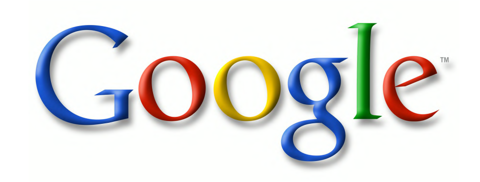
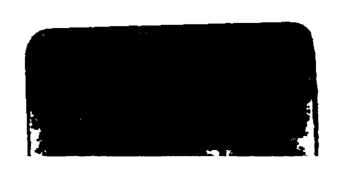








NOUVELLE COLLECTION

DES

MÉMOIRES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE DE FRANCE

—

DEUXIÈME SÉRIE.

VI.

NOUVELLE COLLECTION

DES

MÉMOIRES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE DE FRANCE

DEPUIS LE XIIIe SIÈCLE JUSQU'A LA FIN DU XVIIIe;

PRÉCÉDÉS

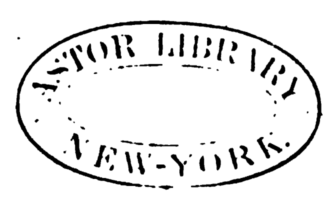
DE NOTICES POUR CARACTÉRISER CHAQUE AUTEUR DES MÉMOIRES ET SON ÉPOQUE;

Suivi de l'Analyse des Documents historiques qui s'y rapportent.

PAR MM. MICHAUD DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE, ET POUJOULAT.

TOME SIXIÈME.

BASSOMPIERRE, D'ESTRÉES, DE PONTIS.



GUYOT FRÈRES, IMPRIMEURS-LIBRAIRES,

A LYON (MÊME MAISON) A PARIS

2, RUE DE L'ARCHEVÊCHÉ, Hôtel de la Manécanterie. | 5, RUE DU PETIT-BOURBON Saint-Sulpice.

1851.

Paris.— Imprimerie d'Édouard Proux.

MÉMOIRES

DU MARÉCHAL

DE BASSOMPIERRE.

NOTICE

SUR

LE MARÉCHAL DE BASSOMPIERRE

ET

SUR SES MÉMOIRES.

Voici un des hommes les plus brillants, les plus spirituels, qui aient paru à la cour de France; on sort des termes de l'érudition quand on arrive à parler de Bassompierre, car tout le monde le connaît, tout le monde l'a lu. On ne s'attend point à trouver une longue notice en tête des mémoires de Bassompierre portant le titre de *Journal de ma vie;* lorsqu'un personnage se charge lui-même de raconter sa vie à la postérité, tout ce qui reste à faire c'est de l'écouter, sauf à le rectifier ou le compléter en temps et lieu. La collection que nous avons entreprise n'est pas de ces œuvres qui puissent supporter les inutilités; notre constante préoccupation est d'échapper aux répétitions; il y a bien assez d'inévitables redites dans les divers mémoires publiés sur une même époque: mais on doit avoir pour règle naturelle d'introduire le lecteur à la connaissance précise de ce qu'on lui présente; nous travaillons bien moins pour les savants que pour les gens qui désirent s'instruire, et de claires observations doivent toujours précéder les narrations historiques du passé: une notice longue ou courte doit se trouver en tête des mémoires, comme pour leur servir de porte d'entrée.

On verra dans ces mémoires l'époque de la naissance de Bassompierre en 1579, l'époque de son entrée à la cour de Henri IV en 1598, son attachement à Marie de Médicis après la mort de Henri IV, et son attachement au duc de Luynes et au jeune roi Louis XIII après la mort du maréchal d'Ancre; son ambassade en Espagne pour se dérober aux inquiétudes jalouses du favori de Louis XIII, ses deux ambassades en Suisse et en Angleterre, la part qu'il prit à diverses expéditions militaires, son arrestation et son emprisonnement à la Bastille par ordre de Richelieu, contre lequel il avait secrètement manœuvré; enfin sa délivrance à la mort de Richelieu, après douze ans de captivité. Bassompierre, rendu à la liberté, au monde, à ses amis, n'avait pas tardé à regagner les bonnes grâces de Louis XIII; il fut question de le nommer gouverneur de Louis XIV enfant, mais une attaque d'apoplexie termina sa carrière dans une hôtellerie de la Brie, à l'âge de 65 ans.

Bassompierre était un homme fort habile et fort insinuant; les craintes vives qu'il donna au duc de Luynes prouvent assez combien il avait réussi auprès de Louis XIII. « Je vous aime, » disait le duc de Luynes à Bassompierre, « mais le penchant du « roi pour vous me cause de l'ombrage; je suis « enfin comme un mari qui craint d'être trompé, « et qui ne souffre pas avec plaisir un homme ai- « mable auprès de sa femme. » Bassompierre, qui avait déjà toutes les séductions de l'esprit, était fort bien de sa personne, et fut l'homme de son temps qui eut le plus de bonnes fortunes. Il brûla, dit-on, peu de temps avant son arrestation, plus de six mille lettres qui auraient pu compromettre de grandes dames de la cour: vraisemblablement il y a exagération dans ces trophées de la galanterie; mais n'admit-on que la moitié ou le quart de ces lettres, il resterait encore de Bassompierre l'idée d'un très-heureux chevalier. Son arrestation fit mourir de chagrin la princesse de Conti dont il avait eu un enfant. L'élégie dans laquelle Malleville déplore le triste destin de Bassompierre, son maître, commence par ces vers:

> Lorsque le beau Daphnis, la gloire des fidèles,
> Perdit la liberté qu'il ôtait aux plus belles...

Bassompierre, sortant de la Bastille après douze ans de captivité, avait l'air d'un ressuscité dans le monde; bien des choses durent lui paraître changées, et lui-même, sans doute, ne voyait plus de la même manière les affaires et les hommes. Le libéré de la Bastille devait inspirer partout de l'intérêt. Louis XIII lui demanda son âge; Bassompierre, qui avait alors soixante ans, dit au roi qu'il n'en avait que cinquante; cette réponse surprenait Louis XIII; « Sire, ajouta Bassompierre, je re- « tranche dix années passées à la Bastille, parce « que je ne les ai pas employées au service de Vo- « tre Majesté. » La délivrance du maréchal inspira le quatrain suivant à un poëte dont le nom ne nous est point connu; c'est Bassompierre qui parle:

> Enfin, dans l'arrière-saison,
> La fortune d'Armand (1) s'accorde avec la mienne;
> France, je sors de ma prison,
> Quand son âme sort de la sienne.

En lisant le troisième vers de ce quatrain, on a

(1) Armand de Richelieu.

pu ne pas se douter, peut-être, de l'anagramme qu'il renferme; l'auteur de ce quatrain avait eu soin d'avertir que dans le vers

France, je sors de ma prison,

se trouvait, à une lettre près, l'anagramme de François de Bassompierre.

C'est une piquante lecture que celle des mémoires de Bassompierre; ces mémoires réunissent ce qui d'ordinaire éveille la curiosité : la parfaite connaissance des faits sur des époques importantes, une quantité d'anecdotes amusantes, et des révélations souvent scandaleuses; le tout raconté avec une vive allure, d'une façon originale et toujours spirituelle. On pénètre dans les mœurs intérieures de la cour de Henri IV; on voit de près et en quelque sorte dans leur déshabillé les plus importantes physionomies historiques; on voit le côté humain des choses, et les petites ténèbres s'éclaircissent, les petits mystères sont dévoilés. Parfois il arrive au malicieux Bassompierre de broder des romans autour d'un peu de vérité, et de conter de fausses histoires, uniquement pour le plaisir d'en rire. Ce serait une fort difficile tâche que de vouloir rectifier ces divers points; c'est ici que la critique donne sa démission et qu'elle s'en rapporte aux lecteurs raisonnables. La relation des trois ambassades, en Espagne, en Suisse et en Angleterre, contient les plus précieux renseignements sur les usages diplomatiques et le cérémonial de ce temps-là. Les entretiens avec le maréchal d'Ancre doivent être lus et relus par ceux qui veulent connaître à fond le caractère du célèbre favori; Bassompierre est un des auteurs contemporains qui nous ont le mieux retracé la régence de Marie de Médicis. La partie de ses mémoires correspondant à la durée de sa captivité est assez terne sous le rapport des récits historiques; le maréchal n'écrivait que d'après les gazettes ou d'après les bruits du monde qui arrivaient jusque dans sa tour, et rien de très-particulier ne s'est rencontré sous sa plume. C'est à la Bastille que Bassompierre composa ses mémoires; il écrivait en face de la domination de Richelieu, et n'a pas eu le courage d'avouer la part qu'il a prise aux intrigues dirigées contre le crédit du cardinal-ministre; mais ce que ses mémoires ne disent point, son long emprisonnement le dit assez. En 1665, quand parurent pour la première fois les mémoires de Bassompierre (Cologne, 2 vol. in-12), le Journal des Savants les annonça en ces termes : « Il est difficile de trouver « une histoire plus mêlée que ces mémoires; ils « sont remplis de quantité d'intrigues d'amour, de « divers événements de guerre, de plusieurs affai- « res d'État, et de toutes les cabales qui se sont faites « de son temps à la cour. » Sans vouloir rappeler ici tout ce qui a été dit sur Bassompierre, nous donnerons un passage de madame de Motteville où le maréchal et son époque se trouvent jugés d'une façon fort intéressante :

« Ce seigneur, qui avait été chéri du roi Henri IV, « si favorisé de la reine Marie de Médicis, si « admiré et si loué dans tous les temps de sa jeu- « nesse, ne fut point regretté dans le nôtre. Il « conservait encore quelques restes de sa beauté « passée ; il était civil, obligeant et libéral ; mais « les jeunes gens ne le pouvaient plus souffrir. Ils « disaient de lui qu'il n'était plus à la mode, qu'il « faisait trop souvent de petits contes, qu'il parlait « toujours de lui et de son temps; et j'en ai vu « d'assez injustes pour le traduire en ridicule sur « ce qu'il aimait à leur faire bonne chère, quand « même il n'avait pas de quoi dîner pour lui. Outre « les défauts qu'ils lui trouvaient, dont je demeure « d'accord de quelques-uns, ils l'accusaient, comme « d'un grand crime, de ce qu'il aimait à plaire, de « ce qu'il était magnifique, et de ce qu'étant d'une « cour où la civilité et le respect étaient en règne « pour les dames, il continuait à vivre dans les « mêmes maximes dans une où, tout au contraire, « les hommes tenaient quasi pour honte de leur « rendre quelque civilité, et où l'ambition déréglée « et l'avarice sont les plus belles vertus des plus « grands seigneurs et des plus honnêtes gens du « siècle. Cette sévérité du règne du feu Roi, et « l'humeur du cardinal Mazarin, avaient beaucoup « contribué à cette rudesse; car, outre son avarice, « il méprisait les plus honnêtes femmes, les belles- « lettres, et tout ce qui peut contribuer à la po- « litesse des hommes. La stérilité des grâces, le « désir d'en recevoir, et l'impossibilité d'y arriver « par le mérite, ont rendu les courtisans incapa- « bles d'y prétendre par les belles voies; et comme « leur ambition en était plus forte et plus déréglée, « parce qu'elle triomphait entièrement de leur « cœur, elle était cause qu'ils ne pouvaient souffrir « un homme qui avait conservé les anciennes cou- « tumes: en quoi, certainement, ils avaient tort, à « mon gré. Les restes du maréchal de Bassompierre « valaient mieux que la jeunesse de quelques-uns « des plus polis de ce temps-là. »

Il existe cinq éditions des mémoires de Bassompierre, et deux manuscrits de l'ouvrage à la bibliothèque du roi. Les précédents éditeurs de la *Collection des Mémoires* ont choisi l'édition de 1665, en la purgeant de quelques fautes; ce texte est le plus satisfaisant que nous ayons, et nous le reproduisons. Nous ne dirons rien des *Nouveaux Mémoires du maréchal de Bassompierre* imprimés en 1803, et dont rien ne garantit la parfaite authenticité; nous imiterons les précédents éditeurs qui se sont bornés à en extraire quelques passages pour les placer en notes et en manière d'addition à certaines parties du journal de Bassompierre.

Mentionnons comme indications bibliographiques : *Extrait de l'inventaire qui s'est trouvé dans les coffres de M. le chevalier de Guise, par mademoiselle d'Entraigues, et mis en lumière par M. de Bassompierre, avec un brief catalogue de toutes les choses passées par plusieurs seigneurs et dames de la cour ; le tout recherché et escript de la main du dict défunt et présenté aux amateurs de la vertu.* Ce libelle, dont l'auteur n'est pas connu, fut publié en 1615 ; c'était une plate et violente satire dirigée contre plusieurs personnages

de la cour. On imprima en 1665 de curieuses observations critiques écrites à la Bastille par Bassompierre en marge d'un exemplaire des *Vies des rois Henri IV et Louis XIII*, de Dupleix. Citons aussi les quatre volumes de pièces diplomatiques publiés à Cologne, intitulés : *Ambassade du maréchal de Bassompierre en Espagne, en Suisse et en Angleterre.*

La Préface publiée par les premiers éditeurs des *Mémoires* de Bassompierre est devenue une sorte de pièce historique ; elle renferme des jugements et surtout des faits intéressants qui complètent les *Mémoires*. Nous transcrivons cette Préface :

« Le maréchal de Bassompierre, auteur et héros de ce livre, fait si bien son caractère en cet ouvrage, qu'il ne faut point d'autres couleurs, ni d'autres traits de pinceau, pour en faire un portrait achevé. Il avait fait les mémoires de sa vie sans ordre, mais si remplis de belles choses qu'il avait remarquées en ses ambassades en Suisse, en Espagne et en Angleterre, qu'il serait à désirer qu'il les eût laissés en l'état qu'ils étaient, et qu'ils sont encore entre les mains d'un prélat qui est le fils qu'il eut de mademoiselle d'Entragues. Il les rangea en la manière qu'on les donne aujourd'hui au public, pendant sa détention à la Bastille, à la prière du comte de Carmain ; et au sortir de la prison il ne se put jamais résoudre à y mettre la dernière main, ni à les achever : ce qui est cause que l'on y trouve encore plusieurs passages que la cour d'aujourd'hui jugerait être barbares, et plusieurs autres qui ne sont pas français, et qui font connaître que l'auteur ne l'était pas. Celui qui vous fait présent de ce livre ne les a pas voulu corriger, parce que ces petites fautes sont suffisamment réparées par une infinité de belles choses dont le livre est rempli ; étant vrai que sur la fin du règne de Henri IV, et pendant la vie de Louis XIII, il n'y a point eu de courtisan qui ait eu plus de part aux intrigues de la cour que le maréchal de Bassompierre, jusqu'à ce que son emprisonnement l'eut mis hors d'état d'agir. Pour ce qui est de la fin de sa vie, je crois en devoir dire un mot, pour donner un peu de lumière à ce que l'auteur tâche de déguiser quand il parle du sujet de sa disgrâce et de son emprisonnement. Il avait des liaisons fort étroites avec le duc de Guise, et avec la princesse de Conti sa sœur, partisans déclarés de la reine mère Marie de Médicis, et ennemis du cardinal de Richelieu, auquel cette amitié le rendait fort suspect. Mais ce qui acheva de le ruiner dans l'esprit de ce cardinal, ce fut que, lorsque le roi défunt fut malade à l'extrémité à Lyon, le cardinal pria le maréchal de Bassompierre de lui assurer les Suisses, dont il était colonel général, en cas que le roi vînt à mourir ; ce que M. de Bassompierre ne voulut pas faire, et dit qu'il fallait que son Éminence employât pour cela M. de Villeroi, gouverneur de la ville, lequel y pourrait être disposé par le moyen de M. de Châteauneuf, son cousin germain, et alors confident du cardinal ; de sorte que le roi étant revenu de cette maladie, le cardinal se souvint de la mauvaise volonté que M. de Bassompierre lui avait témoignée, et le fit arrêter. Il demeura prisonnier jusques après la mort du cardinal de Richelieu, au mois de décembre 1642. Après le décès du feu roi il rentra en la fonction de sa charge de colonel général des Suisses, et pendant les premières années de la régence la reine lui fit beaucoup de bien. Il ne vit pas les dernières, parce qu'en l'année 1646, étant allé faire un voyage en Brie, et étant dans une des maisons de M. de Vitry, on le trouva le matin dans son lit, suffoqué par un catarrhe. Les dames, qui ont aidé à le ruiner, l'ont regretté, quoiqu'il soit mort bien à propos pour lui, parce qu'il n'avait plus de quoi fournir à l'excessive dépense qu'il avait accoutumé de faire, ni même de quoi vivre. Comme après sa mort les créanciers n'ont pas trouvé de quoi se payer de la vingtième partie de ce qui leur était dû, ses parents ont renoncé à sa succession ; et même aujourd'hui il n'y a personne de ce nom. Le fils qu'il a eu d'une princesse de maison souveraine, et marié dans la maison royale, lequel on a connu sous le nom de La Tour, mourut peu de temps après le père, et de la même façon, et l'autre est évêque et prêtre. »

MÉMOIRES

DU MARÉCHAL

DE BASSOMPIERRE.

JOURNAL DE MA VIE.

PREMIÈRE PARTIE.

Je souhaiterois, pour mon contentement particulier, d'avoir reçu, au commencement de ma jeunesse, le conseil que vous me donnez, après qu'elle est presque terminée, de faire un papier journal de ma vie. Il m'eût servi d'une mémoire artificielle, non-seulement des lieux où j'ai passé lorsque j'ai été aux voyages, aux ambassades ou à la guerre, mais aussi des personnes que j'y ai pratiquées, de mes actions privées et publiques, et des choses plus notables que j'y ai vues et ouïes, dont la connoissance me seroit maintenant très-utile et le souvenir doux et agréable. Mais puisque, faute d'avertissement ou de considération, j'ai été privé de cet avantage, j'aurai recours à celui que me donne l'excellente mémoire que la nature m'a départie, pour rassembler les débris de ce naufrage et rétablir cette perte autant que je pourrai, continuant à l'avenir de suivre votre salutaire conseil, duquel toutefois je n'userai point pour l'effet que vous me proposez, de laisser à celui qui voudra décrire ma vie la matière de son œuvre; car elle n'a pas été assez illustre pour mériter d'être donnée à la postérité, et pour servir d'exemple à ceux qui nous survivront, mais seulement pour remarquer le temps de mes accidents, et juger quelles années m'ont été sinistres ou heureuses, et afin aussi que si Dieu me fait la grâce de parvenir jusqu'à cette vieillesse qui affoiblit les facultés de l'âme et de l'esprit, et par conséquent celles de la mémoire, de trouver dans ces journaux de ma vie ce que j'aurai perdu dans mon souvenir; lesquels étant nécessaire de remplir pour la plupart de choses basses ou inutiles aux autres, ne seront jamais vus que de moi, quand j'y voudrai chercher quelqu'une de mes actions passées, et de vous qui êtes un second moi-même, et pour qui je n'ai rien de secret ou caché, quand vous voudrez apprendre ou connoître quelque chose de mon extraction, de mes ancêtres, des biens qu'eux et moi ont possédés, de ma personne et de ma vie.

Entre les bonnes maisons de l'Empire en Allemagne, celle de Ravensberg a été de temps immémorial tenue des plus anciennes et illustres, dont les seigneurs ont possédé les comtés de Ravensberg et de Ravestein, les baronnies de Bestein et d'Albe, avec la ville de Genep, et plusieurs autres terres par longues années. Le pénultième comte de ladite maison, nommé Ulric III, eut deux enfants, auxquels il partagea les biens de sa succession, et donna à son fils aîné, nommé Éverard, les comtés de Ravensberg et Ravestein, avec la seigneurie de Genep, et laissa au puîné, nommé Simon, les baronnies de Bestein et d'Albe, avec plusieurs autres terres dans le pays de Westric, et cent florins d'or de rente perpétuelle sur chacune des villes de Cologne, de Strasbourg et de Metz. Or Éverard, dernier comte de Ravensberg, n'ayant qu'une fille qu'il vouloit donner en mariage au fils aîné de Simon son frère, à qui retournoit son bien faute d'hoirs mâles, suivant les constitutions impériales, il en fut empêché par l'empereur Adolphe, de la maison de Nassau, qui étoit oncle maternel du marquis de Juliers, et à qui lesdits comtés de Ravensberg et de Ravestein étoient fort commodes, pour être voisins de ses terres, et voulut que ladite fille fût mariée avec le marquis son neveu, auquel il donna, par une patente de bulle d'or, les autres comtés, comme dévolus de par sa femme, fille du dernier comte; et par ce moyen le fils de Simon et ses descendans demeurèrent privés de leur légitime et paternel héritage, et ledit marquis de Juliers en ayant été mis en possession, lui et ses successeurs en ont joui, sans que le procès intenté sur ce sujet par ceux de la maison de Bestein contre le marquis de Juliers, qui est pendant à la chambre impériale, ait pu encore être jugé, ni que les descendans de Simon de Ravensberg et Bestein,

même Claude Antoine fut aussi lieutenant colonel, tant de la cavalerie que de l'infanterie de son oncle M. le rhingrave, qui avoit épousé la sœur de Marguerite de Dampmartin sa mère. Ledit rhingrave fut envoyé avec les quatre mille lansquenets de son régiment et les quinze cents reitres qu'il commandoit, pour assiéger le Havre occupé par les Anglois, auquel siége Claude Antoine de Bestein fut pris en une sortie et envoyé en Angleterre; et ne fut délivré que par la paix qui fut faite entre la France et l'Angleterre. Il avoit épousé dame Anne de Chastelle, sœur du seigneur de Deuilly, de laquelle il eut une seule fille, nommée Yollande, qui fut mariée à Erard de Livrou, seigneur de Bourbonne, de laquelle il a eu plusieurs fils et filles. Finalement, ledit Claude Antoine étant venu à Paris pour faire la capitulation de deux régimens de quinze cents chevaux reitres chacun, dont le roi Charles avoit fait colonels le comte Charles de Mansfeld, son cousin germain, et Christophe de Bassompierre son cadet, et, jouant avec eux, il reçut un petit coup d'épée dans le bas du ventre, qui ne lui entroit pas l'épaisseur d'un demi-doigt, dont il mourut par une gangrène qui se mit dans la plaie.

Quant à Bernard de Bassompierre, second fils de François, il épousa une héritière de la maison de Maugiron et d'Imontblery, de laquelle il n'eut aucuns enfans, et se trouva en plusieurs occasions de guerre en charges honorables, au service de l'empereur Maximilien. Finalement il mourut de maladie en la ville de Vienne, où il est enterré en l'église cathédrale, au retour du siége de Ziguet en Hongrie, où il étoit colonel d'un régiment de lansquenets.

Sa fille Yollande aînée a passé sa vie saintement dans son abbaye d'Epinal, et est morte âgée de quatre-vingt-neuf ans.

La seconde, Magdeleine, a eu plusieurs enfans, dont le fils aîné, baron de Raville, a été lieutenant du roi d'Espagne au duché de Luxembourg, et justicier des nobles.

La troisième, Marguerite, fut premièrement dame, puis coadjutrice de l'abbaye de Remiremont, et puis se voulut marier contre le gré de ses frères au seigneur de Vaubecourt; ce qu'ayant exécuté, mes oncles le tuèrent. Elle se retira chez sa sœur l'abbesse d'Epinal, et à quelque temps de là, s'en étant allée en Bourgogne avec l'abbesse d'Epinal pour se divertir, elle y épousa un gentilhomme, nommé le sieur de Viage, duquel elle eut une fille qui a depuis été abbesse d'Epinal, et un fils qui fut marié à la sœur du seigneur de Marcoussay, qui a laissé trois fils.

Reste à parler de Christophe mon père, dernier des enfans de François, qu'il avoit destiné à être chevalier de Malte, et mis page d'honneur du duc Philibert Emmanuel de Savoie, dont il le retira pour l'envoyer en France, lorsqu'il fut contraint d'y donner un de ses fils pour otage.

Ce Christophe, pour être trop petit, ne fut pas mis avec le roi dauphin, comme d'autres de sa sorte, mais avec M. le duc d'Orléans son frère, qui depuis fut le roi Charles IX, lequel, à cause de la conformité de l'âge, ou pour quelque inclination, le prit en grande affection, et lui fut fort privé; de sorte qu'après la mort des rois Henri et François II, ses père et frère, étant parvenu à la couronne, la paix étant faite avec l'Espagne, et M. de Lorraine ayant épousé madame Claude, deuxième fille de France, mondit père étant libre de s'en retourner vers ses frères, fut retenu auprès dudit Roi mineur encore, jusqu'à ce qu'après le grand voyage de Bayonne, en l'année 1564, que son frère aîné, le colonel de Harouel, lui ayant donné son enseigne colonelle, il alla servir en Hongrie avec cette charge, étant lors âgé de dix-sept ans. Ce fut en ce voyage que M. de Guise, Henri de Lorraine, y fut aussi envoyé, à même âge, par le cardinal de Lorraine son oncle, trouver le duc de Ferrare, son oncle maternel, qui étoit cette année-là général de l'armée de l'Empereur en Hongrie, lorsque Soliman, empereur des Turcs, assiégea Ziguet, qu'il prit et y mourut, et que ledit cardinal le recommanda à mon oncle le colonel pour en avoir soin, jusqu'à ce qu'il fût auprès de M. de Ferrare; ce qu'il fit, et de toute la noblesse qui alla avec lui, et qui étoit de plus de cent gentilshommes de condition qui marchèrent jusqu'à Ziguet avec le régiment de mon oncle qui s'embarqua à Ulm.

Ce fut en ce voyage que cette forte amitié se fit entre M. de Guise et feu mon père, qui depuis, jusques à sa mort, lui a constamment gardé son cœur et son service, et que mondit sieur de Guise l'a chéri sur tous les autres serviteurs et affectionnés, l'appelant l'ami du cœur.

Mon père demeura deux ans en Hongrie, et ne s'en revint qu'après le décès de feu mon oncle, son frère le colonel, lequel mourut à Vienne comme a été dit ci-dessus. Il fut appelé par le roi Charles IX, lors fait majeur, qui peu de temps après lui donna la charge de quinze cents chevaux, qu'il n'avoit encore dix-neuf ans accomplis.

Il donna aussi en même temps pareille charge à son cousin germain, le comte Charles de Mansfeld, qui avoit été aussi nourri jeune avec lui, et qu'il aimoit fort. Et tous deux ayant prié feu mon oncle Claude Antoine de Bassompierre de venir les aider à faire leurs capitulations, le mal-

heur arriva à mon père, que se jouant avec son épée, à l'hôtel de Tanchou au Marché-Neuf, il blessa au ventre mondit oncle d'une fort légère blessure, qui pour avoir été négligée lui causa la mort.

Ces deux cousins, avec d'autres colonels qui furent aussi employés, servirent utilement le Roi aux guerres civiles des huguenots, principalement aux batailles de Jarnac et de Moncontour, auxquelles mon père, faisant tout devoir digne de lui et de sa charge, fut blessé en la première au bras gauche d'un coup de pistolet qui lui emporta l'os du bras, nommé la noix, qui conjoint les deux os, et donne le mouvement au coude, dont il fut estropié; et en l'autre bataille, qui se donna la même année, il eut un autre coup de pistolet au même lieu du bras droit que le précédent, qui l'estropia au bras droit, comme auparavant il étoit du gauche. Et est à remarquer que deux autres colonels, à savoir le rhingrave, neveu de celui dont a été parlé ci-dessus, et qui avoit épousé la cousine germaine de mon père, nommée Diane de Damasfurt, fille du comte de Fontenay son oncle, laquelle, par le décès dudit rhingrave, qui mourut de cette blessure, étant demeurée veuve, fut remariée au marquis d'Auray; et le comte Peter Ernest de Mansfeld, qui avoit épousé la sœur de mon grand-père, lequel avoit été envoyé par le duc d'Albe au secours du Roi avec des troupes : ces trois colonels, dis-je, furent blessés à même endroit et même bras droit, et furent mis à même chambre, pansés par un même chirurgien, nommé M. Ambroise Paré, qui en fait mention dans son livre.

Le rhingrave mourut par la fièvre qui l'emporta : les deux autres, par le bénéfice d'une eau excellente qui avoit été donnée autrefois par le baron de La Garde à M. de Lorraine, de laquelle M. de Guise secourut lors feu mon père, qui en fit part au comte de Mansfeld son oncle, dont le lit étoit proche du sien; laquelle eau prise dans une cuillère empêchoit trois heures la fièvre à venir, ce qui les sauva.

Il est de plus à remarquer que M. Ambroise Paré ayant déclaré auxdits colonels qu'ils ne devoient espérer aucun mouvement au bras, à cause que la noix du coude étoit emportée, et qu'ils pouvoient choisir s'ils vouloient avoir ce bras droit ou courbé, mon père donna le choix à son oncle de prendre l'une façon, et qu'il prendroit l'autre, afin de voir par le succès celui qui auroit le plus heureusement élu. Ledit comte choisit d'avoir le bras étendu, disant qu'avec icelui il pourroit allonger une estocade, et mon père l'ayant laissé courbé, il s'en aida beaucoup mieux que son oncle ne fit du sien; car il lui fut du tout inutile, là où mon père se servit du sien en beaucoup de choses, et ne paroissoit pas tant estropié.

Mon père servit aussi avec les reitres en plusieurs autres voyages et occasions, comme en la venue du comte palatin Casimir en France, puis en Guienne contre les huguenots, ayant précédemment été envoyé par le roi Charles, avec mille chevaux, au secours du duc d'Albe, où il fut à la bataille de Memmingen, et demeura un an en Flandre, néanmoins à la solde et par le commandement du Roi; ce que fit pareillement le comte Charles de Mansfeld, fils du comte Peter Ernest.

Après cela étant revenu en France, la paix se fit, le mariage du roi de Navarre étant résolu avec la dernière fille de France, madame Marguerite. Il se consomma à Paris, et à la Saint-Barthélemi ensuite, où mon père se trouva; et, peu de temps après, la bonne volonté que le roi Charles portoit au comte Charles et à lui, le porta à les vouloir marier avec deux filles du maréchal de Brissac; ce que le comte de Mansfeld reçut à grâce. Mon père, qui étoit pauvre et cadet de sa maison, lui ayant remontré que ces filles, qui étoient en grande considération et de peu de biens, ne seroient pas bien assorties avec lui qui n'en avoit guères, et qui en avoit besoin; mais que s'il lui vouloit faire la faveur de le marier avec la nièce dudit maréchal, nommée Louise Le Picard de Radeval, qui étoit héritière, et à qui madame de Bourdeilles sa tante vouloit donner cent mille écus, il lui feroit bien plus de bien, et lui causeroit sa bonne fortune. Ce que le roi Charles fit, malgré les parens, et malgré la fille qui ne le vouloit pas, parce qu'il étoit pauvre, étranger et allemand. Enfin il l'épousa, et peu de jours après il s'achemina au siége de La Rochelle, que M. le duc d'Anjou, frère du Roi, investit, auquel siége lui vint la nouvelle de son élection au royaume de Pologne, et désira que feu mon père l'y accompagnât. Ce qu'il fit avec un grand et noble équipage, et lui fit rendre en passant beaucoup de services par ses parens, comme lui-même lui en rendit de très-bons par son entremise vers les princes là où il passa, à cause de la langue allemande. Mais comme le Roi élu voulut partir de Vienne en Autriche, le roi Charles son frère lui ayant mandé les brouilleries qui commençoient en France par M. d'Alençon et le roi de Navarre, son frère et beau-frère, et comme il avoit besoin d'une levée de mille chevaux reitres, il envoya à mon père une commission pour les lever : ce qu'il fit, s'en revint, et les amena en France à la mort du roi Charles, et la reine-mère Catherine régente les

conserva jusques au retour de Pologne du roi Henri III son fils; lequel lui fit faire depuis une autre levée à la révolte de M. d'Alençon, et à l'arrivée en France du duc de Deux-Ponts. Et quelques années après il remit ses états et pensions au Roi, pour se mettre de la ligue en l'année 1585, en laquelle il amena de grandes levées de reitres, de Suisses et de lansquenets sur son crédit. Après quoi les ligueurs s'étant accommodés avec le Roi, M. de Guise entreprit d'assiéger Sedan, sur ce que quelques gentilshommes qui s'y étoient retirés avoient surpris Rocroy sur lui, dont le chef étoit Champagnac.

Le Roi députa feu mon père pour aller reconnoître la possibilité ou l'impossibilité de ce siége, pour lui en faire son rapport : après quoi il se retira à Remonville pour se faire panser d'une maladie qui lui étoit survenue. M. de Guise voulut qu'il fît une nouvelle levée de mille et cinq cents chevaux en l'année 1587, lorsque la grande armée de reitres vint en France sous la conduite de M. de Bouillon et du baron de Dona. Et bien que ce régiment fût avec le Roi sur la rivière de Loire, la personne de mon père, et quelques personnes qu'il leva à la hâte, demeura sur les frontières d'Allemagne et en Lorraine avec M. de Guise, et fut à la journée du Pont-Saint-Vincent, auquel lieu le travail qu'il prit lui causa une fièvre continue de laquelle il fut à l'extrémité, et fut plus de six mois à s'en remettre.

Ensuite les barricades de Paris étant survenues en l'année 1588, Théodoric de Bestein, fils de Maximilien, frère aîné de François, lequel Théodoric étoit cousin germain de mon père, mourut sans hoirs, et laissa feu mon père héritier de tous les biens de la maison de Bestein; et la paix de Chartres s'étant jurée, le Roi assembla les Etats à Blois. En ce même temps le duc de Savoie ayant envahi le marquisat de Saluces, le Roi envoya quérir feu mon père pour lui faire quatre mille lansquenets, dont il lui donna la capitulation; et mon père s'en voulant aller pour faire sa levée, il lui commanda d'arrêter encore quinze jours pour recevoir l'ordre du Saint-Esprit au jour de l'an prochain : à quoi se préparant, M. de Guise fut tué à la surveille de Noël, et le Roi envoya en même temps M. de Grillon, mestre de camp du régiment des Gardes, pour le prendre, afin de détourner les levées que l'on pourroit faire pour la ligue en Allemagne. Mais mon père, se doutant de ce qui étoit arrivé, et de ce qui lui pourroit avenir, fit préparer de bons chevaux, sur lesquels lui et l'un des siens étant montés, ils sortirent de la ville de Blois comme on levoit le pont, et s'en vint à Chartres, qu'il fit révolter. Puis étant arrivé à Paris, il fut amené à l'Hôtel-de-Ville à une grande assemblée qui étoit là fort animée à la guerre. Il leur parla de l'accident arrivé, et lui ayant demandé son avis sur ce qu'ils devoient faire, il leur dit librement que s'ils avoient un million d'or de fonds pour commencer la guerre, il leur conseilloit de l'entreprendre, sinon que ce seroit le meilleur de s'accorder avec le Roi aux plus avantageuses conditions que l'on pourroit, pourvu que les restes de la maison de Guise fussent remis en dignités et honneurs, comme quelques serviteurs du Roi qui étoient dans Paris avoient déjà proposé.

L'assemblée se retira en suspens de ce à quoi ils se devoient résoudre, n'ayant point de fonds comptant pour commencer la guerre; et une grande partie d'iceux accompagna mon père à l'hôtel de Guise, qui fut voir la veuve du défunt duc, et la consoler au mieux qu'il put.

Il arriva ensuite que, le lendemain matin, un maçon qui avoit fait une cache au trésorier de l'épargne Moland, une pauvre femme de son logis la découvrit à messieurs de la ville, où ils trouvèrent cinq cent trente mille écus au soleil. Alors tout le monde cria à la guerre, et fut donné de cette somme à mon père cent mille écus au soleil, pour les levées de quatre mille chevaux reitres, six mille lansquenets, et de huit mille Suisses; à quoi il s'obligea, et partit en même temps pour donner ordre à les mettre sur pied. Et toutes ces forces se trouvèrent, au commencement de juillet de l'année suivante 1589, aux environs de Langres, où le duc de Nemours les vint recevoir avec quelques troupes françaises; et la mort du roi Henri III étant arrivée le 2 du mois d'août suivant, M. du Maine, avec une puissante armée, alla pousser le roi de Navarre à Dieppe, et y eut à Arques quelque combat.

Et en mars de l'année suivante 1590, la bataille d'Ivry fut donnée, en laquelle mon père fut blessé en deux endroits ; et s'étant sauvé et retiré en Allemagne, puis revenu en Lorraine, puis en France, d'où il retourna en l'année 1592, sur la fin, en Lorraine. Et vers ce temps-là, l'évêque de Strasbourg étant décédé, il accourut à Saverne pour faire brigue en faveur de M. le cardinal Charles de Lorraine pour le faire élire évêque ; ce qui lui réussit heureusement, par la promesse qu'il fit au chapitre qu'en cas que cette élection causât du trouble, il seroit général de leur armée; parce que les chanoines protestans qui étoient à Strasbourg élurent le frère du marquis de Brandebourg évêque ; et il fut assisté, outre ses propres forces, de celles de la ville de Strasbourg et du duc de Virtemberg. Néanmoins mon père conquit tout l'évêché de deçà le Rhin, et prit

Molsheim, Dachstein, Bennefeld, et plusieurs autres places que les protestans avoient saisies.

Après quoi s'étant retiré en Lorraine, et quitté, par la conversion du roi Henri IV, tous les desseins qu'il pouvoit avoir en France, il prit le soin de rétablir les affaires de M. le duc de Lorraine, de traiter la paix avec le Roi; pour cet effet, en l'année 1595, il alla à Laon, que le Roi tenoit assiégé, fit la paix entre le Roi et M. de Lorraine, et obtint qu'il demeureroit en neutralité avec le roi d'Espagne et lui. Et le Roi ayant envoyé M. de Sancy en Lorraine pour ratifier le traité, ils convinrent aussi de quelque suspension d'armes, et ensuite d'une paix entre les deux évêques de Strasbourg; et en même temps y eut quelques pourparlers de mariage entre M. le marquis du Pont, fils aîné de M. le duc de Lorraine, et Madame, sœur du Roi, qui ne put pour lors réussir à cause de la religion. Si fit bien celui du duc de Bavière et de la plus jeune fille du duc de Lorraine, nommée Elisabeth, qui se consomma au carême-prenant de l'année 1595, duquel mon père, en qualité de grand-maître, donna l'ordre pour le faire somptueusement réussir. Cette même année il fonda le couvent des minimes en la ville neuve de Nancy, et, en l'année suivante 1596, il mourut au château de Nancy le... d'avril, la nuit du dimanche au lundi de Quasimodo.

Il laissa de sa femme, Louise de Radeval, cinq enfans vivans, savoir, trois mâles et deux filles, dont je suis le premier né.

Le second fut Jean de Bassompierre, qui fut nourri avec moi, et vînmes en France ensemble. Il fut en Hongrie en l'année 1596, et en revint la suivante à la conquête que le Roi fit en Savoie; puis en l'année 1603, s'étant brouillé avec le Roi sur le sujet du comté de Saint-Sauveur, que nous tenons en engagement, il le quitta et se mit au service du roi d'Espagne qui lui donna un régiment entretenu; et, pendant qu'il le mettoit sur pied, il s'en alla au siége d'Ostende; et s'étant trouvé à la prise que les Espagnols firent du bastion du Porc-Épic, il fut blessé d'une mousquetade au genou, dont on lui coupa la jambe, et en mourut peu de temps après en l'année 1604.

Le troisième fils, nommé Georges African, destiné pour être d'église, ne voulut prendre cette profession, oui bien celle de chevalier de Malte où il fut envoyé, et y fit ses caravanes, voyages et courses. Et comme il étoit à cinq journées près de faire les vœux, la mort de mon frere de Removille étant avenue à Ostende, ma mere et moi lui dépêchâmes en diligence pour empêcher qu'il ne les fît, et le ramener à Rome, et puis en Espagne, de là revint en Lorraine. Il se maria en l'année 1610 à N. de Tournelle, fille du comte de Tournelle, grand-maître de Lorraine. Il fut bailli et gouverneur des Vosges, et grand-écuyer de Lorraine. Puis, en l'année 1632, mourut au retour d'un voyage en guerre qu'il avoit fait en Allemagne avec M. le duc Charles IV de Lorraine, lorsque le roi de Suède ayant défait l'armée de l'Empereur à la bataille de Leipsick, messieurs les ducs de Bavière et de Lorraine vinrent avec leurs forces se joindre aux restes de celles du comte de Tilly pour lui résister.

Il laissa six enfans, trois fils et trois filles, savoir : l'aîné Anne François.

Les filles sont N. de Bassompierre, mariée à M. de Houailly.

La deuxième coadjutrice d'Epinal.

Et la troisième Segrete de Remiremont.

Anne François, qui naquit le.....mars de l'année 1612, fut nourri et élevé chez son père jusques en l'année 1624, qu'il me fut envoyé en France, où l'ayant retenu quelques mois, je le renvoyai étudier et apprendre la langue allemande à Fribourg en Brisgau, où il fut recteur, et y demeura jusques au commencement de l'année 1626, que je le retirai des études et le fis venir près de moi à Soleure, où j'étois allé ambassadeur extraordinaire pour le Roi. Puis le ramenai en France, et le mis en l'académie de Benjamin jusques au commencement de l'année 1628, qu'il vint me trouver devant La Rochelle, et y demeura tant que le siége dura. Puis me suivit au Pas-de-Suze, et en la guerre contre les huguenots de Languedoc, en l'année 1629; laquelle finie par la soumission qu'ils firent au Roi, il s'en alla au siége de Bois-le-Duc, où il demeura tant qu'il dura avec l'armée des Hollandais. De là étant venu me trouver, je le laissai auprès du Roi, m'en allant, en l'an 1630, ambassadeur extraordinaire en Suisse, et revint avec Sa Majesté à la guerre et conquête de Savoie. Puis au retour, au commencement de l'année 1631, comme le Roi me fit mettre prisonnier, je le laissai auprès de Sa Majesté, et alla à sa suite au voyage de Bourgogne, lorsque Monsieur, son frère, sortit de France. Au retour duquel mon neveu reçut commandement de sortir de France, et s'en alla trouver son père en Lorraine, et M. de Lorraine, auprès duquel il demeura, et fut à la guerre d'Allemagne après la bataille de Leipsick; au retour de laquelle, comme a été dit ci-dessus, le marquis de Removille son père étant mort, M. le duc de Lorraine continua à son fils les charges qu'il possédoit de son vivant, qui étoient le bailliage de Vosges, et le tint fort cher

et en ses bonnes grâces. Et lorsqu'il mit une armée sur pied, il le fit maréchal de camp, laquelle, en son absence, ayant été défaite en l'an 1633, et les affaires de M. le duc de Lorraine ruinées par le Roi qui occupa le duché, et que le duc l'eut cédé à son frère, mon neveu voulut courir la fortune de M. le duc son maître, qui lui donna sous lui le commandement de ses troupes, réduites à quatre cents chevaux, qu'il joignit à celles de l'Empereur, qui étoit en Alsace, sous la charge du marquis Edouard de Baden, et du comte de Salms, doyen de Strasbourg, lesquels le jour de.....furent défaits par le comte Frédéric Otto rhingrave; et mon neveu, combattant vaillamment, et acquérant beaucoup d'honneur, fut pris et blessé d'un grand coup de pistolet au bras, après avoir rendu des preuves signalées de son courage, et mené à Brisach.

Quant aux deux autres enfans mâles de Georges African de Bassompierre mon frère, ils sont encore jeunes et aux études, pendant qu'en la Bastille je suis.

Les filles de Christophe de Bassompierre mon père, au moins celles qui survéquirent (car il en avoit premièrement eu une aînée, nommée Diane, qui mourut en l'âge de dix ans, en l'année 1584 à Rouen), furent Henriette en 1603 mariée à messire Timoléon d'Espinay, maréchal de Saint-Luc, premièrement gouverneur de Brouage et des îles, puis lieutenant général en Guienne, laquelle mourut, en novembre de l'année 1609, d'une mauvaise couche, laissant deux fils et deux filles : l'aîné Louis, comte d'Estelan; le second François, seigneur de Saint-Luc; et deux filles, l'aînée Renée, mariée au marquis de Beuvron, et l'autre nommée...., qui fut premièrement religieuse à Saint-Nicolas, puis abbesse d'Epinal, qu'elle quitta pour se faire feuillantine, dont ne pouvant souffrir l'austérité, elle s'est mise à Saint-Paul de Reims.

L'autre fille de Christophe, nommée Catherine, est mariée en 1608 à M. le comte de Tillières, duquel elle a plusieurs fils et filles.

Il a été nécessaire de faire précéder à ce présent journal de ma vie tout ce qui a été narré ci-dessus, pour donner une parfaite intelligence de mon extraction, des alliances de ma maison, et des prédécesseurs que j'ai eus, ensemble des biens qui sont venus de ligne droite ou collatérale en la maison de Bestein, et de ceux que nous prétendons légitimement nous appartenir.

Maintenant je ferai un ample discours de ma vie, sans affectation ni vanité; et comme c'est un journal de ce que j'ai pu recueillir de ma mémoire, ou que j'ai trouvé dans les journaux de ma maison, qui m'ont donné quelque lumière aux choses particulières, vous ne trouverez pas étrange si je dis toutes choses par le menu, plutôt pour servir de mémoire que pour en faire une histoire, mon dessein étant bien éloigné de cette malséante ostentation.

Je suis issu troisième enfant en ordre de feu Christophe de Bassompierre et de Louise de Radeval, et premier de ceux qui les ont survécus, qui étoient cinq de nombre, comme a été dit ci-dessus.

Je naquis le dimanche, jour de Pâques fleuries, 12 avril, à quatre heures du matin en l'année 1579, au château de Harouel en Lorraine, et le mardi suivant je fus tenu sur les fonts de baptême par Charles de Lorraine, Jean comte de Salms, maréchal de Lorraine, et Diane de Dampmartin, marquise d'Auray, et fus nommé François.

On m'éleva en la même maison jusqu'en octobre 1584, qui est le plus loin dont je me puisse souvenir, que je vis M. le duc de Guise Henri, qui étoit caché dans Harouel pour y traiter avec plusieurs colonels de lansquenets et reîtres pour les levées de la ligue. Ce fut lors que l'on commença à me faire apprendre à lire et à écrire, et ensuite les rudimens.

J'eus pour précepteur un prêtre normand, nommé Nicolas Ciret. Sur la fin de cette même année, ma mère étant allée en France, auquel voyage ma sœur aînée, nommée Diane, mourut, on nous mena, mon frère Jean et moi, à Épinal pour être nourris chez ma tante l'abbesse d'Épinal pendant l'absence de ma mère, qui, étant revenue cinq mois après, elle nous vint requérir, et nous ramena à Harouel en l'année 1585, que nous passâmes au même lieu, et celle de 1586, sur la fin de laquelle M. de La Roche-Guyon et M. de Chantelou se retirèrent à Nancy; et mon père y vint aussi, où il demeura fort peu. Un intendant des finances de France, nommé Vieuville, s'y vint aussi réfugier; mais, à cause de ses affaires, il voulut s'aller retirer à Removille, d'où mon père venoit de se refaire d'une grande maladie.

Au commencement de l'année 1587, ma mère accoucha de mon jeune frère African; on nous mena à Nancy sur l'arrivée de la grande armée des reîtres, qui brûlèrent le bourg de Harouel. Sur l'automne mon père eut une très-grande maladie à Nancy, qu'il eut au retour du voyage de Montbelliard, et que messieurs de Lorraine et de Guise eurent été quelques jours à Harouel.

En l'année 1588, on nous donna un autre précepteur, nommé Gravet, et deux jeunes hommes, appelés Clinchamp et La Mothe; le premier, pour nous apprendre à bien écrire, et

l'autre à danser, jouer du luth et la musique. Nous ne bougeâmes de Harouel et Nancy, où mon père arriva à la fin de l'année, échappé de Blois; et nous continuâmes à étudier et apprendre les autres choses les années 1589, 1590, comme aussi de 1591, que je vis à Nancy la première fois M. de Guise, qui étoit échappé de sa prison. Nous allâmes, mon frère et moi, au mois d'octobre, étudier à Fribourg en Brisgau, et fûmes de la troisième classe. Nous n'y demeurâmes que cinq mois, parce que Gravet, notre précepteur, tua La Mothe, qui nous montroit à danser. Ce désordre nous fit revenir à Harouel, d'où, la même année, ma mère nous mena au Pont-à-Mousson pour y continuer nos études. Nous n'y demeurâmes que six semaines à la troisième, puis vînmes passer les vacances à Harouel; et au retour nos montâmes à la deuxième, où nous demeurâmes un an, et aux autres vacances de l'année 1593, que nous montâmes à la première, nous allâmes à Harouel.

L'année 1594, nous allâmes passer le carême-prenant à Nancy, où nous combattîmes à la barrière, habillés à la suisse, le jeune Rosne, les deux Amblisses et Vignolles, aux noces de Montrichet, qui épousa la sœur de Tramblecourt, où il se fit force magnificences. Puis nous retournâmes au Pont-à-Mousson jusques aux vacances, que nous allâmes passer à Harouel; lesquelles finies nous retournâmes en la même classe. Puis, peu de temps après, feu mon père étant de retour du siége de Laon, où il avoit été traiter la neutralité de Lorraine, il nous ramena un gouverneur, nommé Georges de Springuesfeld, Allemand, et nous fit aller à Nancy le trouver pour nous le donner, où nous demeurâmes jusques après la Toussaint. Puis retournâmes au Pont-à-Mousson, où nous demeurâmes jusques au carême-prenant de l'année suivante [1595] que nous le vîmes à Nancy aux noces de M. le duc de Bavière et de madame Elisabeth, dernière fille de son altesse de Lorraine, et le suivîmes en Bavière lorsqu'il ramena sa femme en son pays; passâmes par Lunéville, Blancourt, Sarbourg et Saverne, où M. le cardinal de Lorraine, légat et évêque de Strasbourg, les festoya trois jours; puis ils passèrent à Haguenau, de là à Veissembourg, où ils furent logés chez le commandeur de l'ordre Teutonique qui tient rang de prince. De là ils allèrent à Landau, puis à Spire, où le grand prévôt de l'évêché, nommé Metternich, les festina; puis ils arrivèrent a Heidelberg, reçus et logés et défrayés par le palatin Frédéric électeur, qui avoit épousé la fille aînée du prince Guillaume d'Orange.

De là nous allâmes passer au duché de Virtemberg, et le duc nous vint trouver à une ville de son Etat, nommé Neustad, où il festina le duc de Bavière, qui, après y avoir séjourné deux jours, en partit pour aller à Donawert, auquel lieu, à cause de l'inondation du Danube, nous fûmes contraints de séjourner trois jours; et le dernier, comme le duc étoit dans un bateau pour aller reconnoître le passage pour le lendemain, un de ses pages de valise qui étoit derrière lui, auquel il commanda de tirer un coup de pistolet pour avertir la duchesse, devant les fenêtres de laquelle il passoit en bateau, le pistolet faillit de prendre feu; et comme il le voulut rebander il se lâcha, tuant un vieux seigneur qui étoit entre le duc et moi, assis sur une même planche, lequel se nommoit Nothaft. Nous partîmes le lendemain de Donawert et passâmes le Danube avec grande difficulté, et fûmes deux jours fort mal logés pour les détours qu'il nous convint faire. Enfin le troisième nous allâmes en un château du duc de Bavière, nommé Joresch, et le lendemain à Landshut, qui est la deuxième ville de la Bavière. Nous y passâmes la semaine sainte, où il y eut force pénitens. Puis après Pâques, ayant pris congé dudit duc et de la duchesse, nous revînmes faire notre stage de chanoines à Ingolstadt, où nous trouvâmes les trois ducs, frères du duc Maximilien, qui y étoient aux études; qui étoient le duc Philippe, évêque de Ratisbonne, qui fut depuis évêque de Passau et cardinal; le duc Ferdinand, coadjuteur de Cologne, qui depuis en a été électeur, et le duc Albert, le plus jeune des enfans du duc Guillaume, lors régnant. Nous y continuâmes peu de temps la rhétorique, puis allâmes à la logique que nous fîmes compendieuse, et trois mois de là passâmes à la physique, et étudiâmes quant et quant en la sphère. Nous allâmes au mois d'août à Munich, le duc nous ayant priés de venir passer la cervaison qu'ils nomment le *hirschfeist* avec lui. Nous vîmes le duc Guillaume et la duchesse Madelaine sa femme et ses deux filles, et la princesse Marianne, depuis mariée à l'archiduc Ferdinand, présentement empereur, et la princesse Madelaine qui depuis a été femme du duc de Neubourg et de Juliers. Nous allâmes à Notre-Dame de Villinghen, à Vasserbourg et à Straubingen, qui étoient vers le lieu où la chasse se faisoit; puis, au bout d'un mois qu'elle fut finie, nous vînmes continuer nos études jusques en octobre, que nous quittâmes la physique lorsque nous fûmes parvenus aux livres *de Animâ*. Et, parce que nous avions encore sept mois de stage à faire, je me mis à étudier au même temps aux instituts du droit, où j'employai une heure de classe, une autre heure aux cas de conscience,

une heure aux aphorismes d'Hippocrate, et une heure aux éthiques et politiques d'Aristote; auxquelles études je m'occupai de telle sorte, que mon gouverneur étoit contraint de temps en temps de m'en retirer pour me divertir.

Je continuai le reste de cette année-là mes études et le commencement de celle de 1596. Mon stage finit à Pâques, auquel temps mon cousin le baron de Boppart vint aborder à Ingolstadt, s'en allant en Hongrie. Il passa Pâques avec nous, et le lundi de Pâques nous nous embarquâmes avec lui sur le Danube et allâmes à Neubourg. Il en partit le lendemain, et nous allâmes trouver M. le cardinal de Bavière qui étoit évêque de Ratisbonne, lequel nous logea en son palais et nous y retint trois jours, au bout desquels nous prîmes congé de lui et allâmes à Nuremberg : nous revînmes par Eichstadt à Ingolstadt où nous demeurâmes encore près d'un mois. Et puis ayant reçu les nouvelles de la mort de mon père, nous allâmes à Munich prendre congé du duc et de la duchesse de Bavière, et passant par Augsbourg et Ulm, nous nous en revînmes à Harouel trouver notre mère, puis à Nancy faire les funérailles de notre père. Et ayant demeuré quelque temps en Lorraine, mon frère et moi partîmes pour aller en Italie, accompagnés du sieur de Malleville, vieux gentilhomme qui nous tenoit lieu de gouverneur, de Springesfeld, qui l'avoit précédemment été, et d'un gentilhomme de feu mon père, nommé d'Arandel, et passâmes par Strasbourg, Ulm, Augsbourg et Munich, où nous vîmes le duc et la duchesse; puis par Vasserbourg, Notre-Dame-de-Tigneu, Burghausen et Inspruck; de là à Brixen, puis à Trente et à Vérone, où les comtes Ciro et Alberto de Canossa, dont le dernier, qui avoit été nourri page du duc de Bavière, s'en étoit revenu avec nous, nous vinrent prendre à l'hôtellerie et nous menèrent en leur palais, où ils nous firent une grande réception et traitement.

Le lendemain nous en partîmes pour aller à Mantoue, puis à Bologne, d'où nous passâmes l'Apennin pour arriver à Florence, ayant précédemment passé à Pratolin, maison de plaisance du grand-duc, qui étoit lors à Lambrogiano, lequel nous fit régaler à notre arrivée et nous fit donner des carrosses pour l'aller trouver le jour d'après à Lambrogiano, où nous fûmes logés et défrayés dans le château.

Le lendemain nous lui fîmes la révérence, puis à Madame, de qui feu mon père étoit grand serviteur. Elle voulut que je la menasse pendant qu'elle se promenoit au jardin, où ayant rencontré la princesse Marie, depuis reine de France, elle nous présenta à elle.

Après dîner nous partîmes de Lambrogiano et retournâmes à Florence, où ayant demeuré quatre jours, nous nous acheminâmes à Rome par Sienne et Viterbe; et y ayant séjourné huit jours pour faire nos stations, échelle sainte et autres dévotions, et pour y visiter les cardinaux à qui nous avions adresse, nous partîmes pour aller à Naples, passant par Gaète, Capoüe et Aversa. Plusieurs gentilshommes français et étrangers y vinrent avec nous, sous la sûreté d'un bien ample passe-port qui nous fut donné par le duc de Sessa, ambassadeur d'Espagne à Rome; lequel, outre qu'il étoit ami particulier de feu notre père, avoit séjourné au Pont-à-Mousson un mois, pour attendre la sûreté d'aller en France, pendant que nous y étions aux études, où nous l'avions souvent visité.

Étant arrivés à Naples, nous allâmes faire la révérence au vice-roi, nommé Don Henrique de Gusman, comte d'Olivarès, et lui portâmes les lettres de recommandation du duc de Sessa; à l'ouverture desquelles ayant appris notre nom, il nous demanda si nous étions enfans de M. de Bassompierre, colonel des reitres en France, qui étoit venu au secours du duc d'Albe en Flandre, envoyé par le feu roi Charles : et comme nous lui eûmes dit que oui, il nous embrassa avec grande tendresse, nous assurant qu'il avoit aimé mon père comme son propre frère, et que c'étoit le plus noble et franc cavalier qu'il eût jamais connu; qu'il ne nous traiteroit pas seulement comme personnes de qualité, mais comme ses propres enfans : ce que véritablement il exécuta depuis, par tous les témoignages d'affection et de bonne volonté dont il se put imaginer. J'appris à monter à cheval sous Jean-Baptiste Pignatelle; mais, au bout de deux mois, son extrême vieillesse ne lui permettant plus de vaquer soigneusement à nous instruire, et en remettant l'entier soin à son créat, Horatio Pinthasso, mon frère demeura toujours à son manége; mais, pour moi, je m'en retirai, et vins à celui de César Trabello qui le tenoit proche de la porte de Constantinople. Je fus aussi la même année voir les singularités de la Baye de Pouzzol.

L'année suivante, 1597, mon frère eut la petite vérole et moi ensuite. Après que nous en fûmes guéris, nous partîmes de Naples en carême et revînmes à Rome loger en un petit palais qui est dans la place de Santa-Trinita, tirant vers les Minimes. M. le duc de Luxembourg vint ambassadeur ordinaire du Roi vers Sa Sainteté. Saint Offenge tua Romengrade, gentilhomme provençal, et s'étant retiré à notre logis, nous le sauvâmes dans les Minimes, et de là chez le cardinal Montalte. Peu de temps après Pâques nous

partîmes de Rome pour aller à Florence, où nous demeurâmes à apprendre nos exercices, moi sous Rustici Picardini à monter à cheval, et mon frère sous Terenent. Pour les autres exercices nous eûmes mêmes maîtres, comme maître Agostino pour danser, Marquino pour tirer des armes, Julio Panigy pour les fortifications, auxquelles Bernardo de La Girandolle nous enseignoit et assistoit quelquefois. Nous les continuâmes tout l'été, et vîmes aussi les fêtes de Florence, comme le calcho, le pallio de la course des chevaux, les comédies et quelques noces dedans et dehors le palais. Puis, après la Toussaint, je fus à Pratolin porter les premières nouvelles au grand-duc de la prise d'Amiens; de là nous allâmes par Pistoie, Pise et Lucques à Livourne, et, étant revenus à Florence, nous prîmes congé de son altesse et nous acheminâmes à Bologne; puis par la Romagne, Faenza, Imola, Forli, Pesaro, Sinigaglia et Ancône, nous arrivâmes la veille de Noël à Notre-Dame-de-Lorette, et y fîmes la nuit nos pâques dans la chapelle. Le cardinal Gallo nous fit loger au palais de Lorette nommé la Santa-Caza, et défrayer aussi; et le lendemain, jour de Noël, il me fit être un des témoins à l'ouverture des troncs des aumônes, qui montèrent à quelque six mille écus pour ce quartier dernier de l'année. Force gentilshommes français se rencontrèrent aussi à Lorette quant et nous, et prîmes tous ensemble résolution de passer en Hongrie à la guerre devant que de revenir chez nous; et nous l'étant entre-promis, nous partîmes le lendemain de Noël tous ensemble pour nous y acheminer : à savoir, messieurs de Bourlemont et d'Amblise frères, messieurs de Foucaud et Chasseneuil frères, messieurs de Clermont d'Entragues, M. le baron de Crapados, et mon frère et moi. Mais comme le naturel des Français est changeant, à trois journées de là, quelques-uns de ceux qui n'avoient pas la bourse assez bien garnie pour un si long voyage, ou qui avoient plus d'envie de retourner bientôt à la maison, mirent en avant qu'en vain nous allions chercher la guerre si loin, puisque nous l'avions si près de nous; que nous étions parmi l'armée du Pape qui s'acheminoit à la conquête de Ferrare, dévolue au Pape par la mort du duc Alphonse nouvellement décédé; que don César d'Est la détenoit contre tout droit; que cette guerre n'étoit pas moins juste et sainte que celle de Hongrie, et étoit si prochaine, que dans huit jours nous serions aux mains avec les ennemis, là où quand nous irions en Hongrie, les armées ne se mettroient en campagne de plus de quatre mois.

Ces persuasions prévalurent sur nos esprits, et conclûmes que le lendemain nous irions à Forli offrir tous ensemble notre service au cardinal Alamanni, légat de l'armée, et que je porterois la parole au nom de tous : ce que j'exécutai du mieux que je pus. Mais le légat nous reçut si maigrement et nous fit si peu d'accueil, que le soir à la gîte nous ne pouvions assez témoigner le ressentiment et la colère que nous avions de son mépris. Alors feu mon frère commença à dire que véritablement nous avions eu ce que nous méritions; que, n'étant point sujets du Pape, ni obligés à cette guerre, nous nous étions allés inconsidérément offrir d'assaillir un prince de la maison d'Est, à qui la France avoit tant d'obligations, qui avoient tous été si courtois aux étrangers, principalement aux Français, et si proches parens, non-seulement des rois de France dont ils étoient sortis par filles, mais aussi de messieurs de Nemours et de Guise; et que si nous valions quelque chose, nous irions nous offrir à ce pauvre prince que l'on vouloit injustement spolier d'un état possédé par une si longue suite d'ancêtres.

Ces mots finis, il n'eut pas seulement l'approbation de tout le reste de la compagnie, mais encore une ferme résolution d'aller le lendemain droit à Ferrare pour nous y jeter. Ce que j'ai voulu représenter ici, premièrement pour faire connoître l'esprit volage et inconstant des Français, et puis ensuite que la fortune est la plupart du temps maîtresse et directrice de nos actions, puisque nous, qui avions fait dessein de donner nos premières armes contre le Turc, les portâmes contre le Pape.

Ainsi nous arrivâmes la veille du jour de l'an 1598 à Bologne, où nous trouvâmes le chevalier Verdelly et quelques autres qui se joignirent à nous pour aller à Ferrare, et partîmes le deuxième pour arriver le troisième à Ferrare, où nous fûmes logés et reçus chez le duc avec toute sorte d'honneur et de bonne chère. Nous y trouvâmes déjà arrivés M. le comte de Sommerive, second fils de M. le duc du Maine, et quelques autres gentilshommes français qui s'étoient venus offrir à don César; mais il étoit si peu résolu à la guerre, qu'il nous parloit souvent du peu de moyen qu'il avoit de la faire; qu'il n'avoit point trouvé d'argent aux coffres du feu duc; que le roi d'Espagne s'étoit déjà déclaré pour le Pape, et que le Roi, à son avis, en feroit de même; que les Vénitiens, qui le portoient à la guerre, ne le vouloient supporter ouvertement, et que ce qu'ils lui promettoient sous main étoit peu de chose.

Enfin le jour des Rois, comme il entra avec une grande troupe de seigneurs et gentilshommes pour ouïr la messe en une grande église prochaine

du palais, tous les prêtres nous voyant arriver quittèrent les autels sans achever les messes qu'ils avoient commencées, et se retirèrent de devant nous comme des excommuniés.

Cela acheva le dessein peu résolu de don César de conserver Ferrare, et, dès l'après-dînée, il fit partir la duchesse d'Urbin, sœur du feu duc Alphonse, pour aller traiter avec le légat Aldobrandin. Ce que nous autres considérant, nous prîmes le lendemain congé de lui pour aller chacun où bon lui sembla. Mon frère et moi allâmes coucher le sixième du mois à Rovigo et le lendemain à Padoue, où nous trouvâmes M. de Tilly qui y faisoit ses exercices, lequel nous donna le lendemain à dîner, et le jour suivant s'en vint avec nous à Venise, où nous séjournâmes huit jours. Puis, étant revenus à Padoue, nous prîmes notre chemin par Mantoue et Pavie droit à Gênes, où nous achevâmes de passer le carême-prenant, et où mon frère et moi, tous deux devenus amoureux de la fille du consul tudesque, nommée Philippine (où nous étions logés), nous nous querellâmes jusques au point d'être quelques jours sans nous parler.

Nous fûmes, pendant notre séjour à Gênes, priés par les marquis Ambroise et Frédéric Spinola aux noces de leur sœur qu'ils marioient au prince du Bourg de Valdetare de la maison de Candy. Ce qu'ils firent en notre endroit, portés à mon avis par la prière du sieur Manfredo Ravasguin, à qui M. le comte de Fiesque nous avoit recommandés.

Nous partîmes de Gênes le premier jeudi de carême, et, passant par Tortone, nous arrivâmes le samedi d'après à Milan. Le lendemain nous fûmes priés à dîner par les marquis du Maine, cousins du comte de Fiesque, qui nous firent un magnifique festin, au partir duquel ils nous menèrent voir les plus remarquables lieux de la ville; et le lendemain nous eûmes permission d'entrer au château, auquel le castellan nous fit une collation avec beaucoup de complimens. Nous partîmes de Milan après y avoir séjourné quatre jours avec le chevalier Verdelly et l'ambassadeur d'Espagne en Suisse, nommé Alphonse Casal. Nous passâmes à Côme, puis à Lugano et à Bellinzona; de là nous montâmes le Saint-Gothard par un fort mauvais temps, et vînmes coucher à Altorf. Le lendemain nous nous mîmes sur le lac de Valestat et de Lucerne, et arrivâmes le soir à Lucerne, où l'ambassadeur Alphonse Casal nous voulut traiter le lendemain. Nous en partîmes, et en deux jours nous vînmes à Bâle, puis à Thann, à Remiremont et à Épinal chez notre tante, où nous fûmes jusques apres Pâques, que ma mère retournant de France, nous la fûmes voir à Harouel; et, après y avoir demeuré quelques jours, nous fûmes à Nancy. Les députés du duc de Clèves vinrent peu après demander madame Antoinette, seconde fille du duc de Lorraine, en mariage, et portèrent au duc de Bar une procuration pour l'épouser en son nom; après quoi ils l'emmenèrent à Dusseldorf. Puis, en septembre, M. l'archiduc Albert s'en allant en Italie, pour de là s'aller marier en Espagne avec l'Infante, M. de Vaudemont l'alla trouver sur le chemin à Vaudrevange. Mon frère et moi l'accompagnâmes, et don Diegue demeura auprès de lui, qui faisoit l'office de majordome. Nous ayant menés en sa chambre après que M. de Vaudemont se fut retiré, il nous fit beaucoup de bon accueil, disant que notre nom et notre maison lui étoient chers et à toute la sienne. Au retour de ce petit voyage, nous nous préparâmes pour celui de France, ayant précédemment été à Luxembourg pour en avoir permission de M. le comte Peter Ernest de Mansfeld, notre tuteur honoraire, qui nous la donna fort malaisément, parce qu'il vouloit que nous nous missions au service du roi Catholique; et ce fut à condition qu'après que nous aurions été quelque temps à la cour du Roi et en Normandie, où ma mère lui fit croire que nous avions quelques affaires, que nous passerions de là en la cour d'Espagne, et que nous ne nous embarquerions en l'une ni en l'autre jusques à notre retour de toutes les deux. Il nous fit promettre, de plus, que quand nous voudrions faire ce choix, que nous suivrions l'avis qui nous seroit donné sur ce sujet par nos principaux parens et amis.

Nous partîmes donc de Harouel, mon frère et moi, avec ma mère et mes deux sœurs, en fort bel équipage, le lendemain de la Saint-François, le 5 octobre de la même année 1598; et, passant par Coligny, Vitry, Fère-Champenoise, Provins et Nangis, nous arrivâmes à Paris le douzième du même mois d'octobre, et vînmes loger à l'hôtel de Montlaur, en la rue Saint-Thomas-du-Louvre.

Le Roi étoit pour lors à Monceaux, avec une grande maladie, de laquelle il fut en grand danger. Il n'y avoit près de lui, de la connoissance de ma mère, que M. de Schomberg, père du maréchal, auquel elle écrivit pour savoir quand nous pourrions faire la révérence à Sa Majesté.

Il lui répondit qu'il n'étoit pas à propos seulement d'y penser en l'état que le Roi étoit; lui conseilloit de nous retenir à Paris jusques à ce que, Sa Majesté y venant, nous y pussions recevoir cet honneur. Nous le fîmes donc, et cependant nous fîmes la cour à madame sa sœur, qui étoit destinée duchesse de Bar, et tout étoit

dès lors conclu. Elle eut dessein de me faire épouser mademoiselle de Rosan, afin de l'arrêter près d'elle en Lorraine où j'avois quelque bien, mais mon inclination n'étoit pas lors au mariage.

Plusieurs des amis de feu mon père, ou des parens de ma mère, nous vinrent voir, comme Chanvalon, le maréchal de Brissac, messieurs de Saint-Luc frères, mais, plus particulièrement que personne, M. le comte de Grammont, qui, en ce temps-là, recherchoit ma sœur aînée. Et avint qu'un jour, au temps que le Roi commençoit à se mieux porter, que M. Le Grand, qui étoit premier gentilhomme de la chambre, vint faire un tour à Paris, et M. de Grammont l'ayant su, me vint prendre pour m'amener le saluer; mais comme il étoit allé chez Précontat se baigner, je ne pus exécuter mon dessein que le lendemain matin. Sa courtoisie ordinaire le porta à me faire plus de complimens que je ne méritois, et me pressa à demeurer à dîner chez lui, où les plus galans de la cour étoient conviés. Pendant le dîner ils proposèrent de faire un ballet pour réjouir le Roi, et l'aller danser à Monceaux : à quoi chacun s'étant accordé, quelques-uns de la compagnie furent des danseurs, et d'autres, qu'ils choisirent, qui n'étoient pas présens. Ils me dirent qu'il falloit que j'en fusse; à quoi je témoignai un passionné désir; mais n'ayant point encore fait la révérence au Roi, il me sembloit que je ne le devois point entreprendre. M. de Joinville dit lors : « Cela ne vous en doit pas empêcher, car nous arriverons de bonne heure à Monceaux, vous ferez la révérence au Roi, et le soir après nous danserons le ballet; » de sorte que je l'appris avec onze autres, qui étoient messieurs le comte d'Auvergne, de Joinville, de Sommerive, Le Grand, Grammont, Thermes, le jeune Schomberg, Saint-Luc, Pompignan, Messillac et Maugiron. Ce que j'ai voulu nommer, parce que c'étoit une élite de gens qui étoient lors si beaux et si bien faits, qu'il n'étoit pas possible de mieux. Ils représentoient des barbiers, pour se moquer, à mon avis, du Roi, qu'une carnosité, qu'il avoit lors, avoit mis entre les mains des gens de ce métier, pour s'en faire panser.

Après que nous eûmes appris le ballet, nous nous acheminâmes à Monceaux pour le danser. Mais comme le Roi fut averti que nous y allions, il envoya par les chemins nous dire que, n'ayant point de couvert pour nous loger à Monceaux, qui n'étoit pour lors guère logeable, nous nous devions arrêter à Meaux, où il enverroit le soir même six carrosses, pour amener avec nous tout l'équipage du ballet. Par ainsi je fus frustré de mon attente de le saluer avant ledit ballet. Nous nous habillâmes donc à Meaux, et nous mîmes, avec la musique, pages et violons, dans les carrosses qu'ils nous avoient menés, ou que le Roi nous envoya, et dansâmes ledit ballet; après quoi, comme nous ôtâmes nos masques, le Roi se leva, vint parmi nous, et demanda où étoit Bassompierre.

Alors tous les princes et seigneurs me présentèrent à lui pour lui embrasser les genoux, et me fit beaucoup de caresses, et n'eusse jamais cru qu'un si grand Roi eût eu tant de bonté et privauté vers un jeune homme de ma sorte.

Il me prit après par la main, et me vint présenter à madame la duchesse de Beaufort, sa maîtresse, à qui je baisai la robe; et le Roi, afin de me donner moyen de la saluer et la baiser, s'en alla d'un autre côté.

Nous demeurâmes jusqu'à une heure après minuit à Monceaux, et puis nous en vînmes coucher à Meaux, et le lendemain à Paris. Madame la duchesse eut congé du Roi pour venir à Paris, le voir encore danser une fois chez madame la comtesse, à l'hôtel de la Reine Catherine, où il se dansa un jour après, et les douze masques prirent pour danser les branles mademoiselle de Guise, mademoiselle la duchesse Catherine de Rohan, mademoiselle de Luz, mademoiselle de Villars de La Pardieu, mademoiselle de Retz, de Bassompierre, de Haraucourt, d'Entragues, de La Patrière et de Mortenade : lesquelles j'ai voulu nommer, parce que, quand les vingt-quatre hommes et dames vinrent à danser les branles, toute la cour fut ravie de voir un choix de si belles gens, de sorte que les branles finis, on les fit recommencer encore une autre fois, sans que l'on se quittât : ce que je n'ai jamais vu faire depuis. Madame, sœur du Roi, ne dansa point parce qu'elle avoit un peu de goutte à un pied, mais elle retint l'assemblée depuis dix heures du soir jusques au lendemain qu'il étoit grand jour.

Le Roi peu de jours après recouvra sa santé, et s'en alla à Saint-Germain, passant par Paris. Il logea au doyenné de Saint-Germain, où étoit madame la duchesse; et étant à Saint-Germain-en-Laye, il fit baptiser le dernier fils naturel qu'il avoit eu de madame la duchesse. Il fut nommé Alexandre par Madame, sœur du Roi, et M. le comte de Soissons, qui le tinrent sur les fonts, et le soir de la cérémonie on dansa le grand ballet des étrangers, duquel j'étois de la troupe des Indiens. Cette année-là finit.

Et celle de 1599 commença par la cérémonie de l'ordre du Saint-Esprit, en laquelle furent nommés et reçus chevaliers, messieurs le duc de Ventadour, le marquis de Tresnel, M. de Chevrière, le vicomte d'Auchy, M. de Paleseau, M. le comte de Choisy, Poyanne et Belin. Le

lendemain arriva M. le duc de Bar, qui venoit épouser Madame; auquel M. de Montpensier eut charge d'aller au devant, et de l'amener à Paris. Le Roi vint au devant entre Pantin et la Chapelle, et après qu'il l'eut embrassé, il le laissa entre les mains de M. le duc de Montpensier, et s'en alla passer le reste du jour à la chasse.

Peu de jours après il fut marié avec Madame à Saint-Germain, par M. l'archevêque de Rouen, frère bâtard du Roi, lequel fut long-temps avant que de le vouloir faire, à cause de la religion que Madame professoit. Après dîner on dansa le grand bal, auquel je menai mademoiselle de Longueville. La cour revint à Paris, et la cour de parlement vint faire remontrance au Roi, tendant à ne vérifier l'édit de Nantes en faveur de ceux de la religion, auxquels le Roi répondit en fort bons termes. J'y étois présent. Sa Majesté s'en alla de là faire un tour à Fontainebleau, pendant la foire de Saint-Germain, pour ordonner des bâtimens qu'il vouloit y être faits; pendant l'absence duquel il se fit ce désordre dans la foire de plusieurs princes contre M. Le Grand, où M. de Chevreuse se brouilla avec Thermes. Nous accompagnâmes M. Le Grand au retour; et nous nous rencontrâmes avec eux dans la rue de Bussy, sans que les uns et les autres fissent autre chose que se morguer. M. de Montpensier arrêta Thermes en son hôtel, et M. le Grand étoit revenu au sien avec force seigneurs. M. d'Aiguillon y vint sur la minuit offrir à M. Le Grand, s'il vouloit mener son frère sur le pré, qu'il y viendroit, et qu'ils auroient affaire ensemble.

Il répondit que son frère étoit entre les mains de M. de Montpensier, et qu'il étoit serviteur de M. de Joinville et le sien, n'étant pas en état de lui en dire davantage. Cette brouillerie fit revenir le Roi de Fontainebleau, qui accommoda le tout; retenant néanmoins M. de Thermes en arrêt jusques après le partement de Madame, qui s'en alla le jeudi, second jour de carême.

Le Roi fut ce jour à la chasse, et de là coucher à Fresne, où madame la duchesse se trouva, et alla le lendemain dîner à Monceaux, où le lendemain Madame arriva à dîner, à qui il fit un superbe festin, et puis l'alla accompagner jusques à Issoire, d'où elle partit le lendemain, accompagnée de messieurs de Montpensier et de Nemours, qui la menèrent jusques à Châlons.

Après le partement de Madame, le Roi alla passer son carême à Fontainebleau, et la plupart de la cour vint passer par Paris, et y fit quelque séjour. Madame de Retz y revint de Noisy un jour, et M. de Joyeuse m'amena avec lui au devant d'elle. Lui et moi nous nous mîmes dans son carrosse, et revînmes avec elle descendre à l'hôtel de Retz, où nous fîmes collation, et nous nous en retirâmes sur la minuit. Il fut tout ce jour de la meilleure compagnie du monde. Je lui donnai le bon soir à la porte derrière de son logis, qu'il ne fit que traverser, et s'en alla rendre aux Capucins, où il a fini saintement ses jours.

Le lendemain matin le père Archange lui dicta son sermon à Saint-Germain, où j'étois sur le jubé avec messieurs de Montpensier, d'Épernon et Le Grand, qui n'en furent pas plus étonnés que moi, mais plus affligés, encore que je le fusse bien fort; car j'honorois fort ce seigneur-là.

Je m'en allai deux jours après à Fontainebleau, où un jour, comme on eut dit au Roi que j'avois de belles portugaloises et autres belles pièces d'or, il me demanda si je les voulois jouer à cent contre sa maîtresse; à quoi m'étant accordé il me faisoit demeurer auprès d'elle à jouer pendant qu'il étoit à la chasse, et le soir il prenoit son jeu. Cela me donna grande privauté auprès du Roi et d'elle : lequel un jour m'ayant mis en discours de ce qui m'avoit convié de venir en France, je lui avouai franchement que je n'y étois point venu à dessein de m'y embarquer à son service, mais seulement d'y passer quelque temps, et de là en aller faire autant en la cour d'Espagne, avant que de faire aucune résolution de la conduite et visée de ma fortune; mais qu'il m'avoit tellement charmé, que, sans aller plus loin chercher maître, s'il vouloit de mon service, je m'y vouerois jusques à la mort. Alors il m'embrassa, et m'assura que je n'eusse pu trouver un meilleur maître que lui, qui m'affectionnât plus, ni qui contribuât plus à ma bonne fortune, ni à mon avancement. Ce fut un mardi, douzième de mars. Je me comptai depuis ce temps-là Français, et puis dire que depuis ce temps-là j'ai trouvé tant de bonté en lui, de familiarité et de témoignages de bonne volonté, que sa mémoire sera le reste de mes jours profondément gravée dans mon cœur. La semaine sainte arriva, qui me fit demander mon congé d'aller faire mes pâques à Paris; lequel me dit que je m'en viendrois le mardi avec lui à Melun, où il alloit conduire sa maîtresse, qui les vouloit aussi faire à Paris. Comme nous fûmes le soir à Melun, le Roi m'envoya appeler comme il soupoit, et me dit : « Bassompierre, ma maîtresse vous veut demain mener avec elle dans son bateau à Paris; vous jouerez ensemble par les chemins. » Il la vint le lendemain conduire jusques à ce qu'elle s'embarqua, et me fit mettre avec elle, qui vint aborder proche de l'Arsenal, où demeuroit madame la maréchale de Balagny sa sœur. De là la vinrent trouver madame et mademoiselle de Guise, madame de Retz et ses filles, et quelques

autres dames, qui l'accompagnèrent aux ténèbres au petit Saint-Antoine, où la musique des ténèbres étoit excellente, puis la conduisirent à son logis du doyenné de Saint-Germain.

Elle pria mademoiselle de Guise de demeurer auprès d'elle; mais une heure après une grande convulsion l'ayant prise, dont elle revint, comme elle voulut commencer une lettre qu'elle écrivoit au Roi, la seconde convulsion lui prit si violente, qu'elle ne revint depuis plus à elle.

Elle dura en cet état-là toute la nuit et le lendemain, qu'elle accoucha d'un enfant mort, et le vendredi saint à six heures du matin elle expira. Je la vis en cet état le jeudi après midi, tellement changée qu'elle n'étoit pas reconnoissable.

Le vendredi saint, comme nous étions au sermon de la passion à Saint-Germain-de-l'Auxerrois, La Varenne vint dire au maréchal d'Ornano que madame la duchesse venoit de mourir, et qu'il étoit à propos d'empêcher le Roi de venir à Paris, lequel s'y acheminoit en diligence, et qu'il le supplioit d'aller au devant de lui pour l'en divertir.

J'étois auprès dudit maréchal au sermon, lequel me pria d'y venir avec lui; ce que je fis, et trouvâmes le Roi par delà La Saussaye, proche de Villejuif, qui venoit sur des courtauds à toute bride.

Lorsqu'il vit le maréchal, il se douta qu'il lui en venoit dire la nouvelle; ce qui lui fit faire de grandes lamentations. Enfin on le fit descendre dans l'abbaye de La Saussaye, où on le mit sur un lit. Il témoigna tout l'excès de déplaisir qui se peut représenter. Enfin étant venu un carrosse de Paris, on le mit dedans pour s'en retourner à Fontainebleau. Tous les principaux des princes et seigneurs étoient accourus le trouver.

Nous allâmes donc avec lui à Fontainebleau, et comme il fut en cette grande salle de la Cheminée, où il monta d'abord, il pria toute la compagnie de s'en retourner à Paris prier Dieu pour sa consolation.

Il retint auprès de lui M. Le Grand, le comte de Lude, Thermes, Castelnau, de Chalosse, Montglas et Frontenac; et comme je m'en allois avec tous ceux qu'il avoit licenciés, il me dit : « Bassompierre, vous avez été le dernier auprès de ma maîtresse, demeurez aussi auprès de moi pour m'en entretenir; » de sorte que je demeurai aussi, et fûmes cinq ou six jours sans que la compagnie se grossît, sinon de quelques ambassadeurs qui se venoient condouloir avec lui, puis s'en retournoient aussitôt.

Mais peu de jours se passèrent sans qu'il commençât une nouvelle pratique d'amour avec mademoiselle d'Entragues, vers laquelle il dépêcha souvent le comte de Lude et Castelnau. Enfin madame d'Entragues vint se tenir à Malesherbes, et, chassant, dit au Roi qu'il falloit que pour passer son ennui il s'allât divertir. Il y alla donc, et en fut fort amoureux. Nous n'étions que dix ou douze avec lui, mangeant ordinairement à sa table, couchés dans le même château. Nous allâmes de là au Hallier, et madame d'Entragues à Chenaut, où le Roi alloit à toute heure. Le Roi eut au Hallier une grande prise avec M. le comte d'Auvergne, en présence de Sainte-Marie-du-Mont et de moi, dans la galerie, et il s'en alla de là à Châteauneuf.

Les dames s'en retournant à Paris, nous vînmes la veille de la Saint-Jean à Orléans, où étoient madame la maréchale de La Châtre et ses deux filles, de Senneterre et de La Châtre, qui étoient bien belles; mais le Roi partit le lendemain de la Saint-Jean en poste, et s'en vint à Paris loger chez Gondy, parce que madame d'Entragues logeoit à l'hôtel de Lyon.

Nous y demeurâmes quelques jours; mais enfin, sur un désordre qui arriva au comte de Lude allant trouver mademoiselle d'Entragues de la part du Roi, que son père et son frère firent rumeur, et l'emmenèrent le lendemain à Marcoussis, le Roi alla un matin à Marcoussis, et s'en retourna en poste à Blois, où nous ne fûmes guères sans revenir à Paris, d'où le Roi revint en un jour en poste, courant à neuf chevaux, dont j'étois de la troupe.

Il vint loger chez le président de Verdun, où nous soupâmes; puis couchâmes le Roi, et nous mîmes à jouer aux dés, messieurs de Roquelaure et Marcilly, écuyer du Roi. Nous ouïmes peu après crier le Roi qu'on vînt à lui, et étoit sorti de sa chambre. Nous y accourûmes, et trouvâmes qu'il disputoit la porte de sa chambre avec Boirigneux, qu'il y avoit enfermé, à qui le sens étoit tourné par le soleil ardent qui lui avoit donné sur la tête ce jour, en venant en poste avec le Roi.

Nous retirâmes Boirigneux de là, et M. de Roquelaure coucha dans la chambre du Roi, au lieu de lui.

Le Roi n'avoit point d'équipage en ce voyage, et dînoit chez un président, soupoit chez un prince ou un seigneur, selon ce qu'il leur envoyoit mander.

Il ne possédoit pas encore mademoiselle d'Entragues, et couchoit parfois avec une belle garce, nommée La Glandée. Il avint qu'un soir après souper de chez M. d'Elbeuf, le Roi s'en vint coucher chez Zamet avec cette garce : et comme nous l'eûmes déshabillé, ainsi que nous nous voulions mettre dans le carrosse du Roi, qui nous ramenoit dans notre logis, messieurs de Joinville et Le Grand eurent querelle sur quel-

que chose que ce premier prétendoit que M. Le Grand eût dit au Roi de mademoiselle d'Entragues et de lui; de sorte que M. Le Grand fut blessé à la fesse, le vidame du Mans reçut un coup au travers du corps, et La Rivière un coup dans les reins. Après que M. de Praslin eut fait fermer les portes du logis, et que M. de Chevreuse s'en fut allé, ils me prièrent d'aller trouver le Roi, et lui conter ce qui s'étoit passé; lequel se leva avec sa robe et son épée, et vint sur le degré où ils étoient, moi portant le flambeau devant lui.

Il se fâcha extraordinairement, et envoya la nuit même dire au premier président qu'il le vint trouver le lendemain avec la cour de parlement; ce qu'ils firent sur les neuf heures du matin. Il leur commanda de faire informer de l'affaire, d'en faire bonne justice; ce qu'ils firent, et firent assigner le comte de Cramail, Barrault, Chaserans et moi, pour déposer du fait, et le Roi nous commanda d'aller répondre aux commissaires, qui étoient messieurs de Fleury et de Turin, conseillers de la grand'chambre; ce que nous fîmes, et le procès fut instruit.

Mais à l'instante prière que M., madame et mademoiselle de Guise firent au Roi, l'affaire ne passa pas plus avant, et deux mois après M. le connétable accorda cette querelle à Conflans.

Le Roi au bout de deux jours s'en retourna à Blois, et tôt après alla à Chenonceaux voir la reine Louise qui s'y tenoit. Lors il devint un peu amoureux d'une des filles de la Reine, nommée La Bourdaisière. Il s'en revint passer l'été à Fontainebleau, allant de fois à autres voir mademoiselle d'Entragues à Malesherbes, où il en jouit, et, sur l'automne étant de retour à Paris, il la fit loger à l'hôtel de Larchant.

Il alla aussi en poste à Orléans, sur le passage de la reine Louise qui s'en alloit à Moulins, et il demeura trois jours à Orléans avec elle. De ce même temps le cardinal Albert d'Autriche passa à Orléans, qui y fit la révérence au Roi.

Sur la fin de l'automne le Roi vint à Monceaux, d'où je pris congé de lui pour aller en Lorraine traiter avec son altesse, afin qu'il me délivrât de la caution que feu mon père étoit pour lui, de cent cinquante mille écus qu'il avoit empruntés pour le mariage de madame la grande duchesse sa fille, de laquelle réponse l'on m'inquiétoit à Paris. Je demeurai six semaines en Lorraine, plutôt pour l'amour que je portois à mademoiselle de Bourbonne que pour cette autre affaire. Enfin je revins la veille des Rois de l'année 1600.

M. le duc de Savoie étant quelques jours auparavant arrivé près du Roi, qui étoit ce soir-là en un grand festin chez M. de Nemours, où le bal se tint ensuite, je lui fus faire la révérence, et puis il me présenta au duc de Savoie, lui disant beaucoup de bien de moi. Ce soir même vint la nouvelle de la retraite de Canisse, laquelle le Roi loua infiniment, et l'action de M. de Mercœur. Et M. le comte de Soissons ayant dit là-dessus qu'il s'étonnoit que M. de Mercœur l'eût faite, car il ne l'estimoit pas capitaine, le Roi lui repartit ainsi : « Et qu'en diriez-vous s'il ne vous eût pas pris prisonnier, et défait votre frère ? » Trois jours après, messieurs d'Auvergne et de Biron dansèrent le ballet des Turcs, et autant après messieurs de Montpensier, de Guise et Le Grand dansèrent celui des Amoureux, duquel j'étois. M. le comte d'Auvergne et quelques-uns de nous dansèrent à l'improviste celui des Lavandières, et peu après celui des Nymphes; finalement M. de Nemours dansa celui des docteurs Gratiens; nous fîmes aussi quelques fêtes à cheval.

Je fus cet hiver-là chez M. de Santin, et puis je devins amoureux de La Raucire; le Roi le devint aussi de madame de Boinville et de mademoiselle Clin.

M. de Savoie partit sur la mi-carême. Le Roi le fut conduire à une lieue de Paris, et s'en alla faire ses pâques à Fontainebleau, où peu après se fit la conférence en la salle des Etuves, sur la vérification des articles du livre de M. du Plessis-Mornay contre la messe, où je me trouvai. M. de Vaudemont l'y vint trouver. Je m'en allai voir ma mère en Lorraine, où je ne demeurai que huit jours. Puis le Roi étant venu faire ses adieux aux princesses à Paris, son démariement étant fait avec la reine Marguerite, et son mariage conclu avec la princesse Marie de Médicis, il s'achemina à Lyon en poste, ayant envoyé devant la cour l'attendre à Moulins, où il séjourna quinze jours auprès de la reine Louise, à cause, principalement, de La Bourdaisière qu'il aimoit. Enfin nous arrivâmes à Lyon, où le Roi séjourna trois mois, attendant l'effet du traité qu'il avoit fait avec M. le duc de Savoie pour la restitution du marquisat de Saluces. Enfin il s'achemina à Grenoble, où il arriva le 14 d'août. J'en partis le jour même pour me trouver à la prise de Montmélian, que M. de Créqui pétarda d'un côté avec son régiment, et M. de Morgues de l'autre avec quelques compagnies des gardes.

J'étois avec mon cousin de Créqui, lequel fut plus heureux que Morgues, parce qu'il fit ouverture avec son pétard pour entrer en la ville, et l'autre ne fit qu'un trou fort petit, de sorte que nos gens furent rompre la porte par laquelle

les gardes devoient entrer; mais nous fîmes barricade contre le château, qui nous tira force canonnades.

Il y eut quelque désordre entre les troupes que menoit Morgues et M. de Créqui, sur un des chevau-légers du Roi qui fut tué par un gentilhomme du Dauphiné, nommé Pilon, le prenant pour un ennemi. M. de Créqui ayant apaisé la rumeur, il voulut faire remettre l'épée au fourreau à un des chevau-légers, nommé Bellesuns, Béarnais, lequel lui dit qu'il tirât lui-même la sienne; ce qui renouvela la noise, qui fut enfin apaisée par la prudence de M. de Créqui.

J'y demeurai tout le lendemain, et la nuit aussi, pendant laquelle nous allâmes donner une alarme à ceux du château sur le bord de leur fossé. Il nous tirèrent extrêmement de canonnades et de coups de mousquet; et comme les autres se furent retirés par dessous la barricade par où ils étoient entrés, j'en perdis la piste; de sorte que je fus plus d'une heure à la merci du feu du château à vingt pas du fossé. Enfin M. de Créqui, en peine de moi, envoya un sergent me chercher, que je fus bien aise de trouver, et plus encore le trou de la sortie.

Je m'en revins le soir d'après trouver M. de Grillon, qui menoit le régiment des gardes à Chambéry, où la nuit même nous gagnâmes les faubourgs, et perçant les maisons vînmes jusque contre la porte de la ville. Le Roi vint le lendemain matin, et ayant fait sommer la ville, M. de Jacob, qui en étoit gouverneur, vint parler dessus la muraille à M. de Villeroi, avec lequel il capitula que, si dans trois jours il n'étoit secouru, il rendroit au Roi la ville et le château de Chambéry, et que cependant le Roi pourroit s'approcher jusque sur les fossés, et y planter même ses batteries. Le Roi n'avoit que son seul régiment des gardes, qui n'étoit pas de mille cinq cents hommes, trois compagnies suisses avec le régiment de Créqui, et quelque quatre cents chevaux; et il falloit assiéger Chambéry et Montmélian tout à la fois, et s'opposer aux ennemis, et si mauvais équipage de l'artillerie, qu'aux quatre canons qu'il avoit tirés du fort Barraux, il commit Vignolles, Thermes, Contenant et moi, commissaires pour en exécuter chacun un, ce que nous fîmes à l'envi l'un de l'autre; mais ce fut en vain, car le jour venu le Roi entra à Chambéry. Le lendemain à la pointe du jour, M. Lesdiguières, que le Roi avoit fait lieutenant-général en son armée, partit avec tout ce qu'il put emmener de forces, et tous nous autres volontaires, qui étions avec le Roi au nombre de dix ou douze; et, passant à la merci des canonnades de Montmélian et de Miolans, vînmes repaître à Saint-Pierre d'Albigny, puis attaquer une escarmouche à Conflans, et passer plus d'une lieue au delà, pensant y trouver Albigny logé avec les troupes de M. de Savoie; mais il en étoit parti le matin; de sorte qu'il nous fallut retourner à Saint-Pierre d'Albigny, où nous ne pûmes arriver qu'à trois heures après minuit, ayant été vingt-quatre heures à cheval par un chaud excessif.

Le lendemain M. Lesdiguières fit sommer Miolans qui se rendit, et ne voulut point investir ce jour-là Conflans, tant pour la traite du jour précédent, que parce que c'étoit la fête de Saint-Barthélemy, jour funeste à ceux de la religion. Mais le lendemain matin il s'y achemina avec trois compagnies du régiment des gardes, et sept de celui de Créqui. Les gardes avoient l'avant-garde, et se hâtèrent de devancer le régiment de Créqui, comme ils firent, et firent leurs approches par le bas de la place dans le faubourg, que ceux de la ville avoient brûlé deux jours auparavant, lorsque nous parûmes devant la ville; mais peu après s'y être logés, étant vus et battus par derrière d'une maison plate, où il y avoit quarante mousquetaires, à la première sortie que firent ceux de Conflans, un quart-d'heure après ils rembarrèrent les gardes jusques au bas de la montagne. Alors parut le régiment de Créqui, qui vint prendre avec eux le premier logement. Ceux des gardes au dîner de M. Lesdiguières vinrent demander un des canons destinés pour battre la place, afin de forcer cette maison plate qui leur incommodoit si fort leur logement. Alors M. de Créqui, qui étoit piqué de ce que ceux des gardes ne l'avoient point attendu pour donner à leur gauche à leur investissement, offrit à M. Lesdiguières de la prendre sans canon, qui le prit au mot; et l'après-dînée M. Lesdiguières s'en vint de l'autre côté de l'Isère, vis-à-vis de l'autre maison, pour en voir l'ébattement.

Un pétardier, nommé Bourquet, attacha un pétard à la porte, qui fit plus de bruit que de mal; mais il y avoit une grange tenante à la maison, que l'on sapa, et puis on y mit le feu, qui les contraignit de se rendre à miséricorde: et M. de Créqui les emmena tous liés à M. Lesdiguières, qui puis après alla par en haut, lui sixième (dont j'étois l'un), reconnoître le lieu de sa batterie; et étant sur le haut, un des capitaines du régiment de Créqui, qui étoit un de ses six, nommé La Couronne, parlant avec moi, reçut une mousquetade de la ville, qui lui rompit la cuisse.

M. Lesdiguières nous montra où il feroit sa batterie, que nous tenions un lieu inaccessible

pour le canon ; mais il nous dit : « Demain à dix heures mes deux canons seront montés, si je puis gagner ce soir quarante écus à M. de Bassompierre, pour en donner vingt aux Suisses et vingt aux Français qui les monteront. » Ce qu'il fit, ayant premièrement fait monter ses canons, munitions, gabions et plate-formes au pied de la montagne, si droite qu'à peine un homme y pouvoit monter à pied, et fit creuser des loges pour tenir ceux qui serviroient à garder les canons, qui étoient comme des marches où ils se pouvoient tenir, et mit en montant cinquante Suisses d'un côté, et cinquante Français de l'autre côté, avec des câbles, et alloit d'espace en espace, en montant, faire faire des relais pour reposer le canon, et donner loisir aux Français et aux Suisses de remonter aux marches plus hautes. Et ainsi ayant premièrement fait guinder les gabions, puis les plate-formes, les munitions et les affûts, finalement monta les canons avec une diligence incroyable, et dont nous n'avions encore vu en France l'expérience. La batterie fut prête à onze heures, et on commença à battre le derrière du château qui est au haut de la ville, contre l'attente des assiégés, qui ne se fussent jamais doutés que l'on les eût pris par là.

Le Roi arriva à la batterie sur les deux heures après midi, comme nous nous étions préparés pour aller à l'assaut; ce qu'il ne voulut permettre, et envoya quérir par Perme, exempt de ses gardes, huit ou dix volontaires qui étoient prêts à donner, et en même temps ceux de la ville firent une chamade pour se rendre; et sortirent deux heures après, avec honorable capitulation, mille trente soldats, commandés par le marquis de Versoy et le baron de Vateville, et nous n'étions pas tant à les assiéger.

Le Roi partit le lendemain, et vint coucher à Saint-Pierre d'Albigny. Le jour d'après il dîna au château de Miolans. Il trouva dedans cinq prisonniers que le duc de Savoie y détenoit depuis très-long-temps, qui ne pouvoient endurer la clarté du jour en sortant. Il donna la liberté à quatre, et le cinquième ayant été reconnu pour avoir fait de grandes méchancetés en France, il fut envoyé à Lyon, où peu de jours après il fut mis sur une roue. De là le Roi vint coucher à Chamoux, pour faire le siége de Charbonnières, que M. de Grillon avoit déjà investi. M. de Sully y amena force canons, qu'il fit guinder à l'exemple de M. de Lesdiguières, et le même jour qu'il fut en batterie le château se rendit. Nous fûmes douze jours à ce siége, au bout desquels, et après la prise de Charbonnières, le Roi s'en alla à Grenoble.

Je m'en voulus aller avec M. de Lesdiguières en la ville de Maurienne qu'il alloit conquérir, mais le Roi me commanda de le suivre. Il vint coucher à La Rochette, et le lendemain dîner à Grenoble, d'où ayant su que madame de Verneuil arrivoit à Saint-André de la Côte, il partit pour s'y en aller, et me fit prêter un des chevaux de son écurie pour le suivre. Je fis cette traite au trot, dont j'étois si las qu'à l'arrivée je n'en pouvois plus. A l'abord, le Roi et madame de Verneuil se brouillèrent, de sorte que le Roi s'en voulut retourner de colère, et me dit : « Bassompierre, que l'on fasse seller nos chevaux. » Je lui dis que je dirois bien que l'on sellât le sien, mais que, quant au mien, je me déclarois du parti de madame de Verneuil pour demeurer avec elle; et à même temps je fis tant d'allées et venues pour accorder deux personnes qui en avoient bonne envie, que j'y mis la paix, et couchâmes à Saint-André; et le lendemain le Roi s'en retourna à Grenoble, et y mena madame de Verneuil, où il demeura sept ou huit jours : puis s'en revint à Chambéry, où il ne séjourna guères qu'il ne s'en allât à Aix, puis à Annecy, où M. de Nemours le reçut fort bien. Il y demeura trois jours, pendant lesquels M. de Biron le vint trouver, et quitta pour cet effet le siége de Bourg. Nous allâmes cependant visiter Genève, où nous vîmes Théodore de Bèze.

Le Roi partant d'Annecy vint coucher à Faverges, qui fut brûlé en partie la même nuit par l'inadvertance de la cuisine de la bouche où le feu se prit. De Faverges le Roi alla à Beaufort, le lendemain vint dîner au-dessus du Col-de-Cornette, qu'il voulut reconnoître comme une des avenues par lesquelles le duc de Savoie pouvoit rentrer en son pays. Il s'en revint coucher à Beaufort, et le lendemain à Saint-Pierre d'Albigny, et le jour d'après, passant par les batteries de Montmélian, il s'en revint à Chambéry; mais il logea en un autre logis que le sien, qu'il avoit quitté pour le donner à M. le légat qui approchoit. C'étoit le cardinal Aldobrandin, neveu du pape Clément VIII, lors séant.

Cependant l'armée du Roi croissoit infiniment, et tous les princes et seigneurs de France y venoient à l'envi. Les batteries commencèrent à tirer contre Montmélian; mais après les premiers jours elles cessèrent, parce que le comte de Brandis, qui en étoit gouverneur, parlementa, et enfin traita que, si dans un mois la place n'étoit secourue, qu'il la rendroit au Roi. Alors M. le légat arriva à Chambéry, qui y fut reçu magnifiquement, et, en passant proche de Montmélian, on mit l'armée en bataille, qui faisoit montre générale ce jour-là.

Le Roi, à même temps, s'en alla à Moutiers,

parce que le duc de Savoie avoit regagné toute cette vallée de Saint-Maurice, qui est depuis le petit Saint-Bernard jusques au Pas-de-Cel, qui étoit gardé par les régiments de Navarre et de Chambord. Le Roi y vint, et y fit attaquer une grande escarmouche, où il fut toujours pour commander, et nous faire retirer à la merci d'infinies mousquetades qui lui furent tirées. Il s'en retourna coucher à Moutiers, et de là vint à Chambéry par Montmélian qui lors lui fut livré suivant la capitulation précédente. Il y trouva M. le légat, avec lequel il eut diverses conférences sans rien résoudre. Madame de Verneuil s'en retourna en France, et le Roi alla assiéger le fort Sainte-Catherine; et, après qu'il l'eut pris, il le remit entre les mains de ceux de Genève, qui le rasèrent dès l'heure même; dont le légat fut tellement offensé, qu'il s'en vouloit retourner tout court, et on eut grande peine à le retenir. Enfin, le Roi revint sur la fin de l'année 1600 à Lyon, où il trouva la Reine qui avoit déjà fait son entrée; et le même soir consomma son mariage. Puis, quelques jours après, le légat étant arrivé, il l'épousa en face de l'Eglise. Peu de jours après le Roi conclut la paix entre M. le duc de Savoie et lui, au gré du légat, duquel il se licencia, et partit une nuit en poste de Lyon pour s'en revenir à Paris; et, s'étant embarqué sur l'eau à Roanne, il vint descendre à Briare, ayant appris par les chemins la mort de la reine Louise. De Briare il vint coucher à Fontainebleau, et le lendemain dîna à Villeneuve, et, passant la Seine au bac des Tuileries, s'en alla coucher à Verneuil, n'ayant que quatre personnes avec lui, dont j'en étois un. Nous demeurâmes trois jours à Verneuil, puis vînmes à Paris. Le Roi logea chez Monglas, au prieuré de Saint-Nicolas-du-Louvre, où il eut toujours les dames à souper qu'il envoya convier, et cinq ou six princes ou de nous qui étions venus avec lui.

Enfin la Reine arriva à Nemours, et le Roi, courant à soixante chevaux de poste, l'y alla trouver, et la mena à Fontainebleau, où ayant demeuré cinq ou six jours elle arriva à Paris, logée chez Gondy. Le même soir, le Roi lui présenta madame de Verneuil, à qui elle fit bonne chère. Nous allâmes enfin loger chez Zamet, parce que le Louvre n'étoit pas encore apprêté. Enfin la Reine y vint loger, et le lendemain elle s'habilla à la française, prenant le deuil de la reine Louise. Nous dansâmes quelques ballets, et courûmes en champ ouvert sur le Pont-au-Change. Au carême-prenant, je pris congé du Roi pour aller en Lorraine voir ma mère malade, où je demeurai près de trois mois, et revins comme madame de Bar et son altesse son beau-père vinrent en France voir le Roi, qui vint au-devant d'eux à Monceaux, qu'il avoit peu de jours auparavant donné à la Reine, qui fit de grands festins à sa belle-sœur et à M. de Lorraine. Ce fut là où j'ouïs un concert où le Roi me fit demeurer, de peur que je m'en allasse à Paris, parce que je lui gagnois son argent. Il demanda s'il donneroit quelque chose à madame de Verneuil pour la marier à un prince qu'elle disoit la vouloir épouser si elle avoit encore cent mille écus. M. de Bellièvre dit : « Sire, je suis d'avis que vous donniez cent mille beaux écus à cette demoiselle pour lui trouver un bon parti. » Et comme M. de Sully eut répondu qu'il étoit bien aisé de nommer cent mille beaux écus, mais difficile de les trouver, sans le regarder le chancelier répliqua : « Sire, je suis d'avis que vous preniez deux cent mille beaux écus, et les donniez à cette belle demoiselle, et trois cent mille et tout, si à moins ne se peut, et c'est mon avis. » Le Roi se repentit depuis de n'avoir suivi et cru ce conseil.

De là le Roi alla à Verneuil, d'où il partit à l'improviste pour aller en poste à Calais. Il me renvoya de Verneuil trouver la Reine et sa sœur, et son altesse de Lorraine, pour leur faire compliment de sa part. Je retournai le trouver à Calais, et pris congé de lui pour aller au siége d'Ostende; et, quelque temps après, étant venu un soir trouver le Roi à Calais, je trouvai M. de Biron prêt pour s'en aller en Angleterre, qui me débaucha pour l'y accompagner. Nous ne trouvâmes point la Reine à Londres (elle étoit en progrès à quarante lieues de Londres, en une vigne nommée Bassin), d'où l'on vint prendre M. de Biron pour le mener à Bassin. Il fut fort honorablement reçu de la Reine, qui lui témoigna beaucoup d'estime. Elle vint le lendemain à la chasse avec plus de cinquante dames sur des haquenées, près du château de la Vigne, et envoya dire à M. de Biron qu'il vînt à la chasse.

Le lendemain, il prit congé de la Reine et s'en revint à Londres, où après y avoir séjourné trois jours, il retourna passer la mer, qui le porta à Boulogne, et fûmes contraints de prendre terre au port Saint-Jean, et d'arriver à minuit à Boulogne; auquel lieu nous arriva la nouvelle de la naissance de M. le Dauphin, qui naquit le jour Saint-Côme, 27 septembre. Nous nous en revînmes en poste trouver le Roi à Fontainebleau, où il demeura jusques à ce que la Reine fût relevée de couche, et puis s'en revint à Paris, d'où Madame, sa sœur, et M. de Lorraine, prirent congé de lui pour retourner en leur pays. Peu de jours après fut la brouillerie de madame de Verneuil avec le Roi, causée sur ce que madame de Villars donna au Roi des lettres qu'elle avoit

écrites au prince de Joinville, et il les lui avoit baillées. L'affaire se raccommoda sur ce que M. le duc d'Aiguillon amena au Roi un clerc de Bigot, qui confessa avoir contrefait ces lettres, et le prince de Joinville fut banni. J'allai peu de jours après voir ma mère en Lorraine, et m'en revins pour le carême-prenant de l'année 1602, auquel les Suisses vinrent jurer le renouvellement de l'alliance. Créqui se battit contre Chambaret. La Bourdaisière se maria au vicomte d'Estauges. Nous dansâmes le ballet des Saisons et quelques autres. Le Roi alla en carême à Fontainebleau, auquel lieu Lafin le vint trouver à la mi-carême, et lui donna les traités de M. de Biron avec l'Espagne et Savoie. Le Roi s'en alla vers Pâques à Blois, puis à Tours, et de là à Poitiers, pour donner ordre aux affaires de Poitou. De là nous vînmes passer la Fête-Dieu à Blois, puis à Orléans, où le comte d'Auvergne vint trouver le Roi; de là à Fontainebleau, où M. de Biron vint. Un matin le Roi le pressa longuement, au jardin des Pins, de lui dire ce qui étoit de ses pratiques, et qu'il lui pardonneroit; il en fit de même l'après-dînée, le soir et le lendemain encore, et sur le soir le Roi donna l'ordre pour le prendre, ce qui fut fait en sortant du cabinet du Roi, en la chambre Saint-Louis. Vitry l'arrêta; j'étois dans la chambre, retiré à la fenêtre avec messieurs de Montbazon, Monglas et La Guesle. Nous nous approchâmes, et lors il dit à M. de Montbazon qu'il allât, de sa part, supplier le Roi que l'on ne lui ôtât point son épée; et puis nous dit : « Quel traitement, messieurs, à un homme qui a servi comme moi ! » M. de Montbazon lui vint dire que le Roi vouloit qu'il rendît son épée. Il se la laissa ôter: lors on le mena avec six gardes à la chambre en ovale, et en même temps le Roi dit au comte d'Auvergne qu'il passât au petit cabinet de Loménie, et dit à M. Le Grand, M. du Maine et moi, que nous demeurassions auprès de lui. A quelque temps de là, il nous envoya relever par Thermes, Grammont et Monglas, et lors fit lire les lettres que Lafin lui avoit données, écrites de la main de M. de Biron, par lesquelles tout apparoissoit de sa conspiration. Nous nous retirâmes au jour, et le lendemain matin ils furent menés tous deux au-dessus de la chambre de M. Le Grand, et à une autre chambre proche de là, séparément. Puis, le soir, ils s'embarquèrent sur la rivière à Valvin, et furent menés par eau descendre à l'Arsenal, d'où on les mena à la Bastille. Le Roi arriva le même jour à Paris. Le lendemain qu'ils furent arrivés, le Roi remit l'affaire de M. de Biron au parlement, qui prit pour ses commissaires messieurs de Fleury et de Turin, conseillers à la grand'chambre, qui assistèrent M. le chancelier de Bellièvre et M. le premier président de Harlay à instruire le procès. Le Roi, cependant, s'alla tenir à Saint-Maur-des-Fossés et le parlement fit appeler les pairs de France pour intervenir au jugement de M. de Biron, lequel, après l'instruction parfaite de son procès, fut mené par eau au Palais par M. de Montigny, gouverneur de Paris, avec quelques compagnies des gardes, où il fut ouï sur la sellette, les chambres assemblées; et le lendemain les voix furent recueillies; et M. de Biron condamné à avoir la tête tranchée en Grève, et ses biens confisqués. Ses parents et amis se jetèrent, pendant sa prison, plusieurs fois aux pieds du Roi pour lui demander miséricorde, et Sa Majesté leur répondit humainement qu'il avoit pareil regret à son malheur, et qu'il l'aimoit, mais qu'il devoit aimer davantage le bien de sa couronne, qui l'obligeoit à faire servir d'exemple celui qui, ayant reçu plus de grâces, avoit plus grièvement failli, et qu'il avoit de bons juges et légitimes, auxquels il en laissoit le jugement. Enfin, le 31 de juillet, il fut exécuté en la cour de la Bastille, et fut plus agité et transporté en cette dernière action que l'on n'eût cru. Il fut le soir même enterré à Saint-Paul, à l'entrée du chœur de l'église, où tout le monde lui alla jeter de l'eau bénite.

Nous passâmes quelque partie de l'été à Saint-Germain; puis le Roi, passant par Paris pour aller à Fontainebleau, pardonna au comte d'Auvergne et le mit en liberté. La Reine accoucha de sa première fille, maintenant reine d'Espagne, le 22 de novembre, à Fontainebleau, en la même chambre en ovale où M. le Dauphin étoit né.

Nous revînmes à Paris sur l'hiver. Nous fîmes un carrousel et plusieurs ballets. Sobole se barricada à Metz contre M. d'Epernon. Le Roi y alla, tira Sobole, et y mit Arquien en sa place. Madame, sœur du Roi, vint trouver Leurs Majestés à Metz, puis M. le duc de Lorraine, et le duc et la duchesse de Deux-Ponts. Et le lendemain de Pâques, le Roi fut coucher à Nomeny, et le jour d'après il arriva à Nancy, où il fut reçu avec tout l'apparat et magnificence imaginable. Madame y dansa un ballet, et, après que le Roi eut demeuré huit jours à Nancy, il s'en retourna à Fontainebleau, où il fit une diète et moi aussi. Il eut une rétention d'urine la veille de la Pentecôte, qui le mit en peine, mais il en fut tôt délivré. Saint-Luc épousa ma sœur aînée au mois de juillet de cette année-là, et le Roi fut à Saint-Germain, Thermes, Nanteuil, Villers-Coterets et Soissons; puis, étant retournés à Paris, je pris congé de lui pour m'en aller en

Hongrie. Mes parens allemands, qui avoient vu tous mes parens entièrement adonnés aux armes, souffroient impatiemment que je passasse ma vie dans l'oisiveté que la paix de France nous causoit; et bien que j'eusse été à la conquête du Roi en Savoie, et au siége d'Ostende, ils me pressoient continuellement de quitter la cour de France, et me jeter dans les guerres de Hongrie; et, pour cet effet, me procurèrent le régiment de trois mille hommes de pied que le cercle de Bavière devoit fournir l'année 1603. Je refusai cette charge cette année-là, n'étant pas à propos que, sans avoir aucune connoissance du pays, j'y allasse de plein saut y commander trois mille hommes; mais bien je me résolus d'y aller volontaire, avec le meilleur équipage que je pourrois, et, pour cet effet, je m'apprêtai le mieux qu'il me fut possible; et ayant envoyé mon train m'attendre à Ulm, pour y apprêter un bateau de colonel, et se fournir de tout ce qui seroit nécessaire, je partis le 18 pour aller à Nancy, où je demeurai jusques au 22; et ayant eu des carrosses de relais, je vins coucher à Sarbourg. Le 23, je vins dîner à Saverne chez M. le doyen François de Creange, et coucher à Strasbourg. J'y demeurai un jour pour faire changer en ducats l'argent que j'avois avec moi, et dans un carrosse de louage j'en partis le 29, et arrivai le 30 à Ulm. J'y demeurai le 31, et vis l'arsenal de la ville, qui est bien beau, et m'embarquai le lendemain sur le Danube, avec tout mon équipage, dans deux grands bateaux. J'arrivai le 3 d'après, le matin, à Neubourg, où le duc, père de celui d'à présent, m'envoya enlever et m'emmener dans son château, où je fus extrêmement bien reçu. Il me retint tout le jour, et le soir il me fit festin aussi beau qu'il se peut. Je pris congé de lui pour partir le lendemain matin, que je vins dîner à Ingolstadt, passant par Ratisbonne et par Lintz; j'arrivai à Vienne en Autriche le 9 de septembre, où je trouvai messieurs le prince de Joinville, le rhingrave, Frédéric Guntrat et autres, qui me vinrent trouver aussitôt que je fus arrivé, et vinrent souper chez moi. Le lendemain, je me trouvai bien en peine, lorsque je sus que celui qui commandoit cette année-là les armées de l'Empereur en Hongrie, étoit le Rosworm, mon ennemi capital, parce qu'étant autrefois lieutenant des gardes de mon père à la ligue, lorsque Swartzenbourg en étoit capitaine, et puis ensuite aux troubles de la France étant devenu capitaine, il tua assez mal le lieutenant, nommé Petoncourt, brave gentilhomme; et ayant été envoyé pour garder Le Blancmenil par mon père, étant, pendant son séjour, devenu amoureux d'une jeune demoiselle qui étoit réfugiée au Blancmenil avec sa mère, il l'enleva sous l'espérance de l'épouser; et, en ayant joui quelque temps, il en fit jouir plusieurs autres, et puis la renvoya. Ce qui étant venu à la connoissance de feu mon père, il tâcha de le faire attraper; mais lui, avec une douzaine des gardes de feu mon père, rôdoit la campagne, et étant venu proche d'Amiens, logea en une maison du mayeur, proche de la ville, en laquelle le feu se prit, et le mayeur ayant fait sortir quelques gens pour éteindre le feu, trouvèrent Rosworm, qu'ils prirent, dont mon père étant averti le mit au prévôt pour lui faire trancher la tête. Ce qui auroit été exécuté si M. de Vitry, mestre de camp de la cavalerie légère, à qui il avoit connoissance, et lui avoit fait quelque service, ne lui eût donné moyen de se sauver. Depuis ce temps-là, comme il étoit brave homme et avoit suivi les armées, il étoit parvenu à cette grande charge, et s'étoit de telle sorte déclaré notre ennemi, que l'on eut quelques avis qu'il nous avoit voulu faire assassiner à Ingolstadt. De quoi feu mon père ayant fait plainte au duc de Bavière, qui lui avoit voulu donner la conduite de son régiment, il lui en ôta cette année la commission, ce qui l'anima d'autant plus contre mondit père. Toutes ces raisons étoient suffisantes pour me faire appréhender de me mettre en lieu où il eût toute puissance, et moi dénué d'assistance et d'amis. C'est pourquoi le soir, après souper, je communiquai ce doute à mon cousin le rhingrave, qui entra dans mon sentiment, et me déconseilla d'aller à l'armée, si je n'avois de bonnes précautions précédentes, et qu'il étoit d'avis que je m'en allasse en Transylvanie, sous le général George Basta, ami de feu mon père, et homme de grande réputation pour les armes. Nous en demeurâmes là pour ce soir, et le lendemain me mena faire la révérence à l'archiduc Ferdinand, depuis Empereur, lequel me fit grand accueil. Ce même matin, vint aussi à l'audience le docteur Petz, un des principaux conseillers de l'empereur Rodolphe, arrivé le soir auparavant à Vienne, où l'Empereur l'avoit envoyé pour conférer des affaires avec l'archiduc son cousin, lequel étoit ami du rhingrave, qui me le fit aussi saluer. Et comme il étoit homme libre, il dit au rhingrave que s'il lui vouloit donner à dîner ce jour-là, il lui feroit plaisir, parce qu'autrement il iroit dîner tout seul à l'hôtellerie. Le rhingrave lui dit qu'il le mèneroit dîner chez un autre lui-même, qui étoit moi, son cousin et son frère, et je l'en priai instamment; ce qu'il accepta à tel si que le lendemain nous viendrions dîner avec lui, car son train arrivoit le jour même.

Or, ce docteur n'aimoit pas le Rosworm; et le rhingrave lui ayant dit l'état où j'étois avec lui, après le dîner, lui et moi étant à moitié ivres, il m'en parla et me dit que je me devois soigneusement garder de Rosworm, qui étoit le plus méchant de tous les hommes, et qu'il m'offroit l'assistance du colonel Petz, son frère, qui avoit trois mille lansquenets en l'armée; que le rhingrave, mon cousin, y avoit six cents chevaux français, qu'il commandoit conjointement, et que je cherchasse encore en l'armée quelque support; que, de son côté, il tâcheroit de m'y en trouver, et qu'il s'offroit d'être entièrement mon ami; dont je le remerciai avec des paroles plus exquises que je pus. Sur cela nous nous séparâmes, avec promesse d'aller le lendemain dîner chez lui; il en pria aussi messieurs le prince de Joinville et Guntrat, qui avoient dîné avec lui chez moi. Je dis au rhingrave ce que le docteur Petz m'avoit dit de Rosworm, et il fut bien aise que ledit docteur se fût déclaré pour moi, et son frère aussi, car ils n'aimoient pas Rosworm. Le lendemain nous vînmes en l'hôtellerie où le docteur Petz nous devoit traiter, où nous trouvâmes le colonel Sigfrid Collowitz (1), qui étoit arrivé le soir de l'armée, et dîna avec nous.

Pendant le dîner, Collowitz et moi fîmes *brouderschaft* avec grandes protestations d'amitié, et après dîner le docteur Petz lui conta, en ma présence, ce qui étoit de Rosworm et de moi, et que puisque nous étions frères, qu'il falloit qu'il me maintînt en l'armée, et empêchât que le Rosworm ne me fît déplaisir. Ce qu'il me promit et jura de faire de tout son pouvoir, qui n'étoit pas si petit, qu'il avoit neuf mille chevaux allemands du régiment d'Autriche qu'il commandoit, outre douze cents Hongrois dont il étoit colonel, et que son frère Ferdinand de Collowitz avoit quinze cents chevaux; qu'au reste le Rosworm étoit haï en l'armée, et qu'il ne sauroit rien entreprendre ouvertement, car ce seroit une méchanceté très-manifeste, et que, pour le reste, je viendrois loger en son quartier, où il empêcheroit bien toute sorte de supercherie; qu'il retourneroit le lendemain à l'armée, qu'il lui diroit qu'il m'avoit vu à Vienne, et qu'il pressentiroit s'il avoit pour agréable que je vinsse; qu'au pis-aller il me tiendroit en son quartier des Hongrois, et que nous ne nous soucierions pas de lui. Le landgrave de Hesse-Darmstadt étoit arrivé depuis peu à Vienne pour aller à l'armée, et avoit été prié par le docteur Petz à ce même festin, pendant lequel ledit docteur dit qu'il avoit le jour auparavant dîné chez moi à la française, et qu'il n'avoit jamais fait meilleure chère, et qu'il falloit que le lendemain j'en donnasse à la compagnie, qui me promirent d'y venir, et le Collowitz de retarder son partement jusques après dîner pour être de la partie. Ils y vinrent tous, et je leur fis bonne chère. Après dîner Collowitz partit, bien intentionné pour moi, auquel je priai de plus de parler au comte Frédéric de Salms, et à son frère le comte Casimir, chanoine de Strasbourg, dont le premier étoit colonel de mille chevaux, et le deuxième de cinq cents arquebusiers reîtres, comme aussi de Mesbourg, qui étoient tous trois mes parens, et le rhingrave lui écrivit aussi pour moi.

Je demeurai à Vienne jusques au 21 septembre, tant pour m'y pourvoir de tentes, chevaux et autres ustensiles nécessaires à l'armée, où il faut tout porter parce que l'on campe, que pour attendre M. de Joinville qui m'avoit prié de le mener dans mes bateaux, étant venu sans équipage. Nous partîmes donc ensemble ce jour-là, et vînmes coucher à quatre lieues de Vienne, où nous nous étions embarqués assez tard.

Le lendemain 22, nous vînmes coucher à Presbourg, autrement Posonia, ville capitale de la Hongrie, que possède maintenant l'Empereur. Là nous trouvâmes le colonel Germanico Strasoldo, qui menoit trois mille Italiens à l'armée; son lieutenant-colonel étoit Alexandre Rodolphe; et alloient quant et lui en ce voyage, volontaires, les seigneurs Mario et Pompeo Frangipani, le marquis Martinengue et le marquis Avogaro. Ils vinrent trouver M. le prince de Joinville, et lui firent tous cinq la révérence avec beaucoup d'offres d'amitié, et à moi aussi; disant que nous devions être amis ensemble, puisque nous étions tous étrangers: ce que nous leur promîmes de notre part.

Le 23 nous navigâmes tout le jour, et sur le soir il nous prit envie de nous arrêter au gîte en une île déserte, et y faire tendre nos tentes pour voir si rien n'y manquoit; mais nous trouvâmes la nuit une telle quantité de moucherons qui nous gâtèrent le visage de telle sorte, qu'outre que nous en fûmes toute la nuit inquiétés outre mesure, le lendemain nous n'étions pas reconnoissables, tant nous avions nos visages enflés.

Le 24 nous fûmes coucher à Gomara, où le gouverneur de la forteresse, nommé Jean de Mulard, nous vint trouver pour nous prier de venir loger chez lui, dont nous nous excusâmes sur notre embarquement que nous voulions faire de grand matin.

Il envoya le soir un esturgeon à M. le prince de Joinville, et à moi un autre, et nous manda

(1) Suivant l'édition de 1692, *Collonitz*.

qu'il espéroit nous voir le lendemain à Strigonie, parce que l'évêque d'Agria et le seigneur Esterhazi, députés de l'Empereur pour traiter la paix avec le comte d'Alstein et lui, venoient d'arriver, qui s'en alloient à Strigonie, où devoit être la conférence.

Nous partîmes de Gomara le 25 de bon matin pour tâcher de passer Strigonie, et éviter la rencontre de ces députés; mais le comte d'Alstein nous vint quérir, et nous amena des chevaux pour monter à la forteresse.

Il fit à M. le prince de Joinville et à moi un beau festin à souper, où nous bûmes médiocrement; mais, de malheur, les députés susdits étant venus sur la fin du souper, on fit resservir de nouveau, et fûmes jusques à minuit à table, où nous nous enivrâmes tellement que nous perdîmes toute connoissance. On nous ramena dans nos bateaux, d'où nous partîmes le lendemain 26 pour aller coucher à Vats. Nous eûmes la nuit quelques alarmes des Turcs, ou pour mieux dire des Hongrois, qui feignoient être Turcs pour venir piller : ce qui nous fit passer la nuit dans nos bateaux; et, le 27, nous passâmes auprès de l'île de Vats, gardée par quinze cents lansquenets, sous la garde du colonel Ferdinand de Collowitz, lequel nous attendoit à dîner dans son bateau, et nous traita fort bien, en ayant eu ordre du colonel Sigfrid de Collowitz, duquel j'ai parlé ci-dessus.

Peu après que nous fûmes dans son bateau, il me retira en sa chambre, où il me donna une lettre de son frère, en créance sur lui, par laquelle il me mandoit que je pouvois, en assurance, venir saluer le général Rosworm en la compagnie de M. le prince de Joinville; que M. de Tilly, qui, cette année-là, étoit sergent-major de cavalerie et infanterie de l'armée, lequel avoit été autrefois au quartier de feu mon père, et qui m'affectionnoit fort, lui avoit dit que le général lui avoit assuré qu'il ne me vouloit point de mal en mon particulier; mais aussi il ne vouloit point avoir de privauté avec moi, et que je le pourrois saluer en ladite compagnie, et puis ne le guère pratiquer.

Il me dit, de plus, que plus de la moitié de l'armée s'opposeroit à lui s'il me vouloit faire quelque violence ou mauvais traitement, et que les deux comtes de Hollac, celui de Salms, le rhingrave, et les colonels de Mesbourg, de Petz, de Strasoldo et lui, tous ensemble, étoient plus puissans que le général; qu'au reste j'envoyasse mes tentes en son quartier des Hongrois, qui avoient l'avant-garde, et que j'y aurois autant de pouvoir que lui.

Cette nouvelle me réjouit fort, car j'étois en peine de mon abord avec Rosworm, et en peine aussi, si je ne le voyois point, qu'il ne me voulût point souffrir à l'armée, où nous arrivâmes sur les trois heures après midi du même jour. Et après que M. le prince de Joinville eut salué le Rosworm au devant de sa tente, je le saluai aussi, et lui moi, puis M. de Tilly, qui m'entretint jusques à ce que M. de Chevreuse et M. le général se séparèrent; et lors je m'en vins en mes tentes, qui étoient tendues à l'avant-garde chez Collowitz qui m'y menoit, puis s'en alla.

Après souper ledit Collowitz me manda qu'il me viendroit prendre incontinent, et que je fusse à cheval devant ma tente; ce que je fis, et allâmes ensemble passer le pont de l'île d'Odon, qui étoit contre notre camp. Il y avoit quelque six vingts Hongrois, de ceux du Collowitz, qui étoient en garde dans l'île, qui nous dirent que les Turcs passoient dans l'île, à une lieue au-dessus, et qu'ils faisoient un pont de bateaux pour la traverser.

Collowitz me fit prendre un de ses chevaux pour quitter le mien qui n'étoit pas assez vite, et allâmes reconnoître les Turcs avec cette cavalerie. Mais dès qu'ils nous ouïrent venir ils rentrèrent dans ces saïques, qui sont petits vaisseaux du Danube armés, et s'en retournèrent de l'autre côté, vers l'armée des Turcs.

C'étoit quelque petit nombre de Turcs qui étoient venus reconnoître les lieux où ils se camperoient après être passés. Ils ne discontinuèrent pas pourtant la fabrique de leur pont de bateaux, qu'ils avoient déjà conduite depuis leur rive jusques à une petite île que le Danube fait en ce lieu-là : et de cette île avoient déjà avancé vers nous quatre bateaux, lesquels, le matin suivant, 28 septembre, nous rompîmes à coups de canon, et en fut aussi tiré grande quantité du camp des Turcs à nous, la rivière entre deux; puis nous nous retirâmes au camp; et proche du pont je vis premièrement empaler deux hommes comme fugitifs de notre armée vers celle du Turc.

Nous passâmes le reste de la journée en l'attente de ce que les Turcs voudroient entreprendre : ce qui nous apparut la nuit prochaine, car ils passèrent en l'île d'Odon, en même lieu qu'ils avoient reconnu et descendu la nuit précédente, au nombre de quelque dix mille hommes, tant de pied que de cheval, sur des saïques et pontons, et commencèrent à se retrancher, à dessein, à mon avis, d'y faire passer ensuite tout le reste de l'armée si nous ne les en eussions chassés.

Cette petite armée étoit des troupes que le frère de L'Escriban, qui avoit tant excité de troubles en Asie les années précédentes, avoit amenées au camp de Bude, après avoir appointé

avec l'empereur des Turcs, lorsque son frère fut mort, aux conditions d'être bacha et gouverneur de la Bosnie.

Et parce qu'il emmenoit avec lui l'élite des rebelles qui étoient en grande réputation au Levant, il demanda, avant qu'entrer en son gouvernement, de venir passer un été en la guerre de Hongrie. Et comme L'Escriban, impatient de repos, étant les deux armées le Danube entre deux, se plaignit qu'il n'avoit point d'occasion de faire paroître la valeur de ses gens, il offrit au sardar, qui est à dire le général bacha, de passer du côté des chrétiens, et de s'y fortifier en sorte qu'ils y pourroient puis après passer à loisir et nous combattre.

Le Collowitz monta à cheval avec les Hongrois dès la minuit, et moi et quelques gentilshommes français qui m'accompagnoient allâmes avec eux; mais ils demeurèrent dans le grand retranchement que l'on avoit fait pour y contenir toute l'armée, qui étoit gardée par le régiment de Strasoldo, italien.

Sur la pointe du jour de Saint-Michel, 29 septembre, nous sortîmes du grand retranchement avec deux cents Hongrois pour reconnoître les ennemis; mais nous n'eûmes pas fait trois cents pas, que nous trouvâmes en tête quelque cent chevaux.

Lesdits Hongrois, selon leur coutume, s'étoient tous écartés çà et là pour faire la découverte, et n'avions pas trente chevaux avec nous, qui prirent tous la fuite en les voyant. Mais moi, qui ne pouvois croire que les Turcs se fussent tant avancés, et qui voyois fort peu de différence entre eux et les Hongrois, je crus que c'étoient des nôtres, jusques à ce qu'un Hongrois fuyant me cria : *Heu! domine, adsunt Turcæ*. Ce qui me fit retirer aussi.

Mais les Turcs ne nous approchèrent jamais de trente pas, craignant les embuscades; car c'étoit dans des taillis que nous étions, et eux étoient éloignés de plus d'une lieue hongroise de l'armée, qui étoit passée d'un autre côté.

Le général Rosworm vint peu de temps après, qui fit passer dans l'île toute l'armée, à quatre mille hommes près qu'il laissa à la garde de notre camp. Et après qu'elle fut passée et mise en bataille, il prit le premier une bêche et commença à combler les retranchemens, nous y faisant tous travailler pour animer les soldats. Ce qui ayant été fait à moins de demi-heure, il envoya quatre compagnies hongroises du régiment de Darmstadt pour escarmoucher les Turcs, qui prirent à même temps la fuite, et les Hongrois leur donnèrent la chasse près de trois quarts de lieue.

Le Rosworm envoya quatre compagnies de carabins liégeois pour les soutenir; mais comme les Hongrois eurent rencontré mille chevaux turcs qui venoient soutenir les fuyards, ils prirent eux-mêmes la fuite, et les Turcs les poursuivirent vivement.

Ils étoient bien montés, tant pour poursuivre que pour fuir; mais les carabins, qui ne l'étoient pas à l'égard d'eux, furent assez malmenés des Turcs, qui en tuèrent plus de quarante avant que les régimens de cavalerie d'Autriche et de Moravie eussent fait tête, et qu'ils se fussent retirés entre ces deux escadrons.

Ils se mirent lors à escarmoucher, ce qu'ils entendoient parfaitement bien, et mieux que les chrétiens, et nous nous mêlâmes quelque trente volontaires, français ou italiens, en cette escarmouche, parmi les Hongrois. Ce qui dura plus de deux heures; et insensiblement nous nous étions plus avancés que le général ne nous l'avoit ordonné, ce qui avoit été cause que le régiment d'Autriche et de Moravie s'étoient aussi avancés pour favoriser notre escarmouche.

Cela obligea le Rosworm d'envoyer le Collowitz, avec ordre de faire la retraite, selon qu'il lui avoit ordonné, qui étoit une forme nouvelle et que nous n'avions pas encore vu pratiquer. Car, après que Collowitz fut venu premièrement aux Hongrois qui escarmouchoient, puis à nous, pour nous dire que, sans discontinuer l'escarmouche, nous perdissions toujours petit à petit du terrain, il retourna à ces deux mille chevaux qu'il sépara en cinq escadrons, qu'il mit comme un cinq d'un dé. Il mit puis après le capitaine à la tête, et le lieutenant à la queue de chaque escadron; puis, à un point nommé, il fit faire à chaque homme des deux escadrons qui étoient en tête demi-tour à gauche, les ayant, pour cet effet, un peu élargis en leurs rangs; puis l'escadron ayant la tête tournée devers notre camp, et le lieutenant étant à la tête, ces deux escadrons susdits s'alloient, au trot, remettre derrière les deux escadrons qui faisoient les deux derniers points du cinq du dé, laissant autant de distance entre les quatre bataillons qu'il en falloit pour y placer le cinquième, pour faire le cinq du dé parfait; puis ils se remettoient la tête formée devers l'ennemi.

Cependant nous perdîmes autant de terrain que ces deux escadrons en avoient quitté, l'escadron du milieu soutenant notre escarmouche; lequel se retira peu après en la même forme que les deux premiers, et se logea entre les quatre; et puis les deux derniers escadrons en firent de même, et ainsi consécutivement jusques à ce que, sans désordre, nous fûmes rejoints dans le corps de l'armée.

Alors le général la fit toute marcher en bataille aux ennemis qui nous attendirent bravement, bien que inégaux. Comme nous marchions on nous battoit de quinze canons de l'autre côté du Danube; ce qui nous fit quelque peu de mal.

Mais comme nous eûmes passé huit ou neuf cents pas, ils ne nous purent plus endommager. M. le général retint auprès de lui M. le prince de Joinville et M. le landgrave avec ses volontaires italiens; mais je m'étois dérobé peu auparavant avec huit ou dix gentilshommes français, et m'allai mettre à la pointe gauche au régiment du comte Casimir, mon cousin, qui me fit l'honneur de me mettre à sa droite, et ces gentilshommes au premier rang de son escadron.

Nous chargeâmes les premiers un gros de mille chevaux turcs, et étions soutenus de deux mille chevaux, savoir mille reitres du Collowitz et de mille du comte Frédéric de Hohenlohe. Le colonel et moi, avec ses officiers et les Français que j'avois amenés, chargeâmes fort bien; mais les cinq cents chevaux, qui étoient arquebusiers reitres, n'en firent pas de même; ains, faisant la caracole chaque troisième rang en déchargeant, ils montrèrent le flanc aux Turcs, qui les chargèrent vivement, et nous eussent défaits si ces deux susdits escadrons ne se fussent avancés, qui nous donnèrent loisir de nous rallier, et de les charger de nouveau, lesquels à cette deuxième charge ne tinrent plus, et nous les menâmes battant jusque sur la rive du Danube, où il s'en fit une terrible boucherie; car en même temps l'aile droite de notre armée avoit chargé et défait l'aile gauche des Turcs.

Ainsi tout fut rompu, et de ces dix mille hommes passés il en demeura plus de sept mille sur la place, et plus de mille noyés voulant repasser le Danube à la nage. Il y eut quelque mille chevaux qui s'écartèrent dans l'île, qui furent ensuite aussi défaits, et la plupart tués.

Il m'arriva un accident en ce combat, qui me pensa perdre. J'étois monté sur un cheval d'Espagne alezan, beau et bon, qui m'avoit coûté mille écus de Geronimo Gondi; mais il étoit un peu ardent. Il reçut dans le combat un coup de sagaie au-dessus de l'œil, qui le fit battre à la main, de sorte qu'il rompit sa gourmette. Je ne m'en aperçus point dans la première charge; mais lorsque les ennemis lâchèrent le pied, je m'aperçus qu'en peu de temps je n'étois pas non-seulement le premier des poursuivans, mais plus avant que je ne voulois dans les fuyards.

De sorte que, voulant retenir l'ardeur de mon cheval, je vis qu'il m'étoit impossible de l'arrêter. Lors je le pris par une des rênes pour le faire tourner à gauche, ce qu'il fit; mais il prit la course dans un gros de mille Turcs qui se retiroit, n'ayant point combattu, et s'alloit jeter dedans, sans que des Étangs, qui me servoit d'écuyer, se jeta à la bride, qu'il lui haussa de telle sorte, qu'il me donna loisir de me jeter à terre, à vingt pas des Turcs qui n'osèrent tourner pour me venir tuer, dont ils montroient grand désir; car j'avois des armes très-belles, dorées, gravées, et quantité de plumes et d'écharpes sur moi et sur mon cheval. Ledit des Étangs, se jetant à mon cheval, se perça la jambe de mon épée, que j'avois laissée pendue à mon bras pour me saisir des rênes.

Sur ces entrefaites, M. le prince de Joinville, qui suivoit la victoire, me voyant en cet état, me crut blessé, et s'en vint à moi, qui remontai en diligence sur un autre cheval, et poursuivis les Turcs jusques à l'eau. Puis nous revînmes au lieu où étoit le Rosworm et autres chefs, assis sur des Turcs morts; qui me voyant me voulut parler devant tous ces messieurs, et après m'avoir loué de m'avoir bien vu faire, et que je ne serois pas de la maison dont je suis issu si je n'étois vaillant, il me dit ensuite : « Feu M. de Bestein votre père a été mon maître, mais il m'a voulu indignement faire mourir. Je veux oublier ce dernier outrage pour me ressouvenir de la première obligation, et être désormais, si vous voulez, votre ami et votre serviteur. »

Alors je descendis de cheval et le vins saluer, et l'assurer de mon service, avec les paroles plus efficaces dont je me pus imaginer. Puis il se retourna vers les deux princes, le landgrave de Hesse et de Joinville, et les colonels et autres officiers qui étoient là et leur dit : « Messieurs, je ne saurois faire cette réconciliation et nouvelle assurance d'amitié avec M. de Bestein en meilleure compagnie, en meilleur lieu, ni après une meilleure action. Je vous prie tous demain à dîner, et lui aussi, pour la confirmer ; » ce que nous lui promîmes.

Lors nous nous assîmes, M. de Joinville et moi, comme les autres, sur les corps de ces Turcs morts, et j'appris pour lors une chose que depuis j'ai connue n'être sans raison. Un des lieutenans du maréchal de camp, vieux colonel, nommé Hamerstein, nous dit que l'on pouvoit discerner les Turcs d'avec les chrétiens qui étoient là morts, non-seulement par la circoncision, mais aussi par les dents, que les Turcs avoient toutes gâtées et pourries, à cause des turbans dont ils couvrent trop leurs têtes, que nous ne trouverions point aux Hongrois qui ne la couvrent que de ce petit bonnet. Ce que nous trouvâmes véritable en

plus de cinquante Turcs qui avoient les dents gâtées; et ceux qui n'étoient pas circoncis les avoient fort blanches et nettes.

Après cette victoire, nous repassâmes toute l'armée de l'autre côté du Danube en notre camp, qui n'y arriva pas toute qu'il ne fût le lendemain 30, au grand jour, auquel le général commanda que l'on tuât tous les prisonniers du jour précédent, parce qu'ils embarrassoient l'armée; qui fut une chose bien cruelle de voir tuer de sang-froid plus de huit cents hommes rendus. Je vins dîner chez le Rosworm, suivant la promesse que je lui en avois faite, avec tous les principaux officiers de l'armée, où nous confirmâmes, avec le verre et mille protestations, l'amitié, qu'il m'a toujours depuis fidèlement gardée, que nous avions faite sur le champ de bataille. Après dîner nous nous mîmes à jouer à la prime, et demeurai jusqu'à minuit dans sa tente, y ayant encore fait collation.

Le lendemain premier octobre, le conseil de guerre se tint, auquel on admit les deux princes, et on me fit aussi cet honneur de m'y appeler, là où fut agité le différend d'entre le baron de Siray et le colonel de Staremberg, qui commandoit un régiment de mille chevaux du royaume de Bohême.

Cette querelle demeura plusieurs jours à être appointée, parce que l'on leur ordonna, sur peine d'infamie, de vider le différend par le combat; ce que Staremberg, persuadé par ses amis, eût accepté. Siray ne le voulut point.

Enfin le conseil, pour ne les déshonorer tous deux, ordonna au comte de Zultz, grand-maître de l'artillerie, et au colonel de Sophiries, de les appointer entre eux, sans qu'ils s'adressassent plus au conseil.

Nous demeurâmes en repos jusques au dimanche 6 octobre, que quelques Tartares de l'armée du Turc, ayant passé le Danube à la nage, à quoi ils sont coutumiers, vinrent donner proche de la tête de notre camp sur quelques gens qui coupoient du foin pour les chevaux de l'armée. Ils pouvoient être quelque mille deux cents, qui, ayant vu que la cavalerie sortoit du camp pour les combattre, s'enfuirent de telle vitesse, qu'ils disparurent en moins de rien, et allèrent repasser le Danube, comme ils l'avoient précédemment passé.

J'ai dit ci-dessus que les Turcs avoient passé le bras du Danube qui étoit entre eux et l'île d'Odon, à la faveur d'une petite île de quinze cents pas de tour qui étoit au milieu de ce bras du Danube, entre la grande île et eux, et qu'ils avoient fait un pont de bateaux depuis leur rive jusques à la petite île, et comme nous avions à coups de canon rompu celui qu'ils avoient commencé de faire depuis la petite île jusques à celle d'Odon; ce qui les avoit contraints de passer, lorsqu'ils vinrent à nous, sur des saïques et radeaux.

Ils gardèrent encore depuis la bataille cette petite île, et conservèrent le pont, qui leur donnoit communication de leur armée à elle. Ils y mirent aussi six canons, desquels ils tiroient à ceux qui s'approchoient.

Le général s'avisa de se saisir de cette île et de ces canons. Et de fait, fit accommoder un bateau, où il y avoit dessus deux caques de poudre, dans lequel il y avoit deux reîtres qui devoient mettre le feu dès qu'ils débanderoient, et on avoit mis une perche à chacune de ces caques, auxquelles étoient attachées des cordes qui faisoient débander les ressorts quand elles rencontreroient quelque résistance qui les feroit plier; puis on conduisit ce bateau au fil de l'eau au pont des Turcs qui donnoit communication à la petite île; et lorsqu'il vint à passer entre deux bateaux, les perches qui furent arrêtées par le pont firent l'effet qu'on s'en étoit promis et rompirent le pont.

Le Rosworm avoit ordonné quarante saïques, qui, dans la nuit obscure, qui étoit entre le jeudi et le vendredi 11 octobre, devoient descendre dans l'île, tuer cent ou six vingts Turcs qui y étoient de garde, et jeter les pièces de canon sur des radeaux qu'à cet effet on avoit ordonnés.

Le tout fut conduit avec un très-bon ordre, hormis qu'une demi-heure devant, les Hongrois, destinés à faire l'exécution, ayant demandé d'être secourus de cinquante piquiers ou hallebardiers pour soutenir un reste de cavalerie, s'il y en avoit dans l'île, le Rosworm dit qu'ils fissent ce qui leur avoit été ordonné, et qu'il ne vouloit pas hasarder ses piquiers à cette exécution, ce qui piqua tellement les Hongrois qu'ils ne voulurent point donner dans l'île, qu'ils eussent sans difficulté prise, et les canons aussi; car le bateau et les caques donnèrent contre le pont, et le rompirent, et les Turcs qui étoient dans l'île prirent l'épouvante, de sorte qu'ils se jetèrent dans le Danube pour gagner leur camp, dont plusieurs se noyèrent, et nos Hongrois demeurèrent au milieu du Danube sur leurs vaisseaux sans vouloir s'avancer.

Nous étions de l'autre côté du Danube, vis-à-vis de la petite île, pour voir exécuter cette entreprise, bien marris de voir que, par la lâcheté ou méchanceté des Hongrois, nous eussions perdu cette occasion.

Le général s'en retourna fort en colère, disant force choses infâmes contre les Hongrois : ce qu'il continua encore le lendemain, principalement

lorsque les trois colonels hongrois Collowitz, Anadasti et Dourge, le vinrent trouver pour lui faire prendre raison en paiement. Il leur dit que ces troupes hongroises étoient sans courage, auxquelles il ne donneroit jamais emploi ni exécution à faire. Ce que ces colonels rapportèrent à leurs gens, lesquels revinrent le lendemain, samedi 12 octobre, dire de la part des Hongrois au général qu'aucune lâcheté ni poltronnerie n'avoit empêché les Hongrois d'assaillir l'île, mais bien le mépris qu'il avoit fait d'eux, de n'avoir voulu hasarder cinquante piquiers lansquenets pour les soutenir; et que, pour preuve que ce n'est point la crainte qui avoit détourné leur dessein, ils offroient d'aller au-dessus de notre camp passer en saïque le Danube, et faire un fort sur l'autre rive du côté des ennemis, en la plaine qui est entre Bude et le camp, en laquelle ils faisoient paître leurs chameaux, au nombre d'environ dix mille.

Le Rosworm, qui connoissoit de quelle importance il étoit de construire un fort entre Bude et le camp des ennemis, qui les eût empêchés d'envitailler Bude, et aussi voulant faire donner sur les doigts des Hongrois, qui n'avoient voulu descendre à l'île, pensa qu'il feroit infailliblement ou l'un ou l'autre. C'est pourquoi il loua hautement la généreuse résolution des Hongrois, de laquelle il donnoit l'honneur aux colonels, qu'il disoit leur avoir persuadé.

A l'heure même il leur fit fournir des saïques, des outils, et un ingénieur, pour tracer un fort sur le bord de l'autre rive, où nos saïques alloient quelquefois prendre terre du côté des ennemis, et enlevoient toujours quelques chevaux ou buffles, ou quelque malheureux Turc. C'est pourquoi l'armée turque ne prit point alarme lorsqu'ils virent arriver deux saïques à leur rive, deux heures avant la nuit dudit samedi. Et après que l'ingénieur leur eut tracé le fort, ils passèrent autres cinq saïques, avec quelque cinquante travailleurs, qui n'étonnèrent pas ses gardeurs de chameaux.

Comme la nuit fut venue, il passa jusques à huit cents Hongrois, qui travaillèrent sans intermission toute la nuit, et furent le matin relevés par cinq cents autres, lesquels continuèrent le retranchement; de sorte qu'il y avoit un fossé de deux toises autour, creux d'une toise, et fort relevé de près de dix pieds. Cela donna telle frayeur aux Turcs que toute notre armée ne se voulût camper entre Bude et eux, qu'ils se résolurent de chasser les nôtres de ce fort.

La plaine où il étoit assis a plus d'une demi-lieue, tant de long que de large, faite en demi-lune, qui est bornée par les coteaux, par le camp des ennemis et par Bude en l'arc, et par la rivière en la corde; ses coteaux font cinq vallées, outre celle de Bude et celle du camp; et à Bude il y a la citadelle sur une montagnette nommée *le Blochaus*.

Dès le matin du dimanche 20 octobre, les Turcs mirent leurs chameaux en haie avec chacun une banderole dessus sur le haut des coteaux, ce qui faisoit fort belle vue, et ne fut vu dans toute cette plaine aucun homme ni bête, si ce n'étoit quelque Turc qui passoit parfois du camp à Bude ou aux vallées pour porter les ordres.

Le Rosworm fit loger sur la rive de l'île d'Odon, vis-à-vis de la plaine des ennemis, quarante canons de batterie, fit venir au-dessous dudit fort toutes les saïques de notre armée, qui étoient au nombre de soixante, pour recevoir et repasser les Hongrois, en cas qu'ils fussent pressés de se retirer, et fit passer en l'île d'Odon trois mille chevaux, dans notre grand retranchement, et le régiment du colonel Petz, pour aider aux Italiens de Strasoldo, qui y étoient logés, de le garder. Je fus le matin dans le nouveau fort, et vis l'état de ceux qui y étoient dedans, que je trouvois bien plus résolus à le construire qu'à le garder. Je le dis au retour à Rosworm, mais il me dit qu'il ne s'attendoit pas de conserver ce fort, et qu'ayant été construit en une nuit, ce seroit merveille s'il n'étoit détruit en un jour.

Sur les deux heures après midi nous commençâmes à voir contre-monter l'armée navale des Turcs, qui étoit en ordre de croissant, composée de cinquante-deux saïques. Dedans ce croissant étoient deux galères à vingt-huit rames, et un peu plus avant une saïque entre les deux galères, mais plus avancée, qui portoit le tambour-major des Turcs.

Ces deux grosses galères alloient toujours tirant de leur grosse artillerie, et les saïques chacune de deux fauconneaux qu'elles portoient. Elles n'eurent pas contre-monté trois cents pas, qu'en approchant de Bude furent tirées trois volées de canon, qui étoit le signal pour attaquer le fort, et en même temps sortirent des cinq vallées susdites, de Bude et du camp, plus de vingt-cinq mille chevaux qui couvrirent la plaine, ayant tous le sabre à la main, qu'ils faisoient passer par dessus leurs têtes à leur mode; ce qui faisoit paroître infinis miroirs à la lueur du soleil, qui ce jour-là fut très-beau et très-clair.

Ils vinrent de furie donner à notre nouveau fort, et ceux qui ne purent monter servirent de marche-pied aux autres pour y entrer, et y tuèrent plus de trois cents de nos Hongrois, le reste s'étant sauvé dans les saïques qui étoient à leur bord pour les ramener au nôtre. Plusieurs

Turcs se jetèrent à cheval dans le Danube pour attaquer nos saïques, dont quelques-uns furent tués, et deux amenés de notre côté avec les chevaux. Cependant l'armée de Danube des Turcs s'approchoit toujours tirant incessamment, et donna dans les escadrons des reitres qui étoient en bataille dans l'île d'Odon, de sorte qu'il les fallut faire tirer à l'écart, et mettre le régiment de Petz sur le ventre.

Mais à l'heure même le comte de Zultz ayant fait pointer six canons de batterie contre les galères et saïques des Turcs, il les força de s'en retourner. Ce fut chose étrange que de tous les quarante canons pointés contre la plaine où étoient les Turcs, qui tirèrent par trois fois, il n'y eut jamais que deux volées de canon qui rasassent l'horizon, lesquelles firent chacune une rue par où elles passèrent, faisant voler tant de têtes, jambes et bras en l'air que, si les autres canonnades eussent fait de même, ils eussent tué plus de deux mille hommes. Le général en attribuoit la faute au jour de dimanche, auquel les canonniers et pointeurs s'étoient enivrés.

Après la prise de ce fort les Turcs continuèrent à leur aise de ravitailler Bude, qui étoit leur principal dessein. Et est certain que si on leur eût pu empêcher ce ravitaillement, ce qui se fût pu faire si nous nous fussions de bonne heure campés de l'autre côté du Danube, Bude ne pouvoit plus tenir.

Le Rosworm en fut fort blâmé; mais il s'excusoit sur ce que s'il eût passé de l'autre côté de la rivière où Bude est située, que les Turcs eussent pris le poste où nous étions logés, et ensuite la ville de Pest sans difficulté; d'où ils eussent avec plus de commodité ravitaillé Bude qu'ils n'avoient fait par de là, et qu'elle ne pouvoit faillir d'être secourue.

Les Turcs, pour prendre leur revanche du fort que nous avions voulu construire de leur côté, mirent vis-à-vis de notre camp, sur un petit lieu relevé proche de Bude, qui y commande, vingt pièces de canon, desquelles ils tirèrent en batterie par plusieurs jours dans notre camp, non sans quelque dommage.

Une après-dînée que nous jouions à la prime avec le général et deux autres, une volée de canon perça sa tente en deux endroits. Elle étoit remarquable pour être violette, ce qui les y fit souvent pointer leurs pièces. Une autre volée renversa la tente du jeune Schomberg, frère du maréchal dernier mort, comme je l'étois allé voir, et fûmes quatorze personnes ensemble dessous, dont un nommé Boisroet fut bien blessé du mât qui chut sur sa tête.

Enfin le Rosworm quitta le tertre où il étoit logé, et se campa en une vallée prochaine, où le canon ne le pouvoit plus offenser; et les Turcs, voyant que leur batterie ne l'incommodoit plus, la cessèrent au bout de cinq jours qu'ils l'eurent continuée. Enfin le général, voyant que son séjour en ce même camp lui étoit inutile, et que l'on le blâmoit à Vienne et à Prague de ce qu'avec une si belle armée, car elle étoit de trente-cinq mille hommes de pied et de dix mille chevaux, il ne s'étoit osé loger du côté des ennemis, même après cette grande défaite d'Odon, qui les avoit affoiblis de quantité d'hommes et de leurs meilleurs soldats, il se résolut de passer de leur côté, et, pour cet effet, fit construire un double pont pour entrer en l'île de Vats, et pour en sortir du côté de Saint-André, cinq lieues au-dessus de Bude. Il alla dîner le dimanche 20 dans l'île de Vats, et, passant sur le premier pont, alla visiter l'autre qui étoit bien avancé, puis s'en revint au camp, d'où il partit avec toute l'armée le mardi suivant; et, ayant passé le premier pont, se campa dans l'île, où il séjourna le lendemain; et le jeudi 24, l'armée passa le deuxième pont, qui traversoit le bras du Danube voisin de Saint-André, et nous campâmes assez près de l'armée turque qui ne changea point son camp, encore que nous eussions quitté le nôtre ancien; mais seulement cinq jours après que nous fûmes passés sous Saint-André, qui fut le dimanche 27, ils vinrent quelque vingt mille chevaux à une lieue de notre armée, et s'étant mis dans une plaine proche d'une montagne qui les couvroit de notre vue, ils envoyèrent cinq cents chevaux à l'escarmouche, pour nous attirer dans leur embuscade, dont un Hongrois qui demeuroit proche de là nous vint avertir. Ce qui fut cause que nous continuâmes l'escarmouche tout le jour, sans nous avancer lorsqu'ils faisoient semblant de fuir. Nous demeurâmes campés sans rien faire proche Saint-André, jusques au mardi 5 de novembre, que le général partit à soleil couché avec cinq mille chevaux, et s'en vint droit à Bude toute la nuit; et arrivâmes à la pointe du jour en la ville basse de Bude, qui n'est point fermée, où l'on avoit donné avis au général que quantité des principaux Turcs de l'armée étoient venus loger. Nous donnâmes jusques aux écuries du Roi sans rencontrer personne que de pauvres gens hongrois; seulement trouvâmes-nous dans les bains quelque trente Turcs, qui furent tous tués en se baignant. Mais en nous en retournant l'artillerie du château de la ville nous salua rudement, et tua dix ou douze reitres. Nous nous en revînmes au camp de Saint-André, ayant enduré cette nuit-là un très-grand froid.

Or, la coutume des armées turques qui vien-

ment faire la guerre en Europe, est de ne camper pas plus longuement que jusques au jour de la Saint-Martin, qui est l'onzième de novembre, si ce n'est qu'ils soient sur la fin d'un siége, et que le général demande encore trois jours en sa faveur, après lesquels expirés ils ont pouvoir de couper impunément les cordages des tentes dudit général, et le lendemain de piller la proviande, qui est le magasin des vivres, et puis s'en aller sans autre ordre. Et comme ce jour-là le dessein des Turcs ne fut autre que d'envitailler la ville de Bude, qui pâtissoit et commençoit d'être affamée, le sardar bacha crut avoir satisfait à ses ordres, l'ayant suffisamment pourvue de vivres pour deux ans. De sorte qu'il ne voulut point retenir l'armée en campagne plus longuement que leur coutume ordinaire, et délogea du camp où il étoit logé depuis trois mois, pour s'en retourner à Belgrade, et de là licencier l'armée; dont le général fut averti le jour de la Saint-Martin au soir, comme je jouois à la prime avec lui dans sa tente, par un homme que lui envoya celui qui commandoit dans Pest, qui avoit vu leur délogement, et avoit envoyé quelques hussards cotoyer la rivière jusques à Belgrade, dont il lui mandoit qu'il lui donneroit avis de temps en temps jusques à ce que l'armée fût débandée. Ce qu'il fit le lendemain; et le jour d'après, qui étoit le troisième, il l'assura que la plupart de l'armée étoit envoyée en ses garnisons, et que les troupes d'Asie s'embarquoient sur le Danube pour s'en retourner. Ce qu'ayant su aussi pardivers espions hongrois qui étoient en l'armée des Turcs, il fit repasser l'armée le 15 de novembre en l'île de Vats, où il séjourna le lendemain matin pour licencier ou mettre en garnison une grande partie de l'armée. Il envoya le colonel Guipernetz avec son régiment de lansquenets de quinze cents hommes à Pest, qui est tout vis-à-vis de Bude; et parce qu'ils faisoient difficulté d'y entrer s'ils n'avoient un prêt, attendant leurs montres, le général me pria de lui prêter deux mille ducats pour leur donner, m'assurant de me les faire rendre dans peu de jours. Ce qu'il fit, sachant que je ne manquois pas d'argent, lui ayant gagné à la prime depuis que j'étois arrivé à l'armée plus de huit mille ducats.

M. le prince de Joinville, M. le landgrave de Hesse, M. le rhingrave, Schomberg, et les volontaires italiens, s'en retournèrent de Vats, et moi je suivis l'armée volante de trois mille chevaux et de huit mille hommes de pied que le général retint, avec laquelle il partit le 17 de l'île, et vint camper à quatre lieues de la rivière, et le lendemain il vint assiéger la ville de Varouan, qui ne tint que trois jours, puis se rendit. Il y mit le régiment de Ravier, de quinze cents hommes, en garnison, et vint loger à trois lieues de là; le lendemain se vint camper devant Strigonie, de l'autre côté du pont de bateaux qui y étoit fait. Nous en délogeâmes le lendemain 24 novembre après avoir rompu l'armée, qu'il licencia ou envoya en diverses garnisons, et vînmes coucher à Javarin par un froid extrême. Le lendemain nous en partîmes, et vînmes coucher à Gomœr, où je séjournai trois jours avec le Rosworm, qui étoit amoureux de la signora Anna-Regina de Holme, sœur de la femme du gouverneur de Gomœr, Jean de Mulard, laquelle étoit dame de la reine d'Espagne, et l'avoit accompagnée jusques à Madrid; mais elle ne voulut demeurer en Espagne, et s'en étoit retournée l'année auparavant. Elle pensoit épouser le Rosworm; mais c'étoit un vieux matois qui ne s'attendoit pas au mariage.

Nous partîmes de Gomœr le 29, et arrivâmes le 30 et dernier de novembre à Vienne en Autriche, où je trouvai déjà arrivés messieurs les princes de Joinville, le rhingrave, Schomberg et autres, qui avoient été dans l'armée. J'y trouvai aussi mes amis messieurs Carle de Harach, Zeiffrid, Bremer, Guntrat et autres, desquels je reçus tant de gracieux accueils et de courtoisies, que je demeurai six semaines audit Vienne, où je passai extrêmement bien mon temps.

Je fus en Moravie en une belle maison de M. Maximilien de Lichtenstein, mon bon ami, nommée Rauron, en compagnie de Carle de Harach, où M. de Joinville ayant renvoyé son train, vint loger quinze jours en mon logis, où il fut reçu au mieux qu'il me fut possible; puis il en partit en poste pour s'en aller à Prague, et de là en France. Je partis de Vienne le 18 janvier de l'année 1604, et arrivai par la poste le 22 à Prague, où je trouvai le Rosworm, qui, depuis notre réconciliation, m'avoit porté une très-étroite amitié. Il vint, le lendemain matin 23, me prendre en son carrosse à mon logis, et m'emmena à la salle du palais de Prague, où nous nous promenâmes jusqu'à ce que les conseils se levassent, et lors tous les seigneurs des conseils vinrent donner le bonjour au Rosworm, lequel ils respectoient fort à cause de la charge qu'il avoit eue de maréchal de camp général de l'armée; et puis ensuite il me présenta à eux, les priant de m'aimer, leur disant beaucoup de bien de moi. Il me mena de là dîner chez un vieux seigneur, nommé Perchestoris, qui étoit bourgrave de Carlestein, qui est la seule forteresse du royaume de Bohême, en laquelle la couronne et tous les titres et enseignemens du royaume sont gardés. Il avoit deux fils, l'un grand fauconnier

de l'Empereur, l'autre un jeune seigneur qui avoit été camarade de Rosworm en la dernière année, et qui l'année présente prétendoit le régiment de cavalerie que le royaume de Bohême devoit envoyer en Hongrie; et parce que le Rosworm pouvoit beaucoup pour lui faire obtenir, ils cherchoient tous avec passion ses bonnes grâces.

Ledit Rosworm étoit amoureux de la dernière fille dudit bourgrave, nommée Anna Sibilla. Les autres trois étoient la comtesse de Millesimo l'aînée; la deuxième avoit épousé Carle Collowitz, colonel, frère du colonel Zeiffrid Collowitz; et la troisième, nommée Anna Esther, étoit une jeune dame d'excellente beauté, en l'âge de dix-huit ans, veuve depuis six mois d'un gentilhomme, nommé Brichind, avec qui elle avoit été un an mariée.

Nous fûmes noblement reçus et traités chez ce M. de Perchestoris, et après dîner nous dansâmes, où je commençai de devenir amoureux de madame Esther, cette veuve qui me fit paroître n'être pas marrie de mon dessein, que je lui découvris en partant du logis, comme ses sœurs alloient conduire le Rosworm ; car elle y répondit de telle sorte qu'elle me donna moyen de lui écrire, et me manda les lieux où elle alloit pour m'y trouver.

J'allai aussi parfois la voir sous la couverture de l'amitié que j'avois contractée à l'armée avec son jeune frère, Wolff Perchestoris; mais comme le carême-prenant approchoit, son père s'en allant à Carlestein, elle fut forcée de partir.

Au sortir de ce dîner et du bal chez Perchestoris, le Rosworm, pensant m'obliger, m'embarqua en une assez mauvaise affaire. Il avoit traité avec un hôte de la nouvelle ville que pour deux cents ducats il lui livreroit ses deux filles, qui étoient très-belles, et je pense qu'il surprit ce pauvre homme étant ivre, pour lui faire cette promesse, comme il apparut ensuite; car, comme nous fûmes arrivés à deux pas de cette hôtellerie, nous descendîmes de carrosse, qu'il commanda de retourner et de nous attendre là ; et le Rosworm et moi, avec un sien page bohême pour nous servir de truchement, allâmes en cette hôtellerie.

Nous trouvâmes le père dans son poêle avec ses deux filles qui travailloient à leurs ouvrages, qui fut aucunement étonné de nous voir, et plus encore lorsque le Rosworm lui dit que nous lui portions chacun cent ducats pour avoir le pucelage de ses deux filles, comme il lui avoit promis. Lors il s'écria qu'il n'avoit jamais promis telle chose, et, ouvrant la fenêtre, cria par deux fois : *Morteriau! morteriau!* qui veut dire au meurtre.

Alors le Rosworm lui porta le poignard à la gorge, et lui fit dire par le page que, s'il parloit aux voisins, et s'il ne commandoit à ses filles de faire notre volonté, il étoit mort, et me dit cependant que je prisse une de ses filles, et que je m'en jouasse. Moi, qui pensois être venu à une affaire où toutes les parties étoient d'accord, fus bien étonné lorsque je vis qu'il nous falloit forcer les filles en la présence de leur père. Je dis au Rosworm que je ne m'entendois point à forcer des filles. Il me dit lors que si je ne le voulois faire, que je vinsse tenir le poignard à la gorge de son père, et qu'il feroit son devoir avec une des deux filles : ce que je fis à grand regret, et ces pauvres filles pleuroient. Le Rosworm commençoit à en baiser une, quand un grand bruit du voisinage, ému aux cris qu'avoit faits l'hôte, lui fit lâcher prise, et me dire qu'il nous falloit payer de courage et de bonne mine, ou qu'autrement nous étions perdus.

Lors il fit dire à l'hôte qu'il le tueroit s'il ne nous faisoit sortir des mains du peuple. Cet hôte avoit une jupe volante, sous laquelle il lui mit sa dague qu'il lui tenoit contre la chair, et me fit donner le poignard du page pour en faire de même. Ainsi sortîmes du poêle jusqu'à la rue, l'hôte intimidé disant toujours au peuple que ce n'étoit rien, jusqu'à ce qu'étant un peu éloignés, nous retirâmes nos dagues de dessous sa jupe, et l'hôte commença à crier comme devant : *Morteriau! morteriau!* ce qui convia le peuple de courir après nous avec infinis coups de pierres. Alors le Rosworm me cria : « Mon frère, sauve qui peut. Si vous tombez, ne vous attendez point que je vous relève; car chacun doit songer à soi. » Nous courions assez vite, mais une pluie de pierres nous incommodoit grandement, dont l'une ayant donné dans les reins du Rosworm le porta par terre, et moi, pour ne faire ce qu'il m'avoit dit qu'il me feroit, le relevai, et l'aidai à marcher vingt pas, au bout desquels nous trouvâmes heureusement notre carrosse, auquel nous étant jetés nous fîmes toucher jusqu'à ce que nous fussions en sûreté dans la vieille ville, étant échappés des pattes de plus de quatre cents personnes.

Le jour d'après, 24 de janvier, le Rosworm me fit obtenir l'antichambre de l'Empereur, qui est un lieu réservé aux fort grands seigneurs et princes, en laquelle je me trouvois de deux jours l'un. Et cinq ou six jours après, jouant à la paume contre le grand Walestein, qui faisoit la charge de grand-chambellan de l'Empereur depuis la mort de Peter de Mulard, décédé depuis huit jours, l'Empereur nous vint voir jouer au travers d'une jalousie qui étoit en une fenêtre qui regardoit sur le jeu de paume, et y demeura long-temps.

Le lendemain matin, comme j'étois en son antichambre, il me fit appeler pour lui faire la révérence, où il me traita fort bénignement, disant qu'il connoissoit ma race, qui avoit toujours fidèlement servi leur royale maison; qu'il avoit eu bonne information de moi en cette dernière guerre de Hongrie, et que si je prétendois à quelque charge, qu'il seroit bien aise de m'en gratifier. Il me parla en espagnol, et voulut que je lui répondisse aussi.

Peu de jours après m'arriva la nouvelle de la mort du baron de Siray, tué par M. le rhingrave mon cousin : ce qui m'obligea de parler aux principaux du conseil en faveur du rhingrave mon cousin, et pour l'excuser, et enfin demander sur ce sujet audience à l'Empereur, qui me fut promptement accordée, et me répondit favorablement, et ensuite me fit dire par le comte de Furstemberg qu'il avoit réformé les cinq compagnies de cavalerie du rhingrave à trois, et les quatre des carabins du Rosworn à deux, et que si je voulois lever encore trois nouvelles compagnies de cavalerie et deux de carabins, que l'Empereur me retiendroit à son service en qualité de colonel de mille chevaux; ce que j'acceptai, voyant la longue paix de France, et comme aussi pour l'amour extrême que je portois à madame Esther.

Les trois compagnies de chevau-légers furent données à Champgaillard, vieux soldat français, à don Balthasar de Marradas Espagnol, et à Jean Paul Italien, qui les avoient déjà commandées sous le rhingrave, et qui les renforcèrent du débris des autres. Pour les deux compagnies de carabins, le capitaine La Ramée en eut une, et le capitaine Marguelot, tous deux Liégeois, l'autre. Je fis donner la cornette de Champgaillard à Cominges, et sa lieutenance à La Croix, qui depuis a été colonel. C'étoit pendant le carême-prenant que l'on traitoit de ma capitulation, auquel temps on parle peu d'affaires en ce pays du nord; et je ne pressois pas fort mes expéditions, étant éperdument amoureux de madame Esther, laquelle, après plusieurs espérances qu'elle me donna, et sa sœur au Rosworm, de venir passer le carnaval à Prague, enfin elles furent retenues à Carlestein par la maladie du bourgrave leur père. Nous le passâmes bien gaîment en fêtes et festins continuels, et jouant à la petite prime fort grand jeu, entre cinq ou six que nous étions, à savoir le président du royaume, nommé Staremberg, Adam Galpoppel, le grand-prieur de Malte, Kinski l'aîné, et le Rosworm et moi, et n'étoit soir qu'il n'y eût deux ou trois mille dallers de perte ou de gain. Celui qui faisoit l'office de grand-écuyer de l'Empereur, nommé Bruscofscki, se maria avec une riche femme, où le Rosworm et moi fûmes conviés; et un des quatre jours que cette noce dura, nous voulûmes faire des masques à cheval et nous promener par la ville avec de très-beaux habits. Nous fûmes huit de partie; à savoir, le Rosworm et moi, qui marchions les premiers; Walestein l'aîné et le Kinski alloient après; Harach et Charmin, deux gentilshommes de la chambre de l'Empereur, suivoient, et le jeune Schomberg, avec le comte Wolff de Mansfeld étoient les derniers. Comme nous passâmes devant la maison de ville de la vieille ville, quelques sergens nous vinrent dire en langue esclavonne au Rosworm et à moi que l'Empereur avoit défendu d'aller en masque par la ville. A quoi nous ne fîmes autre réponse, sinon que nous n'entendions point l'esclavon. Ils nous laissèrent lors passer; mais comme ce vint au retour, ils tendirent les chaînes à toutes les avenues de la place de la maison de ville, hormis celle par où nous entrions; et dès que nous fûmes passés il la tendirent aussi, et lors ils commencèrent par les derniers, et prirent par la bride le cheval du comte de Mansfeld et celui de Schomberg, et les menèrent en prison; puis se saisirent aussi de Harach, de Charmin, du Walestein et du Kinski, lesquels souffrant impatiemment cet outrage, et n'ayant point d'épées pour l'empêcher, nous crièrent que nous prissions garde à nous. Alors le Rosworm se saisit de son épée et moi de la mienne, que nos laquais portoient, et sans les tirer du fourreau, nous regardions que l'on ne se saisît point de la bride de nos chevaux. Ce qu'un sergent ayant voulu faire à moi, le Rosworm lui donna de son épée avec le fourreau sur la main de telle sorte, que le fourreau s'étant coupé, il blessa bien fort ledit sergent à la main. Alors plus de deux cents sergens se mirent sur nous, et nous deux, de notre côté, mîmes nos épées nues à la main, lesquelles ils esquivoient; mais, à chaque passade que nous faisions, ils nous déchargeoient de grands coups de hampes de hallebarde sur les reins et sur les bras : ce qui dura quelque temps, jusqu'à ce qu'un chef de justice sortant de la maison de ville haussa son bâton, que l'on nomme *regiment-stock*; alors tous les archers mirent leurs hallebardes en terre, et le Rosworm, qui savoit la coutume, y jeta aussi son épée, et me cria que je jetasse aussi vitement la mienne. Ce que je fis; autrement j'eusse été déclaré rebelle à l'Empereur, et pour tel puni.

Alors Rosworm me pria de parler quand le juge interrogeroit, afin que l'on ne le reconnût point. Il me demanda qui j'étois, et lui ayant dit sans déguiser, il me demanda qui étoit mon

compagnon, je lui dis que c'étoit Rosworm, alors il nous fit de grandes excuses. Et le Rosworm, qui étoit bien marri de ce que je l'avois nommé, quand il vit qu'il ne s'en pouvoit plus dédire, se démasqua en colère, menaçant le juge et les sergens, et qu'il s'en plaindroit à l'Empereur et au chancelier. Eux tâchèrent du mieux qu'ils purent de le rapaiser, mais il avoit été trop battu, et moi aussi, pour se contenter de paroles. On nous rendit nos six compagnons plus heureux que nous, car ils n'eurent que la peur, et nous nous retirâmes. Puis le soir, comme si de rien n'eût été, nous retournâmes aux noces. Mais le lendemain le Rosworm vint trouver le chancelier du royaume, auquel il parla fort arrogamment, et le chancelier fit mettre, pour nous satisfaire, plus de cent cinquante sergens prisonniers, les femmes desquels étoient tous les jours à la porte de mon logis pour obtenir grâce, et moi j'en sollicitois assez le Rosworm ; mais il étoit inexorable, et les fit demeurer quinze jours en prison, pendant la rigueur de l'hiver, dont deux en moururent.

Enfin, à grand'peine, je les fis délivrer. Quelques jours après il se fit une belle assemblée de dames chez le grand chancelier, où nous allâmes danser un petit ballet, qui fut trouvé beau pour être en Bohême, où il ne s'en danse pas souvent.

Pendant ce temps-là, comme nous jouions un jour au quinola, Adam Galpoppel et Kinski se querellèrent et se battirent le lendemain, où Adam Galpoppel fut blessé à la jambe.

Le grand-prieur de Bohême et l'ambassadeur de Venise, qui étoient venus jouer avec nous chez Adam Galpoppel, à qui nous tenions compagnie pendant que sa blessure le tint au lit ou au logis, se querellèrent aussi sur le sujet de saint Jean et de saint Marc ; ce qui donna à rire à la cour.

Or, dans la ville de Prague, le nouveau calendrier se pratique ; mais dans la campagne, parmi les hussites, il ne s'observe point ; de sorte que le carême-prenant étant passé à Prague, il dura encore dix jours de plus à la campagne ; et le bourgrave de Carlestein nous convia, le Rosworm et moi, avec deux autres seigneurs, l'un nommé Slabata, et l'autre Colobrat, de le venir passer à Carlestein, où quantité de dames et de seigneurs se devoient trouver aussi. Ce que nous fîmes dès notre mercredi des Cendres, et nous mîmes tous quatre en carrosse, qui étions les quatre amoureux des quatre filles du bourgrave ; car Colobrat aimoit de longue main la comtesse Millesimo, et Slabata étoit depuis peu embarqué avec la femme de Collowitz.

Nous y trouvâmes plus de vingt dames, parmi lesquelles il y en avoit de très-belles : et ne faut pas demander si nous fûmes bien vus et reçus des quatre filles du logis, mais principalement de la mienne, qui fut ravie de me voir et moi elle ; car j'en étois extrêmement amoureux, et puis dire qu'en toute ma vie je n'ai passé dix journées plus agréablement, ni ne les employai mieux que je fis celle-là : ce fut une continuelle fête, étant perpétuellement à table, ou au bal, ou en autre meilleure occupation.

Enfin après le carnaval passé nous nous en revînmes à Prague, avec grand regret d'elles et de nous, mais avec grande satisfaction de notre petit voyage. Ma maîtresse me promit qu'elle viendroit bientôt à Prague ; mais comme son père retomba malade elle ne le put, mais elle me fit venir déguisé à Carlestein, où je fus cinq jours et six nuits caché en une chambre près de la sienne, au bout desquels et de ma vigueur je m'en revins à Prague, où, après avoir tiré mes expéditions et assurances pour l'argent de ma levée, je pris congé de l'Empereur pour m'en revenir en France, et partis de Prague le jeudi devant Pâques fleuries, en poste avec un de mes amis nommé Couvonges, et vînmes coucher à Carlestein pour dire adieu au bourgrave, à ses filles et à ses fils ; moi, en effet, pour prendre congé de ma maîtresse, et en espérance, même en ferme créance lors, de retourner la trouver aussitôt que ma levée seroit faite, que je ferois acheminer par le Danube en Hongrie, pendant que j'irois faire un tour à la cour de l'Empereur.

J'en partis le lendemain, et vins coucher à....., où il me fut fait très-bon traitement par le maître de la maison, et y avoit assez belle compagnie de dames ; mais elles ne me touchoient guère au cœur, car j'y avois donné trop de place à l'Anna Esther Perchestoris. Je n'avois avec moi que le seul Guitaud et un valet allemand, que j'avois été forcé de prendre, à cause que les miens étoient demeurés malades à Prague. Le samedi lendemain il nous fit encore festin à dîner où il nous enivra, et puis nous prêta son carrosse, qui me mena à Pilsen, dont je partis le jour de Pâques fleuries pour aller coucher à Ratisbonne. J'en partis le lundi et couchai à Brughausen, et le mardi j'arrivai à Munich ; le mercredi je vins saluer M. le duc Maximilien, lequel me fit l'honneur de m'offrir le régiment de trois mille lansquenets que le cercle de Bavière entretenoit en Hongrie, et qu'en quelque année que je voulusse le recevoir, pourvu que je l'en avertisse devant Pâques, qu'il me le donneroit ; dont je lui rendis très-humbles grâces. Et

m'ayant fait défrayer, j'en partis le mercredi saint en un carrosse qu'il me prêta, qui me mena, le lendemain jeudi saint, dîner à Amberg, où je demeurai le vendredi, samedi et dimanche de Pâques pour quelques affaires que j'y avois, et en partis le lendemain de Pâques, et m'en revins en trois jours à Strasbourg dîner, et coucher à Saverne. Je me mis à table pour souper avant que d'aller voir les chanoines au château; mais comme je commençois ils arrivèrent pour me prendre, et me mener loger au château. C'étoient messieurs Le Dondeken, ou doyen des Créanges, et les comtes de Quesle et de Riffercheid. Ils avoient déjà soupé, et étoient à demi ivres. Je les priai que, puisqu'ils me trouvoient à table, ils s'y missent plutôt que de m'emmener attendre le souper au château, ce qu'ils firent, et en peu de temps de notre soif, Guitaud et un mien compère, maître des monnoies de Lorraine, et moi, nous les achevâmes si bien d'enivrer, qu'il les fallut remporter au château, et moi je demeurai en mon hôtellerie. Et le lendemain à la pointe du jour je montai à cheval, pensant partir; mais ils avoient, la nuit, envoyé défendre que l'on ne me laissât pas sortir; car ils vouloient avoir leur revanche de ce que je les avois enivrés.

Il me fallut donc demeurer ce matin-là au dîner, dont je me trouvai bien mal; car, afin de m'enivrer, ils me mirent de l'eau-de-vie dans mon vin à mon avis, bien qu'ils m'aient depuis assuré que non, et que c'étoit seulement d'un vin de Lesperg, qui étoit si fort et si fumeux, que je n'en eus pas bu dix ou douze verres que je ne perdisse toute connoissance, et que je ne tombasse en une telle léthargie, qu'il me fallut saigner plusieurs fois et me ventouser, et me serrer avec des jarretières les bras et les jambes. Je demeurai à Saverne cinq jours en cet état, et perdis de telle sorte le goût du vin, que je demeurai plus de deux ans, non-seulement sans en pouvoir boire, mais encore sans en pouvoir sentir sans horreur.

Après que je fus guéri je m'en vins en deux jours à Harouel, où je ne demeurai guère sans aller à Nancy. Je trouvai du changement en la cour de Lorraine par la mort de Madame, sœur du Roi, duchesse de Bar. Après que j'y eus séjourné quelques jours, je fus à Epinal, non tant pour y voir ma tante que ma cousine de Bourbonne, nouvellement mariée au comte d'Escars, de qui j'avois été extrêmement amoureux, et si feu ma mère n'y eût point eu de répugnance, j'eusse cru ne vivre point malheureux marié avec elle; mais je ne lui voulus pas déplaire.

Je la trouvai comme elle arrivoit chez ma tante, où nos anciens feux se rallumèrent, et notre séjour de quatre jours à Epinal y aida fort. M. de Couvonges étoit venu avec moi, et sa femme avec ma cousine; nous allâmes la conduire à Ville-sur-Illon, avec ma cousine de Vianges. De là nous allâmes à Mirecourt voir M. et madame de Marcoussay; puis revînmes audit Ville-sur-Illon, où nous nous séparâmes de ma cousine d'Escars, non sans y avoir tous deux bien du regret, et elle s'en retourna à Bourbonne, et nous à Epinal, et de là à Nancy. Et le lendemain que j'y fus arrivé, j'allai à Toul au devant de ma mère, qui arrivait de France, et l'emmenai à Harouel où madame d'Epinal la vint voir le lendemain; et le jour d'après, on rapporta le corps de feu mon frère de Ramoville, qui avoit été blessé d'une mousquetade au genou, à la prise du Porc-espic, au siége d'Ostende, duquel coup il lui fallut couper la jambe, dont il mourut cinq jours après; qui me fut un sensible déplaisir et une signalée perte, car c'étoit un homme de grand cœur et de bon jugement, et qui, avec apparence, étoit pour faire une grande fortune.

Je l'avois laissé auprès du Roi en m'en allant en Hongrie, pour terminer l'affaire de Saint-Sauveur, laquelle je déduirai comme celle qui m'a fait changer mes desseins, et qui m'a fait quitter la charge que j'avois en Hongrie, qui fut aussi cause de la mort de mon frère.

Une tante de ma mère, nommée madame de Mereville, lui donna soixante mille écus, et la maria avec feu mon père; et pour assurer cet argent à ma mère, il le fallut employer en chose qui lui tînt nature de propre; ce que l'on fit en prenant en engagement du Roi le comté de Saint-Sauveur, le vicomté de Landelut et la baronnie de Vesou pour quarante mille écus, que mon père fournit comptant; et depuis, on suppléa encore des autres vingt mille écus, que l'on devoit employer de ladite donation de madame de Mereville, et ce, par édit d'aliénation, vérifié au parlement et chambre des comptes, où il appartenoit. Or, dans le contrat d'engagement, il étoit porté que si lesdites terres n'avoient de revenu autant que montoit l'intérêt de notre argent au denier vingt, qui étoit neuf mille livres par an, ce qui en manqueroit nous seroit payé sur la recette générale de Caen. Il arriva qu'après la bataille de Moncontour, comme l'on licencia les reîtres, on paya leurs décomptes au mieux que l'on put; et comme on n'avoit pas tout l'argent comptant qu'il falloit, on convia feu mon père et Schomberg de prendre des rentes sur l'Hôtel-de-Ville de Paris, ou autres engagemens, pour une partie de la somme qui leur étoit due

et à leurs reîtres, et l'autre partie comptant. Et feu mon père, qui vit que les terres de Saint-Sauveur, qui lui étoient déjà engagées, valoient beaucoup plus que l'intérêt des premières sommes pour lesquelles il les tenoit, offrit de prendre encore quarante mille écus sur les mêmes terres en engagement; ce que les ministres de France acceptèrent avec joie, et lui en donnèrent les expéditions que lui-même désira. Et comme il ne savoit point certaine loi de la France particulière, il ne se soucia point de faire vérifier aux chambres des comptes cette dernière partie, et jouit, près de trente ans, de toutes lesdites terres en cette façon.

Advint qu'en l'an mil cinq cent nonante-trois, M. de Schomberg, étant redevable à feu mon père de la somme de trente-deux mille écus, offrit à mon père que s'il vouloit prendre cette somme sur le Roi, et en surcharger encore les terres de Saint-Sauveur, qu'il feroit encore ajouter par le Roi vingt-quatre mille livres de plus, qui étoient dues à feu mon père pour reste du paiement des reîtres, lesquelles vingt-quatre mille livres étoient, en bonne forme, déclarées dettes de la couronne.

Feu mon père, pour sortir d'affaires d'avec M. de Schomberg, qui en ce temps-là n'étoit pas bien dans les siennes, et pour être payé de ce reste dont il n'étoit point assigné, accepta ce parti, et eut les expéditions nécessaires pour ce dernier surchargement, qui furent vérifiées au parlement comme les autres. Et lors on avertit feu mon père qu'il étoit besoin de les faire vérifier aussi à la chambre des comptes de Paris et de Rouen. Ce que voulant faire, et de celle aussi de quarante mille écus précédens, la chambre en refusa la vérification. Et bien que ma mère, depuis sa viduité, en eût obtenu diverses jussions, elle n'y put parvenir.

Il arriva qu'en l'année 1601 le duc de Wirtemberg, poursuivant le remboursement de quelque somme d'argent qu'il avoit prêtée au Roi pendant la guerre, on lui dit qu'il cherchât lui-même les moyens de se faire payer par l'invention de quelque parti, ou la découverte de quelques terres qui ne fussent encore engagées, ou qui le fussent à si bas prix que l'on lui pût surcharger pour plus grande somme; à quoi son résident, nommé Bunichause, qui y travailloit, fut aidé par le procureur général de la chambre des comptes de Rouen, nommé Dumesnil Basire, qui lui promit, moyennant dix mille écus, qu'il lui fourniroit des engagemens suffisans pour son affaire, et que s'il le vouloit introduire chez M. de Rosny, qu'il le lui déclareroit. Ce que Bunichause ayant fait, il dit audit marquis de Rosny que nous tenions les domaines de Saint-Sauveur, le vicomté de Landelut et de Vesou pour soixante mille écus, et qu'il étoit porté par le contrat que si lesdites terres n'étoient de trois mille écus de revenu, le Roi s'obligeoit de payer ce qu'il y manqueroit sur la recette générale de Caen; ce qu'il faisoit réciproquement en faveur du Roi, que si les terres valoient davantage, que le surplus devoit être restitué au Roi. Par ainsi, si le Roi se vouloit faire justice à lui-même, non-seulement ils seroient quittes du premier engagement de cent quatre-vingt mille livres, mais encore du deuxième de cent vingt mille livres, et que, par la supputation qu'il en avoit faite, nous demeurions redevables de plus de soixante mille livres au Roi, quand bien Sa Majesté nous compteroit les cent quatre-vingt mille livres, annuellement déboursées par nous, à dix pour cent; vu que des autres sommes qui étoient des dettes de services, n'étoient et ne pouvoient être vérifiées en engagement de domaine, le Roi n'étant obligé à aucun intérêt.

M. de Sully prit cet avis avec applaudissement, et crut que sans bourse délier il pourroit payer le duc de Wirtemberg, qu'il affectionnoit pour être protestant, et parce que aussi il l'avoit autrefois connu.

Il le proposa au Roi, et l'assura que nous aurions sujet d'être plus que contens si le Roi nous faisoit don de ce que nous lui serions redevables de reste; de sorte qu'en l'année 1601, comme je revins d'Angleterre, je trouvai que par un arrêt du conseil il étoit ordonné que ma première somme de soixante mille écus me seroit annuellement remboursée avec les intérêts au denier dix, que les deux autres, chacune de quarante mille écus, me seroient pareillement remboursées, mais sans intérêt, et que je rendrois compte des fruits et des domaines depuis l'année 1569 que j'en étois entré en jouissance.

Je me plaignis grandement au Roi de cette injustice de son conseil, et lui fis voir comme mon père, étranger et ignorant des lois de la France, avoit traité de bonne foi; que s'il n'eût pris sur lesdits domaines la deuxième somme de quarante mille écus, on la lui eût donnée comptant, comme l'on avoit fait aux autres colonels; que si on en faisoit de même à tous les anciens détenteurs des domaines ou droits sur le Roi, que leur industrie ou la suite des temps avoient augmentés, outre que l'on ruineroit quantité de grandes maisons, cela apporteroit ce préjudice, que tous les domaines qu'elles tiennent dépériroient, et que quand cette règle seroit générale,

elle devroit avoir exception pour nous qui étions étrangers, qui servions de bonne foi, et qui avions apporté du soulagement aux affaires du Roi, n'ayant pas reçu notre argent comptant que l'on nous devoit donner, mais pris un enchérissement sur une terre que nous possédions déjà; que, cela considéré, il trouveroit que le revenu de ses domaines n'avoit point excédé l'intérêt de notre somme; que s'il y avoit quelque chose à redire, c'étoit sur la partie de M. de Schomberg, de laquelle le comte de Nanteuil nous seroit garant. Le Roi prit assez bien mes raisons; mais, pour cela, il ne fit pas casser l'arrêt donné, si bien en suspendre l'exécution plus de deux années, pendant lesquelles nous jouissions, mais avec incertitude, de nos affaires, et crainte que, si un jour on exécutoit l'arrêt, la recette que nous continuions de faire tomberoit plus lourdement sur nous. De sorte que de temps en temps je pressois le Roi de me faire justice, soit en me remboursant ou en cassant l'arrêt; et, comme je m'en voulus aller en Hongrie, je le pressai de m'expédier, lequel me promit qu'il me donneroit contentement, et que dans deux mois au plus tard je serois satisfait, et que je fisse comprendre mes raisons à M. de Sully, qui ne m'étoit pas favorable en cette affaire. Je lui dis que je reviendrois en ce temps-là, et que cependant je lui laissois mon frère, qui lui en parleroit de temps en temps, ce qu'il trouva bon. Et quand mon frère, qui étoit un esprit colère et chaud, lui en parla, le Roi lui dit qu'à mon retour il le contenteroit; mondit frère le pressa de telle sorte que le Roi se fâcha, et mon frère ne parla pas au Roi avec le respect et la retenue qu'il devoit. Ce qui fut cause que le Roi lui parla fort aigrement, et mondit frère, le lendemain, prit congé de lui, et s'en alla en Flandre servir le roi d'Espagne; auquel lieu il fut très-bien apointé, et eut commission de faire un régiment d'infanterie. Mais comme il ne devoit être en la place montre qu'à la fin du mois de juillet, il s'en alla, en attendant, voir le marquis Spinola devant Ostende, où il fut tué. Et comme je revins peu de temps avant sa mort en Lorraine, où je levai cinq chevaux pour aller en Hongrie, et mon frère un régiment de pied pour servir en Flandre, le Roi crut que j'avois tout-à-fait quitté son service; ce qui fut cause qu'il fit saisir par le président d'Eufreville et le baron de La Litumière le château de Saint-Sauveur, et en chasser ceux qui y étoient dedans de ma part. Mais ayant su que je m'en allois en Hongrie et non en Flandre, et que mon frère étoit mort, il me fit écrire par Zamet qu'il s'étonnoit fort de ce que je voulois quitter son service sans sujet, et qu'il n'avoit encore fait exécuter l'arrêt du conseil, si bien ôté des mains de mon frère, qui étoit Espagnol, une place des siennes; qu'il me tiendroit ce qu'il m'avoit promis, de me donner contentement, et qu'il me mettroit toujours en mon tort.

Je me crus obligé d'écrire à Sa Majesté une lettre de plainte, accompagnée de tant de respect et de déplaisir, de ce qu'il me vouloit ôter le moyen d'avoir l'honneur de demeurer à son service, et d'écrire aussi à Zamet une plus ample lettre où je disois mes raisons, lesquelles le Roi reçut de bonne part, et vit celle de Zamet, puis m'écrivit deux mots de sa main, me commandant de le venir trouver, et qu'il me témoigneroit combien il m'étoit bon maître. Ce que je fis; et connoissant que je ne pouvois être en même temps en France et Hongrie, que mon affaire de France n'étoit pas de celles qui se terminent en un mois, et qu'elle m'y arrêteroit long-temps; considérant aussi qu'elle m'importoit de cent cinquante mille écus, je me résolus de m'envoyer excuser vers l'Empereur par un gentilhomme que j'y envoyai, que j'adressai au Rosworm pour moyenner que Sa Majesté reçût mes excuses en bonne part sur les raisons que je lui alléguai. Ce que, par sa bonté, elle fit de telle sorte, qu'elle me fit mander par le même Rosworm qu'elle ne pourvoiroit point de colonel à ses troupes étrangères, et que si l'année d'après j'y voulois venir, qu'elle me conserveroit la capitulation qu'elle m'avoit faite. Et bien que j'eusse déjà fait quelques frais, je rendis l'argent que j'avois reçu entièrement, dont on me loua à la cour de l'Empereur.

Je partis donc de chez moi, et m'en vins à Paris, où je fus extrêmement bien reçu de mes amis, qui m'y retinrent trois jours avant que d'aller voir le Roi qui étoit à Fontainebleau, et m'y voulurent accompagner; de sorte que nous courions près de quarante chevaux de poste; car MM. de Praslin, de Laval, de Créqui, comte de Sault, Gordes, Saint-Luc, Sainte-Marie du Mont, Richelieu et moi, courûmes ensemble.

Le Roi étoit dessus cette grande terrasse, devant la cour du Cheval-Blanc, quand nous arrivâmes, et nous y attendit, me recevant avec mille embrassades; puis me mena en la chambre de la Reine sa femme, qui logeoit en la chambre du bout regardant sur l'étang, et fus bien reçu des dames, qui ne me trouvèrent point mal fait pour un Allemand invétéré d'une année dans le pays.

Il me prêta ses chevaux pour courre le cerf le lendemain, qui étoit le jour de Saint-Barthélemy, 24 d'août. Il ne voulut point courre ce

jour-là, auquel il avoit couru tant de fortune autrefois. Après la chasse je le vins trouver à la salle des Etuves, où nous jouâmes au lansquenet avec la Reine et lui. Je devins lors amoureux de d'Entragues, et l'étois encore d'une autre belle dame. J'étois aussi en fleur de jeunesse, et assez bien fait et gai.

Le Roi devint amoureux de la comtesse de Moret, qui s'appeloit Bueil, et étoit nourrie avec madame la princesse de Condé. Sa Majesté me fit l'honneur de me rétablir au château de Saint-Sauveur, et de me donner main-levée des domaines qu'il m'avoit fait saisir; ce qui m'obligea d'aller en Normandie sur la fin de septembre, et vins chez Sainte-Marie du Mont où je demeurai trois jours, et où messieurs de Montgommery, La Luzerne et Canisy me vinrent voir, et m'accompagnèrent à Saint-Sauveur, m'ayant fait précédemment embrasser le président d'Eufreville de qui je me plaignois, et le baron de La Litumière, desquels (m'ayant montré les lettres par lesquelles le Roi leur commandoit de prendre Saint-Sauveur) je demeurai satisfait. Je m'en revins, après avoir demeuré huit jours à Saint-Sauveur chez Sainte-Marie, qui me mena le lendemain chez son beau-fils de Longonnay à Davigny, où nous trouvâmes les mêmes Montgommery et La Luzerne, qui ne m'abandonnèrent que je ne fusse de retour à Rouen.

Nous passâmes à Sainte-Croix où étoit madame de Sully, puis à Lisieux où le maréchal de Fervaques nous festoya, puis à Rouen où nos amis nous retinrent deux jours; au bout desquels je m'en revins à Fontainebleau trouver le Roi, où le connétable de Castille arriva, à qui le Roi fit bon accueil.

Je passois en ce temps-là une fort belle vie à la cour, qui quitta Fontainebleau après la Toussaint pour venir à Paris : le Roi ayant peu auparavant fait arrêter le comte d'Auvergne en Auvergne et amener à la Bastille, et peu après M. d'Entragues, qu'il envoya à la Conciergerie, et madame de Verneuil qui fut gardée par le chevalier du guet en un logis qui est en la rue Saint-Paul, appartenant à Andicourt. On instruisit le procès à tous trois; mais il n'y eut point de jugement que pour M. le comte d'Auvergne, qui fut condamné à avoir la tête tranchée : mais le Roi transmua la peine en une prison perpétuelle, partie en considération de madame d'Angoulême qui en fit de merveilleuses instances, mais davantage pour une raison qu'il nous dit, que le feu roi Henri III, son prédécesseur, ne lui avoit en mourant recommandé que M. le comte d'Auvergne et M. Le Grand, et qu'il ne vouloit pas qu'il fût dit qu'il eût fait mourir un homme que celui qui lui avoit laissé le royaume lui avoit si affectionnément recommandé.

Mais toutes ces condamnations et grâces ne furent données qu'au commencement de l'année 1605 que le Roi étoit à Paris, où nous passâmes le carême-prenant en fêtes et ballets. J'eus querelle contre Thermes, et mon frère de Saint-Luc le fut appeler pour moi, qui se devoit battre contre Montespan. M. de Montpensier nous accorda, et nous fûmes toujours depuis extrêmement amis.

Le Roi permit à messieurs de Nemours et de Sommerive de courir les rues masqués le mardi gras, 20 février. Ils rencontrèrent messieurs de Vitry, comte de Sault et moi, qui venions de nous préparer pour l'entrée d'un combat de barrière, et nous demandèrent si nous voulions être de la partie; dont les ayant remerciés, ils nous dirent : « Gardez-vous donc de vous rencontrer devant nous, car nous n'épargnons personne à coups de bourlets. » Alors Vitry leur répondit : « Messieurs, nous vous préparerons la collation au cimetière Saint-Jean, si vous la voulez venir prendre; » et ainsi nous étant séparés, nous nous résolûmes de courir aussi les rues. Mais comme nous nous étions apprêtés tard, il y avoit apparence que leur troupe eût été plus forte que la nôtre; sur quoi M. de Vitry me dit : « Si vous me voulez croire, nous nous mettrons une douzaine de parens ensemble, armés de toutes pièces dorées, dont nous ne manquons pas, et mettrons dix ou douze hommes masqués devant nous, et aurons de bons bourlets à l'arçon de nos selles; nous ne demanderons rien à personne, mais si l'on nous attaque ou nos masques, alors nous nous pourrons défendre avec grand avantage. » Ce que nous fîmes, et nous mîmes, M. de Vitry et son fils, messieurs de Créqui, le comte de Sault, M. de Saint-Luc et le commandeur son frère, M. de Seneçay et moi, tous armés de belles armes dorées jusques aux grèves et aux sollerets, sur de grands coursiers, avec des selles d'armes; avions nos épées au côté, et des bourlets aux mains, de cordes de puits, couvertes de taffetas incarnat.

Nous mîmes devant nous huit ou dix masques à cheval non armés que de bourlets, et partîmes de derrière la place Royale, de chez Vitry, et marchâmes par la rue Saint-Antoine deux à deux. Nous arrivâmes à la place du cimetière Saint-Jean en même temps que la grande bande, qui pouvoit être deux cents chevaux, commença à paroître du côté de la rue de la Verrerie; et dès qu'ils eurent aperçu les masques qui marchoient devant nous, ils vinrent à la charge; et nos masques, selon l'ordre que nous leur avions

donné, s'étant retirés derrière nous, qui parûmes alors, et les chargeâmes rudement, nos genouillères les incommodant fort, et leurs bourlets ne blessoient que nos armes; de sorte qu'ils jugèrent pour le mieux de se retirer dans leur gros, qui étoit encore dans la rue de la Verrerie, lequel ils mirent en désordre, et nous cependant les poursuivant toujours.

J'eus le contentement qu'un de mes rivaux de mademoiselle d'Entragues, de qui j'étois lors amoureux, fut bien frotté devant elle qui étoit aux fenêtres de son logis à nous regarder. Enfin ils s'écartèrent, et nous leur passâmes au travers. Ce fut le mardi 20 février, et le jeudi 22, j'eus une bonne fortune.

Le dimanche 25, se fit le combat à la barrière, le seul qui s'est fait du règne du feu Roi, ni de celui de son fils présent régnant. Notre partie étoit les chevaliers de l'Aigle, et étions le comte de Sault, Saint-Luc et moi, qui entrions ensemble. Feu M. de Vitry étoit notre maréchal de camp, qui eut meilleure grâce en cette action-là qu'aucun autre qui s'en mêlât alors. Aussi étoit-ce un très-brave et honnête homme, et original à sa mode. Le mardi suivant, qui étoit le 27 février, le matin le Roi étant aux Tuileries, dit à M. de Guise : « Entragues nous méprise tous pour idolâtrer Bassompierre. Je ne vous en parle pas sans le bien savoir. — Comment, répondit M. de Guise, Sire, vous ne manquez pas de moyens pour vous venger, et pour moi je n'en ai point d'autre que celui de chevalier errant, et le dessein de rompre trois lances à camp ouvert cette après-dînée, au lieu où il plaira à Votre Majesté nous ordonner. »

Le Roi nous accorda, comme souvent il arrivoit de faire pareilles parties, et nous dit que ce seroit dans le Louvre, et qu'il en feroit sabler la cour. Il prit M. de Joinville son frère pour son second et M. de Thermes pour tiers, et moi je pris M. de Saint-Luc et M. le comte de Sault.

Nous vînmes tous six dîner et nous armer chez Saint-Luc ; et, comme nous avions toujours des harnois et livrées préparées à tous événemens, nous fûmes armés d'armes argentées, et nos panaches incarnats et blancs, comme nos bas de soie aussi : et M. de Guise et sa troupe, à cause de la prison de la marquise de Verneuil, de qui il étoit alors amoureux couvert, s'habilla et arma de noir et or. Nous vînmes donc au Louvre, et notre équipage qui entra le premier, et nos personnes aussi.

Nous nous mîmes du côté du vieux corps de logis, et M. de Guise, qui vint après, se mit au-dessous des fenêtres de la Reine, vis-à-vis de nous. Notre carrière étoit de la longueur de la salle des Suisses. Il avint que M. de Guise étoit monté sur un petit cheval, nommé l'Epènes, et moi sur un grand coursier que le comte de Fiesque m'avoit donné. Il prit le bas du ruisseau, et moi le haut du pavé, de sorte que j'étois fort haut au prix de lui ; et, au lieu de rompre sa lance en haussant, il la rompit en baissant, tellement qu'après avoir rompu le premier éclat contre mon casque, il rompit le second contre la tassette, qui glissa jusque dans la fente des chausses, par où elle entra dans mon ventre, et s'arrêta dans le grand os qui joint la hanche et les reins, et la lance se rompit pour la deuxième fois, et m'en demeura un tronçon plus long que le bras attaché à l'os de la cuisse qui me sortoit du ventre. Je rompis ma lance dans sa salade, et, bien que je me sentisse mortellement blessé, j'achevai ma carrière, et on me vint aider à descendre proche du petit degré du Roi, où M. Le Grand me prit et Guitaud l'aîné, qui m'aidèrent à monter chez M. de Vendôme sous la chambre du Roi; et un gentilhomme de M. le prince, pensant que le tronçon que j'avois dans le corps fût seulement au bas du saie, me l'arracha si à propos, que les chirurgiens eussent eu peine à le faire si adroitement. Alors tous mes boyaux sortirent de mon ventre, et tombèrent au côté droit de mes chausses. Le nombril me tenoit contre le dos, et la quantité de sang que je perdois m'empêcha de me pouvoir soutenir. De sorte que l'on me jeta sur le lit de M. de Vendôme, là où, après être désarmé, on visita ma plaie, on me remit les boyaux dans le ventre le mieux que l'on put, puis, avec une longue tente et force bandages, on les y tint fermes.

Le Roi, M. le connétable et tous les principaux de la cour étoient là, la plupart pleurant, ne pensant pas que je dusse vivre une heure. Je ne fis pas néanmoins mauvaise mine, ni ne crus jamais mourir. Plusieurs dames y étoient, qui me virent panser, et je voulus à toute force retourner à mon logis; pour quoi faire la Reine m'envoya sa chaise, en laquelle on la portoit, car pour lors elle étoit grosse. Le peuple me suivoit en y allant, avec apparence de déplaisir.

Comme j'arrivai à mon logis je perdis la vue, ce qui me fit penser que j'étois bien mal ; et l'on me fit confesser et saigner quasi en même temps. Cependant je ne croyois pas mourir, et ne faisois que rire. Le Roi, dès que je fus blessé, fit cesser les tournois, et ne permit qu'aucun autre courût depuis; cette course de camp ouvert ayant été la seule qui ait été faite cent ans auparavant en France, et n'a été recommencée depuis.

Sur les onze heures du soir, jour de ma blessure, la vue me revint, que j'avois perdue sept

heures auparavant; qui donna la première espérance de ma vie, que jusques alors on avoit tout désespérée. Mais comme si quelque tranchée violente m'eût en même temps tourmenté, on crut que j'allois passer, et les prêtres commencèrent à me parler de mon salut. Je disois toujours que je me sentois mieux qu'ils ne pensoient; et les tranchées s'étant apaisées, je me mis à reposer avec peu de fièvre, et dormis jusques à six heures du matin, que l'on me saigna derechef pour arrêter le sang qui couloit perpétuellement de ma plaie, et le divertir. Lors je m'affoiblis fort, et peu après m'étant mis à dormir, je crus à mon réveil être tout-à-fait guéri. Aussi n'eus-je depuis aucun accident ni mal, sinon quand on me faisoit rire avec excès, car ma tente sortoit quelquefois du ventre, et mes boyaux aussi. Enfin je me guéris, à la cuisse droite près d'où j'avois perdu le mouvement dès que je fus blessé.

Il ne se peut dire combien je fus visité pendant ma blessure, et principalement des dames. Toutes les princesses y vinrent, et la Reine y envoya trois fois ses filles, que mademoiselle de Guise y amenoit passer les après-dînées entières; et elle, qui croyoit être obligée de m'assister parce que son frère m'avoit blessé, y étoit la plupart du temps. Ma sœur de Saint-Luc, qui coucha trois jours au pied de mon lit tant que je fus en danger, recevoit les dames, et le Roi, hormis le lendemain de ma blessure, y vint toutes les après-dînées pour me voir, et en partie aussi pour y voir les bonnes compagnies. Enfin je sortis le sixième jour du mois; mais j'avois toujours une tente dans le ventre plus de trois semaines après. On me portoit dans une chaise, car je n'avois nul affermissement sur le côté droit et allois à potence, jusques après que ma blessure fut fermée, que je m'appuyois sur un bâton, ayant toujours un grand frémissement en toute la cuisse et jambe droite. Peu de jours après Pâques de la même année, en tirant mon mouchoir dans le cabinet du Roi, je laissai tomber une lettre d'Entragues que Sardini releva, et le marquis de Cœuvres lui ayant dit que c'étoit à lui, il lui donna, lequel la montra au Roi, et puis demanda à me parler la nuit devant l'hôtel de Soissons seul. Il y mena néanmoins le comte de Cramail, et, après m'avoir reproché quelques mauvais offices qu'il disoit que je lui avois rendus, me dit que l'estime qu'il faisoit de moi, et le désir qu'il avoit d'acquérir mon amitié éternelle, l'avoit fait résoudre à me servir plutôt que de me nuire en cette présente occasion; et qu'ayant trouvé une lettre qu'Entragues m'écrivoit, sans s'en prévaloir d'aucune sorte, il venoit de la renvoyer par Sardini à Entragues même, et qu'il me prioit que, par ce soin qu'il avoit pris pour moi, je lui rendisse désormais des preuves d'une réciproque amitié.

Lors moi, qui croyois qu'il me parloit sans feintise, lui fis mille protestations de service et d'affection. Il me dit que le Roi savoit que cette lettre lui étoit tombée entre les mains, et qu'il falloit que je lui envoyasse promptement une lettre que quelque autre femme lui eût écrite : ce que je fis en diligence, et envoyai à l'heure même à Entragues savoir si elle avoit reçu cette lettre. Mais comme elle m'eut mandé qu'elle n'avoit vu personne de la part du marquis, alors, forcené de colère, et perdu dans ce ressentiment, j'allai droit au logis dudit marquis pour ravoir ma lettre, ou pour l'outrager; mais, par les chemins, je rencontrai M. d'Aiguillon et M. de Créqui qui m'arrêtèrent pour savoir mon dessein. « Je vais, leur répondis-je, chez le marquis de Cœuvres ravoir une lettre qu'il a trouvée, qu'Entragues m'écrivoit; et s'il ne me la rend je suis résolu de le tuer. »

Lors ils me remontrèrent que je courois un péril extrême, sans moyen d'en échapper, d'aller tuer un homme dans son logis parmi tous ses gens, et qu'il seroit bien lâche s'il me la rendoit y allant de la sorte, mais qu'il valoit mieux y envoyer un de mes amis, et Créqui s'offrit d'y aller.

Il trouva le marquis fort éloigné de me la rendre, comme il s'étoit auparavant offert parlant à moi; au contraire il dit qu'il se vouloit servir de l'occasion que la fortune lui présentoit pour se venger de moi. Créqui lui dit que cette affaire ne se passeroit pas ainsi, et que ma vie y étant attachée il ne devoit point rechercher ce qui peut-être lui pourroit causer un grand malheur. Enfin il pria Créqui de revenir le lendemain à six heures du matin, à mon avis, parce qu'il avoit lors envoyé par La Varenne la lettre au Roi. Il y retourna, et ils demeurèrent d'accord qu'il porteroit lui-même à neuf heures la lettre à Entragues. Ce que j'accordai, résolu néanmoins de me battre avec ce chicaneur; mais je voulois auparavant sortir Entragues d'intérêt. Le marquis la lui porta, comme il avoit promis, et Entragues m'écrivit pour me prier que je fusse ami du marquis, et que je me trouvasse au logis d'elle sur les cinq heures du soir, où il se trouveroit aussi, et qu'elle vouloit que nous nous promissions devant elle une réciproque amitié. Comme je voulois sortir de mon logis, M. Le Grand y arriva, qui me dit qu'après avoir habillé le Roi, il lui dit de me venir trouver pour me défendre de sa part, sur peine de la vie, de n'avoir rien à demander au marquis, et que je l'offenserois

si je le faisois. Je lui dis que je m'étonnois pourquoi il me faisoit cette défense, vu que je n'avois rien à démêler avec ledit marquis, et qu'il m'étoit bien aisé d'obéir au commandement du Roi.

Je m'en vins au Louvre, résolu de laisser passer deux ou trois jours sans rien dire au marquis, et de là le quereller puis après sur quelque autre sujet, mais en toute façon me battre avec lui; et ainsi le conclûmes Créqui et moi, qui me fit promettre de me servir de lui en cette affaire. Mais comme je revins dîner à mon logis avec plusieurs de mes amis, Le Verrail y arriva, qui me dit qu'étant allé pour voir le marquis de Cœuvres, on lui avoit dit qu'il n'y étoit pas; mais que s'il y venoit de ma part que l'on lui feroit voir, et qu'on lui faisoit croire qu'il y avoit quelque chose à démêler entre nous deux.

Alors je dis à M. de Créqui qu'il n'y avoit plus lieu de patienter, et qu'il l'allât appeler de ma part. Nous sortîmes donc en cachette, Créqui et moi, qui me mena derrière le faubourg Saint-Germain, et puis alla querir le marquis; mais il fit tant de refuites, que Cramail qui parloit à Créqui de sa part, car il ne lui voulut jamais parler lui-même, l'entretint d'excuses jusqu'au soir, et cependant ils avertirent le Roi, et l'on me vint prendre où j'étois, et l'on me donna des gardes; puis le lendemain on nous accorda, et ne voulus autre contentement que celui du récit de tout ce qui s'étoit passé, qui nous avoit empêchés de nous battre.

Le Roi me fit défendre de venir au Louvre, ni de me trouver où il seroit, disant que je l'avois offensé d'avoir fait appeler le marquis après les défenses qu'il m'en avoit fait faire. Je ne me mis guère en peine de ne pouvoir voir le Roi, de qui je n'étois point satisfait; et comme, peu de temps après, il alla à Fontainebleau, je demeurai a Paris à passer mon temps. Mais parce que son indignation s'étendoit aussi bien sur mon cousin de Créqui que sur moi, et qu'il devoit prendre possession du régiment des gardes, que M. de Grillon avoit remis en ses mains, ce que le Roi ne vouloit plus permettre, joint aussi que les dames nous trouvoient à dire à la cour, on fit office envers la Reine pour faire notre accord avec le Roi, et nous y faire revenir. Ce qu'elle obtint; et quelque temps après que le Roi eût été nous y voyant sans nous parler, il s'en ennuya.

Il vécut avec nous comme auparavant. Lors M. de Créqui prit possession du régiment des gardes, et moi je m'en vins aux bains de Plombières pour ma cuisse, et emmenai bonne partie de la cour, outre mes gentilshommes, comme Bellot, Charromeil, Messillac, et le baron de Neuvy. J'avois avec moi la bande de violons d'Avignon, que La Pierre commande. J'avois une espèce de musique, et tous les divertissemens qu'un jeune homme riche, débauché, et mauvais ménager, pouvoit désirer. Ma sœur de Saint-Luc étoit venue en Lorraine voir notre mère, mon frère y étoit aussi, et la jeunesse de Lorraine m'accompagnoit toujours. Nous menâmes une douce vie à Plombières, où je me guéris entièrement. J'y étois amoureux d'une dame de Remiremont, Bourguignonne, nommée madame de Fuste. Enfin je ne m'y ennuyai point durant trois mois que j'y séjournai.

J'en partis sur ce que l'on me manda que le Roi alloit en Limousin avec une espèce d'armée, et que peut-être y auroit-il guerre. Ma sœur y étoit arrivée plusieurs jours avant moi, chez laquelle je vins loger, et y demeurer huit ou dix jours sans m'y ennuyer. La présidente de Verdun y étoit nouvellement arrivée avec sa mère Maupera, avec qui je m'apprivoisai. J'étois voisin de La Patrière, qui étoit de mes amis. Je rompis avec Entragues, sans y conserver aucune intelligence, et puis j'allai avec bonne compagnie de dames passer deux jours à Savigny chez la comtesse de Sault, après lesquels je m'en allai à Orléans la veille de la grande éclipse de soleil qui fut cette année-là. Je vis en passant M. le chancelier de Bellièvre à Artenay, qui avoit laissé les sceaux, en partant de Tours, entre les mains de M. le garde des sceaux de Sillery. Je le trouvai qu'il se promenoit en un jardin, avec quelques maîtres des requêtes, qui revenoient avec lui, qui me dit : « Monsieur, vous voyez un homme qui s'en va chercher une sépulture à Paris. J'ai servi les rois tant que j'ai pu le faire, et quand ils ont vu que je n'étois plus capable, ils m'ont envoyé reposer, et donner ordre au salut de mon ame, à quoi leurs affaires m'avoient empêché de penser. » Il me répondit aussi quelque temps après que je lui disois qu'il ne laissoit pas de servir encore et de présider aux conseils comme chancelier : « Mon ami, un chancelier sans sceaux est un apothicaire sans sucre. »

J'arrivai ce même soir à Orléans, où je trouvai la Reine qui revenoit de Tours, sa grossesse l'ayant empêchée de suivre le Roi à Limoges. Elle me donna des lettres pour le Roi, et me commanda de lui dire et faire des plaintes de madame de Guercheville, qui n'avoit voulu attendre mesdames les princesses de Conti et la duchesse de Longueville, quoiqu'elle lui eût mandé, pour entrer au carrosse du corps, et de ce que, la tançant sur ce sujet, elle lui avoit répondu assez arrogamment. Ce fut où je vis la première fois madame de Conti après son mariage. Je partis le jour de l'éclipse, qui parut

comme j'approchois de Romorantin. J'arrivai à trois jours de là à Limoges, où je trouvai le Roi qui me fit très-bonne chère; et dès le même jour je me mis à jouer avec lui, et gagnai durant le voyage plus de cent mille francs. Nous revînmes par la maison Fori, Naussay, Aubigny et Montargis, à Fontainebleau, où la Reine et les dames étoient, et peu de temps après le Roi s'en retourna de Fontainebleau à Paris y finir cette année.

Nous commençâmes celle de 1606 par la foire de Saint-Germain, où Créqui eut quelques paroles avec Haraucourt, et ensuite avec le marquis de Cœuvres, dont la querelle dura longtemps, et fut cause de celle du comte de Sault et de Nantouillet, qui donna la mort à ce dernier.

La Reine accoucha de madame de Savoie le 10 février, et pendant ses couches, lorsqu'elle commença à se mieux porter, elle me faisoit entrer pour jouer avec elle. Nous fîmes quelques ballets et un carrousel qui fut couru au Louvre et à l'Arsenal, qui étoit de quatre troupes. La première étoit de l'Eau, où M. le Grand et les principaux de la cour étoient. Celle qui entroit après étoit la Terre, que M. de Vendôme menoit; la troisième étoit le Feu, que M. de Rohan conduisoit, et la quatrième l'Air, de laquelle étoit chef M. le comte de Sommerive.

Sur la fin du carême le Roi partit pour aller assiéger Sedan; mais M. de Bouillon se mit à la raison, et s'étant soumis au Roi il eut grâce de lui. Le Roi écrivit une lettre à M. de Guise, à M. Le Grand et à moi, par laquelle il nous donnoit avis de la soumission de M. de Bouillon, et nous convioit de l'aller promptement trouver pour être à son entrée à Sedan.

Nous partîmes donc ensemble le lundi de Pâques, et allâmes coucher à La Ferté. Le lendemain nous couchâmes à Reims, où nous trouvâmes M. de Montpensier et M. d'Epernon, avec mesdames de Guise, de Conti et de Nevers. Le mercredi nous couchâmes proche de La Cassine, et le jeudi nous vînmes à Donchery trouver le Roi qui se préparoit pour entrer le lendemain vendredi à Sedan. Ledit vendredi M. de Bouillon arriva devant que le Roi fût levé, et se mit à genoux devant son lit, où il lui parla long-temps; puis le Roi étant levé fit lire son abolition devant ledit sieur de Bouillon, qui, lui ayant fait une nouvelle protestation de sa fidélité, la lui mit en main. Dès cette heure-là M. de Bouillon vécut comme il souloit faire auparavant, nous mena dîner à la table des chambellans qu'il tint, et se fâcha contre les contrôleurs du Roi qui ne la servoient pas bien à son gré. Même, quand les troupes se mirent en bataille devant la ville pour le passage du Roi, il leur fit changer d'ordre, et leur commanda avec la même audace qu'il avoit accoutumé de commander partout. Le Roi séjourna cinq jours à Sedan, au bout desquels il vint coucher à Mouzon, puis à Buzancy, où je le quittai pour m'en retourner à Paris, où Entragues étoit de nouveau arrivée, de qui j'étois amoureux.

Le Roi me commanda d'aller de sa part trouver la reine Marguerite qui avoit perdu Saint-Sulliendat, son galant, qu'un gentilhomme, nommé Charmond, avoit tué, à qui le Roi avoit fait ensuite trancher la tête. Il me donna aussi des lettres à porter à madame de Verneuil et à la comtesse de Moret.

Je m'en allai chez la première, parce que sa sœur y étoit; et, lui ayant dit ensuite que j'en allois porter une autre à la comtesse de Moret, elle eut envie de la voir, et m'ayant fait commander de lui donner par Entragues, de qui j'étois pour lors amoureux, je la lui donnai; et après l'avoir lue me la rendit, disant que je ferois faire, en une heure, pareil chiffre à celui qui étoit sur le cachet de la lettre, et qu'après je la fisse refermer, il n'y paroîtroit pas.

Je la crus; et ayant le lendemain matin envoyé mon valet de chambre avec la lettre pour faire faire un pareil cachet, il se rencontra, par malheur, au graveur qui avoit fait le même cachet pour le Roi, lequel, sans faire semblant de rien, fit tant qu'il tint la lettre du Roi, et alors il saute au collet de mon valet pour l'arrêter. Lui, qui étoit fort, se démêla de lui, lui laissant son manteau et son chapeau, et s'enfuit chez moi fort éperdu, voyant que s'il étoit pris il seroit pendu deux heures après.

Je le fis cacher, et m'en allai trouver la comtesse de Moret, à laquelle je dis que, par malheur, pensant avoir un poulet qu'une dame m'avoit écrit, j'avois ouvert celui que je lui portois de la part du Roi, et que, craignant qu'elle n'eût pensé que je l'eusse fait à dessein, j'avois voulu faire faire un nouveau cachet pour le refermer; mais que mon valet l'étant allé faire graver chez celui même qui les faisoit pour le Roi, il avoit retenu la lettre, et que si elle la vouloit avoir, il falloit qu'elle l'allât faire demander à ce graveur nommé Turpin.

Elle ne fit que rire de cet accident, ne pensant pas que c'eût été autrement que par hasard que j'eusse ouvert sa lettre, qu'elle m'eût fait voir, ou le Roi me l'eût montrée, si je l'eusse voulu voir. C'est pourquoi, sans entrer en un autre éclaircissement, elle envoya redemander sa lettre; mais le graveur lui manda qu'elle n'étoit plus en sa puissance, mais bien en celle du pré-

sident Seguier qui présidoit à la Tournelle, à qui il l'avoit portée, lequel étoit un homme peu obligeant et austère, qu'elle ni moi ne connoissions point particulièrement. Cela me mit bien en peine. Enfin je m'avisai d'aller trouver madame de Loménie, pour tâcher par son moyen de faire étouffer cette affaire, soit en faisant retirer cette lettre, ou en écrivant à son mari, pour le faire entendre au Roi d'un biais qu'il ne s'en fâchât point.

Je la trouvai fort empêchée à faire une dépêche à la cour, et me pria de m'asseoir jusques à ce qu'elle eût achevé une lettre fort importante qu'elle écrivoit à son mari. J'eus aussitôt soupçon que c'étoit sur le sujet qui m'amenoit vers elle, et lui demandai s'il étoit arrivé quelque chose de nouveau qui fût pressé à mander. Elle me dit que oui, et que l'on avoit voulu contrefaire les cachets du Roi; mais que par malheur celui qui les faisoit contrefaire s'étoit sauvé, mais que la lettre de la main du Roi étoit demeurée, laquelle elle envoyoit à son mari, afin que le Roi mandât à qui il l'avoit écrite et par qui il l'avoit fait porter; moyennant quoi il espéroit de découvrir le fond de cette affaire, et qu'elle voudroit qu'il lui eût coûté deux mille écus, et qu'elle en fût pleinement éclaircie.

Je lui promis pour cette somme, si elle me la vouloit bailler, de lui découvrir, et lui dis ensuite la même excuse que j'avois dite à madame de Moret. Et comme elle et son mari étoient mes intimes amis, elle apaisa le tout, pourvu que je voulusse aller moi-même à Villers-Coterets, où le Roi se trouveroit le lendemain, pour être porteur d'une autre dépêche qu'elle feroit à son mari sur ce même sujet, et de la nouvelle aussi que je lui avois dite. Ce que je fis, et pris la réponse de la lettre que j'avois donnée à madame de Verneuil et celle que madame de Moret n'avoit point reçue, qui se rioit avec le Roi de cette affaire, et de l'appréhension où j'avois été, lequel ne fit qu'en rire, dont je fus bien aise, et m'en revins à Paris pour voir ma maîtresse qui étoit logée à la rue de la Coutellerie, où j'avois une entrée secrète par laquelle j'entrois au troisième étage du logis, que sa mère n'avoit point loué, et elle, par un degré dérobé de la garde-robe, me venoit trouver lorsque sa mère étoit endormie.

Le Roi fit à peu de jours de là son entrée par la porte de Saint-Antoine à Paris, où il lui fut tiré quantité de canonnades par réjouissance. Il voulut que M. de Bouillon marchât immédiatemant devant lui : ce qu'il fit, mais avec une telle assurance et audace, que l'on n'eût su juger si c'étoit le Roi qui le menoit en triomphe, ou lui le Roi, qui demeura quelques jours à Paris, puis s'en alla à Fontainebleau. Et comme il étoit amoureux d'Entragues, et M. de Guise, comme plusieurs autres aussi, qui avoient tous jalousie de moi, qu'ils pensoient être mieux avec elle, ils complotèrent tous de me faire épier pour voir si j'entrois en son logis et si je la voyois en particulier; et le Roi commanda à tous ceux à qui il avoit donné charge de prendre garde, de se confier à M. de Guise, et de lui donner avis s'ils apercevoient quelque chose.

Il arriva un soir que j'y devois aller, et que l'on m'épioit, au mois de mai, que, soupant chez M. Le Grand, il vint à faire une forte pluie; ce qui m'obligea de prendre un des manteaux de pluie de M. Le Grand; et, sans penser que la croix de l'Ordre étoit attachée dessus, je m'en allai sur les onze heures du soir au logis d'Entragues.

Je fus suivi par les espions du Roi et ceux de M. de Guise, qui l'en vinrent aussitôt avertir, et lui dire qu'ils avoient vu entrer un jeune chevalier du Saint-Esprit par une porte de derrière au logis de madame d'Entragues.

M. de Guise, ne le pouvant croire, y envoya deux de ses valets de chambre pour voir et reconnoître le chevalier quand il ressortiroit, qui ne pouvoit être que M. Le Grand, vu qu'il n'y avoit que lui de jeune chevalier à Paris, capable d'avoir cette bonne fortune.

Je vis bien en sortant ces deux valets de chambre que je connoissois, et pour cela je me déguisai le plus que je pus, croyant qu'infailliblement ils m'auroient découvert; mais eux, voyant cette croix du Saint-Esprit, jugèrent que c'étoit M. Le Grand, et en assurèrent M. de Guise. J'écrivis aussitôt à mademoiselle d'Entragues que les valets de M. de Guise m'avoient vu sortir, que je craignois que nous ne fussions découverts, et qu'elle inventât quelque excuse, ou change, s'il lui en parloit sur les neuf à dix heures du matin.

M. de Guise, qui avoit la puce à l'oreille, vint voir M. Le Grand; mais on lui dit à la porte qu'il avoit eu toute la nuit un grand mal de dents, et que l'on ne le verroit que sur le soir. Ce qui confirma davantage M. de Guise en la créance qu'ayant veillé toute la nuit, il avoit voulu dormir la grasse matinée.

Il s'en vint de là à mon logis, et me trouvant encore au lit me dit : « Je vous prie, prenez votre robe de chambre, car je veux vous dire un mot. » Je crus assurément qu'il me vouloit dire que l'on m'avoit vu sortir de chez d'Entragues, et me résolus de nier fermement. Mais lui, au contraire : « Que diriez-vous si le grand-écuyer étoit mieux que vous, et que tout le monde, dans l'esprit d'Entragues, et non-seulement dans son

lit encore? » Je lui dis que je n'en croyois rien, et que lui ni elle n'avoient aucun dessein l'un pour l'autre.

« O Dieu, dit-il, que les amoureux sont aisés à tromper! Je l'ai cru comme vous, et cependant il est fort vrai qu'il a été toute cette nuit avec elle, et n'en est sorti qu'à quatre heures du matin. On l'y a vu entrer, et mes valets de chambre mêmes l'en ont vu sortir avec tant de négligence, qu'il n'a pas seulement voulu prendre un manteau sans croix de l'Ordre pour se déguiser; » et aussitôt appela un des valets, nommé Durbal, à qui il demanda devant moi s'il n'avoit pas vu sortir M. Le Grand de chez d'Entragues.

Il lui répondit : « Oui, monseigneur, aussi visiblement que je vois maintenant M. de Bassompierre que voilà. » Je n'osois regarder ce valet au visage, qui m'avoit vu le matin même sortir de là, et pensois que ce fût une fourbe pour se moquer de moi; mais, comme je me tournois d'un autre côté, j'aperçus sur une forme le manteau de M. Le Grand que mon valet avoit plié, et laissé la croix à découvert, qui devoit avoir été cent fois aperçue de M. de Guise s'il n'eût été troublé.

Alors je m'allai asseoir dessus de peur qu'il ne s'aperçût de cette croix, et, faisant l'affligé comme lui, et disant mille choses contre la légèreté d'Entragues, je ne me voulus lever de dessus mon manteau, quoique M. de Guise me priât de me promener avec lui, jusqu'à ce que j'eus dit à mon valet que, comme M. de Guise se tourneroit, il emportât ce manteau en une garde-robe, et le cachât de peur qu'apercevant cette croix, mon amour et ma bonne fortune de la nuit passée ne fût aussi aperçue.

Je mandai leur méprise à Entragues, qui, par méchanceté, fit fort bonne chère, l'après-dînée, à M. Le Grand, afin que M. de Guise et le Roi se confirmassent en leur créance, afin de leur faire perdre soupçon de moi. Et quand le lendemain M. de Guise, qui ne s'en put taire, bien que lui et moi fussions demeurés d'accord que nous ne lui en dirions rien, eut fait la guerre à M. Le Grand de sa nouvelle amour, M. Le Grand ne lui en ôta pas la créance par sa réponse ambiguë, et le dit à Entragues, qui lui dit : « Puisque M. de Guise a cette opinion, faisons semblant qu'il y a de la finesse entre nous deux; » de sorte que la jalousie du Roi et de M. de Guise tomba sur M. Le Grand, lequel ils haïssoient comme peste. Mais, pour notre malheur, ils en avertirent la mère, laquelle y prenant garde de plus près, un matin, voulant cracher, et levant le rideau de son lit, elle vit celui de sa fille découvert, et qu'elle n'y étoit pas. Elle se leva tout doucement, et vint dans sa garde-robe où elle trouva la porte de cet escalier dérobé, qu'elle pensoit qui fût condamnée, ouverte; ce qui la fit crier, et sa fille à sa voix de se lever en diligence et venir à elle. Moi, cependant, je fermai la porte, et m'en allai bien en peine de ce qui seroit arrivé de toute cette affaire, qui fut que sa mère la battit, qu'elle fit rompre la porte pour entrer en cette chambre du troisième étage où nous étions la nuit, et fut bien étonnée de la voir meublée de beaux meubles de Zamet avec plaques et flambeaux d'argent. Alors tout notre commerce fut rompu; mais je me raccommodai avec la mère par le moyen d'une demoiselle nommée d'Azy, chez laquelle je la vis, et lui demandai tant de pardons, avec assurance que nous n'avions point passé plus outre que le baiser, qu'elle feignit de le croire. Elle s'en vint à Fontainebleau et moi aussi, mais sans oser parler à Entragues qu'en cachette, parce que le Roi ne le trouvoit pas bon. Toutefois les amans sont assez ingénieux pour trouver les moyens de quelques rares rencontres.

Le Roi m'envoya, peu après, son ambassadeur extraordinaire en Lorraine, pour assister de sa part aux noces de M. le duc de Bar, son beau-frère, avec la fille de M. le duc de Mantoue, nièce de la Reine, et aussi pour prier en même temps madame la duchesse de Mantoue de venir être marraine de M. le dauphin, et M. de Lorraine être parrain de madame Elisabeth, dernière fille de France, maintenant reine d'Angleterre.

Je partis un soir de la cour, et veux dire une aventure qui me survint, qui, pour n'être de grande conséquence, est néanmoins extrêmement agréable.

Il y avoit cinq ou six mois que toutes les fois que je passois sur le petit pont (car en ce temps-là le pont Neuf n'étoit point bâti), qu'une belle femme, lingère à l'enseigne des Deux Anges, me faisoit de grandes révérences, et m'accompagnoit de la vue tant qu'elle pouvoit; et comme j'eus pris garde à son action, je la regardois aussi et la saluois avec plus de soin. Il advint que lorsque j'arrivai de Fontainebleau à Paris, passant sur le petit pont, dès qu'elle m'aperçut venir, elle se mit sur l'entrée de sa boutique, et me dit comme je passois : « Monsieur, je suis votre servante. » Je lui rendis son salut, et me retournant de temps en temps, je vis qu'elle me suivoit de la vue aussi long-temps qu'elle pouvoit.

J'avois mené un de mes laquais en poste, pour le renvoyer le soir même avec des lettres pour Entragues et pour une autre dame de Fontainebleau. Je le fis lors descendre et donner son cheval au postillon pour le mener, et l'envoyai dire

à cette jeune femme que, voyant la curiosité qu'elle avoit de me voir et me saluer, si elle désiroit une plus particulière vue, j'offrois de la voir là où elle voudroit. Elle dit à ce laquais que c'étoit la meilleure nouvelle que l'on lui eût su apporter, et qu'elle iroit où je voudrois, pourvu que ce fût à condition de coucher entre deux draps avec moi. J'acceptai le parti, et dis à ce laquais s'il connaissoit quelque lieu où la mener; il me dit qu'il connoissoit une maquerelle nommée Noiret, chez qui il la mèneroit, et que si je voulois qu'il portât des draps, matelas et couvertes de mon logis, il m'y appréteroit un bon lit. Je le trouvai bon, et le soir y allai et y trouvai une très-belle femme, âgée de vingt ans, qui étoit coiffée de nuit, n'ayant qu'une très-fine chemise sur elle et une petite jupe de revêche verte, et des mules aux pieds avec un peignoir sur elle. Elle me plut bien fort, et me voulant jouer avec elle, je ne lui sus faire résoudre si je ne me mettois dans le lit avec elle; ce que je fis, et elle s'y étant jetée en un instant, je m'y mis incontinent après, pouvant dire n'avoir jamais vu femme plus jolie, ni qui m'eût donné plus de plaisir pour une nuit : laquelle finie, je lui demandai si je ne la pourrois pas voir encore une autre fois, et que je ne partirois que dimanche, dont cette nuit-là avoit été celle du jeudi au vendredi. Elle me répondit qu'elle le souhaitoit plus ardemment que moi, mais qu'il lui étoit impossible si je ne demeurois tout dimanche, et que la nuit du dimanche au lundi elle me verroit. Et comme je lui en faisois difficulté, elle me dit : « Je crois que maintenant que vous êtes las de cette nuit passée, vous avez dessein de partir dimanche; mais quand vous vous serez reposé, et que vous songerez à moi, vous serez bien aise de demeurer un jour davantage pour me voir une nuit. »

Enfin je fus aisé à persuader, et lui dis que je lui donnerois cette journée pour la voir la nuit au même lieu. Alors elle me repartit : « Monsieur, je sais bien que je suis en un bordel infâme, où je suis venue de bon cœur pour vous voir, de qui je suis si amoureuse, que pour jouir de vous je crois que je vous l'eusse permis au milieu de la rue plutôt que de m'en passer. Or, une fois n'est pas coutume, et forcée d'une passion on peut venir une fois dans le bordel; mais ce seroit être garce publique d'y retourner la deuxième fois. Je n'ai jamais connu que mon mari et vous, ou que je meure misérable, et n'ai pas dessein d'en connoître jamais d'autre. Mais que ne feroit-on point pour une personne que l'on aime, et pour un Bassompierre? C'est pourquoi je suis venue au bordel, mais c'a été avec un homme qui a rendu ce bordel honorable par sa présence. Si vous me voulez voir une autre fois, ce sera chez une de mes tantes, qui se tient en la rue Bourg-l'Abbé, proche des halles, auprès de la rue aux Ours, à la troisième porte du côté de la rue Saint-Martin; je vous y attendrai depuis dix heures jusques à minuit, et plus tard encore; laisserai la porte ouverte. A l'entrée il y a une petite allée que vous passerez vite, car la porte de la chambre de ma tante y répond, et trouverez un degré qui vous mènera à ce second étage. »

Je pris le parti, et ayant fait partir le reste de mon train, j'attendis le dimanche pour voir cette jeune femme. Je vins à dix heures, et trouvai la porte qu'elle m'avoit marquée, et de la lumière bien grande, non-seulement au second étage, mais au troisième et au premier encore, mais la porte était fermée; je frappai pour avertir de ma venue, mais j'ouïs une voix d'homme qui me demanda qui j'étois. Je m'en retournai à la rue aux Ours, et étant retourné pour la deuxième fois, ayant trouvé la porte ouverte, j'entrai jusques au second étage, où je trouvai que cette lumière étoit la paille du lit que l'on y brûloit, et deux corps nus étendus sur la table de la chambre. Alors je me retirai bien étonné, et en sortant je rencontrai des corbeaux qui me demandèrent ce que je cherchois; et moi, pour les faire écarter, mis l'épée à la main, et passai outre, m'en revenant à mon logis, un peu ému de ce spectacle inopiné. Je bus trois ou quatre verres de vin pur, qui est un remède d'Allemagne contre la peste, et m'endormis pour m'en aller en Lorraine le lendemain matin, comme je fis; et quelque diligence que j'aie su faire depuis pour apprendre qu'étoit devenue cette femme, je n'en ai jamais rien su. J'ai été même aux Deux Anges, où elle logeoit, m'enquérir qui elle étoit; mais les locataires de ce logis-là ne m'ont dit autre chose, sinon qu'ils ne savoient point qui étoit l'ancien locataire. Je vous ai voulu dire cette aventure, bien qu'elle soit de personne de peu; mais elle étoit si jolie que je l'ai regrettée, et eusse désiré pour beaucoup de la pouvoir revoir.

J'arrivai en poste à Nancy deux heures après que mon équipage fut venu, et ne trouvai aucun des princes ni guères de gentilshommes, parce qu'ils s'en étoient tous allés recevoir madame de Mantoue et sa fille à Blamont, où ils devoient le lendemain arriver. Ma mère étoit à Nancy, qui me prêta son carrosse pour envoyer en relais à Lunéville; et je me servis du mien le lendemain jusques à ce que j'eusse trouvé le sien qui me mena à Blamont, là où je vis les princes et princesses de Lorraine et de Mantoue. Et, après avoir fait mes premiers complimens, je m'en re-

vins les attendre à Nancy, où je fus traité, logé et défrayé fort magnifiquement. Les noces s'y firent, où j'assistai de la part du Roi. On y dansa fort, et on fit un carrousel assez beau, auquel M. de Vaudemont menoit une bande, et moi l'autre.

Après les noces je priai, au nom du Roi, S. A. de Lorraine et madame de Mantoue de venir en France tenir sur les fonts les enfans du Roi, qui reçurent cette grâce de Sa Majesté avec le respect et l'honneur convenable. Puis je m'en revins à Paris loger chez le comte de Fiesque, bien en peine de n'avoir point d'habillement neuf pour le baptême du Roi, ayant mis tous ceux que j'avois aux noces de Lorraine. Mais comme ma sœur, madame de Verderonne, et La Patrière me fussent venus voir à mon arrivée, et m'eussent dit comme tous les tailleurs et brodeurs étoient occupés de telle sorte que l'on n'en pouvoit trouver, quelque argent que l'on leur voulût donner, mon tailleur, nommé Tallot, vint avec mon brodeur me dire que, sur le bruit des magnificences du baptême, un marchand d'Anvers avoit apporté la charge d'un cheval de perles à l'once, et que l'on me pourroit faire avec cela un habit qui surpasseroit tous les autres du baptême, et que mon brodeur s'y offroit si je lui voulois donner six cents écus de la façon seulement.

Ces dames et moi résolûmes l'habillement, pour faire lequel il ne falloit pas moins que de cinquante livres de perles. Je voulus qu'il fût de toile d'or violette et de palmes qui s'entrelaceroient. Enfin, avant que de partir, moi, qui n'avois que sept cents écus en bourse, fis entreprendre un habillement qui me devoit coûter quatorze mille écus, et à même temps fis venir le marchand, qui m'apporta les échantillons de ses perles, avec lequel je conclus le prix de l'once. Il me demanda quatre mille écus d'arrhes, et moi je le remis au lendemain matin pour les lui donner. M. d'Épernon passa devant mon logis, qui, sachant que j'y étois, me vint voir, et me dit que bonne compagnie venoit ce soir souper et jouer à son logis, et qu'il me prioit d'être de la partie. Je portai mes sept cents écus, avec lesquels j'en gagnai cinq mille. Le lendemain le marchand vint, je lui donnai ces quatre mille écus d'arrhes. J'en donnai aussi au brodeur, et poursuivis, du gain que je fis du jeu, non-seulement d'achever de payer l'habillement et une épée de diamans de cinq mille écus, mais j'eus encore cinq ou six mille écus de reste pour passer mon temps. Nous allâmes avec le Roi à Villers-Coterets, pour recevoir M. de Lorraine et madame de Mantoue qui y arrivèrent. En ce voyage, le Roi, étant à la chasse, se détourna pour aller voir madame des Essarts, qui étoit chez sa tante, l'abbesse de Périnne, qui parut, à l'arrivée du Roi, plus belle qu'elle n'a jamais été depuis, quoique sa beauté ait longuement duré.

Le Roi ramena ses compère et commère à Paris, où on leur fit partout de magnifiques festins; mais la peste croissant à Paris, on changea le lieu du baptême, qui se devoit faire à Paris, à Fontainebleau, où il se fit avec grande magnificence le 14 septembre. Je servis, au festin royal, madame de Mantoue, avec messieurs de Créqui et de Thermes. Le soir je menai au grand bal mademoiselle de Montmorency, et le Roi nous donna le rang de faveur, qui est le dernier; parce que le Roi ne se retournant jamais aux poses pour s'entretenir quatre à quatre, selon la coutume, il donne la dernière place à celui et celle qui se doivent retourner pour entretenir la Reine et lui. Le lendemain il y eut un château plein de feux d'artifice, qu'il fit fort beau voir. Et peu de jours après, la peste augmentant à Fontainebleau, les parrains et légats ayant pris congé de lui, il retint peu de personnes avec la Reine et lui, et s'alla tenir à Montargis. Madame d'Entragues y vint; j'y passai bien mon temps avec sa fille, et avec d'autres aussi. Nous revînmes vers la Toussaint à Fontainebleau, et peu de jours après à Paris, où madame d'Entragues et sa fille arrivèrent.

L'année 1607 se commença quasi avec le carême-prenant, et le carême-prenant par le ballet des Échecs, qui ne fut pas si beau que d'autres, mais plus ingénieux qu'aucun autre qui se soit dansé. Ce ne fut pas le seul, car le carnaval en foisonna, après lequel je fus prié par M. de Lorraine d'assister aux États de son pays, auxquels ils se doutoit, comme il avint aussi, qu'il y auroit de grandes difficultés qu'il espéroit de surmonter si j'y étois.

Je demandai deux ou trois fois congé au Roi pour m'y en aller; mais, parce que je gagnois son argent au jeu, et que le jeu se romproit par mon absence, il ne me vouloit permettre de m'en aller. Enfin je le fus trouver à Chantilly; il me dit qu'il ne me diroit point adieu, et moi, m'inclinant, lui dis que si ferois bien moi, et ainsi m'en allai. Il me fit dire que je ne lui avois point dit adieu après qu'il fut couché, et que je ne m'en allasse pas. Mais moi, qui perdois le temps des États de Lorraine, m'en allai le matin à Paris, et, rencontrant messieurs d'Aiguillon et de Bouillon par les chemins, les priai de ne dire pas au Roi qu'ils m'eussent rencontré; mais eux, malicieusement, lui dirent dès qu'ils furent arrivés à Chantilly.

Alors le Roi envoya deux exempts de ses gardes, Saint-Georges et Dupuis, avec commandement au prévôt de Meaux pour les assister à me prendre en passant; ce qui leur fut aisé de faire, car j'y arrivai le soir au gîte.

J'envoyai, la nuit même, le jeune Guitaud au Roi, et écrivis à M. de Villeroi, lequel manda audit prévôt et aux exempts qu'ils me laissassent aller, pourvu que ce fût pour venir parler au Roi; ce que je fis. Il se moqua de moi quand il me vit, et me dit que j'avois vu, par le bon ordre qu'il avoit donné pour me prendre, que l'on ne partoit pas de son royaume sans son congé; qu'il vouloit que je demeurasse encore dix jours avec lui, au bout desquels il me promettoit de me donner congé, et que mon séjour ne me seroit point infructueux. Cependant ce temps-là il accorda avec moi cette grande affaire que j'avois pour les domaines de Saint-Sauveur, lesquels je lui rendis, et lui la somme entière que j'en prétendois; mais je consentis que mon remboursement ne seroit qu'en quatre ans, dans le terme desquels je fus ponctuellement et entièrement satisfait.

J'avertis aussi, pendant mon séjour, M. le prince de Joinville et madame de Moret du dessein que le Roi avoit de les surprendre ensemble, et leur faire un sanglant affront; mais eux, qui pensoient que je leur en parlois pour mon intérêt particulier, n'y prévurent pas comme il falloit. Néanmoins on ne les surprit pas ensemble; mais le Roi en découvrit assez pour chasser M. de Chevreuse de la cour, et en eût fait autant d'elle si elle n'eût été sur le point d'accoucher; et le temps raccommoda l'affaire.

Je m'en allai en Lorraine après les dix jours expirés de ce dernier séjour, et peu de temps après revins inconnu à Paris, voir madame de Moret, pour m'offrir de la servir en son déplaisir; et ayant été rencontré, par les chemins, par M. de Thermes qui s'alloit marier à mademoiselle de Luxembourg, et suivi par un courrier de M. de Lorraine, qui dit à Chanvalon que j'étois arrivé devant lui, il y eut bruit de mon arrivée, et madame d'Entragues tint sa fille en état de ne me pouvoir voir.

Je partis le mardi saint de Paris, m'en revins faire pâques à Nancy, où je trouvai M. le prince de Joinville, qui y demeura quasi autant que moi. La Reine accoucha de M. le duc d'Orléans à Fontainebleau le 16 avril. S. A. de Lorraine fut fort maltraitée de sa noblesse en ces derniers Etats, et en prit un déplaisir qui l'a accompagné jusques à la mort. J'allai à ceux du Barois avec lui, qui se terminèrent selon son désir, et ensuite nous fûmes aux bains de Plombières, moi seulement pour passer mon temps. Je revins ensuite près du Roi, qui passa tout son été en ses maisons de Fontainebleau et Saint-Germain à chasser. Il reçut don Pedro de Tolède, vers l'automne, à Fontainebleau. Il fit quelque voyage à Chemeau et à Beaumont, et sur la fin de l'année ma mère s'en vint à Paris, que je logeai.

L'année 1608 je m'embarquai avec une dame blonde. Je gagnai fort au jeu cette année-là, et donnai beaucoup à la foire. Nous fîmes force ballets, comme celui des Inconstans, celui de Maître-Guille, celui que l'on dansa à la ville. J'avois de plus maîtresses en cour, et étois bien avec Entragues. M. de Vendôme dansa aussi un ballet dont le Roi voulut que nous fussions, Carmail, Thermes et moi, qu'on nommoit lors les dangereux. Nous le fûmes danser chez M. de Montpensier qui se leva pour le voir, bien qu'il s'en allât mourant.

Le roi vint le lendemain chez lui passer le contrat de mariage de M. le duc d'Orléans et de mademoiselle de Montpensier, sa fille, auquel il fit donation de son bien, en excluant ses héritiers, si elle venoit à mourir devant Monsieur.

On fit une grande assemblée chez le marquis de Cœuvres, où il se joua une comédie qui étoit toute de femmes blondes, parentes ou alliées dudit marquis. M. de Montpensier mourut. Nous allâmes, M. de Créqui et moi, nous enfermer aux Chartreux pour y faire nos pâques. Madame de Senecay mourut. Le Roi s'en alla à Fontainebleau, où la Reine accoucha de M. d'Anjou le 7 avril. Je demeurai à Paris, où je passai extrêmement bien mon temps. Je feignois d'être malade du poumon, de sorte qu'on ne me voyoit qu'à midi, et toute la cour étoit chez moi à passer le temps jusques sur les neuf heures du soir, que je feignois me devoir retirer à cause de mon mal; mais c'étoit pour être toute la nuit en bonne compagnie.

Le Roi revint à la Pentecôte, et, jaloux de la bonne vie que nous menions, voulut être de la partie. On avoit joué fort grand jeu pendant que le Roi étoit à Fontainebleau, et moi fait le malade, et avois introduit un marchand portugais, nommé Duarte Fernandès, qui faisoit bon tout ce que l'on jouoit, fournissant des marques à ceux qui lui donnoient du fonds ou des gages pour sa sûreté.

Il y avoit huit ou dix honnêtes gens de la ville qui étoient de notre partie, et de la cour messieurs de Guise, de Créqui et moi. Ceux de la ville étoient autrement Almeras, Chensi, Cathelan, Beddan, Choisi de Caen et autres.

Le Roi voulut qu'ils vinssent tous les jours jouer avec lui, soit qu'il fût au Louvre ou chez messieurs de Roquelaure ou Zamet. J'étois en

grand heur; mais, sur ces entrefaites, il me fallut aller à Rouen, où ma mère étoit, pour un procès que nous avions contre les héritiers d'un nommé Le Clerc, que nous gagnâmes.

Je revins à Paris, où nous jouâmes le grand jeu, et l'amour plus que devant. La reine Marguerite donna une bague à courre à une partie qui se fit à l'Arsenal, où il se fit une grande fête. Les tenans de la partie étoient messieurs de Créqui, Rosny, Grammont et Marillac, lesquels voulurent que personne ne courût s'il n'étoit en partie de quatre. Et parce que messieurs de Guise, de Joinville, de Thermes, de Bassompierre, le général des galères et le comte de Sault, s'étoient joints ensemble pour faire une partie, nous leur fûmes dire que nous étions six liés d'une partie, qui ne nous pouvions séparer, lesquels ne voulurent accorder aucune partie de plus ou moins de quatre : ce qui fut cause que nous six ne voulûmes point courre, mais nous fûmes voir la fête, fort bien parés. Et parce qu'en ces grandes assemblées ceux qui ont plusieurs affaires de dames, comme j'avois lors, sont fort embarrassés, je pensois que j'aurois bien de la peine; mais la fortune m'assista de telle sorte, que, sans rien perdre ni négliger, je contentai tout. Et enfin, m'étant mis sans dessein au dessous du lieu où la Reine étoit, sur un échafaud où étoit mademoiselle de Montmorency, Péraut, qui étoit près d'elle, et qui avoit été avec moi en Hongrie, me força de prendre son siége; et lors, pour la première fois, je lui parlai, et tâchai de m'insinuer en ses bonnes grâces, sans penser à ce qui m'est depuis arrivé après la fête. Je fus ravi de voir que j'avois contenté toutes celles avec qui j'avois intelligence, et que pas une n'eût pris ombrage d'une autre. Ce qui est bien rare en pareilles occasions.

La chaleur de cette année-là fit que l'eau de la rivière fut si bonne pour s'y baigner, que, plus d'un mois durant, on voyoit, depuis Charenton jusques à l'île du Palais, plus de quatre mille personnes dans l'eau.

En ce temps-là M. le duc de Lorraine, Charles III, mourut, et je fus prié à ses funérailles : ce que je fis, et demeurai trois semaines en ce voyage. Il ne se peut dire le soin que les dames eurent de me faire savoir souvent de leurs nouvelles, et de m'envoyer des courriers, des lettres et des présens. L'étoile de Vénus étoit bien en ascendant sur moi alors. Je revins à Paris, et quatre dames en carrosse vinrent par-delà Pantin faisant semblant de se promener, et me mirent dans leur carrosse, et me ramenèrent jusques à la porte de Saint-Honoré, où je remontai sur mes chevaux de poste pour entrer à Paris.

Je trouvai qu'Entragues en étoit partie pour s'aller marier à Malesherbes avec un comte d'Aché, d'Auvergne, qui la recherchoit; mais ce mariage se rompit sur les articles.

Dès que le Roi sut que j'étois arrivé à Paris, il m'écrivit pour me faire promptement venir à la cour, me mandant que j'avois jusques alors été le plus grand joueur de sa bande, mais qu'il étoit depuis peu arrivé un Portugais, nommé Pimentel, qui me passoit de beaucoup.

Je m'y en allai un matin avec M. de Praslin qui avoit eu nouvelles de la mort de M. de La Guiche, lieutenant général en Lyonnais, et alloit pour en demander la charge au Roi; mais il trouva qu'à son arrivée, à l'instance de M. de Villeroi, le Roi l'avoit donnée à M. d'Alincourt qui étoit lors son ambassadeur à Rome.

Nous demeurâmes quelques jours à Fontainebleau, jouant le plus furieux jeu dont on ait ouï parler. Il ne se passoit journée qu'il n'y eût vingt mille pistoles, pour le moins, de perte et de gain. Les moindres marques étoient de cinquante pistoles, lesquelles on nommoit quinterotes, à cause qu'elles alloient bien vite, à l'imitation de ces chevaux d'Angleterre que Quinterot avoit amenés en France plus d'un an auparavant, qui ont depuis été cause que l'on s'est servi des chevaux anglais, tant pour la chasse que pour aller par pays; ce qui ne s'usoit point auparavant.

Les marques plus grandes étoient de cinq cents pistoles; de sorte que l'on pouvoit tenir dans sa main à la fois plus de cinquante mille pistoles de ces marques-là. Je gagnai cette année-là plus de cinq cent mille livres au jeu, bien que je fusse distrait par mille folies de jeunesse et d'amour.

Le Roi s'en revint à Paris et de là à Saint-Germain, continuant ce même jeu auquel Pimentel gagna plus de deux cent mille écus. La marquise de Verneuil et madame d'Entragues, et son autre fille, revinrent à Paris après avoir failli à Malesherbes le mariage du comte d'Aché, et allèrent loger, la marquise à Conflans chez leur ami, et madame d'Entragues à la maison de M. de Vienne au même bourg. Et comme les sœurs venoient souvent loger ensemble, M. de Guise et moi faisions la nuit les chevaliers errans et les allions trouver.

Enfin elles revinrent à Paris. Madame d'Entragues logea chez mademoiselle d'Achy à la rue de Jouy, où nous eûmes querelle Entragues et moi, et je rompis entièrement avec elle, qui s'en alla à Chemeau et moi à Monceaux, où le Roi étoit venu au premier jour du mois d'août.

Pimentel s'en alla de là. Ma sœur de Tillières fut dès ce temps-là mariée à Paris, et le Roi

revint peu de jours après à Paris, où M. de Mantoue, beau-frère du Roi, arriva. Le Roi le reçut avec toute la bonne chère possible ; et, comme il étoit grand joueur, il fut ravi de se mettre dans ce grand jeu, qui lui étoit extraordinaire. Nous le festoyâmes tous l'un après l'autre. Nous fîmes devant lui le ballet des Dieux marins, et puis nous courûmes la bague, masqués, à l'Arsenal.

Le Roi le mena de là à Fontainebleau ; et, après l'avoir tenu quelque temps avec grande compagnie de dames, chasses, jeux et autres divertissemens, il prit congé du Roi, qui fut le conduire jusques à Nemours, et me commanda de l'accompagner jusques à Montargis, où je le quittai, et m'en revins à Fontainebleau, auquel lieu le lendemain M. le prince fit appeler M. le prince de Joinville, lesquels le Roi accorda.

Il m'en écrivit à Paris, et mon jeune frère revint en ce temps-là à Paris avec la fièvre quarte. Je le logeai à mon écurie de cour ; et un jour étant allé voir M. le connétable qui m'aimoit fort, et me l'avoit toujours témoigné, il me dit qu'il me vouloit le lendemain donner à dîner, et que je ne manquasse pas de m'y trouver : ce que je fis. Il y avoit aussi convié messieurs d'Epernon, de Roquelaure, Zamet, et un maître de requêtes nommé La Cave.

Quand nous fûmes arrivés, il commanda qu'on fermât la porte, et qu'il ne vouloit que rien l'interrompît de jouir de cette bonne compagnie de ses familiers amis, et ne voulut que personne, outre ses officiers, fût en sa chambre, que M. du Tillet, Girard et Ranchin, son médecin, auxquels il fit donner à dîner dans sa garde-robe, pour pouvoir être après dîner auprès de lui.

Après que nous eûmes fait bonne chère et que nous nous fûmes levés de table, il nous fit seoir dans sa ruelle et fit sortir tout le monde, commandant à Ranchin de se tenir à la porte, et la refuser à tous ceux qui y voudroient entrer. Nous ne savions ni ne doutions pas seulement de ce qu'il vouloit faire. Enfin, après que toutes choses furent dans l'ordre qu'il désiroit, il nous dit :

« Messieurs, il y a long-temps que je pense à vous assembler pour le sujet présent, comme de mes plus chers et meilleurs amis, auxquels je n'ai rien sur le cœur qui vous puisse être caché, pour vous dire que j'ai reçu pendant ma vie infinies grâces et faveurs de Dieu, qui, m'ayant fait naître d'un père grand et illustre, m'a conduit par la main durant une longue et heureuse vie au sommet des plus grands honneurs, charges et dignités. Ce n'est pas qu'elle n'ait été souvent entremêlée de grandes traverses et déplaisirs, parmi lesquels, par la grâce de Dieu, j'ai souffert avec patience ou surmonté avec courage et générosité les désordres survenus à notre maison sur la fin de la vie du roi Charles et durant le règne du roi Henri III, qui m'ont donné moyen d'exercer la souffrance et de louer Dieu de m'en avoir si heureusement tiré. J'ai eu aussi plusieurs afflictions domestiques, comme la perte de feu mon fils d'Auffemont, et la mort de feu ma femme, qui me laissa sur les bras deux petits enfans de bien bas âge ; le mariage de mes deux filles aînées qui n'ont pas été trop heureux, encore que j'eusse cherché des partis avantageux pour moi et pour elles.

Néanmoins, étant déjà avancé sur mon âge, Dieu m'a fait la grâce de me donner un fils qui promet déjà beaucoup pour la conservation de notre maison, et d'une fille bien née, qui étant désormais en état de la pouvoir marier, j'ai cherché de le faire selon son consentement et le mien. Ce qui me fait chercher un mari pour ma fille, et un gendre pour moi, selon notre cœur et notre désir : et bien que je pusse avoir le choix de tous les princes de la France, je n'ai point tant regardé de la loger en éminence qu'en commodité, et pour y vivre le reste de mes jours et le cours des siens avec joie et contentement; et l'estime que je fais de longue main de la maison, personne, bien, et autres avantages que la naissance a donnés à M. de Bassompierre que voici, m'ont convié de lui offrir, qui n'y pense pas, ce que d'autres de plus grande qualité que lui rechercheroient. Ce que j'ai voulu faire en présence de mes meilleurs amis, qui sont aussi les siens particuliers, et vous dire, monsieur de Bassompierre (s'adressant à moi), que vous ayant, depuis que je vous connois, chèrement aimé comme mon enfant, je vous en veux encore donner cette présente preuve, de vous le faire être en effet, vous mariant avec ma fille, que j'estime devoir être heureuse avec vous, connoissant, comme je fais, votre bon naturel, et que vous le serez, et honoré d'épouser la fille et petite-fille de connétable, et de la maison de Montmorency, et que je le serai aussi le reste de mes jours, si je vous vois tous deux contens et heureux ensemble. Je lui donnerai cent mille écus en mariage présentement, et cinquante mille que mon frère lui léguera après sa mort. Et si rien ne vous empêche de vous marier, je donne maintenant charge à Girard, que voilà, de traiter avec vos gens ou avec votre mère, si elle est ici, des articles et conventions nécessaires. »

Il avoit les larmes aux yeux de joie quand il acheva ce discours, et moi, confus de cet hon-

neur inopiné qui m'étoit si cher, je ne savois quelles paroles employer qui fussent dignes de ce que j'avois à lui dire. Enfin, je lui répondis qu'un honneur si grand et si inespéré, que sa bonté me faisoit présentement recevoir, m'ôtoit la parole, et ne me laissoit qu'une admiration de ma bonne fortune; que comme ce bien étoit au-dessus de mon attente et de mon mérite, qu'il ne pouvoit être payé que par de très-humbles services et des soumissions infinies; que ma vie seroit trop courte pour y satisfaire, et que je ne lui pouvois offrir qu'un cœur qui seroit éternellement esclave de ses volontés; qu'il ne donneroit pas un mari à mademoiselle sa fille, mais une créature dont elle seroit incessamment adorée comme une princesse et respectée comme une reine, et qu'il n'avoit pas tant choisi un gendre comme un serviteur domestique de sa maison, de qui toutes les actions dépendront de ses seules intentions et volontés; et que si, en l'excès que la joie faisoit en mon cœur, il me restoit encore quelque sorte de considération, je lui demandois permission de lui dire mon unique appréhension, qui étoit que mademoiselle de Montmorency n'eût regret de quitter la qualité de princesse, dont elle doit avec raison être assurée, pour occuper celle d'une simple dame, et que j'aimerois mieux mourir et perdre la grâce présente que M. le connétable me faisoit, que de lui causer le moindre mécontentement.

Sur cela, comme j'étois sur un siége assez bas proche de lui, je mis un genou à terre et lui pris la main que je lui baisai, et lui, m'embrassant, me tint assez long-temps en cet état. Après quoi il me dit que je ne me misse point en peine de cela, et qu'avant que me parler il avoit voulu pressentir l'intention de sa fille, qui étoit très-disposée à faire les volontés de son père, et particulièrement en celle-là qui ne lui étoit pas désagréable.

Lors messieurs d'Épernon et Roquelaure approuvèrent le choix que M. le connétable avoit fait de ma personne, lui disant plus de bien qu'il n'y en avoit, comme aussi Zamet, La Cave, du Tillet, Girard; puis m'embrassèrent tous, louant le choix de M. le connétable, et mon bonheur ensuite.

M. le connétable leur dit qu'il n'était pas besoin d'éventer cette affaire-là, et qu'il la confioit à leur secret jusques à ce que temps fût de la divulguer; parce qu'il n'étoit pas alors aux bonnes grâces du Roi, pour n'avoir voulu consentir au mariage que le Roi vouloit faire de M. de Montmorency avec mademoiselle de Verneuil sa fille.

Ils lui promirent tous de n'en point parler, comme je fis aussi, et me dit que je le vinsse trouver sur le soir, que madame d'Angoulême sa belle-sœur le devoit venir trouver, et qu'il me parleroit devant elle et sa fille de sa résolution de me la donner en mariage, et me dit devant elle : « Mon fils, voilà une femme que je vous garde, saluez-la. » Ce que je fis, et la baisai. Puis il lui parla, et à madame d'Angoulême qui témoigna être fort satisfaite de l'élection que son frère avoit faite de moi pour sa nièce.

Ma mère pria madame la princesse de Conti de l'amener le lendemain chez madame d'Angoulême, qui lui dit en arrivant : « Nous serons les deux mères de nos nouveaux mariés, et ne sais qui de vous ou de moi, madame, en aura plus de joie. » Elle fut de là voir M. le connétable, qui lui dit qu'elle tînt la chose secrète, et que cependant leurs deux conseils s'assemblassent pour résoudre les articles; ce qu'ils firent. Mais il la pria que M. le président de Jambeville n'y fût point appelé, parce, dit-il, que cela se divulgueroit trop, et qu'elle prît un homme seul qui se joignît avec M. du Tillet et Girard. Ce qu'elle fit de la personne de M. de Beauvilliers, qui avoit soin de mes affaires en France, personne fort capable et intelligente; et eux deux firent un projet des articles que M. le connétable garda et signa; ce que fit ma mère aussi.

M. le connétable ne pouvoit en ce temps-là vivre sans me voir, tant il m'aimoit, et ne songeoit qu'à mon établissement. Il vouloit que de l'argent qu'il me devoit donner, j'en employasse cinquante mille écus pour avoir la charge de colonel-général de la cavalerie légère qu'avoit M. d'Angoulême; mais ma mère offrit de débourser lesdits cinquante mille écus pour cette charge, et que M. le connétable, sans bourse délier, me donnât, pour les cent mille écus promis, la terre de Fère-en-Tardenois, qui demeureroit propre à mademoiselle sa fille et à ses enfans. A quoi il s'accorda, et lors il me dit que je préparasse mes affaires pour le venir trouver sans bruit à Chantilly, où madame d'Angoulême seroit, et que nous nous marierions sans cérémonie. Mais M. de Roquelaure, qui tâchoit par tous moyens de remettre bien M. le connétable avec le Roi, lui dit que s'il marioit sa fille sans le dire au Roi précédemment, que ce seroit un acte de mépris dont le Roi s'offenseroit encore davantage qu'il n'étoit; qu'il trouveroit aussi mauvais que je lui eusse celé mon mariage, et qu'il m'en voudroit mal.

Or le Roi avoit quelque temps auparavant désiré de me faire être premier gentilhomme de sa chambre, à la place de M. le duc de Bouillon qui n'y avoit pas la sujétion nécessaire, et m'avoit

promis de me donner vingt mille écus pour m'aider à le récompenser. Il avoit aussi pour cet effet donné charge à La Barauderie, s'en allant voir M. de Bouillon qui demandoit cinquante mille écus pour récompense de cette charge, mais qu'il croyoit qu'il l'abandonneroit pour quarante-cinq mille écus, et que M. de Bouillon s'en venoit à la cour pour y conclure cette affaire incontinent après son arrivée; ce que M. de Roquelaure, qui m'aimoit tendrement, n'ignoroit pas, et même avoit aidé à y disposer le Roi. Lequel M. de Roquelaure ajouta à M. le connétable que, connaissant l'humeur du Roi comme il faisoit, il l'assuroit qu'il seroit bien aise d'avoir ce prétexte pour se dédire des vingt mille écus qu'il m'avoit promis. Je fus aussi de la même opinion, et parce que M. le connétable, ne voyant pas alors le Roi, voulut que je lui en fisse l'ouverture en présence de M. de Roquelaure, qui diroit aussi au Roi que M. le connétable m'avoit prié d'en demander de sa part la permission de Sa Majesté : ce que nous fîmes tous deux dès le soir; et le Roi agréa tellement cette affaire, qu'il dit que non-seulement il la trouvoit bonne, mais même qu'en cette considération il s'accorderoit avec mondit sieur le connétable, et que je lui allasse à l'heure même dire, de sa part, qu'il le vint voir le lendemain, assuré qu'il lui feroit bonne chère. Ce que je courus lui dire, dont il fut merveilleusement satisfait.

Incontinent le bruit de mon mariage courut par la cour; et le Roi, pour m'obliger, voulut aller le lendemain chez madame d'Angoulême, après avoir vu le matin M. le connétable à qui il fit fort bonne chère. Il dit d'abord à madame d'Angoulême qu'il venoit, comme mon ami particulier, voir mademoiselle sa nièce, et se réjouir avec elle de ce qu'elle l'alloit bien loger; et fit beaucoup d'autres apparences de tendresse pour moi.

Le soir même arriva M. de Bouillon, auquel le Roi parla d'abord de sa charge sur mon sujet, lequel lui dit qu'il étoit venu à ce dessein. Je le saluai comme les autres qui étoient là; mais j'oubliai le lendemain de l'aller voir chez lui, comme, certes, je devois, puisqu'il étoit neveu de M. le connétable, et sans cela; et tout cela le piqua contre moi, outre ce qu'il a eu toute sa vie une particulière jalousie de M. d'Épernon, par le moyen duquel il pensoit que ce mariage s'étoit fait. Et le soir d'après, comme il entretenoit le Roi, qui avoit vu le soir auparavant mademoiselle de Montmorency chez la Reine, que tout le monde avoit trouvée parfaite en beauté, et lui aussi, il lui dit qu'il s'étonnoit grandement de quoi Sa Majesté avoit permis de marier cette fille, vu que M. le prince étoit prêt à se marier; qu'il n'étoit pas expédient de l'allier hors de la France, et qu'il n'y avoit plus de fille pour lui, que mademoiselle du Maine et elle, qu'il pût épouser; que le Roi ne seroit jamais conseillé d'aucun qui aimât son service, de le marier avec mademoiselle du Maine, parce que les restes de la ligue étoient trop puissans encore pour les accroître d'un tel chef, et que mademoiselle de Montmorency ne lui donneroit que les mêmes alliés qu'il avoit déjà, puisqu'il étoit neveu de M. le connétable, et qu'il supplioit très-humblement Sa Majesté de peser ce conseil qu'il lui donnoit, et de faire réflexions dessus. Le Roi lui dit qu'il y songeroit, et puis se coucha. Le lendemain la Reine commença de recorder un grand ballet qu'elle vouloit danser pour le carême-prenant.

C'étoit le 16 de janvier de l'année 1609. Elle fit sortir tout le monde de la grande salle du Louvre, et s'y en alla. Le Roi les alla voir apprendre, et ne mena que M. le Grand et Montespan, son capitaine des gardes, avec lui.

M. Le Grand, selon sa coutume de faire des admirations des choses nouvelles, et particulièrement de mademoiselle de Montmorency, qui étoit digne de toute admiration, infusa dans l'esprit du Roi, aisé à animer, l'amour qui depuis lui fit faire tant d'extravagances. Le soir même il fut atteint de la goutte, qui le tint plus de quinze jours au lit; et pour mon malheur aussi elle prit à M. le connétable, qui l'empêcha d'aller faire nos noces à Chantilly, comme il avoit été arrêté.

Je sus cependant la mauvaise intention de M. de Bouillon contre moi, et il dit à M. de Roquelaure, qui me le dit après, que M. de Bassompierre vouloit avoir sa charge de premier gentilhomme de la chambre, et ne lui en parloit point; qu'il vouloit épouser sa nièce, et ne lui en disoit mot; mais qu'il brûleroit ses livres, ou il n'auroit ni sa charge ni sa nièce. Et, pour cet effet, commença à mettre les fers au feu vers M. le prince, lui proposant son mariage avec mademoiselle de Montmorency; que cette alliance lui donnoit pour parens tous les grands de la France, et que des parens d'une personne de sa qualité étoient ses créatures; qu'il devoit préférer ce parti à un plus grand à cette occasion, et que s'il le perdoit, qu'il ne pourroit plus se marier, parce que le Roi ne lui souffriroit point de se marier hors de France, et qu'en France il n'y avoit plus que mademoiselle du Maine à marier, à quoi le Roi ne consentiroit jamais. De sorte qu'il ébranla son esprit à consentir qu'il en parlât de sa part à M. le connétable, auquel j'avois déjà donné

avis que M. de Bouillon me vouloit traverser. Mais M. le connétable me dit que je ne me devois pas mettre en peine de cela; que quelque parti qu'on lui proposât il le refuseroit, et qu'il connoissoit trop bien l'esprit de M. de Bouillon pour s'y laisser séduire. Aussi lui répondit-il fort aigrement lorsqu'il lui en parla, et lui dit que sa fille n'étoit point à chercher parti, puisqu'elle en avoit un tout trouvé, et qu'il avoit l'honneur d'être grand-oncle de M. le prince, ce qui lui suffisoit.

Pendant la goutte du Roi, il commanda à M. Le Grand de veiller une nuit près de lui, Grammont une autre nuit, et moi une autre, et nous relayer ainsi de trois en trois nuits, durant lesquelles nous lui lisions le livre d'Astrée qui lors étoit en vogue, et nous l'entretenions lorsqu'il ne pouvoit dormir, empêché par son mal.

C'étoit la coutume que les princesses le venoient voir, et madame d'Angoulême plus privément que pas une. Le Roi en étoit bien aise, et entretenoit sa nièce quand madame d'Angoulême parloit à quelqu'un de nous, lui disant qu'il la vouloit aimer comme sa fille, qu'elle demeureroit au Louvre l'année de mon exercice de premier gentilhomme de sa chambre, et qu'il vouloit qu'elle lui dît franchement si ce parti lui agréoit, parce que, s'il ne lui étoit pas agréable, il sauroit bien rompre ce mariage et la marier même à M. le prince son neveu, si elle vouloit. Elle lui répondit que, puisque c'étoit la volonté de son père, elle s'estimeroit bien heureuse avec moi.

Il m'a dit, depuis, que cette parole le fit résoudre à rompre mon mariage, craignant qu'elle ne m'aimât trop à son gré, si je l'épousois. Il fut veillé cette nuit-là par M. de Grammont, et ne dormit guère; car l'amour et la goutte tiennent ceux qu'ils attaquent fort réveillés.

Il m'envoya chercher le lendemain dès huit heures du matin par un garçon de la chambre; et, comme je le fus venu trouver, il me dit pourquoi je ne l'avois pas veillé la nuit précédente. Je lui répondis que c'étoit la nuit de M. de Grammont, et que la prochaine étoit la mienne. Il me dit qu'il n'avoit jamais su fermer l'œil, et qu'il avoit souvent pensé à moi; puis me fit mettre sur un carreau à genoux devant son lit, où il continua de me dire qu'il avoit pensé à moi et de me marier. Moi, qui ne pensois rien moins qu'à ce qu'il me vouloit dire, lui répondis que, sans la goutte de M. le connétable, c'en seroit déjà fait. « Non, ce dit-il, je pensois de vous marier avec mademoiselle d'Aumale, et, moyennant ce mariage, renouveler le duché d'Aumale en votre personne. » Je lui dis s'il me vouloit donner deux femmes. Lors il me répondit après un grand soupir : « Bassompierre, je te veux parler en ami. Je suis devenu non-seulement amoureux, mais furieux et outré de mademoiselle de Montmorency. Si tu l'épouses, et qu'elle t'aime, je te haïrai; si elle m'aimoit, tu me haïrois. Il vaut mieux que cela ne soit point cause de rompre notre bonne intelligence, car je t'aime d'affection et d'inclination.

« Je suis résolu de la marier à mon neveu le prince de Condé, et de la tenir près de ma famille. Ce sera la consolation et l'entretien de la vieillesse où je vais désormais entrer. Je donnerai à mon neveu, qui est jeune, et aime mieux la chasse cent mille fois que les dames, cent mille francs par an pour passer son temps, et je ne veux autre grâce d'elle que son affection, sans rien prétendre davantage. »

Comme il me disoit cela, je considérois que, quand je lui répondrois que je ne voulois pas quitter ma poursuite, ce seroit une imprudence inutile, parce qu'il étoit tout puissant. Je m'avisai de lui céder de bonne grâce, et lui dis : « Sire, j'ai toujours ardemment désiré une chose qui m'est arrivée lorsque moins je l'attendois; qui étoit, par quelque preuve signalée, témoigner à Votre Majesté l'extrême et ardente passion que je lui porte, et combien véritablement je l'aime. Certes, il ne s'en pouvoit rencontrer une plus haute que celle-ci, de quitter sans peine et sans regret une si illustre alliance, une si parfaite dame, et si violemment aimée de moi, puisque, par cette pure et franche démission et résignation que j'en fais, je plais en quelque sorte à Votre Majesté. Oui, Sire, je m'en désiste pour jamais, et souhaite que cette nouvelle amour vous apporte autant de joie que la perte me causeroit de tristesse, si la considération de Votre Majesté ne m'empêchoit de la recevoir. »

Alors le Roi m'embrassa et pleura, m'assurant qu'il feroit pour ma fortune comme si j'étois un de ses enfans naturels, et qu'il m'aimoit chèrement, que je m'en assurasse, et qu'il reconnoîtroit ma franchise et mon amitié.

Là-dessus l'arrivée des princes et seigneurs me fit lever; et comme il m'eut appelé et m'eut encore dit qu'il me vouloit faire épouser sa cousine d'Aumale, je lui dis qu'il avoit eu la puissance de me démarier, mais que de me marier ailleurs, c'est ce que je ne ferois jamais; et là-dessus finit notre dialogue.

J'allai dîner chez M. d'Épernon, et lui dis ce que le Roi m'avoit dit le matin, lequel me dit : « C'est une fantaisie du Roi, qui passera comme elle est venue. Ne vous en alarmez pas; car M. le prince, qui connoîtra le dessein de Sa Majesté

d'abord, ne s'y engagera pas. » Ce que je me persuadois aussi parce que je le désirois, et n'en dis plus mot à personne.

Il est vrai que comme sous le ciel il n'y avoit lors rien si beau que mademoiselle de Montmorency, ni de meilleure grâce, ni plus parfait, elle étoit fort avant en mon cœur; mais comme c'étoit un amour réglé de mariage, je ne le ressentois pas si fort que je devois. Il arriva que l'après-dinée le Roi joua à trois dès, selon sa coutume, ayant fait mettre une table à la ruelle de son lit : comme nous jouions sur le soir avec lui, madame d'Angoulême arriva avec sa nièce, qu'elle avoit envoyé quérir, laquelle il entretint fort longtemps de l'autre côté du lit. Cependant je regardois sa nièce, qui ne savoit rien de toute cette affaire, et je ne me pouvois imaginer qu'elle fût pour réussir en telle sorte. Après qu'il eut parlé à la tante, il entretint longuement sa nièce; puis ayant repris la tante, comme mademoiselle de Montmorency se retira, moi la regardant, elle haussa, à mon avis, les épaules pour me montrer ce que le Roi lui avoit dit. Je ne mens point de ce que je vais dire : cette seule action me perça le cœur, et me fut si sensible, que, sans pouvoir continuer le jeu, je feignis de saigner au nez, et sortis du premier cabinet et du second.

Les valets de chambre m'apportèrent sur le petit degré mon manteau et mon chapeau. J'avois laissé mon argent à l'abandon, que Beringhem serra, et, ayant rencontré au bas du degré le carrosse de M. d'Épernon, je montai dedans, et dis au cocher qu'il me menât à mon logis. Je rencontrai mon valet de chambre, avec lequel je montai à ma chambre, lui défendant de dire que j'y fusse, et y demeurai deux jours à me tourmenter comme un possédé, sans dormir, boire ni manger. On crut que j'étois allé à la campagne, comme je faisois toujours de pareilles équipées. Enfin mon valet, craignant que je ne mourusse, ou que je ne perdisse le sens, le dit à M. de Praslin, qui m'amena ce soir même à la cour, où d'abord j'étonnai tout le monde de me voir en deux jours si emmaigri, si pâle et si changé, que je n'étois pas reconnoissable.

Deux ou trois jours après, M. le prince se déclara de vouloir épouser mademoiselle de Montmorency, et me rencontrant me dit : « Monsieur Bassompierre, je vous prie de vous rencontrer ce soir chez moi, pour m'accompagner chez madame d'Angoulême, où je veux offrir mon service à mademoiselle de Montmorency. »

Je lui fis une grande révérence, mais je n'y allai point. Cependant, pour ne demeurer oisif, et me reconforter de ma perte, je me divertis en me raccommodant avec trois dames que j'avois entièrement quittées, pensant me marier; une desquelles fut Entragues, que je vis chez madame de Senteny; les autres par rencontre, sans y penser, et m'y rembarquai.

Sur le commencement de l'année 1609, ma mère s'en retourna en Lorraine. M. le prince enfin fiança sa maîtresse. J'étois un matin chez le Roi, qu'il vint me dire, comme à plusieurs autres : « Monsieur de Bassompierre, je vous prie de vous trouver cette après-dînée chez moi pour m'accompagner à mes fiançailles. »

Le Roi, qui le vit parler à moi, me demanda ce qu'il m'avoit dit. « Une chose, Sire, lui répondis-je, que je ne ferai pas. — Et quoi? dit-il. — Que je l'accompagne pour se venir fiancer. N'est-il pas assez grand pour y aller tout seul, et ne se sauroit-il fiancer sans moi ? Je vous réponds que s'il n'a d'autre accompagneur que moi, il sera fort mal suivi. » Le Roi dit qu'il vouloit que je le fisse, et moi je lui répondis que je le suppliois très-humblement de ne me le point commander, car je ne le ferois pas ; que Sa Majesté se devoit contenter que j'avois abandonné ma passion au premier de ses désirs et de ses volontés, sans me vouloir forcer d'être mené en triomphe, après m'avoir ravi ma femme prétendue, et tout mon contentement.

Le Roi, qui étoit le meilleur des hommes, me dit : « Je vois bien, Bassompierre, que vous êtes en colère; mais je m'assure que vous ne manquerez pas d'y aller, quand vous aurez considéré que c'est mon neveu, premier prince du sang, qui vous en a prié lui-même ; » et sur cela me quitta, et prit messieurs de Praslin et de Thermes, et leur commanda de venir dîner avec moi et me persuader d'y aller, puisque c'étoit de mon devoir et de la bienséance : ce que je fis après les remontrances; mais ce fut de sorte que je ne partis que lorsque les princesses amenèrent la fiancée au Louvre, et qu'elle passa devant mon logis; ce qui m'obligea de l'accompagner avec ces messieurs qui avoient dîné chez moi, et puis de la porte du Louvre nous nous en retournâmes trouver M. le prince, que nous rencontrâmes comme il sortoit du pont Neuf pour y venir.

Les fiançailles se firent en la galerie du Louvre, et le Roi, par malice, s'appuyant sur moi, me tint contre les fiancés tant que la cérémonie dura. Deux jours après, je tombai malade de la fièvre tierce; et après que j'en eus eu quatre accès, un matin, après avoir pris médecine, un gentilhomme gascon, nommé Noé, me vint trouver au lit, et me dit qu'il désiroit se battre avec moi lorsque je serois en santé. Je lui répondis que j'en avois à revendre quand c'étoit pour me battre,

et me levai sur l'heure avec ma médecine dans le corps, et l'allai trouver au rendez-vous qu'il m'avoit donné, qui étoit à Bicêtre, par un extrême brouillard, y ayant deux pieds de neige sur la terre. Comme nous fûmes en présence, deux Gascons, nommés La Graulas et Carbon, avec un nommé Le Fay, vinrent passer près de nous pour nous arrêter; et lui me dit : « A une autre fois. » Je lui criai qu'il montât à cheval, ce qu'il fit; mais nous ne nous pûmes approcher, ni reconnoître qu'à notre parole; mais comme j'arrivois, Carbon, qui nous vouloit séparer, rencontra le cheval de Noé en flanc, et le porta par terre. C'étoit un grand embarras dans l'épaisseur de ce brouillard, car je faillis à tuer La Graulas le prenant pour Noé. Enfin je m'en allai à Gentilly, ne pouvant plus supporter ma médecine; et Reigny, La Feuillade et quelques autres, arrivèrent, qui me ramenèrent bien malade en mon logis. Toutefois, parce qu'il y avoit un ballet de filles qui se dansoit le soir à l'Arsenal, où le Roi, la Reine et les princesses étoient, et que je fus convié de m'y trouver, je ne laissai pas d'y aller en l'état que j'étois, et d'y demeurer jusques au lendemain; dont je fus si malade que j'en pensai mourir, et ne me levai du lit que le mardi gras pour aller à l'Arsenal, où l'on couroit une bague que mademoiselle de Montmorency donnoit. Je ne courus point, car j'étois encore trop foible; mais le Roi m'appela auprès de lui pour lui aider à entretenir la dame qui donnoit la bague, ce que je fis assez bien; mais il y eut une brouillerie pour un gland qui lui manquoit, lequel Dandelot, sans son su, donna à M. Le Grand, qui le porta sur son chapeau en courant; ce que je fis voir au Roi.

Le ballet de la Reine se dansa le premier dimanche du carême, qui fut le plus beau, et le dernier aussi de tous ceux qu'elle a dansés. Après quoi le Roi s'en alla à Fontainebleau. Je demeurai à Paris, où il arriva un accident qui m'apporta un peu de scandale. Un écuyer de la Reine, nommé Camille Simony, étoit logé en une petite rue qui est devant la Monnoie, tirant vers Saint-Germain, au coin de laquelle, devant la porte de ladite Monnoie, madame d'Entragues étoit logée en une maison picotée. Cet écuyer Camille aimoit son hôtesse; et ayant trouvé un jeune homme couché avec elle, lui ou ses gens lui donnèrent force coups d'épée, et le mirent en chemise hors du logis, et la grandeur de ses blessures ne lui permit pas de faire cinquante pas sans mourir, tombant au-dessous des fenêtres de la chambre d'Entragues. Quelqu'un passant la nuit, et voyant ce corps mort, crut que c'étoit moi, à cause du lieu où il étoit, et vint battre à la porte de mon logis, disant que l'on m'avoit assassiné au logis de madame d'Entragues, et puis jeté par la fenêtre, et que mes gens allassent ou me secourir promptement si j'étois encore en vie, ou m'emporter si j'étois mort.

Par hasard j'étois sorti de mon logis, déguisé, pour aller voir une dame; ce qui leur confirma tellement cette opinion, qu'ils coururent inconsidérément où étoit ce corps, qu'ils prirent pour être le mien; et les plus zélés s'étant jetés dessus, empêchèrent les plus considérés de le reconnaître, et tous l'emportèrent chez moi. Aucuns des miens venus au-devant avec des flambeaux, on aperçut enfin que c'étoit un autre homme, et le rapportèrent chez un chirurgien voisin, où la justice s'en vint tôt après le saisir; ce qui causa un assez grand scandale et moquerie de mes gens par la ville.

Peu de temps après, M. le prince s'alla marier à Chantilly. Le Roi revint de Fontainebleau à Paris, comme firent tôt après les noces ceux de Chantilly. Deux jours après, M. le connétable fut un peu malade, et je le vis.

Il se fit un bal chez la reine Marguerite, où madame la nouvelle princesse parut. Il y eut bien des embarras pour un habillement bleu que j'y portai. Le lendemain le Roi alla à Fontainebleau, et les princesses et dames aux Tuileries, où il y eut une excellente musique. Le lendemain elles partirent pour aller à Fontainebleau, et moi j'y allai en poste, et arrivai comme l'on faisoit mettre l'eau au grand canal. Le Roi gagea mille écus contre moi que dans deux jours il seroit achevé, et il ne le fut pas en huit. Mesdames les princesses demeurèrent huit jours à la cour, puis s'en allèrent à Valery; et deux jours après le Roi me fit une proposition de faire un voyage en Allemagne et en Lorraine, feignant d'y aller pour d'autres affaires; et néanmoins c'étoit pour disposer le duc de Lorraine au mariage de sa fille aînée avec M. le dauphin. Il me permit aussi d'offrir jusques à douze mille écus de pension aux particuliers que je jugerois pour agréables en cette affaire. Et, pour davantage m'animer à le servir en cette occasion, il m'offrit de me marier à mademoiselle de Chemilly, qu'il venoit de démarier avec M. de Montmorency, à qui il vouloit faire épouser mademoiselle de Vendôme sa fille. Il m'offrit aussi de faire rétablir en ma faveur la terre de Beaupréau en duché et pairie; mais j'étois lors tellement perdu d'amour, que je lui dis que s'il me vouloit faire quelque grâce, ce ne seroit pas par le mariage, puisque par mariage il m'avoit fait tant de mal.

Je m'apprêtai donc pour partir; et parce que je mourois d'envie de voir les noces de M. de

Vendôme, qui, dans dix jours, se devoient faire à Fontainebleau, je demeurai à Paris feignant y avoir des affaires, et en ce séjour je perdis vingt-cinq mille écus au jeu. Enfin j'y allai inconnu; et, après y avoir vu la cérémonie, je m'en revins à Paris, et tôt après en Lorraine, et, sans passer à Nancy, allai droit à Harouel, où je demeurai quelques jours avec ma mère, ma tante d'Epinal, et quantité de noblesse qui m'y vint voir, et puis m'en revins à Nancy, comme si je n'y avois autre affaire qu'à y saluer les princes et à y passer mon temps.

Je fis le lendemain appeler un gentilhomme nommé M. de Hidre, sur ce qu'en passant devant sa porte il avoit frappé un de mes cuisiniers; mais il me fit tant d'excuses et de satisfactions que nous demeurâmes amis.

Je passai quatre ou cinq jours à Nancy sans parler de rien à son altesse, et puis lui dis que je le suppliois très-humblement de me vouloir donner une heure d'audience particulière, lorsqu'il en auroit la commodité; ce qu'il m'accorda dans sa galerie, dès l'après-dînée même, là où, sans lui rien déguiser, je lui dis naïvement la cause de mon voyage, et lui présentai la lettre de créance du Roi, que j'accompagnai des paroles que je pensai être utiles à mon dessein.

M. le duc de Lorraine étoit prince timide et irrésolu, qui s'étonna d'abord de ma commission et plus encore de ma proposition, et se persuada facilement que quantité de troupes françaises à pied et à cheval, qui étoient venues border la frontière sur le sujet de la mort arrivée en ce temps-là du dernier duc de Clèves, y étoient mises à dessein de l'attaquer en cas qu'il ne répondît pas conformément aux intentions du Roi.

Il me demanda si le Roi m'avoit donné cet ordre, en partant d'auprès lui, de lui en parler, ou s'il me l'avoit envoyé depuis mon arrivée en Lorraine; et lui ayant dit que j'étois venu exprès dépêché du Roi, qui m'avoit lui-même donné mon instruction, et voulu écrire, de sa propre main, la lettre que je lui avois apportée, afin que cette négociation ne fût éventée ni connue que quand il seroit temps, et qu'il m'avoit assuré de n'en avoir fait aucune part à ses ministres, il me dit là-dessus qu'il s'étonnoit bien que j'eusse été trois semaines en Lorraine avant que de lui faire cette ouverture, et qu'il croyoit que je l'avois supersédée à dessein de faire venir loger toutes ses troupes en son voisinage avant que de lui parler.

Je m'aperçus bien qu'il avoit de grands ombrages; et, pour le remettre, je lui répondis lors que les mêmes raisons qui avoient convié le Roi de ne parler de son dessein qu'à moi seul, afin qu'il ne fût point éventé, m'avoient porté à retarder jusques à cette heure à en faire l'ouverture; qu'exprès j'avois séjourné quelques jours à ma maison pour éblouir les yeux de ceux qui eussent pu voir quelque jour en cette principale affaire, ou qui se fussent pu douter que j'eusse quelque chose à traiter avec son altesse de la part de Sa Majesté, des intentions de laquelle il devoit bien juger, puisqu'il m'avoit voulu commettre cette proposition, à moi de qui le frère a tout son bien en Lorraine, qui ai l'honneur d'être son vassal du bien que j'y ai, et à qui ma maison a des étroites obligations; que, s'il vouloit tromper son altesse, il ne se fût pas servi de mon industrie, et que quand il l'eût voulu faire, je n'eusse point accepté cette charge; que je ne la veux persuader en aucune chose, mais seulement lui dire purement et franchement ma commission, la supplier de la tenir fort secrète, et puis m'y faire telle réponse qu'il lui plairoit, que je rapporterois à Sa Majesté, sans y rien ajouter, déguiser ou diminuer; que je ne lui demandois point une réponse présente, et qu'il l'a pouvoit mûrement et à loisir peser et considérer avant que de me la faire; mais que je la suppliois très-humblement qu'il choisît seulement une ou deux personnes pour s'en conseiller, afin de ne divulguer pas une chose qui, pour beaucoup de raisons, devoit être célée et cachée.

Il se remit un peu à ce discours, et me demanda quel temps je lui donnois pour me répondre; je lui répliquai que ce seroit celui qu'il voudroit prendre, et que, pour couvrir davantage ma négociation, je m'en irois, s'il le trouvoit bon, pour quinze jours en Allemagne, afin que si, à mon retour, on me voyoit plus assidu à l'entretenir, l'on jugeât plutôt que ce fût pour les affaires d'Allemagne que pour celles de France que je lui parlasse.

Il trouva mon dessein fort bon, et me dit qu'il avoit déjà même choisi celui auquel il vouloit confier cette affaire, et de qui il désiroit prendre le conseil et l'avis, qui étoit mon voisin, le sieur Bonnet, président de Lorraine, et qu'après lui avoir parlé dès aujourd'hui, il lui commanderoit de me voir et de conférer avec moi, et qu'il me répondoit de son silence et secret.

Je lui rendis très-humbles grâces, et approuvai son élection. Il me demanda là-dessus à quel dessein le Roi faisoit approcher de la Lorraine de si grandes forces. Je lui assurai que c'étoit sur le sujet de la mort de son beau-frère, le duc de Clèves, et que le Roi appréhendoit que la maison d'Autriche ne se voulût approprier ses États; ce qu'il ne vouloit souffrir en aucune fa-

çon, lui étant très-important de ne la laisser si fort agrandir, même en son voisinage.

Comme j'achevois ce discours, le président Bonnet arriva, avec lequel je le laissai pour m'aller préparer de partir pour Allemagne, où j'avois aussi affaire de la part du Roi avec le marquis de Dourlach, l'électeur palatin et le duc de Wirtemberg. Ce soir même M. le président de Lorraine, qui étoit mon proche voisin, me vint voir, comme il avoit souvent accoutumé de faire. Je vis bien qu'il me vouloit parler; et, parce qu'il y avoit grande compagnie à mon logis, je lui dis : « Mon voisin, allons nous promener à notre commun parterre. » Il me dit quand nous y fûmes : « Vous nous avez bien taillé de la besogne aujourd'hui, et avez mis en telle confusion notre duc, que je ne l'ai de ma vie vu plus en peine, et ne se trouve pas moins empêché à vous répondre qu'à ne vous répondre pas. »

Je lui dis : « Au moins, ne lui ai-je pas fait aucune proposition qui lui soit honteuse; et quand il auroit cherché une bonne alliance pour sa fille par tout le monde, il n'en eût su rencontrer une plus noble, plus commode pour le voisinage, ni un plus grand et meilleur parti que celui que je lui suis venu offrir. Et s'il en sait quelqu'un de plus sortable ou meilleur, il le peut prendre sans nous offenser. »

« Ce n'est pas cela, de par Dieu, me dit-il; il n'est que trop bon, et nous nous passerions bien à moins. » Après cela, je lui déduisis tout mon fait, encore plus amplement que je n'avois fait au duc, que j'appuyai des meilleures raisons que Dieu me voulut inspirer.

Il me dit ensuite que le duc lui avoit assuré que je ne le presserois point de la réponse qu'après un voyage que j'allois faire en Allemagne, et que, cependant, il étoit bien aise de laisser remettre cet esprit alarmé, et de songer, à son aise, un bon conseil à lui donner là-dessus; à quoi il se trouvoit bien empêché.

Je lui offris, de la part du Roi, de l'intéresser; mais il me répondit qu'il étoit bon serviteur de son maître, lequel étoit puissant de lui faire plus de bien qu'il ne lui en falloit pour toute sa famille.

Il me demanda quand je partirois pour Allemagne; je lui répondis que je ne prendrois que le lendemain pour m'apprêter et attendre M. le rhingrave que j'avois envoyé querir, qui m'avoit promis que nous ferions ce voyage de compagnie. Il m'assura que le duc et lui garderoient le secret. Je partis donc après que le rhingrave fut venu, et allâmes coucher à Blamont, et le lendemain à Phalsbourg chez le colonel Lutsbourg, notre ami. Le lendemain nous vînmes coucher à Saverne, où les chanoines nous festinèrent, et le jour après à Strasbourg, où nous séjournâmes deux jours avec messieurs de Ribaupierre, Flecstein et autres, qui nous y étoient venus trouver. De là nous allâmes dîner à Lichtenau et coucher à Canstadt, où se rencontrèrent M. et madame la comtesse de Hanau, beau-frère et sœur du rhingrave, qui nous voulurent donner à souper, où nous nous enivrâmes tous étrangement.

Le lendemain nous nous séparâmes tous de nos hôtes, eux pour aller à Lichtenau, et nous pour venir dîner à un château du marquis de Baden, où il demeuroit lors pour la cervaison. Il étoit à la chasse avec sa femme, sœur du rhingrave, quand nous y arrivâmes. Nous ne laissâmes pas d'y être bien reçus et traités. Ils revinrent le soir fort tard, et nous ayant envoyé faire des complimens, remit au lendemain à nous voir, qui étoit un dimanche; il nous envoya encore faire ses excuses, s'il ne nous voyoit qu'à dîner, à cause du prêche.

Nous vînmes donc dîner avec lui, et sa femme et ses enfans, où il fit au rhingrave et à moi tout bon accueil. Après dîner il nous entretint encore quelque temps, et nous pria fort de demeurer quelques jours à la chasse avec lui, dont nous nous excusâmes; et en prenant congé de lui, feignant de lui faire des complimens afin que le rhingrave ne s'en aperçût pas, je lui dis que j'avois à lui parler de la part du Roi secrètement, et que je le suppliois très-humblement qu'il me renvoyât querir, feignant de me vouloir donner quelque commission pour Sa Majesté. Ce qu'il fit très-accortement. Car, après nous avoir conduits jusqu'à la porte de la salle, comme il se fut déjà retiré pour s'en aller, il se retourna tout court et me cria : « Monsieur de Bestein, j'avois oublié de vous demander si vous vous acheminerez bientôt en France, après votre retour en Lorraine. » Et comme je lui eus dit que je m'en irois aussitôt, il me dit : « Me voudriez-vous bien obliger de vous vouloir charger d'une affaire que j'ai avec sa Majesté, et tâcher de m'en sortir ? Je vous en serois infiniment redevable. » Et lui ayant assuré que je tiendrois cette commission à honneur, « je vous prie donc de vouloir venir à ma chambre, tandis que le rhingrave ira voir et entretenir sa sœur. » Je le suivis, et, étant demeurés seuls, je lui donnai la lettre que le Roi lui écrivoit en créance sur moi, et lui dis ensuite que le Roi m'avoit commandé de le voir sur l'accident depuis peu arrivé par la mort du duc de Clèves, tant pour recevoir de lui quelque bon conseil et avis de la façon qu'il s'y devoit comporter pour empêcher l'agrandissement de la maison d'Autriche qui lui étoit si préjudiciable, comme aussi de savoir de lui quelle part il vou-

droit prendre en cette affaire, qui ne lui importoit pas moins qu'à Sa Majesté, en cas qu'elle voulût se déclarer ouvertement, pour s'opposer à l'invasion que l'Empereur et le roi d'Espagne voudroient faire des Etats de Clèves et Juliers, soit sous ombre de protection, de séquestre, ou autrement. Il me répondit sur-le-champ qu'il rendoit grâces très-humbles à Sa Majesté de l'honneur qu'il recevoit par sa lettre et par ma légation; que sa prudence n'avoit pas besoin de conseil, ni son pouvoir d'aucune assistance; néanmoins qu'il lui diroit que la chose principale à quoi le Roi avoit à songer, n'étoit pas seulement d'empêcher l'agrandissement de la maison d'Autriche, mais encore d'amoindrir sa puissance, laquelle, pendant sa vie, ne lui pourroit pas nuire; mais, après sa mort, si elle rencontroit des successeurs moins sages et moins généreux que lui, elle pourroit causer la ruine de la France; que quand Sa Majesté voudroit fermement s'employer à cette œuvre, elle se pouvoit assurer de sa personne, de sa vie, de ses Etats et de ses moyens, pour les employer à son service; mais que ce seroit peu de chose que lui seul en Allemagne, si d'autres princes, touchés de même intérêt, ne se conjoignoient à même dessein; et qu'il osoit donner ce conseil au Roi, de faire pareillement rechercher messieurs l'électeur palatin et autres princes de la même maison, M. le marquis d'Anspach, qui étoit un très-brave et gentil prince, aimé dans l'Allemagne, et qui tireroit avec lui beaucoup de seigneurs de l'Empire; et aussi messieurs le duc de Wirtemberg, le landgrave de Hesse et de Darmstadt : tous lesquels ledit marquis me dit qu'il s'assuroit que Sa Majesté trouveroit très-disposés à son service, et à suivre ses entreprises et desseins.

Je m'avisai lors d'une chose que le Roi approuva grandement depuis, qui fut que, quand je le vis se porter si franchement dans les intérêts du Roi, de l'y ancrer encore davantage, en lui disant, en confiance, que le Roi m'avoit aussi commandé de voir ces autres princes, si je le pouvois faire sans doute ni soupçon, comme j'avois fait lui, que j'étois venu saluer comme ayant l'honneur de lui appartenir, et que je devois aussi passer à Stuttgard vers M. le duc de Wirtemberg; mais qu'étant allé aux noces de M. le marquis d'Anspach, si j'y fusse allé, cela eût donné l'ombrage que le Roi appréhendoit, et que le bien de cette affaire consistoit au secret que l'on y devoit tenir. Il fut fort aise de voir que nous avions en France le secret en recommandation; car il nous appréhendoit de ce côté-là, et me témoigna qu'en cela consistoit le bien de nos affaires.

Je poursuivis donc à lui dire que j'avois dépéché à Sa Majesté pour lui mander l'absence de ce prince et de celle du palatin, qui étoit allé à Lenguenfeld au haut Palatinat, et qu'il m'avoit mandé là-dessus que je me gardasse bien de passer outre; mais qu'après avoir vu M. le marquis de Baden, si je rencontrois en lui la confiance et la satisfaction qu'il s'en attendoit et promettoit, je le priasse, quant et quant, d'en prendre la principale direction, et que je prisse les ordres de lui, non-seulement de ce que j'avois à faire pour le service de Sa Majesté, mais encore une instruction et formulaire de la façon qu'elle devoit agir en cette affaire; à quels princes elle devoit faire parler pour cette grande union et confédération pour le bien général; par quels moyens les y attirer; quelles lettres leur écrire et en quelle teneur; quelles paroles pour les gagner; et enfin tout le gros et détail de cette affaire.

Ce prince prit mon discours de la même main que je lui présentois, accepta la charge que le Roi lui donnoit, avec de grandes actions de grâces; promit de s'y employer avec tout le soin et l'industrie que Sa Majesté sauroit désirer; que, puisqu'elle le lui commandoit, il m'enverroit d'amples mémoires et avis de ce qu'il faudroit faire, et ce par un sien secrétaire, jeune homme, mais bien entendu, et en qui il se confioit entièrement, nommé Murat, dès qu'il auroit mis au net tous les papiers nécessaires; que ce secrétaire demeureroit près du Roi comme solliciteur de son affaire supposée, auquel il écriroit de temps en temps, et aussi auroit soin de lui faire tenir les lettres et autres ordres du Roi qui seroient nécessaires.

Il fit ensuite appeler ce secrétaire, et, en la présence de M. le rhingrave, me dit que c'étoit le personnage qu'il envoyoit à la cour de France solliciter son affaire, laquelle il me recommandoit, et le solliciteur aussi, et qu'il me prioit qu'il m'accompagnât en France; ce que je lui promis. Et le rhingrave ne se douta jamais de ce que j'avois traité avec lui; de quoi je fis une ample dépêche au Roi, dont il fut extrêmement satisfait, et de tout mon procédé avec ledit marquis.

Nous revînmes encore le même jour, mais bien tard, coucher à Canstadt; le lendemain nous vînmes dîner à Lichtenau, où nous trouvâmes ma cousine la comtesse de Hanau, qui y étoit demeurée un peu malade, ce disoit-elle; mais en effet c'étoit pour y attendre et voir son frère et moi. Nous demeurâmes avec elle jusque sur le soir, que nous allâmes coucher à Strasbourg, où nous séjournâmes trois jours à passer le temps, le dernier desquels le secrétaire Murat arriva,

qui m'apporta toutes les instructions et mémoires dont le marquis s'étoit pu aviser; et le lendemain nous nous en retournâmes à Nancy, par les mêmes gîtes que nous avions pris en allant. J'y trouvai une ample dépêche du Roi sur plusieurs diverses choses, et, entre autres, pour sonder l'intention de M. de Lorraine sur les présentes occurrences; duquel, sur l'affaire de Clèves, je ne pus tirer autre chose, sinon qu'il conserveroit soigneusement la neutralité entre les deux couronnes, que Leurs Majestés lui avoient consentie et accordée.

Je n'eus pas une si prompte expédition sur notre affaire du mariage de madame sa fille avec M. le dauphin; car, au bout de dix-huit jours, je le trouvai sans résolution et sans réponse à me faire. Et seulement, après avoir seulement consulté avec le président Bonnet, il conclut qu'il me diroit, à la première audience qu'il me donneroit, que moi et les miens avions toujours été si affectionnés à toute sa maison, que mon frère et moi y ayant de grands biens et quelques parens, étant aussi homme de bien et d'honneur, comme il me connoissoit, il ne se sauroit mieux adresser qu'à moi pour se conseiller de la résolution qu'il devoit prendre, et de la réponse qu'il devoit faire au Roi. J'avoue que ce discours me surprit, que je trouvai captieux. Enfin je lui répondis que si, dès le commencement de ce pourparler, je n'eusse pris le personnage de commissaire du Roi, j'eusse de bon cœur accepté celui de conseiller de son altesse, et m'en fusse acquitté, sinon avec suffisance, au moins avec candeur et probité; que maintenant je n'étois plus libre d'accepter aucune condition, puisque j'en avois deja une établie; mais que je pouvois bien lui dire toutes les réponses qu'il pouvoit faire, et lui laisser puis après le choix de celle qu'il jugeroit la plus convenable.

Qu'en la proposition que je lui avois faite, il y avoit cinq sortes de personnes sur lesquelles il devoit faire réflexion : à savoir, madame sa fille, lui-même, les princes de sa maison, et qui ont l'honneur de porter son nom; ceux qui ont, par leurs femmes ou alliances, prétention sur le duché de Lorraine et ses autres Etats; et finalement ses sujets, tant ecclésiastiques, nobles que roturiers : de toutes lesquelles différentes personnes il devoit soigneusement considérer les divers intérêts au présent sujet.

Que celui de madame sa fille n'est autre que d'être bien et grandement mariée, et, si elle a pour dot un grand héritage, tirer du côté de son mari un grand douaire; de faire que les enfans qu'elle aura, qui seront grands princes par elle, le soient encore plus grands par son futur mari; et que, bien que sa qualité soit très-grande d'elle-même, elle l'accroisse et augmente encore par son mariage.

L'intérêt de son altesse vient ensuite, qui a bien plus de branches que celui de madame sa fille. Car, outre qu'il doit désirer le bien et la grandeur de madame sa dite fille, à quoi l'affection paternelle le porte, il doit aussi avoir soin de la sienne particulière, qui est de vivre heureusement et paisiblement, aimé et honoré de ses voisins, respecté et obéi de ses sujets, et estimé des uns et des autres. L'intérêt des princes de sa maison lui doit être recommandé comme le chef d'icelle; lesquels princes ont trois différentes souches. La plus ancienne, et par conséquent la plus éloignée, est celle de Claude de Lorraine, dont est issue la maison de Guise. Celle d'après, et qui approche plus votre personne, est celle de Nicolas de Vaudemont, père de la feue reine Louise, et la dernière est celle de monsieur votre frère; qui doivent tous désirer, comme son altesse aussi, que les duchés et autres terres de la maison soient perpétués en la même race, et ne tombent point, par succession collatérale, en d'autres familles qu'en celle même de Lorraine. L'intérêt des princes collatéraux ne la doit pas beaucoup toucher; néanmoins il les faut peser en cette présente affaire.

Finalement celui de vos vassaux et sujets à qui son altesse ne tient pas seulement lieu de souverain, mais de père, lui doit être en singulière recommandation.

J'ai déjà dit les intérêts des princes de sa maison, parlant de ceux de son altesse, qui auront à craindre que, s'il manquoit à la race de Lorraine un prince souverain, la qualité de prince, avec le temps, ne se perdît en eux-mêmes, comme nous avons vu en Luxembourg et en d'autres.

Les princes collatéraux ont intérêt que la Lorraine ne tombe point dans les mains du roi de France, de peur d'être incorporée au royaume: comme, de ce siècle, nous avons vu pareil exemple au duché de Bretagne, duquel ceux de Ferrare, Nemours et Lorraine ont été exclus, aussi bien que l'infante d'Espagne et le duc de Savoie, et son altesse même, qui est descendue de la seconde fille de France, quoiqu'ils y eussent un droit clair et apparent. Finalement les vassaux et sujets de votre altesse, accoutumés à la domination de très-bons princes, qui prient tous les jours Dieu pour la continuation de ce bonheur, par la procréation de la ligne masculine à son altesse, ont intérêt de demeurer en l'heureux état où ils sont, appréhendent toutes nouveautés ou changemens, craignent l'altération de leurs priviléges, les gouvernemens des seigneurs envoyés

de la France pour les régir, qui n'auront pas tant de soin de les bien conserver et maintenir, que de faire leurs affaires particulières à leurs dépens; qu'ils demeureroient province frontière de la France vers l'Allemagne, par conséquent toujours foulée de garnisons et de logemens de gens de guerre, la première attaquée, et qui serviroit de place d'armes et de théâtre à jouer toutes les tragédies entre les Français et leurs voisins ennemis.

Voilà, ce me semble, tous les intérêts qui se rencontrent à peser et considérer en la présente proposition.

La première qui est celle de madame votre fille, vous doit porter à l'exécution de ce que l'on vous propose; car quel meilleur parti pourroit-elle trouver en toute la chrétienté, qu'un dauphin de France, héritier infaillible de la couronne? Quelle plus grande qualité que d'être la première des reines chrétiennes? Que peut-elle désirer de plus avantageux pour ses enfans, que de les voir rois de France après son mari, et ducs de Lorraine après elle? Enfin toutes choses conspirent, quant à elle, à ce dessein, et, pour son bien, que comme père vous le lui devez procurer, vous n'en sauriez souhaiter davantage.

J'ajoute que si vous et madame leur mère venez à manquer avant qu'être mariées, elles tomberoient entre les mains de la Reine leur grand'tante, et belle-mère de l'une, qui en auroit soin comme de ses propres filles, et auroient la protection du Roi et d'elle contre les violences ou injustices que leur oncle, leurs parens, ou autres princes, voudroient exercer sur elles. Mais votre maison et les princes qui en sont descendus vous sont chers; vous désirez de laisser votre succession en la même maison d'où elle vous est venue, et de perpétuer votre nom. J'avoue que ce sont des désirs légitimes et bienséans, et que l'affection fraternelle vous doit toucher bien vivement, et tâcher de faire tomber à ses fils, par mariage, ce que, par création, vous n'avez pu procurer aux vôtres successivement. Mais si son altesse, votre père, n'eût point laissé d'enfans mâles, la race de Médicis eût possédé la Lorraine; si le duc François, votre grand-père, n'eût point laissé le duc Charles, son fils, son successeur, le duc de Bavière le seroit maintenant; et, si le duc Antoine, votre bisaïeul, n'eût eu deux fils, François, son successeur, et Nicolas de Vaudemont, le marquis d'Auray régneroit maintenant sur les Lorrains en la place de votre altesse. Telles sont les lois humaines auxquelles il nous faut conformer.

Quant aux princes vos alliés, et qui, par succession collatérale, peuvent parvenir à la vôtre, ils ne vous doivent toucher en aucune façon, et devez plutôt désirer que vos petits-fils soient rois de France et ducs de Lorraine, que ceux de la maison de Médicis, et toutes les autres branches qu'elle a faites, que celle de Bavière avec celle d'Autriche, et les palatins de Neubourg, que M. de Vendôme, ou le duc de Croüy, ou les descendans de son frère ou de ses sœurs.

Reste à parler de vos vassaux et sujets, à qui ce changement sera fâcheux; mais la condition n'en sera point empirée. La Bretagne, pour être incorporée à la France, n'en a pas été de plus malheureuse condition. Ses priviléges et immunités lui ont été conservés, et les personnes et biens plus puissamment contregardés par un roi de France, qu'ils n'eussent été par un duc de Bretagne.

La condition de chaque corps de la Bretagne s'est accrue et améliorée par cette réunion; car l'ordre ecclésiastique a été capable de posséder les amples bénéfices consistoriaux de la France. La noblesse s'y est enrichie et agrandie, parce qu'il se fait de bien plus hautes fortunes en de grands royaumes qu'en de petites provinces; et le tiers-état est parvenu aux grandes et lucratives charges de judicature et de finances de France. Et cette incorporation de la Lorraine à la France n'est pas effective; car si madame votre fille n'a point d'enfans, il n'y a rien de fait. Si ces enfants ne sont mâles, les filles seront duchesses de Lorraine. Celle-ci le doit être après votre mort. Si elle a plusieurs mâles, le deuxième ou troisième, ainsi qu'il sera stipulé, sera duc de Lorraine; et s'il n'y en a qu'un, peut-être que les Lorrains mêmes, qui auront déjà par plusieurs années éprouvé la douce domination des rois de France, demanderont eux-mêmes cette réunion, comme ont fait les Bretons. Non qu'ils n'eussent été plus aises d'avoir un prince particulier, mais de peur de tomber sous la puissance du duc de Savoie, du roi d'Espagne, ou des parens de votre altesse même, qu'ils n'affectionnoient pas tant que la France, et qui ne les eussent pas si bien su gouverner et protéger que le roi de France.

Voilà, en somme, tous les intérêts qui ne touchent votre altesse qu'en un seul point, qui est celui des princes de sa maison, qui pourroient déchoir si la souveraineté venoit à être changée en autre main, à quoi ils ont été et sont de tout temps sujets, si votre État tomboit en la maison de Bavière, Médicis, ou autres médiocres princes; mais ils ne perdront pas la qualité de princes pour cela : car s'il y eût eu des princes du sang de Bretagne lors de sa réunion à la couronne, ils n'eussent pas pour cela perdu leur qualité, et nos rois eussent été obligés de la leur conserver,

non-seulement par justice, mais par leur propre considération. Je dis davantage, que si, maintenant que le duché de Clèves va tomber dans une autre race, celle de Nevers subsistoit en France, qui en est descendue, elle conserveroit la dignité de prince, bien que la souveraineté en fût distraite. Voilà l'intérêt que ces princes de la maison de Lorraine y peuvent avoir ; car, pour la succession, ils en sont tous si éloignés, à cause des filles qui ont été mariées à d'autres maisons, qu'ils ne songent pas seulement d'y pouvoir parvenir.

La maison de Guise a plus de cent têtes avant que la couronne de Lorraine y puisse venir tomber sur la sienne ; celle de Mercœur est retombée en quenouille, et, sans cela, beaucoup de princes et princesses de la maison de Médicis leur passeroient devant. Il n'y a que monsieur votre frère et ses enfans qui pâtiront de tout. C'est ce que je plains infiniment ; mais, à tout considérer, il ne perd pas tant comme il manque de gagner. Car cela dépend premièrement de votre volonté ; secondement de celle de madame votre fille ; ensuite de la lignée qui en proviendra, qui est douteuse aux cousins germains, et semble que Dieu ne bénisse pas de si proches alliances en les privant souvent d'enfans : comme il se voit de celle de M. le duc de Bavière et de madame votre sœur, qui devoient, selon le jugement humain, avoir une belle et nombreuse lignée, étant tous deux si bien faits, et en la fleur de leur âge. Néanmoins, depuis quinze ans qu'ils sont mariés, ils n'ont pas eu seulement le doute d'en avoir ; et quand bien votre altesse donneroit à monsieur son frère sa fille aînée pour son fils aîné, elle donneroit la seconde à quelque prince étranger à qui tomberoit votre duché, si l'aînée n'avoit point d'enfans de monsieur votre neveu ; qui seroit la même chose, mais bien moins avantageuse que si elle l'eût mariée avec M. le dauphin, qui n'aura pas moins de volonté que de puissance d'agrandir un jour son oncle et ses cousins germains.

Voilà, lui dis-je, les divers intérêts et la conséquence d'iceux, que j'ai voulu représenter à votre altesse avant que de lui dire les conseils qu'elle a à prendre là-dessus, et que je lui puis donner sans manquer au devoir auquel la personne que je représente maintenant m'oblige. Maintenant je lui établirai toutes les réponses qu'elle peut faire, et puis elle-même, les ayant toutes mûrement considérées, choisira celle qu'elle voudra faire au Roi, laquelle je lui porterai fidèlement, et sans lui en rien cacher ni déguiser.

Elle peut donc premièrement répondre au Roi que les intérêts de la maison de Lorraine, et le désir d'y perpétuer sa succession et ses États en la même famille, lui sont si considérables, qu'elle est résolue de marier madame sa fille à un prince de son sang ; qui est un refus absolu, et lequel, bien que je me fusse résolu de ne donner point mon avis sur les choses des conseils divers que je lui avois proposés, néanmoins j'étois trop son serviteur pour ne lui pas dire que je ne lui conseillois pas d'user de termes si crus, attendu que de nier à qui peut forcer, est l'art de se ruiner. Joint aussi que, faisant cette réponse, vous ferez infailliblement une autre action qui sera encore pire, qui est que si les affaires d'Allemagne appellent la personne ou l'armée du Roi, ou sur une frontière, ou par votre pays, pour le passage, vous êtes comme obligé, par ce précédent refus, d'envoyer mesdames vos filles en Bavière, pour éloigner la proie ; et, étant en Bavière, qui sait si M. de Bavière n'aimera pas autant cette riche héritière pour un de ses neveux que pour celui de sa femme.

La deuxième réponse que vous pouvez faire au Roi, est de lui dire que M. le dauphin ni madame votre fille n'étant point en âge nubile, vous n'y voulez point inutilement penser avant le temps de le pouvoir conclure. Cette seconde réponse est un refus absolu, et qui sera reçu du Roi pour tel. Mais votre altesse pourroit y ajouter, pour l'adoucir, que vous assurez pourtant Sa Majesté que, lorsque cela sera, vous n'entendrez à aucune proposition que l'on vous veuille faire sur ce sujet, sans savoir, premièrement, si Sa Majesté continue au dessein de lui faire l'honneur de songer à son alliance pour M. le dauphin ; y ajoutant encore, si vous voulez, que tout traité que l'on pourroit faire avant ce temps-là ne lieroit point Sa Majesté et engageroit votre altesse, qui rend très-humbles grâces à Sa Majesté de celle qu'il lui fait de jeter les yeux sur sa fille au dessein qu'il a de marier M. le dauphin.

La troisième réponse que votre altesse peut faire au Roi, est de la remercier très-humblement de l'honneur qu'il lui fait, qu'elle reçoit avec toute sorte de respect et de joie ; qu'elle le supplie très-humblement que cette affaire soit traitée avec toute sorte de secret et de silence pendant quelque temps ; qu'elle tâchera de disposer ses sujets à l'agréer, et ses parens à y consentir : ce qu'elle fera le plus tôt qu'il lui sera possible.

L'autre réponse est de recevoir au pied de la lettre l'offre du Roi, vous y conformer et la conclure avec joie et contentement, faisant de bonne grâce ce que vous êtes résolu de faire.

De ces quatre réponses votre altesse peut choisir celle qu'il lui plaira ; et lorsqu'elle me l'aura donnée, je la porterai à Sa Majesté sans y rien changer ni altérer.

Ces divers conseils que je lui donnai le tinrent un peu pensif, et moi là-dessus je le quittai, le laissant avec le président Bonnet, qui avoit été en tiers à toute cette conférence. Lequel président, revenant le soir, me rencontra devant ma porte, me promenant avec plusieurs seigneurs et gentilshommes.

Je les quittai pour me promener avec lui, qui me dit : « Je pensois que ce que vous avez proposé à son altesse lui eût donné moyen de se résoudre; mais vous l'avez plus embarrassée qu'auparavant, et je crois que si vous ne lui eussiez donné qu'un seul conseil il l'eût suivi, parce qu'il veut suivre tous les quatre, ne sachant lequel choisir.

« Je l'ai laissé dans cette incertitude, pensant néanmoins sur le troisième avis, qui est d'accepter la semonce, mais de la tenir secrète jusqu'à ce qu'il soit temps, et que, cependant, qui a temps a vie. Il y pourra arriver tant de choses, que les affaires pourront prendre quelque biais que ni vous ni nous n'eussions peut-être pensé. Il m'a commandé encore, en partant, de vous dire qu'il vous recommandoit le secret, et que vous vous pouviez disposer de partir dans deux jours; car demain, sans remise, il résoudroit la réponse, et une dépêche, laquelle seroit seulement verbale, relative sur la lettre qu'il écrivoit au Roi, en réponse de la sienne, qui n'avoit été aussi que de créance. »

Je dis lors au président que j'avois charge expresse du Roi de donner à son altesse la demande que je lui avois faite, écrite et signée de ma main, qui étoit déjà toute prête à ma chambre; mais qu'il vouloit aussi que sa réponse fût signée de la sienne, et que, pour plusieurs raisons, je ne la pouvois pas prendre autrement; que l'affaire étoit de conséquence, sujette à désaveu; que j'étois jeune et nouveau ministre, qui, outre cela, étoit vassal de son altesse, qui seroit aisément soupçonné d'avoir ajouté ou diminué, supprimé ou inventé quelque chose en l'affaire, et que je n'étois pas homme pour faire appeler son altesse au combat, quand elle voudroit nier ce qu'elle m'auroit donné charge de dire de sa part. C'est pourquoi je voulois que sa lettre et son seing parlassent, et que moi seulement en fusse le porteur.

Bonnet me dit que difficilement pourroit-il faire cela. « Ni moi, répondis-je, rapporter rien que je ne l'aie écrit et signé. » Sur quoi, nous nous séparâmes ; et l'ayant prié de faire savoir à son altesse cette mienne et déterminée résolution, il me pria aussi de songer de ma part à quelque expédient qui ne fût pas cela et fût néanmoins cela même.

Je lui répondis sur l'heure que j'en avois un en main qui me déchargeoit, et qui ne l'engageoit pas, qui étoit d'envoyer son président, ou quelque autre personne affidée, porter sa réponse au Roi, avec une lettre de créance, et qu'il n'y avoit point d'autre moyen que l'un de ces deux-là.

Je m'en vins le lendemain matin voir M. le duc, qui ne me parla en aucune façon de cette affaire parce qu'il y avoit force monde; mais bien, me dit-il, si je le venois débaucher incontinent après dîner, qu'il feroit quelque partie à la paume. J'y vins selon ce qu'il m'avoit dit; et, l'ayant trouvé dans sa galerie, il me dit qu'il étoit tout résolu de se conformer aux volontés du Roi, et recevoir l'honneur qu'il lui vouloit faire. Seulement désiroit-il gagner et disposer les principaux de son État, pour leur faire goûter ce mariage, et le pallier cependant à ses parens jusques à ce qu'il fût temps de le découvrir; suppliant très-humblement Sa Majesté de le vouloir cependant tenir secret, me priant aussi de recevoir cette réponse de sa part, pour la porter au Roi, avec une lettre de créance relative sur moi.

Je lui répondis lors que j'étois venu avec lettre de créance, qui étoit mon pouvoir de traiter avec lui, mais que s'il ne vouloit donner qu'une lettre de créance sans autre chose, qu'il pouvoit envoyer quelqu'un de sa part pour la porter, et que je me chargerois seulement d'un traité ou d'une réponse authentique signée, avec la lettre de créance pour l'accompagner.

Il me dit qu'il craignoit que cette réponse signée de lui ne fût vue, et que cela lui pouvoit importer à la vie même. Je lui dis que je n'avois pas moindre intérêt à la tenir secrète, pour les mêmes raisons, et que je lui répondois que le Roi le feroit aussi.

Enfin il se résolut de me faire donner une lettre, non de créance, mais de réponse à ce que j'avois négocié avec lui. Ce qu'il fit, et je la rapportai au Roi, prenant congé de lui deux jours après pour l'aller trouver; lequel fut extraordinairement satisfait du bon succès de toutes les affaires qu'il m'avoit commises, et me fit de très-grandes démonstrations de sa bienveillance.

A peine eus-je achevé de lui rendre compte des choses qu'il m'avoit ordonnées, qu'il prit aussi audience de moi pour me parler de sa passion vers madame la princesse, et de la malheureuse vie qu'il menoit éloigné d'elle. Et véritablement

c'étoit un amour forcené que le sien, qui ne se pouvoit contenir dans les bornes de la bienséance.

Je lui fis à mon tour mes plaintes de lui-même, qui avoit fait fouiller et prendre les lettres que mon valet de chambre, s'en revenant en poste de la cour, m'apportoit; ce qu'il me nia fortement, mais je le savois bien, en ayant été averti auparavant par la Reine, qui dit à madame la princesse de Conti qu'elle en avisât mon homme, ce qu'elle fit; et lui, sur cet avis, bailla à un messager qu'il connoissoit toutes les lettres qu'il portoit, lequel les lui rendit après à Saint-Dizier.

On avoit fait rapport au Roi que mon valet me portoit des lettres de bonne part, aussi faisoit-il, et de diverses personnes; mais il fut habile: ce qui mit plus en peine le Roi sur ce qu'il m'avoit écrit; et on ne trouva jamais sa lettre sur mon homme, à qui il l'avoit donnée; de sorte qu'il se douta bien qu'il avoit envoyé son paquet par une autre adresse, parce que je lui rendis réponse de sa lettre.

Enfin il me nia toujours qu'il eût fait détrousser mon homme, et m'en voulut faire soupçonner des personnes qui n'y avoient pas pensé.

Le jour même la Reine me parla d'une affaire de grande conséquence, en laquelle je la servis adroitement, et selon ses intentions; trois jours après, qui étoit le 12 septembre, j'eus une bonne fortune. Je me souviens de ce temps-là. Comme le Roi avoit pris un jour médecine, il se promenoit après dîner dans sa galerie; M. de Bouillon entama un discours de la grandeur de l'Espagne, de sa visée à la monarchie, à laquelle elle s'acheminoit à grands pas, si tous les autres princes chrétiens ne s'unissoient ensemble pour l'en empêcher, et que sans les Hollandais elle y seroit déjà parvenue; que la trève que le Roi avoit même aidé de faire entre le roi d'Espagne et eux, étant grandement profitable à l'Espagnol, et dommageable à eux et au Roi, que finalement le Roi devoit, de toute sa puissance, procurer l'agrandissement des États et la ruine des Espagnols, comme de ceux qui devoient un jour opprimer, avec la France, tout le reste de la chrétienté.

Il eut non-seulement une paisible, mais favorable audience; et, comme il étoit beau parleur et énergique, il ravit d'admiration plusieurs esprits assez ignorans qui étoient là. Je me trouvai à cette proposition; et comme je n'avois pas l'esprit préoccupé en sa faveur comme les autres, je remarquai en son discours plusieurs choses fausses, beaucoup de vaines, et quantité qui servoient plutôt d'ornement au langage que d'aide à la persuasion.

Je dis lors à MM. de Roquelaure et de Trigny, qui hautement louoient le grand jugement de M. de Bouillon, et disoient qu'il n'y avoit plus rien à dire après ce qu'il avoit dit, que si l'on vouloit prendre le contre-pied de ce dont il avoit discouru, il y avoit plus de raisons à dire, et plus probables, que celles qu'il avoit proposées, et qu'il avoit appuyé tout son discours sur de faux fondemens et suppositions. Après que M. de Bouillon fut parti, Trigny dit au Roi, qui louoit les belles et bonnes raisons qu'il avoit apportées, que je disois que l'on en pourroit faire de même à prendre le parti de l'Espagnol contre les Hollandais. « Ayons-en le plaisir, répliqua le Roi; » et sur ce m'appela, et me commanda de lui parler contre les Hollandais : à quoi je m'embarquai, après m'en être plusieurs fois excusé; et Dieu m'inspira si bien que j'y réussis mieux que ceux qui m'écoutoient ne l'eussent cru. Auxquels le Roi adressant sa parole leur dit : « Il faut avouer le vrai que M. de Bouillon a raison, mais que Bassompierre n'a pas tort. »

Le soir même le Roi me commanda de mettre par écrit ce que je lui avois dit, et que je le donnasse à M. de Villeroi. Je lui dis qu'il se moquoit de moi, et que je ne me mêlois pas de bien dire et moins de bien écrire, l'un et l'autre n'étant point de ma profession, et moins de ma suffisance; que je ne me ressouvenois plus de ce que j'avois dit devant lui à la galerie, et que ce que j'en avois fait avoit été plutôt pour contrarier M. de Bouillon, que je n'aimois pas, que pour me débiter pour un beau parleur. Enfin il me força de le mettre par écrit : ce que je fis en la meilleure forme que je ne l'avois dit.

Le Roi alla peu de jours après passer le reste de son automne à Fontainebleau, d'où je fis quelques courses à Malesherbes. Les fils de don Virginio Ursini arrivèrent. M. de Chevreuse fut découvert de voir en particulier madame de Moret, qui dit au Roi qu'il la vouloit épouser. Ses parens accommodèrent cette affaire, et lui s'en alla en Lorraine, dont il ne revint qu'après la mort du Roi.

Pimentel étoit revenu à la cour, et le jeu étoit grossi par son arrivée. Le Roi revint à Paris à la Toussaint. Ma sœur de Saint-Luc accoucha d'un enfant mort, et elle le suivit dix jours après ses couches, dont je pensai désespérer de déplaisir. Entragues revint de Chemeau. La Reine accoucha de madame Henriette-Marie, sa dernière fille, le 26 de novembre. Le dernier de novembre, M. le prince partit de la cour pour s'en aller à Moret, d'où il partit avec Rochefort et Tournay, et un valet qui portoit en croupe madame la princesse sa femme, made-

moiselle de Certeau, et une femme de chambre nommée Philipette, et s'en alla à Landrecies. Le Roi jouoit en son petit cabinet, quand Delbène premièrement, puis le chevalier du guet, lui en portèrent la nouvelle. J'étois le plus proche de lui. Il me dit tout bas à l'oreille : « Bassompierre, mon ami, je suis perdu ; cet homme emmène sa femme dans un bois. Je ne sais si ça été pour la tuer ou pour l'emmener hors de France; prends garde à mon argent, et entretiens le jeu cependant que je vais savoir de plus particulières nouvelles. » Lors il entra avec Delbene dans la chambre de la Reine, qui couchoit dans son lit depuis sa couche de sa dernière fille, de laquelle elle s'étoit trouvée fort mal. Après que le Roi fut parti, M. le comte me pria de lui dire ce que c'étoit. Je lui dis que son neveu et sa nièce s'en étoient allés; puis ensuite, messieurs de Guise, d'Épernon et de Créqui m'ayant fait la même demande, je leur fis la même réponse.

Alors chacun se retira du jeu, et je pris l'occasion de rapporter au Roi son argent qu'il avoit laissé sur la table. J'entrai où il étoit, et ne vis jamais un homme si perdu ni si transporté. Le marquis de Cœuvres, le comte de Cramail, Delbene et Loménie, étoient avec lui. A chaque proposition ou expédient qu'un des trois lui donnoit il s'y accordoit, et commandoit à Loménie d'en faire l'expédition : comme d'envoyer le chevalier du guet après M. le prince avec les archers; de dépêcher Balagny et Bouin pour tâcher de l'attraper; d'envoyer Vaubecourt, qui étoit lors à Paris, sur la frontière de Verdun, pour empêcher son passage par là, et d'autres choses ridicules.

Il avoit envoyé querir ses ministres, lesquels à leur arrivée lui donnèrent chacun pour conseil un plat de leur métier ou un trait de leur humeur. M. le chancelier arriva le premier, à qui le Roi dit l'affaire, et lui demanda ce qu'il lui sembloit à propos de faire sur cela. Il répondit posément que ce prince ne prenoit pas le bon chemin; qu'il eût été à désirer que l'on l'eût mieux conseillé, et qu'il devoit avoir modéré son ardeur. Le Roi lui dit en colère : « Ce n'est pas ce que je vous demande, monsieur le chancelier, c'est votre avis. » Alors il dit qu'il falloit faire de bonnes et fortes déclarations contre lui, et tous ceux qui le suivroient ou donneroient aide, soit d'argent, soit de conseils. Comme il disoit cela, M. de Villeroi entra, et le Roi, impatient, lui demanda son avis, après lui avoir dit la chose. Il haussa les épaules et montra d'être bien étonné de cette nouvelle; puis dit qu'il falloit dépêcher à tous les ambassadeurs du Roi vers les princes étrangers pour leur donner avis du départ de M. le prince sans permission du Roi, et contre sa défense, et pour leur faire faire les offices nécessaires auprès des princes où ils résidoient, pour ne le tenir dans leurs États, ou le renvoyer à Sa Majesté.

M. le président Jeannin étoit venu en compagnie de M. de Villeroi, à qui le Roi demanda aussi son avis. Il lui dit, sans hésiter, que Sa Majesté devoit dépêcher un de ses capitaines des gardes du corps après, pour tâcher de le ramener, et ensuite chez les princes aux États duquel il seroit allé, les menacer de leur faire la guerre en cas qu'ils ne le lui remissent entre les mains. Car, à son avis, son départ n'a point été prémédité, ni n'a point fait faire d'office pour être reçu et protégé; il sera sans doute allé en Flandre; et l'archiduc, qui ne connoît point M. le prince, qui n'a point d'ordre exprès d'Espagne pour le maintenir, et qui respecte et craint le Roi, ne se le voudra pas jeter pour peu de chose sur les bras, et sans doute vous le renverra ou chassera de ses États.

Le Roi prit goût à cet expédient; mais il ne voulut se résoudre qu'il n'eût ouï parler M. de Sully là-dessus; lequel arriva assez long-temps après, avec une façon brusque et rude. le Roi alla à lui, et lui dit : « Monsieur de Sully, M. le prince est parti, et a emmené sa femme. — Sire, lui dit-il, je ne m'en étonne point, je l'avois bien prévu et vous l'avois bien dit; et si vous eussiez cru le conseil que je vous donnai il y a quinze jours, quand il partit pour aller à Moret, vous l'eussiez mis à la Bastille, où vous le trouveriez maintenant, et je vous l'eusse bien gardé. » Le Roi lui dit : « C'est une affaire faite, il n'en faut plus parler; mais que dois-je faire cependant ? Dites-m'en votre avis. — Pardieu, je ne sais, lui dit-il; mais laissez-moi retourner à l'Arsenal, où je souperai et me coucherai, et songerai cette nuit à quelque bon conseil que je vous rapporterai demain au matin. — Non, ce dit-il, je veux que vous m'en donniez un sur l'heure. — Il y faut donc penser, lui dit-il; » et sur cela il se tourna vers la fenêtre qui regarde dedans la cour, et se mit peu de temps à jouer du tambourin dessus, puis s'en revint vers le Roi qui lui dit : « Eh bien, avez-vous songé ? — Oui, lui dit-il. — Et que faut-il faire ? demanda le Roi. — Rien, lui répliqua-t-il. — Comment rien ? dit le Roi. — Oui, rien, dit M. de Sully. Si vous ne faites rien du tout, et montrez de ne vous en soucier, on le méprisera, personne ne l'aidera, non pas même ses amis et serviteurs qu'il a par deçà ; et, dans trois mois, pressé de la nécessité, et du peu de compte que l'on fera de lui, vous

le raurez à la condition que vous voudrez ; là où si vous montrez d'en être en peine et d'avoir désir de le ravoir, on le tiendra en considération, il sera secouru d'argent par ceux de deçà ; et plusieurs croyant vous faire déplaisir le conserveront, qu'ils eussent laissé là si vous ne vous en fussiez pas soucié. »

Le Roi, qui étoit dans le trouble et dans l'impatience, ne put recevoir cet avis, et s'arrêta à celui de M. le président Jeannin, qui étoit plus brusque et plus selon son humeur présente, et dépêcha le lendemain M. de Praslin, tant vers M. le prince que vers l'archiduc.

J'ai voulu déduire par le menu ces différentes opinions qui ont quelque connexité à cette évasion de M. le prince, et dire ensuite que M. de Praslin trouva encore M. le prince et madame la princesse à Landrecies, avec lesquels n'ayant pu rien traiter pour leur retour, il passa à Bruxelles vers l'archiduc, auquel il déclara ce que le Roi l'avoit chargé de lui dire.

L'archiduc fut assez surpris ; et bien qu'il eût donné quelque espérance à Rochefort, qui l'étoit allé trouver de la part de M. le prince, de le recevoir et protéger dans ses Etats, il l'envoya néanmoins prier de vouloir seulement passer sans s'y arrêter. Mais depuis, animé par les persuasions du marquis Spinola, il le reçut et garda dans ses pays. Ce qui fit enfin résoudre le Roi à exécuter ce grand dessein qu'il avoit long-temps écouté, et souvent fait espérer de l'entreprendre, mais où il ne s'étoit voulu jusques alors entièrement jeter ; lequel ne sera pas hors de propos ni du présent sujet d'en parler maintenant, et de reprendre les choses à leur source pour en donner une plus claire intelligence.

Comme ceux de la religion n'ont jamais eu un plus puissant ennemi que le roi d'Espagne, ni qu'ils aient plus craint et redouté, aussi ont-ils tourné leurs principaux projets et desseins à son abaissement et ruine ; et, lorsqu'ils ont eu accès à l'oreille de quelques princes, ils l'ont toujours animé à lui faire la guerre. Messieurs de Bouillon, de Sully et de Lesdiguières, principaux personnages de cet Etat, et les plus grands et habiles du parti huguenot en France, quoique toujours contraires et animés les uns contre les autres, se sont néanmoins en tout temps unis à conseiller et presser le Roi, voir même l'ulcérer et envenimer contre la maison d'Autriche et le roi d'Espagne particulièrement ; à quoi ils étoient aidés par la propre inclination du Roi, aliénée du roi d'Espagne par son ressentiment des outrages reçus par lui en ces dernières guerres et par l'appréhension de sa grandeur, qui, par raison d'Etat, lui devoit être suspecte : de sorte qu'ils trouvoient libre accès vers le Roi, et paisible audience, même avec approbation, quand ils lui parloient contre l'Espagne, et n'eussent pas manqué d'exécution, si le Roi, las et recru de tant de guerres passées, son peuple ruiné et ses finances épuisées, n'eût voulu passer, autant que le bien de son Etat et son honneur lui pouvoient permettre, le reste de ses jours en paix dans un heureux et second mariage, parmi une nombreuse famille, et dans les divertissemens qui ne le détournoient des choses qui pouvoient être utiles au bien de son Etat, pour lequel il a toujours eu une parfaite sollicitude.

Ces raisons, comme il disoit souvent, qui détournoient Sa Majesté d'entreprendre une guerre longue et douteuse avec le roi d'Espagne et de laquelle il ne pouvoit espérer aucun avantage que la restitution de ce qui auroit été occupé de l'une des parties sur l'autre, puis après avoir beaucoup consumé de temps, d'argent et d'hommes, avec la désolation des deux frontières, n'empêchoient pas néanmoins que le Roi ne prît son temps quand il verroit une bonne occasion de le devoir faire et ne trouvât pas mauvais que M. de Sully fît quelque ouverture au roi Jacques d'Angleterre vers lequel il étoit allé de sa part à son nouvel avénement à la couronne, sur une étroite ligue et conjonction des deux couronnes contre celle d'Espagne, en cas qu'elle voulût continuer ses ordinaires progrès. Mais ces sages princes, tous deux venus de loin à de si grandes successions songeoient plutôt aux moyens de les bien régir et conserver, que de les accroître par des moyens non moins préjudiciables à la chrétienté qu'à leurs particuliers Etats, et se lièrent ensemble d'une étroite amitié sans passer les termes, ou contrevenir à la paix que le Roi avoit avec l'Espagne et que celui d'Angleterre contracta peu de temps après. Mais il arriva ensuite que M. le duc de Savoie, brave et gentil prince, et impatient de paix et de repos, ne se put longuement tenir oisif après la paix que lui avoit donnée le Roi au commencement de 1601 : et ce prince, rempli de grands désirs, qui avoit le malheur d'être situé entre deux voisins plus puissans que lui, ne pouvant longuement se contenir en un état tranquille, animoit toujours l'un ou l'autre d'entrer en guerre et s'offroit à celui qui voudroit être agresseur.

Mais comme le roi Philippe III fut un prince adonné à la paix, il ne trouva pas son compte avec lui : joint qu'il étoit piqué de ce que l'infante Isabelle avoit eu pour son partage les grands Etats de Flandre, et que l'infante Catherine sa femme ne lui eût apporté que quarante mille ducats de rente en dot assignés sur le royaume de Naples desquels il étoit mal payé ; et il prétendoit qu'au

moins la cadette devoit avoir le duché de Milan, puisque l'autre avoit eu les Pays-Bas; et parce qu'il ne les avoit pas, il pensoit que l'on les lui retînt injustement. C'est pourquoi il s'adressa diverses fois au Roi pour le porter à la guerre, lui offrant, avec son assistance et son service, de grandes pratiques, et l'intelligence qu'il disoit avoir dans et sur le duché de Milan.

Le Roi, qui connoissoit l'humeur de ce prince, et qui se défioit de sa fidélité, fit plusieurs difficultés d'entrer en aucune pratique avec lui; finalement lui ayant faire dire qu'il donneroit telle assurance de son immuable affection que Sa Majesté en désireroit, elle fut conseillée de l'écouter; et son altesse de Savoie envoya lors un seigneur nommé le comte de Gatinare, et un de ses secrétaires en qui il se confioit fort, que le comte fit semblant de débaucher pour l'accompagner en ce voyage, qui avoit pour apparence la congratulation de la naissance d'un de ses enfans.

Le comte de Gatinare, après avoir eu audience, feignit d'avoir la goutte pour prétexte de séjourner, et commençant à se guérir, le Roi sachant qu'il étoit joueur, lui commanda de venir jouer avec lui; et, afin qu'il pût être plus près pour revenir le soir, le Roi m'ordonna de lui donner tous les jours à souper; et peu auparavant que l'on nous servît à manger, le secrétaire venoit chez moi en cachette lui dire ce qu'il avoit traité avec M. de Villeroi en cette journée; et s'il y avoit quelque difficulté, il en parloit le soir au Roi avant le jeu.

Le Roi me fit cette grâce de me dire cette affaire après une âpre défense de la cacher aux yeux et à la connoissance de tout le monde; ce qu'il fit peut-être forcé de s'y confier, de peur que l'apercevant, je ne la découvrisse, puisque le rendez-vous se faisoit en mon logis.

Il fit plusieurs grandes propositions au Roi, auxquelles le Roi ayant répondu qu'il n'y avoit aucune apparence qu'il se pût fier en lui, vu que son principal ministre, à qui il avoit donné sa sœur naturelle en mariage, M. d'Albigny, étoit entièrement espagnol.

Il manda lors au Roi que, dans peu de jours, il lui leveroit de ce côté-là toute sorte d'ombrage: comme il fit. Car huit jours après nous ouîmes dire la prison, et ensuite la mort dudit Albigny. Le Roi voyant que le duc ne se jouoit pas, mais faisoit à bon escient, animé par les vives persuasions de M. de Sully et de M. de Lesdiguières, à qui le duc s'étoit premièrement adressé, et qui avoit proposé au Roi cette conjonction de M. de Savoie à lui; voyant aussi les avantages que Sa Majesté en pouvoit retirer, et les amples offres que M. de Savoie lui faisoit; fomenté par la république de Venise qui offroit de se joindre à ce même dessein, fit un traité très-secret avec mondit sieur le duc de Savoie, par lequel il promettoit sa fille aînée au prince de Piémont, son fils, en mariage; que de la conquête de Milan, qui se feroit par les armes communes de Sa Majesté, de la république et de M. de Savoie, la Giradadde seroit pour les Vénitiens, et le reste pour le duc qui, moyennant ce, quitteroit le duché de Savoie, et sa prétention de Genève au Roi, pourvu qu'il en fût trois années paisible possesseur; que la protection de Gênes seroit au Roi avec les places que le roi d'Espagne occupe entre Gênes et la Provence.

Que le duc de Savoie seroit général, pour le Roi, des trois armées, et M. Lesdiguières, lieutenant général, lequel seroit en même temps honoré par Sa Majesté d'un bâton de maréchal de France, ce qu'il reçut à la fin de l'année 1609 à Fontainebleau. Tous ces grands avantages, ni l'offre que lui firent les États de Hollande de rompre la trêve qu'ils avoient faite pour douze ans avec l'Espagne, lorsqu'il voudroit rompre la paix, ne le purent encore émouvoir d'entrer en guerre ouverte avec les Espagnols, bien qu'il en fut âprement sollicité de tous côtés. Enfin la mort du duc de Clèves l'ayant un peu ébranlé, la protection que l'archiduc donna à M. le prince, le jeta tout-à-fait à accomplir le traité de Savoie, et attaquer en même temps, avec une puissante armée, les Pays-Bas. A quoi lui arriva de surcroît la prise de Juliers par l'archiduc Léopold, qui y entra comme commissaire de l'Empereur. Ce que le Roi trouva de telle importance, qu'il se résolut de tirer cette place des mains de la maison d'Autriche, le roi d'Angleterre concourant à même dessein. Voilà ce qui se passa sur cette affaire jusques en l'an 1610.

Au commencement de l'année 1610, en laquelle M. le grand duc, comme amiable compositeur, qui appréhendoit les guerres en Italie, qui craignoit, s'il demeuroit neutre, qu'il seroit fourragé de l'un et de l'autre parti, et que s'il ne se déclaroit il ne fût ruiné, s'employa en diverses négociations de tous côtés, pour empêcher une rupture ouverte. Il envoya en diligence le marquis Bonzi en Espagne; et ayant trouvé toutes choses disposées à la paix, il le fit repasser par la France pour moyenner un bon accommodement, même avec espérance de rendre madame la princesse, et que l'on conviendroit d'un tiers pour la déposition de Juliers, le Roi consentant même le duc de Saxe; mais comme c'étoit un pays catholique, l'Espagnol n'y voulut consentir.

Enfin, le marquis Bonzi demanda au Roi s'il se contenteroit qu'il fît ouverture de me met-

tre le dépôt de Juliers en main, pourvu que je prêtasse serment à l'Empereur, lequel consentiroit que j'en prêtasse pareillement au Roi, de ne m'en point dessaisir qu'avec son consentement, à quoi le Roi s'accorda volontiers; mais la réponse n'en vint qu'après le décès de Sa Majesté, laquelle cependant continuoit les préparatifs d'une grande et forte guerre pour le printemps prochain.

Elle dépêcha M. le maréchal Lesdiguières en Dauphiné pour préparer toutes choses pour son passage au renouveau. Elle le fit son lieutenant général sous M. le duc de Savoie, M. de Créqui, colonel de son infanterie, et moi de sa cavalerie légère, un soir : ce qu'il fit de si bonne grâce, lorsque j'y pensois le moins, que je m'en sentis doublement obligé.

Il me donna quant et quant une compagnie de cent chevau-légers, dont je donnai la lieutenance à un vieux capitaine, nommé La Tour, que l'on nommoit un des quatre évangélistes de M. de Bouillon en Champagne; la cornette fut pour M. de Bourbonne, et un nommé Saruel, mon maréchal de logis.

Il me donna aussi cinquante gardes, desquelles je fis capitaine Comminges, et lieutenant Lambert. Il voulut qu'enfin je prêtasse serment de conseiller d'État, que je n'avois voulu prêter deux ans auparavant, et me donna encore quatre mille écus de pension. Enfin, il n'y eut sorte de faveurs qu'il ne me fît, me donnant une charge sans l'en requérir, laquelle il avoit refusée à M. d'Aiguillon, qui lui en avoit fait de grandes poursuites, lui disant qu'il la gardoit pour tel qui n'y pensoit pas. Cependant Entragues devint grosse. Le Roi me pressa d'épouser mademoiselle de Chemilly, et vouloit renouveler, en ma personne, le duché de Beaupréau; mais j'étois dans mes hautes folies de jeunesse, amoureux en tant d'endroits, bien voulu en la plupart, que je n'avois le loisir de songer à ma fortune.

Le Roi fit danser un ballet à M. le dauphin; et, parce que c'eût été une fête assez mélancolique s'il n'y eût eu que ses petits enfans qui en eussent été, le Roi commanda que les galans de la cour en dansassent un immédiatement avant le sien; ce que nous fîmes. Madame la princesse de Conti accoucha, en carême, d'une fille qui ne vécut que dix jours : puis nous entrâmes en ce malheureux mois de mai, fatal à la France par la perte que nous fîmes en icelui de notre bon Roi. Je dirai plusieurs choses des pressentimens que le Roi avoit de mourir, et qui prévinrent sa mort. Il me dit peu devant ce temps-là : « Je ne sais ce que c'est, Bassompierre, mais je ne me puis persuader que j'aille en Allemagne. Le cœur ne me dit point que tu ailles aussi en Italie. » Plusieurs fois il me dit et à d'autres aussi : « Je crois mourir bientôt. » Et, le premier jour de mai, revenant des Tuileries par la grande galerie (il s'appuyoit toujours sur quelqu'un), et lors il tenoit M. de Guise d'un côté et moi de l'autre, et ne nous quitta qu'il ne fût près d'entrer dans le cabinet de la Reine. Il nous dit lors : « Ne vous en allez point; je m'en vais hâter ma femme de s'habiller, afin qu'elle ne me fasse point attendre à dîner, » parce qu'il mangeoit ordinairement avec elle. Nous nous appuyâmes, en attendant, sur les balustres de fer qui regardent dans la cour du Louvre; lors le mai que l'on y avoit planté au milieu tomba sans être agité de vent ni autre cause apparente, et chut du côté du petit degré qui va à la chambre du Roi.

Je dis lors à M. de Guise : « Je voudrois qu'il m'eût coûté quelque chose de bon et que cela ne fût point arrivé. Voilà un très-mauvais présage. Dieu veuille garder le Roi, qui est le mai du Louvre ! »

Il me dit : « Que vous êtes fou de songer à cela. » Je lui répondis : « On feroit en Italie et en Allemagne bien plus d'état d'un tel présage que nous ne faisons ici; Dieu conserve le Roi et tout ce qui lui touche ! » Le Roi, qui n'avoit fait qu'entrer et sortir du cabinet de la Reine, étoit venu tout doucement nous écouter, s'imaginant que nous parlerions de quelque femme, ouït tout ce que j'en avois dit, nous interrompit alors. « Vous êtes des fous de vous amuser à tous ces pronostics. Il y a trente ans que tous les astrologues et charlatans, qui feignent de l'être, me prédisent chaque année que je cours fortune de mourir, et en celle que je mourrai, on remarquera tous les présages qui m'en ont averti en icelle, dont l'on fera cas, et on ne parlera de ceux qui sont avenus les années précédentes. »

La Reine eut une passion particulière de se faire couronner avant le partement du Roi pour aller en Allemagne. Le Roi ne le désiroit pas, tant pour éviter la dépense que parce qu'il n'aimoit guère ces grandes fêtes. Toutefois, comme il étoit le meilleur mari du monde, il y consentit, et retarda son partement pour aller en Allemagne jusques après qu'elle auroit fait son entrée à Paris. Il me commanda de m'y arrêter aussi, ce que je fis, et aussi parce que madame la princesse de Conti me pria d'être son chevalier à la cérémonie du sacre et de l'entrée.

La cour alla donc coucher le 12 mai à Saint-Denis, pour se préparer au lendemain 13, qui fut le jour du sacre de la Reine, qui se fit en la plus grande magnificence qu'il fut possible. Le Roi y fut extraordinairement gai. Après le sacre

il y eut, au logis de la descente des ambassadeurs, quelque brouillerie entre celui d'Espagne et de Venise. Le soir tout revint à Paris. Le lendemain matin, 14 dudit mois, M. de Guise passa à mon logis et me prit pour aller trouver le Roi qui étoit allé ouïr la messe aux Feuillans. On nous dit par les chemins qu'il étoit allé au retour par les Tuileries. Nous allâmes donc lui couper chemin, et le trouvâmes, dans le berceau, s'en revenant, et parloit à mademoiselle de Villeroi, qu'il quitta pour prendre M. de Guise et moi à ses deux côtés; et nous dit d'abord : « Je viens des Feuillans, et ai vu la pierre que Bassompierre a fait mettre sur la porte : *Quid retribuam Domino pro omnibus quæ tribuit mihi?* et moi j'ai dit pour lui, qui étoit Allemand, il y falloit mettre *calicem salutaris accipiam.* » M. de Guise s'en prit à rire bien fort et lui dit : « Vous êtes, à mon gré, un des plus agréables hommes du monde, et notre destin portoit que nous fussions l'un à l'autre; car si vous n'eussiez été qu'un homme médiocre, je vous eusse eu à mon service, à quelque prix que c'eût été; mais, puisque Dieu vous a fait naître un grand roi, il ne pouvoit pas être autrement que je ne fusse à vous. » Le Roi l'embrassa et lui dit, et à moi aussi : « Vous ne me connaissez pas maintenant, vous autres; mais je mourrai un de ces jours; et quand vous m'aurez perdu vous connoîtrez lors ce que je valois, et la différence qu'il y a de moi aux autres hommes. » Je lui dis alors : « Mon Dieu, ne cesserez-vous jamais, Sire, de nous troubler en nous disant que vous mourrez bientôt? Ces paroles ne sont point bonnes à dire; vous vivrez, s'il plaît à Dieu, bonnes et longues années. Il n'y a point de félicité au monde pareille à la vôtre. Vous n'êtes qu'en la fleur de votre âge, et en une parfaite santé et force de corps, plein d'honneur plus qu'aucun des mortels, jouissant en toute tranquillité du plus florissant royaume du monde, aimé et adoré de vos sujets, plein de bien, d'argent, de belles maisons, belles femmes, belles maîtresses, beaux enfans qui deviennent grands. Que vous faut-il plus, ou qu'avez-vous à désirer davantage? » Il se mit lors à soupirer et me dit : « Mon ami, il faut quitter tout cela; » et moi je lui repartis : « Et ce propos aussi, pour vous demander quelque chose, mais c'est en payant, à savoir cent paires d'armes de votre arsenal qui nous manquent, et que nous ne pouvons avoir, à quelque prix que nous en voulions donner. Ce n'est pas pour ma compagnie, car elle est complète et armée comme il faut; mais M. de Varennes en a besoin de vingt-cinq, M. de Bordes de vingt-cinq, et le comte de Charlus de cinquante. » Il me répondit pour lors : « Bassompierre, je vous les ferai donner; mais n'en dites mot, car tout le monde m'en demanderoit, et je dégarnirois mon arsenal. Venez-y cette après-dînée, car j'irai voir M. de Sully, et je lui commanderai de vous les faire délivrer. » Je lui dis : « Sire, je donnerai, à l'heure même, l'argent qu'elles valent à M. de Sully, afin qu'il les remplace; » et il me répondit la fin d'une chanson : *que je n'offre à personne, mais à vous je les donne.* Lors je lui baisai la main, et me retirai, comme il entra dans sa chambre, pour m'en aller dîner à l'hôtel de Châlons avec M. de Guise et M. de Roquelaure. Après dîner je vins passer chez Descures, à la place Royale, pour des routes qu'il me falloit pour diverses compagnies, puis j'allai attendre le Roi à l'Arsenal, comme il m'avoit dit. Mais, hélas! ce fut en vain; car peu après on vint crier que le Roi avoit été blessé, et que l'on le rapportoit dans le Louvre. Je courus lors comme un insensé, et pris le premier cheval que je trouvai, et m'en vins à toute bride au Louvre. Je rencontrai devant l'hôtel de Longueville M. de Blérancourt qui revenoit du Louvre, et me dit : « Il est mort. » Je courus jusques aux barrières que les gardes françaises avoient occupées, et celles des Suisses, les piques baissées, et passâmes, M. Le Grand et moi, sous les barrières, et puis courûmes au cabinet du Roi, où nous le vîmes étendu sur son lit, et M. de Vic, conseiller d'Etat, assis sur le même lit, qui lui avoit mis sa croix de l'Ordre sur la bouche, et lui faisoit souvenir de Dieu. Milon, son premier médecin, étoit à la ruelle pleurant, et des chirurgiens qui vouloient le panser; mais il étoit déjà passé. Bien vîmes-nous une chose, qu'il fit un soupir; ce qui, en effet, n'étoit qu'un vent qui sortoit. Alors, le premier médecin cria : « Ah! c'en est fait, il est passé. » M. Le Grand, en arrivant, se mit à genoux à la ruelle du lit, et lui tenoit une main qu'il baisoit; et moi, je m'étois jeté à ses pieds, que je tenois embrassés, pleurant amèrement. M. de Guise arriva lors aussi, qui le vint embrasser, et en ce même instant Catherine, femme de chambre de la Reine, vint appeler M. de Guise, M. Le Grand et moi.

Nous la trouvâmes sur un lit d'été en son petit cabinet, n'étant encore habillée et coiffée, qui étoit dans une extrême affliction, ayant auprès d'elle M. le chancelier et M. de Villeroi.

Nous nous mîmes tous trois à genoux, et lui baisâmes l'un après l'autre la main avec assurance de notre fidélité à son service. Lors M. de Villeroi lui dit : « Madame, il faut suspendre ces cris et ces larmes, et les réserver lorsque vous aurez donné la sûreté à messieurs vos enfans et

à vous : que M. de Bassompierre prenne ce qu'il pourra ramasser de tant de chevau-légers qui sont sous sa charge, et qui sont maintenant à Paris, et qu'il marche par la ville apaiser le tumulte et la sédition. Ne manquez pas à vous-même, madame, et à ce qui vous doit être si cher, qui sont vos enfans. M. Le Grand demeurera auprès du corps du Roi, et s'il est besoin, auprès de M. le Dauphin. » Elle nous pria de nous acheminer; ce que nous fîmes en diligence. L'on nous fit sortir par le jeu de Paume, et allâmes à pied à mon logis, où je trouvai quantité de gens qui s'y étoient rendus à ce bruit. M. de Guise étoit seul et à pied, qui me pria de l'accompagner jusques à l'Hôtel-de-Ville avec ce que j'avois de gens, qui pouvoient être quarante chevaux. Mais, comme dans un étonnement pareil chacun se joint au plus grand nombre, tous ceux qui couroient éperdus par la ville se joignirent à nous, de sorte que nous étions plus de trois cents chevaux quand nous arrivâmes à l'Hôtel-de-Ville, où je laissai M. de Guise avec une partie de cette troupe, et je marchai vers le cimetière Saint-Jean. Puis, en sortant pour aller vers la rue Saint-Antoine, nous rencontrâmes M. de Sully avec quelque quarante chevaux, lequel, étant proche de nous, commença avec une façon éplorée à nous dire : « Messieurs, si le service que vous aviez voué au Roi, qu'à notre grand malheur nous venons de perdre, vous est autant empreint en l'ame qu'il le doit être à tous les bons Français, jurez tous présentement de conserver la même fidélité que vous lui avez rendue au Roi son fils et successeur, et que vous emploierez votre sang et votre vie pour venger sa mort. »

« Monsieur, lui répondis-je, c'est nous qui faisons faire ce serment aux autres, et nous n'avons pas besoin d'exhortateurs en une chose à quoi nous sommes si obligés. » Je ne sais si ma réponse le surprit, ou s'il se repentit d'être venu si avant hors de son fort; il partit à même temps et nous tourna visage, et alla s'enfermer dans la Bastille, envoyant en même temps enlever tout le pain qu'il put trouver aux halles et chez les boulangers. Il dépêcha aussi en diligence vers M. de Rohan, son gendre, pour lui faire tourner tête avec six mille Suisses qui étoient en Champagne, et dont il étoit colonel-général, et marcher droit à Paris; ce qui fut depuis un des prétextes que l'on prit pour l'éloigner des affaires; joint à ce qu'il ne put jamais être persuadé par messieurs de Praslin et de Créqui, qui le vinrent semondre de se présenter au Roi, comme tous les autres grands, et n'y vint que le lendemain, que M. de Guise l'y amena avec peine. Après quoi il contremanda son gendre avec ses Suisses, qui s'étoient déjà avancés une journée vers Paris.

M. d'Epernon, qui, après avoir mis l'ordre nécessaire aux gardes françaises devant le Louvre, étoit venu baiser la main du Roi et de la Reine sa mère, fut envoyé par elle au parlement, représenter que la Reine avoit des lettres de régence expédiées du feu Roi qui pensoit partir pour aller en Allemagne; que son intention avoit une autre fois été, lorsqu'il fut si mal à Fontainebleau, de la déclarer régente après sa mort, qui lui appartenoit plutôt qu'à tout autre; que l'urgence de l'affaire présente requéroit d'y pourvoir promptement, et qu'il étoit du bien de l'Etat qu'ils en délibérassent promptement. Ce qu'ils firent, et la déclarèrent régente de France pendant la minorité du Roi, lequel la Reine fit coucher quelques jours en sa chambre, jusques après les funérailles du feu Roi, qu'il prit son appartement.

Tous les grands et princes présens témoignèrent à l'envi leur zèle au service du Roi, et leur obéissance à la Reine; et M. de Nevers, qui lors commandoit l'armée de Champagne, fit prêter le serment en leur nom.

Le soir on pansa le corps du Roi, et le lava avec la même cérémonie que s'il eût été en vie. M. du Maine lui donna sa chemise, M. Le Grand servit, et l'on me commanda de servir et de représenter la place de M. de Bouillon.

Le lendemain matin, samedi 15 de mai, tous les princes, ducs, officiers et autres du conseil, s'assemblèrent au Louvre, où, d'un commun accord, et sans aucune discordance, on ratifia ce qui avoit été fait au parlement pour la régence de la Reine. Et, pour l'autoriser davantage, on fut d'avis de mener le Roi aux Augustins, où pour lors se tenoit le parlement, auquel lieu, les pairs séant, fut confirmée la régence, et le Roi de sa bouche l'approuva. Puis il revint au Louvre, et on mit le Roi en la chambre du trépassé, où l'on lui donna de l'eau bénite sur les cinq heures du soir qu'il fut ouvert, et je fus ordonné présent, afin d'autoriser, avec messieurs les premiers gentilshommes de la chambre, et quatre ou cinq autres seigneurs ou conseillers d'Etat.

Il avoit deux coups, l'un desquels étoit léger, mais l'autre lui coupoit la veine artérique. Il étoit de très-bonne disposition dans son corps; aucune chose n'y apparut qui ne témoignât une longue vie. C'étoit le plus épais estomac, au rapport des médecins et chirurgiens, que l'on ait vu. Il avoit le poumon gauche un peu attaché aux côtés. Après cela on mit ses entrailles dans un pot, et son cœur dans une caisse de plomb que l'on porta aux jésuites, et l'on embauma son corps qui fut mis au cercueil, et reposa huit ou dix jours dans

la même chambre ; y ayant deux autels aux côtés, où il se disoit des messes tant que la commodité le permettoit, avec grand nombre de moines et ses aumôniers qui y étoient jour et nuit. Il y avoit aussi des gentilshommes et seigneurs destinés, outre les officiers particuliers de sa maison, pour se relever de deux en deux heures depuis le matin ; et entre autres M. le comte, M. de Guise, M. d'Epernon, M. le maréchal de Lavardin, messieurs de Créqui, Saint-Luc, La Rochefoucault, le comte de Curson, Noirmoustier, Thermes et moi, étions destinés en ce lieu-là, que l'on appelle la chambre du trépas, puis ensuite en la salle de l'effigie ; mais lors nous y assistions en longs manteaux seulement.

Le mardi 18, M. le comte arriva avec quelque trois cents chevaux de ses serviteurs et amis ramassés ; mais comme il trouva toutes les affaires faites, ce fut à lui à se soumettre à la Reine, qui ne laissa pas de lui donner le gouvernement de Normandie, que possédoit le Roi étant dauphin. On avisa lors de licencier l'armée qui étoit sur le point d'entrer en Italie, à laquelle on donna un mois de paye aux chefs pour distribuer à leurs soldats, non encore tout-à-fait mis sur pied ; et de celle qui étoit en Champagne, on en réserva dix mille hommes de pied, savoir, sept mille Français et trois mille Suisses, pour envoyer à Juliers, et on licencia le reste.

En ce même temps le marquis de Bonzi, qui traitoit l'accommodement, eut pouvoir d'offrir à la Reine que l'on mettroit entre mes mains, en dépôt, le duché de Juliers, dont je ferois serment à l'Empereur, au roi d'Espagne, à celui d'Angleterre et aux États, que je ne m'en dessaisirois qu'avec leur général consentement, et après que l'on auroit décidé à qui il devroit appartenir.

La Reine-mère fut très-aise qu'une si noble chose fût arrivée au commencement de sa régence ; qu'un sien serviteur particulier (car, après la mort du Roi, elle me retint avec quatre mille écus de pension) fût choisi pour confier le dépôt. Et en voulant avoir le consentement du roi d'Angleterre et des États de Hollande, celui-là y consentit volontiers ; mais les Hollandais ne le voulurent faire, et opprimèrent ma bonne fortune d'un tel avantage qui m'étoit si important.

Toutes les villes et provinces du royaume envoyèrent à l'envi, après la mort du Roi, par leurs députés, saluer le Roi, et reconnoître la Reine régente. Le corps du Roi fut porté en la grande salle de parade, ou de l'effigie, laquelle fut servie comme si le Roi eût vécu. Nous la vinmes garder alors avec les longues robes, le chaperon sur l'épaule, et les bonnets carrés en tête ; ce qui dura plus de trois semaines, au bout desquelles l'effigie fut ôtée, la salle tendue de noir, et le cercueil découvert, ayant une couverture de velours noir au lieu du lit qui étoit dessus. Alors nous gardâmes le corps avec le chaperon en tête, et le Roi vint en grande cérémonie jeter de l'eau bénite sur le corps du Roi son père ; et le lendemain on porta le corps à Notre-Dame, le jour d'après à Saint-Lazare, et de là à Saint-Denis, et le subséquent se fit le service et l'oraison funèbre.

Peu de temps après les obsèques du feu Roi, M. le prince, qui s'étoit retiré à Milan, en partit pour venir à la cour ; et, à son arrivée, il y eut plus de quinze cents gentilshommes, seigneurs ou princes, qui lui allèrent au-devant. Il fit dire une messe à Saint-Denis pour le feu Roi en passant ; puis, en cette grande compagnie, vint faire la révérence au Roi et à la Reine régente, qui, peu de jours après, lui donna l'hôtel de Gondy, qu'elle acheta quarante mille écus. Entragues accoucha le 17 d'août.

Le Roi s'achemina, en ces jours, à Reims pour se faire sacrer : ce qu'il fit le 10 octobre ; et le lendemain fit la cérémonie du Saint-Esprit, en laquelle il fit M. le prince chevalier. Je m'en allai pendant ce temps-là en Lorraine, où le Roi envoya son ambassadeur M. de Richelieu, visiter le duc de Lorraine.

Madame la comtesse d'Auvergne s'en alla en Flandre trouver madame la princesse sa sœur, qu'elle ramena à M. le prince son mari, au retour du sacre.

Je revins à la cour, où le marquis d'Ancre eut querelle contre M. Le Grand, de qui j'étois ami ; mais la Reine me commanda d'assister ledit marquis d'Ancre : ce que je fis avec nombre de mes amis qui me voulurent accompagner.

L'année 1611 commença par l'éloignement de M. de Sully (1), lequel, par l'instance et la brigue

(1) Nous croyons devoir donner sur le duc de Sully quelques particularités qui se trouvent dans les fragmens des mémoires de Bassompierre publiés en 1803 :

« M. de Rosny étoit un gentilhomme de la maison de « Béthune, qui n'étoit pas fort riche, mais qui donnoit un « tel ordre à ses affaires, qu'il n'étoit pas incommodé ; et « ayant été contraint, à cause de la religion prétendue ré- « formée qu'il professoit, de se retirer de la Loire, il courut la « fortune du roi de Navarre, qu'il suivit en assez bon équi- « page dans toutes les occasions, et se signala en aucunes ; « et même à la bataille d'Ivry il prit la cornette blanche de « la Ligue, et Signogue prisonnier qui la portoit ; au reste, « de très-bon sens, qui parloit bien, et qui naturellement « aimoit l'ordre et la règle en toutes choses ; et comme « M. d'O, surintendant de finances, fut mort, il fut mis « dans ce conseil des finances qui fut établi pour les admi- « nistrer ; mais comme il n'étoit pas de la qualité de M. de « Nevers, ni de si haute volée que Sancy et Schomberg, « qui, par leurs emplois et services, s'étoient plus avancés

des deux princes du sang, fut reculé des affaires. On lui ôta la surintendance des finances et la garde du trésor royal, quant et la Bastille, que la Reine prit, et la donna en garde à M. de Châteauneuf, et, sous lui, à un de ses gentilshommes servans, nommé Vauzé. On fit trois directeurs pour manier les finances, qui furent messieurs de Châteuneuf et les présidens de Thou et Jeannin; mais, à ce dernier, on y ajouta la charge de contrôleur-général des finances; ce qui lui en donna l'entier maniement, à l'exclusion des autres, qui assistoient seulement à la direction.

On mit sur pied les compagnies des gendarmes et des chevau-légers du Roi, pour accompagner Sa Majesté lorsqu'elle iroit aux champs, chacune composée de deux cents maîtres; et celle des gendarmes passa en ce même temps en la ville de Paris, en très-bel équipage.

M. le duc de Guise, dès le vivant du Roi, avoit commencé fort secrètement la recherche de madame de Montpensier; mais il ne s'osoit découvrir, parce que le Roi y eût difficilement consenti. Après sa mort cette affaire se réchauffa;

« que lui, il n'y eut pas grande créance ni autorité. Néan-
« moins il se maintint en réputation d'homme de bien,
« habile et entendu, non-seulement aux finances, mais
« encore de tout autre emploi que l'on lui voulût donner;
« et bien qu'il ne fût pas galant de la cour, ni de ces sou-
« ples courtisans qui s'insinuent dans les bonnes grâces de
« ceux qui sont en faveur, il se sut néanmoins glisser dans
« l'amitié de la marquise de Monceaux, qui possédoit alors
« absolument le cœur et l'esprit du Roi; et elle le considéra
« comme un homme qu'elle pourroit avancer en reculant
« Sancy qu'elle haïssoit; ce qui fit qu'elle chercha de lui
« donner de l'emploi; et, ayant le chancelier de Chiverny
« à sa dévotion, elle fit tant qu'il proposa au Roi de donner
« à Rosny des commissions sur le sujet des finances, quand
« il en écherroit quelqu'une.

« Le Roi, qui estimoit Rosny homme de bien et d'es-
« prit, fut aisément persuadé de se l'approcher et de l'en-
« tretenir sur ses affaires; et dès que Rosny eut son
« oreille, il lui fit connoître la mauvaise administration de
« ses finances, et comme elles se dissipoient sans qu'elles
« tournassent à son profit, ce qui le rendoit continuelle-
« ment nécessiteux; puis ensuite lui dit que, s'il lui vou-
« loit faire donner une commission d'aller faire compter
« par état dans les provinces les receveurs généraux, que
« peut-être il trouveroit encore quelque chose de reste à
« regratter sur eux, ou qu'au pis-aller on verroit le fond
« de leur sac. La marquise et le chancelier opinèrent sa
« proposition; et le Roi ne s'en éloignant pas, il fut envoyé
« à l'effet de ce qu'il avoit proposé.

« Ce fut au commencement des notables, dont l'assem-
« blée fut tenue à Rouen vers la fin de l'année 1598, qu'il
« partit; et, se promenant par les généralités, vit si bien
« le fonds des recettes, qu'il rapporta au Roi, au com-
« mencement du siége d'Amiens, cinq cent cinquante
« mille écus qu'il avoit glanés en son voyage; et en étant
« venu rendre compte au Roi devant la marquise, il fut en
« grande estime du Roi, tant pour sa probité que pour son
« soin et adresse. Lors la marquise pressant pour lui et
« contre Sancy, ce qu'elle put lors fut de lui faire donner
« le maniement de l'argent qu'il avoit apporté, sur ce qu'il
« dit au Roi qu'il ne falloit pas faire courre le bruit qu'il y
« eût tant de deniers revenans bons, et que ce fonds, dont
« l'on ne faisoit point état, mis en réserve, serviroit pour
« faire le siége d'Amiens. Ainsi il dit n'avoir rapporté que
« six vingt mille écus, sur lesquels, dès le lendemain,
« Sancy ayant donné plus d'ordonnances que le fonds ne
« montoit, Rosny les montra aussitôt au Roi pour lui faire
« voir la dissipation de ses finances. Ce qui fit résoudre le
« Roi de les mettre entre ses mains aussitôt après le siége
« d'Amiens, craignant, s'il le faisoit alors, que cela ne
« préjudiciât à ses affaires. Néanmoins, comme Sancy, qui
« étoit colonel général des Suisses, s'occupoit à sa charge,
« et souvent couchoit aux tranchées, eut pris une maladie
« bien grande qui dégénéra en vertigo, et que Rosny avoit
« l'argent comptant en main, le Roi ne fit autre chose,
« sinon qu'il dit, quatre ou cinq jours durant à ceux qui
« lui demandoient de l'argent ou qui lui parloient d'affaires
« de finances, qu'ils s'adressassent à Rosny.

« Ainsi, dans peu de jours, la porte de Sancy ne fut plus
« recherchée de ceux d'affaires, et tous les concours étant
« venus à celle de Rosny, il commença à faire la charge
« hautement, étant appuyé par ses propres services, par
« sa bonne gestion, par la faveur de la marquise et par
« l'amitié du chancelier. Ainsi Sancy tomba et Rosny s'é-
« leva, et prit telle part dans les bonnes grâces du Roi,
« qu'il fut son principal et plus intime favori; lequel le fit
« ensuite grand-maître de l'artillerie, puis fit ériger cette
« charge en office de la couronne, le fit duc et pair et
« gouverneur du Poitou, l'aimant et estimant jusqu'à sa
« mort.

« Mais comme le duc de Sully étoit homme rude et hau-
« tain de son naturel, il ne chercha point de suivre avec
« le chancelier et Villeroi, qui étoient ses compagnons au
« conseil secret du Roi; et, bien qu'il eût, au commence-
« ment de l'arrivée de la Reine en France, recherché avec
« grand soin l'honneur de ses bonnes grâces, et qu'il les
« eût possédées avec une très-grande confiance que la
« Reine avoit de lui, néanmoins il les perdit par sa faute,
« choquant le dessein que la Reine eut de faire lieutenant
« civil le président Legeay, qui étoit procureur du Roi au
« Châtelet lorsque Miron mourut; et se brouilla avec elle
« sans qu'il s'y soit remis depuis. Il arriva aussi qu'il eut
« une grande brouillerie avec M. le comte de Soissons, sur
« ce qu'ayant demandé au Roi le don de l'aunage des toiles
« en Bretagne, lui disant que cela lui vaudroit cent mille
« écus, Rosny fit voir au Roi qu'elles en vaudroient plus
« de six cent mille; de sorte que le Roi, révoquant le don
« général qu'il en avoit fait à M. le comte de Soissons, lui
« fit seulement un don de cent mille écus, dont M. le
« comte fut tellement piqué contre le duc de Sully, qu'il
« fut depuis son ennemi déclaré. Finalement M. le prince
« s'étant retiré avec madame sa femme en Flandre, le duc
« de Sully dit en plusieurs lieux, et en diverses fois, que si
« le Roi eût cru son conseil, qui étoit de mettre M. le prince
« à la Bastille, il ne seroit pas en peine de le faire revenir
« de Flandre; de sorte qu'à la mort du Roi, le duc de Sully,
« trouvant la Reine régente, les deux princes du sang, les
« ministres et sa religion, opposés à sa manutention; s'é-
« tant aussi jeté à la mort du Roi dans la Bastille, qu'il
« munit le mieux qu'il put; et ayant mandé à M. le duc de
« Rohan son gendre qu'il fit tourner en même temps six
« mille Suisses qu'il commandoit vers Paris, il ne fallut
« pas plus de prétexte que cela à de si puissans ennemis
« pour le tirer du ministère, de l'administration des finan-
« ces, et de la garde du trésor qu'il avoit, par son épargne,
« amassé au Roi dans la Bastille; et il se retira avec de
« grands biens, une belle dignité, un office de la couronne,
« un beau gouvernement, et encore une plus belle réputation
« d'avoir bien, utilement et fidèlement servi le Roi et
« l'État. »

et, bien que M. le comte et M. d'Epernon fissent quelques efforts pour en empêcher la perfection, et que madame de Verneuil eût fait bruit de certains articles de mariage, néanmoins il se paracheva, vers le carême-prenant, en l'hôtel de Montpensier, à la rue Grenelle, qui est maintenant celui de Bellegarde.

Il arriva, trois jours après ces noces, que M. le prince de Conti querella M. le comte de Soissons son frère, parce que leurs carrosses, en passant, s'étoient choqués et leurs cochers battus.

M. de Guise, à qui la Reine avoit dès le soir même commandé d'aller trouver M. le prince de Conti pour assoupir cette noise, partit le lendemain matin de l'hôtel de Montpensier où il avoit couché, pour aller à l'abbaye Saint-Germain où M. le prince de Conti logeoit, et avoit avec lui vingt-cinq ou trente chevaux. Il passa, par hasard, devant l'hôtel de Soissons, qui étoit son chemin : ce qui offensa M. le comte, et manda à ses amis de le venir trouver, leur disant que M. de Guise l'étoit venu braver. Alors les amis de M. de Guise accoururent à l'hôtel de Guise en telle foule, qu'il s'y trouva plus de mille gentilshommes.

M. le comte envoya prier M. le prince de le venir trouver, et ensemble allèrent au Louvre demander à la Reine qu'elle leur fît raison de l'insolence de M. de Guise. Néanmoins M. de Guise faisoit en cette affaire l'amiable compositeur, et disoit qu'il ne se déclaroit point, et seulement qu'il les vouloit accorder et empêcher le désordre.

Cette brouillerie continua tout ce jour et le lendemain, auquel la Reine, craignant plus grand désordre, fit commander que les chaînes fussent prêtes d'être tendues au premier commandement, et que, dans les quartiers, on fût prêt de prendre les armes au premier ordre qu'elle en enverroit. Cependant tout le jour suivant fut employé vainement à chercher les moyens d'accommodement, chacun des deux princes ayant un capitaine des gardes du corps près de sa personne pour le garder.

Le soir, M. le prince envoya prier M. de Guise de lui envoyer un de ses amis confidens. M. de Guise se conseilla avec les princes et seigneurs qui l'assistoient du choix qu'il devoit faire pour cet envoi; et enfin, par leur avis, il me pria d'y aller.

Je le trouvai chez M. de Beaumont, en la place Dauphine, et me fit souper avec lui; et, après souper, s'étant retiré dans une chambre avec moi, il me commença à dire l'affection qu'il portoit à M. de Guise, lequel il pensoit avoir grandement obligé de se montrer neutre en une affaire où il s'agissoit de l'intérêt de sa maison, de laquelle il étoit le premier prince, par conséquent chef après la maison royale; que cela le devoit porter non-seulement à croire son conseil, mais à suivre ses opinions et intentions; que cependant, à cause du grand nombre d'amis qu'il avoit rencontrés en cette occasion, il se tenoit fier, voulant traiter de pair avec les princes du sang, qui peuvent être ses rois et ses maîtres, et que cela l'offensoit; et que si M. de Guise n'acquiesçoit aux choses qu'il avoit proposées pour l'accommodement de cette querelle, il se déclareroit ouvertement contre lui et pour M. le comte son oncle; aussi que son devoir l'obligeoit, s'il n'eût été préoccupé par l'affection singulière qu'il avoit pour M. de Guise, et qu'il me prioit de lui rapporter ce qu'il m'avoit dit, et lui faire savoir de plus que, s'il s'étoit déclaré contre lui, les deux tiers de ceux qui l'assistoient se retireroient en même temps pour le venir trouver, comme ils lui avoient la plupart fait dire.

Je lui dis que j'étois venu le trouver seulement pour écouter ce qu'il lui plairoit de me dire, et le rapporter ensuite à M. de Guise en mêmes termes que je l'aurois entendu; à quoi je ne manquerois, m'offrant de plus à lui en rapporter la réponse; et lors je me tus.

M. le prince, qui aime qu'on lui réponde et conteste ses opinions, afin de les fortifier de raisons, comme c'est en vérité le plus habile et le plus capable prince que j'aie jamais pratiqué, me dit de plus : « Venez-çà, monsieur de Bassompierre; n'ai-je pas raison de demander cela à M. de Guise, et de me retirer et l'abandonner, s'il ne veut suivre mes conseils et avis, et garder le respect bienséant et dû aux princes du sang ? — Monseigneur, lui répondis-je, personne ne vous peut donner conseil sans faire un acte d'arrogance et de présomption; car vous êtes si habile et capable, qu'il ne se peut rien ajouter à ce que vous dites ou proposez. Néanmoins, puisque vous me commandez de vous parler franchement, je le ferai avec le respect et la soumission que je vous dois, et vous dirai que ce singulier effet d'amitié, que vous dites avoir fait paroître à M. de Guise, ne m'a pas beaucoup apparu en cette occasion, et moins encore cette neutralité que vous me proposez. Car il ne s'est fait que la seule action d'aller trouver M. le comte en son logis pour l'y accompagner. Vous l'avez présenté et avez comme souscrit à la requête. Vous avez été plusieurs fois trouver M. le comte, et vous n'avez pas mis le pied dans l'hôtel de Guise. Vous me direz peut-être que M. le comte est votre oncle; aussi l'est bien M. le prince de Conti, et aîné de M. le comte, qui est venu loger à

l'hôtel de Guise, qui est celui qui a la querelle avec son frère, et non M. de Guise qui n'en a dessein, comme il est prêt d'affirmer. Mais comme c'étoit son chemin, non avec ostentation, car il n'avoit que ses domestiques, a passé, non devant la porte, mais à un coin du logis de M. le comte; qui est tout ce en quoi il a pu contrevenir au respect qu'il doit aux princes du sang, lequel il gardera toujours, jusqu'à ce que son honneur n'y soit point engagé, ni sa personne outragée.

« Que M. de Guise tiendra toujours à honneur que M. le prince se mêle de l'accommodement, et le tient si juste qu'il ne voudra rien proposer qui puisse nuire ou offenser M. de Guise, lequel ne doit faire aucune satisfaction puisqu'il n'a fait aucune offense; que c'est M. le prince de Conti, et non lui, qui a la querelle; que, si le passage proche d'un coin de la maison de M. le comte lui a donné de l'ombrage, M. de Guise affirmera que c'est sans dessein, qu'il seroit bien marri d'avoir voulu passer devant l'hôtel de M. le comte qu'il respecte, et à qui il veut être très-humble serviteur, tant qu'il lui fera l'honneur de l'aimer, et que l'intérêt de M. le prince de Conti ne l'en empêchera point. Mais que de le supplier de l'excuser de quoi il a été dans une rue libre et passante, de ce qu'il a marché par la ville avec son train ordinaire, et de ce qu'il assistera toujours M. le prince de Conti, son beau-frère, contre lui, qu'il ne le fera jamais; qu'il n'animera point M. le prince de Conti contre lui, mais, quand il le sera jusqu'à la brouillerie, qu'il l'assistera toujours de sa personne et de ses amis, lesquels, en cette présente querelle, il n'avoit mandés ni pratiqués; le pouvant assurer que, quand je le vins trouver sur ce que plusieurs qui dînoient chez moi, et mon beau-frère de Saint-Luc entre autres, avoient été mandés pour venir trouver M. le comte, je ne trouvai pas quatre gentilshommes en l'hôtel de Guise, outre ses domestiques, et que la grande foule qui y vint depuis, y a été portée franchement et sans recherche; et trouve les amis de M. de Guise, qui l'assistent présentement, si affectionnés à lui et à son service, qu'aucune considération particulière ne les pourra pas ébranler du dessein que si franchement et volontairement ils ont déjà embrassé. Que finalement M. de Guise se confiera en M. le prince en tout ce où son honneur ne sera point engagé et touché, et qu'il achetteroit l'honneur des bonnes grâces de M. le prince au plus haut prix qu'il se le pourroit acquérir; mais qu'il me permette de lui dire aussi que l'amitié et le service d'un tel prince, comme M. de Guise, ne doivent point être maintenant négligés par M. le prince, à qui il a fait voir, par ce petit échantillon, de quelle suite et nombre d'amis il le pourroit un jour assister et servir, et que, pour mon particulier, je le supplíois très-humblement de me pardonner, si, en exécutant son commandement, je lui avois parlé avec tant de franchise et de liberté. »

Il me répondit qu'il avoit trouvé bon et fort bien pris ce que je lui avois dit, et qu'une grande partie étoit à considérer; mais qu'il falloit aussi que les amis de M. de Guise et ceux auxquels il avoit créance, fomentassent plutôt l'accommodement que la discorde, laquelle enfin leur pouvoit beaucoup plus nuire que profiter; que nous avions déjà obligé M. de Guise par notre assistance; que nous nous devions contenter et concourir à l'accord : ce que je l'assurai que non-seulement moi, qui étois en petite considération parmi tant de princes, ducs et officiers qui l'assistoient, mais que tous ceux qu'il tenoit en quelque estime, et dont il se conseilloit en cette affaire, conspiroient à l'accord et s'y portoient entièrement. Lors il me licencia, et me pria de coopérer en tout ce que je pourrois à cet accord, et qu'il me remettroit bien ensuite avec M. le comte; dont je le remerciai très-humblement.

Je pris donc congé de lui, et, en partant, il me dit que le marquis de Noirmoutier et plusieurs autres, qui assistoient M. de Guise, lui avoient fait dire que, quand il se déclareroit contre lui, qu'ils l'abandonneroient, et qu'il ne les avoit pas voulu empêcher de l'aller trouver. Je lui répondis en riant : « Monsieur, quand M. le marquis de Noirmoutier, et les autres que vous dites, auroient abandonné la cour de l'hôtel de Guise, l'herbe n'y croîtroit pas pour cela; mais il faut les accorder, et je m'assure, monsieur, que, du côté de M. de Guise, la difficulté n'en viendra point, pourvu que l'on ne veuille de lui que choses raisonnables. » Sur cela, je m'en retournai à l'hôtel de Guise, où je fis mon récit de ce que l'on m'avoit dit et de ce que j'avois répondu, que l'on trouva bon; et, le lendemain, après plusieurs allées et venues, l'accord fut fait, et M. du Maine parla pour et au nom de M. de Guise.

La mort du Roi empêcha la foire de Saint-Germain; mais on permit aux marchands étrangers qui y étoient venus, de vendre aux salles des Tuileries, où les rendez-vous se donnèrent comme on eût fait à la foire. M. le comte fut mortellement offensé contre ceux qui avoient assisté M. de Guise en sa querelle, mais particulièrement contre moi, qui faisois profession auparavant d'être son serviteur, et parce que j'a-

vois fait les allées et venues et contestations sur le fait de leur accord. Pour s'en venger, il voulut que je ne visse plus Entragues, et fit dire à son père et à ses frères et mère, que je déshonorois leur maison par ma longue fréquentation avec sa fille et leur sœur; que leur étant allié, en quelque sorte, il y prenoit intérêt; et ayant envoyé quérir madame d'Entragues, lui en parla en la même façon. Or quand, l'été précédent, madame d'Entragues s'avisa de la grossesse de sa fille, et la chassa de son logis, et elle m'ayant fait prier de lui donner une promesse de mariage pour apaiser sa mère, elle m'offrit toutes les contre-promesses que je désirerois d'elle, et que ce qu'elle en désiroit étoit pour pouvoir accoucher en paix, et avec son aide.

Je fus consulter messieurs Chambellu, Boutillier et Arnaud, fameux avocats, lesquels me dirent qu'une obligation qui avoit quittance étoit de nul effet; que, néanmoins, c'étoit toujours le meilleur de n'en point faire; mais comme je désirois de lui complaire, je lui donnai, et elle à moi, diverses lettres par lesquelles elle la déclaroit nulle. Mais la mère, qui avoit vu la promesse, et non les lettres de nullité d'icelle, dit alors à M. le comte qu'elle n'étoit pas si malhabile qu'il pensoit, et qu'elle étoit bien assurée de son fait. Sur quoi M. le comte la pressant, elle lui dit qu'elle avoit une promesse de mariage de moi à sa fille, à qui j'avois fait un enfant.

Alors M. le comte, bien aise d'avoir trouvé occasion de me pouvoir nuire, lui assura de sa protection, et la pria de suivre son conseil en cette affaire, de laquelle il lui promettoit de la faire heureusement sortir.

Cette femme folle, pour satisfaire à la colère de M. le comte, se remit du tout entre ses mains, et lui la conseilla de me presser d'exécuter cette affaire, et, en cas de refus, de me faire citer par devant l'official. Elle ne manqua pas au premier précepte; et moi m'étant moqué de cette demande, et lui ayant fait parler rudement par Richelieu que je lui envoyai, elle m'envoya citer environ quinze jours devant Pâques. J'avois reçu un moment auparavant une lettre qui m'avoit beaucoup réjoui, et rentrois en mon logis quand un appariteur me donna cette citation, et plusieurs autres personnes ensuite des requêtes pour leur donner quelque chose. Je pensois que ce billet fût du nombre et de la qualité de celles-là, que je mis dans ma poche avec les autres, et fus deux jours sans savoir ce que c'étoit, jusques à ce qu'ayant donné plusieurs papiers à un secrétaire pour voir ce que c'étoit, il vit cette citation, et me l'apporta.

Je reconnus bientôt la main qui m'avoit jeté cette pierre, et M. le comte publia hautement qu'il me mettroit en un état auquel je plierois, ou mon honneur. J'assemblai le conseil de mes avocats pour savoir comment je me devois comporter en cette occurrence, lesquels furent unanimement d'avis que je ne pouvois ni ne devois en justice rien craindre; mais qu'un si puissant ennemi que M. le comte étoit fort à redouter, et qu'ils me conseilloient que je tirasse l'affaire de longue, jusques à ce que j'eusse fait dire à la Reine que j'avois besoin de son assistance. Elle me fit la grâce de l'employer à ma faveur.

Je m'en vins donc à Fontainebleau, dilayant les assignations pour comparoître devant l'official de Paris; et, quand je ne pus plus, j'appelai de tout ce qu'ils avoient fait à Sens. Comme nous étions à Fontainebleau, le samedi saint, après avoir fait mes pâques, le marquis Spinola arriva, et la Reine me commanda de le recevoir et traiter, ce que je fis, et lui donnai à dîner; puis il passa outre pour s'acheminer en Espagne, et moi j'allai cependant battre la campagne; puis je revins à Paris sur une proposition d'accord que l'on me vouloit faire faire avec Entragues; à quoi je ne me voulus accorder. Après Pâques tous les princes étant à Fontainebleau, la Reine faisoit jouer à la prime avec elle M. le comte, M. de Guise et M. le duc d'Épernon, tâchant à les rapprivoiser ensemble. Je jouois aussi au sexte-partie, et fort grand jeu; mais peu après M. le comte partit pour aller en Normandie, et M. le prince en Guienne; mesdames les princesses vinrent prendre congé de la Reine, puis s'y acheminèrent aussi.

Les Morisques qui s'étoient, du temps du feu Roi, adressés à M. de La Force, avec offre de se rébeller en Espagne, si le Roi leur vouloit faire surgir, en des côtes qu'ils proposoient, quatre navires chargés d'armes pour les armer, et les assister de quatre mille hommes, avec M. de La Force pour les commander; l'entreprise ayant, tôt après sa mort, été découverte, le secrétaire de M. de La Force pendu à Saragosse, qui la traitoit, ils furent cette année-là entièrement chassés d'Espagne.

L'assemblée de ceux de la religion se tint lors à Saumur, là où M. de Bouillon fit le partisan de la Reine contre messieurs de Rohan et de Sully, qui vouloient manier l'assemblée. On fit commandement à Schomberg de se retirer à Nanteuil tant que l'assemblée dureroit. Il étoit lors amoureux de sa maîtresse, dont M. de Reims étoit lors favorisé. Je le cachai chez moi, où il demeura quatre jours, et le rappointai avec sa maîtresse. Je commençai lors une amour à laquelle j'étois bien âpre; aussi l'affaire le valoit.

Nous retournâmes sur l'automne à Fontainebleau. Il y faisoit fort beau, car la Reine alloit à la chasse à cheval, accompagnée des dames et princesses aussi à cheval, et suivies de quatre ou cinq cents gentilshommes ou princes. Madame la princesse de Conti tomba de dessus sa haquenée et se blessa. Madame la duchesse de Lorraine, tante de la Reine, la vint trouver à Fontainebleau; la Reine alla au devant d'elle, et la reçut avec grand apparat; et puis, vers la Toussaint, la cour revint à Paris, où M. le prince et M. le comte revinrent aussi de leurs gouvernemens. La Reine alla à Saint-Germain sur le sujet de la maladie de M. le duc d'Orléans, son second fils, qui mourut deux jours après, savoir le 16 novembre. Toute la cour en prit le deuil, et madame de Lorraine s'en retourna. Voilà où finit cette année.

Au commencement de 1612 j'appelai, comme d'abus, des procédures des officiaux de Sens et de Paris, et j'y fus reçu et renvoyé au parlement de Paris, duquel je demandai évocation, à cause des parens de M. de Glé, ce que j'obtins : mais M. le comte me fit par force donner le parlement de Rouen, que j'appréhendois sur toutes choses, parce qu'il en étoit gouverneur. Néanmoins, il en fallut passer par là.

Ce même mois, un gentilhomme de Berri, nommé Vatan, pour quelque rébellion à justice, fut attaqué et pris dans sa maison par quatre compagnies des gardes, mené à Paris et exécuté en Grève, à même jour que M. Le Grand arriva bien accompagné; et tant de gens allèrent au devant de lui, qu'il avoit plus de mille chevaux à son entrée.

Cependant la foire de Saint-Germain se tint, et le carême-prenant approchant, la Reine, qui étoit encore en son second deuil, n'osoit faire des assemblées, et toutefois se vouloit réjouir, nous commanda, à messieurs de Vendôme, de Chevreuse et à moi, de lui faire des ballets tous les dimanches; ce que nous fîmes, partageant les frais entre nous trois.

Le premier se dansa en la chambre de madame la princesse de Conti, qui donna à souper à la Reine, où il n'y avoit que les dames mandées et des princes, comme messieurs de Guise, de Nevers, de Reims, et quelques seigneurs particuliers, à le voir danser; et au sortir du Louvre nous allions ensuite danser à la ville.

Le second fut en l'appartement de madame de Vendôme, où madame de Mercœur festina la Reine; le troisième chez madame de Guise, qui lui donna le souper en sa chambre; et le quatrième et dernier chez madame de Guercheville, sa dame d'honneur. Les doubles mariages entre France et Espagne se conclurent lors, et fut concerté un jour entre les parties, lequel jour on déclareroit pour fête et réjouissance publique, qui fut le...

Pour cet effet, la Reine, qui a surpassé en grandeur de courage, magnificence et générosité, toutes les autres princesses du monde, voulut faire faire quelque fête excellente qui passât de beaucoup celle des Espagnols. Elle commanda à M. de Guise, M. de Nevers et à moi d'être tenans, et nous donna le camp, croyant bien que, puisqu'elle commettoit cette affaire entre nos mains, nous n'épargnerions rien pour la rendre parfaite, comme elle le fut aussi. Elle entreprit de faire unir et parfaire la place Royale dans le temps qu'il y avoit jusques au jour de la fête, et fit mettre sur le grand bastion cent canons et deux cents boîtes pour faire les salves, et ordonna à M. le connétable et à quatre maréchaux de France de donner l'ordre nécessaire de nous ouvrir le camp, et d'être les juges du tournoi. Elle commanda à M. d'Épernon de border les barrières avec mille mousquetaires du régiment des gardes et cinq cents Suisses. Elle fit partager les places des échafauds et des fenêtres des maisons de ladite place Royale par le grand maréchal des logis, et fit donner quartier, tant aux tenans qu'aux assaillans, aux rues prochaines, tant pour leurs personnes et équipages que pour leurs machines.

La fête se publia en grande magnificence, trois semaines devant, par toutes les principales places de Paris, où un nombre infini de personnes se trouva pour la voir. La mort de M. le duc Vincence de Mantoue, dont la nouvelle arriva cinq jours après que la fête fut publiée, pensa tout renverser; car il étoit beau-frère de la Reine, et chef de la maison de M. de Nevers, qui, pour cette cause, nous dit qu'il ne pouvoit être tenant de la fête avec nous; ce qu'ayant su, M. de Chevreuse me pria de lui donner mon consentement pour prendre la place de M. de Nevers, s'assurant qu'il auroit de bon cœur celui de M. de Guise son frère. Ce que je lui promis; et, en même temps, Châtaigneraie, qui étoit capitaine des gardes du corps de la Reine, lequel s'étoit cette année-là marié avec mademoiselle de Loménie, qui étoit fille d'honneur de la Reine, demanda à M. de Guise que, suivant l'ancienne coutume, comme le marié de l'année à une fille de la cour, il fût préféré à être tenant, puisqu'il y vaquoit une place par la retraite de M. de Nevers; ce que M. de Guise lui promit en cas que je le consentisse. Mais nous nous étions déjà tous diversement engagés; et M. de Joinville étant venu parler à son frère, il lui dit qu'il avoit

donné sa parole à M. de La Châtaigneraie, comme je dis aussi à M. de La Châtaigneraie que j'étois engagé à M. de Joinville, de sorte que nous prîmes pour expédient de les recevoir tous deux. Et deux ou trois jours après, M. de Nevers, qui ne pouvoit souffrir qu'une si belle fête se passât sans lui, nous vint dire que, puisque la Reine, qui étoit la belle-sœur du duc de Mantoue décédé, vouloit bien être à la fête, lui, qui n'étoit que le cousin remué de germain, pouvoit bien être tenant, et nous pria de le reprendre de notre bande; de façon que nous fûmes cinq tenans.

Il n'y eut jamais un carême si beau dans Paris que fut celui-là; car, depuis neuf heures jusques à six après dîner, il y avoit toujours vingt ou trente gendarmes qui rompoient en lice ou couroient la bague, ou la quintaine, et un chacun étoit tellement occupé à faire faire de diverses machines, et le peuple à les venir voir, que c'étoit un continuel divertissement. Enfin le 6 de mars, après midi, la Reine, les princesses et dames, ayant pris place aux échafauds, outre lesquels il en y avoit tout autour de la place Royale, depuis le premier étage jusques au pavé, et dix mille spectateurs; après que les canons et boites qui étoient sur le bastion eurent fait une salve, laquelle finie, les mousquetaires qui fermoient la place avec les barrières, en firent une autre très-belle, M. de Praslin, maréchal de camp des tenans, sortit du palais de la Félicité, dans lequel on oyoit toute sorte de musique. Il étoit très-bien monté et paré, suivi de douze estafiers habillés de velours noir, tous bandés de passemens d'or, lequel vint de notre part demander à M. le connétable, qui étoit en un échafaud particulier avec messieurs les maréchaux de Bouillon, de La Châtre, de Brissac et de Souvré, le camp qu'il nous avoit promis.

Messieurs les connétable et maréchaux descendirent, et vinrent devant l'échafaud du Roi et de la Reine, et M. le connétable dit à la Reine : « Madame, les tenans me demandent le camp, que je leur ai ci-devant promis par l'ordre de Votre Majesté. » La Reine lui dit : « Monsieur, donnez-le leur. » Alors M. le connétable dit à M. de Praslin : « Prenez-le, le Roi et la Reine vous l'accordent. » Alors il revint à nous, et le palais fut ouvert de la grande porte qui étoit vis-à-vis de celle des Minimes, et nous entrâmes précédés de tout notre équipage, chariots d'armes, machines, gens et autres choses si belles, qu'il n'est pas possible de les pouvoir assez bien représenter par écrit. Seulement dirai-je qu'il y avoit de notre seule entrée des tenans près de cinq cents personnes et deux cents chevaux, tous habillés et caparaçonnés de velours incarnat, et de toile d'argent blanche, et nos habillemens de broderie si riche, qu'il ne se pouvoit davantage. Notre entrée coûta aux cinq tenans cinquante mille écus. Après nous entrèrent les troupes de M. le prince de Conti, et celles de M. de Vendôme, qui donnèrent un ballet à cheval, fort beau; M. de Montmorency, qui entra seul, et M. le comte d'Uxelles et le baron de Luz sous les noms d'Amadis et de Galaor. Nous courûmes contre tous les assaillans; puis, la nuit s'approchant, la fête fut séparée par une nouvelle salve de canonnades et boites, suivie aussi de celle des mille mousquetaires, et la nuit venue il y eut le plus beau feu d'artifice sur le château de la Félicité qui se soit encore fait en France.

Le lendemain, à deux heures, nous entrâmes, en la même sorte que le premier jour, dans le camp, et les troupes de M. de Longueville, qui entra seul, des nymphes, des chevaliers de la Félicité, celles d'Efflat et d'Arnaud, et le dernier des douze Césars, lesquelles coururent toutes. Et puis, mêmes salves et mêmes feux d'artifice que le jour précédent ayant été faits, parce que le peuple innumérable de Paris n'avoit pu voir cette fête, nous partîmes tous, chaque troupe comme elle étoit entrée, avec son équipage et machines, et celle des tenans la dernière; et sortant par le portail de la place Royale, qui va à la rue Saint-Antoine, nous allâmes le long de ladite rue jusques au cimetière Saint-Jean; puis, passant par la rue de la Verrerie, et de la Pourpointerie, entrâmes en celle de Saint-Denis, et, prenant à main gauche, revînmes au pont Notre-Dame, où les Reines étoient venues pour voir passer la fête; et nous, en sortant du petit Châtelet, entrant dans la rue de la Harpe, vînmes descendre vers le Pont-Neuf, lequel passé, chacun se sépara.

Le lendemain nous revînmes tous armés en fort bel équipage courre la bague que donna Madame, qui étoit destinée à être princesse d'Espagne, laquelle bague Rouillac gagna. La cour s'en vint passer Pâques à Fontainebleau, où un peu après arrivèrent le marquis Spinola, le comte de Buquoy, et Don Rodrigo Calderon, favori du duc de Lerme. La Reine me commanda de les recevoir de sa part, ce que je fis, et furent défrayés aux dépens du Roi pendant leur séjour à Fontainebleau; d'où, en partant, je les menai à Paris, et, en passant, je les traitai à Essone, et une autre fois à Paris. M. le connétable prit congé du Roi et de la Reine et de ses amis bientôt après, pour s'en aller mourir en Languedoc. Nous le fûmes conduire à Moret, où il nous festina, et après nous avoir dit adieu,

et à ses principaux amis, avec tant de larmes que nous pensions qu'il mourroit en ce lieu-là, il partit. C'étoit un bon et noble seigneur, et qui m'aimoit comme si j'eusse été son propre fils. J'ai grande obligation d'honorer sa mémoire. M. du Maine partit aussi de Fontainebleau pour s'acheminer en ambassade extraordinaire en Espagne, pour ces fiançailles doubles des prince et princesse d'Espagne avec Madame et le Roi, et du même temps partit aussi d'Espagne, pour venir en France à ce même effet, le duc de Pastrane, qui fit son entrée à Paris à même temps que lui la fit à Madrid : comme aussi à même jour se fit la cérémonie de l'une et de l'autre. Monsieur de Guise eut charge de l'amener à l'audience, et nous tous de l'accompagner en si bel équipage, que je m'assure que les Français ne le furent pas de même en Espagne. Le jour de la cérémonie, M. de Nevers eut quelque démêlé avec M. le prince de Conti, mais cela s'accommoda sur l'heure. Le duc de Pastrane s'en retourna après avoir achevé ce pour quoi il étoit venu en France, et peu après advint cette accusation que l'on voulut faire à M. Le Grand, d'avoir eu quelque pratique avec un magicien. M. de Fervaques, maréchal de France, et lieutenant général en Normandie, étoit de très-mauvaise intelligence avec M. le comte. Il vint à Paris et s'accompagna de trois cents gentilshommes, pour se mettre en état de n'être pas surpris par ledit seigneur. Je le servis et assistai aussi de ma personne et de mes amis, tant qu'il fut à Paris; ce qui rengrégea la haine que ledit comte avoit déjà contre moi. Peu de jours après, je pris congé de la cour pour m'en aller en Lorraine; mais en effet je demeurai caché à Paris ou à la campagne près d'un mois, à y passer parfaitement bien mon temps, et mieux que je n'ai fait de ma vie. Enfin je m'en allai en Lorraine, où le lendemain je reçus une lettre que la Reine me fit l'honneur de m'écrire, par laquelle elle me mandoit la mort de feu M. le comte, et me commandoit de la revenir trouver aussitôt. Ce que je fis, et arrivai le jour du baptême de M. le comte, fils du dernier mort. Je saluai la Reine à l'hôtel de Soissons, où elle étoit pour lors avec une très-grande et belle compagnie, de qui je fus bien vu et reçu. En ce temps-là la face de la cour changea entièrement; car il se fit une étroite union de M. le prince, messieurs de Nevers, du Maine, de Bouillon et du marquis d'Ancre; et la Reine se jeta entièrement de ce côté-là. Les ministres furent décrédités, et n'avoient plus de pouvoir, et tout se faisoit par le désir de ces personnages, lesquels, par le moyen du marquis d'Ancre, qui étoit alors mon intime ami, et du baron de Luz, lequel j'avois deux mois auparavant remis bien avec la Reine, me voulurent aimer et favoriser.

Messieurs de Guise, d'Épernon et d'Anville furent fort reculés. M. Le Grand, en ce mois, mandé de venir à la cour par messieurs de Guise et d'Épernon, pour favoriser leur parti chancelant, comme il s'y acheminoit, la Reine envoya d'Escures au devant de lui à Villeneuve, qui lui défendit de sa part de venir à Paris; ce qui le fit à même temps retourner à son gouvernement de Bourgogne. On parla de faire dix chevaliers du Saint-Esprit, quatre princes et six gentilshommes, dont je devois être l'un. Mais M. le prince voulant augmenter le nombre de deux qui ne plaisoient pas à la Reine, elle aima mieux rompre la cérémonie que de les y admettre. Ainsi nous n'eûmes point l'Ordre. Si eus-je bien moi celui de l'accolade le samedi 18 de décembre, et finis mon année avec cette bonne bouche.

SECONDE PARTIE.

L'année 1613 commença par la mort du baron de Luz, tué le 5 janvier, à midi, en la rue Saint-Honoré, par M. le chevalier de Guise; dont la Reine fut extrêmement courroucée. J'allai au même temps au Louvre où je la trouvai pleurant, ayant envoyé querir les princes et les ministres, pour tenir conseil sur cette affaire qu'elle avoit infiniment à cœur. Elle me dit alors : « Vous voyez, Bassompierre, en quelle façon on s'adresse à moi, et le brave procédé de tuer un vieux gentilhomme sans défense, ni sans dire gare. Mais ce sont des tours de la maison. C'est une copie de Saint-Paul. » Je lui dis que je serois fort trompé si M. le chevalier faisoit une si lâche action, et que peut-être, quand la Reine auroit su l'entière vérité, l'affaire ne se seroit pas passée si crûment; que, néanmoins, je n'en savois autre chose que ce qui s'en venoit de dire; que j'étois très-marri que M. le chevalier eût offensé Sa Majesté, et que encore davantage avec l'offense le baron de Luz fût péri, qui étoit mon ami et un très-habile homme, qui servoit Sa Majesté avec satisfaction du service qu'il rendoit alors. Le conseil fut assemblé dans l'autre salle, où j'aidai à descendre la Reine, me rencontrant près d'elle. On murmura fort de cette action, et chacun fut scandalisé de ce que l'on vint dire qu'il y avoit grand nombre de noblesse assemblée à l'hôtel de Guise, et que M. de Guise devoit venir trouver la Reine bien accompagné. Sur cela on conseilla à la Reine d'envoyer M. de Châteauvieux trouver mondit sieur de Guise, lui

défendre de venir trouver la Reine jusques à ce qu'elle lui mandât, et commander, de la part de Sa Majesté, à toute la noblesse qui étoit allée chez lui, de se retirer.

M. Dolet, qui étoit présent, dit lors : « Madame, demandez aussi avis en cas que, contre votre commandement, M. de Guise vienne vous trouver, ce que vous aurez à faire. » Alors M. de Bouillon dit qu'il n'auroit garde de le faire; mais, en cas qu'il le fît, qu'il le faudroit arrêter. M. de Châteauvieux fit ce qui lui étoit ordonné, et dit au retour que quelques-uns avoient un peu fait les difficiles de se retirer, que M. de Guise leur avoit fait instance de sortir, puisque la Reine le commandoit. Et comme on lui demanda qui étoient ces difficiles, il en nomma trois ou quatre, et entre autres M. de La Rochefoucault. Alors on anima la Reine contre lui, qui, moins que les autres, étant maître de la garde-robe du Roi, devoit avoir fait refus d'obéir, et sur cela il fut résolu de le chasser de la cour. Il fut aussi résolu que le parlement seroit saisi de cette affaire, et que l'on l'en informeroit. La Reine fut aucunement rapaisée par la prompte obéissance de M. de Guise, et de ce que le chevalier étant venu, après avoir tué le baron, à l'hôtel de Guise, M. de Guise l'en avoit fait sortir, et tenir la campagne. Cela me fit enhardir de dire à la Reine que M. de Guise m'avoit fait prier de savoir d'elle quand et en quelle façon il pourroit venir trouver Sa Majesté, laquelle me dit : « Qu'il y vienne à l'entrée de la nuit et sans se faire accompagner. »

Je pris de là occasion de l'aller trouver, tant pour le lui dire que pour l'amener; et il parla à la Reine avec tant de soumission et de respect qu'il la remit un peu. Mais madame de Guise sa mere, venant voir la Reine après qu'elle fut retirée, lui parla si haut qu'elle la fâcha de nouveau. Nous allâmes faire nos Rois chez M. de Bethune, et il n'y eut, à cause de cet accident, aucune réjouissance au Louvre, bien que la Reine s'y fût préparée.

Le lendemain M. de La Rochefoucault eut commandement de s'en aller, ce qui l'affligea fort. M. de Guise en parla à la Reine, qui lui refusa. Il en parla ensuite au marquis d'Ancre, qui lui dit qu'il n'oseroit en ouvrir la bouche, et que M. le prince seroit plus propre à faire cette affaire qu'aucun autre.

Cela mit dans l'esprit de M. de Guise de se mettre bien avec M. le prince et ces autres messieurs qui étoient du crédit; à quoi il n'eut guères de peine de parvenir, car, dès lors que l'on pressentit qu'il étoit animé contre la Reine, ces messieurs le firent rechercher. Pendant cette pratique, M. le marquis d'Ancre, qui la fomentoit, fut encore prié par lui d'intercéder pour le rappel de M. le comte de La Rochefoucault; mais il lui dit que j'en parlasse de sa part à la Reine, et qu'il appuieroit mon discours : ce que je fis par plusieurs fois, tant devant ledit marquis qu'en son absence.

Cependant l'accommodement de M. le prince avec M. de Guise s'achevoit, et M. Guise me pria de ne parler plus à la Reine de M. de La Rochefoucault, parce que M. le prince lui avoit promis de le faire rappeler, avec lequel M. de Guise me dit qu'il se mettroit à l'avenir si bien, que quand la Reine seroit fâchée contre lui, ce ne seroit plus les verges avec lesquelles elle le fouetteroit.

Or, M. le prince et ces messieurs, tenant M. de Guise en leur dévotion, et M. d'Epernon traitant aussi avec eux pour s'y réunir, les ministres ayant été décrédités, crurent avoir empiété toute l'autorité, et commencèrent par la demande du Château Trompette pour M. le prince, disant qu'il n'étoit pas raisonnable que, dans la ville capitale du gouvernement du premier prince du sang, il y eût une citadelle qui ne dépendît de lui. On fit premièrement courir le bruit, par la cour, que la Reine lui avoit donné cette capitainerie pour voir comme cela seroit reçu pour disposer la chose : comme en ces derniers temps on en avoit ainsi usé, de faire prévenir par des bruits faux les choses que l'on a envie de faire.

La Reine fut avertie de ce bruit, et même on lui dit que l'on lui vouloit demander cette place : mais elle crut que ceux qui le disoient, le faisoient à dessein d'aliéner l'affection qu'elle portoit aux cinq personnages ligués et étroitement unis ensemble de son consentement pour son service. Enfin le 11 de janvier, M. de Bouillon ayant feint que la goutte l'avoit pris à un pied la nuit précédente, pour faire rompre cette glace à un autre qu'à lui, M. de Nevers, accompagné de M. du Maine et du marquis d'Ancre, lui dit que M. le prince, qui s'étoit lié si étroitement à son service qu'il en avoit abandonné toute sorte d'autres, méritoit bien que la Reine en eût une particulière reconnoissance, et qu'il apparût par ses bienfaits combien ses services lui étoient agréables; que, pour ce sujet, il les avoit priés de lui venir demander la capitainerie du Château Trompette, avec une ferme assurance de n'en être point refusé par Sa Majesté en lui parlant; et ses deux adjoints conseilloient d'accorder franchement et de bonne grâce une chose si légitime et de si petite conséquence; que le délai de son consentement équipolloit, voire seroit pire

qu'un refus, et qui toucheroit vivement M. le prince.

La Reine, surprise de cette harangue, rougit d'abord, puis ne leur répondit autre chose, sinon qu'elle y aviseroit; et comme ils la supplioient très-humblement, par une réponse absolue, de tirer M. le prince de l'impatience où il étoit en cette attente, elle leur redit encore qu'elle y aviseroit, et se leva du siége où elle étoit dans le cabinet du conseil, et s'en vint au sien, pleine de colère et de dépit. Et, après avoir un peu rêvé, se tournant devers ces messieurs qui l'avoient suivie, leur dit: « Je sais une affaire d'amour de Bassompierre qu'il ne pense pas que je sache, ce qui le mettroit bien en peine s'il le savoit. »

M. de Nevers lui dit: « Madame, il lui faut dire; » puis, me faisant signe, il me dit: « La Reine a à vous dire quelque chose; » et la Reine ayant dit: « Non, non, je ne lui dirai pas, » cela me mit en peine et me fit instamment supplier la Reine de me le vouloir dire. Alors elle s'en alla à la seconde fenêtre de son cabinet et me dit: « Ce n'est pas pour cela que je vous veux parler, mais pour vous demander si M. de Guise ne vous parle plus du retour de M. La Rochefoucault. »

Je lui dis: « Madame, il y a trois jours qu'il ne m'en a parlé, et lors il me pria de n'en faire plus d'instance à Votre Majesté, me disant qu'il feroit cette affaire-là par le moyen de M. le prince, avec lequel il se mettroit désormais si bien, que ce ne seroit plus les verges avec lesquelles vous le fesseriez quand vous seriez fâchée, et qu'il pensoit qu'il ne pouvoit faillir de suivre le compte de M. le prince, puisque M. le marquis d'Ancre, votre créature, le suivoit.

Lors la Reine ne se put tenir de jeter quatre ou cinq larmes, se tournant vers la fenêtre afin que l'on ne l'aperçût pas pleurer; et, ce que je n'avois jamais vu, elles ne coulèrent point comme quand on a accoutumé de pleurer, mais se dardèrent hors des yeux sans descendre sur les joues. Elle me dit ensuite: « Ah! Bassompierre, ces méchans qui m'avoient fait quitter ces princes et les mépriser, m'ont fait aussi abandonner et négliger les ministres, et puis, me voyant dénuée d'assistance, veulent empiéter mon autorité et me ruiner. Voilà qu'ils me viennent de demander insolemment le Château Trompette pour M. le prince, et ne sont pas pour en demeurer là; mais, si je puis, je les en empêcherai bien. »

Lors je lui dis: « Madame, ne vous affligez pas. Quand vous voudrez, je m'assure que vous raurez ces princes et ministres à votre dévotion: pour le moins faut-il tenter les moyens de le faire. » Elle me dit: « Je ne vous puis pas parler davantage; mais trouvez-vous à la fin de mon dîner, et cependant je penserai à quelque autre chose. » Cela dit, elle se tourna avec telle gaîté écriant vers la compagnie, que l'on n'eût pas jugé qu'elle eût eu aucune tristesse ni qu'elle eût pleuré; et les entretint jusques à ce qu'ils s'en allèrent lorsqu'elle se mit à table.

Je fis semblant de m'en aller aussi avec eux, et, ayant trouvé M. de Guise au bas du degré dans la cour, qui ne vouloit pas monter chez la Reine puisqu'il étoit venu si tard, je lui dis: « Bien, me faites-vous enfin revenir le pauvre La Rochefoucault? car il mourra s'il faut qu'il passe le temps de la foire Saint-Germain à Ousain. » Cela lui donna occasion de se promener dans la cour et de me dire: « Oui, pardieu, il reviendra, et je n'en aurai pas l'obligation à la Reine, qui m'eût pu plus obliger en cette affaire qu'en nulle autre qu'elle eût su jamais faire pour moi. Mais j'ai trouvé une dureté de cœur en elle qui a gelé le mien, lequel a toujours été passionné pour son service. Elle m'eût plus fait faire d'une parole que le reste du monde ne saura jamais avec toute sorte de bienfaits; mais elle m'a trop négligé. J'ai changé de maître, qui ne m'agrée pas tant qu'elle, mais que je n'abandonnerai jamais puisqu'elle m'a forcé de le prendre, qui est M. le prince et sa cabale, où je me suis soumis; ce que je m'assure que vous approuverez puisque vous en êtes aussi. »

Je pris occasion de lui répondre: « Monsieur, je vous avoue que je suis serviteur de tous les particuliers de la cabale que vous dites, mais que je ne le suis point de la cabale en gros ni n'en serai jamais que de celle du Roi et de la Reine régente. Je serai toujours paroissien de celui qui sera curé, et vous me pardonnerez si je vous dis que vous n'êtes pas bien conseillé. Vous étiez vous-même votre cabale, coq de paroisse et indépendant que du Roi, avec lequel vous avez toujours le dessus des autres. Et maintenant vous prenez maître; vous vous soumettez et vous vous donnez à des personnes desquelles, quand vous y serez tout-à-fait embarqué, vous recevrez des indignités qu'il vous faudra souffrir, au lieu que vous n'avez pu endurer quelques petites froideurs et refus bien fondés de la Reine. Vous voulez qu'en même temps que vous lui venez de tuer, quasi sur la robe, le baron de Luz, elle aille faire, à votre requête, revenir un domestique du Roi qu'elle n'a fait qu'éloigner, le pouvant emprisonner avec quelque espèce de raison, pour avoir refusé de se retirer chez vous sur un commandement qui lui étoit fait de sa part, et avoir parlé trop hautement à celui qu'elle avoit envoyé.

Faites-vous justice à vous-même, et vous trouverez que vous lui devez de reste. »

Il me quitta pour aller trouver madame sa sœur et dîner avec elle, et me dit : « Je m'assure qu'elle confessera un jour qu'elle avoit tort elle-même, quand ses gens ici la tyrannisoient, de me perdre, et qu'elle me recherchera un jour ; et moi lors je me tiendrai sur mes pieds de derrière, et me ferai acheter chèrement. » Je m'amusai encore à parler expressément à deux ou trois personnes, et quand je pensai que la Reine pouvoit avoir achevé, je feignis que quelqu'un me prioit de lui aller demander sur l'heure quelque chose, et remontai chez elle. Elle étoit encore assise devant la table où elle avoit dîné ; et dès que j'entrai elle s'en leva et alla à son cabinet. J'allai après, feignant être pressé de lui dire un mot.

Elle me dit en entrant : « Je n'ai mangé que du poison à mon dîner, tant j'ai l'estomac gâté et perverti ; si ceci me dure long-temps, je crois que je perdrai l'esprit. Bassompierre, en un mot, il faut que tu tâches de me ramener M. de Guise ; offre-lui cent mille écus comptant que je lui ferai donner. — Madame, lui répondis-je, je vous y veux fidèlement et utilement servir. Offrez-lui encore la lieutenance générale de Provence pour son frère le chevalier ; offrez à sa sœur la réserve de l'abbaye de Saint-Germain, et l'assurez du retour de La Rochefoucault. — Enfin, pourvu que je le retire de cette cabale et qu'il me soit assuré, je te donne la carte blanche. » Je lui dis qu'elle me garnissoit si bien en allant, que je m'assurois que je ne retournerois point vers elle sans avoir fait emplette. Je lui parlai ensuite de rappeler M. d'Epernon.

Elle me dit : « Je le souhaiterois avec passion, mais c'est un homme que j'ai offensé, et il ne pardonne jamais. » Je lui repartis : « Oui, bien quelquefois, madame, à ses ennemis, mais non pas a ses maîtres. »

Elle me dit lors : « Si M. d'Épernon se veut souvenir de ce que j'ai fait pour lui et pour ses enfans, il connoîtra que je lui ai été bonne maîtresse. Si vous y pouvez voir quelque jour, vous me ferez un signalé plaisir de le tenter ; faites la guerre à l'œil. Je ne me confie du tout, sinon à vous. »

Je lui dis lors : « Madame, rappelez les anciens ministres, ils ne vous seront pas inutiles en cette occasion. Elle me dit : « J'y ai pensé ; mais qui emploierai-je pour cet effet ? — Moi, madame, lui dis-je, pour M. de Villeroi et le président Jeannin, et le commandeur de Sillery vers M. le chancelier son frère. Et s'ils se veulent réunir ensemble, vous parlerez à l'un des trois pour tous, afin de ne rien alarmer, jusques à ce que vous vouliez découvrir au monde vos intentions ouvertement. »

Elle me dit : « Vous avez raison. Je m'en vais envoyer querir le chevalier ; et vous, voyez les autres, et jugez ce que je m'en dois promettre. Pour moi, j'ai bon courage, et suis capable de courir toute sorte de hasards pour conserver mon autorité contre ceux qui m'en veulent dépouiller. » Sur cela je partis, et je passai chez madame de Guise la mère, qui étoit passionnée pour la Reine. Elle me dit : « Mon Dieu, monsieur, que je trouve mon fils cabré contre la Reine ! Est-ce vous qui l'y portez, ou son caprice ? car je vous ai vu long-temps parler à lui à la cour. » Je lui répondis que non, mais que la Reine avoit tort d'être retenue pour si peu de chose que du retour de La Rochefoucault, et de ne vouloir faire superséder ce que l'on faisoit contre le chevalier de Guise, et qu'il faudroit qu'elle cédât un peu de sa naturelle fierté ; que pour moi je n'improuvois pas que M. de Guise eût un peu de ressentiment.

Sur cela je la quittai ; et elle, voyant ensuite la Reine, lui dit que j'animois son fils contre elle, et lui fit savoir ce que je lui avois dit, dont la Reine fut bien aise, et que je n'eusse rien découvert à madame de Guise de notre dessein.

Je m'en vins à la chambre de madame la princesse de Conti, où je trouvai M. de Praslin qui parloit à M. de Guise. Cela me donna le moyen de parler à elle et de lui découvrir ce qui se passoit, et des moyens qu'il y avoit de remettre leur maison et de le bien remettre avec la Reine, pourvu qu'on embrassât promptement l'occasion que je présentois en mes mains, et que nous ne la laissassions échapper.

Elle étoit la plus habile, secrète et capable princesse que j'aie jamais connue, et qui savoit aussi bien sa cour. Je lui jetai à ses pieds l'abbaye de Saint-Germain et le retour de La Rochefoucault seulement. Bien lui dis-je que quand il faudroit ajouter une bonne somme d'argent, que je lui en répondois ; mais je ne parlai point de la lieutenance générale de Provence. Elle fut ravie de voir qu'elle pouvoit parler les mains garnies. Je la priai d'envoyer querir madame sa belle-sœur, et de mettre promptement les fers au feu, parce que cette affaire devoit être faite ou faillie dans vingt-quatre heures. Ce qu'elle fit ; et peu après M. son frère étant parti, M. de Praslin se mit du tiers avec nous, qui fit aussi de son côté ce qu'il put.

J'allai de là chez Zamet, avec lequel ayant communiqué des moyens que nous pourrions tenir pour gagner M. d'Epernon, Perronne, de bonne fortune, arriva chez lui, qui étoit affectionné au service de la Reine, et portoit impa-

tiemment que M. d'Épernon son maître se fût retiré, et qu'il eût du sujet de le faire.

Il fut fort réjoui de voir une conjoncture propre de le mettre bien avec elle, me pria de voir sur ce sujet M. le président de Villiers-Séguier, et qu'il s'y en iroit devant m'y attendre cependant que je passerois chez mademoiselle Du Tillet. Le président Séguier s'y porta entièrement, et de ce pas alla trouver M. d'Épernon avec M. de Perronne. J'allai aussi trouver la reine Marguerite qui aimoit M. d'Épernon, et la priai d'aider à cette affaire.

Je revins le soir au Louvre, et, en y entrant, je trouvai un nommé Vernègues, qui me pria, de la part de M. d'Épernon, d'aller chez lui, afin de savoir de ma bouche les choses qu'elle lui avoit dites, tant de la demande du Château Trompette comme de la disposition de la Reine de le rappeler près d'elle; et lors lui en ayant dit encore davantage que les autres, et animé à se jeter franchement à son service, oubliant toutes ses frasques passées, il me dit une chose que j'ai depuis retenue : qu'aux grandes affaires et de conséquence comme celle-là, il ne falloit point s'amuser à chicaner, mais se porter franchement et noblement à ce que l'on se vouloit résoudre, et que je pouvois assurer la Reine de son très-humble et fidèle service, sans intérêt, parti ni capitulation, et que quand elle lui voudroit donner une heure pour la voir, qu'il lui en donneroit des plus particulières assurances.

En même temps il reçut une lettre de la reine Marguerite, qui l'exhortoit à ce qui se venoit de résoudre. Nous convînmes aussi que je ne l'accompagnerois point à aller trouver la Reine, et que je ne le reviendrois plus voir de peur de découvrir l'affaire, et tombâmes d'accord que M. Zamet feroit les allées et venues. Je m'en revins au Louvre avec cet heureux commencement, et entrai dans le petit cabinet, disant à Léonore qu'elle fît savoir à la Reine que j'y étois. Elle ne tarda guère à venir, et fut ravie d'entendre que je lui apportois de l'assurance de M. d'Épernon et bonnes espérances de M. de Guise.

Elle me demanda lors ce que j'avois fait avec M. de Villeroi et le président Jeannin; je lui dis qu'il me sembloit n'avoir pas mal travaillé en cette journée, que j'avois passée sans manger. Elle me pria d'y aller promptement, ce que je lui dis que je ferois après que j'aurois vu madame de Guise qui, en sortant d'auprès d'elle, m'étoit allée attendre chez madame la princesse de Conti, et lui dis que je m'étonnois fort de ce qu'elle ne lui avoit point parlé en deux heures qu'elle avoit été près d'elle. Elle me dit qu'à cause de madame de La Trimouille, qui ne l'avoit point abandonnée, elle ne l'avoit su faire, et que je lui disse de sa part aussi que, pour n'alarmer personne, elle n'eût peut-être pas entrepris de lui parler, quand même elle en eût eu la commodité.

Je montai aussitôt à la chambre de madame la princesse de Conti, où je trouvai madame la duchesse de Guise et elle qui s'entretenoient. Je me mis en tiers, et disposai madame de Guise à porter son mari au service particulier de la Reine, et que le lendemain au matin Zamet viendroit lui parler, comme tous deux seroient dans le lit, et qu'elle feroit en sorte qu'il se trouveroit porté conformément à notre désir.

Je ne voulus point qu'il parût que je m'entremêlasse de cette affaire; c'est pourquoi je jetai Zamet partout, auquel je mandai qu'il se trouvât le lendemain à sept heures chez Beauvilliers, à la rue de Paradis; et, m'ayant été donné par madame la princesse de Conti des confitures pour souper, je m'en allai dès ce même temps chez M. le président Jeannin, et lui ayant fait les premières ouvertures de l'occasion qui s'offroit à s'établir puissamment, et que j'avois charge d'en parler à tous, il mordit à la grappe, et reçut cette affaire en rendant grâce à Dieu, et la reçut aussitôt, parce, me dit-il, que M. de Bouillon avoit mandé le matin même à M. de Villeroi que la Reine alloit donner le Château Trompette à M. le prince, qu'il lui conseilloit d'animer Sa Majesté à le faire de bonne grâce, afin que M. le prince lui en sût gré et à lui.

Il me dit qu'il voyoit une difficulté entre eux, qui étoit la mauvaise intelligence de M. le chancelier et de M. de Villeroi depuis quelques jours en çà. Je lui dis que cette affaire leur appartenoit, et que, comme leur ami commun, il lui seroit aisé de raccommoder un homme en un temps où le bien de leur fortune dépendoit de leur union.

Nous résolûmes enfin d'aller tous deux à l'heure même trouver M. de Villeroi, bien qu'il fût plus de neuf heures du soir; qui nous dit d'abord qu'il y avoit long-temps qu'il m'attendoit, et que M. le chancelier lui avoit envoyé le chevalier son frère qui lui avoit dit que je le devois voir, comme aussi les bonnes nouvelles que la Reine lui avoit mandées. Il me dit aussi qu'il étoit à propos que je renvoyasse mon carrosse et mes gens, ce que j'avois déjà fait. Il étoit plus de minuit quand nous nous séparâmes. Il laissa la carte blanche à M. le président Jeannin pour l'accommoder avec M. le chancelier qui en avoit déjà fait les avances par le moyen de son frère vers lui.

Ils me prièrent d'assurer la Reine que comme ils n'avoient jamais respiré que son service, ils continueroient jusques au dernier soupir à la servir; et quand la Reine les avoit éloignés, ils s'é-

toient contenus, sans s'appuyer ni s'approcher de personne, attendant que leur service fût agréable et utile à Sa Majesté, à laquelle ils le vouoient de nouveau avec un vrai zèle et sincère affection; qu'ils se verroient demain tous trois ensemble chez M. le chancelier, et puis ensuite, pour ne point éclater le dessein de la Reine, un d'eux se trouveroit, comme par hasard, en quelque lieu ou la Reine pût parler avec lui et aux deux autres, où il lui plairoit l'ordonner.

Qu'il leur sembloit que le président Jeannin seroit le plus propre pour l'aller trouver, comme le moins suspect; qu'il leur sembloit aussi que le lieu de Luxembourg n'étoit pas mal à propos, auquel la Reine va ordinairement pour voir commencer son bâtiment et planter ses arbres; que s'il plaisoit à Sa Majesté que ce soit en quelque autre lieu, elle le fera savoir par le chevalier de Sillery, ou que je leur manderois.

Ainsi je sortis par la porte de l'écurie de l'hôtel de Villeroi, et m'en vins manger et coucher à mon logis. J'écrivis amplement à la Reine tout ce qui s'étoit passé en notre conférence pour l'ôter de peine, et envoyai querir le lendemain matin Senneterre, à qui je mis ma lettre en main pour la donner à la Reine pendant qu'elle s'habilleroit.

Je m'en allai cependant de bon matin chez Beauvilliers, où je trouvai M. Zamet déjà arrivé, lequel je priai d'aller au lever de M. de Guise et lui parler, lui offrant jusques à cent mille écus, avec le retour de M. de La Rochefoucault, l'étouffement de l'affaire de son frère le chevalier, et les bonnes grâces de la Reine à l'avenir.

Il trouva M. de Guise extravagant d'abord, suivant sa coutume, puis concluant à tout ce qu'il vouloit, y ayant été préparé par sa femme le soir et la nuit précédente.

Lors ils m'envoyèrent querir, et je lui donnai parole de la part de la Reine, qui me l'avoit commandé, d'effectuer tout ce que M. Zamet lui avoit promis. Il demanda que son rhabillement avec elle ne parût pas d'abord tout-à-fait, afin qu'il eût loisir de rompre avec M. le prince honnêtement, ou il étoit aucunement engagé.

Il ne voulut que personne fût auprès de la Reine quand il lui parleroit, tant pour ne faire soupçonner que pour lui parler encore plus franchement et avec de plus efficaces paroles. Ce qu'il fit le même jour, 12 de janvier, sur les six heures du soir.

Je revins à mon logis, où je récrivis une autre lettre à la Reine, par laquelle je lui fis savoir ce que j'avois fait avec M. de Guise, et l'envoyai à Senneterre; puis allai trouver M. d'Épernon, où je trouvai déjà M. Zamet arrivé. Il me dit beaucoup de choses qu'il avoit à dire contre la Reine, et conclut qu'elle étoit notre Reine, notre maîtresse, régente du royaume, femme et mère de nos deux maîtres, et que nous devions tout souffrir d'elle sans nous refroidir de la servir en toutes occasions, et principalement en celle-ci, où elle avoit besoin de ses serviteurs; que, pour lui, il tenoit à affront que l'on lui offrît rien, et croiroit être ingrat et indigne du nom qu'il portoit, et des charges et honneurs qu'il possédoit, s'il demandoit quelque chose on capituloit avec son maître, auquel pour le servir il étoit déjà payé et récompensé; supplioit seulement la Reine qu'à l'avenir elle témoignât plus de fermeté en sa conduite, et qu'elle considérât davantage ceux qui lui étoient fidèles serviteurs, et les conservât mieux que par le passé; qu'il la viendroit trouver lorsqu'elle lui commanderoit.

Je m'en vins donc au Louvre, où la Reine étoit entourée de tous ces princes. Elle s'en vint après le conseil en son cabinet, et prit prétexte de me demander si je lui voulois vendre un grand diamant que j'avois au doigt, que l'empereur Charles-Quint avoit autrefois donné à mon grand-père, et je le tirai du doigt et lui présentai. Elle s'approcha de la fenêtre pour le regarder. Je lui dis lors : « L'affaire est faite avec M. d'Épernon, mieux et plus noblement que Votre Majesté ne se fût pu imaginer. Il vous demande à quelle heure il vous plaît qu'il vous vienne trouver à cet effet. »

Elle, regardant toujours le diamant, me dit : « Je m'en vais aussitôt après dîner à Luxembourg, parler au président Jeannin, et au retour je l'attendrai. » J'eus loisir de lui dire : « Si, au retour de Luxembourg, Votre Majesté vouloit passer par chez la reine Marguerite, qui a une ardente passion pour Votre Majesté, et se tue de bien faire? » Elle me répondit : « Oui, j'y irai, et sur le soir que M. d'Épernon vienne. » Je le dis à Zamet qui étoit là, et que si M. d'Épernon arrivoit premier que la Reine, qu'ils se missent tous deux dans le petit cabinet, où il n'entreroit qu'eux deux. Je le dis aussi à Salvage de la part de la Reine, afin qu'elle s'y mît. La Reine avoit dit au chevalier de Sillery qu'il fît venir M. le président Jeannin à Luxembourg, et qu'en sortant de table elle eût son carrosse.

Je m'en vins dîner, et aussitôt allai passer chez la reine Marguerite, à qui je fis dire que la Reine la viendroit voir au retour de Luxembourg; et, continuant mon chemin par la rue de Seine, je vis le carrosse de M. le marquis d'Ancre chez M. de Bouillon. J'y descendis, et entretins Sardiny, tandis que M. le marquis d'Ancre parloit à M. de Bouillon qui avoit lors les gouttes. Quelque temps après on vint dire au marquis d'Ancre que la Reine étoit à Luxembourg. Il prit congé de

M. de Bouillon, et lui, Sardiny et moi, montâmes en son carrosse. Il fut fort étonné, en arrivant au premier jardin de Luxembourg, qu'il vit la Reine seule, se promenant avec le président Jeannin ; mais il le fut bien davantage, quand il y voulut aller faire le tiers, que Châtaigneraie lui dit que personne ne pouvoit passer, et qu'il en avoit commandement très-exprès de la Reine. Il prit une autre allée avec Sardiny et moi, fort embarrassé de ce long entretien : lequel fini, la Reine s'en vint chez la reine Marguerite, et de là au Louvre, où elle trouva M. d'Épernon et Zamet dans son petit cabinet, et M. de Guise dans le grand. Elle parla premièrement à M. de Guise, qui lui fit toutes les protestations d'une entière fidélité, renonçant à tout ce qu'il se pourroit être obligé précédemment, forcé par le mauvais traitement et mépris de Sa Majesté, et la croyance que l'on ne pouvoit avoir accès vers elle que par le moyen de M. le prince et ses consorts.

Il la supplia que, par les raisons préalléguées, elle ne lui témoignât pas, par sa bonne chère, qu'il se fût entièrement réuni avec elle, et qu'elle lui fît dire par madame sa sœur, ou par moi, ou par qui il lui plairoit, ce qui seroit de ses volontés. Cela fini, la Reine fit semblant de s'en aller rafraîchir dans son petit cabinet, et alla parler à M. d'Épernon, lequel, sans s'amuser aux plaintes ni aux reproches, à quoi elle s'attendoit, lui fit tant de soumissions et de protestations de fidèle service, que la Reine en fut toute confuse, et si satisfaite qu'elle vint quelque peu de temps après avec un visage joyeux et content. J'étois auprès de la porte de son petit cabinet, parlant à madame la princesse de Conti, quand elle sortit. Elle nous dit : « Voici la plus pénible et la plus grande journée que j'aie peut-être eue de ma vie, et m'assure que c'est une comédie où il y a eu *molto intrigue*, et à la fin c'est toute paix et toute réjouissance. » Madame la princesse de Conti lui dit : « Dieu soit loué, madame, que tout réussisse à votre contentement, et que vous soyez satisfaite de mon frère et de mes amis, comme M. d'Épernon. » Elle lui dit : « Pourquoi ne nommez-vous aussi Bassompierre qui y a tant travaillé, et qui ne fera jamais que je ne le reconnoisse et fasse pour lui ? Et vous serez témoin que je lui promets un état de premier gentilhomme de la chambre du Roi, quand je le devrois acheter de mes propres deniers. » Je lui rendis très-humbles grâces, et lui dis que je m'estimois bien heureux si je lui avois rendu quelque service agréable, et que je la suppliois très-humblement de vouloir me dégager de la parole que j'avois donnée de sa part à madame la princesse de Conti, du don de la réserve de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, puisqu'elle avoit contribué tout soin et industrie imaginables, non-seulement envers M. son frère, mais aussi envers M. d'Epernon ; à quoi, certes, d'eux-mêmes elle les avoit trouvés portés, qui étoit de bien et dignement servir Votre Majesté contre tout le monde.

Elle lui confirma de bonne grâce, et madame la princesse lui fit lors un double remercîment, tant de celle qu'elle venoit de recevoir d'elle, que de ce qu'elle avoit voulu assoupir l'affaire de M. le chevalier. Après, madame la princesse s'étant retirée, je lui dis que j'avois assuré M. de Guise du retour de La Rochefoucault et de cent mille écus, mais que je ne lui avois point parlé de la lieutenance générale de Provence pour M. le chevalier son frère ; ayant tâché de faire comme ces valets bons ménagers, qui rapportent au fond du sac une partie de l'argent que leur maître leur avoit donné pour dépenser, et que si elle vouloit lui faire cette gratification, elle seroit bien plus grande maintenant qu'elle n'eût été si je l'eusse faite auparavant, ou bien elle pourroit réserver à lui faire cette grâce à une autre occasion.

La Reine, qui étoit la plus généreuse et libérale princesse que notre siècle ait portée, me dit que je lui allasse dire de sa part qu'elle lui accordoit cette grâce, mais qu'il la tînt cachée, et que même il ne la remerçiât que par la bouche de madame la princesse sa sœur, encore que ce fût lorsqu'elle seroit seule avec elle, et que le lendemain dimanche, 30 de janvier, au matin, ils viendront la trouver, à neuf heures, tous trois. En cet instant M. d'Épernon, Zamet et Perronne, entrèrent dans le cabinet de la Reine, qui avoient demeuré quelque temps dans le petit, après que la Reine en fut sortie, pour ne point montrer qu'ils lui eussent parlé.

La Reine, d'abord, lui fit fort bonne chère, et lui dit que c'étoit merveille de le voir là le soir, après sa grande maladie, et qu'il falloit qu'il se conservât mieux. Il lui dit que, Dieu merci, à ses jambes près, il ne s'en sentoit plus. La Reine lui fit donner un siége près d'elle, et le convia à la comédie. M. le duc du Maine et le marquis d'Ancre entrèrent chez la Reine en ce même temps, qui, voyant M. d'Épernon près d'elle et assis, n'en furent pas moins étonnés que de la mauvaise chère qu'elle leur fit. Ils s'approchèrent de la table où j'étois et me dirent : « Qu'est-ce ceci ? Y a-t-il long-temps que M. d'Épernon est là ? » Je leur dis qu'oui, et qu'elle lui avoit fait fort bon accueil, et qu'il me sembloit que c'étoient des fruits de la conférence que nous avions vue à Luxembourg entre elle et le président Jeannin. Ils me demandèrent si M. de Guise avoit été ici. Je leur dis qu'oui, mais qu'il

n'y avoit fait qu'entrer et sortir; que je ne savois s'il avoit parlé à la Reine, au moins que je ne m'en étois point aperçu, si avoit bien madame la princesse de Conti, et en ma présence, et à qui la Reine avoit fait force caresses. Alors la Reine dit à Senneterre : « Que l'on porte un siége à la comédie pour M. d'Épernon, car je veux qu'il la vienne ouïr, et pour Zamet aussi. » Lors le marquis d'Ancre me dit en ces termes : « *Per Dio, moussour, io me rido moy delle cose desto monde.* La Reine a soin d'un siége pour Zamet, et n'en a point pour M. du Maine; fiez-vous à l'*amore de principi!* »

J'ai voulu dire au long tout ce qui se passa le long de cette journée et en la précédente, parce que je servis extrêmement et industrieusement en toutes deux, et y eus la part que vous voyez. Je menai madame la princesse de Conti à la comédie, et lui dis en allant comme la Reine donnoit la lieutenance générale de Provence à son frere le chevalier, dont elle fut ravie, et me pria de l'aller dire à M. son frère; mais je ne me voulus pas trop hâter de peur qu'il n'en fît bruit, et il étoit important de ne rien faire éclater encore, ce qu'elle approuva; mais elle ne se sut empêcher qu'au sortir de la comédie elle ne l'écrivît à madame la duchesse de Guise, sa belle-sœur.

Le lendemain, dimanche matin, les trois ministres vinrent de bonne heure chez la Reine qui ne faisoit que sortir du lit. Elle les fit entrer, et sortir ses femmes, sur lesquelles elle ferma la porte de son cabinet, où elle avoit couché, et demeura avec eux près de trois heures. Cependant M. le prince étant arrivé, et ayant battu à la porte, on ne lui ouvrit point, encore qu'il y eût long-temps attendu. On lui dit que la Reine étoit avec ses ministres. Comme il s'en alloit je le rencontrai, qui me dit : « Savez-vous bien que les trois barbons sont enfermés avec la Reine, il y a plus d'une heure, et que l'on ne m'y a point voulu laisser entrer ? » J'en fis l'étonné, et lui dis : « Monsieur, dès hier nous vîmes les avant-coureurs de cette affaire : la Reine parla plus de deux heures au président Jeannin dans le jardin de Luxembourg, et ensuite M. d'Épernon la vint trouver, à qui elle fit aussi bonne chère comme elle la fit mauvaise à messieurs du Maine et au marquis d'Ancre. » Pardieu, me dit-il, ces coquins-là nous ont tout gâté. — Mais gardez-vous, monsieur, lui dis-je, que ce ne soit vous-même qui en soyez la cause, qui ne pouvez attendre d'être affermi à votre autorité, et n'êtes encore bien avant en son affection, que vous la venez presser de vous donner le Château Trompette, qui ne doit être qu'un échantillon des autres prétentions que vous et vos amis et serviteurs montrez déjà avoir. On m'a dit que cela l'a cabrée, et qu'elle en avoit de très-justes ressentimens. » Il me répondit que j'avois raison, et que ce n'avoit été son avis; mais que M. de Bouillon l'avoit forcé de le faire, et puis l'avoit abandonné au besoin, et n'avoit voulu se trouver à la demande que les autres en avoient faite, mais avoit feint une goutte. Je lui dis là-dessus, après avoir un peu rêvé : « Monsieur, vous me faites penser à une chose qui peut-être est fausse, mais qui n'est pas aussi sans quelque fondement. La Reine disoit hier du bien de M. de Bouillon, et montroit de l'affectionner, en même temps qu'elle montroit du dédain de M. le duc du Maine et de M. le marquis d'Ancre. Madame la princesse me dit qu'elle avoit voulu persuader à M. d'Épernon de vivre bien ensemble, et quitter cette animosité que l'un avoit contre l'autre, ce qui faisoit naître quelque ombrage à madame la princesse de Conti; que M. d'Épernon s'étoit réuni avec vous, et que c'étoit par le moyen de la Reine, vu la bonne chère extraordinaire qu'elle lui faisoit. Vous savez, monsieur, que M. de Bouillon est intime ami de M. de Villeroi. Vous auroit-il point joué à la fausse compagnie, et s'être tourné du côté de la Reine et des ministres à votre préjudice, voyant que la Reine avoit si mal pris votre demande du Château Trompette? Vous auroit-il point exprès embarqué à cette demande, pour remettre bien les ministres et lui avec eux? Pour moi, je soupçonne tout de son esprit, et, néanmoins, peut-être je me trompe; mais plusieurs divers discours découvrent quelquefois une affaire bien cachée. »

M. le prince est de son naturel fort soupçonneux et défiant. Il me dit qu'il ne savoit que dire de tout ceci, mais qu'il en étoit bien étonné, et que mon doute n'étoit peut-être pas hors de raison. Il me dit là-dessus : « Et M. de Guise, qu'est-ce? Est-ce chair ou poisson? » Je lui répondis que je ne l'avois point vu depuis hier au matin, et qu'il m'avoit prié de ne plus parler à la Reine du retour de la Rochefoucault, lequel il ne vouloit tenir que de vous, à qui il en auroit l'entière obligation. Il me dit : « Voilà qui va bien. » Et puis après plusieurs autres discours, le marquis d'Ancre arriva, à qui il dit la conférence de la Reine et des ministres. Le marquis le supplia de remonter au haut pour voir la Reine, mais il ne lui sut jamais persuader, et le pria seulement de lui mander des nouvelles. Nous montâmes, le marquis et moi, chez la Reine, où il ne sut entrer que lorsque les ministres en sortirent, qui étoit près de midi. Je m'en revins dîner chez moi où je trouvai M. de Guise, à qui

je dis le don que la Reine lui faisoit de la lieutenance générale de Provence pour M. son frère, dont il eut une excessive joie, et me promit de n'en point parler qu'il n'en fût temps. Il en remercia le soir la Reine, lorsqu'il aperçut qu'il n'y avoit personne qui le pût voir faire ce compliment. Dès lors la mauvaise intelligence des ministres avec la Reine disparut évidemment; tout se fit par les ministres. Messieurs de Guise et d'Épernon furent en faveur, bien que le premier se tînt toujours, en quelque façon, accroché avec M. le prince. M. de Vendôme fit donner des assurances de son service à la Reine par sa belle-mère, et le marquis d'Ancre montra évidemment d'être mal content. Je lui ouïs dire une chose à la Reine, que je trouvai fort étrange, sur ce que ces ministres l'étoient venus trouver, qu'elle avoit mal gardé la foi qu'elle avoit donnée à M. le prince, d'avoir rappelé les ministres sans son su. La Reine lui dit que c'étoient eux qui avoient demandé de parler à elle. Il repartit: « Ils méritoient tous d'être envoyés à la Bastille d'avoir osé venir, par monopole encore, trouver Votre Majesté sans avoir été mandés d'elle. » Et, peu de jours après, le jeune baron de Luz fit appeler le chevalier de Guise qui le tua. Je vis encore une chose bien étrange des changemens de la cour, que M. le chevalier de Guise qui pour avoir tué le père, la Reine commanda au parlement d'en connoître, d'en informer et de lui faire et parfaire son procès. A moins de huit jours de là, après avoir encore de surcroît tué le fils dudit baron de Luz, la Reine l'envoya visiter, et savoir comme il se portoit de ses blessures, après qu'il fut de retour de ce dernier combat.

Il faisoit lors pour moi fort beau à la cour, et y passois bien mon temps. La Reine jouoit avant souper dans l'entreciel, qui est un petit cabinet au-dessus du sien; puis nous allions à la comédie, où une beauté grecque venoit à cause de moi, puis les soirs et les nuits m'étoient belles.

Nous fîmes force ballets, et entre autres celui de la Sérénade, auquel la Reine nous reçut, au lieu de la salle haute, fort somptueusement. Nous l'allâmes après danser à l'hôtel de Condé. M. le prince fit un festin et une course de bague ensuite, où, toute la cour des hommes fut priée, hormis moi, que la Reine, en récompense, retint près d'elle à jouer avec peu de dames, laquelle exprès ne se voulut point faire voir ce jour-là pour ne montrer pas sa cour déserte, à cause que tout le monde étoit à l'hôtel de Condé.

Il se fit deux jours après un bal à l'hôtel de Longueville, où je fus prié de me trouver, et la Reine, par dépit, me dit que puisqu'elle m'avoit diverti lorsque je n'avois point été prié chez M. le prince, il étoit bien raisonnable que je demeurasse près d'elle lorsqu'une fête se faisoit près de la porte du Louvre, où tout le monde étoit prié, hormis elle et madame la princesse de Conti; de sorte que je demeurai tout le soir à jouer avec elle, dont je fus bien brouillé ailleurs. Sur ce le carême arriva, auquel le premier jeudi au soir, 2 février, j'eus une bonne fortune. Je m'en allai à quelques jours de là voir le marquis d'Ancre qui fut quelque temps à Amiens, faisant le mal content. J'en revins au bout de cinq jours, et allâmes incontinent à Monceaux où nous passions bien le temps. De là, la Reine s'en vint à Paris, et puis à Fontainebleau, ayant auparavant fait le mariage de M. de Montmorency avec la fille aînée de don Virginio Ursino, duc de Bracciano, à laquelle elle donna, de son argent, cent mille écus en dot. Le lendemain, il y eut bal à l'hôtel de Montmorency, où je comparus avec une belle faveur d'une dame. A Fontainebleau, la Reine sut que, quelque parole que M. de Vendôme eût donnée à madame de Mercœur, il s'étoit conjoint avec M. le prince, et qu'il se faisoit plusieurs brigues pour y embarquer M. le duc de Guise, lequel avoit des irrésolutions qui ne plaisoient pas à Sa Majesté. Elle lui en parla, et lui rejura de nouveau toute sorte de fidélité. Néanmoins, M. de Vendôme et le marquis d'Ancre étant arrivés à Fontainebleau, celui-là pour prendre congé de la Reine en s'en allant en Bretagne pour y tenir les Etats, et le marquis sous prétexte de le venir conduire jusques à Fontainebleau, prièrent Zamet de leur donner une chambre en la conciergerie où M. de Guise couchoit. La Reine en prit ombrage, et me commanda de ne bouger d'avec M. de Guise jusques à ce qu'il fût couché, et d'empêcher que M. de Vendôme et lui ne se parlassent. Ce que je fis, et la Reine envoya encore Senneterre veiller la nuit sur le degré de M. de Guise, lequel aperçut messieurs de Vendôme et d'Ancre monter en robe de chambre dans celle de M. de Guise, avec lequel ils furent plus de deux heures; et le marquis traita qu'il viendroit à Paris être arbitre de madame d'Elbeuf, où il se verroit avec M. le prince.

Le lendemain, sur le matin, M. de Vendôme partit, et la Reine envoya commander, sur le midi, au marquis de Cormires de sortir de la cour, et de n'y retourner jusques à un nouveau commandement. Il s'en revint à Paris, fit le rapport de ce qu'il avoit traité, et anima le marquis d'Ancre de s'offenser de ce que l'on l'avoit chassé, disant que c'étoit parce qu'il étoit son ami, et que les ministres lui avoient fait jouer ce tour en sa considération.

M. de Bouillon lors s'avisa de proposer un ac-

cord entre madame d'Elbeuf et madame de La Trimouille sa belle-sœur, qui avoient procès ensemble, et de les disposer de choisir chacune deux de leurs amis ou principaux parens pour voir s'ils ne pourroient point concerter leur différend. M. du Maine proposa à madame d'Elbeuf de choisir M. de Guise et lui, madame de La Trimouille ayant déjà élu M. le prince et M. de Bouillon : ce qu'elle fit, et écrivit à M. de Guise pour le prier de venir à Paris. A cet effet, M. de Guise prit congé de la Reine, qui se douta, à l'heure même, de la fourbe; et à même temps madame la princesse de Conti l'en vint aussi avertir, et que c'étoit pour enfermer M. de Guise avec ces trois arbitres, pour le porter à quelque chose contre son service. Elle le pria donc de demeurer à Fontainebleau, et dit qu'elle m'enverroit à Paris, et écriroit à madame d'Elbeuf qu'elle l'avoit retenu, et que même elle me feroit solliciter, en son nom, l'affaire de madite dame d'Elbeuf, en cas qu'elle rompît ce compromis. Il ne voulut pas contester davantage et demeura, et moi je me préparai pour partir. Je vins l'après-dînée trouver la Reine pour recevoir ses commandemens, laquelle me dit que je retardasse jusques au lendemain matin, qui étoit le mardi avant la Pentecôte, pour quelque chose qu'elle avoit à faire de moi; puis me dit si je n'avois point de vers de Porchères. Je lui dis que non, mais que j'en savois par cœur. Elle se mit à rire, et me dit qu'elle n'en vouloit pas de cette sorte, mais d'écrits de sa main. Je me mis aussi à rire de ce désir, et elle me dit : « Je ne vous puis pas maintenant dire pourquoi; mais ne manquez pas de m'en apporter, et n'en montrez pas d'affectation; car je ne veux pas qu'il paroisse que j'en veux. » Puis elle me parla long-temps contre le marquis d'Ancre, me disant qu'il se gouvernoit si mal, qu'enfin il se ruineroit; et moi je l'excusai toujours le mieux que je pus.

Elle me dit : « Il fait l'entendu, et ne bouge d'avec une cabale qui m'est entièrement contraire et opposée. Dites-lui que je lui mande que s'il n'est jeudi au soir ici je l'apprendrai à m'obéir : si ce n'étoit sa femme, je l'aurois déjà mis en un lieu dont il ne sortiroit pas quand il voudroit. Sa femme est en rage, et lui fait toujours de pis en pis. Dites-lui qu'il ne manque pas à faire ce que je lui commande. » Puis m'ayant encore donné quelque autre commission, selon qu'elle s'avisa, je m'en vins à Paris, où j'arrivai, sur les dix heures du matin, le mardi.

Comme je me changeois d'habillemens, le marquis d'Ancre arriva chez moi, qui me demanda des nouvelles de la cour, et si M. de Guise ne venoit point. Je lui dis que non, et la cause. Puis ensuite je lui fis l'ambassade dont la Reine m'avoit chargé. Il me dit là-dessus beaucoup de choses fort en colère; qu'il étoit homme d'honneur, et que si la Reine manquoit de parole, qu'il n'en vouloit point manquer à ses amis avec lesquels la Reine l'avoit lié; que l'affront qu'elle avoit fait au marquis de Cormires s'adressoit à lui, et que pour son honneur il ne l'osoit abandonner; qu'il n'iroit point à la cour qu'il ne l'amenât. Je lui parlai ensuite un quart-d'heure fort franchement, comme son ami, et lui fis connoître le tort qu'il avoit en son procédé, et il se remit aucunement. Seulement me pria-t-il d'écrire à sa femme, et de lui mander qu'il étoit résolu d'aller jeudi à la cour, suivant l'ordre qu'il en avoit reçu de la Reine; seulement, pour sa réputation, il lui importoit d'amener le marquis de Cormires avec lui, et qu'elle fît agréer à la Reine qu'il l'amenât, et qu'il la supplioit de le voir. Après cela, que la Reine n'en feroit que ce qu'elle voudroit, et que par ce moyen il seroit dégagé de ce qu'il devoit, en cette occasion, à son ami. Je fis ma dépêche à l'heure même devant lui, et fis partir Lambert aussitôt pour la porter, lequel revint, le lendemain, avec l'acquiescement, dont le marquis d'Ancre fut fort satisfait.

Il partit donc le jeudi avec le marquis de Cormires, et moi je n'arrivai à Fontainebleau que le samedi au soir. Je rendis compte à la Reine de ce qu'elle m'avoit commis, et, entre autres choses, je lui donnai des vers de la main de Porchères. Elle se prit à rire et me dit : « Il n'est plus temps, l'affaire est découverte. Je soupçonnois à tort ce pauvre homme, dont je me repens. » Je dis à la Reine : « Madame, si j'osois je vous demanderois l'explication de cette énigme. » Elle me dit : « Je vous la dirai :

« Il y a quelque temps que Gueffier, notre agent en Piémont, nous a mandé que l'on donnoit des avis de par delà contre le service du Roi, et même a envoyé la suscription d'un des paquets que journellement l'on en envoyoit. Nous ne savions qui soupçonner, et, parce que Porchères a été long-temps en Savoie, je l'en accusois; mais aujourd'hui nous avons découvert toute l'affaire, ayant pris sur le fait celui qui les écrit, comme il jetoit son paquet dans la caisse de la poste. C'est un certain bossu, blond, que vous avez vu souvent suivre la cour, Dauphinois, nommé Maignat. » Je lui dis que je le connoissois, et que je l'avois souvent vu à l'antichambre de M. le marquis d'Ancre. Elle me dit lors : « Aussi y avoit-il affaire, et on en verra bientôt davantage. » Je n'y pensai plus avant, et m'en allai, selon mon ordinaire, souper chez Zamet. Et, comme c'étoit la veille de la Pentecôte, il n'y

avoit, hors de sa famille, que Loménie, secrétaire d'Etat, auquel, sans y penser, je dis : « Qui est un certain demi-prêtre bossu nommé Maignat ? » Il me répondit : « Qui vous fait me le demander?—Parce, lui dis-je, que j'en sais quelque chose.—Et moi, me dit-il, peut-être davantage que vous. — Joignons, lui dis-je, nos secrets pour voir s'ils se rapportent. Il écrivoit au nom de quelques personnes de condition en Savoie. Gueffier en eut quelque lumière, et envoya par deçà une couverture de paquet écrite de sa main : on l'a pris comme il jetoit un paquet dans le bureau de la poste ; on l'a déjà interrogé, et il commence à chanter clair. »

Il me dit là-dessus : « Pardieu, vous êtes averti de si bonne part que je n'ai rien à ajouter, sinon que j'ai été greffier à l'interroger, et que j'ai son interrogatoire en ma poche. » Je lui demandai ce qu'il chantoit. Il me répondit : « Puisque vous en savez déjà tant, je ne vous célerai pas le reste, où il parle clair de M. et de madame la marquise d'Ancre, mais surtout de M. Dolet, qui étoit leur organe; et le tiens bien fin s'il peut démêler cette fusée. » Puis ensuite m'en dit tout le particulier. Je faisois profession très-étroite d'amitié avec le marquis d'Ancre, et aimois aussi Dolet; c'est pourquoi, durant le souper, je songeai plus d'une fois comment je les pourrois aider et servir; et, sortant de table, j'allai pour trouver le marquis, mais il étoit déjà retiré avec sa femme, à cause du bon jour du lendemain, et ne pus même le jour suivant le voir plus tôt qu'après dîner, en la chambre de la Reine, comme elle s'en alloit au sermon. Je lui dis : « Allons faire deux tours en l'antichambre pendant le sermon, et puis nous irons à vêpres, et aurons évité le chaud et la presse. » Il s'y en vint, et, en entrant, me dit : « Que diriez-vous, monsieur, que la Reine n'a pas encore voulu voir M. le marquis de Cormires, et que ces coquins de barbons l'en divertissent toujours? »

Je lui dis : « Monsieur, je ne crois pas que ces ministres fassent tant d'effort sur son esprit que sa propre inclination. Car je vous puis dire que la Reine seule fit épier messieurs de Vendôme et de Guise, et qu'elle sut qu'ils s'étoient parlé la nuit. Bien ne vous dirai-je pas que l'on ne l'en eût précédemment avertie; mais laissons-là cette affaire, et parlons d'une autre plus importante. Si vous la savez, comme je pense, ou si vous ne la savez, je vous en parlerai seul. Qu'est-ce que de Maignat? » A ce mot, tout étonné, il me dit : « Pourquoi, monsieur, de Maignat? que *vol* dire Maignat? » Je lui dis : « Vous me bernez, vous le savez mieux que moi, et vous faites l'ignorant. » Il me dit : « Per Dio, moussou, je ne connoisse Maignat, je n'entende point cela, je ne sais ce que c'est, *moussou*. — Monsieur, lui dis-je, je vous parle ici comme votre serviteur et votre ami, non pas comme un juge ou un commissaire. Maignat fut hier pris et sur l'heure même interrogé, puis encore le soir et ce matin encore. Il a été pris jetant un paquet au bureau de la poste, lequel parle de beaucoup de choses, et nomme les personnes par leur nom. Si vous le savez déjà, je n'ai perdu que la peine de vous l'avoir dit, et si vous ne le savez, je pense, comme votre serviteur, gagner beaucoup de vous en avertir, afin que vous y donniez ordre, et que vous pourvoyiez particulièrement à tirer M. Dolet hors de cette affaire, dans laquelle on tâchera de l'embarrasser. » Il me dit fort étonné : « Moi, monsieur, je ne pense pas que M. Dolet *connosca questo Maignat;* je ne me mêle point de cela. — C'est bien fait, monsieur, lui répondis-je; je ne prendrai en cette affaire que la part que vous m'y voudrez donner pour vous y servir, qui est mon seul but et intention. » Il m'en remercia, et puis me quitta assez brusquement; et moi, je m'en allai au reste du sermon et à vêpres, après lesquelles la Reine s'alla promener au parc, et moi je me mis dans le carrosse du premier écuyer pour l'y accompagner.

Comme nous nous promenions sur le canal, un des gens de M. le marquis d'Ancre vint au galop me trouver, et me pria de sa part de l'aller trouver à l'heure même. Je me doutai bien que je lui avois mis la puce à l'oreille. Je dis néanmoins tout haut : « C'est qu'il me veut gagner mon argent. » Je montai sur le cheval de ce gentilhomme, et la Reine me demandant où j'allois, je lui dis que j'allois jouer avec le marquis d'Ancre. Il m'attendoit sur le haut de ce degré qui avance en la cour en ovale, et, comme je montai, il me mena dans la galerie de la Reine qu'il ferma sur nous ; puis marcha jusqu'au bout de la galerie sans dire mot. Enfin, se haussant, il me dit : « Ah ! monsieur Bassompierre, mon bon ami ! je suis perdu : mes ennemis ont gagné le dessus sur l'esprit de la Reine pour me ruiner. » Puis se mit à dire des blasphèmes étranges en pleurant amèrement. Je le laissai un peu se démener, puis je lui dis : « Monsieur, il n'est pas temps de jurer et de pleurer quand les affaires pressent; il faut ouvrir son cœur, et montrer ses blessures à l'ami à qui on en veut confier la guérison. Je pense que vous m'avez envoyé querir pour me dire votre mal, et non pas pour le pleurer. C'est pourquoi, monsieur, il vous faut prendre une bonne et ferme résolution sur les divers conseils que vous donnent vos amis, choisissant celui que vous jugerez le plus convenable en

l'affaire présente. » Il me dit lors : « *Gli ministri* m'ont donné cette strette et me veulent perdre, et M. Dolet aussi. — Monsieur, lui dis-je, vous avez beaucoup de remèdes contre ce poison, dont le plus excellent est les bonnes grâces de la Reine, que vous posséderez infailliblement quand vous voudrez retourner en votre devoir, et quitter tous autres partages qui ne lui sont pas agréables. Par ainsi vous mesurerez les forces de vos ennemis, et redoublerez les vôtres pour les détruire et opprimer. Vous avez aussi votre innocence qui parle pour vous; et, en cas qu'elle ne soit entière, il faut voir et pratiquer les commissaires de Maignat; car je ne doute point que votre peine présente ne soit celle-là, et avoir recours à la bonté et miséricorde de la Reine, qui vous recevra à bras ouverts, j'en suis fort assuré, pourvu que vous lui parliez avec sincérité de cœur et une entière résignation entre ses mains de toutes vos volontés. — Ah ! monsieur, me dit-il alors, je crains que la Reine, préoccupée par mes ennemis, n'ait les oreilles bouchées à mes justifications, et qu'elle croie entièrement les ministres. — C'est à vous, repartis-je, à connoître premièrement vous-même, et ensuite la Reine. Si vous ne tenez pas votre affaire nette, ou qu'il y puisse avoir lieu de vous nuire et perdre, il faut que vous regardiez si vous vous pouvez sauver par l'affection de la Reine, dont la source ne tarira jamais envers madame votre femme ; mais si vous voyez qu'elle ne soit pas assez forte pour vous empêcher de tomber dans le précipice, il faut détourner votre personne de l'occasion et vous mettre en sûreté, et de loin plaider votre cause, ou par écritures ou par avocat. C'est le meilleur remède que l'on puisse porter à votre mal présent; mais, comme il est chimique, je ne m'en voudrois servir qu'à l'extrémité, et en deux seules occasions. L'une, si mon affaire étoit trouble, j'entends criminelle, et encore si, étant criminelle, je jugeois que la Reine ne m'en pût ou voulût pas tirer. L'autre, quand même elle ne le seroit pas au fond, si vous jugez vos ennemis si puissans que leurs artifices la puissent rendre telle. En ces deux cas l'éloignement est le gain de cause. Et afin que vous connoissiez quel ami je vous suis, et que je ne vous donne pas des conseils auxquels je ne prenne bonne part, en cas que vous vous y résolviez, je m'offre de vous y assister et d'être de la partie, et de vous mettre en sûreté, pourvu qu'une prompte résolution vous donne moyen non-seulement de l'entreprendre, mais aussi de l'exécuter. »

Sur cela il me sembla tout allégé, et me dit après plusieurs complimens : « Comment pourrions-nous faire ? » Je lui dis : « Conseillez-vous une demi-heure encore, et si vous y êtes bien résolu, descendez à ma chambre dans la conciergerie, où vous trouverez des bottes prêtes, et deux coureurs qui nous mèneront à la première poste, d'où nous irons en diligence à Paris, et de là à Amiens où je vous laisserai. Puis après, pour m'en revenir, je dirai que, sans savoir votre dessein, croyant que ce fût pour une querelle particulière, vous m'aviez mené avec vous ; et qu'étant à Amiens, vous m'aviez dit la cause de votre fuite, me priant de venir trouver la Reine, à laquelle, puis après, je dirai les choses nécessaires pour votre accommodement. »

Il approuva cet expédient, lequel il alla communiquer au marquis de Cormires et à Dolet ; lesquels, voyant que s'il s'en alloit et qu'ils demeurassent ils étoient perdus, et que sa considération et présence les conserveroient, le déconseillèrent de prendre ce parti, en disant que je le faisois à dessein de le ruiner, et de prendre sa place près la Reine.

Ils le persuadèrent de prendre le premier expédient que je lui avois proposé, qui étoit de recourir à la Reine, vers laquelle il trouva toute sorte de douceur et de bonté. Joint que M. de Roissy, qui avoit fait le premier interrogat à Maignat, en fit un rapport favorable pour lui ; car il étoit ami particulier de la marquise, et que les deux commissaires à ce procès, nommés Masurier et Mangot, les y servirent bien. Aussi en furent-ils bien récompensés ; l'un de l'état de premier président de Toulouse, et l'autre de celui de Bordeaux, et puis de garde des sceaux. Le procès fut parachevé à Maignat, et les noms des marquis et marquise d'Ancre supprimés ; lui condamné à être roué tout vif, ce qui fut exécuté le jeudi suivant ; et le jour d'après la cour s'en revint à Paris.

J'avois été, peu auparavant l'Ascension, en poste à Rouen, pour y reconnoître l'air du bureau pour mon affaire, et préparer toutes choses pour y retourner en bref. Je trouvai que mes parties m'avoient fait une ruse de Palais, qui est d'avoir fait consulter, par tous les fameux avocats de Rouen, leur cause, afin de les rendre incapables de plaider la mienne ; de sorte qu'il me fallut avoir recours à prendre un avocat de Paris nommé Manguin, pour la venir plaider. Je dis à mon retour cette fourbe à la Reine, que mes parties avoient pratiquée. Elle s'avisa de me dire un jour : « Mon Dieu ! Bassompierre, le procureur des Etats de Normandie, qui est si éloquent, pourroit-il point plaider votre cause, car il a été autrefois avocat à Rouen ? Il est ici. » Et sur cela l'envoya querir, et lui commanda de l'entreprendre : ce qu'il fit parfaitement bien. Je partis

tôt après l'arrivée de la cour à Paris, accompagné de plusieurs de mes amis qui voulurent venir quant et moi, et d'autres qui y vinrent après ; de sorte qu'il y eut telles fois plus de deux cents gentilshommes avec moi à Rouen.

La Reine écrivit à M. le maréchal de Fervaques, d'ailleurs mon ami, de m'assister de tout ce que je lui demanderois. Elle commanda à sa compagnie de chevau-légers, qui étoit en garnison à Évreux, de venir en robe me trouver, et envoya, de sa part, Marillac avec lettres à tous les présidens et conseillers à ma recommandation. Elle envoya aussi de deux jours l'un pour apprendre le succès de cette affaire.

Quantité de dames qui étoient à Rouen, beaucoup d'étrangers qui y vinrent, et la bande de noblesse que j'avois menée, firent que tout le temps que je demeurai à Rouen, qui fut un mois, se passa comme un carême-prenant en continuelles fêtes, bals et assemblées, et je ne rapportai de tout le séjour qu'une évocation, que par surprise ma partie obtint du conseil du Roi, qui me retarda de six mois, et m'obligea de m'en revenir.

J'oubliois de dire que, quand je partis de la cour pour aller à Rouen, j'étois en très-étroite liaison avec les trois ministres, lesquels m'avoient employé en plusieurs choses et m'en avoient fait proposer d'autres dont ils ne vouloient pas faire paroître les auteurs, particulièrement trois dont ils me firent faire l'ouverture à la Reine. La première fut M. le chancelier qui me pria d'insister vers la Reine pour le rasement de Quillebeuf, en donnant récompense au maréchal de Fervaques, ce que la Reine accorda.

Le président Jeannin me pria de parler du retour de M. Le Grand à la cour, à quoi je m'employai aussi avec effet ; et M. de Villeroi désira aussi que je fisse instance à la Reine de permettre à M. de Souvré de résigner la charge, qu'il possédoit, de premier gentilhomme de la chambre à M. de Courtanvaut, son fils. A quoi la Reine me répondit que, lorsqu'elle érigea une troisième charge de premier gentilhomme de la chambre en faveur de M. de Souvré, c'avoit été à condition de suppression, mort avenant ; à quoi elle s'étoit engagée à messieurs Le Grand et de Bouillon, de qui M. le marquis d'Ancre l'avoit eue, et que, sans leur consentement, elle ne le pourroit permettre.

J'ai dit ce que dessus pour éclaircir ce que je dirai ensuite. Pendant mon séjour à Rouen, les ministres, qui avoient vu que le marquis d'Ancre avoit soutenu le choc de l'affaire de Maignat et en étoit heureusement sorti, se persuadèrent que sa faveur étoit si grande auprès de la Reine, qu'enfin elle les opprimeroit, et se résolurent de s'accommoder avec lui s'ils voyoient jour de le pouvoir faire.

M. le président Jeannin en mit le premier les fers au feu ; proposa à la Reine que messieurs le chancelier et de Villeroi fussent unis et en bonne intelligence avec M. le marquis d'Ancre ; car, pour lui, il avoit toujours été entre eux le benin tempérament ; que ce seroit le bien de son service et le repos de la cour.

La Reine reçut cette proposition avec joie, lui répondit qu'elle le désiroit, et qu'il y travaillât. Alors il proposa le mariage de la fille du marquis d'Ancre avec le marquis de Villeroi, petit-fils de M. de Villeroi, et promirent audit marquis de seconder toutes ses entreprises, et de contribuer de toute leur industrie et pouvoir à son agrandissement. Et ainsi l'affaire s'accommoda sans mon su ni participation, ni sans m'y comprendre ou conjoindre avec ces ingrats, que j'avois si fidèlement assistés et servis, et ne tardèrent guère à me brouiller avec la Reine et me ruiner avec ledit marquis.

Le commencement de l'affaire vint que, parmi les capitulations de leur accord, la réservation, en faveur de M. de Courtanvaut, de l'état de premier gentilhomme de la chambre y fut comprise. Et le marquis ayant dit à M. de Villeroi qu'il avoit bien vu que leurs pratiques avoient été vaines jusques à ce qu'il y eût consenti, M. de Villeroi lui dit qu'il n'en avoit jamais fait parler que par moi ; et le marquis se plaignit fort à moi de ce qu'en une chose où il avoit le principal intérêt, j'eusse voulu la poursuivre, étant son ami, comme j'en faisois profession, ce qu'il me reprocha devant la Reine ; mais elle lui témoigna que, dès qu'elle m'eut dit que le marquis y avoit intérêt, je lui avois dit que je ne le savois pas, et que cela étant je m'en départois ; mais que même je la suppliois de n'en rien faire qu'avec son consentement, dont il se satisfit pour l'heure.

Il arriva aussi que la Reine voulut ouïr le plaidoyer que La Bretignière avoit fait en ma cause, et qu'un soir, comme il le redisoit devant la Reine, la marquise la voulut détourner pour lui parler de quelque affaire ; ce que la Reine ne voulant faire, et elle l'en pressant, se fâcha contre la marquise de son importunité, et la marquise contre moi, qui pensoit que j'en fusse cause.

Peu de jours après le procureur général de Rouen mourut, dont je donnai avis à la Reine, qui me fit l'honneur de me donner sa charge, pour aider à acquitter mes dettes de l'argent que j'en retirerois ; mais je la donnai franchement à M. de Bretignière, qui avoit plaidé ma cause au parlement peu de jours auparavant.

En ce même temps M. le prince fut à l'article de la mort à Saint-Maur, attaqué d'un pourpre violent, dont, grâces à Dieu, il guérit; mais le marquis de Noirmoutier, qui l'avoit vu pendant sa maladie, prit son mal et en mourut effectivement. Il avoit récompensé depuis naguères la lieutenance générale de Poitou, que possédoit précédemment M. de Parabère, laquelle vaqua par sa mort. Plusieurs firent instance à la Reine pour l'avoir, comme messieurs de La Rochefoucault et de Saint-Luc, et la Reine m'avoit donné de grandes espérances pour ce dernier. J'avois prié particulièrement, et lui aussi, le marquis d'Ancre de l'assister en cette affaire, et il lui avoit promis et à moi aussi. Néanmoins, comme les intérêts particuliers marchent avant toutes choses, il la fit donner à M. de Rochefort, à la prière de M. le prince, et la Reine me dit qu'extraordinairement pressée par le marquis, elle avoit donné cette charge à Rochefort, bien qu'elle eût été plus portée pour M. de Saint-Luc.

Le marquis d'Ancre, le même jour, me dit qu'il étoit au désespoir de quoi la Reine avoit donné cette charge à Rochefort, et qu'il me prioit d'assurer M. de Saint-Luc qu'il avoit fait ce qu'il avoit pu en sa faveur, mais que l'autorité de M. le prince avoit prévalu. Moi, qui savois ce que la Reine m'avoit dit, lui répondis que quand il voudroit tromper un tiers et m'associer en cette affaire, que je lui aiderois volontiers; mais que, pour tromper mon beau-frère, je le priois qu'il en employât un autre, car je lui étois trop proche. Et ensuite M. de Saint-Luc lui en ayant témoigné un peu de froideur, il se persuada que je l'y avois animé et m'en fit la mine, et ensuite, assisté de sa femme, commença à imprimer dans l'esprit de la Reine que je faisois vanité de la bonne chère qu'elle me faisoit, et que l'on en parloit.

Ils lui dirent ensuite que je lui éloignois ses serviteurs, et que je mutinois le monde contre elle. Il arriva, en ce même temps, que je revins à Fontainebleau après avoir accommodé à Paris, par l'ordre de la Reine, les différends de messieurs de Montbazon et de Brissac, qui étoient prêts à se brouiller, et fait consentir M. de Boisdauphin que La Varenne fût lieutenant du Roi en Anjou. La Reine m'en sut gré, et même, peu de jours avant que venir à Fontainebleau, m'ayant vu un jour triste, elle demanda à madame la princesse de Conti ce qui en étoit la cause. Elle lui dit que je n'étois pas sans beaucoup de raisons de l'être, voyant qu'après tant de services, de temps et de dépenses faites à la cour, j'y étois sans charge et sans établissement, et elle prête de sortir de sa régence, pendant laquelle j'avois servi si fidèlement et avec tant de passion. Elle lui dit: Il a raison; mais dites-lui qu'il s'en fie à moi, et que je pense à lui, que je ne l'oublierai pas. »

Le soir même, qui étoit la veille de son partement pour Fontainebleau, après m'avoir donné quelque commission pour son service à Paris, où je l'avois suppliée de me permettre de demeurer huit jours, elle me commanda de venir à Lésigny, où elle alloit dîner en partant de Paris : ce que je fis; et là elle me fit encore les mêmes assurances, et me dit, de plus, que je n'avois pas faute de gens qui me vouloient brouiller avec elle, mais que je vécusse en repos et qu'ils n'en seroient pas capables. Néanmoins, à mon arrivée à Fontainebleau, je vis, ce me sembla, un peu de changement; et, quelques jours après, le marquis et sa femme continuant leurs pratiques, j'aperçus une froideur entière. Je n'en fis néanmoins point de semblant; et un jour messieurs de Créqui, de Saint-Luc et de La Rochefoucault, étant tous trois venus sans train, en intention de loger et coucher avec moi, j'empruntai une chambre de Zamet à la conciergerie, où nous couchâmes, M. de La Rochefoucault et moi, et laissai la mienne à messieurs de Saint-Luc et de Créqui.

Or, messieurs de Saint-Luc et de La Rochefoucault ne se parloient point pour quelque jalousie de mademoiselle de Néry. Nous jugeâmes, M. de Créqui et moi, bienséant d'empêcher cette froideur entre amis et les nôtres si particuliers. M. de Créqui me dit : « Parlez-en de votre côté à votre camarade, et j'en ferai de même du mien; et si nous y voyons jour, demain au matin nous les ferons embrasser. »

Je lui mandai le lendemain matin que si son homme en étoit content, le mien s'étoit plus que disposé à l'embrasser, et que, en ce cas, ils s'en vinssent au jardin de la Diane où nous les attendrions. Le marquis d'Ancre étoit de fortune alors à la chambre de la Reine, qui nous vit promener, La Rochefoucault et moi, ensemble. Il dit à la Reine : « Venez voir, madame, comme Bassompierre tâche d'animer La Rochefoucault contre vous de ce qu'il n'a point eu la lieutenance générale de Poitou. » La Reine se leva de sa petite chaire où elle se coiffoit pour regarder à la fenêtre, et vit en même temps que messieurs de Créqui et de Saint-Luc venoient à nous, que nous fîmes embrasser, et les embrassâmes aussi avec beaucoup de témoignages de tendresse et d'affection. Alors le marquis, prenant son temps, lui dit : « Pardieu, madame, tout cela est contre vous. Ils font une brigue, et je veux mourir si Bassompierre ne les assure de messieurs de Rohan, Créqui, de Lesdiguières, et les autres réciproquement à eux. Il est aisé à juger par leurs gestes. Autrement, à quoi seroient bonnes toutes ces em-

brassades à gens qui se voient incessamment? »

La Reine fut tellement susceptible de cette créance, que, sans l'approfondir davantage, elle nous fit à tous quatre la mine; mais les trois s'en étant allés, ou à Paris, ou ailleurs, elle continua sur moi avec tant de violence, qu'elle dit assez haut qu'il y avoit des gens qui se méloient de faire des ligues contre le service du Roi et le sien; mais que si elle en pouvoit découvrir quelque chose, qu'elle les feroit si bien châtier que les autres y prendroient exemple. Puis en carrosse, parlant de moi aux princesses, elle leur dit que je faisois des choses contre son service, dont je me pourrois bien repentir. Elles me le dirent au retour, et moi à M. de Guise, à qui la Reine, tenant ce même discours, en repartit fort noblement, et demanda à la Reine moyen et heure que je lui pusse parler. Elle lui donna sa galerie au retour de son promenoir, parce, à mon avis, qu'à ces heures-là le marquis ni sa femme n'étoient point près d'elle. Et ce qui me le fait croire est que toutes les fois que l'on ouvroit les portes de la galerie, elle se tournoit pour voir s'ils n'entroient point. Je lui parlai assez long-temps et bien hardiment, me plaignant au lieu de m'excuser; et la Reine me fit paroître de la bonté, même dans son courroux. Et lui ayant dit que si c'étoit pour ne me point donner la charge de premier gentilhomme de la chambre qu'elle m'avoit promise ce qu'elle en faisoit, que je l'en quittois, pourvu qu'elle me fît la grâce de me croire, que j'étois fort homme de bien et incapable de manquer jamais au très-humble service que je lui avois voué.

Elle se fâcha de ce discours, et me dit qu'elle n'étoit pas personne à manquer à ce qu'elle m'avoit promis; qu'elle l'observeroit sans faute, et que, selon que je me gouvernerois à l'avenir, elle auroit connoissance si ses soupçons étoient vrais ou faux; et ainsi se sépara de moi, qui demeurai huit ou dix jours en cet état-là sans amendement, et elle ne me parlant point. En ce même temps M. Le Grand revint à la cour, qui fut bien vu du Roi et de la Reine. Après avoir demeuré en cet état d'indifférence, ma patience s'acheva, et je me résolus de quitter la cour, la France et le service du Roi et de la Reine, et de m'en aller chercher une plus heureuse fortune ailleurs, bien que de belles personnes fissent leur possible pour me détourner de ce dessein. Je le dis à Senneterre, et qu'il me trouvât une occasion de parler à la Reine pour me licencier d'elle, qui s'en devoit aller le lendemain à Paris voir M. son fils qui y étoit malade, et avoit prié toute la cour de l'y laisser aller seule, et de demeurer auprès du Roi.

Senneterre, à mon avis, lui dit ce pourquoi je désirois lui parler; car, comme j'entrai à son cabinet, elle me dit : « Bassompierre, je m'en vais demain à Paris, et ai commandé à tout le monde de demeurer ici; mais pour vous, si vous y voulez venir, je vous le permets, et vous y parlerai; mais ne prenez pas mon même chemin, afin que l'on ne dise pas qu'à la règle générale s'y fasse quelque exception. Cela me ferma la bouche, et le lendemain messieurs de Créqui, Saint-Luc et moi, nous nous en vînmes à Paris, et allâmes attendre la Reine à sa descente au Louvre, et la menâmes chez Monsieur. Les autres s'en allèrent, et je demeurai jusques à ce qu'elle fût à son cabinet, où j'eus tout le loisir de lui parler, et en sortis avec assurance qu'elle ne croyoit rien de ce que l'on lui avoit voulu persuader, dont je l'éclaircis entièrement.

La Reine trouva Monsieur en meilleur état que l'on ne lui avoit mandé; et, après avoir demeuré deux jours près de lui, elle s'en revint passer la Toussaint et la Saint-Martin à Fontainebleau, et puis s'en revint par Villeroi à Paris, où elle demeura.

En l'année 1614, les brouilleries commencèrent à se former. M. de Rohan avoit brouillé les cartes en Poitou et à La Rochelle, et M. le prince, avec messieurs de Nevers et du Maine, joints au maréchal de Bouillon, faisoient leurs pratiques; en sorte que la Reine en découvrit quelque chose, et pour cet effet voulut mettre une armée sur pied. Mais comme le principal corps de l'armée devoit être composé de six mille Suisses, et que M. de Rohan étoit leur colonel général, la Reine se résolut de récompenser cette charge et de la tirer de ses mains. M. de Villeroi, qui a toujours affectionné la maison de Longueville, proposa à la Reine de la donner à M. de Longueville, qu'elle le pourroit retirer par ce moyen d'avec M. le prince; mais elle ne s'y voulut pas fier. Elle proposa ma personne aux ministres, disant que je n'y serois pas mal propre, tant à cause de la langue allemande que j'avois commune avec les Suisses, que pour être leur voisin. Mais M. de Villeroi, qui avoit son dessein formé, dit à la Reine que, par les anciennes capitulations des rois de France avec les cantons des Suisses, il étoit expressément porté que ce seroit un prince qui seroit leur colonel général, et même qu'il étoit porté prince du sang, mais qu'ils s'en étoient relâchés; néanmoins que des princes l'avoient toujours été, à savoir, un de Beaujeu, prince du sang, et un autre ensuite; puis Engilbert, M. de Clèves; de là trois princes de la maison de Longueville, dont le dernier, qui étoit le petit-fils de Claude de Guise, étant mort jeune, son grand-père emporta ces deux charges de grand-chambellan et de colonel général des Suisses, dont il fit pourvoir ses deux enfans; et

qu'enfin M. le connétable, Anne de Montmorency, en fit pourvoir son fils, dont les Suisses grondèrent, qui néanmoins le souffrirent à cause de la grande autorité et réputation de M. le connétable; que M. de Méru fut aidé par M. de Sansy, pour obtenir du feu Roi la charge de maréchal de France, en intention d'être pourvu, en sa place, de celle de colonel général; mais que feu M. le comte de Soissons, qui le haïssoit, porta les Suisses, au renouvellement de l'alliance avec le feu Roi, de demander que ce fût un prince qui fût leur colonel général, et que M. de Sully avoit porté le Roi à nommer M. de Rohan pour cet effet, et qu'il avoit écrit auxdits Suisses qu'ils le devoient recevoir en cette qualité, puisqu'il étoit du sang de deux royaumes desquels il pouvoit hériter, savoir de Navarre et d'Ecosse.

Sur ces raisons, la Reine désista de me proposer pour cette charge, et leur nomma le chevalier de Guise; et le même M. de Villeroi, continuant son premier dessein, lui dit : « Cette élection donnera bien à crier, et un spécieux prétexte à ceux qui vouloient brouiller, et qui se plaignoient déjà de la faveur que vous faites à ceux de cette maison à leur préjudice. »

Sur cela le conseil se leva, et la Reine leur dit : « Il faudra donc penser à quelqu'un qui soit propre pour cela. » Comme elle fut revenue à son cabinet, elle me dit : « Bassompierre, si vous eussiez été prince je vous eusse donné aujourd'hui une belle charge. — Madame, lui dis-je, si je ne suis pas prince, ce n'est pas que je n'aie bien envie de l'être; mais, néanmoins, je puis vous assurer qu'il y en a de plus sots que moi. — J'eusse été bien aise que vous l'eussiez été, me dit-elle; car cela m'eût empêché d'en chercher un qui fût propre pour ce que j'en ai maintenant à faire. — Madame, se peut-il savoir à quoi? — A en faire un colonel général des Suisses, me dit-elle. — Et comment cela, madame? ne le pourrois-je pas être si vous le vouliez? » Elle me dit comme ils avoient capitulé avec le Roi qu'autre qu'un prince ne pourroit être leur colonel général.

Comme nous nous en allions dîner, je rencontrai par fortune le colonel Gallaty, à la cour du Louvre, qui, selon sa coutume, me vint saluer, à qui je dis ce que la Reine m'avoit dit; qui me répondit qu'il se faisoit fort de me faire agréer aux Suisses, et que si je lui voulois commander, il partiroit dès le lendemain pour en avoir leur consentement. Cela me fit remonter à la chambre de la Reine pour lui dire que si elle vouloit les Suisses y consentiroient. Elle me dit : « Je vous donne quinze jours, voire trois semaines de temps pour cela; et si vous les y pouvez disposer, je vous donnerai la charge. »

Alors je parlai à Gallaty, qui me pria de lui faire avoir son congé pour aller au pays, et qu'il partiroit l'après-demain : ce que je fis; et au temps qu'il m'avoit promis, il m'envoya une lettre des cantons assemblés à Soleure pour l'octroi de la levée que le Roi demandoit, par laquelle ils mandoient au Roi que, s'il lui plaisoit m'honorer de cette charge, ils me recevroient d'aussi bon cœur qu'aucun prince que l'on sût mettre.

Sur cela la Reine me commanda d'envoyer vers M. de Rohan, lequel envoya sa procuration à messieurs Arnaud et de Murat, qui conclurent avec moi. Et parce que je voyois que le paiement de la somme seroit long, j'offris à la Reine d'avancer l'argent, pourvu qu'il lui plût m'écrire qu'elle me le commandoit; ce qu'elle fit, et moi j'eus mes expéditions, et prêtai le serment le 12 de mars de ladite année 1614.

Deux jours après vinrent les nouvelles comme M. le prince et M. de Nevers avoient pris Mézières, mal gardé par La Vieuville qui en étoit gouverneur, et qui étoit lors à Paris. Ils se saisirent ensuite de Sainte-Menehould; ce qui obligea le Roi de faire une levée de six mille Suisses que je fus recevoir au commencement de mai à Troyes, où ils étoient en deux régimens, trois mille hommes chacun, commandés par les colonels Gallaty et Fugly. Nous vînmes à Bazoche, puis à la Grande-Paroisse et à Nogent; de là à Villenauxe-la-Petite, ayant la tête tournée vers Paris; mais je reçus un courrier du Roi qui me commanda d'aller trouver, avec ces deux régimens, M. de Praslin qui assembloit l'armée à Vitry. Je m'y en vins en quatre journées. Cette arrivée des Suisses alarma les princes assemblés à Sainte-Menehould, d'où ils se voulurent retirer. Enfin ils voulurent qu'au moins moi, qui leur étois suspect, me retirasse, et messieurs de Ventadour et président Jeannin, qui étoient commissaires du Roi pour traiter avec eux, m'écrivirent que la Reine avoit besoin de mon service près d'elle, et qu'à mon arrivée elle me diroit pourquoi c'étoit.

Je m'y en allai en diligence, et elle m'en dit la cause. Je demeurai peu de jours à Paris sans que la paix fût conclue, à laquelle on donna à M. le prince le château d'Amboise pour sûreté. Les Suisses furent mis en garnison à Sezanne et à Barbonne en Brie, où je les vins trouver, et demeurai quelques jours avec eux à faire bonne chère.

J'eus en ce temps-là de grandes brouilleries avec des dames, pour des lettres qu'un valet des leurs qui les portoit avoit rendues à une autre; mais la fourbe fut découverte le matin de mon partement.

M. le duc d'Anjou fut baptisé au Louvre le 16 de juin. Je reçus la nouvelle de la mort du chevalier de Guise, tué à Baux, château de Provence, de l'éclat d'un canon qui creva comme il y mettoit lui-même le feu. Messieurs ses parens en furent extrêmement fâchés. J'allai à Paris les voir, et y demeurai quelques jours, pendant lesquels mon cousin le comte rhingrave, qui ne pouvoit plus souffrir la vie déshonnête que sa sœur, l'abbesse de Remiremont, menoit, m'envoya un de ses gens me prier de donner ordre de la tirer de là ; ce que je fis par la permission de la Reine ; et une après-dînée la fis mettre en carrosse, accompagnée de trente chevaux, et l'envoyai à Panne en mes quartiers, où de là son frère envoya la querir.

La paix étant accomplie, la Reine se résolut de ne retenir que trois mille Suisses et licencier les autres. Pour cet effet, je m'en allai donner congé, et les chaînes d'or, selon la coutume, au colonel Fugly, et emmenai le régiment de Gallaty, par Rosoy en Brie, à Milly, où M. le maréchal de Brissac, qui commandoit la petite armée que le Roi vouloit mener en Bretagne avec lui, et M. de Saint-Luc, maréchal de camp, se trouvèrent. Après leur avoir livré le régiment, je m'en vins à Orléans trouver Leurs Majestés qui en partirent le lendemain pour aller à Blois, puis à Pontlevoy et à Tours, de là à Poitiers, où il y avoit eu quelque rumeur quelque temps auparavant, un gentilhomme nommé La Trie, et M. le marquis de Boissy en ayant été chassés par la brigue de l'évêque et d'un séditieux nommé Berlan. Le Roi et la Reine y demeurèrent quelque temps, puis vinrent par Loudun à Saumur et de là à Angers, où les nouvelles arrivèrent de la mort de M. le prince de Conti.

D'Angers nous vînmes à Ancenis, et d'Ancenis à Nantes, où le Roi fit son entrée deux jours après, venant de la fosse de Nantes pour la faire mieux paroître.

On y tint les Etats de la province, et le Roi fut à l'ouverture, et l'abbé de Saint-Main fit une harangue, et fort hardie, contre M. de Vendôme. M. de Rohan fut président aux Etats ; M. de Vendôme y arriva sur la fin, et l'on rasa Blavet. Je m'en allai à Belin, maison de M. de Rohan qui m'en pria, et de là revins trouver Leurs Majestés à Angers, qui en partirent le lendemain et allèrent par La Flèche, où on leur fit une comédie d'écoliers, et puis à Malicorne. Il parut audit Malicorne, la nuit que le Roi y fut, en une prairie, plus de huit cents feux qui avançoient et reculoient comme si c'eût été un ballet.

De là le Roi alla au Mans, puis à Chartres et à Paris, où les Etats-Généraux étoient convoqués. Madame la princesse fut en cet automne à l'extrémité d'une violente petite vérole à Amboise, que M. le prince remit entre les mains du Roi, qu'il lui avoit donnée pour place de sûreté jusques à la tenue desdits Etats-Généraux du royaume. Et le Roi étant entré en sa quatorzième année, alla au parlement faire la déclaration de sa majorité, laissant néanmoins l'administration du royaume à la Reine sa mère, laquelle, dès ce jour-là, ne fut plus régente.

Les trois mille Suisses qui avoient accompagné le Roi en Bretagne, furent mis à Étampes à leur retour, où la maladie les accueillit de sorte que plus du tiers en mourut, et on remit les compagnies de trois cents hommes à cent soixante ; puis, quand ils commencèrent à se mieux porter, on leur changea d'air et les mit en garnison à Meaux.

L'année 1615 commença par la contestation de l'article du tiers-état qui fit un peu de rumeur dans les Etats. Enfin on le plâtra ; l'affaire de Saint-Germain suivit, puis le carême-prenant, auquel M. le prince fit un beau ballet, et le lendemain fut la conclusion des Etats. Quelques jours après, Madame dansa ce beau et grand ballet à la salle de Bourbon, où les Etats s'étoient tenus, lequel ne put être dansé le jour que l'on avoit proposé, pour le grand monde qui remplit la salle, où l'ordre ne fut bien gardé. Pour à quoi remédier, la Reine commanda à M. d'Epernon et à moi de garder les avenues, et ne laisser passer que ceux qui auroient des méreaux pour marque de pouvoir entrer. Ainsi l'ordre fut très-bon.

Comme j'étois à l'exécuter, il me vint un courrier qui m'apporta nouvelles de l'extrémité de la maladie de ma mère ; mais la Reine ne me voulut souffrir de partir qu'après le ballet, auquel soir je passai bien ma soirée en tant que les yeux le peuvent faire.

Je pris donc congé de la Reine et des dames, et m'en allai trouver ma mère que la joie de me voir remit en quelque santé ; et ayant demeuré quinze jours avec elle, j'allai de là voir mes amis en Allemagne, et puis m'en revins peu après Pâques à Paris.

J'ai dit ci-dessus que j'étois allé à Rouen en grande compagnie, quand le procès que j'avois contre Entragues fut sur le bureau, et que mes parties, voyant qu'infailliblement elles seroient condamnées, s'avisèrent, pour un dernier remède, de dire qu'elles avoient su que j'avois des parens, au degré de l'ordonnance, en nombre suffisant audit parlement pour le pouvoir récuser, demandèrent une évocation, et que, cependant

qu'ils informeroient, le parlement fût interdit de connoître de notre procès. J'offris alors au parlement que, si j'avois le nombre de parens capables d'évocation, mais un seul au degré de l'ordonnance, je consentois de perdre ma cause; mais il fallut néanmoins céder aux formes, ce qui leur donnoit temps d'informer; et, par ces chicanes et autres semblables, firent en sorte que je ne pus depuis ce temps-là avoir jugement de mon procès. Mais comme ils n'avoient plus de refuites, ils s'avisèrent, par le conseil de l'évêque de Beauvais, d'envoyer demander à Rome des juges délégués pour connoître de cette affaire; ce qui n'est point usité si les deux parties n'en conviennent, ou que ce ne soit après que le diocésain, le métropolitain et le primat, auroient donné des sentences diverses. Néanmoins subtilement ils en extorquèrent, et demandèrent l'évêque de Saintes, qui étoit M. le cardinal de La Rochefoucault, lequel ils savoient bien qu'il ne l'entreprendroit pas contre les formes, l'évêque de Laon, de la maison de Nangis, et qui étoit mon cousin, afin d'avoir lieu de le récuser, et l'archevêque d'Aix, qui étoit un saffranier et un fripon, tenu pour fou, et qui, pour douze cents écus que l'évêque de Beauvais lui avoit promis, s'offrit de faire tout ce qu'il demanderoit de lui. Mais, par malheur, comme on le vint proposer à Rome, où il n'étoit pas moins décrié et connu pour tel qu'il étoit en France, il fut refusé. Ce qui fit avoir recours à une autre ruse, qui étoit que, puisqu'ils ne se soucioient pas que la chose fût bonne et valable, pourvu qu'elle fût, ils demandèrent l'évêque d'Aix, à cause de la conformité des noms, et n'y avoit que la différence d'archevêque et d'évêque, et celle du rang; car l'archevêque eût été nommé le premier et l'évêque le dernier.

Ayant extorqué cette chose de Rome sans ma participation, réquisition, consentement ni connoissance, l'archevêque d'Aix, ni mon évêque, ni mon métropolitain, sans être nommés dans la commission, mais seulement l'évêque d'Aix, et quand tout cela eut été, sans appeler ses associés en la commission, sans lesquels il ne pouvoit agir, sans me faire citer, moi absent en Allemagne, envoya à mon logis, et, parlant à un Suisse, lui laissa un exploit qu'il n'entendoit point : au bout de trois jours, sans ouïr les parties, ni contestation, ni refus même de me présenter, ou autre formalité, il déclara, de sa pure autorité, une promesse de mariage, qu'il ne vit point, car elle étoit avec les autres pièces du procès à Rouen, bonne et valable, et me condamna de l'accomplir quinze jours après Pâques, sur peine d'excommunication.

Je ne sus rien de tout cela, que la veille que je partis de Nancy où étoit ma mère, et m'en revins à Paris, où d'abord je fis casser tout ce que ce fou enragé avoit fait, et eus une prise de corps contre lui, et congé de la Reine, indignée, comme tout le monde, de l'infamie de cet homme, de l'exécuter, mais encore de prendre deux cents mousquetaires suisses pour le conduire plus sûrement aux prisons de Rouen. Il se tint quelques jours caché, mais non si bien que je n'en eusse le vent, quand M. le nonce, qui craignoit ce scandale, et les autres évêques qui craignoient l'affront que ce galant homme alloit recevoir, me parlèrent de m'en désister, en me promettant que le clergé demanderoit au pape de nouveaux juges, et le nonce me donnant parole que Sa Sainteté dans trois mois, au plus tard, casseroit, comme avoit déjà fait le parlement, toutes les procédures de cette bête. Ce qu'il fit, et me donna le choix des personnes qu'il délégueroit en France, pour achever et terminer ce procès. Mais je n'en voulus aucun jusques à ce que j'eusse un plein et entier jugement au parlement où j'étois attaché, et où cette cause étoit retenue.

Je me trouvai à ce retour en de très-grandes perplexités, non-seulement à cause de cette affaire-là, mais aussi pour plus de 1,600,000 livres que je devois à Paris, sans moyen de les payer; et mes créanciers, qui, me voyant en aller sur le sujet de l'extrémité de la maladie de ma mère, avoient eu quelque espérance que des biens que j'hériterois je les pourrois satisfaire, me voyant revenir, et ma mère garantie de son mal, étoient hors d'espérance de sortir d'affaires avec moi, et par conséquent fort mutinés. Il y avoit aussi brouillerie en une maison, entre un mari et une femme, dont j'étois le principal sujet, qui me mettoit en peine; mais, plus que tout, une fille grosse de sept mois, que je n'attendois que l'heure que l'on s'en aperçût, avec un grand scandale et une mauvaise fortune pour moi.

Il arriva que, peu de jours après, j'eus la cassation des procédures de ce bel évêque d'Aix, et la mort de ma mère, qui m'apporta quelque cinquante mille écus d'argent, et me donna moyen de vendre pour cent mille écus de bien, et cent mille francs que j'eus de tous les dons vérifiés que j'avois, dont je traitai avec un nommé Vertou, me firent payer sept cent mille livres de dettes, qui me mirent fort à mon aise. La brouillerie qui étoit entre mari et femme s'accommoda. La fille accoucha heureusement, et sans que l'on s'en aperçût, le 13 d'août, et je m'en allai à Rouen, où je gagnai mon procès contre Entragues, à pur et à plain; de sorte que

je fus délivré à même, ou peu de temps, de tous ces divers et fâcheux inconvéniens.

Le parlement fit des remontrances au Roi, qui furent mal reçues. La Reine vint tirer huit cent mille écus qui restoient à la Bastille, et fit prendre prisonnier le président Le Jay, qui fut mené à Amboise. Le Roi, la Reine et Madame, partirent le 18 d'août pour aller à Bordeaux, achever le double mariage d'Espagne, où je pensois les devoir accompagner; mais, comme M. le prince et ses partisans se mirent en même temps en campagne pour divertir le Roi de son mariage et brouiller les cartes, le Roi mit une armée sur pied, de laquelle il fit M. de Boisdauphin lieutenant général, et M. de Praslin maréchal de camp; il me commanda de demeurer avec eux, et laissa le régiment des Suisses de Gallaty en ladite armée.

Nous fûmes conduire le Roi et la Reine jusques à Berny, et puis revînmes à Paris, où, après avoir demeuré peu de jours, pendant que l'armée se mettoit sur pied, j'allai cependant, le 26 août, gagner mon procès à Rouen, et eus arrêt en ma faveur le vendredi 4 de septembre.

Là je vis, pour la première fois, mademoiselle Tourmente, avec laquelle je fis connoissance. A mon retour de Rouen, qui fut le 6, je trouvai que M. le maréchal de Boisdauphin étoit déjà parti pour aller à Meaux, ce qui fit que je ne séjournai qu'un seul jour à Paris, et en partis le 8 de septembre, jour de Notre-Dame, et le vins trouver à Meaux, d'où il partit le lendemain avec ce qu'il avoit d'armée, et vint loger à Acy.

Le jeudi 10, il arriva à Crépy en Valois, et y séjourna le lendemain.

Le samedi 12, il vint au Pont-Sainte-Maxence, et le lendemain, M. le maréchal envoya M. de Praslin, avec deux coulevrines et deux compagnies de Suisses et moi, pour assiéger Creil-sur-Oise, ayant aussi donné rendez-vous à dix-sept compagnies du régiment de Piémont de s'y trouver en même temps, lesquelles n'y arrivèrent à temps. M. de Praslin envoya sommer le capitaine qui y commandoit pour madame la comtesse, nommé Rumbaud, de rendre le château; ce qu'il fit, après avoir vu notre canon. J'en fus prendre possession, et peu après arrivèrent les compagnies de Piémont, desquelles j'en laissai une a Creil et revins avec les autres et les Suisses au Pont-Sainte-Maxence, où M. le maréchal séjourna encore le lundi 14.

Le mardi 15, l'armée vint loger à Verberie, auquel lieu les ennemis vinrent la nuit nous donner quelque alarme, au gué de la rivière qui est devant Verberie; mais ils y trouvèrent une compagnie de Suisses qui les fit retirer à coups de mousquet. Nous y séjournâmes encore le lendemain.

Et le jeudi 17, nous prîmes le logement de Verneuil, pour être plus commode pour faire tête à M. le prince, en cas qu'il voulût passer la rivière d'Oise pour venir à Paris, comme l'on disoit. Il prit cependant Chavigny, et étant venu devant Montdidier, il en fut repoussé, et de là nous tenant en jalousie s'il tireroit vers les rivières de Marne ou d'Oise, nous obligea de demeurer audit Verneuil.

Le mercredi 23, nous prîmes le logement de Baron, où nous fûmes le jeudi et le vendredi.

Le samedi 26, nous prîmes celui de Dammartin, et y demeurâmes jusques au mercredi 30, que nous revînmes à Meaux, auquel lieu notre armée se fortifia de plusieurs diverses troupes de cavalerie et d'infanterie qui s'y vinrent joindre.

Nous en partîmes le samedi 3 octobre, et vînmes loger à Farmoutiers, où nous séjournâmes le dimanche.

Et le lundi 5, allâmes à La-Ferté-Gaucher.

Le mardi 6, à Montmirel.

Le mercredi à Montincourt, pensant aller secourir Épernay que M. le prince assiégeoit, et l'y combattre, puisque nous n'avions pu sauver Château-Thierry qu'il avoit pris trois jours auparavant; mais nous eûmes avis comme ceux d'Épernay avoient ouvert les portes à son arrivée, et qu'il étoit délogé pour aller à Sezanne en Brie.

Ce qui nous fit aller, le jeudi 8, loger en un village nommé Baye; et ayant envoyé le régiment de Vaubecourt gagner la chaussée de Saint-Prix, par où nous pourrions passer le marais de Saint-Gon qui dure près de quinze lieues de long, il arriva que le sieur Descures, maréchal des logis général de l'armée, en qui M. le maréchal et M. de Praslin avoient toute croyance, tomba extrêmement malade, et ces messieurs en une telle irrésolution qu'on ne les pouvoit porter à aucun dessein.

Cependant nous voyions que M. le prince alloit prendre Sezanne sur notre moustache, dont tous les chefs de l'armée étant désespérés, nous allâmes, le mestre de camp du régiment de Piémont, de Vaubecourt, L'Espinasse et moi, trouver M. de Refuges, intendant des finances et de justice de notre armée, personnage de rare vertu, pour le prier d'animer nos généraux et maréchal de camp à se résoudre.

Il nous dit qu'il n'avoit pas manqué déjà de les y presser, mais qu'ils lui avoient répondu qu'il nous falloit voir la contenance et le dessein de l'ennemi, pour sur cela former le nôtre, et

que la maladie de Descures, auquel ils croyoient comme à un ange, les tenoit ainsi en suspens. Je leur dis alors : « Voyons Descures, et lui persuadons de leur mander que s'ils ne passent la chaussée pour gagner Sezanne, que M. le prince la prendra infailliblement le lendemain. » Ce que nous fîmes, et Descures jugea, comme nous, qu'il nous falloit fortement passer la chaussée, et qu'il leur alloit mander qu'il la falloit nécessairement passer et aller aux ennemis. M. le maréchal dit qu'il vouloit attendre quelques troupes qui lui devoient venir, et jouer à jeu sûr. Sur cela Descures lui manda qu'il n'y avoit plus lieu d'attendre, et que s'il ne passoit il ruinoit les affaires du Roi.

Alors il vint lui-même pour s'en résoudre avec Descures où il nous trouva, et fut conclu que Vaubecourt passeroit encore le jour même avec son régiment, et prendroit quelque poste avantageux; que Piémont tiendroit le bout de deçà la chaussée, et que tous deux feroient passer toute la nuit le bagage de l'armée, que nous fîmes accompagner de carabins; et l'on donna rendez-vous au reste de l'armée au bout de la chaussée, au lendemain à la pointe du jour, ce qui s'exécuta ponctuellement; et M. de Praslin passa puis après, le vendredi 6, la chaussée, avec la compagnie des gendarmes de la Reine qu'il commandoit, me laissant la charge et l'ordre pour faire passer le reste, puis de faire la retraite avec les neuf compagnies de chevau-légers, ordonnées pour cet effet; ce que je fis sans descendre, hormis que celui qui porta l'ordre aux chevau-légers se perdit la nuit, et ne le leur porta qu'au jour; ce qui fut cause qu'elles arrivèrent comme tout achevoit de passer, et je laissai, pour la retraite, les compagnies de gendarmes de Lorraine, Vaudemont et Montbazon, qui étoient du régiment de cavalerie dont on m'avoit donné le commandement, comme le régiment de Picardie dont M. du Maine avoit, quelques jours auparavant, défait quatre compagnies à Choisy-au-Bac, comme elles venoient au rendez-vous de l'armée qui avoit la retraite.

Comme le premier régiment commençoit à défiler, nous vîmes marcher de loin douze ou quinze gros de cavalerie qui étoient nos chevau-légers; mais l'on crut que c'étoient les ennemis. Je pris mes trois compagnies de gendarmes pour tenir ferme, et payer de nos vies pour faire passer le régiment : ce qu'il fit, et bien vite; mais, les ayant envoyés reconnaître, nous trouvâmes que c'étoient des nôtres. Ainsi nous gagnâmes Sezanne, et logeâmes notre armée aux environs. Et à peine étoient nos carabins et chevau-légers passés, que les ennemis vinrent porter l'alarme quant et eux : ce qui les fit remonter à cheval en diligence, et envoyer leurs bagages au quartier de Piémont.

Les ennemis avoient cinq gros de cavalerie, qui paroissoient sur un tertre sans se bouger, sinon que quand ils nous virent avancer ils se retirèrent avec bon ordre derrière ce tertre; et comme nous fîmes halte, croyant que leur armée entière étoit au vallon, ils remontèrent, et furent en cet état-là jusques à la nuit qu'ils se retirèrent. Nos carabins prirent quelques valets de leur armée, qui nous dirent qu'ils se préparoient pour nous venir combattre le lendemain. Et je pense que les ennemis les avoient fait prendre exprès pour nous dire cette nouvelle, afin de nous cacher leur dessein, qui étoit de faire passer à leur armée le marais de Saint-Gon à Pleurs, où il y a une chaussée, afin de mettre ledit marais entre eux et nous, pour pouvoir aller en sûreté gagner la rivière de Seine, et la passer avant que nous nous puissions opposer à leur passage.

Sur cet avis, conforme aux apparences, nous nous mîmes en état de donner bataille en cas qu'ils se présentassent. Le samedi matin, 10 de mai, les mêmes cinq gros parurent seulement sur le même tertre, ainsi qu'ils avoient fait le jour précédent : ce qu'ils ne firent à autre dessein que pour nous cacher le passage de leur armée sur la chaussée de Pleurs; ce qu'ils continuèrent encore le dimanche 11 octobre. Nous ne mîmes notre armée en bataille ainsi que le jour précédent, à cause du mauvais temps, nous contentant de leur opposer notre cavalerie. Ils se retirèrent de meilleure heure ce jour-là qu'ils n'avoient fait le jour précédent, pour aller rejoindre leur armée, qui avoit fait une grande traite pour arriver à Méry-sur-Seine, et passer avant qu'ils nous pussent avoir sur les bras. Nous ne sûmes que la nuit leur passage et délogement.

Le lendemain, lundi 12, nous vînmes prendre logement à Barbonne. En partant le matin de Sezanne, les chevau-légers eurent ordre d'envoyer vingt chevaux à leur queue, pour prendre langue de leurs logemens et de leur route; mais ils vinrent dire à M. le maréchal qu'ils étoient si fort harassés des deux jours précédens, auxquels il leur avoit fallu être continuellement à cheval, qu'il leur étoit impossible de pouvoir choisir, dans tout leur corps, vingt chevaux qui pussent faire cette corvée.

M. le maréchal s'étonna de cette harangue, peu coutumière d'être faite par des chevau-légers, et moins au commencement d'une guerre. Je m'offris d'y aller avec vingt chevaux, s'il me le

vouloit permettre. Et, au refus qu'il m'en fit, je lui dis qu'il m'avoit fait la faveur de me donner le commandement d'un régiment de grosse cavalerie, composé des compagnies de Lorraine, Vaudemont, Montbazon et La Châtre, lesquelles tiendroient à honneur d'être employées aux corvées que les chevau-légers ne voudroient ou ne pourroient faire, et que je le suppliois qu'il me donnât la commission d'y envoyer dix gendarmes de la compagnie de M. de Lorraine, et dix de celle de M. de Vaudemont. Il le trouva très-bon, et à l'heure même j'envoyai l'ordre par Lambert à la première, et par des Etangs à l'autre, qui me prièrent de trouver bon qu'ils y allassent avec eux.

Ces deux troupes nous vinrent faire rapport de ce qu'ils avoient pu découvrir du logement des ennemis, de la route qu'ils tenoient et de leur ordre; mais celle que M. de Couvonges avoit menée, nous dit de plus que les gens auxquels commandoit M. du Maine, et sa personne même, étoient logés au-deçà du marais de Saint-Gon, lequel il leur avoit vu passer en un lieu où un homme bien monté à peine s'en pouvoit retirer, étant dans le bourbier jusques aux sangles, et ne pouvant marcher qu'un de front. Lambert s'alla mêler parmi eux, comme s'il eût été des leurs, et ouït M. du Maine jurant et maugréant du logement que M. de Bouillon leur avoit donné, capable de le faire perdre. Il apprit aussi que leur département étoit à Saint-Saturnin et à Tas.

M. le maréchal, sur cet avis, résolut de le faire attaquer, et moi ayant demandé la commission de l'exécuter, M. de Praslin dit qu'il la vouloit faire; parquoi je lui demandai donc d'être son soldat, et d'y mener six vingts chevaux de trois compagnies de gendarmes qui étoient en l'armée sous ma charge; ce qu'il m'accorda, et mena deux cent cinquante chevau-légers, cent carabins, cent gendarmes de la compagnie de la Reine, et autant de celle de Monsieur, trente de la compagnie de M. de Chevreuse, et autant de celle de Genlis. Il prit de plus deux mille hommes de pied, et leur donna rendez-vous en un village dont il ne me souvient du nom, à deux lieues dudit Saint-Saturnin, à une heure après minuit, où ils se trouvèrent.

Nous partîmes un peu après deux heures, et nous marchâmes droit à Tas, qui étoit le logement plus avancé devers nous; mais, comme le jour nous eut pris à une demi-lieue dudit Tas, on conseilla M. de Praslin de faire faire halte sur un lieu éminent à notre infanterie, et de nous avancer en diligence droit à Tas, avant que les ennemis pussent se retirer, et même pour nous soutenir à la retraite, en cas que l'on eût défait ce logement de Saint-Saturnin pour nous donner une amorce.

Notre ordre étoit que cinquante carabins seroient à chacune de nos ailes, puis cent chevau-légers de chaque côté plus en arrière, puis ma troupe au milieu, et derrière moi, sur les ailes, les deux cents gendarmes des deux grosses compagnies, et les soixante chevaux de Chevreuse et Genlis, pour gros de réserve. Nous marchâmes ainsi jusques à Tas, où nous trouvâmes les ennemis délogés. Il arriva qu'ayant passé Tas, M. de Contenant, qui commandoit les chevau-légers de l'aile droite, lequel se faisoit haïr de telle sorte par ceux de sa troupe, qu'il les craignoit plus dans le combat que les ennemis mêmes, se débanda avec un de ses chevau-légers, nommé Vallière, pour aller reconnoître la contenance des ennemis. Ce qu'ayant vu, M. de Vitry, qui commandoit ceux de l'aile gauche, prit avec lui un chevau-léger, et l'alla joindre. Zamet et Monglas, qui commandoient en leur absence, en firent le semblable à leur imitation, et donnèrent à toute bride jusques au corps-de-garde avancé de M. du Maine, que commandoit le baron de Pouilly, où ils perdirent un gentilhomme de Monglas, nommé Loumière. Bien disoient-ils qu'ils blessèrent le baron de Pouilly. En ce même temps, quelques chevau-légers se voulant débander pour suivre ces chefs, M. de Contenant leur cria qu'ils tournassent tête; ce que les carabins croyant être dit pour eux, se retirèrent, et à leur imitation les chevau-légers, tant il est de conséquence de se bien expliquer.

Alors M. de Praslin, Marillac et moi, courûmes aux chevau-légers savoir la cause de leur retraite sans l'ordre de M. de Praslin, lesquels dirent que leurs chefs leur avoient crié. Sur cela M. de Praslin leur dit qu'ils se missent à côté et derrière les deux compagnies des gendarmes, et me dit lors : « Si je les faisois retourner à leur poste ils ne feroient rien qui vaille, car leurs chefs leur ont, par mégarde, donné l'alarme; » qui fut la seule chose qu'il fit ou dit en capitaine de tout ce jour. Il me dit alors : « Si c'est à vous à avoir la tête, gouvernez-vous en sage capitaine, et non en jeune éventé comme ces messieurs qui ont abandonné leurs troupes. »

Sur ce je mis ma troupe en deux gros de soixante chevaux chacun, et deux de coureurs de dix chevaux chacun, composés de gentilshommes volontaires, dont M. de Poigny eut la charge de l'un, et M. de Betz de l'autre. Ainsi nous allâmes, salade en tête, droit aux ennemis, qui, étant à douze cents pas de nous en bataille contre les haies de Saint-Saturnin, étoient infail-

iblement perdus pour n'avoir lieu de retraite, et n'être pas trois cents chevaux, que bons que mauvais, de troupes levées nouvellement, contre nous qui en avions le double, des troupes entretenues et des plus belles du monde; mais, par malheur, il arriva qu'un capitaine des carabins, nommé La Saye, en qui M. de Praslin avoit croyance, vint mettre en l'esprit irrésolu de M. de Praslin que infailliblement ces haies étoient farcies de mousquetaires, lesquels nous mettroient d'abord la moitié de nos gens par terre, et l'autre en désordre. Ce qu'il lui imprima si bien dans l'esprit, qu'à l'heure même il m'envoya dire de me retirer. Je crus qu'il se moquoit de moi, et lui mandai que nos chevaux avoient rompu leurs gourmettes, et nous emportoient droit aux ennemis. Sur quoi il vint à toute bride à notre tête et cria halte, puis nous dit : « Mordieu ne me reconnoît-on pas ici pour y avoir le premier commandement ? » Je lui dis : « Qui vous le dispute ? Mais je ne crois pas que Dieu vous veuille tant de mal, qu'il vous inspire de vous retirer voyant devant vous des ennemis en peu de nombre, qui n'attendent sinon que nous les joignions pour être défaits. » Il s'approcha lors de moi et me dit tout bas : « Vous ne jugez pas qu'il y ait deux mille mousquetaires dans ces haies, dont je suis bien averti. » Je lui dis : « Au moins, monsieur, voyons si cela est vrai. Si vous voulez escarmoucher avec vingt chevaux à cinquante pas des haies, ils ne se tiendront jamais de tirer quelque coup qui nous fera reconnoître ce qui en est; mais je gage ma vie qu'il n'y en a point. » Il me dit : « Je le sais mieux que vous, et vous prie de faire la retraite avec vos troupes. » Je lui dis qu'elle étoit bien aisée à faire devant des gens qui s'enfuyoient. Et ainsi, ayant M. du Maine en nos mains, qui infailliblement y fût demeuré mort ou pris avec un quart de la cavalerie de leur armée, qui eût donné telle épouvante au reste, qu'ils se fussent débandés ensuite, Dieu nous ôta l'esprit et la connoissance de ce que nous pouvions et devions faire, et mit un tel dégoût dans notre armée, et telle opinion de nos chefs, qu'il sembloit que nous fussions nous-mêmes défaits.

Ce fut le mardi, 13 octobre, que nous fîmes cette belle affaire, ou, pour mieux dire, que nous ne fîmes rien, sinon aller prendre notre logement à Villenauxe.

Le mercredi 14, nous arrivâmes à Nogent, où nous eûmes avis que Méry-sur-Seine leur avoit ouvert les portes, et qu'ils avoient passé la rivière. Nous la passâmes le jeudi 15, et avions ordre de loger à Trainel; mais comme il n'y a que deux petites lieues de Nogent, que le temps étoit fort beau et l'heure fort haute, les chefs murmurèrent de cette petite traite, disant que l'on vouloit donner loisir à M. le prince de se saisir de Sens. Descures, qui étoit en carrosse, bien malade, nous dit, en passant, que nous pourrions bien perdre Sens, si nous ne nous hâtions davantage, et que nous pouvions bien loger à Granges qui étoit à deux bonnes lieues de là. Je dis à M. de Praslin que je m'assurois que M. le maréchal le trouveroit bon. Il me dit que si je l'y voulois aller faire résoudre, il feroit le logement de l'armée tout prêt pour faire marcher. M. le maréchal voloit des perdreaux, et y courus; et, me doutant bien qu'il le trouveroit bon, j'envoyai Cominges, dès la mi-chemin, dire à messieurs de Praslin et Descures que M. le maréchal leur mandoit de faire le logement à Granges; et, comme j'eus joint M. le maréchal, je lui dis que ces messieurs ne jugeoient le logement de Trainel propre pour lui, à cause qu'il y avoit eu de la peste dans le château où il devoit loger; que la traite étoit trop petite, et celle du lendemain pour aller à Sens trop grande; mais que, s'il lui plaisoit de loger à une lieue plus avant, en un lieu nommé Granges, il seroit très-bien. Il s'y accorda, et je m'en revins comme déjà tout marchoit à Granges.

Il faut savoir que les ennemis marchoient côte à côte de nous, à une lieue de distance, sans savoir de nos nouvelles ni nous d'eux, tant tout étoit en désordre parmi nous; et le logis de nos chevau-légers étoit le même que M. de Bouillon avoit donné aux troupes de M. de Luxembourg. Leurs maréchaux de logis et les nôtres se rencontrèrent au logement; et comme les nôtres étoient plus en nombre, ils chargèrent ceux des ennemis et les chassèrent, lesquels vinrent porter l'alarme à M. le prince, qui fit mettre son armée en bataille, pensant nous avoir sur les bras, et la fit camper cette nuit-là dans une plaine à une lieue derrière nous, sur le chemin de Sens où nous allions tous deux.

Il arriva encore une autre chose, par cas fortuit, qui les tint en alarme, qui nous servit beaucoup. C'est que ceux de Granges avoient retiré leurs personnes et leurs biens dans l'église du village, qui étoit assez bonne pour coups de main, et mise en cet état pour leur conservation dès les guerres de la Ligue. A l'arrivée de M. de Praslin, avec qui j'étois, nous trouvâmes que le prévôt de l'armée, qui étoit un assez bon voleur, pensant gagner beaucoup dans cette église s'il s'en rendoit maître, les somma de mettre ses archers dedans pour la garder; et eux ayant répondu qu'ils ne l'ouvriroient point jusques à l'arrivée des chefs, ce prévôt avoit fait tirer quelques ar-

quebusades, et eux y avoient répondu; mais, lorsqu'ils virent M. de Praslin, ils lui mandèrent qu'ils étoient prêts de sortir et de venir en leurs maisons, et de fournir des vivres et ustensiles et ce qu'il ordonneroit. Ce que M. de Praslin accepta, et leur manda qu'ils ne sortissent point que chacun ne fût logé; et, à l'heure même, les fourriers de notre cavalerie légère nous ayant porté l'alarme de l'armée des ennemis qui étoient sur nos bras, nous nous avançâmes avec les troupes fait à fait qu'elles arrivoient. Et comme M. le maréchal vint à Granges, trouvant cette contestation entre le prévôt et les paysans renouvelée, sans s'enquérir de ce que M. de Praslin leur avoit ordonné, fit tirer trois coups de canon à cette église, et, les paysans s'étant rendus à sa miséricorde, commanda à ce prévôt d'en pendre quatre des principaux; ce qu'il exécuta avant notre retour, que nous lui rapportâmes que les ennemis étoient à plus de deux lieues de nous, et que notre tête étoit forte de telle sorte, que les ennemis ne pouvoient rien entreprendre contre nous, à cause d'un profond ruisseau qui étoit entre eux et nous, qui nous séparoit. Et bien qu'ils se fussent avancés à demi-lieue proche de Granges avec leur cavalerie, ils s'étoient néanmoins retirés à l'entrée de la nuit, lorsque ces trois coups de canon avoient tiré, qui leur firent croire que notre armée marchoit pour les aller attaquer.

Ils se mirent donc en bataille, et y couchèrent toute la nuit, et le lendemain attendirent jusques à neuf heures que nous les vinssions attaquer; mais nous partîmes au jour dudit Granges le vendredi 16, et arrivâmes à Sens avant les ennemis, lesquels, sans doute, se fussent emparés de la ville s'ils y fussent arrivés les premiers, vu la difficulté que les habitans firent de nous y recevoir, et les grandes intelligences que M. le prince y avoit. Nous nous logeâmes aux fauboourgs, et à peine pûmes-nous obtenir de ceux de Sens que les chefs avec leurs compagnies logeassent en la ville.

L'armée ennemie prit son logement à Mallai, qui est à une lieue de là, et y eut plusieurs escarmouches tout le temps que nous fûmes à vue les uns des autres, qui fut le samedi et dimanche suivant le soir. Les habitans de Sens tenoient leurs portes et ne laissoient entrer nos soldats qu'à la file pour acheter leurs denrées; de sorte que M. le maréchal, M. de Praslin et ceux qui étoient logés dedans, étoient en la puissance de ceux de la ville, affectionnés à M. le prince, qui étoit si proche d'eux.

Comme nous fûmes au conseil, on résolut de se rendre maître de la ville, ce que je proposai de faire si l'on m'en donnoit la charge; et ayant fait voir l'ordre que j'y voulois tenir, il fut approuvé, et l'eus de l'exécuter.

Donc le samedi matin 17, je fis entrer plus de cent Suisses à la file, qui faisoient semblant d'aller acheter des denrées, et eurent ordre de se rendre à la place où il y avoit un autre capitaine et des officiers qui leur diroient ce qu'ils avoient à faire; je donnai aussi ordre à un autre capitaine, nommé Reding, gentil soldat, d'entrer avec cinquante autres Suisses à la file, et de marchander des choses près de la porte, afin que, quand ils me verroient entrer, ils vinssent par dedans à moi, et fis tenir le capitaine Hessy, avec deux cents Suisses, le plus près que je pus de la porte, d'où il ne fût point aperçu, pour venir au premier signal que l'on lui donneroit que je serois entré. J'avois aussi fait dire au maire qu'il commandât à la porte de faire entrer une escouade de Suisses, pour faire garde devant le logis de M. le maréchal, ce qu'il avoit fait. Il étoit aussi entré par les autres portes de la ville plus de deux cents soldats français, et quantité de capitaines et officiers, lesquels se devoient rallier au premier bruit. Ainsi, sur les neuf heures du matin, j'entrai dans la ville avec six hallebardiers, qu'ils avoient toujours vus marcher devant moi. J'avois aussi quatre ou cinq capitaines qui m'accompagnoient, qui avoient chacun deux trabans à leur suite. Il y avoit, de plus, douze ou quinze gentilshommes volontaires ou de mes domestiques. Ainsi, en entrant, sans faire mine de vouloir rien entreprendre, je m'arrêtai sous la porte, et demandai qui étoit celui qui commandoit, lequel vint à moi, et je le saisis. A même temps vingt hallebardiers suisses se présentèrent aux bourgeois faisant la garde; les cinquante Suisses s'avancèrent aussi, afin que ceux qui gardoient ne fissent bruit par la ville; et, les ayant désarmés, je fis entrer les deux cents Suisses du capitaine Hessy, qui furent suivis de six cents autres qui étoient tout prêts, et allèrent prendre les principales places et carrefours de la ville, où ils campèrent, ayant ôté la garde des portes aux habitans, sans aucune opposition ni désordre. Et, après dîner, M. de Praslin, qui, outre la charge qu'il avoit en l'armée, étoit encore lieutenant du Roi dans la province, alla en la maison de ville où il déposséda le maire et les officiers soupçonnés, et en établit en leur place des assurés au service du Roi. Les ennemis ne sortirent de ce jour-là de leurs quartiers devers nous, et y séjournèrent comme nous.

Le lendemain, dimanche 18, nous tînmes conseil pour savoir comment nous conserverions Sens, et quelle garnison nous y mettrions; ce

que nous ne pouvions faire sans affoiblir notre armée. Mais le lieutenant général Augenon, le lieutenant criminel et l'archidiacre, nommé Le Blanc, qui étoient les plus affidés au service du Roi, nous assurèrent, pourvu que l'on chassât de la ville vingt-cinq habitans mutins, qu'ils répondoient de la conserver sans garnison. Ce que l'on résolut de faire, et on leur dit qu'ils avisassent avec M. de Praslin ceux qu'il faudroit chasser.

Le lundi 19, l'armée ennemie délogea de Mallai, et je montai à cheval pour voir leur délogement et donner quelques coups de pistolet, si le cas s'y offroit : mais ils laissèrent quelque cent cinquante chevaux et cinquante carabins à leur retraite ; et moi n'en ayant que vingt, et eux se tenant serrés, après les avoir conduits une lieue par delà Mallai, m'en revins à Sens où je trouvai que l'on avoit envoyé des billets à vingt-cinq bourgeois pour se préparer le lendemain pour être menés à Paris avec une escorte d'une de nos compagnies de carabins. J'étois logé chez le doyen de l'archevêché, bon homme et bon serviteur du Roi, qui me vint trouver pour me dire que l'on emmenoit deux des chanoines, nommés Miette et l'Hermite, dont il me pouvoit répondre du premier, et qu'il n'y avoit au monde un meilleur serviteur du Roi, et qu'il me supplioit d'avoir pitié de lui, et de lui permettre qu'il me pût parler.

J'allai à la chambre du doyen, où ce pauvre homme étoit si éperdu qu'il ne savoit ce qu'il faisoit. Enfin, l'ayant remis, il me dit qu'il n'avoit autre crime, sinon d'avoir dit qu'il voudroit que M. le prince fût roi. Bien me confessoit-il qu'il avoit dit, voyant madame la princesse si belle et jolie, qu'elle méritoit d'être reine, mais qu'il n'avoit jamais entendu que ce fût de France. Moi, qui étois de sa même religion, entrepris son salut et lui promis de l'assister. Je m'en allai à l'heure même au conseil, où j'étois mandé chez M. le maréchal, auquel je dis le crime du chanoine Miette, et la passion et intérêt que j'avois à son salut ; ce qu'il m'accorda. J'avois trouvé, en entrant à la chambre de M. le maréchal, tous les condamnés à sortir de la ville, qui me firent tant de prières, soumissions et pitié, que mon cœur se tourna en leur faveur. Ce qui me convia de dire à M. de Refuges : « Pourquoi veut-on déserter cette ville des principaux habitans, la plupart desquels n'ont autre crime que l'inimitié des deux lieutenans et de l'archidiacre ? Pensez-vous que cela conserve mieux la ville ? Au contraire, cela y fera naître tant de discordes et de brigues, par les parens et amis des chassés, que cent hommes des partisans de M. le prince qui se présenteront aux portes quand nous en serons éloignés, seront capables de s'en saisir, n'y ayant point de garnison. Je serois d'avis de conserver par douceur ce que vous ne voulez ou pouvez garder avec force ; et en obligeant les gens condamnés, vous les rendrez affectionnés et fidèles. »

M. de Refuges dit qu'il entroit dans mon sentiment, et que si j'en faisois la proposition qu'il l'appuieroit de toutes les raisons que son esprit lui pourroit suggérer. Alors j'allai parler à Descures, que je gagnai aussi ; et quand j'eus ces deux à ma discrétion, je me sentis assuré de faire faire aux autres ce que je voudrois.

Donc, sur la fin du conseil, Descures ayant demandé quelle compagnie de carabins M. le maréchal vouloit qui allât accompagner les bannis à Paris, il lui commanda de faire l'ordonnance à Montalent. Je pris, sur cela, occasion de dire que Montalent nous seroit fort nécessaire vers cette vallée d'Aillan, où les ennemis tournoient la tête, d'où il étoit et y avoit son bien, dont il connoissoit le pays. Et ensuite je dis que ces bannis ne nous faisoient pas tant de profit à envoyer à Paris que l'escorte qu'il leur falloit donner nous causeroit de dommage ; que l'on mettoit, par cet envoi, une dissension éternelle dans la ville de Sens, de laquelle M. de Praslin partiroit un jour, et qu'ils seroient plus affectionnés si on leur faisoit la grâce entière ; que ceux mêmes qui avoient été pour nous la demandoient, et que si c'étoit à moi à faire, je leur pardonnerois ; que je voyois le chemin ouvert pour le faire de bonne grâce : c'est qu'ils m'avoient prié de parler pour eux, et que je pourrois leur répondre que M. le maréchal m'avoit dit que si M. de Praslin et moi voulions leur servir de caution, qu'il le feroit ; dont je m'assure qu'ils nous prieront vitement, et que nous le ferions après avoir tiré sûreté convenable de leur foi et parole ; que cela rendroit la ville très-affectionnée à M. de Praslin, qui avoit intérêt de s'y conserver de l'autorité ; qu'elle conserveroit ses citoyens unis, et que nous serions sans crainte d'aucun sinistre accident pour le service du Roi, après que nous l'aurions éloignée.

Messieurs de Refuges et Descures fortifièrent mon opinion de plusieurs raisons, et M. le maréchal et M. de Praslin y consentirent, comme firent aussi les lieutenans général et criminel. Le seul archidiacre nous fut contraire, qui protestoit que si on laissoit ces gens dans la ville, qu'elle étoit perdue, et que pour lui il étoit résolu, si nous le faisions, de sortir de la ville en même temps que nous. Je le rapaisai enfin, lui disant que ces exilés lui en auroient de l'obligation, et que je ferois qu'ils le prieroient d'intercéder pour eux. Puis je sortis pour leur parler, lesquels furent ravis que je leur procurois, avec

l'honneur, la liberté de demeurer dans leur ville. Nous fîmes semblant de répondre pour eux, et ils se sont montrés depuis fort affectionnés au service du Roi.

Notre armée vint le samedi 24 loger à Joigny; mais comme quelques-uns des quartiers étoient plus avancés, et que l'on avoit envoyé plus avant battre l'estrade pour prendre langue des ennemis, nos coureurs vinrent jusques à un ruisseau qui est au-devant de deux bourgs, nommé Chanlay, et sans trouver personne. Un gentilhomme des miens, nommé Lambert, et un de M. de Praslin, nommé Descombes, donnèrent jusques aux portes de Chanlay, qu'ils trouvèrent fermées et les ponts levés, et un homme dehors qui cueilloit des herbes, qu'ils amenèrent à M. de Praslin qui menoit la tête de notre armée. C'étoit un cuisinier de M. de Luxembourg, qui l'assura que les troupes de M. de Luxembourg étoient logées audit Chanlay, qui étoient près de trois cents chevaux. Il s'y achemina en diligence, sur les rapports de Lambert et de Descombes, qui lui assurèrent que Chanlay étoit de deçà le ruisseau, et que c'étoit un poste où nous pouvions tous tenir en bataille, sans crainte d'y pouvoir être forcés par les ennemis, sur la moustache desquels nous pourrions prendre Chanlay et les troupes qui étoient dedans.

Comme il y fut arrivé, ses ordinaires irrésolutions le prirent, en sorte qu'il manda à M. le maréchal, avec qui j'étois alors, qu'il étoit là, que les troupes de M. de Luxembourg étoient à Chanlay, que l'on ne pouvoit forcer sans canon; que l'armée ennemie n'étoit qu'à une lieue de là, et qu'il lui commandât s'il se retireroit ou s'il attaqueroit Chanlay.

M. le maréchal lui manda qu'il fît ce qu'il verroit bon être pour le service du Roi; mais moi, qui connoissois qu'il s'en pourroit retirer, de peur de n'attirer sur lui le blâme du succès que cette ambiguë réponse lui laissoit sur les épaules, je dis à M. le maréchal que ce que M. de Praslin lui en mandoit, étoit pour recevoir la réponse qu'il lui venoit de faire, afin de se retirer, et dire que, sans son commandement qui n'étoit précis, il eût pu défaire ces gens enfermés et déjà en ses mains; de sorte qu'il me commanda d'y aller, et me chargea d'un double commandement, selon que je verrois qu'il se fallût retirer ou opiniâtrer. J'y allai donc au galop, et Dieu me fit rencontrer par les chemins les Suisses et l'artillerie qui étoient avancés. Je dis au lieutenant de l'artillerie que M. le maréchal lui commandoit de mettre deux bâtardes au crochet et les mener au trot à M. de Praslin, et dis à même temps au capitaine Hessy, qui conduisoit le train, qu'il vînt courant avec cent hommes à la suite des deux bâtardes, et je continuai mon chemin à toute bride.

Je rencontrai Richelieu et Vaubecourt qui me montrèrent que si nous voulions faire seulement bonne mine, ces gens de M. de Luxembourg étoient perdus, et qu'ils me prioient d'animer M. de Praslin; qu'au reste ils répondoient, de leurs vies, d'empêcher à l'armée entière des ennemis le passage du ruisseau avec ces deux régimens, mais qu'il faudroit faire avancer le canon en diligence. Je leur dis qu'il venoit, et que nous aurions à l'heure même deux bâtardes que j'avois fait avancer par ordre de M. le maréchal, lequel suivoit, et qu'ils les fissent mettre en batterie cependant que j'allois trouver M. de Praslin, auquel je dis que M. le maréchal lui mandoit qu'il seroit aussitôt à lui avec l'armée et le canon, et qu'il garnît d'infanterie le bord du ruisseau, plaçant la cavalerie où il jugeroit à propos; qu'il lui envoyoit, cependant, deux bâtardes pour escarmoucher et lever les défenses, attendant les autres pièces, et qu'il les employât d'abord qu'elles seroient arrivées, et que, s'il me l'ordonnoit, je les irois mettre en batterie en un lieu que j'avois reconnu en passant; ce qu'il trouva bon, me disant seulement que je mandasse à M. le maréchal qu'il s'avançât promptement.

Comme je m'en venois à nos bâtardes, je trouvai que messieurs de Richelieu et de Vaubecourt les faisoient tirer au coin d'une tour bâtie de boue et de crachat, qu'ils renversèrent à la seconde volée; de telle façon que dix hommes de front y pouvoient monter. En même temps, messieurs de Boisdauphin et de Praslin y arrivèrent, et furent priés par messieurs de Contenant et de Vitry de recevoir à composition ces troupes, dont les chefs étoient leurs amis, et qu'ils leur donnassent la vie après avoir pris leurs armes, chevaux et bagages; ce que M. le maréchal accorda à ces malheureux, qui montroient leurs mouchoirs et chapeaux, suppliant que l'on leur fît bonne guerre.

Les deux entremetteurs pillèrent les plus précieuses choses, et ensuite nos soldats, qui, selon leur coutume, mirent le feu dans Chanlay. En même temps parurent les ennemis; mais ils ne s'avancèrent point ni n'entreprirent de venir passer le ruisseau.

M. le maréchal fut conseillé par tous les chefs de se loger avec l'armée à Chanlay et à .....; mais comme l'un étoit brûlé et l'autre peu logeable, que son dîner étoit préparé à Joigny, il ne sut être persuadé de le faire. Ce qui fut une grande faute, car nous forcions par ce moyen les ennemis de se jeter dans le Morvant, et de perdre dans

ce méchant pays leur bagage, infanterie et canon, et prendre le haut du Nivernais, à passer le reste de leurs troupes qui eussent pu fuir devant nous, au lieu que nous nous amusâmes trois jours à Joigny, et leur donnâmes loisir de prendre le logis de Charny et de nous devancer à la rivière de Loire. C'étoit l'opinion de Descures, de Montalent et de Pigeallet, qui connoissoient parfaitement bien le pays, et ce qu'il falloit faire.

Le même Pigeallet, voyant que les ennemis avoient la tête tournée vers Gien pour y passer, et comme il étoit du pays, sachant que si les ennemis y arrivoient les premiers on leur ouvriroit la porte, proposa à M. le maréchal de s'y aller jeter, si on lui vouloit donner deux compagnies de son régiment de Champagne, et deux de celui de Boniface, avec trois charrettes pour porter vin, blé et des munitions de guerre. Ce qui lui étant accordé il s'y achemina, passant au travers de l'armée des ennemis, comme s'il eût été un de leurs régimens, tambour battant, mais couchant dans les bois; et, marchant à travers les champs, se jeta dans Gien, et quand l'armée ennemie y arriva, elle trouva visage de bois.

L'armée partit de Joigny le samedi 24 pour aller prendre le logis de Charny; mais les ennemis y étant venus les premiers, nous allâmes loger à Château-Venant, pour les prévenir au passage de la rivière de Loire.

Le dimanche nous allâmes à Châtillon-sur-Loing, et y séjournâmes le lundi, sans aucune occasion.

Le mardi 27, nous vînmes loger à Aussoy-sur-Treise, où, peu après notre arrivée, le lieutenant de Montalent nous vint donner avis comme, une heure après que nos quatre compagnies de carabiniers avoient été logées à Ousson, ils y avoient été investis par l'armée ennemie; et tout ce qu'ils avoient pu faire, avoit été de faire partir ce lieutenant pour nous en avertir en diligence, nous mandant, de plus, que si le canon venoit à eux, ils se rendroient, comme avoient fait les troupes de M. de Luxembourg.

Sur cette nouvelle M. le maréchal fit tirer trois coups de canon, qui étoit le signal pour faire venir tout le corps de l'armée au quartier du général, et fit camper l'armée jusques au lendemain matin, qu'il prit son ordre de bataille sur une ligne, et mêla chaque troupe de cavalerie et d'infanterie, avec les intervalles et le gros de cavalerie reculés; en sorte que la tête du premier cheval alloit de pair avec le dernier rang du bataillon voisin.

C'est une plaine d'une grande lieue et demie, qui est entre Aussoy et Ousson, dans laquelle nous gardâmes notre ordre, six pièces de canon au crochet marchant au milieu de l'armée, devant le bataillon des Suisses.

Nous n'eûmes pas fait une demi-lieue, que nos carabins vinrent nous rejoindre, les ennemis s'étant retirés de devant Ousson une heure devant le jour, tirant à Bonny. Il y a un ruisseau en un fond vis-à-vis d'Ousson, qui passe dedans Ousson, et s'en va jeter dedans la Loire; et la colline est petite, qu'il faut remonter pour aller à Bonny, où sont toutes vignes d'un côté et d'autre. Il parut quelque cents chevaux sur le haut, lesquels, à la première volée de canon qui leur fut tirée, s'enfuirent au galop. Nous passâmes lors le vallon et marchâmes quelque deux cents pas, jusques à ce que quatre volées de canon des ennemis nous furent tirées, et nous fut commandé de faire halte. Le canon des ennemis étoit logé à l'avantage, et leurs troupes mal en ordre dans le fond proche de Bonny. Et si nous nous fussions toujours avancés, nous les défaisions sans combat, comme il fut représenté par plusieurs des chefs à M. le maréchal; mais il se fâcha, et dit à ceux qui lui parlèrent, qu'il savoit son métier, qu'il avoit les ordres du Roi, lesquels il sauroit bien exécuter et lui en répondre. Ainsi il nous laissa canonner par les ennemis près de quatre heures, sans avancer ni reculer, sans entreprendre ni seulement vouloir permettre que l'on gagnât un bois à la gauche, lequel occupé eût forcé les ennemis de quitter leur poste, et se fussent défaits d'eux-mêmes.

Je n'ai vu devant ni depuis armée si leste ni de si bonne volonté, et qui fit meilleure mine que celle-là, et puis dire que si Dieu n'eût ce jour-là aveuglé M. le maréchal, il pouvoit sans péril acquérir une grande gloire. Il avoit les ennemis entre les mains, qui ne pouvoient reculer ni refuser le combat. Ils étoient en désordre, n'ayant toutes leurs troupes ensemble. La cavalerie de M. de Longueville étoit à trois lieues de là, qui étoit la plus leste de leur armée; ce qui étoit là avoit l'épouvante, c'étoient troupes nouvelles mal armées, et qui eussent rendu peu ou point de combat.

Enfin M. le maréchal nous fit repasser le ruisseau, et campa l'infanterie avec le canon sur le haut de cette colline, ayant le ruisseau devant nous, et lui alla loger à Ousson qui étoit tout contre. Et comme la cavalerie, qui étoit logée à deux lieues de là à Briare et autres lieux, firent instance d'avoir permission d'aller loger en leurs quartiers et non de camper, vu que tout le jour précédent, la nuit suivante et cette présente journée, ils avoient été sans faire repaître leurs chevaux, il leur accorda aussi facilement que s'il n'eût pas eu les ennemis en campagne devant lui. Que si lors M. le prince fût venu avec toute son

armée entière charger notre infanterie dénuée de la cavalerie, il nous eût bien donné de la peine.

Les chefs particuliers de l'armée demeurèrent sur le champ de bataille près de leurs gens, avancèrent leurs sentinelles, et les revisitèrent à toute heure, ne doutant point que les ennemis eussent autre dessein que de passer la Loire; et même nous voyions, avant la nuit, leur bagage et quelques troupes de cavalerie qui passoient.

Sur le minuit, nous vîmes leurs feux plus grands et plus apparens, ce qui nous fit juger qu'il n'y avoit personne autour d'eux et que les ennemis les avoient quittés.

M. de Rambures et moi nous avançâmes, ayant jeté devant nous le capitaine Marseillac avec vingt soldats, et vîmes qu'il n'y avoit rien entre Bonny et nous, et que les ennemis passoient assurément. Nous pouvions encore défaire leur arrière-garde et gagner les canons qui ne passèrent qu'à huit heures du matin. Ainsi étant retournés où les troupes étoient campées, nous vînmes trouver messieurs de Richelieu, de Boury, de Vaubecourt, de Boniface et de La Meilleraie, à qui nous fîmes rapport de ce que nous avions vu, qui furent d'avis d'envoyer M. d'Epinay trouver M. le maréchal et M. de Praslin pour leur en donner même avis et leur porter le nôtre, qui étoit de tirer trois coups de canon pour faire venir à nous la cavalerie, et cependant marcher la tête baissée droit à eux; que le pays étoit favorable pour l'infanterie, qui étoit vignoble, et que l'affaire étoit, sans rien hasarder, de très-grande réputation et sûre pour le service du Roi.

M. de Praslin nous manda qu'il étoit enragé de voir que M. le maréchal laissoit passer toutes les belles occasions, et que, pour lui, il ne savoit plus que lui dire, et qu'il feroit simplement ce qu'il lui commanderoit, puisqu'il ne vouloit point se servir de son conseil.

M. le maréchal dit à d'Epinay, quand il lui eut fait rapport de ce que nous lui mandions : « Bon, bon, mon ami, voilà qui va bien, je ne demande pas mieux. Dites-leur qu'ils me viennent trouver demain de bon matin, et nous tiendrons conseil de ce qu'il nous faudra faire. » Nous pensâmes désespérer de cette réponse, et fûmes sur le point de faire tirer trois coups de canon, et lui donner l'alarme pour le faire lever; mais le lieutenant de l'artillerie dit qu'il ne l'oseroit faire sans l'ordre de M. le maréchal ou de M. de Praslin. Ainsi nous attendîmes le jour, et vînmes au logis de M. le maréchal, qui nous fit attendre à sa cour plus d'une heure, parce qu'il faisoit panser sa jambe. De là il tint conseil, aussi gai que si tout fût allé le mieux du monde, et nous dit : « Au moins avons-nous fait enterrer hier les ennemis du Roi, parce que leur armée avoit un poste couvert, et aujourd'hui nous les ferons noyer. » Je demandai à M. le maréchal qu'il me permît, pour le moins, d'aller voir le passage des ennemis avec les gentilshommes volontaires qui me voudroient suivre; et comme il ne nous dit ni oui ni non, je pris cela pour une permission, et m'y en allai; après quoi je marchai jusques à Bonny sans rencontrer un seul homme. Les habitans me dirent, en me présentant leurs clefs, que M. le prince et les autres chefs étoient partis dès deux heures; mais qu'il y avoit encore plus de deux mille hommes à passer, et deux de leurs canons qu'ils avoient pointés sur le haut de Neuvy, à une demi-lieue de leur passage, pour tirer sur nous si nous voulions troubler leur retraite, dont ils se craignoient fort.

Je passai outre, et, de l'autre côté de Bonny, nous trouvâmes trente carabins des ennemis que nous chargeâmes, quelque vingt chevaux que nous étions, et les taillâmes en pièces, demeurant cinq des leurs sur la place, et quelques prisonniers.

J'envoyai donner cet avis à M. le maréchal et à M. de Praslin. Ce dernier y vint, et fit avancer les régimens, sur un bruit qui avoit couru à Ousson que j'étois engagé; mais quand il y fut arrivé, n'ayant point de cavalerie, et M. le maréchal lui ayant mandé qu'il n'entreprît rien sans lui, il s'arrêta. Nous l'attendîmes proche de Neuvy jusques après son dîner, et il vint voir le gué où l'armée ennemie avoit passé, puis il vint prendre son logement à Bonny, où il demeura.

Le lendemain le 30 octobre, il tint conseil entre messieurs de Praslin, Refuges, Descures et moi, de ce qu'il devoit devenir, disant que le Roi et la Reine lui avoient mis cette armée en main pour conserver cette partie de la France qui est deçà la Loire; ce que, Dieu merci, il avoit fait avec gloire et honneur, puisqu'il en avoit chassé les rebelles, et qu'il ne lui restoit plus qu'à reprendre les villes de Château-Thierry, Épernay et Méry-sur-Seine, pour avoir gouverné cette partie de la France qu'on lui avoit confiée, en telle sorte que les ennemis du Roi n'y auroient pas conservé un pouce de terre, et qu'il méditoit d'aller prendre lesdites places; ce qu'il n'avoit voulu exécuter sans en prendre préalablement notre avis.

Je n'eus pas assez de patience pour attendre mon rang de répondre, et lui dis : « Comment, monsieur, auriez-vous bien en pensée de laisser le Roi attaqué de M. le prince avec une armée qui s'en va fraîche et glorieuse contre lui, sans avoir eu ni tour ni atteinte, et au lieu de la suivre et de la divertir d'aller attaquer le Roi dénué de

forces, et qui s'est attendu que vous empêcheriez M. le prince de le suivre avec celles qu'il vous a confiées, songer d'aller prendre Méry et Épernay? Il n'attend pas cela de vous. Méry ni Épernay ne pressent pas encore. C'est M. le prince qui le va attaquer. M. le prince est votre tâche, et c'est contre lui que le Roi vous a destiné. Suivez-le, au nom de Dieu, monsieur, et pour votre devoir, et pour le secours du Roi, qui ne sera pas sans étonnement quand il saura que M. le prince vous est échappé et qu'il s'en va droit à lui.

Quand messieurs de Refuges et Descures eurent vu que j'avois rompu la glace, ils ne feignirent point de lui parler fort fermement, comme fit aussi M. de Praslin quand ce vint à lui à parler. Il eût été à désirer que nous eussions pris la piste de M. le prince; mais la rivière crut en un jour de deux pieds par une grande pluie qui vint, et parce qu'aussi, de sa source, le temps où nous étions lui en envoyoit assez pour s'accroître. Il résolut donc de s'en aller le lendemain samedi, dernier jour d'octobre, à Gien, d'où il dépêcha M. de Contenant, avec la compagnie des chevau-légers du Roi, pour aller à Paris querir une montre pour l'armée, et l'escorter. Cependant il se résolut d'aller passer la Loire à Gergeau.

Le jour de la Toussaint, premier du mois, nous vint avis que les reitres du comte de Witguestein avoient défait et tué à Metz le marquis de Trainel, et s'en venoient passer la rivière à Châteauneuf. M. le maréchal commanda à M. de Praslin de s'avancer avec huit cents chevaux pour le combattre; ce que nous fîmes, et vînmes repaître à Châtillon-sur-Loire, et marchâmes la nuit du lundi 2; mais les reitres avoient fait une grande cavalcade et avoient passé à Châteauneuf huit heures avant que nous y eussions pu arriver. C'est pourquoi, frustrés de notre espérance, nous vînmes loger à Lory où nous demeurâmes le lendemain mardi 3, tant pour rafraîchir nos chevaux de ces deux traites que pour savoir des nouvelles de M. le maréchal qui nous suivoit avec l'armée, et nous donna rendez-vous pour le mercredi 4 à Boiscommun.

Le jeudi 5, nous vînmes à Neuville, et là le dessein de passer à Gergeau fut changé, ni même de passer à Orléans, à l'instance de Descures qui vouloit éviter le passage de l'armée à son pays.

Le vendredi 6 nous logeâmes à Gedy.

Le samedi 7 à Beaugency, auquel lieu, ou pour attendre l'argent de la montre de l'armée, ou pour autre raison que l'on nous cacha, nous séjournâmes jusqu'au mardi 10 que nous allâmes loger à Méry, et le mercredi 11 nous allâmes passer la rivière sur le pont de Blois et loger aux environs.

Le jeudi 12 nous prîmes le logis de Pontlevoy.

Le vendredi 13 à Biéré.

Le samedi 14 à Comery, où nous séjournâmes le dimanche.

Le lundi 16 nous vînmes à Sainte-Maure, où nous demeurâmes jusqu'au jeudi 19, que M. de Praslin étant tombé malade, et lui étant venu un ordre du Roi de se saisir de l'Ile-Bouchard et de s'assurer de Chinon, Sa Majesté ayant quelque soupçon du sieur de Basson qui en étoit gouverneur, M. le maréchal me donna l'une et l'autre commission.

Je m'acheminai au quartier de Piémont, et de trois autres régimens qu'exprès on avoit fait loger à demi-lieue de l'Ile-Bouchard, et fis partir six officiers avec ordre d'assembler sous main tous les soldats qui étoient allés à l'Ile-Bouchard pour y faire des emplettes ou pour y ivrogner, et de les tenir en la place devant le château et proche du pont: ce qu'ils firent sans donner soupçon de leur dessein; et peu après j'arrivai avec mon train et quelques gentilshommes volontaires à une hôtellerie du faubourg, où le capitaine du château, dès qu'il sut mon arrivée, me vint trouver, et moi je lui montrai l'ordre que j'avois de M. le maréchal de me saisir de la place.

Il fut bien étonné, et me dit qu'elle étoit place de sûreté de ceux de la religion; que, sans l'ordre particulier de M. de La Trimouille, il ne le pouvoit faire. Je ne lui marchandai point, et lui dis que, si je n'étois dans demi-heure dans le château, il seroit dans trois quarts sur une potence, et le menai en même temps à la ville, où je trouvai plus de quatre cents de nos soldats avec ces officiers, qui s'étoient saisis des portes et du pont. Lors M. le gouverneur du château fut bien étonné, et cria que l'on baissât le pont. Il n'y avoit que quinze hommes dedans que je mis dehors, et en leur place le capitaine N. du régiment de Champagne, attendant que j'y eusse autrement pourvu, comme je fis le lendemain du capitaine Laur, huguenot, du régiment de Navarre, mais bon serviteur du Roi, avec sa compagnie et celle de Saint-Cril.

Je partis à une heure après minuit, le vendredi 20, et m'en vins à Chinon où quatre compagnies du régiment de Navarre avoient rendez-vous. Je les mis en bataille devant le château, à couvert toutefois, et envoyai dire à Basson que j'étois là pour parler à lui, et qu'il vînt sur ma parole. Je n'étois pas en doute de sa fidélité au service du Roi, car je le connoissois homme de bien et mon ami; mais on lui avoit rendu de mauvais offices auprès du Roi. Il me dit que c'étoit M. de Contenant. Je n'en sais rien. Il s'en vint à l'heure même me trouver, et, après l'avoir embrassé, je lui dis

que j'avois charge de mettre deux cents hommes de garnison en ce château, qui le devoient reconnoître; s'il le vouloit, à la bonne heure, sinon qu'il pouvoit rentrer en toute sûreté au château que j'avois charge d'investir.

Il n'hésita point à me dire que, non-seulement il les recevroit, mais qu'à l'heure même il étoit prêt de sortir pour faire place à un autre, si on avoit la moindre défiance de lui, et qu'il savoit bien que je serois caution de sa fidélité si on étoit en doute. Je fis donc aussitôt entrer, pendant qu'il me fit apporter à déjeuner, les compagnies de Casteras et d'Ampris du régiment de Navarre, et m'en retournai dîner à l'Ile-Bouchard, d'où je partis après y avoir laissé l'ordre nécessaire.

Le samedi 21, je vins me rejoindre à l'armée qui étoit à La Haye en Touraine, d'où elle partit le même jour pour aller coucher à Ingrande où nous demeurâmes le dimanche, et allâmes, M. de Praslin et moi, voir madame de Chappes à La Guerche.

Le lundi 23 nous vînmes à Montviron.

Le mardi 24 à Chavigny, où nous séjournâmes le lendemain.

Le jeudi 26 nous logeâmes à Vernon.

Le vendredi 27 à Champagnay Saint-Hilaire.

Le samedi 28 à Civray, où l'armée séjourna le dimanche, et moi je m'en vins avec le comte de La Rochefoucault à Poitiers.

Le lundi 30 nous vînmes loger à Verneuil.

Le mardi, premier jour de décembre, l'armée vint loger à Maule et y séjourna le lendemain.

Le jeudi 3 nous vînmes à Montignac, et le lendemain à Angoulême.

Le samedi 5 nous vînmes à Châteauneuf où nous demeurâmes jusqu'au mercredi 9, que nous vînmes loger à Barbezieux, où M. de Guise arriva le lendemain avec six compagnies de chevau-légers, et amena deux maréchaux de camp, M. de Montigny et M. de Saint-Géran. Le premier arriva devant lui pour nous apporter les lettres du Roi, par lesquelles il nous mandoit de reconnoître dorénavant M. de Guise pour notre général.

Il séjourna à Barbezieux jusqu'au dimanche 13, qu'il fit partir l'armée par un temps désespéré, et vint coucher à Baignes, où il fut contraint de séjourner le lendemain pour laisser arriver les soldats qui n'avoient pu arriver à cause du mauvais temps.

Le mardi 15 nous vînmes à Jonsac où nous demeurâmes jusqu'au samedi 19, que nous vînmes à Archiac, et le lendemain à Cognac. Par les chemins M. de La Rochefoucault ayant fait détourner M. de Guise pour lui présenter trois cents chevaux qu'il avoit mis sur pied pour le chemin du Roi, il trouva qu'ils s'étoient débandés la nuit même pour s'en retourner chez eux, craignant les trois armées : à savoir, la nôtre, celle qui marchoit avec le Roi et celle des ennemis, qui étoient proches de leurs maisons. Nous demeurâmes à Cognac jusqu'au jeudi 24 que nous fûmes loger à Jarnac, et le lendemain, jour de Noël, à Mareuil, et le jour d'après à Aigre, où elle séjourna le dimanche 27, et M. de Guise y festina les Suisses. L'armée alla le lendemain à Villefagnan; le jour d'après à Sansay, et y demeura le 30. Et le dernier de décembre elle logea à Lessac, d'où M. de Guise alla faire l'entreprise de Saint-Maixent, qui eût, si elle eût été exécutée comme il l'avoit proposée, mis fin à la guerre; car il prenoit tous les chefs de l'armée qui y étoient venus tenter M. de Sully pour se joindre à eux. Mais M. de Saint-Aignan, qui avoit ordre de gagner un pont, se détourna pour aller défaire quelques carabins, après quoi il fit sonner force fanfares. Et cependant M. le prince et les autres passèrent sur ledit pont, et se retirèrent en leur armée.

M. de Guise se retira, voyant son entreprise faillie, après avoir été quarante heures à cheval, et vint coucher le 2 janvier à Couhé où je le vins trouver; car j'avois été mandé par la Reine-mère de l'aller trouver à son passage d'Angoulême, pour la venir éclaircir d'un avis que je lui avois donné, qu'infailliblement M. de Vendôme étoit du parti de M. le prince : ce qu'elle ne pouvoit croire, vu les assurances contraires qu'elle en avoit. Lui ayant encore mandé que je lui répondois que cela étoit, elle me manda que je la vinsse trouver, et à M. de Guise qu'il me donnât congé; ce qu'il fit, et à messieurs de Montigny et de La Rochefoucault aussi : et partîmes d'Aigre le 28 décembre, et vînmes coucher à Angoulême. Mais le Roi avoit changé de dessein, et étoit allé à La Rochefoucault. Nous trouvâmes M. de Créqui arrivé à Angoulême, qui se joignit à nous, et allâmes le lendemain 29 coucher à La Rochefoucault où nous trouvâmes Leurs Majestés qui nous firent fort bonne chère. Nous y vîmes la jeune Reine aussi.

Le mercredi 30, je fus ouï au conseil, où j'eus contraire M. le président Jeannin qui répondit de la fidélité de M. de Vendôme; mais quand j'eus donné les lettres de plusieurs particuliers qui écrivoient à leurs amis qu'ils avoient charge, qui de M. le prince, qui de messieurs de Longueville ou du Maine, de se joindre à M. de Vendôme, il cessa de l'opiniâtrer.

Nous demeurâmes encore le jeudi, dernier

jour de l'an, à La Rochefoucault où je ne passai pas mal mon temps; puis, sur l'avis que nous eûmes que M. de Guise étoit allé à la guerre, nous partîmes, deux heures avant le jour, le vendredi, premier jour de l'année 1616, et vînmes dîner à Ruffec, et coucher en un lieu d'où je ne me souviens du nom.

Et le lendemain, samedi 2, nous arrivâmes à Couhé, peu après que M. de Guise fut revenu de son entreprise au même lieu où il séjourna, à cause que les ennemis voulurent donner une estrette à notre cavalerie légère qui étoit logée à Saint-Sauvant; mais comme nous eûmes avis de leur venue, ladite cavalerie se retira dans le quartier du régiment de Piémont, et le mauvais temps qu'il fit la nuit du 4 au 5 de janvier nous empêcha de les suivre pour les charger à leur retraite.

Nous allâmes, le mardi 5, voir la Reine et le Roi sur les chemins, au partir de Civray, pour venir loger à un château nommé N., où messieurs de Créqui, de La Rochefoucault et moi, eûmes congé de M. de Guise d'aller.

Le mercredi 6, nous allâmes à Lusignan, d'où il partit le lendemain pour venir loger à Pamprou. Comme nous fûmes au rendez-vous, toute la cavalerie demanda congé de s'en aller, ne leur étant plus possible de tenir la campagne en cette saison; et, quelque prière que leur pût faire M. de Guise, il ne leur put persuader de leur donner plus que trois jours à demeurer auprès de lui. Comme nous fûmes logés à Pamprou, M. de Guise se promenoit avec moi, en colère du refus des troupes de marcher, et demandoit mon avis de ce qu'il devoit faire. Je lui dis qu'il en devoit donner avis au Roi, et cependant les faire pratiquer pour demeurer encore quinze jours de service, après lesquels il me sembloit bien raisonnable qu'il les mît pour deux mois en garnison, vu la saison et le mauvais temps; joint que les armées, l'hiver, rarement tiennent la campagne.

Comme nous étions sur ce discours, M. de Vitry nous manda qu'à un village à demi-lieue de leur quartier et à une lieue de Pamprou, nommé Nanteuil, il y avoit trois régimens des ennemis logés, qui ne se doutoient de rien; qu'il avoit fait monter à cheval la cavalerie légère qui étoit avec lui; que la compagnie des gendarmes du Roi, qui étoit prochaine, en avoit fait de même, et que dès qu'ils auroient son ordre, qu'ils les attaqueroient.

Nous montâmes à l'heure même à cheval et y courûmes à toute bride, M. de Praslin, M. de Schomberg et moi, avec quelque vingt chevaux. M. de Guise suivoit. Lambert, Guitaud le jeune et Descures, ouvrirent la barricade du côté du village, et nous donnâmes dedans par un côté. Les ennemis se voyant surpris ne firent aucune résistance, et ceux qui purent se jetèrent dans l'église, auxquels on donna la vie après les avoir désarmés et dévalisés. En même temps que nous donnions par une avenue, les chevau-légers donnèrent par l'autre, et la compagnie des gendarmes du Roi, que M. de Saint-Géran commandoit, en même temps, en bon ordre, fut tenue par M. de Guise à l'avenue de Saint-Maixent, en cas que les ennemis voulussent venir au secours, ou que ceux qui étoient dans le village, qui se nomme Nanteuil, pensassent à faire leur retraite à Saint-Maixent. On apporta à l'heure cinq drapeaux à M. de Guise, et lui furent présentés cinq mestres de camp prisonniers, dont l'un étoit M. de Beins, frère d'une des filles de la Reine. M. de Schomberg apporta un desdits drapeaux qu'il avoit pris en entrant. Nous ne perdîmes en ce combat que M. de Chemeraut qui fut tué, et Lambert blessé d'une mousquetade chargée de dragées, qui lui fit plus de soixante trous, dont néanmoins aucun ne fut dangereux. Nous revînmes de là coucher à Pamprou, où nous n'arrivâmes qu'il ne fût dix heures du soir.

Le vendredi 8, l'armée prit le logement de La-Mothe-Sainte-Héraye, où nous demeurâmes le samedi 9, sur un avis que l'on donna à M. de Guise, que M. le prince devoit venir la nuit suivante pour charger un de ses quartiers : cela fut cause de nous faire tenir toute la nuit dans le champ de bataille du rendez-vous de l'armée.

Le dimanche 10, l'armée alla loger à Lusignan, menée par M. de Guise et messieurs les maréchaux de camp; mais, pour moi, avec messieurs de Chevreuse, Créqui, La Rochefoucault, Brezieux et toute la noblesse, nous vînmes coucher à Poitiers. M. de Guise séjourna le lendemain 11 à Lusignan pour licencier l'armée, qu'il envoya en garnison.

Le mardi 12, il fit marcher le reste qu'il conserva en corps pour s'en servir où besoin seroit, et logea à Montreuil-Bonny, et y séjourna le lendemain avec ses Suisses, le canon et les vivres.

Le jeudi 14, le logement fut à Vouillé.

Le vendredi 15, à Senechay, où elle séjourna le lendemain pour le rigoureux temps de neige qu'il faisoit.

Le dimanche 17, à Savigny, et le lendemain 18, à Faye-la-Vineuse, d'où les Suisses et le canon partirent le lendemain 19, pour ramener l'artillerie à Poitiers et y tenir garnison; et y entrèrent, comme la cour en sortoit, par le plus fâcheux temps qui ait été depuis longues années.

Le jour auparavant, la Reine m'envoya querir comme elle étoit au conseil, et me dit comme le Roi avoit résolu de mettre quinze cents Suisses en garnison à Poitiers, et qu'elle se promettoit que je donnerois bon ordre à les faire agréer par les habitans, avec l'assistance que M. de La Rochefoucault et le maire me donneroient, et qu'à même temps que la cour sortiroit on les feroit entrer. Je connoissois assez quel péril c'étoit d'introduire une garnison à Poitiers, et m'excusai le plus que je pus d'accepter cette commission, disant à la Reine que le gouverneur de la ville et le maire étoient plus que suffisans à cela. Mais il fallut que j'eusse la corvée; ce qui me réussit plus heureusement que je ne me l'étois imaginé, et n'y eut jamais aucune sédition ni rumeur, tant à l'établissement qu'au séjour.

Je demeurai huit jours à Poitiers, après lesquels je fis résolution d'aller trouver le Roi et la Reine à Tours; et pour cet effet je vins à la maison de ville le mardi 26, et voulus prendre congé de la ville avant que de partir. Mais ils me dirent franchement qu'ils ne me pouvoient laisser aller; que, sur la seule confiance qu'ils avoient eue que je demeurerois avec les Suisses, ils avoient souffert que l'on les eût logés à Poitiers, ce qu'ils n'eussent permis sans cela, et que la Reine leur avoit donné parole que je ne partirois de Poitiers; que tout ce qu'ils pouvoient faire étoit d'en écrire à la cour, de laquelle ils s'assuroient que j'aurois ordre de demeurer.

Je jugeai que de contester avec eux ce seroit peine perdue. Je leur dis qu'ils en pouvoient écrire à la cour, et que j'en ferois ce que Leurs Majestés me commanderoient; sans leur dire que je superséderois ou que je m'en irois : aussi l'assemblée de ville se sépara, après avoir résolu d'écrire à la cour pour me faire demeurer. Et moi, le soir même, je fis porter habillement, bottes et tout ce qui m'étoit nécessaire, au faubourg qui va à Châtellerault, dans le logis du colonel Gallaty, auquel je mandai que le lendemain M. le comte de La Rochefoucault et moi irions dîner chez lui. J'envoyai même quelques chevaux, et M. de La Rochefoucault aussi, coucher au même faubourg.

Le mercredi 27, le colonel Gallaty vint le matin nous prier à dîner; ce que nous lui accordâmes, et y allâmes débottés et nos gens aussi, pour ne faire soupçonner notre partement. Après dîner nous allâmes coucher à Châtellerault, laissant à M. d'Estissac de faire mes excuses, et de dire, pour son frère, que dans huit jours il seroit de retour. Nous vînmes coucher à Châtellerault chez M. de Brassac.

Le lendemain, jeudi 28, nous arrivâmes à Tours.

Le vendredi, 29, je vins trouver la Reine à son dîner, qui avoit reçu lettres de Poitiers pour m'y faire demeurer, et qui pensoit que j'y fusse encore. Après son dîner elle vint en sa chambre, où arrivèrent peu après messieurs le comte, de Guise et d'Épernon, et tant d'autres après eux, qu'ils firent enfoncer le plancher de la chambre, où je tombai avec vingt-sept autres personnes, du nombre desquelles messieurs le comte, d'Épernon, de Villeroi, d'Aumont et plusieurs autres tombèrent aussi.

La Reine demeura sur une poutre qui tint ferme, et, passant par-dessus son lit, sortit de la chambre. Je fus blessé à l'épaule et à la cuisse, et eus deux des petites côtes enfoncées, dont je me suis senti long-temps depuis. Nous demeurâmes trois mois à Tours, pendant lesquels l'on traitoit de la paix à Loudun, où M. le prince et ceux de son parti étoient assemblés. Il y tomba malade à l'extrémité, dont, par la grâce de Dieu, il échappa, et fut la paix conclue, après plusieurs allées et venues des commissaires; avant laquelle je dirai trois choses : l'une, que la Reine fut avertie par lettres de M. de Pontchartrain, secrétaire d'État, qui étoit l'un des députés de la part du Roi, que M. le chancelier faisoit instance vers M. le prince, pour faire que l'on demandât par la paix qu'il seroit conservé dans sa charge. La Reine me le dit; et moi, qui étois ami et serviteur de M. le chancelier, suppliai la Reine de me permettre de lui faire savoir, afin qu'il s'en pût justifier ou excuser : ce que la Reine, après plusieurs difficultés, me permit; car elle haïssoit lors ledit sieur chancelier. Je lui fis dire ce que je savois, par M. Le Clerc, premier commis de M. de Puisieux son fils; et ledit M. le chancelier, étant venu après dîner au conseil chez la Reine, me vint dire : « Monsieur, je vous remercie de toute mon affection de l'avis que vous m'avez fait donner par Le Clerc, et vous en demeure obligé, bien que l'on ait dit que c'étoit vous qui aviez donné cet avis à la Reine; mais je ne l'ai pas voulu croire, et vous dis, encore une fois, que je m'en ressens votre obligé. » Je fus bien étonné de voir qu'il eût pris avec la main gauche ce que je lui avois donné avec la droite; et, piqué de sa réponse, je lui dis : « Monsieur, je vous ai donné cet avis pour votre intérêt particulier, et non pour le mien, pour lequel, maintenant, je vous ferai voir que je suis plus franc et plus noble que vous ne m'estimez. Vous saurez, de la propre bouche de la Reine, qui lui a donné. » Alors il me fit mille instances de ne le point faire, et que je le ruinerois. Il me

pria même d'avoir pitié de sa fortune, que je mettrois en compromis par cette action; mais il n'y sut rien gagner, car la Reine, s'étant aperçue de notre contestation, s'approcha pour en savoir la cause, et lors je lui dis : « Madame, si Votre Majesté n'affermit ma réputation par son témoignage, elle est ébranlée dans l'esprit de M. le chancelier, qui croit qu'un avis que je lui avois donné, et que j'avois appris de Votre Majesté, et dont je lui demande pardon de l'avoir découvert, est venu de mon invention, ou bien que c'est de moi de qui Votre Majesté l'avoit appris. »

Alors la Reine lui dit : « Monsieur le chancelier, vous payez en mauvaise monnoie les bons offices que l'on vous fait. J'ai été avertie à ce matin, par Pontchartrain, à qui M. de Bouillon l'a dit, que vous vous faisiez recommander à M. le prince pour être compris dans le traité de la paix, et Bassompierre m'a fait de fortes instances pour vous en pouvoir avertir, afin que vous vous en pussiez justifier; et cependant vous l'accusez de ce dont vous lui devez être obligé. »

Jamais homme ne fut plus surpris qu'il fut à l'heure, et tâcha de faire de foibles excuses, en disant qu'il n'avoit point fait ce dont M. de Bouillon, qui lui vouloit mal de longue main, l'avoit accusé; mais dès l'heure l'on jugea bien qu'il ne demeureroit pas long-temps sur ses pieds.

L'autre chose, que le Roi se résolut de faire à Tours un régiment complet de ses gardes suisses, et qu'ils vinrent faire la première garde devant son logis, le mardi 12 mars.

La troisième, que, pendant que la paix se traitoit, la Reine tenoit souvent conseil sur les choses qu'elle avoit à répondre pour rejeter ou accorder, et que messieurs le président Jeannin et chancelier amenoient avec eux des conseillers de robe longue, comme messieurs de Vic, de Caumartin, de Refuges et autres, sans qu'aucun seigneur y fût appelé.

Or cet hiver un chacun avoit renvoyé son train, et n'y avoit que M. de Créqui et moi qui tenions table splendide et magnifique, lui à dîner et moi à souper réglément, où tous les autres se trouvoient. Un soir, après souper, messieurs de Montigny, Praslin, Béthune, Saint-Géran, Saint-Aignan, Créqui, Saint-Luc et quelques autres, m'appelèrent pour être aussi de la partie, et se plaignirent de l'indignité qu'ils recevoient de n'être appelés à la résolution de la paix comme ils étoient employés aux hasards de la guerre, et qu'il falloit que nous allassions le lendemain ensemble faire nos plaintes à la Reine, et que M. de Montigny étoit prié de la compagnie, comme étant le plus vieux, de porter la parole, et si je ne voulois pas être de la partie.

Je leur répondis que ce m'étoit honneur d'être d'une si honnête bande, et que je leur étois obligé; mais que je les suppliois, bien que le plus jeune, me permettre de leur dire que peut-être la Reine n'avoit point de coulpe à cela, et que c'étoient ses ministres qui introduisent les gens de leur robe à notre exclusion; et comme nous ne nous en démenions point, la Reine ne pensoit pas aussi que nous y pensassions. De plus, que de venir ainsi tous en corps parler à son maître, bien que ce soit avec juste cause, n'est jamais approuvé bon par eux, qui prennent ces plaintes publiques, non prévenues, pour des monopoles; et qu'au moins lui devions-nous faire savoir précédemment que nous désirions parler à elle sur ce sujet, et que nous la suppliions de nous donner une bénigne audience. Ma proposition fut approuvée de la compagnie, qui me chargea de savoir de la Reine quand il lui plairoit nous ouïr. Ce que j'acceptai; et le lendemain matin vins à l'antichambre de la Reine, et lui fis dire par Selvage, sa femme de chambre, que j'avois à lui parler. Elle me fit entrer comme elle se coiffoit, et reçut favorablement ce que je lui dis; et Barbin, qui étoit présent, lui dit que nous avions raison, et que la Reine ne devoit pas avoir appelé les autres conseillers sans nous, et qu'il eût été plus juste de nous appeler sans eux, parce que nous avions les principales charges de la guerre, et y exposions nos vies pour lui acquérir la paix; de laquelle il étoit raisonnable que nous fussions aussi participans.

La Reine me commanda de leur dire qu'ils vinssent au sortir de sa messe, non pour avoir audience, mais pour lui donner conseil, et leur dire que, quand elle voudroit choisir des conseillers d'épée ou de robe, elle préféreroit toujours les premiers aux autres, et beaucoup d'autres belles paroles, et leur commanda de s'y trouver l'après-dînée; même donna charge à Senneterre de les aller avertir de s'y trouver toutes les fois que le conseil s'assembleroit. Elle me dit ensuite, et à Barbin qui étoit là, comme M. de Villeroi lui avoit gardé un paquet, et au maréchal d'Ancre, pour la conclusion de la paix, qui étoit que, après avoir tout accordé, M. le prince avoit fait deux nouvelles demandes; savoir, que quand il seroit à la cour il eût la plume, c'est-à-dire qu'il signât les arrêts du conseil, l'arrêté de la semaine aux finances, et les comptes de l'épargne; ce qui étoit directement contre l'autorité du Roi et la sienne.

L'autre, qu'il plût à Leurs Majestés tirer M. le maréchal d'Ancre de Picardie, pour le bien et la conservation de la paix, attendu l'incompatibilité de M. de Longueville et dudit maréchal, et

qu'elle voyoit bien que cela sortoit de la boutique de M. de Villeroi, comme une pièce de sa façon, pour faire du mal au maréchal d'Ancre qu'il haïssoit; ce que M. Barbin confirma, et anima autant qu'il put la Reine contre ledit Villeroi, lequel, en même temps, fit dire à la Reine qu'il étoit en son antichambre attendant de lui pouvoir parler.

Barbin dit alors à la Reine : « Madame, oyez-le sans montrer aucune altération, et puis demandez-lui son avis là-dessus; et s'il vous dit qu'il vous conseille d'accorder ces deux dernières demandes, il découvrira manifestement sa fourbe, qu'il a voulu jusques à maintenant couvrir. Si aussi, comme je pense, il déconseille à Votre Majesté de leur accorder, vous direz tantôt au conseil tout haut que vous refusez les propositions, et ce par le conseil et l'induction de M. de Villeroi, qui ne l'oseroit nier, car Votre Majesté lui maintiendra, et M. de Bassompierre et moi vous servirons de témoins. Et ainsi Votre Majesté renverra la flèche contre lui, qu'il avoit tirée sur vous, et le décréditerez par ce moyen auprès de son cher ami M. de Bouillon.»

La Reine embrassa cet avis, et fit aussitôt entrer M. de Villeroi, auquel elle fit fort bon visage, et lui dit : « Pauvre homme, vous avez bien de la peine à aller et venir si souvent, et peut-être enfin n'y gagnerez-vous rien, ni pour nous ni pour vous. » Puis le mena auprès de la fenêtre, où Barbin et moi étions, qui nous voulûmes retirer; mais elle nous dit : « Ne bougez, vous en pouvez bien être. » Puis elle dit à M. de Villeroi : « Vous me venez porter le dernier plat pour mon dessert. M. le prince veut être régent, il veut avoir la plume, et M. de Longueville veut être absolu en Picardie, dont il veut chasser le maréchal d'Ancre, et ce qu'ils m'envoient rapporter par vous, je le sais bien; car Phelippeaux (c'étoit Pontchartrain) me l'a mandé.

« Madame, lui dit-il, si je savois aussi bien votre résolution que vous êtes informée de ma proposition, je serois prêt à partir pour leur aller porter de votre part. » Alors la Reine lui dit: « Eh bien, monsieur de Villeroi, que vous en semble? Dois-je encore passer cela pour le bien de la paix, ou rejeter ces articles comme impertinens? Dites-m'en librement votre avis, avec les raisons qui me doivent porter à l'un ou à l'autre, afin que tantôt au conseil j'en puisse mieux parler, comme y étant préparée. »

M. de Villeroi lui dit qu'il seroit bien empêché de lui dire, et qu'il n'étoit pas tout son conseil, mais la moindre partie d'icelui; que tantôt il lui feroit sa proposition, et puis qu'en son rang il lui en diroit son avis comme un autre, selon sa conscience, et selon que Dieu l'inspireroit pour le bien du service du Roi et de l'État. « Non, dit la Reine, j'en veux présentement votre avis. » Lors, comme il se vit pressé, et en état de ne pouvoir reculer, il lui dit : « Oui, madame, je le dirai franchement à Votre Majesté, pourvu qu'elle me promette de l'écouter jusques à la fin. » Puis commença en cette sorte :

« J'ai toujours bien cru, madame, que M. le prince et ses associés garderoient au fond de leur sac quelque article qu'ils ne proposeroient que lorsque tous les autres seroient résolus, et que cet article mettroit Votre Majesté en état, si elle le refusoit, de faire croire à tout le monde que, non les intérêts de l'État, mais le vôtre particulier, auroient occasioné la rupture du traité. Mais je ne pensois pas qu'elle en dût être quitte à si bon marché que de ces deux derniers que Votre Majesté a déjà su qu'ils ont proposés à messieurs vos commissaires, et que par leur ordre je vous viens apporter; lesquels, Dieu aidant, n'empêcheront point qu'une bonne paix ne soit terminée et parachevée, au bien de la France et du Roi. Le premier est de la plume, qui regarde M. le prince, et qui semble choquer l'autorité de Votre Majesté; l'autre est l'avantage de M. de Longueville, et au préjudice de M. le maréchal d'Ancre, lequel ils désirent retirer de Picardie, lui souhaitant ailleurs tous autres honneurs et charges; ce que je conseille à Votre Majesté d'accepter, et qui est à votre avantage; car vous le logerez et établirez en quelque autre province aussi bien ou mieux qu'en celle-là. Vous en pourrez retirer des personnes qui ne sont pas si affidées à votre service, et à même temps donner les charges que mondit sieur maréchal y avoit, à quelque autre bon et fidèle serviteur qui fera contenir M. de Longueville en son devoir, aussi bien qu'eût pu faire M. le maréchal; lequel sera loué d'avoir cédé ses propres intérêts et son établissement au bien de la paix; et Votre Majesté aura témoigné, à bon marché, que vos serviteurs et créatures particulières ne vous sont point si chères que le repos de l'État. Voilà mon avis quant à ce point.

« Et pour celui de signer les arrêts du conseil et les comptes de l'épargne, que M. le prince demande, je vous conseille aussi, madame, de lui accorder sans regret ni dispute; car cela ne vous touche point, ou, s'il vous touche, c'est à votre avantage, et voici où je me fonde : Que M. le prince viendra à la cour ou n'y viendra point. S'il n'y vient point, il ne vous demandera rien, et ne lui accorderez rien; ou il y viendra, et je fais encore cet autre dilemme : ou il dépendra absolument de vous, ne respirera

que votre obéissance, et d'accomplir tous vos ordres et commandemens. En ce cas vous aurez grand avantage d'avoir à votre dévotion un premier prince du sang très-habile et très-entendu aux affaires, et vous y aurez acquis un bon serviteur et perdu un mauvais ennemi; ou bien il persistera en ses mauvaises intentions, continuera ses brigues et ses pratiques, et tâchera d'empiéter votre autorité ou de la partager. En ce cas, vous ne devez point craindre de mettre une plume en la main d'un homme dont vous tiendrez le bras. »

Il n'eut pas plus tôt achevé son discours, que Barbin, qui étoit d'ailleurs un homme fort retenu et respectueux, vint assez effrontément, ce me semble, prendre le bras de la Reine qu'il lui serra, et lui dit : « Madame, voilà le plus grand conseil et du plus grand personnage que vous sauriez trouver, auquel il vous faut tenir et n'en point chercher d'autre, car c'est l'unique que vous pouvez prendre. » Je m'étonnai de ce subit changement de Barbin, et plus encore quand j'ouïs la Reine dire : « *Veramente,* monsieur de Villeroi, vous m'avez donné un bon conseil, et comme bon serviteur de l'État, du Roi et de moi : aussi m'y tiendrai-je, et je vous en remercie. » Puis se mit à parler d'autres affaires, et je me retirai dire à ces messieurs, qui m'attendoient chez moi, qu'ils vinssent parler à la Reine au sortir de la messe, laquelle les contenta audelà de leurs propres désirs. Et, après, la Reine ayant tenu un grand conseil où nous assistâmes, comme M. de Villeroi eut fait sa proposition, que chacun trouvoit n'être recevable, la Reine, sans attendre ni faire demander les opinions, nous dit : « Messieurs, si j'ai jusques à cette heure contesté, débattu ou refusé plusieurs articles qui avoient été proposés pour parvenir à une bonne et ferme paix, je l'ai fait pour l'intérêt du Roi et de l'État, qui m'est cher à l'égal de ma vie, et me réjouis maintenant qu'il ne tienne plus qu'aux intérêts de mes particuliers serviteurs ou de moi qu'elle ne s'accomplisse, lesquels je cède et quitte de bon cœur pour le repos tant désiré du royaume. C'est pourquoi je ne ferai point demander les opinions pour savoir ce que l'on devra faire là-dessus; car j'accorde l'un et l'autre de bon cœur, et M. de Villeroi s'en pourra retourner demain au matin, et leur rapporter les articles acceptés en la même forme qu'ils me les ont demandés. » Ainsi la paix fut conclue peu de temps après Pâques. On ôta les sceaux à M. le chancelier, qui fut renvoyé en sa maison; et, à l'arrivée du Roi à Paris, M. du Vair fut fait garde des sceaux.

La cour partit de Tours pour aller se tenir à Blois, laissant M. de Guise avec les chefs de l'armée à Tours, pour être en état en cas que M. le prince n'eût effectivement désarmé, ce qu'il fit promptement; et lors tout retourna à Blois et de là à Paris, où l'on attendit quelque temps M. le prince, messieurs de Vendôme, du Maine et de Bouillon y étant précédemment arrivés. M. le maréchal d'Ancre demeura quelque temps à Lésigny où nous l'allâmes voir. Il fit battre par ses valets de pied un certain cordonnier qui, étant capitaine de son quartier, lui avoit refusé la sortie de la porte de Bussy où il commandoit pendant la guerre. Les laquais furent pris par le peuple et pendus à deux jours de là devant la boutique dudit cordonnier. Enfin M. le prince arriva, qui fut conduit jusques au Louvre par quantité de peuple. En ce temps-là le maréchal d'Ancre étoit fort mal voulu à Paris. Messieurs du Maine et de Bouillon le menaçoient de l'aller attaquer jusques à Lésigny où il se tenoit, et même avoient eu une entreprise de l'y pétarder, que néanmoins ils ne purent exécuter. Ledit maréchal, sachant M. le prince arrivé, me manda qu'il venoit le jour même à Paris, et que je l'obligerois de le venir prendre à trois heures même à la porte Saint-Antoine; ce que je fis avec trente chevaux, et passâmes devant l'hôtel du Maine. Il avoit de lui quelque quarante chevaux sans les miens. Je lui prêtai un petit barbe sur lequel il monta, et, après avoir salué la Reine, il monta à cheval; et pouvions être cent chevaux lorsque vînmes à l'hôtel de Condé trouver M. le prince, où il demeura une heure.

Nous trouvâmes en entrant le cordonnier qui avoit été battu de ses gens qui en avoient été pendus, lequel sortoit en même temps pour venir émouvoir son quartier contre ledit maréchal; mais il n'en put venir à bout. On nous dit qu'en retournant nous trouverions le Pont-Neuf occupé, et à cette occasion je me mis devant avec ce que je lui avois amené d'hommes, et lui me suivit à deux cents pas près, voulant, en cas que la partie ne fût pas égale, s'en retourner à l'hôtel de Condé et de là prendre parti; mais il ne s'y trouva personne.

Peu de jours après, M. le milord de Hay, maintenant comte de Carlile, arriva avec une ambassade magnifique de la part du roi de la Grande-Bretagne, à dessein, ce disoit-on, de demander pour le prince de Galles une des filles de France; mais, voyant les brouilleries qui survinrent depuis, il s'en désista. Il fut reçu avec toute la somptuosité du monde. Chacun lui fit de grands festins, et ensuite de beaux présents. Il avoit quantité de noblesse anglaise avec lui,

et entre autres le comte de Holland, que lors on nommoit M. Riche, et Goring. Durant les bonnes réceptions qu'on lui faisoit, les brigues de la cour continuoient. M. le prince étoit de grande autorité, et tous les grands étoient de sa cabale et ses partisans. M. de Guise même s'étoit mis de son côté, sur le prétexte du mécontentement que chacun avoit du maréchal d'Ancre et de sa femme; lequel néanmoins eut l'assurance de se venir tenir en sa maison du faubourg Saint-Germain. Vrai est que c'étoit sur l'assurance que M. le prince lui avoit donnée de le maintenir.

Il fit, en ce temps-là aussi, un tour bien hardi : le jour que M. le prince faisoit son festin au milord de Hay, que tous les grands de la cour, qui étoient ses ennemis jurés, y étoient conviés, il vint avec trente gentilshommes trouver M. le prince dans la salle même du festin où ils étoient tous; et, après lui avoir parlé assez long-temps, il prit congé de lui et s'en retourna à son logis, tous ces messieurs le morgant et lui eux.

Ils mirent force propos en avant de le tuer lors, mais ce fut sans effet. Le lendemain, M. le prince l'envoya quérir, et lui dit qu'il avoit eu beaucoup de peine de contenir ces princes et seigneurs le jour précédent, qui le vouloient attaquer, et qu'ils l'avoient tous menacé de l'abandonner s'il ne quittoit sa protection. C'est pourquoi il lui déclaroit qu'il ne pouvoit plus le maintenir, et qu'il lui conseilloit de se retirer en Normandie où il étoit lieutenant général. Ce qui étant entendu par lui, il s'en vint au Louvre prendre congé de la Reine-mère, puis du Roi, et partit le lendemain matin.

Il ne se peut dire comme ce département décrédita la Reine, lorsqu'on vit qu'un sien serviteur n'avoit trouvé de l'assurance à Paris, que tant qu'il avoit plu à M. le prince, et combien cela augmenta la réputation et l'autorité de M. le prince.

Il arriva en ce temps-là que la Reine fit sortir de prison M. le comte d'Auvergne, qui, dès l'année 1605, avoit été condamné à avoir la tête tranchée, et lequel le feu Roi, ainsi que je lui ouïs dire en ce temps-là, à la considération que le roi Henri III, son prédécesseur, lui avoit particulièrement recommandé en mourant, et M. Le Grand aussi, voulut convertir sa condamnation en prison perpétuelle, sans néanmoins infirmer la sentence. Et peu de jours après, M. de Longueville, qui, après la paix jurée, sans passer à la cour, s'étoit retiré en son gouvernement de Picardie, voyant que, contre ce qui avoit été convenu par le traité de paix, M. le maréchal d'Ancre conservoit encore le gouvernement de Péronne, fit entreprise dessus le château et la ville, qu'il prit en trois jours pour le peu de soin ou de verdeur de ceux que ledit maréchal avoit mis dedans. Cela apporta un nouveau trouble à la cour. La Reine dépêcha M. d'Angoulême avec quatorze compagnies des gardes françaises, et la cavalerie qui étoit la plus prochaine, pour investir la place; et M. le prince, étant venu trouver la Reine, lui offrit son service en cette occasion; suppliant, néanmoins, qu'avant rien déclarer ni entreprendre contre M. de Longueville, elle y voulût envoyer M. de Bouillon de sa part, lequel se faisoit fort de faire remettre toutes choses en l'état qu'elles étoient avant ladite invasion.

La Reine, qui avoit dessein de se saisir de M. le prince et de ses associés, consentit à cette proposition, et M. de Bouillon partit le jour même. La Reine fit semblant de vouloir aussi envoyer au siége de Péronne quatre compagnies de Suisses; mais, sous main, elle me commanda de les retarder. Ce qui donna aussi soupçon à M. le prince, c'est que le Roi nomma à M. de Créqui les quatorze compagnies qui y devoient aller, sans lui en laisser le choix, comme il avoit accoutumé; et les six capitaines qui demeurèrent, étoient tous ceux de qui la Reine se fioit le plus. Elle fit aussi semblant d'y envoyer la compagnie de gendarmes qui étoit en garnison à Nogent, et la fit passer proche de Paris le jour qu'elle fit arrêter M. le prince, pour être prête en cas qu'elle en eût besoin.

Cependant M. le nonce tâchoit de raccommoder et pacifier les choses autant qu'il pouvoit; parlant tantôt à M. le prince, tantôt à messieurs de Guise, de Vendôme et du Maine, tantôt à la Reine, pour aviser de mettre les affaires en une bonne assiette. Quant à M. le prince, il étoit porté au bien, désiroit la paix, et de demeurer en bonne intelligence et même déférence avec la Reine-mère; mais ses partisans ne pouvoient souffrir leur réunion, et les avoit à combattre et à se porter à leurs desseins, ou les perdre et les quitter; car ils lui mettoient souvent le marché à la main, le menaçant de se réunir avec la Reine, qui les en faisoit, à ce qu'ils disoient, pressamment solliciter.

M. de Sully, qui désiroit le bien et la conservation de l'Etat, se maintenoit avec les uns et les autres, tâchant de les mettre bien autant qu'il pouvoit; et, prévoyant bien que les affaires ne pouvoient subsister en l'état où elles étoient, en avertissoit quelquefois la Reine-mère, quelquefois M. le prince. Et un jour, vendredi 26 août, M. de Sully demanda le soir audience à la Reine, en

laquelle il fit voir que les choses ne pouvoient encore subsister huit jours en l'état où elles étoient reduites, et qu'au balancement où elles étoient, il étoit infaillible que toute l'autorité tomberoit entre les mains de M. le prince, ou qu'elle demeureroit aux siennes si elle la savoit retenir; que deux puissances si grandes ne se pouvoient compatir; que les grands et le peuple penchoient du côté de M. le prince; que son autorité diminuoit depuis l'entreprise de M. de Longueville et le partement du maréchal d'Ancre, et toute la puissance à M. le prince dans les affaires et conseil. Finalement qu'il ne la tenoit pas assurée dans Paris, et qu'elle seroit mieux avec mille chevaux à la campagne, avec ses enfans, que dans le Louvre, en l'état où étoient les esprits des grands et du peuple; qu'il avoit cru être de son devoir, et des obligations qu'il avoit au feu Roi, de lui remontrer ce que dessus, ne pouvant y apporter avec sa vie un autre remède; qu'il l'emploieroit volontiers si, par sa perte, il pouvoit sauver le Roi, elle et l'Etat. Et ensuite il prit congé d'elle, la suppliant de penser à ce qu'il lui venoit de dire, et qu'en cas qu'elle n'y apportât le remède convenable, il protestoit de tout le mal qui lui en aviendroit, et qu'à elle seule en seroit la faute, puisqu'elle en avoit été avertie et que ce mal étoit prévu.

La Reine répondit que force gens l'avertissoient du mal, mais que personne ne lui donnoit avis du remède, et moins encore l'aidoit à l'assoupir; qu'elle faisoit humainement tout ce qui lui étoit possible pour le bien de l'Etat; mais qu'il ne plaisoit pas à Dieu de bénir son travail, ni aux hommes de reconnoître ses bonnes et saintes intentions, ni d'y concourir. Qu'à ce sujet elle avoit donné la plume à M. le prince, à ce sujet désarmé le Roi, à ce même sujet dépouillé le maréchal d'Ancre de l'établissement qu'il avoit en Picardie, et ensuite, voyant qu'il n'étoit pas agréable aux grands, elle l'avoit éloigné; qu'elle faisoit de grands biens à un chacun et mal à personne, et qu'elle ne savoit plus que faire autre chose que ce qu'elle avoit fait. Qu'il avisât lui-même à lui donner quelque bon conseil là-dessus, et qu'elle seroit bien aise de le suivre s'il étoit au bien du service du Roi.

J'entrai peu après à sa chambre, qui étoit à l'entre-salle du Louvre, et lui dis que tous ses serviteurs s'étonnoient d'un assoupissement qu'ils voyoient en elle pendant que l'on empiétoit son autorité; que cela décourageoit les gens de bien, et animoit les autres à se jeter à bride abattue dans le parti de M. le prince, qui s'étoit tellement relevé depuis son arrivée à Paris, que l'on le tenoit plus puissant qu'elle, et cependant qu'elle s'endormoit lorsqu'elle se devoit le plus éveiller. Qu'elle pardonnât à mon zèle, qui avoit causé mon effronterie de lui parler si librement, mais que je la suppliois très-humblement de considérer avec ma parole mon intention.

Elle me dit qu'elle me remercioit de l'avis que je lui donnois; qu'elle me tenoit pour bon serviteur du Roi et le sien, et qu'elle s'en assuroit; que je devois croire aussi qu'elle ne dormoit pas comme je pensois; mais qu'il y avoit certaines choses qu'il falloit que le temps accommodât; que cependant il falloit que je persistasse en la bonne affection que j'avois à son service, et que les dames ne me fissent rien faire à son préjudice, parce que celles que j'aimois en étoient éloignées.

Cependant la Reine ne laissoit pas de songer à ses affaires, et se préparoit pour prendre M. le prince prisonnier avec les principaux de ses partisans, et ne se confioit de son dessein qu'à la seule maréchale d'Ancre et à Barbin, lequel avoit fait quelque connoissance à Bordeaux avec M. de Thémines qui l'avoit connu (dans la contrariété et répugnance que faisoit M. de Roquelaure de tout ce que l'on désiroit de lui, et les formes et honneurs de M. Montespan), qui étoit homme facile à entreprendre ce qu'on lui offroit, et qui l'avoit prié qu'en cas que la Reine eût affaire d'un homme pour une grande et périlleuse exécution, qu'elle le voulût employer; qu'il lui offroit sa vie sans aucune réserve, et qu'elle fît état de lui pour exécuter la capture de M. le prince. Et, l'ayant proposé à la Reine, ensuite de l'avis que je lui avois donné, et que j'ai dit ci-dessus que lui donna M. de Sully, qu'elle ne feignit point de mettre la plume à la main d'un homme dont elle tenoit le bras, lui proposa Thémines pour l'exécution, en cas qu'elle fût forcée, et quelque temps auparavant l'avoit mandé, et ce même jour, 24 août, il arriva.

Le samedi 27, le milord de Hay eut une audience privée au cabinet de son appartement en bas, en laquelle il la pria de faire que M. d'Épernon se retirât du pays d'Aunis où il étoit entré, et lui dit que les Rochelois demanderoient aide au roi de la Grande-Bretagne, laquelle il ne leur pourroit pas dénier si on les troubloit en leur religion.

La Reine, qui s'attendoit qu'il lui dût faire ouverture du mariage de sa fille, fut bien ébahie de voir une si contraire harangue, et ne lui répondit qu'en paroles générales qu'elle donneroit ordre de contenir chacun en son devoir et en l'obéissance du Roi, en telle sorte que le roi de la Grande-Bretagne ne seroit point en peine d'y intervenir. Ce jour là je m'embarquai avec une, dont je devins ensuite amoureux.

Le dimanche 28, M. le nonce vint trouver la Reine pour lui dire qu'il ne voyoit pas jour pour aucun accommodement avec elle des princes, avec lesquels il avoit parlé, mais qu'il ne désespéroit pas de messieurs de Guise frères, en cas que la Reine fît quelque avance de bonne chère, et principalement à madame la princesse de Conti, leur sœur, qui avoit eu, deux jours auparavant, quelque prise avec la maréchale d'Ancre, dont elle étoit animée.

La Reine le pria de continuer cette pratique, et d'offrir à M. de Guise la charge de maréchal de camp général, en cas qu'il voulût quitter avec les autres toutes pratiques.

Le même dimanche 28, la Reine me commanda de faire demeurer les quatre compagnies suisses qui étoient destinées pour le siége de Péronne, et, quelque commandement que j'en eusse, par écrit ou verbal, d'elle ou du Roi, quand même l'un ou l'autre feroit semblant de s'en mettre en colère, que je dilayasse de jour en jour de les faire partir.

Le lundi 29, M. de Bouillon vint de Péronne, qui apporta des longueurs et remises; et cependant, lorsqu'il fut avec M. de Longueville dans Péronne, il lui marqua les lieux qu'il devoit faire remparer, et en quelque forme il lui dicta la réponse qu'il devoit faire au Roi.

Le lendemain mardi 30, il fut rendre compte à la Reine de ce qu'il avoit négocié avec M. de Longueville, et fut l'affaire remise à un autre jour pour en traiter. Mais la Reine, qui voyoit que les brigues des princes s'augmentoient de jour en jour, que le nombre de ceux qui se jetoient dans leurs cabales croissoit; se voulant assurer davantage des principaux seigneurs et officiers de la cour, nous envoya quérir l'un après l'autre, et nous fit faire de nouvelles protestations de la bien servir, et de ne s'attacher à aucune ligue ou pratique, outre celle de Sa Majesté.

Le dernier jour d'août, la Reine avoit pris quelque petite médecine qui lui fit tenir le lit. Ce qui n'empêcha pas que M. le prince, M. de Vendôme, M. du Maine et M. de Bouillon, qui s'en alloient dîner chez M. le président Jeannin à Chaillot, ne la vinssent trouver, sur les dix heures du matin, pour quelques affaires. Ils n'avoient avec eux que chacun leur écuyer, et furent plus d'une heure et demie seuls dans la chambre de la Reine. Il prit opinion à Barbin que le temps étoit tout propre pour les arrêter tous quatre, et que Dieu les avoit fait venir en cet état pour les mettre ès mains de la Reine. M. de Thémines étoit dans la chambre du maréchal d'Ancre qui lui parloit, et avoit avec lui cinq ou six braves hommes. Il arriva que je me trouvai par hasard dans le Louvre et que Barbin me vit, qui m'appela, et me dit que la Reine lui avoit commandé de me dire que j'attendisse là, et qu'elle me vouloit parler, et même me fit monter dans la chambre de la maréchale, sans que lors je susse ou me doutasse de rien.

En ce même temps la garde des Suisses se levoit, et, m'ayant demandé ce que c'étoit que tous ces tambours suisses qui battoient, je lui dis que c'étoient les deux compagnies, celle qui entroit et celle qui sortoit de garde. Il me dit lors : « Mandez-leur sous main qu'elles s'entretiennent là jusques à ce que vous y veniez. » Ce que je fis, et leur mandai que je les voulois voir, et qu'elles m'attendissent en bataille. Lors je me doutai de quelque chose, et plus encore quand, dès qu'il eut parlé à la maréchale d'Ancre, elle s'en alla trouver la Reine, et, à ce que j'ai su depuis, ayant toussé à la porte de son cabinet, la Reine l'entendit, qui étoit hors du lit, mais en coiffure de nuit, la vint trouver, feignant d'aller à la garde-robe. La maréchale lui proposa que le temps ne seroit jamais plus à propos pour, d'un coup de tirasse, prendre ces quatre personnes; que M. de Thémines étoit là avec six braves hommes dont il répondoit; que j'avois deux compagnies de Suisses devant le Louvre; que ces messieurs n'avoient que leurs écuyers avec eux; qu'elle avoit quarante de ses gardes dans le Louvre, les archers de la porte et les Suisses du corps à sa dévotion, et qu'ils seroient arrêtés deux heures avant que l'on s'en aperçût, pendant lesquelles le Roi, qui étoit aux Tuileries, reviendroit, et que je pourrois encore faire revenir quinze cents Suisses qui seroient incontinent ici.

La Reine écouta cette proposition, la jugea bonne en plusieurs choses et de facile exécution: mais comme la résolution aux affaires non prévues manque souvent; que la Reine attendoit le lendemain deux cents hommes d'armes de sa compagnie, avec lesquels, si elle se sentoit pressée du peuple, elle se pourroit retirer à Nantes, au milieu du bataillon suisse, avec le Roi, Messieurs et Mesdames; joint que le Roi n'étoit pas présent pour autoriser une si grande capture, et que même on le pourroit troubler à son retour, n'ayant aucune autre personne près d'elle, elle aima mieux remettre l'affaire au lendemain que de l'exécuter lors. Ce qu'ayant dit à la maréchale et elle à Barbin, il me prit à l'heure même et me dit que la médecine de la Reine la pressoit, qu'elle remettoit à me parler à une autre heure, laquelle il me feroit savoir, et me dit de plus : « Je me plais si fort de voir vos Suisses, que je vous prie de m'excuser si je vous ai prié de les arrêter afin que je les puisse voir; »

et sortit quant et moi les voir sortir de garde. Ce qui me fit perdre le soupçon que j'avois pris que la Reine se vouloit saisir de ces messieurs.

Ils s'en allèrent peu après à Chaillot, auquel lieu on leur donna avis de prendre garde à eux, que les gendarmes de la Reine approchoient; mais ils crurent que c'étoit effectivement pour aller à Péronne. Néanmoins, ils s'avisèrent comme ils avoient tous quatre le matin été en belle prise, et résolurent de ne se plus trouver tous quatre ensemble au lieu où on leur pût mettre la main sur le collet.

Le soir M. de Créqui fit un fort beau festin aux Anglais, dont nous nous retirâmes fort tard.

Le lendemain jeudi, premier jour de septembre, à trois heures du matin, je fus éveillé par un gentilhomme servant de la Reine, qui me vint dire de sa part que je la vinsse trouver seul, et déguisé, au Louvre. Ce que je fis, et, en entrant, je trouvai un des gardes du corps du Roi, nommé La Barre, qui étoit maréchal des logis des Suisses, qui étoit de paillasse cette nuit-là, auquel je dis qu'il vînt avec moi à l'antichambre de la Reine, et qu'il m'attendît à la porte lorsque je serois entré en la chambre, me doutant bien que l'on auroit affaire de ces Suisses, ce qui me vint fort à propos.

Je trouvai la Reine en jupe entre messieurs Mangot et Barbin, M. de Fossés un peu reculé. Elle me dit en arrivant : « Vous ne savez pas pourquoi je vous ai envoyé quérir si matin, Bassompierre ? — Madame, ce lui dis-je, je sais bien pourquoi ce n'est pas. — Je le vous dirai tantôt, ce me dit-elle ; » puis continua de se promener près de demi-heure. Je m'approchai de Fossés, bien étonné de le voir là depuis que la Reine le chassa pour avoir accompagné le commandeur de Sillery en sa disgrâce. Au bout de quelque temps elle entra en son cabinet avec ces susdits, et me dit : « Je veux prendre prisonniers M. le prince, messieurs de Vendôme, du Maine et de Bouillon. Je désire que les Suisses soient près d'ici à onze heures du matin, comme j'irai vers les Tuileries, pour, si je suis forcée par le peuple de quitter Paris, me retirer avec eux à Mantes. J'ai mes pierreries dans un paquet et quarante mille écus en or que voilà, et emmènerai mes enfans avec moi, si, ce que Dieu ne veuille et que je ne pense pas, j'y suis forcée, étant toute résolue de me soumettre plutôt à quelque péril et inconvénient que ce soit, que de perdre mon autorité et de laisser périr celle du Roi.

« Je veux aussi, lorsqu'il sera temps, que vous alliez à la porte avec vos Suisses pour soutenir un effort s'il en arrivoit, et y mourir pour le service du Roi, comme je me le promets de vous. » Je lui répondis : « Madame, je ne tromperai point la bonne opinion que vous avez de moi, et vous la connoîtrez aujourd'hui, si le cas y échoit. Cependant, madame, trouvez bon que j'aille faire avertir les Suisses des quartiers. — Non, dit-elle, vous ne sortirez pas. » Je lui dis : « Vous êtes étrange de vous défier d'un homme entre les mains de qui vous voulez ensuite fier la personne du Roi, la vôtre et celle de vos enfans. J'ai à cette porte un homme en qui je me fie, que j'enverrai par les quartiers ; fiez-vous sur moi, madame, et vous assurez que la fête ne sera point gâtée par moi. »

Elle me laissa sortir, et j'envoyai La Barre faire venir les Suisses en la forme que je lui dis, puis je rentrai. Je lui demandai ce qu'elle feroit des gardes françaises. Elle me dit qu'elle craignoit que M. de Créqui ne fût gagné par M. le prince. Je lui dis alors : « Non pas contre le Roi, madame, pour qui je sais qu'il perdroit mille vies s'il les avoit. » Lors elle dit : « Il le faut donc envoyer quérir, et vous ne sortirez tous deux que quand M. le prince sera entré. » Elle envoya aussi quérir M. de Saint-Géran, à cause des gendarmes du Roi, et La Curée vint avec le Roi quand il descendit en la chambre de la Reine, sur les neuf heures du matin. La Reine parla à ces messieurs, et comme je lui eus demandé par qui elle feroit prendre M. le prince, elle me dit qu'elle y avoit pourvu.

M. le prince vint au conseil sur les huit heures, et la Reine regardant comme tout le monde lui donnoit les placets, elle dit : « Voilà maintenant le roi de France ; mais sa royauté sera comme celle de la fève, elle ne durera pas longtemps. » Sur cela, la Reine nous envoya à la porte du Louvre, M. de Créqui et moi, pour faire prendre les armes aux gardes ; ce que nous fîmes, et cependant elle envoya quérir M. le prince. Elle nous envoya dire, à M. de Créqui et à moi, que si M. le prince venoit à la porte du Louvre, que nous l'arrêtassions. Nous lui mandâmes que c'étoit un si grand commandement, qu'il méritoit bien d'être fait de bouche, et que la Reine nous l'eût dit étant dans sa chambre ; que s'il lui plaisoit d'envoyer un lieutenant des gardes pour s'en saisir, que nous lui donnerions main-forte, et cependant je lui mandai que personne ne sortiroit de la porte, où je mis trente hallebardiers suisses pendant que M. de Créqui donnoit son ordre aux Français. Il vint incontinent après un valet de chambre de la Reine nous dire, de sa part, que M. le prince étoit pris, et que si les autres trois venoient nous ne les laissassions pas retourner. Nous lui mandâmes que, pourvu qu'ils vinssent, nous lui en répondions.

Mais ils furent plus habiles. Elle envoya Saint-Géran pour prendre M. de Vendôme, mais il n'y trouva que le nid. On avertit M. du Maine que les portes du Louvre étoient fermées; il se le tint pour dit, et s'en revint à son logis auprès des Jésuites où il étoit, puis en même temps sortit par la porte Saint-Antoine, et tourna sur la contrescarpe jusques à celle de Saint-Martin, où il attendit ceux qui se voulurent retirer.

M. de Bouillon étoit allé à Charenton; on le vint avertir, à son retour, proche du petit Saint-Antoine, qu'il y avoit rumeur au Louvre. Il monta à cheval, et sur ce qu'on lui dit que M. du Maine l'attendoit à la porte Saint-Martin, il y alla. Aussi firent plusieurs autres, et se trouvèrent bien soixante chevaux.

M. du Maine proposa de rentrer à Paris, et émouvoir le peuple; ils firent le premier, mais l'autre ne leur réussit pas. Ils se retirèrent vers Soissons. Deux gentilshommes de M. le prince, Le Tremblay et Dian, vinrent devant le Louvre savoir si M. le prince étoit mort, envoyés par Rochefort qui étoit sur le Pont-Neuf avec trente chevaux. Je leur dis : « M. le prince se porte bien; il est arrêté et n'a nul mal. » Sur cela ils s'en retournèrent dire cette nouvelle à Rochefort, qui s'en alla en diligence se jeter dans Chinon.

Le président Le Jay alla trouver messieurs du Maine et de Bouillon, et alla avec eux à Soissons. M. le prince de Joinville vint trouver le Roi et la Reine, de la part de M. son frère et de la sienne; mais la Reine, ou qu'elle fût empêchée d'ailleurs, ou qu'elle ne songeât pas à ce qu'il lui disoit, ne lui ayant rien répondu, il s'en retourna mal satisfait et donna l'alarme à son frère. La Reine s'étant avisée qu'elle n'avoit rien dit aux complimens de M. le prince de Joinville, et aussi que M. le nonce lui avoit assuré de la fidélité de M. de Guise le soir auparavant, envoya M. de Praslin le trouver et lui dire de belles paroles; mais comme M. de Guise lui eut demandé si sur sa parole il pouvoit aller sûrement au Louvre, M. de Praslin lui dit : « Monsieur, je vous dis simplement ce que le Roi et la Reine m'ont commandé de vous dire; c'est à vous de mettre la main à la conscience, et savoir si vous y pouvez aller ou non. »

Cela fit résoudre messieurs de Guise et de Joinville de partir, et suivre la route de ceux qui alloient à Soissons. Peu après la prise de M. le prince, quelques mutins, ou quelques-uns de la maison dudit seigneur, commencèrent à jeter premièrement des pierres contre les fenêtres du logis du maréchal d'Ancre, puis d'autres s'étant joints à eux par l'espérance de piller, prirent des pièces de bois de devant le Luxembourg que l'on bâtissoit lors, pour rompre la porte dudit logis; et huit ou dix, tant hommes que femmes, qui étoient dedans, s'étant retirés de frayeur par la porte de derrière, et quantité de maçons du Luxembourg s'y étant joints, ils entrèrent dedans et pillèrent ce riche logis, où ils trouvèrent pour plus de deux cent mille écus de meubles.

La Reine commanda, sur l'avis qu'elle en eut, à M. de Liancourt, gouverneur de Paris, d'aller empêcher ce désordre; mais y étant allé avec les archers du guet, et voyant qu'il n'y faisoit pas bon pour lui, il se retira. Ils continuèrent tout ce jour-là, et on les laissa faire.

Messieurs de Montmorency et de Retz, avec plusieurs de leurs amis, s'offrirent à la Reine d'aller ensuite de ces messieurs qui se retiroient à Soissons. Elle les prit au mot, et y furent, mais n'allèrent guères loin. Le soir la Reine pria le Roi de faire M. de Thémines maréchal de France, dont plusieurs crièrent, et principalement Montigny, de sorte que l'on le fit aussi maréchal; lequel le même jour venant à Paris, et ayant rencontré M. de Vendôme qui s'enfuyoit, de qui les chevaux étoient recrus, lui avoit prêté les siens qui étoient frais. Saint-Géran, voyant qu'il n'y avoit qu'à crier pour l'avoir, extorqua un brevet de promesse de l'être, et M. de Créqui eut un brevet de duc et pair. La Reine me dit le soir : « Bassompierre, tu ne m'as rien demandé comme les autres. — Madame, lui répondis-je, ce n'est pas à cette heure, que nous n'avons fait que notre devoir bien simplement, de vous demander récompense; mais j'espère que, quand par de grands services je l'aurai mérité, le Roi me donnera des honneurs et des biens sans que je lui demande. » M. le prince fut arrêté par M. de Thémines en ce passage qui va de la chambre de la Reine en son cabinet, en cet appartement de l'entre-salle, et fut mené par un petit degré dans la chambre de la Reine, qui est du plain-pied de la cour, où il coucha ce soir-là pendant que l'on grilloit la chambre au-dessus du cabinet des livres où on le mena.

Le vendredi matin, 2 du mois de septembre, il fut gardé par M. le maréchal de Themines, et ses enfans, et plusieurs autres gentilshommes et archers de la garde du corps.

La Reine tint conseil ce jour-là, où il fut établi un conseil de guerre, et commandé au maréchal de Brissac d'y présider, et aux principaux chefs de guerre d'y assister. Il fut résolu que l'on mettroit une armée sur pied, et me fut ordonné d'aller lever six mille Suisses. Puis le Roi, désirant que je demeurasse près de lui, ordonna M. de Caumartin pour y aller comme un des anciens

ambassadeurs du Roi en Suisse. Mais je l'empêchai, désirant que M. de Castille, qui avoit grand credit en Suisse, y allât faire la levée, ce qu'il fit. Le Roi commanda à M. de Créqui de prendre les compagnies françaises qui sortiroient de garde, pour aller chasser le peuple qui continuoit, non pas de piller, car c'en étoit fait, mais de démolir la maison du maréchal d'Ancre; ce que M. de Créqui exécuta et y mit des soldats pour la garder.

La Reine ensuite songea à retirer M. de Guise de l'intrigue où ces autres princes étoient, et pour cet effet lui fit écrire par M. le nonce, par madame la princesse de Conti et mesdames de Guise avec lesquelles elle en conféra, et y travaillèrent avec soin et passion. Le sieur Lafont, depuis abbé de Foix, fut employé aux allées et venues sur ce sujet.

Le lundi 5, le conseil de guerre proposé se tint, auquel M. le maréchal de Brissac présida, et messieurs de Créqui, Praslin, Saint-Luc, Saint-Géran, Vignolles, Schomberg et moi, fûmes ordonnés pour y servir, comme aussi messieurs de Villeroi et le président Jeannin, auquel on fit le projet de l'armée que le Roi vouloit mettre sur pied.

Le mardi 6, M. d'Angoulême revint de Péronne, et, ayant su que ce conseil de guerre étoit établi, demanda à Barbin s'il n'y pourroit pas aller, qui lui dit que oui.

Le mercredi 7, il vint de bonne heure, prit la maîtresse place pour y présider, et M. le maréchal prit la seconde sans contestation. Sur quoi M. de Praslin, auprès duquel j'étois, me dit que M. le maréchal se faisoit tort de céder au comte d'Auvergne, et que c'étoit par inadvertance. Je savois bien que Saint-Géran vouloit mal à M. d'Angoulême, à cause du château de Bourbon l'Archambault qu'il tenoit sur madame d'Angoulême. Je me levai lors et fis signe audit Saint-Géran de me venir parler à la fenêtre; et lui ayant dit que nous ne devions pas souffrir que le comte d'Auvergne nous précédât, n'ayant pas été remis en sa bonne fame et renommée depuis sa condamnation, non-seulement il l'approuva, mais fit signe à Vignolles et à moi, à M. de Créqui, et nous, puis après, appelâmes tout le reste, et ne demeura que messieurs le comte d'Auvergne, de Brissac, de Villeroi et de Jeannin; mais ayant appelé M. le maréchal de Brissac, nous lui fîmes reproche de ce qu'étant président du conseil de guerre et maréchal de France, il avoit souffert M. le comte d'Auvergne le précéder dans le conseil, et que nous, qui n'étions rien de tout cela, ne l'avions pas voulu endurer, ains lui en avions voulu faire le reproche et la honte.

Il nous dit sur cela qu'il n'y avoit pas pensé, mais que si messieurs de Saint-Géran et La Curée, Créqui et Bassompierre, lui vouloient promettre de l'assister, car nous quatre avec nos troupes étions les messieurs du Louvre, qu'il le tueroit s'il venoit se mettre au-dessus de lui; ce que les autres lui promirent, et moi à plus forte raison étant son neveu et intéressé dans son honneur. Mais M. de Praslin me dit ensuite : « Ce que M. le maréchal de Brissac a proposé de faire est généreux, ce qu'il a désiré de vous est convenable, et ce que vous lui avez tous quatre promis est digne de vous. Néanmoins il est de votre devoir de l'empêcher, et faut que de bonne heure on avertisse la Reine qu'elle prévienne cet inconvénient, défendant au comte d'Auvergne de se trouver au conseil, ou le rompant, puisqu'elle l'a établi pour faire l'état de l'armée qu'elle veut mettre sur pied, ce qui a été résolu en ces deux conseils; ou s'il en faut tenir quelque autre, que ce soit en sa présence. Car nous ferions au Roi et à la Reine un grand outrage que nous pouvons éviter; et par notre discorde nous hausserions le chevet aux mal contens abattus, et ce désordre pourroit à même temps être suivi de la délivrance de M. le prince prisonnier au Louvre. »

Je lui dis que je tenois son avis très-bon, mais que mon âge, la parentelle que j'avois avec M. le maréchal, et l'intérêt où j'étois embarqué, m'empêchoient de le faire. Il me dit qu'il n'en vouloit pas seulement parler à moi, mais aussi à toute la compagnie, ce qu'il fit à l'heure même, et leur dit :

« Messieurs, dans la ferme et haute résolution que nous venons de prendre de tuer un prince dans le Louvre, et quasi entre les bras du Roi et de la Reine, au milieu de son conseil, nous fortifiant pour cet effet de gens de guerre que ces messieurs ont sous leurs charges à tout autre effet que celui à quoi ils le destinent maintenant, nous n'avons point regardé le Roi ni ses intérêts, encore moins l'état des affaires présentes ni le bien de l'État, à quoi notre entreprise répugne présentement. Je suis d'avis, avec tous vous autres, que si le comte d'Auvergne revient au conseil, lui qui étant condamné à mort pour les causes contenues en l'arrêt, et dont il n'est déclaré ni innocent ni absous, ni rétabli en sa bonne fame et renommée, nous nous y opposions, et que nous contribuions de notre vie au dessein de M. le maréchal; mais il me semble que, si en avertissant la Reine de ne l'y faire venir, et de lui commander qu'il s'en déporte, ou qu'elle ne fasse plus tenir le conseil, pour éviter l'inconvénient qui en pourroit arriver, que nous ferions notre devoir, et que nous préviendrions un mal

qui en peut laisser à la France, et nous apportera peu de gloire à l'avenir, que l'on dise que M. le maréchal, assisté de tant de braves hommes, ait tué avantageusement un seul homme, et peut-être sans résistance, peut-être sans épée. »

Son avis ne fut pas seulement approuvé de la compagnie, mais du maréchal aussi. Et tous ensemble me demandèrent la charge d'en parler de telle sorte à la Reine, sans l'offenser ni la mettre en colère, qu'elle connût néanmoins que la compagnie ne souffriroit plus ledit comte d'Auvergne présider au conseil de guerre, non pas seulement y assister, s'il n'étoit purgé et absous précédemment. Ce qu'ayant remontré à Sa Majesté, elle prit très-bien cette affaire, et défendit qu'on tînt plus de conseil; et Sa Majesté, qui crut qu'en faveur de M. de Guise la compagnie avoit fait cela pour faciliter davantage son retour, elle se hâta de le procurer. Peu après le milord de Hay s'en retourna en Angleterre sans avoir fait aucune proposition.

Et le dimanche 25 du même mois, messieurs de Guise et de Chevreuse revinrent trouver Leurs Majestés, qui les reçurent très-bien. Ce même jour la Reine me dit que je ne m'en allasse point, quand elle donneroit le bon soir, et qu'elle me vouloit parler. Et après que tout le monde fut retiré, M. le maréchal de Thémines étant aussi demeuré, elle me dit : « Bassompierre, ayant à transporter M. le prince hors d'ici, je me suis voulu fier à vous de sa conduite. Voilà M. le maréchal de Thémines qui l'a pris, et qui l'a gardé dans le Louvre avec peine; mais il seroit à craindre que, si je l'y tenois plus longuement, l'on ne fît quelque entreprise pour le sauver; ce qui se pourroit faire aisément, et vous avez vu que tantôt, quand ces princes sont revenus de Soissons, il y avoit plus de deux cents gentilshommes qui étoient avec eux, ou pour l'amour d'eux, dans le Louvre; joint aussi que cela empêche que le Roi et moi n'osons quasi en sortir; et si nous voulions aller à Saint-Germain ou ailleurs, il ne seroit ici en sûreté. C'est pourquoi je le veux mettre à la Bastille, et veux que vous m'en répondiez par les chemins, et que vous vous en chargiez, car M. le maréchal n'a autre chose que ce qui sera dans son carrosse. Nous le ferons passer dans la grande galerie aux Tuileries, et de là, avec les Suisses du faubourg Saint-Honoré et les Suisses et Français qui sont derrière et devant le Louvre, vous le mènerez par hors de la ville dans la fausse porte de la Bastille; ce que je crois que vous pourrez faire sûrement. » Elle me dit ensuite que le Roi vouloit tant faire pour moi, que *li honori, li beni, li carichi* (ce sont ses mots) ne me manqueroient pas. Je lui répondis que l'honneur de sa confiance m'étoit suffisante récompense du petit service qu'elle désiroit de moi, lequel j'exécuterois fort fidèlement, à peine de ma vie; mais que si j'osois lui conseiller de faire passer M. le prince à travers la ville, je lui répondois de le conduire à la Bastille en toute sûreté; qu'il n'y avoit rien à craindre, que rien ne se remueroit, et que quand il y auroit gens pour ce faire (que non), nous serions passés avant qu'ils eussent pensé à se mettre en état de l'empêcher.

M. de Thémines, qui n'approuvoit point de passer sur la contrescarpe de la ville, qui est un très-méchant chemin, fut bien aise que j'eusse dit la même chose à la Reine qu'il lui avoit précédemment proposée, et l'appuya de telle sorte, par d'autres raisons, qu'enfin la Reine me dit : « Répondez-moi de M. le prince, et puis faites tous deux comme vous l'entendrez. » Je lui dis qu'elle envoyât quérir les deux compagnies de la garde française pour leur faire le commandement. Elle me dit : « Faites-leur de ma part. — Madame, lui dis-je, nous ne levons pas la garde comme cela; il faut que de la propre bouche de Votre Majesté ils en reçoivent le commandement, autrement ils ne le doivent faire. » Et elle me dit : « Cela me fera ruiner; allez les trouver vous-même. » Ce que je fis, et envoyai en même temps quérir les deux cents Suisses du faubourg Saint-Honoré, pour venir devant le Louvre sans battre tambour. Je ne trouvai que des sergens dans les corps-de-garde français, que j'envoyai à la Reine, qui leur commanda de faire ce que je leur dirois. Je pris deux cents hommes des deux compagnies françaises, et cent de celle des Suisses qui étoient en garde, et quelque cent cinquante qui me vinrent du faubourg Saint-Honoré. J'envoyai monter à cheval huit gentilshommes des miens, messieurs de Vignolles, Chambret et Brécieux, qui, se doutant qu'il y avoit quelque chose, m'attendirent dans la cour du Louvre pour savoir ce que c'étoit; lesquels y vinrent aussi, et cinq ou six gentilshommes de la Reine. Il y avoit douze gardes avec six Suisses du corps, avec leurs pertuisanes et hallebardes, autour du carrosse : et quand tout fut près, M. de Thémines et moi vînmes dans la chambre de M. le prince. Il s'éveilla en sursaut; ce qui l'étonna, et eut grande appréhension. Je ne me voulus point montrer, le voyant si effrayé, et sortis du Louvre, faisant mettre en bataille les deux cents Français devant l'hôtel de Longueville. Et comme le carrosse fut sorti du Louvre, dans lequel étoit M. le prince, les trois cents Suisses le suivirent immédiatement, faisant la retraite; et ainsi le menâmes sans flambeaux à la Bastille, ayant, avant sortir du Louvre,

mandé à M. de Guise, qui étoit revenu de Soissons le jour même, qu'il ne prît l'alarme de voir venir droit à son logis les Français et Suisses de la garde, et que la Reine m'avoit permis de lui mander que ce n'étoit contre lui qu'ils marchoient, mais que c'étoit pour conduire M. le prince à la Bastille. Celui que j'y envoyai le trouva déjà habillé et prêt de monter à cheval, sur l'avis que l'on lui avait donné que l'on mettoit les gardes en ordre pour le venir prendre.

Je devins lors extrêmement amoureux de mademoiselle d'Urfé, et le Roi, peu devant la Toussaint, tomba malade; de sorte que, la veille de la Toussaint, il lui prit une foiblesse avec une convulsion, que l'on appréhendoit se devoir dégénérer en apoplexie, et on craignit que, si elle lui venoit, elle ne l'emportât. En effet, ce n'étoit rien; mais à ces têtes si précieuses on craint tout. La Reine même, sur ce qu'on lui dit du mal, me commanda de me tenir cette nuit-là au Louvre, pour y amener en diligence les Suisses, en cas qu'il en mésadvint; mais le matin, le Roi se portant bien et ayant bien dormi, on fut délivré de peine.

Je partis le lendemain de la Toussaint pour aller recevoir les Suisses. Et parce que M. de Nemours étoit avec une armée que le roi d'Espagne avoit levée sous son nom, et lui faisoit conduire contre le duc de Savoie, le Roi, avec qui le duc étoit en parfaite intelligence, prit soin de sa conservation; commanda à M. Le Grand, avec quelques troupes, de s'acheminer en Bresse, et d'apporter toute l'aide qu'il pourroit à M. le prince de Piémont, qui gardoit la Savoie pendant que son père défendoit le Piémont contre le roi d'Espagne. J'eus ordre d'emmener trois cents chevaux avec moi, et, en cas que M. Le Grand me mandât, de tourner à lui avec les Suisses et la cavalerie : mais, comme j'arrivai à Provins, me vint trouver un homme que M. Le Grand dépêchoit au Roi, qui m'apporta de ses lettres par lesquelles il me mandoit qu'il avoit accommodé M. de Nemours avec M. le prince de Piémont, et que l'armée de M. de Nemours étoit débandée. Messieurs du parlement de Dijon m'écrivoient, comme aussi M. le marquis de Mirebeau, pour me prier que, la paix étant faite, je ne voulusse charger la Bourgogne de la cavalerie qui étoit prête d'y entrer. Ce que je fis, et l'envoyai loger à Bergère, attendant autre ordre du Roi, à qui j'en écrivis pour leur donner.

J'arrivai à Saint-Jean-de-Losne à même temps que les deux régimens suisses sous la charge des colonels Fugly et Greder, que M. de Castille avoit levés et amenés. Je leur fis faire leur premier serment, et les emmenai jusques à Châtillon-sur-Seine, où le Roi m'écrivit d'en envoyer l'un en Nivernais et l'autre en Champagne, avec l'ordre des garnisons où ils devoient aller. Ce qu'ayant fait, je quittai mon train, et vins avec dix chevaux coucher à Bar-sur-Aube, pour, le lendemain, venir à Bar, où M. de Lorraine tenoit les États, que je voulois voir; mais, ayant appris qu'il en étoit parti, j'allai passer à Châlons où je trouvai messieurs de Praslin et de Thermes; auxquels ayant confié le régiment du colonel Fugly pour le mettre en garnison, je m'en revins à la cour extrêmement amoureux, où le duc de Crouy s'étoit embarqué pour épouser Urfé, et me pria de traiter ce mariage : ce que je fis à dessein de le rompre; mais mes peines furent vaines; car il passa par-dessus toutes les difficultés que je lui proposai, et l'épousa.

Le maréchal d'Ancre étoit revenu à la cour pendant mon voyage de Bourgogne. On avoit ôté les sceaux à M. du Vair, que l'on avoit donnés à M. Mangot, et sa charge de secrétaire-d'État à M. de Luçon. La fille dudit maréchal tomba malade et mourut, dont il eut, et sa femme aussi, un cruel déplaisir. Je dirai une chose qui se passa entre lui et moi le jour de la mort de sa fille, par laquelle on pourra voir une prescience qu'il avoit de l'accident qui lui arriva ensuite. Je le vins voir le matin et l'après-dînée encore; mais il me fit prier de remettre la partie à une autre fois, et m'envoya prier le soir de venir chez lui; ce que je fis à l'heure même, en ce petit logis, sur le quai du Louvre, où sa femme et lui étoient fort affligés, et tâchai le plus que je pus, tantôt à le consoler, tantôt à le divertir; mais son deuil augmentoit à mesure que je lui parlois, et lui ne me répondit autre chose, en pleurant, sinon : *Seignor,* je suis perdu; *seignor,* je suis ruiné; *seignor,* je suis misérable. » Enfin je lui dis qu'il considérât la personne de maréchal de France qu'il représentoit, qui ne lui permettoit ces lamentations, dignes de sa femme, indignes de lui; que véritablement il avoit perdu une fille bien aimable et utile à sa fortune, mais que quatre nièces lui avoient succédé en la place de sa fille, qui lui apporteroient peut-être autant de consolation, les faisant venir près de lui, et beaucoup plus d'appui à sa fortune, en s'alliant, par leur moyen, de quatre grandes maisons en France, dont il auroit le choix, et plusieurs autres choses que Dieu m'inspira de lui dire. Enfin, après avoir encore quelque temps pleuré de la sorte, il me dit : « Ah! monsieur, je regrette véritablement ma fille, et la regretterai tant que je vivrai. Je suis néanmoins homme qui peut supporter constamment une affliction pareille à celle-là; mais la ruine de moi et de ma femme, de mon

fils et de ma maison, que je vois prochaine devant mes yeux, et qui est incurable par l'opiniâtreté de ma femme, me fait lamenter et perdre patience ; laquelle je vous découvrirai comme à un véritable ami duquel j'ai reçu toute ma vie assistance, et à qui je confesse n'avoir pas rendu la pareille, et fait ce que je voulois et pouvois faire. Mais baste, je l'amenderai, s'il plaît à Dieu. Sachez, monsieur, que, depuis le temps que je suis au monde, j'ai appris à le connoître, et voir, non-seulement les élévations de la fortune, mais encore les chutes et décadences, et que l'homme arrive jusques à un certain point de bonheur après lequel il descend, ou bien il précipite, selon que la montée qu'il a faite a été haute et roide. Si vous ne m'aviez connu dès ma bassesse, je tâcherois de vous la déguiser ; mais vous m'avez vu à Florence, débauché, quelquefois en prison, quelquefois banni, le plus souvent sans argent, et incessamment dans le désordre et dans la mauvaise vie.

« Je suis né gentilhomme et de bons parens ; mais, quand je suis venu en France, je n'avois pas un sou vaillant, et devois plus de huit mille écus. Le mariage de ma femme, et les bonnes grâces de la Reine, m'ont donné beaucoup d'intrigues du vivant du feu Roi ; beaucoup de biens, d'avancemens, de charges et d'honneurs pendant sa régence ; et j'ai travaillé à ma fortune et l'ai poussée en avant autant qu'un autre le pourroit faire, tant que j'ai vu qu'elle m'étoit favorable : mais depuis que j'ai reconnu qu'elle se lassoit de me favoriser, et qu'elle me donnoit des avertissemens de son éloignement et de sa fuite, j'ai pensé à faire une honnête retraite, et de jouir en paix, ma femme et moi, des grands biens que la libéralité de la Reine nous avoit donnés, et que notre industrie nous avoit fait acquérir ; et, en logeant et alliant nos enfans en notre pays natal, en de bonnes familles, leur laisser après nous notre héritage et succession. C'est de quoi, depuis quelques mois, j'importune ma femme en vain ; et à chaque coup de fouet que la mauvaise fortune nous donne, je continue de la presser. Quand j'ai vu qu'un grand parti s'est élevé en France, qui m'a pris pour prétexte de sa soulevation, qu'il m'a déclaré un des cinq tyrans qu'il vouloit détruire ; quand M. Dolet, qui étoit mon confident, mon ami et ma créature, et j'ose dire serviteur, m'est mort ; quand un infâme cordonnier de Paris me fait un affront, à moi maréchal de France ; quand j'ai été forcé de quitter mon établissement de Picardie, ma citadelle d'Amiens, et laisser Ancre en proie à M. de Longueville, mon ennemi ; quand j'ai été contraint de me retirer, ou, pour mieux dire, de m'enfuir en Normandie, j'ai fait voir à ma femme que, parmi les grandes obligations que nous avions à Dieu, celle de nous avertir de faire notre retraite n'étoit pas des moindres. Nous avons vu ensuite saccager notre maison, avec perte de plus de deux cent mille écus. Nous avons vu pendre, sur notre moustache, deux de nos gens, pour avoir donné de notre part des bastonnades à ce maraud de cordonnier. Que voulions-nous plus attendre, sinon la mort de notre fille, qui nous avertit de la nôtre qui est prochaine, et qu'il y avoit encore lieu de l'éviter, si promptement nous voulions songer à une retraite à laquelle je pensois avoir bien prévu, en offrant six cent mille écus au Pape pour l'usufruit, notre vie durant, du duché de Ferrare, où nous eussions passé en paix le reste de nos jours, et laissé encore deux millions d'or de succession à nos enfans ? ce que je ne faudrai point de vous dire, et de vous le faire voir. Nous avons pour un million de livres, pour le moins, des biens établis en France au marquisat d'Ancre, Lésigny, ma maison du faubourg et celle-ci. J'ai racheté notre bien de Florence qui étoit engagé, et en ai pour cent mille écus en ma part, et ai encore deux cent mille écus à Florence et autant à Rome. J'ai pour un million encore, outre ce que nous avons perdu au pillage de notre maison, en meubles, pierreries, vaisselle d'argent, et argent comptant. Ma femme et moi avons encore pour un million de livres de charges, à les vendre à bon prix, sans celles de Normandie, de premier gentilhomme de la chambre, et intendant de la maison de la Reine, et de dame d'atours, gardant mon office de maréchal de France. J'ai six cent mille écus sur Feydeau, et plus de cent mille pistoles d'autres affaires. Je n'y compterai pas la bourse de ma femme. N'est-ce pas, monsieur, de quoi nous contenter ? Avons-nous encore quelque chose à désirer, si nous ne voulons irriter Dieu qui nous avertit, par des signes si évidens, de notre entière ruine. J'ai été toute cette après-dînée avec ma femme pour la conjurer de me retirer. Je me suis mis à genoux devant elle pour tâcher de la persuader avec plus d'efficace ; mais elle, plus aheurtée que jamais, me reproche ma lâcheté et ingratitude de vouloir abandonner la Reine, qui nous a donné ou fait acquérir par son moyen tant d'honneurs et de biens ; de sorte, monsieur, que je me vois perdu sans ressource : et si ce n'étoit que j'ai tant d'obligations à ma femme, je la quitterois et m'en irois en lieu là où les grands ni les peuples de France ne me viendroient pas chercher. Jugez, monsieur, si j'ai raison de m'affliger, et si, outre la perte de ma fille, ce second désordre ne me doit pas doublement tourmenter. »

Je lui dis ce que je pus, tant pour le consoler que pour le divertir de cette pensée, et puis me retirai. Et ai voulu faire voir par ce discours comme les hommes, et principalement ceux que la fortune a élevés, ont des inspirations et des prévoyances de leur malheur; mais ils n'ont pas la résolution de les prévenir pour l'éviter. L'année se finit par les noces de M. de Crouy et de mademoiselle d'Urfé.

Et celle de 1617 commença joyeusement par force assemblées qui se firent fort belles, auxquelles, outre les jeux, festins et comédies, il y avoit aussi de bonne musique. On passa bien le temps à la foire Saint-Germain. La jeune Reine infante, qui l'année précédente dansa un assez chétif ballet d'Espagnoles, en carême-prenant à Tours, en voulut danser un avec des Françaises; ce qu'elle fit seulement en l'antichambre de la Reine, sa belle-mère. Nous dansâmes en même lieu, et en d'autres à la ville, le ballet du Commissaire, puis ensuite celui du Prince de Chypre, qui fut très-beau.

Je gagnai cette année-là, au jeu du trictrac, cent mille écus, ou à M. de Guise, ou à M. de Joinville, ou à M. le maréchal d'Ancre. Je n'étois pas mal à la cour ni avec les dames, et quantité de belles maîtresses. En ce même mois M. de Thémines fut tiré de la Bastille et de la garde de M. le prince, dont il fit de grandes plaintes. On l'apaisa en lui donnant la lieutenance de l'armée en Champagne. J'entrai à la Bastille avec cent Suisses, d'où je tirai quelques chevau-légers de la Reine-mère, que du Tiers, qui en étoit maréchal des logis, y avoit menés pour aider Rose, qui y commandoit, d'en chasser M. de Thémines. J'en fis aussi sortir la compagnie de Saint-Béat qui y étoit en garnison; et, lorsque Vausay en eut levé une pour y mettre, j'en tirai les Suisses.

Le duc de Crouy emmena sa femme en Flandre au carême, et moi je m'en allai à l'armée, qui lors étoit commandée par M. de Guise, et sous lui M. le maréchal de Thémines, et pour maréchal de camp M. de Praslin. Je fus grand-maître de l'artillerie par commission, et trouvai, le 7 de mars, l'armée deux jours après qu'elle eut assiégé Château-Portien, lequel se fit battre sans effet huit jours durant, que nous attaquâmes par le château. Au même mois, un nommé d'Estoy vint dire exprès à mon logis, où il fut envoyé par Luynes (1), que la Reine-mère venoit de chasser Luynes, pour avoir voulu enlever le Roi et l'emmener hors de Paris, et du pouvoir de la Reine-mère. Et Mathurine, envoyée à même effet à mon logis, en partit tout éplorée pour venir dire au Roi et à Luynes qu'il fit croire au Roi que c'étoit le maréchal d'Ancre qui faisoit courre ce bruit, pour voir comme Sa Majesté le prendroit, pour ensuite l'exécuter en effet; dont le Roi s'anima de plus en plus contre le maréchal d'Ancre, et Luynes et ledit maréchal en eurent de grosses paroles.

Le soir même, comme la Reine me parloit de cela, je lui dis : « Madame, il me semble que vous ne songez pas assez à vous, et qu'un de ces jours on vous tirera le Roi de dessous l'aile. On l'anime contre vos créatures premièrement, et puis ensuite

(1) On trouve dans les fragmens de Bassompierre, publiés en 1803, des détails assez curieux sur l'origine de la maison de Luynes; nous croyons devoir les citer.

« Le roi François Ier avoit un chalant, joueur de luth, « Allemand, nommé Albert, à qui, outre d'autres biens « qu'il lui fit, il bailla un bon canonicat de Marseille, « lorsqu'il y fit la première fois son entrée, pour un sien « frère, homme d'église, lequel, à ce que l'on dit, eut « deux bâtards. Il fit étudier l'aîné et suivre les armes au « second; à quoi tous deux réussirent très-bien, car l'aîné « fut un excellent médecin qui servit la reine de Navarre, « mère du feu roi Henri IV, nommé M. de Luynes, d'une « cassine proche de Mornas au Comtat Venaissin, que « son père avoit achetée de la succession d'Albert son « frère; l'autre suivit les armes, fut archer du roi Charles, « et se battit en champ clos dans le bois de Vincennes de-« vant toute la cour, et tua son ennemi, ce qui le mit en « réputation; de sorte que M. d'Anville, gouverneur de « Languedoc, le prit avec lui, et lui donna sa lieutenance « au Pont-Saint-Esprit, puis le mit dans Beaucaire, et laissa « trois fils et quatre filles.

« Le médecin servit la reine de Navarre jusques à sa « mort, et même lui prêta dans ses nécessités jusques à « douze mille écus, qu'il avoit gagnés à son service ou à « ses pratiques. Luynes, gouverneur de Beaucaire à sa « mort, commanda que l'on menât son fils aîné au roi « Henri IV pour le nourrir page, en considération de l'ar-« gent qu'il leur devoit, et qu'il lui plût lui faire sa fortune. « Le Roi commanda à M. Le Grand de le recevoir page de « l'écurie; mais il le trouva si joli et beau, qu'il le fit page « de la chambre; et quand il sortit de page, le comte de « Lude, qui l'affectionnoit, le prit à son service, et l'y re-« tint jusqu'à ce qu'ayant débauché une des demoiselles de « sa femme, il le chassa.

« Lors il se retira à La Flèche chez La Varenne, de « qui il aimoit la fille, lequel le mena à la cour avec les « deux frères de Cadenet et de Brantes, et intercéda au-« près du Roi que, pour l'intérêt de douze mille écus que « Sa Majesté devoit à feu leur père, elle leur voulût donner « à eux trois mille écus de pension; ce que le Roi fit; et, « après le décès du Roi, ayant prié le marquis d'Ancre de « leur faire doubler cette chétive pension incapabe de les « pouvoir nourrir, le marquis, qui avoit déjà trop d'autres « pour qui demander, pria Bassompierre d'en parler de-« vant lui à la Reine, qui leur accorda aussitôt; et lors « ces trois jeunes hommes s'adonnèrent à suivre le Roi, « qui, à cause de son âge, n'étoit suivi d'ordinaire que de « ceux qui y étoient obligés par leurs charges et leur assi-« duité et industrie; ce qui les mit de telle sorte aux « bonnes grâces du Roi, que le maréchal de Souvré qui « les vouloit pour Courtanvaux son fils, primativement à « tous autres, en prit ombrage, et leur défendit de s'ap-« procher du Roi : ils s'en plaignirent au maréchal d'Ancre « et à la Reine qui les remit près du Roi son fils; ensuite « de quoi le maréchal fut tué, la Reine chassée, et eux en « la prodigieuse éminence de faveur où nous les avons vus « jusqu'à la mort de l'aîné, connétable de France. »

on l'animera contre vous. Votre autorité n'est que précaire, qui cessera dès que le Roi ne le voudra plus, et l'on l'induira pied à pied à ne le vouloir plus; comme il est aisé à des jeunes gens de se persuader de s'émanciper. Si le Roi s'en étoit allé un de ces jours à Saint-Germain, et qu'il eût mandé à M. d'Epernon et à moi, et qu'ensuite il nous dît de ne vous plus reconnoître, nous sommes vos très-humbles serviteurs, mais nous ne pourrions faire autre chose que de venir prendre congé de vous, et vous supplier très-humblement de nous excuser, si nous ne vous avons aussi bien servie pendant votre administration de l'Etat, comme nous y étions obligés. Jugez, madame, ce lui dis-je ensuite, ce que pourroient faire les autres officiers, et comme vous demeurerez les mains vides après une telle administration. »

Nous le pétardâmes la nuit du 28 ensuite sans aucun effet, et le sieur de Vignan, beau-frère de M. le maréchal de Thémines, y fut tué le lendemain de Pâques. Nous mîmes trois canons en batterie, entre la ville et le château, dont nous n'eûmes pas tiré trente coups que la ville parlementa. M. de Guise me commanda le 29 d'y entrer avec quatre compagnies de gardes françaises et autant de Suisses, et le lendemain 30, à la pointe du jour, le sieur de Montreau, qui commandoit au château, demanda à me parler, et me dit qu'il étoit prêt à se rendre si on lui vouloit faire honnête capitulation. Je lui offris sûreté pour le mener à M. de Guise et le ramener aussi, lequel lui ordonna de sortir sans enseigne ni battre tambour; et le soir il entra dedans, et y mit une compagnie des gardes suisses et une des gardes françaises.

Le lendemain, dernier jour de mars, M. de Guise prit huit cents chevaux, et vint faire une cavalcade toute la nuit à Laon, sur l'avis que le lieutenant du duché de Guise lui avoit donné que le régiment de Balagny étoit logé à Vaux sous Laon; ce que nous trouvâmes aussi. Mais, comme l'on s'amusa un peu à faire l'ordre pour forcer ce quartier, ils en eurent l'alarme et se sauvèrent, partie dans l'église, partie dans les vignes qui sont sous la ville; de sorte que nous n'y trouvâmes et tuâmes que deux ou trois soldats, et mîmes le feu à leur quartier, lequel, nous partis, ils éteignirent.

M. de Guise, au retour, sépara son armée en trois, dont il en prit une partie, et vint assiéger et prendre un château rethelois, nommé Voisigny. Il bailla l'autre à M. le maréchal de Thémines pour aller quérir six canons à Rocroy pour battre Rethel, et me laissa avec le reste à Château-Portien pour recevoir aussi les nouvelles troupes qui lui venoient, et donna un rendez-vous, le samedi 8 avril, à neuf heures du matin, pour venir par trois endroits investir Rethel. Ce que nous fîmes; et le lendemain, parce que la compagnie des chevau-légers d'Aubilly, qui étoit dans la place, sortoit souvent à la faveur du canon de la ville et de la mousqueterie qu'il avoit logée pour le favoriser, M. le maréchal de Thémines, et moi avec lui, le chargea et rembarra, avec perte de quelques-uns de la troupe dudit Aubilly, et de quelque mousqueterie, qui ne se purent assez à temps retirer. Le temps fut fort pluvieux, et comme la terre est grasse au Rethelois, nous eûmes mille peines, et principalement à faire marcher nos canons qui enfonçoient par dessus l'essieu. Enfin nous préparâmes une batterie de huit pièces au bas de la ville; mais, comme je fus venu le matin, vendredi 14 avril, voir si Lesine m'avoit tenu promesse d'avoir les huit pièces en batterie à la pointe du jour, je trouvai qu'il n'y en avoit que deux, et une à trente pas de la batterie, tellement enfoncée dans la terre que l'on n'en avoit pu la retirer. Une quatrième étoit à cent pas de là, que les officiers y avoient laissée, parce qu'en venant quelques charretiers et chevaux ayant été tués, les autres avoient dételé et s'en étoient fuis. Je pris lors cinquante Suisses à qui je promis cinquante écus pour me mettre ces deux pièces en batterie, et les attelai au lieu des chevaux, ayant fait creuser premièrement dessous les roues de la pièce, et fait mettre de fortes planches, afin qu'elle ne s'embourbât plus. Nous tirâmes la première en batterie, sans qu'on nous tirât de la ville; mais comme nous nous mîmes après la plus éloignée, et que nous la tirions proche de la batterie où nous l'avions déjà amenée, et que je les aidois à tirer, les ennemis nous firent une salve, en laquelle deux Suisses furent tués, trois blessés, et moi d'une mousquetade dans le petit ventre du côté droit. Je pensois être mort, et M. le maréchal de Thémines, qui étoit à la batterie, le crut aussi. Toutefois Dieu voulut que la quantité de hardes que la balle rencontra la retint, car elle perça cinq doubles de mon manteau, deux doubles de ma hongreline fourrée, mon ceinturon et ma basque : ce qui fit qu'elle s'arrêta sur le péritoine sans le percer; de sorte que, quand on sonda la plaie, la balle se rencontra dans cette épaisseur de chair qui est sur le ventre, où l'on fit une incision, et elle tomba. Je n'en tins jamais qu'un jour le lit, bien que ma plaie fût onze jours à se fermer, à cause du drap qui étoit dedans.

Le samedi 15, au soir, M. de Praslin ayant fait battre la ville avec ces quatre pièces susdites, n'en fut pas quitte à si bon marché que moi; car il eut une mousquetade qui lui perça la cuisse, toutefois sans offenser l'os, dont il fut aussi guéri dans un mois. Une heure après que M. de Praslin eut été blessé, Maroles vint au camp, avec

sauf-conduit qu'il avoit envoyé demander, et capitula, au nom de M. de Nevers, pour la reddition de Rethel, laquelle ayant signée il entra dans la ville, et ayant apporté le contreseing de M. de Nevers, le gouverneur de la ville accepta la capitulation que Maroles avoit faite, et rendit la place à M. de Guise, et y vint loger le lendemain, qui étoit le 18 d'avril.

Le 19 il fit la montre générale de son armée, et se résolut d'envoyer quérir force canons pour assiéger Mézières, parce qu'il n'y en avoit plus que quatre de son armée qui ne fussent éventés; ce qui ne pouvoit de douze ou quinze jours être prêt. Cela fut cause que je lui demandai congé d'aller à Paris, pour parachever le traité que j'avois encommencé de la vente de ma charge de colonel des Suisses avec M. le maréchal d'Ancre qui m'en avoit offert jusqu'à 600,000 livres, et j'en demandois 650,000.

Le soir même que j'eus obtenu mon congé, le Roi et la Reine nous envoyèrent visiter, M. de Praslin et moi, croyant que je fusse bien plus blessé que je n'étois, vu le lieu de ma blessure. Ils nous écrivirent de très-favorables lettres à tous deux, et le maréchal d'Ancre me manda que, si je jouois à me faire tuer, il seroit mon héritier, et que, si je me portois en état de venir conclure, il me donneroit, pour les 50,000 francs dont nous étions en dispute, pour 10,000 écus de pierreries au dire des orfévres. Je partis donc à ce dessein, et messieurs le marquis de Thémines, comte de Fiesque, Zamet et plus de cinquante autres gentilshommes, voulurent venir avec moi.

Nous partîmes donc le 21, et ne vînmes coucher qu'à Château-Portien; mais le lendemain nous vînmes coucher à Vely, où M. de La Curée nous vint voir. C'étoit un samedi au soir, et me pria de venir le lendemain ouïr messe et venir dîner à son quartier qui étoit sur notre chemin; ce que je fis.

Le 23 il nous fit fort bonne chère, et ensuite nous conduisit devant Soissons. Messieurs de Rohan, La Rochefoucault, Saint-Géran et Saint-Luc, vinrent au devant de nous, qui nous menèrent chez le comte d'Auvergne, qui étoit général de l'armée, et qui s'étoit amusé à faire des enceintes devant la ville, pour empêcher les sorties des ennemis, qui l'avoient malmené en un quartier où étoit logé Bussy-Lamet avec son régiment, sur lequel M. du Maine fit une brave sortie, menant deux pièces de canon devant lui, força ce quartier, tailla en pièces le régiment de Bussy, qu'il prit prisonnier, emporta ses drapeaux, que depuis il arbora sur les bastions de Soissons: de sorte que les tranchées n'étoient pas encore ouvertes, et ne le devoient être que le lendemain. M. le comte d'Auvergne nous fit l'honneur de nous faire voir ses retranchemens, nous assurant que dans quinze jours il seroit maître de Soissons; ce que je ne crus pas, voyant la façon dont il se démenoit.

Le soir M. de Chevry nous donna à souper, à M. le comte d'Auvergne, duc de Rohan et à moi. Le lendemain je voulus faire le tour de la ville, et menai avec moi messieurs le marquis de Thémines, Zamet et Arnaud qui nous menoit, lequel s'entendoit bien à la guerre, et donnoit de très-bonnes raisons de ce qu'il eût voulu faire. Au retour, nous trouvâmes M. de La Rochefoucault; et, comme nous étions d'une diverse armée, et que nous voulions faire voir qu'en la nôtre nous ne craignions point les mousquetades, nous allâmes pour nous en faire tirer; mais les ennemis nous laissèrent approcher sans nous tirer; de telle sorte que, pour ne vouloir point retourner que nous n'eussions vu de leur feu, nous marchâmes jusque sur le bord du fossé; ils ne tirèrent point. Quand nous vîmes leur silence, nous rompîmes le nôtre, et leur criâmes des injures. Ils nous en répondirent, mais jamais ne tirèrent. Enfin, après avoir long-temps parlé ensemble comme si nous eussions été de même parti, nous nous retirâmes, et eux ne nous tirèrent jamais. Je revins souper, comme le jour précédent, chez M. le président de Chevry, avec messieurs de Rohan et le comte d'Auvergne. C'étoit le lundi 24 d'avril, qu'il arriva un des commis dudit président, comme nous soupions, lequel lui dit à l'oreille que le maréchal d'Ancre avoit été tué le matin. Il s'étonna fort à cette nouvelle, et la dit à M. le comte d'Auvergne, au-dessous duquel il étoit, qui n'en fut pas moins étonné, et s'entreparloient quelquefois. Enfin je les pressai de nous dire ce que c'étoit, et ils nous dirent que le matin à onze heures le maréchal d'Ancre avoit, du commandement du Roi, été tué par Vitry, et pria M. de Rohan et moi de lui conseiller ce qu'il avoit à faire en cette occasion. Je lui demandai si le Roi ou la Reine lui avoient rien mandé. Il me dit que non. « Il semble, lui dis-je, que vous devez aller visiter vos quartiers, et que les chefs en soient avertis par votre bouche, lesquels vous prierez de contenir leurs gens en état, attendant que le Roi vous ait envoyé ses commandemens. » Il me pria de l'y accompagner, ce que je fis. Il avoit envie de faire discontinuer l'ouverture de la tranchée que M. de Saint-Luc commençoit alors; mais je l'en dissuadai, lui disant qu'il fît toujours son devoir jusques à ce que l'on lui mandât qu'il fît le contraire.

Sur les trois heures du matin Tavannes arriva, qui apporta à M. le comte d'Auvergne ordre de

supperséder toute hostilité contre la ville de Soissons. Le soir les ennemis furent mieux avertis que nous; car dès que je fus sur le bord de leur fossé où ils ne nous tirèrent jamais, ils nous dirent que notre maître étoit mort, et que le leur l'avoit tué; mais je ne compris point pour l'heure ce qu'ils vouloient dire.

Nous partîmes le lendemain mardi 25 de bonne heure, de Soissons; et ayant passé l'Aisne sur le pont de bateaux, nous nous jetâmes sans y penser dans la cavalerie liégeoise, qui avoit eu avis de la mort de M. d'Ancre qui les avoit levés, dont ils furent fort étonnés. De fortune, ce même matin ils étoient en armes pour faire montre, et, comme ils nous virent, ils firent dessein de nous prendre prisonniers, pour crainte qu'on ne les voulût tailler en pièces, et nous faire servir de garans. Et comme un capitaine s'avança pour me parler, je fis l'affligé de la mort dudit maréchal, et lui demandai si je pourrois être en sûreté parmi eux, et s'ils pourroient empêcher que l'on ne me prît si le Roi le commandoit. Il me répondit qu'ils étoient eux-mêmes assez empêchés de se garantir, et que chacun tâchât à faire du mieux qu'il pourroit; et ainsi s'en revint à ses gens, et leur dit que nous étions des gens du maréchal d'Ancre. Ainsi, sans montrer que nous tirassions droit à Paris, nous demeurâmes un peu à les voir, et enfin les éloignâmes insensiblement et sortîmes de leurs mains. Nous vînmes coucher à Nanteuil, et le lendemain dîner chez Zamet, et après-dîner trouver le Roi, qui nous fit fort bonne chère, et nous commanda d'aimer M. de Luynes, que c'étoit son bon serviteur. Je lui demandai s'il nous permettoit de voir la Reine sa mère. Il me dit qu'il y aviseroit. Je vis cependant Zocoli, tailleur de ladite Reine, qui venoit de sa part visiter madame la princesse de Conti et madame de Guise, et lui faisois tous les soirs faire par lui mes complimens. On avoit rompu le pont du jardin du Louvre, et les gardes du Roi étoient dans l'antichambre de la Reine, qui ne laissoient entrer que ses domestiques. On traitoit cependant pour la faire partir; ce qui se fit le 4 de mai, veille de l'Ascension. Tout le matin l'on ne fit que charger le bagage, le Roi étant cependant au conseil, où il fut résolu et mis par écrit les choses que la Reine devoit dire au Roi en se séparant, et celles que le Roi lui devoit répondre. Il fut aussi convenu que l'un ni l'autre ne diroient rien davantage, et que quand la Reine seroit habillée les princesses la pourroient voir, et les hommes ensuite, après que le Roi auroit pris congé d'elle; comme aussi que le maréchal de Vitry n'y seroit point, ni M. du Hallier son frère; que La Curée l'accompagneroit jusques à Blois; que lui et le colonel seroient auprès d'elle quand le Roi y viendroit. L'on envoya aussi les ordinaires et les plus affidés de M. de Luynes se tenir à la chambre, où souloient être ses gardes. Puis le Roi descendit, et la Reine, qui l'attendoit, étoit en l'allée, au sortir de sa chambre, pour entrer en son antichambre à même temps que lui. Messieurs de Vitry demeurèrent à la porte, et les trois Luynes marchèrent devant le Roi, lequel tenoit l'aîné par la main. M. de Joinville et moi suivîmes le Roi, et entrâmes après lui.

La Reine tint bonne mine jusques à ce qu'elle vit le Roi; alors elle se mit fort à pleurer; mais elle se mit le mouchoir devant les yeux, et son éventail au devant; et s'étant rencontrés elle mena le Roi jusques à la fenêtre qui regarde sur le jardin, et lors ôtant son mouchoir et son éventail, elle lui dit: « Monsieur, je suis marrie de n'avoir gouverné votre État pendant ma régence et mon administration plus à votre gré et gain que je n'ai fait; vous assurant que j'y ai néanmoins apporté toute la peine et le soin qu'il m'a été possible, et vous supplie de me tenir toujours pour votre très-humble et très-obéissante mère et servante. » Il lui répondit: « Madame, je vous remercie très-humblement du soin et de la peine que vous avez pris en l'administration de mon royaume, dont je suis satisfait, et m'en ressens obligé, et vous supplie de croire que je serai toujours votre très-humble fils. » Sur cela, attendant le Roi qu'elle se baissât pour le baiser, et prendre congé de lui, comme il avoit été concerté; mais elle lui dit: « Monsieur, je m'en vais, et vous supplie d'une grâce en partant, que je me veux promettre que vous ne me refuserez pas, qui est de me rendre Barbin, mon intendant; et comme je le crois, vous ne vous en voulez pas servir. »

Le Roi, qui ne s'attendoit point à cette demande, la regarda sans lui rien répondre. Elle lui dit encore: « Monsieur, ne me refusez point cette seule prière que je vous fais. » Il la regarda encore sans rien répondre. Elle ajouta: « Peut-être est-ce la dernière que je vous ferai jamais; » et puis voyant qu'il ne lui répondoit rien, elle dit: « Or sus; » et puis se baissa et le baisa. Le Roi fit une révérence, et puis tourna le dos. Alors M. de Luynes vint prendre congé de la Reine, à qui il dit quelques paroles que je ne pus entendre, ni celles aussi qu'elle lui répondit. Si fis bien celles qu'après lui avoir baisé la robe elle ajouta, qui furent qu'elle avoit fait une prière au Roi de lui rendre Barbin, et qu'il lui feroit service agréable et singulier plaisir de procurer que le Roi lui accordât sa requête, qui n'étoit pas si importante qu'il lui dût refuser.

Comme M. de Luynes voulut répondre, le Roi cria cinq ou six fois : « Luynes, Luynes, Luynes ; » et lors M. de Luynes, faisant voir à la Reine qu'il étoit forcé d'aller après le Roi, le suivit. Alors la Reine s'appuya contre la muraille, entre les deux fenêtres, et pleura amèrement. M. de Chevreuse et moi lui baisâmes la robe pleurant aussi ; mais elle ne nous put voir à cause de ses larmes, ou elle ne nous voulut parler ni regarder. Ce qui fit que j'attendis pour prendre encore une fois congé d'elle, ce que je fis comme elle retourna en sa chambre ; mais elle ne me vit ni voulut voir, non plus que la première fois.

Sur cela le Roi se mit sur le balcon qui est devant la chambre de la Reine sa femme pour voir partir la Reine sa mère ; et, après qu'elle fut sortie du Louvre, il courut à la galerie pour la voir encore passer sur le Pont-Neuf, puis monta en carrosse et s'en alla au bois de Vincennes. La Reine et tout le reste de la cour y arrivèrent le lendemain 5, qui étoit un mardi de l'Ascension. Le jeudi 7, arriva don Balthasar de Zuniga avec sa femme, qui s'en alloit en Espagne au retour de sa longue ambassade à la cour des Empereurs. Travail fut roué. Le vendredi 8, messieurs de Vendôme, du Maine et de Bouillon, vinrent faire la révérence au Roi qui les reçut fort bien. Le Roi, après avoir demeuré près de quinze jours au bois de Vincennes, s'en revint à Paris, et madame la princesse peu de temps après s'enferma à la Bastille avec M. le prince. Le Roi s'en alla à Saint-Germain où il demeura quelque temps. On trancha la tête à la maréchale d'Ancre en Grève. Madame la princesse entra dans la Bastille le 21 de juin, la veille de la petite Fête-Dieu. Geniès eut aussi la tête tranchée en Grève. Le Roi eut avis que Bournonville, par le moyen de Barbin, avoit quelque intelligence avec la Reine-mère, bien qu'il commandât sous son frère à la Bastille, et l'en fit sortir et le mit en prison. Et à quelques jours de là, un matin, le Roi me commanda de faire tenir proche la porte Saint-Antoine trois compagnies de Suisses, ce que je fis. Et M. le prince, qui m'aperçut les y mener de sa fenêtre, prit opinion que l'on le vouloit mettre entre mes mains, dont il témoigna du ressentiment. Ce qu'ayant su, afin de lui lever cet ombrage, je ne voulus point paroître. Ces troupes, avec deux compagnies françaises, et cinquante gendarmes et autant de chevau-légers, le menèrent au bois de Vincennes, où il demeura plus de deux ans. Depuis, les gardes françaises et suisses demeurèrent dans le château, jusques à ce que huit compagnies du régiment de Normandie, nouvellement établies, et mises sur pied, le fussent venu relever. M. le prince fut mené de la Bastille au bois de Vincennes le 15 septembre. Peu de jours ensuite M. de Persan, qui étoit demeuré gouverneur de la Bastille, fut soupçonné d'avoir su la pratique de M. de Bournonville son frère, et fus mis prisonnier.

Le Roi me mit dans la Bastille avec soixante Suisses, où je demeurai huit ou dix jours ; au bout desquels le Roi m'ayant commandé de mettre la place entre les mains de M. de Luynes, à qui il en avoit donné la capitainerie, je lui résignai. Il y eut un jubilé extraordinaire que je fis à Paris, et le lendemain j'eus l'aventure qui nous brouilla M. de Montmorency et moi. J'allai trouver le Roi à Rouen, qui y faisoit tenir une assemblée de notables, en laquelle la paulette fut abolie.

Nous en partîmes M. de Guise et moi, et avec quatre carrosses de relais nous arrivâmes le 22 décembre, jour de Saint-Thomas, en un jour, de Rouen à Paris, sur la nouvelle de l'extrémité de la maladie de madame la princesse, qui accoucha de deux enfans ce même soir, qui n'eurent vie ; et elle, dont la sienne étoit désespérée, y ayant vingt heures qu'elle étoit en apoplexie, revint petit à petit après qu'elle fut délivrée.

Nous repartîmes de Paris la veille de Noël, en même carrosse de relais, et arrivâmes le soir à Rouen ; qui est une diligence en carrosse qui ne s'étoit encore faite en cette saison. Après que l'assemblée fut finie, le Roi partit de Rouen, où M. de Villeroi étoit mort quelques jours auparavant.

Au commencement de l'année 1618 le Roi s'en vint demeurer quelques jours au château de Madrid, où il voulut que je vinsse loger. Le 17 janvier, Paris m'arma en Orgas. La foire Saint-Germain arriva, en laquelle Roucelay fut outragé par Rouillac. Le Roi dansa le ballet de Renaud et d'Armide, duquel je fus. Ensuite, les ducs et pairs et officiers de la couronne trouvèrent étrange que le garde des sceaux, qui n'est point officier de la couronne, et même le le chancelier y étant, passât devant eux au conseil.

M. d'Epernon porta la parole au Roi devant ledit garde des sceaux ; et comme il est un peu violent, attaqua ledit garde des sceaux, qui lui répondit plus hautement qu'il ne devoit. Trois jours après, le Roi, qui ce jour-là avoit pris médecine, les fit tous deux venir en sa chambre, où nous étions peu de gens, et leur commanda de demeurer amis. Et sur ce que M. d'Épernon s'échauffa encore un peu en paroles, le Roi, qui étoit assis, se leva contre M. d'Épernon et le malmena ; puis ensuite, ayant dit qu'il vouloit

aller à ses affaires, chacun sortit par la porte du cabinet, et M. d'Épernon s'en alla par la porte de la chambre, tout seul, et moi je le voulus aller accompagner, nonobstant toute la brouillreie qu'il avoit eue. Et en ce temps-là, le Roi, qui étoit fort jeune, s'amusoit à force petits exercices de son âge, comme de peindre, de chanter, d'imiter les artifices des eaux de Saint-Germain, par de petits canaux de plume, de faire des petites inventions de chasse, de jouer du tambour, à quoi il réussissoit fort bien.

Un jour je le louois de ce qu'il étoit fort propre à tout ce qu'il vouloit entreprendre, et que, n'ayant jamais été montré à battre du tambour, il y réussissoit mieux que les autres. Il me dit : « Il faut que je me remette à jouer du cor-de-chasse, ce que je fais fort bien, et veux être tout un jour à sonner. » Je lui dis : « Sire, je ne conseille pas à Votre Majesté d'en sonner trop souvent; car, outre que cela fait venir les hargnes, il nuit encore grandement au poumon; et même j'ai ouï dire que le feu roi Charles, à force de sonner du cor, se rompit une veine dans le poumon, qui lui causa la mort. — Vous vous trompez, me répliqua-t-il, le sonner du cor ne le fit pas mourir; mais c'est qu'il se mit mal avec la reine Catherine sa mère à Monceaux, et qu'il la quitta et s'en vint à Meaux. Mais si, par la persuasion du maréchal de Retz, qui le fit retourner à Monceaux auprès de la Reine sa mère, il n'y fût pas revenu, il ne fût pas mort si tôt.» Et comme je ne lui répondois rien sur ce sujet, Montpouillan, qui étoit là présent, me dit : « Vous ne pensiez pas, monsieur, que le Roi sût ces choses-là comme il les sait, et beaucoup d'autres encore ? » Je lui dis : « Vraiment non, monsieur, je ne le pensois pas. » Cela me fit connoître que l'on lui donnoit beaucoup d'appréhension de la Reine sa mère, de laquelle je me gardai bien à l'avenir de lui parler, même en discours communs.

Le duc d'Epernon, faisant réflexion sur la contestation qu'il avoit eue avec le garde des sceaux et avec le Roi, se trouva un peu étonné quand il se vit enfermé dans l'antichambre, et eut quelque soupçon que l'on le vouloit arrêter; car toutes les portes étoient fermées. Je m'avisai de regarder si le petit degré qui est contre la porte de la chambre du Roi n'étoit point aussi fermé, et, l'ayant trouvé ouvert, j'y amenai M. d'Épernon de qui les gens l'attendoient en la salle haute, et passâmes tous deux jusque devant le Louvre, où il trouva son carrosse qui l'emmena en son logis ou en quelqu'autre, me priant de lui envoyer donner avis si on n'avoit rien résolu contre lui.

Je parlai à M. de Luynes sur son sujet, qui me dit : « Il veut aller à Metz; qu'il hâte un peu son voyage, car ces messieurs pourroient animer le Roi contre lui. » Je vis bien qu'ils désiroient qu'il partît de la cour, et allai le lendemain trouver M. d'Epernon, et lui fis savoir l'intention du Roi et du favori. Il me pria de savoir si, venant trouver le Roi pour prendre congé de lui, il seroit le bien venu, dont je lui portai parole. Il vint donc après le dîner du Roi, et y reçut très-bon visage, et lui demanda congé d'aller à Metz, que le Roi lui accorda; et lui ayant dit adieu, le Roi s'en alla demeurer à Vanves, jusqu'à ce que M. d'Epernon s'en fût allé : ce qu'il pensoit qu'il feroit le jour d'après.

Il mena à Vanves M. son frère avec lui, avec qui il changea de gouverneur, mettant à la place de M. de Brèves qui l'étoit, M. le comte du Lude. Après que le Roi eut demeuré deux jours à Vanves, et qu'il sut que tout Paris étoit venu visiter M. d'Epernon, et qu'il n'étoit point parti, que même il avoit dit à Saint-Géran qu'il avoit encore des affaires à Paris pour cinq ou six jours, le Roi s'en fâcha, et me dit qu'il retourneroit le lendemain à Paris, et que s'il l'y trouvoit encore il lui feroit un mauvais parti. M. de Luynes me dit même, devant le Roi, que je le visse, et que je lui fisse savoir qu'il ne demeurât plus long-temps à Paris s'il étoit sage. Je partis à la même heure, et vins dîner avec lui, auquel je dis l'humeur du Roi, lui palliant les choses qu'il ne devoit pas savoir si crûment. Enfin, après m'avoir long-temps parlé, il me pria d'assurer Sa Majesté que, le lendemain avant midi, il seroit hors de Paris, comme il fit. Le Roi y arriva le soir, et M. d'Epernon s'en alla à Fontenay, où il demeura encore sept ou huit jours, dont le Roi entra en telle colère, qu'il envoya loger à Rosoy ses chevau-légers; et M. le chancelier, qui étoit ami de M. d'Epernon, lui manda par Guron qu'il feroit bien de partir et de s'en aller à Metz. Guron lui porta la nouvelle si chaude qu'il partit à l'heure même, et, à grandes journées, se rendit à Metz. Peu après on fit rouer à Paris Siti et Durand pour avoir fait quelques écrits en faveur de la Reine-mère.

Quand la Reine partit l'autre année de Paris, Roucelay eut commandement de s'en aller aussi comme son partisan. Peu après, m'étant mis bien avec M. de Luynes, je fis en sorte qu'il revînt à la cour, sous la caution que je fis pour lui qu'il ne feroit aucune chose qui pût déplaire au Roi, et ne se mêleroit de rien. Mais comme il étoit homme d'intrigues, il ne s'en put tenir, et traita avec quelques grands et princes. Puis,

ayant fait les affaires de la cour, voulant en traiter d'autres à la campagne, fit donner lui-même des avis contre lui, non les vrais, mais de faux et controuvés, pour se faire chasser de la cour : ce que l'on fit alors, et lui s'en alla à son abbaye de Signy, d'où il traita avec M. de Bouillon pour la Reine, et ensuite revint en bonne intelligence avec messieurs d'Épernon et de Bouillon pour le service de ladite Reine.

Vers la mi-août, le Roi s'en vint à Monceaux, d'où j'étois capitaine, où je le reçus si magnifiquement que rien plus. Il y demeura dix-sept jours, qui me coûtèrent 10,000 écus. De là il s'en alla à Villers-Coterets et à Soissons, où je pris congé de lui pour m'en aller en Lorraine, et me permit aussi d'aller à Metz voir M. d'Épernon, lequel s'en vint aussi à Nancy peu après, principalement pour me voir. Je ne fus guère plus d'un mois en mon voyage, et m'en revins à la cour, où je trouvai que l'on avoit ordonné aux Espagnols qui étoient avec la Reine de se retirer. Nous eûmes les comédies espagnoles cet hiver-là, et il y eut une grande comète au ciel, qui apparut plus d'un mois durant. L'année 1619 commença par la grande maladie de la Reine que Dieu enfin garantit. Madame la connétable, sa dame d'honneur, qui, huit mois auparavant, s'étoit retirée de la cour parce que M. de Luynes avoit fait donner la superintendance de la maison de la Reine à sa femme, vint trouver la Reine en l'excès de sa maladie, qui fut très-aise de la voir, et commença dès lors à se mieux porter; et ladite connétable demeura désormais auprès d'elle comme auparavant. M. d'Elbeuf épousa mademoiselle de Vendôme. Le Roi consomma le mariage avec la Reine sa femme. La foire Saint-Germain fut suivie de force ballets, et ces ballets des noces de madame Henriette, seconde fille de France, avec M. le prince de Piémont, qui arriva en ce temps-là pour l'épouser. Après le carême-prenant le Roi s'en alla à Saint-Germain, d'où il eut la nouvelle de l'évasion de la Reine sa mère de Blois; que M. d'Épernon, qui, contre la défense du Roi, étoit parti de Metz pour aller en Saintonge sans s'y arrêter, l'étoit venu recevoir à Montrichard.

Le Roi revint à Paris le même jour qu'il en eut la nouvelle, et le lendemain tint conseil pour savoir ce qu'il avoit à faire. Il fut avisé qu'il enverroit le père Bérulle avec M. l'archevêque de Sens vers elle pour la convier de revenir, et à même temps dresser une forte armée pour aller ruiner M. d'Épernon, de laquelle le Roi fit l'honneur à M. de Créqui et à moi de nous faire maréchaux de camp.

M. de Sens renvoya peu après le père Bérulle avec quelques pourparlers d'accommodement : ce qui fit que l'on y envoya de plus M. le cardinal de La Rochefoucault avec pouvoir de traiter. Le Roi cependant partit au mois d'avril pour aller sur la rivière de Loire, où ses troupes s'acheminoient; mais comme nous arrivâmes à Amboise, M. le cardinal de La Rochefoucault manda au Roi comme il avoit traité et conclu avec la Reine sa mère, que la paix avoit été conclue et jurée, et que l'on en avoit à même temps fait les feux de joie et chanté le Te Deum. On trouva que ledit sieur cardinal s'étoit un peu trop hâté, et qu'il en devoit donner avis au Roi. Néanmoins on tint l'accord, par lequel la Reine quitta le gouvernement de Normandie, et on lui donna celui d'Anjou, avec le château de Chinon et le Pont-de-Cé. Le Roi s'avança jusqu'à Tours. M. le prince de Piémont alla voir la Reine, sa belle-mère. Cependant nous demeurâmes trois mois à Tours, y passant très-bien notre temps. Nous allâmes au Lude, à La Flèche et à Duretal. Nous allions et venions en poste à Paris passer encore le temps. Le Roi fit maréchal de France M. de Praslin, et, quelque peu après, M. de Saint-Géran. Le colonel Gallaty mourut. Les ministres voulurent en mon absence disposer des charges. Les Suisses m'en donnèrent avis, et je vins un jour en poste à Paris de Tours, où j'eus du Roi tout ce que je voulus, et étois en ce temps-là très-bien traité.

Le Roi me donna aussi l'abbaye d'Annicourt pour Paul de Fiesque, et d'autres grâces. Enfin la Reine arriva à Cousières, où M. de Luynes la vint trouver, ayant emmené avec lui tous les principaux de la cour, qui saluèrent la Reine après qu'il l'eut saluée. Le lendemain la Reine vint à Tours : la Reine sa belle-fille, avec les princesses et dames, fut au devant, puis le Roi; et tous ensemble revinrent à Tours, où Leurs Majestés demeurèrent dix ou douze jours ensemble, puis se séparèrent; la Reine-mère alla à Chinon, et de là à Angers, et le Roi à Amboise, d'où il se sépara de la princesse et du prince de Piémont, que M. le grand-prieur eut charge d'accompagner jusques à Turin. Le Roi de là s'en vint à Blois, puis à Châteaudun, à Vendôme, à Chartres, à Mantes, Creil et Compiègne. Le comte du Lude mourut en ce temps-là, et la charge de gouverneur de Monsieur fut donnée au colonel d'Ornano. Peu de jours après que le Roi fut arrivé à Compiègne, il en partit pour venir à Chantilly. M. de Luynes fut querir M. le prince au bois de Vincennes, et madame sa femme, qu'il amena à Chantilly trouver le Roi, lequel les ramena à Compiègne, d'où ils allèrent à Notre-Dame-de-Liesse. Cependant la cour vint

passer quinze jours de temps à Monceaux, où je fis encore pareille dépense que j'avois faite l'année précédente. De là le Roi revint à Lésigny, et M. de Luynes vint à Paris prêter le serment de duc et pair. La cour revint peu après à Saint-Germain, où le chapitre de l'ordre du Saint-Esprit fut tenu; et le dernier jour de l'an nous fûmes faits chevaliers aux Augustins, en la manière accoutumée. Le nombre fut rempli. Il y eut ce jour-là quelque brouillerie entre messieurs de Nemours et de Guise, qui fut promptement rapaisée. J'offris ce jour-là mon service à madame la comtesse de Rochefort.

Le premier jour de l'année 1620 fut commencé par la cérémonie de l'Ordre, et le lendemain par la cérémonie des chevaliers trépassés. La foire Saint-Germain vint ensuite, puis le carême-prenant, où il y eut force ballets et assemblées, entre autres trois, à savoir chez La Rochefoucault, chez Chanvallon, où il y eut une fort belle comédie de personnes particulières qui ne faisoient point profession de comédiens. Il y en eut aussi chez Feydeau, où d'Andelot se fâcha contre le maître du logis, et nous eûmes quelque petite brouillerie, M. de Montmorency et moi; mais tout fut promptement rapaisé. M. de Cadenet fut fait maréchal de France, afin d'épouser mademoiselle de Péquigny. On passa bien le temps tout le carême et le printemps, tant aux Tuileries, où les galans se trouvèrent avec les dames, qu'aux assemblées que toutes les princesses furent à ce invitées par la Reine au milieu du carême. Comme le Roi étoit à Fontainebleau, M. du Maine s'en alla de la cour sans dire adieu. L'assemblée se tenoit à Loudun de ceux de la religion, qui déclarèrent qu'ils ne présenteroient point leurs cahiers, ou qu'iceux présentés, qu'ils ne se déclareroient point ni ne se sépareroient point que l'on n'y eût répondu; et M. de Lesdiguières n'eut pas assez de pouvoir pour les faire condescendre à agir comme ils avoient accoutumé, et qu'il leur étoit permis par leur édit.

Ils se fortifioient des divisions apparentes qu'ils voyoient dans l'État, et fomentés par les grands qui les induisoient de tenir bon. Le Roi, qui se voyoit d'autres affaires sur les bras, tâcha de s'accommoder avec ceux de la religion, qui, enfin, après avoir présenté leurs cahiers, avec les deux députés que le Roi avoit choisis de six qu'ils avoient menés selon la coutume, sur les promesses que leur firent au nom du Roi M. le prince, messieurs de Lesdiguières et de Luynes, que dans six mois le Roi leur termineroit trois affaires, à savoir : la continuation de trois années de leurs places de sûreté, l'établissement de deux conseillers de leur religion au parlement, dont on étoit en dispute avec eux, et que l'on ôteroit de Lectour le sieur de Fonterailles, qui, depuis peu, s'étoit fait catholique, et que l'on mettroit en sa place un de la religion, tel qu'il plairoit à Sa Majesté, et que, si dans lesdits six mois ils n'étoient pleinement satisfaits desdits articles, ceux de la religion de Béarn auroient encore un mois après, pour venir faire leurs très-humbles remontrances sur l'intérêt qu'ils avoient à l'arrêt donné au conseil sur l'établissement des ecclésiastiques de Béarn dans leurs biens : après lesquelles remontrances, Sadite Majesté en feroit ce qu'elle jugeroit bon être; et que si lesdits trois articles n'étoient répondus à leur contentement, ils se pourroient assembler de nouveau, sans lettres-patentes du Roi pour leur permettre, ainsi que c'est la coutume.

Le Roi cependant s'avança jusques à Orléans; mais ladite assemblée s'étant séparée, il s'en revint à Paris, et Sa Majesté me commanda que j'allasse commander, comme maréchal de camp, l'armée qu'il avoit en garnison en Champagne, pour la tenir prête à marcher au premier commandement que j'en aurois d'elle. Devant que je m'y acheminasse pour y aller, le Roi eut divers avis des menées qui se faisoient contre lui, de lèvemens de troupes; et puis M. de Vendôme partit d'Annet et s'en alla à Angers trouver la Reine. Le Roi envoya Blainville vers elle, de laquelle il ne put tirer que des paroles incertaines et ambiguës qui augmentèrent le soupçon du Roi. M. de Nemours partit ensuite une nuit de Paris, et se retira à Angers; de sorte que le Roi ne dut plus douter de s'armer puissamment pour y résister. Il me commanda de partir, et, le lendemain, lundi 29 juin, j'allai pour prendre congé de Sa Majesté, et partir l'après-dînée; mais comme le matin j'entrois au Louvre pour cet effet, une femme me donna avis, par un billet, que M. et madame la comtesse étoient résolus de s'en aller la nuit prochaine, et que M. le grand-prieur et le comte de Saint-Aignan s'en alloient avec eux. Je rencontrai peu après le chevalier d'Espinay qui me confirma la même chose. Je montai à la chambre du Roi, et lui dis et à M. de Luynes le double avis que je venois de recevoir. Ils me menèrent chez la Reine qui s'habilloit, afin que personne n'y entrât à l'heure, et qu'ils me pussent plus longuement entretenir. Le Roi s'en devoit aller, ce jour-là, coucher à Madrid; il proposa de demeurer et d'envoyer querir M. le comte et l'arrêter. M. de Luynes et moi lui dîmes que, sur des avis incertains, que je présentois comme ils me venoient d'être donnés, d'arrêter une telle personne sans plus grandes preuves, il

ne me sembloit pas raisonnable, et que l'affaire méritoit bien d'être bien pensée et débattue devant que de la résoudre. M. de Luynes lui conseilla de plus de n'interrompre point son voyage de Madrid, de peur d'effaroucher le gibier, et qu'il demeureroit à Paris; qu'il me retiendroit ce jour-là à Paris; que le Roi pourroit renvoyer ses chevau-légers, avec ordre de faire ce qu'il leur diroit, et qu'il s'en reposât sur lui. Ce que le Roi agréa, et partit. M. de Luynes me voulut mener dîner chez le maréchal de Chaulnes avec lui; mais comme j'étois prié à dîner chez Descures avec M. de Nevers et de Praslin, je lui dis que je m'y trouverois au sortir de son dîner; ce que je fis. Il me mena en sa maison, en la même rue Saint-Thomas, qu'il faisoit bâtir, avec M. de Schomberg, lequel, l'année précédente à Tours, avoit été fait surintendant des finances en la place de M. Jeannin, et on avoit donné à M. de Castille, son gendre, le contrôle général. Il s'enferma en une chambre avec nous et M. de Chaulnes, n'y ayant que Modène et Contade avec lui. Il fut long-temps agité ce qui seroit à faire. Arriva M. de Brantes, qui lui dit que le Roi lui envoyoit les chevau-légers. Il me dit enfin : «Monsieur, puisque vous avez donné un si important avis au Roi, que vous semble-t-il que l'on puisse et doive faire sur ce sujet? Dites-m'en votre avis, afin que nous en puissions choisir un qui soit utile au Roi.» Je lui dis : «Monsieur, je vous ferai encore en ceci la même réponse qu'en plusieurs autres pareilles occasions j'ai déjà faite, que, n'ayant ni le maniement ni la connoissance des affaires du Roi, je ne suis pas capable de donner un bon avis en l'air, et d'une chose où je ne vois ni le jour ni le fond. Je vous dirai néanmoins tous les avis qu'il me semble qui se peuvent prendre là-dessus, desquels vous saurez choisir le meilleur et rejeter les autres : je pense qu'en cette affaire il faut parler en marchand, et dire qu'il n'y a qu'à le prendre ou à le laisser, et qu'à le laisser il y a deux moyens : l'un de le laisser partir sans lui rien faire ni dire, et l'autre de le laisser aussi partir, et de lui faire savoir auparavant que l'on est fort bien averti de son dessein, mais qu'il est indifférent au Roi qu'il l'exécute ou non. A le prendre, il faut que le Roi lui mande qu'il le vienne trouver à Madrid, et là lui dire comme il est averti qu'il veut aller trouver la Reine-mère, et, pour cet effet, il veut s'assurer de sa personne et le retirer près de lui. L'autre, faire investir son logis, le prendre et le mettre en tel lieu de sûreté qu'il plaira au Roi. L'autre, de le prendre avec sa mère et le grand-prieur, quand ils sortiront de leur logis, ou bien quand ils viendront à la porte de la ville, ou bien à Villepreux, quand ils viendront au rendez-vous qui leur est donné.

« C'est maintenant à vous, Monsieur, de prendre et former deux avis : l'un, s'il est plus à propos de le prendre ou de le laisser aller; l'autre, si vous jugez qu'il le faut prendre, de faire le choix d'une des façons que je vous ai proposées, et l'exécuter promptement et sûrement.» Sur cela M. de Luynes fut en plus grande incertitude que devant, et m'étonnai du peu d'aide et de confort que ces autres messieurs là présens lui donnoient, qui se montroient aussi irrésolus que lui sur cela. Madame la vidame envoya dire à M. de Chaulnes que madame la comtesse étoit venue chez elle, et qu'elle le prioit d'y venir. M. de Luynes l'y envoya en même temps, et le pria de bien prendre garde à sa contenance, et s'il pourroit découvrir son dessein.

Nous demeurâmes cependant attendant de ses nouvelles, qui ne tardèrent guères à venir, par lesquelles il nous fit savoir qu'à sa mine et à ses discours il se fortifioit toujours davantage en l'opinion de sa prochaine fuite. Alors M. de Luynes, plus perplexe que devant, se mit à la blâmer, et à ne rien répondre ni résoudre, ni ceux qui y étoient non plus, dont je fus bien étonné. Enfin je lui dis : «Monsieur, vous consumez le temps à résoudre, qu'il vous faudroit employer à exécuter. Il se fait tard, le Roi est en peine de ne savoir point de vos nouvelles; formez un dessein.»

Il me dit : «Vous en parlez bien à votre aise. Si vous teniez la queue de la poêle comme moi, vous seriez aussi en peine que moi.» Je vis bien lors qu'il lui falloit ajouter de nouveaux conseillers. C'est pourquoi je lui dis : «Monsieur, puisque vous êtes en cette appréhension, faites part aux ministres de cette affaire, et les rendez participans de ce que vous exécuterez; aussi bien, si vous le faites sans eux, ils vous en blâmeront, quoi qu'il en réussisse.»

Je lui fis plaisir de lui avoir ouvert cette porte, et les envoyai aussitôt convoquer chez M. le chancelier. M. de Schomberg dit que M. le cardinal de Retz étoit malade, et qu'il ne s'y pourroit trouver. Je lui dis lors : «Monsieur, si vous voulez, je lui en irai parler, et vous porterai mon opiuion chez M. le chancelier. Je ferai encore mieux; j'irai, chemin faisant, passer chez M. le grand-prieur, prendre congé de lui, et verrai sa contenance.» Il le trouva fort bon. Ainsi j'allai chez M. le grand-prieur, que je trouvai avec M. le comte de Saint-Aignan et le chevalier d'Espinay. Je pris congé d'eux, et en l'embrassant je lui dis : «Moi d'un côté et vous de l'autre, n'est-ce pas? Y a-t-il rien de changé?» Il me dit: «Tout est prêt à partir à onze heures du soir.»

J'allai de là chez le cardinal; je lui parlai de la part de M. de Luynes, mais je le trouvai aussi irrésolu que lui, et vis bien qu'il ne vouloit pas charger ses épaules d'un généreux avis duquel puis après on pût lui faire reproche. Je m'en revins chez M. le chancelier, et trouvai que M. le président Jeannin avoit par de fortes raisons persuadé de les laisser aller sans leur rien dire, ni empêcher leur dessein; disant que M. le comte et madame la comtesse n'apporteroient que de la fumée et de l'offuscation au parti de la Reine, et nul avantage ni profit; et qu'étant malintentionnés au service du Roi, il étoit à souhaiter qu'ils s'en allassent de Paris, d'où le Roi quasi ne se pourroit éloigner s'ils y étoient; que tous ces princes s'en iroient l'un après l'autre; que l'on en pourroit retirer par après qui l'on voudroit, et que ce seroit comme des moutons, qu'après que l'un auroit franchi le saut, les autres y courroient en foule. Ainsi il fut résolu, et les chevau-légers renvoyés.

M. de Luynes me pria de voir leur partement, et de l'en avertir à l'heure même, afin de le mander au Roi. Je lui demandai un de ses gens qu'il me donna, nommé Destois. Et, comme le chevalier m'avoit dit, ils partirent un peu après onze heures, et se rendirent à la porte Saint-Jacques, d'où je renvoyai à M. de Luynes M. Destois, et lui mandai que je serois à lui à l'ouverture du Louvre le lendemain matin, qu'il partit pour aller trouver le Roi à Madrid, et le ramena à Paris où je pris le soir congé de lui, pour aller trouver son armée de Champagne, et partis le mercredi premier jour de juillet, et vins coucher à Château-Thierry.

Sardini y passa la nuit, qui alloit faire hâter M. de Bouillon de se déclarer. On m'y envoya un avis que Lopes, lieutenant de la compagnie des chevau-légers de M. le grand-prieur, m'attendoit pour me prendre prisonnier, et m'envoyer à Sedan; mais cet avis fut faux, et, étant arrivé à Châlons, j'envoyai querir ledit Lopes, qui avoit sa maison à trois lieues de là, et je lui trouvai la foi entière. Aussi l'assurai-je de la part du Roi de lui donner en chef la compagnie, dont il étoit lieutenant, qu'il m'amena avec trente maîtres.

Le vendredi 3, de bon matin, arrivé à Vitry où étoit le régiment de Champagne en garnison, à deux compagnies près, j'y demeurai le samedi 4 pour voir en bataille ledit régiment, et en savoir la force et le nombre. Puis, après avoir fait une dépêche aux troupes qui étoient vers le Bassigny, et avoir sondé la volonté des officiers dudit régiment, que je trouvai bonne, hormis d'un des capitaines nommé Plaisance, de qui le fils avoit assisté au désarmement du peuple à Metz, duquel on me donna soupçon, comme aussi du lieutenant-colonel Pigeolet, qui pour lors étoit absent aux eaux, et du sergent major La Faye, j'en partis le dimanche 5, et vins coucher à Sainte-Menehould, et le lendemain lundi 6, je vins à Verdun. Les capitaines qui y étoient en garnison vinrent au devant de moi, et messieurs de la ville, qui avoient préparé le logis chez le doyen, me vinrent saluer, et le chapitre ensuite.

J'y trouvai les régimens de Picardie et de Vaubecourt, ce dernier assez complet sur les nouvelles de ma venue, et l'autre qui n'avoit pas le tiers de ses hommes, parce que le régiment de Marcoussay, qui s'en étoit peu devant allé en Allemagne, en avoit débauché une partie, et l'autre s'étoit jetée avec M. de La Valette dans Metz. Desfourneaux, frère de Descures, maréchal des logis de l'armée, se trouva là aussi, qui servit très-bien en ce voyage, et en fus fort assisté.

Le mardi 7, comme je dînois avec M. de Vaubecourt et plusieurs autres, m'arriva un courrier du Roi, qui m'apporta nouvelle comme le Roi étoit parti de Paris pour aller en diligence à Rouen sauver la ville que M. de Longueville, qui s'étoit jeté du parti de la Reine, tâchoit de de faire révolter. Sa Majesté me mandoit que je fisse diligence d'assembler son armée à Sainte-Menehould, et que de là je fisse marcher droit à Montereau, où j'aurois de ses nouvelles, et plus tôt encore, et qu'il étoit pressé d'avoir promptement l'armée que je lui menois; que je laissasse en Champagne le régiment de Vaubecourt aux lieux où je jugerois en être le plus de besoin.

En ce même temps M. de Fresnay, gouverneur de Clermont, arriva, dont je fus bien aise, m'assurant qu'il m'aideroit, et de conseil et de soldats, pour remplir mes troupes qui étoient tellement dépéries; et d'heure en heure j'avois nouvelles de toutes parts comme la plupart des officiers quittoient le service du Roi pour aller à Metz, emmenant avec eux les soldats.

Je me trouvai fort en peine. Néanmoins, aussitôt après dîner, je m'enfermai avec Vaubecourt, Fresnay et Desfourneaux, où je voulus voir quelles forces je pouvois mener au Roi, en quel temps je les pourrois rendre près de lui, et quelle route je tiendrois, ensemble quel ordre je laisserois dans la province en partant.

Ces messieurs, qui avoient connoissance plus parfaite que moi de cette frontière, dirent que je

n'en pourrois pas tirer deux mille hommes, laissant le régiment de Vaubecourt, et que les plus fortes compagnies n'étoient pas de vingt-cinq hommes, lesquelles néanmoins avoient leurs magasins complets et garnis, et que, pourvu qu'ils eussent des gens, ils avoient de quoi les armer.

Je priai lors le sieur de Vaubecourt qu'il aidât le régiment de Picardie de quatre cents soldats; ce qu'il pouvoit faire sans s'incommoder, vu que de la terre de Beaulieu il en pourroit tirer tant qu'il voudroit pour les remplacer; ce qu'il me promit de faire pourvu que je lui baillasse un écu par soldat, pour en enrôler d'autres. Et moi, bien aise de ce bon commencement, je lui donnai en même temps quatre cents écus. M. de Fresnay me dit lors qu'il m'en pourroit fournir quasi autant des terres de Clermont, et je lui donnai autres quatre cents écus.

J'envoyai à même temps querir messieurs de la ville, auxquels je priai de me fournir le plus de soldats qu'ils pourroient en ce besoin, à un écu par soldat. Ils m'en fournirent quelque six cents, et ainsi je remplis le régiment de Picardie en un instant.

J'écrivis en même temps au bailli de Bar, et lui envoyai de l'argent. Il étoit mon ami, et s'appeloit Couvonges, lequel fournit près de trois cents soldats au régiment de Champagne. Ils s'aidèrent aussi à Vitry, Saint-Dizier et ailleurs, et en trouvèrent. Ils envoyèrent à la vallée d'Aillan six sergens qui leur amenèrent trois cents soldats.

J'envoyai à Troyes, Châlons, Reims et Sens, pour faire en diligence amas de soldats pour nos troupes, et leur donnai l'alarme chaude de la nécessité où étoit le Roi. Ainsi nous grossîmes en marchant insensiblement notre infanterie, de telle sorte que je présentai au Roi, près de La Fleche, huit mille hommes de pied en rang. Quant à notre cavalerie, elle étoit complète de neuf cents bons chevaux.

Après avoir commencé ce bon ordre pour grossir nos troupes, je parlai de l'assemblée de l'armée et du temps auquel elle pourroit être prête, et trouvâmes qu'elle étoit en diverses garnisons sur toute cette frontière de Champagne, depuis Mouzon jusques à Chaumont en Bassigny, et que si je lui donnois rendez-vous à Sainte-Menehould, selon l'ordre que j'avois du Roi, qu'elle n'y pourroit être toute assemblée en douze ou quinze jours, qui étoit une perte de temps grandement importante au service du Roi. Et ayant vu et considéré la carte, il me vint en pensée de faire mon rendez-vous général à Montereau et d'y faire acheminer les troupes par trois divers chemins: à savoir, celles qui étoient vers Mouzon, Donchery et autres lieux de cette frontière, les faire passer au-dessus de Reims, et de là par dessous le Montaimé à Sezanne, Barbonne, Villenauxe et Provins à Montereau; celles de Vitry, Saint-Dizier, Ligny et autres de ce quartier-là, les mener par Fère-Champenoise à Provins, et de là à Montereau; et quant aux garnisons de Bassigny, les faire venir par Troyes, Nogent, Bray, Pont et Montereau.

Après avoir résolu mes routes, je résolus mes traites, que je fis plus grandes qu'à l'ordinaire, de neuf et dix lieues par journée. Et pour cet effet je donnai ordre qu'après que chaque régiment auroit fait cinq lieues, il trouveroit proche de quelque rivière ou ruisseau un chariot de vin et un de pain pour rafraîchir les soldats, et se reposer depuis neuf heures du matin qu'ils pourroient être arrivés audit lieu; partant à trois ou quatre heures ils pourroient séjourner jusques à trois heures après midi, et éviter de marcher par le grand chaud, et que de là ils marcheroient jusques à sept ou huit heures, et ils trouveroient que la chair auroit été déjà tuée au village où ils arriveroient, dont je payois la moitié et le village l'autre.

Par ce moyen le soldat se voyant quasi déchargé, et considérant le soin que j'avois de faire que rien ne leur manquât, ils marchèrent à grandes traites sans murmurer jusques à Montereau. Et pour donner ordre à toutes ces choses, outre douze ou quatorze hommes que Vaubecourt me donna pour faire les corvées, quelques-uns des miens et trois de M. de Fresnay, comme aussi quatre ou cinq que ceux de Verdun me fournirent, les prévôts et archers des régimens y suppléèrent.

J'avois ensuite une lettre de créance du Roi sur moi à son altesse de Lorraine, en cas que quelque occasion me portât de l'aller trouver pendant mon séjour par-delà, de laquelle je me voulois servir pour empêcher les levées qui se faisoient pour M. de La Valette ouvertement dans ses pays et par ses vassaux. Je dépêchai à cette fin le sieur de Cominges vers lui, avec la lettre du Roi et la mienne, pour le prier, de la part du Roi, d'empêcher les susdits gentilshommes ses vassaux de faire les susdites levées, s'il ne vouloit rompre la paix qui étoit entre la France et la Lorraine; que la neutralité qui permet à ses sujets d'aller servir les divers princes s'étendoit seulement entre la France et Espagne, lorsqu'il y avoit guerre entre les deux rois; qu'ils pourroient aller sous lequel ils voudroient indifféremment, mais non avec les sujets rebelles de l'une et de l'autre couronne, sans rompre ouver-

tement avec eux; et que s'ils vouloient dire que les priviléges de l'ancienne chevalerie leur permettoient d'aller impunément contre le Roi, et puis se retirer après en Lorraine pour éviter le juste châtiment de l'offense faite à un tel Roi, que le Roi en demanderoit raison à son altesse, et que si elle répondoit qu'elle ne la pouvoit faire, attendu leurs priviléges, qu'il assuroit sadite altesse que le Roi y pourvoiroit, et qu'il enverroit dans la Lorraine forces bastantes pour les châtier. Ce fut en substance ce que j'écrivis à son altesse, et que je donnai en instruction au sieur de Cominges de lui faire entendre de la part du Roi.

J'employai ensuite tout le reste de la journée et la suivante, mercredi 8, à faire mes dépêches à toutes diverses personnes et divers corps, et leur envoyer leurs routes à établir, les diverses personnes pour préparer jusques à Montereau cette espèce d'étapes qu'à mes dépens je faisois faire à l'infanterie, et à envoyer de tous côtés pour avoir des hommes de réserve. Je tirai aussi quelques soupçonnés mis en prison avant ma venue, et y laissai ceux que je vis apparemment mériter d'y être détenus, et partis de Verdun le lendemain jeudi 9, pour aller dîner à Clermont en Argonne, chez M. de Fresnay, lequel me livra trois cent quarante hommes qu'il avoit levés auparavant dans son bailliage, que je départis dans le régiment de Picardie. M. l'évêque de Verdun arriva en même temps que moi audit Clermont, d'où je partis après dîner pour aller coucher à Sainte-Menehould.

Le vendredri 10, je vins à Vitry où je trouvai mon frère le comte de Bironne et plusieurs autres gentilshommes lorrains, qui m'étoient venus attendre pour me voir en passant.

Le samedi 11 fut employé par moi à diverses dépêches, et particulièrement à renvoyer un courrier qui le jour même m'étoit arrivé de la part du Roi, par lequel il me mandoit de pourvoir à toutes les charges de ceux qui s'étoient retirés avec la Reine et avec M. d'Epernon, me promettant que, quelque traité de paix qu'il fît, jamais il ne rétabliroit ceux qui l'avoient abandonné en cette occasion, et qu'il confirmeroit ceux qui par moi auroient été établis. J'avois bien moyen de faire des créatures, et de donner force charges, y en ayant plus de quatre-vingts à pourvoir de capitaines, lieutenans ou enseignes, sergens-majors, aides ou prévôts de bandes; mais ma modestie m'empêcha de recevoir cette grâce du Roi, auquel je mandai que je mettrois en charge ceux qu'il lui plairoit de m'envoyer; que plusieurs lieutenans méritoient les charges de leurs capitaines absens; plusieurs enseignes celles de leurs lieutenans, dont je lui envoyai le rôle, et mon avis quant et quant, et demandai seulement une compagnie pour le sieur de Lambert, qu'il m'accorda. J'eus un courrier de M. de Guise sur les cinq heures du soir, par lequel il me donnoit avis que M. le cardinal son frère avoit quitté le service du Roi, et s'en alloit en Champagne pour brouiller les cartes, à quoi il me prioit de pourvoir, et principalement à Saint-Dizier. Je fis passer en même le courrier à Saint-Dizier, et envoyai le même avis au sieur de Besme, qui, trois heures auparavant, avoit été me voir. J'avertis aussi le sieur Courtois, cornette de la compagnie des chevau-légers de M. de Guise, qui étoit en garnison à Saint-Dizier; puis sur les six heures je m'en vins avec cette noblesse chez madame de Frenicourt, qui étoit lors à Vitry. Je n'y fus pas entré, que le sieur de Villedonay, capitaine au régiment de Piémont, arriva en poste, qui me dit avoir à me parler en particulier. Je le menai au jardin prochain, et lors il me dit que M. le cardinal de Guise me faisoit ses recommandations, et me prioit de lui donner à souper; qu'il avoit quitté le service du Roi, et s'en venoit en cette province servir à l'avancement des affaires de la Reine sa mère, ainsi qu'il me diroit tantôt; et que la grande traite qu'il avoit faite me contraindroit de l'attendre un peu tard à souper.

Je me trouvai bien étonné d'ouïr parler cet homme si franchement d'une telle chose à un homme qui représentoit la personne du Roi, et qui commandoit son armée. Je le fus aussi de voir comme M. le cardinal se venoit jeter en nos mains pour s'y faire prendre, ce que je devois au service du Roi. Néanmoins je n'avois aucune charge du Roi de le faire. C'étoit un homme à qui j'étois fort serviteur et de toute sa maison. Je considérois sa qualité de prince et de cardinal, et que je pouvois faillir en le prenant comme en ne le prenant pas. Enfin Dieu m'inspira de faire cette réponse à Villedonay : « Monsieur, je crois que vous vous moquez de dire que M. le cardinal vienne ici; car je sais qu'il est en Normandie, dont le Roi lui a donné le gouvernement. Il est trop avisé pour avoir quitté son service, et quand Dieu l'auroit abandonné jusque-là qu'il l'eût fait, je le crois encore trop avisé pour se venir jeter dans une ville de l'obéissance du Roi, où il y a un fort régiment en garnison, et où je suis de sa part commandant l'armée, pour s'y faire prendre prisonnier. C'est pourquoi je ne crois point ce que vous me dites, et que vous m'avez voulu donner cette nouvelle pour m'alarmer; mais je la reçois comme vous me la donnez. » C'étoit assez lui dire s'il eût su l'entendre; mais lui, au contraire, se mit à jurer qu'il me disoit la pure vérité, et que dans trois heures il seroit

à moi; qu'il l'avoit devancé pour être mieux monté, afin que je l'attendisse à souper. Je lui dis que je ne le croyois point, qu'il trouveroit un fort mauvais souper s'il y venoit, et qu'il étoit trop avisé pour le faire; mais que je le croyois en Normandie, et aussi bon serviteur du Roi que lui étoit un médisant.

Je lui dis de plus : « Savez-vous bien que vous parlez à celui qui, s'il croyoit ce que vous dites, seroit obligé de vous envoyer en prison, où vous courriez grande fortune étant capitaine aux vieux régimens comme vous l'êtes? » Lors il se mit à jurer plus que devant qu'il me disoit la vérité, et que dans deux heures je le verrois. Alors je lui dis : « Monsieur de Villedonay, je ne crois pas que cela soit; mais, si par fortune cela étoit, vous feriez bien, et vous et lui, de ne vous trouver pas en lieu où j'aie puissance, car je vous mettrois et l'un et l'autre en lieu où je pourrois répondre de vous. » Alors me voyant fâché il s'en alla, et je crus qu'il alloit avertir M. le cardinal de Guise de ma réponse; mais, au contraire, il s'en alla à Saint-Dizier pratiquer Besme et la compagnie des chevau-légers de M. de Guise, qui, de bonne fortune ayant été prévenus par mes avis, se gardèrent de lui.

Au sortir de chez madame de Frenicourt, comme je m'en allois souper avec cette grande compagnie, Pigeolet arriva, qui me vint saluer, et lui ayant dit de venir souper avec moi, s'en étoit excusé me disant qu'il étoit malade. Ce que des capitaines dudit régiment me firent remarquer, et me dirent qu'il étoit du parti de M. d'Epernon.

Après souper je me retirai pour écrire au Roi et à la cour, comme un des habitans me vint dire que M. le cardinal de Guise seroit à l'heure même à mon logis pour y souper, qu'il me le mandoit, et qu'un des échevins étoit allé querir la clef pour ouvrir la porte.

Or étoit-il que, le soir de devant que j'arrivai, ceux de la ville m'étoient venus apporter les clefs à mon logis, et que, n'ayant qu'à y demeurer un jour ou deux, je leur avois dit qu'ils les gardassent, qu'elles étoient en bonne main, et les leur fis rendre. Alors je m'aperçus de la faute que j'avois faite, et en même temps pris ce que j'avois de gentilshommes, dix Suisses et le corps de garde qui étoit devant mon logis. J'envoyai un nommé Baulac, lieutenant de Cominges, mettre sa compagnie en armes, et la faire promptement marcher à la place où je courus, résolu de charger furieusement tout ce que je trouverois assemblé, comme je croyois être trahi; mais je ne trouvai personne.

Je me ressouvins lors du lieutenant colonel, devant le logis duquel je passai, lequel je pense, si je l'eusse trouvé sur pied, que je lui eusse fait mauvais parti; mais je le trouvai au lit, et même sans chandelle à sa chambre; ce qui me donna bonne espérance.

Il vit bien que j'étois ému, et que par défiance j'étois entré chez lui. Il me dit : « Monsieur, le soupçon que vous avez que je suis fort serviteur de M. d'Epernon est véritable; mais ma foi est entière. Je suis serviteur du Roi, né son sujet, J'y ai le serment, auquel je ne manquerai jamais, Je suis homme de bien, fiez-vous-en à moi. » Alors je l'embrassai et lui dis que je lui fierois ma propre vie sur la parole qu'il me donnoit. Puis lui dis qu'il demeurât à la place avec la compagnie de Cominges, et qu'il envoyât tenir prêtes les autres, chacune en leur quartier; car je me défiois des habitans, dont une partie sont huguenots et à la dévotion de M. de Bouillon; les autres sont catholiques et ligueurs pour la vie. Puis j'allai en diligence à la porte, et rencontrai par le chemin l'échevin qui alloit ouvrir la porte à M. le cardinal. Je l'arrêtai et lui demandai par quel ordre il alloit ouvrir la porte. Lui, étonné, me demanda pardon, et je lui dis que je le ferois pendre dans une heure. Je le fis suivre, mené par mes Suisses; et arrivé que je fus, je trouvai que c'étoit Plaisance qui commandoit à la porte, celui seul du régiment dont j'avois soupçon, qui la gardoit avec sa compagnie, et que quantité d'habitans étoient sur les remparts, qui disoient à M. le cardinal de Guise, qui étoit sur le pont, que l'échevin y seroit à l'heure même pour lui ouvrir.

Je fis d'abord écarter les habitans que j'avois trouvés sur le rempart; je lui dis que c'étoit contre l'ordre de vouloir faire ouvrir la porte, en un lieu de garnison, après la garde posée, et de ne m'avoir envoyé dire que M. le cardinal de Guise fût à la porte, et qu'il l'eût laissé entrer et ouvert la porte si je n'y fusse venu. Je le menaçai de lui faire déplaisir, et lui s'excusa assez mal. Je fis monter les soldats de la garde qui étoient devant mon logis, sur le rempart, et fis dire par le sieur des Etangs que ceux qui étoient sur le pont eussent à se retirer, ou que l'on tireroit sur eux. M. le cardinal alors dit : « Je vous prie que l'on fasse dire à M. de Bassompierre que c'est le cardinal de Guise qui est à la porte. » J'étois derrière des Etangs, qui lui répondit par mon ordre : « M. de Bassompierre est couché; on ne parle point à lui; retirez-vous promptement. » Il ne se le fit pas dire deux fois, et délogea.

La compagnie de Plaisance n'étoit pas lors des plus fortes, et n'étoit que de quinze hommes, parce que son fils avoit emmené le reste à Metz

pour M. de La Valette. Je laissai vingt soldats, qui faisoient garde devant mon logis, avec le capitaine Dupont pour les commander, lequel étoit plus ancien que Plaisance, et fis semblant de vouloir renforcer la garde de la porte, pour lui en ôter la puissance et en être assuré.

Tous ces messieurs qui m'étoient venus voir arrivèrent en foule à moi; de sorte que j'avois plus de soixante hommes à ma suite, pour aller où le besoin seroit. Je m'en revins à la place, et vis que Pigeolet avoit mis là tout le reste de la ville en très-bon ordre. Aussi étoit-ce un brave et entendu capitaine, et très-homme de bien. J'emmenai à mon logis l'échevin, lequel pensoit que le lendemain matin, qui étoit le dimanche 12, je le ferois pendre; mais, à la prière que ceux de la ville m'en firent, je le rendis après lui avoir fait quelque réprimande. Je fis le même jour prendre la route de Montereau au régiment de Champagne, et je demeurai encore ce jour-là à Vitry, tant pour achever mes dépêches et départemens, que pour jouir de la compagnie de cette noblesse qui m'étoit venue voir. J'en partis le lendemain lundi 13, et vins coucher à Poivre, où un gentilhomme huguenot, nommé Despense, me vint voir. Il soupa avec moi, et après souper, l'ayant mené au jardin du gentilhomme où j'étois logé, il me demanda s'il me pourroit parler en sûreté. Je lui dis qu'oui, et qu'il me parlât librement. Il me dit qu'il étoit parti de Sedan le jour d'après que je partis de Sainte-Menehould, envoyé par M. de Bouillon pour me parler; lequel avoit su l'ordre que j'avois pris pour faire marcher l'armée en extrême diligence, et le soin que j'avois de la renforcer d'hommes : ce qu'il avoit extrêmement approuvé et loué, disant beaucoup de bien de moi; mais qu'il s'étonnoit grandement pourquoi je faisois toutes ces diligences, et quelle animosité me portoit contre la Reine-mère; quelle obligation si forte j'avois à M. de Luynes, et qu'il ne s'agissoit pas maintenant d'attaquer le Roi ou l'Etat, mais de savoir si l'un et l'autre seroient gouvernés par celle qui avoit si bien régi le royaume pendant la minorité du Roi, ou par trois marauds qui avoient empiété l'autorité avec la personne du Roi; qu'il louoit ma résolution de me tenir toujours au gros de l'arbre, de suivre non le meilleur et le plus juste parti, mais celui où la personne du Roi étoit, où il y a le sceau et la cire. Mais de s'y porter avec tant de véhémence, outrepasser les ordres du Roi pour diligenter davantage, employer son bien aussi profusément que je faisois pour des gens ingrats à la Reine, leur première bienfaitrice, et ensuite à leurs armes, et en ce faisant ruiner, sans ordre ni commandement, le parti de la Reine, femme du feu Roi qui m'a tant aimé, pour se faire marcher, puis après, sur la tête par ces trois potirons venus en une nuit, qui, puis après, me mépriseront et ruineront, pour avoir mon mérite et ma vertu suspecte, qu'il n'y voyoit aucune apparence ni raison; et que si je voulois retarder mon arrivée de trois semaines auprès de la personne du Roi, avec l'armée que je conduisois, ce que je pouvois faire suivant même les ordres que j'avois du Roi, si je me voulois contenter d'amener ce que je trouvois de troupes en être, sans m'amuser à en lever partout à mes dépens pour les renforcer, et finalement ne montrer point cet excès d'ardeur et d'animosité au parti contraire, on ne demandoit point que je le servisse, ni que je fisse rien contre mon honneur et devoir, M. de Bouillon me seroit caution de 100,000 écus, que l'on me feroit tenir où je voudrois, sans que jamais personne autre que nous trois en sût rien, et qu'il avoit charge de me le promettre et de s'y obliger de sa part.

Je lui répondis que je n'avois garde de me fier en sa parole, puisqu'il m'avoit demandé sûreté pour me parler franchement, et qu'il m'avoit parlé séductoirement; que je ne pensois pas que M. de Bouillon me connût si peu que de croire que le bien, ou quelque avantage que ce fût, pût me faire manquer à mon devoir et à mon honneur; que ce n'est pas animosité, mais ardeur et désir de bien servir mon Roi, qui me porte à ces soins et diligences extraordinaires; qu'après Sa Majesté, je suis plus passionné serviteur de la Reine que personne du monde; mais que où il y va du service du Roi je ne connois point la Reine; que je voudrois pouvoir courir et voler, pour être plus promptement où son service m'appelle, et que tout mon bien fût dépensé pourvu que les affaires fussent en bon état; que s'il n'avoit fait précéder l'assurance de me parler devant son discours, que je l'arrêterois et l'enverrois à Châlons; mais que la parole que je lui en avois donnée m'en empêchoit. Et sur ce le quittai, et ne le vis point le lendemain avant mon partement; aussi fut-il à la pointe du jour, parce que M. de Guise m'envoya un courrier pour me prier de le vouloir voir, le lendemain mardi 14, à Châlons où il passoit, et qu'il avoit plusieurs choses à me dire.

J'y allai dîner avec lui, et il me donna une lettre du Roi, par laquelle il me commandoit de laisser aller la compagnie des chevau-légers dudit seigneur avec lui, comme aussi celle de M. le prince de Joinville son frère, pour l'escorter jusqu'à Moulins. Ce que je fis, et sus par lui comme Rouen s'étoit sauvé par la diligence que

le Roi avoit faite d'y aller, et que M. de Longueville en étoit sorti et s'étoit retiré à Dieppe, ou peut-être le Roi iroit l'assiéger ou bien Caen.

J'eus audit lieu de Châlons un courrier du Roi, qui me donna le même avis, et me commanda de casser les compagnies des chevau-légers de M. de Nemours et celle de mestre de camp de ladite cavalerie du comte de Saint-Aignan; et, ayant pris congé de M. de Guise, j'allai coucher à Fère-Champenoise.

Le mercredi 15 je cassai la compagnie de mestre de camp des chevau-légers, selon l'ordre que j'en avois du Roi, et vins coucher à Villenauxe.

Le jeudi 16 je vins dîner à Provins, et coucher à Montereau.

Je séjournai à Montereau les vendredi, samedi et dimanche suivans, pour recevoir toutes les troupes, leur faire passer la rivière et les loger de deçà, comme aussi pour faire mes dépêches au Roi, et y recevoir plusieurs recrues qui m'y venoient de tous côtés. Enfin j'en partis le lundi 20, et ordonnai le logement de l'armée à Milly, et aux environs, pour aller le lendemain loger à Etampes : et moi, cependant, je m'en allai en diligence à Paris, y étant mandé de la Reine et de M. le chancelier pour diverses affaires; et moi y allant pour y faire faire l'adjudication des vivres, et pour les bien établir sur ma route, que par un courrier qui, le soir auparavant, m'étoit venu du Roi, j'avois appris être réglée. Sa Majesté me manda le succès de ses affaires, qui étoit la réduction de Caen, après avoir précédemment empêché M. de Longueville de se rendre maître de Rouen, et qu'il traitoit avec celui qui tenoit le château que M. le grand-prieur y avoit établi, nommé Prudent, avec espérance de conclusion au contentement de Sa Majesté, qui m'envoyoit plein pouvoir de mettre en la place des capitaines rebelles de ces vieux régimens les lieutenans que je jugerois en être dignes, auxquels il en enverroit, sur mon certificat, les commissions; de mettre aussi à la place desdits lieutenans pourvus et des autres qui étoient déserteurs, ceux que je jugerois y pouvoir capablement pourvoir. Et quant au surplus des capitaines dont les lieutenans ne seroient à mon jugement capables de monter à leurs places, il donnoit une compagnie a Lambert, et je lui enverrois l'état des autres pour y pourvoir; m'assurant que si je désirois encore quelque autre compagnie pour un des miens, qu'elle lui seroit donnée par préférence; que, pour le surplus, il avoit destiné l'armée que je lui menois pour se venir promptement joindre à lui, et qu'il prendroit sa route devers Alençon, s'il venoit à bout du château de Caen. Il ne savoit pas encore que je fusse si près de lui, et ne croyoit pas que de quinze jours son armée que je commandois dût être à Montereau. Je vins trouver la Reine à Paris, que je trouvai parmi les princesses, et qui me reçut fort bien, me disant qu'elle ne savoit si elle me devoit saluer comme général d'armée ou comme courrier, vu la diligence extrême que j'avois faite. Elle envoya aussitôt querir M. le chancelier et messieurs du conseil pour le tenir, lesquels à peine pouvoient croire que l'armée fût à Etampes, ni complète de la sorte que je leur assurois.

Nous résolûmes de l'adjudication de la munition, que le lendemain on délivreroit aux munitionnaires de l'argent et leur contrat; et, dès le soir même, ils envoyèrent pour faire les pains à Etampes et aux autres lieux qui étoient vers ma route. Le conseil désira que j'allasse assiéger Dreux; mais sur ce que je leur remontrai que le Roi n'avoit que ses gardes et ses Suisses, avec cinq ou six cents chevaux; que les ennemis étoient plus forts que lui; que, s'ils lui tomboient sur les bras, ils le mettroient en peine; qu'il faisoit état de cette armée pour joindre avec celle qu'il avoit, et aller chercher et battre les ennemis partout où il les rencontreroit; qu'eux défaits, non-seulement Dreux ne tiendroit pas, mais tout le reste du parti, et qu'ils avisassent si quelque retardement que mon armée feroit par l'ordre de la Reine ne nuiroit point au Roi, qui l'attendoit avec impatience.

Sur cela ces messieurs revinrent, et alors je leur proposai de la pouvoir prendre sans retardement en en faisant le semblant seulement; que, pour cet effet, ils fissent préparer cinq canons pour me suivre, et qu'ils fissent courir le bruit que je l'allois forcer, à quoi j'étois engagé à la Reine; qu'ils le fissent même savoir à messieurs de la ville de Paris, qui étoient ceux qui pressoient de la faire attaquer, et que si j'en pouvois venir à bout (au nom de Dieu), sinon que j'aurois toujours pour ma décharge un commandement exprès que je feindrois avoir eu du Roi de l'aller trouver toutes choses cessantes. Cela résolu, j'allai donner ordre à toutes mes affaires et visites, et le lendemain, mardi 21, j'arrivai à Etampes, où je trouvai l'armée logée aux villages prochains au-deçà d'Etampes. Ils passèrent le mercredi 22 au travers d'Etampes, où je séjournai, parce qu'elles ne firent que deux lieues, les plus avancées au-delà.

Le jeudi 23, je pris mon logement à Gallardon, auquel lieu je reçus, par un courrier du Roi, une dépêche pleine de la satisfaction que Sa Majesté avoit de mon extrême diligence, qu'à peine elle et M. le prince avoient pu croire; que

sur cette confiance elle s'avançoit à Alençon, ayant pris le château de Caen par la capitulation que Prudent avoit faite. J'eus aussi une dépêche de la Reine, par laquelle elle me donnoit avis que la Reine-mère avoit fait arrêter à Angers le comte de Rochefort, et que M. de Vendôme le vouloit mener devant le château de Nantes pour le faire rendre, le menaçant, en cas de refus, de lui faire trancher la tête; que le seul remède pour empêcher cet accident, étoit de se saisir de madame de Mercœur, et des enfans de M. de Vendôme, qui étoient à Annet, qu'elle me recommandoit cette affaire très-importante au service du Roi, et qui satisferoit infiniment madame la comtesse de Rochefort, de qui j'étois tant serviteur. M. le chancelier m'en écrivit aussi fort pressamment. J'avois alors envoyé tous mes ordres pour aller, comme je fis le lendemain 24, loger à Nogent-le-Roi; de sorte que je n'y pus pourvoir auparavant. Comme j'y fus arrivé, quelques habitans de Dreux me vinrent dire que le cœur des habitans étoit au Roi; mais que le château les tenoit forcés de n'oser se découvrir, où il étoit entré le jour même, avec le sieur de Vimay, cinquante bons hommes, outre ce que L'Ecluselles, gouverneur, y avoit déjà, et Vimay étoit lieutenant des gardes de M. le comte de Soissons, à qui le château et la ville sont par engagement du Roi, et que Vimay avoit dit à ceux de la ville qu'il me viendroit parler, si je lui envoyois un sauf-conduit avec un trompette: ce que je pris à bon augure, et qu'ils n'étoient pas résolus à tenir bon, bien qu'ils fissent bonne mine.

Je leur dis que je serois le lendemain à la pointe du jour au faubourg de Dreux, et que s'ils me laissoient entrer seulement avec trente personnes, que je les assurois de les délivrer du château que j'allois forcer dès que mes canons que j'attendois le lendemain seroient arrivés; qu'ils dissent aussi à Vimay que je lui enverrois le lendemain le sauf-conduit qu'il avoit désiré de moi. J'envoyai aussi en même temps l'ordre à trois cents chevaux pour aller investir Annet, afin que si mon dessein sur Dreux ne réussissoit je ne faillisse pas celui d'Annet. Je donnai aussi rendez-vous, pour le lendemain samedi 25, au régiment de Picardie, de se trouver une heure avant le jour au faubourg de Dreux, où je me rendrois aussi, et au régiment de Champagne d'aller investir ledit château de Dreux à même heure, par la campagne derrière la ville. J'envoyai en même temps à la maison de L'Ecluselles, qui est proche de Dreux, prendre sa femme et ses enfans par une compagnie de carabins, lesquels dirent aussi en les prenant avoir ordre de brûler la maison et de couper les arbres, comme aussi que si ledit L'Ecluselles ne rendoit le château de Dreux, que l'on feroit mauvais parti à femme et à ses enfans.

Ils trouvèrent en arrivant à ladite maison, l'oncle dudit L'Ecluselles, vieux gentilhomme et bien honnête homme, qui étoit venu pour persuader son neveu de ne se pas opiniâtrer dans cette place mal pourvue, devant une armée du Roi, et si proche de Paris. Ce vieux gentilhomme me vint trouver avant le jour, pour me supplier de faire superséder de brûler la maison de son neveu, jusques à ce que je lui eusse parlé, et que si je voulois permettre qu'il menât la femme dudit L'Ecluselles avec lui, il me donneroit Saint-Rufin son fils, qui étoit là avec lui, en otage, de la ramener dans deux heures après qu'elle seroit entrée dans le château de Dreux.

Je me fis un peu tenir pour lui accorder; enfin je le fis, à la prière de quelques gentilshommes qui marchoient avec moi, environ à une heure après minuit, droit à Dreux; ce que ce bon homme vit, ensemble les régimens de Picardie et de Champagne qui marchoient.

J'envoyai un des miens commander au capitaine des carabins que j'avois envoyé à la maison de L'Ecluselles, qu'il supersédât l'ordre que je lui avois donné, jusques à une nouvelle commission, et qu'il donnât la femme de L'Ecluselles entre les mains de son oncle, recevant pareillement de lui son fils, lequel il garderoit sûrement.

J'arrivai devant les portes de Dreux vers les deux heures du matin comme le jour commençoit à poindre, ayant fait faire halte au régiment de Picardie, duquel je fis prendre cent hommes pour entrer au faubourg, et avec quelque vingt chevaux je demandai à entrer.

Je trouvai quelque cent cinquante bourgeois, la plupart armés, à la porte de la ville, qui laissèrent entrer mon train, et moi au même lieu je me mis à leur parler, les louant de leur témoignage de bonne volonté au service du Roi; que j'étois venu pour les conforter, les délivrer de ceux qui tenoient le château contre le Roi, et les remettre en l'état que je voyois à leur contenance qu'ils désiroient ardemment, ne manquant plus aucune chose en eux, sinon qu'ils criassent vive le Roi! et j'avois dit aux miens que quand je dirois vive le Roi, ils le criassent aussi, et ces bourgeois en firent de même, comme c'est la coutume des peuples de suivre ce qu'ils voient commencer, sans raisonner pourquoi.

Quand le cri fut apaisé, je leur dis que ce n'étoit pas tout d'avoir crié vive le Roi, qu'il falloit donner ordre que ceux du château qui l'avoient

entendu ne fissent une sortie sur eux, et qu'il falloit barricader l'avenue; et que s'ils vouloient que je ferois entrer cent hommes de pied pour le faire et pour la garder, ce qu'ils accordèrent.

Il étoit grand jour quand cette compagnie entra, qui put bien être vue des ennemis, lesquels néanmoins ne tirèrent point sur nous; car la pitié que L'Ecluselles eut de sa femme et de son bien, le peu de préparatifs que Vimay vit y avoir dans le château pour soutenir un siége, leur fit tomber les armes des mains; de sorte que Vimay fit faire une chamade, et me demanda sûreté pour me venir trouver; et il me remit la place entre les mains, où j'établis le capitaine Saint-Quentin du régiment de Picardie, gardant le respect convenable aux meubles et aux munitions qui appartenoient à M. le comte.

Dès que j'eus dîné, je montai sur des coureurs et allai en diligence au rendez-vous que j'avois donné aux trois cents chevaux près d'Annet; puis ayant parlé à madame de Mercœur, elle monta demi-heure après en carrosse, avec les enfans de M. de Vendôme, que je fis mener à Paris entre les mains de la Reine, par la compagnie des chevau-légers de ladite Reine. Cela fait, j'envoyai le reste de la cavalerie que j'avois amenée, sous la conduite de M. d'Elbenne, lieutenant des chevau-légers de Monsieur, tirer droit à Vendôme, sur l'avis que m'avoient donné les sieurs de Geoffres et de Boulay, capitaines de Navarre, qui demeuroient d'accord que si les armes du Roi paroissoient audit Vendôme, que la ville et le château se mettroient en l'obéissance du Roi. Je les y avois renvoyés tous deux, avec ordre à Boulay de tenir quarante hommes prêts pour mettre dans le château. Ce qu'il fit; et l'affaire passa ainsi qu'ils me l'avoient proposée. Car, à la vue de cette cavalerie et des troupes qui la vinrent sommer, pensant que toute l'armée suivît, ceux qui y étoient pour M. de Vendôme lâchèrent le pied. Je revins d'Annet le soir fort tard, et le lendemain, dimanche 26, je séjournai à Dreux, tant pour donner l'ordre nécessaire à la ville et faire mes dépêches, que pour casser la compagnie des chevau-légers de M. de Nemours, selon l'ordre que j'en avois eu du Roi dès que j'étois à Poivre. Mais j'avois trouvé de si gentils soldats en cette compagnie, et les chefs si désireux de servir, que j'avois fait instance auprès du Roi pour la retenir; à quoi le Roi ne voulut entendre, et me fit un nouveau commandement de la casser; ce que je fis seulement ce jour-là, et avec regret.

Je vins le lundi 27 coucher à Brezolles.

Le mardi 28, je pris mon logement à Longny.

Le mercredi 29, au Theil, où je séjournai le lendemain.

Le vendredi 31 de juillet, je vins coucher avec l'armée à Conneré, d'où je partis l'après-dînée pour venir trouver le Roi au Mans, qui me reçut avec grandes caresses, et me témoigna être bien satisfait de mes soins et de ma diligence. Il me retint ce jour-là au Mans. Je renvoyai à Conneré mander à Desfourneaux qu'il fit loger le lendemain l'armée que je menois à Jury-l'Évêque.

Le 2 août j'allai prendre quartier à Guéceslard, ayant été auparavant au conseil au Mans, d'où le Roi partit pour aller coucher à La Suse.

Le 3 j'allai trouver le Roi en son quartier de La Suse, pris ordre de lui pour lui présenter le lendemain l'armée que je lui avois amenée, à laquelle il voulut faire faire montre séparément de la sienne, afin de voir en quoi elle consistoit.

Le mardi 4, je partis de Guéceslard, ayant donné rendez-vous à huit heures du matin à l'armée en la plaine du gros Châtaignier, proche de La Flèche, laquelle je mis en bataille. Le Roi y arriva après dix heures, qui la vit et la trouva très-belle et bien complète, au-delà de ce qu'il s'attendoit; car, à la montre, il fut compté huit mille hommes de pied, et davantage en rang, et six cents bons chevaux sans les compagnies de la Reine, qui n'étoient encore revenues de la conduite de madame de Mercœur, les compagnies de Guise et de Joinville, que le Roi m'avoit commandé de leur donner, et celles de Nemours et de mestre de camp cassées.

Alors les deux armées furent jointes en un même corps, et le Roi fit quatre maréchaux de camp, sous M. le prince général, et M. le maréchal de Praslin lieutenant général, qui furent le marquis de Trainel, Créqui, Nérestan et moi.

L'armée alla loger près de La Flèche, et le quartier du Roi dans La Flèche même, où le Roi séjourna le mercredi 5, que M. Le Grand et les autres députés du Roi vers la Reine pour traiter la paix, revinrent apporter espérance d'accommodement, et on le tenoit aussi pour certain. Néanmoins ils ne purent obtenir que le Roi s'arrêtât à La Flèche pour en attendre la conclusion, ains partit le jeudi 6. Il vint dîner à Duretal, où il fut festiné par M. de Schomberg, et coucha au Verger.

Le vendredi 7, j'eus ordre d'aller attendre les troupes au rendez-vous, qui étoit en la plaine de Trelazé, assez proche des ardoisières d'Angers, et le Roi pensoit que les députés lui viendroient là apporter les articles de la paix signés, et même en avoit eu avis, et ne s'avançoit que pour faire voir qu'il avoit fait la paix à la vue d'Angers. Mais ces messieurs, qui devoient porter lesdits

articles, furent longs à partir; et, voyant qu'il étoit dix heures, M. Le Grand voulut encore voir la Reine-mère, pour savoir si la nuit avoit rien changé, et si elle avoit rien de plus à lui commander.

Il parut proche de ladite plaine quelques gardes de M. le comte, et de fortune arriva là le régiment de Piémont avec M. de Fontenay, leur mestre de camp, auquel je fis avancer cent hommes sur l'avenue des ardoisières. Ces gardes se retirèrent derrière une maison qui étoit proche d'eux, laissant néanmoins toujours cinq ou six carabins pour nous tirer, qui étions avancés. Sur cela, la compagnie du mestre de camp arriva, que je mis en embuscade en un chemin creux, et envoyai harceler ces gardes pour tâcher à les y attirer; mais comme ils virent que nous ne voulions pas tomber dans le piége qu'ils nous avoient tendu derrière la maison, ils ne voulurent point tâter de notre embuscade.

M. le maréchal de Praslin arriva sur ces entrefaites avec messieurs de Créqui et de Nérestan, et l'armée se trouva en ladite plaine et aux autres prochaines, en même temps que le Roi et M. le prince; lesquels nous ordonnèrent, plutôt par divertissement qu'autrement (car ils attendoient à tous momens les dépêches de la paix), de nous en aller avec les régimens des gardes, Picardie et Champagne, à un lieu nommé Forges, qui est un petit village à la vue du Pont-de-Cé, et y attacher quelques escarmouches, pour, à la faveur d'icelles, reconnoître le retranchement des ennemis, afin que, selon le rapport que nous en ferions, on pût le lendemain l'attaquer, en cas qu'il y eût quelque retardement à la paix.

Nous demandâmes deux canons pour venir sonner une aubade à ceux du Pont-de-Cé; ce qui nous fut accordé. Messieurs de Trainel et de Nérestan y voulurent venir avec M. de Créqui et moi, qui y étions commandés, bien que nous ne fussions point en semaine de charge. Comme nous fûmes proche de Forges, nous fîmes notre ordre tel que M. de Créqui, ce me semble, le proposa, et passâmes Forges jusque dans un assez grand pré entouré d'alisiers qui nous couvroient aucunement de la vue des ennemis, lesquels étoient en une grande plaine, ayant le Pont-de-Cé derrière eux, et leurs retranchemens aussi; à leur main droite la Loire; à la gauche une forte haie et épaisse de douze ou quinze pieds, laquelle ils avoient farcie d'arquebusiers et mousquetaires, et en leur tête ces alisiers, et nous derrière les quatre maréchaux de camp, et quelques gentilshommes avec eux, pour reconnoître l'ordre des ennemis et les lieux où nous devions marcher et passer; mais dès que nous parûmes dans la plaine, les mousquetaires de la haie nous tirèrent assez vivement. Devanne, capitaine de Navarre, qui étoit venu avec nous, y fut blessé au bras, et quelques chevaux. La cavalerie des ennemis étoit en deux gros qui faisoient ferme, ayant devant eux quelque soixante carabins qui marchoient ensuite. Nous résolûmes, avant toutes choses, de chasser les ennemis de cette haie, et à même temps marcher; et ayant demandé à M. de Créqui où il lui plaisoit placer les gardes, parce qu'elles ont toujours le choix, il choisit la main droite. Je mis le régiment de Picardie à la gauche, et celui de Champagne au milieu. Mais peu après, M. de Créqui reconnoissant habilement que le foible de l'infanterie étoit le côté de l'avenue d'Angers, qui étoit de ce côté-là, qu'il n'attaqueroit que par un coin, que son attaque seroit beaucoup plus belle par le milieu, demanda que le régiment des gardes eût le milieu : par ainsi la main droite dudit régiment appartenoit à Picardie, et la gauche à Champagne.

Pour cet effet, je dis à M. Zamet, mestre de camp de Picardie, qu'il fît à droite, et marchât pour se venir mettre à la droite des gardes, et crus qu'il ne manqueroit aux ordres de la guerre, qui veulent qu'en présence des ennemis les motions se fassent en marchant derrière les bataillons qui sont déjà en bataille, pour en être couverts, pendant que l'on est obligé de montrer le flanc; mais lui, par présomption, inadvertance, ou ignorance, ou tous les trois, passa par devant le bataillon de Champagne; de sorte qu'en ce seul point, si les ennemis nous eussent chargés, nous étions capables d'être renversés.

M. de Créqui, qui avoit l'œil très-excellent à la guerre, vit aussitôt cette faute, et me dit: « Cousin, nous sommes perdus si les ennemis nous chargent. Zamet marche par devant Champagne. » J'y courus lors à toute bride, et, en allant, fis marcher les deux bataillons de Champagne devant lesquels il n'étoit encore passé, et ayant fait faire halte à Picardie, je le fis passer par derrière Champagne, et les ennemis ne s'en avisèrent pas ou ne voulurent pas donner, et se servir de cette belle occasion. En ce temps, nous avions gagné la haie, gardée par le régiment du marquis de La Flosellière, nouvellement arrivé et levé, et dont les soldats lâchèrent le pied dès qu'ils se virent attaqués, et coururent par la plaine jusques à ce qu'ils fussent derrière leur cavalerie. Alors nos gens tirèrent de la haie à la cavalerie, et la firent déloger de la plaine pour se retirer dans leur retranchement. Le canon de la ville nous tira cinq ou six volées, sans toucher à aucun de nos bataillons. Nos deux canons arrivèrent, qui firent riposte. Nous vîmes la retraite

de M. de Retz et de ses troupes, qui passèrent sur le pont, avec les enseignes qui paroissoient, et vîmes les retranchemens bordés d'autres troupes. Nous, voyant la retraite de la cavalerie, avançâmes à la persuasion de Nérestan, qui nous montra le désordre dedans aux piques qui se mêloient, ce que l'on pouvoit aisément remarquer; mais notre canon ne s'avançoit point, et me dit M. de Créqui : « Cousin, si vous ne commandez au capitaine suisse qui conduit le canon de forcer les charretiers qui le mènent de s'avancer, ces poltrons-là ne le feront jamais. » J'y courus à toute bride; mais voyant que nos troupes n'attendoient pas ledit canon, mais marchoient toujours, je retournai à même instant, et, passant proche de M. de Créqui, je lui dis : « Vous avez raison, cousin, de me persuader d'aller au canon pendant que l'on va à la charge; » et passant outre, me vins mettre à la tête du bataillon droit du régiment de Champagne, qui me sembloit en plus beau lieu pour donner, et mis pied à terre avec une hallebarde que je pris d'un sergent. M. de Nérestan, qui étoit à cheval, me dit : « Monsieur, ce n'est pas là la place d'un maréchal de camp, vous ne pourrez plus faire battre les autres troupes, étant à pied à la tête de celle-là. »

Je lui dis qu'il avoit raison, mais que ces régimens qui étoient farcis de force nouvelles recrues combattroient bien s'ils me voyoient à leur tête, et mal si je demeurois derrière, et puisque je les avois amenés, j'avois intérêt qu'ils fissent bien. Alors il dit : « Je ne demeurerai pas à cheval, vous étant à pied; » et se vint mettre à ma main gauche. En même temps, les enfans perdus des gardes et de Champagne, conduits par Malessis et Cominges, s'approchant des retranchemens et nous trente pas derrière eux, toute la mousqueterie des ennemis qui les défendoient fit la décharge tout à la fois. Nous jugeâmes bien alors qu'ils n'y entendoient rien, et qu'ils étoient perdus; ce qui nous fit en diligence donner dans les retranchemens. Nos enfans perdus trouvèrent peu de résistance, et me souviens que Cominges me cria, étant au haut du retranchement : « Souvenez-vous, monsieur, que j'y ai monté le premier. » Nous donnâmes incontinent après, sans rencontrer devant nous nul péril que de quantité de mousquetades que l'on nous tiroit des fenêtres du faubourg, qui tuèrent et blessèrent quantité des nôtres. M. de Nérestan et moi, nous rencontrâmes un lieu que l'on n'avoit pas encore retranché, pour faire passer le charroi; de sorte que sans peine ni résistance nous y entrâmes, et notre bataillon, partie par cette ouverture, partie montant dessus le retranchement pour passer. Mais à peine étions-nous passés cent hommes, que d'une fourrière, qui étoit au dedans de ce retranchement, sortit un gros de plus de cent chevaux, à mon avis, qui nous vinrent charger. M. de Nérestan me dit lors : « Voici qui nous donnera des affaires; » et se tournant vers le bataillon qui nous suivoit, il leur dit : « Présentez vos piques, mes enfans, et tenons ferme; car après qu'ils auront vu que nous valons quelque chose, ils mettront de l'eau dans leur vin. » Sur cela je dirai une chose étrange : un de nos enfans perdus qui étoit demeuré derrière (je n'ai jamais pu savoir depuis qui ce fut, si j'eus soin de le faire chercher), ayant une pique à la main, s'adressa à un chef qui marchoit vingt pas devant les autres, et donna un coup de pique dans l'estomac de son cheval; le cheval se cabra, et lui rechargea un autre coup dans le ventre : celui qui étoit dessus, craignant d'être abattu, tourna à gauche, et à même temps tout son escadron tourna à gauche aussi, et alla passer sous une arche du pont, où il n'y avoit guère d'eau.

Le comte de Saint-Aignan faisoit combattre cet escadron, et nous le connûmes fort bien avec des armes moitié dorées en côtes, avec un chapeau gris et force plumes. Il étoit au côté gauche dudit escadron hors de rang : mais comme l'escadron gauchit, il fut emporté avec, et dans la foule le chapeau lui tomba. Il voulut demeurer pour le ramasser, comme il fit, et passâmes au côté de lui en allant donner au faubourg, quand avec son épée il ramassoit son chapeau. Je lui dis : « Adieu, Saint-Aignan. » Il me répondit, baissé comme il étoit : « Adieu, adieu. » Il fut arrêté derrière l'escadron par deux carabins qui suivoient la victoire; et en ce même temps Boyer passant pour nous venir dire quelque chose de la part du Roi, il lui cria : « Boyer, je me rends à toi. » A qui nous l'avons adjugé sur ce que Saint-Aignan nous dit qu'il s'étoit en cette sorte rendu à lui.

Après que cette cavalerie s'en fut ainsi fuie, nous allâmes droit au faubourg; et comme nous montions en une petite ruelle qui y va, on nous tiroit toujours force mousquetades par les fenêtres, l'une desquelles rompit la cuisse gauche à M. de Nérestan, comme il avoit la droite levée pour monter le premier degré. Il tomba comme un sac tout d'un coup, et en criant me dit : « Je suis mort. » Je voulus lui aider pour le relever; mais étant arrivé son fils, un nommé Lussan, de Languedoc, et autres, je passai outre où j'avois affaire; et avec la même chaleur que nos enfans perdus avoient donné au retranchement et au faubourg, ils tirèrent droit au pont, et moi les suivant avec ce bataillon, et quelques autres qui

arrivèrent peu après, nous le passâmes, et donnâmes dans la ville, tuant toujours les ennemis qui s'en alloient devant nous, et entrâmes pêle-mêle, et y eut sur le pont deux mestres de camp pris, l'un nommé La Flosellière, que j'empêchai que les divers soldats qui y prétendoient ne le tuassent; l'autre, nommé Boisguérin, lequel, combattant et se défendant le mieux qu'il pouvoit, m'ayant aperçu, me dit : « Monsieur de Bassompierre, je me rends à vous. Je suis Boisguérin, que vous connoissez. » J'y courus et dis aux soldats que je leur laisserois sa rançon, et qu'ils l'emmenassent sûrement. M. de Créqui faisoit donner les bataillons avec un merveilleux sens et ordre; mais il arriva que les soldats des gardes, ne connoissant encore ceux de Champagne, les dévalisoient comme s'ils eussent été ennemis. Je le priai de venir sur le pont pour remédier à ce désordre, et avec infinies peines nous empêchâmes que la ville du Pont-de-Cé ne fût pillée; ce que je tiens pour miracle quand des gens de guerre la prennent d'assaut.

Deux choses furent cause que nous prîmes la ville : l'une que l'on n'en put jamais lever le pont-levis, l'autre que nous entrâmes pêle-mêle avec les ennemis. Aussi avoit M. le duc de Retz amené avec lui Betencourt, pour le faire sortir avec des troupes; et comme il revint de cette porte, il trouva que, par celle du pont, les gens du Roi avoient pris la place. Il se jeta, comme s'il eût été des nôtres, parmi nos gens, jusques à ce qu'il fût près du château, là où il courut, et lors on l'aperçut, et lui tira-t-on force mousquetades, dont l'une lui donna à l'épaule et lui rompit. Il entra quant et lui deux soldats du régiment des gardes, l'un nommé Poissegu, qui avoit été page de M. de Guise, et un autre mousquetaire. Le gouverneur crut qu'ils étoient des troupes défaites, et eux feignirent d'en être, et les mit aux deux canonnières qui regardoient sur le pont. Ils tiroient incessamment, mais haut, afin de ne tuer nos gens; ce qui nous servit beaucoup, car ils eussent pu tuer d'honnêtes gens. M. le marquis de Trainel, avec le régiment de Picardie qui donna à main droite, fit faire une barricade sur l'avenue d'Angers, comme nous aussi du côté du faubourg qui regarde une plaine vers le canal de l'eau. Puis M. de Créqui et moi avisâmes qu'il demeureroit à faire barricade contre le château et le battre, s'il ne se rendoit, des mêmes pièces des ennemis, lesquelles étoient encore sur le pont. Puis ayant posé nos gardes, je fus trouver le Roi pour lui amener les principaux prisonniers et apporter les drapeaux gagnés sur les ennemis. Je trouvai M. Le Grand auprès de lui, au même lieu des Ardoisières, où il avoit fait tête du côté d'Angers; je le remerciai du soin qu'il avoit eu de nous envoyer secourir de cavalerie, comme il avoit fait, bien qu'elle ne nous eût de rien servi. Puis lui rendis compte de ce combat, où cinq mille hommes avoient été défaits, plus de douze cents morts ou noyés, et à peu près autant de prisonniers; la ville du Pont-de-Cé prise, et le château capitulant de se rendre le lendemain, pourvu qu'il lui soit permis d'envoyer vers la Reine. Le Roi me fit extraordinairement bonne chère, et M. de Luynes me louant à M. Le Grand, qui se plaignoit que comme il apportoit ratification de tout ce que le Roi désiroit, il n'avoit pas voulu superséder deux heures seulement.

M. le prince qui étoit là lui dit : « Monsieur, c'étoit à vous à vous hâter; ce n'étoit pas au Roi à attendre, vu mêmement qu'il vous l'avoit bien dit à La Flèche. » Sur cela, on fit délibération de faire trancher la tête au comte de Saint-Aignan, attendu qu'étant officier de guerre, et mestre de camp de la cavalerie, il avoit quitté le Roi. On le vouloit mettre entre les mains de M. le garde des sceaux; mais je m'y opposai fermement, disant au Roi et à M. le prince que si on le traitoit de la sorte, aucun homme de bien ne voudroit se hasarder d'être pris de ceux des ennemis, par crainte de mourir par main de bourreau; que nous avions reçu sa foi, M. de Créqui et moi, qu'il étoit prisonnier de guerre, que nous lui avions promis et pu donner cette parole, en la qualité que nous avions, et que nous n'étions point des prévôts, pour faire capture des pendus. J'en envoyai à même temps donner avis à M. de Créqui, lequel manda qu'il s'en reviendroit et quitteroit là tout, si on ne lui mandoit et assuroit de superséder cette exécution. Ce qu'enfin nous obtînmes jusques au lendemain; et cette première furie étant passée, il nous fut facile ensuite de rompre ce coup; et la paix qui succéda accommoda son affaire, à sa charge près, qui fut perdue pour lui et donnée à M. de La Curée.

Le Roi vint ce soir-là coucher à Brain, et moi, je m'en retournai au Pont-de-Cé, dont le château avoit capitulé avec M. de Créqui.

Le lendemain samedi 8, le Roi partit de Brain et vint au Pont-de-Cé, passant par dessus les reliques de la défaite, et ne lui fut pas peu d'étonnement de voir la ville du Pont-de-Cé aussi entière, et les boutiques ouvertes comme s'il n'y eût point eu de gens de guerre et de deux divers partis.

Le dimanche 9, les députés de la Reine vinrent avec ceux du Roi, qui conclurent la paix, laquelle il plut au Roi de donner, et la signa le lundi 10, et de là vint visiter au faubourg M. de Nérestan, qui, pour le grand coup qu'il avoit, n'étoit pas

en trop mauvais état, et se fût garanti si on l'eût laissé entre les mains du chirurgien Lyon; mais les autres bourreaux de chirurgiens importunèrent tant le Roi, comme il étoit à Brissac, que le septième jour d'après sa blessure, étant en bon état, on lui ôta des mains pour le mettre entre celles des chirurgiens du Roi, où il ne vécut que deux jours. Le Roi séjourna encore le mardi au Pont-de-Cé.

Le mercredi 12, il en partit et vint loger à Brissac.

Le jeudi 13, le Roi envoya visiter la Reine, par M. de Créqui, à Angers; puis envoya au Pont-de-Cé cinq cents chevaux pour lui faire escorte. Ensuite il commanda à M. le maréchal de Praslin de la venir recevoir à mi-chemin du Pont-de-Cé à Brissac. Puis M. de Brantes, nouvellement devenu duc de Luxembourg par la femme qu'il avoit épousée quatre jours avant le partement du Roi de Paris, vint au-devant d'elle avec force noblesse, et ensuite le Roi vint à cinq cents pas hors de Brissac, avec M. le prince et M. le duc de Luynes, qui la reçut avec toute sorte de bonne chère et d'accueil, et demeurèrent ensemble à Brissac jusques au lundi 17, qu'elle s'en alla à Chinon et le Roi à Montreuil-Bellay.

Le mardi 18 à Loudun.

Le mercredi 19 à Mirebeau.

Le jeudi 20, il arriva à Poitiers, où il laissa Monsieur, son frère, et messieurs de Praslin et de Créqui pour commander son armée; car M. le prince, qui en étoit lieutenant général, étoit parti de Montreuil-Bellay pour aller à Paris faire vérifier l'affaire des conseillers de la religion au parlement. Et Sa Majesté, sur les nouvelles qu'il eut de la prochaine arrivée de sa femme à Tours, l'y voulut aller voir, me commandant d'y mener avec lui quatre mille hommes de pied et cinq cents chevaux pour l'accompagner. Et partant le samedi 22 de Poitiers, nous vînmes coucher au Port-de-Piles. Le lendemain arriva au Plessis-les-Tours, où M. de Luynes lui fit, et aux dames et à nous, le soir, un beau festin.

Le lundi 24, le Roi tint conseil avec le cardinal de Retz, M. de Luynes et moi, pour trouver moyen de licencier onze régimens, trois compagnies de gendarmes, cinq de chevau-légers, et deux de carabins qui avoient été levés par ordre du Roi, mais arrivés seulement après la paix. Et comme dès le matin M. de Luynes m'ayant proposé cela pour empêcher qu'ils ne vinssent manger la Touraine, je lui dis que, pourvu que j'eusse de l'argent pour leur payer une montre, cela seroit facile, autrement non; il me dit que M. de Schomberg étoit à Poitiers, et l'argent aussi, et que devant qu'on eût réponse et argent toutes ces troupes fondroient sur la Touraine, et me pria que je visse, avec le receveur général, s'il pourroit fournir l'argent, et l'envoya querir au conseil pour le persuader de trouver cent mille francs, dont il se rembourseroit ensuite par ses mains. Mais il s'excusa sur son peu de crédit depuis que la paulette avoit été abolie. Sur quoi je m'avisai de proposer un expédient qui fit notre affaire; à savoir, que son remboursement seroit effectif dans moins d'un an, et que le Roi lui donneroit assurance de sa charge au profit de ses héritiers pendant cette année, moyennant quoi il nous fournit cent mille livres; et moi je demandai au Roi qu'il me laissât quatre jours à Tours, pendant lesquels je licenciai non-seulement les troupes susdites, mais encore quatre régimens qui arrivèrent de surcroît. Ainsi le Roi partit le lendemain mardi 25 pour aller à Amboise, où il demeura, et moi à Tours, le mercredi et le jeudi, et ne revint que le vendredi 28, où il tint conseil et loua ma diligence.

Le samedi 29, il partit de Tours, et coucha au Port-de-Piles, et arriva le dimanche 30 à Poitiers, où la Reine et les princesses arrivèrent le lendemain.

Le jeudi suivant, 3 septembre, le Roi voulut voir et faire faire montre générale à son armée.

Le vendredi 4, la Reine-mère arriva à Poitiers.

Le samedi 5, le Roi tint conseil de guerre, où M. le prince, qui étoit revenu de Paris, se trouva, et résolut de mener avec nombre de cavalerie la moitié des cinq vieux régimens, à savoir, les dix premières compagnies de chacun, avec deux autres moyens régimens entretenus, et huit pièces de canon avec ses deux régimens des gardes.

Le dimanche 6, il y eut bal chez la Reine.

Le lundi 7 les jésuites jouèrent une comédie où toutes les cours allèrent. M. du Maine arriva, à qui le Roi fit fort maigre mine.

Le mercredi 9, le Roi prit congé des Reines, et partit de Poitiers pour aller en Guienne. Il m'envoya mener son armée la première semaine, comme maréchal de camp, que j'allai trouver à Couhé.

Le jeudi 10, nous allâmes à Sauray.

Le lendemain nous logeâmes près de Chef-Boutonne, en un village dont j'ai oublié le nom, dont je partis le lendemain pour aller trouver le Roi à Saint-Jean-d'Angely.

Le dimanche 13, je fus hors de semaine, et demandai congé au Roi d'aller en Brouage voir mon beau-frère de Saint-Luc, et de passer par La Rochelle : ce qu'il me permit. Et lorsque l'on le sut à la cour, plus de deux cents gentilshommes y voulurent venir. M. de La Rochefoucault,

de Créqui, de La Ville-aux-Clercs, de Sens, et quantité d'autres furent de la partie.

Nous dînâmes à Surgères, et M. de La Rochefoucault envoya devant au maire de La Rochelle, l'avertir de la bonne compagnie qui le venoit voir, afin qu'il ne s'en alarmât s'il voyoit inopinément tant de monde.

Le maire nous vint recevoir à la porte de la ville, et nous mena voir le port, et puis, comme il étoit tard, nous ayant conduits à notre hôtellerie, nous donna le bon soir, et nous pria tous le lendemain à dîner au logis du président. Il nous vint prendre le lundi de bonne heure pour nous faire voir les fortifications de la ville. Il nous mena ensuite à la tour de La Chaîne, et finalement au temple qui est fort beau, et de là nous vînmes chez le président, où il nous fit un magnifique festin de soixante serviettes, après lequel nous allâmes en Brouage voir M. de Saint-Luc, qui nous reçut le plus honorablement du monde. Nous y séjournâmes le mardi 15, et allâmes voir à Marennes les trois filles du comte de Marennes qui étoient très-belles.

Le lendemain nous vînmes coucher à Pons.

Le jeudi 17 nous vînmes dîner à Plassac chez M. d'Epernon, où étoit M. Le Grand, et de là coucher à Blaye.

Le soir le Roi commanda à M. de Créqui et à moi de faire faire patrouille par la ville la nuit, parce que Aubeterre étoit désespéré de savoir qu'on l'ôtoit de la place de Blaye : ce que le Roi fit bien noblement en le faisant maréchal de France le lendemain, et lui donna outre cela 100,000 écus.

Le Roi en donna le gouvernement à M. de Luxembourg.

Le samedi 19 le Roi arriva à Bordeaux.

Le dimanche 20, M. du Maine fit un grand festin au Roi dans le Château Trompette, ayant Argillemont été pris dans le logis du Roi, et mis ès mains de la cour de parlement dès le soir même pour lui faire son procès ; lequel lui fut fait et parfait le mercredi suivant 23, et condamné à avoir la tête tranchée : ce qui fut exécuté le même jour ; et le samedi suivant 26, le Roi cassa tous les jurats de Bordeaux, et en mit d'autres en leur place.

Il envoya querir le sieur de Fonterailles, gouverneur de Lectour, à qui il donna 50,000 écus en le tirant de cette place, comme il avoit promis à ceux de la religion assemblés à Loudun, attendu que ledit de Fonterailles s'étoit fait catholique, et, en cette profession, ne pouvoit commander dans Lectour, place de sûreté des huguenots. Le Roi y mit en son lieu le sieur de Blainville l'aîné, qui étoit huguenot, et au gré de ceux de la religion.

Le lundi 28 le Roi alla en parlement tenir son lit de justice, où il blâma, par la bouche de M. le garde des sceaux du Vair, ledit parlement de ne s'être gouverné selon qu'il devoit en ces derniers mouvemens. Il fut de là dîner au Château Trompette avec les principaux de la cour, et ensuite tenir sur les fonts le fils de M. le maréchal de Roquelaure.

Le mercredi, dernier jour de septembre, il fut dîner et coucher à Cadilhac chez M. d'Epernon, où il fut superbement reçu, et revint le lendemain premier jour d'octobre. Et le jour d'après M. le prince s'en alla de la cour.

Le 4 arrivèrent à Bordeaux M. de La Force et le premier président de Pau, sans apporter la ratification de l'arrêt de l'établissement des ecclésiastiques de Béarn dans leurs biens. Comme il a été dit ci-dessus que l'assemblée de Loudun avoit demandé que les trois articles du rétablissement des conseillers de la religion au parlement de Paris, de la prolongation pour trois ans des places de sûreté et du changement de gouverneur à Lectour, ce qui avoit été entièrement exécuté avant les six mois, néanmoins ceux de Béarn prétendoient qu'ils pourroient faire, dans un mois après, leurs remontrances contre cet arrêt, et que, elles ouïes, le Roi feroit ce qu'il verroit bon être là-dessus.

Le Roi fut fort indigné de voir qu'ils n'avoient point vérifié cet arrêt. Toutefois ils surent si bien persuader au Roi qu'ils ne manqueroient de le faire, et qu'il leur avoit encore été permis par la concession que le Roi avoit faite à l'assemblée de Loudun, de voir faire cette dernière remontrance avant de le vérifier, et qu'ils promettoient d'aller promptement le vérifier, s'il plaisoit au Roi leur permettre d'y retourner, que le Roi les renvoya promptement pour cet effet, et quant et eux le sieur de La Chesnaye, un de ses ordinaires, tant pour en solliciter la prompte vérification que pour lui en mander à toutes heures des nouvelles. Et cependant Sa Majesté partit de Bordeaux, et s'avança sept lieues dans le Béarn en un bourg, nommé Pérignac, vis-à-vis de Cadilhac, au-deçà de la Garonne, pour être plus proche du Béarn, pour s'y acheminer en cas qu'ils n'exécutassent promptement sa volonté, et y demeura onze jours entiers. En ce temps se donna la fameuse bataille de Prague, qui rendit l'Empereur pour lors maître de l'Allemagne.

Au bout de dix jours, La Chesnaye vint retrouver le Roi le 8 octobre, si mal instruit de ce qui s'étoit passé, qu'il ne lui put dire autres nou-

velles, sinon que les députés du parlement de Pau lui viendroient le lendemain porter ce qu'ils auroient résolu. Ce qu'ils firent aussi le 9. Ce fut un refus de pouvoir entrer en vérification dudit arrêt, portés, à mon avis, sur l'opinion qu'ils eurent qu'en la saison bien avancée le Roi ne s'embarqueroit pas dans le Béarn, qui est au pied des Pyrénées, sur ce que l'on leur manda que tous les bagages de la cour étoient déjà à Blaye pour nous en retourner.

Le Roi n'attendit point à leur faire réponse l'avis de son conseil, mais de lui-même leur dit : « Puisque mon parlement me veut donner la peine d'aller moi-même vérifier l'arrêt, je le ferai, et plus amplement qu'ils n'attendent. » Et sur cela entra en son conseil, résolu de partir; mais néanmoins voulut savoir l'opinion d'un chacun sur ce sujet.

Dans le conseil étoient M. du Maine, M. d'Epernon, M. de Praslin, M. de Luynes, le garde des sceaux du Vair, M. de Schomberg, M. de Créqui et moi. M. du Maine discourut amplement pour dissuader le Roi d'entreprendre ce voyage; se fondant sur l'incommodité du pays et de la saison, sur la crainte de soulever tout le parti de la religion, lequel pourroit faire de plus grands progrès, cependant que le Roi seroit à l'extrémité de son royaume, dans la France que lui en Béarn, sur la disette des vivres dans les Landes pour son armée, sur le long retardement du passage de la Garonne à son armée, qui de douze jours ne sauroit être traversée, et sur plusieurs autres raisons. Tous les autres du conseil prirent la contraire opinion, animant le Roi d'entreprendre le voyage de Béarn, à quoi le Roi se résolut et dit à M. du Maine : « Je ne me mets point en peine du temps ni des chemins, je ne crains point ceux de la religion; et quant au passage de la rivière que vous dites que mon armée ne sauroit faire en douze jours, j'ai un moyen de la faire passer en huit; car j'enverrai Bassompierre que voilà la mener, qui m'a amené l'armée avec laquelle je viens de défaire un grand parti, en la moitié moins de temps que je ne l'avois espéré. »

J'avoue que je sentis mon cœur chatouillé par cette louange et par la bonne opinion que le Roi avoit de moi, auquel je répondis que je l'assurois que l'espérance qu'il avoit conçue de ma diligence ne seroit point vaine, et que dans peu de temps il en auroit des nouvelles. Sur cela je pris congé de lui et m'en vins coucher à Langon, de l'autre côté de la rivière, sur laquelle l'armée étoit épandue en divers villages et bourgs. Je portai diverses lettres du Roi à messieurs de La Curée et Contenant, qui là commandoient, pour venir trouver Sa Majesté : ce qu'ils firent. Et, ayant envoyé en diligence ramasser tous les bateaux que je pus, je les partageai aux régimens et compagnies sans la vouloir assembler pour le passage. Je fis joindre deux bateaux en un et faire des pontons dessus, sur lesquels je posai, le 10 octobre, deux pièces d'artillerie. J'en fis joindre deux autres sans pontons, sur lesquels je mis les affûts, et en quatre voyages je passai l'artillerie, et, à force d'argent, je fis en sorte qu'en tout le lendemain les munitions et vivres furent passées, et toute l'armée aussi, et vînmes coucher à un bourg à une lieue de la rivière.

Le lendemain 11, nous entrâmes sur le bord des Landes et les passâmes tout le jour, et couchâmes à Cachicot; le jour d'après à un autre bourg, et, le quatrième jour après notre passage, je vins, sur cette lisière de l'Armagnac et du Béarn, loger à Saint-Justin d'Armagnac, où j'eus un courrier du Roi, qui étoit extraordinairement satisfait de ma diligence, et que j'eusse passé en vingt-quatre heures les douze jours que M. du Maine me donnoit à passer la Garonne, l'ayant côtoyée en toutes ces journées.

Il me commanda de lui envoyer le régiment de Champagne et quelques autres troupes pour mettre en garnison dans le Béarn, et de n'y entrer point de peur de mettre la famine, tant dans sa cour qu'à notre armée.

Je séjournai donc à Saint-Justin, allant quelquefois visiter les troupes logées à La Bastide, Barbotans et ailleurs, avec les officiers de l'armée, qui me firent tous cet honneur de ne bouger d'auprès de moi, pas même seulement pour aller à Pau.

Enfin M. le maréchal de Praslin s'en vint de Saint-Justin le 20 octobre, qui m'apporta une fort honorable lettre du Roi, avec ordre de renvoyer l'armée aux garnisons qui lui avoient été destinées, et par les routes qu'il m'envoya. Ce fait, nous partîmes, M. le maréchal et moi, le 21 de Saint-Justin, et vînmes coucher à Cachicot, le 23 à Bazas, le 24 à Bordeaux.

Le Roi y arriva le lendemain 25, de qui j'attendois toute bonne réception; mais, au contraire, il ne me regarda pas; de quoi j'étois un peu étonné. Toutefois je m'approchai de lui et lui dis : « Sire, me faites-vous la mine à bon escient, ou si vous vous moquez de moi? » Il me dit froidement : « Non, je ne vous la fais point. » Et puis se tourna d'un autre côté.

Je ne pouvois m'imaginer d'où pouvoit venir cette froideur depuis ses favorables lettres et mon départ d'auprès de lui; et, étant allé saluer M. de Luynes, il me reçut si froidement que je connus bien qu'il y avoit quelque changement pour moi. Je m'en revins néanmoins à la galerie

de l'archevêché où étoit le Roi, où je n'eus guère demeuré, que messieurs le cardinal de Gondy, de Schomberg et de Rousselay me tirèrent à part, et me dirent que M. de Luynes se plaignoit infiniment de moi qui avois négligé son amitié, et cru sans elle me maintenir aux bonnes grâces du Roi, et qu'il disoit que l'on verroit lequel de nous deux auroit le pouvoir de mettre son compagnon par terre; que la faveur du Roi ne se pouvoit partager, et que l'ayant mis en ombrage, il ne me pouvoit plus souffrir à la cour. Je fus bien étonné de ce discours; et ce que je pus faire alors, ce fut de savoir d'eux, qui étoient mes amis, de quel vent m'étoit amenée cette tempête, puisque je n'avois rien eu à démêler avec M. de Luynes, que j'avois toujours contribué et servi à sa fortune, et qu'il m'avoit promis et juré une étroite amitié. Je leur demandai quelle cause M. de Luynes alléguoit pour se séparer de mon amitié et pour me persécuter, voire même, s'il pouvoit, me ruiner.

Ils me dirent qu'il leur en avoit donné cinq différentes : la première, qu'au Pont-de-Cé le Roi m'ayant montré en sa présence les articles de la paix que Luynes lui avoit montrés et proposés, je dis au Roi qu'après tant de révoltes de ces messieurs tant d'impunités ne me plaisoient pas, et que j'eusse voulu que quelque exemple eût donné terreur à l'avenir aux autres de n'être pas si prompts à se révolter; et disoit M. de Luynes là-dessus que c'étoit improuver la paix qu'il avoit faite.

Secondement, que le Roi arrivant à Poitiers, au retour du petit voyage qu'il avoit fait à Tours pour voir la Reine sa femme, comme on lui apporta nouvelle du retardement de la Reine-mère à Poitiers, je dis au Roi : « Sur ma vie, Sire, c'est un artifice de ses partisans pour empêcher le voyage de Votre Majesté en Guienne; » ce que le Roi imprima si fort dans son esprit, qu'il avoit eu mille peines de lui faire attendre la Reine sa mère à Poitiers.

En troisième lieu, que m'ayant prié plusieurs fois à dîner à Bordeaux, je l'avois méprisé et n'avois daigné y aller.

Quatrièmement, que le Roi nous parlant à tous deux, à Pérignac, de cette vérification qu'il attendoit, j'avois dit au Roi que si ces messieurs lui donnoient la peine d'aller en Béarn, je lui conseillois de leur faire payer chèrement son voyage; ce qui étoit porter le Roi à la cruauté.

Et finalement, que j'avois tellement préoccupé l'esprit du Roi, qu'il ne croyoit rien de bien fait que ce que j'avois fait; vu que, sans en avoir demandé l'avis à son conseil, il avoit détrôné les maréchaux de camp que, par la démission que nous avions faite, M. de Créqui et moi, il avoit établis sur son armée, pour me la mettre en main; ce qu'il ne pouvoit souffrir, se sentant assez fort pour empêcher le progrès que je faisois journellement à son préjudice aux bonnes grâces du Roi.

Quand j'eus considéré les causes de ce subit changement de l'amitié de M. de Luynes vers moi, je jugeai bien qu'il cherchoit des prétextes pour me perdre; et, n'en trouvant point de légitimes dans mes actions, il en inventeroit en mes paroles, desquelles malicieusement il pervertissoit le sens, comme je le fis clairement connoître à ces messieurs qui me parloient; lesquels ne me déguisèrent point que c'étoit une pure jalousie de faveur qui le possédoit lors, et qu'étant en la posture où il étoit, il avoit toujours les yeux ouverts sur tous ceux qui pouvoient divertir l'affection que le Roi lui portoit, et que, considérant la grande inclination du Roi à m'aimer, il me regardoit comme le chien qui le devoit mordre, et qu'ils ne trouvoient pas étrange qu'il me voulût bâillonner; qu'au reste il leur avoit dit pour me faire savoir ces cinq causes de son mécontentement, et que c'étoit à moi à y répondre, et qu'ils lui porteroient fidèlement ce que je leur consignerois pour lui mettre en main, et aideroient de toute leur puissance à raccommoder cette affaire; qu'ils connoissoient au cœur de M. de Luynes que le fonds en étoit bon, et que je pouvois, par ma modération et mon bon gouvernement vers le Roi, remédier à la jalousie de son favori.

Je leur dis donc, pour répondre par articles aux plaintes de M. de Luynes, que j'eusse bien cru qu'il eût dû trouver étrange que j'eusse conseillé au Roi d'approcher près de sa personne les ennemis dudit duc de Luynes; mais qu'il eût trouvé mauvais que j'eusse dit au Roi qu'il devoit châtier ses propres ennemis, auquel il avoit conseillé de pardonner, que je ne me le fusse jamais imaginé, attendu que c'étoit parler en sa faveur et témoigner sa grande débonnaireté, de pardonner à ceux qui l'avoient offensé, quand les indifférens en jugeoient quelques-uns de ceux-là indignes de cette grâce; que j'avois conseillé, selon mon devoir et ma conscience, au Roi de hâter son voyage en Guienne et de lui avoir fait connoître qu'en dilayant il perdroit la belle saison commode à ses affaires; que je ne lui avois pas donné ce conseil en secret ni en cachette, mais en sa propre présence, afin qu'il le pût fortifier s'il l'agréoit, ou l'infirmer s'il ne le vouloit, et que si lors j'eusse vu qu'il n'y eût acquiescé, j'eusse cessé de l'opiniâtrer, et me fusse

rendu à la première semonce; et que ce n'étoit point de propos délibéré que j'étois venu donner cet avis au Roi, mais bien ensuite d'une proposition qu'il en avoit faite, et plutôt par manière de discours que de conseil.

Qu'il prenoit ensuite un foible prétexte de rompre avec moi, parce que je n'étois pas allé charger sa table de ma personne quelquefois qu'il m'en avoit convié, vu que ma modestie et la profession que je faisois d'être son serviteur m'avoient fait faire l'honneur de sa maison aux étrangers, en leur cédant ma place à sa table, et que la mienne, où tous les principaux seigneurs venoient journellement dîner et souper, et qui lui servoit de seconde table et de décharge à la sienne, requéroit ma présence par bienséance.

Que je ne faisois autre réponse à sa quatrième plainte, sinon que l'effet avoit démontré que je donnois un bon conseil au Roi, puisqu'il l'avoit fait suivre ponctuellement.

Que finalement j'étois bien malheureux si les bons services que je rendois au Roi, et qui lui donnoient cette bonne impression de moi, me tournoient à crime, et que je devois attendre un rude châtiment si je faisois quelque faute, vu que mes grands services étoient improuvés, et que, s'il me vouloit prescrire et régler quelque forme de vivre, je l'observerois si ponctuellement, qu'il auroit à l'avenir sujet de croire que je n'aspirois, en quelque façon que ce soit, à empiéter les bonnes grâces du Roi que par mes services et par son moyen, et que j'estimois si peu et craignois si fort la faveur d'un prince conçue d'inclination, que si elle étoit par terre devant mes pieds, je ne daignerois pas me baisser pour la relever.

Ces messieurs me dirent qu'ils feroient entendre à M. de Luynes mes justes excuses sur ces injustes accusations dès le jour même s'ils pouvoient, sinon le lendemain 26 à Blaye, où le Roi alla coucher; qu'ils m'en rendroient réponse, ce qu'ils firent, et me dirent qu'ils voyoient bien que M. de Luynes avoit pris un si fort ombrage de moi qu'il ne me pouvoit souffrir à la cour, et que si je m'en voulois éloigner, qu'il me feroit payer en mon absence tous mes appointements fort exactement, et que dans quelque temps, qu'il ne me vouloit pas limiter, il me feroit rappeler avec honneur, et feroit ensuite tout ce qu'il pourroit pour moi.

Je trouvai cette proposition si crue qu'elle me mit en colère, et je répondis à ces messieurs, qui m'avoient envoyé querir chez M. le cardinal de Retz, que ce n'étoit pas un homme de ma sorte qu'il failloit traiter en faquin, le chassant honteusement de cette façon, et que je ne m'en irois point du tout; que c'étoit ma résolution, laquelle je leur priois de faire savoir à M. de Luynes; que si l'on soupçonnoit de mon intégrité ou de ma fidélité, on me pouvoit mettre en prison pour éclaircir ce doute, et que si on l'avéroit on me pourroit châtier. Mais de me chasser de la cour pour sa fantaisie, toutefois et quantes que je voudrois préférer mon séjour à la cour à ma liberté ou à ma vie, que je le défiois de le pouvoir faire, avec beaucoup d'autres choses que la passion et la colère me firent dire.

Ces trois messieurs, étant mes amis, qui vouloient m'aider et m'obliger, me dirent que cette crue réponse ne partiroit point de leur bouche pour être dite à M. de Luynes, et qu'ils n'étoient pas là seulement comme entremetteurs, mais comme mes amis; qu'ils me conseilleroient toujours et se porteroient à adoucir l'affaire et jamais à l'aigrir, et qu'ils étoient d'avis, si j'y consentois, de dire de ma part à M. de Luynes que je m'émerveillois qu'il eût si bien traité ses ennemis au Pont-de-Cé, lesquels il étoit en sa puissance de maltraiter infiniment en se vengeant d'eux, et que moi, qui avois mis ma vie pour son service, et qui avois par son propre aveu si dignement agi en ces dernières brouilleries, où il ne s'agissoit point de déposséder le Roi de son Etat, mais de l'éloigner d'auprès de lui, et que par conséquent j'avois servi le Roi, mais que c'étoit en ses intérêts particuliers, et qu'il ne me devoit point payer de cette ingratitude sans l'avoir mérité; et que je m'assurois que quand il reviendroit à lui, qu'il m'auroit mieux considéré et pesé mes actions passées, il me jugeroit digne de beaucoup de récompense, et point du tout d'un si vil châtiment, comme de me chasser de la cour avec infamie; à quoi je ne me pourrois jamais résoudre.

Je leur laissai la carte blanche les connoissant mes amis, et eux me priant que, sans faire semblant de rien ni en parler à personne, je laissasse cette affaire en leurs mains où elle n'empireroit point. Ce que je fis, et m'en allai prendre le mot du Roi, qui, après me l'avoir donné, se tourna de l'autre côté.

J'avois déjà bien pris garde qu'il étoit toujours demeuré à un bout du navire pendant le chemin de Bordeaux à Blaye, pour ne s'approcher du lieu où j'étois; et, venant tous les jours dîner ou souper chez M. de Luxembourg, qui traita trois jours durant Sa Majesté, durant qu'il fut à Blaye, le Roi ne disoit mot, comme il avoit accoutumé, et de rire incessamment avec moi. Cela me mettoit en peine; car M. de Luynes s'en fâchoit, et s'en prenoit à moi.

Le troisième jour que le Roi séjourna à Blaye étant le 29 octobre, je vins le soir au château prendre le mot; et, trouvant que le Roi étoit à ses affaires, j'y entrai comme j'avois de coutume. Le Roi ne me dit mot, sinon que, peu après s'étant levé, il me commanda de faire acheminer les Suisses vers Saintes, et que sa garde fût le lendemain au lieu où il alloit coucher; et puis m'étant approché à l'oreille pour lui demander le mot, il me dit : « Saint-Michel; » puis ajouta : « Bassompierre, mon ami, ne t'ennuie point et ne fais semblant de rien. » Je ne lui répondis aucune chose, de peur que quelqu'un ne s'en aperçût; mais je ne fus pas marri que la source de sa bonté ne fût pas tarie pour moi. Sur cela je sortis pour faire prendre les armes aux Suisses, parce que le Roi devoit bientôt aller chez M. de Luxembourg pour y souper.

Comme j'étois en cette place devant le château, arrivèrent messieurs du Maine et d'Epernon, que le Roi avoit envoyé querir, qui, apercevant les gardes sous les armes, crurent que l'on les alloit arrêter. M. d'Epernon me dit : « Parlez-moi en cet ancien ami que vous m'êtes depuis long-temps; nous va-t-on coffrer? » Je lui dis que je ne le croyois pas, « car je n'en sais rien, et je serois infailliblement un des violons qui vous feroient danser si cela étoit. — Pourquoi donc a-t-on pris les armes? » me dit-il. Je lui répondis : « Je les viens de faire prendre de moi-même, parce que le Roi, après vous avoir parlé, vient souper chez M. de Luxembourg. » Il me dit alors : « Nous courons grande fortune d'être arrêtés, et pour moi j'en ai grand'peur; mais, quoi qu'il arrive, promettez-moi que vous serez mon ami, et que vous m'assisterez de ce que vous pourrez; et si vous me le promettez, je sais bien que vous le ferez avec autant de passion qu'aucun de mes enfans. »

Je lui dis à l'heure les plus fortes paroles que je pus aviser pour l'en assurer. A même temps ils furent délivrés de cette appréhension; car le Roi sortit, et les mena souper avec lui, où il leur parla de tout ce qu'il désiroit d'eux quand il seroit hors de la province.

Le Roi partit de Blaye le 30, et arriva la veille de la Toussaint à Saintes, où il séjourna pour y faire ses pâques. Le soir M. de Rousselay me vint trouver après souper, et me dit, pour finale résolution, que M. de Luynes voudroit mon éloignement toutes fois que la moindre humeur lui prendroit contre moi, et peut-être dès que nous arriverions à Paris; mais qu'il ne le feroit qu'honorablement, et sans que mon absence fût honteuse, et que je lui disse pour cet effet ce que je voulois; que M. de Schomberg et M. de Retz l'avoient chargé de me le venir dire en leur nom de tous trois, et que j'avisasse de faire une réponse qui n'aigrit rien. J'avois eu trois jours, en cas que l'on me pressât, pour penser par quelle porte je pourrois honorablement sortir. C'est pourquoi, sans marchander, je lui dis que toutes les fois qu'il me feroit donner quelque gouvernement, je m'y irois tenir; que s'il me donnoit un emploi de guerre honorable je l'irois exécuter, s'il m'envoyoit en une ambassade extraordinaire, je m'en acquitterois, et que, pourvu que je servisse, je le préférerois à mon séjour inutile à la cour. Ce que M. de Rousselay ayant rapporté à ces messieurs qui étoient tous deux chez M. de Luynes, ils trouvèrent ma réponse si bonne, qu'ils ne différèrent point de la dire à M. de Luynes ni lui à l'accepter; les assurant que le lendemain, par les chemins, il s'accorderoit avec moi sous ces conditions, comme il fit de fort bonne grâce, et me dit franchement que l'estime qu'il faisoit de moi, et l'affection qu'il voyoit que le Roi me portoit, lui donnoient de l'ombrage, et qu'il étoit comme un homme qui craint d'être cocu, lequel n'aime pas de voir un fort honnête homme courtiser sa femme; que, du reste, il avoit une forte inclination à m'aimer, comme il me vouloit témoigner, pourvu que je ne fisse point les doux yeux à Sa Majesté; et le soir même me fit parler au Roi qui me fit fort bonne chère, et me dit que je me préparasse pour revenir le lendemain en poste avec lui : ce que nous fîmes, ayant pris la poste à Poitiers. Nous allâmes coucher à Châtellerault. Comme nous étions dans la forêt, je dis à M. de Luynes : « Avez-vous bien pensé à ce que vous faites, de hasarder le Roi dans une place huguenotte avec trente chevaux de poste? Ces gens sont enragés de ce que vous leur venez de faire en Béarn, et vous vous venez jeter entre leurs mains. Il n'y a point de rivière à passer de Châtellerault à La Rochelle. » Il prit bien mon propos, et fut en grand suspens, et le dit au Roi, lequel dit : « Il y a plus de catholiques en la ville que de huguenots; La Rochebaucourt, qui en est gouverneur, est homme de bien aussi, et Foucaut, lieutenant du Roi, qui y a une compagnie, est créature du feu Roi mon père; je vous réponds de notre sûreté. » Ce que nous trouvâmes aussi, et y vînmes coucher.

Le lendemain nous couchâmes à Vaine-sur-Loire, et le jour d'après vînmes pour dîner à Orléans; mais comme le Roi eut vu la quantité de personnes qui lui venoient faire des harangues, il me demanda si mon cheval étoit bon; et, lui ayant dit que oui, il piqua outre, moi

lui servant d'écuyer, et s'en vint à Toury, que nous n'étions que cinq chevaux avec lui.

Le lendemain 6 de novembre, le Roi arriva avec quarante chevaux de poste sur les dix heures du matin à Paris. Il vint descendre chez la Reine sa mère qui achevoit de s'habiller. Le soir M. de Luynes lui fit festin, et le lendemain le mena à Lésigny, en attendant que son train fût arrivé. De là le mena en Picardie jusques à Calais, d'où il envoya le maréchal de Chaulnes vers le roi de la Grande-Bretagne, et se résolut en même temps de m'envoyer son ambassadeur extraordinaire vers le roi d'Espagne, son beau-père, pour lui redemander la Valteline qui avoit été usurpée sur les Grisons, anciens alliés du Roi, par le duc de Feria, gouverneur du duché de Milan, et m'envoya un courrier avec un ordre à M. de Schomberg de me fournir dix mille écus pour les frais de mon voyage, et à moi de me préparer de partir incontinent après qu'il seroit de retour à Paris, où il vint le 10 décembre pour y passer les fêtes de Noël; et madame la duchesse de Luynes accoucha d'un fils le jour de Noël. Le Roi finit heureusement l'année 1620 à Paris.

Dès le commencement de l'année 1621, je fus extrêmement pressé de partir, et l'on m'avoit déjà donné mon instruction, quand, pour le désir de passer les Rois à la cour, tantôt sur une difficulté que je proposois en madite instruction, tantôt sur quelque autre sujet, je demeurai encore huit jours après avoir eu toutes mes dépêches, et fis partir en quinze diverses bandes, en poste, quelque sept vingts personnes qui vinrent avec moi, parmi lesquelles il y avoit près de quarante gentilshommes que je voulus défrayer, tant de la bouche que des postes de Paris à Madrid, et au retour de Madrid jusques à Paris, faisant même porter toutes leurs hardes à mes dépens. Au commencement de janvier vinrent nouvelles de la mort de madame la duchesse de Retz; et comme M. le prince s'imagina que messieurs le cardinal de Retz, son oncle, et de Schomberg son allié, proposeroient de le remarier avec la nièce de M. de Luynes, la jeune Comballet, ce qui eût attiré toute l'affection dudit duc de Luynes de leur côté, et peut-être éloignée de messieurs le prince et duc de Guise, M. le prince s'avisa de me proposer à M. de Luynes pour l'épouser; ce qui plut merveilleusement à M. de Luynes, qui se vouloit assurer de moi et m'avancer à cause d'une certaine inclination qu'il avoit de m'aimer, et pour me croire utile à sa fortune. Ce qu'il communiqua à M. de Guise, afin d'y aider de sa part, et lui dit qu'il falloit qu'il disposât madame la princesse de Conti de me persuader d'embrasser ce parti; que lui, de son côté, m'en feroit parler par madame la princesse sa femme, sachant, lui disoit-il, que les dames ont grand pouvoir sur moi.

Je pris congé le 9 janvier du Roi et de la cour, et, parce que ce soir-là il y avoit bal en la salle de M. de Luynes, j'y menai madame la comtesse de Rochefort, en la suite de la Reine. Comme je fus en haut, mesdames les princesses, qui rioient bien fort, me tirèrent en une fenêtre, et au lieu de me parler crevoient de rire. Enfin elles me dirent que j'avois autrefois parlé d'amour à de belles dames, mais que jamais deux dames de si bonne maison ne m'avoient parlé de mariage que maintenant qu'elles m'en venoient requérir. Je fus long-temps à déchiffrer leurs discours. Enfin elles me dirent que le mari de l'une et frère de l'autre les avoient chargées de me séduire; mais que c'étoit en tout honneur et loyauté de mariage, et qu'il falloit que je donnasse pouvoir à M. le prince et à M. de Guise de traiter et conduire l'affaire, pendant que je serois en l'ambassade extraordinaire d'Espagne, et de le dire à M. de Luxembourg, après m'avoir prié de me vouloir assister en cette recherche; ce qu'il me fallut forcément faire. Et puis ayant pris congé d'elles, je partis le lendemain mercredi, 10 de février, et vins coucher à Étampes, puis à Saint-Laurent des Eaux, de là à Montrichard, à La Haye, à Vivonne et à Montlieu.

Puis le mercredi 17, je vins à Bordeaux, où je demeurai le lendemain pour l'amour de messieurs d'Epernon et de Roquelaure, et vins le vendredi 19 coucher seulement à Belin, puis à Castets, après avoir dîné à La Harie, où j'eus nouvelles de ce qui étoit arrivé à Fargis, et vins coucher à Castets.

Le dimanche 21, j'arrivai à Bayonne, où M. le comte de Grammont me fit, durant quatre jours que j'y demeurai, la meilleure chère du monde, et à tous les gentilshommes qui m'accompagnoient.

J'en partis le jeudi premier jour de carême, et le 25 du mois, avec M. de Grammont qui me vint conduire et défrayer encore jusques à Saint-Jean-de-Luz, où me vinrent nouvelles que, par la mort du pape Paul V, le pape Grégoire XV, Ludovisio, lui avoit succédé. Nous allâmes voir le...... où le Roi désignoit de faire un havre, et au-dessus un port, puis vînmes descendre à Fimbourre. Ceux de Saint-Jean-de-Luz dansèrent le soir un ballet devant moi, qui, pour des Basques, étoit fort beau. Comme nous venions de Bayonne à Saint-Jean-de-Luz, nous vîmes en mer plus de cinquante petites barquettes qui donnoient chasse à une baleine qui s'étoit fait voir le long de la

côte avec son baleineau; et le soir, sur les onze heures, nous eûmes nouvelles comme le petit baleineau avoit été pris, que nous fûmes voir le lendemain matin.

Vendredi 26, nous le fûmes voir sur la côte, où on l'avoit échoué en haute mer. Il étoit de quelque cinquante pieds de long, et ceux du pays ne jugeoient pas qu'il y eût plus de huit jours qu'il fût né.

Après la messe, Juan d'Arbelles, courrier major d'Irun et de Guipuscoa, vint dîner avec moi. M. de Saint-Baumont me vint conduire jusques sur le bord de la rivière, et me dit adieu, et Juan d'Arbelles, m'ayant conduit une lieue par de là Irun, me laissa aller coucher à la *venta* de Marie Bertram.

Le samedi 27, je fus coucher à Segura.

Le dimanche 28, je passai le Mont-Saint-Adrien, vins dîner à Galarette, et coucher à Vittoria.

Le lundi premier jour de mars, je vins coucher à Miranda-de-Ebro.

Le lendemain je vins à Barbiesca, et le jour d'après à Burgos, d'où, d'après avoir vu le Santo-Crucifisso et la grande église qui est bien belle, j'en partis le lendemain, jeudi 4, pour venir à Lerma, où je fus voir la maison et les meubles qui sont bien rares.

Le vendredi 5, j'ouïs messe en un des couvens de religieuses que le duc y a fait bâtir, où j'ouïs une excellente musique de filles, et de là je m'en vins au gîte à Aranda-de-Duero.

Le lendemain à Borseguillos, puis à Buitrago.

Le lundi 8, j'arrivai à Alcovendas, auquel lieu M. l'ambassadeur ordinaire d'Espagne, qui étoit M. du Fargis, comte de La Rochepot, vint me voir et soupa avec moi, et M. le comte de Châteauvilain aussi, puis s'en retournèrent la nuit coucher à Madrid.

Le mardi 9 mars, je partis d'Alcovendas l'après-dînée pour venir à Madrid. M. l'ambassadeur et le comte de Châteauvilain, comme aussi la famille de tous les ambassadeurs, vinrent au devant de moi; puis le comte de Baraxas me vint recevoir avec les carrosses du Roi, dans l'un desquels je me mis. Il étoit accompagné de beaucoup de noblesse; une très-grande quantité de femmes en carrosses sortirent de la ville pour me voir arriver. Je descendis au logis du comte de Baraxas, que l'on avoit somptueusement garni pour m'y loger et défrayer. Je trouvai là le duc de Montéléon, don Fernando Giron, don Carlos Coloma, et quantité d'autres seigneurs que j'avois connus en France ou ailleurs, qui m'y attendoient. Je fus de là saluer la comtesse de Baraxas, chez laquelle il étoit venu quantité de dames pour l'aider à me recevoir, et après je m'en allai souper à une table de cinquante couverts, qui m'a été tenue tant que j'ai été à Madrid. Le duc d'Usseda envoya, le soir, un des siens pour me saluer de sa part.

Le mercredi 10, madame la princesse d'Espagne m'envoya visiter, et une grande partie des dames du palais, tant vieilles que jeunes, comme dona Maria de Bennavides, les comtesses de La Torre et de Castro, Léonor Pimentel, Anna-Maria Henrique, Maria d'Angon, Antonia de Mendossa et autres. M. l'ambassadeur venoit tous les jours dîner avec moi, afin de m'aider à faire l'honneur de la maison. Après dîner je fus visité par l'archevêque de Pise, ambassadeur du grand duc, Cenami, ambassadeur de Lucques, du résident de Lorraine et de celui de Gênes. Ensuite le duc d'Ossuna me vint saluer en apparat extraordinaire, car il étoit porté en chaise; il avoit une robe à la hongroise, fourrée de martre, et quantité de pierreries sur lui de grand prix; plus de vingt carrosses le suivant, remplis de seigneurs espagnols, ses parens et amis, ou de seigneurs napolitains; à l'entour de sa chaise plus de cinquante capitaines, *tenientes* ou *alferes reformados*, espagnols ou napolitains. Il m'embrassa avec grande affection et privauté, me présenta toute sa suite; puis, après m'avoir traité trois ou quatre fois d'excellence, il me fit souvenir qu'à un souper chez Zamet avec le Roi, nous avions fait alliance ensemble, et promis que je l'appellerois mon père et lui mon fils, et me pria de continuer de la sorte, comme nous fîmes depuis, sans nulle cérémonie.

Il voulut ensuite saluer ceux qui étoient venus avec moi, leur parlant toujours français, et leur disant tant d'extravagances, que je ne m'étonnai point de la disgrâce qui lui arriva peu après. En ce même temps le duc de Pastranne, le comte de Saldagne et celui d'Arcos arrivèrent, et puis le comte de Benevente, don Balthasar de Zuniga et d'autres. Ce soir le duc d'Eboli, le marquis de Mortara et Juan-Thomas Cossa, me vinrent aussi visiter.

Le jeudi 11, la comtesse de Lemos et la duchesse de Vilhermosa m'envoyèrent visiter, et après dîner le comte de Kevenhuller, ambassadeur de l'Empereur, me vint saluer, et ensuite ceux d'Angleterre, de Venise, et les résidens de Parme, d'Urbin et de Modène. Dès que je m'en fus délivré, les ducs de Pineranda, de Gandia et de Vilhermosa me vinrent voir, comme aussi le marquis de Mondejar et de Cannette, et don Augustin de Mexia, du conseil d'État, que j'avois connu comme il alloit au siége d'Ostende, où il faisoit la charge de lieutenant général.

Le soir, l'auditeur du nonce, qui faisoit les affaires du Pape, à cause que le nonce étoit parti d'Espagne pour prendre le chapeau de cardinal, me vint faire les complimens ordinaires, et me montra un bref qu'il devoit, le lendemain, donner au Roi, sur le sujet de la Valteline, qui étoit très-pressant, et, à mon opinion, plus hardi que je ne l'eusse espéré d'un nouveau pape à un roi d'Espagne; car il lui mandoit que, pour la liberté d'Italie, à laquelle la restitution de la Valteline étoit importante et nécessaire, il étoit résolu, non-seulement d'y employer les armes spirituelles, mais aussi les temporelles. Et ledit auditeur m'assura ensuite qu'il se joindroit à ma négociation, selon l'ordre qu'il en avoit de Sa Sainteté qui en faisoit sa propre affaire : ce que, précédemment, les ambassadeurs d'Angleterre et de Venise m'avoient dit de la part de leurs maîtres, et l'ambassadeur de Florence aussi, mais ce dernier avec plus de retenue, et témoignant plutôt le médiateur que le participant, à cause des intérêts presque égaux qui le portoient tant du côté de France que de celui d'Espagne. Sur le soir, don Juan de Zerica, secrétaire d'État, me vint visiter de la part du Roi, et me dire, après de belles paroles, le contentement que le Roi avoit de ma venue, la bonne opinion qu'il avoit de moi, et que j'aurois audience aussitôt que sa santé lui pourroit permettre.

Il étoit fort vrai qu'il étoit malade; mais chacun croyoit qu'il le feignoit pour dilayer mon audience et mon expédition. Sa maladie lui commença dès le premier vendredi de carême, lorsqu'étant sur des dépêches, le jour étant froid, on avoit mis un violent brasier au lieu où il étoit, dont la réverbération lui donnoit si fort au visage, que les gouttes de sueur en dégouttoient, et de son naturel il ne trouvoit jamais rien à redire, ni ne s'en plaignoit. Le marquis de Pobar, de qui j'ai appris ceci, me dit que, voyant comme ce brasier l'incommodoit, il dit au duc d'Albe, gentilhomme de sa chambre comme lui, qu'il fît retirer ce brasier qui enflammoit la joue du Roi; mais comme ils sont très-ponctuels en leurs charges, il dit que c'étoit au sommelier du corps, le duc d'Usseda. Sur cela le marquis de Pobar l'envoya chercher en sa chambre; mais par malheur il étoit allé voir son bâtiment; de sorte que le Roi, avant que l'on eût fait venir le duc d'Usseda, fut tellement grillé, que le lendemain son tempérament chaud lui causa une fièvre, cette fièvre un érysipèle, et cet érysipèle, tantôt s'apaisant, tantôt s'enflammant, dégénéra enfin en pourpre qui le tua. La maladie du Roi me donna loisir de recevoir toutes mes visites.

Le lendemain vendredi 12, après que M. l'ambassadeur fut arrivé, qui amena le comte de Châteauvilain et don Augustin Fiesque, le duc de Montéléon et don Fernando Giron me vinrent voir pour me donner bon succès de l'affaire qui m'amenoit en Espagne. Après dîner j'eus l'ambassadeur de Savoie, l'archevêque de Tarantaise et celui de Lucques, puis les marquis de Falques et de Gonzague, les comtes de Médelon, de Celada et d'Arcos, don Francisco de Bargança et don Charles Coloma.

Le samedi 13, don Augustin Fiesque m'envoya un très-bon cheval. Après dîner l'ambassadeur de Perse me vint visiter, puis le marquis de Pobar.

Le dimanche 14, M. le duc de l'Infantado, majordome, me vint visiter le matin, fort bien accompagné; les quatre maîtres-d'hôtel du Roi marchoient devant lui. C'étoit un vieux seigneur fort honnête homme, et qui me prit en si grande affection, qu'il aida infiniment à mon affaire et en parla fort haut. Après dîner don Diego d'Ibarra, Thomas Caracciolo, Juan-Thomas Cossa et plusieurs autres, me vinrent voir.

Je ferai en ce lieu une digression pour faire entendre les causes de mon voyage, l'état où je trouvai nos affaires en arrivant, et les grâces et faveurs particulières que je reçus de ce Roi.

L'année précédente, 1620, l'Empereur, assisté des armes d'Espagne, avoit gagné la fameuse bataille de Prague, qui releva extraordinairement ses affaires et ruina celles du Palatin et des autres princes protestans ligués avec lui. En ce temps-là le duc de Feria étoit gouverneur du duché de Milan, homme ambitieux et vain, qui vouloit, à quelque prix que ce fût, brouiller les cartes et faire parler de lui. Il vit que, sans grand obstacle, il le pouvoit faire, puisque les Grisons lui donnant quelque prétexte d'empiéter la Valteline, si importante au roi d'Espagne pour la conservation de ses États d'Italie et affoiblissement des autres potentats d'Italie, il considéroit que les protestans étoient châtiés, le roi de France occupé en ses guerres civiles, et le roi d'Angleterre amusé par l'espérance du mariage de l'infante d'Espagne pour le prince son fils. Il en entreprit donc et en exécuta la conquête avec la fortune et le succès que chacun sait; ce qui alarma les princes d'Italie, offensa les Suisses et intéressa le Roi leur allié à en procurer et entreprendre la restitution et le rétablissement aux Grisons, légitimes seigneurs d'icelle; et, pour cet effet, m'envoya en Espagne son ambassadeur extraordinaire, pour la redemander de sa part au Roi son beau-père.

Comme je m'y étois acheminé, M. du Fargis, ambassadeur ordinaire du Roi en Espagne, pra-

tiqua d'avoir un logis assez beau pour sa demeure par les *aposentadores* qui sont obligés de loger les ambassadeurs. Ce logis lui fut donc assigné; mais, comme il y voulut loger, le maître de la maison montra une exemption qu'il avoit du Roi, et franchise pour son logis; et l'ambassadeur s'opiniâtrant de l'avoir, le maître de la maison porta ses priviléges au conseil royal, qui ordonna qu'ils lui seroient conservés. Sur quoi M. l'ambassadeur, qui avoit envie d'avoir ce beau logis, envoya deux valets y porter quelques hardes, et ensuite dit que, puisque ses meubles avoient entré dans ce logis, qu'on ne l'en pouvoit déloger, et envoya ensuite tous ses gens et une partie de ceux de l'ambassadeur de Venise pour tenir bon dans le logis.

Le maître de la maison s'alla plaindre au conseil réal, qui ordonna que l'on fît sortir les hardes et les valets de l'ambassadeur de ce logis, et que l'on y envoyât les alguazils. Et parce que l'on ne se fût jamais douté que l'ambassadeur dût faire rébellion à justice, ce qui est inouï en ce pays-là, deux alguazils y furent seulement envoyés; mais ils furent tués, et leurs *varas* (qui sont des baguettes blanches, marques de leur pouvoir) furent par dérision pendues au balcon du logis.

Sur cela le peuple accourut en armes, et plus de deux mille personnes investirent le logis et l'ambassadeur qui y étoit entré par une porte de derrière. Par fortune un alcalde de *corte*, qui est comme le grand prévôt en France, nommé don Sébastien de Caravaxal, honnête homme, et qui n'allumoit pas le feu, y arriva, fit retirer le peuple de devant le logis, fit retirer la famille de ces ambassadeurs de dedans, et prit dans son carrosse M. du Fargis, qu'il ramena au sien sans qu'il lui fût méfait.

M. du Fargis, qui avoit fait ce désordre, fut par finesse le premier à se plaindre, et demanda le lendemain audience, et en icelle justice de l'excès que, contre le droit des gens, on avoit commis contre lui, et le Roi lui promit de la faire, et donna une commission à cet effet. Mais quand il eut su ce qui s'étoit passé, il ordonna que, sans toucher à la personne des ambassadeurs de France et de Venise, on mît prisonniers tous ceux que l'on pourroit attraper de leurs familles, hors de leur présence. Ce qui fut exécuté, et peu échappèrent qui ne fussent pris. L'ambassadeur même, ne se sentant pas assuré de la furie du peuple, se retira de la ville, et dépêcha au Roi pour l'avertir de l'état où il étoit, me manda aussi de retarder mon arrivée; mais je ne le voulus faire, et m'étant acheminé à Madrid, ayant précédemment écrit au duc de Montéléon, et à don Fernando Giron, pour les prier d'accommoder cette affaire, ils en parlèrent au Roi, qui leur commanda de me dire que je vinsse à la bonne heure, et que j'aurois de lui toute satisfaction, comme véritablement je reçus de lui; car, le jour de mon entrée à Madrid, il fit élargir non-seulement les serviteurs des deux ambassadeurs en ma faveur, mais encore les autres Français qui l'étoient pour autres sujets.

Il me fit une autre grâce de me faire donner une bulle par le patriarche des Indes, qui est comme un légat à la cour, pour manger de la chair en carême, moi et cent autres avec moi. Et de plus, ce qui ne s'étoit jamais vu en Espagne, pour me divertir, il permit que l'on jouât chez moi la comédie, même la défraya. Ce qui fit que ces seigneurs et dames, qui en tout temps sont passionnés pour la comédie, le furent d'autant plus que c'étoit en un temps inusité, et que les deux bandes des comédiens du Roi s'étoient jointes ensemble pour rendre la comédie plus complète. Aussi leur donnai-je, outre les trois cents réaux que le Roi leur payoit de chaque comédie, mille réaux extraordinairement, et je faisois apporter durant la comédie quantité de confitures et d'aloxa aux dames qui y venoient, qui étoient de deux sortes; celles qui s'y faisoient prier par la comtesse de Baraxas, lesquelles se tenoient sur le haut dais et avoient le visage découvert; les autres sur les marches des dais et dans la salle, mais *tapadas* et couvertes de leurs mantes.

Les hommes aussi y venoient, les uns comme les autres, ouvertement; tous les ambassadeurs se faisoient prier par moi d'y venir.

Ce jour dimanche 14, la première comédie se joua dans une grande galerie de mon logis, fort ornée et illuminée, et s'y trouva très-grande quantité de dames et de seigneurs; après laquelle je donnai à souper en particulier, que j'avois fait apprêter à la française par mes gens, à sept ou huit grands d'Espagne ou seigneurs principaux.

Le lundi 15, le marquis de Renty et les comtes de Palme et de Castrillo me vinrent visiter; puis don Juan de Zerica me fut dire, de la part du Roi, que son mal lui continuoit un peu véhément, ce qui le retardoit quelques jours de me donner audience; néanmoins, parce qu'il couroit un bruit que la maladie de Sa Majesté étoit feinte, et à dessein de retarder l'expédition pour laquelle j'étois venu le trouver, afin de faire voir comme ce bruit étoit faux, qu'il me feroit donner des commissaires pour traiter incessamment avec moi : ce que j'acceptai de bon cœur, et remerciai très-humblement le Roi de la grâce qu'il me fai-

soit sur ce sujet. Le soir il y eut une comédie à mon logis.

Le lendemain mardi 16, dont Juan de Zerica me vint trouver, de la part du Roi, pour me dire que Sa Majesté m'avoit donné pour commissaires messieurs le comte de Benevente, don Balthasar de Zuniga, un régent du conseil d'Italie, et lui Juan de Zerica, afin que sans intermission on traitât de mon affaire; que pour cet effet il étoit besoin que je lui misse en main ma lettre de créance du Roi au roi Catholique, sur laquelle on commenceroit à traiter ce même jour. Messieurs les ambassadeurs d'Angleterre et de Venise me vinrent voir, comme aussi le duc d'Ossuna.

Le mercredi 17, don Balthasar de Zuniga me vint voir, tant en son nom que de mes autres commissaires ses compagnons, pour me saluer de leur part, et me dire qu'ils avoient ordre de me venir trouver, et de conclure avec moi des choses concernant ma légation; dont je les remerciai le mieux que je pus.

Il me proposa ensuite d'admettre en nos conférences le seigneur Julien de Médicis, archevêque de Pise, ambassadeur du grand duc, lequel, étant également apparenté, obligé et porté pour les deux couronnes, serviroit de médiateur pour nous faire convenir et rajuster, si en la négociation il arrivoit quelque disconvenance et rupture. Ce que j'accordai volontiers, tant pour ne désobliger M. le grand duc, que parce qu'il pouvoit servir et ne nous pouvoit nuire, vu que j'étois fort résolu de n'outrepasser les termes de mon instruction.

Le même don Balthasar me notifia ensuite la mort de M. le grand duc beau-frère du roi Catholique, et m'en ordonna le deuil.

Ce même jour, les marquis de Haro, d'Auquijon et de Montesclares me vinrent visiter, comme aussi le comte de Monterey, don Diego d'Ibarra, et don Charles Coloma. J'eus le soir la comédie, et donnai à souper à quelques seigneurs, puis allâmes voir les dames.

Le jeudi 18, bien que je n'eusse encore fait aucune visite, n'ayant point eu ma première audience, je crus néanmoins qu'il étoit nécessaire d'aller visiter mes commissaires; ce que je fis afin de m'insinuer en leurs bonnes grâces, leur dire toujours quelque chose de mon affaire pour les instruire et pour les préparer, ensemble pour leur lever les doutes et impressions qu'ils avoient mal prises, et finalement pour avoir sujet de faire ma première dépêche au Roi, à qui j'écrivis le soir même. Je fus à mon retour visiter le duc de Montéléon et don Fernando Giron. Le soir j'eus la comédie chez moi.

Le vendredi 19, don Juan de Zerica me vint dire, de la part du Roi, que sa santé étant meilleure, il se résolvoit de me donner audience publique le dimanche suivant, et qu'ensuite l'on mettroit mon affaire sur le tapis, avec les mêmes commissaires qu'il m'avoit déjà donnés, pour la résoudre et conclure sans intermission. Je fus après dîner faire mes stations à Las Cruces.

Le samedi 20, je donnai à dîner à l'ambassadeur de l'Empereur et à celui de Lucques. Après dîner les ducs d'Ossuna, de Gandia, de Vilhermosa et de Montéléon, me vinrent voir, puis j'allai à Nuestra-Senora de Attocha, et le soir il y eut chez moi comédie.

Le dimanche 21 de mars, je me préparai pour ma première audience, ainsi que le Roi me l'avoit fait savoir, comme aussi le duc de Gandia m'avoit dit le jour précédent qu'il avoit ordre de m'y conduire. Mais, sur les onze heures du matin, comme le Roi s'étoit habillé pour cet effet, en se voulant mettre à table, il eut un grand évanouissement qui le contraignit de se mettre au lit et de me mander par le comte de Baraxas qu'il lui étoit du tout impossible de me donner ce jour-là audience.

Je fus visité l'après-dînée par don Fernando Giron, par le marquis d'Aytona et par don Diego d'Ibarra. Je fus sur le soir au Prado, et à mon retour je donnai la comédie aux dames et seigneurs.

Le lundi 22, le comte de Benevente se trouva mal; ce qui l'empêcha de venir chez moi conférer, et n'y eut que don Balthasar de Zuniga, le régent Cayme et don Juan de Zerica, qui amenèrent aussi M. l'archevêque de Pise pour entremetteur, ainsi qu'il avoit été convenu.

Nous conférâmes plus de trois heures ensemble sans nous approcher de la conclusion, chacun se tenant sur la sienne. Enfin nous nous séparâmes, et M. l'ambassadeur et moi fîmes notre dépêche au Roi l'après-dînée. L'on nous envoya dire le soir que le Roi se trouvoit un peu mieux, ce qui nous permit de faire encore cette fois jouer la comédie.

Le mardi 23, le Roi eut un grand redoublement de fièvre, et l'on commença d'en appréhender le succès. Il eut plusieurs vomissemens, avec un flux de ventre, accompagnés d'une grande mélancolie que lui causoit une opinion qu'il avoit de mourir. Ce qui fut cause que messieurs les commissaires s'excusèrent de me venir trouver. Je fus voir le matin le comte de Benevente, qui s'excusa sur sa maladie de ne pouvoir le lendemain assister à notre conférence. Je vis aussi don Balthasar de Zuniga, qui prit heure avec moi pour, le lendemain matin, venir

avec les autres commissaires pour continuer le traité. Ce qu'ils firent le mercredi 24 avec M. l'ambassadeur ordinaire et moi; puis ensuite je fus voir l'auditeur du nonce et les ambassadeurs de Venise et de Savoie, pour leur faire part de tout ce qui s'étoit passé en cette dernière conférence; puis ensuite j'allai visiter l'ambassadeur de Florence.

Le 25, la maladie du Roi continua plus violemment qu'elle n'avoit encore fait. Je fus voir l'ambassadeur de l'Empereur.

Le vendredi 26, le Roi eut un très-fâcheux redoublement, ce qui fit superséder toute notre négociation. M. l'ambassadeur ordinaire me fit festin; puis après j'allai faire mes stations à Las Cruces.

Le samedi 27, le Roi dit à ses médecins qu'ils n'entendoient rien à son mal, et qu'il sentoit bien qu'il se mouroit. Aussi eut-il de très-mauvais accidens. Il commanda que l'on fît des processions et prières publiques pour lui. Ce même jour le comte de Salazar mourut.

Le dimanche 28, on fit une solennelle procession pour porter l'image de Nuestra-Senora d'Attocha aux Filles Descalsas. Tous les conseils y assistèrent avec grand nombre de pénitens qui se fouettèrent cruellement pour la santé du Roi. On porta aussi le corps de saint Isidore au palais dans la chambre du Roi, et on mit le Saint-Sacrement sur les autels des églises de Madrid.

Le lundi 29, à quatre heures, il parut au Roi des ulcères sur le ventre, aux reins et aux cuisses, et les médecins lui ayant tâté le pouls, désespérèrent de sa vie. Sur quoi il envoya querir le président de Castille et son confesseur Aliaga, et parla longtemps à eux et au duc d'Usseda, qui envoyèrent ensuite querir le prince et l'infante don Carlos, auxquels il donna sa bénédiction, pria le prince de se servir de ses vieux serviteurs, entre lesquels il recommanda le duc d'Usseda, son confesseur, et don Barnabé de Vivanco. Puis il fit entrer l'infante Marie et l'infant cardinal, à qui il donna aussi sa bénédiction. Madame la princesse n'y put venir pour un évanouissement qu'elle eut comme elle entroit chez le Roi. Il partagea ensuite ses reliques, puis communia.

Le mardi 30, à deux heures du matin, on donna l'extrême-onction au Roi, et fit recommander son ame. Il sonna ensuite grande quantité de *papidos*. Sur le midi, il fit mettre contre son lit le corps de saint Isidore, et voua de lui faire bâtir une chapelle. Il envoya querir le cardinal duc de Lerme à Valladolid. Le conseil d'Etat se tint deux fois ce jour-là. Sur le soir, son mal redoubla, et il languit toute la nuit.

Le mercredi 31, et dernier jour de mars, sur les neuf heures du matin, il rendit l'ame. On l'envoya signifier, sur le midi, aux ambassadeurs, et donner aussi permission d'envoyer, à cinq heures du soir, des courriers pour en donner avis à nos maîtres. La Reine sentit ce jour-là bouger son enfant. Elle s'en alla avec l'infante Marie et le cardinal loger aux Descalsas, et le nouveau Roi partit dans un carrosse fermé pour aller à Saint-Geronimo. Il rencontra, par les chemins, le corps de Notre-Seigneur que l'on portoit à un malade, et, selon la coutume ancienne de ceux d'Autriche, il voulut descendre pour l'accompagner. Le comte d'Almaras lui dit: « *Adverta Vostra Maesta que avia deser tapada*, » auquel il répondit : « *No ay que taparse de lante de Dios*, » et descendit l'accompagner. Ce qui fut pris à Madrid à très-bon augure. Le nouveau Roi envoya ce même jour au conseil réal les *oydores* Tapia et Benal, mal famés.

Le jeudi, premier jour d'avril, on mit le corps du Roi dans la salle du palais, la face découverte, où tous les ambassadeurs lui vinrent jeter de l'eau bénite. Ce jour-là le secrétaire Contreras vint dire au jeune Roi que le duc de Lerme s'acheminoit pour venir à Madrid, selon l'ordre qu'il en avoit eu du Roi son père, dont le Roi se fâcha, et envoya don Alonzo Cabrera pour le faire retourner à Valladolid, et l'alcalde don Louis Paredes pour le mener prisonnier en un château, au cas qu'il en fît refus. On chassa aussi le secrétaire de camera, nommé Thomas d'Anguels, et on mit les papiers ès mains du secrétaire Contreras. On ôta aussi à don Juan de Zerica les papiers des consultes, que l'on donna à Antonio Darostichi. Le Roi déclara gentilshommes de sa chambre ceux qui avoient servi son père en cette qualité, remettant néanmoins de les faire servir en un autre temps; il ôta le plat au patriarche des Indes et à don Barnabé de Vivanco.

Le vendredi 2, on donna la charge de *camera-mayor* de la Reine à madame la princesse de Gandia, que M. l'ambassadeur ordinaire et moi allâmes aussitôt voir et saluer. Elle alla baiser la main au Roi pour cette *mercede*, à cinq heures du soir, conduite par le comte de Benevente, et accompagnée d'autres grands seigneurs et de dames aussi. Environ cette même heure, on tira le corps du Roi du palais pour le porter à l'Escurial, au tombeau de ses pères. Je fus le voir passer sur la puente Segomana, avec quasi tous les grands de Madrid et les dames. Ce fut un assez chétif convoi, à mon avis, pour un si grand Roi. Il y avoit quelque cent ou six-vingts moines Jéronimites avec leurs surplis, montés sur de belles mules, qui alloient deux à deux suivant

le premier, qui portoit le corps de Notre-Seigneur, puis quelque trente gardes, menés par le marquis de Pobar et de Falsas. Puis suivoient la maison du Roi, les maîtres-d'hôtel les derniers, avec le duc de l'Infantado, grand-maître, qui marchoit devant le corps, qui étoit porté sur un brancard de drap d'or jusqu'aux sangles seulement. Après cela marchoient les gentilshommes de la chambre et quelque vingt archers de la garde bourguignonne qui marchoient les derniers : ils allèrent coucher à Ponte, et le lendemain arrivèrent à l'Escurial d'assez bonne heure pour lui faire dire un service; et puis la compagnie s'en retourna.

Le duc d'Ossuna étoit sur le pont, comme les autres, à voir passer le corps du Roi ; et, s'étant arrêté contre un carrosse où étoient des gentilshommes qui étoient venus en Espagne avec moi, il leur demanda s'ils ne savoient point quand j'aurois audience. M. de Rothelin et M. le marquis de Bussi d'Amboise lui répondirent que l'on m'avoit fait dire que ce seroit pour le dimanche prochain. Il leur dit : « Je m'en réjouis, car j'ai assurance d'avoir la première après; en laquelle je veux dire au Roi qu'il y a maintenant trois grands princes qui gouvernent le monde, dont l'un a seize ans, l'autre dix-sept, et l'autre dix-huit, qui sont lui, le roi de France et le Grand-Turc; et que celui d'eux trois qui aura la meilleure épée et sera le plus brave doit être mon maître.» Ces paroles-là, qui furent redites par un qui étoit en son carrosse, que l'on avoit commis pour épier ses discours et ses actions, avec sa vie précédente, et une lettre qu'il écrivit au duc de Lerme, furent cause de le faire mettre en la prison où il a fini ses jours. Ce même Roi donna la charge d'*aposentador mayor* à don Louis Vanegas, vacante par la mort de son père.

Le samedi 3, le Roi donna une commanderie, vacante par la mort du comte de Salazar, au comte de Cabrilla, et le comté de Anober à don Rodrigo Lasso, qui étoit venu de celui qui étoit mort en Flandre peu de jours auparavant.

M. l'ambassadeur et moi fûmes voir don Balthasar de Zuniga, qui gouvernoit les affaires depuis le nouveau règne.

Le dimanche 4, on m'amena vingt carrosses, dans lesquels nous nous mîmes, M. l'ambassadeur et moi, et toute notre suite, conduits seulement par le comte de Baraxas, à cause que ce n'étoit point une audience solennelle, mais privée, dans Saint-Hieronimo où le Roi étoit retiré, et m'y admettoit par grâce et pour honorer le Roi son beau-frère, et lui montrer la promptitude avec laquelle il me vouloit dépêcher. Nous portions tous le deuil à l'espagnole, avec la *longa caparuzza* et le *capirole:* ce que je fis pour deux raisons; l'une, parce que tous les grands de l'audience et le Roi même le portant, j'eusse été découvert, et eux non, ce qui n'eût été bienséant; l'autre, que j'en étois à cause de cela très-agréable aux Espagnols, et que je témoignois porter le grand deuil de la mort du Roi défunt, ce qui n'eût pas paru ainsi, si j'eusse été habillé à notre mode. Je fis donc la révérence au Roi, et lui fis le *pesame*, qui est le témoignage du déplaisir de la mort du Roi son père; puis lui donnâmes le *parabien*, qui est la conjouissance de son heureux avénement à ses couronnes; et nous le lui dîmes aussi, par précaution, de la part du Roi, en attendant qu'il envoyât faire ce compliment par quelque prince ou grand seigneur exprès. Puis ensuite je lui parlai de nos affaires; à toutes lesquelles choses il me répondit fort pertinemment. Après cela j'allai faire la révérence au prince qui étoit près de lui, et puis me retirai. J'allai de là rendre mes visites au duc de l'Infantado et au duc d'Ossuna.

Le lundi 5, j'eus ma première audience de la Reine; puis j'allai faire la révérence à l'infante Marie et à l'Infant cardinal. Finalement je fus voir l'Infante, grande tante du Roi. Ce même jour, le conseil d'Etat s'assembla sur le sujet de mon expédition, et don Balthasar eut charge de m'en parler; et, à cette raison, il m'écrivit, me priant de venir le lendemain ouïr messe à Saint-Hieronimo, et qu'après, si je voulois, nous nous promènerions une heure dans les cloîtres. Ce que je mandai à M. l'ambassadeur ordinaire qui me vint trouver.

Le lendemain matin, mardi 6, après la messe, je trouvai dans les cloîtres don Balthasar qui nous y attendoit. Il me dit qu'il me prioit de l'excuser s'il ne continuoit d'être un des commissaires pour traiter avec moi; que la charge générale des affaires d'Espagne qu'il avoit lors l'en dispensoit légitimement, principalement en cette saison qu'il étoit accablé; mais qu'il m'en serviroit mieux et à mon expédition que s'il étoit mon commissaire, et qu'il m'en donnoit cette foi et parole d'ancien ami, que nous étions ensemble de si longue main. Il me dit de plus que le comte de Benevente étoit oncle du duc de Feria, et par conséquent porté à la manutention de la Valteline pour les intérêts de son neveu, ce qui le mettoit en peine, et qu'il tramoit de nous l'ôter pour commissaire, et nous en donner un autre qui nous fût agréable. Et sur cela m'en nomma trois ou quatre dont il me laissa le choix, pour me témoigner, ce me disoit-il, qu'il vouloit l'accomplissement de notre envie et non sa destruction. Je lui rendis mille grâces de sa bonne volonté, et puis lui dis que, puisqu'il m'offroit si franche-

ment son assistance et son aide, que je lui demandois encore son conseil, et qu'il choisît pour commissaire celui qu'il pensoit nous être plus propice. Il me dit que puisque je me fiois en lui, qu'il ne tromperoit point ma franchise ni ma confidence, et qu'il me conseilloit de me contenter des deux qui me restoient, savoir, le régent Cayme et don Juan de Zerica, qui étoient bonnes gens, faciles et dépendans de lui, desquels il m'assuroit, et me prioit aussi que, de mon côté, j'apportasse l'esprit de paix et d'accommodement, comme je voyois que du leur ils étoient bien intentionnés; ce que je lui promis. Il me dit ensuite qu'étant si avancés dans la semaine sainte, il n'y avoit aucune apparence de s'assembler avant Pâques; mais qu'incontinent après nous négocierions sans intermission : à quoi je fus contraint d'acquiescer, ne pouvant faire autrement. Je fus l'après-dînée rendre mes visites à quelques grands et à des ambassadeurs.

Le mercredi 7 d'avril, le conseil d'Etat se tint le matin, auquel assistèrent le comte de Benevente et don Augustin Mexia, qui entra au logis du duc d'Ossuna pour le voir, et tôt après, le marquis de Pobar y arriva avec quarante archers de la garde qui le prirent prisonnier de par le Roi, et, l'ayant mis en un carrosse, l'emmenèrent en une maison fossoyée, qui appartient au comte de Baraxas, proche de Madrid, nommée Salameda, et lui laissèrent ses archers avec don Carlos Coloma pour le garder étroitement.

Après dîner je fus en une maison de *la calle mayor*, que l'on m'avoit préparée pour voir passer la procession de *Las Cruces* qui est, certes, très-belle. Il y avoit plus de cinq cents pénitens qui traînoient deux grosses croix pieds nus, à la ressemblance de celle de Notre-Seigneur, et, de vingt croix en vingt croix, il y avoit, sur des théâtres portatifs, des représentations diverses au naturel de la Passion. Nous les regardâmes d'un balcon où il y avoit deux chaises pour M. l'ambassadeur et moi. Et, parce que l'ambassadeur de Lucques, le prince d'Eboli et le comte de Châteauvilain étoient venus avec nous, je ne me voulus mettre en ces chaises pour les laisser debout, et dis à M. l'ambassadeur ordinaire qu'il représentât nos deux personnes, et que, pour moi, j'irois me mettre avec des femmes qui étoient assises bas au bout du balcon, et leur vins demander place parmi elles, et un petit tabouret à m'y asseoir. Elles étoient fort honnêtes femmes, et qui tinrent à honneur de m'avoir parmi elles. Et la fortune voulut que je me rencontrai auprès de dona Anna de Sanazar que j'avois vue à Naples vingt-cinq ans auparavant, et nous nous étions bien aimés. Elle jugeoit bien encore qu'elle m'avoit vu en quelque part, mais ne pouvoit s'imaginer où. Moi aussi avois bien quelque reconnoissance incertaine de son visage, mais nous étions tous deux tellement changés, qu'il étoit bien difficile de nous reconnoître. Enfin, nous nous connûmes avec grande joie de l'un et de l'autre; et elle, depuis, m'envoya divers présens, et me reçut plusieurs fois chez elle avec collations et compagnies. Elle avoit épousé un fort riche homme, secrétaire du conseil de *hazienda*, auquel elle avoit apporté cent mille écus en mariage.

Le jeudi 8, on fit le comte de Giron maître-d'hôtel du Roi, pour servir à l'Infante Descalsa. On mit en prison les deux secrétaires du duc d'Ossuna et son trésorier. On fit l'après-dînée la grande procession des pénitens, où il y eut plus de deux mille hommes qui se fouettèrent. J'ouïs ténèbres à *Nuestra-Senora de Constantinopoli;* puis toute l'après-dînée se passa à visiter les églises, pour voir *los santos monumentos de Nuestro-Senor*. J'approuvai fort qu'avec les cloches qui cessent, les carrosses cessent d'aller par la ville. On ne va plus à cheval ni les dames en chaise. On ne porte plus d'épée, et aucun ne s'accompagne de sa livrée. Toutes les femmes vont couvertes, et pas plus que deux à deux. Il se fait aussi cette nuit-là beaucoup de désordres que je n'approuvai pas.

Le vendredi saint 9, les pénitens continuèrent d'aller par la ville. On chassa ce jour-là un régent du conseil d'Italie, nommé Quintana Duenna, marquis de La Foresta, dudit conseil, pour quelques paroles qu'il avoit dites peu respectueuses au comte de Benevente, président dudit conseil.

Le samedi saint 10, je fis mes pâques. On donna avis au Roi que quelques gens sans emploi vouloient sauver le duc d'Ossuna; ce qui fut cause que l'on redoubla ses gardes, et que l'on mit prisonniers plus de deux cents hommes à Madrid qui étoient sans condition, autre que de *valentones*.

Le dimanche 11, jour de Pâques, le Roi envoya offrir au duc de l'Infantado la charge de *cavalerizzo mayor;* mais, parce que le Roi l'avoit ôtée au comte de Saldagne son beau-fils, il la refusa.

Le lundi 12, je fus aux Descalsas, où la Reine s'étoit retirée depuis la mort de son beau-père. Je lui donnai les bonnes fêtes. Elle me dit ensuite que les dames du palais désiroient fort de me parler, et que je devois, pour les satisfaire, demander congé. Je lui répondis que s'il me falloit parler à elles une à une, que j'y emploierois plus de temps qu'à faire le traité que j'avois entre-

pris, et que je lui demandois en grâce de les pouvoir entretenir en foule, et que je tâcherois de m'en bien démêler. Elle me répondit que ce n'étoit pas la forme. Je lui répliquai que Leurs Majestés, quand elles accordoient des grâces, c'étoit contre les formes, et qu'aux choses selon les formes on n'a que faire de grâces du Roi. Elle se sourit, et me dit qu'elle me la voudroit bien faire, mais qu'elle n'oseroit sans en parler au Roi : ce qu'elle feroit et m'en rendroit réponse.

On déclara au comte de Saldagne qu'il n'étoit plus *cavalerizzo mayor,* et que le Roi lui commandoit d'aller servir en Flandre, où il lui seroit donné cinq cents écus par mois d'entretènement, comme s'il étoit grand d'Espagne.

Le roi fit le comte d'Alvires Grand, et lui donna pour les fils aînés de sa maison le titre de comte de Castillejo. Ce jour-là nous nous assemblâmes pour faire nos affaires, le régent Cayme, don Juan de Zerica, l'archevêque de Pise, M. l'ambassadeur ordinaire et moi en mon logis, où nous ne traitâmes que les choses générales. Je fus le soir chez dona Maria de Penna Terrau.

Le mardi 13, on tint conseil d'Etat, et moi je continuai de rendre mes visites.

Le mercredi 14, une dame du palais, nommée dona Mariana de Cordua, présenta au Roi une promesse de mariage que le comte de Saldagne lui avoit faite ; le Roi commanda au comte de l'accomplir : ce que le comte promit de faire au premier jour après l'Octave ; et le duc de l'Infantado, son beau-père, qui jusqu'alors avoit refusé la charge de *cavalerizzo mayor,* l'accepta. Le patriarche des Indes prêta le serment pour ses charges, qui lui furent continuées. On donna au marquis de Renti celle de capitaine de la garde allemande. On continua au marquis de Pobar celle de la garde espagnole. Je continuai mes visites.

Le jeudi 15, le Roi déclara que, suivant la clause du testament du feu Roi, par laquelle il révoquoit les dons immenses qu'il avoit faits, il ôtoit au duc de Lerme quatorze cent mille écus dont son père lui avoit fait don sur *los tratos de Sicilia.* Ainsi ce pauvre seigneur, qui avoit si bien gouverné l'Espagne si long-temps, et possédé avec raison une longue faveur, se voit, sur la fin de ses jours, en une seule heure, privé de tous ses biens, qui furent à même temps saisis pour cette somme par les officiers du Roi.

Le vendredi 16, je reçus une dépêche du Roi par laquelle il me commettoit la charge de condoléance sur la mort du feu Roi à celui lors régnant. J'en donnai en même temps avis au conseil d'État, par un mémorial que j'envoyai à don Balthasar de Zuniga ; lequel conseil désira que je tinsse cela secret jusques après l'expédition de l'affaire qui m'amenoit, et qu'ensuite je prendrois congé du Roi ; même je m'en irois jusques à Burgos pour m'en retourner, et ensuite que j'enverrois un courrier pour dire qu'ayant eu nouvelle commission du Roi je m'en revenois faire cette condoléance.

Le samedi 17, nous nous assemblâmes avec nos commissaires pour avancer nos affaires, et y vis quelque jour dont je donnai avis au Roi le jour même, par courrier exprès. Et parce que notre Reine m'avoit expressément recommandé tout ce qui regardoit le duc de Lerme, et que la comtesse de Ledesma, sa sœur, et ses autres amis, étoient au désespoir du mariage du comte de Saldagne, et me prioient d'aider à le rompre par tous les moyens que je pourrois inventer, je le fus trouver à Saint-Hieronimo où il avoit une chambre, et feignoit d'être malade et moi de lui rendre la visite ; et après le réciproque compliment je lui dis que je ne savois si je lui devois donner le *parabien* ou le *pesame* de son futur mariage, parce qu'encore que ce lui fût un grand contentement, néanmoins qu'un galant de la cour comme lui n'étoit pas sans déplaisir de quitter une si douce vie qu'il menoit précédemment, pour en prendre une retirée, pleine de peines et de soucis, comme étoit celle du mariage. Il me répondit qu'il falloit obéir au maître qui commandoit d'accomplir ce que l'on avoit promis à la maîtresse ; que c'étoit véritablement une dure condition qu'il mettoit sur ses épaules, mais que le mal étoit lors sans remède.

Il me sembla par son discours que le bât le blessoit, et qu'il eût bien voulu trouver du soulagement ; ce qui m'obligea de lui dire qu'il y avoit plus de remède qu'il ne pensoit s'il avoit envie de guérir, et que l'ordre exprès que j'avois de la Reine infante d'assister en ce que je pourrois M. le duc cardinal son père, comme sa propre personne, m'obligeoit, dans le sensible déplaisir que lui et toute sa maison avoient de son forcé mariage, de lui offrir en cette occasion mon aide et assistance pour l'en tirer s'il le désiroit. Il me répondit lors : « Quelle aide et quelle assistance me pouvez-vous apporter, puisque moi-même ni mes parens n'en sont pas capables ? » Alors je lui dis que s'il me vouloit croire et se fier en moi, je le tirerois de cette peine avec honneur et gloire ; que le grand duc d'Albe, grand-père de celui-ci, avoit mieux aimé encourir le crime de rébellion, tirant son fils don Fabrique de Toledo, en pleine paix, à coups de pétard, d'un château où on l'avoit mis pour le forcer, contre sa volonté, d'épouser une fille du palais qui vit encore, et est la vieille marquise del Vallo, que

de le laisser marier à une très-riche fille et d'égale maison à la sienne; et que moi-même j'avois plaidé huit années contre une grande maison qui me menaçoit d'une mort infaillible en cas que je n'épousasse une des filles de la Reine à qui j'avois fait un enfant, et une promesse pour lui servir de couverture; qu'en cas que son honneur et celui de sa maison lui fussent aussi chers que je le croyois, qu'il devoit, sans regret, quitter pour un temps la cour d'Espagne en laquelle il étoit défavorisé, lui ayant été ôtée la charge de *cavalerizzo mayor*, et ses parens et amis décrédités et persécutés; que le remède que je lui offrois étoit de partir à l'entrée de la nuit, en poste, et s'en aller m'attendre à Bayonne où je le suivrois dans un mois au plus tard; que M. le comte de Grammont le divertiroit en attendant, de telle sorte que ce séjour ne lui seroit pas désagréable; que s'il n'avoit, pour le présent, l'argent pour y porter, qui lui étoit nécessaire, que je lui fournirois mille pistoles pour son défrai jusques à mon arrivée, et que je lui répondois qu'en arrivant à la cour de France la Reine lui feroit donner, jusques après que, par son moyen, sa paix fût faite par deçà, mille écus par mois; et qu'en cas qu'elle ne le fît je le ferois du mien, et lui en donnai parole de *cavalero*.

Il me rendit infinies grâces, tant pour la Reine que pour moi, puis me dit : « Quel moyen de sortir d'Espagne sans être retenu? Et si je l'étois, on me feroit infailliblement couper la tête. » Je lui repartis que je ne proposois jamais à ceux que je voulois servir des remèdes impossibles, et que je prenois sur moi sa conduite, sa sortie et sa conservation; que l'on m'avoit donné un passeport pour un gentilhomme que je dépêchois le jour même au Roi, qui couroit à trois chevaux; qu'il lui serviroit de valet jusques à Bayonne, encore que ce gentilhomme dût être le sien par les chemins; qu'il ne partiroit qu'à une heure de nuit, en laquelle il falloit qu'il se rendît chez moi sans qu'il fût aperçu, et qu'il me laissât le soin du reste. Il me dit qu'il se résoudroit à cela, et m'en auroit toute sa vie une sensible obligation, et qu'il vouloit seulement auparavant parler à deux de ses amis, et qu'il me prioit que je tinsse toutes choses prêtes à l'heure que je lui donnois.

Je le quittai sur cela et m'en vins achever ma dépêche. Je mis mille pistoles en deux bourses, et destinai un des miens, nommé Le Magny, mon écuyer, pour faire le voyage avec lui, lequel j'instruisis de ce qu'il avoit à faire. Mais comme l'heure fut venue, le comte de Saldagne saigna du nez, et m'envoya dire qu'il ne pouvoit parachever ce que nous avions résolu ensemble, pour des raisons qu'il me diroit dès qu'il auroit le bien de me voir.

Je ne sais si ses amis à qui il en parla l'en détournèrent, ou si l'amour qu'il avoit pour cette fille le fit résoudre à l'épouser; mais il n'eut pas la résolution de l'entreprendre. Je fus voir avant de sortir de Saint-Hieronimo le comte d'Olivarès et don Balthasar de Zuniga, auxquels après avoir dit le bon acheminement que je voyois en nos affaires, je les priai de moyenner que plusieurs obstacles qui se présentoient encore fussent levés, ce qu'ils me promirent.

Le Roi fit le même jour *majordomo mayor* de la Reine, le comte de Benevente, et en déposséda le duc d'Usseda. Il fit du conseil de guerre le comte de Gondemar absent, fit don Augustin de Mexia gentilhomme de sa chambre, et le soir il fit le comte d'Olivarès sommelier de corps.

Le dimanche 18, l'ambassadeur de l'Empereur me fit festin. On publia une junte ou congrégation qui avoit quelques jours auparavant été résolue pour remédier aux désordres de la cour et de Madrid, principalement pour bannir les *amancebades*. Les commissaires de cette junte furent le docteur Villegas, gouverneur de l'archevêché de Tolède, le prieur de l'Escurial, le marquis de Melpica, le comte de Medelin, don Alonzo de Cabrera et le confesseur du Roi. J'allai ce même jour voir l'infante aux Descalsas, qui me voyoit volontiers à cause que je lui parlois en allemand, qui étoit sa langue naturelle. Je fus de là chez la Reine qui y étoit logée, laquelle me dit que le Roi trouvoit bon que je parlasse aux dames du palais, sans demander ni prendre congé, et en foule et seule à seule, dont je rendis très-humbles grâces au Roi et à elle.

Et dès le lendemain lundi 19, j'employai la permission que j'en avois, et envoyai demander audience à cinq dames du palais qui vinrent à l'antichambre où on nous donna des siéges. Il y avoit seulement une vieille dona avec elles. La marquise de l'Inojosa qui venoit à la cour, me trouva en cet état, ce qu'elle trouva fort nouveau et inaccoutumé, et se mit de la partie, et fûmes plus de deux heures en conversation : après laquelle je fus dîner chez l'ambassadeur de Venise, qui fit ce jour-là festin à tous les ambassadeurs, et puis je m'en revins chez moi, où mes commissaires se trouvèrent pour conférer de nos affaires.

Le mardi 20, je fus voir l'inquisiteur-général Alliaga, confesseur du Roi; puis je vins dîner chez M. l'ambassadeur ordinaire, qui traita ceux qui, le jour précédent, avoient été chez l'ambassadeur de Venise.

Après dîner nous nous assemblâmes derechef

avec nos commissaires, et demeurâmes presque d'accord de toutes choses. Ce jour-là il fut résolu au conseil d'État que la trève de Hollande ne seroit plus prolongée. Le marquis de Velada et le comte de Villamediana revinrent de leur bannissement.

Le mercredi 21, le Roi vint dans un carrosse fermé le matin aux Descalsas, où se fit le mariage du comte de Saldagne et de dona Mariana de Cordua. Le Roi mena le marié, et la Reine la mariée à la messe; et puis les ayant ramenés en même cérémonie jusques à la porte de l'antichambre de la Reine où le Roi entra, on les mena, marié et mariée, sans dîner, dans un carrosse hors de la ville Desterrados, et le duc de Pastrane leur ayant prêté sa maison de Pastrane, à huit lieues de Madrid, pous y demeurer, ils y allèrent coucher.

Le jeudi 22, le duc d'Eboli me fit un fort joli festin. On ôta ce jour-là aux moines de l'Escurial une terre que le feu Roi leur avoit donnée, nommée Campillo, qui vaut dix-huit mille écus de rente, et ce en vertu de la clause de son testament, par laquelle il révoquoit les dons immenses qu'il avoit faits durant sa vie.

Le vendredi 23, on envoya dire au confesseur du Roi, nommé Alliaga, que l'on lui ôtoit la charge d'inquisiteur-général, et on le fit à l'heure même monter sur une litière pour le ramener au couvent de Goëtte, qui étoit sa demeure avant qu'il vint à la cour; ce qui lui fut annoncé de la part du Roi par don Juan de Villegas, gouverneur de l'archevêché de Tolède.

Le samedi 24, le duc d'Usseda fut relégué en sa maison. On prit prisonnier son intendant, nommé don Juan Salazar. Je fus voir ce jour-là le comte d'Olivarès et don Balthasar de Zuniga, avec lesquels, ayant terminé toutes les difficultés du traité que nous voulions faire, il fut résolu que nous le signerions le lendemain, qui fut le dimanche 25 d'avril, que le régent Cayme et don Juan de Zerica vinrent le matin chez moi, avec les notaires et autres officiers nécessaires pour servir de témoins. M. du Fargis, ambassadeur ordinaire du Roi, s'y trouva aussi, et tous quatre nous signâmes le traité de Madrid, qui depuis a tant coûté de part et d'autre pour le faire effectuer ou rompre. Nous allâmes tôt après, M. l'ambassadeur ordinaire et moi, chez les ambassadeurs leur en donner part et leur en laisser copie; puis je fus voir sur le soir l'infante Descalsa.

Le lundi 26, j'eus le matin audience du Roi pour le remercier de mon expédition. Je lui parlai ensuite des affaires d'Allemagne, et particulièrement lui recommandai de la part du Roi l'électeur Palatin. Finalement je lui parlai amplement de la part de la Reine sa sœur en faveur et en recommandation du duc de Montéléon.

Il me répondit sur tous les points fort judicieusement, me disant que pour ce qui étoit de l'expédition de mes affaires, il avoit lui-même à remercier le Roi son beau-frère de la facilité qu'il avoit apportée sur ce sujet; que pour les affaires d'Allemagne, Dieu lui étoit à témoin s'il n'en désiroit le repos et la tranquillité comme des siennes propres; qu'il n'en étoit pas le chef, mais l'Empereur, ni ses troupes qu'auxiliaires, et qu'il y feroit tous les offices imaginables vers lui, pour le porter à une bonne paix, de laquelle il savoit que l'Empereur son oncle étoit très-désireux; que pour le Palatin il n'avoit, ni toute la maison d'Autriche, sujet de lui bien faire; néanmoins que la recommandation du Roi son beau-frère lui seroit en très-forte recommandation; et que finalement, pour ce qui étoit du duc de Montéléon, qu'il témoigneroit dans trois jours à la Reine sa sœur comme il estimoit et déféroit à ses prières, principalement quand elles lui étoient faites en faveur de personnes si dignes que le duc de Montéléon, et que je le pouvois assurer à la Reine sa sœur et audit duc. Je pris ensuite congé de lui pour la forme, afin de revenir faire l'office de condoléance de la part du Roi. J'allai peu après prendre congé de la Reine.

Le mardi 27, je fis une ample dépêche au Roi, à M. le connétable de Luynes et à M. de Puisieux, pour leur rendre compte de toute ma négociation, et leur envoyai le traité de Madrid par le sieur de Cominges.

Le mercredi 28 d'avril, je partis de Madrid comme pour m'en retourner en France, et allai coucher à La Torre. Ce jour-là on ôta la charge de grand-écuyer de la Reine au comte d'Altamira. On donna celle de lieutenant général de la mer, sous le prince Philibert, au marquis de Sainte-Croix; celle de général des galères de Naples au duc de Fernandine, fils de don Pedro de Toledo.

Le jeudi 29, je vins dîner à l'Escurial, où je vis tout cet admirable édifice et les choses rares qui y sont. Ce jour-là on fit à Madrid conseillers d'Etat, le duc de Montéléon, Diego d'Ibarra, le marquis d'Aytonna et le marquis de Montesclares.

Le vendredi 30, je partis de l'Escurial, vins dîner au Pardo, maison de plaisance du Roi, et fus coucher à Alcovendas. Ce jour-là le duc d'Ossuna se gourma avec don Louis de Godoy, qui avoit charge de le garder dans l'Almeda.

Le samedi premier jour de mai, je fis mon entrée de deuil à Madrid pour venir faire l'ambassade de condoléance. Après dîner j'allai au Satillo où tous les cavaliers et dames de Madrid s'allèrent promener.

Le dimanche 2 on haussa le Pendon à Madrid, pour reconnoître le nouveau Roi; don Rodrigue de Cardenas le porta.

Le lundi 3, j'eus ma première audience pour plaindre la mort du feu Roi. Après dîner on fit le service du feu Roi à Saint-Hieronimo.

Le mardi 4, on fit les honneurs du feu Roi au même Saint-Hieronimo, où j'accompagnai le Roi. Le père Florentia, jésuite, fit son oraison funèbre. Je fus après dîner à l'audience chez la Reine aux Descalsas. Comme je sortois de chez le Roi le matin après l'avoir ramené en sa chambre, le comte d'Olivarès et don Balthasar de Zuniga me vinrent conduire et faire un tour de galerie avec moi. On parla de diverses choses. Je leur demandai si le prince Philibert verroit dès ce jour même Sa Majesté, ou s'il attendroit au lendemain à la voir; ils me dirent que le prince Philibert étoit en Sicile, bien éloigné de pouvoir voir le Roi. Je crus qu'ils me faisoient les fins; c'est pourquoi je m'opiniâtrai à leur dire que si Alcala de Hénarès étoit Sicile qu'il n'en étoit plus éloigné. Cela les étonna de sorte qu'ils me dirent qu'ils ne pensoient pas qu'il y fût. Alors je leur dis que s'ils vouloient que je l'ignorasse au nom de Dieu, soit; que si aussi c'étoit eux qui l'ignoroient, je les en pouvois assurer, et que je le savois de l'ambassadeur de Venise, à qui un courrier venoit d'arriver comme nous entrions à Saint-Hieronimo, qui l'avoit laissé à dix lieues d'Alcala, qui pensoit arriver ce jour-là à Madrid si les mulets s'y pouvoient porter. Ils me remercièrent tous deux de cet avis, et me prièrent de trouver bon qu'ils dissent au Roi qu'ils l'avoient de moi; à quoi je m'accordai. Ils rentrèrent à l'heure même chez le Roi lui dire cette nouvelle, puis envoyèrent incontinent assembler le conseil d'État, auquel il fut résolu que l'on enverroit en diligence à Alcala de Hénarès dire, de la part du Roi, au prince Philibert de Savoie, qu'il ne passât pas plus avant sans nouvel ordre, s'il n'aimoit mieux attendre les commandemens du Roi à Baraxas; ce qu'il fit, et feignit d'y être malade pour cacher sa défaveur. Il avoit eu ordre de ne bouger d'Italie. Ces nouveaux favoris, qui avoient vu comme du temps du feu Roi il avoit pris pied sur son esprit, craignoient qu'il n'en fît de même sur celui-ci, et ne lui voulurent jamais permettre de voir plus de deux fois le Roi.

Le mercredi 5, je commençai à faire mes adieux aux grands, et fis une dépêche au Roi.

Le jeudi 6, le sieur don Augustin Fiesque, trésorier de la cralade, me fit festin et pria plusieurs seigneurs espagnols.

Le vendredi 7, je continuai de faire mes adieux et allai voir don Pedro de Toledo, nouvellement revenu de son bannissement; puis j'allai visiter le duc d'Albe.

Le samedi 8, je fus chez la Reine, puis chez l'infante Descalsa. Après dîner je fus voir l'amirante de Castille. J'envoyai un gentilhomme à Baraxas visiter le prince Philibert de Savoie. Le Roi, ce jour même, fit l'amirante gentilhomme de sa chambre, et fit couvrir, comme grand d'Espagne, le marquis de Castel-Rodrigo, fils de don Christoval de Mora.

Le dimanche 9 de mai, le Roi fit son entrée solonnelle à Madrid; il me fit préparer un balcon à la puerta Guadalaraxa. Il partit de Saint-Hieronimo, et vint par la *calle mayor* en son palais. Toutes les rues étoient tendues. Devant lui marchoient *los atabalLes*, puis les gentilshommes de la bouche, puis *los titulados* : après marchoient les massiers, puis les quatre majordomes, ensuite les grands, puis le duc de l'Infantado *cavalerizzo mayor*, tête nue, portant l'épée nue devant le Roi qui venoit après sous un dais à trente-deux bâtons, portés par les trente-deux *regidores* de Madrid, habillés de toile d'argent blanche et incarnate; puis suivoit le *corregidor*, et les écuyers du Roi étoient à l'entour de lui; puis suivoient les capitaines des gardes et ceux du conseil d'État et ceux de la chambre.

Le lundi 10, je fus voir don Balthasar de Zuniga pour avoir ma dépêche, qui me remit au mercredi suivant.

Le mardi 11, je continuai de faire mes adieux. Je fus le soir au logis de Marte Candado, où je fis donner une comédie en particulier, avec peu de seigneurs espagnols que j'y priai.

Le mercredi 12, j'eus ma dernière audience du Roi, qui me donna de sa main ma dernière dépêche au Roi et à la Reine sa sœur. Je pris ensuite congé du prince Carlos; de là j'allai dire adieu au comte d'Olivarès et à don Balthasar de Zuniga. Après dîner les exécuteurs du testament du Roi me mirent en main un grand reliquaire qui pouvoit valoir cinq mille écus, fort garni de belles reliques, et me chargèrent de le porter à la Reine, que le Roi son père lui avoit laissé en testament. Je fus ensuite prendre congé de la Reine, de l'infante Marie et de l'infant cardinal.

Le jeudi 13, je fus prendre congé de l'infante Descalsa; puis je fus dire adieu au comte de Benevente, au duc de l'Infantado et autres grands.

Le samedi 15, je reçus un présent du Roi par la main de don Juan de Zerica, qui étoit une enseigne de diamans, de six mille écus. La comtesse de Baraxas m'envoya ensuite un fort beau présent de parfums; je lui envoyai aussi le sien, qui étoit une chaîne de diamans, de quinze cents écus. Après dîner le Roi m'envoya encore donner

un fort beau cheval de son haras. Puis ayant dit adieu à la comtesse de Baraxas et à force dames qui l'étoient venues voir exprès, je partis de Madrid, le Roi me faisant accompagner en sortant comme il avoit fait à l'entrée, puis je vins coucher à Alcovendas avec M. l'ambassadeur ordinaire, M. le prince d'Eboli, M. le comte de Château-vilain, et quelques Espagnols parens du comte de Baraxas, desquels je me dépêchai.

Le lendemain, dimanche 16, je vins dîner à Cabanillas et coucher à Buitrago.

Le lundi 17, dîner à Seriscodevaxo et coucher à Mirubio.

Le mardi, dîner à Gammueldisano et coucher à Lerma.

Le mercredi à Burgos, jeudi dîner à Barbiesca et coucher à Pancorbo.

Le vendredi à Vittoria.

Le samedi à Galarette, et coucher à Villafranca.

Le dimanche 23, dîner à la venta de Marie Bertram et coucher chez mon ami don Juan d'Arbelles, *correo mayor* de Guipuscoa.

Le lundi 24, je dînai encore chez Arbelles, et passai à Saint-Jean-de-Luz, et vins coucher à Bayonne. Le comte de Grammont y arriva en même temps que moi.

Le mardi 25, je demeurai à Bayonne pour y attendre M. d'Épernon, qui y arriva le matin. Nous allâmes après dîner voir la grotte d'Amour et pêcher.

Le mercredi 26, je fus coucher à Saint-Vincent.

Le jeudi à La Harie.

Le vendredi 28, à Bordeaux. Je fus voir M. du Maine et madame d'Ornano, nouvellement revenus d'Italie. Il me donna le lendemain à dîner, et le dimanche 30, j'allai dîner à Blaye et coucher à Mortagne; le jour d'après à Saintes, d'où je partis le mardi premier jour de juin, et vins vers Saint-Jean-d'Angely, où je trouvai l'armée qui alloit faire les approches. Je m'y en allai, et au retour je vins trouver, en un château nommé Les Églises, M. le connétable, qui me reçut fort bien.

Le mercredi 2, je vins loger à Saint-Julien, proche de Saint-Jean, où nous assistâmes aux funérailles du comte de Maurevert, mestre de camp de Champagne, tué le jour devant.

Le jeudi 3, le Roi vint aussi loger à Saint-Julien, et, après avoir tenu conseil, ordonna du siége et des charges de son armée. Il fit faire deux attaques, l'une par les gardes, auxquelles les maréchaux de Brissac et de Praslin commanderent, et sous eux messieurs de Créqui, de Saint-Luc et moi, pour maréchaux de camp. Celle de Picardie fut commandée par le maréchal de Chaulnes, que le Roi avoit fait duc et pair à son partement de Paris, et sous lui par messieurs de Thermes et de La Rochefoucault, maréchaux de camp. Nous entrâmes dans le fossé de notre côté le 26 juin, et y fîmes quatre traverses; cela se fit au jour que je commandois. M. de La Valette et le comte de Praslin furent blessés, et Carbonné tué avec Favoles, et Deshérables et Duroc; celui-ci étoit à M. de Saint-Luc, et le précédent à moi, tous deux braves hommes. Favoles étoit mon aide de camp.

Le 23 l'on traita, et la capitulation fut signée.

Et le 24, jour de Saint-Jean, M. de Soubise sortit de la place; M. d'Épernon et moi y entrâmes avec les gardes du Roi, françaises et suisses; puis j'en sortis pour aller accompagner les ennemis en sortant à une lieue de la ville, jusques en lieu de sûreté.

Le 26, le Roi partit de Saint-Julien, et s'en alla à Cognac. Durant ce siége M. le cardinal de Guise mourut du pourpre à Saintes, où il s'étoit fait porter.

Nous demeurâmes trois jours à Cognac, et puis le Roi m'envoya à Paris pour ratifier, avec M. le chancelier qui y étoit demeuré, plusieurs traités et accords que j'avois passés en Espagne; ce que nous fîmes avec M. le marquis de Mirabel, qui avoit reçu une procuration particulière sur ce sujet. M. de Créqui et moi revînmes ensemble et demeurâmes, moi vingt-sept jours à Paris, et lui bien davantage, à cause d'une blessure bien grande à la tête, d'une chute qu'il fit chez madame la comtesse de Rochefort. Il ne se peut dire comme je passai bien mon temps en ce voyage; chacun nous festinoit à son tour; les dames s'assembloient ou se rendoient aux Tuileries. Il y avoit peu de galans dans Paris; j'y étois en grande estime et amoureux en divers lieux. J'avois apporté pour vingt mille écus de raretés d'Espagne, que je distribuai aux dames qui me faisoient une chère excellente.

Enfin, M. le connétable, à qui quelques gens de moindre étoffe que nous, comme Marillac, Zamet et autres, avoient persuadé que ce n'étoit pas son bien que des gens si qualifiés que messieurs de Créqui, Thermes, Saint-Luc et moi fussions maréchaux de camp, que nous étouffions sa gloire et celle de ses frères qu'il vouloit avancer par les armes, et que l'on ne parloit que de nous et point du tout de lui ni d'eux; c'étoit pourquoi il devoit nous donner des commissions à l'écart, et introduire en notre absence des maréchaux de camp de moindre mérite, qui seroient ses créatures et de ses frères, qui contribueroient leurs soins et leurs peines à leur honneur et à

leur gloire. M. le connétable se laissa aisément persuader à une chose qui étoit si évidente, et, pour cet effet, il fit donner la lieutenance générale de la mer à M. de Saint-Luc, et l'envoya à Brouage après le siége de Saint-Jean, pour préparer les armemens nécessaires pour rendre le Roi puissant sur mer. Il me commanda d'aller à Paris ratifier les contrats susdits d'Espagne, et m'adjoignit commissaire pour les signer pour le Roi avec M. le chancelier. M. de Créqui avoit eu une mousquetade à la joue, de laquelle il n'étoit encore guéri, qui se laissa facilement persuader d'aller à Paris, outre qu'il y avoit quelques affaires. M. le connétable nous dit qu'il croyoit faire la paix à Bergerac; que les huguenots en faisoient rechercher le Roi, qui y condescendroit volontiers, et que, Dieu aidant, le Roi et lui nous suivroient de près; qu'en tout cas il nous avertiroit promptement quand il seroit temps de nous rendre à l'armée.

Il me donna même quelques particulières commissions pour prendre garde à une union dont on l'avoit mis en alarme, entre madame la princesse, madame la comtesse et madame de Guise. Il croyoit que M. le prince, M. de Guise et M. Le Grand n'étoient pas fort contens de lui; le premier, pour n'avoir plus le commandement de l'armée du Roi; les deux autres pour avoir été faits du conseil étroit du Roi, et puis on leur avoit dit que pour quelques considérations ils n'y entrassent pas. Il me témoigna une grande confiance, fondée sur ce qu'il avoit dessein de me faire épouser sa nièce de Combalet, ainsi que lui avoient assuré M. le prince et M. de Guise, comme il a été dit ci-dessus; et ayant vu depuis comme j'avois dignement servi en Espagne, et que j'avois bien fait à ce dernier siége de Saint-Jean, il se réchauffa en ce dessein et m'en fit parler par Rousselay, qui eut charge de savoir de moi ce que je désirerois pour avancement et pour ma fortune, ce mariage se faisant; car il s'imaginoit que je demanderois des charges, des fortunes, des offices, des gouvernemens et dignités, et que je me ferois acheter. Mais moi je répondis à Rousselay que l'honneur d'entrer en l'alliance de M. le connétable m'étoit si cher, qu'il m'offenseroit de me donner autre chose que sa nièce avec sa robe; que je ne lui demandois que cela et ne refuserois pas ensuite les bienfaits dont il me jugeroit digne. Il fut ravi de cette réponse, et me fit dire qu'il me mettroit dans la parfaite confiance du Roi, qui avoit très-forte inclination pour moi, de laquelle à l'avenir il n'auroit plus de jalousie comme il en avoit pris l'année précédente. Il nous dit ensuite que, ou il nous écriroit quand il seroit temps de le venir trouver, ou qu'Esplan nous le manderoit de sa part, auquel il donnoit charge de nous mander tout ce qui se passeroit. Ainsi nous partîmes fort satisfaits de lui, qui aussitôt dit au Roi qu'il fît de nouveaux maréchaux de camp en son armée; que nous étions très-propres et capables de ces charges-là, mais que nous n'étions pas personnes à tenir pied à boule, ni pour y rendre l'assiduité nécessaire. Pour cet effet il lui nomma Zamet, Marillac, Contenant et Saint-Luc, le seul Thermes étant demeuré, qui fut tué aux approches de Clerac. Nous étions cependant à passer notre temps à Paris. Esplan nous mandoit, de la part de M. le connétable, que rien ne nous obligeoit de partir et qu'il nous manderoit quand il seroit temps. Ainsi se passa le siége de Clerac; et le Roi s'acheminoit vers Montauban, quand la Reine-mère, qui étoit revenue à Tours, pour nous animer contre le connétable, envoya par M. de Sardigny une lettre qu'il lui avoit écrite, lui demandant Marillac, comme le seul homme capable de réduire Montauban, et le suppliant de l'envoyer au Roi pour ne point retarder ses conquêtes par son absence. Il nous donna cette lettre chez madame la princesse, devant quantité d'hommes et de femmes. Cela dépita M. de Créqui, mais m'anima de retourner à l'armée sans attendre l'ordre de M. le connétable qu'il nous avoit promis, et arrivai le 21 d'août à Piquecos, quartier du Roi, devant Montauban. Je fis difficulté de vouloir servir de maréchal de camp, me contentant d'être en ce siége colonel général des Suisses. Enfin le Roi m'accorda que je ne me mêlerois point avec cette recrue de maréchaux de camp, que je serois seul au quartier des gardes, et que, le siége fini, je conduirois l'armée; à quoi je m'accordai, et vins ce même jour au campement, proche la rivière de Tarn, du côté des cornes. On n'avoit point encore ouvert de tranchée; seulement avoit-on fait deux ponts pour traverser de notre campement à Monbeton, où M. du Maine logeoit, pour attaquer Ville-Bourbon, et du quartier de M. du Maine à l'autre quartier, et attaquer du Moustier.

Nous allâmes, M. le maréchal de Praslin et moi, visiter M. du Maine, qui nous mena le plus près de Ville-Bourbon qu'il put, à dessein de nous faire donner quelques mousquetades. Au retour nous nous préparâmes pour ouvrir la tranchée, et allâmes, Gamorin et moi, jusques contre les cornes de Montauban sans être aperçus, ni que l'on nous tirât; mais, au retour, nous étant fourvoyés du chemin, nous tombâmes dans un corps-de-garde avancé des nôtres, qui nous firent une décharge de tout leur feu à brûle-pourpoint. Ma mandille fut percée d'une mousquetade; mais, Dieu merci, rien ne toucha ni à Gamorin

si à moi. Ensuite nous ouvrîmes la tranchée des gardes, et en outre fîmes une forte tranchée en un grand chemin qui étoit sur l'eau; ce qui se fit par le régiment de Piémont.

Le dimanche 22, M. le connétable vint à notre campement, et nous fit venir le trouver. Et comme nous étions près de lui, les ennemis firent une forte sortie sur Piémont, qui étoit à la tranchée susdite, contre laquelle un coup de canon de la ville ayant été pointé, il emporta le corps au premier capitaine de Piémont, nommé Le Breuil, et la cuisse du lieutenant de Lambert, qui étoit mon domestique, nommé Casteras, brave et gentil garçon, qui en mourut à deux heures de là. Le capitaine L'Artigue, du même régiment, eut le pied froissé d'une grenade, dont il mourut peu de jours après. Le capitaine Saroque, du régiment de Normandie, se trouvant alors dans la tranchée, sortit l'épée à la main vers les ennemis, mais il fut aussitôt tué d'une mousquetade.

Je courus en diligence au bruit de la sortie, et repoussâmes les ennemis dans la ville; mais nous avions déjà perdu ces braves hommes. La nuit suivante nous tirâmes une ligne assez longue, que nous continuâmes la nuit du lendemain encore, et mîmes à travers du grand chemin, qui étoit découvert, certains chandeliers à l'épreuve, qui furent depuis nommés *valobres*, du nom de celui qui les fit faire.

Le mardi 24, nous tirâmes une autre ligne et fîmes deux barricades sur les deux avenues, et une épaule à une traverse. Les ennemis firent semblant de sortir la nuit; mais, nous trouvant sur nos armes, et en état de les bien recevoir, ils tinrent bride en main.

La nuit du mercredi 25, nous voulûmes occuper un tertre avancé, borné d'un chemin creux, qui étoit fort propre pour faire une batterie pour lever les défenses de cette corne; et, pour cet effet, nous fîmes tout à l'entour une couronne de quarante gabions qui n'étoient point remplis, mais seulement nous servirent de blindes, et pour amortir les mousquetades.

Le jeudi 26, à onze heures, les ennemis sortirent dans ce chemin creux au-dessus duquel étoient posés les gabions, et avec des crocs les tirèrent à bas vers eux. Ils avoient aussi apporté quelques feux d'artifice pour les brûler, en cas qu'ils ne les pussent tirer au lieu où ils étoient, et avoient garni leurs courtines de mousqueterie qui tiroient à nos gens à découvert lorsque ces gabions n'y étoient plus, et en tuèrent huit ou dix. Enfin nous tirâmes contre eux nos gabions, et n'en pûmes abattre que sept ou huit. Puis quelques mousquetaires s'étant avancés sur le bord dudit chemin leur tiroient à plomb, et quantité de pierres, que nous leur fîmes jeter, leur firent quitter le chemin, et se retirer en la ville. Et une chose que nous avions faite la nuit contre eux leur fut favorable, qui étoient deux traverses contre le chemin, qui impossibilita notre descente à eux, et nous ôta le moyen de donner sur leur retraite. La nuit suivante un Suisse de ma compagnie, nommé Jacques, nous dit que si je lui voulois donner un écu, qu'il rapporteroit les gabions que les ennemis avoient renversés dans le chemin, pourvu que l'on lui voulût faire passage : ce que nous fîmes; et, ce qui nous étonna le plus, fut que cet homme rapportoit les gabions sur son cou, tant il étoit robuste et fort. Les ennemis lui tirèrent deux cents arquebusades sans le blesser, et, après en avoir rapporté six, les capitaines des gardes me prièrent de ne mettre plus au hasard pour un gabion restant un si brave homme; mais il leur dit qu'il y avoit encore un gabion de son marché, et qu'il le vouloit rapporter, ce qu'il fit. Cette même nuit nous avançâmes notre tranchée jusques à la tête du chemin creux.

Le vendredi 27, nous élargîmes nos tranchées. Nous fîmes une gabionnade pour une batterie de huit ou dix pièces, et fîmes une forte tranchée au bout du chemin creux. Nous fîmes une autre traverse sur le chemin qui est proche de la rivière.

Ce même jour messieurs les maréchaux de Lesdiguières et de Saint-Géran, qui avoient l'attaque du Moustier, en firent une forte pour gagner la contrescarpe du bastion, qui leur fut disputée trois heures durant; mais enfin ils l'emportèrent. Il y eut des nôtres plus de six cents hommes tués ou blessés; et entre autres, Saint-Just, maréchal de camp, y fut blessé et mourut de sa plaie à six jours de là. Zamet, aussi maréchal de camp, eut le bras droit cassé d'une mousquetade, qui le rendit inutile pour tout le reste du siége, bien que pour cela il ne l'abandonnât pas. Ce fut un grand avantage que cette contrescarpe gagnée, et n'y avoit plus qu'à descendre au fossé et s'attacher au bastion, lequel gagné, la ville étoit prise. Mais ceux qui commandoient ce quartier, et surtout Marillac, opiniâtra que l'on ne pouvoit descendre en ce lieu-là à cause du flanc caché qu'il y avoit, et un coffre qui étoit dans le fossé.

Je vins un jour, par commandement du Roi, au conseil à Piquecos; et, comme on proposa de tirer à gauche pour prendre sur le penchant qui regarde la rivière, j'y contrariai par plusieurs vives raisons, me moquant de ceux qui croyoient que l'on ne pouvoit descendre dans un fossé où

il y avoit des flancs cachés et des coffres. Enfin il fut résolu que diverses personnes iroient reconnoître la possibilité ou impossibilité de cette descente, et M. le connétable m'ordonna d'y aller, comme je dirai ci-après.

Le samedi 28, nous travaillâmes au delà du chemin à la sape. Nous fîmes encore une autre traverse dans le chemin, à l'épreuve du canon, et tirâmes une ligne au travers de l'autre chemin, pour aller gagner le fossé de la corne.

Le dimanche 29, nous nous logeâmes dans le fossé, et fîmes une tranchée ou ligne tirant au chemin de main gauche; puis nous dressâmes notre batterie de huit canons. M. de Schomberg, qui y faisoit la charge de grand-maître de l'artillerie par commission, vint voir la batterie que son lieutenant, nommé Lesine, avoit fait faire. Je lui montrai comme le parc de ses poudres étoit trop près de la batterie, et que s'il faisoit vent d'amont, que les canons en tirant jetteroient leurs étincelles jusques au parc, et mettroient le feu aux poudres. Il considéra bien que j'avois raison, et en parla à Lesine, qui lui répondit qu'il n'en arriveroit aucun inconvénient, ce qui fit qu'il n'y remédia point.

Le lundi 30, nous continuâmes nos tranchées jusques à une rame droite de notre batterie. Je vins à la tête de la tranchée reconnoître combien nous nous étions avancés, et sortis huit ou dix pas à découvert pour voir ce que nous avions à faire la nuit prochaine, et puis me rejetai dans la tranchée avant que les ennemis se fussent bien affûtés pour me tirer, ce que la continuelle pratique nous apprend; mais il est dangereux pour ceux qui font ce métier après nous, parce que les ennemis sont préparés, et ils reçoivent les mousquetades que l'on avoit destinées et non données au premier qui a paru : comme il en arriva à M. le comte de Fiesque, qui, en voulant sortir pour faire la même chose que j'avois faite, reçut une mousquetade dans le rein droit, qui lui perça jusques au bas du ventre à gauche, dont il mourut le quatrième jour après. Ce fut un grand dommage pour tous, mais pour moi particulièrement, car il m'aimoit uniquement. C'étoit un brave seigneur, homme de bien et de parole, et excellent ami.

Ce soir même M. le connétable envoya commander à M. le maréchal de Praslin de ne faire tirer le lendemain notre batterie, qui nous fit croire qu'il y avoit quelque pratique d'accord qui se faisoit dans la ville, en laquelle Esplan entroit tous les soirs de la part du Roi, et traitoit avec M. de La Force et ceux de Montauban. L'on avoit aussi intelligence avec un de dedans, qui y avoit quelque commandement, nommé le comte de Bourgfranc; mais les ennemis en ayant eu le vent, s'en défirent un jour en une attaque qui se faisoit du côté de Ville-Bourbon; car un des leurs lui donna par derrière une mousquetade dans la tête, qui la lui mit en pièces.

Le mardi, dernier jour d'août, nous continuâmes la sape vers la main gauche, que nous avions commencée, et mîmes au delà du chemin une batterie de quatre canons, outre la première qui étoit de huit. M. de Schomberg vint loger en notre quartier, et pria à souper M. de Praslin et moi, et quelques autres. Comme nous nous allions mettre à table, nous promenant devant sa tente, nous vîmes le feu de la ville, causé par les poudres qui furent ce jour-là brûlées au nombre de vingt milliers.

Le lendemain mercredi premier septembre, sur les six heures du matin, nous commençâmes une furieuse batterie aux cornes des ennemis. M. le maréchal de Praslin étoit en la grande avec M. de Schomberg, et j'étois en celle des quatre pièces. Elles faisoient toutes deux beau bruit; mais, après avoir tiré une heure ou deux, ce que j'avois prédit deux jours devant à M. le maréchal de Praslin et à M. de Schomberg nous arriva; car les flammèches des canons portèrent dans le parc des poudres, et en mirent en feu plus de dix milliers qui y étoient, avec perte de quarante hommes, et du lieutenant de l'artillerie Lesine qui y fut brûlé. Quelques gentilshommes se sentirent du feu, comme Jarde, Bourbonne, le baron de Seaux et autres, mais ce fut légèrement. Il arriva, par bonheur, que quelque peu auparavant j'étois allé en la ligne qui étoit au devant de la batterie, et qu'ayant reconnu quelque chose qui nous pouvoit servir, j'envoyai supplier M. le maréchal de le venir voir, ce qu'il fit, et comme il s'y acheminoit avec M. de Schomberg et autres des principaux, ils furent exempts de ce feu.

Les huit canons étoient chargés et hors de batterie, prêts à y retourner, quand le feu prit aux poudres, qui les fit tous tirer en même temps dans les gabions, qu'ils mirent en pièces; et une moitié desdits gabions m'ayant donné par le côté me porta par terre, et me fit perdre haleine; mais aussi fut cause que le feu passa par dessus moi sans m'endommager. En même temps les ennemis, qui aperçurent notre inconvénient, firent un grand cri, et firent mine de sortir. Le régiment de Chappes étoit ce jour de garde, qui étoit la plupart en cette ligne avancée. Il y avoit deux compagnies des gardes sur la gauche de notre batterie de quatre pièces. J'avois aussi fait venir aux deux batteries plus de deux cents Suisses, tant pour la garde de la batterie que pour l'exécution des canons. M. de Schomberg se mit en même

temps à ladite batterie de quatre pièces et fit tirer de furie. M. le maréchal se présenta avec ses deux compagnies des gardes et les deux cents Suisses, et je me mis à la tête du régiment de Chappes, et fîmes si bonne mine que les ennemis n'osèrent venir à nous. Ils nous ont dit depuis le siége levé, qu'ils y avoient plusieurs fois fait dessein d'entreprendre sur notre côté, comme ils avoient fait heureusement sur les autres, mais qu'ils nous avoient toujours trouvés sur nos armes, et nos tranchées tellement embarrassées et si bien défendues, qu'ils n'avoient osé y mordre, hormis une fois que la grande mine joua. Nous fîmes aussi en même temps venir trois compagnies de Suisses, et deux du régiment des gardes; et, pour leur montrer que le feu n'avoit pas consumé toutes nos poudres, nous en fîmes prendre de celles qui servoient pour la batterie des quatre pièces, et en fîmes charger les huit canons de la grande batterie. Nous fîmes dans deux heures de nouveaux gabions, qui furent remis à la place de ceux qui avoient été fracassés du canon, et toutes choses rétablies en bon ordre. L'après-dînée, comme nous étions à regarder sur le Tarn, nous vîmes aussi comme le feu se mit au quartier de M. du Maine, qui fit, outre la perte de huit milliers de poudre, un assez grand meurtre d'hommes, parmi lesquels M. de Villars, frère de mère de M. du Maine, maréchal de camp, et le fils de M. le comte de Riberac, jeune homme de grande espérance, y furent brûlés. Il sembla que ce jour-là et le jour précédent avoient été sinistres pour le feu, tant aux ennemis qu'en nos deux divers quartiers.

Le jeudi 2, nous continuâmes notre batterie avec peu d'effet, puisqu'elle n'étoit établie que pour lever les défenses de ces cornes que nous étions résolus de prendre pied à pied; car elles étoient très-bien faites, et de grands retranchemens derrière garnis de chevaux de frise. Néanmoins nous fîmes semblant de les vouloir attaquer sur les quatre heures après-midi, sur la prière que M. du Maine fit à M. le maréchal de faire faire quelque diversion aux ennemis, pendant qu'il attaqueroit une demi-lune, de laquelle il fut repoussé avec grande perte; car il y mourut le marquis de Thermes, maréchal de camp, brave homme et courageux; La Ferté, qui ne devoit rien en courage et en ambition à homme de son temps; Carbon et plus de cinquante gentilshommes.

Le vendredi, nous fîmes une forte traverse à notre batterie de quatre pièces, parce que d'un bastion assez éloigné de la ville on la battoit en ruine. Nous fîmes aussi une ligne qui nous menoit à la garde des deux compagnies des gardes, où nous pouvions aller sans être vus de certaines pièces avancées des ennemis. M. le maréchal de Praslin étant peu avant la nuit à la tranchée, et étant pressé de moi de m'ordonner ce qu'il vouloit qui fût fait la nuit suivante, se voyant entouré de force noblesse, pour s'en défaire se mit à découvert des ennemis, et nous appela, moi et les aides de camp et Toiras, qui étoit celui qui avoit le soin que tout ce qu'il falloit pour le travail de la nuit fût prêt. Comme les ennemis se furent aperçus que nous leur donnions si beau jeu, ils firent une décharge sur nous de trente mousquetades, qui percèrent nos chausses et nos manteaux, et cassèrent la jambe à Toiras, dont nous fûmes bien incommodés; car il me relevoit de beaucoup de peines qu'il me fallut depuis supporter.

Le samedi 4, le Roi m'envoya commander de le venir trouver à Piquecos, sur ce que j'avois proposé deux jours auparavant qu'il falloit qu'en l'attaque du Moustier, où l'on avoit gagné la barricade, l'ordre étoit de descendre dans le fossé, traverser et passer avec une galerie, et s'attacher au bastion, lequel dans huit ou dix jours seroit gagné sans aucune faute. Messieurs les maréchaux de camp de ce quartier-là n'étoient pas de ce sentiment; non pas, à mon avis, qu'ils y reconnussent trop de péril, car ils étoient braves hommes, mais par opiniâtreté ou insuffisance. J'aperçus encore en eux une chose que j'ai depuis plusieurs fois reconnue, que force gens sont vaillans s'ils peuvent pour le lendemain, et non pour le jour même. Car, après avoir gagné la contrescarpe, au lieu de faire la descente, le maréchal de camp, qui étoit en journée, jugea à propos de tirer une ligne de long de la contrescarpe, disant que c'étoit pour venir gagner la pointe du bastion où l'on vouloit s'attacher. Peut-être étoit-ce aussi pour laisser le péril de la descente à celui qui lui devoit succéder, et celui-là prolongea pour remettre à l'autre la descente. Ainsi, depuis huit jours que la contrescarpe étoit gagnée, on n'avoit encore rien fait que couler le long d'icelle, sans fruit ni sans dessein. Il y avoit un capitaine du régiment de Chappes, nommé La Molière, qui faisoit la charge d'aide de camp, qui étoit cru plus que pas un, et qui donnoit de grandes espérances à ces messieurs, sur des propositions qu'il faisoit qui n'étoient pas bien raisonnables. Et M. le connétable, qui écoutoit les uns et les autres, s'ennuyoit de voir que l'on n'avançoit pas. M. le maréchal de Lesdiguières n'étoit pas toujours cru, et dès qu'on le contestoit ou contrarioit, son naturel benin lui faisoit acquiescer et suivre le courant de l'eau, de sorte que le temps se consumoit. Enfin le Roi voulut tenir un bon conseil

pour prendre une bonne résolution. Je m'y trouvai par son ordre, et maintins fermement mon opinion, qui étoit fondée sur les règles de l'art, sur l'expérience et sur l'apparence aussi. M. de Lesdiguières seul l'approuva; mais M. le prince de Joinville avoit commandement en ce quartier-là. M. le maréchal de Saint-Géran, M. de Schomberg et le maréchal de camp du quartier furent du contraire avis, principalement Marillac, qui vouloit prouver par raisons que l'on ne pouvoit faire descente dans un fossé où il y avoit des flancs cachés et des coffres, comme si cela rendoit lesdits fossés imprenables. Ce petit La Molière le secondoit, et faisoit grand bruit. Enfin je leur dis qu'ils fissent assembler les ingénieurs et reconnoître le fossé, et qu'en cas qu'ils ne fussent de mon avis j'acquiescerois au leur. La chose en demeura là, et ces messieurs de ce quartier-là s'en étant allés, M. le connétable me fit entrer en son cabinet, où le Roi vint tôt après, et me dit que ces messieurs disoient que j'en parlois bien à mon aise, puisqu'en ma proposition je leur en laissois tout le péril et le hasard sans en avoir ma part; que je les voulois mettre à la boucherie, et que je ne serois pas marri de m'en être défait, et que c'étoit ce qui m'en faisoit ainsi parler. Je confesse que ce discours me mit en colère, et répondis à M. le connétable que le cours de ma vie passée ne feroit pas connoître que je fusse un homme à souhaiter la mort à autrui; que celle de M. le prince de Joinville me causeroit du déplaisir sans m'apporter aucun avantage; que M. de Lesdiguières étoit de mon opinion; que pour M. le maréchal de Saint-Géran, je ne prétendois pas être maréchal de France après sa mort, mais par les bons services que je voulois rendre au Roi. Quant aux maréchaux de camp, tant s'en faut que je dusse craindre qu'ils me devançassent, que je ne craignois pas qu'ils me marchassent sur les talons. Aussi n'étoient-ils pas de mon calibre ni de ma portée. Que ce que j'en avois dit étoit selon ma conscience, mon opinion, le service du Roi, et l'ordre de guerre, et tellement apparent, que bien que je ne profite pas à courre sur le marché d'autrui, que j'offrois au Roi, s'il me vouloit faire changer de quartier contre eux, qu'à peine de mon honneur et de ma vie dans trois semaines j'aurois mis sur le bastion du Moustier en batterie contre La Valette trois canons du Roi, et que de la façon qu'ils vouloient faire ils n'y seroient pas de six, et peut-être point du tout; que c'étoit tout ce que j'avois à leur dire; après quoi je n'en parlerois jamais. Sur cela le Roi, qui a toujours eu assez bonne opinion de moi, dit à M. le connétable : « Prenons Bassompierre au mot, et le laissons faire. Je suis sa caution. Envoyons les trois maréchaux de camp du Moustier à l'attaque des gardes, et le mettons au Moustier. Je m'assure qu'il fera ce qu'il nous promet, et ce sera notre bien. » M. le connétable lui dit qu'il y auroit bien de la peine à ce changement, qui n'agréeroit ni à l'un ni à l'autre quartier, et que les gardes ne voudroient point obéir à ces maréchaux de camp du quartier du Moustier. Enfin il me pria d'aller sur les lieux avec Gamorin, Le Magny et Les Essars, et que le lendemain je m'en vinsse dîner avec lui, lui ramenant les trois personnages susdits, desquels il vouloit aussi prendre l'avis : ce que je fis.

Le lendemain dimanche 5, à la pointe du jour, afin qu'il n'y eût aucun maréchal de camp du quartier du Moustier qui m'y vît, je menai lesdits Gamorin, Le Magny et Les Essars, et Lenchères de plus, qui avoit la fièvre, mais il s'efforça. Nous reconnûmes exactement toutes choses, puis nous nous en revînmes à Piquecos, faire notre rapport à M. le connétable, qui fut conforme à celui que j'avois dit le jour précédent; ce qui anima M. le connétable à le faire exécuter. Mais le même jour, M. de Marillac le vint trouver, et, assisté de M. de Schomberg, sur les grandes assurances qu'ils donnèrent audit maréchal de venir bientôt à bout de Montauban, le portèrent à suivre leur opinion, dont mal en prit.

Le lundi 6, nous continuâmes de nous approcher des cornes du côté du chemin, et M. de Fourille, brave gentilhomme, et certes expérimenté, duquel je recevois tant d'assistance que j'étois résolu de le demander au Roi pour mon compagnon maréchal de camp, y fut tué au logement qu'il prétendoit faire au canon; qui fut grand dommage.

Le mardi 7, nous fûmes attachés à la corne, et commençâmes une mine pour la faire sauter. Et est à savoir que, dès le commencement du siége, sur l'opinion que l'on avoit eue, et les avis que l'on avoit reçus de Montauban même, que des Sevennes il se préparoit un secours par M. de Rohan pour Montauban, et que trois ou quatre braves hommes se préparoient à lever des gens pour cet effet, le Roi avoit envoyé M. d'Angoulême, colonel de la cavalerie légère, entre Castres et Lombez, avec des forces, tant de cheval que de pied, suffisantes pour empêcher que ce prétendu secours ne passât, et l'avoit fort assuré de n'en laisser passer aucun. Néanmoins je ne sais par quel malheur ledit secours, composé de douze cents hommes de pied des Sevennes, conduit et commandé par un nommé Beaufort, et un autre nommé Saint-Amant, passa à travers les troupes de M. d'Angoulême, sans coup ni atteinte, et entra dans Saint-Antonin, à dessein

de se venir jeter ensuite dans la forêt de Gresine, et venir la tête couverte proche de Montauban hasarder d'y entrer; mais ceci n'arriva qu'après.

Le mercredi 8, Goas, capitaine des gardes, eut l'épaule percée d'une mousquetade dans la tranchée, en entrant en garde.

Le jeudi 9, nous fîmes un logement fort ample dans les cornes, qui fut fort disputé par les ennemis; lequel enfin nous gagnâmes. Tresville, gentilhomme basque, qui portoit le mousquet en la compagnie colonelle, s'y signala fort: ce qui fit que je demandai au Roi et eus pour lui une enseigne au régiment de Navarre; mais comme je le menai à Piquecos pour en remercier le Roi, il la refusa, disant qu'il n'abandonneroit point le régiment des gardes où il étoit depuis quatre années, et que si Sa Majesté l'avoit jugé digne d'une enseigne de Navarre, il feroit si bien à l'avenir, qu'il en mériteroit et l'obligeroit de lui en donner une aux gardes: ce qu'elle a fait depuis, et plus encore.

Le vendredi 10, il n'y avoit que demi pied de terre entre les ennemis et nous, depuis que nous avions gagné ce poste; ce qui fut cause qu'incessamment ils nous jetèrent des pots à feu et des grenades pour nous empêcher de travailler, et nous à eux de même.

Le samedi 11, Gamorin fit faire une machine pour gagner l'éminence, et leur faire quitter le poste qu'ils tenoient, laquelle ne nous profita point, car les ennemis y mirent le feu. Notre mine continua cependant de s'avancer.

Le dimanche 12, nous mîmes des valobres au travers du fossé de la corne, afin de passer sûrement, et fîmes une autre grande attaque, en laquelle nous écornâmes la moitié de la corne. Mais ils avoient fait un retranchement derrière avec des chevaux de frise, et derrière eux des mantelets à l'épreuve derrière lesquels ils tiroient incessamment; de sorte que nous fûmes contraints de nous loger sur le haut.

Ce jour arriva le seigneur Pompeo Frangipani, lequel je demandai au Roi pour mon compagnon maréchal de camp, et la faveur de Rousselay, qui étoit grande vers M. le connétable, fit qu'il lui fut accordé, et vint servir en notre quartier, sous messieurs les maréchaux de Chaulnes et de Praslin.

Le lundi 13, M. du Maine fit faire une autre attaque au même ravelin où il avoit été si bien battu auparavant, et y eut même succès et plusieurs des siens tués. Ce qui donna grand cœur aux ennemis, et avilit ses gens. Quant à lui, il étoit enragé.

Le mardi 14, il avoit été résolu, quelques jours auparavant, que l'on couperoit à coups de canon le pont de Montauban, afin d'empêcher le secours que ceux de Montauban pouvoient donner à ceux de Ville-Bourbon.

M. le maréchal de Chaulnes, qui étoit arrivé nouvellement au camp, de retour de Toulouse où il avoit été malade dès le commencement du siége, eut charge, et me la donna, de faire faire une batterie contre ledit pont. Mais, comme elle étoit loin et que cinq cents volées de canon n'eussent peut-être pas pu rompre le pont, lequel toujours ils eussent pu refaire avec du bois, ayant remontré la grande dépense et la petite utilité qui en provenoit, on me dit que je ne m'y opiniâtrasse pas; et en ce même temps deux cents femmes qui étoient à laver les linges et les ustensiles, qui étoient sous ce pont, qui étoient incommodées de ces coups de canon, sachant que Bassompierre étoit avec commandement dans le quartier, qui avoit toujours fait bonne guerre aux femmes, elles m'envoyèrent un tambour pour me prier de leur part de ne point incommoder leur blanchissage: ce que je leur accordai franchement puisque j'avois déjà ordre de le faire; de sorte qu'elles m'en surent un tel gré, que les femmes de la ville firent demander une trève pour me voir, et vinrent quantité des principales sur le haut de leurs retranchemens me parler; et moi, ce seul jour en tout le siége, je me mis en bon ordre, et me parai pour les entretenir: ce qui arriva seulement le lendemain mercredi 15, ayant été mandé, dès le matin, pour aller trouver le Roi avec messieurs les maréchaux de Praslin et de Chaulnes, sur l'avis que le Roi eut du secours qui avoit passé entre les doigts de M. d'Angoulême, et étoit arrivé à Saint-Antonin. M. du Maine s'y en alla avec messieurs de Cramail et Grammont, ses maréchaux de camp, comme aussi messieurs de Chevreuse, Lesdiguières, Saint-Géran et de Schomberg avec Marillac.

Ce fut à ce conseil que l'on se repentit de n'avoir cru le bon avis de M. le maréchal Lesdiguières, qui vouloit que l'on fît des lignes et des forts à l'entour de Montauban pour en empêcher le secours. Mais, comme il n'étoit plus temps, il fut résolu trois choses: l'une, que l'on feroit venir M. d'Angoulême avec les forces qu'il avoit pour se loger entre Saint-Antonin et Montauban, afin d'empêcher le passage au secours; l'autre, que l'on feroit retrancher tous les chemins et avenues de Montauban; la troisième, que de nos deux quartiers, des gardes et de Picardie, on tireroit tous les soirs mille hommes de chacun pour défendre lesdites avenues, et combattre les ennemis dans les chemins étroits, tandis que M. de Luxembourg, avec cinq cents chevaux qu'il avoit, garderoit toute l'avenue de Villemur

à Montauban; et M. de Vendôme, avec trois cents chevaux, se chargea depuis de l'avenue de Villemur et de la plaine du Ramier, qui étoit la grande avenue, et que chaque nuit, de chaque quartier, il y auroit un chef qui iroit commander ces troupes contre le secours, et que l'on commenceroit dès le lendemain jeudi 16 en notre quartier. Messieurs les maréchaux résolurent que M. le maréchal de Praslin y dût aller la première nuit, M. de Chaulnes la seconde, et moi la troisième; mais, une heure devant que M. le maréchal de Praslin y dût aller, il reçut une mousquetade qui lui entama la peau du ventre en l'effleurant seulement, de sorte qu'il fallut que j'y allasse en sa place.

Le vendredi 17, messieurs du Maine et de Schomberg nous envoyèrent prier de nous trouver au bout du pont du Tarn, qui étoit entre l'attaque de M. du Maine et la nôtre. Messieurs de Chaulnes, de Praslin et moi, nous y trouvâmes, et M. du Maine nous pria de vouloir favoriser une nouvelle attaque qu'il vouloit faire le lendemain à Ville-Bourbon, tant de notre canon que par quelque diversion : ce que messieurs les maréchaux lui promirent. M. de Guise me voulut débaucher d'aller dîner avec lui chez M. du Maine; mais parce que M. le maréchal Lesdiguières nous avoit donné rendez-vous aux carrières de Ruffé je m'en excusai, et lui dis qu'il se prît garde de M. du Maine, qui n'avoit point de plus grand plaisir que de faire tirer sur lui ou sur ceux qu'il menoit voir ses travaux, et qu'il s'échaudoit pour faire brûler autrui. Mais, à mon grand regret, ma prophétie fut en quelque façon véritable; car, l'après-dînée, comme il leur montroit ses travaux, une mousquetade lui donna dans l'œil, qui avoit premièrement percé le chapeau de M. de Schomberg, et le tua roide mort. Nous en apprîmes la triste nouvelle aux carrières de Ruffé, où messieurs les maréchaux et moi étions venus trouver messieurs de Joinville, Lesdiguières et de Saint-Géran; et là nous résolûmes de garder depuis notre quartier des gardes, qui étoit depuis le pont du Tarn jusqu'au pont de la Carrique, et que ces messieurs du quartier de Picardie garderoient depuis ledit pont de la Carrique jusqu'à l'autre pont du Tarn, du côté du Moustier, et choisîmes nos champs de bataille, en cas d'alarme.

L'étonnement fut si grand dans le quartier de M. du Maine par sa mort, que tous les chefs et troupes voulurent quitter; mais M. de Guise demeura cette nuit-là avec eux, qui les rassura.

Le Roi rechercha M. de Guise de vouloir commander en ce quartier; mais il s'en excusa, et M. de Thémines en eut seul le soin. Le soir de ce jour-là, M. de Chaulnes se trouva un peu mal, et fallut que j'allasse cette nuit-là mener nos mille hommes contre le secours.

Le samedi 18, on s'avança en nos tranchées du côté du ravelin. On continua la mine. Je fus à Piquecos par ordre du Roi, et au retour, comme c'étoit ma nuit d'aller contre le secours, j'y menai nos troupes.

Le dimanche 19, les ennemis vinrent mettre le feu à la batterie de deux pièces qui étoit sur le bord de l'eau, et se retirèrent sur l'heure même qu'ils l'y eurent jeté.

Il arriva, peu de jours avant, en l'armée ce carme-déchaussé qui étoit à la bataille de Prague, et qui avoit conseillé de la donner. Il étoit estimé homme de grande sainteté. M. le connétable lui demanda ce qu'il lui sembloit qu'on dût faire pour prendre Montauban. Il lui dit qu'il fît tirer quatre cents coups de canon à coups perdus dans la ville, et que les habitans intimidés assurément se rendroient. Ce fut pourquoi le Roi m'envoya quérir le jour précédent pour faire tirer les quatre cents coups de canon, comme je fis; mais les ennemis ne se rendirent pour cela.

Ce soir-là, qui étoit celui auquel M. le maréchal de Praslin devoit veiller contre le secours, à cause de sa blessure j'y allai en sa place.

Le lundi 20, on continua nos travaux. Le soir M. de Chaulnes alla contre le secours, et, parce qu'il n'y avoit pas encore été, et qu'il craignoit, si les ennemis arrivoient, qu'il n'y eût du désordre, il me pria d'y aller avec lui; ce que je fis.

Le mardi 21, la mine fut quasi parachevée, et, comme elle se devoit faire jouer le lendemain, auquel M. de Chaulnes étoit en journée de commander, le capitaine des mines, nommé Ramessay, lui vint demander de combien il lui plaisoit qu'on la chargeât. Il demanda à ceux qui étoient auprès de lui, intelligens en cette affaire, de combien d'ordinaire on les chargeoit. Ils lui dirent de six ou sept cents livres, et dit alors : « Je veux qu'elle fasse un grand effet; charge-la de deux mille huit cents livres de poudre. » Le Ramessay lui dit que c'étoit beaucoup; mais il le voulut ainsi, croyant que ceux qui lui avoient dit six ou sept cents lui eussent dit de deux mille six ou sept cents. Ce soir-là, à cause de la blessure de M. de Praslin, il fallut encore que j'allasse veiller au secours pour lui.

Le mercredi 22, sur les neuf heures du matin, il y eut une grande alarme de la venue du secours; chacun monta à cheval et fit avancer les troupes ordonnées à cet effet. Néanmoins, Beaufort et ses troupes étoient encore à Saint-Antonin. M. de Vendôme, qui avoit quelque cavalerie, s'en vint à la plaine du Ramier vers nous, sur

un faux avis qu'on lui donna que les ennemis venoient par là. Comme ce bruit fut apaisé, chacun s'en retourna.

Sur le soir, comme j'acheminois les troupes destinées au secours, parce que c'étoit ma nuit, je rencontrai, en y allant, messieurs les maréchaux qui alloient aux tranchées, et me dirent qu'ils alloient faire jouer la mine. M. de Frangipani étoit avec eux, qui avoit fait l'ordre que le régiment de Chappes, qui étoit ce jour de garde, devoit tenir. Aussi étoit M. Frangipani en jour de commander de maréchal de camp. Je leur dis qu'il me sembloit qu'ils la faisoient jouer bien tard, et qu'il leur restoit peu de temps pour se loger dans l'effet de la mine; car la nuit approchoit, laquelle les mettroit en beaucoup de désordre. Plusieurs étoient de cet avis; mais M. de Chaulnes, qui la vouloit faire jouer en son jour, n'y voulut consentir, et me dit : « Je vois bien ce que c'est, vous la voudriez faire jouer au jour de M. de Praslin et de vous. » Je lui demandai s'il avoit besoin de mon service; il me remercia. Je lui dis là-dessus que je laisserois aller le secours conduit par M. de Fontenay, mestre de camp de Piémont, et qu'après avoir vu jouer la mine, j'aurois encore loisir de courir après; et suivis messieurs les maréchaux qui se mirent en un lieu propre pour en voir l'effet, et moi auprès d'eux. M. de Chaulnes envoya savoir si tout étoit prêt, à une chose près; c'étoit que M. de Maison, qui commandoit le régiment de Chappes après le mestre de camp, comme le premier capitaine et sergent-major, vouloit que l'on abattit une galerie qui traversoit le fossé de la pièce qui devoit sauter, afin que les soldats allassent à l'effet de la mine avec plus d'ordre; et Ramessay maintenoit qu'il ne la pouvoit laisser ôter, attendu que la fusée de la mine étoit dessous. M. de Chaulnes me commanda d'y aller et d'ordonner ce que je jugerois pour le mieux. J'y courus donc, et, comme j'entrai dans cette petite galerie, je rencontrai Ramessay qui me dit : « Fuyez monsieur, car j'ai mis le feu à la fusée de la mine, qui fera, à mon avis, un terrible effet; » et courus quarante pas de toute ma force pour m'en éloigner. Alors elle joua avec une plus grande violence que l'on ne sauroit dire, et emporta en l'air toute la pièce sous laquelle elle étoit, qui fut assez long-temps sans redescendre. Enfin elle vint fondre dans la tranchée sur nous. Je mis ma tête et mon corps sous un gros tonneau que je trouvai, qui ne fut pas assez fort pour soutenir, et creva sur moi, et plus de dix mille livres de terre sur mes reins, mes cuisses et mes pieds. Je m'en dépêtrai comme je pus, et tout froissé m'en vins à la mine, marchant sur les corps morts des nôtres que la mine avoit accablés, dont il y en avoit plus de trente, et entre autres Ramessay. La mine emporta ce qui étoit de notre côté, et rendit les ennemis plus forts qu'ils n'étoient. Elle éteignit la plupart des mèches des soldats qui devoient donner, lesquels se présentèrent bravement et quelques gentilshommes aussi, et furent un peu dans le lieu où la mine avoit joué, ne pouvant monter plus avant, à cause qu'elle avoit écharpé la terre : mais tôt après, les ennemis parurent au-dessus et aux flancs, jetant pots à feu, grenades et cercles sur nos gens, et tirant incessamment sur eux. La Maison, qui y devoit commander, fut tué d'abord et deux sergens. Messieurs de Chaulnes et de Praslin étoient à l'entrée et rafraîchissoient continuellement de gens.

Ce fut la première fois que je vis M. Frangipani faire sa charge, qu'il exerçoit avec grand jugement et hardiesse, et fit ce jour-là fort bien son devoir. En même temps les ennemis firent une sortie sur les deux compagnies des gardes qui étoient au bout de la ligne qui fermoit notre main gauche. Messieurs les maréchaux me commandèrent d'y aller, et trente gentilshommes me suivirent, qui firent des merveilles ce soir-là, et puis dire qu'en un grand embarras comme celui-là, la noblesse y va tout autrement que les soldats.

J'arrivai aux gardes comme les ennemis marchoient, et je les trouvai sur leurs armes en bon ordre pour les soutenir. Les deux capitaines Castelnau et Meux furent fort aises de me voir, et cette troupe de noblesse, bien délibérée, parmi lesquels étoient le comte de Torigny, Bourbonne, Manican, le baron de Seaux et d'autres, qui proposèrent d'aller attaquer les ennemis au lieu de les attendre; ce que je trouvai bon et les capitaines aussi; et en même temps sortîmes de notre poste, la tête baissée aux ennemis, lesquels, voyant notre résolution, s'arrêtèrent premièrement; puis, en nous tirant force mousquetades et quelques coups d'une courtine que l'on nommoit de Saint-Orse, rentrèrent dans la ville. Je m'en revins en même temps, avec ma noblesse, au trou de la mine, où je croyois que je ne serois pas inutile, me confiant que quand les ennemis retourneroient à sortir sur les deux compagnies des gardes, ils trouveroient à qui parler. Comme j'arrivois au trou de la mine, je trouvai M. le maréchal de Praslin qui me dit : « Pour Dieu, mon fils, allez à la batterie des quatre pièces empêcher que les ennemis qui y ont mis le feu, n'emmènent ou n'enclouent notre canon; je vous irai tout à l'heure secourir avec les gardes qui entrent. » Nous tournâmes tout à l'heure même,

tous ces gentilshommes et moi, et trouvâmes les ennemis avec cinquante Suisses de ma compagnie, qui étoient de garde à cette batterie, lesquels faisoient bravement à coups de pique et de hallebarde. Je vis là, pour la première fois de ma vie, des femmes dans le combat, jetant des pierres contre nous avec beaucoup plus de force et d'animosité que je n'eusse pensé, et en donnoient aux soldats pour nous les jeter.

Notre petit secours vint bien à propos pour les Suisses qui avoient beaucoup de monde sur les bras, le feu à la batterie, et les ennemis qui s'efforçoient de venir jusques aux quatre canons. Trois Suisses étoient étendus sur la place, et quantité de blessés. A notre arrivée nous leur fîmes une rude charge, et les repoussâmes à coups de hallebarde; eux, en se retirant, nous jetoient quantité de pierres, dont une bien grosse me donna sur le haut du front, qui me porta par terre évanoui. Incontinent trois ou quatre Suisses m'emportèrent hors de la mêlée, à vingt pas de là, où je revins à moi et retournai au combat, où, peu après, M. de Praslin, comme il m'avoit promis, amena deux compagnies des gardes, commandées par Tilladet, qui firent retirer bien vite les ennemis à belles mousquetades, et en tuèrent quelques-uns.

Je m'en revins avec M. le maréchal où la mine avoit joué, où M. de Chaulnes s'opiniâtroit, hors de propos, de faire un logement; enfin il en demeura où il étoit auparavant, et la garde nouvelle étant venue, ce fut au tour de M. de Praslin de commander. Nous ne fûmes pas plus tôt arrivés près M. de Chaulnes que l'on cria que les ennemis attaquoient notre garde, qui n'étoit pas encore relevée du côté de main droite, et qu'ils lui avoient fait quitter le chemin. Alors toute la noblesse avec moi y courûmes, passant par dessus les tranchées à découvert, et les vînmes prendre par derrière; nous en tuâmes huit, en prîmes deux, et fîmes bien vite rentrer les autres dans la ville. J'avoue que notre noblesse, ce jour-là, fit des merveilles, et que sans elle nous eussions infailliblement reçu quelque affront. Ils firent aussi un honorable rapport de moi, et messieurs les maréchaux témoignèrent que j'avois très-bien servi ce jour-là. Le Roi m'écrivit le lendemain une fort honnête lettre sur ce sujet. Au sortir de là, sur les neuf heures, on me mit quelque chose sur ma tête, et un bonnet fourré par dessus, avec lequel j'allai passer la nuit à la garde du secours.

Le jeudi 23, nous nous occupâmes à réparer le ménage que les ennemis et notre impertinente mine avoient fait le soir précédent. M. le maréchal de Praslin avoit veillé toute la nuit dans les tranchées, qui étoient en si mauvais état qu'elles avoient besoin de sa présence; mais cela lui enflamma tellement sa blessure, qu'il ne put aller cette nuit-là à la garde du secours, et fallut que j'y retournasse encore pour lui.

Nous eûmes nouvelles que les ennemis étoient partis de Saint-Antonin et venoient droit à nous: ce qui nous fit tenir toute la nuit alertes; mais le matin messieurs de Vendôme, de Chevreuse et de Schomberg vinrent à notre champ de bataille comme nous en voulions déloger, qui m'assurèrent que les ennemis étoient dans la forêt de la Gresine, et que Lacourbe, capitaine des gardes de M. de Vendôme, les y avoit vus entrer, n'ayant pas pu arriver de nuit pour se jeter dans Montauban. Sur cela ils prirent résolution de les aller attaquer dans la forêt de Gresine, et prirent ce qu'ils purent de cavalerie et d'infanterie pour exécuter leur dessein; mais il y eut tant de discordance et de jalousie entre les chefs, qu'ils s'en revinrent sans faire ni tenter aucune chose.

Ce fut le vendredi 24 qu'ils y allèrent et en revinrent; aussi nous continuâmes nos tranchées, et j'allai la nuit au secours, car nos deux maréchaux se trouvèrent mal et me laissèrent la corvée.

Le samedi 25, les ennemis firent jouer sur les trois heures une mine au Cavani, qui nous tua cinq hommes, mais ne gâta rien à notre logement. Je fus la nuit avec mille hommes contre le secours.

Le dimanche matin, comme je revenois avec ces mille hommes dans notre camp, le Roi m'envoya commander de le venir trouver à Piquecos. Je ne descendis point de cheval, et ainsi mal en ordre que j'étois, ayant veillé toute la nuit, et le sang caillé de ma blessure à la tête s'étant répandu sur tout le visage et sur les yeux, je n'étois pas reconnoissable. Comme j'arrivai, le Roi et M. le connétable me dirent que M. de Luxembourg, qui avoit commandement sur six cents chevaux qui étoient toutes les nuits sur pied pour empêcher le secours, étoit tombé malade, et qu'il falloit que je prisse la charge jusques à ce que le secours fût entré ou défait; ce que j'acceptai volontiers.

Comme je parlois à eux, la Reine vint de Moissac, où elle étoit pendant le siége; le Roi envoya M. le connétable pour la recevoir, et demeura à parler à moi. Comme elle entra elle demanda à M. le connétable qui étoit le vilain homme qui parloit au Roi; il lui dit que c'étoit un seigneur du pays, nommé le comte de Curton. Elle dit: « Jésus, qu'il est laid! » et M. le connétable dit au Roi, comme il s'approcha de la Reine: « Sire, présentez M. de Bassompierre à la Reine,

et lui dites que c'est le comte de Curton ; » ce qu'il fit. Je lui baisai la robe, puis ensuite M. le connétable me présenta à madame la princesse de Conti, à mademoiselle de Verneuil, à madame la connétable de Montmorency et à madame sa femme, lesquelles je baisai, et entendois qu'elles disoient : « Voilà un étrange homme et bien sale; il fait bien de se tenir dans le pays. » Alors je me mis à rire, et à mon rire et à mes dents elles me reconnurent et eurent grande pitié de moi, et plus encore l'après-dînée qu'il y eut alarme du secours, et nous virent partir pour aller combattre. Je veillai encore cette nuit-là, qui étoit la mienne au secours, et avoue que je n'en pouvois plus.

Le lundi 28, jour de Saint-Michel, nous avions si fort en tête le secours, que nous n'avançâmes pas fort nos tranchées. M. le maréchal de Praslin se portoit mieux de sa blessure, et me voyoit si abattu de peine et sommeil, qu'il se résolut d'aller cette nuit-là à la garde du secours. J'oubliois à dire que nous avions barricadé toutes les avenues des chemins que nous devions garder; que nous mettions nos gens derrière ces barricades, le long d'un grand chemin creux qui traverse toute la plaine du Ramier, entre Piquecos et Montauban, prenant depuis le quartier des gardes jusques à cent pas du pont de La Carrique où il y en a un autre qui y va et le coupe. M. le maréchal de Chaulnes voulut aller la nuit à la tranchée, afin que je la pusse reposer tout entière, étant la onzième que j'avois passée à l'attente du secours. J'oubliois aussi à dire que M. de Luxembourg ne put souffrir que le Roi me commît à la cavalerie, et dit qu'il se lèveroit plutôt pour y aller; de sorte que l'on en laissa la charge aux chefs de ladite cavalerie. Ainsi, franc et exempt de toute corvée, je me mis à table le soir avec plus de cinquante seigneurs ou gentilshommes qui logeoient avec moi ou au logis attenant, lesquels m'avoient toujours voulu accompagner toutes les fois que j'avois veillé à l'attente du secours. Durant le souper on me vint dire qu'assurément le secours devoit venir ce soir, et que l'on en avoit quelques nouvelles; ce qui fut cause qu'après souper j'allai chez M. le maréchal de Praslin, et lui dis que j'irois encore cette nuit pour l'y assister et servir. Mais il me dit qu'il ne le souffriroit pas, qu'il n'étoit pas un novice qui eût besoin que l'on lui montrât sa leçon, et que je lui laissasse Le Magny seulement pour lui montrer les postes, et qu'il n'y auroit point de mal pour nous cette nuit-là; que je m'en allasse dormir en repos afin d'être en état le lendemain et les autres jours pour y aller; qu'il n'avoit aucune nouvelle du secours, autre que celle d'accoutumée, et que s'il y en avoit quelqu'une, qu'il me la manderoit. Sur cela je m'en retournai au logis, et envoyai mon écuyer, nommé Le Maubry, pour me venir dire s'il y avoit quelque nouvelle du secours. Il ne tarda guère à revenir et me dire que Lacourbe, capitaine des gardes de M. de Vendôme, me mandoit qu'assurément nous aurions le secours dans deux heures sur les bras, et qu'il l'avoit vu marcher. J'étois prêt à me jeter sur le lit, et déjà messieurs les ducs de Canaples et de Retz, qui couchoient dans ma chambre, étoient endormis; je les éveillai et leur dis que l'on me mandoit que le secours venoit; mais ils crurent que je me moquois et n'y voulurent venir, ayant été dix nuits consécutives à l'attendre et à veiller.

Je vins en une galerie proche de ma chambre, et dis que je m'y en allois; mais, de plus de trente gentilshommes qui y étoient couchés, aucun ne me crut, hors un nommé Rodou, fils de M. de Canges, et le sieur des Etangs, qui vinrent avec moi. Je passai devant le quartier de Piémont, et dis à M. de Fontenay qu'il m'envoyât deux cents hommes, ce qu'il fit; j'en dis autant au colonel Hessy, qui m'amena deux cents Suisses. Comme j'arrivai dans le grand chemin qui sépare la plaine du Ramier d'avec Montauban, j'y trouvai une extrême confusion. M. le maréchal avoit envoyé quérir cent gendarmes de la compagnie de Monsieur frère du Roi, lesquels étoient dans le chemin et l'occupoient. Messieurs de Vendôme, de Chevreuse, de Lesdiguières, Saint-Géran, Schomberg et Marillac y étoient aussi. Il n'y avoit que les deux compagnies de Normandie qui eussent leur poste à la barricade de la carrière de Ruffé : c'étoient de Vennes et La Saludie qui les commandoient. Le régiment d'Estissac, qui devoit fournir quatre cents hommes, les avoit encore devant son quartier, attendant l'ordre. Trois cents hommes de Piémont étoient, comme les autres, dans le chemin, et deux cents des gardes aussi. Je rencontrai Le Magny qui menoit vingt gendarmes de Monsieur dans la plaine pour prendre langue et venir avertir; je trouvai ensuite M. le maréchal de Praslin qui se fâcha de me voir. Je lui dis : « On m'a dit qu'assurément le secours venoit; si cela est je ne vous serai pas inutile. » Puis je lui dis : « Monsieur, voici bien de l'embarras; si les ennemis venoient dans cette confusion, ils passeroient, et ne les pourrions discerner d'avec nos gens. » Il me dit : « Ce sont ces messieurs qui font ce désordre; quel remède y peut-on apporter ? — Si ferai bien si vous me le commandez, lui dis-je, car je ferai donner une alarme vers le pont de Carrique; ils y courront, puis je logerai

Piémont pour empêcher de passer. Cependant faites avancer les gendarmes mille pas dans la plaine, car c'est là où ils joueront leur jeu si les ennemis viennent, et non ici. » Il me dit qu'il les y vouloit mener, et que si les ennemis venoient, qu'il en rendroit bon compte. Il me commanda aussi de mettre les deux compagnies des gardes à la traverse du chemin de Piquecos qui va à La Carrique, ce que je fis; et tous ces messieurs s'en alloient alarmés devers leur quartier, et je logeai les gardes et Piémont: puis, comme tout fut dépêtré, M. de Vendôme arriva le dernier pour se jeter en son quartier, qui me dit qu'un sergent des ennemis s'étoit venu rendre à la barricade de Normandie, qui assuroit que les ennemis le suivoient de près. Les deux cents Suisses m'arrivèrent lors au bout du chemin devers le pont; je les fis retourner le plus diligemment qu'ils purent vers la carrière de Ruffé où étoit Normandie, et en même temps j'ouïs tirer des coups de pistolet, ce qui me fit croire que c'étoit quelque cavalerie qui les attaquoit. Je suivis les coups de pistolet et descendis aux carrières de Ruffé, où un corps-de-garde avancé fit sa décharge et se retira dans la barricade, qui se mit en état de les attendre, et à l'heure même les ennemis vinrent donner par deux fois dans la barricade, qui fut très-bien soutenue par ces deux compagnies de Normandie. J'étois en impatience des Suisses, qui arrivèrent en même temps; je leur fis laisser leurs tambours à la main droite, et les fis passer doucement à la main gauche. Les ennemis, qui ouïrent battre les tambours suisses à la main gauche, n'y voulurent pas donner; ils se jetèrent à la droite qui étoit notre gauche, et parce que le chemin étoit creux, comme ils le sont tous en ce pays-là, il falloit qu'ils sautassent dedans plus de quatre pieds de haut. Ils étoient onze cents hommes, séparés en trois bataillons; celui de l'avant-garde passa plus haut que le lieu d'Estissac qui étoit en bataille devant son quartier, et qui, par inadvertance ou pour croire que c'étoient de nos troupes (ce qui étoit toutefois hors d'apparence), le laissèrent passer franc, sans lui donner ni tour ni atteinte; le bataillon qui le suivoit, qui étoit le corps de bataille où étoient leurs enseignes, vint descendre dans les Suisses, et moi je crus d'abord que c'étoit le régiment d'Estissac qui venoit au bruit de l'attaque des ennemis à notre barricade, et d'autant plus qu'ils crioient vive le Roi! Mais un soldat des ennemis, par mégarde ou pour y être accoutumé, dit vive Rohan! Alors je criai aux Suisses que c'étoient les ennemis; ils ne se le firent pas dire deux fois et menèrent bien les mains. J'avois une hallebarde en main, de laquelle je voulus donner dans le corps d'un des premiers qui descendit dans le chemin; mais la nuit me fit faillir ma mesure, et tombai devant lui, qui fut en même temps tué sur moi et trois ou quatre autres ensuite, et je craignois bien plus d'être tué des Suisses en me relevant, que des ennemis; enfin, un des miens, nommé Magny, et des Etangs me tirèrent de dessous ces morts, et lors je m'employai comme les autres. De tout ce bataillon il ne se sauva pas quatre hommes qui ne fussent tués ou pris, et tués par de si grands coups que le lendemain on s'en émerveilloit. Il y avoit en tout le secours onze enseignes de gens de pied. Un des capitaines qui étoit dans l'escadron, en fit prendre cinq drapeaux par un homme fort et dispos, et fit une rude charge pendant qu'à côté de lui cet homme passa avec les drapeaux. Ce capitaine fut incontinent tué et ceux qui étoient avec lui à la charge; il respiroit encore après le combat. Comme je disois que ceux-là avoient chargé rudement et que l'un d'eux avoit donné un coup de pistolet dans le bras du capitaine Hessy, il souleva la tête et dit: « C'est moi, monsieur, qui lui ai donné, et meurs bien heureux d'avoir donné moyen de sauver une partie de nos drapeaux. » Je le fis tirer de là pour le porter panser; mais il expira avant qu'il fût arrivé au lieu où étoient les chirurgiens, dont je fus marri, car je le voulois sauver.

Le troisième bataillon, voyant que nous avions malmené le second, n'osa pas se hasarder de passer, et s'en retourna dans la plaine; mais nous envoyâmes le comte d'Ayen avec sa compagnie de chevau-légers, qui les attaqua avant qu'ils eussent pu gagner la forêt de Gresine, et les prit tous prisonniers. Le mestre de camp Beaufort passa avec le premier bataillon, et entendant le combat du second, y accourut à cheval, et fut enfermé dans le chemin entre douze gendarmes de la compagnie de Monsieur frère du Roi, que menoit le sieur de Garennes, enseigne de la compagnie, et les Suisses. Il fut porté par terre de plusieurs coups, et pris prisonnier, dont depuis il guérit. M. le maréchal de Praslin, qui étoit à la campagne avec la cavalerie, arriva en ce temps, et, voyant comme nous avions bien fait, nous loua fort. Je lui présentai Beaufort, qui lui dit que le premier bataillon étoit à la ville. Il courut après; mais il le trouva déjà entré dedans, hormis quelques paresseux qu'il tailla en pièces. Peu après Modène, qui étoit avec la cavalerie qui avoit laissé passer le secours, sur ce qu'il les avoit conseillés de ne s'en aller pas en un lieu où les ennemis ne venoient pas, s'en vint me trouver et me dire que, par le plus grand

malheur du monde, tout le secours étoit entré sans que l'on l'eût rencontré; qu'il avoit tiré deux coups de pistolet pour avertir qu'ils passoient, et que personne n'étoit venu à lui; qu'il les avoit menés jusque proche de la ville et les avoit comptés; qu'ils étoient quinze cents au moins, et plusieurs autres contes et fables selon sa coutume.

Je me mis en colère, et lui dis qu'il n'étoit rien de tout ce qu'il me disoit, et qu'il venoit après le coup nous en faire accroire; et pour preuve, je lui montrai plus de deux cents hommes morts en cent pas de place, et cent autres à peu d'espace de là. Il me loua grandement, et puis alla à toute bride dire à M. le connétable que, n'ayant pu induire la cavalerie à défaire le secours, qu'il m'étoit venu montrer par où il passoit pour me le venir faire attaquer, et, en me louant médiocrement, lui dit qu'il avoit fait des merveilles, dont il eut le lendemain la huée quand on sut ce qu'il avoit fait.

Vers le point du jour, M. le connétable avec messieurs de Guise et de Montmorency arrivèrent. Je lui présentai Beaufort, Penavère, gouverneur de Saint-Antonin, deux capitaines en chef prisonniers, et six drapeaux que nous avions gagnés, et le menai au lieu où le combat s'étoit fait, où il étoit demeuré deux capitaines en chef, deux lieutenans et trois enseignes, qu'il fut fort aise de voir; puis voulut me ramener à Piquecos trouver le Roi, auquel il me présenta avec beaucoup d'honneur, et le Roi me reçut fort bien. L'après-dînée on lui mena les prisonniers, qui étoient près de quatre cents, tant de ceux du comte d'Ayen que des Suisses. La plupart des blessés moururent, et le Roi envoya les sains aux galères. On croyoit que je fusse blessé, voyant toute ma hongreline en sang; mais c'étoit de celui des ennemis que l'on avoit tués, étant tombé.

Ce fut le mardi 28 que je revins au soir en notre quartier, où les ennemis firent jouer une mine qui faillit enterrer M. de Praslin. Les ennemis firent semblant de sortir deux ou trois fois; mais ils nous trouvèrent en état de ne leur laisser pas faire long chemin, et ils s'en désistèrent. J'eus ensuite congé d'aller dormir, que je n'avois pu obtenir les onze jours précédents.

Le vendredi, premier jour d'octobre, messieurs de Praslin et de Chaulnes firent faire une forte attaque, où ils gagnèrent un grand coin des cornes et se logèrent de telle façon, qu'entre deux terres ils pouvoient gagner jusques à la contrescarpe de la ville à la sape.

Le samedi 2, et le dimanche aussi, la pluie nous incommoda, qui fut violente et remplit toutes nos tranchées en plusieurs lieux.

Le lundi 4, le Roi envoya quérir messieurs les maréchaux, et me fit aussi commander de les suivre à Piquecos. Nous dînâmes avec M. le connétable, avec tous les chefs et maréchaux de camp de l'attaque du Moustier, avec lesquels étoit toujours joint M. de Schomberg. Il faisoit ce jour-là festin au milord Hay, ambassadeur d'Angleterre, qui eut audience l'après-dînée; après laquelle le Roi et M. le connétable vinrent en la chambre de M. de Luxembourg qui étoit malade, où il nous avoit commandé de nous trouver, pour tenir conseil de guerre. Le père Arnoux me dit en entrant : « Hé bien! monsieur, Montauban se va donner, au moins comme disent les nouvelles publiques de la France. En combien de jours offrez-vous de le prendre? » Je lui dis : « Mon père, ce seroit une offre bien présomptueuse, si l'on donnoit un jour déterminé de prendre une telle place que Montauban, et on ne peut répondre autre chose, sinon que ce sera quand et selon la forte attaque que nous ferons, ou la défense que feront les ennemis, et les facilités et empêchemens que nous y rencontrerons. » Il me dit lors : « Nous avons des marchands bien plus déterminés que vous; car ces messieurs du quartier de Picardie répondent, sur leurs têtes et sur leur honneur, de la prendre dans douze jours après que vous leur aurez livré vos canons. Et c'est de quoi il se va maintenant traiter, et vous ferez chose agréable au Roi et à M. le connétable de n'y point contrarier, si ce n'est que vous vouliez prendre encore un temps plus court qu'eux, pour mettre Montauban entre les mains du Roi. » Le Roi arriva sur l'heure, et je fus contraint de laisser sur ce discours le père confesseur du Roi, qui me fit ce bien de me donner moyen à penser à ce que nous aurions à répondre. Et parce que je craignois que messieurs les maréchaux, qui me commandoient, par opiniâtreté et jalousie ne voulussent faire refus de donner les pièces de notre quartier, je les tirai à part et leur dis : « Messieurs, on nous a envoyé quérir à ce conseil pour tâcher de vous prendre par le bec, et de vous embarquer en une chose pour décharger messieurs du quartier de Picardie et en charger vos épaules. C'est pourquoi il vous faut bien prendre garde à ce que vous direz. Ces messieurs n'ont pas voulu faire la descente dans le fossé du bastion du Moustier, et ne savent plus où ils en sont. Ils disent que, s'ils avoient nos canons avec les leurs, ils prendroient infailliblement Montauban. Ils espèrent que vous ne les voudrez pas bailler, afin de jeter la faute sur vous. Au

nom de Dieu, ne le faites pas. Vous avez déjà eu l'honneur d'avoir défait le secours, et toutes choses sont encore entières pour nous; mais l'hiver s'approche plus vite de nous que nous ne nous approchons de Montauban; les maladies attaquent déjà l'armée, et elle s'affoiblit tous les jours. Si ces messieurs savent une finesse pour prendre Montauban, n'envions pas leur science; ils nous épargneront bien de la peine, et peut-être des coups; et, outre plus, ils prennent sur eux une chose bien hasardeuse dont ils nous veulent décharger. Ne me demandez pas d'où je sais ces nouvelles, mais profitez-en. » Messieurs les maréchaux crurent que le Roi me l'avoit dite, et me dirent qu'ils se conformeroient à ce que je leur conseillerois, et que pas un ne répondroit sans l'avis de tous trois, et me voulurent faire cet honneur de m'adjoindre à leurs résolutions. Sur cet instant le Roi nous commanda de nous asseoir; puis M. le connétable nous dit que la prise de Montauban étoit si importante au bien du service du Roi, que tous ses serviteurs se devoient porter avec une passion violente à le lui faire acquérir, et quitter toutes les émulations, jalousies et envies que le courage et l'ambition avoient mises dans nos cœurs, pour coopérer tous ensemble à l'effet de tout ce qui lui doit être si utile et à tout l'Etat; que Sa Majesté ne laisseroit pas de savoir un très-bon gré à ceux qui ne l'auroient pas prise, lesquels il réservoit pour d'autres occasions qui ne seroient que trop fréquentes dans la suite de cette guerre, et que, pour nous exhorter à cela, il nous avoit assemblés, tant pour prendre une déterminée résolution, comme pour faire que les uns et les autres s'entr'aidassent à l'exécution de ce qui seroit résolu; et que le quartier des gardes étant le premier, c'étoit aussi à lui qu'il s'adressoit le premier pour savoir en combien de temps précisément nous voulions répondre de prendre la ville de Montauban. Messieurs de Praslin et de Chaulnes, et moi à leur suite, après avoir consulté ensemble, répondîmes que nous y apporterions tout le soin et la peine imaginable, et telle que Sa Majesté en seroit satisfaite, et que nous ne lui pouvions limiter d'autre temps, sinon lui répondre que ce seroit plus tôt ou plus tard, selon la bonne ou mauvaise défense des assiégés, et les facilités ou inconvéniens que nous y rencontrerions.

Sur cette réponse, M. le connétable nous dit que messieurs de l'attaque de Picardie l'assuroient de la prendre dans douze jours, et en même temps M. le maréchal de Saint-Géran dit: « Oui, Sire, nous vous le promettons sur notre honneur et notre vie. » Nous lui dîmes que c'étoit un très-grand service qu'ils feroient au Roi, où nous prenions la part qui appartenoit à de si passionnés serviteurs comme nous étions à Sa Majesté; nous offrant, s'il y avoit quelque chose en notre puissance capable de contribuer à une si généreuse résolution, de l'employer franchement. Sur cela M. le connétable nous dit que le Roi nous en savoit gré, et que ces messieurs auroient besoin des seize canons qui étoient en notre quartier, lesquels nous accordâmes sans réplique; offrant, de plus, que si pour quelque attaque, ou autre occasion, ces messieurs avoient besoin de quelque secours, que messieurs les maréchaux m'enverroient avec quinze cents, voire deux mille bons hommes, pour être employés à ce qu'il leur plairoit me commander, dont ils nous remercièrent.

Nous dîmes ensuite à M. le connétable que moyennant ce le Roi nous déchargeât, non du siége de la ville, lequel nous continuerions, mais de la prise, ce que le Roi nous accorda. Ainsi nous nous en retournâmes satisfaits de n'avoir plus rien à faire que de nous conserver et divertir les ennemis par quelques attaques, mines et sapes de temps en temps.

Le mardi 5, nous fîmes tirer de toutes nos pièces quelques coups de chacune, pour ne pas faire connoître aux ennemis que nous les voulions attaquer, et toute la nuit nous en amenâmes treize jusques au parc de notre artillerie.

Le mercredi 6, nous demandâmes au Roi deux bâtardes qu'il nous fit envoyer, pour escarmoucher, au lieu de nos canons, et la nuit nous tirâmes des batteries les trois autres canons restans.

Le jeudi 7, nous envoyâmes huit cents Suisses pour faire escorte à huit pièces de canon qui furent envoyées au quartier du Moustier deçà l'eau, et le lendemain on y mena les autres. Nous ne laissâmes pour cela en notre quartier d'avancer toujours quelques nouveaux travaux, et tenir les anciens en bon état, et nos batteries aussi, de lever un cavalier, sur lequel nous mîmes ces deux bâtardes qui importunoient toujours les ennemis, qui surent bientôt que nous n'avions plus de canons, dont ils se moquoient de nous.

Le samedi 9 octobre, M. de La Force fut à la tête de notre travail; je fis incontinent défendre de tirer, et parlâmes au haut des cornes assez long-temps ensemble, lui me témoignant beaucoup de désir de voir un bon accommodement, et qu'il me prioit d'agir le plus que je pourrois à la perfection de ce bon œuvre, et d'animer M. le maréchal de Chaulnes à y porter M. le connétable son frère, lequel se devoit, dans peu de

jours, aboucher avec M. de Rohan qui viendroit proche de Montauban à cet effet.

Ce furent les premières nouvelles que j'en appris. Il me dit aussi qu'il étoit bien marri qu'une migraine que ce jour-là avoit M. le maréchal de Chaulnes l'empêchoit de le voir, et que ce seroit quand il lui voudroit permettre; me priant d'assurer M. de Praslin et lui qu'il étoit leur serviteur très-humble; ce que je fis ponctuellement. Il avoit avec lui Saint-Orse et Lendresse, deux capitaines braves hommes, qui avoient charge de ce côté-là. Je m'en retournai dire à messieurs les maréchaux, que je trouvai ensemble chez M. de Chaulnes, ce qui s'étoit passé entre M. de La Force et moi et ce qu'il m'avoit prié de leur dire; alors M. de Chaulnes ne nous céla plus ce qui se traitoit entre M. le connétable et M. de Rohan, nous priant de le tenir secret. Il me dit de plus que M. le cardinal de Retz, M. de Schomberg et le père Arnoux contrarioient à l'accommodement; les deux à cause de leur profession, et le troisième pour la certaine croyance qu'il avoit de prendre dans huit jours Montauban, et qu'il lui avoit dit qu'il vouloit être déshonoré et ne porter jamais épée à son côté s'il n'étoit dans dix jours, au plus tard, dans la ville : ce qui me fit résoudre d'y aller le lendemain matin, et leur en demandai congé. Je ne pus le faire néanmoins, parce que le matin, dimanche 10, les ennemis firent une furieuse sortie du côté de Ville-Bourbon, gagnèrent les premières tranchées qu'ils garderent assez long-temps, emmenèrent un gros mortier de fonte à jeter des bombes, tuèrent quelques-uns qui résistoient, et eussent nettoyé toute la tranchée si M. le maréchal de Thémines et messieurs les comtes de Grammont et de Cramail ne fussent venus s'opposer courageusement à leur furie et les arrêter sur cul. Je m'avançai avec cinq cents hommes au bout du pont du Tarn et envoyai savoir de M. le maréchal s'il avoit besoin de mon service, et que j'étois près de lui avec de bons hommes; mais lui, qui avoit déjà mis quelque ordre et repoussé les ennemis, m'envoya remercier; je vins néanmoins seul le trouver et voir le dégât que les ennemis avoient fait, que lui et messieurs les maréchaux de camp avoient fait réparer en peu d'heures. A la vérité ce quartier-là étoit très-foible depuis la mort de M. du Maine, et dépérissoit tous les jours, car les soldats quittoient; de sorte que M. le maréchal envoya prier M. de Praslin, qui étoit en jour, de lui envoyer quelques troupes de son quartier pour faire cette nuit-là la garde; ce qu'il fit, et me commanda d'y mener sept compagnies du régiment des gardes que j'y laissai pour venir de là à la garde de nos tranchées, dont les sept compagnies furent mal satisfaites, et dirent qu'elles n'y viendroient pas une autre fois si je n'y demeurois.

J'allai cette même nuit au quartier du Moustier, où je trouvai M. le maréchal de Saint-Géran et M. de Marillac; je fis semblant que j'étois seulement venu pour visiter Zamet qui étoit blessé, mais en effet c'étoit pour voir où ils en étoient de la prise de Montauban dont ils parloient si affirmativement. Eux d'abord me prièrent de venir voir leurs travaux et l'infaillibilité qu'il y avoit en la prise de Montauban; je trouvai que depuis la grande dispute que j'avois eue avec eux pour la descente du fossé, qu'ils avoient toujours avancé à gauche de la contrescarpe, jusques à ce qu'ils étoient sur le précipice, et qu'alors ils avoient coulé le long du penchant sur le Tarn par une tranchée étroite et incommode, jusques à ce qu'ils eussent trouvé un certain tertre qui leur faisoit une place d'armes en l'aplanissant. Il est vrai qu'il n'y avoit de ce côté-là autre fortification que les murailles de la ville, auxquelles même étoient attachées les maisons; que le fossé n'avoit que deux toises ou deux toises et demie de creux; qu'il n'avoit pas grands flancs, et même dans le fossé on y étoit avec peu de péril. L'importance étoit de battre cette muraille; car du lieu où étoient leurs batteries, qui étoit fort bas, on ne pouvoit voir à une toise et demie près du pied de la muraille, ce que je fis considérer à ces messieurs; mais ils me dirent que les ruines des murailles y feroient un talus facile à y monter : ce que je ne pus croire, et le disputai d'autant plus que le fossé alloit en penchant du côté de la contrescarpe. Lors ils me dirent en secret qu'en tout événement la place d'armes qu'ils aplanissoient alors leur feroit loger trois canons, avec lesquels ils verroient le fond du fossé, et qu'ils avoient une invention pour les y guinder à force de bras : ce qui eût été une grande affaire si elle eût pu réussir. Mais j'y voyois de grandes difficultés, dont la principale étoit que les ennemis tâcheroient par mines, comme ils firent ensuite, ou en leur coupant leurs tranchées pour y venir, ce qui n'étoit impossible, vu la forme et la situation, de les empêcher.

Je m'en revins en notre quartier, plus confirmé que jamais que ces messieurs bâtissoient sur de faux fondemens, et le dis à M. le maréchal de Chaulnes, le suppliant instamment de porter M. le connétable à une bonne paix s'il y trouvoit jour, de crainte qu'il ne reçût, et le Roi premièrement, quelque notable dommage et honte. Il fut d'avis de me mener le lendemain

lundi 11 à Piquecos avec lui, pour en parler moi-même à M. le connétable; ce que je fis fort amplement, et le laissai partir ce jour même, fort délibéré de conclure la paix s'il y voyoit jour. Il s'en alla à quatre lieues de Piquecos, à un château nommé Reviers où il avoit donné sûreté à M. de Rohan de lui venir parler; ils conférèrent long-temps ensemble et approchèrent toutes choses de l'accommodement. Néanmoins, pour plusieurs respects, M. le connétable n'y voulut rien conclure sans en avoir précédemment eu l'approbation du Roi et de son conseil. Il en revint seulement le mardi 12, bien tard, et envoya, le soir même, donner rendez-vous à messieurs de Chaulnes et de Schomberg de le venir trouver le lendemain mercredi 13, à Piquecos, au conseil, où ils se rendirent, et M. de Chaulnes voulut que je le suivisse.

M. le connétable proposa au conseil secret (je n'y étois pas) les conditions dont il étoit demeuré comme d'accord avec M. de Rohan, qui étoient avantageuses et honorables pour le Roi et utiles pour l'Etat, lesquelles furent trouvées raisonnables par tous ceux du conseil, qui étoient le Roi, M. le cardinal de Retz, M. le connétable, M. de Chaulnes, M. de Schomberg et M. de Puisieux qui n'y étoit qu'en qualité de secrétaire d'Etat et debout, mais ne laissant pas d'en dire souvent son avis. Mais M. de Schomberg ajouta à son opinion que, bien que les articles apportés par M. le connétable ne fussent à rejeter, néanmoins qu'il ne conseilloit pas que l'on les accordât présentement, mais que l'on les dilayât pour quinze jours, attendu qu'en ce temps-là le Roi seroit maître absolu de Montauban, et auroit les mêmes conditions en sa puissance que l'on lui offroit maintenant, et de plus hautes s'il en demandoit; et comme M. de Chaulnes répliqua qu'en cas que l'on ne prît point Montauban si on étoit assuré d'avoir les mêmes conditions, M. de Schomberg dit que c'étoit un cas qu'il ne falloit pas poser, parce que la prise en étoit infaillible, qu'il en répondoit au Roi sur son honneur et sur sa vie, et qu'en cas que cela ne fût, il vouloit que le Roi lui fît trancher la tête. Sur quoi il fut résolu de remettre à quinzaine le traité et de le mander à M. de Rohan qui en attendoit la réponse à Reviers.

Ce jour même M. le maréchal de Thémines manda à M. le connétable que son quartier diminuoit de gens à toute heure, et que ses gardes étoient si petites que si les ennemis entreprenoient sur eux ils seroient forcés d'abandonner leurs tranchées; que pour cet effet il le supplioit de commander qu'il entrât tous les soirs de notre quartier six cents hommes pour garder le sien. M. le connétable en parla à M. de Chaulnes devant moi; mais je lui dis qu'il avoit été affriandé de l'envoi que nous lui avions fait peu de jours auparavant de sept compagnies des gardes; que nous n'avions que les gens qu'il nous falloit pour garder notre attaque, et que les troupes enrageoient d'être commandées d'aller garder un autre quartier que le leur; finalement qu'ils cherchoient leurs aises au prix de notre commodité, et leur sûreté en notre péril.

M. le connétable prit bien mes raisons, et ne nous commanda rien là-dessus, renvoyant le gentilhomme qu'il lui avoit envoyé, qui lui dit de plus que M. le maréchal étoit assez mal d'une fièvre depuis deux jours. Mais sur la réponse que ledit maréchal eut par son homme, il le renvoya le lendemain matin, jeudi 14, pour le presser de nouveau et protester du mal qui en pourroit arriver si l'on n'y prévoyoit, et qu'il quitteroit le quartier; ce qui fut cause que M. le connétable envoya un ordre précis à messieurs les maréchaux de Praslin et de Chaulnes pour envoyer six cents hommes en garde que M. de Thémines demandoit, lequel ordre ils me donnèrent pour regarder au moyen de le pouvoir exécuter. Quand je me vis si pressé je m'avisai de cette ruse, que je mis incontinent en pratique, qui fut d'envoyer prier messieurs les comtes de Cramail et de Grammont de venir dîner chez moi, qui avois quelque chose de conséquence à leur déclarer. Quand ils furent arrivés je leur fis voir l'ordre que j'avois d'envoyer six cents hommes garder leurs tranchées; et, parce qu'ils étoient de mes anciens frères et amis, je ne l'avois voulu faire sans leur en dire précédemment mon avis, qui étoit que ce leur étoit une espèce d'affront d'envoyer un maréchal de camp étranger commander à leur préjudice dans leur quartier, et que nos troupes n'y vouloient aller si M. Frangipani ou moi n'y allions les y mener et commander, et que c'étoit à eux à y pourvoir; et que s'ils vouloient après dîner remontrer au Roi et à M. le connétable leur intérêt sur ce sujet, qu'ils pourroient, à mon avis, faire rompre cet ordre, et que, ce me semble, ils devoient demander des corps entiers pour venir camper avec eux, auxquels ils commandassent; que des troupes de M. de Montmorency il y avoit encore quatre ou cinq cents hommes des régimens de Fadrique et de la Royauté, qui étoient entre le quartier de Picardie et nous; que l'on attendoit dans deux jours le régiment de Languedoc, commandé par Portes, et d'autres qui viendroient tous les jours, dont on fortifieroit leur quartier; que c'étoit une vision de M. le maréchal de Thémines malade. Ils prirent mon avis de la même main que je leur

avois présenté, allèrent après dîner trouver M. le connétable pour le prier de changer cet ordre et de leur renfoncer leur quartier des troupes nouvelles qui devoient venir à l'armée : ce qu'il leur promit, et délivra notre quartier de ce surcroît de gardes.

Le vendredi 15, M. le maréchal de Thémines m'envoya dire que je lui vinsse parler au pont du Tarn : ce que je fis, et le trouvai dans sa litière avec son train, s'en allant de l'armée par la permission qui lui en étoit à l'heure même venue du Roi. Il étoit fort malade, et à la mine et à l'effet; il se dressa comme il put sur la litière, et me dit que l'extrémité de sa maladie le forçoit de quitter son quartier, et qu'outre cela le mauvais état où il étoit l'eût contraint de l'abandonner; qu'il me le consignoit pour le garder, et que j'y envoyasse des troupes au nombre que je jugerois à propos.

Je crus qu'il rêvoit de me tenir ce langage, et lui dis que ce n'étoit pas à moi à qui il le devoit remettre, mais à M. le connétable qui le lui avoit mis en main; que j'avois charge de celui des gardes sous messieurs les maréchaux de Chaulnes et de Praslin, dont j'étois bien empêché de m'acquitter; à plus forte raison ne me chargerois-je pas d'une nouvelle commission, laquelle je ne voudrois pas accepter si le Roi même me la commettoit, s'il ne me déchargeoit de celle des gardes. Sur cela il se mit fort en colère, et me dit qu'il me le reprocheroit un jour; qu'il n'eût pas cru cela de moi, et qu'il protestoit, en cas que je ne l'acceptasse, du mal qui en pourroit arriver. Et moi je lui dis absolument que je n'en ferois rien. J'ai toujours cru depuis que son mal le troubla de telle sorte qu'il ne me connut pas, ou qu'il ne savoit ce qu'il disoit. Car il laissoit deux maréchaux de camp comme moi; je n'avois aucune part ni dépendance en son quartier; je n'eusse pu prendre cette commission que du Roi seul ou de M. le connétable, et je ne l'eusse jamais acceptée au préjudice de mes amis.

Nous avions fait faire en notre quartier un cavalier, sur lequel nous avions mis deux bâtardes qui voyoient et tiroient dans les pièces des ennemis, et les endommageoient grandement. Je crois que si nous y eussions eu des canons de batterie, qu'ils y eussent fait merveille. Nous travaillions encore à une mine plutôt par divertissement que pour aucun autre effet, n'ayant plus autre dessein que de garder les postes avancés que nous tenions. Nous faisions quelquefois des trèves de deux ou trois heures, pendant lesquelles nous parlions les uns aux autres en très-grande privauté, et sans crainte les uns des autres. Messieurs de La Force et le comte d'Orval, qui avoient le titre de gouverneurs de Montauban, bien que son père y eut le principal crédit, me prioient souvent de baiser les mains de leur part à M. le connétable et à messieurs de Chaulnes et de Praslin. Je leur assurai de le faire, et de moyenner une entrevue entre eux, dont ils me témoignoient être fort contens. Nous continuâmes ainsi en notre quartier, moitié guerre, moitié marchandise, jusqu'au mercredi 20 que M. le connétable m'envoya commander de le venir trouver chez M. de Schomberg, au quartier de Picardie, où il avoit dîné. Il s'enquit de moi si nous avions une mine prête à jouer et une attaque à faire, ainsi qu'il me l'avoit commandé quelques jours auparavant. Je l'assurai que tout étoit prêt quand il l'ordonneroit. Il me dit lors : « Que ce soit pour demain, quand je vous l'enverrai dire; car, s'il plaît à Dieu, nous serons demain dans Montauban, pourvu que chacun veuille bien faire son devoir. » Je l'assurai qu'il ne tiendroit pas à ceux de notre quartier d'y apporter toute leur industrie et pouvoir. Il me dit qu'il ne vouloit rien autre chose de nous, sinon que par une feinte attaque nous eussions à divertir les ennemis, pendant que du côté de Picardie on forceroit la ville. Je ne me pus tenir de lui dire : « Monsieur, vous en parlez avec une grande confiance. Dieu veuille qu'elle ne soit point vaine. » J'avois bien ouï les deux jours précédens une furieuse batterie en ce quartier-là, mais je ne m'apercevois pas d'aucune brèche raisonnable, ni d'autre chose qui nous dût donner aucune apparence de cela. Et certes je me suis mille fois étonné d'un tel aveuglement, qui ait continué si long-temps et à tant de diverses personnes, et n'ai jamais su à quoi l'attribuer. M. de Schomberg même, en me disant adieu, me dit : « Mon frère, je vous offre après-demain à dîner dans Montauban. » Je lui dis : « Mon frère, ce sera un vendredi et jour de poisson; remettons la partie au dimanche, et n'y manquez point. »

Je vins rapporter l'ordre que m'avoit donné M. le connétable à messieurs nos maréchaux, lesquels me commandèrent de faire charger notre mine et toutes choses prêtes pour le lendemain.

Ce fut le jeudi 21 d'octobre qu'au matin le Roi et M. le connétable partirent de Piquecos, ayant fait porter leur dîner au quartier de Picardie, où se devoit faire cette solennelle exécution avec une telle certitude, que Reperau, secrétaire de M. de Schomberg, convia les commis de M. de Puisieux de venir dans sa chambre pour voir prendre Montauban; que les chefs du quartier

commandèrent à leurs gens d'être prêts à porter leur souper et coucher dans la ville quand on leur manderoit. Ils placèrent le Roi, M. le cardinal de Retz, M. le connétable, le père Arnoux, M. de Puisieux et autres, en lieu où ils pussent facilement voir forcer la ville, et tant d'autres choses plus ridicules que je ne daignerois écrire. L'ordre général et particulier fut fait, et on nous manda de commencer la danse en notre quartier. Le Roi envoya plusieurs fois savoir à quoi il tenoit que l'on ne donnât, et il n'y avoit ni descente au fossé ni montée à la brèche qui ne fût remparée. Il y avoit même une pièce entre la brèche et le lieu d'où l'on partoit, qui n'étoit ni ruinée ni abattue. Il n'y avoit point d'échelles pour y monter, et quand il y en eût eu, point de moyen de le faire.

Enfin après avoir consumé toute la journée jusqu'à six heures du soir, avoir tenu six cents gentilshommes et quantité de gens de marque armés tout le jour, sans agir ni tenter de faire aucune chose, si ce n'est de faire tirer de la ville quantité de gens qui se découvroient, on vint dire au Roi que l'on avoit de nouveau fait reconnoître le lieu où il falloit donner, et que véritablement il n'étoit raisonnable. Sur cela chacun se retira. On nous avoit mandé, sur les quatre heures après midi, de faire jouer notre mine : ce que nous fîmes en même temps. Elle fit un fort bon effet, et ouvrit une grande partie des cornes, sur lesquelles nous nous logeâmes; mais c'étoit en vain, car nous n'avions pas à prendre la ville. La mine, en faisant son effet, tua d'une grosse motte de terre enlevée le jeune frère de M. Saint-Chaumont, nommé Miolans, dont il fut héritier de plus de 20,000 livres de rente. Du même coup Le Plessis de Chivray fut porté par terre, qui fut plus de quatre heures tenu pour mort, et je passai trois ou quatre fois par dessus lui, ne le connoissant pas à cause qu'il avoit le visage tourné contre terre. Messieurs nos maréchaux ni aucun de notre quartier ne voulut, le jour suivant, aller à Piquecos, pour voir la contenance du monde; mais le lendemain, vendredi 22, M. le connétable envoya dire que quelqu'un du quartier le vînt trouver. Messieurs les maréchaux me commandèrent d'y aller. Je trouvai le Roi dans son cabinet, avec lui M. le cardinal de Retz, Rousselay et Modène. Le Roi me dit d'abord : « Vous avez bien toujours été d'avis qu'il ne se feroit rien qui vaille du côté de Picardie. » Je lui dis : « Votre Majesté me pardonnera, mais je n'ai pas cru que tout ce que l'on proposoit réussît; néanmoins, il ne faut pas juger des choses par les événemens. » Il me dit lors : « Que croyez-vous de cette batterie qu'ils veulent faire sur ce tertre où ils font l'esplanade? » Je dis : « Sire, s'ils la peuvent faire, la ville est à nous; mais comme nous songeons à les prendre, ils songent aussi à s'empêcher d'être pris. Ce sera merveille s'ils les laissent paisiblement faire cette batterie, et ils ont prou de moyens de les troubler; et si on les empêche de la faire, vous pouvez bien remettre la prise de Montauban à une autre saison.—Moi, dit le Roi, je ne me voudrois plus arrêter à ce qu'ils veulent faire, car ce sont des trompeurs. Je ne me fierai jamais à ce qu'ils me diront. » M. le connétable n'avoit point encore parlé, qui dit lors : « Tout beau, Sire, ils ont cru bien faire, et en sont plus marris que vous. Ce ne sont pas les premiers qui se sont trompés en leur calcul; ils répondent encore à cent pour cent que, dans cinq jours, ils pourroient mettre leurs canons sur le tertre; et s'ils le peuvent faire, voilà M. de Bassompierre qui dit que vous êtes maître de Montauban : donnons-leur encore ce temps. »

Il me dit lors : « M. de Chaulnes m'a dit plusieurs fois que M. de La Force vous avoit prié de moyenner une entrevue entre eux deux. Auroit-il, à votre avis, dessein de renouer la pratique de M. de Rohan? et vous a-t-il point dit qu'il en eût quelque pouvoir? » Je lui dis qu'il m'avoit fait paroître ce désir, mais que l'affaire du jour précédent lui étoit si favorable et à nous si contraire, que j'avois peur qu'ils n'en fussent maintenant éloignés. Lors il me dit que si je voyois jour à les rajuster que je le fisse; que, de son côté, il tâcheroit à remettre la pratique de M. de Rohan sur pied. Ainsi je m'en retournai avec cet ordre à notre quartier, que je cherchai le moyen d'exécuter sans montrer que ce fût avec affectation, pour ne hausser davantage le chevet aux huguenots, superbes de leurs bons succès, tandis que ceux du quartier du Moustier tâchoient d'avancer leur prétendue batterie. Mais les ennemis, qui étoient maîtres de leur fossé, vinrent miner dessous ce travail; en sorte que la nuit du dimanche 24 au lundi 25, sur les deux heures du matin, ceux de Montauban sortirent par une fausse porte au-dessus du Moustier, et vinrent par l'entrée de la tranchée attaquer le régiment de Picardie, qui étoit en garde depuis le coin de la contrescarpe jusqu'au penchant, et de ce penchant vers le Tarn jusqu'à l'esplanade où l'on vouloit faire la batterie, et tuèrent tous ceux qui voulurent faire résistance, ou qui ne se jetèrent de la tranchée dans le penchant qui va vers le Tarn, et tuèrent quatre capitaines au régiment de Picardie, et à même temps firent jouer la mine qu'ils avoient faite sous l'esplanade, et emportèrent tout le lieu où l'on vouloit mettre la batterie. M. le connétable me commanda de me trouver le lendemain chez

M. de Schomberg où il vint dîner. Il fut agité de ce que l'on devoit faire pour remédier au désordre de la nuit précédente : ce que M. de Marillac promit de faire, et, malgré les ennemis, de mettre, dans cinq jours, trois pièces de batterie au même lieu où elles avoient été destinées ; mais, la nuit du jeudi au vendredi 29, les ennemis firent une autre grande sortie sur Champagne, qui y étoit de garde, et ne les put soutenir, de sorte qu'ils gâtèrent toutes les tranchées. Ils donnèrent aussi, par en bas, sur le régiment de Villeroi, qui les laissa passer jusqu'aux batteries de derrière eux, et donnèrent sur une des trois pièces que quinze Suisses gardoient, dont ils les chassèrent et gâtèrent toute la tranchée et une desdites pièces. Tant de malheurs consécutifs obligèrent M. le connétable d'aller au quartier du Moustier, et d'assembler les chefs des autres quartiers pour prendre une finale résolution. Chacun voyoit bien qu'il n'y avoit plus de moyen de continuer le siége; mais personne ne le vouloit proposer.

Marillac fut d'avis de faire un fort au Moustier, qui commanderoit la ville et auquel on mettroit tous nos canons et munitions en réserve, pour en une autre meilleure saison en user, et que c'avoit été le premier avis de M. le maréchal Lesdiguières en arrivant à Montauban.

M. le maréchal dit alors qu'au commencement du siége le succès avoit fait voir que son conseil étoit bon et eût été maintenant utile, mais qu'il n'étoit pas d'avis de l'exécuter à cette heure; qu'il nous faudroit tenir une armée deux mois durant sur pied pour le mettre en perfection ; que la saison et nos troupes ne le pouvoient permettre.

M. le maréchal de Saint-Géran proposa de réduire les trois quartiers en un, et de continuer vivement l'attaque du Moustier, persistant toujours que l'on prendroit infailliblement Montauban si on l'attaquoit comme on l'avoit toujours proposé. Je suppliai M. de Schomberg de lui demander où il vouloit faire la batterie, vu que la mine des ennemis avoit emporté la place où on l'avoit destinée; il lui répondit que c'étoit à lui, qui faisoit la charge de l'artillerie, de la trouver. Il lui répliqua que sa charge étoit de faire les batteries où les généraux désiroient et pour battre ce qu'ils jugeroient qu'il falloit battre. Sur cela M. le connétable leur dit : « Messieurs, nous ne sommes pas ici pour décider de vos charges, il n'en est pas temps. » Puis il demanda l'avis de plusieurs autres, qui tous tournèrent autour du pot jusques à ce qu'il demanda mon opinion. Je lui dis lors : « Monsieur, si je reconnoissois que notre persévérance au siége de la ville de Montauban la pût porter à se réduire à l'obéissance qu'elle doit au Roi, je vous conseillerois de vous y opiniâtrer, et m'estimerois bien heureux d'employer, selon mon devoir, mon temps, mon travail et ma vie à l'exécution d'une chose tant importante à l'honneur et au service du Roi; mais voyant l'état présent de notre armée, fatiguée par une longue campagne et par plusieurs grands siéges qu'elle a faits cet été, diminuée par la perte de quantité de braves hommes qui y sont péris, finalement je ne faudrai pas de vous dire ouvertement ce que messieurs les préopinans vous ont voulu faire comprendre par leurs discours ambigus, qui est de songer que vous devez rendre plutôt le repos à votre armée dont vous l'avez privée depuis huit mois, que l'employer infructueusement en la continuation d'un siége auquel toutes choses nous sont plus désavantageuses au bout de trois mois qu'il est commencé, que lorsque nous l'avons entrepris. Il est entré dans cette place plus de deux mille soldats depuis la défaite du secours; les habitans le sont devenus par un exercice continuel depuis trois mois, et ne sont pas plus enorgueillis et encouragés par les heureux succès de Ville-Bourbon, que par ces deux dernières sorties; l'attaque générale entreprise et non exécutée, leur a enflé le cœur et aplati celui de nos gens de guerre, qui se sont persuadés que nous ne la pouvons faire puisque nous ne la faisons pas. Nous sommes à la fin de l'automne, qui est le temps auquel on a accoutumé de cesser d'entreprendre et d'agir. Je vous en puis parler d'autant plus librement, monsieur, que je suis moins intéressé dans l'affaire; car ceux de notre quartier ont été déchargés de la prise de cette ville dès que vous les déchargeâtes de leur artillerie. Toutes choses y sont en leur entier : les ennemis ne vous y ont donné aucun tour ni atteinte, et vos troupes, qui sont véritablement aucunement dépéries, ne le sont pas à l'égard de celles de Ville-Bourbon ou du Moustier, et nous reste encore cinq mille bons hommes de pied prêts à employer où il vous plaira. Ces messieurs qui commandent en ce quartier, et qui soutiennent tout le faix du siége sur leurs épaules, ont tant de générosité et de gloire, qu'ils aimeroient mieux périr que de vous avoir proposé de le lever; mais moi qui n'y ai pas les mêmes intérêts qu'eux, à qui le service du Roi est cher à l'égal de ma vie, je ne marchanderai point de vous dire en ma conscience, et selon le serment que j'y ai, que vous devez, monsieur, avec un bon ordre, une entière sûreté et en temps non précipité, quitter l'entreprise et le siége de Montauban, et réserver le Roi, vous et cette armée, à une meilleure fortune et une plus commode saison. »

Comme un chacun vit clairement que mon avis étoit le seul que la saison et l'état présent de nos

affaires requéroient, personne n'y contredit, bien qu'aucun n'en voulût proposer autant, chacun étant bien aise d'en laisser faire la proposition à un autre. Je m'en retournai par Piquecos avec M. le connétable, qui me dit qu'il étoit résolu de faire lever le siége. Je lui dis : « Monsieur, vous faites bien de vous coucher de peur d'être porté par terre; je ne m'étonne pas que vous soyez contraint de lever un siége que vous avez entrepris sans dessein; car vous ne vous y êtes embarqué que sur l'assurance que le comte de Bourgfranc vous avoit donnée de trahir la place. » Il me dit lors que c'étoit Esplan qui l'y avoit engagé, et Schomberg empêché de s'en dépêtrer honorablement; que le Roi étoit bien mal satisfait de lui, et qu'il étoit fort content de moi, et qu'il me croiroit désormais aux choses de la guerre et non lui. Il me commanda ensuite d'embarquer M. de La Force à parler avec M. le duc de Chaulnes; ce que je fis pour le samedi 30 octobre, auquel messieurs de La Force et d'Orval, avec quelques-uns des principaux de Montauban, sortirent par la porte de la ville qui est entre le bastion de La Carrique et les cornes que nous attaquions, et environ à deux cents pas de la ville, M. de Chaulnes et moi nous y trouvâmes. Nous nous saluâmes avec beaucoup de tendresse et d'affection; ils prièrent que l'on ne parlât point en particulier, parce qu'ayant affaire à une ville jalouse et à un peuple soupçonneux, cela leur pourroit porter préjudice. Il y eut beaucoup de discours de part et d'autre qui, enfin, aboutirent de leur part qu'ils étoient très-humbles serviteurs et sujets de Sa Majesté, ne respiroient qu'une entière obéissance à ses volontés et commandemens, pourvu que le libre et entier exercice de leur religion et les autres choses accordées par leurs édits, soient ponctuellement observées; et M. de Chaulnes conclut sur l'assurance que le Roi les recevroit en ses bonnes grâces quand ils se remettroient en leur devoir. Voilà en quoi consista cette conférence et le fruit qu'elle apporta, qui fit bien connoitre qu'ils n'étoient pas pour raccrocher le précédent accord, non plus que M. de Rohan, qui n'y voulut plus entendre; ce qui porta le Roi et M. le connétable à se résoudre, le mardi 2 novembre, de lever entièrement le siége de Montauban et d'envoyer cette leur volonté aux chefs qui commandoient au quartier de Picardie, afin de s'y préparer. Ce qu'ils firent durant quelques jours, en retirant les canons, en nombre de trente-deux, qui étoient dans les diverses batteries, et les mirent dans le parc, lequel tous les chevaux de l'artillerie ramenèrent en six voyages, avec tous les affûts et munitions, depuis le vendredi 5 jusques au dimanche 7, et les déchargèrent sur le bord du pont du Tarn, de notre côté. J'envoyai ces trois jours durant huit cent Suisses pour escorter, depuis le quartier de Picardie jusques au nôtre, toutes les voitures des canons. Enfin le lundi 8 novembre, à trois heures du matin, le quartier de Picardie leva le siége et se retira au quartier de Ville-Bourbon, laissant la ville libre de tout ce côté-là jusques au commencement de celui des gardes; et fallut que, de là en avant, non-seulement nous nous gardassions de la tête des ennemis, mais aussi tout notre côté gauche qui demeura découvert. On employa tout ce jour-là et le suivant, mardi 9 novembre, à embarquer nos canons dans les bateaux sur lesquels notre pont étoit bâti, pour les faire descendre le long du Tarn dans la Garonne à Moissac.

Le mercredi 10, le Roi quitta son logis de Piquecos et vint loger à Monbeton; il passa en allant devant mon logis, et me dit, la larme à l'œil, qu'il étoit au désespoir d'avoir reçu ce déplaisir de lever ce siége, et qu'il n'avoit contentement que de notre seul quartier; qu'au reste il avoit résolu de me donner seul l'armée à mener, mais que je n'en disse rien, qu'il n'y avoit que M. le connétable et lui qui en sussent rien, et que je vinsse le voir le lendemain à Monbeton. M. le maréchal de Praslin lui envoya en même temps demander congé de se retirer de l'armée pour se faire panser de la fièvre qu'il avoit depuis quatre jours, ce qu'il lui permit.

Le jeudi 11 de novembre, j'allai, suivant l'ordre du Roi, à Monbeton, lequel me voyant mal en ordre m'en demanda la cause; je lui dis que j'avois couché dans la tranchée. Lors, tout étonné, il me dit pourquoi je n'avois pas levé le siége; je lui répondis parce qu'il ne me l'avoit pas commandé. Il demanda à M. le connétable s'il ne me l'avoit pas dit; lequel répondit qu'il croyoit que cela fût fait dès le dimanche passé, ainsi qu'au Moustier, et que nous avions grand tort de n'en avoir pas parlé. Je lui répondis que je n'avois garde, et que j'y eusse demeuré toute ma vie devant que de lui en faire instance, bien qu'il nous ait fallu depuis quatre jours continuels doubler nos gardes, attendu que ceux de Montauban, n'ayant plus à songer qu'à nous, pouvoient nous attaquer avec leurs forces entières, auxquelles notre garde ordinaire n'eût su résister. Ils me dirent lors que je ne manquasse pas de lever le siége la prochaine nuit, et que je portasse cet ordre à M. de Chaulnes de leur part. Comme ils me parloient il arriva, et lors ils lui dirent que la nuit prochaine il eût à quitter les tranchées. Je lui dis que je ne m'y trouverois pas s'il le levoit de nuit; mais, s'il me vouloit permettre de le lever de jour, je le ferois et avec ordre et avec hon-

neur, et que je les suppliois très-humblement de m'accorder cette grâce, leur répondant de ma tête de tout le mal qui en arriveroit; ce qu'ils m'accordèrent après quelque contestation, et M. de Chaulnes me dit que je prisse le temps que je voudrois pour ce sujet, mais qu'il y vouloit être. Je lui dis lors que ce seroit entre trois et quatre heures après midi de ce même jour, et que je m'en allois y donner ordre afin qu'à son arrivée il trouvât tout prêt; et à l'heure même je retournai à la tranchée pour le faire savoir aux gardes. Quelques capitaines m'y contrarièrent, disant que les ennemis me donneroient sur la queue et que je ne ferois pas ma retraite sans perte. Enfin ils me crurent, et fis l'ordre nécessaire pour bien frotter les ennemis en cas qu'ils fussent venus nous troubler; puis donnai ordre de faire décamper les Suisses, Estissac, Vaillac, Piémont, Chappes et Normandie, et les mettre en bataille entre le quartier des gardes et la queue de la tranchée. Après quoi je demandai à parler à messieurs d'Orval, de La Force et aux capitaines qui avoient la garde contre nous. Auxquels arrivé je leur dis que nous étions prêts de déloger, remettant la partie au printemps prochain, pour l'achever à leur perte et à notre avantage, et que j'étois venu prendre congé d'eux et savoir si quelqu'un de nous avoit manqué de payer son hôte, afin de le satisfaire, ne voulant pas laisser mauvaise renommée de nous. Ils m'embrassèrent et me dirent adieu, m'assurant que cette nuit, à notre départ, ils nous feroient prendre le vin de l'étrier. Je leur dis que s'ils nous vouloient faire boire, il falloit que ce fût dans une heure, car nous voulions employer le reste de la journée; ils n'en crurent rien, mais je les en assurai et jurai que je ne leur mentois point et que je leur en voulois laisser le signal, qui étoit que je ferois premièrement mettre le feu aux huttes d'Estissac, puis à celles de Vaillac, de là aux Suisses, à Piémont, Chappes et à Normandie, et qu'après je mettrois le feu aux choses combustibles de nos tranchées; finalement, après l'avoir mis à notre cavalier, nous ferions immédiatement après notre retraite, qui ne seroit pas plus longue qu'au bout de la tranchée.

Ils me dirent que si j'en usois de la sorte je m'en trouverois mauvais marchand. Comme je leur parlois ils virent embraser le quartier d'Estissac, puis celui de Vaillac et celui des Suisses, et ainsi les autres consécutivement, ce qui leur persuada mon dire, et me laissèrent pour m'aller préparer la collation. Mais la composition de mes tranchées étoit de telle façon que je n'avois rien a appréhender; elles étoient à angles saillans et rentrans, et aux angles de petites places d'armes capables de quinze mousquetaires, entre la rivière du Tarn, où il y avoit un chemin sur le bord, et un autre grand chemin, lesquels avoient chacun cinq ou six traverses sur lesquelles on pouvoit loger des mousquetaires, qui enfiloient encore les tranchées sans pouvoir être délogés; de sorte que je garnis les traverses et les places d'armes de bonne mousqueterie; et toutes les lignes, hormis la première, furent bordées de bons mousquetaires en cas qu'ils eussent voulu passer par dessus les tranchées. Et ainsi je quittai la première ligne, mes piques en retraite pour faire tête s'ils fussent venus; et après cette première ligne, comme les ennemis y voulurent entrer, ils furent salués des mousquetaires qui étoient à la première place d'armes et des autres qui étoient sur les traverses, qui leur firent bien cacher le nez, et ne parurent plus après. J'ôtai les mousquetaires desdites places et traverses fait à fait que je n'en avois plus besoin, et ainsi me vins camper à deux cents pas des tranchées, en un lieu où le canon de la ville ne nous pouvoit voir, auprès de toutes nos troupes, proche du pont, sans que je perdisse un seul homme, en plein jour, ayant suffisamment averti les ennemis de notre retraite; qui fut faite en la présence de M. de Chaulnes qui l'approuva fort, et lors il s'en alla loger au quartier du Roi; m'ayant précédemment ordonné d'y passer le lendemain après avoir assuré le bord de deçà de notre pont par une bonne redoute, à laquelle je fis à l'heure même travailler, étant chose d'importance, attendu que tous nos canons étoient sur les bateaux du pont, lequel il falloit rompre pour faire descendre notre artillerie à Moissac; ce que je pensai seulement qu'on feroit à deux ou trois jours de là.

J'employai le reste du jour à poser les gardes de mon campement, qui étoit ouvert de tous côtés, et toute la nuit à faire passer nos malades et notre bagage. Sur le point du jour je mis cinq cents hommes des gardes et cinq cents Suisses pour faire tête aux ennemis durant le passage de nos troupes, et commençois à faire passer dans le quartier du Roi les régimens de Vaillac et d'Estissac, quand M. de Schomberg avec quelque trente gentilshommes passèrent à moi. Il me donna une lettre du Roi et une de M. le connétable, portant créance sur lui. Il me dit premièrement ce dont le Roi l'avoit chargé, qui étoit qu'il me donnoit la conduite et le commandement de son armée pour l'amener devant Monheurt, qu'il désiroit que j'assiégeasse pendant qu'il séjourneroit à Toulouse, et que si je voyois bientôt apparence de prendre la ville, que je lui mandasse, et qu'il passeroit par là. Si aussi c'étoit une affaire de longue haleine, qu'il passeroit à Lec-

tour pour s'en aller à Bordeaux ; qu'il avoit donné charge à lui Schomberg de me fournir tout ce que je désirerois de l'artillerie et tout ce qu'il pourroit des finances, qui étoient ses deux charges ; que le Roi avoit donné ordre au marquis de Grignaux et au comte de Riberac, qui lui amenoient chacun un régiment, de se venir joindre à moi, comme aussi au maréchal de Roquelaure de m'envoyer son régiment et sa compagnie de gendarmes. Toutes lesquelles lettres il me donna pour les envoyer, et me conseilla que ce fût par Le Maine, qui avoit connoissance en ce pays-là et de cette place. Ce que je fis à l'heure même, et lui donnai même charge d'investir la place avec ces deux régimens s'ils y étoient arrivés plus tôt que moi.

M. de Schomberg me dit ensuite que M. le connétable lui avoit chargé de créance, laquelle, à mon avis, il avoit pratiquée et mendiée, qui étoit qu'ayant considéré que les canons qui étoient sur nos bateaux n'étoient point en sûreté, parce qu'une redoute peut être forcée par les ennemis qui seroient maîtres de tout ce côté de la rivière, et que ce nous seroit un grand déshonneur s'ils nous gagnoient un de nos bateaux, soit en gagnant notre redoute, soit en les attirant à eux comme ils avaleroient le long du Tarn dont l'une des rives étoit entièrement à eux ; c'étoit pourquoi il nous prioit de demeurer deçà avec les troupes que je voudrois choisir, hormis celles des gardes françaises et suisses, et faire rompre le pont et avaler les vaisseaux ; puis m'en venir passer à la pointe de l'Aveyron, ou à deux lieues de là, où il me feroit tenir des bateaux tout prêts pour toute ma troupe.

Je considérai bien la périlleuse commission que l'on me donnoit de faire couper ce pont et me laisser avec sept cents hommes, sans pouvoir du tout être secouru en un pays du tout ennemi, et à la vue d'une ville où il y avoit plus de trois mille hommes de combat et soixante bons chevaux qui auroient deux lieues durant à me suivre, et au bout trouver un confluent de deux rivières devant moi à passer en bateaux, cinquante à cinquante.

Je dis néanmoins à M. de Schomberg, devant cette noblesse, que je savois bien que cette commission m'avoit été procurée par lui, qui avoit voulu, pour sauver ses canons, me hasarder à une ruine assurée si les ennemis l'entreprenoient, comme ils feroient infailliblement, et ne manqueroient pas de bons avis de cela, et par nos gens mêmes : toutefois que je n'avois encore refusé aucun commandement que l'on m'eût fait, que je ne commencerois pas par celui-là, prenant néanmoins à témoin tous ces gentilshommes que si je me perdois, je l'avois plutôt voulu faire que de manquer aux ordres et au service du Roi. M. de Schomberg me dit que véritablement cette commission étoit périlleuse, mais qu'elle étoit importante au service du Roi, qui avoit une telle estime de ma suffisance et si grande opinion de ma bonne fortune, qu'il étoit assuré que je la ferois heureusement réussir ; qu'il avoit bien fait connoître à Sa Majesté l'inconvénient qu'il y avoit de dégarnir ce côté du Tarn, avant que d'avoir fait acheminer nos bateaux chargés de canons à Moissac, mais que c'avoit été le Roi qui m'avoit destiné à cette action, tant pour les raisons susdites que parce que j'étois déjà porté sur le lieu ; que j'avois le commandement des troupes et qu'il n'en pouvoit envoyer un autre à l'exécution de cette affaire sans me faire tort ; finalement, qu'il m'étoit venu trouver avec cette noblesse pour avoir sa part du bien et du mal qui me pourroit arriver, et qu'il mourroit avec moi.

Cette dernière offre me ferma la bouche, et fit que je me mis incontinent à faire l'ordre que j'avois à tenir, et à effectuer celui que le Roi m'envoyoit. Je pris donc quatre cents hommes du régiment de Piémont, deux cents de Normandie et deux cents de Chappes, pour faire ma retraite, que je mis en bataille à la place du régiment des gardes, lequel, avec tout le reste de nos troupes, je fis incontinent passer le Tarn, et s'aller joindre au Roi près de Montbeton, et puis commençai à faire rompre notre pont ; et, fait à fait que l'on détachoit un bateau, je le faisois descendre à val.

Ceux de Montauban voyant toutes nos actions fort clairement, je m'attendois à toute heure de les avoir sur les bras, et qu'ils sortiroient cavalerie, infanterie et canon. Enfin nous fûmes prêts à marcher, et je priai M. de Schomberg de paroître sur un lieu un peu élevé et mettre en deux rangs ces quarante chevaux qu'il pouvoit avoir, vingt de front, afin de faire croire qu'il y en avoit cent. Mais les ennemis, après nous avoir escarmouchés demi-quart de lieue sans nous enfoncer, furent si joyeux de nous voir retirer qu'ils cessèrent de nous suivre. Je fis quatre bataillons de mes huit cents hommes, et trente mousquetaires que j'en tirai pour être sur les ailes de trente piques qui étoient les dernières, et que je menois faisant toujours marcher nos ordres séparés afin de ne nous point embarrasser. Après que les ennemis se furent lassés de nous suivre sans profit que de bonnes mousquetades, notre cavalerie passa par un gué que nous lui enseignâmes, et nous laissa aller après nous avoir dit adieu, et nous continuâmes paisible-

ment notre chemin jusqu'à la pointe de l'Aveyron, où nous ne trouvâmes aucun bateau pour passer, comme il nous avoit été promis, ce qui me mit en une grande peine : car de nous camper à cette pointe, ceux de Montauban sortiroient avec deux mille hommes, leur canon et leur cavalerie, et nous viendroient défaire; de passer, je ne pensois pas qu'il y eût moyen; enfin je fis sonder un lieu où il ne se trouva d'eau que jusqu'à la ceinture pour passer. Alors je dis à nos soldats que je serois leur guide, et que je m'assurois qu'ils me suivroient volontiers, encore que l'eau fût bien froide alors. Ils me prièrent de la passer sur un cheval que l'on m'avoit mené, mais je ne le voulus faire; et commençant tous à nous déchausser pour nous mettre à l'eau, nous avisâmes descendre un bateau chargé d'avoine dans des sacs, venant de Piquecos. Nous le fîmes aborder, et ayant en diligence mis à terre les sacs nous passâmes en seize fois, cinquante à cinquante, et moi à la dernière passée qu'il étoit tout nuit. Je logeai mes troupes à trois villages prochains, et m'en vins encore à Moissac où le Roi avoit envoyé le sieur Desfourneaux, maréchal de logis de l'armée, avec tous les ordres nécessaires.

Je fus contraint de demeurer le lendemain, tant pour emprunter de l'argent de toutes les bourses, où je trouvai 5,000 écus, et trois que j'avois encore, et pour préparer des bateaux pour embarquer toute l'infanterie, canon, bagage et munitions de guerre et de vivres, que pour donner les ordres nécessaires pour nourrir notre armée. Ce que je réglai jusqu'à Agen, où j'envoyai en diligence pour avoir trente mille pains prêts. J'allai aussi à la pointe du Tarn reconnoître et pourvoir à l'embarquement.

Le dimanche 14, je partis de Moissac, et vins coucher à La Magistère. Je fis passer ma cavalerie du côté gauche de l'eau, qui est un bon pays de fourrages.

Le lundi 15, je m'en vins à Agen, où je trouvai que l'on n'avançoit guère pour notre munition, et que les jurats de la ville l'empêchoient, disant que le pain renchériroit dans leur ville si on en tiroit une si grande quantité pour l'armée. Ce que je ne trouvai pas bon. Messieurs de la ville m'étant venu voir, je leur dis que le Roi m'envoyoit nettoyer et rendre libre la rivière de Garonne, ce que j'espérois faire dans peu de jours par la prise de Monheurt, que j'allois assiéger et que j'avois déjà fait investir; que je m'assurois que pour une si bonne œuvre ils contribueroient tout ce qui seroit en leur puissance; que j'avois diverses choses à leur demander, les unes en payant, les autres en prêt, à bien rendre; de cette dernière sorte étoient deux milliers de poudre menue grenée, que je les priois de me prêter, lesquels leur seroient remplacés quand l'équipage de l'artillerie passeroit par devant leur ville, et que j'y avois déjà pourvu. Ce que je voulois en payant, étoient six cents pelles, trois cents pics et trois cents hoyaux, quelque serpes et quelques haches, que je ferois payer comptant, comme aussi trente mille pains présentement, et dix mille tant que ce siége dureroit; que je demandois qu'ils prissent ce soin-là, et m'en délivrassent, et que je leur mettrois argent en main pour faire toutes ces fournitures.

Ces messieurs me firent réponse qu'ils alloient assembler le conseil de ville pour en résoudre, et puis qu'ils me viendroient parler : ce qu'ils firent au bout d'une heure; et leur réponse fut qu'ils trouveroient fort bon que je fisse faire les outils que je demandois, et que s'il y en avoit qu'on me les donnât en payant; que pour leur poudre menue grenée, ils ne s'en vouloient dégarnir, mais que si j'en trouvois à vendre chez les marchands, ils permettoient de la laisser sortir de la ville; que pour la quantité de pains que je demandois, ils ne pouvoient souffrir qu'on la tirât de leur ville, car cela y mettroit non-seulement la cherté, mais encore la disette : et sur cela me vinrent présenter le vin de la ville qu'ils me prièrent de recevoir. Je leur répondis : « Messieurs, je ne dois ni ne veux accepter le vin de ceux qui refusent le pain au Roi, ni moins demeurer en une ville que je ne crois pas qui lui soit plus affectionnée que Montauban, et qui peut-être le seroit moins si elle étoit aussi forte. Je viens vous ôter une taie de l'œil, et ouvrir le commerce de votre ville avec celle de Bordeaux, ce qui vous devroit obliger, non de m'accorder ce que je vous demande, mais d'en offrir beaucoup davantage; et vous me répondez comme si j'étois venu de la part du roi d'Espagne ou d'Angleterre, et non de celle de votre Roi. Sachez que je vous puis ôter (voire faire pis) ce que je vous demande, et que ceux-là donnent tout, qui refusent les choses justes à celui qui a les armes à la main. Je me contenterai néanmoins de superséder le siége de Monheurt jusques à ce que j'aie reçu les commandemens du Roi sur la réponse que vous me venez de faire; lesquels, je m'assure, seront dignes de lui et de votre procédé, que je saurai fort ponctuellement exécuter. »

Ce discours fini, je me tournai vers Desfourneaux, et lui dis : « Donnez les départemens de toute l'armée depuis les faubourgs de cette ville jusques à une lieue à la ronde, et leur ordonnez

d'y faire bonne chère, et de se récompenser des travaux et des peines qu'ils ont souffertes à Montauban. » Et sur cela je tournai le dos à messieurs d'Agen, et montai à ma chambre. Ils me voulurent suivre pour me parler; mais je leur fis dire que j'allois faire une dépêche au Roi, et que je ne les pourrois voir qu'à sept heures du soir, qui étoit dans quatre heures.

Ces messieurs ne furent pas moins étonnés de mon procédé que j'étois indigné du leur, et, voyant que Desfourneaux alloit donner les départemens, ils le prièrent de les superséder; mais lui dit qu'au contraire il les hâteroit, et qu'ils méritoient pire traitement que celui que je leur faisois. Ils vinrent battre à ma chambre, et moi je fis la sourde oreille, jusques à ce qu'ils me firent dire par La Motte de Nort, qui entra par ma garde-robe, qu'ils me donneroient non-seulement ce que j'avois désiré, mais encore ce que je voudrois ordonner, et que seulement je les veuille entendre. Ce qu'enfin je fis, avec une forte réprimande, et eus d'eux tout ce que je voulus. Aussi fis-je changer mes logemens.

Le lendemain mardi 16, je vins coucher au Port-Sainte-Marie.

Le mercredi 17, je dînai à Aiguillon, où Le Maine-Chabans me vint trouver, qui me fit savoir comme Monheurt étoit investi d'un côté par le régiment du marquis de Grignaux, qui avoit le même soir gagné un moulin très-important, et qui nous menoit bien près de la ville. J'y allai voir après dîner, et fis passer les régimens de Piémont et de Normandie, que je fis camper joignant celui de Grignaux, tirant vers Puch, assez éloigné l'un de l'autre pour garder la moitié de la campagne. Je m'en revins le soir coucher à Aiguillon.

Le jeudi matin 18, je fis passer Navarre, Riberac et Champagne, qui achevèrent de fermer tout-à-fait Monheurt du côté de la terre, et ordonnai l'attaque de deçà vers Aiguillon aux trois régimens premiers campés, et celle de l'autre côté aux trois autres; toutes deux le long de la rivière. Je logeai les compagnies de chevau-légers de Chevreuse, Signan et Bussy-Lamet à Puch-le-Gontaut, et leur ordonnai de battre l'estrade vers Castel-Jaloux, où le vendredi 19 je fis aller loger la compagnie de gendarmes de M. le connétable. Le samedi 20, le régiment de Champagne ouvrit la tranchée de son côté. On étoit bien plus au nu du côté de Piémont. M. le maréchal de Roquelaure arriva, à qui je rendis le devoir et obéissance requise, dont il se contenta, me laissant le détail du siége. Il me pressa d'ôter la compagnie de gendarmes de M. le connétable de Castel-Jaloux, parce qu'il avoit audit lieu une compagnie des siennes en garnison, pour l'entretènement de laquelle il faisoit payer à ceux de la ville 50 livres par jour. Je lui répondis qu'il étoit le maître, et qu'il pouvoit donner le département où il lui plairoit, que pour moi je n'en savois point d'autre. Il dit qu'il la falloit faire passer delà la rivière devers Marmande : à quoi je contrariai, disant qu'elle n'y seroit sûrement. Il trouva bon de loger les gardes à Puch, dont je tirai vingt soldats que j'y avois mis. J'ordonnai aussi que chaque régiment fermeroit jusques à celui qui lui étoit voisin d'une tranchée, par laquelle il y eût communication à couvert de l'un à l'autre, et leur fis fournir d'outils. Je fis faire des gabions et dresser des plates-formes, afin que dès que nos canons que j'attendois seroient venus les missions en batterie, et avançâmes de deux côtés nos tranchées en toute diligence. Elles n'étoient pas fort sûres ni larges, mais c'étoit un siége que nous devions dévorer sans le mâcher.

Le dimanche 21, j'envoyai nos chevau-légers à la guerre vers Sainte-Foy. Nous avançâmes nos travaux jusque près du fossé des ennemis, lesquels me reconnoissoient aisément aller et venir, pour être habillé d'écarlate, monté sur un bidet blanc, et à la croix de mon manteau. Ils me tendirent un piége pour me tuer, en passant du quartier de Piémont à celui de Normandie, dont la ligne de communication n'étoit pas encore parachevée. Ils garnirent le bastion avancé de mousqueterie, comme aussi leur contrescarpe. Ils n'avoient qu'une seule pièce de campagne, dont ils me saluèrent comme j'étois encore loin et avec force gens, lesquels je quittai, et ne laissai avec moi que les aides de sergent-major de Champagne et de Navarre. Il y avoit quelques six vingts pas à passer à découvert en s'éloignant quelque peu, ce que je ne faisois jamais. Ils tirèrent d'abord leur pièce de campagne sur ma compagnie qui étoit assez loin; ce qui me convia de les prier d'aller par le couvert, tandis que je m'en allai avec ces deux aides-majors passer plus près de la contrescarpe. Alors ils me firent leur salve de telle furie, que je ne voyois que balles siffler à l'entour de moi, dont deux portèrent, l'une dans le pommeau de la selle de mon bidet, et l'autre me perça mon manteau. Je fis écarter les aides-majors, à qui il ne le fallut pas dire deux fois, et je descendis de mon bidet pour me mettre à l'abri d'un gros arbre qui étoit proche, auquel ils tirèrent plus de cent mousquetades; mais j'étois en sûreté derrière. Enfin, comme je crus qu'ils n'avoient plus à tirer, j'en sortis, et j'allai assez vite gagner la tranchée de Normandie; mais ce ne fut pas sans l'échapper belle, car ils

me tirèrent encore plus de cent mousquetades de soixante pas près. Mais comme mon heure n'étoit pas encore venue, Dieu m'en préserva, contre l'attente et l'opinion de ma troupe éloignée, qui me voyoit passer par les armes. Je n'ai jamais mieux cru mourir que cette fois-là.

Les ennemis avoient deux barques armées, avec lesquelles ils alloient et venoient librement delà l'eau, et mettoient toujours quelques nouveaux soldats dans leur ville; ce qui m'obligea d'armer un fort bateau, tant pour escorter ceux qui montoient et descendoient la rivière, que pour resserrer les ennemis. Je fis aussi passer les régimens de Chappes et de Vaillac de l'autre côté de l'eau, et fis commencer un très-beau retranchement, où je logeai les canons de batterie dès que l'artillerie fut arrivée, qui fut le lendemain lundi 22, et j'en fis mettre quatre pièces dans la batterie que j'avois préparée au quartier de Piémont; et même dès le soir elles en tirèrent quelques volées contre les défenses de la ville. M. le maréchal de Roquelaure nous fit le soir un magnifique festin aux principaux de l'armée. Le temps étoit si mauvais et si pluvieux, que nos soldats étoient jusqu'au genou dans la boue. Ils souffroient néanmoins ces incommodités de bon cœur et sans murmurer. Le marquis de Mirambeau, fils aîné de M. de Boisse-Pardaillan, qui avoit peu auparavant été assassiné à Gensac par Savignac de Nesse, étoit gouverneur de Monheurt, et s'étoit révolté contre le Roi à la mort de son père; avec lequel Mirambeau j'avois quelque pratique secrète, et en étions demeurés à 4,000 écus qu'il demandoit pour remettre la place ès mains du Roi, avec une abolition de sa dernière révolte, dont j'avertis le Roi sans le communiquer à M. le maréchal de Roquelaure, ainsi que ledit marquis de Mirambeau m'en avoit prié. Ce qui fit résoudre le Roi et M. le connétable de venir à Monheurt, afin d'avoir l'honneur de la prise. Le Roi m'avoit envoyé le même jour le sieur de Lenchères, qui avoit fait semblant de s'en venir me trouver sans y être envoyé du Roi, et m'en apporta une lettre, et une autre de M. de Puisieux, par laquelle ils me mandèrent que je n'eusse à prendre alarme de ce que Sa Majesté avoit chassé d'auprès d'elle le père Arnoux, et que le Roi l'avoit fait pour le mieux, comme il me diroit à mon arrivée. Je dirai en ce lieu toute cette affaire.

Depuis que M. de Luynes avoit été honoré de la charge de connétable, il la voulut faire avec tant d'autorité, que cela le rendit suspect au Roi, à qui des particuliers souffloient aux oreilles pour lui faire de mauvais offices; faisant voir au Roi que lui ou les siens avoient toutes les bonnes places de France; que les principaux gouvernemens étoient en ses mains; que lui et ses deux frères, en trois ans, étoient devenus ducs et pairs, de si bas qu'ils étoient auparavant; qu'ils possédoient eux trois des biens, des charges et des gouvernemens, pour plus de dix millions d'or, et qu'ils devenoient insensiblement si puissans, que le Roi ne les pourroit pas abaisser quand il voudroit.

Le Roi n'écoutoit pas seulement ces discours, mais les faisoit aux autres, et s'en confia premièrement au père Arnoux, puis à M. de Puisieux. Enfin, après le siége de Saint-Jean-d'Angely, comme M. le connétable revenoit un matin de dîner, ayant ses Suisses et ses gardes marchant devant lui, entrant dans le logis du Roi, suivi de toute la cour et des principaux de l'armée, le Roi le voyant venir d'une fenêtre, me dit: « Voyez, Bassompierre, c'est le Roi qui entre. — Vous me pardonnerez, Sire, lui dis-je, c'est un connétable favorisé de son maître, qui fait voir votre grandeur et qui étale vos bienfaits aux yeux de tout le monde. — Vous ne le connoissez pas, me dit-il; il croit que je lui en dois de reste, et veut faire le Roi; mais je l'en empêcherai bien tant que je serai en vie. — Sire, lui dis-je, vous êtes bien malheureux de vous mettre ces fantaisies à la tête; lui l'est bien aussi de ce que vous prenez ces ombrages de lui, et moi je le suis encore davantage de ce que vous me les avez découvertes; car un de ces jours vous et lui vous crierez un peu, et ensuite vous vous apaiserez, et ensuite vous ferez comme se fait entre mari et femme, qui chassent les valets auxquels ils ont fait part de la mauvaise volonté qu'ils avoient l'un contre l'autre, après qu'ils se sont accordés. Ainsi vous lui direz que vous m'aurez fait part du mécontentement que vous aviez de lui, et à quelques autres qui en pâtiront. Vous avez vu l'année passée que la seule opinion qu'il avoit de ce que vous me pouviez vouloir du bien me pensa ruiner et perdre. » Il fit lors serment qu'il n'en parleroit jamais, quelque raccommodement qu'il pût faire avec lui, et qu'il ne s'étoit jamais ouvert à personne sur ce sujet, qu'au père Arnoux et à moi, et que sur la vie je n'en ouvrisse jamais la bouche qu'au père Arnoux, et encore après qu'il lui en auroit parlé, et lorsqu'il me le commanderoit. Je lui dis qu'il n'avoit que faire de me le commander, et que j'avois déjà fait ce commandement à moi-même, et qu'il m'importoit de la fortune et de la vie. Sur cela je fus bien aise d'avoir eu ordre d'aller à Paris peu de jours après, car je trouvois la confidence du Roi très-périlleuse en ce temps-là. Je revins au commencement du siége de Montauban, et ayant eu l'attaque des gardes à commander, seul de maréchal de camp, je m'y

rendis si sujet, que je ne venois jamais à Piquecos, quartier du Roi, si je n'y étois mandé. Les ombrages du Roi contre M. le connétable croissoient à toute heure, et lui prenoit moins de soin de s'entretenir bien avec le Roi qu'il ne faisoit auparavant, soit qu'il se sentît assuré de l'affection cordiale que Sa Majesté lui portoit, soit que les grandes affaires qu'il s'attiroit sur les bras l'empêchassent d'y penser, ou que la grandeur l'aveuglât; de sorte que les mécontentemens du Roi croissoient bien fort. Et le Roi, toutes les fois qu'il m'en pouvoit parler en particulier, m'en témoignoit les plus violens ressentimens. Une fois que j'étois venu le trouver, le milord Hay, ambassadeur extraordinaire du roi de la Grande-Bretagne, envoyé pour s'entremettre de la paix entre le Roi et les huguenots, eut sa première audience du Roi, après laquelle il l'alla prendre de M. le connétable. M. de Puisieux, selon sa coutume, venoit entendre du Roi ce que le milord lui avoit dit à son audience, quand le Roi m'appela en tiers et me dit : « Il va prendre l'audience du roi Luynes. » Je fus bien étonné de ce qu'il me parloit devant M. de Puisieux, et voulus faire l'ignorant; mais il me dit : « Il n'y a point de danger devant Puisieux, car il est de notre secret. — Il n'y a point de danger! Sire, lui dis-je. Je suis maintenant assurément perdu; car c'est un homme craintif et peureux, comme M. le chancelier son père, qui au premier coup de fouet confessera tout, et perdra ensuite tous les complices et adhérens. » Le Roi s'en rit et me répondit de lui, en qui je me fiois bien, et étoit mon ami. Lors le Roi commença à déchirer M. le connétable et à en dire tout ce qu'il avoit en sa fantaisie, ulcéré de ce que l'on avoit adjoint à la charge de connétable celle de chancelier, depuis la mort de M. le garde des sceaux du Vair, qui étoit décédé peu de jours auparavant. Je vis bien qu'il étoit sur le penchant de sa fortune, et me résolus de lui remontrer quelque chose sur ce sujet pour son bien, vu que depuis notre brouillerie il m'avoit témoigné beaucoup de bonne volonté. Ce fut à quelques jours de là que, me trouvant dans son cabinet avec lui, je lui dis que comme son serviteur très-humble, passionné à ses intérêts, que je me croyois obligé de lui remontrer qu'il ne conservoit pas assez la faveur du Roi, et qu'il n'en avoit pas autant de soin qu'auparavant, maintenant qu'il en devoit avoir davantage; que le Roi croissoit en âge, en règne et en connoissance des choses, et qu'en même temps lui, qui croissoit en charges, honneurs, bienfaits et obligations, devoit aussi croître en reconnoissance et en soumissions vers son Roi, son maître et son bienfaiteur; qu'au nom de Dieu qu'il y prît garde, et qu'il pardonnât à la liberté que j'avois prise de lui en parler, puisqu'elle provenoit du zèle et de l'affection que j'avois à son service très-humble.

Il me répondit qu'il me savoit gré, et se sentoit obligé au soin que j'avois de sa conservation, qui me seroit assurément utile et profitable, et que je lui avois commencé à lui parler en neveu, comme il espéroit que je le serois dans peu de temps; qu'il me vouloit aussi répondre en oncle, et me dire que je me reposasse sur l'assurance qu'il me donnoit, qu'il connoissoit le Roi jusques au plus profond du cœur; qu'il savoit les moyens par lesquels il le falloit conserver, aussi bien qu'il avoit su ceux de l'acquérir, et qu'il lui donnoit quelquefois exprès de petits sujets de plainte, qui ne servoient qu'à augmenter l'ardeur de l'affection qu'il avoit pour lui. Je vis bien lors qu'il étoit de la même trempe de tous les autres favoris qui croient avoir élevé leur fortune, qui la croient éternelle, et qui ne connoissent leur disgrâce que lorsqu'ils n'ont plus de moyen de l'empêcher. Depuis ce temps-là, toutes les fois que le Roi me pouvoit parler en particulier, c'étoit incessamment en plaintes de M. le connétable; et ce qui m'en fit plus mal juger fut que tout d'un coup l'extrême passion qu'il avoit pour madame la connétable se convertit en une telle haine, qu'il avertit M. son mari que M. le duc de Chevreuse en étoit amoureux. Il me dit qu'il lui avoit fait cette harangue, dont je lui dis qu'il avoit très-mal fait, et que c'étoit pécher de mettre mauvais ménage entre le mari et la femme. Il me dit : « Dieu me le pardonnera s'il lui plaît, mais j'ai eu grand plaisir de me venger de lui et de lui faire ce déplaisir; » et entre autres, que devant qu'il fût six mois qu'il lui feroit bien rendre gorge de toutes choses qu'il lui avoit prises. Sur cela je partis de Montauban sans voir le Roi, et la première nouvelle que j'en eus, fut qu'il avoit été contraint d'abandonner le père Arnoux à la haine de M. le connétable, mais que je m'assurasse qu'il n'y avoit rien contre moi. Je ne laissai pas d'en être en grande appréhension, bien que je pusse dire que toutes les fois que le Roi m'avoit parlé sur son sujet, que j'avois toujours rabattu les coups, et que j'avois été infiniment marri que le Roi eût eu cette confidence avec moi.

Le mardi 23 je fis porter tous les drapeaux des régimens de l'armée à mon logis, à l'instance des capitaines, à ce qu'ils fussent déchargés de cette garde, et que celle qui étoit posée devant mon logis servît quant et quant pour la garde des drapeaux. Il arriva que, comme Navarre m'envoya les siens par vingt soldats qui les portoient et cinquante qui les accompagnoient,

ceux de la ville tirèrent sur eux un coup de leur pièce de campagne, qui emporta quatre bras droits à quatre des soldats qui les portoient. Il arriva aussi qu'étant à la batterie, et m'étant avancé au devant pour remarquer ou reconnoître quelque chose, les canonniers, ne pensant pas que j'y fusse, mirent le feu à la pièce plus prochaine de moi, dont le vent me porta très-rudement par terre et me laissa un tel bruit dans l'oreille droite, avec des élancemens qui m'étoient insupportables; et, deux heures après, une forte fièvre me prit, qui ne m'empêcha pas pourtant de continuer ma charge et de faire avancer nos tranchées jusque sur le bord du fossé, quelque assurance que j'eusse du marquis de Mirambeau qu'il me rendroit la place aux conditions susmentionnées.

Je fus, le mercredi 24, fort pressé de M. le maréchal de Roquelaure de faire déloger la compagnie de gendarmes de M. le connétable de Castel-Jaloux, et vis que le lieutenant, nommé M. de Mesmont, le désiroit aussi, porté par la prière du jeune Vaillac qui en étoit guidon, ou peut-être parce que ceux de Castel-Jaloux leur avoient promis quelque présent pour les faire déloger. Je dis à M. le maréchal qu'il étoit le maître pour me commander absolument, et que je le ferois: pour les envoyer delà l'eau, j'y contredirois toujours pour le péril que j'y voyois, si ce n'étoit qu'on les accompagnât d'infanterie pour les garder; ce que nous ne pouvions durant le siége, lequel s'en alloit finir; que s'ils n'en vouloient attendre l'issue, qu'il ne les pouvoit loger qu'à Tonneins. Mais, outre que le même inconvénient étoit à Tonneins qu'à Castel-Jaloux, parce qu'ils contribuoient 50 francs par jour pour une des compagnies du régiment de M. le maréchal, les Tonneins appartenoient en partie à M. le comte de La Vauguyon son gendre. Enfin M. le maréchal se fâcha contre moi, et moi je ne lui dis autre chose, sinon que je lui enverrois le maréchal des logis Desfourneaux, qu'il lui ordonnât ce qu'il voudroit, que pour moi je ne m'en mêlerois plus. J'allai delà la Garonne pour voir notre retranchement qui s'en alloit en défense, dont je fus fort aise, car je craignois fort ce côté-là. Ma fièvre se rengrégea si fort que je ne fus plus capable de servir, et dépêchai au Roi et à M. le connétable, pour les prier que, le lendemain à leur arrivée, je me fisse porter à La Réole pour me faire panser, et de me vouloir envoyer un médecin.

J'eus le lendemain matin congé de m'en aller, par une lettre très-honnête du Roi, et assurance que l'on m'enverroit le médecin: de sorte que le lendemain 25, on me porta dans un bateau que l'on m'avoit préparé, sur les dix heures du matin, et je baissai le long de la rivière pour aller à La Réole. Comme je passois bien malade devant Tonneins, mes gens dirent que de la cavalerie passoit la rivière; je m'imaginai aussitôt que c'étoit celle de M. le connétable, et ne fus pas trompé. Je me fis aborder en l'état que j'étois, et trouvai Mesmont sur le bord de la rivière, qui faisoit embarquer les bagages pour aller coucher avec la compagnie à Puch-le-Gontaut qui est à demi-lieue de Marmande. Cela me mit en très-grande peine, tout perdu de mal comme j'étois, et prévis celui qui leur arriveroit. J'envoyai querir Mesmont et Vaillac, et leur demandai qui leur avoit donné ce département; ils me dirent que le soir auparavant M. le maréchal de Roquelaure leur avoit envoyé, et leur avoit fort recommandé de déloger avant que le Roi arrivât devant Monheurt. Je le crus facilement, car le Roi n'eût jamais consenti qu'ils en fussent partis pour aller à Puch se jeter au milieu des ennemis, dans un pays huguenot. Je leur dis lors que je les priois de superséder jusques à ce que le Roi eût su l'inconvénient qu'il y avoit de faire passer une seule compagnie de gendarmes dans un pays du tout ennemi, sans l'accompagner d'infanterie ou la loger dans une ville fermée; que j'enverrois un gentilhomme avec celui qu'ils enverroient vers le Roi, et que, peut-être, le Roi leur donneroit pour garnison la ville de Marmande, qui leur seroit un excellent quartier. Mesmont et Vaillac étoient plus vaillans que considérés; et, ne pensant pas que le soir même de leur arrivée les ennemis les dussent venir saluer, me dirent que déjà tout leur bagage et grands chevaux étoient passés et même étoient déjà avancés sur le chemin de Puch-le-Gontaut; que les ennemis ne sauroient être avertis de leur arrivée qu'il ne fût bien tard; qu'ils n'auroient pas loisir de s'entr'avertir pour leur venir donner sur les doigts la même nuit; que s'ils n'étoient bien forts ils ne leur sauroient rien faire; qu'il y avoit un château à Puch-le-Gontaut où ils pourroient se retirer, et qu'ils feroient bon guet; qu'ils enverroient le lendemain pour avoir un nouveau quartier. Enfin ils passèrent par dessus mes avis et persuasions, et suivirent leur chemin; pour moi je descendis jusques à Marmande; mon mal se rengrégeant d'heure en heure de telle sorte, que je n'eus pas la force d'aller jusques à La Réole, et fus contraint de me jeter en une méchante hôtellerie, au faubourg de Marmande, où je fis tendre mon lit pour y coucher, attendant quelque médecein, ou espérant d'en trouver à Marmande, comme je fis, mais un médecin de village.

De bonne fortune m'arriva en même temps un empirique que M. d'Estissac m'avoit envoyé, nommé Du Bourg, qui n'étoit qu'un ivrogne, mais qui avoit d'excellens remèdes. Sur les neuf heures du soir m'arriva aussi un médecin du Roi, excellent, nommé Le Mire, que le Roi m'envoya, lequel, pour m'ôter le furieux tintin que j'avois dans la tête, de l'avis des autres médecins, me fit scarifier et appliquer des ventouses sur les épaules. Ce fut vers les onze heures du soir, quand en même temps nous entendîmes tirer force coups de pistolet dans cette rue du faubourg qui est sur la Garonne; c'étoient les gendarmes de M. le connétable que les ennemis poursuivoient, les ayant chargés dans Puch-le-Gontaut le même soir qu'ils y étoient arrivés.

Sur ce bruit, mes gens en diligence me mirent une serviette sur les épaules qui étoient tout en sang, puis me mirent une robe de chambre, et me firent emporter en cet état par quatre de mes hallebardiers suisses, et cinq ou six autres, et ce qu'ils purent ramasser, m'accompagnèrent jusque près de la porte, puis coururent se barricader dans mon logis, tâcher de sauver avec eux mes chevaux, ma vaisselle et mon équipage. Ils crurent que j'étois entré, et ne demeura avec moi que ces quatre Suisses, les deux médecins, Le Mire et Du Bourg, avec deux valets de chambre; mais comme j'approchois de la porte ils me saluèrent de quelques mousquetades, croyant, à ce qu'ils me dirent depuis, que j'étois le pétard que l'on venoit attacher à leur porte; mes gens leur crièrent que c'étoit le maréchal de camp qui commandoit l'armée, celui qu'ils étoient venus saluer à la descente de son bateau, et que s'ils ne m'ouvroient ils s'en repentiroient; mais pour tout cela ils ne surent gagner autre chose sur eux, sinon qu'ils me permettoient de me mettre sous un petit pont et corps-de-garde ouvert qui étoit au-dessus de leur barrière, qu'un homme vint ouvrir pour m'y faire entrer, lequel la referma sur moi en même temps, et puis se jeta sur un petit pont-levis qui fut levé en même temps. Ainsi je fus enfermé dans cette barrière sans plus rien mander à mes gens, lesquels, croyant que je fusse entré dans la ville, ne s'occupèrent qu'à garder mon logis, et ceux de la ville ne me voulurent jamais ouvrir qu'il ne fût sept heures du matin. J'étois étendu sur une table, et tout rempli du sang de ma scarification, qui s'étoit figé et attaché à la serviette que l'on avoit mise dessus, et qui s'écorchoit de temps en temps avec un époinçonnement furieux dedans la tête, une forte fièvre continue, n'étant couvert que d'une robe de nuit assez légère dans un temps très-froid, car c'étoit le vendredi 26 que je puis dire avoir eu le plus grand tourment et mal que j'aie eu de ma vie, qui me fit cent fois souhaiter la mort. Enfin, messieurs de Marmande m'ouvrirent les portes de leur ville et m'y donnèrent un bon logis; j'y fis tendre mon lit et y demeurai malade à l'extrémité d'une fièvre de pourpre qui, enfin, le treizième jour finit par une forte crise. Le 17 je me fis porter sur le bateau où l'on me descendit à La Réole.

Le 23 de décembre, pendant ma maladie, Monheurt se rendit. M. le connétable y mourut d'une même fièvre de pourpre que celle dont je réchappai. Il ne fut guère plaint du Roi, et les affaires changèrent de face aussi bien que la cour. Messieurs le cardinal de Retz et de Schomberg aspiroient à la toute-puissance, et pensoient retenir le Roi à ne rien faire que ce qu'ils lui conseilleroient, lui faisant sur toutes choses abhorrer les favoris. Ils s'adjoignirent promptement un garde des sceaux qui fut M. de Vic auquel ils les firent bailler. Et parce qu'ils appréhendoient que je ne serois pas conforme à tous leurs sentimens, et que le Roi me parloit à toute heure, et moi fort franchement à lui, que j'avois force amis et crédit dans les gens de guerre, ils proposèrent au Roi de me laisser lieutenant général en Guienne, dont ils firent donner à M. de Roquelaure, en récompense, deux cent mille livres et le gouvernement de Lectour. Ils m'en firent aussi parler par Rousselay qui s'avançoit tant qu'il pouvoit, et étoit aux bonnes grâces des ministres, et par M. le maréchal de Praslin. Ils m'offrirent même d'ajouter à ma charge celle de maréchal de France : mais je voulus voir le cours de ce marché et attendre de voir en quelles mains tomberoient les affaires, jugeant bien que celles-là n'étoient pas assez fortes pour les soutenir; m'assurant que quiconque les auroit seroit bien aise de m'avoir pour ami, et de me faire plus de part au gâteau que ceux-ci ne m'en offroient.

Je répondis donc au Roi, quand il me parla de cette lieutenance générale, « que je m'estimerois plus heureux de faire la charge de colonel des Suisses près de sa personne, qu'aucune autre éloigné d'elle; que je ne faisois que sortir d'une grande maladie qui me demandoit trois mois de repos, et moi ce temps-là au Roi, sans autre occupation qu'en celle de ma charge première; » ce que Sa Majesté agréa. Ils la donnèrent enfin à M. le maréchal de Thémines à qui ils ôtèrent le gouvernement de Béarn; ils me l'offrirent encore; j'en fis comme de celui de Guienne. J'arrivai à Bordeaux six jours devant le Roi, où je fus fort visité des ambassadeurs et autres. Enfin le Roi en partit le 30 de décembre et vint cou-

cher à Blaye. Le lendemain il vint dîner à demi-chemin de Blaye à Libourne, où il assembla, en y arrivant, tout ce qu'il y avoit du conseil, qui étoient messieurs le cardinal de Retz, de Schomberg, qui lui avoient mis en tête l'affaire qu'il nous proposa, puis messieurs les maréchaux de Praslin, de Chaulnes et de Créqui à qui le Roi avoit donné le bâton cinq jours auparavant à Bordeaux, M. de Marillac et moi; et, par la bouche de M. de Schomberg, il nous proposa un dessein qu'on lui avoit mis en tête, de faire lui-même une entreprise sur Castillon. On vouloit qu'il fît semblant d'y aller au gîte, et que l'on feroit entrer six compagnies des gardes françaises et quatre des Suisses pour garder le Roi, et puis quand Sa Majesté y seroit entrée elle iroit se promener au château, d'où elle chasseroit ceux qui le gardoient pour M. de Bouillon, qui dès le commencement de cette guerre avoit convenu avec le Roi que toutes les places qu'il avoit, comme Sedan, Négrepelisse, Castillon et toutes celles qui étoient dans la vicomté de Turenne, demeureroient dans le service du Roi, sans toutefois faire la guerre à ceux de la religion; que, pareillement, le Roi ne les feroit molester ni entreprendre sur elles. J'oubliois à dire que, ce matin même, au milieu des chemins, le Roi m'avoit dit que l'on lui proposoit cette affaire, laquelle il ne goûtoit pas; néanmoins si tout son conseil, qu'il assembleroit à la dînée, étoit d'avis de l'exécuter, qu'il le feroit. Je le dégoûtai encore davantage qu'il n'étoit par plusieurs vives raisons que Dieu m'inspira de lui remontrer, lesquelles il me commanda de dire tantôt après au conseil et les autres dont je me pourrois aviser; à quoi je songeai par les chemins. Après que M. de Schomberg eut amplement déployé tout ce qui étoit de cette entreprise, il conclut par son opinion, qui étoit de l'exécuter en la forme proposée, ce qu'à son avis il jugeoit très-facile, qu'il seroit utile au Roi d'avoir en sortant du siége de Montauban pris Monheurt de force et Castillon par entreprise. Le Roi demanda ensuite l'avis de M. de Marillac, qui fut conforme à celui de Schomberg, y ajoutant quelque particularité en la forme de l'exécution. De là le Roi me commanda de dire mon opinion, laquelle je dis en cette sorte :

« Sire, si, par le manquement de foi et de parole, vous eussiez voulu chercher votre avantage, vous en aviez l'année passée une belle occasion, lorsque, par la défaite du Pont-de-Cé, après avoir abattu un grand parti qui s'étoit élevé contre vous, il étoit en votre pouvoir d'employer tant les forces ennemies que les armées que vous avez sur pied pour leur résister, qui consistoient ensemble en plus de cent mille hommes, pour ruiner les huguenots surpris, mal préparés, dépourvus de forces et dénués de secours. Il ne vous manquoit pas alors de justes et spécieux prétextes pour l'entreprendre, ni d'habiles et sensés personnages à vous le persuader; joint que le profit et l'utilité qui vous en revenoit d'exterminer un tel parti, et de donner la paix et le repos à votre Etat, que soixante années devant cette faction lui avoit ôté ou traversé, étoient assez capables d'émouvoir et d'incliner une ame moins généreuse que la vôtre à faire ce manquement. Ce qui fut néanmoins rejeté par Votre Majesté, pour ne violer la foi publique qui leur avoit été donnée de votre part et pour ne contrevenir à vos royales paroles. Est-il possible, Sire, que cette fois la parole que vous avez si saintement gardée, au préjudice même de votre religion, au désavantage de votre Etat et au dommage de votre propre et particulier intérêt, vous la vouliez maintenant mettre à l'abandon pour la conquête, pour ne dire la volerie et le larcin d'une simple bicoque, et mettre, pour un si vil prix, une si grande tache à votre honneur et réputation? La ville de Castillon, qui demeure en paix au milieu de la guerre, qui subsiste dans son devoir au milieu de la défection de ceux de la religion, et qui vit en une entière assurance parmi ses voisins, sous la protection que Votre Majesté a donnée aux terres de M. de Bouillon, se trouvera opprimée sous titre de bonne foi, en la présence et par la propre personne de Votre Majesté, à qui, non par affection, mais par une voix publique, comme émanée du ciel, a été attribué le titre de juste. Cela est, ce me semble, incroyable, et néanmoins il n'est que trop vrai qu'on l'a osé proposer à Votre Majesté, qu'elle l'a daigné écouter, et qu'elle a voulu maintenant faire délibérer si elle le doit exécuter. Depuis six semaines, Sire, le chef du parti huguenot, M. de Rohan, est venu se mettre entre les mains de M. le connétable sur sa simple parole, et y a trouvé une entière sûreté. Messieurs de La Force et d'Orval, sur celle de M. le maréchal de Chaulnes, sont sortis de Montauban pour conférer avec lui; et si sur celle de Votre Majesté, et sur la confiance que vos peuples en doivent prendre, la ville de Castillon lui ouvre ses portes, elle encourra sa fatale ruine. Sire, il est aisé de tromper qui se fie; mais il n'est pas aisé de tromper plus d'une fois. Une parole mal gardée pour une seule fois prive pour jamais celui qui l'a enfreinte de créance envers tout le monde.

« Je ne vois point de difficulté en la prise de Castillon; vous y serez infailliblement reçu, et sans péril vous vous en rendrez maître; mais

en gagnant, avec reproche et honte, cette chétive place, vous perdez toutes celles de la religion, qui, se fiant en votre royale parole, vivent sous votre autorité, et joindrez aux rebelles huguenots les autres obéissans et fidèles; une seule armée, ou deux au plus, vous suffisent à faire la guerre aux révoltés, là où six armées ne suffiront pas à ceux que vous contraindrez par cette action être tels. Le seul duc de Bouillon, à qui vous ôtez Castillon, vous forcera d'en entretenir une en Champagne contre Sedan, une en Limousin contre les places de la vicomté de Turenne; messieurs de La Trimouille et de Sully, jusqu'à cette heure zélés à votre service, chercheront leur sûreté; et M. de Lesdiguières, qui vous a si bien servi cet été contre ceux de sa même religion, et qui contient tout le Dauphiné en paix et obéissance, ne le pourra plus contenir, et ne se pourra peut-être pas contenir lui-même, voyant que l'on ne se peut plus fier à Votre Majesté, ni prendre créance à sa parole.

« Sire, je ne sais qui vous a donné ce conseil, mais je sais bien, de quelque part qu'il vous vienne, qu'il est intéressé, ou malintentionné, ou inconsidéré, et qu'il n'en peut succéder que perte et repentir. C'est pourquoi, Sire, je vous conseille de conserver religieusement, toute votre vie, votre foi et votre parole, tant à vos amis qu'à vos ennemis, à vos voisins qu'à vos sujets, et par un noble et généreux dédain rejeter, comme préjudiciables, toutes les propositions et avis que l'on vous viendra donner au contraire. »

Le Roi, qui n'avoit pas besoin de beaucoup de persuasion pour le divertir de cette entreprise, voyant aussi que les trois maréchaux de France par leurs gestes approuvoient mon avis, n'en voulut pas demander aux autres, mais dit qu'il avoit toujours bien jugé que son honneur et sa foi ne lui pouvoient permettre d'exécuter ce dessein. A quoi tous les autres ayant applaudi, il fut résolu que l'on iroit coucher à Libourne.

Quand le Roi me parla premièrement de cette affaire, il ne me dit pas que M. de Schomberg la lui eût proposée, et véritablement je n'en savois rien. Il témoigna de grands ressentiments à messieurs de Praslin et de Créqui de l'aigreur et véhémence dont j'avois usé en mon opinion, et qu'il n'eût pas cru que moi, son ancien ami, lui eusse voulu faire ce tour. Mais je leur répondis qu'il n'avoit point fait la proposition comme venant de lui, mais d'une tierce personne, et que mon serment et mon devoir m'obligeoient de dire, selon ma conscience, mes sentimens sur les avis que le Roi me demandoit; néanmoins cela ne l'apaisa pas, et demeurâmes depuis en froideur, parlant néanmoins toujours ensemble. Ainsi le Roi s'en vint coucher, le dernier jour de l'année 1621, à Libourne, où il séjourna le premier jour de l'année 1622. Le Roi fit ses pâques, et après il voulut que tous les chevaliers de son Ordre là présens communiassent à sa messe.

Il en partit le lendemain, marchant à petites journées jusqu'à Aigre, où M. le prince le vint trouver; lequel, comme extrêmement habile et accort, fit également bon visage à tout le monde, sans incliner d'aucun côté, jusqu'à ce qu'il eût reconnu le cours du marché. Son dessein étoit de porter le Roi à la continuation de la guerre huguenotte pour trois raisons à mon avis. La première, pour l'ardente affection qu'il a à sa religion et haine contre le parti huguenot; l'autre, pour penser mieux gouverner le Roi en temps de guerre qu'en temps de paix; car il seroit infailliblement lieutenant général de son armée; et le dernier, pour l'éloigner de la Reine sa mère, de M. le chancelier et des vieux ministres qui étoient son antipathie.

Il y avoit à la suite du Roi l'abbé Rousselay, qui étoit en parfaite intelligence avec le feu connétable, et qui l'avoit assisté jusqu'à sa mort. Cet abbé, riche de patrimoine et de bénéfices, de bonne maison, adroit, savant et bien fait, avoit aspiré au bonnet de cardinal; pour à quoi parvenir il s'étoit fait *clerico de camera* à Rome, qui est un office de 50,000 écus que l'on perd en devenant cardinal. Il étoit de plus préfet de l'*annona*, intime du cardinal Borghèse, et qui croyoit sans difficulté parvenir à cet honneur; lequel pour accélérer il avoit voulu récompenser le trésorier du Pape, qui lui donnoit l'accès infaillible au cardinalat; mais il avoit été traversé par madame la grande duchesse qui avoit haï son père, et éloigné de la personne et des affaires du grand duc son mari. Lui, qui pensoit, par l'intercession de la Reine-mère, pouvoir adoucir l'esprit de madame la grande duchesse, vint en France avec un noble équipage, apportant force présens qu'il distribua à la cour, et s'insinua aux bonnes grâces du maréchal d'Ancre; mais sa mort et l'éloignement de la Reine-mère lui reculèrent ses desseins, et lui firent donner un commandement par le Roi de se retirer de la cour, où, peu après, il revint par ma sollicitation et caution que je voulus être pour lui de sa fidélité. Mais comme il étoit passionné au service de la Reine-mère, il se mit à pratiquer les uns et les autres pour elle, et enfin, fit lui-même donner avis à M. de Luynes qu'il le falloit de nouveau éloigner de la cour, dont on lui fit commandement. Il se retira en une de ses abbayes,

nommée Signy-l'Abbaye, proche de Sedan, où il commença à pratiquer M. de Bouillon et ensuite M. d'Epernon, qui s'étoit retiré à Metz mal satisfait de la cour. Il réunit par ses entremises ces deux seigneurs ennemis, et les porta si bien pour la Reine, qu'il fit venir M. d'Epernon à Loches recevoir la Reine-mère et l'emmener à Angoulême. Il porta aussi M. de Saint-Luc à se joindre à elle, et gouverna sa cour et son esprit quelque temps, jusqu'à ce que M. l'évêque de Luçon l'étant venu retrouver à Angoulême, il sapa petit à petit son autorité : à quoi l'insolence et peu de conduite de l'abbé Rousselay lui donna jour, lequel se retira d'auprès de la Reine-mère à la première paix qui fut faite à Angoulême, ayant auparavant rempli cette cour de factions, qui firent battre le marquis de Thémines et Richelieu qui y mourut, et éloigner le marquis de Mosny qui se vint jeter entre les bras de M. de Luynes avec Rousselay, lequel les reçut tous deux; et en peu de temps Rousselay s'insinua tellement en sa bonne grâce, qu'il avoit l'entière faveur.

Sur cela M. le prince sortit de prison, auquel il s'attacha, tant pour avoir quelqu'un qui le protégeât contre la Reine-mère qui lui vouloit mal de mort, que pour le réunir étroitement avec M. de Luynes, ce qu'il fit; de sorte que M. de Luynes lui fit donner la généralité de l'armée du Roi au Pont-de-Cé. Depuis, M. de Luynes étant mort, et Rousselay privé de ce support, il se jeta entièrement entre les bras de M. le prince, et le servit utilement en plusieurs occasions. Il avoit pour amis les ministres et tous nous autres. Il savoit les desseins du feu connétable, et étoit adroit et rusé. M. le prince voulut savoir de lui l'état de la cour, qui lui dit qu'elle étoit divisée entre les trois ministres, qui vouloient posséder l'esprit du Roi à l'exclusion de tous autres, et les trois maréchaux de France et quelques-uns de nous qui n'y consentions pas; que le Roi me parloit souvent, et avoit quelque créance en moi, qui pourroit m'avancer plus avant si je voulois prendre soin, mais que mon intention n'alloit pas à la faveur présente, à quoi il m'avoit voulu porter, mais qu'il m'en avoit trouvé fort éloigné, si bien à avoir auprès du Roi la part en ses bonnes grâces que mes services me feroient mériter. Il lui dit aussi que nous n'étions pas toujours de même sentiment avec les ministres, et que, cinq jours auparavant, j'avois âprement parlé au Roi contre eux en un conseil. Il lui demanda si j'étois porté à la guerre. Il lui répondit que je serois toujours porté à tout ce qui seroit du bien du Roi; que j'avois pressé feu M. le connétable d'entendre à la paix que M. de Rohan lui proposoit, sur la crainte que j'avois que l'on ne réussît pas au siége de Montauban, et qu'il me pourroit parler, et sonder mon intention. Rousselay aussi me dit que M. le prince me parleroit, et qu'il sauroit de moi où j'étois porté : ce qui me fit songer à lui répondre. M. le prince s'aboucha premièrement avec les ministres, qu'il trouva enclins à la guerre, et à éloigner le Roi le plus qu'ils pourroient de Paris, afin de le mieux gouverner, et empêcher qu'aucun favori ne pût à l'avenir occuper la place qu'avoit tenue M. de Luynes avec tant d'autorité; qui étoit tout ce que vouloit M. le prince, qui ne laissa pas ensuite de parler à M. le maréchal de Créqui et sonder son intention. Il la trouva portée à la paix et au repos de la France, si le Roi la pouvoit avoir des huguenots, avec des conditions avantageuses et dignes de Sa Majesté sinon, de poursuivre les huguenots, et les mettre à la raison et en leur devoir. Il me parla ensuite et me trouva de conforme sentiment. Je lui dis de plus qu'il trouveroit M. de Praslin et tous les autres bons serviteurs du Roi de même opinion. Il me dit entre autres mots : « C'est grand cas; tous vous autres gens de guerre, qui la devriez désirer, et qui n'attendez de parvenir que par elle, voulez la paix, et les gens de robe et d'Etat demandent la guerre. »

Je lui répondis que je désirois la guerre, et qu'elle devoit causer ma fortune et mon avancement, mais que c'étoit avec condition que ce fût le service du Roi et le bien de l'Etat; qu'autrement je m'estimerois mauvais serviteur du Roi et mauvais Français, si, pour mon bien particulier, j'affectois une chose qui dût causer et à l'un et à l'autre tant de mal et de préjudice. Il dit à Rousselay, après avoir parlé à M. le maréchal de Créqui et à moi, que nous n'étions pas ses gens, et qu'il auroit plus d'acquêt avec les ministres qu'avec nous. Il se comporta néanmoins avec beaucoup de discrétion, se conservant pour serviteurs les uns et les autres.

Le Roi vint au soir coucher à Chizé, et voulut se mettre au jeu, attendant l'heure de souper, avec quelques-uns de nous. Il parloit de fortune à M. le maréchal de Praslin et à moi un peu auparavant qu'il se voulût asseoir, quand M. le cardinal de Retz et M. le garde des sceaux arrivèrent avec M. de Schomberg. Le Roi nous dit en les voyant entrer : « Mon Dieu, que ces gens sont fâcheux ! quand on pense passer son temps, ils me viennent tourmenter, et le plus souvent n'ont rien à me dire. » Moi, qui étois bien aise de leur donner une estrette en revanche de ce qu'ils faisoient tous les jours contre moi, dis au Roi : « Comment, Sire, ces messieurs viennent-ils sans être mandés de vous, ou sans avoir précédemment fait savoir à Votre Majesté qu'il y

avoit quelque chose d'importance à délibérer, et sur ce demandé votre heure? — Non, ce me dit-il, ils ne me le font jamais savoir et viennent quand il leur plaît, et la plupart du temps quand il ne me plaît pas, comme à cette heure. — Jésus, Sire, est-il possible? lui répondis-je; c'est vous traiter en écolier, et eux se font vos pédadogues, qui vous font venir à la leçon quand il vous plaît. Il faut, Sire, que vous négociiez en roi, et que tous les jours, à votre arrivée en quelque lieu, un de vos secrétaires d'Etat vous vienne dire s'il est arrivé quelque affaire importante qui mérite d'assembler votre conseil, et que sur cela vous leur mandiez qu'ils vous viennent trouver, ou à l'heure même, ou à celle qui vous sera la plus commode; et s'ils ont quelque chose à vous dire, qu'ils vous le fassent savoir précédemment, et lors vous leur manderez quand ils auront à vous venir trouver: c'étoit ainsi que le feu Roi votre père en usoit, et comme il faut que Votre Majesté en fasse, et, lorsqu'ils y viendront autrement, les renvoyer comme ils sont venus, et le leur dire fortement une fois pour toutes. »

Le Roi prit en fort bonne part ce que je lui avois remontré, et me dit qu'à l'heure même il mettroit mon conseil en pratique, et continua de causer avec M. le marécal de Praslin et moi. Quand cela eut un peu duré, M. le prince vint dire au Roi: « Sire, ces messieurs vous attendent pour tenir conseil. » Le Roi se tourna vers M. le prince avec un visage ému et lui dit : « Quel conseil, monsieur ? Je ne les ai point mandés; je serois enfin leur valet. Ils viennent quand il leur plaît, et lorsqu'il ne me plaît pas. Qu'ils s'en retournent s'ils veulent, et qu'ils ne reviennent que quand je leur manderai; c'est à eux de prendre mon heure et me l'envoyer demander, et non à moi à la prendre d'eux. Je veux qu'un secrétaire d'Etat se trouve tous les jours quand je descendrai à la gîte en quelque lieu, pour me dire ce qu'il y a de nouveau, et, selon cela, je leur donnerai mon heure; mais je ne prendrai jamais la leur, car je suis leur maître. » M. le prince se trouva un peu surpris de cette réponse, et se douta bien de quelle boutique elle venoit. Il s'en retourna leur dire, lesquels lui firent dire, par M. le prince, qu'ils n'étoient venus que pour recevoir l'honneur de ses commandemens comme courtisans et non autrement, et que seulement Sa Majesté leur voulût dire un mot, après quoi ils s'en retourneroient. Ce que le Roi fit, mais bien brusquement, qui fut : « Messieurs, je m'en vais jouer avec cette bonne compagnie. » Ils lui firent lors une grande révérence et s'en allèrent bien étonnés. M. le cardinal de Retz envoya querir M. le maréchal de Praslin qui étoit son bon ami, et lui fit des plaintes de moi, disant que je leur avois fait jouer ce tour. Il leur dit qu'oui, qu'il en étoit témoin, et que je n'étois pas marri qu'ils le sussent, et que je n'étois pas résolu d'en faire moins à l'avenir; qu'ils me tenoient sur les rangs et mes amis aussi, quand ils étoient avec le Roi, non pas lui (car sa modestie et mon amitié l'empêchoient de le faire), mais messieurs de Vic et de Schomberg; que de mon côté je ne les épargnerois pas aussi, et que le Roi m'avoit dit ce qu'ils lui disoient de moi, dont je n'étois guère en peine, car le Roi me connoissoit bien.

Je vis le lendemain M. le cardinal de Retz, et l'assurai, pour son particulier, de mon très-humble service; aussi lui étois-je obligé: mais je lui dis franchement que, pour les autres, je n'étois pas de leurs amis et que je voulois bien qu'ils le sussent. Il désira de me ramener avec eux; mais deux choses m'en empêchèrent et eux aussi; l'une, que, ce jour même que M. le cardinal m'avoit parlé le matin, arriva la nouvelle de l'extrémité de la maladie de M. le maréchal de Roquelaure, et ces messieurs en corps, avec M. le prince, vinrent demander au Roi sa charge de maréchal de France qu'il avoit, pour M. de Schomberg : le Roi ne leur fit autre réponse, sinon de leur dire : « Et Bassompierre, que demandera-t-il ? » Cette crue réponse toucha fort M. de Schomberg, et depuis ce jour-là nous ne nous parlâmes plus. Il arriva que le lendemain le Roi ne fit qu'une poste en sa journée; de quoi nous étions marris pour voir que ces messieurs faisoient exprès retarder le Roi de venir à Paris, pensant, avec le temps, emporter l'autorité avant qu'il eût vu la Reine sa mère. Et les vieux ministres, M. le maréchal de Créqui et moi, nous chauffant en la garde-robe du Roi, nous plaignions de ces petites traites. Le comte de la Rocheguyon nous dit que ce que l'on en faisoit étoit pour la considération des gardes françaises et suisses qui ne pouvoient suivre autrement. Nous dîmes lors que cette considération ne devoit point causer le long retardement; que nous, qui commandions l'une et l'autre gardes, ne nous en plaignions point, et qu'elles marcheroient aussi fort qu'il plairoit au Roi, et que nous leur ferions faire ce que nous voudrions. Sur cette dernière parole, qui fut rapportée aux ministres, ils en vinrent faire trois plats au Roi, disant que nous nous vantions de faire faire aux deux régimens des gardes ce que nous voudrions, et que nous les tournerions de quel côté il nous plairoit. Ils prirent le Roi dans son foible, qui se fâcha de voir que nous mettions son autorité en

compromis. C'étoit la veille devant son arrivée à Poitiers. Il me dit que je lui vinsse parler le lendemain matin et me dit : « Je vous ai promis de vous dire tout ce que l'on me diroit de vous ; c'est pourquoi m'ayant été rapporté que vous vous vantez de porter les Suisses à faire tout ce que vous voudrez, et même contre mon service, je vous ai bien voulu faire savoir que je ne trouve pas bon que l'on tienne ces discours, et moins vous qu'un autre, en qui j'ai toujours eu une entiere confiance. » Je lui dis : « Dieu soit loué, Sire, de ce que mes ennemis, cherchant tous les moyens de me nuire, n'en peuvent trouver qu'il ne me soit aisé de retourner et rendre vains. Celui-ci est de cette qualité, et vous en pouvez savoir la vérité par leur bouche même, bien qu'elle n'ait guère accoutumé d'en sortir. Demandez-leur sur quel sujet j'ai dit que je ferois faire aux Suisses ce que je voudrois, et s'ils ne vous disent que c'a été sur celui de leur faire faire de grandes ou de petites traites, sur ce que nous nous plaignions, M. de Créqui et moi, que l'on fait faire par jour moins de chemin à Votre Majesté pour retourner à Paris que n'en feroit une procession d'une paroisse, je veux perdre la vie ; et Votre Majesté peut juger si cela vous touche ou non, et si elle doit prendre ce discours comme d'une vanterie de pouvoir employer les Suisses contre votre service. »

Sur cela il appela Beringhen et Jacquinot, et le leur demanda en ma présence, qui lui dirent la même chose, dont il demeura satisfait, et en parla ensuite à M. de Créqui comme d'une chose qu'il avoit déjà éclaircie, et qui peu de jours après retourna sur le visage des autres; car comme le Roi étoit à Châtellerault, ceux du conseil lui proposèrent d'aller le lendemain coucher à La Haye, auxquels il répondit : « Je ne vous en croirai pas, messieurs, car si je vous en croyois je ne retournerois de trois mois à Paris, » et alla coucher à Sainte-Maure. M. d'Epernon vint trouver le Roi à Poitiers, qui lui laissa des forces, et à messieurs de Saint-Luc et de La Rochefoucault, pour résister aux huguenots de Poitou et de Saintonge. On donna le gouvernement en chef de Poitou à M. de La Rochefoucault, vacant par la défection de M. de Rohan. On mi-partit la lieutenance générale entre messieurs de La Châtaigneraie et de Brassac ; mais le premier n'en ayant point voulu pour la moitié, Brassac l'eut tout entière. Rousselay eut, par l'intermission de M. le prince, des ministres et de moi, l'abbaye de l'Or-de-Poitiers, proche de Saint-Maixent, que possédoit précédemment M. de Rohan.

Peu de jours après nous arrivâmes à Paris, où messieurs le chancelier et président Jeannin prirent quelque créance auprès du Roi, et lui persuadèrent de ne se pas éloigner de la paix lorsque les huguenots se mettroient en leur devoir, et qu'il y trouveroit les conditions avantageuses ; et, parce que le reste de ceux du conseil y avoient une entière répugnance, le Roi se résolut d'employer M. de Lesdiguières pour la traiter avec M. le maréchal de Créqui et M. de Bouillon, et qu'il n'en découvriroit aucune chose qu'à M. de Puisieux et à moi, à qui il commanda de tenir l'affaire très-secrète, et voulut que l'on fît de la part de M. de Lesdiguières doubles dépêches, l'une qui se verroit et résoudroit dans le conseil, l'autre particulière adressante à M. de Puisieux, qu'il ne communiqueroit qu'au Roi, et m'en feroit part.

Le Roi manquoit de maréchaux de camp pour ses armées; ceux qui l'étoient l'an précédent étoient morts ou montés à d'autres charges, et moi je ne voulois plus servir en celle-là pour n'y avoir des compagnons qui fussent de mon calibre; mais le Roi m'honora de la charge de premier maréchal de camp par brevet particulier, pour donner les ordres et commander précédemment aux autres en tous les quartiers où je me trouverois, n'ayant point de jour affecté comme les autres, qui se rendroient en mon logis où se feroient les projets de ceux de l'armée, et autres priviléges, que j'acceptai avec très-grand contentement.

Le Roi voulut que Zamet servît; la Reine-mère le supplia de faire servir Marillac, et il fut aisé à M. le prince d'obtenir la troisième place pour M. de Valençai, lieutenant de sa compagnie de gendarmes, qui étoit beau-frère de M. de Puisieux, pour lequel M. le chancelier, lui et moi, nous nous employâmes avec efficace. M. le prince eut la charge de lieutenant général, et M. de Schomberg la commission de l'artillerie, comme l'année auparavant. Le Roi voulut que M. le maréchal de Praslin vînt à l'armée, mais ne lui voulut pour lors donner autre commission que celle qu'il avoit par son office. Cependant nous passâmes assez bien le temps cet hiver-là à Paris, tant à la cour qu'à la foire de Saint-Germain; et le carême-prenant fut accompagné de plusieurs belles comédies et grands ballets. La cour étoit fort belle et les dames aussi; mais sur le milieu du carême il arriva un accident qui fit quelque désordre. La Reine devint grosse, et l'étoit de six semaines, quand un soir, madame la princesse tenant le lit, la Reine y alla passer la soirée jusques après minuit avec les autres princesses et dames du Louvre; M. de Guise, les deux frères de Luynes, M. Le Grand, Blainville et moi, nous y trouvâmes, et la compagnie fut fort gaie. Quand la Reine s'en retournant coucher et pas-

sant par la grande salle du Louvre, madame la connétable de Luynes et mademoiselle de Verneuil la tenant sous les bras et la faisant courir, elle broncha et tomba en ce petit relais du haut dais, dont elle se blessa et perdit son fruit. On céla l'affaire au Roi le plus que l'on put, tant qu'il fut à Paris, d'où il se résolut de partir le dimanche de Pâques fleuries pour aller faire ses pâques à Orléans, et de là passer par le Berri et s'en aller à Lyon pour attaquer le Languedoc et le réduire à son obéissance cet été-là. Le Roi partit, et ce même jour les amis communs de M. de Schomberg et de moi, fâchés de voir notre mauvaise intelligence, travaillèrent pour nous remettre bien ensemble : ce qui leur fut aisé, car nous y étions tous deux portés. Ils nous firent voir après vêpres aux Chartreux, où ils nous donnèrent rendez-vous, d'où nous sortîmes très-bons amis. On fit savoir au Roi comme et en quelle façon la Reine s'étoit blessée, et on l'anima tellement contre les deux dames, qu'il dépêcha de Toury-la-Fourraine à la Reine pour lui mander qu'il ne vouloit plus que mademoiselle de Verneuil et madame la connétable de Luynes fussent auprès d'elle, et leur écrivit à chacune une lettre pour leur faire savoir qu'elles eussent à se retirer du Louvre.

J'ai dit ci-dessus que le Roi étant à Poitiers pourvut aux affaires de Saintonge et de Poitou, autant qu'il le jugea convenable, donnant à M. d'Epernon le premier commandement partout où il seroit en ces provinces, et lui laissa quatre mille hommes de pied et quatre cents chevaux. Il bailla deux mille hommes de pied et deux cents chevaux à M. de La Rochefoucault, et pareil nombre à M. de Saint-Luc, avec ordre de reconnoître M. d'Epernon, et d'aller en Saintonge, Angoumois et Aunis avec leurs forces, quand il leur commanderoit de le venir assister; et le premier des deux qui arriveroit près de lui seroit son lieutenant général, et l'autre serviroit de maréchal de camp; que si aussi M. d'Epernon venoit en la province de l'un ou de l'autre pour les secourir, celui dans la province duquel il seroit feroit la charge de lieutenant général, et l'autre de maréchal de camp. Et le Roi recommanda à tous trois une parfaite union et intelligence pour le bien de son service, auquel il pensoit avoir suffisamment pourvu par cet établissement. Mais il arriva que M. d'Epernon ayant recommandé à ces deux messieurs de le venir trouver en Saintonge avec leurs forces, ils y accoururent promptement, et y demeurèrent jusqu'à ce qu'ils en eussent chassé M. de Soubise, qui avoit lors sur pied une armée de sept mille hommes de pied et sept cents chevaux huguenots. Mais le sieur de Soubise s'étant de là jeté dans le gouvernement de M. de Saint-Luc, puis ensuite dans le Poitou, M. d'Epernon aima mieux garder ses gouvernemens avec les troupes qu'il avoit, que de les employer à secourir ses voisins, lesquels s'en étant plaints au Roi, et mandé qu'ils ne pouvoient conserver leurs gouvernemens avec les troupes qu'ils avoient, s'ils n'étoient secourus de plus grandes, le Roi envoya vers M. d'Epernon un nommé Le Fay, pour lui ordonner que, toutes choses cessantes, il eût à aller secourir le Poitou avec les troupes que Sa Majesté lui avoit laissées. Mais ledit Fay ne lui ayant pas parlé à son gré, il le malmena; lequel étant de retour auprès du Roi, l'anima bien fort contre M. d'Epernon, et lui ayant derechef envoyé, il en revint avec aussi peu de satisfaction qu'il avoit fait la première fois, dont le Roi fut fort en colère, et se résolut d'aller lui-même secourir le Poitou, pour entrer par la Guienne dans le Languedoc, au lieu d'y venir, comme il avoit délibéré, par le Lyonnais. Pour cet effet il s'avança à Blois, fit venir vers lui toutes ses forces. La Reine sa mère étoit allée faire ses pâques à Orléans avec lui, et le voulut accompagner en tout ce voyage, la Reine sa femme demeurant à Paris avec Monsieur son frère; et ayant fait amasser tous les bateaux qu'il put sur la rivière, il fit embarquer ses troupes et acheminer, à bonnes journées, sa cavalerie sur la levée de Loire vers Nantes, où il donna le rendez-vous général, afin d'aller en diligence joindre M. de Soubise qui ravageoit le bas Poitou sans aucune résistance, M. de La Rochefoucault n'ayant pas plus de cent chevaux et quinze cents hommes de pied pour lui résister. Le Roi me dépêcha un courrier pour me faire venir le trouver en diligence : ce qui me fit partir de Paris le mercredi 6 d'avril, et vins coucher à Chartres, le lendemain à Orléans, puis à Tours, où je me mis sur la Loire, et allai coucher à Saumur, de là à Ancenis, et le lundi 11 je fus à dîner à Nantes où étoit le Roi, qui commença à me faire quelques plaintes de M. le prince, que Arnaut et Saint-Jerry, en venant par la rivière, lui avoient occasionées, lesquels, bien qu'ils fussent ses serviteurs affidés, pour jouer le double et faire voir au Roi qu'ils ne l'étoient pas, parloient mal de lui. Je rabattis ces coups autant qu'il me fut possible; car je faisois profession d'être très-humble serviteur de M. le prince, comme je lui avois promis avant que partir de Paris. La Reine-mère, qui étoit venue avec le Roi, se trouva mal à Nantes, et y demeura lorsque le Roi en partit pour aller chercher au bas Poitou M. de Soubise le mardi 12, et alla coucher à Villelongue.

Le mercredi 13 il logea à Légé, où lui furent portées nouvelles, par un nommé Le Bois de Carquerois qu'il avoit envoyé pour garder l'île de Rié, que les ennemis l'avoient occupée, l'en avoient chassé et y étoient logés ; que M. de La Rochefoucault, avec ce peu de troupes qu'il avoit, étoit venu camper au bout de la chaussée, par où ils étoient entrés en l'île de Rié, et qu'ils avoient plusieurs vaisseaux à Croix-de-Vic et à Saint-Gilles, pour ramener leur butin qui étoit grand, et leurs personnes à La Chaume et aux Sables, et de là à La Rochelle.

Le Roi aussitôt assembla son conseil pour délibérer ce que l'on auroit à faire, auquel la plupart furent d'avis d'aller le lendemain loger à Aspremont, et prendre le chemin de Saintonge et de Guienne, pour aller faire la guerre en Languedoc. M. le prince proposa d'avancer encore une journée jusqu'à Challans, quand ce ne seroit que pour voir la contenance des ennemis, et qu'il pourroit arriver qu'ils nous donneroient jour de les pouvoir combattre dans l'île même de Rié. Ce dernier avis fut suivi, et l'ordre donné pour aller, le lendemain jeudi 14, loger à Challans. Le Roi voulut que l'on marchât en quelque ordre de bataille, non tant pour crainte des ennemis, puisque M. de La Rochefoucault les empêchoit de pouvoir venir à nous, que pour marcher en gens de guerre. M. de Marillac eut ordre d'aller faire le logement du Roi et de l'armée à Challans, et la compagnie des carabins de Desplan de l'escorter.

Comme il y fut arrivé sur le midi, et qu'il étoit occupé à cantonner le quartier, vinrent à lui des habitans de l'île de Périé, qui confine à l'île de Rié, et n'y a qu'un canal entre eux deux, sur lequel il y a un pont nommé d'Auronet. Ils lui dirent qu'ils avoient tellement quellement fortifié ledit pont, pour empêcher M. de Soubise et son armée de les venir saccager, lequel pont ils avoient maintenu contre l'attaque que l'on y avoit faite, et que si on leur vouloit donner cinquante arquebusiers, qu'ils le garderoient, et toute leur île, contre la puissance ennemie. Marillac demanda par où il falloit aller à l'île de Périé; ils lui dirent qu'à huit cents pas de Challans étoit une chaussée par laquelle on y entroit. Lui, qui pensoit que cette chaussée ne duroit au plus que cinq ou six cents pas, après avoir cantonné promptement le logis du Roi, et laissé aux maréchaux des logis et aides de camp le reste à faire, ayant mandé au Roi qu'il s'en alloit à Périé, dont il lui manderoit nouvelles des ennemis, s'y achemina.

Le bas Poitou est ainsi nommé, parce qu'il baisse vers la mer, et que toutes les eaux du bas Poitou y viennent descendre, desquelles il se fait de grands marécages, lesquels en basse mer sont secs, hormis les canaux où passent les eaux, et en haute mer sont inondés, hormis plusieurs petites mottes où il y a des maisons bâties en quelques-unes, et les autres servent à retirer le bétail, jusqu'à ce que le flux soit retiré. Et parce qu'il y a plusieurs petits pays qui ne sont point inondés proche de la mer, auxquels néanmoins les eaux douces empêchent les entrées, il y a de longues chaussées qui y conduisent, qui sont faites à quelques saillans, et ces lieux sont nommés îles parce qu'il n'y a aucun accès sans passer l'eau que par ces chaussées. Ainsi est faite l'île de Rié, ainsi celle de Périé, celle de Saint-Jean-des-Monts et autres.

M. de Marillac se jeta dans la chaussée qui va de Challans à Périé, ayant mis devant lui cinquante arquebusiers à cheval, qui étoit la compagnie de Desplan; quelque trente gentilshommes volontaires l'accompagnèrent, et passa cette chaussée, qui, contre son attente, avoit plus de deux lieues de long. Il trouva, à son arrivée, que les ennemis tâchoient à forcer ce pont, que les habitans défendoient encore assez bien, attendant ce secours. Il fit mettre ses arquebusiers pied à terre, et occuper la place des paysans à la garde du pont : ce que les ennemis ayant aperçu, et même qu'il y avoit de la cavalerie dans l'île, ralentirent leur effort. Marillac cependant manda au Roi que, si on lui envoyoit deux mille hommes, il garderoit l'île, et tiendroit sur cul les ennemis jusqu'à ce que le Roi eût résolu ou de les attaquer ou de les laisser passer, et que cependant il se faisoit fort de tenir toute l'île de Périé. Ce jour Desplan demanda à parler à M. de Soubise, qui le vint trouver proche du pont, et lui parla le canal entre deux : cela les amusa jusque sur le tard.

Cependant le Roi étant arrivé et logé à Challans, eut les nouvelles de Marillac, et, ayant assemblé son conseil, résolut d'envoyer quatorze compagnies de son régiment des gardes pour la conservation de l'île de Périé, et que, le lendemain au jour, il se mettroit en bataille avec la cavalerie qu'il avoit à la vue de Rié, à cinq cents pas d'où La Rochefoucault étoit campé, qui s'y mettroit aussi. Il ordonna que je mettrois son infanterie en bataille sur le bord de la chaussée, pour faire ce que M. le prince m'ordonneroit, qui passeroit avec M. le maréchal de Praslin dans l'île de Périé dès la pointe du jour. M. le maréchal de Vitry demanda de mettre à Périé ces quatorze compagnies des gardes. Il y arriva vers la pointe du jour du vendredi 15 d'avril, et M. le prince, dès qu'il fut jour, s'achemina en ladite

île, nous laissant avec l'infanterie à l'entrée, tandis que le Roi s'alla présenter proche de la chaussée de Rié. Sur les huit heures du matin, M. le prince me manda que je fisse passer dans Périé toute l'infanterie, dont je donnai avis au Roi, et me mis à la tête. Elle y commença d'arriver sur les dix à onze heures. Je vins trouver M. le prince, qui me commanda de faire hâter les troupes le plus que je pourrois, et de les amener à un gué que les paysans de Périé lui montrèrent, qu'en basse mer il n'y avoit pas plus d'eau que jusqu'à la ceinture, pour traverser un bras de mer, large comme la Marne, qui séparoit les îles de Rié et de Périé : ce qui étoit véritable, car lors plusieurs de nous la passèrent aisément; mais comme le flux ne tarda guère à venir, il étoit douteux que toute l'armée eût eu loisir de passer. Néanmoins je la hâtai le plus qu'il me fut possible, et, en la ramenant, je dis à M. de Praslin : « Que pense faire M. le prince? A-t-il bien considéré ce qu'il entreprend? Croit-il passer son armée entière? N'appréhende-t-il point que les ennemis ne le chargent quand il en aura passé un tiers ou la moitié? Que veut-il entreprendre sans cavalerie contre des gens qui ont huit cents chevaux et huit ou dix pièces de canon? Sur quoi se fonde-t-il? » Il me dit : « Il ne nous en a parlé qu'en passant, et est plutôt porté par l'avis d'Arnaut que conseillé par nous autres; mais, ce me dit-il, vous êtes un de ses gouverneurs, allez lui parler. »

Je ne marchandai point, et l'étant venu trouver je lui dis que l'infanterie arrivoit. Je lui dis ensuite : « Monsieur, quel est votre dessein de passer sans cavalerie en un pays où, si les ennemis vous font le moindre obstacle du monde, la mer vous prendra à demi passé; et quand ils vous laisseroient passer, ce vous sera un grand désavantage d'être sans cavalerie ni canon. Mais quand toutes ces considérations ne vous toucheroient point, permettez, monsieur, que, comme votre très-humble serviteur, je vous demande ce que vous ferez du Roi qui est en bataille devant la chaussée de Rié, et comme quoi vous voulez combattre sans lui. Car si vous défaites M. de Soubise, il vous voudra mal de ce que vous ne lui aurez point fait part de l'honneur de la victoire, et s'il vous arrive quelque disgrâce, il blâmera votre précipitation et vous accusera de ne l'avoir voulu ou daigné attendre. »

M. le prince ne prit pas bien mon discours, et me dit : « Je vois bien que vous êtes de la cabale des autres, qui me veulent détourner d'acquérir de la gloire et faire perdre un grand service, lequel peut-être ne se pourra pas recouvrer quand nous l'aurons laissé échapper. Je veux donc que vous alliez tout à l'heure trouver le Roi, et lui dire qu'il est à propos qu'il vienne promptement ici avec sa cavalerie. » Je le suppliai de lui en écrire un mot, ce qu'il fit, et je m'y en allai en diligence.

Je le trouvai au milieu de la chaussée, qui déjà venoit, impatient de n'avoir point de nos nouvelles, et d'être sans rien faire devant les ennemis, une rivière entre deux, qu'eux ni lui ne pouvoient passer. Dès qu'il fut arrivé en l'île, M. le prince lui mena voir le passage du gué, et les habitans nous assurèrent qu'il y en avoit encore un autre plus proche de l'embouchure de la mer, et qu'à minuit précisément l'eau seroit basse, et plus basse qu'elle n'étoit à midi, car c'étoit gros d'eau.

Le Roi se logea avec les princes et autres principaux de l'armée dans quinze maisons qui étoient dans l'île de Saint-Jean-des-Monts, et fit camper son infanterie proche de son logis et vers le pont d'Auronet, et retint les maréchaux des logis et sergens-majors de tous les corps, pour leur porter ordre après le conseil, qu'il vint tenir à l'heure même, où il fut résolu de passer en basse mer avec toute l'infanterie et aller attaquer M. de Soubise. Puis ensuite M. le prince, prévoyant sagement les inconvéniens qui peuvent arriver aux différens commandemens, l'importance de passer en une heure l'armée, et avec un grand ordre, proposa au Roi d'en commettre le soin à un seul, et qu'il lui conseilloit que ce fût à moi, s'assurant que je m'en acquitterois bien. Je le remerciai très-humblement de l'honneur qu'il me faisoit et de la bonne opinion qu'il avoit de moi, et l'assurai que je tâcherois de m'en acquitter à son contentement. Sur cela je m'en vins en un logis que l'on avoit laissé à M. le maréchal de Praslin et à messieurs les maréchaux de camp, lesquels j'appelai pour ensemble faire l'ordre, lequel fut en cette sorte :

Que le rendez-vous de toutes les troupes seroit à dix heures du soir, que l'infanterie se mettroit en bataille à la gauche du logis où nous étions, en une plaine qui y étoit, et que le régiment des gardes feroit cinq bataillons qu'il mettroit en losanges et seroit à la tête; que derrière lui seroient les Suisses en deux gros bataillons, puis ensuite deux bataillons de Normandie, et finalement Navarre en trois bataillons. Je désignai leurs places à leurs sergens-majors, puis leur donnai l'ordre et les renvoyai.

Nous fîmes sept corps de notre cavalerie; à savoir, les carabins de Desplan, qui seroient à la tête à main droite du logis où j'étois, puis la compagnie de Des-Roches-Baritaux, ensuite les chevau-légers de la garde du Roi, puis les gen-

darmes, puis cinquante chevaux tirés des gendarmes et des chevau-légers, qui composoient un escadron ; derrière eux la noblesse de la Reine-mère qui faisoit un escadron avec quelques volontaires ; finalement la compagnie des chevau-légers de M. de Guise. Et ayant donné l'ordre aux maréchaux des logis de tous ces corps, je les renvoyai. Après quoi nous formâmes nos ordres de bataille, et en fîmes les trois ordres, à savoir : l'avant-garde étoit composée des carabins de Desplan, des chevau-légers de Des-Roches-Baritaux et de ceux de la garde avec les cinq bataillons du régiment des gardes, la bataille des gendarmes du roi et des Suisses, et l'arrière-garde des cinq bataillons de Navarre et de Normandie avec les trois corps de cavalerie. Je priai M. de Marillac de prendre l'ordre et le soin du passage de l'infanterie, et M. Zamet celui de la cavalerie ; puis ayant mis sur le papier tous nos ordres, M. le maréchal de Praslin et moi vînmes les montrer au Roi qui les approuva fort. Nous le suppliâmes de faire des chefs de chaque escadron, des princes et officiers qui étoient près de Sa Majesté, et le Roi nous ayant demandé ce qui nous en sembloit, nous dîmes que c'étoit à lui à mener la bataille à la tête de ses gardes, entre deux gros bataillons de Suisses, de donner à M. le prince, son lieutenant-général, l'avant-garde, et l'arrière-garde à M. le comte ; les deux escadrons de l'avant-garde et les deux de l'arrière-garde à messieurs de Vendôme et grand-prieur ; que M. Zamet avoit soin de l'ordre de l'avant-garde, M. de Marillac de l'aile gauche qui étoit l'arrière-garde, et que je serois partout, comme ayant en ma tête et en ma charge toute la conduite, et que pour le passage M. Zamet conduiroit la cavalerie et M. de Marillac l'infanterie, cependant que je ferois marcher l'un et l'autre corps. Il approuva tout ce que nous lui proposâmes, et se plut aux ordres projetés. Sur le temps que, couché sur un méchant lit, le Roi conféroit du passage avec nous, il arriva une grande alarme par tout le camp, comme si les ennemis nous fussent venus sur les bras, et en cet instant cinquante personnes se jetèrent dans la chambre du Roi, qui lui dirent que les ennemis venoient à nous. Je savois bien qu'il étoit impossible, car la mer étoit haute, et qu'ils n'eussent su passer : c'est pourquoi, au lieu de m'en alarmer, je voulus voir comme le Roi la prendroit, afin que, selon sa hardiesse ou son étonnement, j'eusse à l'avenir à me gouverner vers lui aux propositions que je ferois.

Ce jeune prince, qui étoit couché sur ce lit, se leva assis à cette rumeur, et avec un visage plus animé que de coutume leur dit : « Messieurs, c'est là dehors qu'est l'alarme et non dans ma chambre, comme vous voyez, et où il faut aller ; » et en même temps me dit : « Allez en diligence au pont d'Auronet, et me mandez de vos nouvelles promptement. Vous, Zamet, allez trouver M. le prince, et M. de Praslin avec Marillac demeureront auprès de moi, qui me vais armer et mettre à la tête de mes gardes. »

Je fus ravi de voir l'assurance et le jugement d'un homme de son âge si mûr et si parfait. Il se trouva que c'étoit une fausse alarme que l'on avoit prise d'une chose fort légère, et ainsi je m'en revins dormir deux heures, attendant le rendez-vous et pour être en état de passer la nuit sans dormir. Toutes les troupes arrivèrent à dix heures au rendez-vous, et tout à loisir nous les mîmes en deux files ; à savoir, les bataillons l'un après l'autre pour passer au gué de la main gauche, et les escadrons aussi ensuite à la main droite pour passer le gué proche de la mer, et y arrivâmes demi-heure avant la basse mer. Mais celui de main gauche fut trouvé si haut, que les gardes qui devoient passer les premiers, me firent dire par La Fillière, sergent-major, qu'il étoit impossible d'y passer. J'y courus, et voyant combien difficilement ils y pourroient passer, je vins au gué de la main droite que je passai, et le tâtai pour voir si notre infanterie y pourroit passer ; je reconnus aussi qu'il n'y avoit personne de l'autre côté pour nous empêcher : c'est pourquoi je vins dire à M. le maréchal de Vitry, à M. de Praslin et à M. le prince, qui avoient charge des trois premiers escadrons, que le Roi leur mandoit de passer, ce qu'ils firent en un instant. Et comme nous vîmes que de l'autre côté du passage il n'y avoit nul obstacle, je dis au Roi que s'il lui plaisoit de passer, je lui mènerois en un instant son infanterie. Il entra à l'heure même au gué et le passa, comme aussi les autres trois escadrons. Alors je fis avancer les escadrons qui étoient de l'arrière-garde et les Suisses, et fis mettre les chefs pied à terre pour donner courage aux soldats de passer l'eau. Je me mis à pied dans l'eau à leur tête, et en un instant les Suisses et Navarre passèrent pêle-mêle, qui furent suivis en une telle diligence des gardes et de Normandie, que sept mille hommes comptés que le Roi avoit d'infanterie passèrent en un quart-d'heure à minuit, la nuit étant fort brune. Au gué il y avoit de l'eau plus haut que la ceinture, et large comme la Seine est devant le Louvre, qui n'étoit qu'à cinquante pas de la pleine mer.

Cela fait, nous campâmes sur le bord sans garder aucun ordre, hormis que notre cavalerie étoit plus avancée, et chaque bataillon alluma force feux pour se sécher.

Sur les trois ou quatre heures du matin, à la pointe du jour, on marcha au plus bel ordre qui se pouvoit penser, en l'ordre donné pour la bataille dans les lieux plats; et quand nous trouvions des collines nous marchions notre avant-garde première, suivie de la bataille et ensuite l'arrière-garde; puis, dès que la plaine revenoit, l'avant-garde faisoit halte à droite, la bataille se mettoit à sa gauche et l'arrière-garde à celle de la bataille. Ainsi nous marchâmes jusques à la vue des ennemis, près de deux lieues, lesquels se jetèrent dans les vaisseaux et dans Saint-Gilles, et les autres mirent les armes bas, nous demandant miséricorde, sans rendre aucun combat. La cavalerie s'enfuit de même; mais, ne pouvant faire une si longue retraite, la plupart furent tués en la suite de la victoire par les paysans. Il y mourut sur le champ, tués de sang-froid, sans résistance, plus de quinze cents hommes, et plus d'autant de prisonniers qui furent envoyés aux galères; le reste fut tué par les gens de M. de La Rochefoucault et par les paysans; de telle sorte que M. de Soubise rentra à La Rochelle avec trente chevaux de sept cents qu'il avoit, et ne s'en retourna pas quatre cents hommes de pied de sept mille qu'il y avoit le jour précédent dans son armée. Il y eut bien cent cinquante gentilshommes ou officiers pris, et sept pièces de fonte d'artillerie. La Chaume, assez bon château où il s'en étoit retiré quelques-uns, se rendit le jour d'après à M. de La Rochefoucault. Depuis, il ne se présenta, pendant cette guerre dans le Poitou, aucun homme dans la campagne pour les huguenots, et changèrent leurs desseins pour les tourner sur mer, équipant une armée navale dont ils firent amiral un nommé Guiton qui la mit en fort bon ordre. Le Roi, le jour même, dîna tellement quellement à Saint-Gilles, et passa ce bras de mer qui est entre Saint-Gilles et Croix-de-Vic dans des bateaux, puis s'en vint coucher à un château nommé Aspremont, où nous séjournâmes le dimanche 17 et le lundi 18, pour rassembler nos troupes éparses et qui suivoient toujours les ennemis. Enfin nous en partîmes le mardi 19, et vînmes coucher à Aysené, le lendemain mercredi 20 à La Roche-sur-Yon, le jeudi à Sainte-Hermine, le vendredi à Fontenay-le-Comte, et le samedi 23 à Niort, où le Roi séjourna le dimanche pour tenir conseil de guerre et juger les prisonniers à qui ils appartenoient.

Le lundi M. de Bouillon fut ouï au conseil, qui étoit arrivé le soir auparavant, envoyé par M. de Lesdiguières pour porter quelques conditions proposées par ceux de la religion, tendantes à la paix; où il fut résolu de la réponse que l'on feroit sur chaque article; mais le soir M. de Puisieux fit voir au Roi la dépêche particulière qui lui avoit été faite, et ouït M. de Bouillon là-dessus. Il me fit l'honneur de m'y appeler et de prendre mon avis sur la réponse secrète qui fut faite, qui étoit l'essentielle, la précédente n'étant que pour amuser les membres du conseil qui ne vouloient la paix en aucune façon.

Le mardi 26 avril le Roi partit de Niort et fut coucher à Chizé. Il est à savoir que le Roi étoit parti de Blois pour venir en Poitou, fort animé contre M. d'Épernon, tant par les mauvais offices que lui avoit rendus Le Fay que le Roi lui avoit envoyé, que parce qu'il n'avoit pu être porté par les réitérés commandemens du Roi d'aller secourir le Poitou, et M. de La Rochefoucault. M. de Retz et M. de Schomberg n'étoient pas ses amis et ne parloient pas en sa faveur; si faisoit bien M. le prince. Je faisois aussi, selon ma petite puissance, ce qui étoit de moi pour le servir. Ce fut ce qui obligea M. le prince de lui dépêcher un gentilhomme le jour même de la défaite de Rié, et me commanda de lui écrire sur la teneur de la dépêche qu'il lui faisoit, qui étoit que le Roi avoit eu la victoire sur M. de Soubise et qu'il alloit droit à lui, à qui il en vouloit mal de ce qu'il n'avoit voulu rien faire; que le seul moyen qu'il avoit de l'apaiser, et nous de le servir, consistoit à se mettre en campagne et assiéger Royan; que s'il le faisoit nous étions assez puissans pour faire oublier tout le passé; mais s'il ne le vouloit faire, nous protestions que le mal qui lui en aviendroit auroit été empêché par nous s'il nous en eût donné le moyen. Il nous crut et vint assiéger Royan où commandoit le sieur de Saint-Surin, gentilhomme huguenot, avec lequel, peu de jours après, il entra en traité de remettre la ville en l'obéissance du Roi; et de fait, sortit un jour sur la parole de M. d'Épernon pour venir conclure le traité; mais, comme il parloit à M. d'Épernon à la vue de Royan, étant entrés par mer quelques secours de La Rochelle dans la ville, ils se résolurent d'en fermer les portes à leur gouverneur, et ne tenir la capitulation qu'il avoit faite; en même temps ils pointèrent quelques pièces sur M. d'Épernon qui étoit avancé et sur sa troupe. Saint-Surin, bien étonné de ce subit changement, dit à M. d'Épernon qu'il ne venoit de sa part, qu'il feroit réparer cette faute et qu'il ne retourneroit plus avec eux en cas qu'ils ne se soumissent à l'obéissance du Roi. Il voulut rentrer dans la place, mais on lui dit de dessus les murailles force injures; ce qui le fit retourner avec M. d'Epernon, qui avoit mandé au Roi l'espoir qu'il avoit de remettre Royan en son obéissance: le Roi reçut cette première nouvelle à Saint-Jean-d'Angely, où il ar-

riva le jeudi 28, qui étoit le jour même que le traité de Royan se rompit.

Le lendemain 29, comme le Roi arriva à Saintes, il en sut nouvelle. Il séjourna à Saintes le samedi, dimanche premier mai, et lundi suivant, tant pour faire avancer son armée que pour donner audience aux ambassadeurs des cantons des Suisses qui l'étoient venus trouver pour intercéder pour les huguenots de la France. Je leur fis festin, puis les menai à l'audience, en laquelle ils eurent pour réponse du Roi que quand les huguenots, ses sujets rebelles, rentreroient en leur devoir, il auroit les bras de sa clémence ouverts pour les recevoir, et les renvoya de Saintes en corps, d'où il partit le mardi 3 de mai pour venir coucher à Saujon où M. d'Épernon le vint trouver, auquel il fit bonne chère, comme M. le prince y avoit disposé Sa Majesté. Le Roi lui proposa de grossir son armée de quelques troupes qu'il lui donneroit, et qu'il entreprit de réduire Royan en l'obéissance de Sa Majesté, afin que le Roi, sans s'arrêter, pût aller promptement en Languedoc; mais M. d'Épernon le refusa; et, quelques prières qui lui fussent faites par M. le prince d'accepter cette commission, il n'y put être disposé. Enfin le Roi se résolut de l'attaquer, et M. le prince, qui pensoit que l'on demeureroit six semaines devant, proposa au Roi de l'envoyer en Guienne, tant pour réduire un fort nommé Soullac, que les huguenots avoient fait dans Médoc, vis-à-vis de Blaye, et d'autres petites places de la Guienne, que pour aller recevoir Tonneins, assiégé dès long-temps par M. d'Elbeuf et le maréchal de Thémines. M. le prince se chargea aussi de traiter avec messieurs de La Force et de Sully qui se vouloient remettre au service du Roi. Je le dissuadai d'entreprendre cette commission, et de ne partir d'auprès du Roi; à quoi ne l'ayant pu disposer, je le suppliai de m'emmener avec lui; mais il me dit que le Roi ne me voudroit pas séparer d'avec lui, et qu'il avoit l'entière créance en moi pour son armée. Il me pria de faire qu'il pût mener avec lui un des vieux régimens, et que je témoignasse au Roi son désir: ce que je fis, et le Roi lui donna le régiment de Normandie avec d'autres troupes de pied et de cheval. Il voulut, avant son partement, aller reconnoître Royan et ordonner des attaques; il y vint donc et nous amena avec lui les chefs de l'armée le mercredi 4, où nous vîmes les attaques et tranchées que M. d'Épernon avoit commencées, lesquelles on demeura d'accord de poursuivre; et au retour dans le conseil il fut résolu que l'attaque du côté de la mer, à main droite, seroit pour les gardes, et celle de l'autre côté, à main gauche, se commettroit à Picardie, à laquelle M. de Vitry, avec messieurs de Senecay, Marillac et Biron, commanderoit; qu'à celle de main droite, nommée des gardes, M. de Praslin en auroit la charge et moi sous lui, quelque persuasion que Pompeo-Targon me voulût et pût faire de faire l'attaque des gardes de l'autre côté et l'entreprendre; où il fit certes une batterie d'une très-belle invention: car, comme nous étions à reconnoître la place et que nous fussions montés sur le faîte d'une maison pour mieux voir, M. le prince dit: « Si l'on pouvoit faire une batterie sur ce toit et de cette hauteur, on auroit un grand avantage à battre cette demi-lune. »

Pompeo-Targon répondit: « Monseigneur, vous le dites en riant, et moi je vous réponds que dans trois jours je mettrai sur ce toit, et dans cette hauteur, quatre pièces de batterie; » ce qu'il entreprit depuis et exécuta en cette forme: Il étançonna la maison des quatre côtés, puis la sapa et étaya sur des pièces de bois; et ensuite ayant mis quantité de fascines contre les étais, ils se brûlèrent et consommèrent; ce qui fit que la maison tomba sur elle-même et en dedans, ce qui fit hausser la plate-forme à laquelle il fit porter ce qui étoit nécessaire pour mettre la batterie à la hauteur qu'il avoit dit. Je persistai à mon attaque droite du côté de la mer, à laquelle je m'acheminai le jeudi 5 de mai, jour de l'Ascension; et ayant donné le rendez-vous de l'armée à la plaine de Castelac, elle s'en alla prendre ses postes et ses quartiers. Les gardes entrèrent ce jour-là dans la tranchée, qu'ils poussèrent à droite jusques à la mer, et firent une ligne à gauche pour aller s'attacher à une pièce des ennemis.

Le vendredi 6 nous continuâmes cette tranchée à gauche, et même une batterie de trois canons sur le borde de la mer à la droite, pour lever les défenses des ennemis qui nous troubloient à l'attaque que nous voulions faire à la demi-lune. Ce soir même je fus voir le Roi en son quartier, lequel me dit que, le lendemain à quatre heures du matin, il vouloit venir à notre tranchée, et que je l'attendisse au commencement d'icelle à une longue ligne que je fis toute la nuit hausser pour le faire arriver en sûreté. Il vint donc le samedi 7, accompagné de M. d'Épernon et de M. de Schomberg: c'étoit la première fois qu'il y étoit jamais venu. Il me fit l'honneur de me dire: « Bassompierre, je suis nouveau; dites-moi ce qu'il faudra faire pour ne point faillir. » A quoi je ne fus guère empêché, car il fit plus généreusement que pas un de nous n'eût fait, et monta trois ou quatre fois sur la banquette des tranchées pour reconnoître à découvert, s'y tenant si long-temps que nous frémissions du péril où il se mettoit avec une plus grande froideur et assurance

qu'un vieux capitaine n'eût su faire, et ordonna du travail de la nuit suivante comme s'il eût été un ingénieur. Je lui vis faire en retournant une action qui me plut extrêmement; car, après être remonté à cheval, à un certain passage que les ennemis connoissoient, ils tirèrent un coup de pièce qui passa à deux pieds au-dessus de la tête du Roi qui parloit à M. d'Epernon; je marchois devant lui et me tournai appréhendant le coup que je vis venir pour le Roi. Je lui dis : « Mon Dieu, Sire, cette balle a failli à vous tuer. Il me dit : » Non pas moi, mais M. d'Épernon; » et ne s'étonna ni ne baissa la tête comme beaucoup d'autres eussent fait. Puis ensuite, comme quelques-uns qui l'accompagnoient se fussent écartés, il leur dit : « Comment! avez-vous peur qu'elle tire encore? Il faut qu'on la recharge de nouveau. » J'ai vu plusieurs et diverses autres actions du Roi en plusieurs lieux périlleux, et dirai sans flatterie ni adulation que je n'ai jamais vu un homme, non un Roi, qui y fût plus assuré que lui. Le feu Roi, son père, qui étoit en l'estime que chacun sait, ne témoignoit pas une pareille assurance.

L'après-dînée M. d'Épernon et M. le comte, que je devois nommer le premier, vinrent en notre tranchée; et comme en retournant nous fussions allés sur le bord de la mer à une prairie pour considérer seize vaisseaux que les Rochelois avoient à l'ancre là auprès, ils levèrent les ancres, nous voyant grande troupe, et s'approchèrent à cinquante pas pour nous tirer.

Comme M. le maréchal de Praslin et moi étions pratiqués de cela, quelques-uns de la troupe étant d'avis de faire retirer M. le comte, M. d'Épernon et nous-mêmes, nous leur dîmes : « Messieurs, vous aurez incontinent le plaisir de voir des berceaux de balles de canon qui passeront par dessus vous sans vous pouvoir offenser; quand vous verrez qu'un vaisseau tournera le flanc pour faire sa décharge, retirez-vous dix pas de la rive, de telle sorte que vous ne puissiez voir le bas du vaisseau où sont les embrasures du canon, et aucun coup ne vous pourra toucher, si bien passer par dessus votre tête; » ce que chacun fit, et eurent le plaisir d'y voir tirer deux cents volées de canon sans aucun effet. Le soir nous fîmes en notre attaque un grand travail et mîmes six pièces de canon en batterie à notre main gauche. Ce soir même M. le comte tomba malade de la petite verole.

Le dimanche 8 je fus voir le Roi, puis je visitai le travail de Picardie : sur les onze heures nos deux batteries tirèrent et ne cessèrent jusques à la nuit, en laquelle, avec quarante gabions qui nous vinrent, nous avançâmes par falsades jusque contre la pièce que nous voulions attaquer le bastion auquel nous étions joints; ce que nous résolûmes de faire pied à pied : et parce que la face dudit bastion qui étoit à notre droite et à leur gauche étoit contre la mer et manquoit de défense de ce côté-là, et que de ce peu qu'elle en tiroit de la ville nous les avions tirés à coups de canon que nous continuions toujours, nous allâmes toujours entre deux terres jusques à la gorge, quelque retardement que nous pussent faire les ennemis qui étoient dans le bastion à coups de grenades et de pierres, à quoi nous prenions aussi notre revanche. Ils avoient une mine au milieu de ce bastion où ils nous attendoient, et avoient fait un retranchement avec un petit fossé en la gorge dudit bastion, pour nous tirer continuellement, lorsqu'après qu'ils nous auroient travaillés de leur mine nous voudrions entreprendre de nous loger dans la pièce.

Comme nous nous avancions entre ces deux terres, nous vîmes jouer la mine des ennemis au quartier de Picardie, qui nous fit beaucoup de mal, et, peu après, ceux qui vinrent de cette attaque nous portèrent les nouvelles que pour nous y être échaudés nous y avions perdu plus de cinquante gentilshommes ou officiers; cela me fit croire qu'ils nous en gardoient autant dans notre pièce, et, pour cet effet, me haussai dans notre attaque du long de la mer pour reconnoître, et vis un couvert au milieu du bastion et une traînée de terre relevée de frais jusques à la gorge; et comme, la seconde fois que je me haussai pour reconnoître mieux, je découvris le fossé du retranchement, et au milieu du fossé une motte de terre, je ne fus plus en doute. J'avois trois aides de camp très-braves hommes, qui étoient Colombier, Lenchères et Refuges, lesquels, par ardeur ou autrement, proposoient de donner dans le bastion dans lequel ils disoient avoir reconnu qu'il n'y avoit pas dix hommes pour le défendre, et que nous le prendrions infailliblement sans nous donner la peine d'aller coulant le long du bastion, où nous ne pouvions être de trois heures, et le persuadèrent de telle sorte à M. de Praslin, qu'il m'envoya querir en notre travail où j'étois, pour me commander de faire l'ordre pour donner. Messieurs de Vendôme et grand-prieur de France, avec plusieurs autres jeunes seigneurs, y étoient, qui animoient M. le maréchal de faire faire cette attaque. Je fus bien étonné quand je le vis résolu à ce dessein, et lui dis : « Monsieur, s'il vous plaît que, sans réplique, j'aille exécuter ce que nous me commandez, je ne laisserai de vous dire ce petit mot pour ma décharge, que vous faites une chose préjudiciable au service du Roi, et de laquelle vous aurez, mais trop tard, un éternel repentir; mais si, comme vous avez entendu les

raisons de mes aides de camp et des autres qui vous ont persuadé de faire cette attaque, vous voulez aussi entendre les miennes, je m'assure que non-seulement vous quitterez ce dessein, mais encore que vous me remercierez, devant qu'il soit nuit, de vous avoir persuadé de désister cette pratique. »

Il me dit lors : « Hé bien, dites donc, ce n'est pas de cette heure que nous vous connoissons, et je sais que vous vous plaisez à contrarier les propositions d'autrui pour faire voir votre bel esprit. Qu'avez-vous à remontrer contre ce que tous les autres unanimement approuvent ? » Je lui dis lors : « Monsieur, si nous n'avions aucun autre moyen de prendre ce bastion que l'on attaque maintenant, non-seulement je pourrois approuver ce conseil unanime que vous dites que l'on vous donne, mais je vous l'eusse proposé ce matin; au lieu de le prendre pied à pied comme nous le voulons faire, nous aurions épargné la peine et le travail que nous avons déjà fait, et celui que nous avons encore à faire; mais je crois que toutes les fois que, sans perte d'hommes et de temps, nous pouvons faire la même chose que vous feriez avec la mort de plusieurs braves hommes qui s'y hasarderoient, l'humanité, la raison et service du Roi, vous doivent obliger à la conservation de ses serviteurs, de vos amis, et des gens qui en une autre occasion vous feront bon besoin. Je laisse à part l'avantage qu'en prendront les ennemis, le découragement de vos soldats et la diminution de votre gloire et réputation, d'avoir envoyé à la boucherie et perdu sans nécessité des gens de bien que vous pouvez conserver. Si Royan étoit la dernière place de ceux de la religion, il seroit en quelque sorte honorable de jouer du reste, et d'y mettre le tout; mais ce ne seroit que quand tous autres moyens manqueroient. Maintenant que vous avez pris résolution déterminée par l'avis des personnes plus intelligentes à notre métier, que vous êtes au milieu de l'exécution de ce que vous avez entrepris, que l'effet en est infaillible, sans perte d'hommes ni de réputation, sans aucune cause apparente de venir changer sur l'opinion peu considérée, pour ne dire indiscrète, de Lenchères, qui, porté plutôt d'ardeur que de raisonnement, quitte la suite d'un dessein résolu et bon pour vous donner un avis incertain, périlleux, et dont l'exécution, quelque heureuse qu'elle puisse être, vous coûtera la vie de personnes qui valent mieux que ce que vous gagnerez, je n'y vois aucune apparence. Que seroit-ce s'il y avoit une pareille mine qu'à l'autre quartier, et que, outre le mal qui vous en arrivera, vous encourussiez le blâme et la honte de ne vous être fait sage du malheureux exemple de vos voisins, et si je vous faisois voir à l'œil, et à ceux qui le voudront remarquer, qu'il y a assurément une mine que ces messieurs les beaux reconnoisseurs de places n'ont point remarquée? Ce peu de gens qu'il y a dans la pièce vous le devroient, et à eux aussi, faire reconnoître, quand nous n'en aurions autre connoissance qu'un fossé et de la terre élevée de l'autre côté, pour servir de parapet au retranchement; de quoi ces messieurs ne parlent point, et ce qu'ils n'ont point remarqué. Toutes ces choses vous doivent faire penser qu'ils ne veulent point opiniâtrer cette pièce, à cause de la mine qu'ils y veulent faire jouer, ou pour tuer à leur aise à bonnes mousquetades ceux qui seront entrés dedans. Il semble que vous ayez concerté avec les ennemis pour donner dans tous les piéges qu'ils vous tendent, et pour changer les bonnes et sûres résolutions contre les mauvaises et les incertaines. Pour moi, monsieur, si vous y voulez persister, je proteste de tout le mal qui en arrivera, que j'ai fait connoître et remarquer, et ensuite, comme maréchal de camp, je ferai ce qui est simplement de ma charge, qui est de faire l'ordre nécessaire pour y donner. Après quoi je vous demanderai, par grâce, de me permettre de me retirer à mille pas des tranchées, pour ne voir point le désastre et le malheur qui en arrivera par cette précipitation : ce que je m'assure que la plupart de cette compagnie n'attribuera point tant à lâcheté, car j'ai déjà fait mes preuves ailleurs, qu'à commisération de la perte de plusieurs de mes amis. Que s'il vous plaît de faire une des deux choses que je vous proposerai, qui est de rompre ce dessein, ou de faire reconnoître une fois mon dire, je mènerai ceux que vous m'ordonnerez, et leur ferai voir ce que je dis. En la première, je vous réponds sur ma vie, dans la minuit, de vous rendre maître absolu du bastion sans perte d'aucun homme, que par un grand hasard; en l'autre, je vous ferai voir si clairement qu'il y a une mine, et que c'est un appât que les ennemis vous veulent donner pour vous y attraper, que vous vous en désisterez entièrement. » Je dis ce que dessus avec beaucoup de véhémence, et M. le maréchal, qui appréhendoit le sinistre succès de cette affaire, et qui voyoit devant ses yeux ce qui venoit d'arriver au quartier de Picardie, voulut lui-même venir reconnoître ce que je disois. Je l'y menai donc, et comme nos travailleurs avançoient toujours, nous étions déjà vis-à-vis du fossé du retranchement des ennemis, dans la gorge du bastion, où il vit dans le milieu la terre relevée qui couvroit le fossé de la mine; et lors Lenchères fut le premier à lui dissuader ce qu'il lui avoit précédemment proposé. Je lui montrai aussi qu'en ouvrant vis-à-vis de ce fossé du retranchement, et creu-

sant des places pour monter des mousquetaires, nous aurions l'éminence sur toute la pièce des ennemis, que nous gagnerions en même temps.

M. de Praslin m'embrassa, et me dit : « Mon fils, vous avez eu bon nez, et m'avez empêché de recevoir un affront, et le Roi une perte, dont je vous remercie. Continuez comme vous l'entendrez, je vous en laisse le soin. » Ainsi j'empêchai une très-mauvaise affaire que nous allions entreprendre; et ayant continué de passer à côté du bastion, toujours passant entre deux terres, comme la nuit fut venue, je fis ouvrir dans le bastion, vers le lieu où les ennemis avoient fait le fossé du retranchement, et ensuite j'envoyai deux pionniers des mieux entendus, auxquels j'ordonnai d'aller doucement ôter cette terre qui faisoit éminence dans le fossé, et qu'ayant trouvé une ou deux caisses de bois plus longues que larges, ils les tirassent doucement sans répandre les poudres et les résines qui étoient dedans, et qu'ils couvrissent les deux trous de plus de deux pieds de terre, et qu'ils prissent bien garde de ne laisser aucune poudre dedans ledit trou; ce qu'ils exécutèrent très-bien, comme je vis peu de temps après moi-même.

Cependant M. le maréchal de Praslin et moi, mandés par le Roi, l'allâmes trouver, et lui dîmes que nous serions maîtres vers la minuit non-seulement du bastion, mais encore des pièces qui étoient derrière, jusques à la simple muraille qui fermoit la ville; que s'il vouloit nous lui donnerions le lendemain à déjeuner dans le fossé, dont il fut fort aise, et se consola en quelque sorte du mauvais succès qui étoit arrivé à l'autre quartier, où il avoit perdu tant de braves hommes, et entre autres M. de Humières, premier gentilhomme de sa chambre, qui y avoit été blessé à mort.

Nous fûmes voir ce pauvre gentilhomme, qui tiroit à sa fin, qui fut une très-grande perte, car il étoit très-brave et vaillant, outre ses autres bonnes parties. Je m'en revins à nos tranchées, et je vis ce que mes deux pionniers avoient fait, et fis en même temps creuser certaines banquettes, pour loger sur ce retranchement douze mousquetaires, avec un tel silence, que les ennemis ne s'en aperçurent qu'à la pointe du jour, lorsqu'inopinément ces mousquetaires se haussèrent pour les chasser de l'autre pièce où ils s'étoient retirés : ce qu'ils firent aisément. Mais, avant d'en déloger, ils mirent le feu à la fusée de leur mine, lequel s'arrêta au lieu où l'on l'avoit coupée la nuit même. Ainsi nous eûmes toutes leurs pièces détachées en notre puissance, sans y perdre aucun homme que le sieur de Refuges, brave gentilhomme, et aussi entendu et expérimenté pour son âge que j'en aie jamais vu; infatigable au travail, toujours agissant et entreprenant, et qui eût été, s'il eût vécu, un grand capitaine. Je l'avois fait, dix jours auparavant, mon aide de camp, et le Roi, à ma prière, lui avoit donné une compagnie au régiment de Piémont.

Le mardi 10, comme nous eûmes leurs pièces détachées en notre puissance, nous déchargeâmes à notre aise, et sans péril, la mine qu'ils nous avoient préparée, de laquelle nous tirâmes six cents livres de poudre. Les ennemis avoient fait une barricade dans le fossé du côté de la mer, et une palissade au devant; ce qui nous empêchoit d'être entièrement maîtres de leur fossé. Je la fis reconnoître par mon volontaire, qui étoit un jeune garçon de seize ans, qui entreprenoit dès l'année précédente, avec d'autres goujats, des travaux hasardeux au siége de Montauban, que les soldats ne vouloient point accepter. Il avoit eu divers coups, et entre autres une mousquetade au travers du corps, dont je l'avois fait guérir. Ce coquin-là entreprenoit à la tâche force travaux périlleux, et les goujats du camp travailloient sous lui, et gagnoient largement. Ce volontaire alla reconnoître cette barricade avec le même port et aussi grande assurance qu'eût su faire le meilleur sergent de l'armée. Une mousquetade lui perça ses chausses, et une autre le bord de son chapeau, et puis nous vint faire son rapport, qui fut très-judicieux.

Josepo Gamorin, qui menoit nos travaux, et étoit en grande vénération parmi nous, comme il le méritoit bien, fut d'avis que, selon son opinion, nous allassions forcer cette barricade, et avec des haches rompre la palissade, ce que nous fîmes, et n'y perdîmes qu'un homme; ce qui nous mit au pied de la muraille de la ville, qui étoit foible, et peu flanquée; de sorte que le mercredi 11 de mai, le Roi étant venu à notre attaque dès les cinq heures du matin, où il vit le lieu de la mine, entra dans les pièces gagnées, puis ensuite dans le fossé; ce qui lui donna assurance de la prise de la place, dont il ne fut pas trompé; car en même temps on lui amena un tambour de la ville qui venoit demander à capituler.

Le Roi répondit qu'il ne capituloit point avec ses sujets, mais qu'il les recevroit à grâce aux conditions qu'il leur enverroit; et en même temps, étant allé à une petite tente de Gamorin, il me fit écrire les articles qu'il leur accordoit, et les bailla au tambour avec ordre de revenir dans une heure, et amener ceux de la ville pour se venir mettre à ses pieds, et recevoir et accepter

la grâce qu'il leur faisoit : ce qu'ils firent sans aucune contradiction. On fit trève pendant ce temps, et, après dîner, je menai dans la place, ayant précédemment fait embarquer les soldats ennemis, le sieur de Drouet avec deux cents hommes en garnison. Ce que je fis avec mille peines; car les soldats, qui étoient en curée de la défaite de l'île de Rié, vouloient à toute force piller Royan, où la nuit devant celle-là M. de Seneçay, maréchal de camp, fut blessé, au quartier de Picardie, d'une mousquetade dans les reins qui ne perça pas, mais lui laissa un apostume dans les reins qui enfin le tua à Lyon, vers la fin de cette même année.

Le Roi séjourna après la prise de Royan, en un même quartier, le jeudi, vendredi, samedi et dimanche suivans, tant pour donner loisir à son armée de s'acheminer que pour laisser les ordres convenables à l'armée qu'il vouloit envoyer vers La Rochelle, en laquelle il établit M. le comte général, qui étoit encore bien malade de la petite vérole. Il fit M. le maréchal de Vitry lieutenant général, messieurs de Bourg, de Vignolles, de Seneterre, maréchaux de camp, et le marquis de Nesle, par commission, mestre de camp de la cavalerie légère. Il y envoya aussi Pompéo Targon. Le lundi 16 il alla coucher à Mortagne, le mardi à Mirambeau, le mercredi à Montlieu, où il séjourna le jeudi; le vendredi il vint coucher à Quitre, où il passa le lendemain la rivière, et vint loger à Saint-Emilion, où M. de Chevreuse, nouvellement marié avec la veuve de M. le connétable de Luynes, le vint trouver.

Le dimanche 22, le Roi vint loger à Castillon, où M. le prince le vint trouver; lequel, pensant en son voyage prendre le fort que les huguenots avoient fait vis-à-vis de Blaye, étoit arrivé à Bordeaux pour y prendre quelques vaisseaux anglais qui étoient à la rade, lesquels ne voulant venir, M. le prince fit mettre du canon sur le quai qui étoit devant le Château-Trompette, pour les battre; mais eux, après avoir tiré quelques coups de leurs vaisseaux sur ce quai, se mirent à la voile, et se jetèrent en pleine mer. Il pensoit aussi faire la capitulation de Tonneins; mais M. d'Elbeuf et le maréchal de Thémines, sachant sa venue, se hâtèrent de recevoir la ville à capitulation. M. de La Force, vers lequel il avoit envoyé M. de La Ville-aux-Clercs, secrétaire d'Etat, auquel il avoit quelque créance, fit réponse qu'il attendroit la venue du Roi à Sainte-Foy pour achever ce qu'il avoit projeté avec ledit sieur de La Ville-aux-Clercs; de sorte que M. le prince, qui pensoit trouver encore le Roi à Royan, le vit à Castillon, et ne fit que remettre quelques châteaux de peu de conséquence, comme Gensac et autres, en l'obéissance du Roi.

Comme il revint, il lui sembla que le Roi ne lui fit pas assez bonne chère; et, voyant que j'étois fort en ses bonnes grâces, il s'en prit à moi, et me dit le lendemain lundi 23, comme le Roi fut venu loger en un château nommé Saint-Aulaie, qu'il croyoit que je ne lui eusse pas rendu tous les bons offices près du Roi qu'il s'étoit promis de moi, et me fit de grands reproches, dont je me justifiai si bien qu'il demeura en apparence satisfait de moi; et même le lendemain 24, que le Roi séjourna audit Saint-Aulaie, comme M. de La Force eut conclu son traité, par lequel le Roi le devoit faire maréchal de France, mondit sieur le prince, sans en avoir été prié, ni de M. de Schomberg ni de moi, vint trouver le Roi, et lui remontra que les plus importans chefs de son armée qui le servoient le mieux, et sur qui il se reposoit et fioit davantage, étoit M. de Schomberg, qui, outre la surintendance de ses finances, faisoit dignement la charge de grand-maître de l'artillerie, et moi qui étois premier maréchal de camp et colonel général des Suisses, et qui lui avois rendu de grands services, et principalement au Pont-de-Cé, en ces derniers siéges, au secours de Montauban et à la défaite de Rié; que nous avions grand sujet de mécontentement de voir que l'on faisoit les rebelles maréchaux de France, et que notre fidélité et nos services ne nous procurassent autre chose que notre ruine en nos affaires, et des coups et maladies mortelles, et qu'il supplioit très-humblement Sa Majesté de vouloir faire réflexion sur ce qu'il lui remontroit.

Le Roi pensa sur ce qu'il lui avoit dit et me dit : « Bassompierre, je sais que vous êtes fâché de ce que je fais maréchal de France M. de La Force, et que M. de Schomberg et vous, vous vous en plaignez avec raison; mais ce n'est pas moi qui en suis cause, si bien M. le prince qui me l'a ainsi conseillé pour le bien de mes affaires, et afin de ne laisser aucune chose derrière moi en Guienne, qui m'empêche de passer promptement en Languedoc. Néanmoins avisez ce que vous voulez que je fasse pour vous que j'aime, et que je tiens pour mon bon et fidèle serviteur. » Je jure qu'à cette heure-là je n'avois jamais aspiré à la charge de maréchal de France, et que je ne la désirois pas; car, à mon avis, c'étoit une affaire de vieil homme, et moi je voulois faire encore quelques années celui de galant de la cour. C'est pourquoi je lui répondis que j'étois extrêmement étonné du discours qu'il me tenoit, ni qui lui avoit pu persuader que je m'ennuyasse

de voir faire du bien à autrui, bien moins à un de mes amis, vieux seigneur et expérimenté, auquel je savois que le feu Roi son père avoit destiné un bâton de maréchal de France, et lui eût donné s'il eût encore vécu un mois; qu'il avoit été rebelle, mais qu'il cessoit maintenant de l'être, et que c'étoit un acte de la bonté de Sa Majesté d'oublier les fautes de ses serviteurs, pour se ressouvenir et récompenser leurs mérites et leurs services; et que pour moi, je n'aspirois point à la charge de maréchal de France ni à aucune chose, que ce que sa pure bonté et la connoissance et reconnoissanee que Sa Majesté auroit de mes services me voudroit procurer, sans l'en requérir ni importuner par moi ni par autrui; et que je le suppliois très-humblement que ma considération ne lui fît jamais retarder aucune chose qui fût de sa volonté et du bien de son service. Dont Sa Majesté me remercia, et me dit que je me reposasse sur elle de ma fortune.

Il en parla ensuite à M. de Schomberg, qui ne fut pas si modéré que moi; car il le pressa fort de le faire conjointement maréchal de France avec M. de La Force. Il me proposa aussi, à ce que me dit le Roi, mais ce fut principalement afin de fortifier sa requête.

Le mercredi, 25 de mai, j'eus commandement d'aller tirer la garnison de Sainte-Foy, pour y établir les gardes francaises et suisses du Roi, qui y vint au gîte. Je vins donc le matin dîner proche de la ville, chez M. d'Elbeuf, qui y étoit campé; puis entrai à Sainte-Foy, où tout l'ordre nécessaire pour conserver la ville fut gardé.

Le jeudi 26, qui étoit la Fête-Dieu, le Roi séjourna à Sainte-Foy, et y fit la cérémonie du Saint-Sacrement, et y demeura aussi le vendredi 27, et donna ce jour-là à M. de La Force le bâton de maréchal de France, et l'on fit passer la rivière au canon sur un pont de bateaux fait exprès.

Le samedi 28, le Roi en partit, et vint coucher à Montségur.

Le dimanche 29 à Marmande. Le lundi nous passâmes devant les Tonneins ruinés, rez pied rez terre, comme aussi Monheurt, et le Roi vint loger à Aiguillon, où l'on fit camper son armée en un fort beau et agréable lieu, et en une belle saison.

Le lendemain 31 et dernier de mai, le Roi vint au Port-Sainte-Marie.

Le mercredi, premier de juin, à Agen, où il séjourna le lendemain. Il s'en alla le vendredi 3, à Malause, le samedi à Moissac, où il séjourna le dimanche, et le lundi M. le prince m'y parla sur le sujet de M. de Puisieux qu'il haïssoit, et dans une espèce de chapelle qui est dans le cloître de l'abbaye, où je le trouvai avec M. de Schomberg et M. le cardinal de Retz. Ils me dirent tous trois qu'ils ne pouvoient plus souffrir l'insolence de M. de Puisieux, qui, n'étant que secrétaire d'Etat, avoit plus de privauté avec le Roi que M. le prince même, et qu'il mettoit mal avec Sa Majesté ceux d'entre eux qu'il lui plaisoit; qu'il faisoit des négociations à part sans leur communiquer; et quelque résolution que le Roi eût prise avec son conseil, il n'en étoit rien mis en exécution s'il ne l'avoit précédemment approuvé; que cela eût été tolérable d'un favori, mais que lui n'étoit pas de profession pour l'être : si seroit bien moi, qui étois de qualité, de mérite et de façon pour posséder la faveur d'un grand Roi; qu'ils avoient toujours empêché que le Roi, après la mort de M. de Luynes, ne s'embarquât à une nouvelle affection, et qu'il eût été plus à propos que le Roi n'eût point eu de favori. Néanmoins, puisqu'ils voyoient que son inclination étoit portée à être possédé par quelqu'un, ils aimoient bien mieux que ce fût un brave homme, de condition et en estime, tant pour les arts de la paix que ceux de la guerre, qu'un homme de plume comme M. de Puisieux, qui mettroit tout sens dessus dessous, et qu'ils étoient tous résolus de conspirer à sa ruine, comme ils l'étoient de se porter à l'agrandissement de ma fortune, et de porter le Roi, avec la bonne inclination qu'il avoit déjà pour moi, de me favoriser entièrement de ses bonnes grâces, pourvu que je leur voulusse promettre deux choses; l'une de coopérer avec eux à la ruine de M. de Puisieux, et me détacher entièrement de son amitié; l'autre, de me joindre entièrement avec eux, et unir entièrement nos desseins et conseils, premièrement pour le bien de son service, secondement pour notre commun intérêt et conservation, et qu'ils me prioient de me résoudre promptement à ce que j'avois à faire là-dessus, et de leur déclarer. En ce peu de temps qu'ils me parlèrent, tantôt l'un, tantôt l'autre, quasi en mêmes termes sur ce même sujet, j'eus assez de loisir pour penser où alloit le but et la visée de leur discours, et ce que j'avois à leur répondre. J'étois fort assuré que l'affection qu'ils me portoient n'étoit pas assez grande pour me procurer un bien qu'ils tenoient être à leur préjudice, et qu'ils me vouloient tenter, premièrement pour pénétrer mon dessein, secondement pour le découvrir au Roi; qu'ils se vouloient servir de moi pour leur aider à ruiner M. de Puisieux, et après, avec plus grande facilité, me ruiner moi-même, à qui ils n'étoient pas

plus obligés de garder la foi et l'amitié que moi j'étois avec M. de Puisieux, à qui j'en aurois précédemment manqué, et qu'ils auroient une légitime excuse envers moi de leur manquement, fondée sur ma propre action.

Je leur répondis donc que je ne pouvois pénétrer la nécessité que le Roi avoit d'avoir un favori, puisqu'il s'en étoit si facilement passé depuis huit mois; que ses favoris devoient être sa mère, son frère, ses parens et ses bons serviteurs, et ce, suivant l'exemple du feu Roi son père; et que si quelque fatalité le portoit d'en avoir, il lui en falloit laisser le choix et l'élection; que je n'avois jamais ouï parler d'aucun prince qui prît des favoris par arrêt de son conseil; mais qu'en quelque façon que ce fût, ce ne seroit jamais moi qui occuperois cette place, parce que je ne la méritois pas, parce aussi que le Roi ne voudroit pas m'en honorer, parce, finalement, que je ne la voudrois pas accepter ni occuper; que j'aspirois à une faveur médiocre, et une fortune de même calibre acquise par ma vertu et mon mérite, et conservée avec sûreté; que la prodigalité que j'avois faite jusques à maintenant de mon bien, et le peu de soin que j'avois pris d'en amasser, étoient de suffisans témoignages que j'aspirois plutôt à la gloire qu'à l'utilité; que je voulois chercher les fortunes médiocres et assurées, méprisant la faveur de telle sorte, que si elle étoit à terre devant moi je ne me daignerois pas baisser pour la lever; que cela étoit ma déterminée résolution, qui ne laissoit pas de me rendre étroitement obligé à leur bonne volonté pour moi, dont je leur rendois très-humbles grâces.

Quant au second chef de leur discours, il me sembloit bien qu'il visoit à M. de Puisieux, mais qu'il tiroit droit à moi; car, de l'accuser d'être aux bonnes grâces de Sa Majesté, d'avoir son entière privauté, de traiter des choses particulières avec lui et de lui demander son avis sur les choses que l'on lui avoit proposées, c'est au Roi qui lui fait ces faveurs à qui on s'en doit prendre, et non à lui qui les reçoit; que Sa Majesté ne seroit pas obligée de dire tous ses secrets à ses ministres, oui bien eux de lui dire leur avis sur ceux dont il les consulteroit; qu'au reste M. de Puisieux étoit mon ami, comme plusieurs autres qui m'y avoient obligé, mais non si étroitement que, lorsqu'il manqueroit de son côté, je ne manquasse aussi du mien; mais que s'il persévéroit constamment aux devoirs d'une véritable amitié vers moi, la mienne lui seroit conservée entière, comme, Dieu merci, jusques à présent je l'avois gardée inviolable à tous mes amis; mais que je saurois toujours bien garder les degrés d'amitié selon la qualité de mes amis, comme je ferois premièrement de service très-humble et de respect soumis envers M. le prince, privativement à tous autres, à cause de sa qualité, de celle de mon général qu'il possédoit maintenant, et pour les faveurs qu'il avoit daigné me faire depuis qu'il m'avoit fait l'honneur de m'assurer de ses bonnes grâces; ensuite de messieurs le cardinal de Retz et de Schomberg, par une amitié plus ancienne que celle de M. de Puisieux, mais qu'il marcheroit aussi dans son rang en mon affection, et que je ne lui manquerois pas. M. le prince me dit alors que je ne serois pas toujours en état de choisir, et que quand, pour conserver l'amitié de M. de Puisieux, j'aurois perdu la sienne et celle des trois ministres, j'aurois tout loisir de m'en repentir et n'aurois plus de moyen d'y revenir.

Je lui dis que je serois extrêmement affligé de perdre l'honneur de ses bonnes grâces et ensuite celles des ministres, mais qu'il me resteroit la consolation de ne les avoir pas perdues par ma faute, et que je n'achèterois jamais les bonnes grâces de qui que ce soit au préjudice de ma réputation, et que je ne voyois en cette présente affaire ni raison ni apparence; et sur cela je me séparai d'eux, qui demeurèrent encore quelque temps à conférer ensemble.

Le Roi envoya ce soir-là deux cents chevaux battre l'estrade vers Montauban, et M. de Valençai m'ayant prié de lui faire donner cette commission, le Roi lui accorda, et lors le seigneur de Valençai le supplia de permettre à la compagnie des gendarmes de M. le prince dont il étoit lieutenant, et à celle de ses chevau-légers commandée par M. d'Ouctot d'y aller, ce que le Roi trouva bon. M. le prince étoit lors au conseil des parties pour y faire passer quelque affaire, et s'envoya excuser d'aller au conseil de guerre, nous mandant que, sans lui en dire davantage, nous missions à exécution ce qui auroit été résolu.

Comme il revint le soir chez lui, demandant Ouctot, on lui dit qu'il étoit à la guerre avec M. de Valençai et ses deux compagnies; il s'en revint lors en colère au coucher du Roi, se plaignant de ce qu'on lui vouloit faire recevoir un affront et lui faire défaire ses deux compagnies, comme l'on avoit fait l'année précédente celle de M. le connétable, et que moi, qui avois fait faire la première affaire, voudrois qu'il lui en arrivât autant.

Le Roi dit que je n'y avois rien contribué, que M. de Valençai lui avoit demandé la commission, et d'y mener les deux compagnies susdites, et que Sa Majesté avoit été bien aise de lui accorder, pensant faire plaisir à M. le prince. Il in-

sista néanmoins toujours que c'étoit un tour de mon métier que je lui avois joué et que je n'étois pas son ami.

Le Roi m'envoya querir aussitôt qu'il fut retiré, et me conta tout ce qu'il lui avoit dit; et moi je ne lui niai point le discours qu'il m'avoit tenu dans la chapelle du cloître : mais comme il est très-dangereux d'avoir les disgrâces d'une personne de cette qualité qui est votre général, je suppliai très-humblement le Roi, ou de me remettre bien avec lui, ou de me permettre de me retirer, ne voulant attirer sa haine et sa colère sur moi.

Le lendemain mardi 7, l'armée vint camper devant la pointe de l'Aveyron; le matin et l'après-dînée elle passa la rivière au-dessus de Piquecos et campa devant le logis du Roi qui fut à Villemade, à la vue de Montauban. Sur le soir le Roi vint voir le campement de l'armée, et, l'ayant trouvé à son gré, se mit à me louer devant M. le prince, puis lui dit : « Monsieur, vous étiez hier, sans cause, en colère contre lui, et vous pourrez savoir de Valençai si Bassompierre avoit de rien contribué à son envoi à la guerre. Je vous prie, pour l'amour de moi, vivez bien avec lui, sur l'assurance que je vous donne qu'il est votre serviteur, et puis si nous l'avions perdu en cette armée, vous savez vous-même s'il nous feroit faute. » M. le prince lui promit, et le même soir il me dit : « Monsieur de Bassompierre, j'étois hier en colère contre vous; mais j'ai su que ce n'étoit pas vous qui aviez envoyé, sans mon su, mes compagnies à la guerre. »

Je lui dis lors : « Quand c'auroit été par mon induction qu'elles y fussent allées, m'en deviez-vous savoir mal? l'ai-je fait pour vous desservir? Au nom de Dieu, monsieur, tenez-moi pour votre très-humble serviteur; et quand vous saurez quelque chose de moi qui vous déplaira faites-moi l'honneur de me le dire, et si je ne vous satisfais alors fâchez-vous tout votre soûl et non devant. » Il me le promit, et le lendemain, mercredi 8, nous marchâmes en bataille vers Albiac, puis vînmes devant Négrepelisse que nous croyions être obéissante au Roi; mais à notre arrivée ils tirèrent sur les carabins du maréchal de camp qui alloit faire le logement. J'étois à l'avant-garde, et sur cette nouvelle le Roi me manda de l'investir; ce que je fis à l'heure même et vins loger le régiment de Picardie, qui étoit le premier, à la main gauche proche de l'eau, où ils nous tirèrent fort; puis le régiment de Navarre étant avancé je le logeai sur le milieu de la droite de Picardie; M. le maréchal de Praslin s'y trouva, comme aussi peu après M. de Chevreuse. Comme nous étions tous trois à la tête de nos enfans perdus, dix ou douze soldats des ennemis nous firent signe de nous avancer comme s'ils eussent été des nôtres; et nous, qui le crûmes, nous étant approchés, ils nous firent leur décharge de vingt pas et puis s'enfuirent. Dieu voulut qu'ils ne blessèrent personne, ce qui fut un miracle; mais peu après escarmouchant, ils tuèrent Esquilly, parent de M. le maréchal de Praslin, capitaine en Navarre. M. de Chevreuse étoit appuyé sur mon épaule quand il tomba du coup. Après que nous eûmes fait en plein jour ces deux premières approches, ce qui ne se fit pas sans péril, le régiment des gardes arriva, à qui je fis faire les siennes du côté du château où je le campai. Ceux de dedans nous tirèrent extrêmement. M. de Vic eut, en cette dernière approche, une mousquetade en l'épaule comme il parloit à moi et me demandoit l'ordre pour ses chevau-légers de la garde, dont il étoit cornette; le coup fut favorable, car il ne lui cassa point d'os. La nuit, Toiras, capitaine du régiment des gardes, me vint montrer un lieu très-propre pour faire la batterie et pour ruiner une simple muraille qui joignoit le château à la ville. Il y avoit une méchante muraille de terre et de pierre qui fermoit un champ, laquelle pouvoit couvrir, et de la ville et du château, ceux qui travailleroient aux batteries et plates-formes; mais il falloit aller cent pas avant qu'y arriver. Le mépris que nous faisions de cette place, la croyance que nous avions qu'à tous momens elle viendroit capituler, fit que nous négligeâmes également, moi à faire faire une ligne pour y aller à couvert, et M. de Schomberg de faire faire des gabions pour couvrir sa batterie, croyant que les canonnades ne feroient qu'un trou qui lui serviroit d'embrasure, et qu'il lui resteroit toujours assez de cette méchante muraille pour tenir les officiers à couvert. Il n'y avoit dans Négrepelisse rien au-dessus du mousquet, autre munition de guerre que celle que chaque habitant en pouvoit avoir pour giboyer; nul soldat étranger, nul chef qui les commandât; la place médiocrement bonne pour une armée de province, mais nullement capable de résister à une armée royale : et cependant les habitans ne voulurent jamais se rendre, non pas même parlementer, quoique l'on leur en eût souvent secoué la bride, car nous n'avions pas d'envie de nous arrêter là.

Le jeudi 9 je fis rapport au conseil du lieu que nous avions reconnu propre à battre la place, que j'avois montré à M. de Schomberg dès quatre heures du matin, ce qui fut résolu; et on y travailla tout le jour et la nuit : on y mit les sept canons que nous avions là. M. le prince y vint comme on les amenoit; et, comme il vit que

Toiras et moi étions descendus dans le fossé de la ville, il s'y jeta aussi, bien que les ennemis y tirassent incessamment, mais sans effet; car ils ne pouvoient pas plonger leurs mousquets si bas.

Le vendredi 10 j'allai le matin aux autres quartiers de Picardie et Navarre pour leur faire tenir des échelles prêtes à donner l'escalade par leurs côtés, tandis que, par celui des gardes, nous donnerions l'assaut si ces coquins ne vouloient se rendre, et donnai l'ordre au régiment des gardes qu'il devoit tenir pour l'assaut. La batterie fut prête sur les dix à onze heures du matin. Le Roi étoit malade dès le jour de devant; néanmoins il se vouloit lever pour voir donner l'assaut, et M. le prince eut de la peine à le retenir. M. le maréchal de Praslin, à qui, le soir auparavant, le Roi avoit fait l'honneur de le faire lieutenant général de son armée sous M. le prince, en vint prendre possession, et commanda d'exécuter la batterie; mais les sept canons, à la première volée qu'ils tirèrent, renversèrent la muraille qui étoit devant eux, de sorte que tous les officiers de l'artillerie et les Suisses qui l'exécutoient, ne demeurèrent pas seulement à la merci des mousquetades ennemies, mais aussi M. le maréchal et nous tous. Ils tuèrent ou blessèrent, en une heure, une douzaine d'officiers, entre lesquels étoient le lieutenant de l'artillerie et vingt Suisses. Ce petit échec nous fit mettre de l'eau à notre vin, et nous résoudre de remettre la partie au lendemain, et M. le maréchal le manda aussi au Roi par M. de La Curée. Je considérai néanmoins que tout le mal qui nous arrivoit ne venoit que de trois canonnières du château, et proposai à M. de Schomberg d'y faire tirer deux volées de canon à chacune. Il me dit que pourvu que je fisse venir des Suisses pour exécuter les canons, qu'il le feroit. Alors je pris un lieutenant, nommé Gabel, brave homme, et lui dis : « Va-moi querir quarante Suisses pour aider à la batterie, et je leur donnerai un écu à chacun; » ce qu'il fit promptement, et n'eûmes pas tiré six coups qu'ils n'eussent fermé ces trois canonnières : alors notre batterie recommença, et en peu de temps nous eûmes fait brèche, laquelle, à notre vue, les ennemis réparoient de force charrettes qu'ils mirent derrière. Cependant M. le prince arriva, et, toutes choses étant prêtes, nous fîmes reconnoître la brèche par un sergent du Bourdet, nommé Boutillon, lequel y eut un bras cassé d'une mousquetade. Il fit néanmoins son rapport, et nous assura que la brèche étoit raisonnable : ce que nous trouvâmes en effet incontinent après; car nous allâmes à l'assaut et emportâmes la place sans aucune résistance. Tout y fut tué, hormis ceux qui se purent retirer au château et les femmes, dont quelques-unes furent forcées, et les autres se laissèrent faire de leur bon gré. On en sauva néanmoins ce que l'on put, mais non pas la ville d'être entièrement brûlée. Le château tint jusques au lendemain 11 juin, qu'il se rendit à discrétion. L'on fit pendre douze ou quinze des plus mutins, et le 12 le Roi vint dîner à Mauricous et y coucha aussi. M. le prince se mit en colère contre moi dans le conseil, et me dit que c'étoit à moi à faire ce que M. le maréchal de Praslin me commanderoit de sa part, sans répliquer ni contester sur l'ordre donné. Je lui dis que je ferois fort ponctuellement ce qui me seroit ordonné, mais que j'avois ma voix au conseil comme un autre pour y dire mon avis, comme je ferois toujours, tant que le Roi et lui l'auroient agréable; et que, lorsqu'ils ne le trouveroient plus bon et qu'ils me fermeroient la bouche, que je me lierois à moi-même les mains et que je me retirerois du service. Le Roi prit lors mon parti, et se fâcha fort contre M. le prince.

Le lendemain, lundi 13, dès la pointe du jour, M. le prince nous amena à Saint-Antonin, pour reconnoître le logement ou campement de l'armée, et la place quant et quant, que messieurs de Vendôme et le maréchal de Thémines avoient assiégée cinq jours auparavant. Ils avoient pour maréchaux de camp Marillac et Arpajoux, gendre de M. de Thémines. Tous ces messieurs vinrent recevoir M. le prince au-dessus de la montagne, de laquelle il est aisé de reconnoître Saint-Antonin; car on y voit dedans les rues de la ville, et n'y eut point de difficulté pour le campement; car il fut résolu tout aussitôt dans le vallon où Saint-Antonin aboutit, sur le bord d'une petite rivière nommée la Bouvette, qui passant à travers de la ville se va jeter dans celle de l'Aveyron qui la borde d'un côté. Mais, pour l'attaque de la ville, il se rencontra que messieurs de Vendôme et de Thémines avoient déjà commencé quelques traverses qui venoient jusque contre cette petite rivière dont ils avoient détourné le cours, et mis dans son lit quelques gabions en falsades pour servir de blindes; de sorte qu'ils pouvoient par ce moyen aborder une corne avancée que les ennemis avoient jetée sur l'avenue. Cette corne, à ce que nous voyions clairement, étoit retranchée par le milieu en même flanquement comme elle étoit à la tête. Elle étoit défendue par ses côtés de deux petits ravelins revêtus, qui étoient toutes les fortifications à la moderne qu'avoit Saint-Antonin, hormis que, de deux côtés, il y avoit de petits dehors qui n'étoient que des tranchées flanquées, pour y

de la garde, il enverroit quérir les capitaines pour leur faire rendre compte de leur action; puis dit à M. le prince que les gardes avoient toujours protesté qu'ils ne reconnoîtroient point Marillac.

Le jeudi 16, M. le prince vint le matin dire au Roi que je faisois des monopoles et des révoltes dans son armée, et que je méritois châtiment et même de la vie. J'entrai là-dessus. Il m'en dit de même. Je lui demandai de quoi l'on m'accusoit. Il dit lors que le comte de Paluau et le régiment de Navarre avoient fait le même refus à Marillac que les gardes avoient fait le jour auparavant, et que c'étoit de mes pratiques. Je lui dis qu'il ne m'en devoit point accuser, mais la personne de Marillac, qui ne leur étoit pas agréable. Et pour preuve de mon dire, s'il lui plaisoit de commander à M. le marquis de Seneçai ou à M. de Valençai d'aller commander la tranchée, je m'assurois qu'ils y trouveroient une entière obéissance, et que ce n'étoit point le déplaisir qu'ils avoient de ce que je ne servois point, mais bien de ce que Marillac servoit, qu'ils n'estimoient pas. Ce que le Roi approuva, et leur commanda d'y aller, disant néanmoins à Marillac qu'il parleroit aux gardes pour le faire reconnoître par elles. Après dîner, le Roi alla à Saint-Antonin, et l'on lui avoit fait une redoute à mi-côte, de laquelle il pouvoit voir tout ce qui se faisoit au siége. La ville fut ce jour-là battue de sept canons, qui levèrent les défenses de ces deux ravelins revêtus qui défendoient la corne, à laquelle ceux des gardes qui étoient ce jour-là dans la tranchée voulurent faire quelque effort, et n'y réussirent pas bien; dont le Roi fut fâché, et me commanda de les aller faire cesser. Je descendis aux tranchées, et M. de Vendôme m'ayant dit qu'il me montreroit le chemin pour aller à la tête du travail, je lui dis que j'en savois un bien plus court, et montai à découvert par dessus la tranchée, et allai tout droit, dont il m'en pensa mal arriver; car les ennemis s'affûtèrent de telle sorte à tirer contre moi, que j'eus deux mousquetades, l'une qui me coupa mon baudrier et fit tomber mon épée, et l'autre, qui me rompit mon bâton, emporta ma manchette et perça ma manche, sans m'offenser autrement. Le Roi me les vit donner, qui me cria de la redoute où il étoit que je me retirasse; mais je passai outre et vins à la tête faire ce qu'il m'avoit commandé, puis retournai le trouver.

Le vendredi 17 l'on s'attacha à la corne, et le samedi, le régiment de Normandie, qui étoit de garde, y fit une attaque qui ne réussit pas.

Le dimanche 19, M. le prince vint au camp et fit donner les gardes à la corne; mais ils en furent encore repoussés. Le Roi vint à sa redoute d'en haut voir l'attaque, dont il fut fort mal satisfait. J'y vins avec lui; car, durant tout ce siége, je ne servis point. M. de Retz fut malheureusement blessé derrière le Roi d'une balle mourante, qui ne laissa pas de lui casser le genou, dont il est demeuré estropié. Comme le Roi descendit la montagne, il rencontra M. le prince avec M. de Vendôme, messieurs les maréchaux de Praslin, de Thémines et de Saint-Géran, Marillac, Seneçai et Arpajoux. Le Roi se fâcha du peu d'avancement du siége et du peu d'effet des gens de guerre aux attaques. M. le prince lui demanda s'il lui plaisoit tenir le conseil de guerre sous un grand arbre prochain : ce qui fut fait; et m'ayant été demandé mon avis, je dis que je l'avois dit dès le commencement du siége, qui ne l'eût pas été il y a long-temps si on l'eût suivi; que maintenant il falloit savoir ce que l'on prétendoit faire pour prendre la place, et qu'en cas que l'on trouvât que les propositions ne fussent suffisantes, j'offrois encore, à peine de la perte de ma vie et de mon honneur, de la prendre deux jours après que l'on m'auroit donné deux canons en batterie, sur le bord de la rive de l'Aveyron où je les demanderois. Chacun voyoit bien que c'étoit le moyen le plus aisé; mais celui qui le proposoit n'étoit pas agréable. Le Roi toutefois s'y portoit; mais enfin il fut résolu que l'on tenteroit une attaque générale, et que, si elle ne réussissoit, on prendroit cet autre moyen. On avoit fait un fourneau sur la pointe de la mine, que l'on fit jouer le lendemain matin lundi 20, et ensuite on fit une attaque générale. On fit même donner à pied cent gendarmes du Roi. On emporta tous les dehors jusqu'à la contrescarpe et la corne aussi; mais nous y perdîmes plus de quatre cents hommes, que morts que blessés, entre lesquels le comte de Paluau, mestre de camp de Navarre, fut fort regretté. C'étoit un brave jeune homme, et qui avoit bien le cœur au métier. Le Paillez, sergent-major de Normandie, très-brave et très-entendu, avec plusieurs autres y moururent; et le sieur de Colombier, aide de camp, Malicy et plusieurs autres, y furent fort blessés. Le mardi 21 on mina la contrescarpe, puis on s'y logea, et le mercredi 22, la ville de Saint-Antonin se rendit à discrétion; les gardes françaises et suisses en prirent possession. Le jeudi 23, le Roi vint dîner au camp chez M. de Schomberg, et puis tint conseil pour le dessein du jour suivant, et s'en revint coucher à Gueilas. Le vendredi 24, il en partit pour venir loger à Castelnau-de-Montmirail; mais comme la traite étoit longue il fut contraint, pour attendre les troupes demeurées derrière, d'y séjour-

ner le 25, où nous nous amusâmes à faire un retranchement entre deux chemins que nous garnîmes de noix, et le défendîmes contre le Roi qui l'attaqua.

Le dimanche 26, le Roi passa par Babastens et vint coucher à Saint-Sulpice, où M. le prince vint rejoindre le Roi. Il proposa au conseil d'attaquer Caraman : ce qu'il faisoit à l'instante prière de ceux de Toulouse; mais la plus grande partie du conseil ne fut point d'avis d'employer le temps à conquérir ces petites places que nous pourrions plus utilement employer à prendre Montpellier, Nîmes et Uzès. Et parce que j'avois fait l'ouverture de cet avis, il m'en voulut plus de mal qu'aux autres, sa bile étant d'ailleurs émue contre moi, à qui on laissa l'armée en main pour la conduire à Castelnaudary, tandis que le Roi séjourneroit à Toulouse, et j'eus ordre de forcer le Mas-Sainte-Puelle en passant. Je demandai aussi permission de tenter si je pourrois avoir Caraman, sans perdre ni y employer aucun temps. M. le prince sortit du conseil en colère, et médisant de moi qui avois empêché que l'on n'attaquât Caraman. Ce qui me servit, parce que quelques gentilshommes huguenots qui étoient là, mandèrent à ceux de la ville que je n'avois point ordre de les assiéger : ce qui les empêcha de faire entrer cinq cents hommes dedans que ceux de Puylaurens leur envoyoient, et qui étoient déjà arrivés à Sorèze. Le lundi 27, le Roi partit de Saint-Sulpice et alla à Toulouse, et moi je demeurai encore à Saint-Sulpice.

Le mardi 28 j'en partis avec M. de Valençai et l'armée, et vins coucher à Belcastel. J'avois plus de vingt gentilshommes huguenots qui m'accompagnoient, lesquels ne virent point à mon dessein que je voulusse attaquer Caraman; et leur témoignai, quand ils m'en parlèrent, que je n'en avois aucun ordre. Néanmoins, dès le jour auparavant, j'avois envoyé à Lombers trois commissaires de l'artillerie, avec six de mes carabins, pour faire faire en diligence vingt gabions, des fascines, tirer des solives pour faire des plates-formes, et tout l'équipage nécessaire à un bon siége.

Le mercredi 29, étant arrivé à bonne heure à Loubens-de-Verdale, qui n'est qu'à demi-lieue de Caraman, M. de Valençai investit la ville avec la cavalerie, tandis que je logeai nos régimens fait-à-fait qu'ils venoient, aux avenues et lieux propres pour faire les attaques. On vit quant et quant charrier les gabions et plates-formes pour les batteries, et l'équipage pour plusieurs canons, bien que je n'en menasse que deux avec moi; dont ces gentilshommes huguenots étonnés me demandèrent si j'avois eu quelque ordre nouveau d'attaquer Caraman. Je leur répondis que non, mais que le Roi, qui l'avoit ordonné à Saint-Sulpice en son conseil, m'avoit ordonné de le tenir secret, et qu'il lui eût été honteux de laisser en passant cette bicoque qui avoit, par le passé, tant incommodé Toulouse, sans la ruiner et mettre en poudre, et que le lendemain ceux de Toulouse me devoient envoyer huit canons pour l'attaquer, et que le Roi vouloit faire servir d'exemple rigoureux cette méchante ville. Ils commencèrent à me dire que je pouvois abréger le temps; que peut-être si je leur faisois parler qu'ils se mettroient peut-être à la raison; que si je leur voulois permettre, un d'eux les iroit trouver et qu'ils se promettoient qu'ils me rapporteroient tout contentement. Je leur répondis qu'un capitaine n'acquéroit point de gloire par la reddition des villes avant qu'elles soient attaquées, si faisoit bien par la destruction, et que j'avois plus à désirer de la prendre par force que par anticipée composition. Néanmoins mon humeur, qui n'étoit point portée à la cruauté, convenoit avec leur désir, et me faisoit leur assurer que si dans deux heures celui qui leur iroit parler me rapportoit une entière obéissance, se remettant à la capitulation que je leur voulois faire de la part du Roi, je leur assurois qu'elle seroit favorable, et que, pour les mettre davantage en leur tort, je trouvois bon qu'un d'eux s'y acheminât. Ils députèrent à l'heure même un vieux gentilhomme voisin de là, pour leur aller témoigner ma bonne volonté et les persuader d'embrasser cette occasion, qui seule pouvoit les détourner de leur entière ruine, comme ceux de Négrepelisse et de Saint-Antonin se l'étoient attirée par leur opiniâtreté. Je ne discontinuai cependant aucune chose de ce qui appartenoit au siége; hormis M. de Valençai, tous ceux de l'armée croyoient que je m'y voulois opiniâtrer.

Ce gentilhomme revint avant le temps que je lui avois prescrit, ramenant trois députés de Caraman qui m'offrirent d'abord de se tenir en neutralité tant que cette guerre dureroit. Je ne répondis autre chose, sinon au capitaine Gosas qui les avoit amenés, de les ramener sans leur faire aucune réponse. Et comme ces gentilshommes me prioient de ne les laisser aller de la sorte, et qu'ils se porteroient à obéir, et y porteroient aussi les habitans, je me fâchai contre eux, leur reprochant qu'ils m'avoient fait recevoir un affront duquel ils reconnoîtroient dans peu de jours si je me savois bien venger; et dis à ces députés que s'ils m'envoyoient à l'avenir ni tambour ni personne pour me venir parler, qu'ils seroient pendus sans rémission. Lors ils me dirent que c'étoit une proposition qu'ils m'avoient faite, au

défaut de laquelle ils m'offroient d'obéir et de remettre la ville à une honnête capitulation; moi, qui en mourois d'envie, me faisois tenir et ne voulois pas seulement répondre. Enfin je me laissai vaincre par les gentilshommes, et consentis de recevoir quatre otages des principaux de la ville, attendant que demain au matin, à quatre heures, ils sortissent avec leurs armes et bagages, sans tambours ni enseignes, et que pardon seroit fait aux habitans, à qui les murailles seroient rasées; que l'on conduiroit leurs gens de guerre jusque sur le chemin de Puylaurens, et n'iroient au Mas-Sainte-Puelle, ni à Sorèze, ni à Revel. Toutes lesquelles choses furent ponctuellement exécutées de part et d'autre. En ce même temps un capitaine du régiment de Piémont, nommé Rogles, m'amena un gentilhomme dont il me répondit, lequel me promit de pétarder la même nuit la ville de Cuq, pourvu que je lui voulusse donner des gens pour s'en rendre maître. Je commandai à six compagnies dudit Piémont, que je fis commander par Rogles, de s'y acheminer, et leur donnai cinquante chevaux d'escorte; et ils prirent la ville comme ils me l'avoient proposé, laquelle après avoir pillée ils brûlèrent, et s'en revinrent joindre l'armée le lendemain 30, chargés de butin. Auquel jour, sur les cinq heures du matin, les soldats qui étoient dans Caraman sortirent, selon la capitulation que je leur avois faite. Je les fis conduire sûrement, et mis M. de Gosas, capitaine aux gardes, pour commander dans la ville, avec quatre cents hommes, en attendant que le Roi y eût pourvu. Puis, ayant fait séjourner l'armée dans leurs mêmes logemens, et résolu avec M. de Valençai celui du lendemain à Saint-Félix, je lui consignai l'armée, et m'en vins trouver le Roi à Toulouse. J'arrivai sur le point chez le Roi comme il étoit en son conseil et qu'il querelloit M. le prince de ce qu'en parlement, et lorsque les capitouls lui vinrent faire la révérence, il avoit dit « que la lâcheté de M. de Bassompierre avoit empêché que le Roi n'attaquât Caraman comme il lui avoit conseillé, mais que je l'en avois diverti. » Comme l'on eut dit au Roi que j'étois à la porte, il s'étonna de ce qui m'avoit fait quitter l'armée, et, m'ayant fait entrer, je lui dis que j'avois moi-même voulu lui apporter la nouvelle de la prise de Caraman et de celle de Cuq, et recevoir ses commandemens sur d'autres choses que je lui voulois proposer.

Alors M. le prince se leva et me vint embrasser, disant qu'il avoit eu tort de dire ce qu'il avoit dit, et qu'il le répareroit en disant force bien de moi; puis me demanda si j'en avois point encore rien dit, et qu'il me feroit donner dix mille écus par la ville et vingt mille à lui si la nouvelle de la prise n'étoit point encore divulguée; mais il se trouva que ceux qui m'avoient accompagné en avoient déjà fait courir le bruit. Il ne se peut dire la joie que reçurent ceux de Toulouse de cette prise; ils me firent apprêter un beau logis. Les capitouls me vinrent remercier et me prier de venir le lendemain dîner en la maison de ville, où ils feroient une belle assemblée pour l'amour de moi, et le bal ensuite. Mais je m'en excusai sur la nécessité que j'avois d'être promptement à l'armée, où M. le maréchal de Praslin voulut venir, et le Roi me pressa de demeurer; mais, parce que je voyois que l'on avoit fait force mauvais offices à M. le prince, et que le Roi écoutoit médire de lui, je ne voulus pas seulement qu'il me pût soupçonner d'y avoir contribué, et m'en allai, dès la pointe du jour, le lendemain matin, ayant précédemment écrit, à la prière de M. de Schomberg, une longue lettre au marquis de Rosny, pour le porter à lui vendre la charge de grand-maître de l'artillerie qu'il exerçoit lors par commission, et dont le Roi lui avoit permis de traiter par l'intervention de M. de Puisieux, que M. de Schomberg y avoit employé. J'arrivai donc avec M. de Praslin le lendemain, premier jour de juillet, à Saint-Félix-de-Caramain où l'armée étoit, et y séjournâmes le lendemain pour aller investir Revel, et y fus avec M. le maréchal, qui l'envoya sommer de se rendre. En y allant, mon cheval se jeta dans un fossé et moi sous lui, qui me pensa tuer; j'en fus quitte pour un pied froissé, dont je fus long-temps à me sentir. On me ramena à Saint-Félix, et M. le maréchal, qui ne se vouloit point embarquer à un siége, se contenta de leur refus sans les forcer, parce qu'il l'étoit de prendre le Mas-Sainte-Puelle qui étoit sur le chemin que le Roi devoit tenir en venant de Toulouse à Castelnaudary.

Le samedi 2 nous nous présentâmes devant le Mas, qui se rendit à notre armée. M. le maréchal y mit M. de Castelnau, capitaine aux gardes, et puis vînmes coucher à Castelnaudary, où nous séjournâmes le lendemain, et le lundi 4 le Roi y arriva malade; ce qui nous y fit séjourner jusques au mardi 12, sans faire autre chose qu'acheminer notre armée au bas Languedoc, que M. le maréchal de Praslin y mena, et y assiégea et prit Bédarrieux. Je ne fus point à l'armée parce que le Roi me retint près de lui. Le Roi vint donc le mercredi 13 coucher à Alzonne, où M. de Montmorency le vint trouver, et commanda à M. de Schomberg et à moi de nous trouver au sortir de son souper, et nous dit alors

qu'il avoit reçu nouvelles de la conversion à notre religion de M. de Lesdiguières, et qu'il lui avoit promis, moyennant ce, l'épée de connétable; qu'il lui demandoit aussi l'ordre du Saint-Esprit, et que, pour cet effet, il feroit assembler un chapitre de l'Ordre à Carcassonne pour lui donner; que, moyennant ce, il acquerroit sans coup férir toute la province de Dauphiné pour notre religion : ce qui apporteroit un grand étonnement et consternation aux autres huguenots; qu'au reste il voyoit, par sa promotion à l'état de connétable, un bâton de maréchal de France qui étoit réservé pour un de nous deux, et que le premier maréchal de France qui viendroit à mourir, il nous en feroit à tous deux prêter le serment et tirer à la courte bûche à qui le seroit le premier. Nous lui en rendîmes tous deux les très-humbles grâces que méritoit celle qu'il nous promettoit. Et ensuite M. de Schomberg lui dit que, selon le temps où nous étions, et l'exposition que nous faisions à toute heure de notre vie pour son service, qu'il y avoit apparence que nous viendrions aussitôt à vaquer que cette maréchaussée que nous devions attendre; qu'en la qualité de maréchaux de France nous le pourrions utilement servir en cette prochaine guerre de Languedoc, s'il nous vouloit faire la grâce de nous créer présentement, et qu'il pourroit ensuite supprimer la première charge de maréchal qui viendroit à vaquer : ce qui seroit une même chose que ce qu'il proposoit, et pressa le Roi bien fort, lequel s'en défendit le plus qu'il put. Enfin je lui dis : « Sire, la grâce que Votre Majesté me vient de faire, de m'estimer digne de la charge de maréchal de France, et celle de me l'avoir offerte et promise avant de lui en avoir jamais parlé ni même l'avoir prétendue, est si grande, que, quand elle n'arriveroit jamais en effet, je suis plus que dignement récompensé de l'excès de cet honneur inopiné et non mérité; et j'avoue à Votre Majesté qu'ayant toujours mieux aimé mériter les grands honneurs que de les posséder, je n'ai pas une si grande avidité de ce bâton comme M. de Schomberg; aussi étant de six années plus jeune que lui j'aurai plus de loisir à l'attendre et plus de temps, selon le cours de la nature, à en jouir; c'est pourquoi Votre Majesté le peut, dès à présent, qualifier de la charge qui vaque par la promotion de M. de Lesdiguières à la connétablerie, et me conserver la bonne volonté qu'elle a pour moi lorsqu'il en viendra à vaquer une pareille, pour m'en pourvoir; je n'y perdrai que la préséance que vous aviez résignée au sort, qui pouvoit autant tourner en sa faveur qu'à mon avantage; j'ai moins d'âge que lui; il est de votre conseil avant moi; il m'a précédé à l'ordre du Saint-Esprit; il est l'un de vos ministres et de votre conseil étroit. Tout cela me fera souffrir sans envie et sans regret qu'il soit encore premier que moi maréchal de France, et je lui en cède de bon cœur la primogéniture; suppliant très-humblement Votre Majesté que ma considération ne l'empêche point de recevoir présentement cet honneur, que je le recevrai de sa bonté lorsqu'elle jugera être utile pour le bien de son service. »

M. de Schomberg, se sentant lors obligé de ma courtoisie, m'en rendit de très-exquis remercîmens; mais le Roi persista à ne vouloir point créer l'un sans l'autre, et ainsi nous nous retirâmes de lui.

Le jeudi 14 le Roi arriva à dîner à Carcassonne, et après dîner convoqua un chapitre de commandeurs du Saint-Esprit, auquel assistèrent, avec Sa Majesté, M. le prince, M. de Chevreuse, M. de Montmorency, M. d'Épernon, M. de Praslin, M. de Saint-Géran, M. de Courtanvaux, M. de Portes, M. de Seneçai, M. de Valençai et le chancelier de l'Ordre, M. de Châteauneuf; et là nous ayant proposé M. de Lesdiguières et le bien que cette grâce qu'il demandoit causoit à notre religion, son mérite et la charge de connétable dont il l'honoroit, tous furent d'avis de lui envoyer, sur l'assurance que le Roi donna d'un bref du Pape dont il s'assuroit pour le confirmer, parce que c'étoit contre les statuts.

Le vendredi 15 le Roi vint faire son entrée en la cité de Carcassonne, qui est sur le haut où est situé l'évêché, puis retourna en la ville où il séjourna.

Le samedi 16 il vint loger à Lusignan.

Le dimanche 17, il arriva de bonne heure à Narbonne, où on lui fit entrée. M. de Guise y arriva de Provence sur des frégates. Le Roi me commanda de lui parler de l'échange de son gouvernement contre celui de feu M. du Maine; mais M. de Guise, qui offrit tout ce que Sa Majesté lui commanderoit, le fit très-humblement supplier par moi que, si le bien particulier de son service ne le portoit à lui faire changer de gouvernement, elle lui permît de conserver celui qu'il avoit.

Le lundi 18 juillet, le Roi vint à Béziers, où il lui fut aussi fait entrée. Le Roi y fit un assez long séjour pour ne se mettre en campagne dans les excessives chaleurs; l'armée cependant s'achemina devers Montpellier, autour duquel il y avoit quelques troupes de M. de Montmorency logées depuis que M. Zamet, que le Roi avoit envoyé avec trois cents chevaux dès qu'il étoit à Moissac, pour fortifier la petite armée de M. de Montmo-

rency, étoit arrivé et s'étoit joint à lui-même, et avoit fait quelques petits combats avec avantage au Mas-de-Mariote et au Mas-de-Gavesin.

Le Roi avoit aussi laissé une armée à M. de Vendôme pour réduire sous son obéissance les petites places de la Guienne et du haut Languedoc; mais s'étant attaqué à Bériteste, ceux de dedans la défendirent si bien, et ceux de dehors l'attaquèrent si mal, qu'après vingt jours de siége ils le levèrent et vinrent joindre le Roi au siége de Montpellier.

M. le prince demeura à Béziers jusques au 27, qu'il en partit pour venir joindre l'armée, et voulut que M. de Schomberg et moi fussions avec lui. Il me promit, avant que partir, l'honneur de ses bonnes grâces, dont je fus très-aise, et vins me coucher à Pézenas, où nous séjournâmes le lendemain, que M. le prince nous pria à dîner M. de Schomberg et moi, avec beaucoup d'assurance de sa bonne volonté.

Le vendredi 29, il vint loger à Frontignan, où il séjourna pour attendre les gardes françaises et suisses, qu'il avoit amenées de Béziers, avec quelques autres troupes de cavalerie qu'il me laissa. Le lendemain dimanche, dernier du mois, il se mit sur l'étang pour aller à Mauguio que M. le maréchal de Praslin et M. de Montmorency avoient assiégé, et moi j'en partis aussi avec les troupes pour venir loger à Villeneuve-lès-Maguelonne, dont je partis le lendemain, premier jour d'août, en ordre de bataille, parce que nous passions devant Montpellier. Je fis faire deux ponts sur deux canaux qui sont deçà et delà de la tour de Lattes, puis vins joindre l'armée à Mauguio, qui s'étoit ce jour même rendu à M. le prince.

Le 2 août, l'armée partit de Mauguio, et vint à son rendez-vous qui étoit proche d'une église ruinée, en une plaine entre Lunel et Massilhargues, là où M. le prince assembla le conseil de guerre, pour aviser laquelle des deux places on devoit assiéger la première, qui fut fort divisé; car une partie vouloit que l'on assiégeât premièrement Massilhargues, pour ne la laisser derrière, et puis après porter toutes les forces de l'armée pour prendre Lunel; et leur raison étoit que l'on donneroit trop de temps aux ennemis de fortifier et pourvoir Lunel de gens de guerre, lesquels incommoderoient notre siége de Massilhargues, et puis après nous rendroient la prise de Lunel plus difficile. M. de Toiras étoit derrière nous au conseil, qui étoit capitaine au régiment des gardes, lequel me dit à l'oreille : « Et pourquoi ne les pourroit-on pas assiéger toutes deux à la fois? » Cela m'y fit penser; et puis, quant ce vint à moi de dire mon avis, je proposai celui que Toiras m'avoit suggéré, disant que nous avions assez de forces et de canons pour faire l'un et l'autre à la fois. M. le prince pouvoit commettre à son beau-frère le siége de Massilhargues, avec les régimens qu'il avoit amenés, savoir celui de de Portes, qu'il faisoit nommer le régiment de Languedoc, de Fabrègues, de La Roquette et de Saint-Brest, auxquels l'on pourroit ajouter le régiment de Normandie et celui de Masargues, avec canons et une coulevrine, et pour maréchaux de camp messieurs de Portes et de Montréal; que M. le prince se logeroit en une maison que je lui montrai, qui étoit à mi-chemin des deux villes, et que le régiment des gardes françaises et des Suisses camperoit autour de lui avec une compagnie de chevau-légers et ses gardes; que M. le maréchal de Praslin, avec le reste de l'armée, agiroit selon qu'il jugeroit nécessaire; que Zamet iroit avec une partie de la cavalerie sur l'avenue de Cauvisson pour empêcher que les ennemis qui y étoient ne donnassent aide ou secours à aucune des deux places assiégées, et que M. le maréchal de Saint-Géran iroit avec l'autre partie de la cavalerie et le régiment de Navarre faire rendre les bourgs et petites villes de Pignan, Gigean, Assas, Montferrier, Aymargues, Saint-Gilles, Saint-Geniez et Sainte-Anastasie. Ceux qui restoient à opiner suivirent mon avis, et ceux qui avoient déjà opiné y revinrent; et avec une grande joie on se disposa à faire deux siéges à même temps, comme si n'assiéger qu'une ville à la fois eût été chose trop commune. Je pris donc à même temps le régiment de Normandie, auquel je fis faire les approches de Massilhargues, et puis revins encore pour loger toute l'armée, comme il avoit été résolu, et marquai le campement de chaque troupe; après quoi je fis encore avec le régiment des gardes les approches de Lunel. L'extrême pluie qu'il fit toute la nuit nous empêcha d'avancer aucuns travaux, et nous nous contentâmes de les ouvrir.

Le lendemain, mercredi 3, nous les continuâmes et avançâmes, faisant deux attaques à gauche et à droite devant Lunel, et une ligne de communication de l'une à l'autre. M. de Montmorency, de son côté, avança le plus qu'il put une batterie à Massilhargues, qui n'attendoit que de la voir en état pour se rendre, comme elle fit.

Le lendemain, jeudi 4, je mis, par ordre de M. le prince, une compagnie de Suisses devant ledit Massilhargues; puis, sur l'avis que Zamet nous donna, que de Cauvisson devoit cette nuit même partir le secours pour Lunel, M. le prince m'ordonna de mener les troupes d'infanterie sorties du siége de Massilhargues, avec la compa-

gnie des chevau-légers de Monsieur, frère du Roi, commandée par M. d'Elbène, sur l'avenue de Cauvisson, au-devant de Lunel. M. de Montmorency et M. le maréchal de Praslin y vinrent aussi passer la nuit, croyant que le secours arriveroit, et parce aussi qu'ayant contrarié l'opinion que j'avois mise en avant au conseil d'aller forcer les ennemis dans Cauvisson même, et y mener nos deux coulevrines, comme j'avois offert de l'entreprendre et promis de le faire réussir; mais je n'en fus pas cru. Nous nous en retournâmes au jour, et les ennemis sortirent de Lunel, pour nous escarmoucher à notre retour, lesquels nous rembarrâmes dans la ville.

Le vendredi 5, M. le prince envoya quérir le conseil de guerre, et là mit en avant d'exécuter la proposition que je lui avois faite le jour précédent, d'aller en personne forcer les ennemis dans Cauvisson. Messieurs de Praslin, Montmorency et Schomberg voulurent l'accompagner, de sorte que je fus laissé pour commander l'armée et faire le siége. Il partit sur les quatre heures après midi, avec trois mille hommes de pied, trois cents chevaux d'élite et deux coulevrines, et marcha droit à Cauvisson; et les ennemis qui venoient au secours marchoient de leur côté, et passèrent mille pas l'un de l'autre sans alarme ni reconnoissance; de sorte que, comme j'étois avec Toiras et Gamorin, pour faire rompre un moulin qui étoit sur le fossé de Lunel, et qui retenoit l'eau dans le fossé, afin de la faire écouler et le mettre à sec, nous ouîmes un grand bruit à la ville, et vîmes force feux mis sur la muraille du côté de Cauvisson; car nous ne tenions la ville assiégée que du côté de Massilhargues. Nous connûmes aisément que c'étoit le secours qui étoit entré, et que dans peu de temps nous aurions les ennemis sur les bras par une forte sortie : ce qui fut cause que je fis acheminer en diligence huit cents Suisses qui étoient campés proche de la tranchée, et les fis coucher contre la ligne de communication. Les ennemis ne manquèrent pas à faire sortie; mais l'impatience des Suisses, qui se levèrent trop tôt, leur fit connoître qu'ils étoient attendus, les fit tenir bride en main, se contentant de tirer force mousquetades, sans s'avancer autrement. Nous attaquions un petit ravelin qui couvroit le château de Lunel, et les ennemis, se doutant de ne le pouvoir garder non plus que le château, firent un fort retranchement derrière; de quoi nous étant aperçus par la poudre que le travail faisoit élever, Gamorin fut d'avis de faire dans un pré, à main droite, une batterie de quatre pièces qui ruineroit le derrière de leur retranchement, ce qui fut le gain de cause; car les ennemis désespérèrent de pouvoir conserver Lunel. Il entra cette nuit-là huit cent trente hommes dans Lunel.

Le samedi 6, notre batterie fut prête du côté de la Pedrié, et celle qui étoit pour battre le ravelin tira tout le jour. Le feu se prit à trois caques de poudre, comme j'étois en la batterie, qui emporta la compagnie entière de du Gast de Piémont qui en étoit proche. J'y fus échaudé, mais non brûlé, Dieu merci; car j'en sortois et étois à quarante pas.

Le dimanche 7, les ennemis capitulèrent, et promettoient de quitter le lendemain la ville, aux capitulations qui leur avoient été accordées; mais, sur une alarme que l'on nous donna que M. de Rohan venoit secourir la ville et faire rompre la capitulation, nous fûmes toute la nuit sur pied avec notre cavalerie. Enfin nous trouvâmes que l'avis étoit faux, mais non celui qui arriva à M. le prince de la mort de M. le cardinal de Retz : ce qui le fâcha fort, et M. de Schomberg davantage, qui demanda d'aller trouver le Roi le lendemain; ce que M. le prince lui accorda.

Le lundi 8, M. le prince commanda à M. le maréchal de Praslin de donner ordre à la sûreté de ceux qui devoient sortir de Lunel suivant la capitulation, qui étoit qu'ils sortiroient avec leurs épées seulement, et que leurs armes seroient portées sur des chariots; et j'eus ordre de me mettre dans la ville et d'y loger les gardes et Suisses, suivant la coutume. Je m'acheminai donc pour les y mettre, et vis force soldats débandés de tous régimens, et de lansquenets et de Suisses, comme des Français; ce qui m'obligea à faire retarder la sortie des ennemis jusques à ce que j'eusse fait voir à M. le maréchal le désordre que je voyois se préparer s'il n'y remédioit. Il me dit pour réponse qu'il n'étoit pas un enfant, et qu'il savoit son métier; que je donnasse seulement l'ordre nécessaire pour le dedans, et qu'il le feroit tel au dehors, qu'il n'y auroit rien à redire. Je m'en retournai, et fis sortir les ennemis avec tout leur bagage, puis fis entrer les gardes, que je fis tenir en bataille, après avoir garni la Todèse, les portes et les remparts, jusques à ce que les quartiers fussent faits, et fis fermer les portes sur moi.

Il y eut quelque réglement en la sortie des ennemis, jusques à ce que le bagage parut; mais alors les soldats débandés de notre armée se jetèrent dessus, sans qu'il fût possible à M. le maréchal ni à Portes et Marillac de les empêcher; ensuite dévalisèrent les pauvres soldats, dont ils en tuèrent inhumainement plus de quatre cents, et avec tant d'impunité, que huit soldats, de diverses nations et bandes, se présentèrent à la porte de Lunel, avec plus de vingt prisonniers,

qu'ils menoient attachés, et leurs épées sanglantes de ceux qu'ils avoient massacrés, si chargés de butin, qu'à peine pouvoient-ils marcher; lesquels, trouvant la porte de Lunel fermée, furent crier aux sentinelles qu'ils me vinssent avertir de leur faire ouvrir. Je vins à la porte sur le récit que l'on me fit, que je trouvai véritable, et les fis entrer; puis je fis lier les huit galans des cordes dont ils avoient lié les vingt soldats, que je fis conduire par mes carabins jusque sur le chemin de Cauvisson, et leur donnai le butin des huit soldats, lesquels je fis pendre, sans autre forme de procès, devant eux, à un arbre proche de Lunel, dont M. le prince me sut bon gré le lendemain, et m'en remercia. Il se vint loger à Lunel, où il séjourna jusqu'au vendredi 12, qu'il s'en alla joindre l'armée qui avoit investi Sommières. Un peu avant qu'il délogeât de Lunel, il reçut une lettre du Roi, par laquelle il lui ordonnoit de m'envoyer avec cinq cents chevaux au-devant de lui à Villeneuve-lès-Maguelonne, pour favoriser son passage proche de Montpellier.

M. le prince me fit voir le commandement du Roi, et me dit que M. le comte d'Alais, colonel de la cavalerie légère, étoit là, qui pourroit mener ces cinq cents chevaux, et que je viendrois avec lui. Je lui répondis que c'étoit à lui à ordonner, et que je n'avois aucune volonté. Il me dit qu'il manderoit au Roi que j'avois mieux aimé venir avec lui, et moi je le suppliai de n'en rien faire, parce que j'étois prêt d'aller mener cette cavalerie au Roi, et que M. le comte d'Alais y pourroit venir, s'il vouloit, mais que je lui commanderois. Il me dit ensuite : « Faisons mieux; laissez-y aller M. de La Curée, qui est maréchal de camp, et mestre de camp de la cavalerie légère. » Je lui répondis que j'en étois content. Il me dit lors : « Je manderai donc au Roi que vous avez mieux aimé venir avec moi. » J'entendis bien qu'il ne vouloit pas que j'allasse trouver le Roi, et qu'il vouloit faire paroître que c'étoit moi qui ne le voulois pas; ce qui me fit lui dire : « Monsieur, je vous supplie très-humblement lui mander votre volonté et non la mienne; car, pourvu que je vous obéisse, j'ai ma décharge. Mais pour moi, je suis prêt à aller avec les cinq cents chevaux, si vous me le permettez, sinon de vous suivre, et de faire tout ce que vous m'ordonnerez. » Alors il me dit : « Puisque le Roi me mande expressément que je vous envoie, et que vous y voulez aller, vous irez. » Il nous fit peu après entrer au conseil, et nous demanda nos avis pour laisser la garnison et le commandement à Lunel; et M. de Montmorency m'avoit auparavant prié de donner ma voix au baron de Castres, qui avoit épousé une de nos parentes.

M. le prince demanda son avis à M. de Montmorency, sans garder l'ordre, qui proposa M. le baron de Castres, puis ensuite M. de Praslin qui fut de même avis; en troisième lieu il me le demanda, et je lui dis : « Monsieur, il me semble que ce n'est pas une chose à opiner en un conseil, mais à résoudre entre le Roi et vous, auquel je m'assure que vous en aurez écrit et su sa volonté. Que si vous avez concerté ensemble de voir l'opinion de tous nous autres sur ce sujet, il y a plusieurs personnes capables en cette armée de ce gouvernement, parmi lesquelles je mets des premiers M. le baron de Castres, qui s'en saura bien acquitter. » L'affaire passa là : le baron de Castres y entra avec six compagnies du régiment de Languedoc, et M. le prince partit de Lunel sur les dix heures du matin. Une heure après, M. le maréchal de Créqui, M. de Schomberg et M. de Bullion y arrivèrent comme nous dînions chez moi avec M. de Montmorency et M. le comte d'Alais. Ils s'en allèrent chez M. de Schomberg comme ils nous virent sur la fin du dîner, où ils me prièrent d'aller quand je me pourrois séparer de mes hôtes : ce que je fis peu après. C'étoit pour me faire voir l'état où M. le maréchal de Lesdiguières avoit porté les affaires avec les huguenots, dont ils avoient charge de parler à M. le prince, à M. de Montmorency et à M. le maréchal de Praslin; mais M. de Créqui et M. de Bullion me devoient faire savoir le particulier, dont le Roi avoit voulu que je susse quelque chose. Ils envoyèrent aussi quérir M. de Montmorency; mais il leur manda qu'il s'en iroit le lendemain matin à l'armée comme eux, et qu'il l'apprendroit quant et M. le prince, lequel avoit commandé en partant que ceux de l'artillerie fissent porter les poudres et munitions dans les voûtes des Cordeliers de la ville, qui étoient demeurées entières; ce que l'on faisoit. Comme nous étions enfermés dans une chambre, messieurs de Créqui, Schomberg, Bullion et moi, il arriva que de toutes les munitions, trois charrettes, qui n'étoient point encore tournées dans la rue des Cordeliers, prirent feu, et les quatre milliers de poudre qu'elles portoient, renversèrent les six plus prochaines maisons du côté de la rue, et mirent le feu aux voisines, et les ruines de ces maisons fermèrent l'avenue de la porte, en sorte que l'on ne pouvoit sortir de la ville, parce que M. le prince avoit fait fermer les autres portes. Et la ville étoit si pleine de monde qu'elle regorgeoit, et étoit à craindre que le feu, qui approchoit des six milliers de poudre, ne consumât la ville en un instant.

Nous étions en cet état quand le feu prit à ces trois charretées de poudre, dont la violence jeta les vitres et fenêtres de la chambre où nous étions contre nous, avec une grande impétuosité. Je m'imaginai bien ce que c'étoit; mais je pensois le mal plus grand que, grâces à Dieu, il ne fut. Je sortis en même temps à la rue pour donner ordre à tout; mais la confusion étoit extrême, et chacun, pensant à soi-même et à son salut, n'accouroit point à éteindre le feu. Tout le monde cherchoit à sortir, et personne n'en trouvoit le moyen. Enfin je fis rompre une des portes condamnées, par laquelle chacun sortit; et ayant eu par cet expédient nos coudées plus franches, nous éteignîmes le feu, et mîmes nos poudres en sûreté, y ayant eu quelque cinquante personnes péries par le feu. Je partis le samedi 13 de Lunel, avec la cavalerie que le Roi demandoit, et vins coucher à Mauguio, dont je partis le dimanche 14, et mis ladite cavalerie en bataille devant Montpellier, puis vins trouver le Roi à six heures du matin, comme il vouloit partir de Villeneuve-lès-Maguelonne pour venir à Mauguio. Il fit marcher son infanterie devant et après lui, et, passant par Lattes, s'en vint à Mauguio, ayant voulu auparavant se faire tirer des coups de canon de Montpellier, en la reconnoissant. M. d'Epernon étoit avec lui, et peu d'autres. J'avois fait avancer et mettre sur les ailes de la cavalerie pour le favoriser. Il sut à Mauguio comme, à la prière de M. de Montmorency, M. le prince avoit mis dans Lunel le régiment de Languedoc et le baron de Castres pour y commander; dont il se fâcha fort, et me commanda de l'en faire déloger, et d'y mettre ses gardes avant qu'il y entrât; ce que je fis le lundi 15, jour de la Notre-Dame, que le Roi y arriva.

Le mardi 16, M le prince et M. de Schomberg vinrent trouver le Roi, et je m'en retournai avec eux le même jour à Sommières, qui capitula le soir même.

Le mercredi 17, il se rendit. J'entrai par le château, où je mis garnison, et les gardes et Suisses entrèrent dans la ville : le Roi y vint aussi et y dîna, puis s'en revint à Lunel. M. de Schomberg dit par le chemin au Roi que j'étois son ennemi, et qu'il le prioit de ne rien croire de ce que je lui dirois sur son sujet. Le Roi lui répondit qu'il avoit grand tort, et que je ne lui avois jamais parlé qu'à son avantage, ni de personne autre aussi, et qu'il me connoissoit mal, pour me prendre pour un homme qui fît de mauvais offices.

Il fut un peu étonné de cette réponse, et plus encore quand il eut envoyé quérir Beauvilliers, pour lui faire des plaintes de ce que j'avois dit à Pont-Gibaut, que ce n'étoit pas le meilleur à M. de Schomberg de se montrer si partial pour M. le prince, que Beauvilliers lui eut répondu que s'il me l'eût dit devant que d'en parler au Roi je l'en eusse satisfait; mais qu'il avoit mal commencé de se déclarer contre moi avant que s'en être éclairci. Il vit bien que le Roi m'en avoit parlé, et pria M. de Puisieux de nous raccommoder, ce que je fis difficilement : et après lui avoir dit mes sentimens, il me pria ensuite de l'assister à obtenir la dépouille de M. d'Épernon, qui, par sa promotion au gouvernement de Guienne, laissoit ceux de Saintonge, Angoumois, Aunis et Limosin. Je lui dis que non-seulement je ne parlerois point en sa faveur, mais que je lui traverserois jusques à ce que M. de Praslin, qui étoit mon ami fidèle, fût entièrement content, qui y prétendoit aussi bien que lui : ce qui se fit en partageant à M. de Praslin Saintonge, Angoumois et Aunis, et le Limosin à M. de Schomberg.

M. de Montmorency eut une forte prise avec le Roi, qui avoit donné le gouvernement de Lunel à Masargues, qui en avoit déjà le domaine: ce qu'il ne désiroit pas. Je fis enfin que le Roi, pour le contenter, y mit l'aîné de Toiras, nommé Rostenchères.

Je servis aussi M. d'Épernon pour lui faire avoir Bergerac, que le Roi refusoit de lui donner. Le Roi fit tout cela à Lunel, et alla à Aigues-Mortes, que M. de Châtillon lui remit en main, en laquelle il mit pour gouverneur Varennes, et fit M. de Châtillon son maréchal de France, le 22 dudit mois, pendant le séjour qu'il fit à Lunel, où il demeura jusqu'au vendredi 26, qu'il vint coucher à Mauguio, où M. le maréchal de Lesdiguières arriva.

Le samedi 27, le Roi vint loger à La Vérune, où l'on fut comme d'accord de la paix.

Le dimanche 28, le traité de paix continua, et n'y avoit plus que le particulier de ceux de Montpellier à contenter, vers lesquels messieurs de Créqui et de Bullion alloient et venoient.

Le lundi 29, M. le connétable de Lesdiguières reçut l'épée de connétable du Roi, lui en fit hommage et en prêta le serment. Après quoi, le Roi me dit qu'il me donnoit le bâton de maréchal de France, que M. le connétable venoit de quitter en prenant l'épée, et qu'il commanderoit mes lettres pour m'en faire ensuite prêter le serment; dont je lui rendis les très-humbles grâces que méritoient ces excessives faveurs.

M. de Schomberg fut bien étonné; car ce fut en sa présence que le Roi me fit ce discours. Il ne laissa pour cela de venir dîner chez moi avec

messieurs le connétable, le cardinal de La Valette, Chevreuse, Montmorency, Épernon, Praslin, Saint-Géran et Créqui, lesquels furent mandés par le Roi au conseil de guerre l'après-dînée, sur le retour de M. de Bullion de Montpellier, qui avoit apporté un absolu refus de laisser entrer le Roi dans leur ville le plus fort; mais bien que, si le Roi s'en vouloit éloigner de dix lieues, ils y recevroient M. le connétable avec les forces qu'il y vouloit faire entrer. Il y avoit dans le conseil avec le Roi M. le prince, M. le connétable, messieurs les maréchaux de Praslin, Saint-Géran et Créqui, messieurs d'Épernon, Montmorency, Schomberg, Marillac, Zamet, Valençai, Portes, Montréal, président Favre et Bullion. Le fait étoit que M. le prince, ennemi de la paix qui se traitoit, avoit dit en plusieurs lieux que, si le Roi entroit dans Montpellier, il la feroit piller, quelque diligence que l'on pût faire au contraire : ce qui avoit tellement intimidé ceux de Montpellier, qu'ils se vouloient plutôt résoudre à toute autre extrémité que d'y recevoir le Roi; et pour finale réponse qu'ils donnèrent ce jour-là à M. de Bullion, ils offrirent toute obéissance, pourvu que le Roi n'entrât point dans leur ville, dont ils tenoient le pillage assuré si on lui ouvroit les portes.

Comme chacun eut pris place au conseil, le Roi commanda à M. de Bullion de faire son rapport, lequel lui dit purement comme ceux de la ville lui avoient chargé. Sur quoi le Roi lui dit qu'il dît son opinion. Il la dit en cette sorte : « Sire, j'ai toujours ouï dire qu'en la guerre celui qui en a le profit en remporte l'honneur ; c'est pourquoi je conseillerai toujours à Votre Majesté d'aller au solide, sans vous arrêter à de petites formalités qui ne sont point essentielles. Si la ville de Montpellier vous refusoit l'obéissance et la soumission qui vous est due, et qu'ils sont obligés de vous rendre, je dirois qu'il la faudroit détruire et exterminer; mais c'est un peuple alarmé et épouvanté des menaces que l'on leur a faites de les piller et détruire, violer leurs femmes et filles, brûler leurs maisons, qui vous supplie, au nom de Dieu, que vous fassiez recevoir son obéissance par M. votre connétable, lequel y entrera, vous en étant éloigné, avec telles forces qu'il lui plaira, pour y faire valoir et reconnoître l'autorité de Votre Majesté; qui est la même chose comme si vous y entriez vous-même. Pourquoi voulez-vous, pour une pointille de rien, ne recevoir une paix si utile et honorable pour Votre Majesté, et plutôt entreprendre une longue guerre, dont l'événement est douteux et la dépense excessive, dans un pays où les chaleurs sont immodérées, et exposer votre propre personne aux outrages de la guerre et de la saison, ne pouvant vous en exempter sans dommage ni blâme ? Car, dès maintenant, Votre Majesté peut recevoir la paix, ou, pour mieux dire, la donner à ses sujets rebelles. Ceux de Montpellier offriront et même supplieront très-humblement Votre Majesté de venir honorer leur ville de votre présence et d'y faire son entrée, laquelle ils prépareront la plus magnifique qu'ils pourront; mais qu'ils vous demandent six jours pour licencier les troupes des Sevennes qu'ils ont dans leur ville, et pour se préparer à y recevoir dignement Votre Majesté : ce que vous leur accorderez. Mais, témoignant de l'impatience d'aller voir la Reine votre femme, que vous ferez descendre à Aletz de Lyon où elle est, laissant la charge à M. le connétable de recevoir Montpellier, lequel demeurera ici avec une partie de votre armée, vous irez avec l'autre faire votre entrée à Nîmes et à Uzès; et ainsi vous ne perdrez aucun temps pour vos affaires ni pour votre retour, et elles seront parfaitement bien accomplies à mon avis; qui est ce que je peux dire à Votre Majesté sur ce sujet. »

A peine M. le prince, qui avoit écouté M. de Bullion avec impatience, le put laisser finir. Il commença à déclamer contre lui et sa cabale, qu'il disoit qui avoit forgé cette paix à l'insu du conseil, et la vouloit faire passer et conclure avec honte et infamie. Mais le Roi, auprès de qui il étoit, avec la main et la parole le retint, lui disant qu'il laissât librement opiner un chacun, et qu'en son rang il auroit tout loisir de parler. Ce qu'il fit tellement quellement, se démenant sur son siége, et montrant par ses gestes la répugnance qu'il avoit à cet avis, plusieurs desquels furent conformes ensuite; car M. le président Favre ayant dit peu de paroles, et en pareil sens que M. de Bullion, conclut de même façon; comme firent ensuite messieurs de Montréal, de Portes, de Valençai, Zamet et Marillac. Puis quand ce vint à moi, M. le prince, qui avoit toujours dit quelque chose bas, éleva davantage sa voix et dit : « Je sais déjà son opinion, et nous en pouvons dire *ad idem*. » Lors je la dis en semblable façon :

« Sire, je suis d'avis que Votre Majesté se lève de son conseil, et que, par un noble et généreux dédain, elle montre combien elle se sent offensée des propositions de ceux de Montpellier, et combien les avis que l'on lui donne en conformité lui sont désagréables. Si Votre Majesté étoit devant Strasbourg, Anvers ou Milan, et qu'elle conclût une paix avec les princes auxquels ces villes appartiennent, les conditions de n'y pas entrer seroient tolérables; mais qu'un roi de

France, victorieux, avec une forte armée, au lieu de donner la paix à une partie de ses sujets rebelles sans ressource et réduits à l'extrémité, elle la reçoive d'eux à des conditions honteuses qu'ils lui viennent proposer et imposer, ce sont injures qui ne se peuvent souffrir, non pas même écouter. La ville de Montpellier refusera l'entrée à son Roi, lui fermera les portes; et, avant que de lui faire serment de fidélité, il lui fera cet acte d'obéissance de s'éloigner de dix lieues de leur ville, suivant leur désir ! Le Roi qui reçoit ces conditions, se doit préparer à recevoir de terribles outrages des autres villes, qui seront audacieuses par cet exemple, et assurées par cette impunité, par cette indigne souffrance. Mais, oui, me dira-t-on, il paroîtra par le traité que le Roi y a pu entrer, et cette exception se fera par un article secret qui ne sera su que par ceux de Montpellier et par ceux qui ont l'honneur d'assister à ce conseil; comme si un peuple entier pouvoit cacher et céler une chose si avantageuse, et comme si on ne pouvoit pas lire sur notre visage ce que notre langue auroit honte de déclarer ! Sire, au nom de Dieu, prenez une ferme résolution et y persévérez, et même vous y opiniâtrez, de ruiner ce peuple parce qu'il est rebelle, et parce aussi qu'il est insolent et impudent, ou de le réduire à une entière soumission parfaite et respectueuse. Mes intérêts particuliers répugnent à ma proposition, et le seul service et souvenir de Votre Majesté me portent à vous la faire. Car, si la paix se conclut aujourd'hui, elle me trouvera avec une plus grande récompense que mes services ne m'en devoient promettre, par l'honneur que j'ai reçu du bâton de maréchal de France, dont Votre Majesté m'a assuré. Je ne puis gagner au siége de Montpellier que de la peine, de dangereux coups, et peut-être la mort. Il peut aussi arriver de sinistres accidens qui retarderoient Votre Majesté de me faire prêter le serment de la charge qu'elle m'a promise, ou même de la refuser. Je courrai néanmoins cette fortune, et supplie très-humblement Votre Majesté de dilayer ma réception jusqu'à ce que la ville de Montpellier soit réduite à son obéissance, et Votre Majesté vengée de l'affront que ces rebelles vous ont voulu procurer. »

Après que j'eus achevé de parler, M. le prince, qui m'avoit attentivement écouté, se leva, et dit au Roi : « Sire, voilà un homme de bien, grand serviteur de Votre Majesté, et jaloux de votre honneur. » Le Roi se leva aussi; ce qui obligea tous les autres de se lever. Alors Sa Majesté dit à M. de Bullion : « Retournez à Montpellier, et dites à ceux de la ville que je donne bien des capitulations à mes sujets, mais que je n'en reçois point d'eux; qu'ils acceptent celles que je leur ai offertes ou qu'ils se préparent à y être forcés; » et ainsi s'acheva le conseil. M. le prince me fit cet honneur de me venir embrasser, et de dire tout haut tant de bien de moi que j'en demeurai confus. M. le connétable et M. de Bullion, qui avoient moyenné cette paix, voyant l'opiniâtreté de ceux de Montpellier, conseillèrent au Roi de les mettre à la raison, et dès le soir tout traité fut rompu.

Le mardi 30, M. le connétable voulut aller reconnoître Montpellier, comme il avoit dit le jour précédent, et M. le maréchal de Praslin, lequel ne m'en dit rien, dont je me plaignis à lui devant M. le connétable, et lui fis voir que son silence étoit cause que deux mille hommes de pied qui eussent escorté M. le connétable, afin qu'avec sûreté il pût reconnoître la place, et rembarrer les ennemis s'ils sortoient sur lui, n'étoient point commandés ni prêts, comme ils auroient été; car j'en eusse pris l'ordre de lui. Il me dit que, quand je serois maréchal de France, je ferois où j'aurois le commandement ce qu'il me plairoit; qu'il l'avoit de cette armée, et qu'il ne lui avoit pas plu de m'en parler.

Je fus fort étonné de cette rude réponse, car je l'aimois comme mon père, et je lui dis qu'il fît comme il l'entendroit, et que je ne m'en mêlerois point. Il se mit lors à la tête de quelque cavalerie qu'il avoit fait venir, et je me mis auprès de M. le connétable. Il arriva que les ennemis sortirent quelque deux cents hommes qui nous conduisirent tout autour de la place, et tirèrent incessamment sur nous, qui n'avions point d'infanterie pour les faire retirer, et eux se tenoient toujours à la faveur de leur contrescarpe et de leurs remparts. Ils blessèrent quelques personnes, et entre autres le comte de Maillé d'une mousquetade au visage; blessèrent aussi plusieurs chevaux. Nous fîmes en six heures le tour de la place et notre reconnoissance. M. le connétable ne fut que jusqu'à Salmine où il passa le Rhône, et s'en retourna en son gouvernement, n'ayant pu porter les choses à la paix.

Le mercredi 31, le rendez-vous de l'armée fut à une portée de mousquet de Salmine, à la vue de Montpellier, où nous la fîmes camper sur un tertre où il y avoit du bois qui fut bientôt coupé et devint une plaine. Le Roi se logea à un Mas à trois cents pas du campement, qui étoit au campement de Montpellier. Nous ne nous avançâmes pas ce jour-là plus avant qu'à un chemin au-dessous de La Justice, où nous mîmes un corps-de-garde de cent hommes, comme aussi nous en mîmes pareillement, et en même nombre, à la tête de chaque régiment, et une garde à cheval de

cinquante chevaux. Sur les dix heures du soir le capitaine Lage, qui étoit aide de camp, alla, par mon ordre, reconnoître, avec vingt hommes, un poste des ennemis à une maison ruinée à cent pas de La Justice et quatre cents pas des cornes des ennemis, et, les ayant poussés, il leur fit quitter la maison et se retirer à leurs cornes. J'y allai à l'heure même, et mis, pour garder cette masure, les cent hommes que j'avois précédemment mis pour garder La Justice; et ayant fait venir à moi les six cents hommes qui étoient devant les six régimens campés, à qui je mandai d'en mettre autant à leur place, je m'avançai dans un chemin creux que je trouvai gardable, et y mis ces six cents hommes; et en ayant encore envoyé quérir six cents autres, je m'avançai à cent pas de leurs cornes et m'y fortifiai la nuit. Je n'avois pas eu connoissance des logis qu'avoient pris M. le prince et M. le maréchal de Praslin; ce qui fut cause que je ne leur mandai rien; ils y arrivèrent le lendemain matin, jeudi premier jour de septembre.

M. le prince fut ravi de voir notre progrès; mais M. de Praslin s'en offensa, disant que je ne devois point, sans son commandement, m'être avancé. M. le prince prit lors mon parti, et dit que j'avois bien fait, et, puisqu'il l'approuvoit, que c'étoit assez. Il nous mena de là au conseil avec lui, où vinrent aussi Gamorin, Mortières, Lage et Le Maine. Tous furent d'avis qu'il falloit saisir le havre de Saint-Denis, qui est cette éminence où est maintenant la citadelle, et que le plus tôt que nous nous en pourrions rendre maîtres, que ce seroit le meilleur. M. le maréchal en prit la charge, et M. le prince me commanda de l'y accompagner. M. de Chevreuse y voulut venir, et nous nous y logeâmes sans trouver autre résistance que d'un corps-de-garde qui lâcha le pied.

M. le prince y vint le lendemain vendredi 2, et en fut fort satisfait. Il me dit si j'en voudrois bien laisser la garde à M. de Valençai, ou si je lui laisserois la nuit suivante ouvrir la tranchée. Je lui répondis que l'ouverture de la tranchée appartenoit au premier maréchal de camp, et que s'il vouloit donner la garde du havre Saint-Denis à M. de Valençai et l'ordre de s'y fortifier, que j'en étois content. Il lui laissa donc, et m'emmena avec lui auprès du Roi. Nous laissâmes avec M. de Valençai M. du Plessis, sergent de bataille, brave homme et bien entendu, et son aide Vernègues, avec les régimens de Fabrègues, La Roquette et Saint-Brest, qui pouvoient faire huit à neuf cents hommes, trois cents hommes de Piémont et autant de Normandie. M. le prince ordonna aussi cinquante chevaux, qui eussent empêché le désordre qui survint s'ils y fussent venus, mais ils manquèrent et n'y furent à temps. Je demandai congé au Roi de m'aller reposer deux ou trois heures afin que je pusse veiller la nuit prochaine à l'ouverture de la tranchée, n'ayant point fermé l'œil depuis que nous étions partis de Vérune : ce qu'il m'accorda. Au sortir du conseil j'étois sur mon lit sur le midi, quand j'entendis tirer trois coups de canon consécutifs : ce qui me fit sortir de ma tente, où je vis à l'heure même une grande sortie que les ennemis faisoient sur nos gens qui étoient au havre Saint-Denis, et qu'il y avoit parmi ceux qui sortoient bien trente chevaux armés. Je demandai un cheval en diligence, m'acheminant toujours vers le quartier des Suisses qui étoit le plus prochain dudit havre Saint-Denis, quand je vis nos gens s'enfuir et se glisser au bas de la montagne sur le Merdançon, qui est un ruisseau qui est au bas de la montagne. Je courus lors aux Suisses et leur fis prendre les armes, et marcher droit aux ennemis qui poursuivoient les nôtres jusques au Merdançon. Il arriva que le Roi avoit dîné et étoit en une loge au haut de son logis avec plusieurs princes et seigneurs, lesquels virent cette sortie et y coururent avec un tel désordre, qu'ils ne connurent jamais quels étoient les nôtres ou les ennemis, jusques à ce qu'ils s'en virent investis; et M. de Montmorency ayant rencontré Argencourt, qui ne le voulut point faire tuer comme les autres, lui dit : « Monsieur, retirez-vous par là; » ce qu'il ne se fit pas dire deux fois; et bien qu'il se hâtât fort, il ne put éviter deux coups de pique des ennemis, qui, néanmoins, furent légers et en fut tôt guéri. Les autres qui étoient venus de même compagnie furent tous tués, à savoir : M. le duc de Fronsac, jeune prince de grande espérance, et qui, à mon avis, eût été un jour un grand capitaine. Je n'ai jamais vu personne se porter mieux à notre métier, où il se portoit sans fard ni ostentation, et qui avoit un extrême désir de le bien apprendre. Avec lui furent tués M. le marquis de Beuvron, très-vaillant seigneur; un jeune gentilhomme de Languedoc, nommé Cussau, que je vis fort bien faire au Pont-de-Cé, et le sieur de Ouctot, lieutenant de la compagnie de M. le prince. Quand les ennemis virent marcher les Suisses, ils songèrent à la retraite : aussi vinrent-ils en bon ordre, marchant résolument, et sans marchander passèrent le Merdançon et commencèrent de monter au haut du havre Saint-Denis. Les ennemis ne les attendirent pas jusques aux piques; mais, escarmouchant de leur mousqueterie, se retirèrent dans la ville et nous quittèrent le camp, où nous trouvâmes et retirâmes nos morts, qui étoient, outre ceux que j'ai déjà nom-

més, deux mestres de camp, Fabrègues et La Roquette, qui furent tués d'abord, et Combalet, capitaine de Normandie, neveu du feu connétable de Luynes, qui y fit bravement. M. le prince vint à la tête des Suisses, à la merci de mille mousquetades, et s'y tint assez long-temps sans en vouloir partir, jusques à ce que je lui promis de lui rendre le comte de Ouctot, mort ou vif, dont il étoit en peine; comme je fis peu après, lui renvoyant le corps. M. le maréchal de Praslin soutint toujours, et fit très-bien. Un des miens, sur qui je m'appuyois, nommé Fontaine, eut une mousquetade à trente pas derrière lui : ce fut le seul grand accident qui nous arriva en ce siége. Le soir, le Roi nous manda que l'on fit retirer les Suisses qui étoient toujours sur le havre Saint-Denis, parce que Sa Majesté étoit résolue d'y faire un bon fort le lendemain, qui fut le samedi 3 de septembre (toutefois on en dilaya l'effet); auquel jour M. Zamet, qui faisoit la charge de maréchal de camp au quartier de Picardie, dont il étoit aussi mestre de camp, comme il alloit reconnoître quelque chose durant qu'une escarmouche duroit, qu'il avoit exprès fait attaquer, un coup de moyenne pièce tiré de la ville lui cassa la cuisse, dont il mourut trois jours après. Le même coup emporta une fesse au sieur de Moulon, aide de camp, dont il guérit.

Le dimanche 4 je fis, la nuit, une barricade à ma droite, qui traversoit un chemin que ceux qui étoient dans les cornes des ennemis voyoient. Puis ensuite je coulai le long du Merdançon, et avec des pipes du long du bord je fis un parapet où je logeai quantité de mousquetaires, et gagnai le pont qui le traverse, sur lequel je me fortifiai; et en cette sorte nous donnions la main à ceux qui étoient sur le havre Saint-Denis et eux à nous; mais comme le même soir M. le maréchal de Praslin, M. de Chevreuse étant avec lui, vint regagner ce poste et commencer d'y faire construire un fort, les ingénieurs qui étoient là, et Gamorin même, maintinrent que l'on ne s'y pouvoit pas loger, et qu'il n'y avoit pas de terre suffisante à se couvrir; de sorte que Gamorin descendit et me dit que c'étoit en vain que je prenois la gauche pour joindre nos attaques, parce que l'on avoit résolu de quitter le dessein du havre Saint-Denis, qui étoit, néanmoins, le plus court chemin à prendre la ville; et il parut bien s'il étoit impossible de s'y loger, car les ennemis, à notre barbe, y bâtirent un fort. Il est vrai qu'ils avoient l'avantage d'être commandés et défendus de la ville.

Le lundi 5 on résolut de faire une assez grande place d'armes pour tenir sûrement notre garde, laquelle je commençai la nuit.

Le mardi 6 je la continuai, et fis le jour une traverse de pipes remplies à trente pas des cornes des ennemis, sans perte d'aucun homme, par une nouvelle invention que je m'imaginai, que Gamorin trouva fort bonne.

Le mercredi 7 je fus malade, et, pour s'avancer devers les cornes, on fit une traverse de gabions dans le chemin où j'avois fait celle de pipes le jour précédent. Jusques alors nous n'avions travaillé que dans les chemins creux, qui sont, en ce pays-là, fort enfoncés, à cause qu'il y pleut fort rarement.

Le lendemain 8 nous travaillâmes sur le haut des terres, et faisions nos tranchées avec des pipes remplies : ce que nous fîmes pour fortifier une batterie de quatre pièces que nous voulions faire pour battre les cornes avancées qu'il nous falloit gagner.

Le vendredi 9 nous fîmes une barricade et un logis dans le chemin à main gauche de notre batterie, tirant aux cornes.

Le samedi 10 on fit une autre barricade dans le chemin à gauche; laquelle, à faute de pipes, nous fûmes contraints de faire de gabions vides.

Le dimanche 11 Gamorin fut tué en se mettant entre deux paniers pour regarder cette barricade de gabions que Toiras lui montroit la nuit précédente; qui fut une grande perte pour le Roi, car c'étoit un homme bien entendu pour les siéges. Le soir, après que les gardes furent sortis de la tranchée et que le régiment de Navarre les eut relevés, j'allai souper et emmenai Le Plessis, sergent de bataille, et Deschamps, capitaine en Navarre, avec moi, pour retourner incontinent après; mais, comme nous nous voulions mettre à table, nous ouïmes tirer plus qu'à l'ordinaire à la tranchée : ce qui nous y fit courir en diligence.

C'étoit une forte sortie que les ennemis avoient faite sur Navarre; ils forcèrent cette barricade de gabions qu'ils ruinèrent, et eussent fait grand désordre à la tranchée sans la forte résistance de Navarre; car le lieutenant colonel, nommé Geoffre, étant demeuré à la tranchée pour y donner l'ordre nécessaire, Porcheux, capitaine, Campis, sergent-major, et Beaumont, lieutenant, fils du Boulay, sortirent en la campagne avec six cents hommes; les ennemis étoient six cents hommes complets, en trois bandes : la première vint donner à la gabionnade, qu'elle fit quitter aux nôtres; la seconde fut chargée si vertement par la troupe que Porcheux menoit, qu'elle les renversa; mais en même temps la troisième leur tomba sur les bras, laquelle, sans marchander, ils combattirent, et la repoussèrent; mais les trois chefs susnommés furent blessés : ce qui les

ayant fait retirer, toute la sortie se joignit en un corps à la gabionnade. J'y arrivai en cet instant, et, pensant que la gabionnade fût encore à nous, j'y entrai par le passage qui étoit en la traverse des barriques pour y aller; Deschamps marchoit devant moi et Le Plessis me suivoit. Nous trouvâmes les ennemis occupés à renverser la gabionnade, et Deschamps leur ayant crié, pensant qu'ils fussent des nôtres : « Mordieu, que faites-vous? vous rompez notre barricade! » il fut aussitôt répondu de quatre ou cinq coups d'épée, et l'on l'alloit achever sans qu'il cria : « Je suis Bassompierre; il y a vingt mille écus à gagner. » Alors ils le saisirent et le firent prisonnier, pensant que ce fût moi, qui connus bien alors, et Le Plessis aussi, que nous étions trop avancés. Nous fîmes donc semblant tous deux d'aider à détruire la gabionnade, et prîmes notre temps pour nous jeter dans le trou de notre barricade, où nous courûmes encore cette fortune, qu'un soldat nous tira une mousquetade à bout portant en y entrant, qui, par miracle, ne toucha ni Le Plessis ni moi. En même temps que je rentrai, Porcheux et Campis revenoient de faire les deux charges susdites, où ils ne perdirent que deux soldats, force blessés, comme eux aussi.

J'avois vu la contenance des ennemis comme ayant été parmi eux : ce qui me fit prendre cent hommes et en bailler cent autres au sergent de bataille Le Plessis, qui prit dans les champs à gauche, et moi à droite, et vînmes en même temps, par deux côtés, charger les démolisseurs de notre gabionnade : de sorte que nous les fîmes jeter plus vite que le pas dans leurs cornes, et laissèrent morts huit ou dix hommes des leurs et quatre prisonniers. Le bruit courut au quartier du Roi que j'avois été pris et nos tranchées nettoyées par les ennemis. Le Roi y envoya Fiesque en diligence, auquel je fis voir plus de trente morts, et envoyai les prisonniers conter des nouvelles au Roi. Les ennemis, qui n'étoient rentrés dans la ville, et étoient demeurés dans les cornes, nous vinrent tâter sur le minuit, et à quatre heures du matin encore; mais ils trouvèrent toujours à qui parler. Nous refîmes la même nuit, non cette gabionnade, mais une forte barricade et bien flanquée à sa place.

Le lundi 12 nous achevâmes de mettre les quatre pièces en batterie, et fîmes une ligne à droite pour y aller. Elle tira tout le mardi 13, tout le jour, et sur le minuit nous attaquâmes les cornes, savoir : M. de Praslin, avec le régiment des gardes, par le milieu; moi par la droite, avec Piémont et Navarre; et M. de Valençay à la gauche, avec Normandie et Estissac. Nous les emportâmes bravement et n'y perdîmes que sept hommes, parmi lesquels le capitaine Tarente, de Normandie, y fut tué, et Lage, aide de camp, dont ce fut un grand dommage; car, outre qu'il étoit brave homme, il entendoit le métier autant que homme qui fût de l'armée. M. le prince, qui étoit présent à l'attaque, fut fort satisfait de nous, et le Roi encore davantage.

Le mercredi nous nous fortifiâmes dans les cornes des ennemis, et avançâmes nos tranchées sur la gauche.

Le jeudi 15, on préparoit une batterie de douze pièces pour battre un bastion qui étoit à la gauche, et lever les défenses des lieux où il nous étoit nécessaire de les ôter, et nous la fortifiâmes d'une place d'armes au devant, qui valoit bien un fort, tant l'assiette la rendoit bonne.

Le vendredi 16, M. le prince fut sollicité par Le Maine-Chabaud d'attaquer plutôt une demi-lune qui étoit entre deux bastions. C'étoit, à mon avis, contre toute raison, et avions grand avantage d'attaquer le bastion qui étoit à droite, et que le quartier de Picardie attaquât la gauche. Mais comme Chabaud avoit préoccupé l'esprit de M. le prince par ses raisons, il nous fut impossible d'en dire aucune qui le satisfît. Je voyois bien où visoit ce compagnon, que je connoissois pour avoir toujours été sous moi, hormis cette fois qu'il étoit aide de camp au quartier de Picardie et comme ingénieur. C'étoit un proposeur de desseins, qui les donnoit aux généraux à l'oreille, blâmant tous ceux qui travailloient, et tâchoit de s'installer à leur place; puis, quand il y étoit établi, il commençoit un dessein apparent, et le conduisoit jusques à un certain point, autant que sa suffisance, qui n'étoit pas grande, lui pouvoit permettre, et puis feignoit une maladie, ou faisoit valoir quelque légère blessure, ou pratiquoit quelque convention, et laissoit là l'ouvrage commencé. M. de Schomberg le tenoit pour un grand et habile homme, et comme tel l'avoit recommandé à M. de Montmorency, au quartier duquel il travailloit, et s'étoit aisément insinué en ses bonnes grâces. Il avoit conduit le travail de Picardie jusque sur la contrescarpe du bastion qui étoit à main gauche du ravelin; et, ne se jugeant pas capable de l'attaquer et s'en rendre maître, proposa à M. le prince qu'il falloit joindre les deux attaques, et avec une ligne de communication les approcher en sorte que ce ne fût qu'un, et que l'on devoit premièrement prendre le ravelin que le bastion; que c'étoit l'ordre de la guerre; que si on lui donnoit la charge générale des travaux qu'avoit Gamorin, qu'il en viendroit à bout facilement, à la gloire du Roi et de mondit seigneur le prince, et lui fit la chose si facile, qu'il lui fit changer notre dessein.

Quand je vis que je ne pouvois rien gagner, je m'adressai à M. d'Epernon, qui, ayant vu et reconnu l'un et l'autre projets, l'appuya de son autorité, et la disputa vivement. Mais enfin il en fallut passer au dessein du Maine, et fallut ce jour-là commencer à tirer notre travail du côté droit vers ce petit ravelin. M. de Schomberg tomba malade la nuit de l'attaque des cornes, dont il pensa mourir.

J'employai une grande partie du samedi 17 auprès du Roi, sur le sujet de l'élection qu'il vouloit faire d'un garde des sceaux, dont il étoit puissamment pressé par M. le prince et M. de Schomberg, depuis la mort de M. le garde des sceaux de Vic, et plus encore depuis celle de M. le cardinal de Retz, parce qu'ils sentoient leur cabale du conseil affoiblie par la perte de ces deux personnages, et avoient jeté les yeux sur M. d'Aligre, très-habile homme certes, et digne de la charge; mais il étoit si lié avec eux, que M. de Puisieux et la cabale de M. le chancelier le redoutoient. M. de Puisieux m'employa auprès du Roi pour faire que l'on rendît les sceaux à M. son pere; mais le Roi, dissuadé par ces messieurs, sur le prétexte de son absence et de son grand âge, me commanda de lui dire qu'il ne s'y devoit point attendre : ce que je fis ce jour même; mais il me pria aussi de remontrer au Roi qu'il importoit au bien de son service que celui à qui il donneroit les sceaux fût en bonne intelligence avec son père; que cela ne pourroit être si M. d'Aligre les avoit, et qu'il le supplioit, au nom de Dieu, que celui-là à cette occasion en fût excepté; ce que le Roi ne lui voulut jamais promettre, quelque instance que je lui en pusse faire, parce qu'il avoit inclination à M. d'Aligre, et qu'il y étoit porté par tout le petit coucher, qu'il avoit gagné à lui, qui étoient ceux qui demeuroient auprès du Roi après qu'il avoit donné le bon soir au monde; car il veilloit encore après cela une heure ou deux. Tout ce que je pus faire fut de faire dilayer cinq ou six jours sa promotion.

Le dimanche 18, on n'avança aucun travail; car il arriva un tel orage, qui sont rares en ce pays-là, mais furieux quand ils viennent, qu'il fut impossible de rien faire autre chose que se garantir d'être noyé. La terre, qui étoit sèche et pressée, ne boit point l'eau, laquelle s'écoule aux lieux bas et aux chemins creux, qui s'emplissent quelquefois de six et sept pieds d'eau. Cette pluie fit grossir et dériver le Merdançon, et emporta plus de cent lansquenets, qui, pour éviter les grandes chaleurs, avoient fait des creux contre sa rive et s'y étoient huttés.

Le lundi 19, nous nous donnâmes la main avec le quartier de Picardie, par une ligne de communication qui fut tirée depuis le côté droit de notre grande batterie jusques à eux.

Le mardi et mercredi suivans, nous achevâmes la batterie, et nous avançâmes vers le ravelin à la sape. Ce dernier jour Mortières fut blessé, qui nous incommoda fort, car il étoit bien entendu aux travaux.

Le jeudi 22, comme je vins le matin au conseil, je sus que le Roi avoit donné parole à M. le prince de faire M. d'Aligre garde des sceaux; au moins en avoit-il assuré le petit coucher, et eux lui, et M. de Puisieux me dit en entrant qu'il étoit désespéré de cette affaire, dont je fus bien marri pour l'amour de lui, qui étoit mon ami, et pour l'amour de moi encore, parce que M. d'Aligre ne m'en avoit jamais voulu prier, soit par mépris, soit pour se croire fort assuré de son affaire, et n'avoir besoin de mon aide. Comme je fus entré, Rousselay me tira à un coin avec M. le maréchal de Praslin, et me dit ces mêmes mots : « Vous savez, monsieur, combien j'ai d'obligations de vous aimer et servir, tant pour vos bonnes grâces que vous m'avez amplement données, que pour les obligations que je vous ai. Vous m'avez fait revenir à la cour après la mort du maréchal d'Ancre, et avez voulu être ma caution. Vous avez porté le Roi à me donner l'année passée l'abbaye de l'Or-de-Poitiers, près Saint-Maixent; et, pour ne faire une longue énumération de tous vos bons offices vers moi, j'avoue en gros qu'il n'y a seigneur en France à qui je sois plus redevable qu'à vous; c'est pourquoi je me suis toujours étudié de le reconnoître en tout ce qui m'a été possible. Vous savez le soin particulier que j'ai eu de vous procurer les bonnes grâces de M. le prince, et avec quelle peine j'ai tâché de vous y conserver. Je dis avec quelle peine, parce qu'à mon retour de l'armée je l'ai trouvé si mal satisfait de vous qu'il ne se pouvoit davantage, et a cru que M. de Puisieux l'a mal servi auprès du Roi, et que puisque vous avez voulu préférer son amitié à la sienne, et ne l'abandonner pour lui, que vous avez participé aux mauvais offices qu'il lui a rendus. Il ne se peut dire combien de différens personnages j'ai joués pour lui lever cette opinion de l'esprit. Enfin il m'a dit qu'il vous avoit offert son amitié tout entière, pourvu que vous voulussiez quitter celle de M. de Puisieux, et m'a dit que vous ayez à vous en résoudre toute cette journée, parce que, celle-ci passée, il ne vous y recevra plus. M. d'Aligre sera demain garde des sceaux, et lui et M. de Schomberg étant étroitement joints à M. le prince, non-seulement ils ruineront M. de Puisieux, mais aussi tous ses fauteurs et adhérens,

dont vous êtes le principal. Cela vous ai-je voulu dire devant M. de Praslin, que vous aimez comme votre père, lequel me sera témoin que j'ai tâché de détourner l'orage de dessus votre tête, que je vois prêt à y tomber; car assurément ces trois personnes unies ensemble posséderont l'Etat, et élèveront et abaisseront ceux qu'il leur plaira. »

Comme il achevoit ces derniers mots, le Roi m'appela; et comme il me vit pensif, il me demanda ce que j'avois à rêver : « Je songe, Sire, lui dis-je, à une extravagante harangue que Rousselay me vient de faire devant M. de Praslin de la part de M. le prince, qui ne m'étonne pas tant pour ma considération que pour la vôtre. Il me déclare incapable de recevoir jamais ses bonnes grâces, si je ne les reçois dans aujourd'hui, à condition d'abandonner l'amitié de M. de Puisieux, et dit, de plus, que lui, Schomberg et d'Aligre, qui doit être demain garde des sceaux, seront trois têtes en un chaperon, qui manieront l'Etat à leur fantaisie, et sans aucune contradiction, ruinant ou agrandissant leurs ennemis ou leurs partisans et serviteurs à leur plaisir. Jugez, Sire, où vous et ceux qui ne veulent dépendre que de vous seront réduits! » Il ne falloit pas en dire davantage au Roi pour l'animer. Il dit : « Ils ne sont pas là où ils pensent, et je les en garderai bien. » Je le priai de ne me tenir davantage, afin que Rousselay ne crût que je lui eusse dit sa harangue, et que, sans faire semblant de rien, il s'enquît de M. le maréchal de Praslin s'il ne m'avoit pas dit cela et plus.

Sur cela il me quitta, et je revins à Rousselay, à qui je répondis que les menaces ni la disgrâce ne me faisoient pas quitter mes amis, au contraire me lioient plus étroitement avec eux, et que ce n'étoit pas le moyen de m'acquérir que de me menacer; que je serois toujours très-humble serviteur de M. le prince, mais que je ne ferois rien d'indigne de moi pour acquérir ses bonnes grâces.

Le Roi cependant parloit à M. de Praslin, qui lui confirma mon dire, et l'anima de plus en plus; de sorte qu'un peu après il me tira à une fenêtre et me dit : « Ne faites semblant de rien, et m'attendez à ma chambre au sortir de mon dîner. » Je lui dis aussi qu'il devoit dissimuler avec M. le prince, et lui cacher qu'il voulût changer de dessein, et qu'il n'en témoignât rien à personne : aussi ne fit-il. M. le prince arriva peu après. M. de Puisieux se retira en son logis, comme le conseil fut levé, fort triste, et en partant me dit : « L'affaire est résolue, Aligre est garde des sceaux. » Je lui répondis : « Je ne le croirai point que je ne le voie; car je ne me veux point rendre malheureux avant le temps. » Or est-il qu'une fois que le Roi me parloit des sceaux en faveur de M. d'Aligre où il inclinoit, il me dit qu'il n'y avoit aucun près de lui capable de les avoir que M. d'Aligre. Je lui répondis qu'il faisoit tort à M. de Caumartin, qui étoit du conseil depuis trente-cinq ans, qui avoit été en plusieurs ambassades et commissions, personnage où il n'y avoit rien à redire. Il me répondit : « Oui, mais il est bègue et moi aussi; de sorte que lui, qui doit aider à ma parole, aura besoin d'un autre pour parler pour lui. » Je ne répliquai pas davantage; mais comme le Roi dînoit, j'étois sur un coffre, rêvant à l'affaire présente; et, considérant que si je n'avois en main quelqu'un à lui offrir, je pourrois bien retarder, mais non rompre entièrement la promotion de M. d'Aligre, je pensai à lui ôter l'opinion en quoi il étoit de M. de Caumartin, par les meilleures raisons que je pourrois. Il ne tarda guère à dîner, et vint aussitôt à moi, extrêmement animé sur cette affairre : je tâchai de le conserver en cette humeur, et lui dis que cette affaire étoit plus importante qu'il ne pensoit, et que son conseil ne seroit plus une assemblée de diverses personnes concurrentes à son service, mais un corps entier attaché à leur intérêt particulier. Il me dit qu'il se garderoit bien de faire d'Aligre garde des sceaux, et que ces messieurs avoient trop tôt découvert leur dessein, mais qu'il étoit bien empêché qui choisir.

Alors je lui dis : « Sire, je prendrai encore la hardiesse de vous nommer M. de Caumartin comme un très-homme de bien, et qui a encore toutes les qualités que vous pouvez désirer à un bon garde des sceaux, et en a de plus une qui est très-importante à l'état présent de vos affaires, que c'est un homme sans cabale et sans suite, qui n'est allié ni attaché qu'à votre service. Et quant à ce que Votre Majesté craint qu'il n'ait pas la parole libre, quarante ans qu'il y a qu'il est dans votre conseil, rapportant tous les jours les commissions qu'il a tous les ans d'aller présider de votre part aux Etats, tantôt de Languedoc, tantôt de Bretagne, et plusieurs ambassades dont il s'est dignement acquitté, vous font voir qu'il n'a pas la langue empêchée; et m'étonne, Sire, que Votre Majesté, qui l'a vu tant de fois parler devant elle, soit en incertitude s'il parle bien ou mal. Cela m'oblige, Sire, à vous donner un conseil que vous croirez s'il vous plaît, qui est sans autre intérêt que le vôtre, car je n'ai aucune liaison particulière avec M. de Caumartin, qui est de le faire garde des sceaux; en laquelle charge, s'il y est propre, comme je crois, vous aurez fait un bon choix d'un homme de bien, sinon vous lui aurez seulement donné les sceaux pour les rapporter à Paris, où, sans crainte d'of-

fenser que lui, vous les lui pourrez ôter pour en investir un autre personnage capable, et qui ne soit attaché à autre intérêt que le vôtre : ce qui ne pourroit pas être en la promotion de M. d'Aligre; car, étant lié, comme il appert, avec M. le prince et M. de Schomberg, il vous obligeroit, en lui ôtant les sceaux, de faire une entière subversion de votre conseil, ce qui seroit périlleux. J'ajoute finalement que, puisque M. de Caumartin a fait les sceaux depuis trois mois comme le doyen du conseil, je ne vois aucun inconvénient de lui en donner la charge pour trois autres, au bout desquels ou vous l'en ôterez comme incapable, ou vous lui conserverez comme suffisant. »

Le Roi prit très-bien mon discours, et après y avoir un peu pensé dit : « Oui, je suis résolu de donner demain les sceaux à Caumartin, et n'en dirai rien à personne qu'à l'heure qu'il viendra au conseil. » Je lui dis lors pour l'embarquer : « Sire, donnez la vie, si cela est, à M. de Puisieux, qui s'en est allé le cœur transi en son logis. Permettez-moi de le consoler par cette bonne nouvelle, et que je lui écrive de votre part. » Il me dit : « Je le veux bien, pourvu qu'il tienne l'affaire secrète. » Lors je pris l'écritoire du Roi qui étoit sur sa table, et le mandai à M. de Puisieux, et suppliai le Roi d'écrire au-dessous de la lettre deux mots de sa main; ce qu'il fit, et mit : « Je certifie ce billet. » Je lui demandai ensuite, pour l'engager davantage, s'il me voudroit permettre d'en mander autant à M. de Caumartin. Il m'en fit quelque difficulté; mais enfin il me l'accorda, pourvu que je lui mandasse de moi-même et non de sa part. Ce que je fis, et lui montrai le billet que je lui en écrivis, et envoyai à l'heure même un de mes gens au galop porter ces bonnes nouvelles à ces deux impatiens de les recevoir. Puis après je m'en allai passer la nuit aux tranchées et à visiter nos gardes, et en revins malade.

Le vendredi 23, je ne bougeai du lit. M. le prince s'en alla ce matin-là à Mauguio. Son prétexte étoit de visiter M. de Schomberg malade, mais, en effet, c'étoit pour se conjouir avec M. d'Aligre de sa prochaine promotion aux sceaux. Mais, comme une bonne nouvelle se peut difficilement céler, M. de Caumartin l'avoit dite à son secrétaire, et lui à quelques-uns de ceux du sceau, qui le firent savoir à d'autres, et eux à M. d'Aligre; de sorte qu'il dit à M. le prince que j'avois envoyé la nuit même assurer M. de Caumartin qu'il seroit ce jour-là garde des sceaux. Il vint en diligence trouver le Roi, auquel il dit ce que j'avois mandé à M. de Caumartin. Le Roi lui dit qu'il n'en étoit rien, et que j'en étois mal averti si je lui avois mandé, ce qu'il ne croyoit pas. Ensuite il fit dire le même au Roi par M. Drouart, son premier médecin, Sauveterre, Galletau, Beautru et autres, auxquels le Roi fit la même réponse; et sur cela le Roi, sachant que j'étois malade, m'envoya visiter par M. de l'Isle-Rouet, auquel il donna charge de me dire que notre homme avoit mal gardé le secret que je lui avois tant recommandé, que cela l'avoit obligé de me donner force démentis, pour lesquels nous ne viendrions point sur le pré, et qu'il persistoit en ce qu'il m'avoit dit. Comme il fit aussi, et donna l'après-dînée les sceaux à M. de Caumartin, dont l'autre cabale fut bien étonnée. On n'avança rien en cette nuit aux tranchées faute de barriques.

Le lendemain samedi 24, nous gagnâmes à la sape la pointe du ravelin que nous voulions attaquer, lequel Argencourt avoit fortifié de tout ce qu'il avoit pu s'imaginer, comme de contremines, de palissades, de poutres, planches à l'épreuve et percées, pour donner moyen aux soldats de tirer sur nous sans péril.

Le dimanche 25, on commença une mine à la pointe dudit ravelin, et on en entreprit une autre au coin gauche pour faire faire une attaque par là au régiment de Picardie. Le Maine faisoit faire tous ces travaux et mines, auquel M. le prince avoit une entière confiance; et moi, qui voyois que je ne gagnois rien à y contredire, je laissois faire, et faisois simplement la charge de premier maréchal de camp, posant, visitant et relevant les gardes, et faisant ponctuellement fournir tout ce qui étoit nécessaire pour l'avancement des travaux et batterie; ayant l'œil de plus à empêcher le secours des ennemis, qui se préparoit à Anduse, dont nous eûmes l'alarme la nuit du mardi 27; et le Roi voulut le lendemain, sur l'avis que l'on lui donna, que le secours pour Montpellier marchoit, aller au devant avec quelque cavalerie et deux mille hommes de pied. Il fut trois lieues au devant, mais il rencontra un de nos espions qui l'assura que de six jours il ne seroit prêt à marcher : ce qui lui fit rebrousser chemin. Nous continuâmes nos mines et nos travaux jusqu'au samedi premier jour d'octobre, auquel il vint un si grand orage d'eau, que je fus plusieurs fois à la nage pour passer d'un lieu à autre dans nos tranchées. La plupart des soldats quittèrent; les autres se mirent en sûreté sur les crêtes des tranchées, assurés que les ennemis ne pouvoient tirer sur eux, car tout étoit mouillé. Et les mêmes ennemis, ne se pouvant tenir dans le fond du ravelin, se mirent comme nos gens sur le haut de leur rempart et parloient à nous. Roquelaure, qui étoit comme une espèce de maréchal de camp dans le quar-

tier de M. de Montmorency, me vint voir, et crut que si on pouvoit attaquer en ce temps-là le ravelin, que les ennemis ne le pourroient défendre, et en fit son rapport à M. le prince, qui venoit me faire sortir de la tranchée pour m'aller sécher, ayant été toute la nuit dans l'eau, au moins jusqu'à la ceinture, et quelquefois jusqu'au cou. Dès que Roquelaure eut dit cette imagination à M. le prince, il vint en diligence à moi, me commandant de la mettre à exécution. Mais je lui en montrai l'impossibilité, et lui fis voir, par la reconnoissance que l'on en fit devant lui, qu'il y avoit une pique d'eau de hauteur entre les ennemis et nous, et l'assurai que, si la pluie cessoit, toutes choses seroient prêtes pour attaquer le ravelin le dimanche suivant; à quoi je me préparai sans intermission, bien que ce ne fût mon avis de l'attaquer de la sorte.

Le lendemain dimanche 2, toutes les choses nécessaires à une attaque ne furent pas seulement prêtes, mais il y en eut au double. Toutes les avenues pour y aller furent libres et couvertes contre les ennemis, et tout le matin je fis travailler à ce qui nous pouvoit manquer et à reconnoître exactement toutes choses. Le régiment de Navarre étoit de garde à la tranchée. M. le maréchal de Praslin y arriva de bon matin, qui voulut faire bien comprendre aux capitaines ce qu'ils avoient à faire, et comme et où ils se devoient loger. Nous menâmes avec nous les sieurs Ferron et Bourdet, capitaines, pour leur montrer, lesquels, comme nous vînmes à découvert, une mousquetade donna à la tête de Ferron, et la perça, puis vint donner dans le corps de Bourdet. Le premier en mourut à l'heure, et l'autre deux jours après. C'étoient deux braves hommes. M. le prince arriva tôt après avec M. le cardinal de La Valette, de Chevreuse et d'Epernon. Je leur montrai l'ordre que j'avois établi pour les attaques, et les préparatifs de toutes les choses nécessaires à cet effet, dont ils furent satisfaits. M. le prince me demanda si je ne croyois pas d'emporter la demi-lune. Je lui répondis que je ne savois pas ce qu'il vouloit faire, s'il la vouloit prendre par assaut ou pied à pied; s'il vouloit l'attaquer après que les mines auroient joué, ou se loger dessus ou dedans; que pour moi, j'avois toujours vu beaucoup de difficultés en cette affaire, et que j'y en reconnoissois encore davantage; que c'étoit une pièce forte d'elle-même, défendue de deux bastions, puis de la contrescarpe de la ville, et finalement des murailles de la ville. Il me dit lors : « Je sais bien ce que c'est. Puisque vous n'en avez donné l'invention, vous ne croyez pas qu'elle puisse réussir, et vous ne serez pas marri qu'elle ne succède pas. » Je lui répondis qu'il avoit bien mauvaise opinion de ma prud'homie de souhaiter le désavantage du Roi; qu'il verra dans le succès que je ne m'y épargnerai pas, que je ferai le devoir d'un maréchal de camp, et lui ferai combattre s'il veut son armée par ordre contre cette pièce, jusqu'à ce qu'elle soit emportée; que du surplus je le remettois à Dieu. Après quoi, les mines étant prêtes, on les fit jouer toutes deux et ensuite attaquer la pièce; à savoir, Navarre par celle du flanc, et Piémont par la pointe. Mais comme il y avoit au devant une palissade de poutres sur le haut de la pièce, qui n'étoit point tombée par les mines, et que ceux qui se logeoient auprès étoient vus de vingt endroits, ou tués ou blessés à l'instant, nous y perdîmes force gens, et y fîmes peu de fruit, les mines n'ayant pas fait l'ouverture que nous nous promettions. M. le prince m'envoya quérir, et me dit qu'à son avis tout alloit bien, car il voyoit aller nos gens bravement à l'attaque; et moi je lui dis qu'à mon avis tout alloit mal, et que le meilleur seroit de terminer promptement cette besogne en la cessant. Sur cela on ramena le sergent de bataille, nommé Le Plessis, à qui une mousquetade avoit crevé un œil; puis ensuite, du côté de Navarre, Roquelaure, Hérans et Frenel; ces deux derniers, capitaines audit régiment, furent tués. M. le prince me renvoya encore quérir, parce que je voulois secourir mon compagnon Valençai qui faisoit donner. Il me dit qu'il lui sembloit encore que tout alloit bien; et moi très-mal, lui répondis-je; « car ce qui ne se commence pas bien n'a jamais bonne issue. Vous voyez que les nôtres se logent dans la courtine, qu'ils sont vus de tous côtés, qu'à la moindre mine que les ennemis feront de sortir sur eux, ils lâcheront le pied, et peut-être le feront quant et quant quitter à ceux qui les soutiennent. » Je fus à mon grand regret prophète; car à même temps les ennemis, par l'effet de la mine du flanc, sortirent, et les nôtres quittèrent la place; ceux-mêmes de l'attaque de la pointe du ravelin en firent autant. Lors j'y courus, et trouvai que M. d'Epernon marchoit avec quelque trente gentilshommes l'épée à la main; un qui tenoit un pistolet haut contre moi le débanda, et il me perça le bord de mon chapeau d'une balle. Je pris cinquante hommes de Piémont et quelque quinze gentilshommes, et allai la tête baissée aux ennemis, que nous rechassâmes dans le ravelin. D'abord aussi n'étoient-ils qu'environ vingt hommes sortis, qui ne laissèrent de donner l'épouvante, de telle sorte que l'on envoya quérir le régiment des gardes; mais ce fut sans s'en aider ni en

avoir besoin. Tout le mal qu'ils nous firent fut de mettre le feu en une tranchée faite de pipes, qui fut éteint peu après, et ce qu'ils en avoient détruit, raccommodé. Nous fîmes retirer nos gens, raccommoder nos tranchées ; et les gardes qui devoient cette nuit-là y entrer, y furent menées par M. le maréchal de Créqui, qui étoit venu porter au Roi de bonnes nouvelles, et qui me voulut soulager cette nuit-là, voyant que je n'en avois que trop de besoin.

Le lundi 3 octobre, M. le prince fit venir en sa hutte tous les principaux de l'armée au conseil, où il dit si l'on n'avoit pu prendre un chétif ravelin, que l'on prendroit bien moins Montpellier ; et qu'il nous avoit fait assembler pour résoudre ce que nous devions faire. Ceux à qui il demanda conseil les premiers lui dirent qu'il falloit faire de nouvelles mines, et qu'aussitôt qu'elles auroient joué, qu'il y falloit aller par assaut et non par logement, et que nous l'emporterions infailliblement. Le Maine opiniâtroit cette même opinion, et répondoit que la ville étoit prise si ce ravelin étoit à nous. Je dis lors à M. le prince que s'il ne tenoit qu'à ce ravelin qu'il ne fût maître de Montpellier, je lui en répondois sur ma vie dans quatre jours, et que s'il m'eût voulu croire, et la plupart de ces messieurs qui étoient là, nous aurions maintenant, non ce petit ravelin, mais un des deux bastions et peut-être la ville. M. d'Épernon lui dit alors : « Monsieur, c'est à ces messieurs qu'il se faut fier et au conseil desquels il faut croire, car c'est leur métier, et non ajouter foi et créance à ce petit bavard, montrant Chabaud, qui n'y entend rien, et que vous devriez envoyer jouer du violon, qui est son métier. »

Chabaud lui dit qu'il pensoit avoir donné un bon conseil et qu'il le soutiendroit par de vives raisons ; mais M. d'Épernon lui dit encore pis, et M. le prince l'ayant fait taire, me dit qu'il seroit bien aise que j'entreprisse de me rendre maître du ravelin, mais que je lui disse comme je voulois m'y prendre. Je lui dis alors : « Monsieur, une des plus essentielles règles de notre métier est d'attaquer les choses par le contraire ; » ce que j'expliquai en cette sorte : « qu'une pièce haute comme une tour, un bastion élevé et toute autre chose éminente, se doit attaquer par le bas, à savoir par sape et mine ; où au contraire une pièce basse comme est ce ravelin, qui ne montre que le nez, et n'est pas deux pieds plus élevé que la superficie, il le faut prendre par le haut. Les mines étoient excellentes à un de ces deux bastions que nous eussions pris dans dix jours, parce qu'il nous étoit facile d'en gagner le pied. Il n'en est pas de même de ce petit ravelin qui est comme enfoncé dans la terre, bien contreminé et fortifié de tout ce qui se peut, pour être attaqué par bas comme nous avons fait, et n'y avons rien gagné : mais à cela il faut faire un cavalier de six pieds de haut seulement, et y loger deux pièces. Il faut faire à chaque côté de ce cavalier un petit logement pour y faire tirer quatre mousquetaires, et deux avenues pour y monter et descendre. Et puisqu'il vous plaît savoir comment je prendrai si aisément cette pièce, dès que mes deux canons seront logés je mettrai quatre cents mousquetaires aux deux côtés, qui monteront et descendront incessamment des deux petits logemens, et tireront sans intermission dans le ravelin. Vingt coups de canon l'auront labouré, et brisé toutes ces poutres dont il est palissé ; alors j'aurai cinquante travailleurs qui, sans crainte ni péril, l'ouvriront depuis la pointe jusques à la gorge, et ainsi vous en serez maître. »

Dès que j'eus achevé, M. le prince, qui a l'esprit aussi excellent que homme qui vive, me dit : « Pardieu, vous avez raison, et je confesse que, par ce moyen, il est à nous, et que ces messieurs ont la même opinion. » Ainsi mon avis fut approuvé de tous, et de M. d'Épernon particulièrement. Et M. le prince me dit : Je me fais fort de vous faire fournir dans après-demain trois mille fascines. — Et moi, lui dis-je, de vous fournir, trois jours après, le ravelin. »

Le mercredi 5, il se fit une sortie, à dix heures du soir, sur le régiment de Picardie, au quartier de Montmorency. J'étois dans notre tranchée, et pris quatre cents hommes que je lui menai en diligence ; mais les ennemis ne se jouèrent pas de s'avancer davantage, et M. de Montmorency me fit mille remercîmens et s'offrit à la pareille, en cas de besoin.

Le vendredi 7, les troupes de M. le connétable arrivèrent, qui étoient quatre mille hommes de pied et trois cents chevaux ; je leur fis donner quartier, et l'après-dînée sa personne arriva. Nous fûmes au devant de lui ; on lui fit tendre force tentes proche du logis du Roi.

Le samedi 8, M. de Rohan, avec les troupes qu'il amenoit pour jeter dans Montpellier, s'approchèrent de nous, et se vinrent loger à Fontanes et à Courconne. Nous fûmes avec notre cavalerie au devant d'eux, mais ils se retirèrent. Ce même jour les troupes que le Roi avoit laissées à M. de Vendôme pour prendre les petites places du bas Languedoc, arrivèrent, qui pouvoient être près de trois mille hommes et cinq cents chevaux. Je fus leur donner département avant que partir pour aller à Fontanes. On commença ce jour-là et la nuit suivante de travailler à ce

petit cavalier. Avant que partir, M. le prince m'envoya quérir, et me dit le dessein qu'il avoit de se retirer de l'armée, fondé sur la venue de M. le connétable, qui lui en ôtoit le commandement. Il voyoit aussi que la paix s'en alloit conclue, de laquelle il n'avoit pas eu la part qu'il désiroit; car, y étant ouvertement contraire, le Roi lui en avoit célé les pratiques.

Je fis ce que je pus pour le persuader de ne s'éloigner pas de la personne du Roi, et de rompre ce voyage d'Italie qu'il méditoit; mais ce fut en vain. Il vint donc demander au Roi son congé, et le pressa tant qu'enfin il lui donna, et dès le lendemain, dimanche matin 9, il partit; de sorte qu'à mon retour de la campagne où j'avois passé la nuit, je ne le trouvai plus. Sur les cinq heures du soir, les ennemis logés à Courconne parurent sur un haut, à demi-lieue au-deçà de Courconne; ce qui fut cause de nous faire tenir sur nos gardes, armés toute la nuit.

Le lundi 10 la paix se conclut; et M. de Rohan, mené par M. le maréchal de Créqui, et sur sa parole, vint passer par notre camp et entrer à huit heures du matin dans Montpellier, où il demeura deux jours pour gagner ces peuples et recevoir la paix qu'ils ne vouloient point avec la condition de recevoir garnison dans leur ville.

Le mercredi 12, je vins le matin au conseil, et me sembla que le Roi me faisoit moins bonne mine que de coutume et ne me parla point. Il étoit au cabinet de ses oiseaux, et peu après dit à la compagnie qu'ils vinssent tenir le conseil en sa chambre, et dit même à M. le cardinal de La Valette et à messieurs de Chevreuse et d'Elbeuf qu'ils y vinssent, comme aussi à M. de Vendôme qui arriva en même temps. Il y avoit M. le connétable, messieurs d'Épernon, de Praslin, de Créqui et de Montmorency; les maréchaux de camp et maréchaux des logis d'Escures, Desfourneaux, avec M. le garde des sceaux et M. de Puisieux.

Comme nous entrions, M. le garde des sceaux me dit : « Je pensois, pour reconnoître les obligations que je vous ai, vous envoyer vos lettres parfumées; mais le Roi me pressa si extrêmement par Bautru, qu'il m'envoya hier au soir, que je n'eus pas le temps. — Quelles lettres, lui répondis-je? — Celles de maréchal de France, dont vous allez prêter le serment. » Dont je fus bien étonné et réjoui de cette nouvelle inopinée, et en même temps le Roi dit ces mêmes mots :

« Messieurs, j'ai intention de reconnoître les bons et grands services que j'ai reçus, depuis plusieurs années, de M. de Bassompierre, tant aux guerres que j'ai eues qu'en d'autres occasions, d'une charge de maréchal de France, croyant qu'il m'y servira dignement et utilement. Je désire d'avoir vos opinions sur cela, pour voir si vos sentimens se conforment aux miens. »

Alors tous d'une voix me firent l'honneur de dire plus de bien de moi qu'il n'y en avoit; et lors, sans me dire autre chose, il me prit par la main, et, s'étant assis dans sa chaise, me fit mettre à genoux et prêter le serment, puis me mit le bâton à la main. Ensuite de quoi je lui en fis les très-humbles remercîmens dont je me pus aviser. Tous ceux qui étoient présens me vinrent embrasser et se conjouir de ma promotion. Ensuite tous les corps de l'armée, tant d'infanterie que de cavalerie, vinrent rendre grâces au Roi du choix qu'il avoit fait de ma personne, leur premier maréchal de camp, pour le faire maréchal de France. Et ceux de l'artillerie lui ayant demandé permission de faire, le soir même, une salve de tous les canons qui étoient en l'armée, l'infanterie en fit de même pour faire une salve de réjouissance. Et comme ceux de la ville se fâchoient, le sieur de Calonges, gouverneur de Montpellier, ayant fait demander à la tranchée pourquoi cette salve se faisoit, et lui en ayant été dit la cause, m'envoya dire que ceux de Montpellier n'en feroient pas moins que ceux de l'armée, et y fit aussi faire une salve générale. Aussi ce même soir ils envoyèrent au Roi l'entière résolution de la paix; et trois jours auparavant nous en avions telle assurance que l'on n'avançoit rien à nos travaux.

Le jeudi 13, M. de Rohan sortit de Montpellier pour aller porter leur volonté aux députés assemblés à Ganges pour la résolution de la paix, où il y avoit cette difficulté : que le Roi vouloit tenir garnison à Montpellier, et que ceux du corps de la ville ne vouloient consentir, sinon qu'elle y demeurât autant que le Roi y demeureroit; et n'osoient même proposer au peuple rien davantage, sinon la seule garde ordinaire du Roi y entreroit quant et lui. Enfin il fut dit que le Roi la laisseroit libre en s'en allant; mais M. de Rohan dit au Roi que, quand il n'observeroit pas cet article, bien qu'il fût couché dans le traité de paix, que pour cela les huguenots ne reprendroient pas les armes.

Il ne se passa rien de particulier le vendredi, samedi, ni dimanche.

Le lundi 17, M. de Rohan rentra dans Montpellier.

Le mardi 18 fut employé en allées et venues jusques au soir, que l'on rapporta au Roi la ratification de ceux de Montpellier, et M. de Rohan vint voir le Roi.

Le mercredi 19, les députés se vinrent mettre à genoux devant le Roi, au nom desquels M. de Calonges parla; et, ayant demandé par-

don de leur rébellion passée, rendirent grâces au Roi de celle qu'il leur faisoit de leur donner la paix avec la continuation de leurs édits. Ensuite les consuls de la ville de Montpellier en firent de même. Puis le Roi commanda M. le connétable de prendre possession de la ville; ce qu'il fit, en ordonnant à M. de Créqui et à moi d'y aller établir les régimens des gardes françaises et suisses : ce que nous exécutâmes avec tel ordre qu'il n'y eut pas la moindre rumeur ni alarme toute la nuit, bien que les soldats étrangers qui gardoient la ville fussent sur les bastions, le peuple dans les maisons et quatre mille Français et Suisses des gardes du Roi dans les rues, carrefours et places de la ville.

Le jeudi 20 nous fîmes sortir tous les soldats étrangers, et leur donnâmes escorte jusques à Montferrier, d'où ils passèrent aux Sevennes.

Le Roi ensuite y fit son entrée, et on cantonna les deux régimens des gardes. Aussitôt que le Roi y fut entré, tout y fut aussi paisible que si jamais la guerre n'y eût été.

Le samedi 22 Rousselay mourut, et peu avant qu'il passât il m'envoya prier de le venir voir. Il avoit le pourpre, qui étoit sorti, qui étoit fort contagieux. Je fis ouvrir la porte de Montpellier comme si je fusse allé au camp, et l'allai trouver. Il me confia sa cassette et ses papiers, me priant de faire brûler les lettres que je trouverois propres à cela; puis m'embrassa et soudain il mourut. Je me repentis fort d'y être allé pour la contagion que j'en appréhendois; mais enfin je n'en dis rien, et n'en arriva aucun mal.

Le dimanche 23 il se fit procession générale par la ville, en laquelle on porta le Saint-Sacrement.

Le lundi 24, le mardi et mercredi furent employés à licencier les troupes, tant de pied que de cheval; à ôter à la Reine-mère et à la Reine, Monsieur et princes, les compagnies des chevau-légers qui étoient sous leur nom; et on en retint seulement neuf, de cinquante hommes chacune, qui furent entretenues.

Le même mercredi on fit entrer dans Montpellier les régimens de Picardie et Normandie pour y tenir garnison, avec lesquels le Roi laissa M. de Valençai, maréchal de camp.

Le jeudi 27, le Roi partit de Montpellier et alla coucher à Aymargues; mais M. d'Epernon, M. le garde des sceaux et moi, vînmes coucher à Aigues-Mortes, chez Varennes qui nous en avoit prié.

Le vendredi 28 nous dînâmes sur le bord du Rhône, chez Saint-Romans, et vînmes coucher à Arles, où le Roi arriva le lendemain.

Le dimanche 30 il y fit son entrée, et pour la première fois je marchai en rang de maréchal de France, immédiatement devant lui, à la gauche du maréchal de Praslin. Le Roi séjourna à Arles jusques après la Toussaint, qu'il y toucha les malades, et me commanda de mener son armée à Privas pour y faire recevoir la paix ou y mener forte guerre, ensemble pour nettoyer le Rhône de six méchans forts que Brisson et autres huguenots y avoient construits pour y brigander; et cependant il s'en alla visiter la Provence, et partit d'Arles le mercredi 2 de novembre, et moi j'y séjournai encore ce jour-là pour laisser acheminer les troupes, et en partis le lendemain 3 pour venir en Avignon, où je trouvai M. de Vendôme qui me mena le soir au bal chez madame d'Ampus sa cousine, où madame de Villars étoit logée. J'y séjournai le lendemain, et le jour d'après, qui fut le samedi 5, je vins au Pont-Saint-Esprit, où je fus très-bien reçu et traité par Masargues qui en étoit gouverneur.

Le dimanche 6 je fis passer l'armée, le canon et le bagage sur le pont, sur lequel je fis mettre quantité de paille afin de ne l'ébranler pas, et vins coucher à Pierrelatte.

Le lundi 7 je vins à Montelimar, le mardi 8 je passai sur le pont de bateaux que l'on avoit fait sur le Rhône proche du Pousin, où les députés de Privas me vinrent porter l'acceptation de la paix, et toute obéissance à ce que je leur voudrois ordonner de la part du Roi. Je leur envoyai le sieur de Clostreviel pour les y recevoir, et m'en vins, avec dix compagnies des gardes, coucher à La Voute.

Le mercredi 9, je fis investir Beauchâtel qui se mit aussitôt à ma merci, et Brisson m'ayant fait demander un sauf-conduit, je le lui donnai; il me vint trouver et me remit Chaume, Soyon et Corvas, que je remis entre les mains des paysans voisins, auxquels je promis de retirer mes troupes de chez eux dès qu'ils auroient rasé tous ces petits forts. Ce qu'ils firent avec une telle diligence, qu'à quatre heures du soir il n'y en demeura aucun vestige; et puis comme je fis aller le même soir repasser le Rhône, et aller coucher à Valence, où je trouvai M. de Luçon qui avoit été nommé cardinal et qui en alloit prendre le bonnet du Roi, je le fus saluer; et, ayant donné ordre pour faire acheminer l'armée, j'en partis le lendemain jeudi 10. Je vins coucher à Vienne, d'où je partis avec M. le maréchal de Saint-Géran que j'y avois rencontré, et vins à Lyon le lendemain vendredi, où M. d'Alincourt vint au devant de nous, nous donna à dîner et puis nous mena saluer premièrement la Reine-mère qui logeoit à Ainay, puis après en l'archevêché, avec qui je trouvai mesdames les princesses de Condé

et de Conti, de Chevreuse, de Verneuil et connétable de Montmorency. Il y eut comédie le soir.

Le samedi 12, mesdames la princesse de Conti et duchesse de Chevreuse, sur la nouvelle qui leur arriva de l'extrémité de la maladie de M. le prince de Joinville en Avignon, se mirent sur le Rhône pour s'y acheminer en diligence, et me firent prier d'y aller, afin qu'en cas de mort on pût conserver ses charges à sa maison. Je demeurai encore tout ce jour-là à Lyon, tant pour voir les princesses que pour envoyer l'armée en garnison, ou la licencier, selon mes ordres.

Le dimanche matin je m'embarquai, et vins coucher à Valence, et le jour suivant, qui étoit le lundi 14, j'arrivai à Avignon, où je trouvai M. de Chevreuse hors de danger.

Le mardi 15, nous y séjournâmes en bonne compagnie qui y étoit.

Le mercredi 16, le Roi y fit son entrée, et nous y eûmes quelques contestations; car le vice-légat prétendit de marcher au milieu des deux premiers maréchaux de France, et le général des armes d'Avignon après le dernier et en rang; ce qui leur fut enfin accordé parce que c'étoit sur leurs terres.

Le jeudi 17, M. de Savoie vint trouver le Roi en Avignon, qui fut au devant de lui et le ramena dans la ville, le faisant marcher à sa gauche. Et puis étant arrivé au palais, le Roi commanda à M. le maréchal de Créqui et à moi de l'emmener au petit palais où il lui avoit fait apprêter son logis, et défrayer magnifiquement tant qu'il y demeura.

Le vendredi 18, le Roi fut ouïr une comédie aux Jésuites, dont je sortis malade. On fit ce soir-là force feux d'artifice. Le Roi demeura à Avignon jusqu'au lundi 21, qu'il partit pour aller en Dauphiné d'où il sortit tous les huguenots des places qu'ils y tenoient, et obligea M. le connétable d'ôter des siennes ceux qui y commandoient qui n'étoient catholiques. Je demeurai cependant en Avignon, bien malade du pourpre qui me sortit en abondance, et ne pus me mettre en chemin pour aller trouver le Roi que le jeudi premier jour de décembre, que je partis d'Avignon et vins coucher à Mondragon; le vendredi à Montelimar, puis à Valence, et le lundi 5 à Vienne, où je trouvai le Roi à son retour de Dauphiné, et arriva le mardi 6 à Lyon où il demeura avec les reines et princesses, ayant tous les soirs les comédies et le bal jusqu'au dimanche 11, qu'il y fit une très-magnifique entrée, et ensuite eut un festin chez M. d'Alincourt qui lui donna aussi la comédie

Le lundi 12, le bal se tint encore chez M. d'Alincourt; puis l'on fit les noces de M. de La Valette avec madame de Verneuil. Le mardi et mercredi suivans, il y eut des comédies italiennes et des feux d'artifice.

Le lundi 15, le Roi fut au devant de messieurs les princes, princesses de Piémont, et prince Thomas, qui vinrent voir le Roi. Le vendredi, je fis un raccommodement avec une maîtresse. Le samedi il y eut bal. Le dimanche 18, M. d'Épernon fit un grand festin au Roi et à toute la cour; puis il y eut comédie et ensuite des feux d'artifice. le Roi dit adieu à la Reine sa mère, à la Reine sa femme, et à madame la princesse de Piémont sa sœur.

Le lendemain, avant jour, lundi 19 décembre, il partit de Lyon, vint dîner à La Bresle et coucher à Saint-Symphorien.

Le mardi 20, il vint dîner à Roanne où il pensoit s'embarquer; mais il trouva la rivière glacée, de sorte qu'il fut contraint d'aller par terre et vint coucher à La Pacaudière; le mercredi, dîner à La Palisse, coucher à Varenne; le jeudi au gîte à Villeneuve; le vendredi dîner à Magny et coucher à Nevers où M. de Nevers le reçut magnifiquement. Le samedi, il vint à La Charité, et la nuit, qui étoit celle de Noël, il fit ses pâques, où M. de Chevreuse et moi le servîmes.

Le Roi séjourna le jour de Noël à La Charité. Schomberg y apprit par M. de Puisieux et moi la mort de sa mère. Je fis réponse au nom du Roi aux jésuites, sur ce qu'ils lui demandoient cinq sous pour minot de sel au pays de Nivernais, Bourbonnais et Auvergne. On jugea le différend des premiers gentilshommes de la chambre sur la réunion de la place de feu d'Humières. La nouvelle vint au Roi de la mort du prince de Guémené, gouverneur du Maine. Le Roi m'offrit ce gouvernement, et je l'eusse bien désiré, car je n'en eusse pas voulu un plus grand qui m'eût obligé à la résidence; mais je dis au Roi que je tâcherois de faire en sorte que l'on le louât toujours sur mon sujet, et que je recevrois ses grâces et bienfaits avec tel intervalle, que le Roi seroit loué de sa bonté et moi de ma modestie; qu'il n'y avoit que deux mois qu'il m'avoit honoré de l'office de maréchal de France, et que s'il me faisoit si promptement gouverneur de province on en parleroit. M. de Vitry, maréchal, le vint trouver à sa couchée du lendemain lundi 26 à Bony, auquel je conseillai de donner ce gouvernement du Maine, à condition qu'il quittât à M. du Hallier, son frère, la lieutenance de roi de Brie qu'il possédoit : ce qu'il ne voulut accepter, quelque instance que nous lui en fissions, M. de Puisieux et moi. Lequel ensuite me pria de l'assister en la demande qu'il en vouloit faire au Roi, pour M. le maréchal de La Châtre, son beau-

frère. Il en pria aussi M. de Schomberg, avec lequel il étoit alors assez bien en apparence. Il n'est hors de propos de dire ici quelque chose sur le sujet de M. de Schomberg, lequel avoit toujours eu une forte liaison avec M. le prince, M. le cardinal de Retz et M. le garde des sceaux de Vic, et aversion à M. de Puisieux. J'ai dit ci-dessus comme je fus pressé à Moissac d'abandonner l'amitié de M. de Puisieux que ces messieurs vouloient perdre. Mais il se tenoit ferme, tant par sa propre industrie que par l'inclination du Roi, comme aussi par le secret de la paix qu'il avoit, à l'exclusion des autres. M. de Schomberg se raccommoda aucunement avec lui à Mauricoux, voyant qu'il ne le pouvoit abattre, et le pria d'avoir du Roi la permission de traiter de la charge de grand-maître de l'artillerie; ce qu'il obtint par son moyen. M. de Puisieux aussi lui fit office quand le Roi promit à lui et à moi deux bâtons de maréchaux de France; mais après la mort de M. le cardinal de Retz, qui avoit suivi d'assez près celle du garde des sceaux de Vic, il se jeta entièrement avec M. le prince pour faire d'Aligre garde des sceaux, bien que M. de Puisieux l'eût servi à obtenir les gouvernemens d'Angoumois et Limousin. Alors M. de Puisieux se porta entièrement contre lui. Il avint peu après, au commencement du siége de Montpellier, que M. de Schomberg tomba extrêmement malade, et que pendant ce temps-là M. de Caumartin fut fait garde des sceaux, lequel étoit son ennemi déclaré de longue main, et encore de nouveau pour l'exclusion qu'il lui avoit faite aux sceaux. Ils se joignirent lors, M. de Puisieux et lui, pour donner sur la malle de M. de Schomberg; dirent au Roi que pendant qu'il faisoit la charge de l'artillerie il négligeoit celle des finances, et qu'il laissoit dérober impunément les trésoriers; qu'il ne l'entendoit pas bien, et que les affaires du Roi dépérissoient entre ses mains. Le Roi est de son naturel susceptible aux mauvais offices que l'on veut faire aux autres vers lui, et singulièrement quand son intérêt y est engagé, et est bon ménager, jusqu'à pencher vers l'avarice en petites choses; et cependant il n'y eut jamais roi en France qui ait tant donné, tant dépensé, et par conséquent tant tiré de son royaume que lui; mais comme il croit extrêmement le conseil, et se fie à ceux qu'il a une fois choisis pour lui donner, cela dépend du conseil que l'on lui donne. Le Roi donc s'imprimoit facilement les rapports que l'on faisoit de lui, contre lequel il s'anima jusqu'à ce point de dire que s'il réchappoit de sa maladie, qu'il lui falloit ôter les finances. Je me ressouvins qu'un jour, comme il étoit à l'extrémité, et que les médecins en désespéroient, que M. le garde des sceaux de Caumartin me dit chez le Roi qu'il étoit nécessaire que M. de Puisieux, lui et moi, nous pussions parler une bonne heure pour chose qui importoit, mais qu'il ne falloit pas que l'on s'en aperçût. Nous primes l'expédient de m'en aller au logis de M. de Puisieux qui étoit sur le chemin de Mauguio, faisant semblant d'aller visiter au galop, et seul, une garde à cheval que j'avois de ce côté-là; et étant entré dedans je me fis mener à sa chambre. M. le garde des sceaux, qui avoit ramené dans son carrosse M. de Puisieux, y descendit, feignant y avoir quelque affaire encore à lui communiquer; et nous étant enfermés tous trois, ils proposèrent la mort de M. de Schomberg comme certaine, et qu'il falloit pourvoir de bonne heure à celui qui lui devroit succéder aux finances, de peur que l'on n'insinuât dans l'esprit du Roi quelqu'un qui n'y fût pas propre, ou qui ne fût pas de nos amis. M. de Puisieux proposa M. d'Alincourt et M. de Fleury, grand-maître des eaux et forêts de France. Moi, je nommai M. de Sully comme personnage déjà connu, éprouvé et estimé de tout le monde pour le plus suffisant et connoissant en cette charge; et, à son défaut, je nommai le marquis de Seneçai. M. de Caumartin fut d'avis de faire six directeurs des finances, qui ne pussent rien faire l'un sans l'autre : ce qui feroit qu'un seul seroit capable d'empêcher les autres quand ils seroient portés à dérober, et nous pria, cela étant, qu'un sien neveu qu'il avoit fait faire conseiller d'Etat, de procureur général de la cour des aides qu'il étoit auparavant, nommé Tonnelier, pût être un de ces six par notre moyen, nous assurant de sa probité et d'une entière suffisance. Nous demeurâmes enfin d'accord de ces six directeurs, ou, à faute de ce, M. le marquis de Seneçai qui, au gré de tous trois, fut jugé plus à propos; que l'on écriroit à M. le chancelier pour en avoir son avis, et que cependant, si l'affaire pressoit, on proposeroit au Roi un de ces deux amis, et qu'en attendant on lui couleroit doucement dans l'esprit. Il se rencontra que dès que l'on en parla au Roi, il jeta les yeux sur M. de Seneçai, rejetant les six directeurs. M. le chancelier trouva bon les six directeurs, croyant que sa grande suffisance et son autorité le rendroient toujours maître par dessus eux; mais, en cas d'unité à la charge, il approuva le choix de Seneçai; et ainsi nous nous séparâmes. Mais M. le garde des sceaux, qui vouloit mal à M. de Schomberg, le sapa de telle sorte, que le Roi pensoit à l'ôter quand il fut guéri, et n'étoit retenu que par M. le prince qui le soutenoit, lequel s'en alla dès qu'il vit la paix résolue. Il arriva du surcroît, pour hâter sa ruine, que le bâtard du comte Peter Ernest de Mans-

feld, mon grand-oncle, qui, dans la révolte de Bohême, étoit venu avec mille chevaux, qu'il avoit précédemment eus au service de M. de Savoie qui les avoit licenciés, s'en vint au service du palatin qui s'étoit fait couronner roi, qui le mit dans Pilsen, ville de Bohême, où il ramassa les reliques de la bataille de Prague, et, en ayant fait un assez grand corps, s'étoit venu saisir de Haguenau, ville impériale sur le Rhin, où il amassa une armée contre laquelle le duc de Bavière ayant envoyé la sienne, commandée par le baron d'Anhalt, il le chassa d'Allemagne et le contraignit de se retirer dans les terres de Sedan : ce qui donna une telle alarme aux Parisiens, voyant le Roi occupé au siége de Montpellier, que l'on leva en diligence une armée pour s'opposer à lui, en cas qu'il se voulût jeter en France, commandée par M. de Nevers. Mais comme lui prit sa route dans la Flandre, et que le siége de Montpellier continuoit, que le Roi ne vouloit point tomber en l'inconvénient de l'année précédente, que la faute d'hommes l'avoit contraint de lever le siége de devant Montauban, il commanda que de ces gens déjà levés on lui envoyât dix mille hommes de pied et huit cents chevaux, pour renouveler son armée ou pour aller en Italie, en cas que le traité de Madrid ne s'effectuât. Et M. le chancelier, qui avoit la superintendance des affaires à Paris, en fit donner la charge à M. d'Angoulême, et celle de maréchal de camp à La Vieuville, qui les amenèrent jusque proche de Lyon, d'où La Vieuville fut envoyé à Montpellier pour avoir les ordres du Roi de ce que cette armée devoit faire.

La Vieuville étoit ennemi juré de M. de Schomberg, parce qu'il lui avoit rayé sur l'état de Champagne deux mille écus par an, qu'il s'étoit fait donner de récompense du gouvernement de Mézières, qu'il avoit perdu aux premiers troubles; et, sachant que M. de Schomberg chanceloit, prit occasion de le renverser tout-à-fait. Il passa en Bresse, conduisant l'armée, et proposa à M. Le Grand d'aspirer aux finances, lui disant qu'il avoit des moyens infaillibles de détrôner Schomberg, lequel s'étoit guéri, mais non pas des plaies que l'on lui avoit faites dans l'esprit du Roi; en sorte que La Vieuville fut écouté, quand il supplia très-humblement le Roi, dans Montpellier, de dispenser Beaumarchais, son beau-père, d'entrer au jour de l'an prochainement venant dans l'exercice de sa charge de trésorier de l'épargne, attendu que, sans son évidente ruine, il ne le pouvoit faire, vu que M. de Schomberg avoit dépendu, par anticipation, tout le revenu de Sa Majesté de l'année prochaine jusqu'au dernier quartier. Il dit au Roi que s'il n'étoit question que de l'avance d'un million d'or pour faire subsister les affaires de Sa Majesté, que Beaumarchais les trouveroit sur son crédit et sur celui de ses amis; mais que ses épaules n'étoient pas assez fortes pour soutenir le faix entier de la dépense de l'année de son exercice, et qu'il le supplioit à mains jointes de l'en décharger; ce qu'il ne feroit s'il y pouvoit voir quelque subsistance, et que ce lui eût été un signalé profit; mais qu'il y voyoit son assurée ruine. Ces propos étonnèrent le Roi de telle sorte qu'il crut être ruiné, qu'il n'auroit pas à vivre l'année prochaine, et qu'il y falloit promptement remédier. Il envoya quérir à l'heure messieurs le garde des sceaux, Puisieux et moi, et fit redire à La Vieuville tout ce qu'il lui avoit proposé; puis dit ensuite : « Il faut dès aujourd'hui ôter les finances à Schomberg. » M. le garde des sceaux lui applaudissoit; La Vieuville le fomentoit; M. de Puisieux parloit ambigument; moi seul je dis alors au Roi : « Sire, vous n'oyez qu'une partie. Peut-être M. de Schomberg fera-t-il voir que vos affaires ne sont pas en l'état que l'on vous dit. Nul n'en sait le fond que celui qui les manie. Et puis, Sire, quand vous les ôteriez des mains de M. de Schomberg, cela vous donnera-t-il plus grand fonds qu'il y en a? Celui qui les prendra vous prêtera quatre ou cinq millions d'or, que M. de La Vieuville dit qui vous font besoin. Au pis aller, vous trouverez toujours plus de crédit sur la parole d'un chef des finances invétéré que dessus un nouveau venu, qui fera, à son arrivée, fermer les bourses des partisans, jusqu'à ce qu'ils aient reconnu de quel bois il se chauffe. Finalement, Sire, je conseille à Votre Majesté d'attendre jusqu'à ce que vous soyez à Lyon, et là vous en délibérerez avec la Reine-mère, et vous aurez là présent le marquis de Seneçai pour les tirer d'une main et les mettre en l'autre. — Oui, ce dit M. le garde des sceaux; mais cependant les chiens mangent le lièvre. La nouvelle année approche, et il faut un trésorier de l'épargne pour la faire. — Je n'ai jamais ouï dire, lui répondis-je, que pour trouver un trésorier de l'épargne il faille chasser un surintendant, et que pour le chasser à Montpellier vous le trouviez à Paris. Donnez-vous patience, éclaircissez-vous de ce que M. de La Vieuville vous dit, et vous mettez en lieu où vous puissiez exécuter les résolutions que vous aurez prises. » Ils me crurent enfin, mais avec beaucoup de peine. Et quand ils eurent quitté le Roi, je considérai que l'on n'amendoit jamais pour changer, et que M. de Schomberg avoit bien entretenu les armées; que l'argent n'avoit pas manqué, qu'il étoit aimé des financiers qui

se fioient en sa parole, et que M. le garde des sceaux, mon bon ami, avoit plus d'animosité et d'intérêt particulier que de réflexion sur le bien des affaires du Roi; que l'on n'accusoit point M. de Schomberg de larcin, mais de négligence, et que cette négligence n'étoit point apparente, mais seulement dans le discours de ceux qui lui vouloient mal ; et me sembloit que les finances alloient assez bien, et que, changeant de mains, elles pourroient peut-être changer en pis.

Comme j'étois sur cette considération, M. de Puisieux rentra, qui dit au Roi comme il venoit d'avoir nouvelles que M. le marquis de Seneçai étoit mort à Lyon de la blessure qu'il avoit reçue à Royan ; dont j'eus certes un grand déplaisir, comme le Roi le témoigna aussi de son côté. Et comme c'étoit celui à qui on avoit destiné les finances, et que nous n'en avions pas d'autres à la main qui les pussent mieux exercer que M. de Schomberg, M. le chancelier donnant exclusion formelle à M. de Sully, qui étoit autorisée auprès du Roi à cause de sa religion, je me confirmai de plus en plus de maintenir les choses en l'état qu'elles étoient, sans y rien changer. Et voyant que je n'avois pas un plus assuré moyen que dilayant, je fis envers le Roi qu'il n'en parleroit plus jusqu'à Lyon. Mais, comme son esprit étoit appréhensif, et qu'il étoit agité par les instances de mes deux amis, dès qu'il fut arrivé à Arles, il remit l'affaire sur le tapis, et moi, avec plus de violence, j'insistai à lui faire suspendre toute résolution jusqu'à Lyon. Sur cela il m'envoya avec son armée en Vivarais, et s'en alla en Provence, où on le remit encore sur ce discours; mais parce qu'il me l'avoit promis, il ne voulut rien dire jusqu'à ce que je le revis en Avignon, où il pressa encore, et même se fâcha contre moi de ce que je le maintenois trop, et eus peine de le faire superséder jusqu'à Lyon. Cependant je parlai en Avignon à M. de Schomberg, et lui demandai en quel état étoient les finances du Roi, si l'année prochaine étoit mangée, et s'il n'avoit aucun fonds pour ce dernier quartier; mais lui, avec une grande assurance, me dit qu'il avoit de quoi achever cette année sans toucher sur l'autre, et qu'il avoit 8,000,000 de livres de moyens extraordinaires, outre le revenu du Roi, lesquels n'étoient à la foule du peuple, ni des particuliers, ni à la diminution du revenu de Sa Majesté, pour lui faire grassement passer l'année prochaine. Je lui demandai s'il pourroit faire voir cela au Roi, et lui en donner un état. Il me dit qu'oui, et dans trois jours si je voulois. Alors je lui dis, sans nommer personne, que l'on faisoit bien entendre le contraire au Roi, et qu'il étoit nécessaire qu'il l'en éclaircît; ce qu'il m'assura qu'il feroit, et me remercia de l'avis que je lui en donnois.

Je dis ensuite au Roi ce que Schomberg m'avoit dit, qui fut fort réjoui, et me commanda d'avérer si cela étoit, et qu'en ce cas il ne le changeroit point et qu'il le tenoit bon homme et point larron; ce sont ses mots. Schomberg lui parla deux heures après, dont il demeura satisfait, et m'assura que s'il lui faisoit voir ce qu'il lui avoit dit, qu'il le maintiendroit, et que je n'eu fisse point semblant à mes amis.

Je tombai malade là-dessus. Je ne revis le Roi qu'à Vienne, où il me dit que M. de Schomberg lui avoit fait voir ce qu'il disoit, et qu'il ne le vouloit point changer. Je lui dis que, cela étant, il les falloit remettre bien ensemble, M. de Puisieux et lui premièrement, et ensuite M. le garde des sceaux et lui : ce qu'il approuva, et me commanda d'y travailler. Quand nous fûmes à Lyon, on le pressa encore de désarçonner Schomberg. Comme l'on trouva le Roi plus lent que de coutume, il me fut aisé de porter M. de Puisieux à l'accommodement de lui et de Schomberg, qu'il désiroit ardemment. Cela réussit si bien qu'ils s'en retournèrent tous deux de compagnie, qui vinrent dîner ensemble en partant de Lyon chez M. de Châteauneuf, et qu'ayant été rattrapés par le Roi à Roanne, ils s'en vinrent de compagnie à sa suite.

De Bony le Roi fut coucher à Nogent le mardi 27, et le lendemain dîner à Montargis, et coucher à Château-Landon. Là M. de Schomberg pria M. de Puisieux et moi de faire office auprès du Roi à M. de Liancourt son gendre, à ce que le Roi lui permît de récompenser la charge de premier gentilhomme de la chambre qu'avoit le sieur de Humières : ce que le Roi lui accorda; et ensuite parce que le Roi s'en alloit le lendemain à Malesherbes pour quelques jours, et que nous nous en allions à Paris, nous prîmes congé de Sa Majesté; et moi, en la présence de messieurs de Schomberg et de Puisieux, après l'avoir très-humblement remercié des grâces, des honneurs et privautés qu'il m'avoit faites, je lui demandai aussi pardon d'en avoir trop privément abusé, ce qui avoit fait accroire que j'aspirois à la haute faveur, et obligé M. le prince de lui faire prendre garde que je voulois faire ses affaires, que ce n'avoit jamais été mon dessein, si bien que Sa Majesté fît les miennes, et qu'il apparoîtroit bientôt si c'avoit été mon intention, car je n'irois plus entretenir le Roi après qu'il se seroit couché, ni ne le verrois que pour lui faire la cour comme les autres, et pour prendre le mot. Le Roi me dit qu'au contraire il vouloit que je continuasse

comme j'avois fait par le passé, et qu'il me vouloit faire de plus particulières faveurs que jamais ; lesquelles je lui dis que je n'accepterois pas.

Ainsi nous partîmes le lendemain, messieurs de Chevreuse, de Schomberg, de Puisieux et moi.

Le jeudi 29 de décembre, ayant laissé proche de Berny M. de Puisieux, qui fit beaucoup de protestations d'amitié à M. de Schomberg en se séparant, nous arrivâmes à Paris. J'ai dit comme M. de Schomberg avoit su la mort de sa mère ; ce qui l'obligea de ne se montrer à personne en arrivant à Paris, pour n'être encore vêtu de deuil, et n'y faire séjour que d'une nuit. Etant arrivé en son hôtel, il envoya M. Mallier trouver M. le chancelier, qui étoit logé vis-à-vis, pour le supplier de l'excuser s'il ne l'alloit pas voir, attendu son accident qui l'empêchoit de sortir en l'état qu'il étoit, et qu'il le verroit à son retour de Nanteuil. Il envoya en même temps en diligence vers M. le cardinal de La Rochefoucault, qui, par le décès de celui de Retz, avoit été fait ministre, lui faire le même compliment, et moyenner une entrevue aux Récollets avec lui pour le lendemain : ce que M. le chancelier ayant su, crut fermement que M. de Schomberg n'étoit porté de bonne volonté pour lui, l'ayant dédaigné de cette sorte ; et, me voyant le lendemain, me pria de retirer la parole dont j'étois le dépositaire, entre son fils et lui, et qu'il ne vouloit aucune particularité avec M. de Schomberg.

TROISIÈME PARTIE.

Ainsi nous commençâmes l'année 1623 : A notre arrivée à Paris, le Roi fit peu après une espèce d'entrée, en laquelle Monsieur n'ayant pu souffrir à M. le comte de marcher avec lui, M. le comte en fit de même avec M. de Guise qui se retira. Il arriva aussi que le prévôt des marchands prétendit de marcher immédiatement devant le Roi, comme n'étant point une entrée, mais un joyeux avénement ; de quoi les maréchaux de France eurent un tel mépris, qu'ils ne voulurent pas contester, et nous en vînmes sans accompagner le Roi, qui, dès qu'il fut arrivé, traita et conclut peu après une ligue offensive et défensive avec le duc de Savoie et la seigneurie de Venise pour recouvrer la Valteline aux Grisons. Et en même temps le marquis de Mirabel offrit au Roi, de la part du roi d'Espagne, l'exécution du traité de Madrid, et que, pour ce qui étoit parlé de l'établissement de la religion audit traité, le roi d'Espagne s'en remettroit entièrement au Pape pour le décider : ce que le Roi accepta, et s'en remit aussi au Pape. De sorte que, du côté de dehors, nos affaires étant assoupies, et du dedans la paix établie, nos pensées et desseins furent tournés dans la cour, et celles de M. de Schomberg mises en très-mauvais état, parce que M. de Beaumarchais dit absolument au Roi qu'il ne pouvoit faire les avances nécessaires s'il n'étoit assuré de son remboursement, et que le fonds ordinaire manquoit pour cet effet par le mauvais état auquel M. de Schomberg avoit mis ses finances ; sur quoi M. le chancelier intervenant, mit le Roi en résolution déterminée de les lui ôter. Et, afin que le Roi ne fût capable d'en être détourné par moi, ils lui firent donner un avis par dessous main que M. de Schomberg me devoit faire payer mes dettes par les financiers, s'il étoit maintenu.

Je dis à M. de Schomberg, à son retour de Nanteuil, ce que M. le chancelier m'avoit dit sur son sujet, et lui, croyant de remédier à cette affaire, dit qu'il lui diroit les causes qui l'avoient mû de ne vouloir l'aller voir alors, et se sentit plus assuré sur la mort qui arriva de M. le garde des sceaux, qui obligea M. le chancelier d'en poursuivre la restitution, qu'il obtint, et ne se mit pas en peine de songer qui auroit les finances, s'imaginant que quiconque les auroit dépendroit toujours de lui, à cause de sa suffisance et grande autorité. Ainsi M. de Beaumarchais ayant dit au Roi qu'il feroit les avances s'il mettoit quelque surintendant dont il fût assuré pour son remboursement, et La Vieuville lui ayant ouvertement demandé la surintendance, à condition que si dans deux ou trois mois il ne s'en acquittoit bien, que l'on en mît un autre à sa place, avec les brigues qu'il fit à cette fin, furent cause que le Roi lui donna, et chassa M. de Schomberg, et en même temps M. de Castille, contrôleur général et l'un des intendans des finances, desquels étoit le président de Chevry. Peu après, M. de Schomberg se battit contre le comte de Candale, qui le fit appeler sur le sujet du gouvernement d'Angoulême, qui étoit à lui précédemment en survivance. Au commencement, La Vieuville ne fut point du conseil étroit, et, faisant à chacun bon accueil, fut tenu et estimé, au moins en souffrance. Mais peu de jours se passèrent sans qu'il se mît à cabaler, premièrement pour chasser messieurs de Sillery, chancelier, et Puisieux, ses bienfaiteurs, puis tous ceux qu'il voyoit approcher du Roi, et moi particulièrement, qui ne manquai pas de faire voir son dessein à M. le chancelier; mais il le méprisoit de telle sorte qu'il n'en fit pas cas.

En ce temps-là, M. de Montmorency, qui souffroit impatiemment que madame la connétable, sa belle-mère, qui, à ce qu'elle disoit, avoit accepté la charge de dame d'honneur de la Reine,

à condition qu'il n'y auroit point de surintendante par dessus elle, y eût vu établir madame de Luynes, lors duchesse de Chevreuse, en fit sa plainte au Roi, et demanda que le Roi voulût commettre quelqu'un pour connoître des droits de sa belle-mère, pour puis après en faire son rapport en son conseil, pour y ordonner ce que de raison. M. de Chevreuse, qui ne devoit mettre jamais la charge de sa femme en compromis, consentit d'en laisser agiter la cause, sur l'assurance que M. de Puisieux lui donna qu'il ne lui seroit fait aucun tort en cette affaire, et mit ses papiers ès mains de M. de Châteauneuf, que le Roi y avoit commis pour instruire l'affaire et la rapporter au conseil.

Cependant ils sollicitèrent l'un et l'autre très-fort, et fus prié d'un côté et d'autre d'y employer mon esprit et mon petit pouvoir en leur faveur; mais étant très-affectionné à l'une et à l'autre maison, et particulier serviteur de mesdames les princesses de Condé et de Conti, qui en faisoient leur propre affaire, j'obtins d'eux et d'elles que je ne me mêlerois de cette affaire, qui enfin se termina, vers la fin de l'automne, à Saint-Germain, en sorte que l'une et l'autre furent privées de leurs charges, contre l'opinion de M. de Puisieux, qui vit bien dès ce jour-là sa ruine prochaine, mais, par vanité, la voulut céler à ses amis, pour ne se décréditer vers eux. Et m'ayant demandé ce qu'il me sembloit de l'arrêt qui venoit d'être donné, je lui dis qu'il me sembloit que c'étoit le pire que l'on eût su donner, attendu que toutes les deux parties étoient offensées, et que le juge, qui étoit le Roi, en seroit condamné aux dépens. Il me dit lors qu'il n'en coûteroit rien au Roi. Et moi je lui dis qu'il le paieroit plus cher que s'il eût acheté de gré à gré, et que, pour ne mécontenter deux si grandes maisons que celles de Lorraine et de Montmorency, il le devoit faire, ou autrement il étoit à craindre, vu le mauvais état de la France, et l'incertitude de la paix avec les huguenots, qui demandoient justement la démolition du Fort-Louis, que le Roi dans quelque temps ne fût obligé de rétablir, par un traité de paix, ce qu'il avoit présentement détruit. Je pensois de dire cela à un ami particulier et en forme de discours; mais M. de Puisieux, pour faire le bon valet, l'alla redire au Roi, et le Roi à La Vieuville, qui, bien aise d'avoir trouvé occasion de me nuire, dit au Roi que ces propos étoient criminels, et méritoient la Bastille; de sorte que le Roi m'en fit la mine, et fut huit jours sans me parler, jusques à ce que, s'étant plaint de moi à M. le cardinal de La Rochefoucault et au père Seguiran, ils me le dirent, et firent ma paix avec lui. Ainsi finit l'année 1623.

Le commencement de l'année 1624 fut employé à retirer les sceaux des mains de M. le chancelier, lequel voyant sa fortune abattue, et que ses ennemis prévaloient sur lui, les rendit au Roi avant qu'il les lui demandât, et se coucha de peur d'être porté par terre; mais ce fut en vain: car La Vieuville, appuyé d'autres personnes puissantes, et particulièrement de la Reine-mère, qui s'étoit mise en parfaite intelligence avec le Roi son fils, firent donner congé à M. le chancelier et à M. de Puisieux, auxquels le Roi écrivit, le dimanche 4 de février, qu'ils eussent à se retirer à une de leurs maisons hors de Paris; ce qu'ils firent dès le lendemain. Par ce moyen La Vieuville fut en suprême faveur, et dès lors pratiqua ouvertement ma ruine, ne m'ayant pu ployer à quitter mes amis, comme il m'en fit instamment supplier avant Noël, et de me nouer à lui d'une étroite amitié.

Le Roi donna en même temps les sceaux à M. d'Aligre, lequel je ne laissai d'aller voir, bien que je susse qu'il ne m'aimoit pas, et ce en compagnie de messieurs de Créqui et de Saint-Luc. Il nous fit très-bonne chère, et à moi particulièrement; de quoi d'autres qui l'étoient aussi venus congratuler étant ébahis, je leur dis tout haut: « Ne vous étonnez pas, messieurs, de la bonne chère que me fait M. le nouveau garde des sceaux; car je suis cause de ce que le Roi les lui a aujourd'hui mis en main. » Il me dit lors: « Monsieur, je ne savois pas vous avoir cette obligation; je vous supplie de me dire comment. — Monsieur, lui dis-je, sans moi vous ne les eussiez pas eus aujourd'hui, mais dès l'année passée; » dont il se prit à rire, et me dit qu'il étoit vrai, mais que j'avois fait mon devoir; car n'en ayant pas été sollicité par lui, que je ne connoissois guère, j'étois obligé de faire pour mon ami M. de Caumartin. Puis me dit qu'il me prioit de l'aimer, et qu'il me juroit, devant ces messieurs, qu'il seroit fidèlement mon serviteur et mon ami, comme certes il me l'a depuis témoigné en toutes les occasions qui se sont rencontrées.

La foire de Saint-Germain arriva puis après, qui fut suivie de deux excellens ballets que nous dansâmes avec le Roi le premier, et puis avec la Reine, auquel se trouva le comte de Holland, qui vint sonder le gué, de la part du roi d'Angleterre, si l'on voudroit entendre au mariage du prince de Galles son fils avec madame Elisabeth, dernière fille de France. Le carême vint là-dessus, auquel La Vieuville montra au Roi que je m'étois fait donner, par la connivence du secrétaire de la guerre, qui étoit M. de Puisieux, 24,000 livres d'entretènement par an sur les Suisses, qui de droit ne m'appartenoient pas. Je

demandai de remontrer mon droit en plein conseil; ce que je fis devant le Roi une après-dînée; et La Vieuville me voulant repartir, je lui lavai bien la tête; néanmoins mes états demeurèrent en souffrance.

Le Roi alla sur ces entrefaites à Compiègne, où je lui parlai deux fois sur mon affaire; et ensuite lui ayant demandé moyen de l'entretenir, parce que je savois que La Vieuville m'accusoit d'être pensionnaire d'Espagne, et même avoit fait prendre un prisonnier nommé Lopez, Espagnol, qui me hantoit, pensant trouver quelque chose contre moi par ce moyen, le Roi enfin me promit de me parler en particulier; ce qu'il fit un soir sur le rempart qui est proche de son cabinet; et le bruit courut qu'il avoit parlé lors à Mansfeld, pour traiter quelque chose avec lui, et étoit à deux lieues de Compiègne. Je lui dis ce que Dieu m'inspira en faveur de mon innocence, et contre la calomnie de La Vieuville: de sorte que je demeurai très-bien dans son esprit, et lui très-mal; et pour mieux couvrir notre jeu, le Roi voulut que je ne lui parlasse point devant le monde, hormis quand je prendrois le mot, qu'il m'en pourroit dire deux ou trois, et moi autant à lui; qu'il me feroit mauvais visage, et que je ne montrerois aucune apparence de m'être raccommodé avec lui; et que si j'avois quelque chose à lui faire dire, ce seroit par l'organe de Toiras, de Beaumont et du commandeur de Souvré. Au reste, dès que j'eus parlé au Roi, je ne doutai plus de la ruine entière de La Vieuville.

Le Roi en même temps fit une forte armée, qu'il mit sur la frontière de Lorraine et d'Allemagne, sous la charge de M. le duc d'Angoulême, et y eut pour maréchal de camp Marillac, qui y firent l'un et l'autre bien leurs affaires, et firent entretenir ladite armée un fort long temps par les divers avis qu'ils envoyèrent de temps en temps donner au Roi des forces ennemies qui étoient prêtes d'entrer en France, bien qu'il n'y en eût pas seulement l'apparence. M. le cardinal de Richelieu, quelques jours auparavant, avoit été mis au conseil étroit, qui me promit en même temps amitié, et que La Vieuville ne me pourroit nuire devant lui, comme aussi firent M. le garde des sceaux et M. le connétable. Mais ce dernier eut toujours opinion qu'il seroit assez puissant pour me faire mettre à la Bastille, dont il m'avertit plusieurs fois, et entre autres au sortir du conseil, un matin que La Vieuville avoit fort insisté vers le Roi pour me faire arrêter, disant qu'il avoit une lettre d'un nommé Le Doux, maître des-requêtes, qu'il montra, dans laquelle il lui mandoit que, dans les papiers de Lopez, il avoit trouvé qu'un certain Guadameciles m'avoit fourni 40,000 francs, et il étoit vrai qu'il avoit trouvé dans son livre de raison ces mots: *Al senor maréchal de Bassompierre, por Guadameciles*, 40,000 *maravedis*, qui étoient deux cents écus, pour des tapisseries de cuir doré, ainsi nommés en espagnol. Tous conclurent qu'il falloit savoir qui étoit ce Guadameciles; qu'il falloit le faire prendre et ensuite moi, si c'étoit un banquier espagnol qui m'eût donné cet argent.

M. le connétable m'envoya quérir, me pria d'aller hors de France pour quelque temps, afin d'éviter ma ruine, qui étoit certaine; m'offrit même dix mille écus si j'avois faute d'argent. Je le remerciai très-humblement de son avis et de son offre, et lui dis qu'il le devroit donner à La Vieuville, qui seroit ruiné dans un mois, et non pas moi. Ce bon homme s'efforçoit de me persuader de céder à la violence présente; et moi, qui en savois plus que je ne lui en disois, l'assurois que j'étois aussi affermi que La Vieuville étoit chancelant. Néanmoins le lendemain il eut la puissance de faire chasser le colonel d'Ornano d'auprès de Monsieur, frère du Roi; ce qui fit que M. le connétable me pressa encore de nouveau de m'en aller; mais je l'assurai encore de ma sûreté et de l'entière ruine de La Vieuville. En ce temps-là le comte de Carlisle arriva, ambassadeur extraordinaire du roi Jacques de la Grande-Bretagne, auquel le comte de Holland fut adjoint pour traiter le mariage d'Angleterre; et La Vieuville, faisant semblant d'être mal avec eux, s'y étoit accommodé, en sorte qu'ils firent une brigue pour retirer de l'Angleterre le comte de Tillières, mon beau-frère, qui y étoit ambassadeur, et y envoyer à sa place d'Effiat, qui étoit grand ami de Carlisle: ce que La Vieuville, quoique déjà disgracié dans l'esprit du Roi et de la Reine sa mère, n'eut pas de peine d'obtenir, à cause d'une lettre qu'il avoit écrite, par laquelle il mandoit au Roi que la Reine sa mère, à son desçu, faisoit traiter en Angleterre le mariage de madame sa sœur par personnes interposées; ce qui avoit fort offensé la Reine-mère.

Sur ces entrefaites, le Roi partit de Compiègne et vint chasser proche de Monceaux, où étoit la Reine-mère, en un lieu nommé Germiny. Là fut confirmée la résolution de la ruine de La Vieuville, dont le Roi me fit l'honneur de m'envoyer donner avis par Toiras; mais ledit Toiras, en venant à Paris, fut appelé en duel par le frère du procureur général nommé Bernay. Ce qui fut cause que je n'en sus rien que deux jours après, qu'étant en grande compagnie chez moi, le Roi m'envoya dire que, sans faute, je fusse

le lendemain de bonne heure à Saint-Germain, où il devoit se rendre, comme nous fîmes, M. de Bellegarde et moi. Le Roi nous fit bonne chère en arrivant : et comme dans la galerie de la Reine sa femme, au petit château, il se promenoit entre M. de Bellegarde et moi, La Vieuville arriva, qui fut fort étonné de cette inespérée privauté qu'il me vit avoir avec le Roi, qui me quitta à l'heure même pour aller parler à lui, et moi je vins saluer le maréchal de Vitry, qui étoit venu avec La Vieuville; lequel me dit qu'il étoit en peine de voir son beau-frère et moi si mal ensemble, et qu'il nous vouloit accommoder; auquel je répondis : « Comment m'y accommoderois-je à cette heure qu'il s'en va ruiné, puisque je ne l'ai pas voulu faire quand il avoit la toute puissance ? — Comment ! ruiné ? me dit-il. — Oui, ruiné, lui répondis-je, et ne vous fiez jamais à moi si dans quinze jours il est surintendant des finances. » Sur cela le Roi s'approcha de nous, et La Vieuville de son beau-frère, qui lui dit ce que je lui venois de dire, et lui aussitôt l'alla rapporter au Roi, qui l'assura qu'il n'en étoit rien, et que ce seroit plutôt moi que lui. Le Roi ensuite se fâcha à moi de mon discours avec le maréchal de Vitry; mais je lui dis qu'à un homme qui depuis une année m'avoit fait tant de mal, ce seroit trop peu qu'il ne sentît le sien qu'à l'heure même qu'il lui arriveroit, et que je lui voulois faire pressentir et goûter même auparavant qu'il lui arrivât.

Cinq ou six jours après, le Roi m'envoya quérir en son conseil, et me dit, La Vieuville présent, qui en fut bien étonné, parce que l'on ne lui avoit point parlé auparavant, que s'étant soigneusement fait informer si les appointemens qui m'étoient contestés, et qui étoient tenus en souffrance, m'appartenoient de droit ou non, qu'il avoit reconnu que je les devois avoir, et par conséquent me les rétablissoit. Puis, s'adressant à La Vieuville, lui dit : « Je veux que vous lui fassiez payer, et dès demain, ce qui lui en est dû du passé, et le courant lorsqu'il écherra. » Il ne répondit pas un mot, et fit seulement la révérence d'acquiescement. Messieurs du conseil étroit ensuite s'en vinrent devant lui conjouir avec moi, et le Roi me fit mille bonnes chères.

La Vieuville vit bien alors qu'il étoit sur le penchant, et dit au Roi qu'il se vouloit démettre de sa charge; mais le Roi lui donna de bonnes espérances. Deux jours après, je demandai au Roi que, lorsque La Vieuville sortiroit des finances, il me fût permis de le mettre en parlement sur ce qu'il m'avoit accusé à Sa Majesté d'être pensionnaire d'Espagne, et qu'il plût à Sa Majesté me donner acte de l'accusation qu'il lui en avoit faite, afin de lui en faire faire telle réparation ou châtiment qu'il seroit jugé par ladite cour; mais le Roi m'assura qu'il l'en châtieroit assez lui-même, en le chassant honteusement de ses affaires, et le mettant en prison, mais que je n'en parlasse pas.

Le lendemain, le Roi alla l'après-dînée voir la Reine sa mère à Ruel, et La Vieuville ayant eu le vent de ce qui se préparoit contre lui troussa bagage, et vint, en s'en retournant à Paris, remettre ès mains du Roi sa charge de surintendant et la place qu'il avoit au conseil, lui disant qu'il ne vouloit plus retourner à Saint-Germain. Le Roi lui dit qu'il ne le devoit point faire, et qu'il ne se mît en peine de rien. Il lui promit aussi qu'il lui donneroit son congé de sa propre bouche, et qu'il lui permettroit de venir prendre congé de lui quand cela seroit. Ce qui fit qu'il s'en retourna en assurance à Saint-Germain. Mais le soir, comme il se faisoit un charivari en la cour pour un officier du commun qui avoit épousé une veuve, Monsieur, frère du Roi, qui l'ouït, manda qu'il s'en vînt dans la cour du château pour le voir, ce que tous ces marmitons et autres firent, avec des poëles qu'ils frappoient. Quand La Vieuville entendit ce bruit, il le prit pour lui, et envoya dire à M. le cardinal de Richelieu que l'on le venoit assassiner; M. le cardinal monta à sa chambre, et le rassura. Mais le lendemain matin, le Roi l'ayant envoyé quérir en son conseil, il lui dit qu'ainsi qu'il lui avoit promis, il lui disoit lui-même qu'il ne se vouloit plus servir de lui, et qu'il lui permettoit de lui dire adieu. Puis, en sortant, M. de Termes le fit prisonnier, et peu après un carrosse et des mousquetaires du Roi vinrent, qui l'emmenèrent au château d'Amboise, d'où il se sauva un an après.

Le colonel d'Ornano, qui avoit mieux aimé de sa franche volonté être mené prisonnier au château de Caen, que de se retirer en Provence, où l'on le vouloit envoyer, fut rappelé auprès de Monsieur, avec plus d'autorité que jamais. M. de Schomberg, qui étoit relégué à Angoulême, fut remis dans le conseil étroit, et les finances furent données entre les mains de trois directeurs, savoir, messieurs de Marillac, de Champigny et le procureur général Viole. Mais, parce que l'on vouloit que ce dernier se défît de sa charge de procureur général, qui étoit incompatible avec celle des finances, il s'en excusa.

Quelque temps auparavant, Monsieur avoit commencé de rechercher mademoiselle de Montpensier avec plus de soin que de coutume, et demandoit à la voir les soirs qu'il faisoit faire assemblée le plus souvent chez madame de Conti.

Cela mit en ombrage ceux à qui la perfection de ce mariage n'eût été utile, qui tâchèrent d'y embarquer d'autres pour rompre ce dessein. On mit en tête à la Reine que si Monsieur se marioit, et qu'il eût des enfans, on la mépriseroit; à madame la princesse, que cela reculeroit bien ses enfans de la grande succession; aux émulateurs de Lorraine, que par ce mariage elle seroit élevée par-dessus eux. On dit même au Roi que si Monsieur avoit des enfans, et qu'il n'en eût point, il seroit grandement regardé et respecté à son préjudice : de sorte qu'en peu de temps il y eut de grandes brigues pour détourner ces grandes fréquentations. Madame la princesse me fit l'honneur de me demander quel personnage elle devoit jouer en cette comédie; et je lui dis qu'elle avoit deux grandes affaires sur les bras, l'une le retour en cour de M. son mari, l'autre d'empêcher ou retarder le plus qu'elle pourroit le mariage de Monsieur; que le premier, en cette conjoncture du chassement de La Vieuville, il y pourroit avoir quelque jour, vu que la puissance de la Reine-mère n'étoit pas encore rétablie, et que celle de M. le cardinal n'étoit pas établie; qu'il falloit se remettre, soumettre et lier étroitement à eux, qui peut-être seroient bien aises d'obliger M. le prince, et de l'attacher à leurs intérêts; et qu'elle devoit, en ce point où étoient les choses, remuer toute sorte de pièces à cet effet, que peut-être il pourroit réussir. Quant à l'affaire du mariage de Monsieur, elle ne le pourroit pas empêcher ouvertement; mais qu'il y avoit un moyen de le retarder, qui pourroit faire trouver celui de le rompre, qui étoit qu'elle et M. son mari montrassent ouvertement de le désirer; mais qu'il falloit que leur feinte ne fût sue ni connue que de lui; qu'ils devoient tromper leurs proches et leurs serviteurs, en les conjurant de procurer tout ce qu'ils pourroient pour l'accomplissement du mariage. Cela devoient-ils dire à M. de Montmorency, à madame la princesse-mère, et à Viguier, et autres leurs plus confidens; les mettre dans l'affaire entièrement, y convier Monsieur, assister madame de Guise et mademoiselle de Montpensier; enfin ne laisser aucune chose en arrière qui pût favoriser à ce dessein, duquel il arriveroit plusieurs bonnes choses, sans en pouvoir produire aucune mauvaise. Car toutes les brigues qu'ils feroient en faveur du mariage n'y avanceroient rien s'il étoit en sa maturité, comme tout ce qu'ils pourroient faire ne l'empêcheroit si le Roi et la Reine-mère étoient d'accord sur ce fait, là où au contraire ils s'obligeoient éternellement la maison de Guise; ils s'acquéroient bruit de probité dans le monde, de favoriser pour le bien de l'Etat une affaire qui leur étoit si préjudiciable; que Monsieur leur en sauroit gré, et que ceux qui y faisoient contre en seroient d'autant plus reculés, voyant M. le Prince déclaré en faveur du mariage; que les seuls propos de madame la princesse sur ce sujet devoient être que ce seroit bien le plus avantageux pour eux que Monsieur ne se mariât pas; mais puisqu'en toute façon cela ne se pouvoit empêcher, qu'ils devoient désirer que ce fût à mademoiselle de Montpensier plutôt qu'à toute autre, qui étoit sœur de M. le prince de Joinville leur beau-fils, et par ce moyen, cela les unissoit avec Monsieur, et n'en faisoit quasi qu'une même famille, qui étoit la chose qu'elle désiroit le plus.

Ces propos donnèrent étoffe à la partie contraire de remontrer au Roi, et lui donner jalousie de cette trop grande association; que ce seroit rendre trop grand Monsieur, jetant entre ses bras les restes de la ligue, et la cabale de M. le prince, qui ce faisant s'étrangeroit du Roi, et se joindroit avec son frère, puissant outre cela par un nombre d'enfans, successeurs de la couronne par le manque d'enfans du Roi.

Madame la princesse prit très-bien mon conseil, et le mit en même temps en pratique. Elle venoit tous les jours chez madame la princesse de Conti, où se faisoit l'assemblée, et montra tellement à un chacun de favoriser cette recherche, qu'il fut aisé au Roi d'en prendre ombrage, et de commander au colonel de tâcher de rompre cette pratique, comme il fit. Et madame la princesse trouva que mon conseil lui avoit été profitable, et s'en alla trouver M. son mari en Berri, joyeuse d'avoir subtilement fait avorter cette recherche. Elle prit le sujet de son voyage sur la maladie de M. son fils, et le Roi revint à Paris peu après, où il finit l'année 1624; pendant laquelle on avoit fait plusieurs pratiques, pour faire porter le roi d'Espagne à la restitution de la Valteline, qu'il avoit en apparence résignée entre les mains du Pape, mais en effet ils s'entendoient ensemble, et ne la vouloit rendre. Pour ce sujet la ligue arrêtée, près de deux ans auparavant, entre le Roi, les Vénitiens et duc de Savoie, résolut de l'avoir à force ouverte, et de faire la guerre au roi d'Espagne qui en étoit injuste détenteur. Le roi d'Angleterre, d'autre côté, pressoit le Roi de faire ligue offensive et défensive avec lui contre le roi d'Espagne. Les princes spoliés d'Allemagne demandoient aussi que le Roi se voulût joindre à eux avec les rois de Suède et de Danemarck, desquels ils étoient déjà assurés pour leur rétablissement. Et les Hollandais finalement sollicitoient le Roi de prendre sa bonne part en la conquête des Pays-Bas, qui seroit infaillible s'il se vouloit joindre

avec tant de forces ennemies de l'Espagnol.

Le Roi n'en avoit que trop de sujet, et avoit bonne volonté de mener les mains; mais il considéroit qu'il mettroit le feu par toute la chrétienté en ce faisant, et se résolut seulement d'entreprendre avec la ligue d'Italie la restitution de la Valteline, et le duché de Milan si on lui résistoit. A cet effet, il avoit envoyé une armée sous M. le connétable en Italie, et avec quelques troupes françaises et suisses, qu'il fit passer aux Grisons sous la charge du marquis de Cœuvres, son ambassadeur extraordinaire en Suisse, il assista les Grisons, au commencement de l'année 1625, à reprendre la Valteline, dont ils avoient été depuis quatre ans spoliés; et il réussit de telle sorte, que, sans aucune résistance, tout ce qui avoit été usurpé fut reconquis. On négligea de mettre garnison à Rive de Chiavenne, où les Espagnols se vinrent quelques jours après fortifier, et l'ont conservée jusques à la paix.

D'un autre côté, les huguenots de la France souffroient impatiemment qu'un fort, construit par M. le comte de Soissons en l'année 1612, subsistât à mille pas de La Rochelle, vu qu'il avoit été porté par les articles de la paix qu'il seroit démoli. Ils voyoient néanmoins que les projets du Roi étoient avantageux pour leur religion, et que le Roi le feroit démolir dans quelque temps, comme il eût fait s'ils lui eussent demandé lorsqu'il eût été embarqué en la guerre qu'il projetoit; mais eux, impatiens de le faire raser, n'en voulurent attendre le temps, et, en ayant en vain importunément pressé le Roi, se résolurent à faire quelque noble représaille, afin que, rendant ce qu'ils auroient pris, on leur rendît leur fort.

A cet effet, ceux de La Rochelle armèrent quelques vaisseaux, dont ils donnèrent le commandement à M. de Soubise, qui vint à Blavet, prit les vaisseaux de M. de Nevers, qui étoient fort beaux, et assiégèrent le fort, qu'ils ne purent prendre. Mais un vent contraire les ayant accueillis, on eut espérance de les prendre euxmêmes. M. de Vendôme y accourut avec toute la noblesse du pays, et ce qu'il put faire d'infanterie; mais à cause que l'on soupçonnoit M. de Vendôme de quelque intelligence avec les Rochelois, et que ses ennemis publioient qu'il les avoit fait venir à Blavet pour s'en saisir pour lui, le Roi m'y envoya avec de grands pouvoirs, même de l'interdire en cas qu'il ne marchât pas de bon pied avec les autres.

Je partis de Paris le mardi 28 janvier, et vins coucher à Chartres, puis à Orléans, de là à Blois, et aux Trois-Volets.

Le samedi premier février je vins coucher à Angers, où je donnai ordre que le régiment du Plessis de Joigny me suivît en diligence, et que l'on tînt prêts quatre canons et les munitions nécessaires pour les pièces. Lequel commandement le sieur de La Porte, qui y commandoit, fit diligemment exécuter.

Le dimanche 2, j'arrivai à Nantes, ayant vu en passant madame la comtesse de Vertus à Chantossé. Je fus souper chez M. de Montbazon qui avoit déjà eu nouvelle de ma venue par Montaland, que le Roi avoit dépêché à M. de Vendôme pour l'avertir qu'il m'envoyoit en Bretagne. Il m'offrit tous les canons et munitions du château de Nantes, et de lever le plus d'hommes qu'il pourroit.

Le lundi 3, je fus voir madame de Vendôme, et, ayant acheté ou loué trente chevaux, tels quels, je vins au Temple, et couchai le lendemain à La Ferté-Bernard, puis à Vannes; le jeudi 6 à Hennebon, où j'appris que M. de Soubise avoit rompu les filets et passé hors du port de Blavet, malgré le château et toutes les choses que l'on avoit opposées à son passage; que de sept grands vaisseaux de M. de Nevers il en avoit emmené les six, à savoir : la Vierge, Saint-Michel, Saint-Louis, Saint-Jean, Saint-Bazile ou le Lion, et la Concorde; le seul navire nommé Saint-François s'étant embarrassé, à la bouche du port, avec un petit vaisseau de ceux que M. de Soubise avoit amenés avec lui, fut donner contre un des ras qui ferment le port, et furent tous deux pris avec quelque cent ou six vingts hommes qui étoient dedans.

Je ne laissai de m'acheminer le lendemain, vendredi 7, au Fort-Louis, pour y trouver M. de Vendôme. M. de Brissac nous y festina; puis nous revînmes, par la marée, coucher à Hennebon, y séjournai le samedi 8, tant pour renvoyer tous ceux qui y venoient au secours du fort, que pour conférer avec M. de Vendôme, lequel étoit fort malheureux et peu aimé, mais nullement coupable des choses dont on l'accusoit. Il vouloit me mener à Rennes, craignant que je n'eusse beaucoup de choses à conférer avec le parlement à son désavantage; mais moi, pour ne lui donner aucun ombrage, aimai mieux m'en retourner sur mes pas. Ainsi nous partîmes, M. le duc de Retz et moi, le dimanche 9, et vînmes coucher à Rennes, le lendemain à La Ferté-Bernard.

Le mardi, dernier jour de carême-prenant, il s'en alla à Machecoul, et moi coucher au Temple, d'où je m'en vins le jour des Cendres à Nantes, chez M. de Montbazon. Je fus prendre congé de madame de Vendôme.

Le jeudi 13 nous vînmes coucher chez le

comte de Vertus à Chantossé, M. de Montbazon et moi. Je le quittai le lendemain, et vins dîner à Angers, de là à Saumur, puis coucher à Blois; le lendemain 15, dîner chez M. le comte de Saint-Paul à Orléans, et coucher à Toury.

Le lundi 17 je m'en vins à Paris rendre compte de mon voyage au Roi, où je n'avois fait ni bien ni mal : seulement l'assurai-je de la fidélité de M. de Vendôme, dont ses ennemis avoient tâché d'en faire douter Sa Majesté.

Peu de jours après arriva la nouvelle de la mort du roi Jacques d'Angleterre; ce qui ne retarda pas le mariage de son fils avec madame Elisabeth, dont la cérémonie fut faite peu après Pâques. M. le duc de Chevreuse l'épousa pour le roi Charles, nouveau roi de la Grande-Bretagne, dans Notre-Dame à Paris, le dernier jour de mai.

Quelques jours ensuite arriva inopinément M. le duc de Buckingham, lequel parut extraordinairement, tant par sa personne qui étoit très-bien faite, que par ses pierreries et habillemens et sa libéralité. La reine de la Grande-Bretagne ne tarda guères à partir, M. et madame de Chevreuse ayant l'ordre de la conduire en Angleterre. Messieurs de Luxembourg, de Bellegarde et moi, avec messieurs d'Alincourt et vicomte de Brigueil, fûmes chargés du Roi de l'accompagner, de sa part, jusques à son embarquement. Le Roi la vint conduire jusques à Compiègne. Les Reines vinrent avec elle jusques à Amiens, et devoient passer outre; mais la maladie de la Reine-mère arrêta la compagnie dix jours à Amiens, et ne permit pas aux dames d'aller plus avant. Et Monsieur, son frère, la mena jusques à Boulogne, dont nous revînmes, après l'avoir mise dans sa ramberge, trouver les Reines à Amiens, qui s'en revinrent à Paris, et de là à Fontainebleau.

J'ai voulu dire tout ce qui concerne le mariage d'Angleterre avant que de parler d'Italie, en laquelle M. le connétable et M. le maréchal de Créqui entrèrent vers le commencement de février, avec douze mille hommes de pied et douze mille chevaux, ainsi qu'il avoit été convenu. Et s'étant joints avec l'armée de M. de Savoie, qui étoit plus forte, ils étoient sur le point d'entrer au duché de Milan et d'ouvrir la guerre au roi d'Espagne, quand le Roi leur manda qu'ils n'eussent à le faire, vu que ceux de la religion en France avoient pris les armes en un temps auquel, pour leurs intérêts particuliers, ils le devoient moins faire. Ce fut lors que M. le cardinal de Richelieu dit au Roi que, tandis qu'il auroit un parti formé dans son royaume, il ne pourroit jamais rien entreprendre au dehors; qu'il devoit songer à l'exterminer avant que de songer ni penser à d'autres desseins; qu'il falloit faire la guerre commencée pour la restitution de la Valteline, mais se garder de l'ouvrir avec l'Espagne; et que, puisque son armée étoit passée en Italie, il en pouvoit assister M. de Savoie contre Gênes, mais ne se point déclarer contre Milan. Ce qui fut fait; et si M. de Savoie se fût avancé droit à Gênes après la défaite des Génois à Ostage et la prise de Gavi, il l'eût infailliblement prise à Pâques; mais leur ayant donné loisir de se reconnoître et au duc de Féria de se mettre en campagne pour la secourir, joint aussi que les pillages ayant enrichi les soldats de la ligue, une partie se débanda et l'autre tomba malade, ils commencèrent à songer à leur retraite; et le duc de Féria, les suivant vers Ast, où il fut repoussé par les troupes françaises qui y étoient, vint assiéger Vérue, en laquelle M. de Savoie et M. de Créqui firent une telle résistance, qu'il y consuma encore un long temps.

Sur ces entrefaites, le Pape, indigné de ce que l'on avoit reconquis la Valteline, qui étoit en dépôt entre ses mains, et que l'on en avoit chassé ses gens, envoya son neveu, le cardinal Barberini, légat en France, tant pour en faire ses plaintes que moyenner un accommodement aux troubles d'Italie. Il arriva au temps des noces d'Angleterre, et fut reçu, logé et défrayé avec les honneurs que l'on a accoutumé de rendre aux légats : mais, après plusieurs conférences et traités proposés, n'ayant pas trouvé son compte, vint à Fontainebleau prendre congé du Roi, et aussitôt après, sans attendre que l'on lui rendît les devoirs accoutumés, en l'accompagnant et défrayant par la France, partit inopinément, ayant précédemment refusé le présent du Roi; qui envoya quérir les princes et officiers de sa couronne, avec quelques présidens de sa cour de parlement, et tint un fameux conseil à Fontainebleau sur cet extravagant partement, où il ne fut résolu aucune chose, sinon que l'on le laisseroit aller.

En ce même temps le Roi éloigna d'auprès de la Reine sa femme la dame Vervet, sa dame d'atour, Ribère son médecin, et quelques autres domestiques. L'Empereur fit passer en Italie par les Suisses, qui octroyèrent ce passage, près de trente mille Allemands qu'il envoya au duc de Féria, avec lesquels il pressa Vérue. Et les troupes de la ligue étant dépéries, ils supplièrent le Roi de les envoyer promptement secourir avec quelque armée. Le Roi jeta les yeux sur moi pour m'en donner la conduite et le commandement, et m'envoya quérir en son conseil pour me le proposer. Je parlai au mieux que Dieu me le voulut inspirer sur ce sujet, et offris au Roi

que, s'il lui plaisoit me donner quelques-uns des vieux régimens jusques à faire le nombre de six mille hommes effectifs, avec huit cents chevaux effectifs, tels que je les voudrois choisir dans son armée de Champagne, que j'enverrois dans trois jours en Suisse faire tenir prêts quatre mille hommes de cette nation, que je prendrois en passant à Genève, je lui répondois d'être dans six semaines à Vérue, où nous donnerions bataille au duc de Féria, et s'il la refusoit, que nous ne ferions pas seulement lever le siége, mais que nous prendrions plusieurs bonnes places dans le Milanais, capables d'y faire hiverner nos armées.

Le Roi fut fort satisfait de mon offre, qu'il accepta; donna ordre que j'eusse prêt l'argent de trois montres que j'avois demandé à M. de Marillac, chef des finances; lequel non-seulement n'exécuta pas cet ordre, mais aussi dépêcha, le soir même, un courrier en toute diligence à son frere, pour lui donner avis, et à M. d'Angoulême, que l'on alloit ruiner et rompre leur armée, de laquelle on me donnoit la principale part pour aller en Italie. Sur quoi ils envoyèrent en toute diligence, et avant que l'on eût dépêché vers eux pour leur mander que l'on me donnoit une partie de leurs troupes, un aide de camp, nommé Centures, pour mander au Roi comme le comte Henri de Bergues étoit à six lieues de Metz avec une forte armée, sur le point d'entrer en France; et qu'en même temps ils avoient eu avis que le colonel Verdugo, qui commandoit au Palatinat, venoit droit en France; que M. d'Angoulême s'étoit allé jeter dans Metz; et il répondoit au Roi de la conserver ou d'y mourir : comme pareillement M. de Marillac s'étoit mis dans Verdun, qu'il défendroit jusques au dernier soupir; mais qu'il seroit à propos qu'il plût au Roi leur faire lever en diligence encore quatre régimens nouveaux et cinq cents chevaux : moyennant quoi ils répondoient, sur leurs têtes, que ces deux armées ne pussent faire aucun progrès en France. Sur quoi le Roi et son conseil, qui prirent cela pour argent comptant, me dirent qu'ils ne pouvoient rien tirer de l'armée de Champagne, vers laquelle il étoit nécessaire de faire acheminer de nouvelles troupes; et moi, après leur avoir fait évidemment connoître que c'étoit une fourbe controuvée à plaisir pour faire éterniser l'emploi de ces messieurs, et consumer le Roi en une inutile dépense, je m'excusai, et refusai celui que l'on me vouloit donner pour aller au secours d'Italie avec des troupes qu'il me faudroit lever. Sur quoi on se résolut d'en lever et de les y faire conduire par un maréchal de camp, qui fut Vignoles, qui y arriva après que le siége de Vérue fut levé par la brave résistance de messieurs de Savoie, de Lesdiguières et de Créqui, et par la maladie qui se prit si furieuse dans les troupes allemandes, que la sixième partie n'en réchappa pas.

Ce même été le Roi fit lever une armée de mer, ayant eu quelques vaisseaux des Hollandais. M. de Montmorency l'alla commander comme amiral. Toiras fit aussi une entreprise de prendre l'île de Ré; mais M. de Saint-Luc, à qui en étoit le gouvernement, la voulut commander; et, avec quantité de petites barques plates, ils mirent quatre mille hommes dans l'île, et forcèrent ceux qui la gardoient de l'abandonner après les avoir défaits. M. de Soubise se retira en Angleterre, et en même temps M. de Montmorency défit l'armée des Rochelois.

Le Roi fit le jour de sa nativité, qui est la fête de Saint-Côme, à Fontainebleau, auquel il y eut force feux d'artifice. L'ambassadeur d'Espagne, qui étoit le marquis de Mirabel, étoit venu avec la Reine chez la Reine-mère, et me pria que nous vissions les feux en une même fenêtre : ce que je fis. Il me dit, quand nous fûmes seuls, en espagnol : « Eh bien, monsieur le maréchal, le légat est parti sans rien faire? Il a bien montré qu'il étoit un jeune homme et un nouveau négociateur. Si le maréchal de Bassompierre eût eu cette affaire en main, elle ne fût pas demeurée imparfaite, ni même une plus difficile. » Je lui dis qu'il avoit fait ce qu'il avoit pu selon ses ordres, dans lesquels il s'étoit contenu, et que j'y eusse été plus empêché que lui, qui avoit pour conseillers messieurs Bagny, Pamphilio et Spada, qui étoient de grands personnages. Il me répliqua : « Il ne falloit point pour vous tous ces gens-là, vous l'eussiez infailliblement achevée; et, si vous vouliez, vous l'achèveriez encore, je vous le promets. » Je lui répondis : « Monsieur, je ne suis pas heureux à faire des traités : vous voyez que celui de Madrid, qui est de ma façon, a déjà coûté vingt millions d'or pour le maintenir aux parties contractantes. Et puis il ne fait pas bon traiter avec des gens, ou pour des gens qui ne tiennent, s'ils ne veulent, ce qu'ils ont promis. » Il s'opiniâtra de me dire que, si je voulois, lui et moi terminions la paix, et que j'en eusse seulement le pouvoir de mon maître; que pour lui il l'avoit déjà du sien. A cela je lui dis que je m'estimerois bien heureux de contribuer ce qui seroit de mon talent pour une si bonne et sainte affaire, mais que je ne lui pouvois dire pour lors autre chose, sinon que s'il vouloit je ferois savoir au Roi ce qu'il m'avoit dit, et que je lui rendrois réponse. A quoi l'ambassadeur s'accorda, et me pria que ce pût être au plus tôt. Et ainsi les feux étant finis, nous nous séparâmes. La Reine-

mère se retira en son cabinet avec M. le cardinal de Richelieu, auxquels je demandai audience, et fis rapport de ce que l'ambassadeur d'Espagne m'avoit dit. Lesquels trouvèrent l'affaire de conséquence, et me prièrent de l'aller dire au Roi, feignant de ne leur en avoir point parlé : ce que je fis; et le lendemain ils me firent redire toute cette conférence dans le conseil, où il fut résolu que l'on me donneroit un ample pouvoir de traiter avec ledit ambassadeur; mais je le refusai si on ne me donnoit M. de Schomberg pour adjoint; ce que l'on m'accorda. Ainsi je fus rendre réponse à l'ambassadeur, conforme à son désir, et primes le jour d'après que le Roi seroit arrivé à Saint-Germain pour nous assembler, qui échéoit cinq jours après; car, le lendemain, il devoit partir de Fontainebleau. M. l'ambassadeur ne manqua pas à l'assignation que nous avions prise par ensemble, et fûmes chez M. de Schomberg plus de quatre heures à conférer, non sans grande espérance et apparence de conclure une grande, bonne et stable pacification entre les deux Rois, qui étoit avec des conditions tolérables pour nous. Il retourna le lendemain, et continuâmes de telle sorte, que nous espérions, à la première séance que nous aurions, de perfectionner notre travail. Mais le jour d'après il s'envoya excuser de venir, sur une maladie qui étoit survenue à sa femme, et de deux jours ne nous envoya rien dire. Pendant lesquels M. du Fargis envoya un courrier de Madrid, par lequel il mandoit que le roi d'Espagne avoit eu dessein de faire négocier la paix en France par son ambassadeur, mais qu'il avoit révoqué le pouvoir qu'il lui avoit donné, sans dire les causes qui l'avoient mû à ce subit changement. Sur cela, le conseil fut d'avis que je m'en allasse à Paris, et que, sous prétexte de visiter l'ambassadrice malade, je tâchasse de pénétrer d'où lui venoit ce silence et ce refroidissement : ce qu'il ne me fut pas difficile d'apprendre, car il me fit de grandes plaintes du peu de confiance que nous avions eu en lui, qui étoit fort porté au bien de la France, à l'union de ces deux couronnes; que nous en fussions sortis à meilleur marché que nous ne ferions pas par le ministère de du Fargis, qui n'étoit pas assez fin pour tirer des Espagnols plus que lui ne nous avoit offert, et plusieurs autres plaintes qu'il me fit en même substance, lesquelles je crus qu'il me disoit pour couvrir sa légèreté qu'il avoit pratiquée.

Je fis rapport au conseil des propos qu'il m'avoit tenus, qui furent pris de la même sorte, parce que l'on n'avoit donné aucun pouvoir ni ordre au Fargis de faire aucune proposition, ni d'en écouter.

Sur ces entrefaites arriva la nouvelle à la cour que le baron de Papenheim, qui gardoit Rive de Chiavenne avec son régiment d'Allemands, avoit chassé les troupes du Roi de Verceil et de Campo, les avoit défaites, pris douze canons et onze barques armées que nous avions sur le lac de Côme. Ce qui fâcha fort le Roi et le conseil; mais, peu de jours après, le marquis de Cœuvres envoya son secrétaire, qui assura que le Papenheim n'avoit pas passé outre, et que les Vénitiens avoient envoyé, sous M. de Candale, des troupes suffisantes pour le repousser. Néanmoins les serviteurs que le Roi avoit en Suisse lui mandoient que les affections des peuples pour le Roi étoient fort altérées; que plus de vingt-cinq mille Allemands avoient eu passage ouvert par la Suisse pour aller servir l'Espagnol en Italie, et que notre alliance en Suisse s'en alloit détruite, s'il n'y étoit promptement pourvu; que le plus sûr remède étoit de m'y envoyer, et que, par la grande bienveillance que les Suisses me portoient, je pourrois tout rétablir. Les Vénitiens et le duc de Savoie firent les mêmes offices pour m'y faire envoyer, et y firent acheminer leurs ambassadeurs pour se joindre à toutes mes pratiques. Le Roi, pour ce sujet, me força d'y aller son ambassadeur extraordinaire : ce que je fis par pure obéissance, et l'on assista mon ambassade de 250,000 écus, que j'y portai pour favoriser ma négociation. Et parce que l'on ôtoit cette ambassade au marquis de Cœuvres qui la possédoit, le Roi lui donna la qualité de lieutenant général de son armée en Valteline; dont il fut très-content.

Je partis donc de Paris, avec mon équipage, le mardi 18 de novembre de cette année 1625, et allai coucher à Essone, puis à Moret, à Sens et à Joigny, puis à Auxerre, à Noyers, à Montbard et Chanceaux, où je séjournai un jour, et arrivai le 27 à Dijon, où je demeurai le lendemain. Puis j'allai loger à Auxonne, dont je partis le lundi premier jour de décembre, et passai près de Dole, où les États du comté de Bourgogne se tenoient lors. J'envoyai visiter le comte de Chamlite, gouverneur, mon allié et ancien ami, et allai coucher à Ranchin, où M. de Mandre, gouverneur de Besançon, me vint trouver de la part dudit comte pour m'accompagner par la province.

J'arrivai, le mardi 2, à Besançon, où je fus visité par messieurs de la ville, puis des chanoines qui me vinrent offrir de montrer à ma considération extraordinairement le Saint-Suaire. Ce qu'ils firent le lendemain; et, après l'avoir vu, j'allai coucher à Roleau, puis à Clerval, puis à Montbelliard, à Béfort, à Porentruy.

Et le lundi 8, j'entrai en Suisse. Ceux de la ville de Bâle vinrent au devant de moi, et me firent une honorable entrée, avec quantité de canonnades et plus de dix mille hommes en armes en fort bel équipage. Le colonel Hessy avec une douzaine de capitaines, me vinrent trouver sur les confins de Suisse, qui ne m'abandonnèrent jusqu'à mon retour. Le sénat, en corps, me vint saluer et faire présent de poisson, de vin et d'avoine, le plus amplement qu'il se soit fait à personne. Puis quelques-uns du sénat demeurèrent à souper avec moi.

Le mardi 9, je fus à l'hôtel-de-ville, où ils étoient assemblés, saluer la république et les haranguer. Ils vinrent peu après encore en mon logis me faire réponse, m'apporter un nouveau présent de vin et de poisson, puis dîner tous avec moi. Après dîner, ils me menèrent voir leur arsenal, le cabinet de Platerus, leur église et leurs fortifications.

Le mercredi 10, le sénat me vint dire adieu, puis dînèrent avec moi; de là me firent accompagner, faisant encore tirer quantité de canonnades et salves d'infanterie : ce qui me fut aussi fait par tous les châteaux et villes devant ou dedans lesquels j'ai passé en Suisse. Je fus coucher à Liechstal, puis à Waldshut.

Le vendredi 12 décembre, M. l'ambassadeur Miron vint au devant de moi; puis les compagnies suisses du régiment du colonel Aveny, que j'avois envoyé lever pour aller en France, se mirent en forme de bataille sur mon avenue. L'avoyer de Soleure, nommé M. de Rool, vint au devant de moi, bien accompagné, qui m'ayant fait une harangue pour se conjouir de mon arrivée, et m'offrir tout ce qui dépendoit de la ville, m'accompagna jusque dans Soleure, y ayant quantité d'infanterie en armes sur mon avenue et plusieurs salves de coups de canon. Je soupai le soir chez M. l'ambassadeur ordinaire Miron, avec qui je fus tout le lendemain samedi 13, pour conférer de nos affaires. Messieurs d'Erlach et d'Affry me vinrent trouver.

Le dimanche, le landaman Zurlaube, avec les députés du canton de Zug, envoyés pour me venir saluer de la part de leur canton, arrivèrent. Le résident de la seigneurie de Venise, Canaha, que sa république avoit ordonné de demeurer près de moi, et suivre en tout les intentions du Roi, m'envoya visiter et savoir quand il me plairoit qu'il me vînt trouver.

Le lundi 15, messieurs de Fribourg m'envoyèrent saluer par leurs députés, qui étoient l'avoyer Diesbach, de Praugin, le lieutenant et le stathalter de leur ville, lesquels dînèrent avec moi. Après dîner, je reçus les députés de Schwitz, qui étoient le landaman Reding avec deux autres; les députés de l'abbé de Saint-Gall me vinrent saluer de sa part. Ce qui furent des faveurs spéciales que tous les cantons ligués et alliés me voulurent faire, d'envoyer se conjouir de mon arrivée par leurs députés, sans autre commission que de me saluer de leur part.

Le mardi 16, messieurs de Berne m'envoyèrent saluer par leurs députés, dont l'avoyer de Graffier étoit le chef. M. le nonce apostolique Scapy, évêque de Camponia, m'envoya saluer par son auditeur.

Le mercredi 17, messieurs de Soleure, outre la belle réception qu'ils m'avoient faite, me voulurent encore saluer en corps par tout leur sénat. Les compagnies d'Underwald et Zug, du régiment d'Amriu, passèrent pour venir en France.

Le jeudi 18, M. de Montigny, gouverneur du comté de Neufchâtel, avec les maires et les députés de la ville de Neufchâtel, me vinrent saluer et apporter les présens de la ville. Bussi-Lamet, avec sa compagnie pour aller en la Valteline, y vint aussi le vendredi 19, comme député des trois ligues Grises pour me saluer de leur part.

Le samedi 20, le régiment de Baligny passa pour aller en la Valteline. Le colonel Amriu arriva, chef des députés que ceux de Lucerne avoient envoyés pour me saluer.

Le dimanche 21, je dépêchai un courrier à la cour sur une affaire qui étoit de mon particulier; à savoir, que le Roi m'ayant fait son ambassadeur extraordinaire en Suisse, en laquelle les Grisons, les Valaisans et les autres alliés sont compris, et m'ayant donné lettres de sa part pour tous ces peuples, laquelle charge d'ambassadeur il avoit maintenant ôtée au marquis de Cœuvres, lui donnant celle de lieutenant général en Valteline. Mais comme Mesmin, secrétaire dudit marquis, eut obtenu cette charge de lieutenant général que son maître désiroit, il vit qu'il étoit privé des gages de 1,000 écus par mois qu'il possédoit comme ambassadeur extraordinaire; il remontra que ledit marquis ne se pourroit entretenir avec de si petits appointemens, et pria que l'on lui conservât au moins la charge d'ambassadeur extraordinaire aux Grisons, qui étoit confinant à la Valteline, laquelle il ne pourroit bien gouverner sans l'assistance des Grisons, qu'il ne pourroit obtenir s'il n'avoit cette qualité. On lui accorda après mon partement, sans considérer le tort que j'en recevrois, dont je m'envoyai plaindre, avec protestation de tout quitter en cas que je n'en fusse satisfait. J'envoyai aussi ce même jour toutes les dépêches

nécessaires aux cantons et alliés, pour les convoquer à une diète générale à Soleure, pour le 7 janvier prochain.

Le lundi 22, les compagnies de Lucerne, qui s'acheminoient en France, passèrent.

Le mardi 23, l'ambassadeur extraordinaire de Savoie m'envoya visiter, comme aussi le canton d'Uri, par ses députés, lesquels m'apportèrent une ample déclaration en faveur du Roi pour la restitution de la Valteline, que j'avois fait pratiquer à mon arrivée pour m'être donnée.

Le mercredi 24, je reçus et festinai les députés avec grand applaudissement, comme ceux qui faisoient une planche aux autres pour un grand bien au service du Roi.

Le jeudi 25, qui fut le jour de Noël, fut donné aux dévotions.

Le vendredi 26, je reçus et dépêchai l'ordinaire.

Le samedi 27, je conférai tout le jour avec M. Miron, ambassadeur ordinaire, et M. de Rool, avoyer de Soleure, des moyens de faire faire la même déclaration à son canton que celui d'Uri m'avoit donnée.

Ce jour même, le sieur Canaha, résident en Suisse de la république de Venise, arriva à Soleure pour se joindre à tout ce que je voudrois entreprendre. Je fus tout le lendemain à conférer avec lui et M. Miron des choses que nous avions à faire, et résolûmes qu'il s'iroit tenir à Zurich, avant et durant la diète, pour animer ce canton, qui est le premier, à se porter à suivre les volontés du Roi et de la ligue.

Ainsi il partit le lendemain lundi 29, et M. Miron et moi fûmes au conseil de la ville assemblé, auquel je haranguai pour les convier à me donner la même déclaration que ceux d'Uri m'avoient envoyée. Le soir le comte de La Suse arriva.

Le mardi 30, messieurs de Soleuse me vinrent trouver pour m'apporter la déclaration, en la même forme et teneur que le jour précédent je leur avois demandée. M. Miron nous donna ce soir-là à souper, et le bal ensuite.

Le mercredi, dernier jour de décembre, M. le comte de La Suze s'en alla, et je finis l'année du grand jubilé de 1625.

Pour commencer l'année 1626, le jeudi premier jour de janvier, je fis mes pâques, selon l'obligation que j'en ai comme chevalier du Saint-Esprit.

Le vendredi 2, je fus occupé à recevoir et dépêcher l'ordinaire.

Le samedi 3, M. l'ambassadeur ordinaire et moi conférâmes des affaires que le Roi avoit en Suisse, desquelles je devois traiter en l'assemblée avec l'avoyer de Rool, qui en devoit être président, et qui avoit grand crédit en Suisse.

Le dimanche 4, M. l'ambassadeur donna le soir le bal, où je fus.

Le lundi 5, m'arriva nouvelle des Grisons, comme ils avoient déclaré qu'ils ne vouloient conférer d'aucunes affaires, concernant la France, qu'avec moi, et qu'ils ne reconnoîtroient, tant que je serois en Suisse, que moi pour leur colonel général et premier homme du Roi, et, par conséquent, qu'ils avoient rompu l'assemblée que M. le marquis de Cœuvres avoit fait faire au nom du Roi, sans aucune conclusion, sinon qu'ils avoient résolu de m'envoyer un député, qui m'offriroit, de leur part, de passer en leurs affaires présentes par où je trouverois bon. En ce même jour m'arriva le courrier que j'avois dépêché à la cour, qui m'apporta la certitude de ce dont j'étois en doute, que l'on m'eût châtré la moitié de ma charge pour la donner au marquis de Cœuvres; dont je fus en telle colère, que je voulois tout quitter et m'en retourner en France. Mais quand je vis que les Grisons me rendoient ce que le Roi m'avoit ôté, et que j'avois la gloire d'être ambassadeur aux Grisons, bien que l'on ne l'entendît pas; voyant aussi les bons augures que j'avois de nos affaires, je me résolus de patienter et servir. Nous fîmes les Rois chez moi avec M. l'ambassadeur et sa famille.

Le mardi 6, jour des Rois, je fis un festin solennel chez M. l'ambassadeur au conseil de Soleure, et après y avoir bien bu, le bal s'y tint.

Le mercredi, jeudi et vendredi suivans, furent employés à faire ma proposition et aviser de tout ce que nous aurions à faire à la diète prochaine, que j'avois retardée jusqu'au 12, à la prière des cantons protestans, qui ont Noël dix jours après nous, et ensuite élisent leurs magistrats. En sorte qu'en même temps de l'élection les députés eussent dû partir, ce qui les eût bien fort incommodés.

Le samedi 10, M. le nonce Scapy, que j'avois convié à la prochaine diète, y voulut assister, plutôt pour nous y nuire qu'aider, et arriva ce jour-là. M. l'ambassadeur et moi allâmes au devant de lui, et le conduisîmes en son logis, où j'envoyai tous les rafraîchissemens nécessaires pour son vivre.

Le lendemain, Zurlaube et Theller arrivèrent, comme aussi les députés des quatre villes protestantes et ceux de Fribourg, auxquels j'envoyai des rafraîchissemens, comme à tous les autres qui vinrent ensuite.

Le dimanche, M. le nonce me fit l'honneur de venir dîner chez moi en grande compagnie.

M. l'ambassadeur de Savoie, nommé le président de Monthon, arriva et me vint saluer. Je le fus voir ensuite, puis le défrayai jusqu'à son partement.

Le lundi 12, qui fut le premier jour de la diète, fut employé par les députés à s'entre-saluer, puis à aviser comme ils me viendroient saluer, et résolurent que toute la diète en corps, avec leurs bedeaux devant, et marchant en leur rang, me viendroient faire la révérence, qui fut un honneur inusité, et qu'aucun autre avant moi n'avoit reçu. Le bourgmestre Roon de Zurich porta la parole. Ce même jour, le député des Grisons, nommé le bourgmestre Mayer, arriva.

Le mardi 13, six députés vinrent prendre M. l'ambassadeur ordinaire et moi pour nous conduire à l'assemblée, en laquelle je portai ma proposition, et les haranguai assez longuement; puis les mêmes députés me vinrent ramener : et ensuite, l'assemblée étant levée, ils me vinrent tous en corps remercier, comme ils avoient fait le jour auparavant; et de là nous fûmes tous au festin que je leur avois fait préparer en la maison de ville, où tous les députés, ambassadeurs, colonels et capitaines, au nombre de cent vingt personnes, furent magnifiquement traités, et ensuite autres cinq cents personnes. Nous allâmes ensuite chez M. l'ambassadeur ordinaire, où le bal se tint.

Le mercredi 14, M. le nonce apostolique eut audience des cantons catholiques, en laquelle il déclama tout ce qu'il put contre la France, en intention de détruire ma négociation. Il vint ensuite dîner chez moi, comme il avoit de coutume; et avois distribué ainsi mes festins, que le dîner étoit pour M. le nonce et les députés des cantons catholiques, qui avoient le matin, avant qu'entrer à table, négocié avec moi; puis, l'après-dînée, les députés des cantons protestans venoient conférer avec moi s'ils vouloient, et puis y soupoient aussi. Ce même jour, le doyen de Coire fut admis à l'audience, à la recommandation de M. le nonce, et le député des trois Ligues fut ouï pour lui contredire.

Le jeudi 15, messieurs les députés me vinrent en corps apporter la résolution qu'ils avoient prise, selon mon intention, pour la restitution de la Valteline, laquelle ils demandoient aux princes détenteurs, refusant à celui qui n'y voudroit acquiescer aide, secours et passage par leurs terres, se réservant de se déclarer plus amplement contre lui. Je leur fis sur ce sujet le plus ample remercîment qu'il me fut possible, et leur donnai acte de la restitution que le Roi étoit près de faire de ce qu'il y détenoit, et même en leurs mains, s'ils s'en vouloient charger, pour la rendre à leurs vrais seigneurs les Grisons. Je fus enfin voir M. le nonce, qui avoit déjà su la résolution première de la diète, que je trouvai en telle colère qu'il me querella deux ou trois fois.

Le vendredi 16, sur la proposition que M. le nonce avoit faite deux jours auparavant en l'assemblée des catholiques députés, je crus être obligé d'y repartir pour l'honneur et l'intérêt du Roi mon maître. Ce qui fut cause que j'envoyai demander audience pour l'après-dînée à leur catholique assemblée; mais eux, par un honneur particulier et inusité, s'en vinrent en corps en mon logis pour me la donner et recevoir ensemble, et quant et quant m'apporter leur résolution particulière, et les restrictions qu'ils demandoient en l'*abscheid* général. Je les haranguai bien longuement, et lavai la tête comme il falloit à M. le nonce, lequel néanmoins ne m'en fit jamais semblant depuis, et le voulut ignorer.

Sur le soir, l'assemblée m'envoya une députation pour me remercier de l'offre que le Roi leur avoit faite par moi de ses forces, et en récompense m'offrirent quinze mille hommes de levée en leurs cantons; ensuite M. le nonce me vit et se raccommoda avec moi.

Le samedi 17, les députés catholiques m'apportèrent leur *abscheid* particulier; et peu après les protestans me vinrent apporter le leur.

Le dimanche 18, M. le nonce partit le matin en grande colère. M. l'ambassadeur ordinaire, M. l'ambassadeur de Savoie et moi, le fûmes accompagner; puis ensuite je fis festin à tous les députés de la diète. Messieurs de Soleure vinrent faire une danse d'armes devant mon logis. Après dîner, cinq députés de l'assemblée, qui, dès le jour précédent, me demandèrent audience sur le sujet des dettes du Roi en Suisse, me firent une grande harangue par la bouche de l'avoyer Graffier de Berne. Je leur répondis amplement. Le soir mon neveu dansa un ballet assez beau chez l'ambassadeur ordinaire, où je menai la plupart des plus honnêtes députés. On y dansa par après; puis M. l'ambassadeur nous fit une belle collation.

Le lundi 19, les députés catholiques achevèrent toutes leurs affaires. L'avoyer de Rool me vint trouver sur ce que je ne trouvois leur *abscheid* en bonne forme, et me brouillai fort avec lui.

Le mardi 20, il me revint trouver, raccommodant ce qui ne me plaisoit pas; et fûmes ensuite bons amis. Monsieur de Montigny, gouverneur de Neufchâtel, arriva, et la plupart des députés protestans partirent.

Le mercredi 21, le reste des députés partit. Je

fis payer à tous généralement leurs dépens; et, en me disant adieu, je leur fis donner une année de la pension de chaque canton, une année de la distribution de leurs dettes et une de leurs pensions particulières. M. l'ambassadeur de Savoie s'en alla ce jour-là m'attendre à Berne, où je fus convié d'aller.

J'employai le jour et la nuit du jeudi 22 à écrire, hormis le soir, que M. l'ambassadeur me fit festin et ensuite le bal.

Le vendredi 23, l'ordinaire vint et s'en alla, et fus tout le jour à faire mes dépêches à Rome, à Venise et en Valteline.

Le samedi 24, le secrétaire de l'assemblée me vint apporter les *abscheids*. Je fis mes amples dépêches au Roi par M. de Mesme, gendre de l'ambassadeur ordinaire, que j'y dépêchai, lequel partit le lendemain dimanche 25, en même temps que Malo arriva de la Valteline et que je m'en allai à Berne. Les Bernois me firent une magnifique entrée, et puis tout le conseil me vint saluer chez moi au nom de la ville, qui me fit donner à souper par le comte de La Suse.

Le lundi 26, ils me menèrent voir les fortifications, la fosse aux ours, leur arsenal, leur église et la terrasse; puis me vinrent trouver en corps à mon logis pour me mener en leur hôtel de ville, somptueusement préparé pour m'y faire festin, qui fut fort magnifique. Nous étions plus de trois cents personnes à table, et y demeurâmes tout le jour.

Le mardi 27, je fus dire adieu aux deux avoyers, dont le premier en charge, nommé Graffier, me fit un superbe déjeuner; lequel en partant m'accompagna, comme il avoit fait à l'entrée, et les mêmes troupes sortirent pour me saluer. Ainsi nous nous en retournâmes à Soleure, ayant couru grande fortune par les chemins à cause des eaux.

Le samedi 31, messieurs de Berne m'envoyèrent une grande députation pour me remercier.

Le dimanche, premier jour de février, les députés de Lucerne m'apportèrent l'acte de leur déclaration en notre faveur, comme plusieurs autres cantons avoient déjà fait.

Le lundi 2, jour de la Chandeleur, les députés de Glaris m'apportèrent leur acte.

Le mardi 3, les députés d'Underwald me les vinrent aussi apporter.

Le mercredi 4, le capitaine Smith, envoyé par le colonel Zurlauben, et les capitaines de son régiment en la Valteline, me vinrent faire de grandes plaintes du mauvais traitement que M. le marquis de Cœuvres faisoit à son régiment, et m'apporta lettres du canton d'Uri, qui me prioit d'y donner ordre; qu'autrement il seroit contraint de le révoquer. J'en écrivis à M. le marquis de Cœuvres par un homme exprès.

Le jeudi 5, M. l'avoyer de Rool nous fit un somptueux festin au soir, après lequel on dansa.

Le vendredi je reçus et dépêchai l'ordinaire. M. le résident de Venise me revint trouver.

Le samedi 7, je fis au soir festin aux dames et aux ambassadeurs; puis on tint bal en mon logis. Plusieurs avoyers, landamans et capitaines des cantons, arrivèrent à Soleure pour me voir.

Le lendemain dimanche 8, je fis festin à messieurs les ambassadeurs ordinaires de France, de Savoie et de Venise, et les principaux du conseil de Soleure, et le soir je fis encore festin aux ambassadeurs, à l'ambassadrice et à ses filles, et à plusieurs autres; puis on dansa.

Le lundi 9, je fis encore le soir pareil festin aux dames et ambassadeurs que j'avois fait les jours précédens.

Le mardi 10, les députés de Fribourg arrivèrent, qui m'apportèrent un acte; mais comme il étoit différent de ceux que les autres cantons m'avoient apportés, je le refusai, et gourmandai fort leurs députés, lesquels néanmoins, après avoir dîné avec moi, s'en retournèrent.

Le jeudi suivant 12, ils revinrent avec un acte très-ample; et, pour me témoigner plus de franchise, m'envoyèrent leur secrétaire avec leur sceau, pour me faire un acte à ma fantaisie, si ce dernier qu'ils m'avoient envoyé ne m'agréoit pas.

Le vendredi 13, je reçus et dépêchai l'ordinaire.

Le samedi 14, le Roi m'envoya un courrier, qui m'apporta la nouvelle de la paix qu'il avoit donnée à ses sujets huguenots.

Le dimanche 15, je fis festin aux ambassadeurs, aux députés de Schwitz et d'Uri, envoyés par leurs cantons pour me dire adieu de leur part, et à plusieurs du conseil de Soleure.

Le lundi 16, M. l'ambassadeur ordinaire fit festin aux ambassadeurs et à moi. Plusieurs députés des cantons vinrent de leur part pour prendre congé de moi, qui leur avois envoyé dire par des secrétaires interprètes du Roi, qui leur avoient porté mes lettres.

Le mardi 17, j'eus encore d'autres députés des cantons, comme aussi de l'évêque de Bâle et abbé de Saint-Gall. J'ouïs ensuite les comptes de nos trésoriers.

Le mercredi 18, M. l'avoyer de Rool nous fit une belle collation, et ensuite le bal.

Le jeudi 19, M. l'ambassadeur ordinaire en fit de même.

Le vendredi 20, l'ordinaire arriva et partit, par lequel je fis la dépêche de mes adieux.

Le samedi 21, M. l'ambassadeur ordinaire et

moi fûmes à la maison de ville de Soleure dire adieu au canton, auquel je haranguai. Ils vinrent l'après-dînée en corps me remercier de l'honneur que je leur avois voulu faire.

Le dimanche 22, je fus dire adieu à l'avoyer de Rool. Je fis festin à messieurs de Soleure et aux ambassadeurs. Après-dînée nous allâmes faire carême-prenant chez M. l'ambassadeur ordinaire, où le bal se tint et nous fit festin. A souper le trésorier Lyonne arriva, qui m'apporta la dépêche du Roi, avec mon congé, pour partir de la Suisse et passer par la Lorraine, pour assister le frère du duc de Lorraine en la poursuite de l'évêché de Strasbourg où il aspiroit.

Le lundi 23, je fus prendre congé des ambassadeurs, puis dîner chez M. Miron, expédier toutes nos affaires, et ensuite avec nos trésoriers. Puis, ayant pris congé d'un chacun, je partis de Soleure, fort accompagné de Suisses qui m'étoient venus dire adieu et des ambassadeurs; et ayant pris congé de tous, je passai le mont Jura, et vins coucher à Valbourg.

Le mardi 24, jour de carême-prenant, j'arrivai à Bâle. Messieurs de la ville vinrent au devant de moi, se mirent en armes et tirèrent quantité de canonnades à mon arrivée; puis messieurs du conseil me vinrent saluer de la part de leur canton, lesquels je retins à souper avec moi.

Je partis de Bâle le jour des Cendres, mercredi 25, accompagné comme devant, et vins coucher à Mulhausen où il me fut fait entrée.

Je partis de Mulhausen le jeudi 26, et vins coucher à Saint-Amrin, ayant passé par Thann.

Le vendredi 27, je passai le mont des Vosges, et couchai à Ru en Lorraine.

Le samedi 28, je passai par Remiremont, et couchai à Epinal.

Le dimanche, premier jour de mars, j'arrivai à Mirecourt, chez mon frère, le marquis de Rémonville, où je trouvai sa famille avec madame la comtesse de Tormelle. J'y fus superbement reçu et traité. Mon frère y arriva comme nous soupions, qui avoit été forcé de demeurer à Nancy jusqu'après l'entrée de son altesse, qui la faisoit ce jour-là, pour y servir comme grand-écuyer.

Il s'en vint le lendemain jeudi 2 mars avec moi, en ma maison de Harouel, où je vins coucher.

Je partis de Harouel le mardi 3 pour venir à Nancy. Son altesse envoya les gardes au devant de moi pour m'accompagner, et le comte de Brionne pour me recevoir. Toute la noblesse de Lorraine étoit assemblée pour l'entrée du duc et pour tenir les États, la plupart de laquelle vint au devant de moi, et m'emmenèrent en la galerie des Cerfs, proche de mon appartement, où son altesse m'attendoit; et ayant repassé par devant mon appartement, m'y laissa entre les mains du marquis de Mouy et du prince de Phalsbourg.

Le mercredi 4, je fus à l'audience du duc, de la duchesse, du duc François; puis je m'en vins voir la princesse de Phalsbourg, chez qui toutes les dames étoient assemblées, et que la plupart je connoissois, avec laquelle je demeurai jusqu'au soir.

Le jeudi 5, le prince de Phalsbourg me fit festin. Après dîner, je fus saluer madame de Vaudemont, la princesse de Lorraine, M. François Nicolas, frère du duc, et la princesse Marguerite sa sœur.

Le vendredi 6, mon frère me fit festin. Après dîner, je fus prendre congé de son altesse, des princes et des princesses.

Le samedi, toute la cour et les seigneurs de Lorraine me vinrent dire adieu, et le comte de Brionne, qui m'avoit fait ce jour-là festin, me conduisit, en partant, en la même cérémonie qu'il avoit fait à l'entrée. Mon frère vint avec moi jusques à la couchée, qui fut à Foug, et ce fut la dernière fois que je l'ai vu; le lendemain 8 à Ligny, puis à Netancourt, à Châlons, où je demeurai pour attendre mon train le mercredi 11, et le jeudi à Estoges, à Rielle, Maisons.

Le samedi 14, j'allai à Jouare voir ma mère de Saint-Luc, qui étoit en l'abbaye, et coucher à Monceaux.

Le dimanche 15, je couchai à Meaux, et dînai à Vitry.

Je partis de Vitry le lundi 16, et vins trouver le Roi à Paris, qui me reçut extrêmement bien. Il me mena chez la Reine sa mère, puis chez la Reine sa femme, où les princesses étoient. Je trouvai à la cour M. le prince de Piémont, envoyé par le duc son père pour échauffer le Roi à faire l'année prochaine une bonne et forte guerre en Italie. M. le maréchal de Créqui y étoit venu de la part M. le connétable à ce même dessein, et j'avois été convié par l'un et l'autre de me rendre au plus tôt près du Roi, afin que tous trois nous pussions lui faire prendre une bonne résolution sur ce sujet.

Je trouvai à mon arrivée les choses assez bien disposées à ce dessein. Le Roi avoit donné à M. le prince de Piémont la qualité de lieutenant général de son armée delà les monts; avoit promis un renfort de huit mille hommes de pied français, et de mille chevaux, pour y grossir l'armée qu'il avoit en Italie, à laquelle il vouloit joindre aussi les troupes qu'il avoit en la Valteline, laquelle ou pouvoit aisément garder avec deux mille hommes, après la confection des forts que l'on y faisoit construire; et que moi, avec

douze mille Suisses, dont j'étois assuré, entrerois quant et quant dans le duché de Milan; de sorte que nous voyions toutes choses préparées selon nos intentions et désirs, quand, trois jours après mon arrivée, M. du Fargis envoya son secrétaire, avec un traité de paix, ambigu et mal fait, et honteux pour le Roi, avec le roi d'Espagne, sans avoir eu précédemment ordre ni commission du Roi, non pas de le conclure, mais de le projeter seulement. Il y avoit en ce même temps un procureur de Saint-Marc, ambassadeur extraordinaire de la république de Venise, nommé Contarini de gli Mostachi, qui me dit lorsque je le fus voir, la veille que ce beau traité arriva, que l'ambassadeur de la république en Espagne lui avoit écrit que l'on faisoit quelque traité secret à Madrid entre France et Espagne. Je me moquai avec lui de cet avis, l'assurant que cela ne pouvoit être. Toutefois, dans le doute où cela me mit, ayant été rendre compte de ma négociation à M. le cardinal de Richelieu, je lui dis ce que le Contarini m'avoit appris. Il me serra la main, et me dit que je m'assurasse qu'il n'y avoit aucune imagination de traité, que c'étoient des fourbes espagnoles, de faire courir ces faux bruits pour nous mettre en jalousie avec nos alliés, dont je les pouvois assurer : ce que j'étois résolu de faire, et d'aller le lendemain visiter le Contarini, pour lui mettre sur cette affaire l'esprit en repos. Je vis le soir même M. le prince de Piémont, auquel je dis l'appréhension qu'avoit l'ambassadeur Contarini, laquelle j'avois fait savoir à M. le cardinal de Richelieu, et la réponse qu'il m'avoit faite. M. le prince me répondit que les Vénitiens étoient gens spéculatifs et soupçonneux, qui débitoient leurs songes et imaginations pour bonnes nouvelles, et qu'ils m'avoient présenté celle-là plutôt par prévention que par aucune connoissance qu'ils en eussent; que pour lui, il étoit très-assuré qu'il ne se traitoit rien au préjudice de la ligue, ni de nos présens projets.

Sur cela j'allai chez la Reine, où je trouvai M. le maréchal de Créqui, et sur les neuf heures du soir, le Roi nous envoya quérir tous deux, pour le venir trouver au cabinet de la Reine-mère, où il étoit avec elle, M. de Schomberg et M. d'Harbault. Il nous commanda de nous asseoir en conseil, et nous déclara comme il venoit de recevoir ce traité fait à son insu par son ambassadeur du Fargis, dont il nous fit faire lecture par M. d'Harbault. Nous le trouvâmes si mal conçu, si mal projeté et raisonné, si honteux pour la France, si contraire à la ligue, et si dommageable aux Grisons, que, bien qu'au commencement nous nous fussions persuadés que ce fût par l'ordre du Roi qu'il eût été fait, mais qu'il vouloit, pour apaiser ses alliés, montrer qu'il n'en savoit rien, nous crûmes effectivement qu'il avoit été conclu sans son ordre. Ce fut ce qui nous obligea de dissuader le Roi de l'accepter et ratifier, non plus qu'il n'avoit voulu faire celui d'Ocaigne fagotté par le même, ni celui de Rome fait par le commandeur de Sillery. En ce temps, M. le cardinal de Richelieu étoit indisposé au petit Luxembourg. Le Roi commanda à nous trois maréchaux, et à M. d'Harbault, secrétaire d'État, de l'aller trouver le lendemain matin, et cependant de n'en point parler à M. le prince de Piémont; de conférer avec M. le cardinal, lequel l'après-dînée viendroit au conseil chez la Reine-mère, où le Roi nous commanda de nous trouver. J'avoue que je ne fus jamais plus animé de parler contre aucune chose que contre cet infâme traité, et que j'avois l'esprit tellement échauffé, que je fus plus de deux heures dans le lit sans me pouvoir endormir; projetant une quantité de raisons que je voulois le lendemain produire au conseil contre cette affaire. Mais comme je me levai le lendemain plus refroidi et plus rassis, je considérai que ce n'étoit mon affaire, mais celle du Roi; qu'en vain je m'en tourmenterois si le Roi la vouloit ratifier; que j'étois incertain si le Roi n'avoit point donné les mains à M. du Fargis pour la pétrir; que peut-être la Reine-mère, qui vouloit mettre la paix entre ses enfans, l'avoit procurée; peut-être M. le cardinal, qui avoit vu des brouilleries naissantes dans l'État, avoit voulu cette paix au dehors; que je ne devois pas pénétrer plus avant, comme aussi je ne le devois pas faire, et qu'il me pouvoit nuire de me déclarer trop, qu'il ne me pouvoit préjudicier de superséder mon ardeur pour quelque temps, et de me contenir, laissant lever le lièvre par un autre, que je serois toujours en état puis après de le courre et de le prendre.

Ces raisons et plusieurs autres retinrent mon inclination portée à me faire ouïr; et étant allé chez M. le cardinal selon l'ordre que nous en avions, j'écoutai plus que je ne parlai; ce que je fis d'autant plus volontiers, que je trouvai M. le cardinal fort retenu et ne s'ouvrant guère, blâmant seulement la légèreté, précipitation et peu de jugement de M. du Fargis, qui méritoit une capitale punition, d'avoir osé, sans ordre du Roi, entreprendre une chose de telle conséquence. Après dîner, il vint au conseil, où nous nous trouvâmes, et M. le garde des sceaux, auquel je remarquai qu'un chacun s'amusa plus à blâmer l'ouvrier qu'à démolir l'ouvrage; que l'on parla peu du traité, beaucoup du contractant, et qu'il fut plus discouru des moyens qu'il y auroit d'y

ajouter quelque chose pour le rendre moins mauvais, qu'il ne fut proposé de le désavouer et le rompre : ce qui me fit juger que l'on eût bien désiré qu'il fût meilleur, mais que l'on ne vouloit pas qu'il n'y en eût point du tout.

Cela fut cause que je me retirai entièrement de l'affaire, et me mis à faire mon jubilé sur la fin du carême. Cependant on tâcha d'apaiser le mieux que l'on put les intéressés. M. le prince de Piémont et M. Contarini se retirèrent. On tâcha d'ajouter quelque chose au traité, d'en éclaircir d'autres, et de ratifier le tout. Ce que l'on fit, à mon avis, premièrement pour donner la paix à la chrétienté, qui s'alloit jeter dans une cruelle guerre; et puis ensuite pour donner ordre à certaines pratiques qui se faisoient au dedans avec Monsieur, frère du Roi, en apparence pour troubler le mariage projeté entre mademoiselle de Montpensier et lui, et en effet pour brouiller et troubler l'Etat, et mettre les deux frères en division.

Le Roi, qui ne prévoyoit que trop les inconvéniens, avoit tâché de retirer à lui le colonel d'Ornano, qui avoit tout pouvoir sur l'esprit de Monsieur, son frère, et qui ouvrit l'oreille à plusieurs propositions que le Roi n'agréoit pas. Il lui avoit donné dès le commencement de janvier un office de maréchal de France; ce qui avoit plutôt dilayé qu'assoupi les brigues et menées qui se faisoient. On avoit ensuite fait la paix avec ceux de la religion en France, pour n'avoir pas tant à la fois de quenouilles à filer. Finalement, au commencement de mai, le Roi étant à Fontainebleau, pour retirer Monsieur, son frère, de toutes intrigues, le mit de son conseil étroit, et l'y fit venir le 2 dudit mois. Le maréchal d'Ornano, premièrement, fit ses plaintes de ce que le Roi avoit mis de son conseil Monsieur, son frère, sans lui en avoir précédemment parlé, ce que l'on faisoit pour le décréditer; puis demanda d'en être, et enfin qu'il y pût accompagner Monsieur, son maître, demeurant debout comme les secrétaires d'Etat : ce qui lui ayant été refusé, il déclara plus ouvertement qu'il ne convenoit son mécontentement. Les dames de la cour étoient fort mêlées dans ces intrigues; les unes en haine de la maison de Guise, qu'elles voyoient agrandir par la prochaine alliance de Monsieur; les autres en haine de Mademoiselle de Montpensier, et les autres pour l'intérêt du mariage de Monsieur. Le maréchal d'Ornano étoit en parfaite intelligence avec toutes : ce qu'il faisoit d'autant plus assurément, qu'il croyoit que l'intention du Roi étoit conjointe à leurs desseins, vu que Sa Majesté lui avoit commandé l'année précédente, qu'il eût à rompre les pratiques trop ouvertes que l'on faisoit pour ce mariage, et à en détourner les fréquentes entrevues.

Le 4 de mai le Roi voulut faire l'exercice de son régiment des gardes dans la cour du Cheval-Blanc, et en donner le plaisir aux Reines et aux princesses qui le verroient faire de la grande galerie. Je m'en allai ce jour-là, après dîner, à Paris, pour empêcher qu'une de mes nièces de Saint-Luc ne se fît feuillantine. Je pris congé du Roi, qui me dit par deux fois que je n'y avois affaire, et que je fisse faire l'exercice; mais moi, ne songeant à rien, ne laissai pas de m'y en aller.

Le lendemain, sur les six heures du matin, Bonnevent me vint trouver, et me dit que le Roi l'avoit envoyé la nuit pour me mander comme il avoit fait arrêter prisonnier le maréchal d'Ornano, et que je ne manquasse pas de m'en venir le jour même à Fontainebleau : ce que je fis. Monsieur s'étoit fort offensé de cette prise, qui étoit venu en faire de grandes plaintes au Roi. Il s'adressa premièrement à M. le chancelier, lui demandant si c'étoit par son avis que l'on eût pris le maréchal d'Ornano, lequel lui dit qu'il en étoit bien étonné et qu'il n'en savoit rien. Il fit ensuite la même demande à M. le cardinal, qui lui dit qu'il ne feroit pas la même réponse que M. le chancelier, et que l'un et l'autre l'avoient conseillé au Roi, sur les choses que Sa Majesté leur en avoient dites. La réponse du chancelier fut cause, peu après, de lui faire ôter les sceaux.

On fit en même temps arrêter prisonniers ses deux frères, Marsagues et Ornano, comme aussi Chaudebonne, Modène et Déageant, que l'on mit à la Bastille, et l'on commanda au chevalier de Jars et à Boyer de sortir de la cour. On mena, le lendemain, le maréchal au bois de Vincennes, et Monsieur continua ses plaintes et mécontentemens. Je le fus trouver le lendemain de mon arrivée à Fontainebleau, et même avant d'avoir vu le Roi, tant j'étois assuré de la confiance que Sa Majesté avoit en moi. Je le trouvai fort animé et porté par plusieurs mauvais esprits; et pris la hardiesse de lui parler franchement et en homme de bien : ce qu'il reçut de bonne part. Je continuai de le voir souvent, le Roi m'ayant témoigné de le trouver bon; mais, à quatre jours de là, la Reine-mère dit qu'il lui avoit tenu un discours qui m'obligea de n'y plus retourner. savoir, que l'on vouloit mettre auprès de lui M. de Bellegarde ou moi, mais qu'il n'en vouloit point; et que nous voudrions faire les gouverneurs, dont il n'avoit désormais que faire. Je voulus lui montrer, par mon éloignement d'auprès de lui, que je n'aspirois nullement à cette charge.

Peu de jours après, il courut un bruit que l'on avoit tenu un conseil dont il y avoit neuf personnes, l'une desquelles l'avoit décelé, auquel il avoit été résolu que l'on iroit tuer M. le cardinal dans Fleury. Il s'est dit que ce fut M. de Chalais, lequel s'en étant confié au commandeur de Valençai, ledit commandeur lui reprocha sa trahison, étant domestique du Roi, d'oser entreprendre sur son premier ministre; qu'il l'en devoit avertir, et qu'en cas qu'il ne le voulût faire, que lui-même le décéleroit : dont Chalais intimidé y consentit; et que tous deux partirent, à l'heure même, pour aller à Fleury en avertir M. le cardinal qui les remercia, et pria d'aller porter ce même avis au Roi; ce qu'ils firent : et le Roi, à onze heures du soir, envoya commander à trente de ses gendarmes et autant de chevau-légers d'aller, à l'heure même, à Fleury. La Reine-mère pareillement y dépécha toute sa noblesse. Il arriva, comme Chalais avoit dit, que sur les trois heures du matin les officiers de Monsieur arrivèrent à Fleury, envoyés pour lui apprêter son dîner. M. le cardinal leur céda le logis, et s'en vint à Fontainebleau, et vint droit à la chambre de Monsieur qui se levoit, et fut assez étonné de le voir. Il fit reproche à Monsieur de ne lui avoir pas voulu faire l'honneur de lui commander de lui donner à dîner; ce qu'il eût fait le mieux qu'il eût pu, et qu'il avoit à la même heure résigné la maison à ses gens. Puis ensuite, lui ayant donné sa chemise, il s'en vint trouver le Roi, puis la Reine-mère; de là s'en alla à la Maison-Rouge jusques à ce que le Roi s'en vint à Paris. On ne se pouvoit imaginer d'où étoit venue la déclaration de ce conseil, jusques à ce que, la cour étant revenue à Paris, Chalais confessa à la Reine et à madame de Chevreuse que la crainte d'être décelé par le commandeur de Valençai, auquel il s'étoit confié, et la menace qu'il lui fit d'avertir M. le cardinal, l'avoit porté à cela; mais qu'à l'avenir il seroit fidèle, et leur donnoit cette libre reconnoissance de sa faute, qu'il leur faisoit pour marque de sa sincérité.

Cependant le grand-prieur, qui étoit de la partie, voyant l'affaire découverte, voulut tirer son épingle du jeu, et vint dire de belles paroles à M. le cardinal, le priant de le faire parvenir à l'amirauté de France où il prétendoit. M. le cardinal feignit qu'il lui avoit procuré cette charge, et qu'il allât en Bretagne faire venir M. de Vendôme pour en remercier le Roi, qui, cependant, s'achemina à Blois. M. le cardinal alla à Limours, où M. le prince le vint trouver le jour de la Pentecôte. Monsieur s'y en alla le lendemain, à la persuasion de M. le président Le Coigneux, qui lui fit croire que l'on alloit approcher des affaires M. le prince pour l'en éloigner, s'il ne se raccommodoit avec M. le cardinal : ce qu'il fit en apparence, mais conservoit toujours sa secrète intelligence avec la cabale, et avoit tiré parole de madame de Villars, par le moyen de M. le grand-prieur, qu'elle lui livreroit Le Havre pour se retirer. Balagny, d'autre côté, s'étoit fait fort de lui mettre Laon en main, et il avoit quelque espérance d'avoir Metz à sa dévotion. Il voulut savoir de M. de Villars s'il se pouvoit assurer de sa place, lequel la refusa tout à plat, et dit que sa femme n'y avoit nul pouvoir. D'autre côté, Mallortie, qui commandoit dans Laon pour le marquis de Cœuvres, dit qu'il ne connoissoit point Balagny, et que si on ne lui apportoit un commandement de son maître, que personne n'y entreroit le plus fort.

Cependant les dames et ses partisans pressoient Monsieur de se retirer de la cour; à quoi il fut encore convié quand il vit que messieurs de Vendôme et grand-prieur, frères, étant arrivés à Blois le 2 juin, y avoient, le lendemain matin 3, été faits prisonniers et menés, en sûre garde, dans le château d'Amboise : ce qui l'affligea fort et M. le comte aussi, qui aimoit uniquement le grand-prieur; auquel en même temps on fit un mauvais office d'avertir le Roi qu'il vouloit enlever mademoiselle de Montpensier, qui étoit demeurée à Paris, où le Roi avoit laissé M. le comte avec un ample pouvoir pour commander en son absence. Et comme cela étoit facile à faire et apparent, qu'il étoit en saison soupçonneuse, et que Monsieur même en eût peut-être été d'accord, cela le fit croire davantage, et donna sujet au Roi d'envoyer en diligence le sieur de Fontenay à Paris pour faire venir mademoiselle de Montpensier à Blois ou à Nantes, si le Roi y étoit déjà acheminé. Il commanda aussi de la part du Roi à M. de Bellegarde, à M. d'Effiat et à moi, de l'y accompagner avec le plus de nos amis que nous pourrions. Il arriva la veille que je devois partir en poste pour m'en aller à la cour, le 22 juin, où j'avois déjà tout mon train; de sorte que je me trouvai sans moyen d'exécuter ce commandement, et m'en allai le 23 trouver le Roi : mais M. de Bellegarde et d'Effiat y suppléèrent. Ce dernier avoit été élevé à la charge de surintendant des finances peu de jours avant le partement du Roi, qui ôta les sceaux à M. le chancelier et les donna à M. de Marillac, qui étoit alors surintendant des finances, que M. d'Effiat eut, et partit avec madame de Guise, bien accompagné, pour venir à la cour. Comme le Roi étoit à Blois, on faisoit soigneusement prendre garde aux actions de Monsieur, et épier qui lui parloit; on découvrit que Chalais, qui étoit

maître de la garde-robe du Roi, et logé dans le château, proche l'appartement de Monsieur, l'alloit voir la nuit en robe de chambre, et, après avoir demeuré deux ou trois heures avec lui, s'en retournoit en cachette; ce qui fit connoître au Roi qu'il jouoit le double. Sur cela la cour partit de Blois et vint à Tours, et Monsieur, ayant perdu l'espérance d'avoir les villes du Havre et de Laon pour sa retraite de la cour, tenta, par le moyen de Chalais, celle de Metz, qui y dépêcha un gentilhomme nommé La Loubière, que les Grammont lui avoient donné. Ce La Loubière vint dire adieu au comte de Louvigny, avec qui il avoit été, et le connoissoit parfait ami de Chalais: c'est pourquoi il ne feignit point de lui dire où il alloit, et pour quel sujet.

De Tours le Roi s'achemina, par la rivière de Loire, à Saumur; et, par les chemins, Louvigny eut quelque chose à démêler avec M. de Candale, avec qui il n'étoit pas bien, pour quelques amourettes : néanmoins cela se passa sans bruit. Chalais et Bouteville s'en vinrent, le soir que nous arrivâmes à Saumur, souper chez moi, et me prièrent de tancer Louvigny : ce que je fis en leur présence; et eux et d'autres lui dirent qu'il se prit garde de n'avoir aucune querelle avec M. de Candale s'il ne les vouloit perdre pour amis, parce qu'ils avoient des obligations particulières qui les lioient avec M. de Candale. Lui, au contraire, le lendemain querella M. de Candale à la cour de Saumur et au Pont-de-Cé, et lors tous ceux qu'il pensoit ses amis le quittèrent pour s'aller offrir à M. de Candale; dont ce méchant garçon fut tellement piqué, que, le lendemain, comme le Roi arriva à Ancenis, il demanda à lui vouloir parler, et lui déclara le voyage que La Loubière étoit allé faire à Metz, et plusieurs autres choses qu'il savoit ou qu'il inventa.

Le Roi arriva à Nantes, et peu de jours après fit mettre en prison Chalais et lui fit faire son procès. Monsieur fut fort étonné de sa prise, et ses gens aussi, et furent sur le point de partir; mais en même temps ils eurent réponse de M. de La Valette, qui étoit à Metz, que si M. d'Épernon se déclaroit pour lui, qu'il s'y déclareroit aussi, sinon, non. Monsieur avoit écrit à M. d'Épernon, qui envoya la lettre au Roi. En cette extrémité le meilleur fut de s'accommoder avec le Roi : ce que Le Coigneux pratiqua; et madame de Guise étant arrivée, la Reine-mère pressa et fit le mariage de Monsieur et de mademoiselle de Montpensier. On fit encore un effort pour l'empêcher, par le moyen de Tronson, Marcillac et Sauveterre, qui en furent tous trois chassés de la cour, avec perte de leurs charges. Monsieur se maria et se mit très-bien avec le Roi, qui lui donna son apanage selon son contentement. Après que les fiançailles furent faites, le Roi parlant à Monsieur, son frère, et à moi, lui dit ces propres mots : « Mon frère, je vous dis, devant le maréchal de Bassompierre, qui vous aime bien et qui est mon bon et fidèle serviteur, que je n'ai, en ma vie, fait chose tant à mon gré que votre mariage. » Monsieur ensuite me mena promener en un bastion où est un jardin, et me dit : « Bestein, tu me verras à cette heure sans crainte, puisque je suis bien avec le Roi. » Je lui dis : « Monsieur, vous avez pu juger que je n'en faisois point de scrupule, puisque je vous fus trouver après que le maréchal d'Ornano fut pris, avant même que j'eusse vu le Roi; lequel a tant de preuves de ma fidélité, que je n'ai rien à craindre, ni lui aussi, de ce côté-là : mais je me suis retiré de vous voir lorsque vous avez dit à la Reine votre mère que l'on vouloit mettre M. de Bellegarde ou moi auprès de vous, et que vous n'en vouliez point, afin de vous faire voir que je n'y prétendois point et que je ne piquois pas après le bénéfice. »

Il me dit lors qu'il seroit bien aise que je fusse auprès de lui, et que je fisse auprès du Roi qu'il m'y mît. A cela je répondis que quand le Roi me donneroit cent mille écus par an pour être auprès de lui, que je les refuserois; non pas que je ne tinsse à grand honneur, et que je n'eusse une grande passion à son service, mais parce qu'il faudroit tromper l'un ou l'autre, et que je ne m'entendois point à cela. Trois jours après, Monsieur fut marié; mais pour cela le procès de Chalais ne se discontinua pas, ainsi on le paracheva, et il eut la tête tranchée à Nantes. Il y eut plusieurs intrigues d'amourettes et autres choses. On referma l'entrée du cabinet et chambre de la Reine aux hommes, hormis quand le Roi y seroit. On fit renvoyer en sa maison madame de Chevreuse, qui s'en alla au lieu de sa maison, en Lorraine; et en ce même temps, du côté de d'Angleterre, on chassa tous les Français de la Reine, et les prêtres aussi, hormis son confesseur; qui causa un grand déplaisir au Roi et à la Reine-mère, laquelle désira que le Roi m'envoyât en Angleterre pour remédier à tout cela. Je fis tout ce que je pus pour m'en exempter, ayant été trop maltraité en l'ambassade dernière que j'avois faite en Suisse, en laquelle on avoit démembré la moitié de ma charge pour en investir le marquis de Cœuvres; mais enfin il m'y fallut aller. Le roi d'Angleterre envoya le milord Carleton pour faire agréer au Roi et à la Reine-mère ce qu'il avoit fait, qui fut très-mal reçu.

La cour partit de Nantes pour revenir à Paris. Le roi d'Angleterre envoya Montaigu pour se ré-

jouir des noces de Monsieur, tant avec lui et Madame qu'avec le Roi et les Reines. Mais comme il vint à Paris, il eut commandement de s'en retourner sur ses pas, et moi je fus extraordinairement pressé de partir pour l'Angleterre; ce qu'enfin je fus contraint de faire.

Le dimanche 27 de septembre de cette même année 1626, je vins dîner à Pontoise chez le cardinal de Richelieu, où messieurs de Marillac, garde des sceaux, de Schomberg et d'Harbault, se trouvèrent pour me dépêcher de toutes les affaires que j'avois avec eux, et puis vins coucher à Beauvais.

J'en partis le lendemain 28, et vins à Poix, puis à Abbeville le 29 et à Boulogne le premier d'octobre, où je trouvai mon équipage et ceux qui me venoient accompagner en ce voyage. M. d'Aumont, gouverneur de Boulogne, me festina. Je m'embarquai le lendemain 2 d'octobre, et passai à Douvres où je séjournai le lendemain pour trouver voiture à mon train.

Je fus le dimanche 4 coucher à Cantorbéry.

Le lundi à Sittimborne.

Le mardi 6 je passai à Rochester, où sont les grands vaisseaux de guerre du Roi, et vins coucher à Gravesande. Le sieur Louis Lucnar, conducteur des ambassadeurs, me vint trouver avec la berge de la Reine, qu'elle m'envoya.

Le mercredi 7 je m'y embarquai sur la Tamise, vins passer devant le magasin de la contractation des Indes, puis devant Greenwich, maison du Roi, auprès de laquelle le comte de Dorset, chevalier de la Jarretière, de la maison de Hacfil, me vint recevoir de la part du Roi, et, m'ayant fait entrer dans la berge du Roi, m'amena jusque proche de la tour de Londres, où les carrosses du Roi m'attendoient, qui m'emmenèrent en mon logis, où ledit comte de Dorset me quitta. Je ne fus logé ni défrayé par le Roi, et à peine put-on envoyer ce comte de Dorset, selon la coutume ordinaire, pour me recevoir. Je ne laissai pour cela d'être bien logé, meublé et accommodé.

Le soir même, après que j'eus soupé, on fit dire au chevalier de Jars, qui avoit soupé avec moi, que quelqu'un le demandoit. C'étoient le duc de Buckingham et Montaigu, qui seuls étoient venus me voir sans flambeaux, et le prièrent de les faire entrer en ma chambre par quelque porte secrète, ce qu'il fit; puis me vint quérir. Je fus bien étonné de le voir là, parce que je savois qu'il étoit à Hamptoncourt avec le Roi : mais il en étoit arrivé pour me voir. Il me fit d'abord force plaintes de la France, puis de moi aussi, sur le sujet de quelques personnes; auxquelles je répondis le mieux que je pus, et puis fis celles de la France contre l'Angleterre, qu'il excusa aussi le mieux qu'il put, et ensuite me promit toute sorte d'assistance et d'amitié, comme je fis aussi offre bien ample de mon service. Il me pria de ne point dire qu'il me fût venu voir, parce qu'il l'avoit fait à l'insu du Roi : ce que je ne crus pas.

Le jeudi 8, l'ambassadeur Contarini de Venise me vint visiter, et sur la nuit j'allai voir M. le duc de Buckingham en son logis, nommé Jorckaus, qui est extrêmement beau, et étoit le plus richement paré que je vis jamais aucun autre. Nous nous séparâmes fort bons amis.

Le vendredi 9, au matin, me vint trouver le sieur Louis Lucnar, de la part du Roi, pour me faire commandement de renvoyer en France le père Sancy de l'Oratoire, que j'avois amené avec moi. J'en fis un absolu refus, disant qu'il étoit mon confesseur, et que le Roi n'avoit que voir en mon train; que, s'il ne m'avoit agréable, je sortirois de son royaume, et retournerois trouver mon maître. Et peu après, le duc de Buckingham, les comtes de Dorset et de Salisbury vinrent dîner chez moi, à qui j'en fis mes plaintes. Après dîner, le comte de Montgommery, grand chambellan, me vint visiter, et presser de la part du Roi de renvoyer le père Sancy, à qui je fis la même réponse que j'avois faite à Lucnar. Ensuite l'ambassadeur du roi de Danemarck et l'agent du roi de Bohême me vinrent visiter, et Montaigu vint souper avec moi.

Le lendemain, le sieur Edouard Cécille, vicomte de Hamilton, que j'avois connu jeune en Italie, et qui m'avoit déjà trente-trois ans auparavant fait beaucoup de courtoisie en Angleterre, me vint visiter.

Le dimanche 11, M. le comte de Carlisle me vint trouver avec les carrosses du Roi, pour me mener à Hamptoncourt, dans une salle où il y avoit une belle collation. Le duc de Buckingham me vint trouver pour me mener à l'audience, et me dit que le Roi vouloit précédemment savoir ce que je lui voulois dire, et qu'il ne vouloit pas que je lui parlasse d'aucune affaire; qu'autrement, il ne me donneroit pas audience. Je lui dis que le Roi sauroit ce que j'avois à lui dire par ma bouche propre, et que l'on ne limitoit point ce qu'un ambassadeur avoit à représenter au prince vers lequel il étoit envoyé, et que s'il ne me vouloit voir, que j'étois prêt à m'en retourner. Il me jura que la seule cause qui l'obligeoit à cela et qui l'y faisoit opiniâtrer, étoit qu'il ne se pourroit empêcher de se mettre en colère en traitant des affaires dont j'avois à lui parler; ce qui ne seroit pas bienséant sur le haut dais, à la vue des principaux du royaume, hommes et femmes; que la Reine sa femme étoit auprès de lui, qui,

animée du licenciement de ses domestiques, pourroit faire quelque extravagance et pleurer à la vue d'un chacun; qu'enfin il ne vouloit point se compromettre devant le monde, et qu'il étoit plutôt résolu de rompre cette audience et de me la donner particulière, que de traiter d'aucune affaire devant le monde avec moi. Il me fit de grands sermens qu'il me disoit vérité, et qu'il n'avoit pu porter le Roi à me voir autrement, me priant même de lui donner quelque expédient, et que je l'obligerois. Moi, qui vis que j'allois recevoir cet affront, et qu'il me prioit de l'aider de mon conseil, pour éviter l'un et m'insinuer de plus en plus en ses bonnes grâces par l'autre, lui dis que je ne pouvois en façon quelconque faire autre chose que ce qui m'étoit commandé par le Roi mon maître; mais, puisque, comme mon ami, il me demandoit mon avis sur quelque expédient, je lui dis qu'il dépendoit du Roi de me donner ou ôter, adoucir ou prolonger l'audience en la forme qu'il voudroit; et qu'il pourroit, après m'avoir permis de lui faire la révérence, et reçu avec les lettres du Roi les premiers complimens, quand je viendrois à lui déduire le sujet de ma venue, m'interrompre, et me dire : « Monsieur l'ambassadeur, vous venez de Londres et avez à y retourner; il est tard, et cette affaire requiert un plus long temps que celui que je vous pourrois maintenant donner; je vous enverrai quérir un de ces jours à meilleure heure, et en une audience particulière nous en conférerons à loisir. Cependant je me contente de vous avoir vu, et eu des nouvelles du Roi mon beau-frère, et de la Reine ma belle-mère, et ne veux plus retarder l'impatience que la Reine ma femme a d'en apprendre par votre bouche.» Sur quoi je prendrai congé de lui pour aller faire la révérence à la Reine. Après que je lui eus dit cela, le duc m'embrassa, et me dit : « Vous en savez plus que nous. Je vous ai offert mon assistance aux affaires que vous venez traiter; mais maintenant je retire la parole que je vous ai donnée; car sans moi vous le saurez bien faire; » et, en riant, me quitta pour aller porter cet expédient au Roi, qui le reçut et en usa ponctuellement.

Le duc revint pour m'amener à l'audience, et le comte de Carlisle marchoit derrière lui. Je trouvai le Roi sur un théâtre élevé de deux degrés, la Reine et lui en deux chaires, qui se levèrent à la première révérence que je leur fis en entrant. La compagnie étoit superbe et l'ordre exquis. Je fis mon compliment au Roi, lui donnai mes lettres; et, après lui avoir dit les honnêtes paroles, comme je vins aux essentielles, il m'interrompit en la même forme que j'avois proposée au duc. Je vis de là la Reine, à laquelle je dis peu de chose, parce qu'elle me dit que le Roi lui avoit permis d'aller à Londres, où elle me verroit à loisir; puis je me retirai; puis les ducs et les principaux seigneurs me vinrent conduire jusqu'à mon carrosse. Et comme le duc m'entretenoit exprès, pour donner loisir au secrétaire de m'attraper, ledit secrétaire arriva, qui me dit que le Roi me mandoit qu'encore qu'il m'eût promis une audience particulière, que néanmoins il ne m'en donneroit point jusqu'à ce que j'eusse renvoyé le père Sancy en France, comme il me l'avoit déjà fait dire par trois fois sans effet; dont Sa Majesté se sentoit offensée. Je lui répondis que si c'eût été de mon devoir ou de la bienséance de lui obéir, je l'eusse fait dès le premier commandement, et que je n'avois autre réponse à lui faire que conformément aux précédentes, dont je pensois qu'il dût être satisfait, et que Sa Majesté se devoit contenter du respect que je lui rendois, de tenir enfermé dans mon logis un de mes domestiques, qui n'est criminel, ni condamné, ni accusé; lequel je lui promettois ne devoir ni pratiquer ni conférer, ni même se montrer dans sa cour ni dans la ville de Londres, si bien dans ma maison, tant que j'y serai, et n'en partira qu'avec moi; ce que je ferai dès demain s'il me l'ordonne : et s'il ne me veut point donner audience, j'enverrai savoir du Roi mon maître ce qu'il lui plaît que je demande après ce refus, lequel ne me laissera pas, à mon avis, vieillir en Angleterre, en attendant que le Roi ait la fantaisie, ou prenne le loisir de m'ouïr. Ce que je dis assez haut et aucunement ému, afin que les assistans me pussent entendre : et j'en témoignai ensuite plus de ressentiment au duc, auquel je priai que l'on ne parlât plus de cette affaire, qui étoit terminée en mon esprit, si l'on ne me vouloit quant et quant donner un commandement de sortir de Londres et de l'île, que je le recevrois avec joie. Et sur ce je me séparai de la compagnie avec le comte de Carlisle et Montaigu, qui me ramenèrent à Londres, et demeurèrent à souper avec moi.

Le lundi 12, l'ambassadeur de messieurs les Etats me vint visiter, et je fus rendre la visite aux ambassadeurs de Danemarck et de Venise. Puis j'allai saluer madame de La Trimouille, le duc de Buckingham et de Montaigu, qui soupèrent chez moi. Après souper je l'entretins longtemps de mes affaires.

Le mardi 13 octobre, la Reine arriva à Londres, et m'envoya quérir par Goring, avec lequel je l'allai trouver en son palais de Sommerset; puis je fus voir le duc à Jorckaus.

Le mercredi 14, je fus dire adieu à madame de La Trimouille; puis Robert Féry vint

me voir, ensuite l'ambassadeur de Bethléem Gabor, avec l'agent du roi de Bohême.

Finalement, Montaigu me vint dire de la part du duc que, bien que je retinsse auprès de moi le père Sancy, le Roi ne laisseroit pour cela de me donner audience le lendemain, qui fut le jeudi 15, auquel le comte de Britzwater me vint mener, avec les carrosses du Roi, à Hamptoncourt; puis le duc me mena dans une galerie où le Roi m'attendoit, qui me donna une bien longue audience et bien contestée. Il se mit fort en colère, et moi, sans perdre le respect, je lui repartis en sorte qu'enfin lui cédant quelque chose il m'en accorda beaucoup. Je vis là une grande hardiesse, pour ne dire effronterie, du duc de Buckingham, qui fut que, lorsqu'il nous vit le plus échauffés, il partit de la main, et se vint mettre en tiers entre le Roi et moi, disant : « Je viens faire le holà entre vous deux. » Lors j'ôtai mon chapeau, et, tant qu'il fut avec nous, je ne le voulus remettre, quelque instance que le Roi et lui m'en fissent; puis, quand il fut retiré, je le remis sans que le Roi me le dit. Quand j'eus achevé et que le duc put parler à moi, il me dit pourquoi je ne m'étois pas voulu couvrir lui y étant, et que lui n'y étant pas je m'étois si franchement couvert. Je lui répondis que je l'avois fait pour lui faire honneur, parce qu'il ne se fût pas couvert et que je l'eusse été, ce que je n'eusse voulu souffrir; dont il me sut bon gré, et le dit depuis plusieurs fois, me louant. Mais j'avois encore une autre raison pour le faire; qui étoit que ce n'étoit plus audience, mais conversation particulière, puisqu'il l'avoit interrompue se mettant en tiers. Après que mon audience fut finie, le Roi me mena par diverses galeries chez la Reine où il me laissa, et puis moi elle après l'avoir longuement entretenue, et fus ramené à Londres par le même comte de Britzwater.

Le vendredi 16, je fus voir le comte de Holland, malade à Inhimthort. Le Roi et la Reine revinrent à Londres; M. de Soubise me vint voir; puis le duc m'envoya prier de venir à Sommerset, où nous fûmes plus de deux heures à contester de nos affaires.

Le samedi 17, je fus faire la révérence à la Reine à Whitehall, et lui rendre compte de tout ce que j'avois le jour précédent conféré avec le duc.

Le dimanche 18, je fus visité par le secrétaire Conway, qui me vint parler de la part du Roi, et ensuite le comte de Carlisle et le milord Carleton me vinrent voir.

Le lundi 19, le matin, l'ambassadeur de Danemarck me visita; je rendis l'après-dînée la visite à celui de Hollande; puis je fus trouver la Reine à Whitehall.

Le mardi 20, le vicomte de Hamilton et Goring vinrent dîner avec moi. L'après-dînée je fus ouï au conseil; et au retour l'ambassadeur de Venise me vint visiter.

Le mercredi 21, je fis une dépêche au Roi. Je fus voir la Reine, et de là conférer avec le duc dans Sommerset.

Le jeudi 22, je fus le matin voir l'ambassadeur de Danemarck; le duc, les comtes de Carlisle et de Holland avec Montaigu vinrent dîner chez moi. Je vis en passant l'ambassadeur des Etats pour affaires; puis je fus chez la Reine, et le soir chez madame d'Estrange.

Le vendredi 23, je fus voir le comte de Carlisle et l'ambassadeur de Venise.

Le samedi 24, je fus voir la Reine, où le Roi vint, qu'elle querella. Le Roi me mena en sa chambre et m'entretint beaucoup, me faisant des plaintes de la Reine sa femme.

Le dimanche 25, les comtes de Pembroke et de Montgommery me vinrent voir; puis je fus trouver le duc que j'emmenai chez la Reine, où il fit sa paix avec elle, que j'avois moyennée avec mille peines. Le Roi y arriva ensuite, qui se raccommoda aussi avec elle, lui fit beaucoup de caresses, me remercia de ce que j'avois mis le duc en bonne intelligence avec sa femme, puis m'emmena en sa chambre, où il me montra ses pierreries, qui sont très-belles.

Le lundi 26, je fus voir le matin l'ambassadeur de Danemarck. L'après-dînée je fus trouver la Reine à Sommerset, avec qui je me brouillai.

Le mardi 27, le duc, les comtes de Dorset, de Holland, de Carlisle, Montaigu et Goring, vinrent dîner chez moi. Je fus voir puis après le comte de Pembroke et Carleton. Il m'arriva le soir un courrier de France.

Le mercredi 28, je fus le matin à Whitehall parler au duc et au secrétaire Conway, parce que le Roi s'en alloit à Hamptoncourt. Après dîner je fus voir la Reine à Sommerset, avec laquelle je m'accordai. Le soir le duc et le comte de Holland me menèrent souper chez Antonio Porter, qui faisoit festin à don Augustin Fiesque, au marquis de Piennes, au chevalier de Jars et à Gobelin. Nous eûmes après souper la musique.

Le jeudi 29, j'eus le matin la visite du comte de Holland et du comte de Carlisle. L'après-dînée je fus voir l'ambassadeur de Hollande.

Le vendredi 30, je fus voir la Reine à Sommerset, puis le duc à Valinfort. Le résident du roi de Bohême vint souper chez moi.

Le samedi, dernier d'octobre, l'ambassadeur de Danemarck me vint voir; puis je fus chez madame d'Estrange.

Le dimanche, premier jour de novembre et de la Toussaint, je fis mes dévotions, puis je fus voir la duchesse de Lenox et le secrétaire Conway. On tint ce jour-là conseil pour mes affaires.

Le lundi 2, je fus le matin voir le comte de Holland; puis, le duc m'ayant donné rendez-vous en la galerie de la Reine, nous y conférâmes fort long-temps. Après dîner je revins voir la Reine pour lui rendre compte de mon entretien avec le duc, dont elle étoit en peine parce que nous nous étions séparés mal.

Le mardi 3, le duc m'amena sa petite fille chez moi pour témoignage d'accord. Il y demeura à dîner avec Montaigu, Nery et Porter; puis me mena trouver le Roi, qui s'en alla jouer à la paume, et moi trouver la Reine pour lui dire mon accord avec le duc.

Le mercredi 4, je fus voir la duchesse de Lenox. J'écrivis au duc sur le sujet de mon affaire; puis je fus trouver la Reine pour lui montrer la copie de ce que j'avois mandé. Le soir, le duc envoya Montaigu souper chez moi, et m'assurer de sa part qu'il accommoderoit mes affaires selon mon désir; dont j'envoyai en même temps donner avis à la Reine.

Le jeudi 5, le secrétaire Conway me vint dire que je vinsse le lendemain au conseil, où j'aurois une finale réponse sur ma proposition. Je fus ensuite chez madame d'Estrange.

Le vendredi 6, le duc vint dîner chez moi, puis me mena à la cour en une des chambres du Roi, où il laissa Goring, Montaigu et Lucnar pour m'entretenir. Il me vint peu après trouver, et me dit que la réponse que le conseil me vouloit faire ne valoit rien; mais que je ne me misse pas en peine, ains que j'y répondisse sur l'heure même fermement, et que puis après il accommoderoit le tout, de telle sorte que j'en serois satisfait. Peu après, le secrétaire Conway me vint appeler pour aller au conseil, où après que l'on m'eut fait mettre dans une chaire au haut bout, messieurs du conseil, par la bouche de Carleton, me firent dire qu'après avoir délibéré sur la proposition que j'avois faite au même conseil quelques jours auparavant, ils me faisoient la réponse qu'ils me donnèrent par écrit, et ensuite la firent lire. Sur quoi leur ayant demandé audience pour leur répondre sur ce chapitre, je le fis avec grande véhémence, et mieux, à mon gré, que je ne parlai de ma vie. Ma réponse dura plus d'une heure. Puis étant sorti, j'allai trouver la Reine pour lui montrer la belle réponse qu'ils m'avoient donnée, et lui dis en substance ce que j'y avois répondu et protesté; ce qui l'affligea fort. Le soir même, le duc m'envoya dire que tous ceux du conseil qui parloient ou entendoient le français, me viendroient trouver le lendemain matin, et que j'eusse bonne espérance d'une conclusion bonne; car le Roi leur avoit dit que son intention étoit de satisfaire le Roi son frère, et de me renvoyer content.

Le samedi 7, le comte de Dorset me vint trouver, dès sept heures du matin, pour me dire que j'aurois contentement, et que le conseil viendroit peu après me trouver, et ne tiendroit qu'à moi que tout allât bien. Il me trouva en mauvais état pour conférer; car, ou le temps, qui étoit fort nébuleux, ou mon tempérament, ou la longue et véhémente réponse que j'avois faite le jour précédent, m'avoit mis en tel point que je n'avois plus de voix, et à peine me pouvoit-il entendre, quelque effort que je pusse faire; et peu après, le duc et le conseil arrivèrent, et, nous étant assis, M. Carleton fit réplique sur ma réponse, et enfin protesta, en la même façon que j'avois fait, du mal qui pourroit arriver de notre rupture, offrant néanmoins, si nous pouvions trouver par ensemble quelque bon moyen d'accommodement, que le Roi l'auroit très-agréable. A quoi ensuite nous travaillâmes et n'y eûmes pas beaucoup de peine; car ils furent raisonnables, et moi modéré en mes demandes. La plus grande difficulté fut pour le rétablissement des prêtres, dont enfin nous convînmes.

Je leur fis ensuite un magnifique festin, et puis, s'en étant allés, je fus aussitôt trouver la Reine pour lui porter les bonnes nouvelles de notre traité.

Le dimanche 8, le duc et le comte de Holland vinrent dîner chez moi. Le duc de Lenox me vint voir; puis je fus trouver le Roi en sa chambre où j'eus une audience privée, en laquelle il me confirma et ratifia tout ce que ses commissaires avoient traité et conclu avec moi, dont il me montra l'écrit et me le fit lire. Le soir l'agent du roi de Bohême se vint conjouir avec moi et y souper, comme fit aussi amplement l'ambassadeur de Danemarck.

Le lendemain lundi 9, qui est l'élection du maire, je vins le matin à Sommerset trouver la Reine qui y étoit venue pour le voir sur la Tamise, allant à Westminster prêter le serment, en un magnifique apparat de bateaux; puis la Reine dîna, et ensuite se mit en carrosse et me fit mettre en même portière avec elle. M. le duc de Buckingham se mit aussi, par son commandement, dans son carrosse, et nous allâmes en la rue de Cheapside, pour voir passer la cérémonie,

qui est la plus grande qui se fasse en la réception d'aucun officier du monde. Attendant qu'il passât, la Reine se mit à jouer à la prime avec le duc, le comte de Dorset et moi; puis ensuite le duc me mena dîner chez le nouveau maire qui en donna ce jour-là à plus de huit cents personnes. Puis après, le duc et les comtes de Montgommery et de Holland m'ayant ramené chez moi, je m'en allai promener au Morfield.

Le mardi 10, je fus le matin voir l'ambassadeur de Danemarck, et à mon retour trouvai le duc qui dîna chez moi. Nous allâmes ensemble pour voir la Reine à Sommerset; mais elle étoit enfermée en son monastère. J'allai de là voir l'ambassadeur de Venise; et à mon retour le comte de Carlisle se trouva chez moi, afin de conclure son accommodement entre le duc et lui, que je négociois, et en vins à bout.

Le mercredi 11, j'allai avec le comte de Holland et M. Herbert, qui avoit été ambassadeur en France, à Semelton, qui appartient à M. Édouard Cecille qui en est vicomte. Il est à trois lieues de Londres, et est une très-belle maison, où le maître m'avoit prié à dîner, qui nous y traita magnifiquement. La comtesse d'Exeter, sa belle-sœur, y vint faire avec sa femme l'honneur de la maison; puis, après dîner, nous vînmes passer en une maison d'un marchand nommé M. Bel, mon ancien hôte et ami, qui m'y fit une collation. Le carême-prenant des Anglais commençoit ce jour-là, qui, selon leur calendrier, est celui de la Toussaint.

Le jeudi 12, je fus chez milord Carleton, qui étoit chargé d'expédier mes dépêches; de là je fus voir le Roi, puis je ramenai Goring dîner avec moi et le vicomte de Semelton. Le comte de Carlisle m'envoya présenter six beaux chevaux. Je fus pour voir le Stuart, comte de Pembroke et le secrétaire Conway; et, ne les ayant trouvés, je vins chez la Reine où le Roi arriva, qui se brouillèrent ensemble, et moi ensuite sur ce sujet avec la Reine, et lui dis que je prendrois le lendemain congé du Roi pour m'en retourner en France sans achever les affaires, et dirois au Roi et à la Reine sa mère qu'il tenoit à elle. Comme je fus de retour en mon logis, le père Sancy, à qui elle avoit écrit de notre brouillerie, vint pour la raccommoder avec tant d'impertinence, que je me mis fort en colère contre lui.

Le vendredi 13, je fus le matin chez l'ambassadeur de Hollande, puis chez le secrétaire Conway, et l'après-dînée je passai chez la comtesse d'Exeter et sa fille la comtesse d'Oxford. Je ne voulus point aller chez la Reine, qui me l'avoit mandé.

Le samedi 14, le comte de Carlisle me vint trouver pour me raccommoder avec la Reine; puis le secrétaire Conway avec le milord Carleton vinrent, comme commissaires du Roi, conclure et finir nos affaires. Je fus ensuite trouver le duc de Buckingham en sa maison de Jorckaus, qui me pria à souper le lendemain chez lui avec le Roi.

Le dimanche 15, l'ambassadeur de Danemarck me vint visiter, puis je m'en allai trouver le Roi à Whitehall, qui me mit dans sa berge, et me mena à Jorckaus chez le duc, qui lui fit le plus magnifique festin que je vis de ma vie. Le Roi soupa en une table avec la Reine et moi, qui fut servie par des ballets entiers à chaque service, et des représentations diverses, changemens de théâtre, de tables et de musique. Le duc servit le Roi, le comte de Carlisle la Reine, et le comte de Holland me servit à table.

Après souper, on mena le Roi et nous en une autre salle où l'assemblée étoit, et on y entroit par un tour comme aux monastères, sans aucune confusion, où l'on eut un superbe ballet, que le duc dansa; et ensuite nous nous mîmes à danser des contredanses jusqu'à quatre heures après minuit. De là on nous mena en des appartemens voûtés où il y avoit cinq diverses collations.

Le lundi 16, le Roi, qui avoit couché à Jorckaus, m'envoya quérir pour ouïr la musique de la Reine sa femme; puis ensuite il fit tenir le bal, après lequel il y eut comédie, et se retira à Whitehall avec la Reine sa femme.

Le mardi 17, je fus trouver le milord Carleton; le comte Dunalme et le milord Mandeuil dînèrent avec moi. Je fus voir madame d'Estrange. L'agent de Bohéme soupa chez moi.

Le mercredi 18, je fus voir l'ambassadeur de Hollande, où le duc me vint trouver. Je portai ensuite au secrétaire Conway le rôle des prêtres prisonniers, tous lesquels le Roi délivra en ma considération. Je fus, sur le soir, voir les comtesses d'Exeter et de Herford.

Le jeudi 19, je vins voir le duc à Whitehall, qui me mena au dîner de la Reine, puis dîner chez sa sœur la comtesse de Demby. Après, la Reine alla à Sommerset où je l'accompagnai; puis je revins chez moi pour attendre l'ambassadeur de Venise qui me l'avoit mandé.

Le vendredi 20, j'allai voir la duchesse de Lenox, puis trouver le milord duc et Carleton qui étoit à Walingforthaus.

Le samedi 21, je fus dire adieu à l'ambassadeur de Danemarck; puis le duc, les comtes de Suffolck, Carlisle et de Holland, le milord Carleton, Moutaigu, Goring, Chery, Saint-Antoine et Gentileschy, vinrent dîner chez moi, où vinrent après dîner les comtes d'Exeter et de Man-

deuil me dire adieu. Nous allâmes chez la comtesse d'Exeter où étoit la grande-trésorière, et de là trouver la Reine à Sommerset.

Le dimanche 22, je fus chez le secrétaire Conway, puis chez la Reine. L'ambassadeur de Danemarck me vint dire adieu, et le milord Dessy.

Le lundi 23, le vicomte de Semelton, Goring, Chery et autres, vinrent dîner chez moi; puis je fus dire adieu à l'ambassadeur de Hollande.

Le mardi 24, M. le duc, le comte de Dorset, Carleton et autres, dînèrent chez moi. Je fus trouver l'après-dînée la Reine à Sommerset.

Le mercredi 25, je fus dîner chez le comte de Holland à Stintinton.

Le jeudi 26, les comtes de Britswater et de Salisbury me vinrent voir. Le soir je fus trouver la Reine à Sommerset, qui fit à ma considération, ce jour-là, une très-belle assemblée, puis un ballet, et de là une collation de confitures.

Le vendredi 27, je renvoyai La Guette en France, qui, le jour précédent, avoit fait une extravagance de la part de l'évêque de Mende. Je fus voir le secrétaire Conway pour avoir mes dépêches; de là j'allai à la Bourse : Goring m'envoya deux chevaux.

Le samedi 28, je fus dire adieu à l'ambassadeur de Venise; le comte de Carlisle et Goring dînèrent chez moi; puis nous fîmes amener mes chevaux au Morfield, de là je fus chez la Reine, où le Roi vint.

Le dimanche 29, le comte de Carlisle et Lucnar me vinrent prendre avec les carrosses du Roi pour m'amener prendre congé de Leurs Majestés, qui me donnèrent audience publique en la grande salle de Whitehall. Je revins puis après avec lui dans la chambre du lit où il me fit entrer; puis je fus souper dans la chambre du comte de Carlisle, qui me traita magnifiquement. Lucnar me vint apporter de la part du Roi un très-riche présent de quatre diamans mis en losange, et une grosse pierre au bout, et le même soir le Roi m'envoya encore quérir pour me faire ouïr une excellente comédie anglaise.

Le lundi 30, je fus dire adieu au milord Montaigu, président au conseil, aux comtes de Pembroke et de Montgommery, Exeter et à la comtesse sa femme, à la comtesse d'Oxford et comtesse de Herford sa fille, et au milord Carleton. De là j'allai en particulier chez la Reine.

Le mardi, premier jour de décembre, je fus dire adieu à l'agent de Bohême, aux comtes de Holland et de Suffolck et de Salisbury; puis, ayant aussi pris congé du duc, je revins dîner chez moi avec le comte de Holland, qui me donna trois chevaux. Il me mena ensuite voir le logis de madame Satton. Je fus ensuite dire adieu au comte de Dunalme et à la duchesse de Lenox, puis à Whitehall dire adieu aux filles de la Reine. Le Roi me manda que je le vinsse trouver chez la Reine sa femme, ce que je fis, et pris là encore une fois congé de lui. La Reine me manda que je l'allasse encore trouver le lendemain. De là M. le duc, le comte de Holland, Montaigu et le chevalier de Jars, me menèrent chez la comtesse d'Exeter, qui nous fit un magnifique festin, et le bal ensuite.

Le mercredi 2, le comte de Barcher me vint dire adieu, puis toute la maison de la Reine. Le comte de Suffolck m'envoya un cheval. J'allai prendre congé de la Reine, qui me donna un beau diamant. Je pris ensuite congé des dames de la chambre du lit, puis j'allai chez le comte de Carlisle qui s'étoit fort blessé le soir auparavant à la tête; puis je vins à la chambre du duc, où je demeurai assez long-temps pour attendre mes dépêches et les lettres que le Roi m'avoit promises pour abolir les poursuivans d'Angleterre. Finalement, je pris congé du duc et des autres seigneurs de la cour; et, seulement accompagné de Lucnar et du chevalier de Jars, ayant envoyé mes gens devant, je me mis dans un carrosse de la Reine et vins coucher à Gravesande.

Le jeudi 3, à Sittimborne, puis à Cantorbéry.

Le samedi 5, j'arrivai à Douvres avec un équipage de quatre cents personnes qui passoient avec moi, compris soixante-dix prêtres que j'avois délivrés des prisons d'Angleterre. Je voulus défrayer tous ceux qui passoient avec moi en France, croyant que le même jour que j'arriverois à Douvres je me pourrois embarquer; mais la tempête me retint quatorze jours à Douvres : ce qui me coûta 14,000 écus. J'arrivai à Douvres pour dîner, et fis embarquer mon équipage pensant passer la mer; mais elle fut contraire le dimanche, le lundi et le mardi, que le duc m'envoya Montaigu pour m'avertir que c'étoit lui que le Roi envoyoit en France; ce que je lui déconseillai tellement, que je lui fis entendre qu'on ne le recevroit pas, et envoyai Montaigu en toute diligence vers lui.

Le mercredi 9, nous nous embarquâmes à deux heures après minuit; mais la tempête nous accueillit de telle sorte, que nous fûmes portés vers Dieppe, puis contraints de revenir prendre terre proche de Douvres, où nous retournâmes; dont le chevalier de Jars, qui m'avoit quitté sur le pont en m'embarquant, fut averti par son homme, qui étoit demeuré malade à Douvres, et n'en partit qu'après mon embarquement audit Douvres. Le duc, qui fut averti par lui de mon retardement à Douvres, m'y envoya visiter par

Montaigu le samedi 12, et me prier de retourner jusques à Cantorbéry, où il se rendroit le lendemain dimanche 13, comme il fit, avec les comtes de Carlisle, de Holland, Goring et le chevalier de Jars. Il me voulut faire voir sa splendeur par le magnifique festin qu'il m'y fit au soir, auquel j'employai l'après-soupée à le persuader de rompre ou retarder son voyage.

Le lundi 14, je continuai ma même pratique, contre laquelle il étoit entièrement porté. Tout ce que je pus faire, ce fut de lui faire dilayer jusques à ce qu'il eût de mes nouvelles par Gerbier, qu'il envoya avec moi. Il me fit encore à dîner un aussi superbe festin que celui du soir précédent; puis nous nous embrassâmes pour ne nous plus revoir. Je trouvai, à mon retour à Douvres, que mon train en étoit parti; mais il courut une telle fortune, que de cinq jours il ne put arriver à Calais, et qu'il fallut jeter mes deux carrosses dans la mer, dans lesquels il y avoit par malheur pour plus de 40,000 francs de hardes que j'avois achetées en Angleterre pour donner. J'y perdis de plus vingt-neuf chevaux, qui moururent de soif durant ces cinq jours, parce que l'on n'avoit fait aucune provision d'eau douce en ce passage, qui ne dure que trois heures en bon temps.

Il me fut impossible de m'embarquer avant le vendredi 18, que, par un grand vent, je me mis sur mer et vins dîner à Calais, où je demeurai le reste du jour pour me remettre du mal de la mer.

Le samedi 19, j'en partis en poste, et vins à Montreuil.

Le dimanche 20, je vins à Amiens, où M. de Chaulnes me fit une réception magnifique, faisant tirer le canon de la citadelle, et me fit un festin avec vingt dames; puis me logea superbement.

Il me retint encore le lendemain 21, que je ne vins au gîte qu'à Louvres, à cause des complimens qui me retardèrent.

Le mardi 22 j'arrivai à Paris, là où je trouvai que la venue du duc de Buckingham n'étoit pas agréable, et la Reine me commanda d'écrire pour lui faire savoir que sa venue ne lui seroit pas agréable, et qu'il s'en désistât. Je trouvai, à mon arrivée, le duc d'Aluin et Liancourt bannis de la cour, et Baradas, non-seulement défavorisé, mais chassé et ruiné, et que l'on avoit mis en sa place, proche du Roi, un jeune garçon d'assez piètre mine et pire esprit, nommé Saint-Simon. Je fus employé, avec M. de Bellegarde et M. de Mende, pour traiter avec Baradas de ses charges de premier écuyer et autres qu'il avoit, dont il eut quelque récompense.

Les choses étoient en cet état lorsque nous entrâmes en l'année 1627, au commencement de laquelle le Roi fit tenir une assemblée de notables, en laquelle il me fit l'honneur de me choisir pour y être un des présidens. Monsieur, frère du Roi, fut le chef et le premier, et ensuite M. le cardinal de La Valette, le maréchal de La Force et moi. L'assemblée étoit, outre cela, composée des premier et second présidens de Paris, des premiers présidens des huit autres parlemens, des procureurs généraux, des premiers et seconds présidens des chambres des comptes de Paris, de Rouen et de Bourgogne, avec leurs procureurs généraux; des mêmes des trois cours des aides et du lieutenant civil de Paris; de douze seigneurs, savoir, six chevaliers de l'Ordre et six du conseil du Roi; de douze primats, archevêques ou évêques, puis Monsieur et les trois présidens. L'assemblée tint plus de deux mois: ensuite de quoi nous vînmes donner les cahiers des avis sur les choses dont le Roi nous avoit fait faire les propositions, qui furent signés de Monsieur, et puis ensuite de M. le cardinal de La Valette, de M. le maréchal de La Force et de moi. Il m'arriva peu d'occasions de parler, parce que j'étois le pénultième à dire mon avis, et tout ce qui se pouvoit dire sur ce sujet avoit déjà été allégué par tant de grands personnages; hormis une fois que, nous étant proposé si le Roi cesseroit ses bâtimens jusques en une meilleure saison, et que ses finances fussent en meilleur état, M. d'Osembrai fut d'avis que l'on le devoit conseiller au Roi; mais qu'il devoit être très humblement supplié de faire faire la sépulture du feu Roi son père, décédé et non inhumé depuis seize ans, et offrit son bien pour y employer, si ses finances manquoient. Chacun suivit cet avis et loua grandement cette sainte pensée du président d'Osembrai, et l'opinion uniforme vint jusques à moi, qui parlai en cette sorte:

« Il est bien difficile à un des derniers opinans d'une si célèbre compagnie d'entreprendre aucune autre chose, que de fortifier de son suffrage et de son approbation une des opinions débattues et agitées par ceux qui ont déjà dit leurs avis; lesquels, n'ayant rien oublié ni laissé à dire sur le sujet qui a été mis en délibération, lui ferment la bouche et interdisent la parole. Cette raison, jointe à mon incapacité, m'eût fait perpétuer le silence que j'ai gardé depuis le commencement de cette assemblée, si l'obligation que je lui ai et mon devoir ne m'eussent forcé de le rompre, pour lui montrer peu de choses, mais bien essentielles, si elle me fait la faveur de m'entendre, comme je l'en supplie instamment.

« Messieurs, les propositions que le Roi nous a ci-devant envoyées pour lui en donner nos avis, et les réponses que nous lui avons faites, ont une

si grande conformité, qu'aucune n'a été encore contrariée. Sa Majesté nous a consultés s'il fera démolir les places qui sont dans le cœur du royaume; s'il retranchera ses garnisons; s'il abolira les survivances, et ainsi de tout le reste : ce qui m'a fait soupçonner que cette dernière proposition qu'elle nous a fait faire, sur le retranchement des dépenses qu'elle fait en ses bâtimens, n'a été faite à autre fin que pour reconnoître si nous n'avons point d'autre ton que celui qu'il chante, et si nous ferons sur cette demande la même réponse que nous avons faite à toutes les autres, comme je vois que nous nous y disposons; car autrement il n'y a point d'apparence de nous consulter s'il se retranchera de faire une chose qu'il ne fait pas. Le feu Roi nous eût pu demander cet avis, et nous eussions eu loisir de lui donner ; car il a employé des sommes immenses à bâtir. Nous avons bien pu connoître en celui-ci la qualité de destructeur, mais non celle d'édificateur. Saint-Jean-d'Angely, Clérac, les Tonneins, Monheurt, Négrepelisse, Saint-Antonin, et tant d'autres places rasées et démolies ou brûlées, me rendent preuve de l'un, et le lieu où nous sommes, auquel, depuis le décès du feu Roi son père, il n'a pas ajouté une seule pierre, et la suspension qu'il a faite depuis seize années au parachèvement de ses autres bâtimens commencés, me font voir clairement que son inclination n'est point portée à bâtir, et que les finances de la France ne seront pas épuisées par ses somptueux édifices; si ce n'est qu'on lui veuille reprocher le chétif château de Versailles, de la construction duquel un simple gentilhomme ne voudroit pas prendre vanité.

« Quant à ce qui est du second point, concernant la sépulture du feu Roi, je voudrois pouvoir enchérir sur les louanges que la compagnie a données à M. le président d'Osembrai, personnage né pour le bien de la France, digne du nom qu'il porte, et de la gloire et haute renommée de ses prédécesseurs. Il m'a semblé, quand il a si noblement offert ses biens pour subvenir à la construction du tombeau du feu Roi, que son cœur et ses désirs accompagnoient sa bouche, tant il a montré de zèle et de reconnoissance à la mémoire de ce bon et grand Roi; mais, comme je suis de l'avis commun en ce qui est du gré que la compagnie lui sait de ses bonnes intentions, je contrarie au sien en la très-humble prière qu'il veut que nous fassions à Sa Majesté de faire édifier la sépulture du feu Roi son père, et de le faire ressouvenir de ce devoir, à quoi la nature l'oblige. Plusieurs de cette compagnie, messieurs, et principalement des seigneurs du conseil du Roi, rappelleront, s'il leur plaît, leur mémoire pour vous témoigner, comme moi, qu'après que la Reine-mère, régente du royaume, eut essuyé ses premières larmes, causées par la funeste mort de cet incomparable Roi, pour regarder et remédier aux urgentes affaires de cet Etat, un de ses principaux soins fut de construire, sur les cendres de son seigneur et mari, un mausolée digne de cette grande Artémise. Elle envoya en Italie pour en tirer des dessins des plus fameux ouvriers, et même fit venir quelques architectes en France pour ce sujet; mais aucun dessin que l'on lui eût présenté ne put égaler son désir, ni la dépense qu'elle y destinoit. Il est apparent qu'elle n'y eût pas épargné quelque grande somme des finances du Roi, dont elle disposoit comme Reine régente, puisque de ses deniers propres elle a employé trente mille écus pour ériger en bronze, sur le Pont-Neuf, sa statue à cheval.

« Monseigneur, qui préside en cette assemblée, et M. le cardinal de La Valette, ont vu comme moi les différens modèles de cette sépulture, faits par le commandement du Roi, qui n'ont jamais eu l'entière approbation, et que l'espérance d'en avoir de plus magnifiques a fait rejeter : ce qui vous doit faire croire que Sa Majesté, ni la Reine sa mère, n'ont manqué de soin, ni de volonté, ni de moyens pour faire cette œuvre, mais d'ouvriers et d'invention; mais que l'avis que sur ce sujet vous pensez lui donner, est un reproche indigne de la piété de l'un et de l'affection de l'autre, que des serviteurs ne doivent pas même penser de faire à leur maître; ce qui infailliblement, et avec juste raison, seroit mal reçu.

« Mon avis est que la grande retenue et modération du Roi, en ce qui regarde ses bâtimens, doit être approuvée et louée de cette compagnie; laquelle le doit conseiller et exhorter de bien entretenir et empêcher de ruine ceux que ses prédécesseurs lui ont édifiés, et qu'il ne soit fait aucune mention de la sépulture du feu Roi son père, de laquelle il a un soin très-particulier. »

A peine eus-je achevé de donner mon avis, que plus de soixante notables qui avoient donné le leur devant moi revinrent au mien, qui fut approuvé et passé par toute l'assemblée, qui me remercia de ce que j'avois sagement prévu un inconvénient auquel, sans moi, ils alloient tomber par inadvertance.

J'eus encore, une autre fois, lieu de parler contre un avis unanime donné au Roi, de défendre à ses sujets de visiter aucun ambassadeur, différent seulement par les prélats, qui vouloient que le nonce du Pape ne fût compris en ce nombre; auquel je contrariai ouvertement, prouvant, par vives raisons, que l'on ne devoit point faire cette défense. Je ne mets point ici ce que je dis sur ce sujet, parce que les ambassadeurs le firent

courre par plusieurs copies, et en divers pays.

Cet hiver se passa à la foire Saint-Germain et en deux grands ballets faits par le Roi et par la Reine, avec d'autres passe-temps, et ne se parloit que de joie en l'attente de l'accouchement de Madame, qui étoit fort grosse.

Bouteville, en ce même temps, et selon sa coutume, se battit contre La Frette, qui eut avantage sur lui, son second ayant tué Bachoyé qui étoit le sien : c'étoit tôt après le renouvellement de l'édit des duels; ce qui offensa tellement le Roi, qu'il m'écrivit une nuit, de sa main, que j'envoyasse trois compagnies de Suisses avec son grand prévôt qui l'alloit investir en sa maison de Persy, où l'on avoit dit au Roi qu'il s'étoit retiré; mais il s'en étoit allé en Lorraine, d'où il revint, un peu après Pâques, pour se battre au milieu de la Place-Royale contre le jeune Beuvron; et son second, le comte des Chapelles, tua Bussy-d'Amboise qui en servoit à Beuvron. Ils s'en vinrent coucher à Vitry, dont Bussy-d'Amboise étoit gouverneur; et la mère du mort, qui avoit envoyé après eux un de ses gens, les fit arrêter. Ils furent amenés par M. de Gordes, capitaine des gardes du corps, que le Roi y envoya avec quelques gens pour les conduire dans la Bastille; d'où, peu après condamnés par la cour de parlement, ils furent menés en Grève, où ils eurent la tête tranchée.

En ce temps, Madame accoucha d'une fille, contre l'attente et le désir de Leurs Majestés et de Monsieur, son mari, qui eussent plutôt demandé un fils; et elle, étant demeurée malade de sa couche, mourut peu de temps après.

Cette mort changea la face de la cour, fit concevoir de nouveaux desseins, et enfin a causé plusieurs maux qui sont arrivés depuis. On lui fit une pompe funèbre royale. Le Roi lui fut jeter de l'eau-bénite en cérémonie, et, peu de jours après, déclara Monsieur lieutenant général de ses armées, et nous fit, M. de Schomberg et moi, ses lieutenans généraux sous lui, de l'armée qu'il mettoit sur pied en Poitou, dont je dirai le sujet, l'emploi et les progrès.

Par la paix que le Roi avoit accordée, au mois de janvier de l'année passée, à ses sujets de la religion, l'île de Ré, qui, dès long-temps, avoit été tenue par ceux de La Rochelle, dont ils furent dépossédés par messieurs de Saint-Luc, La Rochefoucault et Toiras, peu après que M. de Montmorency eut défait l'armée de mer rocheloise, étoit demeurée entre les mains du Roi, qui en avoit donné le gouvernement à Toiras, et l'ordre d'y construire un grand fort proche de Saint-Martin, outre celui qui étoit déjà parachevé, nommé le fort de La Prée, auquel ledit Toiras fit travailler puissamment et sans intermission. Ce que voyant les Rochelois, et que le Fort-Louis subsistoit sous leurs yeux, jugèrent qu'ils étoient perdus sans ressource si ce fort de Saint-Martin se mettoit en sa perfection. Ce fut pourquoi ils firent prier instamment le roi de la Grande-Bretagne, par M. de Soubise, de les assister, et ne souffrir leur entière ruine, qui étoit évidente.

Le roi d'Angleterre, qui avoit toujours eu en singulière recommandation les affaires de La Rochelle, comme le seul lieu duquel il pouvoit secourir et assister les huguenots de France, fit grande réflexion sur leurs instances; et, animé par le duc de Buckingham qui avoit été débouté de l'ardent désir qu'il avoit de venir en France, par ce que je lui en avois mandé de la part du Roi; piqué d'ailleurs sur certaines lettres que M. le cardinal et lui s'étoient écrites réciproquement, pensa, en faisant le service, et suivant le sentiment du Roi son maître, satisfaire aux siens, et entreprendre une guerre qu'il vouloit faire suivre d'une paix.

Pour cet effet il fit un grand armement, garni de tout ce qui étoit nécessaire à une flotte, et vingt-huit mille Anglais dessus; puis se mit en mer. Le Roi, qui étoit à toute heure averti des desseins des Anglais et des pratiques des Rochelois, jugeant que cet apprêt se faisoit pour lui, fit munir ses côtes, et leva une armée pour se porter où besoin seroit, résolu d'y aller en personne, et Monsieur, son frère, avec lui. Il me commanda de l'accompagner en son arsenal, où il fit l'état de son artillerie; et, se préparant pour partir, alla en parlement pour leur dire adieu, et faire, quant et quant, vérifier ce code que M. de Marillac, garde des sceaux, avoit compilé, et qui de son nom fut dit Code Michaud.

Le Roi partit de Paris, et, sortant de son parlement pour s'acheminer en Poitou, il se trouva mal comme il étoit. Je lui présentai la main pour lui aider à descendre de son lit de justice, et il me dit : « Maréchal, j'ai la fièvre, et n'ai fait que trembler tant que j'ai été en mon lit de justice.— C'est, néanmoins, le lieu, lui répondis-je, d'où vous faites trembler les autres. Mais si cela est, Sire, pourquoi vous mettez-vous aux champs par la fièvre? arrêtez encore deux ou trois jours dans cette ville. » Il me répondit : « La foule de ceux qui sont venus prendre congé de moi me l'a donnée, et je la perdrai à la campagne quand j'aurai pris l'air. Ne laissez pas d'envoyer à Marolles, où je vais coucher, votre Béarnais (c'étoit un valet que j'avois qu'il connoissoit), et je vous manderai par lui l'état de ma santé. Cependant hâtez-vous de partir. »

J'envoyai, selon son ordre, le lendemain ma-

tin, pour savoir l'état de sa santé. Mon homme le vit comme il montoit en carrosse pour aller à Villeroi, auquel il dit que je le vinsse voir le lendemain, et qu'il avoit eu une forte fièvre. Je m'y en allai comme il m'avoit mandé; messieurs de Guise, de Joyeuse et de Saint-Luc voulurent que je les y menasse. Comme nous fûmes à Villeroi, M. le cardinal de Richelieu, avec qui j'étois un peu brouillé, sortit en la galerie, salua ces princes, puis me dit : « Le Roi voudroit vous voir ; mais il est en état où la compagnie qui est venue avec vous le pourroit incommoder. Il lui a pris une grande sueur ; c'est pourquoi je vous conseille de ne le voir point. Je lui dirai que vous êtes venu, et lui ferai le compliment de la part de ces princes ; » lesquels, ayant su l'état où étoit le Roi, se contentèrent d'avoir fait leur devoir, sans désirer l'honneur de sa vue. Sur nos mêmes pas nous revînmes à Paris. Je sus, en partant de Villeroi, que M. d'Angoulême étoit en la chambre du Roi; mais je ne m'avisai point de deviner pourquoi c'étoit. En voici la cause.

J'avois été nommé par le Roi son lieutenant général, de son propre motif; ce qui n'avoit pas plu à ceux de son conseil. J'avois, de plus, l'évêque de Mende pour ennemi depuis mon retour d'Angleterre, sur ce qu'il disoit que j'avois improuvé sa conduite et plusieurs de ses actions, lorsqu'il étoit grand aumônier de la Reine. Cet évêque me rendoit continuellement de mauvais offices auprès de M. le cardinal de Richelieu qui avoit tout pouvoir, et le rendoit contraire en tout ce qui me concernoit. M. d'Angoulême lui proposa à Marolles, lorsque le Roi y fut malade, que si on le vouloit envoyer en Poitou avec une simple lettre de cachet pour assembler l'armée, qui consistoit principalement en cavalerie légère dont il étoit colonel, il la remettroit puis après entre les mains du Roi en bon état à son arrivée, n'y prétendant aucun autre commandement. Sur cela on le fit venir à Villeroi, et M. le cardinal exposa la proposition de M. d'Angoulême, lui disant, de plus, qu'il trouvoit à propos de l'y envoyer.

Le Roi lui répondit : « Et Bassompierre, que fera-t-il? N'est-il pas mon lieutenant général? — Oui, Sire, répondit M. le cardinal; mais comme il n'a jamais eu opinion que les Anglais soient pour faire descente en France, il ne sera pas si soigneux de mettre promptement votre armée sur pied; et M. d'Angoulême ne prétend aucun commandement en l'armée, comme il vous dira lui-même, ains de se retirer dès que Votre Majesté viendra, sachant bien que le commandement en appartient aux maréchaux de France. » Sur cela M. d'Angoulême vint, et le Roi, pressé, accorda qu'il lui fût donné une lettre de cachet pour commander.

Le lendemain que j'eus été à Villeroi, je rencontrai le matin M. d'Angoulême, lequel fit arrêter son carrosse et en sortit, comme moi du mien, m'embrassa et me dit : « Je vous dis adieu ; je pars dans deux heures pour aller en Poitou. — Et quoi faire? lui dis-je. — Pour y commander l'armée du Roi, me répondit-il. » Je pris congé de lui, bien étonné et surpris de cette nouvelle, qui me fut confirmée incontinent après par Descures. Je n'en dis aucune chose; mais je n'allai point aussi à Villeroi, où le Roi fut fort malade, me contentant d'y envoyer tous les jours apprendre des nouvelles de sa santé. La maladie du Roi augmenta de telle sorte, que l'on commença à appréhender sa mort. Il avoit de grands redoublemens de fièvre double-tierce, qui se fussent enfin tournés en continue s'ils eussent duré; ce qui fit acheminer la Reine à Villeroi, et être à toute heure près de lui. M. de Guise, qui y alloit de deux jours l'un, fut appelé par le Roi, qui lui dit : « M. du Bois (ainsi me nommoit-il souvent) ne me vient pas voir; il me fait la mine, mais il a tort. Je vous prie de l'amener ici la première fois que vous viendrez, et lui dites de ma part. » Ce qu'il fit, et moi je m'y en allai; mais je n'entrai en sa chambre qu'avec M. le cardinal. La Reine-mère y arriva peu après, et, y ayant demeuré quelque temps, en sortit pour aller dîner, et moi après elle, sans avoir parlé au Roi, qui dit à Roger, son premier valet de garde-robe, qu'il me vînt appeler. Il me dit, quand je fus arrivé, que je n'avois point de raisons de me fâcher de ce qu'il avoit envoyé M. d'Angoulême en Poitou, que l'on l'y avoit forcé, et qu'il ne lui avoit donné aucun pouvoir, et que, dès qu'il seroit en état de s'acheminer en son armée, qu'il le contremanderoit pour me la mettre en main. Et moi je lui répondis que je ne m'en mettois pas en peine, que je ne songeois pour l'heure qu'à sa santé, pour laquelle je faisois de continuels vœux à Dieu, et qu'étant sa créature, j'approuvois tout ce qu'il faisoit, quand bien même ce seroit à mon préjudice.

Sur ces entrefaites arriva la nouvelle de la descente du duc de Buckingham en l'île de Ré, malgré l'opposition que Toiras lui avoit voulu faire, et qu'au combat il y étoit mort plusieurs braves hommes; que Toiras s'étoit retiré à Saint-Martin, tâchant de garder la citadelle, qui n'étoit point encore pourvue des choses nécessaires pour la maintenir, et qu'infailliblement le duc de Buckingham la prendroit. On fut quelque temps à céler cette nouvelle au Roi, de peur d'accroître son mal; puis ensuite on la lui déguisa, et ne lui

fit-on pas si grande qu'elle étoit. Mais Monsieur, son frère, brûloit du désir d'aller à l'armée, et se fâcha aigrement contre M. le cardinal, qui lui dit qu'il ne conseilloit point au Roi de le permettre en l'état de maladie où il étoit lors : mais enfin, le Roi commençant à se mieux porter, il eut la permission, laquelle, jaloux de la gloire que son frère y pourroit acquérir, envoya révoquer comme Monsieur fut arrivé à Saumur; mais enfin, par l'intercession de la Reine leur mère, le Roi le laissa aller.

Je dirai quelque chose en ce lieu sur le sujet de son remariement, que la Reine-mère affectionnoit fort et désiroit de telle sorte, que rien au monde ne lui étoit plus cher. Peu de jours après la mort de Madame, une après-dînée que la Reine se promenoit au bois de Boulogne, elle me commanda de la mener d'un côté à la place d'un de ses écuyers, et se mit à regretter la perte qu'elle avoit faite de Madame, sa belle-fille, à laquelle elle savoit que je prenois bonne part. Monsieur arriva sur cela, que je n'avois point vu depuis qu'il étoit veuf, parce qu'alors j'étois malade. Sa venue nous fit renouveler ce discours, et la Reine sa mère lui dit qu'il n'y avoit au monde que lui qui fût capable d'alléger ou d'amoindrir le déplaisir qu'elle avoit, en lui rendant une autre belle-fille. Il lui répondit qu'il la supplioit de ne lui point parler de cela, que sa perte étoit trop fraîche et son ressentiment trop grand. Elle lui répondit : « Mon fils, les choses qui importent tant à l'Etat, à votre fortune et au contentement de vos proches, ne se doivent jamais dilayer ; et parler n'est pas conclure et effectuer. Nous comptions tantôt, Bassompierre et moi (ce qu'elle feignoit pour entrer en discours, car nous n'en parlions point), les princesses qui sont maintenant en état de se marier, tant en France que dehors. Nous n'en trouvions que trois en France, à savoir, mademoiselle de Guise, qui est sœur de feu Madame, et partant il n'y faut pas penser, ni à mademoiselle de Vendôme non plus, car elle est votre nièce, et mademoiselle de Nevers, qui est, à mon avis, bien belle et bien jolie; mais je craindrois que ces drogues que lui a données Seminy pour la guérir de sa grande maladie, n'empêchassent qu'elle n'eût des enfans, et l'on me l'a fait appréhender. » Et il répondit lors : « Il y a plus de six mois que l'on me l'a dit aussi. — Il y a de plus la sœur du duc de Lorraine, qui est religieuse de Remiremont, poursuivit la Reine; mais je ne sais que c'est. » Je lui dis que je l'avois vue l'année précédente, en passant en Lorraine; que c'étoit une fille de treize à quatorze ans, bien belle. Je vis bien que je ne lui avois pas fait plaisir de dire cela; car ce n'étoit pas sa visée, et elle me coupa court sans répliquer. « On dit aussi, dit-elle, que le duc de Bavière a une nièce à marier; mais je ne sais aussi que c'est. L'Empereur a une fille; mais il ne la voudra pas donner, si vous n'avez présentement une souveraineté. Il y a, de plus, deux infantes de Savoie, qui approchent de quarante ans, et deux filles de Florence, dont l'une est bien belle et se doit marier au duc de Parme. Je ne pense pas que l'autre soit si belle; mais on m'a mandé qu'elle n'est pas mal agréable. — Ah! madame, lui répliqua Monsieur, on dit que cette dernière est un monstre, tant elle est affreuse, mais que l'autre est fort belle; et si j'avois envie de me marier, comme j'en suis bien éloigné, je désirerois que ce fût plutôt à une princesse de votre maison qu'à pas une autre, et à celle-là particulièrement; mais je n'y pense pas. » La Reine le remercia lors avec de belles paroles, et lui montra beaucoup d'affection; sur quoi il partit : et la Reine dit ensuite que c'étoit un bon commencement qu'elle avoit fait là, dont elle espéroit bonne issue, et qu'il falloit promptement envoyer dilayer le mariage de Parme, de peur de faillir celui-ci : et deux jours après elle envoya prier Monsieur de lui venir parler à la conciergerie du bois de Boulogne : ce qu'il fit; et elle le pressa fort sur ce mariage, et il ne répondit rien pour lors; mais M. Le Coigneux vint dire le lendemain à la Reine que Monsieur s'y porteroit, et qu'elle pouvoit écrire à Florence. Et lorsque Monsieur pressoit pour aller commander l'armée à La Rochelle, la Reine lui ayant fait obtenir congé d'y aller, il lui dit qu'il étoit résolu d'épouser la fille de Florence, et qu'elle pouvoit traiter ce mariage; et lorsqu'ensuite, le Roi l'ayant fait arrêter à Saumur, la Reine fit lever cet arrêt, Monsieur lui manda qu'il la supplioit très-humblement d'envoyer, comme elle fit, Lucas de Lisiny à Florence, pour empêcher que cette princesse ne fût mariée au duc de Parme.

Dieu enfin renvoya la santé au Roi, et fit tenir bon aux assiégés de la citadelle de Saint-Martin-de-Ré contre le duc de Buckingham et l'opinion de tout le monde : ce qui anima le Roi de telle sorte de les aller secourir, qu'à peine pouvoit-il monter à cheval qu'il voulut partir pour y aller. Monsieur, son frère, ayant investi La Rochelle du côté de Coreilles, s'étant logé à Estré avec son armée, et aux environs jusques à Ronsay, il m'envoya quérir à Saint-Germain, où il s'étoit fait porter, et il me dit que je me préparasse pour aller à La Rochelle avec lui cinq jours après. Je lui demandai en quelle qualité il lui plaisoit que je le suivisse; il me répondit : « Vous moquez-vous de me demander cela? En qualité de mon

lieutenant général. » Je lui dis là-dessus que M. d'Angoulême occupoit déjà cette qualité en son armée, laquelle, en sa présence, n'étoit jamais commandée que par les maréchaux de France quand il y en avoit; que je le suppliois très-humblement de ne me point mener là, pour faire un affront à ma charge. Il se fâcha lors contre moi, et me dit qu'il n'avoit garde de lui donner aucune charge, et qu'il lui enverroit commander de se retirer. Je le suppliai lors qu'il me fît donner cette parole par M. le cardinal, et que lors on le tiendroit pour assuré, parce que lui l'ayant fait aller à l'armée, il l'y voudroit conserver. Le Roi me le promit; et, étant le jour même venu à Paris chez la Reine sa mère, il fit que M. le cardinal me dit la même chose dont il m'avoit assuré à Saint-Germain; et ce qui me le persuada davantage fut le maréchal de Schomberg, qui étoit mon compagnon en charge et en cette commission, lequel m'en donna entière assurance. Sur cela, le Roi s'achemina à petites journées jusques à Moulineau, auprès de Blois, où il fut quelque temps à se refaire et à chasser. Je fis aller mon équipage quant et le Roi, demeurant à Paris jusques à ce qu'il me le mandât, comme il m'avoit fait l'honneur de me le promettre, et le fit aussi par courrier exprès; ce qui me fit partir de Paris; le jeudi, dernier jour de septembre, je vins coucher à Artenay.

Le vendredi, premier octobre, je passai par Orléans, allai ouïr la messe à Notre-Dame-de-Cléry, fus dîner à Saint-Laurent-des-Eaux, et de là à Moulineau, où je ne trouvai le Roi; mais je le fus chercher à Saumeray, où il étoit allé voir M. le cardinal, qui furent bien aises l'un et l'autre de mon arrivée; car je m'étois, peu de jours auparavant que M. le cardinal partît, fort bien raccommodé à Veufves où il étoit allé se tenir. Ils me dirent d'abord comme ils venoient de dépêcher M. du Hallier, qui devoit servir de maréchal de camp en l'armée, et que j'y avois aidé, pour s'en aller au camp en faire revenir Marillac, que le Roi envoyoit à Verdun, et commander à M. d'Angoulême de se retirer de l'armée et de venir trouver Sa Majesté à Saumur, dont je demeurai fort satisfait: et parce que mon train étoit à Blois, où le Roi devoit passer le lendemain, je lui demandai congé de m'y en aller coucher.

Le samedi 2, je me mis dans le bateau du Roi comme il passoit devant Blois, et je vins coucher à Mont-Louis.

Le dimanche 3, je vins passer devant Tours, et je vins coucher à Langeais.

Le lundi 4, le Roi reçut, par un courrier que Monsieur, son frère, lui envoya, la nouvelle que le fort de Saint-Martin-de-Ré ne pouvoit plus tenir que jusqu'au 10 ou au plus au 12 du mois; ce qui le mit en grande peine: il vint descendre de son bateau à Notre-Dame-des-Ardilliers, où il pria Dieu, puis fut coucher à Saumur.

Le mardi 5, le Roi séjourna à Saumur pour faire ses pâques à Notre-Dame-des-Ardilliers, et vint le mercredi coucher à Thouars.

Le jeudi 7, il vint à Parthenay, où M. le cardinal de Richelieu le vint joindre, qui avoit passé par Richelieu pour s'aboucher avec M. le prince.

Le vendredi 8, le Roi fut coucher à Chandenier, et moi je m'en allai à Saint-Maixent pour voir M. de Tours, mon bon ami, qui étoit en son abbaye de l'Or-de-Poitiers.

Le samedi 9, je rejoignis le Roi à Niort, où, en arrivant, il reçut la bonne nouvelle de vingt-sept pinasses, ou autres barques, chargées d'hommes et de vivres, qui étoient heureusement, et malgré la flotte anglaise, entrées dans le fort de Saint-Martin-de-Ré; ce qui fut cause de faire séjourner le Roi à Niort tout le lendemain.

Le lundi 11, le Roi vint au gîte à Surgères, où Monsieur, frère du Roi, messieurs d'Angoulême, de Bellegarde, de Marillac et le président Le Coigneux, qui avoit eu jusques alors l'intendance de la justice et des finances de l'armée, le vinrent trouver. Monsieur parla au Roi en faveur de M. d'Angoulême, et lui se recommanda aussi; mais le Roi dit qu'il ne le pouvoit faire à notre préjudice, et qu'il m'avoit donné, et au maréchal de Schomberg, la lieutenance générale de son armée. On ne laissa pas pour cela de faire de grandes brigues en sa faveur.

Le mardi 12, le Roi vint dîner à Moscy; la cavalerie de l'armée le vint rencontrer entre Moscy et Estré, puis il arriva audit Estré, d'où Monsieur étoit délogé pour lui laisser la place, et avoit pris pour sa demeure le château de Dampierre, qui est véritablement un beau lieu, mais éloigné de plus de deux lieues du quartier du Roi et de l'armée, ce qui n'étoit guère propre pour un général d'armée: aussi le fit-il à la persuasion de M. Le Coigneux, qui prit une jolie maison là auprès pour y loger. Dès que le Roi fut arrivé à Estré, l'affaire de M. d'Angoulême fut mise sur le tapis, en un conseil qui se tint à cet effet, et je connus de la froideur au Roi, contre mon attente et ses promesses. Il fut appelé pour dire ses raisons, qui furent que véritablement il avoit dit au Roi qu'il ne prenoit aucune charge en son armée de lieutenant général, lorsqu'il y arriveroit, comme aussi il n'en avoit aucune patente ni commission; mais qu'à l'arrivée de Monsieur, qui avoit fait l'état de l'armée, il y avoit été couché comme lieutenant général, et en avoit tiré les gages; que l'on lui feroit maintenant un grand

affront de l'en priver et de le renvoyer, après y avoir servi le Roi durant trois mois avec beaucoup de peine et de frais, pour la laisser à M. de Schomberg et moi, qui avions, pendant ce temps-là, passé notre temps à Paris; qu'il n'y avoit autre contestation que de l'inimitié que je lui portois à cause de sa sœur; que je ne ferois pas difficulté d'être lieutenant général en une armée où M. de Guise commanderoit, et que lui je ne le voudrois pas seulement souffrir pour compagnon; que d'autres maréchaux de France avoient bien obéi à des princes, comme M. de Matignon à feu M. du Maine, et messieurs de Brissac, de Boisdauphin et de Termes à M. de Guise; qu'il ne savoit quelle chose il y pouvoit avoir en lui qui me causât tel mépris, que je le veuille refuser pour mon égal; que M. de Schomberg ne feroit point cette difficulté s'il n'étoit animé et poussé par moi, et que si l'on nous donnoit à chacun un travail à faire, l'on jugeroit qui en viendroit le mieux à bout; qu'il y avoit quarante ans qu'il portoit les armes, et qu'il avoit eu quantité de pouvoirs de général d'armée; qu'il supplioit finalement le Roi de ne lui vouloir faire un tel et si signalé affront.

Après avoir fini ses plaintes et ses requêtes, le Roi envoya quérir M. de Schomberg et moi, qui étions, pendant cela, dans sa chambre; et, après que nous fûmes assis, M. le cardinal prit la peine de redire en substance tout le discours de M. d'Angoulême, à quoi je répondis : « Sire, dès que je vis, à ce printemps dernier, que Votre Majesté voulut envoyer M. d'Angoulême commander son armée de Poitou, au préjudice de M. de Schomberg et de moi, qu'elle y avoit nommés ses lieutenans généraux, je jugeai que l'on le vouloit subtilement glisser dans ce commandement sans commission, pour l'y maintenir puis après avec commission, et remontrai à Votre Majesté tout ce qu'elle voit maintenant. Cette même raison me fit insister de demeurer à Paris, attendant quelque autre emploi, quand Votre Majesté me commanda de la suivre en ce voyage, où elle se vouloit servir de moi en qualité de lieutenant général de son armée, et n'en voulus accepter la charge qu'après qu'elle m'eut assuré, et M. le cardinal ensuite, qu'elle feroit révoquer M. d'Angoulême. Elle se souviendra, s'il lui plaît, des paroles qu'elle tint pour ce sujet à M. de Schomberg et à moi, à Saumur, il y a huit jours, qu'elle ne souffriroit jamais que M. d'Angoulême eût autre commandement en cette armée que celui de colonel de la cavalerie légère, s'il en vouloit faire la charge; et ne me saurois assez étonner comment Votre Majesté a sitôt changé de volonté en une chose si juste et raisonnable, comme je lui ferai voir s'il lui plaît de me permettre de lui représenter. M. d'Angoulême est en cette armée sans patente ni pouvoir; il l'a commandée depuis qu'il y est, sur une simple lettre de cachet; il a protesté, en y venant, qu'il n'y prétendoit aucun commandement dès qu'elle viendroit en sadite armée, et qu'il savoit bien qu'il appartenoit de plein droit à ses maréchaux de France. De quoi se plaint-il ? de ce qu'on lui a donné mille francs par mois sur votre état, comme s'il étoit lieutenant général. Je lui demande s'il est nommé général. Il ne me le sauroit montrer; et quand il y seroit nommé, M. Le Coigneux, qui l'a dressé, et Monsieur, votre frère, qui l'a signé sans le voir, ne font point par ce seul acte des lieutenans généraux d'armée que Votre Majesté soit obligée de maintenir et conserver. Il dit qu'il y a servi trois mois : je le sais bien; mais un service de trois mois le veut-il puis après perpétuer, et un service mendié et stipulé précédemment qu'il ne dureroit que jusques à votre arrivée. Quel affront prétend-il qu'il lui soit fait, si Votre Majesté lui tient ce qu'elle lui a promis, et s'il est traité en la forme qu'il a demandée, voire même extorquée ? Il dit que nous avons passé, pendant le temps de son service, le temps à Paris : aussi sera-t-il à Paris à passer le temps pendant notre emploi. Où vouloit-il que nous fussions pendant votre maladie et l'attente de votre convalescence, pour l'accompagner et servir en cette guerre? Il a très-grand tort de dire que je lui veuille mal à cause de sa sœur; ce seroit, au contraire, une cause de lui vouloir du bien. Je recherche avec trop de soin l'affection des proches des personnes dont je suis amoureux. Je lui eusse pu vouloir mal, s'il eût fait à ma sœur ce que j'ai fait à la sienne. Il ne pratique pas la même chose aux autres, de peur de s'attirer une trop grande quantité d'ennemis sur les bras. Il dit que je ne ferois pas difficulté de servir de lieutenant général en une armée où M. de Guise seroit général : je l'avoue; aussi ne ferois-je pas peut-être en une où il seroit général. Mais ce n'est pas de quoi il s'agit. Je ne demeure pas seulement d'accord avec lui des maréchaux de France qu'il a nommés, qui ont servi sous des princes; mais j'y ajouterai encore le maréchal de Strossy, qui mourut au siége de Thionville, où il commandoit sous le duc François de Guise, et, depuis cinq ou six ans encore, M. le maréchal de Thémines, tantôt sous M. du Maine, tantôt sous M. d'Elbeuf; mais il m'avouera aussi, s'il lui plaît, qu'en aucune armée où le Roi ait été, aucun prince ni autre n'ont commandé également avec les maréchaux de France, à qui seuls cet honneur appartient; et que tous les princes qui ont été èsdites armées royales, ont toujours reçu l'ordre et le commandement des ma-

réchaux de France, et non pas seulement les princes étrangers ou bâtards, ce qui n'est pas grande merveille, mais les princes du sang, à qui nous devons tant d'honneur, de respect et de déférence. A-t-il vu l'armée du feu Roi en sa présence commandée par aucun prince? M. le prince de Conti, M. le comte de Soissons, M. de Montpensier, quand ils y sont venus avec des troupes, n'ont-ils pas reçu l'ordre, le mot et les commandemens des maréchaux de Biron père et fils, d'Aumont et d'autres? L'ont-ils jamais donné? Qu'il me marque une seule fois si un prince du sang a été déclaré lieutenant général du Roi, comme l'est maintenant monseigneur son frère, comme l'étoit en Savoie feu M. le comte de Soissons. Oui; mais, dira-t-il, M. de Nevers a souvent conduit et mené l'armée du Roi. Je le confesse, en son absence; mais dès que le Roi y étoit arrivé, son pouvoir cessoit, et s'il y demeuroit avec ses troupes, elles recevoient les ordres et les commandemens par messieurs les maréchaux de France, qui n'ont jamais eu de compagnons en charge, ès armées où le Roi a été, que des autres maréchaux de France. Je ne fais point de difficulté d'honorer les princes et leur porter beaucoup de respect et de déférence; mais non point au prix et ravalement de ma charge, de laquelle il s'agit : car, hors de là, je me mets cent brassées au-dessous d'eux; mais, en la fonction de ma charge, je demeure en la hautesse où elle m'élève. Je pense être quelque chose plus qu'un président de parlement : cependant dans le palais je ne suis pas seulement au-dessous d'eux, mais tête nue devant eux, qui l'ont couverte, et soumis à leurs sentences et jugemens. Aussi ne doivent point les princes faire difficulté de déférer aux charges, bien que ceux qui les occupent soient moindres qu'eux; et ceux qui les possèdent sont obligés de les perdre plutôt, voire même de mourir, que de les laisser dépérir, comme je m'assure que fera M. le maréchal de Schomberg sans mon induction, comme M. d'Angoulême le veut persuader, ayant trop d'honneur, de courage et de ressentiment pour y manquer. Et quant à ce que M. d'Angoulême dit que si nous avions tous deux une différente attaque à faire, que l'on verroit qui s'en acquitteroit le mieux, je réponds qu'assurément on verroit qui s'en acquitteroit le mieux. Il se vante, finalement, qu'il y a quarante ans qu'il porte les armes. Le feu comte de Fuentes, venant en Flandre, prit une fois à témoin feu M. le comte Pierre Ernest de Mansfeld, mon grand-oncle, s'il n'y avoit pas quarante ans qu'il portoit les armes; lequel lui répondit que oui, mais qu'il y avoit trente-huit ans qu'il ne les portoit plus : et je voudrois demander à ce vieux guerrier, comme l'on fait aux veneurs, qu'il nous montrât le pied de la bête qu'il a prise. Je finis, priant très-humblement Votre Majesté de se souvenir qu'elle m'a fait l'honneur de me donner la charge de lieutenant général de son armée, sans que je l'aie mendiée, pratiquée, escroquée, ni même recherchée; qu'elle m'a plusieurs fois réitéré à Paris, ou par les chemins, qu'elle me la conserveroit dignement; qu'elle m'a fait trop noblement maréchal de France, pour faire maintenant commencer par moi un si grand ravalement à ma charge, et que je ne suis pas ambitieux d'emploi; que je quitte très-volontiers celui qu'elle m'a donné, plutôt que de le faire indignement, et que, sans mécontentement ni plainte, je m'en retournerois très-volontiers à Paris y faire le bourgeois et y prier Dieu qu'il continue ses grâces à Votre Majesté par quantité de victoires sur ses ennemis, attendant que l'honneur de ses commandemens m'emploie ailleurs. »

Après que j'eus parlé comme dessus, M. de Schomberg en fit autant, et déduisit éloquemment ses intérêts et ceux des maréchaux de France; puis nous nous retirâmes sans y penser plus avant. Puis nous allâmes voir le fort d'Orléans commencé, qui étoit le seul travail qu'en trois mois on avoit fait à La Rochelle; et à mon retour, étant venu chez le Roi, il me demanda ce qu'il m'en sembloit. Je lui dis que c'étoit un inutile travail, placé au plus mauvais endroit que l'on eût su choisir en tout Coreilles, plus grand de trois parts qu'il ne falloit, mal travaillé, de grande dépense, de peu de profit, construit, non comme un fort, et avec les règles qu'il faut observer en une pièce qui est seulement pour servir à un siége, mais comme une pièce à demeurer, et enfin défectueuse en son tout et en toutes ses parties.

Il me dit lors que j'en parlois par envie, et que si c'étoit moi qui l'eusse fait construire, je n'aurois pas moins de raisons pour le louer que j'en avois pour en médire. Je lui répliquai que je n'étois si malhabile de décrier ce fort à Sa Majesté, qui en sauroit bien juger la vérité, et dès le lendemain le reconnoître, et que je ne m'aidois pas de ces artifices contre M. d'Angoulême, duquel je voyois bien qu'elle soutenoit les intérêts, ayant changé d'humeur depuis le conseil qu'elle avoit tenu, et que, si elle avoit changé d'avis, je n'avois pas changé de résolution de ne servir avec compagnon qui ne fût comme moi maréchal de France. Elle me dit qu'elle n'avoit point changé d'opinion, mais qu'elle seroit bien aise que je m'accommodasse à ce qui seroit du bien de son service, sans néanmoins me forcer à rien. Je vis bien alors que les affaires alloient mal pour moi,

qui me résolus au pis, et de m'en retourner à Paris si je ne trouvois mon compte à La Rochelle; et ainsi je me retirai en mon logis. M. le cardinal prit le sien au Pont-la-Pierre, qui est un petit château proche d'Angoulains. Tout le soir fut employé, jusqu'en la nuit bien avant, en allées et venues de messieurs de Vignolles et de Marillac vers M. de Schomberg, de la part de M. d'Angoulême, au parti duquel ils étoient entièrement attachés, pour tâcher de les accorder ensemble. Ils lui remontrèrent qu'étant le second maréchal de France, j'aurois tout le pouvoir de l'armée, l'intendance des montres et la charge de colonel des Suisses, qui me donnoient grand avantage sur lui; outre cela mon activité à travailler, et qu'il ne pourroit faire comme moi, à cause de la goutte qui parfois le tourmentoit, et des affaires du conseil étroit auquel il étoit occupé, son inimitié avec le marquis de Rosny, grand-maître de l'artillerie, avec qui j'étois en parfaite intelligence, et finalement l'affection des gens de guerre, qui étoit grande vers moi, qui les avois quasi toujours menés et commandés avec beaucoup de douceur, m'attireroient tout l'emploi à son exclusion; que M. d'Angoulême demeurant, et moi m'en allant, il auroit toute l'entière puissance, M. d'Angoulême n'en voulant que le nom, et dépendre entièrement de lui, avec qui il se vouloit joindre fraternellement. Ces persuasions et autres qu'ils ajoutèrent, firent tourner casaque au maréchal de Schomberg, sans qu'il eût plus d'égard à son honneur, à l'intérêt de sa charge ni à mon amitié; et ayant convenu de cette sorte avec M. d'Angoulême, dès le lendemain matin mercredi 13, il dit au Roi qu'il étoit prêt de recevoir M. d'Angoulême pour son compagnon en la lieutenance générale de l'armée, puisqu'il le trouvoit déjà en charge; ce qu'il n'eût fait s'il n'y eût été, et que j'avois tort de lui contester. Ce fut assez dit au Roi pour lui persuader ce à quoi il étoit porté, et à dire qu'il n'y avoit que mon opiniâtreté qui retardât l'établissement de son armée. Sur cela M. le cardinal, M. Le Grand, M. le garde des sceaux et messieurs les maréchaux de camp lui applaudirent de telle sorte, que, comme je le vins trouver le matin pour l'accompagner au Plomb, où il s'acheminoit pour de là voir la flotte anglaise et le fort Saint-Martin, je le trouvai fort froid et fuyant de me parler. Il commanda même à M. du Hallier de me persuader de m'accommoder avec M. d'Angoulême. M. le cardinal me le dit aussi par les chemins, et Schomberg me vint accoster, me disant qu'il voyoit bien que le Roi n'avoit pas bonne intention de nous obliger; que cela le faisoit me conseiller de céder au temps comme bon courtisan, et que pour lui, qui étoit du conseil étroit, et qui avoit trop à perdre, ne s'y vouloit pas opiniâtrer. Je ne lui répondis autre chose, sinon que mon Roi et mon maître me pouvoit bien abandonner, mes amis me trahir, et mon frère et compagnon en charge, unis et joints en mêmes intérêts, me quitter; mais que Bassompierre n'abandonneroit, trahiroit ou quitteroit pas lui-même; qu'il demeurât avec infamie; que pour moi, je me retirerois avec honneur, et que je lui promettois que je ne serois pas compagnon en même armée, le Roi y étant, avec M. d'Angoulême, et que pour lui il fît comme il l'entendroit. Sur cela nous arrivâmes au Plomb, d'où nous vîmes la flotte anglaise à l'ancre devant Saint-Martin-de-Ré, qui pouvoit être de cent cinquante vaisseaux.

Le jeudi 14, il fut avisé que Monsieur, qui étoit général de l'armée, nous diroit que l'intention du Roi étoit que M. d'Angoulême servît conjointement avec nous; ce que je refusai absolument, et m'en allai l'après-dînée voir vers Coreilles, où je trouvai le Roi qui m'appela et me dit: « Je considère ce que vous me dites hier, et je trouve ce fort bien grand. » Et je lui dis qu'il le seroit bien davantage quand les fausses brayes, que l'on avoit dessein d'y faire, y seroient ajoutées, et qu'il y faudroit encore outre cela faire quelques ouvrages qui donnassent jusque sur le bord de la mer, dont il étoit éloigné; et qu'enfin un des forts de la circonvallation de La Rochelle seroit plus grand que La Rochelle même. Je lui montrai de plus comme il étoit commandé de tous côtés, et qu'en tout autre lieu où il eût été il l'eût été moins. Je lui fis voir ensuite comme on y travailloit la terre et les gazons, et lui fis avouer que tout cela ne valoit rien; mais je ne lui parlai ce jour-là d'aucune chose. Il envoya M. de Mende trouver M. le cardinal, le prier qu'il trouvât moyen de me contenter, et que je lui ferois faute si je me retirois, comme M. du Hallier l'avoit assuré que je ferois le lendemain 15, comme je ne manquai pas, et le vins trouver au matin, et lui dis: « Sire, pour ne faire rien indigne de moi, et qui fît tort à la charge de maréchal de France dont vous m'avez honoré, je suis forcé, avec un extrême regret, de me retirer de votre armée, et de supplier très-humblement Votre Majesté de me permettre d'en sortir. Je m'en vais à Paris attendre que l'honneur de vos commandemens m'appelle en quelque lieu où je lui puisse continuer les mêmes humbles services que j'ai fait par le passé; lui demandant cependant en singulière grâce de ne point ajouter de foi aux mauvais offices que mes ennemis me feront, jusqu'à ce qu'elle les ait bien

avérés. Pour moi, je l'assurerai que je serai à l'avenir ce que j'ai été par le passé, savoir votre très-humble et fidèle créature. » Le Roi me persuadoit fort de demeurer, et me dit que je ne l'avois jamais abandonné, que j'étois opiniâtre, et que tout le monde me donnoit le tort; que le maréchal de Schomberg, qui avoit le même intérêt que moi, me condamnoit, et que je savois bien que, quelques compagnons que j'eusse, il me donneroit les meilleurs emplois; enfin, voyant qu'il ne me pouvoit vaincre, il me dit adieu, après m'avoir fait promettre que je l'irois dire à M. le cardinal, auquel en même temps il envoya un de ses ordinaires, nommé Sanguin, pour le prier qu'il me fît demeurer à quelque prix que ce fût. Je m'en allai le trouver, et il me donna tant d'assurances de sa bonne volonté, montra tant de tendresse jusqu'à pleurer, et me présenta la carte blanche pour mettre ce que je voudrois, que je lui dis enfin que je ne demeurerois jamais compagnon de M. d'Angoulême, le Roi étant en son armée, et qu'il ne seroit jamais dit que j'eusse fait ce tort à ma charge; mais que, s'il me vouloit donner une armée à part, toute distincte de celle du Roi, ayant mon artillerie, mes vivres, mes trésoriers et tout l'état de l'armée à part pour assiéger La Rochelle de l'autre côté du canal, avec le commandement dans le Poitou pour les choses dont j'aurois besoin, j'offrois de servir. Il m'embrassa alors, et me dit qu'il me feroit accorder tout ce que je demandois, et que j'écrivisse mes prétentions; ce que je fis, et pris trois compagnies des Suisses, le régiment de Navarre, celui de Vaubecourt, de Beaumont, du Plessis-Praslin, de Riberac et de Chastellier-Barlot, la compagnie des gendarmes de Monsieur et six des chevau-légers, avec le reste du régiment de Champagne qui étoit au Fort-Louis; messieurs du Hallier et Toiras pour maréchaux de camp; La Courbe et Persy pour aides de camp; un nommé Le Flamand et N., ingénieurs; d'Aligey pour commander à l'artillerie; Desfourneaux pour maréchal des logis de l'armée, et le prévôt de la connétablerie : ce qui me fut accordé par le Roi, qui m'envoya quérir comme il étoit au conseil dans son cabinet. Je vins dans sa chambre, où il vint aussitôt avec M. le cardinal, et m'accorda et confirma ce que j'avois demandé, et me mena en son conseil avec joie.

Le lendemain, samedi 16, je fus remercier M. le cardinal. Ce soir-là le secours fut mis dans le fort de La Prée.

Le dimanche 17, je vins, avec les officiers de l'armée, reconnoître mes quartiers. J'entrai dans le Fort-Louis, où je fus salué de force canonnades. De là j'allai considérer le Port-Neuf pour y aller faire travailler, et puis je revins trouver le Roi.

Le mardi 19, on tint conseil pour régler les vivres et l'artillerie des deux armées. Cette nuit la tempête commença bien furieuse par un nord-est.

Le mercredi 20, trois chaloupes ennemies échouèrent au moulin de Laleu, et un vaisseau de trois cents tonneaux à Brouage.

Le jeudi 21, je vins passer à Laleu et à la rade de Chef-de-Bois, pour voir la tempête et le désordre qu'elle faisoit. De là je dînai à Lommeau chez Beaumont. Après dîner je fus au Fort-Louis faire tirer sur une barque ennemie, qui entra à La Rochelle; puis je fis tracer une redoute à l'embouchure du Port-Neuf, et m'en retournai à Estré.

Le vendredi 22, j'envoyai M. du Hallier faire le quartier et le logement de mes troupes à Laleu et aux environs, où je les logeai.

Le samedi 23, je quittai le quartier du Roi, et, passant à Dampierre pour voir Monsieur, son frère, je vins loger à Laleu, qui fut, durant le siége, mon ordinaire séjour.

Le dimanche 24, je fis commencer à travailler à l'ouverture du Port-Neuf.

Le lundi 25, je continuai cette œuvre, ou les travaux que j'avois commencés, et fis la nuit tirer du Fort-Louis six canonnades dans La Rochelle avec des balles à feu.

Le mardi 26, treize barques sortirent du port de La Rochelle pour aller en l'île de Ré, auxquelles je fis tirer force canonnades du Fort-Louis sans effet. Je fis aussi ce jour-là faire la montre générale à l'armée. Ce matin même je m'en allai à Chef-de-Bois secourir trois barques des nôtres échouées, poursuivies par les Anglais. Le baron de Noylan étoit sur une, et des soldats du Plessis-Praslin, embarqués pour descendre en Ré, sur les autres. Je fis mener les personnes et porter les munitions à Laleu; puis l'après-dînée je fis tirer en un canal lesdites barques que les roberges anglaises avoient poursuivies.

Le mercredi 27, j'eus ordre d'envoyer au secours de l'île de Ré, dont le Roi, à mon préjudice, avoit donné la commission à Schomberg, trois cents hommes du régiment de Vaubecourt, deux cents de celui de Riberac et la compagnie des chevau-légers, commandée par La Borde. Le soir le Roi m'écrivit, et M. de Schomberg aussi, pour m'avertir que ceux de La Rochelle devoient venir enlever un de nos quartiers, et que je fisse tenir toute mon armée alerte pour y prévoir. Je me moquai de cet avis, qui étoit contre toute raison et apparence, et, ayant posé mes gardes comme je jugeai à propos, je m'en allai coucher

entre deux draps; ce que je n'avois encore fait depuis que j'étois venu en mon quartier. Ces messieurs, qui étoient près du Roi, prirent l'alarme si chaude qu'ils firent tenir Sa Majesté et Monsieur, son frère, toute la nuit à cheval.

Le jeudi 28, je fis partir les troupes susdites pour aller en Ré, auxquelles j'eus charge d'ajouter cinquante gendarmes de la compagnie de Monsieur, commandés par M. de La Ferté-Imbaut, lieutenant.

Le vendredi 29, il y eut une furieuse pluie qui fit cesser tous les travaux. Le régiment des gardes vint pour s'embarquer au Plomb : je le logeai à Losière. Canaples, Saint-Simon, et plusieurs autres du passage, vinrent souper et coucher chez moi; lesquels y dinèrent et soupèrent encore le lendemain samedi 30, que leur embarquement se fit. Je demeurai toute la journée au Plomb pour l'acheminer. Monsieur y vint, accompagné de M. de Bellegarde, qui le vit faire à l'entrée de la nuit, en la haute marée, et passèrent heureusement au fort de La Prée, sans avoir couru fortune que de quelques coups de canon des roberges, qui ne désancrèrent point. Ils furent reçus en descendant par les ennemis, qui leur firent une furieuse charge, où ils tuèrent Mansan, capitaine aux gardes, et un capitaine de Beaumont; mais ils ne la continuèrent pas : ce qui fit qu'avec peu de perte ils se mirent dedans, et à l'entour du fort. Monsieur vint du Plomb au moulin de Laleu, pour apercevoir les signaux de leur heureuse arrivée, qui furent justement d'autant de barques comme il en étoit parti. Monsieur demeura là le soir à souper et coucher chez moi. Comme il dormoit, il parut un grand feu sur le village de Saint-Maurice qui est contre le Fort-Louis. Je pensai que les ennemis étoient venus brûler ce peu de maisons qui y restoient, et, pour le respect de la personne de Monsieur, je fis prendre les armes aux troupes françaises et suisses du quartier, pendant que j'accourus pour en savoir de plus sûres nouvelles. Mais je fus bientôt assuré de mon doute, et aperçus que c'étoient quelques maisons de La Rochelle, proche de la tour de Saint-Barthélemi, où des espions que nous avions dedans avoient mis le feu. Je fis en même temps tirer force balles ardentes du Fort-Louis pour divertir les ennemis d'éteindre leur feu.

Le dimanche 31 et dernier d'octobre, Monsieur dîna chez moi, puis s'en alla au Fort-Louis, où il fit tirer force canonnades. Les ennemis nous payèrent en même monnoie; mais nous eûmes de plus un coup de canon qui donna dans le fort, et dont le fils aîné de M. de la Manassière fut tué, et un soldat quant et lui.

Le lundi, jour de la Toussaint et premier novembre, quatre barques des nôtres, chargées des gens du régiment de Plessis-Praslin, relâchèrent au Plomb, et deux autres au moulin de Laleu, qui furent suivies par deux roberges anglaises de si près, que la mer leur faillit, et touchèrent terre. Je fis en diligence venir deux canons pour tirer sur elles; ce que je fis de telle sorte, que l'une des deux reçut cinq coups dans le corps, et l'eusse coulée à fond si, la mer revenant, huit chaloupes ne l'eussent remorquée. Saint-Hurin revint de l'île de Ré, et le Roi m'envoya Sanguin avec de l'argent, pour faire que rien ne manquât à l'embarquement; à quoi je pourvus selon son désir.

Le lendemain mardi 2, le Roi me fit venir en son quartier pour me proposer de passer en l'île, parce que Schomberg étoit encore en la Charente, où il avoit relâché. Je fus tout prêt de passer, selon son désir et le mien; mais le garde des sceaux fit telle instance d'attendre encore ce jour-là des nouvelles de Schomberg, qu'il me retint. Je faillis à mon retour d'être pris par une embuscade que les ennemis m'avoient dressée proche de Lagor.

Le mercredi 3, je fis mes pâques, dont j'avois été diverti les deux jours précédens. M. de Schomberg m'envoya deux barques pour reconnoître la descente et les y conduire, que je lui renvoyai en même temps. M. du Hallier alla au Plomb faire mettre en mer les pinasses, pour passer en Ré à la haute marée de la nuit.

Le jeudi 4, je fis une embuscade par vingt gendarmes de Monsieur, et quelque infanterie de Riberac, proche de la porte de Coigne, qui tuèrent deux hommes de cheval des ennemis, et prirent trois prisonniers. Sur mon dîner, les Rochelois vinrent prendre des vaches tout contre Laleu, et les emmenèrent à notre vue. Nous montâmes à cheval, et les fûmes recouvrer; et quand les ennemis virent qu'ils ne pouvoient emmener leur prise, ils tuèrent les vaches et s'enfuirent. Ce qui fut cause que je fis venir la compagnie de La Roque-Massebaut loger en mon quartier. Le Roi m'envoya ce jour-là Persy, pour venir servir avec moi, qu'il avoit retenu jusques alors.

Le vendredi 5, je vins dès la pointe du jour pourvoir aux embarquemens, qui, Dieu merci, furent tous si heureux, qu'il ne s'en perdit, échoua ou manqua pas un de tous ceux que je fis faire. Le Roi y arriva, qui me dit que M. de Schomberg lui avoit mandé que, Dieu aidant, il entreroit le soir dans l'île de Ré, en laquelle le vent contraire l'avoit empêché d'aborder. Sa Majesté voulut ensuite venir dîner chez moi, à laquelle;

et à toute sa cour, je fis très-bonne chère. Il s'en vint de là voir le Port-Neuf et le Fort-Louis, où je fis tirer quantité de canonnades à son arrivée.

Le samedi 6, je m'en vins au Plomb, où Monsieur arriva tôt après. Nous vîmes faire une grande salve de mousqueterie et de canonnades au fort de Saint-Martin-de-Ré, qui fut continuée plus de deux heures. Nous sûmes quelque temps après que c'avoit été l'assaut général que les Anglais avoient donné au fort, lequel avoit été vaillamment repoussé.

Le soir, Marillac arriva avec quelque vingt gentilshommes qui venoient de trouver le Roi de la part du maréchal de Schomberg, qui étoit encore à la Charente, mais qui n'attendoit qu'une heure de bon temps pour aller en Ré. Ils me prièrent de les faire passer en Ré dans quelques chaloupes qui me restoient encore; ce que je fis après leur avoir donné à souper.

Le dimanche 7, je m'en vins à Chef-de-Bois pour voir ce qui aviendroit en l'île, et fus bien étonné quand je vis revenir Marillac à moi, qui, au lieu d'aborder l'île, avoit relâché au Port-Neuf, et me dit qu'il avoit vu deux roberges, et d'autres visions dont je me moquai, et lui en fis honte. Nous vîmes peu après les Anglais attaquer, vers Saint-Blanceau, une barque des nôtres qu'ils prirent. Ces mêmes vaisseaux ennemis vinrent dans le canal de La Rochelle, tirer des coups de canon à deux galiotes que j'avois fait apprêter pour passer Marillac au Port-Neuf. Je fis venir deux canons sur la rive, qui les firent déloger bien vite, et donnèrent deux volées dans l'un desdits vaisseaux ennemis. Sur le soir, Marillac se rembarqua, et passa sans rencontre, comme m'assurèrent mes galiotes, qui furent trois heures après de retour.

Le lundi 8, le Roi vint de bon matin au Plomb, impatient de savoir des nouvelles. Je lui dis comme j'en avois eu de l'arrivée de Marillac en l'île, et lui fis voir plus de trente barques échouées à Saint-Blanceau, qui nous fit juger que Schomberg étoit passé la nuit précédente. Il me dit aussi la mort du maréchal de Thémines, et quant et quant que j'avois bonne part au gouvernement de Bretagne qui vaquoit par son décès. Je lui dis que je lui rendois très-humbles grâces de l'estime qu'il faisoit de moi en m'en jugeant digne, mais que pour moi je ne désirois point de si grands gouvernemens qui obligent à résidence, parce qu'ils contrarient à mon humeur, et me dévoient du cours de ma fortune; que je ne laissois pas pourtant de lui en être extrêmement obligé. Nous fîmes aussitôt embarquer les mousquetaires à cheval du Roi et quelques autres soldats, et des vivres pour passer en Ré; mais ils arrivèrent trop tard : car ce même jour les Anglais délogèrent de Saint-Martin. Les ennemis se retirèrent en très-bon ordre, jusques après qu'ils eurent passé le bourg de La Covarde : car alors, à l'entrée de la chaussée qui les menoit à leurs barques et roberges, comme ils commencèrent à défiler le désordre s'y mit, chacun voulant passer le premier. Sur cela nos gens les chargèrent de sorte qu'ils se noyèrent quantité, quantité aussi furent tués, et les Anglais perdirent plus de douze cents hommes, morts ou prisonniers, entre lesquels fut milord le Montjoye, et deux colonels anglais. Le soir même il sortit vingt-six barques de La Rochelle pour aller en Ré.

Le mardi 9, j'eus nouvelles de la défaite par Béringhen, qui en alloit rendre compte au Roi. Je passai en même temps en très-basse mer le canal de La Rochelle à cheval, et vins trouver le Roi pour m'en réjouir avec lui. Béringhen lui dit que les ennemis avoient perdu, partie prises, partie jetées, trente-quatre enseignes, et cinq pièces de canon. Il me renvoya tôt après en mes quartiers, où je fis faire des salves générales, tirer tous mes canons plusieurs fois, et faire chanter le *Te Deum* à Laleu et au Fort-Louis. Je faillis ce jour-là d'être tué d'une canonnade de la ville, qui passa à deux doigts de ma tête, et alla tuer un soldat qui marchoit devant moi.

Le mercredi 10, messieurs les cardinaux de Richelieu et de La Valette, les ducs d'Angoulême et de Bellegarde, d'Effiat, d'Arbaut, d'Aucaires et autres, vinrent dîner chez moi, puis furent voir mes travaux. Le soir force gens revinrent de l'île, mais avec péril, parce que les Rochelois, avec plus de trente barques, tenoient la mer.

Le jeudi 11, Puylaurens et la noblesse de Monsieur vinrent et dînèrent avec moi. Le soir, messieurs de Retz, de Guémené et d'autres, qui en revenoient aussi, vinrent souper et coucher en mon logis. La nuit il y eut tourmente.

Le vendredi 12, je les menai voir nos travaux, et deux vaisseaux ennemis échoués de la tourmente de la nuit passée à la rade de Chef-de-Bois, dont ils avoient retiré les hommes dans leurs chaloupes. Puis, leur ayant donné à dîner, je les renvoyai au quartier du Roi dans mon carrosse.

Le samedi 13, la tempête ayant fait retirer les barques rocheloises, force gens eurent moyen de revenir de l'île. Les chevau-légers du Roi repassèrent de Ré en mon quartier. Monsieur vint au Plomb voir les débris de la tempête.

Le dimanche 14, Marillac et quantité d'autres revinrent de l'île coucher chez moi.

Le lundi 15, je fus à Dampierre prendre congé de Monsieur, qui se retira de l'armée et s'en retourna à Paris. Je fus de là trouver le Roi. Tout le reste des troupes qui étoient sous ma charge, et que j'avois envoyées en Ré, furent ce jour-là de retour en leurs quartiers. J'allai ce même soir reconnoître une nouvelle ouverture que M. le cardinal vouloit être faite au Port-Neuf, avec un marinier fort expérimenté qu'il m'avoit envoyé, nommé Samson.

Le mardi 16, Monsieur, qui avoit été retenu le jour précédent par le Roi, s'en alla de l'armée.

Le mercredi 17, je fus au Plomb faire partir force barques pour aller requérir ceux qui y étoient encore; le comte de Burie et force autres revinrent chez moi; le Roi m'envoya quérir pour le venir trouver le lendemain matin, comme je fis.

Le jeudi 18, étant venu trouver le Roi qui étoit au conseil avec M. le cardinal et peu d'autres, il me dit que Monsieur, son frère, s'en étant allé, qui avoit entrepris de faire un fort à La Fons, sans lequel La Rochelle n'étoit point assiégée, et qu'il s'étoit chargé d'assiéger la ville depuis le marais de La Fons, qui étoit la fin de mon département, jusqu'à Ronsay où commençoit celui de messieurs de Schomberg et d'Angoulême, et duquel le Roi et M. le cardinal se chargeoient particulièrement, et que l'ayant présenté à M. d'Angoulême pour s'y loger à la place de Monsieur et construire les forts, redoutes et lignes nécessaires, il lui avoit demandé cinq cents chevaux et cinq mille hommes de pied, ne le voulant entreprendre avec moindres forces, lesquels Sa Majesté ne lui pourroit maintenant fournir; que pour ce sujet il m'avoit envoyé quérir pour m'offrir d'ajouter tout ce département au mien, et savoir quelles troupes je demanderois d'augmentation à l'armée que j'avois déjà, et quel secours de charrettes, d'outils et d'autres choses je demanderois de plus. Je lui répondis que j'avois de toutes choses à suffisance, si le Roi me commandoit de l'entreprendre, et que je lui fortifierois et retrancherois l'avenue de terre qui étoit encore libre aux Rochelois, de telle sorte que dans quinze jours je l'aurois fermée. Le Roi crut que je me moquois en disant cela, et me répliqua que je demandasse librement, et si je me voudrois contenter de trois régimens de plus et de trois compagnies de chevau-légers. Moi, je répondis que s'il m'augmentoit mes troupes je ne l'eutreprendrois pas. Il m'enquit là-dessus quand je voudrois commencer. Je lui dis que le lendemain j'irois reconnoître et tracer le fort, que je me préparerois le samedi, et que le dimanche au matin je m'y irois loger. Il me dit qu'il ne pensoit pas que je le pusse faire sitôt, et puis me demanda avec combien de forces je m'y viendrois loger. Je dis quatre cents hommes de pied et quarante chevaux. Il me dit alors que je me moquois et qu'il ne me le souffriroit pas. Je lui repartis qu'il le feroit donc faire par un autre; que je n'y voulois pas employer un homme davantage; qu'il me laissât faire à ma fantaisie ou que je quitterois tout là; ce que je faisois par dépit de M. d'Angoulême qui étoit là lors. Je pris congé du Roi, qui me recommanda de prendre mes sûretés, de telle sorte que lui et moi ensuite ne reçussions point d'affront.

Le vendredi 19, je pris cinquante chevaux et deux cents hommes de pied, et vins reconnoître le lieu où je ferois mon fort, que je ferois tracer par un ingénieur nommé Le Flamand; puis je m'en revins. Par les chemins les ennemis me vinrent chicaner; je les fis pousser jusque dans leurs portes par la compagnie de La Roque-Massebaut, qui y perdit d'un coup de mousquet son maréchal des logis, qui fut grand dommage.

Le samedi 20, le régiment des gardes et celui de La Meilleraie revinrent de Ré. Je logeai ce premier-là à Losière, et l'autre à Luneau. Canaples amena le milord Montjoie, son prisonnier, loger et coucher chez moi.

Le lendemain, dimanche 21, je m'acheminai à la Garenne de La Fons avec deux cents hommes du régiment de Vaubecourt, deux cents Suisses et vingt chevaux de la compagnie de La Roque-Massebaut. J'emmenai aussi quatre de ces petites pièces que l'on nomme courtaux, avec de la munition, fascines et outils nécessaires pour travailler. Je trouvai la compagnie de Ruffec qui étoit en garde proche de La Fons, que j'amenai aussi quant et moi. D'abord je fis deux fortes barricades aux deux chemins creux qui sont à gauche et à droite de la Garenne, qui se viennent joindre à trois cents pas de la porte de Coigne, et fis avancer cent cinquante Français et autant de Suisses proche de l'enfourchure des deux chemins. Je mis les vingt chevaux de La Roque bien loin à ma droite, et mes gardes encore après, pour donner ombrage aux ennemis au cas qu'ils voulussent sortir, que cette cavalerie iroit couper entre la ville et eux. J'en fis de même à la compagnie de Ruffec, et la fis suivre par un petit gros de vingt-cinq volontaires qui m'avoient suivi. Je mis M. du Hallier avec les Français, La Courbe avec les Suisses, et moi j'allois partout pendant que nous travaillâmes à faire ce fort, que j'avois pris de quarante toises dans œuvre, en carré, sur le coin de la Garenne dont les deux fossés me servoient.

Les ennemis, qui aperçurent que l'on les venoit entièrement fermer par ce fort, sortirent mille ou douze cents hommes pour nous en venir empêcher; mais, voyant ces quatre gros de cavalerie qu'ils pensoient destinés pour leur empêcher leur retraite s'ils s'avançoient; intimidés par ces petits canonnets qui leur tirèrent quelques coups; croyant aussi que je n'avois pas mis trois cents hommes à mes enfans perdus sans en avoir pour le moins quinze cents au gros, se continrent contre leurs murailles sans nous venir incommoder, hormis de plus de quatre cents canonnades qui tuèrent douze ou quinze soldats ou travailleurs.

Cependant le bruit de ces canonnades fit venir à l'alarme quantité de noblesse du quartier du Roi, que je fis mettre encore en deux gros de cavalerie; de sorte que les Rochelois me laissèrent paisiblement travailler. La nuit je mis les régimens de Chastellier-Barlot et de Riberac dans ce fort, pensant qu'ils le viendroient mugueter, et cinquante chevaux sur les avenues; mais ils ne firent aucun semblant de sortir. Messieurs de Canaples et de Montjoie passèrent le matin, comme je commençois ce fort, et, voyant que je n'avois quasi personne pour me soutenir, Canaples voulut faire arrêter les huit cents hommes du régiment des gardes qu'ils ramenoient de Ré; mais je ne le voulus souffrir, et leur dis qu'il dit au Roi que je lui tenois promesse, et que je n'avois pas outrepassé le nombre que je lui avois dit, et que s'il m'envoyoit un seul homme de renfort je quitterois tout. Je pensois y coucher; mais le maréchal de Schomberg arriva chez moi de retour de l'île; ce qui fit que j'y laissai M. du Hallier, et m'en allai faire bonne chère.

Le lundi 22, j'emmenai Schomberg voir ce que j'avois fait le jour précédent; puis m'en vins avec lui vers le Roi qui lui fit fort bonne chère, comme certes son action le méritoit. Il me la fit ensuite de mon œuvre du jour précédent, et m'offrit encore renfort de troupes, dont je le remerciai; seulement lui dis-je que s'il m'ôtoit le régiment de Navarre et celui de Beaumont, qu'il vouloit envoyer en Normandie pour crainte des desseins des Anglais, qu'il me les remplaçât d'ailleurs, et m'envoyât dès le jour même le régiment de La Meilleraie et celui de Puralière. Je m'en revins au galop dîner chez moi, où je trouvai M. de Mende et La Meilleraie qui m'attendoient. De là je vins jusqu'à minuit dans le fort de La Fons, et ramenai M. l'évêque de Nîmes souper et coucher en mon quartier pour y attendre son frère et Toiras.

Le mardi 23, il s'échoua une barque qui venoit de Ré au moulin de Laleu, que des barques rocheloises vinrent piller. Je m'y trouvai de bonne fortune avec vingt Suisses ramassés, et leur fis quitter; puis je m'en retournai à La Fons.

Le mercredi 24, Beaumont et son régiment arrivèrent de l'île. Guyon me vint trouver, que je malmenai pour n'avoir bien assisté des choses nécessaires qui dépendoient de Marans l'embarquement de Ré.

Le jeudi 25, Toiras arriva de l'île et dîna avec moi; puis fut pour trouver le Roi qui étoit le jour auparavant parti pour aller à Surgères; ce qui le fit venir souper et coucher chez moi. Une barque des Rochelois, en entrant dans leur port, fut coulée à fond par les coups de canon qui lui furent tirés du Fort-Louis.

Le vendredi 26, je vins dîner à Angoulains, avec les autres chefs de l'armée, pour résoudre des vivres, des prêts et des autres choses nécessaires; de là je m'en vins demeurer fort tard au fort de La Fons, qui s'avançoit d'heure en heure. Dubois, le gendarme, fut tué dans le canal par les ennemis.

Le Plessis arriva le samedi 27. Deux maîtres maçons ou architectes de Paris, l'un nommé Metesiau, l'autre Tiriot, vinrent proposer de faire une digue à pierre perdue dans le canal de La Rochelle pour le boucher. M. le cardinal me les envoya, et j'approuvai leur dessein, qui avoit été déjà proposé au Roi par Beaumont. Le soir, M. le cardinal m'envoya Bussy-Lamet et Beaulieu-Barsac, me mandant de les faire passer en Ré.

Le dimanche 28, je fis commencer la digue de mon côté par ces entrepreneurs, qui n'y avancèrent pas grand'chose.

Le lundi 29, je fus à Lommeau voir Beaumont qui étoit très-malade. Les Rochelois firent une embuscade pour me prendre au Colombier-Rouge; mais m'ayant été découverte, nous leur tuâmes trois hommes et un cheval. Ces entrepreneurs visitèrent notre côté, pour voir où ils pourroient trouver assez de pierre pour fournir à la digue.

Le mardi, dernier jour de novembre, j'allai au conseil chez le Roi, puis je vins à La Fons, où de la ville on tira une canonnade qui tua quatre travailleurs.

Le mercredi, premier jour de décembre, le commandeur de Valençai et Toiras me vinrent voir. Je les menai l'après-dînée voir travailler au fort La Fons.

Le jeudi 2, je fus voir Beaumont qui étoit à l'extrémité. Le soir, M. du Hallier revint du quartier du Roi, qu'il me dit être en colère contre moi, et que je ne voulois rien faire de ce qu'il me commandoit. Le fait étoit que ces messieurs

de son quartier, l'ignorance desquels j'avois publiée en la construction du fort d'Orléans, lui dirent que, bien qu'il m'eût ordonné de fortifier toute la Garenne de La Fons, je n'en avois voulu fortifier que le quart; que néanmoins j'y ferois une prodigieuse dépense, parce que ce fort étoit de bois, que les courtines avoient vingt pieds d'épaisseur, que je ne faisois qu'un simple carré, sans flancs aucuns, et que je l'élevois trop haut. La dernière fois que je vis le Roi, il me dit: « Il me semble que quand vous ne feriez pas vos courtines si épaisses que ce ne seroit que le meilleur. » Je lui répondis: « Sire, si Votre Majesté avoit vu le fort, elle jugeroit elle-même que les courtines n'ont pas trop d'épaisseur. Obligez-moi de m'en laisser le soin; et, si puis après il n'est à votre gré, ne me blâmez pas seulement, mais me châtiez. » Sur cela je m'en allai, et on lui dit que je ne voulois prendre que le quart de la Garenne; sur cela il se mit en colère, et déclama hautement contre moi.

Je m'en allai le trouver le lendemain, vendredi 3; en passant entre le Colombier-Rouge et le lieu où depuis je fis faire le fort du Saint-Esprit, comme je parlois à don Augustin de Fiesque et à Cominges qui étoient un peu plus avancés que moi, une canonnade de la ville donna par la tête du cheval de don Augustin et le tua. Je fis mes plaintes au Roi qui me satisfit, et je le rendis satisfait à tel point, qu'il me dit que ceux qui lui avoient parlé contre moi étoient des ignorans; car le fort que je faisois faire étoit plus grand que le Fort-Louis; et, si je l'eusse fait à leur mode, je fis voir au Roi que j'eusse fait une grande ville. En retournant à Laleu assez tard, la compagnie de La Roque-Massebaut, qui demeuroit tout le jour de garde au Colombier-Rouge pour la sûreté du passage, s'étant retirée, trouva, en arrivant au quartier, que je n'y étois pas encore revenu, et, craignant que les ennemis ne troublassent mon retour, revinrent au galop pour nous faire escorte; et moi, qui craignois que ce fussent des ennemis, allai à la charge à eux; de sorte qu'avant se reconnoître, il y eut quelques coups de pistolet tirés.

Le samedi 4, j'eus le soir une alarme qui me fut donnée par un signal du Fort-Louis; j'y accourus, mais je ne trouvai rien.

Le dimanche 5, je fus malade, et ne sortis point de chez moi, ni aussi le lundi 6.

Le mardi 7, je vins voir la digue que maître Metesiau faisoit travailler de mon côté. Ce même jour il y eut un beau combat proche de la porte de Coigne, entre les Rochelois qui étoient sortis, et M. du Hallier avec M Delbene et sa compagnie et Chastellier-Barlot qui étoit à garder le fort de La Fons commencé. Ils rembarrèrent bravement les ennemis, et avec morts et prisonniers qu'ils emmenèrent. Le soir, un ingénieur allemand, nommé Clarver, fit tirer quelques bombes dans la ville; mais, comme il n'étoit pas assez près et que ses mortiers n'étoient pas assez gros, ce fut sans effet.

Le mercredi 8, je fus mandé au conseil. J'allai dîner chez M. le cardinal au Pont-la-Pierre, puis nous vînmes trouver le Roi à Estré, et le Roi envoya messieurs de Bligny et de Lesche, le jeudi 9, pour lui rapporter l'état de mon armée, laquelle je leur fis voir par régimens, afin qu'ils lui en fissent rapport, car c'étoit le jour de la montre.

Le vendredi 10, M. le cardinal me renvoya encore Arnaud pour juger de l'embouchure du Port-Neuf, et des écluses qu'il y falloit faire pour retenir l'eau douce; ce qu'il revisita encore tout le jour suivant.

Le dimanche, messieurs le cardinal de La Valette, de Schomberg, de La Roche-Guyon vinrent dîner avec moi. Ils arrivèrent comme nous venions d'achever un combat avec la cavalerie de La Rochelle, proche du Colombier-Rouge, où nous leur tuâmes deux hommes. Je les menai l'après-dînée à La Fons, où je courus fortune d'être tué de trois coups de canon consécutifs, qui tous trois me couvrirent de terre.

Le lundi 13, je fus à La Fons, et fis ce que je pus pour harceler les ennemis afin de les faire sortir, pour donner ébattement à La Curée, d'Uxelles et autres qui m'y étoient venus voir.

Le mardi 14, les ennemis sortirent de la porte de Coigne; mais ce n'étoit qu'en intention de nous tirer force canonnades, pensant que nous ferions comme le jour précédent.

Le mercredi 15, je me fis saigner, et ne sortis pas de la maison, car je me trouvois mal.

Le jeudi, je fus trouver le Roi à Coreilles, voyant travailler à sa digue; il revint au conseil, et ramenai de là les trésoriers qui avoient dilayé depuis la montre de faire le payement de l'armée où je commandois.

Le vendredi 17, je fis commencer un espic à l'embouchure du Port-Neuf qui étoit ouvert, pour empêcher que ladite embouchure ne fût remplie de sable au reflux de la mer. Toiras arriva de Ré, qui vint servir de maréchal de camp à mon quartier.

Le samedi 18, j'allai trouver le Roi, auquel j'envoyai M. de Metz lui demander M. de L'Isle-de-Rouet pour avoir soin de faire travailler à notre digue et venir loger auprès de moi, afin d'en délivrer de soin les maréchaux de camp.

Le dimanche 19, j'allai trouver le Roi comme

il partoit pour aller à Surgères, qui me donna L'Isle-Rouet, et au marquis de Nesle le gouvernement de La Fère, vacant par la mort de Beaumont; de qui on donna toutes les charges, réservant une certaine somme sur celle de premier maître d'hôtel.

Le lundi 20, comme j'étois au fort de La Fons, messieurs d'Angoulême, Schomberg, Vignoles et Marillac m'y vinrent voir, et allâmes reconnoître le lieu où ils voulurent faire le fort de Beaulieu. Ce jour-là le Port-Neuf fut ouvert et les galiotes y entrèrent.

Le mardi 21, je fus dîner et au conseil chez M. le cardinal; après je m'en revins par le canal au Port-Neuf.

Le mercredi et le jeudi se passèrent en mes divers travaux.

Le vendredi 24, j'envoyai le régiment de Beaumont; les officiers me vinrent dire adieu, et je fis donner leur logement de Lommeau au régiment du Plessis-Praslin.

Le samedi 25, jour de Noël, je fis mes pâques.

Le dimanche 26, je passai le canal pour aller dîner chez M. le cardinal. Je fus voir M. de Rambouillet. Toiras et le Hallier allèrent à l'île de Ré, où ils demeurèrent le lendemain.

Le mardi 28, ils en revinrent.

Le mercredi 29, La Ferté m'envoya un espion qui venoit de La Rochelle reconnoître nos quartiers; je le fis pendre.

Le jeudi 30, je fus reconnoître les lieux propres pour y faire des forts et redoutes, pour la circonvallation de La Rochelle.

Le vendredi 31, et dernier jour de décembre, Toiras m'amena des Roches-Baritaux, que j'accordai avec La Tabarrière, gendre du Plessis-Mornay.

Le samedi, premier jour de janvier et de l'année 1628, je la commençai en faisant mes pâques, selon que j'y suis obligé comme commandeur du Saint-Esprit. Il y eut alarme au fort de La Fons; les ennemis firent feinte de sortir, mais ils se continrent; j'y accourus.

Le dimanche 2, je fus à Estré voir le Roi, puis repassai par mer à notre digue.

Le lundi 3, je passai le canal en barque et vins dîner chez M. le cardinal: le Roi y vint tenir conseil; puis je m'en vins passer à la digue.

Le mardi 4, les ennemis firent une embuscade à notre garde à cheval, proche du Colombier-Rouge; j'y arrivai et les repoussai dans la ville. Je fis ce jour-là commencer la circonvallation de La Rochelle en mon département, qui étoit depuis le moulin de Beaulieu jusques au Fort-Louis, d'où je tirai une ligne jusques à un lieu où je desseignois une redoute, au devant de Saint-Maurice. Je fus dîner chez M. de Metz, au Fort-Louis, avec messieurs de Tours et de La Roche-Guyon.

Le mercredi 5, je continuai cette ligne commencée; il y eut une forte tempête sur mer.

Le jeudi 6, jour des Rois, je fus voir le ravage que la tempête de la nuit précédente avoit fait. Elle fit échouer le vaisseau de Toiras, nommé le Petit-Orq; elle jeta contre la rive le brûlot de M. le cardinal, et un des vaisseaux destinés à boucher le canal de La Rochelle à plein; la digue de notre côté rompit celle de Coreilles.

Le vendredi 7, la tempête jeta une telle quantité de pierres dans l'embouchure du Port-Neuf, qu'elle le boucha. Je fis travailler à les ôter, et continuai puissamment mes travaux. Fontenay vint demeurer chez moi trois ou quatre jours.

Le samedi 8, je fis une ligne depuis le fort de La Fons jusqu'à celui de Beaulieu. Le soir j'eus une alarme au Colombier-Rouge des ennemis qui étoient parus. Beauvilliers me vint trouver à Laleu.

Le dimanche 9, la tempête fut très-grande. J'emmenai messieurs de Tours et de Metz, La Roche-Guyon, Toiras et Argencourt dîner chez moi.

Le lundi 10, je fus à Estré voir le Roi, et retournai par le fort de Beaulieu pour parler à Schomberg.

Le mardi 11, je fis commencer la redoute de Saint-Maurice.

Le mercredi 12, je fus tout le jour à visiter mes travaux.

Le jeudi 13, je fus à tous mes travaux. La nuit les ennemis forcèrent la redoute de la Bory, sur les onze heures du soir vers Coreilles, et par mer prirent deux pinasses du Roi. J'avois ce jour-là dîné chez M. de Schomberg, qui me dit que, la nuit précédente, il étoit entré six vingts bœufs dans La Rochelle; mais que l'on ne savoit pas si c'étoit du côté que je gardois. Je l'assurai que du mien rien n'y étoit passé.

Le vendredi 14, je fis ajouter à mes autres travaux la construction de la redoute du Colombier-Rouge. Je fis sonder le marais de La Fons et doubler toutes mes gardes pour empêcher que rien n'entrât dans la ville, et me fis fort que les bœufs n'y avoient point passé, au moins dans mon quartier.

Le Roi, qui étoit allé passer quelques jours à Marans, où La Roche-Guyon mourut, fut averti par M. d'Angoulême, dès le lendemain, que les six vingts bœufs furent entrés dans La Rochelle, et lui manda qu'ils étoient entrés par mes quartiers; dont le Roi fut fort en colère, et m'envoya le marquis de Grimault le samedi 15 de janvier,

par lequel il me fit témoigner le mécontentement qu'il avoit de ma négligence et de mon peu de soin. Je fus tellement indigné de cette ambassade, que je ne voulus répondre autre chose, sinon que j'étois bien d'accord que ces bœufs étoient entrés, mais que je ne l'avois su empêcher, et verrois Sa Majesté, à laquelle je rendrois compte de l'impossibilité de cette affaire ; et que ce seroit quand il me commanderoit de l'aller trouver, et non autrement.

J'envoyai, le dimanche matin, le sieur de L'Isle-Rouet trouver le Roi, qui avoit vu comme il n'y avoit eu aucune trace de bœufs entrés dans La Rochelle en tout mon département ; et le priant, en s'en allant à Estré, lui qui étoit chasseur et bon connoisseur, de revenir par le chemin où ces bœufs pouvoient être entrés, lequel de bonne fortune en vit la piste entre Perigny et Estré. Quand il fut arrivé auprès du Roi, et qu'il lui eut dit le juste ressentiment que j'avois d'être blâmé des fautes des autres, et que, sans m'avoir ouï ni avéré le fait, sur la relation de mon ennemi, le Roi ne m'eût pas seulement jugé, mais condamné : « Comment ! ce lui dit le Roi, le maréchal de Bassompierre ne nie pas que ces bœufs ne soient entrés de son côté, il dit seulement qu'il ne l'a pas su empêcher. Pourquoi est-il donc là, si ce n'est pour empêcher que rien n'entre dans La Rochelle ? » Il lui répondit : « Vraiment, Sire, il n'avoit garde de l'empêcher, puisqu'ils sont entrés du côté de M. d'Angoulême et de M. de Schomberg ; car je puis répondre à Votre Majesté qu'il n'en est entré un seul par les quartiers qu'il garde, et ensuite assurer qu'il en est entré six vingts par le quartier de deçà, comme j'offre maintenant de montrer si Votre Majesté veut envoyer avec moi quelqu'un qui soit chasseur. » Il envoya sur cela quérir M. d'Angoulême et M. de Schomberg, à qui L'Isle-Rouet maintint que ces bœufs étoient entrés par leurs quartiers; et, avec un nommé Corsilles, que le Roi envoya avec eux, ils montèrent à cheval, et il leur montra la piste. Sur ces entrefaites j'étois venu au fort de La Fons qui étoit déjà en défense. M. du Hallier, Marcheville, La Courbe, don Augustin Fiesque et d'autres étoient avec moi ; nous vîmes sortir vingt-cinq cavaliers armés de la porte de Coigne. Je fis prendre cinquante mousquetaires à M. du Hallier, et huit de mes gardes avec quelques volontaires, pour les aller faire rentrer en leur tanière. Il partit donc, et moi je le suivis comme les mousquetaires sortoient du fort; et, voyant qu'il s'avançoit par trop dans la rue du faubourg de La Fons vers les ennemis, je courus à lui pour le faire arrêter ; mais comme nous y étions, nous rencontrâmes en un détour de rue les ennemis à douze pas de nous; ce qui nous fit faire ferme, parce que nous n'étions que dix chevaux et ces huit gardes, et qu'ils étoient tous armés de toutes pièces. Eux aussi en même temps firent halte, et La Courbe leur cria : « Messieurs, il y fait bon, vous n'aurez pas toujours deux cordons bleus en si belle prise ! » Et en même temps un de mes gardes tira de sa carabine, et eux, croyant à notre contenance que nous étions suivis, se retirèrent, et lors nous les poursuivîmes voyant leur épouvante, et les fîmes jeter dans leur contrescarpe, où ils furent soutenus de deux cents mousquetaires sortis de la ville, qui commencèrent à escarmoucher avec ces cinquante hommes sortis du fort, et j'en envoyai encore quérir cent ; lesquels arrivés, et notre garde à cheval qui étoit venue au bruit, comme d'autre côté La Borde venu avec trente chevau-légers qui étoient en garde devant le fort de Beaulieu, y étant accourus, les ennemis jugèrent que la partie n'étoit pas tenable. Mais voyant, en retournant de Coigne, messieurs d'Angoulême et de Schomberg, occupés à remarquer l'entrée des bœufs, allèrent à eux ; ce qui les mit en peine ; et moi, les voyant, j'y vins au galop les soutenir avec la compagnie de Marconnay que je fis suivre. Je trouvai M. de Schomberg à la tête, l'épée à la main, lui cinquième, et M. d'Angoulême qui alloit et venoit avec huit ou dix hommes pour ne laisser pointer des canons sur lui, qui ne furent pas marris de mon arrivée, laquelle fit retirer les ennemis, qui se contentèrent de nous tirer force canonnades.

Le lundi 17, on m'amena sept prisonniers qui avoient voulu se jeter dans la ville, gens de bonne mine, si on leur eût pu ôter l'extrême peur qu'ils avoient d'être pendus; mais je les traitai doucement. J'allai trouver le Roi, à qui je fis de grandes plaintes, et lui certes me satisfit par force paroles d'estime et d'affection de ma personne. Quelques espions qu'il entretenoit dans la ville, lui donnèrent avis que les Rochelois avoient une entreprise sur le Pont-la-Pierre qu'ils devoient cette nuit-là même pétarder. M. le cardinal n'y étoit pas alors ; il étoit allé par mer en Brouage, et le vent contraire retardoit son retour. Le Roi prit l'alarme bien chaude, et me l'envoya donner avec la même lettre qu'il avoit reçue, qui contenoit que six cents hommes devoient sortir par mer dans des barques de La Rochelle, et venir en haute mer aborder dans les platins d'Angoulains, mettre pied à terre, forcer à coups de pétards le Pont-la-Pierre, et puis se rembarquer dans leurs mêmes barques et s'en revenir à La Rochelle. Quand j'eus fait réflexion sur cette lettre, je jugeai l'avis impertinent, et mandai au Roi que six cents hommes dans des barques se

voient venir dans le canal; qu'ils ne s'oseroient hasarder à se jeter dans les platins, car ils seroient perdus; qu'ils ne sauroient se débarquer sans être défaits par les régimens de Piémont et de Rambures, logés à Angoulains, devant le quartier desquels ils devoient forcément passer; que quand bien ils prendroient sans résistance le Pont-la-Pierre, dont le château est bon, bien fossoyé, et qui peut être défendu par vingt hommes contre toute la puissance de La Rochelle s'ils n'amenoient du canon, ils ne se pourroient embarquer à cause de la mer, qui seroit en une heure retirée des platins, et que par conséquent Sa Majesté pouvoit dormir en repos; l'assurant que, si les ennemis l'entreprenoient, j'avertirois, par trois coups de canon tirés du Fort-Louis, de leur arrivée, plus d'une heure avant qu'ils se pussent débarquer, et que ce seroit une gorge chaude pour le régiment de Piémont et de Rambures. Nonobstant toutes ces raisons, ceux qui étoient près du Roi le conseillèrent de monter à cheval. M. d'Angoulême dit qu'il seroit proche des platins avec trois cents chevaux. Marillac supplia le Roi de lui permettre de garder le Pont-la-Pierre avec deux cents hommes, et firent tout ce que l'on eût pu faire s'il y eût eu trente mille hommes dans La Rochelle, faisant passer la nuit à cheval au Roi, sans raison ni sujet.

Le mardi 18, six grosses barques de La Rochelle sortirent la nuit du canal; les vaisseaux du Roi qui étoient en garde quittèrent leur poste; on nous donna une forte alarme, et le Roi fut encore toute la nuit sur pied, et moi aussi.

Le mercredi 19, je fus tout le jour à visiter mes travaux, tant du fort de La Fons que je faisois mettre en perfection, et des lignes de circonvallation, que de la digue et du Port-Neuf.

J'en fis de même le jeudi 20.

Le vendredi 21, je fus prendre congé du Roi, qui s'alla remettre des fatigues inutiles que l'on lui faisoit prendre à Surgères. J'allai de là voir M. le cardinal, qui me mena chez Marillac au fort de Coreilles, et l'après-dînée les vaisseaux murés par dedans lui étant arrivés, il en fit enfoncer sept devant lui pour aider aux deux digues de fermer le canal. Huit galiotes des ennemis sortirent de leur port, et vinrent fort avant contre les nôtres. Cependant les canonnades de La Rochelle faisoient beau bruit, et M. le cardinal me fit passer le canal pour aller en mon quartier donner ordre de repousser ces galiotes à coups de canon. Ce jour même on eut nouvelles que les flottes jointes ensemble, française et espagnole, étoient à l'ancre à Saint-Martin-de-Ré, commandées par M. de Guise, et sous lui don Fadrique de Tolède. Ce jour même la redoute de l'île Saint-Martin fut achevée.

Le samedi 22, je vins trouver M. le cardinal sur la digue de Coreilles, qui attendoit M. de Guise et don Fadrique qui y arrivèrent. Il me vint ce jour-là une belle galiote que Vassal m'avoit fait faire et équiper, dans laquelle, après avoir salué les deux amiraux, je m'en revins en mon quartier.

Le 23, je vins prendre Schomberg en passant, et allâmes ensemble dîner chez le garde des sceaux qui nous avoit conviés, afin de tenir conseil après dîner sur les affaires des Grisons. La nuit précédente les Rochelois étoient sortis en basse mer contre l'estacade des vaisseaux murés, où ils avoient tâché de mettre le feu. Ils y tuèrent un brave capitaine de Piémont, qui étoit béarnais, nommé Baurs.

Le lundi 24, le Roi m'envoya commander de faire mettre une compagnie de chevau-légers en garde pendant la basse mer; ce que je fis le même soir, et y allai moi-même. Nous cessâmes nos travaux à cause du grand froid. Blainville arriva en mon quartier ce jour-là, que je logeai. On pensoit faire entrer seize bœufs dans La Rochelle, qui furent pris par les gardes du Colombier-Rouge, du régiment de Riberac.

Le mardi 25, le grand froid continua, et nos travaux cessèrent. M. de Guise vint loger en mon quartier. Il y eut alarme dans la basse marée au canal, quelques ennemis ayant fait semblant de sortir. J'y allai avec mille hommes, Suisses ou Français; M. de Guise y voulut venir, et, l'alarme cessée, me pria que je le menasse jusqu'à mes sentinelles plus avancées; ce que je fis si bien, que nous allâmes toucher une pièce des ennemis qu'ils ont sur leur port pour couvrir une machine qui leur fait retenir l'eau de la haute mer dans leurs fossés, que l'on nomme le larron.

Le mercredi 26, M. de Guise retourna au quartier du Roi, si enrhumé qu'il ne pouvoit parler; et le Roi lui ayant demandé d'où lui venoit cela, il lui dit que c'étoit l'os d'un gigot de mouton dont je lui avois fait tâter la nuit précédente. Cette pièce qui couvroit ce larron s'appeloit le gigot de mouton.

Le jeudi 27 janvier, je passai en galiote à Coreilles où M. le cardinal vint, qui me mena chez le Roi. Don Fadrique de Tolède eut audience, et le marquis Spinola et le marquis de Leganez, son gendre, y arrivèrent.

Le vendredi 28, la gelée continua furieusement. Je demeurai en mon quartier avec Blainville. Feuquières fut pris par les ennemis, et le lieutenant des gardes de M. le cardinal y fut tué, allant reconnoître le pont de Salines.

Le samedi 29, je passai à Coreilles, et fus à pied au quartier du Roi pour visiter le marquis de Spinola et celui de Leganez, et dire adieu à don Fadrique qui s'en alloit. Je m'en allai visiter aussi le marquis de Rambouillet, nouvellement venu d'Espagne, qui s'étoit rompu un bras, à qui j'avois prêté mon logis de Estré pour s'y faire guérir.

Le dimanche 30, M. de Nîmes vint dîner chez moi. Les ennemis firent une sortie par la Porte-Neuve; nous les repoussâmes.

Le lundi 31, messieurs de Guise et de Nîmes vinrent dîner avec moi, et dirent à Blainville qu'il ne pourroit voir le Roi comme il prétendoit. Je les ramenai à Coreilles, et en passant le canal une volée de canon de La Rochelle emporta un des avirons de ma galiote.

Le mardi premier février, je m'en vins à Coreilles, où je trouvai le Roi qui m'emmena en son quartier, et me fit donner à dîner dans la chambre de M. le premier.

Les marquis Spinola et de Leganez prirent congé du Roi. Je leur fus dire adieu. M. le cardinal me ramena à Coreilles, et je les menai voir sur ma galiote ces vaisseaux enfoncés.

Le mercredi 2, jour de la Chandeleur, je fis mes pâques. Le froid continua fort grand. Je posai des gardes sur quelques vaisseaux murés et sur le petit château que Pompeo Targon enfonça au milieu du canal, qui subsista toujours. J'allai le soir faire garde à cheval sur le canal de basse marée.

Le jeudi 3, je fus trouver à Coreilles M. le cardinal, qui faisoit enfoncer dans le canal les vaisseaux murés. Il acheva cette estacade de vaisseaux, et y en employa trente et un.

Le vendredi 4, je passai le canal pour voir M. le cardinal. De là nous allâmes, M. de Guise et moi, voir M. d'Effiat qui avoit été malade à la mort; puis nous revînmes voir le Roi, et de là je m'en revins par mer en mon quartier.

Le samedi 5, je fis tracer, par Le Plessis-Besançon, le fort de Sainte-Marie, puis je m'en allai à La Fons, où les ennemis firent une sortie. Le soir j'allai avec la garde à cheval en basse marée sur le bord du canal; il y eut tempête au montant de la mer.

Le dimanche 6, M. de Guise partit, ayant auparavant été dîner chez moi. Il emmena Blainville, qui n'avoit bougé de chez moi depuis son arrivée. Je leur prêtai mon carrosse pour les mener à Saumur; puis je fus en chaloupe dans le canal pour voir nos vaisseaux enfoncés, que la tempête avoit mis hors de leur lieu destiné.

Le lundi 7, les ennemis sortirent pour prendre en leur canal, en basse mer, les débris des vaisseaux que la tempête avoit rompus, et nos gens les empêchèrent; il y en eut de tués de part et d'autre.

Le mardi 8, messieurs d'Angoulême et Schomberg eurent brouillerie. Je fus voir le matin le Roi, qui me fit apprêter à dîner à la chambre de M. le premier; puis il tint conseil. M. le cardinal me ramena à la digue, d'où j'emmenai M. de La Rochefoucault loger chez moi.

Le mercredi 9, je passai chez le Roi, qui me fit traiter comme le jour auparavant. Après dîner Beautru le jeune me brouilla malicieusement avec le Roi, qui me maltraita. Je pris congé de lui ce soir-là, parce qu'il partoit le lendemain pour s'en aller à Paris, ayant donné un ample pouvoir à M. le cardinal pour commander en son absence; dont nous nous contentâmes.

Il partit donc le jeudi 10 pour s'en aller à Paris.

Le vendredi 11, j'allai dîner à Angoulains chez M. le cardinal, qui tint conseil de guerre l'après-dînée. On eut, ce jour-là, nouvelle de la mort du cardinal de Sourdis.

Le samedi 12, je fis tracer le fort de Sainte-Marie.

Le dimanche 13, je fus dîner et au conseil au Pont-la-Pierre, et je fis commencer le fort de Sainte-Marie.

Le lundi 14, je fus tout le jour à visiter tous mes différens travaux.

Le mardi 15, comme je voyois travailler au fort de Sainte-Marie, j'aperçus quelque vingt chevaux des ennemis sortir de la Porte-Neuve et passer le marais vers le fort Saint-Esprit. J'accourus à la redoute du Colombier-Rouge, où il y avoit de garde douze chevau-légers de la compagnie de La Roque, à qui je fis mettre salade en tête, et ordonnai à un brave soldat, nommé Rives, qui les commandoit, que, lorsque je lui ferois signe du fort Saint-Esprit et que j'irois à la charge, qu'il y vint aussi de son côté; et je m'en allai au galop au fort Saint-Esprit, faisant sortir cinquante mousquetaires sur la contrescarpe pour me favoriser. J'avois un gentilhomme, deux de mes gardes et un capitaine du régiment de Vaubecourt, nommé Molères, avec moi. Et comme je sortis du fort pour voir leur contenance, j'ôtai mon chapeau pour commander quelque chose au comte de Riberac qui étoit de garde au fort avec une partie de son régiment. Rives crut que je lui faisois le signe que je lui avois dit; il vint à la charge à toute bride. Comme je vis que l'affaire étoit embarquée, je poussai aussi, moi cinquième, de telle sorte, que les ennemis ne soutinrent pas notre charge, et voulurent repasser le marais; mais nous leur tuâmes deux chevaux, et je pris prisonnier, qui se rendit à

moi, un jeune gentilhomme, neveu de M. de Courtaumer, bien monté et armé, qui faisoit la retraite. Il se nommoit Bonneval, que M. le cardinal m'envoya demander pour tâcher de l'échanger avec Feuquières.

Le mercredi 16, je continuai mes travaux, et eûmes l'alarme, la nuit, de deux barques qui partirent de La Rochelle, sur lesquelles les vaisseaux qui étoient à l'ancre tirèrent force canonnades; car les vaisseaux ayant demandé à se retirer pour aller hiverner à Brest, ne pouvant tenir durant les tourmentes sur ces basses mers, le commandeur de Valençai proposa de garder tout l'hiver des vaisseaux qui étoient au-dessus de deux cents tonneaux de port, qui étoient vingt-deux en nombre, avec lesquels il offroit de garder l'embouchure du canal, même contre une flotte anglaise si elle venoit : ce qu'il exécuta comme il avoit promis, à cause du secours qu'il avoit de deux côtés, du peu d'eau qu'il y avoit dans le canal, qui faisoit que les grands vaisseaux n'en pouvoient approcher, et de la crainte que les autres avoient de s'échouer à une des deux rives, où leur ruine étoit évidente.

Le jeudi 17, je fus au conseil chez M. le cardinal; puis je repassai par mes travaux.

Le vendredi 18, nous fîmes garde sur le bord du canal, en basse marée.

Le samedi 19, les ennemis sortirent vers le fort Beaulieu, où j'allai.

Le dimanche 20, il y avoit quelques jours que M. le cardinal se trouvoit mal, mais ce jour-là il eut la fièvre très-fort : je le fus voir.

Le lundi 21, les ennemis vinrent pour enlever la redoute de La Fons, qui n'étoit encore du tout parachevée; mais ils y trouvèrent de la résistance, et la cavalerie vint promptement au secours avec deux cents hommes qui sortirent du fort La Fons.

Le mardi 22, je fus tout le jour occupé à mes travaux.

Le mercredi 23, j'en fis de même.

Le jeudi 24, je vins dîner au Pont-la-Pierre, ou le conseil se tint, d'où M. du Hullier partit pour aller à Paris. Je le fus dire à M. de Rambouillet, et vins voir Beauvilliers qui se mouroit.

Le vendredi 25, le temps fut mauvais, on ne travailla point.

Le samedi 26, Jean Farine vint tirer un coup de pistolet à un Suisse qui levoit des gazons pour la redoute de La Fons. J'étois là auprès avec M. de Toiras, qui passa pour courre après et d'autres aussi, et moi de même. Nous allâmes jusques à la barrière de la porte de Coigne qui étoit fermée, et Jean Farine se jeta contre la contrescarpe. Il n'y avoit pas un homme sur le rempart pour nous tirer, hormis au retour que l'on nous tira cinq canonnades qui faillirent à nous tuer.

Le soir, un prisonnier, nommé Saint-Syphorien, se sauva de mes prisons. La tempête commença par un sud-ouest qui dura toute la nuit.

Le dimanche 27, la tempête continua, qui fit cesser le travail de notre digue.

Le lundi la pluie extrême fut cause que l'on ne put travailler à aucune chose. La nuit une barque de La Rochelle sortit malgré nos armées de mer.

Le mardi 29, je fus dîner chez M. de Schomberg, puis j'allai chez M. le cardinal au conseil; de là j'allai visiter M. de Beauvilliers qui tiroit à sa fin.

Le mercredi, premier jour de mars, j'eus nouvelles de sa mort.

Ce jour-là ma circonvallation fut achevée de fermer. Je m'en allai le soir promener sur la mer.

Le jeudi 2, je fus tout le jour occupé à mes ouvrages.

Le vendredi 3, je vins dîner à Estré, chez M. de Schomberg, qui y étoit venu loger. Nous accordâmes Aubeville et Sabran. La Meilleraie se battit contre N....., rochelois, et fut blessé. M. de Schomberg et moi le fûmes voir en son quartier de Mouil.

Le samedi 4, je me fis saigner : force gens me vinrent voir.

Le dimanche 5, M. le cardinal m'envoya quérir au conseil, où nous jugeâmes La Meilleraie à bannissement et perte de sa charge, pour s'être battu sans permission de M. le cardinal ou de moi; mais ensuite M. le cardinal trouva bon que j'écrivisse au Roi en sa faveur.

Le lundi 6, je vins recevoir, au commencement de mon département, messieurs d'Angoulême, Schomberg, La Curée, Marillac, Châteauneuf et autres, qui me vinrent voir et dîner chez moi.

Le mardi 7, jour du carême-prenant, M. de Schomberg nous festina, et moi le soir la compagnie. On ne travailla point ce jour-là.

Le mercredi 8 de mars, jour des Cendres, Toiras alla découpler ses chiens courans pour courre un lièvre entre nos lignes et La Rochelle, à la merci des canonnades de la ville. Je m'en allai l'en tirer, et me fâchai contre lui, qui ne laissa pas de venir souper avec moi.

Le jeudi 9, je fus au conseil chez M. le cardinal.

Le vendredi 10, M. le cardinal m'écrivit de l'aller trouver le lendemain.

Le samedi 11, je fus trouver M. le cardinal, et il me communiqua l'entreprise qu'il avoit faite de pétarder La Rochelle par le canal qui y entre et fait le port; me convia d'y venir avec deux

mille hommes de pied et trois cents chevaux. Je fis, le soir, battre aux champs à la sourdine, et marchai droit à Ronsay où étoit notre rendez-vous. M. le cardinal arriva peu après avec pareil nombre de gens de guerre. Nous fîmes notre ordre, prêt à soutenir le pétard et donner; mais Marillac et les porteurs de pétards, avec cinq cents hommes qui devoient donner devant moi, ne se trouvèrent de toute la nuit, qui se passa sans alarme dans la ville, où on ne sut rien de notre entreprise que le lendemain au soir. Je m'en revins malade d'un apostume à la gorge, qui se perça le même soir, que l'on croyoit être une peste.

Nous revînmes de cette belle entreprise, qui fut si mal exécutée, le dimanche 12, auquel j'eus une très-forte fièvre. M. le cardinal m'envoya M. Citois, son médecin, qui demeura auprès de moi. Elle me continua encore le lundi 13, auquel, à cinq heures du matin, Marillac fit une entreprise pour réparer celle du pont de Salines, au fort de Tadon, qui lui réussit mal; et ceux qui la tentèrent se retirèrent en désordre sur un mot que dit Marillac, qui fut, « tournez; » au lieu de dire : « à droite, » pour se retirer; de sorte qu'il y eut une grande confusion et quarante hommes, que tués que blessés.

Le mardi 14, ma fièvre continua. La Meilleraie me vint dire adieu.

Le mercredi 15, je fus saigné; force gens me vinrent voir.

Le jeudi 16, je fus encore saigné, et ma fièvre diminua par la grande quantité de matière que ce charbon jeta.

Le vendredi 17, ma fièvre me quitta, je me levai. Schomberg me vint voir et dîner avec moi.

Le samedi 18, je demeurai encore à la chambre, de peur du froid.

Le dimanche 19, je pris médecine. M. le cardinal me donna au lieu de L'Isle-Rouet, qui s'en étoit allé à son gouvernement de Conquernau, M. de Tavannes et l'abbé de Beauveau, pour m'aider à faire la digue et à prendre le soin sous moi.

Le lundi 20, M. le cardinal me vint voir, et je sortis pour la première fois depuis ma maladie, et l'accompagnai à tous mes travaux, qu'il fut visiter, et les trouva excellens. M. du Hallier revint ce jour-là de Paris.

Le mardi 21, je repris le soin de nos travaux, que je trouvai quasi parfaits, et je le fus mener les voir.

Le mercredi 22, le mauvais temps fit cesser tous nos ouvrages. Une barque entra la nuit dans La Rochelle malgré deux chaloupes de garde, et deux autres échouèrent du côté de Coreilles; l'une desquelles commandoit un nommé Sacremore, qui se défendit si bien, que, malgré la forte attaque qui lui fut faite par Marillac, elle entra encore dans le port dès que la marée revint; un nommé David commandoit la première entrée : qui portèrent en la ville vingt-deux tonneaux de blé. Ce même jour mon neveu de Bassompierre arriva au siége de La Rochelle.

Le jeudi 23, je fis faire une batterie sur le bord de la mer de quatre canons, entre le Port-Neuf et la digue, qui fut achevée le vendredi.

Le samedi 25, je fis mes pâques. L'aîné Rothelin, qui avoit la lieutenance de l'artillerie par la mort de son frère, arriva en mon quartier.

Le dimanche 26, Marillac me vint trouver pour se raccommoder avec moi.

Je m'étois fâché contre lui quelques jours auparavant. Il dîna avec moi et Fontenay-Mareuil; et M. le cardinal de La Valette revint ce jour-là à Estré.

Le lundi 27, la tempête vint d'un vent de sud-est : nous ne pûmes travailler.

Le mardi 28, je fus voir à Perigny M. de Schomberg malade, puis à Estré M. le cardinal de La Valette. Le mauvais temps fit cesser tous nos travaux.

Le mercredi 29, un tambour de La Rochelle me vint trouver pour me parler de quelques prisonniers; par lequel j'eus avis des nécessités qui commençoient à devenir grandes à La Rochelle, de leur attente du secours anglais, de la créance qu'il forceroit la digue et mettroit des vivres dans leur ville, ce que manquant ils se rendroient au Roi, comme aussi des nouvelles qu'ils avoient de M. de Rohan, dont je donnai avis à M. le cardinal.

Le jeudi 30, M. le cardinal de La Valette et M. de Schomberg me vinrent voir, dînèrent avec moi et visitèrent mes travaux, batteries et digues.

Le vendredi 31, je m'occupai à les continuer.

Le samedi, premier jour d'avril, j'allai dîner chez M. le cardinal, puis tenir conseil, où il fut résolu que M. de Schomberg s'en iroit en Limousin pour empêcher que rien ne s'y remuât.

Le dimanche, lundi et mardi, je fis perfectionner toute la circonvallation, qui étoit très-belle, et en creuser les fossés davantage. Un coup de canon de la tour de Saint-Barthélemy donna entre les jambes de mon cheval sans me faire mal. Je fus cette semaine sujet à être canonné; car, le mercredi 5, un autre coup de canon me couvrit de terre à La Fons, et tua trois soldats à qui je parlois.

Le jeudi 6, le tambour de La Rochelle me vint trouver, et m'apporta force lettres de ceux de La Rochelle avec qui j'étois en intelligence. Je pas-

sai le canal avec M. de Châteauneuf qui étoit venu dîner avec moi, et les portai à M. le cardinal.

Le vendredi 7, sur le réponse que le Roi m'avoit faite en faveur de M. de La Meilleraie, et de ce qu'il avoit écrit à M. le cardinal, il revint à l'armée faire sa charge.

Il y eut tempête sur mer par un sud-ouest.

Le samedi 8, M. le cardinal vint dîner chez moi avec M. le cardinal de La Valette et plusieurs autres. Je lui fis voir le projet des machines que Le Plessis avoit inventées, qu'il trouva fort à son gré, et me commanda d'y faire travailler. Je fis mettre quatre canons au fort du Saint-Esprit.

Le dimanche 9, on ne travailla point, ni le lundi aussi, pour le mauvais temps.

Le mardi 11, M. le cardinal nous envoya quérir pour dîner avec lui et tenir le conseil, auquel Le Coudray-Montpensier fut suspendu de sa charge de capitaine des chevau-légers. L'après-dînée, comme j'étois au fort de La Fons, quelque cavalerie des ennemis sortit au Champ-de-Mars : ainsi appeloit-on une vallée entre le fort et la ville, où les canonnades de l'un et de l'autre ne pouvoient offenser, et où tous les jours il y avoit quelque petite escarmouche. Celle-là ne le fut pas; car, les ayant repoussés avec ma garde à cheval, ils sortirent deux cents hommes de pied de la ville; j'en fis sortir autant, et mandai à M. de La Meilleraie qu'il fît avancer cinquante mousquetaires sur le haut, à notre main gauche; mais les ennemis sortirent encore deux cents hommes sur lui, et lui ayant tué à ses pieds celui qui menoit ces cinquante soldats qui avoient tiré toute leur poudre, ils se retirèrent bien vite et laissèrent leur mestre de camp. Sur quoi je poussai avec quinze chevaux de mes gardes, l'épée à la main, droit à lui, pendant que M. du Hallier, par le faubourg, et Villemontée, cornette des chevau-légers de Monsieur, avec vingt maîtres, par le Champ-de-Mars, firent pareille charge; et retirâmes M. de La Meilleraie, qui, sans cela, alloit être pris. Je fis venir deux cents hommes du fort Sainte-Marie, la compagnie de cavalerie de Marconnay et autres deux cents hommes du fort de La Fons, avec quoi nous fûmes, jusques à la nuit, aux mains avec les Rochelois, favorisés de leurs courtines et contrescarpes, qui enfin nous sépara, avec perte de trente hommes au moins, d'un côté et d'autre.

Le mercredi 12, jour de ma nativité, comme aussi les suivans, jeudi et vendredi, furent employés à nos occupations ordinaires.

Le samedi 15, je fus voir M. de Montbazon, arrivé à Estré, que je ramenai, par Saint-Regratien, voir M. le comte d'Alais malade, et coucher en mon quartier. Ce jour nous bouchâmes les canaux des fontaines allant à La Rochelle.

Le dimanche 16, je fus dîner à Estré chez M. le cardinal, qui m'emmena avec lui à Surgères au devant du Roi qui revenoit de Paris en son armée.

Le lundi 17, le Roi arriva à Surgères, et le mardi je m'en revins à Laleu.

Le mercredi 19, je fis la nuit mettre le feu aux deux moulins à vent qui étoient devant la porte de Coigne.

Le jeudi saint, le vendredi et le samedi, comme aussi le dimanche de Pâques, auquel je fis mes pâques, il ne se passa rien d'extraordinaire.

Le lundi 24, je fus dîner avec M. le cardinal, puis avec lui au devant du Roi, qui arriva à Estré. Le soir nous fîmes salve dans tous les quartiers pour réjouissance de son arrivée, et fîmes tirer force canonnades, tant sur mer que sur terre.

Le mardi 25, tous les nouveaux venus de Paris me vinrent voir et dîner avec moi, admirant les travaux. On fit sommer les Rochelois par un héraut qu'ils ne voulurent ouïr. Je fis tirer la nuit dans la ville des balles à feu, qui le mirent en deux endroits, avec grande rumeur par la ville.

Le mercredi 26, le Roi m'envoya commander que je le vinsse trouver à Coreilles avec ma galiote, qui étoit la plus belle et la mieux équipée qu'il étoit possible. Il se mit dessus pour voir les deux digues, puis vint à son armée de mer, de laquelle il fut salué de quantité de canonnades. Il monta dans le vaisseau amiral, puis s'en revint par les platins d'Angoulains à Estré où je dînai.

Le jeudi 27, je fis parachever de couper les tuyaux des fontaines.

Le vendredi 28, je fus dîner chez M. le cardinal, puis au conseil chez le Roi, où il fut traité des moyens de résister à la flotte anglaise, dont on avoit des nouvelles de la venue.

Le samedi 29, le Roi m'envoya donner avis, qu'il me manda pour certain, que les Rochelois devoient la nuit prochaine faire un effort sur le fort de La Fons, dont je me moquai. Je ne laissai pas d'y aller passer la nuit, sans y renforcer les gardes.

Le 30, je fis commencer une grande batterie sur la pointe de Chef-de-Bois que je fis fermer et fortifier.

Le lundi, premier jour du mois de mai, le Roi vint visiter mes quartiers, mes forts et mes lignes, dont il fut fort satisfait.

Le mardi, je fis continuer la batterie de Chef-de-Bois. Le soir il y eut alarme à La Fons, où je passai toute la nuit.

Le mercredi 3, force gens me vinrent voir. La

nuit il y eut une fausse alarme de l'arrivée de la flotte anglaise, qui devoit faire descente au Plomb; ce qui me tint encore à cheval toute la nuit.

Le jeudi 4, il y eut un fort mauvais temps.

Le vendredi 5, je fus dîner chez M. de Schomberg, et puis nous allâmes ensemble au conseil.

Le samedi 6, M. le cardinal de La Valette, Montbazon et autres, vinrent dîner chez moi. Je les ramenai dans ma galiote à Coreilles, où M. le cardinal et Schomberg arrivèrent, que je ramenai à Chef-de-Bois et au Port-Neuf.

Le dimanche 7, le père Joseph vint loger en mon quartier, avec quelques ingénieurs qu'il amena pour entreprendre quelque chose de nouveau aux canaux des fontaines de La Rochelle : je le laissai faire. Ce jour fut très-mauvais, et gâta quelque chose à mes travaux que je fis raccommoder.

Le lendemain, lundi 8, Saint-Chaumont me vint voir et dîner chez moi.

Le mardi 9, je fis mettre douze canons à la batterie de Chef-de-Bois, et les munitions nécessaires.

Le mercredi 10, je fus dîner chez M. le cardinal, et puis je repassai par tous mes travaux, auxquels je mis l'ordre nécessaire au cas de l'arrivée de la flotte, dont nous avions eu nouvelle certaine du partement.

Le jeudi 11, M. de Mallezais, nouvel archevêque de Bordeaux, et plusieurs autres, étant venus dîner chez moi, je les menai après à la batterie de Chef-de-Bois sur le midi ; auquel temps la flotte anglaise parut aux Baleines, qui ayant été aperçue par une sentinelle qu'à cet effet on avoit posée sur le clocher d'Ars en l'île de Ré, Toiras, en ayant eu avis, envoya, en toute diligence, faire le signal dont j'étois convenu avec lui, sur fort de La Prée, qui étoit de trois coups de canon et d'une épaisse fumée. Je l'aperçus, en même instant, de la batterie de Chef-de-Bois où j'étois avec ces messieurs, et fis faire aussi le signal pour avertir nos armées de terre et de mer, qui étoit de trois coups de canon de ladite batterie, et en envoyai donner avis à M. le cardinal, qui s'étoit venu loger de mon côté, en un château nommé La Saussaye, à demi-lieue de La Fons. Alors notre armée navale, commandée par le commandeur de Valençai, se mit sur ses voiles, s'avançant vers la porte de Saint-Blanceau. Sur les deux heures, l'avant-garde anglaise parut vers Saint-Martin-de-Ré. Le Roi en fut aussitôt averti par M. le cardinal, qui vint à Coreilles avec lui pour voir venir l'armée navale des ennemis. M. le cardinal alla loger à Estré, afin de pourvoir à ce côté-là. Toute la flotte, qui marchoit en trois ordres, étoit composée de cinquante-deux vaisseaux : savoir, de quatre grandes roberges du Roi, et autres vaisseaux de cinq cents tonneaux de port, et quarante-un petits vaisseaux de cent tonneaux en bas, brûlots et vaisseaux chargés des vivres, à ce que nous pouvions conjecturer : ce qui nous donna une entière assurance qu'ils ne pourroient faire aucun effet, et que notre flotte étoit sans comparaison plus forte que la leur, parce que les roberges ni autres grands vaisseaux ne trouvoient pas assez d'eau pour entrer dans le canal. Sur les sept heures du soir, la flotte anglaise s'approcha pour rader à Chef-de-Bois ; mais pour les empêcher je fis tirer de la batterie quelque cinquante coups de canon sur les vaisseaux de l'avant-garde, dont trois coups portèrent dans le corps des vaisseaux et tuèrent quelques hommes, et les autres dans les voiles, ce qui leur fit prendre au large vers le pertuis d'Antioche, vis-à-vis le canal de La Rochelle, où ils se mirent à l'ancre.

L'armée navale du Roi prit son camp dans le canal, entre les deux pointes, et on garnit l'estacade des vaisseaux enfoncés du régiment de Chastellier-Barlot de mon côté, et de celui d'Estissac du côté de Coreilles, et on mit aussi entre la ville et la digue trente-six galiotes, sur lesquelles on mit, outre l'ordinaire, vingt hommes sur chacune, pour empêcher les sorties que ceux de la ville pourroient faire dans le canal. Je fus la nuit visiter notre armée navale, que je trouvai en très-bon ordre, et bien animée au combat.

Le vendredi, 12 de mai, le Roi qui étoit à Surgères, arriva de bonne heure au bruit de la venue des Anglais, lesquels demeurèrent à l'ancre. Je fus trouver M. le cardinal dans le canal, qui visitoit les estacades. La tourmente commença l'après-dînée, qui fut bien violente. Je fus la nuit visiter mes forts et ma batterie de Chef-de-Bois.

Le samedi 13, je fus faire rembarquer nos gens, que la tempête et les vaisseaux échoués avoient tirés de l'estacade. M. le cardinal m'envoya M. de Bordeaux qui dîna avec moi. Tous ces jours que les ennemis furent devant nous en mer, je fus fort alerte, visitant continuellement mes lignes, mes forts, la digue, les batteries et les estacades.

Le dimanche 14, je fus occupé à me pourvoir de tout ce qui étoit nécessaire pour le combat, pour ce que les vaisseaux du Roi étoient résolus, si l'armée anglaise les venoit attaquer, de s'agraffer chacun au sien et puis se venir échouer sur ma rive ; et lors j'eusse fait mon devoir à sauter dans les vaisseaux des ennemis et les crever à coups de canon. Je fis tirer la nuit pour

donner avis aux chaloupes, qui étoient en garde entre la digue et la ville, d'une chaloupe ennemie qui s'étoit insensiblement glissée parmi notre armée de mer et étoit passée; mais elle entra dans la ville malgré eux. Je fus toute la nuit à visiter nos gardes.

Le lundi 15, le Roi m'envoya quérir par Nogent. Je fus au conseil, et de là dîner chez M. le cardinal. A mon retour je fus en alarme des Anglais qui appareillèrent; ce qui m'obligea de faire venir sur notre rive les Suisses et le régiment de Vaubecourt. M. le cardinal passa de mon côté, lequel je ramenai au sien, parce que la tempête empêcha les Anglais de pouvoir rien entreprendre.

Le mardi 16, la tempête continua. Les Anglais envoyèrent un brûlot à notre armée de mer, lequel des chaloupes firent tourner à notre batterie de Chef-de-Bois : cela me mit en quelque alarme, et envoyai mettre en bataille les troupes sur le bord du canal, puis je passai à Coreilles trouver M. le cardinal, qui m'envoya quérir. A mon retour je trouvai les mousquetaires du Roi, qu'il m'envoya pour mettre sur nos vaisseaux; puis, peu après, Sa Majesté s'en vint loger chez moi. Je la fus recevoir à la redoute Sainte-Anne, lui donnai à souper, et lui fis apprêter un bon lit; puis je m'en allai à la visite de nos vaisseaux et de notre rade. Je ne trouvai à mon retour aucun lieu pour me reposer, que dedans mon carrosse.

Le mercredi 17, le Roi dîna chez moi. Il alla puis après à Chef-de-Bois considérer l'armée anglaise, et de là à la chasse. Les ennemis nous envoyèrent la nuit des artifices à feu qui se perdirent avant que de venir à nous. Cela ne laissa pas de me donner l'alarme, et de me faire passer la nuit à Chef-de-Bois.

Le jeudi 18, le Roi dîna et tint le conseil chez moi, puis vint à Chef-de-Bois, et de là s'en retourna en son quartier d'Estré. Je le fus conduire jusques à La Fons, d'où nous aperçûmes les Anglais appareiller : ce qui me fit retourner en diligence, avec M. de Grammont, à Chef-de-Bois, d'où nous vîmes des roberges et grands vaisseaux venir jusqu'à la portée du canon de Chef-de-Bois, tirer tout leur canon dans notre flotte, et puis s'en retournèrent, et retirèrent tout-à-fait. Nous les conduisîmes de vue tant que nous pûmes, puis retournâmes faire bonne chère, sans crainte des ennemis, et avec bonne espérance de la prompte reddition de La Rochelle.

Le vendredi 19, M. de Grammont et moi allâmes trouver le Roi, qui, délivré de la flotte anglaise, alla passer son temps à Surgères. Béthune s'en vint loger chez moi.

Le samedi et dimanche suivans, je fis raccommoder mes travaux, que la tempête avoit gâtés ou éboulés : force gens me vinrent voir.

Le lundi, M. le cardinal s'en alla en Brouage: celui de La Valette vint loger chez moi.

Le mardi 23, M. le garde des sceaux, M. de Schomberg et force autres du conseil, vinrent voir mes quartiers et dîner chez moi.

Le jeudi 25, vingt-deux vaisseaux hollandais, marchands, parurent vers Saint-Martin-de-Ré, qui nous firent soupçonner que c'étoient les Anglais qui revenoient à nous.

Le vendredi 26, les Rochelois mirent leurs bouches inutiles hors de leur ville : je les rechassai dedans. Marillac vint dîner chez moi, et M. le cardinal de La Valette y vint coucher.

Le samedi 27, il s'en retourna.

Le dimanche 28, le Roi revint de Surgères, et M. le cardinal de Brouage. Saint-Chaumont vint dîner à mon quartier.

Le lundi 29, quelques Rochelois, qui tâchoient de sortir, furent pris. Je fus au conseil chez le Roi.

Le mardi 30, M. le cardinal de La Valette, messieurs de Luxembourg, de Lude, de Liancourt et d'autres, vinrent dîner chez moi.

Le mercredi, dernier de mai, le tambour de la ville me vint trouver, qui me fit savoir la nécessité des ennemis, qui balançoient de se rendre. Sessy, qui étoit dans la ville, fit dire à Grançay, lieutenant des chevau-légers du prince de Marsillac, que l'on pourroit traiter si je voulois envoyer quelqu'un à cet effet parler aux Rochelois. Je commandai audit Grançay d'y aller de ma part.

Le jeudi, premier jour de juin, Grançay alla à La Rochelle et moi à Estré en donner avis au Roi et à M. le cardinal, qui le trouvèrent très-bon. Les Rochelois élurent pour commissaires La Vigerie, Toupet, Alère et Sessigny, qui les renvoyèrent quérir l'après-dînée, et entrèrent bien avant en conférence. Je dis le soir la réponse à Grançay pour leur porter.

Le vendredi 2, les Rochelois reçurent une lettre du roi d'Angleterre, par laquelle il leur promettoit de hasarder ses trois royaumes pour leur salut, et que dans peu de jours il enverroit une telle flotte qu'ils en seroient pleinement secourus : ce qui les anima, et fit résoudre le peuple à souffrir toutes extrémités plutôt que de se rendre; ce qu'ils me firent savoir par Grançay, et m'envoyèrent copie de la lettre.

Le samedi 3, je fus prendre congé du Roi qui s'en alloit à Talmont. Je dînai chez M. le cardinal, et fus visiter Schomberg malade.

Le dimanche 4, M. de Mirabel, ambassadeur

d'Espagne, et don Lorenzo Ramirès de Prado, du conseil des Indes, vinrent dîner chez moi. Je les menai voir tous nos forts, lignes, digues, ports et batteries.

Le lundi 5, messieurs de Humières, de La Vrillerie et Hardier vinrent dîner avec moi.

Le mardi 6, messieurs d'Harbaut d'Acaire, Le Chastellet et Targon, vinrent dîner chez moi, et de là furent menés en l'île de Ré par ma galiote.

Le mercredi 7, j'allai à Estré pour voir M. le cardinal, mais je ne le pus voir. Fontenay, Rambures et plusieurs autres, revinrent avec moi, et demeurèrent quelques jours en mon quartier.

Le jeudi 8, j'eus plusieurs tambours de La Rochelle, qui m'en dirent des nouvelles. Je fis sortir, à la recommandation de ceux de notre intelligence, une fille nommée Gabrielle, qui m'en apporta beaucoup d'eux.

Le vendredi 9, je fus à Dampierre dire adieu à Grammont, puis à Estré voir M. le cardinal; de là Schomberg revint passer le canal avec moi pour voir les machines du Plessis Besançon, qui étoient sur le bord de la mer.

Le samedi 10, l'ambassadeur de Mantoue, nommé le comte de Canosse, fut amené dîner chez moi par M. de Saint-Chaumont.

Le dimanche 11, jour de la Pentecôte, je fis mes pâques, et le lendemain l'ambassadeur d'Espagne et don Lorenzo Ramirès de Prado vinrent dîner chez moi. Don Augustin Fiesque les accompagna puis après en Ré dans ma galiote, et le lendemain ils passèrent et vinrent dîner chez moi.

Le mercredi 14, je fus au conseil chez le Roi, où il fut agité si Rothelin, lieutenant de l'artillerie, auroit séance, le grand-maître ne faisant point la charge. Il fut jugé qu'en l'absence du grand-maître il y pourroit entrer et se tenir debout derrière nous pour recevoir les ordres, et que, quand le grand-maître seroit à l'armée, il n'y auroit aucune entrée.

Le jeudi 15, Marillac vint dîner chez moi. J'eus un tambour de La Rochelle qui m'apprit leurs nécessités.

Le vendredi 16, messieurs de Bordeaux, Brezé, Belin, Villandry et autres, me vinrent voir et dîner chez moi pour voir mettre les machines du Plessis en mer; ce qu'il fit beau voir.

Le samedi 17, je fus voir de bon matin M. le cardinal à La Saussaye, qui se vint embarquer au Plomb pour aller en Brouage. On posa neuf machines de du Plessis Besançon.

Le dimanche 18, le comte de Fiesque et Piles arrivèrent. Fontenay vint loger chez moi.

Le lundi 19, le Roi fut dîner à Brouage, où M. le cardinal le reçut superbement. Il vint un bruit de Ré de la venue des Anglais.

Le mardi 20, Le Hallier revint de Brouage qui nous l'ôta.

Le mercredi 21, M. le cardinal revint à La Saussaye, et vint le lendemain, jour de la Fête-Dieu, en mon quartier. Je le fus ramener jusqu'à la redoute de Sainte-Anne, où il entra, et la trouva très-belle. Il me pria lors de fournir pour la digue le plus de charrettes que je pourrois. Je lui dis qu'il n'y en avoit que cinquante dans le parc sur l'état du Roi, et que je lui en avois déjà donné trente-sept; que je lui en donnerois encore une douzaine, n'en réservant qu'une pour les nécessités du parc; dont il me remercia fort.

Le vendredi 23, Saint-Chaumont et d'autres vinrent dîner chez moi. Je fus ensuite sur la mer visiter les machines du Plessis. Le soir M. le cardinal envoya une ordonnance à Rothelin, par laquelle il lui commandoit de prendre douze charrettes du parc de l'artillerie du quartier du Roi et huit du mien pour aller quérir des munitions de guerre à Saumur. Rothelin m'envoya son ordonnance par un nommé Beauregard, auquel je dis qu'il n'y avoit point de charrettes au parc pour envoyer à Saumur; lequel Beauregard vint dire à M. le cardinal que je n'avois point voulu faire donner de charrettes. Lors M. le cardinal, qui ne se ressouvenoit plus de me les avoir fait toutes donner pour la digue, se mit en grande colère, et m'envoya, le lendemain samedi 24, son capitaine des gardes Beauplain, avec une lettre fort piquante. Je le fus trouver à La Saussaye, où il y eut encore de grosses paroles, et je dis mes raisons; puis nous tombâmes d'accord, et je demeurai à dîner chez lui, et Schomberg aussi; puis je revins en mon quartier.

Le dimanche 25, un matelot nous apporta des nouvelles certaines d'un nouvel apprêt des Anglais pour venir secourir La Rochelle. Je fus voir le comte de Riberac à Lagor, qui se mouroit.

Le lundi 26, messieurs le cardinal, d'Effiat, Bordeaux, Châteauneuf et Marillac, vinrent dîner chez moi; puis nous montâmes sur ma galiote, et allâmes visiter en mer les machines du Plessis. De là il alla voir les navires et monta sur l'amiral, où Valençai et le commandeur des Gouttes eurent querelle. M. le cardinal gourmanda fort le premier; nous les accordâmes. Je fis la nuit couper les blés qui étoient entre nos lignes et la ville devers la porte de Coigne, où nous ne perdîmes qu'un soldat.

Le mardi 27, messieurs de Bordeaux, Marillac et Brezé, vinrent dîner avec moi.

Le mercredi 28, je fus trouver M. le cardinal à La Saussaye, où nous tînmes conseil de guerre.

Le jeudi 29, La Fitte fut parler à Toupet à la porte de Coigne. Je fus sur mer faire poser une machine du Plessis. Le tambour de La Rochelle me vint apporter des nouvelles de la ville.

Le vendredi 30, je fus dîner chez le marquis d'Effiat, puis nous allâmes ensemble au conseil chez le Roi.

Le samedi, premier jour de juillet, je me résolus de faire fortifier toute la rive, où il y a descente, depuis Chef-de-Bois jusqu'au Plomb, et l'allai reconnoître. La Fitte retourna parler à Toupet; et ceux qui étoient en garde dans la redoute de Sainte-Marguerite, proche de La Fons, tuèrent deux Anglais et prirent trois prisonniers en une escalade que les ennemis voulurent faire pour les surprendre. Le soir un homme à cheval sortit de La Rochelle, que je menai parler à M. le cardinal comme il me demanda, lequel il fit puis après rentrer dans la ville.

Le dimanche 2, Saint-Chaumont fut fait maréchal de camp de l'armée du Roi. Je fis ôter les canons du fort de La Fons et ceux du fort Saint-Esprit pour les porter à Chef-de-Bois.

Le lundi 3, je fis faire montre générale en mon armée. Le Roi en fit de même en celle qui étoit du côté de Coreilles. Je fus de là au quartier du Roi, qui dormoit lors. J'allai dire à M. de Châteauneuf adieu.

Le mardi 4, je fis commencer le retranchement de la rive de Chef-de-Bois. Je fus de là chez le Roi, et la nuit je fis achever de couper les blés des ennemis entre les lignes.

Le mercredi 5, M. de Bordeaux me vint voir. Nous fûmes remettre la machine qui s'étoit égarée le jour auparavant.

Le jeudi 6, M. le cardinal, qui avoit logé deux jours à Estré, se fit porter malade à La Saussaye. Je fis continuer les retranchemens de la rive.

Le vendredi 7, M. de Bayonne vint dîner chez moi. Le tambour de La Rochelle me vint parler. Je fus mettre des machines en mer, où un coup de canon donna si près de ma chaloupe qu'elle en fut presque remplie d'eau.

Le samedi 8, on avança le retranchement de la rive. On fit commencer une très-belle contrescarpe et un chemin couvert au fort de La Fons. On redressa la machine qui s'étoit penchée en la mettant le jour précédent.

Le dimanche 9, je fus voir M. le cardinal malade à La Saussaye. De là j'allai voir le Roi; puis je fus reconnoître la descente de Coude-Vache pour l'empêcher aux Anglais.

Le lundi 10, messieurs de Bordeaux et d'Aix me vinrent voir et dîner avec moi; nous allâmes ensemble à La Saussaye, où étoit M. le cardinal malade.

Le mardi 11, M. de Castille vint dîner avec moi. Je le menai sur la mer. Je fis commencer le fort de la digue, et fus voir Marillac malade au fort de Coreilles.

Le mercredi 12, je m'occupai tout le jour à mes travaux, comme aussi le jeudi 13, et fus ensuite chez M. de Schomberg malade, où le conseil se tint.

Le vendredi 14, je fus aussi à mes travaux, puis consoler le jeune comte de Riberac de la mort de son père.

Le samedi 15, je continuai mes travaux.

Le dimanche 16, je fus voir M. le cardinal à La Saussaye.

Le lundi 17, M. le président Le Coigneux vint dîner chez moi. Il étoit venu trouver le Roi de la part de Monsieur, son frère, lequel, étant parti mal satisfait du siége de La Rochelle, parce que le Roi y étant venu il n'y avoit plus le même emploi qu'il y souloit avoir, qu'étant logé à Dampierre par le conseil des siens, qui regardoient plus à leur commodité qu'à l'intérêt de leur maître, il n'avoit plus aucune fonction à l'armée, il s'en retourna à Paris, et, y faisant le mal content, avoit dit à la Reine sa mère, qui lui rendoit compte de ce qu'elle avoit traité pour son mariage avec la fille de Florence à sa prière, qu'il n'avoit plus aucun dessein de se marier. Puis ensuite, à quelques jours de là, M. de Brèves ayant mis en avant une proposition de mariage entre lui et la princesse Marie, fille du nouveau duc de Mantoue, dès que la Reine montra de n'agréer ce parti, parce qu'elle avoit intérêt à celui de Florence, plusieurs personnes, pour lui faire dépit, tâchèrent d'y embarquer Monsieur; et, devant elle-même, lorsqu'ils étoient l'un et l'autre près d'elle au cercle, faisoient des pratiques pour les faire parler. Madame de Verderonne, tante de Puylaurens, affectionnée à madame de Longueville, madame de Moret et mademoiselle de Vitry, montrèrent si avant de piquer la Reine par cet embarquement, qu'elle écrivit à M. de Mantoue pour faire venir sa fille près de lui; et il avoit lors tellement besoin des bonnes grâces de la Reine pour s'installer en son nouvel Etat, qu'il fit à l'heure même venir quérir sa fille, dont Monsieur fut piqué, et envoya M. Le Coigneux près du Roi pour le supplier de la faire arrêter en France; ce qu'il obtint par le moyen de M. le cardinal, dont la Reine-mère fut fort touchée.

Le mardi 18, je m'occupai à l'ordinaire à mes travaux.

Le mercredi 19, la compagnie nouvelle, ajoutée au régiment de la garde suisse en faveur du colonel Salis, arriva, et le Roi la voulut voir. Je fus pour cet effet à Estré, après avoir été passer chez M. le cardinal, qui, revenu en santé, vint trouver ce jour-là le Roi.

Le jeudi 20, M. le cardinal vint dîner chez moi, vit en passant mes lignes et mes forts, qu'il trouva très-beaux. Il passa de là à Chef-de-Bois, vit la batterie et les retranchemens de la rive, puis vint au Port-Neuf et à la digue; de là il alla sur mer et à la flotte.

Le vendredi 21, je fus chez le garde des sceaux, puis au conseil chez le Roi.

Le samedi 22, je fis travailler au fort de la digue et fermer la batterie de Chef-de-Bois.

Le dimanche 23, le président Daphis, deux conseillers de Bordeaux, messieurs de Rouannois et de Cursol dînèrent chez moi. M. de Grammont y vint coucher.

Le lundi 24, je menai M. de Grammont par tous mes travaux, de là en mer voir Valençai. Je le conduisis peu après chez M. de Schomberg, puis le ramenai chez lui. J'allai à La Saussaye trouver M. le cardinal, et ramenai Marillac à la digue. Le Roi alla ce jour-là à Surgères.

Le mardi 25, je m'amusai à visiter mes travaux.

Le mercredi 26, je fus dîner avec M. le cardinal.

Le jeudi 27, je me fis saigner. Schomberg et La Curée dînèrent chez moi.

Le vendredi 28, le retranchement de la batterie fut achevé. M. de Rouannois me vint dire adieu.

Le samedi 29, je fus à La Saussaye pour voir M. le cardinal malade, qui reposoit. Je m'en revins sur notre digue, où il y avoit par sud-ouest la plus furieuse tempête que nous eussions encore vue.

Le dimanche 30, je fus à la digue, où je trouvai messieurs de Schomberg, de Bordeaux, Saint-Chaumont et Le Hallier, que je menai dîner à La Saussaye, où M. le garde des sceaux arriva. Nous y tînmes conseil.

Le lundi 31, M. le nonce me vint voir, que je menai promener sur terre et sur mer.

Le mardi, premier jour d'août, quelques huguenots du pays voulurent faire entrer en la ville, dessus mes lignes, trente sacs de farine; mais étant découverts ils s'enfuirent, et laissèrent leurs sacs. Messieurs les archevêques d'Aix et de Bordeaux vinrent dîner chez moi.

Le mercredi 2, nous fûmes tenir conseil à La Saussaye. M. de Montbazon vint à la rive de notre digue voir mettre en mer neuf machines de du Plessis.

Le jeudi 3, on posa autres neuf machines. Le Roi revint à Surgères.

Le vendredi 4, le Roi tint un grand conseil sur celui que Schomberg donna d'attaquer La Rochelle par force; ce qui fut rejeté. Le Roi parla très-bien en ce conseil, et M. le cardinal aussi.

Le samedi 5, je fus, bien accompagné, saluer messieurs de la chambre des comptes de Paris, logés à Angoulains, et puis je fus dîner à La Saussaye chez M. le cardinal que j'accompagnai à Estré, où l'on tint conseil, à la fin duquel messieurs de la chambre eurent audience, et ensuite les députés de Provence, qui parlèrent par la bouche de M. l'archevêque d'Aix. Le soir ce capucin, fils de la feue reine Marguerite et de Chanvalon, nommé père Archange, me vint trouver, et me dit force impertinences.

Le dimanche 6, M. le cardinal vint dîner chez moi, puis s'en alla sur les vaisseaux.

Le lundi 7, je fis mes travaux ordinaires.

Le mardi 8, messieurs de Bordeaux et de Canaples vinrent dîner chez moi.

Le mercredi 9, je fus à La Saussaye.

Le jeudi 10, il parut des vaisseaux hollandais, trente-cinq en nombre, vers Saint-Martin-de-Ré, qui nous donnèrent l'alarme.

Le vendredi 11, j'allai dîner à La Saussaye, puis au conseil à Estré chez le Roi; on posa quelques machines le soir.

Le samedi 12, je fus à La Saussaye, où le Roi vint tenir conseil.

Le dimanche 13, le Roi alla à Surgères.

Le lundi 14, cinquante soldats sortirent vers le fort de Sainte-Marie et demandèrent à me parler. Ils se vouloient rendre, et en amener encore deux cents autres avec deux capitaines; mais je les refusai.

Le mardi 15, jour de la Notre-Dame, je fis mes pâques. On mit une machine à la digue. Quantité de soldats de La Rochelle me firent encore demander à sortir, mais ce fut en vain.

Le mercredi 16, on me commanda d'envoyer encore une fois un héraut pour sommer les Rochelois de se rendre au Roi; mais on ne le voulut écouter.

Le jeudi 17, un habitant me fut envoyé de la part de ceux de La Rochelle pour s'excuser de n'avoir pu ouïr le héraut. Je fus au fort de Beaulieu recevoir messieurs des comptes qui venoient dîner chez moi. Je fis prendre les armes partout où ils passèrent, les menai à la digue, puis leur fis un beau festin. Après je les menai à Chef-de-Bois, fis faire salve de tous les canons, qui fut répondue par la flotte; puis je les menai au Port-Neuf et dans le fort, où mes carrosses les

attendoient pour les ramener. Je leur fis une belle collation.

Le vendredi 18, je fus malade et demeurai en mon logis.

Le samedi 19, M. de Nemours et le marquis de Nesle vinrent dîner chez moi. Messieurs du parlement de Bordeaux me vinrent saluer de la part du parlement.

Le dimanche 20, je passai par La Saussaye, puis vins dîner chez Schomberg, qui festina la chambre des comptes. J'allai de là voir le garde des sceaux. A mon retour, un soldat de la ville demanda à parler à moi en particulier. Je le fis fouiller auparavant, et on lui trouva un pistolet de poche bandé, caché sous son pourpoint. Je le renvoyai sans lui vouloir faire mal.

Le lundi 21, quelques soldats rochelois voulurent s'efforcer de passer par nos lignes pour s'enfuir, et tuèrent une de nos sentinelles, mais nous eûmes bien notre revanche. On mit une machine du Plessis en mer.

Le mardi 22, j'allai voir M. le cardinal, qui partit de l'armée pour aller au Chastellier-Barlot. Ceux de la ville me firent faire chamade par un trompette; mais je fis tirer dessus, selon l'ordre que j'en avois.

Le mercredi 23, Canaples, Fontenay, Rambures et d'autres chefs du côté du Roi, vinrent dîner chez moi.

Le jeudi 24, nous mîmes de bon matin une machine en mer; puis je passai le canal, et vins dîner chez Saint-Chaumont. J'allai de là à Jarme voir M. le garde des sceaux, puis à La Jarrie visiter messieurs les députés des parlemens de Toulouse et de Bordeaux.

Le vendredi 25, M. le comte, qui étoit arrivé le jour auparavant à l'armée, m'envoya dire qu'il venoit dîner avec moi. Je le fus trouver à la digue de Coreilles, et, après lui avoir fait la révérence, je le menai à Chef-de-Bois; puis, m'ayant fait l'honneur de dîner chez moi, je le ramenai jusque hors de mes quartiers. Messieurs du parlement de Toulouse me vinrent voir le soir. Nous fîmes salve générale pour la fête de Saint-Louis.

Le samedi 26, on mit une machine à la digue.

Le dimanche 27, je m'en allai au bord du commandeur de Valençai.

Le lundi 28, je fis festin à messieurs de Schomberg, Vignoles, Marillac, Castille, Marion, Castel-Bayard et d'autres.

Le mardi 29, M. de Châteauneuf vint me voir.

Le mercredi 30, M. le président de Flexelles, trois autres messieurs des comptes, vinrent dîner chez moi. Il y eut ce jour-là de la brouillerie entre le marquis d'Effiat et Châteauneuf.

Le jeudi, dernier jour d'août, je fis hâter tant que je pus notre digue.

Le vendredi, premier jour de septembre, il y eut une forte tempête sur mer du vent d'ouest qui tourna en sud-ouest.

Le samedi 2, la tempête continua toujours et ne cessa que sur le soir. Courbeville fut prié par ceux de La Rochelle de leur parler.

Le dimanche 3, je fus à Angoulains dire adieu à messieurs des comptes. De là j'allai voir le garde des sceaux, puis Châteauneuf, et dîner chez M. de Schomberg avec M. d'Effiat, avec qui je me raccommodai. Nous jouâmes à la prime tout le jour.

Nous en fîmes de même le lundi 4, chez M. de Castille où la compagnie dîna. Je passai précédemment chez M. de Châteauneuf.

Le mardi 5, M. le comte passa en Ré dans ma galiote. Arnault sortit de La Rochelle et alla trouver M. le cardinal. Je pris un espion de La Rochelle qui portoit des lettres à ceux de Montauban, que je fis pendre. Je fis ce jour faire la montre générale à l'armée.

Le mercredi 6, je visitai tous mes travaux.

Le jeudi 7, j'allai trouver M. le cardinal à Marans, puis le ramenai à La Saussaye.

Le vendredi 8, jour de Notre-Dame, Arnault amena deux députés de La Rochelle à M. le cardinal : l'un nommé Rifaut et l'autre Journaut.

Le samedi 9, messieurs de Castille, de Dreux et sa femme, passèrent en Ré, ayant dîné chez moi.

Le dimanche 10, le Roi revint de Surgères; je fus à Estré le trouver.

Le lundi 11, j'allai trouver M. le cardinal à La Saussaye, qui m'amena au conseil à Estré. Je versai en retournant.

Le mardi 12, je fus encore mandé par le Roi pour venir au conseil.

Le mercredi 13, la nouvelle de la mort de Buckingham arriva. Je fus encore à Estré prendre congé du Roi qui alloit à Surgères. J'allai de là à Groleau voir M. le comte, puis trouver M. le cardinal.

Le jeudi 14, M. de Senneterre me vint voir. Je le menai à tous nos travaux.

Le vendredi 15, je fis faire la montre aux Suisses entre le quartier d'Estré et le mien. Messieurs d'Angoulême, d'Alais, de Schomberg, Vignoles, Saint-Chaumont et Toiras y vinrent. Je fis faire diverses évolutions et ordres qu'ils trouvèrent fort beaux. Le colonel Greder prêta son premier serment, comme pareillement les capitaines Hessy, Reding et Salis. J'allai de là dîner chez M. de Schomberg.

Le samedi 16, M. de Nemours vint dîner chez

moi, puis passa avec Toiras en Ré sur ma galiote.

Le dimanche 17, je fus à La Saussaye. M. de Nemours vint coucher chez moi.

Le lundi 18, messieurs d'Angoulême, d'Alais, d'Effiat, de Marillac, de Beautru, de La Vrillière et autres, furent en festin chez moi, et de là passèrent en Ré.

Le mardi 19, je fus à La Saussaye.

Le mercredi 20, je fis commencer le travail de la ligne de la mer devers La Rochelle.

Le jeudi 21, M. le cardinal m'envoya quérir au conseil.

Le vendredi 22, grand monde me vint voir. Je fis hâter mes travaux sur la nouvelle que nous eûmes du grand apprêt des Anglais.

Le samedi 23, M. de Saint-Chaumont eut une mousquetade proche du fort de Tadon; le soir je le fus visiter. On prit un prêtre renié qui sortoit de La Rochelle; je le fis pendre, et de là j'allai dîner chez M. de Châteauneuf.

Le dimanche 24, je fus dîner et jouer à la prime chez M. le cardinal. On posa deux machines de du Plessis dans la digue.

Le lundi on fit encore mettre en mer deux autres machines. Je fis pendre un espion et tirer au sort trois autres, dont l'un le fut aussi.

Le mardi 26, je fus dîner à La Saussaye avec mes deux maréchaux de camp, puis jouer à la prime.

Le mercredi 27, sur les nouvelles venues d'Angleterre, M. le cardinal nous appela au conseil sur le bord de la digue de Coreilles chez Marillac.

Le jeudi 28, les Anglais parurent à la vue de l'île de Ré, dont nous fûmes avertis par les signaux, et le soir nous pûmes discerner leurs voiles en la Fosse-de-l'Oie, qui pouvoient être en tout de soixante-dix vaisseaux. Je passai la nuit à Chef-de-Bois.

Le vendredi 29, les Anglais mirent à la voile, bien qu'avec peu de vent, et approchèrent de l'anse de Coude-Vache et du Plomb. On avoit pris les armes; mais comme le vent n'étoit pas pour leur faire faire grand exploit, je fis retourner au travail de la digue, puis je fus au devant de M. le cardinal, qui vint dîner chez moi, et me mit dans son carrosse : un coup de canon de la ville emplit son carrosse de terre. Après dîner le Roi me manda qu'il venoit loger en mon quartier, mais qu'il n'y envoyoit point de maréchaux de logis, me mandant que je le logeasse à ma fantaisie : ce que je fis, et si bien, qu'outre ses sept offices, sa chambre, sa garde-robe, ses gardes du corps et autres personnes nécessaires, je logeai encore ses mousquetaires à cheval, ses chevau-légers et gendarmes, et plus de douze cents gentilshommes, sans les princes et grands, dans mon quartier de Laleu. Outre cela, je donnai couvert à six compagnies des gardes et à trois des Suisses, outre les trois qui y étoient déjà, et y reçus et festoyai la compagnie de telle sorte, et sans embarras, que chacun s'en émerveilla; aussi dépensai-je huit cents écus par jour tant que le Roi y séjourna, qui furent cinq semaines. Les ennemis s'approchèrent vers le Plomb : le Roi les alla reconnoître. Il leur arriva encore quelque quinze vaisseaux depuis. Je fis donner à tous mes quartiers le meilleur ordre que je pus; je renforçai mes gardes, et ne bougeai toute la nuit de battre l'estrade sur la rive du Plomb.

Le samedi, dernier jour de septembre, le Roi fut voir, sur la rive, la contenance des Anglais, qui ne bougeoient de leur poste, attendant la marée. Il fut de là, conduit par moi, à la batterie de Chef-de-Bois, où je trouvai trente canons en bon état de faire du bruit. Je jugeai à propos de faire tenir encore deux batteries toutes prêtes pour faire mettre les canons entre Chef-de-Bois et le Port-Neuf, où il alla ensuite; puis fut jusque sur le bord de ma digue, qu'il trouva en si bon ordre, et tant de machines, vaisseaux enfoncés et autres empêchemens dans le canal, qu'il jugea impossible aux Anglais de pouvoir faire aucun effet. Après dîner il parut, vers le pertuis d'Antioche, seize grands vaisseaux, et quinze encore, qui se vinrent joindre à la flotte ce jour-là, de sorte qu'il y avoit près de six vingts voiles; et tous ceux de la flotte se mirent à la voile sur les deux heures, et vinrent passer entre Chef-de-Bois et Saint-Blançai. Ils virent toute cette rive fortifiée et garnie de gens de guerre, où ils tirèrent, sans aucun effet, plusieurs coups de canon. Aussi furent-ils bien salués de plus de deux cents canonnades en passant proche de Chef-de-Bois : ce qui les fit tenir le plus proche de Ré qu'ils purent. Ils s'allèrent ancrer dans le pertuis d'Antioche avec ces seize grands vaisseaux, au même endroit qu'avoit fait la flotte qui vint au mois de mai. Je fus toute la nuit à cheval pour donner ordre partout. Messieurs le comte de Nemours, d'Harcourt, de La Valette et plusieurs autres, vinrent encore loger chez moi à Laleu, et leur trouvai du couvert. La Rochefoucault arriva le même jour avec trente gentilshommes, que je logeai aussi.

Le dimanche, premier jour d'octobre, il arriva encore sept ou huit vaisseaux à la flotte anglaise. Ils appareillèrent, attendant la marée, après dîner, pour venir à nous; mais le vent leur manqua. On mit notre armée de terre en bataille. Messieurs d'Angoulême et de Schomberg en firent

de même du côté de Coreilles, où ils avoient vingt canons logés. Je la fis retirer, voyant qu'il étoit impossible aux ennemis d'approcher. Un nombre infini de noblesse arriva au quartier du Roi; quelques-uns y trouvèrent couvert, les autres le prirent à Mieul, Lagor, Lumeau, Losière, Saint-Sandre, et dans mes forts et redoutes, le mieux qu'ils purent.

Le lundi 2, je fus, à trois heures du matin, à Chef-de-Bois; mais le vent de la marée du matin fut contraire. Les ennemis envoyèrent certains artifices quant et la marée pour brûler nos vaisseaux; mais ils ne firent aucun effet, bien qu'ils en eussent jeté jusques à dix. Je fus toute la nuit sur pied.

Le mardi 3, à cinq heures du matin, comme le jour commençoit à poindre, nous aperçûmes les Anglais s'appareiller pour venir à nous; dont je m'étois douté, plus de deux heures devant, par les lanternes des barques allant et venant aux vaisseaux. J'étois à Chef-de-Bois, et envoyai en diligence L'Isle-Rouet en donner avis au Roi, et mon neveu de Bassompierre à M. le cardinal, qui étoit venu se loger en mon quartier le soir auparavant. Je fus sur la rive au plus proche de notre flotte voir l'ordre qu'ils tenoient, et savoir si je les pouvois aider de quelque chose ou d'hommes. Valençai m'envoya son cousin de L'Isle pour m'assurer que, bien que le vent qui leur étoit contraire les brouillât un peu, il m'assuroit qu'il ne craignoit point la flotte anglaise, et que je regardasse aussi de faire tirer en sorte que les canonnades n'incommodassent point leurs vaisseaux. Je fis qu'ils prirent un peu plus en arrière leur poste, afin de faire plus beau jeu à mes batteries. M. de La Rochefoucault demeura toujours avec moi, qui jugea très-bien des intentions des ennemis, et m'assista fort bien et utilement. J'envoyai en même temps faire battre aux champs à nos troupes, et laissai Le Hallier pour les commander et mener sur la rive, où M. le duc de La Valette, colonel de l'infanterie, les tint en très-bon ordre, attendant qu'il y eût lieu de mener les mains. Le Roi et M. le cardinal arrivèrent incontinent après, et l'armée anglaise mise en trois ordres.

L'avant-garde, ayant fait plusieurs bordées pour prendre le vent, vint enfin, sur les sept heures et demie, à la portée du canon de notre flotte et des deux pointes : puis, tournant le bord, tirèrent tous les canons de la bande; puis, ayant tourné, en firent de même de l'autre bande : ce que chaque vaisseau ayant fait il montroit la poupe et viroit en arrière d'où il étoit parti. Et ensuite, après que l'avant-garde eut fait sa salve, leur bataille et leur arrière-garde en firent de même, et retournèrent trois fois en cette même sorte. Nous ne nous endormions pas cependant de notre côté; car, outre que notre armée navale les canonnoit incessamment, j'avois quarante pièces de canon sur Chef-de-Bois, qui faisoient une belle musique, lesquelles furent fort bien exécutées. Du côté de Coreilles il y en avoit encore vingt-cinq, qui firent aussi très-bien leur devoir pendant deux heures et demie que cette fête dura, en laquelle il fut tiré, de part et d'autre, pour le moins cinq mille coups de canon. Le Roi étoit à la batterie de Chef-de-Bois, où passèrent par dessus sa tête plus de trois cents canonnades qui alloient encore plus de trois cents pas de là. Comme la mer se retira, aussi firent les ennemis, qui fut environ les dix heures, et nous puis après, avec certaine assurance que les Anglais ne nous feroient point de mal ni à notre flotte, qui étoit fort animée à les bien recevoir. Les ennemis jetèrent encore de ces artifices qui vont nageant dans l'eau, qu'ils appellent mines volantes, sans aucun fruit, non plus que d'un vaisseau plein de feux d'artifice, qu'ils croyoient devoir faire merveille, qui se consuma avant que d'arriver près de notre flotte.

Les ennemis, au rapport d'eux-mêmes, en cette escarmouche perdirent près de deux cents hommes dans leurs vaisseaux, plusieurs desquels demeurèrent fort froissés des canonnades de terre. Nous n'en perdîmes que vingt-sept des nôtres : nous gagnâmes aussi deux chaloupes des ennemis, et une qu'une canonnade enfonça, et un de leurs meilleurs capitaines de mer y fut aussi tué. De nos vingt-sept hommes morts il y en eut quatre de tués à Coreilles d'un coup de canon qui fut tiré de la ville, qui vint mourir jusque-là, ce que l'on tenoit à merveille, car jamais canonnade de la ville n'avoit tiré si loin. Ceux de la ville firent aussi bien le devoir de tirer sur nous, mais avec petit fruit, si ce ne fut ce coup qui tua Friches et trois autres, savoir, Berlise, Pierre-du-Lac, commissaire de l'artillerie, et le frère bâtard de M. de Vignoles. L'après-dînée il y eut encore alarme des Anglais qui firent semblant d'appareiller, mais ils ne vinrent pas. Je dépêchai, par ordre du Roi, un de mes gens, nommé Cazemajor, aux Reines, auxquelles il écrivit sur ce qui s'étoit passé le matin. La nuit fut paisible de part et d'autre.

Le mercredi, les ennemis appareillèrent encore à la pointe du jour, et en la même forme que le jour précédent, hormis que les roberges amirale et vice-amirale ne bougèrent, pour n'avoir pas assez d'eau à s'approcher, et demeurèrent avec les vaisseaux chargés de vivres. Ils fi-

rent mêmes bordées jusqu'à ce qu'ils fussent à demi-portée du canon, et puis escarmouchèrent en la même sorte que le jour précédent, mais non pas si vivement, à mon avis, et craignoient fort notre canon de terre.

Cependant le vent avoit permis à notre flotte un poste plus avantageux que celui du jour précédent. Les ennemis nous envoyèrent neuf brûlots et un vaisseau de mine ; mais nos chaloupes, à la merci des canonnades, venoient devant et les faisoient dériver contre la falaise de Chef-de-Bois, sans qu'ils pussent faire aucun dommage ; après quoi ils se retirèrent comme le jour précédent, et le soir appareillèrent et firent la même mine de retourner au combat qu'ils avoient faite ; mais ils se ravisèrent.

Les Rochelois, qui étoient en l'armée navale des Anglais, demandèrent à nous parler : L'Isle les fut quérir dans ma galiote. Ils étoient deux, députés des autres, qui se nommoient Friquelet et L'Estreille. Je les pris dans mon carrosse au débarquer, et les menai chez M. le cardinal, qui les renvoya peu après, parce qu'ils ne parloient d'autre chose sinon d'entrer dans La Rochelle, et voir l'état où elle étoit pour le venir redire aux leurs ; ce qui étoit une demande incivile. Je passai la nuit à Chef-de-Bois. Nous prîmes cet espion Travart qui avoit été déjà deux fois entre nos mains et s'en étoit échappé, dont le grand prévôt de La Trousse étoit tombé en disgrâce ; et, de peur qu'il ne s'échappât la troisième, je le fis pendre.

Le lendemain, jeudi 5, je fus rendre compte au Roi de ce qui s'étoit passé la nuit, et que, du vent qui tiroit, les Anglais ne pouvoient venir à nous. Il tint conseil l'après-dînée. Le soir, Monsieur, son frère, arriva avec trente gentilshommes qu'il me fallut loger, coucher et défrayer. Je fus la nuit battre l'estrade.

Le vendredi 6, la mer fut agitée, et le vent demeura contraire aux Anglais, qui furent toute la nuit battus de la tempête : elle s'apaisa.

Le samedi 7, il plut tout le jour et le vent fut pour nous. Monsieur dîna et soupa toujours chez moi.

Le dimanche 8, le vent fut de même, qui fit demeurer les Anglais à l'ancre. Nous passâmes encore deux machines à la digue où l'on travailloit incessamment.

Launay-Rasilly mit aussi une estacade de mâts de navires au courant de la digue. M. de Chevreuse arriva, que je logeai.

Le lundi 9, je menai Monsieur à la digue le matin, lequel me pria de lui dire ce que le Roi sentoit de son mariage avec la princesse Marie, et ce qu'il m'en disoit. Je lui dis qu'il ne m'en avoit jamais parlé. Il me répliqua : « Est-il possible que, vous parlant incessamment comme il fait, il ne vous en dise rien ? » Je lui dis qu'il avoit tant de choses à me dire en ce temps-là, à cause de ma charge, qu'il en laissoit encore beaucoup au bout de la plume ; et que maintenant que le Roi avoit les Anglais en tête et les Rochelois derrière lui, que la moindre de ses pensées étoit celle de son mariage. Ce que Monsieur dit à M. de Bellegarde et à M. le président Le Coigneux, lesquels, me voulant mal, dirent à la Reine-mère que j'avois dit à Monsieur que le moindre souci du Roi étoit son mariage, et qu'il lui étoit indifférent ; dont la Reine-mère prit un tel dépit contre moi, qu'elle fut un an sans me parler. Les Anglais n'eurent le vent propre pour venir à nous. Le Roi alla courre le lièvre. Le maréchal d'Estrée arriva, que je logeai.

Le mardi 10, le vent fut encore contraire aux Anglais. M. le cardinal de La Valette arriva, et le maréchal de Saint-Géran.

Le mercredi 11, il fut pris une barque anglaise en Oleron : on en mena les hommes au Roi.

Le jeudi 12, le vent continua de même. Messieurs de Montbazon et prince de Guémenée arrivèrent, que je logeai. Les Anglais envoyèrent une chaloupe, pour leur demander leurs prisonniers et avoir sauf-conduit pour Montaigu de venir trouver M. le cardinal ; ce qui lui fut accordé. Monsieur tomba malade ce jour-là.

Le vendredi 13, on renvoya d'accord les prisonniers de part et d'autre. On tint le conseil. La maladie de Monsieur continua : le Roi le fut voir.

Le samedi 14, Montaigu vint parler à M. le cardinal. Le vent fut anglais ; mais ils ne désancrèrent point. Monsieur fut saigné. Le Roi fut se promener au Port-Neuf, et on lui tira deux coups de canon de La Rochelle, qui en approchèrent bien près.

Le dimanche 15, Montaigu retourna dîner chez M. le cardinal.

Le lundi 16, M. le cardinal et moi vînmes au bord du commandeur de Valançai, où Montaigu arriva. M. le cardinal monta avec lui sur ma galiote, et lui fîmes voir la digue et toutes les machines qui traversoient le canal. Il s'étonna de notre travail, et nous témoigna qu'il étoit impossible de pouvoir forcer le canal. Monsieur continua en son mal et prit médecine. M. le cardinal s'en alla à La Saussaye.

Le mardi 17, il revint de La Saussaye. On m'envoya un tambour de La Rochelle pour me demander qu'un Rochelois pût aller à l'armée anglaise, puis qu'ils parleroient de se rendre ; mais l'on ne voulut accepter ce parti. Monsieur se guérit.

Le mercredi 18, la mer étant au décours, et le vent contraire, toutes choses bien ordonnées en l'armée du Roi, tant deçà que delà le canal, il partit pour s'aller rafraîchir quelques jours à Sorgères. Je le fus conduire jusqu'à Périgny; puis j'allai voir M. de Beaucler, et de là M. d'Harbaut qui avoit perdu sa femme, puis Saint-Chaumont blessé. De là je revins en mon quartier, où j'avois encore plus de cinq cents gentilshommes et force princes. Beaulieu-Barsac passa à travers la flotte anglaise avec un petit vaisseau; ce qui leur donna l'alarme et les fit appareiller, et eux à nous, et nous mettre sur nos armes. Les ennemis prirent une de nos barques à Coude-Vache.

Le jeudi 19, Monsieur s'en alla à Niort. Je le fus conduire, puis je m'en vins à La Saussaye, où M. le cardinal nous fit festin, à M. le cardinal de La Valette, M. de Chevreuse, M. d'Angoulême, M. d'Alais, Bellegarde, Montbazon et moi. Cette nuit-là l'on mit quelques sacs de poudre dans le logis du maire de La Rochelle, nommé Guiton. Les ennemis prirent encore une barque à Coude-Vache.

Le vendredi 20, les chaloupes des Anglais et les nôtres furent tout le jour à s'escarmoucher.

Le samedi 21, au retour de la marée, nous envoyâmes quatre brûlots dans l'armée anglaise; mais on leur donna sitôt feu qu'ils ne firent aucun effet.

Le dimanche 22, M. le cardinal nous festina encore les mêmes qu'il avoit traités trois jours auparavant. Les Français de l'armée anglaise m'envoyèrent un tambour pour me demander sauf-conduit pour des députés qu'ils vouloient envoyer à M. le cardinal.

Je le leur envoyai seulement le lendemain 23. Les Anglais mirent à la voile sur les neuf heures du matin; puis vinrent prendre le vent au-dessus de notre armée, qui demeura sur son ancre, mais ne manqua pas de tirer force coups de canon, comme nous aussi de dessus nos pointes de Chef-de-Bois et de Coreilles. Il fut tiré de part et d'autre en deux heures plus de deux mille coups de canon, et envoyèrent encore cinq brûlots. M. le cardinal arriva sur la fin, qui y trouva M. le cardinal de La Valette et le duc de Chevreuse. Le soir les députés des Rochelois, qui étoient avec la flotte anglaise, furent amenés dans ma galiote par Lisle et par Treillebois, et je leur envoyai mon carrosse pour les amener à La Saussaye, tandis que je fus au galop à La Fons, parler aux députés de La Rochelle au nombre de six, qui demandèrent de parlementer. Ce qu'ayant envoyé dire à M. le cardinal, il me commanda de les lui amener, comme je fis à l'heure même, et quasi en même temps que mon carrosse amenoit ceux de la mer. M. le cardinal les fit mettre dans une chambre où logeoit M. de Bordeaux; et peu après il fit mettre dans sa galerie les députés de l'armée navale; puis M. de Schomberg, de Boutillier et moi, étant avec lui, il fit entrer ceux qui venoient de la mer et leur donna audience. Ils lui dirent, en substance, qu'ils le supplioient de leur permettre de voir ceux de La Rochelle, et qu'ils s'assuroient qu'après qu'ils leur auroient parlé ils se remettroient en leur devoir.

Ceux de La Rochelle furent ensuite admis, qui demandèrent qu'il leur fût permis d'envoyer aux leurs qui étoient sur l'armée anglaise, et puis qu'ils remettroient la ville entre les mains du Roi, suppliant très-humblement M. le cardinal de leur moyenner quelques tolérables conditions. Sur quoi M. le cardinal leur répondit que s'ils lui vouloient promettre de ne point parler à eux, qu'il leur montreroit des députés de la flotte; ce qu'ayant promis, M. le cardinal alla à sa galerie, et dit à ces députés des vaisseaux que s'ils l'assuroient qu'ils ne parleroient point aux Rochelois, qu'il les leur feroit voir à l'heure même; dont étant convenus, il les mena en la chambre où ils étoient avec nous. Ils s'entre-saluèrent de loin avec tant d'étonnement, que c'étoit chose belle à voir; puis il les fit rentrer dans la galerie. Alors ils offrirent de se remettre en l'obéissance du Roi, suppliant M. le cardinal de leur moyenner leur grâce; ce qu'il leur promit, et leur dit que le Roi s'étoit allé promener pour huit jours, et qu'à son retour il lui en parleroit. Sur quoi un des députés s'écria : « Comment, Monseigneur, huit jours! il n'y a pas dans La Rochelle de quoi en vivre trois. » Lors M. le cardinal leur parla gravement, et leur fit voir l'état auquel ils étoient réduits; que néanmoins il porteroit le Roi à leur faire quelque miséricorde; et dès l'heure même leur fit des articles pour les porter à La Rochelle; lesquels ils dirent qu'assurément ils accepteroient. Ainsi ils partirent pour s'en retourner, et ceux des vaisseaux aussi, lesquels eurent permission de parler à leurs confrères, et de les prier de les comprendre avec eux; ce que M. le cardinal accorda sous le bon plaisir du Roi; puis fut voir à Groleau M. de La Trimouille malade.

Le mardi 24, M. le cardinal envoya donner avis à Sa Majesté de ce qui s'étoit passé avec les députés, et le convier de revenir à Laleu; ce qu'il fit.

Le mercredi 25, le Roi vint de bonne heure, et Monsieur, son frère, revint de Niort à Laleu une heure après lui.

Le jeudi 26, les députés des Rochelois qui étoient en mer, revinrent rendre grâces à

M. le cardinal de celle qu'il leur avoit accordée au nom du Roi; et ceux de La Rochelle acceptèrent aussi les conditions qu'on leur avoit proposées. Le Roi s'alla promener en mer vers sa flotte.

Le vendredi 27, tout fut d'accord pour la reddition de La Rochelle. Le Roi se fut promener vers Le Plomb.

Le samedi 28, messieurs de Marillac et du Hallier eurent ordre de signer les articles pour le Roi, qui ne voulut point les signer avec ses sujets, et nous ensuite ne le voulûmes faire. Le Roi s'alla la nuit promener à Chef-de-Bois, pour voir la flotte anglaise, par un très-beau temps et une lune très-claire.

Le dimanche 29, Monsieur prit congé du Roi pour s'en retourner à Paris. Je le fus accompagner; puis Toiras me vint prier de trouver bon que, comme gouverneur d'Aunis, il amenât les députés de La Rochelle faire les soumissions au Roi. Je lui dis que tous gouvernemens cessoient où les généraux étoient; que, comme maréchal de camp, il les pourroit aller prendre avec Le Hallier et me les amener, qui les présenterois à M. le cardinal et lui au Roi, dont il fut bien marri; mais il prit raison en payement. Je les allai donc prendre à l'entrée des lignes, les maréchaux de camp Marillac et Le Hallier les étant allés quérir de ma part à la Porte-Neuve. Je les fis mettre pied à terre environ trois cents pas proche du logis du Roi, et moi demeurant à cheval les menai à Laleu; et, à l'entrée de la chambre, M. le cardinal les vint prendre pour les présenter au Roi, aux genoux duquel s'étant jetés, ils firent de très-humbles soumissions. Le Roi ensuite leur dit peu de paroles, et le garde des sceaux amplement, et enfin leur pardonna.

Le lundi 30, le Roi vint au fort de Beaulieu voir passer les troupes qui entroient dans La Rochelle, à savoir, ses gardes françaises et suisses; puis, revenu à Laleu dîner, il s'alla puis après promener à l'entour de la ville, depuis la Porte-Neuve jusques à Tadon, et de là revint par les digues, où il y eut en celle de Coreilles une solive qui fondit sous lui, et s'il n'eût été leste de se jeter en avant il alloit au fond.

Le mardi 31, il fit fort mauvais temps. Le Roi ne bougea de Laleu. M. le cardinal de La Valette s'en alla à Paris.

Le mercredi, premier jour de novembre et de la Toussaint, le Roi fit ses pâques à Laleu. Je le servis, puis il toucha les malades. Je fis aussi mes pâques. Après dîner il vint au fort de La Fons, et de là à la porte de Coigne, où M. le cardinal lui présenta les clefs de la ville, puis ensuite le peuple, qui lui cria miséricorde. Puis il entra dans la ville, ayant immédiatement devant lui M. le cardinal seul, et devant messieurs d'Angoulême et Schomberg et moi en un rang; puis les maréchaux de camp, La Curée et d'Effiat, deux à deux. Ainsi marcha cet ordre jusques à Sainte-Marguerite, où le père Souffrau fit un sermon, puis vêpres ensuite; puis les canons de la ville, des pointes et de la mer tirèrent; puis le Roi s'en retourna à Laleu. M. de Chevreuse partit.

Le jeudi 2, le Roi entra le matin par la Porte-Neuve, alla faire le tour sur les remparts, puis vint en son logis. On tint conseil après dîner.

Le vendredi 3, le Roi fit faire une procession générale, et l'on porta le Saint-Sacrement. Messieurs d'Angoulême, d'Alais, moi et Schomberg, portâmes le poêle. M. de Luxembourg demanda de le porter devant nous, comme duc et pair; mais il le perdit, bien qu'il alléguât que ce ne fût point une action de guerre, et que la guerre fût finie, et qu'en temps de paix ils sont logés devant nous; à quoi on n'eut point d'égard. Le soir, Montaigu revint d'Angleterre.

Le samedi 4, M. le cardinal m'envoya prier à dîner, et après me fit la proposition de continuer à commander l'armée et de la mener en Piémont, pour le secours de Casal : dont je m'excusai, lui disant que j'irois bien pour la commander à l'occasion, mais que six vingt mille écus que j'avois dépendus en ce siége, me forçoient d'aller auparavant à Paris pour raccommoder mes affaires. Il alla parler à Montaigu, à la hutte de Marillac à Coreilles. M. le comte et M. de La Valette partirent. Je jouai à la paume avec le Roi, à qui la goutte prit à un pied.

Le dimanche 5, le régiment de Chappes, Plessis-Praslin et Castel-Bayard entrèrent en garnison dans la ville, à qui les gardes firent place. Le Roi se fit saigner pour sa goutte.

Le lundi 6, le Roi continua d'avoir la goutte et tint le lit.

Le mardi 7, la tourmente fut en mer, par un sud-ouest, si violente qu'elle rompit quelque chose aux digues. Le Roi tint conseil, puis fut encore saigné, tant pour sa goutte que pour une ébullition de sang qui se prit par tout le corps. On fit marcher des canons à Foras, avec les régimens de Piémont et de Rambures.

Le mercredi 8, nouvelles vinrent comme sept vaisseaux de la flotte d'Angleterre étoient échoués au-dessous de Foras, qui s'étoient rendus à ceux de Brouage; sur lesquels on avoit mis des soldats et des paysans pour les garder. M. le cardinal partit pour aller en Brouage. J'eus querelle avec Schomberg et M. d'Angoulême, pour lesquels le Roi fut; mais on nous accorda, et je fus souper chez Schomberg.

Le jeudi 9, les Anglais firent semblant d'appareiller pour partir, mais le vent leur fut contraire. La goutte continua au Roi. Je fus encore jouer et souper chez Schomberg, et il y eut musique.

Le vendredi 10, les Anglais mirent le feu à cinq de leurs vaisseaux et voulurent partir; mais le peu de vent les arrêta.

Le samedi 11, la flotte anglaise partit devant le jour, moindre de vingt-deux vaisseaux qu'elle n'étoit venue, à cause des brûlots, vaisseaux échoués, ou ceux où ils avoient mis le feu.

Le dimanche 12, le Roi continua de se trouver mal. On fit jouer deux mines à Tadon.

Le lundi 13, je me fis saigner. M. le cardinal revint. Le Roi se leva, et laissa l'ordre nécessaire a la ville. On avoit mis tous les canons de la ville à la place du château, en nombre de soixante-seize, de toutes sortes.

Le mardi 14, le Roi devoit donner l'ordre que devoit tenir la garnison, et vint voir la parade à la place du château.

Le mercredi 15, on tint conseil après dîner pour les licenciemens et les routes de nos troupes. J'eus encore querelle avec le Roi pour les gens de guerre. Je fus souper chez d'Effiat.

Le jeudi 16, le Roi m'envoya quérir dans son conseil étroit, où il me dit que, pour le bien de son service, il convenoit qu'il fît raser plusieurs places de son royaumes comme Saintes, Niort, Fontenay et d'autres; puis aboutit à la citadelle de Ré, qu'il dit être si forte, que si un des deux Rois ses voisins l'avoit occupée il lui seroit presque impossible de la reprendre, et qu'il suffisoit en cette île de Ré le fort de La Prée pour la garder; qu'à cet effet, étant du département que j'avois, il m'en avoit voulu parler, afin de le proposer et faire agréer à Toiras, à qui il vouloit donner bonne récompense. J'approuvai les desseins du Roi; mais je lui dis que c'étoit une chose qui devoit partir de la bouche de Sa Majesté, et que si elle l'envoyoit quérir et le lui disoit, que je m'assurois qu'il le prendroit de bonne part. Lors on le fit venir, et le Roi lui parla. Il eut promesse de 200,000 livres, d'être payé de ce qui lui étoit dû, d'être récompensé des armes et munitions qui se trouveroient dans la place, et que le Roi lui payeroit le vaisseau que les Hollandais lui avoient retenu. Il demanda quelque emploi, et je proposai de lui donner l'armée à conduire jusques en Italie.

Le vendredi 17, le Roi tint conseil, et se fut promener à La Tour-de-la-Chaîne. Je fus prendre congé de M. le cardinal, le Roi ne m'ayant voulu laisser aller devant lui à Paris, me disant qu'il me vouloit présenter aux Reines. M. le cardinal partit ce jour-là pour aller à Richelieu.

Le samedi 18, le Roi partit de La Rochelle et s'en vint coucher à Surgères, le dimanche à Niort, le lundi à Parthenay, le mardi à Thouars, le mercredi à Saumur.

Le jeudi 23, nous fîmes nos pâques à Notre-Dame-des-Ardilliers, puis coucher à Langeais.

Le vendredi 24, dîner à Tours, coucher à Amboise.

Le samedi 25, à Marchenoir.

Le dimanche 26, à N.

Le lundi 27, à Dourdan, où il demeura le mardi, et vint le mercredi à Limours, où Monsieur et les Reines le vinrent trouver. Il me présenta à elles : et le jeudi, 30 novembre, j'arrivai à Paris, ayant été absent justement quatorze mois, depuis mon département jusques à mon retour.

Après que toute la cour fut assemblée à Paris, au commencement de l'année 1629, on commença aussi à rompre la pratique du mariage de Monsieur avec la princesse Marie, et lui en parler fermement : à quoi il se résolut, et promit de s'en désister tout-à-fait, pourvu que l'on lui donnât moyen de le faire avec honneur. Pour cela il proposa que l'on lui donnât la charge de faire lever le siége de Casal, qu'y avoit mis, trois mois auparavant, don Gonzales de Cordoue, gouverneur de Milan : ce que la Reine-mère lui fit accorder par le Roi, qui lui fit en même temps un don de 50,000 écus pour se mettre en équipage d'aller être vicaire du Roi en Italie, avec une puissante armée qui déjà s'y acheminoit et étoit bien avancée. Il trouva bon que l'on envoyât à M. de Mantoue afin qu'il envoyât quérir madame sa fille, et qu'elle partît quinze jours après qu'il se seroit acheminé à l'armée. Mais après que le Roi lui eut donné cette charge, il s'imagina que la gloire que Monsieur, son frère, iroit acquérir en cette expédition seroit au ravalement de la sienne, tant a de pouvoir la jalousie entre les proches; et se mit tellement cela en la tête (ou pour dire autrement dans le cœur), qu'il ne pouvoit reposer.

Il vint, le 3 de janvier, à Chaillot où, de fortune, j'étois venu trouver M. le cardinal qui y demeuroit lors; et, s'étant enfermé avec lui, commença à lui dire qu'il ne sauroit souffrir que Monsieur, son frère, allât commander son armée delà les monts, et qu'il fît en sorte que cet emploi se rompît. Il lui répondit qu'il ne savoit qu'un seul moyen de le rompre, qui étoit qu'il y allât lui-même, et que s'il prenoit ce parti il falloit qu'il partît dans huit jours au plus tard; à quoi le Roi s'offrit franchement, et à même temps se tourna et m'appela, qui étois au bout de la chambre. Puis, quand je fus approché, il

dit : « Et voici qui viendra avec moi et m'y servira bien. » Je lui demandai où : « En Italie, me dit-il, où je vais dans huit jours pour faire lever le siége de Casal : apprêtez-vous pour partir, et m'y servir de lieutenant général sous mon frère, s'il y veut venir. Je prendrai avec vous le maréchal de Créqui qui connoît ce pays-là, et j'espère que nous ferons parler de nous. » Sur cela le Roi revint à Paris, dit sa résolution à la Reine sa mère, et elle à Monsieur, qui n'en fut guère content, mais néanmoins n'en fit pas semblant, et s'apprêta pour partir. Mais le Roi s'en alla le premier, et nous donna rendez-vous à Grenoble. La veille qu'il partit il sut que je n'étois pas fort en argent. Il me demanda du cidre comme j'avois accoutumé de lui en donner de fort bon, que mes amis m'envoyoient de Normandie, sachant que je l'aime. Je lui en envoyai douze bouteilles; et le soir, comme je pris le mot de lui, il me dit : « Bestein, vous m'avez donné douze bouteilles de cidre, et moi je vous donne 12,000 écus : allez trouver d'Effiat qui vous les fera délivrer. » Je lui dis : « Sire, j'ai la pièce entière au logis, que, s'il vous plaît, je vous la donnerai à ce prix. » Mais il se contenta de douze bouteilles, et moi de sa libéralité.

Il partit donc de Paris le 4 janvier, ayant le jour précédent été en parlement, et Monsieur cinq jours après lui, qui vint souper et dîner chez moi la veille, ayant envoyé son train l'attendre à Montargis; et moi je partis de Paris le lundi 12 février, et vins coucher à Essone.

Le mardi 13, Toiras vint avant le jour me trouver pour venir avec moi. Nous vînmes dîner à Montargis, où nous trouvâmes M. de Châteauneuf, et coucher à La Bussière où Canaples étoit arrivé.

Le mercredi 14, dîner à Bonny, coucher à Nevers.

Le jeudi 15, dîner à Moulins, coucher à Varennes.

Le vendredi 16, nous vînmes trouver Monsieur, frère du Roi, qui avoit couché à Château-Morand; allâmes avec lui jusques auprès de Saint-Au. Il me dit qu'il n'auroit aucun emploi à l'armée puisque M. le cardinal y étoit, qui ne feroit pas seulement sa charge, mais celle du Roi encore; que j'avois vu comme il en étoit allé à La Rochelle, et qu'il avoit fait aller le Roi en ce voyage contre son gré, seulement pour lui ôter le commandement que le Roi lui avoit accordé. Enfin il me dit qu'il s'en alloit en Dombes, où il me dit qu'il attendroit les commandemens du Roi. Je tâchai de le remettre par les plus vives persuasions qu'il me fut possible; mais ce fut en vain, et pris congé de lui, m'en allant dîner à Roanne où la peste étoit très-forte, et coucher à Saint-Symphorien.

Le samedi 17, nous vînmes passer à Lyon où la peste étoit violente, et nous vînmes coucher en un château qui est au marquis de Villeroi, nommé Meins.

Le dimanche 18, nous vînmes coucher à Virieux.

Le lundi 19, nous dînâmes à Moyran, où Canaples m'attrapa, et fûmes coucher à Grenoble, où le Roi fut bien aise de me voir. On tint conseil à l'heure même, et on envoya Toiras à Vienne, pour amener l'armée qui y étoit, pendant qu'avec une forte dépense et plus grande peine, il fit passer les monts à son artillerie jusques à Chaumont.

Le mardi 20, le Roi fut l'après-dînée au conseil pour résoudre toutes les affaires.

Le mercredi 21, M. le cardinal partit de Grenoble.

Le jeudi 22, le Roi, par un très-mauvais temps, passa le Col-de-Laffré, et vint coucher à La Mure.

Le vendredi 23, il passa le Col-de-Pontaut, et coucha aux Diguières.

Le samedi 24, il passa le Col-de-Saint-Guigne, cotoya la Durance, et vint au gîte à Gap.

Le dimanche 25, il coucha à Chorges.

Le lundi 26, il vint à Embrun, où M. le cardinal se trouva. Il y tint conseil, et résolut que M. de Créqui et moi nous irions saisir des passages de Piémont.

Et le mardi 27, jour de carême-prenant, nous partîmes avec M. le cardinal, et allâmes dîner à Saint-Crépin, laissant le Val-Louise à main gauche, et vînmes au gîte à Briançon, par un extrême froid. M. le cardinal dépêcha de là le commandeur de Valençai à M. le duc de Savoie.

Le mercredi 28, jour des Cendres, nous montâmes le mont Genèvre, d'où sourdent les deux fleuves de Doire et la Durance. Nous vîmes les arbres qui portent la manne, l'agaric et la thérébentine ; puis nous mîmes à la ramasse pour descendre à Sezanne, où M. le cardinal arriva peu après nous. Puis nous vînmes coucher à Ourse.

Le jeudi premier jour de mars, M. de Créqui et moi vînmes dîner à Chaumont, chez M. d'Auriac, qui nous rendit compte de l'armée qu'il avoit. L'après-dînée nous allâmes à la frontière de France, reconnoître les forts de Tallon et de Talasse, et les lieux propres pour les attaquer et forcer.

Le vendredi 2, nous ne bougeâmes de Chaumont. Le commandeur de Valençai nous renvoya le sieur de L'Isle.

Le samedi 3, le commandeur de Valençai retourna à Turin, et M. le cardinal vint dîner à Chaumont. Il fut après voir la frontière, et considérer les deux forts.

M. le prince de Piémont arriva le dimanche 4 à Chaumont pour traiter avec M. le cardinal; et nous, M. de Créqui et moi, le fûmes conduire jusque par delà la grande barricade, que nous eûmes loisir de reconnoître.

Le lundi 5, il nous envoya un courrier, et l'après-dînée M. le cardinal étant allé sur la frontière, le comte de Verrue y arriva, qui étant entré en particulier avec M. le cardinal, furent plus de deux heures à contester; au bout desquelles M. le cardinal et moi, auquel il fit entendre les offres du comte de Verrue, lesquelles nous ne fûmes d'avis qu'il acceptât. Sur quoi tout traité fut rompu; dont il envoya donner avis au Roi, lui conseillant de venir: ce qu'il fit toute la nuit, et arriva sur les trois heures du matin. Cependant M. de Créqui et moi, avec les maréchaux de camp, tînmes conseil de l'ordre que nous avions à tenir, qui fut que les régimens des gardes françaises et suisses donneroient à la tête; que le régiment de Navarre auroit l'aile droite, et Estissac la gauche; que les deux ailes feroient monter deux cents mousquetaires chacune contre les montagnes, tant qu'ils auroient gagné l'éminence sur les gardes des barricades, et qu'ils les auroient outre-passées. Cela fait, au signal que nous donnerions, ils feroient leurs décharges par derrière la barricade comme nous l'attaquerions par devant avec les deux régimens des gardes; que le comte de Saulx, avec son régiment, iroit passer au-dessous de Tallasse, par des chemins extravagans que des paysans du lieu lui montreroient, et viendroient ensuite descendre dans Suze, et prendre les ennemis par derrière, au cas qu'ils nous résistassent encore; qu'en même temps on feroit attaquer Tallon par un autre régiment; ce que M. d'Auriac entreprendroit. Cet ordre fait, nous commençâmes à onze heures du soir à faire passer les troupes par Chaumont. Il faisoit un très-mauvais temps; il y avoit sur terre deux pieds de neige.

Le mardi 6 mars, le Roi arriva sur les deux heures du matin à Chaumont, avec messieurs le comte de Soissons, de Longueville, de Moret, le maréchal de Schomberg, d'Haluin, de La Valette et autres. Nos troupes passèrent, à savoir sept compagnies des gardes, six des Suisses, dix-neuf de Navarre, quatorze d'Estissac, et quinze de Saulx, et les mousquetaires à cheval du Roi. Le comte de Saulx et son régiment partirent dès trois heures pour aller où ils étoient ordonnés: le reste demeura à cinq cents pas de Tallasse en bataille. Nous avançâmes aussi six pièces de canon de six livres de balles, menées au crochet, pour forcer les barricades. D'Estissac eut ordre de laisser cent hommes à la garde du parc de l'artillerie. L'ordre fut que chaque corps jetteroit devant lui cinquante enfans perdus soutenus de cent hommes, lesquels seroient soutenus de cinq cents. Nous logeâmes les princes et seigneurs à la tête de cinq cents hommes des gardes. Sur les six heures du matin, M. de Créqui et moi, avec messieurs de La Valette, Valençai, Toiras, Canaples et Tavannes, mîmes nos troupes en l'ordre susdit. Le Roi, en ce même temps étant arrivé avec M. le comte et M. le cardinal, il voulut que ses mousquetaires fussent mêlés avec les enfans perdus des gardes. Nous envoyâmes de la part du Roi le sieur de Comminges, avec un trompette, demander passage pour l'armée et la personne du Roi au duc de Savoie. Mais comme il approcha de la barricade on le fit arrêter, et le comte de Verrue sortit lui parler, et lui répondit que nous ne venions point en gens qui voulussent passer en amis, et que cela étant ils se mettroient en si bon état de nous empêcher, que, si nous le voulions entreprendre, nous n'y gagnerions que des coups. Après que Comminges nous eut rapporté cette réponse, j'allai, parce que j'étois en jour de commander, trouver le Roi qui étoit cent pas derrière nos enfans perdus, plus avancé que le gros des cinq cents hommes des gardes, pour lui demander congé de commencer la fête, et lui dis: «Sire, l'assemblée est prête, les violons sont entrés, et les masques sont à la porte; quand il plaira à Votre Majesté nous donnerons le ballet.» Il s'approcha de moi, et me dit en colère: «Savez-vous bien que nous n'avons que cinq cents livres de plomb dans le parc d'artillerie?» Je lui dis: «Il est bien temps maintenant de penser à cela! faut-il que pour un des masques qui n'est pas prêt le ballet ne se danse pas? Laissez-nous faire, Sire, et tout ira bien. — M'en répondez-vous, me dit-il? — Ce seroit témérairement fait à moi, lui répondis-je, de cautionner une chose si douteuse: bien vous réponds-je que nous en viendrons à bout à notre honneur, ou j'y serai mort ou pris. — Oui; mais, me dit-il, si nous manquons je vous reprocherai. — Qu'en sauriez-vous dire autre chose, lui repartis-je, si nous manquons, que de m'appeler le marquis d'Uxelles (car il avoit failli de passer à Saint-Pierre); mais je me garderai bien de recevoir cette injure: laissez-nous faire seulement.» Alors M. le cardinal lui dit: «Sire, à la mine de M. le maréchal, j'en augure tout bien, soyez-en assuré.» Sur ce, je m'en vins à M. de Créqui, et mis pied à terre avec lui, ayant donné le signal du combat. M. le maréchal de Schomberg, qui ne faisoit

que d'arriver, ayant été contraint de demeurer derrière pour la goutte qu'il eut, s'en vint à cheval voir la fête. Nous passâmes le bourg de Tallasse que les ennemis avoient quitté; au sortir de ce village nous fûmes salués de quantité de mousquetades des ennemis qui étoient sur les montagnes et à la grande barricade, et de quantité de canonnades du fort de Tallasse : et comme nous nous avancions toujours, M. de Schomberg fut blessé aux reins d'une mousquetade qui venoit des montagnes à gauche. Lors les nôtres des deux ailes, ayant gagné les ennemis, tirèrent au derrière de la barricade, et nous y donnâmes tête baissée. Nous leur fîmes abandonner : alors nous les suivîmes si vivement, qu'ils n'en purent garder aucune de celles qu'ils avoient. Ensuite y entrant pêle-mêle avec eux, le commandeur de Valençai prit le haut à la gauche avec les Suisses, où il fut blessé d'une mousquetade au genou, et en chassa les Vallésiens, que le comte de Verrue menoit; son cheval y fut pris. Je donnai par le bas avec M. de Créqui et les Français, où le marquis Ville fut fort blessé. Nous suivîmes si vivement notre pointe, que, sans la résistance que fit près d'une chapelle un capitaine espagnol et peu de soldats à nos enfans perdus, qui donna loisir au duc et au prince de se retirer, ils étoient tous deux pris. Nous vînmes, sans nous arrêter, jusque sur le haut à la vue de Suse, où d'abord on nous tira force canonnades de la citadelle de Suse; mais nous étions si animés au combat, et si joyeux d'avoir obtenu la victoire, que nous ne faisions aucun état de ces coups de canon. Je vis une chose qui me contenta fort de la noblesse française qui étoit là, parmi laquelle M. de Longueville, de Moret et d'Haluin, M. le premier écuyer, et plus de soixante autres étoient avec nous : une canonnade donna à nos pieds, qui nous couvrit de terre. La longue connoissance des canonnades m'avoit appris plus qu'à eux que, dès que le coup est donné, il n'y a plus de péril ; ce qui me fit jeter les yeux sur la contenance d'un chacun, et voir quel effet ce coup auroit fait en eux. Je n'en aperçus pas un qui fît aucun signe d'étonnement, non pas même d'y prendre quasi garde. Un autre tua parmi eux un gentilhomme de M. de Créqui, dont ils ne firent aucun bruit. En marchant à la barricade, un de mes gardes fut tué, sur lequel j'étois appuyé; un autre, poursuivant chaudement avec les enfans perdus, fut tué sur le pont de Suse; un gentilhomme des miens y eut une mousquetade sur le coude-pied, dont il est demeuré estropié; c'étoit celui qui commandoit ma galiote à La Rochelle, nommé Duval. Aucuns de nos enfans perdus entrèrent même dans la ville pêle-mêle avec les ennemis, et y furent pris prisonniers; et nous eussions à l'heure même forcé Suze, si nous n'eussions fait retirer nos gens, parce que nous voulions conserver la ville sans la piller, pour servir de logement au Roi. Peu après être venus sur le tertre, M. de Créqui avec M. de La Valette allèrent loger à gauche en des maisons sur la descente, avec les gardes, et moi, avec Toiras et Tavannes, prîmes à la droite en descendant, et y logeâmes Navarre. Le commandeur, quoique blessé, alla mettre les Suisses de l'autre côté de la ville, afin d'empêcher que rien n'en sortît. Quoi fait, M. de Créqui et moi prîmes notre logement aux Cordeliers du faubourg de Suse, et tous les princes et la noblesse vinrent repaître avec eux, joyeux et contens d'avoir si bien et heureusement servi le Roi, qui nous envoya l'abbé de Beauvau premièrement, et puis son écuyer de quartier, pour dire à M. de Créqui et à moi la satisfaction qu'il avoit de nous, et la reconnoissance perpétuelle qu'il en auroit; nous blâmant néanmoins, M. de Créqui et moi, de ce qu'étant ses lieutenans généraux, nous avions voulu donner avec les enfans perdus, et nous mandant qu'il ne nous enverroit plus ensemble, parce que, par émulation l'un de l'autre, nous faisions ce préjudice à son service, que si nous nous y eussions fait tuer, outre la perte qu'il eût faite de deux telles personnes, le désordre se fût mis dans cette occasion, faute de chefs pour la commander. Nous lui mandâmes qu'il y a des choses qui se doivent faire avec retenue, et d'autres avec précipitation; que celle-ci étoit une affaire où il ne falloit point marchander, mais y mettre le tout pour le tout, parce que, si nous eussions été repoussés à la première attaque, nous l'eussions ensuite été à toutes les autres, et que des soldats qui voient de tels chefs à leur tête, y vont avec bien plus de courage et de résolution. Pendant le combat des barricades, M. le comte de Saulx, qui étoit allé par dessous Tallon pour prendre les ennemis par derrière, eux, qui s'en doutoient, avoient mis sur l'avenue où ils devoient passer, le colonel Belou avec son régiment pour la garder; mais il les surprit à la pointe du jour et défit le régiment, prit plus de vingt officiers prisonniers, et rapporta neuf drapeaux des dix dudit régiment; puis se vint joindre à nous aux Cordeliers, d'où nous envoyâmes, sur les cinq heures du soir, sommer la ville de se rendre, et le château aussi, ce qu'ils firent; et nous ayant donné des otages, nous différâmes d'y entrer ce jour-là, craignant un désordre, et que la ville ne fût pillée par les soldats, ardens et échauffés par la précédente défaite, et y entrant de nuit. M. de Senneterre vint à l'entrée de la nuit nous trouver et nous dire encore de belles paroles de la part

du Roi et de M. le cardinal, qui nous écrivit comme le Roi envoyoit ledit de Senneterre trouver M. le duc de Savoie de sa part, et que nous facilitassions son passage. Nous lui donnâmes un trompette et dix de mes gardes pour l'accompagner.

Le mercredi 7, ceux de Suze nous vinrent porter les clefs de leur ville, où nous envoyâmes Toiras pour en prendre possession et y faire faire nos logemens. M. le cardinal vint dîner chez moi aux Cordeliers, où après nous tînmes conseil; puis, ayant été visiter le poste des Suisses, que nous louâmes d'avoir bien fait, et principalement le colonel Salis, de qui le commandeur de Valençai disoit de grandes louanges, et blâmant le régiment de Navarre même devant Tavannes, leur mestre de camp, nous vînmes loger dans Suze, et mîmes garnison au château; et la citadelle nous ayant envoyé demander trève jusques au retour de M. de Senneterre, nous leur accordâmes.

Le jeudi, 8 de mars, nous partîmes de Suze avec ce que nous avions des gardes, des Suisses, Navarre et Saulx, avec les gendarmes et chevau-légers de la garde du Roi, Bussi, Laurière, Boissac et Arnault, avec les gardes de M. de Créqui et de moi, pour aller prendre notre logement à Boussolenque, et passâmes de là la Doire du côté de la plaine. C'étoit le jour de M. de Créqui à commander, nous changeant de trois en trois jours. Je voulus que l'on prît plutôt ce chemin que l'autre, parce qu'il étoit plus large et plus aisé que l'autre, parce qu'il y avoit aussi devant Boussolenque une plaine pour nous mettre en bataille et faire nos ordres, en cas que les ennemis nous eussent voulu disputer le logement de Boussolenque; mais, comme nous voulûmes faire passer le pont de la Doire à nos troupes, le gouverneur de la citadelle de Suze, qui étoit en trève avec nous, manda qu'il ne pouvoit souffrir que notre armée passât devant sa citadelle, et que si nous le faisions il romproit la trève. Nous acceptâmes ce dernier parti, et en même temps envoyâmes couper les canaux qui portoient l'eau dans la citadelle: ils ne les pouvoient faire garder, parce que les citernes n'en valoient rien. Lui, de son côté, nous tira plus de cent canonnades en passant, et nous tua dix ou douze hommes. Je menai ce jour-là l'avant-garde de l'armée, M. de Créqui la commandant. Comme il passoit près de la ville, qui nous ouvrit les portes, notre cavalerie se tint en bataille du côté de Veillane jusques à ce que l'infanterie fût passée et barricadée, puis elle défila. M. de Senneterre revint passer à Boussolenque, et nous dit qu'il avoit quasi accommodé toutes choses, qu'il nous prioit de ne point avancer; et sur ce que nous dîmes que le lendemain matin nous irions attaquer Veillane, il s'en alla en diligence à Chaumont, et nous fit écrire par M. le cardinal que le Roi nous commandoit de ne rien entreprendre, et ne bouger de Boussolenque, jusques à ce que M. de Senneterre eût été trouver le duc de sa part.

M. de Senneterre s'en alla le 9 trouver le duc qui étoit à Veillane.

Le samedi 10, Senneterre repassa, qui nous apporta l'acceptation de la paix que le duc avoit faite sur les articles que le Roi lui avoit envoyés; et sur le soir le comte de Verrue passa pour aller trouver le Roi de la part du duc. Nos soldats, ces deux jours précédens, furent fort à la picorée; mais ce jour-là nous fîmes de rigoureuses défenses de n'y plus aller.

Le dimanche 11, j'étois en jour de commander. Sur la nouvelle que nous eûmes du Roi de la venue de M. le prince près de lui, nous fîmes mettre toute notre infanterie en bataille entre Saint-Jarry et Boussolenque, border d'infanterie, des deux côtés, le bourg et le pont par où le prince devoit passer; fîmes mettre douze compagnies de cavalerie, en bel ordre, dans la plaine qui est entre Boussolenque et Suze, et moi je fus par-delà Saint-Jarry avec les gendarmes, chevau-légers du Roi et la compagnie d'Arnault, avec mes gardes et force noblesse, recevoir M. le prince; puis le menai par devant notre infanterie, qui lui fit salve et le salua. M. de La Valette étoit à la tête. De là nous passâmes à travers Boussolenque, et vînmes où étoient les douze compagnies de cavalerie, où étoit aussi M. le maréchal de Créqui, entre les mains duquel je le résignai pour l'amener au Roi. Messieurs de Longueville, de Moret, d'Haluin, de La Valette et de La Trimouille, qui voulurent venir avec moi au devant de M. le prince, ne le voulurent saluer qu'après que je lui eus fait la révérence. Tous ces messieurs le quittèrent et revinrent au quartier de Boussolenque, ne nous ayant point quittés depuis que nous partîmes d'Embrun. M. le prince dîna à Suze avec M. le cardinal, avec lequel il traita et conclut toutes choses, et entre autres que l'on mettroit la citadelle de Suze et les forts de Tallon et de Tallasse entre les mains du Roi, qu'il garderoit jusqu'à ce que toutes choses fussent concertées en Italie; que j'y mettrois des Suisses, et que je jurerois au duc de remettre lesdites places entre ses mains lorsque le Roi m'auroit mandé que toutes choses promises seroient accomplies. De là M. le prince s'en revint sans avoir vu le Roi pour lors; et M. de Créqui et

moi le fûmes accompagner jusques à la plaine de Veillane. M. le cardinal m'écrivit pour venir prendre le lendemain possession de Suze et des autres forts.

Le lundi j'y arrivai, et je n'y trouvai aucun commissaire du duc, ni ordre aux gouverneurs des places de me les consigner; ce qui fit que je passai à Chaumont pour trouver le Roi, que je n'avois point vu depuis l'attaque du pas de Suze. Je dînai avec M. le nonce chez M. le cardinal, et fus visiter messieurs de Schomberg et le commandeur de Valençai blessés. De là je revins à Suze, où je trouvai un secrétaire d'État du duc; mais il me dit ne pouvoir rien faire sans le veedor général Gabaléon. Je lui parlai un peu rudement, ce qui fit qu'il s'en retourna au galop à Veillane; et, le soir même, Gabaléon arriva en mon quartier de Boussolenque; lequel m'ayant fait entendre son ordre de me remettre les forts entre les mains, et le serment qu'il me montra que je devois faire et faire faire aux Suisses que je mettrois dans lesdits forts, j'y trouvai quelques difficultés, dont je donnai la nuit avis à M. le cardinal, et Gabaléon s'en alla à la citadelle de Suze.

Le lendemain, mardi 13, je m'en revins de bon matin à Suze, où je trouvai messieurs de Châteauneuf et de Senneterre, que M. le cardinal m'avoit envoyés sur le sujet de la difficulté que je lui avois mandée; et comme ce jour-là M. de Créqui, premier maréchal de France en l'armée, faisoit faire la montre générale, M. le cardinal passa de l'autre côté pour la voir. Je convins avec Gabaléon de la forme du serment, et envoyai des commissaires pour faire l'inventaire de la citadelle avec ceux du duc. Gabaléon et ces messieurs vinrent dîner avec moi; puis avec grande peine je pus les faire sortir de la citadelle, où je mis le capitaine Reding avec sa compagnie. De là je voulus moi-même accompagner les troupes du duc en m'en retournant à Boussolenque, et les fis conduire jusques à Veillane en toute sûreté.

Le mercredi 14, le Roi envoya, de bon matin, me mander que je le vinsse trouver à Chaumont, où M. le prince de Piémont devoit venir dîner avec lui : ce que je fis, et visitai, en passant à Suze, le marquis Ville blessé. De là j'allai établir la garnison suisse à Tallasse, puis je vins à Chaumont. Après dîner nous fûmes au conseil, où M. le prince assista et fit de très-belles propositions. De là le Roi revint à Suze, accompagné de M. le prince; on le salua de canonnades, tant du fort de Tallasse en passant, que de la citadelle. M. le prince de Piémont prit congé du Roi à la porte de Suze, et, ayant mis pied à terre pour lui faire la révérence, le Roi descendit de cheval aussitôt pour l'embrasser; de là il me commanda de l'aller accompagner jusques à Saint-Jarry : ce que je fis.

Le jeudi 15, Gabaléon me vint trouver à Boussolenque pour prendre de moi l'inventaire, signé de ma main, de l'artillerie et des munitions des citadelle de Suze et fort de Tallasse, que je lui donnai. Senneterre passa ce jour-là pour aller à madame la princesse de Piémont, de la part du Roi, lui rapporter les drapeaux gagnés au pas de Suze.

Le vendredi 16, je vins à Suze voir le cardinal de La Valette qui étoit arrivé. Je dînai avec M. le cardinal, que je menai puis après à la citadelle de Suze; puis fûmes au devant du Roi, qui étoit allé se promener jusques à Boussolenque, où je m'en retournai.

Le samedi 17, le prince cardinal vint voir le Roi, qui passa et repassa par mon quartier; je l'accompagnai jusques à Saint-Jarry. Au retour Gabaléon me vint porter, de la part du duc, la lettre que don Gonzalez de Cordoue lui avoit écrite, par laquelle il déclaroit vouloir effectuer tout ce que le duc avoit promis, et qu'à cet effet il avoit levé le siége de Casal. Je l'envoyai à l'heure même au Roi, qui me l'ayant redemandée, je la fis, le lendemain, reporter au duc à Veillane par Boissac.

Le dimanche 18, messieurs les cardinaux de Richelieu et de La Valette vinrent dîner chez M. de Créqui à Bossolin. M. le prince de Piémont y arriva peu après, qui, ayant conféré quelque temps avec M. le cardinal, s'en retourna à Veillane, et lui à Suze.

Le lundi 19, Sainte-Soulaine vint apporter la nouvelle de la levée du siége de Casal.

Le mardi 20, je fus dîner à Suze chez M. le cardinal. L'après-dînée, le Roi alla en la plaine de Boussolenque voir le régiment de La Grange nouvellement arrivé.

Le mercredi 21, nous fîmes mettre notre infanterie en bataille en la plaine au-dessus de Boussolenque. De là je fus recevoir madame et M. le prince de Piémont qui venoient voir le Roi à mi-chemin de Veillane; puis au-dessous de Saint-Jarry je lui présentai les gendarmes et chevau-légers de la garde du Roi, qui marchèrent devant et derrière elle comme ils faisoient au Roi. M. de Luxembourg lui vint faire la révérence, qu'elle baisa comme elle m'avoit fait. Je l'amenai de là passer par devant notre infanterie, qui la salua de salves de piques et de drapeaux. Créqui et M. de La Trimouille, avec dix-huit compagnies de chevau-légers, la vinrent recevoir. Je la consignai ès mains de M. le maréchal de Créqui,

qui la conduisit jusqu'à ce que le Roi la joignit, qui vint au devant d'elle, et avoit fait mettre en bataille douze mille hommes de pied, auxquels il fit faire devant elle plusieurs évolutions; puis la conduisit au château de Suze, où elle et M. le prince son mari furent logés et défrayés.

Le jeudi 22, je tombai malade et me fis saigner. Guron revint de Casal, et amena les députés de la ville avec lui, que je fis loger et défrayer à Boussolenque.

Le vendredi, je pris médecine; mon mal me continua.

Le samedi, je me fis encore saigner. M. le prince de Piémont alla et revint de Veillane à Suze; il me fit l'honneur, en retournant, de me venir visiter.

Le dimanche 25 mars, jour de la Notre-Dame, M. le prince de Piémont fit ses pâques à Suze, avec l'habit de l'ordre de Saint-Maurice.

Le 26, le Roi envoya le père Joseph à M. de Mantoue, et Argencourt avec Guron au Montferrat. Je continuai d'être malade.

Le mardi 27, je me fis encore saigner.

Le mercredi 28, Toiras partit pour aller à Lorette.

Le jeudi 29, commençant à me mieux porter, le Roi me commanda de venir à Suze, où nous fîmes l'état de l'armée pour aller à Casal. M. le prince et madame la princesse partirent d'auprès du Roi pour retourner à Turin.

Le vendredi 30 j'allai à Suze dîner chez Schomberg qui m'en avoit envoyé prier.

Le samedi, dernier jour de mars, M. le duc de Savoie rompit les étapes que, par le traité de paix, il avoit établies pour notre armée.

Le dimanche, premier jour d'avril, M. le prince revint trouver le Roi qui raccommoda tout.

Le lundi 2, Senneterre alla, de la part du Roi, trouver le duc à Veillane, et apporta nouvelle que le duc viendroit trouver le Roi à Suze.

Le mercredi 4, nous fîmes partir les troupes pour aller tenir garnison au Montferrat; à savoir: les régimens de Villeroy, Riberac, Mouchas et La Grange, et les compagnies de Toiras, Canillac, Boissac, Cournou, Maugiron et Migneux. Le Roi attendoit ce jour-là M. de Savoie à Suze; mais le mauvais temps l'empêcha de venir.

Le jeudi 5, M. de Savoie m'envoya M. le comte de Verrue pour me dire que je lui donnasse passe-port pour pouvoir s'aller rendre auprès du Roi. Je courus au devant de lui avec M. le maréchal de Créqui, et nous mêmes dans son carrosse, d'où je sortis peu après, laissant M. de Créqui avec lui, qui le mena au Roi, pour m'en venir au devant de Madame et de M. le prince qui revenoient à Suze. Je les pris à Saint-Jarry et les menai jusques à mi-chemin de Suze à Boussolenque, où le Roi, qui étoit venu conduire M. le duc de Savoie, les rencontra. M. de Créqui ramena M. de Savoie à Saint-Jarry où il coucha.

Le vendredi 6, M. de Créqui et moi vînmes à Suze faire la révérence à Madame et à M. le prince. Le Roi fit faire exercice à huit cents soldats devant eux.

Le samedi 7, le Roi nous envoya quérir sur la plainte du maréchal d'Estrée contre Besançon, dont il nous commanda de faire le jugement et le châtiment dudit Besançon. Nous dînâmes chez M. le cardinal. Le Roi s'en alla au château voir Madame, et nous à Boussolenque.

Le dimanche 8, jour de Pâques fleuries, le Roi donna congé à M. de Créqui d'aller, pour huit jours, demeurer à Turin.

Il partit le lundi 9, et moi j'eus un grand mal d'oreille qui me retint au lit.

Le mardi 10, M. le prince alla et revint de Veillane. J'allai dîner à Suze chez M. de Longueville, puis je fus voir M. le cardinal, M. le nonce et l'ambassadeur de Venise. Le Roi fit faire exercice, et Madame y alla.

Le mercredi 11, M. de Bordeaux me vint voir, et allâmes, après dîner, voir ensemble le château de Brezolles pour y loger M. le cardinal.

Le jeudi saint, 12 d'avril, jour de ma naissance, je fus, par ordre du Roi, à Suze pour recevoir et aller au devant d'un ambassadeur extraordinaire de Venise, nommé Soranzo, que la république envoyoit au Roi pour le visiter. Schomberg partit pour aller à Valence assembler l'armée contre les huguenots. Le Roi envoya ce jour-là la commission de l'artillerie à M. le marquis d'Effiat, dont j'avois fait la première ouverture.

Le vendredi saint 13, M. le cardinal vint loger à Brezolles. Je fus au devant de lui, et l'y conduisis. Le samedi saint 14, messieurs de Léon et de Châteauneuf vinrent dîner chez moi à Boussolenque. Je fis mes pâques. Les ambassadeurs de Mantoue arrivèrent à Suze.

Le dimanche 15, jour de Pâques, je les fus donner bonnes à M. le cardinal. Celui de La Valette et M. de Longueville me vinrent voir; je les fus reconduire.

Le lundi 16, je fus à Suze dîner chez M. le comte. Après dîner je distribuai les départemens aux commissaires pour la montre. Je vis le fonds de celle de la cavalerie légère.

Le mardi 17, je fis faire la montre de la cavalerie légère. M. de Créqui revint de Turin, et avec lui M. de Frangipani et le comte de Guiche arrivèrent.

Le mercredi 18, M. le cardinal de La Valette nous vint voir; nous allâmes ensemble mener Frangipani à Suze, à qui le Roi fit fort bonne chère. M. le cardinal nous donna à tous à dîner à Brezolles.

Le jeudi 19, M. le cardinal partit de Brezolles; celui de La Valette et M. de Longueville vinrent dîner en notre quartier. M. le cardinal envoya une lettre à M. de Créqui et à moi, par laquelle il nous commandoit de ne souffrir le comte de Guiche en nos quartiers, et le prendre prisonnier s'il y demeuroit davantage. Il m'envoya aussi ordonner de venir loger à Suze, n'étant pas raisonnable que Sa Majesté fût sans aucun maréchal de France, pour commander son quartier et la bataille de l'armée, laissant M. de Créqui à Boussolenque. Je m'en revins donc à Suze avec ces messieurs, fus au conseil, de là chez Madame, puis souper chez M. le cardinal de La Valette.

Le vendredi 20, j'allai dîner chez M. le cardinal; de là je vins avec lui au conseil. L'ambassadeur extraordinaire de Florence, nommé Julian de Médicis, archevêque de Pise, eut audience. Nous allâmes de là avec le Roi chez Madame qui étoit malade, puis souper chez M. de Longueville.

Le samedi 21, M. le comte et M. de Longueville vinrent dîner chez moi; puis je fus au conseil. L'ambassadeur de Mantoue eut audience.

Le dimanche 22, nous réglâmes, M. de Créqui et moi, les munitions. L'après-dînée la cour se tint chez Madame; le soir je soupai chez M. de Longueville, et puis je fus chez le Roi ouïr sa musique.

Le lundi 23, M. de Créqui revint encore dîner chez moi; on tint conseil après dîner; de là je fus chez Madame; puis le Roi vint à mon logis voir ma chambre, où, quand on parloit en un coin, pour bas que ce fût, on l'oyoit en l'autre. Il fit faire après souper une excellente musique.

Le mardi 24, le Roi tint conseil. Il fut voir Madame. Il arriva un ambassadeur extraordinaire de Mantoue. Le Roi se trouva un peu mal.

Le mercredi 25, je menai l'ambassadeur extraordinaire de Venise à sa première audience. Il arriva à Suze une ambassade extraordinaire de Gênes. M. d'Herbaut demanda au Roi s'il se couvriroit parlant à lui. Le Roi en fut en doute, et m'envoya quérir pour m'en demander mon avis. Je lui dis que j'avois vu couvrir un autre ambassadeur que la république de Gênes avoit envoyé au Roi; que c'étoit une république qui ne cédoit rien, ou fort peu, à celle de Venise; qu'anciennement le Roi ne faisoit point couvrir les ambassadeurs de Ferrare, Mantoue et Urbin; que, depuis quelques années, elle les avoit fait couvrir; que Gênes ne passe pas seulement devant eux, mais devant Florence même; qu'à mon avis le Roi le devoit faire couvrir; néanmoins, s'il ne le prétendoit point, qu'il s'en pourroit passer. Sur cela M. de Châteauneuf arriva, à qui ayant demandé la même chose, il dit de pleine volée que non, et que les Génois étoient ses sujets; lesquels prendroient avantage de cette concession comme d'un titre qu'ils ne sont plus sujets de la France, et que le Roi détruiroit le droit qu'il a sur cette république. Il n'en fallut pas davantage au Roi pour ne leur pas permettre qu'ils parlassent couverts à lui; de sorte qu'il commanda à M. d'Herbaut de leur dire qu'ils ne l'entreprissent pas.

Le jeudi 26, comme j'étois chez le Roi, on me vint dire que M. le nonce Bagny m'attendoit en mon logis. Je m'y en allai aussitôt l'y trouver. Il me dit en substance que Sa Sainteté avoit en très-particulière recommandation la république de Gênes; qu'elle lui avoit ordonné de prendre soin de ses intérêts et de moyenner que cette ambassade, qu'elle avoit envoyée au Roi, fût bien reçue, là où elle prévoyoit qu'elle recevroit un signalé affront par le déni que l'on leur faisoit de se couvrir à l'audience; ce qui étoit contre toute équité et raison, attendu que le précédent ambassadeur que cette république avoit envoyé vers Sa Majesté, le Roi l'avoit fait couvrir; que c'est une grande république, qui a rang avant tous les princes d'Italie, après les rois immédiatement, avec Venise, et plusieurs autres choses qu'il m'allégua. Il me dit qu'il en venoit de faire instance à M. le cardinal, qui lui avoit promis d'accommoder cette affaire; mais que, pour en avoir la décisive, il ne devoit pas en être le promoteur; que je serois très-propre pour entamer l'affaire, et qu'il me pouvoit dire de sa part que j'eusse à le faire, comme ledit nonce m'en prioit instamment; m'assurant qu'outre l'obligation que m'en auroit ladite république, Sa Sainteté m'en sauroit un très-grand gré. Je lui répondis que je tiendrois à grand honneur de rendre ce petit service à Sa Sainteté et à cette république, mais que je craignois n'y être pas propre, attendu que je m'en étois déjà ouvert au Roi, qui avoit pris le contraire avis, que l'on lui avoit donné en meilleure part que le mien; que Sa Majesté étoit opiniâtre quand il avoit une fois mis une chose en sa tête, et prompt à se mettre en colère contre ceux qui le contestent; et qu'après lui avoir dit cela, j'offrois à Sa Sainteté de faire ce qu'il me commandoit, et que j'irois du même pas trouver M. le cardinal pour savoir la forme et l'ordre que j'avois à tenir en cette

affaire : et ainsi me séparai de lui et allai trouver M. le cardinal, lequel me dit qu'il falloit que je fisse cette ouverture et qu'il me seconderoit bien ; qu'il feroit que les maréchaux de camp et Bullion suivroient mon avis, et que M. de Châteauneuf appuieroit foiblement le sien. Sur cette assurance je m'en vins l'après-dînée au conseil, où nous dépêchâmes force affaires ; après lesquelles M. d'Herbaut dit au Roi qu'il avoit vu l'ambassadeur de Gênes, ensemble leurs papiers, par lesquels ils faisoient apparoir s'être autrefois couverts, et qu'ils ne demandoient point audience, si ce n'étoit à cette condition. Le Roi s'opiniâtra fort, et vis que j'aurois affaire à forte partie. Alors M. le cardinal lui dit : « S'il vous plaît, Sire, d'en prendre les avis de ces messieurs, après quoi vous jugerez vous-même ce qu'il vous plaira. » Alors le Roi commença expressément par moi à demander mon avis, afin d'avoir sujet de répondre la-dessus. Et, comme j'ouvrois la bouche pour parler, il dit : « Je vous le demande, mais je ne le suivrai pas ; car je sais bien qu'il va à les faire couvrir, et que ce que vous en faites est à la recommandation d'Augustin Fiesque, qui est avec vous. » Cela me piqua, et lui répondis : « Sire, s'il vous plaît de faire réflexion sur mes actions passées, vous connoîtrez que le bien de votre service et votre gloire particulière ont toujours été mes principaux intérêts. Je n'en ai aucun, ni pratique avec la république de Gênes, et quand j'en aurois, ils céderoient à ceux que j'ai pour votre service. Don Augustin Fiesque est mon ami, et il m'a plus d'obligation que je ne lui en ai ; et quand je lui en aurois, vous me croiriez bien léger et inconsidéré si je vous décevois en sa faveur. Finalement, Sire, le serment que j'ai à votre conseil m'oblige de vous donner le mien selon mon sentiment et ma conscience ; mais, puisque vous jugez si mal de ma prud'hommie, je m'abstiendrai, s'il vous plaît, de vous donner mon avis. — Et moi, dit le Roi extraordinairement en colère, je vous forcerai de me le donner puisque vous êtes de mon conseil, et que vous en tirez les gages. » M. le cardinal, au-dessous de qui j'étois, me dit : « Donnez-le, au nom de Dieu, et ne contestez plus. » Lors je dis au Roi : « Sire, puisque Votre Majesté veut absolument que je lui dise mon opinion, elle est que vos droits et ceux de votre couronne se dépériront, si par cet acte vous accordiez aux Génois la souveraineté que vous prétendez avoir sur eux, et que vous les devez entendre tête nue comme vos sujets, et non couverts comme républicains. » Alors le Roi se leva en forte colère, et me dit que je me moquois de lui, et qu'il me feroit bien connoître qu'il étoit mon Roi, mon maître, et plusieurs autres choses pareilles ; et moi je n'ouvris plus la bouche pour dire une seule parole. M. le cardinal le remit, et il fit suivre les opinions, qui furent toutes que l'ambassadeur de Gênes parleroit couvert à l'audience. Après cela le Roi se leva et alla faire faire l'exercice aux gardes. Le soir nous vînmes à la musique du Roi, qui ne dit pas un mot aux autres de peur d'en dire à moi, et ne fit que gronder.

Le vendredi 27, l'ambassadeur de Gênes eut audience. Le Roi fut voir Madame qui le revint voir. Je demandai à M. le cardinal ce que je ferois du mot ; car si je le faisois prendre par un maréchal de camp, le Roi s'offenseroit, et s'offenseroit peut-être encore si je lui allois demander. M. le cardinal parla sur ce sujet au Roi, qui lui dit que je le lui demandasse, et que je ne lui fisse ni excuses ni reproches ; et que c'étoit la peine où étoit le Roi, sa colère étant passée, et ayant reconnu qu'il avoit tort de se prendre à moi pour une chose dont je ne parlois que pour son service. Je pris donc le mot de lui, et lui parlai ensuite, et lui à moi, comme auparavant. Le Roi ouït ensuite le marquis de Striggi, ambassadeur extraordinaire de Mantoue ; puis Madame lui envoya un très-beau présent de pierres de cristal de roche, ensuite duquel ceux de Gênes lui firent un présent de douze caisses d'excellentes confitures. Il en ouvrit une qu'il distribua à la compagnie ; il en envoya deux qui étoient d'écorce de cédrat à la Reine sa mère qui l'aimoit fort, et me donna les neuf autres caisses, et ainsi fut faite ma paix. Puis le soir me dit qu'il quittoit son armée de Piémont pour s'en aller à celle de Valence ; qu'il en faisoit général M. le cardinal, et M. de Créqui et moi lieutenans généraux, et que nous eussions à demeurer auprès de mondit sieur le cardinal. Le soir M. d'Herbaut tomba malade, dont il mourut. On désespéra de sa vie dès le premier jour, et l'on fit instance en faveur de M. de La Vrillière, à quoi nous ne trouvâmes pas M. le cardinal fort disposé alors.

Le samedi 28, le Roi partit pour aller en France. Il le fut dire à Madame, puis nous le fûmes accompagner jusqu'à Chaumont. Il n'est pas hors de propos de dire ici un mot de Monsieur, son frère, parce que le pouvoir de général de l'armée du Roi cessa ce jour-là. Il s'en alla, comme j'ai déjà dit, de Château-Morand, et je le fus trouver en Dombes, où il s'amusa à chasser. Le Roi, à qui je le dis à mon arrivée à Grenoble, lui envoya un gentilhomme pour lui donner avis de son acheminement à Suze, le priant de se hâter d'y venir prendre sa bonne

part et à la gloire et au péril. Il fit réponse au Roi, comme Sa Majesté arrivoit à Briançon, que, comme il s'acheminoit, il avoit appris le département de madame la princesse Marie, dont il avoit été si touché qu'il s'en alloit à une de ses maisons passer son déplaisir, et y attendre les commandemens de Sa Majesté. Sur cela, ayant entendu comme le Roi avoit forcé le pas de Suze et ses ennemis à lui accorder tout ce qu'il avoit désiré d'eux, il s'en retourna à ses journées, ayant écrit à la Reine sa mère qu'il la supplioit de ne permettre que la princesse Marie sortît de France, laquelle madame de Longueville emmenoit vers Paris. M. Le Grand, étant parti d'auprès de Monsieur pour venir à Paris, donna l'alarme à la Reine que Monsieur vouloit enlever la princesse Marie, et l'épouser. Sur quoi elle envoya arrêter madame de Longueville, et tenir la princesse sous sûre garde dans le bois de Vincennes. Monsieur envoya se plaindre à la Reine sa mère, et envoya aussi un gentilhomme au Roi, lequel lui fit réponse qu'il n'avoit rien su avant l'arrêt de la princesse Marie, mais qu'il approuvoit tout ce que la Reine sa mère avoit fait, comme l'ayant fait pour le bien de son service. Sur cela Monsieur témoigna son mécontentement. M. le cardinal n'approuva pas trop cette capture; ce qui donna du mécontentement à la Reine, laquelle, persuadée par le cardinal de Berulle, sur les assurances que le père Gondran lui donna, que Monsieur n'avoit aucun dessein de l'enlever, et qu'il en répondoit, la fit élargir quelque temps après; et Monsieur s'amusa à chasser à Montargis le long de l'été. Après que nous eûmes conduit le Roi jusqu'à Chaumont, nous revînmes à Suze prendre congé de M. et de madame la princesse de Piémont, lesquels nous fûmes accompagner jusqu'à Boussolenque.

Le dimanche 29, M. le cardinal tint conseil chez lui de toutes les affaires de guerre; ce qu'il fit aussi le lendemain.

Le mardi, premier jour de mai, il dépêcha le sieur de Cominges vers M. le cardinal de Savoie. Je fus visiter l'ambassadeur de Gênes et ceux de Venise. L'ambassadeur de Gênes me rendit la visite le lendemain.

Le jeudi 3, M. le cardinal fut à Boussolenque trouver M. le prince de Piémont, et conférer avec lui.

Le vendredi 4, M. le maréchal de Créqui vint à Suze dîner chez moi.

Le samedi 5, M. le cardinal envoya M. de Châteauneuf trouver M. de Savoie, qui trouva M. le prince de Piémont à Veillane.

Il s'en revint le dimanche 6, dont M. le cardinal ne fut pas content, et le fit retourner le jour même trouver M. de Savoie.

Le lundi 7, M. le cardinal alla ordonner des retranchemens aux passages et autres œuvres qu'il falloit faire. L'ambassadeur de Venise demanda à me voir. Je le fus trouver.

Le mardi 8, je fus voir le marquis de Striggy, ambassadeur de Mantoue. M. de Châteauneuf revint, qui apprit la conclusion de toutes nos affaires.

Le mercredi 9, on donna l'ordre pour faire partir les troupes qui devoient aller joindre le Roi, et les faire marcher sur les étapes.

Le jeudi 10, M. le cardinal et nous fûmes à Boussolains dîner chez M. de Créqui; après dîner M. le prince de Piémont y arriva pour nous dire adieu.

Le vendredi 11, M. de Longueville s'en alla par le Mont-Cenis le matin, et M. le cardinal partit l'après-dînée, et moi avec lui, pour retourner en France, laissant M. le maréchal de Créqui avec le pouvoir de là les monts. Il nous vint accompagner jusques à Chaumont; puis nous passâmes par Exiles et Sallebertrau, et vînmes coucher à Oulx, où l'on apporta à M. le cardinal la nouvelle de la paix signée entre France et Angleterre. Il eut aussi nouvelle de la liberté que la Reine-mère avoit rendue à mesdames de Longueville et princesse Marie.

Le samedi 12, nous passâmes à Sezanne, et me fis porter en chaise pour passer le mont Genèvre, et vînmes coucher à Briançon.

Le dimanche 13, coucher à Embrun, souper chez l'archevêque, et le lundi à Gap. Le mardi à N. Le mercredi nous passâmes le mont du Chavre, coucher à Die, souper chez l'évêque; nous y séjournâmes le lendemain.

Le vendredi 18, M. le cardinal vint coucher à Lauriol.

Le samedi 19, messieurs le garde des sceaux, d'Effiat et Boutillier vinrent voir et dîner avec M. le cardinal, qui passa le Rhône à Baye-sur-Baye, et vint trouver le Roi au camp devant Privas. M. de Montmorency, à qui Schomberg avoit laissé, par oubliance ou autrement, prendre rang devant lui au conseil du Roi, en voulut faire de même à moi qui ne le voulus souffrir. Pour cet effet le Roi ne se voulut point asseoir au conseil. Je fus la nuit à l'ouverture de la tranchée des gardes, qui ne se commencèrent que cette nuit-là; puis le matin je m'en vins loger à un méchant logis où logeoit M. de Schomberg, et y fis porter le lit de mon neveu de Bassompierre, qui étoit avant moi en l'armée avec le Roi.

Le dimanche 20, M. le maréchal de Schomberg me mena voir les quartiers, le campement

et les batteries de Chabaut et d'Amboise où étoit M. d'Effiat. M. le cardinal y vint et me mena dîner chez lui : l'après-dînée la dispute de M. de Montmorency et de moi fut jugée en ma faveur.

Le lundi 21, M. le cardinal fut dîner avec M. de Montmorency qui étoit en colère. Des gardes françaises et suisses, qui étoient en Piémont, arrivèrent au camp. Je les logeai près de moi, qui étois campé sur le haut, en une petite plaine, entre la ville et le logis du Roi. Nous fîmes, la nuit, une grande place d'armes.

Le mardi 22, Champagne arriva, que je campai proche du logis de M. le cardinal, qu'il ne tenoit pas sûr. M. d'Alais arriva aussi avec la cavalerie légère que nous amenâmes de Piémont. M. de Schomberg, qui avoit grande créance au même Chabaut, l'avoit fait travailler au quartier des gardes. Il y avoit un autre quartier qui attaquoit une corne, où Picardie travailloit avec M. de Montmorency, à qui on avoit donné Le Plessis Besançon, dont je fus marri. Mais, comme j'avois amené Argencourt avec moi, je fis voir à M. de Schomberg que ce premier travail ne valoit rien ; qu'il étoit tellement vu de la ville que nous y perdrions force gens, et qu'il nous éloignoit du quartier de Picardie, d'où nous nous devions approcher et joindre. Il s'y opiniâtra de sorte que, pour le contenter, je lui laissai Chabaut et son ouvrage pour le faire continuer, et moi je fis travailler Argencourt, et le fis prendre à droite, s'approchant de M. de Montmorency et Picardie.

Le mercredi 23, Piémont arriva, que l'on logea au poste de Champagne, que nous envoyâmes à Véras. Cette nuit-là on accommoda seulement le travail commencé en la précédente.

Le jeudi 24, jour de l'Ascension, je fis mes pâques. Les régimens de Rambures, de Languedoc, de Vaillac et d'Annonay arrivèrent. Piémont alla joindre Champagne, avec lesquels on envoya M. de Portes, maréchal de camp, que j'avois ramené de Piémont pour attaquer le fort Saint-André vers les Boutières. Schomberg tomba malade. Il y eut dispute pour les séances au conseil, entre messieurs de La Valette et le comte d'Alais : M. de La Valette le gagna.

Le vendredi 25, nous avançâmes notre travail assez près de la contrescarpe aux gardes, et on gagna une masure proche de la ville, du côté de Phasbourg. Du côté de Picardie on battit la corne avec six canons.

Le samedi 26, j'eus, le matin en la tranchée, un grand coup de pierre qui me porta par terre. Il fut résolu, de mon côté, que je gagnerois l'après-dînée la contrescarpe, et que de celui de Picardie on attaqueroit la corne, cependant qu'en même temps Phasbourg, de son côté, entreprendroit quelque autre chose, pour faire diversion aux ennemis. C'étoit à Normandie à prendre la garde du soir à la tranchée : ce qui fit que j'envoyai quérir Manicamp et le baron de Mesley, et leur fis faire leur ordre devant moi ; puis les menai à la tranchée leur montrer ce qu'ils devoient faire. Manicamp y reçut un fort petit coup de pierre, qu'il fit paroître bien grand : puis je les renvoyai pour se tenir prêts à entrer en garde de bonne heure. Je donnai aussi ordre que l'artillerie nous fournît toutes les choses nécessaires, et allai de là donner l'ordre à Phasbourg de ce qu'il devoit faire ; puis je me rendis à la tranchée, où le régiment de Normandie étoit arrivé, commandé par Mesley, car Manicamp tenoit le lit pour son coup de pierre. Messieurs de La Valette et d'Effiat s'y trouvèrent aussi avec M. de Biron, maréchal de camp. Phasbourg commença la danse, força une autre maison contre la porte de la ville, que les ennemis avoient fortifiée. Peu après Picardie attaqua la corne, qui fut emportée d'abord, puis regagnée par les ennemis, que les volontaires gentilshommes leur firent encore une fois quitter : et moi, en même temps, avec le régiment de Normandie, me vins loger au-dessous de la contrescarpe ; et, ayant fait, à l'angle de ladite contrescarpe, deux logemens de huit mousquetaires chacun, qui flanquoient à gauche et à droite de la contrescarpe, nous l'ôtâmes aux ennemis, qui nous la disputèrent trois heures durant. Messieurs de La Valette et d'Effiat y furent plusieurs fois avec un grand péril. J'y eus de morts ou de blessés quelque vingt hommes. Le même soir, et en même temps, M. de Portes, du côté des Boutières, avec les régimens de Champagne et de Piémont, attaqua et prit par assaut les forts de Saint-André et de Tournon, tuant ce qu'il trouva dedans.

Le lendemain matin, dimanche 27, M. de Portes fut tué d'une mousquetade par la tête, reconnoissant un retranchement que les ennemis avoient fait à la montagne. Ce fut une très-grande perte, car c'étoit un brave et suffisant homme, qui alloit le grand chemin pour être maréchal de France au plus tôt. Nous continuâmes notre logement à la nuit.

Sur les deux heures du matin du lundi, comme nous avions percé le fossé, nous avisâmes à la muraille un trou par lequel les ennemis entroient dans leur fossé, et on ne tiroit plus de la ville. Je fus long-temps à marchander avant que de le vouloir faire reconnoître.

Enfin y ayant hasardé un sergent avec une

rondache, il entra dans la ville et n'y trouva personne, les ennemis l'ayant abandonnée pour se retirer au fort de Toulon, sur la montagne. Sur quoi nous entrâmes dans la ville, que nous trouvâmes déjà occupée par ceux du régiment de Phasbourg, qui, ayant été avertis par une pauvre femme que les ennemis avoient abandonné Privas, y étoient entrés alors, et peu après tous les régimens, et de tous les quartiers, y envoyèrent pour piller; et la plupart se débandèrent de telle sorte, que, si je n'eusse fait prendre les armes aux Suisses pour investir Toulon, les ennemis se fussent pu retirer sans empêchement. J'investis Toulon avec douze cents Suisses pendant que l'on pilloit Privas, et peu après on y mit le feu. Sur les deux heures après midi, ceux de Toulon me firent demander de se rendre. Je l'envoyai dire au Roi, qui ne les voulut recevoir qu'à discrétion, ce qu'ils refusèrent. Alors nous les investîmes de toutes parts avec les gardes, les Suisses, Champagne, Piémont, Normandie, Phasbourg, Vaillac, Languedoc, l'Estrange et Annonay, et mîmes Picardie sur les avenues des Boutières. Saint-André-Montbrun, qui commandoit dedans, demanda à se rendre, et se vint mettre entre nos mains à discrétion. Le Roi voulut que ceux du fort en fissent de même, et Saint-André leur écrivit à cet effet : même j'envoyai Marillac et Biron, maréchaux de camp, pour les recevoir; mais ils ne se purent accorder ensemble ni avec nous; et sur cela, vint une furieuse pluie qui continua toute la nuit. Elle m'obligea d'être sur pied, craignant qu'à la faveur de cette tempête les ennemis ne tâchassent à se sauver, les nôtres n'étant assez soigneux de les en empêcher. Ce fut une des plus mauvaises nuits que j'aie passées de ma vie; mais, Dieu merci, ils ne l'entreprirent pas.

Le mardi 29, nos soldats, qui avoient investi le fort de Toulon, crièrent aux assiégés que l'on avoit pendu Saint-André, ce qui les mit au désespoir. Le Roi me l'envoya pour le leur montrer, et eux furent contens de se rendre à discrétion; mais à ce même temps nos soldats, sans commandement, vinrent de toutes parts à l'assaut, et prirent le fort, tuant tout ce qu'ils rencontrèrent. On en pendit quelque cinquante de ceux qui furent pris, et deux cents autres qui furent mis aux galères. Le feu fut mis au fort. Il s'en sauva encore quelque deux cents autres, qui furent rencontrés par les Suisses qui conduisoient le canon vers Véras, qui en tuèrent une partie.

Le mercredi 30, on donna ordre à envoyer les prisonniers, retirer l'artillerie au parc, et disposer le département de l'armée.

Le jeudi 31, le Roi alla voir les travaux. Je fus souper chez M. de Montmorency, avec lequel je m'étois raccommodé deux jours auparavant.

Le vendredi, premier jour de juin, M. de Montmorency partit pour aller réduire à l'obéissance du Roi plusieurs places de son gouvernement, qui s'y vouloient remettre. On lui donna trois régimens et quelque cavalerie.

Le samedi 2, La Gorse, Valon et Bargeac s'envoyèrent rendre au Roi, comme aussi, par le moyen du frère de Brisson, nommé Chabrilles, furent réduits à son obéissance les Boutières avec les châteaux de La Torrette, Douan, Chalanton, La Chaise, Pierre-Gourde, Tour-de-Civos et de Challart.

Le dimanche 3, jour de la Pentecôte, je fis mes pâques, et servis le Roi faisant les siennes. Il vint nouvelle des Grisons comme le comte de Merode avoit occupé le Steig et le pont du Rhin avec douze mille hommes. Le Roi fit maréchal de France M. de Marillac.

Le lundi 4, le Roi partit avec son armée de Privas, passa le col des Couairons, qui est très-mauvais, alla à Mirebel, et vint coucher à Villeneuve-de-Sers.

Le mardi 5, il en partit, passa par Valon et La Tour-de-Salinas; il passa la rivière d'Arbèche, laissa à main gauche La Gorse, et vint coucher à Bargeac.

Le mercredi 6, j'en partis à la pointe du jour, passai par le quartier de Montmorency, et ensemble nous allâmes reconnoître Saint-Ambroix par deux côtés; poussâmes les ennemis jusque dans leurs portes, qui étoient sortis sur nous; puis je revins rendre compte au Roi, qui avoit séjourné à Bargeac.

Le jeudi 7, je me trouvai au rendez-vous de l'armée, qui étoit à la vue de Saint-Ambroix dès quatre heures du matin, où je trouvai M. de Montmorency, qui me dit que ceux de la ville avoient demandé à parler à l'évêque d'Uzès, frère de Péraut, pour se rendre au Roi. Le Roi y arriva peu après, qui mit lui-même son armée en bataille. Les députés de Saint-Ambroix arrivèrent, qu'il me commanda de mener à Saint-Étienne, quartier de M. le cardinal, me laissant pouvoir de conclure avec eux, ce que je fis; et eux ayant accepté de M. le cardinal la capitulation qu'il plut au Roi leur donner, je les menai à Saint-Ambroix, que je reçus d'eux en même temps, y faisant entrer les gardes françaises et suisses. M. de Montmorency reçut leurs gens de guerre et les fit conduire en lieu de sûreté. Le Roi alla loger à Saint-Victon, où je retournai le trouver et y loger aussi.

Le rendez-vous de l'armée, le vendredi 8 juin, fut en une colline proche de Saint-Victon. Le Roi

la voulut faire marcher en ordre, me commandant de mener l'avant-garde, qui fut campée au devant de Salindre, où le Roi logea. Je me brouillai le soir avec le premier écuyer de Saint-Simon, sur mon logis qu'il me vouloit ôter pour y loger la petite écurie, et ce par pure méchanceté, en ayant un meilleur. Le Roi voulut que je gardasse le mien; mais ce petit monsieur me l'a depuis gardée bonne, et s'en est bien vengé par mille trahisons qu'il m'a faites, et mauvais offices auprès du Roi.

Le samedi 9, le rendez-vous de l'armée fut en une plaine proche d'Alais. Je fus reconnoître la ville, puis je pris la gauche, où nous passâmes la rivière et vînmes camper sur le chemin d'Anduze à Alais. Le nouveau maréchal de Marillac vint avec moi, s'offrit d'y faire le maréchal de camp. Messieurs de La Valette et d'Haluin y vinrent aussi; et, comme j'allois reconnoître la ville de plus près, du côté où étoit le poste du régiment de Normandie, les ennemis me firent une embuscade qui fit, de vingt pas, sa décharge sur moi, et étoient sur un haut, ayant une muraille qui nous empêchoit d'aller à eux : le cheval du baron de Saint-Franc, brave gentilhomme, qui m'accompagnoit, y fut tué, et lui blessé à la jambe, dont il mourut cinq jours après. Le cheval d'Argencourt fut aussi blessé, et le corps-de-garde avancé de Normandie étant venu pour les repousser, Campagnols, qui en étoit lieutenant, eut la cuisse rompue, dont il mourut.

Le dimanche 10, je fus visiter nos postes, puis allai voir le Roi à Salindre, où il étoit retourné loger. Les ennemis firent une sortie du côté de Normandie, qu'ils repoussèrent bravement et avec perte des ennemis.

A l'attaque de Picardie, que l'on avoit donnée à M. de Montmorency, ils prirent un retranchement qui étoit proche du vieux pont. J'envoyai le soir, pour soutenir Picardie, le régiment de Rambures et cinq cents hommes, à une lieue et demie du camp, sur l'avenue d'Anduze, pour empêcher le secours d'hommes qu'ils vouloient jeter dans Alais. Je fus attaqué de la colique bilieuse, qui est un rigoureux mal.

Je fus le lundi 11 à Marmiraut, où le Roi s'étoit venu loger, et ne s'y trouva pas bien. Il en délogea le lendemain pour aller du côté de Picardie, où étoient des eaux acides bonnes à boire au Roi.

Le mardi 12, mon mal me força de partir de l'armée, et vins coucher à Lussan.

Je partis de Lussan le mercredi 13, et vins loger à Bagnols pour être près des eaux de Maine, bonnes pour guérir mon mal.

Le jeudi 14, Marillac fut blessé au bras devant Alais. M. et madame d'Uzès arrivèrent à Bagnols.

Le samedi 16, ceux d'Alais capitulèrent, et le Roi y entra le lendemain, dimanche 17.

Le lundi, la grande députation de Languedoc au Roi arrivèrent à Bagnols, qui me vinrent tous visiter. Ils en partirent le mercredi; je les fis accompagner par la compagnie d'Arnault que j'avois amenée avec moi, et par mes gardes.

Le jeudi 21, me trouvant mieux de mon mal, je partis de Bagnols pour m'en retourner à l'armée. M. d'Uzès vint sous mon escorte. Les bandits vinrent sur les chemins, que nous battîmes, et en fis pendre un que nous avions pris. Je trouvai le Roi à Alais, qui attendoit la résolution de la paix.

Elle fut conclue le samedi 23, et les députés de ceux de la religion vinrent le lendemain pour la résoudre avec M. le cardinal, qui s'en retournèrent sans l'avoir encore conclue, pour quelques difficultés qui s'y rencontrèrent.

Le lundi 25, les députés revinrent coucher à Alais.

Le mardi 26, elle fut tout-à-fait résolue; et une partie des députés retournèrent à Anduze pour la faire ratifier à leur assemblée générale qui y étoit lors.

Le mercredi 27, le Roi partit d'Alais avec son armée, et vint coucher à Lédignan.

Le jeudi 28, M. le cardinal y arriva avec les députés, qui demandèrent pardon au Roi de leur rébellion, et le Roi le leur accorda et donna la paix.

Le vendredi 29, le Roi se trouva mal le matin, et voulut partir le soir de Lédignan avec son armée, qu'il fit marcher la nuit à cause des grandes chaleurs, et vint, sur la minuit, coucher à Saint-Jattes.

Le samedi 30, M. le cardinal y arriva, qui amena les députés avec la ratification de l'assemblée qui acceptoit la paix.

Le dimanche, premier jour de juillet, les députés d'Uzès vinrent faire leurs soumissions au Roi.

Le lundi 2, les otages des Sevennes arrivèrent, puis ceux d'Uzès. Léonor et Magdelon de Mirebel, deux excellentes beautés, vinrent au souper du Roi, qui partit, et vint la nuit coucher à Covillas, et M. le cardinal à Privas.

Le mardi 3, les députés de Nîmes vinrent traiter tout le matin avec M. le cardinal. Le Roi partit, et son armée passa sur le pont du Gard, et vint à minuit loger à Bessouse.

Le mercredi 4, on séjourna à Bessouse. M. le maréchal d'Estrée y vint trouver le Roi; je le traitai le soir. Le Roi vint voir son avant-garde, campée à Gervasy. Le chaud fut excessif.

Le jeudi 5, M. le maréchal de Schomberg revint à l'armée. M. le cardinal et M. de Montmorency amenèrent les députés de Nîmes, qui firent leurs soumissions au Roi. M. le comte partit de l'armée, malade, et alla à Sommières.

Le vendredi 6, le maréchal d'Estrée revint à Bessouse demander congé au Roi de s'en retourner à Paris. On publia la paix à Nîmes et on y fit les feux de joie.

Le samedi 7, M. de Guise vint à Bessouse : je fus son hôte. Ceux de Nîmes envoyèrent leurs otages, mais non ceux que nous demandions, et on les renvoya. Le Roi partit le soir de Bessouse et vint à Beaucaire.

Le dimanche 8, on tint le conseil. M. de Guise, qui étoit logé à Tarascon, ville de son gouvernement, venoit les matins dîner chez moi, et au conseil l'après-dînée; puis s'en retournoit à Tarascon. On délibéra et résolut des garnisons et licenciemens.

Le lundi nous fûmes encore au conseil; puis nous vînmes, M. de Schomberg et moi, juger Besançon d'avoir la tête tranchée. Ceux d'Uzès vinrent prier le Roi d'aller à leur ville; à quoi il se résolut. Il fut le soir voir l'eau, la bourrasque et autres divers passe-temps. Nouvelles vinrent de Sommières que M. le comte se portoit très-mal.

Le mardi 10, M. de Schomberg et moi vînmes le matin à Uzès pour donner les ordres nécessaires. Le Roi y arriva le soir.

Le mercredi 11, nous séjournâmes à Uzès, attendant les otages de Nîmes.

Le jeudi 12, le vice-légat d'Avignon vint faire la révérence au Roi; je le traitai. M. le comte fut à l'extrémité de sa maladie.

Le vendredi 13, nous eûmes les otages de Nîmes, et leurs députés vinrent supplier le Roi de vouloir honorer leur ville de sa présence.

Le samedi 14, le Roi vint à Nîmes, passa par le fort des Moulins, et vit celui de la tour de Maignes. Il fut fort bien reçu. Il alla voir les arènes.

Le dimanche 15, le Roi partit de Nîmes pour s'en retourner en France, et me laissa avec M. le cardinal pour commander les armées sous lui aux huit provinces où son pouvoir s'étendoit, dont plusieurs grands furent bien marris. Nous le fûmes conduire jusques à mi-chemin de Montfrin où il alla coucher, et revînmes à Nîmes. Il y eut quelque petite espérance de la santé de M. le comte.

Le lundi 16, nous séjournâmes à Nîmes et y tînmes conseil. M. de Guise en partit, et alla voir M. le comte à Sommières.

Le mardi 17, M. d'Effiat traita messieurs les maréchaux de Schomberg, Marillac et moi, et M. de Montmorency; et puis nous partîmes avec M. le cardinal, qui alla coucher à Massilhargues, et nous à Lunel.

Le mercredi 18, nous arrivâmes à Montpellier; nous fûmes voir la citadelle et nous promener avec les dames à l'esplanade. Je fus logé chez M. de Greffules, de qui la femme accoucha comme j'entrois en son logis.

Le jeudi 19, M. le cardinal nous festina, puis nous mena voir le jardin des simples du Roi. M. d'Effiat nous fit festin à souper, et puis la musique ensuite.

Le vendredi 20, M. de Longueville arriva, qui nous assura que M. le comte étoit hors de danger.

Le samedi 21, on fit la réunion de la cour des aides à la chambre des comptes.

Le dimanche 22, Fossé, gouverneur de Montpellier, festina messieurs de Montmorency, Bordeaux, d'Effiat et les trois maréchaux; puis nous fûmes résoudre les bâtimens de l'église et de l'esplanade; le lundi vérifier l'édit des Élus. L'évêque, au nom du clergé, vint haranguer M. le cardinal en latin.

Le mardi 24, nous fûmes visiter l'église que l'on faisoit rebâtir, où je pris une chapelle.

Le mercredi 25, on apporta le refus que les États avoient fait de vérifier l'édit des Élus. M. le cardinal envoya rompre les États, et leur fit défendre de se plus assembler à l'avenir.

Le jeudi 26, la place de devant la maison de ville fut résolue. M. le cardinal partit, et alla coucher à Frontignan. Je demeurai pour dire adieu à l'évêque et à mes amis.

Le vendredi 27, je vins dîner à Loupian et coucher à La Grange-des-Prés, chez M. de Montmorency, qui nous fit de grands festins. M. le cardinal tomba malade.

Le samedi 28, les députés de Montauban arrivèrent, qui firent refus d'accepter la paix, sinon en conservant leurs fortifications. On les renvoya, et Guron avec eux pour les conduire; et en même temps M. le cardinal étant malade, dit que c'étoit à moi à faire obéir ceux de Montauban ou les assiéger.

Je partis le dimanche, passai par Pésenas, dis adieu à messieurs de Montmorency et sa femme, Marillac, Schomberg et d'Effiat, et vins coucher à Béziers, ayant fait avancer l'armée.

Le mardi je fus coucher à Trèmes.

Le mercredi, premier jour d'août, je vins au gîte à Cilsonne, où je séjournai le lendemain pour attendre les troupes.

Le vendredi 3, je vins au gîte à Saint-Papoul.

Le samedi 4, à Saint-Félix-de-Caramain, où

M. le prince envoya M. de Nangis, son maréchal de camp, pour me remettre son intérêt entre les mains. Il me manda qu'il étoit parti pour aller voir M. le cardinal.

Le dimanche 5, je vins coucher à Loubens-de-Verdalle, où M. de Lavaur me vint voir.

Le lundi 6, je partis pour aller à Berfeulles.

Le mardi 7, je vins loger à Saint-Sulpice, mais la peste y étoit si fort que je fus forcé d'en déloger deux heures après, et de m'en venir à Buzet, où je séjournai.

Le lendemain le parlement de Toulouse m'envoya visiter, où arrivèrent messieurs de Harpajoux et de Biron, qui m'amenèrent les troupes qui étoient devers Castres avec M. de Ventadour.

Le jeudi 9, messieurs de Nangis et Charlus me vinrent trouver pour recevoir mes ordres pour les compagnies de chevau-légers et de gendarmes de M. le prince. Je priai M. le marquis de Nangis de continuer en l'armée du Roi la charge de maréchal de camp, ce qu'il accepta. J'avois amené M. de Contenant avec moi pour maréchal de camp; mais il ne s'entendoit qu'à piller. Je partis de Buzet et vins coucher à Fronton. Les députés de Montauban me sentant approcher, et Guron leur demandant qu'ils eussent à lui dire leur résolution pour me porter, me demandèrent jusques au lendemain pour me répondre par lui, dont il m'avertit. Je lui écrivis qu'il se retirât et me vînt trouver, que j'allois investir Montauban. Il me vint trouver le lendemain et dîna avec moi. Il m'apporta des paroles de ceux de Montauban, et je voulois des effets. Ils prièrent, s'il y voyoit quelques difficultés, d'en venir conférer à Rennes, où les députés de Montauban se trouveroient: le soir je l'y renvoyai avec charge de leur porter des paroles aigres. Charost et Plessis-Praslin me demandèrent d'aller avec lui; ce que je leur permis, et leur donnai pour escorte vingt de mes gardes. Ils m'envoyèrent dire la nuit qu'ils ne se vouloient porter aux choses que je leur demandois, et qu'ils les avoient priés de venir eux-mêmes à Montauban parler au peuple; ce qu'ils leur avoient accordé si je le trouvois bon. Je leur permis; mais cependant je fis avancer des bateaux pour faire deux ponts au-dessous et au-dessus de Montauban : M. de Montauban m'envoya résigner ses troupes par un maréchal de camp, le vicomte de Foucade, à qui je conservai cette qualité en l'armée du Roi. Je fis avancer toute l'armée pour investir Montauban, et préparer toutes choses pour y aller mettre le siége deux jours après; mais ce même jour Guron harangua si bien, et ils connurent leur perte si évidente, qu'ils acceptèrent les conditions que je leur avois envoyées, et M. de Guron me le vint dire le matin.

Alors je lui donnai les noms des otages que je demandois, et leur ordonnai d'envoyer une honorable députation vers M. le cardinal, qui, guéri de sa maladie, s'étoit fait porter à Albi, où je me résolus de l'aller trouver et de lui mener cette députation, avec l'obéissance entière de la ville de Montauban. M. de Guron fit diligence de retourner à Montauban et d'effectuer si bien tout ce que nous avions convenu par ensemble, qu'il partit encore ce jour-là même avec vingt deux députés, qu'il mena, avec vingt de mes gardes, coucher à Villemur.

Le dimanche 12, je partis de Fronton avec messieurs de Biron et de Harpajoux, laissant la charge de l'armée à Contenant, et vins ouïr messe et dîner au faubourg de Rabasteins, où les députés de Montauban m'attendoient. Messieurs de Foucade et de Sainte-Croix m'y vinrent aussi trouver, que j'emmenai avec moi à Albi, où je trouvai M. le cardinal. Les députés de Montauban ne virent point ce jour-là M. le cardinal; mais, le lendemain lundi 13, ils le virent, et lui donnèrent toute satisfaction. Après dîner je fus voir l'église d'Albi, qui, pour ce qu'elle contient, est, à mon gré, une des plus belles de France. Je fus voir le soir M. le cardinal pour toutes nos affaires.

Le mardi 14, je m'en vins coucher à Rabasteins, où les députés étoient arrivés, qui me vinrent trouver le soir pour conférer avec moi.

Le mercredi 15, jour de Notre-Dame, je fus dîner à Fronton.

Le jeudi 16, ceux de Montauban ne voulurent plus tenir l'accord que leurs députés avoient fait, sur ce que l'on avoit désarmé ceux de Caussade, et sur l'insolence de quelques soldats.

Le vendredi 17, tout fut raccommodé à Montauban par l'industrie de Guron. Ils m'envoyèrent assurer de tenir parole, et me prier de venir en leur ville. Ils étoient seulement en peine de ce que le parlement de Toulouse n'avoit encore voulu vérifier l'édit de paix que le Roi avoit accordé à ceux de la religion. J'en avois écrit plusieurs fois à la cour, et même le jeudi, jour précédent, en termes bien pressans, leur déclarant que l'infraction de la paix et la répugnance de ceux de Montauban seroient attribuées à leur opiniâtreté, et que si je n'avois la vérification le lendemain j'ouvrirois la guerre, qui leur feroit plus de dommage qu'à moi qui en vivois, comme de mon métier. Il leur prit ce jour-là une bonne humeur, vérifièrent l'édit, et me l'envoyèrent par leur premier huissier que je trouvai à Villemur, où j'étois venu pensant y trouver M. le car-

dinal. Il étoit demeuré un peu malade à Saint-Gery. Ceux de Montauban jurèrent la paix, firent des feux de joie, et tirèrent leurs canons; et une heure après ils reçurent, par Le Plessis-Praslin, que je leur envoyai, l'édit de paix, dont ils furent fort satisfaits.

Le samedi 18, j'arrivai à Montauban. Ceux de la ville me reçurent avec grande joie. Ils me donnèrent les otages que je voulus, que j'envoyai à Villemur dans le château. Je fus le soir voir le nonce, qui étoit arrivé. M. le premier président de Toulouse me vint voir, et ensuite le président de Montravel, envoyé par le parlement pour saluer M. le cardinal.

Le dimanche 19, je mis mes gardes aux portes du prêche, afin qu'il se fît librement et sans scandale; puis je fis entrer douze compagnies des gardes, douze de Picardie et six de Piémont, et les plaçai aux lieux que je jugeai plus à propos; auxquels je fis observer tant d'ordre, qu'aucun soldat n'entra dans aucune maison. Madame de Roquelaure arriva, que je fus visiter. Je donnai à souper à M. le nonce, maréchal de Marillac, premier président et M. de La Vrillière. Je fus encore visité par les évêques, députés du parlement, capitouls de Toulouse, d'autres communautés et du consistoire de Montauban.

Le lundi 20, M. le cardinal arriva; j'allai au devant de lui. On lui fit entrée, et alla descendre à l'église, où le *Te Deum* fut chanté. Je licenciai quinze régimens, deux compagnies de gendarmes et cinq de chevau-légers. M. d'Epernon m'envoya le comte de Maillé, pour me prier de savoir de M. le cardinal en quel lieu il le pourroit trouver par les chemins, pour le voir et le saluer, ayant ouï dire qu'il partoit le lendemain pour s'en retourner à la cour, et qu'un homme de son âge s'étoit trouvé las de la traite qu'il avoit faite ce jour-là; ce qui l'avoit empêché d'aller jusques à Montauban, outre l'incommodité du logement qu'il eût pu rencontrer pour lui et pour sa compagnie. Je fus faire cette ambassade à M. le cardinal, qui la trouva fort mauvaise, et s'imagina que la gloire de M. d'Epernon ne se vouloit pas abaisser jusques à le venir voir dans son gouvernement de Guienne, auquel le Roi avoit donné un pouvoir absolu à M. le cardinal. Il se mit fort en colère, et me dit que je lui mandasse qu'il ne le vouloit point voir par les champs, ni hors de la Guienne, et qu'il iroit par Bordeaux, bien qu'il eût résolu son chemin par l'Auvergne, seulement afin de s'y faire reconnoître et obéir, suivant son pouvoir, et qu'il y établiroit un tel ordre, que la puissance que M. d'Epernon y avoit en seroit plus ravalée. Je modérai ces discours quand je fis réponse au comte de Maillé, et écrivis à M. d'Epernon pour le convier d'aller à Montauban, pour éviter de s'attirer cet homme tout puissant sur ses bras. Le comte de Maillé alla, et revint à trois heures de là me rapporter réponse que M. d'Epernon viendroit le lendemain matin saluer M. le cardinal à Montauban, puisqu'il ne partoit point devant dîner, comme on l'en avoit assuré, et qu'il me prioit qu'il me pût voir avant son arrivée, et M. de Montmorency aussi; au surplus qu'il s'attendoit que je lui donnerois à dîner. Je fus le soir le dire à M. le cardinal, qui fut rapaisé, trouva bon que j'allasse au devant de lui, voulut même que l'infanterie se mît en armes à son arrivée, et me dit qu'il lui vouloit donner à dîner et à moi aussi, et que nous lui ferions tous deux affront si nous en faisions autrement. M. de Montmorency fit le froid d'aller au devant de lui, et je ne l'en voulus pas presser.

Le mercredi 22, j'allai à mi-chemin de Montech, où je trouvai M. d'Épernon, que j'amenai à Montauban. M. le cardinal étoit revenu de tenir un enfant de M. de Faudras, son cousin, sur les fonts, avec madame de Roquelaure, et attendoit M. d'Épernon en son logis; il le reçut avec beaucoup d'honneur, néanmoins avec quelque picoterie. Après dîner, il le pria de s'accommoder avec M. de Bordeaux, ce qu'il fit avec peine; de façon qu'ils furent plus mal en leur cœur que devant : même M. le cardinal en fut mal satisfait. M. le cardinal partit pour aller coucher à Fronton. Il le fut accompagner, puis moi, vers Montech, et de là m'en retournai à Montauban, dont je fis sortir toutes les troupes, qui s'y étoient fort bien comportées. Messieurs de Montauban m'avoient prié de demeurer dans leur ville jusques au lendemain, afin de me faire passer par dessus le bastion du Moustié, qu'ils avoient, en deux jours, tellement rasé, que l'on n'eût su dire où il étoit, et l'on avoit ôté le fossé, tant tout étoit uni. Madame de Roquelaure me vint dire adieu, puis moi à elle et aux évêques et premier président de Toulouse.

Le jeudi 23, je partis de Montauban, et vins coucher à Rabasteins. M. le cardinal étoit venu à Saint-Gery avec M. le nonce.

Le vendredi 24, je fus dîner à Saint-Gery avec M. le cardinal, avec lequel, après dîner, nous vînmes à Comes, château appartenant à M. l'évêque d'Albi, qui nous y fit festin.

Le samedi 25, M. de Montmorency prit congé de M. le cardinal, qui vint coucher à Nocelles, abbaye de M. de Valençay.

Le dimanche 26, nous vînmes à Rodez. L'on fit entrée à M. le cardinal. M. de Noailles nous fit festin.

Le lundi 27, nous allâmes, avec M. le cardinal, voir l'église, les reliques et le clocher, qui est le plus beau de France. Nous mîmes d'accord l'évêque et les consuls, et allâmes coucher à Espalion.

Le mardi, à Laignol.

Le mercredi, à Candesaignes, où nous séjournâmes le lendemain.

Le vendredi, dernier jour d'août, nous vînmes à Coiron, maison de M. de Mongon, proche de Saint-Flour.

Le samedi, premier jour de septembre, nous vînmes à Brioude.

Le dimanche 2, nous fûmes voir le pont de Vieille-Brioude, qui est la plus belle arche de pont que j'aie vue, et vînmes coucher à Issoire, où M. d'Effiat arriva.

Le lundi 3, nous vînmes à Clermont, où l'on nous fit une belle entrée. L'évêque nous fit un superbe festin.

Le mardi, nous passâmes à Montferrand, et fûmes dîner à Riom chez M. Murat, lieutenant général, puis coucher à Effiat, où nous demeurâmes jusques au 8 du mois à passer le temps. On y dansa un ballet, et se firent de continuels festins. Nous y résolûmes aussi les armées pour Savoie et Piémont, et mandâmes pour les y acheminer.

Le samedi 8, jour de la Notre-Dame, M. le cardinal dit la messe, puis partit l'après-dînée d'Effiat, et vint coucher à Saint-Pourçain.

Le dimanche 9, nous nous embarquâmes proche de Moulins, et vînmes coucher à Villeneuve, puis à Pouilly, et de là à Briare, où messieurs de Schomberg, de Nantes et d'Auxerre arrivèrent.

Le mercredi 12, nous vînmes coucher à Montargis.

Le jeudi 13, nous dînâmes à Nemours, où messieurs les cardinaux de Berulle et de La Valette, messieurs de Longueville, Chevreuse, Saint-Paul, Monthazon, La Rochefoucault, garde des sceaux, Boutillier, et quasi toute la cour, vinrent trouver M. le cardinal, qui s'en vint avec cette compagnie à Fontainebleau. Il vint descendre chez la Reine-mère, qui y étoit avec la Reine sa fille, et les princesses. La Reine-mère salua et reçut fort froidement M. le cardinal, qui ensuite m'ayant présenté à elle, ne me dit pas un mot, non plus qu'au maréchal de Schomberg; seulement elle parla au maréchal de Marillac. Le Roi arriva incontinent après, qui fit un excellent accueil à M. le cardinal, qui le mena au cabinet de la Reine, où il se plaignit du mauvais visage de la Reine sa mère, et lui demanda congé de se retirer. Le Roi lui dit qu'il les vouloit accorder; puis étant revenu à la chambre de la Reine il me dit force belles paroles.

Le vendredi 14, la brouillerie continua, et M. le cardinal envoya quérir madame de Comballet, M. de La Meilleraie et autres personnes de chez la Reine qui étoient ses créatures, et leur dit qu'ils se préparassent pour se retirer d'auprès d'elle, comme lui aussi se vouloit retirer des affaires et de la cour. Toutefois ce soir-là on fit tant d'allées et de venues, et le Roi témoigna tant de passion à ce raccommodement, qu'il se fit le lendemain samedi 15, au contentement universel de toute la cour, qui demeura encore quelque temps à Fontainebleau, puis s'en revint à Paris, peu avant la Toussaint. Cependant Monsieur, frère du Roi, appréhendant le retour de Sa Majesté, s'étoit retiré en Lorraine, où, par l'entremise de la Reine-mère, on envoya messieurs de Bellegarde et de Boutillier pour faciliter son retour, et le remettre aux bonnes grâces du Roi: ce qui réussit; et Monsieur demanda de se retirer à Orléans pour quelque temps, sans voir le Roi.

Cependant Casal étoit assiégé de nouveau par le marquis de Spinola, qui avoit succédé à don Gonzalez au gouvernement du duché de Milan; et les Allemands, qui entrèrent en Italie par les Grisons, dont ils avoient occupé le pays, étoient allés, sous le commandement du comte de Colalte et le nom de l'Empereur, assiéger Mantoue. Le Roi résolut d'envoyer M. le cardinal son vicaire général en Italie, avec une puissante armée, de laquelle M. le maréchal de Créqui et moi devions être lieutenans généraux. Mais M. de Schomberg, qui ambitionnoit cette charge, fit faire de fortes instances par les ambassadeurs de Venise et de Mantoue, pour m'envoyer en Suisse à trois fins: l'une pour voir quels moyens il y auroit de mettre les Grisons en liberté, et d'en chasser l'armée impériale; l'autre pour empêcher que les Impériaux qui étoient en Italie ne pussent grossir leur armée par les forces de la Suisse; et la troisième, pour y faire de puissantes levées s'il en étoit besoin: de sorte que M. le cardinal me dit un matin qu'il falloit nécessairement que je fisse un voyage en Suisse, qui dureroit peu, et que ma place et ma charge me seroient cependant conservées en l'armée d'Italie. J'acceptai cette commission, puisque le Roi voulut m'en charger, et me préparai pour m'y acheminer, comme fit aussi M. le cardinal pour son voyage en Italie. Sur ces entrefaites, madame de Longueville mourut à Paris, avec qui étoit madame la princesse Marie, qui fut mise avec madame la comtesse de Saint-Paul, attendant qu'il y fût autrement pourvu par M. son père. M. le cardinal, peu avant

son département, fit un superbe festin au Roi et aux Reines, avec comédies, ballets et musiques excellentes.

Le 29 de décembre il partit de la cour pour s'acheminer à Lyon, m'ayant fort recommandé d'y être à son arrivée, pour de là passer en Suisse; et le dernier jour de l'an le Roi me commanda d'accompagner M. le comte à la chambre des comptes pour y vérifier quantité d'édits; étant nécessaire, quand le Roi les veut faire passer absolument, qu'il y envoie un prince de son sang, un officier de la couronne et deux conseillers d'Etat de robe longue, qui furent lors messieurs de Roissy et de Bullion.

Je commençai l'année 1630 par l'acquisition de Chaillot, dont je passai le contrat le 12 de janvier; et après avoir donné quelque ordre à mes affaires, et avoir envoyé devant mon équipage, le mercredi, 16 de janvier, je partis de Paris pour m'en aller ambassadeur extraordinaire en Suisse, et vins coucher en poste à Verrant, jeudi à Bonny, vendredi à Nevers, samedi à La Palisse, où je recouvrai mon train, et dimanche à Tarare.

Le lundi 21 j'arrivai à Lyon, où je trouvai M. le cardinal. M. d'Alincourt me logea chez lui. Ce même jour arriva le comte de Saint-Maurice, de la part de M. le prince de Piémont, qui envoya offrir à M. le cardinal passage et étapes par les pays du duc son père, et quant et quant le prier qu'il se pût aboucher avec lui au Pont-de-Beauvoisin, étant venu exprès de Turin à cet effet, et ayant couru très-grandes fortunes en passant par le Petit-Saint-Bernard, à cause du mauvais temps. M. le cardinal le reçut très-bien, et lui répondit qu'il conféreroit de ce qu'il lui avoit dit avec messieurs de La Force, moi et de Schomberg, que le Roi avoit envoyés lieutenans généraux sous lui en ses armées, et puis qu'il lui feroit réponse le lendemain. J'étois présent à cette première vue du comte de Saint-Maurice et de M. le cardinal; et me sembla qu'il étoit bien aise de s'aboucher avec M. le prince de Piémont, espérant que cette entrevue pourroit engendrer l'entier accommodement des affaires: ce qu'il désiroit pour retourner promptement à la cour, où il savoit que l'on lui faisoit de mauvais offices; et je l'y exhortai en allant à Esné où il vouloit loger, ne se trouvant pas bien à l'Archevêché. Il avoit envoyé quérir messieurs de Montmorency, La Force, Schomberg et Alincourt, qui le vinrent trouver au jardin d'Esné, où il leur demanda leur avis sur ce que le comte de Saint-Maurice lui avoit proposé, et de l'entrevue. M. d'Alincourt dit qu'il n'y voyoit point d'empêchement ni d'inconvéniens; mais M. de Schomberg, qui opina après lui, soit pour montrer son bel esprit en fortifiant de raisons une mauvaise opinion, ou pour contrarier seulement la précédente, dit qu'il n'étoit point d'avis que M. le cardinal vît M. de Piémont au Pont-de-Beauvoisin pour plusieurs raisons : l'une, qu'il sembleroit que M. le cardinal le fût allé chercher, et montreroit par là l'avidité qu'il avoit d'avoir la paix; ce qui connu des Espagnols, ils la lui donneroient avec de plus rudes conditions; l'autre, que c'étoit un amusement afin de retarder les desseins et les progrès du Roi; que c'étoit aussi une gloire espagnole de ne vouloir pas souffrir que la paix, qu'assurément ils désiroient autant que nous, se fît, les armées du Roi étant sorties de France; finalement, qu'il étoit expédient pour le service du Roi de faire ouvertement déclarer M. de Savoie, lequel montroit, par plusieurs signes, de faire le neutre, et particulièrement par celui-ci, de se venir aboucher à un lieu qui étoit moitié à lui et moitié au Roi : ce que M. le cardinal ne devoit permettre, et qu'il étoit d'avis que M. le cardinal feroit répondre à M. le prince qu'ayant encore des affaires pour huit jours à Lyon, et son indisposition ne lui permettant pas d'aller jusques au Pont-de-Beauvoisin, s'il lui plaisoit de venir à Lyon il y seroit reçu comme il convenoit à un tel prince et beau-frère du Roi; que s'il ne pouvoit recevoir cet honneur de le voir là, qu'il l'iroit recevoir à Chambéry en s'en allant en Italie, s'il lui plaisoit de l'y attendre. M. le maréchal de La Force, pour ne contrarier à M. de Schomberg, approuva son opinion; et M. de Montmorency inconsidérément la confirma. Pour moi, je la voulus contrarier ouvertement, et dis que, si le Roi et M. le cardinal, qui avoit la souveraine puissance sous lui, n'avoient quelque dessein caché, et qui fût connu seulement par M. de Schomberg, qui étoit de son conseil étroit, qui ne leur permît d'entendre aucune condition de paix, je ne pouvois comprendre à quel dessein on vouloit refuser l'offre de M. le prince de Piémont, de se venir aboucher avec M. le cardinal; que c'étoit un prince affectionné à la France, beau-frère du Roi, qui venoit de cinquante lieues, avec péril même de sa personne, par un rigoureux temps d'hiver, chercher M. le cardinal pour lui proposer des choses qui peuvent être utiles aux présentes affaires et au service du Roi; que, si ses propositions n'étoient de cette qualité, M. le cardinal ne les accepteroit pas, et n'auroit perdu aucun temps de s'acheminer où les commandemens du Roi l'appellent, ne s'écartant aucunement de son chemin, et montrant à tout le monde qu'il étoit prêt d'accep-

ter toutes conditions honorables, comme aussi de rejeter celles qu'il ne jugeroit pas avantageuses pour le Roi; qu'il apparoîtra que ce sont les Espagnols qui ont de l'avidité à procurer la paix, puisqu'ils pratiquent M. le prince, lequel vient de cinquante lieues au devant du général de l'armée du Roi pour l'arrêter et son armée par un acquiescement aux volontés de Sa Majesté; que cette vue ne peut causer d'amusement ou de retardement à M. le cardinal, puisqu'il ne s'écarte point de sa route; que son armée ne s'arrêtera pas d'une seule heure, et qu'il ne séjournera au Pont-de-Beauvoisin qu'autant qu'il faudra pour écouter et répondre, conclure ou refuser la paix, que l'on vient au devant de lui pour lui présenter et offrir par les mains d'un tel prince, et si proche allié de Sa Majesté; que je n'apercevois point en quoi consistoit cette gloire espagnole que M. de Schomberg avoit exagérée, et qu'elle me paroît plutôt gloire à la France que l'on lui vienne offrir sur ses frontières tout ce que l'on lui pourroit accorder quand il seroit avec une puissante armée au milieu de l'Etat de Milan, et que M. de Schomberg devoit plutôt appeler prévoyance espagnole que gloire, de venir au devant de ses ennemis et les apaiser et arrêter avec des équitables et justes conditions, et que je ne consentois pas seulement qu'ils désirassent la paix autant que nous, mais bien davantage, puisqu'ils nous l'envoyoient requérir et demander jusque dans nos propres Etats; que finalement nous ne devions point désirer une plus ample déclaration de M. de Savoie, puisque nous nous étions contentés de celle qu'il nous avoit offerte l'année passée, à savoir, que, si nous voulions entrer en guerre ouverte avec le roi d'Espagne, il suivroit notre parti et le fortifieroit de dix mille hommes de pied et de deux mille chevaux, qu'il offroit au Roi pour employer à cet effet; que si nous ne nous voulions point déclarer ouvertement, qu'il n'étoit pas convenable à lui, qui avoisinoit le duché de Milan, et qui avoit l'honneur d'être cousin germain du roi Catholique, de faire aucune démonstration contre lui; que j'avouois bien que le Pont-de-Beauvoisin séparoit la France d'avec la Savoie, mais que M. le prince de Piémont franchiroit ce pas, et entreroit dans la France pour traiter avec M. le cardinal, lequel, à mon avis, ne ravaleroit rien de sa dignité, ni de la majesté du Roi, d'y venir trouver M. le prince de Piémont, d'écouter ses propositions, et que même il étoit très-important que la conclusion ou la rupture de la paix se fît par l'entremise de M. le prince de Piémont, qui fera juger à tout le monde, en cas qu'elle s'effectue, que Sa Majesté s'est relâchée de beaucoup de choses à la faveur et en considération de son beau-frère; et, en cas que l'on en vienne à la guerre, que les conditions des Espagnols auroient été trop hautes, puisque la puissante intercession de M. le prince de Piémont n'aura pu émouvoir le Roi à les accepter.

M. le cardinal écouta nos diverses opinions, et suivit celle de M. de Schomberg. Il logea à Esné, et nous passâmes notre temps en la maison de M. d'Alincourt, qui nous fit très-bonne chère; et M. de Montmorency et moi, alternativement, donnâmes, les soirs, le bal aux dames de Lyon dans le salon de M. d'Alincourt.

Le lundi 28, le sieur Julio Mazarini vint à Lyon de la part du nonce Panzirole que le Pape avoit envoyé pour traiter de la paix. Il le dépêcha le mardi 29, puis il partit pour s'acheminer à Grenoble. Je demeurai ce jour-là encore à Lyon.

Je partis de Lyon le lendemain, mercredi 30, et vins coucher à Boesse.

Le jeudi, dernier jour de janvier, je vins coucher à Givrieux.

Le vendredi, premier de février, je vins coucher à Nantua.

Le samedi 2, jour de la Chandeleur, je passai le Petit-Credo, et vins coucher à Colonges.

Le dimanche 3, j'arrivai à Genève, où je fus très-bien reçu.

Le lundi 4, M. le marquis Frédéric de Baden me vint voir. Je lui fus rendre sa visite, et je fus coucher à Nions.

Le mardi à Morges.

Le mercredi à Échalans.

Le jeudi je passai par un château, nommé Pieulé, qui appartient à un de mes bons amis, nommé Peternan de Erlach, lequel me festoya très-bien, et fus coucher à Payerne.

Le vendredi 8, je fus coucher à Fribourg. Je fus superbement reçu par les avoyers et conseil, qui me firent entrée avec deux mille hommes en armes et quantité de canonnades.

Le samedi 9, messieurs du conseil me vinrent trouver. Je traitai avec eux, puis leur fis festin; de là j'allai aux Jésuites, qui firent une comédie.

Le dimanche j'en partis et vins coucher à Berne, qui me reçurent superbement, et me défrayèrent aussi.

Le lundi 11, je fus le matin à leur conseil, et les haranguai; puis ils vinrent dîner avec moi, et demeurâmes tout le jour à table.

Le mardi 12, j'en partis et vins à Soleure, où ils me firent aussi une superbe entrée. M. de Léon, qui étoit ambassadeur extraordinaire pour le Roi, vint au devant de moi, et me donna à souper ce soir-là, qui étoit carême-prenant.

Le mercredi des Cendres 13, nous tînmes conseil sur les affaires des Grisons. J'avois amené avec moi M. Mesmin, qui y étoit ambassadeur pour le Roi, et le colonel Salis.

Le jeudi 14, M. le nonce, résidant à Lucerne, m'envoya visiter.

Le vendredi 15, force députés me furent envoyés des cantons pour me saluer, et le samedi aussi.

Le dimanche 17, nous dépêchâmes vers les Grisons pour savoir si nous les pouvions secourir, et comment, et ce qu'ils pourroient faire de leur côté.

Le lundi 18, nous envoyâmes le colonel Salis à messieurs de Zurich pour savoir ce qu'ils pourroient contribuer au secours des Grisons, et leur avis sur ce que nous avions à faire.

Le mardi 19, nous priâmes M. Mesmin d'aller à Zurich pour voir, avec ces messieurs et avec les Grisons, ce qui seroit à faire.

Le mercredi 20, M. de Léon et moi fûmes conférer avec l'avoyer de Rool.

Le jeudi 21, le fils du colonel Berlinguer me vint saluer et dîner avec moi. L'ordinaire arriva, par lequel je sus que le Roi s'acheminoit devers Troyes, et que Monsieur étoit inopinément venu à Paris, et avoit surpris la Reine-mère, qui ne l'attendoit pas; de là il s'en alla voir, à l'hôtel de Saint-Paul, la princesse Marie, et que le lendemain il avoit été grandement visité; que le Roi, qui étoit à Nogent-sur-Seine, en ayant été averti, avoit rebroussé chemin vers Paris: ce que Monsieur ayant su, étoit parti le lendemain de Paris, et étoit allé à Orléans.

Le vendredi 22, je fus à la maison de ville à Soleure, et haranguai amplement dans le conseil de ville. Il n'y arriva rien de nouveau, sinon que messieurs de Glaris, de Bâle et l'abbé de Saint-Gall m'envoyèrent leurs députés, et quelques cantons aussi, comme pareillement messieurs de Neufchâtel.

Le lundi 25, M. Mesmin revint de Zurich, qui nous rapporta l'avis de ceux du canton, qui étoit, que le Rhin désormais n'étant plus guéable jusques au mois de septembre, ce seroit inutilement fait d'entreprendre quelque chose aux Grisons; que le comte de Merode avoit très-bien fortifié les avenues du Steig et du pont du Rhin; que pour eux ils ne se vouloient pas ouvertement déclarer, attendu le voisinage des troupes de l'Empereur; mais que, sous main, ils m'assisteroient de munitions de guerre, et que pour des vivres il leur étoit du tout impossible, attendu la stérilité de l'année précédente.

Le mardi 26, le résident de Venise, nommé Modorante Horamel, ayant eu ordre de sa république de se venir tenir près de moi, arriva ce jour-là. J'avois convoqué, par mes lettres, peu après mon arrivée, une diète des cantons, qui commencèrent à arriver.

Le samedi 2 mars, et le lendemain, tous les autres vinrent par leurs députés, qui me vinrent saluer, chaque canton l'un après l'autre.

Le lundi 4, toute l'assemblée en corps, après s'être entre-salués et pris leur séance, se levèrent et vinrent tous les députés, avec leurs massiers devant, nous saluer en mon logis. Ce jour-là le chancelier d'Alsace, ambassadeur de toute la maison d'Autriche, arriva à Soleure sans me rien mander, ni envoyer visiter, contre la coutume usitée des ambassadeurs. J'entrepris de lui faire refuser audience de l'assemblée; dont M. de Léon tâcha tant qu'il put de me dissuader, disant que je ne pourrois le faire, et que l'affront nous en demeureroit; néanmoins, me confiant sur le grand crédit que j'ai en Suisse, et sur mon industrie à traiter avec ces peuples, j'opiniâtrai cette affaire et l'entrepris. Pour cet effet, je fus premièrement trouver l'avoyer de Rool, mon bon ami, et qui manie son canton comme il veut, et étoit président de l'assemblée. Il me dissuada tant qu'il put de m'amuser à cela, me disant que je ne l'obtiendrois jamais de l'assemblée: ce qui fit que M. de Léon insista davantage à m'en faire désister, et même employa le résident de Venise à me le dissuader. L'avoyer de Rool me dit: « Quant à ce qui est de mon canton, je vous en promets ses voix; mais aucun des autres ne s'y portera. » Sur cette assurance j'envoyai quérir les députés du canton de Glaris, en qui je me fiois fort, car ils m'étoient obligés. Ils trouvèrent cette entreprise hardie, nouvelle et de difficile exécution, et me la dissuadèrent, m'assurant néanmoins de trois voix de leurs députés. J'avois au canton d'Uri pour députés quatre, dont je m'assurois de trois: je les envoyai quérir, et ils promettre à ces trois députés de donner leurs voix en ma faveur. Au canton de Schwitz il y avoit aussi quatre députés, dont je m'assurois du landaman Reding et Dalberg. J'eus deux de ceux de Zug et un de Glaris d'assurés. Tous ceux d'Underwald furent contre moi, et ne se voulurent hasarder. Ce furent donc quinze députés, dont je m'assurai, et envoyai prier à souper les députés des quatre villes, lesquels je persuadai aisément de m'assister. Ceux de Bâle furent les plus longs à se résoudre, comme plus voisins de l'Alsace; mais enfin ils y vinrent. Je n'en voulus point parler à ceux de Fribourg; mais je me fis fort du colonel d'Affry, député. Ainsi je me trouvai le plus fort en voix de l'assemblée, et vins la nuit trouver l'avoyer de Rool, auquel je fis voir comme j'étois assuré

de la pluralité des voix, et que je l'entreprendrois le lendemain, sans crainte de refus. Nous consultâmes, messieurs de Léon, Mesmin, lui et moi, de la forme que j'avois à y tenir, qui fut :

Que, le lendemain matin, mardi 5, jour de Saint-Ours, patron de Soleure, auquel j'avois dit à l'assemblée que je me trouverois pour faire ma proposition, j'envoyai un secrétaire interprète du Roi, nommé Molondin, leur parler de ma part pour leur remontrer qu'ayant convoqué les députés de tous les cantons à une assemblée au nom du Roi, pour des affaires concernant le bien de leur république et de la couronne de France, j'avois appris que le chancelier d'Alsace, en qualité d'ambassadeur de l'Empereur, du roi d'Espagne et de toute la maison d'Autriche, étoit arrivé à Soleure pour y intervenir et troubler ma négociation : ce qui m'avoit obligé de leur envoyer dire que comme cette diète avoit été convoquée par moi au nom de Sa Majesté Très-Chrétienne, et pour ses affaires particulières, je leur requérois que ledit chancelier d'Alsace, venu contre le service de mon maître, ne fût admis ni reçu; et, qu'au cas qu'ils se résolussent de lui donner audience, je n'en voulois point avoir, et remettrois dans quelque temps, ou de convoquer une diète, ou de m'en passer tout-à-fait, laissant celle-ci audit chancelier, pour y traiter les affaires de la maison d'Autriche; demandant que sur ce sujet l'assemblée veuille opiner, et m'en rendre réponse auparavant que j'entre à la diète pour y faire ma proposition.

Après que Molondin eut achevé de remontrer de ma part les choses susdites, il se retira, et lors il y eut de grandes contestations dans l'assemblée, les partisans d'Espagne remontrant que c'étoit une chose nouvelle et inouïe de chasser un ambassadeur d'une diète générale, et un ambassadeur d'un Empereur, d'un roi d'Espagne et de la maison d'Autriche, avec laquelle, outre l'alliance héréditaire, il y en a tant d'autres particulières; que ce sont de puissans princes, qu'il est très-périlleux de les offenser en un temps où ils avoient tant d'armées sur pied, si voisines de la Suisse, et dans ses entrailles même, au pays des Grisons; que je voulois par cet artifice mettre les Suisses en guerre avec la maison d'Autriche, et les nécessiter de se mettre entre les bras de la couronne de France; que la Suisse se devoit conserver dans une égale balance entre les deux couronnes, qu'autrement elle périroit; et plusieurs autres choses qu'ils dirent sur ce sujet.

Les autres, affectionnés à la France, disoient que lorsque les ambassadeurs d'Espagne convoquoient des assemblées à Fribourg, ceux de la France ne les y venoient point troubler; que les Espagnols n'avoient aucunes affaires maintenant avec eux, sinon de restituer la liberté aux Grisons leurs alliés, qu'ils leur détenoient injustement; qu'ils n'avoient que faire de venir troubler les diètes qui ne les touchoient point; qu'ils n'étoient convoqués par eux ni pour eux, et que j'avois raison de ne le souffrir pas; qu'au reste, je parlois en sorte qu'il n'y avoit rien à redire, puisque j'offrois de quitter cette diète audit ambassadeur de la maison d'Autriche, me réservant à en convoquer une autre quelque temps après; et que l'assemblée ayant l'alternative, de conférer cette diète pour l'un ou pour l'autre, que c'étoit à elle à choisir, et que l'on devoit demander les voix pour savoir auquel elle la donneroit, rejetant l'autre, et la remettant à une autre fois.

Après ces contestations on en vint aux opinions, lesquelles passèrent en ma faveur. Lors les factionnaires d'Espagne, se voyant frustrés, proposèrent que l'assemblée me prieroit de consentir que cet ambassadeur eût audience, et que lui-même me viendroit voir et réparer la faute qu'il avoit faite de ne m'avoir rien mandé; que, de plus, il se sentiroit mon obligé de cette concession, qu'il tiendroit de moi.

Ils députèrent donc vers moi pour me faire ces offres, auxquelles je répondis qu'au nom et de la part du Roi mon maître, j'avois demandé l'exclusion de cet ambassadeur, et qu'il n'étoit plus à moi de rétracter ce que j'avois dit de sa part, sans lui faire savoir; ce que j'offrois de faire, et de leur en dire fidèlement la réponse, si ledit ambassadeur la vouloit attendre à Soleure, et que je lui répondrois de l'avoir du Roi dans huit jours. Ils virent bien que je me moquois de lui par ma réponse. C'est pourquoi, avec quelque honnête excuse, ils lui donnèrent son congé, qu'il prit avec de grandes menaces qu'il fit contre la Suisse; et moi j'entrai avec M. de Léon dans la diète, en laquelle je fis ma proposition. Puis après, la diète en corps m'étant venue trouver pour me remercier, je leur fis un superbe festin.

Le mercredi 6, l'assemblée envoya vers le chancelier d'Alsace lui dire qu'elle ne le pouvoit admettre à la diète, qui étoit convoquée au nom et par le Roi de France; mais que quand il en demanderoit une pour la maison d'Autriche, que l'on lui accorderoit; en laquelle il pourroit faire ses propositions et demandes, si mieux il n'aimoit attendre la générale qui se tiendroit à Baden, à la Saint-Jean prochaine. Il s'en retourna très-mal satisfait, déclarant que les Suisses étoient en l'indignation de toute la maison d'Autriche.

Le jeudi 7, la plupart des députés vinrent

dîner et souper avec moi; et quelques-uns des plus grands partisans d'Espagne, comme Berlinguer et Lusi, ayant découvert par ma proposition les fourbes espagnoles, qui ne tendoient qu'à la subversion de leur Etat, me vinrent voir en particulier pour m'assurer que, comme bons patriotes, ils se porteroient au rétablissement des Grisons dans leur ancienne liberté, et qu'en cette affaire-là ils n'assisteroient point les Espagnols, mais leur seroient ennemis.

Le vendredi 8, la diète finit; toute l'assemblée vint en corps me rendre réponse et prendre congé de moi; puis chaque canton catholique vint ce jour-là me dire adieu, et tous les protestans vinrent conférer avec moi sur leurs particulières affaires.

Le samedi 9, les protestans vinrent prendre congé de nous.

Le dimanche 10, je licenciai force capitaines prétendans, et les renvoyai jusques à ce que je voulusse faire la levée qui m'avoit été accordée.

Le lundi 11, j'envoyai un gentilhomme à Suze trouver M. le cardinal, à qui je fis une ample dépêche, tant au sujet de la diète que des nouvelles d'Allemagne et d'ailleurs.

Le mardi 12, je me trouvai un peu mal des débauches faites durant la diète, et me fis saigner. Je demeurai cependant en l'attente de ce qui devoit réussir des traités que M. de Savoie, le cardinal Antonio Barberini, légat du Pape, et d'autres, faisoient avec M. le cardinal. Nous tâchions, M. de Léon et moi, à nous divertir.

Le lundi 18, les capitaines Marca et Tomola, du val de Méjoc, me vinrent trouver, et proposèrent qu'en cas que je voulusse assister leur ville de quelques munitions de guerre, ils la maintiendroient en notre faveur contre les forces de Milan, et celles que le comte de Merode avoit aux Grisons; ce que je trouvai avantageux pour le service du Roi, et leur fis fournir ce qu'ils désiroient. Ce même jour-là l'avoyer de Rool me vint porter une lettre qu'il avoit reçue, par laquelle il lui étoit mandé de Milan que la paix étoit résolue entre les deux Rois.

Mais le lendemain, mardi 19, par une dépêche que j'eus de M. le cardinal, je connus que tout étoit plutôt porté à la rupture qu'à l'accommodement, et me donnoit avis de créer les capitaines de la levée, pour la faire mettre sur pied à la première dépêche que j'aurois de lui.

Ce qui fit que le lendemain, mercredi 20, j'envoyai Molondin aux petits cantons, et le colonel Salis à Zurich, pour préparer toutes choses. Le jeudi 21, le colonel Fleckenstein, qui est celui qu'ils ont toujours accoutumé d'employer avec Berlinguer, me vint trouver en fort bel équipage. Je le fis dîner avec moi, et après dîner, m'ayant demandé audience, m'offrit de servir la France si je voulois lui donner de l'emploi. Je le remerciai, et lui offris pension et espérance d'emploi. Je ne sus découvrir s'il le faisoit pour me tenter et découvrir, ou pour me tromper, et finalement pour donner ombrage et jalousie de lui aux Espagnols.

Le vendredi 22, ledit Fleckenstein alla voir et dîner avec M. de Léon, et lui parla comme il avoit fait à moi. Affry, gouverneur de Neufchâtel, arriva.

Le samedi 23, le colonel Fleckenstein vint prendre congé de moi, et me confirma ce qu'il m'avoit déjà dit. Je dépêchai Affry à Fribourg, lui ayant assuré que je le ferois colonel d'un des régimens de la levée.

Le mercredi saint, 27 de mars, comme M. de Léon et moi étions aux ténèbres aux Cordeliers, un courrier de M. le cardinal arriva, qui m'apporta la rupture du traité de Savoie, avec l'entrée de M. le cardinal et de l'armée du Roi dans le Piémont, comme il avoit passé la Doire et s'en alloit assiéger Pignerol; qu'il m'exhortoit de mettre promptement six mille Suisses sur pied, et avoit écrit au Roi pour m'envoyer des forces et une patente de général pour mettre la Savoie en son obéissance.

Le jeudi 28, je fis mes pâques, et envoyai le colonel Salis à Berne, offrir au colonel d'Erlach un régiment de la levée.

Le vendredi saint 29, le canton de Fribourg m'envoya offrir le sieur Affry pour colonel de toutes leurs forces pour le service du Roi. Le bailli d'Altosan me vint voir, avec l'acceptation que Salis avoit faite de la charge de colonel.

Le samedi je donnai les capitulations de capitaines, pour aller faire leurs levées, à Ulrich, François Salis, Stephen Votis et Vatteville.

Le dimanche, dernier de mars, jour de Pâques, je donnai les capitulations aux capitaines Bilstein et Bers.

Le lundi, premier d'avril, les capitaines Curir et Udes, de Bâle, eurent leurs capitulations. J'eus ce jour-là, par le retour du gentilhomme que j'avois envoyé à M. le cardinal, la nouvelle de la prise de Pignerol, et l'espérance que le château se rendroit dans peu de jours. Je sus aussi comme le sieur de Cominges y avoit été tué, dont j'eus grand regret, tant pour l'avoir nourri vingt ans, que pour être un très-brave et habile gentilhomme. Ce jour-là même les colonels d'Erlach, de Castelac et d'Affry me vinrent voir, avec qui je conclus.

Le mardi 2, je leur donnai leurs capitulations, comme aussi à Diesperg et Montenach, à de

Claye, à Piton et au capitaine d'Erlach, cousin du colonel, et à Michel, gendre de l'avoyer de Berne.

Le mercredi 3, les capitaines Vex, Mouchet, Vallede et Vautrandes, vinrent prendre leurs capitulations. Ce même jour m'arriva d'Arridolus, commis de M. Hardière, qui m'apporta nouvelle de l'arrivée du Roi à Lyon, et comme Monsieur, son frère, l'y étoit venu trouver. Il m'apporta quant et quant ma patente de général pour la conquête de la Savoie.

Le jeudi 4 arrivèrent les nouvelles d'Allemagne et d'Italie par les deux ordinaires.

Le samedi, je dépêchai M. de Rason à Pech.

Le dimanche 7, j'eus nouvelle du refroidissement de ceux de Zurich sur la levée, à cause que je n'avois pas fait le colonel de leur canton; je leur écrivis une lettre par Jean Paul l'interprète.

Le lundi 8, le fils du colonel arriva, comme aussi le capitaine Goldy et Lucerne se vinrent offrir, et les trois compagnies de leur canton, et de servir contre tous et envers tous Sa Majesté. Je me fis saigner, me trouvant mal.

Le mercredi 10, ceux de Soleure me vinrent parler pour leurs distributions. Jean Paul revint, qui m'apporta contentement de ceux de Zurich.

Le jeudi 11, les capitaines Ouf et Remurs se vinrent offrir. J'eus un courrier de la part du régiment de la garde suisse, et un certain Fougerolles me vint trouver sur le sujet de la mort de Naberat, mort intendant, pour avoir sa place.

Le vendredi 12, jour de ma nativité, j'eus nouvelle de la nouvelle amour du Roi et de mademoiselle de La Fayette. Il ne se passa rien de particulier jusques au mercredi 17, que le colonel Castelac me vint apporter la route et les étapes du pays de Berne pour nos troupes, à qui j'avois donné rendez-vous au bailliage de Gex.

Le jeudi 18, je fis festin à messieurs de Léon, au résident de Venise, à l'avoyer de Rool, et autres, pour commencer à prendre congé d'eux.

Le vendredi 19, je fus à l'hôtel de ville de Soleure prendre congé du canton, puis ensuite du résident de Venise, et de messieurs de Léon et Mesmin; Reding le lendemain, et son neveu Seburg, Trogude, Ariguer, Zurlauben, Ransporg et autres, arrivèrent pour prendre congé de moi.

Le samedi 20, je fus dire adieu à l'avoyer Rool; puis ceux de la ville me le vinrent dire. Je donnai l'ordre de Saint-Michel au landaman Reding; puis je partis, accompagné de messieurs les ambassadeurs et résidens, et de messieurs de la ville, desquels puis après je pris congé, et vins coucher à Arberg.

Le dimanche 21, je passai par Avanches, et vins coucher à Payscind. Ceux de Fribourg m'envoyèrent le chevalier Montduauch et Lansbourg, députés, pour prendre congé de moi.

Le lundi à Echallans, le mardi à Aubonne; le mercredi 24, j'arrivai à Gex, où M. du Sallier d'Estissac, maréchal de camp de mon armée, et plusieurs autres capitaines des régimens qu'il amenoit, me vinrent trouver.

Le jeudi 25, messieurs de Genève me firent une grande députation pour me saluer. Le marquis de Baden m'envoya voir. J'écrivis à M. du Hallier, pour faire avancer les régimens de cavalerie destinés à mon armée, et j'eus nouvelle du Roi comme il s'acheminoit à Lyon. Je dépêchai un gentilhomme vers M. le cardinal pour l'avertir de ma venue, et lui envoyer des avis particuliers que j'avois eus de la cour.

Le vendredi 26, les compagnies de Montchaste arrivèrent.

Le samedi 27, j'écrivis à ceux de Genève comme j'avois su qu'il se faisoit des levées dans leur ville pour le duc de Savoie, et qu'ils eussent à les empêcher; ce qu'ils firent, et chassèrent les capitaines savoyards de leur ville. Les compagnies de Fribourg arrivèrent.

Le lundi 29, arrivèrent les compagnies de Berne et le colonel d'Erlach aussi. M. du Hallier et Le Plessis de Joigny me vinrent trouver.

Le mardi, les compagnies de Zurich arrivèrent. M. le cardinal m'envoya L'Isle. Je fis mes ordres pour faire marcher l'armée par Grenoble pour entrer en Savoie, au lieu d'entrer par le Chablais et le Faussigny, comme j'avois délibéré. Le venue de L'Isle, qui me présenta ce commandement, me fit rompre mon premier dessein.

Mais le mercredi, premier jour de mai, M. du Hallier s'en alla à Châtillon-de-Michaille, pour donner l'ordre à cet acheminement. Les compagnies de Bâle et de Salis arrivèrent. Du May m'apporta de l'argent pour la montre des six mille Suisses que j'amenois.

Le jeudi 2, le reste des compagnies arrivèrent.

Le vendredi, j'accordai les rangs des capitaines.

Le samedi, je reçus le matin un courrier du Roi, lequel me fit savoir qu'il vouloit lui-même en personne faire la conquête de Savoie, et que je le vinsse trouver à Lyon où il étoit arrivé, pour recevoir ses ordres; que je fisse cependant acheminer l'armée vers Grenoble, où il se rendroit au plus tôt. L'après-dînée je fis faire la première montre aux Suisses, et prêter le pre-

mier serment; puis leur ayant donné leur route, et mis ordre au surplus de mes affaires, je partis le dimanche 5 mai, passai L'Ecluse et le Petit-Credo, et fus dîner à Châtillon-de-Michaille et coucher à Jardin.

Le lundi 6, je dînai à Givrieux, et vins trouver le Roi. Je le saluai parmi les dames, galant et amoureux contre sa coutume. M. de Guise me donna à souper.

Le mardi 7, je dînai chez M. d'Alincourt; fus voir faire la montre aux gendarmes et chevau-légers du Roi en Bellecour.

Le mercredi 8, je fus voir le garde des sceaux, dîner chez M. d'Alincourt. Le Roi partit pour Grenoble, et je demeurai encore à Lyon. M. de Châteauneuf arriva de son ambassade d'Angleterre. Je fus le soir chez madame la princesse de Conti.

Le jeudi 9, M. le comte de Saulx, de Châteauneuf et moi, partîmes de Lyon, dînâmes à Bourgoing, et vînmes au gîte à La Tour-du-Pin.

Le vendredi 10, nous dînâmes à Voiron, vînmes près de Grenoble saluer M. le cardinal retournant d'Italie, et le fûmes accompagner, en allant au devant du Roi qui vint à Grenoble.

Le samedi, je fus dîner chez M. le cardinal; puis nous fûmes au conseil chez le Roi.

Le dimanche 12, M. le cardinal partit pour aller trouver les Reines à Lyon.

Le lundi 13, l'avant-garde du Roi partit, conduite par M. le maréchal de Créqui.

Le mardi 14, le Roi partit de Grenoble avec le reste de l'armée, que je commandai, et vînmes coucher aux Coups.

Le mercredi 15, nous vînmes loger à Barraux; la nuit on prit le faubourg de Chambéry, où M. de Canaples fut blessé encore.

Le jeudi 16, le Roi séjourna à Barraux, et Chambéry capitula : les députés de la ville vinrent trouver le Roi.

Le vendredi 17, le château de Chambéry capitula.

Le samedi 18, le Roi vint coucher à Chambéry.

Le dimanche 19, jour de la Pentecôte, le Roi fit ses pâques; je les fis aussi. Il y eut long conseil.

Le lundi 20, le Roi séjourna, attendant M. le cardinal.

Le mardi 21, M. le cardinal revint de Lyon; et le mercredi 22, le Roi tint conseil. Je fus brouillé avec lui sur le sujet de la munition, mais je me raccommodai à Aix où il alloit au gîte.

Le jeudi 23, il vint coucher à Arbis.

Le vendredi 24, il me commanda d'aller sommer Rumilly, et de lui choisir une plaine auprès, où il pût mettre son armée en bataille, et attendis les troupes dans la plaine de Sanguye, proche dudit Rumilly, où le Roi la mit en ordre. Je m'en allai cependant faire sommer Rumilly, qui, après quelques allées et venues, se rendit au Roi, qui y vint coucher, et en partit le lendemain samedi 25, par un très-mauvais temps, et vint coucher à Nuis.

Le dimanche 26, il y séjourna, et le lundi encore, où il tint conseil avec M. le cardinal, messieurs d'Effiat, de Schomberg et moi, pour résoudre ce que je devois faire avec son avant-garde, qu'il me mit en main, pour faire abandonner le poste avantageux que le prince Thomas avoit pris à Conflans, pour nous empêcher l'entrée des villes de la vallée de la Tarantaise; et ce, en lui coupant par derrière le chemin de sa retraite, en entrant, par quelque moyen que ce fût, dans la Tarantaise. Ce jour-là, le Mazarini arriva près du Roi, qui lui apporta des propositions de paix.

Le mardi 28, je partis de Nuis avec huit cents hommes de pied et deux cents chevaux. Je donnai mon rendez-vous au bout du lac, en la plaine de Laschemy, puis vins coucher à Faverges, qui n'est qu'à une lieue et demie de Conflans, où le prince Thomas étoit arrivé. Le soir, Mazarini, qui s'en retournoit, vint coucher chez moi; toute la noblesse de la cour et les volontaires me suivirent.

Le mercredi 29, le Roi vint, avec sa bataille, prendre les mêmes logemens que j'avois quittés, et moi, au lieu d'aller attaquer les retranchemens du prince Thomas, je pris à main gauche, et vins coucher à Engine.

Le jeudi 30, jour de la Fête-Dieu, j'en partis, ayant passé une très-mauvaise montagne, nommée La Forcela. Je vins à Beaufort, cotoyant le torrent de la main droite. Dès que le prince Thomas, qui ne pouvoit s'imaginer que je me voulusse enfoncer dans des détroits si pénibles et fâcheux, eut connu ma résolution, il envoya en diligence deux mille hommes pour garder des passages qui sont d'eux-mêmes inaccessibles, à cause des cols de la Cormette, de la Lossa, de la Balme et d'un quatrième dont je ne me souviens du nom : et moi, deux heures après mon arrivée, je pris deux cents hommes du régiment des gardes, qui j'envoyai tenter d'occuper le col de Cormette. Je fis reconnoître celui de la Lossa par deux cents hommes du régiment de La Meilleraie : je fis reconnoître celui dont j'ai oublié le nom par Charost et deux cents hommes de son régiment, et celui de la Balme par deux cents hommes du régiment de Piémont, avec lesquels j'envoyai les sieurs du Plessis, Be-

sançon et de Vignoles, avec ordre à tous quatre de me renvoyer de temps en temps des soldats pour m'aviser, et pour m'y acheminer si un de ces cols me pouvoit être ouvert.

Le vendredi, dernier jour de mai, je demeurai à Beaufort, attendant des nouvelles de ceux que j'avois envoyés reconnoître les passages. Ceux des gardes revinrent, ayant trouvé le col de Cormette gardé par un régiment, qui étoit gardable contre tout le monde avec cent hommes tant seulement. M. de Charost revint aussi, ayant trouvé le col qu'il vouloit occuper non-seulement gardé, mais encore inaccessible. Quant aux deux autres, je n'en sus rien ce jour-là; et le prince Thomas, pour tâcher de découvrir mon dessein, prit occasion de me renvoyer une haquenée que j'avois prêtée à Mazarini en partant de Faverges. J'avois avec moi M. du Hallier et le commandeur de Valençai pour maréchaux de camp, et le marquis de Nesle, que nous traitions quasi comme s'il l'étoit. Nous étions tous quatre en grand souci de ce que nous pouvions faire pour passer, voyant les passages gardés de telle sorte, et la moitié de nos gens déjà revenus sans rien faire, quand, sur les onze heures du soir, un soldat du régiment de La Meilleraie me vint dire, de la part de son mestre de camp, qu'étant arrivé au col qui lui étoit destiné, le soir auparavant, à l'entrée de la nuit, les ennemis, qui n'eussent jamais su croire que l'on eût tenté ce passage, attendu que l'on voyoit venir ceux qui le voudroient entreprendre, dès le bas du mont, parce que le chemin est tout droit, qu'il n'y peut passer qu'un homme à la fois, qu'il ne se peut entreprendre que pendant que le soleil ne luit point, parce qu'il est plein de neige, qui ne tient point quand le soleil donne dessus, et qu'il faut monter deux lieues avant que d'être au sommet; c'est pourquoi on n'y avoit mis que soixante hommes, par forme, pour le garder, qui avoient été tirés du régiment qui gardoit le col de Cormette qui n'est pas à mille pas de là, d'où on l'eût pu secourir si l'on eût aperçu que quelqu'un eût monté par celui de la Lossa. Mais Dieu voulut que La Meilleraie arriva à l'entrée de la nuit; qu'une nuée le cacha aux yeux de ceux qui gardoient le col, qui ne laissèrent qu'une sentinelle qui les laissa monter jusques à cinquante pas de lui sans les voir; et les nôtres lui ayant tiré, il se sauva dans son corps-de-garde et les autres s'enfuirent, de sorte que M. de La Meilleraie l'avoit occupé; et me mandoit que je lui envoyasse en diligence le reste de son régiment et des vivres; car il croyoit y devoir être attaqué. La joie fit un excès en mon cœur à cette nouvelle, et à l'heure même je fis partir le régiment de La Meilleraie pour aller voir son mestre de camp, auquel j'envoyai des vivres, et l'assurai que le soir suivant je serois à lui avec toute mon infanterie.

Le samedi, premier jour de juin, je renvoyai toute ma cavalerie, avec laquelle la plus grande partie de la noblesse s'en retourna, et fis cheminer sept mille hommes de pied qui me restoient, fort lestes et sans bagages, au-dessous du col de la Lossa et à la vue de La Meilleraie, en une petite allée nommée Clacheray. On me vint, avant partir aussi, donner avis que Le Plessis et Vignoles, avec les hommes que je leur avois donnés, avoient gagné le pas de la Balme; mais qu'il étoit de telle sorte qu'ils ne croyoient pas que l'on y pût passer, tant il étoit rude et fâcheux. Je poursuivis donc mon premier dessein, et vinmes camper à Clacheray. Nous eûmes quelques alarmes des ennemis qui étoient encore sur le col de Cormette à notre vue, mais ils ne demeurèrent guère là; car, dès que le prince Thomas sut que le col de la Lossa avoit été surpris, craignant d'être enfermé entre l'avant-garde et la bataille du Roi (comme il l'eût été si je fusse passé), quitta son retranchement de Conflans cette nuit même, et, avec la diligence qu'il put, vint gagner Moutiers et le pas du Ciel, où il se pensoit retrancher comme, trente ans auparavant, le duc son père avoit fait contre le feu Roi.

Le dimanche 2, j'envoyai à la pointe du jour, et fis monter les troupes; ce qui ne se pouvoit faire qu'un à un; et je me mis, à pied, à leur tête, avec M. le marquis de Nesle, laissant messieurs du Hallier et commandeur de Valençai au milieu et à la queue, pour les faire mieux avancer. Nous allâmes gaîment jusques à neuf heures du matin, quoiqu'avec grande peine dans la neige; mais passé cela, et que le soleil eût commencé à la fondre, nous eûmes de terribles peines, que nous surmontâmes enfin; et eûmes monté et descendu le col de la Lossa sur les onze heures; puis nous marchâmes environ une lieue. Après quoi nous rencontrâmes un autre col sans neige, plus âpre que celui de la Lossa, et plein de pierres aiguës qui nous coupoient les pieds. Il s'appeloit le col de Naves : lequel ayant monté et descendu avec des peines incroyables, nous nous trouvâmes dans un assez bon village, nommé Naves, où nous trouvâmes quelque vin qui servit bien à donner jour à nos soldats de passer outre, plusieurs étant tout-à-fait recrus. Après qu'ils furent un peu rafraîchis, nous passâmes outre, et montâmes encore deux cols aussi fâcheux que les deux premiers, nommés le Grand-Cœur et le Petit-Cœur; et puis nous nous trouvâmes à Aigue-Blanche; où, de bonne fortune, me vinrent

rencontrer deux cents chevaux que le Roi m'avoit envoyés, croyant que le prince Thomas avoit tourné tête contre moi qui n'avois aucune cavalerie. Je montai lors à cheval et me mis à leur tête, croyant que nous pourrions rencontrer les ennemis à leur retraite, et faire quelque effet; mais ils avoient déjà passé Moutiers, qui se rendit à moi à mon arrivée, et une compagnie de carabins aussi, qui s'étoient arrêtés derrière, que je fis démonter et désarmer; et poursuivis les ennemis de si près, qu'ils ne purent se conserver le pas du Ciel, que j'occupai sans résistance, et fis avancer la compagnie de Castel-Jaloux que j'y mis en garde; puis je revins loger à Moutiers, tellement las que je ne pouvois mettre un pied devant l'autre : aussi avois-je fait ce jour-là plus de douze lieues françaises à pied, toujours montant et descendant dans les neiges et le froid, ou dans une excessive chaleur.

Je passai, le lendemain lundi, avec neuf cornettes de cavalerie, le pas du Ciel, et les fis loger à Esmes; et comme mon infanterie arrivoit, je reçus, par Contenant, une lettre du Roi, qui me mandoit de l'attendre à Moutiers où il devoit arriver le lendemain, et résigner son avant-garde à M. le maréchal de Châtillon, qui étoit entré en sa semaine de commander : ce qui m'offensa extrêmement, ne pensant pas que puisque les mêmes troupes demeuroient avant-garde, que ma seule personne dût être détrônée, et qu'ayant levé le lièvre et poursuivant l'ennemi, un autre vint profiter de mes peines et de mon travail : aussi M. de Châtillon arriva le même soir, auquel je résignai mes troupes, et attendis le Roi.

Le Roi arriva, le lendemain mardi 4, à Moutiers, avec M. le cardinal, auquel je fis mes plaintes de l'outrage que l'on m'avoit fait; dont je n'eus autre satisfaction, sinon que l'on avoit cru que, ma semaine étant finie, le maréchal de Châtillon devoit commander la sienne. Le Roi séjourna le lendemain à Moutiers.

Le Roi partit de Moutiers le jeudi 6 pour venir loger à Esmes, où il eut nouvelle de l'entière retraite de M. le prince Thomas dans le val d'Aouste, par le Petit-Saint-Bernard, qui, peut-être, si j'eusse continué ma route, n'eût pas été si avancé qu'il fut.

Le vendredi 7, il vint loger à Saint-Maurice-du-Bourg, et le jour même s'avança jusques au pont de Saint-Germain, où commence le Petit-Saint-Bernard, où l'on conclut de faire un fort. Je fus reconnoître le passage de Rosselan, et lui en fis mon rapport.

Le samedi 8, le Roi séjourna à Saint-Maurice et tint conseil, auquel il ordonna Le Haillier pour faire faire le fort et demeurer en ce passage.

Le dimanche 9, le Roi partit de Saint-Maurice, vint dîner à Esmes et coucher à Moutiers.

Le lundi à Conflans.

Le mardi à Saint-Pierre-d'Albigny, où nous séjournâmes le mercredi et le jeudi.

Le vendredi 14 le Roi partit d'Albigny et vint dîner à Chambéry, où il séjourna le lendemain, attendant le retour de Béringhen qu'il avoit envoyé à Lyon trouver la Reine, qui revint le soir, et le Roi résolut d'y aller. Il me commanda de demeurer à Chambéry avec le pouvoir de son armée. Il ordonna M. de Châteauneuf pour intendant de justice et finances près de moi, et Contenant et Vignoles pour maréchaux de camp.

Le dimanche le Roi partit et me laissa ordre de faire marcher son armée vers la Maurienne.

Le lundi 17, l'Isère déborda de telle sorte qu'il emporta les ponts de Conflans, qui sont celui de l'Hôpital et celui de Chèvres.

Le mardi 18, la ville de Montmélian se rendit, et nous conclûmes à attaquer le château par mines.

Le mercredi 19, le château de Charbonnières se rendit à M. le maréchal de Créqui. On me manda que notre cavalerie ne pouvoit passer à Conflans pour n'y avoir plus de ponts.

Le jeudi le Roi m'écrivit pour faire passer ses gardes françaises et suisses au port de La Gache.

Le vendredi, 21 juin, je fis avancer les Suisses à Caparcillan pour passer le lendemain. J'établis quatorze compagnies nouvelles pour tenir garnison dans Chambéry, où je laissai l'ordre nécessaire, comme aussi pour faire refaire les ponts de Conflans pour le passage de notre cavalerie.

Je partis le samedi 22 de Chambéry, avec M. de Châteauneuf, et passant par Caparcillan où les gardes vinrent loger, puis par Barraux, nous vînmes coucher à Caterrasse.

Le dimanche 23, je vins dîner à Grenoble, où M. le cardinal étoit déjà arrivé. M. de Créqui y fut toujours mon hôte, tant que le Roi y séjourna, qui fut jusques au samedi 29 juin, que le Roi en partit et vint coucher à Gonzales.

Le dimanche, dernier de juin, il vint coucher à La Roquette.

Le lundi, premier jour de juillet, il vint coucher à Aiguebelle-sous-Charbonnières, où M. le cardinal arriva.

Le mardi 2, le Roi tint conseil le matin, où il résolut que M. le cardinal passeroit en Italie avec messieurs d'Effiat et Schomberg, et que le Roi arrêteroit quelques jours dans la Maurienne, retenant près de lui, pour commander son ar-

mée, M. le maréchal de Créqui et moi. M. le cardinal partit le jour même pour aller à Suze, d'où le Roi, à cause de la peste qui étoit forte à Aiguebelle, partit aussi, et vint coucher à Argentine.

J'y demeurai ce soir-là ; et le mercredi 3 j'allai loger au quartier du Roi à Argentine.

Il eut des nouvelles de M. le cardinal, qui le firent partir, le lendemain 4, dîner à Chambotte, puis passer par le pont Amaffré, et venir coucher à Saint-Jean-de-Maurienne, où s'étoit arrêté M. le cardinal pour la venue de Julio Mazarini, qui arriva le même soir.

Le vendredi 5, M. de Montmorency arriva, de qui on n'étoit pas content. Messieurs d'Effiat et de Schomberg partirent. On dépêcha Mazarini, et le Roi, qui ne se portoit pas bien, se fit saigner; j'en fis de même le lendemain 6, que M. de Montmorency se réhabilita un peu, et on le renvoya en Italie, lui donnant messieurs de Cramail et du Fargis pour maréchaux de camp. M. de Créqui arriva à Saint-Jean-de-Maurienne. Le sergent-major de Nice arriva déguisé : je le fis, par ordre du Roi, parler à M. le cardinal.

Le dimanche le conseil se tint et le lundi aussi. Le Roi se trouva mal, mais il ne laissa pour cela de faire faire l'exercice, et moi la nuit.

Ici se rapporte tout le traité de Nice, et ce qui s'y passa.

Le mardi 9, M. de Schomberg revint, à qui M. le cardinal commit le traité de Nice, et l'ôta de mes mains.

Le vendredi 12, la nouvelle vint que M. de Montmorency avoit bravement fait en un combat à Veillane, où le prince Doria avoit été pris.

Le samedi 13, le Roi se porta mal et prit médecine. Mon bon ami Frangipani arriva.

Le dimanche 14, on apporta une cornette et seize drapeaux pris au combat de Veillane.

Le lundi 15, Schomberg fit festin à dîner, et M. de Longueville à souper.

Le lendemain, mardi 16, je leur fis festin. M. de Créqui s'en retourna à Grenoble.

Le vendredi 19, le Roi eut bien fort la fièvre, et disoit que si l'on le faisoit demeurer davantage à Saint-Jean-de-Maurienne, que l'on le feroit mourir.

Le samedi 20, une femme apporta des lettres des assiégés de Casal.

Le mercredi 24, le Roi résolut de se retirer de Saint-Jean-de-Maurienne.

Le lendemain, jeudi 25, il en partit, y laissant M. le cardinal et Schomberg, et vint coucher à Argentine, où tout étoit plein de peste : on fut contraint de coucher dans les prés.

Le vendredi 26, le Roi vint coucher à La Roquette, où messieurs de Guise, de Châtillon et l'évêque d'Orléans arrivèrent.

Le samedi 27, le Roi alla coucher au fort Barraux, et permit à M. le comte, de Longueville et à moi d'aller à Grenoble; nous vînmes coucher à Domaine.

Le lendemain, dimanche 28, nous vînmes à Grenoble souper chez M. de Créqui. Nous y trouvâmes le garde des sceaux, que l'on avoit fait venir de Lyon pour le retirer d'auprès de la Reine, que l'on soupçonnoit qu'il animoit contre M. le cardinal; et l'on en voyoit appertement la mauvaise intelligence, fomentée par M. de Bellegarde, qui s'étoit déclaré ennemi de M. le cardinal pour avoir fait donner la lieutenance de roi de Bourgogne, vacante par la mort du marquis de Mirebeau, à Tavannes, qu'il n'aimoit pas. D'autre côté M. de Guise, à qui M. le cardinal vouloit ôter l'amirauté du Levant, prétendant qu'elle étoit dépendante de celle du Ponant, ne s'oublioit pas à lui rendre les mauvais offices qu'il pouvoit, et d'autant plus maintenant que leurs affaires étoient au pis, parce que M. le cardinal avoit envoyé un huissier en Provence pour y faire quelque acte à la marine, et M. de Guise l'avoit outragé, et ensuite mis prisonnier. Madame de Comballet aussi, que la Reine n'affectionnoit pas, aidoit bien à accroître l'aigreur de la Reine, qui se plaignoit qu'elle entretenoit quarante gentilshommes à son service, lesquels ne la voyoient point, et ne bougeoient d'auprès de M. le cardinal ; lequel, de son côté, avoit à se plaindre, que, pendant qu'il étoit occupé aux affaires de l'Etat et à l'agrandissement d'icelui, on machinoit sa ruine en animant la Reine-mère contre lui; que deux hommes, qu'il avoit élevés de la terre aux plus hautes dignités, par une ingratitude signalée, avoient tâché à le détruire ; à savoir M. de Berulle, que de simple prêtre il avoit fait faire cardinal, et M. de Marillac, à qui il avoit fait premièrement donner en main les finances et ensuite les sceaux; qu'il ne prétendoit à l'amirauté du Levant que parce que ceux à qui il avoit succédé en l'amirauté du Ponant y avoient prétendu, et qu'il ne croyoit pas que, pour n'être pas homme d'épée, M. de Guise lui dût usurper de force ce qu'il ne demandoit qu'en justice, ni pour cela mesdames la princesse de Conti, d'Elbeuf et d'Ornano fussent continuellement à ses oreilles pour médire de lui; qu'il avoit obligé M. Le Grand en ce qu'il avoit pu ; mais que c'étoit un homme qui, ayant en sa tendre jeunesse possédé la faveur du roi

Henri III, croyoit qu'elle étoit de son patrimoine, et ne pouvoit souffrir ceux qui la possédoient; que le prétexte qu'il prenoit de le haïr étoit injuste, vu que le Roi, et non lui, avoit donné la lieutenance de Roi à une personne nourrie dès sa jeunesse avec lui, de grande qualité, dont le grand-père étoit maréchal de France, et les père et oncle avoient possédé en Bourgogne la charge totale, dont le Roi ne lui en avoit donné qu'une partie en reconnoissance des services de ses ancêtres et des siens, et particulièrement pour l'affection qu'il lui a portée dès son enfance; que le marquis de Tavannes étoit déjà mestre de camp de Navarre, et avoit plus servi que ceux que M. Le Grand avoit proposés au Roi pour la lieutenance de roi de Bourgogne; qu'au reste le Roi n'étoit pas obligé de mettre en cette charge ceux que le gouverneur de la province lui nommoit, ni même désirer qu'ils fussent trop conjoints d'amitié ou de dépendance.

Le lundi 29, M. le maréchal de Créqui mena dîner M. le comte, de Longueville et moi à sa belle maison de Vigiles, où nous vîmes M. de Canaples bien malade. Ce voyage se fit afin de donner lieu au parlement de résoudre ce qu'ils feroient sur l'arrivée de M. le comte, leur gouverneur, que par devoir ils étoient obligés de visiter. Le fait étoit que le parlement de Grenoble, dont le gouverneur est le chef et y préside, les arrêts se faisant en son nom quand il n'y a point de dauphin en France, rendoit de tout temps de grands devoirs à leur gouverneur ou lieutenant de Roi; entre autres, que, lui arrivant ou s'en allant, la cour lui venoit faire la révérence en corps, laquelle il n'alloit conduire que jusque sur le haut de son degré; et la même chose s'observoit au lieutenant de Roi, dont ils étoient en possession, et qui n'avoit point été contestée à M. le comte ni à M. le maréchal de Créqui. Il arriva que, trois ans auparavant, M. le prince ayant un pouvoir pour commander aux armées du Roi contre les huguenots du Languedoc, son pouvoir fut étendu jusques en Provence et en Dauphiné, et lui s'en retournant en France, et passant par Lyon, le parlement députa le premier président et nombre de conseillers pour lui venir faire la révérence. M. le prince, qui fait plus d'honneur à un chacun que l'on ne lui en demande, les vint recevoir jusqu'au bas de son degré, et les conduisit jusqu'à leurs carrosses; dont ils firent rapport au parlement, et le mirent sur leurs registres; et ensuite firent un arrêt par lequel il fut défendu d'aller plus saluer le gouverneur de la province ou le lieutenant de Roi, s'ils ne leur rendoient le même honneur; ce que l'un ni l'autre ne voulurent faire. Ainsi M. le comte, à son arrivée à Grenoble l'année passée, comme le Roi alloit à Suze, ne fut point visité par le parlement; mais on lui dit aussi que c'étoit parce que le Roi étoit à Grenoble, et que, lui présent, la cour en corps n'alloit trouver personne. Mais à son retour à Valence, ladite cour de parlement ayant envoyé le premier président et nombre de conseillers, ils firent pressentir à M. le comte s'il leur voudroit rendre l'honneur qu'ils prétendoient, ce qu'il leur refusa; et eux s'étant adressés au garde des sceaux pour les présenter au Roi, M. le comte leur fit refuser audience, sous le prétexte qu'ils venoient d'une ville pestiférée. Sur cela il se traita des moyens d'accommodement, et on fit espérer à M. le comte que la cour se mettroit en son ancien devoir. Le premier président en ayant assuré M. de Senneterre, pour cet effet M. le comte vint à Grenoble sans le Roi, à la sollicitation de messieurs le maréchal de Créqui et de Senneterre; M. de Senneterre arriva devant, qui fut traiter de cette affaire avec le premier président, et fit que M. le comte n'entra que la nuit dans Grenoble, et qu'il alla le lendemain matin à Vigiles pour donner temps au parlement de Grenoble de se raviser; mais ce fut en vain : car ils n'y purent être portés au retour de Vigiles. M. le comte et M. de Créqui, piqués de cet affront, consultèrent ce qu'ils avoient à faire; et je leur conseillai de tourmenter cette cour, qui les méprisoit, et de se servir de leur pouvoir pour les mettre à la raison, les rendant demandeurs; qu'ils fissent commander que, passé sept heures, personne n'eût à se promener par la ville, et puis faire courre le bruit que cette défense ne regardoit que le parlement, et dès qu'un conseiller ou président sortiroit, le faire prendre et l'envoyer prisonnier dans la citadelle ou en l'arsenal; qu'ils avoient les forces pour ce faire, et le pouvoir en main. M. de Créqui se porta franchement à cet avis; mais Senneterre divertit M. le comte de le recevoir, et fit qu'il ne voulut voir aucun conseiller en privé, puisqu'ils ne l'avoient point vu en public, et qu'il fit sa plainte au Roi pour avoir réglement contre ces messieurs.

Le mardi 30, nous dînâmes chez M. le comte; après dîner il s'éleva la plus furieuse tempête que j'aie vu de ma vie.

Le jeudi, premier jour d'août, M. le comte eut tout le jour la fièvre; ce qui fit qu'il voulut partir le lendemain 2 dans mon carrosse, et venir coucher à Moirans, et moi je l'accompagnai, et M. de Longueville aussi.

Le samedi 3, nous sûmes à la dînée la prise de Mantoue, dont M. de Longueville fut fort affligé, et fûmes coucher à Arthas.

Le dimanche 4, nous arrivâmes à Lyon, où M. d'Alincourt fut mon hôte.

Le 7, le Roi y arriva, et ayant pris congé du Roi quelques jours après pour aller donner ordre à mes affaires à Paris, le samedi 17 d'août, je partis de Lyon, et vins coucher à La Bresle, puis à La Pallisse, à Nevers, à Montargis.

Finalement, le mercredi 21 d'août, j'arrivai à Paris, où je trouvai M. d'Epernon. Monsieur, frère du Roi, y vint le lendemain, et peu de jours après messieurs le comte, de Longueville et de Guise y arrivèrent. Nous ne songeâmes qu'à y passer bien notre temps. Je m'amusai à faire bâtir Chaillot; mais à un mois de là j'eus nouvelle que le Roi avoit la fièvre continue, et qu'il n'étoit pas sans danger. Cela me fit prendre la poste et aller en diligence à Lyon, où j'arrivai le lendemain que le Roi avoit pensé mourir, et que son abcès s'étoit écoulé par le bas, dont j'eus une excessive joie.

Je vins descendre chez le Roi, qui fut bien aise de me voir, et moi ravi de le voir hors de danger. Je vis ensuite les Reines, les princesses et M. le cardinal, et vins loger, à mon accoutumée, chez M. d'Alincourt. M. le cardinal me reçut très-bien, me fit fort bonne chère, et parla à moi en grande confidence; mais le lendemain j'aperçus en lui quelque froideur pour moi, dont demandant la cause à M. de Châteauneuf, il me dit en confidence que l'on avoit donné avis à M. le cardinal que j'avois porté quelques paroles de Monsieur à la Reine-mère, avec un pouvoir de l'arrêter s'il fût mésavenu du Roi; à quoi j'oserois jurer que Monsieur n'avoit pas eu la pensée, pource que, quand je partis, il ne se doutoit pas que le Roi fût en péril. Il me dit aussi qu'étant venu descendre au logis de M. d'Alincourt où M. de Créqui étoit déjà logé, M. de Guise étant venu une partie du chemin avec moi, et lui s'étant encore logé porte à porte de M. d'Alincourt, cela avoit pu donner quelque ombrage de moi, qui étois tous les soirs chez madame la princesse de Conti et tous les jours chez la Reine-mère. Je lui dis que je n'avois pas vu, le matin que j'étois parti, Monsieur, frère du Roi, et que le soir précédent je n'avois pris congé de lui; que je n'avois pas encore dit un seul mot à la Reine-mère que tout haut; que c'étoit l'office d'un courrier, et non d'un maréchal de France, d'être porteur de tels pouvoirs, qui fussent venus trop tard si Dieu n'eût pas miraculeusement guéri le Roi; que depuis dix ans je n'avois pas eu d'autre logis à Lyon que celui de M. d'Alincourt, mon ancien ami; que ce n'étoit pas de cette heure que M. de Créqui et moi vivions comme frères, mais depuis notre première connoissance, et qu'il y avoit près de trente ans que je hantois chez madame la princesse de Conti; que Villecler et Guillemot, qui étoient venus en poste avec moi, pourroient témoigner que M. de Guise étoit parti depuis moi de Paris, qu'il étoit passé outre le premier jour que je couchai à La Chapelle-la-Reine; que je l'avois rattrapé le soir suivant à Pouilly, et qu'à Moulins, ne m'ayant pu suivre, je l'avois devancé; que je le priois d'assurer M. le cardinal que je n'étois point homme de brigue ni d'intrigue, que je ne m'étois mêlé jamais que de bien et fidèlement servir le Roi premièrement, et ensuite mes amis, dont il étoit un des premiers, et à qui j'avois voué tout très-humble service: ce qu'il me promit de faire; et moi, l'ayant aussi été voir, je lui dis en substance les mêmes choses, dont il me témoigna d'être satisfait. Le Roi se fit porter en Bellecour, dans la maison de madame de Chaponay, où il fut encore bien malade; mais Dieu lui ayant rendu sa santé, il partit pour s'en revenir à Paris. Nous le suivîmes, messieurs le comte, cardinal de La Valette, de Longueville et moi, un jour après; et l'ayant attrapé à Roanne, nous nous embarquâmes devant lui, et vînmes jour et nuit à Briare, où nous trouvâmes mon carrosse qui nous amena à Paris, où peu de jours après les Reines se rendirent, peu après la Toussaint, et on ne vit point la Reine-mère les deux ou trois jours après son retour, étant logée au Luxembourg. Le Roi la vint voir de Versailles le samedi 9 de novembre, et, pour plus grande commodité, s'en vint loger à l'hôtel des ambassadeurs, proche dudit Luxembourg; et M. le cardinal, qui étoit venu dans le même bateau de la Reine en grande privauté avec elle, revint aussi quant et le Roi à Paris, et logea au Petit-Luxembourg. J'ai su depuis, et Dieu me punisse si auparavant j'en avois eu autre connoissance qu'en gros seulement, que quelquefois la Reine et M. le cardinal étoient brouillés, quelquefois en parfaite intelligence. Je sus depuis, dis-je, que souvent le Roi faisoit ses plaintes à la Reine sa mère de M. le cardinal, et réciproquement la Reine au Roi, qu'elle vouloit ouvertement se brouiller avec lui et sortir de sa tutelle; c'étoient ses mots, et que le Roi, de temps en temps, l'avoit priée de dilayer, ce qu'elle avoit fait; et qu'au retour du Roi à Lyon, le Roi applaudissoit en quelque chose à la Reine; que, néanmoins, il l'avoit priée d'attendre encore jusqu'à leur retour à Paris; que le Roi, ayant vu à Roanne la résolution de M. le cardinal d'attendre la Reine-mère, lui avoit écrit de lui faire fort bonne chère, comme elle avoit fait, et que le dimanche 10, veille de Saint-Martin, le Roi étant venu le matin trouver la Reine sa mère, je l'y

accompagnai. Ils s'enfermèrent tous deux dans son cabinet; le Roi venoit la prier de superséder encore six semaines ou deux mois d'éclater contre M. le cardinal pour le bien des affaires de son Etat, qui étoient alors en leur crise, le Roi ayant commandé à ses généraux de delà les monts de hasarder une bataille pour le secours de Casal, et la Reine-mère avoit résolu de dilayer encore ce temps-là à la prière du Roi son fils. Comme ils étoient sur ce discours, M. le cardinal arriva, qui, ayant trouvé la porte de l'antichambre de la chambre fermée, entra dans la galerie et vint heurter à la porte du cabinet où personne ne répondit. Enfin, impatient d'attendre, et sachant les êtres de la maison, il entra par la petite chapelle, la porte de laquelle n'ayant pas été fermée, M. le cardinal y entra, dont le Roi fut un peu étonné, et dit à la Reine tout éperdu: « Le voici; » croyant bien qu'il éclateroit. M. le cardinal, qui s'aperçut de cet étonnement, leur dit: « Je m'assure que vous parliez de moi. » La Reine lui répondit: « Non faisions. » Sur quoi lui ayant répliqué: « Avouez-le, madame, » elle lui dit que oui, et là-dessus se porta avec grande aigreur contre lui, lui déclarant qu'elle ne se vouloit plus servir de lui, et plusieurs autres choses. Sur quoi M. Boutillier arriva, et elle continua encore jusqu'à ce que le Roi alla dîner, et que M. le cardinal le suivit. Cette brouillerie fut tenue si secrète de toutes parts qu'aucun n'en sut rien, et qu'on ne s'en douta pas même. Monsieur, frère du Roi, qui avoit été jusqu'à Montargis au devant du Roi, lequel, l'ayant prié de s'accommoder avec M. le cardinal à qui il vouloit mal, lui avoit répondu qu'il le supplioit très-humblement de vouloir entendre les justes raisons qu'il avoit de le haïr, après quoi il feroit tout ce qu'il plairoit à Sa Majesté lui commander; ce que le Roi ayant écouté tout au long, pria Monsieur de vouloir oublier ses prétendues offenses, et aimer M. le cardinal. Monsieur lui avoit promis; mais le Roi étant arrivé le samedi à Paris, soit que Monsieur fût malade ou qu'il feignît de l'être, il n'étoit point encore venu trouver le Roi, qui le soir même envoya Le Plessis-Praslin apprendre des nouvelles de sa santé; mais peu après Le Plessis-Praslin vint dire au Roi que Monsieur, son frère, étoit dans le logis, qu'il le venoit trouver. Sur quoi le Roi envoya quérir M. le cardinal, et, ayant un peu parlé à Monsieur, son frère, lui présenta M. le cardinal, et le pria de l'aimer et de le tenir pour son serviteur; ce que Monsieur promit assez froidement au Roi de faire, pourvu qu'il se portât envers lui comme il devoit. J'étois présent en cet accord, après lequel, étant auprès de M. le cardinal, il me dit: « Monsieur se plaint de moi, et Dieu sait s'il en a sujet; mais les battus paient l'amende. » Je lui dis: « Monsieur, ne prenez pas garde à ce que dit Monsieur, il ne fait que ce Puylaurens et Le Coigneux lui conseillent; et quand vous voudrez tenir Monsieur, tenez-le par eux, et vous l'arrêterez. » Il ne me dit aucune chose de sa brouillerie; aussi Dieu me confonde si je m'en doutois: seulement après souper j'allai voir madame la princesse de Conti, ayant vu auparavant coucher le Roi qui n'en fit aucun semblant. Je lui demandai s'il partiroit demain; il me dit que non. Je trouvai madame la princesse de Conti en telle ignorance de cette affaire, que seulement elle n'en parla pas, et j'oserois bien jurer qu'elle n'en savoit rien.

Le lundi 11, jour de la Saint-Martin, je vins de bonne heure chez le Roi, qui me dit qu'il s'en retournoit à Versailles: je ne sais point à quel dessein. J'en avois fait d'aller dîner chez M. le cardinal, que je n'avois pu voir chez lui depuis son arrivée, et m'en allai vers midi en son logis. On me dit qu'il n'y étoit pas, et qu'il partoit ce jour-là pour aller à Pontoise. Encore jusque-là je ne pensai à rien, ni moins encore quand étant entré au Luxembourg, M. le cardinal y arrivant, je le conduisis jusqu'à la porte de la Reine, et qu'il me dit: « Vous ne ferez plus de cas d'un défavorisé comme moi. » Je m'imaginai qu'il vouloit parler du mauvais visage qu'il avoit reçu de Monsieur. Sur cela je le voulus attendre pour aller dîner avec lui; mais M. de Longueville me débaucha pour aller dîner chez M. de Créqui avec Monsieur, comme il m'en avoit prié. Comme nous y fûmes, M. de Puylaurens me dit: « Eh bien, c'est tout de bon cette fois-ci que nos gens sont brouillés; car la Reine-mère dit hier ouvertement à M. le cardinal qu'elle ne le vouloit jamais voir. » Je fus très-étonné de cette nouvelle, et M. de Longueville me la confirma. J'envoyai sur l'heure à madame la princesse de Conti, la suppliant très-humblement qu'elle m'en envoyât des nouvelles, laquelle jura à mon homme que cela étoit la première qu'elle en avoit eue, et qu'elle me prioit de lui en envoyer des particularités. Je n'en sus autre chose, sinon que l'on me dit que madame de Comballet avoit pris congé de la Reine-mère, et que le Roi et M. le cardinal étoient partis. Le soir, M. le comte me mena chez la Reine-mère, qui ne parla jamais qu'à la Reine et aux princesses.

Le mardi 12, je m'en allai tout le jour à Chaillot, et en m'en retournant je rencontrai L'Isle, qui me dit que l'on avoit ôté les sceaux à M. de Marillac, et envoyé en Touraine avec des gardes.

Le mercredi 13, M. de La Vrillière, revenant au galop de Versailles, me dit que M. de Châteauneuf étoit garde des sceaux; et le soir, au sortir de chez la Reine-mère, je vins chez M. de La Ville-aux-Clercs, qui le lui vint dire de la part du Roi.

Le jeudi 14, Lopès me vint voir le matin, et me dit que je ferois bien d'aller à Versailles voir le Roi et M. le cardinal; ce que j'eusse fait à l'heure même si je n'eusse voulu saluer le nouveau garde des sceaux, qui étoit mon particulier ami, lequel venoit ce jour-là à Paris saluer les reines. Je le vis donc sur le soir, et, lui ayant demandé si j'étois bien ou mal à la cour, il me dit qu'il ne s'étoit point aperçu qu'il y eût rien contre moi, mais que je ferois bien de m'aller présenter; ce que je fis ce jour-là. Le président Le Jay fut fait premier président, et étant entré en la chambre du Roi, dès qu'il me vit, il dit, si haut que je le pus entendre : « Il est arrivé après la bataille, » et ensuite me fit fort mauvaise chère. Je ne laissai point de faire bonne mine, comme s'il n'y eût rien eu. Enfin le Roi me dit qu'il seroit lundi à Saint-Germain, et que j'y fisse trouver sa garde suisse. J'ouïs en même temps que Saint-Simon, premier écuyer, dit à M. le comte : « Monsieur, ne le priez point à dîner ni moi aussi; qu'il s'en aille comme il est venu. » L'insolence de ce petit punais me mit la colère dans le cœur, mais je n'en fis pas le semblant, car les rieurs n'étoient pas pour moi, et si je ne sais pourquoi. Néanmoins M. le comte me dit : « Si vous voulez dîner chez moi, j'ai là haut deux ou trois plats, ou quatre que nous mangerons. » Je lui répondis : « Monsieur, je donne aujourd'hui à dîner à Chaillot à messieurs de Créqui, de Saint-Luc et au comte de Saulx qui m'y attendent; je vous rends très-humbles grâces. » Sur cela M. le cardinal arriva, qui me fit le froid et me parla assez indifféremment, puis entra dans le cabinet avec le Roi. Je me mis à parler avec M. le comte, et en même temps Armagnac me vint dire de la part de M. le cardinal si je voulois venir dîner avec lui; mais, comme j'en avois déjà refusé M. le comte devant qui il me parloit, je lui fis la même excuse que j'avois faite auparavant; dont M. le cardinal s'offensa et le dit au Roi.

Le lundi 18, le Roi arriva à Saint-Germain, où je me trouvai aussi, et il m'y fit le plus mauvais visage du monde.

J'y revins le mercredi 20, où il ne me fit pas meilleur accueil. Les reines y vinrent, auxquelles il fit beaucoup d'honneur, peu de privauté. Je me résolus enfin de demeurer à Saint-Germain, et y fus trois semaines durant, sans que le Roi me dit un mot que celui du guet. M. d'Epernon y vint le dimanche 24, qui fut fort bien reçu tant du Roi que de M. le cardinal, mais moi toujours en un même état. M. le cardinal me pria de donner à dîner à M. d'Epernon, parce qu'il étoit au lit, à quoi je m'étois préparé, et il me l'avoit envoyé dire. Sur ces entrefaites Puylaurens et Le Coigneux s'accordèrent avec M. le cardinal, qui leur fit donner par le Roi à chacun 100,000 écus au moins, et à ce dernier la charge de président de la cour, qui vaut bien cela pour le moins. Cet accord se fit par M. de Rambouillet, qui devoit aussi avoir 30,000 écus. Il fut aussi promis à Puylaurens que l'on le feroit duc et pair. Sur cela Monsieur vint trouver le Roi, qui lui fit fort bon visage. Il fut voir aussi M. le cardinal, et tout prenoit aussi un assez bon train; car M. le cardinal Bagny entreprit l'accommodement de M. le cardinal avec la Reine-mère, qui le fut voir au sortir de chez M. le prince, de qui il tint sur les fonts le second fils; mais la réconciliation ne parut pas entière; joint qu'en ce même temps-là, la Reine-mère eut nouvelle de la détention du maréchal de Marillac, qui arriva peu après que Casal eut été secouru par l'armée du Roi, et que la paix générale eut été jurée. En ce même temps Beringhen fut envoyé hors de la cour; Jaquinot eut défense d'y venir; M. Servien fut fait secrétaire d'État; M. de Montmorency fait maréchal de France et M. de Toiras aussi. M. d'Effiat, fâché de ne le pas être, se retira en sa maison de Chilly, d'où peu après il revint et fut fait maréchal de France. Le Roi vivoit froidement avec les Reines, et ne leur parloit quasi point au cercle, quand nous entrâmes en l'année 1631.

Au commencement de cette année on me commanda de licencier le régiment du colonel Barlot. J'avois, dès le mois de septembre de l'année passée, licencié celui du colonel Affry; mais sur la difficulté du paiement on retarda cette affaire. Cependant on chercha, à ce que disent ceux de Monsieur, de désunir Puylaurens et Le Coigneux, M. le garde des sceaux, parent du premier, le persuadant d'abandonner son compagnon : de quoi Le Coigneux averti par madame de Verderonne, qui étoit le dépôt de leur amitié, et Monsieur en ayant su des nouvelles, tous deux en s'accordant ensemble conseillèrent à Monsieur de quitter la cour au commencement du mois de février; ce qu'il exécuta, ayant premièrement été trouver M. le cardinal en son logis, et lui ayant dit qu'il renonçoit à son amitié. J'étois chez le président de Chevry quand j'en sus la nouvelle, et m'en allai à l'heure même trouver M. le cardinal, et savoir ce que j'avois à faire, comme au premier ministre en l'absence du Roi. Il me dit que ce soir même le

Roi seroit à Paris, et qu'il avoit envoyé au galop M. Boutillier, tant pour l'avertir du partement de Monsieur que pour le conseiller de venir à Paris. Il vint descendre chez M. le cardinal, où tout le monde se trouva, et de là il alla chez la Reine-mère. Il me fit mettre dans son carrosse. Il me donna un sanglier qu'il avoit pris le jour même, et me fit très-bonne chère. Il me dit, en allant au Louvre, qu'il alloit quereller la Reine sa mère d'avoir fait sortir de la cour Monsieur, son frère. Je lui dis qu'elle seroit blâmable si elle l'avoit fait, et que je m'étonnois fort qui lui avoit conseillé telle chose. Il me répondit : « Si assurément, pour la haine qu'elle porte à M. le cardinal. » Sur cela il entra chez la Reine sa mère, qui avoit ce jour-là pris quelque médecine. Peu de jours après le Roi se résolut d'aller passer son carême-prenant à Compiègne, et les reines l'y voulurent suivre. La veille qu'il partit pour y aller, il me donna encore une hure de sanglier de sa chasse, me promettant qu'à Compiègne il me feroit un don pour accommoder mes affaires, incommodées des extrêmes dépenses que j'avois faites l'année précédente en Savoie.

Le dimanche 16 de février, nous prîmes congé de madame la princesse de Conti, qui est la dernière fois que je l'ai vue.

Les reines partirent, le lendemain 17 février, pour s'acheminer à Compiègne, où la Reine-mère fut sollicitée par le Roi de s'accommoder avec M. le cardinal. Mais comme elle est très-entière et opiniâtre, et que la plaie étoit encore récente, elle n'y put être portée.

Le dimanche 23 février, je dînai chez M. le maréchal de Créqui, et de là m'en allant à la Place-Royale chez M. de Saint-Luc, je m'accrochai avec le chariot qui portoit dans la Bastille le lit de l'abbé de Foix, qui y avoit été mené prisonnier le matin; ce qui me fit savoir sa prise. Sur le soir j'attendois l'heure d'aller à la comédie chez M. de Saint-Géran, qui la donnoit ce soir-là et le bal ensuite, quand M. d'Épernon m'envoya prier de venir jusques chez madame de Choisy où il étoit; et y étant arrivé, il me dit que la Reine-mère avoit été arrêtée le matin même à Compiègne, d'où le Roi étoit parti pour venir coucher à Senlis; que madame la princesse de Conti avoit eu commandement, par une lettre du Roi que M. de La Ville-aux-Clercs lui avoit portée, de s'en aller à Eu; que le Roi avoit fait madame de La Flotte dame d'atour de la Reine, et mademoiselle de Hautefort fille de la Reine sa femme; que toutes deux étoient venues à Senlis avec elle, et que le premier médecin de la Reine-mère, M. Vautier avoit été amené prisonnier à la suite du Roi, et finalement qu'il savoit de bonne part qu'il avoit été mis sur le tapis de nous arrêter, lui, le maréchal de Créqui et moi, et qu'il n'y avoit encore rien été conclu contre eux, mais qu'il avoit été arrêté que l'on me feroit prisonnier le mardi à l'arrivée du Roi à Paris; dont il m'avoit voulu avertir, afin que je songeasse à moi. Je lui demandai ce qu'il me conseilloit de faire et ce que lui-même vouloit faire. Il me dit que s'il n'avoit que cinquante ans, qu'il ne seroit pas une heure à Paris, et qu'il se mettroit en lieu de sûreté, d'où, peu après, il pourroit faire sa paix; mais qu'étant proche de quatre-vingts ans, il se sentoit bien encore assez fort pour faire une traite, mais qu'il craindroit de demeurer le lendemain. C'est pourquoi, puisqu'il avoit été si mal habile de venir encore faire le courtisan à son âge, il étoit bien employé qu'il en pâtît, et qu'il emploieroit toutes choses, et mettroit toute pièce en œuvre pour se rétablir tellement quellement, et puis de s'en aller finir ses jours en paix dans son gouvernement. Mais pour moi, qui étois encore jeune, en état de servir et d'attendre une meilleure fortune, il me conseilloit de m'éloigner et de conserver ma liberté, et qu'il m'offroit 50,000 écus pour passer deux mauvaises années, que je lui rendrois quand il en viendroit de bonnes. Je lui rendis premièrement très-humbles grâces de son bon conseil, et ensuite de son offre; et lui dis que ma modestie m'empêchoit d'accepter le dernier et ma conscience d'effectuer l'autre, étant innocent de tout crime, et n'ayant jamais fait aucune action qui ne méritât plutôt louange et récompense que punition; qu'il a paru que j'ai toujours plus recherché la gloire que le profit, et que, préférant mon honneur, non-seulement à ma liberté, mais à ma propre vie, je ne me mettrois jamais en compromis par une fuite qui pourroit faire soupçonner ma probité; que depuis trente ans je servois la France, et m'y étois attaché pour y faire ma fortune; que je n'en voulois point, maintenant que j'approche l'âge de cinquante ans, en chercher une nouvelle, et qu'ayant donné au Roi mon service et ma vie, je lui pouvois aussi bien donner ma liberté qu'il me rendroit bientôt, quand il jèteroit les yeux sur mes services et ma fidélité; qu'au pis aller, j'aimois mieux vieillir et mourir dans une prison, jugé d'un chacun innocent, et mon maître ingrat, que par une fuite inconsidérée me faire croire coupable et soupçonner méconnoissant des honneurs et charges que le Roi m'a voulu départir; que je ne me pouvois imaginer que l'on me veuille mettre prisonnier, n'ayant rien fait, ni m'y retenir quand on ne trouvera aucune charge contre moi; mais quand

on voudra faire l'un et l'autre, que je le souffrirai avec grande constance et modération, et qu'au lieu de m'éloigner je me résolvois, dès demain matin, de m'aller présenter au Roi à Senlis, ou pour me justifier si l'on m'accuse, ou pour entrer en prison si l'on me soupçonne, ou même pour mourir si on avère les doutes que l'on a pu prendre de moi, et, quand on ne trouveroit rien à redire à ma vie ni à ma conduite, pour mourir aussi et généreusement et constamment, si ma mauvaise fortune ou la rage de mes ennemis me pousse jusqu'à cette extrémité.

Comme j'achevai ce discours, M. d'Epernon, les larmes aux yeux, m'embrassa, et me dit : « Je ne sais ce qui vous arrivera, et je prie Dieu de tout mon cœur que ce soit tout bien, mais je n'ai jamais connu gentilhomme mieux né que vous, ni qui mérite mieux toute bonne fortune. Vous l'avez eue jusques ici, Dieu vous la conserve ! Et bien que j'appréhende la résolution que vous avez prise, je l'approuve néanmoins, et vous conseille de la suivre, ayant ouï et pesé vos raisons. » Il me pria ensuite de n'éventer point cette nouvelle, qui bientôt seroit publique, et me pria qu'au sortir de la comédie il me donnât à souper chez madame de Choisy, où il l'avoit fait apprêter : et sur cela nous allâmes à la fête chez M. de Saint-Géran, où je trouvai M. le maréchal de Créqui, à qui M. d'Epernon le dit devant moi, et ce que je voulois faire, qui l'approuva, et dit que pour lui qu'il feroit ce qu'il pourroit pour détourner l'orage, mais qu'il l'attendoit. Peu après madame la comtesse divulgua l'arrêt de la Reine-mère, et nous ouïmes la comédie, vîmes le bal, et à minuit vînmes souper chez madame de Choisy, où M. de Chevreuse vint, qui ne fut guère touché de l'éloignement de sa bonne sœur de la cour, et fut aussi gai que de coutume. Comme nous nous retirions, M. du Plessis-Praslin y arriva, qui dit à M. de Chevreuse, de la part du Roi, que non par haine qu'il portoit à sa maison, mais que pour le bien de son service il avoit éloigné madame sa sœur d'auprès de la Reine sa mère.

Le lendemain, lundi 24 février, je me levai devant le jour et brûlai plus de six mille lettres d'amour que j'avois autrefois reçues de diverses femmes, appréhendant que si on me prenoit prisonnier on me vînt chercher dans ma maison, et qu'on y trouvât quelque chose qui pût nuire, étant les seuls papiers que j'avois qui eussent pu nuire à quelqu'un. Je mandai à M. le comte de Grammont que je m'en allois trouver le Roi à Senlis, et que s'il y vouloit venir je l'y mènerois ; ce qu'il fit volontiers : et l'étant venu prendre en son logis, il monta en mon carrosse, et nous allâmes jusqu'au Louvre, où nous trouvâmes M. le comte, M. le cardinal de La Valette et M. de Bouillon, qui montoient en carrosse après s'être chauffés, pour passer à Senlis. Il voulut que M. de Grammont et moi nous nous missions dans son carrosse, pour y aller de compagnie, et me dit que je me vinsse chauffer ; puis, en montant en la chambre quant et moi, il me dit : « Je sais assurément que l'on vous veut arrêter ; si vous m'en croyez vous vous retirerez, et si vous voulez, voilà deux coureurs qui vous mèneront bravement à dix lieues d'ici. » Je le remerciai très-humblement, et lui dis que n'ayant rien sur ma conscience de sinistre, je ne craignois rien aussi, et que j'aurois l'honneur de l'accompagner à Senlis, où nous arrivâmes peu après, et trouvâmes le Roi avec la Reine sa femme dans sa chambre, et madame la princesse de Guémenée. Il vint à nous et nous dit : « Voilà bonne compagnie. » Puis, ayant un peu parlé à M. le comte et à M. le cardinal de La Valette, il m'entretint assez long-temps, me disant qu'il avoit fait ce qu'il avoit pu pour porter la Reine sa mère à s'accommoder avec M. le cardinal, mais qu'il n'y avoit rien su gagner, et ne me dit rien de madame la princesse de Conti. Puis je lui dis que l'on m'avoit donné avis qu'il me vouloit faire arrêter, et que je l'étois venu trouver afin que l'on n'eût point de peine à me chercher, et que si je savois où c'est, je m'y en irois moi-même sans que l'on m'y menât. Il me dit là-dessus ces mêmes mots : « Comment, Bestein, aurois-tu la pensée que je le voulusse faire ? tu sais bien que je t'aime. » Et certes je crois qu'à cette heure-là il le disoit comme il le pensoit. Sur cela on lui vint dire que M. le cardinal étoit dans sa chambre, et lors il prit congé de la compagnie, et me dit que je fisse, le lendemain matin de bonne heure, marcher la compagnie qui étoit en garde, afin qu'elle la pût faire à Paris ; puis me donna le mot. Nous demeurâmes quelque temps chez la Reine, et puis nous vînmes tous souper chez M. de Longueville, et de là nous retournâmes chez la Reine, où étoit venu le Roi après souper. Je vis bien qu'il y avoit quelque chose contre moi ; car le Roi baissoit toujours la tête, jouant de la guitare, sans me regarder, et en toute la soirée ne me dit jamais un mot. Je le dis à M. de Grammont, nous allant coucher ensemble en un logis que l'on nous avoit apprêté.

Le lendemain, mardi 25 février, je me levai à six heures du matin, et comme j'étois devant le feu avec ma robe, le sieur de Launay, lieutenant des gardes du corps, entra dans ma chambre, et me dit : « Monsieur, c'est avec la larme à l'œil, et le cœur qui me saigne, que moi, qui depuis vingt ans suis votre soldat, et ai toujours été sous vous, sois obligé de vous dire que le Roi

Monsieur, dont on lui avoit donné avis que le mariage se brassoit avec la princesse Marguerite, sœur dudit duc. Monsieur, de son côté, avoit deux mille chevaux sur pied, et quelque infanterie; de sorte que tout cela donnoit bien à penser au Roi, qui ne put être persuadé de se saisir de la personne de M. de Montmorency, bien qu'il en eût eu des avis bien certains, mais l'envoya en son gouvernement pour y faire tenir les États et pour se préparer contre les forces qui étoient au comté de Roussillon. Cependant Sa Majesté s'achemina avec une forte armée en la Lorraine, au temps que l'armée hollandaise, ayant pris Venloo, Ruremonde et quelques autres places sur les Espagnols, étoit venue attaquer Maëstricht, et s'étoit tellement retranchée devant, que l'armée espagnole, assistée de celle du comte de Papenheim qui s'en approcha, ne la put secourir, ni empêcher d'être prise sur la fin de l'automne, et ensuite le duché de Limbourg. Cependant qu'en Allemagne le roi de Suède s'étoit mis en campagne au renouveau, et avoit mis l'Alsace sous sa puissance avec le marquisat de Burgau, rétabli le palatin dans ses pays usurpés, délivré le duc de Wirtemberg du joug de ses ennemis, et pris Donawert et tout le duché de Bavière, à Ingolstat près, quand le Wallestein, avec une très-puissante armée, s'avança à Nuremberg, qu'il eût prise si le roi de Suède n'y fût promptement accouru, et ne se fût retranché entre la ville et lui; le duc de Bavière, se joignant à Wallestein, et tenant le roi de Suède sur cul jusqu'à l'hiver, arrêtèrent le cours de ses victoires pour cette année-là : et ensuite le Wallestein étant allé en Bohême, et de là vers la Saxe pour châtier l'électeur, le roi de Suède y accourut et le Papenheim le suivit, et s'étant rencontrés ledit Roi et le Wallestein à Lutzen, ils se donnèrent la bataille que le roi de Suède gagna; mais il y fut tué et aussi le Papenheim, qui y arriva comme la bataille se donnoit. Le duc Bernard de Weimar prit le soin de l'armée après la mort du roi de Suède.

Le Roi vint fondre avec une puissante armée dans la Lorraine, prit le duché de Bar et La Motte; puis, sans résistance, vint se saisir de Saint-Mihiel et de Pont-à-Mousson. M. de Lorraine, joint avec Monsieur, avait bien une armée suffisante pour lui résister; mais comme Monsieur étoit appelé en Languedoc, il se sépara de lui, qui, en même temps, traita avec le Roi, et lui donna, pour assurance, trois places en dépôt pour trois ans; qui furent Stenay, Jametz et Clermont-en-Argonne; puis, étant venu trouver le Roi quand il s'en retourna, il l'assura de son service. En même temps Monsieur, avec plus de deux mille chevaux, entra dans le duché de Bourgogne. Le Roi envoya M. de La Force après, puis encore M. le maréchal de Schomberg, avec des forces suffisantes. Il envoya, en ce même temps, en Alsace M. le maréchal d'Effiat avec une armée, et lui, avec le reste de ses troupes, suivit la piste de Monsieur, son frère, qui alla dans l'Auvergne, pour passer de là en Languedoc : et lors M. le maréchal de La Force entra vers Beaucaire dans le Languedoc, tandis que M. de Schomberg passa du côté d'Albi. M. de Montmorency se joignit alors à Monsieur avec force troupes de pied et de cheval, et Monsieur envoya vers Beaucaire M. d'Elbeuf pour s'opposer au maréchal de La Force, tandis qu'il vint pour attaquer M. de Schomberg qui avoit assiégé Saint-Félix-de-Caramain qu'il prit; et se voulant retirer à Castelnaudary, il trouva Monsieur en tête avec des forces beaucoup plus grandes que les siennes : mais M. de Moret ayant voulu aller voir détrousser les ennemis, fut rapporté mort, et M. de Montmorency, pensant être suivi du reste de l'armée qui ne bougea, chargea avec cinquante ou soixante chevaux, fit des merveilles; mais enfin son cheval fut tué et lui blessé de vingt coups, pris prisonnier, mené à Castelnaudary; et l'armée de Monsieur, étonnée de ces deux grandes pertes, se retira sans combattre, et se débanda peu après. Le Fargis, qui étoit allé chercher les Espagnols qui devoient venir au secours de Monsieur, s'avança pour lui en dire la nouvelle, qu'il trouva ayant déjà envoyé vers le Roi pour en obtenir quelque forme de paix; ce qu'il fit, et fut renvoyé se tenir à Tours ou aux environs. Le Roi reçut les nouvelles à Lyon de cet heureux succès, envoya de son côté Aiguebonne trouver Monsieur, son frère, et lui offrir des avantages qu'il accepta. Puis Sa Majesté passa à Beaucaire, à Montpellier, à Pésenas et Béziers, où il fit faire quelques exécutions; puis, étant arrivé à Toulouse, traita un peu mal ceux de la ville qui avoient témoigné par trop leur affection à M. de Montmorency, lequel avoit été transporté à Leitoure pour le faire guérir, d'où le Roi le fit amener à Toulouse, et la veille de la Toussaint, dernier jour d'octobre, lui fit trancher la tête dans l'hôtel de ville de Toulouse; d'où il partit le lendemain, après avoir fait M. de Brezé maréchal de France, pour s'en revenir vers Paris par Limoges, la Reine et M. le cardinal s'en retournant par Bordeaux et par La Rochelle.

M. le maréchal d'Effiat, étant entré dans l'Alsace, étoit pour y faire de grands progrès, car il avoit de belles forces et bien payées, qui s'y comportoit fort bien, et tous les princes, seigneurs et villes se venoient mettre sous la pro-

tection du Roi, redoutant ses armes et appréhendant celles de Suède qui les avoisinoient; mais une soudaine maladie le fit mourir, et trancha le fil de tant de belles espérances.

Monsieur, frère du Roi, qui n'avoit traité, à ce qu'il disoit, que sous l'espoir de la délivrance de M. de Montmorency, ayant su qu'il avoit eu la tête tranchée, se retira à grandes journées au comté de Bourgogne, et de là s'achemina en Flandre.

La Reine, avec M. le cardinal, M. le garde des sceaux et M. de Schomberg, s'embarqua sur la Garonne à Toulouse et vint descendre jusques à Cadilhac, où M. le duc d'Épernon les reçut superbement, puis ensuite arriva à Bordeaux, où M. le cardinal tomba en une extrême maladie. La Reine passa à Blaye avec le garde des sceaux, et M. de Schomberg mourut en même temps d'apoplexie à Bordeaux; où il vint une si grande quantité de noblesse de toutes parts, mandée par M. d'Épernon pour faire honneur à la Reine, que cela mit en ombrage M. le cardinal, qui se se fit inopinément porter dans une barque et conduire à Blaye. Cependant la Reine s'achemina à La Rochelle, où M. le cardinal la fit superbement recevoir, et lui, à petites journées, se fit porter à Richelieu, et vers la fin de l'année 1632 vint trouver le Roi à Dourdan, où toute la cour fut au devant de lui.

Au commencement de l'année 1633 j'eus une grande espérance de liberté. M. de Schomberg m'avoit fait dire qu'à ce retour du Roi on me sortiroit de la Bastille: M. le cardinal l'ayant témoigné à plusieurs, et le Roi s'en étant ouvert à quelques personnes, tous mes amis s'en réjouissaient avec moi, quand on fit servir le partement de Monsieur, frère du Roi, de prétexte pour ma détention; et, en même temps, au lieu de me délivrer on m'ôta cette partie de mes appointemens qui m'avoit été payée les deux années précédentes, bien que je fusse prisonnier, qui montoit au tiers de ce que j'avois accoutumé de tirer par an. Cela me fit bien voir qu'on me vouloit éterniser à la Bastille: aussi dès lors cessai-je d'espérer qu'en Dieu.

Au mois de février, M. le garde des sceaux commença de sentir le revers de fortune, et recevoir moins bon visage du Roi et de M. le cardinal qu'il n'avoit accoutumé: ce qui continua de sorte, que le 25 de février, à pareil jour que j'avois été arrêté deux ans justement auparavant, il fut mis prisonnier à Saint-Germain-en-Laye, et le lendemain, en bonne et sûre garde, conduit au château d'Angoulême où il est demeuré. On prit en même temps son neveu de Leuville, le chevalier de Jars son confident, son secrétaire Menessier, Mignon et Joly: on délivra peu après ces deux derniers. On mit en liberté Menessier qui avoit perdu le sens. Le chevalier de Jars fut mené dans la Bastille quant et Leuville; mais il en fut retiré au bout de deux mois, mené à Troyes, où, son procès lui ayant été fait et parfait, il fut condamné à avoir la tête tranchée, amené sur l'échafaud, et puis on lui cria grâce; mais en effet ce fut commutation de peine, car il fut ramené dans la Bastille, où il a demeuré depuis. Quant au marquis de Leuville, il y a toujours demeuré; et le Roi donna les sceaux au président Séguier.

Peu de temps après, les Suédois vinrent prendre sur le duc de Lorraine une ville, dont le duc s'étant plaint au Roi, qui lui avoit promis d'empêcher qu'ils ne touchassent à ses Etats, il n'en eut point de radresse: ce qui le porta à lever des troupes, et, contre le désir du Roi, d'entrer dans l'Alsace; dont le Roi indigné, qui déjà avoit eu nouvelles du mariage de Monsieur, son frère, avec la princesse Marguerite, sœur du duc, bien que les uns et les autres lui eussent toujours nié, s'avança vers Château-Thierry en même temps que la petite armée du duc fut défaite par les Suédois en Alsace. Ce qui fit que le Roi s'avança promptement à Châlons, où le cardinal de Lorraine le vint trouver, et fut très-bien vu et reçu de lui; mais, comme le lendemain il étoit au conseil avec le Roi, pour traiter des affaires du duc son frère, le Roi lui dit qu'il avoit divers avis que depuis un an, sans son aveu, Monsieur, son frère, s'étoit marié avec la princesse Marguerite, sœur du duc et la sienne, et qu'il désiroit savoir ce qui en étoit. Le cardinal répondit que si on le lui eût demandé il en eût dit la vérité, ne sachant jamais mentir, et qu'il étoit vrai que le mariage avoit été fait et consommé dès l'année précédente. Alors le Roi lui dit qu'il ne vouloit aucun traité, et fit avancer ses troupes contre Nancy. Le duc se retira avec les siennes dans les Vosges, tandis que le cardinal faisoit des allées et venues pour quelque paix; et en même temps, bien que Nancy fût investi, la princesse Marguerite en sortit déguisée et vint à Thionville, et Monsieur lui envoya, avec Puylaurens, ses carrosses et officiers pour l'amener à Bruxelles. Alors le Roi vint pour assiéger Nancy et y faire une forte circonvallation; mais le cardinal de Lorraine moyenna une paix par laquelle le duc mit Nancy entre les mains du Roi, outre les autres places qu'il lui avoit données, et ce pour la tenir en dépôt trois années durant; et le duc vint trouver le Roi. Puis Sa Majesté entra dans Nancy, où, après avoir mis une forte garnison et à la vieille ville aussi, en laquelle ledit

duc demeuroit, il s'en revint aux environs de Paris où il finit l'année 1633.

Au commencement de l'année 1634 on me fit dire de l'épargne que mes appointemens de colonel des Suisses, de deux mille livres par mois, qui, en l'année précédente, avoient été suspendus, étoient encore en fonds entre les mains du trésorier de l'épargne, et que, si j'en voulois faire dire un mot, on croyoit qu'ils me seroient délivrés. J'avois prémédité de garder le silence sur cette affaire-là, sans me plaindre du retranchement que l'on m'en avoit fait, ni sans en poursuivre le rétablissement; puisque l'on me donnoit avis, qui, peut-être, venoit de plus loin, j'eus crainte que mon silence ne fût attribué à gloire ou à dépit; cela fut cause que je priai le gouverneur de la Bastille de dire de ma part à M. le cardinal que je le tenois si généreux, qu'il ne m'auroit pas voulu donner cette petite mortification, de me faire ôter mes appointemens avec ma liberté, et que je le priois de me procurer cette grâce auprès du Roi, qu'elle me donnât le moyen de pouvoir payer les arrérages des rentes que j'avois constituées en le servant. M. le cardinal me manda qu'il me vouloit obliger en cette occasion, qu'il me promettoit d'en parler avec efficace et se promettoit de l'obtenir du Roi; même m'en fit donner l'ordonnance. Mais comme on la présenta devant M. le cardinal à M. de Bullion pour la faire payer, il dit que le Roi lui avoit expressément défendu de la payer: sur quoi M. le cardinal, sans contester, rompit l'ordonnance; ce que l'on me fit savoir, et je n'y pensai plus. En ce même temps fut donné un rude arrêt du conseil contre M. d'Épernon, sur quelques excès commis par lui en la personne de l'archevêque de Bordeaux; néanmoins le Roi voulut et opiniâtra que M. le cardinal éloignât ledit archevêque de lui; ce qu'il fit.

Le prince Thomas de Savoie se retira en ce temps-là d'auprès son frère, et quitta la pension de France pour se retirer en Flandre.

M. de Lorraine, après la paix obtenue du Roi, envoya ce qu'il avoit de troupes avec celles de l'Empereur, commandées par le marquis de Baden, Edouard, et par le comte de Salms; desquelles troupes M. de Lorraine donna le commandement à mon neveu de Bassompierre. Et voyant le duc que le Roi ne se pouvoit satisfaire de ses actions, et que ses ennemis lui rendoient de perpétuels mauvais offices auprès de lui, il envoya premièrement le cardinal son frère en France pour se justifier; et voyant qu'il ne le pouvoit faire, se résolut de quitter son état, et de le renoncer à sondit frère : ce qu'il fit par acte authentique; et puis, ayant mis sondit frère en possession, il se retira à Besançon. Et à ce même temps, les troupes impériales de l'Alsace étant venues aux mains avec les Suédois, elles furent défaites sans résistance par le rhingrave Otto, Suédois; et mon neveu qui ne vouloit pas fuir comme les autres, allant bravement avec peu de gens charger les ennemis, fut enfin blessé en deux endroits, et son cheval tué, sous lequel il fut pris prisonnier. Les ennemis le traitèrent bien, comme parent et ami du comte Otto, et le firent panser, et enfin sortit à petite rançon, et alla trouver son maître en Tyrol, où il étoit retiré auprès du cardinal Infant, qui, étant dès l'année précédente passé en Italie, s'étoit acheminé en Tyrol pour de là passer en Flandre. Après que le nouveau duc, cardinal de Lorraine, fut, par résignation, entré en possession, il envoya au Roi pour le lui faire savoir, lequel ne le voulut reconnoître tel à cause que, n'admettant cette loi salique que l'on avoit voulu établir en Lorraine, il disoit cet Etat appartenir aux deux filles du feu duc, et que le duc Charles n'avoit droit qu'à cause de sa femme; laquelle, bien qu'elle en eût fait quelque renonciation à son profit, n'en pouvoit pas frustrer sa jeune sœur; outre qu'elle avoit fait quelque protestation en renonçant, et qu'elle étoit en intelligence secrète avec le Roi. Lors le cardinal, pour se plus assurer en son nouvel Etat, se résolut d'épouser la jeune princesse, sœur de la duchesse, dont les ministres du Roi en Lorraine ayant eu le vent, se mirent en état de l'empêcher; envoyèrent prier le nouveau duc, qui étoit à Lunéville, de venir à Nancy avec les princesses. Le même jour le duc se maria et vint coucher à Saint-Nicolas, où le lendemain matin se trouvèrent vingt compagnies de cavalerie française pour les arrêter tous; mais ils trouvèrent le duc couché avec sa femme dans le lit. On les amena tous au château de Nancy avec sûre garde. La princesse de Phalsbourg se sauva à quelques jours de là, et s'en alla à Besançon trouver le duc Charles son frère, et puis alla en Flandre auprès de madame sa sœur. Cependant les autres princesses et le duc étoient à Nancy avec grande garde au château, outre celle qui étoit aux deux villes. Néanmoins le duc et sa femme trouvèrent moyen de s'échapper, premièrement du château, le soir du dernier jour de mars, et le lendemain matin, premier jour d'avril, de sortir de la ville. Un carrosse l'attendoit hors de la ville, où ils se mirent, et, allant en diligence à Mirecourt, sortirent de Lorraine et se sauvèrent à Besançon. Cependant en Allemagne le Wallestein, qui, depuis son rétablissement à l'état de général des armées de l'Empire, avoit toujours eu dessein

de se révolter contre son Empereur, et qui l'année précédente n'avoit voulu faire aucun effet avec la grande armée qu'il avoit, retenu par les intelligences qu'il avoit avec les Suédois et autres princes, et par une ambition de se faire roi de Bohême, enfin se déclara ouvertement contre l'Empereur, fit prêter à l'armée le serment en son nom, et donna aux soldats deux montres de son argent. Mais sur ces entrefaites étant venu à Egra, l'Empereur ayant donné charge à ses fidèles serviteurs d'exterminer ce rebelle, et tous souffrant impatiemment comme lui de devenir sujets de cet homme, de soi insupportable, de maison médiocre, et que la plupart avoient vu leur égal, ils firent une entreprise pour le tuer, qu'ils exécutèrent le 15 février, et avec lui massacrèrent le colonel Tertski, Quinski et un autre son secrétaire, et un page qui se voulut mettre en défense. Ensuite on jeta les corps par la fenêtre, qui furent quelque temps en spectacle sur le pavé, puis mis en quartiers en divers endroits, pour y être vus et remarqués. L'armée fit ensuite nouveau serment à l'Empereur, qui donna la lieutenance générale de ses armées à son fils aîné, l'elu roi de Hongrie, lequel vint assiéger Ratisbonne, prise l'année précédente sur l'Empereur, où le duc de Lorraine, qui avoit cédé son Etat à son frère, s'en alla avec la charge de l'armée sous ledit Roi; et mon neveu étant sorti de prison s'y en alla le trouver. Le roi de Hongrie prit enfin Ratisbonne, y ayant perdu beaucoup de gens devant, et de là s'en alla reprendre Donawert, que le roi de Suède deux ans auparavant avoit prise; puis vint mettre le siége devant Nordlingen. Cela ai-je voulu dire de suite, pour ne le point entremêler avec d'autres choses.

Après que M. le nouveau duc de Lorraine se fut sauvé avec sa nouvelle femme, comme il a été dit ci-dessus, le Roi, qui ne vouloit pas qu'il en arrivât de même à la duchesse de Lorraine, femme du duc Charles, la fit emmener, avec bonne et sûre garde, à Paris où elle demeura en toute liberté, et la reçut à Fontainebleau, où elle lui vint faire la révérence, avec beaucoup d'honneur; et en même temps se saisit de tout le duché de Lorraine, sans résistance qu'à La Mothe et à Bitche, lesquels il fit assiéger. Le dernier dura peu à se rendre; mais La Mothe s'est conservé tant que son gouverneur, nommé Jehea, a vécu, et encore six semaines après sous son lieutenant, nommé Vatteville, Suisse, et le frère du mort, qui est capucin.

Comme le Roi étoit à Fontainebleau, M. le cardinal, qui est soigneux d'observer les paroles qu'il donne, parla au Roi sur le rétablissement de mes appointemens de colonel général des Suisses, et fit que le Roi ordonna qu'ils me seroient payés. En ce même temps je fis offrir de me défaire de madite charge, en prenant quelque récompense pour aider à payer mes dettes, et fis très-humblement supplier M. le cardinal, par M. du Tremblay, de le faire agréer au Roi; et parce que ledit sieur du Tremblay étoit parfait ami de Rochefort, qui est beau-fils de Montmort, et que je jugeai la bourse de Montmort capable de me bien payer cette charge, je proposai audit sieur du Tremblay de faire office pour Rochefort, à ce qu'il pût avoir permission de la récompenser; ce qu'il fit, et obtint l'un et l'autre. Mais ce vilain de Rochefort, pour espérer d'en avoir quelque meilleur marché, après m'en avoir offert 400,000 francs, dont autrefois j'en avois refusé 800,000, vint pratiquer vilainement M. le cardinal, pour faire ordonner que je lui laisserois à ce prix, et ensuite vint trouver ceux qui traitoient avec moi pour d'autres de la même charge, afin de les détourner d'en rien offrir. Ils firent aussi que mes appointemens, deux fois promis, furent pour la seconde fois refusés. Et moi je continuai ma misérable prison dans la Bastille, avec grande incommodité dans mes affaires domestiques. Peu après il fut convenu entre les Suédois et les commissaires du Roi, étant à l'assemblée de Francfort, que Philisbourg seroit mis entre ses mains, aux conditions qui furent stipulées entre eux et le Roi qui avoit près de cent vingt mille hommes sur pied, et envoya une forte armée en Allemagne, sous M. le maréchal de La Force, qui néanmoins ne passa pas sitôt le Rhin.

Le roi de Hongrie assiégeoit cependant Nordlingen avec l'armée impériale et celle de la ligue catholique, dont le duc de Bavière avoit résigné la généralité au duc de Lorraine son neveu, et l'Infant cardinal d'Espagne s'avançoit pour se joindre à eux; mais les armées suédoises s'assemblèrent, tant pour les empêcher de se mettre en un corps, que pour secourir Nordlingen, et en faire lever le siége. Mais l'armée de l'Infant étant jointe aux autres, ce que les Suédois ignoroient, et ne voulant attendre le rhingrave, qui leur amenoit de belles troupes de secours, vinrent présenter la bataille aux Impériaux, laquelle, après une grande contestation, les Impériaux gagnèrent, et prirent le général Horn prisonnier, et ensuite la ville de Nordlingen; et mon neveu se trouva à la suite du duc de Lorraine, et s'y signala.

Le dimanche 8 octobre, Monsieur, frère du Roi, quitta la Flandre, et vint, sur des coureurs, le même jour à La Capelle. Il vint trouver le Roi à Saint-Germain le samedi 21 du même mois, qui le reçut très-bien. Il vint le lendemain à Ruel chez M. le cardinal qui le festina; puis re-

vint à Saint-Germain, et en partit le lundi 23 pour aller à Limoux, où mademoiselle sa fille l'attendoit.

Le dimanche 26 novembre, les fiançailles furent faites au Louvre de M. de La Valette avec la fille aînée de M. de Pont-Château, cousin germain de M. le cardinal de Richelieu; et en même temps celles de Puylaurens avec la fille puînée dudit Pont-Château; et ensuite de M. le comte de Guiche avec la fille de M. du Plessis de Chivrai, qui est aussi cousin germain de M. le cardinal.

Le mardi 28, qui fut le jour des noces, madame de Comballet fit festin à dîner aux fiancés et aux fiancées et à quelques-uns des parens; puis la Reine se rendit sur les quatre heures à l'Arsenal, où M. le cardinal la reçut avec forces canonnades et feux d'artifice; puis elle fut à une très-belle comédie, et de là à un superbe festin; puis, après force musique et le bal, les mariés allèrent consommer leur mariage.

Le 7 décembre, M. de Puylaurens prêta le serment, et fut reçu en parlement duc et pair d'Aiguillon.

Le lundi 11 ensuivant, Monsieur, frère du Roi, arriva en poste pour voir Puylaurens, qui s'étoit blessé tombant dans un carrosse.

Le jeudi 14, M. du Tremblay, gouverneur de la Bastille, me parla de la vendition de ma charge, et me dit, si j'y voulois entendre, qu'ensuite il voyoit ma liberté assurée. Je lui répondis que j'avois toujours offert de la laisser, et résigner à un des proches de M. le cardinal, pour le prix que mondit seigneur le cardinal y voudroit ordonner, et que pour un autre ce seroit à plus haut prix que je pourrois. Il me répondit qu'il ne pouvoit pas dire pour qui c'étoit, mais qu'il y avoit grande apparence qu'une telle charge ne tomberoit pas qu'en bonnes mains, et me fit bien comprendre que ce seroit pour un de ses parens. Alors je consentis aux 400,000 francs offerts, pourvu que l'on me fît quant et quant payer de mes appointemens de madite charge, qui m'étoient dus depuis ma captivité : ce qu'il me promit de représenter, et que dès le lendemain matin il iroit porter ma réponse au père Joseph, son frère, qui étoit venu de Ruel exprès pour cette affaire.

Le lendemain ledit père fut mandé de grand matin par M. le cardinal pour l'aller trouver à Ruel; c'est pourquoi M. du Tremblay s'y en alla.

Le lendemain, samedi 16, il lui porta ma réponse, et quant et quant la demande que je faisois des appointemens échus de madite charge; ce que le père Joseph et messieurs de Boutillier, père et fils, trouvèrent raisonnable, et me mandèrent par M. du Tremblay qu'ils étoient très-aises que je me fusse franchement porté à ce que l'on désiroit de moi; qu'ils feroient entendre ma réponse à M. le cardinal, qui en seroit assurément bien satisfait; qu'ils ménageroient mes prétentions de mes appointemens en sorte que j'en aurois contentement, et que j'eusse bonne espérance de ma prochaine liberté, et que tous trois entreprenoient mes affaires et s'en vouloient charger, partant que je les laissasse faire. M. du Tremblay me dit de plus, de lui-même, qu'il ne pensoit pas que je dusse être à Noël à la Bastille. Il me fit aussi soupçonner que madite charge tomberoit entre les mains de M. de Pont-Château, et en survivance de M. le marquis de Coislin son fils. Le Roi dès lors commença son ballet et le recorda à Saint-Germain jusque vers Noël, qu'il s'en revint à Paris avec toute la cour, où l'on lui fit agréer la personne du marquis de Coislin pour me succéder en la charge de colonel général des Suisses; et M. le garde des sceaux Séguier lui en fut rendre grâces deux jours avant le premier jour de l'année 1635.

En cette année il fut divulgué que le marquis de Coislin seroit colonel général, et M. le garde des sceaux m'en fit faire quelques complimens par M. du Tremblay. Alors le bruit qui avoit été six semaines auparavant fort grand de ma sortie s'augmenta si fort, que quantité de personnes venoient tous les jours voir à la Bastille si j'y étois encore, et l'on tenoit pour assuré que l'on me sortiroit aux Rois. Néanmoins cela retarda tout le mois de janvier, à cause de la multitude des affaires qui ne permirent pas au père Joseph de prendre l'ordre de M. le cardinal pour me venir parler, jusqu'au samedi 27 janvier qu'il en reçut le commandement.

Le lundi 29 arriva la nouvelle de la prise de Philisbourg sur le Rhin, par les troupes impériales commandées par le colonel Bamberg, qui en avoit autrefois été gouverneur : ce qui l'occupa de telle sorte, qu'il remit à me venir parler au jour de la Chandeleur; mais, par malheur, la veille qui fut le jeudi, premier février, il tomba en allant voir les Filles Bénédictines au Marais du Temple, et se blessa de telle sorte qu'il en fut plusieurs jours au lit. Cependant M. le premier écuyer de Saint-Simon fut en ce temps-là honoré de la dignité de duc et pair de France.

Le mercredi 14, sur quelque connoissance que le Roi eut que le duc de Puylaurens traitoit et pratiquoit avec les étrangers et autres ennemis de l'État, contre les assurances qu'il avoit données à Sa Majesté depuis sa dernière aboli-

tion, elle le fit arrêter prisonnier par Gordes, capitaine aux gardes, dans son cabinet, qui le mena de là dans la chambre de M. de Chevreuse au Louvre; et en même temps Charost, aussi capitaine aux gardes, arrêta, dans la cour du Louvre, Le Fargis, et Coudray-Montpensier le fut chez M. le garde des sceaux, et, peu après, mené à la Bastille. L'on prit aussi, en même temps, Charnisay, Saint-Surin, les deux frères Henauters et du Plessis, gentilhomme du duc de Puylaurens, qui furent menés chez le chevalier du guet. Le Roi parla à Monsieur et le satisfit.

Le jeudi 15, au matin, on mena, avec grande escorte, le duc de Puylaurens et Le Fargis dans le bois de Vincennes, au donjon. Monsieur, frère du Roi, fut voir M. le cardinal, et sortirent bien ensemble. On mit Brion à la place de Puylaurens au ballet du Roi. On mena les deux Henauters à la Bastille, et on fit tout saisir chez le duc de Puylaurens. Madame de Verderonne et ses deux fils, dont l'un était chancelier de Monsieur, eurent ordre de se retirer en leur maison de Stors.

Le vendredi 16, M. Boutillier me fit dire qu'il me viendroit trouver, de la part du Roi, à sept heures du matin; mais, lui étant arrivé un courrier qui lui apporta la nouvelle que M. de Lorraine étoit entré dans la Lorraine, et étoit à Lunéville, comme aussi de la défaite de la compagnie du baron de Flesselières par les Impériaux, il en fut le matin porter la dépêche au Roi et à M. le cardinal, et remit la partie au soir : à quoi il ne manqua pas sur les neuf à dix heures du soir, et m'assura des bonnes grâces du Roi et de M. le cardinal, comme aussi de ma sortie, sans m'en spécifier le temps. Il me dit, de plus, que le Roi me nommoit le marquis de Coislin pour être, en ma place, colonel général des Suisses, lequel me donneroit, moyennant ce, quatre cent mille livres comptant; et que, pour ce qui concernoit les gages et appointemens qui m'étoient dus de ladite charge, que mes amis, savoir, son père, lui et le père Joseph, n'en avoient voulu faire ouverture, remettant à moi-même d'en traiter après ma sortie : à quoi je n'eus autre chose à faire qu'à y acquiescer.

Le dimanche 18, le Roi dansa un grand ballet au Louvre avec la Reine.

Le lundi 19, M. Tudert, doyen de Notre-Dame et conseiller de la grand'chambre, me vint trouver de la part de M. le garde des sceaux son neveu, pour conclure notre traité de ma charge de colonel général des Suisses pour le marquis de Coislin, fils de M. de Pont-Château, neveu de M. le cardinal et gendre dudit garde des sceaux; lequel, après avoir assez long-temps conféré avec moi, remit à parler à M. le garde des sceaux sur toutes les difficultés en l'affaire, et ne revint point le mardi 20, jour de carême-prenant, ni le jour des Cendres suivant, que l'on amena encore à la Bastille un des gentilshommes de Monsieur, frère du Roi, nommé Saint-Quentin, prisonnier.

Le jeudi 22, M. Tudert revint en compagnie de M. Desnoyers, intendant des finances, avec lesquels je passai compromis de madite charge, en faveur de M. le marquis de Coislin, pour la somme de quatre cent mille livres, payable dans quinze jours suivans. Le même jour les sceaux de Monsieur, frère du Roi, furent ôtés à Verderonne, qui, peu de jours auparavant, en avoit été pourvu, et furent donnés à M. Boutillier le fils.

Le dimanche 25 de février, jour auquel, quatre ans auparavant, j'avois été amené prisonnier à la Bastille, on dansa un ballet à l'Arsenal, où le Roi, la Reine et Monsieur se trouvèrent, au sortir duquel Monsieur prit congé du Roi et s'en alla, avec six chevaux de poste, à Blois. Le Roi s'en alla le même jour à Senlis.

Et le lundi 26, M. le garde des sceaux dit à mon intendant qu'il me feroit donner deux cent mille livres comptant de ma charge de colonel général des Suisses pour son beau-fils de Coislin; et qu'il entendoit qu'ensuite je lui misse ma démission en main, et qu'à loisir, après être reçu il me feroit donner les deux autres cent mille livres : ce qui me mit en colère, et lui mandai que je ne donnerois point ma démission que je ne fusse entièrement payé.

Le mardi 27, M. Desnoyers, intendant, me vint voir, et je lui dis franchement ma résolution pour la faire savoir à M. le garde des sceaux.

Le mercredi 28, il m'envoya le sieur Lopès, avec lequel je m'accordai qu'il m'enverroit toute la somme dans la Bastille, que M. du Tremblay, gouverneur, recevroit en dépôt pour me la donner lorsque je donnerois ma démission.

Le jeudi, premier jour de mars, M. le garde des sceaux m'envoya visiter par son secrétaire, et me prier de lui envoyer copie de mes provisions : je la lui envoyai.

Le dimanche 4, je rentrai en de nouvelles difficultés avec M. le garde des sceaux, qui me fit dire qu'il entendoit me donner des pistoles, ce qui étoit contraire à ce que j'avois convenu avec messieurs Desnoyers et de Tudert. Je lui mandai que je n'en ferois rien.

Le lundi 5, il m'envoya Lopès, auquel j'accordai que je prendrois quatre mille pistoles seulement.

Le mardi 6, un nommé Pepin, intendant de M. le garde des sceaux, me vint prier de sa part de prendre jusques à cinq mille pistoles : ce que je lui accordai, et le même jour il commença à m'apporter trente-trois mille livres. Ce même jour j'eus assurance de ma prochaine liberté, et que M. Boutillier fils étoit allé à Senlis pour prendre la forme du Roi pour l'exécuter.

Le mercredi 7, Pepin m'apporta 53,353 livres.

Le jeudi 8, le même Pepin m'apporta encore 200,000 livres.

Le samedi 10, Pepin m'apporta 40,000 livres.

Le dimanche 11, M. le cardinal arriva à Paris, parce que Mademoiselle voulut danser son ballet chez lui; et M. le garde des sceaux, qui désiroit que son gendre allât le lendemain trouver le Roi avec lui pour prêter son serment de colonel général des Suisses, me fit prier d'anticiper le temps porté pour lui donner ma démission, sur l'assurance qu'il m'enverroit le lendemain le reste de mon argent : ce que je lui accordai; mais il se ravisa, et ne la voulut point.

Le lundi 12 de mars, Pepin et Lopès me vinrent apporter le reste des 400,000 livres convenues, à savoir 73,647 livres, et moi je leur donnai quittance générale et ma démission : ce qui se passa à même jour, mois et heure que, vingt-un ans auparavant, j'avois prêté serment, entre les mains du Roi, de la même charge de colonel général des Suisses.

Le dimanche 18 ensuivant, M. Boutillier le fils me vint trouver à la Bastille; et, après m'avoir fait des recommandations de M. le cardinal de Richelieu, il me dit que mondit sieur le cardinal de Richelieu avoit parlé au Roi de ma liberté, laquelle il avoit accordée, et qu'au premier jour je sortirois. Néanmoins je le pressai fort de me dire à quel jour précisément je sortirois, ce qu'il ne voulut faire. Bien, me dit-il, que, si dans huit jours je n'étois en pleine liberté, je lui en écrivisse à Blois, où il alloit faire sa charge de chancelier de Monsieur, une lettre de reproche.

Le dimanche des Rameaux arriva, qui fut le premier jour d'avril, sans que j'eusse aucune nouvelle de ma sortie; et celles qui vinrent de la prise de Trèves et de l'électeur servirent de prétexte à ceux qui m'assuroient de ma liberté, de me dire que cette prise et l'arrivée d'Oxenstiern qui se retiroit d'Allemagne, donnoient tant d'affaires à M. le cardinal, qu'il ne pouvoit penser aux miennes. Ainsi je passai mes Pâques, et même Quasimodo, sans savoir aucune nouvelle.

Le lundi 16, j'appris pourtant que M. le prince, lequel ayant été mandé pour l'envoyer commander en Lorraine, étoit venu à la cour deux jours auparavant, me manda que M. le cardinal lui avoit dit que l'on m'alloit faire sortir, et ce avec honneur et les bonnes grâces du Roi.

Ce même jour, M. le cardinal arriva à Paris, et Monsieur, frère du Roi, que l'on avoit aussi envoyé quérir, et qui étoit arrivé le jeudi auparavant, fut à la comédie et à souper chez M. le cardinal, qui dit à ceux qui lui parlèrent de ma part que, le lendemain, il en parleroit au Roi; mais Sa Majesté partit le lendemain pour aller à Compiègne. Deux jours après M. le cardinal s'y achemina, comme aussi fit, peu après, le chancelier de Suède Oxenstiern, qui s'en retournoit en Suède. Le Roi le défraya et reçut très-bien. Il vint aussi un ambassadeur de Hollande. Toutes lesquelles choses servirent encore de prétexte à retarder l'effet de ma liberté, tant de fois promise; de sorte que ceux que j'avois envoyés la solliciter s'en retournèrent comme ils étoient venus, ayant vu partir, le dimanche 22, M. le cardinal, et le Roi le lundi 30, et le dernier jour d'avril, pour aller à Péronne; mais le soir même le père Joseph écrivit à son frère du Tremblay, gouverneur de la Bastille, qu'il me pouvoit assurer que je recevrois mon entière liberté par le retour à Paris du jeune Boutillier, qui me la devoit porter; lequel arriva le 5 de mai à Paris; et ma nièce de Beuvron l'ayant été voir, il lui dit qu'il avoit eu entre ses mains la dépêche de ma liberté, mais que la nouvelle qui étoit venue au Roi que Monsieur, son frère, étoit parti de Blois, lui sixième, et s'en étoit allé en Bretagne peut-être pour s'aller embarquer pour aller en Angleterre, avoit été cause que l'on avoit retiré la dépêche, et que s'il étoit vrai que Monsieur fût sorti de France, je n'étois pas pour sortir sitôt; si aussi cela n'étoit point, comme il l'espéroit, ma liberté étoit indubitable, dès qu'il auroit mandé qu'il seroit auprès de lui, où il s'en alloit en diligence. Et de fait il partit en même instant, bien en peine de cet accident, dont il ne fut éclairci qu'en arrivant à Saumur, où il trouva heureusement Monsieur en la même hôtellerie où il venoit, et dépêcha aussitôt à la cour pour y faire savoir ces bonnes nouvelles, et que Monsieur étant allé voir M. le comte du Lude, ils s'en étoient de là allés à Machecoul voir M. de Retz; mais pour cela ma liberté n'en fut pas avancée.

Peu après l'armée du Roi, qui s'assembloit aux environs de Mézières, sous la charge des maréchaux de Châtillon et de Brezé, entra dans les pays du roi d'Espagne par le pays de Liége, et le prince Thomas de Savoie, s'étant avancé avec une armée inégale pour s'opposer à leur

passage, leur présenta la bataille à Avein, où il fut défait le 20 mai ; et ensuite notre armée se joignit à celle des Etats de Hollande, commandée par le prince d'Orange, prirent Diest et Tirlemont; en laquelle ville, prise d'assaut, furent commises des cruautés et méchancetés effroyables. Les Français disent que ce furent les Hollandais, et eux, sans s'en excuser, disent que les Français n'en firent pas moins qu'eux. Ils perdirent beaucoup de temps inutilement, et donnèrent loisir aux Espagnols de se reconnoître et se mettre en état de s'opposer à eux. Ils se rencontrèrent encore en un lieu avantageux pour les Espagnols, qui mirent une petite rivière devant eux ; mais nos armées l'ayant passée pour les aller attaquer, ils se retirèrent, et mirent la leur dans les villes de Bruxelles, de Malines et de Louvain. Les armées française et hollandaise vinrent assiéger cette dernière, qui soutint leur furie, les incommoda par de grandes et fréquentes sorties ; mais elles le furent bien plus du manquement des vivres qui les contraignit de se retirer à Ruremonde, ayant été incessamment suivis et harcelés par l'armée espagnole, fortifiée de celle que l'Empereur avoit envoyée à son secours sous la charge de Piccolomini. De Ruremonde elles se retirèrent vers Venloo, et peu de temps après ils surprirent le fort de Schenck, qui fut une perte indicible aux Hollandais, qui les obligea de les aller investir en diligence avec deux armées, pensant la reprendre : mais, ayant trouvé l'effet impossible, ils mirent, dès le mois suivant, leur armée et la nôtre en garnison, sans espoir de rien entreprendre le reste de l'année, et notre armée extrêmement diminuée et dépérie, n'ayant moyen de retourner en France que par mer. J'ai mis tout à la fois ce qui s'est passé en Flandre tout l'été, afin de n'avoir point à en parler si souvent.

Cependant le Roi alla visiter sa frontière de Picardie, et donna ordre de fortifier Péronne d'un côté où il étoit nécessaire de travailler ; et ayant passé ensuite par Saint-Quentin et La Fère, s'en alla en pélerinage à Notre-Dame-de-Liesse, et puis s'en vint à Château-Thierry. Ma belle-sœur de Remonville, désespérée de sa santé, et les médecins n'y trouvant remède, étant hydropique formée, et ayant, outre cela, une hydropisie de poumons, elle désira d'aller mourir entre les bras de son père et en son pays natal.

Pour cet effet, elle partit de Chaillot le mardi 22 de mai pour s'en retourner en Lorraine. Aucun des médecins, ni de ceux qui la voyoient, ne pouvoient se persuader qu'elle y pût aller en vie; néanmoins Dieu lui fit cette grâce d'y arriver. Le jour même qu'elle partit, je m'avisai qu'un minime, qui, par bref du Pape, avoit eu la permission de demeurer avec moi, et lequel avoit miraculeusement guéri une autre fois d'une hydropisie feu ma tante de Chantelou, excellent médecin, nommé père Nicolas d'Ormançay, lui pourroit apporter quelque remède s'il pouvoit arriver près d'elle avant qu'elle mourût; j'envoyai au même temps au couvent de la Place-Royale savoir où il demeuroit alors; et m'ayant été mandé qu'il demeuroit à Lyon, j'envoyai, par la voie de la poste, le quérir ; il arriva à Nancy deux jours après ma belle-sœur, si heureusement pour elle qui n'attendoit plus de vivre trois jours, qu'il lui rendit une parfaite santé.

Le mercredi 23, M. le marquis de Coislin me vint dire adieu, et me fit quelques complimens de la part de M. le cardinal qui l'en avoit chargé. Il s'en alloit trouver le Roi à Château-Thierry, et emmena avec lui mon maître d'hôtel Dubois, commissaire du régiment des gardes françaises et encore de celui des Suisses, pour leur faire faire la montre.

Le vendredi 25, comme ledit Dubois entra dans la chambre du Roi, comme Sa Majesté le vit, il dit à M. de Boutillier le père à qui il parloit : « Voilà Dubois, monsieur Le Maître (ainsi le nommions-nous devant La Rochelle, à la différence de son frère que l'on appeloit Dubois le Gendarme) ; c'est le maître d'hôtel du maréchal de Bassompierre ; il nous a fait souvent bonne chère. » Et ayant dit cela tout haut, M. de Boutillier ensuite, sortant de la chambre, tira Dubois par le manteau, et lui dit qu'il le suivît : ce qu'ayant fait jusques à son logis, il lui demanda s'il s'en retournoit bientôt à Paris. Il lui dit que dès le lendemain, après qu'il auroit fait la montre. Il lui dit : « Attendez encore, et ne partez qu'après la Pentecôte, et je vous donnerai la dépêche de la liberté de M. de Bassompierre, que j'expédierai lundi après que j'aurai parlé à M. le cardinal. » Dubois arrêta sur cette bonne nouvelle, et dépêcha en poste pour m'en avertir.

Le lundi 28, M. Boutillier alla trouver M. le cardinal à Condé où il logeoit, et dit en partant à Dubois, qu'à son retour il lui donneroit assurément cette dépêche, qu'il se tînt prêt pour partir le lendemain. Dubois le fut trouver le soir pour avoir la dépêche; mais il lui dit qu'il n'avoit pu parler de mon affaire à M. le cardinal, qui avoit toujours conféré avec le nonce Mazarini et lui, pour des affaires importantes, et que M. le cardinal lui avoit dit qu'il allât accompagner, en sortant, ledit nonce avec lequel il étoit venu; mais que M. le cardinal viendroit mercredi à Chateau-Thierry trouver le Roi, et que là l'affaire se résoudroit.

M. le cardinal ne revint point à la cour, comme il avoit dit à Dubois, le mercredi.

Il vint le vendredi, premier de juin; mais après qu'il fut parti Dubois ayant été trouver M. Boutillier, il lui dit qu'il y avoit eu tant d'affaires sur le tapis que l'on n'y avoit su mettre celle de ma liberté, mais que je m'assurasse qu'à la première occasion il n'y manqueroit pas; que je le tinsse assuré, et qu'il étoit mon serviteur; que lui Dubois, s'il vouloit, pouvoit aller faire un tour à Paris, et puis s'en revenir, et bien honteux de m'avoir donné de si fortes espérances pour m'apporter enfin de si foibles effets.

Le samedi 2, M. le comte me fit dire qu'il savoit de très-bonne part que ma liberté étoit résolue, et que dans vingt-quatre heures je sortirois sans faute.

Mais le lundi 4, je vis Dubois, qui me fit voir que ce n'étoit que pure tromperie; et, bien que M. le premier président m'eût fait dire le même jour qu'il savoit de bon lieu que je sortirois avant la fin de la semaine, je ne crus rien de ma liberté.

Le mercredi 6, M. Boutillier le jeune, revenant de Blois, fut vu par ma nièce de Beuvron, à qui il dit que ma liberté avoit déjà été cinq ou six fois résolue, et puis retardée; qu'il s'en alloit à la cour, et que si je ne sortois à son retour je ne m'y devois plus attendre, vu que la cause du dilayement n'avoit été fondée que sur le subit département de Blois de Monsieur.

Je n'eus aucunes nouvelles jusqu'au jeudi 21, que M. du Tremblay me vint dire, de la part de messieurs Boutillier père et fils, que je ne les tinsse jamais pour gens de bien si j'étois encore quinze jours prisonnier.

Le vendredi 29, M. du Tremblay me dit encore, de la part de M. Boutillier le fils, que M. le cardinal lui avoit donné encore parole de ma liberté, et lui avoit permis de me l'envoyer donner.

Le samedi, dernier jour de juin, M. le prince arriva à Paris, retournant de son emploi de lieutenant général du Roi en son armée de Lorraine, et avoit laissé ordre en partant pour démolir mon château de Bassompierre; ce qui a depuis été exécuté.

Le dimanche, premier jour de juillet, mourut au bois de Vincennes M. de Puylaurens, à deux heures après minuit, qui étoit prisonnier.

Le mercredi 4, M. le cardinal de La Valette est parti pour aller succéder à M. le prince en la lieutenance de l'armée du Roi en Lorraine.

Ma maison de Bassompierre fut rasée le 6, un vendredi.

Le mercredi 11, les prélats de l'assemblée du clergé signèrent leur avis sur la nullité du mariage de Monsieur, frère du Roi.

Le jeudi 19, M. du Tremblay me vint dire, de la part de M. Boutillier, que ma liberté avoit été ce jour-là tout-à-fait résolue, et qu'ils m'en répondoient.

Le vendredi 20, ma nièce de Beuvron me manda que les mêmes personnes lui avoient envoyé dire la même chose, et des gens de leur logis m'en firent autant.

Ma nièce de Beuvron fut trouver, le lendemain samedi 21, M. Boutillier le père, qui lui reconfirma la même chose, avec des assurances très-grandes, la pria de me les donner de sa part, et me fit dire encore le même jour la même chose par M. du Tremblay, lequel me fit aussi voir une lettre que le père Joseph son frère lui écrivit le mardi 24, par laquelle il l'assuroit que M. Boutillier le fils me devoit apporter dans deux jours les dépêches de ma liberté; lequel vint le lendemain mercredi, et ne m'apporta aucunes nouvelles, et m'en dit une qui ne m'agréa guère, que le Roi partoit le jour même pour aller coucher à Chantilly, et de là passer en Lorraine; car je me doutai bien que, pendant son absence, je n'étois pas pour sortir d'un lieu où j'étois détenu depuis quatre ans et demi.

M. du Tremblay, qui fut le lundi 29 à Ruel voir M. le cardinal, ne m'apporta rien de bon, et depuis ce temps-là je n'ai eu aucune espérance de ma sortie; et même ma nièce de Beuvron, qui a été vingt fois aux lieux où se tenoit M. le cardinal pour lui parler, n'a jamais su avoir accès auprès de lui, ni même faire en sorte que l'on lui dît qu'elle étoit là.

Cependant l'arrière-ban de Normandie, composé de près de deux mille chevaux, fut amené par M. le duc de Longueville.

Le samedi 11 août, il fit montre auprès de Saint-Denis, et ensuite s'achemina à Châlons, où étoit leur rendez-vous. Le Roi aussi demanda aux cantons une levée de douze mille hommes suisses qui lui fut accordée.

Le 12 d'août, M. le garde des sceaux m'écrivit, par l'ordre de M. le cardinal, pour avoir mon avis sur la façon que l'on devoit tenir pour l'acheminement de cette campagne et levée dont je lui envoyai des amples mémoires qui n'ont pas été suivis. Le Roi peu après donna la lieutenance générale de son armée à M. le comte, et Sa Majesté s'achemina à Châlons.

Dès le mois d'avril auparavant, M. le maréchal de Créqui avoit été déclaré par le Roi son lieutenant général en Italie en son armée, laquelle il préparoit pour attaquer le duché de Milan, et attaquer les Espagnols de ce côté-là, ayant ligué

avec lui la république de Venise, les ducs de Savoie, de Mantoue, de Parme et de Modène, et le Pape ne lui étant pas contraire.

Le maréchal de Créqui entra en Italie en juillet, et assiégea Valence sur le Pô, dépendante du duché de Milan. Les Espagnols mirent quatre mille hommes de pied et deux cents chevaux dedans, qui firent tous les jours de grandes sorties. Le duc de Parme y arriva en ce mois, et le duc de Savoie partit après, qui a le principal commandement dans l'armée du Roi.

Mon neveu de Bassompierre fut fait, au commencement de cette année, sergent-major général de l'armée de l'Empereur, et n'ai eu de lui aucune nouvelle que par des prisonniers qui se sont sauvés des mains des gens de l'Empereur, de qui les affaires ont grandement prospéré, quasi tous les princes d'Allemagne, au moins les principaux, s'étant accommodés avec lui; ne restant plus que le landgrave de Hesse, lequel même on tient qui traitera. Le duc de Wirtemberg, spolié de ses Etats, s'est retiré à Strasbourg, et les palatins des Deux-Ponts, de Birckenfeld, de La Petite-Pierre, les marquis de Baden, comte de Hanau, Nassau, Salms et quantité d'autres réfugiés à Metz; Heidelberg, Worms et autres places rendues à Galas, un de ses lieutenans généraux. M. de Lorraine en ce mois étoit rentré en Lorraine, et y faisoit quelques progrès. M. de Rohan, que le Roi avoit envoyé dès le printemps avec d'assez grandes forces en la Valteline, l'avoit occupée sans résistance; mais les troupes impériales y étant survenues, elles avoient passé malgré lui, et puis lui en avoient laissé la jouissance jusqu'à ce qu'il leur prît fantaisie d'en faire autant. Le duc Bernard de Saxe-Weimar s'étoit retiré de deçà le Rhin qu'il avoit repassé, et étoit venu assez vite jusqu'à Sarbruck, lorsque M. le cardinal de La Valette s'approcha pour le soutenir avec l'armée que nouvellement il commandoit; et lors ils furent considérables aux Impériaux, car le duc Bernard avoit bien amené sept à huit mille chevaux; de sorte que le Galas, ayant assiégé Deux-Ponts, et ayant déjà capitulé avant que les nôtres arrivassent au secours, il se retira la nuit et repassa le Rhin. En ce temps-là la ville de Francfort, se voyant abandonnée de secours, n'y ayant plus d'armées delà le Rhin que celle du landgrave de Hesse, bien empêchée de garder ses propres pays, envoya des députés au roi de Hongrie pour se mettre en la protection de l'Empereur, lorsque le landgrave et le duc Bernard, jugeant de quelle importance pour le parti étoit la conservation de cette puissante ville, mandèrent au cardinal de La Valette de passer le Rhin à Mayence, et que le landgrave se joindroit au duc Bernard et à lui pour tâcher de secourir Francfort, et que peut-être il y auroit moyen de s'en saisir; qui seroit un grand avantage pour leur parti, et un moyen de faire hiverner leurs armées delà le Rhin; qu'il ne le croyoit point du tout impossible, puisque nous avions encore une forte garnison à Saxenhausen, qui est un faubourg fortifié de delà le Mein. Mais comme, au commencement de septembre, M. le duc de Weimar et M. le cardinal de La Valette eurent passé le Rhin à Mayence, pour se joindre au landgrave qui s'étoit approché à une journée d'eux, ceux de Francfort avertis, ou se doutant du dessein que nous avions de nous saisir de leur ville, se résolurent de chasser la garnison de Saxenhausen et de traiter avec le roi de Hongrie. Ils firent le premier sans résistance de la garnison, et le second aux conditions qu'ils voulurent; dont le landgrave étant averti, se retira en son pays, et nos armées se campèrent proche de Mayence, et celle de Galas à une lieue d'elles, les unes et les autres s'étant retranchées; la nôtre en extrême nécessité de vivres, et celle de Galas se grossissant des garnisons voisines et des troupes qui avoient bloqué Manheim, qui se rendit. En même temps, Galas fit dessein de couper le retour et le chemin des vivres à notre armée; pour cet effet il fit passer le Rhin à trois mille Croates (ce fut le 20 de septembre), et avec le reste se prépara pour les suivre; dont le duc de Weimar et le cardinal de La Valette ayant eu avis, et se jugeant perdus si Galas se mettoit entre la France et eux, laissèrent les malades à Mayence, et ayant troussé bagage repassèrent le Rhin pour s'en retourner. Ils firent à peu de là rencontre de ces Croates jà passés, les chargèrent; et eux, selon leur coutume ordinaire, lâchèrent le pied et s'évanouirent devant eux : nos gens ravis pensoient avoir défait l'armée de Galas, ayant même rencontré trois petites pièces de campagne qu'un cheval peut traîner; de sorte qu'ils croyoient leur retour assuré, quand, à quatre heures de là, ces mêmes Croates retournèrent à les harceler, et ne les ont quittés qu'à six lieues de Metz, tuant ce qui demeuroit derrière, ou qui ne gardoit pas bien son ordre. Nous y perdîmes huit pièces de canon et presque tout le bagage de notre armée, et ceux qui ne purent suivre trente-six heures durant que la retraite dura, sans loger ni repaître, avec mille incommodités. Et Galas, qui les suivoit, les faillit de six heures, sans quoi cette armée eût tout-à-fait été perdue. Le Roi étoit lors à Châlons avec quantité de troupes et de gentilshommes des arrière-bans, qui s'avança pour soutenir ses armées, et pour assiéger Saint-Mihiel, que

Lesmon avoit pris pour M. le duc de Lorraine. Le duc d'Angoulême demeuroit sans rien faire campé proche de Lunéville, laissant perdre son bagage à Saint-Nicolas; et peu après encore au même lieu les ennemis prirent un convoi de cinq cents charrettes de farine qui alloit à Lunéville; et laissoit payer la contribution à la plupart de la Lorraine au duc de Lorraine sans y remédier. Le Roi lui envoya commander de s'avancer à Baccarat, proche de Rambervilliers. Ma maison de Harouel fut pillée par les troupes de M. de Lorraine, commandées par un nommé du Parc, qui y mit garnison, ayant précédemment brûlé Cartenay, un de mes villages proche de ladite maison, et pris les chevaux et le bétail de quinze autres villages de la même terre, se faisant payer les contributions à mes sujets et enlever les blés qu'il fait porter à Rambervilliers où le duc est campé. Ainsi, sans aucune résistance, le duc et ses troupes font contribuer jusqu'à une lieue de Nancy. Toutes ces choses convièrent le Roi à partir de Châlons avec toutes les forces qu'il y avoit; et, ayant fait son lieutenant général M. le comte de Soissons, il l'envoya, au commencement du mois d'octobre, investir Saint-Mihiel, où commandoit Lénoncourt de Serres, que M. de Lorraine y avoit jeté avec quelques troupes, mais qui se rendit à discrétion, ne pouvant tenir dans cette méchante place devant le Roi qui s'étoit avancé à Cœur. Après la prise de Saint-Mihiel, le Roi donna une partie de son armée au cardinal de La Valette, pour joindre au reste de celle qu'il avoit et aux troupes de Weimar, afin que, toutes jointes ensemble, ils pussent repousser Galas delà le Rhin; et Sa Majesté envoya le reste de ses troupes à M. d'Angoulême, lequel, à l'arrivée de Galas, craignant d'être enfermé entre son armée et celle du duc de Lorraine, s'étoit retiré à Saint-Nicolas, et le duc de Lorraine s'étoit avancé à Pont-Saint-Vincent; et le Roi lui manda qu'il se perdît ou qu'il fît repasser le duc de Lorraine en son ancien retranchement de Rambervilliers. Après ses ordres donnés, Sa Majesté tourna tête vers Paris, et arriva à Saint-Germain le lundi 22 octobre.

Ce même jour on amena prisonniers à la Bastille les sieurs de Lénon ourt de Serres et de Mangeau, qui avoient été pris dans Saint-Mihiel.

Le mardi 23, le comte de Carmain fut aussi amené à la Bastille, et ce même jour ma liberté fut remise sur le tapis, M. le cardinal ayant dit au gouverneur de la Bastille qu'on m'en alloit faire sortir.

Le jeudi 25, ledit gouverneur étant allé trouver le Roi à Saint-Germain, le nonce Mazarini lui dit que, le mardi précédent, en soupant avec M. le cardinal, il lui avoit dit qu'il m'alloit faire sortir, et qu'il me le pouvoit dire de sa part.

Cela m'obligea d'envoyer ma nièce de Beuvron trouver M. le cardinal à Ruel le mardi 30, pour le solliciter de ma part. Elle le vit, et lui, avec un visage rude, lui demanda à qui elle en vouloit. Elle lui répondit qu'elle le venoit, en toute humilité, supplier de moyenner ma liberté, de laquelle depuis cinq années j'étois privé. Elle ne put jamais tirer autre chose de lui, sinon qu'il en parleroit au Roi; ce qu'il lui réitéra par quatre fois, puis la quitta. Elle me vit le lendemain, et me dit le peu d'apparence qu'il y avoit à ma sortie, à quoi je ne m'attendis plus.

Ma cousine, l'abbesse d'Epinal, à qui j'avois fait donner, par feu ma tante, ladite abbaye, mourut le premier jour de novembre : ce qui fit réveiller les anciennes prétentions que ceux de Bourbonne avoient sur cette pièce, dont ma nièce étoit coadjutrice, et envoyèrent au Roi lui demander le brevet.

Peu de jours après, le père Joseph étant venu rendre ses derniers devoirs à la présidente Le Clerc, sa nièce, qui mourut le jeudi 8 dans la Bastille, ledit père me fit dire que, dans deux jours s'en retournant, il parleroit de moi à M. le cardinal, et qu'il se promettoit que ce ne seroit pas sans fruit; mais, reconnoissant combien de fois j'avois été repu de ces vaines espérances, je n'y ajoutai aucune foi. Au contraire, le mercredi 18 décembre, ma nièce de Beuvron étant allée à Ruel pour parler à M. le cardinal, il ne voulut jamais lui donner une minute d'audience, bien qu'en s'en revenant à Paris à l'heure même, il eût passé contre son carrosse.

Le Roi arriva le lendemain 19, et fit prêter le serment de chancelier de France au garde des sceaux Séguier.

Le Roi fut le lendemain 20 en son parlement pour y faire vérifier quantité d'édits.

J'eus en ce temps-là nouvelle comme, le pénultième du mois précédent, la garnison mise par les gens du duc Charles de Lorraine à Harouel en étoit sortie, et que le marquis de Sourdis y en avoit remis une autre pour le Roi, le samedi premier jour de décembre.

L'année 1636 commença par quelques désordres qui arrivèrent au parlement, sur ce que les enquêtes se voulurent assembler pour voir les édits vérifiés le 20 du mois passé, le Roi étant en son lit de justice, et pour voir de tirer quelque meilleur parti de ce surcroît que l'on avoit fait de vingt-quatre conseillers et d'un président à mortier. Le premier président dit aux enquêtes qu'il avoit une lettre du Roi à son parlement, qui leur interdisoit l'assemblée. Eux insistèrent de voir la

lettre, et lui ne le voulant, ils revinrent prendre place le mercredi 2.

Et le vendredi 4, étant revenus à la grand'-chambre prendre place, ils reçurent une lettre du Roi, qui leur commandoit une députation vers lui, de trente du corps, pour le lendemain.

En ce même temps le conseiller Lainé accusa le premier président.

Le lundi suivant en envoya en diverses demeures le président Barillon, les conseillers Lainé, Foucaut, Sevin, d'Arbonne.

J'eus en ce temps avis de l'extrémité de maladie de ma nièce, la secrète de Remiremont, du peu d'apparence de vie plus longue à ma belle-sœur, et que de mon neveu, revenu de l'année passée, je n'en devois rien attendre. Toutes ces choses, avec le peu d'espérance de liberté, me mirent dans une extrême mélancolie.

Enfin, le 12, je reçus la triste nouvelle de la mort de ma nièce, la secrète de Remiremont, et peu de jours après on me manda comme les commissaires des vivres du Roi avoient enlevé les blés de ma maison de Harouel, qui est mon principal revenu, et ce non-seulement sans payer, mais sans en avoir voulu donner le certificat de l'avoir pris.

Le mois de février arriva, au commencement duquel on me manda de Lorraine, qu'un nommé le sieur Villarceaux avoit commission du Roi de raser ma maison de Harouel, qui me fut bien cruel; et fis faire instance à M. le cardinal pour détourner cet orage.

Le vendredi 8, M. le prince fut en parlement y faire commandement de par le Roi d'y recevoir Colombel : ce qui fut fait avec grand opprobre pour ledit Colombel.

Le mardi 13, Bullion fut reçu président à mortier, et le même jour le Roi dansa son ballet.

Le samedi 16, le duc de Parme arriva à Paris.

Le mardi 19, M. le cardinal fit un superbe festin audit duc.

Le 5 mars, un mercredi, un nommé La Rivière, qui étoit lors le premier aux bonnes grâces de Monsieur, frère du Roi, fut mené prisonnier à la Bastille.

Le lendemain, jeudi 6, quatre des siens furent éloignés d'auprès de sa personne, qui étoient, le vicomte d'Autels, le chevalier de Bueil, d'Epinay et son premier valet de chambre, nommé Le Grand.

Le samedi 8, le duc Bernard de Weimar arriva à Paris.

Le mercredi 12, Monsieur, frère du Roi, en partit.

Le mardi suivant, 18 du même mois, le duc de Parme s'en alla.

Le jeudi 20, le nonce Mazarini, qui s'en alloit le lendemain en sa vice-légation d'Avignon, et qui se disoit fort mon ami, me voulut venir dire adieu, et me dit force choses de ma liberté; mais le connoissant comme je fais, je n'eus guère de peine à reconnoître que ce n'étoient que chansons.

Le 24, qui étoit le lundi de Pâques, M. l'évêque de Lisieux désira de me voir, qui ne me dit pas davantage que ce que m'avoit dit Mazarini.

Je passai depuis tout le mois d'avril sans aucune espérance de liberté, et avec une tristesse infinie.

Le mois de mai ne fut pas moins douloureux; car je sus que le maître des requêtes Gobelin avoit fait prendre dans ma maison de Harouel les blés, qui étoient au nombre de quinze cents réseaux; et ayant eu une ordonnance du Roi pour les ravoir, ce méchant homme, qui durant ma bonne fortune étoit mon intime ami, ne voulut jamais en donner la main-levée, ains s'y opposa formellement, et même vint exprès à la cour pour en parler au conseil, et Bullion fit répondre que le Roi garderoit lesdits blés, et que l'on les feroit payer sur l'épargne, qui est à dire rien. Et ensuite, comme on en parla à M. le cardinal de Richelieu, on me dit qu'il avoit trouvé bien étrange que je demandasse l'argent de mes blés au Roi, vu que j'étois si riche que je bâtissois un somptueux édifice à Chaillot, que je faisois faire de si riches meubles que le Roi n'en avoit pas de pareils, et que je gardois un grand train depuis six ans, et qu'il n'y avoit pas moyen de me mater.

Peu de jours après, le duc de Weimar eut département du Roi pour rafraîchir son armée dans le comté de Vaudemont et dans mon marquisat de Harouel, qui lui fut donné au pillage : ce qu'il fit si bien exécuter, que toutes les pilleries, cruautés et inhumanités y furent exercées, et ma terre entièrement détruite, au château près, qui ne put être pris par cette armée qui n'avoit point de canon.

En ce temps je pensai perdre ma nièce, l'abbesse d'Epinal, qui avoit le pourpre. Je sus que mon neveu de Bassompierre s'étoit retiré d'avec M. le duc de Lorraine, avec lequel il étoit très-mal; et pour la fin du mois de mai, les troupes dudit duc Bernard de Weimar attaquèrent notre château de Removille, où cinq ou six cents paysans, de tout âge et sexe, s'étoient retirés, lequel ils forcèrent enfin, le mercredi 28 mai, et tuèrent les hommes et vieilles femmes qui y étoient, emmenèrent les jeunes après les avoir violées, et brûlèrent les enfans et le château après l'avoir pillé. Ce même mois, M. le prince de Con-

dé, général de l'armée du Roi, se jeta dans le comté de Bourgogne, et vint mettre le siége devant Dôle, qu'il trouva mieux muni d'hommes et plus en défense qu'il ne se l'étoit imaginé; et force noblesse du pays s'étant jetée dans la ville, faisoient de continuelles sorties sur les nôtres, qui en recevoient tous les jours quelque échec; et le duc de Weimar, avec M. le cardinal de La Valette, s'acheminèrent vers la frontière d'Allemagne avec leur armée, que l'on avoit grossie de la plus grande partie de celle de M. le comte, qu'il avoit en Champagne, pour faire quelque progrès dans l'Alsace : ce qu'ils firent au commencement du mois de juin, allant assiéger Saverne, qui se voulut d'abord rendre à composition; mais le duc de Weimar, qui étoit outré contre celui qui commandoit dans la ville, qui avoit auparavant rendu le château de Lanquetel aux Impériaux, ne les y voulut point recevoir, dont il ne fut pas à se repentir; car les assiégés, se voyant hors d'espérance de grâce, tâchèrent de vendre chèrement leurs vies, et par diverses sorties incommodèrent extrêmement les troupes dudit duc, lequel fut aussi bien battu en divers assauts qu'il fit donner à la ville qu'il avoit attaquée sans canon. Il perdit un doigt à ce siége, d'une mousquetade. Le colonel Hébron, brave et vaillant soldat, qui étoit un de ses maréchaux de camp, y fut tué, et le vicomte de Turenne blessé au bras d'une mousquetade. Pendant ce mois aussi le siége de Dôle continua peu heureusement pour nous, par les continuelles sorties de ceux de dedans, qui firent, entre autres choses, un grand échec sur le régiment de Picardie en l'une d'icelles. Et les Hollandais, qui avoient le mois auparavant repris le fort de Schenck, voyant les deux Rois, selon ce qu'ils avoient toujours désiré, embarqués par une forte guerre l'un contre l'autre, les laissèrent vider par ensemble, et mirent leur armée en garnison pour tout l'été : ce qui donna courage au cardinal Infant de tourner ses desseins contre la France. Pour cet effet, ayant joint ses forces à celles du duc de Lorraine, de Jean de Weert et du prince François, évêque de Verdun, entra en ce même mois avec une armée de vingt mille chevaux et dix mille hommes de pied dans la France, et mit le siége devant La Capelle, qu'il prit le septième jour, et se vint camper devant Guise. Le Roi, qui prenoit des eaux à Fontainebleau, où il avoit demeuré depuis le commencement du printemps, ayant su cette nouvelle, s'en revint à Paris le mardi 15 juillet, comme fit aussi M. le cardinal. Il y eut le même jour conseil au Louvre, et le lendemain aussi; puis l'un et l'autre partirent, le Roi pour Versailles, et M. le cardinal s'en revint à Charonne, m'ayant en passant envoyé demander en prêt ma maison de Chaillot, pour y aller loger durant le temps que le Roi demeureroit à Madrid. Je jugeai à propos de lui écrire, tant pour le faire souvenir de moi, que pour m'offrir aux occasions de porter ma vie où le service du Roi me la voudroit destiner, et lui envoyai la lettre par le gouverneur de la Bastille, le jeudi 17, qui la lui donna comme il sortoit de Charonne pour aller à Paris, pour tenir sur les fonts Mademoiselle, fille unique de Monsieur, dont la Reine fut la commère, qui la nomma Anne-Marie, et fut baptisée dans la chambre de la Reine au Louvre; puis il s'en revint à Charonne, où il n'étoit pas sans affaires; car il y avoit vingt mille chevaux dans la France, lesquels après avoir pris La Capelle avec dix mille hommes de pied, qui s'étoient joints à eux, s'étant séparés, savoir, la grosse cavalerie alla devers Guise avec l'infanterie, le duc Charles et le prince François tirèrent devers Vitry, et Jean de Weert battoit la campagne en Picardie, en l'Ile-de-France et en Champagne. Ils firent semblant d'assiéger Guise; mais ils trouvèrent six à sept mille hommes que l'on y avoit jetés, composés des seize compagnies des gardes du régiment de Champagne, de celui de Saint-Luc et de ceux de Vervins et de Langeron, qui firent une forte sortie sur eux quand ils s'en voulurent approcher; de sorte qu'ils ne s'y opiniâtrèrent pas.

Le cardinal Infant vint dîner à La Capelle le lundi 29 de ce mois, et y tint conseil de guerre; et M. le comte de Soissons, en même temps, ayant ramassé toutes les troupes qu'il avoit pu de Champagne et Picardie, s'étoit venu camper devant La Fère avec trois mille chevaux et dix mille hommes de pied, auquel tous les jours nouvelles troupes arrivoient pour faire tête aux Espagnols. De l'autre côté, le siége de Dôle alloit lentement, celui de Saverne continuoit encore, bien que ce ne fût qu'un pouillier, où l'on avoit perdu plus de douze cents hommes et davantage de blessés, entre autres le duc de Weimar qui y avoit perdu un doigt d'une mousquetade, et ensuite avoit eu une autre blessure à la cuisse. Le colonel Hébron y fut tué d'une mousquetade dans la gorge, qui fut une grande perte, car il étoit brave homme; le jeune comte de Hanau aussi, et plusieurs gens de marque : et sur la mer les vents contraires avoient fait écarter notre armée navale, et détourner sa route. Dans l'Italie, M. le cardinal de La Valette fut attaqué sur le bord du Tésin, où il fit merveille de se bien défendre, et fut bien secouru par M. de Savoie, et à propos, car il étoit pressé. Enfin ils eurent avantage sur les Espagnols, mais ce ne fut pas sans perte des nôtres.

Finalement le colonel de Mercy, gouverneur de Louvain, voyant que M. le comte avoit quitté son gouvernement pour aller en Picardie s'opposer aux Espagnols, se mit en campagne avec deux régimens de cavalerie joints au sien, et se vint jeter en Barrois qu'il trouva dégarni. Les croquans et paysans mutinés de Saintonge, Angoumois, Limousin et Poitou, s'avancèrent jusques à Blanc en Berri.

Le mois d'août arriva, auquel les Espagnols assiégèrent et prirent en deux jours Le Castelet, et vinrent sur le bord de la rivière de Somme pour la passer. M. le comte vint sur l'autre rive pour s'y opposer, mais en vain; car les ennemis passèrent, ayant taillé en pièces le régiment de Piémont : ce qui fit retirer M. le comte en diligence à Noyon. Ces nouvelles firent aussitôt venir à Paris le Roi et M. le cardinal, qui firent appeler tous les ordres et Etats, et leur demandèrent aide sur le nouvel accident. Chacun s'efforça de contribuer noblement ce qu'il put, et aucun ne refusa, selon sa portée, de fournir hommes, chevaux, hardes et argent.

Le dimanche 10, ma nièce de Beuvron alla trouver M. le cardinal pour lui parler de ma liberté, auquel elle parla en sortant de sa chambre; mais lui, en se moquant, lui répondit que je n'avois encore été que trois ans en la Bastille, et que M. d'Angoulême y avoit été quatorze ans; qu'à propos il étoit revenu afin qu'il lui pût donner un bon avis sur le sujet de ma liberté, et qu'il en consulteroit avec lui.

J'oubliois à dire qu'à l'alarme du passage de la Somme messieurs d'Angoulême, de La Rochefoucault, de Valençai et autres exilés furent rappelés; mais la haine et la colère continua contre moi de telle sorte, que non-seulement on n'eut pas considération ni compassion de mes longues misères, mais qu'au contraire on les voulut accroître par cette dérision et moquerie. Ce n'est pas que le peuple et tous les ordres de Paris ne parlassent hautement de ma liberté, et ne la demandassent avec instance.

Ce même jour 10, M. le cardinal alla voir, proche de Saint-Denis, les troupes qu'à la hâte ceux de Paris avoient levées pour opposer aux ennemis. Ce jour le Roi se trouva un peu mal, qui l'empêcha d'aller voir ces troupes.

Le lundi 11, le parlement, qui avoit, le jour précédent, promis au Roi d'entretenir à ses dépens deux mille six cents hommes de pied, s'étant assemblé pour aviser où se prendroit de l'argent pour cet effet, et en quelle forme, il fut proposé d'envoyer douze conseillers dudit parlement à l'hôtel de ville, tant pour donner l'ordre nécessaire à la garde de Paris, comme aussi pour avoir l'œil à ce que l'argent que chacun donnoit lors au Roi pour lever et entretenir de grandes forces, fût bien employé. A quoi le premier président s'opposa, disant qu'ils n'étoient pas assemblés pour cette affaire-là; mais le président de Mesmes, par une longue harangue, fit résoudre que l'on en parleroit. Lors M. le premier président sortit, et M. le président de Bellièvre l'ayant voulu suivre, fut arrêté pour tenir le parlement comme second président; lequel enfin, après avoir promis de ramener le premier président, comme il fit, on laissa sortir; et étant revenus l'heure de sortir étant sonnée, on remit les délibérations au lendemain. Mais, dès l'après-dînée, le Roi ayant envoyé quérir les grands présidens, le premier président et doyen de chaque chambre, il leur fit une rude réprimande, et leur défendit de parler ni de se mêler à l'avenir d'autre chose que de procès.

Le mardi 12, on fit commandement par Paris d'abattre les auvents des boutiques, et de boucher tous les soupiraux des caves; mais cette ordonnance fut aussitôt révoquée.

Le mercredi 13, il y eut arrêt du conseil pour faire cesser les ateliers et faire ôter tous les serviteurs et apprentis, hormis un en chaque boutique; et le samedi 16 le Roi partit pour aller à Senlis, où étoit le rendez-vous de l'armée.

Le dimanche 17, le bruit fut commun de la prise de Corbie, où commandoit le sieur de Saucourt; et en même temps on sut l'événement du siége de Dôle.

Le mardi 19, Monsieur arriva en poste, et, après avoir été voir M. le cardinal, s'en alla trouver le Roi à Senlis.

Le lundi, premier septembre, le Roi et M. le cardinal partirent pour aller à l'armée; et en ce même temps le coche de Nancy, qui m'apportoit plusieurs hardes que je faisois venir, et de l'argent pour mon entretènement, fut volé. Et comme je pressois encore le payement de mes grains enlevés, on me fit dire que je n'en pouvois rien espérer : aussi n'y pensai-je plus, et fis mon jubilé le dimanche, 21 de ce même mois, pour me mettre entre les mains de Dieu, puisque je ne pouvois rien espérer des hommes. Je sus quasi en même temps que le Roi avoit fait raser, puis brûler le château de Dommartin, appartenant à mon neveu de Bassompierre, que l'on me manda aussi être hydropique formé, et en grand danger.

En ce mois le Roi donna sa lieutenance générale à Monsieur, son frère, qui en vint prendre possession, et l'armée passa la rivière de Somme après avoir failli de défaire l'arrière-garde des ennemis, qui la repassèrent en même temps et se retirèrent en Flandre après avoir muni les trois

places qu'ils avoient prises, autant que le peu de temps que l'on leur en donna leur permit, et avoir enlevé et défait le colonel Deguefeld avec son quartier.

En ce temps il arrivoit de tous côtes des troupes et de la noblesse, de sorte que l'armée du Roi étoit de cinquante mille hommes; lesquels s'occupèrent à faire la circonvallation de Corbie, munie de plusieurs grands forts capables de tenir huit ou dix mille hommes, huttés dans le côté seulement de la Somme, afin de les affamer l'hiver prochain, attendu qu'ils manquoient de moulins pour moudre leur blé dont ils avoient à foison. Ainsi se passa le mois de septembre.

Vers le commencement d'octobre le duc Charles de Lorraine ayant remis ses troupes sur pied, et le comte de Galas s'étant joint à lui, ils entrèrent en le duché de Bourgogne; ayant passé la Saône, Galas prit Mirebeau et pilla Cîteaux. Le duc de Lorraine assiégea Saint-Jean-de-Losne qui se défendit si bien que le duc de Weimar, qui avoit enfin pris Saverne, et le cardinal de La Valette, eurent loisir de la venir secourir. On fit cependant, par commissaires, le procès au sieur de Saucourt, qui fut condamné à être tiré à quatre chevaux, et son arrêt exécuté, en effigie, à Amiens.

Les cardinaux de Savoie et Aldobrandin quittèrent en ce même temps le parti de France à Rome, et le premier, ayant remis la protection de France qu'il avoit, prit celle d'Allemagne.

L'armée navale du Roi, ayant heureusement passé le détroit, s'en alla vers les côtes de Provence, en dessein de reprendre les îles de Saint-Honorat, de Lérins et de Sainte-Marguerite sur les ennemis; mais le mauvais ordre qu'avoit donné l'évêque de Nantes, auparavant nommé l'abbé de Beauvau, de tenir prêtes toutes choses nécessaires pour ce passage, en empêcha lors l'exécution, dont il fut disgracié; comme le fut aussi le sieur de Saint-Simon, qui étoit un fantôme de favori, commandé de se retirer à Blaye.

M. le cardinal de La Valette eut aussi commandement d'aller trouver M. d'Epernon en Guienne.

Le Roi s'en retourna vers la fin du mois à Chantilly, laissant l'armée occupée à la construction des huttes et des forts de la circonvallation de Corbie. Les Espagnols cependant entrèrent en France par le côté de Fontarabie, prirent et pillèrent les bourgs de Saint-Jean-de-Luz et de Somboure, et se saisirent de Socoa qu'ils fortifièrent; et ayant, en ce même temps, fait une descente par mer en la côte de Bretagne, dénuée de vaisseaux par le partement de la flotte du Roi, ils vinrent attaquer l'abbaye de Laprèdre proche de Rennes, d'où ils furent repoussés, ce qui les fit rembarquer.

Le marquis de Sourdis fut, en ce temps-là, rappelé de Lorraine où on l'avoit envoyé pour commander, et le grand prévôt d'Hocquincourt envoyé en sa place.

On fit commandement à ma belle-sœur, à ses père et mère et enfans, de sortir de Nancy, qui se vinrent tous retirer à ma maison de Harouel. Vignoles fut mis à Péronne; et on en tira, par récompense, M. de Blérencourt qui en étoit gouverneur. M. le cardinal fut à Abbeville, et porta les habitans de donner vingt-cinq mille écus pour travailler à leurs fortifications, lesquels on a depuis convertis à la construction d'une citadelle. On tira aussi Comeny de Corbie, et on mit en son lieu le chevalier de Commines, et Montcaurel remit Ardres au Roi par récompense, qui en donna le gouvernement à Saint-Preuil. En ce même temps M. de Longueville amena de grandes troupes au Roi, lequel lui commanda de les mener en Bourgogne, pour, avec celles qui y étoient déjà, faire une forte armée pour en chasser Galas.

Au mois de novembre il y eut quelque traité fait à Corbie pour la remettre ès mains du Roi; ce qui fit que l'on commença, au commencement du mois, de l'attaquer de force. Ils capitulèrent le 10, et les troupes du Roi y entrèrent le 14, dont on chanta le *Te Deum* le 17 à Paris, où Monsieur, frère du Roi, y étant venu en poste la nuit du 19 au 20, lui, M. le comte et M. de Retz, en partirent à onze heures du soir ce même jour; Monsieur pour aller à Blois, M. le comte pour se retirer à Sedan, et le duc de Retz à Machecoul.

Le 21, on fit renfermer les serviteurs de Monsieur, déjà prisonniers, à la Bastille.

Le Roi revint à Paris le 22. M. le cardinal, qui étoit demeuré en Picardie, en fut de retour le 24.

Le 28, il y eut une révocation de gages du parlement; mais, comme cela se faisoit en un temps mal propre, on leva cette révocation peu de jours après.

En même temps vint la nouvelle de l'excès que M. le maréchal de Vitry avoit fait en la personne de M. de Bordeaux, à Cannes en Provence.

Le mois de décembre arriva, le 4 duquel un certain charlatan, qui disoit avoir trouvé la pierre philosophale, et duquel on se promettoit force millions d'or, fut découvert pour un affronteur et mené prisonnier au bois de Vincennes, où ceux qui l'ont proposé font encore espérer qu'il la fera réussir. Cet affronteur s'appeloit Dubois, étoit de Coulommiers en Brie où il avoit

été capucin, puis, s'étant fait apostat, s'étoit marié.

On fit aussi commandement aux deux frères de Baradas de sortir du royaume dans six jours.

M. de Chavigny partit le 6 pour aller trouver Monsieur à Blois de la part du Roi, où Bautru l'aîné avoit déjà été envoyé, qui avoit été très-mal reçu. On envoya aussi M. de Liancourt voir M. le comte à Sedan.

M. de Chavigny en revint le 16 et y fut renvoyé aussitôt après; et le cardinal de La Valette, étant venu faire hiverner son armée en Lorraine, assiégea deux châteaux appartenant à mon neveu, qui avoient auparavant été démolis, et où des voleurs étoient retournés s'y nicher; et, après quelques volées de canon, il les reprit et brûla : ils se nomment le Châtelet et Dommartin. Les nouvelles vinrent aussi que le roi de Hongrie avoit été élu roi des Romains le 22 de ce mois, et que l'on n'avoit rien pu entreprendre sur les îles de Saint-Honorat, de Lérins et Sainte-Marguerite, comme notre armée navale en avoit eu commandement de la cour.

Le 19 décembre la grande duchesse Chrestienne est morte âgée de 74 ans. Elle étoit petite-fille de la reine Catherine de Médicis, fille du duc Charles de Lorraine.

Le 22 de ce même mois, Ferdinand III, roi de Hongrie et de Bohême, a été nommé roi des Romains à la diète de Ratisbonne.

Au commencement de l'année 1637, l'éloignement de Monsieur et de M. le comte, et les accidens que l'on craignoit qui en pourroient arriver, ne me permirent pas seulement de penser à faire parler de ma liberté, sachant bien que mes peines et mes soins en cette sollicitation seroient inutiles : à quoi je n'étois pas aussi guère porté, quoique mes amis me fissent instance de la faire poursuivre; car la mauvaise et indigne réponse que M. le cardinal avoit faite à ma nièce de Beuvron, après que, lui ayant écrit une si humble et soumise lettre, je l'avois envoyée faire une tentative lorsque les ennemis passèrent la Somme l'année précédente, m'avoit fait résoudre à ne l'importuner de ma vie, et à mourir plutôt dans ma captivité que de souffrir encore de nouveaux affronts, mettant ma seule espérance en Dieu et aux accidens qui pourroient causer mon élargissement. M. le prince, néanmoins, lequel m'a fait, durant ma prison, beaucoup de grâce par le témoignage de sa bonne volonté et du déplaisir qu'il avoit de mes longues souffrances, avec les assurances qu'il m'a de temps en temps données, que s'il voyoit lieu d'aider à ma liberté par ses conseils et instances, qu'il le feroit avec soin et passion, me fit dire qu'il voyoit du jour à ma liberté, et que, si les affaires de Monsieur s'accommodoient et qu'elles fussent suivies d'une trève générale, comme on la pratiquoit avec espoir qu'elle pourroit réussir, que ma liberté, en ce cas, étoit assurée, et qu'il m'en pouvoit répondre. Mais, comme je ne me suis jamais imaginé que les Espagnols acceptassent une longue trève, ni que le Roi en accordât une courte, vu leurs différends, je n'ai point cru ma liberté par ce moyen, dont je voyois les causes si éloignées.

On me manda de Lorraine la continuation de la désolation de mon bien, la retraite de presque tous les habitans de la terre d'Harouel dans le bourg et dans la maison, lesquels la remplissoient de maladies et d'infections, et la diminution, à vue d'œil, de la santé de ma belle-sœur, avec laquelle je n'étois pas en fort bonne intelligence, parce qu'elle ne vouloit pas que ma nièce d'Épinal se mariât selon mon intention; et, pour m'en empêcher, comme je lui eus trouvé un sortable parti, elle ne voulut jamais me dire ni déclarer ce qu'elle lui pourroit donner, dont j'étois fort affligé.

Le mois de février me fut extrêmement infortuné, non-seulement par la continuation de ma captivité, mais encore par la perte que je fis de ma belle-sœur, laquelle avoit un soin particulier de ses enfans et de conserver, autant qu'elle pouvoit, la maison de feu mon frère dans les malheurs présens. Elle décéda à Harouel le... du courant, laissant ses deux derniers fils mineurs sous la tutelle de M. le comte de Tormelle son père, qu'elle fit aussi exécuteur de son testament. Sa mort m'a laissé depuis en une perpétuelle inquiétude de cette pauvre famille, seul reste de notre maison.

Je perdis aussi, le 22 du même mois, le dimanche de carême-prenant, le sieur d'Almeras, ci-devant général des postes, et lors simple prêtre, mais très-grand homme de bien tant envers Dieu qu'envers les hommes; lequel je regretterai tant que je vivrai pour la parfaite amitié que je lui portois depuis près de quarante ans sans intermission, et qui m'a toujours chèrement aimé : Dieu mette son ame en paradis.

L'empereur Ferdinand II mourut aussi ce même mois le 15, lequel étoit un très-bon prince; lequel j'avois connu à Ingolstat lorsqu'il y étudioit et moi aussi. Il me faisoit l'honneur de me vouloir du bien, et, à ma considération, en a fait à mon neveu de Bassompierre, qu'il avoit honoré de la charge de sergent de bataille général de ses armées et ensuite de celle de lieutenant de maréchal de camp, qui est une grande charge en Allemagne.

Depuis le partement inopiné de Monsieur, frère du Roi, et de M. le comte, on avoit continuellement travaillé à les faire revenir à la cour, tantôt par le renvoi du père Gondran, son confesseur, vers lui, puis par ceux du comte de Guiche et de Chavigny. Et ensuite on mit l'abbé de La Rivière, prisonnier depuis long-temps à la Bastille, en liberté, sur l'assurance qu'il donna de servir le Roi près de Monsieur, selon les intentions de Sa Majesté. Finalement, le Roi, qui s'étoit déjà acheminé à Fontainebleau, s'en vint à Orléans en intention de pousser Monsieur jusques à ce qu'il l'eût fait rentrer à son devoir; à quoi il se disposa. Et ayant conclu, avec les susdits et avec M. de Léon qui y fut aussi envoyé, les points de son accord, il revint trouver Sa Majesté, le 8 de ce mois de février, à Orléans, où il fut fort bien reçu du Roi, qui, s'en étant aussitôt retourné à Paris, fut suivi de Monsieur peu de jours après.

Ce même mois, le comte d'Harcourt, général de la flotte du Roi aux mers du Levant, n'ayant pu exécuter le dessein que le Roi lui avoit donné, de reconquérir sur les Espagnols les îles de Saint-Honorat et Sainte-Marguerite, se remit en mer, et vint, avec ladite flotte, descendre en l'île de Sardaigne; mais, ayant été vivement repoussé par ceux de l'île, il fut contraint de s'embarquer sans y avoir rien fait.

Finalement le duc de Parme, qui, dès l'année 1635, s'étoit mis en guerre contre le roi d'Espagne pour se conserver la forteresse de Sarrianette qu'il prétendoit lui appartenir, après avoir vu ruiner tout son plat pays, et prendre toutes ses places, à Parme et Plaisance près, se voyant hors d'espérance d'être secouru du côté de la France, parce que l'on n'avoit aucun moyen de passer à lui, fut contraint d'accepter les conditions que le grand duc, son beau-frère, lui put moyenner pour se remettre bien avec ledit roi d'Espagne, et de recevoir pour quelque temps les gens de guerre dudit grand duc dans les citadelles de ces deux villes, qui lui furent déposées par le duc de Parme pour le temps qu'il fut convenu par son traité.

Le Roi s'achemina, au commencement du mois de mars, vers Rouen avec quelques forces de pied et de cheval, sur le mécontentement qu'il eut du parlement et de la ville, de ce que le premier avoit absolument refusé la vérification de tous les édits qui lui avoient été présentés, afin de recouvrer de l'argent pour entretenir les grandes guerres où le Roi étoit embarqué; et la ville avoit refusé de payer l'emprunt que le Roi lui avoit demandé, comme à toutes les autres villes de son royaume. Mais comme il y avoit différens partis, tant dans la ville que dans le parlement, et que plusieurs n'étoient point d'avis de ces divers refus, ceux qui étoient encore dans la bonne grâce du Roi, furent les entremetteurs, tant pour apaiser le Roi que pour faire condescendre les autres à obéir à ses commandemens; de sorte que le Roi ne passa point Dangu; mais il envoya M. le chancelier à Rouen pour passer ses édits, et faire payer à la ville ladite contribution; lequel chancelier fut précédé par les gardes françaises et suisses, et quelques autres régimens que l'on fit entrer dans la ville, et y loger tant que ledit chancelier y fut; et aussi on y fit loger douze ou quinze compagnies de cavalerie, après que le Roi revint à Paris.

Le mois d'avril fut assez infortuné, outre mes malheurs ordinaires; car j'eus nouvelle que mon neveu de Bassompierre, qui, outre l'affection que je lui dois porter, étant ce qu'il m'est, et la particulière tendresse et amour que j'ai pour lui, semble être maintenant le seul espoir de notre maison, et celui qui apparemment, s'il vit, et continue comme il a bien commencé, la doit remettre en son ancienne splendeur, étoit retombé malade de la première maladie qu'il avoit eue, qui le menaçoit d'hydropisie, dont je ressentis un violent déplaisir. Et, outre cela, ce même mois, je commençai une affaire de laquelle j'ai eu depuis mille sujets de me repentir; et Dieu veuille que je n'en aie point de plus grand à l'avenir.

Il arriva le même mois deux affaires importantes; l'une fort préjudiciable à la France, l'autre à sa perpétuelle gloire et réputation. La première fut la retraite de nos troupes des Grisons, pour ne dire qu'elles en furent chassées, dont les commencemens étoient venus sur ce que le Roi ayant envoyé, l'année 1632, M. de Rohan, avec une petite armée, au secours des Grisons, auxquels les Espagnols troubloient la souveraineté de la Valteline, où il réussit si heureusement qu'il les en chassa premièrement, et puis ensuite la défendit contre eux lorsqu'ils firent dessein de la reconquérir; et puis songea de s'y établir par des forts qu'il y fit construire, et ensuite dans les avenues des Grisons, au Steig et au pont du Rhin; lesquels il fit garder par les troupes qu'il avoit amenées, et avec des Zurichois qu'il leva pour le Roi; assurant néanmoins les Grisons que ce qu'il faisoit étoit pour leur assurer la Valteline, et que pour les forts du Steig et du Rhin, ce n'étoit à autre intention que pour empêcher les ennemis d'entrer en leur pays, auquel le Roi, son maître, ne prétendoit autre chose que la gloire de l'avoir conservé contre ceux qui le vouloient envahir : ce que les Grisons crurent,

ou feignirent de croire pour quelque temps; mais, voyant que M. de Rohan s'y établissoit et qu'il ne faisoit point d'état d'en sortir, ils commencèrent à murmurer, disant qu'il n'y avoit plus rien à craindre, et que si le Roi les vouloit remettre dans la Valteline, en leur consignant les forts qu'il y avoit, ils les sauroient bien garder eux-mêmes, comme aussi empêcher que leurs ennemis entrassent par le Rhin ou le Steig, sans que les troupes françaises y demeurassent perpétuellement; et qu'ils demandoient que le Roi, suivant sa promesse, leur ayant restitué leur pays, leur en laissât la libre et entière jouissance. M. de Rohan jugea bien qu'ils avoient raison; mais, n'ayant point d'ordre alors de la leur faire, s'avisa d'une ruse qui depuis fut cause de sa ruine. Il leur répondit donc que le Roi n'avoit aucun dessein ni intention de s'approprier aucunes de leurs terres; mais que ce n'étoit pas sans crainte que les ennemis n'y eussent leur visée, et que rien ne les retardoit d'en entreprendre l'exécution que l'impossibilité qu'ils y rencontroient, par la puissante opposition des armées de Sa Majesté, desquelles ils attendoient la retraite pour parvenir à leurs fins; et que la perte des Grisons étant conjointe à son notable intérêt, il ne pouvoit aucunement consentir de mettre les choses à l'abandon pendant la guerre, mais bien faire voir aux Grisons la candeur de son ame et la sincérité de ses intentions, en mettant dans ces forts les Grisons mêmes pour les garder; qu'à cet effet il feroit lever quatre ou six régimens de mille hommes chacun de leurs compatriotes, tant pour s'en servir, s'il étoit attaqué par les Espagnols, que pour leur confier une partie de ces forts, jusqu'à ce que les choses pussent être en état de ne rien appréhender. Cette proposition contenta les Grisons, et M. de Rohan crut que ce lui étoit un plus grand affermissement, parce qu'il choisit les plus affidés des Grisons au service du Roi, tant aux charges de colonels que de capitaines, lesquels il engageoit davantage par ce nouveau bienfait, et qu'il ne les établiroit point ès lieux les plus importans s'il ne vouloit; ce qui lui réussit pour lors. Mais comme cette levée requéroit, pour sa subsistance et sa solde, une grande somme d'argent, outre celle que le Roi employoit à l'entretien des autres forces qu'il avoit audit pays, et qu'en ce même temps le Roi faisoit de prodigieuses dépenses en plusieurs autres endroits, les payemens n'en furent pas si ajustés et si certains qu'il eût été à désirer; de sorte que ceux qui étoient mis sur pied à dessein de faire taire les autres, furent ceux qui avec le temps crièrent le plus haut et qui donnèrent le plus de peine à M. de Rohan. Les années cependant écouloient, et les Grisons étoient opprimés de nos troupes et mal payés de leurs gages; ce qui leur causoit beaucoup de fâcheries et de mécontentemens, et qui fit réveiller les partisans des Espagnols, qui commencèrent à semer sous main divers discours au désavantage de la France pour émouvoir leurs compatriotes, leur faisant remarquer le long séjour des armées françaises dans leurs pays, les forts qui les tenoient comme en servitude, les mauvaises paies de leurs régimens, et finalement qu'ils étoient en pire état que lorsque les Espagnols occupoient la Valteline, puisque les pays grisons étoient aussi soumis aux armes françaises que le reste par la construction des forts du Steig et du Rhin; et que ce seroit le meilleur s'ils pouvoient vivre libres, et jouissant de tout leur pays en une bonne neutralité, ce qu'ils s'assuroient que les Espagnols feroient de leur côté si les Français en vouloient faire de même.

Cette proposition fut approuvée de tous les Grisons, et les partisans espagnols eurent permission d'en faire la tentative vers les Espagnols. M. de Rohan ne tarda guère à être averti de cette pratique ni d'en donner avis au Roi, auquel il manda que le seul moyen de l'empêcher étoit d'envoyer de l'argent, tant pour le paiement de ce qui étoit dû à ces régimens de Grisons qu'il avoit levés, que pour leur subsistance à l'avenir; moyennant quoi il promettoit de contenir les Grisons et de rembarrer les ennemis. Le Roi avoit envoyé quelques jours auparavant le sieur Lasnier, ambassadeur ordinaire aux Ligues, auquel il avoit donné l'intendance de la justice et des finances en l'armée de M. de Rohan; et sur l'avis qu'il reçut dudit duc, il fit acheminer une voiture de 70,000 écus aux Grisons; mais dès qu'elle fut arrivée, étant survenue une grande maladie audit duc en la Valteline, les mêmes factionnaires d'Espagne, ayant rehaussé leurs brigues, et même gagné quelques-uns des six colonels qui commandoient les régimens que le Roi avoit levés aux Grisons, ils eurent la puissance d'envoyer des députés des Ligues aux Milanais pour traiter. Ce qu'ayant obligé M. de Rohan, dans l'extrémité de sa maladie, d'envoyer le sieur Lasnier, qui étoit lors près de lui, à Coire pour réprimer ces colonels débauchés, et fortifier la faction française, ledit Lasnier parla aux colonels plus aigrement qu'il ne devoit, les menaçant de les châtier, et de leur faire et parfaire leur procès, et même avec des injures; ce qui acheva de décréditer le parti et de jeter les affectionnés de la France dans le désespoir. La voiture étant cependant arrivée, et le duc de Rohan guéri s'étant acheminé à

Coire, il crut être expédient pour le service du Roi d'improuver les violentes actions de Lasnier: c'est pourquoi il lui fit quelques réprimandes devant les mêmes colonels; lesquelles ne pouvant souffrir, il y répondit en sorte qu'il se mit tout-à-fait mal avec ledit sieur de Rohan, qui ayant donné quelques ordonnances aux colonels pour y recevoir de l'argent, Lasnier ne le voulut distribuer; dont le duc de Rohan se sentant offensé, envoya enlever la voiture de chez Lasnier et fit payer les colonels : et Lasnier, qui prévoyoit l'orage qui depuis est avenu, fut bien aise de prendre ce sujet de mécontentement pour s'en retourner. Un jour M. de Rohan étant sorti de Coire pour aller au fort de France, les Grisons prirent les armes et vinrent au devant de lui comme il s'en revenoit; ce qui l'ayant fait rebrousser dans ledit fort qui n'étoit guère muni de vivres, et les Zurichois, qui étoient les plus forts dedans, peu résolus de se défendre; voyant aussi toutes les Ligues en armes, les Impériaux et Espagnols sur leurs frontières pour les secourir, le peu d'assistance qu'il pouvoit espérer, tant des Français que de leurs alliés, il fit un traité avec les Grisons de sortir de la Valteline et de leurs autres terres, pourvu que l'on assurât le retour aux gens de guerre français qui étoient dans leur pays.

Si la perte de la Valteline et des Grisons fut préjudiciable à la France, celle des îles de Saint-Honorat et de Sainte-Marguerite, que les Espagnols laissèrent reconquérir aux Français, leur sera une gloire immortelle; car après que l'on eut mis, l'année précédente, une flotte très-grande en mer, qui avoit heureusement passé le détroit et abordé aux côtes de Provence, où le Roi avoit plusieurs régimens sur pied, à dessein de reconquérir ces deux îles où les Espagnols s'étoient nichés, et puis ensuite fortifiés avec tout le soin et l'industrie imaginable, la mauvaise intelligence des chefs de la marine, qui étoient le comte d'Harcourt en apparence, et en effet l'archevêque de Bordeaux qui avoit le chiffre de la cour, et sur lequel on se reposoit de cette entreprise, et du maréchal de Vitry, gouverneur de Provence, lequel même vint des paroles aux coups avec l'archevêque, fut cause que ce grand appareil ne produisit aucun effet. Et la flotte, ne sachant à quoi s'occuper, étant allée faire une descente en Sardaigne, en avoit été délogée avec les seules forces de l'île; étant revenue diminuée et harassée, sans aucun secours de terre, elle se résolut d'attaquer les îles de Saint-Honorat, et, après plusieurs combats, tant à la descente qu'à l'attaque des forts, elle remit ces deux îles au pouvoir du Roi, en ayant bravement chassé les Espagnols le 23 de mai. Je n'avois que faire de m'étendre sur ces deux diverses actions; mais m'étant embarqué dans l'affaire des Grisons, où j'ai gardé toujours quelque affection, après avoir été vingt-un ans colonel général de cette nation, j'ai pensé devoir aussi dire cette brave action à l'honneur de la France, n'ayant rien à dire de moi qui croupis dans ma misérable prison.

Le mois de juin ne nous apporta rien de nouveau que la justice qu'on fit d'un imposteur, qui se nommoit Dubois, qui se disoit avoir le secret de faire de l'or et l'avoit persuadé à plusieurs; mais enfin sa fourbe fut découverte et lui pendu.

Je pris ce mois-là des eaux de Forges, selon ma coutume.

Au commencement de juillet, M. le cardinal m'envoya prier de lui prêter ma maison de Chaillot; ce qui m'obligea d'envoyer supplier madame de Nemours, que j'y avois logée, de lui quitter; ce qu'elle fit aussitôt, et il y vint le lundi 5, et n'en partit que le 23 suivant. Nous prîmes, sur la fin de ce mois, la ville de Landrecies sur les Espagnols, et le 5 août la ville de Maubeuge, comme aussi, d'autre côté, le maréchal de Châtillon prit Yvoy en Luxembourg le 14, et le 24 l'Empereur remit l'électeur de Trèves, détenu prisonnier depuis un long temps, en pleine liberté.

Le duc de La Mirande mourut en ce même temps.

Le mois de septembre ensuivant, mourut aussi M. de Mantoue. Les Espagnols se remuèrent un peu ce mois-là, ayant pris les villes de Venloo et de Ruremonde sur la Meuse, et repris Yvoy par l'intelligence des habitans, le cardinal Infant ayant tourné tête vers ces deux autres villes, après avoir vainement tenté de secourir Bréda, assiégé par les Hollandais. Mais, tandis qu'il assiégeoit ces places, nous reprîmes La Capelle que nous avions perdue l'année précédente, et fîmes ce mémorable exploit de secourir Leucate, en défaisant l'armée qui l'assiégeoit; ce qui fut exécuté le 28 de ce même mois par M. de Schomberg, gouverneur de Languedoc.

Madame de Longueville mourut le 9. M. le cardinal, vers ce temps-là, m'envoya visiter de sa part par Lopès, et me prier de ne me point ennuyer, m'assurant que s'il se faisoit paix ou trêve, ou que l'on se put un peu débarrasser des affaires présentes, que l'on me mettroit en liberté pleine et entière, et même avec des marques particulières de la bonté et des bienfaits de Sa Majesté; dont je lui fis peu de jours après rendre très-humbles grâces par ma nièce de Beuvron, à qui il reconfirma ces mêmes assurances.

Le mois de novembre fut funeste à la France,

par la mort de deux grands princes alliés à cette couronne, et très-utiles aux présentes affaires. L'un fut le landgrave de Hesse-Cassel, nommé Guillaume, qui étoit le principal soutien de nos affaires en Allemagne, qui mourut le premier jour de ce mois; et l'autre, M. de Savoie, prince doué de toutes les bonnes qualités qui peuvent orner un prince, qui étoit très-grand ennemi de la maison d'Espagne, et très-affectionné à la France, décédé le 8 du même mois. Mais en récompense M. le maréchal de Châtillon prit sur les ennemis Damvilliers, le mardi 27 octobre, jour remarquable par cette prise, et par celle de M. le maréchal de Vitry, qui fut arrêté prisonnier à la Bastille, comme aussi ce même jour le duc de Schomberg fut fait maréchal de France, et le lendemain M. le comte d'Alais fut pourvu du gouvernement de Provence, que l'on ôta à M. le maréchal de Vitry.

Il arriva aussi ce même mois deux bonnes fortunes à la France : l'une fut la retraite que les Espagnols firent, abandonnant d'eux-mêmes, sans y être forcés ni contraints, les forts et lieux qu'ils avoient occupés et construits sur la frontière de Bayonne, vers Saint-Jean-de-Luz, et la conjonction qui se fit le 10 octobre de l'armée du Roi, qui, je ne sais pour quel sujet, s'étoit divisée, en étant demeuré une partie à Maubeuge, qui avoit été prise par les nôtres, et l'autre étant venue assiéger La Capelle, pendant que le prince cardinal Infant, revenu des prises de Venloo et Ruremonde, s'étoit venu loger entre l'une et l'autre, ce que j'attribue à la grande bonne fortune du Roi; car probablement une desdites deux armées françaises devoit être taillée en pièces. Ce même mois aussi, le 8, se rendit la ville de Bréda aux Hollandais, après onze semaines de siége; et comme ce mois fut heureux pour la France, il fut malheureux pour mon particulier. Sur le commencement un maraud, que je ne veux pas nommer parce qu'il ne mérite pas de l'être, tint au Roi un discours de moi pour l'animer, et lui ôter les racines de bonne volonté qu'il avoit pour moi dans son cœur, s'il lui en étoit encore resté. Je ne puis croire qu'on l'y ait porté d'ailleurs, et moi je ne lui en avois jamais donné d'occasion; au contraire, il m'étoit obligé. Ensuite de cela un autre coquin, faux historiographe s'il en fut jamais, nommé Dupleix, qui a fait l'histoire de nos rois, pleine de faussetés et de sottises, l'ayant mise en lumière cinq ans auparavant, me fut apportée dans la Bastille. Et comme je pratique, en lisant des livres, pour y profiter, d'en tirer extraits des choses rares, aussi quand je trouve des livres impertinens ou menteurs évidens, j'écris en marge les fautes que j'y remarque; j'écrivis les choses que je trouvai indignes de cette histoire, ou ouvertement contraires à la vérité qui la doit accompagner. Il arriva qu'un an après, un minime, nommé le père Renaud, venant confesser l'abbé de Foix dans la Bastille, étant tombé puis après en divers discours avec lui, lui dit finalement que quelqu'un de leurs pères travailloit à réfuter les faussetés de ce Dupleix, et ledit abbé de Foix lui dit que j'en avois fait quelques remarques aux marges des livres, lesquels livres ils me vinrent prier de leur prêter pour un jour ou deux, ce que je fis; et ce moine en tira ce qu'il jugea à propos, puis me rendit les livres. Et quelque temps après, ledit moine fit copier tant ces remarques que celles qu'il y vouloit ajouter, et encore d'autres en en faisant faire des copies y ajoutèrent plusieurs choses, tant contre des particuliers que contre cet auteur; et parce que ce moine avoit pris tous ses premiers mémoires de moi, il fut bien aise, pour cacher son nom, de dire sourdement le mien; de sorte que l'on crut ces mémoires, qui avoient été faits en partie par moi, mais aux choses vraies et modestes, être entièrement venus de moi. Et cinq ans après, cet auteur Dupleix, suscité, à mon avis, par d'autres, vint montrer à force particuliers, et la plupart de mes amis, des médisances et calomnies qui faussement avoient été insérées contre eux, leur voulant persuader que c'étoit moi qui les avois écrites et publiées; de sorte que plusieurs personnes m'en firent parler, auxquelles ayant fait voir les originaux que j'avois apostillés, ils en demeurèrent satisfaits. Mais comme l'on est bien aise de trouver des prétextes apparens quand les véritables manquent, pour colorer et autoriser les choses que l'on fait, le pendard fut écouté lorsqu'il fit voir aux ministres ces mémoires, que faussement il m'attribuoit, et fut aisément cru quand il eut dit qu'il y avoit plusieurs choses où je témoignois que je n'approuvois pas le gouvernement présent, bien qu'il n'y en eût aucun, même aux remarques supposées, qui en parlât; et on ne manqua point de le rapporter au Roi, et de lui dire qu'il apparoissoit évidemment, par ce mémoire, que j'avois de l'aversion à sa personne et à l'Etat même. Plusieurs, qui dans ma bonne fortune m'étoient obligés, s'efforçoient de le lui faire croire, et le Roi y ajouta foi, d'autant plus qu'il savoit qu'ils étoient mes amis, et l'affaire en passa si avant, que l'on permit à ce pendard d'écrire contre moi un livre sur ce sujet, et obtint des lettres pour le faire imprimer. Et à même temps il y eut un chevau-léger prisonnier, pour avoir récité un sonnet qui commençoit par ces mots : *Mettre Bassompierre en prison*, et qui

continuoit par des médisances contre M. le cardinal; et comme l'on le fit étroitement garder, et soigneusement interroger, on eût d'autant plus de curiosité de savoir la cause de sa détention. Et comme un des prisonniers eut trouvé moyen de lui parler un instant, il lui dit que c'étoit pour des vers qui parloient de moi. Cela me mit en alarme, qui me fut augmentée par le gouverneur de la Bastille, qui me dit inconsidérément, ou bien exprès, que ce prisonnier avoit été arrêté pour des choses qui me regardoient. Ensuite de quoi on me manda de la ville, de bonne part, que je prisse garde à moi, et qu'il se machinoit quelque chose d'importance contre moi, dont ils tâcheroient d'en apprendre davantage, ne m'en pouvant pour lors dire autre chose, sinon de m'avertir de brûler tous les papiers que je pourrois avoir capables de me nuire, parce que, assurément, on me feroit fouiller. J'avoue que ce dernier avis, qui suivoit tant de précédentes circonstances et d'autres mauvaises rencontres, fût presque capable de me faire tourner l'esprit. Ce fût le 9 octobre que je le reçus. Je fus six nuits sans fermer l'œil, et quasi toujours dans une agonie qui me fut pire que la mort même. Enfin ce prisonnier, qui se nommoit Valbois, après avoir été sept ou huit fois interrogé, et qu'il eut fait voir que ce sonnet avoit été fait sept ans auparavant, cette affaire se ralentit, et je commençai à reprendre mes esprits, qui certes avoient été étrangement agités. J'eus aussi plusieurs déplaisirs domestiques de la Bastille, tant causés par un maraud de médecin Vautier, que par une cabale qui se fit contre moi par son induction, de quatre ou cinq prisonniers de son humeur, qui, bien qu'ils fussent impuissans à me nuire, étoient capables de m'animer par leurs déportemens; et moi, qui par mille raisons ne devois faire dans la prison, et moins en ce temps-là où j'avois tant de diverses et fâcheuses rencontres, aucune chose qui pût faire parler de moi, ne me voulant compromettre ni venger, reçus de grands et violens déplaisirs par cette contrainte. Il arriva, de plus, que la gouvernante de la Bastille, que j'avois toujours connue une de mes meilleures amies, et que j'avois toujours tâché, par tout ce que j'avois imaginé lui pouvoir plaire, d'acquérir sa bienveillance, se jeta inconsidérément dans cette cabale contre moi, sans aucune cause ni occasion que je lui eusse donnée, et même étant ceux qui plus injurieusement avoient médit d'elle; et elle a depuis continué à faire sous main tout ce qu'elle a pensé croire me pouvoir déplaire, autant qu'elle a pu. Ainsi se passa ce mois d'octobre; et celui de novembre, qui le suivoit, commença par une disgrâce qui me fût sensible; qui fut que sous main, par l'entremise de ma sœur de Tillières, nous avions traité et presque conclu le mariage de ma nièce d'Épinal avec M. de La Meilleraie, riche seigneur, chevalier du Saint-Esprit, et lieutenant général de Normandie, lequel, comme nous étions sur le point de terminer cette affaire, mourut le 2 de novembre; et par ainsi, ce dessein qui étoit comme conclu, qui m'étoit très-agréable et avantageux à ma nièce, alla en fumée. Mon petit neveu de Houailly mourut en ce même temps. La fièvre quarte arriva à ma nièce sa mère peu après, qui depuis longtemps l'a tourmentée; et j'eus nouvelle que mon neveu de Bassompierre étoit derechef tourmenté de son hydropisie. En ce même mois les Impériaux reprirent les forts que le duc de Weimar avoit faits sur le Rhin, pour s'y donner un passage; lequel étant contraint, par la saison, d'aller chercher ses quartiers d'hiver, avoit consigné lesdits forts au sieur de Manicamp, qui s'étoit chargé de les garder. J'eus nouvelles, ce même mois, que mon neveu de Bassompierre ne se gouvernoit pas comme il devoit avec son grand-père le comte de Tornielles, auquel j'écrivis pour lui en faire des excuses, et fis menacer mondit neveu que je le maltraiterois s'il ne donnoit à son grand-père toutes sortes de contentemens. Mais, par la réponse que je reçus dudit comte de Tornielles, il me fit savoir, au mois de décembre suivant, que mondit neveu avoit résolu d'aller trouver son frère aîné, qui est au service de l'Empereur, et qu'il m'en avertissoit et s'en déchargeoit sur moi; ce qui m'obligea, de peur qu'on ne s'en prît à moi, d'envoyer sa lettre à M. de Chavigny, lequel, le soir auparavant, avoit reçu du gouverneur d'Epinal des lettres interceptées de mon neveu de Bassompierre à son frère le chevalier, par lesquelles il le convioit de l'aller trouver, ce qui me servit; car on connut, par l'avis que j'en donnai moi-même, que je n'avois aucune part en cette affaire, et que je me rendis ensuite puissant pour retirer mondit neveu de la prison où on résolut de le mettre; et on exécuta ce dessein le dernier jour de l'an, que l'on envoya de Nancy soixante mousquetaires à Harouel pour se saisir de lui et l'amener à Nancy, où il fût mis dans la citadelle.

Je ne dis rien en ce lieu de la brouillerie du Roi et de la Reine, sur la surprise que l'on fit de quelques lettres qu'elle écrivoit au cardinal Infant et au marquis de Mirabel, et qu'elle envoyoit par l'entremise de l'agent d'Angleterre que madame de Chevreuse lui avoit adressé, de l'accord du Roi et d'elle vers la fin de l'année, fait à Chantilly, et du chassement des religieuses du Val-de-Grâce qui l'avoit précédé, non plus

que du sujet et extraordinaire partement et voyage de madame de Chevreuse en Espagne, ni que le père Caussin, confesseur du Roi, fut ôté de cette charge et envoyé en la Basse-Bretagne, ni de ce que dit M. d'Angoulême à M. le cardinal sur le sujet dudit père Caussin, ni, finalement, de l'entrée de M. le chancelier dans le Val-de-Grâce, où il fit crocheter les cabinets et cassettes de la Reine pour y prendre les papiers qu'elle y avoit.

L'année 1638 commença par un bon augure pour la France, en ce que la Reine se crut grosse par des signes apparens, qui, depuis vingt-deux ans qu'elle étoit mariée, ne l'avoit point été; cela causa une grande joie au Roi, et à tous les Français une espérance d'un grand bonheur à venir. J'ai dit ci-dessus comme le duc Bernard de Weimar, après avoir résigné à Manicamp les forts qu'il avoit construits sur le Rhin, s'étoit retiré en ses quartiers d'hiver, lesquels lui furent si incertains, que, s'il en voulut avoir, il fut contraint de les prendre à la pointe de l'épée : ce qu'il fit en se venant loger en un petit pays qui est entre le comté de Bourgogne et les Suisses, appartenant à l'évêque de Bâle, nommé les Franches Montagnes, qui n'avoit encore été mangé, parce qu'il étoit gardé par les paysans du lieu qui en avoient retranché les avenues; et ceux des pays voisins y avoient transporté ce qu'ils avoient de plus cher. Il força donc ce retranchement, et ayant tué partie des paysans qui s'opposèrent à lui, le reste fit joug. Il trouva là de quoi se loger et hiverner, comme aussi force chevaux pour monter ses gens, qu'une mortalité qu'il y avoit l'année passée sur les chevaux avoit mis la plupart à pied. Les Suisses se voulurent formaliser de cette invasion de Weimar dans les pays qui étoient sous leur protection, mais enfin on les rapaisa par de belles paroles.

J'avois eu tant de bonnes paroles de M. le cardinal l'année précédente, lorsqu'il me fit assurer qu'il n'y auroit jamais ni paix ni trève que le Roi ne me rendît ma liberté, avec tant d'avantages et de marques de sa libéralité et bonté que j'aurois toutes sortes de sujets d'en être satisfait, que je crus être obligé de lui en rafraîchir la mémoire, et d'autant plus que, vers le commencement du mois de février, je fus averti que l'on traitoit sourdement, mais fort chaudement, une trève, pour quelques années, entre la France et l'Espagne. Ce qui m'occasionna de prier ma nièce de Beuvron de lui aller faire des instances de ma liberté, si souvent promise, si ardemment attendue de moi, et qui avoit été si mal effectuée. Elle trouva donc moyen, après plusieurs difficultés, de parler à lui sur ce sujet; mais, contre mon attente, elle trouva son esprit si aigri contre moi, si fier en ses réponses et si impitoyable, que je n'en fus pas moins étonné qu'affligé de me voir, après de si longs malheurs, de si petites espérances de les finir. Je me remis et ma liberté en Dieu, qui saura bien finir mes maux quand il lui plaira. Or, à ce que j'appris, les traités de la trève n'étoient pas sans fruit; car elle étoit, en ce temps-là, sur le point d'être conclue à ces conditions : qu'elle seroit pour quatre ans entre les deux Rois, l'Empereur et la couronne de Suède; que chacun retiendroit ce qu'il possède, hormis que les Français rendroient Landrecies et Damvilliers, et le roi d'Espagne le Castelet; que la ville de Pignerol, qui avoit été retenue par le Roi au duc de Savoie, et depuis fortifiée avec une extrême dépense, seroit ratifiée par l'Espagnol, sans qu'à l'avenir, sous aucun prétexte ou couleur, le roi d'Espagne en pût faire instance ou demande, approuvant la vente qu'en avoit faite le duc au Roi, et que par même moyen le Roi Très-Chrétien remettroit ès mains de la duchesse de Mantoue, au nom de son fils, le duché de Montferrat, ses appartenances et dépendances, puisque le Roi ne le retenoit que sous prétexte de le conserver et garder contre tous, pour le duc de Mantoue; et après cette restitution la duchesse auroit pouvoir d'en traiter ou échanger avec le roi d'Espagne : ce qui étoit déjà conclu entre elle et lui par l'entremise du Pape, en la forme qui s'ensuit : que la duchesse céderoit, tant en son nom que celui de son fils, le Montferrat à toujours, moyennant quoi, et en récompense, le roi d'Espagne donneroit au petit duc de Mantoue cette partie de Crémonais qui est depuis Mantoue jusques à Crémone exclusivement, comme aussi les quatre pièces énervées par les partages du duché de Mantoue, qui sont, Guastalla, Castiglione, Bossolo et la Novalara; qu'il récompenseroit les propriétaires par les autres terres qu'il leur donneroit, et de plus la Mirande et la Concorde, Sabionnette et Correggio : ce qui étoit très-avantageux pour le duc de Mantoue, attendu que cet échange valoit mieux de plus de 50,000 écus de revenu que le Montferrat, qui étoit attenant au duché de Mantoue, et par conséquent plus commode, et qu'il délivroit le duc des fortes garnisons qu'il étoit contraint de tenir à Casal, des continuelles appréhensions où il étoit avec ses voisins, qui y remuoient incessamment quelque chose. Cette trève se traitoit à Rome, recherchée en apparence de toutes les deux parties, grevées des infinies dépenses qu'il leur convenoit faire pour cette guerre, dont l'un ni l'autre n'espéroient pas retirer grand profit, et on étoit déjà

convenu du temps, qui étoit de quatre années.

Le lundi 2, j'ai été accusé de plusieurs choses par un pendard, nommé La Roche-Bernard, fils d'un jardinier de Saint-Germain, prisonnier à la Bastille, par une lettre qu'il a écrite contre moi à M. de Chavigny.

Le 3 mars, la bataille de Rhinfeld fit rompre le projet, qui arriva en cette sorte. J'ai dit, ci-dessus, comme le duc de Saxe Bernard de Weimar, après avoir consigné les forts du Rhin à Manicamp, étoit venu prendre son quartier d'hiver aux Franches Montagnes, qu'il avoit forcées et pillées, y ayant trouvé de quoi se rafraîchir et remettre en quelque sorte son armée. Mais comme ce pays est petit il fut bientôt tari de vivres, ce qui contraignit ledit duc de penser à sa nourriture; et ayant fait tenter le Roi de lui donner quartier en Bresse et en Bourgogne, on lui fit comprendre que l'armée de M. de Longueville y pouvoit à peine subsister, et que la sienne étant destinée pour faire tête aux ennemis du côté d'Allemagne, il feroit mieux de chercher sa subsistance en lieu qui lui seroit quant et quant conquête. Il se trouva qu'en ce même temps il lui fut proposé, par le colonel d'Erlach-Castelu, le dessein de se jeter dans les quatre juridictions au-deçà du mont Alberg, que l'on nomme vulgairement les quatre villes forestières appartenantes à la maison d'Autriche, qui sont, Rhinfeld, Seckingen, Lauffenbourg et Waldshut; lesquelles, pour avoir été prises et reprises pendant ces guerres, étoient abandonnées aux premiers occupans; que depuis deux ans on y avoit semé, joint aussi qu'il y avoit des ponts sur le Rhin, qui étoit ce qu'il devoit désirer, et qu'au-delà il auroit foison de vivres dans l'Alsace delà le Rhin, qui s'étoit en quelque sorte raccommodé. A cela se présentoit la difficulté de l'entreprendre, vu qu'il y avoit quatre généraux qui se pourroient rassembler, qui joints ensemble étoient sans comparaison plus forts que lui. Mais elle fut surmontée par la facilité de l'entreprise et de l'exécution, par l'assurance du secours que l'on lui promettoit de France, et par la nécessité de ne pouvoir aller ailleurs. De sorte qu'il s'y résolut, et dès la fin de février s'achemina à Lauffenbourg qu'il prit avec peu de résistance, comme il fit aussi Waldshut et Seckingen; puis s'en vint assiéger Rhinfeld. Cette inopinée invasion éveilla les chefs du parti de l'Empereur, et se joignirent pour se venir opposer à lui, le duc Savelly, Jean de Weert, Enkefort et Sperruyter, qui vinrent un matin fondre sur lui comme il étoit occupé à ce siége, qu'ils lui firent lever en désordre, ayant jeté mille hommes dans Rhinfeld, tandis que par un autre endroit ils vinrent furieusement assaillir le camp dudit duc; à la défense duquel M. de Rohan s'opposa avec grande valeur, et y fut blessé, pris et puis recouvré. Le colonel d'Erlach fut pris aussi avec plusieurs autres, et quelque nombre de tués; le bagage du duc perdu, ses munitions, et quelque artillerie, qui pour n'être si bien attelée que les autres ne put suivre. Le duc se retira à Lauffenbourg, enragé de voir ses entreprises avortées et lui réduit à une grande extrémité, ne sachant comment se retirer ni où avoir secours; ce qui le porta à une déterminée et périlleuse entreprise, qui lui succéda néanmoins avec un extrême bonheur; car les ennemis après avoir secouru Rhinfeld, fait lever le siége au duc de Weimar, se devoient probablement retirer de devant cette place et songer à d'autres desseins, ce qu'ils ne firent. Néanmoins, soit qu'ils fussent enivrés de ces premiers bons succès, soit qu'ils se confiassent en leurs grandes forces, ou qu'ils eussent en mépris celles du duc de Weimar, ou ne se pouvant imaginer que celui qui ne les avoit osé attendre ayant ses forces entières, eût l'audace de les attaquer étant ruiné par ce dernier échec, séjournèrent deux jours près de Rhinfeld à faire réjouissances de leur heureux succès. Dont le duc de Weimar averti conçut en son esprit de les attaquer au dépourvu, et que cela les pourroit mettre en tel désordre qu'il en pourroit tirer quelque avantage; ce qu'il exécuta aussitôt, et après avoir proposé son dessein à ses chefs, et qu'il l'eut fortifié des raisons qu'il jugea les plus fortes pour les y faire concourir, lui et eux allèrent le proposer aux troupes qu'il avoit fait mettre en bataille, lesquelles le comprirent si bien, qu'ils demandèrent tous qu'il les menât au combat : ce qu'il fit à même temps; et ayant cheminé une partie de la nuit du 2 au 3 de mars, il arriva à la pointe du jour au lieu où ces généraux avec leurs troupes étoient logés confusément proche de Rhinfeld, qui, étant montés à cheval en désordre, furent bientôt défaits, et tout le reste de même; de sorte que les soldats étant fuis, les chefs, qui voulurent faire quelque résistance, furent tués ou pris prisonniers, et les quatre généraux pris avec leurs canons, enseignes et bagages, et la furie fut sans résistance et aussi long-temps que les troupes voulurent poursuivre les Impériaux. Cette victoire si heureuse, si grande, si complète et si inopinée, mit le duc de Weimar en une grande réputation, lui donnant en proie toute l'Alsace, et mit en grande consternation le parti de l'Empereur jusques au Danube, n'y ayant aucune armée, ni chefs, ni même de troupes en son nom, plus proche que

Hesse, où étoit le général Guete, qui n'avoit pas ses troupes prêtes de sortir du quartier d'hiver, qui y est plus âpre et plus long que par deçà; de sorte que le duc de Weimar put sans résistance se saisir de Fribourg et de plusieurs autres villes. Rhinfeld s'étant rendu à lui peu après sa victoire, il commença comme à investir Brissac qui avoit épuisé ses vivres, tant à ravitailler Rhinfeld qu'à entretenir les troupes qui s'acheminèrent pour le secourir. Au même temps que la bataille de Rhinfeld se donna sur le Rhin, le marquis de Leganez, gouverneur de Milan, lui étant arrivé quelques forces d'Allemagne, se mit en campagne, et assuré du peu de forces que nous avions en Italie, et du peu d'ordre que nous avions mis au fort de Brême, que deux ans auparavant le duc de Savoie et nous avions construit sur le Pô, du côté du Milanais, le vint assiéger; et M. de Créqui, lieutenant général pour le Roi en Italie, se résolvant de le secourir, etoit venu du côté du Milanais, de deçà du Pô, pour reconnoître le lieu par où il devroit entreprendre, fut tué d'un canon de dix-sept livres de balles, le mercredi 17 de mars, sur les sept heures du matin; il lui fut tiré deux canonnades des Espagnols. Ce fut une très-grande perte à la France, car c'étoit un des plus grands personnages et expérimentés capitaines qu'elle eût, et si important pour les guerres d'Italie, que je prie Dieu que nous n'ayons à l'avenir beaucoup plus à le regretter. La perte du général fit ensuite perdre le fort de Brême, se voyant hors d'état d'être secouru; mais on ne laissa pas quelque temps après de faire trancher la tête au gouverneur qui l'avoit rendu, nommé Montgaillard, et dégrader de noblesse le capitaine qui étoit sous lui. Ce même mois je découvris la volerie d'une personne à qui j'avois fait du bien avant même que de la connoître, de qui la méchanceté et l'ingratitude ont été si grandes, que m'étant fié à elle et donné ma procuration, tant pour gouverner un peu de bien et d'affaires que j'avois en Normandie, que pour convenir avec une personne à qui je devois, s'est entendue avec cette personne, et m'a trompé de plus de 25,000 livres qu'elle s'est appropriées; et, ayant reçu sept ans durant mon revenu, ne m'en a jamais fait toucher un sou. Dieu me donnera la grâce de lui en faire un jour rendre compte. Ce même mois les 11,000,000 de rentes constituées sur les gabelles de France ne s'étant payées plusieurs quartiers auparavant, émurent les rentiers à faire leurs instances au conseil pour leur paiement; ce qu'ils exécutèrent plus chaudement et avec plus de bruit que le conseil du Roi ne désiroit; et ensuite se retirant de chez le chancelier, ils rencontrèrent Cornuel, l'intendant, qui entroit chez le surintendant, lequel ils poursuivirent avec injures; de sorte que, s'il ne fût promptement entré chez le surintendant, il eût couru fortune. Cela fut cause que l'on mit dans la Bastille trois desdits rentiers; savoir, Bourges, Chenu et Clervois; et les autres ayant présenté requête au parlement, il fut dit que les chambres seroient assemblées pour en délibérer. Mais, comme elles furent venues à la grand'chambre, le premier président leur ayant montré une lettre de cachet portant défenses de délibérer sur ce sujet, il y eut quelques contestations là-dessus, et le lendemain on fit commandement aux présidens Gayant, Champrond et Barillon, et aux conseillers Salo, Thubœuf, Bouville et Sevin, les deux premiers de se retirer en leurs maisons, et aux autres cinq d'aller, savoir, Barillon à Tours, Salo Beauregard à Loches, Sevin à Amboise, et Thubœuf et Bouville à Caen; et, dès qu'ils y furent arrivés, il leur vint un nouvel ordre de demeurer prisonniers dedans les quatre châteaux de ces villes. Le président Gayant eut peu de jours après permission de retourner faire sa charge. Aussitôt après que la nouvelle fut arrivée de la mort de M. de Créqui, on jugea très-nécessaire d'envoyer promptement quelqu'un pour lui succéder, attendu l'état du fort de Brême que l'on ne croyoit pas se pouvoir maintenir s'il n'étoit promptement secouru. Et comme on étoit en cette consultation, M. le cardinal de La Valette s'offrit à cet emploi, qui lui fut aussitôt accordé et pressé de partir; mais il ne le put faire qu'au commencement d'avril. Le bruit couroit que l'on n'avoit pas été trop satisfait de son emploi de l'année passée, tant pour avoir opiniâtré de conserver Maubeuge, dont il y avoit pensé avoir grand inconvénient, que pour n'avoir voulu entreprendre sur Cambray, ni exécuter une entreprise que l'on avoit dessus, ainsi qu'il lui avoit été expressément ordonné. A son malentendu s'ajoutoit celui de sa maison; car M. d'Epernon n'avoit pas fait, à ce que l'on croyoit, ce qu'il eût pu faire pour chasser l'Espagnol de Fontarabie, et M. de La Valette s'étoit embarrassé dans les affaires de Monsieur et de M. le comte, dont il étoit par deçà en très-mauvais prédicament, non-seulement vers le Roi et M. le cardinal, mais encore vers M. le comte. Ce dernier emploi de M. le cardinal de La Valette accommoda l'affaire de son frère, ou du moins la plâtra pour l'heure; car son frère vint sur sa parole trouver le Roi, et fut vu de M. le cardinal, puis s'en retourna à la charge qu'il avoit de lieutenant général sous M. le prince, à qui on avoit donné un ample pouvoir pour commander en Languedoc, Guienne et Béarn avec une puissante armée

qu'il avoit sur pied. Le même mois on fit sortir les troupes du Roi de leurs quartiers d'hiver, ou, pour mieux dire, on les tint en campagne pour former des corps d'armée; car la plupart avoient presque vécu à discrétion sur ce plat pays, par la mauvaise exécution qui avoit succédé à un très-bon ordre; car on avoit projeté de les faire nourrir par les pays où elles avoient été départies, et que les villes se chargeroient de leur subsistance, au taux et à la ration qui avoient été limités, et que la répartition s'en feroit ensuite sur les pays, qui par ce moyen seroient conservés; à quoi les peuples s'étoient si franchement portés, que la plupart desdites villes avoient avancé deux ou trois mois de contribution, que de bonne foi ils avoient remise ès mains de Besançon, qui, avec un ample pouvoir du Roi, avoit été commis pour effectuer cet ordre. Mais lui premièrement, à ce qu'on dit, en remplit sa bourse, et pour s'accréditer en cour, ayant donné avis qu'il avoit de grandes sommes en dépôt, Bullion, qui avoit force argent à distribuer lors, et qui avoit peu de fonds, persuada que l'on prit celui qui étoit ès mains dudit Besançon pour subvenir à l'urgente nécessité du duc de Weimar après qu'il eut pris Lauffenbourg; qui fut exécuté, et les soldats, étant privés des rations ordinaires que l'on leur donnoit, forcèrent les villes où ils étoient de leur fournir leur entretènement, et puis ensuite vinrent impunément piller le plat pays avec un très-grand désordre : ce qui fit premièrement que le peuple ruiné fut impossibilité de fournir aux charges ordinaires de l'Etat, et que la plupart désertèrent les bourgs et villages, et ensuite que les soldats chargés de pillerie et de butin, considérant que l'on leur vouloit faire passer l'été sans solde, à cause de la subsistance qu'ils avoient eue l'hiver, préférèrent le séjour du pays de tout cet été dans leurs maisons, ou celles de leurs amis, où ils pouvoient demeurer, vivant de ce qu'ils avoient amassé, à l'emploi d'une guerre pendant l'été, où ils auroient beaucoup de maux et de fatigues et point de solde. De sorte que la plupart des soldats ayant délaissé leurs compagnies, elles se trouvèrent si foibles que quand on les voulut mettre en campagne l'on n'eut guère que le tiers des soldats que l'on s'étoit promis. Ce qui fut cause de faire acheminer le Roi vers la frontière de Picardie, afin que sa présence et la rigueur des châtimens remît les troupes en meilleur état. A quoi il procéda jusque-là de chasser la compagnie de Chandenier au régiment des gardes, qui, devant être de deux cents hommes, ne se trouva que de cinquante, et de réduire la plupart des autres compagnies dudit régiment à cent cinquante hommes. Ces exemples et les soins qu'on apporta à remplir les compagnies des autres régimens, les renforcèrent quelque peu; mais, néanmoins, les troupes d'infanterie ne furent si belles ni si complètes qu'elles souloient être les années précédentes. Un presque pareil inconvénient arriva pour la cavelerie; car, comme on les mit en garnison, le Roi accorda aux capitaines que pour les enrichir, et leur donner moyen d'entretenir leurs gens durant l'été, il ne les obligeoit de tenir leur nombre complet dans les garnisons, et que leurs distributions couroient comme si leurs compagnies étoient complètes, pourvu qu'ils s'obligeassent de les rendre complètes lorsqu'ils viendroient à l'armée. Ce qui fut cause que les capitaines licencièrent tous leurs soldats ensuite, à huit ou dix près des anciens et affidés; et quand il les fallut mettre en campagne, les capitaines ne pouvoient trouver de soldats, parce que ceux qu'ils avoient cassés n'ayant rien reçu ne voulurent plus retourner. Enfin, néanmoins, ils firent du mieux qu'ils purent et se mirent aux champs. On commença donc lors à former le corps des armées; et, certes, on fit un puissant projet pour éviter tous les inconvéniens, et ils attaquèrent vertement les ennemis de tous côtés. Pour cet effet on envoya de grandes sommes de deniers au général Banner et aux partis suédois pour divertir leur accord avec l'Empereur qu'ils projetoient, et leur donner moyen de subsister et de continuer la guerre en Poméranie et en Mecklenbourg où ils s'étoient retirés. On envoya aussi de gros deniers aux Hollandais pour leur faire faire une puissante armée, et attaquer les Espagnols du côté de Flandre. On mit sur pied une grande armée du côté de Hainaut, commandée par M. le maréchal de Châtillon, lequel l'on avoit fait obliger de prendre quelque grande ville, pourvu qu'on lui donnât les choses nécessaires à cet effet. On mit une autre armée entre les mains du maréchal de La Force pour assaillir le Cambrésis et l'Artois. Une autre fut donnée au maréchal de Brezé pour assaillir le duché de Luxembourg. Le duc de Weimar fut renforcé d'hommes et d'argent pour faire tête sur le Rhin, et y faire le progrès qu'il pourroit. On laissa une autre armée au duc de Longueville pour s'opposer au duc de Lorraine dans le comté de Bourgogne. On envoya force nouvelles troupes pour joindre à notre armée d'Italie, commandée par M. le cardinal de La Valette, qui ne partit que le 20 de ce mois pour s'y en aller; laquelle, jointe à celle de la duchesse de Savoie, se devoit opposer aux Espagnols qui y étoient puissans. M. le prince s'étoit déjà acheminé en Guienne avec une très-belle

armée. Finalement, on mit en mer deux armées navales; l'une à l'Océan, commandée par l'archevêque de Bordeaux, l'autre en la mer Méditerranée, sous la charge du comte d'Harcourt. On pressa madame de Savoie de confirmer la ligue défensive et offensive entre le Roi et elle, que son feu mari avoit jurée, et on traita avec le roi de la Grande-Bretagne d'en faire de même pour rétablir le palatin dans ses Etats; mais ce dernier n'y voulut entendre : seulement permit-il à son neveu le palatin de lever des gens dans son royaume pour faire un effort au Palatinat, et l'assista de quelque petite somme d'argent. Le Roi l'assista d'une plus grande. Les Hollandais le secoururent de quelques canons et munitions, et sa mère de l'engagement de ses pierreries; avec quoi il se préparoit, et avoit mis pour cet effet dans la ville de Meppen son appareil et même son argent; laquelle ville l'avant-garde de Galas vint surprendre, et la perte de tout ce que le palatin avoit dedans le fit avorter de tous ses desseins. Ce même mois mourut de ses blessures M. de Rohan; qui fut, certes, une très-grande perte à la France, car c'étoit un très-grand personnage, et aussi expérimenté que personne de notre temps. Madame de Chevreuse, dans le même mois, passa d'Espagne en Angleterre, où elle fut très-bien reçue; et les jésuites, qui avoient été reçus à Troyes par la diligence que Besançon avoit faite deux mois auparavant de les y introduire par force, en furent chassés par les habitans de la ville. Ce même mois d'avril, auquel le Roi envoya interdire la troisième chambre des enquêtes du parlement de Paris, sur le mauvais traitement qu'ils faisoient à un de leurs confrères, nommé Colombel, qui s'étoit fourré contre leur gré en leur compagnie, et qu'ils ne demandoient point l'avis des nouveaux établis, ni ne leur distribuoient les procès, ladite chambre eut aussi commandement de remettre tous les procès au parlement, pour être de nouveau distribués à la chambre de l'édit, où l'on en avoit attribué le jugement. Finalement, en ce même mois, le jeudi 22, la Reine sentit bouger l'enfant dont elle étoit grosse. Au commencement du mois de mai, une personne, qui en pouvoit avoir quelque connoissance, me fit avertir que si je voulois faire presser ma liberté le temps y étoit bon, et qu'il savoit que non-seulement je serois écouté, mais même avec efficace. Mais, comme j'ai été si souvent trompé de ces espérances, et que je connoissois le peu de bonne volonté que l'on avoit pour moi, et les rudes et mauvaises paroles dernieres que M. le cardinal avoit dites à ma nièce de Beuvron, je ne fis mise ni recette de cet avis, remettant à Dieu ma liberté quand il lui plairoit de me la donner. Je perdis en même temps une de mes cousines germaines portant mon nom, madame de Bourbonne, que j'avois toute ma vie extrêmement aimée. La peste tua quatre ou cinq personnes aux écuries de M. le chancelier; ce qui le convia de m'envoyer emprunter ma maison de Chaillot, que je lui accordai, et lui fis meubler au mieux que je pus.

Le duc de Weimar, suivant sa victoire, après avoir pris toutes les petites places de l'Alsace, s'avança vers le Wirtemberg; mais sentant approcher le général Guete, nouvellement sorti de prison, avec forces considérables, et le voulant empêcher d'avitailler Brisach dénué de vivres, il se retira entre Bâle et Strasbourg dans un poste avantageux. Le marquis de Leganez se mit en campagne en Italie avec de grandes forces et vint assiéger Verceil, place importante pour l'Etat de Piémont. Le maréchal de Châtillon se mit en campagne, et vint entrer en Flandre vers Ardres, où, après avoir pris quelques petits châteaux, il vint camper devant Saint-Omer, et se résolut de l'assiéger commençant sa circonvallation.

En ce même temps le roi d'Angleterre, qui s'enrichit des désordres de ses voisins, et qui tire de signalés profits du trafic qui se fait par Dunkerque, appréhendant la perte de cette place pour les Espagnols, fit dire, par les ambassadeurs de France et de Hollande, que si le Roi ou les Etats vouloient entreprendre d'attaquer Dunkerque, il seroit contraint de la secourir, même de rompre avec nous ouvertement et lesdits Etats.

Le Roi défendit en ce mois tout commerce et pratiques de ses sujets avec ceux de Sedan, pour quelque mécontentement que le Roi avoit eu de M. de Bouillon, qui avoit aidé à faire passer quelques convois de vivres aux villes du duché de Luxembourg, permettant, au reste, aux gens de M. le comte de pouvoir aller et venir à Sedan.

Le mois de juin produisit plusieurs choses : savoir, le secours de deux mille hommes jeté dans Saint-Omer par le prince Thomas, laquelle ville, grande et pleine d'habitans, étoit sur le point de capituler avec le maréchal de Châtillon, sans attendre un plus long siége. Mais ce renfort si considérable et important les résolut tout-à-fait à une vigoureuse défense, et fit en même temps rabattre quelque chose de cette première ardeur française, parce qu'en y entrant le prince Thomas défit à plate couture trente compagnies de gens de pied qui étoient mises en poste où le secours passa, qui étoient les régimens d'Espagny et de Fousolles. Peu de jours après nous eûmes encore un autre échec, mais moindre; car les compagnies de cavalerie de Vitenval et

de Vatimont furent aussi défaites en une embuscade où elles donnèrent. Ces nouveaux accidens obligèrent le Roi de commander au maréchal de La Force, qui avec son armée faisoit le dégât au Cambrésis, de se venir joindre au maréchal de Châtillon, lequel se vint loger à deux lieues de Saint-Omer, vers Ardres. Mais le prince Thomas se campa avantageusement entre la ville et lui, et le gouverneur d'Ardres ayant fait un petit fort à la tête d'une chaussée, pour pouvoir plus facilement aller picorer sur les terres des ennemis, le prince Thomas le vint attaquer le 24 de ce mois : ce qui obligea le maréchal de La Force d'envoyer le vicomte d'Arpajoux avec des forces pour tâcher d'y jeter du secours; mais il trouva la redoute prise et les ennemis campés au devant. Et le lendemain, le maréchal de La Force étant allé avec son armée pour la reprendre, sur l'avis qu'on lui avoit donné que les ennemis s'étoient retirés, il trouva toute l'armée du prince Thomas en armes pour la défendre, et qu'il falloit passer par une chaussée à découvert pour y aller; ce qu'ayant commandé de faire, il perdit plus de trois cents hommes, que morts que blessés, à l'attaque, et fut contraint de se retirer. Or, comme nous avions fait diverses armées pour attaquer la Flandre, les Espagnols de leur côté en avoient destiné trois pour la défensive : savoir, une commandée par le cardinal Infant en personne, pour s'opposer à celle des Hollandais qu'ils tenoient entre Bruxelles et Anvers, et une autre commandée par le prince Thomas, qui devoit cotoyer celle du maréchal de Châtillon, et une troisième, menée par Piccolomini, pour faire tête au maréchal de La Force au Cambrésis. Mais, deux jours après que cette armée fut arrivée à son rendez-vous, sur la venue des Hollandais vers Flessingue, le prince cardinal l'appela pour se venir joindre à la sienne, et l'avant-garde des Etats étant venue prendre terre à la digue de Callo, prit un des premiers forts par intelligence, et ensuite un autre et une redoute par force, et de là vint assiéger le fort de Saint-Philippe, qui se défendit bravement, et donna loisir au cardinal Infant de le venir secourir, et fit telle diligence qu'il trouva les ennemis qu'un vent contraire avoit empêchés de s'embarquer, et les tailla en pièces, remportant quarante drapeaux, huit cornettes, vingt-cinq canons de fonte et plus de cent de fer. Le fils du général, qui étoit le comte Guillaume de Nassau, y fut tué, lui se sauva avec peu d'autres, tout le reste de cette petite armée de six mille hommes fut tué, pris ou noyé en se retirant.

Le 25 du mois, M. le prince étant arrivé à Bordeaux, messieurs d'Epernon et de La Valette mettant ordre à ce qui pouvoit concerner et faciliter son entreprise pour entrer en Espagne, donna à M. d'Epernon une lettre du Roi, par laquelle il manda audit duc qu'il lui avoit accordé sa retraite en sa maison de Plassac, à l'instante supplication qu'il lui en avoit faite, et que maintenant il lui ordonnoit par absolu commandement de n'en bouger, sur peine de contravention à son ordre; ce qu'il lui donnoit pour châtiment de ce qu'il avoit persécuté et tourmenté des personnes qu'il devoit aider et assister, puisqu'ils avoient le caractère de ses serviteurs et de sa protection; à quoi M. d'Epernon obéit aussitôt. Il y avoit aussi plusieurs mois qu'il ne s'expédioit point à Rome rien pour les bénéfices consistoriaux, dont la cause étoit que la protection d'Aragon, Valence et Catalogne ayant vaqué par la mort du cardinal protecteur, elle avoit été présentée au cardinal Barberin, qui l'accepta et en jouit une année, au bout de laquelle, sur quelque plainte qui fut faite par l'ambassadeur du Roi au Pape, de ce que son neveu se partialisoit par trop en acceptant et exerçant cette protection, et que le Roi vouloit que le cardinal Antoine Barberin prît la protection de France qu'il lui offroit, le Pape trouva bon qu'il l'acceptât; mais, jugeant qu'il n'étoit pas bienséant que ses neveux se partialisassent si fort pour l'une et l'autre couronne, défendit à l'un et à l'autre d'exercer ces protections, dont le roi d'Espagne ne se soucioit guère; mais le Roi persista à vouloir que le cardinal Antoine exerçât une année cette protection, comme le cardinal Barberin avoit fait celle d'Aragon, à quoi le Pape ne voulut consentir; qui fut une des premières plaintes du Roi contre le Pape. Etant arrivée ensuite la conquête de Lorraine, le Roi entreprit de pourvoir aux bénéfices simples dudit duché, de nommer aux consistoriaux, comme pareillement aux trois évêchés de Metz, Toul et Verdun, et autres bénéfices en dépendant, bien qu'ils ne fussent en concordat. Etant arrivée la vacance de celui de l'abbaye de Saint-Paul de Verdun, bien qu'il y eût un coadjuteur passé en cour de Rome, le Roi en pourvut le fils du procureur général de Paris; à quoi le Pape s'opposa, et le Roi en fit jouir son pourvu. Ensuite l'évêché de Toul étant vaqué lorsque le cardinal de Lorraine se maria, le Pape donna ledit évêché à l'abbé de Bourlemont, son parent, et le Roi y nomma l'évêque de Corinthe qui en étoit le suffragant; et le Pape, vaincu par les prières du Roi, accorda, pour cette fois seulement, que l'évêque de Corinthe fût évêque de

Toul; lequel étant mort depuis un an, le Roi y nomma l'abbé de Saint-Nicolas d'Angers, des Arnauds, et le Pape le donna de nouveau à l'abbé de Bourlemont, sans s'en vouloir rétracter. Après cela, ce qui fâchoit le Roi et M. le cardinal, fut que le père Joseph, présenté depuis neuf ans au Pape pour être cardinal, avoit été constamment refusé par Sa Sainteté, et offert au Roi d'en faire un autre en cas qu'il voulût en avoir, et que le Pape le feroit. Mais le Roi s'y étoit tellement opiniâtré qu'il ne s'en voulut jamais désister, et le Pape s'obstina aussi de telle sorte, qu'il aima mieux ne point faire de promotion que d'y admettre le père Joseph. Tout cela fit que l'on ne fut pas satisfait du Pape par deçà. Mais encore plus que tout cela, étoit que M. le cardinal, qui plusieurs années auparavant s'étoit fait élire abbé de Cluny, en avoit eu ses bulles de Rome; mais ayant aussi voulu être chef d'ordre des deux autres réguliers, savoir, Cîteaux et Prémontré, s'étoit fait élire abbé de l'une et de l'autre de ces deux abbayes; dont la congrégation des ordres à Rome se formalisa, sur les plaintes que les abbés dépendans desdites abbayes qui sont en plus grand nombre d'étrangères que de françaises, en firent, qui remontrèrent qu'ils ne refusoient pas d'obéir et de déférer à des chefs d'ordre français, pourvu qu'ils fussent légitimement élus et qu'ils eussent des moines pour abbés, suivant l'institution, mais non qu'ils fussent émanés d'un seul homme, comme elles s'y en alloient être, et qu'elle demandoit, en cas que cela fût, qu'ils pussent élire des généraux de leurs ordres aux autres royaumes où il y avoit des monastères : ce que le Pape jugeant de périlleuse conséquence, ne voulut admettre M. le cardinal en ces deux abbayes, dont il se piqua. Toutes ces raisons convièrent le Roi à faire un arrêt du conseil, par lequel défenses étoient faites d'aller plus à Rome pour y chercher des expéditions, ni d'y envoyer plus d'argent. Cet arrêt fut ensuite mis ès mains des gens du Roi, qui, après y avoir mis leurs conclusions conformément, le portèrent à la cour de parlement pour le vérifier : ce qui eût été unanimement fait, parce que ceux qui sont affidés eussent suivi l'intention du conseil, et les autres l'eussent vérifié afin de brouiller davantage les cartes. Mais il se rencontra que c'étoit un arrêt et non une ordonnance ou un édit, qui sont les choses que l'on vérifie au parlement; lequel fit réponse qu'il n'avoit accoutumé de vérifier les arrêts du conseil, mais d'y acquiescer; et que si on leur envoyoit une ordonnance ils procéderoient à la vérification. Et durant le temps qu'il falloit mettre à changer cela, le nonce ayant eu avis de cette affaire vint trouver M. le cardinal, le même jour qu'il festinoit Jean de Weert et Enkenfort, que le Roi, après les avoir tirés des mains du duc de Weimar et mis prisonniers au bois de Vincennes, finalement ce jour-là les avoit mis hors sur leur foi, et M. le cardinal leur voulut faire festin, où Monsieur se trouva. Le nonce donc vint trouver M. le cardinal à Conflans, et par l'entremise du père Joseph fit retarder cette procédure jusques à ce qu'il eût donné avis au Pape, lequel il faisoit espérer qu'il donneroit quelque contentement au Roi. Un bruit courut alors que le Roi avoit dit à M. le cardinal qu'il avoit sur sa conscience de me retenir si longtemps prisonnier, et que n'y ayant aucune chose à dire contre moi il ne m'y pouvoit retenir davantage. A quoi M. le cardinal répondit que depuis le temps que j'étois prisonnier il lui étoit passé tant de choses dans l'esprit, qu'il n'étoit plus mémoratif des causes qui avoient porté le Roi de m'emprisonner, ni lui de le conseiller; mais qu'il les avoit parmi ses papiers, et qu'il les chercheroit pour les montrer au Roi. Je ne sais si cela est vrai; mais le bruit en courut par Paris. Le même mois, la duchesse de Savoie fit jeter un secours de seize cents hommes dans Verceil, qui étoit pressé par le marquis de Leganez. Ce furent des forces de Piémont qui y entrèrent; mais ce furent les généraux du Roi qui en firent le projet et l'exécution. Il se fit aussi, ce mois-là, un changement de gouverneur en Lorraine, et on y envoya, à la place du sieur d'Hocquincourt qui y étoit, le sieur de Fontenay-Mareuil; et M. le prince entra à la fin du mois avec une belle armée et puissante dans la Navarre, du côté de Fontarabie.

Le Roi me fit, ce même mois, donner une lettre de cachet, pour tirer mon neveu de Bassompierre de la citadelle de Nancy, où il étoit détenu prisonnier depuis le dernier jour de l'année précédente, et ordonna, dans ladite lettre, qu'il seroit mis ès mains de ceux que j'enverrois à cet effet; laquelle j'envoyai avec une mienne à M. d'Hocquincourt pour le prier de s'en vouloir charger, et me le vouloir amener à Paris quant et lui. J'écrivis aussi à M. le comte de Tormelle et à celui qui faisoit mes affaires en Lorraine, nommé Losane, pour le faire mettre en équipage de s'y acheminer, et lui fournir les choses nécessaires à cet effet. Je perdis aussi, ce même mois, M. de Tilly, conseiller au parlement de Rouen.

La mort aussi du seigneur Pompée Frangipani, qui arriva audit mois, me fut sensible jusques à tel point, que je souhaitai mille fois la

mienne, étant un des plus chers, anciens et véritables amis que j'eusse jamais eus.

Le mois de juillet donna commencement au siége de Fontarabie. M. le prince ayant passé le 2 la rivière de Bidassoa, proche d'Irun, sans résistance, et après avoir pillé Irun, prit le même jour le port du Passage, où il y avoit sept caraques presque achevées, et cent cinquante pièces de canon que l'on amena en France; puis se vint camper devant la ville de Fontarabie avec son armée, bien leste et munie de tout l'attirail nécessaire pour attaquer cette place, laquelle il pressa durant ce mois, les ennemis ayant jeté par deux fois du secours dedans, l'un par terre et l'autre par mer, qu'ils avoient encore libre, parce que la flotte du Roi, que M. de Bordeaux commandoit, n'y étoit encore arrivée. Mais, du côté de Picardie, les affaires du siége de Saint-Omer ne prirent pas bonne issue, dont je donne la faute à la défaite des Hollandais sur la digue de Callo, parce que, comme j'ai dit ci-dessus, l'armée de Piccolomini, qui étoit destinée pour faire tête à M. le maréchal de La Force, ayant été par le cardinal Infant rappelée pour faire tête avec la sienne aux Hollandais descendus en Flandre et s'opposer à eux, il n'y avoit plus que l'armée du prince Thomas qui pût troubler le siége de Saint-Omer. M. de La Force, avec la sienne, se vint opposer à lui, tandis que M. de Châtillon faisoit faire la circonvallation de la place et fournir son camp de vivres et autres nécessités pour six semaines. Et parce que de l'autre côté d'une rivière qui passe à Saint-Omer, par un canal que l'on y a fait qui l'y mène, la ville étoit aisée à être secourue, il fit, par une chaussée, rentrer la rivière dans son lit, et fit faire trois redoutes sur cette chaussée; et, pour empêcher que l'on ne les vint attaquer et prendre, il fit faire un grand fort au lieu où le bac étoit de ladite rivière, qui à cause de cela fut nommé le fort du Bac, et fit état d'y mettre quatre mille hommes pour le garder, et quantité d'artillerie; mais, avant qu'il fût muni de vivres, ni même entièrement en défense, le comte Guillaume ayant été défait à Callo, et l'Infant cardinal se voyant par ce moyen délivré pour long-temps de l'armée des Hollandais, fit promptement retourner Piccolomini avec son armée au secours de Saint-Omer, et envoya quant et quant le comte Jean de Nassau avec quinze cents chevaux, pour se joindre au prince Thomas. Lesquels trois généraux, ayant consulté de ce qu'ils avoient à faire, se résolurent de joindre douze cents Croates aux troupes du comte Jean, lequel iroit harceler M. le maréchal de La Force, tandis qu'au même temps le prince Thomas viendroit attaquer les trois redoutes de la digue, et Piccolomini le fort du Bac: ce qui leur réussit ainsi qu'ils avoient projeté; car, le comte Jean de Nassau ayant envoyé ces Croates donner jusque dans le logement du maréchal de La Force, la cavalerie les repoussa vertement jusque dans les quinze cents chevaux armés qu'il tenoit en bataille pour les soutenir; à la vue inopinée de laquelle notre cavalerie prit l'épouvante, et à même temps étant chargée par celle des ennemis, elle les mena tambour battant jusqu'à l'infanterie que le maréchal menoit, laquelle fit parfaitement bien, et les ayant arrêtés sur cul, notre canon ensuite leur fit tourner tête, et notre cavalerie, s'étant ralliée, les poursuivit à leur tour jusque dans leur campement. Or, à même temps que le comte Jean parut, le maréchal de La Force en envoya donner avis à celui de Châtillon, qui fit en même temps sortir sa cavalerie de la circonvallation pour aller au secours dudit maréchal de La Force, et lui-même, oyant les canonnades qui se tiroient, jugeant qu'ils étoient aux mains, mit son infanterie en bataille vers le lieu où la retraite du maréchal de La Force étoit, pour le recevoir en cas de malheur. Pendant lequel temps le prince Thomas vint attaquer les trois redoutes de la digue, qu'il força aisément parce qu'elles ne purent être secourues du côté du camp, les troupes étant diverties ailleurs, ni du côté du fort du Bac, qui fut en même temps attaqué par Piccolomini; de ce qu'étant prises, ils séparèrent le fort du Bac et le divisèrent de la circonvallation, et eurent moyen d'entrer à leur aise et sans aucun empêchement dans Saint-Omer, et le pourvoir de toutes choses nécessaires. Le prince Thomas y alla même loger cette nuit-là, et Piccolomini, battant furieusement le fort du Bac, le força dans deux jours de se rendre, aux capitulations qu'il leur donna. Tous ces divers accidens obligèrent notre armée à lever le siége de Saint-Omer: ce qui se fit sans désordre ni confusion. Le combat du comte Jean et l'attaque des redoutes et du fort du Bac se fit le 7 juillet. Du côté d'Italie nous n'eûmes pas meilleur succès; car, comme on attendoit à la cour le lèvement du siége de Verceil, que nos généraux avoient mandé comme infaillible, et que le secours y eut été jeté, et que les troupes du Roi, jointes à celles de la duchesse de Savoie, étoient campées proche de la circonvallation, que l'on avoit mandé avoir été emportée, il vint nouvelles comme le marquis de Leganez avoit pris Verceil le 8 de ce mois: ce qui causa une grande consternation à nos affaires d'Italie. Du côté de la Bourgogne, M. de Longueville prit quelques châteaux, bien qu'il eût le duc Charles, qui étoit plus fort que lui, sur

les bras. Vers l'Allemagne, les ennemis ravitaillèrent Brisach, quelque diligence que le duc Bernard de Weimar pût faire pour les en empêcher. Finalement, pour ce qui est de moi, je fus doublement malheureux, en ce que le scélérat de La Roche-Bernard écrivit encore contre moi, le 19 de ce mois, à M. Boutillier le père; et le gouverneur de la Bastille, à qui je renouvelai mes plaintes, au lieu de l'en châtier, lui permit de venir ouïr la messe les dimanches parmi les autres prisonniers. Et ayant eu la lettre pour la liberté de mon neveu, que j'ai dite ci-dessus, dès le 21 de juin, ayant su que M. d'Hocquincourt s'en retournoit de Lorraine, je lui écrivis pour le prier de se vouloir charger de lui pour me le ramener à Paris, et écrivis à celui qui faisoit mes affaires en Lorraine pour lui fournir tout ce qui seroit nécessaire pour son voyage, au cas que M. le comte de Tormelle n'y voulût pourvoir, à qui pareillement j'en écrivis, et lui mandai que je mettrois mon neveu à l'Académie, si je voyois qu'il se disposât à faire quelque chose de bien, et que si je le voyois porté à mal faire je le retiendrois auprès de moi à la Bastille, et tâcherois d'en faire quelque chose de bon. Et ayant mis toutes lesdites lettres en un paquet, avec celles adressées à M. d'Hocquincourt, je les envoyai à M. de Ramefort, qui me promit de les faire rendre sûrement ès mains de M. d'Hocquincourt. Mais il arriva que le sieur de Villareeaux, maître des requêtes, arrêta, pendant les deux ordinaires, je ne sais par quel ordre, tous les paquets qui venoient pour ledit sieur d'Hocquincourt à Nancy; et moi ayant mandé à celui qui fait mes affaires, par l'ordinaire suivant, qu'il ne manquât d'effectuer pour le département de mon neveu ce que je lui avois ordonné par mes précédentes, étant en peine de ne les avoir reçues, arriva le 12 de ce mois à Nancy, pour apprendre ce qu'elles étoient devenues; ce qu'il sut le même soir par l'arrivée du sieur de Fontenay-Mareuil, qui venoit succéder au sieur d'Hocquincourt dans le gouvernement de Lorraine. Mais on ne rendit la lettre pour la liberté de mon neveu qu'à l'heure que ledit Hocquincourt voulut partir, et non à lui, mais à mondit neveu, à qui elle ne s'adressoit pas, ni les autres lettres lesquelles j'écrivois, et lesquelles ayant ouvertes, et vu que je mandois au comte de Tormelle que je le retiendrois à la Bastille, ne lui voulut envoyer, et se prépara, avec deux ou trois garnemens comme lui, pour s'en aller en Bourgogne : ce qui lui fut facile; car, sans le retenir jusques à quelque ordre du Roi, on le laissa sortir de Nancy avec son valet, et il alla trouver le duc de Lorraine en Bourgogne; dont je ressentis un sanglant déplaisir, me persuadant qu'on l'avoit fait exprès évader pour jeter le tout sur moi.

Le mauvais succès du siége de Saint-Omer fit que le Roi se résolut de s'acheminer en Picardie, pour être sur les lieux et remédier par sa présence aux désordres qui étoient dans ses armées, et fit avancer le maréchal de Brezé avec la sienne pour se joindre aux autres, ou pour les épauler. D'autre côté l'armée de mer, commandée par l'archevêque de Bordeaux, partit le 23 de La Rochelle pour aller à la côte de Fontarabie, qui se défendoit fort bien, et qui vouloit attendre les secours qu'on lui promettoit par mer et par terre.

Pendant le mois d'août, le Roi fit attaquer le château de Renty, qui, au bout de huit jours, fut mis en son obéissance; mais il le vouloit faire démolir, et que l'on y travaillât; et puis, voyant approcher les couches de la Reine, il s'en revint de Picardie à Saint-Germain-en-Laye, laissa M. le cardinal sur la frontière, lequel fit attaquer Le Castelet. Le maréchal de Brezé, comme j'ai dit ci-dessus, avoit le commandement d'une armée qui avoit été assemblée en Réthelois, lequel, sur le lèvement du siége de Saint-Omer, eut ordre de s'avancer; et l'on croyoit même qu'il auroit les premières et principales commissions, étant beau-frère de M. le cardinal, et le Roi n'ayant pas beaucoup de satisfaction des maréchaux de La Force et de Châtillon; mais comme, pour lui donner cet emploi sans murmure, M. le cardinal eût désiré que l'on lui mît pour compagnon M. le maréchal de La Force, à cause que M. de Brezé n'étoit pas de si grande expérience, il refusa le compagnon, et dit à M. le cardinal qu'il n'étoit pas bête de compagnie, et qu'il lui laissât faire seul; ce que mondit sieur le cardinal ne lui ayant pas absolument accordé ni refusé lorsqu'il le vit à Abbeville, néanmoins sur ce que l'on lui dit que l'on parloit derechef de le conjoindre avec M. le maréchal de La Force, il fit un matin assembler les chefs de l'armée, et leur ayant dit qu'il quittoit sa charge, il la résigna avec le commandement qu'il laissa au sieur de Lambert, maréchal de camp; et, sans prendre congé du Roi ni de M. le cardinal, il s'en revint à Paris, quoi qu'on lui pût dire et persuader. M. de Chavigny, qui fut envoyé après lui pour lui faire changer de dessein, et ayant demeuré une seule nuit à Paris, s'en retourna en poste en Anjou. Le 15 de ce mois, jour de l'Assomption de Notre-Dame, le Roi fit faire une procession solennelle à Paris pour la dédicace qu'il fit de sa personne, de son royaume et de ses sujets à la vierge Marie. Il avint ce jour-là un grand trouble et scandale dans l'église Notre-Dame de Paris, causé par

ceux-mêmes qui le devoient empêcher, et le châtier si d'autres l'eussent ému; dont la cause fut que le parlement et la chambre des comptes ont accoutumé de marcher aux processions où ils interviennent, le parlement à la droite et la chambre des comptes à la gauche, en sorte que les premiers présidens de l'une et l'autre marchent de front, et quand ils entrent dans le chœur de l'église de Notre-Dame, le parlement se met à la droite et la chambre des comptes à la gauche dans les bancs des chanoines; et quand c'est un *Te Deum*, les premiers présidens se mettent ès siéges plus proches de l'autel, et le reste de leurs corps ensuite jusques aux places les plus proches de la porte du chœur; et si c'est une procession générale, les premiers présidens se mettent aux chaises près de la porte, et les corps ensuite jusques aux places finissant vers l'autel. Or, pour l'entrée il n'y a nul ordre, parce que chacun s'assemble au chœur sans cérémonie; mais quand il faut marcher pour aller à la procession, il faut nécessairement que les corps se croisent pour reprendre l'un la main droite, l'autre la main gauche. Le premier président de la chambre des comptes prétendit de marcher après celui du parlement, quand ce vint à sortir du chœur, et les présidens à mortier ne voulant laisser passer personne, que le gouverneur de Paris, entre leur premier président et eux, l'en empêchèrent. Sur quoi les corps se mirent premièrement à se choquer, puis à se frapper; de sorte qu'il y eut un très-grand désordre dans l'église. M. de Montbazon et plusieurs archers et autres, ayant mis l'épée à la main, fis firent informer de part et d'autre; mais le Roi ayant été promptement averti de cet inconvénient, attira le tout à soi pour les régler ainsi qu'il aviseroit bon être. Les choses de dehors se continrent pendant ce mois presque en même état. Le duc de Weimar se tenant campé devant Guete, et le duc de Lorraine faisant de même devant M. de Longueville qui reprit Chamitte, les Hollandais ne tentèrent rien ni les Espagnols aussi. Le siége du Castelet continua, comme aussi celui de Fontarabie, hormis que sur la mer notre armée navale eut quelque avantage sur l'ennemie, à qui elle coula à fond quelques vaisseaux. Ce même mois la Reine-mère, après presque sept ans et demi de séjour en Flandre, s'en retira avec un sauf-conduit qu'elle envoya chercher des Etats, s'en vint à Bois-le-Duc, où elle fut magnifiquement reçue, puis ensuite à La Haye. Du côté d'Italie, les Espagnols mirent leurs troupes en garnison pour se rafraîchir des travaux qu'ils avoient eus au siége de Verceil et à celui de Brême; et nos troupes, commandées par le cardinal de La Valette, ne se montrèrent point en campagne, pour n'être assez fortes pour ce faire.

Le 29 de ce mois, en un dimanche, nous fîmes le mariage de mon neveu de Tillières avec la veuve du feu comte de Mata, dont je reçus beaucoup de contentement pour être un riche, un noble et honnête parti.

Et le 25 de ce mois, l'armée navale du Roi, commandée par M. de Bordeaux, qui étoit encore vis-à-vis de Fontarabie durant le siége, vint attaquer quatorze grands vaisseaux espagnols qui étoient venus pour jeter du secours dans Fontarabie, pour obliger les nôtres de lever le siége; et le bonheur fut si grand pour nous, que le vent, qui nous étoit contraire, se tourna en un instant, et le devint aux ennemis; de telle sorte que les ayant jetés dans une rade d'où ils ne pouvoient sortir, il fut aisé à M. de Bordeaux de leur envoyer des brûlots qui les mirent tous en feu et tout ce qu'ils portoient, à un vaisseau près qui se sauva.

Presque en ce même temps Manicamp, qui, pour la crainte du châtiment, après avoir perdu les forts que le duc de Weimar avoit construits sur le Rhin, et ensuite lui avoir consignés, s'étoit retiré et caché, voyant le siége de Saint-Omer commencé, s'étoit venu offrir au maréchal de Châtillon pour servir et y faire si bien son devoir qu'il pût obtenir grâce. Il s'étoit ensuite jeté dans le fort du Bac, et avoit capitulé avec les ennemis qui l'avoient renvoyé, avec ce qui étoit dedans, rentrer en France par Verdun. Après y avoir mis les troupes, il s'en vint trouver M. le cardinal à Amiens, sans autre sûreré que celle qu'il prit en son imagination; mais M. le cardinal le fit incontinent mettre dans la citadelle d'Amiens, et lui fit commencer son procès.

Le dernier jour de ce mois, le Roi étant de retour de son voyage de Picardie à Saint-Germain, la fièvre lui prit, qui lui dura pendant neuf accès.

Le prince d'Orange, n'ayant pas eu de bonheur au dessein qu'il avoit fait sur Anvers, après s'être refait de sa perte et remis son armée plus forte qu'auparavant, vint assiéger la ville de Gueldres. Le cardinal Infant s'y achemina à grandes journées, et y vint avant que les Hollandais fussent retranchés. Il força premièrement le quartier du comte Henri de Frise le 27 d'août; ce qui obligea le prince d'Orange de lever le siége le dernier de ce même mois et de se retirer, sans tenter tout le reste de la campagne aucun autre exploit.

Le mois de septembre commença par un grand et signalé combat de quinze galères françaises

contre pareil nombre d'espagnoles, presque à la vue de Gênes, le combat ayant été fort opiniâtre, lequel enfin se termina à l'avantage de la France, les galères espagnoles ayant par la suite quitté la partie, avec perte de cinq des leurs et de deux des nôtres.

En ce même temps le maréchal de Châtillon, sur la mauvaise satisfaction que l'on avoit de lui pour le siége de Saint-Omer, reçut commandement de se retirer en sa maison.

Le 5 de ce mois, jour de dimanche, à onze heures du matin, naquit M. le Dauphin, après avoir tenu la Reine en travail près de cinq heures. Ce fut une réjouissance si universelle par toute la France, qu'il ne s'en étoit vu précédemment une pareille. Les feux de joie durèrent plus de huit jours continuels. Il y eut ensuite, pour modérer cette joie, une fâcheuse nouvelle du côté de Fontarabie, le siége de laquelle ayant déjà duré plus de deux mois, on attendoit tous les jours la prise, quand au contraire on reçut la nouvelle que les Espagnols avoient forcé nos retranchemens, qui avoient été assez légèrement abandonnés par les nôtres avec une telle épouvante que l'armée se retira en grand désordre, laissant tout le bagage et les canons au pouvoir des ennemis, ayant perdu quelque huit cents hommes de coups de main et près de deux mille noyés, et ce à la veille qu'elle devoit être prise, les assiégés ayant mandé à l'Amirante et au marquis de Mortara, généraux de l'armée espagnole, qui depuis vingt jours étoient campés devant nos retranchemens pour tâcher de les secourir, que si dans ce jour-là ils ne tâchoient de faire un effort qui réussît, ils ne pouvoient plus tenir davantage. On avoit quatre jours auparavant fait jouer une mine sous un bastion qui l'avoit entr'ouvert, de sorte que l'on y pouvoit facilement monter, à ce que ceux qui sont revenus de cette déroute témoignent, et que M. le duc de La Valette, qui devoit faire donner un rude assaut, ne le jugea pas à propos ce jour-là, mais remit l'affaire au lendemain, et que les ennemis eurent cependant le loisir de se retrancher sur ladite brèche, et de reprendre leurs esprits, qui étoient alors de la mine tout éperdus : ce que ledit cardinal de La Valette ne dit pas, et allègue d'autres raisons. Tant y a que M. le prince lui ôta cette attaque, et la donna à M. de Bordeaux son ennemi mortel : lequel M. de Bordeaux l'accepta, et se prépara avec tant de soin et de diligence, que l'on croit assurément que le jour de la Notre-Dame de septembre il eût emporté cette place, si la veille la déroute ne fût arrivée, qui fut si grande que même deux jours après les ennemis vinrent enlever une batterie de deux canons, qui étoit de l'autre côté de la rivière de Bidassoa, vers Saint-Jean-de-Luz.

On envoya aussitôt de la cour deux commissaires pour savoir qui avoit causé cette grande déroute, et qui en étoit chargé. Chacun se déchargea sur M. de La Valette, qui fut en même temps mandé pour venir rendre compte au Roi de ses actions. Mais lui, voyant qu'il n'avoit pas les rieurs de son côté, s'embarqua dans un vaisseau écossais, qu'il fit équiper en guerre, et s'en alla en Angleterre où il fut le bien reçu, où la Reine-mère étoit aussi peu de temps auparavant arrivée. Mais comme ils eurent l'un et l'autre de grandes tempêtes sur la mer, ils n'y abordèrent que le mois suivant.

Il se passe peu de mois que, outre mon malheur ordinaire, il ne m'arrive quelque disgrâce nouvelle. Celui-ci m'en donna une bien amère, qui fut que le duc Charles, dont mes prédécesseurs avoient rendu tant de signalés services aux siens, et que j'avois soigné tant qu'il étoit en France, jeune enfant, comme si j'eusse été son gouverneur, de qui mon neveu de Bassompierre étoit tant passionné que, outre qu'il a long-temps souffert ses extravagances, y a dépensé 100,000 écus en le servant, et y a été prisonnier et estropié d'un bras (mon neveu le chevalier l'étoit allé trouver depuis trois mois contre son bien et ma volonté), envoya, le lundi 5 de ce mois, le colonel Cliquot avec trois régimens d'infanterie, trois de cavalerie et deux pièces de canon, prendre ma maison de Harouel, qui ne faisoit point la guerre, et qui n'étoit point importante à ses affaires, afin que, par ce moyen, ce qui restoit de ce misérable marquisat fût entièrement pillé et déserté. J'eus encore un déplaisir bien violent en mon particulier, mais il me passa. Le jeudi 23 de ce même mois, à quatre heures du matin, il m'arriva aussi de grands ressentimens du coup de lance que j'avois reçu en mars 1605, parce que la plaie ulcéra de nouveau, et fit croûte par deux fois, et les chirurgiens craignoient que ce ne fût le calus qui s'étoit fait au péritoine qui se voulût relâcher. Mais Dieu m'envoya de bonne fortune la connoissance d'une opératrice, nommée Giot, mère du premier sergent de la Bastille, qui commença, le lundi 27 de ce mois, à me mettre des emplâtres un mois durant, qui ont réduit cette grande cicatrice à si petit point, que l'on diroit que ce n'a été qu'un coup d'épée. Le même mois le Roi fit assiéger Le Castelet, seule place que les ennemis tenoient sur nous, qui se rendit après avoir, par quelques jours, soutenu le siége.

En ce même mois naquit l'infante d'Espagne; ce qui fit remarquer qu'à même mois aux deux rois étoient nés fils et fille, comme il avoit fait à

leurs pères trente-sept ans auparavant, qui avoient été mariés ensemble.

Au mois d'octobre, il arriva plusieurs accidens divers; car le fils du roi de Bohême ayant mis une armée assez considérable sur pied, et s'étant mis en campagne en cette basse Allemagne, il fut défait aussitôt par les troupes impériales, commandées par Hatzfeld; et son second frère, nommé le prince Robert, jeune homme de beaucoup d'espérance, y fut fait prisonnier.

Le jeune duc de Savoie mourut aussi ce même mois, laissant son autre frère unique, âgé de sept ans, héritier de ses grands Etats.

M. d'Epernon fut interdit de son gouvernement de Guienne, et eut commandement de s'en venir à Plassac, et de n'en bouger jusqu'à nouvel ordre. Le gouvernement fut donné à M. le prince par commission, qui en fut prendre possession.

M. le duc de La Valette eut aussi commandement exprès du Roi, par un gentilhomme qu'il lui envoya, de le venir trouver; à quoi il promit d'obéir; et ayant pris congé de M. le prince, auprès duquel il étoit, partit pour s'y acheminer; mais, au lieu de venir à la cour, il fut trouver son père à Plassac, et de là étant passé en Médoc, s'embarqua dans un vaisseau écossais pour se mettre en sûreté hors de France.

Le 19 de ce mois, la Reine-mère aussi, après avoir demeuré quelque temps en Hollande, et après y avoir visité toutes les belles villes du pays, s'embarqua pour se retirer en Angleterre.

Finalement le duc de Lorraine, ayant voulu tenter de jeter un secours de vivres dans Brisach, fit ses préparatifs pour cet effet en la ville de Thann, et, manquant de cavalerie pour l'exécuter, il envoya en demander au général de la ligue catholique, nommé Guete, lequel lui envoya quinze cents chevaux, avec lesquels, et trois mille hommes de pied qu'il avoit, il s'achemina avec son convoi; mais le duc de Weimar en ayant eu avis, on doute si ce fut par Guete même, et Guete, qui devoit en même temps faire un effort de l'autre côté du Rhin pour tenter la même chose, s'étant retiré sans l'entreprendre, ledit duc eut tout loisir d'accourir au duc de Lorraine avec sa cavalerie, qui ayant fait seulement semblant d'attaquer celle du duc de Lorraine qui venoit de Thann le 13 octobre, ladite cavalerie de Guete, sans attendre le choc, s'enfuit, laissant l'infanterie avec les charrettes et chariots de convoi à la merci des ennemis; laquelle infanterie s'étant remparée des chariots fit sa retraite, si bien qu'elle ramena ledit convoi, sans aucune perte, à Thann, le duc de Weimar ne l'ayant jamais pu forcer. Comme la mauvaise fortune se jette toujours sur ceux qu'elle a commencé de persécuter, mon neveu de Bassompierre, qu'avec beaucoup de raison j'aime parfaitement, ayant été peu de mois auparavant honoré par l'Empereur de la charge de grand-maître de son artillerie aux provinces de deçà le Danube, en étoit venu prendre possession aux armées impériales qui dépendoient de sa charge; et ayant premièrement passé dans celle de Hatzfeld en Hesse, puis en celle de Piccolomini, étoit finalement venu se faire reconnoître et recevoir en celle commandée par le duc de Lorraine, six jours auparavant le combat, et étoit prêt d'en partir quand ledit duc fit résolution de jeter des vivres dans Brisach; ce qui obligea mon neveu, que je puis dire sans flatterie ni adulation, qui ne cherche que les occasions d'acquérir de l'honneur, de demeurer pour se trouver en cette rencontre; et s'étant mis à la tête de la cavalerie, qui fuit si lâchement, ne voulut faire comme eux, et avec vingt ou vingt-cinq chevaux qui ne le voulurent abandonner, chargea les ennemis; et son cheval ayant été tué sous lui, il fut pris prisonnier et mené à Colmar, où il fut très-bien traité, et avec beaucoup de courtoisie, par le duc de Weimar, qui, étant retourné à son blocus de Brisach, le laissa dans ledit Colmar à la garde du marquis de Montausier, qui le traita si humainement et avec tant de témoignages de son affection, que cela fut suspect audit duc, qui le transféra à Benfeld, où il fut étroitement gardé. Je perdis ce même mois la petite-fille de mon cousin de Créqui, fille de mon cousin de Canaples.

J'eus nouvelles que mes sujets d'Harouel et de tout ce marquisat abandonnoient les villages, leur étant impossible de subsister, ayant les troupes du duc Charles qui tenoient le château, et celles du Roi qui, aux occasions, les traitoient comme ennemis, et de telle sorte, que le samedi 30 de ce mois, le sieur de Bellefons, maréchal de camp, vint la nuit surprendre le bourg même de Harouel et le pilla entièrement. Finalement je reçus encore ce déplaisir, qu'un méchant homme, banquier luquois, nommé Vanelli, à qui je ne devois aucune chose, fit saisir, sous une fausse lettre qu'il simula, une belle tapisserie que l'on portoit tendre à la salle de l'évêché de Notre-Dame où il se faisoit un acte. Je fus d'autant plus fâché de cette action qu'il ne m'en étoit jamais arrivé de semblable, quelques dettes que j'eusse eues, bien que j'en eusse par le passé eu de très-grandes. Ce déplaisir m'arriva le 26 du même mois, dont j'eus main-levée le 29 ensuivant.

Le mois de novembre suivant fut accompagné de très-grandes tempêtes sur la mer, qui firent perdre beaucoup de vaisseaux, et principalement en Hollande où plus de soixante vaisseaux périrent dans les rades.

La Reine, mère du Roi, qui s'étoit embarquée le mois auparavant, ne fut pas exempte de ces tourmentes; car elle fut plusieurs jours à rôder sur la mer avant que de pouvoir aborder l'Angleterre, où, finalement étant arrivée, elle fut très-honorablement reçue. Peu de jours après M. de La Valette y arriva aussi, qui s'étoit retiré de France, craignant l'indignation du Roi; et la tempête de la cour fit faire ce même mois naufrage à madame la marquise de Seneçay, ma cousine, qui eut commandement de se retirer avec la perte de sa charge de dame d'honneur de la Reine. Madame de Brissac fut subrogée à sa place, de qui le mari fut aussi fait surintendant de la maison de la Reine. Sanguin aussi, qui s'empressoit fort auprès du Roi, à qui Sa Majesté faisoit assez bonne chère, eut commandement de quitter la cour.

La mortalité vint dans le peu de famille qui me restoit à Paris, au mois de décembre; car il m'en mourut trois en dix jours. J'eus divers déplaisirs dans la Bastille, causés par quelques marauds dont, pour ne point éclater ni me compromettre, ayant prié le gouverneur de faire enfermer pour quelques jours un de ceux-là nommé Tenauld, qui étoit la seule prière que j'avois faite pour mon particulier audit gouverneur, non-seulement il ne le fit pas, et lui dit seulement qu'il s'abstint de se présenter devant moi; mais même, à l'induction de sa femme, il me fit faire par son lieutenant, le dimanche matin 19, une fort impertinente harangue sur ce sujet, me disant qu'il falloit que ledit Tenauld montât sur la terrasse, et qu'il ne pouvoit faire autrement. En ce même mois le père Joseph, qui avoit quelque temps auparavant été attaqué d'une apoplexie, y retomba le 16 de ce mois, dont il ne put jamais être garanti que le samedi 18 à onze heures du matin il ne mourût. Et ce même jour la ville de Brisach, après un long siége, se rendit au duc de Weimar.

Comme l'hiver suspend toutes les guerres et les voyages, aussi le commencement de cette année, et tout le premier mois d'icelle, n'a produit aucune nouveauté que la continuation des progrès du duc Bernard de Weimar, lequel enflé de la grande prospérité de ses affaires, et des grands succès de la précédente année, où il avoit, par trois ou quatre fois, vaincu ses ennemis et pris Brisach, voulut, au commencement de celle-ci, surmonter encore le froid et la rigoureuse saison, et tenir la campagne quand les autres se tenoient près du feu; se jetant dans la Bourgogne, où il se rendit maître de plusieurs châteaux qui se rendirent sans résistance, à la réserve de la ville de Pontarlier qui lui tint tête dix-sept jours. Les affaires de la France dans le pays de Liége commencèrent à décliner, et ensuite à se ruiner tout-à-fait, jusqu'au point que l'abbé de Mouson, qui y tenoit comme lieu de résident, se retira tout-à-fait. Je perdis encore ce mois-là, par maladie, un gentilhomme de mes domestiques, que j'avois nourri page, nommé des Erables, auquel je me fiois bien fort et dont j'eus du regret; et la malversation de l'écuyer Chaumontel en mes affaires, qu'il avoit tellement embarrassées pour y picorer, que tout en étoit en confusion, et principalement en Normandie, me contraignit d'en donner ma procuration à ma sœur de Tillières. Au mois de février suivant, l'affaire de M. le duc de La Valette, qui n'avoit encore été qu'ébauchée, fut mise sur le tapis, et, le quatrième jour du mois, le Roi tint à Saint-Germain, sur ce sujet, un ample conseil, où furent mandés les princes, ducs et officiers de la couronne et principaux conseillers, et aussi les sept présidens à mortier du parlement de Paris et le doyen des conseillers, lesquels messieurs du parlement ayant été mandés, non en corps, mais chacun en particulier, par une différente lettre, vinrent premièrement tous ensemble descendre au logis du sieur de La Ville-aux-Clercs, secrétaire d'Etat, qui obtint du Roi que l'on leur apprêtât à dîner par ses officiers, et ensuite eurent de grandes disputes pour leur rang, prétendant qu'ils représentoient la cour de parlement : ce que le Roi leur ayant dénié, et concédé seulement qu'ils auroient séance comme conseillers d'Etat, suivant le rang de leur réception, ils ne le voulurent accepter, et aimèrent mieux se tenir tous ensemble au-dessous des conseillers d'Etat, et par conséquent opinèrent les premiers; et le doyen ayant été commandé par le Roi de dire son avis, après que les informations eurent été rapportées par le sieur de La Potterie, commissaire, il maintint que cette affaire ne se pouvoit juger ailleurs qu'en parlement, attendu la qualité et les priviléges du débat, dont il fut fort rabroué du Roi, et ensuite quelques-uns des présidens : après quoi, de l'avis de trois ducs et pairs qui étoient appelés à ce conseil, il fut résolu que, suivant les conclusions des gens du Roi, le duc de La Valette seroit réajourné à trois briefs jours, crié et trompeté par la ville, et qu'à faute de comparoir son procès lui seroit fait et parfait. Ce même mois, le marquis de Ville, qui avoit été fait prisonnier à la prise de Lunéville, fut envoyé sur sa foi trouver le duc Charles qui avoit fait dire par deçà, par un père jésuite, qu'il désiroit de se mettre bien avec le Roi et se retirer d'avec l'Empereur et le roi d'Espagne. Ce même mois, M. de Candale, fils aîné de M. le duc d'Epernon, qui étoit lieutenant général en Italie, est mort à Casal d'une fièvre pourprée.

Il se fit ce mois-là diverses noces, comme cel-

les de M. le comte d'Harcourt avec la veuve de M. de Puylaurens, celles de M. de Bonelle, fils de M. de Bullion, avec la petite-fille de madame de Lansac, gouvernante de M. le dauphin, et d'autres. Et comme ce mois fut accompagné de force noces, ils le furent aussi de force duels, comme ceux d'Armentières, de Savignac, de Boucault, de Roquelaure, de Chastelux, de Comminges et d'autres. Et pour ce qui est de mon particulier, il me mourut un cousin nommé le sieur de Viange, et mon bon parent et parfait ami le comte de Ribaupierre, dont j'eus un sensible déplaisir. J'en eus encore un bien grand par mon neveu de Dammartin; lequel, non content de s'être retiré devers le duc Charles, contre la parole que j'avois donnée pour lui, ayant fait pour ledit duc une telle quelle compagnie de chevau-légers, demanda audit duc pour son quartier d'hiver le marquisat d'Harouel qui est à moi, et l'abbaye de Bechamps qui en est proche, et s'y en vint loger avec beaucoup de désordre. Le ballet que fit danser M. le cardinal, occupa le commencement du mois de mars. Il fut premièrement dansé le 5 à Saint-Germain devant Leurs Majestés, puis, le mardi, chez M. le cardinal à Paris; finalement, le mardi 13, on le dansa à l'Arsenal et à la maison de ville.

Les Espagnols, ce même mois, tant en leur nom que comme assistant le cardinal de Savoie et le prince Thomas son frère, que l'Empereur avoit constitués tuteurs du petit duc de Savoie, se mirent en campagne en Italie, et firent divers exploits en Piémont, tandis que nos troupes étoient pour la plupart venues prendre leurs quartiers d'hiver en France.

Ce même mois, M. le duc de Wirtemberg s'accommoda avec l'Empereur, par le moyen de ses amis, et devoit rentrer en ses Etats, à la réserve des biens ecclésiastiques que ses ancêtres avoient occupés lorsqu'ils avoient quitté la religion catholique; et, et pour sa plus grande sûreté, on avoit ménagé pour lui qu'il épouseroit une des filles de l'archiduc Léopold d'Inspruck; mais, en ces entrefaites, étant devenu extrêmement amoureux d'une mienne cousine, fille du comte Casimir, rhingrave de Morhange, il l'épousa; ce qui retarda en quelque sorte son traité.

Le 28 du mois, se donna le combat de Cinchio en Italie, où les Espagnols eurent quelque avantage sur les nôtres. Le marquis de Ville étant revenu à Paris, et M. de Chavigny l'ayant logé chez lui, attendant qu'il le ramenât au bois de Vincennes, contre sa parole, se retira une nuit vers le duc Charles.

Et pour mon particulier, en ce mois est mort mon bon ami le baron de Menny. Je sus que mon neveu de Bassompierre étoit extrêmement malade, et que celui de Dammartin, après avoir pillé mes meubles, pillé et maltraité son grand-père, s'étoit enfin retiré d'Harouel.

On fit, au commencement d'avril, toutes les répartitions des armées du Roi en cette forme : M. de Bordeaux, avec une puissante armée de mer, eut le pouvoir en la mer Océane pour le Roi; M. le comte d'Harcourt eut le commandement sur la mer du Levant, tant sur les vaisseaux ronds que sur les galères. On mit par commission le commandeur de Forbin, général des galères, le sieur du Pont du Courlay ayant été suspendu de sa charge.

M. de Longueville fut adjoint à M. le cardinal de La Valette, pour commander ensemble les forces du Roi en Italie, où le Roi dépêcha aussi messieurs de Guiche et de Chavigny, le premier en qualité de maréchal de camp, et l'autre, qui est ami intime du cardinal de La Valette, pour le porter à recevoir sans murmurer ce nouveau compagnon qu'on lui avoit donné.

On envoya quelques troupes françaises, outre celles qui y étoient déjà, pour renforcer l'armée du duc de Weimar. On donna une puissante armée à commander au sieur de Feuquières, avec ordre d'assiéger Thionville.

On donna celle du Roi à commander au sieur de La Meilleraie, grand-maître de l'artillerie, avec ordre d'assiéger Hesdin. On fit général d'une autre armée le maréchal de Châtillon, relégué par ordre du Roi en sa maison, d'où on le tira, qui eut commandement de camper vers Guise et vers Cambrai, pour accourir à celle des deux armées de La Meilleraie et de Feuquieres qui en auroit besoin, et pour tenir les ennemis en échec. On envoya aux Hollandais une grosse somme d'argent, afin qu'ils se missent promptement en campagne, pour faire quelque grande entreprise.

Finalement on donna la généralité de Guienne et de Languedoc à M. le prince, avec deux armées : l'une sur la frontière de Fontarabie, où messieurs de Grammont et de Sourdis étoient lieutenans; l'autre en Languedoc, où le maréchal de Schomberg étoit lieutenant général, et sous lui le vicomte d'Arpajoux. Tous lesquels généraux partirent pour aller recevoir leurs forces, et s'apprêter de faire quelques grandes actions. Mais ce qui pressoit le plus étoit l'Italie, en laquelle le prince Thomas d'un côté, le prince cardinal de l'autre, et le marquis de Leganez faisoient force progrès dans le Piémont et le Montferrat; et les forces du Roi étant retirées en France pour la plupart, celles qui étoient restées n'étoient suffisantes pour sortir en campagne et leur faire

tête : de sorte qu'en moins de rien, partie de force, partie par la connivence des Piémontais, à qui le gouvernement de Madame n'agréoit pas, et qui aimoient tendrement ses deux beaux-frères, après avoir pris Villeneuve-d'Ast, puis Ast, Montcalier et Pont-de-Sture, tout le plat pays du Piémont se rendit presque à eux, et ayant diverses intelligences dans Turin, le marquis de Leganez étant venu joindre le prince Thomas, se vinrent camper au commencement de la semaine sainte devant la ville. Le comte du Plessis-Praslin fit une grande sortie sur les Espagnols, et en ayant tué quantité, peu de jours après les ennemis levèrent le siége pour aller achever de prendre ce qui restoit du Piémont, qui ne fut fortement gardé ce même mois. Banner fut battu en deux rencontres par Hatzfeld et Maracini : ils étoient pour se joindre bientôt tous trois avec grandes forces; Banner se résolut de les combattre séparés, et, étant à grandes journées venu rencontrer Maracini, lui donna la bataille, le défit, et le fit prisonnier. Il arriva en ce même mois une chose fort extraordinaire, qui est que madame la duchesse de Chaulnes étant allée aux Carmélites de Saint-Denis, dans un carrosse à six chevaux, le mardi saint, ayant avec elle trois femmes et un gentilhomme et deux laquais et ses cochers, fut à son retour attaquée par cinq cavaliers, portant cinq fausses barbes, qui firent arrêter son carrosse, tuèrent un des laquais qui se vouloit écrier, et un d'eux lui vint jeter une bouteille pleine d'eau-forte au visage. Elle, qui vit venir le coup, mit son manchon, qu'elle avoit en ses mains, devant son visage, qui fut cause qu'elle ne fut point offensée, et s'écriant qu'elle étoit perdue, ces cavaliers le crurent, et se retirèrent vers cinq autres hommes à cheval qui les attendoient; et on n'a su depuis qui a fait ou fait faire cette méchanceté.

Au mois de mai commença la guerre en Flandre et en Lorraine, où, dès le commencement, un des colonels du duc Charles, nommé Cliquot, fut défait, proche de ma maison d'Harouel, par des troupes du duc de Weimar, qui le suivirent depuis Thann. L'armée de M. le grand-maître de l'artillerie fut la première sur pied, entra en Flandre, prit Lillers et quelques châteaux et églises fortifiées. Le colonel Gassion eut quelques troupes défaites par les Espagnols, et M. le grand-maître, après avoir quelque temps cherché quelle place il devroit attaquer, se résolut enfin de faire investir Hesdin, devant laquelle il se vint camper, et fort bien retrancher. M. de Feuquières fut plus tardif à assembler son armée. Il fut néanmoins, le 27 de ce même mois, camper devant Thionville avec une armée assez considérable, et aussitôt commença à s'y retrancher et faire ses forts. Il y eut de l'avantage, en ce que l'on ne doutoit point qu'il voulût assiéger une si forte place; de sorte qu'il y avoit peu d'hommes, et même le comte Voilth, qui en étoit gouverneur, n'y étoit pas quand elle fut investie.

On tint, le 24, un autre grand conseil à Saint-Germain, où les mêmes qui auparavant avoient été y furent appelés; M. de La Valette fut jugé et condamné d'avoir la tête tranchée.

Le lendemain 25, le Roi partit pour aller à Abbeville, et, dès qu'il y fut arrivé, s'en alla le lendemain au siége de Hesdin, puis s'en revint à Abbeville.

Monsieur, frère du Roi, fit ce mois-là, pour sa maîtresse Louison, un grand écart à sa maison, de laquelle il chassa Brion et L'Epinay; et moi je fis une perte, que je regretterai toute ma vie, de ma pauvre nièce de Beuvron, qui, en l'espace de huit heures, fut tuée d'un violent mal de mère, le dimanche 29 mai à midi. Dieu lui donne paix.

Le commencement du mois de juin fut très-malheureux pour la France, en ce que, le 7, Piccolomini, avec une forte armée, vint donner dans les quartiers non encore bien retranchés, et fort éloignés les uns des autres, de l'armée du sieur de Feuquières devant Thionville; et en ayant forcé un, et entré dans les retranchemens du camp, il suivit sa victoire, défaisant et rompant les corps des régimens l'un après l'autre, sans beaucoup de résistance; et la cavalerie s'étant lâchement retirée, il vint finalement donner sur le parc de l'artillerie, qui étoit retranché, et où le général Feuquières avoit rassemblé quelques troupes, qui enfin périrent, et lui, pris et blessé, emmené à Thionville. Les canons, munitions, vivres et bagages furent pris, plus de six mille hommes tués, et quantité de prisonniers. Piccolomini vint de là en Lorraine prendre Sancy, Lamy et quelques autres bicoques; puis s'étant venu présenter devant Mouzon, qui ne vaut rien, il ne le sut néanmoins prendre d'emblée; et ayant eu avis que le maréchal de Châtillon marchoit droit à lui pour lui faire lever le siége, il ne l'attendit pas et se retira. M. le duc de La Valette, qui avoit été condamné à mort le mois précédent, fut exécuté le mercredi 8, en effigie, à Paris, à Bordeaux et à Bayonne. On y fit cette cérémonie à Paris, que l'on y vint mettre son tableau dans la barrière qui est au dedans du Châtelet, auquel lieu les officiers de justice le prirent après quelques formalités.

Ce même mois, M. le prince, ayant laissé cinq régimens d'infanterie et quelque cavalerie sous la charge des sieurs de Grammont et de Sourdis, pour garder la frontière de Bayonne, vint avec

toutes ses forces assiéger Salses, et ensuite fourrager tout le comté de Roussillon jusques à Perpignan. Le siége d'Hesdin ayant tenu tout ce mois, enfin se rendit le 29 juin. Le Roi voulut venir voir la place et tout ce qui s'étoit avancé en ce siége, et voulut aussi reconnoître les services de M. de La Meilleraie, ajoutant à l'office de la couronne qu'il avoit déjà, celui de maréchal de France, duquel il lui donna le bâton le 30 du même mois. Quelques troupes étant arrivées de France à messieurs le cardinal de La Valette et duc de Longueville, et les ennemis s'étant mis en garnison durant les excessives chaleurs qu'il fait en Piémont durant les mois de juin et juillet, ils vinrent assiéger Chivas, qui, après avoir tenu quelques jours, se rendit. Je reçus ce même mois deux déplaisirs domestiques, qui me furent bien sensibles : l'un fut que mon neveu de Dammartin fut dire à M. du Hallier, qui étoit devenu lors gouverneur de Lorraine, qu'il avoit dessein de se conformer à mes volontés désormais, et de me venir trouver, s'il lui vouloit envoyer un passeport à cet effet. M. du Hallier, qui étoit mon ami, fut ravi de m'obliger en cela, et lui en envoya, dont ensuite mondit neveu se servit pour aller trouver en sûreté le duc Charles; l'autre, que l'on avoit accordé que pour Horn et Toubatel, prisonniers de l'Empereur, on rendroit quatre principaux prisonniers impériaux; mais le duc de Weimar ayant à cet effet envoyé demander Jean de Weert et Enkenfort pour les rendre, le Roi les refusa, et ainsi le traité fut rompu.

Au commencement du mois de juillet, M. du Hallier, ayant ramassé quelques troupes, vint assiéger ma maison d'Harouel, et, après l'avoir fait sommer, et que ceux qui étoient dedans, de la part du duc Charles, eurent fait refus de la rendre, il la battit avec deux pièces de canon qu'il avoit amenées, et après avoir enduré soixante et dix coups de canon, ledit sieur du Hallier, à la prière du comte et comtesse de Tormelle et de mon neveu Gaston, qui étoient dedans, il la reçut à composition, le mercredi 8, et y laissa garnison de trente soldats à mes dépens.

L'armée navale de M. de Bordeaux s'étant mise en mer rencontra en la côte d'Espagne, en un port, la flotte d'Espagne qu'il y assiégea, et fut quelques jours à la battre continuellement; mais s'étant élevé une forte tempête elle fut contrainte de lever l'ancre et de se mettre en haute mer, où elle fut tellement battue de l'orage, qu'elle revint très-malmenée dans les ports de France. Le Roi, après la prise de Hesdin, alla visiter sa côte de Picardie. Pendant ce voyage il eut nouvelle de la prise de Salses par M. le prince. Cependant l'armée des Hollandais, qui avoient promis au Roi de faire quelque grand exploit, se tenoient toujours aux Philippines, qui sont des forts sur leur frontière, sans en partir, quelque instance que le Roi leur en pût faire. Mais les princes de Savoie cependant ne s'endormoient pas, et le prince Thomas, voyant que les généraux de l'armée du Roi étoient occupés à prendre un château à l'entrée des Langues, il exécuta l'entreprise qu'il tramoit sur Turin, avec les bourgeois et les habitans de la ville qui étoient de sa faction; et, ayant fait entrer à la file jusques à six ou sept cents soldats qui disoient, à l'entrée de la ville, qu'ils étoient, qui d'Ivrée, qui de Chivas, ou autres lieux du Piémont, on les laissa passer à la porte.

Enfin ayant, la nuit du 27 de ce mois, pour la forme, fait jouer un pétard à une des portes, les autres lui furent ouvertes, par lesquelles la même nuit ledit prince et le marquis de Leganez entrèrent avec leurs troupes. Madame de Savoie ayant eu de long-temps tel soupçon des habitans, qu'elle avoit fait aller le petit duc se tenir à Suze, eut ce jour-là deux ou trois avis de l'entreprise; mais n'ayant des forces suffisantes pour l'empêcher, prenant ses pierreries avec elle, se retira dans la citadelle, de laquelle seulement le lendemain matin on tira dans la ville, les ennemis ayant eu toute la nuit pour se retrancher contre ladite citadelle. Tout ce que put faire Madame, ce fut de mander en diligence cet accident aux généraux de l'armée française, qui levèrent le siège de ce château susdit en toute diligence, et s'acheminèrent vers Turin. Ils arrivèrent à Mille-Fleurs, proche de Turin, le dernier de ce mois, où ils se campèrent. Il nous arriva du côté d'Allemagne un grand accident, de la mort inopinée du duc Bernard de Weimar qui prit la peste en la ville de Neubourg sur le Rhin, comme il le vouloit passer avec son armée pour aller faire lever le siége de Hohentwiel, que l'armée du duc de Bavière avoit assiégé. Il ne fut malade que trois jours, et mourut le 18 juillet, laissant dans l'armée, avec un grand deuil, une très-grande confusion. Ce fut encore pour mon particulier un très-grand malheur; car s'il eût encore vécu un mois mon neveu de Bassompierre sortoit de prison, l'Empereur ayant accordé qu'il fût échangé avec Toubatel, lieutenant général dudit duc, qui, quelques mois auparavant, avoit été pris prisonnier en un combat. Et ne fut pas le seul malheur qui m'arriva en ce mois; car je perdis par mort un de mes plus chers amis, M. l'évêque de Rennes, qui, à ma recommandation, avoit eu précédemment à cet évêché celui de Lantriquet. M. le comte de Tormelle ensuite me fit des plaintes de trois habitans de

Harouel qui faisoient des monopoles contre lui, et même un de ceux-là avoit perdu le respect en sa présence. Finalement un trésorier de France, nommé Greffeuille, de Montpellier, m'avoit dix ans auparavant prié de prendre un jeune garçon nommé du Cros, de la même ville, pour clerc de mes secrétaires : ce que j'avois fait, et même quand je cassai mon train, je le conservai pour écrire et copier les choses que je désirois. Ce malheureux, pour fournir à ses débauches, se mit à rogner des pistoles, et fut pris pour cela le 28 du mois. Les généraux de l'armée du Roi en Italie entrèrent avec force troupes dans la citadelle de Turin, vinrent saluer Madame, et ensuite tinrent conseil avec elle de ce qu'ils avoient à faire. Il fut résolu que Madame sortiroit de la place et se retireroit à Veillane : ce qu'elle fit le même jour, et eux se préparèrent à faire, le lendemain, une très-grande sortie sur la ville par deux endroits. Mais, comme les ennemis avoient eu sept jours de temps pour se retrancher, il leur fut non-seulement inutile, mais aussi dommageable de l'exécuter, car ils y perdirent quantité de braves hommes sans aucun effet. Ils firent encore une autre attaque à deux jours de là aussi infructueusement; ce qui fit que, perdant l'espoir de reprendre Turin, étant campés à un très-mauvais lieu où il n'y avoit point d'eau, leurs forces n'étant égales à celles des ennemis, et dépérissant tous les jours par les maladies, quittèrent le dessein de Turin pour penser à faire une trève qui leur donnât moyen de secourir Casal qui étoit pressé, qui fut conclue pour deux mois, à commencer le 24 de ce mois. Mais, contre l'attente de ceux qui contractèrent cette trève de la part du Roi, ils s'aperçurent bientôt qu'elle avoit été faite à leur dommage, et les ennemis nous voyant foibles en Italie ne se soucièrent point de la bien observer; et les Espagnols, selon leur coutume, n'observent leur foi que quand leur avantage y est mêlé avec. Ainsi ils ne voulurent souffrir, suivant ce qu'ils avoient accordé, que six cents malades fussent tirés hors de Casal, et que l'on mit en leur place six cents autres soldats sains, et traitèrent sous main avec le commandeur de Sales, gouverneur de Nice, de rendre la ville et le château au prince cardinal; et ce bon et dévotieux chevalier, persuadé qu'il y alloit de sa conscience, la lui rendit. La ville de Villeneuve s'étoit révoltée deux jours auparavant contre la duchesse. Le Roi cependant visitoit sa frontière, et demeura autour de Sedan, ou à Donchéry, ou à Mouzon plusieurs jours, pendant lesquels M. le comte de Soissons envoya vers lui Sardini, et le Roi lui envoya un gentilhomme; mais ledit comte voyant approcher le Roi, craignant d'être assiégé dans Sedan, y fit entrer deux mille hommes, et travailler en diligence à réparer les fortifications de terre qui étoient éboulées. Pendant son séjour il eut premièrement nouvelle de la prise de Turin : ce qui le fit résoudre de s'avancer jusque vers Langres; mais il apprit par les chemins, premièrement les deux attaques, puis ensuite la trève qu'il n'attendoit nullement. Il ne marchanda point à l'heure même de s'y acheminer le plus promptement qu'il put; dépêcha en diligence le comte de Guiche et celui de Chavigny à la duchesse, et révoqua M. de Longueville d'Italie pour lui faire prendre l'armée d'Allemagne, que le duc de Weimar souloit commander. Cependant l'armée de Hollande vint camper devant Gueldres; mais ayant eu avis que le cardinal Infant venoit troubler ce siége, il s'en retourna en ses premiers postes vers les Philippines. Je fis ce que je pus pour empêcher la corde à ce pauvre misérable voyageur de du Cros; mais enfin il fut pendu le jeudi suivant, 11 de ce mois; et me resta ce regret, que c'étoit le seul domestique de tant d'autres, qui ait jamais été, non repris de justice, mais seulement accusé ou soupçonné. Ce même mois, se fit en Flandre le combat de Saint-Nicolas et celui de Saint-Venant. Le premier étoit une très-belle entreprise qu'avoit faite le grand-maître de l'artillerie, qui lui eût réussi à très-grand avantage sans les divers canaux qui sont en ces pays-là, qui divisèrent son armée; en sorte que, du côté qu'il donna, il renversa tout ce qu'il rencontra et prit quelques petites pièces de canon; mais de l'autre, le régiment de la marine et d'autres n'en sortirent pas si bien. Celui de Saint-Venant fut moindre; mais il ne laissa pas d'enlever un quartier de cavalerie et de prendre quantité de chevaux. Le Roi, continuant son voyage, arriva le 13 à Sainte-Menehould, d'où il écrivit une lettre au gouverneur de la Bastille pour me communiquer, assez étrange, dont je dirai le sujet pour faire connoître combien les malheureux sont misérables, même aux choses où leur malheur devroit finir. Lors que le duc Bernard de Weimar se fut rendu maître de Brisach, le Roi fit ce qu'il put afin que cette place, qu'une armée entretenue de ses deniers avoit conquise, lui fût consignée; mais le duc au contraire maintint que le Roi étoit obligé, par un traité qu'il avoit fait avec lui, de lui rendre Colmar et Haguenau, avec tout ce qui dépendoit du landgraviat d'Alsace, dont ledit duc demandoit l'investiture. Et comme ledit siége étoit commencé, continué et achevé par le conseil, l'aide et l'entremise du

colonel d'Erlach, il lui en voulut confier la garde. Ce colonel d'Erlach est un brave gentilhomme, d'ancienne maison, né dans le pays de Berne en Suisse, et qui a passé sept ou huit de ses plus belles années auprès du roi de Suède, avec tant d'estime de ce prince, que, deux ans auparavant qu'il se retirât d'auprès de lui, il l'avoit fait colonel du régiment de ses gardes. Mais, comme la Suède n'est pas une des plus agréables demeures, que ses père et mère étant morts, qui l'avoient laissé héritier d'assez grands biens, tant au pays de Berne qu'auprès de Bâle, en une assez belle terre nommée Châtelleu, le désir de revoir sa patrie et d'y demeurer, et le dessein de se marier, le portèrent à quitter ledit Roi et revenir en son pays vers la fin de l'année 1625, où en même temps j'allai, de la part du Roi, ambassadeur extraordinaire vers les cantons. Et parce que son frère aîné avoit autrefois été nourri page de mon père, et que sa maison étoit fort amie de la mienne, il me vint incontinent voir à Soleure, et je fis une étroite amitié avec lui, le reconnoissant personnage de grand mérite. Et comme, en l'année 1630, je fus envoyé par le Roi, derechef, son ambassadeur extraordinaire en Suisse, avec ordre d'entreprendre la rétablissement des Grisons en leur liberté, opprimée l'année précédente par les forces impériales commandées par le comte de Merode; étant passé par Berne, allant en Suisse, je lui communiquai premièrement mon dessein, comme à une personne à qui je me fiois, qui étoit très-habile pour me conseiller là-dessus, et très-capable pour m'aider et assister à l'exécution d'icelui. A cela s'ajoutoit que, par la mort de l'avoyer de Berne, Graffler, un de ses cousins, et de son même nom d'Erlach, avoit été fait avoyer de Berne, et que ledit avoyer l'avoit fait être du conseil étroit de ladite ville, dont j'avois grand besoin de l'aide et assistance en cette présente affaire, et eux étoient tout puissans pour me la faire avoir. Mais, comme les difficultés de l'exécution de mon dessein, causées sur nos manquemens, sur la retraite de la Reine et sur l'ouverture de la guerre en Italie, l'eussent rendu impossible, je fus obligé, par l'ordre que je reçus de M. le cardinal de Richelieu, de faire une prompte levée de six mille hommes en Suisse pour lui amener, de laquelle levée je donnai la moitié à commander audit sieur d'Erlach de Châtelleu, en qualité de colonel, qui passa en Italie, où les maladies ruinèrent son régiment, après le secours de Casal où il fut employé; ce qui l'obligea d'en demander le licenciement, qui étoit aussi l'intention du Roi. Et, ayant eu ordre de traiter avec lui pour ledit licenciement, je fus bien aise de m'adjoindre le maréchal de Schomberg, afin de faire le refus sans qu'il parût que ce fût moi; mais, ledit maréchal et moi, nous n'eûmes pas beaucoup de peine à disputer avec lui ni à le contrarier, car il se porta si noblement en cela, qu'il fit tout ce que nous lui proposâmes, et ainsi nous convînmes avec lui. Mais moi ayant été mis en prison sur ces entrefaites, le sieur de Mery, qui vouloit faire le bon ménager pour s'accréditer vers le Roi, proposa que l'on pouvoit faire ledit licenciement à 4,000 écus moins que nous n'avions traité avec ledit d'Erlach, et qu'il lui falloit rabattre cette somme; ce que le conseil et le maréchal d'Effiat, surintendant des finances, furent bien aises de faire pour en payer moins. Mais par ainsi ils mécontentèrent et offensèrent ce brave homme, de sorte qu'il quitta entièrement le service du Roi, et se retira sans y avoir voulu depuis rentrer, combien que l'on lui ait offert de très-beaux emplois. Et s'étant retiré en son château de Châtelleu, lorsque le duc de Weimar hivernoit dans les Franches Montagnes, où il ne pouvoit plus subsister, ayant tout mangé, il fut visité du colonel d'Erlach, qu'il connoissoit, et lui conseilla de faire dessein sur les quatre villes forestières, qui sont Lauffenbourg, Waldshut, Rhinfeld et Seckingen, où il trouveroit des ponts sur le Rhin qui lui donneroient moyen d'entreprendre en Souabe. Il le reçut et l'entreprit avec le succès que chacun sait, et ensuite le siége de Brisach, qui lui ayant réussi, il l'en fit gouverneur.

Or, comme l'on sut la mort du duc de Weimar à Paris, ceux qui savoient l'ardente affection que d'Erlach me portoit, dirent que peut-être il me pourroit demander pour commander, à la place du duc de Weimar, l'armée qu'il avoit; et comme je ne suis pas haï à Paris et que l'on a pitié de ma misère, ce que beaucoup de gens avoient dit par conjecture, beaucoup le dirent comme une chose effective, et même ajoutèrent que d'Erlach, avec qui l'on traitoit pour remettre la ville de Brisach ès mains du Roi, ne vouloit rien promettre si l'on n'accordoit précédemment ma liberté. Plusieurs me dirent ce bruit qui couroit, et même le gouverneur de la Bastille. Mais moi, jugeant sainement des choses, me moquai de tous ces bruits, et fus même marri de ce qu'ils couroient. Je ne saurois dire si ceux qui menoient les affaires à Paris pour le Roi, ne trouvoient pas ces bruits bons, ou si, me haïssant, ils voulurent achever de m'affliger. Etant détenu depuis tant de temps au château de la Bastille, où je n'ai autre chose à faire qu'à prier Dieu qu'il termine bientôt mes

longues misères par ma liberté ou par ma mort, que puis-je écrire de ma vie, puisque je la passe toujours d'une même façon? si ce n'est qu'il m'y arrive de temps en temps quelques sinistres accidens; car je fus privé des bons dès que j'ai été privé de ma liberté. C'est pourquoi, n'ayant rien à dire de moi, je remplis le papier de ce qui se passe tous les mois dans le monde de ce qui vient à ma connoissance. Et comme l'hiver toutes choses se reposent, ou se préparent pour agir au printemps, ce mois de décembre est fort maigre et stérile de nouvelles, ne s'étant passé autre chose, sinon qu'étant venu celle de la seconde tentative du lèvement du siége de Salses qui n'avoit point réussi, le Roi résolut d'en faire une troisième, et pour cet effet dépêcha le marquis de Coislin vers M. le prince pour le lui ordonner; à quoi il se prépara pour le jour de l'an suivant. Cependant Espenan capitula que s'il n'étoit secouru dans le jour des Rois, qu'il rendroit la place aux Espagnols.

M. le chancelier fut ordonné par le Roi pour aller à Rouen et en la basse Normandie, pour faire une exemplaire justice des mutins et rebelles de cette province, et partit de Paris le mardi 20 de ce mois.

Madame de Hautefort et mademoiselle de Chemerault, qui étoient venues à Paris, quittant la cour, eurent ordre d'en sortir le lundi 26; à quoi je terminerai cette année.

[1640] Je n'espère pas que cette année me soit fort heureuse, la commençant par une mauvaise nouvelle que je reçus le premier de janvier, que mon nouveau neveu de Haraucourt avoit un secret dessein de se retirer vers le duc de Lorraine; ce qui m'eût causé un sensible déplaisir, qu'une personne si proche se fût retirée hors du service du Roi aussitôt après être entrée en mon alliance, et d'autant plus qu'on eût soupçonné ma nièce sa femme de l'avoir porté à ce dessein, vu la mauvaise opinion que l'on a déjà d'elle sur ce sujet. Dieu m'a fait la grâce, depuis, d'apprendre que ce bruit est faux, et qu'il n'a eu aucune pensée de cela.

M. le chancelier arriva à Rouen le 4 de ce mois, le colonel Gassion y étant entré avec ses forces cinq jours auparavant.

Le lendemain de l'entrée de M. le chancelier, il envoya une interdiction à la cour de parlement, à la cour des aides et au bailliage, et aux trésoriers de France; ensuite de quoi il fit faire plusieurs exécutions de ceux qu'il crut avoir trempé aux troubles de l'été précédent.

Salses avoit capitulé de se rendre la veille des Rois s'il n'étoit secouru. M. le prince se présenta le même matin pour tenter le secours, mais il fut jugé du tout impossible de le faire; ce qui fut cause qu'Espenan en sortit avec la garnison le 7 de ce mois, qui fut néanmoins heureux à la France en ce que la Reine fut grosse de nouveau.

L'on chercha ce même mois divers moyens pour trouver de l'argent pour subvenir aux grands frais qu'il convenoit faire pour la guerre; entre lesquels l'édit d'une nouvelle création de seize maîtres de requêtes fut accepté et présenté au parlement pour le vérifier et enregistrer. Mais les maîtres des requêtes ayant fait de fortes brigues, et le parlement ayant odieuse cette nouvelle création, il fut refusé; dont le Roi exila deux conseillers, Lainé et Scaron, et envoya à la Bastille le maître des requêtes Gaulmin le dernier jour de ce mois.

Le mois de février commença par l'entrée magnifique de l'ambassadeur de Pologne, venu pour moyenner la liberté du prince Casimir, frère du roi de Pologne, détenu dans le bois de Vincennes, lequel arriva à Paris le jour de la Chandeleur.

M. le chancelier, après avoir achevé le châtiment de Rouen, s'en alla faire de même à Caen.

Mademoiselle, fille de Monsieur, dansa le 19 un ballet de vingt-quatre filles, très-beau et superbe, chez M. le cardinal. Le 23 elle le dansa à l'Arsenal, et le 26 à la maison de ville.

J'eus la nouvelle, dimanche 5 à midi, d'une chose qui me fut très-agréable, et ensuite encore d'une autre, que ma nièce de Haraucourt, nouvellement mariée, étoit grosse.

Pour n'avoir pas une longue joie, j'eus en même temps nouvelles que l'on étoit mal satisfait à la cour de quelques discours que mon neveu, le marquis de Bassompierre, avoit tenus de la France, que l'on a depuis avérés être faux.

Ma petite-nièce, fille de M. et madame de Houailly, qui étoit très-jolie et bien faite, mourut le 23 à neuf heures du matin; et trois jours auparavant, savoir le 20, mourut, en ma maison de Harouel, madame la comtesse de Tormelle, grand'mère de mes neveux, que j'aimais bien fort.

Le mois de mars fut remarquable par la mort du Grand-Turc lors régnant, causée par une apoplexie, qui laissa pour héritier le seul qui restoit de la maison ottomane.

On délivra ce même mois le prince palatin du bois de Vincennes, à condition qu'il demeureroit six mois en France.

M. le chancelier, après avoir achevé les exécutions contre les mutins croquans, s'en revint à Paris.

A la cour le 19 de ce mois, La Chesnaye, pre-

mier valet de chambre du Roi, et fort en ses bonnes grâces, fut chassé avec La Peraye, frère de M. le président de Bailleul, et quelques autres de leur cabale.

On demeura d'accord de la liberté de M. de Feuquières, en échangeant pour lui Enkenfort, prisonnier au bois de Vincennes, avec 20,000 écus, qui me vint voir le 15; mais le samedi 17, la nouvelle étant venue de la mort de Feuquières, on le remit en prison.

Je commençai le mois d'avril par une mauvaise nouvelle que l'on me manda de la mésintelligence qui étoit entre M. le comte de Tormelle, grand-père et tuteur de mes neveux, et ma nièce de Haraucourt sa petite-fille, laquelle fit saisir tous les biens de mes autres neveux, et y a fait grand désordre.

J'envoyai en Hollande le 3 mon neveu Dammartin, second fils de mon frère, qui m'avoit offensé, et néanmoins je l'y ai voulu entretenir, n'ayant rien vaillant à présent.

Je perdis le 22 de ce mois M. de Puisieux, mon bon et fidèle ami, qui mourut d'une assez longue maladie.

Voilà pour ce qui regarde mon particulier; mais, pour les affaires publiques, Casal fut assiégé par le marquis de Leganez dès le 9 de ce mois; et M. le comte d'Harcourt, ayant eu ordre du Roi de hasarder le tout pour le secourir, alla avec neuf mille hommes, tant de pied que de cheval, contre ledit Leganez qui en avoit vingt-deux mille dans ses retranchemens, très-forts et parachevés, qu'il attaqua le 29 de ce mois si vertement, et avec tant de courage et de persévérance, qu'après avoir été repoussé par quatre diverses fois, il les força enfin la cinquième, mettant en déroute l'armée de Leganez, de laquelle il prit les canons, les munitions et le bagage. Il perdit quelques gens en ces diverses attaques, et entre autres le plus jeune des enfans du sieur du Tremblay, gouverneur de la Bastille, nommé Villebavin, jeune homme qui promettoit extrêmement de lui, et que j'aimois particulièrement.

D'autre côté, Le Banner ayant perdu une ville par surprise, où il avoit retiré son bagage et ses munitions, fut contraint de quitter le poste avantageux où il étoit, et de se retirer devers Erfort, qui étoit demeuré du parti suédois, où il fut promptement suivi par l'armée impériale, commandée par l'archiduc Léopold, et par Piccolomini sous lui.

Le 20, l'édit des créations nouvelles des maîtres des requêtes fut enfin vérifié en parlement, t le nombre restreint à douze. Ce jour fut rétablie la troisième chambre des enquêtes, qui avoit été si long-temps interdite, avec ordre aux conseillers Bitaut et Sevin de se défaire de leurs charges, avec interdiction au président Perrot d'entrer en ladite chambre, pour y exercer la sienne, jusques à nouvel ordre du Roi.

La Reine sentit bouger son enfant le vendredi 20.

Le grand succès de Casal animoit nos autres généraux de se mettre promptement en campagne pour faire de leur côté quelque exploit signalé; et, dès le 22 du mois passé, le maréchal de La Meilleraie étoit parti de Paris, avec un grand équipage d'artillerie, tirant vers Mézières, où se devoit faire l'assemblée d'une puissante armée qu'il commandoit. M. le cardinal, pour faire quitter Paris à tous ces braves, en partit le 2 de ce mois, et le Roi s'étoit déjà avancé du côté de Picardie, où le maréchal de Châtillon devoit aussi avoir une armée sur pied pour défendre la frontière et tenir les ennemis en échec, tandis que le maréchal de La Meilleraie commenceroit quelque siége d'importance; lequel, en assemblant ses troupes, reçut un petit échec de cavalerie qui lui fut défaite, et nombre de chevaux d'artillerie enlevés; ce qui ne l'empêcha pas de venir promptement investir Charlemont, ville très-forte sur la rivière de Meuse, laquelle apparemment il eût prise, si le ciel ne s'y fût opposé par de continuelles pluies qui l'empêchèrent de s'y arrêter, qui lui firent changer son dessein en celui de Mariembourg, où pareillement les ennemis, ayant rompu une écluse, inondèrent le pays; de telle sorte que force lui fut de lever le siége. Sur quoi le Roi lui manda de ramener son armée fatiguée et dépérie par le mauvais temps, pour la joindre à celle de M. le maréchal de Châtillon, et toutes deux entreprendre de forcer quelque grande place en Artois.

Ce même mois, madame la duchesse de Chevreuse, qui, l'année précédente, avoit fait retraite de France et passé en Espagne, puis d'Espagne en Angleterre, finalement d'Angleterre a passé en Flandre, où peu après arriva le bâtard du roi de Danemarck, avec quatre mille hommes de renfort à l'Infant cardinal.

Le comte d'Harcourt, après la victoire de Casal, ayant renforcé son armée de quelques régimens qui lui étoient arrivés de France, vint mettre le siége devant Turin, bien que le prince Thomas de Savoie se fût, peu de jours auparavant, jeté dedans avec cinq mille hommes de pied et quinze cents chevaux, et que le marquis de Leganez, qui, avec ce qu'il avoit sauvé de sa déroute de Casal, étoit plus fort que ledit comte, attendît encore de grandes forces du Milanais, que le cardinal Trivulce lui amenoit. Toutes ces choses, qui devoient étonner un autre, animèrent cet homme

victorieux d'entreprendre de grand siége, qu'il commença à presser si fortement, qu'il se rendit maître d'abord d'un faubourg fortifié d'où il chassa les ennemis; ce qui ayant fait hâter le marquis de Leganez de venir en diligence secourir Turin et le ravitailler, il attaqua le camp du côté d'Harcourt, mal fortifié pour le peu de temps qu'il avoit eu de le faire; néanmoins il se défendit si généreusement, que le marquis fut contraint de se retirer avec perte de près de trois mille hommes; mais, de notre côté, le vicomte de Turenne y fut blessé, et plusieurs tués.

Les Hollandais aussi, ayant mis pied à terre en Flandre, voulant passer le canal près de Bruges, le comte de Fontaines s'opposa à leur passage; et après en avoir tué plus de huit cents et quelques officiers, les contraignit de se retirer.

J'eus, ce mois-là, nouvelle comme l'Empereur avoit favorablement traité mon neveu de Bassompierre, prisonnier à Benfeld, et accordé le sergent de bataille Javelisky, pour l'échanger contre lui, et l'a envoyé en dépôt à Strasbourg.

La Tour, fils d'une princesse et d'une personne illustre, est parti pour aller avec Gassion le 30.

Le siége d'Arras, assiégé le 13 de ce mois de juin, donna de la crainte aux deux partis : à l'un qu'il ne fût pris, et aux autres de faillir de le prendre. C'est pourquoi chacun se prépara, savoir ceux du dedans à se bien défendre, nous à l'attaquer fermement, les Espagnols à le secourir. Le premier des chefs ennemis qui vint pour troubler nos travaux, fut Lamboy, lequel M. le maréchal de La Meilleraie ayant voulu tâter, vint avec quelque cavalerie proche de ses retranchemens, et même poussa quelques troupes qui étoient sorties pour escarmoucher; mais les nôtres, inconsidérément poursuivant les fuyards, vinrent donner si proche du camp de Lamboy, que plusieurs personnes de qualité et volontaires y perdirent la vie, et des gens de principal commandement. Le marquis de Gesvres, maréchal de camp, y fut pris, et Brauté, sergent de bataille et maréchal de camp du régiment de Picardie, tué; qui fut, certes, un très-grand dommage, car c'étoit un homme à parvenir un jour aux plus grandes charges.

En ce mois de juillet, le siége d'Arras continua avec grands apprêts de part et d'autre; et, les circonvallations achevées, on alla par tranchées droit à la ville, par deux divers endroits. Mais le cardinal Infant, ayant assemblé toutes ses forces, se vint camper si près d'Arras, qu'il étoit bien difficile d'y faire passer des vivres ni des munitions de guerre dont l'on manquoit au camp: ce qui fut cause de faire tenter divers convois; entre autres le colonel de l'Eschelle entreprit d'en amener un par Péronne, et ayant donné avis de son dessein, le maréchal de La Meilleraie partit avec trois mille chevaux pour le venir rencontrer au lieu concerté entre eux; mais, comme il s'y acheminoit, il rencontra la bannière de Hainault, que le comte de Bucquoy et plusieurs seigneurs avec lui conduisoient, laquelle le maréchal attaqua et rompit, non sans grande peine et perte d'hommes. Néanmoins elle se retira, et sur le bruit que toute l'armée ennemie s'avançoit, il prit quelques prisonniers de condition, et se retira au camp sans le convoi que l'on y attendoit impatiemment, lequel fut rencontré par cette bannière de Hainault qui le défit et emmena les denrées qu'il portoit. Cela mit le camp en alarme et en grande confusion; car il n'y avoit plus de vivres ni de munitions de guerre. Mais, deux jours après, Saint-Preuil en fit heureusement arriver un, qui fut cause que le siége ne se leva point, et que la ville fut pressée vertement.

Le marquis de Leganez, d'autre côté, fit encore une tentative sur le camp du comte d'Harcourt devant Turin; mais il n'y réussit pas mieux que la première fois et se retira avec perte.

Le mois d'août fut notable par le mauvais succès des Hollandais, encore battus à une attaque nouvelle qu'ils voulurent entreprendre pour passer un canal dans la Flandre; ce qui les fit désespérer de pouvoir rien faire du côté de Flandre, les porta au siége de Gueldres; mais les continuelles pluies qui survinrent et quelques écluses que les ennemis rompirent, avec la survenue de Dom Philippe de Silva, d'Andrea Cantelmo, et du comte de Fontaines avec dix mille hommes, les fit pareillement lever ce siége et se retirer vers Gennep.

J'eus ce mois-là nouvelle comme l'Empereur avoit déclaré notre maison descendue en droite ligne masculine d'Ulric, comte de Ravensperg, cadet de la maison de Clèves, et qu'il nous reconnoissoit pour princes de cette maison, et que le collége des électeurs y avoit pareillement donné son approbation. Il me vint aussi nouvelle comme mon neveu de Bassompierre devoit être mis dans peu de jours en liberté, attendu que Javelisky, pour lequel il devoit être échangé, étoit déjà en dépôt à Strasbourg. Mondit neveu me fit écrire pour avoir mon consentement d'épouser la sœur de la princesse de Cantecroix. Le premier jour d'août, les travaux ayant été avancés à Arras jusques à être attachés au bastion de la ville, la famine néanmoins étoit si grande dans notre camp, et la difficulté d'y amener des vivres telle, le Roi ayant été obligé, pour cet ef-

fet, d'envoyer quérir en diligence l'armée commandée par M. du Hallier au siége de Sancy en Lorraine, que enfin il avoit pris, et d'envoyer tirer ses forces des garnisons de Picardie, ayant assemblé une armée de vingt-cinq mille hommes, et mis sur pied un convoi de six mille charrettes; M. le maréchal de Châtillon étant demeuré au siége avec le maréchal de Chaulnes, le maréchal de La Meilleraie partit dudit camp, avec douze mille hommes, le mercredi premier dudit mois, pour venir rencontrer le secours, ce qu'il fit à point nommé; et, comme l'on étoit aux embrassades de cet heureux succès, arriva une nouvelle comme les ennemis étoient venus attaquer à notre circonvallation, de laquelle ils avoient pris le fort de Ransau et taillé en pièces le régiment de Ronserolles qui étoit dedans. Alors Gassion vint avec mille chevaux à toute bride vers notre camp, qui fut suivi de M. le maréchal de La Meilleraie avec ce qu'il avoit amené au devant du convoi; mais M. le maréchal de Châtillon lui ayant mandé que ce n'étoit rien, et que les ennemis, ayant vainement tenté l'attaque des lignes, en avoient été repoussés et se retiroient sur la main gauche, qui étoit sur l'avenue du convoi, il retourna en pareille diligence audit convoi. Les ennemis lors continuèrent leur attaque, où ils repoussèrent plusieurs de nos troupes. Messieurs de Vendôme firent ce jour-là des merveilles, étant toujours à la merci de mille coups parmi les ennemis, tuant tout ce qu'ils rencontroient, et animant nos gens l'espace de quatre heures que l'attaque dura; en laquelle M. le maréchal de Châtillon fit ce que humainement se pouvoit faire, et eut un cheval tué sous lui; mais enfin, le convoi étant arrivé au camp sans rencontre, avec l'armée de M. du Hallier et celle qu'avoit ramenée M. de La Meilleraie, la partie ne fut point tenable aux ennemis, qui quittèrent volontairement le fort de Ransau, et se retirèrent en bel ordre, voyant arriver les régimens de Champagne et Navarre en bel ordre vers eux pour les en chasser. Alors on pressa les ennemis de sorte qu'une mine, que l'on fit jouer en l'attaque de La Meilleraie, ouvrit plus de soixante pas de brèche : ce qui fit capituler les ennemis qu'ils rendroient la place au Roi s'ils n'étoient secourus dans le 8 du mois. Les ennemis ne manquèrent pas de se présenter encore pour faire quelque effort; mais, ayant trouvé la chose impossible, ils se retirèrent, et les troupes du Roi prirent, le jeudi 7 d'août, possession de la ville d'Arras. Je reçus un petit déplaisir ce même mois, par le refus que M. le comte de Tormelle, grand-père de mes neveux, me fit de me donner le plus jeune de mesdits neveux, nommé Gaston, pour le nourrir auprès de moi; mais en récompense j'eus le contentement de savoir ma nièce de Houailly heureusement accouchée d'une fille le 30 de ce même mois.

Le Roi revint devers Paris au commencement du mois de septembre, ayant laissé M. le cardinal vers la frontière, qui s'alla tenir à Chaulnes. Nous eûmes en ce mois deux heureux succès, l'un de la naissance d'un second fils de France, la Reine en étant accouchée le 21 de ce mois, et la prise de Turin arrivée le 22. La révolte des Catalans se peut aussi mettre parmi les heurs de la France, puisque c'est au désavantage de l'Espagne.

En ce mois d'octobre est mort un des plus gentils, des plus braves et des meilleurs princes que j'aie jamais connus, et qui me faisoit l'honneur de m'aimer chèrement : aussi ai-je ressenti sa perte aussi vivement dans mon cœur, que de chose qui me soit arrivée de long-temps. Il avoit souffert, durant neuf années, beaucoup de tourmens et de persécutions de la fortune; exilé de France, ayant perdu ses gouvernemens, ses biens ruinés, et ce qu'il a pâti dans sa famille par la perte de ses deux enfans, dont l'aîné étoit le plus accompli prince de son temps, et par la mauvaise conduite du troisième qui ne vivoit pas selon sa profession. Ce fut le duc de Guise, qui s'étoit retiré à Florence au même temps que je fus mis à la Bastille, où je plains sa mort et ma liberté.

FIN DES MÉMOIRES DE BASSOMPIERRE.

MÉMOIRES

DU

MARÉCHAL D'ESTRÉES,

CONTENANT LES CHOSES LES PLUS REMARQUABLES ARRIVÉES SOUS LA RÉGENCE DE MARIE DE MÉDICIS ET LE RÈGNE DE LOUIS XIII.

NOTICE

SUR

LE MARÉCHAL D'ESTRÉES

ET

SUR SES MÉMOIRES.

François Annibal d'Estrées, frère de la fameuse Gabrielle d'Estrées, né en 1573, s'était d'abord consacré au sanctuaire, et à l'âge de 21 ans il avait été pourvu de l'évêché de Noyon. La mort de son frère aîné, tué au siége de Laon, le détermina à échanger l'habit d'église contre le pourpoint; il parut au siége d'Amiens à la tête d'un régiment, sous le nom de marquis de Cœuvres. Il se battit en Savoie dans la guerre de 1600. Marie de Médicis, dont il avait embrassé la cause, le chargea, en 1613, de pacifiques négociations auprès des ducs de Savoie et de Mantoue, des Vénitiens et des Suisses, et, l'année suivante, auprès du duc de Vendôme peu disposé à la soumission. D'Estrées semble avoir été de ces hommes qui en politique ne demandent pas mieux que de se ranger du parti du plus fort; lorsqu'il presse la chute du maréchal d'Ancre, il fait de l'opposition au gouvernement de la reine régente; sous le gouvernement du jeune Louis XIII, il s'arrange pour gagner la faveur du duc de Luynes; et quand le cardinal de Richelieu arrive au pouvoir, d'Estrées trouve le moyen de conserver son crédit. Même après la mort du cardinal, on retrouve encore d'Estrées en faveur à la cour; ce fut lui qui, au sacre de Louis XIV, remplit les fonctions de connétable. Louis XIV érigea le marquisat de Cœuvres en duché-pairie sous le nom d'Estrées. Les contemporains nous apprennent que d'Estrées n'était pas un homme facile à manier; il montra pourtant de l'habileté dans plus d'une négociation; ambassadeur à Rome, il parvint à faire nommer au pontificat Grégoire XV qui avait donné des gages de son dévouement aux intérêts de la France. Plus tard, envoyé de nouveau à Rome par Richelieu dans le but de contrarier et d'inquiéter le pape Urbain VIII dont le cardinal-ministre avait eu à se plaindre, son ambassade avait assez l'air d'une expédition militaire, et la souplesse n'était pas de rigueur; aussi d'Estrées s'en acquitta parfaitement. On peut croire que la guerre convenait mieux que le métier de négociateur à ce caractère brusque et roide; il déploya une remarquable bravoure dans la Valteline en 1626, ce qui lui valut le bâton de maréchal de France, et s'empara de la ville de Trèves en 1632, ce qui lui valut l'ordre du Saint-Esprit. D'Estrées se distingua beaucoup aussi au siége de Mantoue; il nous a laissé de ce siége une curieuse Relation qu'on trouvera à la suite de ses mémoires. Cette Relation est suivie d'une Lettre écrite au roi par d'Estrées, ambassadeur de France à Rome, au sujet de l'élection de Grégoire XV. D'Estrées mourut à Paris le 5 mai 1670, à l'âge de quatre-vingt-dix-huit ans. Il avait quarante-neuf ans lorsqu'il prit femme, et se maria trois fois; la première fois il épousa Marie de Béthune-Charost dont il eut trois enfants; la seconde fois (c'était en 1634) il épousa Anne Hubert de Montmot dont il eut deux enfants; enfin, la troisième fois, d'Estrées, âgé de quatre-vingt-treize ans, épousa Gabrielle de Manicamp qui fit une fausse couche. Ce dernier mariage est peut-être sans exemple dans les temps modernes. Les mémoires de d'Estrées, rédigés dans le court espace de cinq ou six jours, à la demande de Richelieu qui voulait en profiter, furent publiés d'abord en 1666, quatre ans avant la mort de l'auteur; on trouve à la bibliothèque du roi un manuscrit de ces mémoires qui présente quelques différences avec le texte imprimé, mais qui ne s'étend pas au delà de l'entrée de Richelieu aux affaires; l'édition de 1666 va jusqu'après la mort du maréchal d'Ancre : c'est celle que nous donnerons. Les précédents éditeurs ont tiré du manuscrit de la bibliothèque une vingtaine de lignes à la louange de Richelieu, écrites par d'Estrées après la mort du grand ministre, et les ont placées en note; nous reproduirons ce même passage. Les mémoires du maréchal d'Estrées sont très-précieux pour l'histoire de la régence de Marie de Médicis; d'Estrées ne parle que de ce qu'il a vu, et ce qu'il a vu est fort bon à connaître, car c'est tout ce qui s'est passé de plus important à la cour durant cette triste époque d'intrigues. La lecture de ces mémoires se soutient par le grand intérêt des faits et non point par l'agrément de la rédaction; on s'aperçoit que ces récits n'ont point été travaillés. Nous compléterons cette notice en citant l'Avertissement des premiers éditeurs et la lettre du P. le Moine sur d'Estrées et sur ses mémoires. L'Avertissement se distingue par un langage très-net, très-sage et très-éclairé; c'est un morceau à conserver. La lettre du P. le Moine est instructive et surtout fort spirituellement écrite; elle est empreinte d'un curieux enthousiasme pou

d'Estrées, et ce n'est pas sans surprise que nous trouvons la lourde et fatigante prose du maréchal mise à côté du style de Tacite, de Salluste et de Comines. D'après sa lettre, il paraît que le P. le Moine venait de lire un journal du règne de Henri III, peut-être celui de l'Estoile, lorsqu'une copie des mémoires de d'Estrées lui tomba sous la main; les couleurs et les formes légères du journal de la cour de Henri III n'avaient pas été de son goût; il préférait de beaucoup la manière sérieuse du maréchal d'Estrées. La lettre du P. le Moine est fort agréable à lire. Voici d'abord l'Avertissement :

AVERTISSEMENT

DE LA PREMIÈRE ÉDITION DES MÉMOIRES DU MARÉCHAL D'ESTRÉES.

Ces mémoires ont été faits par une personne de la première qualité, à la prière de l'un de ses amis, qui avait désiré d'être informé des choses où il avait eu part, et dans lesquelles il était entré depuis le commencement de la régence de la reine Marie de Médicis, jusqu'à la mort du maréchal d'Ancre.

Ils sont écrits sans ornement, et nulle apparence d'affectation n'en peut rendre la relation suspecte; ainsi l'on n'y trouvera que de la netteté et de la sincérité, qui sont les véritables agréments de cette sorte d'ouvrages.

Le juste tempérament entre la satire et la flatterie s'y rencontre, et on y voit partout un judicieux discernement et une modération pleine de sagesse à rapporter ce qui pouvait servir au dessein que l'on s'était proposé, sans toucher à la réputation de personne; la passion n'y a pas caché la vérité, on n'a pas étendu les événements pour les embellir, et peut-être que cette simplicité avec ses grâces naturelles plaira davantage que ces discours remplis d'une plus grande variété, mais qui ont souvent moins de solidité que d'éclat.

Comme ils n'étaient pas faits pour voir le jour, ils sont demeurés longtemps dans le cabinet parmi des papiers négligés; mais ils ont eu enfin la destinée de beaucoup d'autres écrits, qui, malgré leurs auteurs, ont échappé aux soins que l'on avait pris de les tenir cachés; et, sur l'avis que l'on a eu qu'ils étaient en Hollande pour y être imprimés, on a jugé à propos de les donner dans leur pureté, afin d'arrêter une impression défectueuse prise sur une mauvaise copie et pleine de fautes.

Cette vérité paraîtra sensiblement à ceux qui remarqueront en quelques endroits des choses qui semblent obscures, qui ne l'étaient pas à celui pour qui l'on a écrit; cela fait voir que l'on n'avait aucun dessein de rendre ces mémoires publics, si le hasard et la facilité de quelques personnes à les prêter n'en avaient disposé autrement; mais l'on en douterait beaucoup moins, si on connaissait qu'ils viennent d'une personne qui les a acquis avec trop de gloire et de réputation dans les premiers emplois de la guerre, et dans les négociations les plus importantes, pour avoir eu pensée d'en rechercher par l'impression.

La relation du siége de Mantoue, et celle du conclave où Grégoire XV fut fait pape, sont sorties du même lieu et par la même aventure : la narration en est simple et pure, elle ne s'élève pas au-dessus de son sujet, et demeure dans cette louable médiocrité qui a ses beautés et ses grâces aussi bien que le haut style, et qui n'est presque connue qu'à la cour, où le bel usage et la vraie politesse consistent à s'exprimer naturellement. On y laisse au lecteur toute la liberté de son jugement; car elle n'est pas chargée de réflexions pour le prévenir, et lui donner de la passion pour un parti ou pour un autre. L'on y voit enfin le même esprit de modération et de sagesse qui paraît partout dans ces mémoires.

LETTRE

ÉCRITE A UNE PERSONNE DE QUALITÉ, OU IL EST PARLÉ DE L'AUTEUR, DU SUJET ET DU CARACTÈRE DE CES MÉMOIRES.

Monsieur, je vous renvoie les mémoires que vous m'avez fait la grâce de me prêter; et afin de vous rendre grâce pour grâce, et mémoires pour mémoires, je vous en envoie de tout autres que les vôtres. C'est à condition que vous reconnaîtrez que je paye plus que je ne dois, et qu'une autre fois vous me tiendrez compte de mon reste. Je vous rends en or ce que j'ai reçu en cuivre; et pour une gazette de bagatelles de la cour de Henri III, je vous envoie une histoire sérieuse et agréable, où il y a de quoi s'instruire et de quoi se divertir. Votre auteur du temps de la Ligue a cru peut-être que la postérité se soucierait fort de savoir comme le duc de Guise était à cheval, et le duc de Joyeuse à la danse; de quelle couleur s'habillait le Guast, et de quelle étoffe Maugiron; comme le duc d'Alençon était avec la reine Marguerite, et le roi de Navarre avec ses maîtresses. Toutes ces choses, et beaucoup d'autres pareilles, dont vos mémoires sont remplis, ne méritaient pas d'être sues, et moins encore méritaient-elles d'être écrites.

Vous ne trouverez rien de semblable dans les mémoires que je vous envoie. Tout y est noble et illustre, digne de la curiosité des grands, et de la connaissance des sages. Tout y est aussi de la tête la plus capable, et du plus grand homme d'État que nous ayons aujourd'hui; d'un homme qui a passé par les affaires et par les révolutions de trois règnes et de deux régences; qui a servi fidèlement et avec estime, dans le calme et dans le trouble; qui a changé ses ambassades en victoires, et a défendu deux fois à Rome la dignité de la France contre les entreprises de l'Espagne.

Il ne se peut rien dire de plus court ni de plus grand à la recommandation de ces mémoires. La qualité, le rang, les emplois, le mérite de l'ouvrier, sont de riches titres et de glorieux éloges aux ouvrages de cette nature. Et les enfants de l'esprit se ressentant, aussi bien que ceux du corps, de la fortune et de la condition de leurs pères, une petite histoire née dans le cabinet d'un grand seigneur porte d'autres marques, et paraît tout autrement qu'une longue et ennuyeuse chronique, conçue dans

l'étude d'un écrivain qui vit du revenu de sa lampe.

La régence de la reine Marie, mère du feu Roi, les mouvements qui l'ont troublée, et les guerres qui l'ont suivie, font le sujet de ces mémoires. Sujet noble et magnifique par la grandeur des actions et des acteurs, instructif et curieux par la diversité des événements et des intrigues, plaisant même et divertissant, mais d'une manière haute et sérieuse, mais sans bassesse et sans bagatelle. Loin d'ici les relations d'amour et les gazettes de galanterie! Ceux qui laissent de semblables mémoires à la postérité n'estiment guère son jugement, ou ne font pas grand cas de leur réputation. Le premier César a été le plus galant aussi bien que le plus brave de son siècle. Il fit la guerre et l'amour en toutes les parties de la terre; il eut des maîtresses à Rome, en Égypte et dans les Gaules; et, pour parler comme fait le monde, ses bonnes fortunes ne furent pas moins célèbres que ses victoires, et furent même chantées par les légions qui l'accompagnèrent à ses triomphes. Néanmoins, quoiqu'il adorât des dieux qui n'avaient rien à lui reprocher en cela, bien loin de perpétuer ses débauches dans ses commentaires, il les a supprimées autant qu'il a pu par son silence. Croyons-nous que s'il eût vécu sous la loi du christianisme, il en eût laissé le registre à la postérité, et lui en eût tenu un compte aussi exact que de ses combats et de ses siéges?

La connaissance, qui est l'âme de l'histoire, est encore ici jointe à la dignité du sujet et à la qualité de l'historien. Les choses dont il parle sont de son temps, et se sont faites à sa vue. Il n'a pas eu besoin de relations ni de gazettes pour en être instruit; il n'a eu qu'à consulter sa mémoire, qu'à se remettre dans l'esprit le théâtre sur lequel il a fait un des principaux personnages de l'action qu'il représente. Un historien qui ne débite rien d'emprunté, qui rend compte de ce qu'il a fait, qui décrit les mouvements dont il a vu, dont il a manié les ressorts, est un véritable auteur, à prendre le nom d'auteur en sa propre signification; et son histoire doit être d'une autre autorité que celles qui se tirent des légendes des monastères, ou des recueils du bureau d'adresses.

Aussi n'en faut-il pas juger par la masse. L'esprit n'abonde pas toujours où la masse abonde; et le sens, le jugement, la lumière, sont rares dans les grands corps et dans les grands livres. Et puis, les hommes de sa qualité ne se lassent guère les mains à écrire; ils laissent volontiers cette fatigue à ces écrivains à gages, qui moissonnent et qui vendangent de leur plume; qui ont dans leur écritoire toutes leurs terres et toutes leurs rentes. Six lignes de Salluste ou de Tacite, deux chapitres de Philippe de Comines, trois feuilles de nos mémoires, valent mieux que ces piles de volumes que nous voyons remplis, comme magasins de friperie, de lambeaux tirés de Froissart et de Monstrelet, de de Serre et de Duhaillan, reteints de nouveau et faufilés les uns avec les autres.

Quant à ce qui regarde le caractère de ces mémoires, il est le même que celui des commentaires de César. La diction en est sans étude et sans recherche, sans couleurs et sans figures, mais sans tache aussi et sans vice, mais aisée et facile, et telle qu'elle doit couler de la plume d'un homme plus curieux de raison que de nombre, et plus riche en bon sens qu'en beaux termes. Il n'y faut point chercher de réflexions ni d'enseignements, point d'éloges ni de harangues. Ce sont des ornements particuliers à la grande histoire. Les commentaires et les mémoires ne veulent rien de si magnifique; il ne leur faut qu'une netteté aussi pure de fard que de crasse. César, qui était aussi riche en cette sorte d'ornements que le pouvait être Salluste, s'en est pourtant abstenu : et notre auteur, qui entend les finesses de la politique aussi bien qu'un homme de ce siècle, qui a parlé plus d'une fois à des papes et à des rois, à des consistoires et à des armées, a mieux aimé se régler en cela sur César que sur Salluste.

Mais comme on n'y trouvera point d'éloges, on n'y trouvera point aussi d'invectives. Il n'y justifie et n'y condamne personne : il y demeure dans les termes d'un simple récit, d'une sincérité libre et dégagée de toute partialité, sans prévenir l'esprit du lecteur, sans faire le moindre détour, pour tirer son jugement d'un côté ou d'autre, suivant encore en ce point la méthode de César, qui se tient dans une constante et invariable neutralité, et parle de soi-même avec autant d'indifférence que s'il parlait d'Annibal ou de Persée. Bien éloignés en cela l'un et l'autre de la manière qu'a tenue celui qui, dans le journal de sa vie, où il a fait son panégyrique sans vraisemblance et sa confession sans repentir, s'attribue une infaillibilité perpétuelle à la cour et à la guerre, dans les intrigues et dans les combats, comme si la même fortune qui l'accompagnait en ses galanteries, l'eût encore suivi à ses ambassades et à ses campagnes.

Il ne se trouvera rien ici en style d'éloge que le portrait du maréchal d'Ancre et deux ou trois lignes à la louange de feu M. le cardinal de Richelieu. Il est vrai qu'elles n'étaient pas dans la copie qui lui fut donnée, et l'auteur les a ajoutées depuis sa mort, ce qui les justifie de toute apparence de flatterie. Aussi n'est-ce guère la coutume de la flatterie de dépenser en parfums pour les morts, et de mettre ses encensoirs et ses cassolettes sur les tombeaux. Maintenant que l'espérance et l'ambition ne vont plus où elles allaient de ce temps-là, que le Palais-Cardinal est devenu Palais-Royal, et que la fortune ne se trouve plus que dans le Louvre, il faudrait que la flatterie qui l'irait chercher où elle n'est plus, eût bien perdu ou le sens ou le souvenir.

Il n'y a donc rien que de sincère et de véritable en ce peu de lignes; et le témoignage rendu au public, du mérite de ce grand homme par la plume d'un si grand témoin, sera bien d'aussi grand poids dans l'estime de la postérité, que les calomnies de quelques esprits également ennemis de la religion et de la France, qui n'ont point un plus

agréable exercice que de déchirer la réputation d'un homme qui a maintenu si hautement les intérêts de la religion dans la France, et porté si haut la grandeur de la France dans l'Europe.

Je dois ajouter à tout cela que l'auteur de ces mémoires n'a jamais pensé à les composer, et moins encore à les donner au public, pour s'en faire honneur. Ce n'est pas qu'il crût avoir dérogé à noblesse s'il avait fait ce qu'ont fait des consuls et des empereurs; c'est que sa condition et ses emplois l'ont mené à la gloire par d'autres voies.

M. le cardinal de Richelieu, qui pensait à tracer un plan pour l'histoire de son temps, le pria de lui donner un sommaire des choses qui s'étaient passées pendant la régence de la reine mère du feu roi; et il le choisit entre tous ceux de ce temps-là parce qu'il le crut mieux informé et le plus capable, comme le plus fidèle et le plus sincère. Il fut obéi; et ce sommaire, composé en cinq ou six jours avec plus de facilité que d'étude, ne laissa pas de lui plaire. Il est arrivé depuis peu qu'un des premiers de la cour, ami particulier de l'auteur, l'ayant tiré de ses mains avec serment de ne le communiquer à personne, a cru pouvoir être parjure avec mérite, et en a fait faire une copie, qui s'est multipliée autant de fois qu'elle a changé de mains. Celle que je vous envoie m'est venue par là, et je n'ai pas eu peu de peine à m'en rendre maître.

Il y a dans le cabinet de ce grand homme beaucoup d'autres pièces qui ne seraient pas moins utiles, s'il avait autant d'égard à l'utilité publique qu'à sa modestie particulière; et un seul volume de ses lettres pourrait être une grande et perpétuelle école pour tous ceux qui ont à étudier en négociations et en ambassades. Mais je crains fort que ce sont des trésors qui demeureront toujours dans l'obscurité et sous la clef, si quelque autorité souveraine n'y met la main pour les en tirer, ou si quelque ami infidèlement officieux n'en fait un second larcin, pour en faire présent au public.

C'est de là qu'on a tiré les deux autres relations qui sont ajoutées à ces mémoires. L'une est de la guerre de Mantoue, et des intrigues qui l'ont précédée. L'autre est de ce conclave fameux où Grégoire XV fut élevé au pontificat. La première explique les particularités de beaucoup de choses dont on n'avait pas encore été pleinement instruit, et, ce qui importe le plus à l'honneur de la nation, elle justifie clairement la France et ses ministres du malheur de Mantoue. On pourra apprendre de la seconde de quel usage est à la cour de Rome un homme de cœur et de tête, et quel intérêt a le Roi que tout homme qui fait ses affaires en ce pays-là ait de la fermeté pour les soutenir avec force, et de la capacité pour les conduire avec adresse.

Quant à la curiosité que vous avez de savoir ce que je pense des mémoires qu'on a publiés sous le nom de feu M. de Montrésor, je me réserve à la contenter de vive voix. Aussi bien ai-je la main lasse après une si longue lettre; et tout ce que je vous puis dire maintenant, et que vous devez croire d'une foi plus ferme que tout ce qui se lit dans la plupart de ces mémoires, c'est que je suis véritablement, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur, le P. L. M.

MÉMOIRES

DU

MARÉCHAL D'ESTRÉES.

La mort funeste et déplorable de Henri-le-Grand étant arrivée le 14 mai 1610, fit changer la face des affaires au dedans et au dehors du royaume. En même temps tous les grands de la cour, officiers de la couronne, gouverneurs de provinces, et autres personnes qui possédoient les charges les plus considérables, et qui se trouvèrent à Paris, allèrent au Louvre saluer monseigneur le Dauphin, pour lui donner des assurances de leur fidélité et de leur service, et à la Reine-mère, laquelle ayant auprès d'elle MM. de Sillery, chancelier de France, de Villeroy, secrétaire d'Etat, et le président Jeannin, donnoit ordre aux choses qu'elle estimoit les plus pressantes pour conserver l'autorité du Roi et la tranquillité publique.

La plupart de ceux qui étoient dans Paris eurent commandement d'aller en leurs charges, particulièrement ceux qui en avoient dans l'armée de Champagne. Le duc de Guise et le maréchal de Fervaques eurent ordre de monter à cheval, et d'aller dans toutes les rues de Paris assurer le peuple dans l'étonnement où il se trouvoit. La Reine envoya vers le parlement pour connoître leurs intentions sur ce sujet de la régence, et l'on dépêcha divers courriers aux gouverneurs des provinces, aux gouverneurs particuliers, maires et échevins de toutes les principales villes, afin de retenir chacun dans son devoir et dans l'obéissance, et on envoya aussi un courrier à M. le comte de Soissons, pour l'obliger de se rendre incessamment auprès de Leurs Majestés. La vénération et l'amour que l'on avoit pour la mémoire de ce grand prince parut dans les témoignages extraordinaires de respect et d'obéissance de tout le monde; car les catholiques et les huguenots s'efforcèrent de faire voir leur zèle, pour essayer de réparer la perte qu'un accident si prodigieux avoit causée à l'Etat.

On remarqua que M. de Sully, surintendant des finances, ne vint point au Louvre comme les autres, à quoi on trouva beaucoup à redire, et de ce qu'il envoya seulement sa femme pour reconnoître l'état des choses, et faire ses excuses sur la douleur où il étoit d'avoir fait une si grande perte.

Le lendemain il vint trouver Leurs Majestés, et leur fit un discours étudié, essayant de faire paroître qu'il avoit toujours donné au Roi des conseils contraires au dessein de la guerre que l'on croyoit qu'il alloit entreprendre, prenant à témoin M. de Vendôme, qui se trouva présent, de ce qu'il avoit dit plusieurs fois en sa présence.

M. de Villeroy, qui estimoit que l'on ne devoit faire aucun changement des personnes qui avoient l'administration des affaires, au contraire qu'ils devoient tous s'unir, tant à cause de la connoissance et de la croyance qu'ils s'étoient acquise auprès du feu Roi et de l'opinion publique, que parce que c'étoit aussi donner un exemple dont avec le temps on eût pu se servir contre lui-même et contre les autres, conseilla à la Reine de le bien recevoir. Il fit aussi connoître à M. de Sully, par ses amis, que leur union étoit nécessaire pour le bien des affaires de l'Etat, et pour leurs intérêts particuliers.

L'affaire de la régence étant alors le principal fondement sur lequel toutes choses se devoient affermir, étoit aussi ce qui pressoit davantage: du consentement de tous les officiers de la couronne, et des grands de la cour qui se trouvèrent auprès de la Reine-mère, la régence lui fut déférée par le parlement deux jours après, sans aucun empêchement. M. le comte de Soissons, arrivant à Saint-Cloud, apprit cette nouvelle, et témoigna quelque ressentiment de ce que toutes les résolutions avoient été prises en son absence, et sans sa participation, et lui eût ôté l'avantage d'y donner son consentement, qu'il y auroit sans doute apporté engagement, à cause des liaisons étroites qu'il avoit avec la Reine.

M. le prince de Condé étoit pour lors à Milan; le comte de Fuentes, ayant appris le décès du Roi, alla lui rendre visite, et, l'engageant dans une longue conversation, il employa toute la force de son esprit, et tous les artifices dont il

fut capable, pour piquer son ambition, et lui ouvrir un chemin facile à la royauté, par les secours puissans qu'il lui promit de la part du roi d'Espagne son maître : on n'en demeura pas là, car l'ambassadeur d'Espagne qui étoit à Rome voulut pénétrer les sentimens du pape Paul V, et lui fit de grandes ouvertures d'une pensée si extraordinaire, auxquelles Sa Sainteté ne voulut jamais répondre, non plus que M. le prince, qui partit de Milan quelques jours après pour aller à Bruxelles où il avoit laissé madame la princesse, et pour de là venir en France.

La première affaire qui se présenta dans la régence, fut de former un conseil par l'avis duquel la Reine conduiroit toutes choses, ce qui s'exécuta avec grande difficulté, parce que la plupart des grands et des officiers de la couronne prétendoient y être admis; pour M. le comte de Soissons, il croyoit que sa naissance lui en donnoit l'entrée; le connétable de Montmorency ne croyoit pas qu'on pût l'en exclure, non plus que le cardinal de Joyeuse; ceux de la maison de Guise, qui prétendoient se relever en cette conjoncture, et aller de pair avec celle de Bourbon, faisoient grandes instances pour y avoir leur place; mais le duc de Mayenne venant en concurrence avec le duc de Guise, y fit un obstacle, parce que l'un et l'autre vouloient la même chose; ainsi il y en eût fallu admettre deux d'une même maison. Il sembloit toutefois que l'âge et l'expérience du dernier le devoient faire passer devant son neveu, et d'autant plus que le feu Roi, trois ou quatre années auparavant, en l'extrémité d'une maladie qu'il eut à Fontainebleau d'une rétention d'urine, formant un conseil, l'avoit nommé entre ceux qui y devoient assister. Outre ces prétentions, le duc de Nevers, qui disputoit de préséance avec la maison de Guise, demandoit à y entrer; le duc de Longueville qui étoit fort jeune, et le comte de Saint-Paul, cadet de la maison de Longueville, ne paroissoient pas fort empressés à cause de leur grande jeunesse, non plus que messieurs de Vendôme; pour le duc de Bouillon et le duc d'Epernon, il y avoit entre eux une si grande jalousie, qu'il étoit bien difficile que l'un y pût entrer au préjudice de l'autre. Cependant le duc d'Epernon étoit fort considérable à cause de la charge de colonel de l'infanterie et de ses grands établissements; le duc de Bouillon ne l'étoit pas moins à cause de Sedan, de ses alliances et intelligences avec les princes étrangers, et le crédit qu'il avoit dans son parti.

Les ministres, qui vouloient à l'exclusion de tous, sous l'autorité de la Reine, avoir seuls l'entière direction des affaires, voyant qu'ils n'en pourroient exclure M. le prince quand il y seroit, non plus que M. le comte de Soissons, le cardinal de Joyeuse et le connétable de Montmorency, n'étoient pas fâchés de voir naître toutes ces prétentions, pour parvenir à leur dessein, jugeant que plus on y admettroit de personnes, et moins aucun de tous ceux qui y entreroient auroit de force et de crédit auprès de la Reine à leur préjudice; qu'on s'apercevroit bientôt qu'il n'y auroit pas de secret dans les affaires quand elles seroient communiquées à tant de personnes; que les uns, avec le temps, pour en éloigner les autres, s'abstiendroient d'y entrer, et après, sous prétexte de les envoyer en leurs charges, on en pourroit éloigner une bonne partie; mais qu'à ce commencement, et jusques à ce que M. le prince fût de retour, qu'il ne falloit mécontenter personne. Ainsi donc tous y ayant l'entrée, il se forma plutôt une assemblée confuse qu'un conseil réglé; cependant les ministres prenoient des heures particulières, selon les occasions, pour parler séparément à la Reine, et la préparer aux choses qui devoient être proposées au conseil, et résolues après en la présence de tous.

La première chose à laquelle la Reine et son conseil estimèrent qu'il falloit pourvoir, fut à l'emploi des armées qui étoient sur pied, ou au licenciement des troupes, pour ne pas laisser l'Etat chargé d'une si grande dépense inutile. Le duc de Bouillon, qui étoit à Sedan lorsque le Roi mourut, arriva assez à temps pour assister à la délibération qui fut faite; l'affaire ne passa pas dans le conseil sans beaucoup de contestations, les avis étant différens; les uns estimoient qu'il n'étoit pas à propos de heurter davantage les Espagnols; au contraire, que comme ils étoient puissans, et avoient moyen de troubler l'Etat, qu'il valoit mieux chercher des expédiens de s'accommoder avec eux par les mariages, qui depuis ont été faits, et dont eux-mêmes avant la mort du Roi avoient témoigné beaucoup d'envie, joint que l'argent qu'il falloit pour l'entretien des troupes étoit plus nécessaire ailleurs. Le chancelier de Sillery étoit bien de cette opinion, car il approuvoit l'alliance comme les autres; mais il ne croyoit pas qu'il fallût montrer de la foiblesse et de l'étonnement pour y parvenir; qu'en licenciant les troupes on donneroit des soupçons aux amis et aux alliés que l'on voudroit se séparer d'eux, et que les autres auroient moins d'envie de rechercher notre amitié; qu'il estimoit à propos d'envoyer l'armée de Champagne à Juliers, et licencier celle qui étoit dans le Dauphiné, qui apportoit plus de soupçon et de jalousie aux Espagnols, et d'autant plus que le maréchal de Lesdiguières en ayant le com-

mandement, il n'étoit pas à propos, étant de la religion, de la lui laisser entre les mains; cependant que M. le prince retourneroit en France, que l'on verroit de quelle façon les Espagnols se comporteroient avec nous et que l'autorité du Roi et de la Reine s'établiroit.

Cet avis, comme le meilleur, fut suivi, et il ne resta plus que la seule difficulté de savoir qui commanderoit l'armée destinée pour Juliers, parce qu'à l'arrivée du duc de Bouillon à la cour, M. de Villeroy lui en avoit donné quelque espérance, ne croyant pas qu'on la dût envoyer hors de France; car, quelque amitié et bonne intelligence qui fût entre eux du temps du feu Roi, elle n'étoit pas capable de le faire consentir qu'on lui donnât le commandement d'une armée qui devoit se joindre au prince d'Orange et aux protestans. Toutefois, désirant de contenter tout le monde, il n'avoit pas appréhendé de lui donner des paroles qu'il ne croyoit pas devoir être suivies d'effets; mais quand l'affaire fut résolue, le maréchal de La Châtre ayant été nommé, et lui exclus, il en fit de grandes plaintes, sur la croyance que le parti de la religion qu'il professoit le rendroit à l'avenir incapable de tous les emplois.

Ce mécontentement, joint à l'union qui paroissoit entre le comte de Soissons, le cardinal de Joyeuse, et le duc d'Epernon, donna au duc de Bouillon, et à la maison de Guise, sujet de se joindre avec M. le prince, auprès duquel on savoit que le duc de Bouillon avoit beaucoup de pouvoir et de crédit. Ce n'est pas que messieurs de Lorraine n'eussent reçu toutes sortes de bons traitemens; car par l'avis de M. de Sully, bien qu'il fût contraire à celui des autres ministres, la Reine avoit au commencement de sa régence augmenté leurs pensions, qui étoient fort petites, jusqu'à cent mille livres, et donné au duc de Guise deux cent mille écus pour acquitter ses dettes; même elle lui promit de le favoriser, ainsi qu'elle fit, au mariage de madame de Montpensier qu'il épousa quelques mois après.

Cependant on fit le procès à Ravaillac, qui fut suivi du châtiment dû à sa fureur, et le parlement donna des arrêts contre les livres de Mariana, qui furent brûlés devant l'église de Notre-Dame; mais comme cette matière appartient plutôt à l'histore qu'à de simples mémoires, on ne s'y arrêtera pas. On fit ensuite plusieurs déclarations pour confirmer l'édit de Nantes; et, au mois de juillet de la même année, on révoqua cinquante-quatre édits, et on sursit plusieurs commissions, et par arrêt le conseil régla le prix du sel, et le remit au quart, sans que les fermes du Roi en reçussent aucune diminution.

Le gentilhomme que M. le prince, en partant de Milan, avoit dépêché au Roi et à la Reine, lui fut renvoyé avec toute l'assurance possible de la bonne volonté de Leurs Majestés, et de grands témoignages de désir de le recevoir bientôt auprès d'elles.

En passant à Bruxelles, il fut encore sollicité par les Espagnols des mêmes choses dont il avoit été pressé à Milan par le comte de Fuentes, à quoi il ne voulut non plus entendre que la première fois, bien que le cardinal de Bentivoglio, lors nonce auprès de l'archiduc, lui en eût porté des paroles puissantes et capables de l'y engager, se montrant en cela plus passionné pour les intérêts d'Espagne que bon et fidèle ministre de son maître, de qui les intentions étoient bien différentes. Après y avoir demeuré quelques jours, et pris congé de leurs altesses, il partit pour Paris, et avant que d'y arriver, la Reine lui dépêcha pour le recevoir sur la frontière M. de Baraux, qui avoit été ambassadeur en Espagne.

Etant à Senlis, ceux de la maison de Lorraine, les ducs de Bouillon et de Sully, qui avoient fait leur union, le furent visiter; ce qui donna sujet à la Reine d'entrer en défiance, et au comte de Soissons, au cardinal de Joyeuse, au duc d'Épernon, et autres joints avec eux, de penser à leurs affaires; ils appelèrent auprès d'eux ceux qui leur étoient assurés et dépendans, afin que si, sous ce prétexte de querelle particulière, on les vouloit éloigner de la cour, ils fussent en état de s'en pouvoir défendre. La Reine, pour empêcher les désordres qui pourroient arriver, et maintenir toujours l'autorité du Roi, fut conseillée d'armer le peuple, y ayant pour lors plus de deux mille gentilshommes à Paris; et de fait, le jour que M. le prince y entra, il en compta plus de quinze cents qui l'accompagnoient; mais ce grand nombre de noblesse ne lui ôtoit pas entièrement l'inquiétude que lui donnèrent trois ou quatre avis qu'il reçut au Bourget, où chacun alla au devant de lui, que la Reine avoit résolu, par l'avis du comte de Soissons et de ceux de sa cabale, de se saisir de sa personne et de celle du duc de Bouillon; mais il fut si bien reçu de Leurs Majestés, et avec tant d'accueil, que cela lui ôta pour lors toutes sortes de soupçons; et bien qu'il eût déclaré d'abord qu'il n'avoit aucun dessein de contester la régence, néanmoins les conseils qui furent tenus par lui, et par tous ceux qui lui étoient associés, à l'hôtel du Maine, à l'Arsenal et autres lieux, ne laissoient pas de donner ombrage à la Reine, et sujet d'observer ses déportemens, ayant eu avis qu'il s'étoit fait beaucoup de propositions dans l'Arsenal, préjudiciables à son autorité et au service du

Roi; car, ayant entre les mains les canons de l'Arsenal, la place de la Bastille, et le trésor du feu Roi qui étoit dedans, si le peuple et tous les bourgeois de la ville n'eussent été fidèles, on eût pu entreprendre des choses de grande importance.

Comme ils donnoient ces justes défiances de leur côté, ils n'en prenoient pas moins d'un autre, que l'on ne voulût entreprendre sur leur liberté; et de fait ils furent trois nuits en inquiétude, toujours prêts à sortir de Paris, avec des avis que le régiment des gardes devoit venir en leurs maisons se saisir de leurs personnes; mais ceux de la maison de Lorraine, les ducs de Bouillon et de Sully, et autres qui s'étoient joints à M. le prince, plus pour intérêts particuliers que pour sa grandeur, faisoient sous main entendre à la Reine qu'ils y avoient été forcés pour empêcher que le comte de Soissons et son parti ne leur fît aucun mal, et ne les voulût opprimer; qu'ils seroient les premiers à abandonner M. le prince, s'ils connoissoient qu'il fût capable d'aucun mauvais dessein.

D'ailleurs le duc de Bouillon ayant rencontré en même temps le marquis de Cœuvres, qui avoit une très-grande part aux secrets du comte de Soissons, et qui, hors de ses intérêts, étoit fort ami du duc de Bouillon, le pria qu'ils se pussent voir pour conférer ensemble, ce qu'ils firent le lendemain.

Le duc de Bouillon commença par une protestation, qu'il étoit venu à la cour, après le décès du feu Roi, pour s'attacher entièrement à la personne du Roi et de la Reine sa mère, sans s'en vouloir séparer pour quelque considération que ce fût; qu'il avoit trop de connoissance des malheurs qu'apportoient les factions et les brouilleries dans un Etat, pour vouloir jamais entrer en aucune; que la Reine savoit que de son temps, et du vivant même du feu Roi, il faisoit profession d'être son serviteur, et lui avoit témoigné en diverses occasions que toutes ses pensées avoient été de ne chercher d'autre protection que la sienne; mais que d'abord les ministres l'avoient peu considéré; que M. le comte, avec lequel depuis quelque temps il étoit en froideur, et qu'il ne voyoit pas aussi bien que le duc d'Epernon, l'avoit éloigné des bonnes grâces de la Reine, ce qui l'avoit contraint de renouer l'amitié de ceux qui lui en avoient témoigné, comme la maison de Guise, laquelle s'étoit depuis unie avec M. le prince, sans aucun mauvais dessein contre le service du Roi et de l'Etat, mais bien pour se garantir des violences particulières que leurs ennemis auroient pu exercer contre eux; que si le comte de Soissons, au lieu de former des cabales, eût désiré de vivre en bonne intelligence avec M. le prince, ainsi qu'il lui avoit fait proposer au commencement, il y auroit trouvé beaucoup plus d'avantage, puisque tout ce que les uns et les autres faisoient, n'étoit qu'en faveur des ministres, qui seuls vouloient gouverner et demeurer les maitres de toutes choses; et même si présentement le comte y vouloit entendre, il croyoit avoir assez de crédit auprès de M. le prince et de tous ses amis, pour le porter à un accommodement; que quand toutes choses seroient près de se conclure, il entendoit que ce fût avec le gré et le consentement de la Reine, pour l'affermissement et non pas pour la diminution de son autorité, qui servoit de prétexte aux ministres pour exclure tout le monde.

Ce discours ayant été rapporté au comte de Soissons, qui pour lors étoit malade, il fit réponse qu'il falloit prendre garde que ce ne fût un artifice pour le mettre et ses amis en jalousie et défiance auprès de la Reine; qu'il étoit impossible que tant de personnes de qui les intérêts étoient tous contraires demeurassent unies; qu'il le prioit d'aller trouver la Reine pour lui rendre compte de tous les discours qu'il avoit eus avec M. le duc de Bouillon, et de voir aussi le cardinal de Joyeuse pour lui en donner part. La Reine témoigna que le procédé du comte de Soissons lui étoit agréable; et, se louant de sa sincérité et de sa conduite, elle remit après sa guérison la résolution de ce qu'il falloit faire là-dessus; et, soit qu'elle crût la chose impossible, ou que le comte de Soissons n'y entendroit jamais quand elle ne l'auroit pas agréable, elle ne s'en mit pas davantage en peine.

Le cardinal de Joyeuse y fit plus de réflexion, soit que le peu de satisfaction qu'il avoit des ministres en fût cause, ou qu'il estimât que quand l'aigreur qui étoit entre tous les grands seroit cessée, toutes choses tourneroient au service du Roi, et que l'on pourroit vivre dans la cour avec plus de repos et de douceur; outre que de tout temps il y avoit eu grande amitié et grande intelligence entre ledit cardinal et le duc de Bouillon. Voyant donc le comte de Soissons, il lui en dit son opinion, et lui fit paroître qu'il étoit fâché de ce qu'il s'étoit si fort avancé que d'en faire parler à la Reine; que puisque la chose étoit faite, il falloit essayer d'en tirer une espèce de consentement, pour voir jusqu'où pourroient aller les propositions du duc de Bouillon, en lui donnant des assurances qu'il ne se concluroit rien qu'autant qu'elle le trouveroit bon, et le jugeroit utile pour le service du Roi et le sien, songeant aussi à réduire par là les ministres à se déclarer, parce que s'ils eussent troublé l'accommodement, c'étoit un moyen pour leur attirer la haine des

uns et des autres, comme au contraire, s'ils y consentoient, il ne leur seroit pas si aisé de porter la Reine à l'empêcher.

Il fut donc résolu entre le comte de Soissons et lui, qu'ils n'en parleroient point à la Reine qu'en présence des ministres, afin qu'ils ne fussent ni les uns ni les autres préparés, ainsi qu'il fit; sur quoi la Reine lui demandant son avis, il lui dit qu'elle le devoit prendre de messieurs le chancelier, de Villeroy et le président Jeannin, lesquels conclurent que cet accommodement se traitant, il n'en pourroit arriver que du bien; que s'il se faisoit avec son consentement et son autorité, il n'y avoit nul danger à craindre, et que d'ailleurs, selon que lui et le comte de Soissons en parloient, les choses ne s'avanceroient qu'autant qu'elle le trouveroit bon. Sur cela le cardinal de Joyeuse se chargea de cette négociation avec le duc de Bouillon, lequel sut par le marquis de Cœuvres le temps d'en parler avec le cardinal de Joyeuse, à qui le comte de Soissons avoit laissé le soin d'en traiter avec lui. Cependant les ministres firent connoître secrètement à la Reine qu'il falloit empêcher cette union, qu'ils ne voyoient point d'apparence de la faire si générale, et que la réconciliation de M. le prince, du comte de Soissons, du cardinal de Joyeuse, des connétable de Montmorency, duc de Bouillon et duc d'Épernon, étoit à craindre pour son autorité.

Quelque temps après le commencement de la régence de la Reine, le sieur Concini ayant acheté le marquisat d'Ancre, par le crédit que sa femme avoit eu de tout temps auprès de la Reine, fut considéré comme un homme de faveur; sa conduite ne contribuoit pas moins à confirmer cette opinion, et soit que d'abord le comte de Soissons et les autres grands qui étoient à la cour l'eussent négligé, ou bien qu'il estimât la personne de M. le prince et son parti plus puissant que les autres qu'il savoit attachés à la Reine, il avoit, avant l'arrivée de M. le prince, essayé de s'acquérir sa bienveillance, et témoigné plus de disposition à le servir. Dolé fut employé à faire réussir cette pensée, ce qui fut cause que les ministres se servirent de ce marquis envers M. le prince et messieurs de Guise, pour empêcher l'exécution de cet accommodement.

En même temps ses desseins s'élevant avec sa fortune, il acheta les gouvernemens de Péronne, Montdidier et Roye, avec la lieutenance de roi de M. de Créqui. Le duc de Bouillon, voyant que son ambition n'étoit pas médiocre, et qu'il aspiroit à tout ce qu'il y avoit de grand, lui fit offrir la charge de premier gentilhomme de la chambre, s'il la vouloit récompenser. Cette proposition lui fut fort agréable; ce qui fortifia l'opinion que tout le monde avoit du pouvoir et du crédit que lui et sa femme avoient auprès de la Reine, et donna beaucoup d'inquiétude aux ministres, de voir cet avancement et cette élévation si prompte, à laquelle ils n'osoient s'opposer.

Les moyens dont il se servit pour rompre cet accommodement, furent envers M. de Guise les assurances de la faveur de la Reine pour le mariage de madame de Montpensier, et envers M. le prince quantité de vaines espérances dont il l'entretint. Le duc de Bouillon cependant, voyant que cet accommodement ne s'avançoit pas, après avoir reçu l'argent de sa charge, et que l'on parloit du voyage du Roi pour le sacre qui se devoit faire à Reims, prit occasion d'aller à Sedan.

Plusieurs princes étrangers envoyèrent des ambassadeurs extraordinaires pour témoigner leur douleur au Roi et à la Reine; le duc de Feria vint de la part du roi d'Espagne, avec des offres spécieuses et grandes de toutes ses forces et de sa puissance, pour maintenir en repos la régence contre tous ceux qui la voudroient troubler; ce qu'il faisoit pour couvrir la mauvaise volonté qu'il avoit témoignée auparavant, s'étant voulu servir, comme l'on a dit, de la personne de M. le prince pour brouiller l'État et le renverser. Il commença les ouvertures des mariages qui depuis se sont faits du Roi avec la Reine régnante, et de Madame, sœur aînée de Sa Majesté, avec le roi d'Espagne; car les Espagnols étant en peine quel ordre ils donneroient aux affaires d'Allemagne, qui lors étoient fort brouillées par la division qui étoit entre l'empereur Rodolphe et ses frères, et à cause aussi de l'indisposition du premier que l'on jugeoit ne devoir plus guère vivre, joint l'union et la grande puissance en laquelle étoient pour lors les protestans, ils espéroient que cette alliance leur donneroit du temps et des moyens d'accommoder leurs affaires en Allemagne, et feroit naître de la jalousie et de la défiance entre nous et les protestans; même quelques-uns ont cru qu'il y avoit eu, entre les ministres de l'État et ceux d'Espagne, quelques paroles plus expresses de ne les pas troubler dans leurs affaires d'Allemagne, et qu'ils n'entendroient point de leur côté à aucune des offres et des ouvertures que les esprits remuans et désireux de nouveautés leur pourroient faire.

Dans tous ces changemens d'affaires, personne ne se trouvoit plus étonné que le duc de Savoie, lequel voyoit tous ses desseins et les espérances qu'il avoit de son agrandissement en

Italie éloignés et renversés, au lieu que si le mariage contracté du prince de Piémont son fils avec Madame, fille aînée de France, eût été continué, il se pouvoit garantir de la haine et de la mauvaise volonté qu'il s'étoit attirée avec sujet des Espagnols : sachant que l'on traitoit celui d'Espagne, il en fit assez inutilement de grandes plaintes, représentant que l'on suivoit peu les maximes et les intentions du feu Roi, qui disoit, sur les mariages d'Espagne et de Savoie, que, pour faire son fils grand roi, il n'étoit pas nécessaire de faire ses filles reines, à quoi l'on n'eut pas beaucoup d'égard; toutefois on lui envoya un ambassadeur pour retirer de lui les écrits qui avoient été faits sur le mariage, et lui porter de bonnes paroles, puisque l'on ne vouloit pas le contenter par des effets.

Au mois de novembre le Roi et la Reine, avec tous les grands qui étoient à la cour, allèrent à Reims pour le sacre et le couronnement du Roi, où trois ou quatre choses se passèrent, qu'il est bon de remarquer.

Que le duc de Guise ne se trouva pas à cette cérémonie, étant demeuré à Paris par le conseil du duc de Mayenne, beau-frère du duc de Nevers.

Que par les chemins il y eut contestation entre les gens de M. le cardinal de Joyeuse et ceux de la marquise d'Ancre pour les logemens, comme aussi à l'entrée du Roi, entre M. de Bellegarde et le marquis d'Ancre pour les rangs. Le duc d'Épernon, déjà mal satisfait du marquis, parla contre lui hautement, les choses étant venues à ce point, sur le mécontentement que le comte de Soissons avoit du mariage de madame de Montpensier avec M. de Guise, que ni lui ni M. d'Épernon ne parloient plus au marquis d'Ancre.

Le Roi étant à Reims, se résolut de faire chevaliers de son ordre M. le prince de Condé et le cardinal de Joyeuse; mais la contestation qu'il y eut entre les rangs fut cause qu'il n'y eut que le premier qui le reçut, l'autre ne l'ayant point voulu accepter après lui.

Cette cérémonie étant achevée, le Roi et la Reine s'en retournèrent à Paris, le marquis d'Ancre ayant l'esprit agité et plein d'inquiétude, de voir que le comte de Soissons faisoit des plaintes contre lui, et se déclaroit son ennemi, aussi bien que le duc d'Épernon; il en dit quelque chose au marquis de Cœuvres, et lui témoigna qu'il lui feroit plaisir de s'employer pour les accommoder: ayant pris le temps le plus favorable d'en parler au comte de Soissons, il se trouva fort aigri; toutefois lui ayant représenté que, si le marquis d'Ancre et sa femme avoient autant de crédit auprès de la Reine qu'il sembloit en être persuadé, qu'ils eussent fort contribué au mariage de M. de Guise avec madame de Montpensier; puisque la chose étoit faite, il falloit qu'ils la réparassent par d'autres services qu'ils lui pourroient rendre, et d'autres avantages qu'ils lui pourroient procurer, parce qu'autrement ils le tiendroient toujours éloigné des bonnes grâces de la Reine, qui étoit un accident dans lequel il ne vouloit point tomber; enfin il obtint de lui qu'il en communiqueroit au cardinal de Joyeuse et au duc d'Épernon; ce qu'ayant fait, il lui dit que si l'affaire avoit à s'accommoder, il falloit qu'elle passât par les mains des ministres, et que ce fût par le commandement de la Reine. Ce qu'ayant été rapporté au marquis d'Ancre, il la disposa d'en donner la charge au président Jeannin, à qui furent joints M. de Rambouillet, comme ami particulier du marquis d'Ancre, et le marquis de Cœuvres, comme celui qui en avoit fait les premières ouvertures.

Ce traité dura quelques jours, pendant lesquels la brouillerie de messieurs de Sully et de Villeroy survint dans le conseil, sur la proposition que le duc de Sully fit de mettre quelques compagnies suisses dans Lyon pour la sûreté de la place; ce qui donna sujet à l'autre de s'emporter avec véhémence en des paroles offensantes, avec peu de bienséance et de respect, tant à cause qu'elles furent dites en présence de la Reine, que parce qu'il en avoit eu peu de sujet. Le marquis de Cœuvres, qui avoit reçu de mauvais traitemens de M. de Sully parce qu'il avoit tiré de M. d'Estrées la charge de grand-maître de l'artillerie dont il avoit la survivance, et continué de le désobliger en toutes occasions, étant entré en discours avec messieurs d'Alincourt et de Châteauneuf, ils s'ouvrirent jusqu'à faire des propositions d'éloigner le duc de Sully des affaires, qui devenoit insupportable à tout le monde; que pour en venir à bout, il falloit voir si les ministres se voudroient joindre, et M. le comte de Soissons avec eux, afin d'essayer tous ensemble d'y faire consentir la Reine.

Il ne fut pas besoin ensuite de beaucoup d'industrie pour les porter à cette résolution : au contraire, cela donna plus d'occasions et de moyens à M. le comte de songer à faire une ouverture au marquis d'Ancre et aux ministres du dessein qu'il avoit toujours eu, depuis qu'il avoit vu le mariage du duc de Guise conclu avec madame de Montpensier, de travailler à ce que celui de mademoiselle de Montpensier se pût faire avec M. le duc d'Enghien son fils, se ser-

vant pour appuyer sa prétention de cette considération, que la mère préférant son intérêt particulier au bien de sa fille, passant de la maison de Bourbon en celle de Guise, où elle portoit tous les biens de la maison de Joyeuse, Monsieur, le frère du Roi, étant en âge, n'agréeroit pas mademoiselle de Montpensier, outre qu'il étoit à craindre qu'elle ne voulût faire le mariage de sa fille avec quelqu'un de la maison de Guise, et qu'il étoit à propos que la Reine la retirât auprès d'elle.

Il donna donc charge au marquis de Cœuvres d'en faire la proposition au marquis d'Ancre, et de savoir son sentiment sur la pensée d'éloigner M. de Sully des affaires. Sur le premier point le marquis d'Ancre répondit que, quand il auroit eu l'honneur de voir M. le comte de Soissons, et seroit rentré en ses bonnes grâces, ils lui rendroient, sa femme et lui, tous les services dont ils seroient capables; que pour cette proposition, la chose ne pouvant avoir d'effet sans les ministres, lorsqu'ils seroient disposés d'en parler, que lui et sa femme y apporteroient de leur côté le peu de crédit qu'ils avoient auprès de la Reine, sans répondre toutefois des événemens; pour l'autre, qu'il se joindroit toujours avec les ministres et M. de Soissons, en toutes les choses qui regarderoient le service du Roi et de la Reine; que véritablement l'humeur de M. de Sully étoit si difficile, qu'il prévoyoit qu'il seroit malaisé que M. de Villeroy et lui pussent demeurer ensemble. Tout cela ayant été rapporté au comte de Soissons, il eût bien désiré, avant que de voir le marquis d'Ancre, d'avoir quelques paroles expresses sur le mariage de son fils et de mademoiselle de Montpensier, disant que pour celui du duc de Guise et de madame de Montpensier, on n'y avoit pas apporté tant de circonspection (parce que les ministres avoient fait connoître au comte de Soissons qu'ils ne s'en étoient pas mêlés); à quoi le marquis d'Ancre répondit que la Reine avoit fait prudemment de consentir à une chose que sans une extrême violence elle n'eût pu empêcher, tant madame de Montpensier désiroit fortement ce mariage. Enfin, ce que M. le comte put obtenir de plus, fut que les ministres ne désapprouveroient pas son dessein ni sa pensée, qu'ils en feroient la proposition à la Reine, et l'appuieroient de leur côté, comme le marquis d'Ancre du sien, et par l'entremise de sa femme lui feroit tous les bons offices qu'il seroit en son pouvoir.

Ces choses étant ainsi réglées, jusqu'aux paroles de compliment et de satisfaction que le marquis d'Ancre devoit dire au duc d'Epernon en présence du comte de Soissons, le duc d'Epernon en demeuroit bien d'accord, mais non pas de les recevoir ailleurs que chez lui; ce qu'un chacun trouva étrange, et le comte de Soissons même, qui toutefois ne se vouloit pas séparer des intérêts du duc d'Epernon et recevoir le marquis d'Ancre que le duc ne fût satisfait : cela donna occasion à diverses allées et venues; mais le marquis d'Ancre et les ministres, voyant qu'ils ne pouvoient faire une affaire sans l'autre, lassés de ces longueurs et de l'opiniâtreté de M. d'Epernon, prirent l'expédient qui leur fut proposé par le marquis de Cœuvres, qui étoit que le marquis d'Ancre iroit avec le président Jeannin trouver le comte de Soissons, où, après les complimens faits de part et d'autres, le président se retireroit, et le marquis d'Ancre s'étant arrêté à jouer trois ou quatre heures avec le comte de Soissons, en prenant congé de lui, il lui diroit que ce n'étoit pas assez d'être bien ensemble, mais qu'il désiroit qu'il fût aussi ami de ses amis; qu'il alloit faire une visite à laquelle il le prioit de l'accompagner; à quoi il répondit qu'il étoit prêt de le suivre et de faire ce qu'il lui plairoit. Ensuite ils allèrent voir M. d'Epernon ensemble, où étant, les choses se passèrent avec toute sorte de satisfaction et de civilités, d'où ils sortirent tous de compagnie pour aller au Louvre.

Les Etats de Normandie étant assignés à Rouen vers la fin du mois de novembre, le comte de Soissons fut contraint d'y aller, laissant l'affaire du mariage de mademoiselle de Montpensier et celle de M. de Sully en surséance jusqu'à son retour seulement, suivant ce qui avoit été traité; il contribua de son crédit auprès de la Reine, pour faire obtenir la lieutenance de roi de Picardie, qui étoit vacante dès le temps du feu Roi par la mort du comte de Chaulnes.

M. le prince cependant demanda la survivance de la charge de connétable, et fit quelques autres ouvertures, desquelles il ne remporta qu'un refus; et pour l'en consoler on lui donna seulement l'hôtel de Gondy.

M. de Biran, fils de M. de Roquelaure, étant tombé malade mourut, et le père se résolut de séparer la charge de maître de la garde-robe en deux : M. de La Rochefoucault en obtint la permission de la Reine pour M. le marquis de Rambouillet, récompensa l'autre par la faveur du marquis d'Ancre. Les capitaines des gardes étant en âge disproportionné de celui de Sa Majesté, demandèrent aussi la permission de tirer récompense de leurs charges. M. de Gêvres fit avoir pour le comte de Tresmes son fils celle de M. de Praslin, et M. de Vitry eut permission de remettre

la sienne entre les mains de son fils aîné; M. de Montespan en fit de même; et, à l'exclusion de plusieurs personnes de qualité, le marquis d'Ancre la fit avoir à Nérestan contre l'avis des ministres; ce qui découvrit le crédit de la marquise sa femme auprès de la Reine.

Le gouvernement de Calais, vacant par le décès de M. de Vicq, lequel mourut huit jours après le feu Roi, fut donné à M. d'Arquien pour apaiser les plaintes que lui et M. Montigny son frère faisoient de la violence dont le duc d'Epernon avoit usé en son endroit, l'ayant chassé de la lieutenance des Trois-Evêchés et de la citadelle de Metz, qu'il avoit dès le vivant du feu Roi.

Quelques jours avant le retour du comte de Soissons, qui fut la veille de Noël, MM. de Sully et de Villeroy eurent de nouvelles contestations, qui furent accompagnées dans le conseil de beaucoup de paroles d'aigreur, dont M. de Villeroy mal satisfait se retira à Conflans jusqu'à l'arrivée du comte de Soissons. L'année suivante, 1611, on recommença à parler du mariage de M. d'Enghien (celui de madame de Montpensier avec M. de Guise ayant déjà été fait), et à vouloir reprendre le dessein d'éloigner M. de Sully des affaires; et parce que l'on n'en avoit point parlé à M. le prince, à cause de l'union qui étoit entre lui et la maison de Guise que l'on savoit bien ne se devoir pas séparer des intérêts de M. de Sully, on jugea à propos de remettre en intelligence M. le prince et M. le comte de Soissons, lequel ne doutoit pas qu'il ne le pût porter à la ruine de M. de Sully, n'étant pas d'avis toutefois de lui en parler plus tôt que vingt-quatre heures avant l'exécution. Ainsi les ministres donnèrent les mains à ce qu'ils avoient témoigné d'appréhender auparavant pour leurs intérêts, et portèrent la Reine à commander à M. le connétable de Montmorency de faire l'accommodement de M. le prince et de M. le comte de Soissons.

M. de Bellegarde et le marquis d'Ancre, qui de tout temps ne vivoient pas en grande amitié ensemble, eurent une brouillerie à cause de leurs charges de premiers gentilshommes de la chambre, sur ce que le marquis d'Ancre, étant entré en exercice cette année-là, vouloit, outre le logement qu'il avoit dans le Louvre par le moyen de sa femme, avoir encore les chambres destinées à cette charge, lesquelles ayant fait demander à M. de Bellegarde, il lui avoit toujours refusées avec diverses excuses; sur quoi lui ayant lui-même parlé dans le cabinet de la Reine, ils vinrent à des paroles offensantes, avec un refus déclaré qui obligea le marquis d'Ancre à sortir du Louvre pour éviter les défenses et essayer d'en tirer raison.

Cette querelle étant sue causa beaucoup de bruit dans le Louvre et dans toute la cour; le comte de Soissons, qui de tout temps avoit conservé de l'inclination pour M. de Bellegarde, et étant d'ailleurs animé contre le marquis d'Ancre par La Varenne, pour lequel il n'avoit pu obtenir la permission de récompenser la charge de premier maître d'hôtel qu'avoit M. de Frontenac, ayant appris cette brouillerie, s'étoit déclaré ouvertement contre le marquis d'Ancre; le marquis de Cœuvres étant allé chez lui au même temps, le trouva en fort mauvaise humeur, disant devant tout le monde plusieurs choses contre le marquis d'Ancre; lequel il ne menaçoit pas moins que de lui faire abandonner la cour dès le lendemain; mais le marquis de Cœuvres étant entré avec lui dans son cabinet, lui dit que quand il auroit autant de véritables sujets de mécontentement du marquis d'Ancre qu'il croyoit en avoir, il vaudroit mieux faire les choses que les dire; qu'un quart d'heure après la Reine seroit informée de tous les discours qu'il avoit tenus; que ce différend étant su, il ne falloit pas douter que beaucoup de personnes de la cour, et même M. le prince, ne s'employassent pour l'accommoder; et que lui, au lieu d'en tirer les avantages qu'il en pourroit recevoir, et contenter tous les deux partis, il n'auroit que la mauvaise volonté d'une part, et peut-être peu de reconnoissance de l'autre, parce que M. de Bellegarde, étant, par le mariage de madame de Montpensier, engagé dans les intérêts de M. de Guise, tourneroit à la première occasion de ce côté-là, au moins qu'il ne devoit pas prendre la confiance en lui qu'il avoit eue auparavant; d'ailleurs, que toutes les propositions de mariage de M. d'Enghien, et la ruine de M. de Sully, seroient bientôt évanouies s'il se brouilloit avec la Reine et ses créatures; qu'il ne crût pas, pour ce qu'il lui en disoit, qu'il fût plus ami du marquis d'Ancre que de l'autre, mais seulement par la considération de ce qui le touchoit.

Après avoir eu encore quelques discours là-dessus, il arriva un gentilhomme de la part du marquis d'Ancre au marquis de Cœuvres, pour lui dire qu'il l'attendoit à l'hôtel d'Estrées; ce qui fut cause qu'il supplia M. le comte de Soissons de ne se point engager plus avant jusqu'à ce qu'il lui eût parlé, qu'il falloit, s'il étoit possible, qu'il eût l'honneur et l'avantage d'accommoder cette affaire. L'ayant donc quitté, il alla trouver le marquis d'Ancre qui l'attendoit à l'hôtel d'Estrées avec MM. de Montigny et de Rambouillet, lequel, après lui avoir conté sa brouillerie avec M. de Bellegarde, lui demanda son avis comme à son ami; à quoi il lui répondit que, de la ma-

nière que la chose s'étoit passée, il n'y alloit rien du sien, et de plus, que dans l'éclat qui s'en étoit fait, il étoit impossible que des personnes de leur condition pussent tirer l'épée, ainsi il falloit trouver les moyens de ménager son honneur et sa satisfaction : le marquis d'Ancre, sachant qu'il venoit de chez M. le comte de Soissons, voulut savoir quel étoit son sentiment, sur quoi il dit qu'il n'avoit pas eu le temps de lui parler, parce qu'à l'heure même on l'étoit venu trouver de sa part.

Le marquis d'Ancre lui dit que si les choses se disposoient à quelque accommodement, à quoi il voyoit grande difficulté, encore que M. le prince eût envoyé à la Reine et à sa femme, pour s'offrir par ses soins et son entremise de les accommoder, et que le duc d'Epernon eût aussi envoyé le baron de Luz au même dessein, il désiroit que M. le comte de Soissons en fût l'arbitre, qu'il remettoit à son jugement ses intérêts et son honneur, et, en cas qu'il ne le voulût pas faire, il le prioit de demeurer neutre, qu'il verroit avec le temps qui seroit plus son serviteur de M. de Bellegarde ou de lui. Le laissant donc à l'hôtel d'Estrées, le marquis de Cœuvres alla retrouver le comte de Soissons, auquel ayant rapporté tout ce discours, il le trouva fort adouci, soit par la déférence et soumission du marquis d'Ancre, ou bien à cause des raisons que le marquis de Cœuvres lui avoit représentées : il se résolut d'envoyer vers M. de Bellegarde pour tirer sa parole de les faire voir et embrasser le lendemain ; laquelle lui ayant été donnée, il pria le marquis de Cœuvres d'aller faire savoir à la Reine la diligence qu'il avoit apportée pour assoupir cette brouillerie, et faire compliment à la marquise, et l'assurer que son mari retourneroit coucher au Louvre, ce qu'il fit.

Le lendemain matin le marquis de Cœuvres s'étant trouvé au lever du comte de Soissons, il y rencontra le duc d'Epernon et le baron de Luz; le duc d'Epernon étant fâché que les offres qu'il avoit faites d'accommoder seul cette affaire n'eussent point été acceptées, cherchoit, sous prétexte de favoriser M. de Bellegarde, à embarrasser davantage l'accommodement; de quoi le comte de Soissons s'étant aperçu, tint ferme sur ce qui étoit de la raison et de la justice, pour la satisfaction commune. La plus grande difficulté fut sur ce que deviendroit la clef de la chambre, qui étoit le sujet de la querelle ; enfin il fut résolu qu'après les paroles de civilité et de satisfaction que le comte de Soissons avoit dites, M. de Bellegarde la lui remettroit entre les mains, pour en disposer ainsi qu'il trouveroit bon. Le baron de Luz fut envoyé vers lui pour lui faire approuver tout ce qui avoit été concerté, et le marquis de Cœuvres fut trouver le marquis d'Ancre, lequel étoit avec le duc de Mayenne, le président Jeannin, et grande quantité de courtisans, et de ceux mêmes dont M. de Bellegarde eût dû s'assurer davantage : ils montèrent en carrosse avec MM. de Montigny, Rambouillet et le président Jeannin, pour aller chez le comte de Soissons, où l'accommodement fut fait.

Le marquis d'Ancre, en se séparant, dit à M. le comte de Soissons qu'il retourneroit le soir avec le marquis de Cœuvres, pour le remercier de l'honneur qu'il lui avoit fait, et parler de toutes les autres affaires; à quoi il ne manqua pas, et lui donna parole précise qu'avec le secours des ministres il feroit consentir la Reine au mariage de M. d'Enghien avec mademoiselle de Montpensier, travailleroit à l'éloignement de M. de Sully, et que le président Jeannin traiteroit de l'une et de l'autre affaire plus particulièrement avec lui. Quant à celle de premier maître d'hôtel pour La Varenne, il le supplioit, comme son serviteur, de n'en presser pas davantage la Reine, parce qu'elle avoit opinion qu'étant en cette charge, le Roi venant à croître, il l'attireroit aux mêmes plaisirs où il avoit servi le Roi son père, et que pour le comte de Brigueil dont il avoit demandé pour lui la permission de se défaire du gouvernement de Ham, il lui feroit accorder. Ainsi, après avoir renoué leur intelligence fort étroite, ils se séparèrent.

Les ministres, qui n'avoient autre but que de se conserver l'autorité qu'ils avoient, et couler doucement le temps jusqu'à la majorité du Roi, ne faisoient pas grande difficulté de promettre les choses dont l'effet étoit si éloigné, comme celui du mariage de M. d'Enghien et de mademoiselle de Montpensier, outre l'envie qu'ils avoient d'éloigner M. de Sully; ce qu'ils croyoient ne pouvoir pas faire si facilement, M. le comte n'ayant pas été satisfait : ils en donnèrent aisément le conseil à la Reine, et le marquis d'Ancre y travailla aussi bien qu'eux avec succès; mais ils furent trompés en ce qu'ils croyoient que la poursuite et la recherche que le comte de Soissons en faisoit, étoit d'un concert secret entre le cardinal de Joyeuse et le duc d'Epernon, dont bientôt après ils s'aperçurent du contraire; car la Reine ayant envoyé le marquis de Cœuvres donner parole de ce mariage au comte de Soissons, et l'affaire étant publiée, l'un et l'autre firent de grandes plaintes à la Reine de ce qu'elle ne leur avoit pas fait l'honneur, étant si proches de madame de Guise, de leur en donner aucune part, prenant pour une espèce de mépris la façon dont on en avoit traité avec eux, particulièrement de

la part du comte de Soissons, dont étant averti il se piqua, de son côté, de ce que tout le fruit qu'il avoit espéré d'une affaire si incertaine et si éloignée, étoit de se lier davantage avec eux, et de se conserver par ce moyen leur amitié, et empêcher qu'ils ne s'engageassent entièrement à la maison de Guise; et bien loin de trouver en eux quelque reconnoissance, il éprouvoit le contraire: il s'excusoit au reste de ne leur en avoir pas parlé par discrétion, sur ce qu'il n'avoit pas dû se déclarer en une affaire qui regardoit Monsieur et la Reine-mère, sans avoir premièrement obtenu d'elle la permission de s'y engager. On se voulut entremettre pour les accommoder avec le comte de Soissons; mais il fut du tout impossible, et leur mauvaise intelligence a duré jusqu'à sa mort.

Peu de jours après, le comte de Soissons allant au Louvre rencontra M. le prince de Conti en carrosse à la croix du Trahoir sur le soir; les carrosses s'étant accrochés à cause de l'embarras qui étoit dans la rue, et parce qu'il falloit que l'un s'arrêtât pour laisser passer l'autre, l'écuyer du comte de Soissons ne connoissant pas celui du prince de Conti l'arrêta en usant de menaces, dont le comte de Soissons s'étant aperçu, envoya à l'instant à M. le prince de Conti faire des excuses de l'indiscrétion de son écuyer, le suppliant de croire que c'étoit sans dessein, et qu'il étoit son très-humble serviteur.

Le lendemain on vint avertir le comte de Soissons, qui croyoit la chose assoupie, que le duc de Guise et ses frères étoient montés à cheval avec cent gentilshommes pour aller trouver M. le prince de Conti qui logeoit à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, et avoit passé fort près de l'hôtel de Soissons, ce qui le fit résoudre aussitôt d'en faire de même, et essayer de les rencontrer; mais la Reine en ayant été avertie y voulut apporter l'ordre nécessaire, et envoya pour cela le maréchal de Brissac vers le comte de Soissons pour l'empêcher de sortir, et le baron de Luz vers le prince de Conti et le duc de Guise, afin de faire retirer le dernier chez lui avec ceux qui l'avoient accompagné. M. le prince ayant su ce qui se passoit, vint trouver le comte de Soissons, avec lequel il y avoit peu de jours qu'il s'étoit raccommodé, auquel il s'offrit; mais sous main il fit entendre au duc de Guise que ce qu'il faisoit n'étoit que pour accommoder les choses, et non pas pour prendre parti contre eux. On eut de la peine à empêcher le comte de Soissons de sortir; mais enfin la Reine lui permit de la venir trouver avec ceux qui se rencontrèrent chez lui, où, après lui avoir fait des plaintes du procédé du duc de Guise, elle promit de le satisfaire là-dessus, après quoi il se retira chez lui; pour M. de Guise, il s'en retourna sans voir la Reine, qui crut par ces différens traitemens donner quelque espèce de satisfaction au comte de Soissons.

La Reine ayant assemblé M. le prince, les officiers de la couronne et les ministres, pour aviser aux moyens de pacifier cette affaire, il s'y rencontra assez de difficultés. Le baron de Luz fut appelé pour représenter les raisons que le duc de Guise alléguoit, et le marquis de Cœuvres pour dire celles du comte de Soissons: on fit diverses propositions, on donna un mémoire au marquis de Cœuvres et au baron de Luz, pour le faire voir au comte de Soissons et au duc de Guise, qui contenoit que pour montrer que le duc de Guise n'avoit eu nulle pensée de donner sujet de plaintes au comte de Soissons, ni d'animer le prince de Conti son frère contre lui, qu'il l'iroit voir comme il avoit accoutumé de faire, lui en feroit des excuses, et lui diroit qu'il désiroit toujours demeurer son serviteur. Cela étant avantageux pour le comte de Soissons, il n'y eut pas beaucoup de peine à l'y disposer. M. de Guise s'ennuyant de demeurer chez lui, ou ne considérant pas davantage la conséquence de cette proposition, dit qu'il étoit prêt de faire ce que la Reine lui ordonneroit, mais qu'il devoit auparavant en donner part au duc de Mayenne le père, et cependant que le baron de Luz pouvoit retourner vers la Reine, pour lui témoigner le respect qu'il avoit pour ses commandemens; en sorte que la chose étant tenue pour faite, il se trouva toutefois que le duc du Maine la désapprouva, et en dissuada le duc de Guise, qui étoit bien en peine de se dégager de ce qu'il avoit mandé par le baron de Luz; il fallut que M. du Maine envoyât vers la Reine pour essayer de changer ce qui avoit été résolu; et après avoir attendu jusques à dix heures du soir, l'affaire fut remise au lendemain matin. Le comte de Soissons, qui s'étoit attendu à voir terminer ce qui avoit été concerté, demeura fort piqué, et en résolution de sortir de Paris plutôt que de ne recevoir pas la satisfaction qui lui avoit été promise. Enfin le lendemain l'affaire s'acheva de cette sorte:

Le duc du Maine vint trouver la Reine en présence des principaux de la cour, et lui fit des excuses de ce que le duc de Guise avoit passé la veille avec si grande compagnie; que ce n'avoit pas été à dessein d'émouvoir aucune brouillerie, ayant fait ce qu'il avoit pu pour faire retirer ses amis; qu'il aimoit mieux mourir que de rien entreprendre qui pût déplaire à Sa Majesté, et que pour M. le comte de Soissons, MM. de Guise

demeureroient toujours dans les termes de civilité, d'honneur, et de bienséance qu'ils devoient; que quand il voudroit bien vivre avec eux, ils l'honoreroient, et seroient ses serviteurs. La Reine sur cela répondit qu'elle feroit entendre au comte de Soissons ce qu'il lui disoit, qu'elle lui diroit d'oublier ce qui s'étoit passé, et de recevoir cette satisfaction.

Trois ou quatre jours après, l'éloignement de M. de Sully fut mis en avant : et parce que M. le prince n'en avoit point encore ouï parler, on jugea à propos que le comte de Soissons l'y disposât, ainsi qu'il se l'étoit promis; mais parce que le duc de Bouillon étoit arrivé ces jours-là de Sedan, lequel ne voyoit pas encore le comte de Soissons, les ministres et le marquis d'Ancre furent d'avis que le marquis de Cœuvres, comme de lui-même, le verroit, pour reconnoître quel seroit son sentiment, et essayer aussi de le remettre bien avec le comte de Soissons : sur le premier point le duc de Bouillon ne manqua pas, étant accoutumé de lui parler avec franchise et avec confiance, de s'enquérir des bruits qui couroient de la disgrâce de M. de Sully; à quoi il répondit qu'il n'en savoit pas davantage que lui, qu'ayant été son ennemi jusques à le vouloir perdre du temps du feu Roi, qu'il croyoit qu'il ne seroit pas fâché s'il retenoit quelque déplaisir, et aussi qu'il l'estimoit trop sage pour ne s'accommoder pas aux intentions de la Reine et des ministres; que si en cela il y vouloit prendre part, et qu'il crût qu'on lui en sût gré, il tâcheroit d'en découvrir davantage et de l'y servir, comme aussi qu'il avoit regret de ce que le comte de Soissons et lui étoient toujours en froideur et ne se voyoient point; que le plus grand obstacle qu'il croyoit les empêcher d'être bien ensemble, étoit l'amitié du comte de Soissons et du duc d'Epernon; à quoi il répondit que pour M. de Sully, il ne lui pouvoit rien arriver qu'il ne méritât, qu'il n'y vouloit rien contribuer, ne l'estimant pas nécessaire; d'ailleurs, qu'il ne vouloit pas que l'on lui pût reprocher dans le parti de la religion qu'il eût été l'instrument de sa ruine; que pour M. le comte de Soissons, il le verroit toutes les fois qu'il l'auroit agréable, et l'assureroit de son service; qu'il reconnoîtroit plus de fermeté en lui qu'il n'en avoit trouvé en M. d'Epernon; ce qu'ayant donc fait entendre au comte de Soissons, deux jours après il le fut voir, et depuis demeurèrent en bonne intelligence.

Cependant le comte de Soissons ayant disposé l'esprit de M. le prince à l'éloignement du duc de Sully, l'un et l'autre en parlèrent à la Reine, laquelle lui fit entendre ensuite qu'il étoit nécessaire, pour le bien des affaires du Roi, qu'il se retirât pour quelque temps chez lui, et lui fit même offrir récompense pour le gouvernement de la Bastille, à cause que l'épargne et les munitions de guerre y étoient renfermées; sur quoi la maison de Guise se rallia, et fit tous ses efforts pour empêcher, ou du moins retarder sa chute; mais ils furent vains et inutiles, et personne ne se déclara si ouvertement pour ses intérêts que M. de Bellegarde, lequel fut rebuté plusieurs fois de la Reine, dont on s'étonna parce que du vivant du feu Roi M. de Sully lui avoit rendu de mauvais offices; mais ce qu'il en faisoit étoit pour obliger la maison de Guise à laquelle il étoit fort attaché, et M. le comte de Soissons s'aperçut en cette occasion, aussi bien qu'en sa brouillerie avec le duc de Guise, de ce qu'on lui avoit dit au sujet de la querelle du marquis d'Ancre et de lui.

Le duc de Sully étant sorti de la cour, messieurs les présidens Jeannin, de Châteauneuf et de Thou, furent mis en sa place, et appelés directeurs des finances : les deux derniers eurent cette charge à la recommandation du comte de Soissons; M. de Thou y renonça, à cause de la prétention qu'il avoit à celle de premier président, que M. de Harlay lui vouloit remettre, tant pour l'avoir eue de son père, que parce qu'il étoit son beau-frère, voyant que M. le prince s'étoit relâché au préjudice de ce qu'il lui devoit et de ce qu'il lui avoit promis, à quoi véritablement il auroit eu beaucoup de peine de venir à bout quand il auroit fait autrement, tant les oppositions étoient grandes, particulièrement de la part du Pape, outre que M. de Villeroy y vouloit mettre une personne à sa dévotion, ainsi qu'il fit par celle du président de Verdun son allié.

En ce même temps, la Decornan fit une accusation très-pernicieuse contre le duc d'Epernon, soutenant que lui et la marquise de Verneuil, dont elle avoit été domestique, avoient eu connoissance et part à l'attentat détestable commis en la personne de Henri-le-Grand. Mais l'affaire ayant été renvoyée au parlement, et n'ayant pu vérifier cette fausse accusation, elle fut condamnée à être renfermée entre quatre murailles le reste de ses jours.

Tous ces établissemens étant ainsi faits, la mauvaise intelligence continua, et même s'augmenta, entre messieurs le cardinal de Joyeuse, le duc d'Épernon et le comte de Soissons. Le cardinal de Joyeuse, se voyant hors d'espérance d'avoir nulle part dans les affaires, se résolut d'aller à Rome, et le marquis d'Ancre, se souvenant du traitement et du mépris que le duc d'Épernon avoit fait de lui, empêchoit sous main sa réconciliation avec le comte de Soissons, et

même lui faisoit connoître qu'on trouveroit moyen de l'éloigner de la cour.

Ceux de la religion prétendue réformée ayant demandé la permission de tenir leur assemblée dans le temps, et aux termes portés par l'édit, elle leur fut accordée pour être tenue à Saumur, bien qu'on eût désiré (s'il eût été possible) de la différer encore. Cependant le duc de Bouillon alla faire un voyage à Sedan, et le Roi et la Reine partirent au commencement du carême pour l'aller passer à Fontainebleau, où ils demeurèrent jusques à la fin de mai. M. le prince témoigna qu'il désiroit d'aller prendre possession de son gouvernement de Guienne, ce qui d'abord donna quelque soupçon et quelque ombrage à la Reine, qu'il ne prît ce temps-là à cause de l'assemblée de Saumur, pour essayer de s'en prévaloir; sur cette conjecture on se servit de toutes sortes de moyens pour l'en détourner, et le comte de Soissons, pour qui il faisoit paroître alors beaucoup de confiance, fit ce qu'il put, mais il n'y eut pas de raisons assez fortes pour l'en divertir. Ainsi la Reine s'y laissa plutôt aller qu'elle ne l'accorda volontairement, et prit ses précautions en sorte sur ce voyage, que quand il eût eu quelque mauvaise intention, il lui eût été bien difficile de l'exécuter; ce qui ne parut pas toutefois en cette occasion, parce qu'il s'y conduisit de manière qu'il ne donna nul sujet de mécontentement : il n'y eut personne qui profita davantage de ce voyage que le duc d'Epernon; lequel ayant eu permission d'aller chez lui, se retirant mal satisfait de la cour, eut ordre de veiller aux actions de M. le prince; ce qui lui étoit aisé à cause de ses gouvernemens de Limoges, Angoumois, Saintonge, et le grand crédit qu'il avoit dans le pays, ce qui lui fit recevoir à son départ beaucoup de marques de faveur qu'il n'auroit pas eues sans cela.

Le crédit de la marquise d'Ancre et de son mari augmentant tous les jours, M. de Bonœil dit au marquis de Cœuvres sur le sujet de cette faveur, qu'il avoit une pensée, qui étoit de voir si le comte de Soissons, qui faisoit profession d'être si fort attaché à Reine, voudroit se résoudre de donner une de ses filles au fils du marquis d'Ancre : il demeura surpris, ne sachant pas si ce discours venoit de lui-même et par hasard, ou s'il le faisoit avec charge, ce qu'il ne put découvrir par l'assurance qu'il lui donna toujours que cela venoit de lui. Quelques jours après il fut bien plus étonné, car étant l'un et l'autre avec le marquis d'Ancre dans la galerie de la Reine à Fontainebleau, Bonœil dit ouvertement sa pensée au marquis d'Ancre, lequel, avec grand respect et grande modestie, témoigna que c'étoit une chose qu'il croyoit ne devoir jamais arriver, et dit qu'il feroit la réponse que fit le cardinal Farnèse à une personne qui lui proposoit une chose agréable, et qu'il estimoit impossible, *tu m'aduli, ma tu mi piaci* (1) : cette affaire pour lors n'eut pas plus de suite, et depuis elle pensa causer beaucoup de brouillerie à la cour.

Au mois d'avril, le duc de Bouillon retourna de Sedan, et le marquis de Cœuvres eut charge de la Reine de pénétrer ses sentimens, et reconnoître ce qu'elle pouvoit se promettre de ses services en l'assemblée de Saumur. Ayant donc traité avec lui sur ce sujet, il lui témoigna un grand désir de servir en cette occasion au contentement de la Reine, et de procurer tout ce qu'il lui seroit possible pour l'affermissement du repos de l'Etat, autant que son honneur et sa conscience lui pourroient permettre; que c'étoit à Sa Majesté à lui faire entendre ses volontés, et si l'on estimoit plus à propos qu'il n'allât point à l'assemblée, n'étant pas député, il demeureroit à la cour. Ce qu'ayant été apporté à la Reine, elle lui donna charge d'en parler à M. de Villeroy, lequel estima plus à propos qu'il y allât, sachant bien que lui ni M. de Sully ne seroient jamais d'une même opinion; et parce que, lorsque M. de Sully fut éloigné des affaires, on eut dessein de lui faire rendre compte de l'administration des finances, on ne voulut pas toucher à cette affaire jusques après la séparation de l'assemblée; comme aussi on vouloit essayer de rompre le mariage du marquis de Rosny avec la fille de M. de Créqui, de crainte d'avoir le maréchal de Lesdiguières pour obstacle; de sorte que M. de Villeroy trouva bon de donner espérance au duc de Bouillon, cela arrivant, de lui donner le gouvernement de Poitou que le duc de Sully avoit; ce que le marquis de Cœuvres eut charge de lui proposer. Il se laissa flatter de cette espérance, et le marquis d'Ancre lui en apporta ensuite parole expresse de la part de la Reine; et après que M. de Villeroy et le marquis d'Ancre eurent conféré avec le duc de Bouillon, il prit ses instructions, toucha de l'argent pour gratifier ceux qu'il pourroit gagner, et fit le voyage de Saumur, où les effets répondirent aux paroles et aux promesses qu'il avoit données, ayant, par sa prudence, son habileté et sa fermeté, rendu en cette occasion un service signalé à l'Etat.

Le comte de Soissons, dans l'absence de M. le prince, et pendant toutes ces rencontres, étant demeuré seul auprès de la Reine, en recevoit des marques d'estime très-grandes, et les ministres y contribuoient à cause du mariage d'Espagne

(1) Tu me flattes, mais tu me fais plaisir.

qui se traitoit alors avec sa participation, et en quoi il secondoit leurs désirs; eux, croyant que c'étoit le seul moyen de conserver la paix et le repos pendant la régence, et d'ailleurs, voyant qu'ils favorisoient leurs desseins, lui rendoient aussi toutes sortes de devoirs et de soumissions.

Peu de temps après arriva la mort de M. de Créqui, gouverneur de la ville et citadelle d'Amiens, qui donna des espérances à beaucoup de prétendans : les ministres désiroient de faire tomber cette charge entre les mains de M. de La Curée ou de plusieurs autres; mais, voyant que le marquis d'Ancre la désiroit, et que M. le comte appuyoit sa prétention, ils n'osèrent y résister, bien que ce fût contre leur gré, et laissèrent aller l'affaire comme elle put. Le comte de Saint-Paul, qui n'avoit eu le gouvernement de Picardie que jusques à ce que le duc de Longueville fût en âge de le posséder, témoigna du mécontentement, et rallia avec lui quelques autres gouverneurs particuliers de la province, espérant que pour le contenter on l'assureroit de quelque autre gouvernement, se voyant à la veille de sortir de celui-là, et de le remettre à son neveu. Les ministres n'étoient pas fâchés de ces oppositions; mais le comte de Soissons, qui avoit pouvoir sur l'esprit du comte de Saint-Paul, après quelques voyages que M. de Montigny fit vers lui, obtint que, non-seulement il se porteroit aux choses que l'on désiroit, mais, craignant encore qu'il ne se rencontrât sujet de querelle entre lui et le marquis d'Ancre, lorsqu'il iroit prendre possession de cette place, s'ils se trouvoient ensemble à Amiens, il consentit de revenir à la cour, pour donner temps au marquis d'Ancre de faire son voyage.

En ce même temps M. des Yveteaux, précepteur du Roi, fut éloigné; il avoit été mis dans cet emploi par le propre mouvement du feu Roi son père, de qui le choix avoit été confirmé contre toutes les oppositions que l'on y avoit faites; le cardinal du Perron ayant proposé son frère, et essayé de lui faire occuper cette place par toutes sortes de moyens, il offroit lui-même d'en prendre la direction, et Scaliger avoit été présenté aussi bien que l'abbé Tyron; mais ceux qui lui succédèrent donnèrent des preuves à tout le monde que la jalousie que l'on avoit eue d'une personne de savoir et de mérite avoit été cause de sa disgrâce, plutôt qu'aucun dessein de donner une nourriture royale à ce jeune prince.

Le marquis d'Ancre, voyant ses affaires si bien affermies en Picardie, songea à s'élever davantage; et, parlant des obligations qu'il avoit au comte de Soissons pour avoir contribué à ce qui regardoit son établissement, en témoignoit partout de grands ressentimens, jusqu'à dire qu'après le service du Roi et de la Reine, il n'y avoit rien qu'il ne fît pour l'intérêt de M. le comte de Soissons; et même il lui échappa une fois de dire qu'alors il y avoit plus de lieu de parler de la proposition de M. de Bonœil qu'au temps qu'elle avoit été faite; qu'il savoit bien, quelque honneur qu'il lui pût arriver, qu'il ne pouvoit jamais en recevoir un plus grand; mais que quelquefois les personnes de la qualité du comte se relâchoient de l'ordre et de la bienséance pour suivre l'utilité; que le mariage du duc de Longueville et de mademoiselle de Soissons se faisant, et les gouvernemens étant voisins, il croyoit que les services de l'un et de l'autre ne lui seroient pas inutiles. Le marquis de Cœuvres se trouva plus embarrassé de ce discours qu'auparavant, jugeant bien de la conséquence de cette ouverture; et craignant d'ailleurs l'humeur sévère et difficile du comte de Soissons, il s'appliqua à lui représenter, en termes généraux, que le temps apportoit toutes choses, et crut qu'il gagnoit beaucoup s'il évitoit pour ce moment de prendre la commission de pénétrer les intentions du comte de Soissons, parce qu'il savoit que huit jours après il devoit aller en son gouvernement; mais il en arriva autrement, car le marquis d'Ancre étant d'un naturel vif et impatient pour les choses qu'il souhaitoit, et suivant en cela plutôt la coutume des favoris que l'humeur italienne, se trouvant une autre fois avec le duc de Cœuvres et Dolé, qui étoit son conseil en toutes choses, dit qu'il lui vouloit conter une folie de Bonœil, dont il ne lui avoit jamais parlé, et fit tout le récit de sa proposition; ensuite Dolé, soit qu'il fût préparé ou non, lui montra, à force d'exemples et de raisons, que les avantages que M. le comte de Soissons en pouvoit tirer seroient aussi grands que l'honneur qu'il en recevroit.

Le marquis de Cœuvres, voyant où tous ces discours tendoient, lui dit que c'étoit une affaire à quoi il avoit encore le loisir de penser : il fit ce qu'il put pour les détourner, et enfin qu'il tâcheroit après son départ de connoître les sentimens du comte de Soissons, s'il le trouvoit bon, et si Dolé en étoit d'avis; à quoi le marquis d'Ancre repartit qu'il le pourroit faire aussi bien dès l'heure même, parce qu'il ne désiroit pas y être mêlé, afin que le comte de Soissons ne le pût accuser de présomption; qu'il falloit que ce fût la considération de ses intérêts, plutôt que les siens, qui l'y fit penser; mais qu'il pourroit, comme de lui-même, lui dire que le bruit en couroit à la cour. On lui répondit que de cette façon on ne lui rapporteroit que des paroles générales, et que dans

six mois il ne seroit pas plus avancé qu'il étoit pour lors; qu'il connoissoit bien l'humeur du comte de Soissons, qui s'effaroucheroit quand on lui diroit que c'étoit le bruit commun; étant bien aisé de juger que, quand il auroit quelque disposition, cela étoit capable de l'en détourner, avec les artifices que l'on emploieroit auprès de la Reine; que s'il ne vouloit pas se donner la patience qu'il fût de retour, qu'il falloit suivre une autre méthode, qui étoit de savoir si la Reine avoit agréable cette ouverture, et que c'étoit le plus puissant moyen pour y disposer le comte de Soissons; qu'il falloit aussi empêcher qu'en parlant à Sa Majesté les ministres ne le sussent, d'autant qu'infailliblement ils l'en dissuaderoient: à quoi il répondit que l'on pouvoit bien penser que si l'on estimoit que ce ne fût pas une chose agréable à la Reine et pour son service, quelque honneur et avantage qu'il en reçût, il n'y voudroit jamais songer quand il iroit de sa vie; pour les ministres, qu'assurément ils n'en sauroient rien, que l'affaire ne se devoit résoudre qu'entre Dolé et lui. Sur quoi le marquis de Cœuvres dit qu'il falloit attendre qu'il fût parti, et que pendant son absence l'affaire se pourroit conduire avec la même facilité.

Le même jour de son départ, le marquis d'Ancre lui dit que la Reine avoit su ce qui s'étoit passé, et le pria, s'il trouvoit bon, de découvrir les sentimens de M. le comte de Soissons, et de lui dire qu'il porteroit à la Reine la réponse qu'il lui feroit sur ce sujet, pour marque qu'elle l'approuvoit, et que pour lui, il lui seroit très-obligé et lui feroit plaisir de n'en point perdre l'occasion et de lui dépêcher quelqu'un ensuite; ce que le marquis de Cœuvres lui promit, et même de l'aller trouver en personne; l'assurant que le consentement qu'il avoit tiré de la Reine ne seroit su du comte de Soissons qu'en cas qu'il y trouvât de la disposition.

Quelques jours après son départ, le marquis de Cœuvres parlant avec le comte de Soissons des affaires de la cour, lui insinua quelque chose du dessein du marquis d'Ancre; et, après beaucoup de considérations qui furent alléguées sur cela, le comte de Soissons se disposa enfin de se soumettre à tout ce que la Reine trouveroit bon et qu'il lui plairoit d'ordonner; et le marquis de Cœuvres allant trouver le marquis d'Ancre à Amiens, ainsi qu'il l'avoit promis prenant congé de la Reine, lui dit que le comte de Soissons, pour preuve qu'il vouloit s'attacher pour toujours à son service, avoit bien reçu la proposition qui lui avoit été faite de ce prétendu mariage. Sa Majesté fit connoître qu'elle agréoit fort qu'à sa considération il voulut s'allier avec ses créatures; il lui donna charge de l'en remercier de sa part, et l'on arrêta que l'on ne parleroit point de l'affaire jusqu'au retour du marquis d'Ancre. Le marquis de Cœuvres ayant fait savoir au comte de Soissons ce qu'il avoit fait avec la Reine, partit avec des lettres pleines de civilité et de marques de croyance pour lui; ce qui fut cause qu'en arrivant à Amiens, le marquis d'Ancre le reçut avec des témoignages de joie qui ne se peuvent exprimer; et, pendant trois ou quatre jours qu'il y demeura, il ne lui parla d'autre chose, et lui témoigna des impatiences très-grandes de pouvoir être de retour.

Cependant le marquis d'Ancre, pour s'assurer davantage de la citadelle d'Amiens, désira de mettre la lieutenance et l'enseigne entre les mains de personnes entièrement à sa dévotion, à quoi il n'eut pas beaucoup de peine, les sieurs de Rouillac, lieutenant, et de Fleury, enseigne, étant bien aises d'en tirer une bonne récompense, ainsi qu'ils l'eurent en argent et pensions qu'il promit d'obtenir pour eux, tout ce traité étant fait par l'entremise de Dolé, sans en avoir donné part à M. de Montigny, qui avoit fait le voyage avec le marquis de Cœuvres, jusqu'à ce que la chose fût publiée, et qu'il eût dépêché à Paris La Poterie, contrôleur de la maison de la Reine, pour lui faire entendre et aux ministres ce qu'il avoit fait. Les sieur de Montigny et marquis de Cœuvres lui en dirent leur sentiment avec liberté, et que les ministres sans doute y trouveroient à redire et le feroient trouver mauvais à la Reine; mais cela étant fait, et l'estimant nécessaire et avantageux pour lui, il ne prenoit pas plaisir, comme c'est l'ordinaire de ceux qui sont en faveur, de trouver de la contradiction, et il se porta jusqu'à leur dire qu'ils raffinoient trop dans les affaires, et qu'à la cour on n'y prenoit pas garde. Toutefois, en ayant depuis reparlé avec Dolé, il pria le marquis de Cœuvres de s'en vouloir retourner à Paris, et le chargea d'une dépêche pour la Reine et pour les ministres, afin que, selon ce qu'il apprendroit de La Poterie et de la marquise d'Ancre, il ménageât cette affaire à son contentement. Il arriva encore qu'ayant besoin de quelque argent pour sa garnison, il emprunta du receveur général douze mille livres sous sa promesse, pour faire quelque prêt aux soldats, dont on se servit comme du reste pour lui rendre de mauvais offices, sous prétexte qu'il avoit pris avec violence l'argent qui lui avoit été prêté volontairement.

Le lendemain le marquis de Cœuvres étant parti, il rencontra près de Luzarches La Poterie, qui lui conta la colère où étoit la Reine, et l'éclat qu'avoit fait ce changement : étant à Paris, il

alla trouver la marquise d'Ancre, de laquelle ayant appris tout ce qui s'étoit passé, ils estimèrent qu'il étoit à propos qu'il ne vît point la Reine qu'elle ne fût retirée, afin d'avoir plus de loisir de lui parler, et pour empêcher aussi que le mécontentement dans lequel on l'avoit portée ne parût devant tout le monde.

Ainsi donc il fut conduit par la marquise d'Ancre dans le petit cabinet de la Reine, où il la trouva seule. D'abord elle lui dit, avec quelque altération qui parut sur son visage : « Vous venez pour justifier les belles choses que le marquis d'Ancre a faites à Amiens, mais il est bien difficile de m'en faire accroire; il devoit moins que tout autre être capable d'une semblable action. » Il lui dit qu'il étoit bien étonné de trouver Sa Majesté en cette disposition, et que la chose étoit encore en son entier; que le marquis d'Ancre avoit trouvé des créatures de M. de Créqui qui souhaitoient après sa mort de se retirer, avec qui il avoit traité sous le bon plaisir toutefois de Leurs Majestés; qu'il dépendoit donc d'elle ou de l'agréer ou de le rejeter, et, de quelque façon que l'affaire tournât, pourvu qu'elle fut contente, le reste étoit indifférent au marquis d'Ancre; sur quoi la Reine répondit qu'il avoit déjà mis en charge Riberpré; et parce qu'il étoit vrai, il ne s'arrêta pas à répondre sur cela, mais il lui dit que c'étoient les provisions du Roi qui les pouvoient établir, et non autre chose; qu'en même temps qu'il avoit traité avec le lieutenant et l'enseigne, il en avoit envoyé donner avis à Sa Majesté pour savoir si elle le trouveroit bon; mais que c'étoient ceux qui n'aimoient pas le marquis d'Ancre qui se prévaloient de son absence pour lui rendre de mauvais offices; qu'il apprenoit qu'on avoit fait courir le bruit qu'il avoit pris les deniers par force, et que tout le reste se trouveroit aussi faux. Sur cela il lui représenta la lettre du marquis d'Ancre, laquelle après avoir lue, elle lui demanda s'il avoit vu les ministres; il lui dit que non, et qu'il avoit charge de se présenter à elle auparavant : elle lui commanda de les aller voir, et lui dit que le lendemain elle prendroit résolution sur la dépêche qu'il avoit apportée.

Au sortir du Louvre il alla chercher le marquis de Rambouillet et le commandeur de Sillery, pour lesquels il avoit des lettres particulières; et les ayant vus, le marquis de Rambouillet lui assura qu'il avoit apporté tout ce qu'il avoit pu pour adoucir l'esprit de la Reine; ils allèrent ensemble chez M. le chancelier de Sillery, lequel, après avoir fort exagéré cette action, en rejetant toute la faute et le blâme sur Dolé, excusa le marquis d'Ancre pour n'avoir pas su les formalités, promit d'apporter tout ce qui dépendroit de lui, afin que toutes choses se passassent à son contentement; qu'il étoit d'avis que le marquis de Cœuvres vît M. de Villeroi, et le président Jeannin, lesquels il trouveroit en même disposition que lui; car, avant que d'en être priés ni recherchés de la part du marquis d'Ancre, ils avoient tous essayé de fléchir l'esprit de la Reine, mais qu'elle étoit demeurée ferme, et qu'il s'assuroit que s'il l'avoit vue il s'en seroit bien aperçu, voulant par là reconnoître ce qu'il avoit fait avec elle. A quoi il repartit que la Reine ne lui avoit dit autre chose, sinon qu'elle résoudroit avec eux ce que cette affaire auroit à devenir, laquelle ils accommodèrent; et tout ce que le marquis d'Ancre avoit fait fut approuvé, et les dépêches envoyées par Riberpré, messieurs les ministres s'étant contentés de lui donner cette mortification apparente, et s'être servis de ce moyen-là pour dissuader la Reine de donner son agrément à la proposition qui avoit été faite de l'alliance du comte de Soissons, laquelle le marquis de Cœuvres croyoit qu'ils eussent apprise de M. de Rambouillet, auquel le marquis d'Ancre ne pardonna jamais d'avoir décelé un secret si important.

Après avoir fait son établissement à Amiens, il en partit pour venir prendre possession de son gouvernement de Péronne, et de là retourner à la cour, où étant arrivé, encore qu'il vécût avec le marquis de Cœuvres à l'ordinaire, lui montrant autant de confiance en toutes choses comme auparavant, il ne lui parla plus pourtant de ce mariage, duquel il l'avoit pressé et sollicité avec tant de chaleur. Le marquis de Cœuvres fut cinq ou six jours sans démêler si les affaires que le marquis d'Ancre avoit rencontrées à son arrivée à la cour l'avoient empêché de parler sur ce sujet. Enfin, l'entretenant sur l'heureuse condition où il se trouvoit, il passa de ce discours dans celui de ses malheurs domestiques, ayant une femme bizarre et impérieuse; et, après lui avoir conté plusieurs petites particularités des démêlés qu'ils avoient eus ensemble, le marquis de Cœuvres crut, et ne se trompa point, que tout ce discours n'étoit fait qu'à dessein de le préparer aux excuses qu'il lui vouloit faire de ne lui avoir point parlé depuis son arrivée sur l'alliance du comte de Soissons, ainsi qu'il fit, disant que pour lui il n'y avoit plus moyen qu'il pût endurer l'humeur fâcheuse de sa femme, qu'il avoit eu envie plusieurs fois, depuis son arrivée, de s'en retourner à Amiens et d'y demeurer; qu'en effet il y seroit beaucoup plus heureux et plus en repos, que de trouver continuellement chez lui des tourmens et des déplaisirs; que, connoissant le crédit et le

pouvoir qu'elle avoit auprès de la Reine, elle le vouloit tenir bas; mais qu'il abandonneroit plutôt tout que de le souffrir; qu'elle avoit des fantaisies et des superstitions étranges, et qu'elle disoit qu'elle avoit fait vœu de n'entendre au mariage de son fils qu'après qu'il auroit dix-sept ans passés. Sur cela le marquis de Cœuvres lui dit qu'il s'étoit bien aperçu qu'il y avoit quelque refroidissement en l'affaire, mais qu'il n'en auroit jamais imaginé la cause, qu'il auroit attribuée à toute autre chose; d'ailleurs, que difficilement le comte de Soissons pourroit se persuader que l'obstacle vint de ce côté-là, qu'il n'étoit pas besoin d'une si grande précipitation pour en remettre l'exécution; de cette manière, que si les conseils avoient été suivis, lui ni personne ne se trouveroit en cette peine; qu'il savoit bien qu'il avoit essayé de différer d'en parler, soit au comte de Soissons, soit à la Reine : il seroit malaisé de persuader qu'il n'en eût aussi parlé à sa femme; toutefois, s'il l'avoit agréable, qu'il feroit entendre au comte de Soissons ce qu'il lui disoit, et, après cela, qu'il les supplieroit l'un et l'autre de le dégager de cette entremise, et même qu'il y avoit long-temps qu'il n'avoit été en sa maison de Cœuvres, et qu'il prendroit cette occasion pour y aller deux ou trois mois. Il lui dit qu'il n'avoit garde de souffrir qu'il s'en allât, et qu'il le prioit d'être sept ou huit jours seulement sans rien faire savoir au comte de Soissons, que peut-être cependant il pourroit gagner davantage sur l'esprit de sa femme qu'il n'avoit fait, que si le comte de Soissons s'informoit s'il ne lui avoit point parlé de l'affaire, il répondroit que comme ils commençoient de parler ils avoient été interrompus.

Ce changement, comme il est aisé à juger, fit de la peine au marquis de Cœuvres, tant par la crainte qu'il avoit que le comte de Soissons ne s'imaginât qu'il l'eût engagé trop légèrement dans cette affaire, que pour les suites qui furent fâcheuses, et qui ne pouvoient produire que beaucoup de mécontentement et de brouilleries dans la cour. Cependant, pour demeurer dans les termes et suivre ponctuellement les paroles qu'il avoit données au marquis d'Ancre, il évita de se rencontrer seul avec le comte de Soissons, lequel de son côté ne vouloit pas commencer à en parler, bien qu'il trouvât étrange le procédé que l'on tenoit avec lui. Après que le temps que le marquis d'Ancre avoit demandé fut passé, le marquis de Cœuvres voulut savoir ce qu'il désiroit que l'affaire devint, et la manière dont il en devoit parler. Le marquis d'Ancre, essayant de gagner du temps, et de ne faire aucune réponse s'il eût pu, lui dit, se voyant pressé, qu'il pouvoit faire entendre au comte de Soissons les mêmes choses qu'il lui avoit dites, et tâcher d'adoucir plutôt son esprit que de le porter à aucune aigreur; il lui dit qu'il devoit bien penser à la réponse qu'il avoit à faire avant que de lui en faire porter aucune; car, outre que le comte de Soissons y ajouteroit peu de foi, il lui sembloit qu'il n'étoit pas bien conseillé de vouloir attirer sur lui ses ressentimens, plutôt que de le laisser sur ceux qui en pouvoient être les auteurs; que, pour son particulier, il reconnoissoit bien qu'il ne remporteroit de tous côtés que de l'envie et de la mauvaise grâce pour une chose à laquelle il s'étoit engagé sur les instantes prières qui lui en avoient été faites, et auxquelles le marquis d'Ancre savoit combien il avoit résisté pour ne rien précipiter, ainsi qu'il avoit voulu; qu'au moins il le supplioit que le comte de Soissons sût la vérité de toute l'affaire, et comme il n'y avoit rien avancé du sien, particulièrement sur ce qu'il en avoit dit à la Reine, et la réponse qu'il en avoit reçue d'elle; le marquis d'Ancre se trouvant pressé, lui confessa que, durant son absence, les ministres avoient changé l'esprit de la Reine; mais qu'étant de retour auprès d'elle, il espéroit qu'il lui feroit connoître qu'il étoit de son service et de ses intérêts de conserver un prince de qui la foi étoit sincère, et qui avoit autant de bonnes qualités qu'elle en pouvoit désirer, le suppliant de se vouloir donner patience, et qu'il ne perdroit jamais la mémoire de l'honneur qu'il lui avoit voulu faire, ajoutant qu'il lui plût encore de ne point faire paroître ce qu'il avoit appris de lui, d'autant qu'il y alloit de sa ruine, la Reine lui ayant défendu très-expressément, et sur peine de sa disgrâce, d'en parler.

Le marquis de Cœuvres se sépara de lui aussi embarrassé qu'auparavant, et ne put différer long-temps d'en informer le comte de Soissons, lequel lui dit que le temps qui s'étoit passé depuis le retour du marquis d'Ancre sans lui parler, lui avoit bien fait croire qu'il étoit arrivé quelque obstacle en cette affaire, qu'il n'étoit pas fâché de voir que la chose ne réussissoit pas, mais bien de ce que les ministres ayant eu ce pouvoir auprès de la Reine de l'en détourner, croyant l'avoir offensé, et appréhendant toujours que l'union ne se renouât entre lui et le marquis d'Ancre, ils cherchoient toujours les occasions de le mettre en défiance et aux mauvaises grâces de la Reine, et le jetteroient malgré lui dans de fort grandes extrémités. Cependant le marquis d'Ancre continuoit à le visiter souvent, et à traiter avec lui pour les affaires générales, comme ils avoient accoutumé, avec beaucoup de témoignages d'affection et de respect; mais

les ministres, au contraire, ne cherchoient que les occasions de faire naître du dégoût entre la Reine et lui, sur quoi ils furent moins retenus, voyant qu'ils n'avoient rien à craindre de l'assemblée de Saumur, et qu'au contraire toutes choses répondoient au souhait de la cour.

On ne s'étendra point davantage sur ce sujet; seulement il est à remarquer que le duc de Bouillon y servit très-bien et fidèlement, ainsi qu'il l'avoit promis, et que, par son adresse et par son crédit dans la compagnie, il porta les opinions à la tranquillité et au repos, et l'emporta sur les desseins que les ducs de Rohan et de Sully avoient de brouiller les affaires pour leurs propres intérêts et porter toutes choses à la guerre.

La première rencontre où il parut du refroidissement envers le comte de Soissons de la part de la Reine, fut pour le domaine d'Alençon, lequel étoit engagé au duc de Wittemberg : comme il avoit de l'argent qu'il avoit reçu du duc de Savoie pour les terres et le bien qu'avoit madame la comtesse en Piémont, il voulut l'employer à cette acquisition; mais l'agrément qu'on lui avoit fait espérer deux mois auparavant, lui fut refusé avec beaucoup de sécheresse, la Reine ayant dit qu'il n'avoit pas de petits desseins, puisqu'il vouloit s'approprier ce qui étoit réservé pour apanage aux fils de France; en même temps le duc d'Epernon, qui avoit été éloigné de la cour, fut appelé, et on lui dépêcha un courrier pour le faire venir en diligence à l'insu du comte de Soissons; M. le prince eut aussi ordre de venir.

Les ministres, qui croyoient que le comte de Soissons et le marquis d'Ancre n'avoient traité de l'alliance que l'on vient de dire que par les persuasions du marquis de Cœuvres, cherchoient à lui faire de mauvais offices, et ceux de la maison de Guise, qui le tenoient pour le principal acteur de cette intrigue, en avoient beaucoup de dépit; de sorte que le chevalier de Guise, qui avoit parlé au marquis de Cœuvres près de demi-heure dans le cabinet de la Reine, et avec qui il n'avoit jamais rien eu à démêler, sans lui faire paroître aucun sujet de mécontentement, le rencontrant en carrosse sur le midi, comme il retournoit du Louvre chez lui, le pria de descendre pour lui dire un mot, ce qu'il fit, laissant son manteau dans le carrosse, ne croyant rien moins que ce qui lui arriva, le duc de Guise ayant soupé chez lui le soir d'auparavant. Il lui dit qu'il avoit appris qu'il avoit médit de lui chez une dame, qu'il le feroit mourir, et, mettant l'épée à la main sans donner loisir au marquis de Cœuvres de prendre la sienne de son page, le poursuivit jusque dans le logis du notaire Bricquet, et remonta à cheval avec Montplaisir, capitaine des gardes du duc de Guise, suivi de cinq ou six grands laquais avec des épées nues. Le marquis de Cœuvres étant sorti de la ville pour en tirer raison, fut arrêté et ramené par le marquis d'Ancre. Cette querelle fut accommodée par le duc de Nevers et le maréchal de Bouillon, lequel étant nouvellement venu de Saumur, fut aussitôt visité par messieurs le chancelier, de Villeroy et président Jeannin, en corps, pour lui faire honneur et pour lui témoigner de la reconnoissance du signalé service qu'il avoit rendu au Roi et à l'Etat, ce qui parut fort considérable; et peu après la Reine lui donna l'hôtel de Bouillon au faubourg Saint-Germain.

Ensuite le duc de Bouillon ayant trouvé les affaires de la cour en un autre état qu'elles n'étoient à son départ, et voyant le comte de Soissons aussi éloigné de la faveur qu'il l'avoit laissé en bonne posture et en considération, il en reçut beaucoup de déplaisir, parce que toutes ses pensées alors ne tendoient qu'à l'affermissement de l'autorité de la Reine, sous laquelle il prétendoit trouver sa place à la cour; et comme il ne savoit pas le fond de cette affaire, car le comte de Soissons et les ministres n'avoient garde de se vanter de cette particularité, tantôt il condamnoit les ministres de trop d'ambition, quelquefois le comte de Soissons d'être trop ferme et de n'être pas assez accommodant; de sorte qu'il voulut s'entremettre pour les remettre en bonne intelligence, mais ce fut en vain, d'autant qu'il lui étoit impossible de guérir le mal dont il ne connoissoit pas la cause; et aimant sa femme, ses enfans et sa maison, il prit occasion, y ayant six mois et plus qu'il n'avoit été chez lui, d'y aller faire un tour. Cependant vers la fin de septembre la Reine alla à Fontainebleau, où la duchesse de Lorraine sa nièce, fille de sa sœur aînée, la vint trouver : on ne parloit plus de ce qui avoit été proposé contre M. de Sully, non-seulement à cause des brouilleries de la cour, mais la plus forte raison fut que la marquise de Rosny se trouva grosse, et M. de Lesdiguières résolut de changer les mesures qui avoient été prises.

Les Etats de Normandie étant lors assignés au mois de novembre, le comte de Soissons fut à Fontainebleau pour prendre congé du Roi et de la Reine, et recevoir leurs commandemens, où, pendant son séjour, il reçut quantité de petits dégoûts, particulièrement pour le gouvernement de Vernon, qui lui fut refusé d'abord : enfin le marquis d'Ancre fit tant qu'il lui fit donner contentement, n'ayant jusque-là paru aucune marque de mésintelligence entre eux, ce que le

marquis de Cœuvres avoit ménagé avec beaucoup de soin; mais craignant que les choses ne pussent pas toujours demeurer en cet état, et que le service du Roi n'en reçût quelque préjudice, il sollicitoit continuellement le marquis d'Ancre de faire en sorte que M. le comte de Soissons ne partît pas si mal satisfait : mais autant qu'il avançoit quand il étoit avec lui pour lui faire comprendre que ni les affaires générales, ni les particulières, ne pouvoient pas permettre de le laisser tomber dans l'inconvénient où insensiblement les choses alloient, les ministres d'un autre côté détruisoient tout ce qu'il avoit fait, ne pouvant souffrir seulement l'apparence de la bonne intelligence qui étoit restée entre eux; mais le marquis de Cœuvres ayant réduit les choses à ce point, que le comte de Soissons partiroit content, pourvu qu'en prenant congé de la Reine elle lui dît qu'elle le prieroit de continuer d'avoir la même passion pour ses intérêts qu'il avoit toujours eue, qu'elle savoit les témoignages qu'il en avoit voulu rendre en la personne du marquis d'Ancre et de sa femme, dont elle se souviendroit en temps et lieu, et lui en demeureroit obligée; malgré l'espérance et la parole que le marquis d'Ancre en avoit donnée, jamais les ministres n'y voulurent consentir; et le marquis d'Ancre ayant trouvé bon qu'en sa présence il en pût parler avec le président Jeannin, il ne gagna pas davantage, sinon que de faire connoître que la chose n'avoit été ni souhaitée, ni recherchée du comte de Soissons, lequel avoit seulement répondu aux désirs et aux sollicitations qui en avoient été faites de la part du marquis d'Ancre.

Le comte de Soissons voyant donc l'état où il se trouvoit à la cour, où il n'y avoit alors rien à attendre pour lui, et que M. le prince y devoit arriver cinq ou six jours après, lequel n'étant pas informé de l'état des affaires s'engageroit aisément, et qu'ainsi on se serviroit tantôt de l'un, tantôt de l'autre, pour la conservation des ministres, se résolut de le voir avant qu'il arrivât à la cour. Le marquis de Cœuvres ayant ménagé M. de Beaumont, fils du président de Harlay, qui prenoit soin de ses intérêts à la cour, fit donc leur entrevue en sa maison de Beaumont; et, afin de ne donner aucun soupçon à la Reine, et de faire connoître que ce n'étoit qu'une civilité qu'il lui vouloit rendre, il pria le marquis d'Ancre de vouloir être de la partie, qui lui promit fort librement; mais les ministres l'ayant su, firent ce qu'ils purent pour la rompre, tant ils appréhendoient qu'il ne se fît quelque chose à leur désavantage; toutefois le marquis d'Ancre en obtint permission de la Reine, lui faisant voir que sa présence empêcheroit qu'il ne se passât rien entre le comte de Soissons et M. le prince, qui fût de conséquence et préjudiciable à son service.

Étant donc arrivés à Beaumont, tout se passa en divertissemens et jeux jusques à une heure après minuit; mais après que chacun se fut retiré, M. le prince et le comte de Soissons se virent, et conclurent ce que M. de Beaumont avoit déjà commencé avec le marquis de Cœuvres trois jours auparavant, et firent une étroite liaison, promettant de ne recevoir aucune grâce ni satisfaction de la cour, que conjointement et de concert; que si l'un des deux étoit contraint de se retirer par quelque mauvais traitement, l'autre partiroit en même temps, et ne reviendroient qu'ensemble. Le lendemain ils retournèrent tous à Fontainebleau, où M. le prince fut reçu avec autant d'accueil que l'autre en avoit eu de froideur; mais tout cela, ni tous les avantages et les propositions qui furent faites depuis au premier, ne l'ébranlèrent point, et ils demeurèrent unis avec toute la bonne foi possible jusques à la mort du comte de Soissons, qui arriva un an après, ainsi que l'on verra par la suite de ces mémoires.

Deux jours après, le comte de Soissons partit pour aller en Normandie, et la Reine retourna à Paris à cause du mauvais temps, et de là à Saint-Germain où M. d'Orléans, dont la complexion avoit toujours été jugée fort délicate, étant tombé malade, mourut de fièvre léthargique, de quoi la Reine sentit un très-grand déplaisir. Ce jeune prince, dont l'enfance faisoit espérer beaucoup, fut fort regretté. Tous les officiers principaux de sa maison, après sa mort, prétendoient devoir entrer en même charge auprès de Monsieur, frère du Roi; mais celle de gouverneur, qui avoit déjà été promise à M. de Brèves, parent de M. de Villeroy, lui fut conservée, et M. de Béthune exclus de sa prétention pour les autres qui n'avoient pas encore été données. Chacun essaya de s'en faire pourvoir, et ce fut en quoi la mauvaise volonté des ministres parut manifestement contre le marquis de Cœuvres; car s'étant adressé au maréchal d'Ancre pour obtenir la charge de maître de la garde-robe de Monsieur, de laquelle il avoit été pourvu chez feu M. d'Orléans, il lui dit qu'il l'assisteroit volontiers, mais qu'il falloit aussi qu'il en parlât aux ministres; à quoi il répondit qu'il savoit bien en quelle posture il étoit auprès d'eux pour l'avoir voulu servir à sa mode, qu'il aimoit mieux en demeurer là que de s'y engager plus avant : il lui promit d'y faire tous ses offices; néanmoins cette affaire prit un cours fort long et fort ennuyeux, comme font toutes celles que l'on veut ruiner à la cour.

Le maréchal de Lesdiguières fut mandé sous espérance de faire vérifier les lettres de duché et pairie qu'il avoit obtenues du Roi; mais, après avoir demeuré sept ou huit mois à la cour, il s'en retourna comme il étoit venu, et ne remporta que le regret d'avoir été trompé; il ne manqua pas de désir de se venger, comme l'on saura par la cabale et les desseins qui se formèrent avant son départ.

La tenue des Etats de Normandie étant finie, et le comte de Soissons ayant fait quelque séjour en son gouvernement, il s'en revint à la cour, attiré par M. le prince, pour voir s'ils y pourroient trouver une situation convenable et digne de leur rang; mais il étoit bien difficile que cela pût être, à cause du crédit et de la puissance que les ministres s'étoient acquise, outre la haine que le comte de Soissons leur portoit, et particulièrement au chancelier de Sillery, contre lequel, soit qu'il fût véritable ou non, il croyoit qu'il y avoit plus de sujet de reproche en sa conduite que contre les deux autres; de plus, il paroissoit quelque refroidissement entre le comte de Soissons et le marquis d'Ancre, qui augmenta jusques à ne se voir plus, et se tourna enfin à une rupture entière.

Tout le reste de l'année 1611 jusques au carême de l'année 1612 se passa de la sorte. Le marquis de Cœuvres voyant que le marquis d'Ancre l'avoit abandonné dans ses intérêts particuliers pour flatter la passion des ministres, qui ne lui vouloient de mal qu'à cause des choses dont il s'étoit mêlé pour lui, s'attacha entièrement au comte de Soissons, sans jamais s'être séparé de son amitié et de son service, quelques avantages que l'on lui proposât pour l'en détacher. Dolé, ami de M. d'Haraucourt, qu'il savoit être parent du marquis de Cœuvres, essaya de le retirer, et ménagea une conférence avec le marquis d'Ancre, où il ne voulut pas se trouver sans, premièrement, l'avoir fait entendre au comte de Soissons qui le trouva bon.

A cette entrevue, le marquis d'Ancre lui témoigna une grande envie de le séparer du comte de Soissons, en lui offrant de le contenter sur les choses dont il avoit sujet de se plaindre en son particulier, dont l'ayant remercié civilement, il lui fit connoître qu'il eût plutôt souhaité de les remettre bien, que désiré de ménager pour lui quelque chose; et s'étant séparés assez froidement, il demeura encore quelque temps avec les sieurs d'Haraucourt et Dolé, auxquels il dit que toutes les fois qu'il pourroit contribuer à cet accommodement qu'il jugeoit nécessaire pour le service de la Reine, et pour le bien commun, qu'il s'y porteroit ainsi qu'il avoit toujours fait par le passé, et qu'il ne falloit point considérer s'il étoit bien ou mal satisfait en son particulier, parce qu'il préféroit l'intérêt du comte de Soissons et leur bonne intelligence au sien propre; sur quoi le marquis d'Ancre s'étant plaint à M. d'Haraucourt de ce que le marquis de Cœuvres n'avoit pas témoigné de disposition à recevoir les offres qu'il lui avoit faites, il lui dit qu'il ne falloit pas prendre garde à cela, et qu'assurément il travailleroit à son accommodement, et à celui du comte de Soissons, aussi fidèlement comme s'il lui en revenoit quelque avantage, et que peut-être il le feroit mieux dans l'état où il étoit que s'il avoit plus de satisfaction. Ainsi, quelques jours après Dolé et lui se parlèrent chez M. d'Haraucourt, où le marquis de Cœuvres l'entretint des justes sujets de mécontentement qu'avoit le comte de Soissons, lui fit voir que la complaisance qu'il avoit eue pour les pensées du marquis d'Ancre lui avoit attiré de mauvaises suites, et qu'il étoit éloigné de la confiance de la Reine, plus il avoit désiré de lui plaire par les liaisons qu'il voulut prendre avec lui : sur cela Dolé voulut renouer la négociation du mariage dont on avoit parlé, mais à toutes autres conditions que la première fois; car sa proposition alloit à faire en sorte que l'affaire s'engageât seulement entre le comte de Soissons et le marquis d'Ancre, sans que la Reine en eût aucune connoissance, jusques à ce que le comte de Soissons fût bien remis avec elle, parce que, dans un si grand pouvoir des ministres, il étoit dangereux d'en faire ouverture à la Reine. A cela on répondit, de la part du comte de Soissons, qu'il ne vouloit point de nouveau rentrer dans une affaire de laquelle il avoit reçu tant de déplaisir et de peine; mais que si le marquis d'Ancre et sa femme pouvoient par leur faveur effacer les mauvais offices qu'il avoit reçus des ministres, et le remettre en même état qu'il s'étoit vu auprès de la Reine, qu'alors elle le trouveroit toujours tel qu'il avoit été; mais que sans l'exprès consentement de Sa Majesté, il n'entendroit jamais à cette affaire.

La proposition en ayant été remise à une autre saison, on examina seulement alors les moyens qui pourroient assurer le comte de Soissons de la bonne volonté de la Reine, dont il désiroit quelque preuve certaine, à quoi on opposoit la haine qu'il faisoit paroître aux ministres, de laquelle le marquis d'Ancre eût voulu qu'il se fût relâché, sinon en effet, au moins en apparence, afin qu'il eût plus de moyen de le servir. D'ailleurs il essayoit, en montrant de vouloir gratifier le comte de Soissons, de faire voir que la Reine désiroit aussi que la liaison d'entre M. le prince

et lui ne fût pas si étroite ; ce qui étoit tacitement faire connoître que, tant qu'ils seroient unis, le comte de Soissons avoit peu de chose à espérer. Mais encore que cela fût touché fort délicatement, il ne laissa pas toutefois de donner sujet au comte de Soissons de croire que ce n'étoit que pour les désunir ; ce qui réchauffa son intelligence avec M. le prince, et obligea de faire entendre au marquis d'Ancre qu'il étoit bien plus à propos et plus utile pour le service de la Reine, qu'ils demeurassent en amitié, que non pas de les voir divisés, parce que M. le prince pourroit se jeter dans l'union de messieurs de Guise et d'Epernon.

Cette ouverture n'ayant rien produit du côté de M. le comte de Soissons, on ne tenta plus de les diviser, mais seulement de voir ce qu'il prétendoit de gratification de la Reine pour gage de ses bonnes grâces; sur quoi il se trouva assez de difficultés de part et d'autre, car le comte de Soissons ne se vouloit pas mettre au hasard d'un refus en demandant, et montrer que ses intérêts particuliers étoient la seule cause de son mécontentement; et les autres aussi disoient, en termes généraux, que tout ce que la Reine pourroit faire pour le gratifier, elle le feroit volontiers, pourvu qu'il ne tirât pas à conséquence pour les autres princes, et que c'étoit à lui à se déclarer s'il avoit quelque chose de particulier à demander. Et cette négociation ayant été faite avec le su des ministres, ils entendoient aussi d'y être compris, joint que le marquis d'Ancre témoignoit de vouloir insister pour eux, et disoit que lui et sa femme n'étoient pas assez forts pour faire obtenir seuls au comte de Soissons les grâces qu'il eût pu désirer de la Reine; mais le comte de Soissons, d'une humeur entière et difficile, ne pouvoit s'y résoudre, particulièrement à cause de M. le chancelier de Sillery, contre lequel sa haine avoit beaucoup plus de part que contre les autres ministres, qui tous les jours lui préparoient de nouveaux sujets de dégoûts, soit qu'ils le voulussent contraindre de se réconcilier avec eux, ou l'obliger à quitter la cour, ennuyé des mauvais traitemens qu'il recevoit de la Reine. Cependant on essayoit de faire réussir auprès de M. le prince ce qu'ils n'avoient pu du côté du comte de Soissons, par M. Vignier, intendant des affaires de M. le prince, et autres, où il n'y rencontra pas plus de facilité ; et cet essai ne servit qu'à avancer leur départ de la cour, bientôt après l'un étant allé à Valery et l'autre à Dreux, laissant pouvoir au marquis d'Ancre de continuer sa négociation, s'il y trouvoit quelque jour.

Cette sortie de la cour fut une ample matière de discours et de réflexions ; la maison de Guise et le duc d'Epernon se crurent si nécessaires pendant cet éloignement, qu'ils en espéroient tirer de grands avantages ; mais le marquis d'Ancre, qui ne pouvoit souffrir qu'ils approchassent de la Reine, songea lors sérieusement à vouloir donner quelque satisfaction au comte de Soissons ; et les ministres, d'un autre côté, croyant que le mariage qui se traitoit en Espagne ne se pouvoit pas aisément et sûrement avancer en leur absence, témoignoient aussi de souhaiter leur retour ; tellement que la négociation de Dolé n'ayant pas été discontinuée, elle fut reprise avec plus de chaleur.

Messieurs de Guise, qui véritablement étoient fort adroits aux exercices, pour cacher mieux leur ambition et leurs desseins, sous prétexte de donner des divertissemens à la Reine, entreprirent le carrousel qui se faisoit à la place Royale, et tout le monde demeura d'accord que l'on n'avoit rien vu depuis longtemps de plus galant et de plus magnifique, pour l'invention et pour la dépense.

Les ministres, jugeant le retour de ces princes nécessaire, et prévoyant que tôt ou tard ils seroient obligés de ménager leur retour à la cour, ou d'en laisser le mérite à d'autres, ayant la négociation de Dolé et du marquis de Cœuvres fort suspecte, voulurent aussi l'interrompre par l'envoi du sieur d'Aligre vers le comte de Soissons, de la maison duquel il étoit intendant, avec des offres avantageuses pour le ramener, à quoi le marquis d'Ancre n'eut pas la force de contredire ; mais Dolé, qui avoit déjà touché à cette affaire, en eut du déplaisir, croyant que cela ne l'offensoit pas moins que le marquis de Cœuvres. Le comte de Soissons ne voulut pas entendre le sieur d'Aligre, et le renvoya avec défense de se mêler de telles affaires. Après plusieurs allées et venues, pendant lesquelles le duc de Bouillon fut dépêché en ambassade extraordinaire en Angleterre, tant sur le sujet du mariage avec l'Espagne que pour d'autres affaires, il fut arrêté que le marquis d'Ancre iroit de la part du Roi et de la Reine vers le comte de Soissons, et vers M. le prince, pour les inviter de revenir à la cour auprès de Leurs Majestés, où ils trouveroient leur place avec la dignité convenable à leur naissance, et assurer le comte de Soissons sur les discours qui s'étoient tenus entre Dolé et le marquis de Cœuvres pour la gratification du gouvernement de Quillebeuf; qu'en ayant parlé à Leurs Majestés, il les avoit laissées bien disposées en sa faveur, et qu'il espéroit qu'il en recevroit du contentement ; mais que jusques à ce qu'ils fussent retournés auprès de Leurs Majestés, il n'en avoit pu avoir une

parole expresse; que pour lui, qu'il étoit son serviteur et l'en pouvoit assurer.

Comme il étoit près de partir, les ministres, appréhendant qu'outre la négociation publique il n'y eût quelque chose de particulier contre eux, ne purent souffrir que ce voyage se fît sans que l'un d'eux y allât. M. de Villeroy, comme celui qui avoit été le moins mêlé dans ces brouilleries, et pour qui le comte de Soissons avoit toujours eu beaucoup d'estime, s'offrit d'accompagner le marquis d'Ancre; à quoi l'on eut de la peine à faire consentir le comte de Soissons, qui jusque-là n'avoit voulu entrer en aucun commerce qu'avec le marquis d'Ancre, et avoit refusé de se réconcilier avec les ministres: ce n'est pas que pour lors on eût pris des mesures pour les éloigner, mais seulement pour diminuer leur autorité. Enfin il consentit à la prière du marquis d'Ancre, après lui avoir fait comprendre que la parole qu'ils lui donneroient tous deux de la part de la Reine pour l'engagement de Quillebeuf, seroit bien plus forte que s'il la lui donnoit tout seul; de sorte qu'ils firent ensemble ce voyage à Nogent, où étoient M. le prince et le comte de Soissons, qu'ils amenèrent à Fontainebleau où la cour étoit alors.

La première chose qui fut proposée dans le conseil à leur retour, furent les articles des deux mariages de France et d'Espagne, et ensuite on résolut d'envoyer le duc du Maine et M. de Puysieux en Espagne. Quelques personnes conseilloient au comte de Soissons de refuser son consentement, et d'empêcher que M. le prince ne donnât le sien qu'après que l'affaire de Quillebeuf seroit achevée; mais il se laissa flatter aux belles apparences de faveur qu'on lui fit voir, et n'eut pas la force de résister aux traitemens obligeans qu'il reçut à son arrivée. Les conseils que lui donna le maréchal de Lesdiguières, qui n'étoit pas encore détrompé de l'espérance dont on l'entretenoit depuis six mois à la cour, de faire vérifier au parlement son brevet de duc et pair, servirent à lui faire donner plus volontiers son avis sur ces mariages, dont bientôt après l'un et l'autre se repentirent.

Le marquis d'Ancre cependant, qui tendoit à ses fins, se servit de la présence de ces princes pour affoiblir et diminuer la cabale de messieurs de Guise et d'Épernon, lesquels se trouvèrent surpris et étonnés, parce qu'ils croyoient être fort affermis dans la faveur; mais le contraire parut à la défense qui fut faite à M. de Vendôme (lequel s'étoit joint avec eux par la permission de la Reine) d'aller en Bretagne y tenir les États, et le maréchal de Brissac, lieutenant général de la province, fut envoyé à son exclusion, quelque instance et office que toute la cabale fit en sa faveur, et plus encore en la querelle de M. de Vendôme contre le maréchal de Brissac, parce qu'après l'avoir fait appeler il reçut commandement de se retirer à Anet sans être accommodé, et l'autre cependant d'aller tenir les États en Bretagne: quoi que messieurs de Guise, de Bellegarde, et tous les amis de M. de Vendôme eussent fait, ils ne remportèrent que des rebuts et des paroles désagréables, qui les piquèrent vivement.

M. le prince et M. le comte de Soissons n'ayant que des apparences, et ne voyant rien d'avancé en suite des bonnes paroles qu'ils avoient eues, tant pour leur établissement à la cour que pour Quillebeuf, s'impatientoient de ces longueurs, connoissant par l'exemple du traitement que recevoient messieurs de Guise, et par ce qu'eux-mêmes avoient souffert, que les ministres continueroient à maintenir leur pouvoir aux dépens des uns et des autres. Le marquis d'Ancre, qui, dès le premier jour de la régence, avoit toujours pour but principal de changer toutes choses en ôtant les ministres, et y mettant d'autres confidens et dépendans de lui, s'excusoit sur eux envers le comte de Soissons, s'ils ne recevoient pas toute la satisfaction qu'ils eussent désiré; et, passant sur ce qui avoit été concerté sur la diminution du crédit des ministres, il fut convenu entre lui, M. le prince, le comte de Soissons, messieurs les maréchaux de Bouillon et de Lesdiguières, avec le marquis d'Ancre, que l'on travailleroit à leur ruine entière; à quoi les deux derniers se portèrent aisément, le maréchal de Bouillon à cause qu'en son ambassade d'Angleterre, où il avoit été au printemps, on ne l'avoit pas bien traité, se plaignant qu'on lui avoit voulu faire recevoir un affront, et les ministres publioient qu'il n'avoit pas suivi les intentions ni les ordres du Roi; le maréchal de Lesdiguières, pour sa duché et pairie, dont il ne remportoit que de vaines espérances; pour quoi ils animèrent tellement le comte de Soissons, qu'il résolut avec eux de faire quelques outrages au chancelier, au retour d'un petit voyage qu'il alloit faire en Normandie.

Le maréchal de Lesdiguières allant en Dauphiné s'obligea, en cas de nécessité, de leur amener jusques aux portes de Paris dix mille hommes de pied et quinze cents chevaux. Ils firent tous promettre au comte de Soissons de ne pas découvrir ce dessein au marquis de Cœuvres, jugeant que la passion qu'il avoit pour les intérêts et la réputation du comte de Soissons, qui étoit prévenu de colère contre le chan-

celier, l'obligeroit à faire tout ce qu'il lui seroit possible pour l'en détourner; mais le comte de Soissons lui ayant communiqué ce qui avoit été concerté entre eux, il lui fit connoître combien la conséquence lui en étoit dangereuse; et comme il y avoit encore un mois de temps jusques à l'exécution, il lui dit qu'il ne manqueroit pas d'occasions ni d'événemens pour le pouvoir dégager; et puisqu'il leur avoit donné parole de ne leur en parler point, il ne leur en parleroit jamais si on ne s'en découvroit à lui auparavant, mais qu'il estimoit que difficilement M. de Bouillon se pourroit empêcher de lui en dire quelque chose.

A l'arrivée du comte de Soissons en Normandie, le maréchal de Fervaques, sous prétexte de lui faire honneur en le venant trouver, assembla le plus de ses amis qu'il put pour sa sûreté, de quoi le comte de Soissons n'eût pu se plaindre, si en même temps il n'eût joint à la garnison de Quillebeuf des gens de guerre extraordinaires; et, trouvant à redire à ce procédé, il dépêcha vers Leurs Majestés pour s'éclaircir s'il avoit des ordres pour s'autoriser, sinon les supplier, autant pour leur service que pour sa réputation, de ne point souffrir une telle entreprise qui étoit d'une grande conséquence et fort contraire au bien des affaires du Roi. La Reine ayant avisé avec les ministres, soit pour donner satisfaction au comte de Soissons, soit pour ôter la place d'entre les mains du maréchal qui étoit fort vieux et indisposé, jugeant qu'il y avoit à craindre qu'à sa mort sa femme (qui étoit de la religion) ne mît la place entre les mains des huguenots, dépêcha vers lui le baron de Luz, pour lui faire entendre que le changement qui avoit été fait à Quillebeuf sans le su et ordre du Roi, avoit déplu à Leurs Majestés, et avoit obligé le comte de Soissons de leur faire de justes plaintes, auxquelles il ne pouvoit s'empêcher de satisfaire; que pour donner ordre à l'un et à l'autre, et empêcher les inconvéniens qui en pourroient arriver, il avoit ordre de lui dire de venir trouver Leurs Majestés, pendant que le comte de Soissons demeureroit en Normandie, et de le disposer à ôter toute la garnison de Quillebeuf, pour y recevoir des compagnies suisses, en attendant que le comte de Soissons fût à la cour, et lorsque les choses seroient accommodées entre eux; qu'après le maréchal s'y en pourroit retourner.

En même temps le marquis de Cœuvres fut envoyé vers le comte de Soissons, pour lui faire entendre la résolution qui avoit été prise, tant pour la dignité et l'autorité de Leurs Majestés que pour le désir qu'elles avoient de le contenter. Il resta une seule difficulté qui arrêta pour quelque temps l'exécution de toutes choses; car le comte de Soissons soutenoit que, comme gouverneur, il étoit de sa charge et de son honneur de faire ce changement en la garnison; ce que le marquis de Cœuvres eut charge de la part du comte de Soissons de représenter à Leurs Majestés, et de leur témoigner comme il demeuroit satisfait avec beaucoup de sujet de l'honneur qu'il leur avoit plu de lui faire, de ce qu'en prévoyant à ce qui étoit de la sûreté de la place on avoit eu égard à son intérêt. Quant au maréchal de Fervaques, qui n'étoit pas en état de s'opposer aux volontés du Roi, et qui craignoit, s'il faisoit refus d'obéir, de mettre les forces et les armes entre les mains d'un ennemi puissant qui profiteroit de sa disgrâce et de sa ruine, il choisit le parti qui lui étoit proposé, comme le plus sûr et le plus honorable.

En ces entrefaites le duc de Rohan (lequel avoit déjà commencé d'exciter des mouvemens à Saint-Jean-d'Angely parmi les huguenots, et que l'on soupçonnoit de quelque correspondance avec le prince de Galles, qui mourut quelque temps après), ayant su que le comte de Soissons étoit parti de la cour, et croyant que c'étoit avec peu de satisfaction, envoya vers lui pour lui faire beaucoup d'offres qui ne furent point acceptées. Messieurs de Guise, avec le cardinal de Joyeuse et M. de Bellegarde, ayant conçu du dégoût par le mauvais traitement qu'ils reçurent en l'affaire du duc de Vendôme, et autres particuliers, recherchèrent aussi de s'accommoder avec le comte de Soissons; car, pour le duc d'Epernon, soit qu'il y eût plus d'aigreur entre eux, ou que l'indisposition en laquelle il se trouvoit alors d'une espèce de paralysie le rendit peu capable d'affaires, il n'eut point de part en ce traité.

Le marquis de Cœuvres étant retourné à la cour, s'employa à faire en sorte, tant par le marquis d'Ancre que par les ministres, que le comte de Soissons pût obtenir permission de mettre les Suisses dans Quillebeuf, au lieu de la vieille garnison, ayant toujours bien prévu les difficultés qui s'y rencontreroient; et sans les intrigues de la cour, qui faisoient que le retour du comte de Soissons y étoit désiré avec impatience, il eût eu beaucoup de peine à obtenir la demande de ce comte. Les raisons pour l'empêcher étoient la prétention qu'il avoit sur cette place; les espérances qui lui en avoient été données faisoient croire que, la tenant une fois en sa possession, il tâcheroit de s'y maintenir. On fit donc diverses propositions, l'une, que ce changement ne se feroit point pendant son séjour dans la province; mais qu'étant à la cour on le

feroit faire par un capitaine des gardes, ou par M. de Matignon, lieutenant de roi en Normandie, lequel, par l'alliance qu'il avoit avec la maison de Longueville, lui devoit être moins suspect, ce qui ôteroit tout le soupçon de la défiance que le comte de Soissons disoit qu'on avoit de lui, en l'empêchant de faire sa charge, ou que l'on donneroit une commission extraordinaire au marquis de Cœuvres pour cet effet; mais toutes ces ouvertures ne l'ayant pu contenter, comme la chose étoit fortement sollicitée, la Reine demanda au marquis de Cœuvres s'il vouloit être caution, et donner assurance que deux heures après l'établissement des Suisses, fait par le comte de Soissons dans Quillebeuf, il en sortiroit. A quoi il répondit que la parole du comte de Soissons valoit mieux que toutes les assurances que l'on pouvoit désirer d'ailleurs; toutefois qu'il feroit tout ce qu'il plairoit à Sa Majesté de lui commander; que M. d'Enghien étoit à Paris, et qu'étant une personne si chère à M. son père, s'il étoit besoin de quelque autre précaution, celle-là étoit la plus grande que l'on pût prendre, bien qu'il n'y eût rien à redouter d'un prince aussi plein de foi que le comte de Soissons. Néanmoins la Reine voulut qu'après que le marquis de Cœuvres auroit porté au comte de Soissons les ordres nécessaires pour cette garnison de Quillebeuf, il revînt auprès d'elle dans le temps que le changement s'en feroit.

Le marquis d'Ancre cependant, et tous ces messieurs avec lesquels il avoit résolu de perdre le chancelier, se plaignoient des longueurs que le comte de Soissons apportoit en toute cette affaire; ils disoient qu'elle n'étoit pas de conséquence à l'égard de ce qu'ils vouloient faire à la cour. Ce qui donna encore plus d'envie au marquis d'Ancre de son retour, étoit qu'il y avoit quelques personnes qui avoient accusé Moisset de les avoir voulu séduire pour faire un miroir enchanté propre à donner de l'amour. On disoit que cela venoit de la part de M. de Bellegarde, lequel ayant toujours été haï du marquis d'Ancre, même avant la régence, croyoit avoir trouvé un bon moyen de le ruiner: et parce qu'il savoit que le duc du Maine n'étoit pas de ses amis, il lui dépêcha un courrier comme il étoit sur la frontière d'Espagne, pour l'exhorter de s'en retourner à la cour, se voulant, en cette occasion, fortifier de lui et du comte de Soissons; mais Moisset ayant été mis en la Conciergerie, toutes les procédures et les poursuites furent faites contre lui, ainsi que l'on peut voir ailleurs.

Le marquis de Cœuvres étant près d'aller retrouver le comte de Soissons, et de lui porter tous les ordres nécessaires pour ce qui regardoit l'affaire de Quillebeuf, s'en allant voir M. le duc de Bouillon, il y rencontra M. le prince, messieurs les marquis d'Ancre, Beaumont et Dolé, lesquels l'ayant prié de faire en sorte que le comte de Soissons revînt promptement à la cour, M. de Bouillon dit au marquis d'Ancre et à M. le prince qu'il ne doutoit point que le marquis de Cœuvres ne sût l'entreprise à laquelle le comte de Soissons s'étoit engagé avec eux devant son départ, et par conséquent qu'il n'y avoit point de difficulté de lui en parler. Ensuite il lui raconta tout ce qui avoit été concerté contre le chancelier.

Le marquis de Cœuvres fit paroître de la surprise, comme d'une chose dont il n'avoit point ouï parler, et de laquelle, puisqu'on s'ouvroit à lui, il les supplioit de trouver bon qu'il leur dît son sentiment, tant pour le service de Leurs Majestés que pour leur intérêt commun et celui du comte de Soissons. Et s'adressant à M. le prince, il lui dit que, quand les offenses qu'ils prétendoient avoir reçues du chancelier seroient beaucoup plus grandes qu'elles ne paroissoient, que si quelqu'un d'entre eux avoit à l'entreprendre, il seroit plus à propos qu'un prince de son âge, et du rang qu'il tenoit par dessus le comte de Soissons, s'en chargeât que non pas lui; et il dit au marquis d'Ancre qu'il le croyoit trop affectionné au service du Roi et de la Reine pour croire qu'aucune passion particulière l'emportât sur son devoir; que si la résolution à laquelle il s'étoit porté avec ces messieurs étoit pour avoir reconnu que le chancelier avoit manqué de fidélité en sa charge, que, cela étant, il seroit bien plus aisé de le faire connoître à la Reine et de la disposer à lui demander les sceaux et le chasser, que de traiter si indignement le chef de la justice, et que ces violences infailliblement en attireroient d'autres sur eux; qu'aucun de ceux qui viendroient succéder à sa dignité ne pourroit exercer cette charge avec sûreté. Après plusieurs autres raisons qui seroient longues à déduire, ils revinrent tous à son opinion; à quoi le duc de Bouillon ajouta qu'il faisoit un office à un homme qui avoit moins sujet de l'attendre de lui que de tout autre. Le lendemain, comme il étoit prêt à partir, Dolé le revenant voir, lui dit qu'il croyoit que Dieu l'avoit envoyé à la compagnie et l'avoit inspiré. Après qu'il fut parti pour la Normandie, le marquis d'Ancre prit occasion sur les difficultés que le chancelier faisoit de sceller les commissions nécessaires pour l'affaire commencée contre Moisset, qui, à son gré, alloit trop lentement; la Reine lui en témoigna du mécontentement.

Le marquis de Cœuvres ayant vu le comte

de Soissons, et pris avec lui toutes les mesures convenables à leurs desseins, s'en revint auprès de Leurs Majestés, avec des lettres et des assurances de son service et de sa fidélité, où il demeura jusqu'à ce que le comte de Soissons revint à la cour. Après avoir achevé l'affaire de Quillebeuf, deux jours après son arrivée, étant en carrosse pour s'en aller au Louvre, il rencontra le maréchal de Fervaques à cheval, avec grand nombre de ses amis; il en fut ému, et en conçut tant de colère, qu'il eut dessein, s'il le rencontroit encore, de lui faire quelque déplaisir. Toutefois, pour en éviter l'occasion, en attendant que la Reine renvoyât le maréchal de Fervaques en Normandie, il se disposa d'aller à Blandy pour quelques jours, craignant que l'emportement et l'éclat ne fissent du préjudice à ses affaires, lesquelles sembloient être en bon état; car les ministres étoient résolus de porter la Reine à lui donner contentement sur les promesses qui lui avoient été faites touchant Quillebeuf. M. de Villeroy jugea cette satisfaction si raisonnable, qu'il passa non-seulement à dire qu'il le conseilleroit, mais aussi qu'il mettroit son avis par écrit. La maison de Guise, et toute cette cabale, souhaitoit aussi cet accommodement, comme je l'ai déjà dit; il n'y avoit que le marquis d'Ancre, sur la parole duquel il s'étoit plus confié, qui, sous main, empêchoit l'effet de sa prétention, soit qu'il voulût auparavant travailler à la ruine des ministres, ou bien empêcher tout-à-fait l'établissement du comte de Soissons en Normandie; ce qu'il découvrit par M. de Guise, qui lui fit savoir que le baron de Luz le sollicitoit tous les jours de la part de la Reine et du marquis d'Ancre, pour le porter à se déclarer en sa faveur et à tenir son parti, dans le refus qu'elle étoit résolue de lui faire de Quillebeuf. Mais il en arriva tout autrement, le comte de Soissons étant tombé malade d'une fièvre pourprée qui l'emporta le onzième jour.

Après sa mort les deux gouvernemens qu'il avoit furent donnés; la Reine confirma celui de Dauphiné à M. d'Enghien son fils, qui sera nommé ci-après le comte de Soissons. Et pour celui de Normandie, la Reine eut dessein de le retenir sous son nom, et de l'exercer par un lieutenant. Toutefois, l'exécution en fut différée quelques jours, à cause des poursuites que la maison de Guise faisoit faire par M. le prince de Conti pour un gouvernement; il redemandoit le Dauphiné qu'il avoit cédé au comte de Soissons, ou bien la Normandie; mais on trouva moyen de le désintéresser par l'offre que l'on lui fit de lui donner celui d'Auvergne, que le duc d'Angoulême, lors prisonnier à la Bastille, avoit, avec la survivance pour M. de Chevreuse; ce que le marquis de Cœuvres eut charge de traiter avec les uns et les autres, ayant été pour cela deux ou trois fois à la Bastille. Ce ne fut pas sans succès, car il tira du duc d'Angoulême sa démission.

Depuis la mort du comte de Soissons, le marquis de Cœuvres s'étant entièrement attaché au service de la Reine, et à l'amitié et à la confiance du marquis d'Ancre, il laissa au baron de Luz le soin de conduire toutes les intrigues et intelligences qui étoient entre M. le prince, les ducs de Bouillon, du Maine, de Nevers, de Longueville et le marquis d'Ancre. M. le prince avoit dissimulé toutes ses prétentions jusqu'à la mort du comte de Soissons, estimant que le traitement qu'il recevroit en l'affaire de Quillebeuf lui seroit un préjugé qui lui marqueroit ce qu'il devroit attendre, et à quoi il auroit à s'en tenir; et se trouvant seul, crut que le marquis d'Ancre chercheroit son appui, et travailleroit à le mettre de son côté, à cause de la haine qu'il avoit pour les ministres, et pour tous ses autres intérêts; de sorte qu'il ne douta pas que la conjoncture ne fût favorable à la prétention qu'il avoit de récompenser le Château-Trompette, dont on lui donna de bonnes paroles, comme on avoit fait au comte de Soissons pour Quillebeuf. Mais le marquis d'Ancre, sans se départir des intelligences qu'il avoit avec eux, avoit particulièrement dessein de faire un mariage de M. du Maine avec madame d'Elbœuf, et du fils de madame d'Elbœuf, pour lequel le Roi témoignoit de l'inclination, avec la fille du marquis d'Ancre. En faveur de cette pensée on devoit ôter le gouvernement de Bourgogne à M. de Bellegarde, pour le donner au duc du Maine; et ainsi en toute manière il espéroit de trouver son compte, tant par l'établissement de l'un que pour la ruine de l'autre, qu'il avoit toujours extrêmement désirée; à quoi il étoit porté par le baron de Luz.

Environ le mois de novembre 1612, le Roi dépêcha vers M. de Bellegarde pour le faire venir à la cour; mais étant arrivé à Sens, et ayant appris que le sujet du voyage qu'on lui faisoit faire étoit de le dépouiller de son gouvernement, au lieu de passer outre, il s'en retourna en Bourgogne, l'esprit plein d'aigreur et de ressentiment contre le baron de Luz, qu'il croyoit être le principal instrument de sa disgrâce. La maison de Guise entra dans cette affaire, et prit les intérêts de M. de Bellegarde, tant à cause de l'alliance qu'il avoit avec eux de cette maison, que parce qu'ils étoient piqués de voir que le baron de Luz, lequel avoit connoissance de tous leurs desseins, passoit de leur confiance dans celle du marquis d'Ancre et de toute la cabale contraire. Ils résolurent de s'en venger; et de fait, la veille des Rois de l'an-

née 1613, le chevalier de Guise l'ayant rencontré dans la rue Saint-Honoré, l'attaqua, et le tua sur la place, dont la Reine eut un très-grand déplaisir; ce qui parut par les larmes qu'elle versa. Elle assembla un grand conseil qui dura sept ou huit jours, sans y prendre aucune résolution. Les ministres éludèrent toutes celles qui furent faites, étant malaisé, parmi tant de personnes appelées à un conseil, d'en prendre aucune qui soit bonne et solide.

Le soir même, la Reine ayant secrètement fait venir le prince de Condé, le duc de Bouillon, le marquis d'Ancre et Dolé, on arrêta que M. le prince iroit vers le chancelier lui demander les sceaux, et lui déclarer que la volonté du Roi étoit qu'il se retirât chez lui, et qu'en même temps Sa Majesté iroit dîner chez Zamet, et de là, prenant occasion de passer devant la Bastille pour entrer dans l'Arsenal, elle laisseroit prisonnier M. d'Epernon, qui n'étoit de retour à la cour que depuis dix ou douze jours, après être revenu de sa grande maladie; mais l'exécution de cette résolution ayant été différée, non-seulement on ne songea plus à rien de semblable, au contraire, comme si la Reine n'eût été en aucun engagement, elle se porta d'une extrémité à l'autre : ce qui ne se reconnut pas d'abord. Mais peu de temps après la disgrâce parut si grande contre M. le prince, et tous ceux qui étoient joints avec lui, qu'ils furent contraints de quitter la cour; et le marquis d'Ancre même, soit en effet ou en apparence, sembloit être éloigné des bonnes grâces de la Reine, dont on a toujours été en doute, y ayant des raisons qui pouvoient obliger à le croire, et d'autres qui appuyoient l'opinion contraire. Les ministres, qui avoient été trois jours auparavant menacés des traitemens dont nous avons parlé, avoient seuls toute la puissance du cabinet, et les ducs de Guise et d'Epernon étoient bien venus et regardés favorablement de Leurs Majestés.

Le duc de Guise mit en avant quelque proposition d'accommodement avec le marquis d'Ancre; mais, soit que les uns et les autres n'y eussent pas grande disposition, soit que le duc de Guise crût que le marquis d'Ancre fût véritablement mal avec la Reine, la chose n'eut pas plus de suite. Le fils du baron de Luz, pour se ressentir de la mort de son père, ayant quelques jours après fait appeler le duc de Guise, il fut tué. Les deux lieutenances de roi qu'il avoit en Bourgogne étant vacantes, M. le duc du Maine les fit demander, l'une pour le vicomte de Tavannes, l'autre pour le baron de Thianges; mais elles lui furent refusées, et données à des amis de M. de Bellegarde, auquel peu de jours auparavant on avoit voulu ôter et l'honneur et les charges Ainsi tous les autres qui étoient joints à M. le prince recevoient tous les jours quelques marques de disgrâce; et quand ils en parloient au marquis d'Ancre, au lieu de cacher son impuissance, il l'exagéroit plutôt par ses plaintes et par ses discours, qui faisoient douter qu'elle fût au point qu'il le vouloit persuader.

Ayant en même temps voulu presser les deux mariages que le baron de Luz avoit traités d'entre le duc du Maine et mademoiselle d'Elbœuf, et M. d'Elbœuf son fils et la fille du marquis d'Ancre, il désira que le marquis de Cœuvres reprît cette négociation avec le duc du Maine, pour reconnoître quelle intention il avoit pour cela; lequel, poussé du déplaisir qu'il avoit reçu par le refus des deux lieutenances de Bourgogne, déclara, soit qu'il fût véritable ou non, qu'il n'avoit jamais pensé à épouser madame d'Elbœuf; que si le baron de Luz l'avoit dit autrement il l'avoit avancé de lui-même, mais que pour celui du duc d'Elbœuf et de la fille du marquis d'Ancre, il étoit prêt à y contribuer toujours tout ce qui seroit en sa puissance, ainsi qu'il avoit offert. Ce qu'étant rapporté au marquis d'Ancre, il considéra seulement ce que le duc du Maine disoit, qu'il n'avoit jamais eu cette pensée, et se plaignit de ce que le baron de Luz l'avoit entretenu de fausses espérances.

Quelques jours après il fit proposer et conseiller par le duc de Bouillon, pour remède aux mauvais traitemens qu'ils éprouvoient, que M. le prince, lui et tous ses amis, s'absentassent de la cour, et qu'il ne voyoit pas d'autre moyen que celui-là de les pouvoir servir, et lui-même de se garantir de la disgrâce, et qu'infailliblement la conduite de messieurs de Guise et d'Epernon obligeroit la Reine de les rappeler, comme elle avoit déjà fait M. le prince et le comte de Soissons. Cela ayant été rapporté au duc de Bouillon, il répondit que l'éloignement de la cour de tant de personnes de qualité mécontentes étoit dangereux, parce qu'il n'étoit pas aisé de s'imposer des bornes si justes, et de garder une conduite telle que le service du Roi et l'autorité de la Reine n'en reçussent un particulier préjudice; qu'il étoit à craindre que ceux qui resteroient à la cour ne prissent occasion de les rendre suspects par la seule considération de leur éloignement, et de les opprimer sous prétexte du service du Roi. Ce qui étant rapporté au marquis d'Ancre, il témoigna beaucoup d'estime pour la prudence et les bonnes intentions du duc de Bouillon; mais, nonobstant ces judicieuses considérations, les dégoûts et les disgrâces augmentant tous les jours à leur égard, ils furent tous contraints, n'ayant point d'autre parti à prendre, de se retirer de la cour. M. le prince alla en Berri; M. de Nevers prit occasion

de conduire mademoiselle du Maine en Italie, que l'on marioit avec le fils aîné du duc de Sforce; le duc du Maine alla jusqu'en Provence pour y accompagner sa sœur et voir ses maisons; le duc de Bouillon alla à Sedan, et, devant que de partir, il vit le marquis d'Ancre, qui lui promit de veiller pour leurs intérêts, et les avertir pendant leur absence de toutes les choses qu'il jugeroit nécessaires pour le bien commun. Ils demeurèrent d'accord que lorsqu'il jugeroit qu'il seroit à propos et utile de revenir, il leur feroit savoir par le marquis de Cœuvres; que pour eux cependant ils ne feroient rien dans les provinces qui les pût faire soupçonner, et auroient une conduite sur laquelle leurs ennemis n'auroient pas sujet de les condamner.

Trois ou quatre jours après que les princes furent partis de la cour, ce qui arriva au mois de mars, un des parens de M. de Villeroy s'adressa au marquis de Cœuvres pour essayer de réconcilier le marquis d'Ancre et les ministres, faisant voir qu'il trouveroit avec eux son avantage et sa sûreté, et non pas dans les desseins et dans les cabales où il avoit voulu entrer; que cette union soulageroit l'esprit de la Reine, qui ne prenoit pas plaisir de voir la division entre ses serviteurs; que pour plus grande assurance de la réconciliation, le mariage du marquis de Villeroy, qu'il proposoit avec la fille du marquis d'Ancre, en seroit le lien : le marquis de Cœuvres promit de prendre l'occasion d'en parler au marquis d'Ancre; ce qu'ayant fait en présence de Dolé, il témoigna d'abord que cette proposition ne lui plaisoit pas, et il dit que cela étoit contraire à la foi et à la parole qu'il avoit donnée à tous ses amis, desquels il ne vouloit point se séparer; que rien ne l'y pouvoit porter que la pensée que cela les pût faire rappeler avec honneur et avantage; qu'il croyoit que cette ouverture n'étoit que pour faire naître de la jalousie contre eux; que si le duc de Bouillon eût été à la cour, il en eût pu conférer avec lui, et prendre ensuite des résolutions conformes à ces avis; mais qu'il étoit malaisé de lui représenter les choses de loin, et qu'il pourroit d'ailleurs en informer M. le prince et d'autres, lesquels songeroient à traverser cette proposition et la rendre inutile, par le bien que lui ou ses amis en pourroient recevoir.

Enfin il conclut que l'on donneroit seulement part au duc de Bouillon des avances que faisoient les ministres de s'accommoder avec lui, à condition qu'il n'en découvriroit rien à personne, et que l'on répondroit à celui qui en avoit fait la première ouverture, que c'étoit une chose à laquelle le marquis d'Ancre ne vouloit jamais songer sans la permission de la Reine; qu'il n'étoit pas encore en état de rompre cette glace, et par conséquent que c'étoit à eux de reconnoître ses intentions, et qu'après les avoir sues il y entendroit volontiers. Ce qu'ayant été rapporté à M. de Villeroy, le marquis de Cœuvres en parla avec le président Jeannin, en présence de celui qui en avoit jeté les premiers discours; lequel lui faisant connoître qu'il étoit de ses amis, se chargea d'en parler à la Reine pour savoir sa volonté, et quelques jours après témoigna que la Reine avoit la chose très-agréable. Ensuite le président Jeannin et le marquis de Cœuvres commencèrent le traité, qui ne fut conclu qu'au mois de septembre que l'on signa le contrat de mariage, parce que l'affaire fut retardée par diverses considérations.

François, duc de Mantoue et de Montferrat, étoit décédé au mois de décembre de l'année précédente 1612, ne laissant qu'une fille. Le duc de Savoie, tant pour les prétentions qu'il avoit sur le Montferrat, que pour celles de sa petite-fille sur le Mantouan, s'employa pour accorder par traités avec Ferdinand, cardinal de Mantoue, qui succéda à ces Etats, tous leurs différends; et cependant il n'oublioit pas de songer aux moyens de réussir par la guerre, si les négociations lui étoient inutiles. Le marquis de Linochosa favorisa d'abord ses desseins, lequel dans les guerres passées avoit reçu de grandes faveurs du duc de Savoie, lui ayant donné le marquisat de Saint-Germain, qui lui avoit ouvert le chemin aux dignités et aux grands emplois dont il avoit été pourvu depuis, et particulièrement au gouvernement de Milan; mais ce marquis, qui n'avoit point d'autre motif que celui de la reconnoissance, et n'agissoit pas selon les ordres d'Espagne, fut bientôt obligé de changer de conduite, le conseil d'Espagne n'ayant pas approuvé ce qu'il avoit fait. Les Espagnols vouloient la continuation des mariages arrêtés en Espagne par le duc du Maine et par le duc de Pastrane en France, parce qu'ils ne désiroient pas que l'on s'intéressât dans les affaires d'Allemagne qui étoient fort brouillées, ni dans celles d'Italie, comme on a vu depuis. Le duc de Savoie étant donc entré en armes dans le Montferrat, fit courir un manifeste des causes de sa rupture avec le duc de Mantoue, ce qui fit de la peine à la Reine et à son conseil, pour se déterminer lequel des deux partis elle devoit favoriser, parce que c'étoit la plus grande affaire qui fût survenue au dehors depuis sa régence; et ne voulant prendre aucune résolution sans l'avis des princes et de tous les grands, le marquis d'Ancre se servit de ce moyen pour rappeler

M. le prince et tous ceux qui s'étoient retirés, hormis le duc de Nevers, lequel étant en Italie, s'en alla assister le duc de Mantoue.

Le jour même que M. de Bouillon revint à la cour, le marquis d'Ancre l'envoya visiter; et le marquis de Cœuvres lui expliquant plus précisément les choses que l'on avoit fait savoir en général sur le raccommodement des ministres et du marquis d'Ancre, bien loin d'y trouver à redire, au contraire il y fortifia le marquis d'Ancre par diverses considérations, et promit de lui garder le secret nécessaire, ce qu'il fit fort exactement; car, pendant l'espace de quatre mois que l'on traita cette affaire, on n'en découvrit jamais rien. On disoit en ce temps-là, que M. de Villeroy l'avoit voulu cacher au chancelier, mais il a toujours dit qu'il n'avoit rien avancé en cela sans sa participation, et que ce qu'il en faisoit étoit plutôt pour leur intérêt commun que pour le bien particulier. Quoi qu'il en soit, la défiance et la jalousie se mirent entre eux, où beaucoup d'autres circonstances se mêlèrent, qui achevèrent de les désunir entièrement.

Le Roi étant au mois de mai à Fontainebleau, un nommé Magnas, qui avoit été pratiqué par le baron de La Roche, dauphinois, pour donner à M. le duc de Savoie et à lui les avis de tout ce qui se passoit à la cour, étant un homme fort intrigant, et qui avoit habitude chez Dolé, fut arrêté prisonnier. Le marquis d'Ancre crut que les ministres vouloient envelopper Dolé dans cette accusation, qui le craignit aussi; ce qui, au lieu d'avancer le mariage du marquis de Villeroy, et le raccommodement des ministres, l'éloigna et les tint en plus grande froideur qu'ils n'avoient été jusqu'au dernier jour de mai, que Magnas fut exécuté; et, par son procès, on reconnut que Dolé n'avoit nulle part à ses pratiques et intelligences.

Une autre chose retarda aussi ce mariage, qui étoit que M. de Villeroy, avant que de rien conclure, vouloit faire avoir la charge de M. de Souvré, premier gentilhomme de la chambre, à M. de Courtenvaux son fils, à quoi le marquis d'Ancre s'opposoit; ce qui faisoit juger qu'il n'étoit pas si mal auprès de la Reine qu'il le croyoit, puisqu'il avoit assez de pouvoir pour traverser une prétention aussi raisonnable du côté de M. de Souvré, et qui étoit soutenue par M. de Villeroy. La maison de Guise et le duc d'Epernon ne jugeant pas sainement de l'état de ces affaires, ils publioient partout que c'étoit un homme ruiné, et tous les jours s'efforçoient de lui rendre de mauvais offices, à cause que M. le prince et les autres le voyoient souvent. Enfin, pour faire voir qu'il vouloit écouter tout de bon les propositions de renoncer à toutes sortes de pratiques et de liaisons, il se résolut de se retirer en son gouvernement d'Amiens, ce qui déplut à M. le prince et à M. le duc de Bouillon particulièrement.

Cependant le mariage s'avança; ce qu'on laissera pour reprendre ce qui se passa en Italie, où ayant été su, et en Espagne, comme on avoit résolu d'envoyer des troupes françaises au duc de Mantoue, le marquis de Linochosa mit une armée en campagne, pour faire retirer celle que le duc de Savoie avoit fait entrer dans le Montferrat; ce qu'il fit, et il le pressa de conclure le traité de paix entre eux, pour montrer que le roi d'Espagne étoit arbitre des affaires d'Italie, et empêcher que la France y eût aucune part; mais les choses succédèrent autrement, par les diverses ambassades que le Roi envoya, et les autres moyens dont Sa Majesté se servit pour donner la paix à l'Italie.

L'absence du marquis d'Ancre ayant donné moyen d'achever le traité de mariage d'entre M. de Villeroy et lui, il fut nécessaire de le faire revenir d'Amiens; mais, appréhendant que l'on soupçonnât quelque chose, par leurs visites à son retour, des intelligences que ces messieurs avoient avec lui, il désira d'avoir parole du duc de Bouillon que toutes les apparences cesseroient de part et d'autre jusqu'à ce que le contrat fût signé, promettant toujours de demeurer ferme dans l'amitié et dans les services qu'il leur vouloit rendre à tous; de quoi le duc de Bouillon demeura satisfait, et il fut d'avis que le marquis d'Ancre, revenant à la cour, conférât secrètement avec le duc du Maine, qui lors étoit à Soissons, afin que lui-même confirmât les assurances qu'il lui donnoit, ainsi qu'ils firent à deux lieues de Compiègne en la maison du sieur d'Eslincourt, en présence du marquis de Cœuvres qui étoit allé vers le marquis d'Ancre pour le faire venir.

Étant arrivé à Paris, la Reine s'en alla vers le mois de septembre à Fontainebleau, où le mariage étant divulgué, le duc d'Épernon et messieurs de Guise qui le croyoient rompre, eurent beaucoup de chagrin de n'avoir jamais bien connu le fond de cette affaire; le contrat de mariage en fut signé en présence de la Reine.

Quelques jours après le marquis de Noirmoutiers, qui avoit la lieutenance de roi en Poitou, étant mort, sa charge fut donnée, à la recommandation de M. le prince, au sieur de Rochefort, et les amis de ces autres messieurs qui étoient de retour reçurent aussi quelques gratifications, ce qui augmenta encore le déplaisir de messieurs de Guise et du duc d'Épernon d'a-

voir si mal pénétré le secret de cette intrigue.

Le duc de Longueville étant de retour du voyage qu'il étoit allé faire en Italie, se brouilla avec M. le comte de Saint-Paul son oncle, parce qu'il vouloit rentrer dans le gouvernement de Picardie, lequel lui avoit été mis en dépôt pendant son bas âge. Enfin son oncle lui en donna la démission, et le comte de Saint-Paul eut pour récompense les gouvernemens d'Orléans et pays blaisois; mais le duc de Longueville ne fut pas plus tôt entré en possession du gouvernement de Picardie, que l'on vit paroître quelques petites aigreurs entre lui et le marquis d'Ancre sur le sujet de leurs charges, qui s'augmentèrent par la suite; de sorte que cela contribua beaucoup à la retraite de M. le prince, et de tous les autres mécontens avec lui à Sainte-Menehould.

En ce même temps le maréchal de Fervaques mourut, et le marquis d'Ancre succéda à sa charge de maréchal de France; sur quoi M. de Villeroy lui fit toutes les offres qu'il étoit obligé de lui faire à cause de la nouvelle alliance; et le marquis d'Ancre, que nous appellerons désormais maréchal, fit avoir à M. de Souvré la permission de remettre enfin sa charge de premier gentilhomme de la chambre du Roi, qu'il avoit si long-temps poursuivie, entre les mains de M. de Courtenvaux son fils.

Le duc d'Épernon, qui sollicitoit il y avoit long-temps de faire revivre la charge de premier gentilhomme de la chambre, qu'il avoit eue du temps de Henri III, et dont il n'avoit point eu de récompense, ne la put obtenir, et commença de se préparer pour un voyage qu'il alla faire à Metz.

Madame de Puysieux, petite-fille de M. de Villeroy, mourut quelques jours après : cette mort acheva de rompre entièrement les mesures de bienséance qui étoient entre la maison de Sillery, et leur désunion devint publique.

Les affaires d'entre les ducs de Savoie et de Mantoue ayant été accordées avec précipitation par le gouverneur de Milan, pour empêcher que le Roi n'y eût aucune part, furent sur le point d'être brouillées de nouveau, parce que le duc de Savoie, après avoir rendu les places qu'il avoit prises dans le Montferrat, ne voulut jamais désarmer; sur quoi la Reine ayant pris résolution d'envoyer un ambassadeur vers lui et le duc de Mantoue, la commission en fut donnée au marquis de Cœuvres, qui, outre les affaires générales, eut aussi des ordres secrets de travailler à ce que le duc de Mantoue voulût remettre le chapeau de cardinal à monseigneur Galigaï, frère de la maréchale d'Ancre. Il partit donc pour cela le 21 décembre, et laissa les affaires de la cour embarrassées, comme l'on vit un mois après, par la retraite que tous les princes firent à Sainte-Menehould.

[1614] Le maréchal d'Ancre avoit déjà quelques dégoûts de l'alliance qu'il avoit avec M. de Villeroy, et que Dolé entretenoit, se voyant déchu de l'espérance qu'il disoit que M. d'Alincourt lui avoit donnée de lui faire avoir le contrôle des finances, dont le président Jeannin avoit la commission, bien qu'il fût très-assuré que, dans tout le traité de mariage, M. de Villeroy n'en avoit point ouï parler. Le chancelier de Sillery toutefois, se doutant du contraire, lui faisoit faire tous les jours des offres sur ce sujet par le commandeur de Sillery; ce qui redoubloit le dépit de Dolé contre M. de Villeroy, de voir qu'il recevoit moins d'offices de lui, de qui il en devoit attendre davantage que de tous les autres.

Après le départ des princes de la cour, la Reine ayant mis en délibération ce qu'il y avoit à faire, fit revenir le duc d'Épernon de Metz, et lui accorda ce que jusque-là il n'avoit pu obtenir d'elle, qui étoit de faire revivre, en la personne de M. de Candale, la charge prétendue de premier gentilhomme de la chambre : elle accorda aussi à M. de Thermes la survivance de la charge de M. de Bellegarde de premier gentilhomme de la chambre. On n'oublia rien aussi à l'égard de M. de Guise, pour lui donner toutes sortes de marques de faveur et d'estime, et on l'assura même du commandement des armes : à quoi toutefois le maréchal d'Ancre ne pouvoit consentir; car bien qu'il n'eût aucune part à l'éloignement des princes, comme la première fois, et que M. le prince et tous ceux qui s'étoient retirés fussent mal satisfaits de lui, il fit néanmoins tous ses efforts pour empêcher les résolutions de la guerre : les avis du conseil furent partagés là-dessus.

Le chancelier, et ceux qui étoient le plus unis avec lui, se joignirent avec le maréchal pour mettre l'affaire en négociation, et l'emportèrent sur les avis de messieurs le cardinal de Joyeuse et de Villeroy, qui étoient que, tous ces princes n'étant pas encore en état de se défendre, il falloit s'approcher d'eux au moins jusqu'à Reims, pour les contraindre, ou de venir trouver Leurs Majestés sans conditions, ou de se ranger à leur devoir, ou de sortir avec confusion et désordre hors du royaume; en quoi ils le confirmèrent d'autant plus quand ils surent que Sevrola, lieutenant du marquis de la Vieuville dans la citadelle de Mézières, leur avoit mis la place entre les mains. Néanmoins toutes ces raisons ne furent pas considérées, M. de Villeroy ayant passé jusqu'à dire que l'on commettoit la même faute qui

avoit été faite à la première prise des armes de la ligue, et que, si l'on eût été droit à M. de Guise et aux autres qui étoient désarmés, on les eût réduits, et mis les choses en état de ne tomber pas dans les extrémités où elles furent depuis.

Toutes ces raisons, qu'ils alléguoient ensemble avec zèle pour le service de Leurs Majestés, au lieu d'être reçues favorablement, étoient interprétées à quelque dessein de porter M. de Guise au commandement des armées, et à l'animosité qu'ils avoient contre le chancelier et le maréchal d'Ancre, et pour les pouvoir plus tôt ruiner par la guerre. Cependant M. le prince fit un manifeste et écrivit à la Reine, qui lui fit réponse : toutes ces pièces étant imprimées se peuvent voir ailleurs. M. le président de Thou fut envoyé vers les princes, avec lesquels on arrêta une conférence qui se devoit tenir à Soissons. Le duc de Vendôme en même temps, sur le soupçon que l'on eut qu'il fût de l'intelligence des autres princes, fut arrêté dans sa chambre au Louvre; d'où s'étant échappé, il se retira en son gouvernement de Bretagne, où, avec le duc de Retz et beaucoup d'autres de ses amis, il commença à prendre les armes et fortifier Blavet.

Le sixième avril le duc de Vendôme, les présidens Jeannin et de Thou, les sieurs de Boissise et Bullion partirent pour se rendre à cette conférence, où M. le prince et les autres se trouvèrent aussi; elle fut commencée le 14 avril. Les premières demandes des princes furent une convocation d'États-Généraux, la surséance des mariages de France et d'Espagne, et la condition de poser les armes de part et d'autre, afin que l'on pût traiter avec plus de sûreté et de liberté du lieu de l'assemblée des États. Ces trois articles enfin furent accordés, et sur la surséance des mariages, qu'ils seroient différés jusqu'à la majorité du Roi.

Durant plusieurs voyages de Paris à Soissons, l'armée du Roi grossissant en Champagne par l'arrivée d'une nouvelle levée de six mille Suisses, donna ombrage à M. le prince, lequel, après avoir écrit à la Reine pour la remercier des trois chefs qu'il lui avoit plu de lui accorder, laissa les ducs du Maine et de Bouillon pour achever les autres conditions et sûretés, et se retira à Sainte-Menehould, où d'abord celui qui commandoit et les habitans firent difficulté de lui ouvrir les portes. Toutefois le lendemain il y entra avec toutes ses troupes, ensuite de quoi ceux qui n'avoient pas désiré d'accommodement voulurent essayer de rompre le traité; ils n'en purent venir à bout, et, au lieu de cela, la Reine envoya M. Vignier vers M. le prince, pour le porter à faire en sorte que les députés demeurés à Soissons conclussent promptement et missent fin aux choses. Il supplia la Reine de trouver bon que tous les députés s'avançassent jusqu'à Rethel; elle qui désiroit de voir la fin de cette affaire, non-seulement l'agréa, mais encore leur envoya commission pour s'y rendre, et après, le traité fut conclu et signé de part et d'autre à Sainte-Menehould le quinzième de mai, dont les articles se trouvent partout imprimés.

Les ducs de Longueville et du Maine furent les premiers qui s'en retournèrent à la cour; M. le prince s'en alla à Valery, où Descures, gouverneur d'Amboise, l'alla trouver pour lui mettre la place entre les mains, ainsi qu'il lui avoit été promis.

Le marquis de Cœuvres ayant été dépêché en Italie, ainsi que l'on a déjà dit, ne vit point en son passage à Turin le duc de Savoie, lequel en étoit parti quelques jours auparavant pour aller à Nice, craignant de se rencontrer entre un ambassadeur d'Espagne nouvellement arrivé à Turin et lui, parce qu'il ne savoit pas les moyens de se défendre des instances que l'un et l'autre lui devoient faire de désarmer; à quoi il ne voulut point du tout consentir. Après y avoir été peu de jours, le marquis de Cœuvres prit son chemin par Casal, selon ses instructions, pour y visiter le prince dom Vincent de Gonzague, frère du duc de Mantoue. De là il alla à Milan, ayant lettre pour le gouverneur, lequel lui fit toutes sortes d'honneurs, et lui donna toutes les apparences possibles de confiance sur les affaires de Savoie et de Mantoue; mais arrivant à Mantoue, il reconnut bientôt qu'elles n'étoient pas effectives, et que la jalousie des Espagnols étoit si grande, qu'ils ne pouvoient souffrir que le Roi apportât sa médiation et son autorité pour l'accommodement de ces princes. Le gouverneur de Milan, en même temps que le marquis de Cœuvres en fut parti, ayant envoyé secrètement un Cordelier pour détourner le duc de Mantoue et l'empêcher d'entendre aux propositions qu'il avoit à lui faire de la part du Roi, et ne se contentant pas de cela, envoya encore sur le même sujet au nom de l'Empereur le prince de Castillon, commissaire impérial, lequel demeura toujours caché en une des maisons du duc près de Mantoue. Toutefois le duc, sachant bien qu'il ne lui pouvoit rien revenir de France qui lui fût suspect ni désavantageux, suivit les conseils qui lui étoient donnés de cette part, accordant le pardon au comte Guy de Saint-Georges et à tous les rebelles de Montferrat, et renonçant à toutes les prétentions que lui et ses sujets pouvoient avoir à cause des dommages de la guerre; même il promit de faire le mariage avec la princesse Marguerite, veuve du duc François son frère, se soumettant

à des arbitres qui éclairciroient toutes les prétentions du duc de Savoie avant la consommation du mariage; et parce qu'il craignoit que le gouverneur de Milan ne fît naître des obstacles à cette affaire selon les ordres d'Espagne, s'il en étoit averti, il dépêcha un courrier à la cour avec les articles dont on vient de parler, et ordre, si la Reine le trouvoit bon de le faire, de passer en Espagne, sinon de se remettre à elle pour le faire par ses offices agréer aux Espagnols.

Le marquis de Cœuvres ayant fini et exécuté sa commission, et ayant eu permission de s'en retourner, repassa à Turin, où il trouva le duc de Savoie au commencement de mai, qui ne faisoit que de retourner de Nice, auquel il donna part des choses qu'il avoit traitées à Mantoue, qu'il témoigna d'avoir fort agréable, mais surtout le mariage de l'infante Marguerite sa fille; et feignant de croire que les Espagnols ne manqueroient pas de traverser son accommodement avec le duc de Mantoue, il se servit de ce prétexte pour ne pas désarmer.

Étant arrivé à Paris le 10 mai, il trouva la paix des princes presque faite aux conditions qui ont été dites, et que la mauvaise intelligence entre M. de Villeroy et le maréchal d'Ancre étoit ouvertement déclarée: on disoit qu'il étoit malade à Amiens d'une sciatique, et qu'il étoit résolu de rompre avec M. de Villeroy. Ce qui fut estimé de plus difficile en l'exécution de la paix, étoit ce que le duc de Vendôme avoit entrepris en Bretagne. La Reine commanda au marquis de Cœuvres de l'aller trouver, dont il se fût volontiers excusé; mais ne l'ayant pu faire, il crut que ceux qui ne l'aimoient pas le vouloient éloigner, et le commettre entre la Reine et le duc de Vendôme. Étant donc arrivé en Bretagne, il y trouva les ducs de Vendôme et de Retz, lesquels croyoient que leurs intérêts n'avoient pas été assez considérés par M. le prince et les autres, et vouloient par eux-mêmes essayer de tirer de plus grands avantages; ce qui fut cause qu'il s'en retourna en diligence trouver la Reine, et passa par Amboise où étoit M. le prince, qui avoit déjà pris possession de ce gouvernement, lequel il estimoit beaucoup plus qu'il ne le connut ensuite par expérience. Étant près de la Reine, il lui rendit compte de ce qu'il avoit fait, et la trouva fort mal satisfaite des longueurs qu'avoient apportées les ducs de Vendôme et de Retz, tant à poser les armes qu'à raser Blavet. La Reine voulut qu'il retournât pour la seconde fois, ayant changé les articles qui regardoient Blavet, qu'au lieu de la démolition de la place qu'il avoit eu ordre de faire promptement exécuter, il feroit sortir la garnison qui y étoit et y mettroit des Suisses. Étant donc arrivé pour la seconde fois à Vannes, il arrêta et fit signer à M. de Vendôme toutes les conditions qu'on désiroit de lui, lesquelles à l'heure même il envoya à la Reine par La Picardière, et passa à Rennes pour quelques affaires de sa commission.

Le sieur de La Picardière rencontra Leurs Majestés à Olinville: la résolution étoit prise d'aller plus avant, tant pour pouvoir donner ordre aux choses qui étoient survenues à Poitiers à M. le prince, que pour hâter le duc de Vendôme d'exécuter ce qu'il avoit promis. Le marquis de Cœuvres, au retour de Rennes, rencontra Leurs Majestés à Orléans, qui voulurent qu'il retournât encore en Bretagne, craignant que, sur la nouvelle de leur voyage, le duc de Vendôme ne différât l'exécution de ce qu'il avoit signé. En ce troisième voyage, après avoir établi les Suisses dans Blavet, et avoir vu le désarmement entier du duc de Vendôme, il alla trouver Leurs Majestés à Poitiers, lesquelles alloient d'Orléans à Nantes; la Reine avoit aussi fait partir le duc du Maine en Poitou vers M. le prince, lequel, sur le refus que l'on avoit fait de le recevoir à Poitiers, s'étoit retiré à Châteauroux; et il connut alors combien le gouvernement d'Amboise, qu'il avoit tant désiré, étoit de petite conséquence pour lui, ceux qui commandoient de sa part ayant porté les clefs à la Reine à son passage.

Ensuite de tout cela, les Etats de Bretagne furent tenus à Nantes en présence de Leurs Majestés, qui, incontinent après, retournèrent à Paris, d'où le maréchal d'Ancre s'étoit fait porter à Amiens, n'étant pas encore guéri de sa sciatique. En ces entrefaites, Sa Majesté dépêcha le marquis de Rambouillet, comme ambassadeur extraordinaire en Italie, sur ce que le gouverneur de Milan, n'ayant pu faire désarmer le duc de Savoie, étoit entré avec des troupes dans ses Etats pour l'y contraindre.

La première chose à laquelle on pensa au retour du Roi, fut à la déclaration de la majorité de Sa Majesté, qui se fit au parlement le 2 octobre, et on commença à faire élection par toutes les provinces des députés qui devoient se trouver à l'assemblée des Etats qui avoient été accordés par le traité de paix pour être tenus à Sens, et dont le lieu fut changé en celui de Paris. D'un côté la Reine apporta tout le soin convenable pour faire élire des personnes agréables à Leurs Majestés, et M. le prince du sien ne négligea rien pour y faire nommer ceux de qui il pouvoit s'assurer davantage. Pendant ce temps-là, il arriva de nouveaux sujets de différends entre M. de Longueville et le maréchal d'Ancre. Prouville,

sergent-major de la ville d'Amiens, ayant été tué par un Italien, sergent de la citadelle, et le maréchal d'Ancre étant entré en quelque soupçon contre Riberpré, qu'il avoit choisi pour lieutenant en cette place, l'en fit sortir, et lui fit donner pour récompense le gouvernement de Corbie.

Les mécontentemens dont il a été parlé entre le maréchal d'Ancre et M. de Villeroy éclatèrent en ce temps davantage : la Reine se plaignoit de Villeroy, de ce qu'au lieu d'avancer l'accomplissement des mariages, selon son intention, il avoit plutôt essayé de l'éloigner en traitant avec l'ambassadeur d'Espagne; on lui imputoit que le retardement qu'il y apportoit étoit un effet de la pensée qu'il avoit de s'établir auparavant dans l'esprit du Roi, par le moyen de M. de Souvré et du marquis de Courtenvaux, qui avoit épousé sa petite-fille, et qu'il auroit tout le mérite et la reconnoissance du succès des mariages. Il se retira à Conflans à demi disgrâcié. Le maréchal d'Ancre voulut prendre cette occasion pour rompre le contrat de mariage qui s'étoit passé entre eux : le marquis de Cœuvres étoit pour lors en sa maison; il lui dépêcha un gentilhomme pour le faire venir à Paris, où étant il apprit de lui les plaintes que la Reine faisoit contre M. de Villeroy, et il lui parla de tous les déplaisirs qu'il avoit reçus de lui depuis leur alliance, ajoutant particulièrement que M. l'archevêque de Lyon, et les autres députés de la province, dépendans de M. d'Alincourt, étoient ceux qui lui rendoient tous les jours de mauvais offices en l'assemblée des Etats, et concluoit qu'il ne devoit pas poursuivre une alliance avec une personne contre qui la Reine étoit offensée, et dont il n'avoit reçu aucune marque d'amitié, et le pria de lui aller redemander le contrat de mariage. A quoi le marquis de Cœuvres répondit qu'il étoit prêt à faire ce qu'il lui plairoit; mais qu'il considérât qu'il n'étoit pas nécessaire de rien précipiter là-dessus; qu'il n'estimoit pas qu'il dût mêler ses ressentimens avec ceux que la Reine avoit témoignés, afin qu'on ne pût pas dire que ce fût lui qui l'eût animée. Il reçut très-bien cet avis, et différa de faire paroître son ressentiment en une occasion plus convenable, se contentant, pour désobliger M. de Villeroy, d'envoyer le commandeur de Sillery, qui n'étoit pas de ses amis, en ambassade extraordinaire en Espagne, pour concerter le temps que l'échange des princesses se feroit, duquel la Reine et lui furent très-mal servis, ainsi qu'il se verra par la suite de ces mémoires.

Cependant le duc de Longueville étant arrivé de Picardie à Paris avec grand nombre de ses amis, à dessein, ainsi que l'on publioit, de rencontrer le maréchal d'Ancre, et de lui faire mettre l'épée à la main à cause de ce qui s'étoit passé à Amiens, le maréchal d'Ancre de son côté fut obligé de se faire accompagner des siens; mais beaucoup de personnes de qualité s'en étant entremises, les choses s'accommodèrent; et M. d'Alincourt qui avoit quelque créance auprès de M. de Longueville y ayant servi, cela fit qu'en apparence son père se remit un peu mieux auprès de la Reine. Ce qui fait voir le peu de solidité et l'inconstance qu'il y avoit dans les affaires de la cour de ce temps-là.

[1615] M. le prince voyant que dans la tenue des Etats, à cause du changement du lieu, et par le bon ordre que Leurs Majestés y avoient mis, il ne recueilloit pas le fruit et l'avantage qu'il s'en étoit promis lorsqu'il en avoit fait la demande, commença à ménager la mauvaise satisfaction de ceux du parlement contre le maréchal d'Ancre et le chancelier, où il rencontra beaucoup plus de facilité et de disposition, ainsi qu'il se peut voir au long par tout ce qui en a été écrit, et qu'il seroit inutile de rapporter ici.

En ce même temps M. le prince ayant eu quelques avis que l'on pourroit, à l'instance des Etats, demander le gouvernement d'Amboise, sans attendre cela il le remit entre les mains du Roi; ce qui déplut au maréchal d'Ancre, croyant qu'il ne le faisoit qu'à dessein de le contraindre, par son exemple, de remettre les places qui étoient entre ses mains. Le maréchal d'Ancre fit donner le gouvernement du château d'Amboise à M. de Luynes (auquel le Roi commençoit à montrer de la bonne volonté, parce qu'il se rendoit agréable dans ses plaisirs), pensant se servir de lui pour l'opposer au crédit de messieurs de Souvré père et fils; en quoi paroît la foiblesse et l'incertitude du jugement humain, puisqu'il reçut du mal du côté dont il attendoit le remède.

Le commandeur de Sillery étant sur le point de revenir d'Espagne, M. le prince et ceux qui étoient joints avec lui faisoient ce qu'ils pouvoient pour retarder le voyage de Leurs Majestés à Bayonne. Entre les raisons qu'ils alléguoient, celle de voir les affaires d'Italie si troublées, et le duc de Savoie à la veille d'être ruiné par les Espagnols, étoit l'une des plus puissantes, puisque la négociation du nonce Savelli et du marquis de Rambouillet n'y avoit rien fait, au contraire, tout étoit plus engagé qu'auparavant; que la conséquence étoit trop grande de laisser ruiner ce prince, et voir les Espagnols s'agrandir si puissamment en lui ôtant ses Etats; que si de bonne foi ils traitoient avec nous les mariages, c'étoit le moins qu'ils devoient à cette nouvelle

alliance, que de donner à la considération du Roi, et sur ses instances, la paix à l'Italie. Mais voyant que l'on avoit peu d'égard aux remontrances qu'ils faisoient, lui, les ducs du Maine et de Bouillon, et tous les autres, s'étoient résolus d'attendre jusques à ce que Leurs Majestés partissent; mais quelques jours après le retour du commandeur de Sillery, les princes voyant le temps s'approcher pour le voyage de Leurs Majestés, M. le prince alla à Clermont, le duc de Bouillon à Sedan, et le duc du Maine à Soissons; car pour le duc de Longueville, il y avoit déjà quelque temps qu'il étoit dans son gouvernement de Picardie.

La Reine, désirant avant son départ de tenter encore d'emmener ces princes avec elle, et laisser les provinces de deçà tranquilles et assurées, envoya à Clermont vers M. le prince pour l'obliger à venir trouver Leurs Majestés, ou du moins pour tirer de lui des paroles précises qu'il ne se porteroit à aucunes nouveautés pendant leur voyage. Sur quoi ayant fait connoître qu'il ne pouvoit prendre de résolution sans l'avis de ses amis, on lui permit de les assembler à Coucy pour cette conférence, où la Reine envoya M. de Villeroy et le président Jeannin pour traiter avec eux; mais, un jour après leur arrivée, la cabale contraire représenta à la Reine, ou qu'ils voudroient traîner cette négociation, et ne la pas finir sitôt, afin de retarder son voyage, ou bien que M. de Villeroy et le président Jeannin, qui avoient laissé voir peu d'inclination à conclure ces mariages, engageroient la Reine à des choses dont il lui seroit difficile de se dédire, et qui serviroient de prétexte aux entreprises des mécontens; de sorte qu'elle fit partir avec précipitation M. de Pontchartrain, secrétaire d'Etat, avec ordre de rompre cette négociation, et la revenir trouver incessamment, dont les princes demeurèrent surpris et étonnés, et les ministres offensés de la défiance qu'on leur témoignoit; et même le président Jeannin repassant à Noyon répondit aux habitans, qui s'étoient informés de lui de quelle manière ils devoient vivre avec le duc du Maine, qu'ils pouvoient continuer comme ils avoient accoutumé, et qu'il étoit leur gouverneur et dans le service du Roi.

En ce même temps le marquis de Cœuvres ayant eu commandement de la Reine de tirer de la garnison de Corbie sa compagnie de chevau-légers, dont il avoit la lieutenance, pour l'accompagner au voyage, partit pour lui faire faire montre, et lui donna sa route jusques à Nantes. Le maréchal d'Ancre, d'avec lequel il s'étoit séparé en grande amitié, le pria de faire loger la compagnie en la maison du lieutenant criminel d'Amiens, et de quelques autres créatures du duc de Longueville, ce qui pensa causer un grand désordre, parce qu'étant pour lors à Amiens, il fut bien averti de ce qui se passoit, et envoya prendre prisonnier le commissaire qui conduisoit la compagnie, et le voulut obliger à montrer sa route, dans laquelle ces lieux n'étoient pas compris, ce qui lui donna sujet de s'emporter contre lui en de grandes menaces, tant à cette occasion que pour d'autres excès que l'on avoit commis à dessein; mais comme il étoit pressé de se rendre à Coucy avec les autres princes, il fut obligé de le relâcher. Cependant le marquis de Cœuvres qui devoit faire le voyage, prit son chemin par Laon, qui étoit celui de sa maison, pour régler ses affaires pendant son absence, qui, selon les apparences, devoit être de six mois; mais arrivant à Laon, il apprit que tous les princes étoient à Coucy, et il crut que, puisqu'ils étoient si proche de son gouvernement, il ne pouvoit le quitter pendant leur séjour sans les ordres de la Reine. Il lui dépêcha aussitôt un gentilhomme pour recevoir ses commandemens, et lui remontrer que l'exemple de M. de La Vieuville l'avoit rendu plus soigneux et plus jaloux de la conservation de sa place. En même temps il en dépêcha aussi un autre à Coucy, à messieurs de Villeroy et président Jeannin, pour leur offrir ce qui dépendoit de lui; celui qu'il avoit envoyé à la Reine lui apporta ordre de ne point partir de là jusques à ce que cette conférence fût achevée, qui ne dura guère, comme l'on a déjà dit.

La première nouvelle qu'il reçut de la rupture, fut par l'arrivée du duc de Bouillon au faubourg de Laon, lequel l'ayant prié de l'aller voir, lui fit de grandes plaintes des manières violentes et impérieuses avec lesquelles ils agissoient dans les affaires, qu'ils avoient été contraints pour se justifier de faire une lettre en forme de manifeste, dans laquelle il eût bien désiré que le maréchal d'Ancre n'eût pas été compris; qu'il avoit fait ce qu'il avoit pu pour l'empêcher, mais que M. de Longueville avoit refusé de la signer, si on ne l'abandonnoit à son ressentiment comme les autres; qu'il ne prétendoit pas mériter à cet égard aucune reconnoissance du maréchal d'Ancre, mais qu'il disoit seulement les choses parce qu'elles étoient véritables; qu'il voyoit bien que le maréchal d'Ancre suivoit aveuglément les conseils et les passions de personnes qu'il reconnoîtroit devant six mois être peu attachées sincèrement à ses intérêts, et de qui le principal objet étoit sa ruine et leur avantage.

Aussitôt que le marquis de Cœuvres eut quitté le duc de Bouillon, il dépêcha à Leurs Majestés

pour leur rendre compte de son passage, et recevoir les ordres de la conduite qu'il avoit à tenir, les suppliant, s'ils avoient agréable qu'il les suivît au voyage, de vouloir songer à la sûreté de la ville et citadelle de Laon avant qu'il en partît, et que la garnison ordinaire n'étant que de trente hommes, et la place entre la Champagne, la Picardie et l'Isle-de-France, dans une situation importante au service du Roi, il étoit nécessaire d'en augmenter le nombre et pourvoir à sa sûreté. Il écrivit aussi au maréchal d'Ancre par le même gentilhomme; et, se remettant de tout ce qui regardoit la place à ce qui étoit compris dans les dépêches du Roi, il lui rendoit compte en particulier des discours que le duc de Bouillon lui avoit tenus, et ajoutoit qu'outre ce qu'il devoit au service de Leurs Majestés en cette occasion, qu'il ne pouvoit s'empêcher de lui confirmer les assurances de son affection et de ses services envers et contre tous; puisque M. le prince et les autres l'avoient compris dans leurs manifestes; et le faisoient servir en partie de prétexte à ces brouilleries. Il écrivit aussi à Dolé plus expressément, qui étoit son ami particulier.

Le gentilhomme étant revenu avec une lettre qui lui ordonnoit, de la part de Leurs Majestés, de se rendre incontinent auprès d'elles, sans parler de l'ordre qu'il devoit laisser en la place, ni même de faire faire garde aux habitans, comme il l'avoit demandé par ses dépêches, il en demeura surpris; et ce qui le fâcha davantage, ce fut de ne recevoir pas de lettres du maréchal d'Ancre ni de Dolé. Et le maréchal d'Ancre avoit dit assez brusquement à celui qu'il avoit envoyé, qu'il se remettoit à la dépêche du Roi sans le prier de venir, et Dolé s'étoit excusé de lui écrire sur son peu de loisir, et sur ce qu'il croyoit qu'il seroit bientôt à la cour. Mais le marquis de Cœuvres étant mal avec le duc d'Epernon dès le commencement de la régence, pour avoir eu quelque différend sur le sujet du mariage d'entre mademoiselle de Montpensier et M. d'Enghien, et n'ayant pas même depuis gardé aucune bienséance entre eux, jusques à ne se plus saluer; considérant aussi que le chancelier lui étoit peu favorable, que Vassan, son lieutenant en la citadelle de Laon, qui étoit pour lors à Paris, et dont sa femme étoit alliée du chancelier, lui étoit suspect, à cause que pendant le temps qu'il étoit à Mantoue, Vassan, en la brouillerie de Sainte-Menehould, avoit obtenu des lettres pour être reconnu comme gouverneur par les habitans; de plus, il jugea que le maréchal d'Ancre ne lui avoit pas écrit parce qu'il ne se sentoit pas assez puissant pour le garantir des mauvais desseins que l'on pouvoit avoir contre lui, ou que peut-être, pour complaire aux ennemis du marquis de Cœuvres, qu'il vouloit ménager pour ses intérêts, il s'étoit résolu à l'abandonner. Toutes ces raisons l'obligèrent à dépêcher un courrier à Paris au sieur de La Picardière, pour tâcher de l'éclaircir des sujets de la froideur du maréchal d'Ancre et de Dolé, et pour se plaindre de ce que l'on ne lui avoit pas fait de réponse sur les besoins de sa place qu'il avoit représentés. Il souhaitoit aussi, outre toutes ces choses, que le maréchal d'Ancre et Dolé le priassent par lettres de se rendre auprès de Leurs Majestés, et lui donnassent quelques assurances plus particulières pour son retour.

La Picardière n'oublia rien pour la satisfaction du marquis de Cœuvres; mais il ne remporta autre chose qu'une lettre du Roi, par laquelle il lui commandoit toujours de le venir trouver, et qu'aussitôt qu'il seroit auprès de Sa Majesté, elle songeroit à la sûreté de la place selon les avis qu'il en donneroit. Mais n'ayant pu obliger le maréchal d'Ancre de lui écrire, non plus que Dolé qui se contentoit de dire qu'il ne devoit pas faire difficulté de venir, ne voyant pas qu'il y eût rien à craindre pour lui, La Picardière revint à Laon avec peu de fruit de son voyage. En même temps un des amis du marquis de Cœuvres lui avoit dépêché un courrier pour l'avertir que Vassan, son lieutenant, qui n'avoit pas toutefois de provisions du Roi, avoit assuré le duc d'Epernon et les ministres, que toutes fois qu'on le souhaiteroit, il étoit assuré d'entrer dans la citadelle de Laon, sans que l'on l'en pût empêcher; ce qui donna sujet d'observer tous les endroits de la place. On trouva que du côté du bastion on pourroit entrer dans la citadelle par les caves du logis du lieutenant, n'y ayant qu'une porte fermée de pierre sèche, dont ayant fait dresser par la justice un procès-verbal et des informations ensuite, en la présence même de La Croix de Bléré, envoyé par le Roi aux places de l'Isle-de-France et de Picardie, il les mit entre les mains du sieur de La Picardière, pour demander justice de son lieutenant, avec très-humbles prières à Leurs Majestés de lui vouloir accorder de l'emploi dans l'armée qu'on laissoit aux environs de Paris.

La Picardière apprit, en arrivant à la cour, que le maréchal d'Ancre s'étoit retiré à Amiens très-mal satisfait du chancelier, de son frère et du duc d'Epernon, lesquels, pour faciliter le départ du Roi, qui étoit ce qu'ils souhaitoient davantage, lui avoient conseillé de prendre le commandement de l'armée qui devoit demeurer dans les provinces de deçà, et s'étoient même chargés

de demander l'agrément à la Reine, qui y auroit consenti volontiers; mais les brouilleries ayant été plus avant qu'ils n'avoient imaginé, ils s'étoient depuis voulu dédire, et avoient pris l'expédient de faire avertir la Reine par le commandeur de Sillery, qu'ils apprenoient de tous côtés que ceux de Paris témoignoient beaucoup d'inquiétude que le commandement de l'armée demeurât entre les mains du maréchal d'Ancre pour qui ils avoient une furieuse aversion; ce qui seroit capable de les porter à ouvrir leurs portes à M. le prince, s'il prenoit le parti de s'en approcher. La Reine reçut cet avis avec beaucoup de prudence et de modération, lui disant que si elle avoit fait quelque faute sur ce sujet, elle la tenoit de leurs conseils, et qu'elle étoit résolue de changer, puisqu'ils en faisoient de même. Mais le maréchal d'Ancre, ne pouvant souffrir le dépit que lui donnoit l'opinion d'avoir été trompé honteusement, ne put s'empêcher de dire à Monglas, qui l'étoit venu visiter devant le voyage, que, s'il voyoit le commandeur de Sillery, il l'assurât qu'il ne rentreroit jamais à la cour, ayant été déjà informé de ce que le commandeur de Sillery avoit négocié en Espagne pour ôter à la Reine-mère toute l'autorité des affaires, ce qu'elle dissimula adroitement pendant tout le voyage de Bordeaux, et jusques à la conférence arrêtée à Loudun, qu'elle éloigna de la cour le chancelier, messieurs d'Epernon, de Bouillon et le commandeur de Sillery, qui reçurent le traitement qu'ils méritoient, et qu'ils avoient destiné à la Reine et à ses serviteurs particuliers. Ce fut, à mon avis, le commencement de l'exécution du projet que le maréchal d'Ancre avoit fait dès le premier jour de la régence, d'ôter tous les anciens ministres; car pour M. de Villeroy, qui croyoit être bien affermi dans les bonnes grâces de la Reine et dans les affaires, à cause de la confiance qu'on lui témoignoit dans la négociation de la paix et de l'éloignement du chancelier, et de ces autres Messieurs, il n'eut pas beaucoup d'avantage sur eux, ayant été contraint de se retirer, aussi bien que le président Jeannin, aussitôt leur arrivée à Paris.

La Reine quelques jours après partit pour le voyage de Guienne, et l'on remarqua que si elle avoit voulu différer de quinze jours, et s'avancer cependant jusqu'à Laon et à Saint-Quentin, elle assuroit entièrement ces deux provinces, et empêchoit la jonction des princes et l'assemblée de leurs troupes, ce qui devint plus facile par l'éloignement de la cour, les princes ayant délivré à Coucy des commissions pour faire des levées lorsqu'ils se séparèrent. Le maréchal de Bois-Dauphin, auquel le commandement de l'armée avoit été donné au lieu du maréchal d'Ancre, commença d'avancer les troupes aux environs de Dammartin. La Reine, en partant, envoya une commission au marquis de Cœuvres pour mettre la compagnie de Laon à cent hommes, sans lui vouloir accorder une compagnie de cavalerie, ni même de l'emploi dans l'armée. On eut aussi peu d'égard aux avis qu'il lui avoit donnés, de choisir Crécy-sur-Serre pour le rendez-vous de toute l'armée, bien que ce fût un poste très-considérable, et qui étoit la communication de la Picardie et de la Normandie avec la Champagne, et de plus, que M. le prince seroit obligé de se retirer sur les frontières du côté de Sedan, parce que M. de Nevers, qui y avoit des places, ne s'étoit pas déclaré encore en cette occasion; mais les ressentimens particuliers l'emportant d'ordinaire par dessus les intérêts du service du Roi, sont cause de beaucoup de désavantages qui arrivent à l'État; car M. le prince, comme on avoit prévu, ne manqua pas de prendre pour son rendez-vous général ce même lieu de Crécy et les environs, dont la situation étoit favorable à son dessein.

En même temps le duc de Bouillon envoya Justel, son secrétaire, à Laon, vers le marquis de Cœuvres, pour ébranler sa fidélité, et l'attirer à son parti; mais bien loin d'y vouloir entendre, il entretint une correspondance fort particulière avec le maréchal de Bois-Dauphin, et lui donnoit des avis de tout ce qui se passoit; il le pria même de faire en sorte qu'il pût avoir de l'emploi dans l'armée. Le duc de Bouillon, voyant qu'il ne pouvoit rien avancer avec lui, ne songea plus qu'à lui faire des propositions, desquelles ayant informé le maréchal de Bois-Dauphin, le premier président de Verdun et le sieur Arnault, intendant, ils lui répondirent qu'ils n'avoient nul ordre ni pouvoir de les écouter, mais qu'ils jugeoient à propos de dépêcher vers Leurs Majestés qui étoient à Poitiers.

Ayant donc reçu les mémoires du duc de Bouillon, il les envoya par La Picardière à la cour, qu'il trouva à Poitiers; au lieu de le dépêcher promptement, on l'entretint pendant le séjour de la cour, qui fut plus long que l'on ne l'avoit attendu, à cause que Madame eut la petite vérole; et ayant eu ordre de s'adresser à M. de Villeroy, il lui dit que jusque-là ils avoient gouverné par finance et par finesse, mais qu'alors ils étoient au bout de l'une et de l'autre; et ainsi il n'eut pas grande satisfaction de son voyage. Le chancelier, au retour de Leurs Majestés, eut encore un plus mauvais traitement. On eut aussi nouvelles alors de la mort de M. le cardinal de Joyeuse, de qui le duc d'Épernon et le duc de

Guise ayant demandé les bénéfices, cette commune prétention mit entre eux de la division; mais le duc de Guise les obtint pour un de ses enfants.

M. le prince, et ceux de son parti, ayant assemblé quatre ou cinq mille hommes de pied et deux mille cinq cents chevaux, dont il y en avoit douze cents de carabins, se mirent en état de marcher. Le comte de Vitzistin, qui faisoit une levée pour eux de mille chevaux, ne les joignit qu'après avoir passé les rivières et être arrivé en Poitou. Ils commencèrent leur marche du côté de Château-Thierry, qu'ils assiégèrent à cause du passage de la rivière. Le maréchal de Bois-Dauphin, qui, avec l'armée, étoit demeuré ès environs de Dammartin pour observer M. le prince et couvrir Paris, voyant qu'ils s'en éloignoient, se mit à les suivre; mais il ne put arriver assez tôt pour secourir la place, qui se rendit dans vingt-quatre heures.

Par cet avantage, ils s'ouvrirent le premier passage sur la rivière de Marne; et, après avoir pris Épernay, ils allèrent droit à Bray, où ils passèrent la rivière de Seine, le maréchal de Bois-Dauphin n'étant jamais éloigné d'eux que d'une journée. De là M. le prince voulut passer à Sens, espérant, par les intelligences qu'il y avoit, de se rendre maître de la place; mais la diligence que firent le maréchal de Bois-Dauphin et le marquis de Praslin, qui étoit maréchal de camp en l'armée, rompit leurs mesures. M. de Luxembourg, qui s'étoit joint avec la compagnie de gendarmes à l'armée de M. le prince, n'ayant pas voulu prendre le logement de Champlai que lui avoit donné le duc de Bouillon, s'en repentit bientôt après, parce qu'on enleva son quartier où il perdit son équipage, et sa compagnie fut défaite entièrement.

De là les princes ayant toujours eu dessein de passer la rivière de Loire, dans l'espérance que, s'ils pouvoient passer dans le Poitou, le corps de ceux de la religion se déclareroit en leur faveur, ce que jusque-là ils n'avoient pu faire à cause que leur assemblée ayant été tenue à Grenoble par la permission de la Reine, M. de Lesdiguières les avoit retenus, ils s'avancèrent vers Châteaudun, où n'ayant pu passer, ils descendirent jusques à Boni, avec intention, comme ils firent, d'y trouver un passage ou bien d'être secourus du duc de Nevers, lequel pendant tous ces mouvemens étoit demeuré dans sa maison sans prendre aucun parti; et, comme il avoit des pensées toutes particulières, il méditoit alors de former un tiers-parti, dans lequel plusieurs personnes de qualité lui avoient donné parole de s'engager; mais il est vrai que son inclination penchoit plus fort du côté des princes que de l'autre.

Le maréchal de Bois-Dauphin ayant suivi de fort près M. le prince pour l'empêcher de passer la rivière de Loire, les deux armées se trouvèrent si près l'une de l'autre, que l'on crut fort difficile d'éviter le combat le lendemain; et de fait, le duc de Bouillon, sur la prudence duquel M. le prince et les autres se reposoient pour la conduite de tous leurs desseins, ayant entendu trois volées de canon qui furent tirées de l'armée du Roi pour signal que l'armée se devoit trouver au champ de bataille, après avoir assemblé un conseil, reçut de M. le prince l'ordre de faire le même de son côté.

Le lendemain les armées étant en bataille, elles y demeurèrent presque tout le jour en présence, et il ne se passa que quelques légères escarmouches. Le maréchal de Bois-Dauphin se retira le premier, bien que ses troupes fussent composées de dix mille hommes de pied et de deux mille chevaux, la plus grande part des vieilles troupes entretenues, et reprenant les mêmes quartiers du jour précédent. Les troupes de M. le prince étant toutes assemblées à Boni, et le duc de Bouillon ayant fait reconnoître le gué, elles y passèrent la nuit; de sorte que le matin M. de Praslin, qui s'étoit avancé, trouva toutes les troupes passées, n'étant resté qu'un canon qui étoit demeuré ensablé au milieu de la rivière, qu'ils retirèrent en sa présence. Il y eut assez de gens qui, louant l'habileté du duc de Bouillon en tous ces passages de rivières, blâmèrent la retenue du maréchal de Bois-Dauphin de n'avoir pas combattu le jour précédent, puisque, surpassant les ennemis en nombre et en soldats mieux aguerris, il y avoit apparence, s'il eût bien combattu, qu'il eût emporté la victoire. A quoi il répondit qu'il n'avoit osé l'entreprendre à cause des ordres précis qu'il avoit au contraire et des défenses qui lui avoient été faites de ne rien hasarder; mais ces raisons étoient mal expliquées à la cour, à cause du désavantage que ce passage apportoit aux affaires du Roi, et qu'il relevoit les espérances et le parti de M. le prince.

Les princes et leur armée ne furent pas sitôt entrés dans le Poitou, que M. de Rohan, qui étoit déjà arrivé, sans toutefois s'être déclaré, s'offrit à eux, comme firent ceux de La Rochelle, le duc de Sully, et tout le parti de la religion prétendue réformée, dont ceux qui le tenoient à Grenoble le transférèrent à Nîmes; mais la Reine qui avoit déjà fait l'échange des princesses, ayant achevé une partie des choses qu'elle souhaitoit, estima qu'il valoit mieux dissiper et diviser par un traité ce parti si puissant qui s'étoit formé, que de le vouloir détruire par la force.

M. le duc de Nevers, voyant le bonheur du

passage de M. le prince, partit de Nevers en novembre, et arriva à Bordeaux en décembre, près de Leurs Majestés; il les supplia d'agréer qu'il s'entremît vers les princes, afin de les porter à leur demander la paix. Le sieur Edmond, ambassadeur d'Angleterre, se voulut employer pour le même dessein, ce que le Roi leur accorda; et de fait pendant que Sa Majesté continua son voyage de Bordeaux à Poitiers, ils partirent pour aller à Saint-Jean-d'Angely où étoit M. le prince, lequel, incontinent après leur arrivée, les dépêcha, et avec eux le baron de Thianges, qui présenta à la Reine une lettre de sa part; et M. de Nevers fut incontinent envoyé à Fontenay avec messieurs de Brissac et de Villeroy, où ils arrêtèrent une suspension d'armes. La ville de Loudun fut arrêtée pour les députés qui s'y devoient rendre de l'une et de l'autre part, dont l'ouverture se fit le 10 février 1616, et où se trouvèrent de la part du Roi la comtesse de Soissons, le maréchal de Brissac, le duc de Nevers, messieurs de Villeroy, président de Thou, et de Vic, conseiller d'Etat, M. de Pontchartrain et l'ambassadeur d'Angleterre. M. le prince y vint assisté de madame la princesse sa mère, de madame de Longueville, des ducs de Longueville, du Maine, de Luxembourg et de Bouillon; et peu après vinrent les ducs de Vendôme, de Rohan, de Sully, de la Trimouille, le petit comte de Candale.

L'armée que le Roi avoit menée avec lui et celle du maréchal de Bois-Dauphin s'étant jointes, il ne se passa entre elle et celle des princes aucune chose considérable, ce qui servit à porter les affaires à la douceur en l'assemblée de Loudun, laquelle étant composée de personnes si différentes en qualités, il est aisé à juger qu'elles ne l'étoient pas moins en desseins et en prétentions.

M. le prince, les ducs du Maine et de Bouillon, vouloient la paix; car le premier espéroit de faire changer l'ordre et les personnes qui composoient les conseils d'Etat et de finances. Le duc du Maine ayant ses gouvernemens fort éloignés par delà la rivière de Loire, sans pouvoir être secourus, craignoit de les perdre, et considéroit que le parti de la religion avec lequel il étoit joint, quoiqu'il fût catholique, seroit celui qui auroit le plus d'avantages de cette division; et le duc de Bouillon, considérant son âge avancé, et la grande jeunesse de ses enfans, n'avoit de pensées que pour leur conserver Sedan, et point du tout d'augmenter son crédit et son autorité dans le parti des huguenots, et que, comme il avoit été le principal auteur de la guerre, s'il se trouvoit avoir la même part à faire la paix, il espéroit que le Roi reconnoîtroit ses derniers services, et qu'il pourroit même avoir quelque entrée dans les affaires, qui étoit une erreur dont il s'étoit entretenu depuis le commencement de la régence, bien qu'il eût assez de sujets de s'en détromper par toutes les choses qui s'étoient passées. Le duc de Longueville étoit incertain entre ces deux partis, et eût été de même avis que les autres, sans la crainte qu'il avoit que les affaires étant accommodées, le maréchal d'Ancre ne lui ôtât le crédit et le pouvoir dans son gouvernement; car, pour les ducs de Sully, de Rohan et de Vendôme, joints avec le parti de la religion, ils ne désiroient la paix en aucune façon; ou bien, s'ils la désiroient, c'étoit avec de telles conditions, que le Roi n'y pouvoit consentir sans une grande diminution de son autorité. Ils n'oublioient aucune raison auprès de M. le prince, pour lui faire connoître la force du parti dont il étoit chef, et la facilité qu'il avoit, demeurant dans son gouvernement de Guienne, de se conserver la puissance et l'autorité qu'il avoit entre ses mains, comme au contraire, après que le parti seroit dissipé par la paix, on auroit peu de soin de lui tenir les paroles qu'on lui auroit données, principalement lorsqu'il seroit à la cour; qu'il étoit difficile de rencontrer sa sûreté après avoir pris deux fois les armes; que sous prétexte de quelque foible espérance qu'il pouvoit avoir de faire les affaires de sa maison, et tirer beaucoup d'argent des finances, il se séparoit d'avec tous ses amis, et de tous ceux qui, pour d'autres intérêts, lui étoient joints, et qu'enfin il perdoit une occasion qu'il étoit presque impossible de retrouver. Toutes ces raisons étoient inutiles à un esprit préoccupé et charmé des espérances de la cour; outre que ceux qui avoient plus de pouvoir auprès de lui, ne croiroient pas avoir d'autre moyen de faire leurs affaires que celui-là; à quoi le duc de Bouillon le fortifioit, parce qu'il ne pouvoit pas en même temps être en Guienne et à Sedan, dont il désiroit la conservation sur toutes choses. Ainsi donc, non-seulement il voulut la paix, mais pour faire voir qu'il désiroit renoncer à l'avenir à toutes sortes de factions, il offrit de changer le gouvernement de Guienne avec celui de Berri. On crut que le motif de ce changement étoit l'intérêt de son favori, qui ayant son bien et ses parens proche de cette province, préférant ses commodités au service de son maître, lui avoit fait prendre cette résolution.

La diversité donc des esprits qui se trouvèrent à Loudun, apporta beaucoup plus de longueur au traité que l'on n'avoit cru, n'ayant été conclu qu'au cinquième de mai 1616, et même on fut obligé de renouveler par cinq fois la suspension.

On présenta de la part de M. le prince trente articles, dont les uns furent accordés, les autres

sursis, et l'on convint des autres avec des conditions.

Mais ce qui arrêta davantage, ce fut la prétention de M. le prince, qui demandoit, en retournant à la cour, d'être chef des conseils, voulant signer tous les arrêts qui s'y expédieroient, et la démolition de la citadelle d'Amiens, ou la démission du maréchal d'Ancre en faveur de personne que le Roi auroit agréable. La Reine témoigna qu'elle étoit peu satisfaite de M. de Villeroy, pource qu'il n'avoit pas eu assez de fermeté sur ces deux points; et ayant été contraint de s'en retourner à Tours pour s'en justifier, il tint ce discours à la Reine : Qu'il savoit que l'on l'avoit voulu calomnier auprès d'elle, sur la prétention qu'avoit M. le prince, retournant à la cour, d'être chef des conseils et vouloir signer les arrêts, comme aussi d'avoir apporté trop de facilité sur les intérêts du duc de Longueville et du maréchal d'Ancre, que la citadelle d'Amiens fût rasée; qu'il la supplioit de considérer s'il n'étoit pas plus expédient de donner satisfaction à M. le prince et le retirer à la cour, que de le laisser dans ses gouvernemens éloignés, et parmi des factieux qui tous les jours tâcheroient de faire revivre de nouveaux sujets de guerre; que pour le rang qu'on lui accordoit dans le conseil, ou il y serviroit dignement, et par sa présence autoriseroit ce qui pourroit être pour le bien et le service du Roi, auquel cas il étoit plus à désirer de lui accorder l'entrée que de lui refuser; ou bien s'il faisoit autrement, il étoit facile d'y apporter le remède, n'y ayant rien à craindre de mettre la plume entre les mains de celui dont on tiendroit toujours le bras; et sur la démolition de la citadelle d'Amiens, qu'il n'avoit pas estimé qu'il fût de son service, ni de l'intérêt du maréchal d'Ancre, de lui attirer cette envie, que l'on crût que la considération de sa fortune empêchât le repos et le bien public; qu'après avoir donné sa démission, il seroit aisé peu de temps après de le rétablir, ou de lui procurer ailleurs de plus grands avantages; que si une fois la paix étoit arrêtée et tous les princes séparés, au lieu que les uns et les autres demandent les choses avec hardiesse, il faudroit qu'ils eussent recours aux prières pour les obtenir, que l'échange du gouvernement de Picardie se pouvant faire avec celui de Normandie, qu'aussitôt que le duc de Longueville seroit satisfait, personne ne penseroit plus à la citadelle d'Amiens. Toutes ces raisons ayant touché l'esprit de la Reine, ou feignant d'en être persuadée, les conditions furent accordées avec cette clause, que le duc de Longueville demeureroit dans sa maison de Troyes jusqu'à ce que, d'une façon ou d'autre, on y eût pourvu. Le Roi cependant s'avança jusqu'à Blois, et la Reine ayant demeuré quelques jours à Tours l'alla rejoindre, et M. le prince étant tombé malade en même temps à Loudun d'une fièvre aiguë, cet accident fut cause que la paix ne fut signée qu'au commencement de mai.

A l'arrivée de la Reine à Tours les sceaux furent donnés à M. du Vair, premier président de Provence. Sa Majesté écrivit une lettre de sa main au duc de Bouillon pour le prier de se rendre auprès d'elle au plus tôt, ce qui lui fit changer la résolution qu'il avoit prise d'aller en ses maisons de Limosin et à Negrepelisse, qu'il avoit acquises depuis peu, ayant estimé qu'à ce commencement il se devoit éloigner pour reconnoître quel chemin prendroient les affaires de la cour. Néanmoins il s'y rendit avec le duc du Maine, presque en même temps que Leurs Majestés arrivèrent à Paris; dont il ne fut pas long-temps sans se repentir, ayant trouvé à son arrivée le président Jeannin et M. de Villeroy sur le point d'être disgraciés; car peu de jours après Barbin entra en la place du président Jeannin, et le sieur de Villeroy se retira à Conflans, et la charge de secrétaire d'Etat que M. de Puysieux exerçoit fut donnée à M. Mangot.

Les princes s'étant séparés à Loudun, également mécontens les uns des autres, messieurs de Rohan et de Sully se plaignoient qu'ils avoient été trompés par M. le prince; le duc de Longueville, retiré en sa maison, à qui on ne donnoit pas la Normandie, et qui n'osoit aller en Picardie, bien que le maréchal d'Ancre eût donné sa démission, et mis la citadelle entre les mains du duc de Montbazon, n'en étoit pas plus content. M. le prince, qui étoit allé en Berri prendre possession du gouvernement par la démission du baron de La Châtre, qui, pour récompense, eut soixante mille écus et le bâton de maréchal de France, attendoit avec impatience de venir à la cour pour y prendre la place et l'établissement qu'il avoit désiré avec tant de passion, et avoit alors si peu d'intelligences avec le duc de Bouillon, qu'il faisoit entendre à la Reine qu'il souhaitoit qu'à son arrivée il fût retiré à Sedan. De sorte que de ce grand parti, composé de tant de personnes de qualité, il ne restoit plus aucune union que celle des ducs du Maine et de Bouillon, lesquels, sur la proposition qui leur fut faite par le maréchal d'Ancre de ruiner tout-à-fait messieurs d'Epernon et de Bellegarde, trouvèrent occasion de rentrer en de nouvelles cabales et de suivre de nouveaux desseins; car, au lieu de recevoir ces propositions, ils firent savoir au duc de Guise tout ce qui leur avoit été proposé, et songèrent entre eux à exécuter contre lui ce qu'il vouloit faire contre les autres. L'archevêque de Sens, frère du

feu cardinal du Perron, servit beaucoup à fortifier dans ce dessein M. et madame de Guise, à cause de l'amitié qu'ils avoient pour messieurs d'Epernon et de Bellegarde.

Leur premier soin fut de rallier tous ceux qui souhaitoient la ruine du maréchal d'Ancre, soit dans le parlement ou parmi les courtisans, et le peuple même qui l'avoit en extrême aversion. Il lui étoit arrivé de faire battre un cordonnier nommé Picard, célèbre parmi les bourgeois, qui lui avoit fait quelque insolence à la porte de Saint-Germain où il étoit en garde; mais ceux qui commirent cet excès étant pris, il fut impossible au marquis d'Ancre de les garantir d'être châtiés exemplairement. Cependant M. le prince dépêcha Rochefort à la cour, pour supplier Leurs Majestés d'exécuter ce qui étoit arrêté par le trente-troisième article du traité; ce qui fut exécuté par le maréchal de Brissac, envoyé par Sa Majesté à Poitiers pour cet effet.

Les ducs du Maine et de Bouillon n'osoient s'ouvrir à Rochefort de ce qu'ils traitoient avec M. de Guise, ni lui montrer qu'il étoit à propos que M. le prince se hâtât de venir à la cour, bien qu'ils l'estimassent très-important à leur dessein. Depuis le départ de Rochefort vers M. le prince, la Reine, afin de l'obliger de venir plus promptement, lui envoya deux fois M. le cardinal de Richelieu, lors son premier aumônier, et qui étoit évêque de Luçon; ce qui s'étant passé à l'insu de ces messieurs, leur donna beaucoup de défiance, et les obligea d'envoyer à M. le prince pour apprendre le sujet du voyage de M. l'évêque de Luçon, et pour essayer de le détourner de venir, ce qui fut inutile. M. de Longueville, qui s'impatientoit du long séjour qu'il faisoit à Troyes, et de voir que madame de Longueville n'avançoit rien en ses affaires, fut conseillé d'entrer en Picardie où il avoit quantité de gouverneurs à sa dévotion, et la plupart des grandes villes disposées à le recevoir; à quoi il se résolut, croyant que sa présence lui faciliteroit le retour dans son gouvernement, ou bien qu'elle avanceroit l'échange que l'on lui avoit promis avec celui de Normandie, et que pendant qu'il demeureroit chez lui il ne verroit aucun progrès dans ses affaires.

Ce dessein ayant été communiqué aux ducs du Maine et de Bouillon, ils furent bien aises de cette occasion, autant pour avoir sujet de se réunir que pour embarrasser les desseins du maréchal d'Ancre; de sorte que, non-seulement ils approuvèrent son entreprise, mais encore ils lui offrirent ce qu'ils y pouvoient contribuer de leur part, et portèrent aussi M. de Guise à lui faire les mêmes offres. Ainsi donc étant entré en Picardie, il alla droit à Abbeville, où il fut reçu avec de grands témoignages de joie et de très-grands honneurs. M. le prince, en même temps, passa à Villebon, maison proche de Chartres, qui appartient au duc de Sully, où il apprit les premières nouvelles de la conspiration faite contre le maréchal d'Ancre. Il eût bien voulu que cette intrigue se fût démêlée sans prendre parti ni d'un côté ni d'autre, ce qui lui donna quelque envie de s'en retourner; néanmoins il passa outre, et jugea qu'il ne le pouvoit pas faire étant si avancé. Il arriva donc à Paris le 20 juin, et alla droit descendre au Louvre pour saluer Leurs Majestés, desquelles il fut bien reçu, et avec des témoignages de leur être fort agréable. Le peuple de Paris fit paroître une joie extraordinaire de son arrivée.

Le lendemain, le marquis de Cœuvres étant allé voir Barbin, contrôleur général des finances, lui demanda s'il avoit vu le duc de Bouillon depuis le retour de M. le prince, et s'enquit soigneusement si l'un et l'autre étoient satisfaits des témoignages de bonne volonté qu'ils avoient reçus de Leurs Majestés. Il lui dit ensuite que, dès aussitôt qu'il avoit appris du duc de Bouillon l'arrivée de M. le prince, il avoit été au Louvre pour tâcher de ménager la satisfaction des uns et des autres à ce commencement, et qu'il étoit bien persuadé que M. le prince ne pouvoit être venu avec des sentimens contraires au service du Roi, parce qu'il n'y avoit pas de qualité ni de crédit assez grand pour assurer une personne lorsqu'elle se trouve dans le Louvre, et la garantir d'être soumise à Sa Majesté; que, pour le duc de Bouillon, il devoit attendre de leur part toutes sortes d'honneurs et de considération, s'il vouloit abandonner les desseins de former un conseil pour balancer l'autorité du Roi, et qu'il seroit très-aise que M. le marquis de Cœuvres voulût prendre la peine de lui représenter ce qu'il lui disoit sur ses intérêts particuliers. Cette conversation ayant été rapportée au duc de Bouillon, il la trouva bien hardie sur le sujet de M. le prince; il s'imagina toutefois que c'étoit plutôt avec dessein de l'intimider, que pour avoir songé effectivement à une résolution si haute et si importante contre lui. Il fit peu de réflexion pour ce qui le regardoit en son particulier, ayant les sentimens contre le maréchal d'Ancre, dont on a déjà parlé; et comme il ne pouvoit se dispenser d'en informer M. le prince, il le fit et le trouva déjà si disposé à recevoir des impressions contre le maréchal d'Ancre, qu'il promit même incessamment de se joindre avec ceux qui avoient la principale conduite de cette entreprise. Et pour convenir des moyens dont on se serviroit en cette

occasion, ils arrêtèrent qu'il falloit se voir secrètement la nuit : à savoir lui, les ducs de Guise, du Maine et de Bouillon; car, bien que le duc de Nevers eût assisté aux festins qui se faisoient en ce temps-là au comte de Carlisle, ambassadeur extraordinaire du roi d'Angleterre, il n'eut toutefois aucune part aux secrètes délibérations qu'ils faisoient, ayant plus d'application alors pour instituer l'ordre des chevaliers du Saint-Sépulcre que pour toute autre chose. Et de fait, ayant obtenu des lettres de faveur du Roi, et une commission d'ambassadeur extraordinaire pour cette affaire et quelques autres, il partit quinze jours ou trois semaines auparavant que M. le prince fût arrêté, comme l'on verra par la suite.

Mais, pour revenir aux délibérations qui se faisoient toujours dans ces assemblées secrètes et de nuit, les opinions étoient partagées; les uns proposoient de se saisir de la personne du maréchal d'Ancre et de tâcher de lui faire faire son procès, en présentant une requête au parlement; les autres étoient d'avis de l'enlever de Paris et de le mener en quelques-unes des villes qui étoient en leur disposition; et les autres opinoient à se porter aux dernières violences contre sa personne pour finir l'affaire tout d'un coup. Pendant que l'on agitoit ces différentes opinions, M. le prince fit dire au maréchal d'Ancre qu'il lui promettoit de le garantir de toutes les entreprises que l'on pourroit former contre sa personne. Cependant, comme ces messieurs étoient une fois assemblés, et considérant le hasard auquel ils s'exposoient tous les jours d'être découverts, à cause de la lenteur qu'ils apportoient à se résoudre, M. le prince déclara qu'il étoit entièrement disposé à exécuter ce qui avoit été résolu, mais qu'il falloit tenir pour assuré que la Reine ensuite se vengeroit infailliblement d'eux si son autorité et son pouvoir demeuroient sans bornes, et que cette raison lui faisoit croire qu'il falloit trouver les moyens de l'en empêcher, et que celui de l'éloigner étoit le plus convenable; les autres ne firent autre chose qu'ôter leur chapeau, et par leur silence approuvèrent cet avis. Mais M. de Guise, prenant la parole, dit qu'il y avoit bien de la différence de vouloir s'attaquer au maréchal d'Ancre, leur ennemi commun, qui ruinoit les affaires du Roi et de l'Etat, et mêler dans sa ruine la Reine-mère, de qui il étoit très-humble serviteur. Cette réponse déplut à M. le prince, mais il la dissimula habilement, et lui fit croire que si la perte du maréchal d'Ancre arrivoit, il seroit chargé tout seul de la haine de la Reine, et que tout l'avantage en seroit au duc de Guise; de sorte qu'ayant envoyé chercher Barbin, il lui déclara une grande partie de tout le secret, et lui témoigna qu'il vouloit toujours servir le maréchal d'Ancre, et le garantir de tous les accidens dont il étoit menacé.

En ce même temps on fit sortir de la Bastille M. le comte d'Auvergne, avec intention de se servir de lui, comme l'on fit depuis, et l'opposer aux autres princes avec qui la confiance étoit entièrement perdue. Le duc de Longueville, après avoir été quelque temps à Abbeville, vint passer à Corbie; et ayant ménagé une faction et des intelligences dans Péronne, pour faire au maréchal d'Ancre l'affront de lui enlever sa place, il y réussit avec plus de facilité qu'il n'avoit espéré; car ceux qui étoient dans le château le lui mirent entre les mains avec peu de résistance, après la reddition de la ville. Cette entreprise fit un grand éclat et donna beaucoup de chagrin à Leurs Majestés, lesquelles, dissimulant ce déplaisir, prirent la voie de la douceur et des traités pour mettre leur autorité à couvert, et retirer la place des mains du duc de Longueville. Le duc de Bouillon l'alla trouver pour le disposer aux choses que l'on souhaitoit; mais le peu d'apparence qu'il trouva à le persuader fut cause que l'on y envoya le comte d'Auvergne avec des troupes pour assiéger Péronne.

Cependant Barbin, de qui la Reine estimoit fort les conseils, lui dit qu'il ne falloit pas s'imaginer de guérir un si grand mal par des remèdes ordinaires, et que le seul moyen de sortir de ces embarras étoit d'arrêter M. le prince et tous ceux de sa cabale. Mais le maréchal d'Ancre, plus touché de ses intérêts que de toute autre chose, adoucissoit ces conseils et en différoit l'exécution, pource qu'il croyoit se pouvoir fier aux promesses de M. le prince. Le jour que M. le prince faisoit un festin au comte de Carlisle, où tous les autres princes assistèrent, le maréchal d'Ancre lui vint rendre visite, ne songeant pas à cette assemblée. Les princes, animés par sa présence et par l'occasion, pressèrent extrêmement M. le prince d'exécuter sur le maréchal d'Ancre ce qu'il avoit arrêté depuis si long-temps; mais s'étant excusé sur la honte de commettre une si lâche action dans sa maison, il leur dit qu'il ne manqueroit pas de semblables occasions, et n'oublia rien pour les en détourner; et dès l'après-dînée il envoya l'archevêque de Bourges chez le maréchal d'Ancre pour lui conseiller de s'éloigner pour quelques jours, et lui dit qu'il seroit au désespoir qu'il lui arrivât du mal de la confiance qu'il prenoit en sa parole; qu'il voyoit tant de colère et d'emportement dans les esprits, qu'il appréhendoit de lui être inutile. L'autre se rendit à cet avis sans consulter davantage, et partit même le soir pour aller à Caen, dont quel-

ques jours auparavant le Roi lui avoit donné le gouvernement, et duquel il avoit tiré Bellefond, lieutenant du chevalier de Vendôme, où étant en sûreté, et expliquant le discours que M. le prince lui avoit fait comme un prétexte honnête pour l'abandonner, il se laissa persuader au conseil que Barbin lui avoit toujours donné d'arrêter M. le prince et ceux qui se trouveroient à la cour dans ses intérêts.

Mais comme il est bien difficile que de si grandes résolutions se puissent exécuter sans que l'on en soupçonne ou que l'on en découvre quelque chose, principalement lorsque la cour est partagée en beaucoup de cabales et différens intérêts, M. le prince et les autres avoient été avertis, et plus particulièrement deux jours auparavant qu'il fût arrêté; car la Reine avoit fait revenir à Louvres sa compagnie de gendarmes qui étoit au siége de Péronne; elle avoit aussi fait venir dans Paris d'Elbeine et sa compagnie de chevau-légers, et avoit exigé une espèce de nouveau serment de fidélité de messieurs de Créqui, Bassompière, Saint-Géran, La Curée et les autres principaux courtisans, appelés les dix-sept seigneurs; de sorte que, la veille de l'exécution, le duc de Mayenne étant allé voir le duc de Bouillon, qu'une légère indisposition ou l'opinion d'être plus en sûreté retenoit dans son logis depuis deux ou trois jours, ils conclurent, sur les avis et les apparences qu'ils avoient, que l'on avoit résolu infailliblement d'entreprendre quelque chose contre eux; que le duc du Maine iroit trouver M. le prince pour tâcher de lui persuader de se retirer de Paris, ou pour le moins de n'aller pas le lendemain au conseil. Mais lui qui ne pensoit pas qu'il eût sujet de rien craindre, à cause des mesures qu'il avoit prises avec Barbin, et jugeoit que ces apparences de dessein regardoient plutôt le duc de Bouillon que tout autre, n'eut pas beaucoup d'égard à cet avis. Le duc de Bouillon, au contraire, songea à toutes les précautions nécessaires, et prit occasion, dès le lendemain, d'aller à Charenton, accompagné d'un grand nombre de ses amis et de douze ou quinze soldats de ses gardes : le duc de Mayenne ayant eu le même avis, et appris avec certitude que M. le prince seroit arrêté s'il alloit au Louvre, envoya le sieur de Thianges pour l'en avertir; mais étant déjà entré dans le conseil, il ne put parler à lui qu'à la sortie. Il répondit à Thianges que, si la résolution en étoit prise, il n'y avoit plus moyen de sortir de ce mauvais pas; et continuant son chemin par la salle basse des Suisses, passa le petit degré pour aller chez la Reine, où ayant trouvé à la porte deux gardes-du-corps, il ne douta plus, mais trop tard, de ce qu'il ne s'étoit pas voulu persuader; et après être entré dans la chambre de la Reine, laquelle étoit alors dans son cabinet, il fut arrêté par M. de Thémines, ainsi que tout le monde a su.

Cette nouvelle s'étant répandue, tous ceux qui pouvoient être soupçonnés d'être attachés à M. le prince et aux autres de sa faction se retirèrent, quelques-uns à l'hôtel de Guise, et les autres chez le duc du Maine. Argencourt le vint trouver de la part du duc de Guise, pour savoir s'il le vouloit attendre, ou s'il prendroit la peine de passer chez lui; et, se retournant vers ceux qui étoient avec lui au nombre de cent ou de six vingts gentilshommes, lui repartit qu'il prieroit le duc de Guise de l'attendre, et que toute la compagnie seroit incontinent à l'hôtel de Guise. Comme il étoit près de sortir, Chambret-le-Boiteux lui vint dire que le duc de Bouillon étoit à deux cents pas dehors la porte Saint-Antoine, qui souhaitoit de lui pouvoir parler; il partit aussitôt pour l'aller trouver, et s'étant abordés, le duc du Maine lui dit qu'il avoit mandé au duc de Guise de le vouloir attendre chez lui, ce que le duc de Bouillon jugea à propos, et formèrent en même temps le dessein de se montrer au peuple et d'aller par les rues avec le plus grand nombre qu'ils pourroient de gentilshommes et d'amis, et tâcher par ce moyen d'émouvoir quelque sédition, et de tenter de faire encore une fois les barricades dans Paris.

Comme ils étoient sur le point de rentrer par la porte Saint-Antoine, le marquis de Cœuvres leur représenta qu'il leur étoit impossible de se rendre maîtres de cette porte, à cause de la Bastille, et qu'ils en avoient besoin si ce projet n'avoit pas une heureuse suite; que celle du Temple, plus aisée à garder et plus proche de l'hôtel de Guise, leur étoit plus commode. S'étant donc mis en chemin de ce côté, ils étoient près de rentrer lorsqu'Argencourt les vint trouver de la part du duc de Guise pour les en détourner, et leur dire que messieurs de Praslin et de Vignolles lui avoient appris l'ordre de Leurs Majestés de se rendre auprès d'elles, mais qu'il espéroit rencontrer les expédiens de s'en excuser; que s'il pouvoit s'échapper sur le soir, il les iroit joindre à Soissons, où selon toutes apparences ils se devoient retirer. Cette nouvelle leur fut très-désagréable; outre qu'elle changeoit les mesures qu'ils avoient prises et ruinoit le dessein d'émouvoir le peuple en faveur de leur parti, ils soupçonnèrent le duc de Guise d'avoir des pensées et une conduite plus profonde que celle qu'il avoit en effet; car la défiance est assez ordinaire en pareilles occasions.

Ils prirent donc le chemin de Soissons; mais

laissant le grand chemin ordinaire, ils passèrent vers Bondy avec la plus grande partie de ceux qu'ils avoient ralliés, qui étoit environ trois cents chevaux, se retirèrent les uns sans rien dire, les autres cherchant de mauvaises excuses, promirent de les venir retrouver; et à peine ils eurent fait une lieue, qu'il ne leur resta plus qu'environ six vingts chevaux. Ils renvoyèrent à Paris pour apprendre des nouvelles, et savoir ce qu'étoit devenu M. de Vendôme; ils chargèrent quelques-uns des leurs de voir le cordonnier appelé Picard, et de lui dire qu'ils étoient près de rentrer dans Paris avec cinq cents chevaux, afin qu'il tâchât d'émouvoir le peuple de son quartier, et qu'ils seroient bientôt auprès de lui pour soutenir ce qu'il auroit commencé. On trouva toute la disposition en lui que l'on pouvoit souhaiter. Comme il étoit factieux et accrédité, il tâcha de faire le pis qui se pouvoit; mais l'orage qu'il émut ne tomba que sur la maison du maréchal d'Ancre. Il y a bien de l'apparence que si l'on n'avoit pas déféré aux avis du duc de Guise, mais que le duc du Maine et M. de Bouillon eussent paru dans les rues avec leur troupe, leur présence eût animé fortement le peuple et donné peut-être chaleur à quelque grande émotion.

Ils continuèrent leur chemin et allèrent jusqu'à Yvort sans s'arrêter, s'étant détournés de celui de Dammartin et de Nanteuil, pour s'éloigner du quartier de la compagnie de la Reine qui étoit à Louvres; le lendemain ils arrivèrent sur les dix heures à Soissons, où messieurs de Guise et de Chevreuse étoient déjà arrivés : la joie qu'ils eurent de les rencontrer ne dura pas long-temps, parce que la suite leur fit connoître que leur parti en recevroit plutôt de l'embarras qu'un véritable service.

Le sieur du Fresne, gouverneur de Soissons, refusa les portes au duc de Guise qui étoit arrivé le premier; et, comme il n'avoit reçu aucune nouvelle du duc du Maine, il le laissa dans les faubourgs jusqu'à son arrivée. Le duc de Guise en témoigna du dépit; mais tout le monde loua son action : le lendemain le cardinal de Guise s'y rendit aussi; M. de Vendôme ayant pensé d'être pris par M. de Saint-Géran, alla droit à La Fère dont il étoit gouverneur. Incontinent après être arrivés à Soissons, et s'être reposés quelque temps, ils s'assemblèrent pour prendre des résolutions; ils mirent en délibération s'ils devoient envoyer vers Leurs Majestés pour se plaindre de la prison de M. le prince, et leur rendre compte du sujet de leur retraite; ils dépêchèrent vers les ducs de Vendôme et de Longueville pour prendre un jour assuré de se voir; la ville de Coucy fut choisie pour lieu de cette entrevue, parce qu'elle étoit très-commode aux uns et aux autres, où deux ou trois jours après ils se rendirent tous. Et parce que le duc de Guise faisoit paroître quelque chagrin et quelque embarras, se trouvant dans un plus grand engagement qu'il n'avoit pensé, ils songèrent à le retenir par des déférences, et le flattèrent de l'espérance de le reconnoître pour leur chef; mais M. de Longueville, qui se trouva à Coucy comme les autres, ne put y consentir, ce qui n'empêcha pas qu'ils ne prissent résolution de faire des levées, qui devoient être douze jours après aux environs de Noyon, le rendez-vous général. Et après avoir fait un état des troupes qu'ils avoient alors, et qui étoient de huit à neuf mille hommes de pied et de quinze cents à deux mille chevaux (le duc de Longueville en ayant déjà sur pied à cause de l'affaire de Péronne), ils se séparèrent tous avec promesse de se rendre au temps et lieu qu'ils avoient arrêté, pour marcher de là droit à Paris, soit pour combattre ce qu'ils auroient rencontré, soit pour voir quels mouvemens leur présence pourroit produire dans les esprits. Le duc de Guise s'en alla à Guise pour faire ses levées, le duc du Maine à Soissons, le duc de Bouillon à Sedan, le duc de Vendôme à La Fère, le marquis de Cœuvres à Laon et le duc de Longueville à Péronne. Le duc de Guise dépêcha un gentilhomme vers le duc de Lorraine, un autre vers messieurs d'Épernon et de Bellegarde; car, pour le maréchal de Lesdiguières, il étoit trop occupé pour pouvoir prendre quelque part aux brouilleries de la cour, s'étant engagé à servir le duc de Savoie contre les forces d'Espagne qui étoient entrées dans ses États, contre les ordres et les intentions de Leurs Majestés.

Trois ou quatre jours après, le duc de Guise ayant appris par l'abbé de Foix que sa femme lui avoit envoyé, que l'on proposoit d'envoyer des députés à Soissons pour traiter avec tous les princes qui étoient sortis de la cour, et qu'elle espéroit de faire un traité particulier où il rencontreroit son avantage et sa sûreté, il partit de Guise aussitôt, sans en donner avis à aucun du parti, et abandonna le soin des levées qu'il avoit déjà commencées. Il arriva le soir à Liesse avec le prince d'Haltzbourg, appelé lors le comte de Boulle, qui l'étoit venu trouver de la part du duc de Lorraine, et fit seulement savoir au marquis de Cœuvres qu'il avoit reçu des nouvelles qui l'obligeoient à en donner part au duc du Maine, et qu'il le prioit de lui apprendre qu'il seroit le lendemain à Soissons, dont le duc du Maine fut fort surpris et fort en colère, ce qu'il

ne lui dissimula pas étant allé au devant de lui. Étant arrivés à Soissons, ils dépêchèrent aussitôt au duc de Bouillon, comme au plus éloigné et au plus considérable, pour le prier de venir à Soissons, sur les avis qu'ils avoient reçus de long-temps des commissaires. Les ducs de Vendôme et de Longueville en furent aussi avertis; mais le duc de Longueville, s'excusant sur ce qu'il ne pouvoit pas abandonner Péronne, ne se rendit pas à Soissons, ni depuis à la conférence qui s'y tint. Sa mère, par le moyen du sieur Mangot qui avoit été de leur maison, avoit eu une négociation particulière, et, touchant ses intérêts séparément, le détacha insensiblement d'avec les autres, comme il parut quelque temps après, ayant remis Péronne entre les mains du Roi, duquel M. de Blerencourt l'eut, et lui eut en échange de Péronne le gouvernement de Ham.

Monsieur de Bouillon étant arrivé à Soissons, se plaignit de ce que M. de Guise, sans en avoir donné aucune part, avoit changé les résolutions qu'il avoit prises en se séparant; et que, quand même il voudroit écouter les propositions qui venoient de la cour, il ne devoit pour cela discontinuer ses levées; que le Roi en faisant de tous côtés, ils se trouveroient investis à Soissons au premier jour, ou du moins dans une telle foiblesse, qu'ils seroient contraints d'accepter toutes les conditions, quelque dures qu'elles pussent être. M. de Thermes se rendit au même temps à Soissons, ayant été envoyé par son frère vers M. de Guise. Celui qui avoit été dépêché au duc d'Épernon ne rapporta que de belles paroles et des complimens, et rien de solide. Il lui échappa de dire que, bien que le duc de Guise fût parti brusquement de la cour, il croyoit que le retour seroit encore plus prompt que le départ. Cependant le duc de Guise ayant su que la Reine avoit nommé messieurs de Boissise et de Chanvallon, et le marquis de Villars, beau-frère du duc du Maine, qui les devoit accompagner pour venir trouver les princes à Soissons, soit qu'il ne fût pas encore assuré de son accommodement, ou qu'il ne voulût pas sitôt découvrir son dessein, faisoit diverses propositions auxquelles on avoit peu d'égard; tantôt de s'en aller à Thionville pour essayer de faire de plus grandes levées, à cause du voisinage de la Lorraine, et pour obliger sa femme à le venir trouver, de laquelle il espéroit avoir de l'argent et des pierreries, et les autres moyens de contribuer à favoriser leurs desseins.

Une autre fois il proposa d'aller en Provence pour y faire une puissante diversion; mais, comme il disoit ces choses sans dessein d'en exécuter aucune, aussi on ne les écoutoit presque pas. Les incertitudes du duc de Guise, et le peu de solidité qu'il y avoit dans ses paroles, fit prendre le parti d'écouler le temps jusques à la fin de l'hiver, pour se mieux préparer au printemps, feignant de recevoir les conditions qui leur étoient offertes. Le cardinal de Guise, qui étoit sur les lieux, blâmant la conduite de son frère, entra dans leurs sentimens, et promit de ne se pas séparer d'avec eux; les autres aussi, afin de l'y obliger davantage, lui promirent de le reconnoître pour leur chef, d'autant plus qu'il avoit une qualité qui ne donnoit pas de jalousie, et ôtoit les difficultés qui pouvoient être entre eux pour les rangs.

Le duc de Nevers, comme on a déjà dit, étant parti de la cour quelque temps auparavant, avec les instructions pour aller vers l'Empereur, et se trouvant encore en Champagne lorsque tous ces changemens arrivèrent à Paris, crut qu'il ne devoit pas s'avancer davantage, qu'il n'eût reconnu auparavant quel chemin prendroient les affaires, et que même il étoit à propos de recevoir de nouveaux ordres du Roi. Après avoir dépêché à la cour, il partit de sa maison de la Cassine pour venir à Châlons, où les portes lui ayant été refusées, il en fut tellement offensé, et de ce qu'en même temps madame de Nevers, allant à Liesse et passant par Reims, avoit reçu le même traitement de M. de La Vieuville, qu'il envoya à Soissons pour faire entendre ses mécontentemens et entrer dans le parti. Ainsi le hasard l'engagea dans une affaire de laquelle il paroissoit bien éloigné, et s'y embarrassa plus avant que pas un autre; et le duc de Guise ayant montré tant de chaleur et de passion, s'en retira. Le duc de Longueville, qui avoit été la principale cause des mouvemens de Picardie, et avoit conservé toujours depuis une grande haine contre le maréchal d'Ancre, fit son traité séparément. Ce qui peut faire voir le peu de solidité qu'il y a dans toutes les cabales et les liaisons qui n'ont pour fondement que l'ambition, l'avarice, ou quelqu'autre sorte d'intérêt; car ceux qui s'éloignent de leur devoir éprouvent bientôt qu'ils ne peuvent espérer de véritable satisfaction que dans le service et les bonnes grâces du Roi.

Messieurs les commissaires déjà nommés, étant arrivés à Villers-Coterets, le firent savoir aux princes qui étoient à Soissons; et comme ils n'avoient pas d'ordre d'aller jusque-là, mais seulement de prendre un lieu neutre à la campagne, cela donna quelque ombrage et quelque crainte aux princes que, sous prétexte de négociation, on ne les voulût surprendre; mais enfin ils convinrent

d'une ferme appelée Cravançon, qui n'est qu'à une lieue de Soissons, où ils se trouvèrent pour la première fois.

Cependant le secrétaire du duc de Montéléon, ambassadeur d'Espagne, étant venu avec M. de Chanvallon pour trouver le duc de Guise de la part de son maître, et lui faire entendre qu'il se rendoit caution des paroles et assurances qu'on lui donnoit, sachant bien qu'il n'étoit plus en état de se fier à celles du maréchal d'Ancre, parce qu'il étoit bien informé de tous les desseins que l'on avoit eus contre lui; le duc de Guise, oubliant toutes les belles propositions qu'il avoit faites, commença ouvertement à témoigner l'inclination qu'il avoit à l'accommodement; car, outre qu'il en avoit beaucoup, il y étoit sollicité par messieurs de Chanvallon et Boissise d'y attirer plutôt les autres, lesquels, ainsi qu'il étoit aisé à juger par l'état où ils étoient, et parce que le Roi avoit une puissante armée commandée par M. d'Angoulême, qui s'étoit avancée jusques à Villers-Coterets, n'avoient pas moyen de contester les conditions, ni prendre de grands avantages. Ce qu'ils ménagèrent avec plus de soin, ce fut de n'être point obligés d'aller à la cour de tout l'hiver, et que leurs garnisons fussent entretenues; car, pour tous les autres articles qui furent présentés, et qui ont été imprimés, c'étoit plutôt par forme qu'ils en parloient qu'avec espérance d'en rien obtenir.

Après cette première conférence, le duc de Guise leur remontrant que s'il faisoit un voyage auprès du Roi, il pourroit faciliter toutes les demandes qui avoient été faites, son dessein fut approuvé, bien qu'ils jugeassent tous qu'il alloit plutôt pour son intérêt que pour les leurs, ni pour autre considération. Toutefois, pendant trois ou quatre jours qu'il y demeura, il fit tous ses efforts pour les servir. Après qu'il fut retourné à Soissons il se tint une seconde assemblée à Vaubrun, où les choses ayant été accordées assez confusément, le duc de Guise, après avoir pris congé de tout le monde, s'en revint à Paris, où il demeura pour faire signer le traité à Sa Majesté, et quelques jours après M. de Boissise seul retourna à Soissons, pour faire entendre à tous ces messieurs les volontés du Roi, et ce qui avoit été arrêté; dont les autres n'étant pas d'accord, ils ne le voulurent point signer, mettant seulement au bas qu'ils avoient reçu les articles qui leur avoient été présentés de la part du Roi. M. de Boissise étant retourné, le duc de Bouillon se retira à Sedan, après avoir concerté entre eux qu'il verroit en passant le duc de Nevers, pour l'engager au dessein qu'ils avoient de prendre les armes au printemps.

Après le retour de M. de Boisisse, les troupes qui étoient à Villers-Coterets en furent retirées, et, en apparence, les affaires demeurèrent dans un calme tel qu'il sembloit qu'elles y dussent subsister plus long-temps qu'elle ne firent.

Le Roi, à la Toussaint, étant tombé malade d'une espèce d'évanouissement, les nouvelles en furent portées partout; les princes qui étoient hors de la cour en témoignèrent un grand déplaisir; ce qui fut rapporté à Sa Majesté par ceux qui cabaloient déjà contre le maréchal d'Ancre, de quoi elle témoigna beaucoup de satisfaction. En même temps M. de Gesvres dépêcha à Soissons un courrier, qui eut ordre de s'adresser à du Fresne, gouverneur de la ville, afin de le faire savoir au duc du Maine, pour lui apprendre que le Roi dans sa maladie avoit eu dessein de s'éloigner de la Reine-mère et d'aller à Compiègne, ne doutant pas que ce duc et les autres princes qui étoient avec lui ne l'y vinssent trouver. On ne manqua pas de se servir habilement de cet avis, et l'ayant fait savoir au cardinal de Guise qui étoit à Paris, on le pria de ménager auprès de M. de Luynes tout ce qui se pourroit en cette occasion. Quelques jours après, La Chesnaye, gentilhomme ordinaire du Roi, qui avoit beaucoup de part au secret de M. de Luynes, envoya M. Genié pour faire savoir le mécontentement que le Roi avoit de la conduite du maréchal d'Ancre, et qu'il désiroit que tous les princes qui étoient éloignés demeurassent unis et n'entrassent en aucune réconciliation avec lui.

Depuis la prise de M. le prince, la jalousie qui paroissoit entre le garde-des-sceaux du Vair, Barbin et Mangot, ou plutôt la défiance que l'on eut d'une trop étroite intelligence entre le garde-des-sceaux et M. de Luynes, fut cause qu'il fut éloigné des affaires, comme on l'a su, et les sceaux qu'on lui redemanda furent donnés à M. Mangot; et le président Jeannin étant disgracié (1), en même temps la charge de contrô-

(1) Le passage suivant a été refait; nous croyons devoir le donner ici tel qu'il se trouve dans le manuscrit original que d'Estrées a remis à Richelieu. « En ce mesme temps la charge « de contrôleur des finances, et secrétaire d'Estat que tenoit « M. Barbin, avec le département des affaires étrangères, fut « mise entre les mains de M. le cardinal de Richelieu, lors « évesque de Luçon, lequel ne fust pas plustôt employé que « tout le monde le considéra comme un homme si singulier « et si rare, qu'il sembla qu'en l'estat présent des affaires de « France, ce ministre avoit plustôt esté donné du ciel que « choisi par les hommes, entre lesquels peu de temps après « le plus excellent eust honte de s'asseoir avec luy, ayant été « admiré de tous, et lequel après avoir mis tous les princes « de France opprimés à l'abry du Roy, il a osté la fleur de « réputation à l'Estat du monde qui s'estoit le plus tôt et le « plus hault élevé; et, en altérant le tempérament de ce grand « colosse, et obscurcissant la gloire de cette nation superbe, « il a rendu celle de la nostre plus éclatante que celles qui « sont sur le reste de la terre, si bien qu'encores que les peu-

leur général des finances qu'il tenoit, fut donnée à Barbin, et celle de secrétaire d'Etat de la guerre (1) fut donnée à M. de Luçon, depuis cardinal de Richelieu, que la fortune conduisoit par des chemins peu ordinaires à ceux de sa profession; car, bien que dans les derniers siècles les évêques eussent eu beaucoup de part dans les affaires, et particulièrement dans les négociations au dedans et au dehors du royaume, il étoit pourtant sans exemple d'en voir un dans la charge de secrétaire d'Etat, dont les principales fonctions regardoient les affaires de la guerre. Cependant, comme c'étoit un génie fort élevé, il sut habilement se servir des moyens que les occasions lui donnoient de monter au premier rang, et de parvenir à la grande puissance que l'on avoit eu raison de prévoir, à cause de ses grandes qualités; car, en effet, il ne fut pas long-temps dans cet emploi sans être considéré comme un homme rare, d'un mérite extraordinaire, et qui donna bientôt de la jalousie au maréchal d'Ancre. La suite a fait connoître que l'on ne s'étoit pas trompé dans ces jugemens, et qu'ayant entrepris deux choses qui n'avoient pas été jugées possibles par ceux qui l'avoient précédé dans le ministère, il a même surpassé toutes les espérances, ayant détruit si heureusement la faction huguenote, et attaqué avec tant de hardiesse et de succès cette orgueilleuse puissance d'Espagne, qui donnoit de la terreur à toute l'Europe, et ne laissoit aucune espérance de pouvoir donner des bornes à sa grandeur. Je sais bien que ses grands services mériteroient de plus grands éloges; mais comme ce n'est pas une matière propre pour des mémoires, il faut passer au reste.

[1617] Pendant que le cardinal de Guise entretenoit de la correspondance entre M. de Luynes et les princes, le duc de Guise son frère, lequel, comme on a dit, étoit déjà retourné à Paris sur la parole de l'ambassadeur d'Espagne, accepta le commandement de l'armée de Champagne, que l'on lui donna pour le détacher de son parti; car la principale armée étoit commandée par le comte d'Auvergne qui devoit entreprendre le siége de Soissons, le fondement de toutes les forces du parti, à cause de sa situation dans le voisinage de Paris, et dans une distance raisonnable des autres places qui étoient tenues

« ples ne pardonnent rien à ceux qui gouvernent, et que la « liberté française fasse dire en particulier ce que la crainte « faict retenir en public, chacun est en admiration et révé- « rence de la conduite de ce grand cardinal; mais parce que « ce n'est point à moy à payer ce qui est deub à sa mémoire « et à sa vertu, ny à ceux de ma profession, je laisseray cet « ouvrage à d'autres. » Ce morceau termine les mémoires dans le manuscrit.

(1) Richelieu eut le département des finances.

par les princes. Le duc de Guise, qui avoit pour lieutenant-général le maréchal de Thémines, fit quelques progrès en Champagne; et, comme le maréchal d'Ancre eut des soupçons de l'intelligence qui étoit entre le cardinal de Guise et M. de Luynes, il avoit songé à faire revenir à Paris le maréchal de Thémines pour s'en servir à arrêter le cardinal de Guise. Le comte d'Auvergne, en passant pour aller assiéger Soissons, prit Pierre-Fonts, après avoir résisté quinze jours. Cette place eût même coûté plus de temps, si l'on n'eût découvert, par un homme qui en sortit, un endroit plus foible que celui que l'on attaquoit. Après ce petit succès, il marcha droit à Soissons; il prit son quartier général à Crouy, et logea le reste de ses troupes au delà de l'eau, en différens quartiers, comme à Berzy et à la commanderie de Maupas, et dans une ferme voisine que l'on appelle.....

Le duc du Maine ayant entrepris d'attaquer ce quartier y réussit fort heureusement, car il enleva le régiment de Bussi-Lamet qui y étoit arrivé deux jours auparavant, les cinq cents chevaux liégeois qui étoient à Maupas, à un quart de lieue de là, ne s'étant pas seulement mis en devoir de monter à cheval pour leur secours.

Cependant que le comte d'Auvergne pressoit la ville et avançoit ses tranchées du côté du bourg de Saint-Vas, les princes associés assembloient leurs troupes, qui pouvoient être au nombre de douze mille hommes de pied, et de deux mille chevaux, pour faire lever le siége. Le duc de Bouillon, qui tenoit un grand rang dans ce parti par sa capacité et par sa conduite, étoit attendu aux environs de Laon, où l'on avoit préparé les vivres nécessaires : il avoit dessein de venir passer auprès de Crecy, et prenant le chemin pour attaquer le quartier général de Crouy, sur lequel on avoit les hauteurs, il y a apparence que l'on auroit obligé le quartier de se retirer, ou du moins engagé à un combat général. Mais la mort ayant prévenu le maréchal d'Ancre, on vit changer en un instant toute la face des affaires. Cette nouvelle ayant été apportée à Soissons par un courrier qui fut envoyé par le cardinal de Guise, se répandit en même temps dans l'armée et dans la ville, et tout le monde en un instant posa les armes sans autres précautions, et l'on se regarda comme étant de même parti, et même le comte d'Auvergne fut le lendemain dîner dans la ville. La même chose arriva en l'armée de Champagne, où il se fit une réunion générale; les officiers des deux partis se virent, excepté les ducs de Guise et de Nevers, qui étoient en froideur d'ailleurs. Tous ceux du parti

contraire au maréchal d'Ancre dépêchèrent au Roi pour le supplier de trouver bon qu'ils se rendissent auprès de Sa Majesté, sans parler de traités ni d'abolitions, comme il se pratique en de semblables occasions, pour mieux faire connoître au Roi et au public qu'ils n'avoient pris les armes que pour le service de Sa Majesté, s'assurant aussi sur les intelligences que le cardinal de Guise avoit entretenues tout l'hiver avec M. de Luynes.

Il y eut dans le conseil diversité d'avis sur le sujet du retour des princes, qui avoient envoyé vers le Roi. M. de Villeroy dans le conseil soutenoit avec chaleur qu'il n'en falloit rappeler aucun qu'il n'eût auparavant donné la démission de ses charges et de ses gouvernemens; mais M. de Luynes, qui avoit son but particulier, rendit ses raisonnemens inutiles, et fit revenir M. de Vendôme sans aucunes conditions, croyant que ce service contribueroit à favoriser la pensée qu'il avoit d'épouser mademoiselle de Vendôme, depuis madame d'Elbœuf. Le retour de M. de Vendôme avança celui des autres princes, et l'on résolut dans le conseil de faire la même grâce à tous les autres princes et personnes considérables du parti.

Quand je fais réflexion sur les circonstances de la mort du maréchal d'Ancre, je ne la puis attribuer qu'à sa mauvaise destinée, ayant été conseillée par un homme qui avoit les inclinations fort douces; et comme il étoit lui-même naturellement bienfaisant, et qu'il avoit désobligé peu de personnes, il falloit que ce fût son étoile ou la nature des affaires qui eussent fait soulever tant de monde contre lui. Il étoit agréable de sa personne, adroit à cheval et à tous les autres exercices; il aimoit les plaisirs, et particulièrement le jeu. Sa conversation étoit douce et aisée, ses pensées étoient hautes et ambitieuses, mais il les cachoit avec soin, n'ayant jamais entré ni affecté d'entrer dans le conseil; et même on a souvent ouï dire au Roi qu'il n'avoit pas entendu qu'on le dût tuer. Il est vrai qu'il avoit eu de tout temps pour lui une aversion naturelle, dont le maréchal d'Ancre s'étoit aperçu trois mois après la mort du roi Henri IV. Il parloit de cette aversion comme d'une chose considérable dès lors, et qui lui donnoit de l'inquiétude, ajoutant qu'il s'efforceroit de la vaincre par ses services. Elle pensa cependant détourner le dernier malheur sous lequel il succomba, par la résolution que l'on étoit sur le point de lui faire prendre, d'aller ambassadeur à Rome, ou d'acquérir le comté de Montbelliard pour s'y retirer.

RELATION
DU
SIÉGE DE MANTOUE.

Le duc Vincent de Gonzague ayant laissé par sa mort trois enfans mâles et deux filles, le duc François son aîné lui succéda, et sa mort étant survenue en 1612, le cardinal Ferdinand son puîné occupa sa place. Cette mort de François, qui avoit épousé Marguerite de Savoie, fille de Charles Emmanuel et de l'Infante d'Espagne, fut considérée comme un événement capable de faire naître de grandes brouilleries entre ces deux maisons, à cause de l'humeur active et remuante du duc de Savoie, et par les intérêts que les Espagnols y prétendoient, dans le dessein de se rendre les seuls arbitres de toute l'Italie.

En effet, dans les premiers mouvemens qui parurent du côté de Savoie, le marquis de Linochosa embrassa les intérêts du duc de Savoie, avec lequel il avoit conservé des liaisons depuis les guerres de la Ligue, dans lesquelles ils avoient été fort unis. Il s'en étoit séparé chargé de beaucoup d'obligations envers le duc, dont il avoit reçu le marquisat de Saint-Germain, qui lui avoit ouvert le chemin à tous les honneurs où il parvint, et particulièrement au gouvernement de Milan. Ces raisons firent espérer au duc de Savoie de grands secours du marquis de Linochosa, dans les prétentions qu'il avoit, non-seulement dans le Mantouan, par les droits que la fille venue du mariage de Marguerite avoit sur le pays de Mantoue, mais dans le Montferrat, où il en avoit encore de plus anciennes. Le succès répondit à son attente; car, soit par un motif de reconnoissance envers le duc, ou qu'il fût persuadé qu'il rendroit à son maître un signalé service en fomentant les divisions de ces deux maisons, qui s'étoient unies et associées, sous le règne de Henri-le-Grand, dans les desseins qu'il avoit en Italie, il s'y porta avec chaleur; car, au lieu de tenir les choses en suspens, et d'attendre les ordres d'Espagne, il consentit à l'armement du duc, qui prit trois ou quatre places dans l'Etat du Montferrat.

Ce procédé déplut au conseil d'Espagne, qui ne vouloit pas qu'il y eût aucun mouvement en Italie. Il en fut blâmé, et reçut ordre de se départir de toute sorte d'union, au moins en apparence, avec le duc de Savoie, comme il se verra à la suite de ce mémoire, dont la véritable raison étoit le double mariage déjà fort avancé entre la France et l'Espagne.

Pour mieux éclaircir cette matière, il est bon de savoir que le duc de Lerme, favori tout puissant auprès de Philippe III, entrant dans l'administration des affaires, se proposa d'établir par la paix la durée de son crédit, et crut le pouvoir faire avec beaucoup plus de sûreté que dans les troubles de la guerre, soit qu'il vit l'inclination du roi d'Espagne portée au repos, ou que son naturel et ses raisons l'y conviassent. Pour donc détourner l'orage qui menaçoit l'Italie et la Flandre, les deux mariages qui se sont faits depuis avoient été proposés peu de mois avant la mort de Henri-le-Grand; et depuis sa mort, ce même dessein fut renouvelé.

Ce ne fut pas sans opposition du comte de Fuentes, qui se joignit, à son retour de Milan, avec le reste du conseil d'Espagne pour le dissuader, poussé peut-être du ressentiment qu'il croyoit qu'on devoit avoir des menaces d'une grande guerre que le Roi leur préparoit. Il représenta, avec le plus de force qu'il put, les grands avantages qu'il y avoit à espérer dans une guerre contre un prince en minorité, exposé à deux grandes factions, des huguenots et des catholiques. Le duc de Lerme demeura ferme dans sa résolution, et éluda toutes les propositions et tous les conseils des autres, par la nécessité qu'il y avoit d'apporter du remède aux affaires d'Allemagne, qui étoient en grande confusion, l'empereur et ses frères étant divisés et les protestans en armes.

Le duc de Feria, sous prétexte de condoléance, fut envoyé en France, et prit occasion de proposer ces deux mariages, avec plusieurs conditions, dont les principales furent qu'ils n'écouteroient aucunes propositions de la part des catholiques ou des huguenots dans les mouvemens qui pourroient naître en France, mais qu'ils assisteroient la régence de la Reine et la minorité du Roi de toute leur force. On se tint parole de part et d'autre. Cependant la conduite que le marquis de Linochosa avoit tenue au commencement des brouilleries d'Italie, donna de la jalousie aux ministres de France. Dans l'accommodement qui se fit entre eux, l'on convint que les uns et les autres emploieroient leur crédit pour faire désarmer le duc de Savoie et le forcer de rendre les places qu'il avoit occupées tant en Montferrat que dans le Mantouan.

Pour essayer de faire le mariage de Marguerite de Savoie avec le cardinal Ferdinand, fils du duc Vincent, l'on demandoit que le duc de Mantoue oubliât tout ce qui s'étoit passé, et remît le comte de Saint-Georges dans tous ses biens du Montferrat, et tous ceux qui avoient suivi le duc de Savoie, que les frais et dépens de la guerre seroient supprimés, et quant aux prétentions du Montferrat, qui étoient d'une plus longue et plus difficile discussion, les ambassadeurs des deux couronnes en jugeroient. Le marquis de Cœuvres, depuis maréchal de France, fut envoyé vers les ducs de Savoie et de Mantoue pour accommoder ce différend. En même temps un ambassadeur d'Espagne eut ordre de se trouver en Piémont pour travailler conjointement à faire désarmer le duc de Savoie et lui faire rendre les places qu'il avoit prises. L'ambassadeur d'Espagne étoit à Turin auparavant que le marquis de Cœuvres y arrivât. Mais le duc de Savoie ayant appris que ces deux ambassadenrs y devoient arriver partit pour Nice, afin d'éviter leur rencontre. Mais comme la bonne foi étoit du côté des deux ambassadeurs, il étoit malaisé qu'il se défendît de satisfaire à leurs demandes.

Le marquis de Cœuvres, sans s'arrêter aux assurances que ceux qui gouvernoient en l'absence du duc lui donnoient qu'il reviendroit bientôt, n'y ajouta pas trop de foi. Il écrivit en France pour donner avis de tout ce qui se passoit, et qu'il lui sembloit qu'il n'étoit pas de la dignité du Roi qu'il demeurât plus long-temps à Turin; qu'il pouvoit passer à Mantoue afin d'accommoder les choses avec le duc; qu'après tout, il seroit difficile que le duc de Savoie y pût résister, et particulièrement pour le fait du mariage que le duc de Mantoue désiroit fort. Le marquis de Cœuvres ayant eu réponse de la cour, passa à Milan, où il fut reçu avec toute sorte de civilités et d'honneurs. Et comme c'étoit une saison destinée à la joie, on lui donna tous les divertissemens du carnaval, avec toutes les galanteries de cette cour.

De là il fut à Mantoue; et parce qu'il avoit fait des habitudes avec le duc cardinal, et l'avoit fort pratiqué étant en France, il en reçut, outre les honneurs accoutumés aux ambassadeurs, toute sorte de marques d'amitié et de confiance. Il lui dit qu'il étoit arrivé un cordelier de la part du gouverneur de Milan pour l'empêcher de conclure aucun traité avec la France, et pour lui remontrer qu'il tireroit beaucoup plus d'avantages si cette négociation étoit faite par les Espagnols. Il alla plus avant; car il fit venir le prince de Castillon, commissaire impérial, pour soutenir le cordelier, ou au moins pour le faire intervenir de la part de l'Empereur, afin d'en ôter la connoissance à la France et à l'Espagne, et de s'en rendre l'arbitre. Mais toutes leurs intrigues n'empêchèrent pas que le duc de Mantoue n'accordât les articles dont il a été parlé ci-dessus. Il n'y eut que le pardon des rebelles qui lui donna de la peine. Il tint huit jours entiers contre les

raisons et les exemples qui lui furent allégués.

Durant ce temps les nouvelles arrivèrent des mouvemens de France. M. le prince ayant pris les armes, le maréchal d'Estrées dépêcha un courrier pour porter la nouvelle du consentement du duc de Mantoue et pour solliciter son congé; et, en attendant son retour, il s'en alla à Venise pour donner part à la république de tout ce qui s'étoit passé, laquelle prenoit grand intérêt aux affaires de Mantoue. Il apprit par le retour de son courrier l'accommodement des affaires de France, et la satisfaction que les ministres avoient témoignée de la déférence du duc de Mantoue à leurs conseils et aux sentimens du Roi, et reçut son congé avec charge d'assurer M. de Mantoue de la protection tout entière de la France; et, s'il trouvoit M. de Savoie en passant en Piémont, de faire effort de le porter à conclure l'accommodement dont M. de Mantoue étoit déjà d'accord. Il passa à Milan, où il fut reçu avec grande civilité et toute sorte de démonstrations de bonne intelligence, nonobstant toutes les traverses du cordelier et du prince de Castillon, à quoi il répondit de sa part, sans témoigner la moindre apparence de froideur pour tout ce qui s'étoit passé.

En arrivant à Turin, on lui dit que le duc arrivoit en diligence, et que, bien loin d'avoir évité sa rencontre, il avoit pressé son retour pour le voir, et que même il n'admettroit pas l'ambassadeur d'Espagne qu'il ne l'eût vu auparavant. Il arriva le lendemain à minuit, et lui envoya un gentilhomme lui en faire part, et lui témoigner l'impatience qu'il avoit de le voir. Le lendemain le marquis de Cœuvres fut reçu à l'audience avec toute sorte d'honneurs et de caresses. Quoique l'accommodement de M. le prince fût fait, les semences des brouilleries n'étoient pas entièrement éteintes; et même il y avoit des correspondances entre tous ces princes. Néanmoins le duc témoigna qu'il agréoit fort tout ce qui s'étoit fait à Mantoue, et qu'il étoit prêt à l'exécuter. Mais comme le marquis de Cœuvres n'avoit pas charge d'attendre, et qu'il fût demeuré longtemps et inutilement à Turin, et que d'ailleurs il étoit appelé en France par des intérêts particuliers de la cour, il partit après avoir reçu, en qualité d'ambassadeur, et comme personne privée, des témoignages magnifiques et de respect pour leur Roi, et d'amitié et de considération pour lui.

Cependant, comme le duc ne satisfaisoit pas aux paroles qu'il avoit données de sa mère, et de rendre les places qu'il avoit occupées sur M. de Mantoue, les choses s'aigrirent du côté des Espagnols. Le marquis de Cœuvres s'étant excusé de retourner, M. de Rambouillet fut envoyé en sa place : sa négociation ne fut d'aucun fruit, et l'on vit bientôt paroître une entière rupture; car les Espagnols prirent Verceil, place importante dans ses Etats, et ils y auroient bien fait d'autres progrès, s'il n'eût été puissamment assisté des Vénitiens et de M. de Lesdiguières, qui s'avança avec force troupes pour le secourir, contre les intentions de la cour.

M. de Béthune, après la mort du maréchal d'Ancre, le gouvernement étant changé, accommoda les affaires d'Italie et fit rendre Verceil, laissant les différends d'entre les ducs de Mantoue et de Savoie dans le même désordre : et quoique depuis il y ait eu plusieurs négociations pour les accommoder, elles ne l'ont été que par la paix de Quiérasque. Environ ce temps, le cardinal duc de Mantoue, qui étoit d'une complexion foible et délicate, mourut, et laissa Vincent pour successeur, qui lui survécut de fort peu de temps. Les Espagnols, pour exclure de cette succession M. de Nevers qui étoit en France, et la faire tomber au duc de Guastalla, firent de puissans efforts.

Cette mort étant arrivée lorsque le Roi étoit occupé au siége de La Rochelle, les Espagnols, piqués de ce que le Roi étoit passé en Italie et leur avoit fait lever le siége de Casal, prirent cette occasion pour renouveler la guerre en Italie, et y firent passer une armée puissante en cavalerie et en infanterie, des meilleures troupes que l'Empereur pût avoir, se saisirent, en passant, contre le traité de Mouzon, de la Valteline, et allèrent assiéger Mantoue. On résolut en France, dans le conseil du Roi, d'empêcher le progrès des Espagnols, de porter la guerre en Italie, et de faire diversion dans le Milanais. Les Vénitiens n'oublièrent rien de leur part pour le même dessein. Le marquis de Cœuvres, lors maréchal de France, fut envoyé à Venise et à Mantoue; et comme La Rochelle se rendit plus tôt que les Espagnols n'avoient espéré, le Roi se résolut de passer en personne en Italie pour dissiper les vastes desseins des Espagnols.

Le cardinal de Richelieu partit le 26 décembre 1629, et s'avança pour préparer toutes choses. Le maréchal d'Estrées le joignit à Decize, où, après avoir été avec lui deux jours, il en partit pour aller en Piémont, où il trouva beaucoup de mécompte en tout ce que M. de Créqui avait mandé au cardinal. Il avoit écrit que M. de Savoie se joindroit avec le Roi et la république de Venise dans les affaires d'Italie; mais ayant vu en passant à Turin des dispositions toutes contraires, il en donna avis au cardinal et au père Joseph, et dit à M. de Créqui qu'il

avoit vu la lettre qu'il avoit écrite en cour, qu'il ne croyoit pas que l'on pût raisonnablement faire un fondement si assuré sur les paroles de M. de Savoie, qu'il étoit engagé avec les Espagnols, et qu'il ne croyoit pas qu'il s'en séparât. Il persista dans cette créance, qu'il ne s'accommoderoit avec le Roi que lorsqu'il y seroit forcé.

Il passa de là à Venise, où il trouva les choses toutes résolues, et les desseins entièrement formés, pour délivrer le duc de Mantoue des troupes qui le tenoient assiégé, et pour entrer en armes dans le Milanais. Les trois armées eurent leurs emplois différens; celle de la république attaqua du côté de Côme, celle du Roi vers Alexandrie-de-la-Paille, et celle de M. de Savoie du côté de la descente du lac Majeur. Le maréchal d'Estrées y demeura quelque temps, et apprit que les troupes allemandes, qui n'avoient pu faire d'efforts considérables à Mantoue, et ayant pris Goito au dessus de Mantoue, où passe la rivière du Mincio, et s'étant postées au dessous de la ville où la même rivière descend en un lieu que l'on appelle Governolo, avoient fait une trève, et s'étoient retirées à quatre lieues de Mantoue, parce que leurs troupes étoient fort diminuées, et il ne leur étoit resté que six ou sept mille hommes de pied et quinze cents chevaux.

L'armée de la république étoit du côté du Véronais, la cavalerie à Villefranche, et le corps de l'armée à Valaise sur le bord de la même rivière qui passe à Goito, qui n'en est éloigné que de deux lieues. Il y avoit dans Mantoue deux mille hommes d'infanterie vénitienne, commandés par le colonel Durand, avec quelque cavalerie jointe aux troupes du duc de Mantoue, qui consistoient en la compagnie des gendarmes du duc, commandée par le comte de Guiche, depuis maréchal de Grammont, au régiment de cavalerie de.... et celui d'infanterie du marquis de Pomare, frère du prince de Bozolo.

Voilà l'état où étoient les choses lorsque le marquis de Cœuvres arriva à Venise, où il crut être plus nécessaire qu'à Mantoue, pour y fortifier et échauffer les esprits dans les choses qui regardoient le bien des affaires d'Italie en général, et celles de Mantoue en particulier. Il y demeura près de six semaines, durant la suspension qui fut faite avec les Allemands, en attendant le fruit des négociations entre le duc de Savoie et la France, qui finirent par une rupture entière, dont ayant eu avis par un courrier que le cardinal lui dépêcha exprès, il partit le lendemain de Pâques, avec toutes les assurances qu'on pouvoit désirer de la part de cette république, de contribuer de toutes leurs forces pour empêcher la perte de Mantoue. Il vit, en passant, le général de l'armée vénitienne, qui s'appeloit Sagrede.

Il trouva Mantoue plein de peste, et les choses si peu disposées à soutenir un siége, qu'on ne travailloit pas seulement aux fortifications: les troupes étoient foibles, parce qu'elles n'étoient pas payées; et celles de la république étoient en désordre, parce que les chefs préféroient le soin de leur intérêt à celui du public. Mais ce qui le surprit davantage, fut de rencontrer le duc dans des pensées d'épargne et de ménage, au delà de ce qui se peut imaginer, et si fort éloigné de l'éclat et de la splendeur avec laquelle il avoit vécu étant duc de Nevers. Cette suspension d'armes sembloit l'avoir jeté dans une si grande nonchalance, qu'il avoit négligé le soin de poser des gardes et de prendre toutes les autres précautions de la guerre. Etant un peu revenu néanmoins de son assoupissement, sur ce qu'il apprit de ce qui se passoit en Piémont, il témoigna quelque envie de vouloir entreprendre quelque chose contre les troupes, parce que la trève devoit finir bientôt, et que les troupes de la république étoient une fois plus fortes que celles des ennemis. Ainsi il jugea à propos de lier une conférence avec le général des Vénitiens sur ce sujet.

Le maréchal d'Estrées, accompagné de quelques ministres du duc, se trouva au lieu destiné pour cette assemblée. Il y fut proposé d'attaquer Goito, afin d'avoir par eau les commodités nécessaires pour la subsistance de Mantoue, comme vivres, munitions de guerre, et toutes autres choses, car les ennemis n'étoient pas en état d'attaquer la place de vive force; et, reprenant ce poste peu fortifié, on ouvroit le passage à toutes les commodités qui pouvoient venir de terre ferme, du côté de la république, et de celui de Governolo qui étoit au dessous, et beaucoup moins fort que de l'autre; et les commodités qu'on en pouvoit tirer venant par la mer, le chemin étoit beaucoup plus long. Après avoir mis en délibération lequel des deux on devoit attaquer, il fut arrêté que ce seroit Goito. L'avis en fut envoyé incontinent au Roi et à la république, qui approuva fort ce dessein, et, donnant ordre à tout ce qui étoit nécessaire, fournit les munitions, poudres, canons et autres choses servant à un siége. Le jour même fut pris pour se mettre en campagne et investir la place. Cependant la peste augmenta fort, et au lieu qu'au commencement il ne mouroit que trente ou quarante personnes par jour, il en mourut dans la suite jusques à trois cents. Cette diminution d'hommes n'étoit pas la crainte d'être

affamé, en cas que l'on ne s'ouvrît un passage pour y porter des vivres.

Le temps auquel on se devoit mettre en campagne étant arrivé, le maréchal d'Estrées fut revoir le général Sagrede, avec les ministres du duc, pour le presser de se mettre en campagne. Il demanda encore dix ou douze jours, ce qui donna de l'inquiétude au duc et au maréchal, prévoyant, avec apparence, que l'on ne vouloit rien faire. Cependant la peste et les autres incommodités affoiblissoient le nombre des peuples et des soldats, et les vivres diminuoient tellement qu'il n'y en avoit pas pour plus de deux mois, quelques soins qu'on pût apporter à les ménager. Le maréchal d'Estrées pressoit sans cesse pour être secouru, écrivant à la république et à M. Davaux que l'on envoyât des blés. Il en arriva cent charrettes seulement, avec quelques autres rafraîchissemens. Il fut aisé de juger qu'une assistance si foible n'étoit qu'un moyen d'entretenir commerce, et d'éviter toute autre occasion de quelque entreprise considérable.

Le jour que ces vivres entrèrent à Mantoue, le maréchal et les ministres du duc se servirent de l'escorte pour aller à Valaise trouver le général, qui fut fort surpris de les voir; car on ne voulut pas l'en avertir, de peur de lui donner temps de préparer des excuses. Le gentilhomme envoyé au Roi étant de retour fut un nouveau sujet de le presser, en lui disant que le Roi étoit informé du projet et des paroles données de part et d'autre, et même de l'ordre qu'il avoit reçu plusieurs fois de commencer l'attaque proposée. Sagrede, montrant d'autant plus de chaleur qu'il avoit moins de dessein de rien entreprendre, dit qu'il étoit tout prêt à se mettre en campagne, mais qu'il avoit eu avis certains que dix mille Allemands avançoient pour joindre les deux sergens-majors de bataille, Galasse et Aldringer. Il ne pouvoit pas alléguer la même chose du comte de Colalte, qui n'approcha jamais de Mantoue, non pas même quand la place fut prise. Le maréchal lui dit qu'il avoit des lettres d'avis aussi nouvelles que les siennes, de l'ambassadeur du Roi à Zurich, où il n'étoit parlé d'aucunes troupes qui passassent par la Valteline. La contestation s'échauffant entre eux, et devenant plus vive et plus forte, il lui dit que dans une conduite si foible il y avoit lieu de craindre que leur secours ne fût aussi fatal à Mantoue que celui des Anglois l'avoit été à La Rochelle.

Le lendemain étant retourné à Mantoue il fit rapport au duc de ce qui s'étoit passé avec le général des Vénitiens. Il en témoigna une grande agitation d'esprit; et comme ils étoient sur ce discours, le président de Venise arriva, et demanda à parler au duc; et, comme la république étoit plus intéressée en cette affaire qu'aucun autre, on le fit entrer. Le maréchal d'Estrées reprit succinctement ce qu'il avoit déjà dit, et ce qui s'étoit passé avec le général Sagrede. Le résident, pour adoucir un peu l'émotion dans laquelle il voyoit le duc, s'efforça de lui faire entendre qu'assurément la république ordonneroit au général Sagrede de faire tout ce que présentement l'on jugeroit nécessaire pour la conservation de Mantoue, mais qu'il supplioit le duc de ne pas trouver mauvais s'il lui disoit que les voyages fréquens d'un cordelier et d'un chartreux, qui venoient à Mantoue de la part du prince de Bozolo pour traiter entre lui et les ennemis, causoient des soupçons et des jalousies; que pour lui, ayant l'honneur d'être auprès du duc, et le connoissant comme il faisoit, il ne se mettoit pas en peine de ces bruits, parce que même quand il auroit cette pensée, dont il le croyoit fort éloigné, il ne voyoit pas qu'il pût faire un traité ni sûr ni honorable pour lui. Le duc s'emporta là-dessus avec peu de raison, ce me semble, et lui dit que si la république manquoit à tout ce qu'elle avoit promis, et ne faisoit d'autres efforts, il étoit résolu de se retirer par soi-même de l'oppression où il étoit, et de la ruine dont il étoit menacé; qu'au lieu de recevoir de lui les offices qu'il en devoit attendre, en faisant savoir à la république la nécessité où il étoit et le mauvais état de la place, il ne les représentoit pas sincèrement, et qu'ainsi il ne vouloit plus traiter avec lui et n'avoit qu'à se retirer. Le résident lui répondit que, comme Businelli, qui étoit son nom, il lui pouvoit dire tout ce qu'il lui plairoit, mais que, comme résident d'une république à laquelle il avoit tant d'obligation, il ne pouvoit l'empêcher de lui rendre un compte fort exact de tout ce qui se passoit.

Le maréchal d'Estrées n'oublia rien pour empêcher que l'emportement du duc, et l'altération qui paroissoit entre lui et le résident, n'allassent plus avant. Mais quoi qu'il pût faire, les choses étoient trop aigries pour être adoucies en peu de temps. Le résident s'étant retiré, le maréchal mit toutes choses en usage, non-seulement comme ambassadeur, mais comme serviteur fort passionné du duc, pour les réunir; car le duc étant revenu de ce premier mouvement, condamna son procédé, et fit effort d'empêcher que le résident n'écrivît à Venise. Le maréchal lui fit plusieurs propositions sur la satisfaction que le duc offroit de lui faire. Le président, premier ministre et confident du duc, le fut trouver, mais rien ne put vaincre son opiniâtreté. Le

maréchal, le voyant si résolu d'écrire au sénat, lui conseilla de laisser le duc en espérance qu'il n'en manderoit rien, et de faire cependant entendre à la république qu'il en avoit usé ainsi pour ne la pas engager à aucuns ressentimens qu'à ceux qu'ils jugeront qu'ils en doivent prendre; ajoutant qu'il avoit tant d'opinion de la prudence et de la sage conduite de la république, qu'elle négligeroit plutôt ce qui s'étoit passé que d'en conserver aucun ressouvenir. Ensuite divers courriers furent envoyés, tant du côté du résident pour porter ses plaintes, que de celui du maréchal à M. Davaux pour le convier à dissiper cette brouillerie, et à réconcilier les choses pour l'intérêt commun de toutes les parties. La république y apporta tout le tempérament et toute la sagesse qui étoit à désirer; et il eût été raisonnable que le résident l'eût laissée en liberté d'en témoigner de l'ignorance ou du ressentiment.

Pendant ces allées et venues, le résident ne voyoit plus le duc, et n'avoit plus avec lui aucune négociation; et comme tous les jours il survenoit quelque affaire nouvelle où la communication étoit nécessaire, il falloit que le maréchal s'entremît pour accommoder les choses et tirer d'eux des résolutions; mais cela ne dura pas long-temps, parce que le résident tomba malade de la peste, et ne fut visible que huit ou dix jours avant la prise de la place. Cependant la nécessité des vivres, munitions et autres choses, jusques à des outils pour travailler, étoit grande.

Le maréchal d'Estrées, voyant qu'on ne pouvoit recevoir que par terre les secours de toutes choses, puisque les ennemis tenoient le dessus de la rivière par Goito, du côté de terre ferme de l'État de la république, et le dessous du côté de Venise, voulut avancer les quartiers qu'il avoit à Valaise et Villefranche, et les mettre à Marmirol et à Castillon. M. de Mantoue l'ayant trouvé fort à propos, et l'ayant fait savoir au résident, promit d'en écrire à la république, ce qu'il fit; et le maréchal, par la permission du duc, envoya M. Arnault, mestre de camp des carabins, à M. Davaux, pour faire entendre à la république l'avantage qu'il y avoit et la sûreté qui se trouvoit dans ce changement de quartiers de leur armée. Il représenta donc toutes ces choses au sénat, lequel ayant reçu les raisons qui lui furent représentées, loua ce dessein, et envoya tous les ordres nécessaires au général Sagrede pour les suivre.

Les mêmes ordres furent envoyés à M. de Candale, qui n'avoit pas encore été à l'armée. Il fut fait général de l'infanterie; et comme dans les autres armées le général de la cavalerie, en l'absence du général, commande, parmi les Vénitiens c'est celui de l'infanterie : le prince de Modène, qui la commandoit, piqué de ce traitement, se retira du service de la république : et cependant que M. de Candale se préparoit à y venir, M. Arnault fut renvoyé au général Sagrede pour changer les quartiers et prendre Marmirol et Castillon-Mantouan; lequel, prévoyant les avantages qu'il en pouvoit tirer, envoya deux mille hommes et deux pièces de canon, et devoit suivre deux jours après. Mais M. de Candale étant arrivé auprès du général, sans avoir ordres nouveaux contre ceux que M. Arnault avoit portés, et sans aucune communication avec M. de Mantoue, ils retirèrent les gens de guerre qu'ils avoient avancés à Marmirol; et au lieu au moins de les retirer dans le corps de l'armée à Valaise, ils s'avisèrent d'en faire deux quartiers avancés et proche de Goito, de demi-lieue ou trois quarts de lieue à Marvigo et à Guervigue. On mit quelques troupes dans le premier, qui n'étoit qu'un carré de maisons, où il n'y avoit point de fortifications que deux guérites pour les antres ou entrées, et dans Guervigue trois cents chevaux commandés par un gentilhomme vénitien, et le chevalier de La Valette avec cinq cents hommes de pied de son régiment.

Les ennemis ayant su le logement de ces deux quartiers, lesquels il étoit impossible de garder et d'empêcher qu'ils ne fussent enlevés, se résolurent de les venir attaquer. Ils étoient du côté de la porte de la Pradelle, qui est delà la rivière et le lac, où il y avoit trois ou quatre jours qu'ils avoient commencé de couper les blés et faire le dégât, n'ayant alors autre pensée que d'affamer la ville. Ils partirent sur le midi pour aller passer à Goito, et enlever les deux quartiers; quelques soldats fuyards de leur armée en vinrent donner avis, qu'il leur fallut confirmer par le sieur Perponcher, enseigne de la compagnie des gendarmes du maréchal d'Estrées, lequel ayant été en Allemagne, sachant la langue, entendit tous leurs complots et leurs projets, et les rapporta au duc, lequel dépêcha deux courriers, l'un au chevalier de La Valette et l'autre au général Sagrede à Valaise, qui étoient à une lieue et demie des deux autres quartiers, et ces deux quartiers éloignés de deux lieues et demie de Mantoue; le duc croyant que les avis qu'on envoyoit, étant confirmés par l'avis du résident, il y ajouteroit plus de foi et y feroit plus grande réflexion, et qu'il seroit justifié, quoi qu'il en arrivât, d'avoir apporté de sa part tout ce qu'il devoit.

Il n'y avoit que huit jours que le résident

étoit guéri de la peste. Le maréchal se chargea lui-même de l'aller voir, et lui dire comme le duc dépêchoit des courriers pour avertir le général que les ennemis avoient fait le dégât, et passoient l'eau sur le pont de Goito, pour venir enlever ses quartiers; lequel dit que non-seulement il lui écriroit par les courriers du duc, mais encore qu'il y en enverroit exprès, et demanda au maréchal ce qu'il estimoit qui se devoit faire. Il répondit qu'il étoit trop persuadé de la capacité et expérience de messieurs les chefs de la république pour leur donner des conseils, et qu'ils apporteroient les moyens qui seroient nécessaires pour le salut des troupes. Le résident pressa le maréchal de lui dire ce qu'il lui en sembloit; il lui dit que ces deux quartiers n'étant pas en état de se défendre, et pouvant avoir avis à six heures au soir, leur dépêcher des courriers deux heures devant pour les avertir de se retirer au corps de l'armée à Valaise, ou bien qu'il falloit avec toute leur armée aller attendre les ennemis au défilé où ils devoient passer en descendant de Goito sur une chaussée voisine; mais ces messieurs ne crurent pas les avis qu'on leur donnoit, et ne firent autre chose, sinon que le chevalier de La Valette, qui étoit homme de guerre, s'en alla avec trois cents hommes de pied sous Goito, et y passa toute la nuit. Et n'ayant nul avis de Valaise, et ne voyant paroître personne, il se retira en son quartier sur les sept heures du matin, et M. de Candale une demi-heure ou une heure après y arriva avec quelques ingénieurs et cinquante chevaux au plus avec lui; et voyant les ennemis qui venoient du côté de Guéringo, il dit au colonel qui commandoit qu'il se défendît, et qu'il alloit faire venir toute la cavalerie pour le soutenir. Mais le colonel ne pouvant faire grande résistance, il prit le parti de se retirer à Valaise par une plaine de bruyères; les ennemis le poursuivirent jusques auprès de Valaise et le défirent. Pour l'autre quartier, il se retira de bonne heure, hors le chevalier de La Valette, qui, voulant aller secourir l'autre quartier, fut pris prisonnier par les chemins. Pour la cavalerie, au lieu de s'approcher, comme M. de Candale avoit dit, il l'amena à Valaise en si grand désordre, qu'il falloit, en y arrivant à coups de piques, les empêcher d'entrer dans le quartier, et Milandre sortit, et s'avança vers une chapelle et un rideau qui étoient proche, pour donner loisir aux troupes de se reconnoître et se mettre tous en bataille.

Les ennemis ne firent pas semblant de les vouloir attaquer, et se retirèrent au quartier que les autres avoient abandonné. Le soir, le général et tous les officiers tinrent conseil pour savoir ce qu'ils avoient à faire le lendemain. Il y eut diverses contestations, comme entre nombre de personnes on n'est pas toujours d'accord; le lieutenant-général de la cavalerie, qui étoit, ce me semble, des Palavicini de Parme, commença ainsi : « Je dirai mon avis, qui paroîtra véritablement digne de quelque blâme, mais enfin qui est utile au service de la république, c'est de se retirer à Peschiera. » Soit que cet avis fût bon ou mauvais, il fut enfin suivi du consentement du général et de tous les chefs, hormis du colonel Milandre, qui depuis a été général des armées de l'Empereur en Allemagne. Le bruit ayant couru de cette honorable retraite, les capelets commencèrent à y faire beaucoup de désordre dans les boutiques remplies de choses non-seulement nécessaires, mais superflues. M. de Candale travailla fort pour arrêter le mal, et y réussit fort bien. Dès le grand matin le conseil de guerre se rassembla pour mettre en exécution la résolution prise le soir, ou voir s'ils la devoient changer: les opinions furent partagées, mais enfin celle du lieutenant-général de la cavalerie fut suivie; ils commencèrent de se mettre en état de gagner Peschiera.

Ils pouvoient prendre un autre chemin que celui qu'ils prirent. Valaise est sur la rivière du Mincio, et il y avoit un pont pour passer de ce côté-là; mais ils appréhendèrent que les ennemis, prenant par Goito, ne les suivissent de ce côté-là. Mais pensant éviter un péril plus éloigné, ils tombèrent dans un plus présent, les ennemis étant du côté même de Valaise. Étant donc sortis de Valaise, et ayant laissé.... aux deux cents hommes pour garder le château, quelque promesse qu'il eût faite d'y faire bien son devoir, il n'attendit pas davantage que toute l'armée vénitienne fût hors de la vue de la place, et éloignée d'une portée de canon, et fit retraite après avoir mis le feu aux poudres. Les ennemis n'étoient pas délogés encore des quartiers où ils avoient couché, reprenant le chemin de Goito, qu'ils jugèrent de ce qui étoit arrivé; ils s'en allèrent droit à Valaise, où ils trouvèrent toute sorte de commodités, mais ils ne s'y arrêtèrent pas, et étant avancés en diligence trouvèrent la queue des troupes. Je dirois bien l'arrière-garde, mais au sortir ils ne gardèrent aucun ordre, et le général Sagrede y arriva quatre heures devant qu'aucune des troupes s'y joignît. Enfin toute cette armée fut défaite sans qu'il se trouvât cinquante hommes qui combattissent. Cependant l'armée de la république étoit composée de quinze mille hommes de pied et deux mille cinq cents chevaux, et celle des ennemis de six mille hommes de pied et de quinze cents chevaux.

Cet accident réduisit M. de Mantoue à songer à mettre des forces dans sa place, n'y restant que sept cents hommes de guerre, parce que la plupart étoient morts de la peste et s'étoient dissipés : l'on faisoit état que le nombre d'habitans, de gentilshommes et de soldats emportés par la maladie, alloit à vingt-cinq mille personnes, et il y avoit près de deux lieues de tour qu'il falloit garder contre les entreprises des ennemis. Le maréchal d'Estrées dépêcha à Venise pour avoir des troupes; la consternation étoit si grande dans la ville, que, comme il étoit aisé d'y envoyer, parce que les ennemis ne s'étoient pas saisis encore des passages du côté de Vérone, on avoit négligé de le faire, où s'étant depuis campés, quelque sollicitation qu'on fit, et quelque diligence que l'on y apportât, il n'y entra en deux fois que trois cents hommes, savoir, cinquante la première, et la deuxième cent, les ennemis s'étant approchés jusques au bout du pont de Saint-Georges et dans le faubourg, et le long d'un côté et d'autre où rien ne les empêchoit de se mettre au large.

Il y avoit dès le commencement du siége une arche du pont qui étoit rompue. Le maréchal d'Estrées, se défiant que les ennemis ne voulussent essayer de jeter un pont sur cette arche rompue, pressa et sollicita le duc de vouloir en faire rompre encore une autre, mais il n'y eut jamais moyen de l'y faire consentir. Je ne sais si ce fut par un aveuglement, ou par la fatalité dans laquelle enfin on tomba par son opiniâtreté, ou par son malheur. Pendant toutes ces choses, on eut divers avis que les ennemis, sachant la foiblesse où étoit réduite la place, vouloient faire diverses attaques, pour essayer de s'en rendre maîtres, soit du côté de la place de la Pradelle, soit du côté de la porte du Tay, ou par une digue que le colonel Durand gardoit.

On avoit encore l'alarme d'un autre côté. L'on avoit avis que le long du lac, entre le pont Saint-Georges et la Porte-Neuve, ils faisoient faire des barques armées pour faire une descente. Le peu de gens qu'on avoit pour faire les gardes nécessaires sans aucune espérance de secours, faisoit bien juger qu'il étoit impossible que la place ne se perdît et ne fût prise, et pour cela l'on envoyoit jusques auprès....., toutes les nuits une petite barque avec trois ou quatre personnes. Le maréchal d'Estrées s'étoit chargé de cette garde pour voir s'il descendroit quantité de vaisseaux, et, de douze ou quinze gentilshommes qu'il avoit auprès de lui, il en envoyoit trois ou quatre découvrir, et de fait, la nuit que la ville fut prise, les sieurs de Perponcher et Le Vignan et quelques autres, lesquels demeurèrent engagés en ce lieu-là entre..... et les ennemis qui étoient déjà maîtres de la ville. Deux jours avant l'exécution de leur entreprise, un secrétaire de M. de Mantoue venant de France, fut arrêté dans le quartier de Saint-Georges, où, comme il n'étoit pas bien gardé, et passant pour se sauver dans la ville, il entendit, dans une tente, que quelques-uns des principaux chefs qui y étoient, disoient : « Après-demain nous ferons notre attaque ; » et sans en dire plus de particularités, ni par où ils vouloient faire leurs efforts, ils dirent que c'étoit une chose qui ne pouvoit manquer et qui étoit infaillible. Et l'ayant rapporté au duc, cela nous confirma toutes les apparences d'une grande entreprise, sans toutefois qu'il fût certain par où ils dussent attaquer. A quoi l'on tâcha de pourvoir autant que les divers lieux qu'on avoit à garder et la foiblesse des forces le pouvoient permettre, soit au quartier de Durand, soit à cette digue et à la porte du Tay, soit aussi à cette descente du lac, entre le pont Saint-Georges et la Porte-Neuve, ou bien par le pont par où la ville fut prise.

Le maréchal d'Estrées, craignant toujours de ce côté, la pressa, et fit presser M. le duc de Mantoue de rompre encore une arche, à quoi il se rendit aussi opiniâtre qu'il avoit été lorsqu'il avoit été poussé et sollicité en d'autres rencontres : enfin la nuit du 17 au 18 de juillet, ils exécutèrent leur entreprise de cette manière. Du côté du haut du lac ils ne pouvoient venir à nous que nous n'en fussions avertis par le moyen de cette barque que l'on envoyoit au devant; mais ils chargèrent six-vingts hommes dans trois barques plates, qui passèrent tout auprès du pont, et la garde qui y étoit voulant en prendre l'alarme, ceux qui étoient dans les barques leur crièrent : « Taisez-vous, taisez-vous, c'est le secours de la république que nous vous amenons. »

Cette ruse réussit, car, au lieu d'en avertir au palais, ils les laissèrent passer jusques au bout du pont, où étant descendus ils montèrent sur le pont, et taillèrent en pièces, sans grande résistance, la garde qui y étoit, et ce fut la première alarme qu'on eut dans la ville, au bruit de laquelle le duc s'étant éveillé, et le maréchal d'Estrées ayant assemblé environ cent cinquante hommes, il pressa le duc de faire ouvrir la volte obscure qui étoit une porte ordinaire et basse, sans pont-levis et sans aucune fortification. Les ennemis arrivèrent fort aisément avec toutes leurs troupes à la porte, et attachèrent un pétard qui ne fit que son trou, ayant été mal appliqué; ils en attachèrent un second entre la jointure et la fermeture du pont, et ainsi la porte fut ouverte. Ceux qui étoient avec M. de Mantoue

sous la voûte obscure, se retirèrent au bout de ladite voûte dans la première cour : les ennemis se mirent en ordre, et ceux qui étoient avec le duc essayèrent s'ils pourroient les ébranler, mais les ennemis les chassèrent de cette cour à coups de mousquet, ensuite de la seconde appelée de Sainte-Barbe, et puis de la troisième qui est la grande du palais et de la place qui est devant le palais, sans jamais détacher un homme : s'ils l'eussent fait, tout eût été à leur discrétion, et nous étions perdus ; mais ils ne suivirent pas leur pointe, et s'arrêtèrent à mettre toutes leurs troupes en bataille dans la place devant le palais. M. de Mantoue se retira à la route des moulins où il y avoit cent hommes, et où étant, le marquis....... italien, fut envoyé par les ennemis pour parler à M. de Mantoue ; et, arrivant à deux pas du lieu où il étoit, il fit sonner une chamade, et le maréchal d'Estrées, qui étoit un peu plus avancé que M. de Mantoue vers lui, au lieu de lui répondre, lui fit tirer trois ou quatre mousquetades, de quoi M. de Mantoue fut fâché, et lui dit qu'il pouvoit approcher de lui en sûreté ; ce qu'il fit. Il lui dit qu'il venoit de la part des sergens-majors de bataille Aldringer et Gallas, pour lui faire savoir qu'ils étoient avec toutes leurs troupes en bataille dans la place du château, et savoir ce qu'il vouloit faire, parce qu'il étoit résolu d'employer toutes les voies de douceur, de modération et de respect qu'il pouvoit garder, en considération de l'Impératrice.

Ces paroles d'abord ne déplurent pas à M. de Mantoue, et, se retirant à part avec le marquis de Pomare, et le marquis Ville, grand-père de celui d'aujourd'hui, et quelques autres, pour voir ce qu'il auroit à répondre, on lui fit connoître qu'il étoit en lieu où sous ces belles paroles-là il pouvoit être abusé, et que le dessein des ennemis étoit d'empêcher sa retraite dans la citadelle de Port. Sa réponse fut qu'étant dans la citadelle, s'il lui envoyoit quelqu'un il lui répondroit sur les civilités qu'il lui avoit dites de la part des chefs des troupes ; il entra donc à Port. Il est à propos de dire l'état auquel il trouva la place, laquelle a, du côté de la terre et où le lac n'aborde plus, deux bastions ; et du côté de la ville, nulle fortification considérable, et seulement un grand portail élevé en carré, où l'on entre par une digue par dessus un pont-levis qui n'est accompagné d'aucune fortification. Etant arrivé jusques au pied du Maschio, le duc fit reconnoître l'état de la place, où l'on trouva beaucoup de pestiférés et point de vivres.

Il y avoit quelques poudres qui étoient au dessous de ce Maschio, et sous une voûte qui faisoit une espèce de plate-forme ; mais comme il n'étoit plus temps de songer à aucune provision, il fallut pourvoir à quelque retranchement, et faire quelques fortifications au devant du portail, et ensuite à ôter des poudres qui étoient dans ce Maschio, craignant que les ennemis amenant du canon et tirant quelques coups, le feu ne prît aux poudres. On donna ordre d'aller prendre le petit duc d'aujourd'hui, qui étoit nourri dans un monastère de religieuses, et d'envoyer quelqu'un, sous prétexte de rendre réponse aux chefs, reconnoître si l'on pouvoit ce qu'ils pourroient entreprendre ce jour-là contre la citadelle. Le marquis de Pomare y fut donc envoyé ; mais les ennemis le voyant ne voulurent point traiter avec lui, disant qu'étant gentilhomme de la chambre de l'Empereur, et ayant manqué à son devoir, ils ne vouloient avoir aucune communication avec lui.

Ayant rapporté cette réponse, cela donna de l'inquiétude et de la peine, avec raison, au duc, lequel envoya ce marquis, avec une barque, prendre le petit prince. Cependant ayant pensé éviter un accident, on ne fit que l'avancer, parce que les capelets qui transportoient les poudres, par malheur ou autrement, y mirent le feu et firent sauter toute la voûte, et ce débris assomma ceux qui travailloient à ce retranchement, où un secrétaire du maréchal d'Estrées fut enseveli comme les autres.

Les ennemis firent semblant de s'émouvoir et de venir attaquer la citadelle ; mais soit que la lassitude de la nuit ou du reste du jour empêchât les soldats de se rassembler, ils ne firent aucun effort. Le marquis Ville fut envoyé vers les chefs. Cependant le maréchal d'Estrées pressa le duc de penser à lui, et lui remontra qu'il n'étoit pas à propos qu'il hasardât sa personne et celle de son fils, et qu'il pouvoit la nuit se retirer par le lac ; que le pire qui pouvoit lui arriver, étoit de tomber entre les mains de ces gens-là, d'une façon ou d'une autre ; mais quoi qu'on lui pût dire et représenter, il ne put s'accommoder à cet avis. Cependant le marquis Ville, ayant arrêté ces premiers mouvemens que les ennemis avoient fait paroître, commença à entrer en quelque proposition de traité, et fit deux ou trois allées et venues, et les ennemis en facilitèrent les conditions plus qu'il n'y avoit lieu de l'espérer, vu l'état des choses.

Les deux plus grandes difficultés, et qui arrêtèrent davantage, furent qu'ils vouloient retenir le maréchal d'Estrées et tous les siens prisonniers de guerre ; et l'autre, qu'il leur fût accordé de mettre leurs troupes sous le Maschio. La première proposition fut rejetée du duc avec autant de fermeté que de générosité, de sorte qu'enfin ils se

relâchèrent. On ne put point surmonter l'autre difficulté, et, après avoir tenté plusieurs fois de le faire, le maréchal d'Estrées dit au duc que, puisqu'il n'en pouvoit venir à bout, il étoit d'avis d'ôter tout prétexte aux ennemis d'user de mauvaise foi, et que pour cela son opinion étoit qu'il faltoit retirer les troupes de la citadelle et les mettre dans les fossés du côté de la terre ferme, parce que pouvant se communiquer les uns aux autres, on feroit accroire aux soldats des choses à quoi ils n'auroient pas songé. Et ainsi le duc, par l'avis de tous ceux qui étoient avec lui, signa la capitulation, qui consistoit à donner chevaux et autres choses pour le conduire, et le petit prince encore en maillot.

Vous pouvez juger si cette nuit-là se pouvoit passer avec beaucoup de tranquillité : dès le soir même ils envoyèrent tous les gens du maréchal d'Estrées, hormis son capitaine des gardes qui s'étoit retiré au quartier du colonel Durand : les sieurs Perponcher et Le Vignan qui avoient été pris sur le lac, comme l'on a déjà dit, furent aussi renvoyés; les gens de guerre qui étoient dans Port et qui pouvoient sortir, étoient environ trois cent cinquante hommes. Les ennemis y entrèrent avec six cents hommes, se mirent en bataille dans la maison vis-à-vis de celle du gouverneur, où ils demeurèrent avec si grand ordre, que pas un ne quitta sa place. Sur les six heures du matin, ces messieurs les sergens de bataille vinrent, et firent appeler le maréchal d'Estrées, disant qu'ils seroient bien aises de parler à lui; il en avertit le duc pour avoir son consentement, et bien qu'il vît qu'il n'y avoit pas lieu de s'en pouvoir excuser, il le donna avec un peu d'émotion. Le maréchal les ayant abordés, ils lui dirent qu'ils avoient cru qu'il étoit de leur devoir de visiter M. le duc de Mantoue par bienséance, par civilité et par le respect qu'ils lui vouloient garder en considération de l'Impératrice; mais qu'ils étoient en peine s'ils le traiteroient d'altesse; que n'ayant pas été jusque-là reconnu duc de Mantoue par l'Empereur, ils craignoient qu'on y trouvât à redire; à quoi le maréchal leur dit qu'ils ne devoient pas s'arrêter à cela, et qu'il croyoit qu'ils seroient plutôt loués en le traitant d'altesse qu'autrement; que s'ils ne le vouloient pas, il seroit plus à propos de ne le pas visiter.

Ils se résolurent à suivre le premier avis. Le maréchal en avertit le duc pour se préparer à les recevoir; ce compliment se fit comme on le pouvoit désirer. Ils parlèrent comme des personnes fort contens d'eux-mêmes; et quoique leur compliment fût assez court, le duc l'écouta avec inquiétude, et aussitôt qu'ils furent descendus, il monta à cheval et sortit. Le maréchal n'en put pas faire de même, parce que, quoiqu'il eût un cheval pour lui, on avoit mal pourvu au reste de ses gens, qui étoient encore onze personnes; savoir, le chevalier de Fruge, M. Arnault, colonel des carabins, et M. d'Araucourt, et autres de sa suite. Le gouverneur de Port qui avoit un carrosse à deux chevaux, le lui donna, dont il se servit et rejoignit M. de Mantoue qui l'attendoit à demi-lieue de là. Le colonel Pietro Ferrari avec cinq cents chevaux l'escorta, et le conduisit jusques aux confins de l'Etat du Pape, et alla coucher à Ménar, à douze lieues de Mantoue.

RELATION DU CONCLAVE

DANS LEQUEL ON ÉLUT LE CARDINAL LUDOVISIO, NOMMÉ DEPUIS GRÉGOIRE XV.

Le pape Paul V, de la maison de Borghèse, avoit succédé à Léon XI, et avoit pris soin devant son élection de persuader à la maison Aldobrandine qu'il étoit fort reconnoissant des grâces qu'il avoit reçues de Clément VIII dont il étoit créature. Il s'étoit même insinué adroitement auprès de la signora Olimpia Aldobrandine, belle-sœur du Pape, pour montrer un attachement plus particulier aux intérêts de cette maison, dans la vue d'être assisté de leur crédit et de leurs amis pour s'élever au pontificat; mais, bien qu'il fût considéré par eux comme un sujet fort propre à remplir cette place dans son temps et à répondre à leurs desseins, son âge toutefois peu avancé, car il n'avoit que cinquante-deux ans, sembloit être un obstacle difficile à surmonter, et l'auroit été sans doute à un autre moins heureux que lui; mais sa bonne fortune l'emporta sur la maxime établie dans l'esprit de tous les cardinaux de ne faire que des papes fort vieux; les uns dans l'espérance de posséder à leur tour cette suprême dignité, les autres dans la crainte de voir trop affermir l'autorité des neveux sous de longs pontificats. Aussi Paul V ayant cru que le hasard et le cardinal de Joyeuse avoient plus de part à son élection que les offices de la maison Aldobrandine (car les cardinaux ne pouvant s'accorder pour l'élection d'un pape firent un compromis, par lequel le cardinal de Joyeuse demeura arbitre du choix qui se devoit faire, de sorte qu'il élut Paul V), il ne fit aucun scrupule de persécuter le cardinal Aldobrandin, comme l'on dira dans la suite, et considéra peu les engagemens dans lesquels il étoit auparavant.

Il ne fut pas moins heureux pendant le cours de son pontificat qu'il l'avoit été au temps de son élection; il jouit toujours d'une parfaite santé durant les quatorze années qu'il fut pape, et eut si peu d'incommodités qu'il ne manqua pas un seul jour à dire la messe, que la veille de celui où il tomba malade de la maladie qui l'emporta. Il étoit reconnu pour avoir de bonnes mœurs, et sa vie avoit toujours été fort innocente; mais il ne fut pas exempt de la passion que les papes ont pour leurs neveux, et fut au contraire si sensiblement touché du désir d'élever et d'agrandir sa maison, qu'il donna peu de soin aux affaires générales où l'Eglise lors avoit beaucoup de part, et ne voulut jamais employer la moindre partie des richesses qu'il avoit amassées contre les protestans d'Allemagne, quoiqu'il en fût puissamment sollicité par l'Empereur et par les autres princes catholiques.

Dans le temps de son pontificat, il renouvela presque tout le collége des cardinaux: de sorte que lorsqu'il mourut il n'en restoit plus que six de la création de Sixte V et dix de Clément VIII, en comptant le cardinal Aldobrandin son neveu, le cardinal Farnèse de la création de Grégoire XIV et le cardinal Sforce de celle de Grégoire XIII. Ce grand nombre des créatures de Paul V faisoit croire au cardinal Borghèse que rien ne lui étoit impossible dans le dessein de donner un successeur à son oncle, tel qu'il jugeroit être plus convenable à ses intérêts. Le cardinal Borghèse avoit l'esprit agréable, il étoit d'une conversation aisée, qu'il accompagnoit toujours de beaucoup de civilité; il aimoit les plaisirs beaucoup plus que les affaires, et ne s'y attachoit qu'autant qu'il le croyoit nécessaire pour ne pas déplaire à son oncle, qui avoit l'humeur grave et sérieuse; mais, bien qu'il fût d'un tempérament qui ne sembloit pas le porter à former des desseins de si loin, il avoit toutefois jeté les yeux sur le cardinal Campora les dernières années de la vie de son oncle, quoiqu'il y eût d'autres personnes plus considérables pour leurs bonnes qualités et par leur naissance entre ses créatures. Mais comme il jugeoit qu'il pouvoit s'assurer du cardinal Campora plus aisément que d'un autre, et que c'étoit un moyen de faire subsister son crédit dans la cour de Rome, parce qu'il étoit de basse naissance, d'un esprit médiocre, et que par conséquent il lui devoit être plus obligé de son élevation, il employa toute son industrie et s'appliqua entièrement à faire réussir son projet, et fut peu touché ensuite du désir de faire un plus digne choix.

Cependant comme le parti d'Espagne étoit pour lors très-puissant à Rome, et l'emportoit sur celui de France, parce qu'il y avoit trois cardinaux de la nation qui résidoient ordinairement, et qu'il y en avoit beaucoup d'autres des pays de l'obéissance d'Espagne, lesquels, bien qu'ils n'aient pas une dépendance si soumise, n'osent pourtant aller directement contre ses intérêts, sans compter les autres avantages qu'ils tirent des grands États qu'ils possèdent en Italie, le cardinal Borghèse ne douta pas qu'il ne fallût s'appuyer du côté des Espagnols, et les rendre favorables à l'élection de Campora. Dans cette pensée il l'avoit engagé dans la confiance des Espagnols, et l'avoit mis en état de leur rendre des services : de telle sorte que l'on l'appeloit à Rome le conseil de l'ambassadeur d'Espagne, et même, dans la dernière promotion que fit Paul V quelque peu de temps avant que de mourir, il avoit eu cette vue de se fortifier de créatures dévouées à ses intérêts et à l'élévation du cardinal Campora; car il y en avoit deux de l'Etat de Milan, et amis particuliers de Campora. Cette affectation parut encore par une action du cardinal Roma, lequel, étant logé chez Campora, mit les armes d'Espagne sur sa porte.

Le cardinal d'Est, qui étoit considérable par sa naissance et par ses amis, favorisoit entièrement les desseins de Borghèse pour Campora; il le regardoit comme un sujet du duc de Modène son frère (car il étoit de la Grassiniane), et espéroit que, par cette raison, lorsqu'il seroit parvenu à ses prétentions, il auroit plus d'égard qu'un autre à les contenter touchant les différends des vallées de Comachio.

Le cardinal Farnèse suivoit les sentimens du cardinal de Médicis et les engagemens qu'ils avoient pris ensemble, fondés sur l'alliance de leurs maisons.

De trois cardinaux vénitiens il y en avoit deux créatures de Borghèse; selon les apparences ils devoient suivre les mouvemens de la république, laquelle ne leur auroit pas conseillé de fortifier le parti des Espagnols, avec qui elle étoit très-mal en ce temps-là : mais comme les cardinaux vénitiens n'ont pas une dépendance comme ceux de France et d'Espagne, parce que la république ne contribue à leur élévation que d'une simple recommandation, ils croient avoir aussi plus de liberté de suivre leurs sentimens et leurs intérêts particuliers.

Le cardinal Montalte, neveu de Sixte V, étoit suivi de cinq cardinaux, et n'avoit pas encore engagé ses suffrages ni ceux de ses amis à personne.

Le marquis de Cœuvres, ambassadeur de France à Rome, connoissant les avantages que les Espagnols tiroient de leur union avec le cardinal Borghèse, travailloit à réparer, par ses soins et par son industrie, la foiblesse du parti

de France, qui n'avoit que le cardinal Bonzi qui lui fût assuré, parce qu'il étoit de la nomination du Roi, et les cardinaux Delphin et Bevilaqua, qui avoient donné en plusieurs occasions des marques considérables de leur affection à son service; car, soit que l'on crût que la forte et vigoureuse santé du Pape dût aller plus loin, ou que les grandes affaires dans lesquelles Sa Majesté étoit occupée l'eussent empêché d'avoir toute l'application nécessaire à celles de Rome, on n'avoit pas songé d'envoyer aucun cardinal de la nation, ni donné les instructions particulières à l'ambassadeur de la manière dont il se devoit conduire, et pas un des moyens ordinaires pour s'acquérir des amis, mais seulement des ordres pour s'opposer à l'élection de Campora, et pour se joindre à ceux qui voudroient l'exclure; et qu'ensuite, comme il n'y avoit pas d'apparence de pouvoir faire un pape hors des créatures de Borghèse, on avoit fait dessein de porter le cardinal d'Aquino, napolitain, allié de la maison des Caraffes, et par conséquent peu affectionné à la couronne d'Espagne, à cause du souvenir des injures que ceux de cette maison en avoient reçues. Le cardinal d'Aquino avoit beaucoup de bonnes qualités et les inclinations aussi nobles que sa naissance; mais il avoit aussi beaucoup de retenue et de sagesse, et vivoit avec peu d'éclat, pour ne pas attirer l'envie et ne pas faire pénétrer ses pensées; et bien qu'il eût accepté en ce temps-là, comme par force, la comprotection d'Espagne, il ne laissoit pas de faire dire sous main à l'ambassadeur qu'il le prioit de se souvenir qu'il étoit petit neveu de Paul IV. Outre ces raisons générales, il y en avoit de particulières qui avoient beaucoup contribué à lui faire prendre ce dessein, à savoir, la confiance que le cardinal d'Aquino avoit aux conseils d'un prélat qui étoit auprès de lui, passionné pour les avantages de la France; et l'amitié que le cardinal Pignatel, confident et favori du cardinal Borghèse, témoignoit au cardinal d'Aquino, étoit ce qui donnoit plus d'espérance de réussir en sa faveur, parce qu'il lui promettoit tous les jours d'employer son crédit pour le servir avec succès, si l'élection de Campora ne réussissoit pas.

Le marquis de Cœuvres, jugeant toutefois qu'il étoit difficile de le servir aussi heureusement que l'on souhaitoit, prit toutes les précautions nécessaires pour le secret; et au lieu que le cardinal Borghèse et les Espagnols déclaroient ouvertement leur pensée, il prenoit soin de ménager les esprits adroitement et sans bruit, et tâchoit de profiter du dégoût qu'une conduite si peu sage donnoit à la plupart des cardinaux, et même aux créatures de Borghèse.

Le cardinal Ubaldin fut un de ceux que le marquis de Cœuvres rechercha davantage, le connoissant pour être homme d'esprit et de mérite, et parce qu'il jugeoit qu'il devoit être plus piqué qu'un autre de la préférence que Borghèse donnoit à Campora par dessus le reste de ses créatures : comme il n'étoit pas entièrement satisfait de la France, il songea à le ménager et à le regagner par des bienfaits et par la considération des intérêts communs. Il se trouva dans la suite si puissant en moyens de servir Sa Majesté, qu'il offrit à l'ambassadeur d'attirer avec lui douze ou treize cardinaux créatures de Borghèse.

Pour le cardinal Aldobrandin, il n'étoit pas difficile de le porter contre les intérêts de Borghèse et de Campora, et l'on prit aisément des mesures avec lui, bien qu'il fût en son archevêché de Ravenne, d'où il avoit liberté de faire des voyages à Rome, selon les occasions. La longue et injuste persécution qu'il souffroit depuis les premières années du pontificat, lui faisoit craindre que l'élection de Campora ne fût un moyen pour faire durer sa disgrâce, parce que Borghèse, qui, selon toutes les apparences, devoit conserver un grand crédit auprès de lui, songeroit à l'éloigner pour toujours de la cour de Rome, selon les maximes d'Italie, où l'on ne croit pas qu'il puisse y avoir de réconciliation sincère. Mais voici le sujet de sa persécution.

Le cardinal Aldobrandin, neveu de Clément VIII, possédoit avec plusieurs grands bénéfices, la charge de camerlingue, souhaitée avec passion de tous les neveux des papes, parce que l'autorité temporelle tombe entre les mains du camerlingue dans la vacance du pontificat. Paul V, fort attaché à la grandeur de sa maison, n'ayant pas jugé de moyen plus facile pour la tirer du cardinal Aldobrandin, qu'en lui faisant craindre une recherche de sa vie et de ses actions, pour le faire consentir à s'en défaire, et par là assurer son repos, ou bien à l'en dépouiller avec violence (ce qui n'est pas sans exemple à Rome), avoit obligé le cardinal Aldobrandin de se retirer en Savoie, où, après avoir demeuré fort long-temps et employé plusieurs fois les offices du duc de Savoie auprès du Pape avec peu de succès, il avoit enfin obtenu, depuis trois ou quatre ans, la permission de revenir en son archevêché de Ravenne. Toutes ces raisons l'unissoient puissamment avec ceux qui souhaitoient l'exclusion de Campora, outre qu'il avoit beaucoup de disposition à favoriser les intérêts de la France, pour laquelle Clément VIII avoit témoigné une bonté paternelle. Il étoit suivi de dix cardinaux qui restoient de la création de son oncle, ce qui le rendoit fort considérable. Il y

en avoit bien quelques autres mécontens du choix de Borghèse, et particulièrement le cardinal Ursin; mais, comme il étoit fort mal avec la France, on ne lui avoit fait aucune ouverture, et on le regardoit seulement comme un homme qui pouvoit se joindre à l'exclusion par le ressentiment du mépris que Borghèse avoit toujours fait de lui, car il n'avoit reçu que des dégoûts et des déplaisirs, au lieu des grâces qu'il avoit raison de prétendre, à cause de l'alliance de leurs maisons.

Voilà à peu près la disposition des esprits et des mesures que l'on avoit prises de part et d'autre. Le cardinal Borghèse et les Espagnols agissoient avec beaucoup d'éclat et une entière confiance d'emporter ce qu'ils souhaitoient; les autres au contraire faisoient consister la force de leur opposition dans l'adresse et dans le secret, et je ne doute pas que si Borghèse eût été plus défiant ou plus dissimulé, il n'eût réussi selon ses desseins; mais cette passion si aveugle et si déclarée pour Campora avoit soulevé non-seulement ceux qui ne l'aimoient pas, mais ceux même de qui il croyoit être le plus assuré, cherchoient par des voies secrètes et cachées à traverser une chose qui étoit désagréable à tout le monde.

L'union n'étoit pas grande entre les cardinaux espagnols; le cardinal Borgia ne pouvoit pardonner au cardinal Sapate de l'avoir dépossédé de la vice-royauté de Naples et de la principale confiance des affaires de Rome dont il étoit chargé, non plus qu'à Borghèse qu'il croyoit avoir contribué à l'élévation de son compétiteur et à son abaissement; de sorte qu'il souhaitoit que l'un et l'autre n'eût pas la satisfaction qu'il espéroit. Cependant comme l'on a dit que l'on ménageoit du côté de la France tout à la fois l'exclusion de Campora et l'élection d'Aquino, tous ceux qui s'étoient joints pour l'un l'étoient aussi pour l'autre avec beaucoup de fermeté. Mais comme il est difficile en ces sortes de négociations de se promettre de pouvoir élever infailliblement celui que l'on porte par préférence au pontificat, il faut en considérer aussi quelque autre, afin que, le premier dessein venant à être traversé par de puissantes brigues, on ne se trouve pas après sans aucune mesure. On avoit jeté les yeux sur le cardinal Ludovisio, évêque de Bologne, dont l'esprit étoit fort doux, créature de Borghèse aussi bien que d'Aquino, et dont la France n'avoit jamais eu sujet de se plaindre.

Il avoit bien entre les créatures de Paul V deux cardinaux de rare et singulier mérite : à savoir, Aracheli et Sainte-Suzanne ; mais on jugeoit impossible de pouvoir réussir en leur faveur, parce que leur mérite leur donnoit une exclusion naturelle auprès du cardinal Borghèse et des Espagnols, et l'on crut qu'il ne falloit pas s'amuser à des négociations inutiles; car c'est une maxime assurée qu'autant que la France souhaite et a intérêt d'élever un cardinal en qui il n'y ait rien à désirer pour la suffisance et pour la vertu, autant les Espagnols ont d'aversion pour ces qualités, et ne cherchent que la foiblesse et l'incapacité.

Les choses étoient en cet état lorsque Paul V, allant à pied de l'église de la Minerve à celle de Lanima, pour assister au *Te Deum* qui se devoit chanter pour la bataille de Prague, que l'Empereur avoit gagnée sur les protestans, eut une attaque d'apoplexie, laquelle pourtant ne l'empêcha pas de dire la messe sans cérémonies; il se porta aussi bien depuis jusques à la fête de Sainte-Agnès, où étant allé en dévotion, il eut encore une seconde attaque, mais si violente, qu'étant revenu à Montecavallo, il tomba en une espèce de léthargie dont il mourut six jours après. L'on fit les cérémonies accoutumées pour ses obsèques, et chacun songea à faire réussir les desseins qu'il avoit formés.

Le cardinal Aldobrandin, que l'on croyoit devoir être le chef de l'exclusion de Campora, étoit en son archevêché de Ravenne, et le cardinal Ludovisio à celui de Bologne, et n'arriva que le jour que l'on entra dans le conclave. Aldobrandin fit plus de diligence, étant plus jeune et, en apparence, d'une complexion meilleure. Il arriva le quatrième jour après la mort du Pape, par un temps froid qui lui redoubla la fluxion et l'asthme dont il y avoit long-temps qu'il étoit incommodé; pour le cardinal d'Aquino, il entra si malade dans le conclave, qu'il fut obligé d'en sortir, et mourut le même jour : de sorte que le cardinal Ludovisio profita heureusement des pratiques que l'on avoit conduites pour l'autre avec beaucoup d'industrie et de secret.

L'ambassadeur de France ne manqua pas de visiter le cardinal aussitôt qu'il eut appris son arrivée : la diligence qu'il apporta à régler avec lui la conduite qu'il devoit tenir pour l'exclusion de Campora ne fut pas inutile, parce qu'il auroit été impossible de traiter avec lui d'affaires. Le lendemain la fièvre l'ayant pris avec assez de violence, il le vit encore une fois par civilité, mais sans lui vouloir parler d'aucune chose, espérant que le repos pourroit soulager son mal; outre que sa charge de camerlingue empêchoit qu'il ne pût prendre celui qui lui étoit nécessaire, il ne put entrer dans le palais de Saint-Pierre, à cause de son indisposition, que le matin du

jour où le conclave se devoit fermer. Il le fit savoir à l'ambassadeur de France, qui ne manqua pas de l'aller voir aussitôt : il fut bien surpris de le trouver avec peu d'émotion à la vérité, mais dans une si grande foiblesse qu'il ne pouvoit sortir du lit. On peut aisément s'imaginer combien un contre-temps si fâcheux fit de peine à l'ambassadeur, et d'autant plus que l'on disoit tous les jours à ses amis que sa maladie étoit peu de chose, et qu'il se reposoit seulement pour agir plus fortement dans le conclave. Il est vrai que la foiblesse du corps n'avoit rien diminué de son esprit et de son courage : il avoit les sentimens aussi vifs que s'il eût été en parfaite santé, et le souvenir du mauvais traitement qu'il avoit reçu l'animoit contre la mémoire de l'oncle et les intérêts du neveu.

Le marquis de Cœuvres, à qui la maladie du cardinal Aldobrandin paroissoit un embarras de grande importance, fut bien plus surpris, lorsqu'après avoir concerté toutes choses avec lui pour l'élection d'Aquino, et ensuite pour celle de Ludovisio, il lui apprit qu'il n'étoit plus en état de se rendre chef de l'exclusion, comme il s'y étoit engagé; que son mal ne lui permettoit pas d'agir et de sortir du lit, et qu'il étoit nécessaire de la faire au nom du Roi. L'ambassadeur, qui n'avoit que des ordres généraux de s'opposer à l'élection de Campora, ne manqua pas de lui représenter les raisons qui le devoient empêcher de consentir à un si prompt changement. Il ajouta qu'il avoit rendu compte au Roi des mesures que l'on avoit prises et des termes auxquels on en étoit demeuré; qu'il ne lui étoit plus possible de donner de nouvelles paroles là-dessus, et d'engager le Roi son maître dans une affaire de cette importance, dont l'événement étoit incertain, sans des ordres particuliers. Et après avoir eu avec le cardinal Aldobrandin toute la contestation là-dessus que sa maladie et le peu de temps de leur entretien pouvoient permettre, le marquis de Cœuvres lui dit qu'il ne manqueroit pas de le revoir l'après-dînée ; que cependant il le prioit de bien considérer ses raisons, et se retira chez lui avec toutes les inquiétudes que l'on peut penser. A peine y étoit-il arrivé, que le sieur Bernardinari et Ferdinand Roussellay le vinrent trouver de la part du cardinal Ubaldin, pour lui apprendre qu'il y avoit sujet de craindre que le cardinal Borghèse, ayant le nombre qu'il convenoit pour faire réussir l'élection de Campora, ne la voulût tenter avec précipitation sans observer toutes les formes ordinaires.

Cette nouvelle obligea le marquis de Cœuvres de ressortir avec beaucoup de diligence, et de faire savoir au cardinal Ubaldin qu'il seroit bien aise de le pouvoir entretenir en arrivant au conclave; que cependant si le cardinal Borghèse vouloit entreprendre quelque chose d'extraordinaire, il falloit s'y opposer, et faire des protestations contre ses entreprises; qu'il avoit pourtant de la peine à croire que le cardinal Borghèse eût assez de fermeté et d'expérience pour porter les choses dans cette extrémité. Le marquis de Cœuvres, en entrant dans le conclave, trouva les esprits remis de l'appréhension qu'ils avoient eue, et particulièrement le cardinal Ubaldin, qui agissoit avec beaucoup d'adresse et de conduite: il apprit à l'ambassadeur qu'il n'avoit rien oublié pour détourner le cardinal Borghèse de suivre avec tant d'opiniâtreté le dessein de faire élire le cardinal Campora, sans vouloir écouter aucune autre proposition; qu'il lui avoit représenté qu'il pouvoit choisir entre les créatures de Paul V; que Ludovise, dont le naturel étoit fort doux et la complexion délicate, lui étoit fort propre, et qu'il n'avoit pas sujet d'en rien appréhender, et que bien qu'il crût être assuré d'un grand nombre de cardinaux, que peut-être ils ne se porteroient pas tous avec le même esprit et la même affection aux choses qu'il souhaitoit.

Le cardinal Borghèse, au lieu de faire réflexion sur le discours du cardinal Ubaldin, à peine se pouvoit-il résoudre à l'écouter, tant il croyoit sa brigue assurée, et se flattoit qu'il n'y avoit plus rien capable de la traverser : on disoit même à Rome que l'on avoit fait peindre le cardinal Campora en habits pontificaux. Cependant l'ambassadeur de France, à qui la déclaration du cardinal Aldobrandin faisoit la dernière peine, ne voyant pas qu'il lui fût possible de sortir du lit, et agir selon ses premiers engagemens, et qu'il n'y avoit pas de raison de se charger au nom du Roi d'une exclusion dont l'événement étoit si douteux, prit le parti sur-le-champ de dire au cardinal Aldobrandin et à tous ceux du parti, qu'ils ne manqueroient pas de chef aussitôt que l'exclusion seroit formée, et que, pour y parvenir avec plus de sûreté, il jugeoit à propos que le cardinal Aldobrandin et les créatures de Clément VIII s'obligeassent par écrit de ne se point séparer, pour quelques raisons que ce pût être, de l'exclusion de Campora, aussi bien que pour faire réussir l'élection d'Aquino ou de Ludovisio.

Bien que cette façon de s'obliger par écrit fût sans exemple, ils ne laissèrent pas de le faire, portés par les puissantes raisons de l'ambassadeur, et la pressante nécessité de l'affaire ; car, sans cet expédient, l'élection de Campora étoit in-

faillible. Après avoir surmonté cette difficulté, il en survint une autre qui n'étoit pas moins considérable, à cause du peu de temps que l'on a pour remédier aux accidens qui naissent en ces affaires, où l'on ne sauroit marcher avec trop de précaution.

Il est nécessaire de savoir que le nombre des cardinaux du conclave étoit de cinquante-deux; que, comme il faut avoir les deux tiers favorables pour l'élection, le tiers aussi suffit pour exclure. Sur ce fondement, aussitôt après la mort du Pape, le marquis de Cœuvres avoit dépêché à M. de Villiers, ambassadeur du Roi à Venise, pour obtenir de la république des ordres pressans, afin que de trois cardinaux vénitiens il y en pût avoir deux qui suivissent les intérêts de la France. Il en parla même au seigneur Sorenzo, ambassadeur de la république à Rome, lequel écrivit, à la vérité, comme il avoit promis; mais bien loin d'y porter les cardinaux vénitiens, il les confirma dans la pensée de suivre les mouvemens de leur gratitude pour Borghèse, et lui-même s'étoit laissé flatter de l'espérance d'être cardinal pour récompense de ce service : ce qui le fit manquer à l'intérêt général et à celui de la république, qui étoit fort mal pour lors avec la maison d'Autriche, tant d'Espagne que d'Allemagne.

Le courrier que la république envoyoit exprès à son ambassadeur n'arriva que sur les sept heures du soir, le jour que les cardinaux étoient entrés dans le conclave, et qu'on étoit prêt à le fermer. L'ambassadeur de Venise, selon les ordres exprès qu'il en avoit reçus, apprit au marquis de Cœuvres que la république ne souhaitoit rien tant que de donner cette marque d'affection au Roi son maître; mais qu'il n'avoit pu rien gagner sur l'esprit de ces deux cardinaux, bien qu'il n'eût épargné aucune raison pour les persuader, et qu'il étoit impossible de détruire l'opinion qu'ils avoient que leur reconnaissance pour Borghèse devoit être préférée à toutes les autres considérations; que pour lui, il lui disoit sincèrement les choses sans aucun déguisement, afin qu'il songeât de bonne heure à prendre d'autres mesures. Cette réponse, que l'on ne prévoyoit pas, le surprit extrêmement, et le fit songer aussitôt, avec ceux du parti de France, à regagner d'autres voix pour remplir le nombre que nous avons dit qui étoit nécessaire.

Cependant le cardinal Borghèse, qui ne doutoit plus du succès qu'il s'étoit proposé, fit retirer dès neuf heures du soir l'ambassadeur d'Espagne, afin de ne pas laisser de prétexte à celui de France, non-seulement pour y demeurer davantage, mais pour avoir sujet de le presser de sortir pour fermer le conclave. Il est vrai que l'on fit plusieurs efforts pour l'y obliger; mais il ne voulut jamais y consentir, et, remettant d'une heure à une autre, il fit traîner sa sortie jusques à six heures du matin. Cependant il fut obligé de revoir tous les cardinaux; il parla à Montalte, qui étoit chef de parti, comme nous l'avons dit; il le pria de considérer que la passion qu'il témoignoit pour l'élection de Campora ne produiroit autre chose que la ruine de la maison Ursine, parce que le cardinal Ursin son neveu témoignoit autant d'envie de l'exclure que lui de le favoriser, et que s'étant déclaré avec tant de chaleur, il seroit aussi le premier objet de la haine et de la disgrâce de ce nouveau pape; qu'il n'étoit pas juste à la vérité qu'il manquât aux paroles qu'il avoit données au cardinal Borghèse; mais qu'il étoit raisonnable de laisser aux cinq cardinaux, créatures de Sixte V, la liberté de suivre leurs inclinations; que cela étant, il engageroit les cardinaux associés contre Campora, à donner leurs voix à Justinian ou à Delmonte, ses créatures.

Cette ouverture avoit été faite à l'ambassadeur par le cardinal Justinian, sujet d'une grande vertu et d'un grand mérite, et qui avoit l'exclusion des Espagnols, parce qu'ils n'avoient jamais pu oublier que le cardinal de Joyeuse, protecteur des affaires de France, l'avoit laissé comprotecteur en partant de Rome, dans le temps que le roi Henri-le-Grand n'étoit pas encore réconcilié avec le Saint-Siége, et que le pape Clément VIII ne lui avoit pas encore accordé sa bénédiction. Le cardinal Montalte se rendit aux raisons de l'ambassadeur, et lui promit de laisser ses amis en liberté de faire ce qu'ils voudroient.

Ayant vu ensuite le cardinal Barbarin, qu'il avoit connu en France au temps de sa nonciature, il fut fort étonné de connoître qu'il se fût flatté lui-même, à cinquante-deux ans, de l'espérance de pouvoir être pape dans ce conclave. Le marquis de Cœuvres ne crut pas qu'il fût nécessaire de le détromper de la vanité de cette pensée; au contraire, il lui offrit tout ce qui dépendoit de lui pour sa satisfaction, et lui dit seulement qu'il ne lui paroissoit pas que ce fût un moyen fort propre à faire réussir ses prétentions, que de s'être engagé si avant pour Campora. Il lui répondit qu'en tous ceux qui sembloient désirer son élection il y avoit plus d'apparence de gratitude et de bienséance que de sincérité; que l'arrivée du cardinal de Savoie, qui venoit à Rome pour être protecteur des affaires de France, relèveroit le courage à tous ceux qui lui étoient contraires. L'ambassadeur ne put s'empêcher de lui dire qu'il étoit véritablement en chemin, mais

qu'il ne falloit pas prendre une entière confiance en lui, jusques à ce qu'il l'eût entretenu, et tiré des assurances expresses contre Campora, parce qu'il étoit averti que le duc de Savoie s'étoit rendu aux offices que le duc de Modène avoit faites en sa faveur auprès de lui.

Le cardinal Barbarin, en se séparant de l'ambassadeur, lui ajouta qu'il ne pouvoit s'empêcher de lui dire que le cardinal Borghèse alloit de cellule en cellule pour faire voir une lettre du Roi au Pape, sur le sujet de l'évêque de Luçon, dans laquelle il paroissoit qu'il n'avoit pas tout le secret de la cour. L'ambassadeur reçut cette marque de confiance du cardinal Barbarin comme un effet de bonne volonté, et le détrompa de cette opinion. Il étoit cependant bien vrai que dans la négociation qui avoit été faite à Rome pour retirer la nomination au cardinalat en faveur de l'évêque de Luçon, l'ambassadeur n'en avoit pas eu tout le secret, par la jalousie de quelques ministres qui ne l'aimoient pas, et qui dans les commencemens avoient fait ce qu'ils avoient pu pour traverser le choix que Sa Majesté avoit fait de lui.

On ne manqua pas de parler au cardinal Tonti, qui avoit beaucoup de sujets de ne pas aimer le cardinal Borghèse, qui l'avoit éloigné des bonnes grâces et de la confiance de Paul V, auprès duquel il avoit eu beaucoup de crédit dans les premières années de son pontificat. On n'eut pas de peine à le persuader de se joindre avec ceux de l'exclusion; mais il ne pouvoit se résoudre de donner sa voix au cardinal Ludovisio, pour lequel il avoit beaucoup d'aversion, et s'étoit même chargé de mémoires fort injurieux à sa réputation. Il se laissa vaincre toutefois aux raisons de l'ambassadeur, et particulièrement à celles du cardinal Aldobrandin, qui lui représenta que, dans la nécessité d'avoir Campora ou Ludovisio pour pape, il valoit bien mieux avoir le dernier, qui étoit d'un naturel fort doux, que l'autre de qui l'esprit étoit malicieux et rempli d'ambition, et qu'il trouveroit de plus en la personne de Campora l'élévation de deux ennemis.

Cependant Ubaldin travailloit de son côté avec beaucoup de succès; le cardinal Borgia avoit toujours entretenu avec lui une grande intelligence; et pour lors, il trouvoit en sa confiance un moyen de satisfaire la haine qu'il avoit pour le cardinal Sapathe et pour le cardinal Borghèse, en l'avertissant ponctuellement des choses les plus particulières; mais ce qu'il avoit ménagé plus avantageusement pour le parti, c'est qu'il avoit gagné sur le cardinal Caponi, avec qui il avoit une amitié fort étroite, qu'il se déclareroit contre Campora si l'on ne pouvoit réussir à s'assurer un suffrage dont on avoit encore besoin pour l'exclusion; il l'obligea même d'en donner des assurances à l'ambassadeur, qui les reçut avec beaucoup de secret et de satisfaction. Ils demeurèrent après tous trois de concert que le cardinal Caponi paroîtroit plus engagé que personne à suivre les intérêts de Borghèse, qu'il flatteroit même ses sentimens afin de donner plus de poids à ses conseils, et qu'il ne perdroit ensuite aucune occasion, comme il étoit extrêmement habile, de lui faire perdre la pensée d'élever Campora, à cause des difficultés qui s'y rencontroient, et de lui faire considérer les avantages qu'il tireroit de l'élection d'une autre créature de Paul V.

L'ambassadeur, n'ayant plus rien à désirer ni à faire pour le service de son maître, sortit du conclave, et laissa la conduite du reste au cardinal Bonzi, qui n'avoit pour but que la gloire et la réputation de Sa Majesté; car, autant les différentes passions de haines, d'envies et d'intérêts, faisoient agir presque tous les cardinaux qui restoient dans le conclave, autant il avoit de désir de s'acquitter dignement de son devoir, et de faire paroître son zèle pour la France.

Mais il est important de savoir (car c'est presque la seule cause de l'élection du Ludovisio) que le cardinal Borghèse, incontinent après la mort du pape Paul V, avoit pris des mesures avec le cardinal Montalte et le cardinal de Médicis, avec beaucoup de secret, pour se les assurer davantage contre les recherches du parti contraire, et leur avoit promis sa voix et celle de tous ses amis, en faveur du cardinal Delmonte, après avoir essayé de faire réussir l'élection de Campora, ou d'un autre de ses créatures. Bien que l'on puisse croire que le cardinal Borghèse n'eût pris ces derniers engagemens que pour les entretenir de fausses espérances, et non pas pour manquer à ceux qu'il avoit ménagés depuis si long-temps avec les Espagnols, il eût été toutefois bien difficile de leur faire entendre qu'un si grand secret, et les précautions qu'ils avoient prises pour leur cacher des mesures si contraires à leurs intérêts, n'étoit que pour les mieux servir, d'autant plus qu'une des principales conditions qu'ils avoient exigées de lui lorsqu'ils s'étoient unis, c'étoit qu'ils ne favoriseroient jamais l'élection du cardinal Delmonte, auquel ils avoient donné une exclusion formelle.

On peut aussi attribuer, en quelque façon, la prompte élection du cardinal Ludovisio à l'impatience que le cardinal Sapathe avoit de retourner à Naples, comme il étoit chargé du secret du conclave, et de la principale confiance des affaires de Rome : il arriva deux ou trois jours après la mort du pape; et soit qu'il fût persuadé que l'élec-

tion de Campora étoit infaillible, il s'étoit flatté de voir une prompte décision, et ne craignoit rien tant que d'être arrêté trois ou quatre mois dans le conclave, et qu'on n'envoyât quelque autre commander dans le royaume de Naples, de sorte qu'il aimoit mieux voir finir toutes choses de quelque façon que ce fût, que de les voir retardées par de longues contestations.

Le matin que le conclave fut fermé, on dit la messe du Saint-Esprit, comme c'est l'ordinaire, et l'on employa ce jour-là à voir ce qui pourroit réussir par la voie du scrutin. Le cardinal Borghèse trouva un grand mécompte dans les choses qu'il avoit espérées, et connut qu'il étoit besoin de nouvelles négociations pour les conduire au point qu'il souhaitoit. Le cardinal Caponi, connoissant l'embarras où étoit le cardinal Borghèse, prit occasion de lui parler, ainsi que l'on étoit demeuré d'accord; et, après avoir commencé son discours par le déplaisir qu'il avoit de voir qu'il ne recevoit pas toute la satisfaction qu'il avoit attendue, il ajouta qu'étant plus attaché qu'un autre à ses intérêts, il ne lui devoit rien cacher, et qu'il étoit obligé de lui dire que le secret qu'il croyoit n'être su de personne, étoit déjà connu de quelques-uns des cardinaux: et après lui avoir dit toutes les circonstances des mesures qu'ils avoient prises en faveur du cardinal Delmonte, il lui représenta vivement qu'il étoit difficile de faire subsister long-temps des engagemens si contraires sans être découverts, si l'élection du pape tiroit en longueur; que les Espagnols, à qui on ne manqueroit pas de donner des avis pour les désunir d'avec lui, demeureroient extrêmement offensés, et que les cardinaux Montalte, Médicis et Farnèse ne le seroient pas moins, s'ils apprenoient qu'il se fût excusé auprès des Espagnols; qu'il n'avoit eu autre but que de tromper les autres, pour parvenir plus finement à leurs fins; que, dans la nécessité de sortir d'un si méchant pas, la meilleure voie étoit de songer à l'élection de Ludovise, en quoi il n'y avoit rien à hasarder; que, par ce moyen, on ne pouvoit lui reprocher de manquer à ses paroles, et que les Espagnols ne lui avoient point donné d'exclusion; que s'il vouloit considérer sa personne, il étoit d'une complexion si délicate et si foible, qu'en le faisant pape on mettroit le pontificat en dépôt pour quelque temps; et il ajouta même, pour le mieux persuader, que peut-être il ne vivroit pas davantage que le pauvre d'Aquino qui alloit expirer.

Le cardinal Borghèse demeura tellement éperdu de voir que l'on avoit pénétré un secret si important, qu'il fut fort long-temps sans parler: et le cardinal Caponi, voyant que ses discours avoient fait une si grande impression sur son esprit, crut qu'il falloit le presser davantage, et achever ce qu'il avoit si heureusement commencé. Il continua à lui parler, et à lui faire comprendre qu'il n'y avoit plus de temps à perdre pour prendre une bonne résolution devant que ses desseins fussent publics.

Le cardinal Borghèse ne résista pas aux conseils du cardinal Caponi; il ne fut plus capable de conduite, et, s'abandonnant entièrement à lui, il lui demanda ce qu'il y avoit donc à faire. Il lui dit alors qu'il falloit, sans balancer, aller prendre le cardinal Ludovisio par la main, et le mener dans la chapelle Pauline pour le faire élire, afin que l'on crût qu'il avoit agi par son propre choix, sans y être contraint; qu'ainsi le pape lui auroit toute l'obligation, et qu'il conserveroit sa réputation dans l'opinion de tout le monde, et pourroit prendre de meilleures mesures pour une autre fois.

Le cardinal Borghèse exécuta, sans une plus grande délibération, ce que Caponi lui avoit conseillé, mais avec tant d'embarras et de confusion, qu'il ne songea pas seulement à faire avertir le cardinal Campora de la résolution qu'il avoit prise; et le pape étoit élu, il y avoit plus d'une heure, qu'il n'en savoit rien, et qu'il attendoit encore une issue favorable.

Le cardinal Ludovisio fut nommé Grégoire XV; et les ambassadeurs l'étant allés saluer le lendemain, il témoigna à celui de France, dont il prévint le compliment, qu'il savoit combien il avoit contribué au nom du Roi pour l'élever au pontificat; qu'il reconnoissoit la part qu'il y avoit eue, et qu'il pouvoit assurer Sa Majesté qu'il n'en perdroit jamais le souvenir. A quoi l'ambassadeur répondit qu'il croyoit que Sa Sainteté devoit son élection à Dieu seul, qui l'avoit choisie pour le bien de toute l'Eglise; mais qu'à la vérité, si les moyens humains avoient pu quelque chose en cette occasion, la brigue et les puissantes pratiques de la faction espagnole et du cardinal Borghèse auroient prévalu.

LETTRE

DE L'AMBASSADEUR DE FRANCE (1), ÉCRITE AU ROI INCONTINENT APRÈS L'ÉLECTION DE GRÉGOIRE XV, FAISANT CONNOÎTRE COMBIEN CE CHOIX ÉTOIT AVANTAGEUX AU SERVICE DE SA MAJESTÉ.

SIRE,

Je reçus le quinzième de ce mois la dépêche de Votre Majesté, du trente-unième du passé:

(1) Le maréchal d'Estrées.

la mort du pape et la création de celui-ci ayant changé la face des affaires, m'empêche aussi de pouvoir satisfaire aux points principaux de ladite dépêche. J'avois commencé une relation de tout ce qui s'est passé au conclave dernier; mais les continuelles visites que j'ai à faire, outre celles que j'ai à recevoir, et d'autres fonctions où il a fallu que j'aie assisté, ne me permettent pas de la pouvoir envoyer à Votre Majesté. Je lui dirai seulement, comme elle aura vu par effet, que je ne me suis point mécompté quand je lui ai représenté le crédit et l'autorité qu'elle auroit en cette cour toutes les fois qu'elle s'y voudroit employer; elle le pourra reconnoître par la gloire qu'elle a eue en cette dernière occasion, où l'ombre seule de son nom a pu exclure un sujet favorisé de puissance, en apparence si forte, que celui qui a été porté à cette dignité avoue, comme un chacun le reconnoît ici, tenir le pontificat de ses offices, et de ceux qui se sont joints à elle pour les faire réussir. Et suivant cela, à la première audience particulière que j'ai eue du pape, Sa Sainteté me dit, sans me donner loisir de lui parler : « Je sais combien vous avez contribué au nom du Roi pour me mettre au lieu où vous me voyez, et reconnois la part que vous y avez eue; vous pouvez assurer Sa Majesté que je n'en perdrai jamais le souvenir. » A quoi je lui répondis que Sa Sainteté devoit tenir son assomption de Dieu seul, qui l'avoit choisie pour le bien de la chrétienté et du Saint-Siége, et que si les moyens humains eussent pu quelque chose en cette action, la brigue et les menées puissantes de la faction des Espagnols et de Borghèse devoient prévaloir, mais que Dieu avoit voulu en cela exaucer les vœux et les souhaits de Sa Majesté et de tous les gens de bien.

Il me répliqua qu'à la vérité il savoit bien que Dieu en étoit la première cause, mais que nul ne savoit mieux que lui, qui en étoit le témoin oculaire, de la sorte que je m'y étois comporté pour faire réussir les choses à son avantage, suivant les bonnes intentions de Votre Majesté en son endroit. Ensuite, par l'avis de messieurs les cardinaux et prélats d'ici, je lui dis que la première grâce que j'avois à lui demander de la part de Votre Majesté, étoit de vouloir faire monseigneur Ludovisio cardinal, afin que l'on pût avoir une personne confidente de Sa Sainteté, avec qui l'on pût traiter de toutes les affaires.

Il me remercia du soin que Votre Majesté prenoit de sa maison : c'est un compliment que l'on a accoutumé de faire en pareille occasion. Je le remerciai après, au nom de Votre Majesté, du canonicat de Saint-Pierre qu'il avoit donné au neveu de M. le cardinal de Bonzi, en ayant usé très-dignement; car de deux qui vaquoient, il en donna l'un qui étoit chargé de trois cents écus de pension à l'un de ses parens, et celui-ci qui étoit sans charge, il en gratifia ledit sieur cardinal; je lui parlai aussi en faveur de monseigneur Torelli, auquel il a donné parole de le pourvoir d'un bon gouvernement.

Le seigneur Francesco Sequini, qui a toujours courtisé les ambassadeurs de Votre Majesté et moi aussi, depuis que je suis ici, me pria de demander au pape que, de camérier d'honneur qu'il étoit, il pût être camérier secret, ce que Sa Sainteté m'accorda d'autant plus volontiers, que ledit sieur Sequini et Domenico, son frère aîné, étoient fort bien avec le cardinal Ludovisio avant sa bonne fortune, le dernier ayant été retenu auprès de lui pour son auditeur. Ce sont toutes démonstrations qui éclatent ici en l'honneur de Votre Majesté et en faveur des personnes de qui, comme je crois, l'on pourra toujours tirer du service et de bons avis. Messieurs de Béthune et de Modène, qui ont traité trois ou quatre mois avec le pape, pourroient mieux que moi représenter son naturel à Votre Majesté; mais, en trente-cinq ans qu'il a été en cette cour en diverses charges, il ne s'est pas trouvé que personne se soit jamais plaint de lui; il a toujours passé pour homme de grande douceur. L'on avoit quelque opinion qu'il pourroit possible être moins libéral qu'il ne fait connoître à ce commencement, ayant fait beaucoup de grâces, et ayant rempli toutes les charges où il a pourvu jusques à cette heure de prélats de cette cour, les plus célèbres en mérite et en qualité, et crois que s'il continue, comme l'on espère, qu'il tiendra son pontificat en tout autre lustre et splendeur que n'a pas fait son prédécesseur.

Il a voulu que tous ses domestiques fussent vêtus de soie, au lieu que, durant le précédent pontificat, ils ne l'étoient que de laine. Son neveu est âgé environ de vingt-cinq ans; il est homme de belles-lettres, et étoit en fort bonne réputation ici pour être exempt de vices, et n'est pas tenu aussi pour avaricieux; il a plus de crédit auprès de son oncle que de long-temps neveu de pape ait eu. Lundi dernier il fut fait cardinal, et aujourd'hui il a pris le chapeau en consistoire public avec monseigneur le cardinal de Savoie qui arriva avant hier, et lequel est logé au palais; à quoi je me suis employé, en sorte que nous lui avons fait obtenir ce qu'il désiroit en cela, dont il s'est senti obligé.

L'ambassadeur d'Espagne le devoit voir cette après-dînée, en ayant fait jusque-là difficulté sur ce qu'il vouloit l'obliger à lui rendre la visite premier qu'à moi. Il témoigne que, si Votre Ma-

jesté lui envoie le brevet de la protection qu'il attend avec beaucoup de dévotion et de volonté en cette charge, il y rendra très-humble service à Votre Majesté. Je l'entretiens en l'espérance que, sur le premier avis que Votre Majesté aura de son acheminement ici elle y aura pourvu, et qu'au premier jour il le recevra; ainsi en écrit-il en Piémont, afin que les menées et pratiques du prince Philibert ne puissent point préjudicier à cette résolution. Il espère aussi que Votre Majesté, sur les pensions qu'elle lui donne à ce commencement, où il a besoin de faire une grande dépense pour mettre sa maison sur pied, y aura égard, et le voudra assister de moyens pour comparoître ici avec le lustre et la splendeur qu'il convient pour la nonciature de France.

J'avois essayé, à ce commencement que les choses se font plus facilement, d'obtenir cette charge pour personne qui fût la plus confidente de Votre Majesté que faire se pourroit, et m'y étois avancé d'autant plus aisément que le neveu du Pape m'avoit promis de ne faire cela sans moi; je lui avois nommé monseigneur de Bagnes, vice-légat d'Avignon, et duquel même j'avois eu charge de parler en l'autre pontificat de monseigneur Ruccelai et de l'abbé Frangipani; mais il m'a voulu faire connoître qu'avant qu'il en eût pu parler au Pape, il s'étoit engagé pour monseigneur Corsini, clerc de chambre et prélat riche pour supporter la dépense de cette charge, duquel même j'avois écrit à Votre Majesté, ainsi qu'il avoit désiré, pour le recommander. Mais cette fois il m'est venu trouver, plutôt pour me dire que la chose étoit faite, que non pas pour y rechercher l'assistance et la recommandation de Votre Majesté, s'étant servi du cardinal de Médicis pour m'en parler, ayant même fait venir ici ledit cardinal pour m'en prier, et de faire que Votre Majesté le trouvât bon : à quoi j'ai trouvé un peu à redire, ainsi que doucement je l'ai fait sentir au cardinal Ludovisio, et que je ne m'entremettois point à nommer des nonces pour aller en France; joint qu'en l'état où M. le grand duc est avec Votre Majesté, cela ne requéroit pas d'avoir un nonce si confident de cette maison-là, et me souviens que feu M. de Villeroy disoit toujours que, s'il étoit possible, il ne falloit point avoir de nonce florentin ni vénitien, pource que l'on étoit assez empêché de leurs ambassadeurs, sans avoir encore d'autres ministres particuliers de ces princes-là.

Je vois ledit cardinal Ludovisio beaucoup arrêté à favoriser ce prélat; j'en ai retardé la déclaration jusqu'à la venue de M. le cardinal de Savoie, disant que, s'il venoit comme protecteur, je serois bien aise de lui en conférer à cette heure. Je tâche à remettre l'affaire à Votre Majesté, afin que, si elle ne l'avoit agréable, nous ayons temps de pouvoir négocier, et aussi si Votre Majesté veut condescendre à leur prière et à leur désir, que ledit sieur Corsini en ait toute l'obligation à Votre Majesté, et qu'il connoisse que c'eût été son plus court de prendre cette voie-là dès le commencement : hors de ce scrupule que j'ai eu, il est personnage que je crois qui s'acquittera dignement de cette charge. Si d'avanture ils me pressent trop, je crois que Votre Majesté trouvera bon qu'à ce commencement je ne me heurte pas contre eux.

Le cardinal Borghèse a remis la légation d'Avignon entre les mains du Pape, lequel, je pense, en fera pourvoir au premier jour le cardinal Ludovisio, qui m'a dit que Sa Sainteté vouloit envoyer M. du Noset, vice-légat, audit Avignon; mais il ne l'a voulu accepter que sous le bon plaisir de Votre Majesté. J'estime bien que comme son très-humble serviteur, et comme Français, cette démonstration ne peut être que très-agréable à Votre Majesté, y ayant long-temps que cette charge n'avoit été entre les mains de ses sujets. Ledit sieur du Noset d'ailleurs, dès qu'il étoit auditeur de rote, avoit amitié très-particulière avec le Pape, qui est cause, outre qu'il a pensé faire chose qui plairoit à Votre Majesté, de lui faire cette gratification, et que c'est lui qui a entretenu durant ce conclave l'intelligence que j'ai eue entre l'oncle et le neveu, duquel il étoit bien ami particulier. Je crois que d'ailleurs Votre Majesté sera informée du zèle et de l'affection que le cardinal Ubaldin a témoignée en cette dernière occasion au service de Votre Majesté, qui est telle que tout le monde l'en a grandement loué et estimé ici, où j'ose dire que l'on attend de voir comme Votre Majesté la recevra, s'étant rendu bien digne que Votre Majesté ait agréable de le faire jouir de la pension dont il lui a plu, et à son frère, accorder les brevets. Je n'en parlerois pas si hardiment si la voix publique n'étoit pour cela, s'étant ici acquis un tel crédit, qu'il n'y a guère de cardinaux en cette cour qui soient en meilleure considération, ainsi que, par le récit général du conclave que je ferai à Votre Majesté, elle en pourra mieux juger. Sur ce je prie Dieu, etc.

FIN DES MÉMOIRES DU MARÉCHAL D'ESTRÉES.

MÉMOIRES

DU

SIEUR DE PONTIS,

QUI A SERVI DANS LES ARMÉES CINQUANTE-SIX ANS, SOUS LES ROIS HENRI IV,
LOUIS XIII ET LOUIS XIV;

CONTENANT PLUSIEURS CIRCONSTANCES REMARQUABLES DES GUERRES, DE LA COUR, ET DU GOUVERNEMENT DE CES PRINCES.

NOTICE

SUR

LES MÉMOIRES DE PONTIS.

Nous nous abstiendrons de tout détail biographique sur ce fameux Pontis, qui, après cinquante ans de service sous trois rois, alla s'ensevelir dans la religieuse solitude de Port-Royal; les mémoires qui portent son nom, et qu'on va lire, forment eux-mêmes une complète biographie. Thomas du Fossé, l'un des compagnons de solitude du chevalier provençal, auteur des *Mémoires sur messieurs de Port-Royal*, rédigea lui-même l'histoire de cette curieuse vie de Pontis; l'ancien officier des gardes de Louis XIII, s'abandonnant parfois à ses souvenirs du monde, racontait ce qu'il avait été, ce qu'il avait vu jadis; retiré dans le désert, il disait les combats, les événements auxquels il avait pris part; les hommes qui l'écoutaient, frappés de l'intérêt de ces récits, ne voulurent point que le souvenir en fût perdu; on résolut de recueillir tous ces faits dérobés en quelque sorte à la pieuse abnégation d'un vieillard. Les mémoires de Pontis, rédigés par Thomas du Fossé, ont tout le charme du roman et tout l'intérêt de l'histoire; ils sont écrits avec simplicité, naturel, abandon; la diction en est pure et facile; une teinte de mélancolie religieuse est répandue sur tous ces récits; il y règne ce désintéressement qu'amène avec elle la fuite du monde, et ce calme d'une âme qui n'a plus rien à démêler avec les passions humaines. Nous ne connaissons pas de lecture plus attrayante que celle des mémoires de Pontis. Il mourut à Paris, le 14 juin 1670, à l'âge de 87 ans; il était resté étranger aux intrigues pour lesquelles les solitaires de Port-Royal avaient été dispersés en 1665. Ses restes furent déposés devant la grille du chœur des religieuses de Port-Royal. Nous trouvons dans les *Mémoires sur messieurs de Port-Royal* un passage où Thomas du Fossé nous représente le vieux Pontis passant ses derniers jours à défricher des lieux incultes. « Ce fut vers ce temps, » dit Thomas du Fossé (1657) « et même depuis, que je travail« lois à recueillir les mémoires de M. de Pontis. « Ce saint vieillard, qui avoit coutume de marcher « à la tête des régimens, étoit occupé, pendant ce « temps-là, à aplanir un endroit qu'on nommoit *la « solitude*, et à le défricher. Tout courbé sous le « poids de ses années et de ses services, il consa« croit les restes précieux de sa vie et de ses forces « par un travail laborieux et utile, en sorte qu'il fit « un endroit fort agréable sur une montagne in« culte. Il avoit toujours dans le cœur et souvent « dans la bouche ces paroles : *Regi seculorum im« mortali, soli Deo honor et gloria, in secula « seculorum*, etc. Celui qui, depuis plus de cin« quante ans, s'étoit fait une habitude de comman« der d'une manière absolue aux officiers subalternes « et aux soldats qui servoient sous lui, sembloit « alors comme un enfant, ayant une telle soumis« sion pour M. de Saci qui le conduisoit, qu'il « paroissoit ne se souvenir de son ancien comman« dement, comme cet officier si loué dans l'Évangile, « que pour en être plus soumis à l'égard de Dieu, « pour témoigner une plus grande foi par toutes « ses actions. »

Les mémoires de Pontis parurent en 1676 et firent grand bruit. Dans une lettre datée de Livry, 11 mai 1676, madame de Sévigné s'exprime ainsi : « Je suis seule, le bon abbé est à Paris, je lis « avec le père prieur, et je suis attachée à des mé« moires d'un M. de Pontis, Provençal, qui est « mort depuis six ans à Port-Royal, à plus de « quatre-vingts ans. Il conte sa vie et le temps de « Louis XIII avec tant de vérité, de naïveté et de « bon sens, que je ne puis m'en tirer. M. le Prince « l'a lu d'un bout à l'autre avec le même appétit. « Ce livre a bien des approbateurs; il y en a d'au« tres qui ne le peuvent souffrir : il faut ou l'ai« mer ou le haïr, il n'y a pas de milieu; je ne vou« drois pas jurer que vous l'aimassiez. » Dans l'avertissement des mémoires de l'abbé Arnauld, terminés en 1677, on lit ce qui suit : « J'en ai vu qui « n'approuvoient pas les mémoires de M. de Pontis « qui ont paru depuis quelque temps. *Il ne parle « que de lui*, observoient-ils, *et qu'avons-nous « affaire de ce qui le regarde?* Mais je leur de« manderois volontiers de qui ils veulent que parle « un homme qui ne prétend écrire que ses mémoi« res, et non ceux des autres, quoique, si l'on « vouloit rendre justice à cet auteur, on ne laisse« roit pas d'avouer qu'on trouve dans ses ouvrages « beaucoup de particularités agréables et des traits « même de l'histoire de son temps, soit par rapport « aux faits auxquels il a eu part, soit par rapport à « ceux qu'il raconte des autres, selon les connois« sances qu'il en a eues. Ce n'est pas mon dessein « de faire ici l'apologie de M. de Pontis, mais j'a« vouerai ingénument qu'ayant lu ses mémoires « avec plaisir, j'en ai conçu la pensée d'écrire ceux« ci. » Les deux passages que nous venons de citer seront une suffisante réponse aux gens qui ont voulu voir tout simplement un roman dans les mémoires de Pontis. Madame de Sévigné nous dit

que l'auteur *conte sa vie et le temps* de Louis XIII avec beaucoup de *vérité;* elle nous apprend que le grand Condé a lu ces mémoires d'un bout à l'autre avec autant d'*appétit* qu'elle-même, ce qui prouve que le prince y avait trouvé de l'exactitude. Au rapport de l'abbé Arnauld, ce n'est point l'inexactitude des récits qui avait ameuté beaucoup de gens contre ce livre, mais c'était uniquement le parti qu'avait pris l'auteur de se mettre toujours en scène. Nicole plaça en tête de la seconde édition des mémoires de Pontis (1678), une préface où leur caractère historique se trouve parfaitement démontré. Le P. d'Avrigny, dans la préface de ses Mémoires, a mentionné certains faits inexactement racontés dans les Mémoires de Pontis, et des érudits sont partis de là pour frapper de réprobation tous les récits du chevalier provençal. Mais les observations critiques du P. d'Avrigny ne prouvent rien, sinon que les mémoires de Pontis contiennent quelques erreurs; les mémoires les mieux famés renferment des erreurs et n'ont pas été pour cela relégués au nombre des œuvres imaginaires. Nous ne nous arrêterons point à l'étrange allégation de Voltaire, qui a cru pouvoir douter de l'existence de Pontis; le nécrologe de Port-Royal est là, et d'ailleurs tout un siècle ne s'amuse pas à prêter les réalités de l'histoire à un personnage fabuleux. Il est une remarque qu'il importe de faire ici, c'est que les attaques contre les mémoires de Pontis sont parties des rangs des ennemis de Port-Royal; le livre a supporté toutes les rancunes qu'on nourrissait vis-à-vis de ceux qui l'avaient publié : voilà toute l'affaire. Maintenant que toutes ces querelles ne sont plus que de vains souvenirs, prenons le livre tel qu'il est; acceptons comme monument historique ces charmants et intéressants mémoires. Il en existe plusieurs éditions, dont la meilleure est celle de 1715; nous l'avons adoptée. L'Avertissement de l'éditeur de la première édition, et l'Avis placé en tête de l'édition de 1715, sont de précieux morceaux; nous les reproduisons.

AVERTISSEMENT

DE L'ÉDITEUR DE LA PREMIÈRE ÉDITION.

Monsieur de Pontis a été connu de tous les grands de la cour, principalement sous le règne du feu roi Louis XIII. Il était de Provence, et il naquit vers l'an 1583. Son père était un gentilhomme de bonne maison, qui avait servi longtemps dans les armées. Il avait pour principal bien la terre de Pontis, qui est située sur les confins de la Provence et du Dauphiné, et qui a donné le nom à sa famille : ce que l'on sait être une marque d'ancienne noblesse. Comme il eut plusieurs enfants, et que celui dont on donne ici les mémoires n'était pas l'aîné de la maison, il se trouva obligé de travailler par lui-même à son établissement dans le monde. Après donc la mort de son père et de sa mère, il s'engagea, étant encore fort jeune, dans le régiment des Gardes, et, passant ensuite par divers emplois, il commença à être connu du feu roi, qui remarqua et estima dans lui, sur toutes choses, une fidélité inviolable jointe à une conduite et à un courage extraordinaire. Il lui donna une lieutenance dans ses gardes, et ensuite une compagnie, et l'obligea d'acheter une très-belle charge, qui était celle de commissaire général des Suisses, à laquelle même il attacha de nouveaux priviléges en sa faveur. Mais il arriva toujours, par je ne sais quelle disgrâce de la fortune, ou, pour parler plus chrétiennement, par un effet singulier de la miséricorde de Dieu sur lui, qu'il se rencontrait à toute heure de nouveaux obstacles à son établissement dans le monde; car tantôt quelque ennemi secret le supplantait, et lui enlevait, sans qu'il le sût, les grâces du roi; tantôt le manque de bien, et sa générosité naturelle qui ne pouvait lui permettre d'être à charge à ses amis, l'empêchaient de jouir longtemps des grandes charges où ce prince voulait l'élever; tantôt la puissance redoutable d'un ministre, qui ne pouvait souffrir dans un simple officier comme lui une fidélité à l'épreuve de ses promesses et de ses menaces, le réduisait dans la dernière extrémité. Ainsi toute sa vie n'a été qu'un enchaînement et une vicissitude continuelle de biens et de maux, de prospérités et de disgrâces.

La dernière occasion où il semble que Dieu ait voulu le convaincre plus fortement par sa propre expérience du néant de la fortune du monde, fut celle de sa prison d'Allemagne; car, après avoir servi si longtemps sous trois rois, après avoir essuyé mille périls dans les armées de tous ces princes, après avoir eu assez de résolution pour tenir tête durant trois jours, avec quinze ou seize cents hommes seulement, à trois armées dans un méchant bourg, jusque-là que M. de Vitry qui commandait le corps, mais qui n'agissait que par son conseil à cause qu'il était encore fort jeune, a dit depuis à feu M. d'Andilly qu'il ne vit jamais un plus grand courage dans une occasion qui aurait pu épouvanter les plus braves. Après avoir procuré par ce moyen une capitulation avantageuse aux troupes du roi, il fut enfin oublié dans la prison, et oublié jusqu'à un point qu'on s'efforça même d'étouffer l'action du monde la plus glorieuse, et qu'il se vit obligé par un grand malheur de payer deux fois sa rançon, sans que l'on pensât seulement à lui en France.

Tant de services si mal récompensés commencèrent à le dégoûter du monde; et Dieu ayant achevé de le toucher par quelques autres événements que l'on verra dans ces mémoires, il résolut de ne plus penser qu'à son salut. Il renonça donc enfin au siècle, après avoir passé cinquante-six ans à la cour et dans les armées, où il avait reçu dix-sept blessures, et il se retira en une maison de campagne, pour ne s'y plus occuper que de la pensée de la mort.

Comme il s'entretenait souvent avec un de ses amis (1) à qui Dieu avait fait la même grâce de quitter le monde, cet ami, qui avait une attention particulière à remarquer les voies différentes par lesquelles Dieu se plaît de conduire ceux qu'il veut enfin attirer à son service, trouva quelque chose de fort extraordinaire dans les divers événements de

(1) Thomas du Fossé.

sa vie qu'il lui rapportait. Il crut qu'il ne serait pas inutile de les mettre par écrit, et que même, ayant eu part à beaucoup de grandes affaires, où le roi et les généraux l'employaient souvent à cause de son courage et de sa conduite tant de fois éprouvés, le récit de tous ces événements, soit particuliers ou publics, pourrait être favorablement reçu de ceux qui savent estimer les histoires particulières. Ce fut donc ce qui le porta à l'engager insensiblement à dire les principales circonstances de sa vie dont il pouvait se souvenir. M. de Pontis le fit d'abord fort simplement et sans penser au dessein qu'avait son ami; mais s'en étant ensuite douté, il ne voulait plus parler, regardant tout ce qui était passé comme mort pour lui, et comme devant l'être aussi pour tous les autres. Mais enfin il consentit avec peine au désir de cette personne à qui il ne pouvait rien refuser, laissant en sa disposition d'en user comme elle le jugerait à propos. Aussi depuis qu'on eut achevé ces mémoires il n'en a jamais parlé, et n'a pas même su positivement qu'on les eût faits, parce qu'il se contentait de s'entretenir avec son ami, sans s'informer s'il écrivait en son particulier quelque chose de ce qu'il lui avait dit : ce que l'on a jugé à propos de marquer ici pour faire voir qu'il n'a eu aucune part dans la publication de ces mémoires, et qu'on ne peut l'accuser en cela d'aucune ostentation.

L'on espère que ceux qui prendront la peine de les lire, pourront en porter un jugement semblable à celui qui a engagé à les donner au public; car il semble qu'on peut assurer qu'il est difficile de trouver dans la vie d'un seul homme tant d'exemples de sagesse, de conduite, de générosité et de vrai courage. Aussi l'on a regardé ces mémoires comme pouvant servir beaucoup à tous les jeunes gentilshommes, et surtout à ceux qui veulent s'engager dans la cour et dans les armées. L'on sait combien il est difficile de se maintenir dans ces postes, au milieu d'une multitude de gens qui, étant presque tous d'humeurs assez différentes, n'ont tous néanmoins assez souvent qu'un seul et même but, qui est d'avancer leur fortune aux dépens de celle des autres. Cinquante-six ans que M. de Pontis a passés dans un métier si pénible, et dans un temps si difficile, l'ont rendu habile et lui ont acquis le droit de donner quelques leçons à ceux qui n'ont pas encore l'expérience qui sert à former l'esprit, et à perfectionner le jugement.

Ils apprendront par plusieurs exemples, qui sont comme autant de maximes réduites en pratique, en quoi consiste le vrai courage d'un gentilhomme, et qu'il est autant éloigné de cet excès de brutalité si ordinaire à la jeunesse, que de cet autre excès de faiblesse et de lâcheté. Ils verront qu'il y a une générosité qui sait se venger d'une manière beaucoup plus avantageuse et plus honorable que n'est celle de la passion et de la fureur; que la sagesse jointe à la fermeté acquiert souvent plus d'honneur et de plus grands avantages que l'emportement de la colère et de la vengeance; que c'est même ordinairement une preuve d'une très-grande faiblesse d'esprit, de ne savoir pas dans les rencontres modérer quelque léger ressentiment, et que le caractère d'un cœur vraiment généreux est de tendre à surmonter plutôt son ennemi par la bonté que par la violence. Ce n'est pas qu'il ne s'y rencontre aussi plusieurs fautes qu'il a faites; mais ces fautes mêmes qui lui ont beaucoup servi, pourront ne leur être pas moins utiles s'ils ont soin d'en tirer le même fruit qu'il en a tiré.

Quant à ce qui regarde la guerre, on peut assurer qu'ils y trouveront de quoi s'instruire beaucoup, puisque de grands généraux de son temps ont fort estimé ce qu'il a fait en diverses occasions, et particulièrement en la dernière, où n'ayant que très-peu de troupes, et étant attaqué par trois armées victorieuses, et donnant en effet tous les ordres, quoiqu'il n'eût pas le souverain commandement, il fit paraître tant de fermeté et tant de sagesse, que s'il n'a pas été élevé aux plus grandes charges de la guerre, on conclura aisément, après avoir lu ces mémoires, que plusieurs de ceux dont les grandes actions ont été si glorieusement récompensées ont eu assurément plus de bonheur que lui, mais n'ont pas toujours eu plus de mérite.

Au reste, on espère que les lecteurs auront la bonté d'excuser ce qu'ils pourront remarquer de moins exact et de moins propre dans les expressions qui regardent principalement la guerre. On ne doute point qu'il ne s'y rencontre quelques fautes, que les gens du métier attribueront, s'il leur plaît, plutôt à celui qui a recueilli et publié ces mémoires qu'à celui dont il fait la vie.

Il croit aussi devoir avertir que, les ayant d'abord composés d'une autre manière qu'ils ne sont, c'est-à-dire, n'y faisant point parler M. de Pontis, mais parlant de lui et rapportant comme un historien tous les événements qui y sont, il trouva que la répétition trop fréquente du sieur de Pontis, qu'il fallait nommer une infinité de fois, rompait toute la suite de l'histoire. Il jugea d'ailleurs qu'elle aurait un tout autre poids étant dans la bouche même de celui qu'elle regardait et qui en faisait le principal sujet. Ainsi il n'eut pas beaucoup de peine à se résoudre de changer cette première manière dont il l'avait composée, et de faire parler le sieur de Pontis lui-même au lieu de parler de lui. Mais comme d'abord on avait toute liberté de louer ce qui paraissait de grand et de louable dans sa conduite, quelque soin que l'on eût pris de retrancher ces éloges, il en était encore resté que l'on a ôtés en cette édition, parce qu'on ne parle jamais avec trop de modestie de soi-même. Ce défaut ne doit donc nullement être attribué au sieur de Pontis, comme étant infiniment opposé au caractère de son esprit, qui a été assez connu de tous ses amis; car, quoiqu'il ait eu des qualités vraiment grandes et extraordinaires, il a travaillé à les cacher et à les étouffer autant qu'il a pu depuis qu'il a eu quitté la cour, par la manière simple et commune dont il a toujours vécu depuis. Et c'est aussi ce qui a fait dire à quelques-uns, en voyant ces mémoires, qu'ils n'y reconnaissaient point M. de Pontis tel qu'il leur

avait paru dans sa retraite; mais ce témoignage de ceux qui ne l'ont vu qu'en ce temps-là est un grand éloge de sa modestie.

AVIS

PLACÉ EN TÊTE DE L'ÉDITION DE 1715.

Quoique ces mémoires aient été fort estimés par un grand nombre de personnes très-judicieuses et très-habiles, ils n'ont pas néanmoins évité le sort commun aux meilleurs ouvrages, qui est d'être improuvés et contestés par quelques-uns; car il y en a eu qui ont voulu disputer au sieur de Pontis la qualité de gentilhomme et de lieutenant aux gardes, et d'autres qui ont témoigné douter de la vérité de ces mémoires.

Pour ce qui regarde sa personne, la terre de Pontis, qui est encore en Provence, exposée aux yeux de tout le monde, et qui a donné le nom à sa famille, est une preuve visible de sa noblesse. Ses alliances considérables, et la qualité de chevalier de Malte qu'avait l'un de ses frères dont il est parlé dans ces mémoires, confirment la même chose.

Pour ce qui est de sa qualité de lieutenant aux gardes, que quelques-uns ont voulu mettre en doute, il y a encore quelques gentilshommes qui l'ont vu dans cette charge, qui soutiennent qu'il n'y a point d'homme si hardi qui osât soutenir cette chimère devant eux, et qui témoignent qu'ayant été voir quelques personnes de grande qualité que l'on citait comme les auteurs de ce conte, ils l'ont désavoué hautement, et ont confirmé au contraire tout ce qui se pouvait dire de plus avantageux sur ce point à la mémoire de M. de Pontis; et depuis même qu'il se fut retiré de la cour, ceux qui l'ont connu particulièrement sont témoins qu'il était encore alors en une si grande considération dans le régiment des gardes, que tous les lieutenants du régiment le choisirent un jour pour leur arbitre dans un différend considérable qu'ils eurent avec tous les capitaines.

Quant à ce qu'ils disent contre la fidélité et la vérité de ces mémoires, il semble qu'on ne doit pas s'en étonner beaucoup, après qu'on a bien osé dire la même chose de ceux qui ont été attribués à M. le duc de la Rochefoucauld, et que l'on a regardés avec raison comme les plus beaux mémoires qui aient paru de notre temps; car un gentilhomme louant un jour ces mémoires, un de ses amis lui dit froidement qu'un seigneur de la cour devant qui il les louait de la même sorte lui avait répondu qu'ils étaient à la vérité fort beaux, mais que c'était dommage qu'ils ne fussent vrais, et que s'étant trouvé en plusieurs occasions dont il était parlé dans ces mémoires, il savait que bien des choses s'étaient passées d'une autre manière. Ce gentilhomme repartit alors avec un peu de chaleur à son ami que, si ce seigneur dont il lui parlait avait écrit des mémoires sur un semblable sujet, M. le duc de la Rochefoucauld en aurait pu dire sans doute la même chose qu'il disait de ceux qu'on lui attribue, qu'il était rare de voir deux personnes convenir ensemble dans la relation d'un même fait dont elles auraient été également témoins, et que les événements de la guerre étaient encore plus sujets à cette diversité de rapports, parce que le tumulte et la confusion, jointe à l'éloignement des quartiers et à l'exactitude avec laquelle chacun est obligé de garder son poste, ôte presque toujours une connaissance exacte à chacun en particulier de ce qui se passe dans un combat.

Ainsi, pour revenir à ce qui regarde les mémoires du sieur de Pontis, l'on peut, ce semble, considérer ce qui y est rapporté en deux manières différentes. Il y a des choses qui se sont passées en particulier, comme, par exemple, tous les entretiens qu'il a eu l'honneur d'avoir avec le roi et avec le cardinal de Richelieu, et tout ce qui s'est passé entre le père Joseph, ou M. des Noyers et lui. Il y en a d'autres qui ont été publiques et exposées à la vue de tout le monde, comme divers événements de la guerre. Quant aux premières, comme elles n'ont plus d'autres témoins que celui même qui les raconte, on en doit juger sans doute par sa bonne foi, connue de tous ses amis, dont plusieurs vivent encore, et par la conformité qui se trouve entre ce qu'il dit et la notion générale qu'a le public de ceux dont il parle.

Pour les autres qui ont été publiques, il est certain que la plupart de ceux qui ont pu en être témoins sont morts, et que le témoignage de ceux qui sont encore vivants ne peut raisonnablement être préféré au sien, qu'en tant que plusieurs s'accorderoient de bonne foi dans les faits qu'ils contrediraient; car de citer, comme ont fait quelques-uns, l'oubli d'un grand seigneur en une chose particulière qui ne le regardait point et qui s'est passée il y a quarante ans, c'est sans doute trop mal connaître les grands, qui ne s'occupent guère que d'eux-mêmes, et qui ne songent presque jamais aux autres qu'en passant ou par quelque rapport à eux.

L'on ne prétend pas néanmoins pour cela soutenir qu'il n'y ait rien que de très-assuré dans ces mémoires. Le sieur de Pontis n'était pas d'une autre nature que les autres hommes, qui sont tous sujets à se tromper. Sa mémoire a pu, en effet, lui manquer pour quelques circonstances particulières; mais ce qu'on peut dire avec certitude, c'est qu'il n'a point manqué à son honneur et à sa conscience, et qu'il était incapable de rien avancer dont il ne se crût assuré.

Il serait très-aisé de faire passer ainsi pour une fable les mémoires les plus estimés, comme, entre autres, ceux du maréchal de Montluc; car il vient aisément dans l'esprit que, se représentant lui-même d'une humeur hautaine, étant d'un pays où l'on aime assez à se vanter, il a apparemment embelli diverses choses qui le regardent, et qu'il se sera un peu flatté dans le tableau qu'il fait de lui-même. C'est pourquoi un ministre célèbre en nos jours, que l'on soupçonnait n'être pas favorable à la maison de ce maréchal, l'ayant fait peindre avec plusieurs hommes illustres, fit mettre ces mots sous son portrait; *Multa fecit, plura scripsit*. Il a

été grand dans ses actions, et il s'est fait encore plus grand dans son histoire. Cela n'empêche pas néanmoins que ses mémoires ne soient fort estimés, et que des personnes très-habiles ne reconnaissent qu'ils sont véritables.

La manière même dont quelques-uns ont voulu rendre suspecte la fidélité des mémoires du sieur de Pontis, paraît plus propre à l'établir qu'à la détruire ; car ils ne désavouent pas que les amis du sieur de Pontis, auxquels il a dit tout ce qui lui est arrivé, et qui l'ont depuis mis par écrit, n'y ont pas certainement ajouté de fables, parce qu'ils les reconnaissent pour ennemis déclarés du mensonge et des romans ; mais ils soutiennent que le sieur de Pontis, par un manque ou de mémoire ou de sincérité, les a trompés, et qu'il s'est représenté tout autre dans ces mémoires qu'il n'a jamais paru dans sa vie. Ainsi ces personnes changent cette histoire en une fable, et témoignent en même temps que c'est un des plus beaux romans qu'on ait jamais vus, et que l'on y garde partout d'une admirable manière le caractère d'un parfaitement honnête homme. Que si ce qu'ils disent est vrai, il faudra nécessairement que le sieur de Pontis, à l'âge de plus de quatre-vingts ans, s'entretenant familièrement avec ses amis, à diverses reprises et presque sans aucune application d'esprit, ait fait, sans y penser, l'un des plus beaux romans qui fut jamais ; ce qui est sans doute plus incroyable que n'est la vérité de tous les faits qu'il rapporte.

On ne doit pas aussi se mettre fort en peine de répondre à ce qu'ont dit quelques-uns, qu'il n'a point paru que le sieur de Pontis ait été connu si particulièrement du feu roi. Il est vrai, en effet, que s'il s'était attaché auprès du cardinal de Richelieu comme plusieurs autres de son temps, et comme on l'en pressa diverses fois, il aurait eu l'avantage d'être plus connu qu'il ne l'a été, et que ses bonnes qualités, très-estimées de ce ministre, l'auraient pu facilement élever à un rang considérable qui l'eût fait connaître à tout le monde pour ce qu'il était ; mais la forte attache qu'il eut toujours pour la personne et pour le service de son prince ne plut pas sans doute à bien des gens.

Et d'ailleurs le feu roi lui-même, qui gardait, comme l'on sait, beaucoup de mesures avec le cardinal de Richelieu, affectait assez de ne pas trop témoigner publiquement connaître ceux qui lui étaient les plus fidèles ; et l'on avoue qu'en ce sens il est vrai de dire qu'il est souvent arrivé que le sieur de Pontis ne paraissait pas être connu trop particulièrement de ce prince. Mais ceux qui savent juger des choses tireront sans doute de tout cela des conséquences très-avantageuses à celui qui a préféré à une fortune plus grande et plus éclatante le service qu'il a rendu au feu roi, pendant le cours de plusieurs années, avec une fidélité que ni les promesses ni les menaces n'ont pu jamais ébranler ; ce que les princes les plus sages et les plus éclairés jugeront toujours digne d'une estime très-particulière et des plus grandes récompenses.

L'on a eu soin, dans cette nouvelle édition, de suivre l'avis qu'on a reçu de plusieurs personnes, en corrigeant et réformant diverses choses qui n'étaient pas dans l'exactitude ; l'on y a même ajouté quelques petites circonstances historiques, agréables et utiles, qu'on avait omises et qu'un ami du sieur de Pontis a sues de lui-même pendant qu'il vivait. Mais l'on s'est cru en même temps obligé *de retrancher la relation* (1) de ce qui se passa entre lui et ce fameux astrologue, aussi bien que l'histoire du gouverneur d'Aigues-Mortes, et la prédiction de Nostradamus sur son sujet. La plupart de ceux qui ont lu ces mémoires ont témoigné être choqués de trouver des horoscopes, c'est-à-dire des prédictions vaines et superstitieuses, dans un livre qui leur paraissait d'ailleurs très-utile, quoiqu'on ne les eût rapportées que pour avoir lieu d'en faire voir la vanité ; et ainsi on a jugé les devoir ôter tout à fait du corps de l'histoire.

Mais comme il arrive ordinairement que tous ne sont pas dans les mêmes sentiments, et que par un effet de la curiosité si naturelle à tous les hommes, quelques-uns pourraient peut-être désirer dans cette nouvelle édition ce qu'ils ont vu une fois dans la première, on a rapporté en peu de mots la même chose, et on s'est obligé en même temps de faire connaître avec plus de force qu'on ne l'a fait, combien c'est une chose vaine, ridicule, et indigne non-seulement d'un chrétien, mais d'un homme de bon sens, de s'arrêter à toutes ces sortes de prédictions.

On ne doute point de la sincérité du rapport du sieur de Pontis, et de la vérité de ce qu'il dit de cet astrologue nommé Hieronymo, lorsqu'il assure que l'étant allé voir avec le procureur général d'un parlement, et un officier des gardes, ils ne purent le surprendre, et qu'il reconnut aussitôt ce procureur général, quoique travesti et vêtu en cavalier. L'on ne peut pas nier non plus qu'il ne leur ait dit à tous quelques circonstances particulières de leur vie ; mais il est bon de remarquer qu'il n'était pas impossible que le procureur général du parlement d'Aix fût connu, soit pour le visage, soit pour des désordres assez publics, à un astrologue italien qui avait passé sans doute par la Provence lorsqu'il était venu d'Italie, et à qui il était, comme à tous les autres de sa profession, d'une grande conséquence de connaître les personnes les plus considérables des provinces, et les principales intrigues de leurs familles. Car l'on sait assez que la réputation de toutes ces sortes de gens ne subsiste guère que sur la créance que peuvent avoir en eux quelques personnes de considération. Et après qu'ils les ont trompées par quelques fausses apparences, il leur est facile de s'acquérir une plus grande créance dans leurs esprits, aussi bien que dans tous les autres qui n'y regardent pas de si près, par la hardiesse avec laquelle ils leur parlent ensuite de l'avenir, comme s'ils en avaient une vue claire et assurée, quoiqu'ils ne le fassent jamais qu'au ha-

(1) Cette relation, supprimée par Nicole, est rétablie en note à l'endroit même où le premier éditeur l'avait placée.

sard, ou en suivant quelquefois des conjectures assez bien fondées.

Il n'était pas, par exemple, fort difficile à cet astrologue de prédire à ce procureur général qu'il serait poussé à bout, et obligé de sortir de la province, puisque ayant su une fois qu'il avait affaire à une personne très-puissante, telle qu'était un président à mortier, qu'il avait choqué dans la chose du monde qui lui devait être la plus sensible, qui était l'honneur de sa fille, il pouvait, par une conjecture très-bien fondée, prévoir les suites malheureuses d'une affaire de cette nature et l'en avertir. Ce n'était pas non plus une chose fort surprenante qu'il eût prédit à un homme de guerre assez déterminé et souvent fort exposé, tel qu'était le sieur de Pontis dans sa jeunesse, qu'il courrait grand risque de sa vie en une telle année qu'il lui marqua. Il aurait pu sans doute, avec une aussi grande certitude, lui faire une semblable prédiction pour chaque année, qui ne se passait guère sans être exposé à de grands périls, puisqu'il est certain que la même année ou celle d'auparavant il s'était vu deux diverses fois aussi près de perdre la vie, lorsqu'il se trouva engagé malheureusement à se battre pour servir un de ses amis, et lorsqu'il tomba ensuite entre les mains de la justice, d'où il paraissait difficile qu'il pût échapper s'il ne s'était lui-même sauvé.

Il est donc visible qu'il y a souvent beaucoup de surprise, de vanité et de fourberie dans les diverses prédictions de ces devins, et que si ceux qui les vont trouver pour satisfaire misérablement leur curiosité s'appliquaient à approfondir un peu davantage tout ce qu'ils disent, ils les convaincraient souvent d'artifice et de mensonge.

C'est en effet la raison pour laquelle on s'est cru aussi obligé de retrancher de ces mémoires, l'histoire de ce gouverneur d'Aigues-Mortes, qui, pour se venger du connétable, qui vivait un peu librement avec sa femme, résolut de remettre sa place entre les mains du roi d'Espagne, et voulut ainsi trahir la fidélité qu'il devait au roi, à cause d'un outrage particulier fait à sa personne, mais qui néanmoins, avant que d'exécuter son dessein, alla consulter le sieur Nostradamus, alors célèbre dans toute la France par sa prétendue connaissance de l'avenir.

Il est vrai qu'il paraît d'abord quelque chose de fort extraordinaire dans ce que le sieur de Pontis raconte, comme l'ayant su du neveu de Nostradamus, lorsqu'il dit que le gouverneur étant arrivé chez cet astrologue, après avoir couru beaucoup de périls dans son voyage, lui entendit dire d'abord tout ce qui lui était arrivé, et apprit de lui ensuite, quoique en des termes fort ambigus, qu'il avait lieu d'appréhender quelque grand malheur des caresses de sa femme. Mais quoique le sieur de Pontis assure encore, sur le témoignage peu certain du même neveu de Nostradamus, que ce gouverneur vit arriver quelques jours après l'accomplissement de cette prédiction, ayant été arrêté chez lui par l'ordre du connétable qui découvrit sa trahison, et son procès ayant été fait sur les lettres mêmes qu'il avait écrites en Espagne et qui furent interceptées, on sait toutefois que Nostradamus, qui a passé dans l'esprit de plusieurs pour un prophète, n'a pas laissé d'être convaincu en beaucoup de choses de tromperie et de fausseté.

Il serait facile de le prouver par plusieurs histoires connues de personnes habiles qui ont eu soin de rechercher la vérité des choses, et qui ne souscrivent pas si facilement à l'illusion. Si l'on considère en effet tout cet appareil de sphères et de globes dont il est parlé dans cette relation du sieur de Pontis, et qui fait toute la principale étude de ces astrologues, on en conclura aisément que Nostradamus n'était point prophète, non plus que tous les autres de la même profession, puisque les prophètes ne cherchent point dans les globes ni dans les astres, mais puisent dans la lumière de Dieu même la connaissance véritable et assurée de l'avenir; car nous devons établir comme un principe constant de notre foi, que c'est Dieu seul qui préside sur le sort des hommes, et que rien ne dépend plus immédiatement de son pouvoir que leur vie, puisque, comme il les a tirés du néant par sa main toute-puissante, ils y retomberaient infailliblement si cette même main ne les soutenait. Il est donc indigne de notre religion d'attribuer à des astres ce pouvoir, qui ne peut appartenir qu'à Dieu, comme au Créateur et à l'Être souverain, et c'est retomber dans l'idolâtrie de reconnaître ces astres comme dominant sur notre bonne ou mauvaise fortune, et même sur notre volonté.

Un des plus grands esprits de l'antiquité, et des plus grands saints qui aient jamais été dans l'Église, traitant cette même matière contre les païens, fait voir d'une manière très-sensible la vanité de cette pensée qu'ils avaient, et que plusieurs ont encore, que, selon certaines constellations sous lesquelles les hommes sont nés, ils sont engagés nécessairement à certaines actions, et exposés à divers accidents qu'ils ne sauraient éviter. « S'ils « croient, dit ce grand homme, que c'est Dieu qui « a donné à ces astres le pouvoir qu'ils leur attri« buent sur les actions et les fortunes des hommes, « quel jugement laissent-ils à Dieu des actions de « ces mêmes hommes, puisque le ciel dont il est le « souverain seigneur les rend nécessaires ? que s'ils « disent que les astres marquent plutôt en effet « les événements qui doivent arriver qu'ils ne les « causent, je veux qu'en cela les mathématiciens « ne parlent pas tous aussi juste qu'ils devraient. « Mais d'où vient donc qu'ils n'ont jamais pu ren« dre raison pourquoi dans la vie de deux ju« meaux, dans leurs actions, dans leurs profes« sions, dans leurs charges, dans leurs emplois, « dans tous les divers accidents qui leur arrivent, « et dans leur mort même, il se trouve quelque« fois tant de diversité et une si prodigieuse dis« semblance, que des étrangers leur sont souvent « plus semblables qu'ils ne le sont entre eux, quoi« qu'ils n'aient été séparés dans leur naissance « que par un très-petit espace de temps, et que

« leur conception se soit faite en même moment ?

« Il est vrai qu'Hippocrate rapporte qu'ayant vu « deux frères qui étaient tombés malades ensem- « ble, et dont le mal augmentait et diminuait « également, il jugea qu'ils étaient jumeaux. Mais « ce qu'un astrologue attribuait à la vertu d'une « même constellation, ce médecin si fameux n'en « attribuait la cause qu'à un même tempérament : « et la conjecture du médecin était en cela sans « comparaison plus vraisemblable que celle du ma- « thématicien; car il pouvait aisément être arrivé « que ces deux frères, ayant été conçus en un « même instant, avaient reçu conjointement une « même impression de la disposition présente du « corps de leurs parents, de sorte qu'ayant pris en- « suite un même accroissement dans le sein de leur « mère, ils naquirent avec une complexion toute « semblable. Mais de prétendre que ce fut la cons- « titution du ciel et des astres présidant à leur « conception ou à leur naissance, qui causa cette « ressemblance si parfaite dans les mêmes acci- « dents de leur maladie, je ne sais si on le peut « dire sans démentir la raison même, puisque nous « savons qu'il y a des jumeaux dont non-seulement « les actions et les inclinations, mais les maladies « mêmes sont entièrement différentes. Et, pour « ne parler que des plus célèbres, l'on sait que du « temps de ces anciens patriarches, les deux ju- « meaux Ésaü et Jacob s'entre-suivirent de si près « en venant au monde, que l'un tenait l'autre par « le pied. Cependant il y eut une si grande diffé- « rence dans leur vie, dans leurs mœurs, dans tou- « tes leurs actions, et dans l'affection même que « leur portaient leurs parents, que cette même di- « versité fut cause que l'aîné conçut une grande « haine contre le cadet.

« Il est vrai qu'ils ont recours sur cela à cet « exemple fameux de la roue du potier, qu'on dit « qu'un grand astrologue allégua autrefois pour se « tirer de cette même difficulté ; car ayant tourné « une roue de potier de toute sa force, pendant « que cette roue tournait il la marqua avec de « l'encre deux fois de suite, tout le plus vite qu'il « lui fut possible ; en sorte qu'on aurait cru qu'elle « aurait été marquée deux fois en un même endroit. « Cependant lorsqu'elle fut arrêtée, il parut deux « marques dans un intervalle assez grand l'un de « l'autre. Ainsi, disait cet astrologue, dans une « aussi grande rapidité qu'est celle du ciel, encore « que deux jumeaux se suivent l'un l'autre aussi « promptement que j'ai marqué deux fois de suite « cette roue, il ne se peut qu'il n'y ait une distance « considérable dans les cieux ; et c'est la cause de « toute la diversité qui se trouve dans leurs mœurs « et dans les accidents de leur vie. Mais si l'on « veut approfondir cet argument, comme remar- « que encore le même saint, on reconnaîtra qu'il « est plus frêle que les vaisseaux mêmes que l'on « fait avec cette roue, et qu'il prouve plus que toute « autre chose l'absurdité de la science prétendue « de toutes ces sortes de gens. Car de quelque im- « portance que l'on veuille dire qu'est ce petit inter- « valle de temps, il est néanmoins si insensible qu'un « astrologue ne le saurait remarquer, ni faire deux « figures différentes. Et c'est en cela que se décou- « vrent la fourberie et la fausseté de ses prédic- « tions; car, en observant deux figures tout à « fait semblables, il aurait dû dire la même chose « de ces deux frères dont j'ai parlé : et cependant « la vie de ces deux frères ayant été si différente, « la prédiction qu'il aurait faite toute semblable « de l'un et de l'autre se serait par conséquent « trouvée fausse; ou, s'il avait prédit véritable- « ment les divers événements de leur vie, il n'au- « rait donc pas dit les mêmes choses de tous les « deux, quoiqu'il ne pût voir toutefois que les « mêmes choses dans les figures toutes semblables « de la nativité de l'un et de l'autre; et ainsi ce « serait visiblement par hasard, et non par science « qu'il aurait dit vrai.

« D'ailleurs, si cet intervalle qui se trouve dans « le ciel à la naissance de deux jumeaux est si « grand, quoiqu'un mathématicien célèbre avoue « ne le pouvoir remarquer, qu'il soit cause que « l'un des deux devienne riche, et que l'autre « demeure pauvre, comment a-t-on la hardiesse, « après avoir considéré l'horoscope de ceux qui ne « sont point jumeaux, de vouloir leur prédire ce « qui leur doit arriver, puisqu'il paraît impossible, « vu la grande rapidité du ciel, d'y remarquer le « moment de leur naissance? Que si l'on demande « comment donc il peut arriver que ces astrologues « semblent souvent voir si clair dans l'avenir, et « président tant de choses dont l'événement ne peut « guère être contesté, le même saint répond encore « que les conjectures des hommes rencontrent « quelquefois par hasard la vérité; et dans la mul- « titude des choses qu'ils prédisent, il en arrive « quelques-unes, non que ceux qui les assurent en « aient aucune connaissance assurée, mais parce « qu'entre tant d'événements imaginaires qu'ils « prédisent en l'air, il est difficile, selon le cours « des choses du monde, qu'il ne s'en trouve quel- « qu'un de véritable. Et de plus, Dieu fait souvent « par de secrets mouvements, sans que ces astro- « logues ni ceux qui les consultent sachent ce qui « se passe dans eux, que les uns rendent des répon- « ses, et les autres les reçoivent telles qu'ils mé- « ritent, selon la corruption qui est cachée au fond « de leurs cœurs, et selon l'abîme impénétrable de « ses justes jugements.

« On peut croire aussi que lorsqu'ils prédisent « quelquefois d'une manière surprenante plusieurs « choses véritables, cela se fait par une secrète ins- « piration des mauvais esprits, qui travaillent à ré- « pandre et à établir dans l'esprit des hommes ces « fausses et dangereuses opinions touchant la fata- « lité des astres, et non par aucune science de l'ho- « roscope qui est entièrement vaine; car, quoique « les démons ne contemplent pas dans la sagesse « de Dieu, comme les saints anges, les causes pre- « mières et éternelles des temps et de toutes choses, « néanmoins, par la connaissance et la grande « expérience qu'ils ont de certains signes qui nous

« sont cachés, ils découvrent beaucoup plus « loin que nous dans l'avenir; et ils prédisent « aussi quelquefois les choses mêmes qu'ils doi- « vent faire. Mais il arrive souvent qu'ils se trom- « pent, parce qu'il ne leur est pas permis de faire « tout le mal qu'ils se proposent, et que d'ailleurs « toute la connaissance qu'ils peuvent avoir de l'a- « venir n'étant fondée que sur de simples conjec- « tures, Dieu permet, pour les punir et pour hu- « milier leur orgueil, que cette lumière dont ils se « vantent soit reconnue tous les jours pour fausse « et trompeuse, par ceux mêmes qu'ils s'efforcent « de surprendre. »

Voilà les raisons que l'on a eues de retrancher de ces mémoires ce qui regarde ces prédictions, et de le mettre plutôt en ce lieu, pour avoir plus de liberté de faire voir la vanité et la fausseté de la science sur laquelle elles sont fondées. Quoique l'on se soit un peu étendu sur cette matière, ceux qui savent combien on s'abandonne ordinairement à cette vaine curiosité, ne trouveront point sans doute qu'on en ait trop dit. Et il serait au contraire à souhaiter que l'on en eût dit assez pour nous donner non-seulement du mépris, mais de l'horreur de toutes ces sortes de curiosités contraires à l'ordre de Dieu, qui s'est voulu réserver à lui seul la connaissance de ce qui doit arriver à tous les hommes dans la suite de tous les siècles, quoique par un privilége particulier il ait fait part quelquefois à ses saints de cette connaissance de l'avenir.

MÉMOIRES

DU

SIEUR DE PONTIS.

LIVRE PREMIER.

Récit de ce qui se passa dans le temps que le sieur de Pontis fut cadet au régiment des Gardes. Il est obligé de se retirer en Hollande, d'où il revient après avoir couru grand risque de sa vie. Il lève une compagnie et la mène au service du duc de Savoie. Il retourne en France, et soutient un siége dans le château de Savigny.

[1597] Étant âgé de quatorze ans, et ayant perdu mon père et ma mère, je sentis une inclination extraordinaire pour la guerre, et je résolus de commencer à en apprendre le métier. Je servis d'abord une année dans le régiment de Bonne, où je portai la carabine, le mousquet n'y étant point en usage [1598]. Je retournai ensuite à Pontis pour voir si mon frère aîné, qui avoit selon la coutume du pays tout le bien de la maison, seroit dans la disposition de faire quelque chose pour moi, et je passai quelques mois avec lui. Voyant qu'il ne me vouloit employer qu'aux soins du ménage, dont je me sentois fort éloigné, je pris résolution de m'en aller à Paris, et de travailler par moi-même à m'avancer comme je pourrois dans le monde. Je demandai à mon frère ce qui m'étoit nécessaire pour ce dessein; mais son indifférence m'obligea d'aller trouver mes autres parens, et de m'adresser particulièrement à une tante que j'avois et qui m'aimoit beaucoup. Je reçus d'elle ce que je pouvois désirer pour mon voyage, et d'un oncle qui avoit aussi bien de l'affection pour moi, un petit cheval; et avec cet équipage de cadet je partis, après avoir pris congé de mes parens, pour m'en aller à Paris [1599]. Passant par Grenoble, qui est à deux journées du village de Pontis, je me crus obligé d'aller saluer M. de Lesdiguières, de qui j'avois l'honneur d'être parent. Il me reçut avec beaucoup de bonté, et me demanda quel étoit mon dessein dans le voyage que j'entreprenois. Je lui répondis que je désirois d'apprendre à devenir honnête homme, et de me rendre digne de lui offrir mon service. Il fut satisfait de ma réponse, et, voulant me servir dans le dessein que j'avois, il me donna un mot de sa main pour me recommander à M. de Créqui son gendre (1), qui traitoit alors du régiment des Gardes, lui mandant de m'y recevoir comme un allié, et comme un jeune gentilhomme qu'il considéroit particulièrement. Mais M. de Créqui ne conclut pas sitôt son marché, ce qui l'empêcha d'exécuter l'ordre de M. de Lesdiguières. Cependant la grande passion que j'avois d'entrer dans le régiment des Gardes, comme étant la meilleure école du métier que je désirois d'apprendre, me porta à aller me présenter à M. de Grillon (2) qui en étoit mestre de camp, pour lui demander la grâce d'être reçu dans le régiment. Mais M. de Grillon, qui ne permettoit point qu'on y entrât si jeune, me dit qu'il ne pouvoit pas m'y recevoir. Il accompagna néanmoins ce refus du plus grand témoignage d'amitié qu'il pouvoit jamais me donner, me promettant de me garder un an chez lui, jusqu'à ce que je fusse assez fort pour pouvoir entrer dans le corps. Il ne laissa pas quelque temps après de m'y faire entrer avec une affection particulière, qu'il me continua toujours depuis, ainsi que je le ferai voir dans la suite de ces Mémoires.

[1600] Comme les actions de générosité doivent être proposées pour servir d'exemple, je suis obligé de rapporter en ce lieu celle dont M. de Vitry (3), capitaine des gardes du corps, usa à mon égard dans ce temps que j'étois cadet au régiment des Gardes sous le roi Henri IV. Étant un jour à Melun, j'allai à la chasse avec trois de mes camarades dans la forêt de Fontainebleau. A l'entrée de cette forêt nous aperçûmes un grand cerf qui venoit à nous. L'ardeur de la chasse m'emporta à l'heure même, et, sans me mettre beaucoup en peine si cette bête étoit privilégiée, je lui déchargeai un grand coup de fusil dont je l'abattis. Je rechargeai aussitôt après mon fusil de peur de surprise, et

(1) Charles de Créqui n'étoit pas encore gendre de Lesdiguières. Il n'épousa Madeleine de Bonne qu'en 1611.

(2) Plus connu sous le nom de Crillon.

(3) Louis de L'Hospital, seigneur de Vitry, commandait à Meaux pour la Ligue en 1594.

presque dans le moment nous entendîmes les chiens qui le suivoient, et vîmes piquer à nous un cavalier qui étoit M. de Vitry, lequel commença à nous crier : « Allons, cadets, armes bas ! » Sur ce qu'il vit que nous n'étions pas disposés à le faire, il mit la main au pistolet; et moi, le couchant en joue avec mon fusil en même temps, je lui criai de ne se pas approcher et de ne me pas obliger de tirer sur lui. Comme il y auroit eu de la témérité à s'avancer, il prit le plus sage parti, qui fut de tourner bride et d'aller s'en plaindre au Roi. Cependant, comme il ne faisoit pas sûr pour nous de demeurer là davantage, nous nous retirâmes à petit bruit vers Melun, et jugeant bien que cette affaire pourroit avoir quelques suites, je demandai à M. de Brissac, mon capitaine, congé d'aller faire un petit voyage à Paris, où je lui témoignai que j'avois affaire. Mes trois autres camarades trouvèrent moyen aussi de s'absenter de la compagnie. Ainsi le Roi ayant donné ordre aux officiers du régiment d'en faire la revue en présence de M. de Vitry, afin qu'il pût remarquer les coupables, il n'en put reconnoître aucun. On ne laissa pas néanmoins de m'en soupçonner, à cause que l'on savoit que j'étois un peu ardent à la chasse; mais, comme j'avois demandé mon congé dans les formes, on eut peine à me juger tout-à-fait coupable. Cela se passa ainsi sans que l'on en parlât beaucoup davantage.

Au bout de deux ou trois mois il arriva que, lorsque j'étois en faction devant la porte du Louvre, M. de Vitry, en passant, me reconnut, et s'adressant à moi aussitôt : « Ho, ho, cadet, me dit-il, c'est donc vous ! vous souvenez-vous du cerf de Fontainebleau ? » Je me trouvai à la vérité fort embarrassé de son compliment, surtout dans le poste où je me trouvois, qu'il ne m'étoit pas permis de quitter. Ne me restant que la voie de la soumission et de la prière, je lui dis de la manière la plus humble et la plus touchante qu'il me fut possible : « Ah ! monsieur, « voudriez-vous me perdre ? ayez pitié d'un ca- « det comme je suis. » Il me répondit le plus généreusement du monde : « C'est assez que je « vous connoisse; et, bien loin de vouloir vous « perdre, je veux vous servir. Venez me voir. « Je vous donne ma parole, foi de gentilhomme, « qu'il ne vous arrivera aucun mal. » Cependant, lorsqu'il fut passé, comme je n'avois point encore l'honneur de le connoître, et que l'appréhension où j'étois ne me permettoit point de m'assurer trop sur sa parole, je fis témoigner à mon caporal que j'avois quelque incommodité qui m'empêchoit de pouvoir garder plus longtemps ce poste, et le priai d'en mettre un autre à ma place; ce qu'il fit sans qu'il se doutât de rien, et je me tins ensuite sur mes gardes. Je différai deux ou trois jours à aller voir M. de Vitry, craignant toujours, et ne pouvant me résoudre, après la faute que j'avois faite, de m'aller présenter devant lui. Mais enfin je résolus d'y aller un matin avec deux ou trois de mes camarades. Nous le trouvâmes encore au lit, et étant entrés, je lui fis mon compliment avec mille excuses du malheur qui m'étoit arrivé, et lui témoignai mon extrême déplaisir de ce que j'en avois usé si brutalement envers une personne de sa qualité, à la générosité de laquelle j'étois obligé de ma vie. Il me reçut avec de grands témoignages d'affection, et m'embrassa en me disant, avec la plus grande honnêteté du monde, qu'il étoit ravi de me connoître, et qu'il se serviroit de moi dans les occasions. Comme il jugea même que je pouvois avoir besoin de quelque argent, il me présenta quelques pistoles avec beaucoup de bonté, et me força de les recevoir en me disant qu'un soldat ne devoit rien refuser.

Vers ce même temps j'eus une contestation assez extraordinaire avec un de mes amis, et pensai me faire une affaire pour m'être piqué d'agir avec amitié et générosité à son égard. Il s'appeloit Espérance, et étoit bâtard du fameux M. de Grillon. S'étant battu en duel après un édit très-sévère du Roi qui défendoit les duels, il fut arrêté et condamné à être tiré par les armes. Il me conjura, selon la coutume, étant son ami intime, de vouloir lui servir de parrain, c'est à dire de lui tirer le premier coup. Pour moi, ne pouvant pas régler mon amitié sur cette cruelle et fausse coutume, je lui dis tout net que c'étoit à cause de cela même que j'étois son intime ami que je ne voulois pas être son bourreau, et qu'absolument je ne pouvois pas tuer celui que j'aimois. Il me pressa et me fit de nouvelles instances pour me porter à lui rendre ce témoignage de mon amitié, me disant toujours que c'étoit une coutume pratiquée par les plus fidèles amis. Je lui repartis avec fermeté que je ne suivois pas la mode dans mon amitié, et qu'il étoit inutile qu'il me pressât sur une chose dont j'avois horreur et que je ne ferois jamais. Notre lieutenant colonel nommé de Sainte-Colombe, et M. de Brissac, mon capitaine, m'ordonnèrent tous deux de faire ce que mon ami me demandoit. Je leur répondis sans hésiter que l'amitié que je lui portois me le défendoit. On en vint ensuite aux menaces, et on me dit que, si je n'obéissois à la justice, je serois mis à la place du criminel. Je repartis avec la même fermeté que

je ne pouvois point obéir en cela, et que j'étois prêt de mourir en la place de mon ami plutôt que de le faire mourir. On me mena aussitôt en prison, où j'allai sans peine pour une si bonne cause. Mais on reconnut enfin que ma résistance en ce point ne venoit pas d'entêtement ni de caprice, mais d'un vrai fonds d'amitié qui ne permet pas à un ami généreux d'ôter la vie à son ami pour se conformer à une fausse et ridicule coutume. Ainsi on me fit sortir bientôt après; et, quoique les règles de la discipline militaire obligeassent les officiers à me faire une réprimande, ils firent voir toutefois qu'ils ne m'en estimoient pas moins pour cela, et ils louèrent même la fermeté que j'avois fait paroître en cette rencontre.

J'eus ensuite une occasion d'être connu du Roi et de quelques-uns des principaux de sa cour, par une rencontre qui, bien que peu considérable en elle-même, ne fut pas désavantageuse à un jeune cadet comme j'étois. Le roi Henri IV, étant à Fontainebleau, eut quelque soupçon contre un des premiers seigneurs de sa cour sur le sujet d'une dame qui étoit dans le château, et se douta qu'il l'alloit voir en secret. Mais, comme il le faisoit si adroitement qu'on ne pouvoit le découvrir, après que le Roi eut pensé aux moyens qu'il pourroit trouver de le surprendre, il crut enfin devoir choisir une personne fidèle, adroite et hardie pour exécuter son dessein et le tirer de l'inquiétude où il étoit. Il dit donc à M. de Belingan, un de ses premiers valets de chambre, qui étoit dans tous ses secrets, de lui trouver deux hommes tels qu'il les demandoit, pour les placer à deux avenues où ils pussent observer celui contre qui il avoit eu ce soupçon. M. de Belingan en ayant parlé à M. de Sainte-Colombe, lieutenant de la mestre de camp du régiment des Gardes, celui-ci alla commander au premier caporal de sa compagnie de lui choisir deux soldats qui fussent capables d'exécuter le dessein du Roi. Le sort tomba sur moi, et le caporal m'ayant choisi pour être un de ceux que l'on devoit présenter à Sa Majesté, il me mena à son lieutenant qui me fit parler à M. de Belingan; lequel me dit qu'il se présentoit une occasion avantageuse pour moi, qu'il y alloit de faire ma fortune, et de me faire connoître au Roi en lui rendant un service considérable. « On a cru, » me dit-il, que vous ne manqueriez ni de cœur » ni de conduite pour cette affaire; et il vous est » très-important de faire connoître que l'on ne » s'est pas trompé dans le choix que l'on a fait » de vous. » Je laisse à juger de la disposition où pouvoit être un jeune cadet comme j'étois, lorsque j'entendis parler du service du Roi et de ma fortune. Je remerciai M. de Belingan, en lui témoignant que je n'oublierois de ma vie la grâce qu'il me faisoit de me procurer une occasion si avantageuse, et je l'assurai en même temps que je m'acquitterois fidèlement de la commission qu'il me donneroit. Il me déclara la volonté du Roi, qui étoit que je me misse la nuit en sentinelle dans quelque endroit de la galerie où je ne pusse être vu, et d'où je pusse voir celui que Sa Majesté soupçonnoit d'entrer vers les onze heures dans une certaine chambre du château; que je le suivisse partout jusqu'à ce qu'il fût rentré dans la chambre où il couchoit, afin qu'on pût être assuré qui il étoit; et comme il pourroit ouvrir et fermer diverses portes pour empêcher qu'on ne le suivît, il me donna une clef qui les ouvroit toutes, ajoutant que je devois me contenter de le suivre sans lui rien dire, prenant garde seulement à ne le point perdre de vue jusqu'à ce qu'il fût rentré dans sa chambre. J'assurai de nouveau M. de Belingan qu'il se pouvoit reposer sur moi de cette affaire, et que j'espérois qu'il en auroit bientôt éclaircissement.

J'allai dans l'instant remarquer le poste le plus propre pour mon dessein, et, après l'avoir choisi, je m'en retournai en attendant l'heure qu'il y fallût aller, qui étoit celle du coucher du Roi, où l'on m'avoit dit que cette personne étoit d'ordinaire. Je revins donc sur les onze heures dans la galerie, et me plaçai en un lieu obscur où je ne pouvois être vu. Au bout d'une heure j'entendis venir celui de qui on m'avoit parlé; mais comme il n'avoit point de lumière on ne pouvoit le connoître. Je ne lui donnai pas le loisir d'entrer dans la chambre où il alloit parce que je le suivis; et lui, m'ayant entendu, tourna à côté dans une autre galerie, où il se coula si doucement et si vite qu'il s'en fallut peu qu'il ne m'échappât dans l'obscurité. Cela m'obligea de doubler le pas pour le suivre de plus près. Il se douta aussitôt qu'on le suivoit, et étant entré dans la galerie des Cerfs, il tira la porte sur lui espérant de m'arrêter tout court; mais il fut bien étonné d'entendre ouvrir la porte après lui et de se voir suivi comme auparavant. Alors, pour se délivrer de celui qui le suivoit si fidèlement, il fit cent tours dans les cours et basses-cours, et enfin il se sauva tout d'un coup dans le jardin, dont il ferma brusquement la porte, croyant m'échapper par ce moyen et se cacher en quelque lieu. Son dessein lui réussit assez heureusement d'abord; car, s'étant jeté dans une grande et épaisse palissade qui faisoit un grand ombrage et le mettoit à couvert de la clarté de la lune, je ne vis personne lorsque j'entrai dans le jardin. Je commençai à entrer dans une grande

appréhension; je courus et fis divers tours dans ce jardin sans pouvoir rien découvrir; mais, lorsque j'étois comme au désespoir, et outré contre moi-même de l'avoir ainsi laissé échapper, retournant vers la porte et regardant dans l'épaisseur des plus proches palissades je l'y aperçus, et me résolus pour ne le plus perdre de le suivre de fort près. Lui, se voyant ainsi découvert, sortit de la palissade tout en colère, faisant mine de vouloir s'en aller fort vite; mais tout d'un coup il se retourna, et dit tout haut : « Ah! c'en est trop. » Et il fit semblant de mettre l'épée à la main. Je m'arrêtai et demeurai ferme sans dire un seul mot, ainsi qu'il m'étoit ordonné. Comme je fis mine de me vouloir défendre, résolu de le faire si on m'y eût obligé, ce seigneur, jugeant à ma contenance que je n'étois pas d'humeur à me laisser pousser, fit encore quelques tours, et rentra ensuite dans la galerie, d'où il se retira dans sa chambre, à la porte de laquelle je demeurai comme en faction.

Mais je ne fus pas long-temps seul en ce lieu, parce que vers les deux heures après minuit M. de Belingan vint me trouver pour savoir ce que j'avois découvert. Je commençois à lui conter tout ce qui s'étoit passé, lorsque le Roi lui-même parut au bout de la galerie en robe de chambre avec une petite lanterne à sa main. Nous nous avançâmes aussitôt, et, quoique je n'eusse jamais eu l'honneur de parler au Roi, je tâchai de lui rendre compte de ma commission le mieux que je pus, en lui racontant sans m'étonner toutes les démarches que j'avois faites, et tous les tours et retours que j'avois fait faire à ce seigneur. Et lorsque je lui représentois, assez naïvement, la colère avec laquelle il étoit sorti tout d'un coup de la palissade, et avoit fait mine ensuite de mettre l'épée à la main, le Roi, m'interrompant, me demanda : « Mais qu'aurois-« tu fait, cadet, s'il étoit venu jusqu'à toi? — Je « me serois défendu, Sire, lui dis-je; car Votre « Majesté m'avoit bien fait commander de ne « point parler, mais non pas de ne me point dé-« fendre. » Le Roi, éclatant de rire, ajouta : « Je « le juge bien à ta mine. » Il voulut ensuite que je lui représentasse plus particulièrement la posture et l'action de ce seigneur, ce que je tâchai d'exprimer de la manière la plus vive et la plus agréable qu'il me fut possible, et que je jugeois devoir davantage lui plaire. Et toute cette petite comédie étant ainsi achevée, il me dit qu'il étoit parfaitement satisfait de mon service, et me promit de se souvenir de moi.

M. de Belingan me prit dès lors en une particulière affection, à cause de la manière dont j'avois reçu et exécuté la proposition qu'il m'avoit faite; et, voulant avoir plus de lieu de me servir auprès du Roi, il me demanda si je n'avois point eu de parens qui eussent rendu quelques services considérables à Sa Majesté. Je lui nommois entre les autres un oncle que j'avois, qui s'appeloit d'Estoublon, et qui s'étoit fort signalé dans les guerres de Provence. Il en prit occasion depuis de dire au Roi, en parlant de moi, que ce cadet commençoit à suivre les traces d'un de ses oncles qui avoit très-particulièrement servi Sa Majesté, et qui se nommoit d'Estoublon. Le Roi témoigna s'en bien souvenir, et ajouta qu'il étoit un fort brave homme, et lui avoit rendu de grands services; il donna ordre en même temps à M. de Belingan de me faire toucher cent écus. M. de Belingan prit la liberté de lui dire que je méritois bien de les toucher tous les ans à cause des bons services de mes parens et de celui que j'avois moi-même rendu à Sa Majesté. Ce prince y consentit aussitôt avec beaucoup de bonté, et ainsi je me trouvai tout d'un coup couché sur l'état ayant pension du Roi. Etant allé dès le lendemain chez M. de Belingan, j'y trouvai les cent écus tout comptés; et il me promit de solliciter le brevet de la pension qu'il obtint quelques jours après. Je me sentis si fort obligé de la manière généreuse dont il me servit en cette rencontre, que j'ai recherché toute ma vie les occasions de lui témoigner ma parfaite reconnoissance, tant en sa personne qu'à l'égard de messieurs ses enfans; car, quoique ce qu'il m'avoit procuré fût peu considérable, j'en jugeai plutôt par le cœur avec lequel il l'avoit fait que par la chose même; et je puis dire que j'avois dès lors un grand éloignement des amitiés intéressées qui se mesurent par le service que l'on espère recevoir de ses amis, et non par la confidence et l'union des cœurs. Je crus, ayant reçu l'argent dont j'ai parlé, ne pouvoir mieux reconnoître le choix que mon caporal avoit fait de moi, que de lui en donner une partie; et voulant aussi faire part aux autres des gratifications du Roi, j'en prêtai à quelques-uns de mes camarades qui en avoient assez grand besoin.

Je demeurai encore quelques années dans les gardes jusqu'à ce que je me visse obligé d'en sortir pour une misérable affaire dont j'ai honte de parler ici, si ce n'est pour faire voir avec combien de sagesse le Roi a flétri d'une tache honteuse des combats qui passoient auparavant pour honorables, quoiqu'ils fussent si contraires à toutes les lois divines et humaines, et que ce fût la ruine de la noblesse.

Un jeune cadet comme moi, nommé Vernetel, reçut un soufflet d'un autre gentilhomme,

nommé du Mas, qui étoit dans la même compagnie, et qui, l'ayant de ce coup jeté par terre, lui marcha ensuite sur le ventre. Cet outrage le mit au désespoir; et dans la nécessité malheureuse où il crut être engagé par le faux honneur du monde de périr ou de s'en venger, ne voulant point entendre parler d'accommodement en cette rencontre, il s'adressa à moi qui étois son ami particulier, et me pria de l'aider à recouvrer son honneur. Comme j'étois alors dans les mêmes maximes que lui, je ne crus point lui pouvoir refuser ce service. J'eus grande peine à parler en particulier à du Mas, à cause que son action ayant éclaté ils étoient beaucoup veillés; mais enfin, au bout de quinze jours ou environ, lorsque tout le régiment étoit à Argenteuil, et que les officiers étoient assemblés au conseil de guerre pour juger un soldat qui avoit volé, je le fus joindre, et lui dis que Vernetel l'attendoit pour ce qu'il savoit. Il me répondit qu'il avoit deux amis dont il ne pouvoit se dégager. Je le priai de se contenter d'en exposer un pour le servir, parce que j'étois seul avec mon ami; mais comme je vis qu'il n'y vouloit point entendre, je le quittai en lui disant que je lui en rapporterois bientôt des nouvelles. Un cadet qui nous entendit me vint dire qu'il voyoit bien de quoi il s'agissoit, et me menaça en même temps de me découvrir s'il n'étoit de la partie, tant la fureur de ces sortes de combats passoit alors pour une action héroïque. Je fis d'abord ce que je pus pour le détromper du soupçon qu'il avoit eu; mais, ne l'ayant pu persuader, je me vis contraint de lui avouer l'état de la chose; à quoi il me repartit froidement: « La cause est trop bonne, on ne sauroit y périr. » La partie étant ainsi liée de part et d'autre, nous passâmes en bateau dans une île où le rendez-vous étoit donné, et nous attachâmes le batelier pour empêcher qu'on ne vînt à nous et pour pouvoir repasser après le combat, qui fut si sanglant que de six il y en eut cinq de fort blessés, dont un demeura sur le champ, et mourut vingt-quatre heures après, et un autre au bout de trois semaines.

Il arriva sur la fin que nous fûmes aperçus par les officiers du régiment qui étoient le long de l'eau. Ils se mirent en même temps dans des bateaux pour courir à nous; mais, ayant eu le loisir de nous remettre dans le nôtre, nous gagnâmes l'autre bord, d'où chacun fit ce qu'il put pour se sauver. Pour moi, comme j'avois été fort blessé de celui sur qui j'avois eu l'avantage, je fus pris avant que de pouvoir gagner le lieu où j'espérois de me retirer, et conduit en prison au faubourg Saint-Jacques, au même lieu où est présentement l'abbaye royale du Val-de-Grâce, qui étoit alors la prison des soldats du régiment. Il y en eut encore quelques autres d'arrêtés; mais je fus seul mené en prison, n'ayant point trouvé de faveur comme eux. On travailla peu de jours après à me faire mon procès, dont la fin ne pouvoit sans doute m'être avantageuse; mais le propre jour de la Pentecôte, pendant que le geôlier et sa femme étoient en dévotion à l'église, quelques-uns de mes camarades, songeant aux moyens de me sauver la vie, tant par leur inclination particulière que par celle de M. de Grillon qui leur avoit témoigné qu'il seroit bien aise qu'on pût le faire, trouvèrent moyen de me jeter par une cheminée une corde avec laquelle je montai jusqu'au haut, et me sauvai par dessus les toits. Je fus découvert, et on courut après moi; mais je gagnai une cave du château de Bicêtre, où je demeurai caché. Ainsi Dieu me sauva doublement la vie, tant du côté de celui contre qui je m'étois battu, que du côté de la justice que je ne pouvois pas éviter.

Je fis alors une réflexion très-sérieuse sur l'action où je venois de me trouver; et il est vrai qu'elle me parut si sanglante et si inhumaine, que, bien que je ne me sentisse pas encore de force pour me mettre au-dessus de ce qu'on appelle les règles de l'honneur, je fis néanmoins dès ce moment une ferme résolution d'user de toutes les adresses imaginables pour ne me trouver jamais engagé dans une si malheureuse nécessité.

[1602] Me voyant donc hors d'état de paroître, et contraint de me retirer en attendant que cette affaire fût assoupie, je résolus, en 1602, d'aller joindre plusieurs jeunes gentilshommes qui s'en alloient en Hollande, et d'y passer tout le temps de ma disgrâce. Ainsi nous y fûmes tous ensemble, et y demeurâmes environ dix mois.

[1603] Au bout de ce temps. nous voulûmes passer en Allemagne, et aller ensuite jusques en Moscovie. Mais notre voyage fut bien abrégé; car, étant à deux ou trois journées de La Haye, nous fûmes pris par des coureurs du prince d'Orange, qui nous traitèrent de déserteurs, et nous conduisirent dans la ville voisine où nous fûmes tous mis en prison. Comme la justice qu'on fait d'ordinaire aux déserteurs est fort courte, l'on ne délibéra guères à nous condamner; mais on eut égard à notre grand nombre, et ainsi il fut ordonné que nous serions décimés, afin que ceux sur qui le sort tomberoit fussent pendus. Cependant le sort étant incertain, chacun craignoit également pour soi, et tous prenoient le même intérêt à un malheur qui ne pouvoit néanmoins tomber que sur une partie. Un religieux vint

nous voir dans la prison pour nous consoler et nous préparer à la mort : ee qui en porta quelques-uns à se confesser à ce bon père ; mais, pour moi, j'avoue que je me trouvai dans un si grand étourdissement, et si effrayé d'un tel genre de mort, que je ne pus point penser à ma conscience.

Enfin, le péril pressant où nous nous vimes nous ouvrit l'esprit, et nous priâmes l'un d'entre nous qui avoit beaucoup d'esprit, qui étoit savant, et qui surtout savoit fort bien parler latin, d'écrire au prince d'Orange une lettre en forme d'apologie, pour tâcher de le fléchir et d'obtenir notre grâce. Il le fit avec une facilité merveilleuse, et il représenta à Son Altesse que nous étions des gentilshommes français, et qu'après que la curiosité et l'ardeur que nous avions eues pour la guerre nous avoit fait quitter notre pays pour venir porter les armes en un pays étranger, et y apprendre les exercices militaires qui s'y pratiquoient, nous étions en quelque sorte excusables de ce que la même curiosité nous avoit poussés de nouveau à vouloir passer outre dans d'autres provinces, afin de connoître les différentes coutumes de diverses nations, et de prendre ainsi ce que chacune a de meilleur ; que ce désir étoit naturel aux Français plus qu'à tous les autres peuples, et que si nous avions fait une faute en cette rencontre, en ne demandant pas notre congé, nous espérions que Son Altesse auroit la bonté de nous pardonner et d'excuser l'humeur bouillante de la jeunesse française ; qu'il n'y avoit point eu de malice de notre part, mais un peu de cette légèreté naturelle à la nation ; qu'il étoit de sa grandeur de faire des exceptions des coupables, et de discerner la qualité des fautes par la disposition naturelle de ceux qui les commettoient. Enfin il composa cette petite apologie en si beau latin, et y employa tant de raisons prises d'une rhétorique militaire, que la crainte d'une mort présente animoit beaucoup, qu'il fut impossible au prince d'Orange de résister à une si juste et si douce violence, et qu'il nous accorda sur-le-champ notre grâce, à condition néanmoins que nous servirions encore dans ses troupes pendant quelque temps. Ainsi contre toute espérance nous échappâmes d'un si grand péril (1).

Après que nous eûmes encore passé quelques mois auprès du prince d'Orange, selon l'ordre qu'il nous en avoit donné en nous accordant no-

(1) Je me souviens sur cela de ce que m'avoit prédit, quelque temps auparavant, un homme qui m'avoit déclaré que je courrois grand risque de ma vie, mais que j'en sortirois heureusement.

Avant donc que je partisse pour m'en aller en Hollande, comme j'ai dit, je résolus d'aller, ou plutôt je fus entraîné par deux de mes amis chez un fameux astrologue nommé Hiéronimus, qui demeuroit en la place Maubert à Paris. L'un étoit procureur général au parlement d'Aix en Provence, et l'autre étoit enseigne aux Gardes. Le procureur général s'habilla en homme d'épée, et, afin de mieux tromper l'astrologue, il nous dit de faire mine d'être ses gentilshommes suivans. Lorsque nous fûmes entrés dans sa chambre, qui étoit fort propre et bien meublée, et ou l'on voyoit sur la table quantité de beaux globes et de sphères qui faisoient le sujet de son étude, notre homme de robe travesti en cavalier lui fit le compliment ordinaire, en lui disant que la réputation qu'il avoit de s'être rendu habile dans la connoissance de l'avenir, l'avoit porté à venir chez lui pour connoître, par son moyen, ce qui lui arriveroit dans la suite de sa vie, et le pria de vouloir bien satisfaire sa curiosité en cela, l'assurant aussi de lui donner toute sorte de satisfaction de son côté, c'est-à-dire qu'il lui ouvrit en même temps sa bourse pour le porter davantage à lui découvrir les secrets de sa science. L'astrologue lui répondit avec beaucoup de gravité que, la réputation d'un homme étant souvent fort trompeuse, il vouloit lui donner d'autres assurances pour le porter à le croire. « Ainsi, monsieur, ajouta-t-il, avant que de vous dire ce qui vous doit « arriver, je vous dirai ce qui vous est déjà arrivé, afin « que vous soyez assuré de la vérité de l'avenir par la vérité « du passé. Je n'ai pas l'honneur de vous connoître, ni ces « deux messieurs aussi que je n'ai jamais vus, et dont je « n'ai jamais ouï parler, non plus que de vous ; cependant « je vous dirai qu'ils ne sont pas de votre suite : l'un est « enseigné au régiment des Gardes, et l'autre est soldat « dans le même régiment. Pour vous, monsieur, il me sem« ble qu'une robe conviendroit mieux à une personne de « votre condition. Cette épée n'est pas sans doute de votre « métier ; il ne semble pas non plus que vous soyez de ce « pays, vous tirez plutôt sur la Provence. » Il le supplia ensuite de l'excuser s'il ne pouvoit pas lui en dire davantage en notre présence, et le pria de prendre la peine d'entrer avec lui dans son cabinet. Là, il commença à lui decouvrir le secret de sa conscience, en lui disant ce qui se passoit entre lui et la fille d'un président du parlement d'Aix, et ajoutant qu'on pourroit bien l'obliger par justice de l'épouser ; mais que, comme son père ne voudroit pas y consentir, il seroit contraint de sortir de son pays et de se retirer à Venise, d'où il ne pourroit revenir qu'au bout de plusieurs années, et par le moyen d'une grande somme d'argent. La curiosité du procureur général étant plus que satisfaite d'en avoir tant su, il ne voulut point approfondir davantage les secrets de l'avenir, et il pria l'astrologue d'en demeurer là. Ils sortirent ainsi du cabinet. L'enseigne l'ayant ensuite questionné sur ce qui le regardoit, il mit tout d'un coup la main sur sa plaie, et lui découvrit une chose dont lui-même ne s'étoit pas encore aperçu. Il ajouta que, dans un tel mois qu'il lui marqua, il auroit un différend pour lequel il seroit cassé et perdroit sa charge. Pour moi, comme je n'étois venu chez cet astrologue que par compagnie, et que d'ailleurs ce qu'il avoit dit aux autres ne me donnoit pas une grande curiosité de connoître ce qui me touchoit, je lui témoignai peu d'empressement pour le savoir. Lui, de son côté, trouvoit quelque chose de plus embrouillé sur mon sujet ; et ne pouvant, à ce qu'il nous parut, pénétrer tout d'un coup dans l'obscurité de mes aventures, il me dit même, ce qui est assez remarquable, qu'il vouloit prendre plus de temps pour penser à moi. Il me déclara néanmoins, en attendant, que je courrois grand risque de ma vie dans quelque temps, mais que j'échapperois à ce danger. Toutes ces choses qu'il nous avoit dites nous arivèrent à tous trois ponctuellement, comme il nous les avoit déclarées. Le procureur général, ayant été poussé par le président dont il avoit abusé la fille, fut condamné à l'épouser ; et son père n'ayant pas voulu y consentir, peut-être à cause que cette fille n'étoit pas assez riche pour lui, il se vit contraint de se réfugier à Venise, d'où il eut toutes les peines du monde à revenir après plusieurs années, ayant été obligé de racheter sa liberté et son retour à force d'argent. L'enseigne aux Gardes fut cassé et chassé de sa compagnie environ trois mois après, qui étoit justement le temps qu'on lui avoit déclaré. Pour moi, comme j'ai dit, j'essuyai ensuite un assez grand péril, ayant été condamné en Hollande à être pendu comme déserteur.

Quoique je sache qu'on ne doit point ajouter de foi à ces

tre grâce, nous résolûmes de nous en retourner en France. Nous vînmes donc tous ensemble chez un parent de l'un de ceux avec qui j'étois, nommé Langlise, qui étoit de Picardie, où je fus traité comme un enfant de la maison, par un effet tout particulier de la générosité de M. et

sortes de prédictions, que ceux qui y ont recours offensent Dieu par une curiosité criminelle, et que *la piété chrétienne*, selon que nous l'ont appris les saints, *rejette et condamne cette science comme trompeuse et impie* (1), j'ai cru néanmoins pouvoir rapporter cette histoire qui me regarde, non pour donner aucune créance à tous ces faiseurs d'horoscopes, mais pour avoir lieu, au contraire, de faire connoître ici à ceux qui y ajoutent foi qu'ils sont misérablement trompés par le démon. Car, premièrement, il semble que nous devons établir, comme un principe constant de notre foi, que c'est Dieu seul qui préside sur le sort des hommes, et que rien ne dépend plus immédiatement de son pouvoir que leur vie, puisque, comme il les a tirés du néant par sa main toute puissante, ils y retomberoient infailliblement si cette même main ne les soutenoit. Il est donc indigne de notre religion d'attribuer à des astres ce pouvoir qui ne peut appartenir qu'à Dieu comme au créateur et au souverain; et c'est retomber en quelque sorte dans l'idolâtrie, et reconnoître ces astres comme des dieux, de les regarder comme dominant et comme tout puissans, non-seulement sur notre vie, mais encore sur notre volonté. Que si l'on demande comment donc il peut arriver que ceux qui s'attachent à cette science, semblent souvent voir si clair dans l'avenir, et découvrent tant de choses qu'il paroît humainement impossible qu'ils pussent savoir, je réponds, premièrement, que j'ai vu dans le livre français des *Confessions* de saint Augustin, « que Dieu fait « souvent par de secrets mouvemens que, sans que ces astrologues, ni ceux qui les consultent, sachent ce qui se passe « dans eux, les uns rendent des réponses, et les autres les reçoivent telles qu'ils méritent, selon la corruption qui est « cachée au fond de leurs ames, et selon l'abîme impénétrable « de ses justes jugemens. » J'ai vu encore dans le même livre que « les conjectures des hommes rencontrent quelquefois « par hasard la vérité, et que, dans la multitude des choses « qu'ils prédisent, il en arrive quelques-unes, non que ceux « qui les assurent en aient aucune connoissance, mais parce « qu'entre tant d'événemens imaginaires qu'ils prédisent en « l'air, il est presque impossible que, dans le cours des choses du monde, il ne s'en trouve quelqu'un de véritable. » D'ailleurs la communication que peuvent avoir quelques-uns de ces astrologues avec le démon leur procure la connoissance de plusieurs choses qu'ils ignorent; et Dieu lui donnant souvent par un effet de sa justice le pouvoir de faire du mal ou du bien à ceux qui se confient en lui, il ne lui est pas fort difficile de leur prédire ce qu'il a résolu d'exécuter. Il est donc tout-à-fait ridicule d'attribuer à une certaine constellation la bonne ou la mauvaise fortune d'un homme, puisque, comme il est fort bien prouvé dans le même livre dont j'ai parlé, de deux personnes nées dans un même moment et sous un même regard de planètes, l'une est heureuse et élevée dans les charges les plus honorables, et l'autre vit dans la solitude et dans la dernière misère, et que, de deux jumeaux comme étoient Esaü et Jacob, qui se suivirent de si près en venant au monde qu'il étoit impossible à un astrologue d'en remarquer la différence dans les astres, l'un fut d'une inclination si différente de l'autre, que, bien loin de se ressembler comme jumeaux, à peine avoient-ils même la ressemblance ordinaire des hommes. Ainsi tout cet appareil de globes et de sphères dont se servent les mathématiciens ne me paroît proprement qu'un fantôme et qu'une chimère dont ces sortes de gens prennent plaisir à leurrer le monde.

Je sais qu'on a voulu faire passer les prédictions de Nostradamus pour de véritables prophéties. Mais, sans m'engager à examiner une chose que je reconnois être au-dessus de moi, j'assurerai hardiment ou que cet homme a eu l'esprit de prophétie, qui ne peut être qu'un don de Dieu, et qu'en ce cas on ne doit pas faire difficulté de regarder ses prédictions comme divines, ou qu'il a suivi l'art des mathématiciens, qui ne disent rien qu'avec incertitude, et plutôt en déclinant au hasard qu'en prévoyant l'avenir, et souvent même en suivant l'esprit d'illusion qui les trompe, et qui les fait d'autant plus tromper, que Dieu permet quelquefois qu'il leur prédise des choses véritables pour les aveugler davantage. Je ne prétends point, comme j'ai dit, rien décider sur le sujet de Nostradamus; mais je rapporterai seulement ici une histoire que j'ai apprise de la propre bouche de son neveu, dont le monde jugera.

Comme je connoissois fort particulièrement ce neveu de Nostradamus, il me contoit diverses choses surprenantes de son oncle; mais, entre les autres, il me rapporta celle-ci, qui me paroît assez considérable, touchant un gouverneur d'Aigues-Mortes. La femme de ce gouverneur ne se conduisoit pas avec la fidélité qu'elle devoit à son mari, et ayant eu le malheur de plaire au connétable de France, elle souffrit qu'il la vînt voir un peu trop souvent pour son honneur. Le gouverneur l'ayant su, voulut se venger du connétable aux dépens du Roi, et résolut de traiter avec l'Espagnol pour lui remettre sa place entre les mains. Il en écrivit en effet au roi d'Espagne, et entra en quelque traité avec lui. Dans ce même temps, et avant que d'exécuter son dessein, comme le sieur Nostradamus étoit célèbre par toute la France pour ses prédictions, il voulut l'aller consulter chez lui à Salon-de-Crau, qui est un village de Provence où il demeuroit, et il dit à sa femme, avant que de partir, qu'il s'en alloit faire un voyage de quinze jours. Montant à cheval, et ayant déjà le pied dans l'étrier, il se retourna pour lui dire adieu; mais comme il voulut ensuite s'élever sur l'étrier, l'étrivière se rompit, et il pensa lui-même se rompre le cou en tombant. Lorsqu'il fut proche de la Durance, petite rivière fameuse pour ses grandes inondations, voulant entrer dans le bateau pour la passer, il fit un faux pas, et étant tombé dans l'eau, il s'en fallut peu qu'il ne fût noyé. A deux ou trois postes du village de Salon-de-Crau, le cheval de poste qu'il montoit, étant en plaine campagne, se mit tout d'un coup à ruer, à se cabrer et à faire le furieux, sans vouloir ni avancer ni reculer. Ce nouvel accident le fit crier contre le postillon de ce qu'il lui avoit donné une si méchante bête. Le postillon lui répondit que c'étoit le meilleur cheval de l'écurie. Il le prit ensuite par les rênes de la bride, arrêta sa fougue, et le remit en son état ordinaire. Le gouverneur étant enfin arrivé à la porte de la maison du sieur Nostradamus, il y trouva un valet qui l'attendoit, et qui lui dit que son maître l'avoit envoyé pour le prier de monter. Il demeura fort surpris, et lui repartit que son maître ne pouvoit pas savoir s'il étoit venu, ni qui il étoit. Le garçon lui répliqua que son maître lui avoit commandé de venir attendre à la porte un gentilhomme qui venoit le voir, et de le faire monter. Lui, fort étonné, monta à la chambre, et, ayant salué Nostradamus, il lui dit que sa grande réputation l'avoit porté à venir d'assez loin pour le prier de découvrir quelque chose de l'avenir en ce qui le regardoit. Le sieur Nostradamus lui répondit qu'il avoit un extrême déplaisir de la peine qu'il avoit prise; « et Dieu même, ajouta-t-il, a voulu vous en « détourner par trois fois. Vous auriez, monsieur, beaucoup « mieux fait de demeurer au lieu d'où vous venez. Vous vous « souvenez bien sans doute de ce qui vous est arrivé, mon- « tant à cheval, du péril où vous avez été ensuite de vous « noyer en voulant passer la Durance, et du dernier avertisse- « ment que Dieu vous a donné lorsque ce cheval vicieux vous « a pensé tuer en plaine campagne. Tout cela, monsieur, a « dû vous empêcher de venir ici, et vous ne deviez pas mé- « priser ces avis du Ciel. » Le gouverneur, étrangement surpris, lui avoua la vérité de tout ce qu'il venoit de lui dire. Le sieur Nostradamus tira en même temps un rideau de dessus un globe d'acier qui étoit sur sa table, et lui dit de regarder sur ce globe. Le gouverneur y ayant jeté les yeux vit, comme en un miroir ou en un tableau, tous les différens accidens de son voyage; et l'étonnement extraordinaire que cette vue lui causa ne servit qu'à allumer encore davantage sa curiosité. Ne pensant donc plus au passé, mais craignant seulement pour l'avenir, il lui dit que la vérité du passé lui faisoit désirer plus ardemment de connoître l'avenir. Nostradamus lui témoigna qu'il ne pouvoit le lui dire, et qu'après qu'il avoit pris tant de peine pour le venir voir, il se sentoit obligé de l'épargner pour ne lui déclarer pas des choses qui l'affligeroient. Il ne se rebuta pas néanmoins pour cela, et il le pressa si fort de lui accorder ce qu'il demandoit,

(1) Aug. Confes., liv. 4, c. 3, et liv. 7, c. 7.

de madame Langlise. Et après avoir passé un mois chez eux, je résolus de m'en revenir aux Gardes, n'y ayant point de guerre en ce temps-là, et ce régiment étant l'école la plus ordinaire pour les jeunes gentilshommes qui suivoient l'exercice des armes. Mais comme le sujet pour lequel j'en étois sorti ne pouvoit pas me permettre d'y rentrer, et qu'on n'avoit pas parlé de mon affaire depuis mon absence, il fallut que je me tinsse caché durant quelques jours, pendant lesquels M. de Grillon, qui témoignoit avoir pour moi une tendresse de père, obtint ma grâce, à condition néanmoins que je me rendrois prisonnier pour deux ou trois heures seulement, afin d'observer les formes ordinaires. La justice de la prévôté de l'Hôtel où je devois être absous n'ayant pu se tenir ce jour-là, je fus bien surpris de me voir enfermé plus de vingt-quatre heures, sans entendre parler de rien. Je crus que l'on me manquoit de parole, et, craignant des suites fâcheuses de ce long retardement, je commençai à entrer dans une des plus grandes inquiétudes que j'aie eues de ma vie, me regardant à tous momens comme un homme condamné à la mort. Je fis dès lors une ferme résolution de ne plus commettre ainsi ma vie à une prison volontaire, d'où l'on ne sort pas quand on veut, et d'où l'on craint à toute heure de sortir pour aller où l'on ne voudroit pas. Je fus tiré néanmoins bientôt après de cette peine, étant sorti le lendemain de prison, et rentré en même temps dans les Gardes, comme je le souhaitois. J'y demeurai quelques années, au bout desquelles je commençai à m'ennuyer de ce qu'on ne faisoit rien en France, à cause qu'il n'y avoit point de guerre, et je résolus d'aller en Savoie avec un de mes camarades, mon ami intime, nommé Saint-Maury.

[1604] La guerre commençoit en ce pays-là vers l'an 1604; et j'appris que Rose, ambassadeur du duc de Savoie, levoit sous main quelques soldats à Paris. J'allai le trouver, et lui promis que mon camarade et moi lui fournirions quarante hommes, s'il nous promettoit les charges de capitaine et de lieutenant, et l'argent qui nous étoit nécessaire pour les lever et les conduire sur les confins de Savoie. Il nous l'accorda, et je lui tins ma parole; mais n'osant faire marcher nos soldats ensemble, parce que le Roi ne vouloit pas qu'on levât de ses sujets pour aller servir un autre prince, je les envoyai par des chemins différens, étant bien assuré qu'ils ne me manqueroient pas, parce que la plupart étoient soldats du régiment des Gardes que je connoissois, et en qui je me confiois entièrement. Quelques-uns furent par la Suisse, et les autres par où ils purent. Pour moi et mon lieutenant, savoir Saint-Maury, qui avoit bien voulu prendre cette qualité, nous nous en allâmes par Lyon, où l'on faisoit garde pour empêcher de semblables gens de passer. La garde de la porte nous ayant arrêtés, je dis que c'étoit un gentilhomme qui passoit, et que j'étois à lui : car, comme j'étois plus connu que Saint-Maury, j'aimai mieux passer pour son domestique, afin d'être moins remarqué. On ne laissa pas de nous conduire chez le gouverneur, qui étoit M. d'Alincourt (1), afin d'avoir un passeport. Il se trouva là plusieurs personnes de la cour, dont une m'ayant reconnu me demanda s'il ne m'avoit pas vu aux Gardes. Je lui répondis de telle sorte qu'il crut me prendre pour un autre. Nous fûmes néanmoins un peu veillés; mais ceux de qui j'avois été reconnu, étant employés dans une querelle, ne songèrent pas davantage à nous; et ainsi nous nous échappâmes, et allâmes joindre nos soldats, qui nous attendoient au rendez-vous. Nous les y trouvâmes en plus grand nombre, s'y en étant joints d'autres par les chemins : ce qui fit notre compagnie d'environ cinquante hommes, lesquels furent reçus du commissaire de M. d'Albigny, qui étoit notre mestre de camp. On leur donna quelques armes et un

que Nostradamus, vaincu enfin par ses importunités, lui déclara qu'encore qu'il ne pût pas lui dire la chose, il l'avertissoit seulement qu'il avoit des ennemis puissans dont il devoit se garder. « Madame votre femme, ajouta-t-il, sera « cause de votre malheur si vous ne pensez à vous. Défiez-« vous plus que jamais lorsqu'elle vous témoignera plus d'a-« mitié, car ce sera alors que vous aurez beaucoup de sujet « de craindre. » Sur ce que le gouverneur le conjura de lui dire s'il n'y avoit donc pas moyen d'éviter le malheur qui le menaçoit, il lui repartit qu'il ne faudroit pas pour cela qu'il s'en retournât sitôt. Lui cependant, étant en partie dépité de son malheur, et en partie fâché de ce qu'on ne vouloit pas lui en dire davantage, témoigna n'avoir pas beaucoup de créance en ce que Nostradamus venoit de lui dire; et, le quittant brusquement, il s'en retourna de fort mauvaise humeur. Etant de retour chez lui à Aigues-Mortes, lorsqu'il frappa à la porte de sa maison, le connétable qui y étoit se retira par une porte de derrière; et sa femme, descendant aussitôt en bas au devant de lui, le reçut avec mille témoignages d'amitié pour mieux cacher sa mauvaise conduite, et, avec des empressemens extraordinaires, s'étudia à faire paroître au dehors ce qu'elle n'avoit pas au dedans. Comme il étoit un peu fatigué, elle le fit coucher promptement afin qu'il pût se reposer; mais il fut bientôt troublé et interrompu dans son repos : car, sur le minuit, le prévôt des maréchaux vint frapper à la porte de la maison, et étant entré avec ses archers dans sa chambre, il le fit prisonnier de la part du Roi. Il se souvint à l'instant de ce que Nostradamus lui avoit dit, qu'il se défiât des caresses de sa femme, et il jugea qu'il étoit perdu. Son procès fut en effet informé. L'intelligence qu'il avoit avec l'Espagne fut vérifiée par les lettres mêmes qu'il avoit écrites et qu'on avoit interceptées; et, ayant été condamné comme criminel d'Etat, il eut la tête tranchée. Ainsi le connétable ménagea les intérêts du Roi en travaillant pour les siens particuliers, en même temps qu'en trahissant les intérêts du Roi ce pauvre misérable pensoit à venger un outrage fait à sa personne. (Extrait de la première édition des Mémoires de Pontis, tome I, page 25 et suiv.)

(1) Charles de Neufville, seigneur d'Alincourt, fils unique de Villeroy.

lieu de rafraichissement, jusqu'à ce qu'on leur envoyât leurs ordres pour l'armée.

Mais ces ordres furent très-longs à venir; et le pays où nous étions eut le temps de se lasser de nous. On nous fit dire de nous retirer, ou qu'autrement on nous chargeroit. Ainsi, nous nous vîmes tout d'un coup obligés ou de casser notre compagnie, ou de nous maintenir hautement par les voies d'une défense légitime. Nous embrassâmes ce dernier parti comme étant le plus honnête, et nous commençâmes à faire la guerre pour nous-mêmes, en attendant que nous la fissions pour son altesse de Savoie. Dans ce dessein, nous jugeâmes devoir avoir quelques cavaliers pour soutenir nos gens de pied; et, pour ce sujet, nous nous accommodâmes de quelques chevaux d'un bourg dont les habitans nous voulurent charger. Avec ce petit nombre de soldats, qui étoit de quarante mousquetaires et vingt cavaliers ou environ, nous tînmes la campagne, et nous trouvâmes en état de nous défendre contre tous ceux qui nous attaquèrent. Le premier de tous fut M. Debois-Pardaillan, gouverneur de Bourg en Bresse, sur les confins de France et de Savoie. Il nous obligea de nous retirer de ses terres pour rentrer dans celles des Genevois, où nous vécûmes assez long-temps, et fîmes quelque butin, jusqu'à ce que, le bruit en étant venu à Genève, la république envoyât contre nous des troupes en si grand nombre, que nous fumes obligés de reculer sur les confins de la Bresse.

M. de Saint-Chaumont, qui étoit gouverneur du pays, étant averti de notre marche, voulut nous en défendre l'entrée. Il assembla pour cet effet plus de cinq cents gentilshommes, avec lesquels il vint au-devant de nous. J'en eus avis, et me trouvai fort embarrassé avec le peu de monde que j'avois, n'ayant en tout que quatre-vingts hommes au plus, dont les cavaliers étoient assez mal montés. Ne me voyant pas en état de résister à un si grand corps, je crus devoir penser à la retraite, et au plus tôt. Il n'y avoit point de pays plus sûr pour nous que la Savoie, puisque nous marchions sous son étendard; mais la grande difficulté étoit d'y passer : car il falloit traverser le Rhône, qui étoit à plus de deux grandes lieues de là, ce qui paroissoit impossible, n'y ayant point là de bateaux. Ainsi, n'osant nous découvrir dans l'assurance que nous avions d'être chargés, je m'avisai de mettre nos gens à couvert dans un bois, et d'envoyer cependant chercher un bateau le long de la rivière, pour l'amener au lieu où j'avois dessein de passer. Mais comme il falloit beaucoup de temps pour cela, je crus devoir amuser M. de Saint-Chaumont, en lui dressant une embuscade avec notre seule cavalerie, afin de pouvoir faire filer cependant l'infanterie vers la rivière, et la tenir toute prête pour passer; et, voulant fortifier cette embuscade, je retins les tambours avec les trompettes, afin de faire davantage de bruit. La connoissance que j'avois de la carte du pays me fit juger que M. de Saint-Chaumont, qui ne craignoit rien, passeroit assurément par un petit bois qui étoit entre lui et nous. Ainsi je me postai dans ce bois avec nos gens de cheval, les deux trompettes et les deux tambours, et j'attendis que les coureurs des ennemis vinssent à passer. Sur le minuit, ils ne manquèrent point de venir donner droit dans l'embuscade; et, étant sortis aussitôt sur eux avec grand bruit de trompettes et tambours, lorsqu'ils ne s'attendoient à rien moins, nous leur donnâmes si bien l'épouvante qu'ils s'enfuirent sans tirer un coup de pistolet, et allèrent rapporter à M. de Saint-Chaumont que les ennemis étoient dans le bois, et avoient fait un si grand bruit de trompettes et de tambours, qu'il falloit qu'ils fussent beaucoup plus forts qu'on ne lui avoit dit. Cette nouvelle lui donna un peu l'alarme, aussi bien qu'à toute sa compagnie; ils délibérèrent long-temps de ce qu'ils feroient, et résolurent à la fin d'attendre le jour, pour ne se pas engager témérairement, sans savoir le poste et la force des ennemis.

C'étoit justement tout ce que je prétendois; car nous eûmes, par ce moyen, tout le temps de gagner la rivière, où nous trouvâmes le bateau qui revenoit de passer nos gens. J'y fis entrer ceux de nos cavaliers qui devoient passer les premiers, et j'attendis le retour du bateau, dans lequel je me mis ensuite avec le reste de nos gens. A peine étions-nous à la moitié du passage qu'on vit paroître toute la cavalerie de M. de Saint-Chaumont, et lui à la tête, marchant tous au petit trot de peur de trop s'engager. Je laisse à juger de la satisfaction qu'il eut de nous voir en si petit nombre et de ne pouvoir nous approcher, surtout après s'être vu ainsi arrêté par un stratagème assez ordinaire dont avoient usé de jeunes gens comme nous, et qu'il avoit quelque confusion de n'avoir pu découvrir. Aussitôt que nous eûmes pris terre, je le saluai de loin et pris congé de lui, en gardant bien le batelier de notre côté de peur qu'il ne ramenât son bateau, et nous allâmes nous poster sous la première coulevrine de l'Etat du duc de Savoie.

J'envoyai de là donner avis de toutes choses à notre mestre de camp, et lui demander ses ordres, que j'attendois avec impatience, ne me trouvant plus en état de faire la guerre à mes dépens. Mais je fus bien étonné de sa réponse,

qui fut que la paix étant déjà faite, il n'avoit plus besoin de nos troupes, car il en avoit tiré tout l'avantage qu'il prétendoit, qui étoit de se rendre considérable par son autorité auprès du duc. Il consentit donc facilement à l'ordre que le duc lui donna de licencier son régiment; et, m'étant venu ensuite trouver pour me témoigner l'extrême obligation qu'il m'avoit, il me dit, voulant me donner une marque plus particulière de sa gratitude, que, si je ne pensois point à m'en retourner en France, je l'obligerois de demeurer avec lui, et de ne point chercher d'autre établissement que le sien. Je reçus cette offre comme je devois, l'assurant que j'étois fâché qu'il ne s'étoit pas rencontré d'occasion où je pusse lui témoigner que je n'étois pas indigne de l'honneur qu'il m'avoit fait, et je pris ensuite congé de lui. Je donnai de l'argent à nos soldats afin qu'ils s'en retournassent à Paris de la même manière qu'ils étoient venus, et je pris la poste avec Saint-Maury pour m'y en retourner aussi. Notre chemin étoit de repasser par Lyon, où nous avions une affaire assez importante, qui étoit de nous faire payer du reste de nos appointemens à cause de notre compagnie; mais, quoique deux trésoriers de la ville s'y fussent conjointement obligés, nous eûmes beaucoup de peine à toucher ce paiement, n'ayant point reçu d'abord d'autre réponse, sinon que nous étions venus trop tard, et qu'ils avoient ordre de ne plus rien payer parce que toutes les troupes étoient licenciées. Lorsque je croyois notre argent perdu, je fus plus heureux que je ne pensois, et obtins par l'entremise d'un commis ce que je n'avois pu en m'adressant aux trésoriers. Nous continuâmes notre voyage; et lorsque je fus arrivé à Paris, de capitaine que j'étois je me vis réduit à être encore une fois soldat.

J'avois un parent nommé M. de Boulogne, qui étoit de Provence, et qui avoit le gouvernement de Nogent-en-Bassigny avec une compagnie dans le régiment de Champagne. Il eût bien voulu me procurer quelque charge dans sa compagnie ou dans son gouvernement; mais comme il n'y en avoit point pour lors de vacante je ne pus point me résoudre de demeurer sans rien faire, et j'aimai mieux, comme j'ai dit, rentrer encore pour quelques mois dans les Gardes, où M. de Créqui, qui en étoit alors mestre de camp, me reçut avec beaucoup de bonté.

(1605) A peine y étois-je entré qu'il m'employa dans une très-périlleuse affaire d'où j'eus bien de la peine de me tirer. M. de Monravel avoit épousé une sœur de M. de Créqui, laquelle pour son partage devoit avoir une terre nommée Savigny, proche de Juvisy, que M. de Créqui lui disputoit, et dont il étoit en possession. M. de Monravel tâcha de surprendre le concierge, et l'en mit effectivement dehors, quoique avec bien de la peine. Pour conserver ce château, dont il s'étoit ainsi rendu maître, il choisit trois soldats qu'il avoit commandés, et leur donna charge de garder cette maison comme une place de guerre, et de n'y laisser entrer personne sans le bien connoître. M. de Créqui, étant vivement piqué de cet affront, résolut à quelque prix que ce fût de se remettre en possession de son château. Il jugea pouvoir m'employer à cette entreprise; et, m'ayant communiqué l'affaire, il me pria de le servir de mon mieux. Il ne me parla point des moyens de l'exécuter, et s'en reposa entièrement sur moi, m'assurant qu'il me donneroit tout ce qui me seroit nécessaire pour cela, et, ce qui étoit beaucoup plus important, qu'il me soutiendroit puissamment en tout, comme il y étoit obligé. Je lui dis qu'il me faisoit honneur de me choisir pour lui rendre ce service, mais que l'affaire me paroissoit un peu difficile, puisque, connoissant cette maison, je savois qu'elle étoit entourée de fossés remplis d'eau qu'on ne pouvoit passer que sur un pont, qui ne seroit pas abattu étant gardé par des gens de guerre; mais que toutefois je tenterois l'entreprise; que, comme il ne vouloit pas que je fisse un siége en forme, je n'avois pas besoin de beaucoup de gens, mais seulement de deux ou trois hommes que je choisirois dans le régiment; et que je lui demandois la grâce qu'il me soutînt dans la suite, comme il me faisoit l'honneur de me le promettre. Il m'en assura de nouveau, et je partis avec cette assurance, ayant pris trois bons soldats avec moi.

Etant arrivé à Savigny, je fis semblant de chasser avec un de mes camarades, et, connoissant le premier des trois soldats qui demeuroient dans le château, je l'appelai de dessus le bord du pont qui étoit levé. Comme il se fut approché, je lui dis que j'étois venu jusque-là en chassant, et lui parlai ensuite d'un mail qui étoit proche la maison, lui demandant s'il ne seroit point d'humeur à y jouer une partie avec nous. Il me demanda à son tour si je ne voulois point entrer, et l'indifférence avec laquelle je lui répondis lui ôta tout sujet de me soupçonner. Un de ses deux camarades étoit déjà hors du château, et comme il voulut aussi sortir, lorsqu'il étoit encore sur la planchette, où il n'y avoit point de garde-fou, je le pris par la main et le tirai un peu ferme à moi; mais lui résistant, le pied lui manqua et il tomba dans le fossé. Je lui jetai aussitôt une perche pour l'aider à sortir de l'eau; et dans l'instant mes deux autres soldats, qui s'étoient cachés et mis à l'écart pour voir ce qui arrive-

roit, accoururent et se rendirent maîtres avec nous du pont. Nous levâmes ensuite la planchette, et je dis à celui qui étoit tombé dans l'eau qu'il s'allât sécher, et que, comme il étoit entré dans ce lieu par surprise pour M. de Monravel, il ne devoit pas trouver mauvais que j'y fusse entré par la même voie pour M. de Créqui, le véritable propriétaire. Le troisième soldat qui étoit resté dans le château, nous voyant quatre contre lui seul, ne fit aucune résistance, et se laissa mettre doucement dehors, aussi bien que plusieurs femmes qui y étoient.

Je fis promptement donner avis à M. de Créqui de ce qui s'étoit passé. Il nous envoya sur-le-champ deux chevaux chargés de vivres, et m'écrivit que nous tinssions bon contre tous, nous assurant de nouveau qu'il nous soutiendroit jusqu'à la fin, et y engageroit plutôt toute son autorité et tout son bien qu'il n'en vint à son honneur. Je me crus avec cette lettre dans une entière assurance; mais je ne connoissois pas encore le train ordinaire des affaires du monde, ni les manières des grands, comme je les ai connues depuis.

On me vint dire peu de jours après qu'il y avoit au bout du pont un huissier du parlement qui me commandoit, en vertu d'un arrêt, d'ouvrir les portes dans l'instant, et de remettre ce château entre les mains de M. de Monravel; à faute de quoi il seroit décrété contre nous, et ordonné aux prévôts voisins et aux communes de nous amener morts ou vifs. J'avoue qu'un tel compliment me surprit, ne m'étant point attendu à avoir en tête le parlement. J'avois cru que la promesse si authentique que M. de Créqui m'avoit faite de nous soutenir contre tous, nous mettoit entièrement à couvert. Cependant je m'imaginai qu'il pouvoit n'en être pas averti, et qu'en attendant je pouvois répondre à l'huissier que je ne le connoissois point, et qu'il falloit m'apporter une lettre signée de M. de Créqui qui m'avoit mis dans ce château. L'huissier retourna porter ma réponse à madame de Monravel qui l'avoit envoyé, et qui sollicitoit cette affaire au parlement avec une si grande chaleur, que sur-le-champ elle fut demander à Messieurs que, puisque la garnison n'avoit pas voulu obéir à leur arrêt, il leur plût d'y envoyer un conseiller, pour lequel on auroit sans doute plus de respect. Sa demande lui fut accordée, et la cour nomma un commissaire pour s'y transporter.

Comme j'avois pris ma résolution d'attendre l'ordre de M. de Créqui, ainsi que j'y étois obligé, je fis la même réponse au conseiller qu'à l'huissier, lui témoignant que j'avois le dernier regret de ne pouvoir lui obéir, par la nécessité indispensable où je me trouvois d'exécuter les ordres de mon mestre de camp. Le conseiller se tint extrêmement offensé de voir qu'on refusât ainsi de lui obéir, et il commanda aussitôt qu'on fît venir un bateau de Juvisy pour escalader les murailles. Son ordre fut exécuté dans le moment, parce que madame de Monravel, qui avoit prévu à tout, l'avoit déjà fait préparer. Le premier prévôt qui se trouva là commanda à un de ses archers de monter à l'escalade; mais cet archer, s'étant un peu trop hâté, n'eut pas plutôt mis la main sur le haut de la muraille qu'on le fit quitter prise et tomber dans l'eau. Cet accident mit en colère tous ceux qui étoient présens; et un autre qui faisoit le brave, ayant dit qu'on lui donnât un pistolet, et qu'il empêcheroit bien qu'on ne lui en fît autant, monta résolument le pistolet à la main; mais, lorsqu'il se croyoit déjà maître du château, un de mes camarades et moi, qui étions cachés contre la muraille, le prîmes par le collet du pourpoint aussitôt qu'il montra sa tête, le tirâmes fortement à nous, et l'ayant entraîné en bas, nous le liâmes et le mîmes en prison.

Après cette seconde aventure, nul des assaillans n'eut la hardiesse d'y monter. Ainsi madame de Monravel, jugeant bien qu'il lui falloit plus de monde, fit venir encore un prévôt avec tous les paysans de quatre ou cinq village voisins, et de tous ces gens ramassés elle fit faire divers corps-de-garde qui bloquèrent le château; elle fit étayer les ponts-levis pour empêcher que les assiégés ne les pussent abattre et se sauver s'ils se trouvoient trop pressés; elle manda du canon à Paris pour nous forcer, résolue de nous prendre vifs ou morts; car elle étoit persuadée que nous étions plus de cinquante, à cause que toutes les nuits nous faisions paroître plus de cinquante mèches allumées sur des perches qui en portoient dix ou douze, chacune espacée ainsi que des mousquetaires. De plus, on en mettoit à tous les coins de la maison, et on les remuoit de temps en temps, pour faire croire qu'on relevoit les sentinelles. Cependant, nous voyant pressés, et ne recevant aucunes nouvelles de M. de Créqui, nous trouvâmes le moyen de lui faire savoir l'état où nous étions, et dès la nuit suivante il commanda deux cents hommes du régiment des Gardes avec quelques sergens pour partir de grand matin et venir à Savigny charger tous ces assiégeans, et entrer ensuite dans le château. Mais cet ordre ne put être si secret que madame de Monravel qui étoit retournée à Paris n'en fût avertie. Elle partit donc dans le moment, et fit si grande diligence qu'elle creva deux chevaux de carrosse; elle arriva un moment devant le secours, et, ayant mis son carrosse devant le pont,

elle étant à pied, dit à ces sergens des gardes qui commandoient les deux cents hommes qu'ils ne passeroient point qu'ils ne lui marchassent sur le ventre; que c'étoit à eux à voir s'ils la vouloient écraser, parce qu'elle ne partiroit pas de la place. Ce discours étourdit si fort les commandans qu'ils changèrent de dessein, respectant une dame de qualité, et la sœur de celui pour qui ils marchoient. Ils essayèrent seulement de jeter quelques hommes dans le château par un petit pont de derrière; mais il étoit si mauvais qu'il rompit sous dix ou douze qui y passoient, et il n'y en eut que deux qui purent gagner la porte, dont l'un étoit valet de chambre de M. de Créqui. Tout ce secours aboutit là, et le reste se retira sans avoir fait autre chose que de nous donner au moins quelque consolation par la réitération de la parole de M. de Créqui, qui nous assura de nouveau qu'à quelque prix que ce fût il nous dégageroit et en viendroit à son honneur.

Mais une journée s'étant passée, comme nous vîmes toutes les machines s'apprêter, et tout le monde se disposer pour donner l'assaut, nous commençâmes d'appréhender avec raison qu'en attendant plus long-temps l'effet des promesses de notre mestre de camp, nous ne fussions forcés, et en état ou de périr l'épée à la main, ou d'éprouver la rigueur d'un parlement offensé. Avant que de prendre notre parti dans cette étrange extrémité où nous nous trouvions, je posai une sentinelle pour regarder si elle ne découvriroit point quelques troupes qui vinssent à notre secours; mais au lieu de troupes il vit un homme sur le haut d'une colline, qui, lui faisant signe de la main, lui jeta une pierre qui étoit enveloppée d'un papier où je lus ces mots : « Je suis « au désespoir; sauvez-vous à quelque prix que « ce soit, car il n'est plus en mon pouvoir, sans « périr moi-même, de vous dégager; mais si « vous pouvez sortir, venez droit à Juvisy où « vous trouverez dans l'hôtellerie des chevaux « tout prêts et toutes choses nécessaires. » DE CRÉQUI.

Ce billet ne nous mit pas moins au désespoir que notre mestre de camp, de nous voir ainsi engagés si avant sur sa parole tant de fois réitérée, et qu'il ne pouvoit plus nous tenir. Il fallut pourtant penser à sortir de quelque manière que ce fût; et puisqu'il falloit périr si nous nous fussions laissés forcer, nous résolûmes de prévenir l'assaut, ne désespérant pas de pouvoir nous ouvrir à nous-mêmes quelque voie pour nous sauver. Je m'avisai donc d'envoyer faire grand bruit la nuit suivante au derrière du château, pour y appliquer les assiégeans, et je travaillai cependant le plus doucement que je pus à déclouer un des ais du pont-levis pour nous faire passage. L'ayant enfin tiré à moi, je descendis par le haut de la muraille une échelle avec une corde, et la laissai poser par le bout d'en bas sur le pas du pont où j'arrêtai ce bout, et avec la corde qui tenoit le bout d'en haut je le laissai tomber doucement sur la masse qui soutenoit le pont-levis quand il étoit abattu. Ainsi cette échelle portant des deux bouts sur les deux masses du pont, je fis mettre par dessus afin qu'on y pût marcher l'ais que j'avois décloué de la porte; et après nous être ainsi fait un pont de cette échelle nous sortîmes tous six l'épée à la main, et allâmes d'abord au premier corps-de-garde, où, avec grand bruit, et criant, tue, tue, nous leur donnâmes une telle épouvante qu'ils firent large et nous laissèrent passer, comme si nous eussions été en grand nombre.

Mais ce n'étoit pas encore tout fait, et il fallut faire une merveilleuse diligence pour pouvoir gagner la rivière avant que les archers qui étoient de cette garde eussent repris leurs esprits et fussent montés à cheval pour venir fondre sur nous. Aussi ayant gagné Juvisy où je savois que des chevaux nous attendoient à l'hôtellerie, je ne voulus pas y entrer, de peur qu'en nous arrêtant pour aller prendre ces chevaux nous ne fussions tout d'un coup surpris; mais nous courûmes nous jeter dans un bateau, où nous passâmes la rivière. Nous aperçûmes à l'instant au bord que nous venions de quitter les archers qui nous poursuivaient et qui ne tentèrent pas de passer, parce que la forêt de Sénar aboutit à la rivière du côté où nous étions. Nous y entrâmes pour nous reposer et y demeurâmes toute la journée, ayant envoyé querir par un paysan de quoi manger comme auroient fait des chasseurs.

La nuit suivante nous continuâmes notre chemin, et nous nous rendîmes chez M. de Créqui à Paris. Il nous reçut comme des personnes qu'il étoit au désespoir d'avoir ainsi engagées, et qu'il voyoit sauvées contre toute sorte d'espérance. Mais quoique sa maison nous servît d'asile pendant six semaines que nous demeurâmes cachés à cause qu'on avoit décrété contre nous, ce ne nous étoit pas une grande satisfaction de nous voir privés de la liberté, sans que celui pour les intérêts duquel nous l'avions perdue pût nous la rendre. Je me vis donc obligé de travailler par moi-même à une affaire qui me touchoit de si près, et de me tirer des mains de la justice après m'être sauvé de celles des assiégeans : c'est ce que je fis heureusement, en me servant pour cela d'une petite prévoyance que j'avois eue d'abord que j'entrai dans le château. J'avois fait un inventaire de tout ce que j'y trouvai, ne voulant

pas qu'on pût m'accuser d'avoir manqué en un seul point à mon devoir. La principale pièce étoit une chambre où il y avoit beaucoup de vaisselle d'argent. Je l'avois fermée après y avoir fait apporter tout ce qui étoit de plus considérable dans les autres chambres du château, et j'en avois pris la clef; en sorte que personne n'y entra dans tout le temps que j'y fus, et qu'on ne put en détourner la moindre chose. Je pris occasion de cette exactitude que j'avois apportée à conserver ce qui appartenoit à madame de Monravel, pour faire ma paix avec elle; et je crus devoir m'adresser à elle-même sans employer d'entremetteur, espérant de sa générosité qu'elle voudroit bien se faire un honneur de pardonner à une personne dont la bonne conduite lui feroit connoître que le seul engagement de l'ordre de son mestre de camp l'avoit forcée de tenir contre elle dans son château.

Je me hasardai donc de lui écrire avec toute la civilité et la soumission possible, lui témoignant que j'étois au désespoir de ce que cet engagement de ma charge m'avoit commis avec elle malgré moi; mais l'assurant en même temps que si j'avois été fidèle à M. son frère, je l'avois aussi été pour ses intérêts, en conservant avec un soin très-particulier tout ce que j'avois trouvé dans sa maison, dont j'avois fait un mémoire exact que je prenois la liberté de lui envoyer. Je la priai de considérer que le seul devoir de l'obéissance m'ayant fait entreprendre cette action, et non la vue d'aucun intérêt dont je me sentois infiniment éloigné, il lui étoit honorable de vouloir bien pardonner une faute qu'elle auroit elle-même justifiée à l'égard d'un autre qui auroit été à son service; que si j'avois eu l'honneur d'être à elle comme à M. de Créqui son frère, je l'aurois servie avec le même zèle et aurois cru mériter son estime par un semblable service; ce qui me donnoit tout lieu d'espérer, connoissant sa générosité, qu'elle se regarderoit moins en cette rencontre que l'engagement de mon devoir, et que sur cette espérance j'osois bien de ma partie qu'elle étoit la faire mon juge, et remettre ma cause entre ses mains pour attendre d'elle la grâce qu'elle seule pouvoit m'accorder.

Cette lettre, jointe à la vérité du fait, eut tant de force sur l'esprit de madame de Monravel, qu'au lieu de poursuivre davantage contre moi, elle parla même en ma faveur, ayant commencé d'abord à adoucir M. son mari qui étoit extrêmement irrité, et ayant ensuite obtenu facilement l'abolition que je demandois. Ainsi celle qui m'avoit ôté la liberté me la redonna; ce qui l'avoit si cruellement aigrie contre moi d'abord me devint une occasion favorable de recevoir de sa part dans la suite tous les témoignagnes de la plus sincère amitié.

LIVRE II.

Le sieur de Pontis entre dans le régiment de Champagne. Grand accident qui lui arrive dans la forêt de Beaumont. Il est fait lieutenant de roi de la ville de Nogent pendant la guerre des Princes. Il va forcer un capitaine de chevau-légers dans un château, et lui fait faire son procès comme à un incendiaire public, malgré la résistance de toute la noblesse du pays. Comment il vida toutes les querelles qu'il eut avec cette noblesse. Il tient tête en pleine campagne avec deux cents hommes de pied à six cents chevaux, conduits par le cardinal de Guise. Il va au siége de Saint-Jean-d'Angely.

Quelques mois après cette affaire que j'avois eue au parlement pour les intérêts de M. de Créqui, M. de Boulogne, dont j'ai parlé, me procur a l'enseigne de sa compagnie. Ce fut pour moi le premier pas par lequel je commençai à entrer dans les charges et à commander, ne comptant pour rien l'emploi que j'avois eu en Savoie, qui avoit si peu duré. Il m'arriva dans le temps que j'exerçois cette charge une rencontre qui mérite bien que j'en parle ici.

[1611] Vers l'année mil six cent onze, notre régiment, qui étoit celui de Champagne, se trouvant fort à l'étroit dans Verdun où nous étions en garnison, fit demander au Roi permission de se loger aussi dans Montfaucon, qui est une jolie ville à quelques lieues de Verdun. M. de Ville, alors gouverneur de Verdun, en écrivit à la cour, et obtint de la Reine régente la grâce que nous demandions. Sa Majesté en écrivit à M. de Nevers, gouverneur de la province, et lorsqu'on eut reçu cette lettre, on me choisit pour la porter à Cassine, lieu ordinaire de la demeure de M. de Nevers, et pour rapporter en même temps les lettres d'attache nécessaires pour le logement. Je partis donc, et, ayant trouvé que M. de Nevers étoit allé à Montaigu en Flandre, je m'y rendis, et reçus de lui toute la satisfaction que je pouvois souhaiter; mais le retour ne me fut pas si heureux.

Comme j'arrivois à dix lieues de Verdun, à un bourg nommé Raucourt, sur les trois ou quatre heures après midi, et que je me disposois à continuer mon chemin par une forêt qu'il falloit passer, on me dit à l'hôtellerie qu'on ne me conseilloit pas de passer seul cette forêt, parce qu'il y avoit beaucoup de voleurs, qu'il valoit mieux que j'attendisse au lendemain, qu'on me chercheroit quelque bon guide, et qu'il se pourroit rencontrer quelqu'un avec qui je passerois plus sûrement. Je crus devoir suivre ce conseil, et ne me piquai point de bravoure pour m'exposer témérairement lorsque mon devoir ne m'y enga-

geoit pas. J'envoyai donc dans les autres hôtelleries pour savoir s'il ne s'y trouveroit point quelqu'un qui dût passer la forêt. Il arriva heureusement qu'un chanoine qui s'en retournoit à Verdun, étant dans la même peine où j'étois, envoya dans ce même temps à mon logis pour s'informer de la même chose que moi. Ainsi nous liâmes la partie pour faire ce voyage ensemble.

Le matin nous nous mîmes en chemin sur les huit heures, avec un guide dont on nous rendit un bon témoignage. Étant avancés dans la forêt, nous rencontrâmes un homme à pied qui avoit un haut-de-chausses rouge et un pourpoint bleu, et qui traversoit le chemin, ayant un fusil sur son épaule. Je demandai à notre guide ce que vouloit dire cet habit bizarre; il me répondit que c'étoit un homme du pays qui chassoit. Le chemin par lequel nous marchions étoit extrêmement incommode à cause des branches d'arbres qui étoient fort basses et qui nous obligeoient à baisser continuellement la tête : ce qui me fit dire au chanoine qu'il valoit mieux que nous missions pied à terre, et menassions nos chevaux par la bride. Et cette petite prévoyance ne servit pas seulement à nous soulager, mais encore à nous sauver la vie, puisque nous aurions pu difficilement échapper dans la rencontre qui nous arriva aussitôt après, si nous ne fussions descendus de cheval. Ayant donc encore un peu avancé dans la forêt, nous rencontrâmes trois hommes couchés sur le bord du chemin, avec des fusils auprès d'eux. Lorsque nous passâmes ils se levèrent, et, nous faisant compliment : « Dieu vous garde, messieurs ! nous « dirent-ils, où allez-vous donc comme cela ? » Nous avions besoin en effet que Dieu nous gardât de la suite d'un tel compliment. Nous leur répondîmes que nous allions à Verdun. « Nous vous « tiendrons, s'il vous plaît, compagnie, nous re« partirent-ils fort honnêtement; car nous y al« lons aussi bien que vous. » Moi qui ne jugeois pas qu'il nous fût avantageux de nous lier avec une telle compagnie, et qui franchement les prenois pour des voleurs, je leur repartis, quoique civilement, qu'il paroissoit un peu difficile que nous allassions loin ensemble, et qu'ils ne pourroient pas aisément nous suivre à pied, nous qui avions des chevaux. Comme ils ne cherchoient qu'à commencer la querelle, ils prirent au point d'honneur ce que je disois, et me répondant brutalement : « Quoi ! messieurs, dirent« ils, à cause que nous sommes à pied, en som« mes-nous moins gens d'honneur et moins gens « de bien ? » Je repartis encore fort honnêtement à cette réponse d'Allemand, que j'étois bien éloigné de les mépriser, et que ce n'étoit pas mon humeur. Sur cela, au lieu d'écouter ce que je disois, ils s'échauffent et s'emportent. Trois ou quatre autres sortirent en ce même temps brusquement du bois, demandant à leurs camarades de quoi il s'agissoit; et, prévenant presque leur réponse, ils accoururent tous avec fureur, en criant : « Tue, tue, armes bas ! » Je n'eus le loisir dans ce moment que de me jeter sur le bâton à deux bouts qu'avoit notre guide, lequel s'enfuit à l'instant avec tout le bon témoignage qu'on nous avoit rendu de lui; nous lâchâmes nos chevaux, et me serrant dos à dos contre le chanoine, à qui je dis de ne me point quitter, et de se défendre de son côté avec son épée le mieux qu'il pourroit, je commençai à me servir de ce bâton avec toute l'adresse et toute la force dont j'avois besoin en cette rencontre. Les grands coups que je leur allongeois de dix ou douze pas les écartoient et les empêchoient de s'approcher trop près de nous. Ils nous tirèrent d'abord quelques coups de fusil dont le chanoine seul fut blessé à la cuisse; mais la chaleur du combat l'empêcha de le sentir : car il se défendoit de son côté avec une ardeur incroyable, ayant sur lui une ceinture de trois cents pistoles, qui lui fournissoit un merveilleux courage.

Nous soutînmes de cette sorte plus d'un quart-d'heure, sans relâche, contre tous ces gens armés de hallebardes, d'armes à feu et d'épées. Ils se servirent peu de leurs fusils. Celui qui avoit la hallebarde faisoit de très-grands efforts pour nous enfoncer; mais comme je veillois continuellement sur lui, et que les grands coups que je leur portois à tous momens avec mon bâton les tenoient toujours en crainte, il ne put nous faire aucun mal, et n'osoit trop se hasarder. Le plus brave ou le plus furieux d'eux tous étoit un jeune rousseau qui me pressoit extraordinairement, et que je trouvois à tous momens en attaque. Comme je commençois à me lasser d'un si long et si rude combat, je fis un dernier effort, et, ayant comme ramassé toutes mes forces et fait une espèce de feinte, je portai un coup à ce jeune homme, qui le contraignit un moment après de se retirer à quarante pas, et de s'asseoir à terre. Jamais gens ne furent plus étourdis de nous voir si opiniâtres pour ne nous point rendre à tant de monde qu'ils étoient; et je m'assure que s'ils avoient pu prévoir une telle suite de leur premier compliment, ils se seroient épargné, à eux-mêmes et à nous, tant de fatigue inutile. Enfin, lorsqu'ils virent le plus hardi de leur compagnie blessé, ils commencèrent peu à peu à se relâcher et à parlementer entre eux; ce qui nous fit juger qu'il étoit temps de penser à la retraite. Nous

nous jetâmes donc tout d'un coup dans le bois, et nous sauvâmes dans le plus étrange équipage que l'on puisse s'imaginer, n'ayant ni manteau ni chapeau, non plus que mon épée, que je ne retrouvai plus à mon côté. Comme nous étions hors d'haleine et dans le dernier épuisement, nous nous reposâmes un peu dans des buissons. Nos chevaux, qui au premier coup de fusil avoient pris la fuite, nous attendirent à une lieue de là, tout essoufflés. Nous les trouvâmes en un si mauvais équipage, que leurs brides et leurs sangles étoient rompues, et les pistolets brisés. Nous ne laissâmes pas de gagner comme nous pûmes un bourg nommé Beaumont.

Le bruit de notre aventure s'étant répandu, les juges des lieux nous vinrent trouver, et nous obligèrent malgré nous de demeurer un ou deux jours, à cause qu'ils avoient ordre de faire le lendemain une recherche avec main forte dans la forêt pour découvrir ces voleurs, dont tant de personnes faisoient tous les jours des plaintes publiques, et qu'ils espéroient que nous pourrions peut-être en reconnoître quelqu'un. Il arriva en effet le jour suivant que ce jeune homme que j'avois blessé fût arrêté, n'ayant pu se sauver. Je le reconnus aussitôt, et il fut lui-même contraint d'avouer la vérité. Nous partîmes cependant nous autres, en laissant là ce misérable sur le point d'être pendu, et je me rendis à Verdun avec les lettres d'attache de M. de Nevers pour le logement de Montfaucon.

Le lieutenant de notre compagnie ayant été tué au bout de quelque temps, j'eus sa charge, et je remis le drapeau entre les mains de M. de Boulogne. Je demeurai dans Nogent-sur-Marne en garnison, dans le temps que les princes se brouillèrent avec le roi Louis XIII et commencèrent à lever des troupes, ayant pour eux beaucoup de noblesse du Bassigny, ce qui fut cause que Nogent se trouva environné d'ennemis. M. de Boulogne, qui avoit affaire pour lors à Paris, me confia la place avec la qualité de lieutenant de roi qu'il me fit avoir.

[1614] Quelque temps avant cette guerre, un gentilhomme de deux lieues de Nogent, nommé Guyonnel, se trouva si mal dans ses affaires qu'on lui décréta sa terre de Bonnecourt. M. de Boulogne l'ayant achetée, cet homme fut si désespéré de se voir contraint de sortir de sa maison, qu'il regarda cette nouvelle guerre comme une heureure occasion de s'en venger, et qu'il prit parti avec les princes, afin de rentrer par force dans Bonnecourt; mais M. de Boulogne, ayant comme prévu son mauvais dessein, avoit mis quelques bons soldats pour la garde du château.

Guyonnel avoit encore un parent nommé Aurillot, qui étoit aussi dans le parti des princes, et avoit levé une compagnie de chevau-légers, avec laquelle il résolut de venir forcer et piller Bonnecourt. Il vint d'abord demander à y loger; et, se voyant refusé, il se mit à piller le village, et dit qu'il en feroit bientôt autant au château. Il s'en approcha en effet comme pour y entrer par force; mais les soldats qui le gardoient, témoignant être résolus de se bien défendre, et commençant à tirer sur lui, l'obligèrent à se retirer. Le dépit qu'il en conçut lui fit mettre le feu à la basse-cour, et le porta jusqu'à cet excès de barbarie que d'y brûler le fermier, sa femme et ses enfans, qu'il repoussa cruellement lorsqu'ils vouloient se sauver au travers du feu. Bonnecourt étant proche de Nogent, cette nouvelle y vint bientôt; car, outre qu'on avoit entendu tirer, et vu même la flamme, quelques habitans vinrent crier qu'on mettoit tout à feu et à sang. J'en fus surpris et affligé au dernier point, ayant une extrême horreur des moindres violences; mais je me trouvai tout-à-fait embarrassé, n'ayant que très-peu de monde dans la garnison, et craignant d'exposer la place si j'en sortois avec nos soldats.

Je m'avisai néanmoins de faire monter à cheval les jeunes gens de la ville, et de commander avec eux cinquante mousquetaires de la garnison. Je leur dis tout haut la cruauté que l'on venoit d'exercer contre les habitans de Bonnecourt, et leur fis entendre qu'il falloit s'en venger, leur donnant parole que je les mettrois en un poste où ils pourroient sans péril charger les ennemis. Ils me promirent tous des merveilles, et ils me tinrent leur parole comme je leur tins la mienne. Je les mis en une embuscade où ils eurent tout l'avantage sans péril; car, ayant fait donner une fausse alarme à un bout du village, qui fit sortir les ennemis par l'autre, ils y trouvèrent nos jeunes gens qui avoient marché toute la nuit sans qu'ils le sussent, et qui les chargèrent tout d'un coup si brusquement, lorsqu'ils ne s'y attendoient pas, qu'ils s'enfuirent sans aucune résistance. Ils laissèrent leur butin avec quelques-uns des leurs qui furent tués ou faits prisonniers. Je rendis à chacun des habitans ce qui lui appartenoit, fis éteindre le feu, et redonnai le cœur et la vie à ces pauvres gens. Je doublai la garnison du château, et leur commandai qu'au premier avis de l'approche des ennemis ils envoyassent en diligence m'en avertir, leur promettant que j'irois au-devant d'eux.

Je retournai ensuite à Nogent, pour tirer les habitans de la ville de l'inquiétude où ils étoient sur le sujet de leurs enfans, qu'ils croyoient aux

prises avec l'ennemi. La joie qu'ils reçurent de les revoir tous avec la gloire d'avoir secouru si avantageusement leurs voisins, leur fit oublier la crainte qu'ils avoient eue de les perdre; et comme il ne faut souvent qu'une occasion assez légère pour acquérir ou l'affection ou la haine de tout un peuple, cette action seule m'acquit une entière créance dans toute la ville, en sorte que je n'avois plus qu'à dire la moindre parole pour être obéi dans le moment, et qu'ils m'appeloient le conservateur de leur pays.

Aurillot, désespéré de s'être vu ainsi poussé et mis en fuite avec ses gens, résolut de s'en venger à quelque prix que ce fût. Ayant beaucoup de gentilshommes pour parens, comme le marquis de Créance, de Clermont et autres, qui étoient aussi bien que lui dans le parti des princes, il les assembla pour leur dire l'affront qu'il avoit reçu de moi, et le dessein qu'il avoit de recouvrer son honneur. Il les pria donc de se joindre à lui pour cela, et de jurer tous ensemble une guerre mortelle au Gascon; car c'est ainsi qu'il me nommoit par mépris. Ces messieurs n'eurent pas beaucoup de peine à lui promettre ce qu'il demandoit, et déclarèrent hautement la guerre au lieutenant de roi de Nogent.

Sur l'avis qu'on m'en donna j'assemblai quelques gens de cheval, et je me mis en état non-seulement de me défendre, mais même de les attaquer par diverses courses. Mon principal but étoit de prendre prisonnier Aurillot, pour lui faire réparer le crime horrible qu'il avoit commis dans Bonnecourt, ne pouvant pas oublier une si grande barbarie. Je mis en campagne des espions de tous côtés pour m'assurer des différens lieux où il alloit et demeuroit, afin de pouvoir choisir celui qui me seroit le plus propre pour exécuter mon dessein. Un de mes espions m'avertit un jour qu'Aurillot devoit coucher à trois lieues de Nogent, en un château nommé Persé, ou en un autre nommé Persigny, qui n'étoit qu'à une demi-lieue du premier, dans le dessein qu'il avoit d'aller en parti le jour suivant proche de Langres, qui tenoit pour le Roi. J'envoyai à l'heure même à toute bride dire à M. de Francières, gouverneur de Langres, à M. de Rhesnel, gouverneur de Chaumont, et à M. de Saint-Aubin, gouverneur de Montigny, qui étoient trois places unies à Nogent, et qui s'étoient promis réciproquement secours contre ces coureurs, que s'ils vouloient m'envoyer quelques troupes, je les assurois de faire le lendemain matin Aurillot prisonnier, et qu'il y alloit du repos public, puisque c'étoit presque lui seul qui tourmentoit tout le pays.

M. de Rhesnel et M. de Saint-Aubin m'envoyèrent aussitôt quelques gens de cheval, et M. de Francières voulut venir en personne, mais il arriva un peu tard : car dans le moment que le secours de ces deux autres messieurs fut arrivé, comme je n'avois point de temps à perdre, je disposai ce que j'avois de monde en état de sortir, qui fut environ soixante chevaux et autant de mousquetaires, et je partis avec ce monde sur le minuit, et vins investir le village de Persigny, où Aurillot s'étoit retiré. Je plaçai des corps-de-garde à toutes les avenues, et j'allai avec le reste de mes gens, sans faire de bruit, escalader la maison. Je ne pus pas néanmoins le faire si doucement que ceux de dedans ne l'entendissent et ne fissent leurs efforts pour l'empêcher; mais nous en fûmes les maîtres, et ayant enfoncé les portes, nous donnâmes une telle frayeur à tous ceux qui s'y trouvèrent, qu'ils ne firent presque point de résistance. Aurillot, ne voyant aucune voie pour se sauver, se barricada dans une chambre, et, ayant un pistolet à la main, il cria que le premier qui avanceroit il le tueroit, et qu'il mourroit plutôt que de se rendre à moi, se sentant sans doute assez coupable pour juger qu'il ne devoit pas attendre de moi une trop bonne composition. Il demanda en même temps s'il n'y avoit point d'autre commandant; sur quoi on lui lui dit que M. de Francières venoit d'arriver, et que s'il vouloit se remettre entre ses mains je voulois bien y consentir. Aurillot prit ce parti, et fut fait ainsi prisonnier. Tous ses gens le furent aussi, hors quelques-uns qui, à la faveur de la nuit, se sauvèrent dans des maisons.

Nous jugeâmes, M. de Francières et moi, que nous devions amener nos prisonniers à Langres; mais, étant près d'y entrer, nous fûmes bien étonnés de voir tous les bourgeois sortir de la ville au-devant de nous. La joie qu'ils eurent d'apprendre qu'on amenoit Aurillot prisonnier, ne leur put permettre de l'attendre dans les murailles de leur ville; et l'un d'eux, plus prévoyant et plus zélé que les autres, ayant peur qu'il ne composât pour sa rançon, comme c'étoit l'ordre s'il n'eût point commis cette barbarie à Bonnecourt, crut qu'il valoit mieux y remédier de bonne heure, et tira sur lui un coup de mousquet; mais il fut si maladroit qu'au lieu de sa tête il donna dans la mienne, ayant percé mon cordon et mon chapeau, sans toutefois me blesser. Cette chaleur nous surprit un peu, et me fit dire à M. de Francières qu'il n'y avoit pas là de sûreté pour Aurillot, et qu'il valoit mieux le conduire à Nogent : mais il repartit qu'il alloit parler à ce peuple; et, s'étant à l'heure même avancé, il leur fit entendre que s'ils vouloient laisser faire la justice de cet ennemi public, ils auroient

toute satisfaction, mais que s'ils usoient de violence on seroit contraint de le faire conduire ailleurs. Ce discours les arrêta, et ils donnèrent parole qu'on ne lui feroit aucun mal, aimant mieux le voir mourir sur un échafaud : ainsi on le fit entrer dans la ville et on le mit en prison.

Cette nouvelle de la prise d'Aurillot fit un grand bruit dans le pays. Toute la noblesse monta à cheval, et envoya le demander à rançon à M. de Francières, comme étant prisonnier de guerre. M. de Francières leur fit réponse que c'étoit moi qui l'avois pris, et que m'appartenant de droit ils devoient s'adresser à moi; mais que, quand il en seroit absolument le maître, il ne pourroit pas le traiter comme un prisonnier de guerre, ayant été pris non-seulement comme ennemi du Roi, mais comme destructeur de tout le pays, et comme un incendiaire public qui avoit brûlé hommes et villages, et commis des cruautés qui n'étoient pas selon les règles ordinaires de la guerre. La noblesse lui renvoya dire que ce ne pouvoit être qu'un sujet de tirer une plus haute rançon pour le dédommagement, et qu'ainsi ils le supplioient de la taxer, et de vouloir bien qu'ils lui eussent tous ensemble une particulière obligation de cette grâce. M. de Francières se trouva embarrassé, ne voulant pas se brouiller avec la noblesse du pays; et, prévoyant toutes les suites de cette affaire, il me dit qu'il ne croyoit pas pouvoir garder davantage ce prisonnier, et que je visse si je voudrois le prendre en ma garde, parce qu'il seroit obligé de le donner à rançon. Pour moi, qui ne jugeois pas devoir préférer aucune considération à mon devoir, je lui répondis que je m'en chargeois de bon cœur et que je le garderois sûrement. Ainsi dès le lendemain, deux heures avant le jour, je le pris avec mes cavaliers, et le conduisis à Chaumont, où je le mis dans une bonne prison.

M. de Francières fit dire en même temps à la noblesse qu'il ne l'avoit plus, ne l'ayant pu refuser à celui qui l'avoit fait prisonnier, et à qui il appartenoit. Cette nouvelle les troubla fort, ne doutant pas que je ne fusse résolu de soutenir jusqu'au bout ce que j'avois commencé. La seule consolation qui leur resta fut qu'étant condamné à Chaumont il en appelleroit à Paris, et que dans un si long chemin ils pourroient bien trouver lieu de le sauver. Ils envoyèrent néanmoins me le demander; et, sur le refus que je leur en fis, ils dirent qu'on se hâtât donc de lui faire son procès, espérant, pour la raison que j'ai marquée, de le délivrer plus promptement. On leur donna satisfaction; car, en peu de jours, il fut condamné à avoir le cou coupé, et à dédommager tous ceux qu'il avoit ruinés.

De cette sentence il en appelle à Paris, et demande à y être conduit. Il fait avertir aussitôt tous ses parents que s'ils vouloient le sauver il étoit temps de le faire. Ses parents assemblèrent leurs amis, et, montant tous à cheval, ils se vinrent mettre en embuscade sur le chemin par où ils croyoient qu'il dût passer; mais je leur donnai facilement le change, ayant envoyé retenir une hôtellerie de Bar-sur-Aube, qui étoit le grand chemin de Paris, et écrit au maître de me tenir une chambre prête pour le lendemain au soir. Tous ces messieurs qui en avoient été avertis s'assurèrent sur cet ordre que j'avois donné, et, n'ayant aucun soupçon d'autre chose, ils se postèrent au lieu où j'ai dit. Cependant je fis partir Aurillot dès le même jour sur les huit heures du matin à la vue de toute la ville, l'ayant fait mettre dans une charrette couverte, et lui donnai pour escorte trente bons soldats, dont vingt-quatre au bout de trois lieues s'en revinrent, et les six autres sous la conduite d'un sergent le menèrent, non par le chemin de Bar-sur-Aube que je leur avois bien recommandé de quitter, mais par un autre qui est tout de bois, et qui les couvrant les mit dans une entière sûreté. Ainsi tout cet arrière-ban de noblesse fut trompé, n'ayant pu s'imaginer que l'on dût prendre un chemin qui étoit plus long de trente lieues; et après avoir été plus de quatre jours à cheval ils abandonnèrent leur entreprise. L'escorte conduisit heureusement le prisonnier jusqu'à Paris, où M. de Boulogne l'attendoit avec impatience et avec grande inquiétude, sachant que tant de monde étoit en campagne pour le sauver. Il le fit mettre dans la Conciergerie et poursuivit vigoureusement son procès.

[1616] Cependant la paix de Loudun se conclut, et l'amnistie fut accordée sans réserve. M. de Boulogne en étant averti prit la poste et alla en cour demander que les incendiaires n'y fussent pas compris, au moins sans exception, comme ayant commis des actions trop noires et trop cruelles. Il obtint ce qu'il demandoit, et on en fit un article particulier dans le traité de la paix.

Tandis que M. de Boulogne étoit occupé à Paris à poursuivre son procès, je n'étois pas moins occupé que lui à Nogent à me soutenir contre toute cette noblessse, qui étoit au désespoir de l'affront qu'elle croyoit avoir reçu. Il y en eut même quelques-uns qui par bravade me firent dire que si je sortois les portes, on pourroit voir ce que j'étois à la campagne, et qu'on en jugeroit mieux que dans les murailles d'une ville. Il arriva de cette sorte qu'en travaillant pour les intérêts du Roi et pour le repos du pu-

blic, je m'attirai cent affaires sur les bras dont j'eusse eu peine à sortir, si je m'étois abandonné inconsidérément au zèle et au feu de la jeunesse. Comme je ne croyois pas devoir reculer dans les rencontres, je ne jugeois pas non plus devoir faire des démarches trop précipitées. Aussi, m'étant fait tant d'ennemis à la fois, ou j'eusse été obligé d'engager tous mes amis, ce que j'ai toujours évité autant qu'il m'a été possible, ou je me fusse rendu ridiculement comme le but de tous les braves de ce pays-là. Je pris donc par nécessité le parti qui me parut le plus sage et le plus sûr, qui fut d'allier autant que je pourrois la prudence avec la fermeté dans toute la conduite de cette affaire; et par cette voie je vidai dix-sept querelles que j'avois en même temps, sans être obligé de tirer l'épée : ce que je remarque à dessein, parce qu'il me paroît que le vrai honneur ne consiste pas dans un courage aveugle et brutal, et que j'ai cru toute ma vie que rien n'étoit plus digne d'un homme vraiment généreux que de s'efforcer de gagner ses ennemis par des voies honnêtes, et de les vaincre par sa modération et par sa sagesse. Chacun en jugera comme il lui plaira; mais enfin je puis dire que ceux-mêmes de ces gentilshommes dont je parle qui se croyoient le plus offensés, témoignèrent assez depuis qu'ils m'estimoient davantage d'en avoir ainsi usé à leur égard, et de les avoir comme forcés d'être mes amis. Il ne sera peut-être pas mauvais d'en rapporter ici un exemple afin de faire mieux comprendre ce que je dis.

Le Roi avoit ordonné à M. de Boulogne de faire contribuer cinquante villages des environs de Nogent pour la subsistance de sa place, ce qui n'étoit pas une chose fort nouvelle, puisqu'elle se pratiquoit depuis long-temps. Comme j'agissois pour lui en son absence, j'envoyai signifier à ces villages l'ordre du Roi; mais je fus un peu surpris quand je sus que plusieurs de ces paroisses, qui appartenoient à un même seigneur, qui étoit le baron de Clermont, avoient répondu qu'elles ne paieroient rien et que leur seigneur le leur avoit défendu. On me rapporta de plus que ce seigneur avoit dit que, si de Pontis y trouvoit à redire et qu'il n'en fût pas content, il étoit aisé de le satisfaire d'une autre sorte. Je ne répondis autre chose à ce rapport sinon que je le verrois.

Mais, quoique je me sentisse fort piqué d'un tel compliment, je considérai que je ne devois pas mêler mes intérêts particuliers avec ceux du Roi, et que j'étois obligé de tenter d'abord toutes les voies de l'honnêteté pour m'acquitter de ma charge et mettre ce seigneur dans son tort, afin que je ne me pusse rien reprocher. C'est pourquoi quelques jours après je m'en allai chez lui, et lui fis dire que j'étois venu pour avoir l'honneur de le voir. Il en fut surpris ne m'attendant pas, et il me vint recevoir. Je lui dis d'abord que je venois lui rendre mes civilités; et après quelque entretien indifférent, l'heure étant venue de dîner, il m'en pria d'une manière que je ne pus pas le refuser : il n'y avoit avec nous deux que madame de Clermont. Après être sortis de table, je lui dis qu'outre l'honneur que j'avois voulu avoir de le saluer, j'étois venu pour lui parler de l'ordre que j'avois reçu du Roi de faire contribuer cinquante villages dont plusieurs lui appartenoient, et que je le suppliois de leur commander d'obéir à cet ordre du Roi que je lui présentai en même temps. Il me répondit que cette affaire étant celle de M. de Boulogne et non la mienne, comme il n'étoit pas bien avec lui, il ne pouvoit pas y consentir, et que, si c'eût été pour moi en particulier, il me l'auroit accordé de bon cœur. Je lui repartis qu'ayant l'honneur d'être lieutenant de roi dans le gouvernement de M. de Boulogne, son intérêt étoit le mien, et qu'il me fît la grâce de ne les point séparer; que d'ailleurs c'étoit l'affaire du Roi et non celle de M. de Boulogne, et que si absolument il ne vouloit point faire contribuer ses villages, je le suppliois de me signer ce refus au bas de l'ordre du Roi, afin qu'il me pût servir de décharge. Lui, fort surpris, me dit avec chaleur qu'il ne le signeroit point, et ne feroit point non plus contribuer ses paroisses; puis il ajouta brusquement en se tournant vers son page : « Apporte-moi mon épée; » et il me dit : « Il vaut mieux que nous allions nous promener « dans le jardin. » Je compris ce qu'il vouloit dire; mais je me tenois bien assuré en faisant ma charge, et obéissant aux ordres du Roi.

Il me fit faire un tour de jardin, m'entretenant de choses générales, me mena ensuite dans un grand parc qui étoit beaucoup plus reculé, et m'en fit faire tout le tour, me regardant continuellement et observant ma contenance, qui fut toujours celle d'un homme qui ne craignoit rien en soutenant les intérêts du Roi et de sa charge. Enfin, comme il vit que j'étois toujours également ferme et également honnête, il s'avisa tout d'un coup de me dire qu'il faisoit tant de cas de moi qu'en ma considération, puisque je le désirois ainsi, il feroit payer ses villages, mais que ce n'étoit pas pour l'amour de M. de Boulogne. Je lui répondis que je lui étois obligé de sa civilité, que, pourvu qu'il fît exécuter les ordres du Roi, il n'importoit pas en faveur de qui il l'accordoit; mais que j'étois néanmoins obligé de lui dire qu'il devoit se souvenir qui étoit M. de Boulogne, et ne pas oublier la liaison qui avoit toujours été

entre leurs maisons ; qu'ainsi il ne devoit pas la rompre lorsqu'il y avoit autant de raison que jamais de la conserver, et que les qualités si avantageuses qu'ils possédoient l'un et l'autre, sembloient devoir être comme un nouveau lien pour les unir davantage ; qu'au reste je le suppliois encore une fois de croire que les intérêts de M. de Boulogne étoient les miens, et ne devoient point être séparés. Je le priai en même temps de me donner par écrit l'ordre qu'il vouloit envoyer à ses villages, afin qu'ils ne pussent douter de ce que je leur dirois, ni avoir aucune excuse si je les contraignois d'obéir. Il m'accorda tout ce que je lui demandai, marquant dans l'écrit qu'il commandoit à tous ses villages de contribuer, et qu'il prioit M. de Pontis de les y forcer s'ils le refusoient. Nous prîmes congé ensuite l'un de l'autre, nous donnant réciproquement des assurances d'une véritable amitié, telle qu'en effet elle fut toujours depuis. Et cet exemple, qui pourra peut-être servir à plusieurs pour les retenir dans les termes d'une conduite tempérée et d'un courage réglé, me servit beaucoup à moi-même pour terminer un grand nombre d'autres différends ; car la fin de cette affaire fit un tel éclat dans le pays, que tous ceux qui étoient mal avec moi commencèrent à me regarder autrement qu'ils n'avoient fait jusqu'alors, et, cherchant même les moyens de s'accommoder, devinrent la plupart mes amis, jugeant sagement qu'il n'y avoit point de déshonneur à vivre bien avec une personne qui avoit ainsi engagé l'un des principaux d'entre eux à devenir son ami, d'ennemi qu'il étoit auparavant. Je puis dire aussi que cette même conduite d'honnêteté, dont je tâchois d'user autant qu'il m'étoit possible en toutes rencontres, ne m'acquit pas seulement l'amitié de la noblesse, qui s'étoit d'abord si fort élevée contre moi, mais encore l'affection de tout le peuple de Nogent, qui, en reconnoissance de l'amitié que je leur témoignai dans toutes les guerres, observa toujours depuis de me venir apporter le vin de la ville lorsque je passois par Nogent, comme si j'en eusse été encore lieutenant de roi : ce que je dis, non par rapport à moi-même, mais désirant seulement de faire remarquer à ceux qui sont engagés dans les emplois combien la douceur est préférable en toute manière au gouvernement impérieux, surtout lorsqu'elle est soutenue dans les rencontres par la fermeté.

Pour conclure cette affaire, qui m'a donné lieu de rapporter tout ce que je viens de dire, et qui fut la cause d'une grande partie des querelles dont j'ai parlé, M. de Boulogne poursuivit vigoureusement le procès contre Aurillot, et fit bientôt confirmer la sentence de Chaumont par un arrêt qui le condamna à avoir le cou coupé en pleine Grève, et à porter sur son dos un écriteau qui marquoit le sujet de sa condamnation en ces termes : *pour brûlemens et incendies* ; ce qui donna bien de la joie à tout le pays, où il étoit regardé comme un ennemi public.

[1619] Deux années après la première guerre des princes, ils en recommencèrent une seconde. M. de Boulogne m'ayant mandé de l'aller trouver avec une recrue de deux cents hommes que j'avois levés autour de Nogent, je me disposai à l'aller joindre à l'armée que commandoit M. le maréchal de Bassompierre, où notre régiment de Champagne étoit déjà arrivé ; et je partis avec ma recrue, ayant seulement un jeune enseigne avec moi, nommé Saint-Aubin. Nous avions à peine fait deux journées de chemin qu'on nous vint donner avis que M. le cardinal de Guise étoit proche avec six cents chevaux qu'il avoit levés autour de Metz, et qu'il menoit joindre l'armée des princes vers le Pont-de-Cé. La partie n'étant pas égale, je pensai à gagner promptement Sézanne, petite ville qui tenoit pour le Roi ; mais, comme il falloit traverser une grande campagne, j'appréhendois d'y être surpris, et j'eusse bien souhaité de trouver quelque moyen de me couvrir.

Il arriva heureusement que je rencontrai un grand nombre de charrettes de Bar-sur-Aube, chargées de vin, que je jugeai fort propres pour me servir à me retrancher au cas que je me trouvasse surpris dans la plaine. Je dis donc à tous ces charretiers qu'il falloit qu'ils nous missent à couvert s'ils vouloient que nous les sauvassions eux-mêmes, et je leur donnai parole qu'ils ne courroient point d'autre péril que celui auquel nous serions exposés les premiers. Le danger où ils se trouvoient eux-mêmes, joint à la nécessité où ils se virent de m'obéir, les porta à décharger promptement leur vin, parce que je voulois qu'ils se missent en état d'aller plus vite. De toutes ces charrettes jointes ensemble j'en fis deux files, que je fis marcher à droite et à gauche de mes gens dont je formai un bataillon, et je donnai ordre à celles de la tête et de la queue de ces deux files de s'approcher l'une de l'autre dès qu'elles verroient les ennemis, afin de fermer entièrement le bataillon.

Nous n'eûmes pas beaucoup marché dans cet ordre, qu'étant encore à une lieue de Sézanne en plaine campagne, nous vîmes paroître les premiers coureurs des ennemis sur le haut d'une colline qui bornoit d'un côté cette plaine. Nous découvrîmes bientôt après tout le gros qui étoit de six escadrons qui s'avançoient droit à nous. Je fis faire halte à nos gens, qui furent dans le même instant fermés par les charrettes, selon l'ordre que

j'avois donné; et je tâchai de les animer au combat, les assurant que s'ils vouloient exécuter fidèlement mes ordres je les dégagerois du péril où ils se trouvoient, mais que s'ils ne le faisoient pas leur perte étoit inévitable. Je leur donnai aussi ma parole que s'il arrivoit, comme je ne le désespérois pas, qu'ils fissent quelque butin par les dépouilles de ceux qu'ils tueroient, il seroit tout entier pour eux, et que je n'y voulois point avoir d'autre part que celle de leur procurer la gloire de vaincre, et, en sauvant leur vie, de les enrichir aux dépens de leurs ennemis. Le péril pressant où ils étoient, et l'espérance que je leur donnois, les rendit parfaitement obéissans, et ils m'assurèrent qu'ils s'aquitteroient fidèlement de leur devoir. Ayant formé, comme j'ai dit, un seul bataillon de tous nos gens, je fis faire face de tous côtés au dernier rang, afin que, de quelque côté que vinssent les ennemis, on fût en état de les recevoir. J'en détachai seulement une vingtaine, que je plaçai à six pas hors des charrettes, en deux rangs de dix chacun, afin qu'ils pussent faire leurs décharges plus facilement que s'ils eussent été enfermés. Je leur ordonnai de mettre un genou en terre pour être plus sûrs de leur coup, et de ne tirer qu'à bout portant, et lorsque je le dirois.

M. le cardinal de Guise, qui étoit en personne à la tête de ces six escadrons de cavalerie, nous envoya dire par un trompette que nous eussions à mettre les armes bas, comme étant de force inégale pour lui résister; et il nous fit assurer en même temps qu'il nous feroit bon quartier, mais que si nous refusions de nous rendre il feroit main basse sur nous, et tailleroit tout en pièces. Je répondis au trompette que je remerciois M. le cardinal de Guise de la grâce qu'il nous offroit, que nous ne demandions point d'autre quartier que celui que nous pourrions nous procurer par une bonne défense, pour laquelle nous étions tous préparés, et qu'il ne vînt plus en parler parce qu'on ne le regarderoit plus que comme ennemi. Une réponse si ferme fit délibérer quelque temps ce cardinal sur ce qu'il avoit à faire, et il résolut de renvoyer une seconde fois le trompette pour tâcher de nous épouvanter par de nouvelles menaces; mais je lui fis crier par mes gens qu'on alloit tirer sur lui s'il approchoit, et je commandai, pour l'étonner, qu'on le couchât en joue. Il obéit à un ordre si pressant, et M. le cardinal de Guise, voyant bien que nous étions résolus à nous défendre, fit détacher cinquante maîtres, et leur commanda de venir reconnoître nos retranchemens. Ces cavaliers passèrent autour de nous, à une distance assez éloignée pour que je ne fisse point tirer sur eux. Ils s'en retournèrent faire rapport, et ils eurent ordre sur-le-champ de venir pousser la tête de notre retranchement, ce cardinal les assurant que, lorsqu'ils auroient rompu les premiers, il viendroit fondre avec tout le gros. Ils vinrent donc d'abord au trot, et, lorsqu'ils furent à deux portées de pistolet, ils piquèrent au grand galop, comme voulant enfoncer nos vingt mousquetaires. Je les laissai approcher jusqu'à la portée du pistolet, et je commandai à ceux du premier rang de tirer, ce qu'ils firent si résolument et si sagement qu'ils en jetèrent plusieurs par terre. Le reste fit la caracole, n'osant avancer à cause que les dix autres mousquetaires, ayant pris à l'instant la place de ces dix premiers qui avoient tiré, étoient tout prêts à en faire autant. Étant ainsi retournés en plus petit nombre vers le gros, j'envoyai dans cet entre-temps fouiller les morts, auxquels on trouva près de cent pistoles, que je mis toutes dans un chapeau, les faisant sonner, et disant : « Enfans, c'est tout pour vous; je n'y prétends rien que de vous en faire le partage. Cet heureux commencement nous présage la victoire; courage! et attendons de pied ferme qu'ils nous en viennent apporter autant. »

Ce discours, joint à la vue de cet argent et du premier avantage qu'ils avoient eu, les anima, et leur fit souhaiter avec ardeur qu'on les attaquât de nouveau, dans l'espérance d'un plus grand butin : aussi ne furent-ils pas long-temps à être satisfaits. On vit bientôt un de ces six escadrons s'avancer au trot à la portée du fusil, et se séparer tout d'un coup en deux pour venir fondre de chaque côté du bataillon; mais, comme les premiers rangs faisoient face de tous côtés, on leur fit de derrière nos charrettes une si rude décharge à brûle-pourpoint, que plusieurs hommes et chevaux demeurèrent sur la place, et quelques cavaliers démontés furent contraints pour se sauver de demander la croupe à leurs compagnons. Ils se retirèrent ensuite vers le gros, et allèrent voir s'ils recevroient un nouvel ordre de se venir faire assommer. Je fis encore fouiller les morts, auxquels on trouva une vingtaine de pistoles qui encouragèrent de nouveau nos soldats.

Cependant M. le cardinal de Guise, voyant que la nuit approchoit, et jugeant bien qu'il perdroit beaucoup de monde s'il attaquoit deux cents hommes désespérés et retranchés, se résolut de camper dans un petit bois qui étoit proche, et de nous tenir ainsi assiégés en attendant qu'il pût avoir quelque renfort. Comme donc il avoit besoin d'infanterie sans laquelle il ne croyoit pas pouvoir nous forcer, il envoya à quelques garnisons voisines, et demanda qu'on en fît venir; mais, lorsque j'eus appris son dessein, je crus qu'il ne me s roit pas avantageux de l'attendre jusqu'au lendemain, et qu'il étoit nécessaire de

tenter de nous sauver à la faveur de la nuit. Il s'agissoit donc de décamper sans que les sentinelles et les corps-de-garde des ennemis s'en aperçussent; et je pensai pour cela devoir faire mine de camper aussi bien qu'eux, et de n'avoir nul dessein de me retirer. Je fis allumer de grands feux dans notre camp et faire grand bruit aux soldats, comme de gens qui se divertissent, et je leur marquai que, lorsqu'ils verroient allumer un nouveau feu sur le minuit, ce leur seroit un signal pour décamper et suivre chacun son chef de file sans dire un seul mot. Je commandai aux charrettes de ne pas branler de la place jusqu'à ce que nous eussions gagné le bois, craignant le bruit des chevaux et du charroi, et sachant, par la connoissance que j'avois de la carte du pays, que nous trouverions un petit bois dans lequel nous pourrions marcher toujours à couvert jusqu'à Sézanne.

Ce dessein pris, les ordres donnés et minuit venu, je fis allumer le feu, qui fut le signal auquel tout le monde obéit, et en peu de temps nous gagnâmes le bois dont j'ai parlé, sans qu'il parût en aucune sorte que les ennemis eussent découvert notre marche. Nous arrivâmes à la pointe du jour sur les fossés de Sézanne, où nous étions tout-à-fait en sûreté. Je tins la parole que j'avois donnée aux soldats, et leur distribuai les dépouilles des ennemis. Ainsi, la joie qu'ils eurent de se voir sauvés, contre toute apparence, s'augmenta encore par la vue du gain qui leur en revint; mais elle fut encore plus grande lorsque nous apprîmes, quelques heures après, que les ennemis nous avoient suivis jusque dans le bois, et qu'ils ne l'avoient point passé, ayant su que nous étions déjà arrivés à Sézanne.

Cette action plut fort à M. le cardinal de Guise, qui témoigna estimer beaucoup le courage de ceux qui avoient osé ainsi lui résister, et il s'enquit particulièrement qui étoit le commandant. Elle fit aussi beaucoup de bruit dans le pays, dans l'armée et jusqu'à la cour, à cause du grand nombre de ceux qui nous avoient attaqués, et de la qualité de celui qui les commandoit; mais on en parla d'abord fort diversement, car le bruit courut que deux cents hommes de pied ayant été rencontrés en plaine campagne par six cents chevaux sous la conduite de M. le cardinal de Guise, ils avoient été taillés en pièces. Mais la vérité fut bientôt connue, et l'on apprit avec joie tout ce qui s'étoit passé.

[1620] Quelque temps après que nous eûmes joint l'armée au Pont-de-Cé la paix fut conclue (1). Le Roi, voulant faire la revue de ses troupes, ordonna qu'on les mît en bataille et qu'on les fît défiler devant lui. Ce fût là que M. le cardinal de Guise fit paroître une bonté et une générosité tout extraordinaire à mon égard; car, étant rentré dans l'obéissance qu'il devoit au Roi, et se trouvant alors auprès de sa personne, il dit à M. de Villedonné, capitaine du régiment de Champagne, de lui montrer, quand le régiment passeroit, un officier nommé de Pontis, qui étoit du corps. Lorsque je passai, et que M. de Villedonné m'eut montré, il vint à moi, et, en présence du Roi même, il m'embrassa, et me dit en propres termes qu'il vouloit que je fusse son ami, m'ayant connu par ce qui s'étoit passé près de Sézanne; qu'il se sentoit obligé de m'aimer après avoir fait une épreuve si particulière de ma conduite; qu'il m'assuroit qu'il ne trouveroit point d'occasion de me servir qu'il ne le fît de tout son cœur, et qu'il vouloit que je l'employasse en tout ce qu'il pourroit, tant par lui-même qu'auprès du Roi, pour mon service. La surprise et l'étonnement extraordinaire où je fus d'une si grande générosité ne m'empêcha point de lui répondre avec toute la reconnoissance et la soumission que je lui devois, et de lui témoigner qu'il se vengeoit hautement de moi en me causant une confusion si publique devant le Roi et toute l'armée. Le Roi cependant étoit fort en peine de connoître le sujet de ce pourparler; et M. de Villedonné lui ayant dit sa pensée, qui étoit que M. le cardinal me parloit sans doute de ce qui s'étoit passé entre nous près de Sézanne, il témoigna être bien aise de voir cet officier, et de savoir en particulier, de la bouche de M. le cardinal de Guise, la manière dont je m'étois sauvé d'entre ses mains. Le récit qu'il lui en fit me donna lieu d'être connu du Roi, et fut comme le premier fondement et la première origine de cette grande bonté qu'il m'a toujours témoignée depuis, ainsi que je le ferai voir dans la suite de ces Mémoires. Il loua beaucoup la générosité que M. de Guise venoit de faire paroître à mon égard, comme elle étoit en effet très-louable, surtout en une personne de sa qualité et de son mérite; et ce cardinal se souvint toujours de ce qu'il m'avoit fait la grâce de me promettre, m'ayant témoigné tant de bienveillance jusqu'à la fin de sa vie, qu'en la maladie dont il mourut dans Xaintes, il me fit venir et me dit, avec une bonté extraordinaire, que je devois regretter sa mort puisque je perdois en lui un des meilleurs amis que j'eusse au monde, et qu'il m'en auroit donné des preuves s'il eût vécu davantage.

Les troupes furent ensuite envoyées en divers quartiers sur les confins du royaume, et le régiment de Champagne eut pour le sien la petite

(1) Cette paix fut faite le 13 août 1620.

ville d'Oleron en Béarn : notre compagnie avec une autre furent logées en un faubourg qui s'appelle Mercadet, et les deux capitaines, s'en étant allés chez eux, avoient laissé leurs compagnies à leurs lieutenans, dont j'étois le premier, qui commandois ainsi le quartier. Au bout d'un an ou environ, la guerre des huguenots se ralluma, et ils recommencèrent à lever des troupes. M. le marquis de La Force étoit gouverneur du pays; mais, comme il étoit des plus zélés pour le parti huguenot, il abandonna le service du Roi et travailla à amasser tout le plus de monde qu'il pouvoit. Ayant un jour envoyé un trompette dans le faubourg de Mercadet publier que tous les capitaines religionnaires eussent à se rendre au plus tôt à Pau, ville capitale du Béarn, où il demeuroit ordinairement, afin d'y recevoir ses ordres, je fus surpris d'entendre ces fanfares, et je m'avançai pour demander au trompette ce qu'il publioit, et pourquoi il étoit si hardi que d'oser sonner dans mon quartier sans ma permission, puisqu'il savoit, ce qui étoit trop connu de tout le pays, que son maître avoit déjà témoigné être moins affectionné au service du Roi qu'à celui de ses ennemis; je lui commandai en même temps de se retirer, et le menaçai, s'il ne le faisoit, de lui apprendre que je saurois bien maintenir les intérêts de Sa Majesté. Il quitta le lieu où il avoit commencé de sonner; mais quand il fut un peu éloigné il recommença à le faire comme auparavant. Ce mépris si visible de la défense que je lui avois faite pour soutenir les droits du Roi me mit en une grande colère; et étant allé à lui aussitôt, comme je vis qu'à ce premier mépris de mes ordres il ajouta une réponse insolente, s'appuyant sur l'autorité de son maître, je lui arrachai sa trompette, la lui rompis sur le dos et le chassai de mon quartier, m'assurant bien que le Roi ne désapprouveroit pas que je défendisse ainsi ses intérêts contre un ennemi de sa couronne.

J'allai néanmoins dans l'instant trouver M. de Poyenne, lieutenant de roi dans le Béarn, qui étoit fort affectionné au service de Sa Majesté, et par conséquent peu aimé de M. le gouverneur, et lui rendis compte de ce que je venois de faire. Il me témoigna que j'avois bien fait, et que je m'étois acquitté de ma charge. Mais, parce que je prévoyois les suites de cette affaire, me tenant bien assuré que M. de La Force ne me le pardonneroit pas, et craignant même que si le Roi en entendoit parler, n'étant pas informé de la vérité, il ne blâmât peut-être mon zèle de quelque excès, je priai M. de Poyenne qu'écrivant en cour, comme il faisoit, il voulût bien en dire un mot pour prévenir tous les mauvais bruits par lesquels on auroit pu décrier ma conduite. Il le fit, et si fortement, que le Roi, pour m'assurer qu'il étoit satisfait de mon service, me donna le gouvernement de la tour d'Oleron, qui étoit une petite forteresse qui dominoit sur la ville. Quoique ce fût peu de chose en soi, et qu'il n'y eût pas grand revenu, il étoit de conséquence que cette tour fût entre les mains d'une personne fidèle pour tenir la ville en son devoir; et il ne m'étoit pas moins avantageux après l'action que j'avois faite, qui avoit beaucoup éclaté dans le pays, que le Roi me témoignât publiquement la satisfaction qu'il en avoit eue, en me donnant ce gouvernement, tandis que M. de La Force me faisoit faire mon procès à Pau; car, s'il ne lui fut pas difficile de me faire condamner à avoir le cou coupé, il ne trouva pas la même facilité à le faire exécuter, puisque j'étois dans le parti et sous la protection de Sa Majesté.

La guerre s'allumant toujours davantage, notre régiment de Champagne fut mandé au rendez-vous de l'armée; ce qui m'obligea de penser à me défaire de mon gouvernement, ne voulant pas me borner à si peu de chose. Je voulus donc le remettre entre les mains de M. de Poyenne qui me l'avoit procuré; mais, après de très-grandes instances qu'il me fit pour y demeurer, et les assurances qu'il me donna de me procurer dans la suite quelque chose de plus considérable, comme il me vit absolument résolu de le quitter, il me força malgré moi d'y nommer celui que je voudrois. Je lui présentai un gentilhomme nommé Domvidaut qui étoit de la religion, mais qui avoit toujours témoigné une si forte attache au service du Roi, que je le crus incapable de manquer jamais à son devoir; et, voulant même l'attacher encore davantage à M. de Poyenne, je lui fis entendre qu'il lui étoit obligé de ce gouvernement. Lui, de son côté, crut ne pouvoir mieux me témoigner sa reconnaissance qu'en me confiant son fils, qu'il me pria de recevoir en qualité de cadet dans la compagnie dont j'étois lieutenant.

[1621] Nous allâmes ensuite au siége de Saint-Jean-d'Angely que le Roi vint assiéger en personne l'an 1621. Je ne rapporterai de ce siége qu'une occasion où je courus avec plusieurs autres un très-grand péril, dont il semble que nous ne fûmes sauvés que par une espèce de miracle.

Comme on étoit tout près de faire jouer une mine, je fus commandé avec quarante hommes pour donner à la brèche dans le moment qu'elle seroit ouverte, et par ce moyen ôter le temps aux ennemis de la réparer. Il falloit donc s'en

approcher de fort près, et avoir de quoi nous couvrir au cas qu'il fallût nous retrancher. Je demandai pour cela des paniers ou des mannequins, au lieu de sacs dont on avoit accoutumé de se servir, témoignant qu'il nous seroit plus aisé de les emplir que non pas des sacs, qui ne se soutiennent point. On nous en donna quarante qui nous servirent en effet beaucoup, mais d'une autre manière que nous ne pensions. Nous nous avançâmes ensuite tout le plus près que nous pûmes de la mine; et il arriva qu'en jouant elle fit un effet tout contraire à celui que l'on s'étoit proposé; car, au lieu de pousser les terres du côté de la ville, elle les rejeta sur nous, le terrain s'étant trouvé le plus foible de notre côté, et nous ensevelit sous ses ruines. Mais, par le plus grand bonheur du monde, comme j'avois fait mettre à tous nos gens, à mon exemple, leurs mannequins sur leurs têtes afin d'avoir les mains libres pour tenir nos armes et nous en servir, ils rompirent une partie du coup à la terre et aux pierres, et empêchèrent que nous n'en eussions la tête écrasée; mais ils nous servirent de plus à pouvoir un peu respirer, en nous laissant un petit espace vide qui empêcha que nous ne fussions étouffés avant que d'être secourus. M. de Cominge qui étoit à la queue de la tranchée, ayant eu des soldats blessés des pierres que la mine fit sauter, et jugeant de l'extrémité où nous devions être, accourut pour nous secourir, et nous dégagea de dessous ces terres pendant que les ennemis étoient occupés à réparer cette brèche sans penser à nous.

Cependant ce qui par hasard nous sauva la vie à tous en cette rencontre fut mis depuis en usage dans les siéges; car on se servit fort souvent depuis de ces mannequins, comme très-propres pour faire aisément des logemens et se mettre promptement à couvert; ce qui porta même le Roi à témoigner que je lui avois rendu en cela un service considérable; et ce fut à peu près la récompense que je reçus d'avoir couru un si grand péril. L'ardeur que je sentois pour la guerre, jointe à l'éloignement que j'ai toujours eu des remèdes, m'empêcha de me faire saigner, comme on me le conseilloit; mais je me trouvai si mal d'avoir été ainsi froissé et enfermé dans ces terres, et d'avoir ensuite plutôt suivi mon ardeur inconsidérée que le conseil de mes amis, que je gardai pendant un mois une jaunisse qui me rendoit presque méconnoissable. Mais les parties nobles avoient toute leur vigueur, et le cœur étant toujours bon, je ne me dispensai point de faire mes gardes à l'ordinaire, en l'une desquelles je reçus un coup de carabine dans le corps, qui, n'entrant pas fort avant, ne me tint au lit que peu de temps.

LIVRE III.

Ce qui se passa au siége de Montauban. Grande et étroite union qui se forme entre le sieur de Pontis et M. Zamet, mestre de camp du régiment de Picardie, qui le fait lieutenant de sa mestre de camp, avec la qualité de premier lieutenant des armées du Roi. Le sieur de Pontis tire toute l'armée d'un grand péril. Le siége est levé de devant Montauban. Excellent discours de M. Zamet sur ce sujet.

La ville de Saint-Jean-d'Angely s'étant rendue au Roi, Sa Majesté s'en alla devant Montauban avec une armée de vingt-quatre mille hommes ou environ, commandée par M. le connétable de Luynes. Il l'investit le 17 d'août de l'année 1621. M. le connétable avoit pour lieutenans généraux messieurs ses frères, messieurs du Maine, de Chevreuse et de Lesdiguières. M. de Schomberg étoit grand-maître de l'artillerie et surintendant des finances, et faisoit aussi en partie la charge de lieutenant général. De ces troupes et de ces chefs le Roi en fit trois attaques. La première étoit la sienne, où commandoient M. le connétable et messieurs ses frères; la seconde fut celle de M. du Maine; et la troisième fut celle de messieurs de Chevreuse et de Lesdiguières. M. du Maine attaquoit le faubourg de Ville-Bourbon, qui étoit fort retranché, et qui facilitoit aux ennemis l'entrée de leurs vivres et le commerce avec leurs voisins. Ainsi cette attaque, quoique la plus importante, étoit la plus dangereuse et la moins facile. Celle de M. de Chevreuse s'appeloit de Dumontier, et étoit plus foible que l'autre : ce qui fit que M. de Schomberg, grand-maître de l'artillerie, y plaça ses principales batteries composées de vingt-quatre pièces de canon, le mieux servi qui ait jamais été parce qu'il étoit surintendant des finances. Les régimens de Picardie et de Champagne qu'il estimoit fort étoient campés à cette attaque. Ayant dessein de faire avancer quatorze pièces de canon beaucoup plus loin qu'elles n'avoient été posées d'abord que l'on avoit investi la place, il désira de savoir auparavant ce que c'étoit que ce faubourg de Dumontier, qui de loin paroissoit ruiné et inhabité, mais où il craignoit qu'on n'eût posté quelque embuscade qui pourroit venir enclouer son canon s'il l'approchoit de si près. Il en parla aux généraux, qui ordonnèrent que l'on commanderoit deux officiers pour reconnoître ces lieux; et nous fûmes, M. de Cominge et moi, nommés pour cela. L'ordre nous étant donné, je sautai en croupe derrière M. de Cominge, n'ayant pas alors mon cheval, et nous

allâmes en plein jour passer à gué un courant d'eau, nommé Le Tescon. Je mis pied à terre aussitôt après, et entrai non-seulement dans le faubourg, mais dans les masures qui y restoient, et les visitai les unes après les autres. M. de Cominge de son côté fit la même chose; et comme nous croyions avoir tout vu, nous nous avisâmes de visiter encore quelques recoins où nous jugeâmes pouvoir faire quelque nouvelle découverte; et nous reconnûmes en effet que c'étoit un des lieux les plus importans, qu'on ne pouvoit être trop exact dans ces occasions. Nous retournâmes faire notre rapport à messieurs les généraux, entre lesquels M. de Lesdiguières fut celui qui jugea mieux de notre exactitude, parce qu'il connoissoit particulièrement ce lieu.

Les ennemis, ayant eu avis que l'on avoit envoyé reconnoître ce faubourg, craignirent qu'on ne s'y voulût poster pour les serrer de plus près; ce qui les porta à se disposer pour le défendre par un logement qu'ils firent dans une petite île, qui étoit à la tête de ce faubourg et qui étoit bordé du Tescon, ruisseau peu large, mais fort profond. Il n'y avoit aucun pont sur ce courant d'eau; et pour le passer on y avoit mis un arbre de travers, où il n'étoit pas aisé de marcher tout droit sur ses pieds, mais en s'y mettant comme à cheval, et n'avançant qu'avec l'aide de ses bras; ce qui fit que les ennemis ne craignirent point que l'infanterie les surprît. Pour la cavelerie, elle ne pouvoit passer qu'au même gué où nous avions passé en allant à ce faubourg, et qui, étant fort découvert, étoit de plus si étroit qu'on n'y pouvoit point passer plusieurs de front. Tous ces avantages les portèrent à poser deux corps-de-garde avancés au bout de cette île, l'un de cinquante hommes qui étoit le plus proche de la ville, et l'autre de dix qui étoit presque à moitié de distance d'entre la batterie avancée et la ville.

Messieurs les généraux, et particulièrement M. de Schomberg, se trouvèrent un peu embarrassés, craignant beaucoup pour le canon qu'il étoit aisé d'enclouer en une nuit. Il fut donc résolu dans le conseil de guerre qu'on pousseroit le premier corps-de-garde, quoiqu'il y eût grand péril à cause du passage si étroit et si difficile par lequel il falloit passer et revenir. Mais l'importance de faire reculer ce corps-de-garde si avancé fit résoudre les généraux à hasarder quelque monde. On commanda pour cela l'officier de Champagne; car c'est ainsi que le Roi et messieurs les lieutenans généraux me nommoient, me connoissant mieux par ce nom que par celui de Pontis; et on ordonna que je prendrois avec moi cinquante hommes pour charger ce corps-de-garde. Comme je sortois de garde ce jour-là même, et que dans l'ordre je ne devois point être commandé, M. de Schomberg voulut bien m'en faire quelques excuses, et ajouta que cette attaque lui étant de la dernière importance, il me prioit, pour l'amour de lui, de la faire comme si c'eût été à mon rang. Ces occasions étant, comme l'on sait, honorables, je lui dis que je me sentois obligé du choix qu'il avoit fait de moi, et lui témoignai que, si la chose étoit faisable, il ne tiendroit pas à nous que nous ne lui donnassions toute sorte de satisfaction. Je choisis cinquante braves soldats qui me suivirent avec joie, me connoissant pour une personne qui ne prodiguoit leur vie que lorsqu'il falloit en même temps prodiguer la mienne, qui les louoit hautement dans les rencontres, et les épargnoit autant qu'il m'étoit possible. Je me rendis avec eux au petit pont dont j'ai parlé, lequel nous passâmes avec un peu de temps à cause de la difficulté que j'ai marquée. Etant ensuite allés fondre tous ensemble sur le premier corps-de-garde, sans leur donner presque le loisir de nous reconnoître, nous les poussâmes fort rudement, et les obligeâmes de se retirer en plus petit nombre pour s'aller joindre à l'autre corps-de-garde, qui ne sortit point de son poste de peur de se découvrir, croyant que nous fussions en plus grand nombre. Leurs retranchemens étoient des arbres entassés les uns sur les autres, et nous nous disposions de les attaquer, lorsque nous entendîmes tout d'un coup un grand bruit de voix confuses du côté de l'armée du Roi, qui nous crioient : « Retirez-vous! retirez-vous! » Cependant l'éloignement nous empêchant de pouvoir entendre distinctement ce qu'ils disoient, nous étions autant portés à croire qu'ils nous excitoient à charger les ennemis, que non pas qu'ils nous avertissoient de nous retirer.

Dans cet entre-temps M. du Maine, qui s'étoit posté sur une petite éminence pour voir le succès de notre entreprise, découvrit, lorsqu'il y pensoit le moins, un fort grand nombre des ennemis qui, étant sortis de la ville par derrière le faubourg, marchoient le long du Tescon, et venoient à nous pour nous enfermer. A l'instant il fit mener à force de bras sur le bord de la rivière deux petites pièces de campagne, et les pointer pour tirer sur eux; ce qui réussit si bien que leur bataillon fut percé de part en part, et qu'il y en eut beaucoup de tués. Les autres, épouvantés, furent quelque temps sans avancer ni reculer; et ainsi, avant qu'ils se fussent reconnus et qu'ils eussent pu prendre d'autres mesures, nous eûmes le temps, après avoir regardé d'où venoient ces coups de

canon et aperçu le péril inévitable où nous étions, de revenir promptement gagner le pont, comme on nous en avertissoit par ces grands cris. Les ennemis ne pensèrent point à nous suivre; mais ils reprirent le chemin par lequel ils étoient venus, très-mécontens d'avoir vu ainsi manquer leur entreprise. Je ne perdis en cette occasion que deux hommes, et n'en eus que trois de blessés. Pour moi, je n'y fus point blessé, et j'eus seulement mon chapeau emporté d'un coup de mousquet. M. de Schomberg, qui étoit extrêmement généreux, se sentant fort obligé de cet service que je lui avois rendu, m'en témoigna une très-particulière reconnoissance, et me promit de me servir auprès du Roi. En effet il le fit en parlant de moi si avantageusement, que j'avois la dernière confusion des louanges qu'il me donnoit pour m'être simplement acquitté de mon devoir.

Cependant je peux dire qu'il me procura par ce témoignage public de son estime le plus grand trésor que je pusse jamais avoir, qui fut l'amitié du plus honnête homme, du plus vertueux et du plus généreux que j'aie connu de ma vie. Je parle de M. Zamet, alors mestre du camp du régiment de Picardie, qui étoit présent lorsque M. de Schomberg parla publiquement de moi devant l'armée. Ce qu'il lui entendit dire alors, étant joint avec ce qu'il en avoit déjà su en diverses occasions, lui fit penser à me choisir pour son ami; et dès lors il souhaita, comme il me le dit depuis, de m'avoir pour lieutenant. Il commença à me témoigner une affection toute particulière, et me pria de le venir voir souvent. Ce fut donc par là que commença à se lier cette amitié si étroite qui s'est formée entre nous, dont je puis dire que le fondement étoit d'une part la connoissance que j'avois du mérite et de la sagesse de ce grand homme, et d'autre part la bonté qu'il eut de me regarder comme une personne qu'il ne jugeoit pas indigne de son amitié.

L'obligation si particulière que j'avois à M. du Maine, pour m'avoir secouru si à propos en une occasion si périlleuse, me porta à rechercher dans la suite tous les moyens de lui en témoigner mon ressentiment; car, quoiqu'il n'eût fait en cela que suivre les règles ordinaires de la guerre, qui obligent à secourir les troupes du Roi lorsqu'on les voit aussi exposées que nous l'étions, néanmoins la manière dont il le fit me donna lieu de reconnoître que c'avoit été un effet tout particulier de sa bonté. Et j'avoue que je fus un peu mortifié de ce que, croyant avoir trouvé une occasion favorable pour lui rendre une partie de ce que je lui devois, j'en fus empêché par celui dont je devois prendre mon ordre. M. du Maine, voulant emporter d'assaut le faubourg de Ville-Bourbon, commanda presque toute son infanterie, qui poussa la garde si vigoureusement, que trois cents hommes étoient déjà montés sur la muraille, et se tenoient assurés d'en demeurer les maîtres. Les ennemis, se voyant ainsi poussés, firent venir à leur secours plus de deux mille hommes, qui, étant derrière de bons retranchemens, repoussèrent les nôtres, et les firent descendre beaucoup plus vite qu'ils n'étoient montés, mais en plus petit nombre à cause de ceux qui y demeurèrent. Ce combat n'ayant pu se faire sans qu'on l'entendît des autres quartiers, où l'on en fut averti par le feu et par le bruit qui fut fait de part d'autre, je crus que M. du Maine pouvoit bien être en état de recevoir quelque secours, et dans le moment j'allai demander à notre lieutenant colonel, nommé Pijolet, qu'il me permît d'aller témoigner à M. du Maine, à qui j'étois si obligé, une partie de ma reconnoissance, en m'offrant à lui avec cinquante ou soixante hommes du corps. M. de Pijolet loua mon dessein, mais il me dit que, n'étant que lieutenant colonel, il ne pouvoit pas permettre ce que le Roi avoit défendu, qui étoit que personne ne passât d'un quartier à l'autre. Ainsi je fus affligé au dernier point de manquer cette occasion, pouvant dire, ce me semble, que, si j'avois eu à l'égard des grâces infinies que j'ai reçues de Dieu une partie de cette reconnoissance que j'avois pour les hommes, j'aurois été aussi bon chrétien que j'étois alors éloigné de Dieu et de la vraie piété.

M. de Pijolet, ayant depuis parlé à messieurs les lieutenans généraux, eut permission d'accorder en de semblables occasions ce que je lui avois demandé, pourvu que le détachement qu'on feroit ne fût pas de plus de cinquante ou soixante hommes. C'est pourquoi, comme j'aperçus un jour un grand feu au quartier de M. du Maine, j'y courus avec soixante hommes dans l'espérance que j'avois de pouvoir lui rendre quelque service; mais je trouvai que c'étoit seulement que le feu avoit pris aux huttes. Lui, fort surpris de me voir là avec mes gens, m'en demanda le sujet. Je le lui dis en lui témoignant que je m'estimois très-malheureux de ne pouvoir trouver d'occasion de reconnoître la grâce dont je lui serois éternellement redevable. Il me fit l'honneur de m'embrasser devant tout le monde, et me dit qu'il m'en étoit d'autant plus obligé, que, n'ayant rien fait pour moi qu'il ne dût, je faisois pour lui ce que je ne devois pas; qu'il ne l'oublieroit jamais, et qu'il me prioit de le venir voir souvent, et de l'employer comme un de mes meilleurs amis. Mais la protection de ce prince, qui pouvoit m'être si avantageuse selon le monde, ne dura guères; car, au bout de quelques jours, M. du

Maine fut tué d'une mousquetade qui, passant entre deux barriques, alla percer le chapeau de M. de Schomberg, et de là donner dans l'œil de M. du Maine, dont il fut tué sur-le-champ. Cette perte si considérable me fit souvenir de celle que j'avois faite de M. le cardinal de Guise. Mais tout cela ne me donnoit point de lieu de penser à quelque chose de plus sérieux et de plus solide.

Pour continuer ce qui m'arriva pendant ce siége, étant de garde à la tranchée, je fus un jour commandé par M. de Pijolet pour soutenir le mineur qui étoit attaché à la muraille; et, comme j'étois d'un naturel un peu inquiet, je m'imaginai, je ne sais par quelle raison, que les ennemis pouvoient bien contre-miner sur notre travail. Je le dis à quelques officiers et au mineur qui s'en moquèrent: mais, jugeant néanmoins que les ennemis pouvoient bien faire ce que j'aurois fait si j'avois été en leur place, je pensai à m'assurer davantage de ce qui en étoit. Je fis porter un tambour dans la mine, et le fis toucher d'un bout contre le haut de la voûte, et de l'autre contre une balle de mousquet, afin qu'à chaque coup que les contre-mineurs donneroient, il retentit sur ce tambour par le moyen de cette balle. Ce dessein nous réussit, et nous fit entendre ce que je voulois. Le mineur un peu étonné ne se moqua plus comme auparavant, et il dit qu'il falloit promptement nous retirer. Je fis aussitôt préparer nos gens, et envoyai avertir la queue de la tranchée de ce que nous avions découvert. Le mineur, après avoir examiné la chose de plus près, nous assura qu'il n'y avoit plus guères de terre entre nous et les ennemis, et qu'ils seroient bientôt dans sa mine; et en effet nous vîmes du jour par où on tira sur nous quelques coups de pistolet, auxquels je répondis avec un que je tenois en ma main, et je commandai à mes soldats de repousser ces contre-mineurs à coups de hallebarde, ce qui sans doute n'eût pas été difficile: mais au même temps deux cents hommes étant sortis d'un autre côté vinrent droit à la tranchée dans le dessein de la couper, et m'obligèrent de me retirer en combattant et faisant toujours ferme, pendant que le reste du régiment s'avançoit à notre secours. Je me trouvai beaucoup plus embarrassé quand je vis voler en l'air une trentaine de grenades que les ennemis jetèrent dans la tranchée. Il y eut beaucoup de soldats de blessés, et tous furent si épouvantés, que je fus contraint de me retirer pour faire place à tout le régiment qui arrivoit tout frais et qui repoussa les ennemis. Je fus blessé à la cuisse d'un éclat de ces grenades, dont je fus néanmoins bientôt guéri.

En la seconde garde d'après, mon poste fut de soutenir encore le mineur. Comme il étoit attaché au bastion, on jetoit d'en haut continuellement des pierres et mille autres choses pour l'assommer. On s'avisa de couvrir ce lieu avec des solives afin qu'on y fût en sûreté. L'heure de manger étant venue, nous nous retirâmes de la tranchée, et nous mîmes à l'entrée de la mine pour être encore plus à couvert. Cette prévoyance nous sauva la vie; car un moment après les ennemis jetèrent d'en haut des tonneaux pleins de mâchefer, qui est l'écume du fer qui sort des forges, et qui est une matière si pesante, que ces tonneaux, tombant sur ces solives dont j'ai parlé, les rompirent toutes et comblèrent la tranchée, en sorte qu'on n'y pouvoit plus passer; et, si les ennemis se fussent servis de leur avantage, ils auroient eu assurément bon marché de nous; mais, ne sachant pas ce qui étoit arrivé, ils nous donnèrent le temps de nous dégager, quoiqu'avec beaucoup de peine. Nous n'en fûmes pas quittes une autre fois pour si peu de chose; car, comme j'étois employé en plusieurs occasions dangereuses, et que l'ardeur trop grande que je témoignois étoit cause qu'on prodiguoit ma vie facilement, un jour que je soutenois encore le même mineur, les ennemis firent une sortie sur la tête de la tranchée, que nous soutînmes d'abord assez vigoureusement; mais parce que, pour mieux résister et être plus fermes, nous nous serrâmes en un peloton, les ennemis qui vinrent d'un autre côté à découvert par le haut de la tranchée, nous ayant jeté tout d'un coup une vingtaine de grands pots pleins de poix bouillante, nous mirent dans le plus misérable état du monde, réduits à brûler presque tous vivans dans nos habits, sans nous pouvoir soulager. Plusieurs en moururent, et d'autres en réchappèrent, s'étant fait couper leurs habits. Pour moi, m'étant inutilement mis par terre pour me refroidir, comme je me vis trop vivement pressé par la douleur, je ne crus point de meilleur remède que de me jeter dans la rivière, où je commençai un peu à respirer, et d'où néanmoins je ne sortis pas tout-à-fait guéri; car j'avois les épaules toutes grillées comme plusieurs autres: ce qui donna lieu aux ennemis de se railler bien de nous, en criant *à la grillade! à la grillade!* et de nous demander si nous n'avions pas été assez poivrés et assez salés, ajoutant qu'ils donneroient ordre la première fois que nous le fussions davantage.

M. de Schomberg, qui m'a toujours fait l'honneur de m'aimer et de me témoigner quelque confiance dans les rencontres, m'envoya querir quelques jours après, et me dit qu'il avoit grande envie de forcer une demi-lune qui tenoit depuis trop long-temps; qu'il croyoit qu'avec des feux

d'artifice on pourroit en venir à bout, et qu'il se souvenoit d'avoir vu certains pots à feu qui faisoient un grand effet, mais qu'il ne connoissoit personne dans l'armée qui sût les faire ni s'en servir. Il arriva par bonheur que non-seulement je connoissois ces sortes de pots, mais que même je savois les faire et les employer. Je dis donc à M. de Schomberg que je lui en répondois, et qu'il s'en pouvoit reposer sur moi; mais, comme il y avoit du péril à les jeter, il ne me le voulut point permettre, et me dit seulement qu'après que je les aurois préparés je me servisse de quelque bon soldat que j'instruirois de la manière dont il les falloit jeter. Je préparai donc ces pots qui étoient de grès, et les emplis comme il falloit de poudre à canon, les couvrant bien, et les liant avec une bonne ficelle, autour de laquelle étoient plusieurs bouts de mèches allumées, afin que ces pots étant jetés, et venant à se casser en tombant à terre, quelqu'un de ces bouts de mèches donnât sur la poudre et la fît prendre; ce qui mettoit le pot en mille pièces, et causoit un furieux fracas, à cause de ces morceaux qui voloient de toutes parts, et qui, en blessant et tuant plusieurs, jetoient l'épouvante parmi les autres soldats qui n'étoient pas accoutumés à un tel feu.

Je pensai ensuite à choisir une personne qui fût capable de jeter ces pots, et de s'en servir adroitement; et je me souvins d'un soldat fort brave et fort adroit, nommé Montably, qui me pressoit depuis long-temps de lui procurer quelque occasion où il se pût faire connoître, et qui m'en persécutoit toutes les fois qu'il me rencontroit. Je crus donc pouvoir lui proposer celle-ci pour le faire remarquer à M. de Schomberg. L'ayant envoyé querir je lui dis tout mon dessein, et, lui en faisant voir le péril afin de ne le point tromper, je lui demandai sa résolution. Il embrassa aussitôt avec joie une occasion qu'il souhaitoit depuis si long-temps, en me témoignant que c'étoit le moyen ou de pousser sa fortune, ou de n'en avoir plus à faire. Je l'instruisis plus qu'il ne vouloit de toutes choses, pensant à faire réussir notre entreprise, et, en même temps, à le précautionner contre le péril; et pour dernier ordre, je lui commandai qu'absolument après qu'il auroit jeté ces pots il se retirât, et laissât faire ceux qui seroient commandés pour donner l'assaut. S'il m'avoit cru j'aurois eu une entière satisfaction de cette affaire; mais ce jeune homme, plus généreux qu'obéissant, ne put s'empêcher, après l'heureuse exécution de ce qu'on lui avoit commandé, de passer à ce qu'on lui avoit défendu, et d'aller l'épée à la main aux ennemis. Il reçut un coup de mousquet qui le tua sur-le-champ, ce qui me causa un sensible déplaisir au milieu de la joie que nous eûmes de voir réussir parfaitement notre entreprise; car les pots dont j'ai parlé firent un tel effet, et les assiégeans poussèrent si vigoureusement les ennemis, que, sans autre perte considérable que celle de ce brave garçon, la demi-lune fut emportée.

Comme j'entrois en garde quelques jours après, les ennemis firent une grande sortie; et ils avoient déjà commencé d'enclouer deux pièces de canon, lorsque je fus commandé pour les repousser avec un gros que j'avois rallié, dans lequel il y avoit un fort brave Suisse. Les ennemis ayant encore jeté quelques grenades qui firent un assez grand fracas, une qui alla tomber dans une caque de poudre y mit le feu, et, ayant coupé les deux jambes au pauvre Suisse, fit voler d'une telle force une douve contre mon estomac que je me crus coupé en deux, et fus près de m'évanouir. Je sentis une des plus grandes douleurs que j'aie eues de ma vie; mais étant revenu à moi, et m'étant manié tout le corps, comme je ne sentis point de plaie, et que je ne vis point de sang, j'avoue que j'eus une extrême joie, parce que je m'étois cru mort, et que je n'avois nullement envie de mourir, quoique je prodiguasse assez librement ma vie. Ce qui me sauva fut une cuirasse que j'avois prise ce jour-là, qui soutint le coup, et qui du contre-coup me causa cette douleur.

Huit ou dix jours après cette occasion, montant en garde dans une tranchée, pendant que M. Zamet montoit aussi dans l'autre qui étoit la droite, qui appartenoit à son régiment comme le premier de France, il arriva que, lorsqu'il poussoit son travail fort avant, les ennemis sortirent en si grand nombre et avec tant de résolution, qu'ils renversèrent la tête de la tranchée sur la queue qui plia aussi. M. Zamet ayant rallié quelques soldats fit ferme durant quelque temps, et paya de sa personne jusqu'à ce qu'étant blessé au bras d'un coup de mousquet et hors d'état de combattre, il fût pris prisonnier, et mené dans un coin à l'écart avec plusieurs autres de ses officiers, où l'on les gardoit pendant que les ennemis poussoient le reste de son régiment.

Cependant celui de Champagne n'étant point commandé parce que nous avions notre tranchée à garder, comme je vis celui de Picardie ainsi poussé et rompu, et que j'aperçus de loin ce gros d'ennemis rangés à ce coin qui y gardoient ces prisonniers, sans savoir que M. Zamet fût du nombre, je demandai permission à M. de Pijolet d'aller secourir nos compagnons avant qu'ils pussent être emmenés prisonniers, l'assurant que je ne voulois que cinquante hommes choisis pour les délivrer, et pousser ceux qui les gardoient. Il

me l'accorda, et dans le moment je choisis cinquante soldats que je connoissois pour braves : mais plus de vingt sergens par générosité prirent la place d'autant de soldats qu'ils renvoyèrent ; et tout le régiment eût bien voulu être de la partie, tant l'occasion leur paroissoit honorable. Je ne leur fis prendre pour armes à tous que des hallebardes, en ayant pris une aussi moi-même, parce que je l'avois toujours éprouvée la meillleure arme dans les occasions de main. Après avoir donc concerté la manière dont nous attaquerions les ennemis, nous marchâmes par un petit chemin couvert qui nous cachoit entièrement, jusqu'à ce que nous fussions proches d'eux ; et donnant tout d'un coup au milieu de ce gros qui tenoit nos gens renfermés, nous les étonnâmes tellement par cette surprise et cette attaque imprévue, que, croyant avoir toute l'armée sur les bras, ils ne firent presque aucune résistance, et lâchèrent pied après avoir perdu quelques-uns des leurs.

Mais je fus bien étonné en voyant parmi ces prisonniers M. Zamet, ce qui augmenta en même temps ma joie, quoique ce ne fût pas sans crainte lorsque je le vis tout couvert de sang. Je lui demandai où il se sentoit blessé, et il me rassura en me disant que c'étoit seulement au bras. Je le ramenai à son régiment, où il m'embrassa plusieurs fois, et me dit qu'il n'oublieroit jamais ce service que je lui avois rendu, et que, pour m'en assurer davantage, il me prioit de le venir trouver le lendemain lorsque je serois sorti de garde. Je ne manquai pas de me rendre chez lui comme il avoit souhaité. Dès qu'il me vit il me fit pencher sur son lit pour m'embrasser, et me dit avec une bonté extraordinaire qu'il ne vouloit pas seulement m'aimer tant qu'il vivroit, mais reconnoître publiquement qu'il tenoit de moi et la vie et la liberté ; qu'il ne pouvoit mieux me témoigner sa reconnoissance qu'en m'assurant que je serois maître de l'une et de l'autre comme de choses qui m'appartenoient, et sur lesquelles je m'étois acquis un plein droit en les lui conservant ; qu'il partageroit à l'avenir et son bien et sa fortune avec moi ; qu'il vouloit que je le considérasse à présent comme son frère, et que, ne pouvant me donner de charge qui me liât davantage à lui que celle de son lieutenant, il me prioit d'agréer l'offre qu'il m'en faisoit, afin que je commençasse d'entrer en partage de ce qui lui appartenoit, pour pouvoir ensuite m'avancer et changer de charge à mesure qu'il avanceroit lui-même, et pousseroit sa fortune plus loin. Enfin il me parla d'une manière si tendre et si touchante, ajoutant même qu'il me promettoit devant Dieu de me tenir toutes ces paroles, que je ne puis pas exprimer la disposition où je me trouvai après un tel discours.

Je lui témoignai pour faire plaisir à M. de Pijolet, qui m'en avoit prié, et me décharger sur lui d'une partie de cette obligation, que je n'avois fait que ce qu'il m'avoit commandé, et que c'étoit en exécutant les ordres d'un autre que j'avois été assez heureux pour lui rendre ce service ; mais je ne doutai point, dès ce moment, d'engager à un homme si digne d'être aimé et ma personne et ma vie, de sorte que de ce jour-là il se forma une union si étroite entre nous deux que la mort même ne l'a pu rompre, puisque je la sens encore à présent si fortement gravée dans mon cœur, trente-quatre ans après avoir perdu cet ami, que je ne puis ni penser à lui ni en parler sans être touché plus que je ne le saurois exprimer.

Je commençai donc dès ce moment à vivre avec cet incomparable ami, non pas seulement comme avec un frère, mais comme avec mon propre père, sentant pour lui le même respect, et lui rendant avec toute l'assiduité possible les mêmes devoirs et les mêmes services que si j'avois été son fils ; car, hors toutes les gardes et les occasions où j'étois commandé, je me tenois continuellement auprès de son lit, vivant avec lui dans la plus étroite union que l'on puisse s'imaginer. Elle s'augmenta beaucoup par une nouvelle rencontre que je suis obligé de rapporter.

Les ennemis ayant fait encore une furieuse sortie, vinrent mettre le feu aux poudres et goudronner la monture de deux canons, où ils mirent aussi le feu ; et ils travailloient à enclouer le reste, lorsque je fus commandé avec un corps de soixante hommes pour les repousser. Je pensai encore être tout brûlé par une caque de poudre où ils mirent le feu en se retirant. Après leur avoir fait quitter cette batterie, je me retirai avec le reste de notre régiment, qui repoussa vigoureusement les ennemis jusque dans leur place, quoique cela ne se pût point faire sans une grande perte de notre côté. Entre les officiers qui furent tués étoit un brave nommé le capitaine Robert. Le Roi ayant su sa mort pensa aussitôt à l'officier de Champagne pour lui donner sa compagnie ; car, outre les autres occasions où j'avois été connu particulièrement de Sa Majesté, il avoit su le service que j'avois rendu à M. Zamet et aux autres prisonniers, en les arrachant d'entre les mains des ennemis. Il appela donc M. de Puisieux, lui dit qu'il me donnoit la compagnie du capitaine Robert, et lui commanda de m'en expédier le brevet, et de me l'envoyer avant que j'en eusse rien su. M. de Puisieux, qui croyoit m'avoir obligation à cause que, sans lui

en parler et sans qu'il m'en eût prié, j'avois empêché qu'une maison de campagne qu'il avoit proche de l'armée ne fût pillée par les soldats, l'ayant fait garder par six mousquetaires, fut ravi de trouver cette occasion de me servir auprès du Roi, et, prenant la liberté de lui témoigner son sentiment touchant ce choix que Sa Majesté avoit fait, il lui parla de moi le plus avantageusement qu'il lui fut possible, et voulut ainsi reconnoître, sans que je le susse, ce peu de service que j'avois tâché de lui rendre. La commission fut donc expédiée dès le soir, et m'ayant été rendue le lendemain matin sans que j'en eusse eu le moindre avis, j'avoue que j'estimai encore davantage de ce que le Roi avoit ainsi pensé de lui-même à moi, que non pas de ce qu'il me donnoit cette compagnie, quoique je la souhaitasse assez, ne croyant pas que la lieutenance de M. Zamet me pût être sitôt donnée.

J'allai à l'heure même porter le brevet à M. Zamet, qui le vit un peu froidement, et me demanda si j'aimois mieux cette compagnie que sa lieutenance, ajoutant qu'il savoit bien que dans l'ordre une compagnie valoit mieux, mais qu'il croyoit qu'il m'étoit plus avantageux d'être lieutenant d'une personne qui étoit aussi absolument à moi qu'il l'étoit; qu'il ne m'offroit pas moins que son bien et sa fortune, et qu'ainsi il me prioit d'y penser avant que de me faire recevoir. Je lui dis qu'il savoit bien ce que je lui avois déjà témoigné, que j'étois entièrement à lui, et l'assurai qu'il seroit maître absolu de cette affaire; que comme je n'y avois eu aucune part jusqu'alors, en étant uniquement obligé à la bonté du Roi, qui avoit pensé à moi de lui-même, et au souvenir de M. de Puisieux, qui m'avoit fait expédier le brevet avant que j'en eusse entendu parler, je ne pouvois mieux lui faire connoître la disposition où je me trouvois sur cela, qu'en lui apportant ce brevet pour en faire ce qu'il jugeroit à propos. Il me dit qu'il seroit bien aise d'informer le Roi du particulier de ce qui s'étoit passé dans cette sortie des ennemis dont j'ai parlé, où je lui avois rendu la liberté, et que comme il n'y avoit personne qui y eût eu plus de part que moi, je pouvois mieux lui en rendre compte qu'aucun autre; qu'ainsi il seroit bien aise que je l'allasse saluer l'après-dînée, et lui porter un billet de sa part.

Je le fis, et après que j'eus présenté au Roi la lettre de M. Zamet, et rendu compte de ce qu'il me demanda touchant sa santé, il me parla aussitôt de cette occasion où je l'avois retiré d'entre les mains des ennemis, et m'ordonna de lui en conter tout le détail, ce que je fis le mieux qu'il me fut possible. Je pris ensuite mon temps pour lui faire mon très-humble remercîment de la grâce que Sa Majesté m'avoit faite de penser à moi d'une manière qui m'étoit si avantageuse, et dont je conserverois une profonde reconnoissance toute ma vie. Et comme le Roi vit que je ne m'avançois point à lui rien témoigner du dessein de M. Zamet, il me dit : « Mais vous ne « me parlez point que Zamet vous demande « pour son lieutenant? » Je lui répondis que j'étois principalement obligé de faire connoître à Sa Majesté mes sentimens sur cette grâce si particulière qu'il lui avoit plu de me faire lorsque j'y pensois le moins; et quant à cet autre que M. Zamet lui demandoit pour moi, j'osois dire que ce n'étoit pas à moi d'en parler à Sa Majesté, et que je n'estimerois pas assez le don qu'elle m'avoit fait, si, lorsque je venois pour l'en remercier, je lui en demandois un autre. « Mais « puisque Votre Majesté, ajoutai-je, m'oblige de « lui répondre sur cela, je puis l'assurer que je « suis prêt à faire avec joie tout ce qu'il lui plaira « de me commander, soit en acceptant ou « en lui rendant la compagnie de Champagne « pour la lieutenance de M. Zamet, que j'avoue « m'être beaucoup plus considérable et plus chère « que beaucoup de compagnies, à cause de « l'amitié si tendre qu'a pour moi une personne « de son mérite, qui est assez connu de Votre « Majesté. Ayant donc, Sire, à recevoir l'une « ou l'autre de sa main, je lui remets de bon « cœur le brevet qu'elle m'a fait l'honneur de « m'envoyer, afin qu'elle ait la bonté, s'il lui « plaît, de faire pour moi un choix que je lui « proteste ne pouvoir faire par moi-même. » Je présentai en même temps mon brevet au Roi, lequel, fort surpris de mon compliment et de cette manière libre dont je me remettois entre ses mains pour le choix de l'une de ces deux charges, me quitta tout d'un coup pour s'en aller à l'autre bout de la salle, où étoit M. le connétable de Luynes, à qui il conta tout ce que je venois de lui dire, en lui montrant le brevet que je lui avois rendu.

M. le connétable n'avoit pas paru entièrement satisfait de moi au commencement de la guerre, à cause d'une petite rencontre où je n'avois pas autant témoigné de complaisance qu'il en faut auprès des grands; mais il avoit néanmoins changé depuis à mon égard, m'ayant mieux connu qu'auparavant. Ainsi ce que le Roi lui dit alors lui ayant donné une impression encore plus avantageuse de ma conduite, il lui répondit qu'il n'étoit pas juste de laisser cela sans récompense; puis il ajouta : « Votre Majesté témoigne « vouloir accorder à M. Zamet la grâce qu'il lui « demande de lui donner M. de Pontis pour

« lieutenant; mais comme cette charge est moins « avantageuse pour les appointemens et pour l'hon- « neur que celle de capitaine que vous lui aviez « déjà donnée, Votre Majesté trouvera moyen, « si elle veut, de récompenser l'un et l'autre, « en lui faisant donner les appointemens de capi- « taine, et en ajoutant à la charge de lieutenant « de la Mestre de camp de Picardie, qui est le « premier régiment de France, ce nouveau titre « d'honneur de premier lieutenant des armées « de Votre Majesté. » Il ne se pouvoit rien ajouter à cette honnêteté avec laquelle M. le connétable parla au Roi en ma faveur. Aussi il n'eut pas de peine à le faire consentir à toutes choses; et sur-le-champ M. de Puisieux eut ordre de m'en délivrer les expéditions, qui me furent rendues le même jour.

Après avoir fait mes très-humbles remercîmens au Roi et à M. le connétable, je retournai chez M. Zamet, à qui d'abord je présentai un billet du Roi, par lequel il le renvoyoit au porteur pour apprendre ce qu'il avoit fait avec lui, ajoutant qu'il lui diroit seulement par avance que l'officier de Champagne étoit présentement celui de Picardie, ainsi qu'il l'avoit tant souhaité, et qu'il n'avoit pas eu de peine à le faire, ayant trouvé une parfaite soumission dans cet officier, et toute l'estime et l'amitié possible pour lui. M. Zamet, après avoir lu ce billet du Roi, m'embrassa de tout son cœur, me disant que c'étoit pour me témoigner l'étroite union qu'il vouloit avoir dès à présent avec moi, et il me répéta avec une tendresse toute particulière ce qu'il m'avoit déjà protesté, qu'il vouloit que je commençasse de partager avec lui et son bien et sa fortune, comme son frère. J'y répondis par tous les témoignages que je pus lui donner de ma parfaite reconnoissance, et de la passion que j'avois de lui faire connoître par la suite de mes actions que je n'étois pas tout-à-fait indigne du choix qu'il faisoit de moi.

Le lendemain, ayant mandé tous les capitaines du régiment, il leur dit qu'il leur vouloit faire part d'une nouvelle qu'il savoit leur devoir être fort agréable, qui étoit que le Roi avoit bien voulu lui donner pour lieutenant un homme à qui il avoit donné auparavant une compagnie dans le régiment de Champagne, et qui avoit été assez généreux et avoit eu assez d'estime pour le régiment de Picardie, pour la vouloir remettre entre les mains du Roi, et recevoir sa lieutenance; qu'ils le connoissoient tous particulièrement, ayant souvent été avec lui aux occasions, et qu'ils ne pouvoient manquer de se souvenir qui il étoit en voyant là leur mestre de camp blessé et au lit, puisque sans l'assistance de celui dont il leur parloit, il ne seroit pas présentement parmi eux, mais entre les mains des ennemis; qu'ainsi il se tenoit assuré de la joie qu'ils auroient de me recevoir dans leur corps, et que c'étoit ce qui l'avoit davantage porté à me demander au Roi; qu'il les conjuroit donc de s'unir tous ensemble pour me témoigner leur reconnoissance de l'honneur que je faisois au régiment, d'en préférer la lieutenance à une compagnie de celui de Champagne, mon régiment ordinaire. Ces officiers lui répondirent d'une manière très-obligeante sur mon sujet.

J'entrai ensuite dans la chambre de M. Zamet, où je n'étois pas pour lors; et, après que j'eus reçu des civilités extraordinaires de leur part, je leur dis que je m'estimois très-heureux de ce que le Roi avoit bien voulu recevoir ma démission de la compagnie qu'il m'avoit donnée, pour m'honorer du brevet de la lieutenance de leur régiment; que si on n'aimoit pas d'ordinaire à changer une compagnie contre une lieutenance, on le pouvoit faire avec raison quand il s'agissoit d'entrer dans un corps où il y avoit tant de braves officiers; que je les priois tous de me considérer comme une personne absolument attachée à eux, puisque pour avoir l'honneur de servir dans leur régiment j'en quittois un autre avec tous ses avantages. M. Zamet eut la satisfaction de voir que la jalousie, qui se mêle d'ordinaire dans ces occasions, n'eut point de part dans celle-ci; car les capitaines me firent cent amitiés en sa présence, avec plusieurs protestations de la joie qu'ils avoient de me voir associé à leur corps; et le lendemain, le régiment ayant été mis en bataille, je pris possession de ma charge de lieutenant de la Mestre de camp. Il arriva néanmoins, deux jours après, une occasion d'honneur qui pensa me brouiller avec tout notre régiment.

Un des lieutenans se disposant à commander dans son rang, je lui dis que comme lieutenant de la Mestre de camp je devois passer pour dernier capitaine; qu'en cette qualité j'avois droit de choisir ces occasions d'honneur quand il me plairoit, et que je choisissois celle-ci. Ce lieutenant reçut mal ce que je lui dis, et en avertit les autres lieutenans du corps, qui tous ensemble me vinrent trouver, et me dirent que je n'avois que mon rang comme eux, et que je ne serois pas maître du leur. Sur ce que je leur répondis avec assez de fermeté que je savois bien ma charge, qu'elle me donnoit le même droit qu'aux lieutenans colonels de tous les vieux corps, et que je ne pouvois pas souffrir qu'elle diminuât entre mes mains, ils me repartirent fort brusquement qu'ils ne s'étonnoient pas de mes pa-

roles parce qu'il y avoit de braves gens dans le corps : « Si je ne l'avois cru, messieurs, leur « dis-je, je n'y serois pas entré; et c'est pour ne « pas faire dire qu'il y en a de lâches que je veux « conserver mon droit, puisque je devrois être « regardé comme tel si j'y manquois. » Cette prompte repartie, qui n'étoit pas moins honnête que vigoureuse, fit résoudre enfin ces messieurs à chercher quelque voie d'accommodement. Ils me proposèrent cette condition, que, puisque je voulois avoir le choix de toutes les occasions d'honneur, ils me demandoient qu'ils se pussent assurer sur moi quand ils ne pourroient aller à quelques gardes qui étoient de plus grande fatigue. La facilité avec laquelle je consentis à leur demande, disant tout haut que je le leur promettois de bon cœur à cause de l'expérience que j'avois qu'il y a souvent plus d'honneur à acquérir dans ces occasions, quoique périlleuses, leur causa de nouveau quelque confusion; mais il n'y avoit plus moyen de reculer après s'y être engagés d'eux-mêmes.

Pour revenir à ce qui regarde le siége de Montauban, l'artillerie étant admirablement servie par les soins du grand-maître, qui étoit surintendant des finances, la batterie de messieurs de Chevreuse et de Lesdiguières, que l'on pouvoit aussi appeler celle de M. de Schomberg parce qu'il y étoit presque toujours, fit un grand effet dans le bastion de Dumonstier, et la brèche se trouva assez grande pour pouvoir y donner l'assaut. Comme on voulut néanmoins s'assurer auparavant de l'état véritable des lieux, on nomma un officier pour les aller reconnoître. Il le fit, mais avec assez peu d'exactitude, n'ayant presque rien vu, soit que la peur eût agi sur son esprit, ou qu'il ne se fût pas autant avancé qu'il le devoit pour découvrir toutes choses. La défiance que l'on eut de son rapport fut cause que l'on en nomma encore un autre qui, à son retour, ne dit rien davantage que le premier. Le Roi résolut donc de faire donner l'assaut : il commanda qu'on mit l'armée en bataille, et qu'elle marchât à l'attaque lorsque de dessus la montagne de Piccis, où étoit son quartier, il feroit paroître et voltiger en l'air un mouchoir au bout de sa canne, ce qui devoit être le signal.

Tout étoit prêt, et l'on n'attendoit plus que ce signal, lorsque M. de Schomberg, poussé de je ne sais quel instinct, et ayant tout pour suspect, s'avisa de dire au Roi qu'il ne savoit s'il ne seroit point à propos en cette rencontre, où il y alloit de l'honneur et du salut de son armée, d'envoyer une troisième fois reconnoître le bastion par quelque personne de l'exactitude et du rapport de laquelle on ne pût douter. Il me nomma en même temps, et crut me faire beaucoup d'honneur en m'exposant au dernier péril. Le Roi approuva cette proposition, étant persuadé qu'en de semblables occasions bien des gens ne voient les choses qu'à demi, à cause de l'extrême péril et du peu de temps qu'on a pour se reconnoître. L'on me fit venir à l'heure même, et M. de Schomberg m'ayant témoigné l'inquiétude où étoit le Roi, et le peu de certitude que l'on avoit de l'état véritable des lieux, il ajouta qu'il avoit eu pensée de me nommer à Sa Majesté, et de lui proposer qu'on m'envoyât les reconnoître de nouveau, parce qu'il ne se tiendroit bien assuré qu'après que j'en aurois fait mon rapport. Comme il avoit néanmoins beaucoup de bonté pour moi, et qu'il savoit que pour faire la chose avec toute l'exactitude qu'il demandoit, je ne pouvois pas manquer de m'exposer à un très-grand péril, il voulut bien me témoigner qu'encore que cette affaire fût de la dernière importance pour toute l'armée, il ne prétendoit pas toutefois m'y engager contre ma volonté. Je lui répondis ce que tout autre auroit répondu en cette occasion, qu'il me feroit tort de douter de la joie que je recevois dans ces rencontres de me voir honorer de son estime et de la créance avantageuse qu'il avoit de moi; que je m'allois préparer, et que j'espérois en revenir, et en rendre si bon compte qu'on ne trouveroit rien dans mon rapport qui ne fût exactement véritable.

Ayant pris une cuirasse et un casque, avec un pistolet pendu à ma ceinture, je mangeai un peu, et marchai ensuite à la vue de Sa Majesté et de son armée qui avoient les yeux attentifs sur moi. Lorsque j'arrivai au pied de la brèche, je priai Dieu à genoux derrière quelques-unes des pierres qui étoient tombées, et commençai ensuite à monter en grimpant comme je pouvois, le ventre à terre. Etant tout au haut je voulus reconnoître le lieu en la même posture que j'étois monté, c'est-à-dire couché sur le ventre, afin de n'être pas si découvert ni si exposé aux mousquetades qui siffloient de tous côtés autour de moi; mais, cette posture me donnant peu d'avantage pour voir ce qui pouvoit être au-delà du bastion, je me levai tout d'un coup, et, m'exposant à un péril d'où Dieu seul me pouvoit sauver, je courus jusque sur le bord d'où je découvris le bas, qui étoit un épouvantable retranchement, dans lequel il y avoit un bataillon qui paroissoit être de plus de deux mille hommes, dont les premiers rangs étoient de piquiers et le reste de mousquetaires. Dans le moment que je parus, et que je regardai, l'on fit une si furieuse décharge sur moi, que j'ai toujours re-

gardé comme un miracle de ce que j'en pus réchapper; et, de ce grand nombre de coups qui furent tirés, je n'en reçus que deux sur mes armes qui ne firent que blanchir, et dont même je ne m'aperçus point dans ce temps-là.

Me tenant alors bien assuré d'avoir tout vu je revins très-vite, et remarquai seulement, vers le quartier du Roi, une éminence d'où je crus pouvoir lui faire voir à lui-même ce retranchement des ennemis. Je me laissai ensuite tomber de mon haut, à dessein de rouler en bas et d'être plus à couvert des coups. Toute l'armée crut alors que j'étois mort, et M. de Schomberg, tournant le dos, voulut au moins ne pas voir ce qui lui causoit un sensible déplaisir, s'accusant lui-même d'être cause de ma mort. Mais j'en fus quitte pour un grand étourdissement que j'eus; et, étant bientôt revenu à moi, je remerciai Dieu à genoux de m'avoir sauvé d'un si grand péril. Je rappelai ensuite dans ma mémoire ce que j'avois vu, et l'écrivis sur mes tablettes, étant à couvert des mêmes pierres dont j'ai parlé auparavant, et je reparus tout d'un coup, lorsque chacun me croyoit mort.

Il y aura peut-être des braves et surtout des jeunes gens qui regarderont comme une foiblesse que, dans une occasion si périlleuse, j'aie pensé plutôt à recourir à Dieu, qu'à m'abandonner à une sotte confiance qui fait courir brutalement et comme les yeux bandés partout où la mort est la plus visible : mais il me semble que dans ces rencontres où l'on ne voit presque aucun moyen de sauver tout ensemble l'honneur et la vie, quand on ne se souviendroit pas qu'on est chrétien, il suffit d'être homme pour penser à celui qui peut ôter non-seulement la vie, mais le cœur même à ceux qui s'imaginent en avoir le plus. Et m'étant trouvé pendant cinquante années dans des occasions aussi hasardeuses que peut-être aucun homme de mon temps, je puis rendre ce témoignage que j'ai vu assez de personnes qui faisoient vanité de n'avoir point de religion, comme si leur impiété devoit passer pour une marque de leur courage, mais que j'ai reconnu souvent que c'étoient plutôt de grands fanfarons que des braves effectifs, que si le péril étoit à droite ils tournoient à gauche, et qu'ils payoient d'adresse lorsqu'il s'agissoit de payer de leur personne, et de soutenir leurs paroles par leurs actions.

Après m'être tiré de la sorte d'un si grand péril, M. de Schomberg, aussi surpris que réjoui de me voir, me fit prendre un peu de vin, parce que je n'en pouvois plus, ayant extraordinairement fatigué. Je lui fis aussitôt mon rapport qui lui causa un très-grand étonnement; et comme il me demanda de nouveau si j'étois bien assuré de ce que je lui disois, je lui répondis que je prétendois le lui faire voir, et l'en assurer par lui-même aussi bien que le Roi, ayant remarqué un lieu d'où l'on pourroit découvrir ce que j'avois vu de plus près. Le Roi étant dans une fort grande impatience de savoir ce que j'avois reconnu, je montai à cheval, et m'en allai avec M. de Schomberg le trouver à Piccis. Comme on avoit assez de peine à me croire, le Roi lui-même voulut s'en assurer par ses propres yeux; je le menai au lieu que j'avois remarqué, et de là il découvrit avec des lunettes d'approche le retranchement et le bataillon dont je lui avois parlé. Il en fut très-surpris, et ne put point s'empêcher de témoigner tout haut son étonnement du péril où ses troupes auroient été exposées sans cette prévoyance de M. de Schomberg qui avoit sauvé la vie à bien du monde. Le Roi eut la bonté de me dire que je lui avois rendu ce jour-là un grand service, et qu'il s'en souviendroit dans l'occasion. Je ne m'aperçus pas néanmoins alors qu'on pensât beaucoup à moi; et je m'accoutumois à servir sans autre intérêt que celui d'un honneur qui me coûtoit quelquefois bien cher.

Je revins ensuite trouver M. Zamet, qui m'ayant cru mort s'écria d'abord qu'il me vit : « Je vous proteste que vous n'y retournerez plus, « et que je donnerai bon ordre que vous ne rece« viez plus à l'avenir de semblables commis« sions. » Car il est vrai que ce qui le choquoit davantage et lui donnoit lieu de me parler de la sorte, étoit que, soit que je fusse de garde ou non, on s'accoutumoit ainsi à me faire comme la victime publique de toutes les grandes occasions. Il me demanda si je n'étois point blessé, et je l'assurai que non, mais seulement que M. de Schomberg m'avoit fait remarquer deux coups sur mes armes.

On fit retirer ensuite l'armée, et l'on ne pensa plus à l'assaut. Quelques jours après, M. de Rohan, qui tenoit la campagne avec un petit corps d'armée pour les huguenots, se disposa à secourir Montauban. Dans ce dessein il donna quinze cents hommes à un fort brave homme nommé de Beaufort, pour tâcher d'en faire entrer une partie dans la place. Sur l'avis que le Roi eut de leur marche, il fit doubler et renforcer les gardes dans le camp; ce qui ne put néanmoins empêcher que de Beaufort s'étant approché de son quartier ne forçât la garde, et ne passât dans la ville avec huit cents hommes, les autres ayant été tués ou s'étant sauvés. Deux jours après ils firent de furieuses sorties qui découragèrent nos troupes, et donnèrent lieu de

croire que, l'hiver s'approchant, il valoit mieux se retirer et conserver le monde pour la campagne suivante, parce qu'il en eût fallu trop perdre après ce nouveau secours. Ainsi, au bout de quinze jours, c'est-à-dire le premier jour de novembre de l'année 1621, on leva le siége, l'ordre ayant été donné à tous les quartiers qu'au premier coup de canon qu'on entendroit cette nuit, chacun se mît sous les armes pour marcher où les officiers les conduiroient, et qu'avant que de partir on fît des feux extraordinaires dans tout le camp. Cet ordre ainsi exécuté fit attendre aux ennemis quelque chose de nouveau, ou plutôt une attaque générale que non pas la levée du siége. C'est pourquoi, se contentant de faire bien garder tous leurs postes, ils ne s'avisèrent point de commander quelques troupes pour donner sur la queue de notre armée, qui commença à défiler vers la petite pointe du jour.

M. Zamet, qui étoit guéri depuis peu de jours, fut chargé de la retraite, dans laquelle il ne fut pas peu étonné de voir la précipitation, pour ne pas dire la fuite avec laquelle les troupes marchoient. Comme j'étois auprès de lui, il me fit remarquer cette retraite si précipitée, qui tenoit tout-à-fait de la terreur panique, puisqu'ils alloient comme s'ils se fussent vus poursuivis par les ennemis; et, étant aussi chrétien et aussi judicieux qu'il étoit, il commença à me parler un langage que je n'avois jamais entendu jusqu'alors, et qui m'étoit entièrement inconnu. « Je « vous assure, me dit-il, en me faisant faire « réflexion sur l'ordre de Dieu dans la conduite « des choses du monde, qu'il paroît bien que le « dieu de justice est le dieu des batailles, et qu'il « en donne le gain à qui il lui plaît, et souvent « à ceux mêmes qui sont contre lui, parce que « ceux qui défendent sa cause le font si mal, et « attirent si justement sa colère sur eux-mêmes « par leurs crimes, qu'il les punit sur-le-champ « en leur donnant le désavantage, et répandant « des terreurs paniques dans leurs armées. On « le voit assez dans cette occasion, où la nôtre « fuit d'elle-même sans savoir pourquoi. C'est « visiblement un coup de la main de notre Dieu, « de ce que, contre toutes les apparences hu« maines, nous n'avons pu prendre cette place, « qui, selon le cours ordinaire des armes, devoit « tomber sous la puissance du Roi. Ses jugemens « sont bien différens de ceux des hommes, qui « s'arrêtent à l'écorce et au dehors des événe« mens sans en pénétrer les ressorts cachés. Nos « ennemis ne seront pas sans doute moins trom« pés que nous, puisqu'en se glorifiant de leur « avantage, ils ne comprennent pas que la vic« toire que Dieu leur donne ne les rendra que « plus malheureux par cette fausse assurance « qu'ils ont que c'est la marque de la justice de « leur cause; et qu'il saura bien, dans un temps « ou dans un autre, leur faire sentir la perte « qu'ils font lorsqu'ils se flattent de tout gagner. « Admirons donc, ajouta-t-il, et adorons les « châtimens qu'il exerce d'une manière si diffé« rente sur les uns et sur les autres. »

J'avoue que je demeurai merveilleusement surpris de ce discours, n'en ayant, comme j'ai dit, jamais ouï de semblable. Je lui témoignai l'extrême obligation que je lui avois de l'ouverture qu'il me donnoit pour me faire connoître une si grande vérité. Aussi puis-je dire que je ne comptai pas cette grâce entre les moindres que j'aie reçues de lui; et j'ai reconnu depuis que c'a été une des premières que Dieu m'a faites pour me donner quelque sentiment du christianisme. La conduite de vertu et de piété que je remarquois en ce grand homme, contribuoit en quelque sorte à entretenir ces premières semences dans le fond de mon cœur; et c'est ce qui a augmenté infiniment ma reconnoissance envers sa mémoire, principalement depuis que Dieu m'a fait la grâce après une infinité d'égaremens de connoître le néant du monde, et d'y renoncer.

LIVRE IV.

Le sieur de Pontis défend la ville de Montech qui est attaquée par les ennemis. Sa conduite à l'égard d'un officier de la Colonelle et de M. le duc d'Epernon, dans un grand différend qu'il eut pour les intérêts de sa charge. Siége de la ville de Tonneins; grande blessure que reçoit le sieur de Pontis, et qui le réduit à l'extrémité. Saccagement de la ville de Negrepelisse. Le sieur de Pontis se rend maître d'un fort occupé par les huguenots, et le rase, ce qui lui cause une grande affaire.

Le siége de Montauban étant levé, le Roi s'en retourna à Paris, et envoya toutes ses troupes dans les quartiers d'hiver. Le régiment de Picardie eut pour le sien une petite ville de Guienne appelée Montech, à sept ou huit lieües de Montauban. M. le maréchal de Saint-Geran, qui demeura pour donner les ordres, voyant que tous les capitaines de Picardie s'en étoient allés chez eux, me chargea du soin du régiment et du gouvernement de la place, comme c'étoit l'ordre, et il me dit, qu'étant si près des ennemis je devois faire bonne garde, et qu'il s'en reposoit sur moi. Je lui repartis qu'il le pouvoit, et que je lui en répondois. Cinq ou six heures après que M. le maréchal de Saint-Geran nous eut quittés, il rencontra en chemin un homme qui venoit lui donner avis que les ennemis se disposoient à attaquer notre ville la nuit suivante et prétendoient

l'emporter d'assaut, et que c'étoit la garnison de Montauban qui devoit exécuter cette entreprise.

Sur cet avis, M. de Saint-Geran m'écrivit à l'heure même un billet par lequel il me mandoit ce qu'il venoit d'apprendre, et m'exhortoit à donner bon ordre que je ne fusse pas surpris. Dans le moment je fis assembler tous les officiers de la garnison, à qui je fis part de la nouvelle de M. de Saint-Geran, et de l'ordre qu'il me donnoit. Je les priai que nous vissions tous ensemble comment on pourroit se préparer pour bien recevoir les ennemis, et leur témoignai que pour moi je jugeois qu'il falloit d'abord faire une revue de tous les hommes, de toutes les armes et de toutes les munitions, des portes de la ville, des dehors, et des moyens de fortifier les endroits qui étoient plus foibles. Ils approuvèrent tous mon avis, et l'on pensa aussitôt à l'exécuter.

Sur le soir, l'un d'entre eux nommé Bastillat, qui étoit un aide-major, s'avisa de me venir dire que je savois bien qu'il étoit mon serviteur et mon ami, et qu'ainsi il étoit fâché d'être obligé de me déclarer qu'il ne pouvoit pas demeurer avec moi dans cette occasion, puisqu'étant aide-major il étoit officier de M. d'Épernon, colonel de l'infanterie, et qu'en cette qualité il ne pouvoit m'obéir, puisque je n'étois que lieutenant de la Mestre de camp, de laquelle M. d'Epernon en la personne de ses officiers ne vouloit point recevoir d'ordre. Il ajouta qu'il étoit fâché de se voir contraint de me quitter en une si belle occasion, mais qu'aimant mieux se retirer de bonne heure que de causer quelque trouble à cause qu'il ne pouvoit pas m'obéir, il venoit prendre congé de moi et me donnoit le bonsoir. Je lui répondis que, comme son serviteur et son ami, j'étois moi-même obligé de lui dire qu'il n'étoit plus en sa liberté de se retirer, ni en mon pouvoir de le laisser sortir, depuis qu'il avoit reçu l'ordre de M. de Saint-Geran comme les autres, et qu'il y avoit consenti aussi bien qu'eux tous en ne sortant pas dans le moment; que ce n'étoit pas décider le différend qui étoit entre les officiers colonels et les officiers de la Mestre de camp, que de m'obéir en cette rencontre, puisqu'il n'y alloit que de suivre l'ordre de notre général, M. le maréchal de Saint-Geran, qui m'avoit commis le soin du régiment, et la défense de la place en partant, et encore plus particulièrement par le billet qu'il m'en avoit écrit, et que je lui avois montré; qu'ainsi je le suppliois de considérer que ce n'étoit point ici une affaire de point d'honneur pour des officiers, mais qu'il s'agissoit purement de l'intérêt et du service du Roi, qui étoit le seul à qui appartenoit la ville, et qui seroit le seul qui la perdroit si nous ne nous unissions tous ensemble pour la conserver, et pour faire connoître à toute la France que nous n'étions pas indignes des charges dont il nous avoit honorés. Ce discours, quoique très-civil et très-raisonnable, ne satisfit pourtant pas cet officier, qui ne trouvoit point de raison pour écouter ce qu'il ne vouloit point faire; de sorte que, voyant la fermeté avec laquelle je m'opposai à son dessein, il me demanda encore la même chose d'une manière assez civile : mais, comme je persistai à m'y opposer avec la même fermeté, il résolut absolument de s'en aller, et dit tout haut qu'il le feroit, ce qui m'obligea de lui répondre d'un ton assuré qu'il ne le feroit pas, et qu'il devoit être persuadé que je savois me faire obéir quand il s'agissoit d'obéir moi-même à l'ordre du Roi et du général. Il me repartit fort en colère qu'il eût bien voulu que je lui eusse parlé de la sorte en un lieu où je n'eusse pas été le maître : à quoi je lui répliquai qu'il s'agissoit présentement de pourvoir à la défense de la place, et qu'il n'étoit pas à propos de mêler des intérêts personnels avec ceux du Roi; que c'étoit à moi en cette occasion de lui commander et à lui de m'obéir. Sur cela il me quitta fort brusquement, et alla chez lui faire apprêter son équipage pour sortir.

Cependant j'allai trouver les officiers qui commandoient la garde aux portes, et leur défendis de laisser sortir qui que ce fût, quand ce seroit même un officier, ajoutant qu'il étoit juste que tout le monde prît part au péril et à la gloire du service que le Roi attendoit de nous en une occasion si importante. Les deux officiers, qui étoient deux lieutenans, me répondirent d'une manière que j'eus tout sujet de me reposer sur eux, et je m'en retournai chez moi. Bastillat, peu de temps après, alla à cheval suivi d'un valet à la porte de la ville. La sentinelle l'ayant arrêté appela le lieutenant capitaine de la garde, qui lui dit qu'il avoit ordre de ne laisser sortir personne. « Quoi! « ne me connoissez-vous pas, lui repartit Bas« tillat? — Oui, monsieur, lui dit-il, mais mon « ordre est pour les officiers comme pour les « autres; je vous prie de ne m'en demander pas « davantage puisque je ne pourrois vous l'ac« corder. » Bastillat se sentant outré et piqué jusques au vif, retourne chez lui et vient pour me parler de nouveau. Je le prévins, et lui dis à la tête du régiment : « C'est une chose conclue pour « cette fois, monsieur. Une autre fois nous en « parlerons si vous voulez; mais, pour le présent, « c'est l'ordre que vous obéissiez. » Alors se voyant dans la nécessité inévitable de se soumettre, il me dit que j'avois toute une garnison pour moi, et qu'ainsi j'étois le maître et qu'il m'obéiroit; mais qu'il trouveroit un autre temps

où je ne serois pas si bien accompagné. Je lui répondis qu'il falloit avant toutes choses servir le Roi.

Dans ce même temps je lui commandai de faire mettre le régiment en bataille, de voir si les compagnies étoient complètes, de visiter toutes les armes, de fournir de munitions ceux qui en manquoient, et de s'acquitter de tous les autres devoirs de sa charge de major. Il y obéit ponctuellement. Je vins ensuite voir en général toutes ces choses, et prenant avec moi tous les principaux officiers, entre lesquels il étoit aussi, nous allâmes tous ensemble visiter les postes avantageux que l'on avoit à garder, et donner tous les ordres nécessaires pour empêcher qu'il n'y eût de la confusion et du trouble la nuit suivante. Je divisai le régiment en trois corps : le premier et le plus grand pour être dans la place d'armes, et donner secours à ceux qui en auroient besoin; le second, qui étoit moindre, fut commandé pour garder la porte que je jugeois devoir être attaquée, et je divisai encore celui-là en trois, l'un de trente hommes que je posai dans un petit corps-de-garde avancé à cinquante pas hors la ville; le second, qui étoit de cent hommes, fut placé dans le fossé de la ville pour soutenir le premier; et le troisième, qui étoit d'environ autant, bordoit les murailles pour défendre ce second corps-de-garde. Le troisième corps, qui étoit le plus petit, fut destiné à la garde de l'autre porte qu'il n'étoit pas aisé d'attaquer; c'est pourquoi je n'y mis pas une si grande défense. Après que j'eus posé moi-même toutes ces gardes, je les renvoyai visiter quelques heures après par Bastillat, qui obéissoit à tout sans dire un mot, travaillant beaucoup, et se montrant très-ardent dans l'exécution de tous les ordres qu'il recevoit.

La nuit venue, je donnai le mot ou l'ordre à Bastillat pour l'aller porter aux sergens dans la place d'armes, et lui dis qu'à dix heures j'en redonnerois un nouveau, et qu'il le vint recevoir. Sur quoi il me dit que ce n'étoit pas une chose ordinaire, et que cela lui donnoit lieu de croire que c'étoit peut-être pour le choquer et pour le pousser à bout que j'en usois de la sorte. Je lui répondis que j'étois incapable de cela, que ce n'étoit que pour une plus grande sûreté, et qu'à la veille d'une attaque on ne pouvoit en trop prendre; que j'étois si éloigné d'avoir cette pensée de le vouloir désobliger, qu'au contraire je le priois de venir souper avec moi, ajoutant qu'il falloit faire provision de forces pour le travail de la nuit. Il m'en remercia, et me dit qu'il reviendroit sur les dix heures prendre un nouvel ordre. Il y revint en effet fort exactement, et comme il étoit beaucoup fatigué à cause de toute la peine qu'il avoit eue, je lui dis de s'aller un peu reposer sur un lit, en attendant qu'il arrivât quelque chose de nouveau. Pour moi j'allai visiter une troisième fois toutes choses, ne jugeant pas à propos de dormir et de demeurer en repos lorsque j'avois lieu d'attendre les ennemis.

J'avois fait tenir un cheval tout prêt pour pouvoir aller partout à la première alarme qui ne tarda guère à venir; car, environ sur les deux heures après minuit, la sentinelle avancée de la porte dont j'avois prévu l'attaque entendit du bruit et tira : dans le moment on vint m'avertir, et, ayant fait éveiller Bastillat, je m'en allai avec lui à la porte où étoit l'alarme. Je trouvai en y arrivant que le premier corps-de-garde avoit déjà fait sa décharge, et qu'ils étoient poussés fort vigoureusement par les ennemis. J'entrai dans le second, où à l'instant les trente hommes qui composoient ce premier vinrent se retirer, se battant toujours en retraite avec beaucoup de vigueur. Je fis alors faire une décharge par trente mousquetaires de ce corps-de-garde où j'étois, ce qui étonna un peu les ennemis qui ne croyoient pas en devoir rencontrer d'autres que les premiers. Ils ne laissèrent pas néanmoins de continuer à charger le second corps-de-garde, lorsque je commandai à trente autres mousquetaires du même corps de faire une seconde décharge. J'envoyai en même temps Bastillat à l'autre porte de la ville, de crainte que les ennemis n'attaquassent des deux côtés, et mis en sa place un lieutenant pour aller porter les ordres et faire venir du secours quand il en seroit besoin.

Ce choix que je fis de Bastillat en lui donnant une place d'honneur qui n'étoit pas de sa charge, et suppléant à la sienne par un autre, lui plut fort et lui fit avoir d'autres sentimens que ceux qu'il avoit eus jusqu'alors de ma disposition à son égard.

Cependant les ennemis continuoient toujours leur attaque, qui étoit également soutenue par les nôtres; mais ils se découragèrent bientôt lorsque je commandai à tous les mousquetaires qui bordoient les murailles de la ville de faire feu continuellement, car, ayant connu par là que nous étions trop bien préparés à les recevoir, et qu'il seroit un peu difficile de forcer des gens résolus à se bien défendre, ils prirent le parti de se retirer avec perte de quelques-uns des leurs. L'attaque finie, je relevai et louai beaucoup le courage de tous nos gens, qui avoient paru également zélés et obéissans en cette occasion d'honneur où ils avoient si généreusement combattu pour le service de leur prince.

Bastillat me vint dire le lendemain qu'il croyoit

que je ne lui réfuserois pas alors la liberté de sortir après qu'il avoit satisfait à tout ce que j'avois pu demander de lui. Je lui répondis que j'y consentois de tout mon cœur, et que je témoignerois, comme je l'avois déjà fait paroître en lui donnant le poste honorable qu'il savoit bien, qu'il avoit agi avec toute la vigueur et la résolution d'un homme d'honneur, et qu'ainsi je laissois présentement à son choix de sortir quand il lui plairoit après qu'il avoit rendu au Roi le service dont il n'auroit pu honorablement se dispenser. Il partit de cette sorte sans témoigner être mécontent; mais étant allé de ce pas à Cadilhac faire ses plaintes à M. le duc d'Epernon, il lui dit que j'avois entrepris sur sa charge, l'ayant obligé par force, comme gouverneur et maître d'une ville, de m'obéir, quoiqu'il m'eût déclaré ne le pouvoir faire, ayant l'honneur d'être un des officiers de la Colonelle, qui ne recevoient point d'ordre des officiers de la Mestre de camp, et que je l'avois arrêté par violence dans la place qui devoit être attaquée le lendemain; que n'ayant pu se dispenser de m'obéir en cette occasion où il s'agissoit du service du Roi, et où il n'avoit pas eu la liberté de faire ce qu'il auroit bien voulu, il venoit aussitôt après en être sorti s'acquitter de son devoir, en faisant sa plainte à celui duquel seul l'honneur y étoit engagé à cause des priviléges de sa charge. M. d'Epernon ayant répondu seulement qu'il me verroit sur cela, me manda par un homme exprès de l'aller trouver à Cadilhac.

Je me trouvai assurément fort embarrassé et très-surpris de cet ordre, me doutant bien du sujet, et connoissant la rigueur avec laquelle M. d'Epernon soutenoit les priviléges honorables de sa charge. Je crus qu'il étoit à propos que je visse auparavant M. le maréchal de Saint-Geran, par l'ordre duquel j'avois agi, afin de prendre son avis sur ce que j'avois à faire. Je l'allai donc trouver à Castel-Sarrasin où il étoit lors, et lui déclarai le sujet qui m'amenoit. Il me dit : « Voilà une affaire très-fâcheuse pour « vous, car, quoique votre action soit tout-à-fait « bonne, et que vous ayez exactement observé « les règles de la discipline militaire, vous aurez « encore bien de la peine à vous défendre, ayant « à rendre compte à M. d'Epernon, qu'il n'est « pas aisé de contenter sur ce qui regarde le « moindre point de sa charge. » Il ajouta même qu'il appréhendoit qu'on ne me fît recevoir quelque affront, et qu'ainsi il doutoit fort si je devois aller à Cadilhac. Je lui repartis : « Mais, mon« sieur, si je n'y vais point, pourrai-je me mettre « à couvert de son autorité, et trouverai-je quel« que moyen de me dispenser de lui rendre « compte de ce que j'ai fait? car, si cela est, je « n'hésite pas à n'y point aller. Mais comme je suis « obligé malgré moi de me soumettre à son ordre, « et qu'il me peut faire arrêter par l'autorité que « lui donne sa charge, je crois que je rendrois « ma cause beaucoup moins favorable, ou, pour « mieux dire, que d'une bonne cause j'en ferois « une fort méchante, si je manquois de lui obéir: « car il ne me pardonneroit pas sans doute une « chose qu'il auroit quelque sujet de regarder « comme un grand affront que lui auroit fait un « simple officier comme moi. Mais s'il entend mes « raisons et s'il voit l'ordre que j'avois reçu de « vous, monsieur, comme de mon général, j'es« père qu'il pourra être satisfait, si quelque chose « est capable de le satisfaire. » Monsieur le maréchal de Saint-Geran m'ayant ainsi entendu parler, me témoigna approuver mon sentiment, et m'offrit même d'écrire à M. le duc d'Epernon, pour l'assurer que c'avoit été lui qui m'avoit donné l'ordre de commander dans la ville; mais je ne voulus point l'engager dans une affaire que j'étois bien aise de vider tout seul; et, l'en remerciant le plus civilement que je pus, je lui dis que j'avois gardé son billet, qui, étant l'ordre que j'avois reçu de mon général, me justifioit pleinement.

Je partis ensuite et me rendis à Cadilhac à l'heure que M. le duc d'Epernon alloit dîner. Lui ayant fait dire que je demandois à le saluer, il donna ordre qu'on me fît entrer dans la salle où il étoit avec plus de trente gentilshommes. Quand il me vit lui faire une profonde révérence, il tourna tout d'un coup le dos de l'autre côté, et, parlant à un gentilhomme, il me laissa sans me dire un mot. Il dit à tous ceux qui étoient présens de laver, et de se mettre à table avec lui; mais, pour moi, il ne me fit pas la moindre honnêteté, et ne me traita pas autrement qu'il auroit fait un valet. Il est vrai que je me sentis outré au dernier point de cet affront que je recevois publiquement pour avoir servi le Roi, et satisfait au devoir de ma charge; mais je n'y voyois point de remède, ayant affaire à un homme qui a été connu dans tout le royaume pour le plus impérieux qui fût au monde, et connoissant depuis long-temps la possession où il étoit de traiter ainsi tous les officiers de qui il croyoit avoir reçu quelque déplaisir. C'est pourquoi, ne songeant alors qu'à la manière dont je me pouvois justifier, qui étoit l'unique but de mon voyage, et ne voyant pas que je le pusse faire sans lui parler, je m'adressai à un de mes amis qui avoit beaucoup d'accès auprès de lui, qui étoit le commandeur de La Hilière, et, lui ayant dit le sujet qui m'amenoit, je le suppliai de vouloir m'aider

à sortir d'une si méchante affaire en m'obtenant l'audience dont j'avois besoin pour me justifier. La chose en demeura là pour ce jour.

Cependant le commandeur parla à M. le duc d'Epernon, comme il me l'avoit promis, et il le fit avec tant de zèle et d'amitié, qu'il obtint ce qu'il demandoit. Le lendemain M. d'Epernon lui dit d'aller querir son ami, lui donnant parole qu'il m'écouteroit. Aussitôt que je fus entré et l'eus salué, je lui dis que j'étois venu pour obéir à son ordre; que je voyois bien que M. de Bastillat m'avoit rendu un mauvais service auprès de lui, et que je ne pouvois douter qu'il ne m'eût mandé sur les plaintes que cet officier pouvoit avoir faites contre moi pour ce qui s'étoit passé à Montech; mais que j'espérois qu'après qu'il m'auroit fait la grâce de m'entendre, et que je lui aurois exposé sincèrement l'état de l'affaire, il ne me condamneroit pas; que je l'assurois au moins par avance que j'étois venu dans le dessein de me soumettre à tout ce qu'il lui plairoit, comme à mon juge, de m'ordonner si je ne lui faisois pas connoître mon innocence. Je lui dis d'abord le commandement que m'avoit fait de vive voix M. le maréchal de Saint-Geran de donner tous les ordres dans la place et dans le régiment. Je lui fis voir l'ordre par écrit qu'il m'avoit ensuite envoyé, par lequel il m'avertissoit de me préparer à bien défendre la ville contre les ennemis qui se disposoient à l'attaquer. Il le regarda, et, témoignant en être satisfait, il fit bien connoître qu'il changeoit déjà de disposition à mon égard. Je continuai ma justification en disant que j'avois lu l'ordre à tous les officiers, que M. de Bastillat l'avoit entendu et s'y étoit soumis comme tous les autres, sans y faire aucune résistance; qu'il étoit vrai qu'il m'étoit venu trouver le soir, et m'avoit fait une difficulté en me témoignant qu'il craignoit de commettre l'autorité du colonel s'il obéissoit à un officier de la Mestre de camp; mais que je lui avois répondu que je ne prétendois point la blesser en aucune sorte, puisque ce n'étoit point comme officier de la Mestre de camp que je prétendois commander à un officier de la Colonelle, mais en qualité de gouverneur et comme établi par le général pour commander dans la place, et que je lui avois déclaré à la tête du régiment que je ne prétendois point non plus que cette occasion pût avoir aucune conséquence pour ce différend, ni que j'en dusse tirer aucun avantage pour mon particulier; qu'après avoir ainsi mis l'honneur du colonel à couvert, j'avois cru devoir travailler en même temps pour les intérêts du Roi, en faisant obéir ceux qui reçoivent ses appointemens, en une occasion où il s'agissoit de conserver une de ses places; que j'eusse donné un très-méchant exemple à toute la garnison, en laissant sortir un officier qui le demandoit sous un faux prétexte, en un temps où cela ne se pouvoit pas; que c'auroit été témoigner savoir bien peu son métier, et se rendre indigne de sa charge, de se laisser surprendre à une si méchante raison; qu'ainsi voyant qu'il y alloit tout-à-fait du service du Roi et de mon devoir, sans que l'honneur du colonel y fût engagé, je n'avois pas cru pouvoir me relâcher pour quoi que ce fût; qu'il auroit été sans doute le premier à me blâmer si je l'avois fait; qu'ainsi j'osois lui demander la justice qu'il me devoit en protégeant mon innocence contre une accusation si mal fondée; et que je consentois de bon cœur de prendre pour témoins de la vérité de ce que je lui disois tous les officiers de la garnison, et M. de Bastillat lui-même, qui savoit que, depuis les paroles piquantes qu'il m'avoit dites, je n'avois pas laissé de lui donner un poste d'honneur que je ne lui devois pas, en le chargeant de la garde d'une des portes de la ville. M. le duc d'Epernon, fort surpris de ce discours, me répondit qu'il n'avoit point ouï la chose comme je la lui contois; que m'étant conduit de la sorte, au lieu de me blâmer il me louoit de m'être acquitté de mon devoir; qu'il voyoit par là que j'entendois mieux ma charge que Bastillat ne savoit la sienne; que c'étoit un défaut de discernement d'avoir commis l'honneur et l'autorité du colonel en une chose qui ne le regardoit pas, et qu'il lui parleroit de la bonne manière pour lui apprendre à s'instruire davantage des points de droit de sa charge, et à ne pas retomber dans une semblable bévue.

Cette réponse, si différente du langage ordinaire de M. le duc d'Epernon, fut suivie de l'effet; car, m'ayant dit d'aller faire un tour dans le jardin, il fit venir M. de Bastillat, avec lequel il s'expliqua sur cette affaire d'une manière d'autant plus forte, qu'il étoit piqué très-vivement de s'être vu ainsi par sa faute commis à tort avec un simple officier. Et après s'être assuré par sa propre bouche de la vérité de toutes choses qu'il n'osa pas démentir, et lui avoir reproché d'avoir été cause par son peu de conduite que son colonel avoit reçu un affront à l'égard du premier régiment de France, il ne voulut pas qu'il demeurât à dîner, où il me fit venir avec beaucoup d'honnêteté, me traitant aussi civilement ce jour-là qu'il m'avoit rebuté le jour précédent. Lorsque l'on se fut levé de table, il le fit monter, et lui dit, en présence de tout le monde, qu'il auroit dû prendre d'une autre manière qu'il n'avoit fait l'action dont il m'avoit

voulu faire un crime; que la connoissance que j'avois des droits de la Colonelle et de ma charge, m'avoit appris à distinguer la vérité de l'apparence, et à maintenir mes droits sans toucher à ceux des autres; que même la manière si obligeante dont il avouoit lui-même que j'en avois usé à son égard, lui avoit dû faire juger favorablement de mon intention; qu'il ne m'en pouvoit savoir mauvais gré, et qu'il lui ordonnoit d'être mon ami comme auparavant, et nous prioit de nous embrasser; ce que nous fîmes dans le moment. Ayant ensuite demandé les ordres de M. d'Epernon pour m'en retourner au régiment, que j'avois eu bien de la peine à quitter en étant chargé comme j'étois, je pris congé de lui, après en avoir reçu des marques particulières de la satisfaction qu'il avoit de moi, ainsi qu'il le témoigna devant tout le monde.

L'année suivante, qui étoit 1622, le Roi n'alla point en Guienne, et y envoya seulement messieurs d'Elbeuf et de Thémines pour commander l'armée, qui étoit d'environ douze mille hommes, M. le prince, qui commandoit le reste des troupes, étant demeuré auprès du Roi. Le rendez-vous pour l'armée fut la plaine de Marmande, d'où l'on alla mettre le siége devant Tonneins, qui étoit une petite place forte tenue par les huguenots, dont M. de Monpouillan, fils de M. le marquis de La Force, et fort brave homme, étoit gouverneur. Les généraux firent trois attaques; ils en commandèrent chacun une; et la troisième, qui étoit du côté de la rivière, fut commandée par M. de Poutague, mestre de camp. Le régiment de Picardie fut de l'attaque de M. le duc d'Elbeuf, qui avoit pour maréchal de camp le brave Vignoles. La tranchée étant ouverte, les ennemis commencèrent à faire tous les jours de grandes sorties, particulièrement du côté d'une demi-lune qui leur étoit fort avantageuse, à cause qu'elle favorisoit beaucoup leur retraite; et ces fréquentes sorties qu'ils faisoient ainsi avec avantage incommodoient extrêmement les assiégeans, et nous faisoient perdre beaucoup de monde. Les généraux résolurent donc d'emporter cette demi-lune à quelque prix que ce fût, quoique cela ne se pût faire qu'avec grande perte. On attendit au lendemain, qui étoit le jour que les régimens de Picardie et de Navarre, qui marchoient ensemble, devoient entrer en garde.

M. de Vignoles, de qui j'avois l'honneur d'être particulièrement connu, eut pensée de se servir de moi en cette occasion; et ne m'ayant point trouvé lorsqu'il vint pour donner ordre à cette attaque, il me vint chercher lui-même dans ma tente où j'étois demeuré malade. Il me demanda ce que j'avois, et, ayant appris mon indisposition, il sut me piquer si bien d'honneur, et m'engagea avec tant d'honnêteté à prendre part à la gloire de l'attaque qu'on vouloit faire de cette demi-lune la nuit suivante, que je ne pus honnêtement m'en dispenser; car il m'assura que M. le duc d'Elbeuf m'avoit choisi pour me donner la tête de cette attaque, et s'en reposoit entièrement sur moi; et il ajouta que cette entreprise étant de la dernière importance, il espéroit que je ferois tout mon possible pour m'y trouver; et qu'en attendant l'heure de l'exécution, il m'enverroit un matelas dans la tranchée pour y prendre quelque repos. Je lui répondis que j'étois fort mal de la fièvre, mais que, puisque M. le duc d'Elbeuf et lui me le commandoient, je ferois un dernier effort pour m'y rendre. Le soir étant venu, on donne les ordres pour l'attaque qui devoit se faire de deux côtés en même temps. Le premier, qui étoit à la main droite, me tomba en partage, et l'autre, qui étoit celui de la gauche, à un officier du régiment de Navarre.

Cette demi-lune n'étant pas fortifiée à l'ordinaire, et le parapet, qui avoit accoutumé d'être terré, étant de barriques que le canon avoit rompues plusieurs fois, mais qui étoient réparées, je vis bien qu'on ne pouvoit les gagner qu'à force de bras pour y entrer. C'est pourquoi, ayant pris mes mesures sur cela, après que j'eus bordé la tranchée de bons mousquetaires qui faisoient grand feu, je m'en allai avec cinquante hallebardiers pour accrocher les barriques et les entraîner. Les ennemis, usant à l'instant du même artifice, les accrochèrent aussi de leur côté avec d'autres hallebardes; et chacun tirant ainsi à soi, nous ne pouvions nous en rendre les maîtres, lorsque je m'avisai, en voyant les ennemis se roidir de toutes leurs forces pour nous empêcher de renverser ces barriques, de me servir d'eux-mêmes et de leur propre résistance pour leur faire faire ce qu'ils ne vouloient pas. Je fis donc cesser tout d'un coup nos hallebardiers de tirer contre eux, et, au lieu d'attirer ces barriques à nous comme auparavant, ils se mirent au contraire à les pousser, et le firent avec tant de violence, qu'elles furent renversées dans le moment sur les ennemis, dont quelques-uns mêmes s'en trouvèrent accablés. Dès que nous eûmes fait ouverture par ce moyen, nous montâmes, et, à grand coup de hallebardes, nous nous rendîmes maîtres de la demi-lune, et même de la personne de M. de Monpouillan, qui, étant venu en ce lieu sans savoir l'attaque, se trouva engagé dans le combat et embarrassé sous une de ces barriques qui tomba sur lui, et

d'où il ne put se dégager avant que je l'eusse joint et fait prisonnier.

Mais notre premier bonheur fut bientôt suivi d'une infortune et d'un étrange revers; car, comme nous nous tenions très-assurés du succès de notre entreprise, plus de six cents hommes étant sortis de la ville vinrent tout d'un coup fondre sur nous, et nous chargèrent si rudement que nous fûmes obligés d'abandonner ce que nous avions déjà pris, et de nous retirer au plus tôt sans pouvoir même amener avec nous notre prisonnier; car l'officier de Navarre qui commandoit l'autre attaque n'ayant pas forcé de son côté, comme nous avions fait du nôtre, nous nous trouvâmes en trop petit nombre pour soutenir contre tant de monde. Cet avantage que nous avions remporté ne laissa pas néanmoins d'étonner les ennemis, qui, après s'être ainsi vus forcés, craignant de l'être encore une fois, ruinèrent eux-mêmes tout ce qui restoit de cette demi-lune qui auroit pu les incommoder, et l'abandonnèrent.

Je fus commandé quelques jours après pour aller reconnoître une espèce de bastion avancé et détaché de la ville, qui avoit été fort ruiné par notre canon, et qui nous incommodoit extrêmement. Il n'y paroissoit plus alors personne, et l'on pensoit à s'en rendre maître. J'y allai donc comme à un lieu qui sembloit presque abandonné; mais dans l'instant que je fus monté, et que je voulus regarder dans la place, je me sentis frappé d'un grand coup de faux que l'on déchargea sur moi, et qui me fit sur l'épaule gauche une taillade d'un demi-pied de long. Je me trouvai aussi surpris qu'étourdi de ce coup imprévu; mais par bonheur ayant un buffle qui étoit fort bon, il en fut seulement coupé, et ayant porté tout le coup il me sauva la vie, et m'empêcha d'avoir l'épaule coupée, puisqu'il ne falloit pas tant de force pour me l'abattre qu'il en fallut pour couper ce buffle. Ce coup me vint d'un petit corps-de-garde de dix-huit ou vingt hommes qui étoient à couvert et retranchés dans ce poste. Sur le rapport que je fis aux généraux, ils conclurent de forcer le bastion; mais les fréquentes sorties que les ennemis faisoient presque toutes les nuits ne leur en donnoient pas le temps; et ils reçurent sur ces entrefaites une dépêche de la cour, par laquelle on leur mandoit que le Roi s'ennuyoit beaucoup de la longueur de ce siége; qu'il s'en prenoit tout-à-fait à eux, et qu'il vouloit y envoyer M. le prince pour commander. Cette nouvelle les chagrina fort; et de ce jour ils résolurent de ne plus garder aucunes mesures et de ne rien ménager, afin d'y périr plutôt avec toute l'armée, ou d'emporter cette place avant que M. le prince arrivât. Ils firent ensuite l'attaque du bastion qu'ils emportèrent; mais, lorsqu'ils pensoient déjà à se loger dans le fossé, on leur vint dire que les ennemis avoient cette même nuit fait entrer six cents hommes dans des bateaux, qui s'étoient coulés le long de la rivière sans que le corps-de-garde qui étoit posté pour les empêcher les eût aperçus. Ainsi il fallut se contenter de garder ce qu'on avoit déjà pris, en attendant le secours que M. de Parabelle, gouverneur de Poitou, avoit promis sur la nouvelle de l'approche des ennemis qui marchoient sous la conduite de M. de La Force.

Les généraux ayant eu avis que les assiégés se préparoient à faire une grande sortie, et à se servir de l'avantage qu'ils avoient reçu par le secours des six cents hommes qui étoient entrés, ils redoublèrent les gardes, et se préparèrent à les recevoir. Je me traînai le mieux que je pus à mon poste, quoique j'eusse été blessé d'un coup de mousquet dans la cuisse quelques jours auparavant, et que je n'en fusse pas encore guéri; car il n'y avoit pas moyen, lorsque tous les autres se préparoient au combat, de se tenir en repos, et l'on oublie facilement son mal dans ces sortes d'occasions extraordinaires, où l'on se sent comme animé d'une nouvelle vigueur. M'étant avancé vers une demi-lune abandonnée qui découvroit dans la ville, j'y montai, et j'y vis au clair de la lune quantité d'hommes qui alloient et qui venoient fort à la hâte; ce qui m'assura qu'ils se préparoient pour la sortie. Quelques officiers de mes compagnons qui m'avoient suivi virent la même chose que moi, et nous allâmes en diligence en donner avis aux généraux et à tous les corps-de-garde. Vers les deux heures après minuit, on tira de la ville un coup de fauconneau pour le signal de la sortie; et les ennemis à l'instant sortirent en si grand nombre qu'au lieu d'attaquer la tête de la tranchée, comme l'on fait ordinairement, ils en allèrent prendre les flancs et la queue, et donnèrent une telle épouvante à toute la garde, quoique préparée, qu'ils renversèrent tous nos gens les uns sur les autres. Le régiment de Bordeaux, que nous avions derrière nous un peu à côté, ayant plié, fut renversé sur le corps-de-garde que j'avois, et me contraignit de me retirer le mieux que je pus avec une partie de mon monde, ne pouvant tenir non plus que les autres contre tant de victorieux. Je voulus aller me rallier à un capitaine de notre régiment, fort brave homme, nommé Bonneuil, dont le logement étoit avancé jusque dans le fossé, et qui avoit fait une petite montée de bois par laquelle il pouvoit facilement regagner le haut; mais, parce

qu'il avoit négligé de se servir de l'avis que je lui avois donné, de mettre une sentinelle à cette montée pour empêcher que les soldats n'en enlevassent les marches pour les brûler, je le trouvai mort avec la plupart de ses gens, lui étant arrivé ce que je lui avois prédit, et n'ayant pu se retirer, lorsqu'il le voulut, par cette montée qu'il trouva rompue à cause que les soldats avoient emporté la plus grande partie du bois pour faire du feu : ce qui peut faire connoître, en passant, que si l'on dit d'ordinaire qu'il y a des gens plus heureux que d'autres, on le peut souvent attribuer au peu de prévoyance de ces derniers, qui négligent quelquefois des moyens aussi faciles qu'importans pour leur sûreté.

Les ennemis, après avoir ainsi nettoyé la tranchée avec tous les logemens, s'y postèrent dans le dessein de les ruiner. M. le duc d'Elbeuf, en étant au désespoir, se résolut de périr ou de les chasser; et, s'efforçant d'inspirer la même résolution aux régimens qui avoient ainsi perdu leurs postes : « Quoi ! messieurs, leur dit-il, les ennemis nous auront chassés, et auront pris en une « nuit ce que nous n'avons pu gagner qu'avec « tant de temps; et nous ne pourrons faire en « plein jour ce qu'ils ont fait en pleine nuit ! Pour « moi, je suis résolu de mourir ou de les chasser « aussi vite qu'ils nous ont chassés; et je ne veux « pas attendre plus de temps pour le faire qu'il « y en a jusqu'à midi. Je ne doute point que tout « le monde ne me suive, puisque tout le monde y « est engagé d'honneur comme moi, et auroit « honte de survivre à un tel affront. Ainsi, mes« sieurs, je n'ai point d'autre ordre à donner, « sinon que, midi venu, chacun aille droit à son « poste, pour l'emporter ou y mourir. » Ce discours remua tellement les esprits, et anima de telle sorte tout le monde, que, se voyant déshonorés s'ils ne suivoient leur général, et s'ils ne secondoient généreusement son dessein, ils le firent en effet avec une vigueur et une ardeur tout extraordinaires; et, malgré la résistance des ennemis, qui fut très-grande, ils regagnèrent tous leurs postes, et remirent dès le soir les tranchées et les travaux au même état qu'auparavant.

Pendant ces vigoureuses attaques et défenses, M. de Parabelle arriva au camp avec six cents gentilshommes, et M. de La Force s'approcha aussi à deux ou trois lieues de la ville avec quatre mille hommes. Un soldat, revenant tard de la petite guerre, aperçut les ennemis à une demi-lieue du camp. Il en avertit, et sur-le-champ on commanda tout le gros de l'armée pour venir de ce côté-là; on retira une partie de la garde de la tranchée, et on y laissa seulement les vieux régimens, en qui on s'assuroit davantage. Les ennemis, ou avertis de la chose, ou l'ayant prévue, prirent ce temps pour attaquer la garde de la tranchée avec d'autant plus d'avantage qu'elle étoit alors plus foible, et ils firent la plus furieuse sortie qu'ils eussent faite jusqu'alors. Je fus attaqué au poste où j'étois par un officier qui commandoit environ cinquante hommes tous armés de pied en cap. Il vint droit à moi avec un brin d'estoc qu'il tenoit à la main, et m'en porta un si rude coup, qu'il me perça de part en part; et il le fit dans le moment que je lui tirai à lui-même un coup de pistolet qui, lui ayant pris le défaut de la cuirasse, lui cassa la cuisse, et le fit tomber à la renverse, sans qu'il quittât néanmoins son brin d'estoc, qu'il retira de mon corps. Les soldats qui accompagnoient cet officier furent si épouvantés de le voir tomber, que, tout victorieux qu'ils étoient, ils reculèrent plus de cinquante pas, ce qui me donna le loisir, n'étant point tombé du coup que j'avois reçu, quelque grand qu'il fût, de me traîner comme je pus, soutenu par un brave soldat qui s'appeloit Mutonis, pour tâcher de gagner le bord de la rivière, qui, étant de difficile accès à cause d'une colline fort escarpée qu'il falloit descendre pour y arriver, me pouvoit mettre en sûreté et m'empêcher d'être pris. Me coulant ainsi appuyé sur mon pauvre soldat, il nous arriva un nouveau malheur qui pensa nous mettre au désespoir, qui fut un coup de mousquet que Mutonis reçut dans le bras. Il eut alors presque autant besoin de secours que moi, et c'étoit à la vérité quelque chose de très-touchant, de voir ainsi deux hommes, tout couverts de leur sang et tout estropiés, n'avoir de secours que l'un de l'autre. Pour moi, me soutenant d'une main sur le bras de ce soldat qui n'étoit point rompu, je bouchois avec mon autre main l'entrée de ma plaie, par laquelle il sortoit beaucoup de sang.

Il paraîtra sans doute incroyable comment, en l'état où nous étions, nous pûmes entreprendre de gagner le bord de la rivière, dont j'ai marqué que l'accès étoit si difficile, même à des personnes saines et robustes. Mais que n'entreprendroit point l'amour de la liberté et de la vie? Et pourquoi s'étonner que Dieu, qui vouloit nous faire à tous deux des grâces sans comparaison plus grandes, nous tirât de ce péril aussi bien que de plusieurs autres, pour nous conduire où il avoit destiné, après de fort longs détours et de grands égaremens? Car il retira à la fin ce pauvre garçon, aussi bien que moi, hors de l'armée, et lui inspira d'embrasser une vie tout-à-fait chrétienne et retirée, où il ne songeoit qu'à son salut, dans la vue duquel il souhaita même d'être chartreux, quoique l'on ne voulût pas le rece-

voir à cause de son bras, qui demeura estropié de ce coup de mousquet.

Étant donc réduits dans la nécessité inévitable, ou d'être assommés par les ennemis, ou d'être brisés par la chute que nous devions faire en roulant du haut de la colline en bas, à cause que nous ne pouvions la descendre tout droits en l'état où nous étions, après avoir délibéré lequel des deux nous choisirions, nous résolûmes enfin de nous abandonner plutôt entre les mains de Dieu que de tomber en celles des hommes. Ainsi, nous étant recommandés à sa divine protection, nous nous laissâmes rouler du haut en bas de cette colline, et Dieu nous assistant visiblement puisque la chose étoit humainement impossible, nous nous relevâmes en nous aidant l'un l'autre comme auparavant, et nous marchâmes pour regagner le quartier. Dans le chemin qui étoit le long de la rivière, nous trouvâmes un officier de notre régiment fort blessé, nommé l'Anglade, et encore un autre nommé Miranne, du même régiment, qui m'ayant vu, se mit à crier : « Monsieur de Pontis, je me meurs, ayez pitié « de moi. » Je lui répondis : « Je me meurs aussi, « mon pauvre ami, et j'ai autant besoin de se- « cours que personne ; mais où êtes-vous blessé? » M'ayant dit qu'il n'en savoit rien, mais qu'il n'en pouvoit plus, je crus que, comme il étoit armé, ce pouvoient être ses armes mêmes qui l'étouffoient. Ainsi, lui tirant l'épée du côté comme je pus, je coupai les courroies de ses armes, et les lui fis tomber, ce que je n'eus pas plutôt fait qu'il commença à respirer avec liberté, et à revenir à lui, car il étoit si serré dans ces armes étant tombé dessus en descendant la colline, qu'elles l'étouffoient; et Dieu me donna ainsi encore assez de force pour sauver la vie à cet officier, lorsque j'étois en danger de la perdre aussi bien que lui.

Étant enfin arrivés au camp, on nous porta à Marmande, où quelques soldats des ennemis qui avoient été faits prisonniers, et qui apparemment s'étoient trouvés à l'occasion où j'avois été blessé, m'apprirent que l'officier à qui j'avois eu affaire étoit pour le moins aussi mal que moi, ayant le haut de la cuisse cassé, et qu'il s'appeloit Feron. Cette nouvelle me surprit et m'affligea en même temps, parce qu'il étoit mon ami intime, et que nous avions été autrefois camarades dans les Gardes. Je ne l'avois point reconnu dans le combat; et je lui envoyai sur-le-champ un tambour pour savoir de ses nouvelles, et lui témoigner ma douleur de m'être rencontré devant lui. Feron ne fut pas moins surpris que moi d'apprendre que j'étois celui à qui il avoit porté un si rude coup, et, m'ayant répondu avec les mêmes sentimens de civilité et de douleur touchant ce qui m'étoit arrivé, il envoya le lendemain savoir aussi de mes nouvelles, et nous continuâmes à faire la même chose chacun à notre tour, tant que nous fûmes proches l'un de l'autre : ce qui nous lia encore plus que jamais, et augmenta notre ancienne amitié, qui s'est conservée jusqu'à présent. De Marmande on me transporta ensuite à Toulouse, où je crus tout-à-fait mourir, tant de ma blessure que d'une fièvre chaude qui s'y joignit. Je demandai et je reçus tous mes sacremens, et, voulant récompenser deux valets que j'avois, je leur dis de partager ma cassette aussitôt que je serois mort. Ces valets avoient un si bon naturel et m'étoient si affectionnés, que la vue de ce gain considérable ne put point les consoler de la perte beaucoup plus grande qu'ils croyoient faire en me perdant. Ainsi ils eurent une véritable joie lorsque, le quatrième jour de ma fièvre, j'eus une crise qu'on croyoit d'abord être pour la mort, mais qui tourna à ma guérison : car en peu de jours je fus guéri de ma fièvre, mais non pas de ma blessure, qui fut plus de six mois à se refermer assez pour que je pusse marcher, et qui ne le fut entièrement que quelques années après.

Étant arrivé à Rabasteins, qui étoit le quartier d'hiver du régiment de Picardie, je reçus une lettre de M. Zamet, qui me mandoit que le Roi, voulant l'avoir plus près de sa personne, l'avoit obligé de se défaire de son régiment, et d'en traiter avec M. de Liancourt ; que cette nouvelle, qui pourroit bien me surprendre, ne devoit pas néanmoins m'affliger, puisqu'en changeant de charge il ne changeoit point de disposition à mon égard, et qu'il seroit même plus en état de me servir, étant plus proche du Roi, de qui je pouvois attendre la récompense de mes services.

Je confesse que cette lettre fut pour moi un coup plus violent et plus sensible que n'avoit été celui dont je venois de me guérir. L'excès de la douleur que je ressentis me mit en un aussi grand danger de mourir, et je ne pus voir, sans être outré au-delà de tout ce qu'on peut s'imaginer, que la personne à qui je m'étois uniquement attaché, et pour laquelle j'avois volontairement quitté une compagnie dans le régiment de Champagne, et étois prêt de quitter encore tout ce que j'avois au monde, se défît du régiment qui nous unissoit et qui nous joignoit durant toute la campagne ; car je jugeois bien que moi, demeurant dans ce corps, et M. Zamet étant près du Roi, je ne pourrois plus avoir la joie de le posséder comme auparavant. Aussi, comme il avoit prévu quelle seroit ma disposition sur cela, il ne me

voulut point écrire que l'affaire ne fût conclue avec M. de Liancourt, à qui il s'efforça d'inspirer les mêmes sentimens d'estime et d'amitié qu'il avoit pour moi. La réponse que je lui fis dans le fort de ma douleur, fut que, puisqu'il quittoit le régiment, je le priois de trouver bon que je le quittasse aussi pour le suivre en quelque lieu qu'il allât, lui ayant voué ma personne et ma vie. Mais il me récrivit aussitôt pour me prier instamment de demeurer dans ma charge, me protestant que je l'obligerois plus, et lui ferois plus connoître que je l'aimois si je demeurois dans le régiment que si je me rendois auprès de lui. Il ajoutoit que ce n'en étoit pas le temps, et que lorsque ce temps seroit venu il sauroit bien m'en avertir; que cette séparation extérieure n'empêcheroit pas que nous ne fussions aussi unis qu'auparavant, et qu'il espéroit de n'être pas long-temps sans me revoir.

Cette lettre me consola un peu, quoique je souffrisse extraordinairement quand je pensois que je n'étois plus lieutenant de celui pour qui j'avois tout quitté. Dans le marché que M. Zamet fit avec M. de Liancourt, il me fit prendre part, sans que j'y pensasse, à la vente de sa charge, lui ayant dit qu'il ne lui donnoit son régiment pour 22,000 écus qu'à condition qu'il donneroit outre cela 1,000 écus à son lieutenant. Ainsi je touchai cette somme de M. de Liancourt, qui, étant venu à Rabasteins se faire recevoir au régiment, me témoigna beaucoup de bonté, et j'ose dire même d'amitié et de confiance, m'assurant que, si je ne trouvois pas en lui toutes les qualités de M. Zamet, j'en pouvois au moins attendre une amitié véritable : il me pria d'agir avec lui sur cette parole, et ajouta que, ne pouvant me donner dès à présent une marque plus sensible de la confiance qu'il avoit en moi, il me demandoit que je l'aidasse dans ces commencemens, où il reconnoissoit qu'il avoit besoin de suppléer par l'expérience d'autrui au défaut de la sienne. Il ne se pouvoit rien de plus honnête, et je répondis avec toute la soumission et la reconnoissance que je devois à un compliment si obligeant.

Le premier siége de cette campagne fut celui d'une petite ville nommée Sainte-Foy que l'on emporta d'emblée, et où M. de Liancourt fit des merveilles, ayant sauté le premier un grand fossé où plusieurs autres demeurèrent, ne le pouvant sauter comme lui. Ce jeune seigneur étoit extrêmement brave et témoignoit une ardeur extraordinaire. Comme il n'avoit pas encore commandé à la tête d'un régiment, et que je le vis trop s'avancer, je fis tout ce que je pus pour le retenir, mais son courage l'emporta.

Après la prise de Sainte-Foy, l'armée alla droit à Saint-Antonin, où le Roi voulut se trouver en personne. On attaqua cette ville sans tranchées, et on en vint tout d'un coup aux mains : ce qui causa un rude combat, car les assiégés se défendoient vigoureusement. Notre régiment ne fut pas commandé pour l'attaque, étant réservé pour attendre le secours des ennemis qu'on disoit être proche et qui ne parut pourtant pas; de sorte que la ville fut emportée. Ce fut là que M. de Saint-Preuil fut reçu enseigne colonel du régiment de Picardie, cet homme que sa fortune et son infortune ont depuis rendu assez illustre. Je me liai si étroitement avec lui que nous ne faisions ensemble qu'un même ordinaire et n'avions qu'un seul logement; et je puis dire que je lui tenois alors lieu de frère et de véritable ami.

Le Roi vint ensuite avec toute son armée devant Negrepelisse, souhaitant depuis près d'un an de se voir en état de pouvoir punir, comme il fit, la trahison barbare et inhumaine qu'avoit exercée cette ville à l'égard de quatre cents hommes du régiment de Vaillac qu'on y avoit envoyés en garnison l'hiver auparavant, et à qui les habitans coupèrent la gorge à tous en une nuit. Ce prince, dès le moment qu'il en apprit la nouvelle, avoit déclaré hautement qu'il les châtieroit tous de la même manière, en ne pardonnant à qui que ce fût. Ainsi, dès l'année suivante, après qu'il eut pris ces deux ou trois petites places dont je viens de parler, il se rendit devant celle-ci : il avoit pour lieutenans généraux de son armée M. le prince, M. d'Angoulême et messieurs de Thémines et de Saint-Geran. Le Roi, en personne, ordonna de tous les quartiers, et des attaques qu'il fit faire aux deux extrémités de la ville, ne voulant pas que l'on s'amusât à la reconnoître ni à ouvrir des tranchées, mais qu'on allât droit à l'assaut, sans lui donner un moment pour se reconnoître, parce qu'elle n'étoit pas si forte que les tranchées fussent absolument nécessaires, et que d'ailleurs l'impatience où il étoit de la punir comme elle le méritoit ne lui permettoit pas de prendre des voies plus longues, bien que plus sûres.

L'armée en bataille fut divisée en deux pour les deux attaques, et, toutes choses étant disposées, les généraux m'envoyèrent vers le Roi, sur le midi, pour recevoir le dernier ordre qu'il avoit commandé que l'on vînt prendre avant l'assaut. Je le trouvai dans une méchante chaumière où l'on étouffoit de fumée, et où il étoit contraint de se renfermer à cause qu'il se trouvoit indisposé. Lui ayant dit que messieurs les lieutenans généraux m'avoient envoyé pour l'assurer que

toutes choses étoient en état, selon qu'il le leur avoit commandé, et qu'ils attendoient son dernier ordre : « Le voici, me dit-il : c'est qu'on attaquera la ville, comme j'ai dit, par les deux « bouts, et que vous aurez tous quelque chose de « blanc attaché aux cordons de vos chapeaux, de « peur que vous joignant dans la ville vous ne « vous tuiez les uns les autres sans vous connoître; car je vous commande de ne faire aucun « quartier à aucun homme, parce qu'ils m'ont « irrité, et qu'ils méritent d'être traités comme ils « ont traité les autres. » Je m'en retournai rapporter cet ordre; et tous ayant mis des mouchoirs à leurs chapeaux, on commença l'attaque, qui dura quelques heures, pour les dehors et pour l'entrée de la porte, qu'ils défendirent très-bien, se battant tout-à-fait courageusement; mais enfin ils furent forcés des deux côtés, et se retirèrent, en se défendant, dans un recoin de la ville, où ils demandèrent quartier. Comme on le leur refusa, ils se mirent à crier : « Hé bien! « nous mourrons, mais en gens d'honneur, et « nous vendrons notre vie bien cher. » En effet, ils opiniâtrèrent tellement le combat qu'ils en tuèrent beaucoup des nôtres, et se défendirent jusqu'au dernier, ne rendant les armes qu'avec la vie. Et cet exemple devroit, ce me semble, modérer un peu la juste colère des princes en ces rencontres, où, souhaitant avec raison de punir plusieurs coupables, ils pourroient peut-être pardonner à quelques-uns, afin d'épargner au moins tant de fidèles soldats qui se trouvent ainsi assommés par des rebelles.

Ensuite de ce carnage, tous les soldats se mirent à piller et à prendre les femmes qu'ils rencontroient. Et, comme j'étois à la tête de notre régiment, je vis une parfaitement belle fille, âgée d'environ dix-sept ou dix-huit ans, sortir avec empressement d'une maison où l'on n'étoit point encore entré, et accourir se jeter à mes pieds, en me demandant que je lui sauvasse l'honneur et la vie. Je lui en donnai parole dans le moment, et l'assurai que je perdrois plutôt moi-même la vie que de permettre qu'on lui ôtât ni l'un ni l'autre. Je voulus la faire garder auprès de moi par trois ou quatre soldats; mais elle croyoit ne pouvoir être en sûreté si elle ne me tenoit moi-même par la basque de mon pourpoint. Je la fis ainsi passer toute la ville, où elle fut vue d'une partie des officiers de l'armée, dont quelques-uns mêmes furent assez insolens pour oser me la demander, et pour me presser de la leur remettre entre les mains; sur quoi je me vis forcé de me brouiller avec eux, aimant mieux les avoir pour ennemis que de manquer à ma parole et à la justice que je croyois devoir à une honnête fille qui avoit imploré ma protection. Je la conduisis de cette sorte dans ma hutte. Ses parens étoient des premiers de la ville, où son père étoit ministre; et il arriva, par le plus grand bonheur du monde pour eux, qu'il se trouvèrent ce jour-là à une maison qu'ils avoient à la campagne, ayant laissé leur fille à la ville pour avoir soin de leur maison. Comme je me vis importuné de nouveau par les sollicitations de différentes personnes, dont les uns mêmes se renommoient des principaux de l'armée, je songeai à tous les moyens possibles de la cacher, en attendant que je pusse la remettre entre les mains de son père et de sa mère, afin de nous délivrer, elle et moi, de la crainte du péril continuel où elle étoit exposée.

Mais, parce que cela ne se pouvoit pas aisément dans un camp où il n'y avoit que des huttes, et où je savois qu'il se trouvoit si peu de fidélité, je m'avisai, à la fin, d'un moyen aussi extraordinaire que l'on puisse s'imaginer, et qui même pourroit paroître incroyable à plusieurs. Comme quelquefois les meilleurs endroits pour se cacher ne sont pas les plus reculés, mais ceux dont on se doute le moins pour être les plus visibles, je crus qu'une grande génisse que j'avois fait tuer le jour de devant, et qui étoit encore tout entière pendue de haut en bas dans ma hutte, pourroit bien servir à mon dessein. Je tournai le côté du ventre contre la muraille, et fis mettre ma prisonnière dans le corps de cette bête pour voir si elle y seroit cachée. La chose me réussit fort bien, car la crainte même d'un péril si pressant l'aidant à se proportionner à ce petit lieu, qui étoit le seul qui la pût sauver, elle s'y resserroit et s'y rapetissoit d'une telle sorte qu'on ne l'y voyoit point du tout. Je dis donc à cette jeune fille que toutes les fois qu'elle entendroit frapper à la porte elle s'y allât cacher, pour n'être pas trop incommodée en y demeurant toujours. Et il arriva presque aussitôt après que j'eus éprouvé cette invention, que quelques officiers généraux, sous prétexte de visiter le camp, vinrent frapper à ma hutte. Ils me dirent en entrant la véritable raison qui les amenoit, et me pressèrent de leur faire voir celle que Dieu avoit fait tomber entre mes mains; mais je leur répondis avec une si grande franchise, leur ayant même laissé voir librement ma hutte, où ils n'aperçurent que la génisse, qu'ils s'en retournèrent très-persuadés qu'elle n'étoit plus chez moi. Il seroit inutile de parler de tous les autres qui donnèrent d'aussi bonne foi dans le panneau, et qui, après être entrés, s'en retournoient, ne voyant que cette génisse qui pendoit d'en haut.

Mais l'affaire alla plus loin, et, étant portée jusqu'au Roi, il me manda de l'aller trouver. Comme j'étois assuré de mes valets, dont l'affec-

tion et la parfaite fidélité m'étoient connues, je leur confiai la garde de ma prisonnière, en leur commandant d'être toujours hors la porte de la hutte pour dire que je n'y étois pas, et empêcher que qui que ce fût n'y entrât. Le Roi me demanda, dès qu'il me vit, s'il étoit vrai, comme on le lui avoit rapporté, que j'eusse chez moi une très-belle fille. Comme je n'ai jamais rien caché à ce prince, je lui contai toute l'affaire, ainsi qu'elle s'étoit passée, jusqu'au moment que j'étois parti de ma hutte. Alors le Roi me regardant entre deux yeux, me dit : « As-tu bien tenu ta parole ? » Je lui jurai devant Dieu et devant lui que je l'avois fait. Sur quoi le Roi me répondit : « J'en suis « ravi et t'en estime cent fois davantage ; achève « ce que tu as si bien commencé, car c'est une « des plus belles actions que tu feras de ta vie, « et que je tiendrai pour un des plus grands ser- « vices que tu m'aies rendu. Si quelqu'un par ha- « sard la découvroit et te sollicitoit pour l'avoir, « dis-lui l'ordre que tu as reçu de moi de la con- « server, et que c'est moi-même qui te l'ai don- « née en garde. » Je suppliai Sa Majesté de me permettre d'envoyer un tambour chez son père qui demeuroit à quatre ou cinq lieues du camp, pour la remettre entre ses mains le plus tôt que je pourrois. Cette prière, qui prouvoit la sincérité avec laquelle j'agissois, plut fort au Roi, qui me dit qu'il l'accordoit de tout son cœur, et que je ne pouvois mieux faire.

Je pris congé de Sa Majesté, et m'étant hâté de revenir à ma hutte, où je trouvai toutes choses en bon état, je dis à cette fille d'écrire une lettre à son père, pour lui mander qu'il la vînt querir à un rendez-vous que je lui marquois, et l'assurer que le tambour qui lui rendroit la lettre le conduiroit sûrement au lieu où elle et moi ne manquerions pas de nous trouver. Elle écrivit donc un billet qui portoit en trois mots ce que je lui avois marqué, remettant à lui expliquer de vive voix tout au long l'état où elle étoit, et celui d'où je l'avois tirée. Le père et la mère reçurent cette nouvelle avec des sentimens de joie que l'on peut mieux concevoir qu'exprimer, et furent bientôt au lieu destiné, où je me rendis aussi exactement avec leur fille. La leur remettant entre les mains, je leur protestai que je l'avois conservée aux dépens de ma vie, comme si elle eût été ma propre fille, et les assurai que je m'étois tenu très-heureux que Dieu m'eût présenté cette occasion de tirer une jeune personne d'un péril si inévitable. Ils voulurent reconnoître cette grâce, et me firent offre de tout leur bien en récompense de ce précieux présent que je leur faisois, en leur rendant leur fille qu'ils croyoient avoir perdue. Je me contentai de leur amitié, et leur témoignai que je me trouvois trop bien récompensé d'avoir sauvé l'honneur de leur fille ; mais je n'étois pas encore arrivé à ma hutte que je vis derrière moi deux chevaux qui me suivoient tout chargés de gibier et d'autres choses semblables. Celui qui les conduisoit me dit que son maître m'envoyoit cela, et me conjuroit d'accepter au moins ce peu de chose qu'il n'osoit presque me présenter. Je ne pus pas refuser ce présent, craignant de causer un trop grand chagrin à celui qui me le faisoit ; et je dis seulement au valet de témoigner à son maître que je l'avois accepté pour ne le pas désobliger, et que je l'en remerciois. Ils se sont depuis toujours souvenus de moi ; et ayant passé cinq ou six mois après par le bourg où étoit la maison du père de cette fille, et les étant allé voir, cette pauvre fille fut dans un tel transport de joie de me revoir, qu'elle se jeta à mes genoux, et ne me vouloit point quitter, sentant alors d'autant plus l'obligation qu'elle m'avoit, qu'elle étoit plus à elle que dans cette autre occasion, et disant devant son père et sa mère qu'elle me regardoit comme un autre père et une autre mère, puisque je lui avois conservé la vie et l'honneur.

Mais si je sauvai de la sorte l'honneur à cette fille, que sa beauté exposoit à un si grand péril, je ne dois pas taire une action héroïque qu'un nommé Roger, premier valet de chambre du Roi, fit en cette même occasion du sac de Negrepelisse. Cet homme, très-généreux et très-honnête, voyant que les soldats emmenoient une quantite de femmes et de filles, courut promptement à eux avec une bourse pleine de pistoles, et leur en demandant une pour une pistole, une autre pour deux, une autre pour trois, et allant ainsi dans toutes les rues, il en acheta jusqu'au nombre de quarante qu'il amena au quartier du Roi, où il les mit en sûreté, et d'où il les renvoya chez elles quand l'armée se fut retirée.

Le Roi étant retourné à Paris après la ruine de Negrepelisse, l'armée bloqua une petite ville, nommée Sommières, que l'on résolut d'emporter d'assaut. On attaqua le faubourg où étoit la principale défense ; et M. de Liancourt, étant à la tête de son régiment, poussa le premier les ennemis, et les obligea de lâcher le pied, d'abandonner la porte, et de se retirer dans des coins de rues et dans des maisons. Mais comme ils étoient là à couvert, et que tirant continuellement sur nous ils tuoient beaucoup de monde dans la rue où nous étions, je m'avisai d'une invention qui leur fit perdre une partie de cet avantage qu'ils avoient, en faisant porter par des soldats plusieurs couvertures et plusieurs draps tendus au bout de deux perches, derrière lesquels ceux qui marchoient étoient à couvert de la vue des ennemis ; et ainsi ne nous

voyant plus, ils ne tiroient presque qu'à coups perdus : ce qui n'empêcha pas néanmoins qu'un de mes intimes amis, nommé Roquelaure, fort habile dans le métier de la guerre et fort brave homme, qui avoit été général dans l'armée des Vénitiens, ne fût tué en un lieu où il sembloit qu'il dût être entièrement à couvert. Il servoit alors dans l'armée du Roi en qualité de maréchal de camp, et il commandoit l'attaque où étoit le régiment de Picardie, ayant toujours eu à son côté M. de Liancourt et moi. Comme on fut maître de la ville, et qu'il ne restoit plus que quelques fuyards qui tiroient encore quelques coups en l'air, il me dit qu'il n'en pouvoit plus de soif, et qu'il demeureroit tout-à-fait s'il n'avoit à boire. Je courus dans l'instant querir un flacon que je faisois ordinainement porter en bandoulière par un soldat pour de semblables extrémités; et Roquelaure, prenant ce flacon, entra dans une maison afin d'y être plus à couvert; mais c'étoit là même que Dieu l'attendoit, et il parut bien que toute la prévoyance des hommes est inutile contre ces coups de la Providence : car lorsque j'étois dans cette maison tout proche de lui, attendant qu'il eût bu pour boire ensuite, comme il avoit le flacon dans la bouche il vint une balle de mousquet qui, donnant dans la feuillure de la fenêtre, et trouvant une pierre qui lui résista, donna, par un étrange contre-coup, droit dans la tête de Roquelaure qui tomba roide mort à mes pieds, et me fit presque tomber sur lui en le voulant soutenir. Cette mort, si peu prévue, me toucha beaucoup plus sans doute que si je l'avois vu tomber dans le combat, où l'on s'attend de mourir soi-même, ou de voir mourir ceux que l'on aime le plus. J'aimois assurément celui-ci, et je puis dire qu'il m'aimoit également, m'ayant dit même, dès le commencement de la campagne, que, s'il y étoit tué, il me prioit d'agréer son équipage pour me souvenir davantage de lui. Je n'avois pas sans doute besoin de cela pour m'en souvenir, aimant mes amis du fond du cœur, et n'ayant pas accoutumé d'emprunter de ces témoignages extérieurs le souvenir que j'ai de leur amitié; mais je ne pus néanmoins me dispenser de recevoir ce présent qu'il m'avoit fait, ne voulant pas désobliger messieurs ses parens qui voulurent tenir la parole du défunt, et me forcèrent de l'accepter.

Lunel, qui n'est qu'une petite place très-foible, s'étant rendue à composition après la prise de Sommières, l'armée marcha sans qu'on sût où elle alloit, et passa devant un petit bourg où il y avoit une espèce de fort, dans lequel s'étoient retirés beaucoup de huguenots, résolus de s'y défendre. M. d'Angoulême ne crut pas devoir s'y arrêter, négligeant ce lieu comme trop peu considérable, et il fit continuer la marche de l'armée. Ces bonnes gens crurent pouvoir profiter de ce qu'on passoit ainsi outre sans les attaquer, et, espérant de faire quelque butin, ils résolurent, enflés qu'ils étoient de leur bonheur, de sortir et de donner sur la queue de l'armée. J'étois pour lors à la tête; et les ayant aperçus et fait remarquer à M. de Cerillac, notre lieutenant colonel, je lui dis que s'il vouloit me laisser faire je croyois pouvoir leur couper le passage pour le retour, et avec soixante hommes me rendre maître de leur porte avant qu'ils pussent la regagner. Cette proposition lui plut fort; il me donna tout pouvoir de faire ce que je voudrois; et aussitôt je me coulai, avec les soixante hommes que j'avois choisis, tout le long d'un fossé qui nous couvroit de ces escarmoucheurs, lorsqu'ils ne songeoient qu'à la queue de l'armée, et non à la tête qu'ils savoient être si éloignée; et se trouvant tout d'un coup surpris et coupés du côté qu'ils craignoient le moins, ils se mirent à courir de toute force vers leur porte; mais ils ne purent y arriver avant moi : nous entrâmes pêle-mêle avec eux; et comme mes soldats étoient un peu plus aguerris que ces sortes de gens ramassés, nous n'eûmes pas beaucoup de peine à les pousser, et à nous rendre tout-à-fait maîtres de la porte. J'y laissai dix soldats pour la garder, et m'en allai avec les cinquante autres charger le reste du bourg, qui fut si épouvanté de cette surprise qu'il ne fit point de résistance.

Après avoir désarmé et mis dehors tout ce qu'il y avoit d'hommes qui étoient à craindre, et laissé le reste sans m'en embarrasser, j'envoyai dire à M. de Cerillac le succès de mon entreprise, et le prier d'en donner avis à M. d'Angoulême, afin que je susse l'ordre qu'il vouloit donner pour ce bourg. M. d'Angoulême m'envoya un gentilhomme me commander de sa part de raser la place avant que de la quitter. Je reçus cet ordre avec la soumission que je devois; mais, craignant que cela ne me fît une affaire quelque jour, je dis à ce gentilhomme qu'il ne trouvât point mauvais que je le priasse de dire à M. d'Angoulême que j'avois peine à raser la place, à moins que d'en avoir un ordre de lui par écrit. Ce gentilhomme, prenant la chose au point d'honneur, me repartit que la parole qu'il me portoit de la part de M. d'Angoulême valoit bien sans doute une lettre. « Il est vrai, monsieur, lui dis-« je, en des choses où il ne s'agit que de savoir si « elles sont vraies ou fausses, mais non pas dans « une affaire comme celle-ci, où il faut pour ma « sûreté que la parole demeure et subsiste; ce « qui ne se peut faire que par écrit. Ainsi ne trou-

« vez pas mauvais, s'il vous plaît, que je vous « prie de faire savoir à M. d'Angoulême que je « ne rase et ne brûle point de place sans en avoir « l'ordre entre mes mains. » Je croyois m'être assez expliqué pour faire connoître à ce gentilhomme que je ne doutois pas de la vérité de son rapport, mais que je cherchois seulement mes sûretés pour l'avenir; cependant il s'offensa tout-à-fait de ce que je lui disois, et témoigna m'en vouloir faire une querelle particulière. Je lui dis qu'il n'y avoit rien de si éloigné de ma pensée que de le vouloir offenser, mais qu'aussi ne devoit-il pas vouloir m'engager dans une méchante affaire, en faisant un point d'honneur d'une chose qui ne l'étoit pas, et que j'étois assuré que, s'il étoit à ma place, il avoit trop d'esprit pour ne pas prendre les mêmes mesures et les mêmes précautions que moi. Alors, étant satisfait de ma réponse, il s'en alla retrouver M. d'Angoulême, qui sur-le-champ m'écrivit un billet en ces termes :

Ceci est pour ordre que je vous donne de raser et de brûler la fortification et principale maison de Cabos, attendu que c'est un lieu qui sert de retraite aux ennemis du Roi, et que cela est absolument nécessaire pour son service.

D'ANGOULÊME.

Après avoir reçu cet ordre, je commandai à tous les habitans d'emporter ce qu'ils voudroient, et envoyai publier dans les villages voisins qu'il étoit libre à chacun d'y venir prendre ce qu'il jugeroit à propos, à condition qu'ils raseroient les fortifications, ou brûleroient ce qui ne pourroit être rasé. Cela dura deux jours entiers, au bout desquels je revins joindre l'armée.

Cette précaution, dont j'avois cru devoir user avant que de raser ce château, me fut très-utile dans la suite ; et il parut bien qu'il est bon de penser à l'avenir dans le temps présent, et de prévoir pendant la guerre à ce qui peut arriver durant la paix. Car, quelques années après, un receveur général de Guienne, qui avoit une partie de son bien dans Cabos, et à qui appartenoient les maisons que j'avois fait démolir ou brûler, vint faire ses plaintes à la chambre des comptes de ce qu'il ne pouvoit plus lui présenter ses acquits et ses aveux, parce que tous ses papiers avoient été brûlés par un nommé de Pontis, qui dans la guerre avoit pillé et brûlé le bourg, et qui présentement étoit lieutenant aux Gardes ; et il demandoit qu'il lui fût permis de le poursuivre pour le contraindre de rétablir toutes choses en l'état où elles étoient auparavant. L'affaire fut portée au parlement, où l'on informa et décréta contre moi. Comme je ne comparoissois point, je fus assigné à son de trompe, et l'on me faisoit mon procès par contumace. Dans cette étrange extrémité où je me trouvai tout d'un coup réduit pour le service du Roi, je l'allai trouver, et lui ayant conté mon affaire, je lui dis que j'étois très-assuré que M. d'Angoulême m'avoit donné son ordre par écrit, et que j'avois même beaucoup insisté pour l'avoir, mais que je ne me souvenois point où j'avois mis ce papier. Le Roi me dit d'aller trouver M. d'Angoulême, et de le prier de me donner un billet de sa main qui portât que c'étoit lui qui m'avoit commandé de faire raser ce château; mais M. d'Angoulême, traitant la chose cavalièrement et la tournant en raillerie, me dit qu'il ne s'en souvenoit point, et qu'il ne me donneroit point de billet.

Je revins trouver le Roi, qui me témoigna être fort surpris de la réponse de M. d'Angoulême, et qui me dit qu'il me feroit donner des lettres d'abolition. J'avoue que ce mot me déplut extraordinairement, ne pouvant goûter qu'on traitât l'action que j'avois faite par un ordre exprès du général, comme un crime qui méritât rémission. Je remerciai très-humblement Sa Majesté, lui disant que je ne me servirois que dans la dernière extrémité de ce qu'elle me faisoit la grâce de m'offrir, et qu'il falloit que je remuasse encore une fois tous mes papiers. Mais je ne sais comment il arrivoit toujours que, dans la précipitation où j'étois, ce papier, étant enveloppé d'un autre, me tomboit diverses fois entre les mains sans que je le pusse remarquer. Me voyant donc réduit à n'oser plus me moutrer, et à ne pouvoir plus marcher par la ville que pendant la nuit, je retournai trouver le Roi, qui me dit qu'absolument, puisque M. d'Angoulême me refusoit la justice que je lui demandois, il vouloit que je prisse des lettres d'abolition. Mais il est vrai que je ne pouvois entendre parler d'abolition sans être tout hors de moi, et je confesse que j'avois un dépit secret au fond du cœur, croyant que ce prince, qui étoit persuadé de mon innocence, auroit dû faire quelque chose de plus pour moi en cette rencontre. Je ne pus donc point encore me résoudre à avoir recours à ces lettres, qui, en me donnant une abolition, me faisoient passer pour coupable. J'allai de nouveau renverser tous mes papiers, et je fus enfin assez heureux pour trouver celui que mon extrême précipitation m'avoit empêché de voir jusqu'alors. Ainsi, ayant porté par ordre du Roi au parlement ce qui me servoit de justification, je fis connoître mon innocence, et je fus en même temps déchargé de toutes poursuites. M. d'Angoulême l'ayant su n'en fit que rire, et dit seulement que

j'avois eu peur pour cette fois. Telle est la conduite, et telles sont les railleries des grands, qui font gloire de regarder avec indifférence les malheurs où non-seulement ils voient tomber, mais où ils font tomber effectivement les petits, comme s'ils jugeoient qu'il fût indigne d'eux d'y prendre part. Et cet exemple fait voir qu'on ne peut manquer à prendre toujours ses sûretés avec eux, puisqu'ils engagent aisément dans le péril, et qu'ils y laissent aussi facilement ceux qu'ils y ont engagés.

LIVRE V.

Diverses circonstances du siége de Montpellier. M. Zamet, maréchal de camp, est blessé à mort. Excellent discours qu'il fait au sieur de Pontis sur les misères de cette vie, et sur un excès qu'il avoit commis pour l'amour de lui à l'égard des ennemis. Le sieur de Pontis est lui-même blessé et en danger de mourir. Ce qui se passa entre lui, les chirurgiens et quelques religieux qui le vinrent assister. Le Roi le fait lieutenant dans ses Gardes, et se sert de lui pour rétablir la discipline dans le régiment.

Pour reprendre la suite de notre histoire, que j'ai interrompue par le récit de cet injuste procès que me causa le rasement du château de Cabos, l'armée du Roi, ayant pris plusieurs autres petites places, arriva vers le milieu de l'été près de Montpellier, et y mit le siége. Cette armée étoit alors composée de vingt mille hommes. Le Roi s'y trouva en personne, et avoit pour lieutenans généraux M. le prince, et messieurs de Montmorency et de Schomberg. M. de Chevreuse y étoit aussi, mais il ne fut guère employé; et M. de Lesdiguières y vint sur la fin. On fit trois attaques. La première étoit celle du Roi, où étoit M. le prince. La seconde de M. de Montmorency, et la troisième de M. de Schomberg. Le régiment de Picardie étoit dans cette dernière, M. de Schomberg le demandant toujours à cause de M. de Liancourt son gendre, et de l'estime qu'il faisoit du régiment. M. de Rohan s'étoit enfermé dans la place avec un petit corps d'armée qui tenoit lieu de garnison. La première sortie qu'ils firent fut du côté d'une demi-lune qui répondoit à l'attaque de M. de Schomberg, et qui étoit fort couverte de leurs travaux parce qu'ils avoient défendu le terrain pied à pied, et que les levées de terre qu'ils avoient faites empêchoient qu'on ne découvrît cette fortification. Le duc de Fronsac, qui servoit en qualité de volontaire, fut tué dans cette sortie.

M. de Schomberg, jugeant qu'il étoit de la dernière importance de forcer cette demi-lune, en proposa l'entreprise au Roi, qui fit assembler le conseil, où l'on résolut qu'on la feroit reconnoître. L'on y envoya quelques officiers l'un après l'autre, qui rapportèrent qu'il n'y avoit qu'un fossé plein d'eau, avec une palissade fraisée de charpenterie par-delà le fossé. M. de Schomberg, désirant de s'en assurer encore davantage, et se souvenant du service que j'avois rendu devant Montauban en une semblable occasion, me chargea d'aller reconnoître de nouveau cette demi-lune, et voulut bien ajouter mille honnêtetés à cet ordre qu'il me donnoit, pour me porter à m'aller faire casser la tête plus gaîment. Je lui dis que, pour ne pas oublier la moindre chose, ou au moins afin que ce que j'aurois vu ne lui fût pas inutile au cas que je fusse tué, je porterois des tablettes où j'écrirois toutes choses à mesure que j'avancerois, et qu'il eût soin seulement de se les faire rapporter.

Je m'armai, comme à Montauban, d'une cuirasse et d'un casque, et, passant la tranchée environ sur le midi, j'avertis la garde, qui étoit du régiment de Navarre, que j'avois ordre d'aller reconnoître les lieux, et qu'on ne me méconnût pas. Je me traînai ensuite sur une grande levée que les ennemis avoient faite pour se retrancher; et ayant vu ce que les autres officiers avoient rapporté, c'est-à-dire le fossé plein d'eau, et une palissade fraisée de charpenterie par-delà l'eau, je voulus voir si je ne pourrois point découvrir quelque chose davantage. C'est pourquoi, me mettant en un extrême péril, j'avançai et je montai plus haut, d'où j'aperçus avec un grand étonnement une autre palissade de même que la première entre le fossé et moi, et, ce qui me paroissoit à moi-même comme incroyable, une seconde demi-lune enfermée dans la grande, aussi forte et de la même forme que celle qui l'enfermoit. Je la regardai à plusieurs fois, ne pouvant presque en croire mes yeux, et je marquai exactement toutes choses sur mes tablettes. Mais lorsque je fus descendu pour m'en retourner, n'ayant pas encore fait cent pas, je vins à faire réflexion qu'on pourroit bien se railler de mon rapport; et craignant, ce qui arriva en effet, que l'on ne me fît passer pour un visionnaire à qui une terreur panique auroit fait voir ce qui n'étoit point, je résolus de retourner sur mes pas, de m'assurer encore de plus près de la vérité des choses, et de voir si je ne pourrois point remarquer quelque lieu d'où je pusse, comme à Montauban, rendre les yeux du Roi même témoins de ce que je lui dirois. Je retournai donc dans ce dessein, et allai droit au plus haut du retranchement, où je ne pus pas m'arrêter long-temps à cause d'une sentinelle des ennemis qui n'étoit qu'à trente pas de l'autre côté, et qui, ayant tiré, donna une grande alarme au corps-de-garde, qui prit les armes aussitôt, et fit une décharge sur moi. Mais

dans l'instant que je me fus assuré de ce que je désirois, je me jetai du haut en bas, et revins au quartier de M. de Schomberg, qui avoit déjà donné tous les ordres nécessaires pour l'attaque.

M. de Schomberg me mena promptement dans un coin de sa tente, où je lui fis mon rapport. Comme il témoignoit avoir un peu de peine à me croire touchant cette seconde demi-lune dont j'ai parlé, après que je lui en eus donné toutes les assurances possibles, nous allâmes ensemble trouver le Roi, qui se mit d'abord à sourire et à me railler comme je l'avois bien prévu, et qui me dit : « A-t-on jamais entendu parler de « cela, et paroît-il vraisemblable ? » Je le suppliai de vouloir bien s'en rapporter à ses yeux, l'assurant que je lui ferois voir ce que je disois d'un lieu qui n'étoit pas éloigné. Je l'y menai, et il connut par lui-même, aussi bien que M. de Schomberg, la vérité de mon rapport. « Mais « que faire ? dit alors le Roi : tous les ordres sont « donnés. Croyez-vous, ajouta-t-il, qu'on puisse « forcer les ennemis ? » Je lui répondis que je ne le croyois pas à cause de ces palissades, de ces fossés, et du grand monde qui les gardoit, et que ce seroit assurément trop entreprendre de vouloir les emporter tout d'un coup; mais qu'il valoit mieux les prendre les uns après les autres.

Un des généraux vint dire alors tout bas au Roi : « N'est-ce point que cet officier veut sauver « son régiment, qui a la tête de l'attaque ? Il « faut le retirer, et faire donner les autres; car, « quand un premier officier va à une occasion « sans bien espérer, il ne réussit jamais. » Je l'entendis bien, étant assez proche. Et le Roi ayant répondu qu'il savoit bien que ce n'étoit point ce qui me faisoit parler de la sorte, ajouta qu'on pouvoit faire néanmoins ce qu'il disoit. Mais cette déférence qu'eut le Roi pour l'avis de ce général coûta bien cher à son armée. Alors, me sentant outré de me voir ainsi traité de visionnaire et de timide, je suppliai instamment Sa Majesté de ne point faire recevoir cet affront à tout le régiment, d'être privé de l'honneur qu'il avoit accoutumé d'avoir, d'aller le premier aux ennemis, et j'ajoutai avec un peu de chaleur que, si j'avois fait une faute, il n'étoit pas juste que tout le corps en fût puni par la privation d'un privilége si honorable, et que je devois moi seul en être châtié, et en répondre de ma tête. Le Roi, qui s'aperçut bien de mon émotion, me repartit : « Je ne prétends pas faire tort au régiment, puis- « que je veux au contraire le conserver pour le « secours; et je n'ai pas non plus la pensée de « vous punir, puisque je vous dois plutôt récom- « penser du service que vous m'avez rendu; « ainsi parlez autrement, et ayez d'autres senti- « mens de ma justice. »

Je me retirai pour dire à notre lieutenant colonel l'ordre du Roi, et la raison qui l'avoit porté à en user de la sorte; et j'insistai fort sur ce qu'après avoir fait de mon côté ce que j'avois cru être capable de l'empêcher, c'étoit à lui à plaider encore notre cause. M. de Cerillac me répondit sans s'émouvoir : « Si le Roi et ces mes- « sieurs ne le veulent pas, il faut se résoudre à « ne le vouloir pas aussi; peut-être nous fait-on « plaisir, car il y en aura sans doute qui nous « sauveront la vie en prenant notre place; et je « doute fort avec cela qu'ils l'emportent : on aura « besoin de nous, et nous pourrons bien, quoi- « que les derniers, avoir l'honneur du combat. » Il parloit ainsi en faisant de nécessité vertu, et jugeant bien qu'il étoit plus sage de s'en tenir là; mais il ajouta toutefois que, pour la bienséance, nous ferions mieux de nous aller présenter, de peur de donner sujet de parler à bien des gens. Nous y allâmes en effet; mais on nous dit aussitôt que nous n'avions pas l'attaque, et que nous attendissions qu'on nous commandât. Sur quoi, sans faire trop d'instances, nous revînmes à notre quartier pour y attendre un nouvel ordre.

M. de Chevreuse, qui ne commandoit pas d'attaque, m'ayant prié de le mener sur quelque éminence d'où il pût voir aisément le combat, je le conduisis à une vieille forme de batterie où d'abord le canon avoit été mis lorsqu'on investit la place, et d'où il pouvoit tout voir sans aucun péril. L'attaque se fit ensuite, et réussit si mal, que Navarre et Piémont, qui avoient la tête avec d'autres régimens qui les soutenoient, furent presque taillés en pièces; et il arriva ce qu'avoit dit M. de Cerillac, qu'on auroit enfin recours à nous; car nous fûmes commandés avec tout le régiment pour repousser les ennemis, qui ne s'étoient pas contentés d'avoir fait une si vigoureuse résistance, mais qui s'étoient même venus jeter dans nos travaux. Et comme ils étoient alors fatigués d'un si grand combat nous les repoussâmes facilement, et regagnâmes ce que nous avions perdu de nos tranchées et de nos logemens, mais non pas les hommes morts, que l'on ne rend point vivans. Ainsi réussit la conjecture mal fondée d'un général. Il est étrange qu'un engagement d'honneur porte quelquefois les plus grands hommes à agir contre leurs propres lumières, et à précipiter avec eux des armées entières dans un péril inévitable. Quoique l'on eût rejeté mon rapport comme incroyable, on en fut ensuite persuadé par ses propres yeux; et les choses étant reconnues pour telles, c'étoit entre-

prendre l'impossible que de s'engager à cette attaque. Cependant les ordres étoient déjà donnés : on soupçonne un officier d'avoir peur ; et sur cela, sans autre assurance, on se précipite à l'assaut. Tant il est vrai que le jugement, par un effet de la justice de Dieu, manque quelquefois aux plus importantes occasions.

Cette sanglante expérience fit changer de résolution aux généraux. On quitta l'attaque de la demi-lune pour s'attacher à celle du bastion vert, et ce changement fut si important, qu'on peut dire qu'il fut cause de la prise de la place ; car de ce jour-là les ennemis désespérèrent de la pouvoir conserver autant qu'ils s'en étoient tenus assurés auparavant, ainsi qu'eux-mêmes l'ont dit depuis. La nouvelle attaque étant commencée, les ennemis firent une grande sortie sur notre régiment qui avoit la garde. Ils chargèrent d'abord les flancs de la tranchée, et le firent si vigoureusement qu'une partie plia et fut rompue tout-à-fait, et l'autre se vint rallier à un lieutenant nommé La Claverie et à moi, qui tenions encore notre poste. Les ennemis, qui poussoient toujours et qui ne pensoient qu'à gagner ce qui restoit, furent un peu étonnés quand ils nous virent tout d'un coup venir en corps droit à eux, et les charger si vertement, que d'assaillans qu'ils étoient ils se virent obligés de penser à leur défense. Ce changement les étourdit ; ils se désunirent, et une moitié se retirant dans la ville, l'autre se laissa enfermer dans un recoin d'où il n'y avoit pas moyen qu'ils pussent sortir. Lorsqu'ils étoient près de demander quartier, un soldat vint crier tout effrayé : « Monsieur Zamet « est mort, monsieur Zamet est mort. » Je lui demandai : « Comment le sais-tu ?—Pour l'avoir vu, me répondit-il. » Alors étant au désespoir et tout hors de moi, et m'abandonnant misérablement à la fureur qui me transportoit, dans la pensée où j'étois que j'avois tout perdu en perdant cet intime ami, je n'usai plus de ma raison, ni ne fis plus aucune réflexion ; mais je me jetai avec le dernier emportement sur ces pauvres gens, que je sacrifiai à ma colère en les faisant tous tailler en pièces.

Après cet étrange excès auquel je m'étois laissé aller, je courus, étant encore tout hors de moi, pour voir si je trouverois M. Zamet mort, ainsi qu'on me l'avoit dit. Je fus un peu rassuré lorsque j'appris qu'on l'étoit allé mettre au lit ; mais quand je vis en entrant chez lui qu'il avoit la cuisse emportée d'un coup de fauconneau qu'il avoit reçu en faisant la visite comme maréchal de camp, je le regardai comme devant bientôt mourir. J'étois auprès de son lit, et je ne pouvois dire une seule parole tant j'avois le cœur saisi, lorsqu'il commença lui-même à me parler d'une manière si chrétienne, que je demeurai tout couvert de confusion en comparant ce qu'il me disoit avec l'état où je me trouvois. « Faut-il « donc, me dit-il, que des chrétiens comme nous « veuillent quelque chose contre la volonté de « Dieu ? Si c'est par son ordre que tout arrive « dans le monde, et si nous ne pouvons douter « que ce ne soit ici un coup de sa providence, « pourquoi s'opposer à ce qu'il a ordonné ? N'est-« il pas le maître de notre vie et de notre mort ? « Et un chrétien, en demandant tous les jours à « Dieu que sa volonté soit faite, ne se moque-t-il « pas de Dieu s'il refuse de s'y soumettre lors-« qu'il la lui fait ainsi connoître immédiatement « par lui-même ? C'est proprement dans ces « grandes occasions que l'on se peut éprouver et « sonder le fond de son cœur pour connoître s'il « est à lui. Les petites sont plus sujettes à nous « tromper ; mais dans celle-ci l'hypocrisie a « moins de lieu. Qu'on est heureux de quitter ce « monde, qui n'est rempli que de misères et de « crimes, pour pouvoir aller à Dieu ! Il est vrai « que j'ai grand sujet de craindre sa justice ; mais « enfin il nous commande d'espérer en sa misé-« ricorde, et ce seroit l'offenser que de perdre « cette espérance. Il aura pitié de nous ; et quoi-« que ses jugemens soient terribles, il nous fera « grâce s'il lui plaît. C'en est déjà une très-« grande que de mourir pour sa cause en défen-« dant sa véritable religion contre ceux qui la « veulent perdre. » Ensuite il me regarda avec des yeux pleins de tendresse, et me regardant de cette manière, comme pour me faire sentir plus vivement le reproche qu'il me vouloit faire de l'action qu'il savoit que je venois de commettre : « Mais vous, me dit-il, qui m'aimez comme vo-« tre ami, falloit-il que cet amour vous rendît si « cruel, et que, pour venger la mort d'un homme « que Dieu fait mourir, vous en assommassiez « tant d'autres sans miséricorde et sans justice ? « Où est la générosité et l'humanité naturelle, « d'avoir ainsi refusé de faire quartier à ces pau-« vres gens, et de les avoir damnés misérable-« ment pour l'amour de moi, comme si ma mort « eût pu être vengée par la leur, ou que je pusse « approuver ce transport d'une amitié si mal ré-« glée ? Avez-vous pu me redonner la vie en l'ô-« tant si cruellement à ces misérables ? Et n'é-« toit-ce pas plutôt irriter la colère de Dieu contre « vous et contre moi, que de prétendre vous « venger de ma mort, qu'il avoit ordonnée, par « la mort injuste que vous donniez à tant de per-« sonnes contre son ordre et sa volonté ? Recon-« noissez donc, je vous supplie, cette faute, « ajouta-t-il, comme l'une des plus grandes que

« vous ayez peut-être jamais faites de votre vie. « Ce remède que vous avez prétendu apporter à « mon mal m'a été beaucoup plus douloureux « que le mal même, et je me sens obligé de vous « conjurer de tout mon cœur qu'il ne vous arrive « jamais que, pour la mort de quelque ami, ou « pour la vôtre même, vous retombiez dans un « semblable emportement. »

Nous étions seuls lorsqu'il me parla de cette sorte; et j'avoue que, comme je n'avois point alors de paroles pour répondre à un discours si touchant, je n'en ai point encore à présent pour représenter cet état où je me trouvai, étant forcé et par les raisons de M. Zamet, et par mon propre naturel, de prononcer une terrible condamnation contre moi-même de cet excès où je m'étois abandonné. Les paroles donc me manquant, je lui fis connoître ma disposition par l'abondance de mes larmes que je ne pus retenir; et il faut avouer que ce discours si chrétien, joint à l'état de celui qui me le fit, m'imprima un si vif sentiment au fond du cœur, que j'y ai toujours porté depuis une douleur continuelle de cette action si barbare. Je demeurai cette nuit et tout le jour suivant auprès de lui, ne pouvant pas me résoudre de le quitter, et je n'en sortis que pour aller en garde.

Mais Dieu ne différa guère à me châtier de l'emportement si criminel où je m'étois abandonné. Je fus commandé pour aller attaquer les ennemis, avec cent hommes, dans une petite demi-lune que l'on vouloit emporter, et d'où ils faisoient grand feu. Quoiqu'ils se défendissent vigoureusement, ils furent encore plus vigoureusement poussés, et nous commencions déjà à y entrer, n'ayant plus qu'un petit fossé à sauter pour nous en rendre tout-à-fait les maîtres; mais dans ce moment je me sentis frappé tout à la fois de deux coups de mousquet, l'un dans le corps, qui n'entroit pas beaucoup, et qui passoit seulement entre la peau et la chair, l'autre dans la cheville du pied qu'il brisa en plusieurs éclats, me faisant tomber en même temps dans le fossé, d'où, ayant voulu me relever, je retombai de nouveau. Je me contentai alors d'encourager mes soldats, en leur disant qu'ils ne prissent pas garde à moi, mais qu'ils achevassent ce qu'ils avoient si heureusement commencé, et qu'il ne leur seroit pas honorable de perdre, à cause de ma blessure, une demi-lune qui leur avoit tant coûté à gagner. Comme ils étoient fort braves gens, la vue de l'état où j'étois ne fit qu'exciter encore plus leur courage, et, avant que je pusse être emporté de ce lieu, j'eus la satisfaction de les y voir se loger.

Je priai un gentilhomme, parent de M. de Valençay, mon ami intime, qui étoit venu à cette occasion comme volontaire, de vouloir m'aider à me reconduire ou plutôt de me rapporter au camp : il le fit avec une affection très-particulière; et, quand je fus arrivé à ma tente, j'envoyai dire à M. Zamet l'état où Dieu m'avoit mis, et lui témoigner que ma plus grande douleur dans sa maladie étoit de ne lui pouvoir plus rendre mes devoirs et les services que j'aurois bien souhaité, et d'être privé de cette seule consolation qui auroit pu me rester, de pouvoir au moins me tenir auprès de sa personne. Il fut touché de ma blessure comme d'une plaie nouvelle qu'il auroit reçue, me croyant même plus malade que je n'étois et plus proche de la mort que lui. Il m'envoya aussitôt témoigner ses sentimens, qu'il n'eut pas de peine à me faire entendre à cause de l'union et de l'ouverture si parfaite de nos cœurs. Nous nous envoyâmes toujours depuis, d'heure en heure, savoir réciproquement de nos nouvelles, ne trouvant que cet unique moyen de converser en quelque sorte l'un avec l'autre, et de nous consoler mutuellement.

Comme je me vis en grand péril, et que le premier médecin du Roi et les chirurgiens m'assurèrent qu'il n'y avoit plus moyen de sauver ma vie qu'en faisant couper ma jambe qui commençoit à se gangrener, je voulus reconnoître l'obligation que j'avois à ce gentilhomme de mes amis, dont j'ai parlé, qui me rapporta à ma tente. Je lui dis que Dieu voulant disposer de moi, je le priois de trouver bon que je lui remisse ma charge entre les mains, et de l'aller demander au Roi de ma part, en témoignant à Sa Majesté que je la suppliois, en considération de mes services, de vouloir bien la lui donner. Ce gentilhomme me refusa avec beaucoup de générosité, et me dit qu'absolument il ne le feroit point; mais après ce premier refus je renouvelai mes instances, et le pressai si fortement en l'assurant qu'il ne pouvoit davantage me désobliger que par ce refus, qu'il se sentit comme forcé de m'accorder ce que je lui demandois. Il s'en alla donc, quoique avec une extrême peine, trouver le Roi, et lui dit la prière que je l'avois obligé de lui venir faire de ma part. Le Roi, un peu étonné, lui dit : Quoi donc, est-il mort ? » Le gentilhomme répondit que non, mais que j'avois voulu absolument qu'il vînt trouver Sa Majesté pour lui dire que M. Erouard, son premier médecin, qui avoit fait mettre et lever le premier appareil, trouvoit ma jambe en tel état, la gangrène y étant montée, qu'il n'y voyoit plus d'espérance qu'en la coupant; que je ne pouvois m'y résoudre, n'étant pas encore trop assuré de vivre

après un remède si violent, et aimant presque autant mourir que de me voir misérable tout le reste de ma vie et hors d'état de servir, après avoir ainsi perdu une jambe : « Dites-lui, répon-« dit le Roi, que je veux qu'il fasse tout ce que « les médecins et les chirurgiens ordonneront ; « qu'il ne doit pas se laisser ainsi aller au déses-« poir, et que je ne l'abandonnerai point ; que « pour sa charge, je n'en disposerai pas qu'il ne « soit absolument dans l'impuissance de l'exercer « jamais, et que je suis bien fâché de le voir ré-« duit en l'état de me faire demander une telle « grâce. » Ce gentilhomme revint me trouver, et m'apporta la réponse du Roi, dont je fus véritablement très-affligé, ayant grande envie de procurer cette grâce à mon ami, et ne voyant presque plus d'espérance après ce que m'avoient dit tous les chirurgiens de mon mal.

Cependant je ne pouvois me résoudre en aucune sorte à me faire couper la jambe, et j'aimois presque autant mourir. Lorsque j'étois ainsi agité entre le désir et la crainte, et que la vue d'une mort présente et inévitable me pressoit extraordinairement, je me souvins tout d'un coup d'avoir ouï dire autrefois à un chirurgien qui me pansoit de quelque blessure, qu'il avoit un remède infaillible pour arrêter la gangrène. Il ne demeuroit qu'à quinze lieues de là, en une ville nommée Tournon. Comme le besoin étoit fort pressant, j'envoyai mon valet à toute bride lui dire l'état où j'étois, et le conjurer de vouloir venir promptement me sauver la vie, parce que j'étois résolu de mourir plutôt que de souffrir qu'on coupât ma jambe. Ce chirurgien, qui se souvint que je l'avois fort bien récompensé la première fois qu'il m'avoit eu entre ses mains, monta à cheval dans le moment. Cependant les chirurgiens du Roi, ne croyant pas qu'un chirurgien de campagne pût connoître quelque secret particulier qu'ils ignorassent, et regardant cette espérance que j'avois comme une pure illusion qui pourroit être cause de ma mort, résolurent d'user de violence pour me rendre, à ce qu'ils croyoient, un très-grand service et me sauver la vie en me coupant la jambe malgré moi. Ainsi, après m'avoir proposé la nécessité inévitable de le faire, et les prières de tous mes amis, qui me conjuroient tous ensemble de le souffrir, comme ils virent que je demeurois inflexible dans mon sentiment, ils me dirent que, puisque je voulois être moi-même cause de ma mort, ils seroient peut-être obligés d'en user d'une autre sorte avec moi. Ils s'en vinrent en effet le lendemain dans ma tente, avec l'appareil et tous les instrumens nécessaires pour faire l'opération. Je les aperçus par une ouverture de mon lit, et j'en eus une si grande frayeur que les cheveux me dressèrent à la tête, aimant mieux incomparablement perdre bras et jambes à un assaut ou dans un combat que de me les voir ainsi couper de sang-froid dans mon lit, surtout lorsque j'avois lieu d'espérer les pouvoir conserver par une autre voie.

Deux récollets vinrent dans ce même temps m'exhorter, par un discours fort chrétien, à souffrir avec patience cette opération, me faisant entendre que, pour une ou deux heures de mauvais temps, je conserverois ma vie plusieurs années, et que si je ne m'en souciois pas pour cette vie-ci, je le fisse au moins pour l'autre, puisque Dieu nous défendoit aussi bien d'être homicides de nous-mêmes que du prochain ; et qu'ainsi il ne s'agissoit pas seulement de cette vie périssable, mais de l'éternelle, où je tendois et où je serois bientôt obligé de rendre compte à Dieu de ma mort, dont j'aurois été coupable. Je leur répondis que je n'étois guère plus assuré de réchapper en perdant la jambe, et que j'espérois beaucoup davantage en un chirurgien habile qui avoit un secret tout particulier pour la gangrène, et qui devoit bientôt arriver. Ces deux religieux, ajoutant plus de foi à ce que disoient les chirurgiens de l'impossibilité de ce secret dont on leur parloit, crurent, par un bon zèle, mais très-indiscret, qu'il me falloit forcer et me tenir pour me faire l'opération ; de sorte que, s'étant jetés tout d'un coup sur moi, ils me dirent qu'ils se sentoient obligés de me faire violence afin de me sauver la vie.

J'avoue que ce procédé me surprit, et me troubla si fort dans l'instant, que je leur dis, tout transporté hors de moi : « Quoi ! me voulez-vous « donc ôter cette vie-ci et l'autre tout à la fois ? « Avez-vous résolu de me damner ? Quittez-moi, « si vous ne me voulez jeter en un état plus épou-« vantable que ne le seroit la perte de mille vies. » Ces étonnantes paroles les effrayèrent si fort qu'ils demeurèrent comme interdits et immobiles ; ils me quittèrent dans l'instant avec un extrême regret d'avoir employé leur zèle si mal à propos. Ils changèrent de langage, et ne me parlèrent plus qu'avec des sentimens de tendresse et de charité, laissant là tout ce qui auroit pu m'aigrir, et adoucissant mon esprit autant qu'ils pouvoient. Ce retour me gagna le cœur entièrement, et me fit connoître que ce qu'ils avoient entrepris par un zèle inconsidéré, étoit venu néanmoins d'un très-bon fonds, et de l'amitié qu'ils avoient pour moi. Je leur témoignai autant de reconnoissance de ce dernier traitement que je leur avois fait paroître d'aversion du premier, et je les priai de me venir souvent consoler dans ma

maladie; ce qu'ils m'accordèrent volontiers; et nous liâmes une telle amitié qu'elle s'est toujours conservée depuis, et qu'ils me sont même venus voir dans le lieu où je suis présentement, fort long-temps après cette occasion dont je parle ici.

Enfin, cet homme que j'attendois avec impatience, et de qui seul j'espérois ma guérison, arriva, ayant fait une très-grande diligence: « Que « je vous ai d'obligation, lui dis-je en m'écriant, « d'être ainsi parti dans le moment que je vous « ai mandé, et d'avoir si bien répondu à la par« faite confiance que j'ai en vous! J'ai compté « toutes les heures et tous les moments, et vous « ne pouviez faire une plus grande diligence que « vous avez faite pour me secourir. Vous voyez « un homme qui, au jugement de tout le monde, « n'aura plus bientôt de vie si vous ne la lui re« donnez. » Le chirurgien me répondit qu'il espéroit arrêter la gangrène, pourvu qu'elle ne fût pas encore trop montée, et que le mal ne fût pas tout-à-fait désespéré, ajoutant que son remède n'en avoit guères manqué jusqu'alors. J'envoyai prier promptement M. Erouard et les autres chirurgiens de venir lever leur appareil, n'étant pas dans l'ordre que celui qui ne l'avoit pas mis le levât sans eux. Quand il fut levé, le chirurgien, un peu surpris de voir la gangrène si haut, dit que le mal étoit en un point qu'il ne pouvoit en répondre qu'après le premier ou le second appareil qu'il y auroit mis. Les autres chirurgiens lui dirent que cela étoit raisonnable, et qu'on seroit encore bien heureux si au bout de ce temps-là on pouvoit avoir quelque espérance. Il appliqua donc son remède, et le lendemain on se rassembla à la même heure pour en voir l'effet. L'appareil étant levé, la chose lui parut encore douteuse, et il ne voulut point en répondre pour cette première fois, quoique son remède eût empêché la gangrène de monter plus haut. Il remit donc au lendemain à en porter un jugement plus assuré; et après que le second appareil fut levé, et qu'il eut regardé de près la plaie, il dit tout haut qu'il ne craignoit plus de répondre de ma guérison, et que son remède avoit produit son effet. M. Erouard et les autres chirurgiens, l'ayant aussi regardée, demeurèrent un peu étonnés, et avouèrent qu'il y avoit des secrets qu'ils ne savoient pas. On peut juger si je me repentis alors de n'avoir point voulu déférer, ni à la volonté du Roi, ni à l'ignorance des chirurgiens, ni au zèle de ces deux bons récollets, et si je me tins bien heureux d'avoir eu moins de courage en cette occasion, pour prodiguer si inutilement une jambe qui m'a si bien et si long-temps servi depuis.

Peu de jours après, M. de Schomberg m'envoya visiter par son maître d'hôtel, qui me trouva mieux de mes blessures, mais assez mal pour ce qui étoit de la bourse, mes appointemens n'étant pas assez grands pour pouvoir fournir à une dépense aussi grande qu'étoit celle qu'il me falloit faire dans l'état où je me trouvois, outre la dépense ordinaire de l'armée. M. de Schomberg, qui avoit pour moi une bonté toute particulière, l'ayant appris de celui qu'il m'avoit envoyé, me procura quelque argent des libéralités du Roi. J'en employai une partie à reconnoître le service que m'avoit rendu le soldat Mutonis, dont j'ai parlé, qui m'aida à me sauver dans notre camp, et que je gardai toujours dans ma tente comme un frère, depuis qu'il eut reçu le coup de mousquet dans le bras, jusqu'à ce que je lui fisse enfin avoir un maladrerie qui lui a donné moyen de vivre sans moi. Mais comme cet argent que M. de Schomberg me fit avoir n'étoit pas une somme fort considérable, à cause qu'il eût été besoin, pour une plus grande somme, d'avoir une vérification de la chambre des comptes, il eut la générosité de m'envoyer de son propre argent; et il le fit d'une manière si honnête et si pressante, que je me crus obligé d'accepter ce qu'un plus grand seigneur que moi n'auroit point fait difficulté de recevoir d'un surintendant, et ce que d'ailleurs je n'aurois pu refuser de la part d'une personne qui m'a toujours fait l'honneur de m'aimer si tendrement, sans qu'elle se tînt fort offensée de mon refus.

Cependant M. Zamet étoit mort de sa blessure; mais on me cachoit sa mort, et on n'osoit me dire tout d'un coup une nouvelle qui auroit été capable de me faire mourir dans l'état où j'étois pour lors. La ville de Montpellier s'étant enfin rendue par composition et par la paix générale qui fut faite avec les huguenots, le régiment de Picardie y fut mis en garnison. Je fus parfaitement bien logé, et en six semaines mon chirurgien me mit en état de me pouvoir passer de lui, en me faisant achever de panser par un chirurgien de la ville. Je le remerciai le mieux qu'il me fut possible; et lui donnant une récompense qui, bien que peu considérable en comparaison du service qu'il m'avoit rendu, étoit au moins proportionnée à l'état où je me trouvois alors, je tâchai de suppléer à ce qui manquoit par les témoignages les plus tendres que je pus lui donner de mon amitié, et de la parfaite reconnoissance que j'aurois toute ma vie de ce qu'il me l'avoit conservée lorsque j'étois comme assuré de la perdre.

On fut quelque temps, comme j'ai dit, à me cacher la mort de M. Zamet; mais l'impatience

continuelle où j'étois d'apprendre de ses nouvelles ne permettoit pas qu'on me pût cacher long-temps la mort d'un ami, dont je m'informois à toute heure avec des empressemens extraordinaires. Ainsi, après qu'on m'eut disposé peu à peu à recevoir cette nouvelle si affligeante, je l'appris avec une douleur qu'il me seroit impossible d'exprimer. Il faudroit avoir connu son cœur et le mien, et l'union si étroite de l'un avec l'autre, pour pouvoir juger de l'effet que produisit en moi la pensée que nous étions séparés pour toujours, et que je n'aurois plus la consolation de voir celui dont j'avois préféré l'amitié à toutes choses. Je n'en dis donc rien davantage, et je laisse aux vrais amis à juger du sentiment dont je fus touché en apprenant cette mort. Cette première douleur fut suivie d'une autre; car m'ayant fait exécuteur de son testament, qu'il m'avoit mis entre les mains dès le lendemain qu'il fut blessé, je ne pus voir qu'avec un sensible déplaisir que quelques-uns de messieurs ses parens se brouillassent avec moi, en s'opposant aux intentions du défunt, et aux soins que j'apportois pour les faire exécuter. Ils se rendirent néanmoins depuis, à l'exception d'un seul qui demeura en froideur avec moi pour ce sujet, comme si la dernière volonté des morts ne devoit pas être respectée des vivans, ou que celui qu'ils choisissent pour en poursuivre l'exécution fût coupable de s'acquitter de ce devoir.

[1623] Au bout de sept ou huit mois que je fus à me guérir, lorsque je commençois d'être en état de marcher et de monter à cheval, M. de Valençay, gouverneur de Montpellier, me donna la commission d'aller découvrir ce que faisoient les habitans des Cevennes, qui étoient de petits bourgs et villages situés dans les montagnes, et habités par les huguenots. Ces peuples étoient tous braves soldats, comme ayant passé la plupart leur jeunesse dans les guerres de Hollande, d'où ils étoient revenus habiles et aguerris; ce qui donnoit quelque sujet de les craindre, et obligeoit M. de Valençay de les faire reconnoître, afin de se pouvoir assurer s'ils ne pensoient point à de nouveaux troubles. Je les trouvai fort paisibles toutes les fois que j'y retournai, et il ne me fut pas inutile d'avoir fait cette visite dans leur pays, pour en informer le Roi qui m'en demanda depuis des nouvelles, comme je le dirai dans la suite.

Je n'avois point été à Paris depuis long-temps, et j'y avois même quelques affaires, lorsque je fus député du régiment pour y aller solliciter le paiement des montres qui nous étoient dues. M. de Valençay contribua aussi à cette députation, et je crus presque qu'il n'avoit pas été fâché qu'une telle occasion se présentât pour m'éloigner, sachant que M. de Schomberg, qui dans ce temps-là fut disgracié, m'honoroit d'une confiance particulière, et craignant possible que je ne fisse quelque parti dans la place pour une personne aux intérêts de laquelle je m'étois toujours si fort attaché : en quoi certes il ne témoignoit pas me connoître assez, s'il me jugeoit capable d'une chose si éloignée de mon humeur, puisque j'ai toujours parfaitement su distinguer les devoirs de la reconnoissance d'avec ceux de la fidélité qui est due au prince. Je pris donc la poste avec un valet seulement; et il m'arriva une assez plaisante aventure lorsque j'eus passé Nevers. Je rencontrai sur le soir fort tard un courrier, qui m'ayant passé trouva mon valet qui étoit fort las, et qui, ne détournant point son cheval, le choqua si rudement qu'ils se désarçonnèrent, et tombèrent tous deux en même temps. La querelle s'ensuivit, ils se gourmèrent, et après s'être bien battus, comme ils virent que personne ne les séparoit, ils s'adoucirent d'eux-mêmes et commencèrent à se parler. Le courrier demanda à mon valet à qui il appartenoit, et qui étoit celui qui couroit devant. Sur quoi ayant ouï mon nom : « Comment! s'écria-t-il, « c'est lui-même à qui j'en veux, et c'est vers « lui qu'on m'a envoyé. L'heureux accident qui « m'a fait trouver celui que je cherche! Allons, « remontons promptement et tâchons de le rat- « teindre. » Ils piquèrent donc après moi, et m'appelant de fort loin, enfin je les entendis et m'arrêtai. Mais comme je ne savois ce que cela vouloit dire ni à qui j'avois affaire, je mis le pistolet à la main. Le courrier, en m'approchant, me dit le bonheur qu'il avoit eu de rencontrer mon valet, et la manière dont il avoit su que j'étois celui pour lequel seul il s'en alloit à Montpellier. Il tira en même temps de sa poche un ordre du Roi qui portoit : *Aussitôt le présent ordre reçu, vous ne manquerez de vous rendre auprès de ma personne en diligence.* Ceci me donna bien à penser, ne pouvant point deviner le sujet pour lequel on me mandoit, et flottant entre l'espérance et la crainte, quoiqu'il me semblât que je n'avois nulle raison de craindre, ne me sentant coupable de rien. Je dis au courrier qu'il continuât son voyage pour ses autres dépêches; mais il me dit qu'il n'avoit que la mienne qui fût pressée et importante, et que pour les autres il les donneroit au premier ordinaire. Je le pressai de nouveau, voulant me défaire de lui, et lui dis qu'il ne laissât pas d'achever le voyage, l'assurant que je lui paierois sa course. Mais il repartit que cela étoit tout-à-fait inutile, et qu'au contraire il falloit qu'il s'en revînt avec

moi. Ainsi nous courûmes nuit et jour, et vînmes nous reposer seulement deux ou trois heures à Essonne, d'où étant repartis trois heures devant le jour, nous arrivâmes à Paris de très-grand matin.

Les dépêches de M. de Valençay dont j'étois le porteur étoient pour le Roi et pour M. de Puisieux; mais je crus qu'il valoit mieux venir descendre chez ce dernier, espérant qu'il pourroit bien me donner quelque vue du sujet pour lequel le Roi me mandoit. Il ne fut pas peu surpris de me voir, croyant que c'étoit sur l'ordre du Roi que j'étois parti. Quand il eut ouvert ses dépêches et eut vu ce qu'elles portoient, il me dit qu'il falloit que j'allasse porter celle du Roi, et que je lui présentasse aussi la sienne recachetée, parce qu'il m'en sauroit meilleur gré. Je jugeai bien à la manière dont M. de Puisieux me parla que l'affaire pour laquelle le Roi me mandoit n'étoit pas mauvaise. J'allai donc au Louvre dans cette pensée, en l'état qu'un courrier est pendant l'hiver, c'est-à-dire parfaitement crotté. Je parlai à l'huissier de la chambre, qui me dit assez brusquement que j'attendisse, que le Roi n'étoit pas encore habillé, et que je n'étois pas si pressé. Dans ce temps-là le comte de Nogent sortit de la chambre; et comme je savois qu'il étoit fort obligeant, je l'allai saluer, et lui dis, dans la pensée que j'avois qu'il pouvoit bien ne pas me reconnoître, que, n'ayant pas l'honneur d'être connu de lui, je ne laissois pas de prendre la liberté de le supplier très-humblement de vouloir faire dire au Roi que l'officier de Picardie à qui il avoit envoyé un ordre de venir étoit là. Comme je voulus me nommer il m'interrompit en me disant: « N'êtes-vous pas monsieur de Pontis? « Venez, venez, le Roi sera bien surpris, car il « ne vous attendoit pas sitôt. » Il me fit entrer, et, me montrant tout d'un coup au Roi, il lui dit fort agréablement: « Hé bien, sire, n'est-ce pas « là l'homme de tout votre royaume qui exécute « le plus diligemment les ordres de Votre Ma« jesté; et y en a-t-il quelqu'autre qui pût venir « de Montpellier depuis qu'il a été mandé? » Le Roi répondit: « Il est vrai que cela n'est pas « croyable qu'il ait pu venir depuis ce temps-là. » Je laissai quelque temps le Roi dans cet étonnement qui servoit à le divertir, et lui déclarai ensuite la chose en lui rendant la dépêche de M. de Valençay. Après qu'il l'eut lue, il m'ordonna de l'aller porter à M. de Puisieux, en me disant que j'avois bien fait de la lui apporter d'abord. « M. de Valençay, ajouta le Roi, me mande que « c'a été vous qu'il a envoyé visiter les Cevennes, « vous nous rendrez compte tantôt; car je ferai « tenir le conseil, et vous y ferai entrer; trouvez « vous à l'heure, et allez vous reposer et vous « rafraîchir. »

Je me rendis donc à l'heure du conseil, où l'on me fit entrer à la vue de bien des gens de la cour qui se trouvèrent pour lors dans l'antichambre, et qui commencèrent à me regarder d'une autre manière qu'ils n'avoient fait jusqu'alors; car en ce monde on regarde ceux qui sont regardés du prince, et l'on pense à eux lorsqu'ils paroissent avoir quelque part dans l'estime du souverain. Le Roi me commanda de rapporter devant son conseil ce que je savois de l'état où j'avois vu le pays d'où je venois, et particulièrement des Cevennes. Je commençai à parler de la ville de Montpellier, et je témoignai que les habitans avoient beaucoup de satisfaction de M. de Valençay, et paroissoient être fort contens de son gouvernement. Je passai ensuite à ce qui regardoit tout le pays, et assurai Sa Majesté de la bonne disposition dans laquelle étoient ces peuples, qui donnoit lieu de juger qu'ils n'avoient point de regret de vivre sous son obéissance, et sous la conduite de ceux qu'elle leur avoit donnés pour les commander. Je rendis compte à la fin des Cevennes, et dis qu'ayant visité toutes ces montagnes les unes après les autres, je n'avois trouvé en tous ceux qui les habitoient qu'une parfaite soumission, et une aussi grande attache au service de Sa Majesté qu'ils en avoient témoigné auparavant d'éloignement; que j'y étois retourné diverses fois, et avois toujours reconnu la même chose; qu'ainsi, autant que j'en pouvois juger, je répondois à Sa Majesté qu'il n'y avoit pas de lieu d'avoir le moindre soupçon de la fidélité de ces peuples, et que c'étoit tout ce que j'en pouvois dire selon l'état et la disposition présente où je les avois laissés. Le Roi repartit: « C'est bien assez, je « n'en demandois pas davantage: attendez-moi « là dehors, et vous trouvez à mon dîner. »

Je ne manquai pas de m'y rendre; mais il se trouva tant de monde que le Roi ne put me parler, et me remit à son souper, où ne s'étant rencontré que peu de personnes j'eus facile audience. Après le souper le Roi me mena dans son cabinet, et en présence du seul marquis de Grimaut il me dit: « Je vous ai mandé afin de vous « témoigner que je me souviens de vous, et que « je veux reconnoître les services que vous m'a« vez rendus. Je vous donne le choix d'une com« pagnie dans un vieux corps, ou d'une lieute« nance dans mes gardes; choisissez ce que vous « aimerez le mieux, je vous en donne une pleine « liberté. » Je confesse que cette proposition me surprit un peu, car il est vrai que je m'attendois à quelque chose de plus, et que je ne croyois pas

que les services que j'avois rendus depuis avoir refusé une compagnie dans le régiment de Champagne, ne dussent être récompensés que par une charge semblable à celle que j'avois déjà refusée. Il fallut pourtant faire bonne mine, et témoigner que c'étoit beaucoup que le Roi me fît l'honneur de penser à moi. C'est pourquoi je lui répondis avec le plus de reconnoissance qu'il me fut possible que, puisque Sa Majesté me faisoit cette grâce, je la suppliois instamment de me la faire tout entière, en me marquant elle-même le choix que je devois faire de l'une de ces deux charges, et que je lui protestois que ce qui lui agréeroit davantage m'agréeroit aussi, par la passion que j'avois de la servir dans le poste où il lui plairoit de me placer. « Je me doutois bien, « répondit le Roi, quel étoit votre sentiment sur « cela; mais j'étois bien aise de voir si vous ne « vous porteriez point plutôt à l'une qu'à l'autre « de ces deux charges. » Sur quoi M. de Grimaut, qui connoissoit à peu près l'intention du Roi, prit la liberté de lui dire : « Il semble, sire, qu'il « vaut mieux que Votre Majesté lui donne la « lieutenance dans ses gardes, car au moins elle « l'aura toujours auprès de sa personne. — C'est « aussi mon inclination, répondit le Roi : est-ce « la vôtre, ajouta-t-il en s'adressant à moi? « — J'ai déjà dit à Votre Majesté, lui repartis-je, « que je ne ferois point d'autre choix que celui « qu'elle auroit fait; j'y demeure ferme comme « je dois : mais je sais qu'elle a tant de bonté « pour moi qu'elle ne trouvera pas mauvais que « je la fasse souvenir qu'elle m'avoit fait la grâce « de me promettre une compagnie. » C'étoit demander honnêtement une compagnie aux gardes. Aussi le Roi qui comprit fort bien ce que je lui voulois dire, m'interrompit à l'heure même en me disant : « Il est vrai, mais c'étoit dans un « vieux corps, et je suis tout prêt de vous la « donner, quoique je vous donne ma parole dès « à présent que si la compagnie dont je vous « fais lieutenant vient à vaquer par la mort du « capitaine ou par quelqu'autre accident vous « l'aurez. Je suis bien aise, continua le Roi, « de vous avertir d'abord que je désire établir « une chose dans mes gardes, et la commencer « par vous; qui est que vous ne fassiez ni ne « donniez aucun ordre dans la compagnie que « vous ne l'ayez reçu de moi, j'entends des « choses extraordinaires et non des communes, « et que vous ne sortiez jamais de garde quand « vous y serez, non plus que de votre quartier. « Je veux en user ainsi afin de remettre l'ordre « dans le corps, où il n'y a plus aucune disci- « pline, et afin que je vous aie aussi toujours « près de ma personne. » Je lui répondis que comme il étoit mon maître et mon prince, et qu'il me faisoit cet honneur particulier que de m'approcher de lui, j'espérois lui faire connoître par ma conduite que toute ma passion seroit de lui obéir toute ma vie. Il ordonna à l'heure même à M. de Grimaut de me faire expédier le brevet de lieutenant de la compagnie de M. de Saligny.

Cependant, quoique j'eusse fait très-bonne mine, comme je m'y sentois obligé, je m'en retournai peu content de ma fortune, et rêvant fort à ces conditions qui m'avoient été proposées, et qui me paroissoient très-onéreuses; je me regardois comme entrant dès ce moment dans une servitude et un esclavage épouvantable : aussi j'avoue que j'eusse bien souhaité, si j'avois osé, de ne m'être point piqué d'honneur si mal à propos, et d'avoir fait le choix de la compagnie dans un vieux corps. Mais l'engagement étoit fait, il n'y avoit plus moyen de reculer, et il ne me restoit plus de liberté que pour reconnoître ma faute, et en rendre l'exemple utile aux autres.

La compagnie de M. de Saligny étoit une des premières du régiment, et elle avoit pour enseigne le cadet même de M. de Saligny. Je ne l'avois pas su auparavant; et comme l'ordre et la coutume sembloient demander que l'enseigne montât à la lieutenance, surtout dans la compagnie de M. son frère, je me trouvai un peu embarrassé en apprenant ce que je ne savois pas. Il fallut pourtant passer outre, et je résolus d'en faire toute la civilité à M. de Saligny que j'allai trouver, et à qui je dis que si j'avois su plus tôt que M. son frère avoit l'enseigne de sa compagnie, j'aurois supplié le Roi de me dispenser d'en accepter la lieutenance, et de ne me point mettre entre deux frères, qui dans l'ordre de la guerre, aussi bien que de la naissance, ne devoient point être séparés en cette rencontre; mais que je venois de l'apprendre dans le moment, et que tout ce que j'avois pu faire, ayant déjà accepté la charge, étoit de lui témoigner mon regret. Cette honnêteté que je lui fis ne me réussit pas mal, et je puis dire que les deux frères me firent l'honneur de me témoigner une amitié si particulière, que lorsqu'il arrivoit entre eux quelque petite froideur j'étois toujours l'entremetteur, et comme l'arbitre de leurs différends.

Après avoir été reçu à la tête du régiment, ayant à me faire recevoir de M. le duc d'Epernon qui étoit colonel de l'infanterie, je voulus, pour me concilier ses bonnes grâces, lui faire une civilité que je savois devoir lui plaire beaucoup, et satisfaire cette ambition qui est si naturelle à tous les grands. Le jour que je devois monter la garde, j'allai à la tête de la compa-

gnie sans hausse-col droit chez lui. Je fis arrêter la compagnie à vingt pas de son logis, en un recoin où elle ne pouvoit être vue, et, entrant seul, je demandai à lui parler. Après l'avoir salué, je lui dis que le Roi m'ayant fait l'honneur de me donner la lieutenance de M. de Saligny, et de m'en faire expédier le brevet, j'avois été reçu le jour précédent, le régiment étant en bataille, ce qui m'obligeoit de monter ce jour-là même la garde; mais que je n'avois point voulu prendre la dernière marque de l'autorité que Sa Majesté m'avoit donnée, que je ne l'eusse reçue de sa main. Lui présentant en même temps le hausse-col, j'ajoutai que c'étoit à lui qu'il appartenoit de me le donner, et qu'ayant amené la compagnie près de son hôtel, je n'avois pas voulu la faire passer devant qu'il ne m'eût donné droit de marcher à la tête en qualité de lieutenant.

M. d'Épernon un peu surpris, mais très-satisfait, me répondit en des termes si obligeans, qu'il parut bien que cette surprise lui plut fort. Il m'assura de son service en toutes occasions, et, me mettant le hausse-col de la meilleure grâce du monde, il voulut bien me témoigner en quelque sorte qu'il se souvenoit encore de ce qui s'étoit passé entre M. de Bastillat et moi, au sujet de l'attaque de la ville de Montech, en me disant qu'il n'y avoit guères de personnes qui eussent mieux mérité ce hausse-col, ni qui sussent mieux s'acquitter de leur charge. Je lui demandai s'il agréeroit de venir voir ma compagnie; et, descendant promptement, j'allai me mettre à la tête, et vins passer devant lui, le saluant de la pique le mieux qu'il me fut possible. Je continuai à marcher jusques au Louvre, et à la porte M. de Saligny prit la tête de la compagnie. Le Roi par une bonté toute particulière, et dans le dessein qu'il avoit de se servir de moi, comme j'ai dit, pour rétablir la discipline dans ses gardes, voulut me voir pour cette première fois dans le nouveau poste où il m'avoit mis, et nous obligea pour cet effet de passer et de repasser devant lui. Quand les armes furent posées au corps-de-garde, M. de Saligny me dit qu'il vouloit me mener saluer le Roi en qualité de son lieutenant. Je le suivis; mais si j'eus de la satisfaction de voir que cette nouvelle charge me donnoit un facile accès auprès de la personne du Roi, je n'eus pas moins de chagrin de me voir devenir un honnête esclave, par l'engagement si onéreux où je commençois d'entrer, et dont le Roi me parla tout de nouveau en me répétant ce qu'il m'avoit dit, qu'il ne vouloit pas que je sortisse du quartier, ni que je donnasse de nouveaux ordres dans la compagnie sans lui en parler.

Sa Majesté, sur le soir, voulant donner l'ordre, M. de Saligny s'avança pour le recevoir; mais comme j'étois auprès d'elle, et que je demeurai à ma place lorsqu'il s'avança, le Roi se mit entre nous deux, s'appuyant même sur moi comme s'il eût voulu nous donner l'ordre à tous deux. Cela donna dans le moment une grande jalousie à M. de Saligny, et auroit sans doute causé une fâcheuse mésintelligence entre lui et moi, si je n'en avois prévenu aussitôt les mauvaises suites. L'expérience que j'avois dans le métier m'avoit appris qu'un lieutenant ne prenoit jamais l'ordre d'un général quand son capitaine étoit présent, et que c'étoit de son capitaine qu'il le devoit recevoir, de sorte que, ne prêtant point l'oreille, et faisant semblant de ne pas entendre, dans le moment que le Roi eut achevé de parler et se fut un peu retiré, je m'approchai de M. de Saligny, et lui demandai l'ordre comme si je n'eusse rien entendu. Il demeura si surpris, à cause de la mauvaise impression qu'il avoit déjà conçue, que, dès l'instant, il dit en lui-même qu'après cette épreuve il n'auroit jamais le moindre lieu de se blesser de ma conduite, puisque, contre toute apparence, je m'étois tenu si exactement attaché à la rigueur de la discipline, lorsqu'il sembloit que le Roi même m'eût donné lieu de m'en départir. Sa Majesté en ayant été témoin, comme je voulois bien qu'elle le fût, eut tant de bonté que de se condamner en quelque sorte elle-même, approuvant et estimant ce que j'avois fait.

Quelques jours après, le Roi m'ayant demandé compte de l'état de la compagnie, dont j'étois seul chargé pour lors, le capitaine et l'enseigne étant absens, je crus devoir prendre cette occasion pour m'éclaircir plus particulièrement avec Sa Majesté de ce qu'elle demandoit de moi; et je voulus en même temps pour ma sûreté tirer d'elle, par écrit, les ordres qu'elle vouloit que je gardasse. Ainsi, après lui avoir demandé permission de lui parler avec liberté, je lui dis que j'appréhendois extrêmement qu'elle n'eût pas toute la satisfaction de moi qu'elle prétendoit, et que l'estime trop avantageuse qu'elle avoit peut-être conçue de ma conduite ne me fît tort dans la suite, lorsqu'elle me trouveroit beaucoup moins capable qu'elle n'avoit cru; que je me sentois obligé de lui témoigner que, bien loin d'avoir un esprit vif et agissant comme il en falloit un pour lui rendre tous ces comptes, et pour exécuter tous ces ordres, le mien étoit fort pesant et tardif; que j'avois d'ailleurs très-peu de mémoire, et qu'ainsi, ne pouvant pas faire souvent les choses par moi-même comme un autre, j'avois besoin de secours; mais que, comme

je pouvois craindre de ne pas trouver toujours cette assistance, j'appréhendois aussi beaucoup de ne lui pas plaire, et de ne la pas contenter; que, si j'eusse osé prendre la liberté de lui demander une grâce, je l'eusse très-humblement suppliée, pour soulager ma mémoire et mon esprit, de faire écrire sur un papier tous les ordres qu'elle entendoit que j'exécutasse, afin que, par ce moyen, je pusse plus facilement m'acquitter de mon devoir. « J'entends bien, répondit le Roi; « vous voudriez que je vous crusse un lourdant, « mais il y va de mon honneur de ne m'être pas « trompé dans le choix que j'ai fait de vous. Je « ne vous ai donné cette charge qu'après vous « avoir connu. Je veux bien, néanmoins, vous « accorder ce que vous me demandez, puisque « j'en serai moi-même soulagé. » En effet le Roi me fit dresser un mémoire, sur lequel je lui rendois ensuite compte de toutes choses dans les occasions.

Les soldats étoient alors fort libertins, et il se gardoit très-peu de discipline parmi eux. Ils ne se rendoient pas même au drapeau pour marcher en ordre quand ils alloient monter la garde à Saint-Germain où le Roi étoit, les uns prenant le devant, et les autres marchant ou derrière ou à côté, sans qu'il y en eût souvent douze ensemble avec les officiers qui les conduisoient. Comme je n'étois point d'humeur à souffrir un tel désordre, je me chagrinai si fort, voyant que je m'allois attirer la haine de tous les soldats, sans parler de la servitude où je me trouvois réduit, que la vie me fut ennuyeuse durant quelque temps, et que je regrettois beaucoup ma lieutenance de Picardie que j'avois quittée. Ce qui m'attristoit encore davantage étoit que je ne connoissois personne dans le régiment où j'étois tout nouveau venu, et qu'ainsi je ne pouvois me consoler avec personne. Pensant aux moyens de me dégager de cet embarras, et de sortir de cet état que je prévoyois me devoir être si pénible, je vis bien, après avoir tout considéré, que je ne le pourrois faire sans renoncer à ma fortune et me perdre tout-à-fait auprès du Roi. Je pris donc enfin ma résolution, jugeant qu'il valoit beaucoup mieux faire de nécessité vertu, et mettre tout mon plaisir à m'acquitter de ce que le Roi demandoit de moi, en tâchant en même temps de gagner l'amitié des officiers qui m'étoient alors comme étrangers, et en m'acquérant de l'autorité parmi les soldats. Et après m'être ainsi affermi dans ce dessein d'exécuter avec joie tout ce que le Roi m'ordonneroit, je reconnus, par expérience, que la volonté aplanit les plus grandes difficultés, ayant trouvé dans la suite beaucoup plus de facilité à m'acquitter de tous mes devoirs que je ne me l'étois imaginé.

Pour faire d'abord connoissance avec les officiers, j'invitai les principaux à un dîner que je leur fis assez splendide, où je commençai de lier avec eux une amitié que j'eus grand soin de cultiver dans la suite. Ce régal se passa avec tant de marques d'affection et d'estime de part et d'autre, qu'il sembloit que nous nous fussions connus depuis vingt ans. J'y entremêlai une petite galanterie qui ne servit pas peu à augmenter le divertissement; car M. de Bouteville, avec dix ou douze capitaines de cavalerie, étant chez le même traiteur où nous mangions dans une autre chambre, j'envoyai querir tous les tambours du régiment, et avec eux nous allâmes tous ensemble boire à la santé de ces messieurs, en les faisant saluer en même temps d'une chamade de tous nos tambours. Ils crurent ne pouvoir mieux répondre à notre civilité qu'en envoyant querir leurs trompettes sans que nous en sussions rien, et venant aussi à leur tour boire à nos santés avec les fanfares de ces trompettes. Ainsi d'une bagatelle j'en fis quelque chose de considérable pour moi, ce dîner ayant fait assez de bruit, et m'ayant acquis la bienveillance de ceux qui ne me connoissoient pas.

LIVRE VI.

Conduite du sieur de Pontis à l'égard d'un jeune gentilhomme libertin nommé du Buisson, et comment, après avoir été forcé à se battre contre lui, il obtint lui-même sa grâce du Roi. Sa sévérité à l'égard d'un autre cadet tout-à-fait déterminé, qu'il oblige de rentrer dans son devoir. Jalousie des officiers des Gardes, qui s'efforcent inutilement de le desservir auprès du Roi. Il est envoyé par ce prince au fort Louis, pour y apprendre les exercices et la discipline militaires qui s'y pratiquoient sous la conduite du sieur Arnauld. Excellentes qualités de ce gouverneur. Grand procès qu'eut le sieur de Pontis contre un fameux partisan, au sujet d'une donation du Roi.

Il étoit sans doute de conséquence pour un officier comme moi, en entrant dans le régiment des Gardes, et dans le dessein que j'avois de faire observer exactement la discipline aux soldats, selon la volonté du Roi, de m'être d'abord concilié la bienveillance des officiers, afin de pouvoir être soutenu dans l'exécution des ordres de Sa Majesté. Mais ce qui restoit à faire étoit sans comparaison le plus difficile, comme aussi le plus important; car il s'agissoit d'entreprendre de rétablir la discipline parmi des soldats qui avoient en quelque sorte secoué le joug, et de réduire plusieurs jeunes gentilshommes libertins sous l'obéissance qu'ils devoient à leurs officiers.

Je crus qu'avant toutes choses j'étois obligé de les avertir de ce que le Roi demandoit d'eux et de moi, afin qu'ils ne fussent pas surpris lorsque je voudrois les y obliger. Je fis donc mettre la compagnie en bataille, et leur dis que le Roi m'ayant commandé de travailler au rétablissement de la discipline, qui étoit entièrement ruinée parmi eux, j'avois cru leur devoir déclarer, avant que de rien entreprendre, que ceux qui ne se trouveroient pas disposés à faire ce qu'on leur commanderoit conformément à la volonté du Roi, avoient toute la liberté de se retirer dès à présent, et que je les priois de le faire de bonne heure, puisqu'après les avoir avertis de leur devoir comme j'allois faire, ils ne pourroient plus avoir d'excuse pour s'exempter d'obéir; que je ne leur demandois que les devoirs ordinaires d'un soldat, qui sont d'être sage, d'avoir grand soin de ses armes, de ne point sortir du quartier, de se rendre exactement au drapeau quand on doit monter la garde, de marcher en ordre en y allant, les armes sur l'épaule, suivant son chef de file, et ne quittant point la compagnie qu'avec congé de son officier, de ne point abandonner le corps-de-garde, de faire exactement sa sentinelle, de ne se point quereller, de bien obéir jusques aux moindres officiers, de ne point faire de friponneries, et enfin de ne point jurer le nom de Dieu. J'ajoutai que, s'il paroissoit quelque sujétion à observer toutes ces choses, quoique j'eusse néanmoins quelque confusion d'être obligé de leur représenter ce qu'ils devoient tous savoir, j'en aurois le premier la peine, étant contraint, par l'ordre que le Roi m'en avoit donné, et de les faire observer, et de les pratiquer moi-même, leur en donnant l'exemple tout le premier; que je conseillois à chacun de considérer qu'il s'agissoit de sa fortune, puisqu'il y alloit de contenter ou de mécontenter le Roi; qu'étant obligé de l'avertir de ceux qui ne s'acquitteroient pas de leur devoir, je ne l'étois pas moins de lui faire connoître ceux qui s'en acquitteroient fidèlement; qu'ainsi c'étoit un moyen assuré pour eux d'obtenir quelques charges dans l'armée, ou de s'en exclure pour jamais, et que je promettois, dès à présent, à tous ceux qui se conduiroient avec honneur de faire valoir leurs services dans les rencontres, et d'en solliciter la récompense auprès du Roi.

A ce discours tous répondirent qu'ils vouloient bien obéir, et qu'ils étoient dans la disposition que je demandois. Mais les libertins dans le fond du cœur ne disoient pas ce qu'ils en pensoient; car, si la honte les empêcha de se retirer, la gloire qu'ils affectoient de demeurer indépendans les fit résoudre à rejeter un joug qu'ils regardoient comme indigne d'eux, et ils s'attendoient de vivre toujours comme ils avoient vécu jusqu'alors, c'est-à-dire de n'être pas assujétis aux réglemens qu'on leur prescrivoit. C'étoit principalement de jeunes gentilshommes qui servoient comme cadets. Ils se regardoient comme étant élevés par leur naissance au-dessus de toutes ces règles qu'ils croyoient n'être pas faites pour eux; et ils faisoient assez paroître par le luxe et la dépense de leurs habits qu'ils le portoient presque aussi haut que leurs officiers.

Le premier jour qu'on devoit monter la garde, tous s'étant rendus au drapeau, je leur dis l'ordre qu'ils devoient tenir de la marche, qui étoit qu'ils allassent quatre à quatre dans la ville, et que ceux qui avoient des chevaux quand on alloit à Saint-Germain, ne s'en servissent qu'après être sortis de Paris; j'ajoutai qu'ils ne devoient pas avoir de peine à faire ce que je ferois le premier afin de leur en montrer l'exemple, et que je leur permettois de quitter leurs armes et de prendre leurs chevaux quand je quitterois ma pique et prendrois le mien. Après cet ordre donné je leur fis prendre leur rang de quatre de front, et me mis à pied la pique à la main, marchant à leur tête. Ils gardèrent cet ordre assez long-temps; mais ces jeunes gentilshommes dont j'ai parlé, croyant qu'il y alloit de leur honneur de se distinguer du commun des soldats, commencèrent à se licencier, à donner leurs armes à leurs valets et à marcher hors de leur rang. Je leur fis reprendre leurs armes et leur rang, en les piquant d'honneur sur la parole qu'ils m'avoient donnée de bien obéir; mais trois ou quatre de ceux-là mêmes, croyant que c'étoit une occasion pour se faire remarquer de toute la compagnie, se négligèrent comme auparavant. J'usai alors de menaces, et dis tout haut que je les ferois châtier. Sur quoi ils rentrèrent dans leur devoir.

L'un de ces jeunes cadets, nommé du Buisson, qui avoit de la naissance et du cœur, mais qui étoit un peu glorieux, ayant de nouveau quitté son mousquet, je commandai au sergent de le châtier; mais, comme il n'osa le faire, et que le cadet ayant repris les armes et son rang les eut quittés pour la quatrième fois, j'allai prendre la hallebarde du sergent, qui n'osoit faire ce que je lui commandois, et en donnai quatre ou cinq coups à ce cadet, qui me dit à l'heure même qu'il étoit gentilhomme. Sur quoi, sans assez délibérer, et sans prendre trop garde à ce que je faisois, je mis l'épée à la main, et lui en donnai quelques coups du plat, que ce jeune cadet souffrit sans oser plus rien dire. Dès ce moment personne ne pensa plus à quitter son rang, et

tout le monde m'obéit avec une parfaite soumission. Le Roi lui-même reconnut bientôt du changement dans la compagnie, et il en prenoit un soin si particulier, que, lui ayant dit qu'il y avoit un cadet de mauvais exemple, comme il m'ordonna aussitôt de le casser, sur la difficulté que je lui en fis, lui disant qu'il étoit parent de quelques-uns de messieurs nos officiers, il me répliqua qu'il le casseroit lui-même, et le diroit à ses parents.

[1624] Cependant tout le monde me témoigna que du Buisson pourroit bien se ressentir d'un châtiment si public. Je n'eus pas lieu néanmoins de le croire puisqu'il n'en fit rien paroître au dehors, et qu'au contraire de libertin qu'il étoit il devint le plus sage et le plus réglé de la compagnie. Il vint même me trouver environ trois semaines après pour me demander pardon de sa faute, et me remercier de la grâce que je lui avois faite de l'en corriger, me témoignant que s'il devenoit jamais honnête homme il m'en auroit toute l'obligation. Ces paroles, qui me surprirent un peu, me firent assez bien espérer de lui, d'autant plus que toute sa vie et sa conduite y répondoient. Je lui témoignai la joie que j'avois de le voir dans des sentimens si généreux, et l'assurai qu'il me trouveroit aussi changé à son égard qu'il l'étoit alors lui-même en ce qui regardoit son devoir, lui promettant de le servir auprès du Roi en tout ce que je pourrois. Il me dit encore deux mois après les mêmes choses qu'il m'avoit dites alors, et, durant huit mois qu'il demeura dans le régiment, il agit toujours d'une manière qui me donna tout sujet de croire qu'il n'avoit plus aucun ressentiment de ce qui s'étoit passé, tant il s'étudia à dissimuler son dessein avec une égalité d'humeur et de conduite qui pourroit paroître incroyable en un gentilhomme français, dont l'esprit est ordinairement plus ouvert et moins capable de dissimulation. Mais enfin, ce temps étant expiré, il me vint trouver avec une lettre de M. son père qui le mandoit, et me pria de lui donner son congé, que je lui accordai facilement. Il me témoigna de nouveau devant tout le monde sa reconnoissance de la grâce qu'il avoit reçue de moi. Je l'assurai de mon côté que je ne perdrois point d'occasion de le servir, et il me dit qu'il partoit le lendemain en poste pour la Touraine d'où il étoit.

Au bout de deux jours, quelques-uns de ceux qui s'étoient trouvés présens à cet adieu me vinrent dire qu'ils ne savoient si M. du Buisson n'avoit point quelque dessein, parce qu'il n'étoit point parti comme il l'avoit dit. Je commençai à en avoir quelques soupçons aussi bien qu'eux; mais comme je n'avois rien à faire pour l'empêcher, et que d'ailleurs toute sa conduite m'avoit paru si éloignée de tout ressentiment, je témoignai ne le pas croire, et j'agis effectivement comme si je n'en eusse rien cru. Lui cependant, qui savoit que je devois aller à Saint-Germain pour la garde, prit le temps que j'en devois revenir; et, pour s'en assurer davantage, il alla chez moi me demander comme pour me dire un dernier adieu. Ayant su que je devois revenir le soir, il vint m'attendre sur le chemin entre Montmartre et le Roule. Lorsqu'il me vit de loin venir seul il vint au pas droit à moi. Du moment que je l'aperçus je dis en moi-même : « Est-il possible que la dissi-« mulation ait pu être conduite si sagement, et « qu'une passion aussi violente qu'est la ven-« geance ait pu, dans un cœur français, être re-« tenue si long-temps ! » En nous approchant je lui donnai le bonjour, et lui demandai où il alloit. Il fut assez empêché à me répondre, et il me dit qu'il se promenoit. Il tourna bride en même temps, comme s'il avoit voulu revenir avec moi, et fit bien cent pas sans me parler de son dessein. Enfin il s'en ouvrit, et me déclara qu'il étoit bien fâché d'être obligé de venir faire une demande qui sembloit être si éloignée de son devoir, mais que l'extrémité où il se trouvoit réduit et la nécessité où il se voyoit de passer pour un homme tout-à-fait déshonoré l'y contraignoit; que l'affaire qui s'étoit passée il y avoit huit mois étoit si publique, qu'elle ne se pouvoit réparer que par une autre qui devint aussi publique, qui étoit la satisfaction qu'il me demandoit de cet affront; qu'il avoit peine à me faire cette prière, connoissant l'esprit par lequel j'avois agi; mais que, comme mon intention ne mettoit point son honneur à couvert, il savoit que j'étois trop généreux pour lui refuser une si juste demande.

Je lui répondis que j'étois à la vérité fort surpris de son compliment, après ce qu'il m'avoit dit et répété tant de fois de l'obligation qu'il m'avoit et qu'il m'auroit toute la vie, de ce que je l'avois réduit, en m'acquittant de ma charge, à entrer comme il avoit fait dans une vie sage et digne d'un honnête homme. Je lui demandai s'il pouvoit bien avoir oublié toutes ces choses, ou si elles n'avoient jamais été dans son cœur. Il me repartit que lorsqu'il me les avoit dites elles y étoient, et qu'elles y seroient encore s'il ne se voyoit absolument déshonoré, et comme forcé de demander cette satisfaction. Je lui dis que dans l'ordre je ne la lui devois point, n'ayant fait que mon devoir, et qu'il étoit contre la coutume que des officiers donnassent ces sortes de satisfactions à leurs soldats. Cependant je vis qu'il étoit résolu d'avoir ce qu'il demandoit, et je fus contraint malgré moi de faire une chose

qui étoit contraire à tout ordre et à toute discipline. Il m'obligea donc de mettre pied à terre aussi bien que lui, et Dieu permit que j'eusse l'avantage, dont je ne me servis, quoique blessé, que pour lui conserver ce qu'il avoit résolu de m'ôter avec tant de brutalité et contre toute sorte de justice. Je lui dis que beaucoup d'autres n'en auroient pas usé comme moi, après tous les témoignages de reconnoissance qu'il m'avoit donnés, et qu'il venoit de démentir d'une manière si indigne d'un gentilhomme comme lui. Il demeura d'accord de ce que je lui disois, ce qui fit qu'étant relevé je lui voulus rendre son épée; mais, dans le désespoir où il étoit, il ne laissa pas de me dire fort sagement qu'ayant été assez brutal pour s'en servir contre moi, il ne pouvoit pas répondre qu'il ne le fût encore assez pour s'en servir une seconde fois si je la lui rendois; qu'ainsi il me supplioit de la garder et de l'emporter avec moi.

M. de Rambures le Bègue, qui chassoit en ce même temps vers Montmartre, ayant vu de loin des épées nues, et jugeant bien ce que c'étoit, accourut à toute bride, et nous trouva en l'état que je viens de dire, tous deux blessés, et l'un de nous ayant deux épées. Il nous témoigna son extrême regret de n'être pas arrivé plus tôt pour empêcher ce malheur, et il voulut au moins faire alors ce qu'il eût bien souhaité d'avoir pu faire auparavant, qui étoit de nous faire embrasser tous deux, et de nous porter à oublier tout ce qui s'étoit passé. Je le priai de rendre l'épée à M. du Buisson, ce qu'il fit; et il nous reconduisit tous deux à Paris, où chacun s'étant fait panser, nous ne fûmes pas long-temps à être guéris parce que nous n'étions pas beaucoup blessés.

Mais cette affaire, que je souhaitois de tenir secrète, ne tarda guère à être publique. Quelques gens envieux de ma fortune se servirent de cette occasion pour me mettre mal dans l'esprit du Roi, qui fut étrangement surpris d'apprendre cette nouvelle, et qui entra tout d'un coup dans une grande colère contre moi. M. de Saligny, qui connoissoit la vérité, voulut m'excuser en disant au Roi que je n'avois pu faire autrement, et que je m'étois vu forcé de me défendre pour sauver ma vie. M. de Rambures, qui avoit été témoin de la chose, lui en parla aussi le plus favorablement qu'il put; mais tout cela ne put satisfaire le Roi, qui témoigna être toujours très-mécontent, à cause des impressions fâcheuses que quelques-uns lui avoient données sur mon sujet. Cependant, comme on m'avertit qu'on m'avoit rendu de mauvais offices auprès de Sa Majesté, je ne laissai pas d'aller à ma garde à mon ordinaire, étant résolu de l'éclaircir amplement de mon affaire en cas qu'elle m'en parlât. M'étant donc présenté devant le Roi, il me regarda d'un œil qui me marqua bien sa colère; et, lorsque tout le monde sortit de sa chambre, il m'ordonna de demeurer. Il me demanda si j'avois bien la hardiesse de me présenter devant lui après la faute que j'avois faite, et si c'étoit là l'ordre que je voulois établir par mon exemple dans le régiment, que le moindre cadet pût appeler un officier, et que ce fût manquer à son honneur de le refuser; si je n'avois pas vu toutes les conséquences de cette action, qui, étant d'un si pernicieux exemple pour tous les officiers et tous les soldats, l'offensoit particulièrement en sa personne, et faisoit connoître à tout le monde qu'il s'étoit trompé dans le jugement qu'il avoit porté de moi, puisqu'au lieu qu'il m'avoit cru sage et judicieux, je venois de démentir cette estime par une conduite si irrégulière et si indigne. Il ajouta les menaces, et me dit qu'il s'en falloit peu qu'il n'apprît en ma personne à tout le monde qu'il ne peut jamais être permis à un officier de se battre contre un soldat; mais que si, par une grâce particulière, il ne vouloit pas me punir de la peine que je méritois, j'étois indigne d'approcher davantage de sa personne; qu'à l'égard de du Buisson il vouloit en faire un châtiment exemplaire, et qu'il seroit passé par les armes.

Le Roi n'eut pas plutôt achevé ces paroles qu'il se tourna pour me quitter; mais, me sentant percé jusqu'au vif et outré de douleur, je me jetai à ses pieds, je lui demandai pardon, en lui témoignant mon extrême regret d'avoir mérité sa colère. Je lui témoignai que je reconnoissois la justice et la vérité de tout ce qu'il m'avoit dit; mais que, si Sa Majesté vouloit bien encore me faire cette grâce que de m'entendre, j'espérois que, bien que l'action que j'avois faite fût criminelle, les circonstances qui l'avoient accompagnée pourroient peut-être me faire paroître moins coupable; que je n'osois néanmoins entreprendre de me justifier s'il ne lui plaisoit de me témoigner qu'elle auroit encore la bonté de m'entendre. Le Roi, touché de l'abondance de mes larmes, me dit d'un ton beaucoup plus doux qu'il me permettoit de parler. Je commençai donc à le faire de la manière que je jugeai la plus propre pour diminuer dans son esprit ce qu'il paroissoit y avoir de plus criminel dans notre action, et pour nous justifier tous deux en même temps, au lieu de faire la justification de moi seul aux dépens de du Buisson : « Votre Majesté se souviendra, s'il lui plaît, lui dis-je, de l'état où je « trouvai la compagnie quand elle me fit l'hon« neur de m'en donner la lieutenance, et de l'or-

« dre si précis dont elle me chargea d'y rétablir « la discipline. Ayant eu affaire à un jeune gen- « tilhomme que le déréglement général avoit « rendu libertin, et qui, par un faux point d'hon- « neur, faisoit gloire de se maintenir dans l'in- « dépendance à l'égard des officiers, j'usai envers « lui de toute la sévérité qui me parut nécessaire « pour le porter à rentrer dans son devoir, et « pour retenir davantage les autres par cet exem- « ple. Il est vrai que la voie dont je me servis étoit « un peu violente et, si j'ose dire, peu conforme « à l'humeur d'un jeune gentilhomme accoutumé « au libertinage, et qui se faisoit un honneur de « ne dépendre de personne. Cependant, sire, tout « emporté et tout libertin qu'il étoit, il revint à « soi, il reconnut la justice du châtiment et le « bien que je lui avois procuré en le punissant. « Il devint un exemple de soumission et de sa- « gesse à toute la compagnie, en sorte que tout « le monde rentra dans l'ordre, et que Votre Ma- « jesté en demeura très-satisfaite. Mais comme « il y a des gens qui, ne pouvant faire le bien, « ne peuvent non plus le souffrir dans les autres, « il s'en trouva qui corrompirent depuis cette « bonne disposition de ce jeune gentilhomme, et « lui persuadèrent qu'il étoit perdu d'honneur « après ce qui lui étoit arrivé; qu'il n'avoit pas « de cœur s'il ne demandoit la réparation de cet « affront, et qu'un gentilhomme comme lui de- « voit préférer son honneur à sa propre vie. Ce « furent, sire, ces impressions étrangères et ces « conseils de gens emportés, et faussement jaloux « de l'honneur d'autrui, qui contraignirent M. du « Buisson d'en venir à cette extrémité; et, comme « il me connoissoit assez pour un homme at- « taché à son devoir, et qui ne consentiroit ja- « mais à faire une semblable action contre l'or- « dre de la discipline militaire, voulant m'enga- « ger indispensablement à lui accorder ce qu'on « lui avoit mis dans l'esprit qu'il me devoit de- « mander, il vint m'attendre sur le chemin de « Saint-Germain après être sorti de la compa- « gnie, et m'avoir demandé son congé, et il me « força de lui donner la satisfaction qu'il n'auroit « jamais osé me demander en tout autre lieu où « j'aurois pu la lui refuser. Je n'avois point alors, « sire, d'autre parti à prendre que de m'enfuir « ou de faire ce que j'ai fait; et ainsi, n'ayant « suivi en cette rencontre que les lois indispen- « sables du droit naturel, qui nous commandent « de nous défendre lorsqu'on nous attaque, j'ose « m'assurer de la justice de Votre Majesté qu'elle « me déclarera aussi innocent que j'aurois été « criminel et digne de mort, s'il étoit vrai, comme « on le lui a représenté, que je me fusse battu vo- « lontairement contre un cadet de ma compagnie. « Je supplie donc Votre Majesté, sire, de pro- « noncer sur cela son jugement, et d'ajouter plu- « tôt foi à ce que je lui dis et lui proteste devant « Dieu avec serment qu'à ce que lui ont pu dire « ceux qui étoient moins informés de la vérité « du fait, ou qui agissoient peut-être par quelque « mouvement secret d'une mauvaise volonté con- « tre nous. »

Ce discours, que je prononçai étant vivement touché de ce que je disois, changea presque entièrement l'esprit du Roi. Il me répondit qu'il étoit vrai qu'il n'avoit pas tout-à-fait compris la chose comme je venois de la lui dire, n'ayant pas su cette dernière circonstance, qui changeoit beaucoup la qualité de l'action que j'avois faite; mais que si enfin il trouvoit lieu de m'excuser et de me pardonner cette faute, qu'il regardoit comme involontaire, il trouvoit du Buisson entièrement inexcusable, puisqu'ayant été d'abord assez sage pour recevoir le châtiment comme il le devoit, il en étoit devenu ensuite d'autant plus coupable d'avoir écouté les conseils de quelques gens emportés, et démenti, par une action si criminelle, toute la bonne conduite qu'il avoit fait paroître auparavant; que d'attendre son lieutenant sur un grand chemin, l'attaquer et le mettre dans la nécessité de se défendre, c'étoit un crime, non-seulement à l'égard de celui qu'on attaquoit, mais encore à l'égard de tous les officiers du régiment, qui étoient blessés tous ensemble dans cette action; et que, comme cet exemple étoit d'une si pernicieuse conséquence, il vouloit que la punition en fût faite.

Comme je vis le visage du Roi changé à mon égard, ainsi que j'ai dit, je crus pouvoir prendre la liberté de lui parler de nouveau en faveur de celui qu'il condamnoit à la mort, et, de suppliant que j'étois pour moi-même, devenir tout d'un coup intercesseur pour un autre. J'espérai même de la bonté du Roi qu'il se rendroit d'autant plus favorable à ma prière que je parlerois pour celui de qui j'avois été offensé. Je suppliai donc Sa Majesté de ne se pas fâcher contre moi si, après avoir reçu la grâce du pardon qu'elle m'accordoit, j'étois encore assez hardi pour lui demander celle de ce jeune gentilhomme, sur qui sa justice vouloit faire tomber tout le poids du châtiment. Je lui dis que son action, bien que criminelle, ayant paru être en lui plutôt l'effet d'une mauvais conseil que d'une mauvaise volonté, elle sembloit mériter quelque indulgence; que, s'il recevoit la vie après avoir mérité de la perdre, il se sentiroit plus obligé que jamais de l'employer pour le service de son prince; que je serois au désespoir d'être cause du déshonneur de toute une famille; qu'ainsi j'osois le conjurer de

faire grâce à deux criminels qui n'en faisoient qu'un, puisque je me croirois puni moi-même en la personne de celui pour qui je parlois, et que je ne me relèverois point de ses pieds que Sa Majesté ne m'eût accordé ce que je lui demandois.

Le Roi, quoique touché dans le cœur de ce que je lui disois, me répondit : « Quoi donc ! vous « n'êtes pas content de la grâce que je vous ac« corde pour vous, et vous osez me parler encore « pour un autre ? Ne craignez-vous point de vous « rendre plus coupable, et de faire connoître par « là, en quelque sorte, que vous avez peut-être « plus de part au crime de celui pour qui vous « parlez, puisque vous devriez être le premier à « en demander la punition ? Je sais néanmoins, « ajouta-t-il, quel est votre naturel, et je par« donne au mouvement et au transport de votre « amitié. Je donne la vie à celui pour qui vous « me la demandez, et je la donne comme la plus « grande preuve que je vous puisse donner de la « reconnoissance que j'ai de vos services ; mais « je veux, pour l'exemple et pour la satisfaction « du public, qu'on lui fasse son procès, qu'il se « retire en Hollande durant ce temps, et qu'il « n'en revienne que lorsque son affaire sera étouf« fée et que je lui aurai fait grâce. »

Il m'est impossible d'exprimer les sentimens de reconnoissance et de joie que ces paroles produisirent au fond de mon cœur. J'embrassai les genoux du Roi, et l'ayant remercié, plus avec des larmes et des soupirs qu'avec des paroles, je sortis ainsi de sa chambre.

Aussitôt que les seigneurs de la cour furent entrés, le Roi leur dit de quelle manière il venoit de m'humilier, et comment il avoit cru devoir punir la faute que j'avois faite ; leur déclarant en même temps que, s'il n'avoit pas voulu me punir plus sévèrement à cause des services que je lui avois rendus, il vouloit au moins faire un exemple en la personne de du Buisson, et le faire condamner dans le conseil de guerre à être passé par les armes ; ce qui persuada à toute la cour que le Roi vouloit le faire exécuter, sans que qui que ce soit connût la grâce si extraordinaire dont il m'avoit donné parole pour lui.

Cependant j'allai trouver M. du Buisson, et lui contai tout ce qui s'étoit passé, lui promettant que je ne perdrois aucune occasion, pendant qu'il seroit en Hollande, pour ménager son retour, et le mettre en état de donner pour le service du Roi une vie qu'il recevoit de sa bonté. Ce pauvre jeune homme fut si touché de voir la manière tout extraordinaire dont je m'étois vengé de lui qu'il ne me put dire autre chose, sinon qu'il étoit dans la dernière confusion, et qu'après m'avoir vu payer ainsi sa brutalité par la plus grande générosité que je pouvois lui témoigner, il ne lui restoit que de m'assurer que sa vie seroit autant à moi qu'à lui ; qu'il me vouloit regarder comme un autre père de qui il avoit reçu une seconde vie, et qu'il étoit résolu de dépendre absolument de moi et de ma conduite. Nous nous embrassâmes ; il s'alla disposer pour le voyage de Hollande. Son affaire se traita ensuite au conseil de guerre ; il fut condamné ; mais, comme il s'étoit retiré, l'on ne fit point davantage de poursuites.

Le Roi me témoigna durant quelque temps de la froideur devant le monde, quoiqu'en particulier il me montrât le même visage qu'à l'ordinaire. J'entendois fort bien ce badinage, et je tâchois de répondre le mieux qu'il m'étoit possible à l'intention du Roi. Je cherchois cependant toujours quelque occasion pour procurer le retour de M. du Buisson ; et un an s'étant écoulé sans que je visse aucun jour pour cela, je me résolus enfin d'être hardi une seconde fois, et de garder moins de mesure que jamais dans une affaire où mon intercession sembloit avoir quelque chose de très-favorable. Un lieutenant du régiment de Normandie étoit pour lors malade et à l'extrémité à Paris. A l'heure même que j'appris sa mort, je crus devoir prendre cette occasion pour servir celui dont l'éloignement me causoit beaucoup de douleur, et j'allai fort promptement trouver le Roi. Je lui dis d'abord, sans m'ouvrir de mon dessein, que je venois supplier très-humblement Sa Majesté de vouloir bien m'accorder une grâce, qui étoit la charge d'un tel, lieutenant, qui venoit d'expirer présentement. Le Roi, autant que j'en pus juger, se douta aussitôt pour qui je la demandois ; mais, ne voulant pas me faire connoître qu'il pénétroit dans ma pensée, il se contenta de me dire qu'il vouloit savoir ce que j'en voulois faire et à qui je désirois la donner. Je lui répondis que c'étoit pour un de mes amis, que je prendrois la liberté de lui nommer lorsque Sa Majesté m'auroit fait la grâce de m'en assurer. « N'est-ce point, me repartit le « Roi, pour du Buisson ? car je connois votre « humeur, et je lis à peu près dans votre cœur. « — Ah ! sire, m'écriai-je, c'est vraiment être « prophète que de lire ainsi dans mes pensées : « je dois sans doute bien prendre garde à n'en « avoir que de bonnes, puisque Votre Majesté a « des yeux si pénétrans. Il est vrai, sire, que « j'ai une très-grande douleur de voir ce jeune « gentilhomme, qui est capable de servir Votre « Majesté, être si long-temps hors d'état de le « pouvoir faire ; et j'ose espérer qu'elle ne refu« sera pas d'achever ce qu'elle a si généreuse-

« ment commencé, en donnant sujet à celui qui « tient la vie de sa bonté, de l'employer toute « pour son service. » Le Roi, touché de la manière si pressante dont je lui demandois cette grâce pour une personne qui m'avoit si fort désobligé, me dit avec la plus grande bonté du monde qu'il n'étoit pas en son pouvoir de me refuser, et que la générosité de cette demande que je lui faisois l'engageoit de m'accorder ce qui dans l'ordre ne se devoit pas.

Je m'en retournai avec cette parole qui me donna toute la joie possible, et j'envoyai aussitôt un homme exprès en Hollande à M. du Buisson lui dire de partir dans le moment, et de me venir trouver pour une affaire de conséquence. Il se rendit promptement à Paris, et m'ayant dit qu'il comprenoit bien qu'il m'étoit nouvellement obligé de la grâce de sa liberté, puisque je le faisois revenir en un lieu d'où sa mauvaise conduite l'avoit contraint de sortir, je lui répondis que c'étoit au Roi qu'il étoit redevable de toutes choses, et encore tout de nouveau d'une grâce à laquelle il ne s'attendoit pas, qui étoit une lieutenance dans le régiment de Normandie que Sa Majesté lui avoit donnée, et pour laquelle je l'avois mandé. J'ajoutai que je voulois le mener saluer le Roi, afin qu'il lui témoignât lui-même sa reconnoissance d'un si grand excès de bonté qui l'engageoit à employer tout le reste de sa vie à son service, et qu'ainsi il se préparât à venir le soir au Louvre avec moi. Ce gentilhomme jugeant bien d'où lui venoit cette lieutenance, fut si interdit et si confus, qu'il n'eut point de parole ni de voix pour m'en remercier, et ne le fit que par son silence. Je le menai sur le soir au Louvre, et ayant su du Roi auparavant s'il agréeroit que je le lui présentasse, je le fis entrer. Il se jeta aux pieds de Sa Majesté, ne lui parlant que par sa posture et par sa profonde humiliation. Le Roi lui dit qu'il étoit heureux d'avoir eu affaire à un homme comme moi, qui, d'offensé que j'étois, avois travaillé à obtenir la grâce de celui qui m'avoit offensé; qu'il ne l'auroit pu accorder à tout autre qu'à moi, comme il n'y avoit guère que moi seul qui aurois osé la lui demander; qu'ainsi il vouloit bien lui déclarer qu'il m'avoit obligation de la vie et de la charge de lieutenant qu'il lui donnoit en ma considération; que toutes ces raisons l'obligeoient à me regarder à l'avenir comme son bienfaiteur, et à réparer la faute qu'il avoit commise contre tout le public, par une vie et par une conduite proportionnée à la reconnoissance qu'il devoit avoir d'une grâce si extraordinaire. Le respect, la joie et la douleur firent en même temps une si vive impression sur l'esprit et dans le cœur de M. du Buisson qu'il ne put répondre au Roi, et qu'étant entré dans la chambre sans oser parler il en sortit aussi sans le pouvoir faire : ce qui plut davantage à Sa Majesté que s'il lui avoit fait un long discours; car il jugea mieux des sentimens de son cœur par ce silence, qu'il n'auroit pu faire par un compliment étudié.

Je lui fis avoir ses lettres de rémission et le brevet de sa charge, et le fis ensuite recevoir dans le régiment, où je puis dire qu'il acquit beaucoup d'estime, ayant répondu parfaitement à ce qu'on attendoit de lui, et passant pour un des plus braves hommes de l'armée. Il exécuta aussi très-fidèlement l'ordre que le Roi lui avoit donné de me regarder toujours comme son véritable ami, puisque par un effet et de son inclination naturelle, et de la profonde reconnoissance qu'il eut du service que je lui avois rendu, il vécut toujours depuis avec moi comme avec son père, qui est le nom qu'il vouloit bien même me donner publiquement. Je remarquerai dans la suite de ces Mémoires qu'ayant su que j'avois une grande affaire où il alloit pour moi de perdre la tête, il partit en poste et vint de fort loin pour me faire offre à La Rochelle où j'étois de sa personne et de son bien.

La conduite que je tins à l'égard d'un autre cadet ayant été encore plus sévère sans comparaison que celle dont j'avois usé envers M. du Buisson, ne me réussit pas moins heureusement pour le rendre tout-à-fait honnête homme et lui gagner entièrement le cœur. Ayant reçu dans ma compagnie un jeune gentilhomme, parent de M. le comte de Saligny, qui en étoit, comme j'ai dit, capitaine, afin de le former, aussi bien que beaucoup d'autres, dans les exercices de la guerre, je lui dis d'abord que, comme il avoit l'honneur d'être parent de M. de Saligny, il falloit qu'il fût l'exemple de toute sa compagnie. Je commandai ensuite à un sergent de le loger avec un autre cadet. Mais ce jeune homme étoit si méchant et tellement déterminé, que celui avec qui je l'avois mis me pria bientôt de le séparer, me disant qu'il ne pouvoit pas vivre plus long-temps avec un furieux comme lui. On me fit aussi des plaintes de tous côtés de ses violences et de ses emportemens; et il avoit cette inclination malheureuse et tout-à-fait indigne de sa naissance, d'aller le soir au coin d'une rue attendre quelqu'un qui passât, prenant un singulier plaisir à lui allonger un coup d'épée et à le blesser par pure malice. Je le fis venir un jour dans ma chambre, et lui dis avec une très-grande sévérité qu'on me faisoit tous les jours des plaintes de lui, qu'on m'en disoit des choses

si noires que je n'osois pas les croire d'un gentilhomme, étant même indignes d'un crocheteur; que si j'avois été persuadé qu'il en eût été coupable, je lui aurois fait grâce de le mettre dans une basse-fosse, et que je lui donnois cet avis de ne faire plus parler de lui.

Cela ne l'empêcha pas néanmoins quatre ou cinq jours après de retourner à son misérable exercice; et l'on me vint dire qu'il avoit blessé un avocat, une femme et un autre homme, et qu'il s'étoit enfui. Cette nouvelle me mit en une terrible colère, voyant toutes mes remontrances suivies de si près par des excès tout nouveaux, et plus grands que ceux qu'il avoit commis jusqu'alors. Je criai à l'heure même à un sergent et à deux de mes valets : « Prenez mes chevaux, « courez après ce misérable, et me l'amenez « pieds et poings liés; je lui ferai faire pénitence. » Ils se mirent donc à le poursuivre par où l'on savoit qu'il s'étoit enfui; et l'ayant atteint à trois lieues de là ils le ramenèrent. Je ne voulus point le voir ni lui parler, mais je le fis mettre aussitôt dans une basse-fosse, et défendis qu'on lui donnât autre chose que du pain avec un seau d'eau. Il est incroyable en quels excès il s'emporta, et combien sa fureur lui fit dire d'impertinences contre moi. Je remarquerai seulement, pour faire connoître quelque chose de son désespoir, que dans ces transports furieux dont il étoit agité il disoit : « Si les cinq doigts de ma « main étoient cinq canons, je les braquerois « tous cinq contre Pontis, pour lui en briser la « tête et la mettre en poudre. » Je me sentis cependant obligé d'avertir le Roi de ce qui se passoit, tant parce que c'étoit un gentilhomme de qualité, et parent, comme j'ai dit, de M. de Saligny, qu'à cause que j'avois quelque sujet de craindre les suites de cette affaire. Le Roi approuva ce que j'avois fait, et me recommanda à son ordinaire la sévérité de la discipline.

Qand j'eus laissé ce cadet pendant un mois ou six semaines dans la basse-fosse, je voulus voir s'il n'y avoit aucun changement en lui, et lui envoyai dans ce dessein un bon religieux pour le sonder et lui faire peur. Le père étant descendu lui dit que les capitaines s'assembloient, et qu'il y avoit sujet de craindre que ce ne fût pour lui faire son procès; qu'il lui conseilloit cependant de songer un peu à sa conscience, qu'il ne falloit pas se laisser surprendre, et que la moindre chose qu'il pouvoit faire étoit de témoigner à Dieu par la confession de ses crimes qu'il s'en repentoit. A de si tristes nouvelles, ce pauvre jeune homme commença à trembler de tout son corps, et à conjurer celui qui lui parloit de vouloir intercéder pour lui auprès de moi, témoignant qu'il reconnoissoit ses fautes passées, et qu'elles lui serviroient pour être plus sage à l'avenir. Le père lui dit qu'il n'osoit pas m'en parler, me voyant trop irrité contre lui, et qu'il n'avoit point d'autre commission que de le faire résoudre à penser à sa conscience. Cette réponse augmenta son trouble, et il conjura de nouveau avec larmes ce religieux de ne le point abandonner. Le père lui répondit qu'il n'osoit pas même le venir voir trop souvent pour ne pas donner lieu de croire qu'il y eût quelque intelligence entre eux, et être cause par là qu'on le privât de le venir voir davantage. Tout cela donna beaucoup à penser à ce jeune homme, et le mit en une étrange inquiétude de ce qui devoit arriver. Le religieux vint ensuite me témoigner le changement qu'il avoit remarqué en lui, et l'heureux succès de sa visite. J'en donnai avis au Roi, qui me dit ces paroles remarquables : « Je ne vous conseille pas « de vous assurer trop sur ce repentir précipité. « Cela a bien la mine d'une fausse pénitence. « Comme il est d'un si méchant naturel, il pour« roit bien vous tuer dans un accès de sa fureur. « Il est bon de voir de plus près si sa conversion « est véritable. — Oh, sire, je ne le crains pas, « repartis-je, et je sais bien qu'il me craint; « pourvu qu'il voie mon visage je suis assuré « qu'il tremblera toujours devant moi. »

Le Roi m'ayant donné la liberté de faire ce que je jugerois à propos, j'envoyai de nouveau à mon prisonnier le même religieux, à qui il fit sa confession avec de grands témoignages de repentir. Il communia ensuite dans la chapelle comme pour se disposer à la mort, et, lorsqu'il ne lui restoit presque plus aucune espérance, je le fis monter à ma chambre, accompagné d'un sergent. Je lui dis que son procès étant déjà fort avancé, j'avois bien voulu le faire venir pour savoir de lui s'il étoit toujours dans la même disposition où il avoit été jusqu'alors, et s'il persistoit à ne vouloir point reconnoître sa faute. Alors se jetant tout d'un coup à mes genoux, il me pria avec larmes de lui vouloir sauver la vie. Il me dit qu'il reconnoissoit que ses crimes méritoient la mort; mais que si je voulois bien user de miséricorde envers lui, il me protestoit et me donnoit sa parole que sa vie seroit employée tout entière pour le service du Roi, et qu'il ne retomberoit jamais dans ses désordres. Il confirma ce qu'il disoit en prenant Dieu même à témoin de la sincérité de son cœur. Sur quoi je lui répondis que pour ce qui étoit de lui sauver la vie cela ne dépendoit pas entièrement de moi, mais que je lui promettois de faire tout mon possible pour cela, et qu'il prît

garde seulement à la parole qu'il me donnoit. Je le renvoyai dans la prison, et l'y laissai encore quelque temps, jusqu'à ce que son affaire ayant été examinée on lui accordât sa rémission. La reconnoissance qu'il eut de cette grâce, que je lui avois procurée lorsqu'il se regardoit déjà comme mort, le porta depuis à m'aimer comme son père. Il fut ensuite fort honnête homme, et entra dans les charges, où il est mort avec honneur. J'ai été bien aise de faire voir par cet exemple qu'il n'y a guère de si méchant naturel qui ne puisse être corrigé, et qu'on ne doit pas craindre quelquefois d'opposer les plus rudes châtimens au cours des habitudes corrompues et des passions brutales, lorsqu'elles ne peuvent être arrêtées par des remèdes moins violens.

Les capitaines du régiment des Gardes, et surtout l'un d'entre eux que je ne veux point nommer, étoient de long-temps piqués contre moi, et me portoient une jalousie secrète, à cause que le Roi, par une bonté particulière, faisoit marquer mon logis préférablement à tous les autres lieutenans lorsqu'il alloit par la campagne. Ils n'osoient pas néanmoins, pour la plupart, m'en rien témoigner ouvertement; et il n'y en eut qu'un qui, par un coup de dépit, s'empara un jour du logement que le Roi m'avoit fait donner, et se coucha même dans mon lit. Je l'y trouvai au retour de chez le Roi; mais, comme je ne pouvois pas encore être assuré de l'esprit dans lequel il l'avoit fait, je ne voulus point faire de bruit pour lors, et je couchai cette nuit sur la paille. Le lendemain, au lieu de m'en faire quelque excuse, il me déclara nettement que je n'avois qu'à chercher un autre logis. C'en étoit trop pour nous brouiller, et causer une querelle entre nous; mais l'âge et l'expérience m'ayant appris à me modérer un peu, je voulus seulement lui témoigner que j'étois d'humeur à me contenter de ce qui m'appartenoit, et qu'au reste, puisque c'étoit une gratification du Roi à mon égard, ce n'étoit pas à lui de s'y opposer, ou qu'au moins c'étoit au Roi même qu'il devoit s'en plaindre.

Le Roi en ayant été informé témoigna en être très-mal satisfait, et dit qu'il lui étoit libre de faire ce qu'il vouloit dans son royaume; que ce n'étoit pas à des capitaines à vouloir lui faire la loi, et à contrôler ce qu'il faisoit en faveur d'un officier particulier qui accompagnoit toujours sa personne; et il déclara à l'heure même qu'il ne vouloit plus que les capitaines eussent leurs logis marqués, mais qu'ils se logeassent où il leur plairoit dans le quartier qui leur seroit assigné. Ceci les piqua extraordinairement, et ils attendirent quelque occasion pour s'en venger contre moi. Ma compagnie étoit alors la plus belle du régiment, à cause du grand nombre de cadets de qualité que messieurs leurs parens me faisoient l'honneur de me confier, pour les former dans les premiers exercices de la guerre; et j'y avois entre les autres le fils de M. le maréchal de Saint-Geran, dont je parlerai bientôt après.

Un jour que j'étois en garde à Fontainebleau, comme une autre compagnie nous vint relever, et que je me disposois, selon ma coutume, à m'en retourner avec la mienne à Montereau, qui étoit notre quartier, le Roi m'appela de sa fenêtre, où il regardoit les courses de jeux de bagues et les tournois qui se faisoient. Je montai aussitôt à sa chambre, et je reçus ordre de renvoyer ma compagnie, et de demeurer près de sa personne. J'allai donc trouver les sergens, à qui je dis, comme le Roi me l'avoit expressément commandé, de veiller avec grand soin pour empêcher les querelles, surtout parmi les cadets, qui se faisoient un grand honneur de ne rien souffrir les uns des autres, et de ne pas permettre non plus qu'aucun s'arrêtât dans le chemin pour boire, à cause des disputes que produit ordinairement le vin. Je voulus même d'abord, comme si j'eusse prévu le malheur qui arriva, retenir auprès de moi le fils de M. le maréchal de Saint-Geran, dont l'humeur bouillante et le cœur trop généreux me faisoient craindre pour lui à toute heure; mais je lui permis ensuite, je ne sais pour quelle raison, de s'en retourner.

Ce jour-là même, en l'année 1624, au mois de mai, le Roi avoit résolu de faire arrêter M. le colonel d'Ornano, qui vint sur le soir dans sa chambre, et qui reçut de Sa Majesté, à l'ordinaire, tout le bon accueil possible. Le Roi s'entretint avec lui fort long-temps d'une chasse que M. le duc d'Orléans devoit faire le lendemain dans la forêt de Fontainebleau, et lui demandoit familièrement quelles routes il falloit tenir, parce qu'il étoit fort expérimenté dans la chasse de cette forêt, dont il connoissoit jusqu'aux moindres sentiers. Enfin, l'heure destinée pour l'arrêter étant venue, M. du Hallier, pour lors capitaine des Gardes, vint pour entrer avec plusieurs autres officiers dans la chambre. Or, c'est la coutume que, lorsque le capitaine des Gardes va entrer, l'huissier frappe trois coups sur le seuil de la porte, et c'étoit aussi le signal que le Roi avoit donné pour connoître le temps qu'il devoit lui-même se retirer. Ainsi le Roi, lorsqu'il entendit ces trois coups, donna le bonsoir au colonel d'Ornano, et se retira dans une autre chambre, où je le suivis, selon l'ordre

qu'il m'avoit donné. Dans le moment M. du Hallier entra, et, s'approchant de M. d'Ornano, il lui fit un compliment qui le surprit fort, lui témoignant qu'il étoit bien fâché de lui dire qu'il avoit ordre de l'arrêter et de s'assurer de sa personne. « Comment ! lui répondit le colonel fort « étonné, je viens de quitter le Roi, qui m'a fait « le meilleur accueil du monde. Laissez-moi au « moins parler à lui. » M. du Hallier lui dit qu'il n'avoit point cet ordre, et qu'il le prioit de souffrir qu'il exécutât celui qu'il avoit; qu'au reste son innocence devoit l'assurer et lui ôter toute crainte. Alors M. d'Ornano, se voyant dans la nécessité d'obéir, suivit le capitaine des Gardes, qui le mena dans la chambre de Saint-Louis, que l'on faisoit servir de prison.

A l'heure même qu'il fut arrêté, comme le Roi se douta bien que quelqu'un de ses domestiques ne manqueroit pas de courir en diligence à Paris pour détourner ses papiers, il me donna ordre d'aller, avec trois autres officiers, dans la forêt, afin d'arrêter sur les deux grands chemins ceux qui passeroient. Nous nous séparâmes en deux, et étant allés sur les onze heures de nuit nous poster séparément sur chaque chemin, nous attendîmes fort long-temps sans que personne parût. Enfin nous vîmes venir de loin un homme monté sur un genet d'Espagne, qui couroit au galop droit à nous. Comme nous avions ordre de ne point tirer, nous résolûmes, l'autre officier et moi, de tourner tous deux nos chevaux tête à tête à travers le chemin dans le moment qu'il approcheroit, afin de lui rompre le passage. Mais cet homme, qui étoit parfaitement bien monté, se joua de nous, et, sans s'étonner, poussant son cheval à toute bride, il nous enfonça si rudement qu'il jeta le cheval de celui avec qui j'étois à plus de dix pas de là. Nous ne pensâmes point à courir après, n'étant pas si bien montés que lui; et je ne fus pas même, à dire le vrai, beaucoup fâché de nous avoir vu ainsi forcés, pour le respect que je portois à M. le colonel d'Ornano. Je retournai le dire au Roi, qui n'en fit que rire.

Mais je reçus, le matin de ce même jour, une nouvelle qui m'affligea au dernier point. Les sergens de ma compagnie n'ayant pas fait leur devoir aussi exactement qu'ils y étoient obligés, et que je le leur avois recommandé, quelques cadets s'arrêtèrent à Moret; et le vin leur ayant échauffé la tête, ils se querellèrent et se battirent trois contre trois, si rudement qu'il y en eut deux de tués, entre lesquels étoit le fils de M. le maréchal de Saint-Geran, et deux autres de fort blessés. Cette nouvelle, qui me fut apportée à Fontainebleau, pensa me mettre au désespoir. J'allai dans l'instant trouver le Roi pour l'en informer le premier, et le suppliai de se souvenir de l'ordre qu'il m'avoit donné de demeurer près de sa personne. Sa Majesté me commanda d'aller moi-même le dire à M. le maréchal de Saint-Geran, et me promit de faire ensuite ma paix avec lui. J'y allai, quoique avec une extrême peine, ayant une si triste et si fâcheuse nouvelle à lui porter. A peine avois-je commencé à lui parler qu'il m'entendit à demi-mot, et me demanda aussitôt si son fils étoit tué. Je fis mon possible pour le consoler par des considérations tout humaines, pensant plus à ce qui regardoit son honneur que son salut, et je le priai de me faire la justice en cette occasion de ne me pas attribuer un malheur qu'un ordre formel du Roi m'avoit mis entièrement hors d'état de pouvoir empêcher. Il me parla avec toute la bonté que je pouvois attendre de lui, et il s'enferma ensuite dans son cabinet. Le Roi lui envoya quelque temps après témoigner qu'il prenoit part à sa douleur; et, lorsqu'il vint le remercier, Sa Majesté, après l'avoir consolé par des témoignages d'une tendresse particulière, me fit l'honneur de me justifier auprès de lui, et de l'assurer qu'il n'y avoit point eu de ma faute. M. le maréchal lui répondit le plus honnêtement du monde qu'il étoit bien éloigné de m'accuser, qu'il me connoissoit trop pour m'imputer ce malheur, et qu'il m'aimeroit toujours également.

Mais les capitaines du régiment, qui étoient tous fort piqués contre moi pour la raison que j'ai marquée auparavant, jugèrent cette occasion favorable pour me desservir auprès du Roi. Comme ils ignoroient que c'eût été par son ordre que j'étois demeuré à Fontainebleau, ils vinrent en corps le trouver, et le supplièrent de leur permettre de procéder contre moi par les voies ordinaires de la justice, lui faisant entendre qu'il y avoit des lieutenans qui ne se soucioient plus de faire leur charge, et de demeurer avec leur compagnie, qui aimoient à être à la cour, et qui étoient ainsi cause d'une infinité de désordres. Le Roi, qui connut leur mauvaise volonté contre moi, et la jalousie secrète qui les animoit, ne voulut pas néanmoins leur rien témoigner, et il leur permit de faire faire les informations ordinaires. Lorsqu'elles furent achevées et qu'ils les lui vinrent présenter, Sa Majesté les reçut, et leur dit qu'elle les feroit examiner; mais elle les jeta ensuite au feu, et donna ordre au prévôt de cesser toutes poursuites; ce qui leur fit connoître trop tard qu'ils avoient eu tort de s'attaquer à une personne que le Roi même honoroit de sa protection, et pour qui il se déclaroit si ouvertement.

Quelques années après que le Roi m'eut donné une lieutenance dans les Gardes, il m'envoya au

fort Louis avec une commission secrète, et pour une raison qu'il voulut n'être connue que de moi seul. M. Arnauld, mestre de camp du régiment de Champagne, et gouverneur de ce fort, étoit alors en grande réputation pour sa science et son expérience dans la guerre et dans tous les exercices de la discipline militaire. Il étoit également prudent et hardi dans ses entreprises, et il n'avoit pas moins de bonheur dans l'exécution de ce qu'il avoit entrepris. La sagesse de sa conduite le faisoit admirer de ceux mêmes qui étoient élevés au-dessus de lui par la grandeur de leur naissance et de leurs charges, et il sembloit que, pour espérer de voir rétablir en France l'ancienne milice et discipline romaine, il ne manquoit que de le voir chef des armées du Roi. L'on peut dire aussi que la France lui doit une partie de la gloire de la destruction de La Rochelle, qui étoit comme la citadelle de l'hérésie, puisqu'il commença le premier dans le fort Louis, dont il étoit gouverneur, à bloquer la ville, et à ôter la liberté à ses habitans de courir et de ravager le pays, jusqu'à ce que le Roi vînt ensuite se rendre maître de cette importante place. Cette grande réputation qu'avoit donc M. Arnauld dans les armées et à la cour, fit que le Roi, qui a toujours eu par lui-même une très-forte inclination pour toutes les choses de la guerre, désira d'apprendre ce qu'il savoit et ce qu'il pratiquoit de particulier, soit pour la conduite et l'arrangement des troupes, soit pour l'exercice et la discipline. Ayant résolu de se servir de quelqu'un de ses officiers pour une chose qu'il ne pouvoit pas apprendre par lui-même, il jeta les yeux sur moi, me jugeant propre pour lui garder le secret, et pour l'informer exactement de ce qu'il vouloit savoir. Il me confia donc son dessein, et me dit que, pour l'exécuter plus secrètement, je ferois d'abord un voyage en Provence, et que de là je m'en irois au fort Louis passer quelque temps en qualité de volontaire auprès de ce gouverneur, comme pour m'instruire moi-même plus particulièrement dans un métier pour lequel tout le monde savoit que j'avois une si forte passion. Il me donna ordre d'y demeurer jusqu'à ce qu'il me mandât, et que j'eusse remarqué exactement toutes les particularités qu'il vouloit apprendre; mais il me défendit très-expressément de dire à qui que ce fût que j'y allois de sa part.

Je partis avec cet ordre, et je n'allai pas jusqu'en Provence; mais de Lyon je tournai vers La Rochelle, et allai dans le fort Louis loger d'abord chez un gentilhomme que j'avois connu lorsque j'étois dans le régiment de Champagne. Il me reçut avec bien des témoignages d'amitié, et me dit que je serois obligé d'aller voir le gouverneur, qui étoit fort exact pour la discipline, et qui vouloit connoître tous ceux de la garnison. C'étoit bien en effet mon dessein, et il m'y mena lui-même deux jours après. Comme je n'étois pas connu de M. Arnauld, ou au moins que je croyois ne l'être pas, je lui dis que sa grande réputation m'avoit attiré en ce lieu, et qu'ayant toujours eu une très-grande inclination depuis ma jeunesse pour apprendre tout ce que je pourrois dans la guerre, je venois dans le dessein de m'instruire auprès de sa personne, et de servir quelque temps dans sa garnison comme volontaire, afin de tâcher de profiter de ses lumières en observant ce qu'il faisoit pratiquer à toutes ses troupes dans leurs exercices, et le pratiquant moi-même, sous sa conduite, le mieux qu'il me seroit possible. Il me répondit qu'il étoit vrai qu'il s'étoit étudié particulièrement à acquérir quelque connoissance de ce métier, dont il faisoit profession depuis longtemps, et qu'il lui sembloit pouvoir dire qu'il y avoit appris quelque chose, tant par l'application qu'il y avoit eue que par son expérience; qu'il espéroit même, si Dieu lui faisoit la grâce de vivre, de pouvoir rétablir parmi ses soldats une partie de l'ancienne discipline. L'ouverture avec laquelle il me parla dans la suite, me donna lieu de croire que j'étois peut-être connu de lui sans que je le susse; et comme il avoit l'esprit fort pénétrant, il put bien même se douter que ce n'étoit pas sans quelque ordre secret du Roi que j'étois venu passer quelque temps dans sa garnison, car il ajouta d'une manière fort obligeante que je lui faisois honneur de vouloir bien venir apprendre sous lui ce qu'il avoit lui-même appris avec beaucoup de travail; qu'il me promettoit de ne me rien cacher de ce qu'il savoit, et qu'il me tiendroit auprès de lui et me montreroit toutes choses. Je répondis à son honnêteté le plus civilement que je pus, mais je le priai de trouver bon que je fisse tous les exercices comme volontaire, afin de pouvoir apprendre les choses plus exactement.

Je demeurai de cette sorte environ pendant trois mois, mangeant presque toujours à la table de M. le gouverneur, me rendant le plus assidu que je pouvois près de sa personne, et étudiant avec une application extraordinaire tout ce que j'avois envie de savoir. Aussi je puis dire que, quoique j'eusse déjà acquis quelque connoissance et expérience dans les guerres où j'avois été nourri dès mon enfance, j'appris beaucoup en peu de temps auprès d'un si savant maître, et connus diverses choses qui n'étoient point pratiquées par les autres; car, comme je fus assez heureux pour qu'il eût une forte inclination pour moi, et que je n'en avois pas une moindre pour le métier où il

excelloit, je sus de lui, tant par la pratique et l'exercice, que par les entretiens particuliers dont il m'honoroit, une grande partie de ce qui le rendoit si habile et qui le faisoit estimer de tout le monde. J'avois soin de marquer à mesure tout ce que j'apprenois de nouveau, et je dressois même sur le papier diverses sortes d'exercices, de bataillons, de campemens, de marches et de défilés, jugeant à peu près de ce qui pourroit davantage plaire au Roi.

Dans ce même temps l'un des capitaines de Champagne étoit très-mal avec son mestre de camp, qui se plaignoit de ce qu'ayant une compagnie dans le régiment il n'y venoit presque jamais, et que lorsque quelque charge y étoit vacante il la procuroit à quelqu'un de ses parens, sans regarder au mérite autant qu'il devoit. Il ne falloit pas s'étonner qu'un mestre de camp si exact pour la discipline blâmât un officier qui l'étoit si peu, et qu'ayant beaucoup plus d'égard à l'habileté et aux services qu'à la parenté, il condamnât une conduite tout opposée; car lorsqu'il voyoit quelque brave soldat qui avoit bien servi le Roi dans les armées, il vouloit, sans s'informer de sa qualité, lui procurer récompense en lui faisant avoir quelque charge dans le régiment, ce qui donnoit du courage à tous les autres, qui voyoient que sous un tel gouverneur les emplois honorables devenoient le prix de la vertu. Cette différence de conduite produisit donc une mésintelligence entre eux, qui s'augmenta par une rencontre particulière. L'enseigne de la compagnie de ce capitaine étant mort, M. Arnauld désira de faire donner le drapeau à un fort brave sergent qui s'étoit signalé par diverses actions qui méritoient récompense. Le capitaine, au contraire, vouloit le donner à un de messieurs ses parens qui sembloit n'avoir guères d'autre mérite pour cette charge que celui d'être son parent. M. Arnauld lui en ayant écrit fort civilement fut très-choqué du refus qu'il lui en fit. Il s'en plaignit hautement, et parloit de lui comme d'une personne qui cherchoit à le désobliger.

Comme j'avois l'honneur d'être parent et ami intime de ce capitaine, et que d'ailleurs j'avois de si grandes obligations à M. Arnauld, je crus devoir ménager cette occasion pour rendre service au mestre de camp et au capitaine en même temps. Je dis donc à M. Arnauld qu'ayant l'honneur de connoître très-particulièrement cet officier, je savois qu'il étoit très-éloigné par lui-même de cette humeur désobligeante dont il sembloit qu'il eût quelque sujet de se plaindre en cette occasion ; que je ne pouvois attribuer ce refus qu'à quelque mésintelligence et à un pur malheur; que celui dont il se plaignoit avoit des ennemis, et qu'une personne éloignée passe aisément pour plus coupable qu'elle n'est. Je m'engageai en même temps à lui en écrire, et Dieu permit que je conduisisse cette affaire avec assez de bonheur pour les remettre tous deux en fort bonne intelligence.

Peu de jours après que j'eus terminé cette affaire, je reçus un ordre secret du Roi de m'en retourner à la cour. Je savois bien que le gouverneur, qui me témoignoit plus de bonté que jamais à cause de la grande assiduité avec laquelle je m'attachois près de sa personne, auroit beaucoup de peine à me voir partir ; ainsi je fus obligé de l'y préparer, de peur qu'en le quittant tout d'un coup je ne lui donnasse lieu de m'accuser d'avoir moins de reconnoissance que je ne devois de la manière si obligeante dont il en avoit usé à mon égard. Je lui fis donc entendre la nécessité indispensable où je me trouvois de m'en aller à Paris pour des affaires très-importantes qui m'engageoient à y retourner. Il me fit toutes les instances possibles pour m'obliger de demeurer, et m'offrit même tout ce qui dépendroit de lui dans le régiment; mais il vit bien à la fin que je ne pouvois me dispenser de partir, et il se douta peut-être aussi, comme je l'ai dit, de la véritable raison qui m'avoit fait venir en ce lieu. Ainsi il me laissa dans la liberté de faire ce que je voulois; et je demeurai encore quelques jours auprès de lui. Je fus témoin dans cet entre-temps d'une action très-généreuse qu'il fit, et qui mérite d'avoir place dans ces Mémoires. Comme je faisois une nuit la ronde avec lui, il s'avança seul un peu devant pour entendre ce que disoient des soldats qui faisoient assez de bruit dans leur hutte, et il entendit qu'un d'eux buvoit à sa santé, et que les autres y répondoient en pestant et s'emportant contre lui en des termes tout-à-fait injurieux et insolens. Il est vrai qu'il fut d'abord un peu surpris de cette manière de saluer la santé d'un gouverneur ; mais, connoissant ce que peut sur l'esprit de ces sortes de gens l'inclination si naturelle qu'ils ont au libertinage, et quelle violence on leur fait lorsqu'on les réduit à une discipline aussi exacte qu'étoit celle qu'il leur faisoit observer, il ne s'en mit point du tout en colère, et, tournant même la chose en raillerie, il me dit en m'appelant : « Voici de bons camarades qui boivent d'une « étrange sorte à ma santé, et disent de beaux « vers à ma louange. » Il continua sa ronde comme auparavant, et visita toutes les rues, et étant ensuite revenu à la porte de ces beaux buveurs de santé, il y frappa. Eux que le vin avoit rendus un peu gais répondirent brusquement : « Qui « va là? » Le gouverneur répondit en maître :

« Ouvrez. » Aussitôt ces gens, assez étourdis d'entendre sa voix, lui ouvrirent. Il se contenta de leur demander pourquoi ils n'étoient pas couchés, la retraite étant sonnée. Ils lui répondirent qu'ils le prioient de leur pardonner, qu'ayant reçu de lui la permission d'aller à la petite guerre, et y ayant gagné quelque chose, ils se réjouissoient ensemble, buvant à la santé du Roi et à la sienne. Sur quoi leur ayant jeté quelques pistoles pour boire un peu mieux à sa santé, et les ayant avertis d'être plus sages à l'avenir, ils se jetèrent tout transportés de joie pour lui accoler la cuisse. Ainsi, au lieu de punir l'insolence de ces soldats, qui avoient osé l'outrager à cause de la sévérité avec laquelle il leur faisoit observer la discipline, il aima mieux les gagner par sa douceur et les vaincre par sa libéralité.

Je ne puis aussi m'empêcher de rapporter en ce lieu une autre action encore plus généreuse qu'il fit en une occasion plus importante. Comme il vouloit que son régiment fût toujours complet, et que sa propre inclination et le service du Roi demandoient de lui cette exactitude, il avoit donné un excellent ordre pour empêcher qu'à la revue il ne se mêlât des passe-volans dans les compagnies. Un des capitaines (1) de son régiment manqua à cet ordre; et lorsqu'il l'en reprit cet officier s'en tint si offensé, qu'il s'emporta jusqu'à déclarer hautement qu'il n'y obéiroit point, et jusqu'à mettre même ensuite l'épée à la main contre son mestre de camp. Cette révolte avoit besoin d'être réprimée par l'autorité du Roi. C'est pourquoi M. Arnauld en écrivit à la cour, et représenta les suites dangereuses d'une telle action si elle demeuroit impunie. Le Roi ordonna que le capitaine seroit cassé; et ce grand exemple fit dans toute la garnison l'effet que l'on pouvoit souhaiter. Cependant cet officier, humilié au dernier point par cette disgrâce, reconnut enfin sa faute lorsqu'elle sembloit irréparable. M. Arnauld en fut averti; et n'ayant aucun ressentiment de ce qui s'étoit passé, mais songeant uniquement à procurer les véritables intérêts du Roi, il écrivit une seconde fois à la cour; il conjura les ministres d'obtenir le rétablissement de ce capitaine, les priant de considérer qu'il ne falloit pas seulement qu'un gouverneur se fît craindre, mais qu'il étoit encore plus important qu'il se fît aimer, et qu'ainsi cette grâce extraordinaire qu'il leur demandoit ne seroit pas moins avantageuse pour le service du Roi que la justice qu'ils lui avoient déjà faite. Ces raisons lui firent obtenir facilement ce qu'il demandoit; et tous les officiers de sa garnison furent tellement touchés de cette générosité de leur gouverneur, et de la considération qu'il s'étoit acquise à la cour, qu'ils prirent plaisir ensuite à lui complaire en toutes choses, et se firent un honneur de lui obéir.

(1) Il s'appelait de La Condamine; c'est Arnauld d'Andilly qui nous l'apprend.

Je partis donc du fort Louis, après avoir pris congé de M. Arnauld, pour m'aller rendre auprès du Roi, qui étoit pour lors à Compiègne. Lorsque j'y fus arrivé, Sa Majesté, pour mieux couvrir son secret, ne fit pas d'abord presque semblant de me regarder, et feignit même d'être fâchée contre moi, me demandant pourquoi j'avois tardé si long-temps à revenir. Comme j'entendois fort bien ce langage, je lui répondis, sans m'étonner, que j'avois eu à peine le loisir d'exécuter les ordres qu'elle m'avoit donnés, et que j'étois parti le plus tôt qu'il m'avoit été possible, après avoir reçu la lettre qui m'avoit été écrite de sa part. Le lendemain le Roi me fit entrer seul dans son cabinet et s'enferma avec moi. Alors, m'ayant demandé compte de tout ce que j'avois appris dans mon voyage, je le lui rendis avec toute l'exactitude possible, et lui montrai le mémoire et le plan que j'avois dressés de toutes choses. Comme ce prince prenoit un singulier plaisir dans ce noble divertissement, il fut près d'un mois à passer presque tous les jours une heure de temps avec moi seul dans le cabinet, me faisant faire avec des bilboquets ou figures de plomb tout ce que j'aurois fait avec des troupes de soldats. Et, après qu'il eut appris tout ce que j'avois pu moi-même apprendre de M. Arnauld, il voulut commander et obéir à son tour aussi bien que moi, en sorte que nous faisions comme l'exercice l'un après l'autre par l'arrangement de ces figures, selon toutes les manières différentes que j'en avois remarquées.

Cette confidence si particulière que le Roi me témoigna pendant tout ce temps, donna beaucoup à penser à plusieurs personnes de la cour, qui ne pouvoient s'imaginer la raison pour laquelle le Roi s'enfermoit ainsi tout seul si souvent avec moi; mais, entre les autres, le sergent-major du régiment des Gardes en conçut une extrême jalousie, jusque-là qu'il me dit un jour que j'avois mauvaise réputation parmi les officiers, et que plusieurs commençoient à craindre que je ne rapportasse au Roi tout ce qu'ils faisoient, ne voyant pas d'où pouvoit venir cette grande familiarité que j'avois avec le prince. Il est vrai qu'un compliment si malhonnête me choqua et me piqua au dernier point. Je lui répondis assez fièrement que j'avois cru jusqu'alors avoir l'honneur d'être connu de lui; mais que ce qu'il disoit étant si éloigné de mon humeur et de la manière dont j'avois vécu jusqu'à présent, il faisoit bien

voir qu'il se connoissoit peu en gens; que ceux qui me connoissoient mieux que lui ne pouvoient avoir ce soupçon de moi, tous mes amis, hormis lui seul, étant persuadés que j'aimerois mieux être mort que d'avoir fait une lâcheté si indigne d'un homme d'honneur. « Faut-il s'étonner, ajoutai-je, que le Roi me parle quelquefois en particulier, puisque, m'ayant envoyé en une province assez éloignée pour plusieurs affaires, il me demande selon sa coutume un compte exact de tout ce que j'y ai fait, et prend plaisir à s'entretenir de toutes ces choses, comme on sait assez que c'est son humeur? » Mais ce qui piqua beaucoup cet officier, fut que le Roi lui montra le plan des bataillons que j'avois dressé, sans lui dire de qui c'étoit, lui témoignant seulement qu'il estimoit davantage cette méthode que la sienne qu'il avoit fait imprimer. Il eut néanmoins quelque soupçon que ce pouvoit être moi, et il m'en parla; mais comme le Roi m'avoit défendu de rien dire, et de le donner à qui que ce fût, je lui répondis d'une manière assez propre pour lui ôter ce soupçon.

[1625] Ma vie étoit tellement mélangée et traversée, que ce n'étoit que comme une chaîne et une suite continuelle d'aventures bonnes ou mauvaises. J'eus vers ce temps une grande affaire avec un fameux partisan qui avoit le parti des gabelles; et ce différend eut pour origine un bienfait du Roi. Ayant été gratifié, conjointement avec M. le duc de Saint-Simon, d'une donation considérable dont nous avions à nous faire payer sur ce partisan, comme j'avois grand besoin de bien ménager les présens du Roi, n'étant pas assez riche pour les pouvoir négliger, je pressai cet homme de nous en faire le paiement; et sur le refus qu'il en fit, je crus devoir le poursuivre au conseil du Roi, et j'obtins un arrêt contre lui. Mais c'étoit un maître chicaneur qui ne s'étourdissoit pas d'un arrêt, et qui avoit ses poches toujours pleines de moyens de requête civile. Je vis bientôt qu'il en savoit trop pour moi, qui étois parfaitement ignorant en fait de chicane, et que le plus sûr étoit de penser à quelque accommodement. Je m'adressai pour cela à son cadet qui étoit fort de mes amis, et lui témoignai que j'étois si bien persuadé de la justice de ma cause, que je ne ferois nulle difficulté de le prendre lui-même pour arbitre entre son frère aîné et moi. Il me promit de lui en parler. Mais le partisan se mettant assez peu en peine de la recommandation de son frère, et jugeant sans doute qu'un homme de guerre comme moi, peu accoutumé aux procès, seroit bientôt las des procédures, et que son argent pourroit bien lui demeurer, fit la sourde oreille aux propositions qui lui furent faites de ma part, et refusa d'entendre à aucun accommodement.

Un jour, comme je me promenois avec quelques-uns de mes amis dans la salle de M. d'Effiat, surintendant des finances, je vis entrer ma partie. Ne demandant plus de médiateur, j'allai moi-même m'expliquer avec lui, et lui dis avec une fort grande franchise: « Je sais, monsieur, que vous ne m'aimez pas. Pour moi, je puis vous assurer que je n'ai aucune haine contre vous. Je ne vous demande autre chose que la donation du Roi; n'est-ce pas une honte à un homme riche comme vous êtes, de me refuser le peu que vous me devez, et de vous jouer ainsi de tous les arrêts? Je suis naturellement si éloigné de toutes chicanes, que j'aime mieux me soumettre au jugement de qui vous voudrez. Choisissez tel arbitre qu'il vous plaira, mais sortons d'affaire. — Puisque vous m'ouvrez votre cœur, me répondit-il, il est juste que je vous ouvre le mien aussi. Je n'ai qu'une seule chose à vous dire, qui est que j'ai présentement vingt-sept procès sur les bras, et que j'ai de quoi les faire durer tous vingt-sept ans. C'est à vous à voir si vous voulez plaider contre moi. » Il est vrai que je me sentis tellement piqué d'une réponse si malhonnête et d'une rodomontade si ridicule, à laquelle assurément je ne m'attendois pas, que je me mis tout de bon en colère contre lui. « Touchez dans la main, lui dis-je; je vous promets, foi de gentilhomme et d'homme d'honneur, que, puisque vous voulez plaider, je vous ferai si bonne guerre qu'un de nous deux sera obligé de sortir du royaume. » Je commençai dès lors à solliciter puissamment mes juges, et, n'épargnant ni travail ni argent, j'obtins enfin un autre arrêt contre lui, avec une prise de corps. Il fut obligé de quitter Paris et de s'enfuir à Lyon. Je le poursuivis; mais comme il se vit pressé, il se pourvut au conseil par une nouvelle requête. On recommence à plaider tout de nouveau. Nous revenons tous deux à Paris; et ce fut en ce même temps que je trouvai le moyen d'humilier d'une manière assez plaisante la fierté d'un sergent.

On m'envoyoit tous les jours quelque nouvel exploit, pour m'obliger à comparoître ou à produire quelque papier, et les sergens faisoient gloire de me signifier impunément ces exploits. Lassé enfin de voir si souvent dans ma maison ces sortes d'officiers, qui ne plaisent guère aux gens de notre métier, je me résolus d'user, non de violence, mais d'adresse pour me défaire honnêtement de l'incommodité que j'en recevois. Je m'avisai pour cela d'une invention assez bizarre, qui fut de faire ajuster une trappe à l'entrée de ma chambre, de la largeur de la porte, afin qu'on

ne pût entrer ni sortir sans y tomber lorsque le crochet qui l'arrêtoit seroit défait. Je fis attacher en même temps au plancher de la chambre de dessous un grand sac tout ouvert, justement sous la trappe, afin que celui qui y passeroit tombât dans ce sac ainsi suspendu en l'air. Comme j'étois souvent en compagnie, et que j'avois d'ordinaire quelques cadets du régiment des Gardes chez moi, on choisissoit entre les sergens les plus braves pour me venir signifier les exploits dont j'ai parlé. Un deux ayant témoigné à ses camarades qu'il n'avoit aucune peur de moi, et étant de plus en assez belle humeur à cause de quelques pistoles qu'on lui avoit promises, vint en mon logis, et entra dans ma chambre avec un exploit à la main. Tout brave qu'il s'étoit fait, il me parut peu assuré, et il me dit qu'étant obligé de me signifier un exploit, il ne le feroit pas néanmoins si je ne le trouvois bon. Je lui répondis qu'il s'entendoit fort mal à faire civilité aux gens d'honneur, qu'il ne devoit pas se moquer de moi en me demandant mon consentement pour me signifier un exploit qu'il tenoit en main. Comme il me vit en colère, il eut recours aux soumissions et aux excuses; mais, voyant enfin que je haussois le ton de ma voix, et que, s'il ne sortoit promptement, il pouvoit craindre que je ne lui fisse fête de quelques coups de bâton, il commença, en reculant et en tâchant de m'adoucir par ses excuses, à gagner la porte. Cependant mon valet avoit ôté le crochet de la trappe, et ainsi le brave sergent, ne pensant qu'à se sauver, s'évanouit tout d'un coup et disparut, étant tombé par la trappe dans le sac qui se ferma par le haut à cause de la pesanteur du corps, aussi bien que la trappe qui se remit dans l'instant en son premier état. Voilà donc un homme suspendu entre le ciel et la terre, qui ne savoit s'il étoit mort ou vif, tant la surprise l'étonna et le troubla. Je lui donnai le loisir de revenir un peu à lui, l'ayant laissé pendant un quart d'heure dans cette prison. Après l'en avoir fait tirer, il me demanda pour toute grâce de ne point parler d'une chose qui le déshonoreroit pour toujours. Je le lui promis, étant assez satisfait d'avoir humilié fort innocemment l'orgueil d'un sergent; mais il fut toujours depuis le premier à me faire souvenir de son sac, et à rire d'un si plaisant accident.

Je poussai cependant mon partisan avec le plus de vigueur qu'il me fut possible, et lui fis connoître que, s'il savoit plus de chicane que moi, j'avois meilleure cause que lui et assez de crédit pour la défendre. Enfin comme il vit son affaire en mauvais état, il résolut de gagner les juges par de grands présens, et trouva moyen aussi de surprendre M. le surintendant, en le priant de l'assister de son crédit contre un gentilhomme provençal qui le chicanoit. M. d'Effiat, ainsi surpris, envoya M. le marquis d'Effiat son fils pour solliciter de sa part tous les juges contre moi, sans savoir néanmoins que ce fût moi contre qui il sollicitoit. Mon avocat m'en avertit, et le pouvant à peine croire d'une personne qui m'avoit toujours témoigné beaucoup de bienveillance, j'allai supplier le Roi de vouloir lui en dire un mot. Le lendemain, prenant mon hausse-col et me faisant accompagner de quatre ou cinq cadets des plus braves de ma compagnie, je me rendis chez M. le surintendant lorsqu'il dînoit. J'attendis qu'il se fût levé de table, et lorsqu'il lavait sa bouche, m'approchant de lui, je lui dis tout bas : « Je viens ici, monsieur, vous présenter une « requête; je ne sais si elle sera civile, mais au « moins je suis assuré qu'elle est juste. Ne suis-je « pas bien malheureux, monsieur, moi qui ai « toujours eu l'honneur d'être votre serviteur, « d'être devenu tout d'un coup criminel dans « votre esprit, et de m'être attiré votre indigna« tion sans le savoir? Il faut bien, monsieur, en « effet, que vous me croyiez coupable de quelque « grand crime, puisque, après m'avoir honoré « de votre affection, vous sollicitez présentement « contre moi dans une affaire qui est si juste, et « où il ne s'agit que de l'exécution de la volonté « du Roi. » M. d'Effiat, surpris autant qu'on peut l'être d'un tel discours, me dit en m'interrompant : « Moi solliciter contre vous! je ne sais en « vérité ce que vous me dites; faites-vous en« tendre, et expliquez-moi cette énigme. — Voilà « M. F.... qui est présent dans cette salle, lui « repartis-je; il a un procès contre moi, et il nous « chicane malicieusement sur le sujet d'une dona« tion que le Roi nous a faite, à M. le duc de Saint« Simon et à moi. J'ai obtenu plusieurs arrêts « contre lui au parlement et au conseil; mais c'est « une anguille qui m'échappe toujours de la main « lorsque je crois la tenir. Que si, monsieur, vous « prenez encore sa défense, comme il a paru par « la sollicitation que M. votre fils a faite depuis « peu de votre part contre moi, je sais trop que « ce n'est pas à un simple officier comme je suis « d'entreprendre de l'emporter au-dessus d'un « surintendant, et j'aime mieux, dès à présent, « donner cause gagnée à ma partie. — Je vous « proteste, me repartit M. d'Effiat, que je n'ai « point su que ce fût vous qui plaidassiez contre « M. F.... Il m'a surpris; mais je lui ferai con« noître que l'on ne gagne jamais à surprendre « un homme d'honneur. » L'ayant fait venir en même temps, il ne lui tint pas grands discours; mais en peu de mots il le démonta et le couvrit

de confusion. « Vous m'avez fait un affront, lui « dit-il, et m'avez surpris, en me faisant solli- « citer sans le savoir contre M. de Pontis. Vous « me devez 500,000 livres; je vous déclare que, « si vous ne me les payez dans cette semaine, je « vous ferai enfermer en une basse-fosse. » Comme il voulut se justifier, M. d'Effiat lui commanda de se retirer, et de penser à ce qu'il venoit de lui dire. Toute la compagnie qui étoit dans la salle fut ravie de voir un partisan humilié de la sorte. Il ordonna aussitôt à M. le marquis d'Effiat son fils d'aller avec moi détromper les juges, et leur témoigner qu'il étoit fâché de s'être laissé surprendre, et d'avoir sollicité contre une personne qu'il aimoit. Plusieurs d'entre eux avoient reçu de grands présens, et quelques-uns entre les autres avoient eu des charretées d'orangers. Comme je les vis dans leurs jardins, je ne pus point m'empêcher de dire en riant à chacun de ces messieurs : « Ah ! que de corruption ! et que « j'appréhende pour ma cause ! Je vous prie, au « nom de Dieu, monsieur, de ne regarder jamais « ces orangers lorsque vous examinerez mon « procès, car ils me porteroient malheur. »

On me conseilla de récuser un de ces juges, à cause qu'ayant été avocat de ma partie dans ce même procès contre moi, il avoit eu depuis par son moyen une charge de maître des requêtes, et étoit ainsi devenu tout d'un coup de son avocat son juge. La chose paroissoit assez odieuse d'elle-même; et un homme tant soit peu équitable n'auroit pas sans doute attendu de se faire récuser par les parties pour une semblable cause. Mais deux mille écus de pension qu'il retiroit du partisan le faisoient passer par dessus les règles ordinaires de la justice. Avant que de le récuser je voulus tenter les voies de la civilité; j'allai le trouver, et lui fis à peu près ce compliment : « Je viens ici, monsieur, « lui dis-je, pour un sujet qui est très-juste, et « je vous crois trop équitable pour ne me le pas « accorder. Vous savez que vous avez autrefois « plaidé pour M. F...., qui est ma partie. Je ne « trouve pas étrange, monsieur, que vous l'ayez « servi de votre mieux, car c'est la charge d'un « avocat. J'ai même loué plusieurs fois votre « esprit, votre suffisance et votre sagesse dans « cette affaire. Depuis, vous avez eu la charge de « maître des requêtes : c'est, monsieur, la ré- « compense de votre mérite; et il y a sujet de « croire qu'ayant été si bon avocat vous ne serez « pas moins bon juge. Mais vous me permettrez, « s'il vous plaît, de vous dire qu'il me semble « que le premier témoignage que vous devez « donner de votre justice, est de refuser d'être « juge d'une affaire dont vous avez été avocat; « car, quoique je ne doute point de votre pro- « bité, il seroit contre votre honneur d'entre- « prendre de juger en qualité de maître des « requêtes celui que vous avez déjà condamné « si sévèrement en plaidant contre lui. » Il me répondit que s'il eût voulu se départir de toutes les causes qu'il avoit plaidées, il n'auroit eu qu'à quitter sa charge, parce que la plupart des grandes affaires avoient passé par ses mains. Après un assez long entretien, comme je le vis entièrement résolu à ne se point récuser lui-même dans le jugement de cette cause, je pris congé de lui, et, étant allé dans le moment trouver le Roi, je l'informai de toutes choses. M. Séguier, chancelier de France, arriva sur ces entrefaites; et le Roi, le prenant par le bras, lui dit : « Monsieur le « chancelier, j'ai une question à vous proposer : « un avocat qui a plaidé contre une personne, et « qui ensuite a acheté une charge de judicature, « peut-il être juge dans l'affaire contre laquelle « il a plaidé ? » M. le chancelier, paroissant un peu étonné, répondit au Roi qu'il ne croyoit pas que quelqu'un osât le soutenir, que c'étoit une chose contraire à toutes les lois et à toutes les ordonnances, et que la seule raison le condamnoit. « C'est pourtant, lui dit le Roi, ce que La... « veut faire à l'égard de Pontis que voilà. » Il n'en falloit pas davantage pour engager M. le chancelier à me promettre bonne justice. Aussi me la rendit-il dès le jour suivant, ayant fait donner un arrêt par lequel il fut défendu à M. de La.... de se trouver au jugement, non-seulement de cette affaire, mais encore de toutes celles que je pourrois avoir à l'avenir avec le partisan dont j'ai parlé. Je donnai cet arrêt à un huissier pour l'aller signifier à ce maître des requêtes; mais en ayant été averti, et étant au désespoir de voir sa mauvaise volonté condamnée publiquement par le Roi et par son conseil, il employa aussitôt mes meilleurs amis pour m'empêcher de pousser plus loin cette affaire. Je leur rendis raison de ma conduite, qu'ils approuvèrent, et leur protestai que la seule nécessité m'engageoit à en user de la sorte, et que d'ailleurs je serois prêt de lui rendre service en toutes rencontres. Mais comme cette affaire avoit éclaté, et que M. de La..... craignoit que l'accès que j'avois auprès du Roi ne me donnât lieu de le desservir, comme il m'auroit été fort facile si j'avois eu l'esprit assez lâche pour cela, il me vint trouver lui-même au bout de quelque temps, et, après plusieurs discours qu'il est inutile de rapporter ici, il me pria de vouloir l'accompagner chez le Roi, et de lui parler en sa faveur. Je montai dans son carrosse, et étant arrivé avec lui à Saint-Germain vers le lever du Roi, je lui dis en le lui présentant : « Voici, sire, M. de La....,

« qui, par la seule considération que j'ai l'hon-
« neur d'appartenir à Votre Majesté, a voulu se
« réconcilier avec moi, quoique nous n'ayons
« jamais été ennemis. Comme il sait que Votre
« Majesté me fait l'honneur de me souffrir auprès
« d'elle, il a voulu se servir de moi-même, par
« une générosité extraordinaire, pour la supplier
« très-humblement d'oublier ce qui s'est passé
« entre nous deux, puisque je l'oublie de tout
« mon cœur. Si je l'avois connu aussi généreux
« qu'il est j'aurois agi d'une autre manière à son
« égard, comme je crois qu'il auroit agi lui-même
« d'une autre sorte s'il m'avoit connu tel que je
« suis. Je supplie donc très-humblement Votre
« Majesté de le considérer toujours comme un de
« vos bons et fidèles serviteurs. » Le Roi reçut bien ce que je lui disois, et nous sortîmes, M. de La..... et moi, très-satisfaits l'un de l'autre.

Mais je n'étois pas quitte pour cela de mon procès, et j'avois à continuer mes poursuites contre celui qui me chicanoit si long-temps sur la donation du Roi. J'obtins enfin une nouvelle prise de corps contre lui; ce qui l'obligea à sortir une seconde fois de Paris, et à s'enfuir à Lyon. Je le suivis de si près qu'il se vit contraint de se réfugier dans les terres du Pape à Avignon. J'écrivis à l'ambassadeur du Roi à Rome, qui étoit M. le marquis d'Estrées, et ayant obtenu une permission de Sa Sainteté, je fus sur le point de l'arrêter, lorsqu'il m'échappa et se sauva à Orange. Je ne me décourageai point pour cela; mais j'écrivis à M. le prince d'Orange, qui étoit à La Haye, pour lui demander justice contre ce misérable chicaneur. Il en eut avis, et, voyant qu'il ne lui restoit plus que l'Espagne ou l'Allemagne pour se retirer, et qu'il courroit même risque d'être pris dans sa fuite, il écrivit à M. le duc de Saint-Simon pour lui parler d'accommodement, et il aima mieux payer enfin, quoique malgré lui, ce qu'il avoit résolu au commencement de nous refuser, que non pas de se bannir volontairement du royaume. Il paya donc à M. le duc de Saint-Simon 20,000 écus, et à moi environ 40,000 livres. Mais ce procès, où il s'agissoit de si peu de chose pour un homme riche comme lui, causa sa ruine entière; car il y dépensa près de 400,000 livres, et fut entièrement décrédité. Ainsi il vit l'accomplissement de la parole que je lui avois donnée, de lui faire si bonne guerre qu'un de nous deux seroit obligé de sortir hors du royaume, et j'ai cru qu'il n'étoit pas inutile de faire connoître par cet exemple si remarquable, combien la fausse confiance qu'a un homme en son argent, en son crédit et en sa chicane, est souvent capable de le précipiter et le perdre. Je ne laissai pas depuis de rendre un très-bon office à son frère auprès du Roi; car, comme il voulut acheter une lieutenance dans les Gardes du Corps, le Roi m'ayant fait l'honneur de me demander mon sentiment, je lui rendis tout le bon témoignage que je pus du courage et du mérite de cet officier, ajoutant que, comme il avoit de l'argent, il n'étoit pas mauvais qu'il le dépensât au service de Sa Majesté, à qui cet argent appartenoit principalement.

[1627] Ce fut à peu près vers ce même temps qu'arriva la disgrâce de M. de Bouteville, qui, après s'être battu, comme l'on sait, nonobstant les grandes défenses du Roi, fut arrêté lorsqu'il étoit sur le point de se retirer avec le comte des Chapelles en Lorraine. Le valet de chambre du marquis de Bussy, sachant que son maître avoit été tué, les suivit, et fit si grande diligence qu'il les joignit à Vitry-le-Brûlé. Il ne leur étoit rien plus facile que de pousser tout de suite jusqu'à ce qu'ils fussent en un lieu de sûreté, puisqu'il ne leur restoit plus que deux postes pour y arriver; et le comte des Chapelles fit en effet tout ce qu'il put pour le persuader à M. de Bouteville. Mais Dieu permit qu'il fût lui-même cause de sa perte, se piquant un peu à contre-temps de n'avoir aucune peur, et reprochant même au comte des Chapelles, comme une foiblesse d'esprit, cette prévoyance si nécessaire qu'il lui conseilloit. Cependant ce valet de chambre dont j'ai parlé eut le loisir d'aller à Vitry-le-Français, dont le feu marquis de Bussy, son maître, étoit gouverneur; il donna avis au prévôt des maréchaux du lieu où ceux qui l'avoient tué s'étoient retirés; et ce prévôt, accompagné de ses archers, étant venu investir la maison, les arrêta, et les conduisit à Vitry-le-Français. Le Roi en fut averti, et donna ordre aussitôt à M. de Gordes, capitaine des Gardes, et à moi, d'aller à Vitry avec deux cents hommes, pour conduire M. de Bouteville et M. des Chapelles à Paris. Comme j'avois l'honneur d'être connu très-particulièrement de M. de Bouteville, j'avoue qu'il me fut un peu sensible d'être employé à une telle commission, et de me voir obligé de rendre un si triste service à une personne qui m'avoit toujours témoigné bien de la bonté, quoique d'ailleurs je ne pusse pas m'empêcher de désapprouver et de condamner la conduite si criminelle de ceux de qui je pleurois déjà la mort par avance. Lorsque nous fûmes arrivés à Vitry, M. de Bouteville fit paroître de la joie de me voir, par un compliment assez extraordinaire qu'il me fit, en me disant que je fusse le très-bienvenu; et que, puisque j'étois de la compagnie, il savoit bien qu'il n'y auroit point de

tricherie dans cette affaire. Je lui répondis qu'il avoit assurément tout lieu de le croire, puisque M. de Gordes, qui étoit présent, étoit trop homme d'honneur pour le souffrir. Il fut fort gai dans tout le voyage, sans témoigner le moindre chagrin, s'assurant sans doute sur ses grandes alliances et sur le crédit de ses amis; et aussitôt que nous arrivions à l'hôtellerie, il m'obligeoit même de jouer avec lui, comme se possédant parfaitement et étant maître de soi.

Cependant il courut un bruit que M. le duc d'Orléans avoit mis en campagne sept ou huit cents chevaux pour nous venir enlever M. de Bouteville. On en avertit le Roi, qui nous envoya un secours de cinq cents hommes à une lieue par-delà Lagny, avec ordre exprès de nous bien défendre si l'on venoit nous attaquer. Je remarquai que M. de Bouteville demeura un peu surpris de voir arriver cette grande escorte; et dans le premier étonnement, il me dit en confidence : « Que signifie donc ce grand monde? « Que craint-on? Ne vous ai-je pas donné ma « parole? Et après vous l'avoir donnée croit-on « que je voulusse y manquer? » Mais pour moi, qui croyois pouvoir aisément dégager de sa parole une personne si bien escortée, et qui d'ailleurs ne voyois guère de lieu de bien espérer de cette affaire, je lui dis avec la même confidence qu'il me faisoit l'honneur de me témoigner: « Voyez-vous, monsieur, il n'est point temps de « se piquer de générosité et de point d'honneur. « Je vous dégage de votre parole; et si vous « pouvez vous sauver, ne craignez point de le « faire. » Je l'aurois bien souhaité en effet, pourvu que c'eût été sans notre faute. Il commença à entrer dans quelque appréhension lorsqu'il approcha de Paris, me disant qu'il étoit perdu si on le menoit à la Conciergerie. Mais lorsqu'il se vit mener à la Bastille il en témoigna une grande joie, s'assurant en quelque sorte qu'il n'en mourroit pas. Cependant l'on sait qu'il fut trompé dans ses espérances (1), que le Roi voulut faire un exemple en sa personne, surtout à cause des saints jours qu'il avoit profanés par des combats si sanglans, et que, n'ayant pu jamais être fléchi par les prières des premières personnes du royaume, il apprit à toute sa noblesse, par la sévérité qu'il fit paroître en cette rencontre, qu'elle doit réserver son courage et sa valeur pour son service et pour les intérêts de son Etat.

(1) François de Montmorency, comte de Bouteville, périt sur l'échafaud le 21 juin 1627.

LIVRE VII.

Plusieurs particularités considérables du siége de La Rochelle. Le cardinal de Richelieu s'efforce d'attirer le sieur de Pontis à son service. Conférence du père Joseph avec lui sur ce sujet. Il se met mal auprès du Roi pour la charge du comte de Saligny qu'il vouloit avoir, et que M. de Saint-Preuil acheta. Grand différend qu'il eut avec M. de Canaples, mestre de camp du régiment des Gardes. On lui fait son procès dans le conseil de guerre. Il justifie son innocence en particulier devant le Roi, et ensuite en présence de toute la cour. Le maréchal de Bassompierre obtient sa grâce. Générosité du maréchal de Créqui, père de M. de Canaples La ville de La Rochelle est rendue au Roi. Grandes qualités de Guiton, maire de La Rochelle.

Le Roi résolut, en l'année 1627, d'aller en personne assiéger La Rochelle, pour ôter à l'hérésie le plus grand rempart qu'elle avoit en France. Je n'ai pas dessein de décrire ici ce qui se passa durant ce siége si fameux, dont les événemens publics sont rapportés dans l'histoire, mais seulement de remarquer quelques circonstances qui me regardent en particulier, et de faire quelque attention sur la conduite que Dieu a tenue à mon égard, soit en éloignant de moi les grandes fortunes où il sembloit que j'aurois pu aspirer, soit en me garantissant des grands périls où je devois infailliblement périr. Etant demeuré à Paris par l'ordre du Roi pour rassembler quelques troupes qui y restoient, et les conduire au gros de l'armée, après que je me fus acquitté de ma commission, j'allai trouver le Roi à Fontainebleau, d'où il partit au bout de quelques jours, et prit le chemin de La Rochelle. Il se logea d'abord à Surgères, à trois ou quatre lieues de la ville, et depuis il s'avança à Aytré, qui n'étoit qu'à une petite lieue du camp. Un jour M. de Marillac, qui n'étoit pour lors que maréchal de camp, et qui fut depuis maréchal de France, comme on le verra dans la suite, fut commandé pour attaquer pendant la nuit un fort qui étoit beaucoup avancé; et comme il falloit auparavant reconnoître les fossés et tous les dehors, il choisit pour cela deux sergens qui étoient fort braves soldats; mais, avant que de les envoyer, il alla au quartier du Roi à Aytré pour lui en donner avis. Le Roi, qui connoissoit les plus braves gens de son armée, demanda le nom de ces deux sergens, et l'ayant su, après y avoir un peu pensé, il dit à M. de Marillac : « Pour Cadet (qui étoit le nom de « l'un d'eux), je le connois pour un brave garçon; « mais je n'ai pas si bonne opinion de l'autre. Je « sais un homme, ajouta le Roi, qui s'acquitteroit bien de cette commission, et qui nous feroit un rapport fidèle de toutes choses. J'ai « éprouvé son service en bien de pareilles rencontres : c'est Pontis, lieutenant dans mes « Gardes. Dites-lui que je suis bien aise qu'il y

« aille, et qu'il me rende compte ensuite de ce « qu'il aura vu. »

Le dessein avoit été pris d'attaquer le fort vers les deux heures après minuit; ainsi il falloit partir sur les onze heures au plus tard, étant besoin d'une heure au moins pour y aller, et d'autant pour revenir. Je partis donc ayant reçu cet ordre du Roi, et je marchai dans la plus grande obscurité de la nuit, accompagné des deux sergens que j'envoyai par deux différens côtés, et pour moi j'allai par un autre. Au lieu de prendre le droit chemin des fossés où j'aurois eu peine à descendre, je fis un grand tour et allai me rendre dans le grand chemin de La Rochelle. M'étant approché du pont-levis, je marchai ensuite le long des fossés, comme si je fusse venu de la ville, afin que, s'il arrivoit que je rencontrasse quelqu'un, on me prît pour un homme de La Rochelle. Après avoir quelque peu marché, je trouvai une grande porte qu'on bâtissoit pour descendre dans le fossé, et qui n'étoit pas encore achevée. Je descendis par cette porte le plus doucement qu'il me fut possible; ce qui n'empêcha pas néanmoins que les sentinelles ne m'entendissent, et en criant *qui va là?* ne tirassent plusieurs coups qui passèrent autour de moi. Je continuai mon chemin dans les fossés, et trouvai dans un angle un petit escalier tournant qui servoit pour monter au haut du fossé. Je montai par cet escalier; mais comme j'étois presque au haut, j'entendis un homme qui descendoit par le même degré. Je pris ma résolution sur-le-champ, et sans m'étonner je fis semblant de regarder par une des canonnières qui étoient à l'escalier, et par lesquelles on voyoit dans le fossé. Cet homme qui descendoit me trouvant le dos tourné, et me prenant pour un des leurs, me demanda ce que je faisois. Je lui répondis qu'ayant entendu tirer et faire grand bruit, je regardois dans les fossés si je verrois quelque chose. Lui, sans avoir le moindre soupçon de moi, me dit : « Ce sont ces « coquines de sentinelles qui ont toujours des « frayeurs paniques. » Il descendit aussitôt, et j'achevai en même temps de monter. Etant en haut, je trouvai un sergent qui venoit de poser et de relever les sentinelles. On me demanda où j'allois, et je répondis froidement que j'avois reçu ordre de venir reconnoître s'il y avoit quelque chose à cause des coups qu'on avoit tirés. Sur quoi le sergent, qui étoit un bon vieillard, sans se mettre autrement en peine qui j'étois, me dit que ce n'étoit rien qu'une fausse alarme, et me demanda si je n'avois rien autre chose à lui dire; je lui repartis que non : aussi étois-je dans une grande impatience de le quitter. Je passai de cette sorte, et échappai de ce grand péril par un effet visible de la protection de Dieu.

Je retournai par le même chemin d'où j'étois venu, et trouvai Cadet qui m'attendoit, et qui m'ayant ouï frappa de deux pierres l'une contre l'autre, qui étoit le signal que nous nous étions donné. Il avoit une bouteille de vin dont il me fit boire quelques coups qui me redonnèrent de la vigueur, car j'en avois grand besoin, ayant beaucoup fatigué, et marché long-temps dans une terre fort difficile. Lorsque nous fûmes de retour au camp, je fis mon rapport de tout ce que j'avois pu remarquer de cette porte que j'avois trouvée pour descendre dans les fossés, de la hauteur et de la largeur de ces fossés, du petit escalier tournant, et de tout le reste. Mais comme il y eut quelque contestation sur le rapport que fit l'un des deux sergens, et qu'ayant été besoin d'assembler le conseil de guerre, il se passa beaucoup de temps en ces délibérations, lorsque les troupes marchoient en ordre le long de la grève pour aller gagner la porte qui donnoit entrée dans les fossés, la pointe du jour commença bientôt à paroître; et les ennemis ayant aperçu de loin les nôtres, firent tirer si furieusement leur canon, qu'il y eut beaucoup de nos gens tués ou blessés. Cette contestation qui fut en partie cause du malheur, porta le Roi, après la prise de La Rochelle, à vouloir s'assurer par lui-même de la vérité du rapport que j'avois fait.

Je remarquerai seulement encore ici un exemple, pour faire connoître de quelle importance il est dans ces sortes d'entreprises de n'exposer pas témérairement le salut d'une armée sur le rapport de quelques gens étourdis, ou sur l'idée et les vains projets de personnes qui ne sont pas du métier. Le père Joseph, capucin fameux, qui avoit un esprit remuant, et qui des affaires de l'Etat et de la guerre faisoit le principal sujet de ses méditations, fut averti qu'il y avoit un grand aqueduc par où toutes les immondices de la ville se déchargeoient, et qu'on pourroit aisément, en faisant couler des troupes dans la nuit par cet aqueduc, se rendre maître ensuite de la place. Dès ce moment il prit la résolution de tenter cette grande entreprise, et fit même dresser une terrible machine pour servir à ce dessein; mais il falloit reconnoître auparavant si le passage étoit bon, car c'étoit un homme de la ville qui en avoit donné avis au père Joseph, et l'on ne savoit si l'on devoit s'assurer sur cet avis. L'on parla à l'heure même de m'y envoyer, et le Roi me fit chercher de tous côtés; mais je me tenois caché, commençant à m'ennuyer d'être ainsi toujours employé à ces sortes de découvertes qui m'ac-

quéroient peu d'honneur, puisqu'on n'ajoutoit pas assez de foi à mon rapport, et qui m'exposoient à un péril si évident. On me trouva néanmoins à la fin chez un de mes amis où je soupois; et n'ayant pu reculer, j'allai sur-le-champ trouver le Roi, qui me dit qu'il m'avoit mandé pour une affaire de conséquence que le père Joseph, qui étoit présent, me diroit.

Alors ce bon père, faisant le maître et le général d'armée, me déclara tout son dessein, et me dit ensuite, avec un zèle peu discret, que le Roi m'ayant choisi entre dix mille autres pour cette affaire importante, je devois penser à répondre à cette opinion si avantageuse de Sa Majesté, et que, si je ne trouvois pas en moi toute la disposition nécessaire pour cela, il valoit mieux m'en désister que de l'entreprendre. Ce discours me choqua fort, et il n'étoit nullement à mon goût qu'un capucin me fît des leçons de résolution et de courage. Je lui dis, tout en colère, quoiqu'en la présence du Roi, qu'il me faisoit tort, et qu'il ne me devoit pas parler de la sorte, que Sa Majesté ne m'avoit jamais rien commandé que je ne m'en fusse acquitté en homme d'honneur, et que si c'avoit été une autre occasion moins périlleuse, où l'on n'eût pu m'accuser de quelque crainte, j'aurois supplié très-humblement le Roi de m'en exempter, puisqu'on me faisoit cet affront en sa présence. Le Roi, qui me vit ému, me remit un peu, s'étant adressé au père Joseph, et lui ayant dit qu'il me connoissoit, et qu'il répondoit de moi. Je partis donc avec un enseigne, durant une nuit où il faisoit d'horribles vents, ce qui favorisoit notre dessein. L'on avoit mis des soldats de cinquante en cinquante pas pour nous soutenir en cas que nous fussions attaqués, et aussi pour nous montrer les endroits où il y avoit des fossés, de peur que nous ne nous perdissions dans l'obscurité. Etant arrivés à l'aqueduc, nous sondâmes avec une longue perche la vase, et nous trouvâmes partout une terrible profondeur de boue; et, après avoir regardé de tous côtés, nous jugeâmes qu'il n'y avoit nulle apparence de passage. Nous retournâmes et fîmes notre rapport, qui fut que quarante mille hommes y périroient comme deux, et qu'il ne falloit rien espérer de cette entreprise. Sur cela le père se dépite et s'emporte, en disant que cela ne pouvoit pas être, et qu'il avoit su le contraire d'un homme même de La Rochelle. Je lui repartis hardiment que s'il pouvoit faire prendre cet homme il le fît pendre, parce que c'étoit un affronteur; et j'ajoutai que quand même le passage auroit été bon, il eût été impossibe de rien faire cette nuit, puisqu'il n'y avoit pas de pont sur les fossés, mais seulement une planche sur laquelle un homme seul avoit bien de la peine à passer. Le père se mit à crier encore davantage, en disant qu'il avoit donné ordre qu'on en fît, et qu'ils devoient être faits. La conclusion fut que n'y ayant point de ponts, et sa grande machine s'étant rompue, tout ce grand projet s'évanouit. Et le Roi, après la prise de La Rochelle, voulut encore voir cet aqueduc, et fit remarquer au père Joseph le péril où il avoit voulu exposer son armée. Ceci me fait souvenir de ce qui s'est passé entre le même père et le colonel Hebron, qui a été si connu en Allemagne et en France. Car, faisant ainsi de vastes projets et des desseins à perte de vue devant ce même colonel, et lui montrant sur une carte trois ou quatre villes qu'il lui marquoit qu'on devoit prendre, le colonel Hebron, qui n'avoit pas accoutumé de recevoir de tels ordres d'un capucin, lui répondit en souriant : « Monsieur « Joseph, les villes ne se prennent pas avec le « bout du doigt. »

Puisque je me suis trouvé engagé à parler de ce bon père, je pense qu'il ne sera pas désagréable que je rapporte ici ce qui se passa vers ce même temps, entre lui et moi, sur le sujet de M. le cardinal de Richelieu. L'on sait assez que ce cardinal a eu des qualités éminentes qui l'ont fait regarder, et dans le royaume et chez les princes étrangers, comme un grand ministre et un fameux politique; mais, comme les plus grands hommes ne sont jamais sans défauts, tout le monde a pu sans doute remarquer que c'a été dans lui un défaut considérable d'avoir témoigné, au milieu de ces grands services qu'il a rendus à l'Etat, un peu moins d'attache à son prince qu'il ne devoit, en retirant de son service et attirant en sa maison ceux qu'il jugeoit être ses plus fidèles serviteurs. Comme il savoit que j'étois du nombre de ceux qui étoient le plus inviolablement attachés à la personne du Roi, et que d'ailleurs il avoit remarqué en moi par lui-même ou connu par d'autres, quelque chose qui ne lui désagréoit pas, et qu'il eût bien souhaité dans ceux qu'il avoit auprès de sa personne, il eut la bonté de jeter les yeux sur moi, et se découvrit sur cela principalement dans l'occasion dont je vais parler.

S'étant approché un jour du quartier du Roi, dont il étoit auparavant fort éloigné, il lui demanda quelques compagnies pour faire garde devant son logis, parce qu'il étoit alors plus exposé aux sorties des Rochelois. Le Roi lui en destina pour cet effet quelques-unes de ses gardes, et ce fut moi qui fis la première garde devant sa maison avec ma compagnie. Dans le dessein qu'il avoit de me gagner et de m'attirer à son

service, il donna ordre qu'on me préparât une belle chambre où rien ne manquoit; mais je ne voulus seulement pas me coucher durant la nuit, afin de veiller à ce qui étoit de ma charge. Il ne laissa pas de prendre de cela même une occasion de me flatter, et il affecta de me louer extrêmement devant quelques personnes de la cour afin qu'elles me le redissent. Enfin il se résolut de me faire tenter tout de bon, et il choisit pour cela le père Joseph, qui étoit très-propre pour exécuter son dessein, étant entièrement dans ses intérêts, et n'ayant pas l'esprit moins adroit ni moins pénétrant que lui. Ce qui le porta à vouloir s'assurer de ma disposition, fut que M. de Beauplan, capitaine de ses gardes, étant fort malade, il avoit dessein, au cas qu'il mourût, de me donner cette charge, si je voulois bien l'accepter en me donnant tout-à-fait à lui, et sans aucune réserve, ainsi qu'on me le fit entendre en termes clairs; car il vouloit que ses officiers le considérassent comme leur souverain, et que dans les changemens et les troubles de la cour, ils fussent toujours pour lui envers tous et contre tous sans exception. C'étoit la condition principale sous laquelle il leur faisoit entendre qu'il les recevoit à son service; et c'étoit aussi, je l'avoue, ce qui me causoit une juste indignation de voir qu'on leur fît ainsi renoncer, en quelque sorte, par une espèce de nouveau serment, à celui qu'ils avoient fait d'obéir au Roi, lequel j'ai toujours regardé comme mon maître, et au préjudice duquel je n'ai jamais pu en reconnoître aucun autre.

Le père Joseph, passant donc un jour devant mon logis, ou au moins faisant semblant de passer pour ne pas faire connoître qu'il venoit exprès, demanda assez haut si j'y étois. On m'en avertit, et étant aussitôt descendu au-devant de lui, nous montâmes ensemble à la chambre. Tout le monde qui y étoit se retira à l'heure même pour faire place à ce ministre du cardinal, qui n'étoit guères moins redouté que lui. Ainsi nous nous enfermâmes tous deux seuls. Le père, avant que de s'ouvrir sur le sujet principal de sa visite, me demanda si j'avois fait épreuve d'une certaine invention qu'il avoit apprise d'un soldat, lequel avoit eu plusieurs conférences avec lui pour quelques machines de guerre propres à incommoder les Rochelois, et celle-ci étoit pour mettre le feu de bien loin dans un navire avec un coup de mousquet. Lors donc qu'il m'eut demandé ce que j'en pensois, je lui dis que, puisqu'il me faisoit l'honneur de vouloir bien savoir mon sentiment sur cela, j'étois obligé de lui dire que je croyois la chose fort casuelle; que ce soldat en ayant fait l'épreuve dans mon jardin, de trois ou quatre coups qu'il avoit tirés, il n'y en avoit eu qu'un seul qui eût réussi, et qu'ainsi je ne jugeois pas qu'on dût s'assurer beaucoup sur un effet si incertain. Il me pria de vouloir bien aller chez lui le lendemain avec ce soldat afin qu'on en fît l'épreuve dans son jardin : « Nous vous régale« rons chez nous, ajouta-t-il, et je vous promets « que vous y serez bien reçu. — Mon père, lui ré« pondis-je, j'y serai beaucoup mieux que je ne « mérite; ce m'est trop d'honneur de ce que vous « pensez à moi. — Oh, vraiment, j'ai bien sujet « d'y penser, repartit le père, il y a long-temps « que nous nous connoissons. Vous souvenez-vous « de cette rencontre où vous m'offrîtes votre che« val ? — Mon père, lui dis-je, j'ai honte de pen« ser à si peu de chose, et c'est une marque de vo« tre générosité de ce que vous vous en souvenez « encore. »

Cette rencontre dont il parloit, fut qu'allant un jour à Saint-Germain, durant une très-grande chaleur, je trouvai en chemin le père Joseph, avec un frère, qui y alloit aussi. C'étoit lorsqu'il commençoit à s'intriguer avec M. de Luynes et à rechercher la faveur de la cour. Je le priai le plus honnêtement que je pus de vouloir monter sur mon cheval; mais lui, qui ne croyoit pas alors qu'il fût permis à un capucin d'aller à cheval, quoiqu'il ait cru depuis qu'il pouvoit même, pour le plus grand bien de l'Etat, aller en carrosse, me remercia humblement, et il me dit seulement que, puisque j'avois tant de bonté, il me supplioit de les soulager en les déchargeant de leurs gros manteaux et de la besace que portoit le frère; ce que je fis avec grande joie: de sorte que c'étoit une assez plaisante chose de voir un capitaine portant la besace, comme c'en fut depuis une assez rare de voir un capucin devenu courtisan, et ministre du premier ministre d'Etat.

C'étoit donc de cette rencontre que parloit le père, lequel continua à m'entretenir de cette sorte : « Je me suis toujours souvenu depuis, me « dit-il, de la charité que vous nous fîtes alors, « et je n'ai pu vous oublier en y pensant. J'ai « parlé pour vous en plusieurs occasions à M. le « cardinal, et j'ai reconnu qu'il vous estime beau« coup. Il est très-disposé à vous servir; il ne se « trompe pas dans le choix qu'il fait des person« nes; il a un discernement merveilleux pour ju« ger du mérite des gens; il récompense la vertu « partout où il la connoît. — Mon père, lui dis-je, « je vous ai une extrême obligation de ce que « vous avez eu une si grande reconnoissance « d'une si petite chose. Je ne méritois pas néan« moins que vous parlassiez de moi à M. le cardi« nal, et j'ai peur que ce que vous avez eu la « bonté de lui dire en ma louange ne tourne à « mon désavantage; car, comme un aussi grand

« esprit que le sien ne peut estimer que les choses « éminentes, n'y ayant rien en moi qui ne soit « très-commun, c'est faire tort en quelque sorte « à son jugement de lui vouloir donner de l'es- « time d'une personne qui ne la mérite pas. Je ne « puis, ce me semble, me vanter que d'une chose, « qui est la fidélité inviolable que j'ai toujours « gardée au Roi mon maître, et dans laquelle je « puis dire, sans vanité, que je ne cède à per- « sonne. » Le père, voyant que je m'apercevois de son dessein et que sa mine étoit éventée, ne s'étonna point, et prit sujet de mes paroles pour me répondre : « C'est cela même, me dit-il, que « M. le cardinal estime le plus en vous ; c'est cette « grande fidélité, connue de tout le monde, qu'il « recherche davantage : ce sont ces personnes « qu'il demande ; il veut des officiers qui lui « soient fidèles et qui ne soient qu'à lui, sans ex- « ception et sans réserve. Il ne veut point de ceux « qui servent à deux maîtres (ce furent ses pro- « pres termes), sachant bien qu'il ne peut se « trouver de fidélité en eux. C'est ce qui l'a porté « à jeter les yeux sur vous, parce qu'il sait que « lorsque vous vous êtes donné à un maître vous « ne regardez que lui, et ne servez que lui seul « après Dieu. Il est si rare, en ce temps-ci, « ajouta-t-il, de trouver des hommes de cette « trempe, que, s'il falloit les acheter, M. le cardi- « nal les achèteroit au poids de l'or. »

On ne pouvoit guère sans doute pousser les choses plus loin, ni se déclarer plus ouvertement. Aussi, ne croyant pas alors devoir garder davantage de mesures avec une personne qui en gardoit si peu avec moi, je ne craignis plus de me déclarer aussi ouvertement qu'il le faisoit. « Je « sais, mon père, lui dis-je, que ce m'est un trop « grand honneur que son Eminence ait jeté les « yeux sur moi, et je suis très-persuadé que je « ne pourrois m'approcher de sa personne sans « être assuré de ma fortune ; mais puisque M. le « cardinal témoigne lui-même qu'il estime prin- « cipalement la fidélité dans les serviteurs, ne « seroit-il pas le premier à me blâmer d'infidé- « lité, si, après l'honneur qu'il a plu au Roi de « me faire en m'approchant de sa personne, et « me donnant de lui-même une lieutenance dans ses « gardes, je quittois sitôt son service pour me don- « ner à un autre ? Ce seroit faire paroître une légè- « reté et une ingratitude bien inexcusable ; et il n'y « a personne qui ne jugeât qu'ayant été si mau- « vais serviteur d'un roi de France, je ne fusse « très-indigne de l'être du plus grand cardinal de « la chrétienté. J'ai sans doute tout sujet de croire, « mon père, que M. le cardinal veut éprouver ma « fidélité en cette rencontre, et j'espère que vous « aurez la bonté de lui en rendre témoignage, et « d'ajouter cette nouvelle grâce à tant d'autres « dont je vous suis obligé. » Alors le père, se sauvant heureusement par cette ouverture favorable que je lui donnois, feignit d'être fort satisfait de moi ; et, après m'avoir loué de cette reconnoissance que j'avois des faveurs de Sa Majesté, il sortit, paroissant aussi content à l'extérieur qu'il avoit de dépit au fond de l'ame de voir ses complimens si mal payés.

Le cardinal ne témoigna pas moins de satisfaction au dehors de la réponse que j'avois faite, relevant beaucoup cette grande fidélité que je faisois paroître : et, bien qu'il ne pût pas n'être point choqué de ce qu'un simple officier comme moi osoit refuser d'entrer à son service, il est incroyable combien cette ambition qu'il avoit d'exécuter ce qu'il avoit une fois entrepris lui fit user d'adresse pour me gagner. S'il parloit de quelques officiers de l'armée, il me relevoit pardessus les autres, et affectoit de me louer devant le Roi et devant les grands de la cour, en sorte qu'on me venoit dire fort souvent que j'étois bien obligé à M. le cardinal des témoignages si avantageux qu'il rendoit à toute heure de ma conduite. Je recevois ces complimens avec des paroles humbles et reconnoissantes en apparence, mais au dedans j'étois insensible à des louanges affectées d'une personne dont je connoissois les prétentions. Un jour le Roi, m'ayant accordé un bénéfice pour quelqu'un de mes parens, me dit d'aller trouver M. le cardinal pour lui faire civilité sur ce sujet. J'y allai, et lui dis que comme Sa Majesté remettoit tout entre ses mains, elle m'avoit envoyé lui demander son agrément pour un tel bénéfice qu'elle m'avoit fait la grâce de me donner. Je vis un homme qui avoit une très-grande joie du compliment que je lui faisois. Il me dit avec un visage riant qu'il étoit très-aise du don que le Roi m'avoit fait, qu'il connoissoit mon mérite, et qu'au lieu de trouver quelque chose à redire aux faveurs que Sa Majesté me pourroit faire, il y contribueroit volontiers de tout ce qui seroit en son pouvoir. Mais cette bonne volonté qu'il me témoignoit alors ne dura guère ; et je dirai dans la suite de ces Mémoires comment, après avoir tenté les promesses et les louanges, et usé de toutes les voies de la douceur dont un ministre aussi habile que lui put s'aviser, il en vint enfin à la rigueur et à la violence. Mais il faut continuer ce qui se passa durant le siége de La Rochelle, et dire ici la plus grande affaire que j'aie eue de ma vie, que je puis assurer avoir été juste dans son origine, mais que plusieurs circonstances du lieu et des personnes rendirent criminelle.

Avant que de rapporter ce grand différend

que j'eus avec M. de Canaples mon mestre de camp, et fils de M. le maréchal de Créqui, il est bon de marquer en peu de paroles ce qui commença à lui donner quelque refroidissement pour moi. Un jour qu'il jouoit contre M. de Saligny, capitaine de la compagnie dont j'étois lieutenant, il eut le bonheur du jeu et lui gagna six cents pistoles. Le comte de Saligny voulut voir les dés, ne sachant à qui s'en prendre de son malheur, et y ayant trouvé du défaut, il soutint qu'on avoit usé de tricherie, et qu'on lui avoit volé son argent. M. de Canaples se défendit en disant qu'il avoit joué bon jeu, qu'il n'étoit pas garant des dés, qu'il les avoit achetés pour bons, et qu'au reste il n'avoit pas eu plus d'avantage que lui-même, puisqu'ils en avoient joué tous deux également. Le comte de Saligny sortit aussitôt de la maison, et, me trouvant, il me conta ce qui s'étoit passé, et me témoigna être résolu de s'en venger, ne pouvant souffrir d'être ainsi la dupe de son mestre de camp. Je lui répondis ce que le faux honneur du monde inspire en de semblables occasions, et l'assurai de mon service, lui témoignant néanmoins que j'aurois encore mieux aimé les accommoder si cela se pouvoit, puisqu'en conservant ma charge je lui sauverois son honneur. L'affaire ne passa pas plus avant, ayant été en effet accommodée bientôt après; mais comme il n'y a rien de secret dans le monde, cette parole que j'avois dite fut rapportée à M. de Canaples, et il en fut extraordinairement piqué contre moi. Il le dissimula néanmoins toujours, n'en faisant rien paroître au dehors, jusqu'à l'occasion dont je parlerai bientôt après.

Cependant, nonobstant cet accommodement, il resta quelque amertume sur le cœur à M. le comte de Saligny, et ne pouvant plus souffrir d'être commandé par un homme de qui il croyoit avoir reçu un affront, il se résolut de vendre sa charge. Il m'en parla, et me fit même la grâce de me demander si je n'aurois point quelque dessein de l'acheter, me promettant de m'en faire meilleur marché qu'à un autre de deux mille écus. Je lui répondis que j'en avois toute la volonté possible, mais que les finances me manquoient; que cela ne m'empêcheroit pas de reconnoître l'obligation que je lui avois, et qu'au reste je ne pouvois rien espérer que de la libéralité du Roi, qui m'avoit promis de me donner une compagnie, comme il m'avoit déjà donné une lieutenance. M. de Boulogne, dont j'ai parlé plusieurs fois, ayant su ce qui se passoit, m'exhorta fort à acheter cette charge, me promettant de me faire trouver de l'argent et d'en être la caution; mais comme je n'ai jamais aimé à employer mes amis que dans la dernière nécessité, je lui dis que la difficulté n'étoit pas à trouver cet argent, mais à le rendre; que s'il vouloit être ma caution son argent courroit grand risque, et que je n'étois nullement d'humeur à faire ma fortune aux dépens de mes amis. M. de Saint-Preuil m'étant venu voir quelques jours après, me dit que le comte de Saligny lui avoit parlé de lui vendre sa charge, mais que pour lui il n'y penseroit jamais qu'il n'eût su de moi auparavant si je n'avois point quelques vues sur cette charge. Je lui dis, comme au comte de Saligny, que j'eusse bien voulu l'avoir, mais que je ne voulois point l'acheter. « Ce « n'est pas de quoi il s'agit, me repartit-il; il y « en a assez comme vous : tout ce que j'ai à vous « dire est que tant que vous y penserez je n'y « penserai jamais; je sais trop la juste préten« tion que vous y avez; et si vous voulez même « l'acheter j'ai quatre mille écus que je vous offre « présentement. » Je lui répondis alors fort sérieusement que je lui étois obligé, et que j'aimerois toujours mieux que ce fût lui qu'un autre qui l'achetât, parce que je l'aimois et lui souhaitois autant de bien qu'à moi-même. Mais j'ajoutai que puisqu'il me faisoit perdre mes espérances en achetant une charge que j'avois droit d'attendre de la libéralité du Roi, comme le comte de Saligny l'avoit reçue de la même libéralité, je le suppliois de souffrir au moins que je m'en plaignisse, et de ne trouver point mauvais que j'usasse de ce moyen pour tirer quelque avantage de mon malheur; « car j'ai « besoin, lui dis-je en riant, de quelque douceur « qui tempère un peu l'aigreur de ma bile, et « qui dissipe mon chagrin. » M. de Saint-Preuil m'assura qu'il m'aideroit de bon cœur à tirer quelque argent du Roi, et que je pouvois lui dire de quelle invention je prétendois me servir pour cet effet.

Comme la nécessité ouvre l'esprit, je ne rêvai guère pour trouver l'expédient dont j'avois besoin. Je lui dis que, puisqu'il alloit à Taillebourg où le Roi étoit pour lors, il falloit qu'il prît la peine de m'écrire de ce lieu une lettre, dans laquelle il me manderoit la résolution qu'il avoit prise d'acheter cette compagnie, et que j'y répondrois par de grandes plaintes de l'injustice qu'il me faisoit; qu'ensuite il pourroit parler à M. le duc de Saint-Simon en ma faveur, et lui faire voir ma lettre, afin que lui-même la montrât au Roi, et qu'en lui faisant entendre la justice de mes plaintes il me procurât au moins quelque récompense de m'être plaint si justement. M. de Saint-Preuil me promit d'en user ainsi, et de me servir de son mieux. En effet, il

m'écrivit de Taillebourg la lettre que nous avions concertée, et j'y répondis par une autre toute remplie de plaintes, lui mandant que j'étois le plus malheureux homme du monde si cette compagnie sortoit des mains d'une personne qui l'avoit reçue de la pure libéralité du Roi; que je n'avois plus rien à espérer puisqu'elle se vendroit ainsi toujours; que je n'étois pas fâché que ce fût lui qui l'achetât, mais que j'étois seulement fâché de ce qu'on l'achetoit, et qu'ainsi le déplaisir que j'avois de voir toutes mes prétentions ruinées étoit si violent et si juste, que je ne pourrois l'oublier sitôt, ni en perdre le sentiment que je devois en avoir; qu'il fermoit la porte de la libéralité du Roi à mon égard, mais qu'après avoir souffert quelque temps cette injustice pour l'amour que je lui portois, je pourrois peut-être quelque jour faire éclater mon ressentiment. M. de Saint-Preuil montra ma lettre à M. le duc de Saint-Simon, et lui parla à mon avantage selon l'accord fait entre nous. M. le duc de Saint-Simon la fit voir au Roi; et comme il vit que le Roi commençoit à se fâcher, il lui dit que j'étois un peu excusable, et digne de compassion, si je criois en me voyant frustré tout d'un coup de toutes les justes prétentions que j'avois sur cette compagnie; qu'il supplioit Sa Majesté de me tromper favorablement en me faisant quelque grâce que je n'attendisse pas; que les plaintes étant naturelles à la douleur, elles étoient innocentes lorsque la cause de cette douleur étoit juste; qu'au reste j'étois un de ses plus fidèles serviteurs, qui avois exposé ma vie en cent combats, qui étois percé de coups, et qui méritois autant une compagnie dans ses gardes que gentilhomme de son royaume. Le Roi, un peu adouci, répondit à M. le duc de Saint-Simon : « Il est vrai qu'il est brave homme; « il est juste d'avoir quelque considération pour « lui en cette rencontre. » Il envoya ensuite un ordre à M. d'Effiat pour me faire toucher 4,000 livres.

Mais il ne fut pas néanmoins content de ma lettre; et lorsque je vins quelques jours après à Surgères, il me fit connoître par sa froideur et par son silence qu'il n'étoit pas satisfait de moi. Ne sachant alors si je devois parler ou me taire, craignant d'une part que si je parlois je ne parusse insolent, et de l'autre que si je me taisois je ne me déclarasse coupable, je pris enfin néanmoins ce dernier parti, et me résolus de demeurer dans le silence, pour tâcher de vaincre la bonté du Roi par ma soumission et par la patience avec laquelle je demeurerois toujours auprès de sa personne sans rien dire. Pendant le souper M. le comte de Soissons qui n'étoit pas trop bien auprès de Sa Majesté vint la saluer, et lorsqu'il l'eut entretenue quelque temps il s'en alla. Tous les autres grands seigneurs s'en allèrent de même les uns après les autres. Cependant je demeurois toujours auprès du Roi, espérant de l'obliger par ma persévérance à me parler, et sachant d'ailleurs qu'il étoit bien aise qu'on se tînt assidument près de sa personne. Mais la patience m'échappa enfin, et, me mettant intérieurement en colère de ce que le Roi gardoit si long-temps un si grand froid à mon égard, lorsqu'il se leva de table je me jetai à ses genoux, et lui dis que la crainte de lui déplaire et la confusion que me causoit le souvenir de ma faute m'ayant obligé de me taire jusqu'alors, je croyois que sa bonté souffriroit que je lui demandasse un très-humble pardon de mes emportemens et de mes plaintes. « Ho, ho, me répon- « dit tout d'un coup le Roi, qui vous a donc « obligé d'écrire une lettre si cavalière ? » Je lui repartis que Sa Majesté m'ayant fait espérer la compagnie qu'elle avoit donnée à M. le comte de Saligny, et M. de Saint-Preuil l'ayant depuis achetée, je savois bien qu'elle ne lui feroit pas une injustice en me donnant ce qu'un autre avoit acheté. Sur quoi le Roi me demanda de quoi donc je me plaignois. Il m'étoit facile de lui faire entendre que c'étoit de cela même que je me plaignois, que m'ayant donné parole de me gratifier de cette charge il avoit permis qu'elle fût vendue. Mais il n'étoit pas temps de faire valoir la justice de mes plaintes, et il valoit mieux prendre le parti de la soumission; et ainsi, m'accusant moi-même, je répondis que je n'avois à me plaindre que de moi, et que je demandois très-humblement pardon à Sa Majesté de l'avoir offensée. Le Roi, qui témoignoit être plus fâché qu'il ne l'étoit, se laissant vaincre aisément à cette soumission que je lui faisois, me dit : « Soyez donc plus modéré une autre « fois, et ne vous plaignez pas si facilement « qu'on vous fait une injustice. J'ai commandé « à d'Effiat de vous donner 4,000 livres. »

Je me tins très-satisfait de cette douce réprimande, ayant eu lieu de craindre des suites fâcheuses de cette affaire. Mais, lorsque j'étois sur le point de me faire payer de cette donation du Roi, je pensai par une fausse galanterie me perdre entièrement auprès de Sa Majesté. Ayant rencontré un commis de M. d'Effiat, qui me dit que M. le surintendant me vouloit parler, j'allai chez lui dans la pensée qu'il vouloit me faire toucher les 4,000 livres dont j'ai parlé. En effet, il me dit d'abord que j'étois beaucoup obligé à la bonté du Roi, qui s'étoit souvenu de mes services, et lui avoit commandé de me donner

4,000 livres. Je lui répondis que je reconnoissois avec tout le respect que je devois cette obligation que j'avois à Sa Majesté; mais que s'il vouloit me permettre de lui dire ma pensée, il me sembloit que ces 4,000 livres, qui pouvoient paroître quelque chose de considérable pour celui qui les devoit recevoir, étoient peu de chose pour un si grand prince qui me les donnoit. Je crus en parlant ainsi à M. d'Effiat qu'il prendroit selon ma pensée ce que j'avois pris la liberté de lui dire, et qu'il auroit même la bonté de m'offrir à l'heure même son service pour me faire hausser la donation du Roi : aussi m'avoit-il toujours témoigné assez de bienveillance dans les rencontres pour me donner lieu d'attendre de lui cette honnêteté. Mais je fus bien étonné de voir mes espérances vaines et ma politique renversée; car il entra tout d'un coup en une très-grande colère contre moi, et me reprocha avec des paroles très-dures l'ingratitude dont je payois les bienfaits de Sa Majesté. Je connus trop tard la faute que j'avois faite, et ne pensant plus qu'à la réparer, au lieu de solliciter une nouvelle donation, je le suppliai de m'excuser si la nécessité où j'étois de faire beaucoup de dépense pour subsister avec honneur dans ma charge m'avoit fait prendre cette liberté auprès de lui. Je l'assurai que c'étoit la seule confiance que j'avois toujours eue en sa bonté qui m'avoit porté à lui parler de la sorte, et que d'ailleurs j'avois et aurois toute ma vie toute la reconnoissance possible des libéralités du Roi.

Le commis dont j'ai parlé, qui étoit fort de mes amis, prit alors ma défense, tâcha d'adoucir aussi M. d'Effiat, et lui dit, pour confirmer ce que j'avois avancé, que dans le poste où j'étois auprès du Roi, je me trouvois obligé de faire une dépense beaucoup plus grande que mon bien; que je m'endettois beaucoup dans ma charge, et qu'ainsi c'étoit plutôt pour mes créanciers que pour moi que je demandois de l'argent; que je lui devois à lui-même 4,000 livres, et qu'il avoit intérêt à la donation que le Roi m'avoit faite; ce qu'il disoit néanmoins pour m'obliger, afin qu'en rendant son maître son propre débiteur il pût au moins me sauver par ce moyen la donation du Roi, qui couroit assez grand risque. Cependant on eut toutes les peines du monde à apaiser M. le surintendant, qui parut un peu plus sévère à l'égard des autres qu'il ne l'étoit peut-être pour soi-même, n'étant pas sans doute d'humeur à trouver de l'excès dans les libéralités dont il auroit plu au Roi de récompenser ses services. Enfin néanmoins, après avoir été prié et sollicité par plusieurs personnes considérables, il me promit de ne me rendre aucun mauvais office auprès du Roi, mais de me servir, au contraire, en ce qu'il pourroit.

Quelques jours après, lorsque j'étois en garde avec ma compagnie sur la mer dans les vaisseaux de Sa Majesté, les Rochelois envoyèrent quatre brûlots vers nos vaisseaux pour les brûler. A l'instant que je les vis venir, je commandai à tous mes gens de présenter des picots, et d'en faire comme une haie qui pût les empêcher d'approcher. Aussitôt dit, aussitôt fait; la haie étant faite, ces brûlots demeurèrent arrêtés, sans pouvoir gagner jusques à nous, ni nous faire le moindre tort, et tous les feux d'artifice jouèrent au dedans sans se répandre au dehors. Le Roi vit de loin ce qui s'étoit passé, étant près d'entrer sur la digue pour s'y promener; et m'ayant envoyé querir par le comte de Nogent, il voulut savoir de moi-même ce que j'avois fait pour me défendre de ces brûlots; il étoit aussi bien aise, comme il avoit beaucoup de bonté pour moi, de trouver cette occasion de me témoigner qu'il me pardonnoit tout-à-fait la faute dont j'ai parlé. C'est pourquoi, aussitôt que je lui eus dit, ce qu'il avoit déjà su, que j'avois fait faire une haie pour empêcher l'approche de ces brûlots, il me dit, avec un visage riant, qu'il étoit satisfait de moi et content de mes services. M. le duc de Saint-Simon, qui étoit présent, me fit entendre aussitôt après ce que vouloit dire principalement le Roi en me parlant de la sorte, et me dit que je vécusse bien avec M. de Saint-Preuil, m'assurant qu'il me serviroit auprès de Sa Majesté dans les occasions.

[1628] Ayant rapporté auparavant le sujet qu'avoit M. de Canaples d'être piqué contre moi, avec quelques autres particularités qui arrivèrent depuis, je suis obligé de parler maintenant du grand différend que nous eûmes ensemble quelques mois après, durant le même siége de La Rochelle. J'étois un jour allé reconnoître un lieu propre pour placer un corps-de-garde, en un poste éloigné des dunes environ de quatre cents pas. De cet endroit élevé je vis paroître de loin, par dessus les dunes, de fort grands mâts de navires comme de hautes pointes de clochers. Je fus d'abord un peu surpris, ne sachant ce que ce pouvoit être; mais lorsque j'eus vu et compté jusqu'à quatorze de ces pointes, je ne doutai plus que ce ne fût l'armée navale des Anglais, commandée par le milord de Vigert, de laquelle on avoit ouï parler. C'est pourquoi, à l'heure même, je courus à toute bride au quartier du Roi pour faire le rapport de ce que j'avois vu, ajoutant que ce ne pouvoit être que l'armée navale d'Angleterre. Le Roi, ayant découvert de sa guérite toute la flotte, qui étoit, et pour le

nombre des vaisseaux et pour leur grandeur prodigieuse, une des plus belles et des plus puissantes qu'on eût vues, me commanda d'aller avertir les officiers de venir recevoir ses ordres, afin que toute l'armée fût en état de recevoir cette flotte si elle vouloit tenter quelque attaque; et il m'ordonna en même temps d'aller ensuite choisir un champ propre pour mettre les régimens en bataille. Etant arrivé chez M. de Canaples, mon mestre de camp, je lui dis que le Roi m'avoit donné ordre de le venir avertir de faire mettre son régiment en bataille à cause de l'arrivée des Anglais. Mais comme le major du régiment étoit fort malade, et que celui à qui on en avoit donné la commission se trouvoit aussi un peu mal ce même jour, outre qu'il n'entendoit pas trop bien son métier, M. de Canaples me pria d'aller mettre moi-même le régiment en bataille. Je l'assurai qu'aussitôt que je me serois acquitté de l'ordre du Roi, qui m'avoit commandé d'aller reconnoître le champ de bataille, je ne manquerois pas d'obéir au sien; mais que je le priois seulement de se souvenir que c'étoit mon rang ce jour-là de commander les enfans perdus, car, depuis que j'étois entré dans le régiment des Gardes, il ne s'étoit point encore présenté d'occasion pour moi de les commander; et l'on sait assez que ces emplois, quoique périlleux, sont regardés comme des places d'honneur que l'on ne cède jamais à personne. M. de Canaples me promit de s'en souvenir et de ne point donner ce commandement à un autre. Je partis donc sur cette parole de mon mestre de camp, ne croyant pas qu'un homme d'honneur comme lui pût jamais y manquer dans une chose qui m'étoit due, et surtout en une occasion si importante. J'allai ensuite choisir le champ, où toutes les compagnies, tant du régiment des Gardes Françaises que Suisses, se rendirent à l'heure même. Je formai tous les bataillons, plaçai chaque compagnie dans son poste, chaque soldat dans son rang, et les officiers à la tête des compagnies pour encourager les soldats par leur exemple, et avoir la première part de tous les périls et de la victoire.

Après avoir ainsi exécuté le plus diligemment qu'il me fut possible les ordres que j'avois reçus, je retournai chez M. de Canaples pour lui rendre compte de ce que j'avois fait. Je rencontrai près de son logis M. de Savignac, mon ami intime et lieutenant de la compagnie de M. de Rhoderic, lequel, pour bonnes nouvelles, me dit qu'il s'en alloit à son poste, et qu'il avoit reçu ordre de M. de Canaples de commander les enfans perdus. Il est aisé de juger de la surprise où je fus de voir le mépris qu'on avoit fait de moi en me manquant si visiblement de parole en cette rencontre; et je me persuade que je paroîtrai un peu excusable si je me suis emporté dans cette affaire, puisqu'un aussi grand affront qu'étoit celui-là ne pouvoit, sans une vertu bien affermie, et sans une puissante grâce de Dieu, être supporté avec patience par un homme de cœur, surtout dans la pensée où j'étois alors que Dieu se déclaroit pour celui qui, étant outragé en son honneur, repoussoit par les armes l'offense qu'il avoit reçue. M. de Savignac ne m'eut pas plutôt déclaré ce que je viens de dire, que je lui répondis avec chaleur : « Comment ! M. de Canaples « vous a donné cet ordre? Il ne le peut pas puis- « qu'il me l'a promis, et que de plus il m'appar- « tient. C'est agir contre sa parole et contre la « justice. — Je ne l'ai point demandé, me re- « partit-il; parlez à M. de Canaples, il veut peut- « être vous donner un autre emploi : je vous « prie de ne vous point fâcher avant que vous « ayez entendu ses raisons. — Non, non, lui ré- « pondis-je fort en colère, il n'y a jamais de rai- « son d'agir contre la justice et contre sa parole. « Je ne veux point d'autre ordre que celui qui « m'appartient : l'on ne peut pas vous donner « justement ce que l'on ne peut m'ôter qu'avec « injustice. » M. de Savignac qui m'aimoit fort, mais qui ne croyoit pas néanmoins me devoir céder en une telle rencontre, me dit : « Monsieur, « je ne l'ai point désiré, l'on me l'a donné; je ne « puis pas m'en départir sans un ordre particu- « lier. »

Là-dessus, me doutant bien que M. de Canaples ne m'avoit fait cet affront qu'à cause qu'il avoit bien voulu me le faire, puisqu'il y avoit trop peu de temps pour avoir pu oublier ce qu'il venoit de me promettre, j'allai le trouver, étouffant mon ressentiment au dedans de moi, et ne témoignant rien savoir. Je lui dis que le régiment étoit en bataille, et que, quand il lui plairoit d'y venir, il trouveroit tout en ordre, comme le Roi l'avoit commandé. « Au reste, monsieur, ajou- « tai-je, je crois que vous vous êtes souvenu de « moi? — Et de quoi? me repartit-il. — Du com- « mandement des enfans perdus que vous m'avez « promis, et qui m'appartient aujourd'hui, lui « dis-je. » Alors, faisant fort le surpris et l'étonné, il s'écria : « Ah ! vraiment, je l'ai donné à M. de « Savignac, j'en suis bien fâché; je l'ai oublié. » Moi, qui voulois lui faire connoître que j'en étois encore plus fâché que lui, je lui repartis avec fermeté : « Comment ! monsieur, vous l'avez ou- « blié? Est-il possible qu'un homme d'honneur « oublie sitôt la parole qu'il a donnée? — Je ne « puis pas qu'y faire, me dit-il, je ne m'en suis « point souvenu. » Comme je vis qu'il me jouoit,

je lui répondis avec encore plus de force : « Vous « l'avez peut-être oublié, monsieur, parce que « vous avez bien voulu l'oublier ; mais il n'en « ira pas de la sorte ; car, si vous l'avez oublié, « je me souviens bien, moi, que c'est mon rang, « et je suis résolu de ne le pas perdre. — Comment voulez-vous que je fasse ? me dit-il ; les « ordres sont déjà donnés. — Changez, monsieur, « s'il vous plaît, les ordres, lui dis-je. — Voulez-« vous, repartit-il, que je fasse une injustice à « un autre en lui ôtant ce que je lui ai donné ? « — Comment ! monsieur, m'écriai-je, vous m'a-« vez bien fait une autre injustice en m'ôtant ce « qui m'appartenoit, ce que vous m'aviez promis. « — Enfin que voulez-vous ? me dit-il tout en co-« lère. Je ne puis changer les ordres : allez-vous-« en au régiment. — Oui, monsieur, lui dis-je, « j'irai à la tête des enfans perdus. Vous m'avez « donné votre parole, foi de gentilhomme et « d'homme d'honneur : j'ai fait ce que vous m'a-« vez commandé, et vous n'avez pas satisfait à « ce que vous m'avez promis ; je vous déclare, « monsieur, que je suis résolu de périr plutôt que « de quitter ce qui m'est dû : vous allez voir une « terrible affaire. Il y a trop long-temps, ajoutai-« je, que je mange le pain du Roi, pour manquer « à lui faire voir, dans une occasion aussi péril-« leuse qu'est celle-ci, qu'il ne s'est pas trompé « dans le choix qu'il a fait de moi en m'appro-« chant de sa personne. Tout le regret que j'ai est « de vous avoir parlé d'une chose dont je ne de-« vois pas vous parler. — Monsieur, monsieur « de Pontis, me dit-il, considérez à qui vous par-« lez. » Alors, haussant encore ma voix : « Je « sais, monsieur, lui dis-je, que je parle à une « personne qui m'avoit engagé sa foi et sa parole, « et qui m'a manqué en l'une et en l'autre. » Sur quoi M. de Canaples, outré de se voir traiter de la sorte par un officier de son régiment, me répondit : « Allez, vous êtes un insolent. — Monsieur, « lui repartis-je, le respect que je vous dois m'em-« pêche de vous dire une chose qui vous fâche-« roit. » Et, en tirant tant soit peu mon épée, et en la remettant aussitôt : « Voilà, ajoutai-je, « ce qui me fera faire raison quelque jour. » M. de Canaples, poussé à bout, et surpris extraordinairement de cette menace, me dit : « Je vous « interdis de votre charge. » Mais, comme je savois qu'il entreprenoit une chose qui n'étoit pas en son pouvoir, je lui repartis sans m'étonner : « Monsieur, vous usurpez une autorité qui ne « vous appartient pas. Le Roi étant présent, « c'est lui seul qui peut m'interdire. »

Je le quittai là-dessus, et, voyant que cette affaire auroit de dangereuses suites pour moi si je n'allois au-devant, je crus devoir me hâter d'en parler au Roi. Je l'allai trouver, et lui dis que, lorsque j'exécutois ses ordres, M. de Canaples avoit donné mon rang à un autre. Le Roi, qui étoit pour lors fort occupé à donner tous les ordres nécessaires pour l'armée, n'eut pas le loisir de m'écouter, et il me renvoya à M. le duc d'Epernon, comme au colonel de l'infanterie française. Je ne perdis point de temps, n'en ayant point à perdre dans le grand empressement où l'on étoit, et j'allai chez M. d'Epernon à l'heure même ; je lui déclarai le différend que j'avois eu avec M. de Canaples pour avoir exécuté les ordres de Sa Majesté et les siens, et lui témoignai que, m'étant adressé au Roi sur cela, il m'avoit renvoyé vers lui pour lui demander justice à cause qu'il étoit pour lors trop occupé à donner les ordres à toute l'armée, et qu'ainsi je le suppliois de me donner le poste qui m'appartenoit. M. d'Epernon me répondit que ce n'étoit guère le temps de vider ce différend, les ennemis étant en présence, et les affaires publiques devant être préférées aux particulières ; qu'après le combat on jugeroit notre affaire à loisir, et qu'on rendroit justice à l'un et à l'autre. « Mais moi, mon-« sieur, dis-je, que deviendrai-je ? car il m'a in-« terdit de ma charge. — Ho ! dit M. d'Epernon, « il a fait ce qu'il n'a pu faire. Le Roi étant pré-« sent, c'est à lui seul qu'appartient ce droit ; « et lorsque j'y suis, le Roi n'y étant pas, c'est « à moi seul qu'il appartient. Allez dire de ma « part à M. de Canaples qu'il vous laisse exercer « votre charge, et que nous viderons ce différend « lorsque nous aurons vidé celui que nous avons « présentement avec les ennemis. » Cette parole de M. d'Epernon me rassura ; mais, jugeant bien qu'il n'étoit pas à propos que je la portasse moi-même à M. de Canaples, de peur de gâter davantage cette affaire, et de me brouiller de nouveau avec lui, je suppliai M. d'Epernon, en lui présentant mes tablettes, d'avoir la bonté d'y écrire lui-même ce qu'il vouloit mander à M. de Canaples, lui témoignant que j'appréhendois de retourner chez lui pour lui déclarer sa volonté, de peur qu'il ne s'emportât contre moi, et que je ne manquasse peut-être au respect que je lui devois. M. d'Epernon écrivit donc sur mes tablettes, et manda à M. de Canaples de me laisser exercer librement la fonction de ma charge ; et étant ainsi fort content de me voir appuyer de M. le colonel, je m'en allai au régiment.

Ayant rencontré M. de Saint-Preuil, mon capitaine, je lui contai mon affaire en peu de mots selon le peu de temps que j'avois, lui donnai l'ordre de M. d'Epernon, et le priai de vouloir bien le porter à M. de Canaples le plus prompte-

ment qu'il se pourroit. J'allai ensuite prendre mon poste que l'on m'avoit refusé; et Dieu permit que M. de Savignac, à qui cette place avoit été donnée à mon préjudice, ne s'y trouvât pas lorsque j'arrivai; car, quoique nous fussions bons amis, j'étois résolu de ne point céder mon rang, et M. de Savignac ne l'étoit pas moins de garder celui qui lui avoit été donné.

Mais il arriva malheureusement que M. de Canaples, qui faisoit le tour du régiment des Gardes lorsque j'allai prendre mon poste, m'aperçut de loin à cette place avant que d'avoir reçu la lettre de M. le duc d'Epernon. Il accourut en même temps à moi au petit galop, la canne à la main; et, croyant m'épouvanter par ses menaces, il me crioit : « Je vous ôterai bien de là, je « vous en ferai bien sortir. » Comme je n'étois pas d'humeur à m'étonner aisément des paroles, je le laissai approcher de trente ou quarante pas, et lui criai ensuite de n'avancer pas davantage. « Ne prétendez pas, lui dis-je, monsieur, me « faire un affront, car je suis très-résolu de ne le « pas souffrir : quel droit avez-vous de m'ôter ce « que le Roi m'a donné? » A ces paroles, sautant en bas de cheval et mettant l'épée à la main, il s'approcha comme si j'eusse dû me laisser battre et outrager; mais, ne voulant pas lui donner la peine de venir jusqu'à moi, je mis aussi l'épée à la main, m'avançai vers lui, et fis la moitié du chemin, étant résolu, non de l'attaquer, mais de me défendre. J'avoue que c'étoit un coup extraordinaire, et qui pouvoit passer pour capital, qu'un lieutenant mît l'épée à la main contre son mestre de camp à la tête de toute l'armée; mais, me croyant appuyé de l'autorité du Roi et du colonel, et me voyant sur le point d'être outragé et déshonoré pour jamais, sans avoir fait d'autre faute que de m'être acquitté des ordres que le Roi m'avoit donnés, je ne pensai qu'à me sauver de ce mauvais pas, quand il auroit dû m'en coûter la tête.

M. le duc d'Angoulême étant accouru avec quelques autres grands seigneurs, lorsque nous avions déjà allongé deux ou trois coups, nous séparèrent; et la chose en demeura là, jusqu'à ce que l'on eût vu que la flotte anglaise avoit mouillé l'ancre et s'étoit mise à la rade, sans s'apprêter en aucune sorte au combat. Alors M. de Canaples, qui se sentit extraordinairement piqué de l'affront qu'il croyoit avoir reçu à la vue de toute l'armée, résolut d'aller promptement trouver le Roi afin de le prévenir sur cette affaire. Je le vis monter à cheval, et me doutai aussitôt de son dessein; et, comme il y alloit du tout pour moi d'empêcher que le Roi ne fût prévenu, je montai aussi à l'instant sur le meilleur de mes chevaux, résolu de faire tout mon possible pour devancer M. de Canaples; mais, me connoissant un peu chaud, et s'étant douté que je ne manquerois pas de le suivre, il prit un sentier détourné et me céda le grand chemin. Ainsi il arriva le premier chez le Roi, et lui dit la chose tout-à-fait à son avantage, l'assurant que j'avois voulu l'assassiner en tirant l'épée contre lui à la tête du régiment; mais il ne dit pas que lui-même avoit voulu le premier m'ôter l'honneur et peut-être la vie, en présence de tant d'illustres témoins. Il exagéra mon crime autant qu'il put, et fit entendre à Sa Majesté que si la justice n'en étoit faite toute la discipline militaire alloit être renversée, qu'il n'y auroit plus de sûreté pour les officiers à l'égard des soldats, ni pour les mestres de camp et les généraux à l'égard des moindres officiers de l'armée. Le Roi répondit qu'il ne vouloit pas s'opposer à la justice, qu'il allât voir M. d'Epernon, et qu'il en fît informer.

J'entrai chez le Roi dans l'instant que M. de Canaples en fut sorti; mais je le trouvai entièrement prévenu. Car, lorsque je voulus ouvrir la bouche pour lui parler de mon affaire, il me dit avec sévérité : « Canaples m'en a parlé; c'est une « mauvaise affaire pour vous si elle est ainsi qu'il « me l'a dit. — Sire, lui repartis-je, Votre Ma« jesté en sait plus que personne. Si elle a pour « agréable de s'en informer et de m'entendre, « elle verra que je n'ai rien fait que pour son ser« vice et par son ordre. Je la supplie très-hum« blement de se souvenir des ordres qu'elle m'a « donnés. — Eh bien, allez voir M. d'Epernon, « me dit le Roi; dites-lui que c'est moi qui vous « envoie, et que je lui parlerai. » J'allai aussitôt chez M. le duc d'Epernon, espérant trouver quelque accès auprès de lui, à cause de l'ordre dont j'ai parlé qu'il m'avoit donné pour M. de Canaples; mais je fus étrangement surpris de le trouver encore moins disposé à m'entendre que le Roi. Il me dit d'abord : « Monsieur de Pontis, « M. de Canaples m'a parlé de votre affaire; on « voit maintenant un étrange désordre parmi tous « les officiers de l'armée. Il n'y a plus de sou« mission ni de dépendance. Les enseignes veu« lent faire la charge des lieutenans; les lieute« nans veulent faire celle des capitaines; les « capitaines veulent faire les mestres de camp, « et les mestres de camp les colonels. J'empêche« rai bien ce désordre. Je m'étonne comment « vous avez osé venir ici. — J'y viens, monsieur, « lui repartis-je, avec la sauve-garde du Roi, qui « m'a envoyé pour vous dire qu'il vous parlera « de cette affaire. — Vous avez bien fait, me re« partit M. d'Epernon, de venir ici de la part du

« Roi, car sans cela je vous aurois fait arrêter, « pour vous donner tout le loisir de penser à ce « que vous pourrez dire pour la justification de « votre crime. » Alors, voyant qu'il ne me restoit plus de défense que dans la soumission et l'humilité, je le suppliai de ne me point condamner sur le seul rapport de ma partie, et sans avoir entendu mes raisons. Je le conjurai de considérer que les innocens se trouvent souvent accablés par l'autorité de leurs ennemis, qui veulent faire passer pour crime tout ce qui s'oppose à leur injustice, et pour criminels tous ceux qui se défendent de leur oppression. « J'espère, monsieur, « ajoutai-je, que si vous avez la bonté de vouloir « entendre de la bouche de personnes non pas« sionnées la vérité de l'affaire, vous excuserez « mon malheur, et prendrez même ma défense, « me jugeant plus digne de votre compassion que « de votre colère. Je vous supplie, monsieur, de « vous souvenir de la lettre que vous m'avez fait « la faveur d'écrire pour moi à M. de Canaples, « dans laquelle vous le blâmiez de ce qu'il avoit « eu la hardiesse de m'interdire, le Roi et vous « étant présens dans l'armée, et lui commandiez « de la part du Roi de me laisser dans la libre « fonction de ma charge. Ainsi, lorsqu'il m'a « voulu déshonorer contre l'ordre formel du Roi « et le vôtre, monsieur, j'ai cru que le Roi et « vous-même me mettiez l'épée à la main pour « venger l'injure qu'on faisoit à l'autorité du Roi, « et pour me défendre en même temps de l'affront « qu'on me vouloit faire. »

Ces raisons étoient assez fortes pour fléchir l'esprit de M. d'Epernon, dont l'honneur et l'autorité sembloient être engagés dans ma cause; mais comme il n'avoit pas le loisir de les considérer, et qu'il étoit d'ailleurs prévenu par tout ce que lui avoit dit M. de Canaples, et qu'enfin mon action paroissoit fort odieuse par elle-même, étant dépouillée des circonstances qui pouvoient la rendre plus innocente, je vis bien qu'il étoit très-malintentionné à mon égard, et que je devois prendre congé de lui. Jugeant aussi que je n'étois pas trop en sûreté, je résolus de me retirer chez M. le maréchal de Schomberg, qui m'a toujours fait l'honneur de m'aimer et de me protéger avec une bonté extraordinaire.

Ce fut alors que je commençai à me représenter l'inconstance de la fortune des hommes. Je soupirois dans le fond du cœur de voir qu'après avoir servi si fidèlement le monde durant tant d'années, le monde me récompensoit si mal; qu'après avoir exposé mille fois ma vie pour le service de mon prince, j'étois sur le point de la perdre honteusement par la rigueur de la justice, ou au moins de passer le reste des jours que j'avois à vivre dans l'éloignement et l'oubli des hommes. J'envisageois la misère d'un homme fugitif et vagabond, qui craint tout, qui n'espère rien, qui regarde toutes les créatures comme étant bandées contre lui pour le rendre malheureux, et qui ne peut attendre que de la mort la fin de toutes ses inquiétudes et de ses misères. Aussi ne désirai-je jamais de mourir que ce jour-là; et je pensois à la mort comme au plus grand bonheur qui pût m'arriver, craignant surtout l'épée de la justice, et ne redoutant guère moins de vivre malheureux hors de la cour et de ma patrie. Telles étoient les pensées tout humaines qui m'agitoient, et les vues basses qui occupoient tout mon esprit. Je ne savois pas encore que c'est un bonheur à un homme qui a long-temps vécu dans les armées et à la cour, d'être obligé de s'en éloigner pour penser à quelque chose de plus sérieux, et donner au moins le reste de sa vie à Dieu, lorsque le monde ne veut plus de lui. Mais Dieu me préparoit ainsi de loin peu à peu, en me faisant goûter les amertumes du siècle, à y renoncer un jour; et toutes les différentes afflictions dont il m'éprouvoit étoient, sans que j'y pensasse, comme autant de gages de sa miséricorde sur moi. Lors donc que j'étois ainsi attentif à me regarder uniquement moi-même dans toutes les suites fâcheuses de cette extrémité où je me trouvois réduit, Dieu me regarda et m'inspira la pensée de lui demander son assistance. Je lui dis avec de profonds soupirs : « Seigneur, « vous connoissez ma misère, et je connois votre « miséricorde. Prenez ma défense puisque je n'ai « nul défenseur. » Ma prière fut courte; mais le sentiment avec lequel je la fis fut très-vif et partoit du fond du cœur. Au reste l'excès de ma douleur, de mon trouble et de mon inquiétude fut tel, que je changeai et devins presque méconnoissable en très-peu de jours, mes cheveux mêmes ayant grisonné et blanchi dans ce peu de temps; car il faut avoir éprouvé ce que c'est à un homme de cœur et d'honneur de se voir réduit à craindre l'épée du bourreau, pour juger de l'état où j'étois.

L'on commença, aussitôt après que je me fus retiré chez M. le maréchal de Schomberg, à traiter et à examiner mon affaire. L'on fit faire les informations accoutumées et battre le tambour par tous les carrefours, pour me signifier un ajournement personnel. Mais, comme j'aimois encore mieux passer pour criminel étant libre que de me rendre prisonnier et de m'exposer aux violentes intrigues de mes ennemis, je fus interdit et démis de toutes fonctions de ma charge, et défense fut faite à tous soldats et officiers du régiment de me reconnoître pour officier.

Les procédures étant achevées, on les porta à M. le duc d'Epernon, comme colonel de l'infanterie, et par conséquent le premier juge. M. d'Epernon en parla au Roi, qui, n'ayant pu se dépouiller de cette bonté extraordinaire qu'il a toujours eue pour moi, et ayant dessein de me sauver la vie, voulut, sans s'opposer ouvertement à la justice, tirer cette affaire en longueur, afin que le temps ayant un peu adouci les esprits, il pût plus facilement accorder ma grâce, sans être blâmé par les principaux officiers de son armée, dont l'autorité sembloit être intéressée dans la punition de ma faute. Le Roi fit donc réponse à M. le duc d'Epernon qu'il falloit prendre les avis des maréchaux de France et des principaux officiers de l'armée. Ainsi l'affaire fut sursise un ou deux jours.

Mais ce qui servit extrêmement pour la justification de mon innocence, fut la générosité tout extraordinaire et inouïe de M. le maréchal de Créqui, père de M. de Canaples; car, aussitôt qu'il eut été informé de notre différend, il se déclara hautement pour moi contre son propre fils. Il blâma devant plusieurs personnes l'action de M. de Canaples, comme d'un homme qui avoit manqué à sa parole, et loua publiquement la mienne, comme d'un homme de cœur qui avoit repoussé une injure extraordinaire par une action extraordinaire. Et cette déclaration de M. le maréchal de Créqui, qui renonçoit ainsi à l'inclination naturelle pour soutenir la justice, fut d'un très-grand poids pour ma cause, n'étant pas aisé de s'imaginer qu'un père pût se déclarer contre son fils si la justice eût pu se trouver de son côté. On ne laissa pas néanmoins d'examiner mon affaire dans le conseil.

Cependant M. le maréchal de Schomberg agissoit secrètement auprès du Roi, pour le supplier d'avoir compassion d'un officier qui l'avoit servi avec tant de zèle et de fidélité jusqu'alors, et pour le porter à faire en sorte que toutes choses fussent adoucies. Le Roi n'y étoit, comme je l'ai dit, que trop porté par lui-même, et il en parloit souvent à plusieurs; mais chacun répondoit avec beaucoup de retenue, craignant d'une part de choquer Sa Majesté, qui ne paroissoit pas être contre moi, et redoutant d'autre part l'inimitié de M. de Canaples qui étoit puissant. Il s'en trouva un néanmoins qui dit librement sa pensée au Roi sur ce sujet; mais, autant que le sentiment de M. le maréchal de Créqui, père de ma partie, fut généreux, autant l'avis de celui-ci fut indigne et méprisable. Il avoit été autrefois mon capitaine sous le règne de Henri le Grand, lorsque je n'étois encore que cadet dans le régiment des Gardes. Le Roi, voulant donc un jour lui faire l'honneur de s'ouvrir à lui sur mon affaire, lui dit : « Vous connoissez Pontis depuis « plus long-temps que pas un autre; il me semble « qu'il est patient, quoiqu'il soit un peu chaud « et provençal. Il faut sans doute qu'on l'ait bien « poussé, et qu'on lui ait mis le pied sur la gorge; « que vous en semble? » C'étoit sans doute se déclarer assez ouvertement pour moi, et engager cet officier à parler avantageusement d'un homme dont le prince témoignoit lui-même défendre la cause. Cependant, contre l'attente de tout le monde, il eut assez de dureté pour répondre au Roi que, quand ce seroit son propre fils qui auroit commis cette action, il la condamneroit dans son fils comme criminelle. Le Roi, qui s'étoit attendu à toute autre chose, et qui avoit cru qu'on dût avoir plus de respect pour ses sentimens, témoigna être extraordinairement surpris d'une réponse si malhonnête, et il se retira vers la fenêtre sans rien dire. En effet, c'étoit condamner bien sévèrement par sa réponse un homme que Sa Majesté avoit comme absous par sa demande; et il est sans doute que si sa voix n'avoit été vendue contre moi, il n'auroit jamais parlé de la sorte en une telle rencontre. Aussi, lorsque cette grande affaire fut entièrement terminée, et que j'eus enfin obtenu ma grâce, il m'en fit diverses fois de grandes excuses, qui ne servirent néanmoins qu'à le condamner encore davantage.

Tandis qu'on examinoit mon affaire dans le conseil, M. du Hallier, alors capitaine des Gardes du Corps, qui depuis a été maréchal de France et gouverneur de Paris sous le nom de L'Hôpital, et M. d'Estissac, mestre de camp d'un régiment d'infanterie, m'envoyoient quelqu'un tous les jours, ou venoient eux-mêmes me donner avis de tout ce qui s'étoit dit dans le conseil et dans les entretiens du Roi touchant mon affaire, témoignant par ce bon office la bonté toute particulière qu'ils avoient pour moi dans le temps de ma plus grande disgrâce; et je connus par ce moyen qui étoient les vrais ou les faux amis, ou les ennemis entièrement déclarés. Je sus qu'il y avoit dans le conseil de guerre quarante-huit juges contre moi, tant princes que maréchaux de France, ducs et pairs, colonels, maréchaux de camp et mestres de camp : ce qui venoit de ce que ces grands officiers étoient bien aises, en favorisant M. de Canaples, de relever l'autorité de leurs charges, et de se rendre plus redoutables que jamais aux capitaines, lieutenans et enseignes. Ils étoient ainsi en quelque sorte juges et parties, et vouloient faire un exemple en ma personne, craignant que si cette hardiesse de mettre l'épée à la main contre son mestre de camp étoit autorisée en demeu-

rant impunie, ils ne trouvassent à l'avenir plus de résistance que de soumission dans les officiers subalternes, et ne se vissent souvent engagés à se battre plutôt comme de simples gentilshommes, qu'à commander avec l'autorité du Roi à leurs inférieurs. J'avoue, en effet, que leur crainte eût été juste si les circonstances de mon action ne m'eussent mis entièrement à couvert de ce reproche, et n'eussent fait connoître à tout le monde que, s'il n'est jamais permis à un officier subalterne de mettre l'épée à la main contre celui qui le commande, il n'est pas davantage permis à un mestre de camp de manquer de parole à celui qui lui est soumis, et de lui ôter, contre toute sorte de justice et contre l'ordre du Roi et du colonel général, le rang qui lui appartient par sa charge.

Mais en même temps qu'un si grand nombre de personnes se déclaroient pour ma mort, j'eus la consolation d'en voir plusieurs qui me soutinrent jusqu'à la fin, et qui de ma cause voulurent bien en faire la leur. Outre ceux que j'ai nommés, M. le comte de Soissons, prince du sang, m'envoya dire de me retirer chez lui, m'assurant qu'il me protégeroit contre tous, et que tant qu'il auroit de la vie il me conserveroit la mienne. M. de Toiras, gouverneur du fort de Saint-Martin en l'île de Ré, m'envoya aussi assurer de son service et me conjurer de me retirer dans l'île de Ré, où il me promettoit toute assurance; mais M. le maréchal de Schomberg me conseilla de ne pas sortir de chez lui, à cause de la bonne disposition où le Roi témoignoit être sur mon sujet. Ainsi je fis remercier ces messieurs avec tout le respect et toute la reconnoissance que je me sentois obligé d'avoir pour des offres si honorables et si avantageuses.

Enfin le Roi étant fort sollicité par M. de Schomberg, et suivant aussi sa propre inclination, me fit dire par le même M. de Schomberg que je me pouvois retirer dans son quartier, qu'il me donnoit pour ma sûreté; mais, comme en l'état où j'étois je craignois tout et n'appréhendois rien davantage que de tomber entre les mains de la justice, je me contentois de demeurer pendant le jour dans le quartier du Roi, et me retirois la nuit dans la même maison de M. le maréchal.

Un jour, lorsque je me promenois dans la basse-cour du logis du Roi avec messieurs de Montigny et de Marsillac, tous deux capitaines aux Gardes, ces deux officiers me dirent qu'ils ne me conseilloient pas de demeurer plus long-temps dans le camp, puisque j'étois toujours en danger tant que je passois pour criminel, et que si je venois une fois à être arrêté c'étoit fait de moi. M. de Marsillac même m'offrit cent pistoles, et M. de Montigny cinquante, me priant de les recevoir pour l'amour d'eux. Je leur répondis que j'en avois encore deux cents, et que leur bonne volonté m'étoit plus chère et plus précieuse que l'or même qu'ils m'offroient. Dans ce moment le Roi mettant la tête à la fenêtre m'aperçut, et me fit signe avec le doigt de l'aller trouver; mais comme les personnes malheureuses rapportent tout à la crainte qui les possède, et que j'avois alors l'esprit prévenu de l'épouvante que me venoient de donner ces deux officiers, je pris ce signe du Roi à contre-sens; et, croyant que c'étoit une menace qu'il me faisoit, je devins tout troublé et tout hors de moi. Je leur dis : « N'avez-vous pas vu que le Roi « m'a menacé ? vous me l'aviez bien dit, je suis « mort : il faut que je m'enfuie; vous ne me verrez plus jamais. » Et à l'heure même, sans délibérer plus long-temps, ni consulter ma raison, après les avoir embrassés tous deux, je sors, je cours, et je fuis comme si tout eût été perdu. Je cherche de tous côtés mon valet et mon cheval, et ne trouve ni l'un ni l'autre. Me voilà comme au désespoir. Je crois que Dieu m'a abandonné à la justice. Je me repens d'être venu au quartier du Roi; et enfin, ne sachant à qui m'en prendre, je décharge toute ma colère sur mon valet qui étoit absent, et me promets de ne lui pas épargner les coups de bâton lorsque je l'aurois trouvé. Mais comme il sembloit que toutes choses conspirassent à augmenter mon inquiétude, lorsque je courois ainsi qu'un homme furieux parmi les vivandiers, cherchant mon valet et ne le pouvant trouver, je fus épouvanté plus que jamais, ayant aperçu un homme qui couroit et qui crioit après moi. C'étoit un garçon de la chambre du Roi, nommé Cadet, que Sa Majesté avoit envoyé afin de me rassurer et de m'avertir de l'aller trouver. Mais n'étant point en état de raisonner et n'écoutant que ma frayeur, je crus qu'il me poursuivoit à mauvais dessein, et je me mis à courir mieux que jamais. Enfin néanmoins, revenant un peu à moi, et commençant à me douter que je pouvois bien avoir pris une fausse alarme, je m'arrêtai; et cet homme s'étant approché me dit que le Roi l'avoit envoyé pour me commander de le venir trouver. Je lui demandai ce que l'on disoit de moi, sur quoi il se mit à rire et me repartit en raillant : « On dit que vous avez pris l'épouvante, « et que vous m'avez bien fait courir. Mais que « craignez-vous ? Le Roi veut seulement vous par« ler. J'ai eu le plaisir aujourd'hui de voir fuir de« vant moi M. de Pontis. » Je résolus donc d'aller dans l'instant trouver le Roi, et de retourner sur mes pas, quoique le trouble, l'agitation et le travail de mon esprit et de mon corps eussent été si excessifs, que la sueur dont j'avois été tout trempé

avoit percé mon pourpoint jusqu'à paroître au dehors.

Je n'eus pas besoin alors de beaucoup de temps pour me préparer à ce que j'avois à dire au Roi. Je n'en avois eu que trop durant ma retraite pour passer et repasser dans mon esprit tout ce qui servoit à prouver mon innocence ; et, ayant toujours espéré que le Roi me donneroit la liberté de me justifier devant lui, j'avois médité et concerté un narré exact et adroit, où, ne suivant que le sens commun, j'avois ramassé tout ce qu'un homme de guerre nourri depuis trente ans dans la cour, et qui n'avoit que l'éloquence de la nature, pouvoit dire de plus plausible pour rendre son action moins odieuse, en la revêtant de toutes les circonstances qui faisoient paroître la justice de sa cause.

Lorsque je fus arrivé dans la cour du logis du Roi, M. le duc de Saint-Simon qui avoit la tête à la fenêtre me fit signe de monter par l'escalier de la garde-robe, et étant monté, il me dit que le Roi m'avoit envoyé querir pour apprendre de moi-même la vérité de mon affaire. Il m'introduisit ensuite dans la chambre, où le Roi étoit couché à cause d'un petit remède qu'il avoit pris. M'étant approché du lit du Roi, je me jetai à genoux, et fis paroître sur mon visage le regret que j'avois dans le cœur d'avoir irrité contre moi un prince qui m'avoit toujours témoigné tant de bonté et comblé de tant de faveurs. Sa Majesté me dit aussitôt qu'elle vouloit que je lui disse la vérité de toutes choses, sans rien déguiser, et qu'elle m'avoit fait venir exprès pour cela.

Il n'y avoit alors dans la chambre que le Roi, M. le duc de Saint-Simon et moi. Ainsi, ayant toute liberté de lui parler, je le fis de cette sorte :

« Sire, je ne puis assez remercier Votre Majesté « de la grâce et de l'honneur qu'elle me fait de « vouloir bien que je lui rende compte de mes ac« tions ; car j'ai toujours espéré de sa bonté et de « sa justice que, si elle daignoit m'écouter, elle « me jugeroit plus malheureux que criminel. J'ose « lui dire que si ma conscience me reprochoit d'a« voir manqué à mon devoir et contrevenu à ses « ordres, je n'aurois jamais eu la hardiesse de me « présenter devant elle, et que je me serois banni « volontairement de sa cour et de son armée pour « aller chercher la mort hors de son royaume, où « je n'aurois pu vivre après avoir perdu mon hon« neur. Ainsi, quoiqu'au conseil de guerre ceux « qui sont amis de M. de Canaples, ou qui n'ont « pas connu la vérité de mon affaire, se soient « déclarés contre moi, j'espère que Votre Majesté, « étant équitable comme elle est, jugera, sur la « vérité des choses que je lui dirai, que c'est M. de « Canaples seul qui a contrevenu à ses ordres, « aux lois de la guerre et de son honneur, et qu'au « lieu qu'il se plaint que je lui ai fait injure, c'est « lui, au contraire, qui me l'a faite. Au reste, sire, « Votre Majesté sait que je lui ai toujours dit la « vérité ; mais je lui proteste de nouveau qu'en « cette rencontre je ne lui dirai rien non-seule« ment qui ne soit vrai, mais que tout votre régi« ment des Gardes ne sache aussi bien que moi, « et que M. de Canaples lui-même ne peut nier.

« Votre Majesté se souviendra, s'il lui plaît, « que lui ayant apporté la nouvelle de l'arrivée de « la flotte d'Angleterre, elle me commanda d'al« ler avertir les officiers de venir prendre ses or« dres, et d'aller ensuite choisir un lieu propre « pour mettre l'armée en bataille. J'allai aussitôt « porter cet ordre aux officiers, et je le dis à M. de « Canaples comme aux autres. Il me pria d'aller « moi-même mettre le régiment en bataille à « cause que notre major étoit malade. Je lui dis « que j'allois premièrement exécuter les ordres de « Votre Majesté, et que je ne manquerois pas en« suite d'obéir aux siens ; mais comme c'étoit mon « jour de commander les enfans perdus, ne l'ayant « point encore fait depuis que j'avois l'honneur « d'être entré dans le régiment, je le priai de s'en « souvenir, lui témoignant la passion que j'avois « de reconnoître par quelque service considérable « la grâce toute singulière que Votre Majesté m'a« voit faite de m'approcher de sa personne, et de « me donner volontairement une lieutenance dans « ses gardes. Il me promit de s'en souvenir, et je « le quittai sur cette assurance. Après avoir satis« fait aux ordres de Votre Majesté et à ses ordres « particuliers, je retournai pour lui rendre compte « de tout, et en même temps pour lui demander « l'effet de sa promesse, en lui demandant s'il s'é« toit souvenu de moi. Mais il fit d'abord semblant « de ne pas comprendre ce que je voulois lui dire ; « et lorsque je me fus fait entendre clairement, « il me fit entendre aussi clairement qu'il m'avoit « oublié. Je supplie Votre Majesté de considérer « s'il étoit possible à un homme d'honneur, comme « M. de Canaples, d'oublier en si peu de temps « la parole qu'il me venoit de donner, et si ce n'é« toit pas me dire nettement qu'il m'avoit oublié « parce qu'il avoit bien voulu m'oublier.

« J'avoue, sire, que je fus touché sensiblement « de cette injure, et que je me sentis piqué jus« qu'au vif de voir que M. de Canaples ne m'a« voit pas seulement traité comme un homme de « néant et comme un valet, m'ayant manqué de « parole, mais qu'il avoit encore usurpé le pou« voir qu'il n'avoit pas, de m'ôter le rang que « Votre Majesté m'avoit donné, et de changer, « par le seul dessein de me faire affront, l'ordre « général établi dans son armée. J'ai cru, sire,

« qu'il n'étoit pas permis à M. de Canaples de « s'élever au-dessus de Votre Majesté, en tranchant du souverain et en m'ôtant, de son autorité privée, le droit que ma charge et mon « rang me donnent, et que j'ai tâché de mériter « par mes services. Cet affront, sire, me toucha « plus que n'auroient fait toutes les injures qu'il « eût pu me dire dans la chaleur de la colère ; et « je demande pardon à Votre Majesté si je lui dis « que cela m'outroit et me désespéroit : car je « voyois que c'étoit de sang froid qu'il m'avoit si « maltraité, et qu'il avoit médité et délibéré de « me faire cet affront. J'avoue aussi, car je n'oserois rien déguiser à Votre Majesté, qui m'ordonne de lui parler franchement, que, dans le « premier mouvement de ma douleur, je ne pus « pas m'empêcher de lui dire quelques paroles un « peu fortes, pour lui représenter mieux l'outrage « qu'il me faisoit. Mais si je manquai en quelque « chose au respect que je lui devois comme à « mon mestre de camp, il avoit manqué le premier au respect qu'il doit à Votre Majesté et à « sa parole. Ainsi je crois pouvoir dire que sa « faute étoit beaucoup plus grande et moins excusable que la mienne, parce que c'étoit, sire, « sur votre autorité même qu'il entreprenoit, et « que, quelque inférieur que je lui sois, il y a « néanmoins plus de proportion entre un mestre « de camp comme lui et un lieutenant comme « moi, qu'entre Votre Majesté et M. de Canaples. De plus, sire, c'étoit lui qui m'avoit offensé « le premier sans que je l'eusse mérité, et après « même qu'il m'avoit donné sa parole ; de sorte « que si je lui ai dit quelque chose de moins « respectueux, c'est lui-même qui m'a réduit « malgré moi à cette extrémité. Votre Majesté « sait que je suis, grâce à Dieu, assez patient ; « mais il a, sire, poussé à bout ma patience, et a « voulu, ce que je crois, éprouver s'il me restoit « encore quelque honneur, après qu'il sembloit « avoir voulu me l'ôter entièrement par cet affront. Ainsi Votre Majesté voit assez que M. de « Canaples n'est pas seulement coupable de sa « faute, mais encore de la mienne, puisqu'il « ne peut pas se plaindre avec justice de ce « que j'ai crié lorsque j'ai senti le mal qu'il m'avoit fait.

« Il ne s'est pas contenté, sire, de m'ôter le « rang qui m'étoit dû, et de blesser en ce point « votre autorité, il a passé encore plus avant ; car, « sur ce que je lui témoignai avoir en cette rencontre les sentimens d'un homme d'honneur, « et que je lui déclarai assez nettement que je ne « pourrois pas perdre sitôt le souvenir d'un si grand « affront, il se tint blessé de ce que je sentois « cette cruelle offense, et il s'irrita de telle sorte « contre moi, qu'oubliant l'ordre de la guerre « qui défend à tout mestre de camp d'interdire « un officier lorsque Votre Majesté ou M. d'Epernon sont dans l'armée, il voulut usurper ce « pouvoir en m'interdisant sur-le-champ l'exercice de ma charge. Mais comme je savois qu'il « ne lui appartenoit pas, je me contentai de le lui « faire connoître, et le laissai aussi mécontent de « moi que j'avois sujet de l'être de lui, pour venir me jeter aux pieds de Votre Majesté, et lui « demander justice de l'affront qu'on m'avoit fait.

« Les grandes affaires qu'elle avoit pour lors « ne lui permettant pas de m'entendre, elle me « renvoya à M. d'Epernon, lequel, après avoir « entendu notre différend, me fit réponse que j'allasse dire de sa part à M. de Canaples que « Votre Majesté vouloit qu'il me laissât dans la « fonction de ma charge. Je le priai de vouloir « prendre la peine de le lui écrire lui-même, afin « de ne me pas engager dans quelque nouvelle « contestation avec lui ; ce qu'il fit à l'instant sur « mes tablettes, que je donnai à M. de Saint-Preuil, qui me promit de les lui porter à l'heure « même.

« Sur cette assurance je m'en allai prendre « mon rang à la tête de l'armée, me promettant « que M. de Canaples ne manqueroit pas d'obéir « à l'ordre de M. d'Epernon, qui étoit celui de « Votre Majesté ; mais je fus bien étonné de le « voir s'opposer en tout à vos ordres pour me « déshonorer et pour me perdre ; car, lorsqu'il « m'eut vu de loin à mon poste, il vint aussitôt à « moi au galop, la canne à la main, et me menaçant de me maltraiter. Moi, sire, qui me sentois appuyé de votre autorité et de celle de « M. le colonel, me voyant sur le point d'être « traité comme un coquin à la vue de toute l'armée, je crus devoir l'avertir, pour son honneur « et pour le mien, lorsqu'il étoit encore éloigné, « de ne me pas approcher, et de ne me pas faire « un affront que je ne m'étois pas préparé à souffrir, lui déclarant que c'étoit Votre Majesté qui « m'avoit donné cette place, que M. d'Epernon « m'y avoit maintenu, et qu'ainsi je ne pouvois « pas la quitter sans un ordre exprès de Votre « Majesté ou de M. le colonel. M. de Canaples « jugeant alors, à ma contenance et à mes paroles, que je n'étois pas disposé à souffrir des « coups de canne, crut qu'il auroit meilleur marché de moi en sautant à bas de son cheval et « s'avançant l'épée à la main. Il est vrai, sire, « que me voyant pressé de cette sorte, et comme « forcé de défendre ma vie, que j'avois sujet de « croire qu'il vouloit m'ôter aussi bien que mon « honneur, je fis de nécessité vertu, et me disposai à conserver l'une et l'autre.

« Je n'ose déclarer plus particulièrement à « Votre Majesté ce que je fis alors, et en quelle « disposition je me trouvois. Je sais le respect « que je lui dois, et la confusion que me doit « causer le souvenir de ma faute, lorsqu'elle me « fait la grâce de vouloir bien m'écouter. » Alors le Roi, m'interrompant, me dit : « Parlez hardi- « ment, ne craignez rien : vous savez que je vous « ai défendu de me rien cacher, et que je veux « tout savoir. » Jugeant donc, par cette réponse du Roi, et par le changement qui me parut sur son visage, qu'il prenoit quelque plaisir à m'écouter, et que ce que je lui dirois ne lui seroit pas désagréable, reprenant alors mon discours d'un air plus libre et plus cavalier : « Puisque Votre « Majesté, lui dis-je, veut que je lui parle avec « une entière liberté, j'avoue, sire, que, lorsque « je vis que M. de Canaples me faisoit un hon- « neur que je n'eusse osé espérer de sa généro- « sité, je le reçus, étant ce me semble dans la « disposition de bien disputer ma vie, qu'il m'é- « toit plus glorieux de conserver pour votre ser- « vice que de l'abandonner lâchement à la pas- « sion d'un homme qui me vouloit perdre. Ainsi, « lorsqu'il s'avança l'épée à la main, avec une « grande chaleur et des paroles menaçantes, je « n'en fus point étonné, et je ne pensai guères « qu'à reconnoître l'honneur qu'il me faisoit, en « lui épargnant une partie du chemin et me met- « tant en état de répondre à sa civilité le mieux « qu'il me seroit possible. Je crois, en effet, pou- « voir dire à Votre Majesté, puisqu'elle veut que « je ne lui dissimule rien, que si M. d'Angou- « lême ne fût venu dans l'instant nous séparer, « M. de Canaples auroit peut-être reconnu qu'il lui « étoit plus aisé de me menacer que de me tuer, « et de m'interdire, sans autorité, l'exercice de « ma charge, que de me chasser de mon poste à « coups d'épée. »

Le Roi, qui s'étoit fort plu à un narré si sincère et si naïf, et qui voyoit en effet que les circonstances de mon action rendoient ma cause très-favorable, fut tellement touché de ces dernières paroles, qui étoient si franches, et que j'avois prononcées avec un air fort militaire et d'un ton un peu provençal, qu'il me dit, avec un visage serein et riant : « Tu mis donc l'épée à la « main ? — Il est vrai, sire, lui répondis-je, je « l'avoue franchement, et je n'ose le dissimuler à « Votre Majesté ; mais c'a été M. de Canaples qui « m'y a contraint ; et je crois que Votre Majesté « n'auroit pas voulu que je me fusse laissé tuer « comme un coquin, aussi bien sans cœur que « sans honneur. — Et comment fis-tu ? ajouta le « Roi. — Sire, Votre Majesté me pardonnera si « je lui dis que je commençois à mesurer mon « épée avec la sienne et que je me défendois de « mon mieux, lorsqu'on nous vint séparer. » Mais ce n'étoit pas ce que le Roi demandoit ; car, comme il m'avoit vu un peu échauffé en lui faisant ce récit, il vouloit avoir le plaisir de me voir représenter mon action avec quelque chose de cette ardeur qui m'étoit trop naturelle. Ainsi M. le duc de Saint-Simon, qui s'étoit retiré vers la fenêtre de la chambre pour me laisser plus en liberté avec le Roi, ayant bien compris ce qu'il souhaitoit, me le fit entendre. Alors, m'animant autant que la présence du Roi le pouvoit permettre, prenant mon manteau sur l'épaule gauche, et, me mettant en posture, je fis avec le bras et la main ce que le respect m'empêchoit de faire avec mon épée. Le Roi, qui vit la naïveté de mes gestes et le feu qui me pétilloit dans les yeux et sur le visage, ne pouvant plus se retenir, se couvrit un peu de son drap pour pouvoir rire plus à son aise et sans être vu ; ce qui me fit juger aussitôt que ma cause étoit gagnée.

Lorsque toute cette petite comédie fut achevée, le Roi me dit de me bien souvenir de toutes les particularités que je venois de lui dire, et me défendit expressément de témoigner à qui que ce fût que j'étois venu le voir. Il me commanda de me trouver à la porte de sa chambre à l'heure qu'il en sortiroit pour entrer dans le conseil, de me jeter à ses pieds, et de lui raconter ensuite toute mon affaire, comme si je ne lui en avois point parlé. Je me retirai à l'heure même, et descendis par l'escalier de la garde-robe le plus secrètement que je pus.

Ce fut alors que je reconnus que Dieu, bien loin de m'avoir abandonné comme je l'avois cru d'abord, m'avoit assisté d'une manière tout extraordinaire, et par deux effets visibles de sa providence : le premier en rendant le Roi si favorable à ma cause, et le second, en ne permettant pas que je trouvasse mon cheval ni mon valet pour m'enfuir, puisque je me fusse perdu par ma fuite.

Je ne manquai pas de me trouver sur les onze heures à la porte de la chambre du Roi, lequel étant sorti avec grand monde, et entre autres avec le cardinal de Richelieu et le cardinal de La Valette, je me jetai à ses pieds, et commençai à lui parler de cette sorte pour lui demander audience.

« Sire, je viens me jeter aux pieds de Votre « Majesté pour implorer sa miséricorde. Je viens « remettre ma vie entre ses mains, parce qu'il « m'est plus avantageux de la perdre par l'épée « de sa justice, si j'ai mérité de la perdre, que « de la conserver plus long-temps étant misé- « rable, fugitif et digne de sa colère ; mais je

« supplie très-humblement votre bonté, sire, de « vouloir auparavant m'accorder la grâce de « m'entendre, afin que, si je suis assez heureux « pour pouvoir faire connoître mon innocence, « j'aie la consolation d'être absous par le juge- « ment même de Votre Majesté, et que si au « contraire je ne puis faire voir la justification « de ma conduite, je sois condamné par ma « propre bouche. »

Le Roi, qui vouloit exprès me témoigner beaucoup de froideur pour mieux cacher l'intelligence secrète qui étoit entre lui et moi, m'écouta avec une contenance fière, ayant la main sur le côté, et se tenant au milieu des deux cardinaux. Il me dit ensuite avec un visage assez sévère : « Levez- « vous afin que je vous entende mieux ; si vous « avez quelque chose à dire pour votre justifi- « cation, dites-le, et parlez selon la vérité. » Toute la cour étoit présente à cette audience extraordinaire, et je plaidai ma cause durant un demi-quart d'heure, de la même manière que je l'avois fait en particulier dans la chambre du Roi, mais beaucoup plus sérieusement, comme parlant en public, en présence des cardinaux, des princes et des seigneurs de la cour.

Tandis que je haranguois de cette sorte, le Roi dit tout bas au cardinal de Richelieu, ainsi que je l'ai su depuis d'un seigneur qui l'entendit : « Vous voyez que Canaples l'a poussé à bout; « pour moi je ne le trouve pas si criminel. » Et lorsque j'eus achevé de parler il dit tout haut : « Il est vrai qu'on n'a pas dû lui ôter le rang « que sa charge lui donnoit, puisqu'il n'avoit « fait que ce que je lui avois commandé. »

On entra ensuite dans le conseil; et le cardinal de Richelieu ayant su du Roi qu'il désiroit qu'on remît encore le jugement de cette affaire à cause de la présence de la flotte ennemie, qui attendoit tous les jours un vent favorable pour l'attaque de la digue, son Eminence le déclara à messieurs du conseil. Ainsi l'affaire fut remise en un autre temps, c'est-à-dire que le Roi s'en réservoit le jugement; et au sortir du conseil, Sa Majesté ayant eu la bonté de me le dire, je la suppliai très-humblement de vouloir bien me faire la grâce de ne me laisser pas inutile, mais de m'employer à quelque chose pour son service. Elle me le promit, et m'ordonna cependant de demeurer dans son quartier, sans aller au régiment des Gardes, et sans faire aucune fonction de ma charge.

Le Roi se souvint de moi en effet comme il me l'avoit promis, et il me fit quelques jours après capitaine d'une galiote pour aller battre la mer et reconnoître les ennemis. Je pensai à l'heure même à faire ma cour et à me mettre bien dans l'esprit du Roi, en me signalant dans cette nouvelle charge dont il m'avoit gratifié. Je fis acheter d'abord plusieurs aunes de taffetas, et faire quantité de banderoles où étoient les armes de France, que j'arborai de tous côtés sur mon vaisseau, lequel se trouva si propre et équipé si lestement que plusieurs seigneurs y entroient à l'envi, et vouloient à toute force courir sur mer avec moi. Me trouvant importuné de cette foule de personnes dans le temps de ma disgrâce, et craignant que cela ne me fît quelque nouvelle affaire auprès du Roi, ou qu'au moins je ne pusse pas exécuter si fidèlement ses ordres, n'étant pas tout-à-fait maître du vaisseau, je voulus l'en avertir. Il fut bien aise de voir que je rejetois toute autre faveur pour ne rechercher que la sienne et ne m'attacher qu'à lui seul, comme en effet j'en avois plus de besoin que jamais. Ainsi ayant défendu à tous ces seigneurs et à quelque autre personne que ce fût d'entrer dans ma galiote, et leur ayant témoigné, pour leur cacher la cause véritable de cette défense, qu'il vouloit qu'ils se tinssent tous auprès de sa personne, hormis ceux qui avoient des charges, je demeurai seul maître de mon vaisseau. Je commençai donc à battre la mer de tous côtés pour tâcher de découvrir les desseins des ennemis, et je souhaitois passionnément de pouvoir rendre quelque service considérable au Roi, afin d'avoir lieu de faire ma paix et d'obtenir tout-à-fait ma grâce.

J'étois un jour en pleine mer durant la nuit, lorsque mon pilote, qui étoit parfaitement habile dans la science de la marine, me vint dire, environ une heure avant le jour, qu'un petit vent frais s'élevoit, que le temps aussi bien que la marée étoient favorables aux ennemis, et qu'ainsi il se tenoit assuré que s'ils avoient envie de tenter l'attaque de la digue, ils ne laisseroient point passer ce jour-là. En effet le pilote ne se trompa pas, et l'événement fit connoître qu'il parloit avec sagesse et expérience; car au bout de quelque temps nous entendîmes un coup de canon du côté de la flotte d'Angleterre, lequel le même pilote assura être le premier signal du combat; et il ajouta que si l'on en tiroit un second il n'en falloit plus douter. Comme je me fiois beaucoup en lui, je fis lever à l'heure même tous mes gens, soldats et forçats, et leur commandai de se tenir prêts, afin qu'au premier coup de sifflet on tirât à la rame à toutes forces. Le second coup de canon ne fut pas long-temps à être tiré, et dans l'instant je fis ramer vers le rivage à force de bras, et vis que les ennemis commençoient déjà à tendre les voiles pour se disposer à l'attaque de la digue. Ayant pris

terre, j'allai aussitôt dire au Roi que les ennemis tendoient les voiles et se préparoient pour s'approcher, que le temps, le vent et la marée leur étoient si favorables qu'ils ne pouvoient pas perdre une si belle occasion.

Le Roi à cette nouvelle donna les ordres partout, et alla ensuite avec une partie de sa noblesse à sa batterie, qui étoit au chef de Baye, m'ordonnant de demeurer à couvert sous cette batterie.

Il ne se passa rien de remarquable ni d'éclatant dans ce combat que les coups de canon, dont l'on tira une prodigieuse quantité de part et d'autre. L'on n'entendoit que tonnerres, et l'on ne voyoit qu'éclairs au milieu d'une fumée noire et épaisse qui couvroit toute la mer. C'étoit aussi un beau spectacle de voir les caraques de ces vaisseaux monstrueux qui ressembloient à de grandes maisons flottantes sur l'eau, et qui, s'avançant les uns après les autres en très-bel ordre vers notre digue, y faisoient tout d'un coup, en présentant le flanc, une décharge de cinquante ou soixante volées de canon à la fois.

Mais si les Anglais attaquèrent vertement on leur répondit aussi vertement. La batterie où étoit le Roi fit des merveilles. Il tira lui-même plusieurs coups, prenant un singulier plaisir à tout ce qui regardoit l'exercice de la guerre; et il ne fut jamais plus libéral ni de plomb contre ses ennemis, ni d'or et d'argent envers ses soldats et ses canonniers, qu'il encourageoit en leur jetant les pistoles, et leur montrant le premier l'exemple. Durant ce combat, je me tins toujours à couvert sous le canon de sa batterie, selon l'ordre qu'il m'avoit donné, me hasardant néanmoins quelquefois à suivre un vaisseau quand il retournoit de la charge, mais étant contraint de m'en revenir bien vite, de peur d'être surpris par quelques autres. Il n'y eut qu'un boulet de canon qui donna dans ma galiote, dont elle fut fort blessée, et deux forçats furent tués.

Enfin les ennemis voyant le ciel déclaré pour nous, et tous leurs efforts rendus inutiles, furent contraints de faire une retraite aussi honteuse à l'Angleterre et funeste à La Rochelle que glorieuse aux armes du Roi. Je recommençai à battre la mer comme auparavant, et je fus assez heureux, en courant ainsi afin de reconnoitre la posture des ennemis, pour faire une rencontre favorable qui me servit avantageusement à me remettre dans les bonnes grâces du Roi, et à obtenir ma grâce. Ayant aperçu une belle proue flottant sur l'eau, qui étoit toute dorée, et portoit les armes d'Angleterre, je m'approchai de plus près, et vis que c'étoit une capture considérable et un présent digne du Roi. Je la fis charger avec grande peine dans ma galiote, et m'en retournai fort glorieux vers le rivage; et après l'avoir fait décharger à terre, j'allai droit au quartier du Roi. Je rencontrai en y allant M. de Bassompierre, qui me dit que M. de Canaples l'avoit prié de demander ma grâce au Roi de sa part, à cause que M. le maréchal de Créqui son père blâmoit fort, comme j'ai dit, son action, et que de plus il connut quelle étoit la disposition du Roi sur mon sujet; ce qui le portoit à aller comme de lui-même au devant, et à se faire un mérite d'une chose dont il espéroit par ce moyen avoir plus d'honneur. Je lui dis l'heureuse rencontre que j'avois faite; et il me donna toutes sortes de bonnes espérances, m'exhortant à me bien servir de cet avantage pour faire ma cour. Je lui déclarai mon dessein, qui étoit de faire entendre au Roi que le coup qui avoit emporté cette proue étoit venu du côté de sa batterie, comme il étoit vrai en effet, et de lui persuader insensiblement que c'étoit lui-même qui avoit tiré le coup. Il approuva fort ma pensée, et me témoigna qu'il croyoit que c'étoit la vraie manière de travailler pour mes propres intérêts en procurant la gloire du Roi.

Je continuai donc mon chemin, et, entrant chez le Roi, je me composai le mieux que je pus sans faire paroître la moindre gaîté, mais au contraire toute la modestie et la contenance d'un homme qui avoit sujet d'appréhender les suites d'une aussi méchante affaire que la mienne. Je lui dis qu'il y avoit un des grands vaisseaux anglais fort blessé, et que j'avois trouvé une grande pièce de la proue, que j'avois cru devoir apporter pour la faire voir à Sa Majesté si elle le désiroit. Je ne voulus pas m'avancer de dire d'abord autre chose au Roi, me doutant bien qu'il se porteroit de lui-même à s'attribuer la gloire de ce coup. Il me dit aussitôt qu'il vouloit l'aller voir. Dans le chemin il me demanda en quel endroit je l'avois trouvée : je lui répondis fort simplement, et sans m'avancer en rien, que je l'avois trouvée en tel endroit sur la droite, qui étoit le lieu exposé à sa batterie. Le Roi, qui désiroit passionnément que l'on crût que c'étoit lui qui avoit abattu cette proue, mais qui n'avoit pas encore osé s'en vanter sans fondement, fut ravi de ma réponse, et dit aussitôt : « C'est moi-même qui ai tiré ce coup en « un tel temps; j'ai vu le vaisseau qui s'est sauvé « dans l'instant que le coup a été tiré; je me dou- « tois bien qu'il étoit blessé. » Lorsqu'il m'eut donné cette ouverture, je commençai à appuyer son sentiment et à en apporter diverses preuves, qui furent un très-grand sujet de joie pour ce prince, qui se piquoit de tirer fort juste, et qui véritablement excelloit dans toutes les choses de

la guerre, n'y ayant peut-être aucun autre dans tout son royaume qui sût mettre en bataille aussi habilement que lui une armée, quelque nombreuse qu'elle fût. Il prit donc très-grand plaisir à faire voir cette proue, et à dire à tous ceux qui survenoient que j'étois témoin qu'elle avoit sauté après un coup qu'il avoit tiré, ce qui ne me donnoit pas moins de joie qu'à lui, de me voir ainsi le juge et l'arbitre de ce coup; me promettant bien qu'après avoir jugé si favorablement pour ce prince, il ne jugeroit pas moins favorablement pour moi.

M. le maréchal de Bassompierre ne voulant pas laisser passer une conjoncture qui m'étoit si favorable, et voyant le Roi en si belle humeur, donna ouverture à Sa Majesté pour faire, à sa prière et en sa considération, ce qu'elle auroit bien voulu faire d'elle-même, mais qu'elle n'osoit, de peur de paroître agir plutôt par faveur que par justice. « Je supplie et je conjure Votre Majesté, lui dit-il, de m'accorder une très-humble « supplication que j'ai à lui faire. » Le Roi, qui voyoit peut-être où il en vouloit venir, fit un peu le difficile, et lui dit qu'il lui déclarât auparavant ce que c'étoit, qu'il ne pouvoit pas engager sa parole sans savoir à quoi il l'engageoit. « Sire, « lui repartit M. de Bassompierre, je puis assurer « Votre Majesté que la cause est bonne, et qu'elle « n'aura pas sujet de se repentir de m'avoir « accordé la grâce que je lui demande. — Mais « dites-moi encore ce que c'est, repartit le Roi; « si la cause est bonne pourquoi craignez-vous « de me la déclarer? Est-ce quelque chose qui « vous regarde, ou quelqu'un de vos parens? — « Sire, lui dit-il, cette faveur ne regarde ni moi « ni mes parens, mais quelque autre qui en a plus « de besoin. — Ho! vous êtes trop fin pour moi, « répliqua le Roi, je ne suis pas devin pour con« noître vos pensées. » Enfin, M. de Bassompierre le lui déclara nettement, et lui dit que c'étoit ma grâce qu'il prenoit la liberté de lui demander, et de la part même de M. de Canaples, qui étoit au désespoir d'avoir donné lieu à ce malheur qui m'étoit arrivé. Alors le Roi, faisant fort le surpris et l'étonné, demeura quelque temps sans parler, comme s'il eût eu peine à lui accorder ce qu'il demandoit; et néanmoins, dans le moment que M. de Bassompierre lui parloit ainsi, il me serra tant soit peu l'épaule sur laquelle il s'appuyoit, comme pour marquer son secret consentement. M. de Bassompierre lui réitéra deux ou trois fois la même demande avec assez d'empressement; et comme le Roi ne pensoit qu'à sauver les apparences, il fit semblant de se rendre enfin aux importunités de celui qui le pressoit avec tant d'instance, et il me dit: « Remerciez Bassompierre. » Moi qui cependant tenois les yeux baissés avec un visage triste, et qui ne disois pas une parole, aussitôt que j'eus entendu le commandement du Roi, j'allai remercier M. de Bassompierre, et revins ensuite accoler la cuisse du Roi, en lui disant: « C'est à Votre Majesté, sire, « que je dois tout. Je tiens d'elle et ma fortune « et ma vie; j'espère la donner quelque jour pour « votre service, et signer de mon propre sang la « reconnoissance que je dois à votre bonté. » Le Roi, après avoir parlé quelque peu à l'oreille de M. de Bassompierre, me dit d'aller avec lui, et de faire ce qu'il m'ordonneroit.

Nous allâmes d'abord chez M. de Canaples, qui, en ayant été averti par un gentilhomme que M. de Bassompierre lui avoit envoyé devant, sortit jusqu'au degré pour le recevoir. Lorsque nous fûmes entrés dans la chambre, M. de Bassompierre dit à M. de Canaples: « Voici M. de « Pontis que je vous amène, selon que le Roi me « l'a commandé. Je veux être le médiateur d'une « parfaite réconciliation entre vous deux. Il faut « que vous oubliiez tout le passé; autrement je me « déclare l'ennemi de l'un et de l'autre. » M. de Canaples, qui avoit lui-même désiré que cette affaire fût étouffée pour les raisons que j'ai dites, s'en vint aussitôt m'embrasser, et, me voulant prévenir par civilité, il me dit gaîment: « Mon« sieur, je vous prie, ne nous souvenons plus du « passé, car il ne nous est pas avantageux d'avoir « pour ennemi M. de Bassompierre. Nous avons « tous deux été un peu opiniâtres. Il y a eu de « ma promptitude et de la vôtre. La chaleur nous « a emportés. Nous sommes tous deux excusables « en ce que nous sommes tous deux coupables, « et j'espère que ce mal produira un grand bien, « puisque nous nous en aimerons avec plus d'ar« deur. » Me tenant obligé au dernier point d'un compliment si généreux, je lui répondis avec cordialité et liberté que je me tenois trop heureux dans mon malheur de ce qu'il me procuroit l'honneur de son amitié, que j'espérois lui témoigner toute ma vie combien je me sentois obligé de sa générosité; qu'il connoissoit l'air et l'humeur de mon pays; mais que je pouvois l'assurer que si j'étois quelquefois un peu brutal dans les occasions, je n'en avois que plus de chaleur pour ceux qui m'honoroient de leur amitié. « Je ne vous « fais point d'excuses, monsieur, parce que vous « avez eu la bonté de me prévenir en m'excusant « le premier, et il vaut mieux ne nous plus sou« venir d'une chose que nous voudrions n'être « jamais arrivée. » Nous nous embrassâmes de nouveau; et M. de Bassompierre m'ayant embrassé, nous fit encore tous deux embrasser une troisième fois pour confirmer davantage cette

nouvelle union, qui fut toujours depuis si sincère, que M. de Canaples ne put s'empêcher de témoigner de la froideur à ceux qui l'avoient sollicité de poursuivre cette affaire contre moi; car il assura diverses fois qu'il ne l'avoit pas tant fait de lui-même qu'en suivant le mauvais conseil de plusieurs faux amis.

M. de Bassompierre me mena ensuite chez M. le maréchal de Créqui, qui avoit fait paroître des sentimens si généreux sur mon sujet. Comme je ne pouvois jamais reconnoître les témoignages si particuliers qu'il m'avoit donnés de sa bonté, je lui dis, après les premiers complimens, que j'avois un déplaisir très-sensible de ne pouvoir lui faire connoître par des effets et par des actions le ressentiment que j'en avois au fond du cœur; que j'attendrois avec impatience qu'il se présentât quelque occasion de l'assurer par mes services combien je m'étois senti obligé de cette bonté extraordinaire avec laquelle il m'avoit défendu, lorsque presque tous les autres m'abandonnoient, et que cette grande générosité avoit été une des principales raisons qui m'eussent fait connoître assurément que je n'étois pas si coupable, puisque je savois qu'il étoit un père trop bon et trop juste pour se déclarer sans une grande raison contre M. son fils en faveur d'un étranger comme moi, qui ne pouvois lui être considérable que par la justice de ma cause. M. le maréchal de Créqui me répondit, avec la dernière honnêteté, que je lui faisois tort de tant relever ce qu'il avoit fait, comme si pour être père il eût dû se dépouiller de tous les sentimens de l'humanité et de la justice à l'égard de ceux qui pouvoient avoir quelque différend avec ses enfans, et qu'ayant simplement agi selon son devoir, il méritoit d'autant moins d'être loué qu'il auroit dû être blâmé s'il y eût manqué; puis, se tournant vers M. de Bassompierre, il ajouta : « N'est-il pas juste de « rendre à chacun ce qui lui est dû? Pourquoi « sera-t-il permis à mon fils de faire un affront « à un gentilhomme et à un homme d'honneur? « Ne faisons point tant les suffisans. Mon fils, « pour être mestre de camp du régiment des « Gardes, n'est pas en droit de faire violence à « M. de Pontis qui n'est que lieutenant : peut-être « que la charge fait honneur à mon fils, au lieu « que les autres font peut-être honneur à « leur charge. Enfin je n'ai point autre chose « à dire, sinon qu'au cas que M. de Pontis « eût été condamné, j'aurois moi-même mené « mon fils en croupe derrière moi, pour l'obliger « à lui faire raison de l'affront qu'il lui avoit fait « souffrir. »

J'allai rendre ensuite mes respects à M. le duc d'Epernon et à quelques autres seigneurs qui m'avoient servi dans mon affaire; mais je ne sais comment il arriva que je manquai alors de m'acquitter envers M. le cardinal de Richelieu de ce que je lui devois pour ce qu'il lui avoit plu de faire en ma faveur dans cette affaire. La conférence que j'avois eue avec le pere Joseph, et le dessein que je savois qu'il avoit de me retirer du service du Roi, avec le refus que j'avois fait d'entrer à son service, me donnoient quelque éloignement de paroître devant lui. Cependant, comme il étoit un peu jaloux des bons offices qu'il rendoit à ceux qui recherchoient sa faveur, il se sentit très-piqué de ce qu'après qu'il m'avoit luimême fait rechercher par le principal de ses ministres, j'avois manqué en cette rencontre à le venir remercier de la parole qu'il avoit dite de la part du Roi dans le conseil, pour remettre le jugement de ma cause. Aussi je connus qu'il ne s'en étoit pas caché; car l'évêque de Mende, quelques jours après, s'étant informé de moi si j'avois été remercier M. le cardinal, sur ce que je lui répondis assez simplement que le peu d'accès que j'avois auprès de son Eminence m'avoit empêché de le faire, il me repartit que j'avois grand tort, et que M. le cardinal s'en ressentiroit. Je connus trop tard ma faute; et, voulant néanmoins la réparer, je priai M. Comminges-Guitaut de me servir d'introducteur. Mais le cardinal, qui n'aimoit pas les seconds hommages, et qui n'agréoit que les premiers encens, me reçut fort froidement, et me fit connoître par le sérieux de son visage que mes civilités ne lui plaisoient pas. Aussi le même évêque de Mende s'étant bien voulu charger quelque temps après de lui faire mes excuses, son Eminence ne put lui cacher le sujet de son indignation, et dit ces paroles qui me furent depuis rapportées : « Il est « vrai, dit-il en parlant de moi, qu'il est venu « me remercier; mais c'a été après tous les autres. « Je n'ai eu que les restes de ses complimens. Il « ne m'a donné que la dernière place dans son « souvenir, quoique j'aie eu la première dans la « défense de sa cause; et il n'est pas tant venu de « lui-même que ça été M. de Comminges qui l'a « amené. » Ainsi cette faute que je commis, qu'il regarda comme un mépris de sa personne, étant jointe au refus que j'avois fait quelques mois auparavant d'entrer à son service, lorsque j'en fus sollicité par le père Joseph, fut la principale cause de cette aversion si opiniâtre qu'il a toujours eue pour moi depuis. Je fus rétabli ensuite dans ma charge comme auparavant, et toutes les informations qu'on avoit faites contre moi furent lacérées.

Le trouble excessif, la crainte et l'inquiétude continuelle que m'avoit causés cette misérable

affaire, me firent tomber dans une très-grande maladie et une fièvre très-violente. Le mal étoit demeuré comme suspendu jusqu'à ce que, mon affaire ayant été entièrement terminée, et la joie succédant à un excès de tristesse, la nature se trouvât comme accablée par le changement de ces deux états si différens. Je me vis donc, peu de temps après avoir échappé la mort du côté de la justice, en un péril tout nouveau, tant du côté de ma maladie que de la part des médecins, qui furent presque cause de ma mort sans y penser, ainsi que je le dirai bientôt. Durant cette grande maladie je fus un peu inquiété par le souvenir de ma vie passée, et particulièrement de quelques occasions où j'avois fait assommer plusieurs ennemis, plutôt par une ambition ou une passion particulière, que pour les intérêts de l'Etat. Je m'imaginois voir tous ces hommes comme présentant requête à Dieu contre moi, et lui demandant justice de leur mort. Cette pensée assurément me troubla, et je fis même quelque résolution de réparer cette faute; mais je connus quand je fus guéri qu'il y a peu de ces résolutions qu'on fait à la mort qui partent du fond du cœur, ne m'étant plus souvenu alors de ce que j'avois promis étant malade.

Lors donc que je commençois à me porter un peu mieux, les médecins du Roi, M. Bouvard et M. Privas, m'ayant ordonné une médecine pour me purger, un misérable, que je ne veux point nommer, voulut se servir de cette occasion pour se défaire de moi et avoir ma charge. Il corrompit l'apothicaire, qui lui vendit ma vie à tel prix dont il leur plut convenir; et, au lieu de la médecine qu'avoient ordonnée les médecins du Roi, il me prépara de tous les poisons qu'il savoit composer celui qu'il jugea le plus mortel. Mais je ne saurois jamais assez reconnoître la grâce que Dieu me fit de prendre lui-même le soin de ma vie, et de me sauver par un coup visible de sa providence; car, la nuit de devant le jour auquel je devois prendre cette médecine meurtrière, j'eus une très-grande crise, et je suai de telle sorte depuis dix heures du soir jusqu'à une heure après minuit, que je me trouvai le matin parfaitement soulagé. Comme j'ai toujours été ennemi des remèdes, me sentant d'une constitution assez forte pour m'en passer, je dis à mon valet de chambre de mettre dans une armoire la médecine que l'on m'avoit préparée, voulant laisser achever à la nature ce qu'elle avoit si bien commencé. Les médecins m'étant venu voir pour être témoins de l'opération de leur remède, je leur dis, voulant un peu me divertir : « Hé bien! messieurs, vous voyez une « espèce de miracle : n'est-ce pas là un effet prodigieux et une preuve de la bonté de vos « remèdes? » Eux, croyant que je parlois sérieusement, se mirent à faire l'éloge de leur ordonnance, et témoignèrent n'être pas si surpris que moi, faisant mine de s'être bien attendus à voir quelque chose de grand d'un remède si bien composé. Ils ajoutèrent que puisque la première médecine avoit si bien opéré, il falloit que j'en prisse encore une seconde, afin de purger tout ce qui pouvoit être resté, et ils s'en retournèrent ainsi très-satisfaits de l'heureux succès de leur remède. Je ne crus pas néanmoins devoir cacher à M. Privas, qui étoit mon ami particulier, comment la chose s'étoit passée, et je lui dis, lorsque les autres furent partis, que j'avois eu la nuit une grande crise qui m'avoit exempté de prendre la médecine, m'étant trouve tout d'un coup beaucoup mieux après la sueur. Voulant lui faire connoître en même temps la vérité de ce que je lui disois, je commandai à mon valet d'apporter la médecine; mais il est vrai qu'il ne l'eut pas plutôt vue qu'il s'écria : « Ah! mon« sieur, qu'a-t-on voulu faire? On a eu dessein « de se défaire de vous, car voilà de franc poi« son. Dieu vous a bien assisté puisque vous étiez « perdu. » Sur cela il crie et il tempête, afin de sauver son honneur; il envoie chez le grand prévôt. On va chez l'apothicaire; mais on trouva qu'il avoit pris la fuite, ce qui me fit juger aussitôt que c'étoit un dessein concerté, et non un malheur ni une méprise. J'eus soupçon de la main qui avoit voulu attenter sur ma vie et sur ma charge; mais c'étoit assez pour moi d'en être échappé. Je ne voulus point en faire informer, et je fus même bien aise de ce que l'apothicaire n'étoit point pris, de peur que l'auteur du crime ne fût découvert.

Je ne dois pas oublier ici la générosité de M. du Buisson, ce gentilhomme qui, ayant été autrefois cadet dans ma compagnie, avoit eu depuis une querelle avec moi, dont j'avois ensuite obtenu la grâce, et à qui j'avois enfin procuré une lieutenance pour dernier gage de mon amitié. Car ayant su, quoique fort tard, cette malheureuse affaire dont j'ai parlé, et qui fut la principale cause de ma maladie, il vint exprès d'Italie au camp où j'étois, devant La Rochelle, quelques mois après que j'eus été rétabli dans ma charge, pour m'assurer que sa personne et tout ce qui étoit en son pouvoir étoient en ma disposition et à mon service. Il voulut par cette reconnoissance extraordinaire disputer en quelque façon avec moi d'amitié, et me faire connoître qu'il n'y avoit point d'infortune qui fût capable de refroidir son affection, ni de distance de lieux qui pût arrêter l'ardeur qu'il avoit pour le salut

d'une personne à qui il se sentoit obligé de sa vie et de sa fortune.

Le Roi, ayant résolu de secourir l'île de Ré, où commandoit M. de Toiras, et qui étoit investie par l'armée navale d'Angleterre, chargea M. le maréchal de Schomberg d'y passer avec la meilleure partie de nos troupes. Sa Majesté étoit pour lors à Aytré, à une petite lieue des tranchées. La nuit, comme j'étois de garde, je vis paroître tout d'un coup une grande flamme et une fumée très-épaisse sur La Rochelle, et j'entendis en même temps un fort grand bruit. J'envoyai dans l'instant deux ou trois soldats, l'un après l'autre, pour savoir la cause de ce grand fracas; et nul d'eux n'étant revenu, je crus que les ennemis pouvoient bien se servir de cette occasion de l'éloignement d'une grande partie de nos troupes, pour faire peut-être quelque entreprise sur le quartier même du Roi. Je fis donc mettre à l'heure même tous nos gens en bataille, et, après avoir donné avis à M. le maréchal de Brezé de ce qui se passoit, j'allai avec lui et avec M. de L'Isleroy à la chambre où le Roi étoit couché.

M. le maréchal l'ayant éveillé, je lui dis ce que j'avois vu, et le grand bruit que j'avois entendu, qui duroit encore. Le Roi se leva et monta à une guérite, pour connoître par lui-même la vérité de ce que je lui disois; et étant persuadé par ses propres yeux de ce que je lui avois rapporté, il dit en nous regardant : « Cela « passe la raillerie. » Il me demanda ensuite si j'avois envoyé aux tranchées, et fait mettre en ordre tous ses gardes, et il commanda qu'on l'habillât et qu'on lui apportât ses armes. Alors un officier considérable, brave homme d'ailleurs, mais peut-être un peu précipité dans son zèle en cette rencontre, dit à Sa Majesté : « Sau- « vez, sire, vos serviteurs; sauvez votre peuple. « Si les ennemis viennent ici nous attaquer, vo- « tre personne sera peut-être en danger, à cause « qu'une partie de votre armée est passée dans « l'île de Ré, et que nous sommes restés peu de « monde; je conjure Votre Majesté de se retirer « à Surgères. » Le Roi lui répondit sans s'émouvoir : « Je ne sortirai point d'ici, et je veux « combattre à la tête de mes gens de pied; qu'on « m'apporte promptement mes armes. » Il est vrai que cette réponse si ferme, et cette résolution si généreuse du Roi, me donnèrent une joie que je ne saurois exprimer; et me jetant aussitôt à ses pieds pour lui accoler la cuisse, je lui dis tout transporté hors de moi : « Sire, ayant « ainsi notre Roi à notre tête, chacun de nous « vaudra plus de vingt hommes, et une seule « compagnie vaudra tout un régiment; nul n'o- « sera s'épargner en cette occasion, et nous « donnerons tous jusqu'à la dernière goutte de « notre sang. » Le Roi, ayant pris ensuite ses armes, donna tous les ordres nécessaires pour soutenir un assaut, en cas que les ennemis vinssent l'attaquer dans son quartier; mais dans le temps que tout le monde se préparoit au combat, l'un des soldats que j'avois envoyés aux tranchées arriva, et nous assura que les Rochelois, bien loin de penser à quelque sortie, avoient été eux-mêmes beaucoup effrayés par un malheur qui leur étoit arrivé, le feu ayant pris à leurs poudres, et causé tout ce grand bruit que l'on avoit entendu. Le Roi reçut cette nouvelle comme il avoit reçu la première, sans s'émouvoir, et il ne fit paroître aucune joie de se voir en sûreté, comme il n'avoit témoigné aucune crainte à la vue de ce péril. M. le maréchal de Brezé, faisant alors réflexion sur ce qui s'étoit passé, me dit : « Vois-tu, si le Roi avoit suivi le « conseil qu'on lui avoit donné en se retirant à « Surgères, il nous auroit fait jeter tous trois « dans l'eau, lorsqu'il auroit reconnu qu'une « fausse alarme lui auroit fait prendre la fuite. » J'étois bien sans doute de son sentiment; et, quoi qu'il pût arriver, je n'aurois pu me résoudre de lui donner un conseil qui, bien que plus sûr, paroissoit peu honorable à un si grand prince. Mais les rencontres inopinées ne nous laissent pas toujours la liberté de notre esprit, et les plus sages s'y peuvent méprendre. Je me souviens aussi que, lorsque tout le monde étoit dans l'inquiétude et dans le trouble, à cause de la personne du Roi que l'on croyoit exposée, un officier, pensant peut-être davantage à ce qui regardoit le Roi qu'à soi-même, après avoir un peu raisonné sur ce qui pouvoit être la cause de ce grand bruit, s'échappa de dire cette parole : « Je crois que ce ne sera rien, s'il plaît à Dieu. » Sur quoi tous ceux qui étoient présens, peu accoutumés à un tel langage, se mirent à l'insulter et à se railler de lui comme d'un homme qui témoignoit assez par cette parole qu'il avoit peur. Il est vrai que, quoique je ne fusse pas meilleur que les autres, je ne pus pas toutefois n'être point choqué de ces railleries et de cette insulte, qui me paroissoient si mal fondées; car, comme j'ai déjà remarqué ailleurs, il me semble que c'est une grande brutalité de s'imaginer que, pour paroître courageux, il faille oublier qu'on soit chrétien; et il est sans doute que si ce même officier eût nommé alors le nom du diable au lieu de celui de Dieu, bien loin d'en être repris, quelques-uns même l'en auroient plus estimé. Tant il est vrai que l'on connoît peu ce que c'est qu'un homme de cœur, et que l'on s'imagine qu'il suf-

fit d'être impie pour être brave. Cependant les insultes que l'on fit si injustement à ce pauvre officier furent si piquantes et si continuelles, que, ne pouvant souffrir d'être ainsi en butte à tous les fanfarons et les jeunes gens de l'armée, il fut obligé, quelque temps après, de demander son congé, et se vit réduit à se retirer.

Le lendemain tous les officiers généraux vinrent rendre au Roi leurs soumissions, accompagnées de grandes louanges. Sa Majesté m'avoit fait venir auprès de sa personne, et il est vrai que je fis ce jour-là ma cour d'une manière fort agréable; car le Roi me faisoit l'honneur de me citer à tous momens, en disant : « Demandez à « Pontis comment cela s'est passé; » aimant mieux qu'un autre parlât de lui que lui-même. Ainsi je représentai cette action de Sa Majesté avec toute l'ardeur et toute l'éloquence cavalière que l'on peut s'imaginer, et il ne me fut pas difficile d'y réussir, puisqu'en cette rencontre je pouvois être fort bon courtisan sans être flatteur, et que pour faire l'éloge du Roi je n'avois qu'à dire ce que j'avois vu.

Un jour, relevant de garde, et étant obligé de passer par un petit vallon tout découvert, et commandé par une éminence où étoient pointées quatre ou cinq pièces de canon des ennemis, comme j'étois à cheval à la tête de quatre cents hommes, et marchois assez légèrement en m'entretenant avec un caporal nommé de La Croix, je m'avisai, sans autre dessein, de mettre ma jambe sur le cou de mon cheval, comme l'on fait quelquefois pour se délasser, quoique ce ne fût pas bien le temps de le faire, mais plutôt de doubler le pas. Dans ce moment il vint un boulet de canon de haut en bas, donner justement dans l'étrier d'où j'avois retiré ma jambe, qui en fut brisé. La violence du coup fit abattre mon cheval, qui se releva néanmoins à l'heure même; et comme dans l'instant je voulus remettre mon pied à l'étrier je ne le trouvai plus, reconnoissant alors la providence de Dieu, qui m'avoit ainsi sauvé la jambe, et peut-être la vie, et le bénissant de tout mon cœur de cette grâce, craignant beaucoup de demeurer estropié, et de me voir hors d'état de servir le Roi. On voulut lui en faire une galanterie, et on lui dit que j'avois perdu une jambe d'un coup de canon; mais Sa Majesté, ayant su ensuite que j'avois seulement perdu mon étrier, s'en divertit et n'en fit que rire.

Les Anglais ayant si bien investi la mer qu'on ne pouvoit faire passer des vivres dans l'île de Ré, le Roi résolut d'y faire couler vingt esquifs, fort légers et fort plats, chargés de vivres et de toutes sortes de provisions, et me donna ordre d'accompagner M. d'Esplandes qui les conduisoit, afin que je retournasse lui faire rapport de ce qui se seroit passé. Toutes choses étant préparées, et ayant un vent très-favorable, nous nous embarquâmes la nuit, et abordâmes en peu de temps fort heureusement à l'île, à travers les feux et les boulets de canon qu'on faisoit voler autour de nous, et malgré cinq grands vaisseaux anglais qui voulurent nous approcher, mais qui ne purent, manque d'eau. Les boulets, tombant sur le gravier du rivage, élevoient et envoyoient dans nos esquifs des monceaux de pierres, et tuoient beaucoup de nos gens. Souvent aussi un boulet enlevoit, de dessus l'épaule d'un soldat, le sac de farine, ou d'autres vivres qu'il transportoit hors de l'esquif. Nous étant assis, M. d'Esplandes et moi, pour nous reposer, un boulet de canon vint percer, sous moi, une valise sur laquelle j'étois assis, et emporta une partie des hardes qui étoient dedans, sans que je reçusse d'autre mal, sinon que je fus jeté, par l'effort du coup, à plus de quinze pas du lieu où j'étois. Comme M. d'Esplandes m'eut encore importuné pour me faire asseoir en un autre endroit sur une pierre de taille auprès de lui, devinant en quelque sorte que cette place ne m'étoit pas favorable, et qu'il m'étoit plus avantageux d'être debout, je me levai, et au même instant, ce qui paroîtroit presque incroyable, un boulet de canon emporta cette pierre et la mit en pièces. Il y avoit peu de plaisir à se familiariser de si près avec les coups; je pensai donc à m'en retourner pour faire mon rapport au Roi; et me mettant sur un fort petit esquif avec un seul batelier, je repassai ce bras de mer à travers plus de quatre cents volées de canon qu'on tira sur ce passage. Ce qui le rendoit encore plus difficile, étoit que, dans l'espace d'un quart de lieue, il y avoit sur la mer plusieurs longues chaînes de poutres de bois attachées par le bout, les unes aux autres, avec de gros anneaux de fer, de sorte qu'à chacune de ces chaînes il falloit attendre quelque grand flot, pour pouvoir faire passer l'esquif avec le flot au-dessus des poutres. Le Roi, qui ne m'attendoit presque plus, croyant que tout étoit péri à cause du grand feu que l'on avoit fait toute la nuit, fut bien étonné de me revoir et d'apprendre l'heureux succès de notre passage.

Le temps arriva enfin que cette ville, qui étoit toute l'espérance et tout l'appui du parti des hérétiques, devoit tomber entre les mains de son prince légitime. L'extrémité où elle se trouva réduite par la famine fut telle, qu'un très-grand nombre de personnes mouroient de faim : et je dirai ici, sur cela, ce que j'appris ensuite de la

propre bouche de mon hôte, étant entré dans La Rochelle; car, voulant me faire connoître quelle avoit été l'extrémité de leur misère, il me protesta que, pendant huit jours, il s'étoit fait tirer de son sang et l'avoit fait fricasser pour en nourrir son pauvre enfant, s'ôtant ainsi peu à peu la vie à soi-même pour conserver celle de son fils. L'éloquence du ministre Salbert qui étoit un homme d'une grande considération parmi eux, servit beaucoup pour faire résoudre les Rochelois à souffrir de si grandes extrémités. L'entêtement de leur nouvelle religion les rendoit comme insensibles à tout; et l'obstination, jointe à la grande autorité et à la conduite héroïque de Guiton, maire de la ville, qui se rendit si fameux durant ce siége, sembloit leur donner de nouvelles forces et leur inspirer à toute heure un nouveau courage. Il suffit de dire, pour donner quelque idée de sa fermeté, qu'un de ses amis, lui montrant une personne de leur connoissance qui se mouroit de langueur et de faim, il lui répondit froidement : « Vous étonnez-vous de cela? « Il faut bien que vous et moi en venions là. » Et comme un autre lui disoit que tout le monde mouroit de faim, il repartit avec la même froideur : « Pourvu qu'il en reste un pour fermer les « portes c'est assez. » Mais il parut trop visiblement que le Ciel se déclaroit en faveur des armes du Roi : les Rochelois le reconnurent eux-mêmes, et furent obligés d'avouer qu'il y avoit quelque chose d'étonnant, de voir que le temps fût si beau en une saison comme celle de l'automne, où l'orage et la mer avoient accoutumé de faire trembler toute La Rochelle et de s'étendre jusque dans les rues. Ce qui augmentoit encore l'étonnement de tout le monde, et pouvoit passer pour un effet miraculeux de l'assistance de Dieu dans cette grande entreprise, fut que la peste étant alors furieuse dans les deux tiers du royaume, ce canton en demeura entièrement exempt, au milieu des nécessités épouvantables d'une ville réduite en un si pitoyable état, et de l'infection qui a accoutumé d'accompagner les grandes armées, principalement après un si long siége.

Les Rochelois, voyant donc qu'il ne leur restoit aucune espérance du côté de l'Angleterre, dont la flotte avoit fait inutilement divers efforts pour les secourir, commencèrent à traiter de la capitulation de la ville; et l'un des articles fut que le maire Guiton seroit conservé dans tous les honneurs et dans tous les priviléges de sa dignité. Dix députés vinrent avec la ratification des articles, le 20 d'octobre de l'année 1628, se jeter aux pieds du Roi dans sa chambre, où il étoit accompagné de M. le comte de Soissons, de messieurs les cardinaux de Richelieu et de La Valette, de messieurs de Chevreuse, de Bassompierre, de Schomberg, d'Effiat et autres; et là ils implorèrent de nouveau la clémence de Sa Majesté, le sieur de La Gousse, avocat du Roi au présidial, portant la parole pour eux. En même temps les bourgeois se mirent sur les remparts et contrescarpes à crier vive le Roi! Quatre cents hommes furent nommés par Sa Majesté pour aller se rendre maîtres de la ville, préparer son logement, faire nettoyer les rues et les maisons, et mettre ordre à toutes choses pour son entrée. Elle choisit quatre capitaines et quatre lieutenans, dont j'en étois un, pour les commander sous M. le duc d'Angoulême à qui elle nous ordonna d'obéir, et elle nous fit de très-expresses défenses de causer le moindre désordre dans la ville, menaçant de faire une punition exemplaire s'il entendoit quelques plaintes. Entre autres choses, le Roi nous recommanda de ne point souffrir que les soldats vendissent le pain à ces pauvres affamés qui en manquoient depuis tant de temps, et de leur permettre seulement de recevoir quelques présens, en cas qu'ils leur en offrissent d'eux-mêmes. Nous entrâmes donc dans La Rochelle avec cet ordre du Roi; nous nous rendîmes maîtres des portes, et plaçâmes en divers lieux des corps-de-garde. Nous trouvâmes cette ville en un état qui faisoit horreur et compassion à tous ceux qui y entrèrent. Les rues et les maisons étoient infectées de corps morts, qui y étoient en grand nombre sans être ensevelis ni enterrés; car, sur la fin de ce siége, les Rochelois, ressemblant plutôt à des squelettes qu'à des hommes vivans, étoient devenus si languissans et si foibles qu'ils n'avoient pas le courage de creuser des fosses, ni d'emporter les corps morts hors des maisons. Le plus grand présent qu'on pouvoit faire à ceux qui restoient étoit de leur donner du pain, qu'ils préféroient à toutes choses, comme étant le remède infaillible qui pouvoit les empêcher de mourir, quoique ce remède même devînt à quelques-uns mortel, par la grande avidité avec laquelle ils le mangeoient, et s'étouffoient en même temps.

J'eus en cette occasion un différend avec un Rochelois, qui pensa être cause de ma perte. Ayant donné quelques pains à un homme qui paroissoit en avoir grand besoin, j'eus quelque envie d'une arquebuse qu'il avoit, qui étoit fort belle; je lui demandai s'il vouloit la vendre, et, le trouvant un peu difficile, je le pressai tant que je le fis enfin consentir à me la donner pour onze quarts-d'écus. Mais, lorsque je l'eus payé et que je m'en allai avec cette arme, il se repentit de me l'avoir vendue, ou plutôt de n'avoir pas tant reçu de pain qu'il auroit voulu; et, com-

mençant à entrer tout d'un coup en une fureur incroyable contre moi, il dit tout haut, en sorte que je l'entendisse : « Je voudrois que l'argent de « ces onze quarts-d'écus lui fût fondu sur le cœur, « et qu'il eût dans la tête le plomb qui est dans « cette arquebuse; il m'emporte ici mon arme « qu'il m'a fait vendre malgré moi. » Etonné que je fus d'un compliment si brutal, je me retournai aussitôt vers lui et lui dis : « Comment! mon « ami, vous ai-je fait tort en vous payant de votre « arquebuse l'argent dont vous êtes convenu ? Je « vous avois cru jusqu'ici honnête homme, mais « vous m'avez détrompé. » L'autre me paya sur-le-champ d'un démenti, et, la patience m'échappant, sans avoir égard à la défense du Roi, et à l'extrémité où cet homme étoit réduit, je lui déchargeai un soufflet sur sa joue toute décharnée, et lui dis qu'il devoit penser à qui il parloit, et ne pas ainsi démentir un homme d'honneur. Alors étant tout furieux d'avoir reçu ce soufflet, il commença à crier et à tempêter. Il dit tout haut qu'il vouloit s'en plaindre au Roi, qu'on lui faisoit violence, et qu'on l'outrageoit contre la parole que Sa Majesté leur avoit donnée. Je vis aussitôt jusqu'où iroit cette affaire si je ne l'étouffois d'abord, me tenant bien assuré de porter ma tête sur l'échafaud si le Roi en entendoit parler. Je fis donc tout mon possible, et par moi-même et par mes amis, et par les parens de cet homme, pour tâcher de l'apaiser; je lui présentai encore dix-huit quarts-d'écus qu'il me refusa, voulant se venger à quelque prix que ce fût. Mais enfin je le combiai par tant de prières et d'importunités de la part de ses meilleurs amis, qu'il s'adoucit, et je lui donnai, pour sa peine de s'être mis si fort en colère, environ une douzaine de pains par-dessus ceux qu'il avoit déjà reçus. Comme il vint ensuite me faire ses excuses, et qu'il me dit que l'extrême nécessité où ils étoient l'avoit fait emporter de la sorte, je lui fis une remontrance charitable qu'il reçut fort bien, et lui fis entendre doucement qu'un des grands points de la vie étoit de connoître ceux à qui on parloit, et de ne pas offenser les gens d'honneur par un démenti comme il avoit fait. Je lui offris en même temps mon service et autant de pain pour lui ou pour ses amis qu'ils en auroient de besoin. Ainsi tout ce différend se termina à nous rendre bons amis.

Le Roi ayant fait son entrée dans La Rochelle, M. le duc d'Angoulême voulut aller voir ce fameux Guiton qui avoit tenu tête si long-temps au plus grand prince de l'Europe. Quelques officiers du nombre desquels j'étois l'y accompagnèrent. Il étoit petit de corps, mais grand d'esprit et de cœur; et je puis dire que je fus ravi de voir dans cet homme toutes les marques d'un grand courage. Il étoit magnifiquement meublé chez lui, et avoit grand nombre d'enseignes qu'il montroit l'une après l'autre, en marquant les princes sur qui il les avoit prises, et les mers qu'il avoit courues. Il y avoit quantité d'armes chez lui; et entre autres j'y aperçus une fort belle pertuisane qu'il avoit prise à un capitaine dans un combat. Je ne me fus pas plutôt échappé de lui dire qu'elle étoit belle, que, comme il étoit extrêmement généreux, il me la donna aussitôt, et me força de la prendre avec une centaine de piques dont il me fit aussi présent. Il fit une très-belle réponse à M. le cardinal de Richelieu lorsqu'il alla lui rendre ses civilités; car son Eminence lui parlant du roi de France et de celui d'Angleterre, il lui dit qu'il valoit mieux se rendre à un roi qui avoit su prendre La Rochelle, qu'à un autre qui n'avoit pas su la secourir. Mais il fut ensuite bien mécontent de ce cardinal; car n'ayant rendu la ville au Roi qu'après la parole qu'on lui avoit donnée de lui conserver les marques de sa dignité, et l'un de ces priviléges étant que, lorsqu'il marchoit dans La Rochelle, il étoit toujours accompagné de douze hallebardiers portant ses livrées, son Eminence lui envoya dire un jour que, le Roi étant dans la ville, il étoit contre les règles qu'il gardât ces marques d'une dignité qu'il n'avoit plus, puisque le Roi étoit alors seul maire et maître de La Rochelle. Cet ordre nouveau piqua étrangement Guiton, qui se vit ainsi trompé et déchu de ses honneurs, contre l'assurance qu'il en avoit eue; et il me dit que s'il avoit cru qu'on eût dû lui manquer ainsi de parole, le Roi n'auroit pas trouvé un seul homme en entrant dans La Rochelle, parce qu'il auroit soutenu jusqu'à la fin. Peut-être même que le Roi auroit été obligé de lever le siége, à cause de l'hiver et des tempêtes qui s'élevèrent aussitôt après la réduction de la ville; car le beau temps finit le jour même de la réduction, et le 7 de novembre ensuivant, la mer fut si furieuse durant la nuit, qu'elle rompit quarante toises de la digue du côté de Marilline. Le vaisseau du chevalier de La Fayette, poussé d'un coup de vent dans le port, rompit trois ou quatre machines sans s'endommager. Cinq ou six vaisseaux anglais échouèrent à la côte d'Angoulin. Ainsi on peut dire que si Guiton se fût entêté de soutenir seulement encore un mois, comme il l'auroit pu, nous étions en grand danger de perdre en un jour tout le fruit de tant de travaux et d'un si long siége; car le mauvais temps, joint à la rupture de la digue, auroit procuré infailliblement du secours aux assiégés; et il n'y eut qu'un coup visible de la main de Dieu qui les

obligea de se rendre dans ce moment si favorable aux armes du Roi.

Après que Sa Majesté eut demeuré quelque temps dans La Rochelle pour donner ordre à toutes choses, et ôter toute occasion à ses habitans de se révolter de nouveau, il s'en retourna triomphant à Paris, avec la gloire d'avoir désarmé en quelque sorte l'hérésie dans son royaume par la prise de cette ville.

LIVRE VIII.

Le duc de Rohan fait une grande entreprise sur la ville de Montpellier, et est trahi par celui qui devoit lui livrer la ville. Le sieur de Pontis est envoyé visiter les Alpes pour le passage des troupes du Roi. Sa modération à l'égard d'un homme qui avoit voulu le tuer pour un autre. Sa conduite envers les cadets et les soldats de sa compagnie. Différend qu'il eut avec un capitaine qui logea par force dans sa terre de Pontis. Le Roi va avec toute son armée en Savoie, et force le pas de Suse. Grande aubaine que le sieur de Pontis obtient du Roi, et qui ne lui produit qu'un grand procès. M. le duc d'Orléans veut forcer le corps-de-garde du Louvre, le sieur de Pontis étant en garde.

Pendant le siége de La Rochelle, dont j'ai parlé dans le livre précédent, ceux du même parti que les Rochelois, sous la conduite de M. le duc de Rohan, firent une grande entreprise sur la ville de Montpellier, et voulurent intéresser dans leur dessein un de mes intimes amis, qui étoit le baron de M...., second capitaine du régiment de Normandie. Cet événement est assez considérable pour être rapporté en ce lieu, avant que je continue la suite de ces Mémoires. Le baron de M.... dont je parle avoit épousé une femme huguenote; et lorsqu'il étoit un jour à une maison de sa femme, le baron de Bretigny lui proposa de favoriser une entreprise de M. le duc de Rohan, qui vouloit se rendre maître de la ville et citadelle de Montpellier. On lui promit de l'en faire gouverneur, et lieutenant général en l'armée de M. de Rohan, ou de lui donner deux cent mille écus, que le duc de Rohan lui-même s'engageoit de lui payer. Le baron de M.... étoit trop fidèle à son devoir pour consentir à une action si lâche; mais pour éviter un mal il s'engagea dans un autre, et résolut de trahir pour le service du Roi celui-là même qui prétendoit l'obliger à trahir le Roi. Il répondit donc au baron de Bretigny que l'affaire étoit d'assez grande conséquence pour y penser, qu'il s'en retournoit à Montpellier où sa compagnie étoit en garnison, et que de là il lui manderoit de ses nouvelles par un fort brave soldat nommé Cadet, qu'il avoit nourri laquais, et en qui il avoit une entière confiance.

Il ne perdit point de temps, et donna avis à M. des Fossés, gouverneur de Montpellier, de cette proposition qu'on lui avoit faite. Ils concertent tous deux ensemble un même dessein, qui fut de trahir ceux qui avoient bien osé leur proposer de trahir le service de leur prince. M. de M.... envoie aussitôt Cadet vers le baron de Bretigny pour nouer l'affaire, et l'on en parle à M. le duc de Rohan, lequel dit qu'il ne vouloit point s'engager dans l'entreprise si les murailles n'étoient ouvertes du côté de la citadelle. M. des Fossés les fait ouvrir peu à peu en trois endroits sous divers prétextes; et ensuite M. de Rohan, voulant s'assurer de toutes choses, envoie un ingénieur en habit de soldat au baron de M...., qui le mit en sa compagnie pour lui faire tout voir sans soupçon. Le gouverneur cependant faisoit faire avec assez de négligence la garde de la citadelle, et le travail des lignes de communication, par où M. le duc de Rohan devoit donner avec quatre cents hommes pour escalader la muraille et le fossé qui n'étoient pas hauts, et se rendre maître ensuite de l'esplanade qui étoit entre la citadelle et la ville. Toutes choses étant disposées, le baron de M.... fit avertir qu'il étoit temps d'exécuter l'entreprise. M. le duc de Rohan, voulant ôter tout soupçon de l'assemblée de ses troupes, feignit de vouloir assiéger le château de Courconne, à trois lieues de Montpellier, où il se rendit avec sept mille hommes de pied et trois cents chevaux.

Le soir pris pour l'exécution étant venu, le baron de M...., et Guitaut, capitaine du régiment de Normandie, à qui M. le gouverneur avoit confié le secret de l'affaire, entrèrent en garde dans la citadelle. L'ingénieur déguisé en soldat, dont j'ai parlé, vit toutes choses de ses propres yeux, en sorte qu'il ne pouvoit avoir le moindre soupçon du mauvais tour qu'on avoit résolu de leur jouer. M. de M.... ouvrit ensuite toutes les portes, ponts-levis, poternes de la porte des champs; et l'ingénieur sortit avec Cadet pour aller trouver M. de Rohan et l'amener. On convint avant qu'il partît que, lorsque le duc seroit proche avec son armée, il enverroit deux officiers pour savoir s'il ne seroit point arrivé de changement. A l'instant que l'ingénieur fut sorti, le gouverneur, averti par M. de M.... de son départ, assembla tous les capitaines, fit prendre les armes à tous les soldats des deux régiments de Picardie et de Normandie, qui pouvoient faire deux mille huit cents hommes. Il en disposa huit cents aux principales places et avenues de la ville, avec ordre de tuer tous les bourgeois qui sortiroient de leurs maisons, ou qui se voudroient jeter par dessus les murailles, à cause que quatre mille habitants huguenots devoient

prendre les armes; il mit douze cents hommes aux trois ouvertures de la muraille de la ville qui répondoit sur l'esplanade qui va à la citadelle, y fit faire en diligence, à force d'ouvriers, de très-grands retranchemens, avec de bonnes barricades par derrière, et des ouvertures pour donner passage aux douze cents hommes qui avoient ordre de sortir sur les ennemis qui devoient entrer dans l'esplanade par les lignes de communication. Il plaça huit cents hommes dans la citadelle, dont cinq cents devoient aussi sortir en même temps sur les ennemis dans l'esplanade, et trois cents qui étoient choisis devoient demeurer avec lui dans la citadelle. Il fit de plus pointer sur cette esplanade vingt canons chargés de balles de mousquet, et mit quelque nombre de bons soldats avec des hallebardes derrière la dernière porte en dedans de la citadelle. Au dessus du pont-levis, fait en trébuchet, il mit Beine, l'ingénieur de la place, tenant une hache en sa main, avec ordre exprès de ne couper la corde du pont que lorsque M. de Goussonville lui crieroit *harle la main*. Tout fut ainsi disposé avec une diligence incroyable; et le baron de M.... dit au gouverneur que si les deux hommes que l'on devoit envoyer vouloient l'emmener avec eux pour aller trouver M. de Rohan, il étoit très-résolu d'y aller plutôt que de leur donner soupçon, quoiqu'il se tînt assuré qu'ils lui donneroient cent coups de poignard après sa mort, se voyant joués comme ils le furent; mais qu'il ne se soucioit pas de mourir, pourvu qu'il rendît service au Roi en se vengeant de ceux qui l'avoient jugé capable de manquer à son devoir.

Tout étant dans un profond silence, enfin deux hommes de commandement vinrent à la porte des champs trouver le baron de M..., selon qu'on en étoit convenu. Il leur dit que toutes choses étoient en très-bon état, et que s'ils vouloient il les feroit entrer dans la place: sur quoi ils lui répondirent que le connoissant pour brave homme ils se fioient entièrement à lui; que M. de Rohan étoit proche, qu'il donnoit ses ordres, et arriveroit dans un demi-quart d'heure. Le baron lui repartit qu'il alloit donc rentrer, et qu'il se tiendroit derrière la porte en dedans de la citadelle pour la leur ouvrir. Ainsi ils s'en retournèrent sur leurs pas, et aussitôt après toutes les troupes ennemies s'approchèrent. M. de Rohan changea, en venant, le premier dessein qu'il avoit eu de donner par les lignes de communition, espérant que, s'il entroit d'abord dans la citadelle, il seroit trois heures après maître de la ville. Il avoit sept mille hommes de pied et trois cents chevaux; et le lendemain il lui vint encore trois mille hommes du Vivarais. L'ordre étoit que deux cents hommes choisis, entre lesquels étoit un grand nombre de gentilshommes et d'officiers, devoient donner les premiers; que mille hommes les soutiendroient, et le reste selon le besoin qu'on en auroit. Le baron de Bretigny, auteur de l'entreprise, qui marchoit le premier de tous, frappa à la première porte de la citadelle assez doucement, et demanda, en s'adressant au baron de M....: Cousin, êtes-vous « là? » Un sergent que l'on avoit bien instruit de ce qu'il avoit à dire répondit: « Monsieur, il est « allé faire un tour au corps-de-garde; mais il « m'a laissé ici pour vous assurer qu'il revient « dans le moment vous recevoir. Cependant ser- « rez-vous, et mettez-vous en bataille. » Alors le baron de Bretigny dit et fit dire de main en main à ses gens: « Serre, serre. » Cinquante et un de ces deux cents premiers s'étant donc avancés avec lui, Beine, qui eut peur de voir entrer tout ce monde, se hâta de couper la corde avec la hache, sans attendre l'ordre: aussitôt le pont fit la bascule, et une partie se trouvant entre la porte de la citadelle et le pont, le reste tomba dans le fossé. Ceux de la citadelle jetèrent à l'heure même quantité de feux d'artifice dans le fossé et tout à l'entour pour y voir plus clair, et tirèrent sur le gros qui étoit dehors, dont il y en eut plusieurs de tués ou de blessés. Quant à ceux qui se trouvèrent entre la porte et le pont, il y en eut trente-neuf de tués et douze de faits prisonniers, dont la plupart étoient fort blessés. Cadet qui les conduisoit s'étant nommé, et les nôtres lui ayant jeté une corde pour le tirer à eux, ceux qui étoient près de lui le retirèrent et le retinrent par force, en disant qu'ils ne souffriroient jamais qu'il se sauvât si le gouverneur ou quelque autre en son nom ne leur promettoit la vie. Et en effet, lorsqu'ils virent qu'on vouloit absolument le tirer sans leur rien promettre, ils le percèrent de plus de vingt coups, dont néanmoins il ne mourut pas. M. de Rohan se retira étant au désespoir; et, faisant jeter les pains de munition qu'il avoit fait apporter, il fit charger dans les charrettes les morts et les blessés qu'il put ravoir.

Je ne sais pas ce que l'on jugera de cette action; mais pour moi, quoique quelques-uns pourront peut-être l'excuser à cause de l'indignation que conçut un homme d'honneur de se voir jugé capable de trahir la fidélité qu'il devoit à son prince, j'avoue qu'elle me causa une douleur très-sensible, et que je ne pus point la regarder autrement que comme une véritable trahison. L'attachement inviolable que j'avois aux intérêts et au service du Roi, ne put point me faire approuver dans mon ami ce que j'eusse condamné

en moi-même. La trahison qu'on lui vouloit inspirer ne devoit pas l'engager dans une autre trahison, et ce n'étoit pas, ce me semble, entendre assez les règles de la fidélité et de l'honneur de prétendre se faire un mérite auprès de son roi, en trahissant ceux qui vouloient le porter à le trahir. La trahison ne change point de nature pour changer d'objet, et c'est toujours être infidèle que de manquer à sa parole et à sa foi, quand ce seroit pour les intérêts du plus grand prince du monde. Cet officier étoit sans doute très-louable de rejeter les offres les plus avantageuses du duc de Rohan pour s'attacher à son devoir; mais c'étoit blesser ce même devoir de surprendre par de belles promesses le duc de Rohan, et de lui donner une parole qu'il ne vouloit ni ne pouvoit légitimement lui garder. La voie royale lui étoit ouverte. Le duc de Rohan lui-même l'eût estimé et jugé digne de sa charge, s'il eût refusé ouvertement de le servir contre son roi; mais il s'attiroit le blâme de ses plus intimes amis en quittant la voie de l'honneur pour user de ces détours : je confesse que je ne pus plus regarder comme mon ami un homme qui avoit été capable d'une si lâche trahison.

Peu de temps après que nous nous en fûmes retournés à Paris ensuite de la réduction de La Rochelle, le Roi me commanda d'aller en Dauphiné, en Savoie et en Piémont, pour reconnoître tous les passages d'Italie, dans le dessein qu'il avoit d'y faire passer son armée contre le duc de Savoie. Je partis avec cet ordre; et ayant visité le Dauphiné, la Provence et le Piémont, et reconnu avec tout le soin possible tous les chemins par où l'on pourroit faire passer les troupes au-delà des monts, je dressai un mémoire exact de toutes choses, et m'en revins à Paris au bout de deux ou trois mois. Le Roi envoya querir M. d'Escures, qui faisoit les cartes, et étoit maréchal des logis de ses armées. Il lui montra ce mémoire que je lui avois présenté, et lui donna ordre de l'examiner avec soin, et de le confronter sur ses cartes; et il connut, par le rapport que lui en fit ensuite M. d'Escures, que mon mémoire étoit fait dans la dernière exactitude quant aux lieux, dont il pouvoit seulement répondre, ne connoissant pas les passages aussi bien que moi qui étois du pays. Sa Majesté eut la bonté de me témoigner qu'elle étoit satisfaite de mon service, et qu'elle s'en souviendroit. Elle donna ordre aussitôt à toutes choses pour son voyage de Piémont, où elle vouloit aller en personne avec toute son armée.

Il m'arriva dans Paris vers ce même temps une rencontre très-fâcheuse, de laquelle Dieu permit que j'échappasse avec beaucoup de bonheur. Revenant un soir fort tard du Louvre, à cheval, et allant porter l'ordre que je venois de prendre de Sa Majesté à M. de Saint-Preuil mon capitaine, qui logeoit en une maison par-delà l'hôtel de Bellegarde, lorsque j'eus passé cet hôtel, et que j'étois devant la chapelle de l'hôtel de Soissons, mon laquais marchant avec un flambeau vingt pas devant moi, un homme me vint porter au coin d'une rue un coup d'épée de toute sa force, capable de me percer de part en part, et de me crever sur-le-champ. Mais Dieu conduisit la main et l'épée de cet homme si heureusement pour moi, qu'au lieu de me donner dans le ventre elle donna dans l'arçon, sous le pommeau de la selle, et se rompit. Le coup fut si violent que la pointe de l'épée y demeura enfoncée de la longueur d'un demi-pied. Surpris de ce coup que j'entendis plutôt que je ne le vis, je sautai prestement à bas de mon cheval, et, mettant l'épée à la main, je renversai cet homme par terre, le maltraitai, et peu s'en fallut que je ne le tuasse dans le premier mouvement de ma colère. Il m'avoua qu'il s'étoit mépris, qu'il étoit valet de chambre de M. de Bellegarde, et qu'il m'avoit cru être un gentilhomme de qui il avoit reçu des coups de bâton. Cette sorte de méprise me déplut fort; néanmoins, ayant quelque pitié de lui, je retournai sur mes pas, et entrai dans l'hôtel de Bellegarde. Monsieur étant déjà couché, je me contentai de remettre son homme de chambre entre les mains de l'écuyer. Le lendemain je crus être obligé de lui venir faire mes plaintes; et, bien qu'il aimât ce valet, il dit aussitôt pour me donner quelque satisfaction qu'il le falloit faire pendre, et que c'étoit un coquin. Mais comme ce n'étoit point ce que je prétendois, et que je voulois principalement l'avertir de ce désordre afin qu'il en empêchât les suites, je lui dis que, puisque c'avoit été un malheur, et que cet homme n'avoit eu aucune mauvaise volonté contre moi, et que d'ailleurs je n'avois point été blessé, je le suppliois de lui pardonner, et de l'avertir seulement d'être plus sage à l'avenir. Il insista néanmoins sur ce qu'il avoit déjà dit qu'il le feroit pendre : mais quand je fus de retour chez moi il me l'envoya avec son écuyer pour me dire qu'il le remettoit entièrement entre mes mains pour en faire ce qu'il me plairoit. Je répondis que, puisque M. de Bellegarde le remettoit entre mes mains, je lui pardonnois de bon cœur. Le Roi néanmoins ayant su la chose dit qu'il le falloit faire pendre; mais il se contenta de l'avoir dit sans qu'il le fît faire.

Une autre fois, Dieu me donna lieu de reconnoître cette protection par laquelle il m'avoit si visiblement sauvé la vie, en me présentant une occasion à moi-même de sauver la vie à un

homme qui étoit en très-grand danger de la perdre. J'avois un jour soupé chez une personne de la cour de mes amis, et comme je m'en retournois à cheval sur les onze heures du soir, étant accompagné de deux laquais dont l'un portoit un flambeau devant moi, je vis de loin sur le pont de Notre-Dame trois ou quatre voleurs qui attaquoient et qui poussoient fort rudement un homme qu'ils avoient acculé contre une muraille, et qui se défendoit du mieux qu'il pouvoit. Je ne délibérai guère à lui donner le secours que j'aurois pu attendre d'un autre dans une semblable occasion, et, piquant de toute ma force au milieu de ces voleurs, je les étonnai et les troublai de telle sorte que je les écartai dans l'instant et les fis fuir. Mais je ne me trouvai pas peu embarrassé en voyant cet homme presque aussi étourdi et interdit que s'il eût encore été au milieu des voleurs. Il ne savoit s'il étoit en sûreté avec moi, et j'eus toutes les peines du monde à le faire revenir à lui. Je lui demandai qui il étoit, à qui il appartenoit, et en quel lieu il demeuroit; mais je ne pouvois rien tirer de sa bouche. Cependant je ne pouvois me résoudre de l'abandonner dans cet état, me doutant bien qu'il pourroit être attaqué de nouveau, et volé plus facilement. Je lui donnai donc le loisir de reprendre un peu ses esprits, et, après lui avoir nommé les quartiers et les auberges les plus considérables de Paris, j'appris enfin qu'il logeoit dans la place Maubert, et qu'il étoit maître d'hôtel de M. le duc de Lorraine, qui étoit pour lors à Paris. Alors je tâchai de le faire monter en croupe derrière moi; mais ne l'ayant jamais pu à cause que c'étoit un homme fort gras et replet, et qu'il n'étoit pas encore bien rassuré, je crus devoir mettre moi-même pied à terre, et, faisant mener mon cheval par un laquais, je l'accompagnai à pied jusqu'à son logis, où il me remercia le mieux qu'il put, n'étant pas encore tout-à-fait revenu à lui. Il demanda à un de mes gens qui j'étois et où je demeurois; et il vint le lendemain me témoigner sa parfaite reconnoissance du service que je lui avois rendu. Il m'invita même quelques jours après à un souper où je menai quelques personnes de qualité de mes amis, qui ne furent pas moins surpris que moi de la magnificence de ce repas.

[1629] Le Roi ayant dessein, comme je l'ai dit auparavant, de faire marcher son armée contre le duc de Savoie, la fit partir au fort de l'hiver, et se mit lui-même en chemin au mois de février de l'année 1629. Je demeurai encore quelques jours à Paris pour ressembler quelques soldats qui étoient restés, et allai ensuite avec ce que j'avois pu ramasser, jusqu'au nombre de deux cents, retrouver le Roi par-delà Fontainebleau, selon l'ordre qu'il m'avoit donné. Lorsque je fus arrivé auprès de Sa Majesté, je distribuai chaque soldat dans sa compagnie, et pris ensuite mon rang à la tête de la mienne, pour marcher vers Lyon avec l'armée. Ma compagnie, c'est-à-dire celle de M. de Saint-Preuil, dont j'avois presque toujours la conduite, étoit alors composée de deux cent cinquante hommes, tous gens bien faits et fort bien vêtus. Il y avoit environ quatre-vingts jeunes gentilshommes, qui étoient pour la plupart de très-bonne maison, et avoient un bel équipage. Comme j'avois l'honneur d'être connu de toutes les personnes de la cour et de tous les principaux officiers de l'armée, et que l'on savoit que je m'étois toujours fort appliqué à ce qui regardoit ma profession, que j'étois surtout très-attaché à la discipline, et que je prenois un très-grand soin des soldats, un grand nombre de personnes de qualité me faisoient l'honneur de me confier messieurs leurs enfans, pour leur apprendre ce que l'expérience et le travail de beaucoup d'années m'avoient appris à moi-même. Aussi je crois pouvoir dire sans vanité que j'étois aimé, craint et obéi d'une façon tout extraordinaire par mes soldats. Mais je tâchois d'user d'une adresse particulière pour gagner l'affection des cadets; car je leur donnois tour à tour le commandement sur toute la compagnie, afin qu'en apprenant le métier de soldat ils apprissent en même temps celui d'officier et de capitaine.

Le Roi, fort content de voir cette compagnie en un si bel ordre, me témoigna sa satisfaction en m'accordant un privilége que les autres n'avoient pas; car, comme je vis que ma compagnie étoit si grande et remplie de jeunes gentilshommes de grande qualité, je crus devoir lui témoigner que, me trouvant seul, comme j'étois alors, sans mon capitaine qui étoit absent, et ayant dans ma compagnie tant de noblesse, que messieurs leurs parens m'avoient fort recommandée, je me sentois accablé sous la charge, et que si Sa Majesté ne m'accordoit quelque privilége en faveur de tous ces jeunes cadets, afin de pouvoir les traiter plus favorablement que le reste des soldats, comme ils n'étoient point accoutumés à la fatigue, ils seroient bientôt mécontents de moi, en feroient des plaintes à leurs parens que j'aurois ensuite pour ennemis, et pourroient bien se débander à la fin et abandonner l'armée. Le Roi me répondit avec beaucoup de bonté que je lui faisois plaisir de l'avertir de cela : « Et je suis « bien aise, ajouta-t-il, que vous m'ayez demandé ce que je vous accorde avec joie. » Ainsi j'eus toujours depuis double logement pour ma com-

pagnie, et je pouvois, par ce moyen, faire quelque distinction entre les cadets et les soldats ordinaires.

J'avois aussi un très-grand soin d'empêcher le désordre dans les logemens, ne pouvant souffrir que les soldats fissent aucun tort aux pauvres gens dans les villages. C'est pourquoi, lorsque j'en sortois, je mettois toujours en bataille ma compagnie hors le village, et faisois publier que, si quelque paysan avoit à faire quelque plainte, il la vînt faire sans rien craindre. Ainsi, avant que de déloger, je faisois rendre ce qu'on avoit pris, et ne sortois point du village que je n'eusse un certificat du seigneur et du curé, voulant toujours avoir dans ma poche ma justification, et craignant d'être accusé auprès du Roi, qui m'étoit plus sévère qu'à tous les autres à cause qu'il vouloit, comme j'ai dit, se servir de moi pour réformer la discipline dans ses Gardes. Mais j'avois encore une autre raison qui m'obligeoit d'être un peu exact en ce point, savoir que, comme j'avois ce grand nombre de gentilshommes dans ma compagnie, qui devoient un jour commander dans les armées, je ne voulois pas les accoutumer à piller, de peur que lorsqu'ils seroient officiers ils ne permissent à leurs soldats ce qu'on leur auroit permis à eux-mêmes; outre que je ne pouvois pas souffrir ces bassesses dans de jeunes gens de qualité, qui devoient avoir un cœur plus noble et plus généreux que tous les autres.

Lorsque notre armée fut arrivée à quelques lieues au-deçà de Lyon, comme il fallut lui faire passer la rivière sur des bateaux, et que je jugeai qu'il pourroit bien y avoir un grand désordre dans ce passage, je dis à M. de Vientais, capitaine aux Gardes, qu'il falloit tâcher de passer les premiers si nous voulions le faire plus sûrement et avec moins d'embarras. Ainsi, dès le grand matin, nous embarquâmes nos compagnies, et passâmes sans aucune confusion et sans perte d'aucune chose. Il parut ensuite que notre crainte n'avoit pas été sans fondement, car il y eut tant de désordre dans le passage de l'armée que beaucoup de bagage fut perdu. Le Roi séjournant quelque temps à Lyon, l'armée se rafraîchit aux environs, et je m'en allai avec ma compagnie et deux autres à un village qui est à une lieue par-delà Lyon; mais il se trouva que ce village, qui nous avoit été marqué pour le logement de nos compagnies, appartenoit à un de mes parents, capitaine dans un nouveau régiment, qui étoit pour lors en Dauphiné. Sa femme, étonnée de ce grand nombre de soldats, vint me prier et me conjurer de faire tout mon possible auprès du Roi afin d'exempter sa terre de ce logement. Ce n'étoit pas une chose trop facile, l'armée étant dispersée de tous côtés; et j'eus grande peine à m'y résoudre, lui disant que les ordres avoient déjà été donnés, et que ce seroit causer du désordre dans l'armée. Néanmoins il me fallut rendre aux prières d'une femme et d'une cousine; et je retournai à Lyon pour tâcher d'obtenir du Roi ce que cette dame souhaitoit. Je lui dis donc d'abord que je suppliois très-humblement Sa Majesté de se souvenir qu'elle étoit à l'entrée de mon pays, et que je venois importuner sa bonté de m'accorder une grâce, qui étoit de faire changer notre logement à cause que le village qui nous avoit été destiné appartenoit à un de mes parens. « Ils me pressent, « sire, ajoutai-je, de faire voir en cette rencontre « le crédit qu'ils s'imaginent que j'ai auprès de « Votre Majesté. » Le Roi se retournant vers les seigneurs qui l'accompagnoient : « Il est vrai, « leur dit-il en riant, que nous approchons de « ses terres; il est bien juste d'avoir quelque con- « sidération pour lui. » Il donna ordre en même temps à M. d'Escures de changer ce logement; et aussitôt que j'eus reçu le nouvel ordre je m'en retournai au village, d'où je fis déloger le même jour les trois compagnies, qui ne perdirent pas néanmoins à quitter ce logement, en ayant eu un meilleur.

Mais il arriva par une étrange rencontre que, dans le temps même que je rendois ce bon office à mon parent, en déchargeant son village des gens de guerre qui y étoient déjà entrés, lui, de son côté, ayant levé une recrue de trente ou quarante soldats, alla loger à Pontis. J'avois dans la maison seigneuriale un fermier qui étoit un brave soldat, et qui avoit de la générosité et de la sagesse. Ce capitaine étant donc entré dans le château, et ayant dit au fermier qu'il venoit loger dans la maison, ce fermier le reçut fort civilement comme une personne qui m'appartenoit, et lui dit que tout étoit à son service. Il le traita en effet fort bien, fit accommoder et panser ses chevaux, et donna du pain et du vin à ses soldats. Mais comme ce capitaine lui eut déclaré qu'il vouloit séjourner là deux ou trois jours, et qu'il falloit que les paysans logeassent et nourrissent à leurs dépens ses soldats, ce fermier, un peu surpris, lui répondit qu'il le recevoit comme parent de son maître, et non pas comme capitaine, et qu'il n'étoit pas raisonnable de vexer les pauvres sujets de son seigneur. L'officier commença à faire le méchant, et dit qu'il avoit son ordre pour y loger. Le fermier, qui n'étoit pas étourdi, jugeant qu'il valoit mieux céder, dépêcha en même temps secrètement un homme vers moi, et me manda ce qui se passoit.

Il est vrai que je fus irrité au dernier point de la lâche conduite et du méchant naturel de cet homme. Je répondis à mon fermier par une lettre sanglante contre lui, témoignant que je renonçois à sa parenté et à son amitié, que je ne le pouvois plus considérer que comme un homme sans honneur, et qu'au reste, si ses coffres et son bagage étoient encore dans le château, il ne les lui rendît point qu'il n'eût payé toute sa dépense et celle de ses soldats. Cependant ce capitaine, après avoir demeuré deux ou trois jours à Pontis, se disposa à partir, et pria mon fermier de lui envoyer ses coffres en un lieu qu'il lui marqua : le fermier le lui promit, n'ayant point encore reçu aucun ordre de moi. Ainsi il partit avec sa compagnie, bien content d'avoir traité son parent et son ami comme un homme qui lui auroit été le plus étranger. Mon fermier, ayant depuis reçu la lettre que je lui écrivois, et connu ma volonté, fit une bonne résolution de l'exécuter comme un serviteur fidèle, et comme un brave soldat. Quelque temps après, le capitaine, ennuyé de ce qu'on ne lui rapportoit point ses coffres, les envoya redemander; mais celui qui vint de sa part fut bien étonné d'entendre pour réponse que, lorsque M. le capitaine auroit envoyé de l'argent pour payer sa dépense et celle de sa compagnie, on lui renverroit ses coffres. Il n'eut pas plutôt appris cette nouvelle, qu'il vint lui-même tout en colère redemander son bagage; mais le fermier lui répondit civilement que, lorsqu'il lui auroit plu de donner l'argent de toute sa dépense et de celle de ses soldats, on lui rendroit aussitôt ses coffres. « Comment, dit-il, la « dépense de mes soldats! Ne leur étoit-elle pas « due? — Monsieur, lui répondit le fermier, j'ai « ordre de ne vous point rendre vos coffres sans « cela; mon maître me l'a défendu; je sais qu'il « veut être obéi, et qu'il ne seroit pas sûr pour « moi d'y manquer; voilà sa lettre, prenez, s'il « vous plaît, la peine de la lire vous-même. » Il lut cette lettre si sanglante que j'avois écrite contre lui; et parce qu'il vit qu'elle étoit comme un miroir qui lui représentoit son mauvais naturel et sa lâcheté, il ne put la regarder qu'il n'eût horreur de lui-même; et ne sachant sur qui décharger sa colère, il se répandit en injures et en paroles outrageantes; enfin il partit tout furieux, voyant bien qu'il n'étoit pas le plus fort, parce que dans ce village il n'y avoit guère moins de cent bons soldats accoutumés au feu, et chauds à se battre, ainsi que des Provençaux, qui étoient tous bien résolus de défendre les intérêts de leur seigneur.

Mais il arriva ensuite un étrange bouleversement dans l'esprit de ce capitaine. Sa femme, à qui je venois de rendre ce bon office dont j'ai parlé en déchargeant son village du logement des gens de guerre, lui écrivit en ce même temps une lettre par laquelle elle lui mandoit le service considérable qu'ils avoient reçu de moi, et le conjuroit qu'en quelque lieu qu'il me rencontrât, il me fit connoître le ressentiment qu'ils auroient toute leur vie de cette générosité que je leur avois témoignée, et de cette épreuve qu'ils avoient faite de mon amitié et de mon crédit auprès du Roi. Il est difficile de se représenter de quel étourdissement cet homme fut frappé par cette lettre. Il se vit accablé de civilités par un ami, en même temps qu'il l'accabloit lui-même d'injures et de mauvais traitemens. Le voilà donc combattu de deux passions toutes contraires. La colère d'une part le trouble et l'inquiète; d'autre part la honte et la civilité d'un ami lui font violence. Il ne sait d'abord quel parti prendre; mais enfin la honte l'emporte au-dessus de la colère; il se reconnoît coupable, il sent la plaie qu'il a faite à notre amitié, et il pense à y remédier. Il retourne tout rempli de confusion chez le fermier, il fait mille excuses, il lui présente de l'argent pour lui et pour ses soldats, et il reçoit aussitôt ses coffres. Il emploie ensuite tous ses amis, et entre autres M. de Bonne, qui étoit un seigneur de Dauphiné, afin de tâcher de se réconcilier avec moi; mais je ne pus jamais me résoudre de reconnoître pour mon ami un homme qui avoit témoigné si peu d'honneur et de générosité pour ses amis; et tout ce que je pus accorder aux importunités de ceux qui s'employèrent pour lui en cette rencontre fut une entrevue, dans laquelle je lui dis pour compliment qu'ayant l'honneur de le connoître, je ne m'estimois pas moins heureux d'être connu de lui pour ce que j'étois. Il me fit quantité d'excuses; mais je ne voulus jamais le revoir depuis, jugeant qu'un homme qui avoit été capable d'une telle lâcheté ne pouvoit guère changer de naturel, ni se rendre digne d'être aimé.

Le Roi, après avoir fait quelque séjour à Lyon, passa à Grenoble, et de Grenoble à Embrun; et comme il y devoit demeurer quelques jours, je lui demandai congé pour aller devant jusqu'à Pontis, qui n'en étoit pas éloigné, avec quinze ou vingt officiers du régiment des Gardes. Nous y demeurâmes quatre ou cinq jours, pendant lesquels je les régalai si bien que nous y mangeâmes le revenu de deux années. Nous ne pensions qu'à nous divertir, lorsque nous eûmes tous ensemble un grand combat à soutenir. Nous entendîmes tout d'un coup, en nous promenant, un grand vent comme un tourbillon; et ayant aussitôt regardé du côté que nous l'avions entendu,

nous aperçûmes un aigle d'une prodigieuse grandeur qui avoit fondu sur une troupe de poulets d'Inde. Nous courûmes à l'instant, jusqu'au nombre de douze ou treize que nous étions, l'épée à la main pour combattre ce roi des airs. Mais ce furieux oiseau, au lieu de s'épouvanter, vint lui-même à la charge contre nous, ne pouvant pas s'élever à cause que le pays étoit bas et qu'il n'avoit pas assez d'air, étant fort pesant, outre qu'il se trouva surpris avant qu'il pût prendre son avantage pour s'envoler. C'est une chose incroyable que la fureur avec laquelle il se lançoit contre nous. Sa force étoit si grande, que d'un seul coup d'aile il étourdit et renversa l'un de nous autres par terre, et qu'il pensa tuer sur-le-champ un des plus gros mâtins du pays, en l'empoignant avec une de ses serres lorsqu'il voulut s'approcher de lui pour le colleter. Enfin il ne fut pas en notre pouvoir à tous de lui rien faire avec nos épées; et nous ne pûmes jamais le vaincre qu'après avoir envoyé querir un fusil, dont nous lui tirâmes deux ou trois coups pour l'abattre. Nous portâmes avec nous cet aigle à Embrun pour le faire voir au Roi, à qui M. de Comminges, qui étoit de la partie, fit le récit de notre combat; et comme Sa Majesté témoigna qu'elle auroit bien désiré de s'y être rencontrée, il lui repartit fort agréablement que sa personne auroit été moins en sûreté en combattant contre cet aigle, que si elle eût combattu contre celui de l'Empire.

J'avois donné ordre à toute la soldatesque du village de Pontis de faire tirer toute l'artillerie, qui se réduisoit à quelques mousquets et à plusieurs boîtes, que j'avois fait préparer pour saluer le Roi quand il passeroit au pied de la montagne sur laquelle le village est situé. Ainsi, lorsqu'on ne s'attendoit à rien moins, on entendit tout d'un coup un grand bruit; et le Roi, s'étant arrêté exprès sur le pont de la Durance, qui passe dans la vallée, témoigna prendre plaisir à entendre ce bruit avec lequel je tâchois de faire l'honneur de ma maison, et dit en raillant : « Il nous fournira « du canon dans le besoin. » Ensuite le curé de la paroisse avec la croix et tous les paroissiens vinrent saluer le Roi. Le curé harangua Sa Majesté en son langage provençal. Le Roi voulut lui répondre aussi en ce même langage, mais il eut bien de la peine à se faire entendre; ce qui donna lieu à tout le monde de se divertir. Après que ce prince eut regardé et considéré avec beaucoup de bonté tous ces pauvres gens, qui se jetèrent à genoux devant lui, il les fit relever et les renvoya.

Je crus devoir me servir de cette occasion favorable pour supplier très-humblement Sa Majesté de vouloir vider un grand différend qu'avoit ce village, qui, étant situé sur les confins de Dauphiné et de Provence, étoit tous les jours aux mains avec les sergens de l'une et de l'autre province, qui y prétendoient toutes deux également. Je représentai au Roi la tyrannie qu'on exerçoit tous les ans contre ses pauvres sujets, en voulant leur faire payer deux fois la taille, et le priai de vouloir par son autorité faire cesser ces injustes poursuites. Le Roi en parla à son conseil, et le choix me fut donné de celle des deux provinces que je voudrois. M. de Créqui, gouverneur de Dauphiné, l'ayant su, me pressa fort de choisir le Dauphiné, me promettant sa protection et son service en toutes occasions. Je lui répondis qu'il me faisoit trop d'honneur, mais que je le suppliois de trouver bon que je procurasse l'avantage de ce pauvre peuple, qui trouvoit plus ses commodités à être de la Provence, et qu'au reste je savois qu'il étoit trop généreux et avoit trop de bonté pour moi pour ne me pas continuer l'honneur de sa protection quand je serois d'un autre gouvernement, puisque, de quelque province que je fusse, j'appartiendrois toujours au Roi, qu'il faisoit gloire de servir. Je choisis donc, avec l'agrément de Sa Majesté, la Provence, de laquelle, selon le jugement même de M. d'Escures, le village de Pontis étoit plutôt que de Dauphiné. J'obtins un arrêt du conseil sur ce sujet; mais le Roi accorda de plus un beau privilége à la maison seigneuriale de Pontis, qui fut qu'au lieu que toutes les affaires et les différends du village devoient se juger par la justice de Provence, celles qui regardoient la maison du seigneur se renverroient toutes au conseil du Roi; ce qui s'est depuis toujours observé, tant à l'égard des affaires de la paroisse, sur qui la justice de Dauphiné n'osa plus rien entreprendre, qu'à l'égard de celles du seigneur, qui n'a jamais reconnu d'autre juge que le conseil.

Le Roi étant arrivé à Briançon, où il y a une montagne qu'on ne descend que sur des ramasses, qui est une espèce de chaise derrière laquelle est celui qui la conduit et qui la fait descendre et rouler avec une prodigieuse vitesse par ces chemins escarpés, Sa Majesté me dit que, comme j'étois le guide, il falloit que je ramassasse le premier. La fille du consul du pays se présenta pour me conduire. Le Roi d'abord eut peine de voir qu'une fille entreprît une chose qu'il croyoit si périlleuse; mais quand on l'eut assuré que cette fille entendoit fort bien le métier, il dit en riant : « Hé bien! nous serons au moins sages à ses dé« pens. » Je me mis donc sur la ramasse sous la conduite de cette fille, et descendis comme un trait cette montagne sur les neiges. Etant remonté ensuite à pied la même montagne pour venir dire au Roi qu'il n'y avoit nul péril, il se mit sur une

de ces ramasses conduits par le consul, père de la fille qui m'avoit conduit, et descendit avec autant de vitesse et de bonheur que j'avois fait. Il récompensa cet homme d'un privilége, et de quelques pistoles qu'il lui donna. Tous ceux qui accompagnoient le Roi descendirent de la même sorte. Quant à l'armée, on lui avoit fait prendre un chemin plus long pour passer plus aisément.

Lorsque le Roi se fut avancé avec toute son armée jusqu'à une lieue de la ville de Suse, il commanda à M. de Comminges, capitaine aux Gardes, de s'en aller le lendemain avec ses maréchaux des logis à Suse, pour préparer son logement et celui de toute la cour. Il me donna ordre en même temps d'accompagner M. de Comminges, afin que si le comte de Verrue qui gardoit le pas de Suse nous donnoit passage, je retournasse lui en faire le rapport, et qu'en cas qu'il le refusât nous observassions la manière et les endroits par où l'on pourroit l'attaquer. Nous partîmes donc le lendemain, douze ou quinze de compagnie. Etant arrivés à deux cents pas du détroit, on fit sonner de la trompette; et aussitôt le comte de Verrue envoya un officier avec dix ou douze soldats, pour savoir qui c'étoit et ce qu'on vouloit. M. de Comminges demanda à cet officier qui étoit celui qui commandoit, parce que le Roi l'avoit envoyé pour lui parler. Celui-ci nous dit de demeurer au lieu où nous étions, nous promettant de revenir aussitôt nous faire réponse. Après qu'il eut fait son rapport au comte de Verrue, qui gardoit, comme j'ai dit, ce détroit avec environ deux mille hommes, il revint à l'heure même nous dire que le comte venoit lui-même nous parler, et qu'il n'étoit pas nécessaire que nous avançassions davantage; ce qu'il disoit afin de nous empêcher de reconnoître le détroit. Le comte de Verrue s'avança ensuite avec deux cents mousquetaires, et, après qu'il nous eut salués fort civilement, M. de Comminges lui dit: « Monsieur, le Roi mon maître « m'a commandé d'aller aujourd'hui à Suse pour « lui préparer son logis, parce qu'il veut demain y « aller loger. » M. le comte de Verrue lui répondit avec beaucoup de civilité: « Monsieur, Son Al« tesse tiendroit à grand honneur de loger Sa Ma« jesté; mais, puisqu'elle vient si bien accompa« gnée, vous trouverez bon, s'il vous plaît, que j'en « avertisse auparavant Son Altesse. — Quoi donc, « monsieur, lui repartit M. de Comminges, est-ce « que vous ne voulez pas nous laisser passer? — « Monsieur, lui répliqua le comte de Verrue, vous « trouverez bon, comme je vous ai dit, que j'en « donne avis auparavant à Son Altesse. » M. de Comminges lui répondit: « Je m'en vais donc, « monsieur, en faire mon rapport au Roi. — Vous « pouvez faire ce qu'il vous plaira, lui repartit le « comte. »

Nous prîmes ensuite congé de lui, et allâmes retrouver Sa Majesté, qui témoigna n'être point choquée de la réponse du comte de Verrue, et dit au contraire qu'il avoit répondu en homme d'esprit et comme un grand capitaine. De son côté aussi elle se disposa à faire l'action d'un grand roi, en donnant à l'heure même tous les ordres pour attaquer le pas de Suse. Ce qu'il y eut de plus remarquable dans cette occasion célèbre dont on a depuis tant parlé, fut que les ennemis nous attendant de pied ferme à ce détroit, qu'il nous eût été impossible de forcer, furent bien surpris de voir le comte de Saux, qui, après avoir fait nettoyer les neiges avec des pelles, et grimpé sur ces hautes montagnes, vint fondre tout d'un coup sur eux et les investir par derrière. Ils lâchèrent pied aussitôt, et quittèrent toutes leurs fortifications; de sorte qu'ils ne donnèrent pas le loisir à nos troupes de leur faire sentir la pesanteur du bras du roi de France, à qui ils avoient osé refuser le passage. Il y eut néanmoins beaucoup des nôtres de tués ensuite par le canon de Suse, qui fouettoit et nettoyoit d'une étrange sorte tout le chemin. Le maréchal de Schomberg y fut blessé; mais sa blessure ne le rendit que plus glorieux et plus hardi contre les ennemis. Suse se rendit aussitôt à Sa Majesté; et la paix ayant été faite ensuite, le Roi y fut visité par Son Altesse. Sa Majesté, ayant voulu lui rendre sa visite, fit ce qu'elle put pour tâcher de la surprendre, mais elle ne le put; car le duc en ayant été averti descendit en bas au devant du Roi, qui lui dit: « J'avois envie de vous « surprendre et d'aller jusque dans votre cham« bre. » A quoi Son Altesse repartit agréablement qu'un grand roi comme il étoit ne pouvoit pas facilement se cacher. Et comme le Roi et le duc passoient avec un grand monde sur une galerie qui n'étoit pas des plus fortes, le Roi ayant dit à M. de Savoie qu'ils se hâtassent de peur que la galerie ne tombât sous eux, le duc lui fit encore cette réponse agréable, qu'on voyoit bien que tout trembloit sous un si grand roi. Sa Majesté lui fit voir toute son armée, et lui donna le plaisir de considérer l'éclat de la noblesse française, après lui avoir fait sentir quelque temps auparavant la force et la grandeur de leur courage.

Lorsque notre armée étoit en Piémont avant la paix, elle pilla par droit de guerre un haras de M. le duc de Savoie. Ayant eu pour ma part trois parfaitement beaux coursiers de Naples, M. le comte de Soissons m'envoya prier de les lui vendre afin de les rendre au duc. Je lui fis dire qu'ayant donné trente pistoles pour avoir un de ces chevaux, je lui donnerois le cheval pour le

même prix s'il le jugeoit à propos; mais que pour les deux autres qui ne m'avoient rien coûté, je les lui rendrois de bon cœur sans en rien prendre. M. le comte fut un peu surpris de ma réponse, et m'envoya une bourse pleine de pistoles, me faisant dire qu'il ne vouloit point les chevaux sans les payer; mais comme pour être moins riche que beaucoup d'autres je n'en avois pas moins de cœur, je lui renvoyai sa bourse avec les chevaux, sans avoir jamais voulu prendré plus que les trente pistoles que m'avoit coûté celui dont j'ai parlé.

Le Roi étant à Valence, après avoir repassé les monts, apprit que plusieurs villes s'étoient révoltées par l'induction des religionnaires, et il alla mettre le siége devant Privas, qui étoit une des plus fortes. Je perdis durant ce siége un de mes bons amis qui étoit capitaine aux Gardes, et qui fut tué malheureusement par une de nos sentinelles, allant fort tard reconnoître quelques travaux. Ce qu'il y eut encore de plus déplorable, fut que le meilleur de ses amis, qui étoit un officier de l'armée, fut cause de sa mort sans y penser; car, lorsqu'il se traînoit en montant sur une colline, cet officier, le prenant pour quelqu'un des ennemis, commanda à la sentinelle de tirer sur lui, ce qu'elle fit à l'heure même, lui déchargeant un grand coup de mousquet dont il fut tué. Il s'en fallut peu que je ne fusse compagnon de son malheur, m'étant offert d'aller avec lui; mais il voulut aller seul, et il y demeura aussi tout seul. Qui ne reconnoîtra et n'admirera dans ces rencontres la providence de celui qui règle et qui ordonne comme il lui plaît tant d'événemens différens; qui sépare deux amis pour ôter la vie à l'un et sauver l'autre; qui permet qu'un homme qui voudroit avoir donné de son sang pour un autre, soit cause lui-même innocemment de sa mort? Mais j'avois alors les yeux trop appesantis vers la terre pour m'élever jusqu'à ce principe, et je suivois comme les autres le torrent du siècle, pleurant la perte d'une personne que j'aimois, et ne passant point plus avant. Je ne dirai rien davantage de ce siége ni des autres villes qui se rendirent au Roi, n'ayant pas dessein de faire une histoire dont l'entreprise passeroit les bornes de mon esprit, mais seulement, comme j'ai dit, de remarquer, selon les différentes rencontres, quelques circonstances dont je me puis souvenir, et qui sont utiles pour faire connoître la conduite de Dieu dans tout le cours de notre vie, ou qui peuvent donner quelque connoissance d'un métier que j'ai tâché d'exercer avec application durant tant d'années.

Le Roi étant retourné à Paris, il m'arriva quelque temps après une assez grande fortune selon le monde, surtout pour une personne comme moi, qui paroissois destiné à acquérir plus d'honneur que de bien, lorsque j'en voyois tant d'autres s'élever et s'enrichir en fort peu de temps. Un jour que le Roi étoit à Saint-Germain, et qu'il descendoit l'escalier fort légèrement pour s'en aller à la chasse, je me rencontrai sur le même escalier; et Sa Majesté ayant appuyé son bras sur le mien pour descendre plus vite et plus sûrement, je crus devoir me servir de cette occasion pour lui demander une aubaine considérable d'une lingère de la Reine, espagnole de nation, nommée Rachel de Viage, qui ne s'étoit point fait naturaliser, et qui étoit extrêmement malade. Je me contentai d'exposer pour lors la chose en deux mots, et de supplier le Roi d'avoir la bonté de se souvenir de moi, ainsi qu'il m'avoit fait la grâce de me le promettre. Sa Majesté m'assura qu'elle s'en souviendroit. Et en effet, quelques jours après, lui ayant dit que cette lingère étoit à l'extrémité et ne pouvoit pas passer la nuit, elle me promit l'aubaine. Comme je savois que je ne manquerois pas de compétiteurs, je suppliai instamment le Roi de m'assurer de sa protection, lui représentant qu'il y auroit bien des personnes qui s'efforceroient de m'enlever ce don de sa libéralité, comme étant plus digne d'eux que de moi. Le Roi me dit: « Allez, ne vous mettez pas en peine; je « vous promets de vous soutenir. » En effet Sa Majesté fit bien voir dans la suite qu'elle m'avoit pris en sa protection, me préférant à plusieurs seigneurs qui témoignèrent un assez grand empressement pour avoir cette aubaine, qui étoit assurément très-considérable, et que je pouvois regarder comme une récompense que le Roi avoit la bonté de m'accorder pour mes services.

La lingère étant morte la même nuit, le lendemain, dès le matin, plusieurs grands seigneurs, comme le duc d'Elbeuf, le marquis de Rambouillet, grand-maître de la garde-robe, et quelques autres, vinrent demander au Roi cette aubaine. Sa Majesté, se souvenant de la parole qu'il m'avoit donnée, répondit à tous ces messieurs qu'il n'en étoit plus le maître, et qu'il l'avoit déjà accordée à quelqu'un. Le Roi ne leur en dit pas davantage pour lors; mais il s'en ouvrit néanmoins ensuite à M. le duc d'Elbeuf, qui avoit beaucoup de bonté pour moi, et qui, ayant su que Sa Majesté m'avoit donné cette aubaine, lui témoigna en avoir une grande joie. Il lui protesta même que, s'il eût su qu'elle eût pensé a me faire cette grâce, il se seroit joint avec moi pour l'en conjurer. Mais les autres n'étoient pas tous dans les mêmes sentimens que

M. le duc d'Elbeuf, et principalement un des premiers officiers de la maison du Roi, qui fit paroître assurément un peu trop d'ardeur pour obtenir cette aubaine, et qui même, ayant su que Sa Majesté me l'avoit promise, dit à l'huissier de la chambre de me refuser la porte le jour suivant. Ainsi, lorsque je voulus prévenir les mauvais offices que je savois bien qu'on s'efforçoit de me rendre en cette affaire, et que je vins me présenter de grand matin à la porte de la chambre afin d'avoir audience des premiers, l'huissier me dit assez rudement que j'attendisse que le Roi fût levé. Je jugeai bien d'où cela pouvoit venir, et connus sans peine qu'on ne me fermoit la porte de la chambre du Roi, que pour me fermer en même temps la source de ses libéralités. Je crus néanmoins qu'un prince s'étant déclaré comme il avoit fait fermeroit la bouche à ses sujets, et que nul ne seroit assez hardi ni assez puissant pour demander de nouveau, ou pour obtenir une grâce que Sa Majesté m'avoit volontairement accordée.

J'attendis donc que le grand monde arrivât, et j'entrai avec quelques seigneurs dans la chambre. Je dis tout d'abord au Roi en le saluant, que je le suppliois d'avoir la bonté de se souvenir de moi. Sa Majesté me répondit : « Je m'en « suis souvenu, je vous donne ce que je vous ai « promis, et qu'on s'est efforcé inutilement de « vous ôter. Allez tout présentement trouver La « Vrillière, et lui dites de ma part qu'il vous dresse « le brevet de la donation de cette aubaine. » Je suppliai Sa Majesté de vouloir y envoyer quelqu'un de sa part, lui représentant que M. de La Vrillière pourroit bien me faire quelque difficulté : « Je vois bien, me repartit le Roi, que « vous êtes accoutumé à prendre vos sûretés : « allez devant, et j'y enverrai quelqu'un. » Je m'y en allai donc dans le moment; et il m'arriva ce que j'avois prévu, qui est que M. de La Vrillière me dit qu'il falloit qu'il parlât lui-même au Roi de cette affaire, qu'il alloit au Louvre, et qu'il lui en parleroit. Je voulus y être en personne, et, montant en carrosse avec lui, nous nous en allâmes chez le Roi. J'y trouvai messieurs de Saint-L. et de Saint-G., qui, ne jugeant pas de moi aussi favorablement que Sa Majesté, et croyant que le don qu'elle me faisoit étoit plus digne d'eux que de moi, osèrent bien lui demander s'il savoit combien valoit cette aubaine. Le Roi leur dit : « Je crois qu'elle peut valoir 50,000 « francs. — Comment, sire! lui dirent-ils, elle « en vaut plus de 200,000. Quand Votre Ma« jesté auroit donné à M. de Pontis 50 ou 60,000 « livres, ne se trouveroit-il pas bien récom« pensé? » Cette réponse trop hardie choqua fort le Roi, qui, trouvant mauvais que ces personnes voulussent ainsi contrôler ses actions, leur répondit d'un ton plein d'autorité : « Les rois se « règlent dans ces choses par leur volonté : « quand cette aubaine vaudroit 100,000 écus, je « la donnerois à Pontis avec encore plus de « joie. Vous croyez que parce qu'il a peu de bien « je devrois lui donner peu; et moi je voudrois « au contraire lui donner encore plus que je ne « lui donne, parce que je sais qu'ayant beaucoup « de mérite il a peu de bien. » Cette réponse, sortie de la bouche du Roi et prononcée, comme j'ai dit, avec fermeté, fit taire tout le monde, et me causa une joie que je ne puis pas exprimer, de voir que Sa Majesté vouloit bien me soutenir si hautement contre la puissance des grands, qui croyoient avoir droit de s'opposer à la bonne volonté qu'il avoit pour moi.

Le brevet m'ayant été expédié promptement, une personne de la cour qui avoit une charge considérable vint me faire ce beau compliment : « Monsieur, me dit-il, comme vous n'entendez « pas les affaires, si vous voulez me donner la « moitié de cette aubaine je m'en vais vous ren« dre sûr possesseur de tout le reste, sans que « vous ayez aucun procès. » Comme je le connoissois pour un homme fort habile et un peu intéressé, je le remerciai fort civilement de ce bon office qu'il vouloit me rendre, ou, pour mieux dire, qu'il vouloit se rendre à lui-même, lui disant que la charge n'étoit pas si pesante que je ne voulusse et ne pusse bien la porter moi seul. J'envoyai ensuite des soldats de ma compagnie dans les maisons de campagne qui appartenoient à cette lingère, dont j'étois établi héritier, et, voulant reconnoître en quelque sorte la libéralité du Roi, je lui fis porter toutes les toiles de Hollande et batiste qui étoient dans sa boutique de Paris, et entre autres un très-grand lit de point coupé que le Roi donna à la Reine, et qui étoit estimé 10,000 écus, comme il distribua aussi et fit présent de toutes les toiles aux filles de la Reine. Mais je reconnus depuis que c'avoit été une générosité un peu trop grande pour moi, de redonner ainsi par présent une bonne partie de ce que le Roi m'avoit donné; car il m'arriva qu'après m'être défait de ces riches toiles et de ce lit magnifique, et avoir pris possession des terres et des autres biens de cette lingère, l'un de ses parens présenta requête au parlement en conséquence d'une vieille lettre, par laquelle il prétendoit faire voir que cette Espagnole avoit été naturalisée. Je me trouvai bien étourdi de cette nouvelle. Je résolus d'envoyer en Espagne un homme exprès qui pût s'informer plus particulièrement de la vérité : mais ce grand voyage

ne me valut autre chose que la perte de 500 écus que cet homme dépensa; car, après que l'affaire eut été poursuivie au parlement, le procès ayant duré fort long-temps, il y eut enfin un arrêt rendu contre moi, portant que tous les fonds de terre appartiendroient au parent, et que les meubles, bestiaux et autres choses me demeureroient. Ainsi, après que j'eus donné ce qu'il y avoit de plus beau dans les meubles, je fus encore dépossédé des terres; et ce qui me devoit valoir plus de 200,000 livres ne m'en valut pas 10,000, tous frais rabattus. Le Roi, ne pouvant s'empêcher d'en rire avec moi, me dit après que cet arrêt fut rendu : « Il faut avouer, Pontis, que tu es « né pour être un homme d'honneur, mais non « pas pour être un homme riche. — Sire, lui ré« pondis-je en souriant, il a dépendu de moi « d'être homme d'honneur, mais il ne dépendra « que de Votre Majesté de me faire quand il lui « plaira un homme riche. — Mais d'où vient « donc, me répliqua le Roi, que tu n'as pu gar« der cette aubaine? — Sire, lui repartis-je, Vo« tre Majesté me l'avoit donnée, votre justice « me l'a ôtée; mais Votre Majesté est encore « toute puissante pour me faire réparer avan« tageusement cette perte par quelque autre « grâce. » Le roi se contenta d'en rire, et je demeurai tel que j'étois auparavant; car il est vrai que Dieu, qui savoit que les grands biens auroient pu me perdre en m'attachant encore davantage au monde, éloigna toujours de moi les grandes fortunes auxquelles il sembloit que j'aurois pu aspirer; et, par un effet de son extrême miséricorde que je ne connoissois pas alors, il permettoit que pendant le cours de ma vie je fusse traversé dans tous mes desseins, parce qu'il en avoit un autre sur moi qui m'étoit infiniment plus avantageux que tout ce que je pouvois souhaiter alors. Plus je me rendois assidu à ma charge, et fidèle en toutes choses à mon devoir, moins j'avançois ma fortune. Le Roi, que je servois avec une ardeur incroyable, faisoit sans doute paroître une bonté toute particulière pour moi, ainsi qu'on l'a pu déjà remarquer en divers endroits de ces Mémoires; mais, en même temps, la volonté qu'il avoit de me tenir toujours attaché auprès de sa personne, l'empêchoit de m'élever à des charges considérables qui m'auroient donné plus de liberté de m'en retirer; et il ne se pressoit pas fort de me faire de si grands avantages dans l'état où je me trouvois, pour m'engager par là à une dépendance plus absolue de lui seul.

Il m'arriva vers ce temps, lorsque j'étois en garde au Louvre, une rencontre assez plaisante en elle-même, quoique fâcheuse pour les conséquences, et à cause de la qualité de la personne à qui j'eus affaire. Le Roi m'avoit ordonné de coucher toujours au corps-de-garde, contre la coutume de tous les autres officiers, voulant me rendre extraordinairement sujet à ma charge, et d'autant plus, comme j'ai dit, attaché auprès de sa personne qu'il me connoissoit fidèle et affectionné à son service. M. le duc d'Orléans, qui logeoit alors dans le Louvre, revenant une nuit fort tard à pied, résolut de surprendre le corps-de-garde par une espèce de divertissement qui pensa nous coûter bien cher à tous, aussi bien qu'à lui-même. Comme il étoit toujours bien accompagné, quelques-uns de sa suite s'étant approchés de huit ou dix pas de la sentinelle, comme en passant leur chemin, se jetèrent tout d'un coup si adroitement et si prestement sur elle, qu'ils l'enveloppèrent avec un manteau, et lui mirent un mouchoir dans la bouche pour l'empêcher de crier. Ils vinrent ensuite tous ensemble au corps-de-garde, et commencèrent à crier : « Tue! tue! » J'étois alors sur la paillasse, et la plupart des soldats du corps-de-garde étoient endormis; mais nous fûmes bientôt réveillés, et quelque surpris que je fusse, me voyant ainsi tout d'un coup pressé, je sors la porte l'épée à la main, criant : « A moi! à moi! » J'appelle les piquiers et les mousquetaires, et je commence à pousser assez vigoureusement nos assaillans, sur le dos desquels on déchargeoit de grands coups de piques qu'on ne leur épargnoit pas. Comme ils se virent reçus si gaîment ils se mirent à crier : « Le duc d'Orléans! » et le prince crioit lui-même : « Gaston! Gaston! » Mais plus ils crioient, plus je frappois sans rien écouter, jusqu'à ce qu'enfin nous les enfermâmes tous dans le corps-de-garde, où l'on étoit sur le point de leur faire un très-méchant parti, lorsqu'ayant vu et reconnu M. le duc d'Orléans je m'écriai : « Ah! monseigneur, « qu'avez-vous fait? vous avez joué à vous per« dre, et à nous perdre tous avec vous. » Je le fis entrer aussitôt dans ma chambre, et fis cesser tout ce tumulte, les soldats étant extraordinairement échauffés et irrités de s'être ainsi laissés surprendre.

Il n'y eut personne de tué parce que cela fut fait fort prestement, et que les soldats eurent à peine le loisir de se reconnoître et de se mettre en état. Je vins ensuite trouver M. le duc d'Orléans, et lui dis que j'étois au désespoir de ce qui venoit d'arriver; mais qu'il devoit nous pardonner, puisque nous n'avions pu faire autrement, ne sachant pas qui c'étoit, et que nous étions perdus si nous nous fussions laissés forcer. M. le duc d'Orléans me répondit : « Va, va, ce « n'étoit que pour rire; pourvu que tu n'en dises « mot ce ne sera pas nous qui voudrons nous en

« vanter. » Je ne pus point néanmoins prendre cette affaire en riant, et j'appréhendois merveilleusement quelque disgrâce de cette rencontre. M. le duc d'Orléans me protesta qu'il me pardonnoit de bon cœur, et me donna toute assurance en me faisant bon visage. Jamais prince n'eut si belle peur, son jeu lui ayant si mal réussi, et se voyant par sa faute poussé si vigoureusement, et sur le point d'être assommé par ceux qui eussent dû le garder. Ce fut un très-grand bonheur pour nous et pour lui qu'il s'en retirât la vie sauve, puisque nous étions perdus sans ressource, quoique en faisant notre charge. Tels jeux ne devroient jamais se tenter, et sont indignes, je ne dis pas d'un grand prince, mais du moindre gentilhomme. Je le conduisis ensuite jusque vers son appartement, où il se fit aussitôt saigner. Je fis une sévère réprimande à la sentinelle, qui étoit un brave cadet, et qui fut plus malheureux que coupable en cette rencontre, quoique selon les lois ordinaires de la guerre il méritât punition.

Le matin je me trouvai au lever du Roi, n'osant lui cacher cette affaire qu'il auroit apprise d'ailleurs. Il me mena dans son cabinet, où je lui dis comment la chose s'étoit passée. Après qu'il m'eut demandé si son frère n'étoit point blessé, et qu'il eut su qu'il n'avoit aucun mal, il n'en fit que rire, et me dit : « Je vois bien qu'ils ont été « battus comme il faut; mais il n'importe, ils le « méritoient. » Craignant néanmoins toujours que M. le duc d'Orléans n'eût quelque ressentiment de cet affront, je pris la liberté de supplier très-humblement le Roi de vouloir bien faire ma paix auprès de lui; ce que Sa Majesté eut la bonté de me promettre. Il lui envoya un valet de chambre le matin pour s'informer de sa santé, sans parler de rien. M. le duc d'Orléans, qui n'avoit garde de se vanter de ce qui lui étoit arrivé, lui fit réponse qu'il se portoit bien, mais qu'il s'étoit fait saigner pour quelque légère indisposition : et étant lui-même venu au bout de quelque temps voir le Roi, Sa Majesté le mena dans son cabinet, où après lui avoir témoigné qu'il avoit déjà appris cette nouvelle, et lui avoir parlé fortement sur cette témérité avec laquelle il jouoit ainsi à se faire misérablement assommer, il m'appela, et dit à M. le duc d'Orléans : « Voilà Pontis qui « est au désespoir de ce qui lui est arrivé à votre « égard. » Ce prince lui répondit aussitôt qu'il ne me savoit pas mauvais gré de ce que j'avois fait, et qu'au contraire il me serviroit dans les occasions. Et en effet, il en eut si peu de ressentiment, que quelque temps depuis, ayant désiré de donner une enseigne à un de mes soldats, Son Altesse royale me la fit avoir.

LIVRE IX.

Le Roi envoie le cardinal de Richelieu avec une puissante armée pour secourir le duc de Mantoue. Mort de M. de Canaples. Casal assiégé par les ennemis est secouru. Entrevue des généraux de France et d'Espagne après la paix. Le cardinal Mazarin sauve l'armée de France, et le sieur de Pontis la tire ensuite d'un grand péril.

[1630] Le duc de Savoie, voyant le Roi éloigné et retourné à Paris, crut qu'il y alloit de son honneur de rompre le traité qu'il avoit fait avec lui, à cause qu'il l'avoit fait plutôt par force que de sa bonne volonté. Dans ce dessein il rechercha l'alliance du roi d'Espagne et de l'Empereur, qui envoya investir le duc de Mantoue dans sa ville capitale, par le grand Colalte, avec une puissante armée. Le Roi, justement irrité de la mauvaise foi du duc de Savoie, envoya le cardinal de Richelieu au commencement de l'année 1630 pour repasser les monts, et secourir le duc de Mantoue son allié, en vengeant cette mauvaise foi du Savoyard. Ce fût une chose de grand éclat que la marche du cardinal de Richelieu, lorsque pour aller à Pignerol il passa par la plaine de Montolino; car durant toute une journée il fit marcher l'armée en bataille, tous les officiers à pied, et lui au milieu de l'armée dans son carrosse, se divertissant avec le petit ***, enfant fort joli, qui étoit presque toujours avec son Eminence, et ne la quittoit qu'afin d'aller faire l'espion dans toute l'armée. Quoiqu'il fût encore fort petit, il s'acquittoit habilement de ce ministère, et se montroit en cela grand disciple d'un si grand maître; car, sans rien faire paroître de son dessein, il s'en alloit folâtrer et se divertir avec les uns et les autres, et tout ce qu'il entendoit il le rapportoit au cardinal. Il fourboit ainsi tout le monde d'autant plus sûrement qu'il le faisoit plus innocemment en apparence, couvrant sa malice sous le voile de la simplicité ordinaire de cet âge. Comme j'étois dans l'armée, et beaucoup observé à cause du refus que j'avois fait d'entrer au service de son Eminence, je crois bien que je ne fus pas plus épargné que tous les autres par cet enfant, quoique je me tinsse assez sur mes gardes pour ne rien dire qui pût être rapporté. Mais qui se seroit défié d'un si jeune espion, et qui auroit cru que le jeu d'un enfant de cet âge eût été de jouer et de fourber tous les officiers de l'armée?

Quand nous fûmes arrivés en un village proche la petite rivière de Doria, son Eminence y fut visitée par son Altesse de Savoie, à laquelle on rendit par son ordre les mêmes honneurs qu'à Sa Majesté. Après cette première entrevue, qui se fit pour parler d'accommodement, le cardinal s'apprêta à passer à gué la rivière avec toute la cavalerie, ayant envoyé l'infanterie prendre un

détour pour la passer sur un pont. Ce que je trouvai de remarquable en cette rencontre, fut de voir un évêque et un cardinal revêtu d'une cuirasse de couleur d'eau, et un habit de couleur de feuille morte, sur lequel il y avoit une petite broderie d'or. Il avoit une belle plume autour de son chapeau ; deux pages marchoient devant lui à cheval, dont l'un portoit ses gantelets, et l'autre son habillement de tête ; deux autres pages marchoient aussi à cheval à ses deux côtés, et tenoient chacun par la bride un coureur de grand prix ; derrière lui étoit le capitaine de ses gardes. Il passa en cet équipage la rivière de Doria, ayant l'épée au côté et deux pistolets à l'arçon de sa selle ; et lorsqu'il fut passé à l'autre bord, il fit cent fois voltiger son cheval devant l'armée, comme s'il eût pris plaisir à faire voir qu'il savoit quelque chose dans cet exercice.

De là nous allâmes coucher à Rivoli, où son Eminence fut visitée de nouveau par son Altesse de Savoie, à qui on rendit en entrant les mêmes honneurs que l'autre fois ; mais, lorsque le cardinal et le duc se furent entretenus, et que ce dernier eut refusé de consentir à quelques propositions qu'on lui faisoit, on nous envoya avertir de ne lui faire non plus d'honneur lorsqu'il sortiroit que si c'eût été un simple particulier. C'est pourquoi, ayant mis aussitôt nos armes bas, nous promenant et nous entretenant les uns avec les autres, nous ne fîmes pas semblant de le voir passer.

De Rivoli le cardinal étant résolu d'aller mettre le siége devant Pignerol, usa d'une ruse de guerre assez ordinaire pour tromper le duc de Savoie, faisant mine de vouloir aller assiéger Turin, afin que Son Altesse, étant empêchée à s'y fortifier le mieux qu'elle pourroit, ne pensât point à jeter quelque secours dans Pignerol. Son Eminence ayant donc fait avancer l'avant-garde et l'artillerie jusqu'à une lieue de Turin, fit défiler tout d'un coup l'arrière-garde vers Pignerol ; et, ayant ainsi de l'arrière-garde de son armée fait l'avant-garde, il vint surprendre si bien cette ville, qu'elle se trouva investie sans qu'on eût pu y faire entrer aucun secours, ce qui l'obligea de se rendre en très-peu de jours. Le pauvre M. de Comminges, capitaine aux Gardes, un de mes plus intimes amis, perdit la vie durant ce siége par sa pure faute ; car, comme j'avois été reconnoître deux ou trois fois un travail avancé pour voir si l'on ne pourroit point le pousser encore plus avant, et faire un logement plus près de la ville, il voulut aussi l'aller reconnoître, et en demanda permission à M. le maréchal de Créqui, qui lui dit d'abord qu'il ne lui conseilloit pas de s'aller faire tuer sans nécessité, puisque j'avois vu tout ce qui étoit à voir. Il ne se rendit pas pour cela, et pressa tant M. le maréchal, qu'il obtint de lui la permission de s'aller faire casser la tête, ne considérant pas que Dieu punit assez souvent la témérité et l'ostentation de ceux qui recherchent le péril. Il me pria de lui montrer le chemin, ce que je ne pus lui refuser, et il s'avança plus que moi. En revenant il arriva, je ne sais comment, que je demeurai derrière ; et comme il marchoit devant moi assez doucement en un lieu fort découvert, je lui dis de doubler le pas et de ne faire point tant le brave, parce que je voyois un homme qui le couchoit en joue. Lui, craignant sans doute de paroître avoir quelque crainte, alla son pas ordinaire, bravant la mort qui le menaçoit ; et dans ce moment il reçut un coup de mousquet au travers du corps, dont il fut jeté par terre. Il ne mourut pourtant pas sur-le-champ, car, ayant été emporté au camp, il vécut encore quelques jours : et ce fut alors qu'il reconnut, quoique trop tard, qu'il avoit tort de n'avoir pas suivi le conseil de M. le maréchal de Créqui et le mien. J'eus une sensible douleur de le voir dans cet état ; mais on ne peut empêcher le malheur d'un homme qui court volontairement à sa mort : et jamais je ne vis d'effet plus visible du juste jugement de Dieu dans la punition de ceux qui osent tenter sa providence et affronter le péril sans nécessité ; car, quoiqu'il fût effectivement fort brave et un de mes meilleurs amis, je ne pus point ne pas condamner une conduite si peu sage. Il est juste et il est même nécessaire de ne pas craindre la mort lorsqu'il s'agit d'être fidèle à son devoir ; mais c'est la dernière folie d'entreprendre de la braver à contre-temps. J'avoue que j'ai toujours méprisé cette ridicule bravoure, et que je n'ai jamais pu faire gloire de m'exposer à un coup de mousquet sans y être engagé. Il n'y a rien de plus sot que d'être tué de la sorte ; c'est s'attirer le mépris et le blâme de tout le monde, pour s'acquérir une fausse gloire de bravoure. Je ne saurois trop parler contre cette vaine idée de courage qui emporte une infinité de jeunes gens ; et il est bon qu'ils apprennent, par l'exemple de ceux qui les ont précédés, que jamais cette sorte de mort n'est en honneur, ni devant le monde ni devant Dieu.

Pignerol s'étant rendu, je fus un de ceux qui reçurent ordre de faire travailler aux fortifications de la ville, et je fis bâtir un grand bastion, qui porta depuis le nom de Pontis.

Pendant que les armes du Roi étoient si heureuses en Piémont sous la conduite du cardinal de Richelieu, Sa Majesté se mit en chemin pour venir à Lyon avec toute la cour, environ au mois de mai de l'année 1630. Et comme le duc

de Savoie persistoit toujours à vouloir soutenir ce qu'il avoit commencé, le Roi alla mettre le siége devant Chambéry, qui ne fit guère de résistance et se rendit presque aussitôt; mais cela n'empêcha pas que M. de Canaples n'y reçût un coup de mousquet dont il mourut quelque temps après. La ville s'étant rendue il y fut mené. Je ne saurois exprimer l'amitié et la tendresse qu'il me fit l'honneur de me témoigner dans sa maladie. Jamais peut-être on ne vit d'exemple d'une plus parfaite réconciliation. Il souhaitoit que je demeurasse presque toujours auprès de son lit, et, me parlant quelquefois du différend que nous avions eu ensemble au siége de La Rochelle, il me disoit avec une bonté extraordinaire : « En « vérité, mon pauvre monsieur de Pontis, je ne « vous connoissois point, et il étoit nécessaire en « quelque sorte que nous nous brouillassions pour « nous connoître l'un et l'autre, et pour devenir « bons amis. » Je ne pouvois guère me dérober d'auprès de lui pour m'acquitter des fonctions de ma charge; et à moins qu'on ne lui dît que le Roi m'avoit envoyé querir, ou que quelqu'un de nos généraux m'avoit mandé, il se plaignoit comme si j'eusse voulu l'abandonner en un état où il témoignoit avoir une si grande confiance en moi. Je faisois de mon côté tout ce qui m'étoit possible pour répondre à une si parfaite cordialité. Je le consolois tout de mon mieux, je l'encourageois et lui donnois bonne espérance, et j'ose dire que si Dieu n'avoit disposé de lui, j'aurois pu presque espérer de retrouver en sa personne un autre M. Zamet pour l'amitié, tant il me fit paroître d'affection et d'ouverture de cœur. Mais son heure étoit venue, comme la nôtre viendra un jour; et je dois lui rendre ce témoignage, ayant voulu le voir expirer, qu'il mourut avec de grands sentimens de Dieu.

Plusieurs places se rendirent comme Chambéry, et tout plioit sous les armes du Rôi. Mais il m'arriva un grand accident au siége du fort de Montméliant, que le maréchal de Châtillon avoit eu ordre d'assiéger, ou plutôt d'y continuer le siége commencé par le sieur de Vignoles. Les nôtres ayant un jour dressé une batterie contre deux flancs bas, et les incommodant fort, les ennemis en dressèrent une contre la nôtre, de cinq ou six des plus grosses pièces de leur artillerie, qui fit un si terrible feu que tous les affûts de notre canon furent brisés, et les canonniers ou tués ou mis en fuite. Je tenois un corps-de-garde à cinquante pas de là; et craignant que les ennemis, enflés d'un si bon succès, ne voulussent faire quelque sortie, j'allai trouver promptement la sentinelle, et lui recommandai fort de se tenir sur ses gardes, de peur de quelque surprise que je craignois plus que toute autre chose: je me retirai ensuite à mon poste. Dans le même temps que j'y arrivois, il vint un boulet de canon donner le long d'une muraille contre laquelle les soldats du corps-de-garde avoient posé et arrangé leurs mousquets tout droits, et les coupant tous par le milieu, il les fit tirer tous en même temps. Ce grand bruit et un accident si extraordinaire m'ayant surpris, me fit faire plusieurs pas en arrière, comme il arrive dans un premier étonnement. Mais Dieu permit que ce premier boulet de canon, m'ayant ainsi étonné par un si soudain et si furieux fracas, me sauvât la vie; car dans l'instant il vint un ou deux autres boulets de canon qui donnèrent dans le haut de la muraille et la renversèrent au lieu même d'où le premier m'avoit fait sortir. Dieu néanmoins voulut en quelque sorte me faire sentir que c'étoit lui qui m'avoit sauvé de ce péril, en permettant que je fusse atteint par une assez grosse pierre qui, tombant sur moi, me brisa mon hausse-col, et me meurtrit l'épaule.

Au mois de septembre de la même année 1630, le Roi tomba fort malade à Lyon; et pendant cette maladie on rendit de très-mauvais offices au cardinal de Richelieu auprès de Sa Majesté. Ce cardinal en étant bien averti, crut que sa présence à la cour étoit nécessaire pour dissiper ce grand orage qui se formoit contre lui par l'intrigue de ses ennemis qui étoient puissans. Il partit donc de l'armée, dont il laissa la conduite à messieurs les maréchaux de La Force, de Schomberg et de Marillac, donnant néanmoins tout le secret des affaires à M. de Schomberg, qui lui étoit fort uni par une confidence toute particulière, et il s'en alla promptement à Lyon. Le Roi s'étant ensuite guéri s'en retourna à Paris, où ce cardinal l'accompagna pour ne pas hasarder davantage la fortune par son absence.

Cependant que notre armée étoit en quartier de rafraîchissement, je fus établi par messieurs les généraux et les intendans de justice pour faire raccommoder tous les moulins qui étoient sur la rivière de la Mante; et le munitionnaire étant tombé malade en ce même temps, l'on me donna encore la commission de faire faire le pain pour toute l'armée. Allant un jour reconnoître le long de la rivière les moulins qui avoient besoin d'être réparés, je vis de loin une chapelle dont je m'approchai, non par dévotion, mais par curiosité. Comme j'en trouvai les portes murées, je voulus savoir ce qu'il y avoit dedans, et je fis monter un soldat, qui, ayant cassé une vitre, aperçut dans cette chapelle quantité de sacs de blé entassés les uns sur les autres. Après une découverte si heureuse et si salutaire à no-

tre armée, qui n'avoit pas beaucoup de pain, j'allai trouver nos généraux, et leur promis de faire amener une fort grande provision de blé, s'ils vouloient me fournir un grand nombre de charrettes avec bonne escorte. Le jour suivant on me donna toutes les charrettes de l'artillerie et environ cent cinquante de l'armée, avec autant de soldats que j'en demandai. Nous chargeâmes donc et emmenâmes ce blé, à la réserve de quelque cinquante sacs que nous ne pûmes emporter à cause de l'alarme qui se répandit dans tout le pays, et de quelques troupes qui vinrent pour charger notre convoi, et qui, donnant sur la queue du bagage, nous eussent fort incommodés à cause du grand embarras, si nous n'eussions pensé à la retraite de bonne heure. Je reçus par l'ordre de messieurs les généraux un quart d'écu de chaque sac pour ma récompense; mais je puis dire que dans la commission que j'avois de faire des farines pour toute l'armée, il m'auroit été bien facile de profiter d'une très-grande somme d'argent, si je n'avois renoncé de bon cœur à tout autre gain que celui qui me paroissoit le plus légitime et selon les règles de l'honneur.

Notre armée se rafraîchissoit ainsi dans le comté de Mante, lorsque le Roi, pressé par M. de Toiras, qui défendoit la citadelle de Casal, de lui donner du secours contre les troupes d'Espagne qui l'assiégeoient, envoya un ordre à messieurs les généraux de faire marcher incessamment l'armée vers Casal pour le secourir. Cette résolution prise et publiée, M. le maréchal de Schomberg me dit qu'il falloit faire faire du pain biscuit pour toute l'armée, pour onze jours de marche; ce que je fis. Et par dessus la provision, je fis présent à M. de Schomberg de deux mille pains avec de l'anis, à M. de La Force de huit cents, autant à M. le maréchal de Marillac, et aux maréchaux de camp, intendans de justice et trésoriers de l'armée à proportion.

Toute l'armée, avec tout son équipage, s'étant rendue dans la plaine de Raconi, elle y fut rangée en bataille, et divisée en trois corps: avant-garde, corps de bataille et arrière-garde. Cette marche fut continuée jusqu'à quatorze ou quinze lieues de Casal, où l'on eut avis que le duc de Savoie s'étoit ligué avec l'Espagnol pour nous donner sur la queue; c'est ce qui fut cause que l'on changea l'ordre de la marche. On disposa notre armée en trois colonnes : l'avant-garde faisoit la colonne droite, le corps de bataille faisoit la colonne du milieu, et l'arrière-garde faisoit la colonne gauche. Entre la colonne droite et la colonne du milieu marchoit tout le canon et attirail. Entre la colonne du milieu et la colonne gauche marchoit l'équipage de messieurs les généraux et de toute l'armée; de sorte que tout étoit enfermé. La cavalerie étoit sur les ailes, à la tête et à la queue, par escadrons et en forme de bataille. En cet ordre on continua les marches durant toutes les plaines, nos troupes étant toujours en état de combattre, soit l'armée de Savoie qu'ils avoient en queue, soit celle d'Espagne qui étoit en tête; mais les Espagnols ne voulurent point sortir de leurs retranchemens, s'opiniâtrant à prendre la citadelle de Casal qu'ils tenoient déjà fort pressée. Lorsque nous fûmes arrivés au bourg d'Oximeane, à quatre petites lieues de Casal, nous y séjournâmes trois jours, attendant toujours des nouvelles de M. de Toiras, vers qui l'on avoit envoyé six hommes pour l'avertir de l'approche de notre armée et l'assurer du secours, et pour convenir en même temps de l'heure que l'on feroit avancer les troupes pour attaquer les retranchemens. Il ne revint qu'un seul homme des six que l'on avoit envoyés. Toutes les mesures étant prises, les ordres furent donnés pour faire marcher les troupes droit à Casal. A une lieue de la ville on fit faire halte pour attendre le signal de la citadelle, qui devoit être une grosse fumée, à laquelle on connoîtroit que tout le monde étoit prêt dans la citadelle et sous les armes.

Au moment que le signal eut paru, toutes les troupes s'avancèrent, étant disposées en trois corps : M. de La Force commandoit l'aile droite, M. de Marillac l'aile gauche, et M. de Schomberg le corps de bataille, parce que c'étoit son jour de commander l'armée. Avant que de nous approcher des tranchées, il nous harangua de cette sorte en peu de mots, mais avec beaucoup d'ardeur, et de cette éloquence vive et guerrière qui sied bien dans la bouche d'un général, et qui est la plus capable d'animer toute une armée : « Compagnons, nous dit-il, voici la plus « importante et la plus glorieuse occasion que « nous ayons vue de notre temps; j'en espère une « bonne issue, voyant le courage et l'ardeur de « tant de braves gens à qui le plus grand roi de « la terre a confié l'honneur de ses armes, et l'é« tonnement des ennemis qui branlent déjà et « qui tremblent avant le combat. Si vous avez « été jusqu'ici des braves, il faut être aujourd'hui « des héros. Le péril et la mort sont pour ceux « qui les craignent et qui les fuient; c'est être à « demi victorieux de les affronter sans rien crain« dre. Nous avons une armée en tête et une au« tre en queue. Ceux qui fuiront seront tués hon« teusement comme des lâches; et ceux-là seuls « qui seront tués en tuant les ennemis mourront « d'une mort glorieuse. Je pardonne, dès à pré-

« sent, à celui qui ne m'épargnera pas s'il me « voit faire une action lâche; mais je ne pardon- « nerai pas à celui qui tournera la tête pour fuir. « Allons donc sans rien craindre où la gloire et « notre devoir nous appellent; et je promets à « tous ceux qui se seront signalés pour le service « de leur prince, de faire valoir leurs belles ac- « tions auprès de Sa Majesté, et de leur procurer « l'honneur et la récompense dus à leurs services. »

Ce peu de paroles, jointes à l'ardeur de celui qui les prononçoit, et au courage de ceux qui les écoutoient, fit marcher toute l'armée comme si elle eût été déjà assurée de la victoire. Les enfans perdus, et ceux qui les devoient soutenir, s'avancèrent. Lorsqu'on fut à demi portée du canon on fit la prière selon la coutume, et, en gardant un profond silence, on attendit le coup de canon qui devoit être le signal pour charger les ennemis. A l'instant qu'il fut entendu, nos troupes s'avancèrent avec une résolution et une ardeur incroyable, quoique nous nous mirassions dans l'embouchure du canon, qui, étant pointé le long des retranchemens des ennemis, ne pouvoit manquer de produire un terrible carnage. Le maréchal de Marillac, comme étant le plus avancé, avoit déjà commencé l'attaque, et nous étions tous dans la meilleure disposition où l'on vit jamais une armée, de combattre pour la gloire de notre prince et de notre patrie, lorsque tout d'un coup, au grand mécontentement de toute l'armée, on vit paroître M. de Mazarin à cheval, sortant du camp des ennemis, tenant à la main et faisant voltiger une feuille de papier blanc, pour marque d'accord et de paix, et criant à haute voix : « Halte! halte! arrête! arrête! » Le dépit qu'eurent les soldats de se voir ainsi arrêtés dans le plus fort de leur ardeur, en porta quelques-uns jusqu'à cet excès que de faire une décharge contre lui de plusieurs coups de mousquet. Nos généraux eurent grande peine à les arrêter; mais enfin M. de Mazarin, ayant eu la liberté de s'approcher et de conférer avec messieurs les maréchaux de France, leur déclara que les généraux d'Espagne l'envoyoient vers eux pour leur présenter le papier, afin qu'ils y dressassent eux-mêmes les articles de paix qu'ils voudroient. M. de Schomberg répondit que cette affaire méritoit bien que les généraux, de part et d'autre, en conférassent ensemble, et que, tant qu'elle ne se traiteroit que par entremise et par écrit, il resteroit toujours quelques sujets d'éclaircissement qui seroient autant de semences de nouveaux troubles.

Alors M. de Mazarin s'en retourna au camp des ennemis, pour convenir avec eux du lieu où ils pourroient s'assembler. L'on choisit celui qui étoit entre les deux armées comme le meilleur et le plus sûr. Tous les généraux de part et d'autre s'y rendirent, et dressèrent tous ensemble les articles du traité, selon qu'ils en convinrent entre eux; c'est à savoir, qu'on mettroit la ville de Casal entre les mains du duc de Mantoue, que l'on en feroit sortir les soldats français, et qu'on mettroit en leur place des Montferrins, sujets du duc de Mantoue; que l'armée du Roi se retireroit du Montferrat, sans partir toutefois du poste où elle étoit avant qu'elle eût fait embarquer sur le Pô tout le canon et l'équipage des ennemis, et qu'on mettroit pour gouverneur dans la citadelle un officier montferrin que l'on nomma. Les articles étant signés par les généraux, ils se séparèrent après de grands complimens de part et d'autre; et notre armée se retira à un quart de lieue de là, afin d'ôter tout ombrage aux ennemis, et y campa la nuit sous les armes, de peur de quelque surprise. Les ennemis campèrent aussi la même nuit dans leurs retranchemens, et décampèrent le jour suivant dès le grand matin, afin de passer la rivière le même jour suivant l'accord.

Il tomba cette nuit une si grande abondance de pluie, que toutes les armes des soldats en furent gâtées et eux tout percés. C'est pourquoi, dès le matin, ils se dispersèrent la plupart de côté et d'autre dans les villages voisins pour se sécher, laissant leurs armes dans le camp assez en désordre. Cependant M. le maréchal de Toiras sortit de la citadelle et vint au camp saluer messieurs les maréchaux. M. de Schomberg, qui n'étoit pas en fort bonne intelligence avec lui, lui dit d'abord : « Eh bien, monsieur, voilà pour la « seconde fois! » voulant dire qu'il l'avoit déjà secouru en un autre siége dans l'île de Ré, lorsqu'il y fut assiégé dans Saint-Martin par Buckingham, général des Anglais. M. de Toiras lui répondit civilement, quoique froidement : « Oui, « monsieur, j'en ai l'obligation aux armes du Roi « et à vous aussi, monsieur. » Ensuite M. de Schomberg lui donna à dîner et aux deux autres maréchaux.

Pendant qu'ils étoient à table avec grand monde dans la salle, où j'étois aussi présent et témoin de tout ce qui se passoit, voici messieurs les généraux d'Espagne, Piccolomini et Colalte, qui, après avoir traversé notre camp, entrèrent tout d'un coup dans la salle. M. le maréchal de Schomberg, fort surpris, aussi bien que tous les autres, leur dit : « Vraiment, mes- « sieurs, je suis bien fâché de n'en avoir pas été « averti, puisque j'aurois monté à cheval pour al- « ler au-devant de vous. » Sur quoi Piccolomini, qui ne manquoit non plus d'esprit que de cœur,

lui répondit : « Nous l'avons fait exprès, monsieur, et nous avons voulu vous surprendre au « moins dans la paix, ne l'ayant pu faire comme « ennemis. Mais il faut que je vous avoue, ajouta-« t-il, que j'ai été moi-même un peu surpris en « passant par votre camp ; car, au lieu que je puis « dire que je n'ai jamais vu d'armée, quoique j'en « aie commandé plusieurs et en différens pays, « qui fût plus belle et en meilleur ordre, et qui « témoignât plus d'ardeur pour se bien battre que « la vôtre, lorsqu'elle étoit hier rangée en bataille « et prête à forcer nos retranchemens, je n'ai « trouvé aujourd'hui personne dans votre camp, « et n'ai vu que les armes de vos soldats en con-« fusion et en désordre de tous côtés. » M. de Schomberg, nous faisant alors un signe de l'œil pour aller faire promptement rassembler tous les soldats sous leurs drapeaux, répondit à Piccolomini avec beaucoup de présence d'esprit : « Cela « ne doit nullement vous surprendre, monsieur, « lui dit-il ; car moi, qui suis allemand de nation, « lorsque je vins m'établir en France, et que j'en-« trai au service du Roi, je fus à la vérité d'abord « aussi étonné que vous de voir cette humeur « dans les Français. Mais, lorsque j'eus com-« mandé quelque temps, et que je me fus accou-« tumé à l'air du pays, je reconnus que les soldats « français étoient les plus courageux et les plus « ardens lorsqu'il s'agit de combattre, et les plus « portés à se donner du bon temps lorsqu'ils n'ont « plus d'ennemi. Ce qu'il y a de commode en eux, « c'est que, s'ils mettent promptement les armes « bas, ils les reprennent aussi promptement ; et « afin que vous soyez vous-même témoin de la vé-« rité de ce que je dis, je veux tout présentement « vous faire voir quelle est l'humeur de nos Fran-« çais. Je ferai battre le tambour par tous les « quartiers, et je vous donne ma parole qu'avant « que nous ayons traversé le camp vous verrez « toute l'armée en ordre. »

En même temps tous les officiers qui étoient dans la même salle sortirent en foule, et, étant montés à cheval, coururent de tous côtés pour rassembler tous les soldats. Cependant M. le maréchal de Schomberg employoit toute l'adresse de son esprit pour entretenir et arrêter insensiblement messieurs les généraux d'Espagne : il leur fit ensuite prendre un petit détour, et les amusa durant quelque temps sans qu'ils pussent se douter de rien. Enfin son adresse et la diligence des officiers fut si grande, que Piccolomini et Colalte trouvèrent en repassant toute l'armée en très-bel ordre. Les officiers la pique à la main, et les soldats avec leurs armes, faisoient tous bonne mine : ce qui surprit et étonna de telle sorte ces deux généraux d'Espagne, qu'ils avoient peine à se persuader que ce fût par ce chemin qu'ils avoient passé, croyant au moins qu'il y eût quelque enchantement qui charmât leurs yeux, et leur fit voir ce qu'ils n'avoient jamais vu ni en Espagne ni dans le reste de l'Europe. Piccolomini voyant ce bel ordre, et remarquant sur le visage de tous le courage qui les animoit, ne put s'empêcher d'en témoigner de l'admiration ; et il dit agréablement à M. de Schomberg qu'il ne pouvoit y avoir que de l'honneur à être vaincu par tant de braves soldats conduits par tant de grands capitaines. Ils prirent ensuite congé les uns des autres et s'en retournèrent à leur armée.

Mais les suites ne répondirent pas à tant de civilités, et la mauvaise conduite de nos généraux pensa être cause de la perte de l'armée. On viola le traité de paix en quelques-uns de ses principaux articles, et au lieu que l'on étoit convenu que les nôtres mèneroient jusque sur l'eau tout le bagage des ennemis, tout leur canon et son attirail, les Français, par une conduite peu digne d'eux et que tout le monde a condamnée, volèrent une partie des cordages, des brides, des licous et du reste du bagage de l'armée d'Espagne. Au lieu que nous étions obligés, comme j'ai dit, de faire sortir de la citadelle les soldats français, et de mettre en garnison à leur place des soldats du Montferrat, on fit faire en grande diligence quantité d'habits à la montferrine, et l'on employa un si grand nombre de tailleurs pour ce sujet, qu'en un jour et une nuit il y eut près de huit cents de ces habits de faits, dont on habilla autant de soldats français, que l'on fit entrer dans Casal en guise de Montferrins, après leur avoir appris deux ou trois mots du langage du pays. Ainsi, par le moyen de leurs habits à manches pendantes, et de ces mots, *signor si, signor la*, ils se rendirent maîtres de la citadelle ; et ce qui couvrit encore davantage cette tromperie, fut que l'on mêla avec ces soldats français quelques soldats montferrins qu'ils avoient gagnés ; de sorte qu'une partie mit tout le reste à couvert.

On passa encore plus loin, et l'on manqua d'exécuter le principal article, qui étoit celui du gouverneur, lequel avoit été établi, comme j'ai dit, du consentement des deux parties ; car, comme on eut résolu de le tirer de ce poste sous prétexte qu'il étoit espagnol de cœur et d'affection, on le joua et on le surprit de la manière que je vais le rapporter. Deux jours après que les ennemis furent passés au-delà du Pô avec leur bagage et leur canon, notre armée se divisa en deux corps : huit mille hommes d'infanterie et quelques escadrons de cavalerie passèrent aussi la rivière sans

canon pour s'en aller à Livourne; le reste de l'infanterie, et ce qui restoit de cavalerie avec le canon, marcha, pour une plus grande sûreté, tout le long de la rivière sans la passer, se doutant bien que les ennemis pourroient faire quelque dessein sur notre armée, qui étoit du même côté que la leur, et ne voulant pas l'embarrasser de tout l'attirail du canon, qui n'est pas commode pour la retraite. Cependant M. le maréchal de Marillac, ayant résolu de surprendre le nouveau gouverneur de la citadelle, s'avisa, lorsque notre armée fut passée, et qu'il ne restoit plus que les généraux avec quelques troupes à passer, d'inviter ce gouverneur à venir souper chez lui. Quand il fut sorti de la citadelle, l'on avertit tous les soldats déguisés en Montferrins qui y étoient en garnison, de changer le mot de guerre, et de lui refuser la porte quand il retourneroit du souper, comme si on ne le connoissoit point et qu'il ne sût pas le mot. Ce gouverneur, ayant donc soupé chez M. de Marillac qui lui fit mille honnêtetés, prit congé de lui fort content pour s'en retourner à sa citadelle : mais il fut bien étonné du compliment que la sentinelle lui fit lorsqu'il s'approcha pour entrer; car aussitôt qu'elle l'entend elle l'arrête, et demande qui il est. Il répond : « Le gouverneur. — Le mot? réplique la sentinelle. » Le gouverneur ayant dit le mot qu'il avoit lui-même donné avant de partir, la sentinelle lui crie : « Arrête, demeure là, « traître de Français qui te veux saisir de la ci- « tadelle; si tu avances je te tue. » Voilà donc le pauvre gouverneur en un étrange étourdissement. Il se voit traité de traître et de Français; mais il reconnoît aussitôt que c'est un Français qui le trahit. Il crie, il tempête contre la France; il nous appelle des perfides, des méchans, des fourbes, etc.; mais plus il crie qu'on le trahit, plus la sentinelle lui crie qu'il est un traître, et qu'il ne s'approche pas. Il revient trouver nos généraux, qui, l'ayant joué si civilement, lui répondirent avec la même civilité qu'ils n'étoient pas garans de la mauvaise conduite des Montferrins; que c'étoit au duc de Mantoue qu'il se devoit plaindre, puisque c'étoit entre ses mains que le Roi avoit remis la place. Mais le gouverneur, qui pénétra le sens caché de ces paroles, n'y fut pas trompé, et il écrivit aussitôt après aux généraux d'Espagne, qui n'étoient qu'à deux ou trois lieues de là, de quelle sorte les Français l'avoient exclus de la citadelle.

Cependant nos généraux, ayant passé la rivière pour aller trouver leur armée qui les attendoit à une lieue de là dans un village où elle s'étoit arrêtée, firent grande diligence, et s'avancèrent avec toutes leurs troupes jusqu'à Livourne. D'autre part, les ennemis ayant appris la trahison qu'on avoit faite au gouverneur de la citadelle de Casal, et étant d'ailleurs déjà irrités de ce qu'on avoit pillé une partie de leur bagage, se résolurent de venir fondre sur nous lorsque nous étions plus foibles par la division de nos troupes, et se mirent en chemin dans ce dessein; mais M. de Mazarin, qui faisoit l'office de médiateur, et qui avoit procuré cette paix, voyant le péril où nous allions être exposés, joua un tour d'Italien aux Espagnols, et, étant monté à cheval, vint à toute bride en notre camp à Livourne en pleine nuit. J'étois en garde cette même nuit du côté qu'il arriva; et la sentinelle l'ayant arrêté et ouï le nom de Mazarin, elle m'appela. Je m'avançai à l'heure même, et vis M. de Mazarin, qui me dit d'abord avec une grande émotion : « Ah! monsieur, vous êtes « perdus! les ennemis sont à une petite lieue d'ici, « et ils viennent avec toute leur armée fondre « sur vous : faites promptement sonner l'alarme « par tout le camp. » Je lui répondis assez froidement : « Nous ne faisons point sonner l'a- « larme, monsieur, sans l'ordre du général; sa « tente n'est pas loin d'ici, et je vais vous y me- « ner si vous le trouvez bon. » Je ne laissai pas de profiter de cet avis et d'envoyer toujours par avance avertir dans tous les quartiers qu'on se tînt prêt; et cependant je menai M. de Mazarin à la tente de M. le maréchal de Schomberg. Le compliment qu'il lui fit en se jetant à son cou fut celui-ci : « Ah! monsieur, faut-il que j'embrasse « présentement une personne que je dois voir « morte dans une heure! — Comment! monsieur, « lui dit M. de Schomberg, il semble que vous « nous vouliez faire peur. » M. de Mazarin lui répondit : « Je ne veux pas vous faire peur, mon- « sieur, mais je veux vous sauver la vie et à toute « votre armée, puisque les ennemis vont fondre « sur vous, et ne sont qu'à une petite lieue d'ici. » Ils étoient pourtant à deux lieues; mais il vouloit nous donner l'alarme plus chaude pour nous presser davantage. M. de Schomberg lui répondit avec le froid d'un grand général : « Pourvu « que nous les voyions venir ils ne nous feront « pas de peur; mais il est juste de prendre ses « sûretés. » Il fit sonner en même temps l'alarme par tout le camp; et nous courûmes, tout autant d'officiers que nous étions présens, pour porter ses ordres partout, de sorte que notre armée fut bientôt prête à se mettre en marche.

On assembla cependant le conseil de guerre pour délibérer sur ce qu'on avoit à faire, et l'on jugea que notre armée étant trop foible pour soutenir l'effort d'une si puissante, il falloit penser à la retraite : l'on étoit pourtant bien fâché

de se voir dans la nécessité de fuir devant l'Espagnol; mais enfin l'on crut que la retraite étoit toujours honorable lorsque la résistance étoit si manifestement périlleuse. M. de Schomberg eut la conduite de l'avant-garde, et les deux autres maréchaux celle de l'arrière-garde. Toute notre armée fut mise en bataille, et elle marcha en cet ordre durant toute cette retraite, à cause qu'on avoit deux lieues de plaine campagne à traverser. M. de Malissi, capitaine aux Gardes, commandoit les enfans perdus, et, sous lui, un lieutenant et moi commandions ceux d'entre les enfans perdus qui étoient les plus avancés vers les ennemis. J'eus une assez grande querelle avec cet autre lieutenant, voulant commander tout seul comme son ancien, et lui voulant commander avec moi en qualité de lieutenant, et disant, de plus, que si je venois à être tué il n'y auroit plus personne qui commandât, ce qui causeroit beaucoup de désordre et de carnage parmi ces premières troupes. Notre opiniâtreté à nous maintenir chacun dans notre poste alla si loin, qu'il s'en fallut peu que nous n'en vinssions aux mains, tant l'ambition est aveugle et violente dans les occasions même les plus périlleuses. Les généraux étant accourus pour apaiser ce différend, ordonnèrent que je commanderois le lieutenant, mais que le lieutenant commanderoit aussi sous moi; ce qui étoit plus dans l'ordre et remédioit à toutes choses.

Lorsque nous fûmes assez avancés dans cette plaine, j'aperçus de loin quatre cavaliers qui couroient à toute bride vers nous; j'envoyai avertir en même temps les généraux, qui vinrent aux enfans perdus afin d'y attendre ces cavaliers, qui, s'étant ensuite approchés avec un trompette, dirent à messieurs les maréchaux de France que les généraux d'Espagne les envoyoient pour leur témoigner qu'ils se trouvoient fort offensés et outragés par le violement qu'ils avoient fait de tous les articles de l'accord, et qu'ils venoient avec toute l'armée d'Espagne pour leur en demander raison. Nos généraux leur répondirent que, puisqu'ils croyoient avoir reçu une injure, et qu'ils vouloient s'en venger, ils étoient aussi de leur côté tout prêts de leur donner satisfaction les armes à la main, et de leur rendre raison dans un combat; qu'au reste ils étoient si éloignés d'avoir rompu leur accord, que même ils l'exécutoient alors en se retirant du Monferrat, suivant l'un des articles du traité; que leur marche n'étoit point une retraite de fuyards et de perfides, mais une marche de braves soldats qui portoient ailleurs leurs armes victorieuses; que les Espagnols étoient eux-mêmes des traîtres et des gens de mauvaise foi, puisque, n'ayant osé quelques jours auparavant soutenir l'assaut de toute l'armée française, ils venoient l'attaquer par derrière lorsqu'elle étoit divisée; qu'ils se trahissoient en cela, et faisoient trop connoître leur lâcheté, puisqu'il étoit plus que visible qu'ils n'avoient fait auparavant la paix qu'à cause qu'ils s'étoient sentis les plus foibles, et ne la rompoient présentement qu'à cause qu'ils se croyoient les plus forts par la division de nos troupes; que néanmoins leur petit nombre ne laisseroit pas de leur faire sentir que peu de Français valoient beaucoup d'Espagnols, et que ce n'étoit pas par le grand nombre des soldats, mais par le courage qu'on devenoit victorieux. Ils amusèrent ainsi fort long-temps ces quatre cavaliers par de semblables rodomontades, plus propres à l'Espagnol qu'au Français, qui aime plus ordinairement à se vanter des choses qu'il a faites que de celles qu'il doit faire.

Cependant nos troupes marchoient toujours et s'avançoient le plus qu'elles pouvoient, nonobstant ces belles paroles de leurs généraux, qui pouvoient bien amuser ces cavaliers, mais non retarder la marche de notre armée qui se sentoit la plus foible. Enfin, se trouvant lassés et ennuyés de l'éloquence de nos généraux, ils prirent congé d'eux, et s'en retournèrent aussi vite qu'ils étoient venus. En même temps on fit aussi doubler le pas à notre armée; et déjà l'avant-garde étant arrivée en un vallon jusqu'à une rivière nommée Doria-Balta, sur laquelle étoit un pont, elle se hâta de passer pour faire place à l'arrière-garde lorsqu'elle seroit arrivée. D'autre côté, l'arrière-garde étant encore assez loin commença à découvrir peu à peu, en montant sur une colline, jusqu'à trente-cinq et quarante escadrons de cavalerie en très-bel ordre, et marchant grand train. Nous nous vîmes approcher ensuite de plus en plus des ennemis, qui s'attendoient bien à nous tailler tous en pièces, et nous regardoient déjà comme des victimes dévouées à leur vengeance; comme en effet il eût été impossible de résister à tant de troupes avec si peu de monde que nous étions. Mais ils furent tout-à-fait trompés dans leur attente; et nous eûmes le loisir de mettre entre eux et nous la rivière dont j'ai parlé: ce qui arriva d'une assez plaisante manière, et par une petite ruse de guerre dont je m'avisai, et que ces grands généraux d'Espagne ne purent point découvrir.

Lors donc que notre arrière-garde fut arrivée au chemin par lequel il falloit descendre dans le vallon, et à l'entrée duquel il y avoit une vieille masure, comme nous nous vîmes assurés de notre perte, et principalement nous autres

qui tenions la queue et touchions presque aux ennemis, je fis sauter tout d'un coup dans cette masure un nombre de quelques vaillans soldats avec un sergent, et leur donnai ordre que, lorsque les ennemis seroient à quarante ou cinquante pas, ils fissent une décharge sur eux, en tirant sagement et posément les uns après les autres; ce que j'espérois pouvoir arrêter et même détourner ceux qui nous poursuivoient, dans la pensée qu'ils auroient peut-être que le péril seroit plus grand qu'il n'étoit. Cette ruse nous réussit parfaitement; car, les ennemis s'étant approchés, et nos mousquetaires ayant tiré plusieurs coups de suite, ainsi que je le leur avois marqué, on fit faire halte aussitôt à toute cette cavalerie; et dans la crainte qu'eurent les ennemis qu'il n'y eût dans cette masure beaucoup de monde qui les arrêtât dans leur marche, ne voulant point donner le loisir à notre armée de défiler, ils négligèrent d'attaquer ce corps-de-garde prétendu, et firent à l'heure même demi-tour à gauche pour venir fondre sur nous par un autre endroit. Mais ce détour les retarda plus qu'ils ne pensoient, et fut cause du salut de toute notre arrière-garde, qui eut le temps de passer la rivière, les uns sur le pont, et quelques autres auprès d'un moulin, où ils n'avoient de l'eau qu'à la ceinture. Les mousquetaires que j'avois fait entrer dans la masure, voyant l'armée ennemie détournée, s'en revinrent joindre l'arrière-garde, et, étant tous passés, il ne restoit plus qu'un goujat qui avoit pris un mouton, dont il étoit un peu embarrassé. M. de Schomberg le fit aussi passer comme tous les autres, et, me disant par galanterie qu'il n'y auroit pas jusqu'au mouton qui ne passât, il m'embrassa avec beaucoup de bonté à cause de ce service que je venois de rendre à l'armée. Il passa ensuite le dernier de tous, n'étant suivi que de moi seul; et le pont fut aussitôt rompu après nous. Les ennemis parurent presque dans l'instant que nous fûmes tous passés, et se montrèrent à l'autre bord de la rivière; mais, trouvant cette barrière entre eux et nous, ils se vengèrent par des injures et par des outrages, ne pouvant en venir aux mains. Ils ne laissèrent pas néanmoins de faire une furieuse décharge qui causa un très-grand bruit dans ce vallon, mais peu d'effet, n'y ayant eu que vingt-cinq ou trente des nôtres de tués ou de blessés, pour servir seulement de témoignage à cette illustre et glorieuse retraite.

Notre armée marcha ensuite vers Fouys, ayant laissé une bonne garde sur la rivière pour empêcher le passage aux ennemis, qui le tentèrent la même nuit, mais qui furent si vigoureusement repoussés, tant par la garde que nos généraux y avoient posée, que par un secours qu'on y envoya de notre armée qui étoit encore assez proche, qu'ils furent contraints de renoncer à leur dessein, et de retourner honteusement d'où ils étoient venus en si grande hâte. Les nôtres revinrent aussi joindre le corps de l'armée, qui alla se rafraîchir à Fouys et aux environs.

Ce fut dans le château de ce bourg, qui appartient à trois comtes du pays, que M. le maréchal de Marillac fut arrêté quelques jours après par un revers de fortune, ou, pour parler plus chrétiennement, par un jugement de Dieu qui devroit faire trembler tous ceux qui regardent leur fortune comme la mieux affermie. Il y a dans ce château trois ou quatre beaux pavillons, dans chacun desquels chaque maréchal de France eut son logement.

LIVRE X.

Disgrâce du cardinal de Richelieu. Son rétablissement. Le maréchal de Marillac est arrêté prisonnier et condamné. Bataille de Castelnaudary. Le duc de Montmorency est pris dans le combat. Relation de son procès et de sa mort. Siége de Nancy. Conférence du duc de Lorraine avec le sieur de Pontis. Réduction de la ville sous l'obéissance du Roi.

Pendant tout le temps de la guerre dont j'ai parlé, la reine-mère Marie de Médicis, le garde des sceaux de Marillac et quelques autres seigneurs remuoient à Paris, et formoient, par des intrigues secrètes, un puissant parti contre le cardinal de Richelieu pour l'éloigner de la cour. Il faudroit un long discours pour démêler toute cette grande affaire et en découvrir tout le secret, qui pourroit fournir la matière à une ample histoire. Il suffit donc de dire ici que les ennemis de ce cardinal agirent si puissamment auprès du Roi, qu'ils lui persuadèrent enfin de l'éloigner de sa cour. Le garde des sceaux dépêcha à l'heure même un courrier au maréchal de Marillac son frère, pour lui mander cette disgrâce de celui qu'ils regardoient comme leur ennemi particulier aussi bien que celui de tout le royaume; et il se réjouissoit avec lui, dans la lettre qu'il lui écrivoit, de ce que ce grand obstacle de leur fortune étoit levé. Cette nouvelle réjouit extraordinairement ce maréchal, et lui fit concevoir de très-hautes espérances. Il témoigna publiquement sa joie aux deux autres maréchaux de France ses confrères, dont l'un, savoir M. de Schomberg, qui étoit uni très-étroitement avec M. le cardinal, conçut un très-grand chagrin de ce qu'il n'avoit reçu aucunes lettres de sa part, et jugea que sa fortune pourroit bien être ébranlée par la chute de celui qui avoit été toujours son protecteur. J'étois en garde ce jour-là dans le château de Fouys, qui étoit, comme j'ai

dit, le quartier et le logement de nos généraux; et, en ayant encore été le lendemain et la nuit suivante, je fus témoin oculaire de tout ce qui s'y passa. M. le maréchal de Schomberg, ne pensant alors qu'à sa disgrâce, qu'il regardoit comme inséparable de celle du cardinal de Richelieu, ne voulut point souper ce jour-là; et M. le maréchal de Marillac, de son côté, ne pensant à rien moins qu'à devenir tout puissant dans l'Etat avec son frère, se remplissoit l'esprit des grandeurs qu'il se promettoit et qu'il goûtoit déjà par avance. Mais nous allons voir en sa personne un des plus redoutables exemples qu'on puisse s'imaginer de l'incertitude des choses humaines et des vains projets des sages du monde.

Lorsqu'on regardoit déjà le cardinal de Richelieu comme un homme entièrement abattu sous le parti de ceux qui le haïssoient et hors d'espérance de se pouvoir jamais relever, il trompa en un instant tous ses ennemis, et, par un coup de la plus grande politique qu'on vît jamais, il mit sous ses pieds ceux qui triomphoient de lui. Il tourna contre eux tout l'effet de leur mauvaise volonté, et se servit pour les combattre de la facilité du même prince qu'ils avoient armé pour sa perte. Le cardinal de La Valette, son ami, sachant sa disgrâce, lui conseilla de ne se pas décourager et de ne quitter pas la partie. Il lui persuada de retourner trouver le Roi, et de faire de nouveaux efforts pour tâcher de se rendre maître de son esprit, et lui représenta que les rois étant les images de Dieu même, ils vouloient être importunés comme lui par les hommes, et qu'il n'y avoit que la persévérance qui l'emportât. Le cardinal de Richelieu suivit ce conseil politique de son ami, et il retourna fièrement chez le Roi; et usant de tout son esprit, dont il avoit un si grand besoin en cette rencontre, et s'armant de tout son courage pour faire violence à celui de ce prince, il lui parla de cette sorte: « Je viens, sire, lui dit-il, « apporter ma tête à Votre Majesté, afin qu'elle « fasse de moi ce qu'il lui plaira, si je ne lui prouve, « non-seulement par des raisons invincibles, mais « par des pièces indubitables, que le maréchal de « Marillac, le garde des sceaux son frère et les « autres ont attenté sur sa personne; qu'ils ne sont « mes ennemis que parce qu'ils sont les vôtres, « sire; qu'ils ne veulent m'accabler par leurs ca- « lomnies que parce que je soutiens les intérêts « de Votre Majesté contre leurs violences; que ma « querelle n'est pas celle d'un particulier, mais de « tout l'Etat. Ils savent, sire, que je pénètre dans « leurs artifices, et que je me sers de votre auto- « rité royale pour rendre inutiles leurs mauvais « desseins, et ils ne veulent m'éloigner d'auprès « de votre personne, me chasser de votre cour et « me bannir du royaume, qu'afin de pouvoir plus « impunément se jouer de votre bonté, qui les « considère comme de fidèles serviteurs lorsqu'ils « nourrissent dans leur ame des trahisons et des « perfidies. Si Votre Majesté veut bien me permet- « tre de lui dire ce que je sais de science certaine, « elle aura sans doute peine à croire ce que je puis « à peine me persuader moi-même, et qui n'est « pourtant que trop vrai. Elle saura que mes en- « nemis négocient secrètement pour la détrôner, « et que leurs intrigues tendent à s'assurer de vo- « tre personne royale, afin que, l'ayant fait mettre « dans la prison d'un monastère, comme on en a « vu des exemples dans nos histoires, ils se ren- « dent maîtres de l'Etat. »

Ces paroles et beaucoup d'autres, prononcées d'un ton assuré par une personne qui s'étoit acquis un certain empire sur l'esprit du Roi, persuadèrent si bien, ou pour mieux dire, étonnèrent de telle sorte ce prince, qui étoit d'ailleurs, comme l'on sait, d'un naturel défiant, qu'il permit au cardinal de faire arrêter le maréchal de Marillac et le garde des sceaux son frère. Ce dernier ayant été fait aussitôt prisonnier, un courrier fut dépêché dans l'instant à M. le maréchal de Schomberg, avec ordre de la part du Roi de faire arrêter le maréchal de Marillac. Ce courrier fit une si prodigieuse diligence, qu'étant parti deux jours après le premier courrier dont j'ai parlé, qui avoit porté les nouvelles de la disgrâce de M. le cardinal, il ne laissa pas d'arriver au camp un jour après lui. M. le maréchal de Schomberg ayant lu cet ordre du Roi, fut dans une aussi grande surprise que l'on peut s'imaginer, de voir la face de la cour si prodigieusement changée en si peu de temps. Il eut de la joie du rétablissement si prompt de ses espérances et de sa fortune; mais il fut fâché de ne la voir rétablie que par la ruine de celle du maréchal de Marillac qu'il aimoit. Il avertit M. le maréchal de La Force de l'ordre qu'il avoit reçu du Roi, et m'ayant fait venir, il me dit d'aller querir M. de Montigny, premier capitaine, et tous les autres officiers du régiment des Gardes, de faire entrer ma compagnie dans la cour du château, et de faire ensuite lever le pont-levis. J'exécutai à l'heure même ce qu'il m'ordonna: tous les officiers se rendirent dans le château; ma compagnie qui étoit en garde entra dans la cour, et les ponts-levis furent levés. Tout ceci eût pu donner quelque soupçon au maréchal de Marillac, si ce n'eût été que, ce jour-là ayant été pris pour faire la montre, il avoit lui-même été d'avis le jour précédent qu'on enfermât tous les officiers pour empêcher les passe-volans; ainsi il n'en eut aucun ombrage.

Nous montâmes tous ensuite dans la chambre

de M. le maréchal de Schomberg, où entra en même temps M. le maréchal de Marillac, qui, s'étant contenté de le féliciter sur ce qu'il avoit reçu un courrier, lui dit qu'il le laissoit lire ses lettres, qu'il alloit cependant dîner, et qu'il reviendroit ensuite pour apprendre des nouvelles. M. de Schomberg le pria de ne se pas donner cette peine, l'assurant qu'il iroit lui-même lui faire part de ses lettres, et il le conduisit jusques à moitié chemin. Lorsque le maréchal de Marillac vit ma compagnie dans la cour, il dit sans se douter de rien au maréchal de Schomberg : « Vous avez voulu empêcher les passe-volans ; c'est fort bien fait. » Ainsi il alla dîner ; car M. de Schomberg ne voulut pas le faire arrêter alors, n'ayant pu encore déclarer aux officiers l'ordre qu'il avoit reçu. Il revint donc dans sa chambre avec nous tous, et, après avoir regardé s'il n'étoit entré personne qui eût quelque confidence particulière avec M. de Marillac, il ferma la porte au verrou, et nous parla de cette sorte : « Messieurs, le Roi vous a fait l'honneur de vous confier la gloire et la sûreté de ses armes, et il vous confie aujourd'hui la sûreté de sa personne et de son Etat. Je ne doute point que vous ne soyez surpris de l'ordre que j'ai reçu de Sa Majesté ; mais il ne nous appartient pas de pénétrer dans les secrets de la volonté du prince, et il est uniquement de notre devoir de respecter ses commandemens, et d'obéir à ses ordres. Le Roi m'a donné charge d'arrêter M. le maréchal de Marillac. C'est assez que je vous aie déclaré sa volonté, et je sais que vous lui êtes trop fidèles pour manquer à lui obéir, principalement en une affaire de cette importance. » Ensuite il nous dit qu'afin que la chose pût s'exécuter plus sûrement, et qu'on pût moins s'en douter, il falloit que nous fissions quelques plaintes en sortant de sa chambre, comme s'il nous retenoit toujours nos montres, et ne vouloit point nous payer.

Je ne puis pas exprimer l'étonnement où je fus, et la douleur que je ressentis d'une si triste nouvelle. Comme j'aimois et respectois d'une manière toute particulière M. le maréchal de Marillac, et que j'ose dire qu'il me faisoit bien l'honneur de m'aimer aussi, je sentis qu'on me déchiroit le cœur, entendant parler de cet ordre d'arrêter une personne que j'honorois infiniment, et voyant la nécessité où j'étois de contribuer à sa perte. Il me fallut néanmoins contenir et céder à une autorité supérieure, mon devoir et ma charge m'obligeant d'obéir à l'ordre du Roi. Nous sortîmes donc tous ensemble de la chambre de M. le maréchal de Schomberg, chacun se plaignant assez hautement que c'étoit une chose étrange d'avoir affaire à un homme de cette humeur, qui promettoit toujours de payer, et qui ne payoit qu'en paroles, qui les arrêtoit en un pays éloigné, et les avoit empêchés de retourner auprès de la personne de leur prince ; qu'après tout il n'y avoit rien tel que d'être auprès de son maître. Ils faisoient ces plaintes et d'autres encore qu'il avoit lui-même commandé que l'on fît.

Sur la fin du dîner de M. le maréchal de Marillac, messieurs de Schomberg et de La Force s'en vinrent avec nous tous dans sa chambre. Et comme il s'avança au-devant d'eux étant fort gai, et demandant quelles nouvelles ils avoient reçues de la cour, il en entendit de bien tristes pour lui, lorsque M. de Schomberg, lui présentant les lettres du Roi qui portoient l'ordre de l'arrêter pour les crimes qui y étoient spécifiés, le pria de prendre la peine de lire lui-même ces lettres. On peut bien s'imaginer quel effet est capable de produire dans l'esprit d'un homme un si prodigieux et si prompt renversement de fortune et d'espérances ; mais il est comme impossible néanmoins de se figurer la violence de la colère qui le transporta hors de lui, lorsqu'il lut les fausses accusations dont on le chargeoit, et sur lesquelles on le faisoit arrêter ; car, ne se reconnoissant plus alors lui-même, et ne sachant où il en étoit, perdant tout respect et toute crainte, il commença à s'emporter contre M. le cardinal de la manière la plus outrageuse (1), disant tout haut, sans le nommer, que celui qui avoit dit ces choses au Roi en avoit menti, que c'étoit un fourbe, un traître et un parjure.

Le maréchal de La Force le voyant ainsi emporté, et jugeant que cela même lui pourroit nuire si le cardinal le savoit, s'efforça de l'adoucir en lui disant très-sagement : « Il n'y a encore rien de perdu, monsieur. Vous savez que j'ai moi-même tiré l'épée contre mon prince, et que cependant il n'a pas laissé de me pardonner, et de me confier même la conduite de ses armées. Si vous êtes innocent, votre innocence en sera d'autant plus glorieuse étant plus connue ; et si vous êtes coupable, votre crime ne sauroit être si grand que la clémence du Roi ne soit encore plus grande pour vous pardonner si vous vous jetez aux pieds de Sa Majesté, et implorez comme moi sa miséricorde. » Mais rien n'étoit capable d'arrêter les mouvemens de sa juste indignation. Et quoique je ne puisse point approuver l'excès de son emportement, j'avoue néanmoins que si jamais il y eut une occasion légitime de repousser avec force l'injustice de la calomnie, c'étoit lorsqu'un aussi grand homme que le maréchal de Marillac, qui

(1) Les Mémoires de Puységur parlent au contraire de la grande résignation de Marillac.

avoit toujours gardé une fidélité inviolable à son prince, se voyoit ainsi malicieusement accusé d'avoir voulu attenter sur sa liberté, sur sa couronne et sur sa vie. C'étoient aussi ces horribles accusations dont il se sentoit très-innocent, qui le faisoient comme sortir hors de lui-même, et parler sans aucun respect contre ceux dont il étoit au moins obligé de redouter la puissance.

M. le maréchal de Schomberg voyant que rien n'étoit capable de l'adoucir, et ne pouvant pas le voir plus long-temps dans cet excès d'affliction et de désespoir, pensa à se retirer, et lui dit enfin qu'il ne croyoit pas pouvoir remettre sa personne en une meilleure garde que celle à qui le Roi même faisoit l'honneur de confier la sienne. Mais comme il avoit encore l'épée au côté, M. de Montigny dit à M. de Schomberg qu'il falloit le prier de la quitter, et de se mettre en état de prisonnier. C'est pourquoi M. de Schomberg lui dit à l'oreille que, puisque c'étoit une nécessité de se soumettre à l'ordre du Roi, il valoit mieux qu'il quittât lui-même son épée, en se retirant doucement dans une garde-robe qui étoit proche : ce qu'il fit à l'heure même. Que s'il eût été d'un sens plus rassis, il auroit pu facilement se sauver par la fenêtre de cette garde-robe, sous laquelle il y avoit une charretée de foin, et il n'auroit été obligé de sauter que six ou sept pieds de haut; mais il étoit tellement occupé de sa douleur, et si transporté hors de lui-même, qu'il ne pensoit qu'à l'injustice qu'on lui faisoit, sans songer à s'en délivrer. Comme j'étois en garde, ainsi que je l'ai dit, je le gardai tout le reste de ce jour et toute la nuit suivante.

M. le marquis d'Atichy, son parent, ayant eu la permission de s'entretenir avec lui, après quelque conversation, le maréchal lui dit d'aller écrire à diverses personnes, et de ne point fermer ses lettres pour éviter le soupçon. Cependant il me pria d'aller trouver M. le maréchal de Schomberg, pour lui demander s'il voudroit bien mettre dans son paquet une lettre qu'il désiroit d'écrire au Roi. M. de Schomberg, après y avoir pensé quelque temps, me répondit qu'il le feroit de tout son cœur, mais que le courrier étant à M. le cardinal, il ne pouvoit pas l'assurer qu'elle fût rendue au Roi. Il me dit ensuite, parlant du même M. de Marillac : « Je l'avois « bien cru violent; mais je ne l'aurois jamais cru « jusqu'à ce point. L'homme est bien peu de « chose quand Dieu l'abandonne. Le jugement « nous manque toujours au besoin. » Mais sans doute que tout autre qui eût été en sa place, auroit reconnu par sa propre expérience ce que peut sur l'esprit de l'homme le plus constant un coup aussi imprévu et aussi rude qu'étoit celui qui frappa M. de Marillac. On trouve plus facilement à redire aux plaintes qu'une douleur excessive arrache de la bouche des autres, qu'on ne supporte patiemment la sienne propre. Ce grand homme fit néanmoins une faute en cette occasion, et ne se ménagea pas assez pour ses propres intérêts; car le courrier même ayant entendu une partie de ce qu'il dit avec une trop grande chaleur contre M. le cardinal, on ne peut douter qu'il n'ait contribué lui-même à rendre sa cause plus mauvaise auprès de cette Éminence, qui ne manqua pas sans doute d'être informée de toutes choses.

J'allai donc porter à M. de Marillac la réponse de M. de Schomberg touchant la lettre qu'il vouloit écrire au Roi, et il en fit une de quatre grandes pages, fort belle et très-éloquente; car la douleur ne manque jamais de l'être. Dans cette lettre il représentoit au Roi que ses ennemis ne s'efforçoient de le perdre qu'à cause des bons services qu'il avoit rendus à Sa Majesté, et qui le rendoient digne de leur haine; que le propre caractère de l'envie étoit d'attaquer les plus louables actions de ceux qu'elle regarde d'un œil mauvais; qu'elle cherche le mal dans le bien, les ténèbres dans la lumière, et le crime dans la vertu; qu'elle inspire plus de hardiesse à ceux qu'elle anime pour accuser et pour perdre les innocens, que ces innocens mêmes n'ont d'empressement pour se défendre; mais qu'il espéroit de la lumière et de l'équité du Roi qu'elle ne se laisseroit pas surprendre à la mauvaise volonté de ses ennemis; qu'elle jugeroit au contraire de sa fidélité inviolable à son service par tant de témoignages publics qu'il en avoit donnés jusqu'alors, plutôt que par les faux préjugés de ses calomniateurs, et qu'ainsi il se remettoit entièrement entre les bras de sa justice, qui étoit toujours favorable aux innocens; qu'au reste il ne pouvoit pas croire que, lui ayant fait l'honneur le jour précédent de lui envoyer une lettre si remplie de bonté, il eût pu en un instant être changé de telle sorte à son égard; qu'il reconnoissoit en cela la main de ses ennemis, qui se trahissoient eux-mêmes, et qui commençoient déjà à usurper son autorité royale au même temps qu'ils l'accusoient d'avoir voulu y attenter. Il ajouta diverses choses dont je ne puis pas me souvenir, et me l'ayant donnée à lire, comme à une personne qu'il honoroit particulièrement de sa bienveillance, il me pria de la porter à M. le maréchal de Schomberg afin qu'il la lût aussi. M. de Schomberg, après l'avoir lue, me la rendit pour la reporter à M. de Marillac, et le prier de la raccourcir, de peur

que le Roi ne la lût pas étant si longue. M. de Marillac suivant son conseil la raccourcit, et la lui envoya de nouveau; mais M. de Schomberg, par honnêteté, ne voulut point la lire, disant qu'il savoit bien que M. de Marillac n'y avoit rien mis contre le respect qu'il devoit au Roi; ce qui le contenta fort, et le porta à se louer beaucoup de cette honnêteté de M. le maréchal de Schomberg.

Durant toute la nuit suivante il ne ferma point du tout l'œil pour dormir, et il ne fit autre chose que se promener, que crier, que se plaindre, qu'écrire des lettres et les déchirer après les avoir écrites, tant étoit grande l'agitation de son esprit. Il se représentoit à tous momens l'effroyable malice de ses ennemis, et pouvoit à peine se persuader qu'il y eût des hommes assez misérables pour publier de si grandes calomnies contre un innocent, ni qu'il y eût des princes assez faciles pour les croire. Il ne savoit quelquefois à qui s'en prendre; et, après avoir fait diverses réflexions sur le respect qu'il devoit au Roi, sur la mauvaise volonté du cardinal, et sur sa propre innocence, il considéroit la providence de Dieu comme la souveraine dispensatrice de tous ces événemens humains; il imploroit la miséricorde et la justice divine. Enfin il est impossible d'exprimer la multitude, la diversité et la violence des mouvemens presque convulsifs qui parurent, et dans son corps et dans son esprit, pendant cette nuit fatale qui suivit immédiatement sa disgrâce. Ce fut alors qu'il sentit bien que le poids de sa grandeur l'accabloit, que son rang si élevé dans le monde ne servoit qu'à rendre son malheur plus éclatant, et qu'enfin son innocence n'auroit point été accusée si sa fortune avoit moins été digne d'envie.

J'avoue que la vue de cet état si déplorable d'une personne pour qui j'avois le dernier respect, et qui me faisoit l'honneur de m'aimer, me déchira cruellement le cœur pendant cette même nuit, où je fus témoin de tout ce qu'il dit et de tout ce qu'il fit sur ce sujet. Comme je me faisois à moi-même une extrême violence pour me retenir, et que je n'osois par prudence me décharger au dehors d'une partie de ce qui m'accabloit, je sentois que ma douleur s'augmentoit d'autant plus que je l'étouffois au dedans de moi. J'eus certes tout le loisir de faire bien des réflexions, et d'envisager en bien des manières le peu d'assurance qui se trouve dans les plus grands établissemens de cette vie. Le prompt rétablissement d'un cardinal disgracié, et le soudain renversement de toutes les espérances de ses ennemis, étoient une ample matière qui me fournissoit de grands sujets de me dégoûter de la faveur; mais le temps n'en étoit pas encore venu; et il arrive rarement que nous prenions pour nous-mêmes ce que nous voyons arriver aux autres. L'esprit seul s'arrête à le considérer, et l'on ne passe presque point plus avant. Je ne sortirois jamais de ce sujet auquel je ne puis penser encore à présent sans douleur; mais il suffit d'ajouter ici que ce grand maréchal fut mené jusqu'à quelques lieues de Turin, deux ou trois jours après qu'il fut arrêté, et que de là on l'envoya avec une escorte de cinq cents chevaux à Paris.

[1632] C'étoit vers la fin de l'année 1630; et son procès lui étant fait par ordre du Roi, ou, pour mieux dire, par celui du cardinal de Richelieu, qui fit établir à Ruel une chambre de commissaires choisis de divers parlemens pour ce sujet, il ne fut achevé qu'en 1632. Je ne rapporterai point ici ce qui se passa dans toute cette grande affaire. On sait, par la connoissance publique et par les mémoires qui sont entre les mains de tout le monde, que si on avoit suivi le sentiment de quelques-uns de messieurs ses juges qui n'avoient pas passé jusqu'alors pour les moins habiles, la fin de cette affaire lui eût été aussi glorieuse qu'elle lui fut au contraire funeste, et que ses ennemis auroient eu lieu de rougir d'avoir attaqué son innocence; mais Dieu permit par un effet de sa justice, que M. de Marillac lui-même se sentit obligé d'adorer, qu'il fût accablé par le nombre de ses autres juges.

Sur la fin de son procès, environ quinze jours ou trois semaines avant qu'il fût condamné, lorsqu'il étoit gardé à Ruel par M. des Reaux, lieutenant des Gardes du Corps, qu'il n'aimoit pas, le Roi me donna ordre de l'aller garder. J'eus une très-grande peine à m'y résoudre, craignant les suites de cette affaire, à cause de la haine que je savois que me portoit M. le cardinal de Richelieu, et du respect tout particulier qu'il savoit bien que j'avois pour M. de Marillac; car, ayant un ennemi si vigilant et si redoutable, j'étois assuré que, si je manquois en la moindre chose, il ne manqueroit pas cette occasion pour me perdre. Je pensai donc à faire tout mon possible pour me décharger de cette commission, et je suppliai instamment Sa Majesté de ne me point éloigner d'auprès de sa personne pour me charger de la garde d'un maréchal de France qui m'avoit souvent commandé dans les armées. J'ajoutai que tout le monde sachant qu'il avoit beaucoup de considération pour moi, je serois étrangement observé par mes ennemis, et exposé à tous les effets de leur mauvaise volonté. « Que craignez-vous, me dit le

« Roi, puisque c'est moi qui vous envoie? est-ce « que vous appréhendez de me manquer de fidé- « lité? » Je lui répondis que j'aurois mieux aimé mille fois mourir que de manquer à mon devoir; que ce n'étoit nullement le sujet de mon appréhension, mais que je craignois ce que Sa Majesté savoit mieux que moi que je pouvois appréhender, et en même temps je me jetai à ses pieds. Le Roi me repartit doucement et avec beaucoup de bonté : « Allez, allez, obéissez; soyez-moi « fidèle, et ne craignez rien. » Ainsi je fus obligé de partir.

M. le maréchal de Marillac témoigna avoir de la consolation de me voir, et d'être en la garde d'une personne qu'il aimoit. Je le trouvai dans l'assurance et la fermeté qu'inspire une bonne conscience. Il me disoit fort souvent : « De quoi « peuvent-ils me convaincre, sinon d'avoir tou- « jours très-fidèlement servi le Roi? Pourvu que « l'on me fasse justice, je sais qu'ils ne sauroient « me faire aucun mal. » Il dressoit lui-même ses écritures, et il étoit tellement persuadé de son innocence, qu'il ne crut jamais qu'il fût possible qu'on le condamnât à la mort. J'évitois autant que je pouvois de lui parler seul, pour ôter tout sujet de me soupçonner d'avoir quelque intelligence secrète avec lui. Cependant messieurs ses commissaires le faisoient venir de temps en temps pour l'interroger sur différens chefs d'accusation qu'on leur avoit présentés contre lui. Un jour que je le conduisois dans leur chambre, il me disoit avec un visage gai, en s'appuyant sur mon bras : « Voyez-vous, mon- « sieur, dans tout ce dont je me sens coupable il « n'y a pas de quoi faire fouetter un page. » Mais il fut bien étonné lorsqu'étant entré dans la chambre, et ayant connu la disposition de ses juges, qui prenoient pour règle de leur jugement la volonté de son ennemi, il vit qu'il ne devoit plus s'attendre qu'à porter sa tête sur un échafaud. Il changea de telle sorte dès ce moment, qu'il n'étoit plus reconnoissable lorsqu'il sortit de la chambre. La mort étoit peinte sur son visage et dans ses yeux. Son esprit n'étoit occupé que de cette effroyable injustice qui prévaloit au-dessus de son innocence; et son corps s'affoiblit si fort dans ce moment, qu'il ne pouvoit presque plus se soutenir. S'appuyant sur moi, il disoit tout haut, mais d'un ton bien différent de celui dont il parloit en venant : « Ah! où est le « Dieu de vérité qui connoît mon innocence? « Seigneur, où est ta providence, où est ta jus- « tice? Venez, mon Dieu, à mon secours! » On ne pouvoit rien s'imaginer de plus touchant, et l'on peut juger si j'en étois attendri; mais il falloit faire bonne mine et digérer cruellement au dedans de moi la douleur dont je me sentois déchiré.

Comme j'avois accoutumé d'aller de temps en temps rendre compte au Roi de ce qui s'étoit passé, lorsque je vis ce grand maréchal condamné à la mort, je pris occasion de supplier Sa Majesté de me décharger de sa garde, ne pouvant pas me résoudre de conduire jusqu'au supplice une personne pour qui j'eusse été dans la disposition de donner ma propre vie. Le Roi me l'accorda avec beaucoup de bonté. Ainsi je ne dirai rien touchant sa mort, dont les particularités furent recueillies avec grand soin et données au public. J'ajouterai seulement que, quelque violent qu'il fût de son naturel, et quelque assuré qu'il se tînt de son innocence, il se soumit à la fin avec une parfaite résignation à l'ordre de la justice de Dieu, qui sait se servir quand il lui plaît de l'injustice des hommes pour exécuter ses arrêts divins; et reconnoissant alors avec beaucoup d'humilité que Dieu vouloit lui faire miséricorde, et punir dans lui, par cette mort publique, ses crimes cachés, il souffrit dans cette vue, non-seulement le dernier supplice avec l'infamie qui l'accompagne, ayant eu la tête coupée en pleine Grève, mais encore les insultes de ses ennemis, dont la mauvaise volonté paroissoit à peine satisfaite par sa mort. Car il est assez étrange que, lorsqu'on vint dire au cardinal de Richelieu que ce maréchal étoit condamné à la mort, il dit qu'il n'auroit pas cru que cette affaire en dût venir jusque-là; mais qu'il paroissoit que les juges avoient des lumières que les autres n'avoient pas. C'est ainsi qu'après avoir employé tous les moyens possibles pour perdre celui qu'il n'aimoit point, il voulut se justifier en apparence, en rejetant sur les juges la haine d'une condamnation que tout le public a attribuée à lui seul. Et ce qui pouvoit paroître sans doute plus dur et plus insupportable à M. le maréchal de Marillac, c'est que cette manière froide et indifférente dont le cardinal parla de sa mort, après l'avoir désirée et procurée avec tant d'ardeur, ne pouvoit être regardée que comme une secrète malignité, par laquelle il insultoit à la fin sanglante d'un homme innocent, qui méritoit plutôt des larmes de toutes les personnes sages que la raillerie piquante de son ennemi.

Je ne m'arrête point à dire ici ce qui se passa à l'égard de M. le garde des sceaux de Marillac son frère, qui mourut dans la prison pour la même cause, et à l'égard de la Reine mère du Roi, cette illustre princesse que son exil et sa mort ont rendue encore plus illustre que sa vie. Ç'ont été autant de victimes dévouées au chagrin

d'un ministre politique, qui ne trouva point d'autre moyen d'assurer sa haute fortune que par la perte de tous ceux qui s'opposoient à ses desseins, et qui s'attachoient uniquement au service et aux intérêts véritables de leur roi.

Je veux passer maintenant à ce qui regarde une autre de ses victimes, dont la personne fut encore plus illustre que celle du maréchal de Marillac, et dont la fin fut aussi tragique, quoique sa cause fût moins innocente. Je parle du grand duc de Montmorency, qui, ne pouvant snpporter la domination violente de celui qui s'étoit rendu en quelque sorte maître de l'esprit et de la personne du Roi, se ligua avec M. le duc d'Orléans pour délivrer la France, tous les grands et le Roi même, de l'oppression sous laquelle ils gémissoient. Tel fut son dessein, dans lequel il ne paroissoit rien que de louable; mais les moyens dont il se servit ne furent pas également innocens; car, n'étant jamais permis de prendre les armes contre son prince, pour quelque sujet que ce puisse être, il se crut bien assuré d'engager dans son parti le frère unique du Roi, et pouvoir en sa compagnie se soulever, non pas tant contre son souverain que contre celui qui abusoit de son autorité pour abaisser tous les grands et tous les princes. Il ne consulta pas en cela autant qu'il devoit son devoir et sa raison; et il devoit auparavant considérer qu'il n'est pas sûr dans ces rencontres de faire un grand fond sur la liaison des princes, qui s'engagent d'autant plus facilement dans ces révoltes qu'ils abandonnent aisément dans la suite ceux qui les y ont engagés, et qu'ils trouvent toujours dans leur qualité l'impunité de leur faute.

M. de Schomberg étant alors dans le Languedoc avec une armée pour s'opposer aux desseins de Monsieur et du duc de Montmorency, nous eûmes ordre, M. de Saint-Preuil et moi, avec quelques compagnies des Gardes, de l'y aller joindre. Lorsque nous fûmes arrivés auprès de M. le maréchal, toute l'armée, qui n'étoit que de six à sept mille hommes, marcha vers la ville de Castelnaudary, capitale du Lauragais, qui tenoit pour Sa Majesté. Celle de Monsieur et du duc de Montmorency, composée de treize mille hommes, s'approcha à trois lieues de celle du Roi; mais il y avoit entre les deux armées de grandes ravines et fondrières qui nous assuroient beaucoup dans le désavantage que nous avions à cause de notre petit nombre. Il se trouva environ à un quart de lieue de là, au milieu de quelques vignobles, une maison vide, fort commode pour y poser un corps-de-garde, à cause qu'étant en un lieu assez élevé on y pouvoit découvrir toutes les démarches de l'ennemi. C'est pourquoi M. le maréchal de Schomberg y envoya un sergent et quelques soldats, avec ordre néanmoins de se retirer en cas qu'ils y fussent attaqués. Cependant le duc de Montmorency, qui s'étoit avancé avec cinq cents hommes pour reconnoître la situation et la contenance de notre armée, ayant aperçu cette petite maison, crut qu'il pourroit bien y avoir quelque corps-de-garde. Il l'alla charger aussitôt, et n'eut pas de peine à lui faire quitter ce poste, où il mit un puissant corps-de-garde de cent cinquante hommes.

Notre armée ne branloit point, et M. de Schomberg avoit résolu, étant le plus foible, d'attendre l'attaque, ayant d'ailleurs la ville de Castelnaudary pour retraite assurée dans le besoin. Le duc de Montmorency, étant retourné fort gai vers Monsieur, lui dit : « Ah ! Monsieur, voici le jour « où vous serez victorieux de tous vos ennemis; « voici le jour où vous rejoindrez le fils avec la « mère (entendant parler du Roi et de la Reine-« mère); mais il faut, ajouta-t-il en montrant « son épée, rougir cette épée jusqu'à la garde. » M. le duc d'Orléans, qui craignoit l'issue du combat, lui répondit assez froidement : « Ho! « M. de Montmorency, vous ne quitterez jamais « vos rodomontades. Il y a long-temps que vous « me promettez de grandes victoires, et que je « n'ai encore eu que des espérances. Quant à moi, « je veux bien que vous sachiez que je saurai « bien toujours faire ma paix et me retirer moi « troisième. » Sur cela quelques paroles de chaleur furent dites de part et d'autre; et le duc de Montmorency s'étant ensuite retiré en un coin de la salle où étoient les comtes de Moret et de Rieux, et M. d'Aiguebonne, un de mes intimes amis, de qui j'ai su tout ceci, il dit à ces deux premiers, parlant de M. le duc d'Orléans : « Notre homme saigne du nez. Il parle de s'en-« fuir lui troisième; mais ce ne sera ni vous, « monsieur de Moret, ni vous, monsieur de Rieux, « ni moi, qui lui servirons de troisième dans sa « retraite; et il faut que nous l'engagions aujour-« d'hui si avant qu'il soit obligé malgré lui de « mettre l'épée à la main dans le combat. »

Dans ce temps que M. de Montmorency se disposoit à nous approcher, M. de Schomberg mit son armée en bataille devant la ville de Castelnaudary, où il pensoit, comme j'ai dit, se retirer s'il étoit poussé. Un gentilhomme du pays, âgé de soixante-dix ans, vint alors lui dire que s'il vouloit lui donner cinq cents mousquetaires et deux ou trois cents chevaux, il l'assuroit de la victoire, et lui livreroit l'armée des ennemis, en leur dressant une embuscade qu'ils ne pourroient éviter auprès d'un pont où il falloit qu'ils passassent pour pouvoir venir attaquer l'armée du

Roi. Le maréchal de Schomberg écouta l'avis de ce gentilhomme avec joie, et crut ne pouvoir manquer de le suivre voyant qu'il ne hasardoit que huit ou neuf cents hommes pour toute l'armée. Il commanda donc à M. de Saint-Preuil, à quelques autres officiers et à moi, de suivre le gentilhomme avec cinq cents mousquetaires des Gardes que nous avions amenés à l'armée, et il y ajouta trois cents chevaux. Le lieu se trouva en effet très-propre pour dresser une embuscade; car c'étoient des fondrières, des chemins creux et des fossés, auprès desquels l'armée de Monsieur devoit nécessairement passer pour aller gagner le pont. Nous plaçâmes donc les mousquetaires dans ces lieux creux où ils ne pouvoient être vus, et la cavalerie en un endroit plus élevé, parce qu'elle avoit ordre d'attaquer, afin de conduire et faire tomber les ennemis dans l'embuscade de l'infanterie, qui étoit rangée et disposée de telle sorte qu'elle pouvoit faire en fort peu de temps une décharge de cinq cents coups de mousquet.

Le duc de Montmorency ayant persuadé à Monsieur de s'avancer avec l'armée, nonobstant la pique qu'ils avoient eue, marchoit à la tête de l'avant-garde, et derrière lui les comtes de Moret et de Rieux. Monsieur tenoit le corps de bataille, et il n'y avoit point d'arrière-garde, mais seulement un gros de réserve. M. de Montmorency, comme chef de l'avant-garde, donna le premier dans le chemin de l'embuscade, et ayant été attaqué par nos gens de cheval, il les repoussa vigoureusement et les défit en partie; mais, comme il poursuivoit un peu trop chaudement sa pointe, il tomba avec l'avant-garde dans notre embuscade, qui en moins de rien fit une si furieuse décharge sur eux, qu'on ne vit jamais un plus grand carnage en si peu de temps. Les comtes de Moret, de Rieux et de La Feuillade y furent tués. Le duc de Montmorency lui-même, après avoir fait tout ce qu'un grand général pouvoit faire en cette rencontre, et avoir même forcé quelques rangs des nôtres, fut à la fin abattu sous son cheval; et la nouvelle s'étant répandue à l'heure même qu'il avoit été tué avec tous les autres, Monsieur jeta ses armes à terre et dit qu'il ne s'y jouoit plus. Ainsi il fit sonner la retraite.

Cependant un sergent des Gardes nommé Sainte-Marie me vint dire qu'il croyoit avoir vu M. de Montmorency abattu sous son cheval; mais comme j'avois une liaison très-particulière avec ce duc, que je respectois et que j'aimois tendrement à cause de ses grandes qualités, je ne voulus pas aller moi-même le faire mon prisonnier, étant fort touché de son infortune. J'en avertis donc M. de Saint-Preuil, étant bien aise d'ailleurs de lui céder cette gloire. Il ne voulut pas non plus y aller tout seul, et il me pressa si fort qu'il me fit résoudre de l'accompagner. Nous nous en allâmes donc avec le sergent et quelques soldats au lieu où il l'avoit vu. M. de Saint-Preuil l'ayant aperçu en ce pitoyable état, s'écria : « Ah! mon maître! » qui étoit le nom dont il l'appeloit toujours. Le duc de Montmorency, qui avoit eu autrefois quelque pique contre Saint-Preuil, et qui ne l'aimoit pas, s'imagina qu'il étoit bien aise de trouver cette occasion de le désobliger et de se venger d'une personne qu'il regardoit comme son ennemi; et dans cette première crainte il lui cria, étant tout hors de lui : « Ne m'approche pas; j'ai encore assez de « vie pour t'ôter la tienne. » M. de Saint-Preuil, qui étoit infiniment éloigné d'avoir la pensée de lui faire le moindre mal, et qui étoit au contraire très-touché de le voir en cet état, lui protesta qu'il ne venoit que pour le servir, et qu'il auroit mieux aimé mourir mille fois que de rien faire contre le respect qu'il devoit à sa personne. M. le duc de Montmorency s'étant un peu rassuré, et m'ayant aperçu avec M. de Saint-Preuil, nous témoigna qu'il nous étoit obligé, et qu'il s'estimoit heureux d'être tombé entre nos mains, puisque nous avions cette bonne volonté pour lui. Nous nous approchâmes ensuite pour le secourir, et nous eûmes toutes les peines du monde à le retirer de la fosse, où sa cuisse étoit engagée sous son cheval mort qui étoit très-pesant. C'étoit d'ailleurs une chose très-digne de compassion de le voir tout couvert de sang, et presque étouffé par celui qui lui sortoit de la bouche, étant fort blessé. Je le pris enfin entre mes bras, et le mis dans un manteau que je fis porter par quatre soldats qui le tenoient chacun par un coin. Nous rencontrâmes M. de Brezé, lequel M. le duc de Montmorency ayant aperçu, comme il craignoit alors toutes choses, et qu'il n'avoit pas toute la liberté de son jugement, il eut quelque appréhension de le voir, à cause qu'il étoit particulièrement son ennemi. Il demanda en même temps à M. de Saint-Preuil un confesseur afin de pouvoir au moins mourir en chrétien. Mais M. de Saint-Preuil le rassura de nouveau, et lui promit que tant qu'il seroit en sa garde il ne lui arriveroit aucun accident. On le conduisit ensuite à M. le maréchal de Schomberg, qui lui dit, avec un très-grand sentiment de compassion et de tendresse, qu'il étoit extraordinairement touché de son malheur, et qu'il auroit souhaité qu'il lui eût coûté de son sang, et ne le pas voir tombé dans cette infortune; car tout le monde avoit du respect pour la personne et pour le mérite de ce

grand homme. Il demanda à M. de Schomberg un confesseur, craignant à toute heure de mourir en cet état sans confession; mais le maréchal de Schomberg l'assura qu'il n'avoit rien à craindre, et qu'il lui donneroit son chirurgien pour le panser, ou tel autre qu'il voudroit choisir; et on le mena quelque temps après à Lectour.

Comme j'avois reçu un ordre du Roi de l'aller trouver s'il se donnoit quelque combat, afin de lui en porter les nouvelles, je partis le plus promptement qu'il me fut possible, et fus le premier, de trois courriers qui étoient partis en même temps, qui arrivai à Pésenas, où s'étoit rendue Sa Majesté. Etant entré dans la salle où elle étoit avec M. le cardinal de Richelieu et plusieurs grands seigneurs de la cour, je m'adressai, non au cardinal, comme faisoient beaucoup d'autres, mais au Roi, et lui dis qu'il s'étoit donné un combat et que son armée avoit été victorieuse. A cette nouvelle, le Roi fut saisi d'une si grande crainte que Monsieur n'eût été tué, qu'il devint tout pâle et tout défait, et qu'il s'écria à l'heure même, dans le transport de la frayeur où il étoit : « Quoi donc! mon frère est-« il mort? » Je le rassurai dans l'instant, en lui disant qu'il ne l'étoit pas et qu'il se portoit très-bien. Le cardinal de Richelieu étant surpris de ce cri que le Roi avoit fait, et de cette grande affection que Sa Majesté avoit fait paroître envers son frère, ne put s'empêcher de dire à quelques personnes qui étoient présentes : « Il a « beau faire la guerre à son frère, la nature se « déclare et lui fait violence. »

Je rendis ensuite compte au Roi des particularités du combat et de la prise de M. de Montmorency; et dans le temps que je lui faisois le récit de tout ce qui s'étoit passé, les autres courriers arrivèrent, qui, s'adressant, non au Roi, mais au cardinal, lui rapportèrent les mêmes choses que je venois de déclarer à Sa Majesté.

Quelque temps après toute la cour partit pour s'en aller à Toulouse; et comme j'étois bien aise de prendre cette occasion, voyant la guerre finie, d'aller faire un tour à Pontis où j'avois plusieurs affaires, ayant demandé mon congé au Roi, il ne voulut pas me le permettre, et me commanda de l'accompagner jusqu'à Toulouse. Son dessein étoit de se servir de moi pour conduire M. de Montmorency à Paris, où, en qualité de pair de France, il devoit être jugé par le parlement des pairs, qui est celui de Paris; mais le cardinal de Richelieu, qui le regardoit comme son ennemi particulier, n'aimant pas les longues procédures, et craignant que la qualité, les alliances et le mérite de celui qu'il haïssoit ne fussent capables avec le temps de fléchir l'esprit du Roi, il aima mieux user de voies abrégées, et, passant par dessus toutes les règles établies pour le jugement des pairs de France, il persuada à Sa Majesté d'ordonner que le procès du duc de Montmorency seroit fait au parlement de Toulouse. Il n'étoit peut-être pas fâché aussi de le faire juger au milieu de son gouvernement, et à la vue de tout un peuple dont il étoit si fort honoré.

Cependant le Roi me commanda d'aller trouver ma compagnie qui étoit à quelques lieues de là, et que j'avois laissée auprès de Sa Majesté au commencement de la guerre sous la conduite du seul enseigne, lorsque je reçus ordre avec M. de Saint-Preuil, comme je l'ai dit, de conduire cinq cents mousquetaires en Languedoc. Il me donna ordre en même temps de me rendre le lendemain à Narbonne, où Sa Majesté devoit aussi arriver pour continuer son chemin vers Toulouse. Il y avoit quelques jours qu'on entendoit d'épouvantables bruits sur la mer, comme des mugissemens de taureaux, ce qui me parut présager certainement quelque grande et furieuse tempête. L'effet le fit connoître bientôt; car, comme j'étois en chemin avec mon valet, nous entendîmes tout d'un coup un très-grand éclat de tonnerre, accompagné de furieux éclairs, et il tomba dans l'instant une si effroyable pluie, que durant près de quatre heures l'on ne voyoit presque ni ciel ni terre. Ayant à passer un pont qui étoit sur une petite rivière, je courus à toute bride pour tâcher de prévenir les grandes eaux; mais elles se grossirent si fort en très-peu de temps, et il vint par dessus le pont un si grand flot dans le moment que je le voulus passer, qu'il s'en fallut peu que mon cheval ne fût emporté, ayant de l'eau jusques au ventre. Mon valet y fut encore en plus grand danger, n'ayant passé qu'après moi. Nous courûmes risque ensuite d'être noyés mille fois, nos chevaux étant obligés de nager en divers endroits et tous les chemins étant comme des rivières. Le Roi, qui étoit dans le même temps sur le chemin de Narbonne, n'eut pas moins de peine à se sauver au grand trot dans la ville. Toute la cour perdit son bagage; il y eut plus de trois cents hommes de noyés; plusieurs carrosses, et entre autres de ceux de la Reine, y demeurèrent; et ses filles eurent beaucoup de peine à être sauvées. Un chevau-léger en sauva deux, les ayant mises, l'une devant et l'autre derrière lui, sur son cheval. Pour moi, étant arrivé avec toutes les peines du monde au lieu où étoit ma compagnie, je vis toutes sortes d'oiseaux et de bêtes, jusqu'aux lapins, entrer dans les maisons au travers de tout le monde et se sauver dans les greniers.

Il n'y a aucune exagération dans ce que je dis; et l'on auroit cru certainement que c'eût été un nouveau déluge, la pluie ayant duré, comme j'ai dit, quatre heures dans sa plus grande violence, et vingt-quatre heures en tout.

Je ne fus jamais plus embarrassé que je me trouvai pour lors; car, me piquant d'être exact, et ayant reçu l'ordre dont j'ai parlé de me rendre le lendemain à Narbonne avec ma compagnie, je ne voulois pas y manquer. Je l'y menai en effet, mais avec une fatigue incroyable, jusque-là que le Roi m'en fit des reproches, et me dit que je me moquois de mener des troupes par la campagne durant un tel temps. Sa Majesté continua son chemin jusqu'à Toulouse, où M. de Montmorency fut aussi conduit par son ordre. Il y arriva le 27 octobre de l'année 1632, sur le midi. On le mena dans la maison de ville, et on le mit en la garde de M. de Launay, lieutenant des Gardes du Corps. Les rues et les places publiques, qui sont depuis la porte par où il entra jusques à l'Hôtel de Ville, étoient bordées de soldats des Gardes et de Suisses, et on avoit encore posé des corps-de-garde en divers endroits dans tout le reste de la ville, tant le cardinal appréhendoit que celui qu'il regardoit comme son prisonnier ne lui échappât.

Trois heures après que M. de Montmorency fut arrivé, deux commissaires se rendirent à l'Hôtel de Ville pour l'interroger. On lui lut d'abord la commission que le parlement avoit reçue pour lui faire son procès. Sur quoi il dit avec beaucoup de douceur qu'encore qu'il ne dût être jugé qu'au parlement de Paris à cause du rang qu'il tenoit en France, il reconnoissoit néanmoins que son affaire étoit d'une telle nature, que, si le Roi ne lui faisoit grâce, il n'y avoit point de juges qui n'eussent droit de le condamner; qu'il étoit ainsi très-content d'avoir pour ses juges messieurs du parlement de Toulouse, qu'il avoit toujours honorés, et qu'il estimoit fort gens de bien. Les commissaires s'assirent au bout de la table, et le firent asseoir à leur main gauche. On lui confronta sept témoins, savoir : quatre officiers du régiment des Gardes, deux sergens, et le greffier des états de Languedoc. Il avoua tout ce que les officiers du régiment des Gardes déposèrent touchant la journée de Castelnaudary. Et l'un d'eux, étant interrogé s'il avoit connu M. de Montmorency dans le combat, il répondit en pleurant que l'ayant vu tout couvert de feu, de sang et de fumée, il eut d'abord de la peine à le reconnoître, mais qu'enfin, lui ayant vu rompre six de leurs rangs et tuer quelques soldats dans le septième, il jugea bien que ce devoit être M. de Montmorency, et qu'il l'avoit su depuis certainement, lorsque, son cheval étant tombé mort sous lui, il demeura au même lieu sans se pouvoir dégager.

Les commissaires lui demandèrent s'il avoit signé la délibération des états de Languedoc du 22 juillet, dans laquelle ils supplioient M. le duc d'Orléans de les honorer de sa protection, et promettoient de fournir tout l'argent nécessaire pour soutenir son parti, et de ne se séparer jamais de ses intérêts. Il nia qu'il l'eût signée, et le greffier lui ayant été confronté, il se mit en une grande colère contre lui, l'appelant faussaire, et l'accusant d'avoir supposé son seing.

Toute la cour cependant étoit occupée à faire de très-instantes prières au Roi pour demander la grâce de M. de Montmorency, et tout le monde faisoit en même temps des prières à Dieu pour ce sujet; car, outre qu'il étoit extrêmement aimable pour sa personne, les grandes alliances qu'il avoit avec la maison royale, ayant l'honneur d'être beau-frère du premier prince du sang, et oncle de deux autres princes et d'une princesse, qui est madame la duchesse de Longueville, et le nom illustre de sa maison, qui a été connu en France en même temps que celui de la religion, étoient cause que tout le royaume s'intéressoit dans sa conservation. Le cardinal de La Vallette fit paroître par dessus tous les autres un zèle extraordinaire en cette rencontre; et, après avoir fait auprès du Roi tout ce qu'il put, aussi bien que le nonce du Pape et que tous les princes, il eut recours aux prières de l'Eglise, qu'il fit faire de tous côtés, y assistant lui-même avec plusieurs personnes de la cour, et n'oubliant rien de tout ce qu'une amitié aussi ardente et aussi généreuse qu'étoit la sienne peut inspirer dans ces rencontres. Les pénitens bleus firent aussi une procession, à laquelle il se mêla un grand nombre de personnes de qualité, et ils allèrent visiter les corps des apôtres saint Simon et saint Jude le jour de leur fête, dans l'abbaye de Saint-Cernin, où la messe fut chantée et où beaucoup de monde communia, chacun témoignant qu'il faisoit ses dévotions à l'intention de M. de Montmorency, dont il demandoit la vie à Dieu. M. le duc d'Orléans lui-même, quoique complice de la révolte, ayant mis, comme j'ai dit, les armes bas, et étant rentré dans son devoir, n'oublia pas le duc de Montmorency dans cet extrême péril où il le voyoit. Il envoya au Roi un gentilhomme qui, s'étant jeté par trois fois à ses pieds, le supplia de sa part, avec toutes les instances possibles, de vouloir faire grâce à une personne qui avoit toujours témoigné une très-grande passion pour le service de Sa Majesté, et qui s'étoit engagée dans ce malheur,

aussi bien que lui, plutôt par légèreté que par une volonté mauvaise et criminelle.

Parmi tous ces grands qui sollicitoient la grâce de M. de Montmorency, M. de Saint-Preuil, mon capitaine, osa, par un manque de jugement presque incroyable, mêler sa sollicitation particulière, ayant demandé sa vie au Roi en présence du cardinal de Richelieu; ce qui fut trouvé si ridicule qu'il fut le jouet de toute la cour. Le Roi s'en moqua, et le cardinal lui dit par un compliment à la Richelieu, lorsqu'il entendit faire cette prière à Sa Majesté : « Saint-Preuil, si le Roi vous faisoit justice il vous feroit mettre la tête où vous « avez les pieds. » J'entendis moi-même ce compliment, qui me parut un peu cavalier pour un évêque. Mais il est vrai que ce n'étoit pas à un petit officier à demander une grâce que tant de princes et de grands seigneurs ne pouvoient point obtenir. Ce qu'on peut dire pour son excuse, est qu'ayant non-seulement un profond respect, mais encore une tendresse particulière pour la personne du duc de Montmorency, et l'ayant fait son prisonnier, il crut avoir quelque droit de demander sa grâce, et suivit moins en cela les lumières de sa raison que la pente de son cœur. Pour moi, qui n'avois peut-être pas moins ni de respect ni d'inclination pour lui, et qui pouvois également le regarder comme étant mon prisonnier, je crus devoir me contenter des puissantes sollicitations de ceux qui étoient les premiers du royaume, ne pouvant me joindre à eux que par mes souhaits et par mes vœux. J'étois touché beaucoup plus que je ne saurois l'exprimer, tant par mon propre sentiment que par la vue de la désolation presque générale qui paroissoit, et dans la cour et parmi le peuple même; jusque-là qu'un jour, lorsque le Roi étoit dans sa salle avec grand monde, on entendit tout d'un coup un grand tumulte causé par le peuple, qui, tout transporté de douleur et de tristesse, se mit à crier auprès du logis du Roi : « Miséricorde ! miséricorde ! Grâce ! grâce ! » Le Roi demanda ce que c'étoit que tout ce grand bruit; et M. de Brezé, qui avoit été fait maréchal de France depuis la journée de Castelnaudary, lui ayant dit que si Sa Majesté vouloit prendre la peine de mettre la tête à la fenêtre, elle auroit compassion de ce pauvre peuple, le Roi répondit assez fièrement, et suivant sans doute plutôt les impressions que lui avoit données le cardinal que les siennes propres : « Si je voulois suivre les dif« férentes inclinations d'un peuple je n'agirois pas « en roi. »

Pendant que toutes ces sollicitations et que toutes ces prières se faisoient pour la conservation de M. de Montmorency, et qu'il sembloit qu'il n'y eût qu'une seule voix de tous les grands et de tout le peuple, qui d'un commun consentement demandoient à Dieu et au Roi la vie d'un seul homme chéri uniquement de tout le monde, ce duc lui seul sembloit presque s'être oublié lui-même pour ce qui étoit de la vie du corps. La persuasion où il étoit de s'être rendu coupable de mort, et la connoissance particulière qu'il avoit du caractère de l'esprit de son principal ennemi, lui ôtèrent toute pensée et toute inquiétude touchant sa grâce; et, s'abandonnant entre les mains de Dieu, il pensa uniquement à se procurer une autre grâce que celle de cette vie qu'il étoit tout résolu de quitter. Ainsi l'on peut dire que tous ceux qui prioient n'ayant point été exaucés, ils le furent d'une manière beaucoup plus avantageuse à son salut, puisqu'en même temps que le Roi refusoit de lui accorder sa grâce, Dieu le favorisa très-particulièrement de celles du ciel, l'ayant touché d'un vif repentir de ses fautes, et du désir de les expier par la mort. Il s'y prépara en effet par une confession générale, à laquelle il se disposa pendant deux jours par une application toute particulière sur lui-même et sur toute sa vie passée; et, souhaitant de se fortifier davantage contre une aussi violente tentation qu'étoit celle qu'il avoit à soutenir, il demanda et reçut le corps de notre Seigneur, comme le sacré viatique dont il espéroit toute sa force.

Le même jour, qui étoit le 29 d'octobre, les chambres étant assemblées au parlement, M. le garde des sceaux s'y rendit, accompagné des six maîtres des requêtes, et l'on y examina son procès. La nuit suivante tous les gens de guerre qui étoient aux environs de Toulouse eurent ordre d'entrer dans la ville, et se mirent en bataille dans toutes les places et carrefours, jusqu'au nombre de plus de douze mille hommes. Sur les sept ou huit heures du matin, M. le comte de Charlus alla prendre M. de Montmorency dans l'Hôtel de Ville, et le mena au Palais dans son carrosse. Il le conduisit jusqu'à la chambre où Messieurs étoient assemblés, et où M. le garde des sceaux avoit pris séance, et, après l'avoir mis sur la sellette, il se retira. Les juges baissèrent tous les yeux lorsqu'il entra, et la plupart tenoient leurs mouchoirs à leur visage, comme s'ils eussent voulu cacher leurs larmes, qu'ils ne pouvoient faire paroître en cette occasion avec bienséance. La sellette étoit placée au milieu du parquet, et on l'avoit extraordinairement élevée, en sorte qu'elle étoit presque à la hauteur des siéges des juges. Il étoit sur la sellette nu-tête, sans être lié, contre l'usage du parlement de Toulouse, où nul ne paroît sur la sellette que les fers aux pieds. M. le garde des sceaux, après lui avoir fait les demandes ordinaires qui sont de formalité, lui demanda

s'il avoit signé la délibération des États de Languedoc : sur quoi il répondit qu'il étoit vrai qu'il l'avoit signée, qu'il s'en étoit souvenu après y avoir pensé, et qu'il avoit eu tort de le nier.

On lui demanda s'il avoit appelé M. le duc d'Orléans dans son gouvernement : il dit que non, mais que les Etats de la province l'avoient prié de vouloir prendre la protection de leurs priviléges. Interrogé si Monsieur ne lui avoit pas fait prendre les armes, il dit qu'il ne vouloit point chercher des excuses sur la personne de Monsieur. Interrogé qui l'avoit donc obligé à faire ce qu'il avoit fait, il répondit que c'avoit été son malheur et son mauvais conseil. Interrogé du nom de ceux qui l'avoient accompagné au combat, il dit qu'il étoit demeuré d'accord avec les témoins de tout ce qui s'étoit passé. Interrogé s'il avoit intelligence avec les étrangers sur la frontière, il le nia absolument, et soutint qu'il n'avoit jamais eu intention de nuire à l'Etat. Il répondit à tout ce qu'on lui demanda, avec tant de modération et d'honnêteté, et d'un ton de voix si charmant, que les juges ont avoué qu'ils eurent une extrême peine à se contenir, voyant ce grand homme dans cet état si touchant. A la fin de l'interrogatoire, M. le garde des sceaux lui demanda s'il ne reconnoissoit pas qu'il avoit fait une très-grande faute, et qu'il méritoit la mort : à quoi il repartit avec un grand sentiment qu'il méritoit au-delà de tout ce qu'on pouvoit dire. Étant ensuite sorti il demanda à rentrer, et excusa devant la cour le greffier des Etats qu'il avoit chargé et maltraité le jour précédent.

Lorsqu'il se fut retiré, et pendant qu'on le remena à l'Hôtel de Ville, le parlement étoit aux opinions : on ne pouvoit pas beaucoup délibérer sur ce sujet; et un homme qui avoit été pris ayant les armes à la main contre son prince, ne pouvoit pas n'être point condamné à la mort. Ainsi l'un des commissaires forma le premier l'avis de mort, et on remarqua qu'en finissant il avoit les larmes aux yeux. Toute la compagnie ayant ôté le bonnet sans dire un seul mot, M. le garde des sceaux conclut de même, fit dresser et signa l'arrêt avant que de sortir du Palais. Alors tous les juges se retirèrent en grande hâte dans leurs maisons, pour donner toute la liberté à leurs larmes et à leurs soupirs, qu'ils avoient été contraints de retenir par cérémonie dans le siége de la justice. L'arrêt ayant été porté au Roi, Sa Majesté ne put ellemême s'empêcher de s'attendrir, et elle changea deux articles de l'arrêt : l'un, que l'exécution qui devoit être faite dans les Halles se feroit à huis clos dans l'Hôtel de Ville, et l'autre, que M. de Montmorency pourroit disposer de ses biens qui avoient été confisqués : ce qu'il fit ensuite par un testament qu'il donna à M. de Saint-Preuil pour le porter à Sa Majesté, le priant de lui demander pardon de sa part. Et il voulut, par une action digne d'un vrai chrétien, témoigner encore à son plus grand ennemi qu'il renonçoit en mourant à tout ressentiment et à toute haine, ayant chargé le même M. de Saint-Preuil d'offrir à M. le cardinal de Richelieu un tableau de saint François, pour marque qu'il mouroit son serviteur.

Sur le midi du même jour que l'arrêt fut donné, les deux commissaires et le greffier criminel se rendirent dans la chapelle de l'Hôtel de Ville, où l'on fit venir M. de Montmorency, lequel se mit à genoux au pied de l'autel, et, ayant les yeux sur le crucifix, il ouït prononcer son arrêt. S'étant ensuite levé, il dit à ceux qui étoient présens : « Priez Dieu, messieurs, qu'il me fasse la grâce « de souffrir chrétiennement l'exécution de ce « qu'on me vient de lire. » Les commissaires le laissant entre les mains de son confesseur, l'un d'eux lui dit : « Nous allons faire, monsieur, ce que « vous nous avez commandé; nous prions Dieu « qu'il vous fortifie. » Comme il demeura dans la chapelle, et qu'il leva de nouveau ses yeux sur le crucifix, les ayant ensuite baissés sur ses habits qui étoient fort riches, il jeta sa robe de chambre, et dit : « Oserai-je bien, étant criminel comme je suis, « aller à la mort vêtu avec vanité, lorsque je vois « mon Sauveur mourir innocent tout nu sur la « croix ! Il faut, mon père, ajouta-t-il en parlant « à son confesseur, que je me mette en chemise « pour faire amende honorable devant Dieu des « grands péchés que j'ai commis contre lui. » Dans ce moment le comte de Charlus vint lui demander de la part du Roi l'ordre du Saint-Esprit et le bâton de maréchal de France. Il employa tout le temps qui lui restoit à s'offrir à Dieu, à se fortifier contre la mort par la vue des souffrances de Jésus-Christ, et à le prier de vouloir lui pardonner ses péchés. S'étant informé de l'heure à laquelle il devoit être exécuté, il demanda comme une grâce de mourir à l'heure que Jésus-Christ étoit mort, c'est-à-dire environ deux heures plus tôt qu'il n'avoit été ordonné : ce qui fut laissé à son choix. Il écrivit avant que de mourir à madame de Montmorency sa femme un billet par lequel il la conjuroit de vouloir se consoler, et d'offrir à Dieu pour le repos de son ame la douleur qu'elle ressentoit de sa mort, en modérant son ressentiment dans la vue de la miséricorde que Dieu lui faisoit.

Il se fit couper les cheveux par derrière, et, étant nu en caleçon et en chemise, il traversa, au milieu des gardes qui le saluèrent à son passage, une allée qui conduisoit dans la cour de l'Hôtel de Ville, à l'entrée de laquelle il rencontra l'échafaud, qui pouvoit être de quatre pieds

de hauteur. Lorsqu'il fut monté, accompagné de son confesseur et suivi de son chirurgien, il salua la compagnie, qui n'étoit que du greffier du parlement, du grand-prévôt et de ses archers, et des officiers du corps de ville qui avoient eu ordre de s'y trouver. Il les pria de vouloir bien témoigner au Roi qu'il mouroit son très-humble sujet, et avec un regret extrême de l'avoir offensé, dont il lui demandoit pardon aussi bien qu'à toute la compagnie. Il s'informa où étoit l'exécuteur, qui ne l'avoit point encore approché, et ne voulant plus souffrir par humilité que son chirurgien le touchât, mais s'abandonnant absolument entre les mains du bourreau afin qu'il l'ajustât, qu'il le liât, qu'il le bandât, et qu'il lui coupât encore les cheveux qui ne l'étoient pas assez, il dit avec un profond sentiment d'humilité qu'un grand pécheur comme lui ne pouvoit mourir avec assez d'infamie. Enfin il se mit à genoux proche le billot, sur lequel il posa son cou en se recommandant à Dieu, et l'exécuteur à l'instant lui coupa la tête, chacun ayant détourné les yeux, tous fondant en larmes, et les gardes mêmes jetant les plus grands soupirs.

Ainsi mourut Henri de Montmorency, duc et pair, maréchal, et autrefois amiral de France, gouverneur du Languedoc, petit-fils de quatre connétables et de six maréchaux, premier chrétien et premier baron de France, beau-frère du premier prince du sang, et oncle du fameux prince de Condé, après avoir gagné deux batailles, l'une navale contre les hérétiques, par laquelle il disposa la prise de La Rochelle, et l'autre sur terre contre l'Empire, l'Italie et l'Espagne, par laquelle il força les Alpes, et disposa la délivrance de Casal, qui toutes deux ont contribué à cette grande gloire qui a élevé le roi de France au-dessus de tous les princes de l'Europe. Ceux qui assistèrent à sa mort lui ont rendu ce témoignage, qu'on ne vit jamais, en une semblable occasion, et dans une personne de sa qualité, tant de piété ni de courage : aussi étoit-il juste que l'on vit en la personne du premier chrétien et du plus vaillant homme de France, des merveilles de la nature jointes avec des miracles de la grâce. Depuis la monarchie, il ne fut point de seigneur dans le royaume à qui la nature et la fortune eussent fait de plus riches présens. Il naquit en 1595, le plus riche, le mieux fait, et le plus noble seigneur du royaume. Sa conversation et sa parole étoient charmantes. Il avoit une honnêteté et un accueil qui le rendoient infiniment aimable. Il employa dans toute sa vie, pour les intérêts de Sa Majesté, tout ce que son esprit, sa sagesse, sa naissance, et tous ses autres grands avantages lui acquirent de crédit et de gloire, tant parmi les étrangers que parmi ceux de sa nation; jusque-là qu'il a renoncé à ses propres intérêts pour le service du Roi et pour le bien des affaires publiques, et a fait la guerre à ses dépens dans le Languedoc, pendant dix années, contre les rebelles. Enfin le Roi a bien voulu lui-même, deux diverses fois, publier dans son royaume ses louanges en des termes si avantageux et si honorables, qu'on peut dire en quelque sorte de ce dernier engagement où il s'est trouvé, qu'il a paru un peu excusable de n'avoir pu vivre en voyant la Reine mère du Roi chassée de France, le frère unique de Sa Majesté éloigné de la cour, et tant de grands, ou exilés, ou emprisonnés, ou exécutés à mort par la violence d'un seul ministre, et que c'a été un grand malheur pour lui d'avoir cru pouvoir rendre un service considérable à son prince en prenant les armes contre ce ministre.

Il ne faut plus s'étonner, après ce que je viens de dire, si tous les peuples et tout le royaume furent touchés si sensiblement de sa mort. Aussi dans l'instant que l'exécution eut été faite, le grand-prévôt ayant fait ouvrir les portes, tout le peuple entra en foule avec un empressement incroyable pour voir le corps. Leur douleur, et la vénération qu'ils avoient pour la personne du grand duc de Montmorency étoient telles, que, ne pouvant se consoler d'une autre manière de la perte qu'ils avoient faite, ils s'étouffoient presque les uns les autres pour pouvoir au moins s'approcher de l'échafaud, et recueillir le sang répandu qu'ils mettoient dans leurs mouchoirs. Quelques-uns même se portèrent jusqu'à cet excès que d'en boire, et tous généralement fondoient en larmes.

Cependant deux ecclésiastiques qui appartenoient à M. le cardinal de La Valette vinrent prendre le corps et le portèrent dans la chapelle de la maison abbatiale de Saint-Cernin, où, ayant été embaumé, il fut mis dans un cercueil de plomb, et, par un privilége tout particulier, enterré dans l'église de Saint-Cernin, dans laquelle, depuis le temps que Charlemagne y apporta les corps des saints apôtres, nul n'avoit été enterré; en sorte que les comtes de Toulouse ne purent pas eux-mêmes y avoir leur sépulture: ce qui ne fut pas une petite marque de la vénération qu'on avoit pour cet illustre criminel, que l'on crut digne d'être enterré en un lieu où nul autre n'avoit droit de l'être. Dès quatre heures du matin on commença à y dire quantité de messes selon la coutume; et entre les autres qui la dirent, furent messieurs les évêques de Pamiers et de Comminges. La plupart de messieurs

du parlement y furent aussi avec le peuple rendre les derniers devoirs à celui qu'ils n'avoient pu condamner qu'en pleurant et avec le dernier regret. Ainsi finit cette sanglante tragédie, qui, en faisant voir le plus grand homme du royaume exécuté sur un échafaud, à la vue de toute la cour, et au milieu de la province et de la ville capitale dont il étoit gouverneur, représente en même temps dans sa personne combien la grâce du Ciel, qui l'assista si divinement sur cet échafaud, est plus estimable que la faveur de la cour, qui l'abandonna en un besoin si pressant. On ne sera peut-être point fâché de voir ici un sonnet qui peut lui servir d'épitaphe, et avec lequel je finirai ce sujet.

Ce grand Montmorency n'est plus qu'un peu de cendre
Que le sort précipite où tout doit arriver.
Là courent ses pareils, si l'on en peut trouver;
C'est le destin d'Achille et celui d'Alexandre.

Tant de rares vertus ne l'en ont pu défendre;
Mars commença l'outrage, et ne sut l'achever.
Il respecta le sang qu'on a vu réserver
A la plus vile main qui le pouvoit répandre.

De son bras qui couvroit les campagnes de morts
L'un et l'autre élément ont senti les efforts,
Et sa gloire a passé tout ce que l'on admire.

Quand le Ciel d'un héros veut la terre honorer,
Il n'en fait que la montre, et soudain le retire,
De peur que sa valeur ne le fasse adorer.

[1633] Le Roi, après l'exécution de M. le duc de Montmorency, partit avec toute la cour pour s'en retourner à Paris, et nous eûmes l'année suivante, qui étoit 1633, de nouveaux troubles et de nouvelles brouilleries du côté d'un autre prince qui, bien qu'il fût souverain, l'étoit néanmoins avec dépendance du Roi. Le duc de Lorraine rompant divers traités qu'il avoit faits avec Sa Majesté, et refusant de faire hommage à la couronne à cause du duché de Bar, le Roi résolut de s'aller faire justice à lui-même les armes à la main. Il partit vers le mois d'août pour aller mettre le siége devant la ville de Nancy, qui étoit une des plus fortes places de l'Europe. J'eus l'honneur de l'accompagner partout lorsqu'il se donnoit la peine d'aller lui-même tendre les cordeaux pour dresser les lignes des retranchemens, ce qu'il faisoit avec une habileté particulière, excellant, comme je l'ai déjà remarqué, dans toutes les choses de la guerre.

Le duc de Lorraine, se voyant en un assez grand péril de perdre tous ses Etats par sa faute, envoya au Roi le cardinal de Lorraine son frère, afin qu'il traitât de la paix; et après beaucoup de détours et de vaines défaites, il fut à la fin contraint de céder à une plus grande puissance et à une lumière plus pénétrante que la sienne. Il résolut de venir lui-même trouver le Roi en son quartier, qui étoit à Neuville, à une lieue de Nancy, où il lui fit toutes sortes de soumissions. Le Roi lui fit de son côté un fort bon accueil, et le reçut avec les mêmes témoignages d'amitié que s'il n'avoit eu aucun sujet d'être mal satisfait de lui. Il eut le chapeau à la main durant quelque temps, et s'étant couvert ensuite il fit aussi couvrir le duc. Mais comme il connoissoit parfaitement, après plusieurs expériences qu'il en avoit eues, la souplesse de son esprit, il prit résolution de l'empêcher adroitement d'aller ce jour-là à Nancy, se doutant bien que s'il l'y laissoit aller il pourroit user de quelque nouvel artifice, et, s'enfermant peut-être dans la ville, refuser de lui en ouvrir les portes, nonobstant la parole qu'il lui donnoit. La chambre du Roi étoit fort obscure; c'est pourquoi, feignant de ne pouvoir lire des lettres qu'il avoit reçues, il fit apporter des flambeaux, afin que lorsque la nuit viendroit le duc ne s'en aperçût pas. Il étoit environ quatre heures après midi au mois de septembre.

Le duc de Lorraine, qui avoit une fort grande envie d'aller à Nancy, voyant que le Roi se mettoit à lire des lettres, voulut prendre congé de lui, et le pria de trouver bon qu'il s'en allât pour donner ordre à l'exécution de ce qu'il lui avoit promis. Le Roi, qui étoit très-persuadé que son intention étoit plutôt d'en empêcher l'effet, lui répondit simplement : « Mon cousin, vous êtes « bientôt las de nous voir; il n'est pas tard, il n'y « a qu'une petite lieue d'ici à Nancy, et il ne vous « faut pas une heure pour y aller. » Ainsi le Roi fit si bien par ses adresses, en le caressant, en lisant des lettres et en l'entretenant de différentes choses, que la nuit vint insensiblement. Enfin le duc de Lorraine, commençant à s'ennuyer fort, voulut une seconde fois prendre congé du Roi et s'en aller. Le Roi demanda à ceux qui étoient présens quelle heure il étoit; et ayant su qu'il étoit sept heures, il dit au duc comme s'il eût été fort surpris : « Cela est étrange comme le « temps passe vite; il est trop tard, mon cousin, « pour que vous vous en retourniez présente- « ment. » Le duc, qui eût mieux aimé, sans comparaison, marcher toute la nuit que de demeurer ainsi entre les mains du Roi, lui répondit qu'il connoissoit très-bien les chemins, qu'il seroit bientôt à Nancy, et qu'il ne lui falloit que très-peu de temps, comme Sa Majesté elle-même lui avoit fait l'honneur de le lui dire. Le Roi, qui se vit un peu pressé, et qui ne vouloit rien témoigner de son dessein, s'en tira fort adroitement en demandant à quelques officiers qui étoient présens si la garde étoit posée; car,

comme ils lui eurent répondu qu'elle l'étoit, et que tous les ordres étoient déjà donnés, il dit au duc de Lorraine : « Mon cousin, il n'y a pas d'apparence que vous partiez aujourd'hui, il est « trop tard, et la garde étant posée il faudroit « tout troubler; il vaut mieux que vous couchiez « ici, et vous partirez demain de grand matin. » Ainsi, après beaucoup d'instances qu'il fit de nouveau pour partir, il fut enfin obligé de consentir à la volonté du Roi, n'osant le choquer dans la conjoncture présente des affaires.

On donna pour logement à M. le duc de Lorraine la maison du cardinal de La Valette; et le Roi commanda à M. le duc de Saint-Simon et au comte de Nogent de l'aller entretenir durant son souper, et à moi avec quelques autres officiers de le servir. Mais cet honneur que Sa Majesté lui faisoit rendre tendoit à s'assurer davantage de sa personne; car ce fut dans ce même dessein qu'elle ordonna que douze Suisses garderoient sa porte comme par honneur. Le duc de Lorraine fit souper avec lui messieurs de Saint-Simon et de Nogent, qui l'entretinrent jusqu'à onze heures de nuit. Cependant l'on fit entrer secrètement dix ou douze soldats pour s'assurer du dedans de la maison, et nous nous retirâmes ensuite, tout autant que nous étions d'officiers, avec M. le duc de Saint-Simon et le comte de Nogent.

Son Altesse de Lorraine s'étant couchée, je fus commandé pour faire bonne garde avec ma compagnie tout autour de sa maison, de peur qu'il ne lui prît envie de s'enfuir à la faveur de la nuit. Ainsi, voyant l'importance de cette garde, je posai des sentinelles de six pas en six pas, et je me plaçai sous un arbre auprès d'une sentinelle, vis-à-vis d'une des fenêtres de la chambre où le duc étoit couché. La pensée qu'il eut d'avoir été pris pour dupe et joué par le Roi, comme il l'avoit été en effet, lui donnoit une merveilleuse inquiétude; et, ne pouvant prendre aucun repos dans son lit, il voulut tenter s'il ne pourroit point s'enfuir. Il se leva donc environ à une heure après minuit, et vint mettre la tête à la fenêtre qui donnoit sur l'arbre sous lequel j'étois pour le moins aussi éveillé que lui. D'abord il se mit à chanter comme pour se désennuyer, et appelant peu de temps après la sentinelle, il cria : « Sentinelle, sentinelle, j'entends beaucoup de bruit, « qu'est-ce que c'est? » Je pris la parole au lieu de la sentinelle, et lui répondis que c'étoit un corps de cavalerie qui faisoit la ronde. « De com« bien est-il, ajouta le duc? — Il est, monsieur, « lui dis-je, de deux mille chevaux.— Comment! « de deux mille chevaux? répliqua-t-il; cela est « extraordinaire; la garde n'a pas accoutumé « d'être si grande. — Pardonnez-moi, monsieur, « lui dis-je, elle est d'ordinaire aussi forte. — « Ho, quelque chose de moins, repartit-il; vous « la faites plus grande qu'elle n'est : passe, passe. « Et qui est celui qui la commande? — Chacun « à son tour, monsieur, répondis-je; tantôt les « maréchaux de camp, tantôt les lieutenans gé« néraux, et ainsi des autres. — Vraiment, dit « le duc, la garde est bonne, il n'y a rien à crain« dre. » J'ajoutai que partout où étoit le Roi on faisoit la garde de même. Ensuite, comme il vouloit me sonder, il continua de cette sorte : « Mais « n'est-ce point un officier à qui je parle? » Je lui répondis que j'étois un pauvre cadet, son serviteur. « Oui! ajouta-t-il en s'étonnant; j'eusse « pourtant cru à vous entendre parler que vous « étiez un officier. Hé bien donc, camarade, puis« que tu es soldat, dis-moi, y a-t-il long-temps « que tu fais le métier? — Monsieur, lui dis-je, « il y a dix à douze ans. — Et combien y a-t-il « que tu es dans les Gardes? » Je lui répondis qu'il pouvoit bien y avoir environ cinq ou six ans. « Comment! il y a donc long-temps, ajouta-t-il, « que tu sers sans récompense? d'où vient que tu « n'es pas monté plus haut? » Je lui repartis qu'il y avoit des gens plus heureux les uns que les autres, et que pour moi j'étois des derniers, et que j'attendois tous les jours le bonheur que je voyois arriver à quelques-uns de mes camarades. Il me demanda si au moins l'on me payoit bien mes montres; je lui répondis que je n'avois nul sujet de me plaindre de ce côté-là, et que si j'étois malheureux dans le reste j'étois heureux en ce point. Après qu'il m'eut demandé de nouveau combien on me donnoit, et que je lui eus répondu que je recevois la paie ordinaire des soldats, il ajouta : « Mais c'est être pourtant bien malheu« reux de demeurer toute sa vie en cet état sans « monter à quelque charge : ne désirerois-tu pas « bien donc d'avoir quelque emploi? » Je lui dis qu'assurément, s'il plaisoit au Roi de me donner quelque charge, je ne la refuserois pas. « Ho « bien, continua-t-il, écoute, camarade; si tu « veux, il y a bien moyen de faire ici la fortune « d'un honnête homme. » Je lui répondis que j'avois l'honneur de servir le plus grand prince du monde, qui avoit bien le pouvoir de me récompenser si je savois bien le servir. Il me repartit fort agréablement : « Mais tu ne l'as donc pas en« core bien servi jusques ici, puisqu'il y a si long« temps que tu le sers, et qu'il ne t'a point « encore récompensé?—C'est qu'il me veut éprou« ver long-temps, monsieur, lui dis-je, afin de « mieux juger si j'en suis digne. L'on ne perd « rien à attendre. C'est pourquoi j'attends tous « les jours; et ce sera peut-être dès demain qu'il

« me récompensera. Je suis au moins assuré que « je ne saurois manquer de lui être fidèle, et que « c'est l'unique moyen d'avancer ma fortune. »

Le duc de Lorraine jugea bien par ma réponse que je parlois avec connoissance, et qu'il n'avoit rien à espérer de mon côté. C'est pourquoi, bien qu'il se sentît piqué jusqu'au vif et outré au dernier point de se voir ainsi dupé, il fit mine néanmoins d'estimer notre sentinelle en lui disant : « Va, mon camarade, tu es un brave garçon, je « t'aime de cette humeur ; adieu. » Et à l'heure même il se retira. Un gentilhomme qu'il avoit avec lui, et qui entendit ce pourparler, lui dit aussitôt : « Ah ! mon maître, vous êtes arrêté ; « il n'y a pas moyen de nous sauver. » Cependant je m'en allai dans le moment donner avis à M. le duc d'Epernon de l'entretien que j'avois eu avec Son Altesse, afin qu'il en avertît le Roi. M. d'Epernon, espérant que le duc pourroit peut-être revenir une seconde fois à la charge, voulut lui-même en avoir le divertissement, et vint se poster avec moi sous mon arbre. Le duc, en effet, ne manqua pas de se présenter de nouveau à la fenêtre peu de temps après, et il cria : « Cama- « rade, sentinelle, quelle heure est-il ? » Je lui dis qu'il n'étoit pas encore deux heures. Il me demanda si ce n'étoit pas à moi qu'il avoit déjà parlé. Je lui dis que c'étoit moi-même qui avois eu cet honneur. Il ajouta : « Vous êtes bien long- « temps en faction ; » car il lui ennuyoit merveilleusement, et il eût bien souhaité d'avoir affaire à un autre qu'à moi. Je lui répondis qu'il n'y avoit pas encore deux heures que j'y étois, et que le temps approchoit qu'on me devoit bientôt relever. « D'où vient, ajouta le duc, que je n'en- « tends plus le même bruit que tantôt ? — C'est, « monsieur, lui dis-je, que la patrouille est pas- « sée; et elle repassera peut-être bientôt. — « Vraiment, dit-il, cette garde est belle et bien « grande; mais il est vrai que c'est un grand « prince qu'elle garde. Va, tu es heureux de ser- « vir un si grand roi. C'est le prince de l'Europe « qui sait le mieux tous les ordres de la guerre. « — Je serois, monsieur, lui dis-je, le plus mal- « heureux homme du monde, si je ne connoissois « mon bonheur d'être au service d'un si grand « prince ; et vous pouvez bien, monsieur, ajou- « tai-je, juger de sa grandeur mieux que per- « sonne, en ayant vu quelque chose. — Ne fait- « il pas faire lui-même l'exercice, continua le « duc? — Oui, monsieur, lui dis-je, il le fait « faire à son régiment des Gardes, à ses mous- « quetaires et à tous les régimens. — Il vous fait « bien travailler, à ce que je vois, ajouta-t-il, et « ne vous laisse guère en repos. — Il est vrai, « monsieur, lui repartis-je, qu'il nous fait sou- « vent bien suer; mais il ne s'épargne pas aussi « lui-même. » Il me demanda ensuite où étoit le logis de M. le cardinal, ajoutant qu'il se doutoit bien qu'on y faisoit bonne garde ; et sur ce que je l'assurai que dans tout le quartier du Roi on faisoit la même garde, il dit en riant : « Il y a « du plus ou du moins ; tous n'ont pas besoin d'ê- « tre gardés également. » Il s'étendit fort ensuite sur les louanges du Roi ; et, après m'avoir tourné sur tous les sens, me trouvant partout à l'épreuve de ses attaques, il me dit enfin : « Ho bien, mon « camarade, qui que vous soyez, je suis votre « serviteur ; adieu. » Et ainsi il se retira.

M. le duc d'Epernon avoit pensé tout gâter, n'ayant presque pu s'empêcher d'éclater de rire, tant le jeu lui paroissoit agréable; car, outre que les choses d'elles-mêmes étoient plaisantes, l'air dont nous nous parlions l'un à l'autre sans nous voir, l'un étant toujours à l'attaque et l'autre sur la défensive, avoit quelque chose de divertissant. Je me retirai quelque temps après, ayant donné ordre à la sentinelle que si le duc mettoit de nouveau la tête à la fenêtre et vouloit la faire causer, elle lui dit assez rudement : « Retirez- « vous, monsieur; dormez s'il vous plaît : c'est « ici une heure indue. » Mais elle ne fut pas dans cette peine; car le duc ne se présenta plus se voyant pris. Le Roi, ayant été informé par M. le duc d'Epernon à son réveil de cette agréable conférence, s'en divertit avec ceux qui étoient présens, et il avoit grande envie de me l'entendre conter à moi-même.

Je ne tardai guère à l'aller trouver, et lui en fis tout le récit de la manière la plus naïve qu'il me fut possible. Lorsque je lui témoignai que le duc m'avoit tenté en me disant qu'il y avoit moyen de faire la fortune d'un honnête homme, Sa Majesté me dit que je devois le pousser plus avant, et faire mine d'accepter l'offre qu'il me faisoit, pour voir jusqu'où il auroit été; sur quoi je répondis assez prestement au Roi que, si c'eût été à recommencer, je l'aurois fait parce que Sa Majesté me le commandoit, mais que je n'eusse pas cru qu'il eût été sûr pour moi de le faire auparavant, puisque j'aurois eu peut-être assez de peine à lui persuader que j'en faisois seulement la mine, et qu'ainsi j'aimois toujours mieux jouer au plus sûr, et ne point tenter une chose qui eût eu besoin d'interprétation. Le Roi se mit à rire; et voulant avoir le plaisir de faire lui-même ce conte, comme il le faisoit fort agréablement, il me défendit d'en parler; mais, lorsqu'il avoit conté la chose à quelque seigneur de sa cour, il m'appeloit, et vouloit que je confirmasse ce qu'il avoit dit. Chacun en dit le bon mot, à toute heure le duc de Lorraine et le lieutenant de

Pontis étoient en conférence l'un avec l'autre.

Le Roi envoya le matin demander au duc de Lorraine des nouvelles de sa santé, et lui dire en même temps qu'il s'étonnoit qu'après avoir écrit, comme il avoit fait, à ceux de Nancy, ils ne lui ouvroient pas les portes selon le traité, car Son Altesse leur avoit déjà écrit une fois sur ce sujet; mais elle leur avoit défendu auparavant d'obéir à sa lettre, quelque commandement qu'elle leur pût faire, à moins qu'ils n'y vissent une marque particulière dont elle étoit convenue avec eux. Le Roi donc lui fit témoigner qu'il avoit quelque sujet de croire qu'il ne lui vouloit pas tenir sa parole, qu'il le prioit d'agir en homme d'honneur, et d'écrire de nouveau à ses sujets de la ville de Nancy. Le duc leur écrivit pour la seconde fois, mais sans y mettre encore la marque dont j'ai parlé; ce qu'il faisoit dans l'espérance que le Roi le laisseroit enfin aller à Nancy pour faire lui-même ouvrir les portes. Ceux de Nancy n'ayant donc pas davantage obéi à cette seconde lettre qu'à la première, le duc de Lorraine étant pressé de nouveau par le Roi de lui tenir sa parole, et n'espérant plus avoir la liberté d'aller à Nancy s'il n'exécutoit le traité, il leur écrivit enfin un billet, avec la marque qui étoit comme le signal auquel ils devoient obéir. Ainsi ils ouvrirent les portes au Roi. Toutes ses troupes y entrèrent les piques baissées, les rangs fort serrés, la mèche allumée, et toutes prêtes à combattre si on leur faisoit quelque trahison. Nous nous rendîmes maîtres de tous les quartiers et de toutes les places; et l'on fit ensuite commandement à toute la garnison lorraine de mettre les armes bas. Un de mes amis, nommé de La Serre, qui étoit un des principaux officiers de la garnison, entendant crier, armes bas ! pensa se désespérer, et me dit que, s'il eût cru qu'on les eût dû traiter de la sorte, le Roi n'y seroit jamais entré que par la brèche. J'adoucis un peu son courage, et le portai à souffrir paisiblement son malheur. Ainsi le Roi fut entièrement maître de Nancy, dont il donna le gouvernement à M. de Brassac.

LIVRE XI.

Le sieur de Pontis est fait commissaire général des Suisses en France. Il se met mal ensuite auprès du Roi pour avoir voulu se défaire de cette charge. Il va en Hollande avec le maréchal de Brezé. Bataille d'Avein, où il fait prisonnier le comte de Feria, lieutenant général de l'armée d'Espagne. Prise de la ville de Tirlemont, et horribles inhumanités des Hollandais. Louvain est assiégé. Le sieur de Pontis va forcer le château d'Arscot avec quatre cents mousquetaires. Différend qu'il eut avec un officier de l'armée sur ce sujet.

[1634] En l'année 1634, quelques mois après la réduction de Nancy, le Roi voulut m'honorer de la charge de commissaire général de tous les Suisses qui étoient en France. Il sut que plusieurs Suisses avoient beaucoup de créance en moi, et que m'ayant fort prié de leur montrer l'exercice je n'avois pu les refuser; ce qui étoit cause qu'ils venoient souvent me trouver en mon logis, où je tâchois de leur apprendre ce qu'ils désiroient. Ayant donc su que j'étois particulièrement aimé de ces bonnes gens, il jugea que cette confiance qu'ils avoient en moi me donneroit une grande facilité pour faire d'eux ce que je voudrois. Ainsi m'ayant un jour demandé, lorsqu'il étoit à Versailles, si les Suisses me venoient voir à l'ordinaire, et s'ils apprenoient quelque chose; comme je lui eus répondu qu'ils continuoient toujours d'y venir, et qu'ils étoient un peu pesans, mais très-bonnes gens, il me repartit tout d'un coup : « Il faut que je vous « établisse leur commissaire général dans mon « royaume, afin que vous puissiez les régler tous « comme vous avez réglé votre compagnie. » J'acceptai avec grande joie cette proposition qui m'étoit très-honorable, et je témoignai au Roi la profonde reconnoissance que j'avois de l'honneur qu'il me faisoit de me choisir pour cet emploi; mais, ne voyant pas bien clairement le moyen d'y parvenir faute d'argent, je ne m'avançai point davantage pour lors, étant bien aise de voir si le Roi feroit quelque chose de plus que de me témoigner de la bonne volonté.

Celui qui étoit alors pourvu de cette charge étoit un nommé Ferrary qui ne plaisoit pas à Sa Majesté; et c'étoit encore une des raisons pour lesquelles le Roi pensa à me la donner, afin que, comme j'étois entièrement attaché auprès de sa personne, je prisse la place d'un autre dont il n'étoit pas satisfait. Quelque temps après qu'il m'en eut parlé la première fois, il m'en parla de nouveau, et me dit qu'il falloit que je vendisse ma charge de lieutenant aux Gardes pour m'aider à acheter celle de commissaire général des Suisses. Il me dit même avec une bonté extraordinaire qu'il se chargeoit de faire lui-même le marché de ma lieutenance, et qu'il m'en feroit donner le plus d'argent qu'il se pourroit. Je consentois fort volontiers à toutes ces propositions, qui m'étoient aussi avantageuses qu'honorables; mais j'envisageois les suites d'un engagement pour lequel je savois qu'il me falloit trouver une somme trois fois plus grande que celle que je pouvois tirer de ma charge. Je laissois néanmoins agir le Roi, n'osant m'opposer à ses ordres, et espérant qu'il lui viendroit peut-être dans l'esprit qu'il étoit un peu plus riche que moi, et que ce qui m'étoit impossible lui seroit

aisé. Il fit donc venir M. de Chenoise, de qui j'avois l'honneur d'être fort aimé, et qui vouloit acheter une lieutenance dans les Gardes pour son fils le baron de Boucaut; et mon affaire étant entre les mains d'un aussi puissant entremetteur que le Roi, le marché fut bientôt conclu par le prix de 12,000 écus, qui étoit plus d'un tiers plus qu'on ne vendoit alors les lieutenances aux Gardes. Le Roi me pressa ensuite de traiter avec M. Ferrary pour sa charge, et me promit de me faire donner une quittance de ses finances, par laquelle l'épargne seroit obligée de payer à mes créanciers ce qu'ils m'auroient avancé pour cette charge, en cas que je vinsse à être tué. Cela m'obligea de penser tout de bon à en traiter, et je conclus le marché avec M. Ferrary par le prix de 30,000 écus.

Cependant, comme mes amis venoient en foule m'offrir de l'argent pour payer la charge, je pressois le Roi de vouloir bien me faire donner la quittance des finances qu'il m'avoit fait la grâce de me promettre, et je sollicitois aussi moi-même auprès des personnes qui pouvoient contribuer davantage à me la procurer. Allant un jour chez M. de Bullion pour ce sujet, et trouvant sur l'escalier M. de Bellièvre, qui a depuis été premier président du parlement de Paris, je le priai instamment de vouloir prendre la peine de remonter pour recommander mon affaire à M. le surintendant. Il remonta aussitôt, et fit ce que je souhaitois, avec cette grâce et cette honnêteté qui l'ont fait aimer de tout le monde. Quoique M. de Bullion fût tout-à-fait à M. le cardinal de Richelieu, qui n'avoit aucune inclination pour moi, il répondit assez civilement qu'il auroit bien souhaité de me servir, mais que si le Roi m'accordoit cette prérogative par dessus tous les autres officiers, il les auroit tous ensuite sur les bras; qu'ils demanderoient au Roi la même grâce, que Sa Majesté ne pourroit leur accorder sans engager extraordinairement son épargne, ni leur refuser sans me faire autant d'ennemis qu'il y auroit d'officiers dans l'armée; que je pouvois néanmoins présenter ma requête au conseil, et que là on en délibéreroit en présence de Sa Majesté.

Je crois qu'il ne manqua pas d'en parler à M. le cardinal, et qu'il eut bon ordre de s'y opposer; car, quoique le Roi fût bien résolu de m'accorder cette grâce, qu'il en eût même parlé à M. le chancelier qui témoigna l'approuver, et qu'il se fût chargé avec une bonté toute particulière de présenter lui-même ma requête dans son conseil, je ne laissai pas d'être débouté de ma demande, ainsi que le Roi prit la peine de me le dire au sortir du conseil en ces termes remarquables : « Nous avons, me dit-il, été tondus, nous avons perdu notre cause; mais ne « vous mettez pas en peine, je vous récompen« serai, et vous donnerai quelque chose qui « vaudra plus. » Il est vrai que je ne pus assez admirer qu'un prince perdît sa cause de cette sorte dans son conseil, en une affaire qui dépendoit absolument de sa libéralité, et que, voulant faire une grâce et donner une juste récompense à un de ses officiers, il ne le pût pas. Mais il n'étoit pas difficile de juger d'où pouvoit venir cette impossibilité.

Cependant, quoique le Roi me promît, comme j'ai dit, de m'assister et de me récompenser d'une autre manière, je n'étois nullement d'humeur à m'assurer sur une promesse dont je voyois si clairement que les effets pourroient bien n'être pas en son pouvoir. J'eusse mieux aimé de l'argent comptant; et me voyant ainsi engagé sur l'assurance que le Roi m'avoit donnée tout d'abord, craignant que mes créanciers ne fussent en danger de perdre quelque chose après moi, j'étois presque déjà dégoûté de cette charge avant que d'en avoir pris possession. Le Roi néanmoins me pressa si fort, que je me vis obligé malgré moi de passer par dessus tout, et d'entrer en possession de la charge.

Pour faire le serment accoutumé, il me fallut habiller à la suisse d'un habit de velours noir avec du passement. J'avois une toque de grand prix dont le Roi me fit présent, où il y avoit une fort belle aigrette, un oiseau de Paradis, avec quelques autres enjolivemens. Je fis venir une partie des officiers suisses, jusqu'au nombre de soixante ou quatre-vingts; et, étant entré à leur tête dans la salle où le Roi étoit avec fort grand monde, je l'allai saluer, selon la coutume, à la suisse. Le Roi me reçut comme les ambassadeurs, étant debout à côté de son lit, et m'ôtant son chapeau; il me donna sa main à baiser, et me dit par galanterie : « Parlez suisse. » Je lui répondis que Sa Majesté ne m'avoit pas donné le loisir de l'apprendre. Après que j'eus fait le serment accoutumé je me mis au côté du Roi; et à mesure que chacun des officiers suisses s'avançoit pour lui faire la révérence, je les présentois en lui marquant toutes les bonnes qualités des uns et des autres, et faisant en peu de mots le portrait de chacun d'eux, pour faire connoître au Roi leurs différentes humeurs que je connoissois parfaitement; ce qui fut pour ce prince et pour les seigneurs de sa cour qui se trouvèrent présens, une espèce de petite comédie qui leur donna un assez grand divertissement; car je tâchois d'affecter par mes gestes et par mes paroles la naïveté de ces bonnes gens, voulant

paroître vrai Suisse comme eux, tant que j'eus l'habit de Suisse.

Le Roi me fit la grâce de m'entretenir longtemps de ma charge, et me dit qu'il avoit dessein de la rendre entre mes mains une des premières charges de sa cour. En effet il y attacha de très-beaux priviléges, et, me donnant lui-même des règles pour me conduire à l'égard de tous les autres officiers de l'armée, il me marqua qui étoient ceux à qui il vouloit que je cédasse, et ceux à qui je ne le devois pas faire. De tous les officiers suisses je n'avois au-dessus de moi que le colonel, qui étoit le maréchal de Bassompierre, et j'étois le premier quant à la police du régiment des Gardes suisses, et de tous les autres qui étoient en France, jusqu'au nombre de sept à huit mille, ce qui étoit selon son ancienne institution. Le Roi voulut même que, lorsque M. le maréchal de Bassompierre seroit absent, je commandasse aussi bien pour ce qui regardoit la guerre que pour ce qui étoit de la police; et je puis dire véritablement que c'étoit pour moi la plus belle charge que je pusse souhaiter.

Huit ou quinze jours après que j'en eus pris possession, comme j'ai dit, et fait le serment entre les mains de Sa Majesté, je fis faire l'exercice au régiment en présence de grand monde et de beaucoup de personnes de qualité. Je commençai par le serment qu'il fallut faire faire au lieutenant colonel; ce qui se fait de cette sorte : Le commissaire général, représentant la personne du Roi, se tient couvert; et le lieutenant colonel avec tout le régiment met chapeau bas. Alors le commissaire général, s'adressant à ce lieutenant colonel, lui demande le serment en ces termes : « Ne jurez-vous pas, sur la part que « vous prétendez au paradis, d'être fidèle au Roi « toute votre vie, et de mourir plutôt que de « rien faire contre son service, de lui dire ou « de lui faire dire ce que vous saurez qui pour« roit être préjudiciable à sa personne ou à son « État ? etc. » Après que le lieutenant colonel a fait le serment en cette manière, le commissaire général lui commande de le faire faire de même sorte à tout le régiment, et ensuite on fait l'exercice.

*Mais quoiqu'il n'y eût rien que de grand et d'honorable dans cette charge, que je possédois avec tous les anciens priviléges, je m'en dégoûtai bientôt pour plusieurs raisons. Le Roi me donnoit tous les jours divers ordres pour le réglement de tous les Suisses, qu'il vouloit que j'accoutumasse à une discipline aussi exacte que celle d'un cloître très-réformé. Je me trouvois accablé sous la multitude des soins dont il me chargeoit, et des comptes que j'étois obligé de lui rendre tous les jours. Sa Majesté ne me parloit à toute heure que de nouveaux réglemens, et je me voyois mille fois plus assujetti qu'auparavant. « A quoi donc « me sert, disois-je en moi-même, cet honneur « qui me rend esclave et misérable, et pourquoi « vendre ma liberté et ma vie pour un peu de « vent et de fumée? » Je voyois d'ailleurs mes amis en danger de perdre l'argent qu'ils m'avoient prêté, parce que si le Roi témoignoit avoir bonne volonté pour moi, on ne souffroit point qu'il l'exécutât, et on s'opposoit aux grâces qu'il me vouloit faire. Il y eut même quelques-uns de mes amis qui me représentèrent fortement toutes les suites de cet état où je m'engageois; et, quoique je le visse et le sentisse mieux qu'eux, toutes ces choses jointes ensemble contribuèrent à me faire prendre une ferme résolution de me défaire d'une charge dont j'envisageois moins l'honneur que le poids, qui m'étoit devenu insupportable.

Ma grande peine étoit d'y faire consentir le Roi, et je regardois comme une disgrâce assurée pour moi de lui en parler. Je me sentois néanmoins disposé à tout événement; et l'étant un jour venu trouver, je lui dis que je me voyois dans une étrange extrémité; qu'ayant acheté ma charge sur la parole qu'il lui avoit plu de me donner que son épargne en tiendroit compte à mes créanciers, ils me sollicitoient maintenant de leur donner quelque assurance. « Votre Ma« jesté, lui dis-je, jugera, s'il lui plaît, de ce que « je puis faire en cette rencontre, et s'il est juste « que je trompe mes amis. J'aime mieux, sire, « remettre ma charge entre les mains de Votre « Majesté, et m'en défaire avec son agrément, « que de me voir obligé de l'importuner si sou« vent pour une chose de cette nature. « Le Roi, quoique très-choqué de la demande que je lui faisois, se contint pour lors. Il me répondit qu'il étoit vrai qu'il m'avoit promis de m'acquitter sur son épargne, mais que son conseil pour plusieurs raisons s'y étoit opposé; qu'au reste, puisque j'avois toutes ces inquétudes, et que je voulois me défaire de cet emploi, je pensasse à choisir quelqu'un qui lui agréât.

Après que j'eus obtenu cette permission du Roi, je traitai avec un nommé Saint-Denis, qui me fit perdre deux mille écus sur ma charge, n'ayant jamais voulu m'en donner plus de vingt-huit mille, de trente mille que je l'avois achetée. M'ayant ainsi fait perdre cette somme, il ne laissa pas de me demander encore une grâce, qui étoit que je voulusse parler en sa faveur, afin que le Roi lui conservât cette charge avec les mêmes priviléges qu'il avoit eu la bonté d'y atta-

cher en ma considération. Je lui rendis le bien pour le mal, lui promettant de faire tout mon possible pour lui procurer cet avantage, mais lui témoignant en même temps que j'étois trompé si je l'obtenois; car je connoissois à peu près la disposition du Roi, qui ne m'avoit accordé ces priviléges qu'à cause de la longue expérience qu'il avoit de ma parfaite fidélité, en un temps où peu de personnes s'attachoient uniquement à son service. En effet, lorsque je le lui présentai, et que je pris la liberté de lui demander la conservation des mêmes priviléges dont Sa Majesté m'avoit honoré, tout ce que je pus lui dire pour faire valoir les services de cet officier et relever toutes ses bonnes qualités fut entièrement inutile. Elle refusa tout net ma demande, et nous renvoya sans écouter presque ce que je disois. Ainsi il fallut se tenir encore trop heureux de ce qu'elle vouloit bien lui accorder cette charge avec ses droits ordinaires.

Cependant le Roi, qui étoit tout-à-fait en colère de l'empressement que j'avois eu pour me défaire de ma charge, quoiqu'il n'en eût rien fait paroître d'abord, ne put s'empêcher de me le témoigner quelques jours après en des termes qui me donnèrent lieu de croire que je ferois mieux de m'éloigner de la cour pour quelque temps. Ce qui choqua plus le Roi fut la pensée qu'il eut que j'avois été dégoûté de son service. L'expérience qu'il avoit depuis plusieurs années de la manière dont on lui enlevoit tous les jours ses plus fidèles serviteurs lui donna le même soupçon de moi; ce qui lui fit dire sur mon sujet à M. le chancelier, qui voulut bien me le redire depuis : « N'est-ce pas une chose étrange qu'aussitôt que j'ai un bon serviteur on me le débauche ? » Mais en vérité ce prince ne me faisoit pas en cela la justice qu'il m'a faite dans la suite; et ayant eu l'honneur d'approcher de sa personne depuis si long-temps, j'étois encore peu connu de lui pour ce que j'étois, puisque rien au monde n'étoit capable de me détourner du service légitime que je devois à mon prince, et que nul autre que lui n'eût jamais pu avoir la même place dans mon cœur. Ma disgrâce ne dura pas néanmoins beaucoup de temps; et Sa Majesté m'envoya bientôt faire commandement de l'aller trouver lorsqu'il s'en alloit à Sainte-Geneviève-des-Bois. Je demeurai quelques mois à la cour comme auparavant, sans avoir de charge que celle d'ordinaire auprès du Roi.

[1635] La guerre étant déclarée à l'Espagne vers la fin du mois de mai de l'année 1635, on leva beaucoup de troupes dont on fit plusieurs armées, l'une desquelles devoit entrer dans les Pays-Bas par la Picardie. Me voyant alors sans charge, je suppliai Sa Majesté de me donner quelque emploi, et de me permettre d'aller avec M. le maréchal de Brezé en Hollande, lui témoignant que je m'ennuyois de mener ainsi une vie oisive et inutile, et de ne rien faire pour son service. Je fus un peu surpris de la réponse du Roi, qui me demanda avec beaucoup de bonté si je n'étois pas content de demeurer auprès de sa personne, et si je pouvois m'ennuyer étant actuellement à son service. Je lui répondis néanmoins avec assez de présence d'esprit qu'il étoit vrai que je ne méritois pas cet honneur, mais que c'étoit afin de me rendre plus digne de le servir que je souhaitois d'aller en Hollande, et d'apprendre en un pays étranger, et dans l'école la plus parfaite de la guerre, diverses choses qui contribueroient à me rendre encore plus capable des emplois dont il m'honoroit. Le prétexte dont je me servois étoit spécieux, et la conjoncture où je me trouvois alors n'étoit pas moins favorable; mais ce prince, qui se voyoit enlever tous les jours, comme j'ai dit, ses plus fidèles serviteurs, témoigna d'abord beaucoup de peine à m'accorder ce que je demandois, craignant que, lorsque je serois ainsi éloigné, j'en fusse moins attaché à sa personne, et plus susceptible des impressions que l'on voudroit me donner; car il est certain que le peu d'attachement qu'il remarquoit dans la plupart de ceux qui l'approchoient, le portoit à avoir une considération toute particulière pour les moindres de ceux en qui il remarquoit une disposition opposée; et ainsi l'on ne doit pas s'étonner s'il témoignoit quelquefois se rabaisser à l'égard d'un simple officier comme moi pour l'attacher davantage à son service, puisque les conjonctures fâcheuses du gouvernement sembloient l'obliger à tous ces ménagemens, qui d'ailleurs ne convenoient pas à un si grand prince; mais, quelque opposition qu'il eût à me permettre de faire la campagne de Hollande, il fut néanmoins obligé de se rendre enfin aux importunités de plusieurs de mes amis, qui savoient que j'étois alors comme dans un état violent à la cour, n'ayant point de charge considérable, et qui sollicitèrent si puissamment pour moi, qu'ils obtinrent, quoique avec quelque violence, mon congé.

M. le maréchal de Brezé avoit pour moi une bonté et, j'ose dire, une tendresse de père; et pour marque de l'amitié sincère dont il m'honoroit, il me donna une très-belle médaille d'or, sur laquelle étoient gravées une épée d'un côté et une bourse de l'autre, voulant m'assurer par là que son épée et sa bourse étoient à moi : ce qui sans doute pouvoit passer pour une assez grande faveur, surtout de la part d'un homme

de sa qualité, qui se communiquoit assez peu et ne se rendoit accessible qu'à peu de personnes. Il me chargea de lever son régiment, dont il me fit premier capitaine et major, et de plus comme son aide de camp. L'armée de Picardie, qu'il commandoit alternativement avec M. le maréchal de Châtillon, n'étoit pas moins de vingt mille hommes de pied et de six à sept mille chevaux.

Le dessein des généraux étoit d'aller assiéger la ville de Namur, située sur la Meuse. C'est pourquoi, lorsque l'armée en approcha de quatre ou cinq lieues, M. le maréchal de Brezé nous envoya M. de Vientais, M. de Lansac et moi, pour reconnoître auparavant les ennemis et les dehors de la ville, et nous donna une escorte de trois cents chevaux. Nous prîmes au village d'Avein quelques prisonniers, de qui nous sûmes que les ennemis s'avançoient avec toute leur armée sous la conduite du prince Thomas, qui en étoit général, du comte Feria, fils du comte de Bénévent, gouverneur d'Anvers, son lieutenant général, et du comte de Buquoy, qui commandoit la cavalerie. Nous marchâmes toute la nuit, et, nous étant avancés jusques assez près de Namur, nous laissâmes dans un bois notre escorte, afin de pouvoir nous approcher davantage de la ville et mieux reconnoître toutes choses. Nous entendîmes aussitôt toutes les trompettes, les tambours et tout le charivari d'une armée qui marche avec son bagage et avec son artillerie. Comme il faisoit clair de lune, nous commençâmes aussi bientôt à voir l'armée qui passoit sur le pont de la Meuse, et nous comptâmes jusqu'à quarante compagnies de cavalerie.

En ayant trop vu et entendu pour n'être pas assurés que ce ne fût l'armée ennemie, nous retournâmes promptement joindre notre escorte, et regagner le village d'Avein au grand trot; car il ne faisoit pas trop sûr de s'arrêter en chemin, les ennemis ayant commencé bientôt après à détacher quelques pelotons de cavalerie pour battre la campagne et venir reconnoître notre armée. Si j'eusse voulu croire messieurs de Vientais et de Lansac, nous nous fussions arrêtés à Avein pour nous reposer à cause que nous étions extrêmement fatigués; mais je leur représentai si fortement le péril où ils s'exposoient d'être égorgés par les coureurs, ce qui ne leur eût pas été honorable, que nous continuâmes notre marche jusqu'à l'armée. Nous fîmes notre rapport à M. le maréchal de Brezé, qui eut d'abord quelque peine à croire que les ennemis fussent si proche; mais, ne pouvant néanmoins démentir nos yeux et nos oreilles, il donna à l'heure même tous les ordres pour que nous ne fussions pas surpris par les ennemis.

M. le maréchal de Châtillon avec toute l'arrière-garde étoit encore assez éloigné; et, quoique le maréchal de Brezé ne fût pas fâché de commencer la bataille sans lui, il l'envoya néanmoins avertir de s'avancer en diligence. La maréchal de Châtillon arriva peu de temps après; et, considérant avec sa froideur accoutumée la posture des ennemis, il dit fièrement aux officiers qui étoient présens: « Je me réjouis de les voir si près « de nous; je les aime mieux là qu'à Bruxelles. » Les ennemis s'étant emparés du village d'Avein, on fut obligé de disposer notre armée en bataille dans un vallon fort étroit, où nos généraux n'eurent pas peu de peine à corriger par leur habileté le désavantage du lieu. Le maréchal de Brezé prit l'aile gauche, et le maréchal de Châtillon l'aile droite. M. de Brezé, qui me faisoit l'honneur, comme j'ai dit, de me témoigner beaucoup de bonté, et qui croyoit que j'avois quelque expérience dans la guerre, voulut ce jour-là que je fisse la charge de sergent de bataille; ce qui m'obligeoit de me trouver en divers lieux pour y faire exécuter les ordres des généraux.

Au commencement du combat, les enfans perdus des ennemis repoussèrent les nôtres, qui tombèrent avec assez de désordre sur ceux qui les soutenoient. Leur artillerie, qui étoit postée très-avantageusement pour eux, fit en même temps un si grand feu et un tel fracas, qu'une grande partie des troupes de l'aile gauche en fut ébranlée. Ce fut alors qu'un officier considérable qui étoit à cheval proche de moi, et à qui je venois de parler, prit tout d'un coup l'épouvante et s'enfuit à toute bride. Ceux qui le virent commencèrent à crier: « Un tel s'enfuit. » Quoique je ne le connusse point particulièrement, je fus touché néanmoins de voir que cette seule action étoit capable de le perdre pour jamais; et, dans l'instant, je dis à haute voix à ceux qui l'avoient remarqué: « Non, il ne s'enfuit point, et il va « où je lui ai commandé. » En même temps je lui envoyai un gentilhomme qui étoit auprès de moi et à qui je me fiois, pour l'avertir de ce que j'avois témoigné en sa faveur, et l'obliger de revenir sur-le-champ reprendre son poste, et me dire devant tout le monde qu'il avoit exécuté l'ordre que je lui avois donné. En effet il revint à l'heure même; il me parla comme me rendant compte de ce qu'il avoit fait, et il eut toute sa vie une parfaite reconnoissance de ce bon office que je lui rendis alors.

Nos troupes s'étant rassurées de nouveau après cette première épouvante dont j'ai parlé, et faisant réflexion sur ce qu'on pourroit leur reprocher de s'être étonnées du bruit du canon, et

d'avoir plié d'abord, rentrèrent au combat et marchèrent contre les ennemis avec tant de furie, qu'après une résistance opiniâtre, qui dura long-temps de part et d'autre, ils furent enfin obligés de lâcher le pied et de nous abandonner le champ de bataille. Je remarquai alors le prince Thomas, qui après avoir combattu avec beaucoup de valeur se retira des derniers. Etant extraordinairement pressé, il fut obligé de sauter par dessus une petite muraille pour se sauver; et en sautant il laissa tomber son chapeau et sa canne, au bout de laquelle ses armes étoient gravées sur une poignée d'or. Comme je le suivois de fort près, je ramassai cette canne et la donnai ensuite au maréchal de Brezé, qui en fit quelque temps après présent au Roi. De plus, nous poussâmes si vivement le comte Feria, son lieutenant général, qu'il fut obligé de me demander quartier en criant : « Sauve la vie, ran« çon de 10,000 écus. » Ainsi je le fis mon prisonnier.

Mais, quelque grande et signalée qu'ait été cette victoire, elle fut sanglante pour la France, qui perdit un très-grand nombre de braves gens qui y furent sacrifiés pour le bien général de l'Etat. On y prit une infinité de drapeaux et de cornettes, et on y fit beaucoup de prisonniers. Le principal étoit le comte Feria dont j'ai parlé. Don Charles, bâtard de l'archiduc Léopold, le colonel Sfondrate, italien, le colonel Brons, anglais, y furent aussi pris. Pour le prince Thomas et le comte de Buquoy, ils trouvèrent leur sûreté dans leur fuite. J'eus un assez grand différend après le combat avec celui qui commandoit les enfans perdus, lequel soutenoit que le comte Feria étoit son prisonnier, à cause que c'étoient ceux qu'il commandoit qui l'avoient poussé et forcé de se retirer, et qu'ainsi il appartenoit à celui qui les conduisoit. Je lui répondis que c'étoit à moi que le comte Feria avoit demandé quartier, et que c'étoit à moi qu'il s'étoit rendu, et qu'au reste je m'en rapporterois au jugement du prisonnier même. On lui demanda donc de qui il se reconnoissoit le prisonnier; et il répondit aussitôt que c'étoit à moi qu'il avoit demandé quartier et qu'il s'étoit rendu. Ainsi notre différend fut jugé par la déclaration de ce comte, lequel à l'instant, et pour marque d'affection, me donna son écharpe de général. Il me fit présent aussi d'un reliquaire qu'il portoit sur soi, lequel j'ai gardé toujours depuis. Je m'attendois bien de recevoir de la libéralité du Roi les 10,000 écus qui se payent ordinairement pour récompense à celui qui a pris dans un combat un général; mais je ne fus pas plus heureux dans cette rencontre que dans toutes les autres de ma vie, où il sembloit que ce qu'on appelle la fortune du monde s'enfuît toujours de devant moi : car Dieu permit qu'au bout de quelques mois le comte Feria se sauvât; et quoique le Roi ne laissât pas de me promettre la même somme qui m'étoit due pour ma récompense, je n'en vis aucun effet.

Après cette célèbre journée de la bataille d'Avein, le prince d'Orange, qui avoit été déclaré généralissime des deux armées de France et de Hollande, et qui étoit pour lors à plus de dix lieues de notre armée, eut un grand dépit de ce que nos généraux avoient donné la bataille sans lui. Il se désespéroit de n'avoir point eu de part à une action si glorieuse, et peu s'en falloit qu'il ne regardât cette victoire comme une perte considérable pour lui. Lors donc que nos troupes victorieuses s'avancèrent, et que nous commencions à nous approcher de son armée, messieurs les maréchaux de France jugèrent à propos de m'envoyer vers lui pour le saluer de leur part, et lui dire que quand il plairoit à son Excellence elle trouveroit toute notre armée prête à le recevoir et à lui rendre les honneurs qui lui étoient dus. Ils me donnèrent ordre aussi qu'en cas que ce prince se mît en chemin, je le quittasse à une lieue de notre armée et retournasse au grand galop les avertir, afin que tous les généraux et les principaux officiers allassent au devant de lui. On commanda en même temps à tous les soldats et à tous les officiers de l'armée de se mettre en la meilleure posture, et de prendre sur eux tout ce qu'ils avoient de plus beau et de plus riche, afin de faire plus d'honneur à celui qu'ils reconnoissoient pour leur généralissime; et l'on mit ensuite toute l'armée en bataille.

Etant arrivé auprès de M. le prince d'Orange, je lui fis mon compliment de la part de messieurs nos généraux avec le plus d'honnêteté qu'il me fut possible, et lui témoignai l'empressement qu'ils avoient de lui rendre eux-mêmes et de lui faire rendre par toute l'armée ce qu'ils lui devoient comme à leur généralissime. Mais ce prince, sur l'esprit duquel la victoire d'Avein avoit fait une terrible impression, se trouva si fort interdit qu'il ne savoit proprement que me répondre, ni quelle résolution il devoit prendre. Comme je le vis chancelant et irrésolu, et qu'il ne me répondoit rien de positif, me disant tantôt une chose, et tantôt une autre, je me lassai à la fin, et lui témoignai que je n'attendois que sa réponse pour m'en retourner vers nos généraux. Se voyant ainsi pressé, il me dit qu'il vouloit bien venir trouver notre armée, et en même temps il détacha environ mille chevaux du corps de la sienne, afin qu'ils l'accompagnassent jusqu'au lieu où étoit la nôtre; mais il chan-

gea de sentiment bientôt après, et il n'avoit pas encore fait une demi-lieue, qu'il me dit qu'il étoit trop tard ce jour-là pour qu'il vînt joindre notre armée, et qu'il vouloit différer jusqu'au lendemain. Ce fut alors qu'il se découvrit, et qu'il me témoigna assez ouvertement le dépit secret qu'il avoit eu de ne s'être pas trouvé à la bataille; car il me dit, quoique par manière de raillerie : « Votre armée est présentement bien « glorieuse et elle triomphe, je m'assure, d'avoir « remporté une si belle victoire. Quand elle nous « auroit attendus pour nous y laisser prendre « quelque part, elle n'auroit pas eu sujet de s'en « repentir, et elle auroit au moins éprouvé si les « Hollandais sont bons soldats. » Je lui répondis fort respectueusement que notre armée avoit été pressée par celle des ennemis, et que nous n'avions combattu que parce que nous n'avions pu différer le combat; mais que, comme il étoit notre généralissime, il y avoit la première part, et en auroit toujours la principale gloire; que les Français ne doutoient point du courage des Hollandais, et qu'il se trouveroit encore assez d'occasions dans cette guerre où ils pourroient soutenir la gloire de leur réputation. Je pris ensuite congé de son excellence, et retournai vers nos généraux, qui furent très-mal satisfaits de ce que ce prince n'avoit pas voulu venir ce jour-là, ou chaque soldat en particulier et toute l'armée en général étoit dans le plus bel ordre où elle eût jamais été. Mais la chose ne fut différée qu'au lendemain, où son Excellence fut reçue avec tous les honneurs qui lui étoient dus, et avec toutes les cérémonies accoutumées.

Les deux armées marchèrent ensuite vers Tirlemont, ville qui est devenue célèbre par sa prise et par le saccagement horrible qui en fut fait avec tant d'inhumanité et de sacriléges, que je ne puis encore y penser sans que les cheveux me dressent presque à la tête. Il fallut d'abord prendre les faubourgs; et comme j'étois des premiers avec les enfans perdus, j'eus dans l'assaut une assez grande brouillerie avec M. de La Motte-Houdancourt; car, me voyant en même rang que lui, et dans une aussi grande ardeur de pousser ma pointe et de monter le premier à l'escalade, il commença à me crier : « Monsieur, « monsieur de Pontis, vous ne marchez pas en « votre rang. Je suis mestre de camp; je dois « marcher devant vous. » Je lui répondis sans m'émouvoir : « Monsieur, chacun garde le poste « qui lui a été donné. Vous gardez le vôtre, et « je tâcherai de conserver le mien. » Ma réponse, au lieu de lui plaire, le mit tout de bon en colère. Il ne put souffrir ma froideur et la fermeté avec laquelle je lui avois parlé; et, commençant à jurer un peu, il me cria encore plus haut que si je ne m'arrêtois il se ressentiroit de cet affront. Je lui répondis en riant que je croyois qu'il ne s'en souviendroit que pour m'en aimer davantage, lorsque nous serions tous deux entrés glorieusement dans la ville, et que c'étoit là tout le ressentiment que j'attendois de l'honneur de son amitié. Il ne prit pas néanmoins en raillerie ce que je disois; et comme nous avançions toujours chacun de notre côté, lorsque je montois déjà sur un travail avancé en forme de bastion, et qu'il me vit près d'être monté, et de lui ravir l'honneur qu'il prétendoit de monter le premier, il se mit à me crier de nouveau, mais avec plus de chaleur qu'auparavant, que si je ne m'arrêtois il alloit faire tirer sur moi. C'étoit assurément une aussi agréable chose que l'on puisse guère s'imaginer, de nous voir ainsi tous deux parlementer et combattre touchant l'honneur de l'assaut, l'un avec le froid d'un homme qui rit, et l'autre avec toute la chaleur d'une personne qui est transportée de colère. Je ne m'étonnai pas davantage de ce dernier compliment que des précédens, et je lui dis avec la même gaîté qu'à l'ordinaire : « Si je ne connoissois M. de La « Motte-Houdancourt, et quelle est sa généro« sité, j'aurois quelque lieu de craindre ce dont « il me menace; mais je sais que c'est seulement « pour rire. Je m'en vais, monsieur, ajoutai-je, vous « faire le chemin et vous ouvrir un passage. » Dans le même instant je gagnai le dessus du bastion avec mes soldats; et les ennemis, se voyant forcés de tous côtés, se retirèrent dans la ville.

Je me trouvai justement, étant monté, vis-à-vis d'une des portes; et comme ce poste étoit très-avantageux, cela contribua encore à augmenter le chagrin et la mauvaise humeur de M. de La Motte-Haudancourt, qui fut obligé de prendre un détour, et se rencontra en un autre poste beaucoup moins favorable que le mien. Mais je fus prophète, car notre querelle, n'ayant commencé qu'avec le combat, se termina bientôt heureusement de la manière que je le vais dire. M. le maréchal de Brezé, ayant su qu'il y avoit dans les fossés des tanneries qui étoient fort propres pour placer des corps-de-garde, me chargea de les aller reconnoître. J'y fus au milieu d'un grand feu et des mousquetades qui siffloient de tous côtés autour de moi, sans que j'en fusse blessé. Ayant rencontré une de ces tanneries, je la trouvai en effet très-propre pour y poster un corps-de-garde. J'en avertis M. le maréchal de Brezé, et lui dis en même temps qu'il ne falloit pas y hasarder beaucoup de soldats parce qu'en cas de sortie ils seroient tous en un péril évident d'être assommés par les ennemis.

M. de La Motte-Haudancourt étoit lors présent; et, comme il étoit déjà un peu revenu de cette mauvaise humeur dont j'ai parlé, il commença à rire à son tour, et à me dire assez galamment: « Il faut avouer que j'ai été tantôt « horriblement en colère contre toi; je pense que « si je t'eusse tenu entre mes dents je t'eusse cassé « tous les os. Pour faire notre paix, il faut que « tu me mènes voir cette tannerie; » ce qu'il disoit par une espèce de bravoure qui convenoit peu à une personne de sa qualité et de son mérite. Aussi, jugeant à peu près de son intention, et croyant bien que je ne lui ferois pas un fort grand déplaisir de le refuser, je lui dis assez brusquement que je ne ferois point ma paix avec lui à condition de le mener ensuite à la boucherie; que ce seroit se réconcilier en ennemi, et que je ne le regardois pas comme tel; qu'il n'étoit nullement nécessaire qu'il s'allât faire tuer par vanité. M. le maréchal de Brezé, qui ne vouloit pas paroître moins brave que M. de La Motte-Houdancourt, me dit sur cela qu'il vouloit lui-même y aller, et que je les y menasse tous deux; mais, ayant honte, pour un maréchal de France, qu'il se piquât de ces sortes de bravoures, et voyant que tout cela n'étoit qu'une vaine galanterie et une rodomontade à contretemps, je lui répondis, avec la même liberté qu'à M. de La Motte-Haudancourt, que j'en avois oublié le chemin. Il fit mine de se fâcher, quoiqu'il l'eût été peut-être davantage si j'avois voulu le mener au lieu dont il s'agissoit; et il me dit qu'il étoit tout de bon en colère contre moi, et que je m'étois fait deux ennemis au lieu d'un que j'avois auparavant. Je lui repartis, sans m'étonner beaucoup de sa colère, que ce n'étoit pas à un général comme lui à se faire tuer par galanterie; que ce droit n'appartenoit qu'à la jeunesse, et que le moindre soldat de l'armée avoit intérêt au salut de son général. Ainsi tout notre différend s'apaisa; il trouva son compte, et moi le mien; et après qu'ils eurent tous deux satisfait leur petite vanité, ils ne s'estimèrent pas malheureux de ce qu'il ne leur en coûtât rien.

Les ennemis, se voyant extrêmement pressés, et hors d'état de pouvoir résister à deux si puissantes armées, ne voulurent pas se hasarder de soutenir le grand assaut, et, étant sortis par une porte de derrière qui n'étoit pas investie, ils se sauvèrent. On vint en donner avis au maréchal de Brezé, qui dit qu'il falloit laisser fuir la garnison, et se rendre maître de la ville. Je fis approcher son régiment contre la porte, après avoir fait abattre avec beaucoup de peine le pont-levis; mais comme cette porte étoit bien barricadée par derrière, et qu'il étoit nécessaire d'entrer dedans afin de la débarrasser, je fis fort serrer les soldats qui étoient les plus proches de la porte, et, étant monté sur leurs épaules avec un soldat qui avoit une hache, je le fis entrer par une des fentes dans lesquelles s'emboîtent les solives qui soutiennent le pont-levis. Voulant ensuite y entrer moi-même, il arriva dans ce moment que les soldats s'écartèrent tant soit peu, et, tombant au milieu d'eux, je pensai être étouffé. Je me relevai néanmoins fort promptement, et remontai de nouveau sur leurs épaules, et, n'ayant jamais pu retirer mes souliers, j'entrai nu-pieds par la même fente, et fis rompre la porte, par laquelle tout notre régiment et le reste de l'armée entrèrent.

L'on étoit convenu auparavant avec le prince d'Orange que les Hollandais n'entreroient point dans la ville à cause des violences et des violemens auxquels ces esprits hérétiques sont accoutumés; et M. le maréchal de Brezé, pensant à empêcher le désordre, m'envoya aussitôt avec une vingtaine de soldats pour garder un couvent de religieuses. Je trouvai dans ce couvent quantité de draps d'écarlate avec d'autres marchandises qu'on y avoit apportés comme en un lieu de sûreté; mais, connoissant le désordre de la guerre, je dis à ces bonnes religieuses qu'elles jouoient à faire piller leur maison; que je ne leur conseillois pas de demeurer en ce lieu plus long-temps, et que si les troupes venoient de ce côté-là, il ne seroit peut-être pas en mon pouvoir d'empêcher le pillage. Elles me répondirent tout éperdues: « Ah! monsieur, sauvez-nous la vie « et l'honneur; nous ne savons où aller ni que « faire. » Je les assurai que j'y ferois tout mon possible; mais je leur témoignai en même temps que je n'y trouvois pas trop de sûreté pour elles.

Cependant le prince d'Orange, qui avoit quelque mécontentement de la ville de Tirlemont à cause qu'elle ne lui avoit pas payé une somme d'argent considérable qu'elle lui devoit, laissa entrer ses soldats dans la ville contre l'accord. Ces misérables, s'étant répandus en un moment dans tous les quartiers, pillèrent, ravagèrent et massacrèrent les prêtres et les religieux avec les plus grandes inhumanités qu'on sauroit s'imaginer. Comme le couvent des religieuses que je gardois étoit grand, ils ne manquèrent pas aussi d'y venir en très-grand nombre, partie Hollandais, partie Cravates, partie Français, tous enragés et pires que des démons, tous sans Dieu, sans religion et sans raison. Je me battis tout le plus long-temps que je pus avec le peu de soldats que j'avois, et je soutins tant que j'eus des forces contre cette multitude de furieux; mais, ayant enfin enfoncé les portes, ils entrèrent en

foule, et chargèrent notre corps-de-garde, dont ils blessèrent les uns et mirent les autres en fuite. Pour moi, comme je me défendois toujours avec mon épée, sans vouloir leur céder le passage, et étant résolu de périr plutôt que d'exposer tant de pauvres filles à leurs violences, l'un des officiers, plus brutal encore que les soldats, voulut me fendre en deux d'un coup de son sabre qu'il me déchargea de toute sa force; et il l'auroit fait assurément si je n'avois, avec mon épée, soutenu l'effort du coup, qui la rompit néanmoins en deux. Alors, comme je me trouvai sans défense, ils se jetèrent sur moi, m'arrachèrent ce qui me restoit de mon épée, et me coupèrent mon baudrier, qu'ils emportèrent. Je me mis à crier fort haut que je m'en plaindrois à son Excellence, ce qui leur donna quelque appréhension; et, m'ayant laissé la vie, ils se contentèrent de me chasser hors de la maison. En même temps, ne trouvant plus d'obstacle à leur fureur, ils rompent toutes les portes du couvent, brisent tout, violent et massacrent toutes les religieuses qu'ils rencontrent, pillent toutes les marchandises dont j'ai parlé, et causent des désordres qu'il est impossible de représenter. Je vis avec une douleur que je ne saurois exprimer une de ces pauvres religieuses qui couroit tout éperdue, ayant un couteau enfoncé dans la tête, et qui crioit en pleurant : « Hé, « messieurs, sauvez-moi la vie ! » J'eusse bien voulu me sacrifier pour leur service; mais j'étois sans armes et fort éloigné, outre qu'il m'eût été impossible de résister à une si grande foule.

Ayant ensuite rencontré le colonel que je connoissois, je commençai à lui crier tout en colère : « Comment ! monsieur, est-ce là l'ordre que vous « faites observer dans la guerre ? Après que les « généraux m'ont envoyé en ce lieu avec un « corps-de-garde pour le défendre, vous souffrez « que ces coquins-ci s'en viennent nous charger « et nous assommer comme ennemis; qu'ils m'ôtent mes armes par force, et qu'ils pillent et « violent tout dans une maison religieuse que les « généraux ont pris en leur sauve-garde ? — Que « voulez-vous que je fasse ? me dit-il; ce sont des « Cravates, qui sont pires que des bêtes farou- « ches. — Allez-y, lui dis-je, avec une canne, et « frappez fort et ferme; chassez-moi tous ces co- « quins qui m'ont arraché mes armes et qui « m'ont voulu assommer. » Il me répondit qu'ils le tueroient lui-même s'il y alloit, étant acharnés comme ils étoient, et qu'il ne savoit comment j'avois pu échapper d'entre leurs mains, et comment ils ne m'avoient point mis en pièces. Ce n'étoit pas là me donner satisfaction, et j'étois en une terrible colère d'avoir été ainsi maltraité, et de voir qu'un colonel ne pût pas se faire obéir par ses soldats. Je m'en allai donc à l'heure même trouver M. le maréchal de Brezé, ne me possédant presque pas et ayant les yeux tout étincelans de fureur. Je me plains qu'on a violé son autorité, qu'on m'a voulu assommer dans ce couvent où il m'avoit envoyé, qu'on a tout pillé avec les dernières violences, et qu'il n'y a non plus de raison à ces voleurs qu'à des loups furieux et affamés. Ce maréchal, étant au désespoir de voir la perfidie des Hollandais, fit mener une partie de l'armée derrière ce même couvent, et, s'étant cantonné en ce lieu, il donna moyen de se sauver à six ou sept de ces pauvres religieuses qui se réfugièrent vers lui, s'étant échappées par derrière.

Il arriva deux ou trois jours après qu'étant avec quelques officiers de mes amis, et m'en allant au quartier du Roi, je rencontrai ce misérable officier qui m'avoit si maltraité. Je le reconnus aussitôt à cause que la douleur d'un si mauvais traitement avoit peint très-vivement son visage dans mon esprit et dans ma mémoire, et je commençai à lui dire tout en colère : « Ah ! « malheureux, je te reconnois pour le traître qui « me fit l'autre jour un si grand affront; rends- « moi mon épée et mon baudrier. » Sur cela il voulut mettre l'épée à la main; mais je lui sautai prestement au collet, et, lui appuyant le bout du pistolet contre la tête, je lui dis que s'il ne me donnoit sur-le-champ son épée et son baudrier je lui cassois la tête. Il ne le voulut pas éprouver parce qu'il me vit fort en colère; et, étant tout étonné, il fut obligé de me donner ce que je lui demandois. Alors je le pris par le bras, et lui dis avec fermeté et avec la même autorité que j'aurois parlé à un soldat. « Tu n'es qu'un co- « quin, je te vas faire pendre tout à cette heure « pour les violences que tu as commises contre « l'ordre des généraux. » Ce pauvre misérable demeura tellement interdit et effrayé de l'audace avec laquelle je lui parlois, qu'il se trouva trop heureux de me demander pardon, et de me promettre mon épée et mon baudrier qu'il n'avoit pas, m'ayant déjà donné la sienne. Il me fit présent aussi, pour m'apaiser, d'une boîte d'argent doré dans laquelle on met la poudre, avec un cordon de tresse d'or qui s'attachoit en forme de bandoulière. Il méritoit assurément d'être pendu pour ces violences et ces inhumanités horribles qu'il avoit exercées lui-même et fait exercer par ses soldats; mais comme je n'en avois pas l'autorité, et que d'ailleurs il étoit de l'armée du prince d'Orange, je me contentai pour mon particulier de la satisfaction qu'il me fit, sans parler de mon épée et de mon baudrier qu'il

me fit rendre depuis. Son Éxellence néanmoins, en ayant reçu de grandes plaintes de M. le machal de Brezé, le menaça en ma présence de le faire pendre avec tous ses compagnons, ainsi qu'ils le méritoient en bonne justice. Je ne sais si les menaces furent suivies de l'effet.

Les deux armées se divisèrent au sortir de Tirlemont : celle du prince d'Orange tourna vers Bruxelles comme si elle eût voulu l'assiéger, et celle de France alla vers Louvain. Elles s'arrêtèrent plusieurs jours dans le pays qui est entre Tirlemont, Louvain et Bruxelles; mais comme l'armée française marcha vers Louvain, les Espagnols commencèrent à se découvrir à leur queue. Le maréchal de Brezé, surpris de les voir si proches, me donna ordre de faire entrer dans un clos qui étoit derrière notre armée trois régiments afin de pouvoir arrêter les ennemis. Je l'exécutai fort promptement, et plaçai nos gens d'une manière assez avantageuse pour pouvoir mettre à couvert notre armée, et nous défendre nous-mêmes de ceux qui nous attaqueroient. Je pensai perdre en cette rencontre une partie de mon bagage, une roue d'une charrette s'étant rompue lorsque l'armée ennemie n'étoit éloignée que de cinq ou six cents pas; mais, étant couru à l'artillerie, j'en achetai une 40 livres, et la fis mener fort diligemment et mettre à la place de celle qui étoit rompue. Ainsi j'eus encore le temps de sauver cette charrette. Nos trois régiments étant postés dans le clos dont j'ai parlé, les ennemis s'approchèrent pour nous attaquer, et il y eut grande escarmouche de part et d'autre. Cependant tout le reste de l'armée battoit en retraite, étant trop foible pour donner combat, et elle marchoit toujours à grands pas; ce qui commença à faire un peu murmurer les trois régiments, qui disoient tout haut que je les exposois à la boucherie. Je leur répondis que j'attendois à toute heure les ordres du général, que je ne pouvois pas de moi-même leur faire quitter ce poste, et que s'il y avoit du péril pour eux il n'y en avoit pas moins pour moi.

Nous ne fûmes pas long-temps en cette peine, parce que M. le maréchal de Brezé m'envoya dire bientôt de nous mettre en marche pour le venir joindre. Les ennemis nous escarmouchoient toujours en queue, et lorsque nous fûmes arrivés à un bourg avec toute notre armée, ils commencèrent à nous pousser assez vigoureusement, et nous obligèrent enfin de quitter le bourg et de nous retirer en combattant, jusqu'à ce qu'ayant gagné un lieu plus étroit nous nous mîmes à faire ferme et à nous battre d'égales forces. Les ennemis, ayant ainsi perdu tout l'avantage que leur donnoit auparavant leur grand nombre, jugèrent plus à propos de se retirer pour aller donner sur la queue de l'armée du prince d'Orange; mais ils ne la trouvèrent plus, ce prince ayant marché toute la nuit et mis ses troupes à couvert.

Les deux armées confédérées allèrent ensuite planter le siége conjointement devant Louvain. Comme je ne fus que dix ou douze jours à ce siége, pour la raison que je marquerai dans la suite, je ne saurois en rien dire de considérable. Il m'arriva seulement une querelle de jeu et de galanterie avec deux de nos généraux, qui firent mine d'être fort en colère contre moi, à cause que je les tirai d'un péril où ils s'exposoient par pure bravoure à se faire tuer ridiculement. M. le maréchal de Brezé et M. le grand-maître de La Meilleraye étant montés par galanterie sur le haut d'un retranchement, j'allai par derrière prendre M. de La Meilleraye par le milieu du corps et l'emportai jusqu'au bas du même retranchement; je fis à l'instant la même chose à M. le maréchal de Brezé, leur donnant à peine le loisir à tous deux de se reconnoître, et je leur dis, avec la liberté qu'ils vouloient bien que je prisse à leur égard : « Voilà de plaisantes galanteries qui nous coûte« ront la vie à tous. Si les généraux sont tués qui « commandera l'armée? et que deviendront les « autres officiers et les soldats? » Ces deux messieurs, aussi surpris qu'ils l'avoient jamais été, se regardant l'un l'autre, mirent l'épée à la main, et commencèrent à courir après moi comme pour se venger de cet affront; mais, ne voulant pas leur donner lieu de faire quelque chose de mal à propos et contre leur volonté, après que je leur avois rendu un si bon service, je me mis aussitôt à courir tout de mon mieux, de peur que le jeu ne se terminât à quelque malheur. Je savois bien que dans le cœur ils n'étoient point mécontens de se voir tirés d'un péril où ils ne s'étoient engagés que par une vaine émulation. Aussi, quand ils me virent courir de la sorte, ils furent bien aises de ne me pouvoir atteindre, et ils s'arrêtèrent. Je ne voulus pas néanmoins me montrer sitôt devant eux, pour sauver au moins les apparences, et répondre par des mines à celle qu'ils avoient faite de me vouloir beaucoup de mal.

Quelque temps après, ayant reçu aux tranchées un coup de mousquet dans le bras qui ne me blessa que légèrement, on rapporta à M. le maréchal de Brezé que j'étois blessé; sur quoi faisant fort le fâché contre moi, il dit qu'il auroit voulu que je fusse mort. Il parloit sans doute contre son intention; car il m'envoya aussitôt son chirurgien pour me panser, et lorsque j'allai l'en remercier ayant le bras en écharpe, je ne pus point m'empêcher de lui témoigner de nouveau

que, bien loin de me repentir de ce que je leur avois fait, je ne croyois pas pouvoir leur mieux témoigner le respect que je leur portois, que d'empêcher de telles bravades qui alloient à la perte de l'armée. J'admire que de grands hommes soient sujets à de si grandes bévues, comme si un général étoit réduit à ne pouvoir faire paroître son courage que dans ces sortes de jeux, plus dignes de jeunes soldats étourdis que du moindre des officiers, dont la vie n'est pas tant à lui qu'au Roi, et qui doit la ménager pour son service et pour le salut de ceux qui sont sous sa conduite, au lieu de la prodiguer ridiculement par vanité.

Je ne demeurai, comme j'ai dit, que peu de jours devant Louvain; car M. de Brezé, manquant d'avoine et de fourrage pour ses chevaux, me donna commission d'aller forcer un château nommé Arscot, qui est à huit ou neuf lieues de Louvain, où il y avoit grande abondance de toutes sortes de vivres, tant pour hommes que pour bêtes. Il me donna pour cet effet une vingtaine de charrettes, et environ quatre cents mousquetaires, avec lesquels je m'avançai durant la nuit vers ce château, qui étoit tout entouré de fossés extraordinairement larges et pleins d'eau, et défendu par une bonne garnison. Je trouvai moyen d'approcher de la porte avec mes gens, partie sur un bateau, et partie dans l'eau jusqu'à la ceinture, sur les ruines du pont qui avoit été rompu. Je fis enfoncer la porte à grands coups de levier, et, entrant par force, nous contraignîmes la garnison, après deux ou trois heures de combat, de se retirer dans une tour, d'où ils firent leur capitulation. Je fis charger aussitôt d'avoine et de foin les charrettes que j'avois menées avec moi, et les envoyai à M. le maréchal de Brezé, lui mandant que s'il vouloit m'envoyer les charrettes de l'artillerie, j'avois de quoi en charger cinq cents de blé, d'avoine, de foin, d'orge et d'autres choses; car il y avoit dans ce château de fort grands greniers qui en étoient pleins, à cause que l'on y avoit retiré toutes les richesses des villages d'alentour. Je pensai ensuite à me fortifier et à me barricader le mieux que je pus pour la défense de nos grains; et M. de Brezé m'ayant envoyé de nouveau grand nombre de charrettes, je les renvoyai toutes chargées comme auparavant; ce qui rafraîchit un peu le train de nos généraux.

Il m'arriva vers ce même temps un grand différend avec M. le marquis de S..., qui est aujourd'hui maréchal de France. Comme il vit que j'envoyois à l'armée tant de vivres et tant de fourrages, il voulut y avoir part, et, étant venu avec sa compagnie de cent maîtres à ce château où j'étois, il résolut d'y entrer pour partager le butin. Nous étions dès lors assez mal ensemble, parce qu'étant autrefois maréchal des logis, je lui avois marqué une maison où il y avoit beaucoup de fourrage et grand logement, mais peu de cuisine à cause que l'hôte n'y étoit pas : ce qui le mit en colère contre moi, et le porta à me reprocher que j'entendois fort bien à le loger sèchement. Lors donc qu'il fut proche du château d'Arscot, qui étoit, comme j'ai dit, entouré de fort grands fossés pleins d'eau, il demanda à me parler. Je sortis dehors, ayant pourtant une barrière entre lui et moi, et vingt-cinq ou trente mousquetaires qui étoient prêts à tirer si l'on eût voulu faire la moindre violence. Alors le marquis de S... commença à me congratuler de l'heureuse rencontre que j'avois faite, et me dit avec beaucoup d'honnêteté qu'il venoit faire sa paix avec moi, et qu'il reconnoissoit bien qu'il y avoit eu de sa faute, et un peu de chaleur de jeunesse dans l'affaire qui s'étoit passée entre nous deux. Comme je vis que cette réconciliation étoit forcée et ces complimens intéressés, je lui répondis assez froidement que j'étois bien aise pour l'amour de lui qu'il reconnût qu'il avoit eu tort. Quoique ma réponse ne lui plût pas il passa outre, et en vint au sujet principal de ses complimens. Il me demanda à entrer et à avoir quelques charretées de fourrages. Je lui répondis que sans un ordre des généraux je ne pouvois lui rien donner de ce qui étoit dans le château, parce qu'ils m'y avoient envoyé, et que tout ce qui étoit dedans leur appartenoit, que je ne pouvois pas non plus le laisser entrer avec sa compagnie sans leur ordre exprès; mais que s'il vouloit y entrer seul on lui ouvriroit la porte.

Il commença aussitôt à changer de langage, et à me dire en jurant que je parlois en roi et en souverain. Il me menaça en même temps d'y entrer par force, et de se faire ouverture l'épée à la main. Plus il s'échauffa, plus je fis paroître de froid; et, sans m'étonner, je lui dis que je ne lui conseillois pas de l'entreprendre, que s'il branloit je ferois tirer sur lui sans rémission. Étonné qu'il fut du calme avec lequel je répondois à ses menaces, il me dit : « Tu es aussi froid qu'une « corde à puits, et tu me menaces de me faire « tuer ! — Je fais ma charge sans m'émouvoir, « lui repartis-je. » Enfin il prit le parti le plus sûr pour lui, qui fut de se retirer, quoique en me faisant de grandes menaces, dont je n'étois guères épouvanté. Me doutant bien néanmoins qu'il ne manqueroit pas de s'aller plaindre à M. le maréchal de Brezé, et qu'il pourroit le prévenir contre moi, je lui écrivis à l'heure même un billet où je lui mandois dans la vérité comment la chose s'étoit passée. Ainsi, lorsque M. le marquis de S...

alla lui faire ses plaintes, et qu'il lui dit entre autres choses, pour me desservir, que je faisois si mauvaise garde qu'il auroit pu me surprendre dans le château s'il avoit voulu, M. le maréchal, qui avoit été informé de ma conduite et du sujet de ses plaintes par ma lettre, lui témoigna n'ajouter pas grande foi à ce qu'il disoit, et me croire un peu trop vigilant pour ceux qui entreprendroient de me surprendre. Il me récrivit en même temps une lettre où il me louoit d'avoir agi comme j'avois fait, en refusant l'entrée et le fourrage au marquis de S... Il m'envoya même un ordre exprès de la part du Roi de ne recevoir qui que ce fût dans le château, et de ne donner du fourrage à quelque personne de qualité que ce fût, si elle ne venoit avec un ordre, ou de M. le prince d'Orange, ou de M. le maréchal de Châtillon, ou de lui-même.

M. le marquis de S...., ne sachant pas cette réponse de M. le maréchal de Brezé, ni ce nouvel ordre que j'avois reçu, revint une seconde fois au château d'Arscot, et me dit qu'il avoit parlé à M. le maréchal de Brezé, lequel avoit fort blâmé ma conduite : il ajouta qu'il falloit que je lui ouvrisse à l'heure même si je ne voulois me révolter contre l'ordre du général. Je l'attendois sur cet article; et dans le moment, tirant de ma poche la lettre que j'avois reçue, et la lui montrant de loin, je lui criai : « Voici un homme qui « m'informera mieux des sentimens de M. le ma« réchal de Brezé que non pas M. de S... Voilà « comme il me commande de vous ouvrir la porte « du château, en me louant de ce que je ne vous « l'ouvris pas l'autre jour, et me défendant de la « part du Roi d'ouvrir à qui que ce soit qui n'ap« portera pas un ordre exprès de nos généraux. « Montrez-moi votre ordre, monsieur, lui dis-je, « et toutes les portes vous seront ouvertes. » Le marquis se trouva merveilleusement étourdi, et eut une extrême confusion de se voir démenti si honteusement par celui-là même dont il prétendoit s'autoriser. Il se retira à l'instant fort en colère, sans avoir d'autre satisfaction que d'avoir dit plusieurs choses désobligeantes contre M. le maréchal de Brezé et contre moi.

Je ne fus pas néanmoins aussi heureux dans la suite que je me l'étois proposé en devenant maître de ce château; et il m'arriva à mon ordinaire que ce qui devoit enrichir un autre ne m'apporta aucun avantage. Le peu d'union qui étoit entre le prince d'Orange et nos généraux étant cause que le siége de Louvain n'avançoit point, il fut résolu qu'on le lèveroit. M. le maréchal de Brezé m'envoya à l'heure même une vingtaine de charrettes, avec une escorte de quelques compagnies commandées par les lieutenans, et me manda que, le siége étant sur le point d'être levé, il me prioit de faire charger ces charrettes de blé, d'avoine et de foin; que je laissasse dans le château les officiers qu'il envoyoit avec leurs compagnies, et que je revinsse au camp avec les troupes que j'avois. Cette nouvelle, à la vérité, me surprit fort; car je m'attendois assurément que Louvain seroit pris, et que le château d'Arscot que j'avois si bien gardé me demeureroit en partage, avec une bonne quantité de meubles qu'on y avoit retirés, et qui étoient dans les coffres que j'avois toujours épargnés jusqu'alors, les regardant comme à moi, et ne voulant point les rompre qu'à la fin. Mais je comptois sans mon hôte, et le soin que j'eus de les bien garder ne servit qu'à ces officiers, qui, ayant pris aussitôt ma place, rompirent tout, et s'accommodèrent aux dépens de ceux à qui ces riches meubles appartenoient. Je partis donc assez mécontent, après avoir fait charger le plus promptement qu'il me fut possible ces vingt charrettes que le maréchal de Brezé m'avoit envoyées, et je les fis escorter par les quatre cents mousquetaires que je remenois à l'armée.

Nous aperçûmes à quelques lieues de là un parti de quatre à cinq cents chevaux ennemis qui paroissoient d'un peu loin, et qui venoient à la traverse nous couper chemin. Nous crûmes d'abord être perdus et taillés en pièces, à cause de la campagne où nous étions, et où la cavalerie avoit un grand avantage sur nous; mais le guide me rassura, en me disant qu'il y avoit un peu plus loin un chemin assez élevé et étroit où nous pourrions nous mettre à couvert de quelque bois, et que si nous voulions nous hâter nous aurions encore le temps de le gagner avant que d'être joints par les ennemis, qui seroient bientôt obligés de prendre un détour à cause d'un fossé qu'ils trouveroient en leur chemin. Je mis à l'instant tous mes soldats en bataille, et les enfermai à mon ordinaire entre les charrettes, sur lesquelles j'en fis monter quelques-uns. On toucha ensuite les chevaux, et, en faisant très-grande diligence, nous arrivâmes au chemin dont j'ai parlé, où nous fûmes approchés et attaqués par la cavalerie des ennemis. Je fis alors faire halte à tous nos gens, et les exhortai à faire bien leur devoir, en recevant à grands coups de mousquet les premiers qui se présenteroient. Il est vrai que je ne fus jamais mieux obéi, et que jamais assaillans ne furent plus gaîment reçus; car il se fit tout d'un coup une si furieuse décharge sur ces premiers, qu'elle en coucha grand nombre par terre, et ôta aux autres l'envie de nous attaquer davantage. Ainsi s'étant retirés plus sages, mais en plus petit nombre, ils nous laissèrent marcher en toute assurance.

Cependant le maréchal de Brezé eut avis que j'avois été rencontré par quelques escadrons de cavalerie; et, s'imaginant que tout étoit taillé en pièces, il commença à entrer dans une fort méchante humeur contre moi, et à m'accuser d'en avoir été la cause par ma négligence, comme étant parti trop tard, et ayant mal à propos employé beaucoup de temps à m'enrichir du butin de ce château. Je le trouvai dans cette mauvaise humeur lorsque j'arrivai; et quand il sut que nous n'avions rien perdu, il passa tout d'un coup d'un grand chagrin à une joie encore plus grande, et me dit avec le dernier étonnement qu'il avoit peine à comprendre comment nous en étions échappés. Je lui fis entendre ce que j'avois fait, lui témoignant en même temps mon mécontentement de ce qu'on exposoit ainsi les troupes du Roi pour quelque fourrage.

On leva le siége aussitôt après; et notre armée étant allée pour se rafraîchir vers Ruremonde, elle y fut au contraire bien maltraitée. Ce pays étant tout de sables, il s'y éleva une si furieuse tempête, avec de si grands tourbillons, qu'on n'y respira durant plusieurs jours que le sable au lieu de l'air pur. Cinq à six mille hommes en furent étouffés subitement, ou moururent en très-peu de temps par les maladies que formoit en eux cette grande corruption; car non-seulement celui qui se respiroit par le nez, mais encore celui qu'on mangeoit avec les viandes, qui en étoient toujours fort assaisonnées, formoit une espèce de contagion dans le corps, qui s'en trouvoit bientôt accablé. Cela affoiblit si fort notre armée, et la réduisit en un si pitoyable état, qu'elle ressembloit plutôt à un hôpital rempli de malades qu'à un camp de soldats prêts à combattre : ce qui fut cause que plusieurs demandèrent leur congé, et soupiroient après l'air natal pour recouvrer leur santé, que cet air malin avoit presque entièrement consumée.

Parmi ce grand nombre de malades et de misérables, j'aperçus un jour un homme vêtu comme un gueux, qui alloit demander l'aumône, et qui étoit mangé de vermine, et couvert de teigne. Après l'avoir considéré je le reconnus, et vis que c'étoit un gentilhomme qui avoit mangé tout son bien, et s'étoit réduit par sa faute dans cette horrible misère. Je fus touché de compassion, et ayant donné quelque argent à mon valet pour lui acheter le plus nécessaire, je lui commandai de le suivre. On l'habilla; et comme il m'eut témoigné souhaiter extrêmement de s'en retourner en France, à cause qu'il se mouroit de maladie et de misère en ce pays-là, j'obtins, quoique avec beaucoup de peine, son congé, à cause qu'il étoit de notre armée, et que M. le maréchal de Brezé avoit reçu ordre de ne laisser retourner personne en France. Comme la maladie et la misère l'avoient obligé de quitter le service, je sollicitai puissamment M. le maréchal, qui ne put pas me refuser pour cet homme ce qu'il n'accordoit presque à personne, et je lui donnai cinquante écus pour la dépense de son voyage. Mais quoiqu'il se soit rétabli depuis et qu'il se soit mis fort à son aise, il fit bien voir que les plus grands services sont souvent peu reconnus, et qu'un faux honneur fait quelquefois oublier volontairement l'obligation dont on a honte de se souvenir, car il fut six ans entiers sans venir seulement me remercier, fuyant même autant qu'il pouvoit de me rencontrer; et il différa pendant neuf années à me payer ce que j'avois avancé pour le tirer de la misère.

Lorsque notre armée étoit malade en Hollande, ainsi que j'ai dit, je perdis et je retrouvai d'une manière fort plaisante un cheval d'assez grand prix, et le meilleur que j'eusse alors. Quelqu'un ayant trouvé le moyen de me l'enlever dans le camp même, je rencontrai, quelques jours après qu'on me l'eut volé, un cavalier monté sur un cheval qui ressembloit tout-à-fait au mien. Je lui dis sans hésiter que ce cheval étoit à moi, et lui demandai de qui il l'avoit acheté. Il me répondit fort franchement que cela pouvoit bien être, parce qu'il l'avoit eu à très-bon marché d'un soldat qui ne le lui avoit vendu que trois pistoles, et qu'il étoit prêt de me le rendre pour le même prix. Ainsi en lui donnant cet argent j'eus le cheval que j'avois cru être le mien, quoique ce ne le fût pas. Quelque temps après, comme je criois un peu haut en appelant quelqu'un dans le camp, mon véritable cheval, qui se trouva dans ce même quartier, et qui connut ma voix comme étant fort accoutumé à moi, se mit dans l'instant à hennir fort et ferme, comme pour marquer qu'il connoissoit la voix de son maître. Je reconnus aussi moi-même son hennissement, et j'envoyai un valet au lieu où je l'entendois, afin qu'il vît si je ne m'étois point trompé. Il reconnut mon cheval, et revint m'en donner avis. Sur quoi étant allé trouver celui qui l'avoit, je l'obligeai, quoique avec assez de peine, à me le rendre. Ainsi j'eus en fort peu de temps mon cheval et celui qui lui ressembloit. Mais il arriva, par une rencontre assez agréable, que ce dernier retrouva aussi bientôt son maître; car l'officier à qui il appartenoit véritablement m'ayant rencontré avec son cheval le reconnut, et me fit le même compliment que je lui aurois fait sans doute si j'avois été en sa place, qui étoit que ce cheval étoit à lui. Il m'en donna même une marque assez certaine, qui étoit que l'on trouveroit sous un de ses pieds un morceau de drap vert en forme d'emplâtre, qui y avoit été mis à cause d'un

mal qu'il y avoit. On trouva en effet ce qu'il avoit dit. Il me donna une paire de pistolets, et je lui rendis son cheval : et ainsi, par le moyen de ces deux conjonctures et de ces différentes rencontres, ceux qui possédoient ce qui ne leur appartenoit pas en furent dépossédés, et les deux chevaux retournèrent à leurs véritables maîtres.

LIVRE XII.

Le sieur de Pontis est dans une considération toute particulière auprès du prince d'Orange, qui s'efforce inutilement de le retenir à son service. Le Roi lui donne une charge de capitaine aux Gardes. Artifice dont on se sert pour lui enlever cette gratification du Roi. Grande consternation dans l'armée de France, du temps de Piccolomini et de Jean de Vert, généraux d'Espagne. Le sieur de Pontis est commandé pour aller secourir Abbeville avec le régiment de Brezé. Sa conduite à l'égard de celui qui lui avoit voulu enlever le don du Roi. On lui suscite des affaires en cour au sujet de sa garnison d'Abbeville. Il est fait prisonnier dans un combat. Siége de La Capelle. Le sieur de Pontis empêche le soulèvement des Suisses. Siége et réduction de la ville d'Arras.

Pendant que notre armée souffroit beaucoup dans le lieu qui lui avoit été donné pour quartier de rafraîchissement, les Espagnols, ayant assiégé le fort de Schench, qui est situé en une île du Rhin, à quinze ou seize lieues de Ruremonde, l'emportèrent et s'en rendirent les maîtres. Le prince d'Orange résolut de le reprendre, et fit marcher dans ce dessein les deux armées vers ce fort. Ce fut en cette occasion que je commençai à avoir beaucoup d'accès auprès du prince d'Orange, et, si j'ose le dire, une union très-particulière avec son Excellence, dont il lui plut de m'honorer ; ce qui arriva de cette sorte : voulant connoître tous les officiers de notre armée, et savoir leurs noms, il les fit venir les uns après les autres dans une salle où il étoit. J'y allai donc à mon rang ; et comme M. le maréchal de Brezé avoit eu la bonté de lui parler de moi favorablement en quelques occasions, et que j'avois eu aussi l'honneur d'être connu de lui-même, à cause de cette députation dont je fus chargé de la part de nos généraux, lorsque j'allai, comme j'ai dit, lui témoigner l'empressement où étoit toute notre armée de le recevoir comme son généralissime, il me fit la grâce de s'entretenir un peu plus particulièrement avec moi lorsque je lui eus fait la révérence. Il m'interrogea sur différentes choses de la guerre, sur lesquelles je tâchai de le satisfaire le mieux que je pus ; et à la fin m'ayant demandé si je pourrois lui fournir dans le besoin soixante ou quatre-vingts mousquetaires qui fussent tous braves soldats, et qui eussent leurs armes bien nettes, je lui répondis, sans crainte de m'engager trop, que je ne lui en fournirois pas seulement quatre-vingts, mais cent et deux cents, et trois cents s'il le vouloit ; que j'osois bien l'assurer qu'il n'y avoit point de régiment dans toute l'armée qui eût les armes toujours belles et toujours luisantes comme le nôtre, qui étoit celui de M. le maréchal de Brezé, et qu'il étoit composé de fort braves gens. Le prince me demanda de nouveau ce que je faisois pour tenir toujours en si bon état les armes de nos soldats, même dans la marche de l'armée ; et je lui dis qu'en arrivant à quelque bourg où il y avoit un armurier, j'avois soin de faire frotter toutes les armes du régiment.

Cette conférence que j'eus avec le prince d'Orange, où il me fit l'honneur de s'entretenir avec moi sur bien des choses, me concilia si bien ses bonnes grâces, qu'il me témoigna une bonté extraordinaire, jusque-là que, lorsque j'étois sur le point de prendre congé de lui pour faire place à un autre, il me dit que je lui donnasse la main ; ce que refusant d'abord par respect, et voulant baiser celle du prince, il voulut absolument que je lui donnasse la mienne, laquelle il prit, et mettant la sienne dedans il me dit fort familièrement : « Je « veux être votre ami, et que vous soyez le mien. « Vous m'avez plus satisfait qu'aucun autre : je « suis très-content de vous; car j'aime les gens qui « me parlent franchement, comme je vois que vous « avez fait. » Depuis ce temps-là, toutes les fois que ce prince me voyoit il m'appeloit, et sembloit prendre à tâche de me témoigner une bienveillance toute particulière devant tout le monde, m'obligeant même de me promener quelquefois un temps considérable avec lui. Je reconnus bientôt que tout cela ne tendoit qu'à m'attirer à son service, les princes n'ayant pas accoutumé d'en user avec ces manières si obligeantes inutilement et sans dessein. Aussi il me fit tenter dans la suite, et me dire de sa part que si je voulois demeurer en Hollande, et m'attacher auprès de sa personne, il me promettoit de me regarder et de me traiter comme son ami. C'étoit sans doute parler un langage peu ordinaire à un prince ; et je crois que ce qu'il pouvoit peut-être rechercher principalement dans moi, étoit ma fidélité et mon attache inviolable à celui que je servois. Mais c'étoit aussi cela même qui m'empêchoit de manquer à mon devoir en cette rencontre, outre que j'avois appris par une assez longue expérience quel fonds je pouvois faire sur ces amitiés des princes. Ainsi, répondant toujours avec toute sorte de reconnoissance et de soumission aux offres qu'on me faisoit, je témoignai ouvertement la volonté où j'étois de ne me point départir du service de la France.

Cependant la bonté si particulière que ce prince faisoit paroître à mon égard me suscita beaucoup d'envieux. Chacun en parloit à sa manière, et plu-

sieurs se trouvoient blessés de ce qu'en diverses rencontres son Excellence prenoit plaisir à me relever par-dessus les autres : ce que j'avoue ne pouvoir pas approuver moi-même dans un prince, qui doit, ce me semble, ménager ceux qu'il honore de sa bienveillance, et ne les exposer pas de la sorte par des louanges souvent excessives à la haine de leurs amis. Mais c'est aussi d'autre part une grande injustice de s'en prendre à ceux qui sont innocens de cette faute; car si un prince, par prévention, ou avec justice, témoigne considérer quelqu'un plus que les autres, celui qu'il considère de cette sorte, ne faisant rien que s'acquitter de son devoir, n'en est pas coupable; et c'est injustement que ceux qui sont moins considérés que lui prennent sujet de le haïr. Aussi le maréchal de Brezé m'ayant dit qu'il ne savoit ce que j'avois fait au prince d'Orange pour le porter à m'aimer, je lui dis nettement en ce peu de mots, qui renfermoient, ce me semble, un assez grand sens : « Je « n'ai fait, monsieur, à son égard, lui dis-je, que « ce que je fais tous les jours au vôtre; c'est-à-dire « que j'ai tâché seulement de m'acquitter de mon « devoir pour le contenter aussi bien que vous. Et « s'il m'honore de sa bienveillance, c'est une mar- « que de la bonté de son naturel, qui sait aimer « ceux qui le servent avec affection. » Il me repartit : « Au moins ne vous laissez pas débaucher; « car je vous enlèverois moi-même d'entre les bras « du prince d'Orange. » Sur quoi je lui dis fort cordialement et avec beaucoup de respect : « Mon- « sieur, vous êtes mon général et mon maître par- « ticulier, et vous le serez toujours après le Roi. « Je sais trop les obligations que je vous ai pour « les payer d'une ingratitude dont je ne me sens « pas capable. »

Je ne fus pas peu étonné dans la suite, lorsqu'on m'amena un grand chariot à six chevaux qui me fut présenté de la part des Etats, afin de porter mon bagage. C'étoit le prince d'Orange qui me l'avoit procuré pour une plus grande marque de la bonté qu'il avoit pour moi; et il étoit entretenu aux dépens des mêmes Etats, sans qu'il m'en coutât un sou : ce qui me vint fort à propos, parce que, deux de mes chevaux s'étant épaulés, mon chariot étoit demeuré. Lorsque nous fûmes aussi arrivés au fort de Schench, les mêmes Etats me fournirent un bateau à leurs dépens durant tout le temps que j'y demeurai.

Le siége fut planté devant ce fort sur l'entrée du mois de septembre de la même année 1635; et ce fut durant ce siége que le prince d'Orange voulut éprouver si j'étois homme de parole : car, ayant formé une entreprise secrète sur la place, il me demanda tout d'un coup deux cents mousquetaires, que je lui fournis à l'instant, tels qu'il me les avoit demandés. Son entreprise étant découverte et manquée, il témoigna m'en savoir autant de gré que si elle avoit bien réussi. Je ne me souviens point qu'il soit rien arrivé d'extraordinaire pendant que nous fûmes à ce siége. On repoussa seulement avec beaucoup de vigueur le cardinal Infant qui se présenta avec son armée pour secourir les assiégés, les Français étant convenus dès auparavant avec les Hollandais que ceux-ci continueroient toujours le siége, et que ceux-là, c'est-à-dire les Français, n'auroient soin pour lors que de repousser les ennemis; ce qu'ils firent aussi avec beaucoup de courage, les ayant contraints de se retirer sans rien faire. Enfin à l'entrée de l'hiver l'armée de France alla hiverner dans le canton qui lui fut marqué; et le prince d'Orange laissa pour continuer le siége le comte Guillaume de Nassau, qui prit la place par capitulation sur la fin du mois d'avril de l'année suivante, c'est-à-dire au bout de huit mois. Notre régiment fut distribué dans quatre villes différentes, dans chacune desquelles j'avois aussi mon logement; mais je passai la plus grande partie de l'hiver proche le prince d'Orange à La Haye.

[1636] Le Roi cependant eut la bonté de se souvenir de moi, quoique je fusse éloigné de sa personne, et me donna une charge de capitaine dans son régiment des Gardes. Il semble qu'après les longs services que j'avois tâché de lui rendre j'aurois pu espérer plus tôt la même récompense. J'en voyois une infinité d'autres qui, pour être moins fidèles que je n'étois, faisoient des fortunes considérables; et pour moi, je demeurois toujours dans le même état; et l'attache inviolable que j'avois toute ma vie témoignée pour la personne et le service du Roi, bien loin de me procurer un grand avantage, m'étoit au contraire un obstacle à pousser ma fortune aussi loin que beaucoup d'autres. Je ne le dis pas tant néanmoins pour me plaindre que pour déplorer la condition d'un prince qui, étant maître du premier royaume du monde, avoit toutefois sans comparaison moins de pouvoir de récompenser ceux qu'il jugeoit ses plus fidèles serviteurs, que son ministre n'en avoit d'agrandir les siens. Le Roi me fit donc expédier aussitôt une lettre de cachet pour me faire revenir en France. M. de Boulogne, mon ami intime, dont j'ai déjà parlé plusieurs fois, en ayant su le sujet, m'écrivit en même temps pour m'obliger de revenir le plus promptement que je pourrois à Paris, sans me marquer toutefois rien de particulier, mais seulement en général que c'étoit pour une affaire qui m'étoit de conséquence.

M. de Ch......, ambassadeur pour le Roi en Hollande, ayant reçu le paquet de la cour, et ouvert les lettres selon la coutume, comme il vit

que Sa Majesté me donnoit la charge dont j'ai parlé, il usa d'une très-mauvaise foi en mon endroit; et voulant se servir de cette occasion pour avancer son neveu, outre qu'il étoit bien aise de me retenir en Hollande à cause de quelque grande entreprise qu'il avoit sur Gueldres, il retint, par la plus grande de toutes les injustices, la lettre de cachet qui étoit pour moi, et envoya à l'heure même son neveu à la cour, afin qu'il parlât au cardinal de Richelieu de ces entreprises qu'il formoit, et qu'il tâchât d'obtenir pour récompense de ce bon service la charge que le Roi me destinoit; mais son neveu perdit sa peine et ses frais, le Roi ayant témoigné plus de fermeté qu'on n'auroit cru, et dit tout net qu'il avoit déjà donné cette charge. Cependant je pressois fort pour obtenir mon congé à cause de la lettre de M. de Boulogne, qui me donnoit lieu de penser tout de bon à m'en retourner en France, outre que je commençois à manquer d'argent. Mais, soit que M. le cardinal s'y opposât secrètement, ou que M. l'ambassadeur fût d'intelligence avec messieurs les généraux pour empêcher mon retour, je ne pus jamais obtenir mon congé, et je me vis obligé, malgré moi, et contre l'ordre formel de Sa Majesté, de demeurer tout l'hiver dans le pays : ce qui fut cause que le Roi, n'ayant pas eu, si je l'ose dire, le pouvoir de me faire revenir, quoiqu'il le désirât fort, donna la charge à un autre, après m'avoir attendu plusieurs mois.

Nous nous embarquâmes au commencement du printemps de l'année suivante, qui étoit 1636; et lorsque j'allai prendre congé du prince d'Orange, il me témoigna avoir quelque peine de ce que je ne voulois pas demeurer auprès de sa personne après les offres qu'il m'avoit faites; mais comme il savoit que c'étoit cette fidélité même, qu'il estimoit davantage en moi, qui m'empêchoit de demeurer en Hollande, il ne laissa pas de m'assurer qu'il étoit très-content de ma conduite : « et si vous voulez même, me dit-il, j'é-« crirai au Roi pour lui rendre témoignage de vos « bons services. » Je lui répondis avec beaucoup de respect qu'étant né sujet du roi de France j'étois obligé de suivre ses ordres, mais que rien ne seroit capable d'effacer de mon souvenir tant de témoignages de bonté et de bienveillance que j'avois reçus de Son Altesse; que je ressentois au fond de mon cœur, plus que je ne pouvois l'exprimer, l'honneur qu'elle m'avoit fait d'agréer mon service, et que si elle daignoit encore par un excès de bonté m'honorer de sa recommandation auprès du Roi, ce seroit comme achever de me combler de ses faveurs.

Lorsque nous fûmes arrivés en France, notre armée s'alla rafraîchir durant quelque temps en Normandie; mais il vint bientôt un nouvel ordre de faire marcher toutes les troupes pour aller joindre M. le comte de Soissons et M. le maréchal de Brezé à La Fère. Je m'y rendis donc aussi avec notre régiment; et, comme je me trouvai extraordinairement fatigué, je me retirai en un grenier pour y dormir : ce qui me fut doublement avantageux, pour me reposer et pour me sauver d'un grand péril où l'on m'auroit engagé. Les ennemis étant en campagne avec une puissante armée composée de quarante mille hommes, et conduite par le prince Thomas et les deux célèbres généraux Piccolomini et Jean de Vert, pilloient tout, se rendoient maîtres de plusieurs villes, et faisoient tout plier sous leurs armes. De long-temps on n'avoit vu une si grande consternation dans la France; et la puissance de l'Espagne prit si bien dans cette conjoncture l'ascendant sur nous, qu'il sembloit qu'il y eût de la témérité à vouloir même leur résister. Comme on jugea qu'ils ne manqueroient pas d'assiéger Le Catelet, M. le comte de Soissons pensa à m'y envoyer, et me fit chercher de tous côtés pour cela. M. le maréchal de Brezé, qui savoit bien où j'étois, me ménagea avec beaucoup de bonté en cette occasion, et, jugeant bien que ce seroit m'exposer visiblement de m'envoyer dans une place qui ne pouvoit pas tenir contre une si puissante armée, il ne voulut jamais témoigner qu'il sût où j'étois. Aussi il est sans difficulté que j'y aurois péri, puisque, n'étant pas d'humeur à me rendre sans me bien battre, j'aurois peut-être exposé la place à être emportée d'assaut. Après donc que l'on m'eut bien cherché sans me trouver, on y en envoya un autre au lieu de moi; et les ennemis, ayant assiégé cette ville vers le mois de juillet de la même année 1636, s'en rendirent bientôt les maîtres.

De La Fère notre armée alla à Bray pour empêcher les ennemis de passer la rivière. Chacun travailla dans son poste à se fortifier le mieux qu'il put. Pour moi, mettant pourpoint bas avec tous les officiers et les soldats de notre régiment, nous nous retranchâmes si bien en quatre heures de temps dans une prairie au-deçà de la rivière, vis-à-vis de la montagne par où devoient descendre les ennemis, que nous étions entièrement à couvert de leur canon. J'avois fait aussi planter dans la rivière quantité de pieux pour empêcher le passage de la cavalerie. Ayant vu ensuite de loin un homme qui sondoit le gué, j'allai aussitôt avertir celui qui commandoit le régiment de Champagne de se préparer, et de s'attendre à être bien battu dans peu de temps, à cause que le poste où ils s'étoient retranchés se trouvoit moins avantageux et plus exposé. Je courus en même

temps donner avis à M. le maréchal de Brezé de ce que j'avois vu, afin de recevoir ses ordres; mais il n'en avoit point à nous donner, tant il se trouvoit alors embarrassé. Je fus même un peu surpris de l'entendre lorsqu'il me dit que je me défendisse comme je pourrois en mon quartier, parce qu'ils ne savoient tous où ils en étoient, et j'ose dire que cet étourdissement de nos généraux me parut plus capable d'abattre le courage de nos troupes que la terreur même des Espagnols. Les ennemis commencèrent bientôt après à paroître; et, ayant pointé sur la montagne quatorze pièces de canon, ils saluèrent tout d'abord notre régiment avec grand feu et grand bruit, mais peu d'effet; car, nous étant retranchés au pied de cette montagne, et comme enfouis bien avant dans la terre, le canon ne put nous faire aucun mal, et les boulets passoient par-dessus notre tête: au lieu que nous autres, au contraire, avions toute liberté de tirer sur eux sans nous montrer, et de les incommoder beaucoup. Ainsi, ne pouvant forcer ce quartier, ils transportèrent leur canon pour aller battre le régiment de Champagne, lequel en effet ils foudroyèrent à cause qu'il étoit beaucoup plus à découvert.

Nos généraux, se voyant forcés par cet endroit, firent mettre en marche notre armée pour se retirer à Nesle, parce qu'il n'y avoit aucune apparence de résister, et que d'ailleurs, comme j'ai dit, les ennemis avoient l'ascendant sur nous par je ne sais quelle frayeur qui s'étoit répandue dans tous les esprits. Le dessein avoit été pris de faire rafraîchir l'armée dans ce bourg; mais j'avertis M. le comte de Soissons de l'avis qu'on m'avoit donné qu'il y avoit au-delà un très-grand marais, et que, si nous étions poursuivis par les ennemis, nous pourrions bien, à cause du long défilé, y perdre une partie de nos troupes. Ainsi, quoiqu'on eût déjà planté le piquet pour le retranchement, il fut résolu que l'armée passeroit tout ce grand marais sans s'arrêter. Lorsque M. le comte de Soissons étoit à table, où il m'avoit fait l'honneur de me faire asseoir aussi, on lui vint dire tout d'un coup que les ennemis s'étoient beaucoup avancés, que notre premier corps-de-garde avoit déjà été poussé, et que les enfans perdus couroient risque d'être taillés en pièces. C'étoient environ deux mille chevaux qui, s'étant détachés de leur armée, se hâtoient de venir donner en queue sur la nôtre. Alors chacun montant à cheval avec précipitation courut au lieu de l'attaque; mais on trouva que nos gens avoient déjà été rompus. Ainsi nous fûmes contraints de battre en retraite et de chercher la sûreté de notre armée dans la ville de Noyon. Tant d'heureux succès donnoient grand cœur aux ennemis, et causoient une étrange consternation parmi les nôtres, qui sembloient n'avoir plus de force que pour s'enfuir. Les généraux d'Espagne voyant M. le comte de Soissons, comme trop foible, retiré à Noyon avec son armée, allèrent mettre le siége devant Corbie, résolus de pénétrer plus avant dans la France, et de pousser la pointe de leurs victoires aussi loin qu'ils le pourroient.

Quelque temps après, le Roi qui étoit pour lors à Chantilly m'envoya faire commandement de l'aller trouver en diligence. Comme je n'avois point encore eu l'honneur de le saluer depuis mon voyage de Hollande, Sa Majesté me questionna fort, et voulut savoir de moi toutes les nouvelles de ce pays-là; et, après que je lui eus dit le principal de ce qui s'étoit passé, il me parla en particulier du prince d'Orange, et me fit assez connoître, ou que ce prince lui avoit écrit en ma faveur, ou que quelqu'un l'en avoit déjà entretenu; car il me demanda par quel charme je l'avois pu si bien enchanter, et me mettre si avant dans ses bonnes grâces. Sur quoi, connoissant un peu le naturel du Roi, qui étoit défiant, et qui auroit pu peut-être avoir quelque soupçon de cette grande confidence, je lui répondis avec la même franchise qu'à M. le maréchal de Brezé, que je n'avois rien fait que m'acquitter fidèlement de mon devoir, et que j'étois obligé à son Excellence de ce qu'elle avoit eu tant de considération pour mes services que Sa Majesté m'avoit obligé de lui rendre. Le Roi enfin me demanda pourquoi je n'étois pas venu plus tôt, après la lettre de cachet qu'il m'avoit fait envoyer. Je lui dis qu'on ne m'avoit rien rendu de sa part, et qu'on m'avoit refusé de me donner mon congé, sous prétexte qu'on avoit besoin de moi dans ces quartiers. Sa Majesté ne voulant point se découvrir davantage, ni me déclarer le dessein qu'elle avoit eu de me donner une charge de capitaine dans son régiment des Gardes, se contenta de me dire qu'il falloit avouer que j'étois bien malheureux, et que je n'aurois jamais de bonheur. Comme je ne savois rien de cette affaire je ne lui fis aucune réponse, quoiqu'il ne m'eût pas été difficile de lui repartir que, ma fortune étant entre ses mains, il dépendroit toujours de sa volonté de me rendre heureux. Je remarquai dans ce moment une demi-lune qu'on avoit faite devant la porte du château, et je ne pus m'empêcher d'en rire. Le Roi s'en aperçut; m'en ayant demandé la cause, je lui dis que je suppliois très-humblement Sa Majesté de faire abattre cette demi-lune, afin qu'on ne la trouvât pas là à la honte de la France, comme si l'on avoit eu besoin de cette fortification pour

mettre en sûreté la personne d'un si grand prince.

Le Roi me donna ordre ensuite d'aller promptement à Abbeville et d'y mener notre régiment, me pressant de faire grande diligence afin de porter de l'argent aux Suisses, et de secourir la ville avant qu'elle fût assiégée par les ennemis. Il fit venir en même temps un valet de chambre, qui, en présence de Sa Majesté, du cardinal de Richelieu et de M. de Chavigny, me cousit et m'ajusta dans une chemisette seize cents pistoles. Je partis donc avec cet ordre, et, étant allé au plus vite rejoindre le régiment du maréchal de Brezé, nous fîmes si bonne diligence, marchant jour et nuit, que nous arrivâmes à Abbeville assez à temps pour la sauver. Nous y entrâmes sur les deux heures après minuit avec une joie incroyable, tant des habitans que de ceux de la garnison, qui attendoient ce secours avec la dernière impatience, craignant à toute heure de se voir surpris et obligés de se rendre, ou bien emportés d'assaut. Aussi nous trouvâmes toute la ville comme en feu à cause de la multitude des chandelles et des flambeaux que l'on avoit mis à toutes les fenêtres : et chacun se réjouissant, on n'entendoit qu'un seul cri d'une infinité de voix d'hommes, de femmes et d'enfans, qui tous ensemble faisoient retentir *vive le Roi !* Ils avoient sans doute sujet de se réjouir; car, la garnison étant de beaucoup trop foible pour la défense de la ville, si nous fussions seulement arrivés une demi-journée plus tard, il n'y avoit guères d'espérance de sauver la place.

Dès le jour suivant l'on vit paroître vers les dix heures du matin cinquante-sept escadrons de cavalerie, les ennemis venant à dessein d'emporter la place. En même temps M. le comte d'Alais, qui s'y étoit retiré, et qui avoit comme un petit escadron de cavalerie, sortit dehors, et je le suivis avec tout notre régiment que je divisai en plusieurs bataillons. Le reste de la garnison se posta sur les remparts, et l'on fit commandement à tous les habitans portant armes de s'y présenter aussi, de sorte qu'on ne voyoit partout que soldats très-résolus à se défendre. L'on fit tirer de la ville quelques volées de canon avec quelques coups de mousquet, plutôt pour faire voir aux ennemis qu'on avoit de quoi les servir, que dans le dessein de leur faire beaucoup de mal. Les ennemis délibérèrent pendant deux heures de ce qu'ils feroient; et cependant dix ou douze trompettes de M. le comte d'Alais firent quantité de fanfares pour témoigner qu'on étoit en belle humeur de les recevoir s'ils s'avançoient. Enfin, jugeant qu'ils pourroient être arrêtés dans leurs conquêtes s'ils entreprenoient l'attaque d'une ville soutenue par une si forte garnison, ils s'en retournèrent porter ailleurs leurs armes victorieuses.

Je demeurai environ un an dans Abbeville avec le régiment du maréchal de Brezé, parce qu'on craignoit toujours quelque entreprise de la part des ennemis qui étoient en garnison dans des villes qui n'en étoient pas fort éloignées. Quelques jours après que je fus arrivé, comme j'ai dit, dans cette place, l'officier dont j'ai parlé, qui avoit voulu m'enlever la charge de capitaine aux Gardes que le Roi me vouloit donner, y arriva aussi avec le régiment du marquis de Brezé duquel il étoit major. M. de P..., qui étoit un des plus braves hommes de son temps, l'y suivit bientôt, ayant une grande querelle avec lui pour un soufflet qu'on disoit que cet officier lui avoit donné. Tous les amis de part et d'autre s'employèrent pour apaiser ce différend. M. Miré déclaroit qu'il n'avoit point donné le soufflet; mais M. P..., ne pouvant souffrir qu'on eût seulement la pensée qu'il avoit reçu un soufflet, résolut de s'en venger à quelque prix que ce fût. M. Miré, qui me témoignoit beaucoup d'affection, quoiqu'il m'eût joué le mauvais tour dont j'ai parlé, sans que je le susse, me pria de vouloir bien m'entremettre de cette affaire, me disant en termes exprès qu'il étoit disposé à faire telle satisfaction qu'on voudroit, et qu'il se remettoit pour cela au jugement de telles personnes qu'on voudroit choisir. Souhaitant donc d'accommoder ce différend par les voies de la douceur, je fis mon possible pour porter M. de P... à y consentir. Je me promenai diverses fois avec lui dans ce dessein, et lui dis que je ne connoissois pas le sujet de leur querelle et que je ne voulois pas non plus le connoître; mais que, quelque affront qu'il eût reçu, il ne pouvoit être si grand qu'on ne pût le réparer par des voies d'accommodement et de douceur, sans être obligé d'en venir où il prétendoit. Je l'exhortois à s'en remettre au jugement de leurs amis, et je lui disois tout ce qu'une longue expérience m'avoit appris que je pouvois lui dire, pour le porter davantage à un accommodement et le détromper de la persuasion où il étoit de ne pouvoir sauver son honneur sans un duel. Il n'écouta rien de ce que je lui disois, ou, s'il l'écoutoit en apparence, il n'en étoit pas moins résolu d'exécuter son dessein; et il le fit en effet au bout de dix ou douze jours, s'étant battu hors la ville avec M. Miré, qu'il blessa mortellement de cinq coups, et de qui il reçut aussi lui-même deux coups.

M. Miré ayant été ainsi blessé, je le fis porter chez moi, et en pris un très-grand soin jusqu'à sa mort, qui n'arriva que trois semaines après. Je n'épargnai à son égard ni peine ni argent, et

je n'eus pas moins de soin de son ame que de son corps, ayant eu toujours chez moi et nourri durant toute sa maladie un religieux, lequel ne le quitta point. Ce qui étoit étonnant, c'est que Dieu permettoit que, sans le savoir, j'obligeasse jusqu'à ce point une personne qui m'avoit elle-même si fort désobligé et comme ruiné ma fortune, ayant voulu m'enlever la charge que le Roi m'avoit destinée, et ayant été la première cause que Sa Majesté la donna enfin à un autre. Ce pauvre homme, sentant sa conscience chargée de ce crime, et le sentant d'autant plus qu'il se voyoit comme accablé de bienfaits par celui-là même à qui il avoit rendu un si mauvais office, résolut enfin de s'ouvrir à moi sur ce sujet. Quelques jours avant sa mort, tout fondant en larmes, il fit un effort extraordinaire sur lui-même, et me parla de cette sorte : « Ah! monsieur mon « cher ami, il n'y a pas moyen de vous cacher « davantage ce qui me cause la dernière douleur, « et je me vois enfin obligé de vous témoigner le « déplaisir très-sensible que j'ai de vous avoir « desservi dans une affaire dont vous ne pouvez « avoir le moindre soupçon; il y a long-temps « que je cherchois l'occasion de vous en parler, « et de vous en demander un très-humble par- « don. Je vous conjure donc, mon cher monsieur, « de pardonner à un homme qui a été assez mal- « heureux pour ruiner votre fortune. » Moi, fort étonné de ce discours, ne pouvant m'imaginer ce que c'étoit, je lui répondis cordialement que je croyois qu'il m'aimoit trop pour avoir fait ce qu'il disoit. Mais ma réponse n'ayant servi qu'à augmenter ses larmes et ses sanglots, il me repartit : « Hélas! c'est cela même qui me touche « jusqu'au vif, de ce qu'ayant tant de sujet de « vous aimer, j'ai pu néanmoins me résoudre à « vouloir bien m'avancer à vos dépens; mais si « vous ne me pardonnez avant que je vous le dé- « clare, je serai au désespoir, puisque le tort que « je vous ai fait est si grand, que si vous ne me « le pardonnez dans ce moment où je vais paroî- « tre devant Dieu, j'ai sujet de craindre qu'il « ne me pardonne pas mon crime. » Il n'y avoit guère sans doute à délibérer dans l'état et la disposition où je le voyois : c'est pourquoi je lui dis à l'heure même avec beaucoup de compassion que je pouvois l'assurer, et lui protestois devant Dieu, que je n'en aurois aucun ressentiment, et que s'il m'avoit effectivement offensé je lui pardonnois de tout mon cœur. Sur cette assurance, que je lui donnai de la meilleure grâce qu'il me fut possible, il me déclara toute la chose en ces termes : « C'est moi, dit-il, mon cher monsieur, « qui ai renversé votre fortune; c'est moi qui « suis cause que vous n'êtes pas présentement ca- « pitaine dans le régiment des Gardes; c'est moi « qui ai empêché que vous ne soyez revenu de « Hollande, en retenant, par le moyen de mon « oncle, les lettres du Roi qui vous mandoient « de retourner à la cour pour prendre possession « de cette charge. »

Il est vrai que je demeurai dans une surprise incroyable; mais l'extrême compassion que j'avois de le voir en cet état, étouffant tout ressentiment au dedans de moi, je l'assurai de nouveau que je lui pardonnois de tout mon cœur, et que je ne l'en aimerois pas moins pour cela, mais qu'au contraire je l'en aimois davantage d'avoir bien voulu me le déclarer, puisque c'étoit une marque qu'il me connoissoit, et qu'il avoit l'opinion qu'il devoit avoir de moi. En effet, j'ose dire que j'eus toujours depuis la même affection pour lui; et, après sa mort, je lui fis faire un enterrement aussi solennel que si c'eût été à un général, les deux régimens marchant en ordre, les piques traînantes, et tout le reste étant observé selon la coutume des pompes funèbres. Il étoit alors abandonné de tous ses parens et amis, et Dieu ménagea par sa providence qu'il fût uniquement assisté par celui que les fausses règles de l'honneur du monde sembloient devoir rendre son ennemi. M. son père ne manqua pas néanmoins quelque temps après de me témoigner sa reconnoissance, et de me faire rendre tout ce que j'avois dépensé pour lui.

J'eus d'assez grandes brouilleries avec les officiers de la gabelle dans le temps que je demeurai en garnison à Abbeville. Nos soldats, qui n'étoient pas trop bien payés, faisoient un petit trafic fort commode pour les bourgeois et pour eux-mêmes : allant acheter du sel à Saint-Valery, ils le vendoient aux habitans à grand marché, et, trouvant ainsi leur compte les uns et les autres, il n'y avoit que les officiers de la gabelle qui désespéroient de n'être pas assez forts pour empêcher ce qui ne leur étoit pas avantageux. Ces messieurs en firent grand bruit, et s'en plaignirent à M. le duc d'Angoulême qui les soutenoit pour quelque considération particulière. Pour moi, comme je n'avois pas de quoi satisfaire et payer le régiment, je les laissois agir, ne voyant pas grand mal à cela, et y trouvant même l'intérêt du Roi, qui trouvoit ainsi moyen de faire subsister les troupes sans rien débourser et sans charger ses sujets. Je ne leur commandois pas néanmoins de le faire, mais je souffrois qu'ils le fissent sans m'y opposer.

Etant venu à Paris dans ce même temps pour rendre compte au Roi de la garnison, je fus jusqu'à près d'une heure après minuit à entretenir Sa Majesté de toutes choses. Je lui dis aussi ce

que m'avoit déclaré M. Miré avant sa mort, touchant la charge qu'il lui avoit plu de me destiner, et je pris de là occasion de lui en rendre mes très-humbles actions de grâces, lui disant que mes ennemis n'avoient pu au moins me priver de la reconnoissance que je devois à Sa Majesté. Comme je vins ensuite à parler de la garnison, je dis au Roi que je me trouvois extrêmement embarrassé, ne recevant point d'argent pour la paye des soldats; et sur ce que Sa Majesté me demanda comment donc je pouvois faire subsister la garnison, je lui répondis, avec toute la liberté qu'elle vouloit que je prisse auprès d'elle, qu'ils avoient trouvé un moyen de se payer eux-mêmes : « Ils vont, sire, lui dis-je, « acheter du sel à bon marché, et en tirent « quelque argent, en attendant que Votre Ma« jesté puisse avoir pourvu à leur paiement. » Le Roi se mit aussitôt à rire, et me dit : « Ecoute, « je ne les empêcherai pas d'être faux-sauniers; « mais s'ils sont pris par la justice, je ne les « empêcherai pas aussi d'être pendus. » Je lui répondis assez gaîment qu'ils étoient braves soldats, et que j'étois fort trompé s'ils se laissoient prendre. Cela se passa ainsi en riant.

N'ayant pu me coucher plus tôt cette nuit que sur les trois heures, je me récompensai sur le jour, et je dormis jusqu'à huit heures du matin; ce qui m'empêcha de pouvoir me rendre sitôt auprès du Roi. Je fus bien heureux de lui avoir pu parler le soir de devant; car M. le duc d'Angoulême, étant au Louvre dès le matin, entretint beaucoup le Roi des désordres que causoit la garnison d'Abbeville. J'y arrivai sur ces entrefaites, et rencontrai quelques-uns de mes amis qui me dirent : « Vraiment, on parle de toi là« haut d'une belle manière. » Je ne laissai pas de monter, n'ayant pas beaucoup d'appréhension à cause que j'avois parlé au Roi. Comme je fus à la porte de la chambre, le Roi, qui me vit, et qui vouloit avoir le plaisir de faire un peu discourir M. le duc d'Angoulême sur mon sujet en ma présence, me fit signe de l'œil de ne me pas montrer. Je compris à l'heure même ce que Sa Majesté me vouloit dire : c'est pourquoi, me coulant doucement derrière le monde qui se trouva dans la chambre, j'allai justement me placer derrière M. d'Angoulême, qui parloit avec beaucoup de chaleur contre notre garnison. Alors le Roi, faisant l'étonné de ce qu'il disoit, et voulant le faire donner de bonne foi dans le panneau, lui dit : « Mais quoi! Pontis n'est-il « pas à Abbeville, et n'empêche-t-il pas ces dé« sordres? — Sire, lui répondit M. d'Angou« lême, il y est, mais il fait comme les autres; « on dit néanmoins qu'il y tient un peu la main. « — Prenez garde, lui dit le Roi, comme vous « parlez, il y a un homme ici qui vous écoute. » En même temps je me présentai devant M. d'Angoulême, et lui dis comme en riant : « Vrai« ment, monsieur, je vous suis bien obligé du « bon office que vous me rendez auprès de Sa « Majesté. » Lui, se trouvant extraordinairement surpris de me voir lorsqu'il ne me pensoit pas si proche, me dit tout d'un coup en se rétractant avec un peu de précipitation : « Ah! monsieur, « monsieur de Pontis, on m'avoit bien dit cela « de vous, mais je ne l'ai jamais cru. » Le Roi et tout le monde qui étoit dans la chambre ne purent s'empêcher de rire en entendant cette rétractation si subite, et je lui dis de nouveau assez prestement : « Vraiment, monsieur, je vous en « suis encore plus obligé, de ce que ne l'ayant « pas cru vous l'avez voulu faire croire au Roi. » Il s'en tira comme il put, et toute la chose fut tournée en raillerie, M. d'Angoulême me faisant l'honneur de m'assurer de son amitié et de ses services.

Etant retourné à ma garnison, j'y trouvai plus grand bruit qu'auparavant; car les soldats, se voyant en quelque sorte appuyés, à cause qu'on ne leur défendoit point leur petit trafic, levoient le masque, et travailloient assez hautement pour leur profit, sans se mettre en peine des officiers, ni des archers de la gabelle, qui n'étoient pas les plus forts. Ils s'en allèrent un jour jusqu'au nombre de soixante ou quatrevingts, bien armés, à Saint-Valery. Les officiers de la gabelle en ayant eu avis, mirent en campagne un aussi grand nombre d'archers, avec ordre de charger les soldats, et de les leur amener pieds et poings liés. Cet ordre étoit plus difficile à exécuter qu'à donner. S'étant rencontrés, ils se battirent furieusement. Plusieurs archers y furent tués, et quelques soldats blessés; mais les soldats eurent l'avantage. Lorsqu'ils furent arrivés à Abbeville, deux de ceux qui étoient blessés vinrent se retirer chez moi comme en un asile. Je commençai à crier contre eux, les appelant des coquins, de ce qu'ils jouoient ainsi à me perdre, et les fis sortir par une porte de derrière, les logeant néanmoins dans une pauvre maison où on les pansa fort secrètement. Les officiers de la gabelle, piqués de ce désavantage et de cette disgrâce qu'avoient reçus leurs archers, me vinrent trouver aussitôt, et firent grand bruit, se plaignant que toute la ville étoit en désordre à cause de nos soldats, et me menaçant d'en faire porter leurs plaintes jusqu'au Roi. Je feignis d'être fort en colère contre les soldats, et dis à ces officiers que s'ils pouvoient en faire arrêter quelques-uns, j'en ferois justice sur-le-champ.

Je me mis moi-même à en faire la recherche; et quoiqu'on ne pût rien découvrir, ces officiers témoignèrent être si satisfaits de moi, outre qu'ils étoient extraordinairement fatigués et ennuyés de ces batteries, qui ne leur étoient pas fort avantageuses, qu'ils vinrent un ou deux jours après me trouver pour me parler d'accommodement. Ils me dirent qu'ils voyoient bien que j'étois homme d'honneur, et très-attaché aux intérêts et au service de Sa Majesté, et qu'ainsi ils ne pouvoient mieux faire pour arrêter tous ces désordres que de s'adresser à moi-même, et me proposer un expédient dont ils s'étoient avisés, qui étoit de permettre à nos soldats d'aller acheter le sel à Saint-Valery, et qu'au lieu qu'ils le vendoient aux habitans d'Abbeville ils l'apporteroient au grenier du Roi, où le même argent qu'ils recevoient des bourgeois leur seroit payé. Je trouvai cette offre trop avantageuse pour nos gens, et, voulant me faire prier sur cela, je dis à ces officiers qu'ils étoient trop honnêtes gens, et que ceux de la garnison ne méritoient pas cette grâce, que je voulois absolument faire pendre les coupables. Mais, soit qu'ils jugeassent favorablement de mon intention, ou autrement, ils me pressèrent et me conjurèrent si bien sur cela, que je fus contraint de leur accorder ce que je souhaitois plus qu'eux. Je fis donc la proposition aux soldats, qui l'acceptèrent de tout leur cœur, ayant depuis vendu leur sel au grenier du Roi, et ne laissant pas aussi de s'accommoder secrètement avec les bourgeois, contentant ainsi à fort bon marché les uns et les autres. Je gagnai par ce moyen et avec l'agrément du Roi l'affection de tout le monde, et surtout des habitans, qui ne pouvoient assez me témoigner leur reconnoissance de ce qu'empêchant par une bonne discipline qu'ils ne reçussent aucun tort de la garnison, je souffrois même qu'ils se procurassent par leur moyen un avantage si considérable. J'eus aussi, durant le temps que je demeurai à Abbeville, un honneur assez particulier, qui fut d'avoir voix délibérative dans le conseil de M. de Sève, alors intendant de justice, et depuis prévôt des marchands à Paris, lequel, par une grâce toute spéciale, me donna part dans ses jugemens, et voulut me témoigner par cette intime confidence l'amitié dont il m'honoroit.

[1637] Au mois de mai de l'année 1637, le régiment du maréchal de Brezé, que je commandois, reçut ordre d'aller joindre les troupes du cardinal de La Valette, qui se disposoit à entrer avec une armée considérable dans les Pays-Bas. Le Roi avoit eu dessein de me faire son lieutenant dans Abbeville; mais je ne pus goûter cette charge, qui, bien qu'honorable, me réduisoit à une vie particulière et paisible, et me privoit de l'unique plaisir que je prenois à combattre dans les armées contre les ennemis de l'Etat. J'en fus néanmoins fort pressé; et je ne doute point que la ville n'eût beaucoup de part dans les sollicitations pour me faire avoir cette charge; mais je répondis toujours que je l'accepterois de bon cœur si le régiment que je commandois demeuroit à Abbeville; et je ne voulus y entendre en aucune sorte sans cela. Les habitans, qui témoignoient être si satisfaits de ma conduite, firent paroître beaucoup de regret de ce que je les quittois; et les principaux d'entre eux voulurent au moins se réjouir avec moi avant mon départ, m'ayant régalé trois ou quatre jours le mieux qu'ils purent. Je crois que messieurs de la gabelle me virent partir avec moins de déplaisir; mais il seroit difficile de satisfaire tout le monde.

J'allai joindre notre armée, que commandoient le cardinal de La Valette et le duc de Candale, et je ne fus pas long-temps sans payer le bon traitement et toute la bonne fortune que j'avois goûtée depuis un an dans une ville où toutes choses sembloient contribuer à mon divertissement. Notre armée s'étant approchée de Cateau-Cambresis dans les Pays-Bas, je fus commandé avec deux cents hommes à la tête de l'armée pour aller poser un corps-de-garde plus avant, et la cavalerie avoit ordre de nous soutenir; mais cet ordre ayant été tout d'un coup changé, et la cavalerie étant envoyée sur-le-champ à un autre poste, nous nous vîmes tout d'un coup investis de quelques escadrons de cavalerie des ennemis, que nous regardâmes d'abord comme des chevaux de notre armée; mais nous fûmes bientôt détrompés; et, nous trouvant ainsi surpris, nous nous jetâmes dans un lieu entouré de haies, où nous nous défendîmes fort et ferme assez long-temps. Voyant enfin que le nombre des ennemis croissoit à toute heure, je crus qu'il y auroit de la témérité à vouloir tenir davantage contre plus de mille chevaux qui nous attaquoient, sans qu'il parût que que l'on se mît en état de nous secourir. Je criai donc : « Quartier! messieurs, quartier! C'est « assez vous avoir donné des preuves de notre « courage, et ce seroit témérité de résister plus « long-temps. » Comme je vis que l'on continuoit à nous charger, je criai tout de nouveau : « Quar-« tier! messieurs; si vous refusez de nous le « donner, vous verrez d'étranges affaires, et vous « pourrez vous en repentir, puisque nous mour-« rons jusqu'au dernier l'épée à la main. » Ils s'arrêtèrent, sachant bien ce que c'étoit que des hommes désespérés, et nous donnèrent le quartier que nous demandions. Les seuls officiers furent retenus avec moi; on renvoya les soldats, et on

nous mena à Cambray. Le Roi n'eut pas plutôt su que j'avois été fait prisonnier qu'il eut la bonté de m'envoyer à Cambray M. de La Sablonnière, valet de la garde-robe de Sa Majesté, avec ma rançon et tout l'argent dont je pouvois avoir besoin pour ma dépense, et pour réparer la perte que j'avois faite dans le combat. Ainsi je ne demeurai pas plus de six semaines ou deux mois au plus prisonnier.

Etant de retour au mois d'août ou de septembre de la même année 1637, j'allai joindre l'armée de M. le maréchal de La Meilleraye, dans le temps qu'il se résolut d'aller mettre le siége devant La Capelle. Il étoit fort mal dans l'esprit du Roi; et ainsi M. le cardinal de Richelieu, qui l'aimoit fort, se trouvoit assez embarrassé, à cause de cette mauvaise disposition où étoit le Roi sur son sujet. Cependant le maréchal de La Meilleraye, voulant se rendre considérable par quelque action éclatante, crut qu'il devoit entreprendre, comme j'ai dit, le siége de La Capelle. Ce n'étoit pas néanmoins le sentiment du cardinal, qui, jugeant qu'il se perdroit tout-à-fait dans l'esprit du Roi s'il ne pouvoit prendre cette ville après s'y être engagé, s'efforça de l'en détourner, et lui manda qu'il considérât que l'entreprise étoit dangereuse, et la place assez forte pour lui faire recevoir un affront. Ce maréchal ne se rendit point pour cela, et il répondit à son Eminence que, bien qu'il y eût une bonne garnison, il la voyoit en état de pouvoir être prise, pour plusieurs raisons qu'il lui marquoit. Après lui avoir écrit de la sorte, il mit le siége devant la place. Le cardinal, craignant tout pour une personne qu'il aimoit, lui récrivit qu'il ne lui conseilloit point d'assiéger cette ville, et lui en marqua plusieurs raisons, qui faisoient assez connoître que son Eminence ne se tenoit pas alors elle-même si bien appuyée qu'elle pût lui promettre une assurance contre la disgrâce du Roi; car les grands progrès qu'avoient faits les ennemis, comme j'ai dit, les années précédentes, avoient un peu ébranlé la fortune et la fermeté de ce ministre, qui eut besoin de toute la force de son esprit pour se soutenir contre les insultes et les plaintes générales de tout le royaume, comme il eut encore depuis besoin de toute sa politique pour se démêler de toutes les nouvelles intrigues que l'on forma contre lui, ainsi que j'en toucherai quelque chose dans la suite. Le maréchal de La Meilleraye, ne s'étonnant point de tout ce que lui mandoit M. le cardinal de Richelieu, lui récrivit que la place étoit déjà investie, et qu'il n'en pouvoit espérer qu'une bonne issue; et, après plusieurs autres choses qu'il lui marquoit sur ce sujet, il ajouta au bas de la lettre, comme il me fit l'honneur de me le dire lui-même, cette célèbre parole d'un poète :

Audaces fortuna juvat.

Dieu me préserva pendant ce siége d'une manière que je ne saurois assez admirer, en me retirant tout d'un coup d'une occasion où je devois nécessairement me trouver, et où la mort sembloit m'être inévitable. Un jour que mon régiment devoit entrer en garde sur le soir, ayant su que M. de Rambures, mon ami intime, qui étoit pour lors en garde, s'étoit trouvé mal la nuit passée, je l'allai voir. On me dit à sa tente qu'il étoit à la tête des tranchées. Je m'y rendis à l'heure même, et l'ayant trouvé tout tremblant comme un homme qui avoit encore la fièvre, je lui dis avec un grand sentiment d'amitié qu'il se moquoit de demeurer ainsi en ce lieu, lorsqu'à peine il pouvoit se soutenir : « Ne devriez-vous « pas, ajoutai-je, être au lit? La tranchée est- « elle le poste d'une personne malade? Si les en- « nemis font quelque sortie, que ferez-vous en « l'état où vous vous trouvez? » Il me répondit que ce n'étoit rien que son mal, et que pour ce qui regardoit les ennemis, il n'y avoit point d'apparence qu'ils voulussent faire aucune sortie; qu'ils avoient été dans un grand repos toute la nuit précédente, et qu'il ne paroissoit pas qu'ils eussent alors de grands desseins. Je lui repartis, selon l'expérience que j'en avois, que j'étois bien d'un autre sentiment que le sien, et que je trouvois qu'il y avoit d'autant plus à craindre qu'il croyoit qu'il n'y en avoit aucun sujet; que ce grand repos des ennemis m'étoit suspect et ne pouvoit rien présager de bon; que les habiles pilotes craignoient beaucoup le grand calme de la mer. Je m'entretenois ainsi fort sérieusement avec lui, lorsque M. le comte de Bussy-Lamet, qui étoit aussi de mes intimes amis, vint rompre notre entretien, me prenant en particulier pour me dire un grand secret, qui étoit qu'on lui avoit fait présent d'un pâté de cerf, et qu'il vouloit que j'assistasse à l'ouverture qui devoit s'en faire ce même matin à déjeuner.

Sur ces entrefaites arriva M. le maréchal de La Meilleraye, à qui je dis avec la liberté dont il vouloit bien que j'usasse avec lui : « Vraiment, « monsieur, ne faites-vous point conscience de « souffrir qu'un homme malade comme M. de « Rambures, qui a eu la fièvre toute la nuit, et « qui l'a encore présentement, se tienne à la tête « des tranchées? Commandez-lui, s'il vous plaît, « d'aller se coucher; car il a présentement un « autre ennemi à combattre que l'Espagnol. » M. de Rambures prit aussitôt la parole, et, voulant paroître négliger sa fièvre lorsqu'il s'agissoit de s'acquitter de sa charge, il tourna en raille-

rie ce que je disois, et assura qu'il se portoit bien. M. le maréchal de La Meilleraye le pressa de se retirer; mais il ne voulut jamais quitter son poste, et pour n'avoir pas voulu suivre mon conseil, il fut lui-même bientôt après cause de sa mort. Alors M. de La Meilleraye, qui avoit formé un dessein contre la ville, me dit qu'il falloit que je l'obligeasse en lui rendant un petit service, qui étoit de partir dans le moment, et d'aller dire de sa part au lieutenant de l'artillerie qu'il lui fît faire quatre mille fascines, et les tînt prêtes pour six heures du soir précisément, parce qu'il en avoit absolument affaire. Je lui promis d'y aller; et lui s'étant retourné vers d'autres, M. le comte de Bussy-Lamet me dit tout bas d'attendre que M. le maréchal fût parti, afin que nous pussions déjeuner ensemble avant que je m'acquittasse de sa commission; mais M. de La Meilleraye, qui croyoit que je dusse partir dans le moment, m'ayant encore aperçu quelque temps après, me cria : « Comment! vous n'êtes « pas encore parti? Je pensois que vous voleriez « pour l'amour de moi. » Je lui dis que je n'osois partir devant lui, et que j'attendois qu'il s'en fût allé. Sur quoi il me répondit que, puisque je n'y étois pas encore allé, nous nous en irions ensemble jusqu'au bout de la tranchée, et que là nous monterions tous deux à cheval pour aller chacun de notre côté. Ainsi je manquai le déjeuner, dont j'avois un très-grand besoin; mais par une providence toute particulière de Dieu, j'évitai une occasion où j'aurois infailliblement perdu la vie, comme on le verra dans la suite.

Aussitôt que j'eus quitté M. le maréchal de La Meilleraye, qui alla faire la visite des travaux, je courus au quartier du lieutenant de l'artillerie. Je n'avois pas encore fait plus de six ou sept cents pas que j'entendis un très-grand bruit d'une infinité de coups tirés. Je me retournai, et vis de loin toute la tranchée en feu, aussi bien que la courtine; et je crus bien qu'il y avoit grande batterie, et que les ennemis avoient donné dedans nos retranchemens. Je me trouvai dans ce moment plus embarrassé que je ne puis exprimer. D'une part l'amitié intime que je portois à M. de Rambures me rappeloit à la tête de la tranchée, d'autre côté la crainte de mécontenter et de choquer le maréchal de La Meilleraye me pressoit d'exécuter l'ordre qu'il m'avoit donné. Enfin je me résolus de pourvoir à l'un et à l'autre, s'il étoit possible, par mon extraordinaire diligence. C'est pourquoi, continuant mon chemin à toute bride, à l'heure même que j'eus rencontré le lieutenant de l'artillerie, sans lui faire de grands discours, je lui dis tout net que M. de La Meilleraye m'avoit envoyé lui commander de sa part de tenir pour cinq heures et demie du soir quatre mille fascines toutes prêtes; et de peur qu'il ne m'eût pas assez entendu, je le répétai encore une fois. Il me répondit que M. le maréchal lui commandoit une chose impossible. Je lui répétai pour la troisième fois, sans m'arrêter à raisonner avec lui, qu'il fît comme il pourroit, mais que j'avois ordre de lui dire de sa part qu'il falloit quatre mille fascines pour cinq heures et demie du soir; et à l'heure même le quittant, je retournai à toute bride vers la tranchée. Mais c'en étoit déjà fait, tout avoit été rompu; et je rencontrai en chemin le pauvre M. de Rambures qui avoit la cuisse cassée, que l'on reportoit en sa tente. Il me dit d'abord en s'écriant : « Ah! monsieur, le pauvre Bussy est « tué, et tous ceux que vous avez vus avec moi « à la tête de la tranchée. Le corps-de-garde s'est « laissé surprendre; ce qui nous a fait tous périr. « Tout ce que vous m'aviez dit m'est arrivé. « J'eusse été plus sage de vous croire. » Alors voyant que j'avois perdu un de mes meilleurs amis, que l'autre étoit si fort blessé, et qu'un tel carnage s'étoit fait en un moment, je fus accablé de douleur. Mais il n'étoit pas temps de s'écouter, et M. de Rambures lui-même me pria de courir à la tranchée pour voir si l'on n'auroit point besoin de moi, et s'il ne seroit point nécessaire d'y mener mon régiment pour repousser les ennemis. Je courus donc le mettre en bataille; et le maréchal de La Meilleraye étant survenu, et m'y trouvant, me dit fort surpris : « Hé quoi! « monsieur de Pontis, vous n'avez donc pas été « où je vous ai dit? » Je lui répliquai que c'étoit fait, et que j'avois dit et répété par trois fois au lieutenant de l'artillerie ce qu'il m'avoit ordonné; que ce lieutenant trouvoit la chose bien difficile, mais qu'il feroit son possible pour le contenter. Il me dit ensuite qu'on n'avoit pas besoin de mon régiment, parce que les ennemis étoient déjà repoussés. Et il ajouta en me parlant avec beaucoup de bonté et de cordialité : « Il faut avouer que « nous avons eu ici d'étranges affaires dans le peu « de temps que tu as été absent. Tu m'as obligation « tion de la vie; car si tu étois demeuré à la tran- « chée un quart d'heure davantage, tu n'aurois « pas été plus heureux que le pauvre Bussy et « Rambures, qui ont été tués. — Monsieur, lui « dis-je, il est vrai que je vous en ai l'obligation. « Vous avez perdu en la personne de M. de Bussy « un de vos meilleurs serviteurs et amis; car c'é- « toit un très-brave homme. Pour M. de Ram- « bures, il n'est que blessé. » M. de La Meilleraye déplora fort la perte de M. de Bussy, disant qu'il perdoit en lui un de ses plus intimes amis, et que M. le cardinal y perdoit aussi un de ses

meilleurs serviteurs. Il me dit ensuite que je me tinsse en état avec tout mon régiment pour l'entreprise du soir, et qu'il alloit reconnoître un chemin fort avancé. Souhaitant de l'accompagner, je lui demandai s'il ne vouloit point que je le suivisse pour prendre ses ordres. Il me dit d'abord qu'il n'étoit pas nécessaire; mais s'étant depuis ravisé, il voulut bien que je l'y accompagnasse. Et après que nous eûmes reconnu l'endroit, il y avança le soir un logement vers la ville, de plus de cent cinquante pas, par le moyen des fascines qu'il avoit commandées, pour se faire un passage dans un canal. Je ne dirai rien davantage de ce siége, ne me souvenant d'aucune particularité considérable, et je passerai à ce qui m'arriva l'année suivante lorsque je fus envoyé dans la Franche-Comté.

En 1638, vers le mois de juin, je reçus ordre du Roi, étant à Paris, d'aller me rendre à l'armée commandée par M. le duc de Longueville, qui assiégeoit la ville de Poligny dans la Franche-Comté; et ma commission étoit de reconnoître l'état de l'armée, et de retourner en faire mon rapport à Sa Majesté. Quelque temps après que j'y fus arrivé, comme je n'avois point d'autre emploi que de voir et de combattre des yeux, le munitionnaire de l'armée, qui témoignoit avoir quelque confiance en moi, me pria de vouloir l'accompagner dans la visite qu'il alloit faire des montagnes voisines, afin d'y chercher des vivres. J'y consentis de bon cœur, me lassant de ne rien faire; et ce qui pouvoit alors paroître seulement une rencontre du hasard, fut depuis d'une très-grande conséquence pour l'Etat, ainsi que je le dirai présentement. Tandis que nous parcourions ces montagnes, nous nous rencontrâmes avec un bon Suisse fort âgé qui portoit des lettres. Je reconnus son visage, du vieux temps où je l'avois vu dans les armées; et, voulant à cause des troubles de la guerre lui prendre ses lettres adroitement pour voir s'il n'y avoit rien qui pût concerner le service du Roi, je renouvelai d'abord les anciennes connaissances, et, l'abordant avec beaucoup d'amitié: « Hé bien, mon bonhomme, « lui-dis-je, où allez-vous ainsi tout seul dans ces « montagnes? — Je vais, monsieur, me dit-il, « porter quelques lettres en un tel lieu. — Il me « semble, ajoutai-je, que je vous ai vu autrefois « dans les gardes du roi de France : n'y avez-vous « pas servi en un tel temps? — Oui, monsieur, « me répondit-il, j'y étois dans ce même temps, « et j'y ai servi tant d'années. — Je croyois bien « aussi ne me pas tromper, continuai-je; je vois « bien que je n'ai pas encore perdu la mémoire. « Hé bien, qu'est-ce, mon cher ami? comment « vivons-nous? Vous portez-vous encore bien à « votre âge? — Hélas, oui, monsieur, grâces à « Dieu, me dit-il, autant qu'un homme âgé « comme je suis se peut bien porter. — Vois-tu, « mon cher camarade, lui répartis-je, nous avons « tous deux une consolation, qui est que si nous « ne pouvons plus espérer de vivre long-temps, « nous n'en craindrons pas si long-temps la mort. « Pour moi, j'ai trouvé que le meilleur remède de « la vieillesse étoit de se réjouir un peu, et de ne « pas trop entretenir sa mélancolie. Dis-moi : fait-« il bon vivre en ce pays-ci? Le vin y est-il à bon « marché? » A ce mot de vin, le bonhomme commence à montrer un visage plus serein, selon l'humeur des gens du pays; et après qu'il m'eut assuré qu'il n'y faisoit pas mauvais vivre, et que le vin n'étoit pas trop cher : « Ho bien, lui-dis-je, « je veux que nous buvions à la santé l'un de « l'autre, et que nous renouvelions nos connois-« sances. Allons, buvons à la santé de la vieil-« lesse. » Je fis ensuite entrer le bonhomme dans une hôtellerie qui étoit proche; et là, comme il eut bu quelques verres, selon sa coutume, par dessus la juste mesure, je lui pris ses paquets de lettres que j'ouvris, et où je trouvai que les Suisses vouloient prendre les armes, pour se maintenir dans leurs droits qu'ils croyoient que le Roi de France vouloit usurper, à cause que M. le duc de Longueville assiégeoit Poligny, où il y a des salines sur lesquelles ils avoient droit de prendre du sel. Comme donc ces bonnes gens sont merveilleusement jaloux de leur liberté, et qu'ils craignoient que le Roi ne voulût ainsi peu à peu usurper leurs droits, ils s'entr'exhortoient, selon leur pratique ordinaire, les uns les autres par ces lettres à prendre les armes, et à envoyer un certain nombre de gens de guerre en divers endroits, pour défendre leurs priviléges.

Ayant vu la conséquence de ce soulèvement, je laissai là le bonhomme assoupi comme il étoit, et je retournai à l'heure même trouver M. de Longueville, à qui je dis, sans lui parler d'autre chose, que, comme j'étois inutile à l'armée après avoir satisfait à l'ordre du Roi, je le priois de me donner mon congé, et de me laisser aller rendre compte à Sa Majesté de la commission que j'avois reçue. Je partis donc du camp de Poligny, et fis la plus grande diligence qu'il me fut possible pour arriver promptement à Paris, où j'allai à l'heure même trouver le Roi; et, après lui avoir rendu compte de l'état de l'armée, je lui présentai les paquets de lettres que j'avois pris au bonhomme suisse, et lui dis de quelle manière ils m'étoient tombés entre les mains. Le Roi, extrêmement étonné de ces nouvelles, mais très-content du service que je lui avois rendu, fit écrire en diligence à M. de Longueville et aux cantons

suisses, pour les assurer de sa part qu'il ne prétendoit en aucune sorte toucher à leurs droits, qu'ils avoient eu un injuste soupçon de sa conduite, qu'il les aimoit et les aimeroit toujours, et les protégeroit contre tous : ce qui apaisa tous les troubles qui étoient près de s'élever dans leur pays.

Il n'en falloit peut-être pas davantage pour avancer la fortune d'un autre plus heureux que moi ; mais il étoit dans l'ordre de la Providence que ce qui auroit pu servir à d'autres me fût inutile. Il est vrai que je ne saurois me lasser de considérer et d'admirer en même temps tous les différens effets de la conduite de Dieu sur moi dans ma vie; car, quoique je fusse alors dans une insensibilité étonnante touchant les choses de mon salut, je vois clairement maintenant, et je remarque en cent conjonctures différentes le soin qu'il prenoit de moi en tant de manières, lorsqu'à peine je pensois à lui. Il me préserva encore par sa providence, l'année suivante, qui étoit 1639, d'une occasion où il est visible que j'aurois été extrêmement exposé; et il se servit pour m'en détourner, d'un chagrin et d'une mauvaise humeur que je conçus sur le sujet que je vais dire.

[1639] Un de mes amis donnant un jour à dîner à M. de Feuquières et à un autre de mes amis, comme j'avois quelque dessein d'aller à la campagne suivante avec M. de Feuquières, à cause qu'il entendoit fort bien les ordres de la guerre, et que je ne demandois pas mieux que d'apprendre toujours quelque chose de nouveau, je me priai de moi-même à ce dîner afin de pouvoir lui parler de mon dessein. Un de ceux de la compagnie, intime ami de M. de Feuquières, ne fit autre chose pendant ce dîner que de dire un mot à l'oreille, tantôt à l'un, tantôt à l'autre : ce qui déplaisoit assez à M. de Feuquières, qui affectoit de parler toujours tout haut. Aussitôt après le dîner ce même ami prit M. de Feuquières par le bras avec M. et madame de Saint-Ange pour les entretenir en particulier en un coin de la chambre. Nous demeurâmes ainsi, un gentilhomme et moi, tout seuls, très-mécontens de ce procédé; car je n'étois nullement accoutumé à me voir traité de la sorte, parlant familièrement à tous les plus grands seigneurs, et ayant l'honneur d'entrer souvent dans la confidence même des princes. Nous nous levâmes donc, ce gentilhomme et moi, pour nous en aller; et quoique madame de Saint-Ange fît ce qu'elle put pour m'arrêter, voyant bien que je n'étois pas content, et que je n'avois pas sujet de l'être, je m'en allai tout fâché, sans avoir pu parler de mon dessein à M. de Feuquières : et ainsi ma mauvaise humeur fut cause que mon voyage fut rompu, et que n'ayant point accompagné M. de Feuquières, comme je l'avois souhaité, en cette campagne, je ne me trouvai point à la célèbre bataille de Thionville, d'où il est sans doute que j'aurois eu peine à me sauver, parce que j'aurois été inséparablement attaché à la personne de ce grand homme qui y périt (1).

Je pris donc parti d'un autre côté, et servis cette campagne, durant quelque temps, dans l'armée qui étoit à Vervins sous la conduite du cardinal de La Valette et du duc de Candale; je servis en qualité de major de brigades, c'est-à-dire major de quatre ou cinq régimens, dont la charge est de recevoir les ordres des généraux, et de les faire exécuter par toutes les troupes qui dépendent de sa conduite. Nous avions encore une autre armée dans Maubeuge, que celle des ennemis y tenoit comme bloquée, étant campée entre elle et la nôtre. Comme donc il s'agissoit de joindre les deux armées, on tint conseil dans celle du cardinal de La Valette de la manière dont on pourroit secourir celle qui étoit dans Maubeuge. M. de Gassion, le marquis de Praslin, et deux autres gentilshommes, vinrent s'offrir à nos généraux de passer à travers les ennemis, pour aller porter la nouvelle dans la ville où étoit l'autre armée de l'arrivée de la nôtre, et de la disposition où elle étoit de la secourir, afin qu'ils se tinssent prêts aussi de leur côté pour un certain jour qu'on leur marquoit, et que l'on pût ainsi attaquer en même temps les ennemis des deux côtés. Les généraux acceptèrent cette offre qu'ils leur faisoient, comme très-avantageuse à toutes les deux armées; et ceux-ci étant fort bien montés commencèrent à piquer droit vers les ennemis. La sentinelle qui les aperçut donna à l'instant le signal au corps-de-garde, qui leur voulut couper le chemin. Le marquis de Praslin ayant un excellent cheval passa outre avec deux autres; mais le colonel de Gassion, qui fut investi par les ennemis, ne fit pas un coup moins hardi que l'autre; car, se jetant tout d'un coup à côté dans la rivière, tout habillé, botté, et éperonné, la bride de son cheval passée dans son bras, il se sauva à l'autre bord à la nage, et revint ensuite par un autre tour se rendre dans notre armée.

L'autre armée qui étoit dans Maubeuge, ayant eu avis par le marquis de Praslin de la marche de la nôtre, et du jour que nous devions attaquer les ennemis, se tint toute prête pour ce temps-là, et attendoit sous les armes le moment de l'attaque. Cependant nous marchâmes vers les ennemis; et lorsque nous commencions à les appro-

(1) Feuquières ne fut pas tué à la bataille de Thionville; il fut blessé et fait prisonnier.

cher, il s'éleva tout d'un coup un si horrible brouillard, qu'on pouvoit à peine se voir de dix pas, et qu'on ne savoit où l'on alloit. Toute l'armée étoit dans une très-grande inquiétude, craignant de tomber dans quelque embuscade sans y penser. Les régimens que je conduisois me donnèrent des peines infinies, en me rompant continuellement la tête par leurs cris et par leurs demandes, comme des gens qui ne savoient à tous momens où ils étoient. Et ce qui augmentoit ma peine est que messieurs les généraux étoient assez éloignés, à cause que nous étions les premiers et marchions à la tête de toute l'armée. Enfin me trouvant importuné de leurs cris, et voulant voir si je ne découvrirois rien plus loin, je m'avançai à la tête de toutes les troupes quelque quarante pas devant; et fort peu de temps après, lorsque nous marchions toujours, je commençai à découvrir d'assez près quelques troupes ennemies. Je criai à l'heure même à nos gens: « Avance, avance, à moi, à moi. » Je fis battre dans le moment la charge, et nous chargeâmes si vertement ceux qui se trouvèrent à notre rencontre, qu'ils se retirèrent avec peu de résistance à la faveur de ce gros brouillard, nous ayant ouvert le passage; car les troupes de l'armée de Maubeuge les ayant attaqués en même temps par derrière, ils ne voulurent pas se hasarder de soutenir tout à la fois deux armées.

Cette même campagne de l'année 1639, environ au mois de juillet, M. le maréchal de Châtillon, après la défaite de l'armée de M. de Feuquières, reçut ordre du Roi d'aller mettre le siége devant Yvoy dans le Luxembourg. Je me trouvai aussi à ce siége, où je fus blessé d'un coup de mousquet à la jambe; mais cette blessure ne m'empêcha pas, après la prise de la ville, de m'acquitter de la commission que me donna le Roi, qui étoit pour lors à Mouzon, de faire raser entièrement cette place. J'intercédai néanmoins pour le portail d'une église, où je ne fus pas peu surpris de trouver les armes de notre maison, qu'un chanoine de mes parens y avoit fait mettre comme l'ayant fait bâtir. Le Roi, qui s'étoit rendu à Yvoy depuis qu'il avoit été pris, voulut par divertissement aller voir lui-même ce portail avant que de m'accorder la grâce que je lui demandois; et comme ce prince étoit alors de fort belle humeur, et prenoit plaisir à vouloir passer par dessus les poutres et les ruines de la ville, je lui témoignai avec liberté que si nul chemin et nul lieu ne devoient être inaccessibles à ses armes, ces sortes de chemins devoient être interdits à sa personne, et que je mériterois punition si, ayant l'honneur d'être son guide, je le conduisois par des ruines et des précipices. Le Roi repartit fort agréablement : « Il a raison, et il est juste que les princes mêmes suivent ceux qu'ils ont choisis pour leurs guides. » Lorsque Sa Majesté eut considéré ce portail dont j'ai parlé, et les autres lieux qu'elle vouloit voir dans la ville, elle m'accorda ce que je lui avois demandé; mais l'ardeur avec laquelle je m'employai pour la démolition de cette place, et la fatigue que je me donnai, sans songer à ma blessure, furent cause que ma jambe s'enfla tout d'un coup et s'enflamma extraordinairement. Ainsi M. de Sève, que j'avois eu l'honneur de connoître si particulièrement à Abbeville, m'ayant fait la grâce de me prêter son carrosse, je me fis mener à Sedan, où M. le comte de Soissons, M. le duc de Guise, et plusieurs autres seigneurs s'étoient retirés pendant leur disgrâce. Comme j'étois fort connu de toute la cour de M. le comte, je reçus beaucoup de visites, et n'eus pas le loisir de m'ennuyer dans mon lit. M. le comte voulut lui-même me faire l'honneur de me venir voir, ayant sans doute sa vue particulière dans cette visite dont il ne m'honoroit pas sans dessein. Connoissant un peu le foible des grands, je fis tomber adroitement le discours sur les belles actions de Son Altesse, et parlai beaucoup de la grande journée de Bray, et de plusieurs autres choses que je croyois devoir plaire particulièrement à ce prince; mais je savois fort bien distinguer la reconnoissance que je lui devois à cause de la bonté toute singulière qu'il me témoignoit, d'avec mes devoirs principaux et les engagemens de ma naissance. Aussi, lorsqu'il m'envoya le lendemain une bourse pleine de pistoles, en me faisant dire que je pouvois en avoir besoin dans l'état où je me trouvois, je ne voulus point la recevoir; mais je la lui renvoyai, en prenant la liberté de lui faire témoigner que s'il n'étoit pas permis à un particulier comme moi de refuser un présent de la part d'un prince comme lui, je le suppliois, n'ayant pas besoin d'argent pour lors, d'avoir la bonté de me vouloir garder cette bourse pour un autre temps où j'en aurois plus de besoin. Et je n'eus pas sujet de me repentir d'en avoir usé de cette sorte; car je reçus aussitôt après une lettre de M. le maréchal de Châtillon, qui me fit la grâce de m'écrire en confidence que mon séjour à Sedan faisoit du bruit à la cour, et que le Roi trouvoit mauvais que mon logis fût le rendez-vous de toute la cour de M. le comte. Cette nouvelle m'étourdit beaucoup, et m'obligea, sans délibérer davantage, de partir dès le lendemain matin pour m'en retourner à Paris, ayant prié seulement un gentilhomme de vouloir faire mes excuses à M. le comte de Soissons, et l'assurer

qu'un ordre du Roi m'avoit pressé de partir.

[1640] Je me trouvai l'année suivante, qui étoit 1640, au siége célèbre de la ville d'Arras, qui fut investie vers le mois de juin par messieurs les maréchaux de Châtillon et de La Meilleraye. Ces deux généraux, ayant dessein de la surprendre, divisèrent leurs armées en deux, et firent mine d'aller assiéger quelque autre place; ce qui fut cause qu'une bonne partie de la garnison de cette puissante ville en sortit pour renforcer quelques autres garnisons pour qui on craignoit. Mais ceux d'Arras se virent bien étonnés, ayant été tout d'un coup investis, à même jour et à même heure, de deux côtés différens par les deux armées de nos généraux, en sorte qu'il fut impossible d'y faire entrer du secours. L'on fit aussitôt la circonvallation autour de la ville et les retranchemens pour le camp. Comme je voyois que ce siége pourroit durer, je me fis faire une maison de charpente vitrée où il y avoit deux belles grandes chambres, dans l'une desquelles M. le maréchal de Châtillon se retiroit, et se déroboit très-souvent pour y dormir en repos, sans être importuné de personne.

Le comte d'Isembourg, gouverneur d'Arras, qui étoit sorti de la place peu de temps avant qu'on l'investît, afin de conduire un renfort dans la garnison de Béthune qu'il croyoit que nous dussions assiéger, fut au désespoir voyant Arras ainsi bloqué, et il résolut d'y jeter quelques secours : mais tous les passages se trouvoient si bien fermés, qu'il ne vit point d'ouverture pour le faire sûrement. Ainsi il alla presser le comte de Lamboy, qui commandoit l'armée d'Espagne dans le Pays-Bas, de venir au secours de la place. Ce comte en effet vint camper à quelques lieues d'Arras, et détacha quelques troupes de son armée pour venir donner sur nos tranchées. On tenoit conseil chez M. le maréchal de La Meilleraye où j'étois aussi, lorsque cette alarme vint au camp. A l'heure même que j'eus entendu le bruit, je songeai à monter à cheval pour courir à mon quartier. M. de Comminges-Guitaut, qui étoit un de mes plus intimes amis, voyant le péril où je m'exposois de tomber infailliblement entre les mains des ennemis qui me couperoient chemin, se mit à crier que l'on devoit m'empêcher de courir ainsi à ma mort. En effet, messieurs les généraux me dirent dans le moment qu'ils vouloient au moins me donner une escorte de cavalerie pour me conduire jusqu'à mon quartier; mais, comme je me confiois en la bonté de mon cheval, je les suppliai de trouver bon que je m'en allasse seul, les assurant que j'en serois moins exposé, et je partis en même temps. J'avois une haquenée admirable dont j'ai depuis refusé 80 pistoles, et je puis dire qu'elle valoit davantage, puisqu'elle me sauva la vie dans cette rencontre; car, comme je courois à découvert pour aller gagner mon quartier, je fus aperçu par un escadron de cavalerie qui voulut me couper chemin en courant à toute bride à moi, le pistolet à la main, et me criant : « Arrête, arrête! » Mais ne pouvant me résoudre d'obéir à cet ordre des ennemis lorsque j'avois encore lieu d'espérer de me sauver, je piquai tout de nouveau mon cheval, ayant moi-même le pistolet à la main, et, sans écouter, je passai outre. Il y avoit un peu au-delà une montagne fort escarpée qu'il falloit que je montasse pour m'échapper, à cause que ces cavaliers me poursuivoient toujours, et me fermoient le chemin ordinaire de la montagne. Me voyant dans cette extrémité, je pressai mon cheval de faire un effort pour se sauver, lui et son maître; et en effet ce petit animal, comme s'il eût connu le péril où nous étions, fit un effort extraordinaire pour grimper cette montagne escarpée, où il pensa être crevé par l'essoufflement et la peine horrible qu'il eut à monter. Les ennemis furent plus étourdis qu'on ne sauroit s'imaginer de me voir ainsi monté; et n'osant pas entreprendre de me suivre par un chemin si dangereux, ils montèrent par un autre endroit pour tâcher de me couper encore chemin; mais, comme je fus monté beaucoup plus tôt qu'eux, après que j'eus un peu fait reprendre haleine à mon cheval, et que je l'eus caressé pour ce bon service qu'il me rendoit, je me mis tout de nouveau à courir, et, les ayant devancés, je gagnai enfin le quartier.

Nos généraux, ayant eu avis que j'avois été poursuivi par un escadron de cavalerie, étoient en peine du succès de ma course, lorsque M. le maréchal de La Meilleraye, étant arrivé quelque temps après à mon quartier, me trouva avec mon régiment que j'avois mis en bataille, et qui étoit tout prêt à bien faire; mais nous n'en eûmes pas d'occasion, parce que les ennemis s'étant seulement montrés, et ayant vu tout notre camp préparé à les recevoir, se retirèrent.

Je perdis durant ce siége diverses choses contre ma coutume, ayant toujours assez heureusement conservé ce que j'avois. Un jour entre autres, j'avois envoyé quelques-uns de mes valets chercher du fourrage pour mes chevaux, qui étoient en tout au nombre de dix-huit ou vingt. Je leur dis de n'y en mener que deux ou trois, afin que s'ils faisoient quelque mauvaise rencontre je ne fusse pas en danger de les perdre tous à la fois. Mes gens, espérant rapporter un plus grand butin, ne laissèrent pas, contre l'or-

dre que je leur avois donné, d'y en mener sept ou huit. Quelques troupes ennemies étant survenues, nos braves ne pensèrent qu'à se sauver, laissant mes chevaux pour les gages. Il y avoit entre les autres un limonier qui étoit assurément un des meilleurs chevaux de sa qualité. Il avoit un courage naturel, et une fierté digne d'un cheval de bataille, et il ne lui manquoit que la taille et la forme pour mériter de porter un général d'armée. Ce cheval guerrier n'étant pas accoutumé au langage espagnol, et voyant bien qu'il étoit parmi des ennemis, se mit à jouer des quatre pieds et des dents contre tous ceux qui étoient auprès de lui, et il entra tout d'un coup en une telle fureur, que ceux qui croyoient l'avoir pris ne pouvant en être les maîtres l'abandonnèrent enfin, et le laissèrent aller, en disant qu'il falloit qu'il eût le démon dans le corps. Comme il étoit attaché avec un autre il le sauva et l'emmena avec lui, et on les vit revenir tous deux toujours courant jusques au camp et jusque dans mon écurie, dont ils savoient parfaitement le chemin. Je fus ravi du courage de cet animal, et je dis à un valet d'aller voir si les autres ne seroient point d'humeur à revenir comme ces deux-là; mais ils ne parurent point.

Je perdis encore, une nuit que j'étois de garde dans les tranchées, toutes mes provisions de bouche. Mes gens avoient préparé dès le soir tout mon dîner pour le lendemain d'assez bon matin; et j'avois accoutumé de donner à dîner aux officiers de la garde lorsque j'y étois. Comme donc j'attendois avec impatience qu'on m'apportât mon dîner, on me vint dire que tout avoit été emporté. On me prit plus de quarante jambons, un muid tout plein de viandes salées, et beaucoup d'autres choses, ce qui se montoit à une assez grande somme. Je fus néanmoins plus heureux que je ne pensois dans mon malheur; car nos généraux et quelques-uns des principaux officiers ayant su mon infortune, m'envoyèrent abondamment de quoi réparer cette perte; et je trouvai qu'il m'étoit avantageux d'avoir été volé, ayant recouvré plus que je n'avois perdu.

Les assiégés voulurent un jour faire une sortie d'importance sur nous, et attendirent pour cet effet le temps auquel on changeoit les gardes, comme étant le plus favorable à cause qu'il y a toujours quelque désordre. Etant donc sortis de la ville au nombre d'environ huit cents hommes, ils s'avançoient avec une ardeur incroyable droit vers le quartier où nous étions. Comme je les vis venir à nous en si belle humeur, je criai à notre maréchal de camp : « Monsieur, voici des « gens qui se promettent d'avoir bon marché de « nous, et qui sont en grande disposition de nous « bien battre si nous le voulons souffrir; je m'en « vais, ajoutai je, au-devant d'eux pour leur « faire la civilité; » et m'adressant aussitôt aux officiers de mon régiment : « Allons, messieurs, « leur dis-je, allons entrer avec eux dedans leur « ville. » Je sors à l'instant de la tranchée, et la plupart des officiers me suivirent avec toute la soldatesque. Les ennemis, nous voyant venir au devant d'eux pour le moins en aussi belle humeur qu'ils pouvoient être, se tinrent très-contens de notre civilité, et, tournant tout court à côté, ils attaquèrent un autre quartier où ils n'étoient pas si bien attendus. Ils y battirent en effet et poussèrent très-rudement le régiment des Gardes, jusqu'à ce qu'ils fussent ensuite repoussés eux-mêmes dans leurs fossés par ceux qui le soutenoient. J'avois remarqué que deux ou trois officiers de mon régiment avoient fait la sourde oreille lorsque je les avois appelés pour sortir de nos tranchées; et c'en étoit qui hors le péril faisoient les braves. Je crus être obligé de leur faire connoître leur devoir, et leur dis au retour, étant assurément un peu ému, que, puisqu'il étoit dans l'ordre que le régiment obéît à celui qui avoit l'autorité pour commander, je prétendois être en droit de faire observer la discipline, et que je ferois tirer sur le premier qui manqueroit à marcher lorsque je l'appellerois : « Si vous « ne voulez pas obéir, ajoutai-je, faites donc ma « charge et je ferai la vôtre. » Cette parole, que je prononçai avec chaleur à cause de l'amour que j'avois pour la discipline, me fit plusieurs ennemis; et ils se disoient les uns aux autres : « Quand il seroit notre général il ne parleroit « pas autrement. » Je dis aussi à un de ces officiers pour l'étonner davantage, que si je voulois je pouvois le perdre d'honneur, qu'il faisoit le brave quand il n'y avoit rien à craindre, et qu'il reculoit dans l'occasion du combat. Comme il connoissoit la vérité de ce que je lui disois, il me fit de grandes excuses et me conjura de l'épargner.

J'eus encore un assez grand différend avec le lieutenant colonel de mon régiment, nommé M. du Plessis-Bellière, pour un sujet qui ne sembloit pas devoir nous brouiller. Recevant tous les jours des plaintes de nos soldats à cause qu'ils n'étoient point payés, je m'avisai d'un expédient pour avoir de l'argent, et j'en parlai à ce lieutenant colonel afin qu'il en parlât aux trésoriers de l'armée. Celui-ci, gagné peut-être par ces trésoriers, au lieu de me seconder dans ce dessein, me prit à partie, et me demanda assez brusquement de quoi je me mêlois, ajoutant que c'étoit mon ordinaire de ne me pas contenter de faire ma charge, mais que je voulois faire encore celle

des autres. Je lui repartis, à peu près du même ton qu'il l'avoit pris, qu'il étoit de mon devoir de prendre soin des intérêts du régiment, et que, puisque c'étoit à moi que les soldats faisoient tous les jours leurs plaintes sur ce sujet, c'étoit aussi à moi à y pourvoir, et que si les autres ne s'acquittoient pas de leur charge, je devois les en faire souvenir. Il continua de me pousser, en me disant que je devois me contenter de faire ma charge, et que les autres sauroient bien faire la leur, et se passeroient très-bien de mes conseils. Comme je le vis s'opposer ainsi avec si peu de raison au bien général du régiment sans que je l'eusse offensé, je le poussai aussi à mon tour, et lui répliquai que, sans faire tort à sa qualité, il y avoit de plus grands seigneurs que lui qui ne trouoient pas à déshonneur de me consulter : « Et « vous-même, monsieur, ajoutai-je, vous savez le « faire aussi dans les occasions, sans croire vous « rabaisser. » Là-dessus nous nous échauffâmes beaucoup de part et d'autre; et il y avoit grand sujet d'en appréhender de fâcheuses suites, si messieurs les généraux, en ayant été avertis, ne nous eussent accommodés, en sorte que depuis ce temps-là nous avons toujours été bons amis.

Mais M. l'évêque d'Auxerre son parent, ayant su notre querelle, en conçut contre moi une haine si furieuse et si indigne de son caractère, qu'il résolut de me perdre, à quelque prix que ce fût, auprès de M. le cardinal de Richelieu, qui me haïssoit déjà autant qu'il aimoit cet évêque. Messieurs ses frères, avec qui j'avois une union assez particulière, m'en avertirent, et me dirent plusieurs fois qu'il me perdroit, et que je prisse garde à moi, parce que j'avois affaire à un homme puissant et habile pour faire le mal; ce qui me paroissoit une qualité rare et extraordinaire pour un prélat. Je les priai de me servir auprès de lui; et il est sans doute qu'ils l'eussent fait de très-bon cœur s'ils l'avoient pu; mais ils me dirent qu'ils n'y pouvoient rien, et que c'étoit un esprit farouche et intraitable, qui étoit capable de les perdre eux-mêmes s'ils le choquoient en quelque chose. On peut bien juger de la disposition où je me trouvois, ayant un ennemi si violent dont je ne pouvois repousser les violences, qu'un manteau épiscopal mettoit à couvert. Il fallut donc en venir aux soumissions; et je puis dire qu'il est incroyable combien j'en fis, et combien de machines différentes je remuai pour adoucir cet homme si fier, le craignant surtout à cause du cardinal de Richelieu dont je redoutois la puissance. J'allai même une fois chez lui avec M. d'Orgeval pour lui donner toute la satisfaction qu'il auroit pu souhaiter. Je l'assurai que je n'avois jamais eu aucun dessein de le blesser dans ce qui s'étoit passé entre M. son parent et moi, mais que je venois lui témoigner le regret sensible que j'avois de ce qu'il s'en étoit tenu offensé. Il fit l'étonné, et me répondit que je ne l'avois pas offensé; et comme je le pressai un peu sur ce sujet pour l'obliger de s'ouvrir à moi, il me tourna tout d'un coup le dos avec la dernière incivilité, et il rentra dans sa chambre. Ainsi je ne pus jamais rien gagner sur son esprit; et il m'arriva enfin ce que messieurs ses frères m'avoient prédit, qui étoit qu'il me perdroit; car il fut cause en effet de ma disgrâce, dont je parlerai après la prise d'Arras.

Mais la raison pour laquelle ce prélat ne voulut jamais se réconcilier avec moi, fut la malheureuse nécessité où il s'étoit mis en quelque sorte de me haïr pour toujours, par la manière odieuse dont il avoit déjà parlé à M. le cardinal sur mon sujet afin de mieux faire sa cour auprès de lui; car, entre autres choses, il lui avoit dit que j'étois si fort attaché au Roi, que, quelque chose qu'il me commandât, j'étois disposé à l'exécuter; ce qui étoit le plus misérable office que l'on pût jamais me rendre auprès de son Eminence, qui craignoit tout, et qui ne pouvoit rien appréhender davantage dans un serviteur du Roi que cette disposition qu'on m'attribuoit, d'être capable de tout faire pour son service. Je ne m'explique point davantage sur cela; et l'on verra dans la suite qu'il me fit assez connoître comment il l'avoit entendu, m'ayant réduit en l'état que je représenterai dans la suite, où il me rendit tout d'un coup aussi malheureux que je pouvois être, me privant même autant qu'il étoit en son pouvoir du secours et de la protection de Sa Majesté. Ce que j'admirai davantage en cette rencontre fut qu'au lieu qu'un cavalier et un officier de l'armée, comme M. du Plessis-Bellière son parent, se dépouillât si promptement de toute l'animosité qu'il avoit eue contre moi, un évêque, dont le caractère ne lui devoit inspirer que des mouvemens de charité et de paix, nourrit dans son cœur une haine irréconciliable contre celui de qui il se croyoit offensé, et mit sa gloire à le pousser jusques aux dernières extrémités. Cette conduite si différente d'un homme d'épée et d'un prélat pourroit fournir un ample sujet de réflexion à ceux qui connoissent mieux que moi jusqu'où doivent aller la sagesse et la vertu d'un évêque.

Le Roi ayant fait partir un jour un très-grand convoi pour le ravitaillement du camp, avec une escorte de plus de cinq mille chevaux, M. le maréchal de La Meilleraye sortit du camp, et alla au devant d'eux avec encore trois mille chevaux.

L'armée ennemie ne manqua pas de prendre cette occasion pour venir donner sur les tranchées. Aussitôt qu'ils parurent d'assez loin, M. le marquis de Grammont, qui commandoit notre cavalerie, dit à M. le maréchal de Châtillon, auprès duquel j'étois attendant ses ordres : « Monsieur, voilà les « ennemis qui paroissent ; il faudroit aller au de« vant d'eux avec quelques escadrons de cavalerie, « afin de rompre leur premier effort et les empê« cher de forcer nos retranchemens. » M. le maréchal de Châtillon, qui étoit, comme l'on sait, d'un fort grand froid, lui répondit sans s'émouvoir : « Monsieur, il ne s'agit pas d'aller combat« tre l'armée ennemie, mais seulement de défen« dre nos tranchées. — Mais, monsieur, continua « M. de Grammont, c'est aussi pour les défendre « que je veux aller au devant des ennemis : celui « qui attaque est d'ordinaire le plus fort. — Oui, « monsieur, repartit M. de Châtillon ; et si vous « êtes repoussé, qui défendra vos tranchées ? « Voyez-vous, ajouta-t-il en montrant Arras, « cette ville-là est notre maîtresse. Il ne s'agit « que de la prendre, et il le faut faire à quelque « prix que ce soit, en répandant s'il est besoin « jusqu'à la dernière goutte de notre sang. Il ne « faut point aller chercher les ennemis, il faut les « attendre de pied ferme, et voir ce qu'ils nous « diront. — Ah ! monsieur, répliqua M. de Gram« mont fort en colère, c'est une jalousie que cela. « Vous me faites un affront de m'arrêter en cette « occasion. Je m'en plaindrai au Roi. — Oui, « monsieur, je trouverai bon que vous en fassiez « vos plaintes, répondit M. le maréchal, et je « vous prie de m'avertir quand vous le ferez afin « que j'y sois présent. Mais cependant, monsieur, « sur mon honneur, retournez-vous-en à votre « poste, et n'en sortez pas. » M. de Grammont, fort offensé, se retira en disant qu'il ne pouvoit pas ne point obéir au général, mais qu'il s'en plaindroit hautement.

Cependant les ennemis commencèrent à donner avec tant de fureur dans nos tranchées vers le quartier de M. de Rantzau, qu'ils y taillèrent en pièces quelques régimens, pillèrent tout le quartier, et se disposoient à enfoncer beaucoup plus avant pour tâcher de jeter quelque secours dans la place. Le fort de Rantzau fut pris plusieurs fois en cette occasion, et il nous demeura à la fin. J'accompagnai M. le maréchal de Châtillon durant tout ce combat, qui dura près de cinq heures, et eus le plaisir de voir tout sans combattre, à cause que notre quartier n'étoit pas attaqué, étant éloigné d'une lieue de là. Quelques-uns étant venus crier à M. de Châtillon que tout étoit perdu, que les ennemis nous alloient forcer, il leur répondit froidement et sans s'étonner : « Attendez, attendez qu'ils aient tout fait ; » et, fort peu de temps après, il commanda tout d'un coup à un corps de réserve de quatre mille chevaux de donner sur les ennemis. Aussitôt dit, aussitôt fait. Ils allèrent à l'heure même les charger si vigoureusement, qu'ils les chassèrent de tous les retranchemens, regagnèrent quelques pièces qui étoient perdues, et les poussèrent encore bien loin par-delà le camp. Ce fut alors qu'on reconnut, et que M. de Grammont avoua lui-même, que c'avoit été un coup de sagesse à M. de Châtillon d'avoir empêché qu'il ne sortît avec la cavalerie, puisque ce fut elle qui sauva tout, étant demeurée dans le camp.

Enfin la mine ayant joué et fait une assez grande brèche, et deux autres étant encore toutes prêtes à jouer, nos généraux firent sommer ceux d'Arras de se rendre, en leur déclarant que, s'ils se sentoient assez forts pour espérer de soutenir encore après l'effet de ces deux mines, ils avoient droit de refuser de se rendre, et que, s'ils vouloient s'assurer eux-mêmes de la vérité de ce qu'on disoit, ils leur promettoient de les y faire mener sûrement sans qu'ils eussent lieu de rien craindre. Quelques-uns donc étant sortis de la ville, et ayant vu toutes choses, ne doutèrent plus de l'impossibilité qu'il y avoit à résister plus long-temps, et l'on conclut à la capitulation aussitôt après qu'ils eurent fait leur rapport ; car on ne leur avoit donné qu'une heure pour se résoudre, de peur qu'un plus long retardement ne leur donnât le moyen de rendre inutile l'effet qu'on se promettoit de ces deux mines. Ainsi les articles étant dressés, lorsque l'on fut convenu de part et d'autre de toutes choses, la ville fut remise entre les mains du Roi au mois d'août de l'année 1640. M. le cardinal de Richelieu en avoit promis le gouvernement à M. de Saint-Preuil en cas qu'elle fût prise, et il lui tint sa parole, l'en ayant pourvu après sa réduction. M. de Saint-Preuil, avec qui, comme je l'ai déjà remarqué, j'étois uni très-étroitement, s'en étoit ouvert à moi dès auparavant, et il m'avoit même extrêmement pressé de demander la lieutenance de roi dans la même place. Je l'eusse bien souhaitée à cause de cette grande liaison qui étoit entre nous ; mais, ne pouvant me résoudre de la demander, je le pressai fort lui-même de la solliciter pour moi, lui témoignant qu'il pourroit bien me procurer cette lieutenance après avoir obtenu si facilement pour soi l'assurance du gouvernement. Comme il connoissoit la disposition de M. le cardinal sur mon sujet, il n'osa jamais s'engager à faire cette sollicitation pour moi : et ainsi, après la réduction d'Arras, la lieutenance de roi tomba entre les mains de M. du Plessis-

Bellière; et j'y demeurai en garnison pendant quelques mois avec mon régiment, qui étoit toujours celui du maréchal de Brezé.

LIVRE XIII.

Disgrâce du sieur de Pontis. Ce qui se passa entre lui et un père-feuillant sur le sujet d'un crime qu'il préméditoit avec le sieur de Saint-Preuil. Conduite artificieuse du fils d'un ministre qui dupe le cardinal de Richelieu et une partie de la France. Disgrâce du sieur de Saint-Preuil, avec plusieurs particularités considérables touchant l'origine de cette disgrâce. M. le Grand sollicite le sieur de Pontis d'entrer dans le parti qu'il formoit contre le cardinal de Richelieu. Le sieur de Pontis écrit sur ce sujet une lettre sanglante qui tombe entre les mains de ce cardinal. Voyage du Roi en Roussillon. Fortune chancelante du cardinal, qui triomphe enfin de ses ennemis. Grande conférence qu'il a avec le sieur de Pontis, qu'il s'efforce de nouveau d'attirer à son service. Mort de ce cardinal, qui est bientôt suivie de celle du Roi.

Je ressentis, bientôt après la réduction de la ville d'Arras, les effets de la mauvaise volonté du prélat dont j'ai parlé dans le livre précédent. Il réussit si habilement à irriter le cardinal de Richelieu contre moi, que je me vis en un instant dépouillé de tout, et réduit à ne pouvoir plus même voir le Roi, que ce cardinal, par une hardiesse qui pourroit paroître incroyable, ne craignit point de choquer hautement en cette rencontre, en se servant de son autorité même contre l'un de ses officiers pour qui il savoit que Sa Majesté avoit une bonté et une considération toute particulière. Etant donc un jour venu à Paris par un ordre exprès du Roi pour faire une assez grande recrue, et la conduire ensuite à Arras, je travaillai pendant quelque temps à m'acquitter de cette commission; et, peu de jours avant que je retournasse à Arras avec les troupes que j'avois levées, je voulus traiter les trésoriers extraordinaires de l'armée à Aubrières, qui est à une lieue de Paris. Je le fis le plus magnifiquement qu'il me fut possible, n'épargnant rien pour bien régaler des personnes dont je savois qu'il étoit avantageux de s'acquérir les bonnes grâces, et ne pensant guère à la disgrâce qui devoit bientôt m'arriver, et pour laquelle j'eusse eu grand besoin de ménager cet argent, que je dépensai assez inutilement. Ce jour si gai et si serein fut donc suivi d'un autre bien triste pour moi; car, lorsque j'étois à table avec quelques-uns de mes amis, et que je pensois uniquement à me divertir avec eux, il arriva au logis une personne qui demanda à me parler de la part de M. des Noyers. M'étant aussitôt levé de table pour savoir ce qu'elle me vouloit, elle me présenta un ordre écrit de la main de mondit sieur des Noyers, qui me mandoit que monseigneur le cardinal me faisoit savoir, de la part du Roi, qu'il n'étoit pas nécessaire que je conduisisse à Arras la recrue de soldats que j'avois levée, et que j'eusse à ne point sortir de Paris sans un ordre particulier de Sa Majesté.

Cette nouvelle fut comme un coup de tonnerre pour moi, qui en demeurai tout étourdi. Après néanmoins en être un peu revenu, je dis à cet homme, sans m'expliquer davantage, que je ne manquerois pas d'exécuter ce qui étoit marqué dans cet ordre; et ensuite, me surmontant le plus qu'il m'étoit possible pour ne point troubler la joie de la compagnie, je vins me remettre à table sans rien témoigner de ma douleur. Il ne fut pas néanmoins en mon pouvoir d'empêcher qu'elle ne parût à ceux qui étoient à table. Ils me dirent aussitôt qu'ils voyoient bien que j'avois reçu quelque fâcheuse nouvelle; mais je m'en défis comme je pus, et ne voulus point leur rien déclarer.

En même temps que je reçus l'ordre dont j'ai parlé, M. le cardinal fit envoyer des billets, tant à l'épargne qu'aux autres lieux, pour défendre qu'on me payât mes appointemens ordinaires. Ainsi je me vis tout d'un coup réduit au même état où j'avois été autrefois en arrivant tout jeune à Paris; et, n'osant plus me montrer au Louvre, je vivois dans le dernier chagrin de voir toute ma fortune renversée en un instant. Le Roi néanmoins avoit toujours la même bonté pour moi; il cherchoit même les occasions de m'en donner quelques marques; mais, comme il appréhendoit le cardinal qui avoit bien osé le choquer si hautement sur mon sujet, il se vit contraint de se ménager lui-même en cette rencontre, et d'user d'adresse pour ne pas faire trop paroître cette bonne volonté qu'il avoit pour moi; jusque-là que, lorsqu'il avoit envie de me parler, il ne vouloit pas le faire publiquement, mais me mandoit en secret et me donnoit quelque rendez-vous, pour se cacher de celui qui étoit l'auteur de ma disgrâce. On croiroit à peine ce que je dis, qu'un si grand roi ait été réduit à user de tous ces ménagemens envers son ministre, si ce que je rapporte ici sur mon sujet n'étoit appuyé par la connoissance générale de l'autorité absolue que le cardinal de Richelieu s'étoit acquise dans tout le royaume, dont il n'étoit pas fâché que le Roi même se ressentît quelquefois.

Un jour entre autres Sa Majesté, voulant me parler, m'envoya le soir son premier valet de chambre qu'il affectionnoit, et en qui il se fioit entièrement, nommé Archambaut, pour me dire de sa part de me trouver le lendemain, une heure avant le jour, en une galerie de Saint-Germain qu'il me marqua Je m'y rendis exactement, et,

ayant approché de la sentinelle, je lui dis de n'avoir point d'ombrage de moi, et l'assurai que le Roi m'avoit commandé de me trouver à cet endroit à telle heure. La sentinelle ayant su mon nom me dit qu'elle avoit reçu ordre de me souffrir en ce lieu, mais qu'elle me prioit seulement de me promener, et de ne la pas approcher, pour garder les formes qui ne permettent pas qu'on approche une sentinelle. Ainsi j'attendis en me promenant l'arrivée du Roi, qui, étant sorti tout d'un coup, me fit faire deux ou trois tours comme à la dérobée, en s'entretenant avec moi, et me dit ensuite qu'il m'avoit mandé dans le dessein de me mener à Versailles avec lui, mais que la nuit lui avoit fait changer de résolution, et qu'ainsi j'allasse trouver le trésorier de ses menus-plaisirs, qui me feroit toucher quelque argent. Je n'étois pas en état de négliger un tel ordre, et je reçus en effet 500 écus, que je considérai particulièrement comme une preuve que le Roi me conservoit toujours l'honneur de son souvenir, et que, s'il ne pouvoit pas m'empêcher d'être malheureux, ma disgrâce au moins lui étoit sensible.

Je dirai ici en passant qu'étant un jour allé voir M. des Noyers, qui ne me haïssoit pas, et ayant pris la liberté de lui demander d'où venoit que j'avois été traité de la sorte, il me fit une réponse toute semblable à celle que l'on dit être ordinaire aux inquisiteurs de Rome. « Vous devez « pourtant croire, me répondit-il, que le Roi ne « l'a pas fait sans avoir eu raison de le faire. — « Mais, monsieur, lui repartis-je, je ne me sens « coupable de rien. — Voyez, me répliqua-t-il « encore, examinez-vous. Il n'y a pas d'appa- « rence qu'on vous eût traité de la sorte sans « quelque grande raison. » Il se brouilla avec M. le maréchal de Brezé sur mon sujet, à cause que M. de Brezé, qui m'honoroit fort de sa bienveillance, croyoit que M. des Noyers me vouloit du mal, et me rendoit de mauvais offices, quoique dans la vérité je puisse dire qu'il ne me haïssoit pas par lui-même.

L'oisiveté produit ordinairement du mal, et il m'arriva aussi dans ce temps de ma disgrâce, où je n'avois aucune occupation, une malheureuse affaire, dont Dieu permit néanmoins que je retirasse à la fin un grand bien. Il y avoit une dame de qualité fort belle et fort riche que M. de Saint-Preuil aimoit, et qu'il vouloit épouser. Un des cousins de M. de Saint-Preuil, qui étoit un homme très-bien fait, aimoit comme lui cette dame, et avoit les mêmes prétentions. Cette concurrence, comme il arrive presque toujours, produisit entre eux une mortelle jalousie; et M. de Saint-Preuil, ne pouvant plus souffrir ce rival, résolut de se battre contre lui, et de décider leur différend par cette voie diabolique. Comme c'est un des fruits les plus ordinaires de l'amitié du monde de rendre ses amis participans de ses crimes, il me choisit pour le seconder dans ce misérable dessein; et, avant que de l'exécuter, nous passâmes près de deux mois dans une occupation dont j'ose à peine parler ici, en faisant des armes tous les jours l'un contre l'autre, pour apprendre quelque coup extraordinaire qui pût nous servir à nous défaire chacun de notre homme en peu de temps. De cet exercice digne de l'enfer, on ne pouvoit espérer que des suites très-funestes, si Dieu, par une bonté que je ne saurois assez adorer, n'eût empêché la consommation de notre crime en la manière que je vais rapporter.

Il m'inspira en ce même temps d'aller à confesse, et de consulter quelque bon père sur notre dessein, qui me donnoit quelquefois de grands remords de conscience. Je m'en allai aux pères Feuillans, de la rue Saint-Honoré à Paris, où je demandai d'abord au premier religieux que je rencontrai qu'il me fît la grâce de me faire parler au plus saint et au plus savant homme de leur maison, ajoutant que j'avois quelque chose d'importance à lui communiquer. L'on fit venir en effet le plus vénérable de leurs pères, qui étoit un très-bonhomme, comme on le va voir. C'étoit un vieillard, nommé Borromæo, dont la seule vue était capable de jeter de l'effroi dans l'esprit d'un vieux pécheur comme j'étois. L'ayant abordé, je lui dis que je le priois de me vouloir faire la grâce de m'entendre en confession; ce qu'il m'accorda. Après m'être confessé, et lui avoir déclaré entre autres choses la disposition présente où j'étois, et l'exercice misérable que je faisois pour me préparer à un duel, le bon père, frissonnant presque d'horreur d'entendre l'état effroyable où il me voyoit, me dit avec fermeté et avec colère : « Comment avez-vous la hardiesse d'approcher « du tribunal de Jésus-Christ, étant dans cette « volonté criminelle de commettre une action si « détestable, et vous exerçant tous les jours pour « tuer le corps et l'ame de votre frère? Vous êtes « dans un pire état que le diable même; car ce « malheureux esprit ne désire la perte des hommes « qu'à cause qu'il est perdu et damné lui-même « pour jamais. Mais vous, qui êtes dans le sein « de l'Eglise, qui faites partie et qui êtes un « membre du corps de Jésus-Christ, vous vous « disposez tous les jours à damner l'un de vos « frères et l'un de vos membres. Si c'étoit quelque « rencontre imprévue où vous fussiez obligé de « vous défendre, ou que ce fût un mouvement « subit et un transport de colère, vous seriez

« moins criminel, et votre faute, quoique tou-
« jours très-grande, ne vous rendroit pas si in-
« digne de la miséricorde de Dieu. Mais de dire
« que de sang-froid l'on se prépare depuis long-
« temps à une action si malheureuse, par un exer-
« cice aussi détestable qu'est celui d'apprendre le
« moyen de percer promptement le cœur de votre
« frère, est-ce être homme, est-ce être chrétien?
« Je ne puis pas vous donner l'absolution en l'état
« où je vous vois; Dieu me le défend, et je me
« rendrois coupable de votre crime, si je préten-
« dois vous en absoudre par une absolution aussi
« criminelle que votre action. »

Lorsque j'entendis ces paroles prononcées avec colère et avec force, je crus à la vérité entendre un coup de tonnerre, qui me foudroya et m'abattit de telle sorte, que je ne savois plus du tout où j'en étois. Dieu m'assista néanmoins; et, bien loin de résister à ce que me disoit ce bon père, je lui répondis avec douceur que je lui étois infiniment obligé de ce qu'il m'avoit parlé de la sorte, que je voyois bien que ma disposition étoit abominable aux yeux de Dieu et des hommes, et que je ne pouvois plus rien espérer que de la grande miséricorde de Dieu, et de l'assistance de ses prières. Ce bon père, me voyant ainsi étonné et touché de ses paroles, commença à me parler d'un air plus doux, et me dit avec une grande tendresse de cœur : « Il est vrai, monsieur, que
« votre crime est si grand qu'il semble être in-
« digne de toute miséricorde; mais il n'est rien
« d'impossible à Dieu. Il faut implorer sa bonté,
« il faut le prier et gémir. Mais, hélas! comment
« lui demanderez-vous miséricorde, étant plongé
« dans une si effroyable misère? Comment oserez-
« vous le prier, et vous mettre en sa présence,
« ayant le crime dans le cœur comme vous l'a-
« vez? » Me sentant touché par la tendresse de ce bon religieux, et par la force de la vérité, je me levai; et lui se levant en même temps, je l'embrassai avec beaucoup de cordialité, et lui dis qu'il étoit vrai que par moi-même je ne pouvois rien espérer, mais que j'avois confiance en ses prières, que je lui demandois de tout mon cœur. Il m'embrassa à son tour, et me dit avec une tendresse de vrai père : « Oui, je vous promets
« de me souvenir demain de vous dans le saint
« sacrifice de la messe. Il faut espérer que Dieu,
« par le mérite du sang que Jésus-Christ a ré-
« pandu pour les pécheurs, exaucera nos prières. »
Je lui demandai son nom afin que je pusse avoir le bonheur de le venir voir. Il me le dit, me témoignant qu'il seroit ravi de me servir; et je retournai ainsi chez moi bien étonné.

M. de Saint-Preuil ayant voulu, selon sa coutume, faire avec moi le même exercice qu'auparavant, fut bien surpris lorsque je lui dis que je ne voulois plus m'amuser à tout cela, que j'avois parlé à un homme qui m'avoit si bien dit mes vérités sur ce sujet, que je n'avois pas envie de m'attirer un nouveau prône, étant plus que satisfait du premier. Saint-Preuil, qui étoit, comme on le sait, un homme fort déterminé, et qui n'alloit presque jamais à confesse, me répondit en se moquant : « Vraiment, nous y voici :
« et quelle nouvelle dévotion t'a-t-il pris? Tu es
« devenu bien scrupuleux. Mais quel est donc cet
« homme-là? je voudrois bien lui parler. — Vous
« voudriez bien, repartis-je, lui parler? Cela
« n'est pas difficile si vous le voulez. Je suis bien
« assuré qu'il vous étourdira aussi bien que moi,
« fussiez-vous encore plus méchant que vous
« n'êtes. — Mais qui est-il encore? me dit-il. »
Après que je lui eus fait promettre qu'il l'iroit voir, je lui déclarai qui c'étoit, ajoutant que ce bon père ne m'avoit point épargné, et que j'étois bien assuré qu'il ne le ménageroit pas davantage.
« Ah! vraiment, s'écria Saint-Preuil, te voilà
« bien encapuchonné avec tes moines. Il ne res-
« toit plus que cela pour t'achever. — Écoutez,
« lui repartis-je, ne pensez pas vous en moquer.
« Je suis trompé s'il ne vous déferre tantôt aussi
« bien que moi. Armez-vous de tout votre cou-
« rage, et soyez brave tant qu'il vous plaira;
« vous le serez bien si vous résistez à ce moine.
« — Nous le verrons, répliqua-t-il. »

Je le menai donc aux Feuillans; et le père Borromæo étant venu nous trouver dans le jardin, je lui dis : « Mon père, voilà un homme que
« je vous amène, qui est encore plus méchant
« que moi, quoique je me reconnoisse pourtant
« devant Dieu plus méchant que lui. Voyez si
« vous le pourrez convertir; cependant je m'en
« vais me promener dans une autre allée pour
« vous laisser dans la liberté. » Saint-Preuil ayant déclaré à ce bon père sa disposition présente, il l'entreprit de telle sorte, et lui représenta si vivement l'horreur de son crime et de sa vie, et les jugemens effroyables de Dieu qui le menaçoient, que, tout brave qu'il étoit, il se trouva terrassé, et qu'au lieu qu'il étoit venu dans le dessein de se moquer, il reçut lui-même une confusion qui ne se peut exprimer, jusque-là que, lorsque nous eûmes pris congé du père, il me dit en nous en retournant : « J'en ai jusqu'aux gar-
« des. Il m'a parlé de telle sorte, que si je veux
« espérer d'être sauvé je n'ai plus qu'à me faire
« capucin. » Je fus étonné de l'impression si puissante que les paroles de ce bon religieux purent faire sur son esprit; car, outre qu'il renonça dès ce moment au duel dont j'ai parlé, il se fit même depuis quelque changement dans lui, ayant été

jusques alors un vrai athée qui avoit fait tout ce qu'il avoit pu pour me débaucher. Je retournai voir plusieurs fois le père Borromæo, et je fus toujours merveilleusement édifié de ses entretiens; mais nous étions encore, et Saint-Preuil et moi, terriblement éloignés de la voie dans laquelle j'ai connu depuis qu'il falloit marcher pour vivre chrétiennement : et nous verrons dans la suite la fin tragique de cet homme que j'avois eu toujours pour ami, lequel, après être tombé dans la disgrâce de M. le cardinal aussi bien que moi, périt enfin malheureusement.

J'ai parlé auparavant d'une perte que je fis de quelques-uns de mes chevaux pendant le siége d'Arras; mais j'en perdis un admirable durant ma disgrâce, que j'appelois Millefleurs à cause qu'il étoit tout moucheté et marqué de toutes sortes de couleurs. La manière dont je le perdis, et dont je le recouvrai ensuite, me donnant occasion de parler de celui qui me l'enleva, m'engage à faire une petite relation, qui ne sera pas désagréable, touchant cet homme qui ne me dupa qu'après avoir dupé, pour le dire ainsi, toute la France. Il étoit fils d'un ministre nommé Régis, de la ville d'Orange. Il s'étoit mis au service de l'Empereur contre son prince naturel, qui étoit le roi de France. Ayant été pris prisonnier à la bataille de Wolfenbuttel par les nôtres, on vouloit lui faire couper la tête comme à un sujet qui avoit été pris portant les armes contre son roi; mais ce jeune homme qui avoit un grand esprit, s'en servit avantageusement en cette occasion si périlleuse, disant qu'il étoit parent de M. de Lesdiguières, et se faisant appeler le baron de Champoléon. M. le comte de Guébriant, ayant ouï qu'il étoit parent de M. de Lesdiguières, dit qu'il lui avoit trop d'obligation pour ne pas sauver la vie à un de ses alliés. Ainsi il le mit entre les mains de M. de Choisy de Caen, chancelier de M. le duc d'Orléans, qui étoit alors intendant de l'armée, afin qu'il le ramenât avec lui à Paris. Lorsqu'ils furent à la dernière hôtellerie proche Paris, M. de Choisy de Caen dit à ce jeune homme qu'il ne pouvoit pas le loger chez lui parce qu'il avoit famille, c'est-à-dire femme et enfans, et que c'étoit la mode de Paris que chacun logeât chez soi, mais qu'il pourroit le venir voir quand il voudroit; et il lui donna dix pistoles pour les besoins qu'il pouvoit avoir.

Notre jeune baron étant plein d'esprit, ayant une prodigieuse mémoire, parlant fort pertinemment de toutes choses, et sur toutes sortes de sujets, connaissant tous les princes d'Allemagne, et tous les intérêts différens des Etats, résolut de duper la cour de France; ce qu'il fit avec une adresse et une habileté merveilleuse. Il trouva moyen, par quelques amis qu'il se fit bientôt à Paris, d'avoir accès auprès du cardinal de Richelieu. Il lui parla des intrigues et des affaires les plus secrètes de l'Allemagne avec tant d'esprit, d'agrément et de suffisance, qu'il l'empauma tout-à-fait, lui faisant accroire qu'il étoit fort propre pour ses desseins, qu'il connoissoit la plupart des princes de l'Empire, qu'il étoit assuré d'avoir quand il voudroit cinq à six mille chevaux que lui fourniroient un tel duc, un tel comte et un tel prince. Le cardinal voulut néanmoins s'assurer de la vérité de ce qu'il disoit, et en conféra avec quelques-uns de ses confidens qui connoissoient plus à fond toutes les affaires d'Allemagne. Il relut même quelques mémoires qu'il avoit concernant tous ces différens princes; et, ayant trouvé toutes choses conformes à ce que ce jeune baron lui avoit dit, s'y assura entièrement, n'ayant plus aucun soupçon de lui, et il s'en ouvrit à une personne de sa cour, en lui disant : «Ce jeune homme entend parfaitement « toutes ces affaires; il faut nous servir de lui, il « pourra nous être utile. » Pour le mettre donc de belle humeur, il donna ordre à M. des Noyers de lui expédier un brevet de quatre mille livres. Lui, qui voyoit que son jeu lui avoit si bien réussi (comme il étoit extraordinairement adroit en toutes choses), contrefit aussitôt la lettre de M. des Noyers, et, au lieu qu'elle ne portoit que quatre mille livres, il en mit douze mille, et signa *Noyers* aussi bien que M. des Noyers lui-même; car il faisoit tout ce qu'il vouloit de son esprit, de ses doigts et de tout son corps, contrefaisant habilement toutes sortes d'écritures, jouant très-bien de tous les instrumens de musique, et n'y ayant rien qu'il ne pût faire avec une habileté qui lui étoit naturelle pour toutes choses.

Il ne se contenta pas d'avoir ainsi attrapé les finances du Roi, il dupa encore différens particuliers de la même sorte, sous prétexte que M. le cardinal l'envoyoit pour négocier quelques grandes affaires en Allemagne. Entre les autres, il voulut surprendre M. le duc de Bouillon; mais pour cette fois il fut lui-même surpris, et tomba d'une assez plaisante manière dans son propre piége. Il alla trouver M. de Bouillon, et lui fit un compliment fort étudié et très-adroit pour l'engager à lui accorder la grâce qu'il lui demandoit, qui étoit de lui donner une lettre de recommandation pour Sedan, où il témoignoit que M. le cardinal l'envoyoit pour passer de là en Allemagne, et y traiter de quelques affaires importantes dont la cour l'avoit chargé. Ce qu'il demandoit à M. de Bouillon étoit que, lorsqu'il seroit arrivé à Sedan, il pût avoir une bonne

escorte pour passer outre avec sûreté. Le duc de Bouillon, ne pouvant pas lui refuser ce qu'il demandoit à la considération du cardinal qu'il n'osoit choquer, écrivit à son lieutenant de Sedan, et lui commanda de donner bonne escorte au gentilhomme qui lui rendroit sa lettre, à cause qu'il étoit envoyé en Allemagne pour des affaires de grande importance. Notre baron ayant obtenu cette lettre, en contrefit aussitôt une autre fort habilement, dans laquelle il mandoit à ce lieutenant que celui qui lui rendoit la présente étoit une personne de grande qualité, que M. le cardinal considéroit et aimoit fort, et qui alloit de sa part pour négocier de grandes affaires en Allemagne; qu'ainsi il vouloit qu'il lui donnât telle escorte qu'il demanderoit pour y passer, et qu'il ne lui refusât rien de tout ce qu'il souhaiteroit, étant bien aise de trouver cette occasion pour faire voir à M. le cardinal qu'il étoit affectionné à son service. Mais comme il ne pouvoit pas contrefaire le cachet aussi bien que l'écriture, il prit la peine d'en faire faire un exprès sur celui de cire qui fermoit la lettre de M. le duc de Bouillon.

Il alla ensuite à Sedan, où, après qu'il eut rendu cette lettre contrefaite au lieutenant, celui-ci, l'ayant lue, lui promit d'exécuter fidèlement tout ce que le duc son maître lui ordonnoit. Et sur ce que le jeune baron le pressa en lui disant qu'il falloit qu'il partit ce jour-là même, il lui témoigna que cela étoit impossible pour ce jour-là, parce que leurs meilleurs cavaliers étoient en campagne, et ne devoient revenir qu'au soir, et que d'ailleurs il falloit bien le reste de la journée pour préparer toutes choses; mais il l'assura que tout seroit prêt pour le lendemain matin, et qu'il lui feroit toucher trois cents pistoles, qui étoit ce qu'il avoit demandé. Le jeune baron eut bien de la peine à se résoudre d'attendre jusqu'au jour suivant, craignant beaucoup que son jeu, par quelque rencontre, ne fût découvert; mais il fallut en passer par là, ne pouvant faire autrement; et, faisant alors de nécessité vertu, il tâcha de soutenir son personnage jusqu'à la fin, et alla saluer madame la duchesse de Bouillon, qui étoit pour lors à Sedan, et qui lui fit un très-bon accueil.

Cependant, par un grand malheur pour lui, le secrétaire de M. le duc de Bouillon arriva cette nuit même de Paris à Sedan pour les affaires de son maître. Il sut aussitôt qu'un gentilhomme venoit d'arriver aussi de Paris avec une lettre de M. de Bouillon, qui ordonnoit à son lieutenant de lui donner une bonne escorte, et deux ou trois cents pistoles s'il les demandoit. Lui, surpris de ce que son maître ne lui en avoit point parlé, dit aussitôt qu'il étoit un peu étonné du secret qu'on lui avoit fait de cette affaire, qu'il connoissoit l'humeur de M. de Bouillon, mais qu'il savoit qu'il n'étoit point assez libéral pour en user de la sorte, et qu'il eût bien souhaité de voir cette lettre. On la lui fit voir aussitôt; et l'ayant vue il dit: « Il est vrai que je « reconnois l'écriture et le cachet de mon maî« tre; mais je suis pourtant le plus trompé du « monde si cette lettre n'est supposée et contre« faite, car je sais que si c'est l'écriture de M. le « duc de Bouillon, ce n'est point là son esprit. » Il va trouver en même temps madame la duchesse de Bouillon, et lui témoigne librement sa pensée; mais cette dame, qui craignoit beaucoup le cardinal, pressa fort qu'on donnât au gentilhomme ce qu'il demandoit. « Nous ne som« mes pas déjà trop bien avec M. le cardinal, « disoit-elle, et il ne faut qu'une mauvaise ren« contre comme celle-ci pour achever de nous « perdre; il vaut mieux hasarder tout. Qu'on lui « donne ce qu'il demande. » Le secrétaire lui répondit avec fermeté qu'il ne doutoit point que ce ne fût un faussaire, et qu'il souhaitoit de le voir avant qu'on lui donnât rien.

Le lendemain, le baron étant venu demander si tout étoit prêt, le lieutenant l'assura qu'il avoit donné ordre à toutes choses, qu'il pouvoit partir quand il voudroit, et que le secrétaire de M. de Bouillon étoit arrivé la nuit, et souhaitoit de lui parler. A cette nouvelle il fut fort surpris; mais, faisant bonne mine, il répondit gaîment qu'il en étoit bien aise, et seroit ravi de le voir. On le fit donc parler au secrétaire, lequel, l'ayant un peu considéré, lui dit en présence de beaucoup de monde: « Monsieur, je suis arrivé « de Paris un peu après vous, et je m'étonne fort « que mon maître ne m'ait point parlé de la « lettre que vous avez apportée. Je connois un « peu son humeur, et je vous avoue que j'ai peine « à me persuader qu'il ait voulu me faire un se« cret de cette affaire, car même je ne vous ai « point vu chez nous, quoique j'y fusse dans ce « temps-là. » Le baron, voyant son jeu découvert, lui répondit en colère: « Quoi donc! vous « me prenez pour un faussaire? Je veux bien « que vous sachiez que je suis un homme d'hon« neur. Je m'en plaindrai à M. le cardinal. — « Monsieur, repartit le secrétaire, je parierai tout « ce qu'on voudra que cette lettre n'est point de « la main de mon maître, quoique le cachet et « l'écriture soient semblables. — Vous me faites « un affront, répliqua le gentilhomme, qui vous « coûtera bien cher. — Oui, monsieur, ajouta le

« secrétaire, quand je devrois perdre la vie, je « veux écrire auparavant à mon maître, et je « me constitue prisonnier avec vous. »

Cependant madame de Bouillon crioit : « Qu'on « le laisse aller, qu'on lui donne ce qu'il demande ; « cet homme-là sera cause de notre perte. » Mais le secrétaire s'obstina de telle sorte qu'on les mit tous deux en prison, selon qu'il l'avoit demandé, en attendant qu'on pût recevoir des nouvelles du duc de Bouillon. Il arriva quelque temps après un ministre qui venoit voir madame de Bouillon, laquelle, étant fort en peine de cette affaire, lui déclara le sujet de son inquiétude et de sa crainte, et le pria de prendre la peine de voir cet homme que l'on avoit ainsi arrêté. Ce ministre connoissoit le père du jeune baron, qui étoit, comme je l'ai dit, ministre à Orange, et il l'avoit lui-même connu autrefois. Étant donc entré dans la chambre où il étoit, après qu'il l'eut un peu considéré, il le reconnut, et lui dit qu'il souhaitoit de lui parler en particulier. Comme ils se furent mis à l'écart : « Hé quoi ! lui dit-il, n'êtes-vous « pas le fils d'un tel ? N'avez-vous pas de honte « de déshonorer votre famille par une action si « indigne ? » Le jeune homme, tout rempli de confusion, lui avoua toutes choses, le priant d'excuser la nécessité qui l'avoit réduit à en user de la sorte, et de vouloir bien le servir en cette rencontre pour le tirer de ce mauvais pas où il s'étoit engagé ; et il lui fit même entendre que, bien qu'il fût vrai que la lettre dont il s'agissoit fût contrefaite, il étoit vrai aussi que M. le duc de Bouillon lui en avoit donné une presque semblable sur le même sujet, et que d'ailleurs M. le cardinal de Richelieu vouloit effectivement se servir de lui pour les affaires de l'Allemagne, dont il avoit une connoissance très-particulière, et lui avoit même fait toucher une somme d'argent considérable dans ce dessein. Le ministre lui promit de le faire sortir ; et ayant ensuite fait connoître à madame la duchesse de Bouillon et au secrétaire la vérité de toutes choses, on jugea qu'il étoit plus à propos de faire sortir sans bruit le jeune homme, et de ne point faire éclater cette affaire, à cause de la crainte qu'on avoit du cardinal.

Il alla donc retenir sa place dans le coche pour retourner à Paris ; mais, n'étant pas plus sage qu'auparavant, il attrapa le maître du coche aussi bien que tous les autres ; car, comme plusieurs eurent donné de l'argent en différentes monnoies, et qu'il vit que le commis paroissoit embarrassé à compter l'argent à cause de la diversité des espèces, étant d'un esprit fort vif, il fit l'obligeant et l'honnête, et dit au commis que ce compte étoit bien facile à faire. Il prit dans l'instant toute cette monnoie, et ayant en un moment distribué et séparé chaque espèce particulière, il leur fit voir tout le compte fort clairement. Il prit ensuite lui-même avec les deux mains tout cet argent, et, le mettant dans le sac, il en fit couler adroitement une partie dans ses manches, dont on ne s'aperçut point jusqu'à Paris, où le sac ayant été vidé on y trouva beaucoup moins qu'il ne falloit ; mais il s'étoit déjà échappé par un autre tour qu'il joua pendant ce même voyage.

Un bon vieux Suisse, fort gros et replet, s'étant approché du coche, à cheval, notre baron lui dit, comme par honnêteté et par charité, qu'il voyoit bien qu'il étoit fort incommodé à cheval, que s'il vouloit prendre sa place ils iroient l'un après l'autre dans le carrosse. Le Suisse, qui étoit un fort bon homme, s'excusa d'abord comme d'une grande civilité qu'on lui faisoit ; mais enfin, ne pouvant plus résister aux instances si obligeantes du baron, il descendit de cheval pour monter dans le carrosse, et le baron prit son cheval. Lorsqu'on payoit à l'hôtellerie, il disoit au Suisse : « Je m'en vais payer pour « vous, et nous compterons tantôt. » Quand il eut ainsi payé plusieurs fois pour lui, ce bonhomme, avec une simplicité de Suisse, lui présenta sa bourse, en lui disant qu'il n'avoit qu'à prendre ce qu'il avoit avancé pour lui, et ce qu'il pourroit encore payer pour le reste du voyage ; mais le jeune homme, ayant la bourse et le cheval du Suisse, qui étoient tout ce qu'il vouloit, ne pensa plus qu'à s'échapper ; et en effet il laissa la compagnie, et alla toujours devant à Paris.

Ce fut alors qu'il trouva moyen de me surprendre aussi bien que tous les autres. Il vint loger chez un tailleur en chambre garnie, et fit croire à ce tailleur qu'il étoit un homme de grande importance ; qu'il avoit un ordre du cardinal pour aller en Allemagne à une grande commission ; qu'il devoit là commander sept ou huit mille chevaux, et qu'il le feroit son intendant s'il vouloit : il lui promit des montagnes d'or, lui remplit l'esprit de belles espérances, et l'engagea insensiblement à lui faire un habit magnifique, et à lui acheter quantité de hardes et beaucoup de vaisselle d'argent. Ce tailleur si généreux ne pensoit à rien moins qu'à établir une très-haute fortune, et il n'appréhendoit pas d'avancer tout cet argent pour celui qu'il regardoit comme un homme de la faveur et des confidens du cardinal. Voulant le loger plus honorablement qu'il n'étoit, il l'amena dans une maison garnie où j'étois pour lors, et le plaça justement dans un lieu fort propre pour jouer son personnage et duper plusieurs personnes. Comme il avoit un esprit si agréable,

une mémoire si prodigieuse, une connoissance si exacte de l'histoire, et une facilité presque incroyable pour débiter tout ce qu'il savoit, il charmoit tous ceux qui l'écoutoient; il y avoit presse à qui l'auroit, et on recherchoit sa conversation et son amitié comme d'une personne de qualité et de crédit qui soutenoit l'un et l'autre par un esprit extraordinaire. Il sut enfin si bien gagner le cœur de tout le monde, qu'il n'y avoit qui que ce soit des plus raffinés qui ne fût très-disposé, et qui ne se tînt même fort honoré de le servir de sa bourse comme de toute autre chose. Je n'y fus pas moins trompé que les autres, me trouvant charmé par la langue de cet homme et par mille témoignages d'amitié qu'il me donna. Il voyoit toujours cependant M. le cardinal de Richelieu et quelques autres personnes de la cour, trompant tous ces grands pour le moins aussi habilement que nous autres.

Enfin, après qu'il eut ramassé beaucoup d'argenterie et de hardes qu'il fit partir devant lui, et qu'il eut fait un fort beau train, il résolut de m'enlever aussi mon beau cheval dont j'ai parlé, qui se nommoit Millefleurs, et qui étoit une des plus belles et des meilleures haquenées qu'on ait jamais vues. Il me pria de lui prêter ce cheval pour aller voir son Eminence à Ruel, et il avoit donné ordre à tout son train de l'aller attendre en un certain lieu qu'il leur marqua. Personne ne pouvoit se douter de rien, tant il faisoit toutes choses avec adresse et avec esprit; et comme je n'étois pas plus défiant que tous les autres à l'égard d'un homme que j'aimois, je ne délibérai guère à lui prêter ma haquenée, tenant à honneur de l'obliger. J'en eus en effet pour mon honneur; car, au lieu d'aller à Ruel, il prit le chemin de Flandre, et se sauva avec tout ce qu'il avoit emprunté. Mais il arriva heureusement pour moi que ce misérable, ayant été rencontré par un parti de la ville d'Aire ou de Béthune, il fut mené prisonnier; et mon cheval, ayant ensuite été repris par un autre parti d'Arras, tomba entre les mains d'un officier à qui j'avois fait avoir une compagnie.

Cependant, comme je vis que mon cheval ne revenoit point, et que j'entendis les plaintes du tailleur qui avoit perdu toutes ses belles espérances, et de tous les autres qui avoient été dupés comme lui, je commençai à me persuader tout de bon que j'avois été volé aussi bien qu'eux tous. J'écrivis donc en Catalogne, en Provence, en Flandre, en Allemagne, partout où j'avois quelque connoissance, afin que si l'on voyoit mon cheval, qui étoit connu de tout le monde, on s'en saisît, et qu'on me le renvoyât parce qu'il m'avoit été dérobé. En ce même temps M. de Bourgailles, qui m'avoit succédé dans la charge de major du régiment de Brezé, qui étoit pour lors à Arras, et à qui j'avois donné en pur don ma charge de premier capitaine, me manda que l'officier dont j'ai parlé avoit mon cheval. J'écrivis à cet officier à l'heure même que je le croyois trop homme d'honneur et trop mon ami, pour vouloir garder un cheval de cette conséquence qui étoit à moi. Il me fit réponse qu'en ayant donné un autre pour l'avoir il n'étoit pas raisonnable qu'il y perdît. Quelque temps après, ce même officier étant venu pour quelques affaires à Paris sur mon cheval, le major dont j'ai parlé me le manda. J'allai aussitôt le chercher à son auberge, et ayant su qu'il n'y étoit pas j'entrai dans l'écurie; je dis au valet de seller mon cheval que je trouvai, et de dire à son maître quand il seroit de retour que c'étoit moi qui l'avois pris pour aller jusqu'à un tel lieu, et qu'il ne le trouveroit pas mauvais. Je m'en retournai ainsi chez moi avec Millefleurs; et jamais depuis je n'entendis parler du capitaine, qui n'osa point me venir redemander ce qu'il savoit bien ne lui appartenir pas. Je perdis depuis ce beau cheval lorsque je fus pris prisonnier et mené en Allemagne, comme je le dirai dans la suite de ces Mémoires.

[1641] La liaison si particulière que j'ai toujours eue avec M. de Saint-Preuil, gouverneur d'Arras, depuis que je fus lieutenant de sa compagnie dans les Gardes, m'engage à parler de sa disgrâce et de sa mort, qui arriva pendant que j'étois aussi moi-même disgracié. Je m'assure qu'on ne sera point fâché d'apprendre diverses particularités qui regardent les accusations dont on le chargea, et que je puis mieux connoître que beaucoup d'autres, ayant su dans la vérité, à cause de l'amitié très-étroite qu'il me portoit, autant ce qui pouvoit le justifier que ce qui le rendoit coupable.

Il faut donc savoir qu'il y a eu quatre ou cinq chefs d'accusation qui ont rendu odieux M. de Saint-Preuil, et qui l'ont conduit peu à peu sur l'échafaud par un jugement de Dieu, qui voulut faire un exemple de sa justice en la personne de l'officier le plus déterminé qui fût peut-être dans les armées, quoique la plupart de ces accusations particulières que l'on forma contre lui, et qui furent cause de sa perte, allassent beaucoup moins à son désavantage qu'on ne l'a cru communément. Le premier chef fut celui-ci : un religieux de la grande et célèbre abbaye de Saint-Vast d'Arras, étant mécontent de son prieur, pour s'en venger vint trouver ou fit avertir M. de Saint-Preuil qu'il y avoit dans cette abbaye quantité d'armes que l'on y avoit cachées dans

le temps que les Espagnols étoient encore maîtres de la ville. Il lui donna même un billet par lequel il lui marquoit précisément les endroits où étoient ces armes, en cas qu'il voulût les venir chercher; et il l'assura de plus qu'il y en avoit aussi beaucoup d'autres cachées dans un monastère de filles de la même ville, lui marquant en même temps les lieux où il les pourroit trouver. Sur cette nouvelle M. de Saint-Preuil alla aussitôt trouver le prieur de cette abbaye, et lui dit qu'il avoit été fort surpris de l'avis qu'on lui avoit donné touchant plusieurs armes qui étoient cachées dans cette maison, et qu'il falloit qu'il lui remît entre les mains toutes ces armes qui appartenoient au Roi. Comme le prieur refusa toujours d'avouer qu'il en eût aucune connoissance, M. de Saint-Preuil lui dit enfin tout en colère qu'il sauroit bien les trouver, et il sortit dans l'instant. Mais il revint bientôt après avec ses gardes, et, suivant le mémoire du religieux, ayant fait fouiller aux endroits où elles étoient cachées, il les trouva, les fit emporter, et ajouta aux grands reproches qu'il fit au prieur de rudes menaces, disant qu'il feroit raser toutes les maisons religieuses de la ville, et qu'il n'y avoit que les moines qui fussent infidèles au Roi et qui eussent intelligence avec l'Espagnol. Mais ce prieur persista toujours à nier qu'il en eût eu connoissance; et peut-être qu'il disoit vrai, étant l'ordinaire de ces maisons religieuses de changer souvent de supérieurs, et de cacher quelquefois aux nouveaux venus ce qui s'est fait sous les anciens.

De cette abbaye M. de Saint-Preuil alla voir l'abbesse du monastère de filles dont le même religieux lui avoit parlé, et lui dit qu'il étoit fort étonné de ce qu'il avoit appris que dans leur maison elles cachoient quantité d'armes qui appartenoient au Roi; qu'il venoit les lui demander de la part de Sa Majesté. Cette fille lui répondit qu'elle n'étoit abbesse que depuis un an, et qu'elle n'avoit aucune connoissance de ce qu'il lui disoit; qu'elle ne croyoit pas non plus que ses filles en sussent rien, mais que s'il vouloit les venir chercher lui-même on lui ouvriroit la porte, et qu'elles ne prétendoient point s'opposer aux intérêts ni au service du Roi. M. de Saint-Preuil usa de la liberté qu'on lui donnoit; et, étant venu en plein jour avec bonne compagnie, il entra dans le monastère, et fit enlever toutes les armes qu'il trouva au même lieu qui lui avoit été marqué. Cependant cette action fit beaucoup crier le monde contre M. de Saint-Preuil, et lui causa beaucoup d'ennemis, les parens des filles ayant publié qu'il entroit par force dans les monastères, qu'il y violoit les religieuses, ou les exposoit au violement de gens perdus. Il est bien vrai qu'il y avoit dans ce monastère une religieuse qui étoit fort belle, et que tout le monde dans la ville en étoit bien informé: ce fut aussi ce qui servit de plus grand fondement à cette accusation; mais, connoissant très-particulièrement M. de Saint-Preuil, je puis assurer qu'il n'étoit point capable d'une telle brutalité. Il y dit peut-être quelques paroles injurieuses contre ces filles, étant tout-à-fait en colère de ce qu'elles cachoient ainsi des armes dans leur maison; mais cela se peut excuser dans un homme aussi prompt qu'il l'étoit, et en une occasion où il s'agissoit du service du Roi: et même lorsqu'on eut su toute cette affaire à la cour, le Roi fit expédier une lettre de cachet au prieur de la grande abbaye pour l'envoyer autre part.

Le second chef d'accusation fut plus criminel. Il y avoit un meunier à Arras, qui, sous prétexte d'aller acheter du blé vers les villes frontières des ennemis, entretenoit une intelligence secrète avec eux, et leur donnoit différents avis touchant la garnison et la place. M. de Saint-Preuil en ayant été averti le fit arrêter, et vouloit lui faire faire son procès; mais la femme de ce meunier, qui étoit une des plus belles femmes du pays, s'étant venue jeter à ses pieds, et lui ayant demandé avec larmes, pour l'amour d'elle, la vie de son mari, M. de Saint-Preuil, touché et vaincu par ses larmes, lui dit: « Oui, je pardonne à votre mari pour l'amour de « vous; mais faites si bien que vous l'empêchiez « d'y retomber, car je ne lui pardonnerois plus. » On prétend qu'il abusoit de cette femme, et que le mari le savoit bien, et que même, ayant continué d'entretenir par le moyen de son trafic sa première intelligence avec les ennemis, ils lui dirent de permettre qu'on abusât ainsi de sa femme sans témoigner qu'il en sût rien, à cause que, par ce moyen, sa femme connoîtroit mieux les secrets du gouverneur, et que lui-même pourroit ainsi les servir plus avantageusement, dont ils l'assuroient de le bien récompenser.

Cependant ce misérable fut surpris une seconde fois et fait prisonnier; mais, quoique M. de Saint-Preuil eût fait une si belle résolution de le punir s'il retomboit dans sa faute, il lui pardonna tout de nouveau, n'ayant pu résister aux prières de sa femme qu'il aimoit. Il le menaça néanmoins de le faire pendre sans aucune rémission s'il y retournoit. Trois ou quatre mois après, le meunier, s'appuyant encore sans doute sur l'affection que le gouverneur portoit à sa femme, recommença les mêmes intrigues, et continua le même commerce qu'auparavant; mais il se trouva bien trompé dans ses mesures;

car celui qui ne craignoit pas d'autoriser le violement de la foi conjugale dans sa femme, afin de pouvoir plus impunément violer lui-même la fidélité qu'il devoit au Roi, dans l'espérance qu'il avoit d'être récompensé par les ennemis de son État, reçut enfin une corde pour récompense de tous les bons services qu'il leur avoit rendus. Il fut découvert par un espion qui, ayant été pris à Arras, déposa qu'il n'étoit venu que par la persuasion de ce misérable meunier, lequel fut arrêté aussitôt, et lui étant confronté, il fut convaincu de trahison contre l'État, et comme tel condamné par l'intendant de justice et le présidial du lieu à être pendu.

Cette condamnation, quoique si juste, aigrit extraordinairement tous les esprits contre M. de Saint-Preuil, tout le monde disant qu'il avoit fait pendre ce meunier, afin de jouir plus librement de sa femme; ce qui n'étoit pourtant pas; car, quoique en effet il se conduisît mal avec elle, ce qui paroissoit publiquement par les présens qu'il lui faisoit et par le soin qu'il avoit de la rendre brave, il ne fit mourir son mari qu'à cause qu'il étoit visiblement criminel; outre que ce ne fut pas lui qui le condamna, mais, comme j'ai dit, l'intendant de justice et le présidial. Mais Dieu conduisoit secrètement M. de Saint-Preuil à son malheur, à cause de ses impiétés et de ses excès; et j'avoue qu'ayant eu de grandes raisons pour l'aimer, et lui ayant des obligations très-particulières, je ne puis assez remercier Dieu de la grâce qu'il m'a faite de prendre tout le moins de part que j'ai pu à sa mauvaise conduite, nonobstant l'étroite amitié qui étoit entre nous deux; car il ne tint pas à lui que je ne participasse à ses crimes; et dans ce temps même de ma disgrâce dont je parle, m'étant dérobé pour l'aller voir à Arras sans qu'on le sût, il s'efforça de m'engager dans les mêmes désordres que lui, et voulut me persuader de prendre part à sa mauvaise conduite; mais le seul honneur, et l'amour que Dieu m'a toujours donné pour la justice, m'inspirant une horreur extrême du crime dans lequel je le voyois engagé, je lui parlai avec tant de force, et lui représentai si vivement toutes les suites qu'il avoit à appréhender des excès auxquels il s'abandonnoit, que nous pensâmes nous brouiller tout-à-fait sur cela. « Je n'ai pas envie, lui dis-je à la fin, d'aller porter « ma tête avec la vôtre sur un échafaud. Si vous « ne prenez garde à vous, l'issue ne vous en sera « pas avantageuse ni honorable; et peu s'en faut « que je ne rompe avec vous dès à présent. — « Quoi donc! me répondit-il fort étonné, est-ce « que vous voulez tout de bon vous brouiller « pour toujours avec moi, et renoncez-vous dès « à présent à m'aimer? — Tant s'en faut, lui « repartis-je, puisque, bien loin de vous haïr, « dont je me sens très-incapable, vous ayant de « si grandes obligations et tant de raisons de « vous aimer, je manquerois au contraire au prin- « cipal devoir de cette amitié que je vous porte, si « je manquois à vous parler comme je dois en « cette rencontre. Et d'ailleurs je n'ai pas envie par « complaisance de m'engager avec vous dans des « affaires dont je crains beaucoup que vous ne « sortiez peut-être pas à votre honneur. Cela est « étrange, ajoutai-je, que vous ne songiez point « que vous faites faire des plaintes contre vous « de tous côtés. L'on parle de bien des choses « auxquelles vous devriez remédier. Je vois de « grandes suites à tout ceci. » Ces paroles le piquèrent, mais non pas aussi vivement que je l'aurois souhaité pour son avantage; car s'il eût eu tout le sentiment qu'il devoit avoir de ce que je lui disois, au lieu de se fâcher contre moi il devoit plutôt se mettre en colère contre lui-même, et penser à lui sérieusement.

Le troisième chef d'accusation eut pour fondement un pur malheur, dont l'on peut dire que M. de Saint-Preuil étoit entièrement innocent. M. le maréchal de La Meilleraye ayant pris par capitulation Bapaume, il fut arrêté que la garnison en sortiroit à huit heures du matin pour se retirer à Douai. L'on écrivit en même temps aux gouverneurs des villes frontières d'empêcher les coureurs et les partis, à cause que cette garnison devoit sortir de Bapaume à l'heure que j'ai marquée pour arriver à Douai vers les trois heures après midi. Cependant quelques retardemens étant survenus, la garnison ne put point partir avant les trois ou quatre heures après midi, et elle fut obligée de passer la nuit dans la campagne, environ à une lieue de Douai. L'escorte que le maréchal de La Meilleraye lui avoit donnée, n'ayant ordre de l'accompagner que jusqu'à une lieue de Douai, s'en retourna. Sur le soir de ce même jour, un espion étant venu rapporter à M. de Saint-Preuil que quatre cents hommes de la garnison de Béthune étoient sur le point de sortir pour quelque dessein, on tint un conseil où je me trouvai, étant pour lors à Arras où j'étois venu voir le gouverneur, et nous jugeâmes tous ensemble qu'ils pourroient bien faire peut-être quelque entreprise sur la place, et qu'il falloit, pour une plus grande sûreté, que tout le monde se tînt prêt et sous les armes.

Sur le minuit il arriva un autre espion qui rapporta que les quatre cents hommes étoient sortis avec quelque cavalerie par la porte qui répondoit vers Arras. Ainsi, après avoir fait assembler les capitaines, l'on résolut d'aller au-

devant des ennemis. J'accompagnai M. de Saint-Preuil, et nous sortîmes environ six cents hommes de pied et trois cents chevaux. Lorsque nous étions assez loin du lieu où étoit campée la garnison de Bapaume, nous nous avançâmes, M. de Saint-Preuil et moi, avec une escorte de cavalerie devant tous les autres, et ayant vu les feux du campement, M. de Saint-Preuil dit aussitôt : « Ce sont sans doute les ennemis; il faut les « charger vigoureusement avant qu'ils se soient « reconnus. » Comme je n'étois pas tout-à-fait si bouillant que lui, je lui demandai si ce n'étoit point là le chemin de Bapaume à Douai, ajoutant que ce seroit peut-être bien la garnison même de Bapaume. Mais M. de Saint-Preuil me répondit que cela ne se pouvoit pas, parce qu'on lui avoit mandé qu'elle étoit partie le jour d'auparavant à huit heures du matin, et qu'elle devoit arriver à Douai vers les trois heures après midi. Nous rejoignîmes ensuite nos troupes et nous nous mîmes en bataille.

La garnison de Bapaume nous ayant vus d'assez loin venir à eux pour les charger, se mirent en posture de nous recevoir, et marchèrent droit à nous dans le dessein de se défendre, ayant néanmoins envoyé devant un trompette de M. le maréchal de La Meilleraye. Mais les nôtres s'avançant avec beaucoup de chaleur, le trompette n'osa se présenter devant eux, et alla gagner le derrière de nos troupes. Ainsi il y eut d'abord plusieurs coups tirés de part et d'autre. Ceux de Bapaume se voyant chargés si vigoureusement, et se doutant bien qu'ils n'étoient pas reconnus, se mirent à crier : « Bapaume ! Bapaume ! » A ce cri, M. de Saint-Preuil fort étonné fit aussitôt sonner la retraite; mais les soldats étoient déjà si animés, qu'ils pillèrent le bagage des ennemis sans qu'on les pût empêcher. Enfin néanmoins la grande chaleur s'étant refroidie, on délibéra de ce qu'on feroit. Pour moi, je dis à M. de Saint-Preuil que c'étoit là une très-méchante affaire, qu'il y alloit de l'honneur du maréchal de La Meilleraye, et qu'il falloit prévenir les mauvaises suites de cette méprise par toute sorte de satisfactions. M. de Saint-Preuil n'eut pas de peine à s'y résoudre, voyant aussi bien que moi les conséquences de cette affaire.

Il alla donc trouver aussitôt le gouverneur de Bapaume, et lui parla avec toute la soumission possible en ces termes : « Je suis, monsieur, lui « dit-il, au désespoir de ce malheur qui est arrivé. Je vous en demande pardon, mais je vous « proteste en même temps qu'il n'y a eu aucune « mauvaise volonté de notre part. L'on me manda hier que vous deviez arriver sans faute à « Douai vers les trois heures après midi ; et il en « est aujourd'hui six du matin. Qui eût jamais « pu se persuader que vous étiez encore en campagne ? L'on nous est venu de plus rapporter « qu'il étoit sorti de Béthune un parti. Nous « avons cru que c'étoit vous ; et nous l'avons cru « d'autant plus, que vous êtes venus au devant « de nous en bataille sans nous avoir même envoyé un trompette. Toute l'apparence étoit « contre vous. Au reste, monsieur, je vous assure que ni vous ni tous vos soldats n'y perdrez rien; car je vous ferai tout rendre présentement. Vous savez qu'on n'est pas toujours « maître d'eux lorsqu'ils sont dans la première « chaleur : c'est ce qui m'a empêché de les pouvoir arrêter aussitôt que j'eusse voulu. »

Le gouverneur, qui étoit un fort homme d'honneur, lui répondit avec beaucoup d'honnêteté qu'il reconnoissoit que c'avoit été un malheur tout pur; que le trompette qu'il nous avoit envoyé avoit eu peur et ne s'étoit point acquitté de sa commission, et qu'au reste il lui étoit obligé de sa civilité. M. de Saint-Preuil lui fit rendre ensuite généralement tout ce qu'on avoit pillé, ayant même payé de son argent aux soldats diverses choses qu'ils avoient prises : ce qui lui acquit si bien l'amitié de ce gouverneur, qu'il publia hautement la reconnoissance qu'il avoit de sa générosité. Et comme M. de Saint-Preuil savoit bien que ses ennemis pourroient prendre occasion de cette malheureuse rencontre pour le décrier à la cour, il pria le même gouverneur de Bapaume de vouloir lui mettre par écrit ce qu'il lui disoit de bouche, et de le signer de sa main, pour lui servir de justification en cas de besoin : ce qu'il fit à l'heure même avec de grands témoignages d'amitié, ne s'étant pas contenté de le signer, mais l'ayant fait encore signer à tous ses capitaines.

Cependant, quoique l'innocence de M. de Saint-Preuil fût visible en cette rencontre, ses ennemis se servirent de son malheur pour l'accuser malicieusement. Et ce qu'il y eut de plus fâcheux pour lui fut qu'il s'étoit déjà mis mal avec M. le maréchal de La Meilleraye pour une autre occasion; car ce maréchal, allant reconnoître une des villes de Flandre, passa par Arras dans l'assurance qu'il avoit que M. de Saint-Preuil, qui étoit fort de ses amis, lui fourniroit sept ou huit cents chevaux pour l'accompagner jusques au lieu où il alloit; mais il fut bien étonné lorsque M. de Saint-Preuil le refusa, en lui disant qu'il lui étoit impossible de lui accorder ce qu'il demandoit, parce que si les ennemis venoient attaquer la place lorsque la garnison seroit si affoiblie, il courroit risque d'être cause de la perte de la ville, et de sa propre perte en

même temps. Ce refus piqua extraordinairement le maréchal de La Meilleraye, surtout à cause qu'il avoit dit au cardinal en partant que, pour ce qui étoit de la cavalerie, il se tenoit assuré de celle de la garnison d'Arras.

Le quatrième chef d'accusation fut sans doute le plus fort et le plus considérable; et je fus aussi témoin de ce qui y servit de fondement, m'étant trouvé à Arras lorsque la chose arriva pour la raison que je m'en vais dire, et dont j'ai déjà touché quelque chose par avance. Nous avions été mal ensemble, M. de Saint-Preuil et moi, comme j'ai dit auparavant, et je m'étois vu sur le point de rompre tout-à-fait avec lui à cause de ses excès. Quelque temps après que je fus retourné à Paris, M. de Saint-Preuil écrivit à M. le maréchal de Brezé que nous avions eu quelque petite brouillerie ensemble, et qu'il souhaitoit de se remettre bien avec moi, en me procurant la lieutenance de roi dans Arras, dont M. du Plessis-Bellière vouloit bien se défaire en ma faveur pourvu qu'on le récompensât, ce qu'il promettoit de faire; qu'ainsi il le supplioit de m'en parler pour m'obliger d'accepter la charge, et que, sachant l'autorité absolue qu'il avoit sur moi, il ne doutoit point que je ne fisse en cela ce qu'il me commanderoit. M. le maréchal de Brezé me fit donc l'honneur de m'en parler, sans me dire néanmoins que ce fût M. de Saint-Preuil qui lui en avoit écrit; et il m'en pressa si bien, que je résolus de faire un voyage à Arras pour ce sujet. M. de Saint-Preuil m'y reçut à son ordinaire, c'est-à-dire avec grand accueil, et nous soupâmes en fort bonne compagnie. Il dit pendant le souper à M. d'Aubray, commissaire des guerres, qui étoit à table avec nous, qu'il le prioit de vouloir faire la montre bientôt, à cause que les capitaines l'en importunoient tous les jours; et M. d'Aubray lui répondit fort honnêtement que ce seroit quand il le voudroit.

Le lendemain de grand matin tous les officiers de la garnison se rendirent au logis de M. d'Aubray, faisant grand bruit, et pressant qu'on leur payât l'argent qui leur étoit dû. Lui, fâché peut-être de se voir pressé de la sorte, leur répondit assez sèchement qu'il avoit ses ordres, que ce n'étoit pas à eux à régler sa commission, qu'il sauroit bien prendre son heure pour empêcher les passe-volans, qu'il feroit la montre lorsqu'ils ne s'y attendroient pas. Les officiers, aussi piqués pour le moins de sa réponse qu'il l'avoit été de leur demande, vinrent trouver aussitôt M. de Saint-Preuil, et lui firent de grandes plaintes de M. d'Aubray, en criant qu'il ne vouloit point les payer, et qu'il les trompoit toujours, etc. M. de Saint-Preuil alla aussitôt chez M. d'Aubray, et me pria de l'accompagner, comme je fis avec tous ces officiers. Il lui dit d'abord qu'il venoit voir s'il voudroit bien faire la montre ce jour-là. M. d'Aubray lui répondit qu'il avoit son ordre et qu'il la feroit quand il seroit temps. « Comment! monsieur, lui repartit « M. de Saint-Preuil, vous m'avez donné parole « de la faire quand je voudrois. — Monsieur, « répliqua le commissaire, je ne puis pas changer « les ordres du Roi. C'est à moi à faire ma charge, « et à vous à faire la vôtre. — Je vous la ferai « bien faire moi, lui dit M. de Saint-Preuil. » Ainsi des complimens on passa aux paroles piquantes, et de ces paroles on en vint bientôt aux mains; car M. de Saint-Preuil, qui étoit fort haut à la main, s'emporta jusqu'à lui donner quelques coups de canne; et si je ne me fusse à l'instant mis entre deux pour arrêter cette violence, l'affaire eût été beaucoup plus loin; mais je ne tardai guères à les séparer, quoiqu'il n'y eût que moi seul de favorable à M. d'Aubray, tous les officiers étant ravis de le voir ainsi maltraiter. Comme je voyois les conséquences de cette misérable affaire, et que j'étois persuadé qu'elle seule pouvoit causer la ruine de M. de Saint-Preuil, je fis mon possible afin de les accommoder, avant que M. d'Aubray, qui étoit parent de M. des Noyers, en eût écrit à la cour, et je fis même consentir M. de Saint-Preuil à lui faire satisfaction; mais il n'en voulut jamais recevoir, disant toujours qu'il s'en plaindroit à M. le cardinal et au Roi. Enfin, voyant qu'il n'étoit pas en mon pouvoir d'apporter aucun remède à cette affaire, je ne pensai plus qu'à m'en retourner à Paris, sans vouloir songer davantage à ce qui m'avoit amené à Arras, où je prévoyois dès lors qu'il arriveroit quelque bouleversement.

Un jour que j'allai voir M. des Noyers, comme j'entrai dans sa chambre, je m'arrêtai vers la porte voyant qu'il s'entretenoit avec M. le comte de Charost. Il se trouva justement qu'ils parloient alors de M. de Saint-Preuil, et que M. des Noyers, s'emportant fort contre lui, disoit assez haut pour que je le pusse entendre, qu'il renversoit tout dans la garnison d'Arras, qu'il établissoit divers impôts sur la ville, qu'il étoit entré par force dans un monastère, et y avoit violé des religieuses; qu'ayant abusé de la femme d'un meunier il avoit fait pendre son mari, afin de jouir plus librement de cette femme, et qu'il avoit maltraité un commissaire des armées. M. le comte de Charost, m'ayant vu lorsqu'il parloit de la sorte, lui dit : « Monsieur, voilà un homme « qui vous écoute, qui peut bien vous en dire « des nouvelles, car il a été son lieutenant. »

M. des Noyers lui répondit : « Ho, je sais bien « que M. de Pontis a été le lieutenant de Saint- « Preuil, et c'est pourquoi il ne manquera pas « de l'excuser. » Je m'approchai d'eux en même temps, et je dis à M. des Noyers qu'il étoit vrai que j'avois beaucoup d'obligations à M. de Saint-Preuil, mais que j'étois très-éloigné de l'excuser s'il étoit coupable en quelque chose, parce que je savois trop que je devois encore plus au Roi qu'à lui. « Ho çà, me dit-il, n'est-il pas vrai qu'il « est entré par force dans un monastère de filles, « et qu'il en a violé quelques-unes ? — Monsieur, « lui dis-je, je jurerois devant Dieu et mettrois « ma main au feu qu'il n'a point fait cette action. « Je sais bien qu'il a été enlever des armes qui « étoient cachées dans leur maison; mais le Roi « même a témoigné l'approuver, ayant envoyé « une lettre de cachet contre le prieur de Saint- « Vast, et contre l'abbesse de ce monastère. »

Sur cela M. des Noyers s'échauffa beaucoup, et me soutint qu'il savoit de science certaine ce qu'il me disoit, et que de plus il étoit bien informé qu'il avoit fait pendre un meunier pour avoir sa femme. Je lui repartis qu'il l'avoit fait pendre après qu'il avoit été surpris par trois fois, et convaincu d'intelligence avec les ennemis. Je me contentai de lui répondre de la sorte sur les choses dont j'étois bien informé, et ne disois mot sur les autres, pour lui faire mieux connoître que je ne voulois justifier que l'innocence, et non les crimes de M. de Saint-Preuil. Mais M. des Noyers, qui étoit fort prévenu, s'emporta toujours contre lui avec beaucoup de chaleur : ce qui fut cause qu'au sortir de là M. le comte de Charost me dit que, comme j'étois ami de M. de Saint-Preuil, il me conseilloit de l'avertir de penser à assoupir cette affaire, et de travailler de bonne heure à faire sa paix. J'allai trouver aussitôt M. le maréchal de Brezé, et lui contai tout ce que M. des Noyers m'avoit dit contre M. de Saint-Preuil. Il me répondit qu'il falloit que je l'allasse trouver promptement, et lui dire de sa part qu'il étoit absolument nécessaire qu'il vînt à Paris pour s'accommoder, à quelque prix que ce fût, avec M. de La Meilleraye et avec M. des Noyers; que tous ses amis s'y emploieroient, et que si lui, qui étoit beau-frère de M. le cardinal, avoit ces deux personnes pour ennemies, elles étoient assez puissantes pour le ruiner. Je le priai de vouloir bien écrire cela sur un billet afin que M. de Saint-Preuil me crût plus facilement; mais il me refusa tout net, en me disant : « Dieu m'en garde! car, quoique je « te dise ceci présentement, si tu allois rapporter « à quelqu'un que je te l'ai dit, je te démentirois « aussitôt. » Je lui repartis que j'espérois qu'il ne me donneroit pas de démenti parce que je n'en parlerois à personne.

Je pris aussitôt la poste, et, étant arrivé à Arras, je m'entretins avec M. de Saint-Preuil jusques à près de trois heures après minuit, et le fis enfin résoudre, quoique avec grande peine, de partir le lendemain pour s'en venir à Paris. Nous nous mîmes en chemin le jour suivant; mais il ne persista guères dans sa résolution; car, après que nous eûmes fait six ou sept lieues, il changea en un instant, et, tournant bride tout d'un coup, il me dit qu'il ne vouloit point sortir d'Arras, et que quand il seroit une fois à Paris on lui ôteroit son gouvernement. Il me fut entièrement impossible de lui persuader le contraire, car il étoit frappé de Dieu, et condamné à la mort par l'arrêt de sa justice. Nous retournâmes ainsi à Arras; et comme je vis qu'il n'y avoit rien davantage à faire auprès de lui, ne voulant point participer à son malheur, je m'en retournai à Paris.

Cependant ses ennemis travaillèrent à le décrier auprès du Roi et de M. le cardinal de Richelieu. M. le maréchal de La Meilleraye surtout, étant extraordinairement piqué contre lui de l'accident qui lui étoit arrivé à l'égard de la garnison de Bapaume, et se souvenant du refus qu'il lui avoit fait de l'escorte de cavalerie qu'il lui demanda, le mit si mal dans l'esprit de ce ministre, qu'il ne fut pas difficile à M. des Noyers, en venant tout de nouveau à la charge contre lui, d'achever entièrement de le perdre. Le Roi et le cardinal étant ainsi très-mal disposés sur son sujet, on donna ordre au maréchal de La Meilleraye de l'arrêter en passant, lorsqu'il s'en alloit en Flandre reconnoître Lille avec une armée.

Ce maréchal étant donc proche d'Arras envoya dire à M. de Saint-Preuil de préparer les logemens de l'armée. Tout le monde jugea aussitôt qu'il étoit perdu, et il y eut même de ses amis qui lui conseillèrent de fermer les portes, lui disant que, puisque sa perte étoit comme assurée, il valoit encore mieux mourir les armes à la main que d'aller porter sa tête sur un échafaud; mais il répondit fort généreusement qu'il ne lui arriveroit jamais de prendre les armes contre son roi; qu'il connoissoit la générosité du maréchal de La Meilleraye, et qu'il vouloit même aller au-devant de lui. Il y alla en effet avec quatre-vingts ou cent chevaux; et étant descendu de cheval pour saluer M. de La Meilleraye, ce maréchal mit aussi pied à terre, et ils remontèrent tous deux après s'être complimentés. M. de La Meilleraye lui dit qu'il avoit ordre de faire loger une partie des troupes dans Arras, et lui

demanda s'il avoit tout disposé pour cela. M. de Saint-Preuil lui répondit qu'il avoit mis ordre à tout. Il lui demanda de nouveau quels régimens il feroit entrer : à quoi M. de Saint-Preuil répondit qu'il falloit toujours faire entrer son régiment, et qu'il avoit fait retirer tous les soldats de la garnison dans un quartier de la ville.

Lorsqu'ils furent arrivés à la grande place d'Arras, les troupes furent disposées de tous côtés; et les sûretés étant prises, M. de La Meilleraye dit tout d'un coup à M. de Saint-Preuil qu'il étoit bien fâché d'être obligé de lui dire qu'il avoit ordre du Roi de s'assurer de sa personne. Ainsi le pauvre Saint-Preuil fut arrêté et conduit ensuite à Amiens, où il demeura prisonnier durant quelques mois. Je désirai fort de l'aller voir dans la prison, et en demandai la permission au Roi; mais Sa Majesté m'ayant renvoyé aux juges qui lui faisoient son procès, je fus refusé à cause que personne ne le voyoit. Ce fut très-assurément une grande grâce que Dieu lui fit de le faire ainsi tomber dans la disgrâce des hommes, lorsque la fortune où il se voyoit élevé le rendoit superbe et altier, et lui ôtoit tout souvenir de son salut. Il le reconnut lui-même avant qu'il mourût, ayant dit à son confesseur dans la prison que Dieu avoit permis qu'il tombât dans ce malheur afin de le faire penser à lui, ayant toujours jusqu'alors oublié Dieu, et vécu dans l'impiété. Tout ceci se passa durant le temps de ma disgrâce : car, quoique j'eusse ordre de ne point sortir de Paris, je ne laissois pas de faire secrètement de temps en temps quelques voyages, en avertissant néanmoins auparavant quelques-uns des plus puissans amis que j'avois en cour, comme M. le maréchal de Brezé et M. le comte de Charost, afin qu'ils pussent me faire la grâce de me servir auprès de M. le cardinal en cas de besoin.

Dans ce même temps de ma disgrâce, M. le maréchal de Brezé, qui m'honoroit, comme j'ai dit, d'une affection toute particulière, se vanta un jour de faire ma paix avec M. le cardinal, auprès duquel il étoit tout puissant; et il me dit de l'aller attendre de grand matin aux Capucins de la rue Saint-Honoré, où il me promit qu'il me viendroit prendre pour me mener avec lui à Ruel. J'acceptai cette offre fort volontiers, étant très-las de la vie obscure et misérable que je menois à Paris. Je me rendis donc exactement au lieu marqué. Il y vint aussi, et nous nous en allâmes à Ruel ensemble. Mais il parut qu'il s'étoit vanté d'une chose qui n'étoit pas en son pouvoir; car, comme nous eûmes suivi M. le cardinal dans le jardin où il s'alla promener, M. le maréchal de Brezé l'ayant salué, et, après s'être un peu entretenu avec lui, lui ayant dit qu'il y avoit derrière son Eminence un homme qui s'appeloit M. de Pontis, qui auroit bien souhaité de lui faire la révérence, le cardinal ne se fut pas plutôt retourné, et ne m'eut pas plutôt aperçu qu'il me cria : *Serviteur très-humble*, qui étoit le compliment de congé ordinaire qu'il faisoit à ceux à qui il ne vouloit pas de bien. Je compris à l'heure même ce langage, et vis bien que cela vouloit dire que je n'avois qu'à me retirer promptement. Je le fis aussi tout le plus vite qu'il me fut possible; et, étant monté à cheval dans l'instant, je m'en retournai fort légèrement à Paris, croyant entendre à toute heure derrière moi le *Serviteur très-humble* du cardinal de Richelieu. Le maréchal de Brezé m'ayant dit quelque temps après que j'avois mal fait de m'en aller de cette sorte, je lui répondis que, si je n'eusse pas trouvé la porte ouverte, j'eusse plutôt sauté par dessus la muraille, et que je ne me fiois point à de tels complimens.

Mais il m'arriva depuis avec son Eminence une autre affaire beaucoup plus fâcheuse, qui, étant capable de me perdre entièrement, tourna néanmoins enfin, par un étrange revers, à mon avantage, et fut même cause de mon rétablissement. J'avoue qu'encore à présent lorsque j'y pense je ne saurois presque m'imaginer comment je pus sortir d'un si mauvais pas avec un si grand bonheur, et comment il fut possible qu'un ministre tout puissant, qui cherchoit toutes les occasions de me ruiner, en ayant trouvé une si favorable, ne s'en servît au contraire que pour me témoigner de la bonté, et pour s'efforcer de nouveau de m'attirer à son service. Voici donc de quelle sorte cette affaire se passa :

[1642] M. de Cinq-Mars, grand-écuyer de France, étoit pour lors appointé contre le cardinal de Richelieu, et il formoit une intrigue puissante pour éloigner ce ministre qui étoit en butte à tous les grands de la cour. Comme il savoit que j'étois une personne très-fidèle et très-attachée au service du Roi, et par conséquent ennemie du cardinal, il crut qu'il pourroit lui être avantageux de m'engager dans son parti et dans le dessein qu'il avoit de supplanter du ministériat celui qu'il ne pouvoit plus souffrir. Et jugeant même que le temps de ma disgrâce étoit favorable pour cela, il m'envoya un de ses confidens nommé Fouquerolles, qui étoit lieutenant d'une compagnie de chevau-légers, par lequel il me manda que, puisque le cardinal de Richelieu me rendoit si misérable, et témoignoit me vouloir perdre, je me rangeasse de son côté, et qu'il sauroit bien me protéger contre ce tyran, me promettant mille belles choses qu'il est inutile de marquer ici. C'étoit le temps où le Roi étoit

sur le point de partir pour le siége de Perpignan; et ainsi il prétendoit m'engager à ce voyage.

Je me trouvai étrangement embarrassé sur le conseil que je devois prendre en cette rencontre; car il n'étoit pas fort difficile de prévoir dès lors la ruine de M. de Cinq-Mars, et je ne pouvois douter qu'il ne succombât à la fin sous la puissance d'un si redoutable ennemi. D'autre côté, je craignois que M. le grand-écuyer, s'étant une fois découvert à moi de son dessein, ne me prît en aversion si je refusois de me joindre à lui. Je crus néanmoins qu'en attendant que j'y eusse pensé sérieusement et à loisir, je pouvois sans rien gâter me servir du prétexte de l'ordre du Roi que j'avois reçu de ne point sortir de Paris. Ainsi je dis à M. de Fouquerolles que M. le grand me faisoit un honneur que je ne méritois pas, de se souvenir de moi dans un temps où presque tous mes amis m'avoient oublié; que je le reconnoîtrois toute ma vie, et aurois tout le sentiment que je devois avoir d'une grâce si particulière; qu'au reste la défense formelle qui m'avoit été faite de la part du Roi de sortir hors de Paris, m'empêchoit de pouvoir accepter l'offre qu'il me faisoit; mais que je le suppliois de croire que si je pouvois, sans me rendre criminel, entreprendre le voyage, je lui étois entièrement acquis et dévoué à son service; qu'ainsi je lui demandois quelque temps pour en consulter avec mes amis.

J'écrivis ensuite à M. de Vitermont, un de mes intimes amis, pour le prier de conférer de cette affaire avec un autre de mes confidens, nommé M. de Vennes. Je ne voulus pas néanmoins nommer M. de Cinq-Mars; mais je leur disois en général que j'étois extrêmement en peine de ce que je devois faire dans cette conjoncture du départ du Roi pour le voyage de Perpignan, et si je le suivrois nonobstant l'ordre que j'avois reçu, et que je savois n'être venu que du cardinal. La faute que je fis fut qu'étant en colère lorsque j'écrivis cette lettre je m'emportai fort contre lui, le peignant de toutes sortes de couleurs, et ne me servant pour le désigner que de termes offensans, comme de bonnet et de toque rouge, et d'autres semblables. Je pris néanmoins toutes mes sûretés pour faire rendre en main propre cette lettre à celui à qui j'écrivois; mais toutes mes précautions n'empêchèrent point qu'elle ne tombât dans la suite entre les mains du cardinal même, qui me faisoit observer avec grand soin, et qui, trouvant ce nouveau sujet de s'irriter contre moi, tourna enfin toute sa colère, par un effet surprenant de sa politique, pour me procurer l'avantage de ses bonnes grâces, et m'attacher s'il avoit pu à son service, ainsi que je le dirai plus bas.

Cependant le Roi étant déjà à Fontainebleau, d'où il devoit partir pour le voyage de Perpignan, me fit la grâce de m'envoyer Archambaut son fidèle, qui étoit tout-à-fait dans sa confidence, pour me dire que je préparasse mon équipage afin de le suivre. Je demandai confidemment au sieur d'Archambaut s'il m'apportoit cet ordre par écrit; et lorsqu'il m'eut dit que non, je lui répondis fort librement, comme à mon ami, qu'ayant un ordre par écrit de ne point sortir de Paris, et n'en ayant pas un autre par écrit pour en sortir, s'il plaisoit à M. le cardinal de m'entreprendre sur cela, je me trouverois bien vite abandonné par le Roi même entre les mains de son ministre, qui ne me pardonneroit pas; qu'ainsi je ne pouvois pas sortir de Paris sans un autre ordre que celui qu'il m'apportoit. « Mais je m'avise, ajoutai-je, d'un moyen facile « pour me tirer de cette affaire. Comme je sais « que tu m'aimes, fais-moi la grâce de dire au Roi « que tu m'as trouvé fort malade. Aussi le suis-je « effectivement, et beaucoup plus mal que si « j'avois la fièvre et que mes affaires allassent « bien; » car c'étoient là mes vrais sentimens, n'ayant dans la tête que la faveur de la cour, et ne pouvant me bien porter que je ne m'y visse en bonne posture, tant la longue expérience que j'avois eue de la fragilité de cette faveur en la personne de tant de grands, et en ma propre personne, avoit fait peu d'impression sur mon cœur. Le sieur Archambaut, qui m'aimoit fort, me promit de parler au Roi comme il devoit et comme je le souhaitois. Ainsi, étant retourné à Fontainebleau, il dit au Roi qu'il m'avoit trouvé fort malade, et que cependant l'impatience où j'avois été de partir aussitôt qu'il m'eut déclaré l'ordre de Sa Majesté témoignoit bien que j'avois toujours la même ardeur pour son service; mais qu'il n'y avoit aucune apparence que je pusse me mettre en chemin dans l'état où je me trouvois sans courir risque de ma vie. Tout cela étoit très-vrai, quoique en un autre sens que le Roi ne le comprit. Sa Majesté témoigna être très-satisfaite de la fidélité de mon zèle; mais, ne voulant pas que j'exposasse si inutilement ma vie, il dit au sieur d'Archambaut de m'écrire de sa part qu'il me défendoit de me mettre en chemin que je ne fusse parfaitement guéri: ce qui n'arriva pas sitôt, mais seulement après son retour de Perpignan, lorsque ma disgrâce finit où celle d'un autre auroit dû commencer.

Le Roi ayant donc fait son voyage en Roussillon, et la ville de Collioure ayant été prise sur les Espagnols, il y eut un grand différend entre M. le cardinal de Richelieu et M. le grand-écuyer, qui demandèrent tous deux au Roi le gouvernement de cette place pour quelqu'une

de leurs créatures. M. le grand-écuyer, l'ayant demandé le premier, l'emporta au préjudice du cardinal, à qui le Roi répondit, lorsqu'il le lui demanda depuis, qu'il n'en étoit plus le maître, ayant déjà donné sa parole à un autre. Le cardinal, qui savoit bien que cet autre étoit M. le grand-écuyer, regarda comme le dernier affront qu'il pût recevoir, de ce que celui qui étoit sa créature, et qui depuis étoit devenu son ennemi, avoit pu emporter sur lui ce gouvernement. Comme il s'étoit persuadé qu'il étoit maître de tout, et qu'il croyoit même s'être rabaissé en quelque sorte d'avoir demandé une chose qui dépendoit de son pouvoir, il fut piqué très-sensiblement du refus du Roi; et, jugeant bien que ce ne pouvoit être qu'un effet de la mauvaise volonté de ses ennemis, qui l'avoient mis mal dans l'esprit de Sa Majesté, il commença à entrer dans quelque appréhension de voir bientôt renverser toute sa fortune; car il savoit, comme j'ai dit auparavant, qu'il se formoit de puissantes cabales contre lui. C'est ce qui le fit résoudre, peu de temps après, à se retirer en un lieu de sûreté, afin que, quelque chose qui pût arriver, il fût en état de se sauver par la fuite. Ce sont de grandes affaires et de grands ressorts que je n'entreprends pas d'éclaircir ici.

Il me suffit donc d'ajouter qu'avant qu'il en vînt à cette grande extrémité de quitter en quelque sorte la partie, il s'avisa, par la plus grande de toutes ses souplesses, de me mettre en jeu avec M. le grand-écuyer, et de se servir de mon nom pour emporter sur son ennemi ce qu'il ne pouvoit souffrir qu'il lui enlevât. Quoique ce fût lui-même qui eût été l'auteur de ma disgrâce, sachant néanmoins que je n'étois pas désagréable au Roi, et qu'il avoit même été très-sensible à ce prince de me voir éloigné de sa personne par une violence où il n'avoit eu aucune part, il crut qu'en parlant à Sa Majesté en ma faveur dans cette rencontre, il pourroit peut-être obtenir pour moi ce qu'on lui avoit déjà refusé, ne se mettant guère en peine s'il obligeoit un simple officier qu'il haïssoit, pourvu qu'il fît retomber sur son principal ennemi l'affront qu'il craignoit de recevoir. Il feignit ainsi de m'aimer et de se souvenir de moi en cette occasion importante; et il dit au Roi avec sa simplicité ordinaire, lorsqu'il lui eut refusé le gouvernement dont j'ai parlé : « Mais quoi, sire, Votre Majesté ne se « souvient-elle pas du pauvre Pontis qui n'a rien, « qui est misérable, et qui mérite bien néan- « moins pour récompense de ses services de re- « cevoir ce gouvernement, dont il aura plus de « soin que pas un autre? » Le Roi connut aussitôt le déguisement et l'artifice de cette demande, ainsi qu'il me fit l'honneur de me le témoigner lui-même depuis, sachant trop que c'étoit lui seul qui m'avoit réduit à l'état où je me trouvois alors, et que ce ne pouvoit être que par une fausse compassion d'intérêt propre qu'il feignoit en cette occasion d'être touché de ma disgrâce. Mais ce prince ne voulut pas lui faire connoître qu'il pénétroit dans ses desseins et dans le secret de sa pensée; et, faisant semblant de goûter fort la proposition qu'il lui faisoit, il lui répondit assez prestement que pour celui-là, en parlant de moi, il n'auroit pu le refuser, mais qu'ayant déjà donné sa parole il n'en étoit plus le maître. Ainsi M. le cardinal, qui avoit témoigné pour moi avec tant d'adresse cette bonne volonté apparente, par rapport à ses intérêts, vit tomber cette ruse si bien concertée, et fut contraint de chercher par d'autres moyens à renverser son ennemi, comme il fit et comme il se voit dans l'histoire, où la fin tragique de M. le grand-écuyer et de M. de Thou son confident, et les causes de leur perte sont représentées fort au long.

Lorsque M. le cardinal leur eut fait leur procès il s'en revint à Paris, et partit de Lyon le même jour qu'ils y devoient être exécutés. Sa marche, depuis Lyon jusqu'à Paris, se fit d'une manière aussi extraordinaire qu'on en ait jamais ouï parler. Comme il étoit incommodé, il trouva moyen de marcher sans se lever de son lit, y étant couché et porté par seize personnes. Jamais il n'entroit par la porte dans la maison où il devoit loger; mais M. des Noyers, l'un de ses plus fidèles serviteurs, faisant, pour le dire ainsi, le maréchal des logis, alloit devant, et avoit soin de faire faire une ouverture à l'endroit des fenêtres de la chambre où il devoit reposer. On dressoit en même temps un grand échafaud dans la rue, sur lequel on montoit par des degrés, afin que l'on pût passer et faire entrer dans la chambre par cette ouverture le lit magnifique dans lequel son Eminence étoit couchée.

On tendit les chaînes à Paris dans toutes les rues par où il devoit passer, afin d'empêcher la grande confusion du peuple, qui accouroit de toutes parts pour voir cette espèce de triomphe d'un cardinal et d'un ministre couché dans son lit, qui retournoit avec pompe après avoir vaincu ses ennemis. Je me trouvai comme les autres à son passage, et me plaçai pour le voir dans la rue de la Verrerie. Comme il n'étoit pas si malade qu'il ne jetât les yeux de côté et d'autre sur ceux qui le regardoient, il m'aperçut au milieu de la foule, et dit aussitôt au lieutenant de ses gardes qui étoit proche de son lit : « Aver- « tissez M. de Pontis que je viens de voir, de se « trouver au Palais-Cardinal dans le temps que

« j'y descendrai. » Au même instant cet officier se mit à crier au milieu de tout ce peuple en me nommant, et demandant si je n'étois pas là. Je répondis m'entendant nommer, et m'étant montré, il me dit ce que M. le cardinal lui avoit donné ordre de me dire. Aussitôt tous mes amis commencèrent à me blâmer d'imprudence de m'être montré, disant que j'avois beaucoup de sujet de craindre; que le cardinal ne pouvoit avoir que quelque mauvais dessein contre moi; que j'étois trop fier, et que je ne devois pas m'engager ainsi témérairement dans le péril sans nécessité. Pour moi, au contraire, qui avois toute l'assurance d'un homme qui ne se sent coupable de rien, ne sachant pas que ma lettre dont j'ai parlé auparavant eût été surprise, je leur dis que j'étois résolu d'aller voir ce que son Eminence souhaitoit de moi; et étant parti à l'heure même, je me rendis à son palais au moment qu'il y arriva. Je me présentai avec tous les autres; mais comme il y avoit un très-grand monde, ou il ne me vit pas, ou, s'il me vit, il ne voulut pas me parler en si bonne compagnie, se réservant de le faire en une meilleure occasion. Il dit étant arrivé d'un air fort content : « Ah! « Dieu soit loué, c'est une grande douceur d'être « chez soi. » Et comme tous ceux devant lesquels il passoit se prosternoient avec un profond respect, il leur disoit seulement le *serviteur très-humble*, mais d'un accent bien différent de celui dont il me le dit lorsqu'il me mit en fuite par cette seule parole dans son jardin.

Voyant qu'il ne m'avoit rien dit, je priai le lieutenant de ses gardes de témoigner à son Eminence que je n'avois pas manqué de m'acquitter de l'ordre qu'il m'avoit donné. Il me le promit, et me pria de revenir le lendemain pour savoir sa réponse. J'y retournai diverses fois sans pouvoir saluer M. le cardinal, qui se trouva occupé tous ces premiers jours à recevoir les complimens d'un grand nombre de personnes de qualité qui venoient lui faire la cour après un si long voyage. Enfin, lorsque j'étois un jour dans son antichambre, et que je m'entretenois avec M. le premier président Molé, on me vint dire que son Eminence me demandoit : et ainsi ayant obtenu audience avant même M. le premier président, aussitôt que je fus entré ceux qui étoient près de son lit se retirèrent à un coin de la chambre, hormis deux pages qui demeuroient au pied du même lit en garde. M'étant approché, je saluai M. le cardinal et baisai son drap. D'abord il me demanda pourquoi je n'avois pas été au voyage de Perpignan avec le Roi. Je lui répondis qu'ayant reçu un ordre exprès de ne point sortir de Paris, je n'en avois point reçu d'autre depuis, ni de la part de Sa Majesté, ni de celle de son Eminence. « Mais est-ce là, me dit-il, la véritable cause qui « vous en a empêché ? » Je lui repartis que c'avoit été la seule crainte de désobéir au Roi et à son Eminence. « Mais encore, continua-t-il, n'y « a-t-il point eu quelque autre raison particulière « qui vous a porté à demeurer? Car s'il n'eût tenu « qu'à le demander au Roi, je sais qu'il est si bon « qu'il ne vous l'auroit pas refusé. Il faut qu'il y « ait eu en cela quelque chose de caché que vous ne « vouliez pas nous dire. — Votre Eminence sait « assez, lui dis-je, que ce n'étoit pas à un particu- « lier comme moi d'avoir la hardiesse de demander « au Roi qu'il m'approchât de sa personne, lorsqu'il « m'en avoit éloigné pour des raisons qu'il ne m'est « pas permis de pénétrer. — Je sais bien, me répli- « qua-t-il, que le Roi ne l'auroit pas trouvé mau- « vais de votre part; et il n'étoit pas même difficile « que vous trouvassiez des amis qui se chargeas- « sent de parler pour vous, sans que vous vous « adressassiez vous-même immédiatement au Roi. « — Il est vrai, monseigneur, lui répondis-je; « mais votre Eminence me permettra de lui dire « que j'ai tâché toute ma vie de n'être point à « charge à ceux qui m'honoroient de leur bien- « veillance, et de ne les employer presque jamais « pour mon regard particulier. Je sais que le Roi « a beaucoup de bonté pour moi; mais c'est à « cause de cela même que j'ai toujours cru être « obligé de recevoir ses châtimens et ses faveurs « avec une égale reconnoissance, étant persuadé « que plus il a de bonté pour moi, plus je suis « coupable lorsque je l'ai offensé en quelque chose. « — Je suis bien aise, me repartit le cardinal, de « vous voir dans ces sentimens, car on ne sauroit « trop reconnoître les faveurs du Roi. Mais il me « semble néanmoins que l'on pourroit accuser en « quelque sorte une personne de n'avoir pas toute « l'estime qu'elle devroit du bonheur qu'il y a à « être auprès de Sa Majesté, et d'être même cou- « pable de quelque mépris, lorsqu'elle se tient « aussi contente d'en être éloignée que d'en être « proche; et ce n'est pas être à charge à ses amis « que de les prier d'intercéder pour soi dans ces « rencontres. Je ne puis pas croire, ajouta-t-il, « qu'il n'y ait eu quelque autre raison que vous « me cachez; car enfin il n'y a point de prince « qui soit tellement irrité qu'il ne puisse être apai- « sé. » Il me faisoit l'honneur de me parler ainsi familièrement, et il sembloit que nous contestassions ensemble, lui étant toujours sur l'attaque, et moi sur la défensive. Enfin, comme il vit qu'il n'avançoit rien par toutes ses demandes si souvent réitérées, et que je me tenois toujours fixe sur le même point sans m'écarter, il me dit que, puisque je ne voulois pas lui répondre sur ce qu'il

me demandoit, il ne vouloit pas aussi me dire le sujet pour lequel il m'avoit mandé; mais que j'allasse trouver de sa part M. des Noyers qui me le diroit. Il commanda en même temps à un des deux pages de sa chambre, nommé La Grise, de me mener chez M. des Noyers.

Je ne manquai pas de faire quantité de réflexions sur cet empressement extraordinaire que témoignoit le cardinal pour connoître ce qui m'avoit arrêté à Paris. Je ne savois pas encore que la lettre que j'avois écrite sur ce sujet fût tombée entre ses mains; et je crus que son inquiétude pouvoit bien venir d'une rencontre qui m'arriva long-temps auparavant, et qui lui donna de fâcheux soupçons contre moi. Étant un jour chez le Roi, Sa Majesté me fit signe de la suivre dans sa garde-robe, où je n'étois jusqu'alors jamais entré. Je n'osai d'abord suivre le Roi; mais il avertit l'huissier de me faire entrer; et s'étant assis sur un coffre, fort pensif, il commença à me demander avec beaucoup de confidence d'où venoit que les capitaines qu'il avoit faits le quittoient tous, et qu'il n'en restoit presque pas un auprès de sa personne. Je les excusai le mieux que je pus, disant au Roi en général que, pour ce qui étoit des vieux officiers, ils étoient usés par les fatigues de la guerre, et hors d'état de s'acquitter de leurs charges, et que pour les autres, il y en avoit plusieurs qui avoient été estropiés pour son service, et que quelques-uns pouvoient bien aussi s'être ennuyés des grands travaux de l'armée. Le Roi m'ayant répliqué et demandé en particulier d'où venoit qu'un tel, qu'il me nomma, l'avoit quitté pour se mettre au service de M. le cardinal, je lui répondis fort franchement et sans hésiter que celui-là n'avoit pas gagné au change de quitter le maître pour le valet. Ce furent mes propres paroles, qui ne déplurent pas sans doute au Roi. Ce pauvre prince se mit ensuite à me compter avec ses doigts tous ceux qui l'avoient quitté, déplorant en quelque sorte son malheur. Et j'avoue que, quoique je tâchasse d'excuser les uns et les autres le mieux qu'il me fut possible, j'étois très-sensiblement touché de voir un si grand roi abandonné de la plupart de ses serviteurs; et je ne pouvois me persuader, le respectant et l'aimant au point que je faisois, comment on pouvoit être assez lâche pour préférer à son service celui d'un de ses sujets, quelque puissant qu'il pût être. Il me parut être dans une inquiétude extraordinaire durant tout cet entretien, passant continuellement d'un discours à l'autre, tantôt demeurant comme tout interdit, et tantôt me faisant quelque nouvelle demande; en sorte que, comme il n'avoit pas accoutumé de me parler avec toutes ces circonlocutions et ces détours, je crus indubitablement qu'il avoit quelque chose dans l'esprit qu'il n'osoit me déclarer, quoiqu'il eût bien voulu m'y faire tomber insensiblement; car, comme c'étoit dans le temps que le Roi formoit déjà quelque dessein contre M. le cardinal, il y avoit grand sujet de croire qu'il vouloit me confier quelque secret sur cela.

Mais il arriva tout d'un coup que notre entretien fut rompu par le comte de Nogent, qui regardoit à travers la porte par une fente ou par le trou de la serrure; dont le Roi s'étant aperçu, il cria, demandant s'il y avoit là quelqu'un. En même temps le comte de Nogent ayant gratté à la porte, le Roi, comme tout surpris, se leva avec tant de précipitation qu'il pensa me faire tomber, témoignant assez par son extérieur qu'il étoit fâché qu'on me trouvât en ce lieu avec lui. Aussitôt que M. le comte de Nogent fut entré, il dit au Roi qu'il venoit de la part de M. le cardinal pour demander à Sa Majesté si elle demeureroit au logis sans sortir, à cause que son Eminence souhaitoit de la venir voir. Le Roi fit réponse que M. le cardinal seroit le très-bienvenu. Le même comte de Nogent me demanda ensuite dans le particulier ce que le Roi me disoit lorsqu'il me parloit ainsi avec action, me faisant assez connoître qu'il soupçonnoit quelque chose de cet entretien. Il est vrai que j'eus une grande envie de mortifier sa curiosité, et de lui faire comprendre qu'il se mêloit de ce qui ne le regardoit pas; mais, craignant un homme qui étoit si fort dans les intérêts du cardinal, je lui répondis simplement que le Roi m'entretenoit, selon sa coutume, de différentes choses touchant ses armées, les soldats et les officiers. Il me repartit, se doutant bien que c'étoit une défaite, qu'il y avoit quelque autre chose sur le tapis. Et s'en étant retourné chez M. le cardinal, il lui donna lieu d'avoir de mauvais soupçons contre moi, lui disant qu'il m'avoit vu seul avec le Roi dans sa garde-robe, et que Sa Majesté me parloit comme en confidence de quelque affaire secrète.

Ce fut donc de cette rencontre particulière, et de cet entretien familier que j'avois eu avec le Roi, que je crus que M. le cardinal vouloit s'informer doucement lorsque je le vis dans l'occasion dont j'ai parlé, et sur le sujet de laquelle j'ai rapporté tout ceci. Lorsque je fus arrivé au logis de M. des Noyers avec le page de M. le cardinal, les livrées de son Eminence me firent ouvrir le passage au travers de tout le monde qui attendoit pour avoir audience. Chacun me fit place, respectant celui dont le page me conduisoit; et étant monté tout droit avec lui en la chambre de M. des Noyers, après que je l'eus salué et qu'il eut su que je venois de la part de M. le cardinal, il me fit

entrer seul avec lui dans son cabinet. Là, il commença à me faire les mêmes questions qui m'avoient déjà été faites, me demandant et redemandant plusieurs fois d'où venoit que je n'avois pas suivi le Roi au voyage de Perpignan. Je compris que c'étoit un dessein concerté entre M. le cardinal et M. des Noyers, et que ce n'étoit pas sans sujet qu'ils paroissoient être d'intelligence sur cette affaire. Je trouvois d'ailleurs qu'il étoit du dernier ridicule de me demander tant de fois raison d'une chose qu'ils connoissoient beaucoup mieux que moi, et j'étois d'humeur à me mettre tout de bon en colère si j'en eusse eu la liberté; mais pensant à qui je parlois, je me retins par la crainte du cardinal, et demeurai toujours ferme à la réponse que j'avois faite à son Eminence : qu'ayant reçu un ordre par écrit de la part du Roi, signé de M. des Noyers lui-même, pour ne point sortir de Paris, il auroit été le premier à me blâmer si je l'avois fait. Il me tourna et me retourna en toutes manières, dans l'espérance de découvrir quelque chose; mais comme il me vit à l'épreuve de toutes ces questions, après qu'il m'eut ainsi entretenu quelque temps, il prit une liasse de papiers sur sa table, de laquelle il tira cette lettre fatale que j'avois écrite à M. de Vitermont sur le sujet du voyage du Roi, et sur la personne en particulier de M. le cardinal, et, me la donnant, il me dit : « Voyez un peu cette lettre; « regardez si vous pourrez reconnoître votre écri- « ture et votre seing. »

Je demeurai dans un étonnement et un étourdissement d'esprit qui ne se peut exprimer, voyant une lettre que je ne pouvois pas m'imaginer avoir pu tomber entre leurs mains sans une espèce de magie, puisque j'étois assuré de la personne à qui je l'avois confiée, et encore plus de celui à qui je l'avois écrite, qui m'a depuis protesté diverses fois ne l'avoir jamais reçue. Enfin, n'y ayant pas moyen de nier que je l'eusse écrite et signée, et n'étant pas accoutumé à gauchir dans ces rencontres, j'aimai mieux la reconnoître franchement, et je lui dis avec fermeté : « Il est vrai, monsieur; je reconnois cette écri- « ture et ce seing : j'avoue que c'est moi qui ai « écrit cette lettre, et par conséquent je suis « obligé d'avouer tout ce qui est dedans quand il « m'en devroit coûter la tête aujourd'hui. » Cette franchise plut sans doute à M. des Noyers, qui ne laissa pas néanmoins de m'entreprendre et de me parler sur cela avec toute la force possible. « Quoi! me dit-il, vous avez eu la hardiesse de « traiter de la sorte M. le cardinal, qui est le plus « grand génie et le premier homme du monde; « lui qui fait du bien à toute la terre, et qui tire « de la poussière pour élever dans des charges con- « sidérables ceux qu'il éprouve en être dignes; lui « qui travaille uniquement à contenter tous les « sujets du Roi, qui fait du bien à ses ennemis « mêmes, et qui, dans le même temps que vous « le déchiriez de la sorte dans cette lettre, a « voulu vous servir auprès du Roi en lui deman- « dant pour vous le gouvernement de Collioure. « Est-il possible que de petits officiers attaquent « si injurieusement les hautes puissances, et qu'on « s'oublie jusqu'à ce point que d'outrager ceux « à qui le prince commet le soin et la conduite de « ses États! »

Je lui répondis qu'il étoit vrai que j'avois eu tort de parler ainsi d'une personne à qui je devois toute sorte de respects; mais que je le suppliois de ne pas trouver mauvais si un pauvre prisonnier comme j'étois s'étoit échappé à se plaindre et à crier un peu plus haut qu'il ne devoit; que c'étoit toute la liberté qui restoit à un misérable, de décharger son cœur en déplorant sa misère; qu'on n'avoit point accoutumé de le trouver mauvais, ni de regarder une personne comme plus coupable, pour avoir parlé moins respectueusement dans ces occasions, où il sembloit que ce fût plutôt la douleur qui parloit que la personne. « C'est le seul moyen, monsieur, lui dis-je, qu'ont « les prisonniers de se soulager; ils disent tous « librement ce qui leur plaît, et nul ne les accuse « de rendre par là leur cause plus criminelle. Il « n'est que trop naturel, monsieur, de crier lors- « qu'on sent du mal, et il semble qu'il y ait quelque « stupidité à souffrir sans dire mot. Enfin j'avoue « que je n'ai pas eu toute la patience que je de- « vois; mais je crois que vous avez trop de bonté « pour ne me pas excuser dans mon malheur, « lorsque, ne me sentant coupable de rien, je me « suis vu tout d'un coup accablé sous le poids « d'une aussi grande disgrâce que la mienne. »

M. des Noyers, qui fut touché de la manière dont je lui parlois, et qui d'ailleurs avoit sans doute bon ordre de bien ménager cette occasion pour m'attirer au service de M. le cardinal, me dit qu'il vouloit me servir auprès de son Éminence, et qu'il se chargeoit de très-bon cœur de faire ma paix, pour me témoigner qu'il m'aimoit véritablement, et qu'il n'étoit pas moins mon ami qu'il l'avoit toujours été. Je pris ainsi congé de lui, en l'assurant que je reconnoîtrois toute ma vie l'obligation que je lui avois. Je m'en retournai, ne pouvant assez admirer les divers ressorts et les souplesses différentes de la politique de ce ministre, qui, me haïssant à cause de l'attache que j'avois à la personne du Roi, et cherchant depuis si long-temps un prétexte pour

me perdre, aima mieux se servir de cette occasion qui se présentoit, pour m'attirer à sa personne que pour me ruiner entièrement.

Après être retourné diverses fois chez M. des Noyers sans pouvoir jamais lui parler à cause du grand monde qui avoit affaire à lui, ayant un jour rencontré M. le maréchal de Brezé et M. le maréchal de La Meilleraye, ils me dirent qu'ils ne savoient ce que j'avois fait à M. le cardinal, mais qu'il paroissoit tout changé à mon égard, et qu'il parloit souvent de moi en bonne part. M. de Brezé ajouta qu'il vouloit me mener chez lui. M. de La Meilleraye dit que ce seroit lui qui m'y mèneroit. Après quelque contestation de part et d'autre, ils convinrent qu'ils m'y mèneroient tous deux. Et ainsi étant allés tous ensemble chez M. le cardinal, comme nous fûmes entrés dans sa chambre, ils lui dirent : « Monseigneur, « voilà M. de Pontis que nous amenons à Votre « Éminence, bien repentant et bien résolu à vous « offrir son service. » M. de Brezé dit : « Je me « rends caution de sa parfaite fidélité. » M. de La Meilleraye ajouta : « et moi aussi je réponds pour « lui. » Cependant je ne disois mot, ne les avouant de ce qu'ils vouloient bien avancer pour moi que par un profond et respectueux silence.

Alors M. le cardinal, s'adressant à moi, me dit d'un ton riant et un peu railleur : « Hé bien, « monsieur de Pontis, il n'a tenu qu'à vous seul « jusques ici de faire votre fortune. Vous avez « cru gagner davantage ailleurs, et mieux avan- « cer vos affaires; mais vous n'auriez pas perdu « de vous approcher de nous. » Ce compliment me donna, je l'avoue, un très-grand dépit au fond de mon cœur, de voir qu'on raillât dans moi la fidélité inviolable que j'avois vouée à mon prince, et qu'on me jugeât capable d'être débauché de son service; mais je retins ma colère, comme j'y étois obligé, et lui répondis, avec tout le respect extérieur que je lui devois, que j'étois confus de l'honneur que son Éminence me faisoit de penser à une personne comme moi, que je m'en reconnoissois très-indigne; que néanmoins ma conscience ne me reprochoit point d'avoir manqué à m'acquitter fidèlement des ordres que j'avois reçus de sa part, et à rendre à son Éminence tous les services dont j'avois été capable; mais qu'il étoit vrai que j'avois cru ne pouvoir quitter le service du Roi sans être blâmé par elle-même d'une très-grande ingratitude, puisqu'elle savoit que je tenois de la pure libéralité du Roi, et ma fortune et ma vie. Le cardinal, sans faire semblant de comprendre ce que je disois, me répondit que le passé ne serviroit qu'à nous rendre meilleurs amis à l'avenir, et qu'il falloit que je revinsse le voir.

Mais comme je n'étois nullement accoutumé à sa cour ni à ses manières, je résolus d'en user à peu près à l'avenir comme j'avois fait par le passé, et je jugeai à propos de donner avis de tout ceci au Roi, qui n'eût pas été content que je lui eusse caché des particularités qui le regardoient de si près. Dès que je lui en eus touché quelque chose il me fit entrer dans son cabinet, où je lui contai naïvement tout ce qui s'étoit passé entre M. le cardinal, M. des Noyers et moi, dont il rit bien en son particulier. Mais lorsque je lui dis, entre autres choses, ce que M. des Noyers m'avoit déclaré touchant le gouvernement de Çollioure, qu'il disoit que M. le cardinal avoit demandé pour moi à Sa Majesté, le Roi ne put s'empêcher de s'écrier avec quelque indignation de cette souplesse et de cet artifice si grossier : *Ah ! le fourbe*. Je lui demandai ensuite s'il trouveroit bon que j'allasse voir M. le cardinal, comme il m'y avoit fort exhorté, ajoutant que s'il plaisoit à Sa Majesté je ne verrois jamais cette Éminence qu'en tableau. Mais le Roi me répondit qu'il valoit mieux l'aller voir comme les autres, pour lui ôter tout ombrage, et me conserver au moins cette bonne volonté qu'il me témoignoit.

Depuis ce temps-là, qui étoit vers le mois de septembre de l'année 1642, je fus parfaitement bien en cour, étant toujours auprès de la personne du Roi, qui me mena avec lui diverses fois chez M. le cardinal, lorsqu'il l'alla visiter sur les derniers jours de sa vie, sans néanmoins me faire entrer dans sa chambre. Le jour que ce grand ministre mourut, quelques heures avant sa mort, comme j'étois dans la chambre du Roi, M. des Noyers lui vint dire fort gai que M. le cardinal étoit ressuscité, et qu'il se portoit beaucoup mieux après avoir pris un remède qui lui avoit fait des merveilles. Le Roi, qui savoit que la maladie du cardinal étoit telle qu'il ne pouvoit pas en réchapper, demeura, en recevant cette nouvelle, au même état qu'il étoit auparavant, sans faire paroître ni joie ni tristesse. Il vint en effet une autre personne quelque temps après, qui dit au Roi que son Éminence étoit expirée, et qu'elle l'avoit vue passer. Le Roi, ne voulant pas se fier à cette première nouvelle, en attendit une seconde et une troisième; et quand la chose fut assurée il se contenta de dire à quelques-uns qui étoient auprès de lui : « Il est mort un grand po- « litique. » Aussitôt après, messieurs les maréchaux de La Meilleraye et de Brezé, ses créatures, vinrent se jeter aux pieds du Roi, et lui demander sa protection. Le Roi les embrassa et leur dit qu'il avoit toujours fait estime de leur personne, et qu'il les aimeroit toujours pourvu qu'ils le servissent fidèlement. En quoi ce prince

témoigna beaucoup de bonté, n'ayant jamais fait paroître le moindre ressentiment de ce qu'ils avoient été toujours uniquement attachés au service du cardinal; et c'est sans doute une assez grande politique de ménager quelquefois ses ennemis, même lorsque quelque événement extraordinaire les engage à changer de conduite à notre égard.

Je ne jouis pas long-temps des bonnes grâces du Roi depuis la mort de M. le cardinal. Ce prince n'eut presque aucune santé depuis, mais fut toujours dans une espèce de langueur qui le réduisit enfin à un état digne de compassion. S'étant mis un jour au soleil, qui entroit par une fenêtre de sa chambre, pour s'échauffer, comme je vins le saluer sans prendre garde à cela, j'allai justement me placer ensuite devant la fenêtre; sur quoi le Roi me dit assez agréablement: « Hé! « Pontis, ne m'ôte pas ce que tu ne me saurois « donner. » Je ne compris point ce que Sa Majesté me vouloit dire, et, en étant fort en peine, je demeurois toujours à la même place. Alors M. le comte de Tresme me dit que c'étoit le soleil que j'ôtois au Roi, et je me retirai à l'heure même. Ce pauvre prince devint si maigre et si défait, qu'ayant pitié de soi-même dans l'état où il se voyoit, il découvroit quelquefois ses bras tout décharnés, et les montroit à ceux de sa cour qui le venoient voir.

[1643] Lorsqu'il étoit au lit de la mort, M. de Souvré, premier gentilhomme de la chambre, ayant dit un jour, selon la coutume, que tout le monde sortît afin que le Roi pût reposer, et ayant tiré le rideau du lit du côté que j'étois pour m'obliger de sortir comme les autres, le Roi retira tout d'un coup son rideau, et m'ordonna de demeurer; car son dessein n'étoit pas tant de reposer que de se voir délivré de l'importunité des gens de la cour. Il commença ensuite avec une bonté toute particulière à s'entretenir familièrement avec moi; et voyant de loin de dedans son lit, par la fenêtre de sa chambre du château de Saint-Germain, le clocher de Saint-Denis, il me demanda ce que c'étoit. Comme je lui eus répondu que c'étoit l'église de Saint-Denis, il me dit, en envisageant déjà sa mort: « Voilà où « nous reposerons. » Puis tirant son bras de son lit, il me le montra en me disant: « Tiens, Pon- « tis, vois cette main, regarde ce bras; voilà « quels sont les bras du roi de France. » Je vis en effet, mais avec une angoisse et un serrement de cœur que je ne puis exprimer, que c'étoit comme un squelette qui avoit la peau collée sur les os, et qui étoit tout couvert de grandes taches blanches. Ce prince me fit voir ensuite son estomac, qui étoit si fort décharné que l'on comptoit facilement tous les os, comme s'il n'y avoit point eu de chair. Ce fut alors que, ne pouvant plus retenir au dedans de moi la douleur qui m'étouffoit, je m'abandonnai aux larmes et aux soupirs, et fis connoître à Sa Majesté en me retirant, que j'étois touché au dernier point de le voir en un état qui m'étoit, si je l'ose dire, plus sensible qu'à lui-même.

Je ne parle point ici des conjectures que l'on fit touchant sa maladie : ce sont des secrets qu'il seroit assez inutile et même assez difficile de découvrir. Il suffit de reconnoître que ce prince mourut au moment auquel Dieu avoit résolu qu'il devoit mourir. Il est le maître de la vie et de la mort des grands aussi bien que des petits; et c'est en vain qu'on s'efforce de connoître les vraies causes de la mort des princes, lorsqu'on sait qu'elles se rapportent toutes à la volonté de celui qui a un empire souverain sur les rois. Il étoit très-mal servi dans sa maladie, et ne prenoit presque jamais un bouillon qui fût chaud; ce qui me donnoit une extrême peine de voir un roi beaucoup plus mal servi, au milieu de ce grand nombre d'officiers, que le moindre bourgeois de Paris.

Je n'étois pas dans sa chambre lorsqu'il mourut, car on empêchoit tout le monde d'y entrer; mais je puis dire que cette mort m'affligea jusqu'à un tel point, que je demeurai près de trois mois ayant l'esprit comme aliéné, ne sachant à qui m'en prendre de cette mort, cherchant tous les jours mon roi et ne le trouvant plus, ce qui me réduisit presque au désespoir. Car il est vrai que j'aimois ce prince, et que j'avois toujours senti une très-forte passion pour son service; et j'ose dire que je me tiendrois bien heureux si je pouvois me porter avec la même ardeur à servir celui qu'on ne peut jamais perdre en le servant fidèlement, et qui mérite infiniment plus d'amour que tous les princes de la terre; car Dieu a voulu sans doute me faire connoître, par cet exemple très-sensible de l'amour désintéressé et si ardent que je portois à son image, combien j'étois obligé de l'aimer lui-même. Et en effet, j'ai quelquefois admiré la disposition dans laquelle il m'avoit mis sur le sujet de ce prince, puisque, bien que je fusse très-persuadé au fond de mon cœur que, quelque bonté qu'il me témoignât, il avoit peu récompensé mes services, j'étois néanmoins si rempli de reconnoissance pour les grâces que j'avois reçues de lui, que j'ai répondu diverses fois à quelques personnes qui blâmoient la conduite du Roi sur mon sujet: « N'étoit-ce pas, « leur disois-je, un trop grand honneur et une « trop grande récompense pour un ver de terre « comme moi, de ce qu'un si grand roi m'avoit

« fait la grâce de m'approcher de sa personne ? » Ainsi je ne considérois pas tant les grands services que j'avois rendus à ce prince que l'honneur qu'il m'avoit fait de les agréer, et je croyois n'avoir fait en tout cela que m'acquitter de l'obligation de ma naissance. Je pratiquois de cette sorte sans y penser, à l'égard d'un roi de la terre, ce que l'Évangile m'a fait connoître depuis que nous devons pratiquer à l'égard de Dieu, en nous regardant comme inutiles à son service, et comme infiniment trop heureux d'être jugés dignes de combattre sous ses enseignes et d'exécuter ses ordres divins.

LIVRE XIV.

Le maréchal de Vitry engage le sieur de Pontis à accompagner le marquis de Vitry son fils, et à se charger de la conduite du régiment de la Reine. Vigueur avec laquelle le sieur de Pontis arrête une sédition des soldats, et soutient ensuite le marquis de Vitry contre tous les officiers. Siége de Rothweil en Allemagne. Une partie de notre armée est défaite à Tubingen ; l'autre partie, sous la conduite du sieur de Pontis, se défend vigoureusement contre trois armées, et se rend enfin à composition. Tout ce qui lui est arrivé pendant sa prison en Allemagne. Il est obligé de payer deux fois sa rançon.

Je ne demeurai pas long-temps, après la mort du roi Louis XIII, sans emploi ; et, quelque las que je dusse être du service après tant d'années que j'avois consumées inutilement sous divers rois, je m'y rengageai de nouveau, sans penser à autre chose qu'à traîner les restes de cette misérable vie comme je pourrois, en suivant le cours du torrent du siècle qui m'emportoit comme tant d'autres. Un jour donc que j'étois encore au lit, M. le maréchal de Vitry me vint surprendre ; et comme la honte que j'en eus me fit jeter de l'autre côté du lit dans la ruelle, en lui disant qu'il me faisoit un affront et qu'il seroit cause qu'on se railleroit de moi si on venoit à le savoir, il me dit qu'il avoit une affaire de conséquence à me communiquer. En même temps il retira le rideau du lit et me pressa de me recoucher, en me promettant qu'il me parleroit sans me voir afin de ne me point faire de peine. Il me dit ensuite qu'il venoit pour me prier d'une chose qu'il vouloit que je lui accordasse avant qu'il sortît de ma maison. Comme je ne demandois qu'à me délivrer de lui promptement, je lui répondis aussitôt, sans savoir ce qu'il désiroit de moi, que je ferois tout ce qu'il me commanderoit, étant son très-humble serviteur, et je le chassai, pour le dire ainsi, bientôt après ; car, ayant une fois ma parole, il s'en alla très-content sans s'expliquer davantage.

Il ne différa guère néanmoins à me déclarer que ce que je lui avois promis étoit d'être premier capitaine du régiment de la Reine qu'on levoit, et dont son fils devoit être mestre de camp. Il me conjura en même temps, par l'amitié qu'il étoit persuadé que je lui portois, de vouloir bien prendre le soin de former ce jeune seigneur, qui, étant sans expérience, avoit besoin d'être soutenu et conduit par une personne qui sût le métier. Il est vrai que je demeurai tout court à cette proposition qu'il me fit ; et, quoique je fusse déjà engagé par ma parole, tenant alors ces sortes d'emplois au-dessous de moi, je fis tout ce que je pus pour m'en dégager. Mais il me fut impossible de retirer ma parole de M. le maréchal de Vitry, qui sut d'ailleurs si bien m'engager de nouveau par mille honnêtetés et mille offres, que je fus obligé de consentir ; car il m'assura que je serois seul maître de tout le régiment, et que son fils n'auroit que le nom de mestre de camp ; que je donnerois moi-même les compagnies, et qu'enfin je lui rendrois le plus grand service qu'il pût attendre de moi en acceptant cet emploi seulement pour cette année, et pour faire part à son fils d'une partie de ce que je savois. Il étoit pour lors fort mal avec M. le duc d'Angoulême à cause qu'ayant été auparavant gouverneur de Provence, et n'étant pas aimé des Provençaux, la cour lui en ôta le gouvernement pour le donner à M. d'Angoulême ; ce qui fut cause d'une fort grande mésintelligence entre eux, le maréchal de Vitry disant que M. d'Angoulême lui avoit rendu de mauvais offices à la cour. Il avoit même résolu de pousser cette affaire plus loin ; mais, comme il n'avoit pas grande justice à espérer de ce côté-là, l'affaire s'assoupit insensiblement d'elle-même.

Cependant, tandis qu'on levoit le régiment de la Reine, je m'en allai à une terre de mes amis pour passer quelque temps, et je donnai la lieutenance de ma compagnie à un neveu que j'avois, qui fut tué au service du Roi d'un coup de mousquet. Lors donc que j'étois ainsi à la campagne occupé seulement à me divertir, je reçus ordre de la cour d'aller à Sens pour faire marcher vers Troyes quatre régimens qui étoient là en garnison. Je le mandai à l'heure même à M. le marquis de Vitry, afin qu'il s'avançât aussi avec son régiment, et je me rendis à Sens selon l'ordre que j'avois reçu de la cour. Il arriva qu'étant un jour logé dans une terre de M. de Bellegarde, père de M. l'archevêque de Sens d'à présent, ce seigneur me vint trouver, me dit que cette terre lui appartenoit, et me pria de vouloir bien l'exempter de ce logement. Je lui répondis, avec la plus grande honnêteté que je pus, que ce quartier nous avoit été donné pour y loger qua-

tre jours; mais qu'en sa considération je tâcherois de faire changer les ordres pour faire déloger les régimens dès le lendemain matin. J'ajoutai que s'il vouloit je ferois tout mon possible pour les faire sortir à l'heure même, mais que comme il étoit tard, et qu'ils avoient déjà soupé, ils ne feroient guère plus de mal jusqu'au lendemain. Il se trouva infiniment obligé de la manière dont je lui parlai, ne s'attendant peut-être pas à un semblable compliment de la part d'un officier qui avoit ses ordres et qui conduisoit tant de troupes; car il est vrai que j'ai moi-même été étonné plusieurs fois de la dureté avec laquelle agissent beaucoup d'officiers, qui se croient exempts de toute civilité lorsqu'ils ont la force en main; au lieu qu'ils pourroient quelquefois avoir de la considération pour des personnes de qualité et de mérite, et que, s'ils ne peuvent pas se départir de leurs ordres, ils peuvent au moins toujours les exécuter avec douceur et honnêteté.

Pendant le séjour que nous fîmes à Troyes il s'éleva une grande sédition parmi nos troupes. Un soldat de notre régiment, des plus méchans et des plus déterminés, s'étant enivré, donna un coup d'épée dans le ventre d'une femme enceinte, et de ce seul coup tua la femme et l'enfant dont elle étoit grosse. Une action si noire ne pouvant pas être excusée par le vin, je fis prendre ce misérable afin de le faire juger au conseil de guerre. La plupart des officiers, qui étoient jeunes et inexpérimentés, au lieu de s'élever contre un si grand crime, témoignoient être favorables à celui qui l'avoit commis, croyant peut-être qu'il y alloit de leur honneur de soutenir un soldat contre des bourgeois qui en demandoient la punition. Tous les soldats se mutinèrent, voulant sauver leur camarade; et je vis l'heure qu'une action si détestable demeureroit impunie. Pour moi, qui avois une extrême horreur de telles injustices, et qui de plus n'étois pas d'humeur à plier sous le caprice d'une soldatesque mutinée, je représentai à M. de Vitry que c'étoit là sa première campagne, que s'il ne faisoit valoir l'autorité que le Roi lui avoit donnée, non-seulement tous les officiers, mais les soldats mêmes le mépriseroient; qu'il s'attireroit la haine de toute une ville qui pourroit bien porter ses plaintes jusqu'à la cour s'il accordoit l'impunité à un si grand crime; qu'enfin cette occasion étoit pour lui de la dernière importance, et que d'ordinaire toutes les suites dépendoient des commencemens. M. de Vitry entra fort dans ce que je lui disois; et, quelque importunité qu'il reçût de la part des officiers, il résolut de faire faire justice, et se reposa sur moi de la conduite de cette affaire.

Il est vrai que ce fut une résolution très-hardie et très-généreuse à un jeune seigneur comme lui, d'entreprendre de s'opposer à tout son régiment; mais comme il me faisoit l'honneur d'avoir une très-grande créance en moi et que M. son père lui avoit particulièrement recommandé de ne rien faire que par mon conseil, il crut bien que je ne l'engagerois point en une chose dont il ne pût sortir à son honneur. J'entrepris en effet cette affaire, et la soutins avec tant d'autorité et de fermeté, que je fis enfin condamner le criminel à être pendu et étranglé, et fis signer sa condamnation par tous les capitaines mêmes qui lui étoient favorables. Mais voyant que ces mêmes officiers ne laissoient pas de venir ensuite importuner tout de nouveau M. de Vitry, pour tâcher d'obtenir la grâce de ce malheureux qu'ils n'avoient pu se dispenser eux-mêmes de condamner, comme je craignois qu'étant encore fort jeune il n'eût peut-être pas la force de résister à tant d'officiers, je le conjurai de ne point commettre son autorité en cette rencontre, et lui conseillai d'aller plutôt faire un tour en sa maison proche de Brie-Comte-Robert, lui témoignant qu'il pourroit peut-être bien arriver quelque malheur; que je voyois les esprits bien échauffés, que les officiers étoient la plupart nouveaux, et ne savoient pas leur métier, et qu'ainsi je me sentois obligé de le conjurer une seconde fois de se retirer, afin que, s'il arrivoit quelque chose de fâcheux, sa réputation et son autorité n'y fussent point intéressées, mais que tout le mal retombât plutôt sur moi. Je lui représentai tant de raisons sur cela, que je le fis à la fin résoudre de s'en aller, et de me laisser seul chargé de l'affaire.

Me voyant ainsi plénipotentiaire, et n'ayant plus à craindre quelque affoiblissement dans un autre qui fût au dessus de moi, je me disposai à soutenir l'honneur et l'autorité du Roi comme je devois, et je rappelai tout ce que je pouvois avoir de courage et de fermeté pour ne rien craindre que de ne me pas faire assez craindre dans cette rencontre. Lorsque l'heure de l'exécution fut venue, je fis mettre tous les régimens en bataille, résolu de périr plutôt que de céder au caprice des nouveaux officiers et des soldats mutinés. Le criminel ayant paru, les mutins commencèrent à faire grand bruit, et la sédition croissant de plus en plus, ils résolurent d'en venir aux mains mettant la mèche sur le serpentin, et criant tous ensemble, *Grâce, grâce!* Je me voyois presque seul contre tant de personnes armées et prêtes à faire feu, la plupart des officiers étant bien aises de cette révolte des soldats, et témoignant l'approuver. Mais comme j'avois appris par une lon-

gue expérience que la hardiesse fait tout dans ces rencontres, et qu'un seul coup d'autorité est capable d'arrêter en un instant le plus grand feu de la révolte, ayant aperçu un grand plumet qui faisoit le fanfaron plus que tous les autres, et qui crioit à haute voix, *Grâce, grâce!* je fendis la presse, et étant allé droit à lui sans rien craindre, je le saisis moi-même au collet devant tout le monde, et lui dis avec autorité : « Oui, monsieur! vous faites donc le séditieux et le mutin, « et vous osez vous révolter contre les ordres du « Roi! Vous serez pendu sur-le-champ sans autre « forme de procès. Donnez ordre à votre conscience. » Je haussai en même temps le ton de ma voix, et tâchant de faire lire ma juste colère dans mes yeux : « Quiconque osera branler, m'écriai-je, et ne rentrera pas dans son devoir, je « saurai bien en faire justice et sauver l'honneur « et l'autorité du Roi. A qui pensez-vous avoir « affaire, messieurs? C'est le Roi même que vous « attaquez. » Je fis lier à l'instant mon homme, qui bien étourdi se jeta à mes pieds, et ne pensa plus qu'à me demander grâce pour soi-même. Je feignis d'être inexorable, et lui dis en le faisant conduire vers la potence qu'il n'avoit plus de grâce à espérer, et qu'il se recommandât à Dieu parce qu'il alloit être pendu sur-le-champ.

Cependant au même moment que j'eus saisi celui-ci, tous les autres en furent tellement effrayés, chacun craignant en particulier pour soi, qu'ils s'apaisèrent, et qu'il se fit un profond silence, pas un n'osant plus ouvrir la bouche, hormis celui qui croyoit être pendu, et qui imploroit avec cris et avec larmes ma miséricorde. Dans cet entre-temps, le criminel pour qui toute la sédition avoit été excitée, étant sur le point d'être secoué, et se voyant sans espérance de salut, voulut au moins décharger alors sa conscience, et déclara devant tout le monde que, pour ce qui regardoit le meurtre qu'il avoit commis en la personne de la femme enceinte, le vin en avoit été la cause, mais qu'il se sentoit de plus obligé de découvrir plusieurs autres crimes qu'il avoit commis, pour justifier l'innocence de plusieurs personnes qui en étoient faussement accusées. Ainsi il fit une déclaration publique de plusieurs meurtres dont il avoit été l'auteur, ensuite de quoi le bourreau pour pénitence l'étrangla.

Quand il fut question de pendre l'autre, comme je vis toute la sédition apaisée, je ne crus pas devoir me hâter, ni pousser les choses plus loin, de peur d'aigrir davantage les esprits, outre que je fus touché de la repentance et de l'étourdissement de ce cadet qui n'avoit pas encore eu le loisir de se reconnoître : ainsi je me contentai de le faire alors mener en prison, où je lui dis que, comme il n'avoit pas été jugé, je lui faisois grâce, à condition qu'il serviroit un an entier dans le régiment sans pouvoir sortir; ce qu'il accepta de grand cœur, comme une pénitence bien favorable. Ensuite d'une action si hardie et si heureuse, les principaux de la ville de Troyes, le président, les conseillers, les échevins et plusieurs autres, vinrent chez moi pour me remercier de la justice que j'avois faite d'un si méchant homme, et me témoigner la reconnoissance publique qu'ils en avoient; sur quoi je leur témoignai que je n'avois rien fait que mon devoir en rendant justice comme j'y étois obligé.

M. de Vitry nous vint après rejoindre à Bar lorsque nous y fûmes arrivés avec les troupes; et là je lui dis que, comme il ne vouloit pas aller joindre M. d'Angoulême, ainsi que M. le maréchal son père le lui avoit défendu pour la raison que j'ai marquée auparavant, je croyois qu'il seroit bon que j'allasse trouver M. le prince à Longwy, afin d'y prendre ses ordres. Il le jugea à propos aussi bien que moi, et attendit mon retour à Bar avec ses troupes. M'étant donc rendu auprès de M. le Prince, je lui dis que je venois avertir Son Altesse de l'approche de nos troupes, que M. le marquis de Vitry étoit à Bar avec le régiment de la Reine, et qu'il eût bien désiré de n'être point obligé de le conduire lui-même, mais de se rendre au plus tôt près de sa personne s'il le trouvoit bon. M. le prince me témoigna qu'il seroit bien aise de voir M. de Vitry, et qu'il tiendroit à honneur de l'avoir auprès de lui. Il me donna en même temps un mémoire pour notre marche et nos logemens.

Je n'employai que sept ou huit jours dans ce voyage, et cependant mon absence fut cause d'une nouvelle sédition qui s'éleva dans le régiment de la Reine contre M. de Vitry. Les officiers entrèrent en grand différend touchant le rang de quelques-uns d'entre eux, et, ne voulant pas s'en tenir à ce que M. de Vitry en jugeoit, à cause qu'il étoit jeune, et n'avoit pas encore assez d'autorité pour les régler, ils députèrent à son insu l'un de leur corps, nommé de La Fortinière, vers la Reine pour porter leurs plaintes à Sa Majesté. M. de Vitry, étant encore sans expérience, ne savoit à quoi se résoudre, ni comment il se devoit conduire pour ne recevoir pas cet affront, et il attendoit avec impatience que je fusse de retour. Je trouvai les choses en cet état lorsque j'arrivai, et je fus bientôt informé de ce différend par les officiers, qui voulurent me prévenir sur leur affaire, m'étant tous venus trouver, et me demander tout d'abord si je ne prendrois pas les intérêts de tous les officiers du corps dont j'étois moi-même. Je jugeai d'abord qu'ils

pouvoient bien s'être brouillés avec M. de Vitry; et, sans vouloir m'engager à rien : « Je vois bien, « messieurs, leur dis-je, qu'il est arrivé quelque « chose depuis que je suis parti. Je ne puis pas « vous répondre avant que j'aie parlé à M. le « marquis de Vitry; vous me blâmeriez les pre- « miers si j'allois si vite. Il est étrange que vous « ne puissiez ni commander ni obéir, et qu'ayant « été établis de la part du Roi pour faire obser- « ver la discipline parmi les soldats, vous la vio- « liez tous les jours vous-mêmes, en refusant de « vous soumettre à celui qui a l'ordre pour vous « commander. »

J'allai ensuite rendre compte de mon voyage à M. le marquis de Vitry, qui me témoigna bien de la joie de la réponse de M. le prince. J'attendis qu'il me parlât le premier de ce qui s'étoit passé, ne voulant pas lui témoigner que j'en susse rien; et il le fit aussitôt, en me disant qu'il avoit eu bien des affaires depuis que j'étois parti; que tous les officiers du régiment s'étoient emportés jusque-là que d'envoyer à son insu un député pour présenter à la cour leurs plaintes. « Hé quoi? monsieur, lui dis-je, n'êtes-vous donc « pas mestre de camp du régiment de la Reine? « Tous les officiers n'ont-ils pas été soumis par « l'ordre du Roi à votre autorité? N'est-ce pas « vous qui avez fait leur fortune, puisque c'est de « vous qu'ils tiennent leur charge, et que si vous « aviez voulu vous en auriez bien pu choisir « d'autres? Il ne falloit pas souffrir, monsieur, « qu'on fit cette injure à votre autorité qui est « celle du Roi même; c'est dans ces rencontres « qu'il faut payer de sa personne. Comment! « ajoutai-je, ils ont envoyé à votre insu un dé- « puté à la cour! Ne souffrez pas, monsieur, cet « affront; il y va de tout votre honneur et de la « dignité de votre charge. Si vous faites soutenir « tous ces gens-ci dans votre première campagne « ils vous craindront à l'avenir; mais s'ils sortent « de leur devoir, et l'emportent au-dessus de « vous, ils seront toujours disposés à se révolter, « sans que vous puissiez en être le maître. Il faut « vous donner l'empire sur eux, ou bien ils l'au- « ront sur vous. » M. de Vitry me répondit: « Mais comment vouliez-vous que je fisse? J'étois « seul; personne ne m'autorisoit, et j'attendois « votre retour. — Comment, monsieur! lui dis-je; « qu'importe que vous soyez seul, étant revêtu « de l'autorité de votre charge? Qu'est-ce qu'un « seul officier contre la multitude des soldats « qui lui sont soumis? Et cependant ne doit-il pas « répondre au Roi, sur sa vie, de la discipline « de ses soldats? Tous les officiers de votre ré- « giment ne sont-ils pas obligés de vous obéir, et « n'avez-vous pas l'autorité du Roi pour les com- « mander? L'on n'a rien à craindre, monsieur, « lorsqu'on a le droit de son côté avec le pouvoir « du Roi. Il faut ranger les mutins avec sagesse « et fermeté; mais puisqu'ils ont méprisé votre « jeunesse, je saurai bien les obliger encore à « respecter votre personne, et ils se repentiront « d'avoir manqué à leur devoir. » Je lui dis ensuite qu'il dépêchât un courrier à M. le maréchal de Vitry, auquel je me donnerois l'honneur d'écrire pour lui faire entendre toute cette affaire. « Pour cinquante écus, ajoutai-je, vous ferez « soutenir tous ces officiers, et les obligerez de « rentrer dans leur devoir. » M. de Vitry s'y accorda, et j'écrivis à M. le maréchal son père à peu près en ces termes :

MONSEIGNEUR,

« Ayant été obligé de faire un petit voyage à « Longwy pour y aller recevoir les ordres de « son altesse M. le prince, il est arrivé un étrange « désordre parmi les officiers du régiment de « M. votre fils pendant mon absence. Ils ont eu « si peu de respect pour son autorité, et ont fait « paroître une si grande ingratitude pour leur « bienfaiteur, qu'oubliant de quelle main ils te- « noient leurs charges, ils ont député à son insu « un lieutenant nommé de La Fortinière vers la « cour, pour porter leurs plaintes au Roi et à la « Reine touchant leur rang, ayant méprisé en « cela l'autorité de M. votre fils, à qui il appar- « tenoit d'en juger. Que si ce député ne vous a « point été voir, il a témoigné en cela le mépris « qu'ils font encore de votre autorité, puisque, « s'ils ne vouloient pas recevoir justice par la « bouche du fils, ils la devoient demander au « père. J'ai donc cru, monseigneur, être obligé, « par la part que je prends à tous les intérêts qui « regardent votre maison, de vous avertir de « cette insolence, afin que vous leur fassiez sentir « ce que vous pouvez à la cour, et ce que peut « une dignité offensée comme la vôtre et celle de « M. votre fils. Faites, s'il vous plaît, qu'il soit « dorénavant absolu dans le régiment, et que « tout le monde sache que, quiconque désormais « osera attenter sur l'autorité de celui qui com- « mande de la part du Roi, il doit s'attendre à « en être puni comme cette insolence le mérite. « Je suis,

« Monseigneur,

« Votre très-humble et très- « obéissant serviteur,

« DE PONTIS. »

M. le maréchal de Vitry ayant reçu cette lettre alla aussitôt chez la Reine; et il trouva que le sieur de La Fortinière avoit déjà beaucoup remué

et intrigué. Mais comme il avoit de puissantes raisons de son côté, et que d'ailleurs il soutenoit ces raisons par sa qualité et par son crédit à la cour, il parla à la Reine de telle sorte, qu'il renversa tout ce que ce lieutenant avoit fait, et obtint de plus permission de le faire arrêter prisonnier, comme il fit. Il eut ensuite la bonté de m'écrire une lettre parfaitement obligeante, dans laquelle il relevoit extraordinairement l'affection toute particulière et paternelle que je témoignois à son fils, au préjudice de tous les officiers du régiment, me conjuroit de la lui continuer, et m'assuroit que, pour ce qui étoit du sieur de La Fortinière, je n'avois plus rien à craindre de sa part, et qu'il l'avoit fait enfin mettre en prison après avoir détrompé la Reine sur les choses dont il l'avoit déjà prévenue. Il écrivit en même temps à M. son fils sur mon sujet, d'une manière qui me donnoit plus de confusion que de vanité, lui mandant qu'il n'avoit bien connu celui qu'il lui avoit donné qu'en cette importante occasion; qu'on ne trouvoit guères de ces sortes d'amis, qui préféroient notre honneur à leur intérêt; qu'il se sentoit mon obligé à un point qu'il ne pouvoit exprimer, et qu'il lui commandoit sur toutes choses de m'honorer, de m'obéir, et de suivre en tout mon conseil. Lorsque j'eus reçu la lettre si obligeante que M. le maréchal de Vitry m'avoit fait la grâce de m'écrire, je la brûlai après l'avoir lue, aimant à obliger les personnes de qui j'avois l'honneur d'être aimé, mais craignant des louanges qui pouvoient plus m'attirer la haine ou l'envie, que l'estime et l'affection de bien des gens. M. le maréchal de Vitry me renvoya quelque temps après le sieur de La Fortinière, à qui je fis une sévère réprimande, lui faisant connoître que sa faute étoit plus grande que celle de tous les autres officiers, premièrement, en ce qu'étant un vieux officier de l'armée, au lieu d'apprendre aux plus jeunes leur devoir, il avoit mieux aimé se rendre complice de leur révolte; secondement, en ce que s'étant chargé des plaintes de tous les autres, il s'étoit lui seul rendu coupable de la faute d'eux tous. Il s'excusa le mieux qu'il put, et il fit tout son possible pour rentrer en grâce et avoir une compagnie; mais nous ne voulûmes jamais, M. de Vitry ni moi, lui en donner. Aussi méritoit-il plutôt punition que récompense.

M. de Vitry alla donc, comme j'ai dit, trouver M. le prince, et je le suivis avec tous les régimens. Je dirai ici une chose assez extraordinaire que je vis en passant à Vaudrevange. Cette ville est située sur les confins de la Lorraine, environ à quinze lieues de Metz; elle est composée également de huguenots et de catholiques; l'église des catholiques sert aussi de prêche aux huguenots; le curé et le ministre vivent en une parfaite intelligence l'un avec l'autre. Les dimanches les catholiques entendent la messe depuis huit heures du matin jusqu'à dix heures, et à dix heures les catholiques sortent pour faire place aux huguenots, s'entre-saluant les uns et les autres fort civilement; et dans la même chaire où le curé a prêché aux catholiques, le ministre prêche ensuite aux huguenots, qui n'ont néanmoins que la nef, le chœur où est l'autel étant propre aux seuls catholiques. Et lorsqu'un dimanche les catholiques sont entrés à l'église à huit heures, le dimanche suivant ils n'entrent qu'à dix heures. Enfin il s'observe une si parfaite égalité entre eux, qu'ayant été traité par le curé, le ministre me vint prier de dîner aussi chez lui, faisant ainsi toutes choses chacun à son tour.

Lorsque nous eûmes joint le corps de l'armée où étoit M. le prince, qui devoit en laisser la conduite à M. le maréchal de Guébriant, ce maréchal eut envie de traiter Son Altesse et tous les principaux officiers de l'armée en la ville de Sarbourg, qui est à dix ou douze lieues de Longwy. Il me fit l'honneur de me prier du festin, et me choisit même pour faire les honneurs de la maison. Ce fut un des plus grands festins qui se soient jamais faits. Il y avoit deux tables servies également dans deux salles différentes. Celle de M. le prince étoit d'environ vingt couverts, et il n'y avoit que Son Altesse, M. le maréchal, les lieutenans généraux et les maréchaux de camp: l'autre table étoit des mestres de camp, où étoit M. de Vitry et où j'étois aussi avec lui, ayant la charge, comme j'ai dit, de recevoir ceux qui venoient et de les conduire à la salle du festin; car, lorsqu'on me venoit avertir, quittant à l'heure même ma serviette, j'allois au devant d'eux pour les recevoir. Dans la salle de M. le prince, il y avoit plusieurs timbales et douze trompettes, trois à chaque côté de la salle, qui sonnoient toutes ensemble lorsque Son Altesse buvoit; et il y en avoit vingt-six ou trente autres qui leur répondoient en un autre lieu, avec plusieurs instrumens qui formoient un concert très-agréable et très-charmant.

Lorsqu'on en fut au dessert, M. de Rantzau, lieutenant général, arriva dans la cour. On m'en avertit, et comme je savois que M. le prince ne l'aimoit pas, j'allai dire tout bas à M. le maréchal de Guébriant que M. de Rantzau étoit dans la cour. Il me dit fort embarrassé: « Laissez-le « là, et ne faites pas semblant de l'avoir vu. » Ainsi je m'en retournai à notre table. M. de Rantzau s'ennuya et se chagrina fort, voyant qu'on ne le venoit pas recevoir; mais enfin se

lassant d'attendre, il monta assez brusquement à la salle où étoit Son Altesse; et aussitôt que M. de Guébriant l'eut aperçu, il se leva avec les autres, faisant l'étonné; et chacun lui portant le verre, ils lui dirent qu'il étoit venu un peu tard, mais qu'il y avoit encore de quoi le régaler. En même temps on fit apporter devant lui des piles de perdrix, de faisans et de toute sorte de gibier; et comme il aimoit un peu la bonne chère on le régala avec excès.

Après tout ce grand régal toutes les troupes marchèrent, et s'étant rendues en plusieurs journées dans la plaine de Benfeld, proche le Rhin, on mit là toute l'armée en bataille, et chacun prit congé de M. le prince qui devoit s'en retourner. Il y avoit quantité de monde qui souhaitoit de s'en retourner avec lui; mais il ne le voulut accorder à personne. Cependant, comme mes amis avoient su que nous devions passer en Allemagne, ils m'écrivirent avec assez d'empressement, et m'importunèrent par diverses lettres pour me faire retourner, me mandant que j'avois déjà vu l'Allemagne, et que j'allois perdre là mon temps. M. d'Espenan, qui étoit fort aimé de Son Altesse, et comme son favori, me dit même qu'il vouloit lui parler pour moi; et l'ayant fait, il obtint avec assez de peine mon congé. Mais ayant depuis pensé plus sérieusement à la chose, et considérant que M. le maréchal de Vitry me sauroit très-mauvais gré si j'abandonnois ainsi M. son fils, je résolus de passer outre et de forcer mon naturel pour aller au-delà du Rhin. Cependant, en voulant ménager les bonnes grâces de M. le maréchal de Vitry, j'encourus l'indignation de M. le prince, qui prit cette affaire au point d'honneur, et se fâcha tout de bon contre moi. Etant allé comme les autres lui faire la révérence pour prendre congé de Son Altesse, il me dit tout bas, ne sachant pas encore mon dessein : « Ne venez-vous pas avec « nous? Je vous ai donné votre congé. » Je lui répondis que Son Altesse m'avoit fait un honneur que je ne méritois pas, de m'accorder une grâce qu'elle avoit refusée à tous les autres, mais qu'ayant depuis considéré que si je m'en retournois cela causeroit beaucoup de plaintes contre Son Altesse, et à moi beaucoup d'envieux, je la suppliois de me permettre de demeurer. M. le prince se sentant piqué, comme si je n'avois pas assez reconnu la grâce toute singulière qu'il m'avoit faite, entra tout de bon en colère contre moi, et me repartit : « Vous êtes « un ingrat; j'ai fait pour vous ce que je n'ai voulu « faire pour personne, et vous ne m'en savez pas « de gré. » Et à l'heure même me tournant le dos, il se plaignit à M. d'Espenan de ce qu'il lui avoit demandé pour moi une chose dont je m'étois moqué aussitôt qu'il me l'avoit accordée. Assurément que ce fut une très-fâcheuse rencontre pour moi, quoiqu'il me semble que j'étois plus coupable de générosité que d'ingratitude; car, ayant plutôt souffert qu'on demandât mon congé que je ne l'avois demandé moi-même, je ne refusai de m'en servir qu'à cause que j'aimois mieux me forcer en faisant ce voyage contre ma volonté, que de désobliger M. le maréchal de Vitry en abandonnant M. son fils contre ma parole. Mais il est vrai que je fis une faute en souffrant que l'on demandât pour moi à Son Altesse une chose qui étoit de cette conséquence, avant que d'en avoir assez considéré toutes les suites, et avoir fait la réflexion que je fis depuis; ce que j'avoue avoir donné un juste sujet à M. le prince de me blâmer au moins de légèreté.

Toute l'armée, ayant pris congé de Son Altesse, passa le Rhin vers la ville d'Offenbourg, à quelques lieues de Strasbourg, et de là elle s'en alla, sous la conduite du maréchal de Guébriant, mettre le siége devant Rothweil. M. le marquis de Narmoustier, frère utérin de M. de Vitry, et maréchal de camp, m'envoya avec environ quinze cents hommes pour passer la forêt Noire et faire tête aux ennemis, jusqu'à ce que l'on eût disposé toutes choses pour le siége. Nous pensâmes périr dans les neiges, dont nous eûmes toutes les peines du monde à nous tirer, y en ayant trois pieds de haut sur ces montagnes. Après que nous eûmes passé quelques jours dans ces misérables postes, le maréchal de Guébriant nous envoya requérir et soutenir en même temps avec quelques troupes; et nous fîmes une très-belle retraite à la vue des ennemis, qui ne nous poursuivirent pas plus loin que la forêt. Nous nous rendîmes donc au siége de Rothweil, où les ennemis ne firent rien de considérable qu'une sortie, à laquelle il y eut un grand désordre parmi les nôtres. J'avois dit à mon neveu, dont j'ai parlé, de m'accompagner pour visiter le lieu de la garde, où nous étant transportés, je trouvai que les régimens qui étoient en garde, et qui étoient de nouveaux régimens, la faisoient avec beaucoup de négligence, se tenant presque aussi peu sur leurs gardes que s'ils eussent été en pays de sûreté. Voyant un si grand désordre, je commençai à leur crier : « Hé comment, messieurs, « je pense que vous ne vous souvenez pas que « vous êtes en garde! Les ennemis auroient « bon marché de vous s'ils venoient présentement « vous attaquer. — Nous avons des sentinelles « et des corps-de-garde fort avancés, me dirent- « ils. — Oui, leur repartis-je; mais vos corps- « de-garde seront forcés devant que vous puis-

« siez avoir pris les armes. » Je me fis montrer ensuite tous les corps-de-garde et les lieux où étoient posées les sentinelles, et fis écrire le tout par mon neveu sur mes tablettes, afin que, lorsque mon régiment monteroit en garde, je fusse informé de tous les postes.

Dans ce même temps ce que j'appréhendois arriva; car six cents hommes ou environ, étant sortis de la ville, vinrent fondre tout d'un coup sur ce quartier où j'étois encore, et ayant forcé sans peine les premiers corps-de-garde, ils vinrent brusquement charger le gros. Je me vis ainsi, avec mon neveu, presque enveloppé en un instant; car il se fit un si grand désordre, et tout le monde se trouva si peu préparé, que les capitaines, les lieutenans et les soldats, qui étoient, comme j'ai dit, fort nouveaux dans le métier, prirent la fuite sans écouter tout ce que je pus leur dire, ni se mettre en peine de tout ce que je pus faire pour les rassurer et les rallier. Il est vrai que, lorsque je vis tant de gens, qui faisoient auparavant les braves, abandonner si facilement leur poste à ceux qui les attaquoient, je ne pus point m'empêcher de leur crier : « Hé « quoi, messieurs! les officiers montrent donc « l'exemple aux soldats de s'enfuir? » Comme je n'étois pas en état de soutenir seul avec mon neveu l'effort de tant d'ennemis qui nous tomboient sur les bras, nous prîmes aussi tous deux le parti de la retraite; et, enfilant des chemins coupés et détournés, nous nous vîmes poursuivis et serrés de près par quatre grands coquins qui paroissoient fort disposés à nous égorger, étant soutenus de plusieurs autres qui les suivoient. Nous sautâmes donc pour nous sauver une haie qui étoit proche, et gagnâmes un petit chemin étroit et élevé, d'où nous pouvions leur parler de haut en bas; et ayant tourné tout d'un coup visage nous fîmes ferme. Ceux qui nous pressoient si vivement jugèrent alors qu'il ne faisoit pas sûr pour eux de nous venir attaquer sur cette éminence, et s'en retournèrent sur leurs pas.

Cependant tout le quartier étant enlevé, nous courûmes promptement au nôtre avertir M. de Vitry, et ayant mis le régiment en bataille, nous nous disposâmes à venir regagner les tranchées. Après donc que tous les ordres furent donnés, nous fîmes marcher nos gens à la charge. Il y avoit un grand chemin par lequel nous devions passer, qui étoit commandé directement par un éperon bordé de huit ou neuf pièces de canon, dans l'embouchure desquels on se miroit facilement; ce qui ne nous étoit pas fort agréable. Pour éviter ce rude passage, je fis faire au régiment un demi tour à droite tout à découvert, ayant fait rompre une haie, quoique tous les officiers et les soldats eussent bien de la peine à s'y résoudre. Les ennemis étant obligés de changer de place leur canon, cela donna quelque temps aux nôtres de s'avancer; mais on ne put faire néanmoins une si grande diligence, que trois pièces de canon ne fussent pointées contre nous, et n'emportassent à l'heure même trois de nos rangs. Comme chacun s'avançoit en grande hâte sans regarder derrière soi, et que c'étoient des derniers rangs, personne presque ne s'en aperçut que moi, qui allai dire tout bas en riant à M. de Vitry : « Trois de nos rangs ont été « distribués; mais n'en parlez pas, je vous prie, « de peur que cela ne décourage les autres qui « n'en ont rien vu. » Nous passâmes ainsi assez heureusement tout à découvert, et nous allâmes charger tout d'un coup les ennemis avec une si grande vigueur, que nous regagnâmes en fort peu de temps tout ce qui étoit perdu, et les repoussâmes jusque dans leur ville; ce qui fut sans doute très-glorieux au régiment de la Reine et à M. le Vitry qui le commandoit.

M. le maréchal de Guébriant voulant un jour aller reconnoître un poste fort exposé pour y placer une batterie, je le conjurai de n'y point aller de peur de n'en pas revenir. Il se rendit aux instances que je lui en fis, et j'y allai au lieu de lui. Après que j'eus reconnu le lieu, je jugeai qu'il étoit effectivement très-propre pour son dessein; mais je découvris en même temps comme une espèce de fenêtre, sur laquelle étoit pointée une coulevrine qui me menaçoit personnellement. Je me trouvai un peu embarrassé, craignant également d'avancer ou de reculer, de peur de trouver la mort de côté ou d'autre. Enfin néanmoins, comme ce coup était réservé à un maréchal de France, et non à un simple capitaine comme moi, je me sauvai sans recevoir aucun mal. Je fis mon rapport à M. de Guébriant, qui résolut aussitôt d'y aller lui-même. Je m'y opposai tant que je pus, lui représentant le péril visible où il s'exposoit à cause de cette pièce de canon, dont il étoit impossible de se mettre à couvert; mais lui, m'ayant répondu qu'il y alloit de son honneur de prendre la ville, n'écouta point ce que je lui disois. Il y alla en effet, et il y trouva la mort que je lui avois prédite; car, cette coulevrine ayant été tirée sur lui, il en eut le bras gauche tout brisé. Et comme on l'eut rapporté à son logis, il me dit avec fermeté lorsque je le vins voir : « Mon ami, je t'assure que « tous nos jours sont comptés. Il falloit néces- « sairement que je mourusse en ce lieu. » Il vécut encore quelques jours. Cependant sa blessure ayant été tenue fort secrète, les ennemis

qui n'en savoient rien vinrent capituler dès le même jour; et lui, étant dans son lit, signa de sa main droite en leur présence la capitulation, avec une assiette et une fermeté d'esprit qui les empêcha de connoître qu'il étoit blessé, croyant seulement qu'il eût quelque légère indisposition. Après que la ville eut été rendue on l'y transporta, et il y mourut quelques jours après, triomphant en quelque sorte de l'Allemagne et de la France; car tous les autres lieutenans généraux étoient fâchés contre lui de ce qu'il assiégeoit cette ville, et le regardoient d'un œil jaloux.

[1644] Après la mort de M. le maréchal de Guébriant, M. de R.... (1) prit la conduite de l'armée, laquelle, décampant de Rothweil, s'alla rafraîchir une partie vers Tubingen, qui fut le quartier de M. de R...., et une autre partie vers Meringhen, qui fut celui de M. de Vitry et le nôtre. Ce fut en ce lieu fatal qu'il arriva un grand échec à notre armée, dont la principale cause fut la mauvaise conduite du général, que le vin rendoit négligent à faire ce qui étoit de sa charge; car, au lieu de veiller comme il y étoit obligé à la sûreté de ses troupes, il s'endormit en quelque sorte au milieu des ennemis, qui vinrent avec une puissante armée le surprendre dans son quartier, taillèrent en pièces une partie de ses troupes, et le firent lui-même prisonnier. Notre quartier étoit éloigné du sien environ de quatre lieues, et nous ne fûmes avertis de ce désastre que par la rencontre que je vais dire. J'envoyai ce même jour dès quatre heures du matin à son quartier les sergens avec quelques autres soldats pour aller querir le pain de munition, et je leur donnai ordre de revenir à neuf ou dix heures au plus tard. Cependant, comme ils n'étoient point de retour ni à neuf ni à dix heures, je commençai à entrer dans quelque inquiétude, d'autant plus que j'avois entendu tirer quelques coups de canon. J'allai trouver M. de Vitry, et lui dis qu'assurément il étoit arrivé quelque malheur; que ces coups de canon que nous avions entendus ne nous présageoient rien que de mauvais; que j'étois d'avis qu'on envoyât à l'heure même un homme sur un de ses meilleurs coureurs, afin qu'il pût nous rapporter promptement des nouvelles. M. de Vitry approuva mon sentiment; mais tous les autres officiers, tant de notre régiment que des autres régimens qui étoient avec le nôtre, crièrent tous qu'il falloit s'enfuir, disant que, si les ennemis venoient là nous attaquer, ils nous tailleroient tous en pièces, nous trouvant ainsi séparés du corps de l'armée.

Je m'opposai très-fortement à cet avis, et leur représentai au contraire qu'ayant reçu ordre de demeurer dans ce poste, si nous n'étions assurés que le général étoit pris, nous ne pouvions nous enfuir sans nous mettre tous en danger d'être punis comme des lâches, des traîtres et des déserteurs; qu'il falloit donc auparavant s'informer de la vérité, afin que si notre général étoit seulement attaqué nous allassions promptement le secourir, et que s'il étoit pris nous pussions ensuite nous procurer une honorable retraite. Enfin, quoi que pussent dire tous les autres, je l'emportai au-dessus d'eux, et envoyai dans l'instant un homme, sur un des coureurs de M. de Vitry, avec ordre de ne se point arrêter, afin que nous ne différassions pas davantage à prendre notre parti. Cet homme ayant fait une très-grande diligence pour se rendre au quartier du général, et en ayant fait encore une plus grande pour s'en revenir, rapporta que les ennemis s'étoient rendus maîtres de tout, et que tout le quartier avoit été fait prisonnier.

Nous pensâmes donc aussitôt à la retraite. Il étoit déjà tard, et il falloit nous hâter de gagner jusqu'à la forêt qui étoit à trois lieues de là. Ainsi l'on disposa toutes choses avec grande précipitation; et comme il y avoit un pont fort étroit à passer sur le Danube vers sa source, et que c'étoit le jour du régiment de Mazarin, commandé par Saint-Germain, de faire l'avant-garde, il se hâta de passer le pont le premier afin de faire place aux autres qui devoient le suivre pour le soutenir. J'allai moi-même reconnoître le champ où il devoit être mis en bataille aussitôt après qu'il seroit passé, et je m'en revins ensuite. Mais la cavalerie des ennemis nous attendoit au passage, et ce régiment ne fut pas plutôt passé qu'il se vit chargé par mille chevaux qui parurent dans l'instant et le taillèrent en pièces. Lors donc qu'on se vit hors d'espérance de pouvoir passer, nous jugeâmes tous ensemble qu'il valoit mieux s'en retourner dans le bourg de Meringhen, et nous y barricader comme nous pourrions, afin d'y faire une honnête capitulation ou d'y mourir en gens d'honneur.

Comme c'étoit M. de Vitry qui commandoit toutes ces troupes, et qu'il avoit ordre de M. son père, ainsi que je l'ai remarqué, de ne rien faire que par mon avis, je me vis engagé en cette importante occasion de faire la charge de général; outre qu'il est assez ordinaire dans ces rencontres imprévues, et dans ces nécessités pressantes, que chacun se décharge fort volontiers de la conduite sur celui qui a une plus longue expérience, et qui s'est acquis une plus grande créance dans les esprits. Je dis donc d'abord à M. de Vitry qu'il falloit nous préparer à tout, et ména-

(1) Ce fut Rantzau qui prit le commandement.

ger cette occasion, qui seroit peut-être la plus glorieuse de notre vie. Puis, criant à haute voix à tous les soldats : « Compagnons, leur dis-je, « il faut mourir, mais il faut vendre bien cher « notre mort si on ne veut pas nous donner la « vie. » Tout le monde mettant ensuite la main à l'œuvre dans un péril qui regardoit également tout le monde, on barricada toutes les avenues et toutes les portes; j'allai moi-même poser les sentinelles, les corps-de-garde et les corps de réserve dans tous les lieux avantageux et importans. Je tâchai d'animer tout le monde par mes paroles, par mon exemple et par le courage extraordinaire que je sentis et que je crus devoir faire paroître en cette occasion; et je puis dire que je fus parfaitement secondé par M. de Vitry, qui, bien que jeune, et à sa première campagne, se signala par dessus les autres, et surpassa toute l'attente qu'on eût pu avoir de lui par la fermeté et la présence d'esprit qu'il témoigna.

Après que nous eûmes donné ordre à toutes choses et pourvu à tout ce qui pouvoit procurer quelque sûreté à notre petit corps d'armée, où il y avoit plus de blessés et de malades que de sains, dont le nombre ne se montoit pas à plus de seize ou dix-sept cents hommes qui fussent en état de combattre, il vint sur les neuf ou dix heures du soir un trompette de M. le duc de Lorraine pour nous sommer, de la part de Son Altesse, de nous rendre à discrétion, et nous menacer qu'en cas de refus l'armée se présenteroit toute le lendemain, et que nous ne devions plus espérer de quartier. Lorsque j'entendis qu'on nous sommoit de nous rendre à discrétion, je m'écriai tout en colère : « A discrétion, nous au« tres ! que nous nous rendions à discrétion ! « Quoi ! l'on pourra disposer de nos personnes « et de nos vies comme l'on voudra? Non, non; « nous ne sommes pas nés gentilshommes et « Français pour nous rendre comme des lâches, « et être traités comme des coquins. Mourons ! « mourons l'épée à la main ! Nous vendrons au « moins notre vie bien cher. Qu'ils viennent à « la bonne heure avec toute leur armée ! Qu'ils « viennent attaquer des gens désespérés : ils « éprouveront notre courage, et ils pourront bien « s'en repentir. » Tous les officiers et les soldats, qui ne goûtoient pas non plus que moi cette sorte de discrétion, étant de plus animés par la chaleur avec laquelle ils m'entendirent parler, résolurent tous de mourir plutôt que de se rendre ainsi sans combattre à la discrétion des ennemis. Le trompette s'en retourna donc, et nous nous disposâmes à nous bien défendre. Le lendemain les trois armées des ennemis, savoir : celle de l'Empereur, celle du duc de Bavière et celle de M. de Lorraine, généralissime, se présentèrent devant Meringhen; et le jour suivant arrivèrent quatorze pièces de canon qui furent pointées contre le bourg, et foudroyèrent toutes les murailles et les maisons durant cinq heures de temps.

Il y avoit une chapelle environ à deux cents pas du bourg, dans laquelle les ennemis avoient posé un corps-de-garde de quelque quatre-vingts hommes qui se trouvoient en un poste assez avancé pour pouvoir nous incommoder beaucoup. Ne pouvant souffrir que les ennemis voulussent ainsi nous insulter en s'approchant si près de nous, je dis à M. de Vitry qu'il étoit honteux de souffrir un corps-de-garde si près du bourg, et qu'il seroit même dangereux de le laisser là plus long-temps, qu'il falloit y envoyer soixante bons soldats bien résolus de les chasser ou d'y périr. Là-dessus tous les officiers me parurent assez froids, et chacun parlant sans doute pour soi, dans la crainte qu'ils avoient d'y être envoyés, ils dirent beaucoup de raisons pour faire voir la difficulté de l'entreprise. Je jugeai bien aussitôt que c'étoit plus la peur qu'ils consultoient que la raison; et voulant leur donner l'exemple, je leur dis : « Ho bien, messieurs, je « vois ce que c'est; il faut que j'y aille moi« même; et vous connoîtrez que j'ai eu raison « lorsque l'entreprise aura réussi. » Je pris avec moi dans l'instant soixante hommes, avec du feu et plusieurs bottes de paille, et je sortis durant la nuit avec toute l'assurance d'une personne qui n'avoit pas seulement à combattre les ennemis, mais encore à fortifier et à encourager tous les siens, qui paroissoient certainement peu assurés à cause de ce grand nombre qui les attaquoit et qui leur ôtoit toute espérance de pouvoir sortir de cette occasion avec honneur. M'étant approché de la chapelle dont j'ai parlé, je reconnus qu'on y faisoit assez mauvaise garde, à cause que les ennemis ne s'attendoient à rien moins qu'à des sorties. Aussi les ayant chargés fort vigoureusement, nous les taillâmes en pièces. Je fis ensuite allumer les bottes de paille et mettre le feu à la maison, et fis voir aux ennemis et à nos gens l'avantage que nous avions remporté contre l'attente des uns et des autres. Chacun de nos camarades porta envie à la gloire de cette action, et il n'y en avoit pas un de ceux qui faisoient tant les difficiles auparavant, qui n'eût souhaité de tout son cœur d'avoir eu part à l'entreprise.

Cependant une action si hardie de la part d'un petit nombre de gens assiégés par trois armées, étonna si fort les ennemis, que toutes les trois armées reculèrent à l'heure même de plus de

trois cents pas, craignant qu'il ne se fît quelque grande sortie, et redoutant la valeur et la force de personnes désespérées comme nous étions. Aussi il est certain que dans ces sortes d'occasions, où les forces sont si inégales, c'est le courage et la hardiesse qui doit suppléer au petit nombre, et qu'on ne peut accuser de témérité ceux qui s'exposent alors aux plus grands périls, puisqu'il n'y a que ce moyen seul ou de se sauver soi-même, ou de procurer au moins le salut et la gloire de tous les autres.

Le lendemain le canon des ennemis étant arrivé, comme je l'ai dit, fit un si grand feu et causa un tel fracas dans toutes les maisons de ce bourg, qui n'étoient que de terre et que de boue, qu'on ne voyoit de tous côtés que solives et que poutres renversées. Je ne laissai pas néanmoins d'en prendre sujet d'encourager les uns et les autres, leur disant que toutes ces ruines nous servoient d'autant de remparts contre l'attaque des ennemis. M. de Vitry m'ayant prié quelque temps après de vouloir bien monter à une espèce de petit donjon qui étoit sur une des portes du bourg, pour découvrir la posture des ennemis, je lui dis, voyant un peu mieux que lui le danger où j'allois être exposé : « Vous ne « voulez pas, monsieur, sans doute que j'en re« vienne, adieu donc, monsieur; et dans l'instant « voulant donner courage à tous les autres et « leur montrer qu'il étoit temps de s'exposer et « de ne rien craindre, j'y montai; mais je fus « plus heureux que je ne pensois, n'y ayant reçu « aucun mal, et, après y avoir posé une senti« nelle, je m'en revins. »

Au bout de fort peu de temps la sentinelle avertit que les armées s'avançoient, que tout étoit disposé pour donner l'assaut, et que les enfans perdus marchoient déjà à la tête. Nous nous disposâmes donc aussi de notre côté à les recevoir, et assurément qu'il se seroit fait un épouvantable carnage, dans la résolution où nous étions de ne pas trahir l'honneur de notre prince, et de ne nous abandonner pas lâchement à la discrétion de nos ennemis; mais avant que de donner l'assaut, ils nous envoyèrent de nouveau un trompette, pour dire à M. de Vitry que M. le duc de Lorraine le prioit de ne pas attendre les dernières extrémités; qu'il se devoit assurer que Son Altesse le traiteroit avec toute l'honnêteté qu'il en pouvoit espérer, et plusieurs choses semblables qui ne regardoient que sa personne en particulier. Comme je vis qu'on ne parloit que de la capitulation de M. de Vitry, sans parler de celle de tout le reste des troupes, je demandai au trompette si l'on ne nous feroit pas la même capitulation qu'à notre général; le trompette me répondit qu'on nous traiteroit tous en gens d'honneur. Cette parole nous fit donc enfin résoudre à nous rendre, à condition que les officiers paieroient rançon, et que les soldats auroient la vie sauve.

La raison qui fit changer si promptement de résolution aux ennemis, étoit qu'ils furent trompés par le courage tout extraordinaire des nôtres, qui leur fit croire que nous étions au moins cinq ou six mille combattans dans ce bourg, puisque nous avions osé soutenir deux jours et demi devant trois armées, et qu'ainsi il leur faudroit bien perdre du monde pour tailler en pièces six mille hommes désespérés et retranchés derrière des poutres et des ruines. Il fut donc ainsi résolu qu'on donneroit des otages de part et d'autre pour une plus grande assurance de la capitulation. M. de Lorraine nous en ayant envoyé un, et notre otage étant long-temps à s'apprêter, celui des ennemis s'ennuya, et se plaignoit fort de ce qu'on différoit si long-temps à envoyer l'otage de notre part. Enfin sa patience s'étant lassée, et ayant peut-être pour suspect un si long retardement, il voulut s'en retourner; mais, comme j'en vis la conséquence, je l'arrêtai tout court, lui présentant le pistolet à la tête, et lui dis : « Non, monsieur, vous ne vous en irez pas « s'il vous plaît, et vous demeurerez plutôt sur « la place. Vraiment il seroit fort beau qu'après « que vous avez reconnu ici toutes choses, vous « allassiez comme un espion en donner avis à « nos ennemis. Vous demeurerez, monsieur, s'il « vous plaît, et quand il ne vous plairoit pas. » Cela l'arrêta tout court; et nous étions peut-être perdus sans cela, puisque si les ennemis avoient connu notre petit nombre, ils auroient eu peine sans doute à consentir à la capitulation. Notre otage ayant été ensuite envoyé nous nous rendîmes. Les malades furent laissés à Meringhen, et tous les autres furent conduits par quelques compagnies de cavalerie au quartier des ennemis, et ils saluèrent tous le duc de Lorraine en passant devant lui. Nous étions cinq ou six des principaux officiers qui eûmes permission d'aller à cheval, et d'avoir l'épée au côté. Ainsi nous tâchâmes dans le malheur où nous nous trouvions engagés de faire aussi bonne mine que si nous n'eussions pas été prisonniers.

Je fus député de tout le corps le soir de ce même jour, pour aller faire la révérence à M. le duc de Lorraine, et lui demander l'effet de la parole qu'il avoit donnée; et comme Son Altesse m'eut répondu qu'elle entendoit garder la capitulation, je lui repartis que cependant l'on avoit fort maltraité plusieurs officiers de notre armée, que l'on en avoit volé, qu'on en avoit dépouillé et

même tué quelques-uns, et qu'ainsi je venois supplier très-humblement Son Altesse de ne pas permettre de si grandes violences contre le droit des gens. Le duc de Lorraine me parut être fort étonné de ce que je lui disois, et me répondant tout en colère : « Quoi, me dit-il, l'on a dépouillé « et l'on a tué ! Les connoissez-vous ? tenez-vous « auprès de moi afin que si vous en pouvez recon- « noître quelqu'un j'en fasse justice en votre pré- « sence. » Son Altesse fit publier aussitôt par toute l'armée une défense sous peine de la vie de toucher à aucun des nôtres. Cependant, nonobstant cette défense, presque tous nos gens furent volés, et je dirai même que Son Altesse y donnoit quelquefois les mains en secret, ainsi que j'en fus témoin; car, étant un jour assez proche du duc, j'entendis qu'un chevau-léger lui vint dire tout bas qu'il avoit vu un joli cheval à un de nos principaux officiers, qui auroit été bien propre pour l'écurie de Son Altesse, et que si elle vouloit le lui permettre, il sauroit bien le lui amener. J'entendis le duc qui lui répondit tout bas qu'il le vouloit bien, pourvu que ce ne fût pas devant lui ni proche de lui, parce que autrement il se verroit obligé d'en faire faire justice. Lorsque je l'eus ouï parler de la sorte j'allai promptement avertir cet officier de se rapprocher de Son Altesse, et lui en dis la raison. Il négligea l'avis que je lui donnois, ne pouvant pas s'imaginer que l'on fût assez hardi pour lui ôter son cheval, à cause de la qualité qu'il avoit dans notre armée; mais le chevau-léger dont j'ai parlé n'ayant point d'égard à sa qualité s'approcha de lui, monté sur un méchant bidet, et lui dit pour compliment qu'il n'avoit pas besoin d'un si beau cheval étant prisonnier, qu'il lui en amenoit un qui seroit plus convenable à son état, et qu'ainsi il le prioit de le harder contre le sien. Notre officier, trouvant qu'il perdroit trop à ce change, fit difficulté d'y consentir, et s'attira cet affront de se voir jeté tout d'un coup à bas de son cheval, se croyant alors trop heureux de pouvoir monter le bidet de quinze écus, dans la crainte qu'il avoit d'être mis à pied.

Il y eut donc un très- grand désordre parmi nos troupes, tant par la mauvaise conduite des généraux des ennemis, que par la licence et le peu de discipline de leurs soldats. On ôtoit aux uns leur manteau, on arrachoit aux autres leur chapeau avec leur plume, à d'autres leur justaucorps; et nul presque n'étoit à couvert de la violence de ces brutaux, qui croyoient avoir tout droit de nous piller, à cause que nous nous étions rendus, quoique nous ne l'eussions fait qu'après la parole qu'on nous avoit donnée, qu'on nous traiteroit en gens d'honneur. Comme je vis cette grande injustice, je commençai à m'animer tout de bon pour la défense de nos compagnons, me tenant très-bien appuyé par la nouvelle assurance que m'avoit donnée Son Altesse. Et ainsi lorsque j'en voyois quelques-uns de maltraités, j'allois sans rien craindre à leur secours; et comme si j'eusse été l'un des officiers des ennemis, je chargeois ceux qui les maltraitoient à grands coups de canne, avec l'autorité que me donnoient le seul honneur et le seul zèle de la justice; et les nôtres me secondoient parfaitement en ce point, faisant mine de ne me connoître pas afin que je pusse mieux les servir. Craignant néanmoins quelque trahison par derrière, à cause que je me trouvois ainsi continuellement au milieu de ces voleurs, je déboutonnai mon manteau, de peur que quelqu'un ne le tirant tout d'un coup par force ne me renversât par terre. Et cette prévoyance ne me fut pas inutile; car, passant entre deux haies fort élevées et épaisses, un cavalier qui étoit caché derrière m'enleva en un instant mon manteau et s'enfuit aussitôt le long de la haie. Je me retournai fort en colère, et j'aurois bien voulu pouvoir la sauter pour aller faire moi-même la justice de ce voleur, qui avoit eu la hardiesse, contre la défense formelle du général, de mettre la main sur moi : mais dans l'impuissance où j'étois de le faire, je me contentai de le maltraiter de paroles, et me consolai en disant qu'aussi bien ce manteau me chargeoit et m'incommodoit.

Ayant vu un de nos capitaines maltraité par un cavalier qui vouloit lui arracher son justaucorps chamarré d'argent, je courus à lui, et ayant déchargé cinq ou six grands coups de canne sur ses oreilles, je lui fis quitter prise et délivrai d'entre ses mains celui qu'il croyoit déjà avoir dépouillé. Cependant comme je ne pouvois plus souffrir un si grand désordre et un traitement si indigne, j'allai trouver de nouveau M. de Lorraine, et lui dis que tout le monde méprisoit sa défense; qu'on rompoit la capitulation à toute heure, et qu'on ne nous tenoit point parole; qu'on m'avoit volé à moi-même mon manteau, et que les violences qu'on exerçoit à l'égard de tous nos compagnons étoient si grandes, que je me sentois obligé d'importuner de nouveau Son Altesse, pour la prier de nous traiter en gens d'honneur, ainsi qu'elle nous en avoit donné parole. Le duc, témoignant être fort en colère, dit qu'il les feroit tous pendre; et en effet il fit lui-même aussitôt après justice en la personne d'un cavalier qui avoit eu la hardiesse d'arracher le manteau à un de nos officiers en sa présence. Car l'ayant poursuivi à l'instant le pistolet à la main cinq ou six cents pas, et l'ayant enfin approché, il lui cassa la tête, et arrêta pour ce jour-là les violences.

On nous mena tous à Rothweil, que les enne-

mis avoient résolu de reprendre. Nous pensâmes mourir de faim en chemin, n'ayant pas même un morceau de pain à manger; de sorte que, lorsqu'il se rencontroit quelque prunier sauvage, ou quelqu'une de ces ronces qui portent comme une espèce de mûres, on livroit autant de combats pour demeurer maître du prunier et de ces ronces. Cette méchante nourriture me causa depuis, comme à beaucoup d'autres, des dyssenteries qui nous incommodèrent extrêmement dans la prison. Ma principale crainte cependant étoit que le duc de Lorraine ne me connût pour celui qui l'avoit si bien joué autrefois, et empêché de se sauver au siége de Nancy, comme je l'ai rapporté en son lieu. C'est pourquoi je pris toujours grand soin de cacher mon nom, en me faisant appeler le capitaine de la Couronne. Ce fut pour cette même raison que je refusai d'être prisonnier de Son Altesse, comme elle-même me fit l'honneur de me l'offrir après que Rothweil eut été pris en trois ou quatre jours, et qu'il fut question de jeter le sort sur les prisonniers pour les séparer en trois, savoir pour l'Empereur, pour le duc de Bavière, et pour le duc de Lorraine. Car, quoiqu'il me fût infiniment plus avantageux de tomber entre les mains de ce dernier, de qui j'avois reçu toutes sortes de bons traitemens, craignant néanmoins que s'il venoit ensuite à découvrir qui j'étois, il ne se ressentît du mauvais office que je lui avois rendu à Nancy, je pris la liberté de lui répondre, lorsqu'il me fit la grâce de me demander si je voulois être à lui, que j'étois bien aise d'être tiré au sort comme les autres; que Son Altesse me faisoit beaucoup trop d'honneur, mais que je ne désirois aucune prérogative par dessus tous mes compagnons. Je tombai ainsi par le sort dans le partage du duc de Bavière. Et un jeune gentilhomme de mes parens qui avoit une lieutenance dans notre régiment, étant prisonnier du duc de Lorraine, comme je crus qu'il seroit moins en danger que moi d'être volé, pouvant être toujours auprès de sa personne, je lui donnai deux cent cinquante pistoles que j'avois, avec un diamant qui ne valoit guère moins, lui disant qu'il me gardât cet argent, et qu'il ne s'éloignât point de Son Altesse de peur qu'il ne fût volé.

Lorsqu'il eut reçu cet argent et ce diamant, il composa avec le colonel dont il étoit prisonnier, et lui fit entendre qu'il étoit un pauvre cadet, mais que, s'il vouloit lui promettre de lui donner la liberté, il tâcheroit de lui faire toucher cinquante pistoles qu'il demanderoit à M. de Vitry qu'il avoit l'honneur de connoître. Le colonel, qui ne demandoit que de l'argent comptant, et qui n'avoit peut-être pas espéré d'en pouvoir tant tirer de lui, lui promit de le faire conduire en lieu de sûreté, moyennant les cinquante pistoles qu'il lui promettoit. Il n'eut pas de peine à lui fournir cette somme, et il obtint par ce moyen sa liberté. Il s'en retourna en France, et témoignant un peu trop d'indifférence pour celui qu'il avoit laissé prisonnier en un pays éloigné, il ne pensa qu'à se divertir, comme si l'argent n'eût dû jamais lui manquer. Aussi trouva-t-il le moyen de s'enrichir de nouveau, pour pouvoir fournir à ces dépenses, étant allé recevoir en mon nom mes appointemens ordinaires sur les finances. Et lorsque ses amis ou ses parens lui reprochoient de ce qu'il ne se mettoit point en peine de solliciter pour ma liberté, il leur répondoit toujours que je ne manquois pas d'amis qui avoient soin de moi, et que tout ce qu'il auroit tâché de faire pour me servir m'auroit été inutile. Ce que je remarque en ce lieu pour faire rougir ceux qui seroient capables d'une telle conduite, et pour faire voir que souvent un véritable ami nous est plus fidèle dans ces rencontres que ne seroient nos proches.

Après que Rothweil eut été pris, comme j'ai dit, par les ennemis, je fus conduit à Augsbourg avec ceux de mes compagnons qui étoient tombés comme moi dans le partage du duc de Bavière. Lorsque nous étions en chemin, quoique je fusse moi-même presque mourant, je prêtai mon beau cheval, dont j'ai parlé, qui se nommoit Millefleurs, à l'un de mes compagnons qui faisoit fort le malade, et qui, au lieu de me le prêter de temps en temps pour me soulager à mon tour, ne pensa qu'à s'accommoder à mes dépens, et s'en alla beaucoup devant sans m'attendre. Comme je n'en pouvois presque plus, je dis à quatre ou cinq de mes camarades qu'il falloit nous aller un peu reposer et rafraîchir dans une hôtellerie qui étoit proche; mais ce rafraîchissement que j'y cherchois me coûta bien cher; car après que nous eûmes bu et mangé, ayant tiré de ma poche un écu d'or que je jetai sur la table, à la mode de France, en disant à l'hôtesse : « Payez-vous là-dessus, et rendez-moi « mon reste ; » et ayant pris ensuite et mis dans ma poche ce qu'elle me rendit, sans le compter, cinq ou six cavaliers allemands, qui buvoient dans ce même lieu, remarquèrent cette indifférence que je témoignois pour l'argent; et jugeant sans doute par cette pièce d'or qu'ils m'avoient ainsi vu jeter sur la table, que nous pouvions être quelques seigneurs français et que nous avions des pistoles, ils résolurent de nous détrousser.

Après donc que nous fûmes partis, lorsque nous étions déjà assez loin, ces Allemands, montant à cheval, coururent à nons. J'étois demeuré un peu derrière, et je me trouvai alors tout seul.

Ces cavaliers m'ayant donc approché commencèrent à me crier tout d'un coup : la bourse! Moi, fort étonné d'un compliment auquel je ne m'attendois pas, je sautai fort prestement un petit fossé, et là, mettant l'épée à la main, et criant à mes camarades qui étoient devant : « A moi, mes« sieurs, à moi ! » je commençai à me défendre le mieux que je pus, sans penser au nombre de ceux qui m'attaquoient. Ils me tirèrent deux coups qui ne me blessèrent point; et, quoi qu'ils pussent faire pour m'approcher, ils ne le purent jamais, tant je me remuois et les écartois à droite et à gauche avec mon épée. Cependant mes camarades, et celui-là même dont j'ai parlé, que j'avois secouru quelque temps auparavant contre le cavalier qui l'avoit voulu voler, au lieu de venir à moi pour me secourir, se sauvèrent dans des marais, et me laissèrent tout seul à la merci de cinq Allemands ivres, et armés de sabres, de mousquetons et de pistolets. Je me défendis en la manière que je l'ai dit l'espace d'un demiquart d'heure; et peut-être qu'à la fin ils se fussent lassés aussi bien que moi, n'eût été qu'un d'eux, venant par derrière, et me surprenant, me déchargea un grand coup de sabre pour me fendre en deux. M'étant tourné dans l'instant, je soutins le coup avec mon épée, qui fut rompue de l'effort, et leur donna lieu de se jeter tous sur moi. Ils me fouillèrent, et me prirent sept ou huit pistoles qui me restoient, et, ayant déboutonné mon pourpoint, et regardé de tous côtés s'ils trouveroient quelque autre chose, ils me prirent la médaille d'or que M. le maréchal de Brezé m'avoit donnée, dont j'ai parlé auparavant. Mais, en me volant ainsi, ils me laissèrent ce que j'avois de plus précieux, qui étoit la vie, étant sans doute conduits par la main de Dieu, qui les arrêta et les empêcha de me tuer, comme il sembloit qu'ils dussent le faire après une si longue résistance, et dans l'ivresse où ils étoient. Je me trouvai en cette occasion dans une telle chaleur et dans une si forte résolution de bien disputer ma vie, que si mes camarades ne m'eussent pas ainsi abandonné, je crois presque que nous eussions été pour le moins autant en état de démonter ces mêmes cavaliers que d'être détroussés par eux.

J'allai faire ensuite mes plaintes au lieutenant colonel Mirex de qui j'étois prisonnier, et lui dis que j'avois été volé et maltraité par des cavaliers qui m'avoient pris mon argent, et, entre autres choses, une médaille d'or que je regrettois plus que tout le reste. Il me répondit que j'avois tort de ne la lui avoir pas donnée. Il fit faire en même temps recherche de ces voleurs, plus pour la médaille qu'il vouloit avoir que pour autre chose; et l'un d'eux ayant été arrêté, il le fit pendre pour servir d'exemple; mais je ne pus rien recouvrer de ce que j'avois perdu.

Quand nous fûmes proche de la ville d'Augsbourg, on fit commandement aux prisonniers qui étoient à cheval de mettre pied à terre, et l'on nous mena quatre à quatre derrière nos ennemis, qui entrèrent ainsi dans la ville triomphant de nous. Il fallut boire ce calice avec tous les autres auxquels je ne m'étois pas attendu lorsque je me rendis sur la parole qu'on nous donna de nous traiter en gens d'honneur. Je fis ensuite présent de mon beau cheval au colonel Mirex dont je viens de parler, et on nous mit tous dans des caves, où la paille nous servoit de lit, et où nous n'avions de lumière qu'autant qu'il pouvoit en entrer par les soupiraux de ces caves, c'est-à-dire, à parler franchement, qu'on nous plaça dans des cachots pour nous obliger à payer une plus forte rançon.

Nous fûmes trois mois dans ce misérable état, vivant des aumônes que nous envoyions demander dans la ville pour les pauvres prisonniers; car, comme ils sont assez charitables dans ce pays-là, il y avoit de bonnes femmes qui nous apportoient dans leurs tabliers du pain, de la bière ou du cidre, qu'ils nous descendoient avec des cordes par le soupirail. Nous envoyâmes demander quelque charité à des religieux qui étoient tout puissans dans cette ville; mais nous ne reçûmes que de la dureté de leur part; et les luthériens se montrèrent plus charitables envers nous que ces religieux qui se piquoient en cela d'être de bons politiques; ce qui me mit dans une si grande colère, que je résolus avec six ou sept de mes compagnons de m'en venger, comme je le dirai dans la suite.

Après que nous eûmes passé deux ou trois mois dans ces cachots avec des incommodités et des misères qui ne se peuvent exprimer, sans que qui que ce soit de mes amis pensât à moi, et sollicitât à la cour ma rançon ou mon échange, Dieu seul se souvint de nous, et m'envoya dans la prison un homme tout rempli de charité, qui, en visitant les prisonniers par principe de piété, eut compassion de la misère où il me vit réduit. C'étoit un imagier de Bretagne qui étoit venu trafiquer en ce pays, et qui, sans que j'eusse la moindre connoissance de lui, se sentit touché de tendresse pour moi. Il me demanda d'abord, après avoir vu la nécessité et les misères que je souffrois, si je pourrois bien lui faire rendre à Paris cinquante écus en cas qu'il me les donnât. Je demeurai fort étonné, et fus quelque temps comme interdit par cette offre de charité que me faisoit un homme que je ne connoissois pas;

mais, après y avoir un peu pensé, je lui répondis avec simplicité et franchise que si je vivois, et que je retournasse en France, je lui promettois de les lui rendre, mais que si je mourois en ce lieu ses cinquante écus seroient perdus. « Je ne « veux point vous tromper, ajoutai-je, et la mi- « sère où je suis ne m'empêche point de vous par- « ler franchement. » Ce bonhomme, ayant aussi un peu rêvé de son côté, me repartit : « Ho bien, « monsieur, il n'importe ; il me suffit que vous « me promettiez de me les faire rendre si « vous retournez en France ; que si vous mou- « rez, je ne m'estimerai pas plus pauvre quand « j'aurai perdu cinquante écus pour avoir fait « charité à une personne qui en a un si grand be- « soin. »

Il me demanda ensuite si je n'avois point quelque ami dans quelqu'une des villes de l'Allemagne. Je lui répondis que non. Il me demanda de nouveau si je ne connoissois personne à Amsterdam. Je lui dis que j'y connoissois un marchand fort honnête homme, nommé M. de Cumans. « J'en suis bien aise, me repartit-il, car « je le connois aussi ; je lui écrirai pour vous. » Je lui témoignai le mieux qu'il me fut possible la reconnoissance que j'avois de sa charité, et je regardai dès lors cet homme comme envoyé de la part de Dieu pour me soulager dans une si grande extrémité. Le lendemain, il ne manqua pas de me faire toucher les cinquante écus qu'il m'avoit promis, dont je fis part à l'instant à mes compagnons, reconnoissant, par la charité que je leur fis, celle qu'on me faisoit à moi-même. Et ce bonhomme écrivit en même temps au marchand d'Amsterdam une lettre par laquelle il lui mandoit qu'il avoit vu à Augsbourg un nommé de Pontis qui se louoit beaucoup de sa générosité, et qui parloit de lui comme d'un des plus honnêtes hommes qu'il connût, mais qu'il avoit alors un extrême besoin de son assistance, étant prisonnier de guerre et dans une très-grande misère.

Je veux dire ici quelle fut la cause de l'amitié qui étoit entre moi et ce marchand d'Amsterdam. Lorsque j'allai en Hollande avec le maréchal de Brezé, comme on l'a vu auparavant, je fis connoissance particulière à Amsterdam avec lui, remarquant en sa personne quelque chose de fort généreux et de fort aimable. Je ne savois pas qu'en me faisant cet ami je me procurois pour l'avenir un libérateur qui, sept ou huit ans après, devoit me rendre la liberté et la vie, en me tirant par sa libéralité d'un état aussi misérable que celui que je viens de représenter. Mais Dieu, sans doute, y pensoit pour moi par un effet de sa providence et de sa miséricorde que je ne puis assez reconnoître. Lorsque je fus retourné de Hollande à Paris il m'envoya son fils, et me pria de lui faire apprendre la teinture en écarlate de la façon des Gobelins, me conjurant en même temps de vouloir bien prendre quelque soin de lui, et payer sa pension. Je m'en chargeai de tout mon cœur, et, tenant lieu de père à ce jeune garçon, le regardant comme mon fils, je pris tous les soins possibles pour l'avancer dans sa profession, et pour le rendre honnête homme. Je lui fournis toute sa dépense, et surtout je le soignai comme un autre moi-même durant une grande et longue maladie qu'il eut à Paris, n'épargnant ni soin, ni peine, ni argent. Son père m'ayant ensuite mandé qu'il me supplioit de donner quelque honnête homme à son fils pour le conduire jusqu'à Calais, d'où il vouloit qu'il s'embarquât pour retourner en son pays, je ne me crus point trop bon moi-même pour l'y conduire, et, ne l'ayant point voulu quitter de vue que lorsqu'il fit voile, j'écrivis de Calais à son père, et lui mandai que j'avois cru être obligé par notre mutuelle amitié d'accompagner son fils jusqu'au vaisseau. Il n'y aura donc pas tant de lieu de s'étonner après cela si ce bon marchand se conduisit aussi généreusement que je le vais rapporter, lorsqu'il eut appris l'extrémité où j'étois réduit en Allemagne.

Environ six semaines après que l'imagier de Bretagne m'eut fait la charité dont j'ai parlé, en me donnant cinquante écus dans la prison, et nous faisant retirer des basses-fosses où nous étions, pour nous mettre dans une chambre sous bonne garde, le propre neveu du marchand d'Amsterdam arriva à Augsbourg, et demanda permission au comte de Fouques, gouverneur de la ville, de me parler. L'ayant obtenue, il vint un soir lorsque nos prisonniers soupoient d'une tête de bœuf avec une fort méchante sauce, dont je ne pouvois manger, me portant fort mal ; et étant entré dans la chambre avec un flambeau devant lui, il demanda si M. de Pontis n'étoit pas là. Je me présentai aussitôt, et me fis connoître pour celui qu'il demandoit. Lui, m'ayant salué, me déclara qui il étoit, et me dit que son oncle ayant appris mon malheur l'avoit envoyé exprès pour me faire offre de son crédit, de son assistance et de sa bourse. Me sentant extraordinairement obligé d'une générosité si peu ordinaire, je lui répondis que je ne méritois pas qu'il eût pris la peine lui-même de faire un si long voyage pour ma considération ; mais qu'il étoit vrai que j'avois souffert de si grandes incommodités depuis que j'étois dans la prison, que je ne pouvois refuser l'offre si avantageuse qu'il me faisoit, contre ma cou-

tume, qui avoit toujours été de n'employer presque jamais mes amis pour moi.

Après force complimens de part et d'autre, je lui dis que celui qui avoit fait savoir de mes nouvelles à M. son oncle m'avoit fait la charité de me prêter, sans me connoître, cinquante écus, et qu'ainsi la première grâce que je lui demandois étoit de les lui rendre. Il le fit; et ayant ensuite déclaré à M le comte de Fouques qu'il répondoit pour moi, il me fit sortir de la prison avec mes autres compagnons, à qui je donnai de l'argent; car je reçus par le crédit de M. de Cumans huit ou dix mille livres, dont je me servis pour fournir à tous nos besoins, et pour payer aussi quelque partie de ma rançon, afin d'avoir une plus grande liberté, ne voulant pas la payer entièrement, mais espérant toujours d'être échangé contre quelque prisonnier de qualité, et aimant mieux attendre long-temps pour l'honneur. Cependant on me pressoit fort de donner ma parole, afin que j'eusse une entière liberté d'aller partout sans gardes, ce que j'eusse bien souhaité, me trouvant fort las, de l'humeur dont j'étois, de me voir ainsi toujours accompagné et resserré. Mais je demeurai assez long-temps sans que je pusse me résoudre de la donner, ne me tenant pas tout-à-fait aussi assuré des autres que de moi, et craignant que si quelqu'un de mes camarades avec qui je désirois de ne me point séparer venoit ensuite à se sauver, faute d'avoir de quoi payer sa rançon, je ne passasse pour complice, et qu'on ne m'en fît un crime.

Ce fut dans cet entre-temps, où je n'avois encore qu'une partie de ma liberté, que nous pensâmes causer un grand soulèvement dans les États du duc de Bavière, par le ressentiment particulier que nous eûmes contre les religieux dont j'ai parlé, contre qui nous étions tous, comme j'ai dit, extraordinairement irrités, à cause qu'ils nous avoient refusé le secours que nous pouvions justement attendre de catholiques, de prêtres et de religieux; car ils ne s'étoient pas même contentés de ne nous rien envoyer; mais, voulant paroître fort attachés aux intérêts de l'État du duc de Bavière, dans lequel ils étoient très-puissans, ils publièrent, après qu'on nous eut retirés, comme j'ai dit, des basses-fosses pour nous mettre dans une chambre, que M. le comte de Fouques avoit très-mal fait de nous élargir, et qu'on ne pouvoit trop s'assurer de nos personnes, comme étant Français, et capables de causer des brouilleries dans l'État. J'eus avis de cette nouvelle charité qu'ils nous avoient faite, en ayant été informé par notre hôte, qui avoit lui-même compassion de notre misère; et, voyant avec un extrême dépit jusqu'où ils portoient leurs soins politiques, je résolus de m'en venger à quelque prix que ce fût, et je crus pouvoir avec justice leur faire ressentir le tort qu'ils avoient d'user d'une si grande dureté envers des catholiques prisonniers et des étrangers. J'avoue néanmoins que le moyen que je voulus prendre pour cet effet étoit un peu violent; mais enfin si je commis une faute, je la regardois comme un zèle de justice, pouvant dire, ce me semble, que je ne pensois pas plus à venger mon intérêt particulier que l'intérêt du public, et celui de la charité et de la religion, qui étoit si visiblement violé en nos personnes par ces religieux.

Comme nous avions permission de nous promener quelquefois dehors avec des gardes, un jour qu'ils étoient éloignés de nous, je dis à mes compagnons : « Je ne sais pas, messieurs, de « quel sentiment vous êtes; mais, pour moi, je « vous déclare que je suis tout résolu de me venger des religieux d'Augsbourg, qui font honte « à notre religion en faisant paroître beaucoup « moins de charité que les luthériens. Il faut « nous joindre tous ensemble, si vous me croyez, « et rendre, si nous pouvons, un bon service « au Roi, en tâchant de remettre entre les mains « de Sa Majesté une ville où ces religieux dominent avec une autorité si dure et si absolue. « Le plus grand mal qui puisse nous arriver est « de mourir; mais il nous sera glorieux de mourir pour un semblable sujet, et en même temps « avantageux d'être délivrés d'une si grande « misère. Mourons donc plutôt que de souffrir « une si injuste domination. Vengeons la religion « et la piété, et servons notre Roi, même en ce « pays éloigné où nous sommes prisonniers pour « ses intérêts. » Je ne leur eus pas plutôt parlé de la sorte qu'ils entrèrent tous dans mon sentiment, et témoignèrent la même ardeur pour le service de notre prince.

Nous fîmes complot en même temps de sonder quelques luthériens pour tâcher de les engager dans notre parti. Dans ce dessein, nous allâmes joindre un capitaine allemand qui se promenoit un peu loin de nous; et nous étant entretenus d'abord de choses indifférentes, nous trouvâmes heureusement que celui que nous voulions sonder sur ce sujet avoit la même pensée que nous, et souhaitoit de nous tenter sur la même chose. Lors donc que nous eûmes trouvé lieu de nous ouvrir à cet officier, et qu'il se fut également ouvert à nous, il nous témoigna qu'il étoit dans la résolution de nous aider, et de faire pour cela tout ce qui seroit en son pouvoir. Je trouvai ensuite moyen de parler à un maître

échevin, qui étoit un fort brave homme, et qui avoit eu autrefois commandement dans les armées. Comme je savois que la domination de ces religieux dans la ville étoit devenue insupportable à beaucoup de monde, je me hasardai de lui en parler, et, l'ayant trouvé très-animé contre eux, je ne fis point de difficulté de lui communiquer notre résolution, qu'il approuva fort, et qu'il me promit de seconder de tout son pouvoir, me témoignant qu'il étoit lui-même très-ennuyé du gouvernement présent. Ainsi, nous étant assurés de quelques personnes de la ville, et sachant d'ailleurs que tous les soldats français qui pouvoient être à Augsbourg ne manqueroient pas de se joindre à nous, il fut arrêté que ces premiers se rendroient maîtres d'une des portes de la ville, que nous autres prisonniers, qui étions en assez grand nombre, nous nous assurerions d'une autre porte, et qu'auparavant je donnerois avis de toutes choses à M. le prince, afin qu'il vînt à notre secours, et qu'il pût favoriser notre entreprise dans le temps que nous l'exécuterions.

Toutes nos mesures étoient parfaitement bien prises; et peu de personnes étant informées de notre dessein, de peur de quelque trahison, il y avoit tout sujet d'en espérer un bon succès. Je trouvai moyen cependant d'envoyer un homme secrètement à M. le prince pour l'avertir de toutes choses, et pour le prier de vouloir seconder notre entreprise, en nous donnant quelque secours dans le temps de l'exécution. Mais nous fûmes aussi étonnés qu'affligés de sa réponse, par laquelle il nous mandoit que les affaires du Roi ne permettoient pas qu'il vînt pour nous secourir, que les armées de Sa Majesté étoient embarrassées ailleurs, et en assez mauvais état, et qu'ainsi j'avisasse bien à ce que j'avois à faire, de peur que nous ne courussions risque d'être tous perdus. Cette affaire manqua de la sorte; et quoiqu'il soit vrai que nous en eûmes alors un très-grand regret, néanmoins y ayant fait depuis une réflexion plus sérieuse, j'ai reconnu qu'il y avoit plus de témérité que de sagesse dans cette entreprise, et qu'une passion excessive contre la dureté de quelques religieux en ayant été l'origine, le succès en auroit été toujours très-incertain, et que notre perte entière en pouvoit être la suite.

Cependant, après avoir long-temps refusé de donner ma parole, pour la raison que j'ai marquée auparavant, je m'y résolus enfin avec mes camarades, ne pouvant plus vivre dans cette contrainte et cette servitude continuelle où nous étions à cause de nos gardes. Mais je leur représentai fortement avant que de la donner, qu'il falloit plutôt périr que de ne la pas garder, et qu'il étoit indigne de gens d'honneur comme nous de s'engager à une chose, à moins qu'on ne fût très-résolu de la tenir. Aussi l'un d'eux ayant voulu s'enfuir dans la suite, et le pouvant faire moi-même comme lui, je m'y opposai tout-à-fait, et empêchai qu'il ne commît une si grande lâcheté, lui ayant même dit sur ce sujet que je me souviendrois toujours que le feu Roi mon maître avoit renvoyé un officier qui s'étoit sauvé après avoir donné sa parole, et avoit jugé qu'un homme qui avoit manqué à son honneur étoit indigne de le servir.

Aussitôt que nous eûmes ainsi donné notre parole, et obtenu la liberté, je commençai à voir les compagnies, et à hanter la cour du duc de Bavière. Je fis connoissance avec plusieurs grands, et particulièrement avec le favori du prince, qui étoit le comte de Cœurse. Le duc de Bavière lui-même, de qui je commençai d'être connu, me traita avec toute la bonté possible, et ayant su que j'étois celui qui commandoit dans l'occasion de Meringhen, il voulut diverses fois me persuader de demeurer à sa cour, me disant souvent: « L'on ne pense point à vous en France; « je suis assuré qu'ils vous laisseront mourir ici, « sans vous échanger avec quelqu'un de mes of« ficiers. C'est pourquoi demeurez, si vous me « croyez. Je vous donnerai tel emploi que vous « voudrez, et vous le choisirez vous-même. » Il ne se pouvoit rien ajouter aux témoignages de bonté que je recevois de la part de ce prince, et aux instances qu'il me faisoit pour m'engager à son service; mais, quelque mécontent que je fusse et que j'eusse lieu d'être de la cour de France, où j'avois été entièrement oublié, je ne pouvois point me résoudre de m'attacher à une cour, ni goûter aucune proposition sur cela, quelque avantageuse qu'elle pût être. Et d'ailleurs j'espérois toujours quelque chose de la part de mes amis. Aussi il est très-certain que si M. le maréchal de Vitry n'étoit mort dans le temps que nous fûmes faits prisonniers, il se seroit employé hautement pour moi, et auroit fait valoir l'action de Meringhen autant qu'elle sembloit le mériter. Mais mon malheur fut que ce maréchal étant mort, M. de R..., qui ne pouvoit se consoler d'avoir été si honteusement surpris, en même temps que M. de Vitry et moi avions eu assez de résolution et de conduite pour faire tête pendant trois jours à trois armées, avec quinze ou seize cents hommes seulement, s'efforça d'étouffer cette action autant qu'il put, afin de cacher au moins son déshonneur, en dérobant la gloire des autres.

Me voyant donc abandonné, et comme hors

du souvenir de mes amis, je résolus d'envoyer à mes dépens un courrier en France, pour écrire à M. Servien et à M. d'Avaux, et les supplier de parler pour moi à la Reine, et de faire en sorte qu'on m'échangeât contre quelque prisonnier. M. Servien, occupé sans doute à des affaires plus importantes, ou n'ayant peut-être rien de bon à me mander, ne me fit aucune réponse. Pour M. d'Avaux, il me fit la grâce de me récrire, et me manda qu'il avoit écrit à la cour pour moi, mais qu'il y avoit un si grand nombre de prisonniers, et que tout étoit si brouillé, qu'il ne croyoit pas pouvoir me servir comme il l'auroit souhaité, et que néanmoins il s'y emploieroit de bon cœur. Je ne laissois pas d'attendre toujours, et je ne pouvois presque me persuader qu'il fût possible qu'on oubliât un officier qui avoit vieilli dans les armées, et dont les longs services étoient connus de toute la cour, sans parler de ce dernier que je croyois mériter quelque récompense. Mais je connus dans la suite que je m'étois trompé dans mon compte; et la longue expérience que j'avois du monde ne m'avoit point encore assez appris que le service qu'on rend aux princes leur paroît souvent assez bien récompensé par la prison, ou par la mort que l'on souffre pour leur gloire, et pour celle de leurs Etats.

Tandis que je vivois d'espérance, et que j'attendois à toute heure quelques bonnes nouvelles du côté de la cour, je passois mon temps à visiter plusieurs villes de l'Allemagne, et surtout j'allois souvent à Munich, lieu de la résidence ordinaire de son altesse de Bavière. J'avois l'honneur de m'entretenir assez souvent avec Son Altesse, et de lui parler avec assez de liberté sur les différentes choses qui se présentoient. Un jour donc qu'en sa présence nous parlions, M. le comte de Fouques et moi, des beaux présens de chevaux, d'oiseaux rares, et de plusieurs autres choses que le roi d'Espagne avoit envoyés au roi de France, le comte de Fouques dit que, quoique ces deux princes se fissent la guerre, ils ne se haïssoient pas; et ayant ajouté dans la suite de l'entretien qu'il ne croyoit pas que le roi de France eût aucun dessein sur l'Allemagne, je relevai aussitôt cette parole que je croyois peu honorable aux prétentions du Roi, lui répondant hautement en présence de Son Altesse : « Pour « moi, monsieur, lui dis-je, je crois que le Roi « mon maître a encore assez d'ambition pour « vouloir monter quelque jour sur un trône sur « lequel ses prédécesseurs ont été autrefois as- « sis. » Le duc de Bavière à l'heure même tourna ce que je disois en raillerie, et, témoignant n'être pas surpris de ma réponse, il dit qu'il n'en attendoit pas d'autre de moi, que j'étois toujours également bon Français, quoique relégué en Allemagne, et qu'il voyoit bien que je me vengeois de ceux qui m'avoient pris prisonnier. Il est vrai aussi que je ne gardois guère de mesures lorsqu'il s'agissoit de défendre l'honneur de la France et des armes du Roi; car, quelque sujet qu'il semblât que j'eusse pour lors de parler moins favorablement de la cour de France, je ne pouvois oublier l'inclination naturelle ni renoncer à la pente du cœur qui me portoit à soutenir la gloire de ma patrie dans de semblables occasions, où il suffit d'être bon Français pour envisager moins ses intérêts particuliers que ceux de son prince et de son pays.

Je commençai néanmoins à la fin de m'ennuyer de la vie que je menois dans ce pays étranger; et voyant que l'on ne pensoit non plus à nous en France que si nous eussions été morts, sachant de plus que l'on proposoit de nous envoyer au fond de l'Allemagne pour y servir, je me résolus de traiter de ma rançon, et je fis aussi résoudre mes compagnons à la même chose, leur ayant prêté de l'argent à sept ou huit, par le moyen du correspondant de M. de Cumans, qui avoit ordre de ne me rien refuser de ce que je lui demanderois. Nous achevâmes donc de payer notre rançon au colonel, et nous prîmes jour pour nous en aller. Ce jour-là même le colonel nous traita tous à dîner; et après que nous eûmes dîné, il nous dit d'aller dire adieu à nos amis, et de revenir ensuite chez lui, nous promettant que, pour nous dire le dernier adieu, il feroit porter un pâté avec quelques bouteilles de vin dans le jardin, et que là nous boirions tous ensemble à la santé du roi de France et de son altesse de Bavière. Il tâcha en même temps de s'excuser le mieux qu'il put de ne nous avoir pas aussi bien traités que nous le méritions, nous assurant qu'il ne l'avoit fait par aucune mauvaise volonté, mais en suivant seulement la pratique du pays et le droit commun de la guerre, qui permettoit de tirer une rançon honnête de ses prisonniers. Il ajouta même que si jamais il étoit prisonnier en France, il ne trouveroit pas mauvais qu'on en usât de la même sorte à son égard pour avoir une meilleure rançon. Je lui dis, sans m'arrêter beaucoup à son compliment, qu'il étoit vrai que nous avions été très-maltraités, et que je pouvois bien l'assurer que s'il avoit eu le malheur d'être lui-même notre prisonnier, il auroit en tout sujet de se louer du traitement qu'il auroit reçu de nous, et auroit connu la différence des coutumes de la France et de l'Allemagne; mais qu'enfin, puisque c'étoit l'usage du pays de traiter ainsi les prisonniers de guerre, je lui pro-

mettois que nous n'en aurions aucun ressentiment que contre le pays en général, et non contre lui en particulier, et si même je rencontrois quelque occasion de lui rendre service, je le ferois de bon cœur.

Nous le quittâmes de la sorte pour revenir après que nous aurions pris congé de nos amis. Mais il arriva un très-grand malheur, pour lui et pour nous, aussitôt que nous fûmes sortis de sa maison; car, ayant pris sa femme par la main pour descendre en bas dans le jardin, ses éperons le firent tomber, et il roula depuis le haut de l'escalier jusqu'en bas, où il y avoit un petit pilier contre lequel il se choqua rudement par le derrière de la tête et se la cassa. Il perdit dans l'instant même la parole, et au bout de vingt-quatre heures il mourut. Nous revînmes cependant bientôt après; et ayant trouvé le pauvre homme en ce pitoyable état, comme nous avions déjà notre passe-port et que nous craignions, ce qui arriva en effet, qu'on ne nous arrêtât de nouveau, nous résolûmes de partir sans différer davantage. Mais la femme du colonel fit si bien par tous ses discours qu'elle nous retint en quelque sorte malgré nous. Et cependant les officiers de la garnison écrivirent au duc de Bavière pour le prier de permettre qu'on nous empêchât de partir comme nous voulions faire sans payer notre rançon, après que le colonel étoit mort.

Son Altesse, n'étant point autrement informée de la vérité, leur accorda ce qu'ils demandoient; et nous fûmes ainsi rançonnés une seconde fois par la plus grande de toutes les injustices qu'on pouvoit nous faire, après tous les mauvais traitemens que nous avions déjà soufferts. Ainsi je puis dire que les pertes que je fis cette année étoient beaucoup plus grandes que je ne pouvois porter, puisque après avoir perdu dix-huit chevaux, dont quelques-uns étoient de grand prix, avec tout mon bagage, je fus encore obligé de payer deux fois ma rançon, sans compter l'argent que je prêtai à mes camarades, dont je perdis une partie.

LIVRE XV.

Le sieur de Pontis revient en France; il témoigne un peu trop haut son mécontentement de la cour, et refuse d'abord de servir. Il est commandé pour aller garder les montagnes de Provence et de Dauphiné pendant la première guerre de Paris. Belle action du chevalier de Pontis son frère, qui avoit été pris par les Turcs. Relation de tout ce qui se passa dans le mariage d'une nièce du sieur de Pontis, et des grandes affaires qu'il eut à soutenir à l'occasion de ce mariage.

[1645] Je ne tardai guères, après avoir payé une seconde fois ma rançon, à sortir d'un pays dont j'avois tant de sujets d'être mécontent. Je me mis donc en chemin pour m'en retourner en France avec un ou deux de mes compagnons, ayant laissé à Uberlingen M. de Rubentel qui étoit malade. Je lui donnai tout l'argent dont il pouvoit avoir besoin, et n'en pris pour moi qu'autant qu'il m'en falloit pour me conduire jusqu'à Lyon, où j'espérois bien d'en trouver. A une journée d'Augsbourg un soldat français qui s'étoit sauvé se vint joindre à nous; et le voyant à pied et sans argent, je lui achetai un cheval afin qu'il pût nous accompagner, et le défrayai dans tout le voyage : ce qui étant joint avec la perte que je fis en chemin d'un de mes chevaux qui mourut, me fit manquer tout-à-fait d'argent lorsque je fus arrivé en Suisse. Ne sachant alors à qui m'adresser, je m'avisai d'aller trouver M. de Caumartin, ambassadeur pour le Roi en ce pays-là, et je lui dis que, quoique je n'eusse pas l'honneur de le connoître ni d'être connu de lui, la nécessité me forçoit de le venir trouver pour le prier d'avoir compassion de pauvres prisonniers comme nous, qui venions d'Allemagne, et qui n'avions pas de quoi achever le voyage jusqu'en France. Il me demanda, après m'avoir interrogé sur diverses choses, combien je voulois. Sur quoi je lui repartis que j'avois besoin d'environ cinq cents écus. Quoiqu'il parût d'abord un peu surpris à cause qu'il ne me connoissoit pas, il me traita néanmoins fort obligeamment, et me fit toucher mille ou douze cents livres, qui me servirent à continuer mon voyage jusqu'à Paris. J'allai aussitôt faire ma cour moi-même chez la Reine, qui me demanda quelques particularités du pays d'où je venois, et me promit, après avoir su tout ce qui s'étoit passé, de se souvenir de moi. Elle me fit en effet toucher six cents pistoles; mais c'étoit comme une goutte d'eau à l'égard de ce que je devois, et de ce dont j'avois besoin pour m'équiper de nouveau et me remettre en état d'aller à l'armée, comme la Reine vouloit m'obliger de le faire.

Cependant M. de Cumans dont j'ai parlé, qui m'avoit fourni tout l'argent dont j'avois eu besoin en Allemagne, m'écrivit avec sa générosité ordinaire que je ne me misse point en peine de lui payer cet argent, ajoutant que je le lui rendrois quand je pourrois, et que quand je ne le pourrois pas il se tenoit parfaitement bien payé de m'avoir pu rendre ce service. Sur quoi je ne puis m'empêcher de remarquer cette différence si prodigieuse qui se trouve souvent entre l'amitié dont les grands du monde témoignent quelquefois qu'ils vous honorent, et celle qu'ont pour vous effectivement de simples particuliers, puisque en même temps que je me voyois abandonné

et entièrement oublié de quelques seigneurs, qui étoient persuadés que je les avois servis souvent aux dépens de ma propre vie, un étranger, Hollandais, et un marchand, pour avoir eu soin seulement de son fils, me traita dans toute cette affaire avec un cœur plus digne d'un prince que d'une personne de sa condition. Mais, quelque grande que fût à mon égard l'honnêteté de M. de Cumans, comme j'avois toujours de la peine à me laisser vaincre par mes amis dans ces disputes d'amitié et de générosité, voulant m'acquitter réellement de mes dettes, je vendis une terre que j'avois en Beauce, et en ayant tiré 60,000 livres, je rendis à Paris au correspondant de M. de Cumans l'argent que je lui devois. Je mis aussi dans ce même temps en religion deux nièces que j'avois qui étoient pauvres, et qu'on avoit recommandées à ma charité, en ayant placé une dans un couvent d'ursulines, et l'autre dans une maison de Sainte-Marie, toutes deux en Provence; et je voulus ainsi dans le temps même que j'avois le plus besoin d'argent, reconnoître en quelque sorte la charité que j'avois reçue moi-même des étrangers par une protection toute visible de Dieu.

Je trouvai à mon retour d'Allemagne que ce gentilhomme de mes parens dont j'ai parlé s'étoit servi, pour jouer et se divertir, de tout l'argent que je lui avois confié. J'en fus dans une très-grande colère, voyant un si mauvais naturel, et je ne voulus jamais faire ma paix avec lui qu'il ne m'eût rendu mon diamant, et ne m'eût promis de donner à mes neveux deux cents pistoles. Après cela je voulus lui faire connoître que mon amitié n'étoit point changée pour lui nonobstant sa mauvaise conduite; et pour lui montrer l'exemple de la générosité qu'il devoit suivre, je lui donnai la première compagnie du régiment de la Reine, qui m'avoit toujours été conservée; car je ne voulus pas suivre M. de Vitry à la campagne prochaine, étant fort piqué de ce que j'appris que madame la maréchale de Vitry n'avoit pas parlé aussi favorablement de moi à la Reine qu'elle auroit pu, et me trouvant trop mal recompensé pour avoir servi, comme j'avois fait, M. son fils aux dépens de ma liberté, de mon bien et de ma vie : ce qui ne m'empêcha pas méanmoins d'honorer et d'aimer toujours M. de Vitry, qui eut pour moi tous les sentimens d'une personne de sa qualité, et d'un vrai ami.

J'oubliois de dire que, lorsque je fus arrivé à Paris, le bonhomme imagier dont j'ai parlé me vint trouver pour se réjouir avec moi de mon retour. Il est vrai que j'eus une très-grande joie de pouvoir le régaler, et lui témoigner comme je fis, par tous les bons traitemens possibles, combien je me sentois obligé de la charité qu'il m'avoit faite, sans me connoître, dans un pays étranger. J'achetai ensuite une caisse d'images choisies pour 400 livres, dont je lui fis présent; mais comme ce bon marchand avoit un cœur très-généreux, il ne vouloit point absolument la recevoir, et me disoit avec la simplicité d'un vrai bonhomme : « Je vous prie, monsieur, « de ne me point obliger à prendre cela; je suis « encore plus riche que vous, et vous avez plus « besoin d'argent que moi. » Nous piquant ainsi tous deux de générosité, après que nous eûmes contesté quelque temps, je l'emportai à la fin, et l'obligeai malgré lui à prendre ce qu'il ne pouvoit plus me refuser sans quelque mépris.

Ayant à être payé de l'une de mes pensions, j'allai à Fontainebleau où la cour étoit pour lors, afin d'en solliciter le paiement auprès de la Reine. Sa Majesté m'ayant assuré qu'elle se souviendroit de moi, j'attendois toujours l'accomplissement de sa promesse; mais, après que j'eus attendu près de deux mois à Fontainebleau, dépensant beaucoup d'argent inutilement, dans l'espérance de recevoir celui qui m'étoit dû, je me lassai à la fin d'un si long retardement; et, croyant avoir trouvé un expédient avantageux pour presser honnêtement Sa Majesté de se souvenir de moi, j'allai lui présenter le brevet de ma pension en lui disant qu'elle avoit eu la bonté de me promettre qu'elle penseroit à moi; mais comme je voyois que la multitude des affaires importantes dont Sa Majesté se trouvoit chargée avoit été cause qu'elle m'avoit oublié, je venois prendre la liberté de lui remettre entre les mains le brevet que le feu Roi m'avoit fait la grâce de me donner, afin qu'il lui plût d'en gratifier quelque autre personne qui le méritât mieux que moi. La Reine, un peu surprise, me dit avec quelque chaleur : « Vous êtes impatient, « attendez encore un peu. »

J'attendis donc encore, et voulus voir l'effet de cette seconde promesse; mais l'impatience me prit à la fin; et, comme je vis que l'on prenoit de si longues mesures pour me payer seulement cinq cents écus qui m'étoient dus, je résolus de retourner une troisième fois trouver la Reine, et, contre le sentiment de mes amis, que je devois plutôt croire que non pas ma tête, j'allai un peu trop fièrement lui présenter mon brevet. Elle le prit; mais, dans le premier mouvement de la colère où elle fut contre moi de voir que je la pressois de cette sorte, elle me rejeta le papier et me dit fort indignée : « Ho ! le feu Roi « m'avoit bien dit de vous que vous étiez prompt « et violent. — Madame, lui repartis-je, le feu « Roi étoit mon maître, et il me faisoit trop

« d'honneur de penser à moi, même pour me « reprendre de mes défauts ; mais je puis, ma« dame, assurer Votre Majesté que, s'il a trouvé « quelque chose à redire à mon humeur, il n'a « jamais rien trouvé à redire à ma fidélité. » La Reine me répliqua qu'elle ne parloit pas aussi de ma fidélité, mais qu'elle blâmoit mon emportement. Je fus ainsi payé de mon obstination, et j'appris à mes dépens à suivre une autre fois le sentiment de mes amis. Mais il est vrai qu'il me semble que j'étois un peu excusable, me sentant poussé à bout, et outré au dernier point de voir mes services récompensés de la sorte.

Je me retirai un peu à l'écart après cette disgrâce; et M. d'Etampes, maître des requêtes, étant entré dans la chambre au bout de quelque temps, et s'approchant pour s'entretenir avec moi, je lui dis en riant : « Mais, monsieur, sa« vez-vous bien que vous parlez à un homme « disgracié, et contre qui la Reine vient de se « mettre en colère ? — Oui ! me répondit-il fort « agréablement. Ho bien, c'est à cause de cela « même que je veux m'entretenir avec vous, et « faire connoître que je n'en suis pas moins votre « ami. »

La Reine qui étoit rentrée dans son cabinet, en étant sortie sur le soir avec un seul flambeau devant elle, et lisant attentivement une lettre, je crus que c'étoit madame de Sennecé, à cause que Sa Majesté n'avoit pas accoutumé de sortir si peu accompagnée. Comme j'étois assez libre avec cette dame, croyant que ce fût elle, je m'approchai par derrière, comme si j'eusse voulu regarder dans la lettre qu'elle tenoit, et je lui dis : « Madame, ne me feriez-vous point bien la « grâce de parler pour moi à la Reine ? » Sa Majesté s'étant retournée à ce compliment, je demeurai fort effrayé, et, lui demandant un très-humble pardon de mon insolence, je lui témoignai que l'ayant vue seule contre l'ordinaire, je l'avois prise pour une dame de sa cour. La Reine, qui s'étoit, je ne sais comment, adoucie depuis trois ou quatre heures de temps, ayant eu peut-être quelque regret de m'avoir parlé avec une si grande colère, me dit le plus honnêtement et le plus obligeamment du monde : « C'est une « lettre que je viens de recevoir, où l'on me « mande que mon fils d'Anjou se porte bien, et « a commencé à chausser aujourd'hui des sou« liers. » C'étoit beaucoup trop pour moi que Sa Majesté voulût bien me parler ainsi après mon emportement; mais elle acheva de me combler en ajoutant que je me trouvasse lorsqu'elle iroit à la comédie, et qu'elle parleroit pour moi à M. le cardinal.

Je m'y rendis à l'heure précise; et Sa Majesté ayant en effet parlé à M. le cardinal en ma faveur, son Eminence m'appela ensuite, et me dit que la Reine s'étoit souvenue de moi, et lui en avoit parlé en bonne part : il ajouta que je le vinsse trouver le lendemain à son lever, et qu'il donneroit ordre qu'on me laissât entrer dans sa chambre. Il est vrai que lorsque je vis ainsi les choses changées à mon avantage, je ne pus point m'empêcher de me railler un peu de mes amis, qui m'avoient déjà quitté la plupart, leur disant assez fièrement que leur service étoit apparemment plus utile aux autres qu'à moi, et que je m'étois toujours fort bien trouvé de solliciter mes affaires par moi-même, au lieu d'employer des amis comme eux. M'étant rendu le lendemain dès le matin chez M. le cardinal, son Eminence écrivit de sa propre main un billet par le moyen duquel je fus payé de ma pension.

J'étois toujours cependant fort mal satisfait et fort chagrin de me voir sans aucun emploi et sans récompense, et surtout de ce que notre dernière action de Meringhen étoit entièrement étouffée par la jalousie du général, qui se mettoit à couvert de son déshonneur à nos dépens. Voyant d'ailleurs qu'on vouloit encore m'obliger d'aller à la campagne suivante et de servir, quoique je fusse hors d'état de le pouvoir faire après toutes les pertes que m'avoit causées ma prison, je ne pus plus garder aucunes mesures; et étant comme au désespoir de me voir traité avec tant de dureté, j'allai m'en plaindre hautement à l'un des ministres, à qui je représentai avec toute la force possible l'état où je me trouvois alors, après les services qu'il savoit que j'avois rendus au feu Roi. Ce ministre, au lieu de me donner quelque satisfaction sur ce sujet, me blâma fort d'ingratitude, et me fit entendre que c'étoit à moi à obéir, puisque le Roi vouloit que je servisse cette campagne. Sur quoi je lui répondis avec une chaleur excessive et indiscrète que tout le monde voyoit aussi bien que moi le peu de justice qu'on me rendoit; qu'un vieux officier comme j'étois ne méritoit pas d'être traité de la sorte, et que, pour ce qui étoit de la campagne prochaine, j'étois absolument résolu de n'y pas aller; que j'avois tout perdu en perdant le feu Roi mon maître, et que je ne me souciois plus de tout ce qui me pouvoit arriver.

Ces paroles irritèrent si fort ce ministre, qu'il fit en sorte d'obtenir une lettre de cachet contre moi pour me faire mettre à la Bastille. J'en fus averti, et je m'en moquai d'abord, croyant que c'étoit pour me faire peur ; mais, ayant été depuis assuré par un de mes amis que si je demeurois davantage chez moi j'y serois arrêté au

bout de deux heures, je crus ne devoir pas faire le brave plus long-temps, et je me retirai dans la maison d'un seigneur de la cour, qui me dit d'abord qu'il étoit bien mon ami, mais qu'il n'étoit pas assez puissant pour me protéger, et que je ne serois pas en sûreté chez lui. Ainsi j'allai demander protection à M. le comte d'Harcourt, qui me reçut avec toute la bonté et la générosité possible, et me donna une chambre dans son hôtel, me faisant porter à dîner et à souper tous les jours, et me faisant l'honneur de me voir matin et soir.

Je demeurai pendant quelques semaines en cet état, jusqu'à ce que M. le maréchal de La Meilleraye étant venu à l'hôtel d'Harcourt, et ayant eu l'honneur de l'entretenir, il me dit qu'il s'engageoit de parler pour moi, et de faire ma paix auprès de la Reine. Il me mena en effet au Louvre dans son carrosse, et me présenta à Sa Majesté, qui me fit la grâce de me témoigner qu'elle n'avoit pas donné un ordre particulier de me faire mettre en prison, mais qu'elle avoit seulement donné un ordre général pour arrêter tous les officiers qui ne voudroient pas suivre l'armée. Ainsi la colère où je m'étois abandonné, m'ayant donné lieu d'appréhender une disgrâce entière, servit au moins à me faire trouver quelque douceur dans l'état où j'étois alors, après être rentré en grâce et avoir recouvré ma liberté.

[1649] J'eus ordre ensuite d'aller en Provence, pour faire passer en Catalogne quelques troupes qui étoient au nombre de cinq à six mille hommes. Je ne me souviens point présentement d'aucune chose remarquable qui soit arrivée en cette occasion. C'étoit dans le temps de la première guerre de Paris, où l'on sait que tout étoit en trouble et en confusion dans le royaume; et je fus encore commandé pour garder les montagnes de Provence et de Dauphiné. Je levai pour cet effet un régiment d'infanterie et une compagnie de cavalerie; mais je trouvai une grande différence entre ces troupes et celles que j'avois commandées du temps du feu Roi. Car, au lieu que la discipline exacte que ce prince faisoit observer me donnoit une autorité absolue sur mes soldats, je ne recevois tous les jours que des plaintes continuelles qu'on me faisoit de ceux-ci, qui étoient accoutumés au libertinage et au vol, et qui se croyoient autorisés à secouer toute sorte de joug par le désordre qui accompagne ordinairement les guerres civiles. Comme je n'étois point d'humeur à souffrir cette licence, et que je ne me voyois pas en état de pouvoir réduire ces brutaux sous une exacte discipline comme autrefois, étant si peu soutenu et très-mal payé, j'aimai mieux enfin abandonner le métier que de ne le pas faire avec honneur, et je me défis de mon régiment entre les mains d'un officier de mes amis qui paroissoit un peu moins scrupuleux que moi. Ce fut dans le temps que j'étois ainsi occupé à soutenir les intérêts du Roi dans la Provence et le Dauphiné, que je mariai une de mes nièces à un gentilhomme fort noble de la maison de Poligny. Cette nièce étoit fille de mon neveu, le fils de mon frère aîné; et comme je mariai alors la fille, j'avois long-temps auparavant marié le père. Les circonstances de ces deux mariages étant assez remarquables, méritent bien que j'en fasse ici une petite relation particulière, en reprenant les choses de plus haut, et rapportant premièrement de quelle sorte j'avois fait le mariage du père.

Je crois avoir oublié de dire dans ces Mémoires que j'avois un frère chevalier de Malte, dont j'estime devoir rapporter ici quelque chose qui me paroît assez remarquable. C'étoit un homme qui avoit de l'esprit et de la capacité; il savoit plusieurs langues, et entre autres il parloit celle des Turcs comme la française. C'est ce qui le porta à demeurer quelque temps déguisé dans Constantinople, dont il considéra avec soin les dedans et les dehors, et remarqua très-exactement ce qu'il y trouva de fort ou de foible. Il me souvient qu'il m'a dit depuis quelquefois, ce qu'il rapporta dès lors au grand-maître de l'Ordre, qu'il lui sembloit que si les princes chrétiens pouvoient être unis, il ne leur seroit pas difficile de se rendre maîtres de cette ville si célèbre, et qu'il croyoit que l'empire des Ottomans subsistoit moins par sa propre force que par la division de ses ennemis. Il a passé dans Malte pour un homme de service et de cœur : et pour moi, ce que j'en puis dire dans la vérité, c'est qu'il me semble que je n'étois qu'un poltron auprès de lui.

Lorsqu'il faisoit ses caravanes dans un vaisseau de l'Ordre, il fut attaqué et pris par quelques vaisseaux d'Alger. Il jeta aussitôt sa croix dans la mer, sachant que les Turcs, ou tuent les chevaliers, qu'ils haïssent comme leurs ennemis mortels, ou les mettent à une fort haute rançon. Il fut assez heureux dans son malheur, car il tomba entre les mains d'un maître beaucoup plus honnête homme que n'ont accoutumé d'être ces peuples barbares. Le Turc lui ayant demandé ce qu'il savoit faire, il répondit qu'il se connoissoit bien en chevaux, et leur apprenoit tout ce qui pouvoit les dresser et les rendre de grand prix; qu'il savoit aussi dessiner, et d'autres choses semblables. Ce Turc, qui avoit voyagé et qui

étoit assez poli, fut fort satisfait de l'adresse de son esclave; et lui ayant fait acheter de jeunes chevaux, le chevalier les mit bientôt en un état qui plut fort à son maître, et qui lui fit voir la vérité de ce qu'il lui avoit dit. Trois ans se passèrent de la sorte, pendant lesquels le chevalier tenta diverses fois inutilement de se sauver.

Au bout de ce temps, le Turc, fort satisfait des services de son esclave, lui dit : « Je suis « content de vous, je suis prêt de vous en donner « des marques, si vous voulez me demander « quelque chose. » Le chevalier lui répondit qu'il lui étoit infiniment obligé, et qu'un esclave n'avoit rien à demander à son maître que l'agrément de ses services. « J'approuve fort votre « retenue, repartit le Turc, et j'entends bien ce « que vous n'osez me dire. Servez-moi encore « un an, et vous verrez ce que je ferai pour « vous. » On peut aisément s'imaginer ce que le chevalier fit cette dernière année, pour achever de se mettre tout-à-fait dans les bonnes grâces de son maître. Aussi, lorsqu'elle fut passée, le Turc l'ayant fait venir dans sa chambre lui dit : « Vous m'avez servi en homme d'honneur, et « non en esclave; je veux vous traiter de même « présentement, et reconnoître le cœur avec le- « quel vous avez agi à mon égard. Dites-moi « donc où vous souhaitez d'aller, comment vous « voulez être habillé, et de quoi vous avez besoin. « Demandez-moi toutes choses avec liberté, et « vous l'obtiendrez comme vous feriez du meil- « leur de vos amis. » Ayant su qu'il désiroit d'aller à Marseille, il le fit habiller comme il voulut, il lui trouva un vaisseau, paya son passage, et lui donnant plus d'argent qu'il n'en avoit demandé, il le renvoya aussi comblé du bon traitement qu'il recevoit de ce Turc, que le Turc avoit été lui-même satisfait des bons services qu'il avoit reçus du chevalier sans le connoître.

Lorsqu'il fut arrivé à Marseille, il m'écrivit pour me témoigner l'extrême mécontentement où il étoit de mon frère aîné, qui n'agissoit pas avec toute la générosité qu'il devoit à son égard, et qui même avoit témoigné un peu trop d'indifférence dans le temps qu'il fut esclave parmi les Turcs. Comme je connoissois l'humeur bouillante du chevalier, et que les termes un peu violens dont il usoit dans sa lettre me donnoient lieu d'appréhender quelque malheur, je demandai permission au Roi, qui vivoit encore, de faire un voyage en Provence, et je m'y rendis en poste le plus promptement que je pus. Il ne me fut pas difficile de pacifier toutes choses étant sur les lieux, ayant donné au chevalier tout ce qu'il pouvoit souhaiter, et l'ayant mis en état de pouvoir retourner à Malte, sans craindre que rien lui manquât pour son entretien. Je voulus même obliger encore particulièrement mon frère aîné, et le combler par de nouveaux témoignages d'amitié. Je le pressai donc de m'envoyer son fils à Paris lorsqu'il seroit un peu plus grand, et je lui promis de lui faire apprendre sa philosophie, et tous les autres exercices capables de le former pour le monde. Il y consentit de tout son cœur, et ne manqua pas de me l'envoyer lorsqu'il eut atteint l'âge de treize ou quatorze ans. J'en pris tout le soin possible, et je commençai à le faire élever comme mon propre fils, n'épargnant rien pour ce sujet. C'étoit quelques mois avant le siége de La Rochelle dont j'ai parlé.

Mais, avant que de rapporter la manière dont je mariai ce neveu, il faut dire encore ici une aventure qui tient presque de la fiction, quoiqu'elle soit très-véritable, par laquelle mon frère le chevalier trouva l'occasion de reconnoître la générosité du Turc dont il avoit été esclave, par une générosité encore plus grande dont il usa à son égard. Quatre ou cinq années donc après qu'il fut sorti, comme je l'ai dit, d'esclavage, étant un jour à Marseille, et se promenant sur le port avec un gentilhomme de ses amis, il vit un vaisseau qui aborda, et d'où il sortit des soldats avec quelques esclaves qu'ils avoient pris. Il aperçut d'abord parmi eux un Turc qui lui renouvela tout d'un coup l'idée d'une personne qu'il connoissoit, sans pouvoir encore s'assurer que ce fût celui qu'il pensoit. Mais s'étant un peu approché, et l'ayant regardé fixement, il reconnut que c'étoit son ancien maître. Il se jeta aussitôt à son cou, et l'embrassant avec un transport de joie, il lui dit : « Vous ne me trouvez à Marseille « que parce que vous avez eu assez de générosité « pour me renvoyer d'Alger, et que vous m'avez « traité comme si j'avois été votre meilleur ami. « Mais je veux vous faire voir aujourd'hui que « Dieu ne laisse point les bonnes actions sans « récompense, et qu'un Français tiendroit à dé- « shonneur de se laisser vaincre en honnêteté par « un homme d'un autre pays, quel qu'il pût « être. » Il demanda en même temps à qui appartenoit cet esclave, et à quel prix on le mettoit; et ayant payé sa rançon, il le régala magnifiquement, lui fit voir tout ce qu'il y avoit de beau dans Marseille, et après l'avoir équipé de toutes choses, et lui avoir donné beaucoup plus qu'il n'avoit reçu de lui, il le renvoya à Alger selon son désir. M. le duc de Guise, qui étoit alors à Marseille, voulut parler lui-même à ce Turc; et s'étant fait conter plusieurs fois cette action par le chevalier de Pontis, il lui disoit : « Je vous « crois parce que j'ai vu votre Turc, et que je « suis moi-même témoin de ce que vous faites

« pour lui ; mais à moins de cela, je prendrois « tout ce que vous m'en dites pour une aventure « de roman. »

Le chevalier de Pontis eut, quelques années après, une commanderie considérable dans la Provence, où l'Ordre en a plusieurs; et s'étant trouvé depuis malheureusement engagé dans la querelle d'un de ses amis, il le servit dans un duel où, quoiqu'il eût l'avantage, il reçut une blessure dont il mourut au bout de quelques jours.

Je ne puis assez détester, et dans moi-même et dans les autres, cette coutume, ou plutôt cette fureur qui engage tant de braves gens dans ces funestes combats. On m'a dit quelquefois que, sous la seule régence de la feue Reine-mère, Anne d'Autriche, on avoit compté neuf cent trente gentilshommes tués en duel, en diverses provinces de ce royaume, sans les autres dont on avoit caché la mort, ou que l'on avoit attribuée à d'autres causes. Il me semble qu'un aussi grand nombre de gentilshommes, mêlés dans toutes les troupes d'une armée, suffiroit pour faire gagner à un prince une grande bataille. C'est pourquoi on ne sauroit avoir assez d'estime et de vénération pour la sagesse et la justice du roi Louis XIV à présent régnant, qui, par une sévérité également chrétienne et avantageuse à son Etat, s'est rendu inexorable envers tous ceux qui s'engagent dans ces sortes de combats, et a trouvé le moyen de rendre les duels aussi rares aujourd'hui qu'ils étoient communs sous les règnes précédens. Et pour moi j'honore extrêmement ce grand nombre de seigneurs et de gentilshommes vraiment braves, et dont la sagesse n'a pu être suspecte de timidité, qui ont déclaré et signé publiquement qu'ils ne tenoient pas pour des gens de cœur ceux qui mettoient leur gloire à faire les gladiateurs, et à prodiguer par une sotte brutalité leurs personnes, qui sont destinées à servir l'Etat et à combattre pour leur prince.

Mourons à la bonne heure à une brèche ou dans un combat, à la tête d'une compagnie ou d'un régiment, lorsque notre vie est un sacrifice que nous rendons à Dieu et à nos rois, qui en sont les maîtres, et que cette mort est pleine d'honneur. Mais qui voudra désormais s'exposer à ces rencontres sanglantes, où nous perdons et notre honneur et notre fortune, lors même que nous ne perdons pas la vie, et où nous ne pouvons mourir que la perte de notre salut ne soit assurée?

Il faut parler ici maintenant des deux conjonctures favorables qui me donnèrent lieu de marier avantageusement mon neveu dont j'ai parlé, et ensuite la fille de ce neveu, et qui pourroient peut-être passer, aussi bien que celle du chevalier que j'ai rapportée, pour deux aventures de roman, si la sincérité et la bonne foi, que j'ai particulièrement aimées toute ma vie, ne me mettoient à couvert de ce soupçon. Il arriva donc dans le temps que le fils de mon frère aîné, que j'avois fait venir de Provence, étoit à Paris, et que j'avois soin de lui faire apprendre tous ses exercices, qu'une dame de Dauphiné vint à Paris avec sa fille, pour un grand procès qu'elle avoit à cause de la garde-noble de cette fille qu'on lui vouloit enlever. J'en entendis parler; et me trouvant engagé à prendre je ne sais quel intérêt à ce qui la regardoit, à cause du même pays, je voulus sonder, avant toutes choses, le véritable motif qui la faisoit agir dans cette affaire. Je pris donc la liberté, me trouvant un jour avec elle, de lui demander si c'étoit la seule vue de l'intérêt de sa fille qui la portoit à poursuivre cette garde-noble, et lui témoignai en même temps que j'étois un peu étonné de voir la chaleur avec laquelle sa partie agissoit contre elle. Elle me répondit fort ingénument qu'elle ne s'y regardoit point elle-même, et que, comme elle n'avoit rien de plus précieux au monde que sa fille, c'étoit aussi pour elle seule qu'elle travailloit en cette affaire. Etant persuadé de ce qu'elle me disoit, par la manière si franche dont elle parla, je lui dis avec la même franchise que, puisqu'elle agissoit par principe de générosité, je voulois aussi être généreux à son égard, et la servir, tant par moi-même que par mes amis, comme si j'avois eu intérêt à ce qui la regardoit.

Je commençai en effet à m'acquitter de ma parole, et à employer tous mes amis pour cette dame. Sa partie ayant résolu de la fatiguer et de l'ennuyer, tant par le temps que par la dépense qui est toujours fort grande à Paris, surtout pour ceux qui n'y ont pas d'établissement, tirant l'affaire en longueur, et ensuite toute la cour étant allée au siége de La Rochelle, comme je l'ai fait voir dans ces Mémoires, cette dame se vit aussi obligée de suivre la cour pour ne pas abandonner son procès qui étoit pendant au conseil. L'engagement où elle se trouva de faire toutes ces grandes dépenses lorsqu'elle manquoit d'argent, la porta à me venir témoigner le désespoir où elle étoit de voir qu'elle consumoit tout son bien en procès sans rien avancer, et sans avoir même de quoi fournir à la nouvelle dépense de ce voyage. Je la rassurai et l'encourageai le mieux que je pus, lui protestant que je ferois l'impossible pour la faire sortir de cette affaire avec honneur. Je lui demandai ensuite de combien d'argent elle avoit besoin; et elle m'ayant supplié de lui avancer 500 écus, je lui fis donner

peu de temps après 200 pistoles. Enfin je sollicitai si bien mes amis, et je m'employai si puissamment dans cette affaire, que la dame gagna son procès.

Elle se sentit si obligée du service que je lui avois rendu, qu'elle songea à le payer par l'effet de la plus grande reconnoissance qu'elle pouvoit m'en donner, car ayant vu plusieurs fois mon neveu, qui m'étoit venu trouver de Paris à La Rochelle, et qui alors pouvoit avoir environ seize ans, elle résolut de marier à ce jeune gentilhomme sa fille, pour l'intérêt de laquelle j'avois si bien travaillé, et qui étoit riche. Comme elle avoit une très-grande confiance en moi, elle me découvrit fort franchement sa pensée, et me témoigna qu'elle se tiendroit fort heureuse de pouvoir reconnoître, par ce moyen, toutes les peines que j'avois prises pour l'amour d'elle et de sa fille. Il est vrai que je demeurai un peu surpris à cette proposition, à laquelle je ne m'attendois pas, n'ayant point eu cette vue dans le service que j'avois tâché de lui rendre. Me sentant très-obligé à sa civilité, je lui dis qu'elle me faisoit trop d'honneur; mais que, ne pouvant pas m'assurer encore des mœurs de mon neveu qui étoit si jeune, je croyois que mademoiselle sa fille méritoit d'avoir un plus honnête homme. Elle prit ma réponse pour une espèce de refus, et me témoigna qu'elle voyoit bien que je prétendois plus haut, et que je ne jugeois pas sa fille digne de mon neveu. Sur quoi je la détrompai aussitôt en lui faisant connoître la sincérité de mes paroles, et l'assurant que j'étois persuadé que mademoiselle sa fille méritoit quelque chose de plus que mon neveu, quoique ce fût un jeune homme d'espérance, et de qui j'osois me promettre qu'il pourroit faire quelque chose dans le monde. « Mais, puisque vous me faites la grâce, « madame, ajoutai-je, de me l'offrir de vous-« même avec tant de générosité, je consens de « tout mon cœur et avec toute la reconnoissance « possible à ce mariage, et je vous demande « seulement que, comme ils sont encore fort « jeunes tous deux, vous trouviez bon que mon « neveu passe encore quelque temps à Paris pour « achever ses exercices; ce qui n'empêchera pas, « madame, que, s'il se présente dans cet entre-« temps quelque autre parti qui vous agrée, « vous n'ayez toute la liberté de l'accepter, sans « que je m'en tienne offensé. » Elle m'assura et me protesta qu'elle n'en vouloit point d'autre que celui de mon neveu, qu'elle lui destinoit sa fille dès le moment, et qu'en tous cas elle ne penseroit à quoi que ce soit qu'à mon refus.

Quelque temps après qu'elle s'en fut retournée en son pays, elle m'écrivit que sa fille étoit beaucoup recherchée, et qu'elle craignoit qu'on ne l'enlevât; qu'ainsi elle me prioit de trouver bon que, pour prévenir ce malheur, le mariage de mon neveu et de sa fille fût conclu. Ayant reçu cette lettre lorsque nous étions encore au siége de La Rochelle, je résolus d'envoyer aussitôt mon neveu en Dauphiné; et l'ayant fait équiper assez magnifiquement, je le pressai de partir pour ne pas manquer un mariage si avantageux. Comme on avoit pris toutes les mesures de bonne heure on ne perdit aucun temps, et le lendemain qu'il fut arrivé on fit le contrat de mariage, et ils furent mariés peu de jours après.

De ce mariage de mon neveu et de la fille de cette dame de Dauphiné, il en vint une fille qui fut nommée Anne de Pontis, à l'occasion de laquelle j'ai rapporté la manière assez extraordinaire dont son père avoit été marié; et je veux faire voir maintenant que, comme je n'avois marié le père durant le siége de La Rochelle que par la protection que je donnai à une dame en lui faisant gagner un procès au conseil, je ne mariai non plus la fille, dans le temps que je gardois les montagnes de Provence et de Dauphiné, que par un effet de la même protection que je me crus obligé de donner à une autre dame, nommée madame de Poligny, qui me donna en récompense son fils pour ma nièce.

La maison de Poligny est illustre en la province de Dauphiné, et elle possède une terre considérable, nommée Vaubonnez, qui est comme une espèce de petit royaume tout séparé, puisqu'elle contient quinze villages qui sont tous enfermés de précipices et de fossés naturels, et que l'on n'y entre que par trois ponts de pierre différens. M. de Poligny, âgé pour lors de quelque soixante et cinq ans, avoit un fils à qui il donna le nom de cette terre de Vaubonnez; mais il y avoit de plus un bâtard dans la maison, nommé Richard, à qui M. de Poligny donna la chatellenie ou bailliage de la terre seigneuriale, et qui se conduisit de telle sorte dans cette charge, qu'il trouva moyen de s'enrichir en quelques années de plus de deux cent mille livres. M. de Vaubonnez étant encore fort petit, on lui donna un précepteur qui avoit un fort grand soin de lui, et qui l'élevoit selon sa qualité. Lorsqu'il fut devenu plus grand, et qu'il eut atteint l'âge de douze ans, on lui donna une arquebuse, et son précepteur le menoit quelquefois pour lui apprendre à tirer sur des grives et sur des merles.

Un jour donc qu'ils étoient sortis pour se divertir, ils rencontrèrent le sieur Richard, qui se donnoit la liberté de venir chasser hautement sur ces terres. Ce jeune gentilhomme, ne pouvant souffrir cette hardiesse, lui demanda qui lui

avoit donné permission de venir ainsi chasser, et lui témoigna qu'il s'en tenoit offensé, ajoutant qu'il n'entendoit pas qu'il en usât de la sorte à l'avenir. Richard, qui étoit fort insolent, et qui menoit une vie digne de sa naissance, lui repartit fièrement que ce ne lui étoit pas une chose extraordinaire, puisque de tout temps il y chassoit, et qu'il s'étonnoit de ce qu'il le trouvoit mauvais. M. de Vaubonnez lui répliqua qu'il ne savoit pas si c'étoit là sa coutume, mais qu'il lui donnoit avis de n'y retourner pas davantage, et que s'il l'y retrouvoit il lui feroit ôter son arquebuse. Richard répondit fort insolemment que qui que ce soit ne lui ôteroit son arme qu'après qu'il lui en auroit cassé la tête. Le précepteur de M. de Vaubonnez, l'entendant parler de la sorte, lui dit qu'il s'oublioit, et qu'il ne se souvenoit pas que c'étoit à son seigneur qu'il parloit, qu'il n'étoit que le bailli de la terre de Vaubonnez, et que c'étoit de M. de Poligny qu'il tenoit toute sa fortune. « Je sais, repartit Richard, de qui je « tiens ma fortune; ce n'est pas de vous que je « dois l'apprendre, et vous vous mêlez de ce qui « ne vous regarde pas. Lorsque monsieur sera « plus grand nous lui parlerons et nous nous ex- « pliquerons ensemble sur cette affaire. » Le précepteur lui répliqua très-sagement que les affaires de M. de Vaubonnez étoient les siennes, qu'il ne mériteroit pas d'être à son service s'il ne prenoit intérêt à ce qui le regardoit, et qu'enfin il lui conseilloit de se tenir dans son devoir s'il ne vouloit s'en repentir. Sur cela il y eut plusieurs paroles dites avec chaleur de part et d'autre, et ils se séparèrent fort piqués.

Richard résolut dès lors de se venger du précepteur de M. de Vaubonnez, étant principalement piqué contre lui à cause qu'il l'avoit un peu poussé, et qu'il ne considéroit celui dont il avoit la conduite que comme un enfant. Il vint donc un jour dans le dessein de l'assassiner; et, ayant eu l'effronterie d'entrer dans la cour même de Vaubonnez, comme il l'aperçut avec ce jeune gentilhomme à la porte du logis, il tira sur lui un coup de fusil ou d'arquebuse dont il le tua, et prit la fuite. Une insolence si extraordinaire, et un assassinat si noir, irrita extrêmement madame de Poligny. Elle poursuivit cet homme par les voies ordinaires de la justice, et le fit enfin condamner par l'intendant de la province à être pendu. Le meurtrier, jugeant qu'il étoit perdu s'il ne faisoit évoquer son affaire hors de la province, résolut de s'en aller à Fontainebleau afin d'y poursuivre au conseil cette évocation, sous prétexte que madame de Poligny étoit toute puissante au parlement de Grenoble. C'étoit quelque temps avant la première guerre de Paris, et j'étois pour lors à Fontainebleau; mais comme je ne connoissois point ce misérable, et que je n'avois point été encore informé de son affaire, quoique j'eusse l'honneur d'être allié de madame de Poligny, il obtint une sauve-garde du Roi pour avoir la liberté de solliciter messieurs du conseil, et se faisoit néanmoins accompagner partout de trois ou quatre grands laquais, et de quelques-uns de ses amis aussi déterminés que lui.

Je reçus quelque temps après une lettre de madame de Poligny, qui me mandoit cette noire action de Richard, et me conjuroit, par la considération de l'alliance qui étoit entre nous, de vouloir l'assister à la cour de mon crédit contre cet assassin, qui, après avoir été condamné à être pendu, poursuivoit au conseil du Roi une évocation. Un assassinat si noir me frappa de telle sorte, que je résolus de donner à cette dame toute la protection que je pourrois. Ayant su que M. du Gué, maître des requêtes, étoit son rapporteur, quoique tout le monde me conseillât de le récuser à cause des puissantes recommandations que Richard avoit obtenues auprès de lui, je ne voulus jamais le faire, connoissant qu'il étoit homme d'honneur et très-bon juge. Je l'allai trouver, et lui dis que la réputation de sa probité me faisoit espérer qu'il rendroit justice à madame de Poligny, que le crime de sa partie étoit si noir qu'il ne pouvoit mériter de faveur, et que, pour ce qui étoit de moi, je ne prenois point d'autre intérêt dans cette affaire que celui de la justice; mais qu'après la prière que cette dame m'avoit faite de l'assister, je ne craignois point de me rendre dénonciateur contre un homme qui avoit commis un si grand attentat dans la maison d'un seigneur du pays, et de son propre seigneur. « Je vous demande donc « justice, monsieur, ajoutai-je, et je vous la de- « mande contre un assassin qui est indigne de « tout pardon. »

Il arriva que, dans le temps que je parlois ainsi avec chaleur sur cette affaire, le sieur Richard entra dans la salle où nous étions, accompagné à son ordinaire de beaucoup de gens qui ne valoient pas mieux que lui. A l'heure même que j'eus aperçu cet homme tout noirci de crimes, je m'animai tout de nouveau, et haussant le ton de ma voix : Oui, monsieur, dis-je au rappor- « teur, je vous demande encore une fois justice. « Voilà l'assassin et le meurtrier qui a la har- « diesse de se présenter devant vous l'épée au « côté après s'être servi de ses armes pour im- « moler lâchement un homme d'honneur à sa « vengeance. Je vous demande justice contre cet « homme, qui étant prisonnier du Roi, et cou- « pable d'un attentat, a l'insolence de porter en-

« core les armes. Commandez-lui, monsieur, s'il « vous plaît, de se mettre en état de prisonnier, « et de rendre le respect qu'il doit au conseil de « Sa Majesté. »

Quoique ce maître des requêtes eût reçu, comme j'ai dit, de puissantes recommandations en faveur du sieur Richard, un discours si hardi, que lui faisoit une personne qui n'avoit pas même pour lors d'épée au côté, l'étonna de telle sorte, aussi bien que le sieur Richard, qu'ils se trouvèrent tous deux en même temps presque interdits. Néanmoins comme la voix de la justice est très-forte, et que d'ailleurs celui à qui je parlois étoit fort homme d'honneur, il ne put pas s'empêcher de dire au sieur Richard que j'avois raison, et qu'il lui défendoit de se présenter ainsi l'épée au côté devant lui : ce qui l'obligea de sortir à l'heure même fort décontenancé, et en très-mauvaise humeur contre moi, de ce que je l'avois fait condamner à mettre honteusement l'épée bas.

Le rapporteur m'assura ensuite qu'il rendroit justice; mais comme j'étois bien aise de m'en assurer encore davantage par l'assistance de mes amis, je les employai auprès de lui, et entre les autres M. de Lionne, qui étoit bien en cour dans ce temps-là, et qui, ayant été en quelque froideur avec ce maître des requêtes pour quelque affaire qui les avoit brouillés, se remit bien avec lui à cause de cette sollicitation que je l'engageai de faire pour moi. J'employai encore M. le maréchal de Villeroy, qui m'honoroit très-particulièrement de son amitié, et qui se chargea de la meilleure grâce du monde de faire cette sollicitation en faveur de madame de Poligny; car, m'ayant prié de dîner le lendemain chez lui, où le rapporteur devoit aussi se trouver, lorsque nous fûmes sortis de table, et que nous allâmes laver nos mains, M. le maréchal de Villeroy dit à M. du Gué fort agréablement en parlant de moi : « Ho çà, monsieur, il faut que vous me « délivriez de l'importunité de cet homme-ci. Il « me fait accroire que j'ai quelque crédit auprès « de vous; dit-il vrai? et puis-je m'assurer que « vous ne me refuserez point? — Vous me faites « honneur et justice, monsieur, répliqua le maître « des requêtes. Je ne puis non plus vous rien re- « fuser que vous ne pouvez me rien commander « qui ne soit juste. — Ho bien, monsieur, repar- « tit le maréchal de Villeroy, je ne vous demande « autre chose sinon que vous vous souveniez, « pour l'amour de moi, de l'affaire de madame « de Poligny, et que vous lui fassiez justice. On « dit que le crime de celui qu'elle poursuit est si « noir qu'il est indigne de tout pardon. »

Pour ne pas allonger inutilement cette affaire, j'ajouterai en un mot que ce rapporteur étant très-bon juge par lui-même, et se voyant sollicité puissamment de rendre justice, le sieur Richard fut évincé de sa prétendue évocation, et renvoyé au parlement de Grenoble, où son procès devoit être examiné de nouveau, et fait et parfait. Cette nouvelle l'étourdit si fort, que, jugeant bien qu'il ne lui restoit plus aucune ressource, et que sa perte étoit assurée, il résolut de s'humilier et de me venir demander pardon; c'est ce qu'il fit, m'étant venu trouver et me faisant toutes les soumissions imaginables pour me fléchir. Il me conjura de vouloir obtenir miséricorde pour lui, et d'écrire en sa faveur pour ce sujet à madame de Poligny, en l'assurant de sa part qu'il étoit très-disposé à lui donner telle satisfaction qu'il lui plairoit, qu'il reconnoissoit avec beaucoup de douleur le crime qu'il avoit commis, et avouoit que c'étoit le diable qui l'y avoit poussé.

Je lui demandai assez froidement s'il avoit bien pensé à ce qu'il disoit, et s'il me parloit du fond du cœur. « Car si vous m'engagez, lui dis-je, à « promettre quelque chose de votre part, et que « vous me manquiez de parole, je me rendrai « moi-même votre partie, et vous verrez d'étran- « ges affaires. » Il me protesta qu'il me parloit sincèrement, et qu'il étoit résolu de tenir ce qu'il promettoit. Sur cette assurance, je m'offris d'écrire à madame de Poligny en sa faveur, ayant quelque compassion de l'état où je le voyois; et voulant de plus éviter les suites d'un si misérable procès, j'écrivis en effet à cette dame pour l'informer de la disposition du sieur Richard, et la supplier de vouloir prendre les voies de la douceur et de l'accommodement, et exercer une œuvre de miséricorde envers un homme qui témoignoit un véritable repentir de son crime, et un grand désir de lui donner toute sorte de satisfaction.

Je fus envoyé quelque temps après de la part du Roi, comme je l'ai dit, pour faire passer quelques troupes en Catalogne et en Italie. Cependant le sieur Richard, étant arrivé en Dauphiné, envoya ma lettre à madame de Poligny, qui, témoignant agréer la prière que je lui faisois, dit qu'il falloit voir si cet homme se mettroit à son devoir, et tiendroit la parole qu'il m'avoit donnée. L'on choisit donc quatre arbitres, et M. le duc de Lesdiguières pour surarbitre, afin de terminer ce différend; mais comme la somme à laquelle on le condamnoit lui parut trop grande il éluda cet arbitrage, et trouva moyen d'obtenir une cédule évocatoire, sans qu'on en sût rien, faisant entendre au conseil du Roi qu'il avoit depuis recouvré de nouvelles piè-

ces pour sa justification, qu'il n'avoit pas encore produites. Étant extrêmement enorgueilli de ce bon succès de ses intrigues secrètes, il demeuroit hardiment dans sa maison à trois portées de mousquet de Vaubonnez, et se promenoit fièrement partout, comme s'il avoit été pleinement justifié, se faisant toujours néanmoins accompagner de six ou sept de ses amis, tous gens de sac et de corde comme lui.

Le bonhomme M. de Poligny, qui vivoit encore et qui étoit d'une humeur paisible, haïssant les querelles et les procès, se trouva fort embarrassé, et fut tenu comme assiégé durant trois jours dans sa maison par ce misérable qui battoit la campagne, et qui étoit prêt à toute heure de faire quelque méchant coup. J'étois pour lors en Provence vers Marseille, occupé à exécuter les ordres du Roi dont j'ai parlé. Madame de Poligny se voyant donc frustrée de l'effet des belles promesses du sieur Richard, et exposée avec son mari et son fils à ses insultes continuelles, me vint trouver où j'étois, et, m'informant du mauvais état de ses affaires, elle me conjura, tant par la considération de l'alliance que par celle de l'amitié, de vouloir les assister pour les délivrer des violences de ce tyran.

Je lui répondis qu'elle connoissoit trop mon cœur pour douter du zèle avec lequel je m'emploierois toute ma vie pour ses intérêts, qui m'étoient chers comme les miens propres; qu'ainsi je lui protestois de faire pour elle en cette occasion tout ce qui seroit en mon pouvoir : mais que, me trouvant alors engagé à travailler aux affaires du Roi, et indispensablement obligé de demeurer pour conduire les troupes de Sa Majesté, et pour ne pas manquer à la fidélité que je devois à ses ordres, pour lesquels j'aurois même renoncé à mes propres intérêts, il ne me restoit dans la conjoncture présente que de l'assister de tout le crédit de mes amis, et de faire par écrit tout ce que j'aurois fait de vive voix s'il m'eût été libre de m'absenter du lieu où j'étois. J'ajoutai que je faisois un si grand fond sur mes amis, que je pouvois me flatter d'agir peut-être auprès d'eux aussi fortement par mes lettres que si j'eusse été présent.

Mais la dame à qui je parlois connoissoit trop l'humeur insolente et le naturel violent du sieur Richard, et la nécessité de ma présence sur les lieux, pour se contenter de l'offre que je lui faisois de traiter cette affaire par écrit. Ainsi, quoiqu'elle ne pût pas me retirer de la commission dont le Roi m'avoit chargé, et qu'elle vit une impossibilité tout entière à obtenir dans le temps présent ce qu'elle avoit prétendu, elle s'avisa quelque temps après de m'attacher à sa maison par des liens plus étroits, et de m'engager en même temps d'une manière toute particulière à la défense de ses intérêts. M'étant donc venue trouver, elle me dit qu'il falloit qu'elle s'ouvrit à moi d'une pensée qu'elle avoit, qui ne me désagréeroit peut-être pas; qu'elle avoit considéré que son fils, dans l'âge où il étoit, ne pouvoit pas résister à la violence d'un emporté et d'un furieux comme étoit Richard; qu'elle sentoit qu'elle avoit besoin d'une personne comme moi pour arrêter l'insolence d'un si méchant homme; qu'ainsi elle avoit pensé à un moyen de nous joindre et de nous lier ensemble plus étroitement que jamais, qui étoit de marier son fils avec une nièce que j'avois, nommée Anne de Pontis, qui étoit la fille de mon neveu dont j'ai parlé; que l'un et l'autre étoient à peu près du même âge, et que cette nouvelle alliance me rendroit propres les intérêts de sa maison, que je serois obligé de regarder à l'avenir comme la mienne. Je lui répondis, me sentant infiniment obligé de la proposition si avantageuse qu'elle me faisoit, que ma nièce ne méritoit pas cet honneur; mais que si je le refusois pour elle c'étoit que je n'osois pas l'accepter. Elle entendit aussitôt le consentement que j'y donnois, et en témoigna une grande joie; jusque-là que, m'ayant pris au mot, elle me pressa de conclure promptement le mariage, ainsi que nous fîmes, sans beaucoup de formalités, nous contentant de la sincérité et de la bonne foi avec laquelle nous agissons l'un et l'autre. Je lui témoignai ensuite que j'espérois qu'elle ne seroit pas trompée dans le jugement qu'elle avoit porté de moi, et que je pouvois bien l'assurer qu'aussitôt que je me serois acquitté de la commission de Sa Majesté, je m'emploierois de la bonne sorte à son affaire, et que je périrois plutôt que je ne l'en fisse sortir à son honneur.

Le mariage étant ainsi conclu, et toutes les cérémonies accoutumées étant faites, le jeune M. de Vaubonnez et ma petite nièce, qui pouvoit avoir 60,000 livres de bien, furent mariés avec beaucoup de magnificence. Et lorsque j'eus achevé d'exécuter tous les ordres que j'avois reçus de la part du Roi pour le passage des troupes, je me disposai à aller mettre le nouveau marié en possession de ses terres avec sa femme. Je le conduisis donc moi-même à Vaubonnez, accompagné de dix ou douze de mes amis, tous bien montés et bien armés, avec tous nos gens. Le sieur Richard, ayant su notre arrivée, se renferma dans sa maison avec les gens de sa sorte; et, jugeant bien que ce n'étoit pas à lui à se trouver devant nous, il s'enfuit la nuit suivante pour ne se pas exposer à quelque chose de fâcheux qu'il pouvoit craindre avec sujet de notre part.

Mais ayant appris quelques jours après que j'avois congédié mes amis, et que j'étois demeuré seul à Vaubonnez, il reprit courage et revint la nuit dans sa maison. Il eut même la hardiesse le lendemain de m'envoyer prier de trouver bon qu'il me vînt voir, et lui donner la liberté de se promener. Je répondis à celui qui me vint faire ce message de sa part que je ne conseillois pas à M. Richard de se présenter devant moi, et que s'il étoit assez hardi pour le faire, il pourroit bien s'en repentir plutôt que nous. Lorsqu'il eut appris cette réponse il commença à jurer, s'emportant fort contre moi, et disant tout haut que j'étois un bel homme pour l'empêcher de se promener, et qu'on verroit dans l'occasion qui des deux seroit le plus fort. Il y avoit néanmoins plus de forfanterie que de courage dans son fait, et il parut dans la suite qu'il n'étoit fier que lorsqu'il croyoit avoir la force en main.

Un jour de fête il m'envoya dire qu'il ne croyoit pas que je voulusse l'empêcher d'aller à l'église de Vaubonnez. Je fis réponse que je lui conseillois d'aller entendre la messe autre part, et que je ne souffrirois point qu'un meurtrier qui avoit assassiné lâchement un homme d'honneur dans le château de Vaubonnez, vînt se présenter dans l'église même de Vaubonnez, comme pour braver le seigneur qu'il avoit si outrageusement offensé par cette action. Je commandai en même temps à mes gens qui étoient tous de braves soldats de se mettre sur leur bonne mine, et je menai madame de Poligny et ma nièce à l'église, résolu de périr plutôt que d'y laisser entrer cet assassin. Comme j'étois déjà dans l'église, une autre personne me vint dire que M. Richard étoit en chemin et qu'il venoit. Je répondis à cet homme : « Allez lui dire que je l'y « attends, et qu'il m'y trouvera. » A l'heure même j'envoyai un homme de cœur et de service que j'avois alors avec moi, et mon valet de chambre, à une petite rue fort étroite par où le sieur Richard devoit passer, leur donnant ordre de gagner promptement ce passage, et de s'en rendre les maîtres. « Si Richard se présente, leur dis-je, « vous lui direz que c'est moi qui vous ai donné « ce poste à garder, et que vous ne lui conseillez « pas de s'avancer. S'il se retire à ce compliment, « laissez-le aller, et ne courez pas après ; mais « s'il fait mine de vouloir passer, ou s'il s'emporte « en injures contre vous, chargez-le vigoureuse- « ment comme vous savez faire, et ne craignez « rien, car nous vous soutiendrons. »

Nos deux soldats s'en étant allés à leur poste, le sieur Richard en fut averti et n'eut jamais la hardiesse d'y venir, de peur d'avoir la honte de se retirer. Il se contenta, à son ordinaire, de dire beaucoup d'injures contre moi, qui souffrois facilement tout ce que je n'entendois pas. Se voyant ainsi poussé à bout, il étoit au désespoir : et ce qui servit encore à augmenter sa mauvaise humeur, fut que quelques officiers du régiment de Lesdiguières, étant avertis de ce qui se passoit, me vinrent voir pour m'offrir leur service contre ce brutal. C'est pourquoi il fut obligé de se tenir resserré dans sa maison, sans oser paroître.

Un jour qu'ils firent partie tous ensemble d'aller déjeuner à un village éloigné environ d'une lieue de Vaubonnez, quoique je m'y fusse opposé d'abord, craignant quelque fâcheuse rencontre de la part d'un homme désespéré, et ne voulant point m'engager par ma faute dans une méchante affaire qui pût m'attirer un procès, j'y consentis néanmoins pour ne pas choquer tous les autres qui en témoignoient une grande envie ; mais nous nous amusâmes si bien à causer et à nous promener de côté et d'autre, que, lorsque nous fûmes arrivés à ce village, il étoit plutôt temps de dîner que de déjeuner ; ce qui fit que nous dîmes, M. de Poligny le père et moi, qu'il valoit mieux nous en retourner, et que nous trouverions un meilleur dîner au logis. Nous reprîmes en même temps le chemin de la maison.

Mais le jeune M. de Vaubonnez étant fâché de n'avoir pas déjeuné dit aux officiers, sans nous en rien témoigner, qu'il n'étoit pas raisonnable de s'en retourner ainsi sans boire un coup ; que le déjeuner étoit tout prêt, et que tandis que nous irions toujours un peu devant, ils pourroient goûter de ce qui avoit été apprêté. Ils s'arrêtèrent donc à manger et nous laissèrent aller tout seuls, M. de Poligny et moi, qui pensions qu'ils dussent nous suivre dans l'instant.

Lorsque nous fûmes en vue de la maison du sieur Richard, qui découvroit sur tout le grand chemin, il nous aperçut, et ne voyant, plus d'un quart de lieue au-delà, aucune personne qui nous suivît, il résolut de nous venir attaquer. Il sortit donc de sa maison dans ce dessein avec quatre ou cinq de ses amis, et se plaça dans le grand chemin à un détour par où nous devions passer. Ils étoient tous à pied, mais bien armés de pistolets et d'épées, et il y en avoit même un qui avoit pris une hallebarde. Comme je le vis en cet endroit et en une telle posture, je jugeai bien que comme il falloit passer par là, et que je n'étois pas d'humeur à reculer, il y alloit avoir grand feu. Le bonhomme M. de Poligny, qui étoit dans un âge où il ne demandoit plus que du repos, n'étoit pas content que nos amis nous eussent quittés si mal à propos, et je ne l'étois

guères plus que lui ; mais ce n'étoit pas le temps de délibérer, et il falloit nous résoudre de suppléer à leur absence par notre courage. Lorsque nous fûmes à quarante pas du sieur Richard, ce misérable commença à enfoncer sa tête dans son chapeau, à en relever le bord, et, avec une posture et une mine plus fière qu'il ne lui appartenoit, il se promenoit dans le milieu du chemin, me regardant d'un œil farouche et égaré, comme s'il eût voulu me mettre en pièces. Aussi l'eût-il fait sans doute s'il l'eût pu; mais Dieu me fortifia extraordinairement dans cette rencontre. Nous marchions toujours notre pas ordinaire droit vers lui, lorsque, mettant tout d'un coup le pistolet à la main, il vint à moi en jurant et reniant comme un furieux. Dans ce moment me voyant pressé, je donnai de l'éperon de toute ma force dans les deux flancs de mon cheval qui étoit extrêmement vif, et qui, connoissant ce signal et exécutant la volonté de son maître, se jeta avec une force et une vitesse incroyable au milieu de cette troupe de gens armés, renversa les uns par terre, chassa les autres, et les obligea à se cacher et à se traîner comme ils purent sous des haies; mais m'attachant particulièrement au sieur Richard, qui faisoit plus le fanfaron que les autres, et qui étoit la seule cause de la querelle, je le pris par le collet de son pourpoint, et, lui faisant faire la pirouette avec une force de bras extraordinaire, je le terrassai et voulus par plusieurs fois lui faire passer mon cheval sur le corps pour lui rompre quelque bras ou quelque jambe, n'ayant pas le dessein de le tuer. Mais Dieu ne le permit pas; car mon cheval sauta toujours par-dessus, sans vouloir marcher sur lui. Je reçus deux coups de pistolet dans mon manteau qui en fut percé, et mon cheval fut fort blessé. J'eus aussi un coup de hallebarde qui pensa m'emporter le cou, mais qui, étant conduite par la main de Dieu, ne me coupa que le haut de mon pourpoint. Je puis dire que jamais je ne tirai un plus grand service de mon cheval que dans cette occasion, où il tournoit comme un singe, et où je m'en servois comme s'il eût eu de la raison, pour en faire ce que je voulois, et pour courir aux uns et aux autres avant qu'ils pussent seulement se reconnoître.

Mais il est vrai qu'au milieu de cette sanglante tragédie j'eus une espèce de farce très-divertissante, qui fut de voir le bonhomme M. de Poligny, qui, dans l'instant qu'il me vit courir et renverser tous ces gens avec mon cheval et mon épée, pensant moins alors au service que je lui rendois qu'au procès qui en pouvoit naître, se mit à crier en s'adressant au sieur Richard et aux autres : « Au moins, messieurs, leur dit-il, « ce n'est pas moi qui suis cause de tout ceci; « vous m'êtes témoins que c'est M. de Pontis tout « seul. » Puis m'adressant la parole : « Ah! mon« sieur, ajouta-t-il, vous gâtez tout, vous me « ruinez. J'étois en droit de les poursuivre; et ce « sont eux maintenant qui ont droit d'agir contre « moi. » Je lui criai sans m'émouvoir beaucoup : « Oui, oui, monsieur, ils sont témoins que ce n'est « pas vous, mais que c'est moi qui suis coupable « de cette faute si c'en est une. Je m'en charge « de bon cœur; c'est moi qui serai leur partie, « et je veux bien l'être pour l'amour de vous. »

Sur ces entrefaites arrivèrent tous nos amis qui étoient demeurés derrière, et qui accoururent au bruit lorsque tout étoit déjà fait, et les assassins en fuite. Ils admirèrent notre bonheur, et regrettèrent beaucoup cette occasion unique où ils pouvoient nous rendre service, se désespérant de ne s'être pas trouvés à ce combat. Le bonhomme M. de Poligny, ne pouvant se taire ni s'empêcher de témoigner à tout le monde le regret qu'il avoit de cette rencontre, me répéta plusieurs fois que je l'avois ruiné, que cet homme alloit se rendre appelant contre lui et le poursuivre à son tour; mais madame de Poligny, qui étoit une femme brave et généreuse, ayant su la chose comme elle s'étoit passée, m'en loua, et me remercia beaucoup de ce que j'avois par cette seule action abattu la fierté et l'insolence de cet assassin.

Cependant le sieur Richard, qui étoit habile dans la chicane, va dès la nuit suivante à Grenoble. Il y crie contre moi, m'accuse d'assassinat en sa personne, présente requête au parlement, et obtient sans autre information une prise de corps contre moi, ou un ajournement personnel. J'avois des parens et des amis dans le parlement de Grenoble, mais entre autres M. de Calignon, conseiller, qui m'envoya aussitôt avertir de tout ce qui se passoit, me donnant avis qu'un huissier qu'il avoit gagné me devoit porter cet acte en un certain temps qu'il me marquoit. J'envoyai à l'heure même, selon le conseil qu'il me donnoit par la même lettre, deux ou trois hommes à quelques lieues de Vaubonnez pour faire mine d'arracher par force à cet huissier le papier qu'il apportoit. Et notre dessein en cela étoit de gagner quelque temps en allongeant les procédures jusqu'à ce que j'eusse pu informer les juges de la vérité de l'affaire. Comme l'huissier étoit luimême d'intelligence avec nous, lorsque ceux que j'envoyai l'eurent rencontré il cria qu'on lui faisoit violence, et dressa son procès-verbal afin de couvrir davantage notre jeu. Cependant cela fut cause de quelque retardement, comme nous le prétendions. Le sieur Richard ne manqua pas

de faire grand bruit de cette violence, en disant que j'avois fait un outrage au parlement.

M. de Lesdiguières, ayant été mal informé de notre première rencontre, m'écrivit en ce même temps qu'il avoit été fort étonné de ce qu'on lui avoit dit de moi; que le bruit couroit que je faisois des actions si violentes dans le pays que tout le monde en crioit; qu'il avoit eu néanmoins peine à le croire parce qu'il avoit toujours fait estime de moi; mais que si les choses que l'on disoit étoient vraies, et que je continuasse à agir de la même sorte, il étoit bien fâché de me dire qu'il seroit obligé d'user du pouvoir qu'il avoit reçu du Roi en qualité de gouverneur de la province. On peut bien s'imaginer la surprise où je fus de voir que, pour une action aussi innocente et aussi légitime, selon toutes les lois civiles, qu'avoit été celle de défendre ma vie lorsqu'on m'attaquoit, tout le monde ne laissoit pas de me blâmer comme si j'eusse été fort criminel.

Mais pour détromper M. le duc de Lesdiguières, et arrêter les mauvais effets qu'auroient pu produire la cabale et les sollicitations injustes du sieur Richard, je lui répondis par une lettre respectueuse, mais très-forte, dans laquelle je lui mandois que je voyois bien que mes ennemis l'avoient prévenu, et qu'au lieu de l'informer de la vérité de l'affaire, ils la lui avoient déguisée par plusieurs fourbes; que j'espérois qu'étant équitable comme il l'étoit, non-seulement il ne me blâmeroit pas, mais que même il me loueroit de mon action quand il en sauroit la vérité. Je marquai ensuite tout le détail de cette rencontre, avec tout ce qui l'avoit précédée; et pour finir cette lettre j'usai à peu près de ces termes :

« Au reste, monseigneur, vous me permet-« trez, s'il vous plaît, de vous dire que j'aurois « agi de la même manière en une telle occasion « et pour un tel sujet, à l'égard de quelque sei-« gneur que ce fût, et qu'il n'y a homme dans « le royaume qui m'en eût pu empêcher. J'ai le « Roi pour mon maître. C'est pour son service « que je me sens obligé de conserver mon hon-« neur et ma vie. Si j'avois agi autrement que je « n'ai fait en cette occasion, je mériterois d'être « traité comme un homme de néant et par Sa « Majesté et par vous-même, monseigneur, de « qui j'ai l'honneur d'être le très-humble, etc. »

Ma lettre eut tout le bon succès possible, ayant détrompé M. de Lesdiguières, qui me fit une réponse fort obligeante, me témoignant qu'il étoit bien aise de connoître la vérité, et que cette occasion ne serviroit qu'à augmenter l'estime qu'il avoit toujours faite de ma conduite.

Cependant, comme je vis qu'il étoit temps de pousser le sieur Richard à bout, lorsqu'il sembloit le plus triompher, je me déclarai partie contre lui; et ayant su qu'il avoit fait beaucoup de concussions dans le pays, je fis venir tous ceux qui avoient quelque sujet de se plaindre. Après les avoir tous ouïs, et fait faire les informations juridiquement, je les fis présenter au parlement avec les témoins.

M. de Calignon cependant avec madame de Poligny et quelques autres de nos amis agissoient puissamment pour moi, et mirent bientôt l'affaire en état d'être jugée. Alors le pauvre misérable ne voyant plus aucune espérance d'éluder par ses sollicitations et ses artifices le jugement qui alloit être rendu contre lui, et n'envisageant plus que la potence pour récompense de ses crimes, jugea que le meilleur parti qui lui restât étoit de venir se jeter à mes pieds pour me demander pardon, et se soumettre par avance à toutes choses, pourvu que je lui voulusse sauver la vie.

D'abord comme j'étois extrêmement irrité à cause de la perfidie avec laquelle il s'étoit déjà moqué une fois de la parole qu'il m'avoit donnée, et de l'insolence extraordinaire avec laquelle il avoit agi depuis, je ne pouvois me résoudre d'entendre à aucun accommodement, et je croyois que, pour l'amour de la justice et pour le repos de tout le pays, il étoit d'une nécessité absolue de le faire pendre; mais ses importunités continuelles, jointes à l'extrémité où je le voyois réduit, me donnant enfin quelque sujet de mieux espérer de sa conduite pour l'avenir, m'obligèrent de prendre les voies de la douceur, et d'user de miséricorde envers lui. Je lui dis donc qu'encore qu'il eût perdu son honneur en manquant à la parole qu'il m'avoit donnée lorsqu'il me fit la même prière à Paris, je voulois bien néanmoins lui accorder ce qu'il ne méritoit pas; mais qu'il falloit auparavant qu'il se résolût à trois choses : la première, qu'il quitteroit entièrement le pays; la seconde, que ses terres seroient vendues, et la troisième, que de l'argent de cette vente on paieroit les frais et les dépens du procès.

Richard, qui voyoit qu'il lui étoit encore plus avantageux de sauver sa vie en perdant son bien que d'être pendu sa bourse à son cou, me témoigna qu'il étoit prêt et résolu à toutes choses, pourvu que sa vie fût à couvert. Ainsi cette misérable affaire fut entièrement terminée. Ses terres furent vendues. L'on paya d'une partie de l'argent les dépens. Il demanda pardon à madame de Poligny, et sortit ensuite du pays, où l'on ne l'a point revu depuis. Il fallut sans doute que Dieu me donnât de la conduite, de la fermeté et de la persévérance pour pousser ce

misérable à bout et pour abattre son insolence, que rien n'étoit capable d'étonner. La fierté, la rage et le désespoir, joints à son esprit qui étoit actif et intrigant, le rendoient capable de tout excès; et ce fut un coup extraordinaire de la justice de Dieu, qu'étant aussi superbe et aussi cruel qu'il étoit, il se vît enfin forcé de fléchir et de s'abaisser sous la volonté de celui qu'il auroit voulu perdre, et qu'il haïssoit de tout son cœur.

LIVRE XVI.

Le sieur de Pontis vient à Paris. Dieu se sert de la mort subite d'un de ses amis pour le toucher et lui faire quitter les engagemens du monde. Il se retire à la campagne dans la maison d'un de ses amis. Il défend cette maison contre des troupes de l'armée de M. de Turenne qui étoient entrées pour la piller. Il se retire tout-à-fait du monde. Sa piété et son désintéressement dans sa retraite. Lettre qu'il écrit au gouverneur de deux jeunes seigneurs de la cour, sur le sujet de leur éducation. Sa mort.

Après toute cette grande affaire que j'eus à soutenir à l'occasion du mariage de ma nièce, je m'en retournai à Paris, et y menai avec moi le jeune M. de Vaubonnez pour lui faire apprendre ses exercices; mais il lui arriva en cette ville un très-grand malheur, et il s'engagea sans y penser dans une affaire où il s'en fallut très-peu qu'il ne pérît. Il se trouva dans l'auberge où il demeuroit un gentilhomme qui avoit une grande querelle avec un autre. Ce gentilhomme ayant un jour prié mon neveu de lui prêter ses pistolets, sans s'ouvrir à lui de cette querelle qu'il avoit, l'engagea à l'accompagner en une maison où il alloit. Mon neveu, qui étoit jeune et sans expérience, lui prêta ses pistolets, et, sans penser à aucun mal, ni savoir où il alloit, il l'accompagna avec son valet de chambre que je lui avois donné, qui étoit un fort brave garçon. Lorsqu'ils furent tous trois arrivés à cette maison dont j'ai parlé, ce gentilhomme pria mon neveu d'entrer avec lui dans la maison, à cause qu'il y avoit, disoit-il, quelque affaire. Etant donc entrés, et y ayant trouvé malheureusement celui avec qui il avoit ce démêlé, il devint aussitôt tout ému, et comme tout transporté hors de lui, et commença à lui parler d'une manière fort offensante. Des paroles il en vint en même temps à l'effet, et, lui appuyant le bout d'un de ses pistolets contre la tête, il le tira et le jeta roide mort. Tout cela fut fait en un moment; et le bruit ayant fait accourir beaucoup de monde, mon neveu, fort étonné d'un accident si imprévu et si funeste, pensa à gagner la porte de la maison. Il mit l'épée à la main avec son valet de chambre; et, se tenant serrés l'un contre l'autre, et se faisant faire place avec leurs épées, ils se sauvèrent à travers tous ceux qui étoient accourus au bruit. Ils vinrent ensuite se sauver chez moi, et le gentilhomme qui avoit fait l'action se retira et se sauva aussi comme il put de son côté.

Mon neveu étant arrivé en mon logis n'osa me rien dire de ce qui s'étoit passé, quoiqu'il ne fût en cela guère coupable; mais la tristesse qui paroissoit sur son visage me donna de la peine et quelque soupçon. Enfin le valet de chambre, voyant l'importance et les suites fâcheuses de cette affaire, me déclara tout ce qui étoit arrivé, et mon neveu s'en étant ensuite ouvert à moi, me protesta qu'il n'y avoit nullement de sa faute, qu'il n'avoit su le dessein du gentilhomme auteur du meurtre que lorsqu'ils furent tous dans l'occasion, et qu'il ne l'avoit accompagné que comme à une promenade et à une visite indifférente. Je demeurai fort étonné en apprenant cette nouvelle, et je ne savois à quoi me résoudre. Enfin je songeai à aller trouver M. l'abbé Servien, avec qui mon neveu avoit quelque alliance, et qui même avoit été cause que je l'avois fait venir de Dauphiné à Paris. Après que je lui eus déclaré l'affaire, et que nous eûmes pris conseil tous ensemble avec nos amis de ce que nous devions faire, on jugea que le plus sûr pour ce jeune gentilhomme étoit qu'il s'en retournât promptement en Dauphiné, puisque, quelque innocent qu'il fût, l'engagement malheureux où il s'étoit trouvé le rendroit toujours criminel dans l'esprit des juges, et qu'il auroit eu beaucoup de peine à prouver son innocence. Ainsi il se retira et s'en retourna dans son pays.

Mais si cette mort sanglante dont je viens de parler obligea mon neveu de se retirer en Dauphiné, une autre mort plus terrible pour moi, quoique naturelle, me porta bientôt après moi-même à me retirer tout-à-fait du monde. Dieu voulant donc enfin me faire sortir de l'état misérable où je vivois depuis si long-temps, sans avoir presque d'autres sentimens que ceux d'une générosité naturelle et d'une vertu tout humaine, se servit de la mort étonnante d'une personne que j'honorois et que j'aimois tendrement, pour me donner une frayeur salutaire, et me faire penser à moi. Tant de morts de mes amis, dont j'avois été témoin jusques alors dans les armées, n'avoient fait d'impression sur mon esprit que pour me porter à pleurer ceux que j'aimois; mais celle-ci me toucha le cœur, me fit penser à me pleurer moi-même, et à faire une sérieuse réflexion sur ce qui me pouvoit arriver aussi bien qu'aux autres.

Etant donc un jour allé voir cet ami en sa maison de campagne où il étoit avec madame sa femme, sans avoir d'autre pensée que de m'y

bien divertir, je passai quelques jours avec eux le plus gaîment que je pus. Lorsque je voulus m'en retourner à Paris, Dieu m'arrêta par celui-là même qui devoit être le principal personnage de la funeste tragédie que je m'en vais rapporter, et en même temps le premier instrument de ma conversion; car, comme il vit que je commençois à m'ennuyer, et que je pourrois à mon ordinaire partir un matin sans en parler à personne, il fit cacher les selles et les brides de mes chevaux, et fit ce qu'il put afin de me divertir. Il me dit un jour que son frère devoit pêcher le lendemain un étang, et il m'engagea à y aller avec lui. Comme j'avois l'honneur d'être ami intime de madame sa belle-sœur, et que je me promenois avec elle dans le jardin, nous entretenant familièrement de diverses choses, elle me témoigna tout d'un coup qu'elle remarquoit je ne sais quoi de très-fâcheux dans le visage et dans les yeux de son frère, et me demanda si je n'y voyois pas la même chose aussi bien qu'elle. Je lui répondis que j'étois un fort méchant physionomiste, mais que je n'y avois rien trouvé d'extraordinaire. Sur ce qu'elle me fit encore de nouvelles instances, m'assurant qu'il lui sembloit voir la mort dans les yeux de son frère, je lui dis après que nous l'eûmes été retrouver, et que je l'eus regardé plus particulièrement, que je croyois que le mal qu'elle voyoit étoit plutôt dans ses yeux que dans ceux de M. son frère.

Cependant il parut bientôt qu'elle en jugeoit mieux que moi, soit que ce fût par un instinct particulier qu'elle parlât de la sorte, ou qu'en effet, étant plus accoutumée avec lui, elle discernât quelque chose que je ne pouvois par remarquer comme elle. Lorsque nous nous en retournions l'après-dînée tous deux seuls dans son carrosse, il lui prit une espèce de convulsion et de tremblement dans tout le corps, qui dura bien l'espace d'un *miserere*. Je me souvins de ce que madame sa sœur venoit de me dire; mais, voulant tourner la chose en raillerie pour ne le pas effrayer, je lui dis tout en riant : « Qu'est-ce « donc que cela, monsieur? vous marmottez et « vous gesticulez comme un joueur de gobelets. « Allons, allons; rions, divertissons-nous, et ne « vous amusez pas à cela. Mettons pied à terre « pour nous échauffer. » Ainsi la chose étant tournée en raillerie fit moins d'impression sur son esprit; mais je commençai à avoir quelque appréhension, et j'eus un très-mauvais préjugé de cet accident.

Le lendemain, comme nous étions auprès du feu après le dîner, lui, madame sa femme et moi, ayant reçu tous trois des nouvelles de Paris, il dit : « Il faut que ce soit M. de Pontis qui « nous fasse part le premier de ses nouvelles. » Je ne me fis pas beaucoup prier, et je lus mes lettres, où il y avoit peu de choses considérables. Il lut ensuite les siennes, où il ne se trouva pas non plus de grandes nouvelles. Madame sa femme commençant après à lire les siennes, où étoient toutes les nouvelles de la cour, il voulut se divertir, et, se tournant vers moi, il me dit : « Vous voyez que la vieillesse est méprisée; l'on « ne fait plus aucun cas de nous, et l'on nous « oublie aussitôt que nous sommes absens : il n'y « a que madame qui est en faveur. » Cette dame, qui étoit fort sage, ne pouvant souffrir un tel discours qui blessoit sa modestie, commença à refermer ses lettres, et lui dit : « Je vous assure, « monsieur, que si vous continuez à parler ainsi « je ne vous ferai point de part de mes nouvelles, « et que vous n'entendrez point lire mes lettres. « Cela est fort beau à dire d'une personne comme « moi. » Comme il vit qu'elle prenoit la chose sur le sérieux, il changea de langage; et, lui ayant promis de se taire, elle acheva de lire ses lettres. Il dit ensuite qu'il alloit écrire ces nouvelles à son frère; et elle voulant aussi les mander à quelques-uns de ses amis, nous sortîmes elle et moi de sa chambre, où il demeura tout seul pour écrire.

Dieu le permit ainsi, sans doute, afin d'épargner à une dame aussi tendre et aussi vertueuse qu'elle étoit la vue d'un accident qui l'eût peut-être fait mourir elle-même. Aussitôt que je fus descendu en bas, ayant rencontré un petit laquais, je lui d'aller à la chambre de son maître à cause qu'il pourroit avoir affaire de lui. Il y monta presque dans l'instant; et en entrant dans la chambre, il le trouva étendu et par terre sur le dos, tout le long du feu, ayant les deux mains croisées sur son estomac, et mort comme s'il y eût eu vingt-quatre heures qu'il fût expiré. Un spectacle si surprenant l'ayant extraordinairement effrayé, au lieu d'entrer il se sauva, et me vint dire tout hors de lui : « Monsieur, mon maître « est mort; venez vite, venez vite, s'il vous plaît. « — Ah! que dis-tu, m'écriai-je! Comment il est « mort! » Et à l'instant étant couru de toute ma force j'entrai dans la chambre, et trouvai le corps étendu, comme je l'ai dit, tout le long du feu. « Ah! Seigneur Dieu! dis-je alors, qu'est-ce « que ceci? » A l'heure même la nouvelle s'étant répandue dans la maison, tout le monde accourt, chacun pleure, chacun crie, tous ayant presque l'esprit aliéné d'un accident si subit.

Mais je fus encore étrangement étonné d'une chose que je remarquai en considérant le corps de tous côtés; qui étoit que justement sur la cheville des deux pieds il y avoit une brûlure aussi

ronde que si elle avoit été faite avec un compas, qui étoit environ de la grandeur d'une pièce de trente sous. Les deux souliers et les deux chausses étoient percés à cet endroit, et la brûlure enfonçoit dans la chair environ l'épaisseur d'un teston. Ce qui me surprit davantage fut que ses pieds étoient beaucoup éloignés du feu, et que je ne pouvois pas m'imaginer comment ils avoient pu être ainsi brûlés. On peut juger de la consternation qui fut dans tout le logis. Ils couroient tous comme des fous. On apporta drogues sur drogues, eaux cordiales et toutes sortes de remèdes pour lui faire prendre. On lui chauffa des serviettes, et on les mit sur son estomac pour tâcher de le faire revenir, comme si c'avoit été un mal passager; mais tout ce qu'on lui put faire fut inutile, et il ne branla non plus qu'une souche, étant parfaitement mort.

Cependant madame sa femme, à qui la chose ne put pas être long-temps cachée, acccourut toute transportée hors d'elle pour entrer dans la chambre du mort; mais, m'étant jeté au devant, je la pris par le milieu du corps, et l'emportai dans sa chambre pour la mettre sur son lit en lui disant : « Ce n'est pas ici votre place, ma« dame; vous n'avez plus que faire ici; priez « Dieu pour son ame; il a plus besoin de vos « prières que d'autre chose. » Ce même jour, peu de temps après, le feu prit à la chambre où il étoit mort par une poutre qui étoit sous la cheminée. Et le lendemain, qui étoit le jour de l'enterrement, le feu prit encore à la cheminée, de sorte que l'on voyoit à toute heure malheurs sur malheurs. Je donnai ordre ensuite à toutes choses, et je tâchai de m'acquitter le mieux que je pus de ce que je devois à la mémoire du défunt, en le faisant enterrer, quoique sans grande cérémonie.

Mais une mort si étonnante fit une étrange impression sur mon esprit, et me donna lieu de faire tout à loisir une très-sérieuse réflexion sur l'incertitude de cette vie et sur l'inconstance des choses de ce monde. Je me disois souvent à moi« même : Quoi! cet homme se portoit bien il y a « un quart d'heure, et le voilà mort en un mo« ment! Je puis donc mourir en un instant comme « lui. Je suis en vie présentement, et je n'y serai « peut-être pas dans un quart d'heure. Hé! que « deviendras-tu alors, pauvre misérable. Que « deviendras-tu dans l'état où tu es, n'ayant « jamais songé à la mort? Il est temps d'y pen« ser sérieusement. C'est peut-être à toi que Dieu « parle par cette mort. » J'appris une chose de la propre bouche de son confesseur, qui servit beaucoup à augmenter encore mon étonnement; car il me dit que, lorsqu'il le confessoit un jour, ils entendirent frapper à la porte de la chambre trois grands coups. S'étant levé aussitôt pour voir qui c'étoit, et ayant ouvert la porte, il ne trouva personne. Comme il se fut remis à sa place pour continuer sa confession, il entendit tout de nouveau frapper plus fort qu'auparavant : ce qui l'ayant obligé à se relever pour voir qui étoit celui qui frappoit ainsi, comme il ne trouva encore personne, il dit à son confesseur en s'écriant : « Ah! mon père, ce n'est pas vous que « cela regarde. » Et il prit en effet cet avertissement comme lui venant de la part de Dieu.

Un de ses amis intimes et des miens étant arrivé quelques jours après, je lui racontai toutes les particularités de cette mort; et comme il avoit beaucoup de piété, il prit occasion de me parler de la vanité et du néant de la fortune du monde, me représentant très-vivement la fragilité de la vie de l'homme, qui passe ainsi en un instant de la santé à la mort, et de la mort dans le tombeau. Il s'entretint avec moi sur ce sujet plus d'une heure; et comme Dieu avoit déjà parlé à mon cœur par un accident si surprenant, il se servit de cet entretien pour me toucher encore davantage, et je me confirmai peu à peu dans la résolution de quitter tout-à-fait le monde.

Je m'adressai pour ce sujet à une personne de grande piété et très-éclairée, qui me dit d'abord qu'un homme comme moi, qui avoit passé toute sa vie dans la guerre et au milieu de la cour, devoit beaucoup consulter et ne rien faire avec précipitation. Je lui répondis que ma vie étoit à la vérité bien criminelle, mais que c'étoient de vieux pécheurs comme moi qui avoient plus grand besoin d'assistance. Comme il avoit une fort grande sagesse, il me répliqua qu'il étoit vrai en effet que Jésus-Christ étoit venu pour appeler les pécheurs, mais qu'il étoit nécessaire d'examiner, avant toutes choses, si le dessein que j'avois venoit de Dieu, et si je ne quittois point le monde à cause peut-être qu'il avoit commencé à me quitter le premier; qu'ayant d'ailleurs vécu jusqu'alors avec une entière liberté dans le grand monde et dans les grandes compagnies, il me seroit difficile et comme impossible de passer tout d'un coup à une aussi grande solitude qu'étoit celle où je prétendois me retirer; que je devois d'abord me tenir chez moi le plus retiré que je pourrois, et me dégager peu à peu des compagnies et des visites, et aller passer ensuite quelques mois à la campagne dans la maison d'un de mes amis. Je regardai cet avis comme très-sage; et quelque impa-

tience que je sentisse pour m'éloigner tout d'un coup et abandonner toutes choses, je m'arrêtai pourtant à son conseil.

Je commençai à faire bien des réflexions sur ma vie passée, et à regarder avec étonnement tout le temps de cinquante-six années que j'avois employé avec tant d'ardeur dans les guerres et à la cour, pour établir une fortune passagère, sans penser jamais à l'autre vie, et sans que la mort que je voyois continuellement présente à mes yeux dans les armées fît la moindre impression sur mon cœur. Je commençai à envisager tous les périls où j'avois été exposé pendant tout ce temps, et dont j'ai rapporté une partie dans ces Mémoires; et, ouvrant les yeux à cette miséricorde infinie de mon Dieu, qui m'avoit sauvé mille et mille fois de la mort pour me donner lieu de travailler enfin à mon salut, je me trouvai comme accablé par la vue de tant de grâces qui me paroissoient aussi innombrables que l'avoient été tous les moments de ma vie, dont je voyois sensiblement que chacun auroit pu être celui de ma perte. Je commençai à considérer sérieusement quel étoit le fruit que j'avois enfin retiré de mes longs travaux, et du service que j'avois rendu avec une si grande assiduité, principalement au feu Roi mon maître. J'avois beau le chercher alors. M'étant attaché uniquement à un prince qui devoit mourir, il ne me restoit plus rien de lui après sa mort, que la douleur de l'avoir perdu pour toujours. Et cette douleur me servit néanmoins alors à me faire concevoir plus vivement combien j'étois redevable à Dieu de m'avoir fait survivre à ce prince, puisque j'ose dire que les chaînes principales qui m'attachoient depuis long-temps à la cour étant rompues par sa mort, je me trouvai beaucoup plus dégagé et plus en état d'entendre la voix de cette autre mort étonnante de mon ami dont j'ai parlé, dont Dieu se servit pour me détacher tout-à-fait du monde, lequel j'avois tant aimé quoiqu'il m'eût si mal récompensé.

Quelques mois après, étant parti de Paris pour aller passer quelque temps à la campagne, il m'arriva à Melun un accident qui me donna beaucoup de frayeur. Sur la fin de mon souper, ayant envoyé mon valet de chambre pour voir mes chevaux et donner ordre que rien ne leur manquât, presque en même temps qu'il fut sorti, il me prit un affoiblissement dans toutes les parties de mon corps, et je sentis une si grande défaillance de cœur, que je crus devoir mourir à l'instant. Alors, ne pouvant crier ni appeler qui que ce soit, je me disois à moi-même : « Quoi « donc! seras-tu assez malheureux pour mourir « ainsi sans assistance? Achevez, mon Dieu, la « miséricorde que vous avez commencée en moi, « et ne permettez pas que je meure dans cet « état. » Comme j'étois encore extrêmement vigoureux pour mon âge, je fis un effort pour me lever de ma chaise; et, tout chancelant, je me jetai comme je pus à la colonne du lit que j'embrassai avec mes deux bras, et là, à force de me remuer et de m'agiter, je dissipai avec le secours de Dieu ces mauvaises humeurs qui sembloient devoir m'étouffer. Je ne voulus point en rien témoigner à mon valet lorsqu'il rentra dans ma chambre; et ayant fait seulement chauffer mon lit, je me couchai, et partis le lendemain pour me rendre où j'avois dessein d'aller.

Après avoir passé quelques mois à la campagne, où je trouvai moins de solitude que dans la ville à cause des fréquentes visites de mes amis, je retournai à Paris trouver la même personne à qui j'ai dit que je m'étois adressé d'abord, et je la suppliai de vouloir penser à moi et de m'assister, l'assurant que l'état où je me trouvois alors n'étoit point différent de celui auquel j'avois été auparavant, et qu'enfin je voyois bien qu'il falloit vivre d'une autre manière. Il me dit, après m'avoir entretenu, qu'il me conseilloit d'attendre encore quelque temps. Et lorsqu'il me remettoit ainsi de jour en jour, la seconde guerre de Paris arriva.

[1652] Ayant été prié par madame de Saint-Ange, de qui j'avois l'honneur d'être allié, de faire un tour à la terre de Saint-Ange pour quelques affaires particulières, je me trouvai tout d'un coup aussi embarrassé sans y penser que je l'eusse jamais été; car l'armée de M. le maréchal de Turenne, qui revenoit de Bordeaux, et qui faisoit en chemin de forts grands désordres, me surprit si bien en ce lieu que j'eus à peine le loisir de me reconnoître. Toute la cour de Saint-Ange fut en un moment pleine de bestiaux, et les greniers remplis des richesses de tous les habitans du pays. Comme je vis la maison en grand danger d'être pillée, j'allai au devant des troupes qui marchoient en ordre, pour voir si je ne trouverois point à leur tête quelqu'un de messieurs les généraux que je connusse. Le premier que je rencontrai fut M. le maréchal d'Hoquincourt que j'allai saluer, et à qui je dis que m'étant trouvé dans le pays par hasard et dans la maison de M. de Saint-Ange, qui avoit l'honneur d'être connu de lui, ayant succédé à M. son père dans la charge de premier maître d'hôtel de la Reine, je venois le supplier très-humblement de me faire la grâce de prendre cette maison en sa sauve-garde, et d'empêcher qu'elle ne fût pillée. M. d'Hoquincourt me ré-

pondit en jurant : « Comment pourrai-je mettre « à couvert la maison de M. de Saint-Ange, « n'ayant pu garantir une des miennes et plus de « vingt autres de mes parens et de mes amis qui « ont toutes été pillées ? Il n'y a aucune disci- « pline dans cette armée. Les soldats enragent « de faim, et sont tous autant de voleurs. — « Monsieur, lui répondis-je, puisque ce sont des « voleurs et des loups affamés, vous ne trouve- « rez donc pas mauvais, s'il vous plaît, que nous « cherchions notre sûreté dans la défense, et « que nous en tuïons tout autant que nous pour- « rons. » Il me repartit : « Faites du mieux que « vous pourrez, défendez-vous de leurs insultes « et de leurs vols, et empêchez-les si vous le pou- « vez de piller le château de Saint-Ange. »

Cependant, comme je jugeai qu'il y eût eu de la folie à vouloir soutenir avec trente ou quarante fusiliers contre tant de troupes qui pouvoient venir fondre dans cette maison, je résolus de tenter quelque autre voie pour garantir le château. J'allai donc trouver M. de Vaubecourt, maréchal de camp, qui étoit de mes amis, et le priai de vouloir m'aider dans cette fâcheuse rencontre; mais il ne me donna guères plus de satisfaction que M. le maréchal d'Hoquincourt, car il me dit qu'il étoit bien fâché de me voir si mal engagé, et m'assura qu'il n'y avoit pas un officier de l'armée qui pût nous mettre à couvert du pillage. « Je vous donnerai néanmoins, si vous « voulez, ajouta-t-il, quelques-uns de mes gar- « des; mais je vous dirai auparavant qu'en ayant « hier donné deux à un gentilhomme qui m'en « pria pour conserver sa maison, elle ne laissa « pas d'être pillée, et que mes deux gardes furent « tués. »

Dans ce moment M. de Turenne passa environ à quarante pas du lieu où j'étois, et m'ayant reconnu de loin il m'appela et me demanda qui m'amenoit en ce lieu-là, me faisant compliment sur mon mauvais équipage, à cause que j'étois monté sur un fort méchant cheval qui n'avoit pas même de bride, n'ayant pu avoir le mien qui étoit enfermé dans le château, dont j'avois fait rompre le pont-levis. Je répondis à M. de Turenne que je m'étois trouvé par hasard dans la maison de M. de Saint-Ange, et que j'étois extraordinairement embarrassé à cause du passage de son armée. Comme il avoit eu toujours beaucoup de bonté pour moi, depuis que j'avois eu l'honneur de le connoître particulièrement en Hollande, avec M. de Bouillon son frère, chez M. le prince d'Orange leur oncle, qui m'avoit traité si favorablement, ainsi que je l'ai fait voir dans ces Mémoires, il m'offrit à l'heure même son service, et me demanda ce qu'il pouvoit faire pour moi. Je lui dis que s'il vouloit me faire la grâce de me donner trois régimens, je les placerois à trois moulins qui étoient proches, et qu'en sauvant la maison de Saint-Ange je procurerois en même temps l'avantage de l'armée, en lui faisant faire beaucoup de farines et de pain. M. de Turenne ayant consenti aussitôt à ce que je lui proposois, et me témoignant même en être fort content à cause que l'on manquoit de provisions, me pria que, comme je connoissois fort le pays, je voulusse placer les corps-de-garde de l'armée en des lieux avantageux. Je le fis avec grande joie; mais, ayant pris auparavant le régiment de Turenne, celui d'Uxelles et celui de la Marine, je les postai à quelque cinq cents pas du château pour en fermer les avenues; et je ne voulus pas les approcher davantage, de peur que ceux que j'établissois pour la garde de cette maison ne se portassent les premiers à la piller. J'allai ensuite placer les corps-de-garde de l'armée dans les lieux par où pouvoient approcher les ennemis; et ayant mis cinq cents chevaux allemands en un poste fort avancé sur une montagne, celui qui les commandoit commença à jurer en son langage, et à dire que j'entendois fort bien à les exposer à la boucherie. Je compris assez ce qu'il vouloit dire sans que j'entendisse sa langue, et j'ajoutai, sans faire semblant que je l'eusse entendu, qu'il falloit mettre mille hommes de pied qui soutiendroient ces cinq cents chevaux, et encore trois cents autres chevaux pour soutenir ces premiers, avec un pareil nombre sur les ailes; ce qui me concilia tout d'un coup la bienveillance de ce colonel, et me remit bien dans son esprit, en sorte qu'il vint me présenter la main, et me faire offre de son service.

Quand je me fus entièrement acquitté de ma commission, et que j'eus posé toutes les gardes et les sentinelles sur la petite rivière qui est proche de là, je m'en retournai au château avec un officier à qui je voulois donner à souper comme à plusieurs autres. Mais je fus bien étonné lorsqu'on vint me dire que les soldats étaient venus par le derrière de la maison, et avoient déjà fait une grande brèche à la muraille de la basse-cour par laquelle ils alloient entrer. Dans la colère où je fus de voir que toutes mes mesures et tous mes soins avoient été inutiles, et que les trois régimens dont j'ai parlé n'avoient pas tout entouré la maison, suivant l'ordre que je leur en avois donné, ne sachant presque à quoi me résoudre, je pris enfin mon parti, et dis tout d'un coup à cet officier avec qui j'étois qu'il y auroit de la témérité d'entreprendre de repousser ces gens-là avec notre pe-

tit nombre de fusiliers qui étoient dans le château, et qu'ainsi il ne falloit point agir par la force en cette rencontre, mais par la voie de l'autorité. « Je sais, lui dis-je, une petite porte « dérobée par laquelle il faut que nous entrions « pour aller ensuite droit à la brèche, et je vous « prie de vouloir bien faire comme je ferai. »

Etant donc entrés par cette porte, nous allâmes droit au lieu où les soldats avoient dejà fait une assez grande ouverture; et là, courant tout d'un coup à eux la canne à la main : « Com- « ment! coquins, leur criai-je, vous vous amu- « sez ici à friponner tandis que les ennemis for- « cent le quartier? » Et, en frappant de mon mieux avec ma canne sur leurs oreilles, puis les poussant ensuite à grands coups de plat d'épée, nous les effrayâmes si bien, et leur donnâmes une si belle alarme, qu'ils pensèrent moins à se défendre qu'à se sauver et à gagner leur quartier. Il n'y avoit assurément que ce seul moyen de ranger toute cette canaille; et au lieu que leurs principaux officiers reconnoissoient eux-mêmes n'en être pas les maîtres, et souffroient, par le peu d'autorité qu'ils prenoient sur eux, qu'ils commissent impunément les plus grands désordres, je trouvai le moyen en cette rencontre de leur faire une petite leçon de la manière dont ils devoient se soutenir en de semblables occasions. Aussi quelques-uns d'entre eux m'ayant témoigné qu'ils étoient surpris comment j'avois osé prendre cette autorité sur des troupes que je ne commandois pas, je leur dis avec liberté qu'ayant commandé assez long-temps pour savoir faire obéir des soldats, j'aurois mieux aimé renoncer au métier que de souffrir de me voir commandé et maîtrisé par eux; que n'ayant vu que ce seul moyen de me tirer de l'embarras où je m'étois trouvé, je l'avois embrassé sans beaucoup délibérer, et que c'étoit dans ces occasions qu'il falloit payer de sa personne, et réduire en pratique l'expérience qu'on avoit acquise. J'envoyai ensuite à M. le maréchal de Turenne neuf veaux pour sa maison, et lui fis quelques autres présens en reconnoissance de l'honnêteté avec laquelle il m'avoit traité. Je fis faire aussi une grande quantité de farines pour l'armée, comme je m'y étois engagé; et les troupes n'ayant campé en ce lieu que deux jours, je m'en retournai au bout de quelque temps à Paris, n'aimant pas, dans le dessein que j'avois alors de me retirer, de me trouver engagé de nouveau en de semblables occasions.

C'étoit dans le temps des troubles de la seconde guerre de Paris, et lorsque le bruit courut que M. le prince devoit l'attaquer avec son armée, et y entrer par un faubourg. M'étant trouvé dans une maison de ce faubourg, je vis tout le monde dans une assez grande consternation. Je leur dis, pour les rassurer, que, pourvu que l'on se tînt bien fermé et bien resserré dans la maison, il n'y avoit point de danger, les portes étant assez fortes pour n'être pas aisément enfoncées, et qu'il ne falloit pas seulement penser à se défendre, mais que, lorsque les ennemis seroient entrés dans le faubourg, il falloit se contenter, à mesure que les soldats auroient fait quelque trou aux portes, d'y remettre un ais, ainsi que l'on fait sur mer lorsqu'un vaisseau est percé du canon; car, comme le tout est d'empêcher que l'eau n'entre dans ce vaisseau et ne le submerge, aussi dans ces occasions où une armée vient fondre l'épée à la main, le tout est d'empêcher que les soldats ne puissent trouver d'ouverture pour entrer dans les maisons, parce que, tant qu'ils sont dans la rue, les officiers ne leur donnent pas le loisir de s'arrêter fort long-temps, étant obligés de s'avancer.

Dieu permit enfin qu'après divers retardemens j'eusse le bonheur de pouvoir abandonner tout-à-fait le monde, et me retirer en une sainte solitude, où, en repassant par mon esprit toutes les traverses de ma vie, et tous les périls dont j'ai échappé, je le bénis et lui rends grâces tous les jours de la miséricorde si rare et si grande qu'il m'a faite, de me conserver au moins ce reste de vie pour expier et pleurer mes fautes passées. L'un des plus grands avantages que je trouvai dans ma retraite fut le moyen qu'elle me donna de jouir plus avantageusement de la connoissance que j'avois depuis long-temps de M. d'Andilly, et de l'amitié particulière dont il m'honoroit. Il étoit très-propre à me dégoûter de l'amour du siècle, parce qu'il en connoissoit parfaitement l'illusion et le néant. Il y avoit été au même temps que j'y étois, mais d'un manière bien différente; car, au milieu de la considération extraordinaire que son mérite lui avoit acquise, il avoit conservé une grandeur d'ame élevée au-dessus de l'ambition, qui ne lui permettoit pas de donner son cœur à un moindre maître qu'à Dieu, et qui l'entretenoit dans un généreux mépris du monde, lors même que le monde l'estimoit le plus. Mais pour moi j'y étois demeuré comme un esclave, souffrant des maux très-réels dans l'espérance d'un bien imaginaire, et courant toujours après un faux bonheur qui me fuyoit, et qui m'auroit rendu encore plus malheureux si j'y avois trouvé en le possédant la vaine satisfaction que j'y cherchois.

L'exemple seul de la vie, et passée et présente, de M. d'Andilly étoit pour moi une instruction

continuelle. J'admirois souvent la manière dont Dieu lui avoit fait la grâce de se conduire à la cour; et je savois qu'ayant parlé quelquefois au Roi en particulier sur des matières très-délicates, et un jour entre autres sur le sujet des duels, et lui en ayant dit sa pensée avec une liberté grande, mais pleine en même temps de sagesse et de circonspection, Sa Majesté l'écouta avec tant de bonté, qu'après lui avoir témoigné être très-satisfait de tout ce qu'il lui avoit dit, il lui ordonna même que, toutes les fois qu'il lui voudroit donner des avis de cette sorte, il lui demandât une audience particulière, et lui promit de la lui donner toujours.

Il me souvient avec joie de cette disposition si sage du feu Roi mon maître, parce que tout le monde sait qu'elle n'est pas ordinaire dans les princes, quoiqu'elle leur soit très-nécessaire; car ils sont environnés d'une troupe de personnes qui le plus souvent ne sont attentives qu'à les flatter et à leur complaire. Que s'il s'en trouve quelqu'un qui, respectant sincèrement leur personne, ose leur dire la vérité parce qu'il aime leur honneur et leur réputation, il est rare qu'ils veuillent user de cet avantage, et qu'ils l'estiment autant qu'ils devroient.

Je me suis entretenu ainsi souvent avec M. d'Andilly des excellentes qualités de ce prince, dont il avoit été témoin comme moi, et entre autres d'une bonté qui lui étoit naturelle, qui est que, lorsqu'une mère lui parloit pour son fils ou une femme pour son mari, quoique leur passion éclatât quelquefois dans leurs paroles, et leur fît oublier une partie du respect qu'ils lui devoient, il le dissimuloit néanmoins, et n'avoit pour elles que des sentimens de douceur et de compassion. Que si ceux qui étoient près de sa personne témoignoient se blesser de cette manière peu respectueuse dont on lui parloit, il leur disoit : « C'est une mère qui parle « pour son fils; c'est une femme qui parle pour « son mari. Il faut les écouter et les plaindre si « nous ne pouvons pas les secourir. »

J'ai encore une obligation très-particulière à M. d'Andilly, que je ne puis m'empêcher d'ajouter ici; et je l'estime d'autant plus que j'espère qu'elle me sera un sujet de consolation à la mort, et un gage de la miséricorde de Dieu sur moi.

J'avois le gouvernement d'une petite place dans une vallée du Dauphiné, dont je voulois me défaire, et dont je ne pouvois retirer que peu de chose; mais un gentilhomme huguenot ayant conféré de cette affaire avec ceux de son parti, et ayant considéré avec eux, ce qui étoit en effet, que s'il arrivoit une guerre civile, étant maîtres de cette petite ville ils le seroient aussi de toute cette vallée (ce qui leur seroit d'une très-grande importance pour tout le pays voisin), il me pria de ne vendre ce gouvernement qu'à lui seul, et offrit de m'en donner tout ce que je lui en demanderois. J'aurois cru m'en défaire avec avantage que d'en tirer sept ou huit mille livres; mais, m'en étant entretenu avec lui, il me dit enfin nettement qu'il m'en donneroit cinquante mille.

J'avoue que je fus un peu tenté d'abord en cette rencontre. Le souvenir des grandes pertes que j'avois faites par la ruine de quelques-uns de mes créanciers; l'âge avancé où je me trouvois, dans lequel on aime toujours trop ce que l'on a, on craint trop de le perdre, et on désire trop ce que l'on n'a pas, me faisoit presque croire que, n'ayant point recherché cette occasion qui se présentoit d'elle-même et qui m'accommodoit si fort, rien n'étoit plus naturel que de l'accepter.

Il me venoit même dans l'esprit que, pour ce qui regardoit la conscience, si je voulois consulter ceux qui en donnent des règles, j'en trouverois aisément dont les décisions s'accorderoient avec mes pensées, et qui me diroient que, n'y ayant pour lors aucun inconvénient dans cette vente, et ne faisant que recevoir le prix avantageux que l'on m'en offroit volontairement, je n'avois qu'à m'accommoder présentement de cet argent, et laisser à Dieu l'avenir, sans me mettre en peine des choses qui n'arriveroient peut-être jamais. Mais, m'étant entretenu avec M d'Andilly de cette affaire, je fus tellement touché des sentimens si nobles et si chrétiens que sa piété lui inspiroit, qu'il me fut impossible d'en recevoir aucun autre; car il me fit voir clairement que la principale règle pour décider selon Dieu les cas de conscience, étoit de consulter avant toute chose sa propre conscience et la droiture de son cœur, et que, si je n'avois que cette vue, je comprendrois sans peine que, puisque les huguenots n'achetoient cette petite place 40,000 livres plus qu'elle ne valoit, que parce qu'ils espéroient qu'elle leur seroit un jour très-avantageuse contre le parti des catholiques, il étoit visible que je ne la leur pouvois livrer entre les mains qu'en trahissant les intérêts de la religion et de l'Etat, pour satisfaire à mon avantage particulier. Et il ajouta que, si je voulois être aussi fidèle à Dieu que je l'avois été au feu Roi, je devois le témoigner avec joie en cette rencontre, et prendre plaisir à préférer sa gloire et mon salut à toute autre chose.

Je me rendis sans peine à cet avis, que je trouvai conforme d'ailleurs à celui de quelques autres personnes très-éclairées. Peut-être que la miséri-

corde de Dieu, qui est infinie, me tiendra compte un jour de cette action, quoique je ne la considère que comme une paille au prix des désordres d'une vie de cinquante-six ans passés à la cour et à la guerre, que je devrois regarder comme des montagnes capables de m'accabler au jugement de Dieu, s'il ne nous avoit promis que sa bonté, lorsque nous aurons tâché de lui satisfaire sincèrement en cette vie, s'élèvera alors au-dessus de sa justice.

Je goûte à tous momens en ma solitude le plaisir qu'il y a de vivre dans un saint repos et dans l'éloignement de tout le tumulte et de toute la vanité du siècle, sans avoir d'autre occupation que de me préparer à la mort, en tâchant de satisfaire à Dieu pour mes crimes, et de réparer en quelque sorte la perte de tant d'années. C'est maintenant que je conçois, par ma propre expérience, combien le joug du Seigneur est plus doux et plus aisé à porter que celui du monde, combien la solitude a plus de charmes que n'en a le siècle, et combien l'amertume même qu'on a goûtée dans tous les différens emploi de cette vie laborieuse de la guerre et de la cour, contribue à faire trouver de consolation et de joie dans les divers exercices d'une vie retirée et chrétienne. C'est maintenant que, comparant le service que j'ai rendu à plusieurs rois, avec celui que je tâche de rendre présentement au souverain seigneur des rois et des peuples; considérant la différence infinie qui se trouve entre Dieu et les plus grands princes, et le bonheur inestimable, qui m'est arrivé contre toutes les apparences humaines, de pouvoir enfin connoître la grandeur et la gloire de Dieu, je ne puis me lasser de répéter à toute heure ces divines paroles qui se chantent tous les jours dans l'Eglise : *Regi seculorum immortali et invisibili, soli Deo honor et gloria in secula seculorum. Amen*. Au Roi des siècles, immortel et invisible, au seul Dieu appartient l'honneur et la gloire dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il. Et comme j'ai dit que la pensée de la mort est à présent toute l'occupation de mon esprit, j'ai pris pour devise et pour sujet d'entretien, dans ma solitude, ces quatre vers qu'un de mes amis (1) m'a fait la grâce de me donner :

Loin de la cour et de la guerre
J'apprends à mourir en ces lieux :
Qui ne meurt long-temps sur la terre
Ne vivra jamais dans les cieux.

Dieu fit la grâce à ce grand homme de guerre, après qu'il se fut ainsi retiré du monde, de vivre dans une simplicité admirable, et de renoncer aux lumières naturelles de son jugement qui étoient très-grandes, pour se soumettre à la conduite d'une personne qu'il choisit afin de lui obéir dans la vie nouvelle qu'il vouloit mener. Comme il savoit qu'il y avoit une très-grande différence entre Dieu et le monde, il jugea très-sagement que l'expérience qu'il avoit de l'un ne pourroit souvent que lui nuire pour le service de l'autre. C'est pourquoi, se regardant alors comme une personne qui avoit besoin de guide, il fit paroître une docilité qui témoignoit clairement qu'il avoit soumis son esprit à Dieu.

Il fut éprouvé depuis sa retraite, comme il l'a marqué lui-même, par plusieurs pertes qui lui apprirent à se détacher davantage des biens de la terre, mais surtout par une banqueroute qu'on lui fit en un jour de quatre-vingt mille livres, qui dut lui être d'autant plus sensible que c'étoit la plus grande partie de ce qui lui étoit resté d'un bien qu'il avoit acquis par ses services dans l'espace de cinquante-six ans. Et l'on sait qu'on est ordinairement plus attaché à celui qu'on a acquis qu'à celui qu'on a reçu comme une succession et sans travail; outre que sa générosité naturelle lui a toujours fait appréhender sur toutes choses de se voir réduit en un état où il fût à charge à ses amis, ainsi qu'on l'a pu remarquer en quelques endroits de ses Mémoires, où il paroît que cette crainte seule lui a fait manquer les plus grands établissemens dans le monde. Mais ce qui peut servir beaucoup à relever en cela son mérite, c'est que, quelque appréhension qu'il eût de tomber dans cet état, et quelque bien fondée que parût être cette crainte après une aussi grande perte qu'étoit celle de quatre-vingt mille livres, et quelques autres dont il étoit encore menacé, il eut néanmoins la conscience assez tendre pour refuser une somme aussi considérable qu'étoit celle qu'il dit lui-même qu'on lui offroit de ce petit gouvernement qu'il avoit dans le Dauphiné. D'où l'on peut juger aisément que, s'il a témoigné dans les occasions quelque inquiétude touchant le bien, il a soumis et assujetti toute cette prudence humaine aux lois les plus exactes de la conscience et d'une piété parfaitement désintéressée.

Dieu permit, dès le commencement de sa retraite, qu'il se rencontrât dans une occasion très-périlleuse où il voulut en quelque sorte le faire connoître pour ce qu'il étoit à ceux qui ne le connoissoient pas encore, et avec qui il désiroit de se retirer, afin qu'ayant été témoins par eux-mêmes de son grand courage, de la présence de son esprit, et de la sagesse de sa conduite, ils eussent plus de sujet de s'édifier du

(1) Ces vers sont de Gomberville.

changement par lequel ils le virent abaisser ce cœur et cet esprit et soumettre cette sagesse à la lumière et à la conduite d'un autre. Une personne de grande considération, étant obligée de faire un voyage à la campagne pendant la seconde guerre de Paris, le supplia de vouloir l'accompagner avec quelques autres de ses amis, à cause des troupes qui étoient répandues de tous côtés, et des partis que l'on rencontroit à toute heure. Un de ceux de la compagnie qui avoit beaucoup de chaleur mais peu de conduite, et nulle expérience dans ce qui regardoit la guerre, ayant aperçu de loin dans le chemin plusieurs cavaliers qu'il prenoit pour des coureurs, piqua son cheval, et, sans parler à personne, courut à toute bride droit à eux, criant : « *Qui vive? qui vive?* » Un cornette de cavalerie qui se trouva là, et qui entendoit un peu mieux le métier que lui, le couchant en joue aussitôt avec un mousqueton qu'il avoit, lui cria : « *Qui vive toi-« même? Allons, pied à terre, armes bas.* » Le cavalier fort surpris de s'être un peu trop avancé, et détaché avec trop de précipitation de ceux qui le pouvoient soutenir, n'étant pas d'ailleurs accoutumé à ces sortes d'occasions de feu et de main, prit le parti de descendre de cheval; mais dans la colère où ils étoient l'un et l'autre, la querelle s'échauffa si bien en un instant, qu'on vit l'heure que le cornette alloit lâcher son coup de mousqueton sur lui.

Cependant le sieur de Pontis, qui, dans le moment qu'il avoit vu cet homme de sa compagnie se détacher sans aucun ordre et courir devant, jugea aussitôt de ce qui arriveroit, dit à une personne de qualité qui étoit proche et à cheval comme lui : « Voici un homme qui nous « va donner des affaires, et qui s'en va donner « à lui-même plus qu'il ne pense; » et dans l'instant il piqua à toute bride étant suivi de cette personne à qui il avoit parlé. Il trouva, comme j'ai dit, le cornette sur le point de tirer son mousqueton; et dans cet instant il fit un si grand effort et piqua si vivement des deux dans le flanc de son cheval, qu'il lui porta le bout de son pistolet à la tête avant qu'il l'eût vu et qu'il eût pu s'en défendre; puis, avec un visage enflammé, et des yeux étincelans, il lui cria tout d'un coup : « *Armes bas, toi-même!* » Ce cornette, n'étant pas moins surpris que l'avoit été d'abord le cavalier qui l'étoit venu attaquer, baissa aussitôt son mousqueton en disant : « Oui, monsieur, « très-volontiers; je vois bien que pour vous, « vous entendez le métier; mais pour celui-ci, il « ne l'entend pas, et fait néanmoins le fanfaron. » Tout cela se passa presque en un moment, à cause de la diligence prodigieuse que fit le sieur de Pontis, qui sauva par ce moyen et par ce seul coup de tête la vie à beaucoup de personnes, puisque, si le cornette avoit tiré, il seroit sans doute arrivé quelque grand malheur; au lieu que, tout le désordre ayant été arrêté, le sieur de Pontis reconnut aussitôt après au milieu de ceux de la compagnie du cornette un de ses amis, au cou duquel il s'alla jeter, en lui demandant mille pardons pour celui qui avoit commencé la querelle si mal à propos. Et ceux qui se connoissoient s'étant embrassés, après beaucoup d'excuses et de complimens de part et d'autre, chacun reprit son chemin, et acheva heureusement son voyage.

L'on peut juger par cette seule action qu'il fit étant alors âgé de soixante et dix ou douze ans, usé des fatigues de la guerre, et tout couvert de blessures, quelle devoit être sa vigueur dans le temps de sa jeunesse et de la force de son âge, et combien le cardinal de Richelieu a eu raison de témoigner un si grand empressement d'avoir auprès de sa personne un si brave homme, surtout dans la crainte continuelle où il étoit de la part de ses ennemis, qu'on sait avoir été très-puissans et en très-grand nombre.

Aussi le sieur de Pontis avoit un si grand acquis dans le monde, et étoit dans une telle réputation, non-seulement de courage, mais de sagesse et d'expérience en tout ce qui regardoit l'ordre et les règles de la guerre, que, plusieurs années depuis qu'il fut retiré, s'étant élevé une grande brouillerie dans le régiment des Gardes, et les lieutenans ayant un différend considérable avec tous les capitaines sur quelque point de leurs charges, ces premiers vinrent en corps prier le sieur de Pontis, comme une personne d'une intelligence et d'une expérience consommée, de vouloir leur servir d'entremetteur et d'arbitre. Et quoiqu'il se tînt alors fort éloigné de ces sortes d'emplois par la vie toute retirée dans laquelle il s'étoit engagé, la conjoncture présente où il se trouva l'ayant empêché de les pouvoir refuser, il travailla à cet accommodement avec d'autant plus de bonheur et de succès, que la piété dont il faisoit profession depuis plusieurs années, et son grand âge, servoient encore beaucoup à donner du poids à ce qu'il disoit, et à augmenter la considération qu'on avoit pour sa personne. Ainsi, après avoir conduit cette affaire avec beaucoup de sagesse, et parlé diverses fois aux principaux officiers de part et d'autre, il les porta à consentir de chaque côté à ce qui étoit raisonnable, et les remit tous ensemble en fort bonne intelligence.

Ceux qui auront lu ces Mémoires demeureront sans doute persuadés que le sieur de Pontis n'é-

toit pas seulement capable de faire de grandes choses dans la guerre par sa valeur et par sa conduite, et d'accommoder les plus grands différends par sa sagesse, mais encore de donner plusieurs avis très-utiles pour former de jeunes seigneurs avant qu'ils entrent dans le grand monde, et leur apprendre bien des choses pour s'y conduire avec sagesse et avec honneur, lesquelles on n'apprend guères ordinairement qu'à ses dépens et après une infinité de fautes. Et il ne faut pas s'étonner qu'ayant passé par tous les états, et goûté une bonne partie de toutes les amertumes et de toutes les douceurs du siècle; ayant connu, et par lui-même et par l'exemple d'une infinité de personnes, le fort et le foible de tous les âges différens, les vices les plus ordinaires de toutes les conditions, et les périls de tous les états différens de la cour et de la guerre, il pût donner sur cela quelques leçons à ceux qui n'avoient pas la même expérience que lui. Aussi, dans le temps qu'il vivoit ainsi retiré et éloigné de Paris, le gouverneur de deux jeunes seigneurs de la cour, qui le connoissoit depuis long-temps, lui écrivit pour le supplier de vouloir l'assister de ses conseils dans la charge où il se trouvoit engagé. Et bien qu'il se jugeât très-incapable de satisfaire à ce qu'on lui demandoit, surtout dans le grand âge où il étoit alors, qui étoit de plus de quatre-vingts ans, et ne s'étant jamais mêlé d'écrire, lui qui avoit toujours été un homme de guerre et sans études, il ne laissa pas néanmoins dans sa réponse de lui marquer plusieurs choses très-utiles et de grand sens, qu'on ne sera peut-être point fâché de voir dans sa lettre même, qu'on a cru devoir rapporter ici telle qu'il l'a donnée à une personne de ses amis.

Lettre écrite à un gouverneur de deux jeunes seigneurs de la cour par le sieur de Pontis.

MONSIEUR,

Si je n'étois autant votre serviteur que je le suis, je me serois excusé du petit service que vous désirez de moi, et je vous aurois, comme à mon cher ami, dit confidemment que mon âge me rend maintenant incapable d'y satisfaire, ne me restant de mon expérience que les idées de ce qui a repassé diverses fois dans ma mémoire. C'est donc tout ce que je vous puis offrir, et je serois ravi qu'il s'y en trouvât quelqu'une qui vous fût utile; mais c'est ce que je n'ose espérer, sachant que vous élevez avec tant de sagesse et de prudence ces jeunes seigneurs que l'on a confiés à votre conduite, que j'ai sujet de croire que ce que vous me demandez quelques avis, c'est plutôt par civilité que par un vrai besoin que vous en ayez.

Néanmoins, pour vous obéir, je vous dirai, avec ma sincérité ordinaire, mes sentimens sur le besoin que vous me témoignez avoir d'une méthode douce et facile pour agir envers ces messieurs, dans l'âge où ils vont entrer, selon le jugement que vous faites de leur humeur, pour modérer leurs inclinations sans les traiter avec rudesse, afin de vous ménager par ce moyen avec eux, et envers monseigneur leur père et messieurs leurs parens, qui paroissent en être un peu idolâtres. Certes je ne vous plains pas seulement, mais je prends part à votre peine; car vous avez beaucoup de personnes à contenter, beaucoup de défauts à corriger et beaucoup de personnages à jouer, pour pouvoir bien réussir dans cet emploi.

Je commencerai par vous avouer que je ne suis pas du sentiment de ceux qui veulent que leurs enfans n'aient de science qu'autant qu'il en faut, disent-ils, pour un gentilhomme; car, puisque la science perfectionne la nature et apprend à raisonner et à bien parler en public, n'est-elle pas nécessaire à ceux qui par la grandeur de leur naissance, de leurs emplois et de leurs charges, peuvent en avoir besoin en tant de rencontres?

Je sais que plusieurs croient aussi que la fréquentation des femmes vertueuses et habiles ouvre et polit davantage l'esprit d'un jeune cavalier, que l'entretien d'un homme de lettres; mais je ne suis pas non plus de cet avis, à cause de la crainte que j'ai des mauvaises suites où la jeunesse s'engage par là insensiblement.

Je crois aussi qu'il faudroit mettre grande différence entre un enfant que l'on destine à la robe, et celui que l'on veut élever dans la profession des armes. Le premier ne doit jamais discontinuer ses études; et il suffit que l'autre étudie jusqu'à quinze ou seize ans, afin d'apprendre la philosophie, l'histoire ancienne et moderne, et les principales maximes de la politique, pour régler sa conduite dans le grand monde.

Après cela on le doit mettre à l'Académie pour apprendre à se bien servir d'un cheval, à tirer des armes, à voltiger et à danser : ces exercices le fortifieront, le rendront adroit et dispos, le feront tenir son corps droit, marcher de bonne grâce avec un air noble et élevé, la tête haute, la vue ferme, un visage toujours gai, civil et sans aucune contrainte qui paroisse. Là il apprendra aussi assez de mathématiques pour savoir bien fortifier les places, les attaquer et les défendre, en reconnoître les défauts et les moyens d'y remédier; ce qui se peut fort bien apprendre en

deux ou trois ans, avec les soins que vous y apporterez. Vous devez, ce me semble, laisser la correction de leurs petits défauts dans ces exercices aux maîtres choisis pour les leur montrer ; et s'il leur reste quelque mauvaise habitude, vous les en avertirez en particulier ; car, en agissant de la sorte, ils vous en aimeront davantage, et vous porteront un plus grand respect.

Au sortir de l'Académie, je voudrois leur faire faire un voyage dans les pays étrangers pour apprendre les langues et la manière dont les différens peuples se gouvernent, et leur faire voir les choses les plus rares et les plus particulières qui s'y rencontrent, et, pour en conserver mieux le souvenir, leur faire écrire les choses dans un papier journal. Prenez garde, s'il vous plaît, de ne les entretenir jamais que des actions d'honneur et chrétiennes, afin de leur imprimer un désir de les pratiquer, et leur donner de l'aversion pour toutes les choses basses et déshonnêtes. Mais le principal est de leur faire connoître que le véritable honneur ne s'acquiert que par celui que l'on rend à Dieu, qui départ ses grâces à tout ceux qui vivent dans son amour et dans sa crainte. Pour les tenir dans cet esprit, il faut par votre adresse les détourner de toutes sortes de mauvaises compagnies, et surtout de la fréquentation des médisans et des impies, qui sont les pestes des jeunes gens qui commencent de se vouloir mettre dans l'estime du grand monde ; mais comme cela est délicat, vous avez besoin d'y agir avec adresse afin de ne vous pas décréditer dans leur esprit.

Surtout prenez garde de n'entreprendre jamais d'étouffer leurs passions par votre seule autorité, ni par une correction trop sévère ; mais ajoutez-y la raison en des termes civils, et contentez-vous de les modérer avec douceur ; car il y en a qui ne sont pas toutes criminelles et qui conviennent à la condition d'un grand, comme est l'ambition, quand elle les portera à imiter les belles actions de monseigneur le maréchal leur grand-père, qui s'est signalé en tant de rencontres et par tant de généreux exploits dans le commandement qu'il a exercé un si long temps en la charge de général des armées du Roi dedans et dehors le royaume, où il s'est acquis par la grandeur de son courage une si haute estime auprès du Roi, qu'il passe encore aujourd'hui, dans la créance générale parmi les nations étrangères, pour un des plus grands et des plus accomplis capitaines de son temps.

Il y a d'autres passions qui sont si violentes qu'elles ne sauroient se calmer entièrement à l'heure même, ainsi que l'on le voit dans la colère et les saillies de l'esprit ; mais comme c'est une espèce de fureur, elles sont trop violentes pour durer long-temps ; et ce que l'on peut faire en ces rencontres est de se contenter de les adoucir, puisqu'au lieu de diminuer elles pourroient s'accroître par une résistance qui produiroit l'opiniâtreté, laquelle diminueroit la créance et le respect que l'on a pour vous.

Il ne faut pas les rendre indifférens à tout ni timides, mais leur apprendre à mettre de la distinction entre les personnes de condition et de vertu et entre les choses, un compliment excessif étant ridicule, comme une incivilité est offensante.

Quand par un malheur imprévu l'on vient à tomber dans les malheureux inconvéniens qui sont si ordinaires aux gentilshommes, il faut que votre adresse les étouffe promptement, en tâchant par des amis de les accommoder afin de prévenir les mauvais succès. C'est en ces rencontres que vos soins et votre conduite vous peuvent acquérir beaucoup d'honneur et d'estime auprès de monseigneur leur père, et de toute la parenté.

Je vous en dirois davantage, monsieur, si je ne croyois vous avoir fait assez connoître, par ce que j'ai déjà pris la liberté de vous dire, que je ne puis vous rien apprendre sur cela que vous ne sachiez mieux que moi. Je vous prie au moins de regarder cette lettre comme une preuve du désir que j'aurois de pouvoir vous rendre service, et vous témoigner que je suis avec beaucoup de sincérité, etc.

Comme on ne prétend pas faire ici l'éloge de la piété du sieur de Pontis, lequel ne s'est jamais regardé, depuis que Dieu lui eut fait la grâce de quitter le monde, que comme un vieux pécheur à qui le silence et une vie retirée et inconnue étoient donnés en partage, il suffit, pour ne se pas éloigner de ses sentimens, d'ajouter ici seulement qu'il témoignoit quelquefois à l'un de ses plus intimes amis que ce qu'il appréhendoit davantage dans le service qu'il tâchoit de rendre à Dieu, étoit de s'accoutumer insensiblement à cette vie, et de n'envisager pas assez la grandeur de celui qu'il avoit l'honneur de servir. C'est ce qu'il avoit en effet d'autant plus de raison d'appréhender, que, se souvenant à toute heure de cette ardeur si extraordinaire qu'il avoit fait paroître dans tous les longs et pénibles services qu'il avoit rendus au feu Roi son maître, il pouvoit craindre avec justice de témoigner moins d'ardeur lorsqu'il étoit mille fois plus heureux en servant un maître incomparablement plus grand. Il vécut encore dix-huit ou vingt années depuis qu'il se fut retiré,

et il devint sur la fin fort infirme et fort languissant ; en sorte qu'après cette première retraite, par laquelle il s'éloigna de la cour et du grand monde, il entra les deux dernières années de sa vie dans une retraite encore plus grande, ne pouvant plus presque, à cause de sa surdité, converser avec les hommes, et se voyant ainsi obligé d'avoir son principal entretien avec Dieu.

Il mourut en l'année 1670, âgé environ de quatre-vingt-douze ans, lorsqu'il sembloit ne pouvoir plus vivre, et que la nature fût obligée de succomber sous le poids d'un si grand âge, et des fatigues infinies qu'il avoit souffertes pendant un si long espace de temps, et en tant de guerres différentes. On ne doute point qu'après avoir lu dans ces Mémoires tous les périls, toutes les traverses et tous les événemens de sa vie, on n'avoue qu'il y a quelque chose de surprenant et d'admirable dans la conduite que Dieu a tenue à son égard, et qu'il étoit avantageux de faire connoître au public tant de choses qui peuvent être également utiles, et pour ceux qui sont sur le point de s'engager, ou qui sont déjà engagés dans le monde, et pour les autres qui l'ont quitté, et qui trouvent dans l'exemple d'un homme de guerre, qui a goûté de tous les états différens de la cour, l'accomplissement de cette parole du plus sage prince qui fut jamais : *Vanité des vanités, et tout est vanité, hormis de servir et de craindre Dieu seul.*

FIN DES MÉMOIRES DE PONTIS.

TABLE.

	Pages.
BASSOMPIERRE.	1
D'ESTRÉES.	371
DE PONTIS.	439

